la Grande Encyclopédie



Volume 17

Cet ouvrage est paru à l'origine aux Éditions Larousse en 1976 ; sa numérisation a été réalisée avec le soutien du CNL. Cette édition numérique a été spécialement recomposée par les Éditions Larousse dans le cadre d'une collaboration avec la BnF pour la bibliothèque numérique Gallica.

LIBRAIRIE LAROUSSE

17, rue du Montparnasse, et boulevard Raspail, 114, Paris-VI[e].

Renan (Ernest)

Écrivain français et historien des religions (Tréguier 1823 - Paris 1892).

Une vocation manquée

Issu d'une famille modeste que la mort du père, en 1828, a plongée dans la gêne, Ernest Renan est élevé par sa mère et sa sœur aînée, en dehors de toute influence masculine. En 1832, il entre au collège ecclésiastique de Tréguier ; doué pour les études, il obtient en 1838 une bourse pour le petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris. L'idée de se faire prêtre est la conséquence naturelle de son éducation première et de son orientation scolaire.

Après un séjour de deux ans (1841-1843) au séminaire d'Issy-les-Moulineaux, où il étudie la philosophie, il passe au séminaire de Paris, place Saint-Sulpice, et aborde la théologie et les études bibliques. Il connaît alors une crise religieuse. D'ordre intellectuel d'abord : face aux données traditionnelles du dogme et de l'exégèse catholiques se dressent les idées de la critique rationaliste, qui nie le surnaturel. D'ordre psychologique ensuite : engagé trop jeune dans la voie de la prêtrise, Renan prend conscience qu'il n'accepte pas les obligations du sacerdoce. Les études d'hébreu et d'histoire qu'il poursuit parallèlement au séminaire Saint-Sulpice avec Monsieur Le Hir et au Collège de France avec Étienne Quatremère l'éloignent chaque jour plus loin de sa foi. Après bien des hésitations, il quitte Saint-Sulpice le 9 octobre 1845.

Les premiers temps seront difficiles. Tout en assurant les fonctions de répétiteur dans un cours privé, Renan travaille à obtenir ses grades universitaires : en septembre 1848, il est reçu premier à l'agrégation de philosophie. Il rédige à cette époque (1848-49) une étude sur la connaissance scientifique qu'il publiera en 1890 sous le nom de *l'Avenir de la science.* De nombreux articles et travaux (dont deux couronnés par l'Institut) l'ont déjà fait connaître et, en 1852, il devient docteur ès lettres avec une thèse sur *Averroès et l'averroïsme.* Par sa traduction du Livre de Job (1858) et son étude sur le Cantique des cantiques (1860), le jeune hébraïsant vise à mettre à la portée des non-spécialistes les problèmes de la critique biblique.

Autour de la « Vie de Jésus »

En 1860, le gouvernement impérial le charge d'une mission archéologique en Syrie : celle-ci durera une année. Les fouilles trop rapides et mal conduites (Renan n'était pas archéologue) ne donneront pas des résultats de premier ordre. Mais en Syrie Renan pense à la Palestine voisine : l'occasion de visiter le pays où a vécu Jésus s'offre à lui (avr.-mai 1861). Devant le paysage, qui lui révèle un « cinquième évangile », il a le sentiment de mieux saisir l'« éminente personnalité » de Jésus. Avant de revenir en France, il esquissera en Syrie même un premier projet de sa *Vie de Jésus.*

Peu après son retour, il est nommé professeur au Collège de France, à la chaire d'hébreu (11 janv. 1862). Sa leçon inaugurale a lieu le 22 février. On sait le passage qui provoqua le scandale : « Un homme incomparable si grand que [...] je ne voudrais pas contredire ceux qui l'appellent Dieu [...] ». Ce fut un beau chahut qui se termina par des manifestations dans la rue. Quatre jours après, le cours était suspendu.

C'est dans cette atmosphère troublée que paraît, le 24 juin 1863, la *Vie de Jésus.* Le succès de cette œuvre sera impressionnant, autant que la violence des attaques qu'elle aura à soutenir. Renan posait pour la première fois sous une forme accessible au grand public le problème de Jésus. Pour expliquer cette réussite, on a beaucoup parlé du charme littéraire de l'auteur. En réalité, Renan a su voir que le public ne comprend pas les lacunes de l'histoire et se résigne mal à ne pas savoir. Aussi s'est-il attaché à reproduire non pas tant les résultats fragmentaires apportés par les documents, mais l'impression que ces documents eux-mêmes ont laissée dans son esprit. Il dit comment il a compris les choses ; non sans talent, il supplée aux insuffisances de l'histoire.

L'époque des grandes œuvres et des honneurs

La *Vie de Jésus* n'était que le premier volume d'une *Histoire des origines du christianisme* qui comprendra sept volumes plus un volume d'index. Pour mener à bien la continuation de son œuvre, Ernest Renan reprend le bâton de pèlerin et visite l'Asie Mineure et la Grèce, berceau des premières communautés chrétiennes et dont il rapporte les éléments de la fameuse *Prière sur l'Acropole*, publiée en 1883 dans les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse.* À son retour vont paraître *les Apôtres* (1866), *Saint Paul* (1869), *l'Antéchrist* (1873), *les Évangiles* (1877), *l'Église chrétienne* (1879), *Marc Aurèle* (1881). C'est la plus vaste synthèse du christianisme qui ait été jusqu'alors présentée dans notre langue.

La chute de l'Empire rend à Renan son poste de professeur au Collège de France (17 nov. 1870). De ses travaux épigraphiques sortira le *Corpus inscriptionum semiticarum (Corpus des inscriptions sémitiques)*, dont il aura l'initiative et dont il assurera l'établissement pour la partie phénicienne. Publié sous les auspices de l'Académie des inscriptions, le *C. I. S.* comptera de 1881 à nos jours 55 volumes. C'est l'œuvre de Renan la moins connue, mais c'est la plus durable.

Après avoir retracé l'histoire des cent cinquante premières années du christianisme, Renan entreprend d'étudier le mouvement religieux qui en a été le préliminaire. L'*Histoire du peuple d'Israël* paraît de 1887 à 1894 ; elle compte cinq volumes, les deux derniers sont posthumes. Pour porter un jugement équitable sur ces livres, il faut se rappeler qu'ils ont été écrits alors que les fouilles méthodiques du sol palestinien commençaient à peine et que l'auteur a ainsi manqué d'éléments de contrôle historiques et archéologiques. L'étude sur les origines d'Israël, notamment, s'en ressent.

Parvenu au faîte des honneurs (membre de l'Académie française en 1878, administrateur du Collège de France en 1883), Renan partage avec Taine l'honneur de représenter aux yeux de l'étranger l'intelligence française. Mais les *Drames philosophiques* (*Caliban, l'Eau de jouvence, le Prêtre de Némi*, et *l'Abbesse de Jouarre*, écrits de 1878 à 1886 et réunis en volume en 1888) nous livrent les méditations d'un homme qui sent la mort venir et qui essaye de trouver une réponse, en dehors de toute dogmatique, aux problèmes métaphysiques que n'avaient pu résoudre ses maîtres de Saint-Sulpice.

I. T.

J. Pommier, *Renan d'après des documents inédits* (Perrin, 1923) ; *la Pensée religieuse de Renan* (Rieder, 1925) ; *la Jeunesse cléricale d'Ernest Renan. Saint-Sulpice* (Les Belles Lettres, 1933) ; *Un itinéraire spirituel. Du séminaire à la Prière sur l'Acropole* (Nizet, 1972). / H. Psichari, *Renan d'après lui-même* (Plon, 1937). / R. Dussaud, *l'Œuvre scientifique d'Ernest Renan* (Geuthner, 1951). / H. Peyre, *Sagesse de Renan* (P. U. F., 1968) ; *Renan* (P. U. F., 1969) ; *Renan et la Grèce* (Nizet, 1973). / K. Gore, *l'Idée de progrès dans la pensée de Renan* (Nizet, 1970). / *Cahiers renaniens* (Nizet, 1971-1973, 6 fasc. parus).

Renard

Mammifère carnivore sauvage voisin du Chien.

Le Renard est digitigrade. Ses 4 pattes sont munies de 5 doigts aux antérieurs et de 4 aux postérieurs, toutes portant des griffes, ni rétractiles ni coupantes. Comme chez tous les Canidés, les glandes sudoripares font défaut sur le corps, mais se localisent en des points précis comme les espaces interdigitaux.

La denture est forte. La formule dentaire est :

$$\mathrm{I}\,\frac{3}{3},\ \mathrm{C}\,\frac{1}{1},\ \mathrm{Pm}\,\frac{4}{4},\ \mathrm{M}\,\frac{2}{2}.$$

Les molaires placées en arrière de la carnassière sont menues et broyeuses.

Le Renard mesure environ (queue comprise) 1,25 m de long pour une hauteur au garrot de 35 à 40 cm. Sa queue est assez longue ; portée en panache, elle peut atteindre de 40 à 50 cm de long.

Si le Renard a l'aspect d'un Chien de taille moyenne, il en diffère nettement l'hiver par une fourrure particulièrement fournie.

Son museau pointu est orné de belles moustaches, ses yeux sont obliques, à pupilles ovales et verticales de couleur fauve, parfois jaune clair. Vu de face, le Renard a la tête ronde comme celle d'un Chat, avec deux plis verticaux à la racine du nez. Ses oreilles, assez longues, recouvertes d'un poil fin et soyeux, sont de velours.

Son pelage est variable suivant la saison. En hiver, il est très fourni et l'animal paraît alors plus gros et plus grand. Les poils de son dos ont les extrémités blanches, sa queue aussi est bien fournie et terminée de poils blancs. La fourrure d'hiver est très recherchée pour la pelleterie.

Au bas du dos, à la racine de la queue, se trouve une glande à musc très développée, surtout chez les mâles.

On rencontre surtout le Renard en terrain sec et à proximité des forêts, mais il préfère les petits bois, les broussailles, en lisière desquels il peut facilement chasser. Il aime aussi le voisinage des lieux habités, où il peut avoir l'espoir de dérober quelque volaille.

Le Renard est surtout de mœurs nocturnes ; cependant, dans les endroits

tranquilles, il sort volontiers le jour pour aller à la chasse.

Son habitat est un terrier qui est souvent partagé avec un autre animal, un Blaireau parfois. Il s'installe volontiers dans un terrier de Lapin, qu'il se charge d'agrandir à sa convenance. De toute façon, ce terrier a toujours plusieurs issues. Près de l'entrée, le Renard a un poste un peu élevé, d'où il peut surveiller ce qui se passe à l'extérieur : c'est la « maire » ; puis une galerie plus ou moins longue conduit à une chambre à provisions, « la fosse » ; un peu plus loin se trouve le nid (comme il est situé au fond, on l'appelle aussi l'« accul »). Toutes ces chambres communiquent entre elles par de longues galeries judicieusement disposées : ce sont les « fusées ».

Rôdant de jour en quête de nourriture, le Renard marche au trot ; c'est là son allure normale. Mais c'est surtout à la tombée du jour qu'il chasse les petits Rongeurs : Souris, Rats, Campagnols, Écureuils, Lapins, Lièvres, des animaux de basse-cour quêtant leur nourriture en liberté (volailles), de jeunes agneaux aussi ; il apprécie moins les Insectivores (Taupes, Musaraignes), mais plus volontiers les Batraciens (Grenouilles, Crapauds) et les Escargots quand il n'y a plus autre chose à manger. À la belle saison, il devient végétarien, il aime les fruits, les baies, les framboises, les mûres et surtout le raisin, dont il abîme les grappes pour y choisir les grains les plus mûrs, même la nuit.

On rencontre quelquefois des couples, mais le Renard vit plutôt solitaire en dehors de la période des amours, qui se situe de la fin de janvier au début de mars. Après une gestation de 49-55 jours, la renarde met bas de 3 à 12 petits ; la moyenne des nichées est de 5 petits. Ceux-ci naissent aveugles et ne commencent à voir clair que vers le 12e jour. La renarde les allaite avec soin, ses mamelles sont au nombre de trois paires pectorales et abdominales. Mais, de très bonne heure, elle leur fait manger de la viande prédigérée, qu'elle leur régurgite parfois devant le terrier. Le mâle ne semble pas toujours s'intéresser à ses petits.

Le cri du Renard est le *glapissement* ; c'est un aboiement rauque. L'animal émet aussi parfois un jappement répété plusieurs fois.

Quand la renarde joue avec ses petits, elle émet des *gloussements* de satisfaction. Si d'aventure un événement subit la dérange, elle émet un *aboiement* pour faire bondir rapidement les renardeaux vers le terrier.

Le Renard a une odeur musquée violente et très particulière qui le caractérise et qui s'établit quand l'animal devient adulte. Le terrier en est imprégné, les déchets alimentaires qui traînent devant le terrier également. C'est cette odeur très tenace qui le fait détecter par les Chiens.

Le Renard dans l'économie humaine

Le Renard est un animal de chasse, surtout en Angleterre, où on le chasse à courre.

Sur le continent européen, il a été aussi un animal de chasse. Sa fourrure est très estimée, mais ce sont surtout les Renards des régions circumpolaires qui sont à l'heure actuelle utilisés en pelleterie. L'élevage a subi des variations du fait des conditions de la mode.

En France, on considère le Renard comme un animal nuisible. En effet, il a introduit depuis mars 1968 une grave épizootie de rage*.

On détruit les Renards avec des pièges, des armes à feu en battues organisées, avec des appâts empoisonnés à la strychnine. Le procédé le plus efficace est le gazage des terriers à la chloropicrine, mais il faut pour cela un personnel très expérimenté.

P. B.

R. Hainard, *Mammifères sauvages d'Europe*, t. I (Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1948 ; 2e éd., 1961). / A. Schmook, *Vie et mœurs du renard* (Payot, 1954). / S. Jacquemard, *Des Renards vivants* (Stock, 1969).

Renard (Jules)

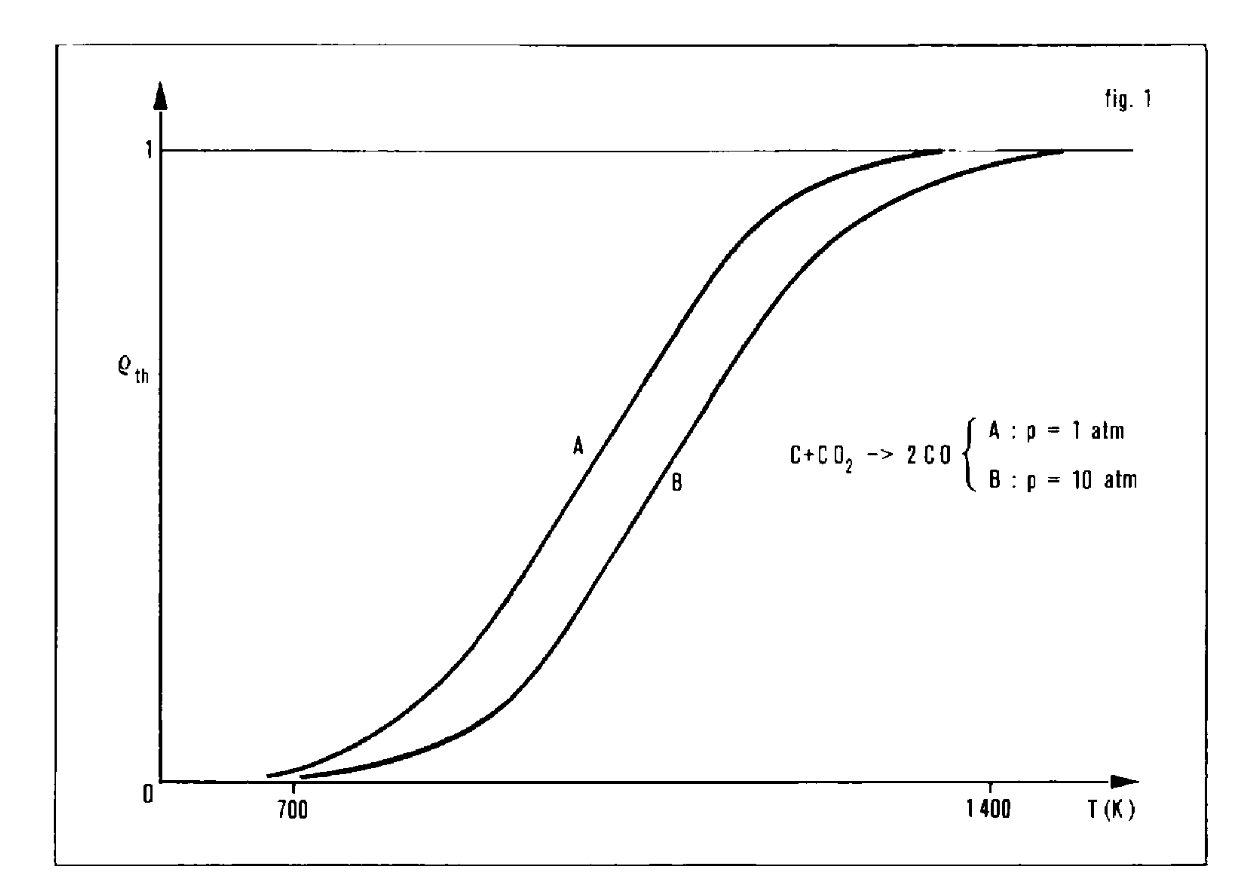
▶ NATURALISME.

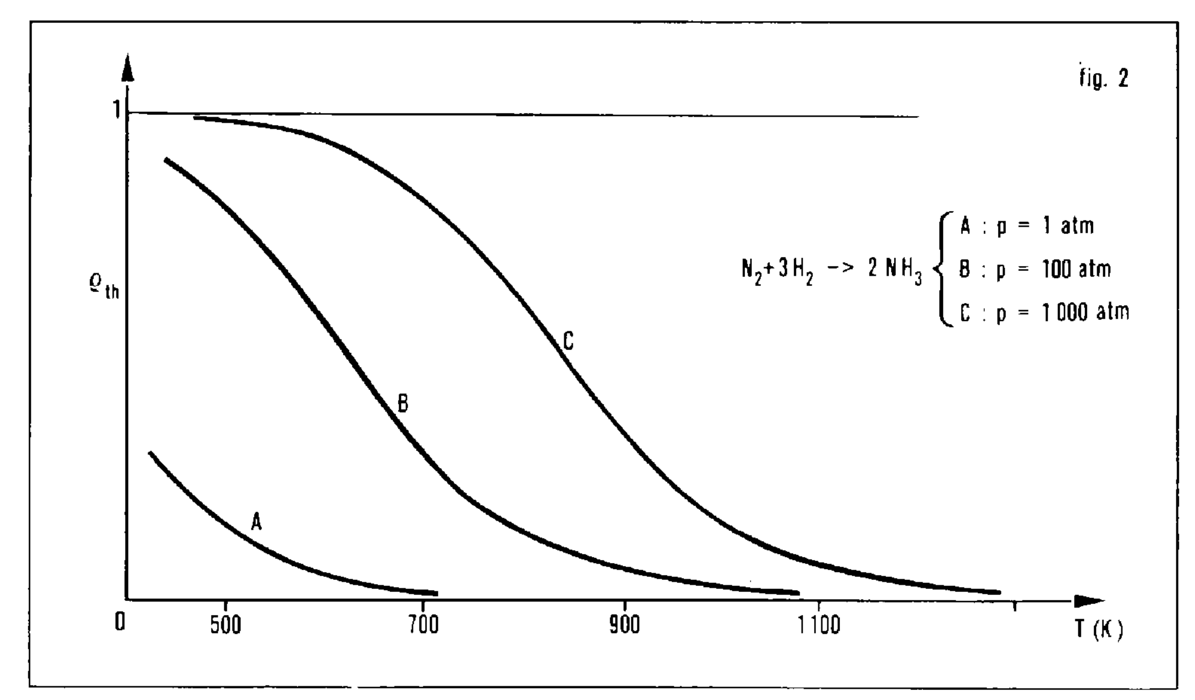
Renault

▶ AUTOMOBILE.

rendement d'une réaction

Rapport du nombre de moles obtenu d'un des produits de la réaction au nombre de moles que l'on obtiendrait de ce même corps si la réaction qui lui





donne naissance était unique et totale (c'est aussi bien un rapport de masses).

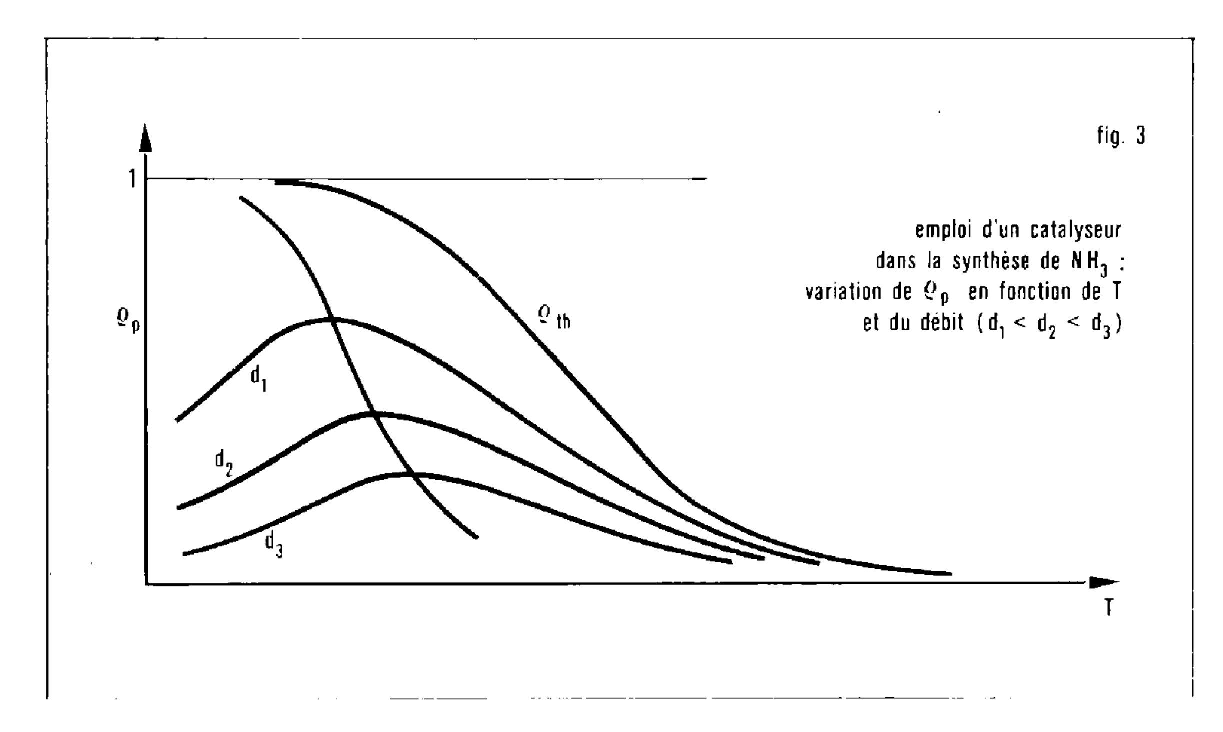
Il est défini pour le produit recherché, par rapport à l'un des corps réagissants, ordinairement le plus coûteux ; ainsi, dans la préparation du chlore par le procédé Deacon, $4\ HCl + O_2 \rightarrow 2\ Cl_2 + 2\ H_2O$, le rendement est défini pour le chlore, par rapport à HCl introduit, l'oxygène étant celui de l'air.

Le rendement est donc un nombre, compris entre 0 et 1, égal à 1 dans le cas où la réaction est unique et totale, inférieur à 1 s'il existe des réactions parasites, ou encore si la réaction qui donne naissance au produit cherché est limitée et conduit à un équilibre chimique.

Dans ce dernier cas, très important, il est essentiel de connaître les facteurs dont dépend le rendement, et comment on peut améliorer celui-ci.

On peut d'abord faire abstraction du temps nécessaire pour atteindre l'équilibre, et supposer celui-ci réalisé. Le rendement correspondant, ρ_{th}, dit *rendement à l'équilibre* ou *rendement théorique*, dépend, pour une réaction donnée, de la température, de la pression, de la composition du mélange initial, suivant les lois qui régissent le déplacement de l'équilibre. Ainsi, en application de la loi de Van't Hoff*, le rendement à l'équilibre est, à p constant, une fonction croissante de la température pour une réaction endothermique (par exemple $C + CO_2 \rightarrow 2\ CO$ [*fig.* 1]), décroissante pour une réaction exothermique (par exemple $N_2 + 3\ H_2 \rightarrow 2\ NH_3$). En application de la loi de Le Chatelier*, une augmentation de pression à T constant accroît le rendement d'une réaction qui s'effectue avec diminution du nombre de moles gazeuses (par exemple : synthèse de NH_3 [*fig.* 2]). En application de la loi d'« action de masse », si le mélange est homogène et si v et T sont constants, un excès croissant de l'un des corps du premier membre (autre que celui par rapport auquel est défini le rendement) accroît le rendement à l'équilibre ; par contre, le rendement théorique ne dépend pas de la présence éventuelle de catalyseurs, puisque ceux-ci (v. catalyse) n'agissent pas sur la limite, mais seulement sur la vitesse avec laquelle elle est atteinte.

Dans la pratique (dans l'industrie), la nécessité de produire oblige à limiter



le temps de réaction ; le rendement obtenu, dit *rendement pratique* ρ_p, ne peut qu'être inférieur au rendement théorique ; il dépend des mêmes facteurs que ce dernier et du temps de réaction, c'est-à-dire du débit *d*. La *production horaire* $P = k \cdot \rho_p \cdot d$ est proportionnelle à ρ_p et à *d*, qui varient en sens inverses dans des conditions données. Pour un débit donné, on a intérêt à atteindre une valeur de ρ_p aussi élevée que possible, ce qui oblige à se placer dans des conditions où ρ_{th} est important :

a) si la réaction est endothermique, il suffit souvent d'élever la température, ce qui accroît en même temps la vitesse de réaction et permet d'augmenter le débit ;

b) si la réaction est exothermique, ρ_{th} n'est important qu'aux basses températures, où la vitesse de réaction est très faible : on doit faire usage d'un catalyseur. Celui-ci cependant ne supprime pas toute contrainte, et son efficacité est nulle aux très basses températures. Il en est de même de ρ_p : celui-ci, très faible aux extrémités de l'échelle, passe par un maximum pour une certaine valeur de T qui dépend du débit ; la figure 3 montre, pour la synthèse de NH_3 sous pression donnée et avec un certain catalyseur, la variation de ρ_p en fonction de la température et du débit. On doit donc, pour une réaction et un catalyseur donnés, choisir les conditions (T, *p*) et le débit qui assurent la production horaire la plus élevée, compatible avec une bonne marche de l'installation.

R. D.

rendement thermodynamique

Rapport du travail que fournit un moteur* thermique à l'énergie mise en jeu pour son fonctionnement ; celle-ci est l'énergie de combustion de charbon, de pétrole ou de gaz, apparaissant sous forme de chaleur dans le foyer et transmise à la chaudière, source chaude du moteur.

Dans le fonctionnement d'un moteur réel *ditherme*, il existe diverses causes qui abaissent ce rendement : pertes de chaleur, frottements mécaniques... Il est donc naturel de rechercher quelle amélioration du rendement apporterait la suppression de ces causes, c'est-à-dire d'envisager le rendement d'un moteur ditherme idéal où les pertes de chaleur seraient supprimées et où les transformations du fluide moteur seraient, au cours de chaque cycle, réversibles. Un cycle ditherme réversible, ou *cycle de Carnot**, est obligatoirement constitué de deux transformations isothermes au contact des sources chaude et froide et reliées entre elles par deux transformations isentropiques.

Le *théorème de Carnot* apporte, sur le rendement théorique d'un moteur utilisant un tel cycle, d'importantes précisions, en affirmant : *tous les moteurs dithermes réversibles fonctionnant entre les mêmes températures ont le même rendement (rendement de Carnot)* ; celui-ci est indépendant de la nature du fluide (eau, mercure...) qui décrit le cycle et *ne dépend que des températures des sources chaude et froide*.

Ce théorème est démontré comme une conséquence des principes de la thermodynamique*. Il en est de même de son corollaire : *si le cycle ditherme comporte une part d'irréversibilité, le rendement correspondant est inférieur au rendement de Carnot entre les mêmes températures* ; ce dernier est donc le *rendement maximal*.

Expression du rendement maximal

On a $\rho_{max} = \frac{\mathcal{T}}{Q_1} = 1 - \frac{|Q_2|}{Q_1}$,

Q_1 et Q_2 étant les quantités de chaleur échangées par le fluide moteur avec les sources. Il résulte du théorème de Carnot que $|Q_2|/Q_1$ est fonction uniquement des températures θ_1 et θ_2 des sources, et cela quelle que soit l'échelle de températures choisie. On démontre d'ailleurs que l'on a $\frac{|Q_2|}{Q_1} = \frac{f(\theta_2)}{f(\theta_1)}$,

la fonction f dépendant de l'échelle choisie.

Lord Kelvin a profité de cette remarque pour définir des échelles de températures T dites « thermodynamiques » par la relation $f(\theta) = T$, ou encore : $|Q_2|/Q_1 = T_2/T_1$ (v. température). Dès lors, on a, pour le rendement maximal

$$\rho_{max} = 1 - \frac{T_2}{T_1},$$

T_1 et T_2 étant les températures thermodynamiques des sources, respectivement chaude et froide. On voit en particulier que, T_2 étant donné, ρ_{max} croît avec T_1.

REMARQUE. Le mode traditionnel précédent de définition du rendement théorique a de quoi surprendre, ainsi que le fait, conséquence de la définition, d'après lequel le rendement du moteur thermique réversible est différent de 1, alors que, par définition même du moteur réversible, la transformation inverse, c'est-à-dire le fonctionnement en machine frigorifique idéale, est possible sans pertes. En fait, la réversibilité du moteur thermique s'étend bien aux sources chaude et froide, chaudière et condenseur, mais nullement au foyer, non plus qu'à la réaction chimique de combustion dont celui-ci est le siège : une transformation foncièrement irréversible, transformation d'énergie chimique en chaleur avec cession de cette chaleur à un récepteur monotherme (foyer), puis de là à un autre (chaudière), entache d'irréversibilité le cycle de transformations du système entier ; or, c'est ce dernier système qui est implicitement considéré dans la définition du rendement.

R. D.

René Ier le Bon

(Angers 1409 - Aix-en-Provence 1480), duc d'Anjou, comte de Provence (1434-1480), duc effectif de Bar (1430-1480), duc de Lorraine (1431-1453), roi effectif de Naples (1438-1442), roi titulaire de Sicile (1434-1480), roi nominal de Jérusalem.

La jeunesse

Deuxième fils de Louis II d'Anjou, roi de Sicile, et de Yolande d'Aragon, qui le met au monde au château d'Angers le 16 janvier 1409, orphelin de père dès 1417, il est marié en 1420 par son impérieuse mère à Isabelle, fille du duc de Lorraine Charles II. Il est alors placé sous la tutelle du cardinal Louis de Bar, auquel il succède en 1430. À la mort de Charles II, en 1431, il veut prendre possession du duché de Lorraine en arguant des droits de son épouse Isabelle ; mais ces droits sont aussitôt contestés en Lorraine par Antoine de Vaudémont, le plus proche parent en ligne masculine de Charles II. René est battu et fait prisonnier à Bulgnéville en juillet 1431 par son compétiteur, que soutient le duc de Bourgogne, Philippe III le Bon ; il doit livrer ses deux fils Jean et Louis comme otages afin d'obtenir sa libération. Confirmé à Bâle en 1434 dans son titre de duc de Lorraine par l'empereur Sigismond de Luxembourg, il est de nouveau incarcéré en 1435 par Philippe le Bon, qui ne le libère contre rançon qu'en novembre 1436.

Les ambitions napolitaines

Duc d'Anjou et comte de Provence depuis la mort de son frère aîné Louis III, le 15 novembre 1434, René hérite des droits de ce dernier au trône de Naples à la mort de la reine Jeanne II, le 2 février 1435. Au nom de son mari prisonnier, Isabelle de Lorraine accueille alors en Provence les représentants napolitains et accepte l'offre du trône qui lui est faite. Elle arme une petite flotte, s'assure l'alliance du duc de Milan, seigneur de Gênes, et entre même à Naples le 18 octobre 1435.

Bien que gravement menacée par les forces de son compétiteur, le roi d'Aragon Alphonse V le Magnanime, Isabelle réussit à conserver son héritage à son mari le temps de sa captivité. Ce dernier, libéré des geôles bourguignonnes en novembre 1436, bénéficie aussitôt du soutien actif des Provençaux et de l'appui des Génois, qui l'aident à équiper une flotte avec laquelle il entre à son tour dans le port de Naples le 19 mai 1438. Brisant une contre-offensive des Aragonais, contraignant leur garnison du Castel

Nuovo à capituler enfin en août 1439, il ne peut empêcher pourtant ses adversaires de conquérir son royaume, d'occuper Naples en juin 1442 et enfin d'assiéger le Castel Nuovo, dont il s'échappe sur des navires génois.

Le duc d'Anjou

De retour en Provence, René y lève d'importants subsides, puis part visiter son apanage ligérien, dont la partie méridionale, l'Anjou et la Touraine, toujours tenue par les forces de Charles VII*, est victime depuis un quart de siècle des ravages de la guerre de Cent* Ans, tandis que sa partie septentrionale, le Maine, reste sous la domination des Lancastres.

Fort influent à la Cour, que domine la maison d'Anjou depuis la chute de Georges de La Trémoille en 1433, il reprend la lutte contre les Anglais, puis négocie avec eux, en accord avec son beau-frère Charles VII, les trêves de Tours du 28 mai 1444 qui aboutissent au mariage de sa fille Marguerite d'Anjou avec le roi d'Angleterre Henri VI. Il entreprend alors de pacifier la Lorraine et, dans ce but, marie son autre fille, Yolande, à Ferry II de Vaudémont. En même temps, il tente en vain d'obtenir de son gendre Henri VI la restitution du Maine, qui ne devient définitive qu'au lendemain de la reprise du Mans par la force des armes en mars 1448.

Pour accélérer la reconstruction économique de son apanage enfin territorialement reconstitué, René d'Anjou adresse en novembre 1450 à Charles VII un long mémoire en forme de doléances qui décrit les terribles conséquences de la guerre de Cent Ans pour ce dernier et qui conduit notamment à la suppression d'une taxe sur les vins : la traite d'Anjou. En vain. Le roi René, qui séjourne fréquemment dans différentes résidences angevines, préside au rétablissement d'une certaine prospérité dans son apanage ligérien, prospérité favorable à la reprise d'une intense activité littéraire et artistique.

L'intérêt porté à ses domaines angevins est d'autant plus grand que le roi doit renoncer à ses ambitions lotharingiennes et italiennes. À la mort de sa femme Isabelle en 1453, il se résigne en effet à céder le duché de Lorraine à son fils Jean de Calabre et à confier l'administration du duché de Bar à son gendre Ferry II de Vaudémont.

Le comte de Provence

D'ultimes interventions en Italie consacrent l'échec de ses ambitions napolitaines. Une expédition menée contre Venise à l'appel de Milan et de Florence (été 1453 - févr. 1454) tourne court. De retour en Provence en mai 1457, après un séjour de trois ans en Anjou, René tente en vain de maintenir la domination française sur Gênes, qui s'est placée sous la tutelle de Charles VII par le traité d'Aix de février 1458 et qui a reçu alors pour gouverneur Jean de Calabre. En l'absence de ce dernier, parti à la reconquête du royaume de Naples (1458-1464), René est en effet battu par les forces du duc de Milan, Francesco Sforza.

Il pense alors pouvoir ceindre, en compensation, la couronne d'Aragon, que lui offrent les Catalans révoltés contre leur roi Jean II en août 1466, lesquels accueillent son fils Jean de Calabre à Barcelone le 31 août 1467. Mais la mort subite de ce dernier dans cette ville le 16 décembre 1470 met un terme à ses ambitions hispaniques malgré l'effort financier considérable consenti par les états d'Aix, puis par la ville de Marseille.

Renonçant dès lors à ses ambitions politiques, René le Bon entreprend de compléter son œuvre littéraire. Il mène dès lors une vie dispendieuse de fêtes et de tournois, et se fixe en Provence en 1471.

La Provence lui procure de gros revenus grâce à l'efficacité d'une administration financière qu'il a réorganisée depuis longtemps : création d'un général des finances en 1442, d'un receveur général des finances de 1445 à 1453, d'un grand président de la Chambre des comptes en 1460.

À partir de 1471, la création d'un maître des ports, la perception d'une taxe sur les blés et les peaux le long du cordon douanier mis en place autour du comté permettent au roi et à son Trésor et non pas simplement à Marseille de tirer le maximum de bénéfices du commerce de mer, dont il facilite le développement avec l'Italie et le Levant.

Le problème de la succession

Un problème reste dès lors à résoudre : celui de sa succession. La mort en 1470 de son fils Jean de Calabre et de son gendre Ferry II de Vaudémont, celle en 1473 de son petit-fils Nicolas (fils de Jean) le privent de tout héritier mâle en ligne directe, son fils Louis étant mort dès 1432 à l'âge de dix-sept ans. Aussi, par son troisième et dernier testament en date du 22 juillet 1474, décide-t-il de partager sa succession entre son petit-fils René de Lorraine (fils de Yolande), auquel il ne lègue que le duché de Bar, et son neveu Charles du Maine (fils de son frère cadet Charles), auquel il laisse l'Anjou, le Maine et la Provence en raison de sa plus grande maturité. S'estimant lésé, son neveu Louis XI (fils de sa sœur Marie d'Anjou) saisit alors en 1475 les duchés de Bar et d'Anjou, jetant ainsi son oncle dans le camp du Téméraire. Déclaré alors coupable « de trop grands crimes de lèse-majesté... » par le Parlement de Paris le 6 avril 1476, le roi René doit faire sa soumission. Renonçant alors à modifier son testament en faveur de son petit-fils René de Lorraine, il meurt le 10 juillet 1480, laissant l'essentiel de sa succession à son neveu Charles V, comte du Maine, dont le décès le 11 décembre 1481 laisse Louis XI seul maître des biens de la maison d'Anjou et seul dépositaire de ses droits sur le royaume de Naples, que son fils, le futur Charles VIII devait faire valoir à la fin du XVe s. (V. Italie *[guerres d'].*)

Le mécénat de René Ier le Bon

Le roi René est l'héritier d'une lignée de mécènes : son grand-père, Louis Ier d'Anjou, commanda la tenture de l'*Apocalypse* d'Angers ; sa mère, Yolande d'Aragon, fit exécuter les *Heures de Rohan* (Bibliothèque nationale). Lui-même apprit la pratique de la peinture auprès de maîtres flamands. Lors de sa captivité en Bourgogne, il se mit à peindre assidûment. René d'Anjou s'adonna aussi à la littérature : il composa des poèmes, participa à l'élaboration du *Livre des tournois*, rédigea *Mortifiement de vaine plaisance* après la mort de sa première femme, puis *le Livre du cuer d'amour espris* et *les Amours de Regnault et Jehanneton* après son deuxième mariage. Il aimait s'entourer de luxe, d'objets précieux, porter de beaux vêtements. Tout le conviait donc à exercer un mécénat, tant en Provence qu'en Anjou.

La vie mouvementée du roi René favorisa des contacts divers. On s'est demandé, à juste titre, s'il n'a pas contribué à l'introduction de la première Renaissance en France. En effet, il échangea toute une correspondance avec des érudits italiens, dont Marcello, qui lui envoya la première traduction latine de Strabon et une cosmographie de Ptolémée. Les œuvres de Dante et de Boccace voisinaient dans sa bibliothèque avec celles de Joinville et des Pères de l'Église. Colantonio, maître d'Antonello* da Messina, connut l'art flamand par son intermédiaire. Lors de son passage à Florence, en 1442, Luca Della Robbia* sculpta ses armes dans la chapelle des Pazzi. Par la suite, le roi René collectionna les majoliques et fit venir de Naples le médailleur Pietro da Milano. Il appela également auprès de lui Francesco Laurana, qu'il avait peut-être rencontré à Florence ; le sculpteur fit les médailles du roi et de sa femme Jeanne de Laval et, en 1478, un *Portement de Croix* commandé par René d'Anjou lui-même pour l'église des Célestins d'Avignon.

Dans le domaine littéraire, René d'Anjou protégea plusieurs écrivains, comme Antoine de La Sale, précepteur de son fils aîné. Il échangeait des poèmes avec Charles* d'Orléans, qu'il reçut à Tarascon en 1447. Il encouragea les représentations de mystères en exonérant d'impôts la ville de Saumur quand y fut joué le *Mystère de la Passion*, et en prenant en charge le même spectacle à Angers. Il organisait aussi des fêtes, où les joutes et les jeux étaient accompagnés de spectacles, telles les fêtes de l'île de Jarnègues (sur le Rhône, face à Tarascon) en 1449, celles de l'ordre du Croissant à Angers, celles de la Fête-Dieu à Aix et celles de la Tarasque à Tarascon.

Il fit travailler de nombreux architectes, décorateurs et tapissiers pour l'embellissement de ses demeures en Anjou et en Provence. À Angers, son architecte Guillaume Robin († 1463) aménagea de nouveaux appartements dans le château, qui fut remeublé et orné de tapisseries. Des jardins et une ménagerie peuplée d'animaux rares et exotiques y furent adjoints. En Provence, le roi René s'occupa de ses diverses résidences, surtout du château de Tarascon et de celui de Gardanne, qu'il avait acquis en 1455 et dont il fit une exploitation modèle. Mais le roi René est encore plus connu comme mécène dans la peinture. Il avait auprès de lui des artistes nordiques. Barthélemy de Cler et Coppin Delf (de Delft ?). Amateur éclairé, il ne pouvait ignorer ni la peinture tourangelle ni l'école d'Avignon. Dans les œuvres qui lui ont été naguère attribuées, les enluminures du *Livre des tournois* (Bibliothèque nationale) et celles du *Livre du cuer d'amour espris* (Vienne, Nationalbibliothek), on note une influence nordique alliée à un sens de la lumière et de l'atmosphère bien français, à la fois ligérien et provençal. Le maître anonyme des peintures du *Cuer d'amour espris* apparaît comme un artiste exceptionnel, le premier à exprimer poétiquement la clarté nocturne. Le roi René fit aussi peindre des tableaux, comme la *Pietà* de Tarascon (Paris, musée de Cluny) qui, en 1457, ornait la chambre de Jeanne de Laval. Il fit travailler Nicolas Froment, qui peignit le prince et son épouse sur le diptyque des *Matheron* (Louvre) et sur les volets du triptyque du *Buisson ardent*, terminé en 1476 pour la cathédrale d'Aix-en-Provence*.

A. P.

P. T.

▶ *Anjou / Lorraine / Naples (royaume de) / Provence.*

📖 **A. Le Coy de La Marche, *le Roi René* (Firmin-Didot, 1875 ; 2 vol.). / G. Arnaud d'Agnel, *les Comptes du roi René* (Picard, 1908-1911 ; 3 vol.). / V. L. Bourrilly, *la Provence au Moyen Âge* (Impr. Barlatier, Marseille, 1924). / J. Levron, *la Vie et les mœurs du bon roi René* (Amiot-Dumont, 1953) ; *le Bon Roi René***

(Arthaud, 1973). / E. G. Léonard, *les Angevins de Naples* (P. U. F., 1954).

renflouement

Opération de remise à flot d'un navire coulé ou échoué.

Renflouement des navires coulés

Tout navire coulé, généralement à la suite d'une voie d'eau ou de tout autre embarquement accidentel d'eau, constitue une *épave*, qui peut flotter ou reposer sur le fond avec ou sans partie émergée, selon la profondeur d'eau. En outre, l'épave peut être couchée sur le côté ou complètement retournée si, comme cela arrive très fréquemment, le navire a chaviré avant de couler. Suivant la situation et le poids de l'épave, trois méthodes peuvent être employées pour son renflouement :
— levage extérieur ;
— utilisation de la flottabilité propre de l'épave ;
— combinaison de ces deux procédés.

Si l'épave n'est pas récupérable, ou si son renflouement s'avère trop difficile ou non rentable, on peut être conduit à l'enlever après fractionnement. Dans tous les cas, l'opération de renflouement exige le repérage aussi exact que possible de l'épave et la connaissance des dégâts subis par la coque, les examens nécessaires pouvant être effectués par des scaphandriers ou au moyen de la télévision sous-marine. En outre, la connaissance des conditions nautiques : houles, marées, courants, vents, mobilité des fonds, est indispensable. D'autre part, l'étude des détails d'exécution du renflouement nécessite un examen approfondi des plans du navire. Enfin, il convient de vérifier la situation juridique de l'épave. Le possesseur du navire coulé peut faire abandon à ses créanciers de l'épave et du fret qu'elle contient éventuellement, mais il ne peut se soustraire aux obligations qui lui sont imposées par la législation en vigueur, en raison de la présence dans un port, chenal ou tout autre lieu du domaine maritime, d'une épave apportant une gêne à la navigation.

Renflouement par levage extérieur

On peut utiliser dans ce cas soit des engins de levage flottants ou terrestres, par l'intermédiaire d'élingues fixées à l'épave, soit des chalands de relevage dont on utilise la force qui résulte de leur flottabilité (par le jeu des marées ou par déballastage), à l'aide d'élingues passant sous la coque, soit encore des flotteurs extérieurs ou intérieurs gonflés à l'air comprimé et que l'on fixe au navire.

Utilisation de la force de flottabilité propre de l'épave

Toutes les ouvertures de la coque sont d'abord obstruées par des scaphandriers au moyen de panneaux en bois, de batardeaux en ciment coulé ou de plaques d'acier soudées. On procède ensuite au pompage de l'eau séjournant à l'intérieur de l'épave et à son remplacement par de l'air. L'efficacité du pompage peut être augmentée par injection d'air comprimé. Il est prudent de vérifier au préalable la stabilité de l'épave et, éventuellement, de prendre des dispositions pour l'augmenter, afin d'éviter son chavirement lors de sa remise à flot.

Combinaison des deux méthodes précédentes

L'épave, d'abord allégée au moyen de flotteurs ou remise en flottabilité, est soulevée par des engins de levage. Si elle est couchée sur le fond, on la redresse au préalable, soit par pompage ou injection d'air supplémentaire d'un seul bord, soit par une action mécanique à l'aide de câbles de traction si l'on dispose de points d'appui assez résistants et si l'épave est émergeante ou immergée à une assez faible profondeur.

Destruction des épaves

L'épave à détruire est fractionnée par découpage au moyen de chalumeaux sous-marins ou à l'aide d'explosifs. Les tronçons sont ensuite remontés au moyen d'engins de levage ou de flotteurs, puis enlevés. L'épave peut aussi être enfouie dans le sol, soit naturellement sous l'effet des courants, soit par basculement dans une fosse réalisée par dragage, ou bien encore au moyen de charges d'explosifs qui l'aplatissent sur le fond et l'y enfoncent.

Renflouement des navires échoués

Si l'échouage, sur fond mou par exemple, n'a pas causé d'avarie au navire, son renflouement peut s'effectuer en profitant d'une marée plus forte, en allégeant le navire ou en utilisant des remorqueurs. Sur fond rocheux, des déchirures de la coque entraînant son envahissement peuvent se produire. Le navire est alors assimilable à une épave émergeante. On peut procéder à la réparation provisoire des avaries et utiliser ensuite l'un des procédés de renflouement des épaves. Sur un fond dur de longueur insuffisante, le navire risque de se briser si le flot baisse et l'on peut être amené, après des réparations provisoires, à renflouer séparément les deux tronçons du navire.

E. C.

► *Remorquage maritime / Réparation navale / Sauvetage.*

J. Chapon, *Travaux maritimes*, t. II (Eyrolles, 1966 ; nouv. éd., 1972).

Renne

Mammifère ruminant de la famille des Cervidés *(Rangifer tarandus)*.

Il occupe une place un peu à part dans cette famille, car les femelles y portent les bois comme les mâles.

Description

Cet animal a une taille moyenne de 135 à 220 cm de long, une hauteur de 80 à 150 cm pour un poids de 60 à 300 kg. Les mâles sont plus longs et plus lourds que les femelles.

Le Renne a une tête lourde, portée bas quand il marche. Son museau est poilu jusqu'à son extrémité. Ses yeux sont grands, ses larmiers (glandes sous-orbitales) sont peu apparents. Il porte sur la tête des bois très caractéristiques : insérés sur le frontal par un pivot (ou « meule ») très court, ces bois forment un arc à concavité antérieure : ils peuvent atteindre chez les grands mâles près de 1,50 m de haut. Chaque bois est garni de plusieurs branches, ou andouillers. Sur les bois des grands mâles, on compte jusqu'à 130 pointes terminales.

La castration des mâles n'empêche pas l'évolution des bois, comme chez les Cerfs d'Europe ; ces bois restent alors simplement vêtus de velours (peau qui enveloppe les bois en évolution).

La chute des bois survient entre novembre et janvier, même pour les castrats. Les femelles les perdent aussitôt la mise bas, qui a lieu en juin. Les bois repoussent quinze jours après leur chute.

Le pelage du Renne est de couleur variable, en général marron grisâtre, mais plus clair en hiver. Dans le Grand Nord, il est presque blanc. C'est un pelage d'un moelleux extraordinaire, remarquablement isolant. Les mâles semblent avoir comme une crinière sous l'encolure.

Le Renne est plus bas sur pattes que les autres Cervidés ; son épaisse fourrure lui donne l'air trapu. Ses pattes sont munies de larges sabots médians grâce auxquels, avec l'aide de ses sabots latéraux, il marche sans trop enfoncer dans la neige ainsi que dans les sols mous des marécages. Cette disposition anatomique lui évite l'enlisement et en outre lui permet de nager avec facilité : la traversée de lacs ou de bras de mer ne le rebute pas.

Quand il marche, le Renne émet un bruit fort curieux à chaque fois qu'il plie une de ses pattes. Ce bruit ressemble à celui que fait une petite branche de bois sec que l'on casserait entre ses mains.

Distribution géographique

Le Renne était très répandu en Europe au Paléolithique supérieur. C'était probablement le gibier le plus à la portée et le plus profitable pour les hommes de cette époque, qui utilisaient tout l'animal : peau, fourrure, viande, os, bois, avec lesquels ils faisaient des outils. Certains de ces bois ont été retrouvés gravés et sculptés ; ils nous ont donné un fidèle témoignage de la vie et des mœurs de cette époque, que les préhistoriens ont appelé l'*âge du Renne*. Dans les grottes de Dordogne, on a aussi retrouvé de grandes fresques reproduisant des scènes de chasse.

L'habitat du Renne est le Grand Nord, par-delà le cercle polaire, c'est-à-dire les toundras et les forêts d'Europe, d'Asie et d'Amérique.

Les Rennes de Laponie sont des animaux semi-sauvages que les Lapons arrivent à contrôler tant bien que mal. Les Lapons sont obligés de nomadiser avec leurs animaux quand ceux-ci se déplacent pour la quête de leur nourriture. Pour les capturer, ils organisent de grands enclos protégés par de solides palissades et font entrer les animaux dans ces installations par un couloir en entonnoir. Là, on prend au lasso ceux que l'on veut exploiter. On les trie pour les abattre, pour les castrer ou pour leur couper les bois de façon à rendre les plus forts moins dangereux avant de les mettre au dressage. On marque aussi les jeunes et les femelles avec des pinces métalliques aux oreilles.

Le Renne d'Europe et de Scandinavie est un animal de plaine ou de plateau. C'est un coureur, qui vit entre 800 et 2 000 m ; il se nourrit de brous-

sailles, de brindilles, d'herbe quand il peut en trouver, mais surtout de lichen. En automne, il mange aussi des champignons. Tout ce qui lui tombe sous la dent lui sert d'aliment : des oiseaux, des œufs, même des lemmings. Quand il va sur les plages, il mange du varech ou même des poissons morts rejetés par la marée.

Les Rennes vivent en troupeaux. Les femelles, les jeunes et les petits mâles forment des troupeaux conduits par une vieille femelle expérimentée. Les mâles adultes vivent à part en troupeaux moins grands. Tous ces animaux se déplacent en marchant au pas ou au trot, ne prenant le galop que lorsqu'ils sont effrayés par un être humain ou par des prédateurs : loups, gloutons, ours, qui sont leurs ennemis mortels. Mais les mouches et les moustiques sont encore plus dangereux pour eux. Les taons leur font des piqûres qui les affolent. Des mouches pondent leurs œufs dans leur épiderme, et les larves provoquent des abcès parfois mortels. Les Rennes souffrent souvent du parasitisme des fosses nasales, qui peut être aussi mortel. Pour échapper à ce terrible fléau que sont les insectes piqueurs du Grand Nord, ils recherchent la fraîcheur et repartent vers la montagne du centre de la Scandinavie.

Les Rennes sibériens vivent en troupeaux de plusieurs milliers, mais répartis par bandes de 200 à 300 ; ils vont aussi de la forêt à la toundra, migrant sans cesse pour trouver une bien maigre nourriture.

Les Rennes sauvages canadiens, ou « Caribous », deviennent de plus en plus rares. Ils étaient célèbres autrefois par leurs migrations massives et se déplaçaient par troupeaux imposants : femelles gravides suitées de leurs jeunes. Plus loin, d'autres troupeaux composés de mâles suivaient à deux ou trois jours de marche. Ces grands mouvements migratoires étaient déterminés par la recherche de pâturages. En été, les troupeaux allaient vers le nord dans les Barren Grounds et revenaient dès l'approche de l'automne se mettre à l'abri des grandes forêts pour y passer l'hiver, là où des herbivores ruminants trouvent toujours un peu de nourriture.

De nos jours, ces grands troupeaux américains ont disparu. On comptait 600 000 Rennes dans cette immensité désertique située entre la baie d'Hudson et l'Alaska, en 1947. En 1973, il n'en restait que quelques milliers. Cette diminution de l'effectif a provoqué une grande misère chez les Esquimaux et chez les Indiens, dont l'existence ne reposait que sur celle de ces animaux. Ils allaient attendre les Caribous à leurs lieux de passage et pouvaient se ravitailler. Depuis la fin de ces migrations, des tribus entières sont mortes de faim. La destruction des Caribous a ainsi provoqué une véritable catastrophe.

Pour les remplacer, les Américains importèrent de Norvège des Rennes semi-apprivoisés, que l'on expédia par péniches et que l'on débarqua sur la côte de l'Alaska : 3 000 animaux furent ainsi conduits de la côte ouest de l'Alaska jusqu'au territoire du Mackenzie. L'expédition, menée par quelques hommes et femmes, mit cinq ans pour arriver à son but. Mais cette tentative, décrite par le Canadien Allen Roy Evans dans son livre *le Long Voyage des Rennes* (1938), ne réussit que partiellement.

P. B.

📖 R. Hainard, ***Mammifères sauvages d'Europe*, t. II (Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1950). / L. Heck, « les Rennes », dans *le Monde animal*, t. XIII, vol. 4 (Zurich, 1972).**

Rennes

Ch.-l. du départ. d'Ille-et-Vilaine* ; 205 733 hab. *(Rennais)*.

Capitale administrative de la Bretagne, Rennes est en pleine expansion démographique ; de vieille cité provinciale, elle s'est métamorphosée en l'une des villes les plus dynamiques de France, depuis que s'est ajouté, aux traditionnelles fonctions administratives, judiciaires, religieuses, commerciales et universitaires, un secteur industriel moderne.

L'histoire de la ville

D'abord appelée *Condate* sous les Gaulois, autrement dit « confluent », parce que l'Ille et la Vilaine y mêlent leurs eaux, Rennes porta le nom de *cité des Redons*, du peuple dont elle était la capitale au temps de la conquête romaine.

Au IIIe s., son sénat érige à l'empereur Gordien III une stèle votive dont l'inscription se lit encore sur la porte Mordelaise. Peu après, les Romains ceinturent la ville de remparts où les rangs de brique alternent avec la pierre. Pour cette raison, les Bretons appelleront Rennes la *ville rouge*.

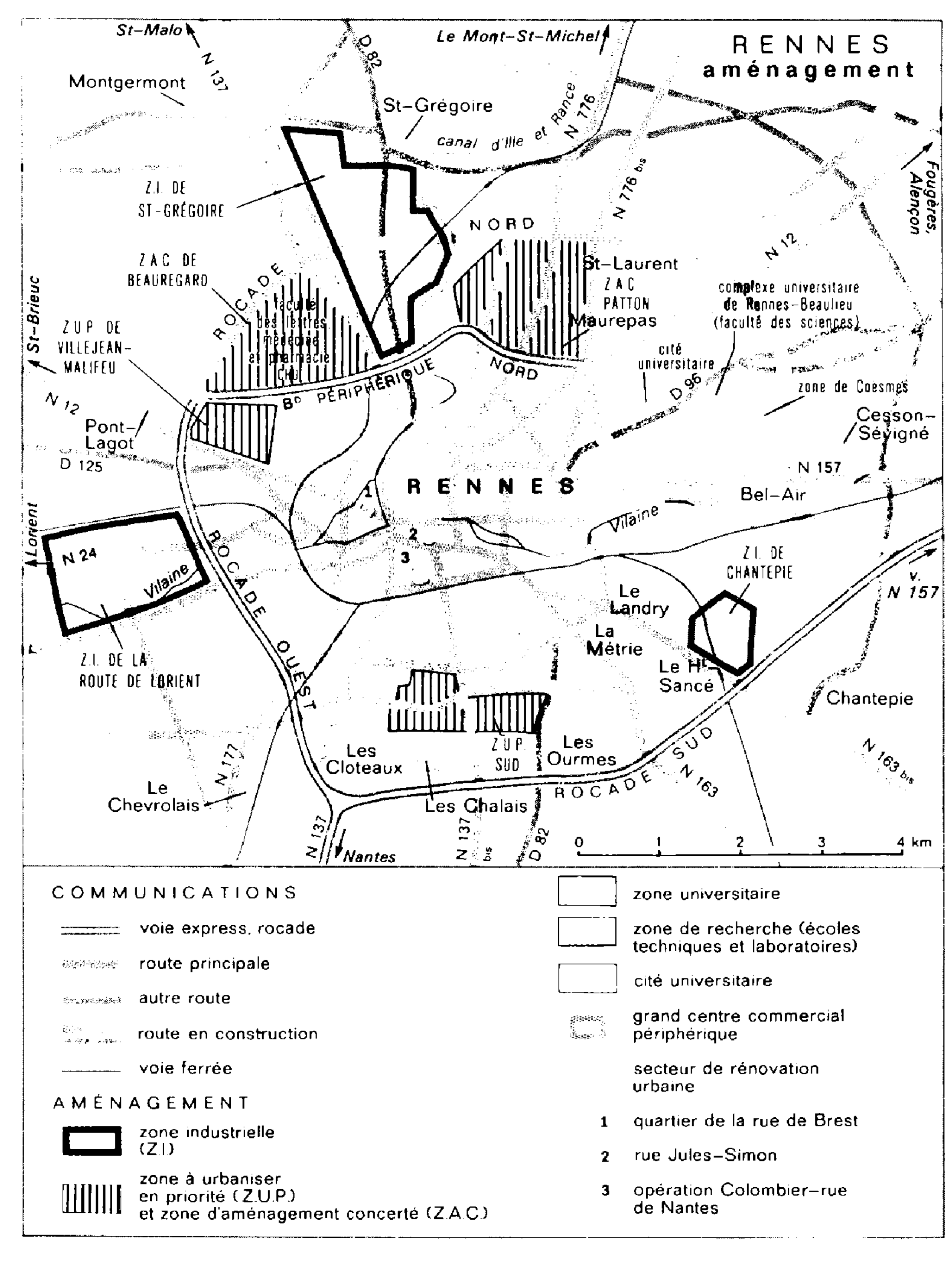
On ne sait pas exactement quand la ville est évangélisée. Son premier évêque historiquement connu est Arthénius († 465), mais le patron du diocèse est saint Mélaine († 530). Vers le milieu du Ve s. et au VIe s., les Bretons de l'île de Bretagne, fuyant les envahisseurs saxons et pictes, se réfugient en Armorique. Bientôt, des luttes incessantes les opposent aux Francs. Pensant en finir, l'empereur Louis Ier* le Pieux part de Rennes réduire ces remuants Bretons et institue Nominoë duc de Bretagne (837). Fidèle à l'empereur, Nominoë se révolte contre Charles II* le Chauve, successeur de l'empereur Louis, et proclame l'indépendance de la Bretagne, qui le reconnaît pour roi (846). Son fils Erispoë, qui lui succède à sa mort (851), reprend Rennes en 854, qui devient et reste bretonne.

Dès le IXe s., les pillards normands submergent la Bretagne, entrent à Rennes, ravagent et pillent l'abbaye de Saint-Mélaine, mais ne peuvent emporter le château. Alain II Barbe-Torte les chasse définitivement et les Bretons lui défèrent le titre de duc de Bretagne (938-952). Une nouvelle ère belliqueuse s'ouvre bientôt entre les comtes de Rennes et les comtes de Nantes dont l'enjeu est la dignité ducale. Les premiers finissent par s'imposer avec Conan Ier le Tort (970-992), Geoffroi Ier (992-1008) et Alain III (1008-1040), qui se font successivement couronner ducs de Bretagne à Rennes. Enfin, en 1084, Alain IV Fergent réunit le comté de Rennes au domaine ducal et la paix s'instaure.

Au XIVe s., la guerre de Succession (v. Cent Ans *[guerre de]*) agite le duché à la mort du duc Jean III en 1341. Rennes connaît des heures tragiques entre les armées de Charles de Blois-Châtillon, soutenues par le roi de France, et celles de Jean de Montfort, qui s'emparent de la ville dès l'ouverture des hostilités. L'année suivante Rennes se donne à Charles de Blois et subit un siège des Anglais, alliés de Jean de Montfort, qui ne parviennent pas à la faire capituler. En 1356, le duc de Lancastre l'investit de nouveau.

La guerre prend fin le 29 septembre 1364 avec la mort de Charles de Blois à la bataille d'Auray. Le fils de Jean de Montfort est reconnu duc et règne sous le nom de Jean IV (1365-1399). Le duché vit paisiblement pendant la première moitié du XVe s. À la fin de ce siècle, Charles VIII l'envahit, assiège Rennes (15 nov. 1491), tragédie qui se termine en idylle par le mariage de la duchesse Anne et du roi (6 déc.).

En 1532, l'union avec la France est consommée, et le dauphin François re-



çoit solennellement la couronne ducale à Rennes le 14 août. Le 28 mars 1548, Henri II accorde un conseil municipal à la ville, qui obtient, en 1592, le droit d'avoir une « maison de ville » et un maire, lequel ne sera électif qu'en 1604, et même pour peu de temps. Il faudra attendre les lettres patentes données par Louis XVI le 15 juillet 1780, reconnaissant aux Rennais la liberté de se choisir une assemblée municipale présidée par un maire élu pour quatre ans. En 1554, Henri II crée le parlement de Bretagne, qui siège alternativement à Rennes et à Nantes, puis est transféré à Rennes définitivement par un édit de 1561.

Au début de la Ligue, le duc de Mercœur occupe la ville le 13 mars 1589, mais doit l'abandonner peu après. En 1598, à son retour de Nantes, où il a signé le 13 avril l'édit de pacification, Henri IV fait son entrée solennelle. La lune de miel commencée avec le roi Henri s'assombrit en 1675. De nouveaux impôts provoquent une révolte au cours de laquelle, le 17 juillet, on incendie le bureau du papier timbré. Le duc de Chaulnes, gouverneur de la Bretagne, châtie durement la province et exile à Vannes le parlement, qu'il accuse du soulèvement. La punition dure jusqu'en octobre 1689. Mais le parlement reste l'indomptable défenseur des libertés reconnues à la Bretagne, et, quand le comte de Bissy veut faire enregistrer de force, le 10 mai 1788, des édits qui y portent atteinte, des manifestations se déploient dans toute la ville. La réunion des états, au début de 1789, relance l'agitation ; le 27 janvier, c'est l'émeute, à laquelle prennent part les étudiants en droit, menés par Moreau, leur prévôt, le futur général. Comme le remarquera Chateaubriand, « les premières gouttes de sang versées par la Révolution coulèrent à Rennes ». Cependant, la Terreur s'y fait moins sentir qu'en bien d'autres villes malgré le passage de Jean-Baptiste Carrier. En 1795, des pourparlers de paix ont lieu entre les chouans* et Hoche au manoir de La Mabilais, non loin de Rennes.

Avec le Consulat, la ville retrouve le calme. Le second Empire laissera le souvenir de la visite de Napoléon III et de l'impératrice (20 août 1858).

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les bombardements causent de grands dégâts à la ville.

M. M.

Le développement démographique et économique

Située au confluent de l'Ille et de la Vilaine, dans une région de terres relativement basses, Rennes est la seule grande ville de Bretagne sans rapport avec la mer. Construite sur une butte dominant les marécages du confluent, l'ancienne *Condate* gauloise, bénéficiant de possibilités de défense, mais aussi de circulation, fut le lieu de convergence d'un faisceau de voies anciennes. Au cours des siècles se développe alors la quadruple fonction de la cité : militaire, commerciale, religieuse (siège épiscopal, puis archiépiscopal, résidence de nombreuses communautés religieuses) et administrative (surtout à partir du XVI[e] s., lorsque le parlement de Bretagne y fut installé). La ville, depuis le XIX[e] s., a profité de l'exode rural, à partir de campagnes surpeuplées. Après une phase d'expansion rapide (la population passa de 40 000 hab. en 1851 à 69 000 hab. en 1891), le rythme de croissance se ralentit dans les premières décennies du XX[e] s. (83 000 hab. en 1930). Mais depuis 1945, le taux moyen annuel d'accroissement a été voisin de 3 p. 100 (124 000 hab. en 1954, 157 000 hab. en 1962, 189 000 hab. en 1968, plus de 200 000 en 1975). Cette croissance rapide, qui place Rennes dans le peloton de tête des grandes villes françaises, est surtout liée au dépeuplement rural des départements agricoles voisins (le solde migratoire représente plus de 60 p. 100 de cette croissance), mais Rennes est aussi une ville jeune (45,4 p. 100 des habitants ont moins de 25 ans), à forte natalité. Cet afflux de population vers la capitale régionale profite également aux bourgs ruraux limitrophes, où l'on observe un renversement des tendances démographiques. Cela explique la création en 1970 du district urbain de l'agglomération rennaise, regroupant Rennes et 26 communes proches, soit 262 000 habitants, et on envisage « 500 000 Rennais de l'an 2000 ». Le rajeunissement de la population et la création d'emplois féminins ont augmenté le taux d'activité (41 p. 100 de personnes au travail en 1968), mais la composition sociale change très lentement. Le développement industriel augmente le nombre des ouvriers, mais leur proportion reste relativement faible (34,4 p. 100), car parallèlement s'accroissent le secteur commercial et le rôle régional, qui renforcent la place des cadres moyens et supérieurs (15 p. 100 en 1962, 20 p. 100 en 1968). La croissance des emplois (31 000 créés en quinze ans) a essentiellement renforcé le caractère tertiaire de la ville.

Les fonctions actuelles

Avec 70 p. 100 des personnes actives travaillant dans les transports, le commerce, les banques, les assurances, les services privés et publics, Rennes est la première ville tertiaire de France. Elle joue dans l'Ouest un rôle important d'animation et de promotion sur les plans administratif, économique et intellectuel. Siège de la III[e] région militaire, capitale de la Région de programme Bretagne, résidence du préfet de Région, du recteur d'Académie, elle est avant tout une ville de fonctionnaires au service de la cité, du département et de la Région. Son rôle commercial est en relation avec une situation géographique très favorable : ville carrefour, Rennes s'appuie sur un réseau dense et bien concentré de transports. À la croisée de routes nationales qui la mettent en relation avec la péninsule armoricaine, la Normandie, le Maine et les Pays de la Loire, elle est aussi un important centre ferroviaire (sa gare de triage est la plus active de la région) qui commande les deux voies nord et sud de la Bretagne. Ses relations avec Paris ont été améliorées depuis l'électrification de la voie ferrée en 1965 et l'établissement en 1966 de liaisons aériennes quotidiennes régulières par l'aéroport de Saint-Jacques-de-la-Lande (à 7 km au sud de la ville). Ce rôle de plaque tournante en matière de transports (ceux-ci fournissent 5 000 emplois) a fait de Rennes un lieu d'élection pour les commerces de gros qui veulent rayonner sur les départements de l'Ouest : les produits de la région y sont centralisés avant expédition, mais la ville, résidence de 1 200 représentants technico-commerciaux, siège de 270 commerces de gros, tient aussi à affirmer sa fonction régionale de distribution. Après l'échec d'ouverture d'un M. I. N. (marché d'intérêt national), une zone a été aménagée, à l'ouest de la ville, pour recevoir un marché de gros des denrées agricoles ; un abattoir moderne et un frigorifique polyvalent y fonctionnent aussi, qui permettent à la ville de conditionner et de commercialiser les productions des élevages de la région. À une échelle plus réduite, dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres, Rennes attire une clientèle nombreuse par ses commerces de détail et ses hypermarchés.

Capitale commerciale, Rennes se veut aussi une capitale intellectuelle. Trois nouveaux complexes universitaires attirent plus de 20 000 étudiants répartis en deux universités. Dans le centre-ville est implantée depuis 1961 la faculté de droit et de sciences économiques, tandis qu'à l'ouest le complexe de Villejean-Malifeu (40 ha) regroupe la faculté de médecine et de pharmacie, le C. H. U., l'École nationale de santé publique, la faculté des lettres et sciences humaines. À l'est enfin, sur 180 ha, s'est construit le magnifique complexe scientifique de Rennes-Beaulieu, avec sa faculté des sciences, l'École nationale supérieure de chimie, l'Institut national des sciences appliquées et l'I. U. T. Reconnue métropole de recherche en électronique, Rennes devait bénéficier en 1972 et 1973 de la décentralisation de l'École supérieure d'électricité, de l'École nationale supérieure des télécommunications et de l'École militaire supérieure technique des transmissions. Avec l'installation de plusieurs centres d'études et de recherche (Centre électronique de l'armement à Bruz, Centre de recherches et de redevances P. T. T.-O. R. T. F.), la ville voit se renforcer son rôle de métropole universitaire de l'Ouest et espère ainsi attirer bientôt des industries de pointe.

Si Rennes était, il y a vingt ans, dépourvue d'activités industrielles importantes (les seules grandes entreprises étaient l'imprimerie Oberthur, 1 200 emplois, le quotidien *Ouest-France*, 1 400 emplois ; une brasserie ; l'arsenal, 700 emplois), elle a depuis lors, du fait de sa situation géographique aux portes de la Bretagne, à moins de 400 km de Paris, et des efforts des collectivités locales, bénéficié de plusieurs implantations d'origine externe. Sur les zones industrielles équipées (route de Lorient, 145 ha ; Saint-Grégoire, 82 ha ; Chantepie, 80 ha actuellement, mais extension possible sur 250 ha) se sont installées de nombreuses entreprises rennaises, à l'étroit dans l'ancien tissu urbain, et des firmes de l'extérieur attirées par les avantages financiers dans le cadre de la décentralisation. Rennes, dotée depuis 1965 d'une raffinerie de pétrole (Antar) de 1,45 Mt de capacité actuelle, implantée dans la banlieue à Vern-sur-Seiche, a vu se développer le secteur de la bonneterie-confection (1 900 emplois en 1968, dont la Société parisienne de lingerie indémaillable, 800 emplois, et SAPITEX, 320 emplois), mais sur-

tout celui des industries mécaniques avec la double installation de Citroën ; après l'ouverture en 1953 d'un premier établissement à La Barre-Thomas (actuellement 2 000 emplois ; fabrication de roulements à billes et de pièces de caoutchouc), cette société construisait en 1961, à La Janais, une usine de montage de voitures (« Ami », « Dyane », « GS ») employant 11 500 personnes, essentiellement des ruraux recrutés dans un rayon de 80 km. Désormais, la ville espère voir se développer les industries de pointe, électronique et chimie, en relation avec les centres de recherche. Le mouvement est amorcé avec l'établissement de la C. G. C. T. (Compagnie générale de constructions téléphoniques, 1 500 emplois prévus), de la société S. G. S.-France (350 emplois) et les projets d'ouverture par Rhône-Poulenc d'un laboratoire de recherche (500 cadres et techniciens).

La structure urbaine

Pour absorber l'afflux de population jeune, pour intégrer les nouvelles usines et les nouveaux complexes universitaires, la vieille cité s'agrandit. Dans le centre, près des quartiers bourgeois reconstruits selon un plan en damier après l'incendie de 1720, on essaie de sauvegarder quelques maisons typiques du Vieux Rennes (rues du Chapitre, de la Psallette et Saint-Sauveur, rue Saint-Georges). Mais ailleurs, les taudis ont disparu dans les îlots de rénovation du Bourg-l'Évêque - rue de Brest, où des unités d'habitations modernes remplacent les maisons vétustés, et du Colombier - rue de Nantes, qui doit constituer le nouveau centre tertiaire de la cité (40 000 m^2 de bureaux ; ensemble commercial de 80 000 m^2). À la périphérie naissent les grands ensembles (Maurepas au nord-est : 4 000 logements, mais une extension envisagée dans le cadre de la Z. A. C. Patton ; Z. U. P. de Villejean-Malifeu au nord-ouest, 6 000 logements ; Z. U. P. - Sud du Blosne, 1 200 logements ; des efforts y ont été faits pour assurer des ensembles d'habitation cohérents, à l'écart de la circulation des voitures, et une continuité d'espaces verts) et dans les bourgs du district urbain se multiplient les lotissements de pavillons individuels. Dans le même temps la ville se ceinture de rocades qui bientôt décongestionneront les grands axes du centre.

D'une cité bourgeoise et somnolente naît une ville moderne et dynamique. Certes le secteur industriel est encore faible, l'influence sur les autres villes bretonnes mal affirmée, mais l'essor démographique, le développement urbain harmonieux, la volonté d'attirer des activités nouvelles de haute qualification dans les secteurs de l'innovation, de la recherche industrielle et du commerce révèlent une ville en expansion qui se rajeunit et se modernise dans ses structures et ses activités.

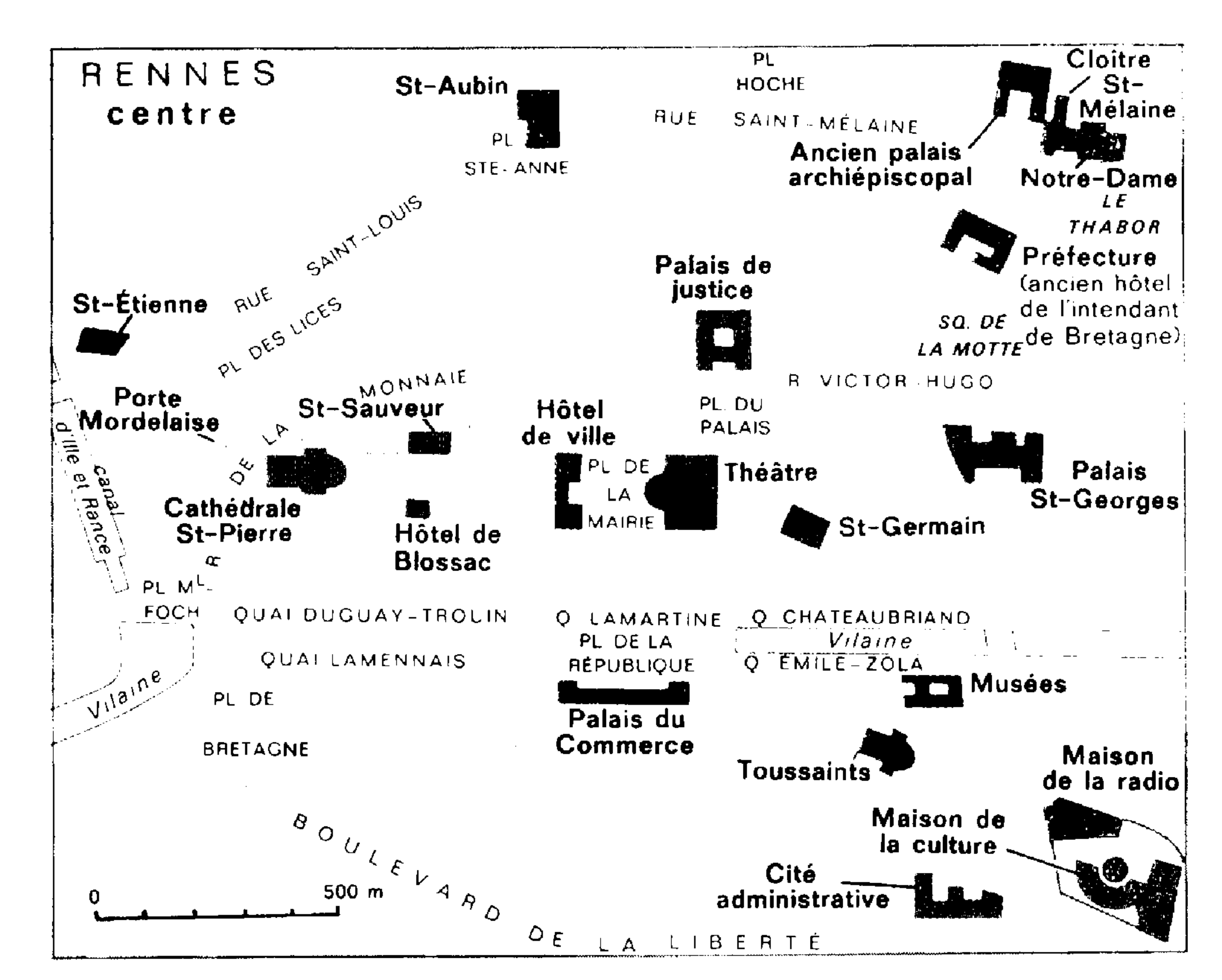
N. P.

Rennes, ville d'art

De l'antique cité de Condate ne subsistent plus que des céramiques, des fragments lapidaires et des traces de l'enceinte gallo-romaine, quai Duguay-Trouin. La ville médiévale n'a survécu qu'en partie à l'incendie de 1720. La porte Mordelaise, qui servait aux entrées solennelles, et la tour Duchesne rappellent l'enceinte du XVe s. La tour de Saint-Mélaine (auj. Notre-Dame) et les chapiteaux de son cloître (au musée de Bretagne) permettent d'évoquer l'art roman, tandis que le chœur et la nef de cette église, la chapelle Saint-Yves, l'église Saint-Germain malgré sa façade classique montrent le développement du style flamboyant dans la cité. Des maisons à pans de bois, certaines avec des sculptures comme celle dite « de du Guesclin », demeurent dans la vieille ville autour de la cathédrale.

La fortune artistique et monumentale de Rennes est liée à l'installation du parlement de Bretagne dans la ville. Son palais, aujourd'hui palais de justice, fut construit à partir de 1618 par Germain Gautier, ou Gaulthier (1571-?), dont les plans furent revus par Salomon de Brosse. L'édifice s'assoit sur un rez-de-chaussée de granit à décor de bossages. La décoration intérieure se poursuivit pendant toute la seconde moitié du XVIIe s. avec le concours des peintres Charles Errard le Jeune (v. 1606-1689), Jean-Baptiste Jouvenet (1644-1717), Ferdinand Elle (1648-1717). La Grand-Chambre est particulièrement riche, avec ses boiseries sculptées par Pierre Dionis et son plafond peint par Noël Coypel*. En même temps que le palais du parlement s'élevèrent de nombreux hôtels particuliers pour les conseillers, la façade à deux tours de la cathédrale, les bâtiments abbatiaux de Saint-Georges, le nouveau cloître mauriste de Saint-Mélaine et le collège des Jésuites, dont la chapelle, maintenant église de Toussaints, est attribuée aux architectes Martellange (1569-1641), François Derand (1588-1644) et Charles Tourmel et dont l'intérieur s'enrichit d'un retable exécuté par deux artistes de Laval, Martinet et François Houdaut.

Après l'incendie de 1720, de nouveaux plans de la ville furent dressés par l'ingénieur Robelin, auquel succéda Jacques V Gabriel*, qui modifia la façade du parlement pour l'adapter à une place royale, avec des édifices à arcades au rez-de-chaussée et un décor d'ordre ionique colossal au-dessus. Une statue de Louis XIV (disparue) par Antoine Coysevox y fut inaugurée en 1726. Vers 1730, Gabriel conçut l'actuelle place de la Mairie, avec la tour de l'horloge, dite « le gros », entre deux ailes incurvées et avec une niche pour la statue en pied de Louis XV par Lemoyne*, inaugurée en 1754 (il en subsiste la maquette en terre cuite au musée). De nouveaux hôtels s'élevèrent, comme l'hôtel de Blossac. À la même époque, Rennes développa une production de faïences qui sont devenues aujourd'hui très rares.



La cathédrale, sauf la façade, fut reconstruite après la Révolution et ornée de stucs par Charles Langlois. L'art du XIXe s. fut aussi illustré par une audacieuse ossature métallique conçue par Labrouste pour l'ancien grand séminaire. Le musée des Beaux-Arts et le musée de Bretagne ont recueilli les souvenirs précieux de la ville à côté de riches collections de peintures anciennes.

A. P.

▸ *Bretagne / Ille-et-Vilaine.*

A. Guillotin de Corson, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes* (Fougeray, Rennes, 1880-1884 ; 5 vol.). / P. Banéat, *le Vieux Rennes* (Larcher, Rennes, 1925). / A. Meynier et M. Le Guen, *Rennes* (la Documentation fr., « Notes et études documentaires », 1966). / H. F. Buffet, *Rennes, ville d'art et d'histoire* (Archives d'Ille et Vilaine, Rennes, 1967). / J. Meyer (sous la dir. de), *Histoire de Rennes* (Privat, Toulouse, 1972). / C. Nières, *la Reconstruction d'une ville au* XVIIIe siècle : Rennes, 1720-1760 (Klincksieck, 1973). / M. de Mauny, *l'Ancien Comté de Rennes ou Pays de Rennes* (Roudil, 1974).

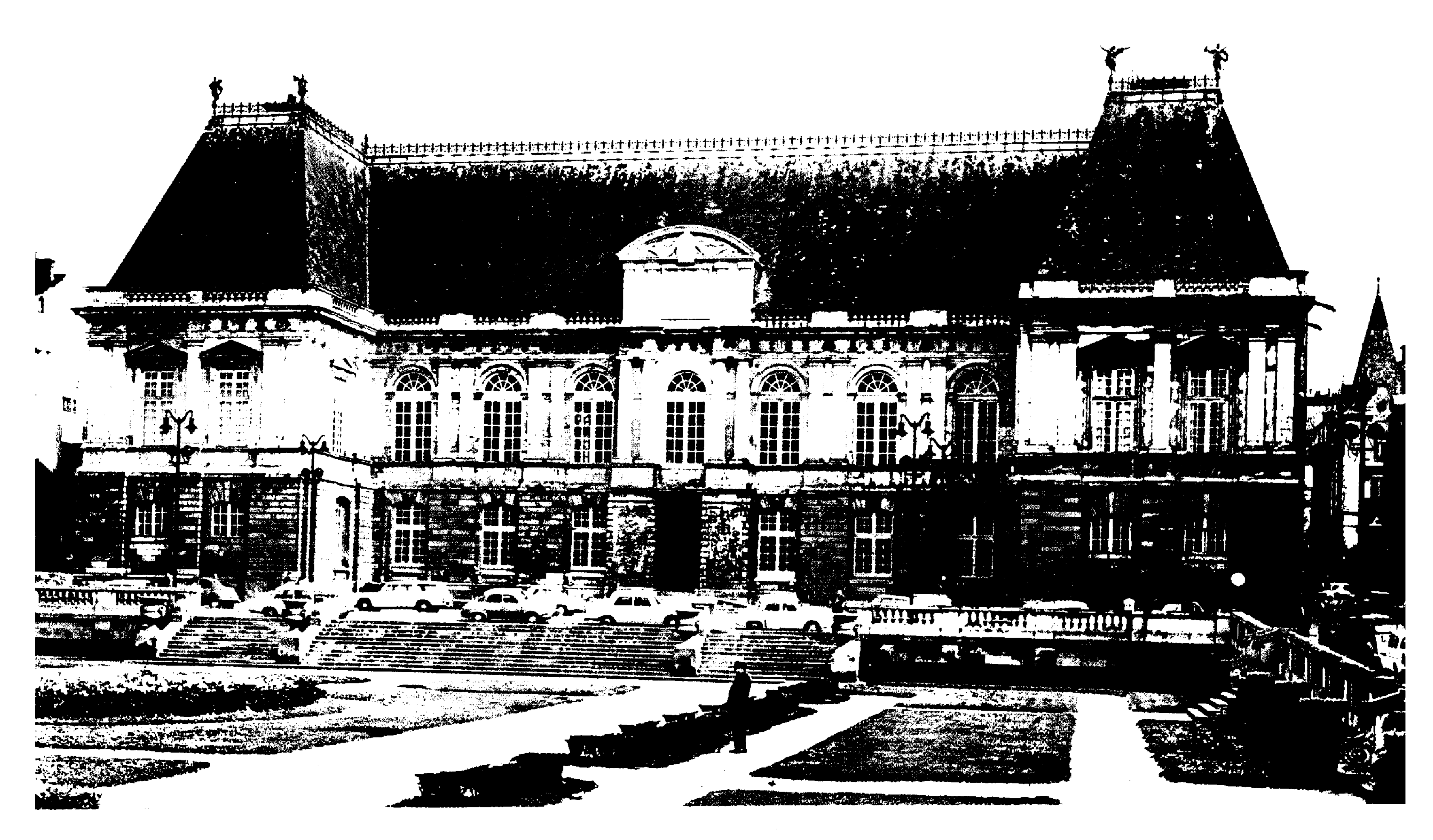
Renoir (Auguste)

Peintre français (Limoges 1841 - Cagnes-sur-Mer 1919).

Renoir occupe dans l'impressionnisme* une place prépondérante. C'est en effet à lui et à Monet* (dont il suivit l'exemple) qu'on est redevable des premiers tableaux peints selon cette technique qu'on appellera « impressionniste », dans lesquels la lumière auréole des espaces vibrants et où les impulsions du sentiment engendrent une fraîcheur atmosphérique nouvelle. Mais, à l'encontre de Monet, Renoir ne peut guère concevoir un tableau sans la présence humaine. Aussi, tout en s'adonnant au paysage, il sera avant tout un peintre de figures et plus encore le peintre de la femme. Il campera des attitudes qui font penser à Boucher, à Fragonard, mettant en valeur la grâce charnelle d'une façon exquise. Ses couleurs elles-mêmes, d'une grande finesse, participeront à l'ambiance douce-acide des motifs, que le regard des personnages, plein du désir d'amour, « sensualise ».

Fils d'un modeste tailleur limousin établi en 1844 à Paris, Auguste Renoir passe son enfance dans divers quartiers de la capitale. S'il révèle à l'école communale des aptitudes pour le dessin, il ne se montre pas moins doué pour le chant et la musique, ce qui attire l'attention de Charles Gounod, maître de chapelle de l'école, qui conseille à son père de l'orienter vers une carrière musicale. Mais M. Renoir juge plus raisonnable de tirer parti de la vocation plastique de son fils. À treize ans, celui-ci est placé en apprentissage dans un atelier où il s'applique à peindre des bouquets de fleurs sur des assiettes et tasses en porcelaine. Grâce à son habileté, il a, quelques mois après son arrivée, accompli de tels progrès qu'on lui confie les pièces les plus délicates. Mais les commandes se faisant de plus en plus rares, la fabrique qui l'emploie le licencie en 1857. Avant de trouver une situation stable dans une maison spécialisée dans la confection de stores, on le voit s'employer à divers métiers : il orne notamment des éventails et décore de peintures murales plusieurs cafés de Paris.

Le palais de justice, ancien palais du parlement de Bretagne construit à partir de 1618 (façade modifiée après 1720).



Ayant fait de substantielles économies, Renoir peut donner suite à son rêve le plus cher : suivre les cours de l'École nationale des beaux-arts. Reçu, au début de 1862, au concours d'admission, il s'inscrit à l'atelier de Charles Gleyre (1806-1874). Bien qu'élève studieux, ses professeurs le jugent indiscipliné, lui reprochant des hardiesses de style inhabituelles en ce lieu. Agacé par ses couleurs vives et sa manière réaliste de voir le motif, Gleyre lui demande un jour : « C'est sans doute pour vous amuser que vous faites de la peinture ? — Mais certainement, répond Renoir ; et si ça ne m'amusait pas, je vous prie de croire que je n'en ferais pas. » À l'automne de 1862, Renoir se lie d'amitié avec Alfred Sisley, Claude Monet et Frédéric Bazille, nouvellement entrés dans l'atelier Gleyre. Tous les trois professent ouvertement leur admiration pour les peintres anticonformistes de l'époque. C'est grâce à Monet que Renoir et ses nouveaux amis prennent connaissance de ce qui se trame dans l'art, car Monet a été à bonne école : il a connu Boudin* et Jongkind*, les peintres de plein air, ainsi que Camille Pissarro, et il s'est aventuré à la brasserie des Martyrs, lieu de rencontre des partisans du réalisme*, disciples de Courbet*. L'équipe qui allait dix ans plus tard constituer le noyau des impressionnistes se trouve réunie lorsque Bazille, au bout de quelques mois, présente à ses camarades Cézanne* et Pissarro, qui travaillent à l'académie Suisse. Il serait cependant juste de rappeler que Renoir n'est pas, à cette époque, à la pointe du combat pour l'art nouveau. Tant s'en faut. Son désir de sortir des chemins battus est plus apparent dans ses propos que dans ses peintures. Certes, son talent et son intuition lui ont permis d'éviter les poncifs académiques, mais il n'en reste pas moins attaché à certaines valeurs traditionnelles ; aussi se rend-il souvent au Louvre pour faire des copies des peintres français du XVIIIe s., qui ont sa préférence.

Gleyre ayant fermé son atelier en janvier 1864, Renoir passe un dernier examen à l'École des beaux-arts et n'y remet plus les pieds. Il se rend alors, sur l'initiative de Monet et en compagnie de Sisley et de Bazille, à Chailly-en-Bière, près de Fontainebleau, pour peindre d'après nature. Il y rencontre d'abord Narcisse Diaz de la Peña, puis Théodore Rousseau, Corot* et enfin Charles François Daubigny et Millet* (v. Barbizon *[école de]*). Au Salon de 1864, Renoir est accepté et figure au catalogue comme élève de Gleyre. Par la suite, il n'aura pas toujours cette chance, alors même qu'il évitera d'envoyer ses toiles les plus audacieuses. Si son art ne tourne pas encore le dos à la tradition, il laisse déjà apparaître cette grâce teintée de sensualité qui imprégnera toute son œuvre. Des accents modernes, surtout visibles dans ses portraits, se font sentir dès 1866, mais ils sont plus empruntés au réalisme de Courbet qu'à l'exaltation de la lumière des peintres du plein air (*Diane chasseresse*, 1867, National Gallery of Art, Washington). Pour lui voir franchir le pas décisif, il faut attendre l'année 1869, lorsque, ayant rejoint Monet à Bougival, il exécute avec ce dernier plusieurs versions d'une guinguette, *la Grenouillère* (par exemple : collection Reinhart, Winterthur). Comme lui, il analyse alors le phénomène lumineux avec des yeux neufs, employant des procédés nouveaux, tels que la suppression des détails et la fragmentation de la touche.

Sans que les deux peintres s'en rendent compte, leur manière d'interpréter la nature en abandonnant le contour donne le signal au grand mouvement qui va révolutionner la peinture : l'impressionnisme. Depuis quelques années, Renoir vit dans la plus grande détresse matérielle, n'arrivant à subsister que par la générosité de quelques amis et surtout de Bazille, qui jouit d'une certaine aisance. Au café Guerbois, où il retrouve Cézanne, il a fait la connaissance de Degas*, de Zola*, de Louis Edmond Duranty (1833-1880). Discret, il écoute plus qu'il ne participe aux discussions animées qui s'établissent entre ces fins causeurs. Après la guerre de 1870, qu'il fait dans les chasseurs à cheval, Renoir rencontre Paul Durand-Ruel (1831-1922), qui deviendra son marchand, ainsi que le critique Théodore Duret (1838-1927). De cette époque date le tableau *la Rose* (musée du Louvre, salles du Jeu de paume), qui représente une jeune femme, la poitrine dénudée, tenant à la main une rose. On peut, pour la première fois, y voir l'image que Renoir donnera de la femme : corps épanoui, visage rond aux yeux légè-



La Balançoire. 1876. (Musée du Louvre.)

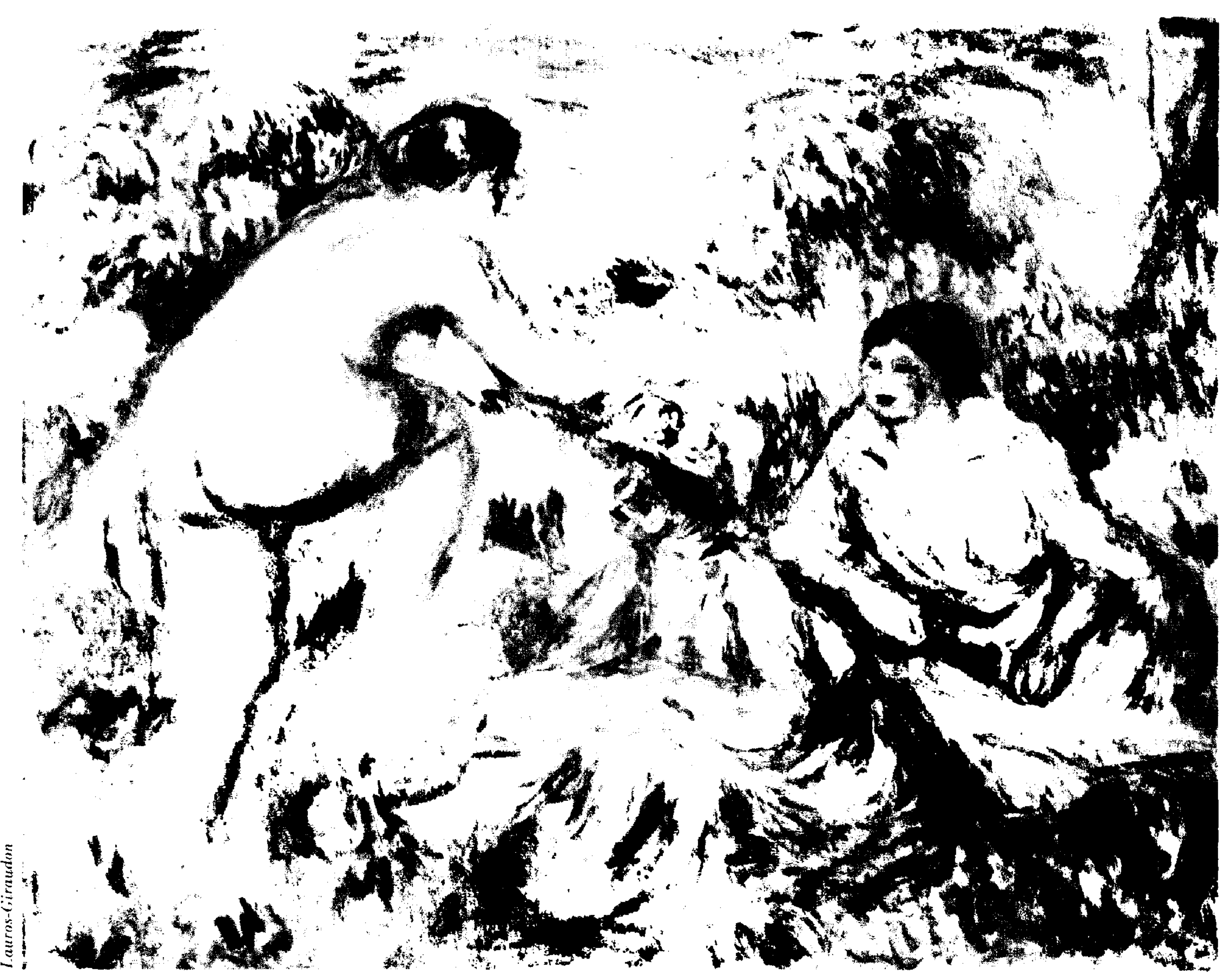
rement bridés et en amande, avec un rien d'innocence dans l'attitude. Il avouera : « Un sein, c'est rond, c'est chaud. Si Dieu n'avait créé la gorge de la femme, je ne sais si j'aurais été peintre. »

En 1874, il participe à la première exposition des impressionnistes, qui se tient boulevard des Capucines. Les toiles de Renoir sont, comme celles de ses amis, vivement critiquées, mais des amateurs se présentent pourtant : un employé de ministère du nom de Victor Chocquet (1821-v. 1898), dont il fait le portrait, puis l'éditeur Georges Charpentier (1846-1905), qui lui achète un tableau et lui commande des portraits de famille (*Mme* Charpentier et ses enfants, exposé avec succès au Salon de 1879 ; Metropolitan Museum, New York). Renoir, en plein élan, peint durant ces années ses meilleures toiles. Elles exaltent la beauté du corps humain et l'harmonie de la nature, mettent l'accent sur le bonheur de vivre : *la Loge* (1874, Tate Gallery, Londres), *le Moulin de la Galette* et *la Balançoire* (1876, musée du Jeu de paume). Des visages lui inspirent ces tableaux lumineux dans lesquels il fait affleurer le charme secret de la femme (*la Liseuse*, v. 1875-76, musée du Jeu de paume) ; il peint *les Canotiers à Chatou* (1879, National Gallery of Art, Washington), reflet chatoyant des loisirs de plein air sur la Seine.

Mais bientôt Renoir met, pour un temps, fin à sa période impressionniste, estimant ne pouvoir aller plus loin dans cette voie. Ce retour à la tradition classique s'accomplit au cours d'un voyage en Italie (1881-82) où, après Venise, il découvre à Rome les fresques de Raphaël, à Naples la peinture pompéienne. Estimant qu'il ne sait « ni peindre ni dessiner », il s'attache désormais à la qualité du dessin, à figurer les détails, à rendre plus précis le contour des formes, plus nets les volumes. Une bonne part de ce qui faisait le charme de sa peinture est en même temps abandonné. Ses tons deviennent sévères et sa lumière froide, la féerie n'anime plus son art. Cette période, que l'on a appelée *ingresque*, est marquée par des œuvres dont on dit volontiers qu'elles sont « solides », sans plus : *les Parapluies* (1881-1886, National Gallery, Londres), *la Danse à Bougival* (1883, Museum of Fine Arts, Boston). Après avoir participé à la septième manifestation des impressionnistes en 1882, il fait, l'année suivante, une exposition chez Durand-Ruel. Parfois, il s'évade de Paris pour peindre à Guernesey, ou à l'Estaque en compagnie de Cézanne. Il n'a plus de soucis d'argent grâce à Durand-Ruel, qui s'acharne à propager ses œuvres, ainsi que celles des autres impressionnistes, en organisant des expositions à Paris, Londres, Bruxelles, Vienne et New York.

Mais, son tempérament le portant plus vers le dionysiaque que l'apollinien, Renoir se lasse des contraintes picturales qu'il s'est volontairement imposées et, après ces années de discipline, il retourne vers 1889 à ses anciennes amours. Alors naissent, dans l'éclat retrouvé, des toiles vivantes où sont rendues toutes les subtiles dispersions de la lumière. Les rayons s'accrochent aux formes, accentuent la plénitude et la fraîcheur des chairs, brouillent certaines structures en les chargeant d'un pouvoir de suggestion presque magique (*la Dormeuse*, 1897, coll. priv.).

À partir de 1898, l'artiste est atteint d'un rhumatisme articulaire qui le fait terriblement souffrir et le gêne dans son travail. Aussi décide-t-il de se retirer dans le Midi, à Cagnes, où il achète une maison (les Colettes). Le Salon d'automne de 1904 lui consacre une importante rétrospective. À partir de 1912, son état de santé empire, il ne peint qu'avec de grandes difficultés. Sa main ne pouvant plus se saisir des pinceaux, il doit avoir recours à des membres de son entourage pour les lui fixer aux doigts. Pourtant, sa production demeure abondante. Son art saisit toujours, avec le même élan communicatif, les moments les plus chaleureux de la vie, semblant même gagner en intensité colorée, car



Jeunes Femmes à la campagne. 1916. (Musée des Beaux-Arts, Besançon.)

des rouges somptueux qu'on ne lui connaissait pas font leur apparition. Renoir prend alors pour modèles les membres de sa famille : sa femme, ses enfants, Pierre, Jean et Claude, dit Coco, et aussi Gabrielle Renard, la gouvernante, qu'il immortalise en des poses diverses : *Gabrielle à la rose* (1911, musée du Jeu de paume), *Femme nue couchée* (collection Jean Walter-Paul Guillaume, 1906 ou 1908).

Vers la fin de sa vie, Renoir s'est de plus adonné à la sculpture, créant de belles pièces avec l'aide d'un jeune élève de Maillol, Richard Guino (1890-1973). Seuls un médaillon et un buste de son fils « Coco » (1907 et 1908) sont entièrement de sa main. De retour à Cagnes après un voyage à Paris, où il a encore visité le Louvre, Renoir s'éteint le 3 décembre 1919, peu après avoir prononcé ces mots : « Vite, des couleurs [...] Rendez-moi ma palette. »

C. G.

📖 G. Rivière, *Renoir et ses amis* (Floury, 1921). / D. Rouart, *Renoir* (Skira, Genève, 1954). / M. Drucker, *Renoir* (Tisné, 1955). / M. Gauthier, *Renoir* (Flammarion, 1958). / *Renoir* (Hachette, 1970). / F. Daulte, *Auguste Renoir. Catalogue raisonné de l'œuvre peint*, t. I : *Figures 1860-1890* (Durand-Ruel, Lausanne, 1971). / M.-P. Fouchet, *les Nus de Renoir* (Clairefontaine, Lausanne, 1974).

Renoir (Jean)

Metteur en scène de cinéma français (Paris 1894).

Fils du peintre Auguste Renoir, il est d'abord céramiste avant de s'intéresser au cinéma à partir de 1923. Il débute comme producteur et scénariste de *Catherine ou Une vie sans joie* (d'Albert Dieudonné, 1924), film au cours duquel il rencontre Catherine Hessling, la vedette du film, qui deviendra sa femme. Mais cette œuvre ne sera projetée publiquement qu'en 1927. Le cinéaste réalise entre-temps son premier film, *la Fille de l'eau* (1924), que suit *Nana* (1926, d'après E. Zola). Produit par le metteur en scène, ce dernier film est un désastre financier qui ruine Renoir. Celui-ci exécute alors un travail de commande (*Marquitta*, 1927), et est l'interprète de *la P'tite Lilie* (d'Alberto Cavalcanti, 1927) avant de réaliser *la Petite Marchande d'allumettes* (1928, d'après H. C. Andersen) : la féerie et les trucages de ce film lui confèrent une place originale parmi les autres cinéastes français. Mais c'est un nouvel échec commercial, qui contraint Renoir à tourner deux vaudevilles militaires, *Tire-au-flanc* (1929) et *le Tournoi* (1929).

Le Bled (1929), film d'aventures, est aussi une œuvre de commande où le réalisateur rend hommage au cinéma d'action américain. Il tourne ensuite deux films comme comédien et aborde le cinéma parlant avec une adaptation de G. Feydeau, *On purge bébé* (1931), qui est un succès. *La Chienne* (1931) est le premier film parlant auquel Renoir imprime réellement sa marque : c'est un hommage au comédien Michel Simon à travers la peinture d'un Français moyen dont la seule évasion, le seul rêve, est précisément la peinture. L'année suivante, *la Nuit du carrefour* (1932) adapte l'univers étrange et poétique de G. Simenon. Peut-être est-ce le fait que trois bobines en furent égarées qui donne à l'œuvre une tonalité « mystérieuse ». C'est certainement le premier film policier important du cinéma français.

Toujours en 1932, le réalisateur signe *Chotard et compagnie* et surtout *Boudu sauvé des eaux*, où il dirige de nouveau M. Simon, dans un rôle de clochard anarchiste. Le cinéaste oppose la liberté du vagabond au confort de la petite bourgeoisie parisienne de l'époque, dans une sorte de désordre lyrique qui surprend : le film est un échec commercial cuisant.

Madame Bovary (1934) en est un aussi. Prenant du recul par rapport au roman et au style de Flaubert, Renoir adapte le livre sous la forme d'une comédie tragique où les personnages sont volontairement utilisés comme des héros de théâtre. Cet antiacadémisme choque les partisans de la fidélité à une œuvre écrite, et Renoir ne doit qu'à l'estime de Marcel Pagnol de pouvoir réaliser *Toni* (1934).

Tourné dans le midi de la France, « là où la nature détruisant l'esprit de Babel sait si bien opérer la fusion des races », comme il est dit dans le prologue, le film constitue la première œuvre néo-réaliste de la production française. Tourné en majorité par des acteurs non professionnels, *Toni* unit le quotidien à la tragédie dans une atmosphère onirique et ensoleillée.

L'année suivante, Jean Renoir rencontre Jacques Prévert. De la collaboration entre les deux hommes naît *le Crime de monsieur Lange* (1935), qui amorce un tournant dans l'œuvre du cinéaste où les préoccupations sociales vont désormais occuper une place essentielle. Féerique, *le Crime de monsieur Lange* doit autant au brio caustique de son dialogue qu'à l'invention poétique de sa mise en scène, spontanée, presque improvisée. C'est un conte philosophique dirigé contre le capitalisme, qui porte la marque du Front populaire.

La vie est à nous (1936), produit pour la propagande électorale du parti communiste, est l'un des premiers films militants français ; il est rempli de documents d'actualités et de discours politiques auxquels se mêlent des scènes jouées. À sa sortie, les spectateurs qui vont le voir ne payent pas leur place, mais s'abonnent en échange au journal *Ciné Liberté*, spécialement créé pour la circonstance. Curieusement, la véritable carrière commerciale de *La vie est à nous* ne commencera qu'à la fin de 1969 et sera la conséquence probable des événements de mai 68.

Après son moyen métrage *Une partie de campagne* (1936), Renoir adapte Gorki (*les Bas-fonds*, 1936), puis réalise ce qui demeure aujourd'hui encore son œuvre la plus connue : *la Grande Illusion* (1937). Ce film illustre, à travers une histoire d'évasions, les souvenirs d'aviateur et de prisonnier de 1914-1918 de J. Renoir ; c'est l'œuvre de Renoir où la psychologie occupe la plus grande place. Le film, boycotté

lors de sa sortie, a connu une réédition triomphale.

En 1937, le metteur en scène donne *la Marseillaise*, que finance une souscription de la C. G. T., et qui ressemble moins à un film à costumes qu'à une sorte de montage d'actualités sur la Révolution française, à laquelle va la sympathie du cinéaste.

Ce dernier adapte en 1938 Zola pour la seconde fois : *la Bête humaine* est avant tout le portrait d'une femme, de la femme, qui révèle l'actrice Simone Simon. Après cette œuvre naturaliste, Renoir tourne alors son « film maudit », *la Règle du jeu* (1939). Ce « drame gai » est aujourd'hui reconnu comme le chef-d'œuvre de Renoir. Cette minutieuse description des bourgeois de l'époque est accueillie par des huées avant d'être interdite en septembre 1939 par la censure militaire. Motif : *la Règle du jeu* est démoralisante. Démoralisante pour la classe visée par le film, parce qu'elle a confusément deviné que, sous les allures de blague entre copains qu'affiche *la Règle du jeu*, perce une critique acerbe du mode de vie des Français nantis, dans laquelle on peut lire, prémonitoire et fatidique, l'annonce de la défaite de 1940.

Renoir, une fois de plus déçu, part pour l'Italie, où il commence *la Tosca* (1940), mais l'entrée en guerre de l'Italie l'empêche de filmer plus de cinq plans. Le film sera terminé par Carl Koch. Le cinéaste revient alors à Paris, où il exécute plusieurs travaux pour le Service cinématographique des armées, puis descend dans le Midi. C'est là qu'il reçoit du metteur en scène Robert Florey une lettre l'invitant à se rendre aux États-Unis. Il s'embarque en automne 1940.

À Hollywood, engagé par la Twentieth-Century-Fox, Renoir tourne *l'Étang tragique* (*Swamp Water*, 1941). Le réalisateur définira plus tard sa période américaine comme divisée en deux parties : « Quelques essais dans les grands studios et d'autres avec des indépendants. » À Hollywood, le film provoque une (petite) révolution : c'est en effet la première fois qu'un grand studio admet l'idée qu'on puisse tourner des extérieurs en décors naturels et non pas devant des toiles peintes. Jean Renoir réalise ensuite *Vivre libre* (*This Land is Mine*, 1943), dans lequel il veut dévoiler aux Américains un visage peu connu de la France occupée. La mise en scène en est plus didactique qu'inspirée, et le film, qui étonne Hollywood, déchaînera l'hostilité à sa sortie en France.

Second film de propagande, *Salut à la France* (*Salute to France*, 1944), lui, ne provoque aucune réaction lorsqu'on le projette à Paris. Aucun commentaire, nulle allusion. Le silence. Il est cependant bien accueilli en Amérique. En 1945, Renoir tourne *l'Homme du Sud (The Southerner).* C'est le film de la liberté retrouvée : le cinéaste le réalise exactement comme il l'entend, dans la bonne humeur et la simplicité de ses films français d'avant guerre. Pour la première fois apparaît chez le cinéaste l'idée de Dieu. La mise en scène est hiératique d'une austérité « protestante ». Abandonnant les planteurs de coton qui lui ont d'ailleurs valu le prix du meilleur film à la Biennale de Venise 1946, Renoir évoque ensuite les gens de maisons chers à Octave Mirbeau dans *le Journal d'une femme de chambre* (*Diary of a Chambermaid*, 1946). C'est une tragédie burlesque, à la fois drôle et atroce, entièrement réalisée en studios, ce qui lui donne un caractère théâtral ridiculisant à merveille les bourgeois, dont l'auteur du roman se moquait à longueur de page. Dernier film américain de Renoir, *la Femme sur la plage* (*The Woman on the Beach*, 1946) ressemble à un film noir de Fritz Lang, avec en plus cette chaleur humaine, ce feu qui couve sous les cendres de l'apparence qui sont typiques des films de Renoir, lorsqu'il se sent libre de les tourner selon son cœur.

La pureté, la simplicité, la netteté intransigeante qu'a acquises le réalisateur, on les retrouve dans les couleurs mordorées de l'Inde quand il ramène de ce pays *le Fleuve* (*The River*, 1950). Naissance et mort s'y rencontrent en un ballet de symboles métaphysiques et de métaphores limpides qui nous révèlent, chatoyante et déchirée, l'Inde sans folklore.

Le folklore, que Renoir déteste, a été évoqué à la sortie du *Carrosse d'or* (1952, d'après P. Mérimée). C'est refuser d'en voir la gravité profonde. Le film est un nouvel échec, qui permet à Renoir de mettre en scène au théâtre d'Arles le *Jules César* de Shakespeare (1954), avant de faire sa rentrée dans les studios français avec *French Cancan* (1955), qui sera son dernier succès. En effet, ni *Orvet*, la pièce qu'il écrit et monte en 1955, ni *Éléna et les hommes* (1956), ni *le Testament du docteur Cordelier* (1959, son unique essai de fantastique) ne lui ramènent la faveur du public. *Le Déjeuner sur l'herbe* (1959) et *le Caporal épinglé* (1962) sont mieux accueillis. Sept ans plus tard, Jean Renoir donne en quelque sorte son testament filmé dans une bande à sketches réalisée pour la télévision : *le Petit Théâtre de Jean Renoir* (1969) est à la fois une mise en scène et, sur scène, une mise en jeu du cinéaste, qui présente lui-même les sketches pour mieux y réfléchir.

Juvénile comme une première œuvre, ce film en couleurs splendides, insolent et serein comme tout film de Renoir, célèbre les noces du spectacle et de la vie. Y a-t-il un style Renoir ? Il y en a un : on ne le voit pas parce qu'il est en avance et se cache pudiquement derrière sa modeste perfection. Comme chez Stendhal.

M. G.

📖 A. J. Cauliez, *Jean Renoir* (Éd. universitaires, 1962). / P. Leprohon, *Jean Renoir* (Seghers, 1967). / A. Bazin, *Jean Renoir* (Champ libre, 1971). / J. Renoir, *Ma Vie et mes films* (Flammarion, 1974) ; *Écrits, 1926-1971* (Belfond, 1974). / C. Beylie, *Jean Renoir* (Cinéma d'aujourd'hui, 1975).

Renonculacées

▶ Ranales.

renseignement (aviation de)

Partie de l'aviation militaire ayant pour mission de recueillir des informations concernant un adversaire de façon à en surveiller les activités, à éclairer les forces amies et à les guider dans leur action propre.

Selon l'étendue de la zone d'action des avions utilisés pour ce recueil du renseignement, on parlera d'*observation* pour les distances courtes ou de *reconnaissance* tactique ou stratégique pour les plus longues. Les avions destinés au renseignement ont beaucoup évolué, à la mesure des progrès de l'aéronautique. Il en va de même des moyens utilisés pour le recueil de l'information : limités, à l'origine, à la seule vue du pilote, ils ont vite bénéficié de la photographie aérienne, d'abord de jour, puis de nuit ; enfin, la nature des informations recherchées s'est diversifiée, surtout depuis 1945, ce qui a provoqué l'apparition de nouvelles techniques.

1914-1918, naissance de l'aviation d'observation

L'invention des ballons a permis dès 1794 d'utiliser cet observatoire élevé à des fins militaires ; des détachements d'aérostiers ont fait partie des divisions en campagne jusqu'en 1918. Il était naturel que les militaires aient vu dans les succès sportifs de l'aviation des années 1908 et 1909 la possibilité de son adaptation à des tâches d'observation ; c'est pour cette fonction que l'avion a, pour la première fois, été introduit dans les armées en 1910 à l'occasion des manœuvres de Picardie. La Première Guerre mondiale allait montrer ses avantages sur le ballon captif. L'avion permettait en effet le survol des positions et même des arrières de l'ennemi, et c'est pour tenter d'empêcher ce dernier d'utiliser ses avions d'observation que l'aviation de chasse a été créée.

L'essentiel de l'histoire aérienne de cette guerre se ramène à la recherche désespérée par les deux adversaires d'une supériorité locale aveuglant l'observation ennemie et procurant à l'artillerie amie une efficacité incomparable, grâce à l'excellence du réglage des tirs par les avions. Étant donné le caractère statique de cette guerre de tranchées, c'est surtout l'observation — à vue et photographique — qui a été déployée. La reconnaissance plus lointaine est restée secondaire, sauf à la fin du conflit, où les Alliés, en raison de leur supériorité, ont pu rendre sa valeur au mouvement.

Conflits de doctrines après 1918

Après 1918, les opinions s'affrontent entre deux points de vue : d'un côté, les représentants des forces terrestres, ne voyant dans l'aviation qu'un auxiliaire du combat au sol, préconisent l'effort sur l'aviation d'observation et la chasse de protection, ces moyens étant affectés organiquement aux grandes unités terrestres ; de l'autre, les aviateurs, sans nier l'intérêt de cette aviation de coopération, demandent que l'on fasse la part la plus belle à l'aviation offensive de bombardement. Tout l'entre-deux-guerres est l'occasion de discussions à ce sujet dans tous les pays. En France, où l'aéronautique dépend du ministre de la Guerre, l'aviation de coopération a la priorité jusqu'en 1934, date de création d'une armée de l'air indépendante dont une des premières décisions sera de modifier la doctrine : en 1936, 41 p. 100

des appareils militaires français sont du type « observation » (Potez « 25 » et « 29 », Breguet « 27 »), il n'existe aucun avion de reconnaissance à grand rayon d'action et on ne compte que 25 p. 100 d'avions de bombardement ; les 34 p. 100 restants sont des monoplaces de chasse légers. De nouveaux programmes lancés en 1933 et 1936 nous donneront des avions plus modernes : les Mureaux « 117 » pour l'observation, Potez « 63-11 » et Bloch « 175 » pour la reconnaissance ; mais en 1939 leur nombre n'aura pas encore dépassé quelques dizaines.

1939-1945, le plein essor de l'avion de reconnaissance

La Seconde Guerre mondiale est avant tout une guerre de mouvement, et les quelques ballons d'observation « modernes », encore conservés par certains pays, disparaissent définitivement dans la tourmente de la Blitzkrieg. La Wehrmacht en enseignera la tactique à ses adversaires, qui l'adopteront à leur tour : les troupes au sol sont éclairées par une aviation d'accompagnement nombreuse constituée de nombreux petits avions, les « mouchards » (Henschel « 126 », Heinkel « 70 » ou Fieseler-Storch) travaillant par radio en étroite collaboration. L'ensemble des forces terrestres et de ces petits avions collant à la manœuvre est protégé par une couverture d'avions de chasse. En avant, préparant l'arrivée des forces de surface, des avions de reconnaissance, bimoteurs dérivés des bombardiers moyens Heinkel « 111 », Dornier « 17 », recueillent les informations nécessaires à la tenue à jour d'une situation générale.

Ainsi apparaît dès 1940 ce qui sera de pratique courante chez tous les belligérants : une aviation d'observation nombreuse affectée à l'armée de terre et composée d'avions légers — ce sera le « Piper-cub » chez les Américains — et une aviation de reconnaissance relevant du théâtre d'opérations et mettant en œuvre des avions à long rayon d'action très rapides. Ceux-ci, au contraire des avions de chasse ou de bombardement, opèrent isolément ; pour améliorer leurs performances, on supprime tout armement défensif, leur protection résidant dans leur vitesse. On est ainsi conduit à choisir, comme avion de reconnaissance, le meilleur avion de chasse du moment : tels seront entre autres les « Mosquito » britanniques, les « Mustang P. 51 » ou les « Lightning P. 38 » américains, auxquels s'ajouteront, le cas échéant, des bombardiers légers rapides qui ont l'avantage de pouvoir emporter de nombreuses caméras et de longs rouleaux de films. Ces avions opèrent soit par incursion rapide et à basse altitude sur des points précis, quand la zone à survoler est très dangereuse, soit en altitude et en prenant des films de larges zones capables de fournir une couverture cartographique dans les zones peu défendues. Parfois, les avions de reconnaissance sont accompagnés d'une escorte de chasse pour les protéger. De 1940 à 1945, la guerre a donné un développement considérable à la recherche du renseignement à partir de films photographiques. Les centaines de clichés rapportés à chaque mission ont nécessité la mise au point de moyens appropriés d'exploitation au sol. Des laboratoires équipés de machines automatiques de développement et de tirage en chaîne ont permis de livrer les clichés d'une mission dans un délai de l'ordre de l'heure ; des équipes spécialisées d'interprétateurs-photos étaient capables d'analyser ces clichés et d'identifier les objectifs en quelques heures. De nombreuses régions du globe pour lesquelles on ne disposait pas de cartes ont été ainsi l'objet de couvertures photographiques, et vers la fin de la guerre toute avance des forces terrestres était systématiquement précédée d'une couverture photographique à grande échelle largement diffusée aux unités.

Évolution des moyens de recueil du renseignement depuis 1945

Après avoir longtemps employé des avions légers, les forces terrestres, à qui sont définitivement rattachés les moyens d'observation, ont adopté l'hélicoptère à partir de 1955. Quant aux avions de reconnaissance, toujours choisis parmi les meilleurs du moment, ils sont tous équipés de réacteurs et dérivés des avions de chasse ; tels sont les « Mirage III-RD », dérivés du « Mirage III-E », ou le « Phantom-RF4 » par exemple. On peut dire que désormais la plupart des avions tactiques supersoniques donnent lieu à une version de reconnaissance.

Les *moyens techniques de recueil* font toujours la part belle à la photographie, dont les caméras sont de plus en plus perfectionnées. La photo de nuit est de pratique courante grâce à l'utilisation de cartouches éclairantes. Mais à la photo sont venues s'ajouter les prises de vues par détection infrarouge, qui évitent l'emploi de tout éclairage, et surtout les radars à très haute définition, qui ont l'avantage de pouvoir fonctionner dans les nuages. Les contraintes de la guerre du Viêt-nam (1965-1973) ont également conduit à la mise au point de caméras de télévision fonctionnant à très bas niveau de lumière : une nuit claire suffit pour obtenir des images très exploitables. On rappellera enfin pour mémoire qu'au Sud Viêt-nam, où il n'existait pas de chasse adverse, les Américains ont utilisé pour la reconnaissance de nuit des avions de transport équipés de projecteurs puissants et d'armes sur tourelle permettant d'attaquer immédiatement tout ennemi découvert.

La surveillance aérienne réciproque des grandes puissances

L'avion de reconnaissance, pour opérer convenablement, doit survoler la zone que l'on veut étudier ; cela ne se conçoit évidemment qu'en temps de guerre ou de crise, mais se révèle plus délicat en temps de paix. Les Américains ont bien utilisé des avions Lockheed « U-2 » que leur altitude de vol mettait à l'abri des réactions des pays survolés. Mais, le 1er mai 1960, un « U-2 » piloté par le lieutenant Francis Gary Powers s'abattait près de Sverdlovsk, atteint, semble-t-il, par un missile sol-air soviétique « SAM 2 ». La reconnaissance clandestine n'était plus acceptable. Les satellites sont venus prendre la relève des avions grâce à l'invulnérabilité que leur procure l'espace et à l'inexistence d'un droit international interdisant les survols spatiaux. Rien n'a été divulgué sur les moyens et les méthodes utilisés par les satellites-espions « Midas » *(Missile Defense Alarm System)* et « Samos » *(Satellite and Missile Observation System)* américains lancés dès 1960-61 ou « Cosmos » soviétiques, dont le prototype a été mis en orbite en 1962. On sait seulement que certains satellites sont récupérés quelques jours après leur départ, ce qui suggère qu'ils sont équipés de caméras photographiques dont les films sont développés après leur vol. On sait également que certains de ces satellites sont équipés de détecteurs infrarouges capables de déceler les flammes de fusées lors de leur lancement ; ces satellites sont destinés à fournir une alerte précoce. Malgré l'intérêt des informations ainsi recueillies, il n'est pas sûr que les satellites suffisent à fournir aux gouvernements intéressés tous les renseignements dont ils ont besoin, notamment en cas de crise : les détails que peuvent révéler les satellites restent en effet d'assez grandes dimensions. Pour éviter toute surprise par défaut d'attention et pour pouvoir suivre l'évolution d'une situation sur le terrain, il faut disposer de moyens plus précis. L'un de ceux-ci est fourni par l'écoute des signaux radioélectriques émis par l'adversaire éventuel (transmission, radars, etc.) ; ces signaux se propagent à longue distance et il est possible de les écouter à partir d'un poste situé hors des frontières ; l'altitude accroissant la portée, on a été amené à équiper spécialement des avions volant à haute altitude et naviguant parallèlement aux frontières : on parle alors d'*avion de surveillance électronique*.

Pour suivre instantanément le développement d'une situation sur le terrain en cas de crise, il n'existe pas encore de meilleur moyen que de survoler la zone intéressée et de la photographier ; les clichés rapportés ont une valeur certaine pour l'action diplomatique. Encore faut-il que l'appareil revienne de mission, donc qu'il soit invulnérable à la chasse et aux missiles sol-air. C'est probablement dans ce but que les Américains ont construit le Lockheed « SR. 71 » et les Soviétiques le « MIG-23 », capables tous deux de voler à Mach 3 à 30 000 m d'altitude. Un autre moyen de reconnaissance clandestine qui semble politiquement toléré est constitué par des missiles guidés à distance, sans pilote à bord : ce sont les *drones* ou leurs successeurs, les avions sans pilote guidés de loin, très étudiés en 1973-1975 par les Américains, qui les appellent *Remotely Piloted Vehicles* (RPV). Enfin, il n'est pas exclu qu'une bonne surveillance puisse être effectuée à partir de satellites habités du type « Skylab » dont la taille permet l'emport de caméras de grandes dimensions, ce qui, conjugué avec une orbite basse, permettrait d'obtenir des clichés très détaillés.

Dans une situation fondée sur l'équilibre des dissuasions entre les grandes puissances, l'obtention de renseignements appropriés reste d'une impérieuse nécessité. Les moyens de plus en plus perfectionnés mis au point pour la recherche, par l'aviation de reconnaissance, du renseignement en temps de guerre peuvent sans doute être utilisés en temps de crise dans un but politique précis : cela a été le cas lors de la crise de Cuba, au Viêt-nam après l'arrêt des hostilités et lors de la quatrième guerre israélo-arabe de 1973. Mais il n'est pas toujours possible de survoler un terri-

toire hostile ; d'autres moyens doivent alors être prévus pour assurer une information capitale afin d'éviter toute surprise et de maintenir l'équilibre sur lequel est actuellement fondée la paix mondiale.

Les caméras aériennes

De même principe que les appareils photographiques utilisés au sol, les caméras aériennes ont des caractéristiques très particulières dues aux conditions d'emploi. De nos jours, les caméras sont fixes à bord, et la visée est faite par le pilote qui manœuvre l'avion. Pour obtenir des clichés détaillés malgré la distance de prise de vue, il faut utiliser de longues focales : de 10 cm à 1 m. La luminosité d'un objectif étant proportionnelle à l'inverse du carré de la distance focale, il faut associer à ces longues focales des objectifs de grand diamètre : ainsi, il faut un objectif de 12,5 cm pour obtenir une ouverture de F : 8 avec une focale de 1 m.

Le champ de l'appareil, dépendant de la focale et de la géométrie du fût, est assez limité pour des raisons d'encombrement ; grâce à des systèmes de balayage par miroir, on parvient cependant à réaliser des clichés de 180° de champ d'horizon à horizon pour une vue prise latéralement ; ces clichés comportent des déformations. Un autre moyen plus classique d'obtenir de grandes surfaces de prise de vue est de grouper plusieurs caméras dont les axes optiques sont décalés. Les avions de reconnaissance emportent ainsi jusqu'à six caméras dans le nez du fuselage. Les objectifs sont d'une très grande qualité et ont un grand pouvoir séparateur, de façon que les clichés puissent révéler de très petits détails, de l'ordre du décimètre.

Le plus grave problème est posé par la vitesse de vol des avions, qui, malgré la vitesse de prise de vue, conduit à un « filé » de la photo nuisant à sa netteté. Les caméras dites « à compensation de filé » utilisent un magasin de pellicule dont l'embase portant le film est déplacée convenablement au moment de la prise de vue. En raison de la vitesse, la cadence de prise de vue doit être grande ; si le format est grand, comme dans les anciennes caméras, les mécanismes d'entraînement ont trop d'inertie pour suivre les cadences nécessaires.

Tout cela a conduit depuis 1965 à l'adoption de caméras de format ramené à 12 cm × 12 cm ; les objectifs ouvrent à F : 2, les obturateurs fonctionnent au 1/1 000 de seconde au moins et la cadence atteint 4 à 5 images par seconde. La compensation de filé est adoptée. Grâce à la qualité des objectifs et des films, la définition des clichés est aussi bonne que pour les anciennes caméras de format classique 22,5 cm × 22,5 cm. La petite taille de ces nouvelles caméras facilite leur installation sur les avions de chasse d'où sont tirées les versions de reconnaissance.

P. L.

▶ *Aviation / Chasse aérienne / Renseignement (service de) / Satellite artificiel.*

renseignement (service de)

Organisme chargé d'informer les pouvoirs publics ou le commandement militaire sur les moyens et possibilités de tous ordres de certains pays étrangers.

Les services de renseignement remontent à la plus haute antiquité. Tous les hommes au pouvoir se trouvent en effet dans la nécessité d'être informés de ce qui se passe et se prépare autour d'eux, de connaître les points faibles et d'apprécier les lignes de forces de leurs adversaires ou concurrents éventuels. Au VIe s. avant J.-C., le sage chinois Sun Zi (Sun Tse), auquel se réfère fréquemment Mao Zedong (Mao Tsö-tong), constate déjà que, « grâce à une connaissance préalable..., le prince éclairé et le général avisé battent l'ennemi chaque fois qu'ils le rencontrent... ». En 1955, une commission américaine concluait que « le renseignement concerne toutes les choses qui devraient être connues avant l'élaboration d'une ligne de conduite ». À vingt-cinq siècles de distance, ces deux affirmations soulignent la primauté du renseignement dans sa relation préalable à l'action.

La recherche du renseignement s'est cantonnée longtemps au domaine militaire. Après la célèbre sentence de Blaise de Monluc (1502-1577) : « Si l'ost savait ce que fait l'ost, l'ost battrait l'ost », il est facile d'en trouver de nombreux exemples, notamment dans les campagnes napoléoniennes, où la qualité du renseignement fut une exigence prioritaire de la stratégie de l'Empereur. C'est au cours du XIXe s. que les services de renseignement, d'abord limités aux ambassades et aux missions officielles à l'étranger, reçoivent une organisation permanente dans les armées. Leur action se borne d'abord à la recherche de renseignement sur les forces étrangères, dont l'exploitation comme la demande appartiennent au haut commandement. À cette fonction principale s'ajoute bientôt le *contre-espionnage*, c'est-à-dire la connaissance des services étrangers et la détection de leurs agents à l'étranger ou sur le sol national. Au cours des deux guerres mondiales, le caractère de plus en plus totalitaire des conflits étend le domaine du renseignement à l'ensemble des activités nationales, notamment à leurs composantes *économiques* (qui conditionnent la production d'armement) et *psychologiques* (qui affectent le moral et donc le potentiel des armées). Depuis 1945, l'accroissement spectaculaire et continuel de la technicité des armements, à l'ère de l'atome, du missile et de l'électronique, a encore augmenté le domaine du renseignement de défense, qui englobe non seulement l'ensemble des données politiques, économiques et militaires, mais tout le secteur de la recherche technologique. Ce caractère global de la recherche a entraîné dans tous les pays le rattachement des services de renseignement, dits aussi « services spéciaux » ou « secrets », au plus haut échelon du pouvoir politique.

La technique du renseignement

« On n'obtient que ce que l'on recherche intelligemment », telle est la première des conditions de travail. Un service de renseignement opère essentiellement sur commande : il appartient d'abord à l'autorité compétente de définir ce qui l'intéresse, ce qu'elle veut savoir avec un ordre d'urgence, puis de désigner l'organisme qui lui paraît le plus apte à fournir la réponse. Elle lui enverra un *ordre de recherche*, mais, pour éviter toute indiscrétion, elle ne mentionnera pas explicitement le renseignement désiré, mais un *indice* facile à comprendre par un *agent* et dont la vérification conditionne ce renseignement. Cette différence est à la base de la technique du renseignement militaire, politique ou économique, qu'il soit recueilli par des agents ou par les procédés les plus divers (écoutes radio, photos aériennes, etc.). Le chef établit un *plan de renseignement* où, en fonction de ses besoins, sont inscrites les activités, les menaces et les réactions possibles d'un adversaire ; de là découle un *plan de recherche* où les renseignements sont traduits en indices très simples pour l'agent, à qui est envoyé un *ordre de recherche.* À ce schéma simplifié de l'orientation de la recherche s'ajoutent d'autres techniques pour le recueil du renseignement et notamment pour tout ce qui a trait aux agents. On entre ici dans le domaine de la clandestinité des postes S. R. à l'étranger opérant sous une couverture aussi plausible que possible, que s'efforce évidemment de démasquer le contre-espionnage adverse. Aussi, ces postes n'agissent-ils pas directement et se cantonnent-ils dans un rôle de documentation. Le maniement des agents appartient à des spécialistes travaillant dans des *antennes* subordonnées aux postes pour des missions bien définies, et implantées dans le lieu le plus favorable à leur exécution. Le recrutement des agents reste la tâche la plus complexe et s'exécute en tenant compte du choix des meilleurs postes d'observation et du recensement des individus les mieux placés pour pénétrer un milieu déterminé et qui pourront être, suivant leurs qualités, des *informateurs occasionnels*, des *correspondants à l'essai* ou des *agents immatriculés*. Les grandes affaires d'espionnage qui passionnent l'opinion publique dissimulent toujours un enchaînement de manœuvres patientes et laborieuses dont le mécanisme minutieux et quotidien n'offre initialement rien de sensationnel ; bien souvent, des mesures rigoureuses de protection du secret à tous les échelons auraient suffi à déjouer l'intrigue.

L'autre aspect du problème, d'ordre défensif, est la protection du territoire contre les recherches de l'étranger. Elle appartient à des services spécialisés relevant des ministères de l'Intérieur (tels la *Surveillance du territoire* en France ou le FBI [*Federal Bureau of Investigation*] aux États-Unis). Une liaison étroite s'impose entre les services de renseignement et ces organismes, tant pour dépister les agents adverses que pour connaître leurs méthodes et leurs objectifs.

On notera cependant que, si le rôle des agents demeure essentiel, les moyens de renseignement ont été profondément renouvelés dans les années 1960 par l'emploi systématique de la photo aérienne par avions à grande pénétration (type « U-2 » ou « SR. 71 » américains), mais aussi par celui des satellites* de surveillance. Ces derniers fournissent aux grandes puissances qui en disposent une couverture globale de la surface terrestre, permettant notamment aux Américains et aux Soviétiques la mise en œuvre d'un système de renseignements stratégiques à l'échelon intercontinental. Chacun de ces satellites (types « Cosmos » soviétiques, « Samos », « Ferret », « Midas » américains) a une mission particulière (reconnaissance photo, reconnaissance électronique, lancement de missiles, etc.).

L'exploitation du renseignement

Quand le renseignement, ou *fourniture*, revient à l'état brut à l'autorité qui l'a demandé, rien n'est pourtant terminé. Il y a d'abord le travail de vérification

et de contrôle de l'organisme central du service (dit « la Centrale »), qui comprend un ensemble de spécialistes répartis en départements fonctionnels (documentation, méthode, contrôle, etc.). Reste enfin le problème, qui comporte un facteur psychologique essentiel, de la confiance accordée par l'autorité politique ou militaire au renseignement apporté. L'un des maîtres du renseignement politico-stratégique de la Seconde Guerre mondiale, l'amiral Canaris, ne fut souvent pas cru par Hitler ou vit ses renseignements mal interprétés, telle l'annonce plusieurs fois vérifiée de la conférence alliée de Casablanca au début de 1943, que Hitler voulait situer à la Maison-Blanche à Washington.

Les services français : le S. D. E. C. E.

Ainsi nommé depuis 1947, le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage est l'héritier de la *Direction générale des services spéciaux*, créée à Alger en 1943 et dont le chef était Jacques Soustelle. Celle-ci avait regroupé le *Service de renseignements*, ou S. R., organisme militaire relevant du chef d'état-major de l'armée et que dirigeait alors le général Rivet, et le *Bureau central de renseignements et d'action* (B. C. R. A.), formé à Londres en 1941 et confié au colonel André Dewavrin (dit *Passy*) pour coordonner l'action de la Résistance. Appelé de 1944 à 1947 *Direction générale des études et recherches* (placée sous l'autorité de Passy de 1945 à 1946), le S. D. E. C. E. relève alors directement du président du Conseil (ou du Premier ministre) et a pour mission de rechercher hors du territoire national tous les renseignements et la documentation susceptibles d'informer le gouvernement. Le service est commandé par un directeur général, poste occupé par l'ancien député Henri Ribière (de 1946 à 1950), le préfet Pierre Boursicot (de 1951 à 1957), les généraux Paul Grossin (de 1957 à 1961) et Paul Jacquier (de 1962 à 1966). En 1966, à la suite des remous provoqués par l'affaire Ben Barka, le S. D. E. C. E. est réorganisé ; il est placé sous l'autorité directe du ministre des Armées et reçoit pour directeur le général Eugène Guibaud (de 1966 à 1970), puis Alexandre de Marenches. Installé à Paris, caserne des Tourelles (surnommée « la piscine »), cet organisme comprend une direction des services administratifs et logistiques où figurent notamment un service des écoles pour la formation et le recyclage du personnel et une direction de la recherche. Cette dernière regroupe tout ce qui a trait au renseignement, réseaux, agents, service d'exploitation et de décryptement, en fonction des missions prescrites par le plan de recherches fixé par le gouvernement. À cette direction est en outre attaché le service « action », qui dispose éventuellement de moyens militaires.

À cette mission d'ensemble s'ajoute, pour le S. D. E. C. E., tout ce qui concerne le contre-espionnage à l'étranger, tandis que l'action correspondante en France appartient à la *Direction de la surveillance du territoire* (D. S. T.) du ministère de l'Intérieur. Institution officielle de l'État, le S. D. E. C. E. recrute ses membres parmi les militaires et les fonctionnaires civils. En 1974, on estimait à environ 2 000 l'effectif de son personnel titulaire (non compris les agents).

L'Intelligence Service britannique

C'est au XVIIe s. que les services secrets britanniques ont acquis l'importance considérable qu'ils ont conservée depuis lors en jouant un rôle aussi discret qu'essentiel dans la politique de la Grande-Bretagne. Chargé de recueillir tous les renseignements intéressant la conduite de l'action politique, diplomatique, économique et militaire du gouvernement, l'*Intelligence Service*, ou IS, constitue une organisation entièrement autonome qui relève exclusivement du Premier ministre. Disposant d'un budget particulier alimenté tant par les crédits de l'État que par la gestion de biens qui lui appartiennent en propre, il est également chargé du contre-espionnage tant à l'étranger que sur les territoires britanniques. Durant la Seconde Guerre mondiale, du fait de la situation exceptionnelle de la Grande-Bretagne, l'IS a joué un rôle considérable quoique encore mal connu. Ses principaux services *(Military Intelligence)* furent : le MI 5, service chargé de la sécurité en Angleterre ; le MI 6, service de renseignement à l'extérieur, qui fut particulièrement efficace ; le MI 9, créé en 1940 et spécialisé dans les évasions en Europe occupée ; le *Special Operation Executive*, ou SOE, qui employa plus de 10 000 personnes et prit en compte l'appui aux mouvements de résistance ; le *Political Warfare Executive* (ou PWE), dérivé du précédent en 1941 et chargé des problèmes politiques. Depuis 1945, l'IS a été particulièrement affectée du fait de la mise en place en son sein par les services spéciaux soviétiques d'agents hautement qualifiés tels Guy Burgess et Donald Maclean, passés en U. R. R. S. en 1951, et surtout Harold A. R. Philby (dit Kim), un ancien du MI 6, qui les y rejoignit en 1963. Les agents de l'IS appartiennent à des catégories différentes : diplomatique, militaire, résidentielle, mobile et commerciale. Ses informateurs occasionnels constituent trois groupes : les *strategic* et *diplomatic agents*, recueillant tout renseignement d'ordre général et agissant s'il le faut pour protéger le personnel de service ; les *tactic agents*, accrédités dans les postes diplomatiques et spécialement chargés des problèmes de défense ; les *informateurs de guerre* enfin, qui s'intéressent plus spécialement aux détails concernant les armées. Recrutés avec le plus grand soin, les membres de l'IS, auxquels il est strictement interdit, même longtemps après, de révéler leur appartenance aux services secrets, savent allier un attachement à une tradition plusieurs fois séculaire avec une passion aussi froide que réaliste pour la cause britannique.

Les services spéciaux allemands

Dès 1750, Frédéric II élève au rang d'« appareil d'État » le service de renseignement hérité de son père. Après une période de déclin, il est remis en honneur au XIXe s. sous le nom de *Nachrichtendienst*. Sous la direction de Wilhelm Stieber (1818-1882), il aidera puissamment la Prusse de 1870-71, et sous celle du colonel Walther Nicolai, l'Allemagne de 1914-1918. Le régime nazi développera beaucoup plus encore les services spéciaux, qui, au nombre de neuf, se concurrencent et contrarient sans cesse leur action. Parmi eux on citera : le Service de renseignement militaire de l'armée, ou *Abwehr*, dirigé depuis 1935 par l'amiral Wilhelm Canaris (1887-1945) ; l'Office central de sécurité du Reich (*Reichssicherheitshauptamt*, ou RSHA), relevant de Himmler et dirigé par Reinhard Heydrich (1904-1942), puis par Ernst Kaltenbrunner (1903-1946) et coiffant en particulier la fameuse police secrète d'État, ou *Gestapo* ; le Service de renseignement des affaires étrangères, placé sous l'autorité de Joachim von Ribbentrop (1893-1946) et le Service de sécurité du parti nazi (*Sicherheitsdienst*, ou SD), dont le secteur « étranger » était dirigé par Walter Schellenberg (1910-1952). Après une lutte implacable, qui aboutit notamment à l'éviction en 1944 de l'amiral Canaris, l'ensemble des services spéciaux fut coiffé par les hommes de Himmler, qui y généralisèrent les méthodes sinistres de la Gestapo.

Tous ces services ont disparu dans le naufrage de l'Allemagne en 1945. L'un d'entre eux toutefois, le Service des armées étrangères « est » *(Abteilung fremde Heere Ost)*, chargé au grand quartier général de l'armée de terre du renseignement sur les forces soviétiques et dirigé par le colonel Reinhard Gehlen (né en 1902), sera reformé après la guerre pour le compte des Américains, auxquels Gehlen avait versé ses archives. C'est de l'*Organisation Gehlen* (dont le chef a conservé ses fonctions jusqu'en 1968) qu'est né en 1955 à Pullach im Isartal (près de Munich) le *Bundesnachrichtendienst* (BND), service de renseignement de l'Allemagne fédérale, qui comptait en 1972 environ 4 000 titulaires et dont l'école de formation est installée à Bad Ems. Aux côtés du BND, il existe deux autres services spéciaux dans l'Allemagne occidentale, le *Militärischer Abschirmdienst* (MAD), service de sécurité intérieur à la Bundeswehr, et un service de sûreté fédéral chargé de la surveillance du territoire.

Les services spéciaux soviétiques

La création des premiers services secrets de l'empire russe remonte au règne d'Ivan IV le Terrible (1533-1584), où, sous le nom d'*Opritchnina*, un réseau serré d'informateurs est créé au service du tsar. Dès sa prise du pouvoir, Lénine se hâte de substituer à son lointain successeur, l'*Okhrana* (ou « protection »), créée en 1881, une police politique dite *Tcheka* (ou commission extraordinaire), qui conservera son organisation et ses méthodes. Instituée le 20 décembre 1917 comme « les oreilles et les yeux de la guerre civile », elle mènera la « forme supérieure de lutte du parti communiste ». Conçue à l'origine pour les affaires intérieures, la Tcheka étend rapidement son action à l'extérieur de la Russie et devient un organe de renseignement, de contre-espionnage et d'intervention. En 1922, elle prend le nom de *Guépéou* (GPU), ou Direction politique de l'État. Son pouvoir étant devenu redoutable pour les dirigeants soviétiques eux-mêmes, elle est supprimée en 1934, et ses attributions sont confiées au *Commissariat du peuple aux affaires intérieures*, ou NKVD, dirigé à partir de 1938 par La-

vrenti Pavlovitch Beria (1899-1953). En 1941, le NKVD est lui-même scindé en deux organismes, le NKVD et le NKGB, Commissariat du peuple pour la sécurité de l'État chargé de tous les problèmes de renseignements à l'étranger. Désignés par les sigles MVD et MGB lorsque les « commissariats du peuple » seront devenus des ministères, ces organismes seront coiffés par Beria, dont la chute sera provoquée en 1953 par la mort de Staline. En 1954, le MGB devient KGB, ou Comité de sécurité de l'État, qui, avec le GRU (Direction principale du renseignement), service militaire relevant de l'état-major soviétique, assure la responsabilité de l'ensemble des services de renseignement de l'U. R. S. S. Le KGB est articulé en trois grands services : recherches et contre-espionnage extérieurs ; contre-espionnage intérieur ; écoles de formation, qui jouent un rôle essentiel. On estime en effet que le total des agents relevant du KGB s'élevait en 1970 à environ 150 000 personnes, dont 40 000 spécialistes de la recherche. Présent partout dans le monde, le KGB, instrument de la politique de l'U. R. S. S., agit avec la plus grande souplesse, notamment par l'existence à l'étranger d'une double filière, l'une officielle, l'autre clandestine. Le « réseau ouvert » est constitué par les représentants officiels (diplomatiques, commerciaux, ...) de l'U. R. S. S., la seconde filière, absolument indépendante d'eux, est totalement clandestine. L'une et l'autre sont tour à tour, voire simultanément, mises en œuvre en fonction du climat politique local, de la personnalité des représentants officiels de l'U. R. S. S., de la nature de l'objectif poursuivi. L'expansion mondiale de la puissance soviétique depuis 1945 a engendré un développement correspondant de ses services spéciaux, qui coiffent en outre leurs homologues dans les États du pacte de Varsovie*.

La CIA et les services américains

Sans remonter aux très secrets services de renseignement de Washington et de Franklin, ou à ceux de la guerre de Sécession, on peut admettre que c'est vers 1880 qu'apparaissent aux États-Unis les premiers organismes permanents en ce domaine. La Division d'information militaire pour l'armée, le Bureau de navigation pour la marine ont subsisté sans connaître une grande activité jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Mais, au lendemain de Pearl Harbor, le président Roosevelt créa un véritable service de renseignement qui prit en 1942 le nom d'*Office of Strategic Services*, ou OSS. Son véritable chef fut le colonel William Donovan (1883-1959) et son action fut essentielle tant en Europe, par sa branche « guérilla et résistance », qu'en Extrême-Orient. L'OSS fut dissoute en 1945, mais son service « renseignement » fut conservé et passa sous l'autorité d'une agence groupant tous les services spéciaux des États-Unis. Organisée en 1947 par le président Truman, cette agence prit le nom de *Central Intelligence Agency*, ou CIA.

Relevant du Conseil national de sécurité, la CIA assure sous une direction unique (où le diplomate Allen Welsh Dulles [1893-1969] jouera un rôle de premier plan de 1953 à 1961) une mission de coordination des services de renseignements militaires et diplomatiques. En outre, elle peut être chargée de certaines opérations secrètes de caractère politique autant que militaire pour lesquelles elle dispose d'unités de commando spécialisées, les *bérets verts*. Installée au centre de Langley près de Washington, la CIA dispose de 15 000 agents, de 100 000 correspondants et d'un budget annuel de 2 milliards de dollars environ. Elle dépouille 200 000 documents par mois environ et est équipée d'un grand nombre de traducteurs électroniques et d'ordinateurs. La puissance de son organisation, la qualité de son personnel, l'histoire déjà longue de ses interventions dans la politique américaine (crise de Cuba, Viêt-nam...) en font un organisme redoutable. C'est peut-être une des raisons qui explique le regroupement par le Pentagone en 1961, en une *Defense Intelligence Agency* (DIA), des services de renseignement des armées. La CIA ne représente donc qu'une partie des services spéciaux américains. Parallèlement à son action, s'exerce celle du *Federal Bureau of Investigation*, ou FBI, chargé de la sécurité intérieure sur le territoire des États-Unis, et qui est en outre le seul service habilité à agir en Amérique latine.

J. C. et P. D.

📖 P. Rogers, *Journal d'un officier de l'Intelligence Service* (trad. de l'angl., Éd. La Boétie, Bruxelles, 1946). / M. H. Gauché, *le Deuxième Bureau au travail, 1935-1940* (Amiot-Dumont, 1954). / M. A. Soltikow, *Rittmeister Sosnowski* (Hambourg, 1956 ; trad. fr. *Sosnowski, l'espion de Berlin*, Presses de la Cité, 1961). / P. J. Stead, *Second Bureau* (Londres, 1959 ; trad. fr. *le Deuxième Bureau sous l'occupation*, Fayard, 1966). / J. R. D. Bourcart, *l'Espionnage soviétique* (Fayard, 1962). / A. Tully, *C. I. A., the Inside Story* (New York, 1962). / A. W. Dulles, *The Craft of Intelligence* (Londres et New York, 1963 ; trad. fr. *la Technique du renseignement*, Laffont, 1964). / K. Philby, *My Silent War* (New York, 1968). / A. Brissaud, *Canaris* (Cercle du nouveau livre d'histoire, 1971).

rentabilité

De façon générale, revenu* procuré par un investissement.

Il existe de nombreuses façons de mesurer la rentabilité d'un investissement : cette mesure prend toute son importance quand il s'agit de comparer plusieurs investissements. Le problème majeur consiste à pouvoir comparer les différents flux monétaires qui naîtront du fait de l'investissement et qui seront répartis dans le temps (il est évident que la valeur de 1 franc aujourd'hui n'est pas la même que celle de 1 franc dans dix ans). Avant toute définition de la rentabilité, il est donc nécessaire de se pencher sur la possibilité de comparaison de ces différents flux monétaires à travers le temps.

L'actualisation

L'actualisation est une méthode qui permet de ramener une somme perçue dans l'avenir à une valeur à un moment donné. Pour de nombreuses raisons (risque, privation de la somme pendant une période donnée), on considère que la valeur de 1 franc aujourd'hui est égale à la valeur de *x* francs à un terme donné. Pour connaître la valeur de 1 franc à un horizon donné, on ajoute à ce franc le montant des intérêts qu'il doit produire. Ainsi la valeur de 1 franc à trois ans s'écrira : $1\,(1+i)^3 = \alpha_3$, où α_3 est la valeur de 1 franc dans 3 ans et *i* le taux d'intérêt.

À l'inverse, la valeur de 1 franc perçu dans trois ans sera :

$$\frac{1}{(1+i)^3}.$$

On peut naturellement généraliser pour des périodes diverses et des montants différents. La formule d'actualisation pour une série de revenus R_1, R_2, R_3, R_n perçus au cours des années 1, 2, 3, N s'écrira :

$$\frac{R_1}{(1+i)^1}, \frac{R_2}{(1+i)^2}, \frac{R_3}{(1+i)^3}, \frac{R_n}{(1+i)^n};$$

et leur valeur globale :

$$R = \frac{R_1}{(1+i)^1} + \frac{R_2}{(1+i)^2} + \frac{R_3}{(1+i)^3} + \cdots + \frac{R_n}{(1+i)^n}.$$

Ainsi le plus important est la détermination la plus exacte possible du taux d'intérêt, détermination qui est la base véritable de la méthode.

Définition et critère de la rentabilité

La rentabilité suppose qu'il y ait bénéfice, c'est-à-dire que la différence entre les dépenses engagées et les produits obtenus soit positive. Pour obtenir le bénéfice, il faut tenir compte de toutes les dépenses, c'est-à-dire des frais annuels d'exploitation (E_1, E_2, ... E_n) et des dépenses d'investissement (I_1, I_2, ... I_n), les produits annuels (P_1, P_2, ... P_n), étant, par ailleurs, à comparer à l'ensemble des dépenses.

Le *bénéfice global actualisé* sera :

$$B = \sum_1^n \frac{P_i - E_i}{(1+i)^n} - \sum \frac{I_i}{(1+i)^n}.$$

(L'actualisation des dépenses d'investissement est séparée dans la mesure où ces dernières peuvent être décalées dans le temps sur les dépenses d'exploitation et les produits.)

Si B est positif, l'investissement est jugé rentable. Cependant, ce critère impliquant la connaissance d'un taux d'intérêt, il est souvent opportun d'utiliser une méthode un peu différente, qui est la méthode du *taux de rentabilité absolue*. Dans cette procédure, on recherche pour quelle valeur de *i* l'expression B s'annule. Si *i* a une valeur raisonnablement choisie et habituellement obtenue avec ce type d'investissement, il y a de grandes chances pour que l'investissement étudié soit rentable : plus *i* sera bas, plus la rentabilité sera assurée ; si *i* est supérieur à ce que l'on rencontre habituellement, alors le projet est à rejeter. Cette méthode peut être utilisée pour comparer plusieurs investissements, le meilleur étant celui où *i* est le plus faible.

Cette méthode a été affinée au fur et à mesure de son usage et est devenue la méthode des *flux de trésorerie actualisée* ou « *discounted cash flow* ». En effet, la méthode précédente ne tient pas compte de la nature des capitaux utilisés (capitaux d'emprunt, capitaux propres, capitaux obtenus par émission d'actions sur le marché financier, etc.). Pour en tenir compte, on étudie cette fois non plus les dépenses et les recettes, mais les décaissements et les encaissements (cash flow) annuels. On procède de la même façon que précédemment, mais on tient compte, parmi les décaissements, des charges des emprunts. Ainsi, indirectement, grâce à cette méthode, on peut introduire l'incidence du taux d'intérêt pratiqué sur le marché (ou tout au moins celui auquel l'entreprise emprunte ses capitaux). On peut de même calculer un *taux de rentabilité interne* des capitaux

qui ont été investis dans le passé, taux qui pourra à son tour servir de crible pour le futur.

En conclusion, on peut dire que le taux de rentabilité peut varier en fonction d'éléments qui ne sont pas propres uniquement à l'investissement lui-même, mais également à la proportion de capitaux empruntés, à la nature des moyens de financement, à la durée des amortissements. Les calculs précédents ne peuvent malheureusement pas intégrer d'autres éléments importants pour la vie de l'entreprise et qui sont, notamment, la réduction de sa liquidité après un investissement lourd : éléments dont il faudra pourtant tenir compte pour la décision d'un investissement.

La rentabilité d'une entreprise

Le problème de la rentabilité d'une entreprise* est une question épineuse, car il faut trouver une base de référence : capitaux propres de l'entreprise ou ensemble des capitaux utilisés.

Deux optiques sont possibles. Pour une petite entreprise, il n'est pas exclu de fonder les calculs uniquement sur les capitaux propres en considérant les capitaux d'emprunt comme une charge à défalquer du bénéfice de l'entreprise. Pour apprécier la rentabilité d'une grande entreprise (en particulier d'une société cotée en Bourse*), on a intérêt à considérer par contre, à côté de la rentabilité des capitaux propres, la rentabilité globale de tous les capitaux, dans la mesure où, aux capitaux d'emprunt, peuvent être substitués des capitaux propres (par augmentation du capital) dont la charge peut être différente et ne peut être d'ailleurs supportée que si l'entreprise est bénéficiaire et distribue des dividendes. En ce qui concerne les produits, on peut considérer le bénéfice avant impôt, le bénéfice après impôt, le cash flow (la rentabilité sera dite alors « brute-nette » ou encore « rentabilité du cash flow »).

Le rendement des « placements »

Le rendement est « net » (par opposition à « brut ») lorsque les frais et impôts ont été défalqués du montant du revenu ; le rendement est dit « réel » (par opposition à « nominal ») lorsque l'on a tenu compte de la hausse des cours du placement ; le rendement est dit « global » lorsque l'on tient compte non seulement du revenu, mais aussi de la hausse de la valeur de placement.

Rendement des actions

Le rendement des actions s'apprécie à partir du *dividende* qui est versé aux actionnaires. Dans le cas de la France, il faut en plus ajouter un *crédit d'impôt* (l'avoir fiscal), qui est égal à la moitié du dividende. Lors d'une augmentation de capital, il faut tenir compte : 1° des actions qui ont été distribuées, lorsqu'il s'agit d'une augmentation de capital par distribution d'actions ; 2° des droits de souscription, lorsqu'il s'agit d'une augmentation de capital par souscription d'actions nouvelles.

Le rendement global aura donc pour expression

$$R_g = d + c + (D_0 - D_1) + v\,;$$

et le taux de rendement (TR_g)

$$TR_g = \frac{R_g}{C},$$

où R_g = rendement global, d = dividende, c = avoir fiscal, D_1 = cours de l'action après distribution d'actions, D_0 = cours de l'action avant distribution d'actions, v = valeur du droit de souscription ou d'attribution, C = cours de l'action au moment choisi comme période de référence.

Rendement des obligations

Le taux de rendement des obligations peut être nominal : il permet de calculer le montant qui va être versé chaque année en fonction de la valeur nominale du titre ; par exemple, une obligation d'une valeur nominale de 700 F émise à 9 % va rapporter chaque année 63 F à son souscripteur.

Le taux de rendement peut être aussi un taux réel ; ce sera alors le rapport des revenus perçus au niveau du cours de Bourse. Mais ce cours de Bourse dépend lui-même d'un taux qui est le *taux de rendement actuariel*. En effet, les obligations sont en général émises avec une prime, le prix de remboursement n'étant pas le même que le prix de souscription, mais lui étant supérieur.

Le taux actuariel tient compte de cet état de choses et aussi du fait que la prime ne sera perçue qu'au moment du remboursement (c'est-à-dire que la prime est actualisée), ainsi que des modalités de remboursement (remboursement au gré du porteur après un certain temps, remboursement par tirage au sort, etc.).

A. B.

A. B.

▶ *Investissement.*

📖 P. Massé, *le Choix des investissements* (Dunod, 1959 ; nouv. éd., 1964). / C. Depallens, *Gestion financière de l'entreprise* (Sirey, 1960, 4e éd., 1971). / R. Mazars et P. Rudelli, *Principes et pratique de la gestion financière* (Delmas, 1968 ; 2e éd., 1970). / G. Défossé, *les Valeurs mobilières* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1971). / C. Jacotey, *Principe et techniques de l'évaluation des entreprises* (Delmas, 1972). / B. Colasse, *la Rentabilité, analyse, prévision et contrôle* (Dunod, 1973).

réparation navale

Ensemble des activités ayant pour objet l'entretien et la réparation des navires et de tous engins flottants.

Les entreprises de réparation navale

L'entretien et la réparation des navires sont souvent effectués par des chantiers de construction ou, dans le cas des navires de guerre, par les arsenaux de la Marine nationale. Ils le sont aussi très fréquemment par des entreprises spécialisées implantées dans les ports et qui peuvent, dans certains cas, dépendre d'un armateur particulier. Leur outillage, leurs possibilités d'approvisionnement en matériaux et leur organisation doivent être adaptés à leur type d'activité, et les réparateurs de navires doivent être à même d'intervenir très rapidement, au besoin par un travail de nuit et des jours chômés, de façon que les avaries subies par les navires aient le moins de répercussion possible sur leur exploitation commerciale.

L'entretien des navires

L'entretien des navires doit être systématique, en particulier pour tout ce qui dépend du contrôle des autorités maritimes et des sociétés de classification. Il est désirable que les navires puissent être visités à sec tous les douze mois, et c'est une obligation légale pour les navires à passagers. Le maintien de la cote de la société de classification exige l'exécution des réparations nécessaires dans toutes les parties du navire. Cette *reclassification* est normalement effectuée tous les quatre ans, mais elle peut aussi l'être d'une manière continue, selon un programme fixé à l'avance. La reclassification comporte notamment le remplacement de toutes les tôles présentant un certain degré d'usure et dont on vérifie l'épaisseur en les perçant. Les tôles percées non remplacées sont rechargées par soudage.

La réparation des avaries subies par les navires

Un navire avarié à la suite d'un accident : collision, échouage, etc., exige parfois des opérations de sauvetage ou de renflouement comportant certaines réparations provisoires pour permettre son remorquage dans un port où il puisse être réparé définitivement. La réparation nécessite en général la mise à sec du bâtiment dans un ouvrage portuaire approprié. Les réparations n'affectant que les œuvres mortes du navire s'effectuent à quai.

Les ouvrages portuaires de réparation navale

Les principaux ouvrages portuaires utilisés pour la réparation et l'entretien des navires sont : les formes de radoub ; les docks flottants ; les cales de halage ; les grils de carénage.

• *Formes de radoub.* On dit aussi *bassin de radoub* ou *cale sèche*, le radoub étant la réparation ou l'entretien de la coque d'un navire. Une forme de radoub est un bassin étanche fermé par un et quelquefois deux bateaux-portes et qui peut être mis à sec par pompage de l'eau qu'il contient. Le navire repose sur le fond, ou *radier*, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs files d'empilages en bois, ou *tins.* S'il n'y a qu'une seule file de tins, le navire est maintenu latéralement par des pièces de bois de longueur appropriée, ou *accores.* Les formes de radoub sont équipées :

— des engins d'amarrage permettant la tenue du navire avant sa mise à sec ou après sa remise en eau ;

— des appareils de manœuvre (cabestans et treuils) utiles pour déplacer le navire lorsque l'action des remorqueurs devient inefficace ;

— des engins de levage (grues, portiques) nécessaires aux manutentions exigées par les réparations ;

— de moyens d'éclairage intensif permettant le travail de nuit.

• *Docks flottants.* Un dock est un flotteur dont la section transversale a la forme d'un U. Il comporte d'une part une partie horizontale dont le dessus, pourvu d'une ou plusieurs lignes de tins, supporte le navire, d'autre part deux parois latérales, ou *murailles.* Cet ensemble est divisé en un grand nombre de compartiments étanches dont le vidage ou le remplissage à l'eau par pompage permet de faire varier la flottabilité du dock. Les murailles, dont une partie émerge constamment, assurent sa stabilité. Elles servent en outre à supporter son équipement : grues, pompes, groupes électrogènes, etc.

Pour faire passer un navire sur le dock, on enfonce celui-ci à la profondeur convenable en remplissant d'eau des compartiments étanches. Le navire est ensuite placé au-dessus du dock, partiellement immergé. Puis, on pompe

une quantité suffisante d'eau des compartiments étanches du dock qui, en se relevant, soulève le navire et le met à sec. L'opération inverse est effectuée pour sa remise à flot.

• *Cales de halage*. Les cales de halage sont constituées par un plan incliné sur lequel on hale le navire au moyen d'un puissant treuil, après l'avoir fait reposer sur un chariot, ou *berceau*, roulant sur une voie. Il existe deux types de cales de halage :
— les cales *en long*, sur lesquelles l'axe du navire est parallèle à la voie unique ;
— les cales *en travers*, où l'axe du navire est perpendiculaire aux voies de roulement.

• *Grils de carénage*. Les grils de carénage n'existent que dans les ports à marée. Ils comportent une plate-forme d'échouage pourvue de tins. Placé en flottaison à marée haute au-dessus du gril, le navire s'échoue à marée basse, en venant s'appuyer sur des estacades, auxquelles on l'amarre pour l'empêcher de chavirer. Les grils de carénage ne conviennent qu'aux petits navires et, en raison des marées, ne permettent qu'une courte durée de travail à horaires variables.

E. C.

▶ *Classification (société de) / Port / Remorquage maritime / Renflouement / Sauvetage.*

J. Latty, *Traité d'économie maritime*, t. I : *la Construction navale dans l'économie nationale* (École nat. sup. du génie maritime, 1951 ; 2 vol.). / J. Chapon, *Travaux maritimes*, t. II (Eyrolles, 1966 ; nouv. éd., 1972).

reportage, journalisme et littérature

Quelques années avant la Seconde Guerre mondiale, un journal littéraire français du nom de *Micromégas* avait présenté, sous le slogan « Les classiques avec nous ! », un numéro spécial d'actualité entièrement composé d'extraits d'auteurs antiques.

César y fournissait un excellent reportage de correspondant de guerre en Espagne, mais, si la guerre alors en cours avait eu lieu en Asie Mineure, on aurait aussi bien pu faire appel à Xénophon. Démosthène donnait un éditorial pénétrant de politique étrangère mettant les démocraties grecques en garde contre leur désunion devant le danger macédonien, mais, comme le passage ne nommait personne, il aurait aussi bien pu s'adresser aux démocraties européennes à propos du danger nazi. Quintilien tenait la rubrique universitaire, et la page féminine était assurée par Phèdre et Ovide.

L'étonnant succès de cette expérience montrait qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre la rédaction considérée comme littéraire et la rédaction journalistique — ou du moins certains aspects de la rédaction journalistique.

C'est dire qu'il n'y a pas deux manières d'écrire. Mais, ce fait étant reconnu, les différences entre le texte du journal et le texte du livre n'en existent pas moins.

Le texte du livre et le texte du journal

Ces différences tiennent aux caractéristiques particulières de chacun des deux media. Les unes sont liées aux mécanismes des appareils de production, les autres à l'équilibre des fonctions du texte, qui n'est pas le même dans les deux cas.

La différence la plus importante entre les appareils de production réside dans la périodicité du journal, opposée à l'unicité du livre. Le texte du livre est durable (les exemples que nous citions ci-dessus le prouvent), mais périssable (la mémoire historique élimine 99 livres sur 100 en quelques années), alors que le texte du journal est, par définition même, éphémère, mais s'inscrit dans un cadre durable qui est celui du titre : on oublie en quarante-huit heures tel article d'un journal qu'on lit fidèlement pendant un quart de siècle ou plus. Le texte du journal ne s'inscrit donc pas dans la durée de la même façon que le texte du livre.

Bien que certaines œuvres littéraires aient avec la collection ou la couverture de tel ou tel éditeur une relation analogue à celle des articles avec le titre du journal, la personnalité du directeur de collection ou de l'éditeur n'intervient pas dans leur rédaction avec la même autorité, la même présence impérative que l'équipe rédactionnelle qui donne au journal une existence collective. Le texte du journal s'élabore en fonction de la manière que cette existence collective a de s'affirmer face aux réalités du monde et, dans le cas d'un quotidien, face à l'actualité.

Une des conséquences de ce fait est que le journaliste n'écrit pas selon la même chronologie que l'écrivain. Son texte n'est pas une œuvre qu'il élabore à loisir, mais « de la copie » qui doit être fournie en temps voulu et selon une dimension spécifiée pour alimenter une machine aussi insatiable qu'impitoyable qui triture et modifie le texte selon ses besoins internes.

L'attitude du journaliste devant son texte est donc bien moins possessive que celle de l'écrivain. La plupart du temps, sa signature n'apparaît pas. L'anonymat du texte journalistique a longtemps été une règle de la presse britannique. Elle est encore en vigueur dans le plus littéraire des journaux anglais, le *Times' Literary Supplement*. Quand sa signature apparaît, le journaliste peut éventuellement invoquer la clause de conscience pour contester telle coupure ou telle modification qui trahirait sa pensée, mais le fait est très rare et en tout état de cause une telle contestation ne pourrait qu'exceptionnellement viser une modification de forme, qui pour beaucoup d'écrivains serait inadmissible.

Cela n'implique nullement une hiérarchie entre écrivains et journalistes. Certes, le journaliste est à l'opposé de Cyrano, dont le sang se coagulait à l'idée qu'on pût changer une virgule à son poème, mais son métier lui donne des réflexes qui seraient utiles à la plupart des écrivains : écriture rapide, décision immédiate, autorité sur les mots, maîtrise de la redondance et surtout humilité devant son texte. Contrairement à une idée largement reçue, il n'est pas prouvé que la lenteur de l'élaboration et l'intransigeance formelle soient des vertus nécessaires de l'écrivain. Bien au contraire elles ne sont souvent que le masque d'une impuissance ou d'une timidité. C'est pourquoi le journalisme est une excellente école de l'écriture littéraire, non que son exercice crée le talent, mais il le libère d'inhibitions dont bien des écrivains n'ont jamais su se débarrasser. Disons en tout cas qu'il est infiniment plus facile d'être un médiocre écrivain qu'un excellent journaliste.

Une autre différence fondamentale entre le texte littéraire et le texte journalistique est que le premier est avant tout un discours par lequel l'écrivain exprime son « vouloir-dire » sans pouvoir l'imposer au lecteur, qui lui oppose son « vouloir-lire », lui aussi forme d'expression. De la lutte des deux naît le jeu générateur de plaisir qui caractérise la communication littéraire.

Le journaliste, au contraire, se veut avant tout informationnel. Certes, il peut, dans les limites étroites que lui impose la dimension du journal, produire un discours de type littéraire, mais son rôle premier est de faire passer le maximum d'information avec le moins d'ambiguïté possible. Bien entendu, l'écrivain littéraire fait lui aussi passer de l'information, et tout texte peut être lu informationnellement, mais l'équilibre entre les deux fonctions n'est pas le même. L'écrivain et le journaliste utilisent tous deux la redondance, mais le premier le fait pour inscrire dans son texte des messages parallèles ou des « surmessages » liés à la forme, alors que le second le fait pour éliminer les erreurs de transmission du message.

Ajoutons à cela que, le texte étant une image visuelle, il a aussi une fonction iconique. Cette fonction est ressentie par l'écrivain au niveau de la mise en pages ou de la typographie, mais il n'a qu'un contrôle limité sur elle : c'est la responsabilité de l'éditeur. Le journaliste doit au contraire penser son texte en fonction d'une mise en pages, d'une illustration et d'un titrage dont il doit toujours être conscient et qui font partie de son écriture. La page de journal et ses dimensions prescrites sont son espace de travail.

Écrivains et journalistes

La fonction d'écrivain littéraire est très antérieure à la fonction de journaliste, encore que ce dernier puisse reconnaître certains types de chroniqueurs comme ses ancêtres. L'apparition du journal est étroitement liée à celle de l'imprimerie. Ce ne sont pas des considérations littéraires qui ont conduit à donner à certaines publications, dès le XVI[e] s., une périodicité plus ou moins régulière, mais d'abord des considérations commerciales. Les *Messrelationen* allemandes, les *currents*, ou *courants*, des grandes villes commerçantes de la mer du Nord, de l'Atlantique ou de la Méditerranée, la *Gazzetta* vénitienne étaient pour les négociants ou armateurs avant tout des instruments de travail. C'est également ainsi que, plus tard, les gouvernements ont considéré ce moyen de communication de masse naissant. Quand elle paraît pour la première fois en 1631, *la Gazette* de Théophraste Renaudot fait partie du système politique de Richelieu.

Toutefois, *la Gazette* de Renaudot systématise la division rédactionnelle entre l'information proprement dite et le commentaire, qui prend la forme d'un essai où le rédacteur engage non seulement sa responsabilité idéologique, mais sa forme d'expression. Dès ce moment, le journal s'ouvre sinon

directement à la littérature, du moins à une écriture qui peut éventuellement devenir littéraire.

Dès 1665, en France, Denys de Sallo fonde *le Journal des savants*, qui traite de l'actualité littéraire et scientifique et est à la vie culturelle ce que les journaux antérieurs étaient à la vie commerciale ou politique. À partir de 1672, *le Mercure galant* de Jean Donneau de Visé est une véritable publication littéraire périodique qui tend moins à donner des informations qu'à publier des échantillons de la production littéraire contemporaine.

Mais c'est surtout en Grande-Bretagne que les luttes politiques du XVIIe s. ont entraîné les écrivains engagés vers le journalisme. John Milton, par exemple, fut en 1651 le rédacteur en chef du *Mercurius politicus*. Daniel Defoe*, l'auteur de *Robinson Crusoé*, fut en 1704 le fondateur et le rédacteur principal de *The Review*, un des premiers journaux à paraître trois fois par semaine. Mais l'exemple sans doute le plus éclatant de la liaison entre la littérature et le journalisme est *The Spectator* de Joseph Addison* et de Richard Steele qui parut de mars 1711 à décembre 1712, puis de juin à septembre 1714. Les chroniques du *Spectator*, non signées (on n'a identifié que plus tard ce qui était de Steele et ce qui était d'Addison), constituent une œuvre littéraire qui a une place éminente dans la littérature anglaise et dont l'influence s'est étendue non seulement sur les romanciers anglais, mais sur beaucoup d'écrivains européens du XVIIIe s.

Par la suite, il n'est guère de grand écrivain anglais qui n'ait eu une expérience journalistique. Charles Dickens* fut d'abord sténographe de presse et chroniqueur parlementaire. Son premier ouvrage, *Sketches by Boz*, paru en 1836, est un recueil de chroniques. Il fut longtemps un collaborateur régulier de la *Morning Chronicle*.

Tout au long du XIXe s., le roman-feuilleton, souvent écrit au jour le jour, constitua une forme littéraire où se rencontrent les genres les plus variés et qui constitue un lien privilégié entre la littérature et le journalisme.

C'est la transformation du journal en un moyen de communication de niasse qui, à partir des dernières décennies du XIXe s. jusqu'au milieu du XXe s., a écarté le souci littéraire au profit du souci informationnel. Cette transformation est due au fait que la société industrielle, qui a besoin de communications de masse rapides et efficaces, ne disposait alors que du moyen imprimé. Aidé depuis la guerre de Crimée par le télégraphe, le journal devient avant tout un agent de présence immédiate du lecteur sur le lieu de l'événement. Le rédacteur écrivant à loisir est éclipsé par la figure pittoresque du reporter qui, au milieu d'aventures multiples dont on trouve la peinture dans le *Michel Strogoff* (1876) de Jules Verne*, ne songe qu'à faire passer son information le plus vite possible à son journal.

C'est alors que se produit un certain divorce entre l'écrivain et le journaliste, qui n'a pas une excellente presse auprès des intellectuels et qu'on accuse d'incompétence, de rédaction hâtive, de charabia. Mais la séparation n'a jamais été complète. Il y a toujours eu une presse dite « de qualité » qui a fait place à la rédaction de type littéraire. Jusqu'à l'apparition des moyens audio-visuels de communication de masse, radio et surtout télévision, cette presse est restée le privilège d'un petit nombre.

En quelques années, les moyens audio-visuels ont, après la Seconde Guerre mondiale, relevé le journal et singulièrement le journal quotidien, de la plupart de ses servitudes informationnelles, permettant ainsi un nouveau rapprochement entre le journalisme et la littérature. Mais le mouvement n'est encore qu'amorcé et, de toute façon, le « remariage » ne pourra pas rétablir la situation antérieure. Libéré de l'obligation de la présence immédiate, rôle que les moyens audio-visuels remplissent bien plus efficacement que lui, le journal, quotidien, hebdomadaire ou mensuel, doit devenir un organe de commentaire, d'explication et d'approfondissement, mais il ne pourra le faire qu'en fonction d'une actualité toujours plus évolutive et toujours plus contraignante. Il est probable qu'un type intermédiaire d'écriture possédant la rapidité de réflexe informationnel du journalisme et la discursivité expressive de la littérature devra se définir et s'affirmer. Cela suppose qu'un nouveau type de journaliste-écrivain apparaisse. En fait, il en existe déjà des exemples dans certains quotidiens et dans la presse hebdomadaire, mais le modèle et le profil de ce nouveau métier de l'écriture est encore trop mal défini — en France tout au moins — pour qu'on puisse énumérer et systématiser ses caractéristiques.

Les genres journalistiques

Le journal peut être le support d'un certain nombre de genres littéraires reconnus. Nous avons fait allusion en particulier au roman-feuilleton, qui, au XIXe s., était souvent spécialement conçu pour le journal. Ce genre de publication est de plus en plus rare de nos jours et, quand un journal publie un feuilleton, il se contente en général de débiter en tranches une œuvre qui a paru ou qui pourrait paraître sous forme de livre. Mieux adaptée aux dimensions du journal, la nouvelle trouve en général son premier débouché (en France souvent le seul) dans un périodique ou, plus rarement, un quotidien avant de paraître en volume. Le conte bref est aussi un genre qui convient à la presse quotidienne, à laquelle il emprunte sa densité et son style percutant.

Bien que la chose soit pratiquement inexistante en France, il y a beaucoup de pays où les journaux, même quotidiens, publient de la poésie. Mais le genre journalistique par excellence est l'essai.

Le modèle de l'essai journalistique se trouve dans la série de *Propos* qu'Alain* commença à écrire en 1906 dans *la Dépêche de Rouen*, puis plus tard dans *la Nouvelle Revue française*. Plus souvent, l'essai peut prendre la forme d'une chronique spécialisée de critique littéraire, de critique théâtrale, de critique de télévision, d'actualité scientifique, historique, philosophique, politique, diplomatique. C'est alors en général un « feuilleton » publié en « rez-de-chaussée », c'est-à-dire en bas d'une page sur toute la largeur.

Il existe aussi des chroniques d'un ton plus personnel où l'auteur suit à sa façon l'actualité. Ce fut le cas du *Journal* de François Mauriac* dans *l'Express*, puis dans *le Figaro*. Encore allégées, ces chroniques, qui rejoignent alors la grande tradition des « nouvelles à la main », traitent de sujets aussi différents que la vie mondaine ou les grands problèmes sociaux ou politiques sur le mode parfois moralisant, parfois ironique, parfois polémique, parfois humoristique. Les *Hors-d'œuvre* de Georges de La Fouchardière dans *l'Œuvre* entre les deux guerres en sont un exemple. Ces « petits pâtés », ainsi que disait Voltaire, qui en écrivit beaucoup, peuvent être satiriques, comme naguère sous la plume de Morvan Lebesque dans *le Canard enchaîné*, soit plus académiques, mais toujours incisifs, comme dans *le Figaro* sous la plume de différents auteurs chevronnés. En général, les quotidiens préfèrent la formule, plus maniable pour le secrétaire de rédaction, mais infiniment plus difficile à manier pour le rédacteur, du court billet d'une vingtaine de lignes. C'est le cas notamment de l'*Au jour le jour* du *Monde* ou du *Cavalier seul* du *Figaro*. On est ici à la limite extrême où il est impossible de séparer vraiment l'écrivain du journaliste, ce qui fait de ce genre un des plus difficiles de la littérature et un des plus dangereux du journalisme.

Signalons que dans certains pays, notamment aux États-Unis, existe une variété particulière de la chronique qui est la *column*, où le *columnist* se conduit en véritable rédacteur en chef autonome à l'intérieur de l'espace qui lui est alloué, pouvant jouer aussi bien sur le clavier de l'article de fond que sur celui de l'écho ou du « potin ».

D'après son origine anglaise, l'éditorial est placé sous la responsabilité du rédacteur en chef *(editor)* et engage le journal tout entier. Normalement, il est l'objet d'une élaboration collective et n'est pas signé, comme le *Bulletin de l'étranger* du *Monde* ; mais l'usage s'est établi de confier la rédaction de ces éditoriaux à des éditorialistes qui écrivent au nom du journal tout en conservant leur autonomie d'expression. Certains de ces éditorialistes sont d'authentiques écrivains qui éclairent d'un jour propre l'histoire de leur temps. Par exemple, les articles signés Sirius (pseudonyme d'Hubert Beuve-Méry) dans *le Monde* pourraient, réunis en volumes, constituer un ouvrage de science politique à l'écriture incontestablement littéraire.

Événement et écriture

Restent à mentionner les genres proprement journalistiques où domine le souci de l'information événementielle. En apparence, les faits divers ne relèvent pas de la littérature. Il y a pourtant de nombreux liens entre elle et eux. Souvent, un fait divers a fourni le point de départ d'un roman, comme ce fut le cas pour la *Thérèse Desqueyroux* de François Mauriac. D'autre part, le fait divers est parfois traité (surtout dans la presse anglo-saxonne) comme un véritable récit qui donne le cadre, l'atmosphère et campe les personnages. R. Kipling a puisé là une bonne part de sa technique narrative. Pour lui, la règle d'or du romancier est une consigne de journaliste : « The story before the point » (l'histoire avant la morale, ou le problème, ou la signification). C'est d'ailleurs parce que son souci idéologique récuse la narration pour elle-même que la presse des pays

socialistes minimise l'importance du fait divers ou le bannit complètement.

Au-delà du fait divers, le reportage offre des possibilités de manœuvre au rédacteur, qui lui donnent plus aisément un caractère littéraire. Il s'agit non plus de rapporter l'événement, mais de le faire revivre à travers l'expérience d'un témoin, donc de le recréer par le langage. Entre la création et la recréation il n'y a que la différence de la présence réelle du témoin, et elle s'estompe assez facilement. Une œuvre romanesque comme le *Journal de l'année de la peste* (1722) de Daniel Defoe est écrite selon une technique purement journalistique et a longtemps passé pour un « reportage » authentique. Inversement, *l'Espoir* (1937) d'André Malraux*, qui n'est autre chose qu'un reportage sur les premiers mois de la guerre d'Espagne, publié d'ailleurs comme tel par un quotidien en 1936, constitue un de ses meilleurs romans.

La littérature à base de reportage connaît d'ailleurs de nos jours, parallèlement à l'histoire romancée ou anecdotique, une faveur du public supérieure à celle du roman traditionnel. Dans un monde surinformé, cela traduit chez le lecteur un goût croissant pour le fait réel. Il existe également un néo-exotisme qui, par-delà les images de la télévision ou les bruits de fond de la radio, demande la réaction individuelle d'un voyageur bien informé qui, armé d'une connaissance profonde du pays où il voyage, peut en révéler non seulement les aspects pittoresques, mais les dessous humains, sociaux, politiques, économiques ou simplement psychologiques. Quand Lucien Bodard, par exemple, écrit sur la Chine, il fait à la fois œuvre de journaliste et œuvre d'écrivain.

L'interview est un cas particulier du reportage. Cela peut être l'énuméré contrôlé des réponses à des questions préfabriquées, mais cela peut être aussi la rencontre dramatique de deux personnalités, chacune consciente de ce qu'elle représente : par exemple d'un côté la défense d'une politique garantissant la survie d'une collectivité, de l'autre l'inquiétude, l'angoisse ou simplement la curiosité de tout un monde. Il dépend alors de la qualité littéraire du journaliste de « faire passer » l'intensité dramatique de l'entrevue et de ses circonstances. L'Américain Edgar Snow, par exemple, sans être à proprement parler journaliste puisqu'il a publié surtout des livres, a fait revivre la naissance de la Chine populaire par des interviews de Mao Zedong (Mao Tsö-tong) et des principaux chefs communistes, qui sont à la fois des chefs-d'œuvre du journalisme et de la littérature.

En fait, le seul critère décisif pour savoir si ce qui est imprimé dans un journal peut entrer dans ce domaine mal défini et toujours mouvant qu'on appelle la littérature est de se demander si le texte qui, au jour le jour, a joué son rôle informationnel, est susceptible avec quelque chance de succès d'être imprimé sous forme de livre. La réponse n'est pas évidente. Cela peut être une question de dimension : un recueil de billets n'a jamais eu de succès, alors que certains recueils de chroniques, comme les *Propos* d'Alain, ont eu une immense influence. Cela peut être une question de profondeur de l'expérience : les recueils que les plus brillants interviewers ont publiés pour faire connaître les nombreuses personnalités qu'ils ont rencontrées quelques minutes ou quelques heures sont le plus souvent médiocres, alors que les livres d'Edgar Snow sont des réussites auxquelles tout le monde se réfère. On pourrait encore citer bien d'autres facteurs. L'hypothèse la plus vraisemblable est que le texte journalistique ne peut valablement accéder à la forme du livre que s'il dispose d'une dimension matérielle, intellectuelle ou affective suffisante pour permettre au lecteur d'y projeter ses propres concepts, ses propres expériences et donc d'en faire contradictoirement une lecture littéraire.

R. E.

▶ *Presse (la).*

📖 V. Morin, *l'Écriture de presse* (Mouton, 1969). / O. Burgelin, *la Communication de masse* (Denoël, 1970). / P. Albert, *la Presse* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1973). / M. Paillet, *le Journalisme* (Denoël, 1974).

reproduction

Processus assurant l'apparition d'éléments et d'organismes nouveaux identiques aux éléments et organismes parentaux.

Introduction

La reproduction constitue un caractère distinctif des êtres vivants, qui doivent se reproduire pour assurer leur pérennité sur le globe, puisque tous les êtres vivants meurent. Ses divers aspects interfèrent avec la biologie des organismes vivants ; embryogenèse, morphogenèse, histogenèse, physiologie, endocrinologie, génétique, comportement expliquent les structures et les mécanismes qui participent à sa réalisation. Phénomène général, la reproduction se manifeste à divers niveaux.

Au niveau moléculaire, la reproduction intéresse l'acide désoxyribonucléique (A. D. N.). Les mécanismes de duplication, de transcription et de traduction assurent la copie exacte de l'A. D. N., qui possède l'information nécessaire à l'élaboration des constituants des organismes (v. génétique).

Au niveau cellulaire, la cellule* nantie de son stock d'A. D. N. et des enzymes indispensables aux diverses synthèses se reproduit, identique à elle-même, grâce à la mitose* ; ce mécanisme provoque la division d'une cellule en deux cellules filles porteuses de lots identiques de chromosomes* ; en effet, au cours de la mitose, chaque chromosome se dédouble longitudinalement en deux chromosomes rigoureusement identiques. La mitose constitue le mode de reproduction des Protistes, ou Unicellulaires. Elle joue un rôle essentiel dans l'édification des Pluricellulaires puisque tous les tissus se forment à partir du zygote, qui subit des mitoses successives.

Duplication de l'A. D. N. et mitose sont des phénomènes généraux qui présentent une constance remarquable.

Enfin, *au niveau de l'organisme* pluricellulaire, une novation intervient : la reproduction sexuée. Elle apporte une diversification, car le jeune, tout en ressemblant à ses deux parents, en diffère ; il porte un mélange des caractères parentaux. Ainsi la reproduction sexuée constitue une source de variation ayant une valeur évolutive (v. sexualisation et sexe).

La reproduction, intimement liée à la croissance*, en est une conséquence. La croissance de la cellule ne peut se poursuivre indéfiniment ; afin que le rapport surface/volume (les surfaces croissant comme le carré des dimensions, et les volumes comme le cube des dimensions) reste compatible avec la nutrition cellulaire, la cellule doit se diviser lorsqu'elle a atteint une dimension limite. Pour l'organisme, la reproduction s'effectue lorsqu'un certain degré de développement, puberté ou état adulte, est accompli. La reproduction des êtres vivants se présente sous deux aspects, la reproduction sexuée et la reproduction asexuée.

Reproduction sexuée

Elle consiste dans l'appariement et la fusion de deux cellules reproductrices particulières, les *gamètes**, produites par chacun des sexes. Le sexe mâle donne des *spermatozoïdes*, et le sexe femelle des *ovules*. Généralement, les gamètes mâle et femelle diffèrent ; le spermatozoïde, mobile, ne renferme pas de réserves ; l'ovule, grosse cellule immobile, possède un noyau volumineux, la vésicule germinative. Les gamètes s'édifient au cours de la gamétogenèse, qui comprend une division réductionnelle, la *méiose* ; il en résulte que les gamètes possèdent le nombre haploïde de chromosomes (n). Lors de la fécondation, la fusion du spermatozoïde et de l'ovule donne la cellule-œuf, ou *zygote*, qui renferme le nombre diploïde de chromosomes ($2n$) ; n chromosomes du spermatozoïde plus n chromosomes de l'ovule égale $2n$ dans le zygote. Toute reproduction sexuée comporte deux phases complémentaires, une *haplophase* à n chromosomes et une *diplophase* à $2n$ chromosomes.

Réduction chromatique, ou méiose, et fécondation constituent les éléments fondamentaux de la reproduction sexuée (v. fécondation).

Comment se forme la lignée germinale et quelle est l'origine des cellules reproductrices ?

La presque totalité des cellules d'un organisme pluricellulaire adulte sont spécialisées ; les cellules offrant la même spécialisation sont groupées en tissus, éléments constitutifs des organes ; elles forment le corps, ou *soma*. Pour se reproduire, l'organisme a besoin de cellules totipotentes qui ont gardé toutes leurs possibilités ontogéniques : ce sont les cellules germinales, ou *gamètes*.

La théorie de la *lignée germinale* admet que, dès le début du développement, les cellules souches de gamètes se séparent des autres et poursuivent leur destin. Dans chaque organisme, il existe d'une part une lignée germinale, composée de toutes les générations successives de cellules reproductrices, et d'autre part une lignée somatique comprenant toutes les générations successives de cellules participant à l'édification des tissus. La ségrégation des deux lignées est précoce ; le germen est indépendant du soma.

Des faits confirment cette hypothèse. De nombreux œufs (Ascaris, Insectes, Crustacés, Poissons, Amphibiens, Reptiles, Oiseaux, Mammifères), tous ani-

sotropes (œufs polarisés avec un pôle végétatif et un pôle animal), possèdent un territoire à « déterminant germinal » correspondant à une ségrégation définitive des cellules germinales dès les premiers stades du développement ; cette ségrégation s'effectue à partir d'un territoire cytoplasmique présomptif distinct caractérisé par son acide ribonucléique (A. R. N.) et ses enclaves. À un moment de l'ontogenèse, ces cellules germinales primordiales, ou gonocytes, migreront dans la gonade (qui est somatique), où s'effectuera la gamétogenèse.

Les cellules germinales et les gonades qui les reçoivent ne sont pas toujours des éléments permanents ; elles apparaissent plus ou moins précocement, leur apparition étant en rapport avec le cycle sexuel ; souvent, elles ne sont présentes que lorsque l'animal se reproduit. Plus ou moins tardives et passagères, elles dérivent du mésenchyme mésodermique. Provenant des blastomères, elles conservent leur caractère embryonnaire et leur autonomie.

Si beaucoup de faits sont favorables à la différenciation précoce des cellules germinales, d'autres observations l'infirment. En général, il s'agit d'espèces à œufs isotropes, où la différenciation des champs et des territoires organogénétiques est plus tardive. Il en est ainsi chez l'Hydre d'eau douce : la gamétogenèse s'effectue à partir de cellules interstitielles ectodermiques. Elles sont, selon les circonstances, tantôt somatocytaires, tantôt germinales. Des facteurs épigénétiques tels que la température peuvent déterminer leur différenciation en cellules germinales. Il n'y a pas de lignée germinale préexistante.

Chez les Éponges, les Turbellariés, les Bryozoaires, les cellules germinales apparaissent au moment de la reproduction sexuée ; elles se différencient à partir de cellules variées mésenchymateuses.

En conclusion, la lignée germinale se différencie parfois très précocement ; elle peut être préparée dans l'œuf non segmenté sous la forme d'un territoire cytoplasmique à « déterminant germinal ». Elle persistera pendant toute la vie de l'animal. Mais la différenciation de la lignée germinale peut être fort tardive et apparaître, l'organogenèse étant terminée, au moment de la reproduction, et disparaître ensuite. Dans ce cas, l'état physiologique somatocytaire des cellules mères des gonocytes se transforme en un état physiologique germinal.

Déterminisme de la gamétogenèse

(V. gamète et sexualisation et sexe.)

Reproduction asexuée

La reproduction *asexuée*, ou *agame*, ou *blastogenèse*, se réalise sans le concours des gamètes. C'est un mode de multiplication et de propagation par des éléments plus ou moins complexes, les *bourgeons*, émis par l'individu souche. Le bourgeon est toujours somatique et multicellulaire.

La reproduction asexuée est commune chez tous les végétaux, chez les Protistes (Protophytes et Protozoaires) ; elle est plus rare chez les Métazoaires, où elle n'affecte que les organismes simples, et notamment des Métazoaires cœlomates (Turbellariés, Polychètes et Oligochètes, Bryozoaires, Astérides, Tuniciers). Elle n'existe chez aucun Vertébré : la reproduction est exclusivement sexuée dans cet embranchement.

Les modalités de la reproduction asexuée varient selon les groupes ; mais deux grands aspects se différencient : la *gemmiparité*, ou reproduction par bourgeonnement, et la *scissiparité*, ou *schizogenèse*, ou reproduction par division. Aucune différence fondamentale n'existe entre ces deux modes, et souvent l'un passe à l'autre.

Gemmiparité

La gemmiparité est la reproduction par un bourgeon produit par l'organisme ; ce bourgeon subit une ontogenèse totale et donne un nouvel organisme identique à l'animal souche. Non uniforme, la gemmiparité varie avec les groupes zoologiques et présente plusieurs types de bourgeonnement.

• *Formation de bourgeons actifs qui, ayant terminé leur organogenèse, se détachent de l'organisme souche.* Des Infusoires Acinétiens forment des bourgeons avec macronucleus et micronucleus ; un étranglement du cytoplasme isole le bourgeon, qui finalement se libère. Sur l'Hydre d'eau douce bien nourrie se développent une vingtaine de bourgeons par mois, dans la zone blastogénique. Ce bourgeon est une hernie embryonnaire ecto-endodermique qui se développe en une petite Hydre avec formation d'une bouche et d'une couronne de tentacules. Des Méduses, des Éponges, des Polychètes se reproduisent également selon ce mode de bourgeonnement.

• *Formation de bourgeons actifs qui, ayant achevé leur développement, ne se détachent pas de l'organisme souche et forment avec lui une colonie.* Ainsi se constituent les colonies de Cnidaires (Hydraires, Coraux), des Bryozoaires, d'Ascidies. Chez les Bryozoaires, les bourgeons se forment à partir de l'ectoderme et du mésoderme. Chez les Ascidies, le bourgeonnement est fort complexe ; le point de départ est une vésicule triploblastique composée des trois feuillets : ectoderme, mésoderme et endoderme ; la suite du bourgeonnement varie avec les divers groupes de Tuniciers.

• *Formation de bourgeons dormants ou résistants.* Ces bourgeons de protection se forment lorsque les conditions sont défavorables ; ils sont capables de leur résister. Par exemple, les Spongillidés d'eau douce produisent des *gemmules* qui passeront l'hiver. Au printemps, lorsque la température s'adoucit, chaque gemmule redonne une Éponge nouvelle. La gemmule se compose de cellules du mésenchyme à caractère embryonnaire, les *archæocytes*, de cellules nourricières, les *trophocytes* ; des spongoblastes sécrètent une enveloppe de spongine épaisse formée de trois couches ; des spicules consolident la coque.

Les Bryozoaires d'eau douce disparaissent au début de l'hiver ; mais il se forme dans le funicule des bourgeons de protection, les *statoblastes* ; ceux-ci comprennent des cellules mésodermiques d'aspect embryonnaire avec des matières de réserve ; autour est sécrétée une enveloppe chitineuse avec parfois deux cavités remplies d'air et jouant le rôle de flotteurs. Lorsque les conditions sont favorables, le statoblaste se développe et donne une nouvelle colonie.

Scissiparité, ou schizogenèse

Lorsqu'il y a scissiparité, l'animal se coupe en morceaux, et chacun d'eux est capable de reconstituer un animal entier. Chez certains animaux, la division est tout simplement suivie d'une régénération, il s'agit alors d'*architomie*. De nombreux Protozoaires se propagent asexuellement par division cellulaire, par une mitose, qui présente des particularités dans les divers groupes. Par exemple, une Paramécie se divise une fois par jour ; au début de l'élevage, la multiplication est intense ; la population atteint une grande densité, et la division se ralentit. En culture isolée, si un seul individu est maintenu dans le milieu de culture frais, la lignée dure indéfiniment (des lignées ont été gardées pendant treize ans, vingt-deux ans). Ces expériences souvent répétées ont permis d'affirmer que la lignée des Protozoaires était immortelle. Cette division de Protozoaires en deux ou en plusieurs parties s'accompagne de la régénération d'organites.

Le même phénomène se retrouve chez les Hydres d'eau douce, des Méduses, des Anémones de mer, qui se scindent longitudinalement en deux ou en plusieurs fragments, chacun régénérant un nouvel organisme. Les Étoiles de mer, les Ophiures sont également capables de se diviser et de régénérer les parties absentes. L'architomie s'observe aussi chez les Planaires et chez quelques Polychètes et Oligochètes. Ces derniers présentent une sorte de dissociation métamérique. *Lumbriculus*, Oligochète d'eau douce, perd ses segments, et chacun de ceux-ci refait un individu complet. Chez certains Polychètes (des Syllidiens), des individus sexués se séparent de l'individu souche asexué. La séparation des deux portions est suivie de régénération. La souche antérieure régénère ses segments postérieurs ; la portion postérieure reforme une tête ; au niveau de plan de scissiparité se reconstitue un individu complet et sexué. Un Polychète de la Manche, *Dodecaceria*, présente un mécanisme plus complexe ; un métamère se renfle, devient sphérique et se sépare de la souche ; en avant et en arrière du métamère sphérique se forme un bourgeon, et l'opération se répète deux fois ; chaque métamère produit donc quatre nouveaux individus.

Chez d'autres animaux, la division est précédée d'une prolifération et d'une régénération ; on parle alors de *paratomie*.

Chez le Polychète *Salmacina*, les faits ont été bien étudiés. À partir de l'œuf s'édifie un Polychète asexué, qui devient ensuite sexué (il est d'abord mâle et ensuite hermaphrodite). La schizogenèse s'effectue aussi bien dans un organisme asexué, chez un mâle ou chez un hermaphrodite. La sexualité n'exerce donc pas d'action sur la schizogenèse, mais cette dernière entraîne la régression des cellules germinales. La scissiparité se manifestera à un certain niveau de la moitié antérieure de l'abdomen par un épaississement annulaire des téguments ; à ce moment, toute la portion abdominale, qui se

transforme en bourgeon, s'opacifie en raison du remaniement et de la différenciation des mésoblastes et des fibres musculaires. En avant du plan de scissiparité se forment un pygidium et une zone antépygidienne appartenant au zoïde antérieur. Leur réalisation achevée, la libération du bourgeon, ou *blastozoïde*, qui se sera édifié est possible. L'édification du bourgeon se fait ainsi : l'épaississement tégumentaire reforme la tête et le segment prothoracique ; en arrière, les segments abdominaux se transforment en segments thoraciques du bourgeon. Le blastozoïde se détache de la souche lorsque sa tête et son panache branchial sont constitués, et que ses parapodes abdominaux sont changés en parapodes thoraciques. La libération du bourgeon s'effectue dix jours après le début de la morphogenèse. Ce phénomène se répète deux ou trois fois successivement et entraîne la diminution progressive de l'individu souche. Des arrêts dans le bourgeonnement sont donc indispensables.

Chez d'autres Polychètes (des Syllidiens), la schizogenèse n'est pas une reproduction asexuée ; elle favorise seulement la reproduction sexuée. Les segments postérieurs, porteurs des produits génitaux, se séparent de l'animal souche ; libérés, les produits génitaux poursuivent leur maturation sexuelle, et ainsi seront disséminés les gamètes.

À la *scissiparité lente* et *paratomique* s'ajoute parfois une *scissiparité hâtive, continue* ou *intermittente*, lorsque le dernier segment de l'animal souche produit rapidement des bourgeons nouveaux, qui forment une chaîne. Cette succession s'observe en particulier chez des Polychètes *(Autolytus)* et chez des Oligochètes limicoles *(Nais, Stylaria, Aeolosoma...)*.

Deux facteurs interviennent dans la scissiparité paratomique des Polychètes. Elle ne se produit que lorsque l'animal possède un certain nombre minimal de segments : au moins une soixantaine pour *Autolytus pictus*, de vingt-six à trente pour *Autolytus inermis* ; la longueur, conséquence de la croissance, exerce donc une action. En outre, un facteur endocrinien inhibiteur de la scissiparité se trouverait dans la région proventriculaire, mais son action s'affaiblit au cours de la croissance somatique.

Origine des cellules blastogénétiques

Les animaux blastogénétiques possèdent une zone somatique localisée, la *zone blastogénétique*, où la croissance demeure continue. Dans cette zone, les éléments somatiques jouissent d'un « isolement physiologique » (expression de C. M. Child) et souvent d'un isolement morphologique. Les cellules blastogénétiques peuvent provenir de l'un des trois feuillets de l'animal souche : mésenchyme, endoderme, ectoderme ; les divers tissus sont aptes à les former. Ces cellules ont déjà participé aux structures et aux fonctions somatiques de l'animal, mais, dans la zone blastogénétique, elles acquièrent de nouvelles compétences. Elles se dédifférencient et reviennent à l'état embryonnaire (v. dédifférenciation et histolyse). Cette dédifférenciation est partielle ou superficielle lorsque ces cellules reprennent rapidement leur activité histologique première. Mais elle peut être profonde et totale, les cellules blastogénétiques formant alors des tissus et des organes fort différents de ceux dont elles proviennent. Cette nouvelle orientation nécessite des modifications de taille et des changements biochimiques ; il y a « transdétermination ».

Dès que les somatocytes, quelle que soit leur origine, commencent une blastogenèse, leur aspect rappelle celui des cellules germinales primaires lorsque débute la gamétogenèse. Parfois, cellules gamétiques et cellules blastogénétiques sont même identiques. Les cellules blastogénétiques trouvent dans la zone particulière de blastogenèse un ensemble de facteurs physiologiques permettant à ces cellules, somatocytaires, de se dédifférencier et d'acquérir un pouvoir ontogénétique, tout comme la gonade, elle-même somatique, constitue un milieu où les gonocytes peuvent effectuer leur gamétogenèse. L'édification du blastozoïde correspond à une régénération naturelle ; cependant, l'ontogenèse est parfois totale, au même titre que celle d'un embryon ; ainsi, dans les gemmules d'Éponges, des archæocytes provenant du mésenchyme édifient totalement une nouvelle Éponge, y compris les cellules germinales et les archæocytes qui feront les gemmules de la prochaine génération. Le plus souvent, dans l'organogenèse blastogénétique, des ébauches différentes collaborent. L'autorégulation de la régénération révèle l'importance des mécanismes capables d'orienter l'activité génétique et de coordonner toutes les informations, afin que le programme se réalise et que naisse un organisme spécifique et viable. Il faut noter que des ontogenèses diverses, soit par les origines (œuf, bourgeon, régénérat), soit par les mécanismes organogénétiques, aboutissent à la réalisation d'organismes identiques à l'individu souche. Lors de l'édification du blastozoïde, les activités des cellules blastogénétiques s'associent à celles des tissus anciens, qui sont déjà dans le bourgeon et qui subissent des changements plus ou moins importants : c'est la *morphallaxie* (terme de T. H. Morgan).

Rapports entre la gamétogenèse et la blastogenèse

Les deux types de reproduction correspondent à deux états physiologiques différents ; la reproduction sexuée voit se succéder gamétogenèse, fécondation, œuf (ou zygote), individu *(oozoïde)*, alors que la reproduction asexuée requiert une blastogenèse avec formation de cellules capables de former seules un nouvel individu, le *blastozoïde*.

Ces deux états physiologiques peuvent coexister soit en deux régions différentes du même organisme soit, plus rarement, dans la même région. Chez les Bryozoaires phylactolémates, les spermatogonies se forment aux dépens des cellules mésoblastiques du funicule, qui est aussi le siège de l'édification des statoblastes.

Mais les deux modes de reproduction, sexuée et asexuée, peuvent aussi s'exclure. On constate alors une alternance de générations sexuée et asexuée. Le cycle des Sporozoaires coccidiformes comprend une *schizogonie*, qui correspond à la propagation infectieuse dans l'hôte parasite, et une *gamogonie*, qui prépare la dissémination des spores d'un hôte à un autre. Chez les Métazoaires, lorsqu'il y a alternance, l'oozoïde et les blastozoïdes sont différents. Les Polychètes Syllidiens en donnent un excellent exemple. Les blastozoïdes sexués, dotés de caractères particuliers, sont seuls capables de reproduction sexuée ; la reproduction asexuée produit, à partir d'un seul oozoïde asexué, un grand nombre de blastozoïdes sexués ; les Tuniciers présentent des faits analogues. La masse germinale logée dans l'oozoïde ne se développe pas, les conditions internes étant défavorables ; elle passera, en se partageant, dans les divers blastozoïdes et se différenciera en ovaires et en testicules lorsque les conditions physiologiques seront satisfaisantes. Entre l'oozoïde blastogénétique et les blastozoïdes sexués s'intercalent des blastozoïdes assumant des fonctions précises (gastérozoïdes, phorozoïdes et gonozoïdes). La reproduction asexuée exerce dans ce cas une action analogue à une polyembryonie retardée ; elle intensifie la reproduction sexuée. D'un œuf unique ou d'un oozoïde se développent, par bourgeonnement, un grand nombre d'individus sexués.

Dans de nombreux blastozoïdes sexués (chez les Tuniciers, les Bryozoaires, les Annélides), le germen s'édifie *de novo* à partir de cellules somatiques ; une Planaire dépourvue de gonades peut subir une scissiparité ; les blastozoïdes qui se forment auront, quand même, des gonades, réalisées *de novo*. Il n'existe donc pas de barrière infranchissable entre le germen et le soma.

Certes, la régénération des gonades est impossible chez les Arthropodes et les Vertébrés, mais l'ablation d'un membre n'entraîne pas davantage de régénération dans ces groupes, où le pouvoir de régénération est très faible. Lorsque la faculté de régénération est grande, le germen régénère comme les autres tissus.

En somme, chez tout animal, deux états physiologiques existent, l'un gamétique, l'autre blastogénétique. Selon le degré d'organisation, deux solutions se présentent ; chez certaines espèces, les deux états, gamétique et blastogénétique, se manifestent dans un même animal soit simultanément, soit successivement ; chez les autres, seul l'état gamétique se manifeste.

Passage de la blastogenèse à la parthénogenèse

Les *Volvox*, Phytoflagellés formant des colonies abondantes dans les ruisseaux et les étangs, possèdent une reproduction agame primordiale, réalisée par des spores, et une reproduction sexuée, assurée par des gamétocytes (ovocytes activés par la copulation avec un microgamète). Spores et ovocytes fécondés édifient, à la suite de nombreuses divisions, de nouvelles colonies ; ils possèdent donc une action ontogénétique. La spore blastogénétique est haploïde ; elle n'a été l'objet ni de maturation, ni de sexualisation, ni de fécondation. La blastogenèse du Volvox correspond physiologiquement à une parthénogenèse*.

La gamétogenèse et la fécondation ne sont donc pas toujours indispensables à l'ontogenèse, du fait que le

« programme génétique » est présent dans chaque cellule de l'être vivant.

A. T.

▶ *Cellule / Dédifférenciation et histolyse / Fécondation / Femelle / Gamète / Génétique / Génital / Mâle / Mitose et méiose / Œuf / Sexualisation et sexe.*

🕮 A. Weismann, *Das Keimplasma. Eine Theorie der Vererbung* (Iéna, 1892). / M. Aron et P.-P. Grassé, *Précis de biologie animale* (Masson, 1947 ; nouv. éd., 1966). / J. Rostand et A. Tétry, *la Vie* (Larousse, 1962). / E. Wolff (sous la dir. de), *l'Origine de la lignée germinale chez les vertébrés et chez quelques groupes d'invertébrés* (Hermann, 1964). / P. Brien, *Biologie de la reproduction animale. Blastogenèse. Gamétogenèse. Sexualisation* (Masson, 1966). / P.-P. Grassé, A. Hollande, P. Laviolette, V. Nigon et E. Wolff, *Précis de biologie générale* (Masson, 1966). / C. Houillon, *Introduction à la biologie*, t. IV : *Sexualité* (Hermann, 1967). / J.-P. Gautray et coll., *Reproduction humaine* (Masson, 1968).

reprographie

Ensemble des techniques permettant de reproduire un document original par copie ou par duplication, sur papier ordinaire ou spécial.

Certains spécialistes trouvent cette définition trop limitative et y ajoutent tous les procédés et méthodes, autres que la communication orale, de transmission d'une information d'une personne à une autre : copie de documents, reproduction de plans, impression dans des ateliers intégrés, photographie, microfilm.

Techniquement, on peut faire une distinction entre *reproduction* et *duplication.* La reproduction d'un document permet de le multiplier à partir de lui-même, soit directement, soit en passant par un intermédiaire négatif. La duplication consiste à créer un modèle (cliché, plaque, stencil) à partir duquel sera tiré le nombre désiré d'exemplaires, par des méthodes ressemblant à celles de l'imprimerie.

Reproduction

Photocopie

Relativement simple, ce procédé donne des copies de qualité photographique, mais exige des papiers spéciaux et une solution de développement. La couche sensible la plus connue est la couche photographique aux halogénures d'argent. Les premiers photocopieurs travaillaient de façon classique : pose, développement, fixage. Les appareils actuels utilisent surtout le procédé plus simple de *développement-stabilisation.* La couche sensible du papier contient le produit révélateur, et le traitement consiste en un seul passage dans un bain d'activation. Non fixées, les images restent visibles quelques mois. L'utilisation d'un fixateur les rend stables. Pour la reproduction de pages imprimées sur papier opaque, on procède par *réflectographie*, ou photographie par réflexion, en insolant le papier sensible à travers son support. Dans le *transfert par diffusion*, un papier spécial est exposé par réflexion et il s'y forme une image latente aux endroits touchés par la lumière. Ce négatif est placé en contact avec le papier copie, et des rouleaux les font passer ensemble dans un bain chimique. Les ions d'argent non touchés par la lumière sur le négatif sont transférés par diffusion sur le papier copie et, réduits chimiquement, produisent l'image positive.

Diazocopie

On emploie pour le tirage de plans tracés sur calque des papiers du type diazo, dont la couche sensible est détruite par la lumière ultraviolette. L'action d'un alcali, en général de l'ammoniac, colore les zones qui ont été protégées de la lumière par les parties opaques de l'original. Les copies sont très bon marché, mais il faut que l'original soit transparent.

Électrophotographie

Ce procédé utilise la propriété que possède les photoconducteurs (sélénium, oxyde de zinc) normalement isolants de devenir conducteurs de l'électricité sous l'action de la lumière. Direct ou transfert, il a pris une place prépondérante dans les techniques de reproduction.

• Le procédé *Xérox* est un procédé transfert. Un intermédiaire, tambour ou plaque, enduit d'une couche au sélénium, est chargé d'électricité positive, puis insolé sous l'original. Sous les zones noires de l'original, il n'est pas éclairé et conserve sa charge positive ; sous les zones blanches, il est éclairé et perd sa charge positive. On dépose alors sur son image une poudre résineuse colorée chargée négativement. Puis on place dessus une feuille de papier qui reçoit une nouvelle charge positive. La poudre est attirée sur ce papier et est fixée à sa surface par cuisson. Le très gros avantage de ce procédé est de pouvoir utiliser un papier quelconque.

• L'*électrophotographie directe* (Électrofax) utilise un papier couché à l'oxyde de zinc et donne directement une copie, sans tambour ni plaque intermédiaire. Les variantes concernent le mode de coloration de l'image : développement à sec, dépôt de la poudre, ou toner, par un rouleau magnétique, par une brosse ou sous forme de nuage d'aérosol, développement liquide, électrophorèse, mouillage sélectif. Des machines automatisées tirent autant de copies qu'on le désire à une cadence atteignant dix à la minute.

Thermocopie

Les substances de couleur sombre absorbent davantage la chaleur que celles de couleur claire. On utilise un papier sensible translucide qu'on met en contact avec le document à reproduire, et on insole à la lumière infrarouge. Les noirs du document absorbant l'infrarouge, leur température augmente et provoque un changement thermique aux endroits correspondants du papier sensible. C'est un procédé à sec, très rapide, qui n'exige aucun révélateur, mais les noirs du document doivent contenir du graphite ou des sels métalliques. Pour surmonter cette difficulté, on fait de la thermographie-transfert par l'intermédiaire d'un négatif, par exemple aux sels d'argent, insolé d'après la technique reflex en lumière ordinaire.

Autres procédés de reproduction

Ceux-ci utilisent soit la *photopolymérisation*, dans laquelle l'adhérence d'une couche à son support est modifiée par l'exposition à la lumière et où les parties non insolées s'enlèvent en même temps que la pellicule de protection, soit la *décomposition électrolytique* d'un colorant dans les zones insolées.

Duplication

Duplication à l'alcool

C'est la version moderne de la copie de lettres d'autrefois. On réalise une matrice, ou cliché, sur papier surglacé ou couché, placé sur une feuille de papier carbone spécial dit « hecto-graphique ». Le colorant du carbone est transféré au dos du cliché par pression du crayon ou frappe de la machine à écrire. Le cliché, portant une image à l'envers, est enroulé sur le tambour du duplicateur, puis on imprime sur du papier légèrement humecté par un feutre imbibé d'alcool. L'alcool dissout un peu du colorant porté par le cliché et l'on obtient une impression à l'endroit de la couleur du carbone utilisé.

Duplication au stencil

Ce procédé date d'une centaine d'années (Miméographe, Ronéo). Il consiste à perforer une feuille de papier recouverte d'une couche imperméable à l'encre, puis à utiliser cette feuille, ou stencil, à la manière d'un pochoir. Le stencil est préparé par frappe sans ruban sur machine à écrire, par dessin à la molette ou au stencillographe à pointe vibrante, ou encore par report photographique. Le tirage s'effectue sur machine du type rotatif dans laquelle le stencil, tendu sur un cylindre, est encré par-dessous au moyen d'une bande de tissu, avec une encre grasse et peu fluide. Très automatisés, les duplicateurs de ce genre peuvent produire 1 500 à 2 000 exemplaires à l'heure.

Duplication offset

L'essor de la reprographie est dû pour une bonne part aux duplicateurs offset, qu'on appelle aussi *offset de bureau.* Ce sont de véritables machines à imprimer capables d'une haute production et d'un travail de qualité si elles sont correctement conduites. Leur automatisation a été de plus en plus poussée, et bien des perfectionnements apportés aux machines offset de grand format ont eu pour origine des simplifications sur les duplicateurs. Leurs plaques d'impression peuvent être obtenues par tous les procédés de reproduction : photocopie, diazocopie, électrophotographie, thermocopie, ainsi que par les méthodes classiques de confection des plaques offset. Selon l'importance du tirage à effectuer, elles sont en papier plastifié ou en métal mince.

Les problèmes juridiques posés par la reprographie

Les procédés de reproduction et de duplication ont atteint une telle efficacité que des détenteurs de matériels peuvent être tentés d'en faire un usage intensif au service d'un public d'utilisateurs, battant ainsi en brèche les textes qui protègent la propriété* littéraire couverte en France par la loi du 11 mars 1957. Un litige opposant le Centre national de la recherche scientifique et trois maisons d'édition s'estimant lésées, clôturé par un jugement du tribunal de grande instance de Paris le 28 janvier 1974, éclaire les limites juridiques apportées à l'usage des procédés de reprographie, même lorsque ceux-ci sont mis à la disposition du public dans un dessein de diffusion scientifique et culturelle.

L'usage intensif des reproductions textuelles d'articles, de fragments de livres (voire d'ouvrages entiers) par des procédés modernes est susceptible, en effet, d'atteindre les éditeurs détenteurs de droits de propriété littéraire et de léser gravement leurs intérêts.

La loi du 11 mars 1957 définit la reproduction de l'œuvre littéraire ou artistique comme étant « la fixation matérielle de

l'œuvre par tous procédés qui permettent de la communiquer au public d'une manière indirecte ». Les contraintes — à la lettre — sont sur ce point sévères : toute reproduction *destinée à un usage collectif* donne prise à l'interdiction prévue par la loi, même si les copies ne sont pas mises en vente : il suffit que les reproductions soient destinées à un usage professionnel (un cours, par exemple), à la location, voire au prêt ; la circulation des reproductions n'est même pas nécessaire. Par contre, la reproduction de textes à *usage individuel* demeure licite. L'article 41 (2°) soustrait en effet au consentement discrétionnaire des ayants droit « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective [...] ».

C'est donc l'usage collectif de la reprographie qui est prohibé, et non pas sa technique : si la loi parle de « copiste » et si, à la lettre, il semble qu'il faille copier soi-même le document que l'on veut utiliser pour son usage personnel, le jugement du tribunal de Paris interprète largement cette précision. Le législateur n'a pas eu l'intention de prohiber l'usage de processus modernes de reproduction, qui restent licites en leur principe. Les copies obtenues par des moyens modernes sont bien des « copies » autorisées par l'article 41, bien qu'elles ne soient plus des « copies » au sens strict, effectuées manuellement.

Le délit résidait donc dans le fait que le C. N. R. S. avait diffusé à un tel point ses reproductions (délivrance sans contrôle à toute personne qui en faisait la demande) qu'il avait été amené, pratiquement, à réaliser une diffusion « publique » ou, au moins, « collective » et non pas une diffusion à usage personnel.

J. L.

G. B.

▶ *Offset / Photographie / Xérographie.*

📖 **P. Descroix, *Technique de la reprographie et ses applications* (Le Prat, 1966). / K. H. S. Engel, *Die Reprographie und ihre praktische Anwendung* (Dortmund, 1967). / S. Lermission et A. Lucas, *Photocopie et reprographie* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1974).**

Reptiles

Classe de Vertébrés pœcilothermes fondamentalement tétrapodes et parfaitement adaptés à la vie terrestre.

Les Reptiles proviennent phylogénétiquement des Amphibiens fossiles. Ils ont donné naissance d'une part aux Oiseaux, d'autre part aux Mammifères. Les nombreux caractères qu'ils ont en commun avec les Oiseaux font qu'on réunit souvent ces deux classes dans l'ensemble des Sauropsidés. Le terme *Reptile* traduit le mode de locomotion des Reptiles actuels, qui ont des membres à stylopode horizontal, si bien que le ventre s'élève peu ou pas du tout au-dessus du sol. Quelques Reptiles fossiles, les Oiseaux et les Mammifères ont au contraire des membres à stylopode vertical et parasagittal, plus favorables à la course.

Généralités

Les principaux caractères généraux des Reptiles sont : la peau fortement kératinisée, recouverte d'écailles épidermiques et pratiquement dépourvue de glandes cutanées ; le condyle occipital unique par lequel le crâne s'articule sur la colonne vertébrale ; le cœur dont le ventricule commence à se subdiviser en deux cavités (les deux ventricules sont distincts chez les Crocodiliens) ; la persistance des deux crosses aortiques ; enfin et surtout l'existence d'œufs télolécithiques pouvant se développer entièrement hors de l'eau, grâce à l'existence d'une annexe embryonnaire, l'*amnios*, poche emplie de liquide dans laquelle l'embryon peut effectuer son développement. Ce sont essentiellement la structure de la peau, organisée de telle sorte qu'elle peut protéger l'organisme de la dessiccation en milieu terrestre, et la présence de la poche amniotique qui ont permis aux Reptiles de se lancer vraiment à la conquête des milieux terrestres. On groupe dans l'ensemble des Amniotes les trois classes (Reptiles, Oiseaux et Mammifères) qui possèdent cette annexe embryonnaire.

Classification

Les Reptiles actuels comprennent quatre ordres, dont l'ensemble représente environ 6 000 espèces. Il s'agit des *Chéloniens*, ou Tortues*, des *Crocodiliens**, des *Rhynchocéphales* (Hattéria*) et des *Squamates* (Lézards* et Serpents*). Mais les Reptiles fossiles furent bien plus nombreux et diversifiés que les Reptiles actuels, notamment pendant toute la durée de l'ère secondaire, et les systématiciens et paléontologistes ont tenté de donner de ces animaux une classification d'ensemble aussi logique et structurée que possible. La clé primordiale de cette classification est constituée par la structure du crâne, et notamment par la présence et le nombre des fosses temporales. Nous donnons ci-dessous l'une des classifications possibles, empruntée à A. S. Romer.

• *Sous-classe des Anapsides* (pas de fosses temporales) :
ordre des Cotylosauriens (fossiles du Permien) ;
ordre des Chéloniens, ou Tortues.

• *Sous-classe des Synapsides*, ou Théromorphes (une fosse temporale basse) :
ordre des Pélycosauriens (fossiles du Permien) ;
ordre des Thérapsidés (fossiles du Permien à caractères prémammaliens).

• *Sous-classe des Euryapsides* (une fosse temporale haute) :
ordre des Sauroptérygiens, ou Plésiosaures (fossiles aquatiques du Secondaire) ;
ordre des Ichtyosauriens, ou Ichtyosaures (fossiles aquatiques du Secondaire).

• *Sous-classe des Diapsides* (deux fosses temporales) :
superordre des Lépidosauriens :
ordre des Rhynchocéphales (Hattéria) ;
ordre des Squamates, ou Saurophidiens (Lézards, ou Sauriens, et Serpents, ou Ophidiens) ;
superordre des Archosauriens :
ordre des Thécodontes (fossiles du Trias) ;
ordre des Saurischiens (fossiles du Secondaire) ;
ordre des Ornithischiens (fossiles du Secondaire) ;
ordre des Ptérosauriens (fossiles volants du Secondaire) ;
ordre des Crocodiliens.

On réunit souvent les deux ordres des Saurischiens et des Ornithischiens dans l'ensemble des Dinosauriens, ou Dinosaures.

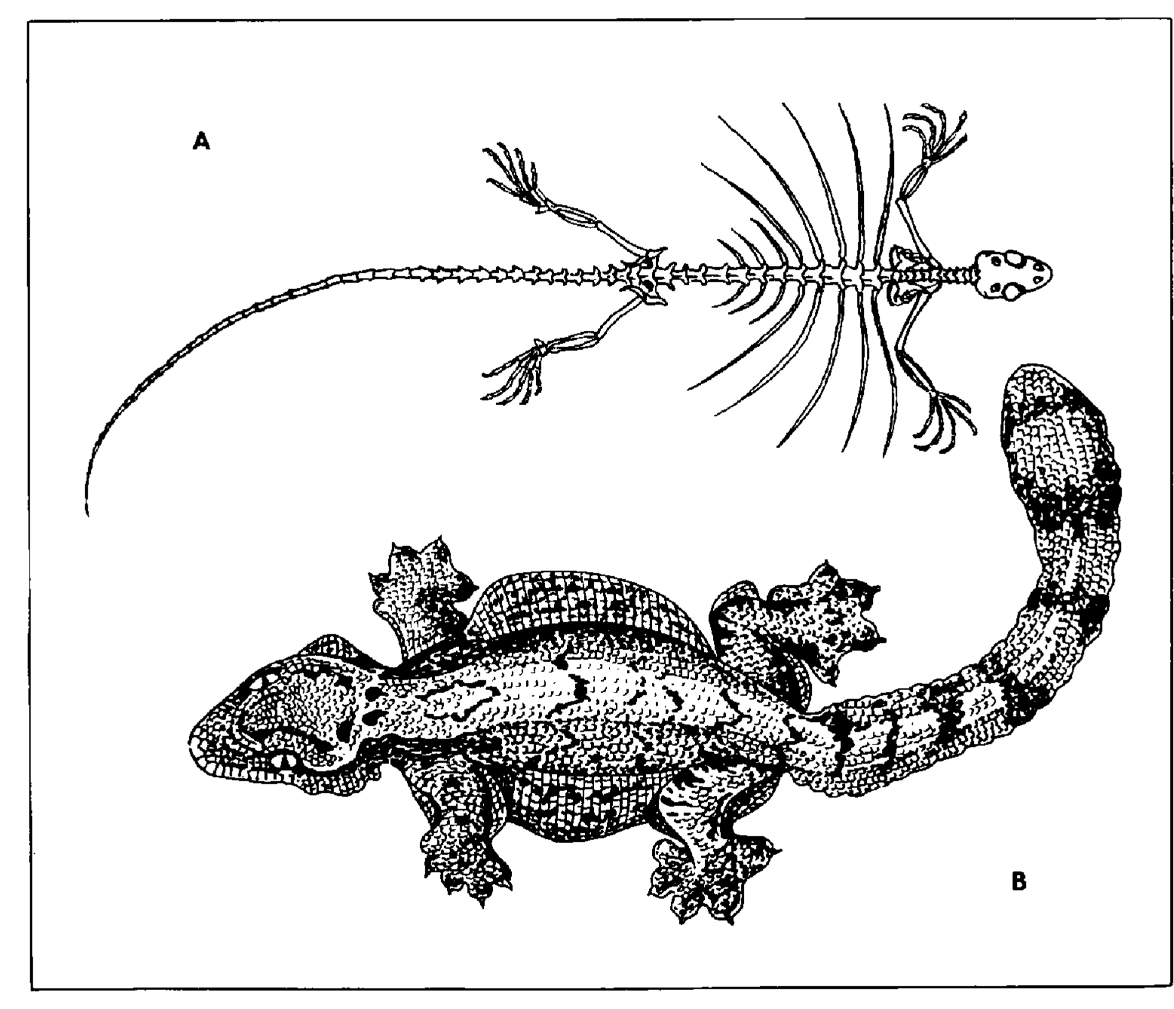
Organes et fonctions

La peau

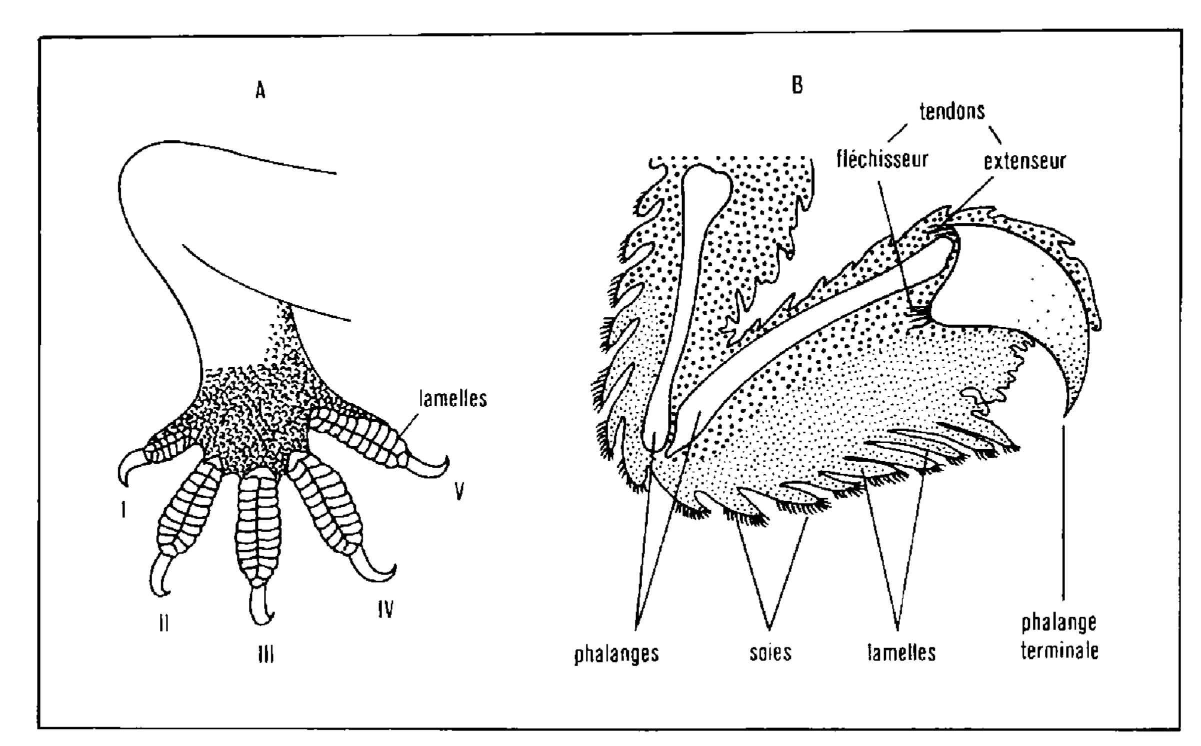
Comme celle des autres Vertébrés, la peau des Reptiles comporte un épiderme pluristratifié et un derme sous-jacent lâche et bien vascularisé. L'épiderme est souvent épaissi par une forte kératinisation, à l'origine des écailles épidermiques des Lézards, de nombreux Reptiles du Secondaire et des Serpents, des plaques cornées épaisses des Crocodiliens et des Tortues ; assez fréquemment, ces phanères cornés sont doublés d'une ossification dermique profonde.

La peau des Reptiles est pratiquement dépourvue de glandes. Quand elles existent, elles sont très localisées et semblent intervenir surtout dans le rapprochement sexuel par l'odeur de la sécrétion produite. Cette absence de glandes, de même que la forte kératinisation de l'épiderme, doit être considérée comme une adaptation permettant à ces animaux de survivre en atmosphère sèche, ce que ne peuvent supporter les Amphibiens. La production constante de kératine dans des couches toujours renouvelées de cellules épidermiques entraîne une élimination des couches les plus superficielles, soit sous forme de lambeaux (Lézards), soit sous forme de desquamation permanente (Tortues, Crocodiles), soit enfin sous forme d'un fourreau complet que l'animal perd en une seule fois (mue des Serpents). On connaît mal le déterminisme de cette mue, qui commence dans la région des lèvres. Les Serpents peuvent muer jusqu'à une dizaine de fois par an, ce nombre diminuant avec l'âge.

Le derme contient des chromatophores, responsables de la coloration des Reptiles et même de la faculté qu'ont certains d'entre eux de modifier leurs couleurs. On distingue, parmi ces chromatophores, les *mélanophores*, qui contiennent des mélanines brunes, les *xanthophores*, qui contiennent des lipochromes jaunes ou rouges, les *allophores*, qui renferment des pigments violets ou roses, et les *guanophores*, remplis de cristaux de guanine blanche, mais qui diffractent la lumière et donnent en particulier des teintes bleues. Ces chromatophores sont situés à des niveaux différents du derme ; par exemple, les guanophores sont les plus superficiels, tandis que les mélanophores sont les plus profonds. De plus, dans chaque chromatophore (guanophores exceptés), les pigments colorés peuvent se manifester soit sous une phase dispersée — et l'animal prend la couleur correspondante —, soit sous une phase concentrée : la cellule pigmentaire devient alors claire. Le jeu de dispersion ou de concentration des divers pigments permet les colorations les plus variées. Chez les Caméléons*, le contrôle des chromatophores semble être purement nerveux, sous la dépendance du système nerveux autonome : la section des nerfs correspondants entraîne l'assombrissement de la coloration. Chez les *Anolis* américains, Iguanes dont la coloration est au moins aussi remarquable que celle des Caméléons, on a pu montrer que le mécanisme est purement hormonal, sous la dépendance de l'hypophyse : l'ablation de cette glande fait pâlir l'animal — qui devient vert —, tandis que des extraits hypophysaires le font virer au brun. C'est le lobe intermédiaire de l'hypophyse qui intervient dans ce mécanisme. Enfin, le Phrynosome, ou Crapaud cornu, autre Iguanidé américain, réagit aussi bien à la commande nerveuse qu'à l'action hormonale. Dans tous les cas, le point de départ du réflexe d'adaptation pigmentaire



A. Squelette du Dragon volant *(Ptychozoon volans)* montrant les côtes qui soutiennent la membrane latérale.
B. Gecko à frange *(Ptychozoon homalocephalum)* présentant, lui aussi, une expansion latérale.



Organes ventousaires du Gecko *Hemidactylus flaviviridis.*
A. Patte ventrale; B. Coupe longitudinale d'un doigt.

est rétinien. On exagère souvent les facultés de mimétisme des Caméléons et des Reptiles en général : ils peuvent tout au plus assombrir ou éclaircir leur coloration générale et l'adapter ainsi aux couleurs du milieu où ils vivent habituellement.

Le squelette

La colonne vertébrale, qui constitue l'axe squelettique du tronc et de la queue, comporte un nombre variable, mais élevé, de vertèbres le plus souvent procœles, c'est-à-dire concaves vers l'avant et convexes vers l'arrière. Cette structure donne une grande souplesse au corps tout entier et permet les mouvements d'ondulation latérale qu'utilisent de nombreux Reptiles pour se déplacer. Chez les Serpents et l'Orvet, il existe en outre une cavité synoviale entre deux vertèbres consécutives.

Dans la région immédiatement en arrière du crâne, la disparition des fentes branchiales — encore fonctionnelles chez les Amphibiens — et la formation du cou s'accompagnent de la différenciation des deux premières vertèbres en atlas et axis, ce qui permet aux Reptiles des mouvements latéraux de la tête. En arrière de cette région nucale, qui comporte cinq à sept vertèbres cervicales, toutes les vertèbres troncales portent des côtes dont les parties ventrales s'articulent sur un sternum ; chez les Tortues, les côtes fusionnent en partie avec la carapace dorsale, et le sternum avec le plastron ventral.

Alors que la ceinture pectorale n'a jamais de connexions avec la colonne vertébrale, la ceinture pelvienne vient se souder aux apophyses des deux vertèbres sacrées ; les vertèbres caudales, en nombre très variable, ainsi qu'une ou deux vertèbres présacrées chez certains Lézards, sont dépourvues de côtes. Les Tortues possèdent un petit nombre de vertèbres amphicœles (biconcaves) et non mobiles.

Membres et locomotion

Ceintures et membres ont la disposition typique des Tétrapodes à membre transversal, c'est-à-dire à humérus et fémur horizontaux et perpendiculaires au plan de symétrie du corps. Cette disposition, primitive, nécessite de fortes masses musculaires pour soulever le corps au-dessus du sol. Les membres sont fondamentalement pentadactyles, et le nombre de phalanges le plus fréquent est 2, 3, 4, 5, 3. Pendant le déplacement, les membres antérieurs soulèvent le thorax, tandis que les membres postérieurs poussent le corps vers l'avant. Chez de nombreux Reptiles, on assiste à la régression ou même à la disparition des membres. C'est le cas chez un certain nombre de Lézards — Scinque, Orvet, Amphisbène — et chez tous les Serpents. Chez ces derniers, membre antérieur et ceinture pectorale ont disparu totalement, tandis que des rudiments de ceinture pelvienne peuvent subsister chez les Ophidiens primitifs (Boïdés). Cette apodie s'accompagne souvent d'une augmentation du nombre de vertèbres (jusqu'à 400).

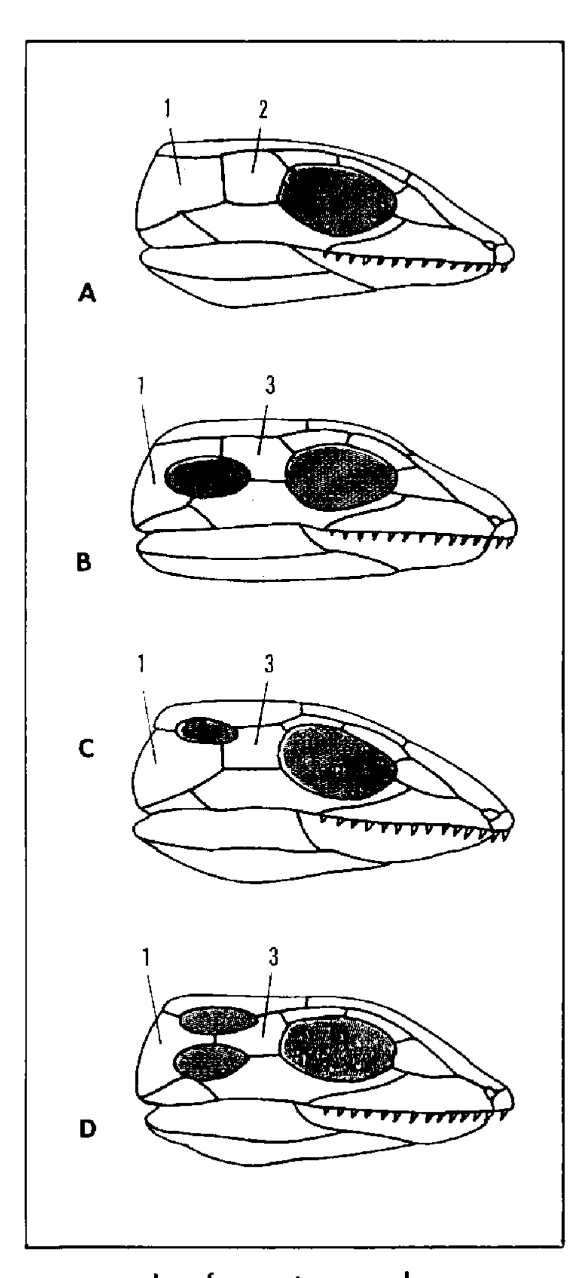
La reptation serpentine s'effectue le plus souvent par mouvements latéraux ; l'animal prend appui sur les aspérités du sol et contracte alternativement de longs muscles latéraux ; les Boïdés peuvent ramper en ligne droite en mettant en jeu des muscles médioventraux, tandis que les Vipères progressent en faisant alterner deux points d'appui, antérieur et postérieur.

La reptation n'est pas le seul mode de locomotion des Reptiles. Certains Lézards sont assez agiles et courent rapidement, notamment le Basilic, qui devient alors bipède, la queue faisant office de balancier. D'autres, les Caméléons par exemple, sont arboricoles ; main et pied forment des pinces qui permettent à l'animal de saisir fermement les rameaux. Les Geckos, pour grimper sur les surfaces verticales, présentent des ventouses aux quatre membres. Une autre espèce arboricole, le Dragon volant (Agamidé de l'Inde), peut en outre se laisser planer sur plusieurs mètres grâce à un repli cutané de ses flancs que soutiennent les côtes très allongées. Enfin, parmi les Reptiles qui sont redevenus aquatiques, les Tortues marines ont différencié des palettes natatoires, tandis que les Crocodiliens se déplacent par battements latéraux de la queue.

La tête

Le crâne des Reptiles est moins aplati que celui des Amphibiens. Alors qu'il est très massif chez les Tortues et, à un moindre degré, chez les Crocodiles, il montre chez les Squamates une fenestration qui l'allège beaucoup. Il existe, comme chez les Oiseaux, un seul condyle occipital pour l'articulation de la colonne vertébrale. La mandibule est formée de nombreux os ; elle s'articule sur le carré, qui a lui-même, notamment chez les Serpents, une assez grande mobilité par rapport au neurocrâne ; grâce à cette disposition, les Serpents peuvent avaler des proies de grande taille. L'oreille moyenne comporte, comme chez tous les Tétrapodes à l'exception des Mammifères, un seul osselet, ou *columelle*, qui transmet les vibrations du tympan à la fenêtre ovale.

Dans la cavité buccale, ce sont le dentaire à la mâchoire inférieure, le prémaxillaire et le maxillaire à la mâchoire supérieure qui portent les dents ; ces dernières sont en général coniques, plus pointues en avant, plus émoussées en arrière, et leur rôle essentiel est de retenir les proies plutôt que de les fragmenter. Dans la majorité des cas, les dents sont soudées par toute leur base (fixation acrodonte), ou par leur face externe à l'os dentigère (fixation pleurodonte) ; chez les Crocodiliens, toutefois, chaque dent est fixée dans son alvéole. On trouve encore, chez quelques espèces, des rudiments de denture vomérienne ou palatine. Chez les Reptiles à denture acrodonte, il existe une seule génération dentaire ; chez les autres, les dentitions se succèdent et on peut en compter une vingtaine ou plus au cours de la vie. Seuls les Serpents montrent une différenciation dentaire, par les crochets qui sont liés aux glandes venimeuses (glandes salivaires modifiées). La présence et l'emplacement de ces crochets sont à l'origine de la classification de ce sous-ordre. Les Aglyphes sont dépourvus de crochets ; les Opisthoglyphes ont les crochets situés en arrière sur la mâchoire supérieure ; chez les Protéroglyphes, ces mêmes crochets sont situés en avant ; dans ces deux cas, les crochets sont canaliculés — un sillon antérieur permet l'écoulement du venin* dans la proie mordue —, tandis que, chez les Solénoglyphes (Vipère*), le crochet, situé également à



Les fosses temporales
et la classification des Reptiles.
A. Anapside; B. Synapside;
C. Euryapside; D. Diapside.
(1, squamosal; 2 et 3, postorbitaire.)

la partie antérieure de la mâchoire, a la structure d'une aiguille hypodermique. Chez les Tortues, un bec corné remplace les dents, qui font défaut.

Régime alimentaire et tube digestif

Bien que certaines Tortues soient des herbivores stricts et que d'autres soient carnivores, bien que les régimes alimentaires soient également des plus variés chez les Lézards — le plus souvent omnivores à prédominance carnivore ou insectivore —, on n'observe pas chez les Reptiles de corrélation étroite entre le régime alimentaire et la denture ou la forme du bec.

La langue des Reptiles est massive et charnue chez les Tortues et les Crocodiliens ; chez les Squamates, elle devient un organe protractile pouvant servir à la capture des proies (Caméléon, Gecko) ou à l'analyse tactile et olfactive du milieu ambiant (Vipère). Le tube digestif comprend tous les organes typiques des Vertébrés. La longueur de l'intestin est fonction du régime alimentaire : il est très long chez les Tortues herbivores, très court chez les Lézards à régime carnassier. L'intestin débouche dans un cloaque, où confluent également les conduits urinaires ou génitaux. L'orifice cloacal est longitudinal chez les Crocodiliens, transversal chez les autres Reptiles.

L'appareil respiratoire

Les Reptiles respirent par des poumons moins complexes dans leur structure que ceux des Mammifères. La voie d'accès de l'air aux poumons passe par la cavité nasale, que les choanes relient à l'arrière-bouche, au voisinage immédiat de la glotte. Il existe en effet un *palais secondaire*, qui isole en grande partie les voies respiratoires des voies digestives en reportant vers l'arrière l'orifice des choanes. Cette disposition est particulièrement nette chez les Crocodiles, qui peuvent ainsi se nourrir sous l'eau. La trachée-artère conduit aux deux bronches ; chez les Serpents et quelques Lézards apodes, un des poumons dégénère (le gauche chez les Serpents, le droit chez les Amphisbènes). La structure pulmonaire interne est relativement simple chez les Reptiles les plus primitifs : la bronche débouche dans le sac pulmonaire, incomplètement partagé en chambres respiratoires pourvues d'alvéoles ; l'évolution de la structure pulmonaire se traduit par une ramification des bronches et un découpage plus intense des chambres respiratoires ; quelquefois, comme chez les Caméléons, ces chambres sont suivies de diverticules non cloisonnés, disséminés entre les organes abdominaux, les sacs aériens (semblables à ceux des Oiseaux). Les Reptiles respirent par des mouvements de la cage thoracique ; chez les Crocodiles s'y ajoutent les mouvements du diaphragme, non homologue de celui des Mammifères ; peut-être qu'interviennent également, comme chez les Amphibiens, des mouvements du plancher buccal (déglutition de l'air). Sans doute, certaines Tortues aquatiques ont-elles en outre la possibilité d'effectuer des échanges respiratoires dans l'eau, au niveau de la muqueuse buccopharyngée, très vascularisée.

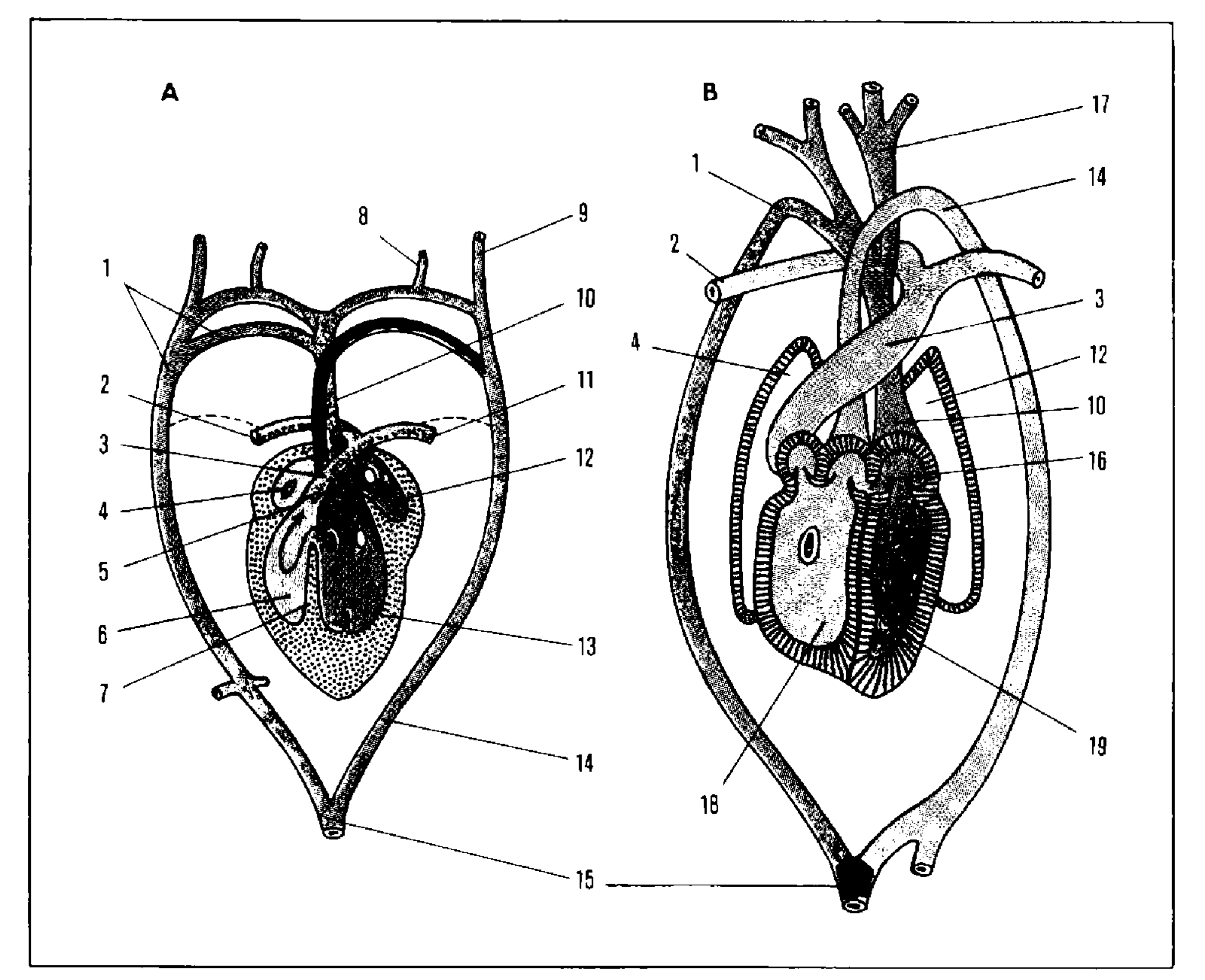
L'appareil circulatoire

L'existence des poumons introduit chez les Vertébrés Tétrapodes une petite circulation (pulmonaire) à côté de la circulation générale. À cet effet, l'atrium, unique chez les Poissons, se subdivise en deux oreillettes distinctes dès le stade Amphibien : l'oreillette droite reçoit le sang qui vient du corps, et l'oreillette gauche le sang qui vient des poumons. La séparation du sang des deux circulations au niveau des ventricules se fait plus tardivement dans la phylogénie des Vertébrés. Chez la majorité des Reptiles actuels, le ventricule est incomplètement cloisonné en deux chambres d'où partent les deux crosses aortiques d'une part, le tronc pulmonaire de l'autre. Une telle disposition, sans réaliser vraiment la séparation des deux sangs, envoie néanmoins la plus grande partie du sang hématosé dans les crosses aortiques, et la plus grande partie du sang réduit dans le tronc pulmonaire. Chez les Crocodiliens existent deux ventricules parfaitement distincts : du ventricule droit partent le tronc pulmonaire et la crosse aortique gauche, et du ventricule gauche part la crosse aortique droite ; une telle disposition semble aboutir à un mélange des deux sangs au confluent des deux crosses aortiques. Notons toutefois, d'une part, que les artères carotides ne reçoivent que du sang oxygéné, car elles partent de la crosse aortique droite, d'autre part que, à l'endroit où les crosses aortiques se croisent, elles communiquent par le foramen de Panizza. Ce foramen laisse passer le sang de la crosse aortique droite dans la crosse gauche quand l'animal respire normalement, si bien que les deux crosses aortiques reçoivent du sang oxygéné ; en revanche, quand l'animal est en plongée sous l'eau, la circulation pulmonaire est ralentie, ce qui augmente la pression sanguine dans la crosse aortique gauche ; le sang emprunte alors le foramen de Panizza en sens inverse, ce qui fait passer du sang réduit au niveau du glomus carotidien et permet de déclencher la remontée en surface quand la teneur en gaz carbonique atteint un certain seuil.

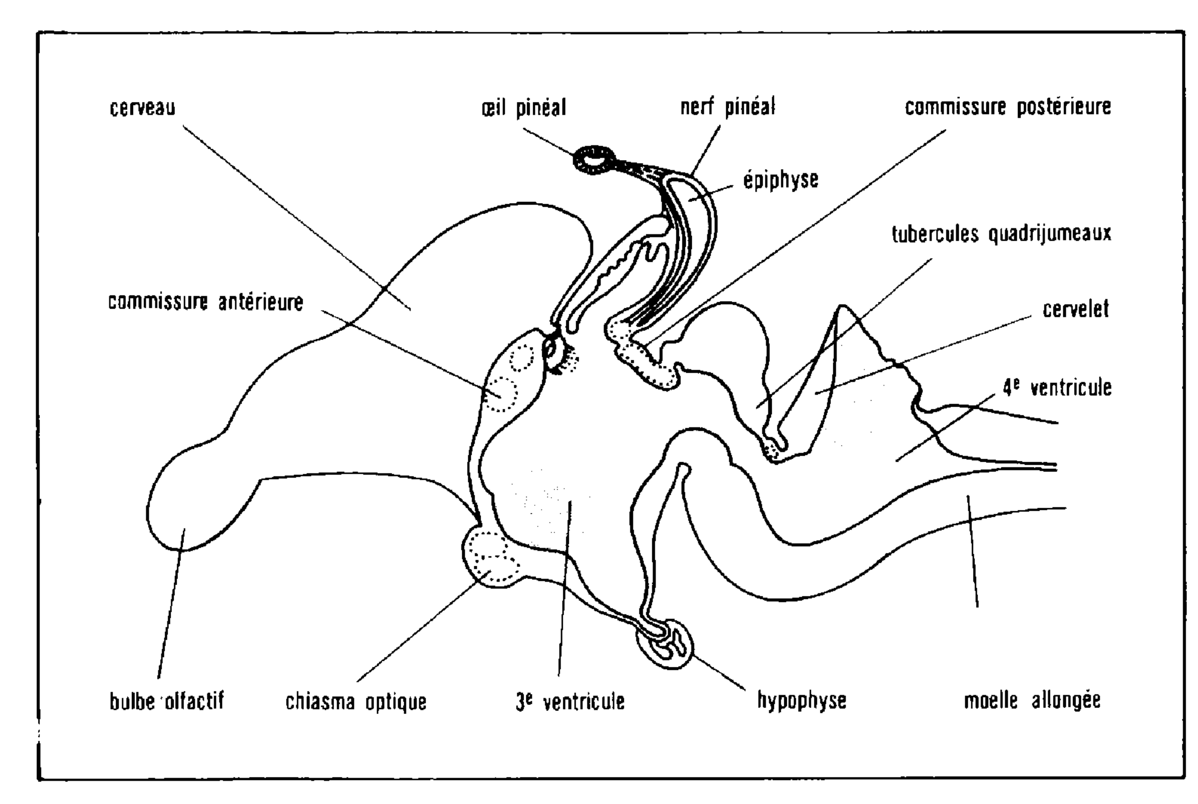
Bien que pœcilothermes, les Reptiles ont une température interne qui diffère de celle du milieu extérieur. Les processus métaboliques et l'exposition au soleil leur permettent d'élever leur température interne, tandis que le halètement, quand il fait trop chaud, ou la fuite dans un terrier leur permettent de supporter des températures externes élevées (jusqu'à 45 °C).

L'appareil excréteur

Les reins des Reptiles sont des organes pairs, assez massifs, situés dans la région postérieure de la cavité abdominale. Ils proviennent, comme ceux des Oiseaux et des Mammifères, de l'évolution d'une ébauche métanéphritique qui apparaît (dans l'espace et dans le temps) à la suite du rein embryonnaire, ou mésonéphros. L'urine, collectée par des uretères secondaires, aboutit, chez les Tortues et la majorité des Lézards, dans une vessie urinaire d'origine allantoïdienne. Le rein embryonnaire mésonéphritique et son uretère, le canal de Wolff, disparaissent chez la femelle adulte, alors qu'ils se mettent



Cœur et crosses aortiques chez un Lézard
(à gauche) et un Crocodile (à droite).
1. Crosse aortique droite; 2. Artère pulmonaire droite; 3. Tronc pulmonaire;
4. Oreillette droite; 5. Sinus veineux; 6. Ventricule droit;
7. Paroi interventriculaire; 8. Carotide externe; 9. Carotide interne;
10. Aorte droite; 11. Artère pulmonaire gauche;
12. Oreillette gauche;
13. Ventricule gauche; 14. Crosse aortique gauche; 15. Aorte commune;
16. Valvules sigmoïdes; 17. Carotide commune gauche;
18. Ventricule droit; 19. Ventricule gauche.



Coupe sagittale d'encéphale de Lézard.

au service de l'appareil génital chez les mâles.

On connaît assez mal l'excrétion des Reptiles. Chez les Tortues, elle se fait sous forme d'urée et chez les Crocodiliens sous forme d'ammoniaque. Chez les Squamates, qui vivent souvent dans des biotopes secs et ont à économiser l'eau, l'excrétion se fait, comme chez les Oiseaux, sous forme d'acide urique et les urines sont presque solides.

L'appareil génital

Les Reptiles sont des animaux gonochoriques (à sexes séparés), et les gonades sont paires. Le testicule du mâle, situé en avant du rein, est évacué par le canal de Wolff, qui représente donc successivement l'uretère du mésonéphros embryonnaire puis le canal déférent. Ce dernier aboutit au cloaque. L'Hattéria mis à part, les Reptiles possèdent un organe copulateur pour pratiquer la fécondation interne. Cet organe est un pénis impair chez les Tortues et les Crocodiles ; il est représenté par deux hémipénis symétriques chez les Lézards et les Serpents.

L'ovaire de la femelle est également situé en avant du rein, au plafond de la cavité abdominale ; l'oviducte est un long ruban contourné, dans la lumière duquel l'œuf fécondé s'entoure successivement d'albumine (le blanc de l'œuf), puis d'une enveloppe calcaire ou parcheminée. Aux hémipénis des mâles correspondent les hémiclitoris des femelles.

Les organes des sens

Les téguments des Reptiles sont riches en terminaisons tactiles. Chez les Squamates, la langue mobile, rétractée dans une gaine à l'état de repos, est utilisée pour analyser tactilement le milieu extérieur. La langue porte également les bourgeons du goût, et elle intervient probablement comme vecteur pour l'analyse olfactive du substrat sur lequel l'animal se déplace. En effet, l'organe olfactif des Reptiles, qui s'ouvre à l'extérieur par les narines et dans la cavité buccale par les choanes, et que l'animal utilise pour suivre ses proies à l'odeur, est doublé d'un organe accessoire, l'organe voméronasal de Jacobson, surtout développé chez les Squamates ; cet organe s'ouvre au plafond buccal par deux orifices antérieurs aux choanes et dans lesquels s'enfoncent les deux pointes de la langue bifide quand elle est au repos ; on suppose que cet organe, qui analyse les odeurs de la cavité buccale, est également capable d'analyser les molécules odorantes qui ont pu venir au contact de la langue. Cette dernière, chez les Lézards et les Serpents, intervient donc simultanément par ses récepteurs tactiles, gustatifs et olfactifs.

Les yeux des Reptiles sont protégés par deux paupières horizontales et une nictitante verticale. La paupière ventrale, qui est la plus grande, est souvent transparente. Chez les Lézards nocturnes ou fouisseurs et chez tous les Serpents, les paupières mobiles sont remplacées par la *lunette*, membrane cutanée transparente qui recouvre la cornée et est éliminée et remplacée à chaque mue. La glande lacrymale manque chez la plupart des Serpents.

La rétine des Reptiles nocturnes comporte uniquement des bâtonnets ; celle des Reptiles diurnes comporte surtout ou uniquement des cônes. La vision est certainement bonne chez ces animaux, dont beaucoup possèdent une fovéa. La rétine des Tortues possède, comme celle des Oiseaux, des inclusions lipidiques rouges ou orangées à fonction inconnue ; l'œil des Lézards renferme un cône papillaire, semblable au peigne des Oiseaux. On observe une régression oculaire importante chez les espèces fouisseuses, notamment les Serpents Typhlopidés. Quelques Reptiles actuels (Hattéria, Lézard vert, Orvet) possèdent en outre un *œil pinéal* impair, situé au milieu de l'os pariétal et qui montre une structure rétinienne nette, mais régressée. Cet œil est lié à l'épithalamus par un tractus nerveux.

Seuls parmi les Reptiles, les Crocodiliens ont, comme les Oiseaux, un court conduit auditif externe. Tous, Serpents exceptés, possèdent une oreille moyenne, ou caisse du tympan, qui communique largement avec le pharynx et qui contient un osselet, la columelle, reliant le tympan à la fenêtre ovale. L'oreille interne comporte un diverticule ventrocaudal (absent chez les Poissons et les Amphibiens), la *cochlée*, siège des processus auditifs ; toutefois, à l'inverse de celle des Mammifères, cette cochlée est rectiligne. Le reste de l'oreille — saccule, utricule, canaux semi-circulaires — assure les fonctions d'équilibration.

Il semble que les Reptiles aient une assez bonne audition, notamment les Lézards, dont les performances diffèrent peu de celles des Mammifères ; en revanche, les Serpents ont vraisemblablement une audition faible des vibrations aériennes, qu'ils compensent par une sensibilité poussée aux vibrations du substrat.

Certains Serpents, notamment le Crotale, possèdent un organe sensoriel céphalique très particulier, dont il semble qu'on n'ait pas trouvé l'équivalent chez d'autres animaux. Il s'agit d'un *organe thermorécepteur*, sensible à la radiation calorifique qu'irradient les animaux à sang chaud. Cet organe est situé entre la narine et l'œil et comprend essentiellement deux chambres que sépare une fine membrane innervée par le nerf trijumeau. La sensibilité de cette fossette faciale est élevée : l'animal peut détecter des variations de température ambiante de l'ordre de 0,4 °C, et un Crotale aveugle et privé d'olfaction est capable de réagir à un objet chaud et même de le localiser. On a décrit des organes analogues chez le Boa.

Le système nerveux

Les Reptiles sont les premiers Vertébrés chez lesquels le nombre de nerfs crâniens se fixe à 12 paires, comme chez les Oiseaux et les Mammifères, par incorporation au crâne d'un certain nombre de métamères occipitaux. L'encéphale reste rectiligne, mais l'importance relative des hémisphères cérébraux est plus grande que chez les Anamniotes. Le cervelet comporte une zone *archicérébelleuse* (liée aux réflexes d'équilibration dont le point de départ est l'oreille interne) et une zone *paléocérébelleuse*, où viennent se projeter les afférences provenant des fuseaux neuromusculaires. Au niveau de l'hémisphère cérébral, le pallium se différencie en une région ventrale olfactive, une région dorsale d'intégration et, chez quelques espèces tout au moins, en une région intermédiaire où certains neurologistes voient l'ébauche de ce qui sera le néocortex des Mammifères.

Reproduction

Caractères sexuels secondaires

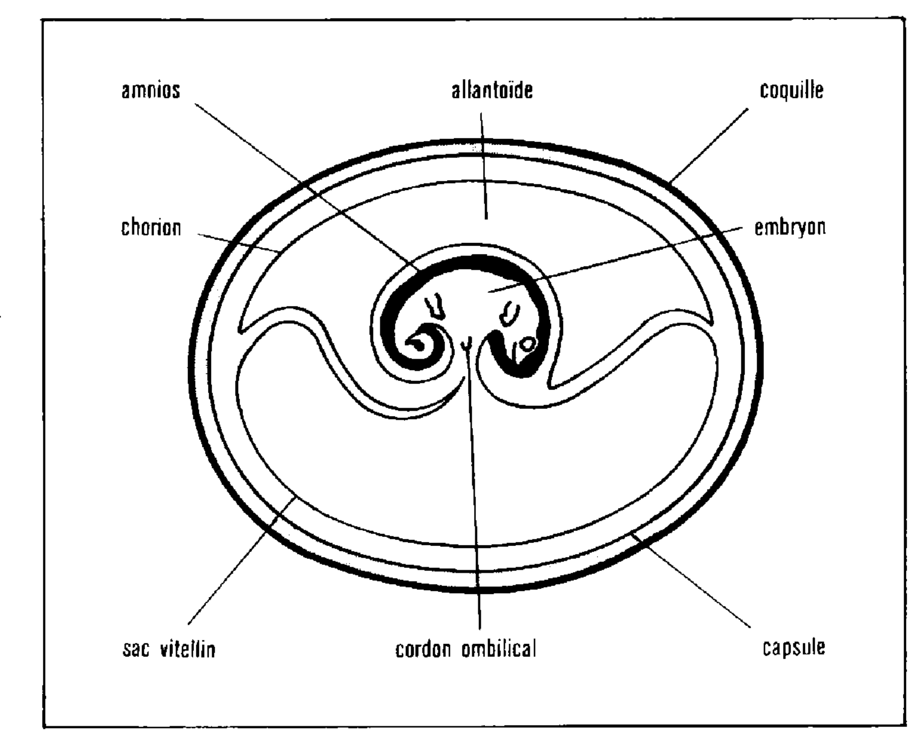
Les Reptiles sont gonochoriques et l'hermaphrodisme y est très rare. Le dimorphisme sexuel est très discret chez les Crocodiliens ; chez les Tortues et les Serpents, il affecte surtout la taille : ce sont les femelles qui sont les plus grosses chez les Tortues palustres ou les Couleuvres, tandis que chez les Tortues terrestres, les mâles l'emportent nettement en taille. Les caractères sexuels secondaires, permanents ou saisonniers (parure de noce), sont surtout développés chez les Lézards et affectent, outre la taille, des ornementations variées (cornes de certains Caméléons), des glandes cutanées odorantes (glandes fémorales des Lézards) ou la coloration tégumentaire.

Comportement sexuel

Chez la plupart des espèces, les deux sexes sont en nombre à peu près égal. L'accouplement est précédé par la recherche du partenaire sexuel, recherche qui est presque toujours le fait du mâle. La détection de la femelle se fait visuellement chez les Lézards, qui ont un dimorphisme sexuel accusé, olfactivement chez les autres groupes, notamment les Serpents. Comme cette détection ne se fait que lorsque la femelle est en rut, il faut en conclure qu'il existe chez cette dernière un cycle glandulaire lié au cycle œstrien. L'accouplement, qui a lieu le plus souvent au printemps, peut être précédé de comportements complexes, dits « danses prénuptiales », surtout développés chez les Serpents. Les Tortues d'eau douce s'accouplent dans l'eau après que le mâle a fait vibrer ses membres antérieurs devant la tête de la femelle.

Fécondation et ponte

L'élevage de femelles de Serpents et de Tortues isolées de tout mâle a per-



L'œuf amniotique des Reptiles, vue schématique.

mis de constater que les spermatozoïdes introduits dans les voies génitales femelles peuvent y conserver leur pouvoir fécondant pendant plusieurs années.

La plupart des Reptiles sont ovipares et pondent leurs œufs dans des cavités naturelles ou dans des nids aménagés. Les œufs sont en général abandonnés sans soin ; toutefois, les Pythons incubent leurs œufs en s'enroulant autour, tandis que les Cobras les pondent dans un terrier que surveillent conjointement le mâle et la femelle. Le nombre d'œufs pondus varie de quelques unités (Lézards) à la centaine (Tortues marines). Ces dernières, si adaptées qu'elles soient à la vie aquatique, reviennent sur les plages pour pondre en milieu sec. Les Oiseaux font un carnage des Tortues nouveau-nées quand ces dernières doivent gagner la mer proche.

Viviparité

Quelques espèces de Reptiles, essentiellement des Squamates, font leurs petits vivants. Dans certains cas (Lézard vivipare, Orvet), la femelle retient les œufs fécondés dans ses oviductes et y développe des structures permettant à l'œuf des échanges respiratoires ou aqueux. On dit qu'il y a *incubation*, et ce mode de reproduction diffère peu de la nidification. Dans d'autres cas (Lézard d'Australie *Lygosoma*, Vipère), on a pu montrer que l'embryon tire de l'organisme maternel, outre l'eau et l'oxygène, des substances nutritives qui transitent par l'intermédiaire d'un organe particulier, le *placenta*. Ce dernier est dit *vitellin*, car les vaisseaux qui l'irriguent du côté fœtal proviennent de la vésicule vitelline. Le placenta vitellin est phylogénétiquement plus primitif que le placenta allantoïdien des Mammifères.

L'œuf

Alors que la plupart des Amphibiens sont inféodés au milieu aquatique pour leur reproduction, les Reptiles ont pu s'affranchir de cette nécessité grâce à l'existence de l'œuf amniotique. En effet, l'œuf des Reptiles — qui comporte, comme celui des Oiseaux, une forte proportion de vitellus, ou jaune — se développe en mettant en place, outre l'embryon, des annexes embryonnaires au nombre de trois : la *vésicule vitelline*, qui entoure le vitellus et permet son utilisation par l'embryon au fur et à mesure de son développement ; l'*allantoïde*, diverticule de l'intestin postérieur, qui joue pour l'embryon le rôle de rein d'accumulation et de poumon ; enfin et surtout l'*amnios*, qui enveloppe l'embryon d'une cavité emplie de liquide.

Croissance

L'éclosion ou la mise bas libère des jeunes qui ont le même habitus et la même biologie que les adultes. Les parents ne se soucient pas de les protéger, et la mortalité des jeunes est souvent élevée. La croissance est rapide au début, puis son rythme diminue sans cesser jamais ; comme la longévité des Reptiles est souvent grande — toujours supérieure à celle des Mammifères de même taille —, ces animaux peuvent parvenir à une taille importante.

Croissance continue et forte longévité sont à rapprocher de la pœcilothermie des Reptiles ; ces animaux passent en effet par des périodes d'hibernation pendant le cycle annuel, ou par des périodes de repos pendant le cycle nycthéméral, au cours desquelles les processus métaboliques sont fortement ralentis, ce qui éloigne d'autant les manifestations de la sénescence. On peut le vérifier : la même espèce de Lézard, qui vit en moyenne deux ans dans la zone tempérée chaude, où elle est active toute l'année, vit quatre ans ou plus et atteint une taille supérieure dans la zone tempérée froide, où elle subit un repos hivernal.

La longévité des Reptiles est effectivement élevée, malgré les exagérations qu'on est parfois tenté de faire. Des élevages ont montré que les Serpents peuvent dépasser une longévité d'une vingtaine d'années, les Crocodiliens et les Tortues une longévité d'une cinquantaine d'années ou plus.

Écologie et répartition géographique

Les Reptiles actuels sont surtout des animaux de pays chauds : le nombre d'espèces diminue fortement quand on passe de la zone intertropicale à la zone tempérée froide ou aux régions d'altitude. Une des adaptations à la vie dans les pays froids ou en montagne est la viviparité, qui permet de garder les œufs à l'abri du gel. On a vu de même que les espèces boréales ou d'altitude subissent un repos hivernal, alors que les espèces plus méridionales sont actives toute l'année. L'étude des restes fossiles des grands Reptiles de l'ère secondaire laisse penser que la plupart d'entre eux étaient homéothermes, ou pour le moins endothermes, c'est-à-dire possédaient une température interne nettement supérieure à la température ambiante.

Les Lézards peuvent être classés, du point de vue écologique, en cinq catégories. Les formes lourdes aux membres courts creusent des terriers ou se réfugient sous les rochers ; elles sont le plus souvent herbivores, et leur robe est mimétique du milieu où elles vivent. Les formes élancées aux membres allongés sont des coureurs qui utilisent la rapidité de leurs déplacements soit pour échapper à leurs ennemis, soit pour capturer les proies dont elles se nourrissent. Les formes fouisseuses ont la tête tronconique, le corps massif et les membres réduits, sinon absents ; le type en est le Scinque des boutiques, qui s'enfonce et se déplace avec facilité dans le sable. Le quatrième type correspond aux espèces grimpeuses, qu'elles soient munies à l'extrémité des membres de pelotes adhésives comme la Tarentole, ou de fortes griffes et d'une queue épineuse pour grimper le long des troncs rugueux, ou encore de « pinces » aux quatre membres comme les Caméléons ; parmi ces Lézards arboricoles, le Dragon volant a acquis une membrane qui lui permet d'effectuer des vols planés d'un arbre à l'autre. Enfin quelques Lézards sont adaptés à la vie semi-aquatique, comme le Varan du Nil, qui se nourrit de Poissons, ou le grand Iguane des Galápagos, qui plonge en mer pour y rechercher les Algues dont il se nourrit.

Les adaptations sont bien moins accusées chez les Serpents, dont la forme est peu modifiée par le milieu où ils vivent. La plupart sont purement terrestres et creusent en général un terrier. D'autres *(Typhlops)* sont fouisseurs et se déplacent dans le sol, tandis qu'un bon nombre d'espèces sont arboricoles, leurs formes les camouflant à merveille parmi les arbres. Il existe trois familles de Serpents aquatiques. Deux sont asiatiques, et leurs représentants se rencontrent dans les fleuves, où ils se nourrissent de Poissons ; les yeux et les narines sont en position dorsale sur la tête. Les Serpents les mieux adaptés appartiennent à la troisième famille, celle des Hydrophidés, Serpents marins protéroglyphes et très venimeux : leur queue est aplatie latéralement et sert à la locomotion dans l'eau, tandis que les écailles ventrales du corps, qui n'ont plus à fournir de point d'appui pour la reptation, deviennent lisses. Les Hydrophidés, qui sont ichtyophages, sont les seuls Reptiles à ne pas revenir à terre pour la reproduction ; ils sont en effet vivipares, et les jeunes naissent en mer.

Tous les Crocodiliens sont amphibies et montrent des adaptations à la vie aquatique : queue aplatie latéralement, pieds palmés, yeux et narines en position dorsale sur la tête. Ce sont en général des carnassiers qui chassent à l'affût et peuvent à l'occasion s'aventurer sur les berges. Les espèces ichtyophages, comme le Gavial, ont le museau allongé.

Il est facile de reconnaître les Tortues terrestres des Tortues aquatiques : les premières ont une carapace fortement bombée et des membres en colonne comme ceux des Éléphants ; leur nourriture est variée, mais surtout herbivore. Au contraire, les Tortues aquatiques, qu'elles soient palustres ou marines, ont une carapace aplatie et ovalaire et des membres palmés ou transformés en palettes natatoires ; elles ont un régime surtout carnassier. Parmi les Tortues marines à palettes natatoires, citons la Tortue franche, mangeuse d'Algues renommée pour les potages qu'on en tire, et la Tortue

Caret, dont on utilise les écailles pour la marqueterie.

Les Reptiles sont en majorité des animaux sédentaires qui n'effectuent pas de migrations, mais délimitent au contraire un domaine vital dont ils sortent peu. Ils sont, pour la plupart, solitaires et fortement agressifs envers leurs congénères. Il existe toutefois des exceptions, comme les rassemblements de Serpents au moment de l'hibernation (dans ce cas, les accouplements peuvent avoir lieu au réveil printanier, ce qui évite la recherche du partenaire sexuel) ou les colonies que constituent certaines espèces herbivores, comme les Iguanes des Galápagos. Quand la densité de population dans un biotope déterminé atteint un certain seuil, certaines espèces développent un comportement territorial ou une hiérarchie sociale, qui sont néanmoins relativement rares chez les Reptiles.

R. B.

▶ *Caméléon / Crocodiliens / Dinosaures / Hattéria / Ichtyosaures / Lézards / Ptérosaures / Serpents / Théromorphes / Tortues.*

A. Bellairs, *The Life of Reptiles* (Londres, 1969 ; 2 vol.). / C. Gans, *Biology of the Reptilia* (Londres, 1969-70 ; 3 vol.). / P. P. Grassé (sous la dir. de), *Traité de zoologie*, t. XIV, fasc. 2 et 3 : *Classe des Reptiles* (Masson, 1970 ; 2 vol.). / P. Janvier, *le Monde des Reptiles* (A. Michel, 1973).

républicain (parti)

Un des deux grands partis politiques américains.

Pour un observateur étranger, le bipartisme aux États-Unis reste mystérieux. Quelle différence sépare les républicains des démocrates ? Les symboles ne sont pas semblables (l'âne pour ceux-ci, l'éléphant pour ceux-là), mais les deux partis se sont organisés sur le même modèle et les conventions nationales qu'ils tiennent tous les quatre ans pour désigner leur candidat à la présidence se ressemblent à quelques nuances près. L'idéologie joue dans les programmes un rôle limité : les plates-formes électorales sont vagues et cherchent à attirer le plus grand nombre d'électeurs. Aucun des deux partis ne met en question la Constitution, aucun ne refuse de subir la loi de la majorité ni de respecter les droits de la majorité, aucun ne recommande l'usage de la violence ni ne conteste le droit de l'individu à la réussite économique et sociale, la liberté de la presse et des réunions publiques, la nécessité de la libre entreprise, le caractère sacro-saint de la propriété. Bonnet blanc et blanc bonnet ?

Le parti jusqu'en 1953

En fait, les apparences sont trompeuses : par son histoire comme par ses tendances actuelles, le parti républicain ne se confond pas avec son rival. Il naît d'une crise. Au milieu du XIXe s., les Américains sont profondément divisés sur la question de l'esclavage. D'un côté, les démocrates, réorganisés et revivifiés au temps du président Andrew Jackson*, inclinent de plus en plus vers les « slavocrates », le poids du Sud se renforce considérablement. D'un autre côté, les whigs, ou républicains-nationaux, qui depuis 1834 combattent Jackson et les jacksoniens, se divisent en une aile sudiste — les whigs du coton —, de plus en plus attirée par les démocrates, et une aile nordiste — les whigs de la conscience —, qui se rapproche des abolitionnistes. Cessant de nationaliser la vie politique, les partis se « sectionnalisent ».

À partir de 1852, le parti whig se décompose tout à fait ; plusieurs petites formations politiques cherchent à prendre sa place. En 1854, la loi du Kansas-Nebraska *(Kansas-Nebraska Bill)*, qui laisse, en violation du compromis du Missouri (1820), aux habitants de ces territoires le droit de décider s'ils auront ou non des esclaves, déclenche chez les abolitionnistes du Nord et de l'Ouest un mouvement spontané de protestation. Au cours d'une réunion publique qui se tient à Ripon (28 févr. 1854) dans le Wisconsin, d'anciens whigs, des abolitionnistes de toutes origines, et des démocrates indépendants décident de s'unir contre cette mesure législative et se donnent l'appellation de *républicains*.

Leur programme unit deux thèmes de revendications. Le premier se résume dans une opposition à l'esclavage ; mais si les « radicaux » veulent libérer partout et immédiatement les esclaves noirs, les « modérés » acceptent que le Sud conserve son institution particulière tout en refusant de la laisser s'implanter sur les terres nouvelles de l'Ouest. Le second thème touche à la vie économique : le Nord-Est, industriel, réclame des droits de douane protectionnistes, et l'Ouest, agricole, des moyens de transport et des terres à bon marché. Aussi le parti inscrit-il dans son programme l'attribution gratuite d'un *homestead*, c'est-à-dire d'une parcelle de terres publiques de 160 acres, à tout fermier qui s'engage à la mettre en culture, la construction d'un chemin de fer transcontinental et l'élévation des barrières douanières. En 1856, il présente un candidat, John C. Frémont, aux élections présidentielles et obtient la majorité des voix dans 11 États (sur 31), tous situés dans le Nord et l'Ouest.

Quatre ans après, plus raisonnable et modéré, Abraham Lincoln* profite de la division des démocrates et, avec 38 p. 100 des suffrages populaires, devient président des États-Unis. Un républicain au pouvoir ! Onze États du Sud font sécession (v. Sécession [guerre de]). Le conflit dure quatre ans (1861-1865) ; le parti républicain sauvegarde l'Union et en profile pour faire passer dans les actes l'essentiel de son programme.

Dès lors, il est assuré d'une supériorité incontestable sur son adversaire. Jusqu'en 1913, tous les présidents sont républicains, à l'exception de Stephen Grover Cleveland* (élu en 1884 et réélu en 1892) ; puis, de 1921 à 1933, c'est de nouveau le « parti de Lincoln » qui est au pouvoir. Mais, depuis 1865, il a évolué...

De 1865 à 1870, les « radicaux » l'emportent et s'efforcent d'imposer leur idée de la reconstruction, le président Andrew Johnson, qui fait mine de leur résister, est mis en accusation et acquitté de très peu (1868). Puis minoritaires au sein de leur propre parti, ils laissent la place aux partisans de la réconciliation : « agiter la chemise sanglante » devient vite de très mauvais goût ; les industriels, les financiers, le monde des affaires mettent au second plan le problème noir et abandonnent le Sud au parti démocrate : ils se préoccupent surtout du développement économique des États-Unis. Quant aux fermiers de l'Ouest, cessant de craindre la concurrence servile, ils se lancent dans la production à outrance avec l'inévitable menace de la surproduction. La différence entre républicains et démocrates s'estompe ; elle demeure toutefois sur quelques points : les premiers sont protectionnistes et veulent une monnaie solide, fondée sur le monométallisme ; les seconds préfèrent l'abaissement des droits de douane et ne restent pas insensibles aux arguments des bimétallistes. Au début du XXe s., le vent du progressisme redonne vie chez les républicains à une aile « radicale » qui veut un renouveau de la vie politique et économique et trouve un leader en la personne de Théodore Roosevelt*. Le parti éclate en 1912, puis refait son unité, avant de connaître une nouvelle scission en 1924. De fait, il s'endort sur la prospérité du pays. Quand survient la crise de 1929, il n'est pas prêt à réagir ; le pouvoir l'a usé ; ses leaders ont peu d'imagination et encore moins d'audace ou de dynamisme. L'initiative passe alors aux démocrates (1933), remarquablement conduits par Franklin D. Roosevelt*. Les républicains glissent de plus en plus vers la droite et pendant vingt ans sont écartés du pouvoir. L'accession de D. D. Einsenhower* à la présidence en 1953 correspond au renouvellement, à la mise à jour du *Grand Old Party* (GOP).

Le parti aujourd'hui

Aujourd'hui, le parti n'est plus majoritaire. Il peut, au maximum, compter sur 40 p. 100 des électeurs. Pour porter son candidat à la présidence des États-Unis, il lui faut mordre sur l'électorat démocrate ou tirer profit de la division des adversaires. Alors que les démocrates choisissent souvent leurs chefs parmi les fils de familles aisées — ce fut le cas de F. D. Roosevelt ou des frères Kennedy* —, les républicains préfèrent faire appel aux *self-made men* — comme Nixon* — ou aux hommes providentiels — comme le général Ulysses Simpson Grant (1822-1885) et Eisenhower, tous deux auréolés du prestige de la victoire militaire. L'électorat républicain habite, en général, le Middle West et l'Ouest, les campagnes et les banlieues. Il se compose d'hommes d'affaires, de cadres, d'Américains de vieille souche (ceux qu'on appelle les « white anglo-saxon protestants »). Depuis une dizaine d'années, le parti s'est implanté dans le Sud : là, les adversaires de la déségrégation refusent d'associer leurs voix à celles des démocrates du Nord ; ils préfèrent voter républicain, au moins pour les élections présidentielles. C'est que les républicains, contrairement à ce qui fut dans le passé, répugnent à laisser le gouvernement fédéral venir en aide aux Noirs des ghettos du Nord et préfèrent que les États s'occupent eux-mêmes du problème racial.

S'agissant de la vie économique et sociale, le parti s'est lentement remis du choc qu'a provoqué le New Deal. Jusqu'en 1940, il est systématiquement hostile à l'extension des pouvoirs du gouvernement fédéral. Ce serait, soutient-il, faire le lit du socialisme et aller contre la tradition de l'individualisme, fondement du caractère américain. Puis il comprend son erreur et adopte une attitude assez proche de celle des démocrates, sauf à faire voter en 1947 la loi Taft-Hartley *(Taft-Hartley Act)*,

qui limite les activités des syndicats. Mais il n'en conserve pas moins une solide méfiance à l'égard des dépenses fédérales : s'il intervient trop, le gouvernement de Washington devra augmenter les impôts et détruira l'esprit d'initiative, hérité des pionniers ; les affaires marcheront moins bien.

Longtemps isolationniste, surtout par esprit nationaliste, le parti républicain, là aussi, a fait amende honorable après 1940. Avec plus d'énergie et moins de mauvaise conscience, il a défendu le rôle de gendarme que les États-Unis se sont donné depuis 1945. Pour discréditer l'adversaire démocrate, il n'a pas hésité à soutenir la campagne violemment anticommuniste du sénateur Joseph McCarthy, même s'il a refusé de la mener jusqu'à ses ultimes excès. Les républicains acceptent volontiers de négocier avec l'ennemi potentiel, qu'il soit russe ou chinois, dans un esprit empreint de réalisme. Ce qui compte, ce sont les rapports de puissance ; l'Amérique défendra ses idéaux si elle possède de puissants moyens militaires et s'en sert dans les circonstances graves. De Théodore Roosevelt à Richard Nixon* et à Gerald Ford, on retrouve la même *realpolitic*, que détestaient à des degrés différents T. W. Wilson* et Franklin D. Roosevelt. Mais, répliquent les républicains, les hésitations et les fausses manœuvres des démocrates conduisent le pays dans des guerres dont seuls, par notre solide réalisme, nous parvenons à le tirer, comme ce fut le cas pour la Corée ou l'Indochine.

Le parti républicain semble regrouper les conservateurs. Pourtant, à l'intérieur, les débats ne manquent pas, et les tendances s'opposent. Une aile franchement réactionnaire, représentée par le sénateur Barry Goldwater ou Ronald Reagan, le gouverneur de Californie, parvient quelquefois à imposer sa loi : basculant à droite, comme en 1964, le parti court alors à la défaite. Une aile libérale, où l'on retrouvait en 1968 Nelson A. Rockefeller, le gouverneur du New York, John V. Lindsay, le maire de New York, et Spiro T. Agnew, le gouverneur du Maryland, tâchait de faire sentir son poids, qui, aujourd'hui, s'est réduit encore par les défections et les divisions. Au niveau national, les républicains sont condamnés à trouver l'homme qui puisse satisfaire la vieille garde, les libéraux et attirer des démocrates et des indépendants. L'insuccès d'un président démocrate est un secours inappréciable, tout comme le choix d'un candidat démocrate trop « radical » : Nixon en tira le meilleur parti en 1968 et en 1972. Mais les républicains ont subi les conséquences de l'affaire du Watergate, et, malgré les efforts du président Gerald Ford pour redonner au parti une image de marque attrayante, les élections de 1976 portent à la présidence le démocrate Jimmy Carter.

A. K.

▶ *Démocrate (parti) / Eisenhower (D. D.) / États-Unis / Lincoln (A.) / Nixon (R.) / Roosevelt (T.) / Sécession (guerre de).*

📖 C. Rossiter, ***Parties and Politics in America*** **(Ithaca, N. Y., 1960, nouv. éd., 1964 ; trad. fr.** ***Démocrates et républicains*****, Seghers, 1965). / G. H. Mayer,** ***The Republican Party*** **(New York, 1964 ; 2e éd., 1967). / A. Kaspi,** ***la Vie politique aux États-Unis*** **(A. Colin, 1970).**

République (Ire)

▶ Révolution française de 1789.

République (IIe)

Régime politique français établi à la suite de la révolution de février 1848 et qui prit fin le 2 décembre 1852 par la proclamation de l'empire.

La République démocratique et sociale (févr.-avr. 1848)

Le 24 février 1848, Louis-Philippe Ier* abdique. Quelques milliers d'insurgés parisiens ont eu raison en quarante-huit heures (v. révolutions de 1848) d'un régime apparemment solide. Toutes les combinaisons péniblement échafaudées par les personnalités orléanistes, Odilon Barrot ou Thiers*, pour empêcher l'irréparable, s'écroulent. Le peuple, maître de la rue, envahit l'Assemblée et fait échouer la régence. Fort opportunément, Lamartine* et ses amis font acclamer par les manifestants une liste de personnalités susceptibles de constituer le nouveau gouvernement. Il s'agit en majorité de bourgeois républicains de la tendance du *National*, le journal d'Armand Marrast, appelés en fait rapidement à partager les honneurs et les responsabilités avec leurs concurrents de *la Réforme*, démocrates et proches des insurgés. Conformément à la tradition, le pouvoir révolutionnaire reçoit la consécration populaire à l'Hôtel de Ville. Révolution surprise à plus d'un titre. En premier lieu, les progrès de l'expérience politique chez les révolutionnaires parisiens sont patents. On ne refera pas le « coup de 1830 », et la pression populaire exige et obtient la proclamation de la république (24-25 févr.), sauf ratification ultérieure par le peuple, précise Lamartine, ce qui institue *de facto* le suffrage universel (dont le principe sera adopté le 2 mars).

D'autre part, et pour la première fois, la question sociale est posée par les insurgés. Aux neuf républicains et démocrates du Gouvernement provisoire, les ouvriers font ajouter deux socialistes, Louis Blanc* et un ouvrier, Albert (1815-1895). Dès les premières heures du nouveau régime, sous la pression d'une manifestation armée d'ouvriers, le gouvernement doit décréter le droit au travail et l'organisation du travail (25 févr.). À défaut de mesures pratiques immédiates, c'est déjà un engagement d'une grande portée sociale. Nouvelle manifestation le 28, menée par les corporations de travailleurs avec bannières et chants professionnels.

On réclame cette fois un ministre du Travail et des mesures précises concernant le régime salarial et la durée du travail. Louis Blanc et Albert arrachent à leurs collègues, sinon ce ministère du Travail, que refusent obstinément Lamartine et Marie (1795-1870), du moins une « Commission du gouvernement pour les travailleurs », chargée d'étudier les problèmes du travail et de proposer des solutions. On lui affectera le palais de l'ex-Chambre des pairs, d'où le nom de *Commission du Luxembourg*. À vrai dire, dans leur majorité, les républicains au pouvoir apparaissent débordés par ces événements, qu'ils n'ont pas prévus, et par ces exigences sociales, qu'ils n'étaient guère préparés, par leur origine sociale, à comprendre et à satisfaire. La présidence du gouvernement est confiée à Jacques Charles Dupont de l'Eure (1767-1855), octogénaire survivant de la révolution de 1830. Un glorieux ancêtre sans plus.

Lamartine, fraîchement converti à l'idée républicaine, prend les Affaires étrangères. Le prestigieux écrivain s'en tient aux grands principes. Paix à l'extérieur, paix à l'intérieur, une république fraternelle sans factions, sans classes et sans démagogues. Au ministère de l'Intérieur siège Ledru-Rollin*, chef de file des radicaux, un politicien d'envergure médiocre, un tribun qui singe Danton, généreux et sincère, mais irréfléchi et influençable. Pour lui, la démocratie politique est la panacée, susceptible de régler tous les problèmes, à commencer par ceux du travail. Le banquier Michel Goudchaux (1797-1862) aux Finances, Marie aux Travaux publics et Adolphe Crémieux (1796-1880) à la Justice représentent la bourgeoisie. La révolution est pour eux un simple changement dans le personnel dirigeant et dans la représentation des vrais intérêts du pays, trop longtemps mis à l'écart par l'exclusivisme des notables orléanistes.

Les premières décisions du Gouvernement provisoire sont d'inspiration nettement démocratique : abolition de la peine de mort en matière politique (26 févr.), liberté de presse et liberté de réunion, déclaration de paix au monde due à Lamartine (4 mars).

La peur du vide et de l'anarchie entraîne un ralliement massif de certains milieux d'affaires, de l'administration, du clergé et de l'armée aux nouvelles autorités. Ces *républicains du lendemain* accourent en foule aux cérémonies, aux réceptions du nouveau régime, bien décidés à soutenir les *républicains de la veille*, qui constituent encore pour eux un pis-aller, face au péril socialiste qui grandit. C'est que les travailleurs semblent alors obtenir d'évidentes satisfactions. Le 27 février sont créés des ateliers nationaux, que beaucoup imaginent être la réalisation du projet d'ateliers sociaux de Louis Blanc. Le 2 mars, la Commission du Luxembourg obtient l'abolition du marchandage et la réduction de la journée de travail de 11 à 10 heures à Paris et de 12 à 11 heures en province. Bien plus, les 700 délégués, faisant preuve d'une remarquable maturité, exigent à leurs côtés des représentants patronaux (ils seront plus de 200), afin d'assurer la validité des décisions prises. La commission intervient dans de nombreux conflits du travail et contribue au succès de certaines négociations. Mais, surtout, elle favorise la création de multiples associations coopératives de production (Société fraternelle des tailleurs de Paris, Association des mécaniciens de Cail), bénéficiant parfois des commandes de l'État.

La grande peur du printemps 1848

La révolution avait relancé et aggravé la crise économique. En quelques semaines, c'est une fuite généralisée de capitaux. Le crédit étant mort, de nombreuses entreprises industrielles et maisons de commerce ferment. Bientôt, c'est le tour de l'atelier et de la boutique. La crise s'étend en province. Partout des faillites à la chaîne, et les loyers ne rentrent pas dans cette na-

tion de propriétaires. Les riches fuient Paris comme à l'époque du choléra en 1832. Les bureaux des compagnies de transport sont assiégés. Dans certains quartiers riches, on brade chevaux, tableaux de maître, bijoux et on renvoie les domestiques. Le chômage s'étend, les grèves se multiplient et s'éternisent. Longtemps, l'historiographie de 1848 a fait une large part, une trop large part au climat de fraternité généreuse et de concorde démocratique qui avait jailli dans le sillage de février. De bons prêtres bénissaient les arbres de la liberté plantés en chœur par l'ouvrier et le bourgeois. Le travailleur barbu et musclé devenait l'apôtre du temps de la réconciliation : « Chapeau bas devant la casquette. » Image d'Épinal que tout cela, assez loin de la réalité. La révolution a libéré des forces puissantes et réveillé des haines farouches. À Lyon, la patrie des canuts, les ouvriers brisent les métiers concurrents, saccagent les ateliers des couvents et des prisons. Partout bateliers et rouliers, vaincus de la révolution industrielle, se lancent à l'assaut des lignes de chemin de fer, brûlent les gares et les entrepôts. Dans les campagnes, ouvriers agricoles et paysans ruinés réoccupent les terres communales amodiées. Des châteaux sont pillés ; on fait un mauvais sort aux usuriers, gardes forestiers et receveurs des contributions. Les prolétaires s'en prennent aussi aux ouvriers étrangers qui acceptent de bas salaires. Des Belges, des Piémontais sont lynchés. Les travailleurs de Rouen marchent sur Sotteville en hurlant : « Mort aux Anglais ! »

Le désordre s'amplifie. Le succès relatif du mouvement coopératif terrorise le patronat, qui y voit une menace d'expropriation générale entreprise avec la complicité de l'État républicain. L'action des clubs populaires, surgis en masse dans les grandes villes, contribue à accréditer l'idée d'une vague socialiste irréversible. À Paris, les lieux de travail, ateliers ou chantiers, sont le siège de multiples assemblées de corporations, fort pacifiques d'ailleurs. On discute et on proclame d'abondance dans les arrière-salles de cabarets, dans les églises et les guinguettes des barrières.

C'est le temps des universités populaires, des sociétés pour l'instruction du peuple et des clubs de femmes. Ici, des apôtres du progrès, confus et emphatiques, vaticinent autour de mirifiques projets de société. Là, au contraire, on traite de problèmes réels et urgents, bureaux de placement, assistance aux infirmes, travail des enfants. Il y a les doux illuminés et les violents, les évangélistes et les sectaires. L'influence de ces derniers, comme la Société républicaine centrale d'A. Blanqui*, est encore modeste. Mais l'écho que rencontrent les théoriciens du communisme de 1848, avec leurs projets de répartition des biens et des richesses, est chaque jour plus profond dans la masse de chômeurs qui se rue sur Paris.

La défaite du prolétariat parisien (avr.-juin 1848)

Le Gouvernement provisoire, placé dans une situation impossible, se contente de louvoyer. Céder constamment à la pression de la rue, c'est s'aliéner la classe moyenne, discréditer l'idée républicaine et achever la ruine de l'État. Il faut rassurer, tout en veillant à éviter une dangereuse réaction conservatrice. Dès le mois de mars, le gouvernement a mis sur pied une force d'ordre en créant 24 bataillons de gardes mobiles, corps soldé et recruté dans le sous-prolétariat, et s'est assuré un appoint en confiant un service d'ordre aux élèves des grandes écoles et à la jeunesse dorée des beaux quartiers. Émile Thomas, directeur des ateliers nationaux, organise militairement « ses » ouvriers en une véritable armée au service du pouvoir, utilisable comme troupe de choc, voire comme clientèle électorale. Dans un premier temps, le gouvernement manœuvre habilement.

Il fait d'abord échouer, le 16 mars, une manifestation des compagnies d'élite de la garde nationale, les « bonnets à poils », qui prennent prétexte de leur dissolution pour marcher sur la place de Grève, en poussant des cris hostiles aux socialistes et à Louis Blanc. Les clubs, rameutés en catastrophe, font une conduite de Grenoble aux « réactionnaires », un peu trop présomptueux. Le lendemain, 100 000 ouvriers défilent des Tuileries à l'Hôtel de Ville pour la défense de la République et font un triomphe au Gouvernement provisoire. Un mois plus tard, retournement complet de la situation. Les élections à l'Assemblée constituante, primitivement fixées au 9 avril, ont été reculées au 23 sous la pression des clubs, conscients de la réaction conservatrice, qu'alimentent le mécontentement devant la dégradation de la situation économique et la peur du désordre. Les révolutionnaires veulent une nouvelle prorogation et lancent la journée du 16 avril. Échec complet. Quelques milliers d'ouvriers sont noyés au milieu d'une foule hostile de gardes nationaux mobiles et de leurs camarades des ateliers nationaux, soigneusement mis en place par Ledru-Rollin. Le gouvernement prend dans les jours suivants une grave décision : l'armée, exilée de Paris depuis février, rentre dans la capitale pour faire face à des affrontements plus sérieux, que bien des républicains dits « modérés » appellent de leurs vœux.

Le climat préélectoral est inquiétant. La crise financière s'aggrave. Louis Antoine Garnier-Pagès (1803-1878), nouveau ministre des Finances, se heurte au « mur d'argent ». Les mesures prises pour relancer le crédit, en multipliant les comptoirs d'escompte en province, sont limitées par l'obstruction des possédants et des milieux d'affaires. L'encaisse de la Banque de France diminuant chaque jour, on décrète le 15 mars le cours forcé des billets et, pour trouver des ressources, un supplément d'impôt de 45 centimes par franc (18 mars). Compte tenu du système fiscal alors en vigueur, c'est faire peser la charge sur la paysannerie, déjà durement atteinte par la crise. Ledru-Rollin entend contrecarrer l'action des notables. Pour stimuler le zèle républicain, il crée des « commissaires de la République » en province, initiative malheureuse qui aboutit au résultat inverse. Bien des commissaires ne sont que de maladroits agitateurs, dont l'activité désordonnée et l'autoritarisme verbal n'aboutissent qu'à semer la panique. De véritables émeutes sont déclenchées contre eux. Le jeu du ministre de l'Intérieur, qui se veut subtil, divise les forces démocratiques sans affaiblir les conservateurs.

D'un côté, il appuie en secret les légions de révolutionnaires étrangers, comme les Voraces lyonnais qui attaquent en Savoie, avec un total insuccès d'ailleurs, au début d'avril. De l'autre, il tisse de multiples intrigues pour déconsidérer les clubistes parisiens en prêtant la main à des manœuvres antisocialistes, dont son collègue Louis Blanc est la première victime.

Le 23 avril 1848, le peuple français se prononce en envoyant à l'Assemblée une puissante majorité conservatrice. Sur 880 sièges, 600 environ reviennent à un bloc de modérés, républicains du lendemain pour la plupart, farouchement antisocialistes. Lamartine, élu dans 10 départements et en tête à Paris, triomphe. Derrière viennent les royalistes, essentiellement légitimistes, avec 200 sièges. C'est la première revanche des vaincus de 1830 (Pierre Antoine Berryer, le comte Frédéric de Falloux) ou de février 1848 (Odilon Barrot, Armand Dufaure). Enfin, une centaine de démocrates et de socialistes, les grands perdants des élections. La majorité de leurs listes, à commencer par celle du Luxembourg, est écrasée. Blanqui, F. V. Raspail* sont largement battus. Louis Blanc est élu de justesse. Le résultat est clair. Classes possédantes et paysannerie ont assuré le triomphe d'adversaires déterminés de la démocratie sociale et le succès d'adversaires de la République tout court.

Le Gouvernement provisoire cède la place à une Commission exécutive de cinq membres (10 mai). La nouvelle Chambre fait un choix significatif en n'élisant que les membres les plus modérés de l'ancien gouvernement (Lamartine, Garnier-Pagès et Marie). Elle veut écarter Ledru-Rollin et ne cède qu'à contrecœur aux instances de Lamartine. Le nouveau ministère désigné par cette commission est à l'image de la majorité. Adrien Recurt (1798-1872) remplace Ledru-Rollin à l'Intérieur. Le ministère de la Guerre est confié à un homme à poigne, le général Cavaignac (1802-1857), rappelé d'Algérie. La Constituante est bien décidée à mettre au pas les démagogues. Elle refuse la création d'un ministère du Progrès, réclamé par Louis Blanc, et la modification de la loi sur les associations. Une agitation se déclenche en province, suscitée par les classes populaires exaspérées par les mauvais résultats des élections. À Rouen, les 27 et 28 avril, les quartiers ouvriers sont canonnés. Le 15 mai à Paris, les clubs manifestent contre la politique de non-intervention en faveur des révolutions européennes. La Chambre est envahie, sommée d'abord d'aider la Pologne*, puis de créer un impôt sur la fortune.

Dans un désordre invraisemblable, le meneur de cette action, un provocateur, Aloysius Huber (1815-1865), décrète la dissolution de l'Assemblée. Armand Barbès, Blanqui et Raspail, pleinement inconscients, entraînent la foule à l'Hôtel de Ville et forment un gouvernement. Faute capitale. La garde nationale et l'armée nettoient le palais municipal et arrêtent les chefs clubistes, qui se sont mis eux-mêmes hors la loi. L'opinion est scandalisée par ce sacrilège commis à l'égard de la représentation nationale. Il est temps d'en finir. C'est ce que pense la majorité des Constituants, en particulier les royalistes, qui viennent, à la faveur d'élections complémentaires, de retrouver un leader, Thiers. La réaction attaque le

ministre des Finances, Eugène Duclerc (1812-1888), auteur d'un projet de loi sur la nationalisation des chemins de fer et l'embauche des ouvriers sur les chantiers ferroviaires. L'assaut est donné aux ateliers nationaux, qui comptent plus de 100 000 inscrits à la fin de mai. Le 21 juin, un décret prononce leur dissolution de fait. La brutalité de la mesure, assortie de modalités inacceptables (« l'armée ou la Sologne »), renforce la thèse de la provocation délibérée. La réponse du prolétariat parisien, c'est l'insurrection du 23 au 26, les sanglantes journées de juin, noyées dans le sang par Cavaignac, muni des pleins pouvoirs. Quelques soulèvements locaux à Marseille et à Lyon sont brisés. Mais la République a reçu un coup dont elle ne se relèvera pas.

La mise en place des institutions (juill.-déc. 1848)

Le retour à la paix intérieure se fait attendre. Le marasme économique persiste, et, si une certaine reprise se fait sentir ici ou là dans l'industrie, le bâtiment est toujours au point mort. Le mécontentement se déplace en province, en particulier dans la paysannerie. Les prix agricoles sont encore bas, et les 45 centimes, que l'on s'est gardé d'abroger, suscitent de violentes manifestations, qu'exploitent de nouveaux venus sur la scène politique, les bonapartistes. Louis Napoléon Bonaparte, en effet, élu en juin, a renoncé provisoirement à son siège. Il mène néanmoins en secret une action souterraine, recrutant des partisans et nouant de multiples relations. La tension qui persiste favorise la propagande des hommes d'ordre, regroupés dans le comité de la rue de Poitiers, d'obédience monarchiste. Cavaignac et ses amis du *National*, maîtres du gouvernement depuis juin, cèdent à la pression conservatrice. On ferme les derniers clubs. La Chambre rejette systématiquement les demandes de créations d'associations coopératives. La police disperse brutalement en novembre une assemblée générale d'ouvriers, qui projetait d'organiser une Fédération des associations de travailleurs.

À l'occasion de remaniements ministériels, Hippolyte Carnot* et Michel Goudchaux (1797-1862) sont éliminés, et des orléanistes font leur entrée au gouvernement. Huit mois après la révolution ! La nécessité d'établir des institutions stables inspire évidemment la majorité des Constituants. Mais l'affaire est complexe. Les notables veulent maintenir les prérogatives parlementaires qui assurent harmonieusement la représentation des intérêts. La peur sociale leur fait souhaiter un exécutif fort, dont ils craignent dans le même temps qu'il serve une ambition trop connue. Les principales dispositions de la Constitution votée le 4 novembre soulignent ses contradictions. Les libertés fondamentales sont solennellement confirmées, mais le droit au travail est éliminé du préambule. Une seule Chambre élue pour 3 ans au suffrage universel a la totalité des pouvoirs législatifs, ces derniers étant soigneusement séparés de l'exécutif, confié pour 4 ans à un président élu aussi au suffrage universel. On a pris quelques précautions. Le chef de l'État ne peut dissoudre la Chambre, n'est pas immédiatement rééligible et, s'il n'obtient pas la majorité absolue aux élections, est alors désigné par l'Assemblée. Pour une éventuelle révision de la Constitution, il faut réunir les trois quarts des suffrages parlementaires.

La campagne électorale pour la présidence va bouleverser les données du problème. À gauche, c'est la division totale. Les radicaux de la Montagne avec Ledru-Rollin, les socialistes avec Raspail, alors en prison, vont séparément à la bataille. Entre eux, un fossé de sang, les journées de juin. Lamartine, totalement discrédité auprès des modérés, espère encore renouveler son exploit d'avril. Cavaignac, qui a l'appui de la bourgeoisie républicaine, présente un programme susceptible de plaire aux amis de l'ordre : propriété, famille, religion. Il rallie des forces diverses, mais non négligeables : les gens du *National*, les orléanistes des *Débats*, comme Charles de Rémusat (1797-1875), des catholiques sociaux, comme Lacordaire*, certains chefs de l'armée (Adolphe Niel) et même des légitimistes du Midi, qui voient en lui un solide rempart contre le socialisme. Les milieux d'affaires jugent avec sympathie son projet d'instaurer une république « créditée » par les banquiers. Bref, une candidature centriste, éloignée de la réaction comme de la révolution. Quant à Louis Napoléon, il rassemble sur son nom la coalition la plus hétéroclite qui soit.

On sait les chaumières nostalgiques de la légende napoléonienne et surtout de la belle époque des hauts prix agricoles, qui a pris fin en 1815. Pour la France paysanne et analphabète, point n'est besoin de programme, la filiation impériale pourvoit à tout. L'image de marque du neveu de l'Empereur est bien ternie dans les cercles conservateurs, qui ne se font aucune illusion sur la moralité de cet aventurier, de ce déclassé criblé de dettes, non plus que sur ses ambitions. Mais les chefs du parti de l'Ordre veulent se servir du personnage, que l'on croit sans envergure et qui, lors de sa nouvelle apparition à la Chambre (il a été réélu en septembre dans 4 départements et à Paris, où il réunit 100 000 voix), a fait une piètre impression. D'ailleurs, Thiers tranche : « C'est un crétin que l'on mènera. » En attendant, le prince promet tout à tout le monde. À droite, la liberté de l'enseignement et la restauration — à défaut de la Restauration... — de l'autorité de l'État. À gauche, la justice sociale. L'ouvrier s'entend rappeler que le neveu de l'Empereur a constamment soutenu un projet d'amnistie pour les condamnés de juin, et qu'il est l'auteur de *l'Extinction du paupérisme*. Les relations équivoques que Louis Napoléon entretient avec Louis Blanc et Proudhon* témoignent de l'étrange fascination qu'exerce le démagogue sur des démocrates peu lucides. Le 10 décembre 1848, c'est le triomphe, qui consacre l'excellente stratégie du parti de l'Ordre, l'habileté du prince, mais surtout le poids de l'électoral paysan et, à travers lui, la gravité des problèmes de la terre, qu'avaient masquée jusqu'alors les questions purement ouvrières. Marx ne s'y était pas trompé, qui voyait dans ce vote ambigu un puissant courant de libération, sinon l'amorce d'une seconde révolution.

l'élection présidentielle du 10 décembre 1848

Suffrages exprimés	7 300 000
Louis Napoléon Bonaparte	5 434 286
Cavaignac	1 448 107
Ledru-Rollin	371 000
Raspail	37 000
Lamartine	17 000

La réaction (1848-1850)

Le nouveau président appelle Odilon Barrot, l'ancien chef de la gauche dynastique, à la direction de son premier cabinet. Prudents, les autres chefs du parti de l'Ordre se récusent, à l'exception du comte de Falloux, nouveau ministre de l'Instruction publique et des cultes. Désireux de se concilier l'appui de l'Église, le gouvernement fait un premier coup de force. Un corps expéditionnaire, commandé par le général Oudinot (1791-1863), avait été envoyé en Italie pour faire contrepoids à l'intervention autrichienne contre les régimes libéraux, qui battait son plein en ce début de 1849. Cette décision s'inscrivait parfaitement dans la ligne politique étrangère française depuis 1831. Oudinot reçoit pour mission de rétablir sur le trône le pape Pie IX*, réfugié à Gaète, et par-là d'attaquer, en violation de la Constitution, la jeune République romaine de Mazzini*. Bafouée, l'Assemblée constituante n'y pouvait rien ; sauf à blâmer le gouver-



Lauros-Giraudon

Carte de nomination du Bureau central des « ateliers nationaux ». Institués pour occuper les chômeurs, et plus proches des ateliers de charité de l'Ancien Régime que des ateliers sociaux de Louis Blanc, ceux-ci se soldent par un échec, et leur dissolution (21 juin 1848) est à l'origine d'une insurrection qui sera réprimée par le général Cavaignac. (Musée Carnavalet, Paris.)

nement, mesure au demeurant platonique à la veille d'un nouveau scrutin.

La campagne pour les législatives, fixées au 13 mai 1849, se caractérise par une polarisation des tendances. La gauche s'est ressaisie, après une longue traversée du désert. Faisant taire leurs querelles, Montagnards et socialistes s'unissent dans la solidarité républicaine. La leçon du 10 décembre a porté, et c'est vers la conquête des électeurs ruraux que les efforts des « démoc'soc'» sont orientés. Le programme montagnard fait désormais une large place à l'organisation du crédit agricole, à la défense de la petite exploitation et à la réforme fiscale. Par surprise, la gauche réussit à faire passer à la Chambre moribonde une réduction des impôts indirects. Le parti de l'Ordre se présente sous la bannière de l'Union électorale, émanation du comité de la rue de Poitiers, qui regroupe monarchistes, bonapartistes et conservateurs de toutes obédiences. Au centre, la Société des amis de la Constitution, dernier avatar du groupe du *National*, mène une campagne du juste milieu, sans envergure et sans conviction. L'Assemblée qui sort des urnes le 13 mai consacre l'éclatant succès du parti de l'Ordre : plus de 450 députés sur 750. Les notables monarchistes et cléricaux de l'Ouest, du Nord et du Languedoc, et leurs alliés de la bourgeoisie, ont fait la démonstration de leur influence prépondérante, un an après la révolution, qui apparaît ainsi ramenée à ses justes proportions : une émeute parisienne qui a bien réussi.

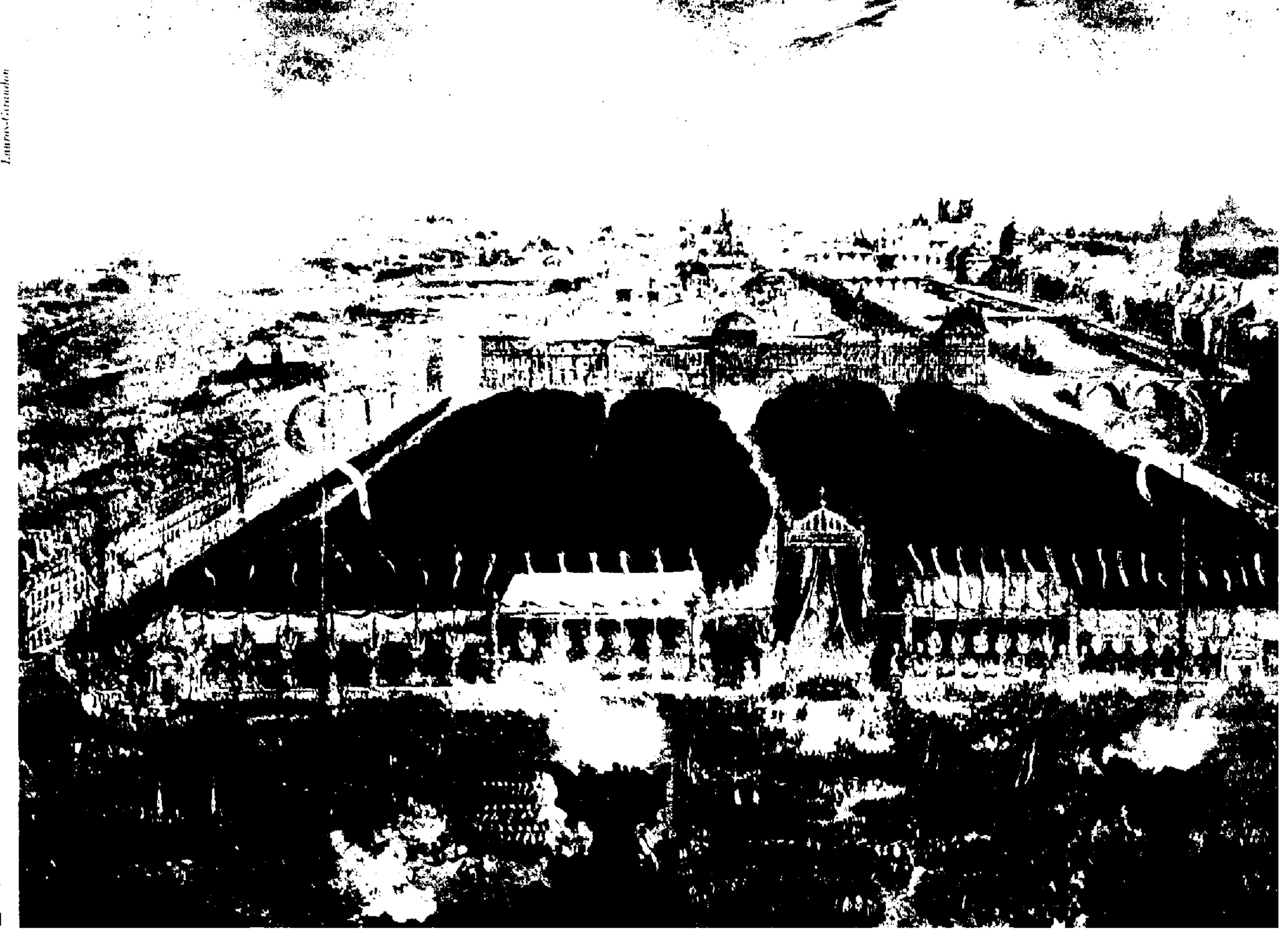
Paradoxalement, cette victoire est considérée par la droite comme une défaite en raison du faible écart de voix qui sépare son score (3 300 000) de celui de la Montagne (2 300 000). Malgré les pressions administratives, les saisies de journaux et les menaces d'excommunication de curés zélés, la gauche a obtenu 200 sièges. Elle arrive en tête à Paris et dans une trentaine de départements. Quatorze départements ont une représentation exclusivement montagnarde. Toute une France rurale se découvre « rouge », Limousin, Nièvre, Allier, Saône-et-Loire, Alpes, Jura, Var. Même l'armée a élu des sous-officiers démocrates-socialistes, tandis que le maréchal Bugeaud* était écrasé en Dordogne ! Quant aux républicains bourgeois, laminés entre les deux blocs, ils disparaissent, Lamartine et Garnier-Pagès sont battus. Notons pour l'histoire que, dans de nombreuses régions, la répartition des forces respectives de la gauche et de la droite est encore identique de nos jours à celle de ce scrutin d'il y a cent vingt-cinq ans.

Malheureusement, l'inconsciente politique des chefs montagnards va leur faire perdre en un jour le bénéfice de cette remontée spectaculaire. Une nouvelle attaque du corps Oudinot contre Rome provoque le 11 juin une mise en accusation du gouvernement par Ledru-Rollin, dont la proposition est rejetée par la Législative. Le 13, Montagnards et socialistes parisiens lancent un appel au peuple, interprété comme un appel à l'insurrection. Cette dernière « journée » se termine piteusement. Ledru-Rollin, qui n'a réuni qu'une poignée d'hommes, se réfugie au Conservatoire national des arts et métiers, où sa Convention révolutionnaire est rapidement dispersée par la troupe. En province, Lyon se révolte pour quelques heures. Quelques manifestations se déroulent à Toulouse, Grenoble et Strasbourg. La répression n'en aura que plus d'ampleur, et les autorités s'emploient tout particulièrement à porter de rudes atteintes à la liberté de réunion (loi du 19 juin) et à la liberté d'expression (loi du 27 juill.).

Le retour à l'état de siège (loi du 9 août) jugule la résistance, et les poursuites judiciaires contre les militants démocrates s'intensifient. L'Assemblée poursuit désormais au grand jour une intense activité antirépublicaine et met au pas les instituteurs, « ces petits rhéteurs pervertis et besogneux », que Thiers dénonçait comme les principaux propagandistes des idées révolutionnaires. Le 11 janvier 1850, une loi place le maître d'école sous la surveillance du préfet. Les révocations pleuvent.

Le 15 mars est votée la loi Falloux, qui met fin au monopole de l'Université sur l'enseignement. L'enjeu, c'est le choix entre le socialisme et le catholicisme. Le but, c'est d'opposer un solide barrage idéologique contre les idées subversives, et les bourgeois voltairiens s'y emploient au moins aussi activement que les cléricaux. Désormais, pour ouvrir une école, les ecclésiastiques sont dispensés des titres habituellement exigés (baccalauréat ou brevet). Le Conseil supérieur de l'Instruction publique et les conseils académiques sont remaniés et ouverts à l'influence prépondérante des notables et du clergé. L'enseignement catholique va bénéficier largement de cette faveur inespérée, mais au prix d'un anticléricalisme virulent et durable, qui allait être un des fondements de l'idéologie républicaine, et de la longue éclipse du catholicisme social. Faire pénétrer les bons principes dans le peuple était affaire de longue haleine.

La tâche la plus urgente de l'Assemblée était de modifier la loi électorale. En effet, aux élections partielles du 10 mars 1850, les démocrates-socialistes remportent 21 sièges sur 31. Parmi les élus, un insurgé de juin, l'officier Paul René de Flotte (1817-1860), et la bête noire des cléricaux, Carnot. La loi du 31 mai 1850 exige désormais trois ans de résidence pour être inscrit sur les registres. On élimine ainsi 3 millions d'électeurs, ouvriers et prolétaires des campagnes, tous les travailleurs itinérants et saisonniers. C'est en fait des espoirs de la gauche de renverser légalement le courant. Beau-



Cérémonie, place de la Concorde, le 12 novembre 1848, en l'honneur de la Constitution votée le 4 novembre. Peinture de Jean-Jacques Champin (1796-1860). (Musée Carnavalet, Paris.)

coup de déshérités se prennent alors à espérer le grand coup auquel travaillent les sociétés secrètes, florissantes dans le Midi et dans le Centre.

Le coup d'État du 2 décembre 1851

Le premier heurt entre le président et l'Assemblée éclate dès l'automne 1849, quand, le 31 octobre, Louis Napoléon renvoie Barrot et constitue un ministère de fidèles, avec Achille Fould (1800-1867) et Eugène Rouher (1814-1884). Le prince laisse les parlementaires se discréter par des mesures de réaction, qu'il entérine, mais dont il ne revendique pas la paternité. Il multiplie les avances aux cercles d'affaires, aux cadres de l'armée surtout, qui bénéficient de faveurs répétées : augmentations de soldes, promotions, invitations à des dîners d'officiers somptueux et flatteurs. La majorité monarchiste se divise sur des combinaisons de prétendants. La mort de Louis-Philippe (août 1850) laisse en présence le comte de Paris, le prince de Joinville, le duc d'Aumale et le comte de Chambord (Henri V). On se déchire entre orléanistes, partisans d'une fusion avec la branche aînée, et légitimistes, qui, eux, refusent la réconciliation, tandis que Thiers s'en tient à une république conservatrice. La propagande bonapartiste s'amplifie sous l'impulsion de la Société du Dix-Décembre. De son côté, Louis Napoléon entreprend une série de voyages en province.

L'accueil qu'il reçoit l'encourage à se débarrasser de la tutelle parlementaire. Le 9 janvier 1851, le général Changarnier (1793-1877) est relevé de son commandement à la tête de la division militaire de Paris. Monarchiste convaincu, qui ne rate pas une occasion pour critiquer, voire contrecarrer la politique du chef de l'État, Changarnier passe pour être le sabre du parti de l'Ordre. Puis Louis Napoléon fait entreprendre une vaste campagne pour la révision de la Constitution. Il est évidemment essentiel d'obtenir la prorogation des pouvoirs du président. Les bonapartistes lancent une pétition qui, avec l'appui de l'Administration, réunit plus de un million de voix en quelques mois. En juillet 1851, le projet de révision, adopté par l'Assemblée à la majorité relative (446 voix contre 278), n'obtient pas les trois quarts des suffrages exigés. Le 13 novembre, une nouvelle tentative pour abroger la loi électorale du 31 mai 1850 et revenir au suffrage universel échoue. La voie légale vers le pouvoir personnel semble définitivement barrée. Dans le pays, le climat est à l'inquiétude. Le marasme économique se prolonge. Tous les milieux sont conscients que la reprise est conditionnée par la levée de l'hypothèque politique. D'ailleurs, Louis Napoléon l'a affirmé dans son message du 4 novembre : « Lorsque les préoccupations politiques auront cessé de peser sur l'état de nos finances, il sera facile d'avoir recours au crédit à des conditions favorables au Trésor. » Dans ces conditions, l'opinion en vient à penser à l'inéluctabilité d'une solution draconienne de la crise.

C'est que la perspective de 1852, date à laquelle les mandats parlementaires et présidentiel arrivent à échéance, est apocalyptique. La police fait état de documents saisis dans les sociétés secrètes révolutionnaires : les rouges s'organisent sans nul doute pour tenter le grand coup au printemps. Le publiciste Auguste Romieu lance son *Spectre rouge*, une brochure bonapartiste qui annonce une Saint-Barthélemy des propriétaires. Les rumeurs de coup d'État se répandent et nourrissent les conversations quotidiennes. Coup d'État « blanc » de l'Assemblée, réalisé par Changarnier et portant Joinville à la présidence ? Coup d'État « bleu », celui du président, que chacun sait imminent ? Les confidences à ce sujet vont bon train, ce qui force Louis Napoléon à retarder l'opération Rubicon, à la suite des bavardages inconsidérés du préfet de police Pierre Carlier (1799-1858), qu'on limoge séance tenante. Étrange atmosphère... Le 2 décembre 1851 à l'aube, l'affaire est faite.

Depuis des mois, Louis Napoléon s'est assuré patiemment les concours indispensables et recueille le bénéfice de ses efforts : l'armée, dirigée par le général Saint-Arnaud (1798-1854), un condottiere efficace et sans scrupules ; le nouveau préfet de police Charlemagne de Maupas (1818-1888), qui s'assure sans difficulté la complicité de tous ses commissaires. La haute banque ? Ici, la question est controversée. L'appui donné au président par Achille Fould, le duc de Morny (1811-1865) et Émile Pereire (1800-1875) est incontestable. L'extrême réserve, pour ne pas dire l'hostilité, des Rothschild* et des Talabot, bailleurs de fonds des monarchistes, ne l'est pas moins. Le succès de l'opération et la remontée de la Bourse décident des ralliements. Au petit matin, Paris est couvert d'affiches de l'Élysée : décret annonçant la dissolution de l'Assemblée, le rétablissement du suffrage universel et la convocation ultérieure pour un plébiscite, proclamation au peuple, proclamation à l'armée. La capitale investie par la troupe reste passive. Stupeur et indifférence. Les ateliers et les boutiques ouvrent comme à l'ordinaire, tandis que la police procède aux premières arrestations. Le parti de l'Ordre tente une résistance symbolique, en proclamant dans la mairie du très aristocratique X^e^ arrondissement (formé alors par le faubourg Saint-Germain) la déchéance du président. Un bataillon survient, qui emmène les honorables parlementaires à la prison de la Nouvelle Force, boulevard Mazas (actuel boulevard Diderot). Du côté des républicains, Carnot et Victor Schœlcher (1804-1893) tentent de soulever les faubourgs, mais leurs appels ne rencontrent aucun écho. L'ouvrier ne se sent nullement concerné et refuse de risquer sa vie pour cette Assemblée réactionnaire.

Le 3 décembre, une certaine inquiétude naît à l'Élysée. Des foyers de résistance s'organisent ici et là, rapidement maîtrisés d'ailleurs. Plusieurs comités républicains s'agitent dans l'ombre. La première barricade surgit rue du Faubourg-Saint-Antoine, où le député Alphonse Baudin est tué. Le 4 décembre, les conjurés mesurent le danger, qui est grave. De très nombreuses barricades ont surgi dans le centre, autour des Halles ; artisans et gardes nationaux manifestent sur les boulevards et près de la place des Victoires. Ici, la résistance est bourgeoise et les amis de l'Ordre encouragent les barricadiers. L'affaire tourne mal pour l'Élysée, qui décide de faire un exemple. Dans l'après-midi, l'armée, lancée sur la rive droite, nettoie rues et boulevards, fusille sur place combattants et curieux (rue Saint-Martin et rue Saint-Denis) et n'hésite pas à tirer sur les immeubles cossus. Paris terrorisé ne bouge plus. Mais la résistance prend une dimension nouvelle quand la province rouge s'ébranle à son tour pour défendre la république. Ici, le coup d'État signifie la fin du rêve messianique de 1852. C'est la fin de la « Sociale », des espoirs de justice et de réformes.

Les soulèvements qui se produisent en Bourgogne, dans les Alpes et le Sud-Est sont le fait des paysans misérables, des bûcherons, des petits artisans de village, conduits par les petits-bourgeois montagnards. Le mouvement gagne l'Yonne, la Nièvre autour de Clamecy, les Basses-Alpes et le Var. Les insurgés occupent un moment Digne et Brignoles. L'armée, qui tient solidement les grandes villes, reprend rapidement la situation en main. Les 21 et 22 décembre 1851, le pays est appelé à ratifier le plébiscite : « Le peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis Napoléon Bonaparte et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour faire une Constitution sur les bases proposées dans la proclamation du 2 décembre. » Le scrutin, organisé dans une ambiance de terreur, donne les résultats attendus : 7 439 000 oui, 647 000 non et 1 500 000 abstentions. La jacquerie des départements républicains a en quelques jours modifié l'opinion des possédants à l'égard du coup d'État. On oublie l'épreuve de force illégale contre l'Assemblée royaliste, pour ne retenir que l'opération « salut de la société ». Une répression sauvage s'organise en province, où les colonnes mobiles pourchassent les républicains et procèdent à des exécutions sommaires. Les commissions mixtes s'avèrent impitoyables : 3 000 internés, 10 000 déportés en Algérie.

Promulguée le 14 janvier, une nouvelle Constitution organise un régime de transition vers l'empire. Désormais, le chef de l'État est élu pour dix ans. Maître du pouvoir exécutif, il détient aussi l'essentiel du pouvoir législatif dans la plus pure tradition de Brumaire. Les libertés fondamentales sont abrogées par décret. Le Corps législatif, Parlement émasculé du régime, se recrute suivant le principe de la candidature officielle, agrémenté d'un savant découpage de circonscriptions. Élue en février, cette assemblée ne compte désormais que huit opposants. Le sénatus-consulte du 2 décembre 1852, qui proclame l'empire (v. Empire *[second]*), viendra parachever l'œuvre de César. La République était morte depuis un an.

J. L. Y.

▶ *Blanc (L.) / Blanqui (A.) / Carnot (les) / France / Lamartine (A. de) / Ledru-Rollin / Napoléon III / Pie IX / Proudhon (P. J.) / Raspail (F. V.) / Révolutions de 1848 / Thiers (A.).*

J. Dautry, *1848 et la seconde République* (Éd. sociales, 1957). / G. Duveau, *1848* (Gallimard, 1965). / A. Tudesq, *l'Élection présidentielle de Louis-Napoléon Bonaparte* (A. Colin, 1965). / P. Vigier, *la Seconde République* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1967 ; 2e éd., 1970). / L. Girard, *la IIe* République (Calmann Lévy, 1968). / R. Gossez, *les Ouvriers de Paris* (Bibliothèque de la révolution de 1848, 1968). / M. Agulhon, *La République au village* (Plon, 1970) ; *1848 ou l'Apprentissage de la Répu-*

***blique, 1848-1852* (Éd. du Seuil, 1972). / J. Le Yaouang, *1848 en Europe* (P. U. F., 1974).**

République (IIIe)

Régime de la France du 4 septembre 1870 au 10 juillet 1940.

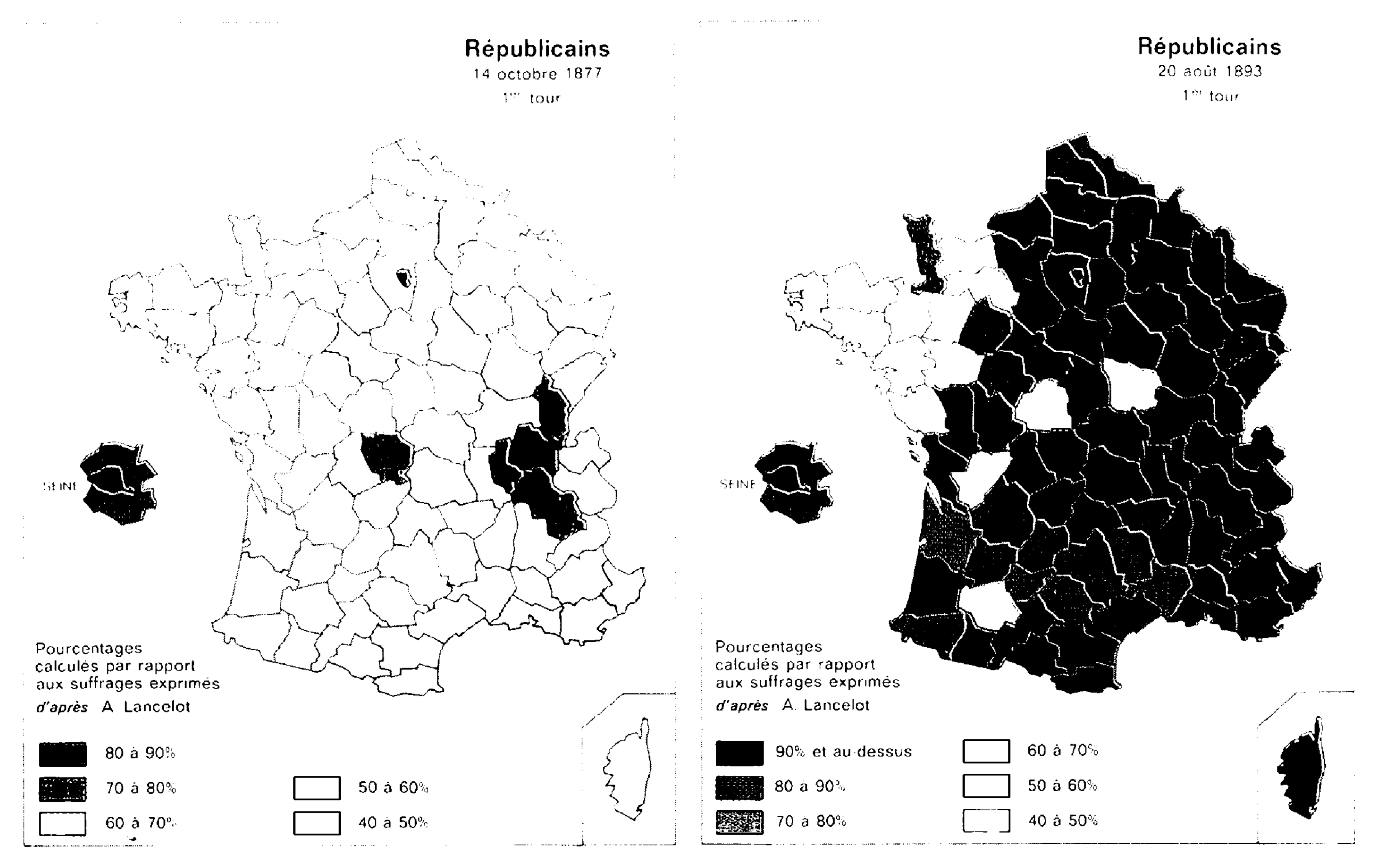
La fondation de la République

Le 4 septembre 1870, à la nouvelle du désastre de Sedan, la république est proclamée à l'Hôtel de Ville, où se constitue un gouvernement de Défense* nationale. Celui-ci est immédiatement affronté aux problèmes de la guerre franco-allemande ; malgré un effort considérable — dont le moteur est Gambetta* —, le gouvernement est acculé à l'armistice (28 janv. 1871) ; Bismarck* exige l'élection d'une Assemblée nationale chargée d'entériner la paix. Élue le 8 février, cette Assemblée, à majorité monarchiste, se réunit à Bordeaux, où, le 12, le gouvernement provisoire lui remet ses pouvoirs.

Le temps de Thiers (1871-1873)

L'homme du jour est Adolphe Thiers*, qui passe pour avoir été, en juillet 1870, un adversaire de la guerre et qui, en février 1871, semble pouvoir faire contrepoids au bellicisme des jacobins et de Gambetta. Élu par l'Assemblée chef du pouvoir exécutif (17 févr.) — avec des pouvoirs considérables —, Thiers s'engage à rester neutre dans le débat qui doit régler le sort du régime : république ou monarchie ? C'est le pacte de Bordeaux, le 10 mars. Dès lors, Thiers peut clore la période de guerre : les préliminaires de paix signés à Versailles (26 févr.) et ratifiés par l'Assemblée (1er mars), sont entérinés par le traité de Francfort le 10 mai. (V. franco-allemande *[guerre]*.) Mais, auparavant, Thiers est affronté au mouvement insurrectionnel de la Commune* de Paris (18 mars - 28 mai 1871), qu'il écrase. Le 20 mars, l'Assemblée s'installe à Versailles.

Voué à la réorganisation du pays dans un sens conservateur, Thiers obtient la libération anticipée du territoire occupé par les Allemands (elle est achevée en septembre 1873). Cependant, l'Assemblée — dont la majorité aspire à la restauration de la monarchie, mais qui est divisée sur le candidat — reproche vite au chef de l'exécutif de fausser le « pacte » au profit des républicains. Mais les difficultés de la « fusion » monarchique et la menace d'une république de gauche renforcent en fait l'autorité de Thiers, qui, par la loi Rivet (31 août 1871), obtient le titre de président de la République : Thiers travaille alors à la réorganisation des conseils généraux et du service militaire, au remaniement du système fiscal, les intérêts de la bourgeoisie restant au premier plan de ses préoccupations. Cette politique rétablit la confiance ; l'encaisse-or est rapidement reconstituée.



Quand Thiers, après cet effort qui lui vaudra le titre de « libérateur de la patrie », n'est plus indispensable, l'Assemblée s'emploie à se débarrasser de lui. La majorité royaliste, coalisée autour du duc de Broglie*, l'oblige, le 13 mars 1873, à accepter sans réserve le pouvoir constituant de l'Assemblée ; le 24 mai, après une série d'incidents, Thiers est acculé à la démission et est remplacé le jour même par le maréchal de Mac-Mahon*.

L'Ordre moral (1873-1879)

Le duc de Broglie étant Premier ministre dès le 25 mai 1873, l'Ordre moral — qu'il a réclamé — est instauré immédiatement : une véritable coalition monarcho-cléricale s'instaure, qui semble triompher quand, le 5 août, à Frohsdorf, le comte de Chambord et le comte de Paris tombent d'accord sur un ordre de succession. La monarchie est faite, pense-t-on, mais, le 27 octobre, une lettre de Chambord (« Henri V ») dément cet optimisme (v. Bourbon). Pour gagner du temps, l'Assemblée fixe à sept ans les pouvoirs de Mac-Mahon (20 nov.). Mais elle se doit de se pencher sur la Constitution à donner au pays.

On appelle « Constitution de 1875 » l'ensemble des lois constitutionnelles qui sont votées par l'Assemblée nationale le 24 février (organisation du Sénat), le 25 février (organisation des pouvoirs publics) et le 16 juillet 1875 (rapports des pouvoirs publics), et qui sont complétées par les lois organiques du 2 août (élection des sénateurs) et du 30 novembre 1875 (élection des députés). Ces lois entrent en vigueur le 30 décembre 1875.

En réalité, il ne s'agit que d'un corpus juridique, sans préambule, sans affirmation de principes. La Constitution de 1875 est le résultat de longs débats et d'innombrables compromis, étant tenus pour acquis le suffrage universel, le bicamérisme et la théorie de la séparation des pouvoirs. Il suffit de rappeler de quelle façon (353 voix contre 352) l'amendement Wallon, le 30 janvier 1875, introduit le mot *république* dans les textes constitutionnels. Œuvre d'une majorité monarchiste désireuse de préparer un moule assez souple pour une monarchie constitutionnelle, elle va asseoir la république et durer soixante-cinq ans, battant de beaucoup les Constitutions plus structurées qui l'avaient précédée.

Si le pouvoir exécutif est confié à un *président de la République* élu pour sept ans par les Chambres réunies et à ses *ministres*, et le pouvoir législatif à un *Sénat* élu pour neuf ans au suffrage collégial et à une *Chambre des députés* élue pour quatre ans au suffrage universel, aucune modification n'est apportée à l'organisation administrative, judiciaire et religieuse de la France ; c'est dire le conservatisme de l'Assemblée nationale, qui se fit constituante par la force des choses.

Cependant, le cabinet de Broglie, puis le cabinet de Cissey (orléaniste) [mai 1873 - févr. 1875] sont attaqués à la fois par l'opposition républicaine et par l'extrême droite légitimiste — « les chevau-légers ». En mars 1875, un cabinet Buffet, de centre gauche, est installé ; il préside au vote de la loi instaurant la liberté de l'enseignement supérieur (12 juill.).

Le 31 décembre, l'Assemblée nationale se sépare. Si les élections sénatoriales du 30 janvier 1876 amènent à la Chambre haute (qui compte des sénateurs inamovibles) une majorité conservatrice, les élections du 20 février et du 5 mars créent à la Chambre des députés une majorité républicaine.

La position de Mac-Mahon devient, dès lors, délicate ; en conflit avec le ministère A. Dufaure (mars-déc. 1876), puis avec le cabinet J. Simon (déc. 1876 - mai 1877), Mac-Mahon oblige ce dernier à la démission le 16 mai et, en confiant le ministère au duc de Broglie, crée une situation « de force » qui provoque la réaction de 363 députés républicains. Usant de ses pouvoirs, et avec l'accord du Sénat, le chef de l'État dissout la Chambre (25 juin). Après une campagne menée pour les

républicains par Gambetta sur le thème « se soumettre ou se démettre », les électeurs réélisent en octobre une majorité légèrement amoindrie de républicains, qui contraignent Mac-Mahon à rappeler Dufaure (déc.). Quand, en janvier 1879, les républicains deviennent majoritaires au Sénat, Mac-Mahon se démet (30 janv.). Il est remplacé par Jules Grévy, dont l'élection consacre l'avènement de la « République des républicains » (1879-1893) ; ceux-ci concrétisent leur succès en décidant le retour des Chambres à Paris, effectif en novembre 1879, et en votant une loi d'amnistie en faveur des condamnés de la Commune (juill. 1880).

Toute cette période est marquée par un net redressement économique du pays. Ministre des Travaux publics de décembre 1877 à décembre 1879, l'ingénieur Charles de Freycinet (1828-1923) élabore un plan — le *plan Freycinet* — dont l'essentiel consiste à terminer le réseau de chemin de fer, à compléter le système de voies navigables et à doter les ports de commerce d'un outillage moderne ; son but est de favoriser l'expansion économique tout en assurant des marchés aux industries lourdes françaises.

La République opportuniste (1879-1899)

La majorité républicaine est divisée entre opportunistes et radicaux. Ceux-ci ont en commun une philosophie, le positivisme, mais, tandis que les premiers (l'Union républicaine de L. Gambetta* aussi bien que la Gauche républicaine de J. Ferry*) souhaitent réaliser progressivement des réformes (surtout politiques et scolaires), les seconds — animés par G. Clemenceau* — voudraient les précipiter. Hantée par le souvenir de la Commune, la IIIe République est, à ses débuts, moins « sociale » que le second Empire.

Un homme, Gambetta, pourrait donner au régime une impulsion vigoureuse, mais Grévy l'écarté longtemps de la présidence du Conseil au profit de Waddington, Freycinet et Ferry. Ce dernier, président du Conseil pour la première fois de septembre 1880 à novembre 1881, fait voter la gratuité de l'enseignement primaire, l'extension aux jeunes filles du bénéfice de l'enseignement secondaire d'État et quelques-unes des lois fondamentales de la démocratie (liberté de réunion [juin 1881], liberté de presse [juill. 1881]). Mais cette politique se teinte d'un certain anticléricalisme, comme en témoigne la dissolution, en 1880, de 300 congrégations (3 000 membres) non autorisées. Quand Gambetta obtient le pouvoir, il est déjà usé ; en butte à de nombreuses oppositions, son « grand ministère » est vite renversé (nov. 1881 - janv. 1882).

Durant les années qui suivent (1882-1885), une certaine instabilité parlementaire — accentuée par le fait que le pouvoir exécutif effectif glisse du président de la République au président du Conseil — ne doit pas faire oublier une grande continuité dans l'enracinement de l'idéal républicain. Jules Ferry incarne cet idéal soit comme ministre de l'Instruction publique dans le second cabinet Freycinet (janv. - août 1882), soit, de nouveau, comme Premier ministre (févr. 1883 - avr. 1885) : c'est ainsi qu'il introduit dans la législation l'obligation et la laïcité de l'enseignement (mars 1882). Surtout, trois lois fondamentales sont votées en 1884 : loi Waldeck-Rousseau (21 mars), qui fonde officiellement le syndicalisme français ; loi municipale (5 avr.), qui donne à toutes les communes (sauf à Paris) un régime uniforme décentralisé ; loi Naquet (27 juill.), qui institue le divorce. Cette même année voit se multiplier les actes de laïcisation.

Jules Ferry — « le Tonkinois » — mène une politique d'expansion coloniale (établissement d'un protectorat sur la Tunisie en 1881 ; pénétration en Afrique noire, à Madagascar et en Indochine) qui mécontente aussi bien la droite, qui craint les aventures, que la gauche, qui ne songe qu'au retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France. Animée par Georges Clemenceau, cette double opposition chasse Ferry du pouvoir à la faveur de l'incident de Lang Son (30 mars 1885).

Autre facteur de malaise : la crise économique qui naît en 1882, dont les bourgeois au pouvoir ne veulent pas voir toutes les conséquences sociales. Si bien que c'est en marge du monde politique, mais d'une manière de plus en plus pressante, que grandit le mouvement socialiste.

Une crise du régime s'amplifie après les élections législatives d'octobre 1885, qui voient se renforcer la droite et surtout l'extrême gauche radicale. En décembre 1887, le « scandale des décorations », dans lequel est principalement compromis Daniel Wilson (1840-1919), gendre du président de la République, oblige Jules Grévy à démissionner (2 déc.). Il est remplacé par Sadi Carnot*.

Mais déjà le beau général Georges Boulanger*, ministre de la Guerre dans les cabinets Freycinet et Goblet (janv. 1886 - mai 1887), s'impose comme « le syndic de tous les mécontents », qu'ils soient royalistes ou républicains. Symbole d'un nationalisme exacerbé, il monte à l'assaut de la République, porté par les foules qui l'acclament et font de lui un député. Cependant, en janvier 1889, ses hésitations devant un coup de force provoquent sa perte.

Au moment où a lieu à Paris la très brillante Exposition universelle de 1889, la France républicaine semble épanouie. Son armée a retrouvé sa puissance ; longtemps isolée sur le plan diplomatique, elle est assurée, à partir de 1890, de trouver en la Russie tsariste une alliée décidée à intervenir à ses côtés en cas de conflit, contre les Empires centraux.

Pourtant, de graves difficultés s'annoncent. Une nouvelle période de stagnation économique commence en 1893, qui touche les petits rentiers, les ouvriers et surtout les paysans. C'est pourquoi Jules Méline (1838-1925), ancien ministre de l'Agriculture élu président de la commission des Douanes, fait établir les « tarifs Méline » (juill. 1892), qui, en protégeant les producteurs de blé, empêchent la France de faire sa révolution agricole. Quant à la classe ouvrière, durement marquée par la civilisation industrielle, elle s'organise et se manifeste avec l'aide du socialisme*, du syndicalisme* et, partiellement, du catholicisme* social, en plein renouvellement (v. ouvrière *[question]*) ; la fusillade de Fourmies (1er mai 1891) est l'illustration sanglante d'un conflit de classes qui ne fera que s'aggraver.

Sur le plan politique, la République marque un point quand Léon XIII* invite les catholiques français à rallier le régime qu'elle représente (encyclique *Au milieu des sollicitudes*, [16 févr. 1892]). Mais, outre que la masse des catholiques se montre rétive à cette invite, le scandale de Panamá*, qui atteint son paroxysme en 1893, favorise l'opposition nationaliste et royaliste en même temps qu'il renforce la position des socialistes : ceux-ci, à la suite des élections du 20 août et du 3 septembre 1893, sont représentés à la Chambre par Jaurès*, Guesde*, Viviani, Millerand*, Sembat, Vaillant. Les attentats anarchistes* qui se multiplient entre 1892 et 1894 (en juin 1894, le président Sadi Carnot est assassiné à Lyon) semblent ébranler un peu plus le régime.

En fait, celui-ci reste très solide. La stabilité des institutions républicaines, amendées par la coutume, est même telle que la tentative faite par le président de la République, Casimir-Perier, pour utiliser réellement ses pouvoirs aboutit à un échec sans conséquences politiques. Après six mois d'exercice de la présidence, Casimir-Perier adresse sa démission au Parlement le 16 janvier 1895. Le modéré Félix Faure entre alors à l'Élysée. La querelle religieuse se calmant et l'affaire de Panamá ayant écarté de nombreux laïcs intransigeants au profit d'une nouvelle génération d'hommes politiques moins sensibles aux querelles religieuses qu'aux problèmes économiques (R. Poincaré, T. Delcassé, G. Leygues, L. Barthou), le gouvernement passe, entre 1894 et 1898, aux républicains modérés, dont l'« esprit nouveau », ennemi de tout sectarisme, est un moment incarné en Eugène Spuller (1835-1896).

Mais l'année 1898 est marquée par un brusque réveil des luttes politiques, sociales et religieuses. Le « J'accuse » de Zola* dans *l'Aurore* (13 janv. 1898) fait éclater l'Affaire Dreyfus*, qui déchire et bientôt coupe en deux le pays. En mai, les élections législatives amènent à la Chambre — fait nouveau — un lot important de députés socialistes (57). En septembre-novembre, l'affaire de Fachoda met la France à deux doigts de la guerre avec la Grande-Bretagne. Le gouvernement (Henri Brisson, puis Charles Dupuy) se refusant à toute révision constitutionnelle, les manifestations nationalistes (Paul Déroulède) se multiplient ; la plus importante se déroule durant les obsèques du président Félix Faure (23 févr. 1899).

C'est l'époque des ligues antagonistes. À la Ligue des droits de l'homme (1898), anticléricale et pacifiste, s'opposent la Ligue des patriotes (1882), la Ligue de la patrie française (1898), l'Action* française (1898).

La République radicale et la marche vers la guerre (1899-1914)

L'Affaire Dreyfus détermine un glissement à gauche de la majorité, la constitution d'un ministère de Défense républicaine dirigé par Waldeck-Rousseau* (juin 1899 - juin 1902) et le regroupement des républicains en un Bloc des gauches, à l'intérieur duquel les socialistes — dont Alexandre Millerand, inspirateur d'une importante législation sociale — et les radicaux s'unissent. La loi du 1er juillet 1901 sur les asso-

ciations, qui refuse la liberté aux seules associations confessionnelles, porte un coup très dur aux congrégations religieuses enseignantes. Soutenu par le Bloc républicain, qui englobe les socialistes, Émile Combes (1835-1921) accentue la politique anticléricale (1902-1905), faisant repousser toutes les demandes (sauf cinq) d'autorisation présentées par les congrégations (mars 1903), puis interdire l'enseignement à tout congréganiste (7 juill. 1904). À la suite du voyage du président Loubet à Rome auprès des souverains italiens (avr. 1904), le gouvernement rompt les relations diplomatiques avec le Saint-Siège (juill. 1904). Mais, en raison des critiques suscitées par la politique de son ministre de la Marine, Camille Pelletan, et de son ministre de la Guerre, le général André (affaire des Fiches), Combes doit démissionner (janv. 1905) avant que soit votée la loi qui, sur le rapport de Briand, institue la séparation* des Églises et de l'État (9 déc. 1905).

L'âpreté des querelles religieuses n'a pas ralenti l'activité de la diplomatie française. Dirigée depuis 1898 par Théophile Delcassé*, celle-ci s'est d'abord employée, au prix de très importants concours financiers, à resserrer l'alliance franco-russe (protocole d'état-major de 1900), puis elle s'est attachée à améliorer les relations franco-italiennes (accords de 1898, de 1900 et de 1902) et franco-britanniques : l'accord colonial du 8 avril 1904 liquide les questions sur lesquelles la France et la Grande-Bretagne étaient en rivalité, ce sera le fondement de l'Entente cordiale, bientôt élargie en une Triple-Entente, qui regroupe, autour de la France et grâce à sa médiation en 1907 (accord colonial russo-britannique), ses alliés, la Grande-Bretagne et la Russie.

La Grande-Bretagne et l'Italie ayant laissé les mains libres à la France au Maroc, Guillaume II, qui craint d'être encerclé, déclare à Tanger qu'il ne permettra pas qu'il soit porté atteinte à l'indépendance marocaine (31 mars 1905). Delcassé ayant poursuivi sa politique sans se soucier de l'état de l'armée française, Maurice Rouvier (1842-1911), alors président du Conseil, sacrifie son ministre des Affaires étrangères sous la pression de l'Allemagne (6 juin 1905), de peur d'une guerre désastreuse ; il doit, en plus, accepter la réunion de la conférence d'Algésiras (janv. - avr. 1906).

À l'intérieur, la séparation des Églises et de l'État a épuisé le vieux programme radical. Le développement de l'industrie pose des problèmes économiques et sociaux que les anciennes équipes républicaines sont mal préparées à résoudre. Les ouvriers et les petits fonctionnaires multiplient leurs revendications ; leur action est facilitée par leur adhésion aux Bourses du travail et à la Confédération générale du travail (C. G. T.), née en 1895 ; les syndicalistes créent une agitation sociale qui les oppose au pouvoir (charte d'Amiens, 1906). Si l'opposition conservatrice est réduite à l'impuissance, les socialistes (Guesde et Jaurès), qui se sont regroupés en un parti socialiste unifié en 1905, à la suite du congrès de l'Internationale socialiste d'Amsterdam de 1904, se font agressifs et rompent avec les radicaux ; la rupture s'aggrave quand Clemenceau*, devenu président du Conseil (oct. 1906 - juill. 1909), brise par la force les grèves ouvrières, celles des fonctionnaires et les manifestations des vignerons du Midi.

L'ancien socialiste révolutionnaire Aristide Briand* perçoit clairement que le traditionnel clivage entre « républicains » et « réactionnaires » est dépassé. Chef du gouvernement (24 juill. 1909 - 27 févr. 1911), il cherche, sous le signe de l'« apaisement », des combinaisons nouvelles entre les partis et les groupes parlementaires, qui acquièrent la représentation proportionnelle au sein des différentes commissions (1910). Cependant, l'Allemagne, pour protester contre l'occupation de Fès par les Français, envoie un navire de guerre en rade d'Agadir (1er juill. 1911), suscitant une réaction française extrêmement vive. Joseph Caillaux*, alors président du Conseil (27 juin 1911 - 11 janv. 1912), redoutant une guerre européenne, cède à l'Allemagne une partie du Congo français contre la liberté d'action de la France au Maroc (accord du 4 novembre 1911), ce qui permet à celle-ci d'y proclamer son protectorat (traité de Fès, 1912). Mais cette transaction provoque des protestations, et Caillaux doit céder le pouvoir à Raymond Poincaré* (janv. 1912), qui accède à la présidence de la République en février 1913.

La France est alors la seconde puissance coloniale et le second banquier du monde ; la richesse publique s'accroît, mais plus lentement qu'en Allemagne ou qu'en Grande-Bretagne ; l'enseignement primaire obligatoire, puis la généralisation du service militaire (1889) ont ouvert les esprits ; une législation sociale est amorcée ; le niveau de vie s'améliore. De 1906 à 1914, l'économie est en progrès dans presque tous les domaines, notamment dans l'industrie : la quantité de minerai de fer extraite est passée de 8,4 Mt en 1906 à 21,9 Mt en 1913, et celle du charbon de 34,2 à 40,8 Mt. Mais toutes les catégories sociales ne bénéficient pas au même degré de cette expansion ; les ouvriers, notamment, souffrent constamment des méfaits de la vie chère. Autre point noir : la stagnation démographique (en 1913, 39 000 000 de Français contre 66 millions d'Allemands). Par ailleurs, de nombreuses difficultés intérieures et extérieures altèrent le climat politique. L'augmentation des effectifs sous les drapeaux en Allemagne (loi de juillet 1913) oblige le Parlement français à rétablir le service de trois ans (loi du 7 août), ce qui mécontente d'autant plus la gauche qu'elle ne peut obtenir du Parlement le vote définitif de l'impôt sur le revenu, réclamé par les radicaux (projet de Caillaux) et par les socialistes, ni celui de la représentation proportionnelle, demandée par les socialistes. Ainsi s'expliquent la chute de Louis Barthou (déc. 1913), responsable de la loi des trois ans, la reconstitution du Bloc des gauches (radicaux-socialistes et socialistes) et des élections finalement favorables à ces derniers (26 avr. et 10 mai 1914). Les vainqueurs ont fait campagne sur le double thème de l'établissement de l'impôt sur le revenu et de l'abrogation de la loi des trois ans, demandée en particulier par Jaurès. Le gouvernement dirigé de juin 1914 à octobre 1915 par René Viviani (1863-1925) doit alors faire voter par le Sénat l'impôt sur le revenu, mais il retarde l'abrogation du service de trois ans en raison de la tension internationale.

De la Première à la Seconde Guerre* mondiale (1914-1939)

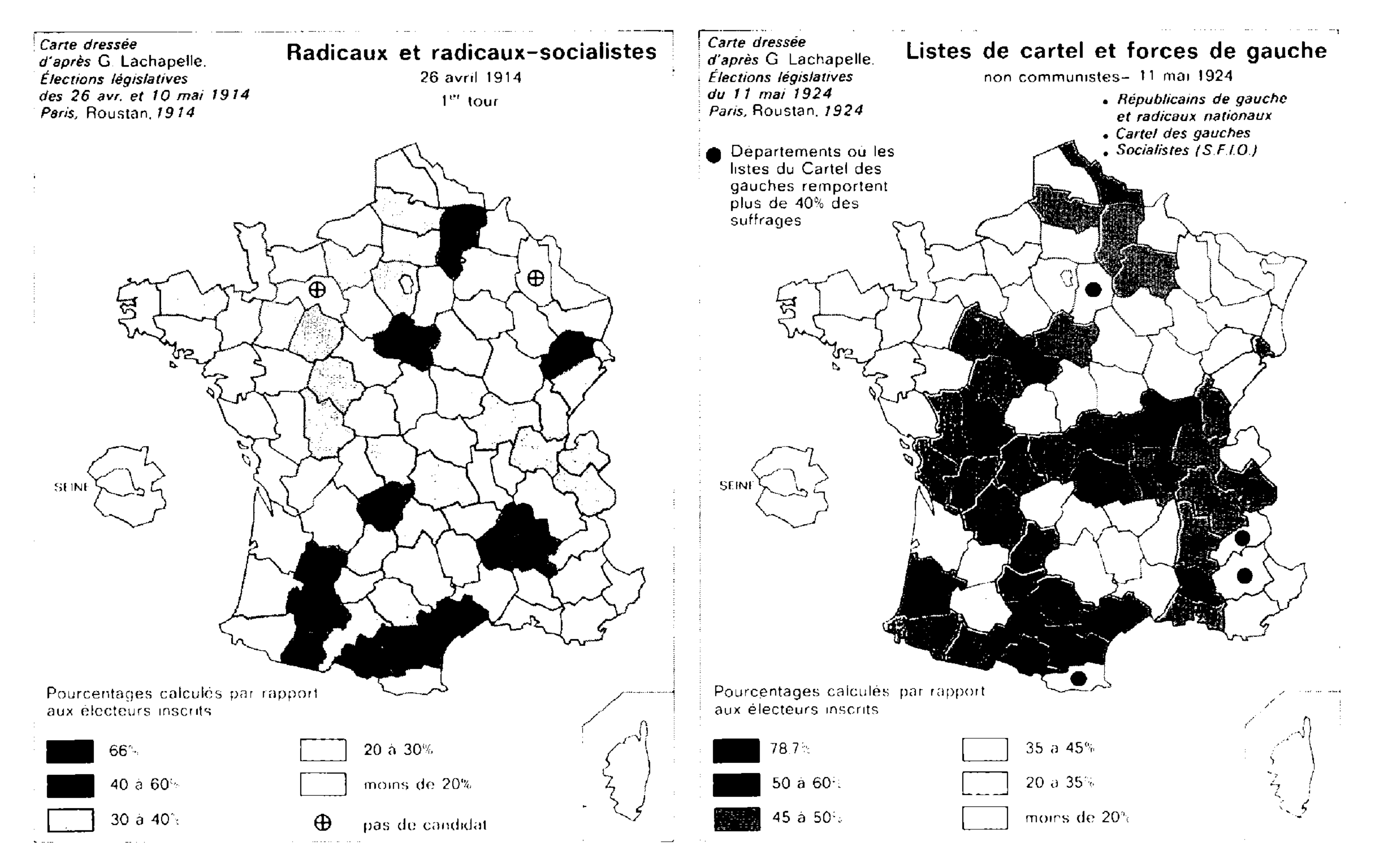
La situation balkanique s'aggrave brusquement à la suite de l'assassinat, à Sarajevo, de l'archiduc François-Ferdinand (28 juin 1914) ; mais la menace d'une guerre exalte le nationalisme français et aboutit à l'assassinat de Jaurès (31 juill.). En fait, les dissentiments politiques et sociaux s'effacent, et tous les partis, sans exception, acceptent la mobilisation générale, qui s'opère dans l'enthousiasme. Ainsi se réalise l'« Union sacrée », réclamée par Poincaré dans son message du 4 août, au lendemain de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France (3 août) : l'étonnante victoire de la Marne* (sept.), la boue des tranchées, l'héroïsme dont font preuve les combattants pendant la bataille de Verdun* (1916) la scellent définitivement.

Pendant la guerre, tous les cabinets comprennent des représentants de presque tous les partis, y compris le socialiste Jules Guesde, ministre d'État du 26 août 1914 au 12 décembre 1916. Mais une crise grave éclate en 1916, l'usure d'une guerre terrible commençant à sécréter un certain défaitisme, provoquant même des mutineries. Le départ volontaire de Lyautey*, ministre dans le sixième cabinet Briand, illustre cette crise, qui prend un tour aigu sous les ministères Ribot et Painlevé* (mars-nov. 1917), quand les offensives de Nivelle*, généralissime des armées françaises, se soldent par de fortes pertes en hommes. La crise s'apaise avec la nomination de Pétain* à la place de Nivelle et l'arrivée de Clemenceau au pouvoir (16 nov.) : celui-ci institue une dictature de fait, respectant les formes constitutionnelles, mais n'hésitant pas à frapper les hommes politiques soupçonnés de vouloir négocier avec l'ennemi.

L'armistice de Rethondes (11 nov. 1918) est accueilli par des transports de joie. Mais la victoire a été chèrement payée : près de 1 390 000 Français tués, 740 000 invalides, d'immenses destructions, un écrasant endettement, la perte de tous les avoirs à l'étranger. La France est exsangue et partiellement ruinée, mais elle ne s'en rend pas compte : l'Alsace-Lorraine récupérée paraît justifier le sang répandu ; quant aux pertes matérielles, on pense y faire face en répétant : « L'Allemagne paiera. » Mais, lors de la conférence de la paix à Paris (1919), la France doit compter avec le souci britannique d'empêcher toute puissance du continent d'y devenir prépondérante et avec l'idéalisme de Wilson. De ce fait, le traité de Versailles (28 juin 1919) ne lui accorde ni le droit d'occupation permanente de la rive gauche du Rhin, ni l'institution d'un mécanisme efficace pour assurer le paiement des réparations par l'Allemagne.

Dans l'enthousiasme de la victoire, les électeurs votent massivement (16 et 30 nov. 1919) pour une majorité de droite, dite « de Bloc national » (433 sièges), décidée à faire payer l'Allemagne et à s'opposer à la montée du bolchevisme, qui semble se développer en France depuis la constitution d'un parti communiste français à la suite de la scission du parti socialiste au congrès de Tours (déc. 1920).

Craignant toutefois l'autoritarisme de Clemenceau, la majorité écarte ce-



lui-ci de la présidence de la République au profit de Paul Deschanel (janv. 1920), puis d'Alexandre Millerand (23 sept.) ; mettant en application son programme, elle tente d'opposer une barrière au bolchevisme en se rapprochant politiquement et militairement de la Pologne (pacte consultatif franco-polonais, févr. 1921) et des pays de la Petite-Entente, avec lesquels seront conclus des accords bilatéraux de 1924 à 1927. Mais cette politique extérieure, qui crée à la France des obligations à l'Est, s'ajuste mal avec la politique militaire défensive qu'elle pratique d'autre part. Quant aux garanties de sécurité collective, elles apparaissent fragiles depuis que les États-Unis ont refusé de ratifier le traité de Versailles et d'adhérer à la Société des Nations.

D'autre part, l'Allemagne, en proie à une inflation désordonnée, ne pouvant ni ne voulant s'acquitter des réparations, la situation du franc, désormais privé de sa base or, se détériore sur le marché international.

De nouveau président du Conseil (15 janv. 1922 - 1er juin 1924), Poincaré occupe militairement la Ruhr* (janv. 1923) et contraint l'Allemagne à capituler après une longue résistance passive (26 sept.). Cependant, cédant à la pression anglo-saxonne, il se résigne à l'évacuation de la Ruhr en échange d'un plan de réparations plus modeste, mais mieux garanti que le précédent (conférence de Londres, 16 juill. - 16 août 1924).

Craignant un renforcement de l'exécutif, réclamé par Millerand, en faveur du président de la République (discours d'Évreux, oct. 1923), et exploitant les maladresses du gouvernement, qui augmente les impôts de 20 p. 100 (double décime), l'opposition se regroupe en un Cartel* des gauches, victorieux lors des élections du 11 mai 1924 ; celui-ci contraint Millerand à démissionner (11 juin), mais Paul Painlevé, qu'il présente à la succession, est battu par Gaston Doumergue (13 juin) ; en revanche, le Cartel s'assure avec Édouard Herriot* le contrôle du gouvernement. Ne bénéficiant que du soutien et non de la participation socialiste, Herriot doit constituer un ministère radical homogène (14 juin 1924 - 10 avr. 1925), qui se heurte rapidement à des difficultés financières considérables, aggravées par la reconnaissance de l'U. R. S. S. : les banques refusent de renouveler les bons du Trésor précédemment souscrits (le « mur d'argent ») ; Herriot doit alors démissionner, tandis qu'éclatent des troubles en Syrie (Djebel Druze), au Maroc (guerre du Rif) et en Indochine (assassinat du gouverneur général).

Deux ministères Painlevé (17 avr. - 22 nov. 1925) et trois ministères Briand (28 nov. 1925 - 17 juill. 1926) pratiquent alors, sous l'impulsion d'A. Briand, une politique axée sur la S. D. N. et comportant une étroite entente avec la Grande-Bretagne ainsi qu'un rapprochement avec l'U. R. S. S. et l'Allemagne (pacte de Locarno, 5-16 oct. 1925). Mais la dénatalité continue à sévir dans une France qui ne peut se permettre une nouvelle « saignée ». « Je fais la politique de notre natalité », affirme Briand, face aux accusations des nationalistes.

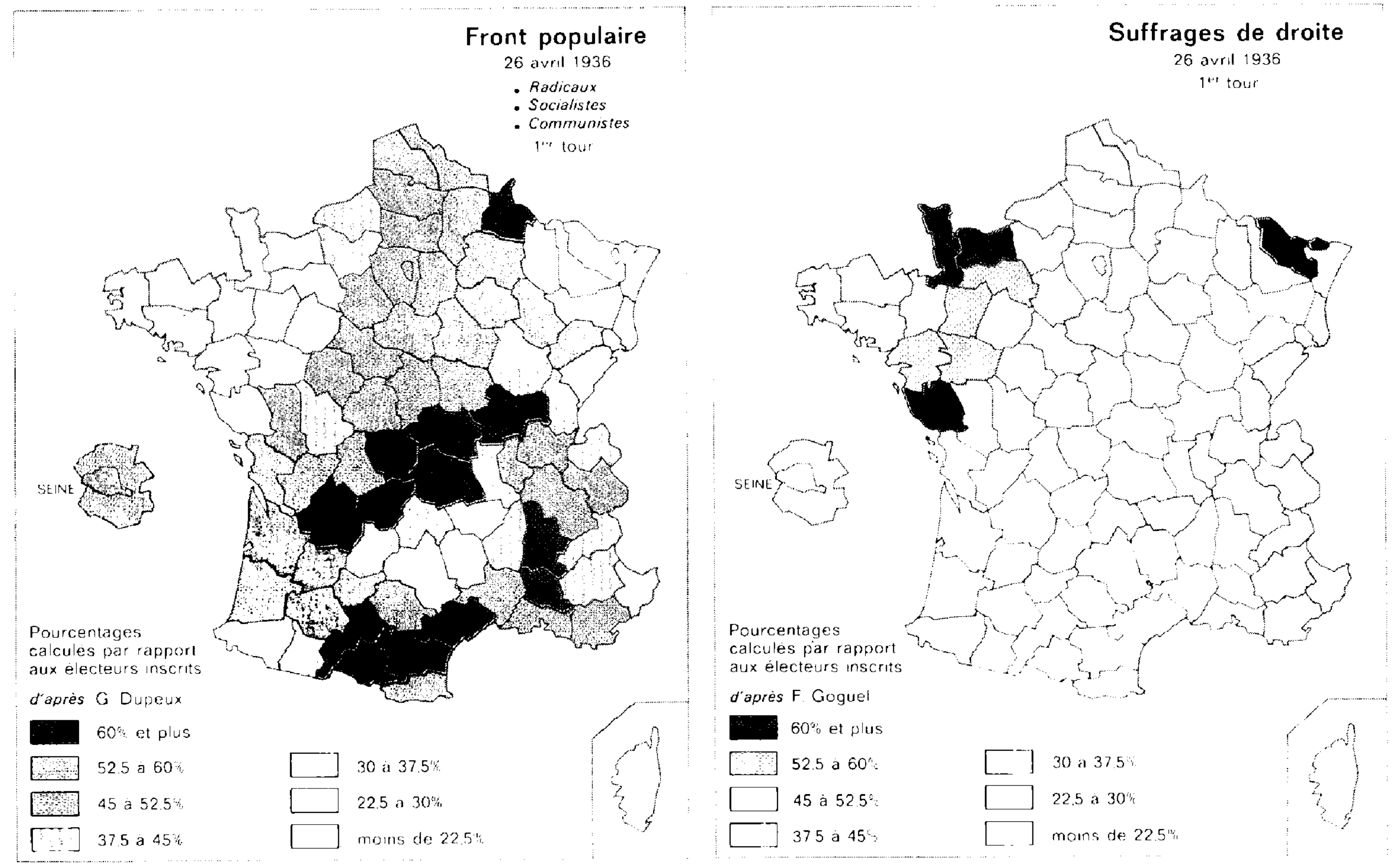
La situation financière empirant, Poincaré constitue un cabinet d'Union nationale, qui regroupe tous les partis, à l'exclusion des communistes et des socialistes (23 juill. 1926 - 27 juill. 1929). La confiance et les capitaux reviennent ; les modérés remportent les élections (avr. 1928) aux dépens de l'ancien Cartel. Poincaré décide alors de stabiliser définitivement la situation en dévaluant le franc* germinal des quatre cinquièmes : le « franc Poincaré » permet une nette reprise économique et rend les finances françaises les plus saines de l'Europe jusqu'en 1932. Mais, ébranlé par le départ des radicaux, qui estiment sa politique trop peu favorable à la laïcité (congrès d'Angers, nov. 1928), le gouvernement, remanié (11 nov. 1928), se sépare, Poincaré devant démissionner pour raison de santé (27 juill. 1929).

Les modérés conservent pourtant le contrôle du gouvernement presque sans interruption de 1929 à 1932, la plupart des neuf ministères de cette période étant présidés par trois d'entre eux : A. Briand, André Tardieu et Pierre Laval ; en outre, ils imposent Paul Doumer à la présidence de la République (13 juin 1931). Ils écartent d'ailleurs Briand du pouvoir, car ils lui reprochent d'avoir mené au Quai d'Orsay, où il a été installé presque en permanence du 17 avril 1925 au 12 janvier 1932, une politique trop pacifiste et surtout d'avoir accepté une nouvelle diminution des réparations (plan Young, juin 1929). Le réarmement allemand devenant possible, le gouvernement décide de faire construire la ligne Maginot. De plus, la situation s'aggrave à la suite du déclenchement de la crise américaine (krach de Wall Street, oct. 1929) et du fait de la multiplication des scandales financiers (affaire Hanau, déc. 1928 ; affaire Oustric, oct. 1930).

En 1931-32, la crise économique atteint la France : les affaires s'arrêtent, le chômage devient dramatique, le Trésor se vide. La droite perd la majorité au profit des radicaux et des socialistes lors des élections de 1932, qui coïncident avec l'assassinat du président Paul Doumer, aussitôt remplacé par un autre modéré, Albert Lebrun, qui sera réélu en avril 1939. Le Cartel des gauches, qui semble se reconstituer sous la direction d'Édouard Herriot (3 juin - 14 déc. 1932), échoue rapidement. L'accentuation des effets de la crise en 1933, l'arrêt des affaires, le scandale Stavisky, qui éclate à l'extrême fin de 1933, facilitent la montée des oppositions (Croix-de-Feu à l'extrême droite, communistes à l'extrême gauche) ; la nomination, pour la sixième fois consécutive, d'un radical à la présidence du Conseil, Édouard Daladier, réputé énergique (30 janv. 1934), et le déplacement du préfet de police Jean Chiappe incitent les ligues de droite à marcher sur le Palais-Bourbon (6 févr.). Daladier se retire le 7 février, et une contre-manifestation communiste se déroule le 9, tandis qu'Albert Lebrun prie Gaston Doumergue de constituer un cabinet d'union nationale : formé le 9 février, ce ministère se disloque rapidement, les radicaux se refusant à modifier la Constitution au profit de l'exécutif (8 nov. 1934).

Alors, l'instabilité ministérielle devient galopante : quatre ministères se succèdent en dix-huit mois (nov. 1934 - juin 1936), la personnalité la plus marquante étant celle de Pierre Laval, président du Conseil de juin 1935 à janvier 1936. Celui-ci pratique une politique de déflation financière et une diplomatie italophile. Cependant, l'Allemagne qui, depuis janvier 1933, a un Führer, Adolf Hitler*, et qui réoccupe la Rhénanie* le 7 mars 1936, se réarme.

Bientôt s'organise un Front* populaire (radicaux, socialistes, communistes) qui, après avoir triomphé aux élections législatives d'avril-mai 1936, accède au pouvoir (les communistes ne participant pas au ministère) avec le socialiste Léon Blum* (4 juin). Celui-ci, affronté à une situation sociale grave (grèves avec occupation d'usines), or-



ganise alors la signature paritaire des accords Matignon (7 juin), suivis d'un train important de lois sociales (congés payés, semaine de 40 heures, conventions collectives), que la conjoncture rendra souvent inopérantes. En même temps, le franc est de nouveau dévalué. La fuite des capitaux — que facilite l'opposition violente de l'extrême droite et des organisations secrètes — oblige Léon Blum à proclamer la « pause » (mars 1937). C'est en fait la fin du Front populaire, dont la politique est abandonnée par É. Daladier, chef du gouvernement d'avril 1938 à mars 1940. Il est vrai que la menace extérieure (axe Rome-Berlin) devient pressante.

L'occupation de l'Autriche par l'Allemagne — l'*Anschluss* (11 mars 1938) —, puis le démantèlement (Munich, 30 sept. 1938) et la disparition de la Tchécoslovaquie (15 mars 1939) acculent la France à un grand mais tardif effort de guerre. Le ministre des Finances, Paul Reynaud, procède par décrets-lois pour aménager les quarante heures et dévaluer le franc.

Mais, face à l'Allemagne nazie, la France, affaiblie par une dénatalité endémique, retardée dans son progrès économique par le poids d'habitudes héritées du XIXe s. (elle reste encore très fortement rurale), insuffisamment préparée militairement, est promise à un sort tragique.

Le 1er septembre 1939, Hitler, encouragé par le pacte germano-soviétique de non-agression, fait envahir la Pologne : la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre. Commence alors la « drôle de guerre », tandis que la Pologne est écrasée.

À l'intérieur, le parti communiste est dissous (26 sept.) ; trente-cinq de ses députés sont déchus de leur mandat (20 janv. 1940), ce qui déplace vers la droite l'axe de la majorité ; celle-ci oblige Daladier à démissionner (20 mars) au profit de Paul Reynaud, qui s'engage à ne pas conclure d'armistice séparé (accord franco-britannique, 28 mars). Ne pouvant sauver la Norvège ni couper définitivement la route du fer (avr.), l'armée française ne parvient pas à résister à l'offensive allemande des Ardennes (10 mai). La percée de Sedan permet à l'ennemi de tourner la ligne Maginot et d'encercler les forces alliées à Dunkerque, qui succombe le 4 juin, tandis que l'Italie déclare la guerre à la France (10 juin). L'entrée du maréchal Pétain au gouvernement (18 mai), la nomination du général Weygand* au commandement suprême ne peuvent sauver la situation. Les dirigeants français, devant l'ampleur du désastre, demandent un armistice immédiat ; ils sont suivis par une partie du gouvernement, alors que l'autre fraction, sous l'impulsion de Reynaud, accepterait une capitulation des troupes métropolitaines pour poursuivre la lutte outre-mer, avec l'appui de la flotte, qui est intacte. Mis en minorité par ses ministres, Reynaud démissionne à Bordeaux (16 juin) et est remplacé par le maréchal Pétain, qui signe un armistice le 22 juin avec l'Allemagne et le 24 avec l'Italie (v. Guerre mondiale *[Seconde]*, France *[campagne de]* et Vichy *[gouvernement de]*).

P. P.

les présidents de la IIIe République

Adolphe Thiers*	31 août 1871 - 24 mai 1873
Edme Patrice de Mac-Mahon*	24 mai 1873 - 30 janvier 1879
Jules Grévy (1807-1891)	30 janvier 1879 - 2 décembre 1887
Sadi Carnot	3 décembre 1887 - 24 juin 1894
Jean Casimir-Perier*	27 juin 1894 - 16 janvier 1895
Félix Faure (1841-1899)	17 janvier 1895 - 16 février 1899
Émile Loubet (1838-1929)	18 février 1899 - 18 février 1906
Armand Fallières (1841-1931)	18 février 1906 - 18 février 1913
Raymond Poincaré*	18 février 1913 - 18 février 1920
Paul Deschanel (1855-1922)	18 février 1920 - 21 septembre 1920
Alexandre Millerand*	23 septembre 1920 - 11 juin 1924
Gaston Doumergue (1863-1937)	13 juin 1924 - 13 juin 1931
Paul Doumer (1857-1932)	13 juin 1931 - 7 mai 1932
Albert Lebrun (1871-1950)	10 mai 1932 - 11 juillet 1940

▶ *Action française / Algérie / Alsace / Anarchisme / Antisémitisme / Barrès (Maurice) / Blum (Léon) / Boulanger (Georges) / Bourbon / Briand (Aristide) / Broglie (de) / Cailloux (Joseph) / Carnot (les) / Cartel des gauches / Castelnau / Catholicisme libéral / Catholicisme social / Clemenceau (Georges) / Commune / Communisme / Défense nationale (gouvernement de la) / Delcassé (Théophile) / Dreyfus (Affaire) / Empire colonial français / Faidherbe (Louis Léon) / Ferry (Jules) / Foch (Ferdinand) / Franc / France / France (campagne de) [1940] / Franc-maçonnerie / Franco-allemande (guerre) / Front populaire / Gallieni (Joseph) / Gambetta (Léon) / Gaulle (Charles de) / Guesde (Jules) / Guerre mondiale (Première) / Guerre mondiale (Seconde) / Herriot (Édouard) / Indochine française / Internationales (les) / Jaurès (Jean) / Joffre (Joseph) / Lavigerie (Charles) / Lesseps (Ferdinand de) / Lyautey (Louis Hubert) / Mac-Mahon (Patrice de) / Madagascar / Maroc / Maurras (Charles) / Millerand (Alexandre) / Orléans (famille d') / Ouvrière (question) / Painlevé (Paul) / Panamá (les scandales de) / Parlement / Perier (les) / Pétain (Philippe) / Poincaré (Raymond) / Radicalisme / Rhénanie / Ruhr / Séparation des Églises et de l'État / Socialisme / Syndicalisme / Thiers / Tunisie / Vatican / Vichy (gouvernement de) / Waldeck-Rousseau (Pierre) / Weygand (Maxime).*

🕮 J. Bainville, ***Histoire de la troisième République*** **(Fayard, 1935). / G. Bourgin, *la 3e République, 1870-1914* (A. Colin, 1939 ; nouv. éd., coll. « U 2 », 1968). / F. Goguel, *la Politique des partis sous la IIIe République* (Éd. du Seuil, 1946 ; 2 vol.). / P. Bauju et H. Dubois, *la 3e République* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1952 ; 8e éd., 1975). / J. Chastenet, *Histoire de la IIIe République* (Hachette, 1952-1963, 7 vol. ; rééd., 1973 et suiv.). / E. Bonnefous, *Histoire politique de la IIIe République* (P. U. F., 1956-1967 ; 7 vol.). / J. Néré, *la Troisième République, 1914-1940* (A. Colin, 1966 ; nouv. éd., coll. « U 2 », 1973) ; *la Crise de 1929* (A. Colin, coll. « U 2 », 1968). / G. Bonnet, *De Munich à la guerre* (Plon, 1967) ; *Dans la tourmente, 1938-1948* (Fayard, 1971). / G. Lefranc, *le Mouvement syndical sous la IIIe République* (Payot, 1967). / P. Barral, *les Fondateurs de la IIIe République* (A. Colin, coll. « U », 1968). / M. Baumont, *la Troisième République* (Rencontre, Lausanne, 1968). / E. Berl, *la Fin de la IIIe République, 10 juillet 1940* (Gallimard, 1968). / L. Girard, *la Politique intérieure de la IIIe République, 1871-1914* (C. D. U., 1968). / P. Pierrard, *Dictionnaire de la Troisième République* (Larousse, 1968). / W. L. Shirer, *The Collapse of the Third Republic* (New York, 1969 ; trad. fr. *la Chute de la Troisième République*, Stock, 1970). / J. P. Azéma et M. Winock, *la IIIe République* (Calmann-Lévy, 1970). / Y. H. Gaudemet, *les Juristes et la vie politique de la IIIe République* (P. U. F., 1970). / P. Guérin, *Artisans et facteurs de continuité ministérielle sous la IIIe République* (Éd. Marescot, 1971). / J.-M. Mayeur, *les Débuts de la IIIe République, 1871-1898* (Éd. du Seuil, 1973). / R. Cartier, *l'Entre-deux-guerres* (Larousse, 1974). / M. Rebérioux, *la République radicale* (Éd. du Seuil, 1974). / H. Dubief, *le Déclin de la IIIe République, 1929-1938* (Éd. du Seuil, 1976).**

La politique militaire et les armées de la IIIe République

Née en pleine bataille de la défaite des armées du second Empire*, la IIIe République aura à cœur de reforger l'appareil militaire qui donnera à la France la victoire de 1918. Abandonnée par ses alliés dès 1919, affaiblie par les immenses sacrifices consentis durant la Première Guerre mondiale, minée par ses divisions intestines et incapable de s'opposer au réarmement de l'Allemagne hitlérienne, elle s'effondrera en 1940 pour n'avoir pas su doter la France de forces armées correspondant à ses responsabilités dans le monde, ni même

Prélude à la séparation des Églises et de l'État (1905). Réduction des « bastilles bretonnes » en 1902 à la suite de la loi sur les associations (Waldeck-Rousseau, 1er juill. 1901) soumettant les congrégations au régime de l'autorisation législative et au contrôle de leur budget. Illustration de presse en couleur. (Bibliothèque nationale, Paris.)



aux exigences élémentaires de sa propre sécurité.

LA PRÉPARATION DE LA REVANCHE : 1871-1914

Amputée de l'Alsace-Lorraine, sans alliés, avec une frontière ouverte sur les « provinces perdues », la France de 1871 entreprend, dans le recueillement qui suit la défaite et le drame de la Commune*, la reconstruction de son appareil militaire. Sa stratégie, évidemment, ne peut qu'être défensive ; aussi, sans même attendre le départ, en 1873, des « occupants » prussiens, un Comité de défense confie dès 1872 au général Raymond Séré de Rivières (1815-1895) la charge d'édifier un système fortifié capable de barrer la frontière de l'Est et de couvrir la mobilisation et la concentration des troupes. Au même moment sont votées les lois qui renouvellent les structures de l'armée. Objet d'un compromis entre l'Assemblée nationale, désireuse d'adopter comme l'Allemagne le principe d'un service militaire obligatoire, et Thiers, demeuré un partisan résolu de l'armée de métier, la loi de recrutement du 27 juillet 1872 n'est qu'une timide approche de l'armée nationale. Si elle supprime exemption et remplacement, elle confie au tirage au sort le soin de répartir le contingent entre ceux qui font cinq ans et ceux qui n'en font qu'un. L'orientation est pourtant nettement dessinée, mais il faudra attendre les lois du 15 juillet 1889, visant l'uniformisation du service, et surtout celle du 21 mars 1905 pour qu'entre complètement dans les faits le principe de la *nation armée* avec un service de deux ans, universel, personnel et obligatoire pour tous les Français, et une instruction généralisée des réserves (v. service national).

Le corps des officiers reste régi par les lois Soult de 1834 ; son recrutement, assuré par Polytechnique et par Saint-Cyr, s'ouvre largement aux sous-officiers par la création, à leur bénéfice, des écoles de formation de Saint-Maixent, de Saumur, de Poitiers et de Versailles. Cependant, pour encadrer les effectifs considérables de l'*armée nationale*, les officiers d'activé seront renforcés en temps de guerre par les officiers de réserve ou de « complément », créés dès 1875, mais dont l'instruction pratique ne débutera que vingt-cinq ans plus tard.

- **Création d'un haut commandement**

Pour la première fois, les grandes unités (divisions et corps d'armée) sont constituées dès le temps de paix en une organisation fixée par la loi du 24 juillet 1873, répartissant la France en dix-huit régions de corps d'armée à deux divisions (une 19e région sera constituée à Alger, puis ce sera le tour des 20e et 21e corps à Nancy et à Épinal en 1897 et en 1913). Aux commandants de région, qui demeurent la base de l'organisation militaire du pays, sont subordonnés le territoire, les troupes et, depuis la loi du 16 mars 1882, les grands services de l'armée. À côté de l'intendance* et du service de santé*, le plus important est le *service de l'artillerie**, chargé de l'étude, de la fabrication et de la distribution de tous les matériels et de toutes les armes nécessaires à l'armée. Pour commander l'ensemble des forces au nom du ministre et coordonner les mesures de mobilisation et de préparation à la guerre, un *état-major général de l'Armée*, esquissé par le général François Charles du Barail (1820-1902) dès 1873, est mis sur pied en 1890. À ses côtés travaille depuis 1888 un *Conseil supérieur de la guerre*, présidé par le ministre, rassemblant les généraux désignés pour recevoir de grands commandements à la mobilisation et chargé de donner son avis sur toutes les questions intéressant la préparation à la défense. Son vice-président, nommé par décret, est le commandant en chef des armées pour le temps de guerre. Dans ces postes de haute responsabilité, l'armée aura la chance de compter plusieurs hommes indiscutés, tels le général Félix Saussier (1828-1905) — qui, durant près de vingt ans (1884-1903), personnifiera pour le gouvernement comme pour le pays la continuité de la France militaire —, les généraux de Miribel, Hagron, de Lacroix... Pour fournir à ce commandement des auxiliaires compétents, la loi du 20 mars 1880 a transformé le service d'état-major et créé le premier établissement d'enseignement militaire supérieur, l'*École supérieure de guerre*, où des maîtres de haute qualité, tels Langlois, Bonnal, Pétain*, Lanrezac, Foch*, Fayolle*, Grandmaison, élaboreront pour les futurs *brevetés d'état-major* la doctrine militaire française.

À la veille de la Première Guerre mondiale, et sur la proposition de Foch, l'édifice est couronné en 1911 par un *Centre des hautes études militaires*, familièrement appelé « école des maréchaux ». Sa mission est d'initier une petite élite d'officiers brevetés aux problèmes d'ensemble posés par la direction des opérations, dont la responsabilité ressortit exclusivement au commandant en chef, tandis que le gouvernement se réserve d'« assurer la conduite générale de la guerre » (décret du 28 octobre 1913). Depuis 1906, modeste apparition d'une notion un peu plus globale de la défense, un Conseil supérieur de la défense nationale réunit les ministres intéressés à la préparation du pays à la guerre et doit donner les directives du gouvernement au généralissime désigné. À cette époque, toutefois, politiques comme militaires sont persuadés que le prix exorbitant de la guerre imposera aux belligérants de conclure la campagne au plus vite (c'est-à-dire en quelques mois...).

- **Épopée coloniale et « ligne bleue des Vosges »**

Diversion au recueillement forcé qu'impose en Europe la défaite de 1870-71, l'aventure coloniale sera plus le résultat des circonstances et de l'initiative d'une pléiade de jeunes officiers entreprenants que le fruit d'une volonté ou d'un plan gouvernemental, auquel reste pourtant attaché le nom de Jules Ferry*. Ces expéditions outre-mer seront réalisées avec de faibles moyens, le plus souvent en dépit de l'indifférence de l'opinion publique, voire de l'opposition de tous ceux pour qui le fait de détourner les yeux de la « ligne bleue des Vosges » constitue en soi presque une trahison. Remarquable école d'initiative, d'intelligence et d'endurance pour la troupe comme pour les cadres, les campagnes coloniales menées tant en Tunisie qu'en Indochine, en Afrique noire et, plus tard, au Maroc donneront à l'armée et à la marine une légion d'officiers de haute valeur, mais d'une étonnante diversité. Qu'il suffise de citer les noms du commandant Henri Rivière (1827-1883), des généraux Alfred Dodds (1842-1922), Gustave Borgnis-Desbordes (1839-1900), Albert d'Amade (1856-1941), du capitaine Marchand*, de Joffre*, de Gallieni*, de Lyautey*, de Mangin*...

L'ampleur de l'effort colonial français conduit à donner leur autonomie aux troupes de marine, qui relevaient alors du département de la marine de guerre. La loi du 7 juillet 1900 consacre leur importance en créant l'*armée coloniale*, rattachée aux ministères de la Guerre et des Colonies. Ses unités, recrutées parmi les Français de la métropole et parmi les autochtones des territoires d'outre-mer, formeront désormais une composante originale des troupes françaises, dont Mangin, se fera le promoteur avec son livre sur la *Force noire* (1910). Au contraire, les troupes stationnées en Afrique du Nord (tirailleurs, spahis, etc.) resteront intégrées aux forces métropolitaines (v. coloniales *[troupes]*).

- **L'armée et la nation**

Alors que la loi de 1872 aboutit, en fait, à prolonger une armée de métier séparée de la nation, le service militaire obligatoire, dont le principe est affirmé en 1889, fait, pour la première fois, passer dans l'armée toute la jeunesse de France. Ainsi, l'armée se voit confier un rôle éducatif et humain qui, brillamment exposé par le capitaine Lyautey (*Du rôle social de l'officier*, 1891), en fait un élément fondamental de l'unité nationale. Après l'aventure du



L'alliance franco-russe. Revue des troupes à Bétheny, près de Reims le 21 septembre 1901, en l'honneur des souverains russes. À leur arrivée, sur le champ de manœuvre, Nicolas II et la tsarine sont accueillis par le président Loubet. Peinture d'Albert Dawant (1852-1923). [Château de Versailles.]

boulangisme (1885-1889), les années 90 constituent un tournant. La conclusion de l'alliance franco-russe (1891-1894) marque la fin de l'isolement du pays, que consacrera en 1904 la négociation de l'Entente cordiale. Ayant reconquis une place éminente dans le jeu des relations internationales, la France demandera désormais beaucoup plus à son armée, dont le potentiel doit être constamment réajusté en fonction de celui de ses adversaires de la Triple-Alliance.

L'importance accrue de cette mission n'empêche pourtant pas que la liaison armée-nation soit gravement éprouvée à l'occasion des crises politiques qui atteignent directement la communauté militaire, qu'il s'agisse de la malheureuse Affaire Dreyfus*, du système de notation politique et religieux des officiers (*affaire des Fiches* du général André, ministre de la Guerre de 1900 à 1904) ou de l'emploi, par le gouvernement, de formations militaires dans des conflits politiques, religieux ou sociaux (expulsion des congrégations [1879-1901] ; inventaires des objets du culte et du mobilier des églises [1905], grèves [1906-07]). Si les conséquences de ces événements sont souvent lourdes, et provoquent des divisions et des drames de conscience dans le corps des officiers, la montée de la menace extérieure dans les années qui précèdent la Première Guerre mondiale restaure l'unité du pays autour de son armée, dont l'effectif, grâce à la loi de trois ans votée le 7 août 1913, atteint en temps de paix 880 000 hommes. La mobilisation de 1914, qui affecte près de 3 millions de réservistes et de territoriaux, en témoignera aussi bien par la qualité technique de son organisation que par l'unanimité de l'enthousiasme national. « Qui n'a pas vu Paris aujourd'hui et hier n'a rien vu », s'exclame le lieutenant Charles Péguy* en rejoignant son régiment le 3 août 1914. Quelques jours plus tard, la C. G. T., qui n'a pas ménagé l'armée au cours de ses congrès successifs, met spontanément ses locaux parisiens à la disposition du service de santé militaire.

LA PREMIÈRE GUERRE* MONDIALE

En mettant par deux fois en échec le plan de guerre allemand, les opérations de 1914 traduisent la valeur des armées et du commandement français. Mais le front de 750 km qui, à Noël, sépare pour quatre ans la France en deux zones (dont l'une, envahie par l'ennemi compte les régions les plus riches) annonce un nouveau type de guerre qui déroutera autant les militaires que les politiques. Ces derniers devront faire l'apprentissage d'une « défense » dont le domaine, ouvert d'abord aux problèmes de main-d'œuvre et de production, s'étendra bientôt à toutes les activités du pays. En outre dans cette guerre d'usure, où, pour survivre, il faut d'abord ravitailler le pays, la France doit composer avec ses alliés, notamment dans l'organisation de ses communications maritimes, où la Grande-Bretagne, puis les États-Unis jouent un rôle capital.

Les armées sont également profondément transformées, d'abord sur le plan technique, où s'accroît le rôle des armes de matériel (artillerie*, blindés*, aviation*) au détriment de l'infanterie, dont la part dans les effectifs passe de 67 p. 100 (en 1914) à 45 p. 100 (en 1918). Le brassage d'une masse de 8 millions de mobilisés et le partage des mêmes épreuves effacent bientôt toute différence entre les unités d'active et de réserve : jamais l'armée n'a, à ce point, incarné la nation ; jamais, non plus, le poids des sacrifices n'a atteint une pareille ampleur (1,393 million de morts).

Si le moral de l'armée et celui du pays fléchissent pendant quelques semaines après l'échec du Chemin des Dames (1917), qui suit lui-même la dramatique année de Verdun*, il suffit de l'action bénéfique de Pétain et de la volonté de fer de Clemenceau* pour que soit dominée au printemps de 1918 l'ultime crise de la guerre, d'où sortiront le commandement unique, au bénéfice de Foch, de toutes les forces de l'Entente et la victoire.

Il serait injuste de minimiser l'effort des Alliés dans cette Première Guerre mondiale, où, parmi les 6 millions d'hommes engagés le 11 novembre 1918 sur le front occidental, on ne compte plus que 2,6 millions de Français ; il n'en reste pas moins, si l'on considère l'ensemble du conflit, que la France et singulièrement ses armées y ont joué le rôle le plus déterminant. Celui-ci s'est affirmé aussi dans le domaine de la production de guerre et notamment dans celui des armes nouvelles (avions, chars) ; les Français ont pu non seulement subvenir aux besoins de leurs armées, mais fournir largement leurs Alliés (plus de 10 000 avions, de 25 000 moteurs et de 400 chars livrés aux Américains).

D'UNE GUERRE À L'AUTRE (1919-1939)

Au lendemain d'une victoire dont elle sort grandie mais épuisée, la France a pour problème primordial celui de sa sécurité. Contrainte par ses Alliés d'échanger le contrôle de la rive gauche du Rhin réclamé par Foch contre la promesse solennelle d'un concours militaire anglo-saxon, elle voit celle-ci s'évanouir avec le refus des États-Unis de ratifier le traité de Versailles. Dans une ambiance pacifiste où le souvenir de la guerre demeure pour elle une hantise, elle veut fonder sa défense sur les principes de la sécurité collective et du désarmement qu'incarne la Société* des Nations.

Rapidement démobilisée, l'armée doit, pourtant, faire face aux charges que la situation lui impose : occupation en Allemagne, pacification au Proche-Orient (Cilicie-Syrie) et au Maroc*, entretien de nombreuses missions à l'étranger. La loi de 1923 fixe le service militaire à dix-huit mois ; celle de 1927 réorganise une armée du temps de paix (550 000 hommes) ayant en métropole vingt divisions d'infanterie et cinq de cavalerie, plus d'importantes formations coloniales et nord-africaines. Le service est ramené à un an en 1928, et, pour libérer l'armée des servitudes du maintien de l'ordre, une *garde républicaine mobile* a été instituée en 1926 au sein de la gendarmerie*.

En 1930, pressée par ses Alliés, la France acceptera, avec l'évacuation anticipée de Mayence, de renoncer au dernier gage concret de sa sécurité. Le haut commandement, où domine l'« école Pétain » (Buat et Debeney, chefs d'état-major de l'armée de 1919 à 1923 et de 1924 à 1930, sont ses majors généraux de 1917-18) médite beaucoup plus sur la bataille de Verdun et la défensive sur front continu que sur la guerre de mouvement et les offensives de 1918. Aussi n'exploite-t-on même pas les conclusions des « techniciens » de la victoire, et, quand le général Jean Estienne (1860-1936) demande dès 1919 la constitution d'une puissante force blindée et met au point dès 1921 le char « B » de 30 t, il n'est pas écouté par ses pairs, qui s'opposeront de même en 1933 au projet similaire du commandant de Gaulle*. Aussi s'ouvrent en 1928 les premiers chantiers de la ligne Maginot, remarquable ensemble de fortifications* couvrant la zone allant du Rhin à Montmédy, mais laissant la frontière belge sans défense.

Cette politique de repli, qui réconforte mais semble dispenser d'agir, est

en contradiction avec les engagements d'assistance militaire signés par la France avec la Pologne et les États de la Petite-Entente. Elle devient surtout terriblement insuffisante face au réarmement de l'Allemagne, qu'accélère la prise du pouvoir par Hitler en 1933. Pour répondre à la résurrection de la Wehrmacht et à l'arrivée des classes creuses (jeunes nés entre 1915 et 1919), Weygand*, à la tête de l'armée depuis 1930, prépare le retour au service de deux ans (1935). Mais, le 7 mars 1936, jour où Hitler, violant une fois encore le traité de Versailles, fait réoccuper la rive gauche du Rhin, la France, qui est prête à intervenir militairement, se heurte à la réticence, voire à l'hostilité de la Grande-Bretagne et accepte le fait accompli. Dès lors, c'est la course à la guerre : à partir de 1937, le gouvernement et l'état-major (où Gamelin* a remplacé Weygand en 1935) entament un réel effort pour faire face à la menace qui s'annonce. C'est dans cette ambiance qu'est votée la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre, texte fondamental qui organise la coordination des efforts militaires et économiques du pays pour sa défense*. Quant à l'effort entrepris dans le domaine du réarmement, il ne parviendra pas à combler la déficience quantitative des forces françaises en matériel blindé et surtout en avions.

• De l'« aviation d'armée » à l'armée de l'air

Première des aviations européennes en 1914, l'aviation militaire française a joué un rôle considérable durant la Première Guerre mondiale. Mais, alors que le G. Q. G. dispose de 3 600 appareils de combat le 11 novembre 1918, la France cesse, au lendemain de sa victoire, de s'intéresser à son aviation militaire. Durant plusieurs années encore, elle n'est considérée que comme une arme auxiliaire de l'armée de terre, à laquelle elle est étroitement subordonnée. Ce n'est qu'en 1930 qu'est créé l'état-major d'une « armée de l'air », qui n'obtient son autonomie que par les lois du 2 juillet 1934 et du 9 avril 1935. Les appareils survivants ou dérivés de ceux de 1918 sont restés pratiquement en service jusqu'aux environs de 1930, où fut enfin élaborée une nouvelle doctrine d'emploi. Mais les prototypes mis au point vers 1937-38 (Potez « 63 », chasseurs Morane « 406 » et Dewoitine « 520 », bombardiers Breguet « 693 ») n'existeront qu'en très faible quantité au moment où ils entreront en service en 1939-40.

LES ARMÉES FRANÇAISES DE LA SECONDE GUERRE* MONDIALE

Si l'on met à part sa marine, en tout point remarquable, la France aborde la Seconde Guerre mondiale avec des forces mal préparées aux conditions d'un conflit moderne. Trop largement mobilisées, mais insuffisamment équipées et mécanisées, dépourvues de soutien aérien, ses armées sont engagées avec une doctrine d'emploi dépassée contre une Wehrmacht surentraînée, qui a su créer, avec ses avions et ses chars, l'instrument de la *guerre éclair* (v. France *[campagne de]*).

L'armistice du 22 juin 1940 sonne le glas de la IIIe République, dont les armées se trouvent scindées en plusieurs tronçons :
— les *Forces françaises libres* (F. F. L.), qui, regroupées dès l'été 1940 autour de De Gaulle, continuent le combat et assurent, avec Leclerc* et Kœnig, la permanence des couleurs françaises dans la guerre (à de Gaulle se rattacheront également, dans le cadre de la résistance militaire en métropole, les *Forces françaises combattantes* [F. F. C.] et l'*Armée secrète* [A. S.]) ;
— l'*armée dite « d'armistice »* (environ 100 000 hommes), stationnée en zone libre et dont le commandement prépare secrètement la remobilisation en vue de la revanche ;
— l'*armée d'Afrique*, enfin, qui, sous l'impulsion énergique de ses chefs Weygand (1940-41) et Juin* (1941-42), s'apprête à reprendre le combat.

L'invasion de la zone libre provoque le sabordage de la flotte de Toulon (27 nov. 1942), dont quelques éléments seuls peuvent gagner Alger. L'armée d'armistice est dissoute, et ses meilleurs éléments rejoignent l'*Organisation de résistance de l'armée* (O. R. A.), que commandent les généraux Frère, Verneau et Revers ; ils contribueront à l'encadrement des formations militaires de la résistance, appelées en 1944 *Forces françaises de l'intérieur* (F. F. I.). Quant aux F. F. L. et à l'armée d'Afrique, après leur jonction en Tunisie (1943), elles donneront naissance aux unités qui, aux ordres de Leclerc, de Juin et de De Lattre*, s'illustreront, après leur réarmement par les Américains, en Italie et dans la libération de la France. Leur amalgame avec les F. F. I., réalisé par de Lattre en plein combat durant l'hiver 1944-45, préparera la renaissance d'une armée française rajeunie et enfin réunifiée, dont les Alliés comme les adversaires reconnaîtront la valeur.

B. de B. et P. D.

► *Coloniales (troupes) / Défense / France (campagne de) [1940] / Guerre mondiale (Première) / Guerre mondiale (Seconde) / Résistance française (la) / Service national. V. également les articles consacrés aux principaux chefs militaires.*

La marine sous la IIIe République

La marine de guerre (1871-1914)

Dans les années qui suivent la défaite de 1871, la France, avant tout soucieuse de sécurité terrestre, sacrifie délibérément la rénovation de sa flotte à la reconstitution de son armée. Les transformations techniques (fin de la marine à voile et de la construction en bois [v. marine]) qui affectent toutes les floues provoquent en France des discussions sans fin... Les ingénieurs français affirment cependant leur valeur, notamment pour les sous-marins avec le *Gymnote* (1888) de Gustave Zédé et surtout le *Narval* (1899) de Maxime Laubeuf (v. sous-marin). La marine française joue néanmoins à cette époque un rôle important outre-mer (les colonies relèvent de son ministère jusqu'en 1889), où elle assure le transport et le ravitaillement des expéditions militaires coloniales. C'est à propos de l'affaire de la mission Marchand* à Fachoda, où, en 1898, elle s'oppose vivement à la Grande-Bretagne, que la France découvre avec stupeur que « la disproportion des forces navales (trois contre un pour les marines militaires, dix contre un pour les marines marchandes) entre les deux pays est telle que toute lutte est impossible ».

Cette crise de Fachoda est le signal d'un très net redressement naval, qui accompagnera, face à la montée menaçante de la marine allemande de Tirpitz*, la négociation de l'Entente cordiale franco-britannique (1904). L'état-major de la marine (créé en 1890) prend en main l'élaboration d'un véritable programme de 6 cuirassés de 18 000 t et de 5 croiseurs de 15 000 t que fera adopter en 1901 le ministre Jean-Marie de Lanessan (1843-1919). Grâce à l'appui de Delcassé*, qui veut donner à la France la marine de sa politique, la loi navale de 1912 prévoit la construction de 28 cuirassés, de 52 torpilleurs et de 94 sous-marins. Cet effort est trop tardif ; la France aborde la guerre en 1914 avec une marine de 780 000 t, qui occupe le quatrième rang des marines mondiales, après la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les États-Unis. Outre 72 sous-marins, la force principale de la marine française est constituée par l'*armée navale* de l'amiral Augustin Boue de Lapeyrère (1852-1924), qui a été ministre de 1909 à 1911 et auquel la convention technique franco-britannique du 10 février 1913 a confié le commandement en chef des marines alliées en Méditerranée occidentale. Basée à Toulon, l'armée navale comprend 6 *Danton* (18 000 t), 5 *Patrie* (15 000 t) et les deux seuls dreadnoughts de la marine française, le *Courbet* et le *Jean-Bart* (23 000 t), datant de 1911.

La marine de Leygues et de Darlan (1919-1939)

Au lendemain d'une victoire où l'opinion n'a guère perçu l'importance, pourtant essentielle, du facteur naval, la France de 1920 met sa marine « en veilleuse ». Aussi acceptera-t-elle de voir le tonnage de ses bâtiments de ligne limité à 175 000 t et aligné sur celui de l'Italie par le traité de Washington, qui, en 1922, consacre l'hégémonie navale britannique et américaine comme l'ascension du Japon (v. marine).

De façon assez surprenante, ce moment de repli sera suivi d'un extraordinaire renouveau de la marine française, dont le principal artisan sera Georges Leygues (1857-1933), ministre de la Marine de Clemenceau en 1917 et qui retrouvera ce portefeuille dans dix autres gouvernements (nov. 1925 - févr. 1930 et juin 1932 - sept. 1933). Grâce à l'effort le plus continu et le mieux coordonné qu'elle ait connu au cours de sa longue histoire, la flotte française se verra attribuer par le Parlement seize tranches de construction navale et dix contingents de navires auxiliaires, soit un programme de 705 000 t de bâtiments de combat, qui sera près d'être terminé en 1939. « Négligée en 1920, à peine écoutée en 1925 », la marine prend à partir de 1930, où elle bénéficie de plus de 20 p. 100 des crédits militaires, une place de choix dans les conseils de défense nationale. L'action de son ministre est amplifiée et prolongée par celle de l'état-major de la marine, dirigé en 1927 par l'amiral Louis Violette (1869-1950), à qui succèdent en 1931 l'amiral Georges Durand-Viel (1875-1959), puis en 1936 l'amiral Darlan*, qui, filleul de Leygues, a été directeur de son cabinet de 1929 à 1934. Cette renaissance de la marine française inquiète la Grande-Bretagne, qui, le 18 juin 1935, signe avec le Reich hitlérien un traité séparé lui accordant le droit de construire une marine égale à 35 p. 100 de la *Royal Navy*. En 1938-39, la montée de la menace allemande rapproche la France et la Grande-Bretagne, et, comme en 1913-14, des accords fixent la coopération des deux flottes. Avec 660 000 t de navires (dont 110 000 en construction), parmi lesquels on citera le sous-marin *Surcouf* (1934), de 2 400 t, les cuirassés *Dunkerque* (1937), *Strasbourg* (1938), de 26 500 t, et *Richelieu* (1939), de 35 000 t, ainsi que les croiseurs de 8 000 t du type *Galissonnière* (1935-1939), la marine française est, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, la marine la plus moderne et la plus puissante que la France ait possédée.

P. D.

Les deux derniers présidents du conseil de la IIIe République

Édouard Daladier *(Carpentras 1884 - Paris 1970). Fils d'un boulanger, agrégé d'histoire, il professa tout en s'engageant dans le journalisme de combat et la lutte politique : en 1911, il constitua une liste radicale qui triompha aux élections municipales et il devint maire de Carpentras. Mobilisé en 1914, il termina la guerre comme officier. En 1919, nommé professeur au lycée Condorcet, il s'installa à Paris ; mais, sollicité par les radicaux de Vaucluse, il se présenta aux élections législatives du 16 novembre et fut élu. Lors des élections le 1924, le* CARTEL* DES GAUCHES *le chargea de rédiger le chapitre de son programme relatif à la défense : celle-ci, à ses yeux, devait être liée aux progrès de l'industrie. Dans le premier cabinet Herriot (juin 1924 - avr. 1925), Daladier se vit confier le portefeuille des Colonies. Après un bref passage à la Guerre (3e cabinet Painlevé, oct.-nov. 1925), puis à l'Instruction publique (8e cabinet Briand, nov. 1925 - mars 1926, et 2e cabinet Herriot, juill. 1926), il suivit dans leur défaite les membres du Cartel : l'unité du parti radical ne fut alors sauvée que par son élection à la présidence (1927). Daladier devait assumer cette charge jusqu'en 1931 et, de nouveau, entre 1936 et 1939 (v.* RADICALISME*). Du 21 février 1930 au 14 décembre 1932, il fut par trois fois et d'une manière éphémère ministre des*

Travaux publics. Durant cette période d'instabilité ministérielle, son autorité grandit. Sa compétence en matière de défense nationale était reconnue. Aussi Paul-Boncour lui confia-t-il le portefeuille de la Guerre (déc. 1932 - janv. 1933) : ce poste, Daladier allait l'occuper encore dans neuf cabinets entre le 31 janvier 1933 et le 18 mai 1940, dont trois fois dans un ministère formé et présidé par lui-même. Le premier cabinet Daladier (31 janv. - 24 oct. 1933) fut constitué en des circonstances dramatiques : le déficit atteignait 10 milliards. Des mesures financières, quoique modérées, lui attirèrent l'opposition virulente de l'extrême droite et de l'extrême gauche. Par ailleurs, la veille de son arrivée au pouvoir, l'Allemagne s'était donné comme chancelier Adolf Hitler, alors que la Société des Nations et la Conférence du désarmement avaient perdu toute autorité. Daladier, bravant les socialistes, crut trouver la solution de la crise internationale dans la signature, à Rome, le 7 juin 1933, d'un pacte à quatre (France, Grande-Bretagne, Allemagne et Italie), que Hitler se déclara d'abord prêt à accepter, mais qui se révéla tout de suite inefficace, le chancelier allemand, dès la fin de l'année, retirant la délégation allemande de la Société des Nations et de la Conférence du désarmement. Alors, Daladier, reprenant un projet élaboré en 1927, songea à compléter le « bouclier » des fortifications frontalières par la formation de divisions motorisées puissantes et mobiles ; mais son cabinet fut mis en minorité par les socialistes. Daladier n'en conserva pas moins le portefeuille de la Guerre dans les deux cabinets éphémères qui lui succédèrent : A. Sarraut (oct.-nov. 1933) et C. Chautemps (nov. 1933 - janv. 1934). Mais l'affaire Stavisky allait éclabousser l'équipe de Chautemps et le parti radical. Le 30 janvier 1934, Daladier — qui se réserva les Affaires étrangères — forma le gouvernement ; son premier geste fut de déplacer le préfet de police, Jean Chiappe (1878-1940), soupçonné de faiblesse à l'égard des mouvements de droite : cette mesure mit le feu aux poudres. Le 6 février, alors que Daladier présentait à la Chambre son cabinet, hâtivement remanié, l'émeute menaça le Palais Bourbon ; il y eut seize morts et des centaines de blessés. Le président du Conseil, ayant réclamé en vain la possibilité de proclamer l'état de siège, démissionna dès le 7 février. Tout en réclamant des gouvernements — face à la menaçante montée de l'hitlérisme — un renforcement de l'organisation défensive de la France, Daladier participa activement dès mars 1934, en vue de combattre les ligues de droite, à la fondation du « Comité d'action antifasciste », amorce d'un Front populaire. Quand, le 4 juin 1936, Léon BLUM* *forma son cabinet de* FRONT POPULAIRE*, *il rappela Daladier au ministère de la Défense nationale, avec le titre de vice-président du Conseil. Daladier fit adopter un programme d'armement de plus de 18 milliards. Le cabinet Blum étant tombé le 21 juin 1937, il demeura rue Saint-Dominique dans les trois cabinets successifs, présidés par Chautemps (deux fois) et Léon Blum (juin 1937 - avr. 1938). Quand le gouvernement Léon Blum tomba pour la seconde fois, c'est à Daladier qu'Albert Lebrun fit appel pour former un cabinet (10 avr. 1938), où le président du Conseil assuma la Défense nationale. Le Parlement, à l'unanimité des votants, lui accorda les pleins pouvoirs en matière financière. Mais, dès la constitution du ministère, le problème tchécoslovaque se posa avec acuité : le 21 avril, le leader nazi des Sudètes, K. Henlein, publia un programme autonomiste ; or, la France, depuis les accords de Locarno (1925), était liée à la Tchécoslovaquie par un pacte d'assistance. Daladier était persuadé que la France n'était pas prête encore à affronter une guerre. La Grande-Bretagne, elle, en restait aux « bons offices », malgré l'accueil triomphal fait par Paris aux souverains britanniques en juillet 1938. Le 21 août, à la radio, le président du Conseil lança au pays un cri d'alarme, lui demandant de « remettre la France au travail » ; cette demande d'augmentation des heures de travail se heurta à l'hostilité de ceux pour qui les lois sociales de 1936 étaient intangibles. Le ministre des Travaux publics, L. O. Frossard, et le ministre du Travail, P. Ramadier, démissionnèrent (23 août). Peu après, la crise tchèque éclatait : le plan de compromis établi par Daladier et Neville* CHAMBERLAIN*, *accepté en désespoir de cause par* BENEŠ*, *fut rejeté par* HITLER* *et* MUSSOLINI*. *La guerre paraissait inévitable ; le 24 septembre, le gouvernement français décida de rappeler 400 000 réservistes. La Grande-Bretagne menaçant d'entrer en guerre aux côtés de la France, Hitler accepta la suggestion de* ROOSEVELT* *de la réunion d'une conférence : celle-ci se tint à Munich le 29 septembre et réunit Hitler, Mussolini, Daladier et Chamberlain. La Tchécoslovaquie fut, en fait, livrée à l'arbitraire allemand, mais la guerre était momentanément conjurée : l'arrivée de Daladier à Paris, au retour de Munich, fut triomphale. Cependant, la politique hitlérienne d'agression se poursuivait : dès l'automne de 1938, Hitler formulait officiellement ses revendications sur Dantzig. Daladier, obsédé par l'idée de gagner du temps pour permettre à la France de renforcer son potentiel défensif, temporisa : une déclaration franco-allemande, le 6 décembre à Paris, n'apporta rien de solide. Devant les revendications italiennes (Savoie, Corse, Tunisie, Djibouti), Daladier fut beaucoup plus ferme. Le 15 mars 1939, Hitler occupait toute la Tchécoslovaquie et le 22 mai, c'était, entre l'Italie et l'Allemagne, la signature du « pacte d'Acier ». Daladier demanda les pleins pouvoirs lui permettant de porter à quarante-cinq heures la durée normale du travail et d'établir un impôt extraordinaire sur les bénéfices des industries de guerre (29 mars). Sa position était renforcée par la décision britannique de s'engager inconditionnellement sur le continent et de rétablir (29 avr.) le service militaire obligatoire. Mais une négociation franco-soviéto-britannique n'aboutit pas, et un pacte de non-agression germano-soviétique fut signé le 24 août. Le 1er septembre, les troupes allemandes pénétraient en Pologne. Le 3, la France et la Grande-Bretagne déclaraient la guerre à l'Allemagne. Et ce fut « la drôle de guerre ». Le 13 septembre 1939, Daladier remania son cabinet : outre la Défense nationale, il assuma les Affaires étrangères ; deux ministères furent créés : l'Armement, confié à Raoul Dautry, et le Blocus, confié à Georges Pernot. Le 26 septembre, le parti communiste fut dissous ; trente-cinq députés communistes furent arrêtés. La capitulation de la Finlande devant les Soviétiques (12 mars 1940) mit le cabinet en mauvaise posture. Le 20 mars, Daladier, accusé de passivité, démissionna. Mais il conserva le portefeuille de la Défense, nationale et de la Guerre dans le cabinet formé par Paul Reynaud le 21 mars. L'échec, en avril-mai, de la tentative franco-anglaise pour couper en Norvège la « route du fer » aux Allemands fut attribué à Daladier, qui, le 18 mai, alors que les « Panzerdivisionen », ayant submergé la Belgique, déferlaient sur la France, passa le portefeuille de la Défense nationale à Paul Reynaud et prit celui des Affaires étrangères. Daladier s'efforça, alors, d'éviter l'entrée en guerre de l'Italie. Partisan de la poursuite de la guerre en Afrique du Nord, il fut éliminé, lors d'un ultime remaniement du ministère, le 5 juin. Après l'armistice, il fut surveillé, puis incarcéré jusqu'à l'ouverture du procès de Riom (févr. 1942). Il n'eut aucune peine à se justifier et à montrer que la sécurité du pays avait été sa préoccupation constante durant quatre ans. Déporté en Allemagne en avril 1943, il n'en revint qu'en 1945. Constamment réélu député de 1946 à 1958, il assuma de nouveau la présidence du parti radical en 1957-58.*

Paul Reynaud *(Barcelonnette 1878 - Neuilly 1966). Diplômé des Hautes Études commerciales, il représenta les Basses-Alpes (1919-1924), puis la Seine (1928-1940) à la Chambre : il siégea au centre, en indépendant. En 1921, il se fit l'avocat des accords de Wiesbaden instituant des réparations en nature. Il s'imposa très vite comme un « financier » brillant et comme un gouvernant actif. Ministre des Finances dans le deuxième cabinet Tardieu (mars-déc. 1930), il fut ministre des Colonies dans les trois cabinets Laval (1931-32), garde des Sceaux et vice-président du Conseil dans le troisième cabinet Tardieu (févr.-mai 1932). Lors de la conférence économique mondiale de Londres (juin 1933), il soutint que le marasme économique de la France tenait à la concurrence faite aux produits français dans les pays à monnaie dévaluée. Plus tard et en de multiples occasions, il affirma la fidélité de la France au bloc-or et sa répugnance à dévaluer le franc. À partir de 1936, documenté par le colonel de* GAULLE*, *il demanda la constitution d'un corps de chars cuirassés destiné à servir de force de choc ; mais ses vues ne purent triompher des partisans de la défensive et de la ligne Maginot. Le 10 avril 1938, Édouard Daladier lui confia le portefeuille de la Justice : Paul Reynaud se montra hostile à la politique de Munich et mena campagne contre le ministre des Affaires étrangères Georges Bonnet. Le 1er novembre, Paul Marchandeau accepta d'échanger avec lui le portefeuille des Finances pour celui de la Justice. Dès le 12, Reynaud développa à la radio un programme depuis longtemps mûri ; un train de 42 décrets-lois lui permit, à partir du 13, de le mettre en action : impôts nouveaux, économies massives, semaine de travail portée en fait de quarante à quarante-huit heures, suppression des majorations d'heures supplémentaires. Par ailleurs, Reynaud se montra partisan d'une politique intransigeante à l'égard de l'Allemagne. Entre Daladier et lui, la rivalité grandit avec l'entrée de la France dans la* SECONDE GUERRE* MONDIALE *(3 sept. 1939). Quand Daladier démissionna (20 mars 1940), ce fut naturellement à Paul Reynaud que le président Lebrun recourut pour former un cabinet de Défense nationale. Paul Reynaud prit le portefeuille des Affaires étrangères, mais il garda Daladier à la Défense nationale. Ne pouvant songer à une offensive directe contre les Allemands, il voulut développer une « stratégie périphérique », ce qui l'amena à envoyer le général* WEYGAND* *en Syrie dans l'espoir — qui se révéla vain — de reconstituer un nouveau « front de Salonique ». La guerre russo-finlandaise ayant attiré l'attention des belligérants sur la Scandinavie, riche en minerai de fer, utilisé par les Allemands, il essaya, d'accord avec les Britanniques, de couper la « route du fer », qui partait des rives norvégiennes. L'invasion de la Norvège et du Danemark par les Allemands fit échouer cette opération*

de diversion : cet échec allait déterminer Reynaud à la démission (9 mai), quand eut lieu l'invasion de la Belgique et de la Hollande par les troupes du IIIe Reich (10 mai). Désireux de faire face malgré tout, Paul Reynaud remania son ministère (18 mai) : il fit passer Daladier aux Affaires étrangères et prit le portefeuille de la Défense nationale ; le maréchal PÉTAIN* *fut fait vice-président du Conseil et ministre d'État. Le 19 mai, alors que la débâcle se dessinait,* GAMELIN* *fut limogé au profit de Weygand. Reynaud avait voulu rendre confiance au pays en appelant les populaires soldats qu'étaient Pétain et Weygand, mais il lui fallut compter de plus en plus avec leur forte personnalité et avec leurs avis, qui allaient s'opposer aux siens, notamment en matière d'armistice : Weygand — appuyé par Pétain — réclama celui-ci avec insistance à partir du 12 juin. Pour renforcer son cabinet, Paul Reynaud avait, le 5 juin, éliminé Daladier et repris le portefeuille des Affaires étrangères ; en même temps, il avait constitué un sous-secrétariat d'État à la Défense nationale, confié au général de Gaulle. Mais il était trop tard : les Allemands avançaient rapidement ; le 10 juin, le gouvernement quittait Paris pour Tours puis Bordeaux, où Paul Reynaud en vint à l'idée d'un repli en Afrique du Nord. Mais, débordé par Pétain et Weygand, Reynaud démissionna le 16 juin. Interné sur l'ordre de Pétain (sept. 1940-1942), il fut déporté par les Allemands (1942-1945). Après la Seconde Guerre mondiale, il fut député du Nord (1946-1962) et se fit l'un des champions de l'unité européenne.*

P. P.

République (IVe)

Régime de la France du 3 juin 1944 au 5 octobre 1958.

Aux origines de la IVe République

Premières mesures

En érigeant le *Comité français de libération nationale* (C. F. L. N.), siégeant depuis un an à Alger, en un *Gouvernement provisoire de la République française* (G. P. R. F.) par ordonnance en date du 3 juin 1944, le général de Gaulle* crée l'instrument politique du retour à la légalité républicaine et à la mise en place d'institutions rénovées par rapport à celles qui ont été instaurées par la Constitution de 1875.

Le G. P. R. F. est installé à Paris dès le 25 août 1944 ; sa composition reflète l'union des forces politiques traditionnelles avec celles qui sont issues de la Résistance* et donc la continuité du régime républicain par le détour de Londres et d'Alger et malgré l'intermède de l'État français de Vichy*, dont la légitimité est par là même niée. Le G. P. R. F. comprend treize hommes politiques, en majorité de gauche (douze), et neuf personnalités (dont le général de Gaulle) n'appartenant à aucun parti, mais se situant en fait à droite de la S. F. I. O. Il doit résoudre d'importants problèmes politiques, économiques et militaires.

Portant remède d'abord à l'anarchie politique née de la multiplication spontanée des autorités locales d'obédiences diverses à l'aube de la Libération, le général de Gaulle entreprend la mise en place de nouveaux préfets et impose le 28 octobre la dissolution des milices patriotiques, malgré l'opposition du C. N. R. et celle du parti communiste, qui s'incline finalement, après le retour d'U. R. S. S. de son secrétaire général Maurice Thorez.

La remise en route de l'appareil de production

La France a perdu directement ou indirectement du fait de la guerre 1,5 million à 2 millions d'habitants ; elle manque non seulement de main-d'œuvre, mais aussi de logements, de moyens de transport, d'énergie, d'outillage, d'engrais et donc de produits alimentaires du fait des destructions de guerre et des prélèvements faits sur ses ressources par les Allemands au temps de l'Occupation ; les Français souffrent de la faim et du froid. La demande — stimulée par la hausse des salaires de 30 à 50 p. 100 décidée à la Libération, alors que l'appareil de production ne peut jeter sur le marché une masse correspondante de biens de consommation — nourrit l'inflation, qui ronge l'économie de la IVe République.

Si l'on avait procédé à un échange brutal des billets avec prélèvement, selon cette procédure adoptée en Belgique par le ministre des Finances, Camille Gutt, et préconisée en France par le ministre de l'Économie nationale Pierre Mendès France, l'inflation aurait peut-être été jugulée. Mais ce projet est rejeté, au profit de celui des ministres des Finances Aimé Lepercq et René Pleven, par le général de Gaulle, qui, au retour de son voyage dans le Nord, ne croit pas possible d'imposer de nouveaux sacrifices aux Français après quatre années d'occupation. Aussi, le gouvernement recourt-il à des mesures plus classiques, mais, en fait, inefficaces, en vue d'éponger la masse monétaire en excédent : emprunt à 3 p. 100, dit « emprunt de la Libération » (nov. 1944) ; blocage des prix le 17 novembre ; échange des billets d'une valeur supérieure à 50 francs le 4 juin 1945. Pierre Mendès France, démissionnaire le 18 janvier, se retire le 5 avril 1945, faute d'avoir pu faire prévaloir sa politique. Mais l'inflation demeure.

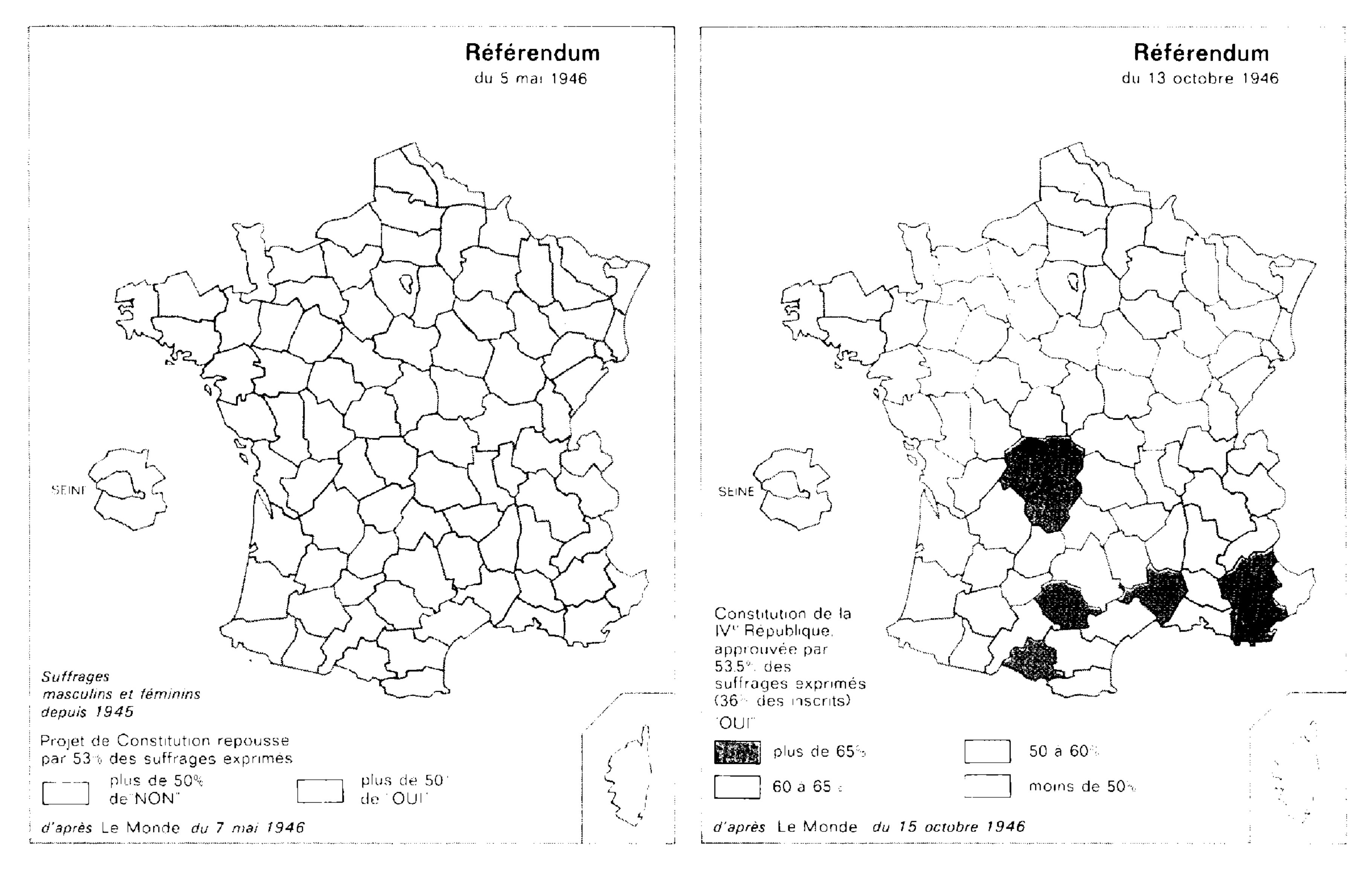
De telles difficultés n'empêchent pas le G. P. R. F. de procéder à des réformes de structure conformes au programme élaboré dans la clandestinité par le Conseil national de la Résistance : nationalisation* des usines Renault (ordonnance du 16 janvier 1945), des houillères du Nord et du Pas-de-Calais (ordonnance du 13 décembre 1944), de la Société des moteurs Gnome et Rhône — qui constitue alors la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (S. N. E. C. M. A.) [ordonnance du 29 mai 1945] —, des entreprises de transport aérien — réorganisées en une seule société nationale, Air France (ordonnance du 26 juin) —, de la Banque de France et des quatre grandes banques* de dépôts : Crédit Lyonnais, Société générale, Comptoir national d'escompte de Paris et Banque nationale pour le commerce et l'industrie (B. N. C. I.). Ces mesures seront complétées en 1946 par la constitution des Charbonnages de France (loi du 17 mai), par la création des sociétés Gaz de France et Électricité de France (loi du 8 avril) et par la prise de contrôle des trente-quatre principales compagnies d'assurances (loi du 25 avril). Ainsi l'État prend le contrôle des secteurs clefs de l'économie française — énergie, transports —, dont il entend orienter l'évolution en fonction de l'intérêt général par la mise en place d'une planification* non pas impérative, comme en U. R. S. S., mais indicative. Élaborée par un Commissariat général au plan dont le premier titulaire, Jean Monnet, est nommé le 3 janvier 1946, cette planification doit permettre à l'État de fixer des objectifs et d'en obtenir les réalisations, même par des entreprises privées, en utilisant à leur égard les armes du budget, du crédit et de l'emprunt.

Parallèlement, le G. P. R. F. décide d'améliorer la situation des travailleurs. Ainsi sont promulguées les ordonnances et les lois qui créent les comités d'entreprise dans les établissements de plus de cent employés (22 févr.) et qui instituent la sécurité sociale (4 oct.), en imposant l'adoption à tous les salariés (19 oct.) et en étendant le champ d'application (loi du 22 mai 1946) ; en outre, la loi crée les allocations prénatale et maternité (22 août), accorde une aide aux « économiquement faibles » (11 sept.), étend à tous les Français le bénéfice de l'assurance vieillesse (13 sept.) et rétablit les conventions collectives.

La reconstruction politique

Liquider la guerre et ses séquelles, telle est la première tâche du G. P. R. F. Il faut intégrer les F. F. I. aux forces régulières de l'armée, pousser la 2e D. B. de la Normandie à Paris et de Paris à Strasbourg, soutenir la progression de la future armée Rhin et Danube du général de Lattre de Tassigny de la Provence à l'Alsace du Sud et empêcher les Américains de faire évacuer la capitale de l'Alsace lors de la contre-offensive du maréchal von Rundstedt en décembre 1944. Il s'agit là d'un effort de guerre considérable, qui permet à l'armée française de conquérir le pays de Bade, une partie du Wurtemberg, de la Bavière et du Tyrol, et d'occuper le nid d'aigle de Hitler, Berchtesgaden. Par là même se trouve assurée la participation française à la signature de l'armistice de Reims le 7 mai 1945 et à la signature de l'acte de capitulation de Potsdam le 17 juillet. Par là aussi se trouve assurée la réinsertion de la France dans le concert des nations.

Encore faut-il, pour l'y maintenir, la doter de nouvelles institutions. Celles de la IIIe République sont repoussées par 90 p. 100 des suffrages exprimés lors du référendum du 21 octobre 1945 ; les Français élisent le même jour une Assemblée constituante dominée par le parti communiste (159 élus), la S. F. I. O. (146) et le M. R. P. (150), bénéficiaires des trois quarts des sièges et des quatre cinquièmes des suffrages, alors que les groupes politiques jugés responsables de la défaite ou de la mise en place du régime de Vichy sont presque éliminés du Parlement, tels les radicaux (29 sièges) et les modérés (53). La S. F. I. O. refuse le tête-à-tête avec le P. C. F., pourtant mathématiquement possible, et entend associer le M. R. P. à l'exercice du pouvoir sous la direction du général de Gaulle (21 nov. 1945 - 20 janv. 1946). Le projet préparé par la Constituante, favorable au régime d'Assemblée unique et omnipotente, ainsi que la politique du parti communiste, souvent opposée à celle de ses associés au pouvoir, provoquent le 20 janvier 1946 la démission du général de Gaulle.



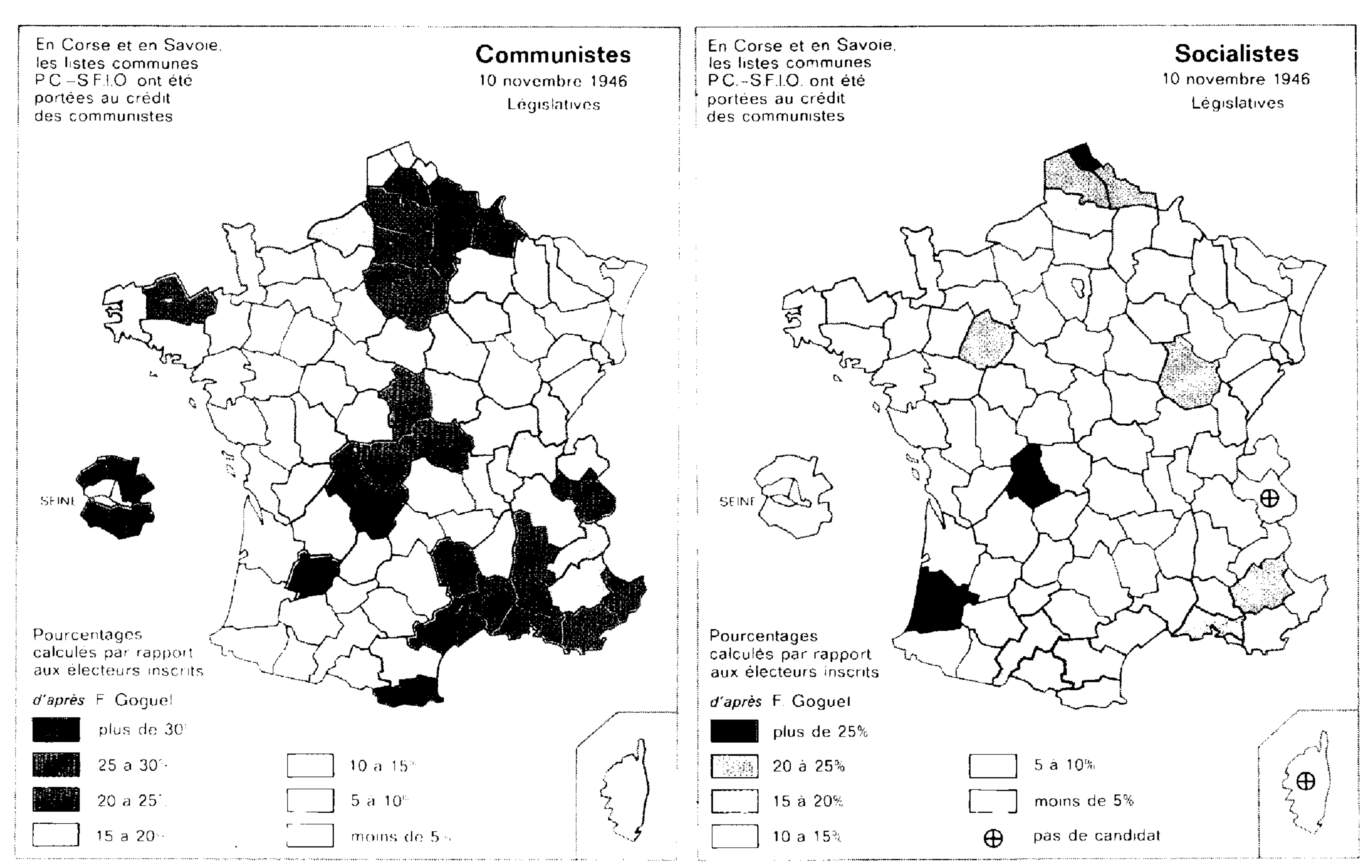
La constitution du ministère présidé par le socialiste Félix Gouin (26 janv. - 12 juin 1946) consacre l'ère du tripartisme. Rapidement, des conceptions contradictoires se font jour pour l'élaboration de la Constitution. Un premier projet, défendu seulement par les communistes et les socialistes, est repoussé par 10 272 586 électeurs le 5 mai 1946 (53 p. 100 des suffrages exprimés) : il proposait un régime d'Assemblée, à chambre unique. La nouvelle Constituante est élue le 2 juin 1946 : le M. R. P., avec 5 558 213 suffrages, rassemble 28,2 p. 100 des suffrages exprimés et obtient 163 élus, qui constituent le groupe parlementaire le plus important de l'Assemblée. Aussi la responsabilité de constituer le nouveau gouvernement revient-elle à l'un des fondateurs du M. R. P., Georges Bidault (23 juin - 28 nov. 1946), et celle de rapporter le nouveau projet constitutionnel à un autre de ses membres, Paul Coste-Floret. Approuvée le 13 octobre par une « majorité médiocre, faible et aléatoire » selon Charles de Gaulle (53,5 p. 100 des suffrages exprimés, 36 p. 100 des inscrits), la Constitution de la IVe République s'oppose au projet défini par le général dans le discours de Bayeux (16 juin 1946), qui préconisait un régime présidentiel à exécutif fort.

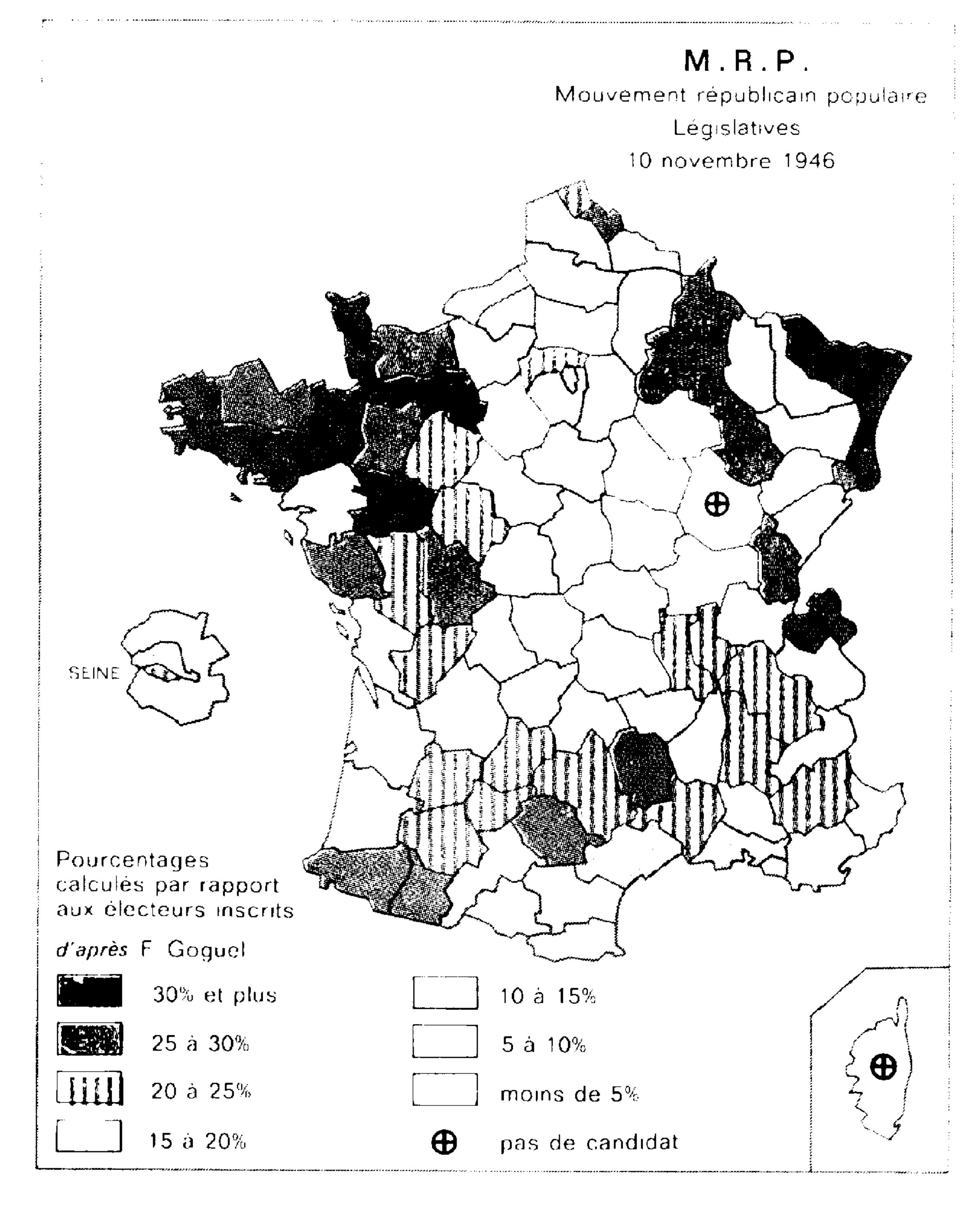
Cette Constitution établit la prépondérance de l'Assemblée moyennant des contrepoids destinés à assurer la stabilité de l'exécutif. C'est en fait un compromis entre les partisans du régime d'Assemblée et les défenseurs du régime présidentiel. Elle est précédée d'un Préambule affirmant les droits sociaux de l'homme, inspirés par la Résistance et par les principes de 1789. L'Assemblée nationale est élue pour cinq ans au suffrage universel, désormais étendu aux femmes et aux militaires, et selon le système de la représentation proportionnelle, privilégiant les partis politiques. Elle est permanente, vote seule la loi et ne peut déléguer ce droit (art. 13). Elle peut être dissoute sur décision du Conseil des ministres, dans des conditions prévues par la Constitution (art. 51), mais si difficiles à mettre en œuvre qu'elles ne jouent qu'une fois, en 1955. Le Conseil de la République est élu au suffrage indirect. Ne pouvant imposer qu'une seconde lecture à l'Assemblée, qui reste maîtresse de sa décision (art. 20), cette « chambre de réflexion » accroît son rôle jusqu'en 1958. L'essentiel du pouvoir gouvernemental est confié à un président du Conseil, désigné par le président de la République et investi à la majorité absolue de l'Assemblée (art. 45). Le Conseil des ministres l'autorise à poser la question de confiance (art. 49), qui, pour qu'il soit renversé, doit lui être refusée à la majorité absolue des députés (art. 50) ; il a l'initiative des lois concurremment avec les membres du Parlement (art. 14) et en assure l'exécution (art. 47). Le président de la République est élu pour sept ans par les deux Chambres, réunies en congrès à Versailles (art. 29) ; il promulgue les lois, préside le Conseil des ministres (art. 32). Il est président de l'Union française (art. 64), formée par la République française, les États et Territoires associés (art. 60). Ses pouvoirs sont limités, mais son influence est réelle en matière de désignation du président du Conseil (art. 45), de politique étrangère (art. 31) et d'évolution de la France d'outre-mer (art. 64 et 65). Les constituants, par l'obligation du vote à la majorité absolue pour investir ou pour renverser le gouvernement (art. 45 et 49), ont voulu donner à celui-ci une stabilité réelle. Mais l'instabilité ministérielle est aussi grande qu'avant la guerre ; les présidents du Conseil sollicitent la confiance pour leur ministère après sa formation sans y être contraints, ce qui aboutit à une double investiture, ou préfèrent se retirer après un échec sur une question mineure ; parfois même, les gouvernements disparaissent par dislocation interne.

Le discours de Bayeux

Prononcé par le général de Gaulle à Bayeux le 16 juin 1946 à l'occasion du second anniversaire de la libération de cette ville, le « discours de Bayeux » comporte condamnation du projet constitutionnel déjà rejeté par le corps électoral le 5 mai 1946. À celui-ci, l'homme du 18 juin propose de substituer le sien.

Ses deux principes essentiels — séparation réelle des pouvoirs, responsabilité du





gouvernement devant le Parlement — ont inspiré les rédacteurs de la Constitution de 1958, compte tenu du fait qu'« au-dessus des contingences [doit être] établi un arbitrage national [...] [et que, par conséquent], c'est [...] du chef de l'État placé au-dessus des partis [...] que doit procéder le pouvoir exécutif ».

La mise en place du régime et la rupture du tripartisme (1947)

L'Assemblée nationale, qui fut élue le 10 novembre 1946, comprend une majorité de députés appartenant aux trois partis qui ont dominé les deux Constituantes, et qui semblent condamnés à s'associer pour gouverner : le P. C. F., qui devient le premier parti de France (169 députés) ; la S. F. I. O., dont le recul s'accentue (101 élus) ; le M. R. P., qui régresse au second rang (164 élus). Élu à son tour le 24 novembre, le Conseil de la République a une composition politique plus modérée.

Mais, en attendant que l'Assemblée nationale se réunisse le deuxième mardi de janvier 1947, un dernier gouvernement provisoire se constitue sous la présidence de Léon Blum* (16 déc. 1946 - 16 janv. 1947). Il est composé uniquement de socialistes, et chargé de gérer les seules affaires courantes. Il élabore néanmoins avec le travailliste Ernest Bevin le texte du traité franco-britannique qui sera signé le 4 mars 1947. En même temps, il tente de briser l'inflation en décidant une baisse autoritaire des prix de 5 à 10 p. 100. Mais surtout il prépare la réunion du congrès de Versailles, qui, le 16 janvier 1947, élit président de la République le président de l'Assemblée nationale, Vincent Auriol. Membre de la S. F. I. O., le nouveau chef de l'État (16 janv. 1947 - 16 janv. 1954) désigne un autre socialiste, Paul Ramadier, comme président du Conseil (22 janv. - 19 nov. 1947). Trois radicaux, deux U. D. S. R. (Union démocratique et socialiste de la Résistance) et deux indépendants se joignent à leurs collègues appartenant aux trois partis dominants pour constituer un ministère dit « d'accord général », qui se heurte d'abord à l'opposition du général de Gaulle ; celui-ci, le 30 mars 1947, condamne la Constitution dans son discours de Bruneval et, le 7 avril à Strasbourg, est fondé le Rassemblement du peuple français, « qui va promouvoir et faire triompher [...] le grand effort de salut commun et de réforme profonde de l'État ». Paul Ramadier entre en conflit avec ses ministres communistes, dont la présence au gouvernement est indirectement critiquée par le président Harry Truman dans son discours du 15 mars 1947. Refusant, le 20 mars, de voter les crédits militaires destinés à financer la guerre contre le Viêt-minh, hostiles par ailleurs à la répression violente de l'insurrection malgache, qui débute dans la nuit du 29 au 30 mars, les ministres communistes votent même le 4 mai contre le gouvernement afin de soutenir la grève des usines Renault (25 avr. - 16 mai), dont le déclenchement a été favorisé par les difficultés économiques (manque de charbon ; décision de réduire la ration journalière de pain à 250 g à partir du 1er mai). En choisissant, le 4 mai, de renvoyer les ministres communistes pour manquement à la solidarité gouvernementale, Paul Ramadier met un terme définitif à l'ère du tripartisme et « marque vraiment, selon Jacques Fauvet, l'avènement de la IVe République ». Celle-ci semble renouer dès lors des liens solides avec la IIIe, puisque cinq radicaux ayant fait carrière sous cette dernière obtiendront tour à tour les présidences de l'Assemblée nationale, (Édouard Herriot*, 21 janv. 1947 - 12 janv. 1954), du Conseil de la République, redevenu le Sénat en 1958 (Gaston Monnerville, 18 mars 1947 - 3 oct. 1968), du gouvernement (Henri Queuille, 11 sept. 1948 - 5 oct. 1949), de l'Assemblée de l'Union française (Albert Sarraut, 5 juill. 1951 - 9 déc. 1958), enfin, du Conseil économique, devenu en 1959 le Conseil économique et social (Émile Roche depuis le 9 mai 1954).

Au temps de la Troisième Force (1947-1952)

L'impossible majorité

L'éviction des communistes du gouvernement entraîne la constitution d'une coalition du centre, la Troisième Force, qui groupe jusqu'en 1952 les socialistes, le M. R. P., des radicaux et des modérés, et qui s'oppose au P. C. F. et au R. P. F. (hostile au « régime des partis »). L'existence de deux blocs opposés dans le monde apparaît avec l'annonce du plan Marshall (juin 1947) et le « coup de Prague » du 24 février 1948. L'anticommunisme devient une constante de la vie politique et explique le raz de marée du R. P. F. aux élections municipales des 19 et 26 octobre 1947. Le président du Conseil, Paul Ramadier, se retire le 19 novembre. Son successeur, Robert Schuman*, constitue alors un gouvernement dominé par le M. R. P. (24 nov. 1947 - 19 juill. 1948), mais confie le ministère de l'Intérieur à un socialiste, Jules Moch, qui s'oppose aux importantes grèves du 5 novembre au 10 décembre 1947. Ces grèves sont condamnées par un certain nombre de syndicalistes cégétistes qui, le 19 décembre, constituent la C. G. T.-F. O. (Force ouvrière). L'impossibilité de constituer une majorité cohérente en raison des divergences existant entre les socialistes dirigistes, les radicaux et surtout les modérés libéraux a pour conséquence une très grande instabilité gouvernementale.

Les problèmes financiers font tomber le premier gouvernement Robert Schuman (24 nov. 1947 - 19 juill. 1948) [question des crédits militaires], le ministère André Marie (26 juill. - 28 août), où les projets de Paul Reynaud suscitent l'hostilité de Léon Blum, et le second gouvernement Robert Schuman (5-7 sept.), où la présence d'un socialiste rue de Rivoli entraîne l'opposition des libéraux. Le problème de l'équilibre des salaires et des prix entraîne le retrait du premier gouvernement Henry Queuille (11 sept. 1948 - 5 oct. 1949), auquel le R. P. F. reproche, entre autres, l'ajournement des élections cantonales d'octobre 1948 aux 20 et 27 mars 1949. Le vote de la réforme électorale qui, le 7 mai 1951, institue les apparentements a pour objet d'assurer le succès de la majorité sortante aux élections du 17 juin, aux dépens du R. P. F. et surtout du P. C. F. Sa réussite est réelle : les deux tiers des sièges vont aux partis de la Troisième Force, malgré l'échec du M. R. P., qui est le grand vaincu des élections (85 députés au lieu de 143) avec les communistes (99 élus au lieu de 167). Quant au R. P. F., premier groupe de l'Assemblée (121 élus), il ne peut imposer ses vues au gouvernement. Le vote définitif de la loi Marie-Barangé d'aide à l'enseignement privé le 21 septembre entraîne le passage progressif des socialistes à l'opposition et, par contrecoup, la dislocation de la Troisième Force ; les deux premiers gouvernements de la législature (René Pleven, 10 août 1951 - 7 janv. ; Edgar Faure, 20 janv. - 29 févr. 1952) sont constitués avec le soutien des socialistes, mais sans leur participation.

De la reconstruction à l'expansion

Malgré cette instabilité politique, la période se caractérise tout à la fois par une amélioration de la production, surtout industrielle, et par la persistance de tendances inflationnistes, que les gouvernements tentent, en vain, de maîtri-

ser. René Mayer, ministre des Finances de Robert Schuman, entreprend, en 1947-48, de les briser par des mesures en grande partie déflationnistes : relèvement des prix des produits de base ; dévaluation du franc de 44,44 p. 100 le 25 janvier 1948 (le « franc Mayer est à 4,212 mg d'or fin) ; réductions des subventions, des investissements et même de la consommation par le blocage des billets de 5 000 francs le 29 janvier 1948 ; retour au marché libre de l'or le 2 février 1948. Poursuivie par un modéré, Maurice Petsche, secrétaire d'État au Budget en septembre 1948, puis ministre des Finances en février 1949, cette politique déclenche une seconde dévaluation de 22,27 p. 100 le 19 septembre 1949. Le « franc Petsche » ne pèse plus que 2,545 mg d'or fin. Les exportations, freinées par l'insuffisante capacité de production de l'économie française, ne tirent pas les bénéfices escomptés de ces opérations monétaires. Certes, le déficit de la balance commerciale est presque annulé (1 451 millions de dollars en 1947 ; 78 en 1950), mais celui de la balance des paiements reste important (1 674 en 1947 ; 237 en 1950).

En fait, ce déficit n'est comblé que par l'aide américaine (accords franco-américains du 28 février 1945 ; accord Blum-Byrnes du 28 mai 1946 pour l'ouverture d'un crédit de 650 milliards de dollars ; tirages sur le F. M. I. [Fonds monétaire international] ; octroi de crédits divers et surtout contre-valeur de l'aide Marshall, qui entre en vigueur le 3 avril 1948). Au total, les États-Unis procurent en trois ans 2 118 millions de dollars à la France, remédiant ainsi au « Dollar gap » (manque de dollars), dont elle souffre, mais Paris est désormais dans la dépendance totale de Washington.

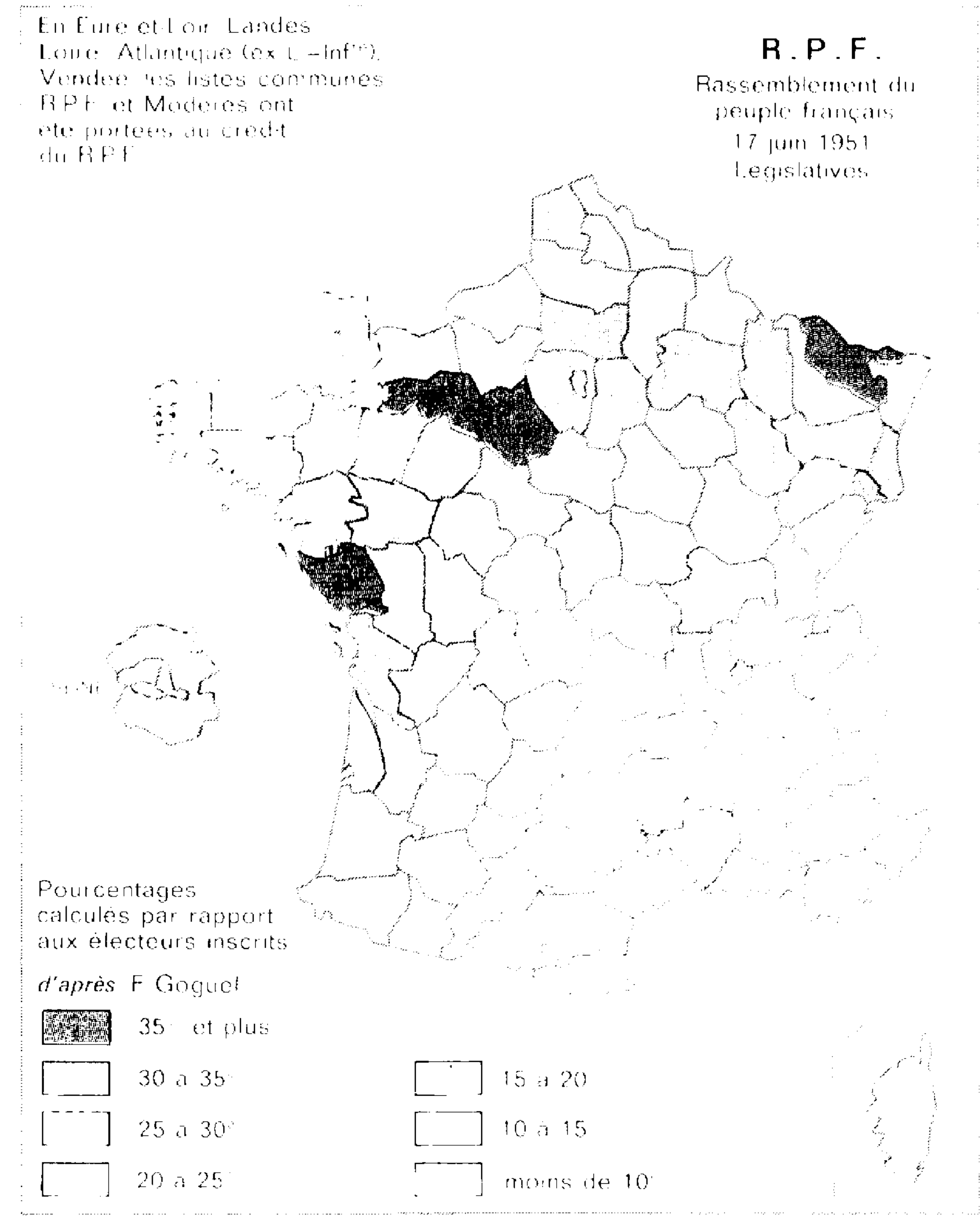
Conditionnée, en effet, par les crédits américains et donc compromise un moment par la récession américaine de 1948-49, l'exécution du premier plan, dit « plan Monnet » (1947-1950), est entravé par les troubles sociaux, par le déficit constant des charges extérieures, par les charges coloniales. Aussi le Commissariat au plan décide-t-il de faire coïncider son terme avec celui de l'aide Marshall en 1952, ce qui permet d'achever pour l'essentiel la reconstruction et d'amorcer l'expansion de l'économie française, dont l'agriculture a retrouvé, dès 1950, le niveau de production de 1938, tandis que l'industrie le dépassait de 28 p. 100. En fait, cet accroissement s'est fait au profit de l'infrastructure, aux dépens des biens de consommation, et le niveau de vie des Français ne s'est guère amélioré depuis 1938. Certes, la guerre de Corée* (25 juin 1950 - 27 juill. 1953) entraîne bien en France, comme dans le reste du monde, une vive reprise de l'activité économique à la suite des efforts de réarmement. Mais, outre que ces derniers pèsent lourdement sur le budget, ils provoquent en quelques mois une hausse de 40 p. 100 du prix des matières premières, puis une hausse des salaires qui stimulent la production, mais relancent l'inflation, cette fois non plus par la demande, mais par les coûts. La signature de l'armistice américano-nord-coréen de Kaesong (ou Kä-sŏng) le 10 juillet 1951 renverse alors la tendance. Aussi la baisse mondiale des prix, qui se fait sentir en France à partir de décembre 1951, facilite-t-elle l'exécution du plan Pinay de stabilisation des prix en 1952. Mais ce plan provoque une légère récession, qui fait tomber l'augmentation de l'indice de la production industrielle de 12,5 p. 100 en 1951 à 1 p. 100 en 1952. Ainsi arrivé à son terme, le premier plan ne dépasse ses objectifs qu'en ce qui concerne l'électricité (112 p. 100) ; il les réalise seulement à 91 p. 100 pour l'acier, à 84 p. 100 pour le charbon et même à 66 p. 100 pour le ciment, l'industrie du bâtiment, comme l'industrie textile, étant en crise. Les perspectives à long terme ne sont pourtant pas mauvaises : l'augmentation de la productivité permet à la France d'assumer la lourde charge d'une forte reprise de la natalité, dont le taux se maintient à un niveau élevé (20,5 p. 1 000 en 1950, 19,3 p. 1 000 en 1952, au lieu de 14,5 p. 1 000 en 1938), et de retrouver en 1950 (41 830 000), puis de dépasser en 1952 (42 460 000) le chiffre de population atteint en 1938 (41 960 000). Liée financièrement et économiquement aux États-Unis, la France accepte naturellement le leadership américain au lendemain du « coup de Prague » du 24 février 1948, qui marque le début de la guerre froide. Aussi signe-t-elle le 17 mars 1948 le pacte d'assistance réciproque de Bruxelles avec la Grande-Bretagne et les trois pays membres du Benelux (Union de l'Europe occidentale), et surtout le 4 avril 1949 le pacte atlantique, qui intègre ses forces armées nationales dans l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (O. T. A. N.), placée sous commandement américain. La politique française de rigueur vis-à-vis de l'Allemagne est abandonnée. Sous l'impulsion du M. R. P. et de l'un de ses leaders, Robert Schuman, elle s'attache, désormais, à construire l'Europe avec elle. Dès le 5 mai 1949, le Conseil de l'Europe est créé. Puis, le 9 mai 1950, le lancement du plan Schuman-Monnet aboutit à la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (C. E. C. A.) par le traité de Paris que signent les Six le 18 avril 1951 : l'Europe* économique est née. La guerre de Corée achève de poser la question du réarmement allemand, que favorisent les Américains. René Pleven propose alors, le 24 octobre, d'intégrer l'armée allemande dans une armée européenne : c'est le début de la querelle de la C. E. D. (Communauté européenne de défense).

Désormais, ce sont les problèmes extérieurs, plus que les problèmes intérieurs, qui alimentent l'opposition entre les partis. Outre-mer, leur politique apparaît déjà affrontée à de multiples contradictions, dont la portée réelle, méconnue du public, n'appelle pas encore son attention. L'affaire indochinoise pourrit lentement : à partir de 1947, la guerre contre le Viêt-minh s'installe ; la France tente alors de jouer Bao Dai contre Hô Chi Minh. En vain, car la victoire de Mao Zedong (Mao Tsö-tong) en Chine en 1950 apporte à celui-ci un appui politique et militaire décisif. Haut-commissaire de France en Indochine le 6 décembre 1950, le général de Lattre* de Tassigny réussit à stabiliser la situation en 1951. Sa mort, le 11 janvier 1952, coïncide avec une détérioration des positions françaises. Parallèlement, en Afrique du Nord, la France substitue une politique d'intransigeance à une politique libérale, notamment en Tunisie*, où Ḥabīb Bourguiba* est arrêté le 18 janvier 1952, et au Maroc*, où la revendication de l'indépendance le 18 novembre 1952 par le sultan Muḥammad V contribue à la grève qui éclate à Casablanca le 7 décembre et qui est réprimée par la force.

Le temps du centre droit (1952-1954)

Après la rupture de la Troisième Force, le mouvement continu qui porte depuis 1945 la majorité de l'extrême gauche vers le centre droit aboutit à la constitution de ministères à base quadripartite (radicaux, U. D. S. R., M. R. P. et indépendants) [8 mars 1952 - 21 mai 1953], auxquels s'adjoignent des membres de l'Union des républicains d'action sociale (U. R. A. S.), républicains sociaux issus du groupe parlementaire R. P. F., désavoué par le général de Gaulle le 6 mai 1953. Politiquement libéral et financièrement conservateur, Antoine Pinay, par son investiture inattendue le 6 mars 1952, a, en effet, divisé le R. P. F. : 27 députés sur 117 lui apportent ce jour-là leurs suffrages ; le 12 juillet, ils constituent même un groupe parlementaire dissident et indépendant, l'Action républicaine et sociale (30 membres et 2 apparentés). Le président du Conseil, qui bénéficie de l'appui de l'opinion publique modérée, réussit à freiner l'inflation. Mais il est contraint, par la reprise de la hausse des prix en août, à bloquer ces derniers le 11 septembre à leur niveau du 31 août ; il s'aliène alors une fraction de ses amis libéraux. Affaibli par la stagnation économique, qui résulte de sa politique de déflation, critiqué par le M. R. P., qui, officiellement, lui reproche de porter atteinte aux allocations familiales et, officieusement, de ne pas avoir fait ratifier le traité de Paris sur la C. E. D., qu'il a pourtant signé le 27 mai, Antoine Pinay préfère démissionner le 23 décembre. La récession, qui frappe alors la France en 1952-53, n'empêche pas la poursuite de cette expérience de droite avec les ministères René Mayer (8 janv. - 21 mai 1953) et Joseph Laniel (28 juin 1953 - 12 juin 1954). Le premier, qui aurait besoin de rallier les élus du R. P. F. pour disposer d'une majorité stable, est accablé par le problème européen : la ratification éventuelle de la C. E. D. divise les partis. Si les communistes et les gaullistes y sont hostiles et les membres du M. R. P. favorables, tous les autres partis, même ceux de la majorité, sont divisés, en particulier la S. F. I. O. Aussi le gouvernement Mayer est-il finalement renversé par le vote hostile de 71 députés R. P. F. sur 83, à propos de pouvoirs économiques et financiers. Abandonné le 6 mai 1953 par le général de Gaulle, qui ne désire plus cautionner sa politique du sigle R. P. F., le groupe parlementaire de ce nom devient le 26 mai l'Union des républicains d'action sociale ; le 26 juin, ses membres achèvent de s'intégrer au régime en apportant leurs suffrages à Joseph Laniel (1889-1975) au terme d'une longue crise. Ce ralliement facilite l'élection à la présidence de la République, le 23 décembre, au treizième tour de scrutin et par 477 suffrages sur 871, d'un modéré non marqué par une prise de position sur la C. E. D., René Coty (16 janv. 1954 - 8 janv. 1959).

Ministre des Finances sans interruption du 28 juin 1953 au 20 janvier 1955, président du Conseil du 24 février 1955 au 24 janvier 1956, Edgar Faure fait voter le 11 juillet 1953, puis le 13 août 1954 deux lois de pouvoirs spéciaux



qui lui permettent d'agir par décrets en matière économique et financière. Après une année blanche (1953), le deuxième plan, dit « plan Hirsch », encadre l'expansion. Élaboré en vertu du décret du 12 décembre 1951, son contenu n'est, pourtant, approuvé que le 27 mars 1956, alors qu'il couvre la période s'étendant du 1er janvier 1954 au 31 décembre 1957. Sa réalisation est financée par le Fonds de développement économique et social (F. D. E. S.), créé en juin 1955 ; elle l'est également par l'autofinancement et par l'épargne, qui est sollicitée par des groupements d'industries nouvellement constitués, tel le G. I. S. (Groupement des industries sidérurgiques). Les commandes *off shore*, la construction par les États-Unis de bases aériennes en France aux frais de l'O. T. A. N., la prise en charge partielle par les États-Unis des dépenses de la guerre d'Indochine stimulent la production et la hausse des salaires sans que soit vraiment affectée la stabilité des prix.

La France, qui est devenue exportatrice de produits agricoles et qui bénéficie même en 1955 d'une balance commerciale et surtout d'une balance des comptes en excédent de 407 millions de dollars, peut alors reconstituer ses réserves d'or et de devises, entamer le remboursement de sa dette extérieure et libérer par étapes ses échanges de 18 p. 100 en septembre 1953 à 74 p. 100 en avril 1955 et à 82 p. 100 en avril 1956.

Mais certaines mesures économiques prises à l'origine par le gouvernement Laniel (recul de l'âge de la retraite dans les entreprises nationalisées) provoquent une grève générale des services publics du 7 au 25 août 1953. En même temps, la situation s'aggrave en Afrique du Nord : le sultan du Maroc Muḥammad V est éloigné en Corse le 20 août par le général Guillaume et remplacé le jour même par son oncle Muḥammad ibn ʿArafa (20 août 1953 - 1er oct. 1955). Elle se dégrade encore plus en Indochine. Le sort de cette dernière se scelle à Diên Biên Phu où la garnison française capitule le 7 mai 1954, alors que se tient à Genève depuis le 26 avril une conférence internationale sur le problème indochinois.

Durement ressenti en France, le désastre fait éclater les divisions de la majorité, ébranlée par les péripéties de l'élection présidentielle du 23 décembre 1953 et par la querelle de la C. E. D., qui rapproche épisodiquement gaullistes, communistes et chefs de l'armée (discours du maréchal Juin à Auxerre le 31 mars 1954). Le 12 juin, le gouvernement Laniel tombe, victime d'un réquisitoire de Pierre Mendès France, qui lui succède.

La parenthèse Mendès France (19 juin 1954 - 6 févr. 1955)

L'opinion publique pense que Pierre Mendès France est capable de restaurer l'autorité de l'État et de lever les hypothèques coloniales. Radical-socialiste, il réunit les ailes gauches réformistes de différents partis. Il est soutenu par les socialistes (qui lui refusent pourtant leur participation) et par les républicains sociaux, mais il a contre lui le M. R. P. et une partie des modérés. Il réussit tout d'abord à signer dès le 20 juillet 1954 les accords de Genève, entraînant le partage en deux du Viêt-nam et la neutralisation du Laos et du Cambodge. Le soulagement de la France est grand : sept ans et demi de guerre ont coûté près de 100 000 morts et environ 3 000 milliards d'anciens francs. En Afrique du Nord, le 31 juillet (discours de Carthage), le président du Conseil reconnaît le droit de la Tunisie à l'octroi de l'autonomie interne, premier pas vers l'indépendance. Ensuite, bien qu'il ait tenté, pourtant, de faire atténuer le caractère supranational de la C. E. D. lors de ses entretiens de Bruxelles du 19 au 22 août, il renonce à engager dans le débat de ratification l'existence de son gouvernement, afin d'en maintenir la cohésion. L'Assemblée peut donc refuser sans difficulté la C. E. D. le 30 août, arrêtant provisoirement la construction de l'Europe, sans pour autant empêcher le réarmement de l'Allemagne, consacré par les accords de Paris du 23 octobre, qui intègrent ses forces dans l'O. T. A. N. Le gouvernement, qui s'aliène ainsi définitivement le M. R. P., heurte en outre les modérés par le dirigisme de son programme économique et social, dont Edgar Faure assure la réalisation ; d'autre part, il mécontente électeurs et députés de l'Ouest en prenant le 20 novembre douze décrets antialcooliques, qui restreignent en particulier les privilèges des « bouilleurs de cru ». Enfin, il inquiète le M. R. P. et le P. C. F. en faisant voter le 30 novembre pour renforcer la stabilité ministérielle une révision constitutionnelle. Celle-ci rétablit en effet les pouvoirs législatifs du Conseil de la République et laisse en place le président du Conseil en cas de dissolution ; surtout, elle n'exige plus la majorité absolue pour l'investiture du président du Conseil, mais la maintient pour le refus de la confiance. Dans le même dessein, le gouvernement Mendès France propose le rétablissement du scrutin d'arrondissement le 5 janvier 1955. En fait, ce dernier projet aurait déterminé sa chute, si celle-ci ne l'avait été par le déclenchement de l'insurrection algérienne le 1er novembre 1954. Considérant, comme le déclare le 12 novembre son ministre de l'Intérieur, François Mitterrand, que « l'Algérie, c'est la France », le gouvernement refuse toute concession à l'égard de la « sédition » et nomme le 25 janvier 1955 Jacques Soustelle gouverneur général de l'Algérie. Gaulliste, certes, mais connu pour avoir été un homme de gauche actif avant 1939, celui-ci se heurte aux partisans de l'Algérie française avant d'en devenir le leader. Et c'est l'un d'eux, d'ailleurs un radical, René Mayer, qui, le 5 février, prononce le réquisitoire décisif entraînant le 6 la mise en minorité du chef du gouvernement, auquel les parlementaires reprochent en outre son style : nomination de ministres sans consultation des partis, contacts directs par la radio avec l'opinion publique, etc.

La fin d'une époque : le ministère Edgar Faure (23 févr. 1955 - 24 janv. 1956)

Reconstituant au terme d'une longue crise un gouvernement de centre droit, Edgar Faure, sous le couvert de son ministre des Finances, Pierre Pflimlin, continue de pratiquer une politique économique de prospérité. Le 28 mars 1955, il fait ratifier les accords de Paris, qui autorisent l'accès de la R. F. A. à l'O. T. A. N., et profite de la politique de détente inaugurée par les dirigeants soviétiques depuis la mort de Staline, en 1953, pour signer le traité d'État de Vienne, qui met fin à l'état de guerre avec l'Autriche le 15 mai. Il charge son ministre des Affaires étrangères, Antoine Pinay, de participer les 1er et 2 juin à la conférence de Messine, qui doit relancer l'idée européenne. Mais, par contre, il ne peut empêcher la situation de se dégrader en Afrique du Nord. Aussi autorise-t-il Ḥabīb Bourguiba à regagner la Tunisie le 1er juin et contraint-il Muḥammad ibn ʿArafa à restituer *de facto*, le 30 septembre, le trône du Maroc à son neveu Muḥammad V, restauré en vertu des accords de La Celle-Saint-Cloud du 6 novembre, qui jettent les bases de l'indépendance du Maroc « dans l'interdépendance ». Mais, contrairement à sa politique marocaine, sa politique algérienne est vivement combattue par

la gauche, qui refuse d'approuver le vote par les Assemblées de la loi d'urgence suspendant les libertés publiques en Algérie les 31 mars et 1er avril 1955. Edgar Faure, combattu par Pierre Mendès France, qui devient le maître réel du parti radical le 3 novembre, tente, en vain, d'obtenir de l'Assemblée nationale qu'elle abrège son mandat le 21 octobre et qu'elle accepte le rétablissement du scrutin d'arrondissement. Renversé le 29 novembre par la majorité absolue des députés, moins de dix-huit mois après la chute de René Mayer dans les mêmes conditions, il dissout l'Assemblée nationale le 30. Mais il est exclu du parti radical le 2 décembre pour avoir pris, le premier depuis les 16 mai et 25 juin 1877, cette décision que certains assimilent à un coup d'État. De ce fait, il se heurte aussitôt à la constitution, sous l'égide de Pierre Mendès France, d'un Front républicain qui regroupe les socialistes, les radicaux, la fraction de l'U. D. S. R. animée par François Mitterrand et celle des républicains sociaux dirigés par Jacques Chaban-Delmas. Finalement, Edgar Faure perd les élections du 2 janvier 1956 en raison du succès des listes présentées par l'U. D. C. A. (Union de défense des commerçants et artisans), constituée par le mouvement antifiscal, antieuropéen et antiparlementaire de Pierre Poujade, qui rassemble 2 451 555 suffrages, c'est-à-dire 11,4 p. 100 des voix.

Le Front républicain et son échec (29 janv. 1956 - 15 avr. 1958)

Le ministère Guy Mollet (29 janv. 1956 - 21 mai 1957)

En fait, les deux véritables vainqueurs de la consultation sont le parti communiste et les poujadistes (150 et 52 élus au lieu de 98 et 0). Le succès de ces deux forces antagonistes rend naturellement impossible le maintien au pouvoir de la coalition de centre droit, dont les trois éléments moteurs, les modérés, le M. R. P. et les républicains sociaux, se réduisent respectivement dans le même temps, de 135 à 95, de 87 à 73 et de 68 à 21 députés. Mais il ne permet pas non plus au Front républicain de disposer d'une majorité à l'Assemblée, puisque ses deux forces composantes principales perdent aussi des élus : la S. F. I. O. en a 95 au lieu de 103, et les radicaux (y compris R. G. R. et U. D. S. R.) en ont 91 au lieu de 99. En fait, même en tenant compte des 21 députés républicains sociaux, le Front républicain ne peut compter que sur 207 élus au maximum, alors que la majorité absolue est de 297 (593 députés au total). Mais le centre de gravité de l'Assemblée s'étant déplacé vers la gauche, le président de la République décide de confier le pouvoir à l'un des ses leaders : il fait appel au secrétaire général de la S. F. I. O., Guy Mollet.

Gouvernement de minorité, mais, paradoxalement, le plus long de la IVe République (29 janv. 1956 - 21 mai 1957), le cabinet Guy Mollet bénéficie du soutien sans participation du P. C. F. et du M. R. P., le premier tentant de recréer les conditions favorables à la reconstitution du Front populaire, le second tentant de se rapprocher de la S. F. I. O., dont il partage l'idéal européen.

En fait, trois événements vont rejeter ce gouvernement vers la droite.

La manifestation du 6 février 1956 à Alger est le premier. Conspué par la masse des petits colons, le président du Conseil doit accepter la démission du ministre résidant en Algérie, le général Catroux, considéré comme un bradeur de l'Empire, et le remplacer par un socialiste, Robert Lacoste. Il fonde sa politique algérienne sur le triptyque « cessez-le-feu, élections, négociations » défini dans son discours du 28 février ; il obtient le 12 mars le vote des pouvoirs spéciaux pour intensifier la « pacification », rappelle 70 000 disponibles le 11 avril, couvre le détournement sur Alger de l'avion marocain transportant le 22 octobre les chefs de la révolution algérienne (dont Ben Bella), aussitôt arrêtés, et autorise le général Massu et les parachutistes à engager la bataille à Alger pour y rétablir l'ordre (7 janv. - 18 sept. 1957). Guy Mollet perd le soutien de Pierre Mendès France, qui démissionne dès le 23 mai 1956.

Deux autres événements, d'ordre international cette fois, accentuent le glissement à droite du gouvernement : l'intervention des forces armées soviétiques à Budapest (4 nov. 1956) bouleverse l'opinion ; l'ultimatum adressé par l'U. R. S. S. le 5 novembre à la France et à la Grande-Bretagne pour leur interdire, sous la menace du feu nucléaire, de poursuivre leur intervention en Égypte, heurte encore plus le nationalisme français et accentue la rupture entre socialistes et communistes. L'opération militaire de Suez n'atteint pas ses objectifs : la réouverture du canal, nationalisé le 26 juillet 1956 par le colonel Nasser, et l'arrêt du soutien accordé par ce dernier au F. L. N. algérien.

Le gouvernement a par ailleurs accordé au Maroc et à la Tunisie l'indépendance, respectivement par les protocoles des 2 et 20 mars 1956. En faisant voter la loi-cadre Defferre du 20 juin, il a préparé en outre l'évolution pacifique de l'Afrique noire, où, dès le 24 août, un décret fixe le nouveau régime de la République autonome du Togo. En même temps, il a liquidé le contentieux franco-allemand par l'accord de Luxembourg qui a réglé définitivement le problème de la Sarre le 5 juin 1956, en conformité avec le référendum du 23 octobre 1955, rejetant le statut européen proposé à ce territoire.

Enfin et surtout, le gouvernement Guy Mollet signe les traités de Rome qui instituent le 25 mars 1957 la Communauté économique européenne (C. E. E.) et l'Euratom.

Par contre, malgré la progression continue de la production industrielle qui permet d'atteindre, voire de dépasser, les objectifs du deuxième plan, la situation économique se détériore. Le gouvernement octroie une troisième semaine de congés payés (29 févr. et 1er mars 1956), crée le Fonds national de solidarité le 27 juin. Mais les mauvaises récoltes de 1956 et de 1957, la hausse du prix du pétrole à la suite de la fermeture du canal de Suez et l'influence de la récession américaine, qui freine les exportations françaises, entraînent un retournement de la situation économique : la balance commerciale et la balance des comptes redeviennent déficitaires dès 1956. Aussi faut-il assurer le financement des opérations d'Algérie par l'émission d'un emprunt à 5 p. 100 amortissable en quinze ans. Émis le 10 septembre, clos le 3 octobre, l'emprunt Ramadier (du nom du ministre des Finances) rapporte 320 milliards au lieu de 150, car son capital est indexé sur le cours moyen des valeurs mobilières. Malgré ce succès, la hausse des prix se poursuit, nécessitant la levée d'impôts nouveaux par le gouvernement. Mis en minorité par les modérés, Guy Mollet démissionne le 21 mai 1957.

La dislocation du Front républicain (21 mai 1957 - 15 avril 1958)

Les députés communistes et poujadistes restant hors du jeu parlementaire, la constitution d'une majorité apparaît d'autant plus difficile à mettre en place que, à l'exception de la S. F. I. O. et du M. R. P., tous les partis ont perdu leur homogénéité. Les radicaux sont, en effet, divisés en nombreuses tendances : mendésistes, fauristes, dissidents groupés autour d'André Morice et d'Henri Queuille. Les députés de l'U. D. S. R. sont partagés entre les partisans de René Pleven et ceux de François Mitterrand. Les modérés, enfin, malgré l'effort d'unification réalisé par Roger Duchet, restent divisés en trois tendances (paysans, républicains indépendants et paysans d'action sociale) ; surtout, une fraction d'entre eux s'oriente nettement vers la droite pour tenter de récupérer la clientèle du poujadisme déclinant ou de rallier les partisans de l'Algérie française, pour la défense de laquelle Roger Duchet, Jacques Soustelle, Georges Bidault et André Morice ont fondé en avril 1956, par-delà les partis, l'U. S. R. A. F. (Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française).

Malgré le poids croissant de cette dernière tendance au sein de l'Assemblée, un second gouvernement de Front républicain est mis en place. S'il ne comprend que des socialistes et des radicaux, sa composition marque un premier glissement vers la droite, les adversaires de Robert Lacoste quittant le gouvernement (Gaston Defferre et François Mitterrand), tandis que la présidence du Conseil et le ministère des Finances sont attribués non plus aux socialistes, mais aux radicaux : Maurice Bourgès-Maunoury (12 juin - 30 sept. 1957) et Félix Gaillard. Mais, dès le 30 septembre, ce gouvernement est renversé pour avoir présenté une loi-cadre instituant en Algérie le Collège unique, dont les Européens ne veulent pas. Ayant réussi le 11 août précédent une dévaluation camouflée par l'institution du double change du franc, qui favorise les exportations en les faisant bénéficier d'une prime de 20 p. 100, supportée par les importateurs, et dont il étend l'application même aux matières premières le 28 octobre, Félix Gaillard est appelé, au terme d'une crise ministérielle de trente-cinq jours, à constituer un gouvernement d'Union nationale allant des socialistes aux indépendants (5 nov. 1957 - 15 avr. 1958). La situation économique est relativement bonne, puisque les objectifs du deuxième plan sont généralement atteints ou dépassés à la date de son achèvement le 31 décembre 1957 et ont permis à la hausse des salaires de suivre celle des prix ; par contre, la crise des finances extérieures et l'épuisement des réserves de la Banque de France nécessitent l'adoption, le 20 décembre, d'un budget d'austérité (réduction des dépenses sociales,

augmentation des charges fiscales de 32 p. 100, suppression des nombreuses subventions). Complétées par de nombreux emprunts au F. M. I. (131 millions de dollars), à l'Union européenne des paiements, (250 millions de dollars) et aux États-Unis (274 millions de dollars en janvier 1958), ces mesures doivent faciliter le démarrage du troisième plan, dont le texte est remis au gouvernement en janvier 1958. Mais la hausse des prix qui en résulte doit être compensée le 1er janvier 1958 par un relèvement du S. M. I. G.

Félix Gaillard réussit, par ailleurs, à faire voter le 29 novembre 1957 une loi-cadre et une loi électorale sur l'Algérie (adoptées définitivement le 31 janvier 1958). Ces lois atténuent les effets de l'institution du Collège unique par la création d'assemblées consultatives représentatives des différentes communautés. Mais le bombardement, le 8 février 1958, par l'aviation française, du village de Sakiet-Sidi-Youssef pour mettre un terme aux tirs et aux raids des fellaga algériens à partir du territoire tunisien, puis l'acceptation, le 17 février, par la France, de la mission anglo-américaine des « bons offices » de Robert Daniel Murphy et Harold Beely, à la suite de la plainte du président Ḥabīb Bourguiba, provoquent la chute du gouvernement (15 avr.).

La crise du 13 mai et la fin de la IVe République

Marquée par les succès relatifs des modérés et du M. R. P. aux élections cantonales des 20 et 27 avril 1958, la crise ministérielle contribue par sa longueur à accroître le mécontentement des Français d'Algérie, où se nouent les complots animés par des activistes souvent rivaux entre eux (Pierre Lagaillarde, Robert Martel, etc.). Tous comptent plus ou moins sur une intervention de l'armée. Celle-ci se produit lorsque, après les échecs de Georges Bidault et de René Pleven, le président de la République, René Coty, fait appel le 8 mai au président du M. R. P., Pierre Pflimlin, libéral, réputé partisan d'une solution négociée avec le F. L. N. en Algérie. Par télégramme retransmis aussitôt au chef de l'État dans la nuit du 8 au 9, le général Raoul Salan, commandant en chef en Algérie, fait, en effet, savoir au général Ély, chef d'état-major général, qu'« on ne saurait préjuger la réaction de désespoir de l'armée » dans le cas où prévaudrait une solution d'abandon.

Léon Delbecque, détaché à Alger par le ministre de la Défense nationale, Jacques Chaban-Delmas, depuis la fin de 1957, avait déjà réussi à regrouper activistes, poujadistes et gaullistes dans un Comité de vigilance autour du nom de Jacques Soustelle ; ce dernier devait prendre la tête en cas de crise, afin de faire plébisciter par le peuple algérois le nom du général de Gaulle. Déjà réclamé le 23 mars par le Conseil national des républicains sociaux, le retour au pouvoir du général est aussi préparé en métropole par ses plus fidèles partisans (Michel Debré, Jacques Soustelle, Olivier Guichard).

La constitution définitive, le 12 mai, du cabinet de Pierre Pflimlin précipite les événements. Privé de la participation des socialistes, qui peuvent ainsi écarter du ministère de l'Algérie Robert Lacoste, mais désireux d'apaiser les partisans de l'Algérie française, P. Pflimlin confie le ministère de la Défense nationale à un M. R. P. modéré, Pierre de Chevigné, et celui de l'Algérie à un indépendant, André Mutter, qui n'ont pas la réputation de « bradeurs ». Rien n'y fait. Voulant en finir avec le régime, mais non pas faire la révolution pour le compte des gaullistes, les activistes, en marge du Comité de vigilance, profitent d'une manifestation d'hommage à trois soldats français fusillés par le F. L. N. pour s'emparer à 19 heures du Gouvernement général (le G. G.), à Alger, avec la complicité passive des parachutistes. À 20 h 40, ils constituent un Comité de salut public civil et militaire, dont le général Massu accepte de prendre la présidence pour le placer sous le contrôle de l'armée, tandis que le président démissionnaire, Félix Gaillard, confie au général Salan tous les pouvoirs civils et militaires en Algérie quelques heures avant l'investiture, le 14 mai, du nouveau gouvernement par 274 voix contre 129 et 137 abstentions.

Le commandant en chef, qui est confirmé dans ses fonctions le 14, laisse le général Massu réclamer à 5 heures du matin la constitution d'un gouvernement de salut public présidé par le général de Gaulle, avant d'acclamer lui-même le nom de ce dernier le 15.

Malgré la rentrée des socialistes au gouvernement, où Jules Moch devient ministre de l'Intérieur le 15 et malgré le vote de l'état d'urgence le 16, le pouvoir réel échappe à P. Pflimlin au profit du général de Gaulle, qui se déclare « prêt à assumer les pouvoirs de la République » dans la légalité, comme il le précisera au cours de la conférence de presse du Palais d'Orsay le 19. Le 17, le général Ély démissionne, et Jacques Soustelle arrive à Alger ; le 24 se constituera en Corse un Comité de salut public. Plusieurs hommes politiques se rallient à la candidature du général de Gaulle : Georges Bidault le 21 ; Antoine Pinay, qui se rend à Colombey-les-Deux-Églises le 22 ; Pierre Pflimlin lui-même, qui rencontre le général de Gaulle dans la nuit du 26 au 27 à Saint-Cloud. Aussi celui-ci peut-il annoncer, le 27 à 12 heures, qu'il a « entamé hier le processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain capable d'assurer l'indépendance et l'unité du pays ».

Pierre Pflimlin, qui a fait alors voter une réforme constitutionnelle le 27, démissionne le 28, rendant possible l'appel du président de la République René Coty au « plus illustre des Français », appel annoncé par message au Parlement le 29. Préparé par un échange de correspondance avec Guy Mollet les 25 et 26, et avec Vincent Auriol les 26 et 28 ainsi que par deux entrevues avec les présidents des Assemblées, André Le Troquer et Gaston Monnerville, dans la nuit du 28 au 29 et avec Guy Mollet et Maurice Deixonne à Colombey le 29, le ralliement de 42 députés socialistes sur 95 permet finalement l'investiture du général de Gaulle le 1er juin par 329 voix contre 224 et 32 abstentions, 4 députés étant excusés ou absents.

Le général de Gaulle s'entoure des chefs de partis traditionnels, nommés ministres d'État (Guy Mollet [S. F. I. O.], Pierre Pflimlin [M. R. P.], Félix Houphouët-Boigny [U. D. S. R.-R. D. A.], Louis Jacquinot [indépendant]) ou ministre des Finances (Antoine Pinay). Il confie les Affaires étrangères, l'Intérieur et le ministère des Armées à trois techniciens (Maurice Couve de Murville, Émile Pelletier et Pierre Guillaumat), et il ne fait entrer dans son gouvernement que trois de ses partisans : André Malraux, ministre délégué à la présidence du Conseil, Edmond Michelet, ministre des Anciens Combattants, et surtout Michel Debré, qui, en tant que garde des Sceaux, a la charge de préparer, sous le contrôle d'un Comité consultatif constitutionnel, le texte de la Constitution de la Ve République dans le respect de trois principes essentiels : suffrage universel, séparation des pouvoirs, responsabilité du gouvernement devant le Parlement. Ainsi en décide la loi constitutionnelle votée le 2 juin et promulguée le 3, en même temps que les lois accordant au gouvernement les pouvoirs spéciaux en Algérie et pour six mois les pleins pouvoirs politiques et économiques. Comme le Conseil de la République, l'Assemblée nationale se met alors en vacances le 3 juin, laissant au chef du nouveau gouvernement le soin de la convoquer si nécessaire avant la rentrée officielle des Chambres.

Conclusion

Si, en droit, le terme de la IVe République peut être fixé du 5 octobre 1958, date de la publication au *Journal officiel* de la Constitution de la Ve République, ou au 8 janvier 1959, date de l'entrée en fonction du général de Gaulle comme président de la République, en fait le régime institué en 1946 achève de mourir le soir du 3 juin 1958. Il disparaît victime à la fois de la faiblesse de ses institutions, de son incapacité à résoudre le problème algérien, de l'insuffisante autorité de ses dirigeants et de l'inconsistance des partis au pouvoir, qui s'opposent à la fois sur le plan religieux et scolaire (M. R. P. et modérés contre S. F. I. O. et radicaux) et sur le plan économique (la S. F. I. O. et le M. R. P. étant favorables à une politique dirigiste et planificatrice, que combattent les tenants du libéralisme, radicaux et modérés). Unis sur une question, les membres d'un gouvernement quelconque sont fatalement en désaccord sur une autre, et le ministère tombe. Mal ou insuffisamment gouvernée, la France a, par contre, été bien administrée par de hauts fonctionnaires, qui, bénéficiant de l'expérience et de la durée (Jean Monnet, Étienne Hirsch, Louis Armand), ont su assurer la reconstruction, puis l'essor de l'économie française. Cet essor repose sur l'équipement hydraulique du Rhin et du Rhône, sur l'électrification accélérée du réseau ferroviaire et sur la croissance des industries sidérurgiques, chimiques et électroniques ; il est favorisé par la mise au point de techniques qui acquièrent très vite une renommée mondiale (Caravelle, centre atomique de Marcoule, etc.).

Ainsi se trouvent réalisées les conditions matérielles permettant à la France d'accéder à la C. E. E. le 1er janvier 1958. Reste à la Ve République à lui en donner les moyens financiers. Ce sera fait avant le 31 décembre 1958.

A. M. et P. T.

▶ *Algérie / Blum (L.) / Communisme / Empire colonial français / Europe / Gaulle (Ch. de) / Indochine (guerres d') / Maroc / Mouvement républicain populaire / Radicalisme / Résistance française (la) / Schuman (R.) / Socialisme / Syndicalisme / Tunisie.*

📖 **M. Duverger, *les Constitutions de la France* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1944 ;**

9e éd., 1971). / C. Bettelheim, *Bilan de l'économie française, 1919-1946* (P. U. F., 1947). / J. F. Gravier, *Paris et le désert français* (Le Portulan, Brionne, 1947) ; *l'Aménagement du territoire et l'avenir des régions françaises* (Flammarion, 1964). / J. Droz, *Histoire des doctrines politiques en France* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1948 ; 4e éd., 1963). / R. Rémond, *la Droite en France de la Restauration à nos jours* (Aubier, 1954 ; 2e éd., 1963). / C. Nicolet, *le Radicalisme* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1957 ; 4e éd., 1974). / R. Aron, *Histoire de la Libération de la France* (Fayard, 1959). / J. Fauvet, *la IVe* République (Fayard, 1959). / J. M. Jeanneney, *Forces et faiblesses de l'économie française, 1945-1956* (A. Colin, 1959). / A. de Lattre, *les Finances extérieures de la France, 1945-1958* (P. U. F., 1959) ; *Politique économique de la France depuis 1945* (les Cours de droit, 1966 ; 3 vol.). / R. Sédillot, *Du franc Bonaparte au franc de Gaulle* (Calmann-Lévy, 1959). / A. Grosser, *la IVe* République et sa politique extérieure (A. Colin, 1961 ; 2e éd., 1967). / J. Lecerf, *la Percée de l'économie française, 1944-1963* (Arthaud, 1963). / A. Neurrisse, *Histoire du franc* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1963 ; 3e éd., 1974). / G. Dupeux, *la Société française, 1789-1960* (A. Colin, coll. « U », 1964) ; *la France de 1945 à 1965* (A. Colin, coll. « U 2 », 1969). / A. Armengaud, *la Population française au* XXe siècle (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1965 ; 4e éd., 1973). / J. Guyard, *le Miracle français* (Éd. du Seuil, 1965). / J.-M. Mayeur, F. Bedarida, A. Prost et J.-L. Monneron, *Cent Ans d'esprit républicain, 1875-1963*, t. V de *l'Histoire du Peuple français*, sous la dir. de L. H. Parias (Nouv. libr. de France, 1965). / J. Chapsal, *la Vie politique en France depuis 1940* (P. U. F., 1966 ; 3e éd., 1972). / A. Coutrot et F. G. Dreyfus, *les Forces religieuses dans la société française* (A. Colin, coll. « U », 1966). / C. Ambrosi, M. Baleste et M. Tacel, *Histoire et géographie économiques des grandes puissances à l'époque contemporaine* (Delagrave, 1967-1969 ; 3 vol.). / C. Willard, *Socialisme et communisme français* (A. Colin, coll. « U 2 », 1967). / J. Julliard, *la IVe* République (Calmann-Lévy, 1968). / Y. Trotignon, *la France au* XXe siècle (Bordas, 1968-1972 ; 2 vol.). / G. Lefranc, *le Mouvement syndical de la Libération aux événements de mai-juin 1968* (Payot, 1969) ; *les Gauches en France, 1789-1972* (Payot, 1973). / V. Auriol, *Journal du septennat* (A. Colin, 1970-1975 ; 4 vol. parus). / C. et A. Ambrosi, *la France, 1870-1970* (Masson, 1971). / M. Parodi, *l'Économie et la société française de 1945 à 1970* (A. Colin, coll. « U », 1971). / A. J. Tudesq, *la Démocratie en France depuis 1815* (P. U. F., 1971). / M. Agulhon et A. Nouschi, *la France de 1940 à nos jours* (Nathan, 1972). / J. J. Carré, P. Dubois et E. Malinvaud, *la Croissance française. Un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre* (Éd. du Seuil, 1972). / C. Morazé, *le Général de Gaulle et la République, ou la République ne civilise plus* (Flammarion, 1972). / A. Sauvy, *De Paul Reynaud à Charles de Gaulle : scènes, tableaux et souvenirs* (Casterman, 1972). / P. Sorlin, *la Société française*, t. II : *1914-1968* (Arthaud, 1972). / P. Pondaven, *le Parlement et la politique extérieure sous la IVe* République (P. U. F., 1973). / C. Bourdet, *l'Aventure incertaine. De la Résistance à la restauration* (Stock, 1974). / P. Courtier, *la IVe* République (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1975).

La politique militaire et les armées de la IVe République

Tout au long des quatorze années de la IVe République, les armées françaises, tout en s'efforçant de retrouver un rythme de temps de paix et de refaire leur unité brisée par la Seconde Guerre mondiale, se sont vues engagées en permanence dans des conflits outre-mer : Indochine (1945-1954), Tunisie (1952-1954), Algérie (1954-1962), Maroc (1955), Suez (1956).

Dès 1945, la nécessité politique d'intégrer des éléments issus de la Résistance et d'éliminer certains cadres jugés compromis sous le régime de Vichy, la réintégration des prisonniers libérés, l'impératif économique de ramener à un niveau raisonnable l'encadrement des armées conduisent à une épuration dont les critères demeurent discutés, puis, en 1946, à un dégagement des cadres de 40 p. 100 des officiers et de 45 p. 100 des sous-officiers de carrière. Ces mesures, qui modifient les statuts établis, provoquent un sérieux malaise dans l'ensemble de la hiérarchie militaire, privent les armées du concours de nombreux officiers expérimentés et donnent le signal d'une crise de recrutement des écoles militaires. Dans le même temps, tandis que le général de Lattre* de Tassigny, nommé chef d'état-major général (1945), tente d'insuffler aux unités un esprit nouveau, fondé sur le goût de l'effort et du beau, l'armée est peu à peu entraînée dans le guêpier indochinois. Les militaires de carrière en supportent le poids (175 000 hommes en 1952) dans un climat d'indifférence, voire d'hostilité de l'opinion. De cette coûteuse aventure, terminée tragiquement à Diên Biên Phu en 1954, l'armée conservera une vive amertume, mais aussi une solide expérience de la guerre révolutionnaire (v. Indochine *[guerre d']*).

L'ÉVOLUTION DES ARMÉES

La stabilité relative en Europe a permis à l'*armée de terre* de poursuivre une évolution amorcée dès 1942. Chars et cavalerie ont été fusionnés dans l'arme blindée-cavalerie, les transmissions et le matériel, détachés du génie et de l'artillerie, ont conquis leur autonomie. En 1954, faisant suite à l'aviation d'observation d'artillerie, est créée l'*aviation légère de l'armée de terre*, ou A. L. A. T. Enfin, la reprise des fabrications d'armement* permet la sortie, de 1950 à 1955, des premiers blindés français de l'après-guerre : engin blindé de reconnaissance (E. B. R.), chars et canons automoteurs « AMX »...

Quant à l'*armée de l'air*, elle est équipée en 1945 de matériels alliés (« Spitfire », « Mustang », Marauder « B-26 », « Dakota ») ou allemands (Junker « 52 ») très hétéroclites, et c'est avec ces avions fatigués et en nombre insuffisant qu'elle doit s'engager de nouveau en Indochine, puis en Algérie. Elle y assumera, en liaison avec l'aéronavale, des missions de transport (ravitaillements, parachutages, évacuations...), de bombardement et surtout d'appui au sol. En Algérie, elle engagera à terre des unités de *fusiliers* et de *commandos de l'air*. En France, le territoire est divisé depuis 1946 entre les quatre régions aériennes de Dijon, de Paris, de Bordeaux et d'Aix-en-Provence ; depuis 1949, une partie de l'aviation tactique est intégrée dans le dispositif allié de l'O. T. A. N.

LA GUERRE FROIDE

Entraînant la conclusion des traités de Bruxelles (1948) et de l'Atlantique* Nord (1949), la guerre froide rend aux armées la conscience de leur utilité. La nomination, en 1948, du général de Lattre comme commandant en chef des forces terrestres de l'Europe occidentale, puis celle des généraux Juin* (1951-1956) et Valluy (1956-1960) à la tête du secteur Centre-Europe de l'O. T. A. N. témoignent de la place reprise par la France dans l'organisation militaire alliée. L'aide américaine reçue au titre du programme d'assistance militaire (1949), relayée désormais par les fabrications d'armement nationales, autorise un renouvellement partiel des matériels, tandis que la réouverture des écoles de guerre (1948) et la création d'un Institut des hautes études de défense nationale (1948) marquent la reconstitution de l'enseignement militaire supérieur. Des recherches sur l'adaptation des unités à la guerre nucléaire aboutissent à la mise sur pied de divisions expérimentales, et, en 1954, le gouvernement décide d'entreprendre les recherches fondamentales qui doivent conduire à la fabrication de l'*arme nucléaire* par la France. En 1955 sont regroupés à Colomb-Béchar tous les organismes d'études et d'expérimentation des missiles.

À cette époque, la reconstitution de l'*industrie aéronautique*, détruite à 95 p. 100 en 1945, permet de remplacer dans l'armée de l'air les appareils étrangers par des avions de construction française, tels l'« Ouragan », premier appareil français à réaction, le « Nord 2501 » (1953), le « Mystère » (1954), le « Vautour » (1955) et le « Mirage III » (1958). Les effectifs de l'armée de l'air passent de 91 000 hommes en 1951 à 137 000 en 1955, et son budget passe de 23 à 31 p. 100 du budget militaire.

LA GUERRE D'ALGÉRIE

Quelques mois après Diên Biên Phu, la Toussaint de 1954 marque en Algérie* le début d'une nouvelle épreuve, où l'armée sera engagée plus totalement encore qu'en Indochine. Le développement de l'insurrection conduit le gouvernement, au printemps de 1955, à envoyer en Algérie des divisions constituées avec tout leur personnel, y compris les jeunes appelés accomplissant leur service militaire. L'année suivante, cette forme de guerre exigeant des effectifs toujours plus nombreux, il est décidé de mobiliser 2 500 officiers de réserve et de rappeler ou de maintenir sous les drapeaux pour une durée de six à neuf mois les hommes ayant accompli leurs obligations légales (18 mois). Ces mesures portent l'armée de terre de 670 000 hommes en 1956 à 740 000 en 1957 (dont 400 000 en Algérie). Le budget militaire atteint 26,8 p. 100 du budget global (soit 7 p. 100 du P. N. B.).

En novembre 1956, l'expédition de Suez (v. Israël) se solde, pour les forces françaises qui y sont engagées, par une déception d'autant plus vive qu'elles s'étaient senties militairement maîtresses de la situation.

Impliquées chaque jour davantage dans l'imbroglio algérien, les armées, profondément déçues de l'inutilité de leurs sacrifices en Indochine, en Tunisie et au Maroc, découragées par les hésitations des gouvernements entre la fermeté et la faiblesse, sont préparées à soutenir l'avènement d'un pouvoir fort, qui s'engagerait à « définir une Algérie nouvelle indissolublement liée à la France ». Cet état d'esprit explique leur adhésion enthousiaste au retour du général de Gaulle lors de la crise de mai-juin en 1958. Il marque une évolution profonde dans la tradition militaire française et sera l'origine de graves malentendus entre l'armée et les premiers gouvernements de la Ve république.

B. de B.

La marine nationale (1945-1958)

Très durement éprouvée par la Seconde Guerre mondiale, la flotte française, reconstituée en 1943-44, se renforce en 1945 de bâtiments livrés par les Allemands et les Italiens ou prêtés par les Alliés. À partir de 1950, les tranches annuelles de construction navale atteignent environ 30 000 t et permettent une certaine rénovation de la marine, marquée par la mise en chantier, de 1951 à 1955, d'une trentaine d'escorteurs (type *Surcouf* et le *Corse*), de quelques sous-marins et, en 1955 et en 1957, de deux porte-avions de 22 000 t (le *Clemenceau* et le *Foch*). De 1945 à 1954, la marine apporte une lourde contribution à la guerre d'Indochine, qu'il s'agisse des transports ou de la participation au combat de l'aéronavale et des divisions navales d'assaut. Dès 1954, elle est engagée de nouveau dans le conflit algérien ; outre la surveillance des côtes et sa participation à l'expédition de Suez (1956), elle entretient en Algérie une demi-brigade de fusiliers marins qui tient le secteur de Nemours. Son effectif, voisin de 65 000 hommes, monte à 82 000 hommes en 1957. Indépendamment des hypothèques indochinoises ou algériennes, une partie notable de la flotte a été incluse dans le dispositif naval du pacte atlantique. En 1958 est créée à Cherbourg une *École d'application maritime de l'énergie atomique*, où seront effectuées les premières études d'un sous-marin à propulsion nucléaire.

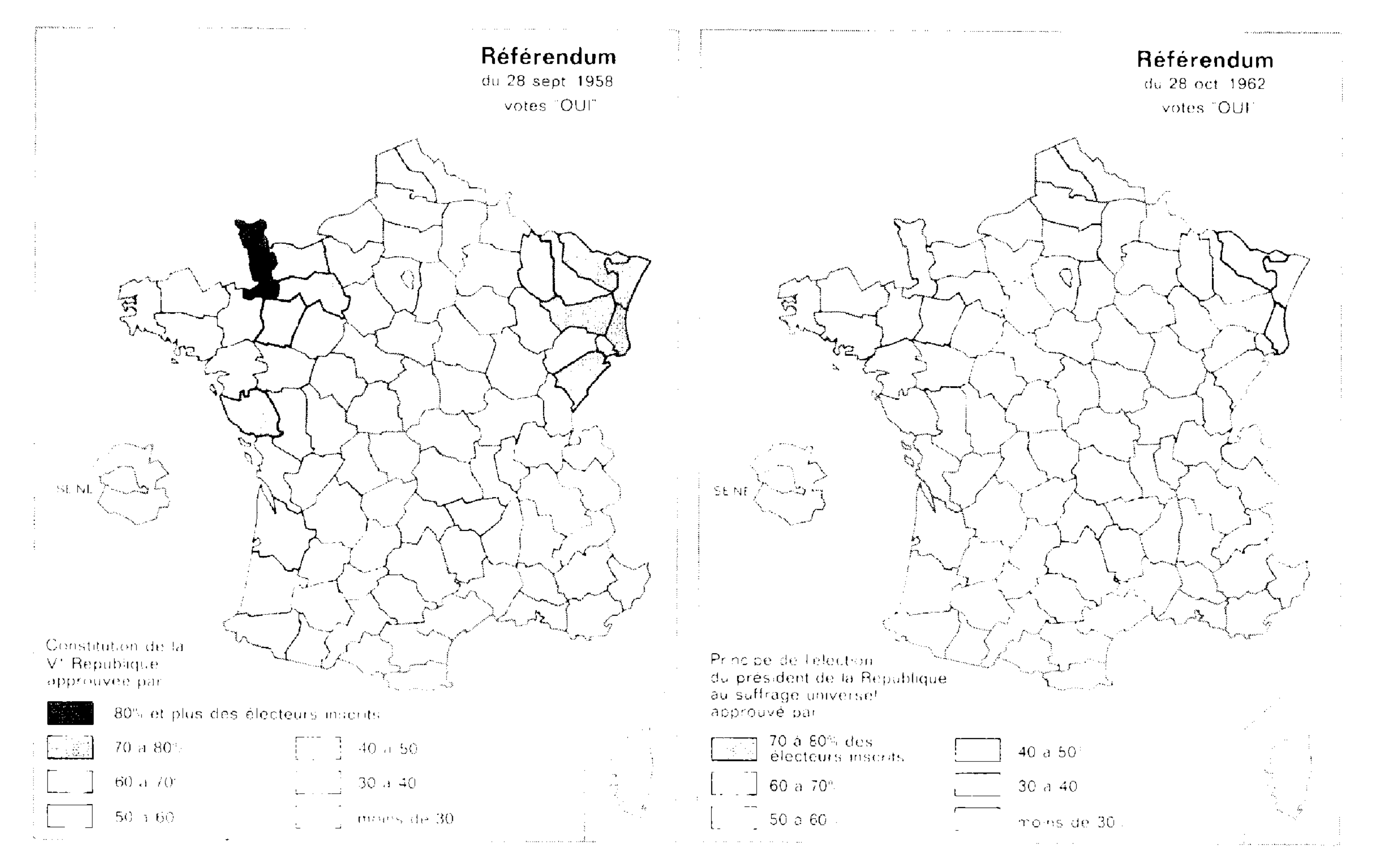
P. D.

République (Ve)

Régime de la France depuis 1958.

La réforme de l'État

Deux jours après le « coup de force » du 13 mai 1958 à Alger, le général de Gaulle* se déclare « prêt à assumer les pouvoirs de la République ». Élu président du Conseil le 1er juin, il forme, à l'appel du président René Coty, le dernier gouvernement de la IVe Répu-



blique*, et demande les moyens nécessaires pour apporter les « changements indispensables » à la Constitution. La réforme de l'État est en effet, pour le général de Gaulle, la condition préalable au règlement des deux grands problèmes hérités de la IVe République : la guerre d'Algérie* et l'équilibre économique et financier.

Les 2 et 3 juin, avant de se séparer, l'Assemblée nationale et le Conseil de la République accordent au gouvernement par 350 voix contre 161 et 70 abstentions, les pleins pouvoirs constituants, qui seront exercés avec l'avis d'un « Comité consultatif constitutionnel » (composé, pour les deux tiers, de membres du Parlement). Ne différant pas sensiblement du projet dont le général de Gaulle a défini les grandes lignes dans son fameux discours de Bayeux le 16 juin 1946, la nouvelle Constitution instaure un régime reposant sur l'équilibre des pouvoirs (v. France, *les institutions françaises*).

Le 28 septembre, la Constitution est approuvée par la grande majorité des électeurs (79,25 p. 100 des suffrages exprimés). Élue les 23 et 30 novembre au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, l'Assemblée compte 189 députés gaullistes ou apparentés, réunis sous l'étiquette de l'Union pour la nouvelle République (U. N. R.), mouvement politique fondé le 1er octobre précédent. L'un de ses membres, Jacques Chaban-Delmas, devient même président de la nouvelle Assemblée. Élu président de la République le 21 décembre avec 78,5 p. 100 des suffrages exprimés par le collège prévu par la nouvelle Constitution, le général de Gaulle choisit Michel Debré comme Premier ministre le 8 janvier 1959. Son premier objectif, la réforme des institutions, étant atteint, il s'attache dès lors à résoudre le problème algérien, qui domine l'histoire de la Ve République jusqu'en 1962.

Le ministère Michel Debré (8 janv. 1959 - 14 avr. 1962)

Pulvérisée en novembre, divisée en nombreux groupes ou tendances (10 communistes, 44 S. F. I. O., 4 élus du Centre républicain et 56 députés M. R. P. ou apparentés), l'opposition tente de se regrouper à la faveur des élections municipales des 8 et 15 mars 1959 ; elle utilise contre les candidats de la majorité le mécontentement qu'ont suscité dans l'opinion publique les mesures prises en décembre 1958 par Antoine Pinay. Le 26 avril 1959, les élections sénatoriales témoignent de la force persistante des anciens partis de la IVe République, majoritaires dans la nouvelle Assemblée ; le Sénat, présidé par Gaston Monnerville, apparaît désormais comme une chambre d'opposition.

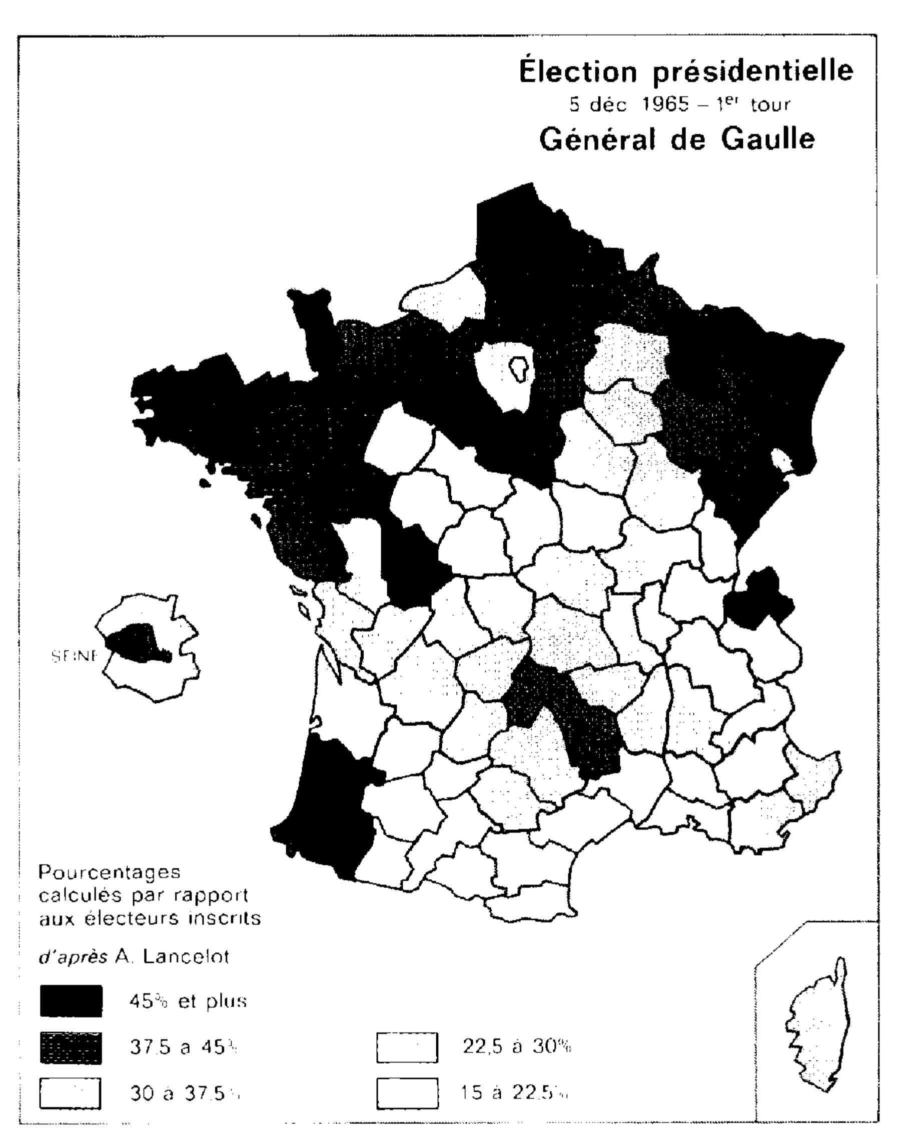
André Boulloche, ministre de l'Éducation nationale, préfère démissionner (23 déc.) avant même l'ouverture du débat scolaire à l'Assemblée (loi d'aide à l'enseignement privé adoptée le 30 décembre). Le 13 janvier 1960, Antoine Pinay doit abandonner le ministère des Finances, car il désapprouve notamment les projets de Jean-Marcel Jeanneney qui lui semblent porter atteinte à la liberté du commerce et de l'industrie. Il est remplacé par Wilfrid Baumgartner. Enfin, déçus par les derniers discours du général, 75 p. 100 des membres du C. N. I. (Centre national des indépendants) ainsi que les partisans de l'Algérie française se séparent alors de la majorité et s'opposent aux mesures du gouvernement : réforme constitutionnelle autorisant l'accès à l'indépendance des pays de la Communauté (*J. O.* du 8 juillet 1960) ; projet de loi sur la constitution d'une « force de frappe atomique française » le 18 juillet ; loi d'orientation agricole... Mais les motions de censure sont toutes rejetées, les gaullistes conservant la majorité à l'Assemblée nationale. L'audience du général de Gaulle dans le pays est, d'ailleurs, confirmée par les résultats du référendum du 8 janvier 1961, qui reconnaît à l'Algérie le droit à l'autodétermination ; 15 200 073 électeurs métropolitains (75,26 p. 100 des suffrages exprimés) approuvent, en effet, la politique du chef de l'État, contre laquelle se prononcent seulement 4 996 474 électeurs (24,74 p. 100 des suffrages exprimés). Mais on compte 6 393 162 abstentionnistes, représentant 23,51 p. 100 du corps électoral. Un an plus tard, le succès sans précédent du référendum du 8 avril 1962, portant ratification des accords d'Évian, renforce encore l'autorité du président de la République, puisque 17 508 607 électeurs métropolitains lui apportent 90,70 p. 100 des suffrages exprimés, alors que 1 795 061 ne lui en refusent que 9,30 p. 100, les abstentionnistes restant, par contre, aussi nombreux que l'année précédente : 6 580 772, représentant 24,4 p. 100 du corps électoral. Le problème algérien réglé, le général de Gaulle décide, alors, d'accepter le 14 avril la démission du Premier ministre, Michel Debré, qui aurait préféré dissoudre l'Assemblée nationale afin de renforcer la majorité parlementaire dans la foulée du référendum et d'inaugurer avec cette majorité une politique nouvelle, consacrée enfin aux problèmes « normaux » de la République.

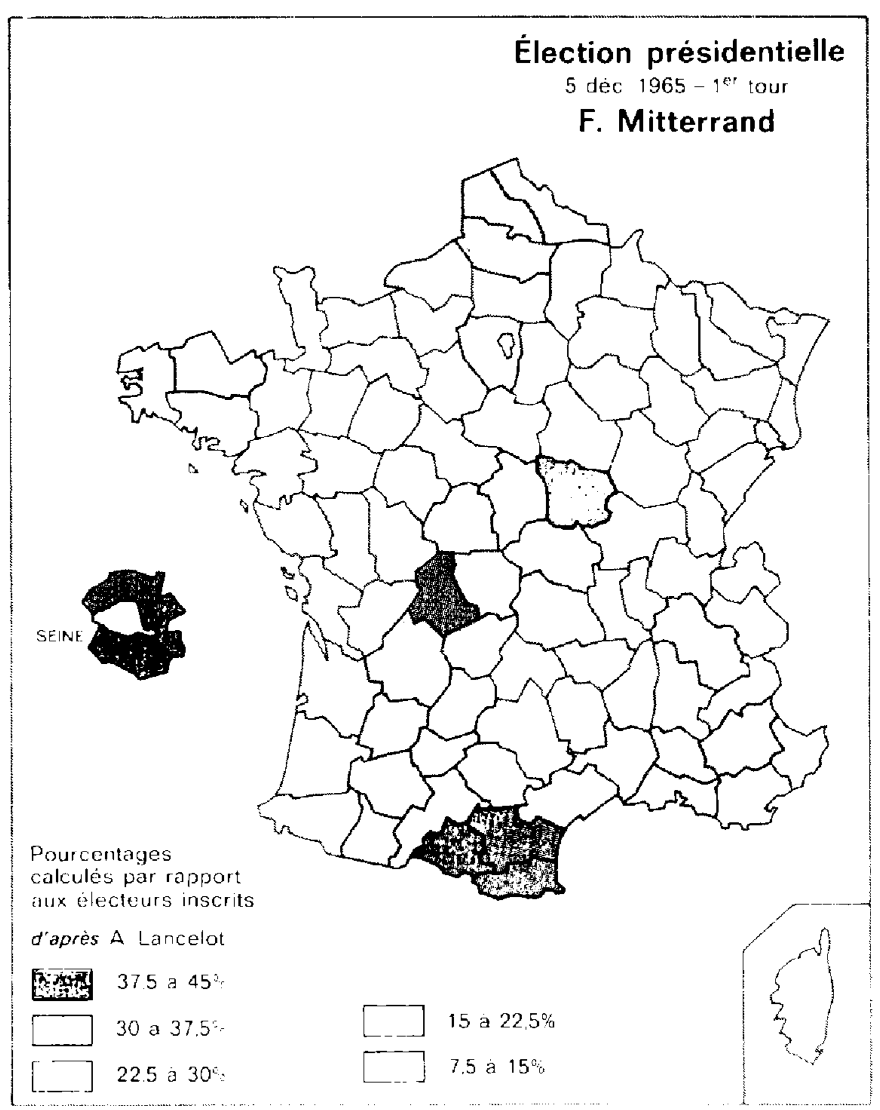
Faisant partie, au même titre que les Affaires étrangères et la Défense, du domaine réservé au chef de l'État, le problème algérien a donc finalement contribué à renforcer le pouvoir de ce dernier. En votant les 2 et 3 février 1960 la loi autorisant le gouvernement à faire des ordonnances sous la signature du président de la République et non sous celle du seul Premier ministre, les députés avaient bien montré quel était pour eux le réel détenteur du pouvoir exécutif.

Les deux premiers ministères Georges Pompidou (14 avr. 1962 - 8 janv. 1966)

En choisissant son ancien directeur de cabinet Georges Pompidou* comme Premier ministre le 14 avril 1962, le général de Gaulle renforce le caractère présidentiel du régime. En contrepartie, il tente de faire entrer dans le nouveau gouvernement des personnalités politiques de premier plan : Edgar Faure, qui refuse en raison de l'opposition du parti radical-socialiste ; Pierre Pflimlin et Maurice Schumann, membres du M. R. P., qui acceptent, puis démissionnent au lendemain de la conférence de presse du chef de l'État du 15 mai au cours de laquelle celui-ci déclare que la seule Europe possible est celle des États. L'opposition parlementaire, renonçant à renverser le gouvernement le 16 juillet, se constitue en « cartel des non » lorsque le général de Gaulle décide, le 12 septembre, de soumettre à référendum l'élection du président de la République au suffrage universel, afin de se doter et surtout de doter son successeur de l'appui populaire nécessaire à l'exercice de ses responsabilités dans le cas où lui même serait victime d'un attentat analogue à ceux auxquels il a échappé à Pont-sur-Seine le 8 septembre 1961 et au Petit-Clamart le 22 août 1962. Après avoir voté le 5 octobre une motion de

censure qui renverse le premier gouvernement de Georges Pompidou, le « cartel des non » subit un double échec : le 28 octobre, 12 809 363 électeurs métropolitains (61,70 p. 100 des suffrages exprimés) approuvent en effet le recours au suffrage universel pour désigner le chef de l'État, alors que l'opposition ne rassemble que 7 932 695 non (38,2 p. 100 des suffrages exprimés), le nombre des abstentionnistes restant stable (6 280 297, soit 22,70 p. 100 du corps électoral) ; les 18 et 25 novembre, la majorité gouvernementale sort renforcée des élections législatives grâce au succès remporté par l'U. N. R. - U. D. T. (Union démocratique du travail) [233 élus], soutenue par les Républicains indépendants de Valéry Giscard d'Estaing détachés du C. N. I. entre les deux tours (35 élus). Ces élections donnent au général de Gaulle les moyens d'appliquer son programme sans l'opposition des partis politiques. Elles contribuent, par ailleurs, à faire sortir le P. C. F. (41 élus) de l'isolement dans lequel il était plongé depuis 1947 ; en effet, le 12 novembre, le socialiste Guy Mollet a invité à voter au second tour en faveur des candidats communistes s'ils restent seuls en présence de l'U. N. R. Appelé à reconstituer son gouvernement dès le 28 novembre, Georges Pompidou met en chantier des réformes de structure : remodelage administratif de la Région parisienne, création de l'O. R. T. F., etc. Mais il ne peut empêcher une certaine surchauffe de l'économie française, qui déclenche un processus inflationniste. Pour l'enrayer, le gouvernement met en œuvre le « plan de stabilisation », élaboré par le ministre des Finances Valéry Giscard d'Estaing, mais qui, maintenu trop longtemps en application, freine l'expansion économique. Le mécontentement qui en résulte est exploité naturellement par les oppositions, qui, à partir de 1963, tentent de se regrouper en vue de l'élection présidentielle de 1965. Soutenu par les clubs de gauche, le socialiste Gaston Defferre pose sa candidature dès le 18 décembre. Mais il ne peut faire entériner son projet de « Fédération démocrate socialiste », qui échoue, dans la nuit du 17 au 18 juin 1965, du fait de l'opposition profonde de la S. F. I. O. et du M. R. P., en particulier en matière d'enseignement. Aussi retire-t-il sa candidature dès le 25 juin, laissant la place à François Mitterrand, qui pose la sienne dès le 9 septembre et fonde le 10 la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (F. G. D. S.), unissant la S. F. I. O., le parti radical-socialiste,





la Convention des institutions républicaines et l'U. D. S. R. Appuyé par la F. G. D. S. et le parti communiste, François Mitterrand devient le « candidat unique de la gauche » à la présidence de la République face au général de Gaulle, au centriste Jean Lecanuet (président du M. R. P.), au représentant de la droite libérale (Pierre Marcilhacy), à celui de l'extrême droite (Jean-Louis Tixier-Vignancour) et à un adversaire de l'Administration toute-puissante et méprisante à l'égard du citoyen, Marcel Barbu. Le 5 décembre, le général de Gaulle est mis en ballottage au premier tour (avec 43,47 p. 100 des voix), mais il est réélu le 19 décembre président de la République avec 55,20 p. 100 des suffrages exprimés, François Mitterrand en obtenant 44,80 p. 100.

Le second septennat (8 janv. 1966 - 28 avr. 1969)

Georges Pompidou constitue son troisième gouvernement (8 janv. 1966 - 1er avr. 1967), au sein duquel Michel Debré remplace au ministère des Finances Valéry Giscard d'Estaing.

Enhardie par le succès que représente pour elle la mise en ballottage du général de Gaulle au premier tour de l'élection présidentielle, l'opposition se regroupe, d'une part, autour du Centre démocrate, créé le 2 février 1966 par Jean Lecanuet, qui en a publié le manifeste à caractère nettement européen dès le 7 janvier, et, d'autre part, autour de la F. G. D. S. ; celle-ci constitue le 29 avril et le 5 mai un « contre-gouvernement » sous la présidence de François Mitterrand, qui signe le 20 décembre un accord de désistement réciproque avec le parti communiste, applicable entre le premier et le second tour des élections des 5 et 12 mars 1967. Affaiblie par l'exploitation que fait l'opposition de l'affaire Ben Barka, ébranlée par le « oui mais » de Valéry Giscard d'Estaing, attitude que condamne le chef de l'État (« on ne gouverne pas avec des *mais* »), la majorité réussit, grâce à l'unité de candidature sous l'étiquette « Ve République », à conserver de justesse la majorité absolue avec 244 élus ; les 40 sièges perdus par elle bénéficient pour l'essentiel au P. C. F. (73 élus ; + 32), au P. S. U. (4 élus ; + 3) et à la F. G. D. S. (116 élus ; + 25), qui tirent également profit du recul des divers gauches (5 ; – 8), du Centre démocrate (27 ; – 15), recul, en fait, difficile à chiffrer en raison des prétentions du Centre démocrate et des gouvernementaux à s'attribuer ces derniers sièges ainsi que ceux des 15 élus modérés.

La majorité rassemble deux groupes parlementaires : celui de l'Union démocratique pour la Ve République (201 élus) et celui des républicains indépendants (43), qui peuvent compter sur le concours occasionnel des 41 députés (dont 3 apparentés) du groupe Progrès et démocratie moderne (P. D. M.) de Jacques Duhamel. Elle soutient le quatrième gouvernement de Georges Pompidou (6 avr. 1967 - 31 mai 1968) et repousse trois motions de censure qui réunissent pourtant 236 suffrages le 20 mai et le 9 juin, et 238 le 10 octobre. Ainsi le gouvernement peut-il réaliser d'importantes réformes économiques et sociales avant le 31 octobre 1967 sans être obligé de solliciter trop souvent une majorité qui se doit, tant elle est restreinte, de rester cohérente sans défaillance : la cohésion est difficile à maintenir, comme le montrent la démission, dès le 26 avril, du ministre de l'Équipement et du Logement, Edgard Pisani, hostile à la procédure des pouvoirs spéciaux, ainsi que le rejet, par l'Assemblée nationale, du projet d'amnistie politique le 28 novembre. La majorité reste pourtant solidaire sur l'essentiel, imposant notamment l'adoption définitive, le 15 décembre, de la loi d'orientation foncière et, le 17, de la loi sur la régulation des naissances. La dégradation de la situation économique la contraint, d'ailleurs, à maintenir cette cohésion. La stagnation de la production industrielle et de la construction, la hausse des prix (3,1 p. 100), l'accroissement du chômage et la dégradation du commerce extérieur favorisent en effet l'action critique de l'opposition, dont les deux composantes essentielles, P. C. F. et F. G. D. S., réussissent à s'accorder sur une plate-forme commune le 24 février 1968.

Rien, pourtant, ne laisse prévoir l'explosion révolutionnaire qui, au printemps 1968, secoue le régime et dont celui-ci sort finalement victorieux et renforcé à la suite de l'intervention décisive du chef de l'État, qui annonce dans son intervention radiodiffusée du

30 mai sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale.

La gauche perd les élections des 23 et 30 juin ; la seule U. D. R. détient, alors, à l'Assemblée nationale la majorité absolue avec 294 élus, auxquels il faut joindre 64 républicains indépendants, tandis que les groupes de l'opposition ne réunissent plus que 129 députés au maximum (34 P. C. F., 57 F. G. D. S., 3 divers gauches, 30 P. D. M. et 5 divers droites).

Mais, convaincu que la révolte étudiante et la grève ouvrière du printemps 1968 sont les marques visibles d'une crise plus profonde de la civilisation, due à l'inadaptation des hommes à l'évolution des mœurs et des techniques, qui les écarte des organes de décision, le général de Gaulle fonde, dès lors, sa politique sur l'idée de la *participation*. Il remplace, au poste de Premier ministre, Georges Pompidou par Maurice Couve de Murville (10 juill. 1968 - 20 juin 1969) et confie au nouveau ministre de l'Éducation nationale, Edgar Faure, le soin d'élaborer un projet de loi d'orientation de l'enseignement supérieur (adopté le 11 octobre). Cette loi est fondée sur la participation des étudiants et des enseignants à la gestion des universités, qui obtiennent une large autonomie. Les universités se trouvent confrontées à de redoutables problèmes au cours de l'année universitaire 1968-69 (à Paris, occupation du rectorat par des étudiants le 23 janvier 1969), tandis que l'agitation se développe dans les lycées à l'instigation des Comités d'action lycéens.

Responsable, en fait, de la promulgation des trois ordonnances sur l'intéressement du 17 août 1967, le chef de l'État étend le champ d'application de la participation au domaine économique et social par la loi du 27 décembre 1968 sur l'exercice de droit syndical dans l'entreprise. Enfin, dans le même esprit, il décide de réformer les structures politiques du pays : le 2 février 1969, il annonce qu'il soumettra à référendum la création de 22 régions dotées chacune d'un conseil comprenant des membres de droit (les députés), des élus territoriaux et des représentants des catégories socio-économiques. Composé de la même manière et devenu de ce fait le conseil des régions, le Sénat se verrait réduit à un rôle consultatif, son président perdant, par contrecoup, l'intérim de la présidence de la République, confié au Premier ministre. Enfin, le Conseil économique et social, devenu inutile, serait supprimé.

En fait, la situation économique et sociale pèse lourdement sur la campagne référendaire. La fuite des capitaux et la hausse des prix, consécutives aux événements de 1968, ont mis le franc dans une situation difficile ; les mesures économiques et financières décidées en novembre pour en pallier les conséquences rejettent les classes moyennes (commerçants, etc.) dans l'opposition.

Après avoir été déclaré inconstitutionnel par le Conseil d'État le 18 mars 1969 pour des raisons de procédure, le projet de loi référendaire, élaboré et présenté par le ministre d'État Jean-Marcel Jeanneney, est rejeté par l'ensemble des partis de gauche et du centre, par les républicains indépendants regroupés autour de Valéry Giscard d'Estaing et même par quelques parlementaires U. D. R. Quant aux sénateurs la quasi-totalité le condamne. De ce fait, la réforme, soumise à référendum le 27 avril, est repoussée par la majorité du corps électoral, soit 12 007 102 électeurs (53,17 p. 100 des suffrages exprimés), alors que le nombre de « oui » n'est plus que de 10 901 753 (46,83 p. 100). Conformément à ses déclarations des 10 et 25 avril, le général de Gaulle annonce, le 28 avril, que sa démission prend effet le même jour à midi. Une page importante de l'histoire de la Ve République est tournée.

Les événements de mai-juin 1968

Malgré l'action de plus en plus incisive de l'opposition de gauche au sein du Parlement, malgré l'attitude critique de Valéry Giscard d'Estaing et de ses clubs Perspectives et Réalités à l'égard du gouvernement, malgré les menaces qui pèsent sur l'emploi du fait de l'augmentation du chômage réel, malgré, enfin, l'agitation de quelques groupes contestataires en milieu étudiant, la France semble un pays calme et prospère, bénéficiant d'une nette reprise économique, de finances saines et d'une monnaie solide lorsque éclate la révolution étudiante de mai 1968.

La crise de l'université

Un certain nombre de problèmes semblent alors connaître leur paroxysme : chômage des jeunes ; croissance du nombre des étudiants (170 000 en 1958, 556 000 en 1968, dont un tiers à Paris) ; manque de débouchés, de perspectives d'avenir, d'enseignants et de locaux ; mise en œuvre, en novembre 1966, par Christian Fouchet, ministre de l'Éducation nationale d'une réforme de l'enseignement supérieur (suppression de la propédeutique, création d'un premier cycle de deux ans) ; projet de son successeur Alain Peyrefitte, désireux d'instaurer la sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur.

Dans cette situation difficile, une agitation est entretenue par des « groupuscules » d'extrême gauche, particulièrement actifs à la faculté de Nanterre parmi les étudiants en sociologie. Le 22 mars 1968, une centaine d'étudiants menés par Daniel Cohn-Bendit parviennent à paralyser l'enseignement dans cet établissement, où les cours sont suspendus le 28 pour quatre jours par le doyen Pierre Grappin, qui doit, de nouveau, fermer sa faculté le 2 mai à la suite des incidents violents qui ont interrompu le cours d'histoire du professeur René Rémond. L'agitation gagne la Sorbonne, et le recteur de l'Académie de Paris, Jean Roche, fait appel à la police pour faire évacuer les locaux (3 mai). Cette décision a pour effet immédiat d'embraser le Quartier latin, où s'imposent le leader du Mouvement du 22 mars, Daniel Cohn-Bendit, le vice-président de l'Union nationale des étudiants de France (U. N. E. F.), Jacques Sauvageot, et le secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur (S. N. E.-Sup.), Alain Geismar. Des heurts violents opposent étudiants et forces de l'ordre (3 et 6 mai) ; des barricades sont érigées, notamment rue Gay-Lussac, dans la nuit du 10 au 11 mai. Georges Pompidou, de retour de son voyage en Iran et en Afghānistān, décrète aussitôt que la Sorbonne sera réouverte le 13 et que la Cour d'appel statuera sur les demandes de mise en liberté présentées par les étudiants condamnés pour attentat à l'ordre public. En vain. La grève générale de vingt-quatre heures décidée le 11 par les syndicats a quand même lieu le 13.

La grève générale

Des grèves éclatent en province (occupation de l'usine Sud-Aviation à Nantes dès le 14), qui, bientôt, se généralisent et immobilisent près de 10 millions de travailleurs le 20. L'économie française est paralysée durant la seconde quinzaine du mois de mai : les banques ferment, l'essence disparaît, les transports s'arrêtent, les usines occupées ne produisent plus.

Occupant le théâtre de l'Odéon le 15 ainsi que de nombreuses universités, les étudiants contestataires, qui veulent aboutir à un changement radical des structures de la société, tentent alors de pénétrer le milieu ouvrier ; ils n'y parviendront guère en raison, en particulier, de l'opposition du P. C. F. et de la C. G. T., hostiles à l'« aventurisme » des « gauchistes ». Cependant, les « idées de mai 68 » provoqueront dans tout le pays un important mouvement de remise en question des structures politiques, sociales, économiques et morales.

De nouvelles manifestations dégénèrent le 24 mai en émeute à Paris, puis à Bordeaux, à Strasbourg, à Nantes et à Lyon. Après le rejet à l'Assemblée nationale d'une motion de censure contre le gouvernement (22 mai), le général de Gaulle, de retour d'un voyage officiel en Roumanie (14-18 mai), annonce le 24 mai l'organisation d'un référendum sur la participation. La C. G. T. décide d'imposer au gouvernement et au patronat la satisfaction de ses revendications professionnelles et salariales (négociation de Grenelle, 25-27 mai). Le refus des ouvriers des usines Renault de Billancourt de ratifier ces accords le 27, la participation, le même jour, de la C. F. D. T. et du P. S. U. à la manifestation étudiante du stade Charléty, les déclarations de François Mitterrand le 28 et de Pierre Mendès France le 29, qui se déclarent prêts à assurer la responsabilité du pouvoir, tandis que Waldeck Rochet (secrétaire général du P. C. F.) réclame la constitution d'un gouvernement populaire au terme d'un nouveau défilé de la Bastille à la gare Saint-Lazare, tous ces faits donnent une coloration politique dominante à la révolte étudiante.

Le redressement gouvernemental de juin

Après s'être rendu secrètement à Baden-Baden auprès du général Massu, le président de la République rétablit la situation à son profit au terme d'une allocution radiodiffusée le vendredi 30 mai. Refusant de se démettre, annonçant la dissolution de l'Assemblée nationale, le maintien de Georges Pompidou au poste de Premier ministre et l'ajournement du référendum annoncé le 24 mai, il met un terme aux espoirs gouvernementaux de la gauche et rend confiance à ses partisans, dont un million, peut-être, défile le même jour sur les Champs-Élysées. Malgré des incidents graves, parfois mortels (à Flins le 10 juin), le travail reprend. Le gouvernement Pompidou, qui a fait évacuer l'Odéon le 14 juin et la Sorbonne le 16, remporte un important succès aux élections des 23 et 30 juin.

La présidence de G. Pompidou (21 juin 1969 - 2 avr. 1974)

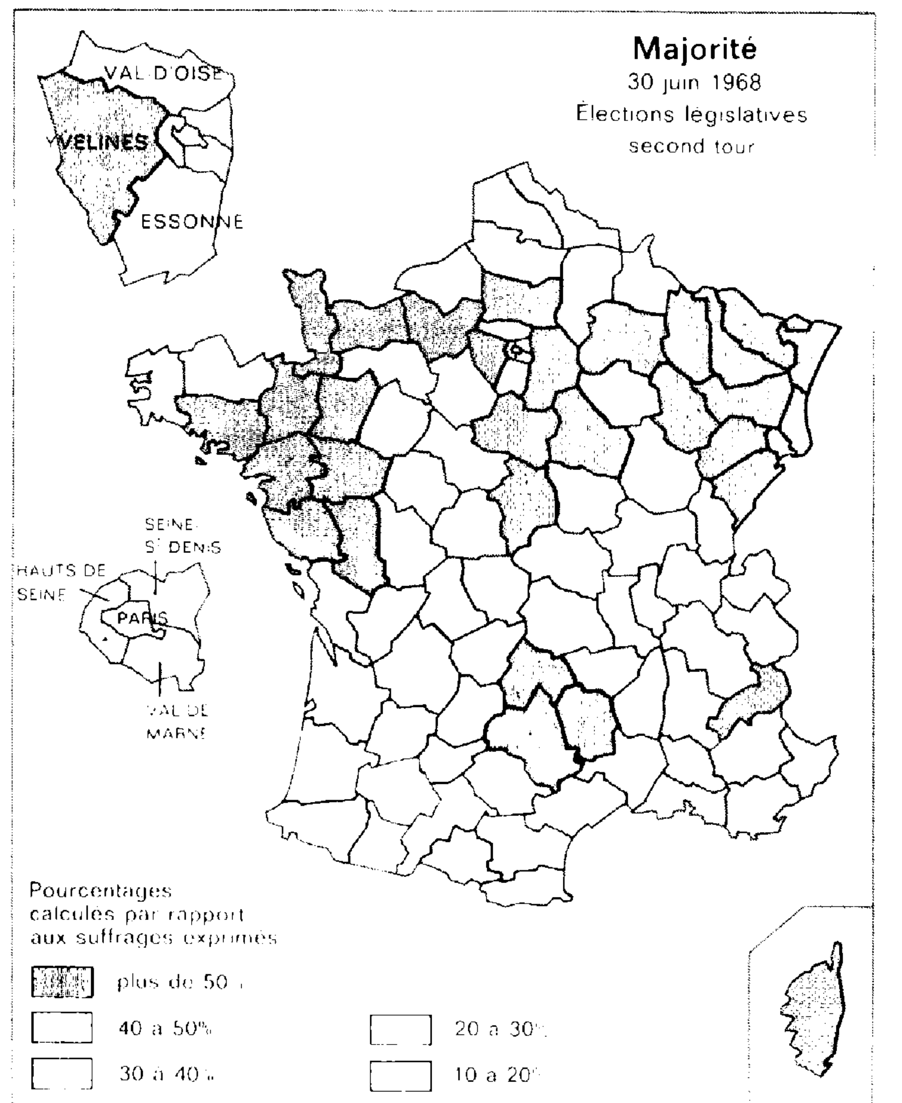
Conformément à la Constitution, le gouvernement de Maurice Couve de Murville reste en place, alors que le président du Sénat, Alain Poher, assure la présidence intérimaire de la République (28 avr. - 20 juin 1969) et pose le 12 mai sa candidature à la succession du général de Gaulle contre Georges Pompidou, qui, conformément à ses déclarations de Rome, le 17 janvier précédent, a brigué la présidence de la République dès le 29 avril au matin. La gauche, désunie, étant écartée de la compétition après le premier tour (1er juin) et le parti communiste demandant à ses électeurs de s'abstenir au second tour, Georges Pompidou est élu président de la République le 15 juin (avec 57,6 p. 100 des suffrages exprimés), aux dépens d'Alain Poher ; 31,1 p. 100 des électeurs se sont abstenus lors de ce second tour.

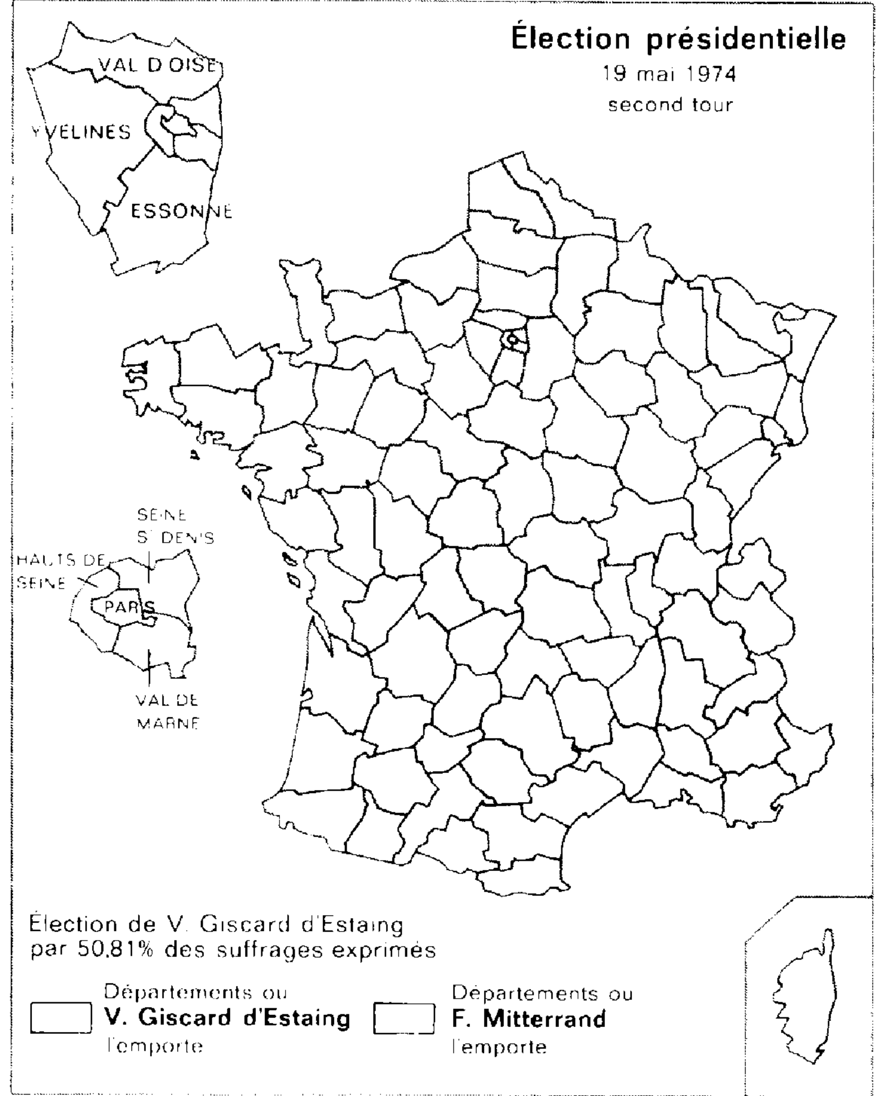
Georges Pompidou fait appel à un Premier ministre de conciliation, l'ancien président de l'Assemblée natio-

nale Jacques Chaban-Delmas (21 juin 1969 - 7 janv. 1971). Le ministère des Finances et Affaires économiques et celui de l'Agriculture sont confiés à deux hommes dont le ralliement en mai a assuré son succès en juin : Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Duhamel, qui président respectivement aux destinées des républicains indépendants et de Progrès et démocratie moderne, groupe qui sert bientôt de berceau au Centre démocratie et progrès (C. D. P.), fondé le 4 juillet.

Désireux de renouveler le régime dans le cadre de la « nouvelle société », Jacques Chaban-Delmas procède à un certain nombre de réformes sociales. Il est critiqué pour son esprit d'ouverture par Présence et action du gaullisme et par les Comités de défense de la République (C. D. R.) ; aussi ne maintient-il qu'avec difficulté la cohésion de l'U. D. R., qui remporte pourtant toutes les élections partielles, à deux exceptions près : celle du secrétaire général du P. S. U., Michel Rocard, dans les Yvelines le 26 octobre 1969 et celle du secrétaire généra] du parti radical-socialiste, Jean-Jacques Servan-Schreiber, à Nancy le 28 juin 1970, respectivement au détriment de Maurice Couve de Murville et de Roger Souchal. Mais, puisant une nouvelle autorité dans sa réélection comme député de Bordeaux, le 20 septembre suivant, avec 63,55 p. 100 des suffrages exprimés, le Premier ministre constitue un second gouvernement (7 janv. 1971 - 5 juill. 1972), au sein duquel se trouve renforcé le rôle de personnalités proches du chef de l'État, tels Robert Poujade et Jacques Chirac, nommés respectivement ministre délégué de la Protection de la nature et de l'environnement et ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement. En fait, l'autorité du gouvernement est ébranlée peu à peu par de nombreuses attaques venues souvent du sein même de la majorité (critique des cinq présidents de commission de l'Assemblée nationale contre la « mauvaise conception » des rapports entre l'exécutif et le législatif le 12 juillet 1971), par des échecs relatifs (39,64 p. 100 d'abstentions lors du référendum du 23 avril 1972 sur l'élargissement de la C. E. E.), par des scandales financiers exploités pendant l'hiver et le printemps 1971-72 par une opposition qui cherche à se regrouper en vue des élections législatives de mars 1973.

Prenant acte de la dislocation de la F. G. D. S. au lendemain des élections de juin 1968, le congrès d'Issy-les-Moulineaux (11-13 juill. 1969) fonde un nouveau parti socialiste (N. P. S.) sur les ruines de la S. F. I. O. et choisit pour premier secrétaire Alain Savary. Le 18 décembre, celui-ci décide d'entamer avec le parti communiste (dont Georges Marchais devient le secrétaire général adjoint le 8 février 1970) un dialogue, qui se révèle difficile en raison des suites de l'affaire tchécoslovaque. Le dialogue est repris par François Mitterrand, devenu premier secrétaire du parti socialiste. Socialistes et communistes élaborent un « programme commun de gouvernement » le 27 juin 1972, au contenu duquel se rallie l'aile gauche du parti radical-socialiste. Par contre, ce programme est condamné par le Mouvement réformateur, né de l'accord conclu le 3 novembre 1971 entre Jean Lecanuet au nom du Centre démocrate et Jean-Jacques Servan-Schreiber au nom du parti radical-socialiste, dont il est devenu président (15-17 oct. 1971). Renforcé par le Parti de la démocratie socialiste (P. D. S.) d'Émile Muller, par le Mouvement national progrès et liberté de Jacques Soustelle, par le Parti libéral européen de Jean-Paul David et par le Centre républicain d'André Morice, le Mouvement réformateur se présente comme une « force de proposition » qui s'insère difficilement au centre de l'échiquier politique, entre une opposition de gauche renforcée et une majorité à laquelle le chef de l'État entend donner une crédibilité politique nouvelle en substituant le 5 juillet 1972 à la tête du gouvernement Pierre Messmer à Jacques Chaban-Delmas, malgré le vote de confiance accordé à ce dernier par l'Assemblée nationale le 24 mai précédent.





En fait, la morosité ne se dissipe pas malgré une situation économique qui reste favorable. Pour donner aux candidats de la majorité un projet d'avenir à opposer à celui de la gauche unie, Pierre Messmer élabore au cours d'une campagne électorale acharnée le programme de Provins, qu'il présente le 7 janvier 1973 et qu'il s'engage à faire appliquer au cours de la nouvelle législature. Aux élections des 4 et 11 mars, c'est la majorité qui l'emporte. Sans doute, l'U. D. R. n'a-t-elle plus que 184 élus ; mais, avec l'appoint des 54 députés républicains et avec celui des 23 députés C. D. P., elle peut se maintenir au pouvoir, tandis que l'opposition de gauche se renforce en particulier grâce aux succès remportés par le P. C. F. (73 élus) et plus encore par l'U. G. D. S. (Union de la gauche démocrate et socialiste) [100 élus]. Ne comptant, par contre, que 32 élus, le Mouvement réformateur ne peut même pas espérer jouer le rôle d'arbitre au sein de la nouvelle Assemblée, dont la composition souligne la tendance à la bipolarisation de la vie politique française. Le 2 avril, Edgar Faure est élu président de l'Assemblée nationale. Le deuxième gouvernement Messmer, constitué le 6, renonce au concours de Michel Debré ; il fait appel à celui de Michel Poniatowski, secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants, dont le vote négatif lors du référendum du 27 avril 1969 a été peu apprécié des partenaires les plus fidèles du général de Gaulle.

La majorité apparaît donc moins cohérente à l'opinion publique à l'heure où elle entreprend des réformes : création d'un médiateur (v. ombudsman) chargé de défendre le citoyen contre l'arbitraire de l'Administration (loi du 3 janvier 1973 ; nomination d'Antoine Pinay à ce poste le 24 janvier) ; mise en application, à partir du 1er janvier 1974, de la loi sur la régionalisation ; préparation par Jean Royer de la loi réformant le commerce et l'artisanat ; difficile élaboration de la loi concernant la libéralisation de l'avortement, condamnée par de nombreux députés de la majorité... En fait, c'est tout le problème de la qualité de vie qui se trouve posé au gouvernement à l'heure où, après la quatrième guerre israélo-arabe, l'augmentation du prix de vente des matières premières — et en particulier du pétrole — par les pays producteurs semble remettre en cause la prospérité économique d'un pays très attaché à l'idée de croissance continue, même si certains de ses membres la contestent en tant que support de la société de consommation, génératrice d'une insatisfaction permanente.

Le 27 février 1974, Pierre Messmer remet la démission de son gouvernement au président de la République ; le jour même, G. Pompidou le désigne de nouveau comme Premier ministre.

Le 2 avril suivant, le président de la République meurt : A. Poher assure, pour la seconde fois, la présidence intérimaire de la République. La campagne électorale qui s'ouvre presque immédiatement met aux prises douze

candidats d'où se détachent Jacques Chaban-Delmas, représentant du gaullisme, François Mitterrand, candidat de la gauche, Valéry Giscard d'Estaing, porte-parole d'une « majorité élargie ». Finalement, au deuxième tour du scrutin, le 19 mai 1974, V. Giscard d'Estaing l'emporte de justesse avec 50,81 p. 100 des suffrages exprimés contre 49,19 p. 100 à F. Mitterrand. Le 27 mai, V. Giscard d'Estaing choisit Jacques Chirac comme Premier ministre.

La présidence de V. Giscard d'Estaing

Le nouveau gouvernement met au point plusieurs réformes concernant, en particulier, l'abaissement de l'âge de la majorité civile à 18 ans et la restructuration de la radiodiffusion* et de la télévision ; en octobre, le Congrès, réuni à Versailles, approuve un projet permettant à 60 députés ou à 60 sénateurs de saisir le Conseil constitutionnel des lois qui leur sembleraient contraires aux libertés garanties par la Constitution ; en décembre, le Parlement vote une loi sur l'interruption volontaire de grossesse, libéralisant les conditions d'avortement.

L'année 1976 est marquée par les prodromes d'une tension politique : en désaccord avec les moyens qui lui sont accordés par le président de la République, Jacques Chirac abandonne ses fonctions de Premier ministre (août 1976) et se consacre à l'édification de la formation qui, en décembre, prendra la relève de l'U. D. R., le Rassemblement pour la République (R. P. R.). Il est remplacé à la tête du gouvernement par un spécialiste de l'Économie, Raymond Barre, dont la mission prioritaire est de ralentir l'inflation (plan Barre). En janvier 1977, une crise aiguë éclate au sein de la majorité avec le problème posé par l'élection du nouveau maire de Paris. Valéry Giscard d'Estaing soutient le candidat de la majorité, Michel d'Ornano, tandis que le R. P. R. appuie celle de son leader Jacques Chirac. À la suite des élections municipales de mars 1977, ce dernier sera élu maire de Paris, mais l'opposition sortira victorieuse de la confrontation, en emportant notamment les municipalités de Nantes, Brest, Rennes, Angers et Saint-Étienne.

La politique économique et sociale de la Ve République

La remise en ordre des finances et de l'économie

Désireux de mettre un terme à la dégradation de la monnaie et à l'inflation, le ministre des Finances Antoine Pinay prend, entre 1958 et 1960, une série de mesures capitales : emprunt à 3,5 p. 100 indexé sur l'or le 17 juin 1958 ; dévaluation du franc de 17,55 p. 100 le 28 décembre, ce qui lui confère une valeur marchande de 1,80 mg d'or fin ; rétablissement de la convertibilité externe en faveur des seuls non-résidents ; création du franc lourd, valant 100 francs anciens à partir du 1er janvier 1960 ; libération des échanges portée à 90 p. 100 en conformité avec le régime accepté par les autres membres de l'Organisation européenne de coopération économique (O. E. C. E.). L'économie française, qui, grâce à la dévaluation, bénéficie d'une prime aux exportations, peut supporter l'abaissement des droits de douane de 10 p. 100 à la date du 1er janvier 1959, conformément aux accords conclus par les six membres de la C. E. E.

Un moment ralentie en 1959, l'activité économique reprend son essor. L'excédent de la balance commerciale et surtout le solde très positif de la balance des paiements permettent de reconstituer les réserves en or et en devises de la France.

Difficultés et réformes (1958-1967)

Cette reprise de l'activité économique, consécutive à deux ans de ralentissement, est trop tardive pour permettre la réalisation des objectifs du troisième plan, qui doit être remanié dans un plan intérimaire de dix-huit mois (1960-1961) visant à assurer une croissance d'environ 5,5 p. 100 par an et à permettre le démarrage du quatrième plan. Ce dernier plan doit maintenir de 1962 à 1965 le taux d'accroissement de la production intérieure brut, assurer le plein-emploi et l'aménagement du territoire en tenant compte de l'arrivée sur le marché du travail des classes nombreuses nées après la Seconde Guerre mondiale ainsi que de la décolonisation et du passage de la C. E. E. à la deuxième étape de sa réalisation en 1962.

D'autre part, la hausse des prix industriels étant plus rapide que celle des produits agricoles, le malaise paysan s'aggrave et se traduit du 11 janvier au 7 avril 1960 par de nombreuses manifestations. Pour résoudre ce problème et faciliter l'insertion de l'agriculture française dans la C. E. E., le Premier ministre, Michel Debré, fait adopter la loi d'orientation agricole du 5 août 1960, qui crée les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (S. A. F. E. R.) et le Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (F. O. R. M. A.). Précisée par la loi complémentaire du 8 août 1962, qui crée le Fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles (F. A. S. A. S. A.), et par le décret du 3 décembre 1964, qui reconnaît le groupement agricole d'exploitation en commun, cette nouvelle politique agricole est mise en place avec énergie par Edgard Pisani, ministre de l'Agriculture de 1961 à 1966.

Parallèlement, l'effort fait pour rentabiliser la production énergétique, la production sidérurgique et celle de la construction aboutit à la fermeture de certaines mines de charbon, à l'essor d'une sidérurgie sur l'eau (Dunkerque, fév. 1963 ; etc.) aux dépens de la sidérurgie lorraine, au développement de la construction industrielle, à la multiplication des fusions d'entreprises complémentaires. Il en résulte une augmentation de la productivité bénéfique sur le plan économique, parfois dangereuse sur le plan social, ce qui explique la multiplication des grèves, dont l'une des plus significatives est celle des mines de Decazeville, qui dure du 19 décembre 1961 au 23 février 1962.

Pour pallier les conséquences sociales de la mutation de l'économie française, le gouvernement prend d'importantes mesures : création de l'assurance chômage complémentaire dès le 31 décembre 1958 ; généralisation des retraites complémentaires par l'accord du 8 décembre 1961 ; octroi de la quatrième semaine de congés payés aux ouvriers de chez Renault le 29 décembre 1962, mesure qui fait rapidement tache d'huile. Mais il se heurte à la méfiance des trois grandes centrales syndicales (C. G. T., C. F. D. T. et F. O.) lorsqu'il veut instaurer l'« association capital-travail » promise par le chef de l'État. Le mécontentement des syndicats se traduit par des grèves, dont la plus importante est celle des Charbonnages de France, où le conflit dure du 1er mars au 5 avril 1963. De nouvelles hausses accroissent l'inflation, qui se révèle très dangereuse pour les exportations. Le gouvernement constitue alors, le 13 mars, une « commission des sages » chargée d'élaborer une politique de revenus, dont les principes sont exposés dans le « rapport Massé », publié sous le nom de son président le 6 février 1964 ; puis il institue le 27 juillet 1963 un préavis de grève de cinq jours qui doit protéger les usagers contre les conséquences d'arrêts de travail inattendus ; enfin, il impose l'adoption, le 12 septembre, d'un « plan de stabilisation » (blocage des prix, limitation du crédit, abaissement des tarifs douaniers, remboursement anticipé des dettes extérieures, création du Fonds national de l'emploi ; etc.) visant à relancer les exportations. Celui-ci n'empêche pas d'entreprendre une fructueuse politique d'investissements à l'étranger, politique qui renforce la position internationale du franc, monnaie solide face à un dollar en difficulté, auquel il se substitue comme base de référence dans les accords commerciaux internationaux, au début de 1968.

Mais, freinant trop longtemps la hausse des salaires et donc la consommation, le plan de stabilisation rend difficile l'application du cinquième plan. Adopté par le Parlement le 19 novembre 1965, celui-ci se propose d'augmenter la productivité et de développer l'économie française dans un cadre non plus quadriennal et national, mais quinquennal et régional (1966-1970). Aussi le nouveau ministre des Finances, Michel Debré, doit-il promouvoir le 16 février 1966 un plan de relance dans la stabilité (création des « contrats de programme », mesures fiscales favorisant les investissements, etc.). En fait, la production et la consommation privée ne croissent respectivement que de 4,2 et de 3,8 p. 100 en 1967, au lieu des 5 p. 100 prévus, tandis que le nombre des chômeurs et des demandeurs d'emploi approche 500 000 au début de 1968. Et, paradoxalement, c'est la crise de mai-juin 1968 qui assure la reprise de l'expansion après un arrêt total de la production pendant plus d'un mois.

La politique de « concertation » et la relance

Les accords de Grenelle, conclus le 27 mai 1968 entre les représentants du gouvernement (Georges Pompidou, Jean-Marcel Jeanneney et Jacques Chirac), du patronat (C. N. P. F. et Confédération générale des petites et moyennes entreprises) et des syndicats (C. G. T., C. F. D. T., F. O., C. F. T. C., C. G. C. et F. E. N.), prévoient une augmentation des salaires en moyenne de 10 p. 100, la réduction d'une ou de deux heures de la semaine de travail

avant 1970, des garanties pour les libertés syndicales, etc.

Contestés comme insuffisants par nombre d'ouvriers (Renault), ils n'empêchent pas, dans l'immédiat, les grèves de se prolonger. De plus, ils provoquent une hausse des prix d'autant plus menaçante pour les exportations que celles de la République fédérale d'Allemagne sont favorisées par la sous-évaluation du mark. Spéculant alors sur la réévaluation du mark et sur la probable dévaluation du franc, les détenteurs de cette dernière devise exportent leurs capitaux à l'étranger. Déjà atteint par une première hémorragie financière au lendemain du 13 mai, le franc s'affaiblit une seconde fois, entraînant une diminution considérable des réserves de la France en or et en devises. Le refus du général de Gaulle de dévaluer le franc le 23 novembre, le rétablissement du contrôle des changes le 25, l'adoption d'un programme d'austérité le 26 (majoration de la T. V. A. [taxe à la valeur ajoutée]) ralentissent la spéculation, qui reprend de nouveau au profit du mark à la suite de la démission du général de Gaulle le 28 avril 1969. Et c'est pour y mettre un terme définitif et relancer les exportations que Georges Pompidou se résout à dévaluer, par surprise, le franc de 12,5 p. 100, le 8 août 1969.

Les mesures d'accompagnement décidées le 28 août (tirage sur le Fonds monétaire international ; emprunt aux pays de la C. E. E.), et l'adoption d'un plan d'austérité le 3 septembre assurent la réussite de la dévaluation à la veille de la mise en œuvre du sixième plan (1971-1975), qui doit assurer le déblocage de la société française. La politique définie par Jacques Chaban-Delmas sur le thème de la « nouvelle société » le 16 septembre repose sur trois idées maîtresses : la participation aux résultats et à la gestion, la concertation et l'amélioration des conditions de travail et de vie.

Lancée depuis longtemps par le général de Gaulle, amorcée par l'amendement Vallon à la loi du 12 juillet 1965, « garantissant les droits des salariés sur l'accroissement des valeurs d'actifs des entreprises dû à l'autofinancement », et par les ordonnances du 17 août 1967 sur l'intéressement*, la première de ces idées est reprise par Georges Pompidou lorsqu'il institue, par les lois du 2 janvier 1970 et du 4 janvier 1973, l'actionnariat ouvrier, d'abord chez Renault, puis dans de nombreuses entreprises nationales.

La concertation, pratiquée dans le secteur privé (accords syndicats - C. N. P. F. du 10 février 1969 sur la sécurité de l'emploi), est étendue au secteur public par Jacques Chaban-Delmas avec la signature, le 10 décembre 1969, d'un premier « contrat de progrès » entre la direction et les syndicats de l'E. D. F. - G. D. F. à l'exclusion de la C. G. T. Enfin, de nombreuses mesures législatives contribuent à l'amélioration des conditions de travail et de vie : substitution du S. M. I. C. (salaire minimum interprofessionnel de croissance) au S. M. I. G. (salaire minimum interprofessionnel garanti) le 10 décembre 1969 ; mensualisation progressive des salaires à partir du 20 avril 1970 ; institution de la formation permanente par la loi du 16 juillet et les cinq décrets du 11 décembre 1971 ; amélioration du régime des retraites par la loi du 31 décembre 1971 ; réduction du temps de travail depuis 1971 ; création de nouvelles prestations familiales par les dispositions de la loi du 3 janvier 1972 ; enfin amélioration des conditions de travail prévue par le projet de loi du 15 décembre 1972.

Cependant, dès le printemps 1970, les conflits sociaux se multiplient. Les commerçants et les artisans, à l'instigation du C. I. D. - U. N. A. T. I. (Comité d'information et de défense — Union nationale des artisans et travailleurs indépendants) de Gérard Nicoud, s'estiment lésés par la fiscalité et par l'extension des grandes surfaces ; ils obtiendront finalement le vote, en 1973, de la loi Royer, garantissant leurs intérêts. Victimes de l'inflation accélérée par la crise du mark en mai 1971, par celle du dollar, dévalué le 18 décembre 1971 et le 12 février 1973, et par la hausse des matières premières, les travailleurs multiplient les grèves tant dans le secteur public nationalisé (Charbonnages, P. T. T., S. N. C. F., O. R. T. F.) que dans le secteur privé et adoptent des formes de lutte nouvelles (notamment chez Lip à Besançon, à la suite de la faillite de cette entreprise le 21 juin 1973). En réduisant le taux de la T. V. A. de 3 p. 100 le 1er janvier 1973, en lançant un emprunt d'État de 6,5 milliards de francs le 16 janvier, en proposant un nouveau plan de lutte contre l'inflation, en accord avec les autres membres de la C. E. E., en juillet, le gouvernement français tente de pallier les effets économiques de l'inflation, que relancent les hausses de prix du pétrole.

En janvier 1974, décision est prise de faire flotter le franc. Cependant, la situation de l'emploi s'aggrave et la hausse des prix correspond, dans le premier trimestre 1974, au rythme record de 13 p. 100 par an.

Les difficultés économiques

Après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, le gouvernement Chirac, dans lequel Jean-Pierre Fourcade est ministre de l'Économie et des Finances, met au point un programme d'austérité et d'assainissement économique, destiné à combattre l'inflation et le déficit de la balance commerciale (rationnement de l'énergie, majoration de l'impôt, lutte contre la hausse des prix, resserrement du crédit, etc.).

Cependant, au cours du dernier trimestre 1974, la crise frappe un certain nombre d'entreprises (l'automobile en particulier que le gouvernement doit aider) et les conflits sociaux se multiplient, à l'O. R. T. F. et aux P. T. T. entre autres (une grève des postiers paralyse le pays pendant plus d'un mois). Tandis que le chômage augmente fortement, est instituée une allocation supplémentaire d'attente aux salariés licenciés pour motif économique.

La politique étrangère de la Ve République

La politique étrangère du général de Gaulle, appliquée de 1958 à 1968 par le ministre des Affaires étrangères Maurice Couve de Murville, s'assigne pour but à la fois la remise en cause du système bipolaire américano-soviétique établi en 1945 à Yalta et à Potsdam, et le rétablissement du prestige extérieur de la France sur le triple plan économique (restauration du franc), militaire (création d'un armement nucléaire) et colonial (émancipation des territoires d'outremer).

Le désengagement

Dès 1958, le gouvernement prend les mesures susceptibles de restaurer le pouvoir d'achat du franc et de rembourser par étapes les dettes extérieures de la France, afin de la libérer de l'emprise américaine en matière économique et financière, et de rendre possible un premier abaissement de 10 p. 100 des droits de douane entre les Six à la date prévue du 1er janvier 1959. Pour accélérer la réalisation d'une force nationale de dissuasion, il fait éclater le 13 février 1960 la première bombe atomique française à Reggane, puis le 24 août 1968 la première bombe thermonucléaire française à Fangataufa, en Polynésie. Complétée par la multiplication et la diversification des engins vecteurs, cette politique permet au général de Gaulle d'entamer un processus de dégagement à l'égard non pas de l'Alliance atlantique, mais de l'O. T. A. N. ; ce processus trouve son terme lorsque la France se retire définitivement de cet organisme le 7 mars 1966. Parallèlement, la création de la Communauté, acceptée par tous les pays africains et malgaches de l'ancienne Union française, à l'exception de la Guinée, par le référendum du 28 septembre 1958, ainsi que la reconnaissance par le général de Gaulle, le 10 novembre 1959, du droit de ces pays à l'indépendance facilitent la signature, en 1960, des accords de transfert de compétences avec les anciennes colonies françaises ; les nouveaux États reçoivent dès lors tous les attributs de la souveraineté, deux ans avant que les accords d'Évian du 18 mars 1962 ne libèrent le régime du poids de la guerre d'Algérie* (v. Empire colonial français).

La France et le monde occidental

Dès lors, le général de Gaulle a les mains libres pour promouvoir une politique qui rende à la France son rang international en mettant un terme à la double hégémonie américano-soviétique instaurée à Yalta. Dans ce dessein, il propose, dès le 24 septembre 1958, de doter l'alliance occidentale d'un directoire franco-américano-britannique, à la constitution duquel s'oppose le président Eisenhower*. Ce refus, auquel s'associe le Premier ministre britannique Harold Macmillan, amène le chef de l'État à resserrer les liens de la France avec l'Allemagne (signature du traité de coopération franco-allemand le 22 janvier 1963). L'alliance de ces deux pays doit, en effet, être la pierre angulaire autour de laquelle le président de la République veut construire l'Europe des réalités, c'est-à-dire l'« Europe des États » ; celle-ci doit affirmer sa personnalité, face à l'U. R. S. S. et face aux États-Unis, par la mise en œuvre d'un projet de coopération politique, le *plan Fouchet*, qui est rejeté par le ministre belge des Affaires étrangères Paul Henri Spaak le 17 avril 1962. N'en condamnant pas moins une nouvelle fois l'Europe « intégrée », dite « supranationale », lors de sa conférence de presse du 15 mai, au prix de la démission des ministres M. R. P., le général de Gaulle rompt avec les cinq partenaires de la France en refusant, le 1er juillet 1965, d'attribuer des pouvoirs financiers à la commission exécutive unique du

Marché commun, qui doit être mise en place le 1er juillet 1967, ces pouvoirs portant, selon lui, atteinte à la souveraineté des États.

Déçu, par ailleurs, par le contenu des accords de Nassau de décembre 1962, qui resserrent l'entente militaire américano-britannique — contrairement aux engagements pris envers lui par Harold Macmillan à Rambouillet les 15 et 16 décembre précédents —, il est convaincu, en outre, que les liens préférentiels unissant le Royaume-Uni au Commonwealth ainsi que l'existence des « balance sterling » et du système des « deficiency payments » dont bénéficie l'agriculture d'outre-Manche sont incompatibles avec l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'Europe des Six : cette adhésion risquerait d'entraîner la dilatation de la Communauté européenne dans une sorte de vaste zone de libre échange atlantique. C'est pourquoi le chef de l'État oppose son veto aux deux premières candidatures du Royaume-Uni dans ses conférences de presse du 14 janvier 1963 et du 16 mai 1967.

Acceptant d'abréger les étapes du désarmement douanier (10 p. 100 de baisse le 1er janvier 1959, le 1er février 1960, le 1er juillet 1960 et le 1er janvier 1962), il accélère la mise en place du Marché commun agricole, en utilisant, si nécessaire, l'arme du veto contre les cinq partenaires de la France, contraints ainsi à souscrire aux accords de Bruxelles du 14 janvier 1962 (institution du prélèvement). Après la crise du 30 juin 1965 et l'accord de Luxembourg du 30 janvier 1966, il conduit les États de la Communauté européenne à accepter d'assumer le financement de la politique agricole commune (11 mai) et à mener à son terme le désarmement douanier avec deux ans et demi d'avance (1er juill. 1968).

La diversification des alliances

Adversaire de la politique des blocs, refusant, de ce fait, de souscrire aux accords américano-soviéto-britanniques de Moscou du 5 août 1963 sur l'arrêt des expériences nucléaires dans l'atmosphère, qui aurait, selon lui, figé au profit des trois pays signataires le rapport des forces existant dans le monde, le général de Gaulle entend nouer des liens nouveaux et solides avec les puissances communistes et avec les jeunes États du tiers monde. Il reçoit N. Khrouchtchev* en France en 1960 et A. Kossyguine en 1966, et il se rend lui-même en U. R. S. S. du 20 juin au 1er juillet 1966. Il ébauche ainsi avec l'Union soviétique une politique de coopération économique, technique et culturelle (accords du 30 juin 1966). D'autre part, il noue des contacts directs avec la République populaire de Chine, qu'il reconnaît le 27 janvier 1964, la Pologne et la Roumanie, où il se rend respectivement le 6 septembre 1967 et du 14 au 18 mai 1968.

Enfin et surtout, débarrassé de l'hypothèque algérienne depuis la signature des accords d'Évian, il entreprend de resserrer les liens de la France avec les pays du tiers monde : d'abord avec ceux de l'Afrique noire francophone, auxquels il offre une aide financière, technique, militaire et culturelle, et dont il facilite l'association à l'Europe des Six par la convention de Yaoundé du 20 juillet 1963 ; ensuite avec ceux du monde musulman, auprès desquels il bénéficie d'un prestige renforcé au lendemain de la condamnation qu'il porte contre l'action militaire menée par Israël pendant la guerre des six jours ; enfin, dans certains pays de l'Asie du Sud-Est, après qu'il a condamné l'intervention américaine au Viêt-nam par le discours de Phnom Penh du 1er septembre 1966. Ainsi le prestige personnel du général de Gaulle contribue-t-il à rehausser celui de la France sur le plan international comme en témoignent les voyages triomphaux du chef de l'État en Amérique latine (sept.-oct. 1964) et au Québec (juill. 1967).

L'Europe, la Méditerranée et le Proche-Orient

Contrainte de limiter sa contribution à la paix du Viêt-nam, écartée par l'U. R. S. S. et surtout par les États-Unis des négociations qui tentent de mettre fin en 1973 et en 1974 à la quatrième guerre israélo-arabe, la France doit renoncer à jouer un rôle déterminant dans la politique mondiale : G. Pompidou ne dispose pas, en effet, de l'immense autorité de son prédécesseur. Le président de la République, secondé par son ministre des Affaires étrangères Maurice Schumann (22 juin 1969 - 28 mars 1973), prend cependant l'initiative de réunir les 1er et 2 décembre 1969, à La Haye, une conférence au sommet des Six, qui s'assigne pour buts essentiels et immédiats l'approfondissement et l'élargissement du Marché commun. L'accord du 7 février 1970 sur le financement de la politique agricole commune, l'entrée de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande dans la C. E. E. le 1er janvier 1973 marquent la réalisation partielle de ces buts.

En fait, cette réussite apparente ne peut empêcher les conflits de renaître entre les Six, auxquels la France réussit à imposer la constitution d'une union économique et monétaire commune, décidée en 1973 à son initiative, mais dont la Grande-Bretagne, puis l'Italie empêchent la réalisation effective en prenant la décision de faire flotter respectivement la livre sterling le 23 juin 1972 et la lire en mars 1973. Mettant ainsi en danger le Marché commun agricole, qui repose sur un système de parités fixes, la prolongation de ces mesures « temporaires » invite la France, à son tour, à faire flotter le franc le 19 janvier 1974 pour garantir sa monnaie, qui flottait déjà depuis le 11 février 1973 avec les autres monnaies européennes vis-à-vis du dollar.

À l'égard des pays arabes, le gouvernement continue à mener une politique de collaboration : livraisons de matériel de guerre aux pays musulmans qui ne font pas partie du champ de bataille, telle la Libye, qui lui achète, dès décembre 1969, 110 « Mirage » ; rétablissement des relations diplomatiques avec le Maroc le 16 décembre 1969 ; rapprochement franco-tunisien, scellé par le voyage officiel de Ḥabīb Bourguiba à Paris en 1972 ; accords négociés avec certains États du Proche-Orient par le ministre des Affaires étrangères Michel Jobert lors de la crise du pétrole (janv.-févr. 1974).

Le rôle capital joué par la France à la jonction de l'Europe et du monde méditerranéen conduit les dirigeants soviétiques et américains à resserrer leurs liens avec elle. Après le séjour de Leonid Brejnev à Paris du 25 au 30 octobre 1971, les accords économiques et scientifiques franco-soviétiques se multiplient, et les liens se précisent lors du séjour de Georges Pompidou à Minsk en janvier 1973 et de celui de Leonid Brejnev à Paris en juin 1973. De même, après le voyage outre-atlantique de Georges Pompidou du 23 février au 3 mars 1970 et la rencontre Pompidou-Nixon aux Açores pour résoudre la crise du dollar le 13 décembre 1971, les liens franco-américains se resserrent. Mais, à la conférence de Washington sur les accords pétroliers (févr. 1974), la France s'oppose à la fois à la diplomatie américaine et à ses partenaires européens.

La politique extérieure de Giscard d'Estaing

Au lendemain de son élection, Valéry Giscard d'Estaing, secondé par son ministre des Affaires étrangères Jean Sauvagnargues, établit des contacts suivis avec H. Schmidt, chancelier de l'Allemagne fédérale, tandis que s'améliorent les relations avec les États-Unis et avec le gouvernement fédéral du Canada. En déc. 1974, le président de la République réunit les huit partenaires de la France dans la communauté européenne, rencontre Leonid Brejnev à Paris et s'entretient avec Gerald Ford à la Martinique. Parallèlement, V. Giscard d'Estaing se fait le promoteur d'une politique mondiale de concertation, préconisant notamment une réunion entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole.

Au Proche-Orient le nouveau président de la République poursuit la politique de ses prédécesseurs : en oct. 1974, l'Organisation de libération palestinienne de Yāsir 'Arafāt est reconnue par la France comme représentative des Palestiniens. D'importants contrats industriels sont conclus avec l'Iraq et avec l'Iran, à l'occasion des voyages de J. Chirac dans ces deux pays à la fin de l'année 1974.

Valéry Giscard d'Estaing troisième président de la Ve République

Né le 2 février 1926 à Coblence où son père occupait le poste de directeur des finances au haut commissariat de France en Rhénanie, Valéry Giscard d'Estaing appartient à une famille qui a fourni plusieurs hommes politiques à la France : il est notamment le petit-fils de Jacques Bardoux (1874-1959), sénateur, président de l'Union des radicaux indépendants, et l'arrière-petit-fils d'Agénor Bardoux (1829-1897), ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Dufaure (1877-1879). Bachelier à quinze ans, V. Giscard d'Estaing prend part à la libération de Paris (1944) et combat avec la 1re armée française (1945). Élève de l'École polytechnique et de l'École nationale d'administration (1949-1951), adjoint à l'inspection des finances (1952), inspecteur des finances (1954), il est, durant quelques mois (juin-déc. 1954), directeur-adjoint du cabinet d'Edgar Faure. Député du Puy-de-Dôme (1956-1959), conseiller général de Rochefort-Montagne à partir de 1958, il entre, le 8 janvier 1959, dans le cabinet Michel Debré en qualité de secrétaire d'État aux finances. Ministre des finances de 1962 à 1966, il est momentanément éloigné du pouvoir, étant tenu pour responsable de l'échec partiel du plan de stabilisation économique. Il est alors élu (1966) président de la Fédération nationale des républicains indépendants et réélu député du Puy-de-

Dôme (1967-1969). Il entre au gouvernement de Jacques Chaban-Delmas le 22 juin 1969, en qualité de ministre de l'Économie et des Finances. Il occupe ce même poste dans le cabinet Messmer quand meurt (2 avr. 1974) le président de la République Georges Pompidou. Il succède officiellement à ce dernier le 27 mai suivant, ayant triomphé de justesse de F. Mitterrand, candidat de la gauche.

P. P.

M. G. et P. T.

▶ *Algérie / Atlantique Nord (traité de l') / Communisme / Constitution / Empire colonial français / Europe / Franc / France / Gaulle (Charles de) / Indochine (guerres d') / Mouvement républicain populaire / Pompidou (Georges) / Radicalisme / Socialisme / Syndicalisme.*

M. Duverger, *les Constitutions de la France* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1944 ; 9e éd., 1971) ; *la Monarchie républicaine* (Laffont, 1974). / J. Droz, *Histoire des doctrines politiques en France* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1948 ; 4e éd., 1963). / R. Rémond, *la Droite en France, de la Restauration à nos jours* (Aubier, 1954 ; 2e éd., 1963). / C. Nicolet, *le Radicalisme* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1957 ; 4e éd., 1974). / R. Sédillot, *Du franc Bonaparte au franc de Gaulle* (Calmann-Lévy, 1959). / J. Lecerf, *la Percée de l'économie française, 1944-1963* (Arthaud, 1963). / A. Neurrisse, *Histoire du franc* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1963 ; 3e éd., 1974). / G. Dupeux, *la Société française, 1789-1960* (A. Colin, coll. « U », 1964) ; *la France de 1945 à 1965* (A. Colin, coll. « U », 1969). / J.-F. Gravier, *l'Aménagement du territoire et l'avenir des régions françaises* (Flammarion, 1964). / A. Armengaud, *la Population française au* XXe siècle (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1965 ; 4e éd., 1973). / A. Grosser, *la Politique extérieure de la Ve* République (Éd. du Seuil, 1965). / O. Guichard, *Aménager la France* (Laffont, 1965). / J. Guyard, *le Miracle français* (Éd. du Seuil, 1965). / J.-M. Mayeur, F. Bedarida, A. Prost et J.-L. Monneron, *Cent ans d'esprit républicain, 1875-1963*, t. V de *l'Histoire du peuple français* sous la dir. de L. H. Parias (Nouv. libr. de France, 1965). / J. Chapsal, *la Vie politique en France depuis 1940* (P. U. F., 1966 ; 3e éd., 1972). / A. Coutrot et F. G. Dreyfus, *les Forces religieuses dans la société française* (A. Colin, coll. « U », 1966). / A. de Lattre, *Politique économique de la France depuis 1945* (les Cours de droit, 1966 ; 3 vol.). / C. Ambrosi, M. Baleste et M. Tacel, *Histoire et géographie économiques des grandes puissances à l'époque contemporaine* (Delagrave, 1967-1969 ; 3 vol.). / C. Willard, *Socialisme et communisme français* (A. Colin, coll. « U 2 », 1967). / Y. Trotignon, *la France au* XXe siècle (Bordas, 1968-1972 ; 2 vol.). / G. Lefranc, *le Mouvement syndical de la Libération aux événements de mai-juin 1968* (Payot, 1969) ; *les Gauches en France, 1789-1972* (Payot 1973). / C. de Gaulle, *Mémoires d'espoir* (Plon, 1970-71 ; 2 vol.). / C. et A. Ambrosi, *la France, 1870-1970* (Masson, 1971). / M. Parodi, *l'Économie et la société française de 1945 à 1970* (A. Colin, coll. « U », 1971). / A. J. Tudesq, *la Démocratie en France depuis 1815* (P. U. F., 1971). / M. Agulhon et A. Nouschi, *la France de 1940 à nos jours* (Nathan, 1972). / J. J. Carré, P. Dubois et E. Malinvaud, *la Croissance française. Un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre* (Éd. du Seuil, 1972). / C. Morazé, *le Général de Gaulle et la République, ou la République ne civilise plus* (Flammarion, 1972). / A. Sauvy, *De Paul Reynaud à Charles de Gaulle : scènes, tableaux et souvenirs* (Casterman, 1972). / P. Sorlin, *la Société française*, t. II : *1914-1968* (Arthaud, 1972). / J. M. Aubier, *la République du général* (Stock, 1973). / G. Martinet, *le Système Pompidou* (Éd. du Seuil, 1973). / H. Beuve-Méry, *Onze ans de règne, 1958-1969* (Flammarion, 1974). / C. Debbasch, *la France de Pompidou. Bilan d'un quinquennat* (P. U. F., 1974).

La politique de défense et les armées de la Ve République

La politique de défense de la Ve République est définie par le général de Gaulle dès son arrivée au pouvoir. Clairement énoncé par l'ordonnance du 7 janvier 1959, portant organisation générale de la défense, son objet est « d'assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agression la sécurité et l'intégrité du territoire ainsi que la vie de la population ». Cette politique est décidée en Conseil des ministres et précisée en un *Comité de défense* qui, sous la présidence du chef de l'État, comprend le Premier ministre, les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Armées et des Finances et Affaires économiques. L'ordonnance de 1959 fixe également les responsabilités de chaque ministre en matière de défense, l'organisation territoriale de celle-ci, ainsi que les principes d'emploi des personnes dans le service national.

Fondée sur la volonté de garantir avant tout l'indépendance nationale, cette politique se concrétise :
— par le refus de toute intégration des forces françaises dans le système militaire allié de l'O. T. A. N. ;
— par la réalisation d'une force nucléaire stratégique aux ordres directs du chef de l'État ;
— par une réorganisation profonde des forces armées, conduisant sous le signe de l'efficacité à une simplification de leurs structures et à une modernisation de leur armement.

LA FRANCE ET L'O. T. A. N.

Dès 1959, de Gaulle retirait la flotte française de Méditerranée du commandement intégré des forces du traité de l'Atlantique Nord. En 1966, tout en affirmant son attachement au traité de 1949, auquel elle continue d'adhérer, la France supprimait toute subordination de ses unités au commandement des forces atlantiques en Europe ; elle exigeait que son quartier général, ou SHAPE, installé à Rocquencourt depuis 1951, ainsi que toutes les installations militaires américaines implantées en France en vertu d'accords antérieurs quittassent le territoire national. (V. Atlantique Nord *[traité de l']*.) Toutefois, le gouvernement français détachera une mission militaire auprès du SHAPE en Belgique et conclura de nouveaux accords pour une coopération éventuelle de ses forces avec celles de l'O. T. A. N. Sa volonté de se défendre en toutes directions, proclamée en 1967 par le général Ailleret, chef d'état-major des armées, sera plutôt atténuée sous la présidence de G. Pompidou par ses successeurs à la tête des armées, les généraux Fourquet (1968-1971) et Maurin (1971-1975). En 1974, la France a signé avec ses alliés, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du traité de l'Atlantique Nord, la déclaration de Bruxelles. Elle réaffirme le caractère indivisible de la défense occidentale, la nécessité du maintien des forces américaines en Europe et reconnaît l'existence propre des forces nucléaires française et anglaise.

LA FORCE NUCLÉAIRE STRATÉGIQUE

Doutant, depuis l'instauration, en 1955-1960, d'un équilibre entre les puissances nucléaires américaine et soviétique, que les États-Unis, pour défendre un de leurs alliés, prennent le risque d'un bombardement nucléaire de leur territoire, la France refusait de continuer à s'en remettre pour sa sécurité au système de protection représenté par l'armement nucléaire américain. Le gouvernement de Gaulle décidait alors d'accélérer le programme d'expérimentation nucléaire, poursuivi par les gouvernements de la IVe République* depuis 1954. Les 13 février et 1er avril 1960, les deux premières bombes atomiques françaises explosaient à Reggane, et, à la fin de l'année, le Parlement adoptait le principe d'une *force nucléaire stratégique française* aux ordres directs du chef de l'État. Depuis, la France a continué ses expérimentations atomiques, d'abord au Sahara (17 explosions de 1960 à 1964), puis dans le Pacifique (46 explosions de 1966 à 1976), où était obtenue la première explosion thermonucléaire le 24 août 1968. En dépit de mesures de sécurité rigoureuses, ces essais soulèveront une opposition croissante de certains pays d'Amérique latine (Pérou), et, en 1973, l'Australie et la Nouvelle-Zélande porteront le problème devant la Cour permanente de justice internationale de La Haye. La France refusera sa compétence mais procédera désormais à des essais souterrains (1975).

La force nucléaire stratégique s'est développée en trois générations successives. La première, opérationnelle depuis 1964, est celle des bombes nucléaires d'environ 100 kt, portées par neuf escadrons de quatre bombardiers « Mirage IV ». La deuxième est constituée depuis 1971 par les missiles* « SSBS », tirés de silos installés par l'armée de l'air au plateau d'Albion (en 1973, deux escadrons de neuf missiles portant à 2 500 km une charge de 150 kt). La troisième est représentée par la *force océanique stratégique*, créée en 1972 et rassemblant les sous-marins à propulsion nucléaire, porteurs chacun de seize missiles « MSBS » (charge, 150 kt). Premier d'un programme de cinq unités, le *Redoutable* était mis en service en 1971, suivi du *Terrible* en 1973 et du *Foudroyant* en 1974. Il était prévu à cette date que les missiles « SSBS » du plateau d'Albion et « MSBS » (à partir du sous-marin l'*Indomptable* mis en service en 1977) seraient équipés de charges thermonucléaires de l'ordre d'une mégatonne.

LA RÉORGANISATION DES ARMÉES

Dès 1960, une loi de programme répartissait les moyens consacrés aux armées entre plusieurs systèmes de forces interarmées : la *force nucléaire stratégique* ; les *forces de manœuvre*, destinées à agir sur le théâtre européen dans un conflit classique ou nucléaire ; les *forces d'intervention*, constamment à la disposition du gouvernement pour soutenir sa politique et capables de conduire en tous lieux une action militaire, notamment aéroportée ou amphibie ; les *forces chargées de la sécurité du territoire*.

Cette politique a conduit à la création, en 1961, d'un ministre unique pour les trois armées, assisté d'un seul *chef d'état-major des armées*, d'un *secrétaire général pour l'administration* et, compte tenu de l'importance prise sur les plans militaire, industriel et politique par les armements*, d'un *délégué ministériel pour l'armement*, responsable des programmes d'armement pour l'ensemble des trois armées. Cette réorganisation, commencée en pleine guerre d'Algérie*, s'accomplit dans un climat difficile, où furent confondus de façon souvent regrettable les impératifs d'une politique de modernisation avec les séquelles morales de l'évacuation de l'Algérie et de la liquidation de l'armée française d'Afrique. Le service militaire, qui avait été allongé jusqu'à vingt-sept mois pendant la guerre d'Algérie, ne put être ramené à seize mois qu'en 1962, entraînant une réduction brutale des effectifs (environ 1 million d'hommes en 1961, 575 000 en 1966). La première loi sur le service national, créant à côté du service militaire les services de coopération et d'aide technique, fut votée en 1965, mais les textes traitant de ce problème furent repris par la loi du 10 juin 1971 et le décret du 31 août 1972, dont l'ensemble forme un *Code du service national*. Celui-ci sera partiellement remis en cause en 1973 par l'opposition que soulève la suppression des sursis (v. service national).

Au même moment, un immense travail de rajeunissement des structures réglementaires des armées était entrepris : promulgation d'un Code unique de justice militaire (1965), nouveau règlement de discipline générale (1966), réorganisation du corps du contrôle* général des armées (1966), intégration de l'ancienne armée coloniale dans l'armée de terre (1968), création d'un Conseil supérieur de la fonction militaire (1969), réorganisation de l'enseignement militaire supérieur (1970) et des états-majors des trois armées (1971), refonte de l'ensemble des textes portant statut des militaires (en 1972) [v. militaire *(état)*].

Poursuivant sa politique de modernisation de ses forces, la France adoptait une deuxième (1965-1970) et une troisième (1971-1975) loi de programme d'armement et d'équipement, suivies en 1976 d'une loi de programmation militaire pour les années 1977 à 1982. Entre-temps, une même charge nucléaire tactique de 15 kt entrait en service dans les armées de l'air (1972, bombe « AN-52 ») et de terre (1974, missile d'artillerie sol-sol « Pluton » d'une portée de 130 km).

Sur le plan budgétaire, la loi de 1976 a précisé que la part réservée à la défense, qui était passée de 20,7 p. 100 en 1967 à 16,9 p. 100 en 1975, devait être augmen-

tée et représenter 20 p. 100 du budget de l'État en 1982.

Depuis 1970, la politique de défense se heurte, en l'absence de menace immédiatement perceptible, à une certaine incompréhension de l'opinion publique et au développement des idéologies pacifistes ou non violentes. Pour la première fois, le principe du service militaire est mis en cause, alors que, depuis plus d'un siècle, il a été considéré comme la condition même du caractère national des armées et de la défense.

LES ARMÉES FRANÇAISES DE 1976

Leur effectif atteignait 585 000 hommes, dont 75 000 gendarmes et 12 000 membres des personnels féminins.

• L'*armée de terre* (331 000 hommes, dont 215 000 appelés du service national) comprend la Ire armée, créée à Strasbourg en 1969 et formée de cinq divisions mécanisées, dont deux stationnées en Allemagne fédérale. Un plan de réorganisation, adopté à la fin de 1975, a pour but de donner aux grandes unités une certaine polyvalence. Il prévoit la structuration de l'ensemble de l'armée en seize divisions d'active : huit blindées, six d'infanterie, une alpine et une parachutiste. L'armée dispose d'une aviation légère (ALAT) dotée de 500 hélicoptères et de 150 avions légers.

• La *marine* (68 000 hommes, dont 16 000 appelés du service national) groupe environ 350 000 t de bâtiments en service. Outre la force océanique stratégique, la composition de la flotte a fait l'objet, en 1972, d'un programme de quinze ans qui prévoit notamment :

— une flotte sous-marine d'une vingtaine d'unités à propulsion classique ou nucléaire ;

— une flotte de surface (basée depuis 1975 en grande majorité à Toulon) constituée de deux porte-avions *(Foch et Clemenceau)*, de deux porte-hélicoptères (*Jeanne-D'arc* et *PH 75* [en construction]), d'une soixantaine de corvettes, de frégates et d'avisos. (Ces bâtiments sont équipés de missiles antiaériens « Masurca », anti-sous-marins « Malafon » et mer-surface « Exocet ».)

L'aéronavale, réorganisée en 1972, comprend, outre l'aviation embarquée (140 appareils), les flottilles de patrouilles maritimes et des unités d'hélicoptères.

• L'*armée de l'air* (102 000 hommes, dont 39 000 appelés du service national) est répartie entre quatre grands commandements.

— Les *forces aériennes stratégiques* rassemblent les « Mirage IV » et les missiles du plateau d'Albion.

— Les *forces de défense aérienne* (120 avions de combat) sont constituées par des escadrons d'intercepteurs « Super-Mystère B 2 », « Mirage III C » et, depuis 1973, « Mirage F-1 ». Chargées de la surveillance du ciel et de la conduite des interceptions, elles bénéficient d'un système informatique de traitement des informations de défense aérienne (S. T. R. I. D. A.) [v. aérienne *(défense)*].

— Les *forces aériennes tactiques* (FATAC) [330 avions de combat], articulées en deux commandements, disposent d'escadrons de « Mirage III-E », « V », « III-R » et, depuis 1973, de chasseurs d'appui « Jaguar ». Depuis la fin de 1972, les « Mirage III-E » sont équipés de la bombe nucléaire tactique « AN-52 ».

— Le *transport aérien militaire* (240 avions) groupe des escadrons de transport équipés de « Transal C 160 », « DC-6 B », « DC-8 », « Nord 2501 », « Nord 262 » et « Mystère 20 ». Il comprend en outre 90 hélicoptères de type « Puma » et « Alouette II » et « III ».

P. D.

---

requiem

Dans l'Église catholique, messe dite pour les défunts, ainsi appelée parce qu'elle débute par ce mot.

Le terme désigne également une composition musicale écrite sur tout ou partie du texte de cet office, qui se subdivise ainsi : 1o l'introït (*Requiem aeternam dona eis, Domine*, suivi d'un fragment du psaume LXIV, *Te decet hymnus*) ; 2o le *Kyrie* ; 3o le graduel *(Requiem aeternam dona eis, Domine)* ; 4o le trait *(Absolve, Domine)* ; 5o la séquence *(Dies irae)* ; 6o l'offertoire *(Domine Jesu Christe)* ; 7o le *Sanctus* ; 8o l'*Agnus Dei* ; 9o la communion *(Lux aeterna)*. Le *Dies irae* a été inclu à la messe tardivement, en 1249.

La musique du requiem a d'abord appartenu au seul répertoire grégorien. Puis les musiciens polyphonistes composent sur ce texte, comme sur celui de l'ordinaire de la messe ; mais, alors que, pour celui-ci, ils écrivent souvent leurs œuvres à partir de thèmes profanes, ils ne se servent que des thèmes grégoriens pour le requiem et ne mettent pas en musique les paroles du *Dies Irae*.

Le *Requiem* de G. Dufay* ne nous étant pas parvenu, la plus ancienne messe des morts connue de nos jours est celle de J. Ockeghem*, qui se termine sur l'offertoire et fait alterner des passages à 2, 3 et 4 voix en un style d'une grande pureté.

Les musiciens du XVIe s. ont été nombreux à composer des requiem : Pierre de La Rue, Antoine de Févin, Cristóbal Morales, Francisco Guerrero, G. P. da Palestrina*, R. de Lassus*, T. L. de Victoria*, etc. L'*Officium defunctorum* de ce dernier, à 6 voix, écrit en 1605 à l'occasion de la mort de l'impératrice Marie, veuve de Maximilien II, est l'œuvre ultime de son auteur en même temps que l'une des plus parfaites qu'il ait laissées. La *Missa pro defunctis* (1633), d'Eustache Du Caurroy (1549-1609), à 5 voix, a servi pour les obsèques des rois de France. Le *Requiem* (1585) de Jacques Mauduit (1557-1627) a été composé à la mémoire de son ami Ronsard et donné au service de bout de l'an d'Henri IV.

À partir du XVIIe s., la messe des morts subit de profonds changements avec l'avènement du style concertant. Elle devient une grande cantate avec chœur, solistes et orchestre. Les compositeurs cherchent à en faire une œuvre colorée et contrastée. Ils se servent de moins en moins des thèmes du plain-chant, et le texte du *Dies irae*, avec ses sentiments d'épouvante et de miséricorde, va les tenter : ainsi Lully*, dans son *Dies irae* gour voix et orchestre. Cependant, Étienne Moulinié (début du XVIIe s. - apr. 1668) écrit encore sa *Missa pro defunctis* (éditée en 1636) en style polyphonique *a cappella*, et P. F. Cavalli* compose pour ses obsèques un *Requiem* à 8 voix, utilisant les thèmes liturgiques. La *Messe des morts* de Jean Gilles (1669-1705) sera jouée à ses obsèques, à celles de Rameau et de Louis XV. Citons encore la *Messe de Requiem* (v. 1722) d'André Campra* et les œuvres de Giovanni Battista Bassani, d'Antonio Lotti, d'Antonio Caldara, de Francesco Durante, de Niccolo Jommelli, d'esprit assez mondain. La fin du XVIIIe s. s'illustre avec le *Requiem* de Johann Adolf Hasse (1763), celui de Johann Michael Haydn* (1771), celui d'Antonio Salieri et surtout celui de Mozart* (1791), dernière œuvre du maître, que la mort l'empêchera de terminer et qui sera achevée par son élève Franz Xaver Süssmayr. La *Messe des morts* (1760) de Gossec*, avec son *Tuba mirum* pour baryton, solo et deux orchestres, dont un pour les instruments à vent, annonce celle de Berlioz.

Au XIXe s., les musiciens useront de toutes les ressources du grand orchestre et des voix pour marquer le drame de la mort. Ils écriront des œuvres monumentales, n'ayant plus grand rapport avec le service liturgique. La *Messe de Requiem* de Cherubini*, écrite pour les funérailles du duc de Berry, emploie une instrumentation brillante. La *Grand-Messe des morts* de Berlioz* sera exécutée aux Invalides pour les obsèques du général Damrémont (1837). Ses contrastes brusques, ses quatre fanfares de cuivres du *Tuba mirum* donnent une impression de grandeur et d'épouvante plus que de mysticisme. La *Messa di Requiem* (1874) de Verdi*, dédiée à la mémoire de l'écrivain A. Manzoni, s'augmente d'un *Libera me* composé pour la mort de Rossini. Elle s'inspire plus de l'esthétique théâtrale que de l'esthétique religieuse, malgré l'emploi d'une écriture sévère dans certains fragments (fugues du *Sanctus* et du *Libera me*). Opposés à cet esprit, mentionnons le *Requiem* de Gounod* (1842) et celui de Fauré* (1887-88), qui, par sa mesure, sa retenue dans l'expression et une certaine suavité, dégage une atmosphère de paix confiante. Pour cette période, retenons encore le *Requiem* de Schumann* (1852), celui de Liszt* (1883) et celui de Dvořák* (1890). *Ein deutsches Requiem* de Brahms* (1868) est une cantate funèbre sur un texte allemand du musicien, emprunté à l'Écriture sainte.

Parmi les contemporains, outre le *Requiem* de Désiré Émile Inghelbrecht (1941) et celui de Jean Rivier (1953), on citera celui de Maurice Duruflé (1947) pour soli, chœur, orgue et orchestre. Par sa concision et l'emploi qu'il fait des thèmes grégoriens, Duruflé renoue avec la meilleure tradition religieuse.

Y. de B.

Requins

Poissons cartilagineux marins au corps profilé, à la queue puissante, recouvert d'écailles placoïdes, ou denticules cutanés.

Apparus au Lias, les Requins n'ont pratiquement pas évolué depuis le début de l'ère tertiaire.

La classe des Poissons cartilagineux (Chondrichthyens) se subdivise en deux sous-classes : celle des Sélaciens* et celle des Holocéphales (Chimères*). Les Sélaciens se subdivisent à leur tour en Hypotrèmes, ou Raies*, et en Pleurotrèmes, ou Requins, suivant que les fentes branchiales s'ouvrent ventralement ou latéralement.

Les Pleurotrèmes, Squales ou Requins, forment un groupe systéma-

tique relativement homogène en ce qui concerne la forme générale du corps. Ce sont des animaux pélagiques ou littoraux, bons nageurs, chez lesquels l'organe locomoteur essentiel est la queue, terminée par une nageoire caudale hétérocerque ; l'axe squelettique s'incurve dans le lobe dorsal de cette nageoire, qui apparaît ainsi plus grand que le lobe ventral.

On subdivise les Requins en quatre ordres et en une quinzaine de familles.

Les Hexanchiformes

Ce sont les plus primitifs des Requins actuels ; alors que les autres Pleurotrèmes possèdent cinq paires de fentes branchiales en arrière des évents, ou spiracles, ils en ont sept paires, comme le Perlon, ou six paires, comme le Griset ou le Requin à collerette.

Le *Perlon (Heptranchias perlo)* se rencontre dans la Méditerranée et l'Atlantique, dans les eaux profondes. Il se rapproche de la surface pour pondre, et les jeunes se développent près des côtes, avant de gagner les zones bathiales. Le *Griset (Hexanchus griseus)* est un Poisson pélagique des mers chaudes, qui peut atteindre 5 m de long ; il pourchasse longuement les Poissons dont il se nourrit. Le *Requin à collerette (Chlamydoselachus anguineus)* est le plus primitif des Squales ; il doit son nom à la frange tégumentaire qui orne le bord postérieur de chacune des six fentes branchiales latérales. L'adulte, qui peut atteindre 2 m, comme le Perlon, se nourrit surtout de Céphalopodes. Le développement embryonnaire se déroule dans les oviductes de la femelle, et le jeune est mis bas quand il a atteint environ 60 cm. Bien que cosmopolite, ce Requin se rencontre surtout dans le Pacifique et l'Atlantique Sud.

Les Hétérodontiformes

Ce sont les *Requins de Port Jackson (Heterodontus)*. Ils possèdent deux dorsales, précédées chacune d'un aiguillon, et une denture formée de petites dents pointues en avant, de grosses dents molariformes en arrière. Les Hétérodontiformes sont des animaux de taille moyenne (1,50 m), qui se nourrissent de coquillages et d'Oursins dans les eaux côtières du Pacifique et de l'océan Indien.

Les Galéiformes

Ils sont caractérisés par la présence de deux nageoires dorsales inermes (sans aiguillon), d'une anale et d'une caudale échancrée ventralement. On y distingue huit familles.

Les Orectolobidés

Ce sont les *Requins-Tapis (Orectolobus)*, formes côtières benthiques des mers chaudes, qui doivent leur nom (ils sont aussi appelés Requins zébrés) aux lambeaux cutanés qui cassent leur silhouette et les camouflent parfaitement, ainsi que les *Dormeurs (Ginglymostoma)*, qui, malgré leur allure débonnaire, peuvent s'attaquer aux baigneurs qui viennent les déranger (côtes du Brésil et des États-Unis).

Les Odontaspidés

Ils sont également appelés *Requins de sable* ; ils ont des dents redoutables, mais, en raison de leur faible taille, ils attaquent rarement l'Homme. Ils se nourrissent de Crustacés, Mollusques et petits Poissons sur les côtes des mers chaudes. La reproduction se fait par incubation des œufs dans les oviductes de la femelle. Il ne naît que deux jeunes, qui se sont nourris, chacun dans son oviducte, des autres œufs pondus par la femelle.

Les Isuridés

Ce sont des Requins pélagiques de grande taille, qui pourchassent les bancs de Poissons et qu'on appelle pour cette raison *Requins à maquereaux*. La *Touille (Lamna nasus)* se rencontre dans les eaux côtières tempérées de l'Atlantique : elle s'attaque souvent aux Poissons pris aux filets. Le *Requin blanc (Carcharodon carcharias)* est un animal redoutable, qui peut atteindre 10 m pour un poids de 3 t. Répandu dans toutes les eaux tempérées et chaudes, il s'attaque à tout ce qui peut être mangé et mérite le surnom de « Mangeur d'hommes ». Enfin, le *Renard marin (Alopias vulpes)*, qui mesure 6 m de long, mais dont la moitié de la taille est représentée par un long fouet caudal, est inoffensif pour l'Homme. Il s'attaque aux bancs de Poissons, qu'il effraye de ses coups de queue.

Les Cétorhinidés

Ils se limitent au *Requin-Pèlerin (Cetorhinus maximus)*, qui est un Squale énorme (jusqu'à 15 m de long), adapté à une alimentation microphage grâce aux milliers de branchiospines qui ornent ses arcs branchiaux. On les rencontre surtout dans les mers tempérées, riches en plancton. L'incubation des œufs dans les oviductes de la femelle dure deux ans.

Les Rhincodontidés

Cette famille n'est représentée que par le *Requin-Baleine (Rhincodon typus)*, microphage comme le Requin-Pèlerin. Le Requin-Baleine est le géant des Poissons actuels ; toutefois, malgré ses 18 m de long, il n'atteint pas la taille des Cétacés mysticètes. On le rencontre surtout dans les eaux tropicales.

Les Scyliorhinidés

Roussettes ou *Chiens de mer*, ce sont des Requins de petite taille qu'on trouve partout dans les eaux côtières, au voisinage immédiat du fond, où ils se nourrissent de Crustacés et de Mollusques. Ils pondent de gros œufs quadrangulaires, que quatre filaments en vrille fixent aux Algues ou aux herbes marines. Les plus communs sur nos côtes sont la *Petite Roussette (Scyliorhinus canicula)* et le *Chien de mer espagnol (Pristiurus melanostomus)*.

Les Carcharhinidés

Ce sont les *Requins vrais* : la première dorsale, très postérieure chez les Roussettes, est située ici en avant des pelviennes. Parmi les espèces pélagiques, citons le grand *Requin Bleu (Prionace glauca)*, mangeur de Harengs et de Maquereaux, qui s'aventure parfois dans nos ports, et le *Requin-Tigre (Galeocerdo arcticus)*, parfois dangereux pour l'Homme. Les espèces des eaux côtières vivent sur le fond et sont de petite taille ; les plus communes sont le *Milandre (Galeus canis)* et l'*Émissole (Mustelus vulgaris)*. Quelques espèces de *Carcharhinus* pénètrent dans les eaux douces ou s'y sont établies, notamment dans le Gange, le Zambèze ou le lac Nicaragua.

Les Sphyrnidés

Appelés aussi *Requins-Marteaux*, ils sont facilement identifiables aux lobes céphaliques latéraux qui portent les yeux et les narines. Ce sont des Poissons pélagiques d'eaux chaudes, qu'on voit dans nos régions en été ; comme les Requins vrais, ils sont vivipares. Ce sont des prédateurs redoutables, qui n'hésitent pas à s'aventurer dans les eaux saumâtres à la poursuite de leurs proies.

Les Squaliformes

Ces Requins sans nageoire anale sont répartis en quatre familles.

Les Squalidés

Ils sont appelés *Requins épineux* en raison des deux aiguillons qui précèdent chacune des deux dorsales ; ce sont des animaux de petite taille, dont les œufs sont incubés dans les oviductes de la femelle. Le plus commun est l'*Aiguillat (Squalus acanthias)*, qui effectue, semble-t-il, des migrations de grande amplitude le long des plateaux continentaux.

Les Scymnorhinidés

Ils sont dépourvus d'aiguillons ; on les trouve dans les biotopes et sous les latitudes les plus variés. La *Liche (Scymnorhinus licha)* vit en Méditerranée à de grandes profondeurs ; la *Laimargue (Somniosus microcephalus)* se rencontre au large des côtes arctiques.

Les Pristiophoridés

Appelés aussi *Requins-Scies*, ils font transition, avec les Squatinidés, entre les Pleurotrèmes et les Hypotrèmes. Ils sont pourvus d'un rostre denticulé, comme les Poissons-Scies (v. Raie*), mais sont de petite taille et ne se rencontrent que dans l'hémisphère Sud.

Les Squatinidés

Ces *Anges de mer* évoquent les Hypotrèmes par leur forme générale, mais ils possèdent une nageoire caudale, et leurs pectorales élargies ne sont pas soudées au corps. On rencontre sur nos côtes atlantiques et méditerranéennes *Squatina*, qui peut atteindre 2 m de long et se nourrit de Mollusques et de Crustacés dans les eaux côtières peu profondes. Comme tous les Squaliformes, les Anges de mer sont des Poissons vivipares ; les femelles incubent leurs œufs dans leurs oviductes.

R. B.

📖 **C. Arambourg et L. Berlin, « Sous-Classe des Sélaciens », dans *Traité de zoologie* sous la dir. de P.-P. Grassé, t. XIII, fasc. 3 (Masson, 1958). / P. W. Gilbert, *Sharks and Survival* (Indianapolis,**

1963). / J.-Y. et P. Cousteau, *les Requins* (Flammarion, 1970).

réquisition (droit de)

Procédure de contrainte, qui permet à l'Administration, au nom de l'intérêt général, d'obliger les particuliers à céder leur bien ou à effectuer certaines prestations dans des conditions définies par la loi.

Son origine, ses conditions d'exercice et ses effets montrent qu'elle constitue en France une institution très particulière du droit public.

Origine

Traditionnellement, l'idée que chaque combattant faisait la guerre* à son profit impliquait pour lui le droit de prélever des biens — vivres, vêtements, esclaves... — dont il avait besoin. Mais c'est avec l'Empire romain qu'apparaît une véritable réglementation des réquisitions, destinée à protéger les citoyens et les alliés : d'une part, un impôt spécial en nature — l'annone — est créé, qui permet à l'armée de rassembler tout l'approvisionnement nécessaire en vue d'une campagne ; d'autre part, Dioclétien* impose aux habitants des frontières les réquisitions de logement, fondées jusque-là sur les traditions de l'hospitalité antique (« munus hospitii »).

S'inspirant du droit romain, le droit français va conserver ce double aspect des réquisitions : prestations en nature et prestations de logement. La féodalité* réalise l'extension des réquisitions : d'une part, l'obligation de fournir des cantonnements s'impose à l'habitant sous diverses formes ; d'autre part, le « jus mansionaticum » autorise ceux qui voyagent dans l'intérêt de l'État à réclamer une foule de prestations. Enfin, le privilège royal du « droit de prises » constitue l'ancêtre direct du droit moderne des réquisitions. La Révolution française autorise les réquisitions, qui « suppriment pourtant la propriété ». Mais c'est la guerre franco-allemande de 1870 qui, en consacrant l'inefficacité de la législation des réquisitions, va susciter la création de l'actuel droit de réquisition.

Conditions d'exercice

Deux lois organisent le régime général des réquisitions : la loi du 3 juillet 1877 pour les réquisitions militaires ; la loi du 11 juillet 1938 pour les réquisitions civiles. Des régimes particuliers, tel le logement d'office, existent par ailleurs.

• *Conditions de fond.* Sous la loi de 1877, le droit de réquisition apparaît, conformément à son origine, comme un droit limité :
— par son *emploi* (« institution du temps de guerre », il s'exerce en cas de mobilisation ou de rassemblement des troupes) ;
— par son *but* (il ne peut être utilisé « qu'en vue de satisfaire un intérêt proprement militaire ») ;
— par son *objet*, qui est principalement l'acquisition de biens mobiliers, ce qui le distingue de l'expropriation, mode d'acquisition forcée des immeubles.

Accusée par certains auteurs d'avoir fait perdre à la réquisition son caractère d'institution de crise, la loi de 1938 réalise l'extension de ces trois éléments :
— ouvert désormais « en période de tension extérieure lorsque les circonstances l'exigent », le droit de réquisition tend à devenir permanent avec la loi du 28 février 1950, qui proroge *sine die* l'application de la loi de 1938 ;
— pouvant être utilisée à la « satisfaction des besoins du pays », la réquisition civile peut, désormais, servir des buts multiples ;
— la totalité des ressources en hommes et en biens est pratiquement mise au service du pays, ce qui permet la réquisition des biens (propriété des meubles, mais aussi usage des immeubles), des personnes, des services et des entreprises.

• *Conditions de forme.* Procédure de contrainte, le droit de réquisition s'accompagne de garanties de procédure :
— obligatoirement écrite et signée, la réquisition est faite par le maire et doit respecter le principe de l'égale répartition des charges entre les habitants de la localité ;
— les ministres, pour la réquisition civile, le ministre de la Défense et certains généraux, pour la réquisition militaire, détiennent seuls le droit de réquisition avec la possibilité de le déléguer.

Effets du droit de réquisition

• *L'indemnisation.* Récente, l'allocation d'une indemnité a dépouillé en partie le droit de réquisition de son caractère spoliateur. Mais, contrairement à l'indemnité « préalable », due en matière d'expropriation, elle n'est réglée que postérieurement à la réquisition. Cela constitue une garantie inférieure, qui s'explique par le caractère d'urgence et de nécessité de toute réquisition. Fondée sur le principe de l'égalité des citoyens devant les charges publiques, l'indemnité est évaluée selon des barèmes et tarifs préétablis, fixés soit par commission, soit par la juridiction civile.

• *Les sanctions pénales.* Pour permettre au droit de réquisition d'« obliger » les particuliers à fournir les prestations demandées, la loi de 1938 prévoit des sanctions pénales (emprisonnement et amendes) à l'encontre des personnes refusant de déférer aux réquisitions « légalement » ordonnées.

Le contentieux

Procédé de cession forcée, le droit de réquisition a suscité par son utilisation des incidents et fait naître un contentieux, notamment lors de la Seconde Guerre mondiale. Le juge administratif est en principe le juge compétent tant pour le contentieux de la légalité, puisque la réquisition est un acte administratif unilatéral, que pour le contentieux de l'indemnité, puisque cet acte est provoqué par une activité de l'Administration. Des textes spéciaux et la théorie de la voie de fait permettent néanmoins à la compétence judiciaire de s'appliquer dans certains cas.

Types particuliers de réquisition

1. Les réquisitions de personnels des services publics

Elles sont autorisées par une loi du 11 juillet 1938 : elles servent au gouvernement pour lutter contre les grèves dans lesdits services.

2. Les réquisitions pour logement d'office

Procédure spéciale destinée à remédier à la crise du logement, elles sont décidées par le préfet pour une période d'un an renouvelable. Elles ne peuvent s'appliquer qu'à des locaux vacants, inoccupés ou insuffisamment occupés. Le bénéficiaire doit remplir certaines conditions : être dépourvu de logement ou logé dans des conditions insuffisantes, ou bien encore être sous le coup d'une mesure d'expulsion définitive. La réquisition donne lieu au paiement par lui d'une indemnité d'occupation dans les limites du prix licite en matière de loyer.

3. Les réquisitions spéciales d'immeubles

Elles portent soit sur des terrains nécessaires à l'installation provisoire de logements destinés à des personnes évacuées de locaux impropres à l'habitation, soit sur des logements propres à recevoir des familles sans abri (compétence du maire en vertu de l'art. 97 du Code d'administration communale), soit sur des immeubles destinés à assurer le logement des agents et des bureaux des douanes.

4. Les réquisitions de police judiciaire

Dans l'accomplissement de leurs missions, les maires, les officiers et agents de police judiciaire disposent d'un certain droit de réquisition : *a*) de la force publique pour faciliter leur tâche et disperser les attroupements ; *b*) des témoins ; *c*) des experts et hommes de l'art jugés utiles ; *d*) de personnes dont ils estiment le concours nécessaire (art. 30 du Code de procédure pénale) en cas d'accidents, d'inondations, d'incendies, de pillages et de flagrants délits.

5. Les réquisitions de la force armée

La loi donne à certaines autorités administratives et judiciaires le droit de requérir l'armée pour le maintien ou le rétablissement de l'ordre. La réquisition doit être écrite et adressée au commandant territorialement compétent.

6. Les réquisitions ennemies

Une armée d'occupation ennemie a le droit de procéder à des réquisitions sur le territoire occupé dans les limites du droit des gens, mais selon ses propres règles et non celles du pays où elle se trouve (Convention internationale de La Haye de 1907, art. 53).

M. L. C.

F. S.

A. de Laubadère, *Traité élémentaire de droit administratif*, t. II (Pichon et Durand-Auzias, 1952 ; 3e éd., L. G. D. J., 1963). / R. Ducos-Ader, *le Droit de réquisition. Théorie générale et régime juridique* (L. G. D. J., 1956).

réseau électrique

Ensemble de lignes électriques ayant pour origine une source d'énergie.

Cette source doit être considérée dans le sens le plus large du terme, c'est-à-dire aussi bien la centrale elle-même que le secondaire des transformateurs. Si ceux-ci sont élévateurs de tension, ils alimentent un *réseau de transport.* S'ils sont abaisseurs de tension, on a un *réseau de distribution*, c'est-à-dire un ensemble de lignes capables d'alimenter un ensemble d'utilisateurs. La conception d'une usine alimentant un petit nombre d'utilisateurs a pratiquement disparu. La multitude de petits secteurs possédant chacun sa centrale propre a été remplacée par une organisation unique, reliant entre eux tous les abonnés par un réseau à moyenne tension, *réseau MT*, correspondant à une région. Les régions sont reliées entre elles par un réseau de transport

à haute tension, *réseau HT*, alimenté par des lignes à très haute tension, constituant le *réseau THT*. Les lignes sont reliées d'une part aux centrales, d'autre part entre elles, pour permettre les échanges d'énergie et surtout pour assurer par maillage du réseau la continuité du service. Ce réseau THT est réalisé à l'échelon national actuellement à la tension de 380/420 kV et bientôt de 730 kV. Il s'étend progressivement aux pays limitrophes, avec lesquels il permet un échange d'énergie. Dans un stade ultérieur, il devra permettre des *interconnexions internationales*. L'évolution continue des échanges entre pays a obligé à trouver un accord international pour définir le prochain palier de tension. Celui-ci a été choisi égal à 765 kV, et la tension de service sera fixée entre 700 et 750 kV. Le développement des réseaux n'a pu se faire qu'en choisissant, de façon impérative, le courant distribué : celui-ci est triphasé à 50 Hz, cette fréquence ayant été unifiée en France de 1949 à 1955.

Les réseaux d'interconnexion et de transport français

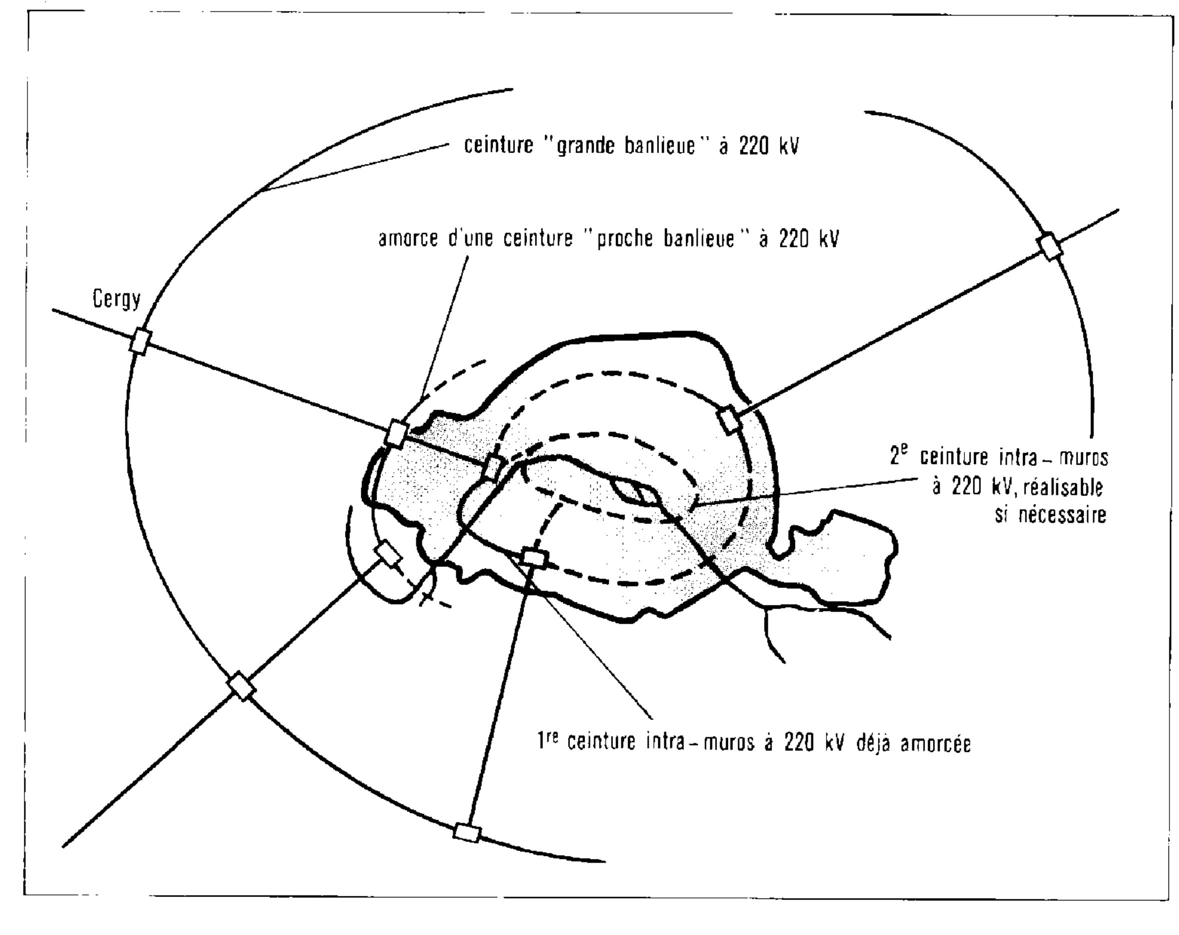
Celui-ci comprend des lignes à très haute tension (150, 225 et 380 kV). La tension de 150 kV, qui n'est plus standardisée, est supprimée progressivement. La majorité des lignes de ce réseau (99 p. 100) sont aériennes, les câbles n'étant utilisés qu'à proximité immédiate des grandes villes ou de certains aérodromes ayant un caractère international.

Le rôle dévolu au réseau d'interconnexion français est triple :

1° *effectuer des transports d'énergie* importants d'une région productrice vers une région consommatrice relativement éloignée ;
2° *effectuer des transports d'énergie* importants d'une région vers une autre ayant des moyens de production différents, par exemple d'une région à production hydraulique dominante vers une région à production thermique, le transport d'énergie s'effectuant alors tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre ;
3° *effectuer des échanges d'énergie* en fonction du coût de production instantanée, par exemple lors de la pointe de consommation, l'énergie des centrales hydrauliques à réservoir étant transportée vers les centrales thermiques implantées près d'un centre important de consommation.

Le premier élément du réseau d'interconnexion français a été réalisé à la tension de 120 kV vers 1920 dans la région de Saint-Étienne. D'autres réalisations y ont fait rapidement suite en Lorraine et dans l'Ouest. La tension de 150 kV remplaça rapidement celle de 120 kV, devenue insuffisante en raison du développement rapide de ces lignes. Puis, en 1932, fut adopté le nouvel échelon de tension de 225 kV à l'occasion de la liaison entre le Massif central et la région parisienne. Mais, jusque-là, les différentes lignes d'interconnexion avaient gardé un caractère régional. Vers 1935-1938, elles prirent un caractère national en formant une véritable toile d'araignée ayant pour centre Paris et comportant un certain nombre de liaisons interrégionales permettant d'utiliser dans les meilleures conditions, d'une part les régimes hydrauliques différents des Alpes, des Pyrénées et du Massif central, et d'autre part la production due à l'utilisation des déchets, tels que les gaz de hauts fourneaux ou les résidus de charbons disponibles sur les carreaux des mines. En 1958, un nouvel échelon de tension a été franchi, la tension du réseau d'interconnexion étant portée à 380 kV pour renforcer la liaison Alpes-Paris.

Schéma de l'alimentation de Paris en courant triphasé 20 kV 50 Hz directement à partir du réseau 220 kV.



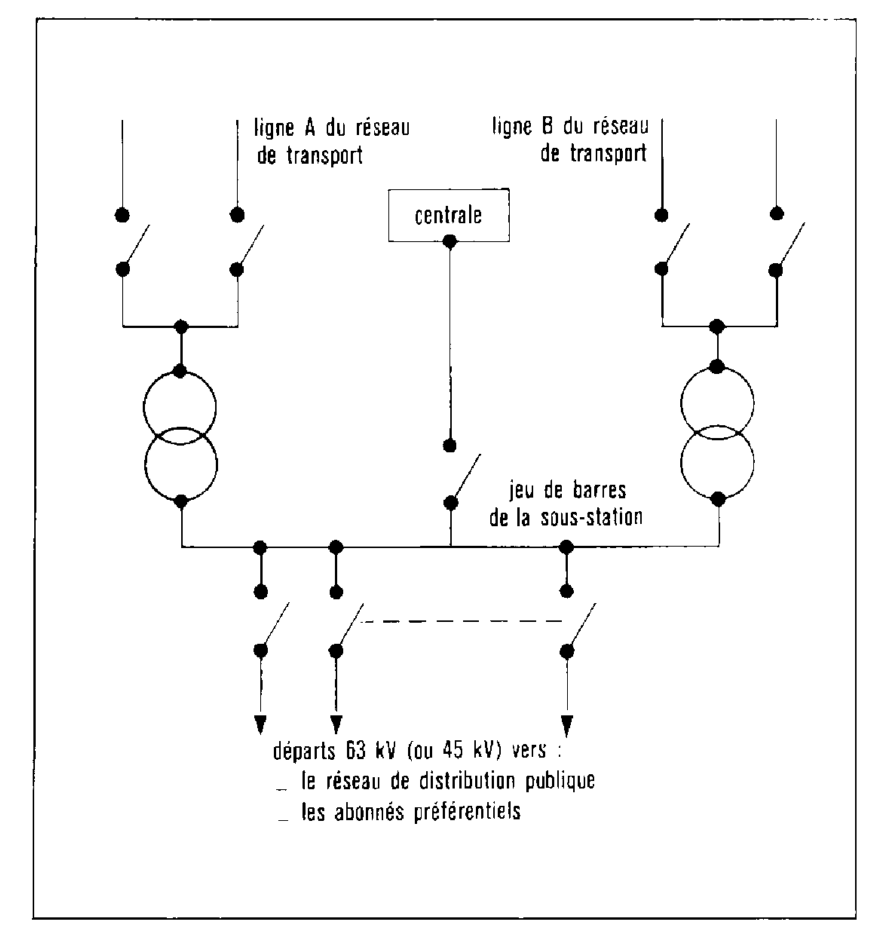


Schéma d'un réseau de distribution avec poste de transformation 220/63 kV et 380/45 kV, appelé sous-station.

Les réseaux de distribution

Ces réseaux répartissent au niveau régional et local l'énergie amenée par les réseaux de transport, si ceux-ci n'alimentent pas directement les réseaux de distribution à moyenne tension. Ils sont constitués de lignes et de câbles à 63 et à 45 kV, qui assurent la répartition d'environ 60 p. 100 de l'énergie vendue à une tension inférieure ou égale à 30 kV. Ces lignes et ces câbles représentaient environ 26 000 km au 1er janvier 1973. L'accroissement moyen est de l'ordre de 3 p. 100 par an, avec doublement depuis 1956. La puissance des transformateurs en exploitation sur ce réseau était de 24 000 MVA, avec une réserve de 1 900 MVA, soit 8,2 p. 100. Depuis quelques années, l'Électricité de France a entrepris d'alimenter Paris en courant triphasé à 20 kV directement à partir du réseau de 220 kV. Celui-ci pénètre dans la cité par trois câbles creux unipolaires à circulation d'huile. Le courant est transformé en triphasé à 20 kV pour alimenter sans intermédiaire les abonnés. En fin de travaux, deux ceintures à l'intérieur de Paris permettront d'augmenter les conditions de continuité d'alimentation.

Les réseaux de distribution publique

Ces réseaux doivent distribuer l'énergie électrique jusque chez les abonnés. Ils sont alimentés en énergie électrique par les sous-stations et les réseaux de distribution à 63 et à 45 kV.

Ils comprennent un maillage à moyenne tension (30, 20, 15, 10 et 5 kV), ces différentes tensions devant être progressivement unifiées à la valeur de 20 kV, standardisée par l'Électricité de France. Le *réseau à basse tension* proprement dit est triphasé à 220/380 V à 50 Hz. Il existe encore d'autres valeurs, non standards, de la tension, qui sont progressivement modifiées. Le *point neutre* des réseaux de distributions publiques est relié directement à la terre. Le réseau à basse tension, qui, au 1er janvier 1969, avait une longueur totale d'environ 520 000 km alimentés par un ensemble de transformateurs représentant sensiblement 18 500 MVA, possède une partie de ses lignes aériennes exécutées en conducteurs isolés, souvent placés en façade pour ne pas nuire à l'esthétique de certains immeubles. Il comprend également des tronçons en câbles souterrains. Son extension est actuellement de l'ordre de 1,5 p. 100 par an, dont 30 p. 100 au titre de l'électrification rurale. Cet accroissement est réalisé à concurrence de 25 p. 100 en lignes aériennes nues, de 19 p. 100 en lignes aériennes à conducteurs isolés et de 25 p. 100 en câbles souterrains. Les réseaux de distribution publique à basse tension desservent environ

6 000 000 d'abonnés, qui consomment de 20 à 25 p. 100 du total de l'énergie électrique vendue.

E. D.

Résédacées

▶ CRUCIFÈRES.

réserve

▶ PROTECTION DE LA NATURE.

réserves biologiques

Dans une cellule ou un tissu, ensemble des ressources disponibles dont la mobilisation permet une indépendance nutritionnelle temporaire des organismes vivants vis-à-vis de leur environnement.

Celui-ci est en effet variable et souvent défavorable, tandis que les besoins physiologiques de l'organisme sont constants et impératifs, particulièrement les besoins nutritionnels.

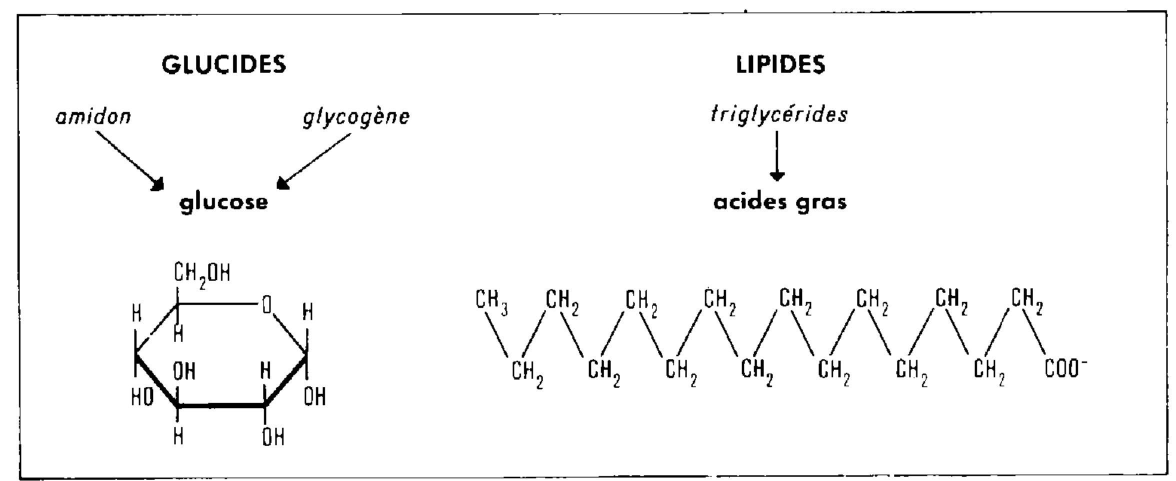
Quantitativement importants, insolubles dans l'eau et à renouvellement lent, les dépôts des réserves s'opposent aux intermédiaires métaboliques, à renouvellement rapide, tels que le composé adénosine-triphosphate (A. T. P.), réserve chimique condensée d'énergie utilisable, dont le temps de renouvellement chez l'animal est de quelques minutes.

Les réserves lipidiques des graines de végétaux et des tissus adipeux des animaux ont manifestement pour but de satisfaire des besoins énergétiques. Les réserves protéiques, par contre, font pratiquement défaut chez l'animal.

En effet, les acides aminés des protéines ne sont pas mis en réserve, même lors d'un apport très supérieur aux besoins de l'organisme, et sont dégradés. Moins évidentes que les réserves énergétiques sont les réserves de micronutriments tels que les vitamines. De façon générale, les réserves les mieux différenciées sont à finalité énergétique.

Réserves énergétiques

Sauf chez les autotrophes, les besoins énergétiques des êtres vivants sont



Les principales réserves énergétiques sont les glucides amidon et glycogène, macropolymères du saccharose, et les lipides neutres triglycérides. La dégradation de l'amidon et du glycogène libère du glucose alors que la dégradation des triglycérides libère des acides gras. (L'exemple représenté est l'acide palmitique.) Les molécules d'acides gras sont très riches en hydrogène.

satisfaits par l'oxydation des molécules organiques, en présence ou en l'absence d'oxygène. L'oxygène permet leur oxydation totale, donc leur meilleure utilisation énergétique. Bien que tous les métabolites organiques soient oxydés, seuls les glucides et les lipides servent de réserve énergétique. En fait, en période de privation prolongée, certains organes animaux, comme le foie, la rate et les muscles, peuvent perdre une proportion importante de leurs constituants protéiques, qui sont utilisés à des fins énergétiques.

Du point de vue de l'efficacité énergétique, les lipides, dont l'oxydation fournit 9 cal/g, sont des réserves plus concentrées que les glucides, dont l'oxydation fournit seulement 4 cal/g : ce sont en fait des réserves d'hydrogène. Par ailleurs, les lipides sont plus légers que les glucides, qui, de plus, retiennent l'eau. Les réserves lipidiques sont universellement représentées par les acides gras, présents sous la forme estérifiée de triglycérides, alors que les réserves glucidiques sont représentées par deux formes principales de polysaccharides : l'amidon chez les végétaux, le *glycogène* chez les animaux et certains végétaux, tels les Champignons.

Alors que les acides gras et l'amidon sont des réserves à long terme, le glycogène est au contraire une réserve à très court terme chez l'animal. Parmi les divers organes, le cerveau, qui oxyde préférentiellement le sucre, est très exposé à une carence énergétique par défaut de sucre ou d'oxygène ; le coma diabétique en est un exemple frappant. La cellule musculaire utilise à des fins énergétiques, en condition anaérobie, le glycogène dégradé en acide lactique ; il s'agit d'une réserve transitoire qui doit être rapidement renouvelée. Les réserves importantes de glycogène sont observées chez des animaux immobiles, comme les Huîtres, ou passifs, comme le parasite intestinal *Ascaris*, ces animaux se trouvant dans un milieu relativement pauvre en oxygène.

Au prix d'une certaine consommation d'énergie, les animaux convertissent en lipides (des réserves adipeuses) les glucides (amidon) des réserves végétales et, inversement, sont susceptibles de convertir les acides gras en sucres. Le *foie* et le *tissu adipeux* sont liés de façon très étroite dans ces interconversions métaboliques.

Quantitativement, cependant, au moins chez les Mammifères, le tissu adipeux, où s'accumulent à la fois des acides gras d'origine exogène alimentaire et des acides gras néo-formés d'origine endogène, est de loin le site privilégié des réserves énergétiques.

La différenciation, chez les animaux, des tissus adipeux de réserves au service de l'organisme exige que leurs cellules — adipocytes — soient informées de l'état nutritionnel de l'organisme et réagissent rapidement à une demande énergétique par une mobilisation de leurs acides gras. Un mécanisme complexe mettant en jeu les systèmes nerveux et surtout hormonal assure cette fonction. De façon schématique, alors que l'insuline commande l'utilisation des sucres et leur transformation en acides gras, l'adrénaline commande au contraire la libération des acides gras des triglycérides des réserves adipeuses et leur mise en circulation. Remarquons que, lorsque cela est nécessaire, l'accélération des débits circulatoire et respiratoire participe au même objectif de satisfaction du besoin énergétique.

L'oxygène étant généralement indispensable, qu'en est-il des réserves d'oxygène de l'organisme ? Ces réserves sont infimes (chez l'Homme, 2 litres dissous ou combinés à l'hémoglobine du sang et à la myoglobine du muscle) et doivent être très rapidement renouvelées.

Autres réserves

L'animal adulte ne dispose pas de réserves protéiques. Par contre, les organismes végétaux en développement en disposent dans les graines en vue de la germination. Ces réserves protéiques se présentent sous forme de *grains d'aleurone* dans les cellules ; le gluten du blé en est un exemple.

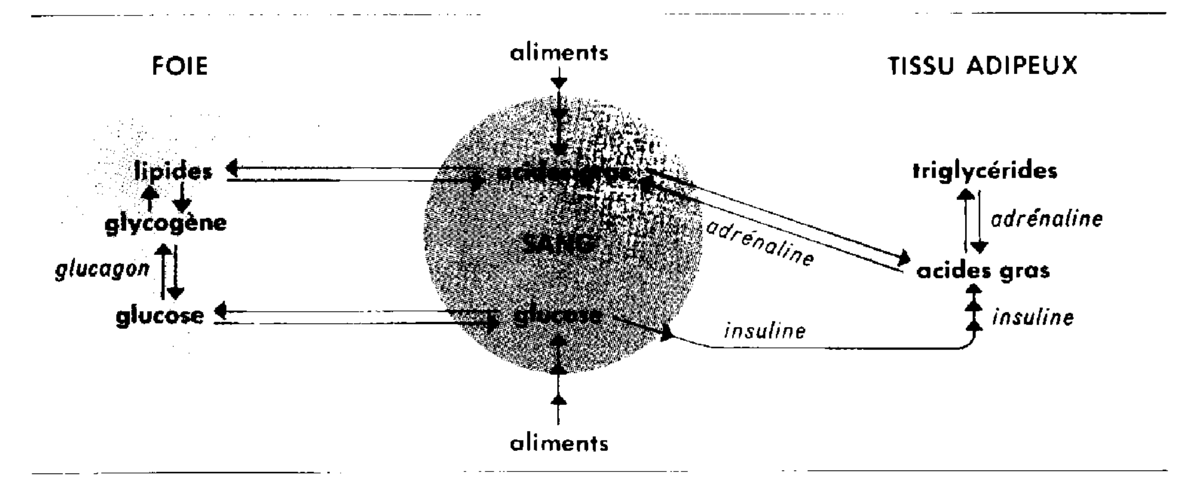
Les réserves de nutriments nécessitent pour leur utilisation des facteurs coenzymatiques, dont beaucoup sont des dérivés de vitamines. Les réserves de vitamines sont très variables selon leur nature. Localisées dans les fruits ou les graines chez les végétaux, elles se trouvent généralement dans le foie chez les animaux. Le foie des Mammifères détient un stock de vitamine A dont le terme d'utilisation est de un à deux ans. En raison d'une concentration d'utilisation métabolique infime, la réserve hépatique de vitamine B 12

tableau I
réserves nutritionnelles de l'homme

(standard 65 kg)

	quantité corporelle totale	*quantité disponible*	*perte journalière possible*	*durée de survie*
Lipides (kg)	9	6,5	0,15	5-7 semaines
Protéines (kg)	11	2,5	0,06	5-7 semaines
Glucides (g)	500	150		quelques heures
Eau (l)	40	4	1	4 jours
Sodium (Eq)	2,6	0,8	0,3	2-3 jours
Calcium (kg)	1,5	0,5	0,0001	10-20 ans
Fer (g)	4	3	0,02	4 mois
Vitamine A (mg)	150		0,3	1-2 ans
Vitamine B1 (mg)	25		0,3	2-3 mois
Vitamine B12 (mg)	5		0,001	10-20 ans

Schéma des interrelations métaboliques entre les réserves énergétiques du foie et du tissu adipeux des Mammifères et leurs commandes hormonales.



est à échéance encore plus longue, de dix à vingt ans.

En ce qui concerne les constituants minéraux, la réserve structurale osseuse de calcium est énorme (1,5 kg chez l'Homme). En fait, le calcium osseux, malgré un apport exogène optimal, est constamment recyclé dans l'organisme. Par contre, les réserves minérales mobiles, comme l'eau et les ions dissous, sont très faibles, aussi bien chez les végétaux que chez les animaux. Leur apport régulier est donc fondamental pour la vie des organismes.

Conclusion

Une vue d'ensemble des formes chimiques et des localisations anatomiques des réserves chez les êtres vivants met en évidence une certaine variabilité. Il ressort, cependant, de façon générale, que ces réserves, aussi bien énergétiques que structurales, caractérisent, plus que l'adulte, l'organisme prêt à se développer : graine de végétal, œuf d'animal. Encore doit-on remarquer que les réserves (albumine, lipides), bien qu'à sa disposition, sont, en fait, extérieures à l'organisme en développement.

Plus qu'au service de l'individu, la différenciation des réserves nutritionnelles apparaît au service de l'espèce, permettant sa perpétuation. Par son alimentation quotidienne, l'Homme a détourné à son avantage cette finalité des graines et des fruits végétaux. Il convient, toutefois, de ne pas rompre, par une expansion démographique non contrôlée, l'équilibre entre les besoins de consommation humaine et la production de ces réserves végétales.

M. P.

▸ *Amidon / Glucides / Lipides / Métabolisme / Nutrition / Protides.*

📖 C. Kayser (sous la dir. de), *Physiologie*, t. II (Flammarion, 1963 ; nouv. éd., 1970). / H. Laborit, *les Régulations métaboliques* (Masson, 1965).

réservoir

Capacité d'un volume déterminé apte à recevoir, à emmagasiner, à conserver à l'abri et à distribuer à la demande un fluide, liquide ou gazeux, destiné à être utilisé dans des conditions et des modalités déterminées. (S'il s'agit de matières solides, en général granuleuses ou pulvérulentes, telles que les grains, le ciment, etc., la capacité porte le nom de *silo*.)

Réservoir d'eau potable

C'est une capacité close constituant, en premier lieu, un *volant* entre l'acheminement des eaux captées — et éventuellement traitées — et le réseau de distribution pour tous usages collectifs (alimentation, lavages, hygiène, réserve d'incendie et parfois usages industriels). D'autre part, grâce au réservoir, on peut mettre sous pression de l'eau distribuée pour en permettre le soutirage par vannes ou robinets, soit en cas d'incendie, soit aux divers étages des immeubles desservis. On choisit comme emplacement un point haut, s'il en existe, ou l'on édifie un réservoir aérien à une hauteur suffisante. L'amenée des eaux à un niveau à peu près constant dans le réservoir se fait par pompage et refoulement. Le départ s'effectue par une canalisation comportant une dérivation placée en deux branches, munies chacune d'une vanne, l'une pour la distribution courante, l'autre utilisée en cas d'incendie. Pour ce dernier usage, la réserve d'eau est maintenue constante et est fixée en France à 120 m^3.

Capacité et altitude du niveau d'eau

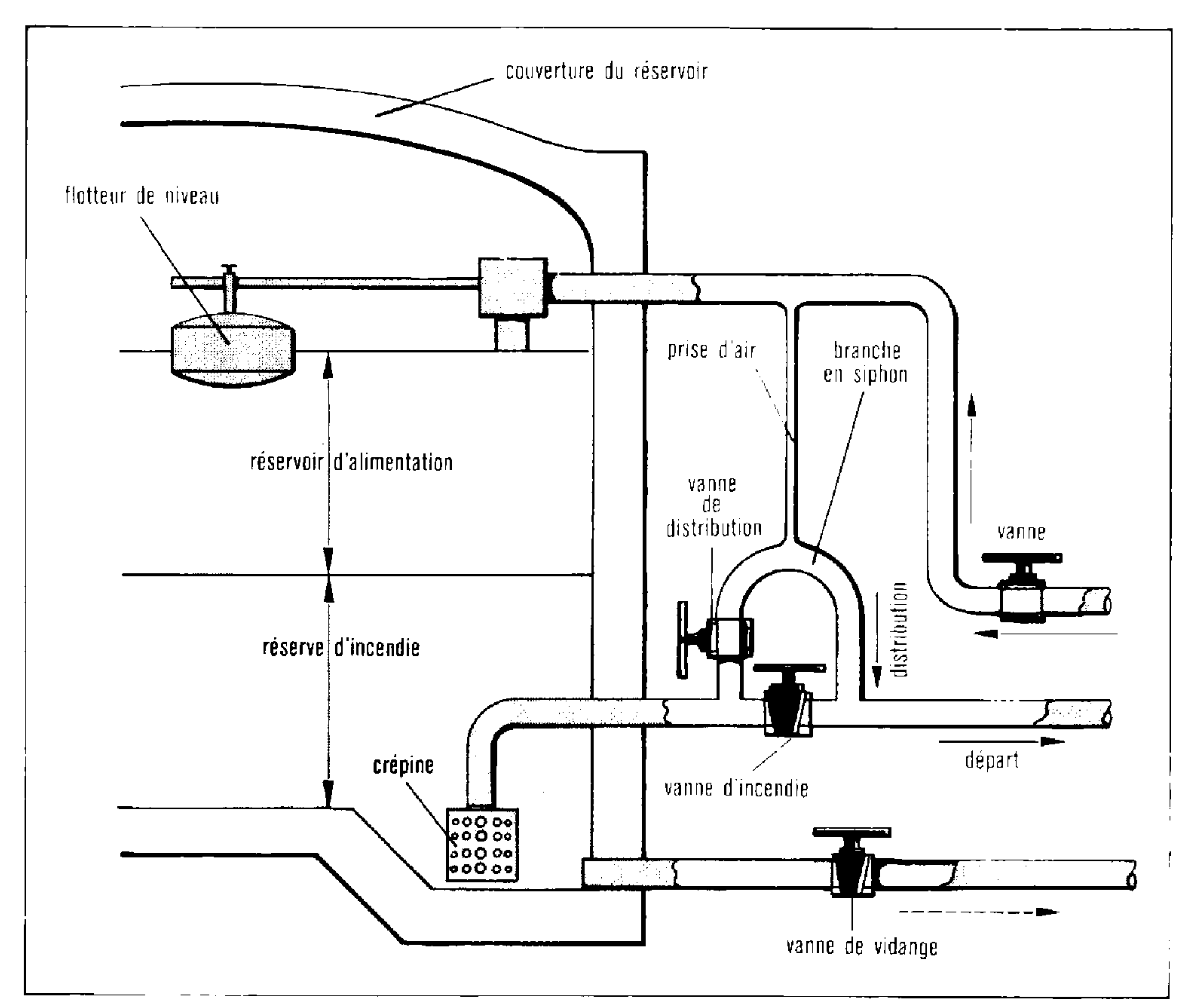
S'il fallait ne tenir compte que de la distribution journalière, il suffirait, grâce aux moyens de pompage, de donner au réservoir un volume égal au quart ou au tiers de cette consommation journalière. Mais de multiples incidents peuvent provoquer un arrêt prolongé de l'adduction : accidents de pompage, pénurie d'eau au point de captage, etc. Aussi choisit-on en général la moitié de la plus grande consommation journalière (plus les 120 m^3 de réserve en cas d'incendie). La cote du plan d'eau dans le réservoir est choisie de telle sorte que la pression hydrostatique, calculée à partir du radier de l'ouvrage, surpasse de 10 m le point le plus haut à alimenter ; à l'arrivée, au niveau du sol, il faut compter de 18 à 20 m de pression d'eau pour un immeuble de quatre étages. S'il est unique, le réservoir doit être aussi près que possible du centre des immeubles à desservir, car les pertes de charge dans les canalisations croissent beaucoup aux heures de pointe. Mais d'autres considérations interviennent souvent, notamment le relief. Selon l'étendue, la forme, les différences d'altitude et l'importance de l'agglomération, on peut être conduit à utiliser, par exemple, trois réservoirs au lieu d'un seul, avec communication éventuelle d'un réservoir à l'autre. Les réservoirs uniques sont divisés en deux compartiments pour les mises en service séparées (cas de réparations, de vidage, de propreté).

Conception et constitution

La hauteur de la tranche d'eau est, en général, de l'ordre de 5 m ; au niveau du fond du réservoir se trouve une canalisation de vidage. Quant aux canalisations d'amenée et de départ, elles doivent être placées de manière que la masse d'eau puisse se renouveler régulièrement, sans stagnation. Les réservoirs d'eau potable sont soit enterrés, soit, plus souvent, aériens ; ils sont toujours couverts pour les garantir des pollutions. Les réservoirs enterrés ou semi-enterrés ont une température plus constante. Ils sont généralement en béton armé et rendus étanches par des enduits intérieurs appropriés, non solubles et ne communiquant aucun goût à l'eau. Les réservoirs surélevés, de forme cylindrique, sont supportés par des piliers. Quand un réservoir ne peut assurer par lui seul la pression voulue, un système de pompage donne le supplément de pression nécessaire. On exécute aussi des réservoirs en béton précontraint, moins susceptibles de se fissurer. Les enduits imperméabilisants ont jusqu'à 4 cm d'épaisseur et sont souvent complétés par un enduit final mince à base d'un bitume spécial, ne donnant aucun goût à l'eau. L'isolation thermique des réservoirs aériens est assurée par des doubles parois. Les organes accessoires sont (outre la conduite de vidage au point bas) une conduite de trop-plein et un indicateur de niveau. Les tuyauteries doivent être protégées contre le gel.

Réservoir de stockage pour hydrocarbures

Il faut prévoir le stockage du pétrole brut, du fuel, du gas-oil, de l'essence et du gaz naturel. Pour le pétrole brut, il faut constituer des stocks permettant la marche continue des raffineries. La consommation de fuel et de gaz croît



Équipement d'un réservoir d'eau potable au sol. La réserve d'incendie est garantie par le désamorçage de la branche coudée d'alimentation formant siphon.

durant la saison froide, alors qu'au contraire celle de gas-oil et d'essence augmente pendant l'été. Les réservoirs sont groupés autour des raffineries.

Stockage à l'air en réservoirs métalliques

Les vingt raffineries françaises peuvent stocker 18 millions de mètres cubes ; en outre, les centres de distribution peuvent en stocker 6 millions, soit au total 24 millions de mètres cubes. Mais cela ne représente que dix jours de fonctionnement pour un oléoduc moderne. Les réservoirs présentent une gamme très étendue de capacités (de 5 000 à 50 000 m^3). Également variées, leurs formes dépendent de la nature et de la volatilité des produits stockés : pétrole brut, hydrocarbures lourds et légers, gaz naturel liquéfié. Deux types de pression sont à prendre en compte : d'une part la pression créée par les liquides contenus ; d'autre part la pression de la phase gazeuse qui surmonte la surface des liquides volatils. Suivant leur volatilité, les produits pétroliers sont rangés en quatre classes, et à chaque classe correspond un type particulier de réservoir. La classe 1 correspond aux tensions de vapeur supérieures à 1 bar aux températures de stockage (propane liquéfié). La forme du réservoir correspondant est celle d'un cocon avec fonds hémisphériques. Les capacités vont de 20 à 150 m^3. La classe 2 concerne les tensions de vapeur légèrement inférieures à 1 bar (butane liquéfié). On adopte alors la forme sphérique ou cylindrique, et les capacités s'étagent de 250 à 3 000 m^3. La classe 3 comprend les produits dont les tensions de vapeur sont nettement inférieures à 1 bar (pétrole brut et carburant pour moteurs à essence). La forme utilisée est celle d'un cylindre toujours vertical à toit flottant ou à soupapes tarées. Aucune limite n'est imposée à la capacité. Enfin, la classe 4 concerne les produits pétroliers dont les pressions de vapeur sont négligeables aux températures de stockage (kérosène, fuel, gasoil, huile de graissage, bitume fluide). On utilise la forme cylindrique (cylindre vertical ou cylindre horizontal). Le réservoir est en acier ; les contraintes ne doivent jamais excéder 15,5 hbar pour les tôles et 13,4 hbar pour les cornières.

Réservoirs de stockage souterrain

Le stockage souterrain en très grand volume est devenu une nécessité absolue. Toute société pétrolière résidant en France doit constituer un stock égal au quart des quantités livrées dans les douze mois précédents ; mais, au rythme actuel de consommation, il faudra doubler ces stocks de réserve avant 1978. Il existe trois différents modes de stockage souterrain.

1. On peut utiliser d'anciens gisements de gaz ou de pétrole aujourd'hui épuisés. Cette méthode ne convient que pour le gaz naturel, car il s'agit de formations géologiques très profondes.
2. On peut employer des excavations proches de la surface, poreuses et aquifères, dont l'étanchéité est assurée par congélation. Très coûteux, ce procédé n'est utilisé que pour les gaz liquéfiés à basse température.
3. On peut stocker dans des cavernes obtenues par minage ou dans des excavations réalisées dans des couches de sel à l'intérieur de roches imperméables et que l'on dissout. Dans ce dernier cas, on injecte de l'eau douce par un tubage d'alimentation et l'on recueille de la saumure par une colonne montante. Bien entendu, le stockage souterrain entraîne des pertes et des difficultés de reprise par soutirage ou pompage.

Grands réservoirs à ciel ouvert

Les grands réservoirs, parfois naturels et aménagés, parfois créés, peuvent jouer des rôles très variés.

Alimentation de canaux de jonction en navigation intérieure

Ces canaux, qu'on désigne aussi sous le nom de *canaux à point de partage*, ont une alimentation en eau plus difficile que celle des canaux latéraux : ils traversent la ligne de partage des eaux séparant deux bassins en franchissant un col ; les ressources en eau doivent provenir de l'eau des deux massifs qui encadrent et dominent le col. Si la pluviosité est réduite pendant certaines saisons, il convient d'établir dans l'un de ces massifs un réservoir de capacité suffisante. Pour le canal du Midi, construit sous Vauban, le mérite de l'ingénieur Pierre Paul de Riquet (1604-1680) a été de découvrir dans la Montagne Noire le site de Saint-Ferréol, qui permit de construire un réservoir d'alimentation. On a aussi parfois utilisé des étangs naturels, que l'on a agrandis et aménagés. À défaut, on procède par pompage.

Réservoirs d'eau pour alimenter les usines hydroélectriques

Ce sont des réservoirs d'énergie potentielle dont la valeur est caractérisée, d'une part, par l'altitude, et, d'autre part, par la masse d'eau retenue disponible. Créés en général par un barrage de retenue édifié en un point choisi d'une vallée avec cours d'eau, ils sont caractérisés par la ou les prises d'eau alimentant un écoulement *en charge* ; il convient d'avoir constamment un écoulement pour tous les niveaux, qui varient entre les plans de « marnage » ; le niveau de l'eau est tributaire du débit saisonnier du cours d'eau et des quantités d'eau prélevées. Les prises de fond empêchent la formation d'un « lac de boue » (dû à la décantation) ; les prises d'eau situées au niveau minimal de fonctionnement sont moins onéreuses, mais elles ne peuvent évacuer les dépôts, ce qui oblige à aménager une vidange de fond.

Réservoirs pour l'irrigation des terres

De tels réservoirs ont été édifiés de 1920 à 1924 au Tonkin par des ingénieurs français : dans les barrages-réservoirs alimentant le réseau d'irrigation du Thanh Hoa, une partie de l'eau alimentait par pompage et refoulement les zones les plus hautes. Le service hydraulique de l'Algérie a édifié également des barrages-réservoirs pour irrigation des terres, comme celui de l'oued Sarno, construit en terre. De même, en France, on a établi le barrage-réservoir du Salagou dans la région du Bas-Rhône et celui de Bimont, près d'Aix-en-Provence.

Réservoirs d'emmagasinement des crues et de régularisation du débit d'étiage des cours d'eau

Des réservoirs de crues de la Seine, construits il y a quelques années très en amont de Paris, mettent la capitale à l'abri des inondations, dont la plus dommageable fut celle de 1910 : en période de crue, les eaux en excédent sont dérivées vers les réservoirs de dégagement. Durant la saison d'étiage, les eaux emmagasinées sont remises à la rivière pour assurer un débit suffisant, éventuellement pour la navigation, pour le débourbage des fonds ainsi que pour le renouvellement des eaux souillées par les effluents en provenance des localités traversées.

Réservoirs pour l'alimentation en eau des villes

Le type du réservoir entièrement créé est celui qui fut édifié en plein Paris pour stocker les eaux de la Vanne.

M. D.

▶ *Barrage / Eau / Stockage du pétrole et du gaz.*

📖 **M. Cauvin, *Cours de distribution d'eau et d'égouts* (Eyrolles, 1947). / J. Courtois, *Cours d'hydrologie* (C. D. U., 1956). / E.-A. Brun, A. Martinot-Lagarde et J. Mathieu, *Cours de mécanique des fluides* (Dunod, 1959 ; nouv. éd., 1968-1970, 3 vol.).**

résine naturelle

Substance organique, solide ou semi-fluide, en général insoluble dans l'eau, soluble sous certaines conditions dans de nombreux solvants organiques et n'ayant pas ou que peu tendance à cristalliser.

La résine ne doit pas être confondue avec la *gomme*, qui est un produit entièrement différent, constitué essentiellement d'hydrates de carbone, soluble dans l'eau et insoluble dans les solvants organiques.

Origine et classification

Les résines naturelles sont des produits de sécrétion végétale ou exceptionnellement animale. Certaines, parmi les plus dures et les plus intéressantes, sont des substances fossiles provenant de végétaux disparus de la surface du globe et qui, enfouies dans les sols marécageux des pays tropicaux, se sont transformées chimiquement. D'autres résines sont fournies par l'exsudation de plantes vivantes ou encore résultent de l'activité d'un insecte (c'est le cas de la *gomme-laque*). Les résines naturelles peuvent être classées de la façon suivante :

1° *oléorésines extraites des arbres vivants, molles et collantes* (oléorésine du pin ou gemme constituée de colophane et d'essence de térébenthine, élémi) ;

2° *résines de formation récente* (manille, dammar, solubles dans l'alcool et les hydrocarbures), employées dans la préparation des vernis à l'alcool ;

3° *résines fossiles* extraites du sol après avoir été exsudées il y a des milliers d'années par des plantes depuis longtemps détruites (copals partiellement solubles dans les solvants et qui doivent subir un traitement préalable

[dégradation thermique] pour permettre leur emploi) ;
4° *gomme-laque* (résine soluble dans l'alcool, sécrétée par la femelle d'un insecte).

Constitution chimique des résines

Les résines naturelles sont des mélanges complexes, dont la composition n'est pas toujours totalement connue, mais dans lesquels on a pu caractériser divers constituants.
1. *Huiles essentielles formées de carbures terpéniques ou sesquiterpéniques.* Elles confèrent à la résine son odeur et jouent le rôle de plastifiant.
2. *Acides.* On trouve des acides aliphatiques à l'état de traces (succinique et aleuritique), des acides aromatiques libres ou combinés et des acides résiniques, qui sont les constituants principaux des résines ; ce sont des corps à structure terpénique, à poids moléculaire élevé, les acides diterpéniques et triterpéniques étant les plus fréquents. La colophane contient principalement des acides abiétiques.
3. *Alcools.* Ce sont notamment des alcools aliphatiques, appartenant aux groupes des résinotannols, qui donnent les réactions caractéristiques des tanins et des résinols, ou alcools triterpéniques.
4. *Constituants phénoliques.* Ils ont pour motif fondamental le squelette du phénylpropylène et existent sous la forme condensée ou non condensée.
5. *Résènes.* Ce sont des produits de nature terpénique, dont l'étude est peu avancée et qui groupent des constituants souvent très différents les uns des autres. Les résènes sont solides ou liquides, mais toujours amorphes et se caractérisent par leur manque de fonctionnalité et leur inertie chimique.

Principales résines naturelles

Colophane

Ce produit est extrait des sécrétions de certains conifères. Il se présente sous la forme d'une masse résineuse transparente plus ou moins ambrée. On en connaît trois variétés industrielles : la colophane de gemme, la colophane de bois et la colophane de tall-oil.

• La *colophane de gemme* est obtenue à partir d'une sécrétion de certaines espèces de pins vivants, la gemme, et contient de 90 à 95 p. 100 d'acides résiniques (acides du type abiétique, du groupe dextropimarique et du groupe déhydro-, dihydro- et tétrahydroabiétique) et 5 à 10 p. 100 d'insaponifiables. Elle s'extrait de la gemme par distillation, qui permet de séparer les constituants résineux de la partie volatile, l'essence de térébenthine.

• La *colophane de bois* est extraite à l'aide d'un solvant des souches de pin, qui abondent dans le sud des États-Unis.

• La *colophane de tall-oil* est un sous-produit de la fabrication de la cellulose à partir du pin par le procédé au sulfate. C'est un produit mou, malodorant et très coloré, qui renferme 45 p. 100 d'acides résiniques, 50 p. 100 d'acides gras insaturés et 5 p. 100 d'insaponifiables.

La colophane permet la préparation d'un grand nombre de dérivés, obtenus par action sur l'insaturation (comme les résines maléiques, la colophane hydrogénée, la colophane dismutée, la colophane polymérisée), ou par action sur la fonction acide (savons alcalins, résinate de chaux, résinate de zinc, résinate de colophane polymérisée, esters de colophane, abiétates de méthyle et d'éthyle, esters de glycérine ou gomme ester, esters de glycérine dismutés et hydrogénés, esters de pentaérythrite, esters de colophane polymérisés).

Copals

Ce sont les produits les plus durs et dont les points de fusion sont les plus élevés. Parmi ces produits, classés par ordre de dureté décroissante, on trouve le copal de Zanzibar, le copal de Madagascar, le copal rouge d'Angola, le copal de Colombie, l'ambre, ou succin, les copals dur et demi-dur du Congo, la manille dure. Ils ne sont pas directement utilisés comme constituants des vernis et subissent un traitement thermique au cours duquel certains constituants sont décomposés pour augmenter la solubilité de la résine.

Dammars

Ils sont produits par des arbres de la péninsule de Malaisie ; les plus importants sont ceux de Singapour, de Batavia, de Bornéo, de Padang et de Pontianak. Résines molles solubles dans les hydrocarbures dérivés du pétrole, légèrement solubles dans l'alcool — contrairement à la colophane — ils renferment environ 80 p. 100 de composés inertes (résènes).

Gomme-laque

Seule résine d'origine animale, elle est sécrétée par le *Coccus lacca*, qui vit sur certaines espèces d'arbre : d'où ses diverses variétés ; 95 p. 100 de la production mondiale proviennent de l'Inde. Cette résine est très soluble dans les solvants alcooliques, mais peu soluble dans les hydrocarbures ou les autres solvants des composés cellulosiques. Suivant le procédé d'extraction, on obtient le *seed-lac* ou le *button-lac*. On trouve également dans le commerce des variétés privées de cire et des variétés colorées. À une certaine époque, en dehors de son emploi dans la fabrication des vernis, la gomme-laque a été employée dans la fabrication des disques de phonographe.

De nombreuses autres résines ont été utilisées dans le passé. Seuls ont conservé une certaine importance les *acroïdes*, produits par diverses espèces d'arbre d'Australie, la *sandaraque*, produite par des arbres d'Australie et d'Afrique, le *sang-dragon*, résine rouge sécrétée par le *Calamus draco*, le *mastic de Chio*, la *gomme-gutte*, l'*élémi* et le *benjoin*.

G. G.

▶ *Gomme / Peinture / Vernis.*

📖 **T. H. Barry, *Natural Varnish Resins* (Londres, 1932). / E. J. Parry, *Shellac* (Londres, 1935). / R. Lombard, *Produits résineux* (Dunod, 1946). / G. Champetier et H. Rabaté (sous la dir. de), *Chimie des peintures, vernis et pigments*, t. I (Dunod, 1956). / *Paint Technology Manuals*, t. II : *Solvents, Oils, Resins and Driers* (Londres, 1961). / P. Grandou et P. Pastour, *Peintures et vernis. Les constituants* (Hermann, 1966).**

Résistance française (la)

Si, en juin 1940, beaucoup de Français acceptent l'armistice avec un « lâche soulagement », ceux qui refusent de reconnaître la défaite adoptent une attitude de résistant, qu'ils aient ou non connaissance de l'appel du 18 juin. En zone occupée, la présence de l'occupant provoque la colère et le désir de « faire quelque chose ». Ceux qui le peuvent gagnent l'Angleterre et vont constituer la Résistance de l'extérieur autour du général de Gaulle*.

Organisation de la Résistance

En métropole, les premiers résistants de l'été 1940, « une poignée d'isolés » sans contact avec le peuple français, collent des papillons sur les murs, impriment avec des moyens artisanaux des tracts et des appels, qu'ils diffusent autour d'eux, et surtout contactent des amis. On entre parfois dans la Résistance sans le vouloir : des prisonniers évadés à cacher, des armes à cacher, des tracts à distribuer, et l'on est engagé dans l'action... Des officiers démobilisés se retrouvent, échafaudent des plans pour la reprise des combats et, en attendant, recueillent des renseignements au profit des Anglais. Ainsi naît au sein d'une population frappée de stupeur par l'ampleur du désastre, en un sourd frémissement patriotique, « la flamme de la Résistance qui ne s'éteindra pas ». Il faudra cependant deux longues années pour que s'implantent solidement des « mouvements », qui se rallieront au général de Gaulle et recevront armes et subsides de Londres.

Les grands mouvements de résistance

En 1940, les partis politiques, les syndicats, les loges de la maçonnerie ont disparu : les cadres de la vie nationale traditionnelle laissent la place à des organismes neufs, qui, à côté des « réseaux » en liaison avec le B. C. R. A. (Bureau central de renseignements et d'action), seront les « mouvements de résistance ». Ceux-ci sont souvent formés d'hommes nouveaux, dont la préoccupation majeure est la lutte contre les Allemands et le gouvernement de Vichy.

Au début, ce sont des groupuscules spontanés, peu solides, peu étoffés, inexpérimentés, sans argent et presque sans moyen d'action, si ce n'est la propagande. La diffusion d'un journal clandestin est souvent la seule activité, mais combien efficace, d'un groupe de patriotes, presse clandestine qui brasse l'opinion et l'oblige à reprendre espoir : *Valmy, Université libre, la Voix du Nord, les Cahiers du témoignage chrétien, Défense de la France* (qui s'adjoindra aussi un important service de faux papiers et d'évasion), etc. À la fin de 1941, au moment où de Gaulle est reconnu unanimement comme le chef de la Résistance, huit grands mouvements rassemblent 90 p. 100 des patriotes. Leur recrutement est très éclectique : avant d'être d'un mouvement, on est résistant, c'est-à-dire un hors-la-loi, un « terroriste », comme dit l'adversaire. La clandestinité interdit les écrits, les listes de noms, les cartes de groupes, les cotisations. Entre les individus, le cloisonnement est impérieux : on se connaît peu et l'on obéit à des consignes parfois obscures. Les divergences idéologiques et plus encore l'intransigeance des « chefs » multiplient les groupements, que, tardivement et difficilement, Jean Moulin parviendra à unifier.

En zone sud

Au sud de la ligne de démarcation, en raison de l'absence des Allemands et de la présence du gouvernement de Vichy*, la Résistance prend un aspect politique à l'origine : la sécurité relative donne davantage de champ pour évoluer au début dans une semi-clandestinité. Jusqu'en 1942, il faudra tenir compte de l'opinion publique, plus ou moins favorable au maréchal Pétain*, au double jeu duquel on croit ferme. Du fait de sa situation et de la facilité que présente sa topographie pour la vie secrète, Lyon sera pendant quatre ans la véritable capitale de la Résistance.

• C'est à Lyon qu'à la fin de 1941 naît l'un des plus importants mouvements de résistance, le mouvement *Combat*. Le capitaine Henri Frenay (né en 1905), officier des services d'espionnage, a recruté parmi ses camarades de l'armée et des catholiques de gauche (Claude Bourdet, né en 1909) un premier noyau de patriotes le *Mouvement de libération nationale*, qui publie *les Petites Ailes de France*. Conjointement, à Annecy, le professeur François de Menthon (né en 1900) fait sienne la parole de Foch, à savoir qu'« un peuple n'est vaincu que lorsqu'il a accepté de l'être » (journal *Liberté* 25 nov. 1940). Les groupes *Liberté* recrutent des intellectuels catholiques (Edmond Michelet [1899-1970], Pierre Henri Teitgen [né en 1908], Guy de Combault, etc.). Lors d'une rencontre à Grenoble (nov. 1941), H. Frenay et F. de Menthon fusionnent leurs groupes, qui deviennent le mouvement *Combat*, dont le journal clandestin du même nom tire à 30 000 exemplaires en 1942. *Combat* se rattache les « groupes francs » de Jacques Renouvin (1905-1944), dont les sabotages, les « kermesses », frappent l'opinion publique, quelque peu assoupie. Malgré le manque d'argent, mais grâce à des effectifs jeunes et sans cesse croissants, il domine vite la Résistance. Fortement structuré, il servira de modèle aux autres. Les militants de base auraient souhaité l'unification de la Résistance par Frenay, mais les chefs des autres mouvements avaient souvent des conceptions différentes, et cela ne se fera pas.

• Avec *Libération-Sud*, Emmanuel d'Astier de La Vigerie (1900-1969) veut donner à la Résistance des assises populaires. C'est pourquoi, après l'arrestation du commandant Édouard Corniglion-Molinier (1899-1963), cofondateur, à Clermont-Ferrand, de *la Dernière Colonne*, il recrute des éléments venus du syndicalisme (Robert Lacoste [né en 1898], Marcel Poimbœuf) et du socialisme (André Philip [1902-1970], Pierre Viénot), et, avec Jean Cavaillès (1903-1944), il crée *Libération-Sud*.

• *Franc-Tireur*, implanté dans le Sud-Est, regroupe autour de Jean-Pierre Levy (né en 1911) et d'Antoine Avinin (1902-1962) des radicaux. Dans son journal clandestin, le mouvement est le premier à dénoncer la « trahison » de Pétain. *Franc-Tireur* crée aussi les premiers maquis de France (Vercors, Jura, Sud-Ouest).

En zone nord

« Chaque ville importante avait son mouvement de résistance » (Henri Michel). Précaires, face à une répression impitoyable, ces mouvements adoptèrent un caractère militaire.

• *Libération-Nord*, pendant de *Libération-Sud*, dont il restera toujours indépendant, diffuse un hebdomadaire rédigé par des socialistes : Christian Pineau (né en 1904), Jean Texcier, etc. Il annexera la *Voix du Nord*.

• Le mouvement *Ceux de la Résistance*, parallèle à *Combat* au départ (Robert Guédon, né en 1902), touche les milieux administratifs (Henry Ingrand [né en 1908], René Parodi [1904-1942], Maurice Bourdet), fusionne avec d'autres mouvements et essaime dans le Nord, l'Est (Dr Jean Quentin) et le Centre (Delage). Orienté sur le renseignement, il est anéanti en février 1942 et doit à Jacques Lecompte-Boinet (1905-1974), gendre du général Mangin, de survivre (Ingrand, Pierre Le Rolland, Paul Arrighi [né en 1895] et son fils Pierre). En 1944, il pourra aligner 70 000 membres des Forces françaises de l'intérieur (F. F. I.).

• Le mouvement *Ceux de la Libération*, de l'ingénieur Ripoche, se rattache aux corps francs du groupe *Vengeance*, qui agissent en particulier dans la région parisienne. Après avoir organisé de nombreux parachutages, il participe à la libération de Paris, mais, en 1943, ses chefs ont été successivement arrêtés : Ripoche, Roger Coquoin, dit Lenormand, Médéric, le colonel Ginas.

• *L'Organisation civile et militaire (O. C. M.)* dépasse largement les deux précédents mouvements. Issue du deuxième bureau de l'armée de l'armistice (colonel Alfred Heurtaux [né en 1893], colonel Touny, Jacques Arthuys [1894-1943]), elle est à la fois une amicale d'officiers de réserve, constituant une véritable armée dotée de services de renseignements et qui facilitera le débarquement dans l'Ouest, et un organisme politique : personnel des ministères, Confédération des intellectuels. Fonctionnaires et intellectuels fournissent les cadres du service d'études économiques et politiques (Jacques-Henri Simon, Jacques Rebeyrol, Jacques Piette [né en 1916], A. Lefaucheux, Aimé Lepercq [1889-1944]), qui lance *les Cahiers de l'O. C. M.* Ceux-ci recherchent des solutions aux problèmes de l'après-guerre : il s'agit d'éviter le retour aux errements de la IIIe République et de promouvoir une nouvelle révolution française.

• De son côté, le parti communiste prend l'initiative du *Front national*, destiné à coiffer la Résistance (Pierre Villon [né en 1901] en zone nord, Georges Marrane [1888-1976] en zone sud). De recrutement très éclectique (F. Joliot-Curie*, chanoine Georges Chevrot [1879-1958], Pierre Corval [né en 1910], G. Bidault), le *Front national* fait sentir son action au plan professionnel (Fédérations nationales des avocats, des agriculteurs, etc.). Ses corps francs, les célèbres *Francs-tireurs et Partisans français* (F. T. P. F.), sous la direction

le Conseil national de la Résistance

Il regroupe les mouvements de la Résistance, les partis politiques et les syndicats. Il comprend seize membres sous la présidence de Jean Moulin, puis de Georges Bidault.

MOUVEMENTS DE ZONE SUD	**Libération-Sud,** Pascal Copeau **Combat,** Claude Bourdet (Aubin) **Franc-Tireur,** Claudius-Petit
MOUVEMENTS DE ZONE NORD	**O. C. M.,** colonel Touny **Libération-Nord,** Charles Laurent **Front national,** Pierre Villon **C. D. L. L.,** Roger Coquoin (Lenormand) **C. D. L. R.,** Jacques Lecompte-Boinet
PARTIS	**communiste,** André Mercier **S. F. I. O.,** André Le Troquer **radical-socialiste,** Marc Rucart **démocrate-chrétien,** Georges Bidault (secrétaire) **Alliance démocratique,** Joseph Laniel **Fédération républicaine,** Jacques Debu-Bridel
SYNDICATS	**C. G. T.,** Louis Saillant (secrétaire après G. Bidault) **C. F. T. C.,** Gaston Tessier

de Charles Tillon (né en 1897), joueront un rôle essentiel dans la guerre d'embuscade et à la Libération.

Les services de la Résistance

Le *service des faux papiers* est, sans aucun doute, l'un des mieux organisés. Grâce à la complicité des fonctionnaires, mais surtout à l'ingéniosité de ceux qui reproduisent signatures et cachets, les clandestins sont dotés de cartes de toutes sortes.

Le *Noyautage des administrations publiques* (N. A. P.) mobilise les bonnes volontés des services de Vichy (le postier, l'employé de mairie), mais prépare aussi l'épuration du personnel.

La *presse clandestine* informe le public, s'oppose à la propagande ennemie, diffuse les mots d'ordre contre l'occupant, dénonce le pillage économique et la réquisition des travailleurs, révèle les exploits des patriotes et la dureté de la répression nazie. D'abord dactylographiées, les feuilles sont ensuite fabriquées dans des imprimeries clandestines. Diffusés par des équipes volantes, expédiés par valises avec la complicité des cheminots, les journaux clandestins (1 000 environ) tireront à 2 millions d'exemplaires en 1943.

La presse clandestine s'attache à rallumer l'espoir en la victoire et témoigne de la présence de l'esprit français dans la lutte contre l'ennemi. Elle contribue à plébisciter le général de Gaulle et, sortie au grand jour en 1944, elle renouvelle l'éventail de la presse* française, alors en crise.

Le *renseignement* est un devoir pour tous les résistants. Le service des renseignements d'un mouvement comme *Combat* dispose d'un personnel permanent (dactylos, agents de codage et de décodage, etc.), mais les Anglais s'opposent à ce que les mouvements possèdent des radios autonomes. Les messages passent par le B. C. R. A. Les succès des bombardements alliés et du débarquement ont beaucoup dû à ces services, dont les membres payèrent une lourde contribution à la répression.

Après la création du Service du travail obligatoire (S. T. O.) se gonflent les *maquis* (été 1943), dont il faudra former les chefs (maquis-écoles). Refuges des réfractaires, les maquis posent aux chefs de la Résistance d'épineux problèmes de sécurité, de ravitaillement et de psychologie. Il faut maintenir le moral des jeunes, ne pas former des groupes trop nombreux et échapper aux Allemands, qui détruiront impitoyablement les maquis des Glières, du Vercors et de Corrèze.

D'autres services naissent de la nécessité : citons les *liaisons* souvent assurées par des femmes, le *logement*, l'*action ouvrière* contre la déportation des travailleurs.

L'unification de la Résistance

Du fait du petit nombre de résistants par rapport à la population, la séparation des mouvements semblait illusoire : souvent, un même patriote relevait de plusieurs mouvements. C'est de Londres que devait venir l'unification.

Dans les premiers mois qui suivent la défaite, le général de Gaulle n'est pas unanimement reconnu chef de la Résistance intérieure : « *Libération* a eu un départ non gaulliste, affirme d'Astier de La Vigerie, mais, par la force du symbole, j'ai constaté l'impossibilité de faire autre chose que du gaullisme. » Même le *Front national* reconnaîtra la prééminence du général de Gaulle sur les groupes de résistance. D'ailleurs, sous peine d'asphyxie financière et militaire, la reconnaissance du chef de la France libre est indispensable. Sans elle, la Résistance risque de n'être qu'une révolte de l'esprit.

C'est l'argument de l'argent que détient Jean Moulin lorsqu'il revient en France en janvier 1942. À ce moment, l'idée d'unité fait des progrès ; pendant l'été 1942, des contacts à Lyon rapprocheront les chefs de la Résistance. Frenay et d'Astier de La Vigerie vont à Londres et avec de Gaulle mettent au point la création d'un « Comité de coordination des activités de la Résistance », qui finalement tiendra sa première séance le 27 novembre, à Lyon, au moment où le tournant de la guerre en faveur des Alliés amène à la clandestinité beaucoup de gens jusqu'ici attentistes.

En zone sud, le Comité de coordination devient, grâce aux efforts de Jean Moulin, les *Mouvements unis de la Résistance* (M. U. R.), qui comprend Frenay, d'Astier et J. P. Levy, et qui a Jacques Baumel (né en 1918) pour secrétaire général. Successivement sont créées l'*Armée secrète* (Charles Antoine Delestraint [1879-1945], puis Pierre Dejussieu-Pontcarral [né en 1898]) avec ses six régions, puis des organismes nationaux communs aux mouvements : Service maquis, Action politique (N. A. P. et Action ouvrière), Bureau d'information et de presse (B. I. P.), etc.

En zone nord, dès 1942 le colonel Rémy (Gilbert Renault, né en 1904) prend contact avec l'O. C. M. (colonel Touny) par l'intermédiaire de Pierre Brossolette. Le 30 janvier 1942, une réunion de responsables a lieu, et J. Moulin charge le commandant Frédéric Henri Manhès (1889-1959) de fédérer les organismes clandestins. En raison des positions de l'O. C. M. et du *Front national*, c'est l'échec. Brossolette et le colonel Passy (André Dewavrin) créent toutefois un comité de coordination qui divise la zone nord en quatre secteurs. Trois services (renseignement, armée, service politique) dépendent de la délégation.

Finalement, les deux zones n'auront en commun que le « Comité général d'études » (Alexandre Parodi [né en 1901], Michel Debré [né en 1912], F. de Menthon et P. H. Teitgen), qui publie les *Cahiers politiques*, et le C. O. S. O. R., qui s'occupe des familles de résistants arrêtés. Dans le même temps, J. Moulin s'ingénie à donner à la Résistance une direction unique. Il y rattache les syndicats et les partis politiques reconstitués, malgré les protestations des chefs de mouvement. Finalement, et ce sera son dernier acte, il préside le 27 mai 1943 à Paris, 48, rue du Four, la première séance du *Conseil national de la Résistance*. Le C. N. R. confie au général de Gaulle la gérance des intérêts de la nation française. Après l'arrestation de J. Moulin à Caluire (21 juin 1943), Georges Bidault préside le C. N. R. Celui-ci prépare la libération du pays, crée le *Comac* (Commission d'action militaire), pour unifier l'action des combattants, et des comités de libération, pour administrer les affaires locales à la Libération.

Jean Moulin

(Béziers 1899 - en déportation 1943). Préfet d'Eure-et-Loir à l'arrivée des Allemands en 1940, il est emprisonné parce qu'il refuse de signer une déclaration rendant responsables d'atrocités des soldats sénégalais ; il préfère se trancher la gorge ; le foulard dont il s'entoure le cou désormais masquera la cicatrice. Vichy le met en disponibilité parce qu'il est « prisonnier du régime ancien ». Jean Moulin gagne alors Londres et se fait parachuter en zone sud en janvier 1942. La mission que lui a confiée le général de Gaulle, c'est l'unification de la Résistance. Peu à peu, il dote les « mouvements » de services communs : transmission, informations, parachutages, financement. Le 27 mai 1943, il préside la première réunion du C. N. R. Arrêté peu après aux environs de Lyon, à la suite d'une trahison, il est torturé par la Gestapo, qui sait qu'elle tient un personnage important de la Résistance. Celui que l'on ne connaissait que sous les pseudonymes de « Max », « Rex » ou de « Mercier » meurt dans le train qui le déporte en Allemagne. Son sens de l'État et son patriotisme intransigeant font de lui une des plus pures figures du martyrologe français pendant la Seconde Guerre mondiale.

La pensée de la Résistance

Les résistants voulaient que leur lutte ne soit pas vaine et leur victoire sans lendemain. Refus de l'Occupation, du

nazisme et du vichysme, la Résistance est aussi un temps de réflexion sur l'avenir de la France. « France, prends garde de perdre ton âme » titrent les *Cahiers du témoignage chrétien. Les Cahiers politiques, les Cahiers de l'O. C. M. : les Cahiers de la Libération, la Revue libre, les Lettres françaises* (fondées par Jacques Decour [1910-1942]), *les Cahiers de notre jeunesse* esquissent le schéma de la démocratie d'après guerre et précisent le sens du combat pour la liberté. Presque unanime, la Résistance répudie la IIIe République, « qui appartient au passé » *(Combat)* ; la IVe République sera celle des hommes nouveaux, des partis nouveaux issus de la lutte clandestine. Elle sera celle de tous les Français, sans droite ni gauche. Une Assemblée d'un type nouveau, ardemment jacobine, sera l'organe d'une démocratie qui se rattachera aux valeurs de la Révolution de 1789, libérale et patriotique. L'économie sera d'inspiration socialiste, distributive et capable de créer l'abondance pour tous. L'O. C. M. et les mouvements socialistes prônent les nationalisations.

À l'État sera impartie la tâche d'équiper le pays et de promouvoir un salaire minimum vital des travailleurs, qui formeront une société fraternelle, dans laquelle chacun aura sa place en fonction de son mérite et de ses efforts. À cette fin, il faudra des élites nouvelles : la scolarité prolongée, l'enseignement technique généralisé assureront une plus large possibilité d'accès de l'ouvrier aux postes de responsabilité. Il faudrait nuancer les divers programmes d'avenir échafaudés par les résistants.

Disons sans ambages qu'à la Libération et même avant, lors des débats de l'Assemblée consultative d'Alger, on s'apercevra que les vieilles méthodes rodées pendant soixante-cinq ans de république l'emporteront sur les projets de renouveau souhaité pendant quatre ans de recueillement. Et, en fait, il ne peut qu'en être ainsi si l'on se rappelle que les résistants ne constituaient qu'une minorité, à côté de la masse des attentistes, « demeurés en dehors du brassage d'idées ».

Après trente ans, peut-on porter un jugement équitable sur la Résistance? Certes, elle a eu ses détracteurs, qui ont dénoncé la nocivité et la témérité des attentats contre un ennemi supérieurement équipé et dont les représailles s'abattirent sur les civils pris en otages. En dépit de cela, elle fut une incontestable marque de vitalité de la France, à laquelle elle a rendu son honneur. Elle a inscrit une des plus belles pages de l'épopée nationale au même titre que les combattants de la Grande Guerre.

Sur le plan politique, ses résultats sont moins nets. En 1944, une nouvelle légitimité, née de la clandestinité, s'est emparé des leviers de commande, autour du général de Gaulle, pour reconstruire la patrie exsangue. Le gouvernement provisoire s'est attaché à réaliser le programme élaboré dans la nuit de l'Occupation : davantage de justice sociale, une économie en partie nationalisée et planifiée. Mais les luttes politiques déchirèrent l'unité patiemment tissée par Jean Moulin, et le grand parti né de la Résistance ne fut qu'un rêve. Seul Charles de Gaulle échappa à la terrible usure que l'exercice du gouvernement fit subir au parti socialiste et à la démocratie-chrétienne. Il garda intact le prestige acquis le 18 juin 1940 et pendant quatre ans de secrète présence : en 1958, il put fonder avec d'anciens compagnons de la Résistance cette Ve République* qui s'auréola de la gloire que la Résistance s'était acquise et s'inspira, au début du moins, de son esprit.

P. M.

Quelques grands résistants

Emmanuel d'Astier de la Vigerie *(Paris 1900 -* id. *1969). Officier de marine et journaliste avant la guerre, il collabore à la revue* Life *et au* Times. *Puis il se lance dans une affaire d'actualités cinématographiques. En 1940, il fonde* Libération-Sud, *ce qui lui assure une place au C. N. R. De Gaulle lui confie le commissariat de l'Intérieur dans le Comité français de libération nationale à Alger. De 1943 à 1944, il siège à l'Assemblée consultative d'Alger et devient ministre de l'Intérieur du gouvernement provisoire en septembre 1944. Il se classe alors parmi les gaullistes de gauche.*

Georges Bidault *(Moulins 1899). Agrégé d'histoire, professeur à Louis-le-Grand et au lycée du Parc à Lyon (1940), il milite dans les rangs du* Sillon *de Marc Sangnier et collabore à divers journaux, dont l'*Aube *de 1934 à 1939. Il entre au mouvement* Combat *en 1941 et préside le C. N. R. en 1943. À la libération, de Gaulle lui confie les Affaires étrangères : il jouera un rôle important sous la* IVe *République*.*

Marc BLOCH. *V. l'article.*

Pierre Brossolette *(Paris 1903 -* id. *1944). Brillant professeur et journaliste* (le Populaire), *il apporte son talent au clandestin* Résistance *en 1941, fait trois voyages à Londres et contribue avec Jean Moulin à la création du C. N. R. Au cours d'une dernière mission en France, il est arrêté avec le délégué général Émile Bollaert (né en 1890) en Bretagne. Cruellement torturé par la Gestapo, il se jette du cinquième étage des locaux de l'avenue Foch à Paris afin de ne pas révéler des secrets importants.*

Jean Cavaillès *(Saint-Maixent 1903 - Arras 1944). Professeur de philosophie et mathématicien, ancien major de l'École normale supérieure (1923), il enseigne à Strasbourg, puis à la Sorbonne (1941). Il signe avec d'Astier de La Vigerie le premier manifeste de* Libération-Sud *et participe à la direction de* Libération-Nord. *Il crée ensuite le réseau « Cohors-Asturies ». Arrêté, il s'évade, revient d'Angleterre en 1942 et paie de sa personne dans diverses actions de sabotage. Cela ne l'empêche pas de rédiger* Sur la logique et la théorie de la science *(1946-1948), qui sera son testament philosophique. Arrêté de nouveau en août 1943, il est détenu à Fresnes, puis à Arras, où il est fusillé.*

Médéric (Gilbert Védy, dit) *[Cherbourg 1902 - Paris 1944]. Ingénieur, il participe à l'extension du mouvement* Ceux de la Libération, *dont il devient le chef. Son action se lie aux sabotages du corps franc* Vengeance. *Après plusieurs voyages en Angleterre, il siège à l'Assemblée consultative d'Alger. Revenu en France, alors qu'il est activement recherché un malheureux concours de circonstances provoque son arrestation. Il se suicide dans le commissariat de la brigade antiterroriste.*

Gabriel Péri *(Toulon 1902 - Paris 1941). Après de brillantes études (à dix-sept ans il est secrétaire d'une entreprise de navigation), il se lance dans le combat socialiste et, journaliste de* l'Humanité, *il rédige la rubrique de politique étrangère. Député d'Argenteuil en 1932, il entre avec fougue dans la clandestinité en 1940 et anime les* Cahiers *clandestins du parti communiste. Arrêté en mai 1941, il est fusillé le 15 décembre. « Dans cette incessante mêlée pour un avenir meilleur, je suis demeuré du bon côté. Et pareils sentiments suffisent à embellir une vie humaine, à la rendre heureuse. » Tel est son testament.*

Histoire militaire de la Résistance en France (1940-1944)

Issue d'une défaite qui a placé brutalement la France sous la domination étroite du IIIe Reich, dont les armées occupent les trois cinquièmes de son territoire, la Résistance traduit d'abord son action sur le plan militaire. Dès l'automne 1940, l'objectif est de chasser l'occupant, mais cette lutte du faible contre le fort, nécessairement clandestine, s'exprimera de façon très diverse. Difficile à organiser et à coordonner, le combat sera surtout l'œuvre d'initiatives personnelles qui tendent à se fédérer par affinités politiques ou spirituelles. S'inscrivant enfin dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale, la Résistance est directement liée à l'évolution de la situation de la France. Aussi distingue-t-on dans son histoire deux périodes, que séparent, à l'automne de 1942, le débarquement allié en Afrique du Nord et l'occupation totale du pays par la Wehrmacht.

La France des deux zones

La division de la France en deux zones, l'une où subsiste une petite armée de 100 000 hommes, l'autre qui vit directement sous la botte allemande, pose le problème de l'action de façon très différente : en France non occupée, il s'agit d'une entreprise commandée par l'état-major de l'armée, tandis que le terme de *résistance* s'applique alors quasi exclusivement à ceux qui, en zone occupée, sont au contact immédiat de l'adversaire.

Le commandement prépare la « revanche »

Pour le général Weygand*, ministre de la Défense nationale et commandant en chef, « la mission de l'armée est de préparer l'encadrement et l'armement de futures unités de combat et plus encore d'entretenir la flamme de la revanche ». Assisté du général Louis Colson (1875-1951), secrétaire d'État à la Guerre, il jette dès l'été de 1940 les bases d'une remobilisation clandestine. Ce sera l'œuvre du contrôleur général René Carmille (1886-1945), nommé directeur du Service civil de la démographie (auj. Institut national de la statistique), qui utilisera, pour y parvenir, les ressources de la mécanographie. Le commandant Émile Mollard (né en 1895) est chargé de son côté du Service du camouflage des matériels (C. D. M.) [automitrailleuses, camions, canons, munitions, armes lourdes...]. Un plan de mobilisation prévoit la mise sur pied de 175 000 hommes par dédoublement, puis détriplement des unités d'active ; des plans de campagne sont étudiés pour aider au débarquement escompté des Alliés sur les côtes de France. Ces activités sont confiées à des officiers

relevant du chef d'état-major de l'armée par une hiérarchie parallèle. Quant au Service de renseignements, que dirige le général Louis Rivet, il continue strictement sa mission d'information sur l'Allemagne.

Le général Charles Huntziger (1880-1941), secrétaire d'État à la Guerre après le départ du général Weygand à Alger en septembre 1940, puis l'amiral Darlan* sont tenus au courant de ces activités clandestines, mais ils ne leur donneront plus d'impulsion personnelle ; l'initiative en appartiendra désormais à deux remarquables chefs d'état-major de l'armée, les généraux Odilon Picquendar (1883-1959) et Verneau, qui, laissant aux ministres le jeu politique du moment, mèneront une action de stricte défense de l'intérêt supérieur du pays.

Dès la fin de 1940, généralisant une initiative de démobilisés alsaciens, l'état-major de l'armée met en place, en zone occupée, les *Groupes d'autodéfense* (ou G. A. D.), véritable ossature de commandement dont les responsables se recruteront sur place. Ayant une mission de renseignement et d'action, ces groupes participeront en 1942 à l'évasion du général Giraud* et seront ensuite les noyaux de l'*Organisation de résistance de l'armée* (O. R. A.) en zone nord.

Naissance d'une résistance militaire

La préparation d'une armée clandestine dans le cadre « légal » en zone libre, la résistance « au nom du maréchal » en zone occupée supposent au minimum la complicité du régime en place à Vichy... Certains, toutefois, commencent à en douter, puis beaucoup n'y croient plus. Plusieurs rejoignent alors le général de Gaulle et les *Forces françaises libres* ou bien reviennent en France prendre part en son nom à la lutte, tel le lieutenant de vaisseau Honoré d'Estienne d'Orves (né en 1901), fusillé par les Allemands le 29 août 1941 au mont Valérien ; d'autres se consacrent à la résistance clandestine. Dès l'automne de 1940, le capitaine Henri Frenay fonde avec quelques camarades, en zone sud, le *Mouvement de libération nationale* (qui deviendra *Combat*). En zone nord, *Combat* s'appuie sur le capitaine Robert Guédon, qui crée *Ceux de la Résistance* ; le colonel Alfred Heurtaux, ancien chef de l'escadrille des « Cigognes », et le colonel Touny sont à l'origine de l'*Organisation civile et militaire* (O. C. M.). Certains, enfin, se spécialisent dans le renseignement et les évasions. Leurs réseaux se rattachent soit à l'*Intelligence Service* britannique (notamment réseaux Groussard et Loustanau-Lacau), soit au B. C. R. A. du général de Gaulle, qui constituera avec eux, le 25 juillet 1942, les *Forces françaises combattantes*. La plupart de ces hommes restent, à leur début, en contact avec l'armée ; ils en reçoivent une aide matérielle et morale, et ils envisagent le plus souvent une résistance de style militaire. Dans cette première période, les civils, qui prennent des initiatives analogues, s'occupent davantage de l'avenir politique du pays. Les uns et les autres se retrouveront peu à peu ; l'idée gaulliste fait également son chemin et, après l'occupation totale du territoire, le nom du général de Gaulle* deviendra bientôt le symbole de la volonté de libération de la France.

La crise de novembre 1942

Le 11 novembre 1942, pour répondre au débarquement allié au Maroc et en Algérie, la Wehrmacht, violant l'armistice, occupe la zone libre. Alors que l'entrée en campagne de l'armée d'armistice n'avait été préparée que dans la seule hypothèse d'un débarquement allié en France, le général Verneau essaie, néanmoins, à l'insu du gouvernement, de s'opposer militairement à la violation allemande. Un décalage d'horaire dans l'exécution des projets allemands permet au général Eugène Bridoux (1888-1955), secrétaire d'État à la Guerre depuis le retour de Laval au pouvoir (avr. 1942), de faire avorter cette tentative, et seule aura lieu l'action symbolique du général de Lattre* de Tassigny, commandant la 16e division militaire à Montpellier.

La résistance militaire face à l'occupation totale

Création de l'O. R. A.

Le 27 novembre, les Allemands désarment l'armée d'armistice, et la flotte se saborde à Toulon. Que va devenir la résistance militaire ? Au moment où il quitte les fonctions de chef d'état-major de l'armée, le général Verneau crée en décembre 1942 une formation secrète, l'*Organisation de résistance de l'armée* (O. R. A.), qui prend la suite de l'organisation de mobilisation clandestine de l'état-major, et en adopte les principes. Verneau se met aux ordres du général Frère, que Giraud, avant son départ de France le 3 novembre 1942, a désigné comme chef de l'armée. Ainsi survivent en liaison avec l'O. R. A. les activités clandestines de l'armée d'armistice. Le Service de la statistique recense les démobilisés et les jeunes des Chantiers. Le Service de camouflage des matériels fournit de l'argent et des armes : il fusionnera avec l'O. R. A. en 1943. À la fin de cette année, l'organisation du général aviateur J. Carayon (né en 1895) rejoint l'O. R. A., qui, en outre, bénéficie de l'information et de la protection des services spéciaux dont le chef a rejoint Alger. Enfin, de nombreux gendarmes rendront d'importants services à la Résistance (renseignements, encadrement des unités...).

L'Armée secrète (A. S.)

L'O. R. A. n'est pas la seule formation armée de la Résistance. L'*Armée secrète* est constituée par la fusion des éléments armés des *Mouvements unis de la Résistance* (M. U. R.) en zone sud ; de Gaulle lui donne pour chef le général Delestraint. Ce dernier prend son commandement le 11 novembre 1942.

Les Francs-Tireurs et Partisans français (F. T. P. ou F. T. P. F.)

Ils constituent la troisième grande formation militaire de la Résistance française. Issus de l'organisation de défense du parti communiste, commandés par Marcel Prenant (né en 1893), puis par Charles Tillon, beaucoup de chefs F. T. P. ont combattu en Espagne dans les Brigades internationales. Malgré leur intégration de principe aux F. F. I. en 1944, ils conserveront en fait une large autonomie.

Quelle action entreprendre ?

Dans la situation nouvelle créée par l'occupation totale de la France, comment la Résistance va-t-elle orienter son action militaire ? Faut-il seulement se préparer en vue du débarquement allié ou se lancer dans une action immédiate de sabotage et d'attentats ? F. T. P. et parti communiste préconisent ce dernier choix. L'O. R. A. est plus nuancée, le général Frère s'y oppose, la croissance rapide de l'O. R. A. (50 000 hommes au premier semestre 1943) exigeant le silence. En août 1943, Verneau donne son accord à l'action immédiate que la « base » vient de commencer spontanément. Le général Revers, remplaçant Verneau en octobre, poursuit la même politique : interventions limitées aux individus dangereux pour la Résistance et aux objectifs intéressant les alliés, mais opposition aux attentats en ville contre les occupants (280 soldats allemands tués de janv. à oct. 1942) en raison des terribles représailles qu'ils engendrent. L'A. S. suit une politique analogue : pour ses créateurs, elle est un instrument de guerre mis à la disposition des Alliés pour la libération du territoire ; la préparation de l'insurrection est l'affaire du N. A. P. (Noyautage des administrations publiques), créé dans ce but. Après l'arrestation de Delestraint, l'A. S., commandée par un chef d'état-major, Pierre Dejussieu-Pontcarral, se rapprochera partiellement du point de vue F. T. P. Mais les attitudes ainsi définies ne sont pas seulement dictées par un souci de politique intérieure, elles traduisent une philosophie... Les Anglo-Saxons, préparant un débarquement en France, ne tiennent pas à y attirer les meilleures divisions allemandes, d'où les ordres transmis par le B. C. R. A. (Bureau central de renseignements et d'action dirigé à Londres par le colonel Passy) tendant à limiter l'action immédiate comme le font l'A. S. et l'O. R. A. Les Soviétiques au contraire, désirant voir diminuer la pression de la Wehrmacht sur leur front, souhaitent une résistance agressive en Europe occidentale...

Autre problème : à l'heure du débarquement, faut-il déclencher aussitôt l'insurrection générale visant la prise du pouvoir plus que la destruction de l'ennemi ? C'est ce que veulent les F. T. P. par une action à priorité urbaine. Faut-il au contraire, comme le désire l'O. R. A., mener une action liée aux progrès des Alliés : guérillas dans les campagnes paralysant les garnisons allemandes, regroupement progressif des unités jusqu'à leur jonction avec les forces régulières et participation avec elles à la poursuite de l'ennemi ? Cette position recoupe les directives du général de Gaulle du 16 mai 1944 sur l'emploi de la Résistance.

Les combats de la Résistance

Au début de 1944, les affaires militaires de la Résistance sont confiées à un comité militaire d'action, le Comidac, devenu Comac le 13 mai 1944. Cet organisme du Conseil national de la résistance est reconnu par le général de Gaulle ; il est composé de trois membres, qui seront finalement Pierre Villon, Maurice Kriegel-Valrimont et Jean de Vogüé (1898-1972). À prépondérance communiste, le Comac fera appel à des conseillers techniques militaires (Revers, Alfred Malleret-Joinville, Dejussieu-Pontcarral) et exercera

une action limitée dans le domaine des opérations, tandis que son efficacité maximale sera obtenue dans l'organisation des commandements régionaux.

Malgré diversités et divergences, Comac et organisations militaires ont au moins une idée en commun : tous sont opposés à des opérations militaires défensives dans des réduits. Il est curieux de constater qu'il y eut pourtant d'importantes opérations de ce type, qui, par l'esprit de sacrifice, la combativité et le patriotisme attachés à leurs noms, demeurent dans l'histoire comme les symboles de l'action militaire de la Résistance française.

Les Glières (février-mars 1944)

Dans les Alpes, A. S. et O. R. A. ont fusionné en 1943, et la résistance militaire est conduite par les anciens des unités alpines. En Haute-Savoie, le chef départemental, Romans-Petit, veut mettre sur pied, comme il l'a fait dans l'Ain, une organisation dispersée des maquis dans les vallées avec une aire commune de parachutage sur le plateau des Glières. Le 29 janvier 1944, le lieutenant Théodore Morel (dit « Tom »), du 27e B. C. A., monte au plateau avec 120 hommes. Un mois plus tard, il en a 500. L'attaque des maquis par la police explique ce regroupement ; Morel l'accepte, mais, devant l'ampleur du dispositif d'attaque, demande s'il ne faut pas se disperser en attendant les parachutages promis. La question est posée à Londres, qui répond : « Considérons Glières comme tête de pont, parachuterons un bataillon, si opération réussie parachuterons en masse... » Seulement 664 containers de matériel sont parachutés du 15 février au 10 mars. Pendant plus de quarante jours, les escarmouches se succèdent dans des conditions difficiles. Pour rompre l'encerclement, Morel attaque : le 1er mars, il enlève le poste de Saint-Jean-de-Sixt, tenu par les policiers ; le 10 mars, il attaque celui d'Entremont, mais l'officier de police Lefèvre le tue par trahison. Les 12 et 17 mars, la Luftwaffe bombarde les Glières. Le 18, le capitaine Anjot (1904-1944) succède à Morel. La 157e division de réserve de la Wehrmacht relève la Milice de Joseph Darnand (1897-1945) et les forces de police de Vichy ; le 26, l'assaut est donné par trois bataillons allemands, et la lutte se poursuit au corps à corps : à 22 h commence le repli par petits groupes, qui continue toute la journée du 27 à travers le dispositif très dense de l'ennemi. Plus de 200 défenseurs des Glières sont capturés : la plupart sont torturés ; 83 sont fusillés !

Les Forces françaises de l'intérieur (F. F. I.)

Pour coordonner l'action des maquis avec les opérations alliées et affirmer l'unité de la France en guerre, le *Comité français de libération nationale* crée en février 1944 un commandement des Forces françaises de l'intérieur, confié au général Marie Pierre Kœnig (1898-1970), qui, en mars, est accrédité à Londres auprès du général Eisenhower*. En liaison avec le B. C. R. A. sont élaborés les plans d'actions confiées aux forces de la Résistance intérieure : *plan vert* (paralysie des voies ferrées), *plan bleu* (coupure des lignes électriques), *plan rouge* (mise en état de siège des réduits)...

Le Vercors (juin-août 1944)

À l'origine de la bataille du Vercors se trouve le plan *Montagnards* que le général Delestraint a fait approuver à Londres en février 1943. Dans l'hypothèse d'un débarquement en Méditerranée, le Vercors doit être un réduit d'où seront lancées des attaques contre les communications allemandes. La mise en place initiale en est confiée au lieutenant Alain Le Ray (né en 1910), mais, au printemps 1944, sous l'influence de la mission *Union* envoyée de Londres (colonel Fourcaud), le but fixé s'oriente vers une action défensive contraire à l'avis des chefs A. S. ou O. R. A. consultés. Les 1er et 2 juin, pour ne pas dévoiler la zone du débarquement, l'état major allié lance les ordres d'exécution correspondant aux plans d'action prévus sur l'ensemble du territoire français. Le 8 juin, la mobilisation du Vercors est prescrite par le commandant François Huet (1905-1968) : en quelques jours, l'effectif atteint 8 000 hommes. Le 10, Kœnig, qui n'a pas été consulté, transmet de Londres un ordre de freinage, mais le commandant Marcel Descour (né en 1899), chef de la région de Lyon, reçoit d'Alger l'ordre de poursuivre la mission Vercors... Le point faible de la défense est la brèche de Saint-Nizier-du-Moucherotte : les 600 hommes du capitaine Costa de Beauregard en assurent la défense du 13 au 15 juin contre 1 500 Allemands, qui, le 15, les contraignent au repli. Après une période de calme relatif employé à recevoir les parachutages et à instruire les unités, les indices d'une offensive se précisent le 13 juillet. Le 14, la Luftwaffe bombarde Vassieux-en-Vercors et détruit au sol plus de 500 containers d'armes. Le 20, l'encerclement est réalisé et le 21 est lancée l'attaque générale allemande avec des éléments blindés et des SS. Au matin, 400 SS sont posés en planeur dans la cuvette de Vassieux. Après l'échec d'une contre-attaque dirigée contre eux, un conseil de chefs réuni le soir décide de se battre jusqu'à épuisement des moyens, puis de se disperser en guérillas. Le 22 juillet, les Français se replient au nord, tandis qu'au sud l'ennemi arrose le plateau à coups de mortiers et occupe Die, où il massacre à l'hôpital tous les blessés du maquis. Au centre, c'est l'échec d'une nouvelle contre-attaque à Vassieux, tandis qu'une autre réussit dans le val de Valchevrière. C'est là que, le 23 juillet, se joue l'acte final avec le repli de deux compagnies du 6e bataillon de chasseurs alpins, qui sont submergées. Dès lors, il ne reste plus aux Allemands qu'à nettoyer le plateau et à s'y livrer aux représailles habituelles, marquées ici du 10 au 30 juillet par le massacre des habitants de Vassieux (21 juill.), des blessés de la grotte de la Luire (27 juill.) et de ceux qui les soignaient. Les pertes des maquis seront sévères (plusieurs centaines d'hommes et une vingtaine d'officiers).

Massif central et mont Mouchet

Envisagée tour à tour comme réduit puis comme base, la région du Massif central est mobilisée en accord avec Londres le 20 mai 1944. Le 1er juin, la zone du mont Mouchet (Haute-Loire) compte plus de 2 000 hommes. Elle est attaquée par plus de 10 000 Allemands le 2 juin, puis de nouveau le 10. Le combat reprend le 11, mais le soir les munitions manquent et les maquis doivent se replier sur la Truyère. Les pertes s'élèveront à 160 morts et 100 blessés.

La Bretagne et Saint-Marcel (9-18 juin 1944)

Le 6 juin 1944, des éléments du 2e régiment de chasseurs parachutistes (commandant Pierre Bourgoin [1907-1970]) sont largués en Bretagne pour effectuer des missions de sabotage et d'appui des maquis. Trois compagnies sont ainsi parachutées à Saint-Marcel les 9 et 10 juin, où elles sont rejointes par le 2e bataillon O. R. A. (commandant Le Garrec) et les 1 200 hommes du 8e bataillon F. F. I. (commandant Caro). En quelques jours, grâce aux parachutages, 8 000 hommes sont équipés. Le 18, les Allemands attaquent en force le camp de Saint-Marcel, défendu par 2 400 hommes ; Bourgoin fait appel à l'aviation alliée, qui intervient à 16 h. Le soir, le combat fait toujours rage, et Bourgoin doit prescrire le décrochage : 560 Allemands et 42 Français tués, une cinquantaine de blessés français, dont plusieurs seront massacrés, tel est le lourd bilan de la journée de Saint-Marcel, dont le retentissement fut grand en Bretagne.

La guérilla

Les grands combats, devenus légendaires (quoique inadaptés à ce genre de guerre), ne doivent pas faire oublier l'importance et l'efficacité de la guérilla qui s'est développée sur tout le territoire : de janvier à octobre 1943, par exemple, 3 800 sabotages ont été réalisés par la Résistance.

Les F. T. P. en Corrèze

Si toutes les formations participent à cette guérilla, elle est le mode privilégié d'action des F. T. P., rarement engagés par leurs chefs dans de grands combats. Dès le printemps de 1943, époque où se forment les premiers maquis de réfractaires au Service du travail obligatoire, la Corrèze comprend plusieurs camps F. T. P. qui, durant un an, se défendent contre les attaques des Allemands, de la police et de la Milice. Le 30 mars 1944, ordre leur est donné de passer à l'attaque. Jusqu'au 30 mai, 200 actions sont à mettre au compte des 700 maquisards F. T. P. de la Corrèze : 50 p. 100 sont des sabotages (voies ferrées, lignes électriques), 20 p. 100 des coups de main nécessaires à la vie des maquis, 30 p. 100 des attaques contre la police ou les Allemands. Si les combats défensifs de l'A. S. et de l'O. R. A. ont dépassé les possibilités des maquis, la guérilla présentait aussi le risque d'un déclenchement prématuré de l'insurrection. Les 7 et 8 juin, les F. T. P. de la Corrèze attaquent la garnison allemande de Tulle, mais doivent se replier le 8 au soir devant la division SS *das Reich.* Les représailles allemandes coûteront à la ville 114 civils tués et 150 déportés.

L'apport de la Résistance à la Libération

Dans la grande bataille qui chassera les Allemands de France, le général Eisenhower reconnut aux F. F. I. et à la Résistance l'efficacité de 15 divisions. En dehors de leur action spectaculaire à Paris* (où le colonel Henri Rol-Tanguy [né en 1908], chef régional F. F. I., a joué un rôle essentiel) et dans les métropoles de Marseille et de Lyon, il faut mentionner les remarquables orga-

nisations de guérilla de l'Ain (qui ont occupé Oyonnax le 11 nov. 1943), de Bourgogne, du Morvan, du Var, l'exécution du *plan Tortue* contre les blindés allemands envoyés en Normandie, l'activité du corps franc du capitaine Jean Pommiès (1904-1972), armature militaire du Sud-Ouest, la reddition, en septembre, des 25 000 Allemands de la colonne Elster...

La clandestinité débouchait sur des opérations de type classique auxquelles les F. F. I. apportaient le témoignage de la volonté des Français de participer à leur libération. Dans cette bataille qui effaçait la défaite de 1940, il ne pouvait plus y avoir qu'une seule armée ; c'est ce que voulut le général de Lattre de Tassigny en réalisant en plein combat l'amalgame dans la Ire armée de 137 000 F. F. I. Dès novembre, leurs unités, qui portent encore le nom de leurs maquis d'origine, participent à la bataille de haute Alsace. D'autres sont engagées contre les poches allemandes de l'Atlantique ou sur le front des Alpes.

A. de D.

Les chefs militaires de la Résistance

Charles Antoine Delestraint *(Biache-Saint-Waast 1879 - Dachau 1945). Saint-cyrien et fantassin devenu entre les deux guerres spécialiste des chars, dont il commande une brigade à Metz en 1936, puis un groupement sur la Somme en 1940. Mis par de Gaulle à la tête de l'*Armée secrète *en octobre 1942, le général Delestraint est arrêté le 9 juin 1943 et déporté au Struthof, puis à Dachau, où il est abattu le 19 avril 1945.*

Aubert Frère *(Grévillers, Pas-de-Calais, 1881 - Struthof 1944). Sorti de Saint-Cyr en 1902, il sert longtemps au Maroc et est trois fois blessé entre 1914 et 1918. Commandant l'École des chars (1925-1930), Saint-Cyr (1931-1935), puis la VIIe armée sur la Somme en 1940, il est mis à la tête de la division militaire de Lyon dans l'armée d'armistice. Désigné par Giraud en novembre 1942 comme chef clandestin de l'armée, il prend la tête de l'O. R. A. Arrêté le 13 juin 1943, le général Frère est déporté au Struthof, où il meurt le 13 juin 1944.*

Georges Revers *(Saint-Malo 1891 - Saint-Mandé 1974). Artilleur, officier de réserve passé dans l'active en 1918, il commande une artillerie divisionnaire en 1940. Après l'armistice, il est chef d'état-major du général Frère, sert auprès de l'amiral Darlan comme chef de cabinet au ministère de la Guerre (1941), puis comme chef d'état-major quand Darlan devient commandant en chef (avr. 1942). Passé à l'O. R. A. dès sa création, il succède à sa tête au général Verneau en octobre 1943 et la commande jusqu'à la Libération. Adjoint de De Lattre, puis chef d'état-major général de l'armée (1946), le général Revers est chargé d'une mission en Indochine en 1949 et rédige à son retour un rapport dont la divulgation entraîne sa mise à la retraite en 1950. Cette mesure est annulée par le Conseil d'État en 1962.*

Jean Verneau *(Vignot, Meuse, 1890 - Buchenwald 1944). Sorti de Polytechnique dans le génie en 1914, il sert au Levant, à l'état-major de l'armée, et est en 1939 chef d'état-major des forces d'Afrique du Nord. Sous-chef, puis chef d'état-major de l'armée en 1941, il crée l'O. R. A. en décembre 1942 et la met aux ordres de Frère, à qui il succède en juin 1943. Arrêté le 23 octobre 1943, le général Verneau meurt en déportation. Aux noms de ces chefs, il faudrait ajouter nombre de leurs subordonnés qui, dans cette forme de guerre, furent beaucoup plus que des exécutants. Parmi les plus connus, on citera, outre le lieutenant* **Morel**, *le capitaine* **Jean Bulle** *(1913-1944), chef du Secteur III en Savoie, et le lieutenant* **Étienne Poitau**, *dit Stéphane (1919 - tué en Indochine en 1952), chef de maquis prestigieux du Dauphiné...*

▶ *Guerre mondiale (Seconde) / République (IIIe) / République (IVe) / Vichy (gouvernement de).*

🕮 P. Tanant, *Vercors, haut lieu de France* (Arthaud, 1947). / Passy (Colonel), *Souvenirs* (Solar, 1948 ; 2 vol.) ; *Missions secrètes en France (1942-1943)* [Plon, 1951]. / M. Weygand, *le Général Frère* (Flammarion, 1949). / H. Michel, *Histoire de la Résistance en France* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1950 ; 6e éd., 1972) ; *les Mouvements clandestins en Europe, 1938-1945* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1961 ; 3e éd., 1974) ; *Histoire de la France libre* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1963 ; 3e éd., 1972) ; *les Courants de pensée de la Résistance* (P. U. F., 1963) ; *Bibliographie critique de la Résistance* (S. E. V. P. E. N., 1964) ; *Jean Moulin l'unificateur* (Hachette, 1964) ; *la Guerre de l'ombre. La Résistance en Europe* (Grasset, 1970). / R. Hostache, *le Conseil national de la Résistance, les institutions de la clandestinité* (P. U. F., 1958). / R. Aron, *Histoire de la libération de la France* (Fayard, 1959). / Rémy (Colonel), *Mémoires d'un agent secret de la France libre* (France-Empire, 1959-1961 ; 3 vol.) ; *la Ligne de démarcation* (Perrin, 1964-1968 ; 11 vol.). / M. Granet, *Défense de la France. Histoire d'un mouvement de Résistance* (P. U. F., 1960) ; *Ceux de la Résistance* (Éd. de Minuit, 1964). / A. Calmette, *l'O. C. M. (Organisation civile et militaire)* [P. U. F., 1961]. / C. Bellanger, *la Presse clandestine, 1940-1944* (A. Colin, 1961). / P. Dreyfus, *Vercors, citadelle de la liberté* (Arthaud, 1962). / C. Tillon, *les F. T. P.* (Julliard, 1962). / H. Amoretti, *Lyon capitale, 1940-1944* (France-Empire, 1964). / M. Kriegel-Valrimont, *la Libération : les Archives du COMAC* (Éd. de Minuit, 1964). / *La France des maquis* (Denoël, 1964). / F. Musard, *les Glières* (Laffont, 1963). / H. Noguères et coll., *Histoire de la Résistance en France de 1940 à 1945* (Laffont, 1967-1976 ; 4 vol. parus). / H. Bernard, *Histoire de la Résistance européenne* (Gérard, Verviers, 1968). / D. Mayer, *les Socialistes dans la Résistance* (P. U. F., 1968). / P. Novick, *The Resistance versus Vichy* (New York, 1968). / A. Tollet, *la Classe ouvrière dans la Résistance* (Éd. sociales, 1969). / A. Vistel, *la Nuit sans ombre* (Fayard, 1970). / J. Debu-Bridel, *la Résistance intellectuelle* (Julliard, 1970). / *Maquis de Corrèze par 120 témoins et combattants* (Éd. sociales, 1971). / J. d'Arbaumont, *Vie et mort du capitaine Bulle* (Gardet, Annecy, 1972). / J. F. Perrette, *le Général Delestraint* (Presses de la Cité, 1972). / H. Frenay, *La nuit finira* (Laffont, 1973). / J. Ravine, *la Résistance organisée des Juifs en France, 1940-1944* (Julliard, 1973). / A. de Dainville, *l'O. R. A., la Résistance de l'armée* (Lavauzelle, 1974). / P. Seghers, *la Résistance et ses poètes* (Seghers, 1974). On peut également consulter les numéros spéciaux de *la Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale* (janv. 1963 et juill. 1964).

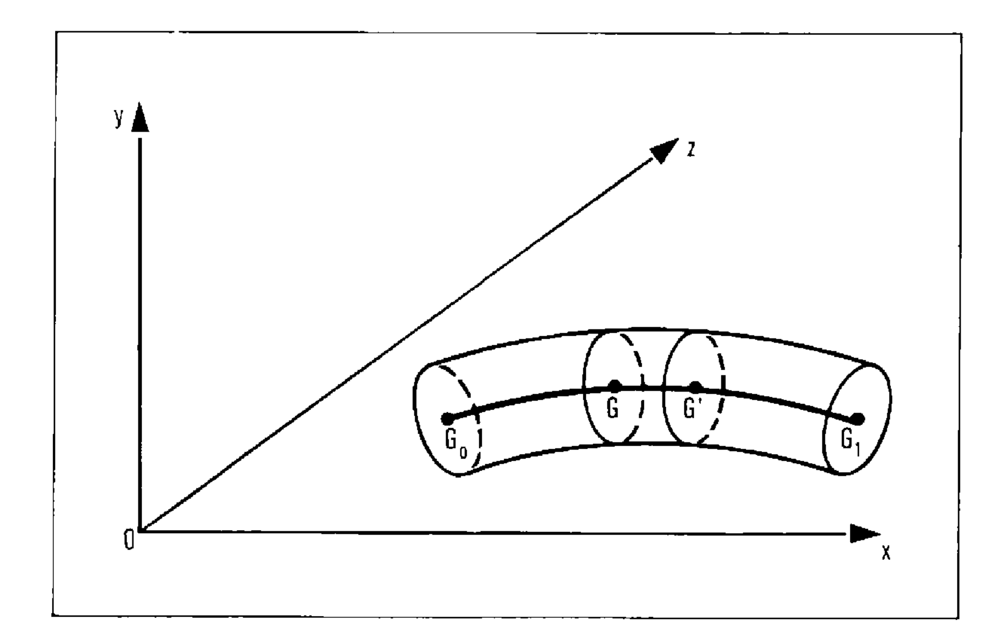
résistance des matériaux

Science à la fois théorique et expérimentale créée afin de répondre aux besoins de la construction, tant pour connaître le comportement des divers matériaux au sein des édifices et des ouvrages d'art de toutes natures que pour assurer la stabilité de ces derniers.

Généralités

La mécanique rationnelle, en particulier la statique, étudie le comportement, sous les contraintes, des solides parfaits, c'est-à-dire des corps parfaitement cohérents, donc indéformables. Dans la réalité, ces conditions ne sont jamais remplies. Sous l'action des contraintes, les corps se déforment et les différents points liés d'un solide ne présentent pas des distances invariables ; si les lois générales de la mécanique rationnelle gardent leur validité et leur portée, les propriétés des solides parfaits ne peuvent être appliquées sans réserve : on ne peut ajouter ou retrancher, d'une manière générale et sans précaution, deux forces égales et opposées, puisque la distance qui sépare leurs points d'application s'en trouve modifiée ; on ne peut pas non plus remplacer deux forces parallèles égales et de même sens par leur résultante appliquée au milieu de la droite qui joint leur point d'application. Mais, pour des solides isotropes et homogènes, les contraintes développent des déformations qui leur sont proportionnelles, et cela jusqu'à une certaine limite de contraintes, appelée *limite d'élasticité* ; cette propriété ne s'étend pas à tous les corps et solides utilisés en construction, mais elle est applicable à nombre d'entre eux, en particulier aux aciers de construction. Cette propriété des corps dits « parfaitement élastiques » implique le retour à l'état initial quand les contraintes disparaissent : c'est la loi de Hooke. La théorie mathématique de l'élasticité a pour bases la notion de l'équilibre interne et la loi de Hooke généralisée, qui admet l'indépendance des effets des forces appliquées tant que la limite d'élasticité n'est pas dépassée.

Toutefois, cette théorie aboutit à des équations différentielles que l'on ne peut intégrer que dans quelques cas particuliers, qui sont loin de répondre à tous les besoins de la pratique. Aussi, une théorie fondée partiellement sur des notions expérimentales s'est-elle développée : c'est la résistance des matériaux classique. Celle-ci remplace dans les équations différentielles d'équilibre de la théorie de l'élasticité certains coefficients variables par des coefficients constants moyens, tirés de l'expérience, qui rendent les équations intégrables, avec des solutions moins compliquées. En outre, la résistance des matériaux classique ne s'applique correctement qu'à des pièces longues à section constante (ou très progressivement variable), dites « à fibre moyenne » (ou axe), sans discontinuités de section, et telles que le rayon de courbure de cet axe soit grand par rapport aux dimensions de la section. Si l'on considère une courbe, plane ou gauche, G_0G_1, et une aire S qui lui est normale et dont le centre de gravité G est situé sur G_0G_1, en décrivant la courbe G_0G_1, l'aire S engendre une pièce prismatique ; tel est le cas des pièces de construction, poutres, poteaux, barres, poutrelles, rails, profilés, etc. Si la pièce n'est pas libre, on lui applique des forces de liaison convenables ; comme la pièce est immobile, l'ensemble des forces auxquelles elle est soumise (forces appliquées et forces de liaison) est en équilibre, et leur ensemble, considéré comme libre du fait de la prise en compte des forces de liaison, est équivalent à zéro. Mais l'étude des pièces prismatiques longues ne suffit plus aux constructions actuelles, et la résistance des matériaux classique s'est complétée peu à peu dans deux domaines distincts. D'une part, elle s'est étendue à toutes les formes d'éléments de la construction moderne, s'enrichissant en particulier des études portant sur le cercle de Mohr et sur la courbe intrinsèque de résistance élastique d'Albert Caquot ; d'autre part, un domaine de comportement des matériaux de



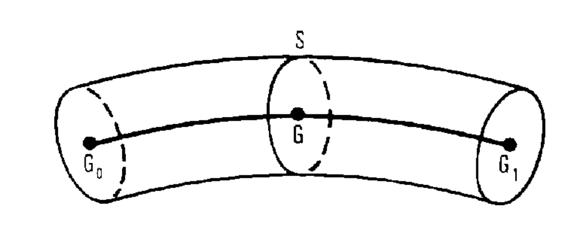
Réduction des forces appliquées à une pièce prismatique.

plus en plus important est celui des contraintes débordant la limite d'élasticité, c'est-à-dire celui de la plasticité et de la rupture, qui intervient dans le comportement des systèmes hyperstatiques, à liaisons surabondantes, ainsi que dans les phénomènes de fluage, de relaxation, d'adaptation et d'accommodation ou de rupture par fragilité ou par fatigue à la suite d'efforts alternés au-delà de la limite d'endurance.

Règles applicables aux pièces prismatiques longues

La courbe G_0G_1, dont il a été précédemment question, est l'axe longitudinal de la pièce prismatique, ou fibre moyenne ; une fibre de la pièce est le volume engendré par un élément superficiel élémentaire dS de la section normale. L'aire plane S qui engendre la pièce est la section transversale, ou profil ; on appelle *prisme élémentaire* le volume compris entre une section normale telle que G et une section normale G' très voisine ; la portion de fibre comprise entre ces deux sections porte le nom de *fibre élémentaire*. Souvent, l'axe longitudinal est une droite : on a affaire à une *poutre droite*, mais presque toujours l'axe longitudinal est une ligne plane ; on a alors une *poutre courbe*, et le plan qui contient l'axe longitudinal s'appelle *plan moyen*. Si la section transversale n'est pas constante, mais varie progressivement, on a alors une *poutre à section variable*. Lorsque les variations de section sont suffisamment faibles et très progressives, les procédés de calcul restent applicables. On suppose alors que chaque élément dS est lui-même variable, et le volume engendré par cet élément porte encore le nom de *fibre*. Parfois, au lieu de poutres homogènes, c'est-à-dire composées d'un seul matériau ayant le même coefficient d'élasticité, les diverses fibres sont formées de matériaux différents ; c'est le cas des éléments en béton armé ; on est alors conduit à substituer aux éléments réels dS' de la section des éléments fictifs dS = *m* dS' obtenus en multipliant les aires réelles réels dS' par des coefficients convenables, théoriquement proportionnels aux coefficients d'élasticité des différents matériaux.

Pièce prismatique d'axe G_0G_1.
(La courbe G_0G_1 est la fibre moyenne.)



Réduction de forces appliquées à une pièce prismatique

Sur l'axe G_0G_1 d'une pièce prismatique, on prend un point G qui est le centre de gravité d'une section normale, dénommée également G. La section G divise la pièce en deux tronçons, l'un à gauche, entre G_0 et G, et l'autre à droite, entre G et G_1. L'ensemble des forces appliquées à un tronçon fait équilibre à l'ensemble des tensions exercées à travers la section G par l'autre tronçon, et inversement. Il convient d'étudier l'ensemble des forces appliquées à gauche pour avoir une notion des tensions qui s'exercent à travers la section normale G. Par translation, on transporte en G les axes de coordonnées. Comme il s'agit d'une section de faible superficie, on peut, sans inconvénient, remplacer les forces du tronçon de gauche par leur résultante R de composantes X, Y, Z et par un couple (ou moment résultant) de composantes M_x, M_y, M_z suivant les axes. La résultante R peut se remplacer par sa projection N sur la tangente GG' et par sa projection T sur le plan de la section normale G. La composante N est l'*effort normal* et la composante T est l'*effort tranchant.*

De même, le couple peut être remplacé par ses deux projections sur la tangente GG' sur le plan de section G. La projection sur GG' porte le nom de couple de torsion, ou *moment de torsion* ; la composante située dans le plan de section normale est le *moment fléchissant*, que l'on désigne par M. L'effort normal N appliqué en G a pour effet une traction ou une compression simple ; l'effort tranchant T exerce un glissement simple, mais en général le cisaillement ou glissement ne se présente pas seul. Le couple de torsion, d'axe dirigé suivant l'axe de la pièce, exerce une torsion simple ; enfin, le moment fléchissant, couple dont l'axe est dans le plan normal (plan de la section), entraîne une flexion simple.

Effort tranchant

Si le point G' se trouve à une distance d*s* de G, on a :

$$M'_x - M_x = Y dz - Z dy;$$
$$M'_y - M_y = Z dx - X dz;$$
$$M'_z - M_z = X dy - Y dx.$$

En prenant comme trièdre de référence un système d'axes tel que O*x* coïncide avec GG' et qu'en outre Z = 0, le plan *x*O*y* contenant l'effort tranchant T = Y au point G, on a (d*y* et d*z* étant nuls) :

$$\left.\begin{array}{l} X = N \\ Y = T \\ Z = 0 \end{array}\right\} \text{ avec } \left\{\begin{array}{l} dy = 0; \\ dz = 0. \end{array}\right.$$

D'où :

$$M'_x - M_x = 0;$$
$$M'_y = M_y = 0;$$
$$M'_z - M_z = -Y dx = dM \text{ ou } Y = \left|\frac{dM}{dx}\right|.$$

L'effort tranchant Y est, en valeur absolue, égal au quotient, par d*x*, élément d'arc GG', de l'accroissement $dM = M'_z - M_z$ du moment fléchissant. Il est la dérivée du moment fléchissant prise par rapport à l'axe longitudinal.

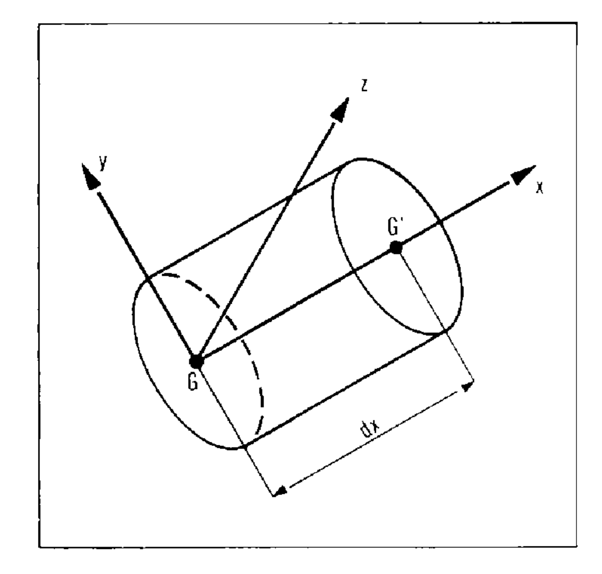
Cas particulier des poutres dont le plan moyen est vertical et qui ne sont soumises qu'à des forces appliquées situées dans ce plan moyen. Ce cas est le plus usuel. On a alors Z = 0, et aussi

$$M_x = M_y = 0.$$

Il n'y a plus de couple de torsion, et l'axe du couple est toujours dirigé dans le plan de la section normale. D'autre part, un système de forces situées dans un même plan se réduit en général à une force unique. En composant toutes les forces appliquées au tronçon de poutre situé à gauche de la section G, on obtient donc une force unique R définie par ses composantes X et Y et par son moment M_z, que l'on désigne habituellement par M, en posant

$$M = -M_z; \text{ on a } X = -\frac{\partial M}{\partial y} \text{ et } Y = \frac{\partial M}{\partial x}.$$

L'effort tranchant T est la dérivée du moment fléchissant $M = -M_z$: $T = \frac{dM}{dx}$.



Théorie générale de la flexion

Pour lever l'indétermination concernant la répartition des efforts dans l'étendue d'une section transversale d'une pièce fléchie, on a recours à l'hypothèse de Bernouilli, qui est à la base de la théorie de la flexion des prismes. Pendant une déformation par flexion, une section transversale quelconque de la pièce prismatique demeure plane, identique à elle-même et normale à l'axe longitudinal de la pièce. L'expérience montre en outre que les variations de longueur dès différentes fibres de la section transversale sont proportionnelles à leur distance à une certaine droite de la section qu'on appelle *axe neutre*. D'après la loi de Hooke, l'intensité des tensions moléculaires normales à la section est, en chaque point, proportionnelle à la distance de ce point à l'axe neutre. C'est Navier qui a déduit ce résultat de l'hypothèse de Bernouilli. Pour déterminer l'axe neutre d'une pièce soumise à une flexion simple, il faut tracer l'ellipse centrale d'inertie de la section et déterminer le diamètre conjugué de la direction normale à l'axe du moment fléchissant.

Combinaison d'un effort normal et d'un moment fléchissant

Pour un effort normal N agissant seul, la contrainte (ou effort unitaire) sur chaque élément dS de la section S est $\frac{N}{S}$; cet effort de compression est considéré comme positif si l'effort N est dirigé de gauche à droite à travers la section, c'est-à-dire vers les *x* positifs ; si l'on a, en même temps, à considérer l'effet

d'un moment fléchissant, on applique la loi de Hooke généralisée et on superpose les effets.

L'effet dû au moment fléchissant est

$$\frac{Mv}{I}.\cos\theta;$$

en posant M . cos q = M′, on a

$$\frac{Mv\cos\theta}{I}=\frac{M'v}{I},$$

où I est le moment d'inertie de la surface S par rapport à l'axe neutre, q l'angle que l'axe du moment fléchissant fait avec l'axe neutre et v la distance de la fibre dS à l'axe neutre. La contrainte n relative à la flexion composée a pour valeur

$$n=\frac{N}{S}+\frac{M'v}{I}.$$

On pourrait penser que la contrainte t due à l'effort tranchant T est

$$t=\frac{T}{S};$$

c'est effectivement ce que l'on admet, par exemple, pour l'étude du cisaillement d'un rivet entre deux tôles ; mais, dans une poutre, l'effort tranchant est la dérivée du moment fléchissant par rapport à l'axe longitudinal ; le moment fléchissant ne saurait donc être nul, et, en même temps qu'un effort tranchant T, la section supporte un moment fléchissant M. En construction, un problème d'effort tranchant est toujours accompagné d'un problème de moment fléchissant, lequel est prépondérant.

Élasticité, rigidité et compressibilité des matériaux

Module d'élasticité longitudinale

Si un effort de traction (ou de compression) N sur un prisme de section S et de longueur z entraîne une modification de longueur Dz, on a

$$\frac{\Delta z}{z}=\frac{1}{E}\cdot\frac{N}{S};$$

E est le module de Young, ou *module d'élasticité longitudinale* ; $\frac{\Delta z}{z}$ l'allongement relatif a, et $\frac{N}{S}$ la contrainte n (ou effort par unité de surface). On a donc $a=\frac{n}{E}$, ou n = EA.

Module d'élasticité transversale

Si on applique un effort T dans le plan de section normale S d'un prisme, on a

$$\frac{\Delta x}{z}=\frac{1}{G}\cdot\frac{T}{S};$$

G est le *module d'élasticité transversale*, appelé aussi *module de rigidité* ou *module de cisaillement*, ou encore *module de glissement*, z la hauteur du prisme, et Δx le glissement de la base dans son plan. Comme la quantité Δx est très faible par rapport à z, on peut écrire :

$$\frac{\Delta x}{z}=\operatorname{tg}\alpha=\alpha;$$

α est l'angle de déformation, ou *angle de distorsion* ; on a donc :

$$\alpha=\frac{t}{G}\text{ ou }t=\alpha G.$$

Coefficient de Poisson

Si un cylindre de hauteur z et de diamètre x est soumis à un effort de traction, il subit dans la phase élastique d'une part un allongement Δz, d'autre part une contraction Δx dans le sens transversal. Le quotient σ de la contraction relative dans le sens transversal par l'allongement relatif dans le sens de l'effort de traction est appelé *coefficient de Poisson* :

$$\sigma=\frac{\frac{\Delta x}{x}}{\frac{\Delta z}{z}}.$$

Ce qui peut s'écrire aussi

$$\frac{\Delta x}{\Delta z}=\sigma\frac{x}{z}.$$

Ce calcul demeure valable dans le cas d'une compression ; il y a alors raccourcissement dans le sens de l'effort et gonflement dans le sens transversal ; le coefficient de Poisson demeure le même ; ce coefficient est d'ailleurs lié à la compressibilité du solide. Pour les corps à élasticité normale, tels que l'acier, il est toujours en valeur absolue inférieur à $\frac{1}{2}$. Pour les corps élasticité dite « caoutchoutique », qui se déforment par glissement des molécules sans variation des distances intermoléculaires, σ est égal à $\frac{1}{2}$.

Module de compressibilité élastique

Si l'on soumet l'unité de volume d'un corps à un accroissement de pression ΔP, il en résulte une diminution de volume ΔV (en valeur relative) ; le module de compressibilité C portant sur un volume V est défini par

$$C=\frac{\Delta P}{\frac{\Delta V}{V}}.$$

Si v est la variation de volume relative, on a

$$C=\frac{\Delta P}{v}\text{ ou }v=\frac{\Delta P}{C};$$

moins le corps est compressible, plus le module de compressibilité C est élevé.

Relations entre les modules E, G, C et σ

Ces relations, qui sont théoriques, sont les suivantes :

$$G=\frac{E}{2(1+\sigma)},\quad C=\frac{E}{3(1-2\sigma)},$$

$$\sigma=\frac{E}{2G}-1.$$

Connaissant deux modules, on peut calculer les deux autres.

Courbes intrinsèques de résistance élastique

Si l'on soumet un solide homogène et isotrope à l'action de forces extérieures (et de réactions, s'il n'est pas libre), il en résulte, par le jeu des transmissions moléculaires, certaines déformations en chaque point. Les contraintes nées de ces déformations dépendent de la nature du matériau, de son état physique, de ses dimensions et de sa forme ; si l'on considère les éléments de surface (facettes) autour d'un point, les contraintes associées à ces surfaces élémentaires ne sont pas normales à celles-ci, comme c'est le cas pour les liquides au repos ; toutefois, en chaque point, il existe trois facettes normales aux contraintes associées et normales entre elles. Les contraintes autour d'un point peuvent être représentées par un ellipsoïde, appelé *ellipsoïde de Lamé*, qui a pour équation :

$$\frac{x^2}{a^2}+\frac{y^2}{b^2}+\frac{z^2}{c^2}=1,$$

a, b, et c étant les contraintes orthogonales, appelées *contraintes principales*.

Cercle de Mohr

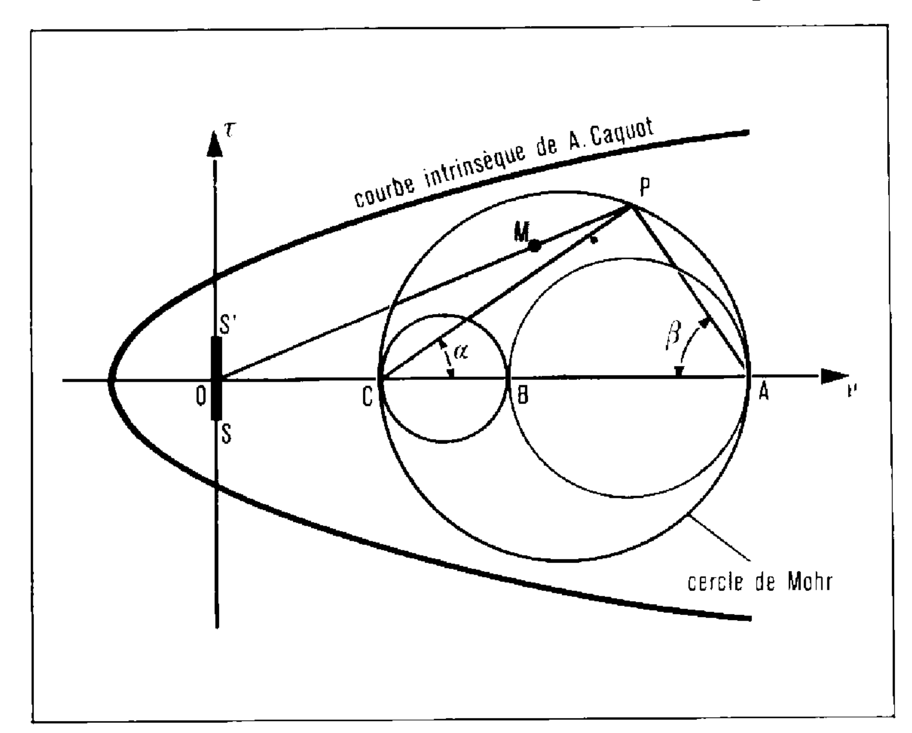
Soient deux axes Ov et Oτ. On figure suivant Oτ la trace de la facette considérée, dont il existe une triple infinité par point. On porte les trois contraintes principales sur l'axe des v, à partir de O :

OA = a, OB = b et OC = c,

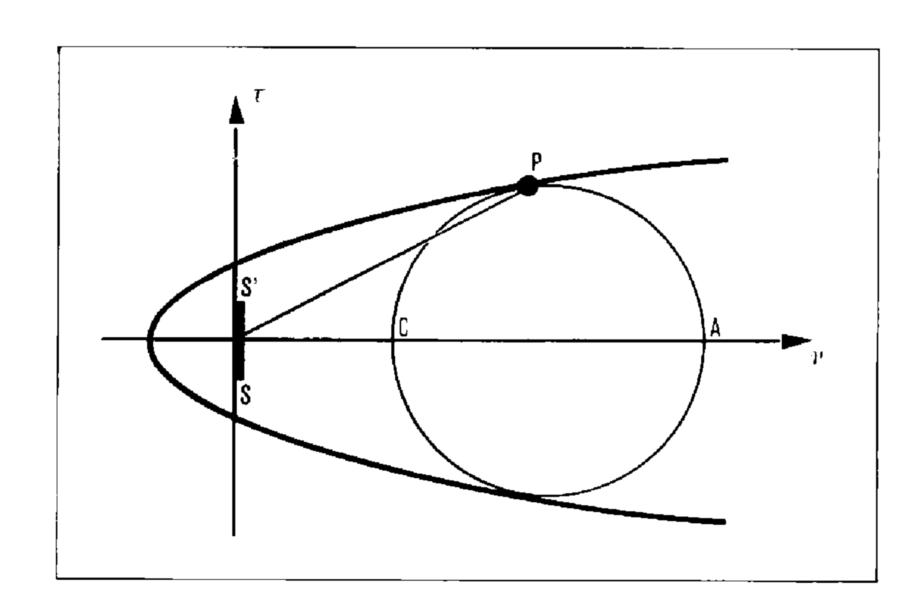
et on construit trois cercles ayant AB, BC et AC comme diamètres. Le cercle extérieur de diamètre AC est le *cercle de Mohr* ; il est indépendant de la tension principale intermédiaire OB. Une contrainte $\overrightarrow{OM}$ quelconque du solide a son extrémité M placée à l'intérieur du cercle de diamètre AC, mais à l'extérieur des cercles de diamètre AB et BC. La plus grande tension dans une direction donnée est représentée par le segment OP, le point P se trouvant sur la circonférence du cercle de Mohr ; l'angle a du segment CP avec l'axe Ov est l'angle que fait la normale à la facette avec la plus grande tension principale, et l'angle complémentaire β est l'angle de la normale à la facette avec la plus petite tension principale ; quant à la tension principale intermédiaire, elle est, dans ce cas, située dans le plan de la facette et fait par conséquent un angle de $\frac{\pi}{2}$ avec la normale à la facette.

Courbe intrinsèque de Caquot

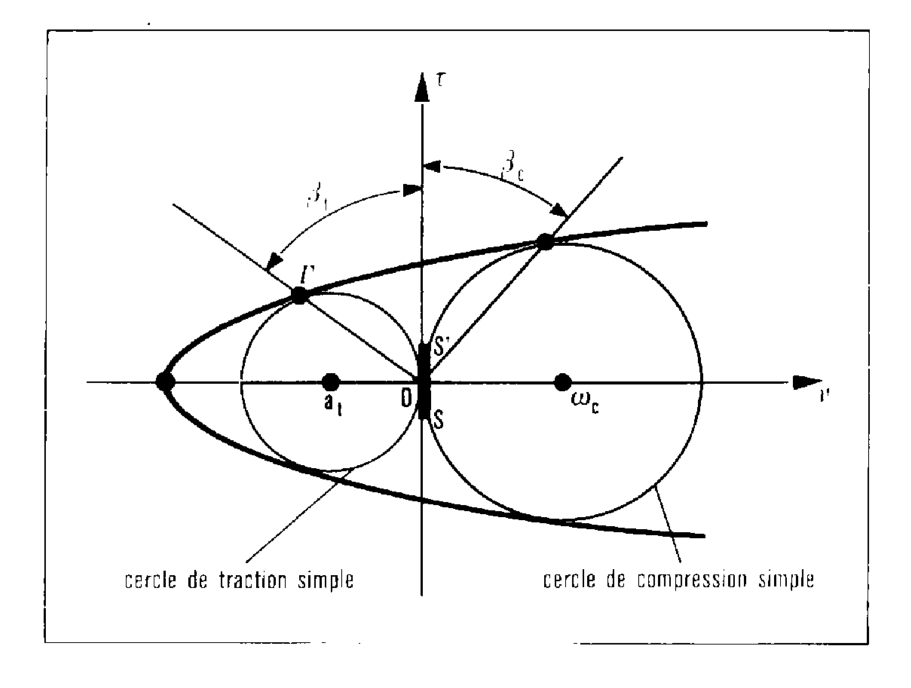
La courbe intrinsèque de résistance élastique, dite « de cisaillement », est due à Albert Caquot, qui l'a définie et en a précisé les propriétés. Elle est l'une des bases de l'étude moderne de la résistance des matériaux dans le cas le plus général. Lorsqu'on soumet un matériau isotrope et homogène à des efforts croissants, à un moment donné, la limite élastique sera franchie selon une certaine direction de surface et il se produira une *rupture* sous forme d'un glissement plastique le long de cette surface ; pour certains corps, ce glissement pourra être très bref et aboutir à la *décohésion*. Le glissement se produit quand la contrainte associée à une facette au point considéré atteint une valeur déterminée pour une obliquité donnée par rapport à cette facette. En un point où s'amorce le glissement, on a une relation $\tau=f(v)$ entre la composante tangentielle τ et la composante normale v de la contrainte. La représentation graphique de t en fonction de τ est désignée sous le nom de *courbe intrinsèque de résistance élastique*.



Cercle de Mohr et courbe intrinsèque de Caquot.

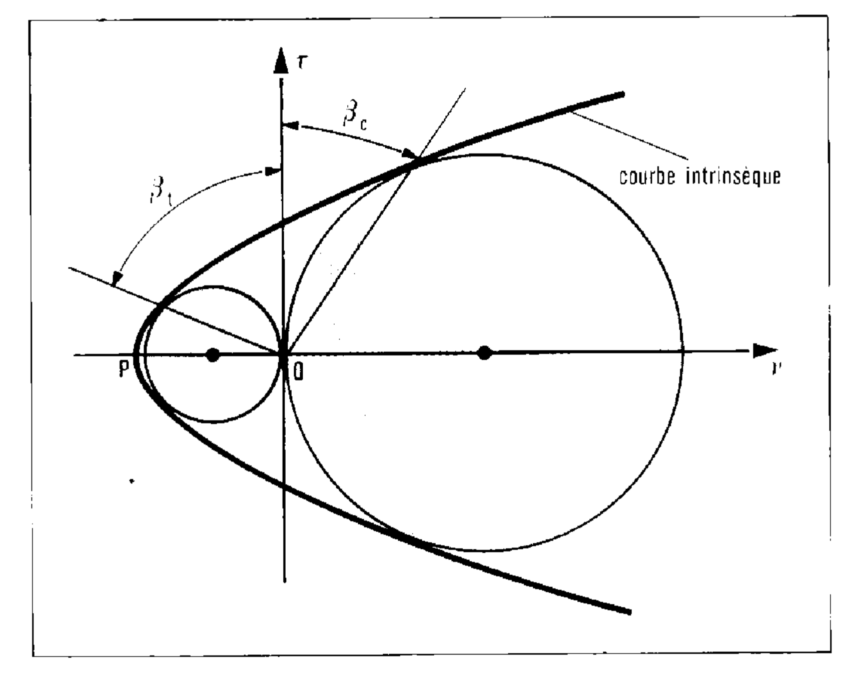


La courbe intrinsèque est l'enveloppe des cercles de Mohr provoquant la rupture par glissement ou la décohésion dans le cas des corps fragiles.

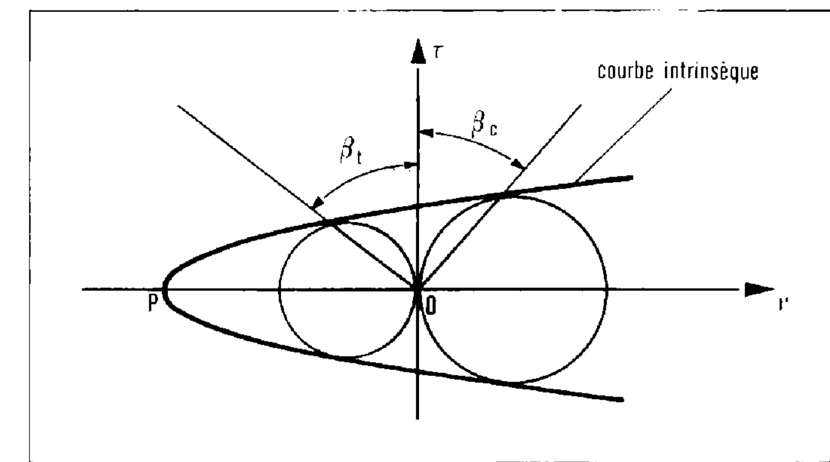


Construction de la courbe intrinsèque. β_t = angle de la contrainte de traction simple avec le plan de glissement $O\tau$; β_c = angle de la contrainte de compression simple avec le plan de glissement $O\tau$.

Direction des surfaces de glissement dans la rupture des corps.



Cas des corps fragiles. [L'angle β_c est petit, alors que l'angle β_t approche de 90°.]



Cas des corps non fragiles. [L'angle β_t est à peine plus grand que l'angle β_c et tous deux sont proches de 45°.]

Elle est dite « intrinsèque » parce qu'elle est caractéristique de la nature du corps et de son état physique, quel que soit le point considéré.

Cette courbe étant supposée tracée pour un matériau déterminé, on soumet ce dernier à des efforts croissants ; tant que le cercle de Mohr ne touche pas la courbe intrinsèque, aucune contrainte élastique ne peut satisfaire à la relation $\tau = f(\nu)$, et il ne se produit en aucun point un glissement plastique quelconque ni, *a fortiori*, une décohésion par fissures. Mais, si le cercle de Mohr vient à être tangent en un point M à la courbe intrinsèque, le vecteur $\overrightarrow{OM}$ représente une contrainte de glissement associé à une facette SS′ ; la projection $O\tau$ de $\overrightarrow{OM}$ sur la trace du plan de cette facette donne la contrainte tangentielle que provoque le glissement, et $O\nu$ est la valeur de la composante normale. La courbe intrinsèque de résistance élastique est l'enveloppe de tous les cercles de Mohr provoquant le glissement ; en effet, quand un vecteur de contrainte $\overrightarrow{OM}$ provoque le glissement, c'est que son extrémité se trouve sur le pourtour du cercle de Mohr, car il a atteint sa valeur maximale ; il est aussi sur la courbe intrinsèque par définition. Or, tous les cercles de Mohr provoquant la rupture composent une série continue ; ils touchent tous la courbe intrinsèque. Cette lumière est donc leur enveloppe. Lorsqu'un vecteur de contrainte se trouve sur le pourtour du cercle de Mohr, et non à son intérieur, le plan de la facette SS′ de trace $O\tau$ contient la tension principale intermédiaire *b* ; le plan de trace $O\tau$ est, par suite, normal au plan des tensions principales extrêmes *a* et *c* dans cette représentation de Mohr. Dans les laboratoires, on détermine la courbe intrinsèque comme l'enveloppe d'un certain nombre de cercles de Mohr, notamment les cercles de compression simple et de traction simple, qui passent par O, car, pour eux, $b = c = 0$. Le cercle de compression est à droite de l'origine et le cercle de traction est à gauche. La courbe intrinsèque est en outre tangente au cercle qui a l'origine pour centre et la valeur du cisaillement pour rayon. Cette courbe renseigne sur la forme des corps soumis à la traction ou à la compression simples. À la traction, on a une contrainte de glissement à laquelle est adjointe une contrainte normale qui favorise la séparation des éléments. En revanche, par compression, la contrainte normale favorise le maintien en place, ce que traduit la forme évasée vers la droite de la courbe intrinsèque. La forme est très évasée pour les corps fragiles, qui ne se prêtent pas à la déformation par glissement cohérent et se rompent par traction, sous des contraintes nettement plus faibles que dans le cas de la compression. La forme générale de la courbe est une *parabole semi-cubique*. Dans le cas des corps doués de plasticité, qui se déforment avant de subir une décohésion, la contrainte qui permet le glissement n'est pas très supérieure en compression à celle qui est observée en traction. Aussi, dans le cas des corps fragiles, l'angle β_c est faible à la compression, et l'angle β_t est voisin de 90° à la traction. Pour les corps non fragiles (fer, acier doux, cuivre), les angles β_c et β_t de la direction de l'effort avec le plan de glissement sont sensiblement égaux à 45°, d'où la forme des ruptures.

Problème de déformations dans la pratique

Les déformations sont liées aux contraintes. Phénomènes concrets et mesurables, elles sont la conséquence des contraintes qui ne sont, par elles-mêmes, ni visibles ni directement appréciables.

Déformations simples

Ce sont les compressions, les tractions, les cisaillements, les flexions et les torsions ainsi que le flambement. Pour qu'il y ait *flexion* dans une poutre, il faut une force normale à l'axe de la pièce appuyée sur des appuis fixes ou encastrée à une extrémité. Pour qu'il y ait *torsion* sur une poutre, une barre de torsion, un arbre de transmission, etc., il faut appliquer un couple de forces situées dans un plan normal à l'axe, les deux forces du couple étant à égale distance de cet axe. Quant au *flambage* (ou flambement), il se produit dans les pièces de grande longueur soumises à la compression ; si la pièce fléchit tout en se comprimant, la flexion va en s'accentuant jusqu'à la rupture par affaissement.

Déformations composées

Les sollicitations qui produisent les déformations simples peuvent se composer simultanément ; on peut avoir, à la fois :
— une compression et une flexion, ou une traction et une flexion ;
— un cisaillement et une torsion ;
— une traction (ou une compression) et une torsion ;
— une flexion et une torsion.

Flambage

La formule de compression simple donnant la résistance, par exemple, d'un cylindre vertical pesant n'est valable que si la hauteur n'est pas excessive par rapport à la section transversale, sinon il y a risque de flambage (appelé *voilement* pour certaines pièces). On appelle *élancement* le rapport $\frac{l}{r}$ de la hauteur *l* au rayon *r* de la section transversale. Pour une pièce donnée, encastrée à sa base, il y a une charge critique qui provoque le *flambage*.

■ FLAMBAGE DES POUTRES LONGUES CHARGÉES EN BOUT

Un poteau par exemple est chargé d'un poids symétriquement disposé et qui, par hypothèse, est insuffisant pour provoquer l'écrasement. Mais un accident peut survenir bien avant l'écrasement si la poutre est grêle par rapport à sa hauteur : la poutre peut « flamber », c'est-à-dire se déformer d'une manière

ondulée. Une fois amorcé, ce processus peut s'amplifier démesurément et aboutir à la ruine du poteau. Il suffit pour cela d'une très légère excentricité de la charge sur le poteau de trop faible section.

• *Poutre articulée à ses deux extrémités.* On suppose que les extrémités peuvent pivoter sans quitter la même verticale. Les couples y sont seuls (moments fléchissants nuls). Les extrémités sont donc des points d'inflexion pour la poutre déformée. La formule d'Euler indique que la poutre flambera sûrement et se rompra pour une valeur F de la charge verticale telle que

$$F > \frac{\pi^2 E I}{L^2}.$$

L étant la longueur de la poutre, E le module de Young et I le moment d'inertie de la section. Si cette inégalité est satisfaite, la flèche croît très vite et on n'atteint l'équilibre qu'après une déformation hors de proportion avec la différence

$$F - \frac{\pi^2 E I}{L^2}.$$

La courbe de flambement est une sinusoïde.

Les règlements administratifs imposent un coefficient de sécurité de 10, c'est-à-dire que le maximum admis pour la charge verticale F est

$$F_{max} < \frac{\pi^2 E I}{10 L^2}.$$

• *Poutre encastrée à la base et libre à l'autre extrémité.* C'est le cas d'un pieu ou d'un poteau implanté dans le sol ou fixé sur un socle indéformable, l'autre extrémité étant libre. La condition produisant le flambement est

$$F > \frac{\pi^2 E I}{4 L^2}.$$

• *Poutre encastrée à ses deux extrémités.* La condition produisant le flambement est

$$F > \frac{4 \pi^2 E I}{L^2}.$$

• La poutre encastrée aux deux bouts flambe sous une charge quatre fois plus forte que la poutre articulée aux deux extrémités, et seize fois plus forte que la poutre articulée à un seul bout et encastrée à l'autre. Les règlements administratifs exigent que, dans ce cas, on ait

$$F < \frac{\pi^2 E I}{10 L^2},$$

soit un coefficient de sécurité de 40.

Cisaillement

Si T est l'effort provoquant le cisaillement, appliqué à une section S, l'effort tranchant est

$$t = \frac{T}{S}.$$

Le cisaillement peut être simple (cas du boulon cisaillé entre deux tôles) ; il peut être complexe s'il est associé à une compression ; dans ce cas, l'effort tranchant est égal, dans une section d'une poutre fléchie, à la somme des projections, sur cette section, de toutes les forces extérieures appliquées à gauche de la section considérée (ou appliquées à droite, mais alors changées de signe), les forces extérieures étant les forces directement appliquées avec en plus les forces de liaison telles que les réactions des appuis, les charges permanentes et les surcharges. Les contraintes de cisaillement aux différents points d'une section transversale ne se répartissent pas d'une manière uniforme et ne sont pas égales à la contrainte moyenne $\frac{T}{S}$: du fait de la flexion, la contrainte transversale est nulle à la périphérie et elle est de l'ordre du double de la contrainte moyenne $\frac{T}{S}$ au centre. Pour définir les conditions de sécurité, on est conduit à substituer dans les calculs une section réduite plus faible que la section réelle, dont la valeur dépend notamment du moment d'inertie de la section par rapport à l'axe de flexion simple ; ces sections réduites sont

$S' = \frac{2}{3} S$ pour les sections rectangulaires

et

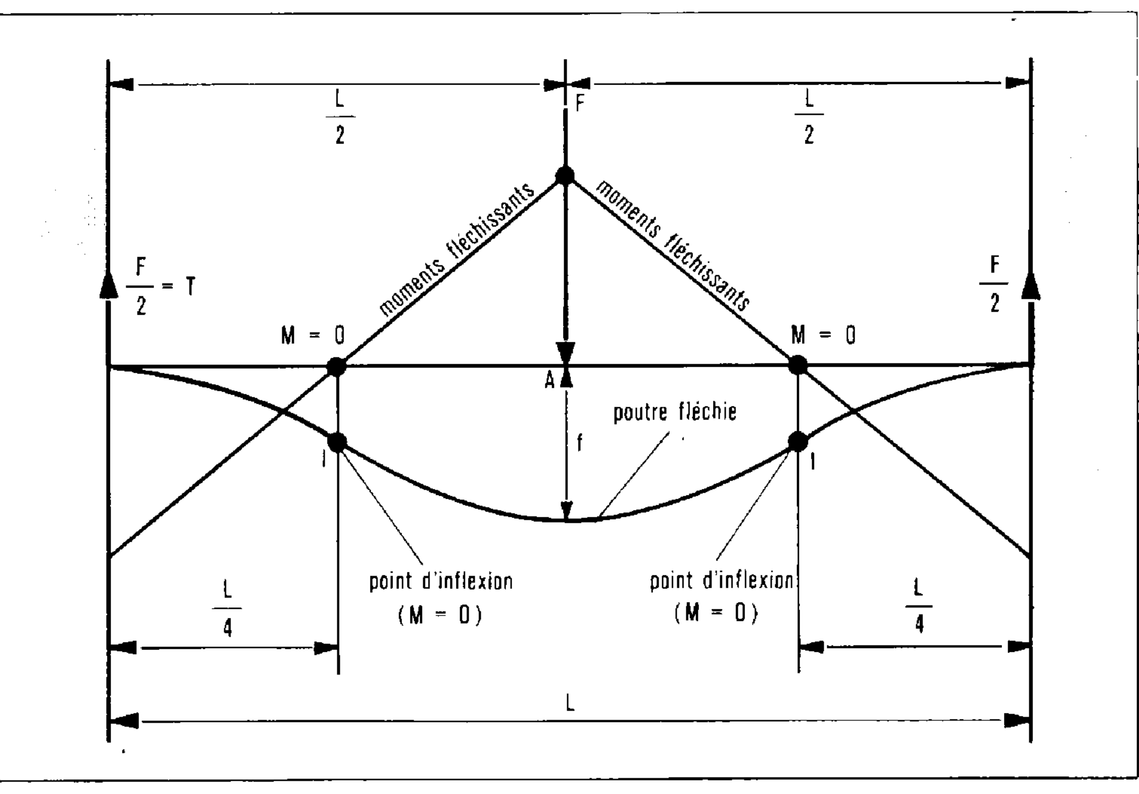
$S' = \frac{3}{4} S$ pour les sections circulaires.

Dans la pratique, la résistance au cisaillement du béton est prise égale au *dixième* de la résistance à la compression, chiffre sensiblement égal à la résistance à la traction. Dans une poutre métallique, la contrainte de glissement longitudinale (dû à la flexion) est en tous points égale à la contrainte de glissement transversale due à l'effort tranchant. Dans les matériaux fibreux (tel que le bois), cette égalité théorique n'est plus exacte : la contrainte de glissement longitudinale n'est qu'une fraction comprise entre $\frac{1}{6}$ et $\frac{1}{12}$ de la contrainte transversale.

Torsion

C'est une déformation qui se rattache au cisaillement : elle met en jeu le même module d'élasticité transversale G, appelé encore *module de torsion*, ou *module de Coulomb*.

Dans un tube creux assez mince, l'effet de torsion dans une section transversale est un cisaillement simple. Dans un tube plein, le cisaillement



Poutre encastrée aux deux extrémités, fléchie sous une charge F concentrée en son milieu A; réaction de chaque appui : $T = \frac{F}{2}$, moment fléchissant : $M = \frac{F}{2} = \left(x - \frac{L}{4}\right)$.
— Au niveau de la portée, au droit de la charge F, $M = \frac{FL}{8}$ pour $x = \frac{L}{2}$.
— Pour $x = \frac{L}{4}$, M=O (point d'inflexion de la poutre).

en chaque point est le même quand ces points sont à la même distance de l'axe ; la valeur du cisaillement est proportionnelle à la distance entre l'élément de surface et l'axe de torsion. Les fibres longitudinales deviennent des hélices à pas constant tant qu'il n'apparaît pas une *striction* de torsion (étranglement). La contrainte de torsion simple t en un point A d'une section, distant de r de l'axe, est $t = G\, r\, \theta$, θ étant l'angle de torsion.

Si l'on considère par exemple un fil de section circulaire de rayon r, de longueur l et tendu par un poids, C étant le moment du couple qui tord le fil d'un angle θ, on a la relation :

$$\frac{\pi r^4}{2} = \frac{C l}{G \theta}.$$

Si le fil n'est pas circulaire, I étant le moment d'inertie de la section S du fil par rapport à l'axe qui lui est perpendiculaire et qui passe par son centre de gravité, la relation précédente devient :

$$\frac{S^4}{I} = k \frac{C l}{G \theta}.$$

Le coefficient k est de 0,025 3 pour une section elliptique ; 0,023 4 pour une section carrée ; 0,023 8 pour un rectangle de côté $a = 2\, b$; 0,024 9 si $a = 4\, b$ et 0,026 si $a = 8\, b$. Dans la pratique, il y aurait danger, pour un arbre de transmission, à dépasser une torsion de 1/4 de degré par mètre de longueur.

Flexion plane

Lorsqu'une poutre horizontale est soumise à des forces verticales, on est dans le cas de la flexion simple. Chaque fibre

forme de la section	*moment d'inertie I par rapport à l'axe de la poutre*	*distance de la fibre extrême à la fibre neutre*	*module d'inertie* $\frac{I}{v}$
section carrée de côté *a*, l'axe passant en son milieu	$\frac{a^4}{12}$	$\frac{a}{2}$	$\frac{a^3}{6}$
section rectangulaire largeur = *b*, hauteur = *h*	$\frac{bh^3}{12}$	$\frac{h}{2}$	$\frac{bh^2}{6}$
section circulaire, diamètre *d*, l'axe de flexion passant par le centre	$\frac{\pi d^4}{64}$	$\frac{d}{2}$	$\frac{\pi d^3}{62}$
ellipse petit axe = *b* grand axe = *h*	$\frac{\pi bh^3}{64}$	$\frac{h}{2}$	$\frac{\pi bh^2}{32}$

horizontale devient, après déformation, une courbe située dans un plan vertical.

Dans une poutre sur appui, les contraintes de traction et de compression dans les fibres extrêmes (les plus fatiguées) ont pour valeur :

— en compression,

$$\rho = \frac{Mv}{I};$$

— en traction,

$$\rho' = \frac{Mv'}{I};$$

M étant le moment de flexion dans la section considérée, I le moment d'inertie en section nette (trous de rivets déduits) de la section S par rapport à l'axe de flexion simple passant par le centre de gravité, v et v' les distances à cet axe de la fibre extrême, soit comprimée, soit tendue. Les quantités $\frac{I}{v}$ et $\frac{I}{v'}$ sont appelées *modules de résistance.* Si R et R′ sont les taux de sécurité (valeur de la contrainte maximale admissible), on doit avoir :

— pour la fibre la plus comprimée,

$$\frac{M}{\left(\frac{I}{v}\right)} < R;$$

— pour la fibre la plus tendue,

$$\frac{M}{\left(\frac{I}{v'}\right)} < R'.$$

Dans le cas du profil symétrique en double T, on a

$$v = v' = \frac{h}{2};$$

si le matériau est un métal, R = R′ et la condition unique de sécurité est

$$\rho = \frac{Mh}{2I} < R.$$

• *Moment de flexion.* En flexion plane, le moment de flexion est égal à la somme des moments, par rapport au centre de gravité de cette section, de toutes les forces appliquées, y compris les forces de liaison et les réactions des appuis.

• *Effort de traction maximal dans un prisme soumis à flexion sous moment constant.* Si P est la force appliquée, a la largeur, b la hauteur et L la longueur du prisme, la contrainte de traction R a pour valeur :

— en section rectangulaire,

$$R = \frac{6\,PL}{ab^2};$$

— en section carrée,

$$R = \frac{6\,PL}{a^3}.$$

• *Contrainte maximale de traction dans une poutre posée sur deux appuis simples et soumise en son milieu à une charge concentrée P.* Si M est le moment fléchissant (ou moment de flexion), I le moment d'inertie, a la largeur et b la hauteur, on a :

— en section rectangulaire,

$$R = \frac{M}{\left(\frac{I}{v}\right)} = \frac{3\,PL}{2\,ab^2};$$

— en section carrée

$$a = b \text{ et } R = \frac{3\,PL}{2\,a^3}.$$

Flexion composée

Dans les poutres, la flexion peut s'exercer simultanément avec une compression ou une traction ; c'est le cas d'une haute cheminée ou d'une tour élancée qui subit à la fois la compression de son poids et l'effet de flexion d'un vent violent.

Coefficient de sécurité n

La charge pratique que l'on accepte en construction est une fraction $\frac{1}{n}$ de la charge de rupture. Pour le béton armé, on prend un coefficient de sécurité n égal à 3,6 (les 28/100 de la résistance à la rupture).

Surcharges mobiles et lignes d'influence

Pour étudier et calculer les effets des surcharges mobiles (véhicules sur un pont), il est commode d'avoir recours aux « lignes d'influence » des effets élastiques. La ligne d'influence des moments fléchissants M dans une section fixe S d'abscisse x sous l'action d'une charge mobile P d'abscisse y a pour ordonnée z telle que $z = \frac{M}{P}$, z étant compté à l'aplomb de la charge P. Si on a pu tracer la ligne d'influence z, on en déduit le moment fléchissant M = Pz. S'il s'agit d'un convoi composé de plusieurs charges roulantes P_1, P_2, P_3, ..., P_n, on a :

$$M = P_1 z_1 + P_2 z_2 + P_3 z_3 + \ldots P_n z_n.$$

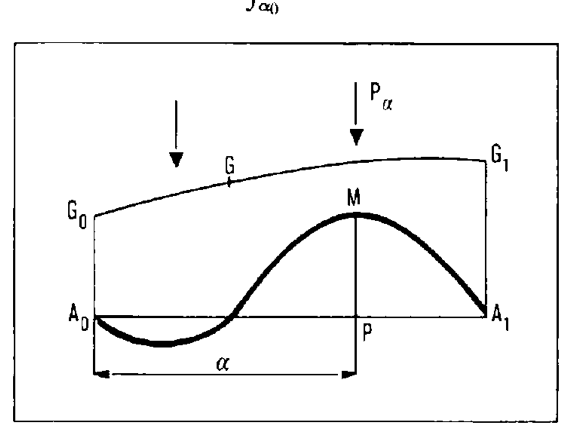
On peut avoir des lignes d'influence n de tous les effets élastiques pour une section déterminée. La notion de lignes d'influence est très importante en construction. C'est la loi de Hooke sur la superposition des effets des forces qui y conduit directement : si une force unité, appliquée successivement aux points A_1, A_2, A_3, ..., A_n d'une poutre, produit des effets y_1, y_2, y_3, ..., y_n en un même point G, des forces P_1, P_2, P_3, ..., P_n appliquées simultanément, mais respectivement aux différents points A_1, A_2, A_3, ..., A_n, produisent en G un effet total Y tel que

$$Y = P_1 y_1 + P_2 y_2 + P_3 y_3 + \ldots + P_n y_n.$$

Ce principe conduit immédiatement à la notion de *ligne d'influence.* Si une charge unique de valeur 1 parcourt la poutre d'un bout à l'autre, par exemple de gauche à droite, à chaque instant sa position est définie par l'abscisse a de la verticale qui représente sa ligne d'action. Si pour chaque position, donc pour chaque valeur a, on détermine la valeur y de l'effet produit au point G, et si sur la verticale a on porte à partir d'une ligne de référence un segment PM représentant la valeur de y, l'ensemble des points M formera une courbe qui est la ligne d'influence de l'effet produit au point G. Une fois en possession de cette ligne d'influence, on pourra obtenir l'effet produit au point G par un système quelconque de charges P_1, P_2, P_3, ..., P_n appliquées suivant les verticales d'abscisse α_1, α_2, α_3, ..., α_n. Il suffira de relever les ordonnées y_1, y_2, y_3, ..., y_n de la ligne d'influence correspondant à ces verticales et de former l'expression

$$Y = P_1 y_1 + P_2 y_2 + P_3 y_3 + \ldots + P_n y_n.$$

Si on a affaire à une charge continue d'intensité égale à p de sorte que la charge de l'élément de longueur da soit $p\,d\alpha$, on aur $Y = \int_{\alpha_0}^{\alpha_1} yp\,d\alpha.$



Tracé d'une ligne d'influence.

Poutres à treillis

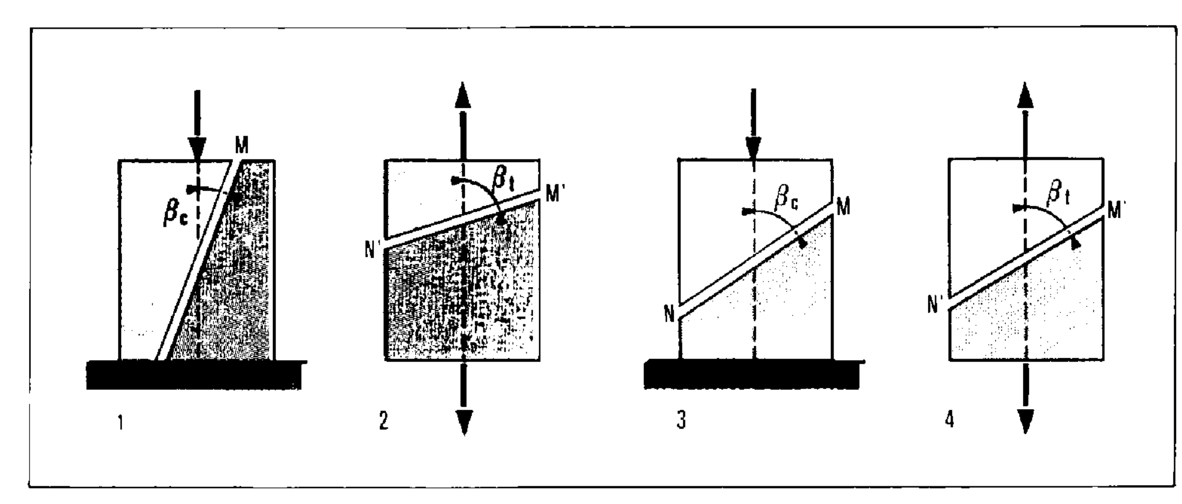
C'est un système formé d'un ensemble de barres assemblées en leurs extrémités, ou *nœuds.* Les barres sont reliées entre elles par une articulation ; les forces extérieures ont leur point d'application aux nœuds du système à treillis. Les barres ne subissent de ce fait que des efforts de traction ou de compression. Le système en treillis peut être isostatique ou hyperstatique.

• Dans le *treillis simple,* ou *système triangulé,* une section transversale quelconque ne rencontre que trois barres ; ce système est *isostatique.* Les réactions des appuis étant préalablement déterminées, on calcule les tractions ou compressions dans les barres par la méthode de Cremona ou par celle de Ritter. Dans la méthode de Ritter, ou méthode des moments, une section transversale ne rencontrant que trois barres, on écrit l'égalité des moments des forces directement appliquées et des réactions d'appui situées à gauche de la section S et de la somme des moments de traction et des compressions N développées dans les trois barres rencontrées, par rapport au sommet opposé à l'une de ces barres, c'est-à-dire au point de rencontre des deux autres. M étant le moment par rapport au sommet opposé des forces situées à gauche de la section S et h étant la distance nor-

valeur de la flèche d'une poutre de longueur l soumise à une charge F.

(I étant le moment d'inertie de la section droite par rapport à un axe passant par son centre de gravité et normal au plan de symétrie [plan du tableau] et E le module de Young.)

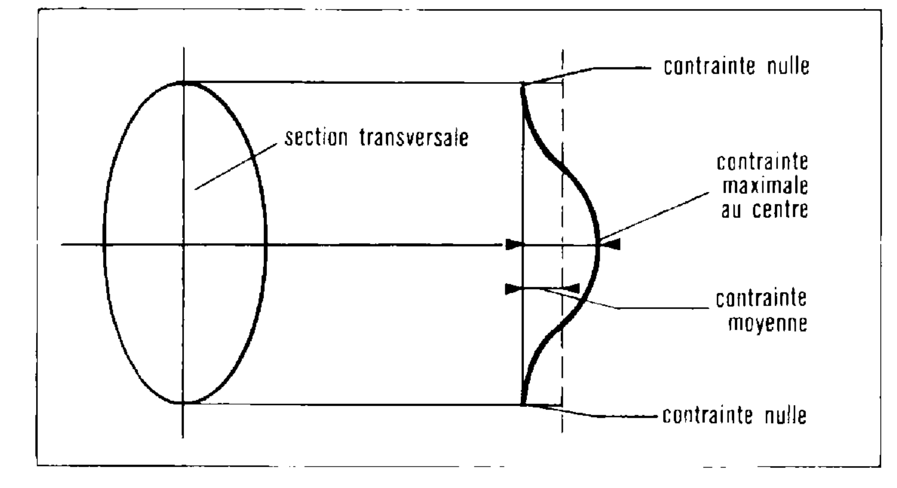
type de charge	*type de poutre*	*valeur de la flèche*
charge unique F ponctuelle et centrée	poutre sur deux appuis simples	$f = \frac{FL^3}{48\,EI}$
	poutre encastrée aux deux extrémités	$f' = \frac{FL^3}{192\,EI} = \frac{f}{4}$
	poutre console encastrée à un bout	$f'' = \frac{FL^3}{3\,EI} = 16f$
charge F répartie uniformément le long de la poutre	poutre sur deux appuis simples	$\varphi = \frac{5\,FL^3}{384\,EI}$
	poutre à deux encastrements	$\varphi = \frac{FL^3}{384\,EI} = \frac{\varphi}{5}$
	poutre à un seul encastrement (console)	$\varphi'' = \frac{FL^3}{8\,EI} = 9{,}6\,\varphi$



Direction des surfaces de glissement.

Corps fragiles
(béton, verre, fonte).
MN : plan de glissement en compression. [β_c est faible.]
M'N' : plan de glissement en traction. [β_t approche de 90°.]

Corps non fragiles
(fer, acier, nombreux métaux).
MN : plan de glissement en compression.
M'N' : plan de glissement en traction. [β_c et β_t sont voisins de 45°.]



Répartition des contraintes de cisaillement dans une section de poutre (cas d'un effort tranchant associé à une flexion).

male du sommet opposé à la barre qui supporte l'effort N, on a :

$$N = \frac{M}{h}.$$

• Dans le *treillis multiple* (à plus de trois barres rencontrées), le système devient *hyperstatique*. On tourne la difficulté en décomposant le treillis multiple, soumis à des forces F, en *n* treillis simples, dont chacun, étant isostatique, est soumis en ses sommets à des forces extérieures ayant mêmes points d'application et mêmes directions que celles qui existent dans le système hyperstatique, mais de valeur $\frac{F}{n}$. On superpose ensuite les effets élastiques obtenus dans ces *n* treillis simples, en écrivant qu'un effort dans l'une quelconque des barres est égal à la somme des efforts produits dans cette même barre dans les *n* treillis simples :

$$N = N_1 + N_2 + N_3 + ... + N_n.$$

Dans les systèmes à assemblage rigide, les barres sont assemblées rigidement par des goussets. Les moments de flexion y sont prépondérants.

Résistance, résilience et endurance des matériaux

Résistance

Quand on parle de résistance des matériaux, on sous-entend normalement « résistance statique à la rupture ». On distingue alors la résistance dans la *phase élastique* et, au-delà de la limite d'élasticité plastique, la résistance dans la *phase plastique*, durant laquelle les déformations croissent beaucoup plus vite, pour un même accroissement de l'effort appliqué, que dans la phase élastique ; exception est faite pour les matériaux très fragiles, tels que la fonte blanche, le verre, le béton, pour lesquels la rupture suit de très près la sortie de la phase élastique. Mais, à côté de cette notion de résistance statique, on est amené à examiner deux autres types très distincts de résistance des matériaux : la *résilience* et l'*endurance*.

Résilience

C'est la résistance aux efforts dynamiques, particulièrement aux chocs et aux percussions. La résilience d'un matériau, d'un acier par exemple, est une caractéristique très importante. Mais les essais déterminent non pas une résistance à la rupture, mais une *énergie de rupture*, ou plutôt une valeur qui lui est proportionnelle (le chiffre de résilience). Ce chiffre n'est pas une caractéristique intrinsèque de la nature du matériau, car il dépend de la forme et des dimensions des éprouvettes d'essai ainsi que de la vitesse d'impact et de la forme du couteau de choc. La plupart des mesures de résilience se font à l'aide du mouton-pendule (mouton Charpy) : on rompt d'un seul coup une éprouvette entaillée en son milieu, et on déduit la résilience, qui est le rapport du travail absorbé exprimé en kilogrammètres à la section de rupture au droit de l'entaille. On pourrait aussi mesurer une résistance exprimée en kilogrammes-force par unité de surface à l'aide du mouton Fremont, mais on attache plus d'intérêt au chiffre de résilience obtenu avec le mouton Charpy.

Endurance

L'endurance d'un matériau est un type de résistance à la rupture pour un grand nombre d'efforts alternés ou ondulés, inférieurs à la résistance statique. La rupture par manque d'endurance peut se produire selon le nombre de répétitions d'efforts et selon l'effort maximal choisi, sans que ce dernier atteigne la limite de rupture statique, ou même la limite d'élasticité. Bien que la résilience et l'endurance soient de natures très distinctes, on a pu jadis les confondre du fait que les ruptures se font toutes deux sans effet prémonitoire, donc sans phase appréciable d'allongement plastique. L'endurance est étudiée par la machine Woehler, et la courbe d'endurance qui est déduite de l'étude (courbe de Woehler) permet de mettre en évidence une limite de résistance à la fatigue telle qu'un effort inférieur ou égal à cette limite peut donner lieu a un nombre infini d'alternances, en pratique 100 millions d'alternances, de cet effort de $+\rho$ à $-\rho$ sans jamais se rompre. C'est ainsi que, pour l'acier de construction du type AC 42, la résistance (statique) à la rupture est de 42 kg/mm², la limite d'élasticité est de 24 kg/mm²

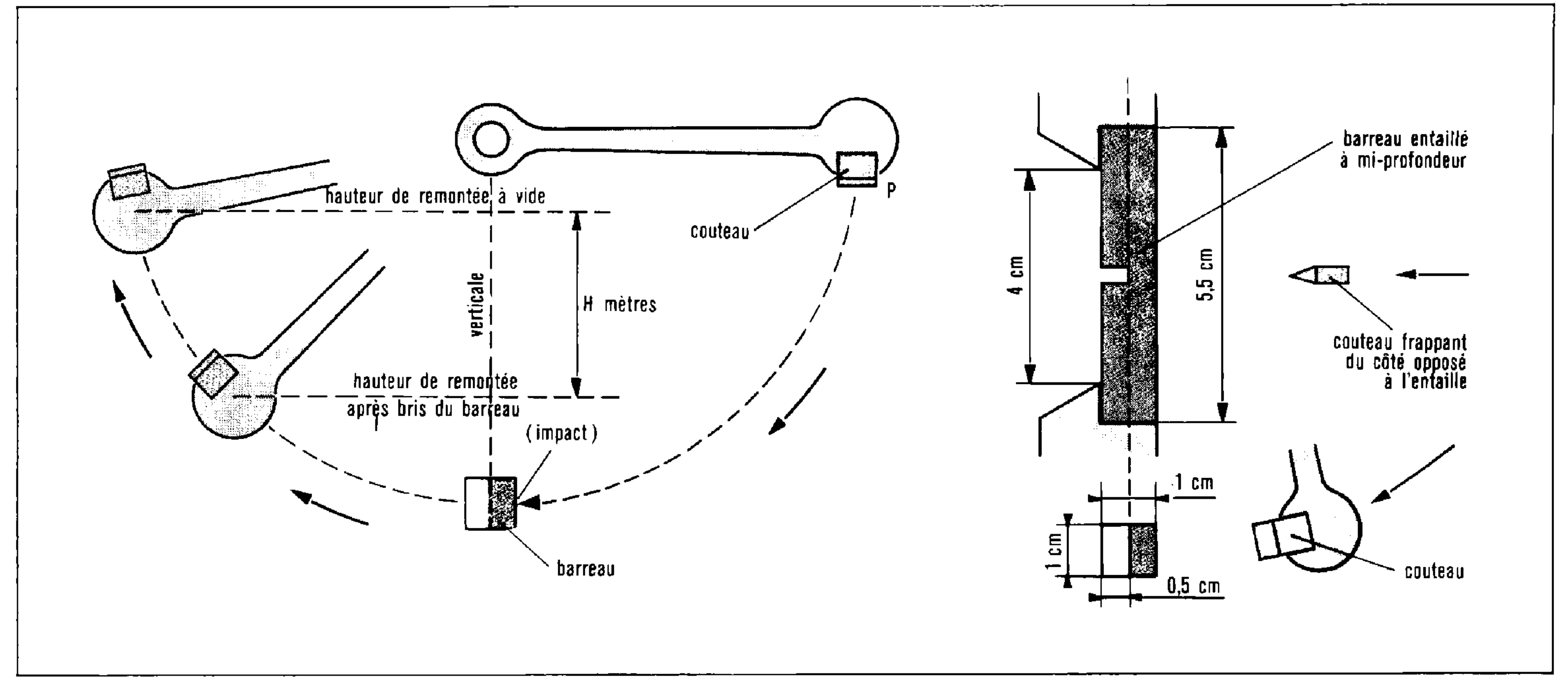
$$\left(\text{soit les } \frac{4}{7}\right)$$

et la limite d'endurance 18 kg/mm² (soit les $\frac{3}{7}$ de 42, ou les $\frac{3}{4}$ de 24).

M. D.

▶ *Dynamique / Élasticité / Mécanique / Statique / Statique graphique.*

M. Lecornu, ***Cours de mécanique professés à l'École polytechnique*** **(Gauthier-Villars, 1914-1918 ; 3 vol.). / H. Bouasse,** ***Théorie de l'élasticité et résistance des matériaux*** **(Delagrave, 1920). / G. Pigeaud,** ***Résistance des matériaux et élasticité : Cours professé à l'École nationale des ponts et chaussées*** **(Gauthier-Villars, 1920). / B. de Fontviolant,** ***Résistance des matériaux. Analytique et graphique*** **(Baillière,**



Détermination de la résilience (résistance au choc) d'un barreau d'acier entaillé, au moyen du mouton-pendule de Charpy.
• Travail de rupture W.
W = P × H (en kgm).
P = poids (en kg) du mouton-pendule;
H = différence de hauteur de remontée du mouton entre la remontée à vide et la remontée après bris du barreau.
• Chiffre de résilience K.
$K = \frac{W}{S}$ (en kgm/cm²).
S = surface de la section non entaillée au droit de l'entaille (en cm²). [La vitesse d'impact est de 7 m/s.]

quelques valeurs pratiques de E, G et σ

matériau	module de Young E (kg/mm²)	module de glissement G (kg/mm²)	coefficient de Poisson σ
fer et acier	21 000	8 000	0,31
aluminium	7 300	2 500	0,36
bronze	6 000		
zinc	8 000	3 400	0,20
nickel	22 000	8 000	0,37
béton	3 000	1 300	0,15
marbre	6 100		
granites	4 000 à 6 000		
porphyres	4 000 à 8 000		

1935 ; 3 vol.). / A. I. Caquot, *Cours de résistance des matériaux* (École nat. des ponts et chaussées, 1950). / Soc. acad. Hütte, *Der Ingenieurs Taschenbuch* (Berlin, 1951-1933, 5 vol. ; trad. fr. *Manuel de l'ingénieur*, Béranger, 1960-1962, 2 vol.). / M. Duriez et J. Arrambide, *Nouveau Traité de matériaux de construction* (Dunod, 1961-62 ; nouv. éd., 1970-71 ; 3 vol.). / M. Albiges et A. Coin, *Résistance des matériaux appliquée* (Eyrolles, 1969 ; 2 vol.). / M. Laredo, *Résistance des matériaux* (Dunod, 1970). / L. Aleinik et J. Durler, *Résistance des matériaux* (Dunod, 1973). / S. Laroze, *Résistance des matériaux* (Eyrolles, 1974 ; 2 vol.).

Resnais (Alain)

Metteur en scène de cinéma français (Vannes 1922).

Il entre à l'Institut des hautes études cinématographiques et réalise ses premiers films, en amateur. Il devient ensuite assistant de Nicole Védrès pour *Paris 1900* (1947), qui lui révèle les infinies possibilités du montage. Chef monteur sur *la Pointe courte* (d'A. Varda, 1954), il a à cette époque déjà réalisé ses plus célèbres courts métrages : *Van Gogh* (1948), *Gauguin* (1950), *L'alcool tue* (1950), *Guernica* (en coll. avec Robert Hessens, 1950), *Les statues meurent aussi* (en coll. avec Chris Marker, 1952), *Nuit et brouillard* (1955). Ces films, parfois faits sur commande, contiennent déjà les thèmes fondamentaux : le temps, le délabrement physique et moral qu'entraîne celui-ci, la mémoire, l'imagination face aux atrocités de l'univers.

Toute la mémoire du monde (1956, court métrage), qu'il consacre à la Bibliothèque nationale, s'en prend à la culture traditionnelle et s'interroge sur son utilité. *Le Chant du Styrène* (1958) ironise et inquiète, grâce aussi au commentaire de R. Queneau, sur le monde envahi par les matières chimiques.

Puis, en 1959, c'est *Hiroshima mon amour*, sur un scénario de Marguerite Duras. L'histoire de cette Française venue tourner un film à Hiroshima et rencontrant un architecte japonais qui lui rappelle son premier amour de Nevers révèle en Resnais un des cinéastes les plus importants de la Nouvelle Vague*, à laquelle, d'emblée, tout l'oppose : au laisser-aller technique de celle-ci, il répond par une virtuosité extrême dans le maniement de la caméra et de l'image. L'art du montage allie séquences d'actualité, scènes documentaires et anecdotes fictives à un commentaire d'une grande force lyrique. Le succès international d'*Hiroshima mon amour* prouve que le public est prêt à accueillir avec ferveur de nouvelles expériences.

Deux ans plus tard, *l'Année dernière à Marienbad* (1961) confirme le talent d'A. Resnais. Prototype de l'œuvre-puzzle, ce film, écrit par Alain Robbe-Grillet, refuse la moindre réponse aux multiples questions que pose son déroulement. Magique comme un sérial de Louis Feuillade, à qui Resnais rend un hommage amusé, luxuriant et rutilant d'un humour subtil qu'une seule vision ne permet guère d'apprécier en totalité, *l'Année dernière à Marienbad*, avec ses décors décadents et ses silhouettes immobiles, est une interrogation sur le passé, le présent et le futur, qui pour Resnais se mêlent et s'affrontent sur un même plan de réalité.

Muriel (1963), écrit par Jean Cayrol, marque le retour d'Alain Resnais à des préoccupations plus quotidiennes. À la géométrie abstraite de *l'Année dernière à Marienbad* succède une structure éclatée, mais plus simple : dans le port triste de Boulogne, une femme se souvient de son premier amour, tandis que, par moments, des images terribles évoquent la guerre d'Algérie.

« Ce film est une tentative de *toutes nos forces* pour reprendre le monde à l'endroit précis où l'actualité, la politique, la vie sociale l'abandonnent. » Difficile, d'une froideur très concertée, *Muriel* irrite et envoûte comme la cantate de H. W. Henze qu'on y entend en ouverture.

Politique, *La guerre est finie* (1965) l'est encore davantage. Écrit avec Jorge Semprun, le film peint les tortures morales d'un militant espagnol antifranquiste partagé entre la lutte et l'amour de sa femme. Résumé ainsi, le film a l'air d'un mélodrame. Il est avant tout une quête douloureuse de la vérité.

Mais peut-être la vérité n'est-elle que mensonge, ou dangereuse illusion. Le héros de *Je t'aime, je t'aime* (1968) se pose la question et finit par en mourir. Sur un scénario de science-fiction écrit par Jacques Sternberg, un ancien complice de Resnais lorsque celui-ci s'occupait exclusivement de bandes dessinées (une de ses passions), le film constitue un véritable opéra du temps, où souvenirs et prémonitions une fois encore se mélangent, créant un étrange climat d'une précision clinique.

L'échec commercial du film contraint le réalisateur à renoncer à tous ses projets. Il s'expatrie aux États-Unis, où il écrit plusieurs scénarios, tourne la séquence new-yorkaise de *l'An 01* (1972) et revient en France pour mettre en scène *Stavisky* (1973), dont le scénariste est de nouveau J. Semprun, et *Providence* (1976).

Tributaire des écrivains, à qui il demande des scénarios en leur recommandant toujours de ne jamais penser « cinéma», Resnais a créé un style de récit éclaté, fluide et raffiné, qui correspond à l'actuel chaos du monde. Conscient (sa participation au film collectif *Loin du Viêt-nam*, en 1967, le prouverait à elle seule), lucide, tourmenté, Resnais, à chaque film, invente un monde de peinture, de musique, où l'imaginaire flamboie, dans la nuit et le brouillard d'un cinéma français banal et mesquin. L'imaginaire flamboie, mail c'est la torche du réel qui l'éclaire. C'est en quoi Resnais demeure un phare. Solitaire.

M. G.

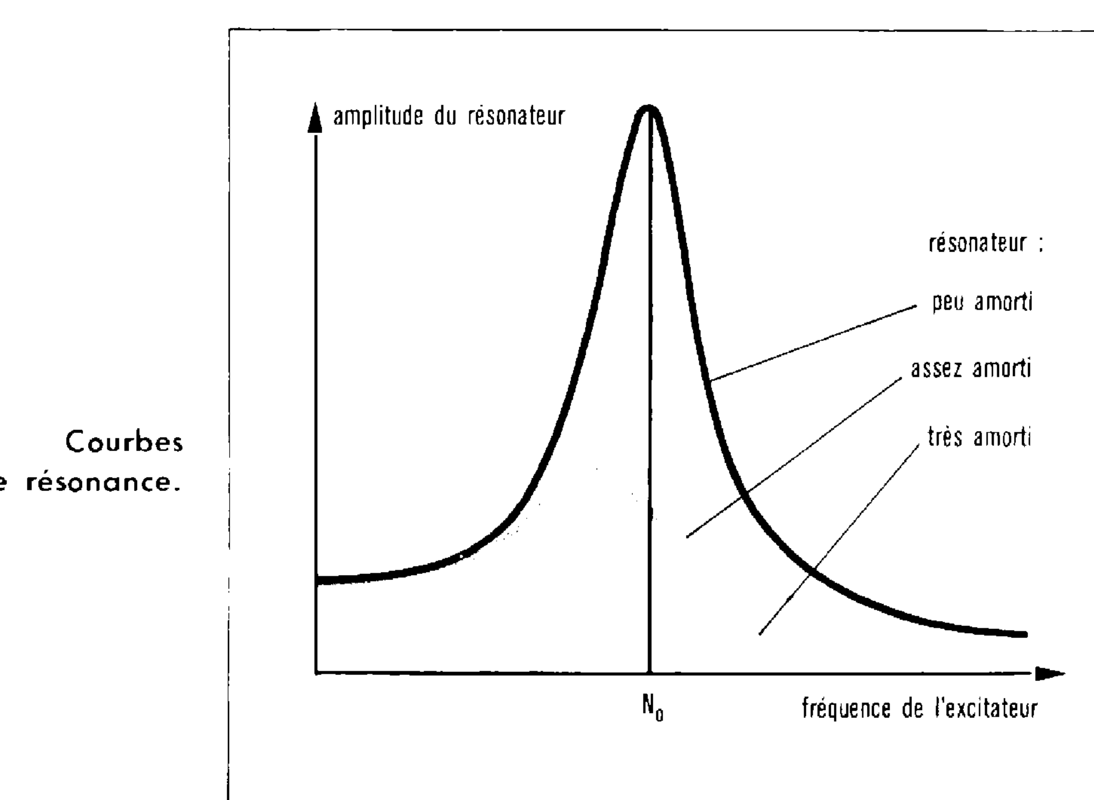
🕮 G. Bounoure, *Alain Resnais* (Seghers, 1962 ; nouv. éd., 1974). / R. Prédal, *Alain Resnais* (Lettres modernes, 1968). / M. Estève (sous la dir. de), *Alain Resnais et Alain Robbe-Grillet. Évolution d'une écriture* (Lettres modernes, 1974).

résonance

Phénomène qui se produit lorsqu'un système, qui possède des modes propres d'oscillation, est soumis à une action excitatrice périodique dont la fréquence est voisine de celle qui correspond à l'un des modes propres.

Ce mode propre est alors excité avec une intensité d'autant plus forte que le système qui reçoit les excitations (appelé *résonateur*) est moins amorti.

L'exemple bien connu de la balançoire fournit une illustration simple de résonance. Si une balançoire oscille avec une période propre de T secondes, et si on fournit régulièrement toutes les T secondes une impulsion dans le sens de son mouvement, la balançoire oscillera avec une amplitude de plus en plus grande jusqu'à ce que l'énergie fournie à chaque impulsion compense exactement la perte d'énergie que la balançoire subit à chaque oscillation. La figure ci-contre montre comment varie l'amplitude d'un résonateur en fonction de la fréquence excitatrice pour des degrés différents d'amortissement : si le résonateur est très peu amorti, la résonance est aiguë et se produit pour une fréquence N de l'excitateur pratiquement égale à celle, N_0, du résonateur. Si le résonateur est assez amorti, la résonance est nettement plus floue, et l'effet de résonance est obtenu pour une fréquence N inférieure à N_0.



Courbes de résonance.

Enfin, si le résonateur est très amorti, l'effet de résonance disparaît.

Le phénomène de résonance ne s'observe pas seulement pour des systèmes mécaniques ou acoustiques, mais aussi en optique, en électricité, en magnétisme.

Ce phénomène peut, comme les langues d'Ésope, être la meilleure et la pire des choses. Si les effets d'amplification de la résonance sont très souvent utiles, il est bien des cas où l'on doit chercher à les réduire au minimum : dans les haut-parleurs par exemple, dont la membrane a ses fréquences propres d'oscillation et où l'on désire essentiellement transmettre toutes les fréquences audibles sans renforcement intempestif ; dans les machines tournantes, où toute résonance d'une partie des appareils se traduit par une fatigue de cette partie, d'autant plus préjudiciable à sa longévité que la résonance est plus aiguë.

P. M.

résonance électrique

Lorsqu'on alimente par une tension alternative un circuit électrique, celui-ci est traversé par un courant de même fréquence, correspondant à des oscillations électriques forcées. Le phénomène de « résonance » correspond au maximum d'amplitude de ces oscillations.

Résonance série

Une portion de circuit comprenant une résistance R, une bobine d'inductance L et un condensateur de capacité C en série a, en courant alternatif sinusoïdal de pulsation ω, une impédance

$$Z = \sqrt{R^2 + \left(L\omega - \frac{1}{C\omega}\right)^2}.$$

Lorsque la pulsation ω vérifie la relation :

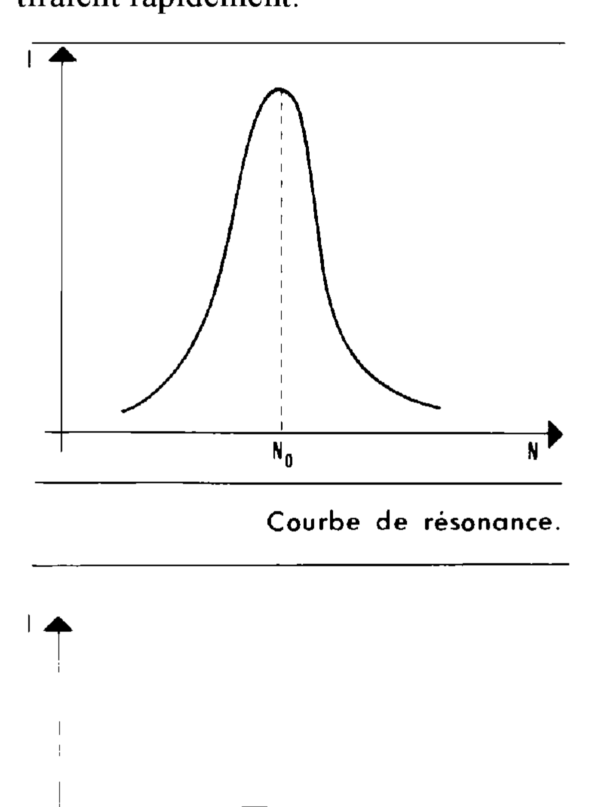
$$L\omega = \frac{1}{C\omega} \text{ ou } LC\omega^2 = 1,$$

son impédance se réduit à sa valeur minimale :

$$Z = R.$$

L'intensité est maximale et en phase avec la tension ; on dit qu'il y a *résonance électrique série*. La pulsation imposée, celle des oscillations forcées, est égale à la *pulsation propre* du circuit, c'est-à-dire à celle qu'aurait le courant correspondant à des oscillations libres, le circuit fonctionnant en circuit oscillant (v. oscillations électriques).

À la résonance, la tension aux bornes de la résistance est égale à la tension totale, car les tensions instantanées aux bornes de la bobine et du condensateur, étant égales en valeur absolue mais de sens contraires, se neutralisent à chaque instant. Cependant, leur valeur commune peut être considérablement plus grande que la tension appliquée aux bornes du circuit complet. Par exemple, celle-ci peut valoir 220 volts, alors que les tensions aux bornes de la bobine et du condensateur peuvent atteindre plusieurs milliers de volts. L'existence de telles surtensions montre combien il serait faux de croire que, dans un circuit en résonance, tout se passe comme s'il n'y avait que la résistance. En fait, le générateur entretient alors dans le circuit des oscillations électriques qui, sans lui, s'amortiraient rapidement.



Courbe de résonance.

Résonance floue.

Facteur de surtension

On appelle *facteur de surtension*, ou *facteur de qualité* du circuit, traditionnellement représenté par la lettre Q, le rapport :

$$Q = \frac{L\omega}{R} = \frac{1}{RC\omega} = \frac{1}{R}\sqrt{\frac{L}{C}}.$$

Avec un courant de fréquence industrielle, il est difficile d'avoir un facteur de surtension important sans employer des bobines à noyau de fer doux ; mais, pour des courants de haute fréquence, on arrive facilement à des valeurs de plusieurs centaines. Ainsi, pour la fréquence $N = 10^6$ Hz = 1 MHz, on obtient un circuit résonnant ayant un facteur de qualité Q = 100 en branchant en série une bobine d'induction 1,6 μH, de résistance 0,1 Ω, et un condensateur de capacité 16 . 10^{-3} μF.

Bande passante

Lorsque le facteur de qualité a une valeur élevée, la résonance est *aiguë* ; si l'on applique entre les bornes de la portion de circuit une différence de potentiel de valeur efficace constante mais dont la pulsation prend différentes valeurs, l'intensité varie. On appelle *courbe de résonance* le graphe obtenu en portant les valeurs de l'intensité du courant en fonction de sa fréquence N. Lorsque la résonance est aiguë, cette courbe présente un pic pour $N = N_0$, fréquence de résonance ou fréquence propre du circuit ; elle montre que l'intensité n'est notable que si la fréquence imposée est suffisamment voisine de la fréquence de résonance. Pratiquement, le circuit ne laisse passer le courant que dans une bande de fréquences entourant N_0, bande dont la largeur diminue quand l'acuité de la résonance croît. Pour un circuit de résistance R, dont l'impédance à la résonance vaut donc R, on admet que cette bande de fréquence, appelée *bande passante*, comprend toutes les fréquences pour lesquelles l'impédance est inférieure à $R\sqrt{2}$. La largeur ΔN de cette bande est telle que : $\frac{\Delta N}{N_0} = \frac{1}{Q}$.

Les choses se compliquent lorsque l'on considère un circuit de forte résistance, où l'amortissement est important ; le pic de la courbe de résonance, très aplati, n'a plus lieu pour une fréquence égale à la fréquence propre N_0, mais pour une fréquence plus élevée : on dit que la résonance est *floue*. Le pic de résonance peut même disparaître.

Résonance parallèle circuit bouchon

Lorsqu'une portion de circuit est constituée par une bobine d'inductance L et de résistance négligeable, en parallèle avec un condensateur de capacité C, son impédance prend la valeur :

$$Z = \frac{L\omega}{|1 - LC\omega^2|}.$$

Dans le cas où L, C et ω vérifient la relation $LC\omega^2 = 1$, correspondant à la résonance, l'impédance du circuit devient infinie, l'intensité du courant total est nulle. On peut dire que ce circuit s'oppose au passage du courant, d'où son nom de *circuit bouchon*. Il est important de remarquer que, si le courant total est nul, cela ne veut pas dire qu'aucun courant ne traverse la bobine ni le condensateur ; en réalité, ces courants existent et peuvent même être très intenses, mais leurs valeurs instantanées sont égales et de sens contraires à chaque instant, si bien que le courant total, qui est leur somme, est constamment nul. En pratique, la bobine, au moins, a une certaine résistance, et l'impédance à la résonance vaut :

$$Z = \sqrt{\frac{L\omega}{R}(R^2 + L^2\omega^2)};$$

elle est très grande si R est très petit devant $L\omega$.

A. T.

résonance magnétique

Phénomène d'interaction qui peut se produire entre une onde hertzienne (onde de radio, de télévision ou de radar) et un atome (un ion ou une molécule) lorsque ce dernier est également soumis à un champ magnétique constant.

Ce phénomène se produit seulement lorsque la fréquence de l'onde a une valeur bien précise proportionnelle au champ magnétique.

Les expériences de résonance magnétique constituent un des plus puissants moyens d'investigation dont disposent les physiciens qui étudient la structure de la matière. Elles ont aussi de nombreuses applications pratiques ; la plus répandue est la construction de magnétomètres de haute précision, permettant en particulier la mesure des champs magnétiques très faibles.

Le phénomène de résonance magnétique se produit seulement avec les systèmes atomiques qui possèdent un vecteur moment magnétique $\vec{\mathcal{M}}$. On sait que le moment magnétique d'un petit circuit électrique est défini à partir du mouvement de rotation des charges électriques à l'intérieur du fil conducteur qui constitue le circuit ; il est dirigé suivant l'axe du mouvement de rotation. De la même façon, l'ensemble des mouvements de rotation des électrons* à l'intérieur d'un atome lui confèrent un moment magnétique.

Mais les électrons internes de l'atome ne sont pas seulement porteurs d'une charge électrique q ; ils ont aussi une masse m. Et, pour décrire les mouvements de rotation des points matériels massiques, la mécanique utilise la notion de vecteur moment cinétique $\vec{\sigma} = \vec{r} \wedge m\vec{v}$ (produit vectoriel du

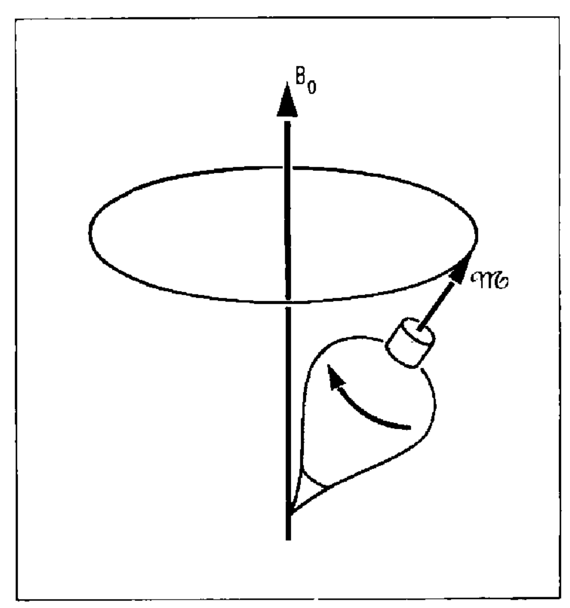
rayon vecteur $\vec{r}$ avec la vitesse $\vec{v}$ multipliée par la masse m).

Les mouvements de rotation des électrons donnent donc à l'atome simultanément du moment magnétique et du moment cinétique. On obtient son moment magnétique global $\vec{\mathcal{M}}$ et son moment cinétique global $\vec{\sigma}$ en faisant la somme des contributions individuelles des électrons. On peut alors montrer que les vecteurs résultants $\vec{\mathcal{M}}$ et $\vec{\sigma}$ sont parallèles entre eux ; ce qui permet d'écrire :

$$\vec{\mathcal{M}} = \gamma \vec{\sigma}.$$

La quantité γ qui figure dans cette équation s'appelle le *rapport gyromagnétique* de l'atome ; elle varie d'un atome à l'autre ; pour un atome donné, elle peut encore dépendre de l'état dans lequel il se trouve. La notion de rapport gyromagnétique peut être vérifiée en pratique par diverses expériences dont les plus importantes sont celles de résonance magnétique. Mais, à partir de cette même notion fondamentale, on peut donner deux explications assez différentes de la résonance magnétique.

La première explication reste dans le cadre de la mécanique classique ; l'atome, ayant un moment cinétique $\vec{\sigma}$, se comporte comme une toupie en rotation autour de son axe, mais une toupie dont l'axe porterait un aimant permanent de moment $\vec{\mathcal{M}}$. Sous l'action du champ magnétique $\vec{B_0}$, l'axe de la toupie est donc soumis à un couple proportionnel à la fois à M et à B_0 ; le problème posé est analogue à celui d'un gyroscope ; et on montre alors que l'axe de la toupie est soumis au mouvement de *précession de Larmor* : rotation autour du champ $\vec{B_0}$ avec la vitesse angulaire $\omega_0 = \gamma B_0$, appelée *vitesse de Larmor*.



Précession de Larmor.

Une onde électromagnétique est formée par un champ électrique $\vec{E_1}$ et un champ magnétique $\vec{B_1}$ qui varient périodiquement et très rapidement en fonction du temps et qui se propagent dans l'espace. Soumis au champ variable $\vec{B_1}$, le moment magnétique atomique $\vec{\mathcal{M}}$ subit des effets qui s'inversent périodiquement et dont le résultat moyen est généralement nul. Lorsqu'une onde de fréquence ν est polarisée circulairement, son champ magnétique $\vec{B_1}$ tourne autour de sa direction de propagation avec la vitesse angulaire $\omega = 2\pi\nu$. On peut s'arranger en sorte que le champ $\vec{B_1}$ tourne autour du champ constant $\vec{B_0}$ avec une vitesse angulaire égale à la vitesse de Larmor : alors, son effet moyen n'est plus nul ; il fait basculer l'axe de la toupie atomique, c'est-à-dire qu'il change son orientation par rapport au champ constant $\vec{B_0}$. Ce phénomène se produit seulement quand la fréquence de l'onde passe par une valeur très particulière dépendant du champ magnétique

$$\nu = \frac{\gamma}{2\pi} B_0.$$

La seconde explication fait appel à la théorie quantique ; elle est essentiellement fondée sur des considérations énergétiques. On sait que l'énergie d'interaction entre un champ magnétique $\vec{B_0}$ et un moment magnétique $\vec{\mathcal{M}}$ vaut

$$W = -\vec{\mathcal{M}} \cdot \vec{B_0} = -\mathcal{M}_z \cdot B_0 = -\gamma\sigma_z B_0,$$

en appelant M_z et σ_z, les composantes des vecteurs $\vec{\mathcal{M}}$ et $\vec{\sigma}$ sur la direction Oz parallèle au champ B_0.

Pour calculer l'énergie totale E emmagasinée par l'atome, il faut ajouter cette énergie magnétique W à son énergie normale E_0 en l'absence de champ magnétique : $E = E_0 + W$.

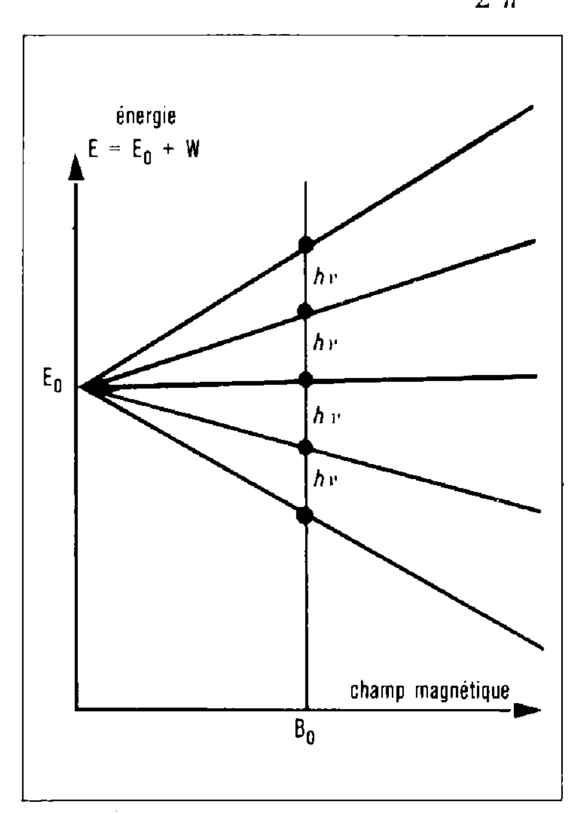
La théorie quantique conduit d'autre part à la notion de quantification du moment cinétique, et la célèbre expérience d'Otto Stem (1888-1969) et Walther Gerlach (né en 1889) l'a bien mis en évidence : la composante σ_z, du vecteur moment cinétique ne peut prendre que des valeurs discontinues, et l'écart entre deux valeurs successives vaut

$$\delta\sigma_z = \hbar = \frac{h}{2\pi}$$

(h constante de Planck).

On en déduit que l'énergie magnétique ne peut prendre que certaines valeurs particulières : on dit encore que le niveau d'énergie normal E_0 est subdivisé en plusieurs sous-niveaux distincts appelés *sous-niveaux Zeeman*, qui correspondent à diverses valeurs de σ_z, c'est-à-dire à diverses orientations des vecteurs moments $\vec{\sigma}$ et $\vec{\mathcal{M}}$. L'écart énergétique entre deux sous-niveaux Zeeman voisins vaut :

$$\delta W = \gamma B_0 \delta\sigma_z = \gamma B_0 \hbar = \gamma B_0 \frac{h}{2\pi}.$$



Sous-niveaux Zeeman.

Une onde électromagnétique de fréquence ν peut produire la transition entre deux sous-niveaux Zeeman si ses photons $h\nu$ sont égaux à la différence d'énergie correspondante (c'est la loi de Bohr) :

$$h\nu = \delta W = \gamma B_0 \frac{h}{2\pi} \text{ soit } \nu = \frac{\gamma}{2\pi} B_0.$$

Les deux explications conduisent bien à la même valeur pour la fréquence de résonance ; et encore au résultat suivant : les moments magnétiques d'une collection d'atomes tendent sous l'action de l'onde à se répartir également dans toutes les orientations de l'espace ; ou, ce qui revient au même, les atomes tendent à se répartir en nombres égaux entre les divers sous-niveaux Zeeman.

La première expérience de résonance magnétique a été réalisée aux États-Unis en 1938 par Isidor Isaac Rabi (né en 1898). Il travaillait sur un jet *atomique* et utilisait le fait que les atomes appartenant aux divers sous-niveaux Zeeman ont des trajectoires différentes lorsqu'ils traversent un champ magnétique inhomogène : cette propriété permet de séparer sur une trajectoire particulière des atomes appartenant tous au même sous-niveau. Si on produit la résonance magnétique, beaucoup d'atomes quittent ce sous-niveau particulier et se dispersent alors sur de nouvelles trajectoires. On peut observer expérimentalement cette dispersion des atomes, qui met en évidence la résonance magnétique. L'expérience de Rabi a eu de très nombreuses applications. Elle a pu être étendue à l'étude de transitions atomiques indépendantes du champ magnétique, et utilisée dans les horloges* atomiques.

Mais le grand développement des expériences de résonance magnétique est lié au développement des *techniques d'observation radioélectriques* mises au point à partir de 1945 par le Soviétique Ievgueni Konstantinovitch Zavoïski (1907-1976) et par les Américains Felix Bloch (né en 1905) et Edward Mills Purcell (né en 1912). Ces techniques reposent sur la propriété suivante : dans un échantillon de matière à l'équilibre thermique, conformément à la loi statistique de Boltzmann, les atomes se répartissent en plus grand nombre dans les sous-niveaux Zeeman d'énergie la plus faible (c'est-à-dire que les moments magnétiques $\vec{\mathcal{M}}$ sont orientés préférentiellement dans le sens du champ magnétique constant $\vec{B_0}$). L'onde résonnante tend à égaliser la répartition des atomes, c'est-à-dire qu'elle fait passer un certain nombre d'atomes des sous-niveaux de faible énergie à d'autres sous-niveaux d'énergie supérieure. L'énergie moyenne de la collection d'atomes tend ainsi à augmenter aux dépens de celle de l'onde. On mesure effectivement l'intensité de l'onde et on observe sa diminution au moment où se produit la résonance magnétique. La très grande sensibilité des appareils d'électronique utilisés pour détecter l'onde permet une observation facile du phénomène de résonance, bien que les inégalités de la répartition thermique soient souvent très faibles. Il peut arriver cependant que ces inégalités soient vraiment trop faibles pour conduire à une atténuation mesurable de l'onde. C'est le cas lorsque le champ magnétique B_0 est très petit ; c'est aussi le cas lorsqu'on étudie des vapeurs sous faible pression, parce que le nombre d'atomes mis en jeu est relativement petit. On utilise alors des procédés qui permettent de créer de fortes inégalités, de répartition des atomes entre les sous-niveaux Zeeman. De manière imagée, on vide certains sous-niveaux Zeeman pour en remplir d'autres, comme une pompe qui ferait passer un liquide d'un réservoir à un autre ; cela explique le terme de *méthodes de pompage**, utilisé par les physiciens. Ces méthodes utilisent le plus souvent une autre onde électromagnétique provoquant d'autres transitions résonnantes ; ce sont des expériences de *double résonance*.

L'ensemble des expériences de résonance magnétique se subdivise en deux grandes classes selon l'origine électronique ou nucléaire des moments magnétiques étudiés. Nous avons évoqué jusqu'ici le cas des atomes, ions ou molécules dont les moments électro-

niques individuels ont une résultante globale $\vec{\mathcal{M}}$ non nulle ; c'est le cas des corps paramagnétiques ; et on parle alors de *résonance paramagnétique électronique* (R. P. E.).

Mais il existe de nombreux cas où le magnétisme résultant de l'ensemble des électrons est nul ; c'est le cas général pour les molécules. On peut alors observer le magnétisme des noyaux d'atomes, habituellement masqué par le magnétisme électronique parce qu'il est environ mille fois plus faible. On parle alors de *résonance magnétique nucléaire* (R. M. N.).

Aux moments magnétiques nucléaires mille fois plus faibles correspondent des rapports gyromagnétiques γ et donc des fréquences de résonance v également mille fois plus faibles. Dans un champ magnétique $\vec{B_0}$ donné, les fréquences de R. M. N. sont environ mille fois plus faibles que celles de R. P. E.

B. C.

Deux biographies

Sir Joseph Larmor, *physicien irlandais (Magheragall, comté d'Antrim, 1857 - Hollywood, Irlande, 1942). Il a montré que les électrons possédaient une masse et expliqué le phénomène de résonance magnétique grâce au mouvement de rotation de l'atome sous l'action d'un champ magnétique* (précession de Larmor).

Rudolf Mössbauer, *physicien allemand (Munich 1929). Il a découvert en 1958 l'absorption par résonance des rayons gamma par certains noyaux d'atomes et le rayonnement qui en résulte* (effet Mössbauer). *Prix Nobel de physique en 1961.*

respiration

Fonction procurant à l'organisme l'énergie dont il a besoin pour vivre, croître et se reproduire, et qui consiste en l'oxydation de molécules organiques à haut potentiel énergétique, qui sont dégradées avec libération d'eau, de gaz carbonique et d'énergie.

La respiration et ses modalités

La respiration cellulaire

Grâce à l'activité photosynthétique des végétaux chlorophylliens, l'énergie solaire (dont tous les êtres vivants sont tributaires) est transformée et accumulée dans les cellules végétales, puis, secondairement et indirectement, dans les cellules animales sous forme de molécules organiques complexes à haut potentiel énergétique (glucides, lipides, protides). La libération de cette énergie nécessaire aux besoins des organismes se produit au cours du phénomène respiratoire, qui oxyde ces molécules et les dégrade en CO_2, et H_2O notamment. Ces oxydations sont toutefois extrêmement complexes et mettent en jeu des processus originaux qui, s'ils sont bien connus dans leurs principes, nous échappent encore par maint détail.

La phosphorylation oxydative

L'oxydation biologique d'une molécule organique n'a en effet rien à voir avec une simple combustion telle qu'elle peut être réalisée par les chimistes. Ainsi, l'oxydation du glucose ne peut être représentée par la simple équation :

$$C_6H_{12}O_6 + 6O_2 \rightarrow 6CO_2 + 6H_2O + \text{énergie.}$$

Dans une cellule, cette réaction est décomposée en une cascade d'étapes successives qui constituent ce que les biologistes appellent le *métabolisme intermédiaire*. Au cours de ces multiples étapes, la molécule organique est progressivement dégradée par oxydation, et de l'énergie est libérée. Cette énergie n'est toutefois pas utilisée immédiatement à la synthèse de nouveaux composés. Elle est provisoirement stockée sous forme de composés phosphatés particuliers, les « phosphates riches en énergie », dont la synthèse nécessite l'addition d'une molécule d'acide phosphorique (ou phosphorylation) et absorbe une forte quantité d'énergie. L'ensemble de ces réactions couplées d'oxydation et de phosphorylation constitue la *phosphorylation oxydative*.

Alors que la liaison « phosphate » ordinaire nécessite pour se réaliser une quantité d'énergie d'environ 2 calories par molécule-gramme, la liaison « phosphate-haute énergie » (pour laquelle le symbole ~ a été adopté) exige une quantité d'énergie environ 4 fois plus importante. Les phosphates riches en énergie sont des corps thermodynamiquement instables, dont l'hydrolyse rompt la liaison « phosphate riche en énergie » et libère cette énergie. Au premier rang de ces composés se trouve l'*adénosine-triphosphate*, ou A. T. P., agent universel de stockage et de libération instantanée de l'énergie chez les êtres vivants. Sa synthèse se fait par phosphorylation d'une molécule d'*adénosine-diphosphate*, ou A. D. P., qui se recharge énergétiquement. Elle a lieu dans les mitochondries et peut s'écrire :

A. D. P. + P $\underbrace{\text{inorganique + énergie}}$ → A. T. P.
ou A. D. P. + ~Ⓟ → A. D. P. ~Ⓟ.
Inversement, son hydrolyse s'écrit :
A. T. P. → A. D. P. + P $\underbrace{\text{inorganique + énergie}}$
ou A. D. P. ~Ⓟ → A. D. P. + ~Ⓟ.

La déshydrogénation et la perte d'électrons

L'oxydation se définit généralement comme une réaction qui consomme de l'oxygène et libère de l'énergie. La réaction inverse est une réduction. Mais l'oxydation (ou la réduction) d'un composé peut se faire d'une autre façon, par libération (ou addition) d'hydrogène. L'oxydation d'un composé peut donc s'écrire :

soit

A + BO → AO + B + énergie,

où A est le composé à oxyder, BO un agent oxydant ou un donneur d'oxygène ;

soit

AH + B → A + BH + énergie,

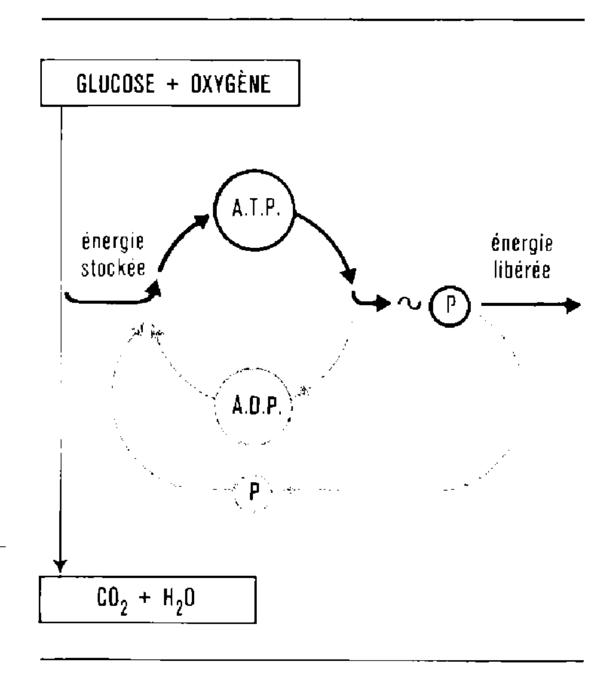
où AH est le composé à oxyder, B un agent oxydant ou un accepteur d'hydrogène.

Analysés et comparés, ces deux processus d'oxydation (ou de réduction) ne sont que des cas particuliers d'un mécanisme beaucoup plus général d'échange d'énergie, le *transport d'électrons* d'un atome à un autre. La libération d'énergie est consécutive à une perte d'électrons, qui définit donc une oxydation. En effet, l'addition d'oxygène ou la perte d'hydrogène se traduisent par une perte d'électrons du composé qui s'oxyde et une libération d'énergie. Inversement, l'utilisation d'énergie est consécutive à un gain d'électrons, qui correspond à la définition générale d'une réduction.

Ainsi, l'oxydation de l'atome a lui enlève des électrons et le transforme en ion a^+ :

$$a \rightarrow a^+ + e^- + \text{énergie.}$$

Dans les cellules, les oxydations se font très généralement par déshydrogénation d'un composé réduit. Ainsi, le glucose est oxydé avec libération d'énergie non par addition d'oxygène, mais par perte d'hydrogène. L'oxygène cependant consommé dans cette oxydation agit non comme donneur d'atomes d'oxygène, mais comme accepteur d'hydrogène.



Le cycle A. D. P.-A. T. P. et le stockage de l'énergie au cours de la respiration du glucose.

Le transport d'hydrogène et d'électrons

L'hydrogène ou les électrons enlevés à la molécule qui s'oxyde sont captés par des accepteurs successifs dont le dernier est l'oxygène. Très schématiquement, la déshydrogénation (c'est-à-dire l'oxydation) d'une molécule biologique s'opère en trois étapes principales.

- Dans un premier temps, les protons hydrogène et les électrons libérés par la molécule qui s'oxyde (sous l'action d'une enzyme, ou *déshydrogénase*) se fixent sur un accepteur A_1, qui se réduit, lequel les cède en s'oxydant à un second accepteur A_2, qui se réduit. Ces accepteurs, ou transporteurs d'hydrogène et d'électrons, sont des *nucléotides*, c'est-à-dire des composés complexes formés par la combinaison d'un sucre à 5 carbones (pentose) d'une base azotée (purique ou pyrimidique) et d'acide phosphorique. Les plus importants sont le diphosphopyridine-nucléotide, ou D. P. N., le triphosphopyridine-nucléotide, ou T. P. N., le flavine-adénine-dinucléotide, ou F. A. D., et le flavine-mononucléotide, ou F. M. N. Très schématiquement, on peut considérer que l'accepteur A, est généralement du groupe des nucléotides pyridiniques (D. P. N. et T. P. N.) et qu'il transmet l'hydrogène et les électrons qu'il a acceptés à l'accepteur A_2, généralement du groupe des nucléotides flaviniques (F. A. D. et F. M. N.).
- Les protons hydrogène et les électrons sont ensuite transférés à un deuxième système de transporteurs, le système des *cytochromes*, fait d'une série de protéines à groupement porphyrinique voisin de Thème de l'hémoglobine (hémoprotéines). Les cytochromes renferment très généralement un atome de fer dont le chan-

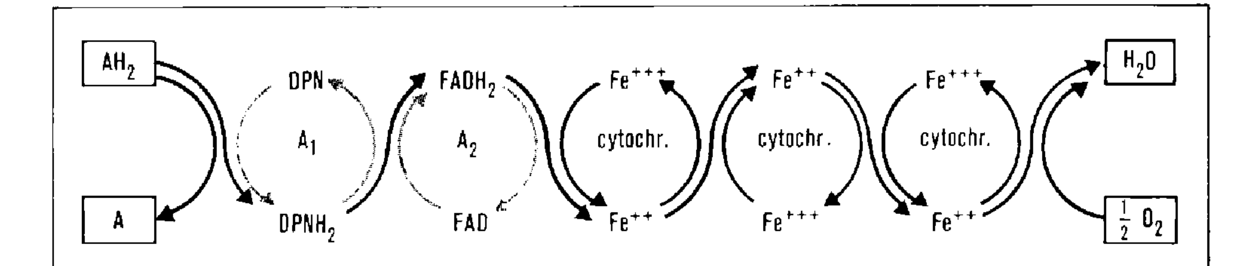


Schéma simplifié du transport des ions hydrogène et des électrons (en vert) le long de la chaîne respiratoire depuis le composé organique AH_2 (qui s'oxyde en A) jusqu'à l'oxygène qui les accepte définitivement pour former de l'eau.

gement de valence (ferreux - ferrique et réciproquement) est responsable de leur passage de l'état réduit à l'état oxydé. Comme les nucléotides de l'étape précédente, les cytochromes subissent alternativement et indéfiniment des oxydations et des réductions qui assurent le transfert en cascade de l'hydrogène et des électrons d'un accepteur à un autre.

• Le dernier cytochrome de la chaîne, encore appelé *cytochrome-oxydase*, transfère les électrons à un atome d'oxygène, qui s'ionise et réagit avec les protons H^+ pour former de l'eau.

Cet ensemble de transporteurs d'hydrogène et d'électrons constitue la *chaîne respiratoire*. Ses composants ne sont pas encore tous connus, ainsi que leur séquence exacte. Ils sont localisés dans les mitochondries, probablement fixés à la membrane interne de ces organites. L'énergie libérée à chaque maillon de la chaîne respiratoire permet la recharge énergétique de l'A. D. P., c'est-à-dire la régénération de l'A. T. P. par phosphorylation de l'A. D. P.

Un exemple de respiration : l'oxydation du glucose

Elle peut se faire selon plusieurs voies, mais la plus importante est celle dite « d'Embden-Meyerhof ». Extrêmement complexe, elle peut être décomposée en deux grandes étapes.

La glycolyse

Elle consiste en la dégradation partielle du glucose (à 6 atomes de carbone) en deux molécules d'une substance à 3 atomes de carbone, moins riche en énergie, l'*acide pyruvique*. Elle se déroule dans l'hyaloplasme des cellules et ne nécessite pas d'oxygène. Elle met en jeu de multiples réactions intermédiaires (11 au total), le produit de l'une servant de substrat à la suivante. Chacune libère une certaine quantité d'énergie qui est stockée sous forme d'A. T. P.

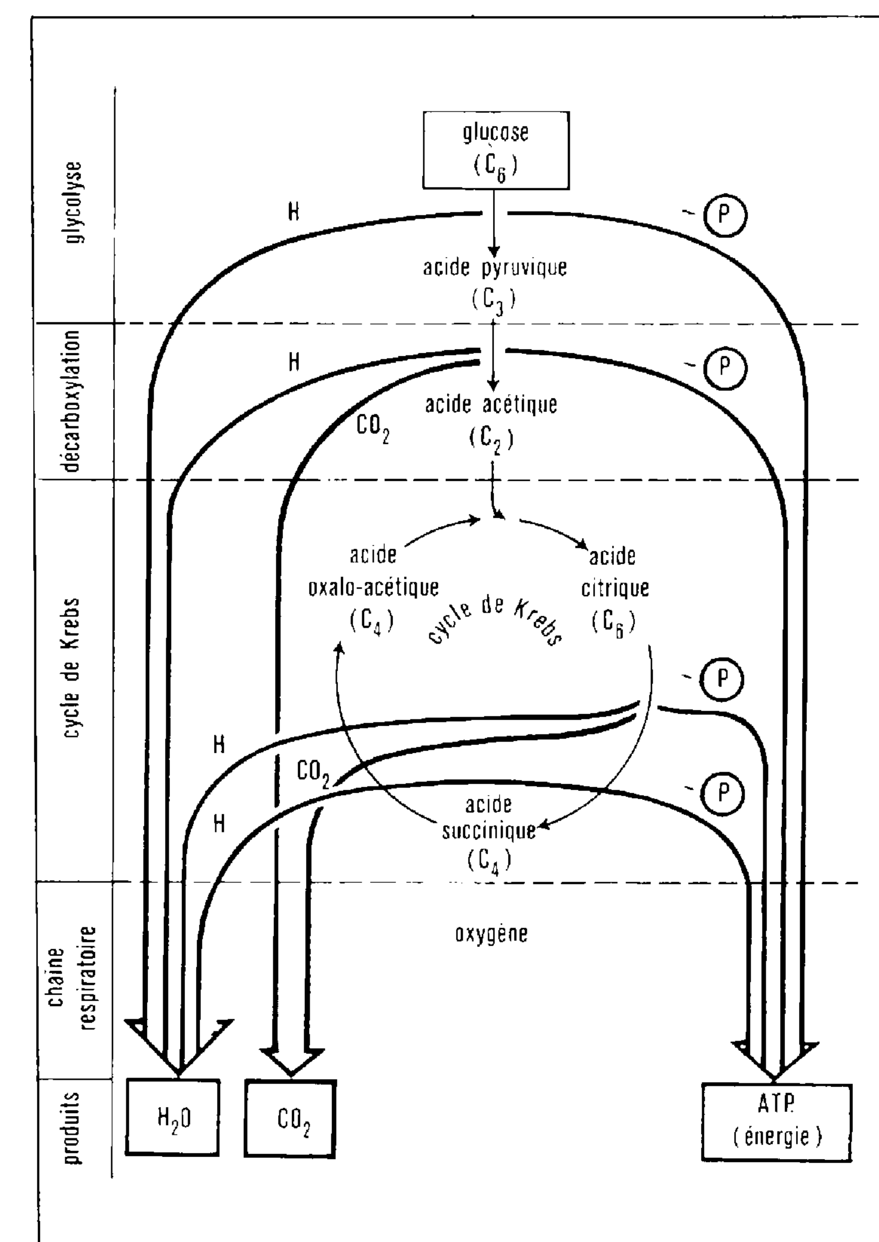
Les oxydoréductions respiratoires

Contrairement à la glycolyse, anaérobie, elles nécessitent la présence d'oxygène et elles ont lieu surtout dans les mitochondries. Elles aboutissent à la dégradation totale de l'acide pyruvique en CO_2 et H_2O avec libération d'énergie.

• *Décarboxylation.* Dans un premier temps, l'acide pyruvique subit une décarboxylation oxydative qui le dégrade en acide acétique (à 2 atomes de carbone) en libérant une molécule de CO_2 et de l'énergie (stockée sous forme d'A. T. P.). En réalité, l'acide acétique n'est pas à l'état libre, mais combiné à un coenzyme A sous forme d'*acétyl-coenzyme A*.

• *Cycle de Krebs.* L'acide acétique (à 2 carbones), sous forme d'acétyl-coenzyme A, se combine à une molécule d'*acide oxalo-acétique* (à 4 carbones) pour donner une nouvelle molécule à 6 carbones, l'*acide citrique*. Celui-ci subit alors deux décarboxylations oxydatives successives qui le dégradent en *acide succinique* (à 4 carbones) en libérant deux molécules de CO_2 et de l'énergie (stockée en A. T. P.). L'acide succinique est ensuite oxydé et transformé en l'acide oxalo-acétique de départ, qui peut se recombiner avec une nouvelle molécule d'acide acétique, et le cycle peut recommencer. Ce cycle de réactions d'oxydoréduction est appelé *cycle de l'acide citrique*, du nom de ce composé, qui est présent au début et réapparaît à la fin de chaque rotation du cycle, ou encore *cycle de Krebs*, du nom du biochimiste allemand Hans Adolf Krebs, qui le décrivit en 1947 et auquel fut attribué le prix Nobel en 1953 (partagé avec l'Américain d'origine allemande Fritz Albert Lipmann, qui découvrit la coenzyme A).

• *Chaîne respiratoire.* L'hydrogène et les électrons libérés par les oxydations (déshydrogénations) réalisées au cours des étapes précédentes sont transférés par une série de *transporteurs* (nucléotides ou cytochromes) jusqu'à l'oxygène, qui agit comme l'accepteur final en produisant de l'eau. Au total, la respiration d'une molécule de glucose aboutit à la formation de 6 molécules de gaz carbonique et de 6 molécules d'eau et à la libération de la même quantité d'énergie que celle qui aurait été produite par une simple combustion.



La respiration du glucose. (D'après Simpson, Pittendrich et Tiffany.)

La respiration des organismes animaux

À quelques exceptions près, l'apport d'oxygène à un organisme animal et le rejet du gaz carbonique mettent en jeu des organes spécialisés dans les échanges gazeux, qui constituent un *appareil respiratoire*. Dans l'ensemble du règne animal, ces appareils respiratoires sont construits selon des types variés en fonction des diverses modalités de la respiration, elles-mêmes tributaires du milieu dans lequel vit l'organisme.

Animaux aquatiques sans appareil circulatoire et sans appareil respiratoire : respiration par diffusion directe de l'oxygène et du gaz carbonique

En l'absence d'appareil circulatoire, il n'y a jamais d'appareil respiratoire différencié. La respiration se fait par *diffusion directe* de l'oxygène du milieu extérieur liquide aux cellules qui l'utilisent. Ce processus entraîne toutefois une limitation de taille des organismes, dans la mesure où il ne permet pas d'assurer l'oxygénation correcte d'un tissu dont l'épaisseur est supérieure à 1 mm. Les Protozoaires, un grand nombre de petits Métazoaires (Nématodes, Rotifères, Bryozoaires) et les larves de Métazoaires de plus grande taille (Annélides, Mollusques, Crustacés) ne dépassent guère cette dimension et sont dépourvus d'appareil respiratoire. Les Spongiaires, les Cœlentérés et de nombreux Plathelminthes respirent également par diffusion directe de l'oxygène, bien qu'ils atteignent parfois des dimensions considérables. Mais leur forme facilite grandement les processus de diffusion (aplatissement du corps chez les Planaires géantes pouvant atteindre 50 cm de long, structure poreuse des Éponges limitant l'épaisseur des tissus au contact de l'eau), et leurs besoins métaboliques sont toujours très modestes.

Le renouvellement du milieu liquide oxygéné au contact de l'organisme est assuré soit par le déplacement de celui-ci s'il est mobile (Protozoaires, Nématodes, Rotifères, Plathelminthes), soit par des battements ciliaires (Spongiaires) ou des contractions du corps (Cœlentérés) s'il est fixe.

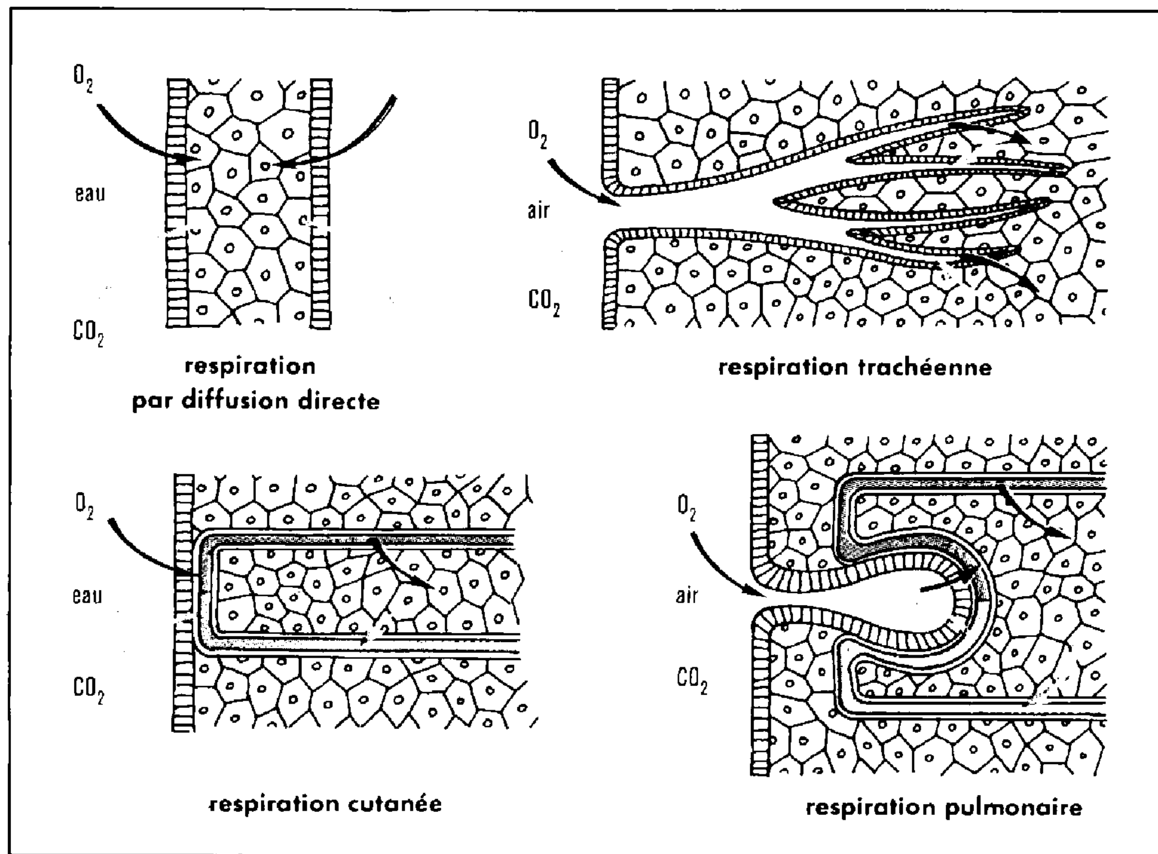
Animaux aquatiques ou amphibies possédant un appareil circulatoire

L'oxygène n'est plus transmis directement aux cellules de l'organisme par diffusion, mais par l'intermédiaire

de l'appareil circulatoire. Celui-ci contient un liquide en mouvement (sang, hémolymphe) qui peut transporter l'oxygène en solution, mais qui le distribue beaucoup plus efficacement grâce à des pigments (essentiellement l'hémoglobine) capables de se combiner réversiblement avec l'oxygène.

La respiration cutanée

Toutes les surfaces cellulaires étant plus ou moins perméables à l'oxygène, tous les Métazoaires ont à des degrés divers une respiration cutanée, c'est-à-dire par diffusion directe de l'oxygène du milieu ambiant au travers des cellules de la peau. Cette respiration n'acquiert toutefois une certaine importance que si la peau est richement vascularisée, si elle est au contact d'un milieu liquide ou d'une atmosphère humide, enfin si elle n'est pas recouverte par une couche de chitine ou de kératine trop épaisse pour s'opposer aux échanges gazeux. Ces conditions sont réalisées chez beaucoup d'Annélides (Oligochètes, Sangsues, quelques Polychètes), chez quelques larves d'Insectes aquatiques (Chironomes, Simulies, Corèthres) et chez de nombreux Crustacés de petite taille. Chez les Vertébrés, la respiration cutanée n'est vraiment efficace que chez les Amphibiens et quelques Poissons. Chez l'Anguille par exemple, la respiration cutanée assure environ 60 p. 100 des besoins en oxygène et permet une activité prolongée hors de l'eau en atmosphère humide et au-dessous de 15 °C. Chez la Grenouille verte, la respiration cutanée assure seule la survie de l'animal enfoui dans la vase des mares pendant l'hiver. Chez les Vertébrés vraiment terrestres, la kératinisation de l'épiderme annule presque totalement les échanges gazeux cutanés.



La respiration branchiale

Les branchies des animaux aquatiques ne sont que des sortes d'expansions cutanées spécialisées, richement vascularisées, assurant une très grande surface d'échange avec le milieu aquatique grâce à de multiples replis lamellaires ou filamenteux, où le sang n'est séparé du milieu aquatique que par quelques microns.

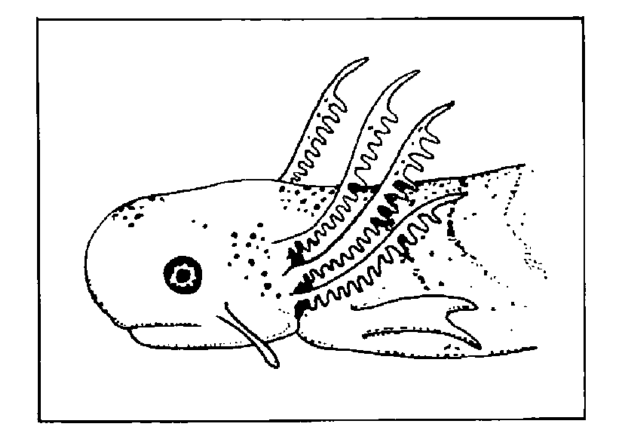
Les branchies externes

Elles sont libres à la surface du corps ou secondairement recouvertes par un repli cutané protecteur.

Chez les *Annélides polychètes*, ce sont des expansions filiformes ou lamelleuses de la partie dorsale des parapodes. Mais, chez les formes tubicoles, elles sont localisées dans la région antérieure, en un panache entourant la bouche et s'épanouissant en entonnoir. Le renouvellement de l'eau est assuré par les contractions du corps ou du panache branchial et par les battements des cils de la région céphalique.

Les branchies des *Mollusques* sont situées à l'intérieur d'une cavité palléale formée par un repli du manteau. À l'exception des Chitons (qui en ont jusqu'à 75 paires), des Nautiles (qui en ont 4 paires) et quelques cas de régression secondaire chez les Gastropodes, les Mollusques n'ont en général qu'une seule paire de branchies. Elles sont typiquement bipectinées, c'est-à-dire constituées par un axe garni de deux rangées de filaments triangulaires ciliés. Chez la plupart des Lamellibranches, toutefois, elles prennent un développement considérable et acquièrent une structure lamellaire.

Branchies externes d'une larve d'Urodèle (Axolotl).



La ventilation de la cavité palléale et des branchies est assurée par les battements ciliaires chez les formes sessiles ou peu actives. Mais chez les Céphalopodes, excellents nageurs, le courant d'eau respiratoire est dû à la musculature de la cavité palléale, et la ventilation est combinée avec la locomotion.

Les branchies des *Crustacés* supérieurs de grande taille sont contenues dans une cavité branchiale céphalothoracique située entre la paroi du corps et un vaste repli latéral de la carapace. Elles comportent un axe portant plusieurs séries d'expansions filamenteuses. Elles sont des dépendances des appendices thoraciques. Leur nombre est variable selon les espèces. Il est de 20 paires chez la Langoustine. La circulation de l'eau dans la cavité branchiale est assurée par les battements rapides d'une grande lame aplatie en forme de palette portée par la deuxième paire de mâchoires, le *scaphognathite*. Le courant d'eau pénètre par les côtés et l'arrière de la carapace et sort par l'avant, au voisinage de la bouche.

Chez les *Vertébrés*, les branchies externes ne sont présentes que pendant la vie larvaire des Amphibiens et de quelques Poissons d'eaux douces (Dipneustes, Brachioptérygiens). Les larves d'*Amphibiens* ont généralement trois paires de branchies externes pennées portées par les trois premiers arcs branchiaux squelettiques. Chez les Urodèles (Tritons, Salamandres), elles sont très développées et ne disparaissent qu'à la métamorphose, quand la respiration pulmonaire se substitue à la respiration branchiale. Par contre, chez les Anoures (Grenouilles, Crapauds), les branchies de la jeune larve qui vient d'éclore sont rapidement recouvertes par un repli cutané céphalique, le *repli operculaire*, qui se soude à la paroi du corps, au niveau du cœur, en laissant toutefois un orifice ventral ou latéral gauche, improprement appelé « spiracle ». Deux chambres branchiales sont ainsi constituées, communiquant entre elles par un étroit canal ventral, à l'intérieur desquelles les branchies externes régressent et dégénèrent. Elles sont alors remplacées par une deuxième génération de branchies, faussement qualifiées d'« internes », qui bourgeonnent plus ventralement sur les bords de 4 paires de fentes branchiales percées entre-temps.

Les branchies internes

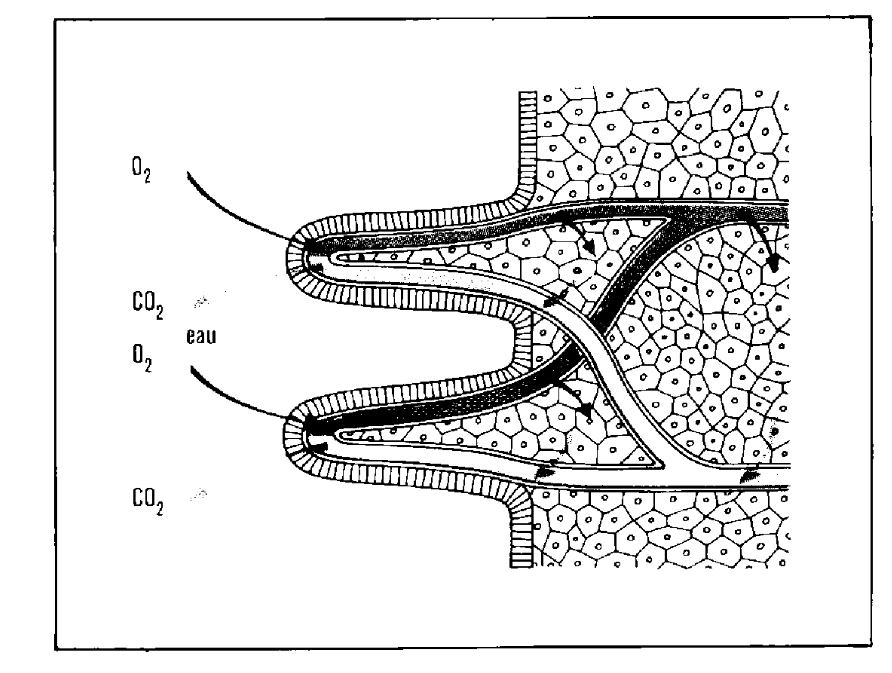
Elles se développent sur les parois de fentes, les *fentes branchiales*, percées entre le pharynx et la paroi du corps. Elles sont caractéristiques des Cordés aquatiques (Amphioxus, Tuniciers, Agnathes, Poissons). Le courant d'eau respiratoire est assuré par des muscles branchiaux insérés sur les arcs squelettiques branchiaux qui supportent les branchies. Ces muscles provoquent le changement de volume de la cavité pharyngienne, qui conditionne l'aspiration de l'eau par la bouche et son rejet par les fentes branchiales.

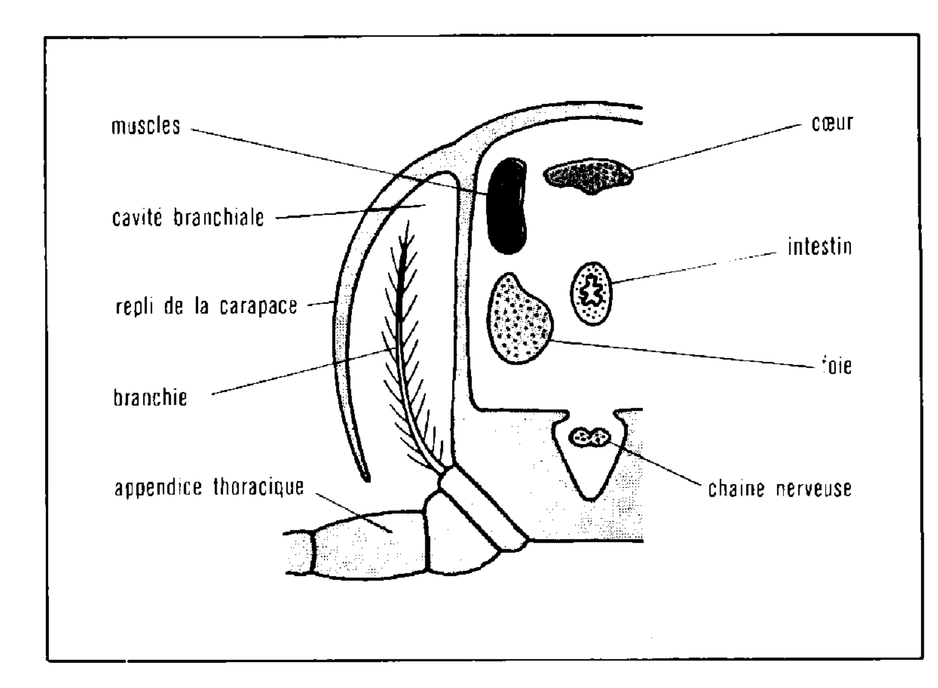
Les *Agnathes* actuels ont de 5 à 14 paires de fentes branchiales dilatées en poches subsphériques tapissées de crêtes épithéliales aplaties et vascularisées, les lames branchiales.

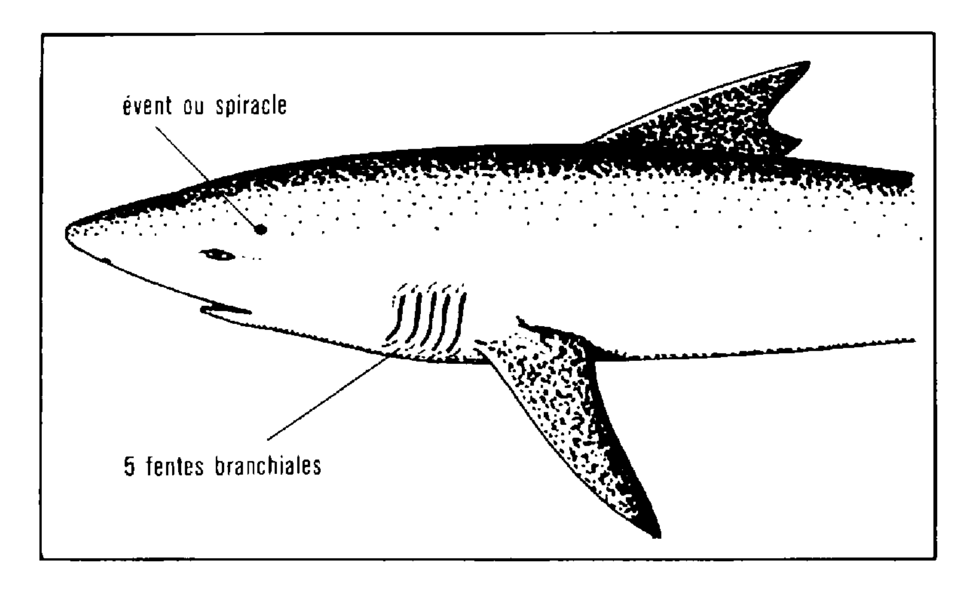
Les *Gnathostomes* ont rarement plus de 6 paires de fentes branchiales allongées dorso-ventralement, mais la première, qui ne se perce que chez les Sélaciens (Requins, Raies), les Chondrostéens (Esturgeons) et les Brachioptérygiens (Polyptère), est toujours réduite (c'est le *spiracle*, ou *évent*) et ne porte au maximum qu'une branchie vestigiale, probablement non fonctionnelle. Les 5 autres paires sont présentes chez tous les Poissons et portent généralement des lamelles branchiales sur leurs deux faces. Chez les Sélaciens, les fentes branchiales sont libres et bien visibles de l'extérieur en arrière de la tête. Elles sont latérales chez les Requins, ventrales chez les Raies. Chez les Poissons osseux, elles sont recouvertes par un repli cutané céphalique soutenu par des plaques osseuses, l'*opercule*, laissant seulement une fente en arrière pour la sortie de l'eau qui a traversé les fentes branchiales.

Chez tous les autres Vertébrés dits « Tétrapodes » (Amphibiens, Reptiles, Oiseaux, Mammifères), les fentes branchiales s'ébauchent chez l'embryon, mais ne se percent jamais toutes. De toute façon, elles ne portent jamais de branchies internes, même chez les formes secondairement adaptées au milieu aquatique (comme les Cétacés et les Pinnipèdes), et n'ont donc aucun rôle respiratoire. La respiration des Tétrapodes est pulmonaire.

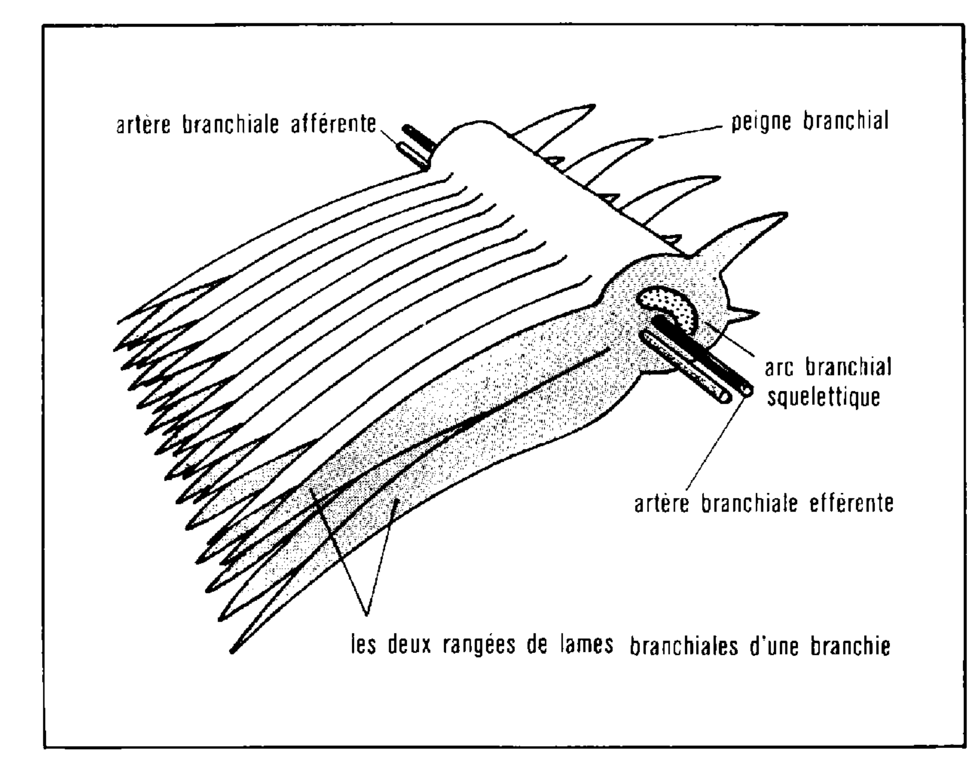
Ci-dessous, à gauche : respiration branchiale.
À droite : coupe transversale schématique du céphalothorax d'une Écrevisse montrant la disposition des branchies.







Les fentes branchiales d'un Requin.



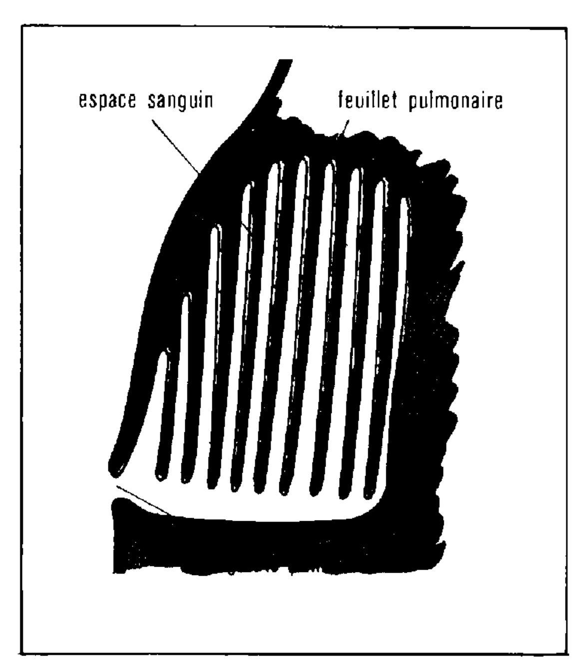
Segment de branchie interne de Truite.

Animaux terrestres possédant un appareil circulatoire ; respiration pulmonaire

Les poumons sont des sacs aérifères à paroi vascularisée, plus ou moins plissée. Ils ne communiquent avec l'extérieur que par d'étroits orifices (stigmates pulmonaires des Arachnides, bouche et narines externes des Vertébrés), ce qui constitue une excellente adaptation à la vie aérienne en protégeant l'épithélium respiratoire de la dessiccation, mais ce qui nécessite en revanche des mouvements respiratoires pour assurer le renouvellement de l'air. Comme la respiration cutanée et la respiration branchiale, la respiration pulmonaire n'assure pas directement l'apport d'oxygène aux cellules de l'organisme. Elle met également en jeu l'appareil circulatoire, par le sang circulant et les pigments respiratoires qu'il contient.

Les poumons lamellaires des Arachnides

Ils s'ouvrent à la face ventrale de l'abdomen, généralement à la base d'appendices vestigiaux. Leur paroi se soulève en nombreux feuillets chitineux parallèles dans lesquels circule l'hémolymphe. La ventilation est assurée par la contraction (aspiration) et le relâchement (expiration) d'un muscle particulier attaché à la face dorsale de chaque poumon. Les Scorpions ont 4 paires de poumons. Les Araignées du groupe des Mygales en ont 2 paires. Mais chez la plupart des Araignées, la paire postérieure est remplacée par des trachées.



Poumon lamellaire d'Araignée en coupe sagittale.

Les poumons alvéolaires des Vertébrés

Ils proviennent du développement d'un bourgeon ventral du pharynx, en arrière de la dernière paire de fentes branchiales. Ce diverticule impair se bifurque très tôt en deux culs-de-sac symétriques qui s'accroissent vers l'arrière de la cavité viscérale.

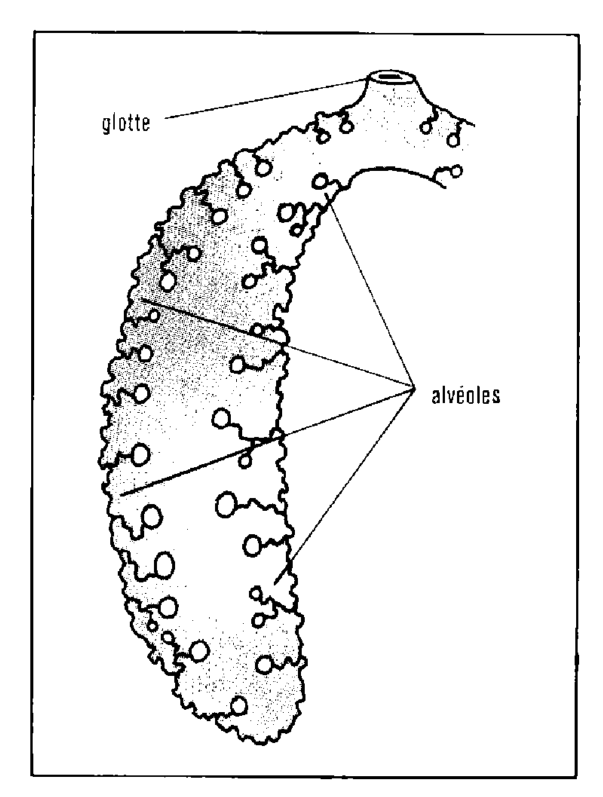
Bien que présents chez tous les Tétrapodes (Amphibiens, Reptiles, Oiseaux, Mammifères), à l'exception de quelques cas de disparition secondaire, les poumons ne sont pas l'attribut exclusif des seuls Vertébrés terrestres, puisqu'ils coexistent avec l'appareil branchial chez certains Poissons actuels. On peut donc penser qu'ils sont apparus au cours de l'histoire des Vertébrés bien avant la période décisive de la conquête des continents, et certains paléontologistes admettent qu'ils auraient été présents chez tous les Ostéichthyens dès leur apparition dans les eaux douces du Dévonien.

• *Le poumon des Poissons.* Une quinzaine d'espèces de Poissons actuels appartenant à trois groupes anciens d'Ostéichthyens (Brachioptérygiens, Dipneustes, Crossoptérygiens) possèdent un appareil pulmonaire simple coexistant avec un appareil branchial. Brachioptérygiens et Dipneustes sont des Poissons d'eaux douces de régions tropicales, vivant dans des marécages soumis à des assèchements saisonniers, ou dans des rivières et des fleuves dont les eaux s'appauvrissent en oxygène (par décomposition des matières végétales) en saison sèche. La respiration pulmonaire supplée alors à la respiration branchiale.

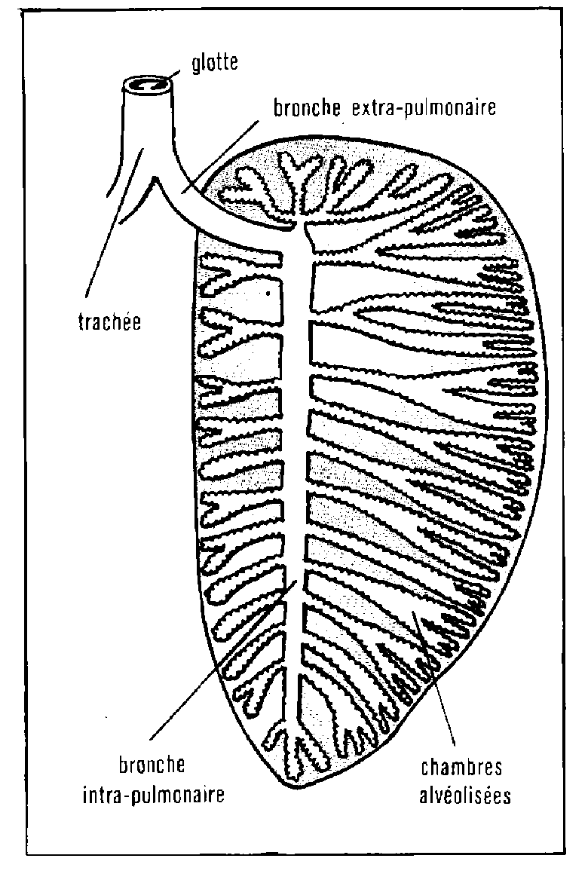
Le *Cœlacanthe* de l'océan Indien, seul représentant actuel des Crossoptérygiens, a conservé les restes d'un poumon, de grande dimension mais totalement dégénéré.

• *Le poumon des Tétrapodes.* Son évolution des Amphibiens aux Mammifères (les Oiseaux font exception) est marquée par l'alvéolisation de plus en plus poussée de l'épithélium pulmonaire, qui accroît considérablement la surface respiratoire sans augmenter pour autant le volume de l'organe, et par l'individualisation d'un système conducteur de l'air, d'abord extra-pulmonaire (trachée, bronches), puis intrapulmonaire (bronches, bronchioles, canaux alvéolaires).

Le poumon des Amphibiens et de nombreux Reptiles est un simple sac à paroi plus ou moins alvéolisée laissant toujours une vaste cavité centrale qui s'ouvre au plancher pharyngien par l'orifice de la glotte, directement (la plupart des Amphibiens) ou par l'intermédiaire d'une courte bronche et d'une trachée commune (Reptiles). En l'absence de cage thoracique, la ventilation pulmonaire des Amphibiens est exclusivement assurée par des mouvements du plancher buccal, qui déterminent des surpressions ou des dépressions assurant l'inspiration et l'expiration. La respiration pulmonaire ne joue qu'un rôle tout à fait secondaire dans les échanges respiratoires des Amphibiens, surtout réalisés au niveau de la peau et de la cavité bucco-pharyngienne (respiration cutanée). D'ailleurs, certains Urodèles, comme l'*Hydromanthes* du sud-est de la France et du nord de l'Italie, sont dépourvus de poumons. À ces mouvements du plancher buccal, les Reptiles ajoutent des mouvements de muscles thoraciques insérés sur les côtes. Leur contraction



Poumon de Crapaud.



Poumon de Tortue marine. (D'après Milani.)

dilate la cage thoracique, dont les poumons sont partiellement solidaires, et provoque l'inspiration. Leur relâchement s'accompagne de l'expiration, purement passive.

La structure pulmonaire se complique chez les Crocodiles, les Tortues et les Mammifères, par pénétration de la bronche extra-pulmonaire dans la chambre centrale, qui disparaît. Cette bronche intrapulmonaire donne accès à des chambres respiratoires alvéolisées, directement ou par l'intermédiaire de bronches secondaires plus ou moins ramifiées. Le poumon, privé de sa cavité centrale, devient un organe spongieux et homogène. Chez l'Homme, les deux poumons compteraient de 700 à 800 millions d'alvéoles, représentant une surface respiratoire d'environ 90 m^2 pour un volume total maximal de 5 litres. La paroi alvéolaire est faite de cellules aplaties, étroitement appliquées contre les capillaires sanguins, de sorte que l'air alvéolaire et le sang des capillaires ne sont séparés que par quelques dixièmes de microns, ce qui permet des échanges gazeux extrêmement rapides.

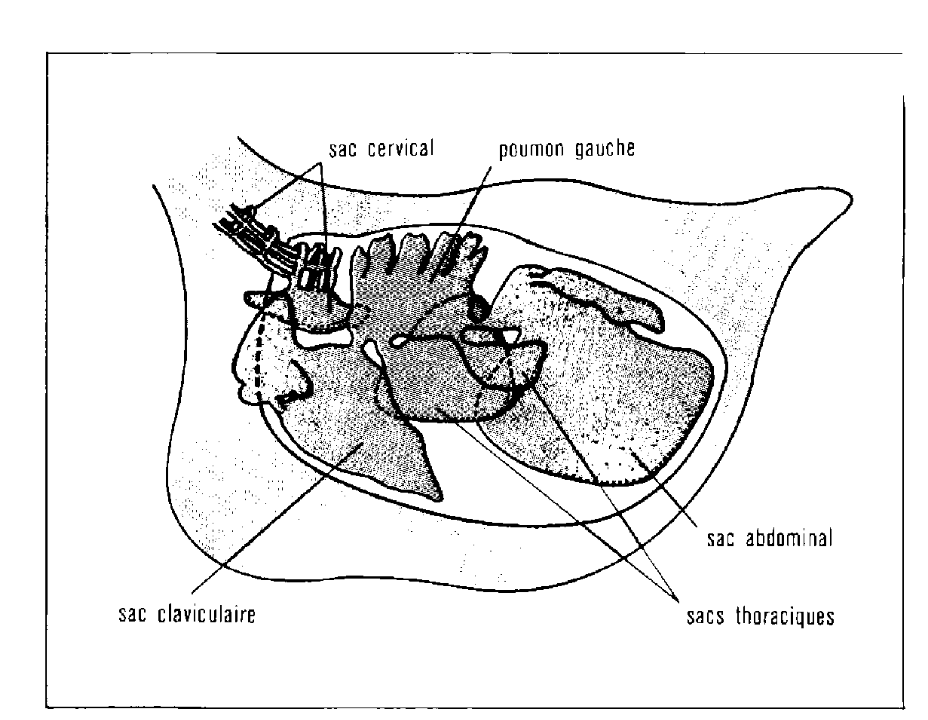
Les mouvements respiratoires sont assurés, chez les Crocodiles et les Mammifères, par les mêmes muscles thoraciques que chez les Reptiles, mais il s'y ajoute le *diaphragme*, disposé en dôme entre la cage thoracique et les viscères abdominaux. Sa contraction refoule les viscères vers l'arrière et contribue à agrandir le volume de la cage thoracique et des poumons, qui lui sont solidaires : c'est un muscle inspiratoire.

• *Le poumon des Oiseaux.* Il se singularise par sa structure entièrement tubulaire, sans aucun alvéole, et par le développement de diverticules extrapulmonaires, les *sacs aériens.* L'épithélium respiratoire des Oiseaux n'est en effet pas réparti à la surface de culs-de-sac alvéolaires comme chez tous les autres Vertébrés pulmonés, mais au niveau d'un réseau complexe d'anastomoses bronchiques assurant une circulation de l'air pratiquement continue. D'un diamètre de 3 à 15 μ, ces fins canalicules, improprement qualifiés de « capillaires » aériens, sont entrelacés avec un réseau dense de capillaires sanguins. Les sacs aériens sont des diverticules pulmonaires résultant du bourgeonnement de certaines bronches. Ils envahissent la cavité péritonéale, s'insinuent entre les faisceaux musculaires et pénètrent même à l'intérieur de certains os, les os pneumatiques, dont ils occupent la cavité médullaire. En principe au nombre de 6 paires, ils ne sont le siège d'aucun échange gazeux. Ils ne jouent qu'un rôle purement mécanique, en fonctionnant comme des soufflets assurant une circulation continue de l'air à l'intérieur des circuits bronchiques.

La respiration trachéenne

La respiration de la plupart des Arthropodes terrestres (majorité des Arachnides, quasi-totalité des Insectes et des Myriapodes) est assurée par un système de trachées très perfectionné.

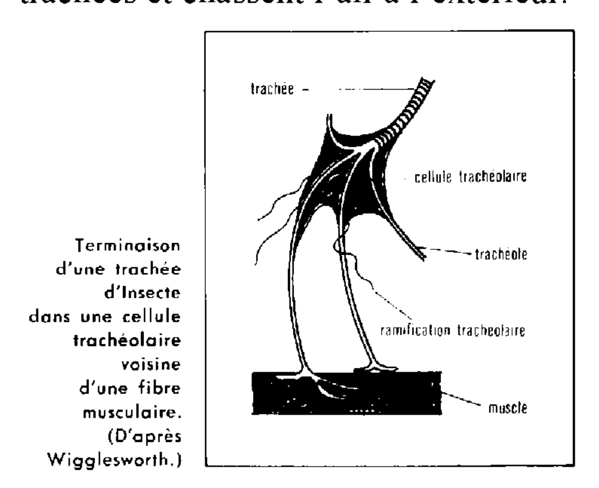
Les trachées représentent des invaginations tégumentaires, débouchant à l'extérieur par des orifices pairs à disposition segmentaire, ou *stigmates*, et se ramifient progressivement dans le corps de l'animal en diminuant de diamètre. Les plus petites trachées (de 3 à 5 μ de diamètre) aboutissent à de volumineuses cellules trachéolaires dans lesquelles elles se terminent par



Disposition des poumons et des sacs aériens de la Poule (vue latérale gauche). [D'après King.]

de fines trachéoles intracytoplasmiques de 1 μ de diamètre. C'est à ce niveau que s'effectuent les échanges gazeux. Les cellules trachéolaires et leurs ramifications s'étalent en effet en une sorte de voile sur tous les organes, auxquels elles transmettent directement l'oxygène par diffusion. L'appareil circulatoire, bien que présent, ne joue aucun rôle dans le transport de l'oxygène aux différents tissus, ce qui constitue un cas vraiment exceptionnel.

Chez les Insectes de petite taille, les échanges respiratoires sont passifs et la circulation de l'air dans les trachées résulte d'un simple phénomène de diffusion. Par contre, les Insectes aériens de grande taille et les Insectes à vie active et métabolisme élevé effectuent des mouvements respiratoires, auxquels participent des muscles abdominaux qui compriment les viscères et les trachées et chassent l'air à l'extérieur.



Terminaison d'une trachée d'Insecte dans une cellule trachéolaire voisine d'une fibre musculaire. (D'après Wigglesworth.)

La régulation de la ventilation

Les animaux sédentaires ou peu actifs (Lamellibranches, Vers tubicoles fouisseurs ou parasites) peuvent suspendre temporairement leurs échanges gazeux respiratoires et vivre sans oxygène pendant d'assez longues périodes (30 heures chez les Lombrics, 48 heures chez les *Tubifex*).

Par contre, les animaux libres et actifs comme les Céphalopodes, beaucoup d'Arthropodes et les Vertébrés ne peuvent supporter l'absence d'oxygène, même pour une courte période (au maximum 2 mn 30 s chez l'Homme) sous peine d'asphyxie. Ils disposent d'un système régulateur assurant un courant continu d'eau ou d'air au niveau de l'épithélium respiratoire par l'intermédiaire soit de battements ciliaires, soit de contractions de muscles spécialisés.

Bien qu'un contrôle nerveux des battements ciliaires ait été signalé au niveau de divers épithéliums, il est certain que l'automatisme joue un rôle considérable, comme l'atteste la poursuite des mouvements de la ciliature d'un petit fragment d'épithélium branchial de Moule isolé de l'organisme.

Par contre, le contrôle nerveux est essentiel et l'automatisme disparaît quand l'oxygénation dépend d'une activité musculaire. Il est réalisé par des centres nerveux spécialisés, ou *pacemakers*, dont les neurones présentent une activité électrique spontanée de même fréquence que les mouvements respiratoires.

Les pacemakers de la ventilation

De tels pacemakers ont été décrits dans la plupart des groupes zoologiques. Chez les Vertébrés, ces centres sont localisés dans le bulbe rachidien. Bien qu'on se soit longtemps préoccupé de trouver chez l'Homme un centre respiratoire unique (le *nœud vital* de Flourens), il apparaît actuellement que plusieurs zones du bulbe sont impliquées dans le contrôle de la ventilation. Le mécanisme responsable de cette activité rythmique spontanée des pacemakers n'est pas connu. Par contre, divers facteurs peuvent modifier cette activité en l'adaptant aux besoins de l'organisme. Il s'agit de stimuli chimiques ou mécaniques qui agissent par voie réflexe.

Les chimiorécepteurs et la régulation de la ventilation

La teneur en oxygène ou en CO_2 du milieu extérieur est un facteur de régu-

lation de la respiration ; l'accroissement des taux de CO_2 ou la diminution du taux d'oxygène entraînent par voie réflexe un accroissement de la ventilation par l'intermédiaire d'une stimulation des pacemakers. Les *Tubifex* sont de petits Oligochètes limicoles qui se tiennent enfoncés dans la vase par leur extrémité antérieure, l'extrémité postérieure faisant saillie dans l'eau libre. Dans une eau riche en oxygène, cette partie caudale est courte et immobile. Mais, quand la teneur en oxygène décroît, cette partie s'allonge jusqu'à dix fois et s'anime de mouvements dont la fréquence augmente à mesure que l'oxygène diminue. Dans les mêmes conditions, la Moule accroît la circulation de l'eau au travers de ses branchies, et les battements du scaphognathite de l'Écrevisse sont plus rapides.

Si les réponses réflexes de la ventilation aux variations du taux d'oxygène du milieu extérieur sont bien connues, les mécanismes sont rarement analysés, et il n'est pas toujours établi si le stimulus efficace est la baisse de l'oxygène dans le milieu intérieur ou l'augmentation de CO_2, ou encore les variations secondaires du pH. Cependant, chez les Mammifères, on connaît depuis longtemps l'existence de chimiorécepteurs sensibles aux chutes de pH sanguin consécutives à des augmentations du taux de CO_2. Ce sont des plages sensorielles situées dans la paroi de l'aorte et des carotides, les corpuscules ou glomus aortique et carotidien. Ces surfaces sont le point de départ de réflexes qui, par l'intermédiaire des centres respiratoires bulbaires, modifient le rythme respiratoire dans le sens approprié.

Les Mammifères plongeurs à respiration aérienne comme les Cétacés, les Pinnipèdes, les Ours blancs... sont cependant capables de rester sous l'eau pendant des durées relativement considérables (15 minutes chez le Phoque veau marin, 1 heure chez la Baleine boréale, jusqu'à 2 heures chez la Baleine à bec) sans que l'accroissement du taux de CO_2 sanguin entraîne un réflexe de remontée en surface pour renouveler l'air pulmonaire. Cette relative insensibilité des chimiorécepteurs aortique et carotidien à la teneur du sang en CO_2 constitue certainement l'un des caractères adaptatifs essentiels à la plongée. Le Phoque endormi refait pourtant surface lorsque le CO_2 accumulé a dilaté son thorax (baisse de densité).

Les mécanorécepteurs et la régulation de la ventilation

L'alternance des mouvements d'inspiration et d'expiration est assurée grâce à une inhibition périodique des muscles respiratoires dont la contraction assure l'inspiration. Cette inhibition est déclenchée à la fin de chaque inspiration au-delà d'une certaine distension des poumons ou de la cavité branchiale. Il s'agit d'un mécanisme réflexe (le réflexe de Hering et Breuer), dont le point de départ est constitué par des mécanorécepteurs situés dans les alvéoles pulmonaires ou dans l'épithélium branchial. Leur excitation entraîne l'inhibition des centres respiratoires et l'arrêt de l'inspiration.

A. B.

D. Marsland, *Principles of Modern Biology* (New York, 1945 ; 4e éd., 1964). / C. L. Prosser, *Comparative Animal Physiology* (Philadelphie, 1950 ; nouv. éd., avec la coll. de F. A. Brown, 1961). / G. G. Simpson, C. S. Pittendrigh et L. H. Tiffany, *Life : an Introduction to Biology* (New York, 1957 ; 2e éd., 1965). / W. S. Hoar, *General and Comparative Physiology* (Englewood Cliffs, N. J., 1966). / A. Beaumont et P. Cassier, *Biologie animale. Les cordés. Anatomie comparée des vertébrés* (Dunod, 1972).

La respiration chez l'homme

Le transport de l'oxygène de l'air ambiant aux cellules nécessite l'intervention de deux grands systèmes : le système respiratoire (trachée, bronches, poumons) et le système circulatoire (cœur et vaisseaux). L'oxygène contenu dans l'air inspiré arrive dans les alvéoles pulmonaires, franchit la membrane alvéolo-capillaire, se fixe sur les globules rouges et parvient ainsi jusqu'aux cellules dont il franchit la membrane. Dans la cellule, il prend une place indispensable dans les mécanismes biochimiques, en particulier au niveau des « chaînes respiratoires » dans les réactions d'oxydoréduction. Inversement, le gaz carbonique, déchet cellulaire, est pris en charge par le sang qui quitte les cellules. Il gagne les poumons, franchit la membrane alvéolo-capillaire et est rejeté à l'extérieur de l'organisme.

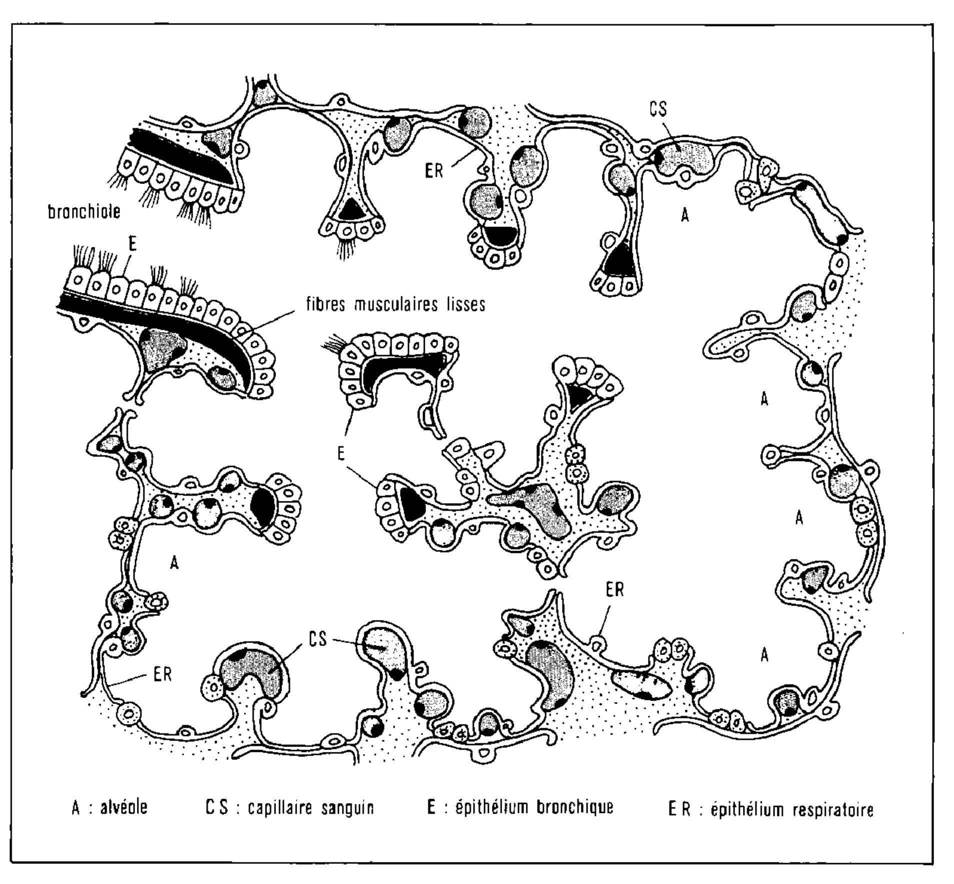
Phénomènes mécaniques de la respiration

L'air pénètre dans les poumons lors des mouvements respiratoires (de 12 à 15 par minute). L'*inspiration* est consécutive à la dilatation du thorax, elle-même due à la mobilité des côtes, qui tendent à s'horizontaliser, et à l'abaissement de la coupole diaphragmatique. Cela résulte de l'action des muscles inspiratoires : accessoires (sterno-cléido-mastoïdien, pectoraux, etc.) et surtout principaux (diaphragme, muscles intercostaux, surcostaux, dentelés). Le diaphragme est le plus important. Il sépare la cavité thoracique de la cavité abdominale. Ses contractions sont commandées par le nerf phrénique, dont l'origine se situe dans la corne antérieure de la moelle épinière, au niveau des centres nerveux respiratoires cervicaux. Lors de l'inspiration, le diaphragme s'abaisse (jusqu'à 10 cm), créant ainsi le vide intrathoracique.

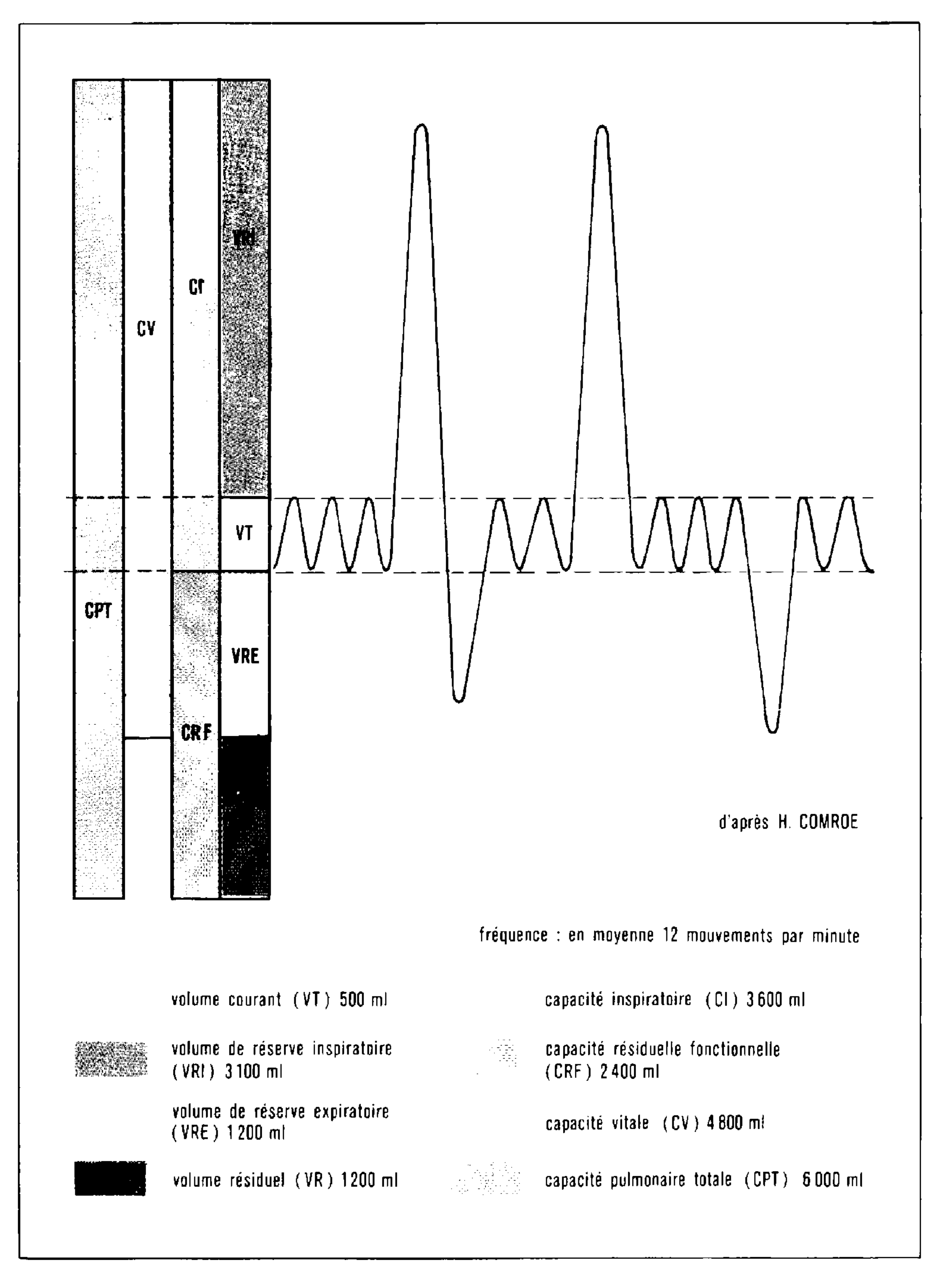
L'*expiration* est normalement passive. Pour des fréquences ventilatoires élevées, elle devient active et fait intervenir des muscles expiratoires. Les plus importants de ceux-ci sont les muscles de l'abdomen : grand oblique, petit oblique, transverse, grand droit. Leur contraction augmente la pression intra-abdominale et fait monter le diaphragme. Ces muscles interviennent pour une ventilation supérieure à 40 l/mn, au cours de la toux, de l'effort ou de vomissements. L'énergie développée pendant l'inspiration doit vaincre des forces de résistances dues à l'élasticité des poumons (ceux-ci, au repos, tendent à se rétracter, alors que l'air doit forcer pour les dilater), à la rigidité de la cage thoracique, qui résiste à l'expansion, et enfin aux frottements de l'air sur les muqueuses aériennes. De la notion d'« élasticité pulmonaire à vaincre » découle la notion de *compliance*, qui caractérise la facilité avec laquelle le poumon se laisse déformer par la force exercée par l'air. La compliance est la variation de volume en fonction de la variation de pression. Cette notion trouve son intérêt dans l'étude de l'emphysème pulmonaire, des scléroses pulmonaires, où l'élasticité du poumon est diminuée ainsi que la compliance. L'inverse de la compliance est l'*élastance.*

Volumes et capacités pulmonaires

À chaque mouvement respiratoire, au repos, une certaine quantité d'air entre et sort du poumon. C'est le *volume courant*, d'environ 500 ml chez l'adulte. Après une inspiration normale, le poumon peut encore absorber une grande quantité d'air. Cette quantité constitue le *volume de réserve inspiratoire.* La capacité inspiratoire représente le volume maximal de gaz qui peut être inspiré à partir du niveau expiratoire de repos. C'est la somme du volume courant et du volume de réserve inspiratoire. En fin d'expiration, il reste encore beaucoup de gaz dans les poumons. Une grande partie de celui-ci peut être expiré par une expiration forcée et représente le *volume de réserve expiratoire.* Malgré cela, il restera toujours du gaz dans les poumons : c'est le *volume résiduel.* La somme du volume



Poumon humain : alvéoles de l'extrémité d'une bronchiole respiratoire. (D'après Bloom et Fawcett.)



Les volumes respiratoires et leur enregistrement graphique.

de réserve expiratoire et du volume résiduel représente la *capacité résiduelle fonctionnelle*.

La *capacité vitale* est le volume maximal de gaz qui peut être expulsé des poumons par un effort puissant d'expiration après une inspiration maximale. La *capacité pulmonaire totale* est la somme du volume courant, des volumes de réserve inspiratoire et expiratoire et du volume résiduel. On définit le *volume respiratoire minute* comme étant le produit du volume courant par la *fréquence respiratoire*, nombre de mouvements respiratoires par minute. Une autre notion est fondamentale : l'*espace mort anatomique*. Lors d'une inspiration, tout l'air inspiré ne parvient pas aux alvéoles. Une partie reste séquestrée dans le nez, la bouche, la trachée et les bronches. Elle n'intervient pas dans les échanges gazeux. Cet espace mort représente environ 150 ml. Pour un volume courant de 500 ml, une fréquence ventilatoire de 20 par minute, le volume gazeux servant aux échanges est de :

$20 \times (500 - 150) = 7\,000$ ml/mn.

Pour un volume courant diminué (300 ml par exemple), la ventilation alvéolaire tombe à

$20 \times (300 - 150) = 3\,000$ ml/mn.

Cela s'observe dans les dépressions respiratoires.

Les échanges gazeux

Au niveau des alvéoles pulmonaires s'effectue un double échange gazeux à travers la membrane alvéolo-capillaire : passage de l'oxygène (O_2) de la cavité alvéolaire vers le sang et passage d'anhydride carbonique (CO_2) du sang vers l'alvéole. Ces échanges obéissent à des lois physiques applicables à n'importe quel gaz. Les gaz diffusent de la région de plus haute concentration vers la région de plus basse concentration et dans ces deux régions les concentrations tendent à devenir égales. Les vitesses relatives de diffusion des gaz sont inversement proportionnelles à la racine carrée de leur densité. Autrement dit, un gaz léger diffuse plus facilement qu'un gaz lourd.

Dans le gaz alvéolaire, l'oxygène diffuse plus rapidement que l'anhydride carbonique. Mais la diffusion de l'O_2 et du CO_2 se situe aussi entre gaz alvéolaire et tissu, c'est-à-dire entre gaz et liquide. Selon la loi de Henry, pour un gaz donné et à une température donnée, la quantité de gaz dissoute dans un liquide est proportionnelle à la pression partielle de ce gaz à la surface du liquide. Finalement, en combinant tous les facteurs, on se rend compte que le CO_2 diffuse beaucoup plus rapidement dans le sang alors que sa diffusion est moindre dans le gaz alvéolaire que l'O_2. La diffusion des gaz à travers une membrane dépend des pressions partielles régnant de part et d'autre de la membrane. Qu'en est-il au niveau pulmonaire ? D'un côté se situe le gaz alvéolaire, où les pressions partielles d'O_2 et de CO_2 sont respectivement 100 mm Hg et 40 mm Hg ; de l'autre, dans le sang veineux mêlé, saturé en CO_2, ces pressions sont de 40 mm Hg et 46 mm Hg. Le résultat est un passage d'O_2 de l'alvéole vers le sang et de gaz carbonique du sang vers l'alvéole. Le sang arrivant aux poumons, saturé en CO_2, s'en débarrasse en même temps qu'il se charge d'O_2 avant de gagner le cœur. Simultanément, le gaz alvéolaire s'appauvrit en O_2 et se charge en CO_2. La surface d'échange que constitue la membrane alvéolo-capillaire est considérable : 70 m^2. Le chemin parcouru par le gaz pour passer de l'alvéole vers le sang est le suivant : film tensio-actif → membrane alvéolaire épithéliale → membrane capillaire endothéliale → plasma → membrane du globule rouge → liquide intracellulaire → hémoglobine. Il existe un rapport intime entre la surface alvéolaire et la surface des capillaires pulmonaires. Des alvéoles pulmonaires normaux non irrigués, mal perfusés ne peuvent plus remplir leur rôle respiratoire (embolie pulmonaire), l'air ne pouvant être alors pris en charge par le sang. À l'inverse, certaines affections rendent le parenchyme inapte à la fonction respiratoire, les gaz inspirés ne parvenant plus aux alvéoles ou, s'ils y parviennent, ne peuvent pas diffuser vers le sang, alors que celui-ci irrigue parfaitement le poumon. Là encore, la fonction respiratoire sera amputée de façon proportionnelle au volume de poumon malade.

Transport des gaz dans le sang

Oxygène

Au repos, la consommation d'O_2 par l'organisme est de 200 à 350 ml/mn. C'est le sang qui est chargé du transport de l'O_2 des poumons aux tissus. Dans le sang, l'O_2 est transporté sous deux formes : soit dissous dans le plasma, soit combiné à une protéine remarquable, l'hémoglobine (Hb). Pour une pression partielle d'O_2 de 100 mm Hg dans les alvéoles, le sang dissout 0,3 ml d'O_2 dans 100 ml de plasma. L'O_2 combiné forme avec l'hémoglobine l'*oxyhémoglobine*. Cette dernière ne peut se former qu'à partir de l'O_2 dissous. Un gramme d'Hb peut se combiner à 1,34 ml d'O_2. Dans 100 ml de sang, qui contiennent 15 g d'Hb, il peut y avoir 20,1 ml d'O_2. C'est la capacité en O_2 du sang. Aux conditions normales, dans le sang artériel, on trouve un chiffre plus faible de 19,5. C'est la teneur du sang en O_2 qui est donc de 95 à 98 p. 100 de la capacité totale. La quantité d'HbO_2 dépend de la pression partielle d'O_2, de la quantité d'Hb, mais aussi de la quantité de gaz carbonique présente dans le sang. C'est l'*effet Bohr*. Il y a d'autant moins d'oxyhémoglobine que la quantité de CO_2 est plus forte, celui-ci ayant une très grande affinité pour l'Hb. L'oxyde de carbone est très avide d'Hb également. Dans les asphyxies, la thérapeutique consiste à réaliser au niveau sanguin une grande pression partielle d'O_2 pour tenter de déplacer le CO fixé sur l'Hb. Un reflet du manque d'O_2 au niveau sanguin est la cyanose*.

Gaz carbonique

Le CO_2 est la forme anhydre de l'acide carbonique (CO_3H_2). Dans l'organisme, il est l'un des produits du métabolisme des glucides, des lipides et de la partie oxycarbonée des acides aminés. Le transport du CO_2 a pour but de débarrasser l'organisme de ce produit des métabolismes cellulaires. Dans le sang, le CO_2 se répartit entre le plasma et les hématies surtout et s'y trouve sous trois formes : dissous, hydraté en CO_3H_2, combiné aux protéines plasmatiques ou à l'hémoglobine.

• *CO_2 plasmatique.* Dans le plasma, le CO_2 est soit dissous, soit sous forme de bicarbonates, ou encore combiné aux protéines pour former des composés carbamines.

• *CO_2 dans les hématies.* Une partie du CO_2 pénètre dans les hématies et s'y trouve dissous, ou hydraté grâce à

l'*anhydrase carbonique* (enzyme liée à l'hémoglobine), mais surtout combiné à l'hémoglobine. La quantité de CO_2 transportée dépend de la quantité présente (effet Haldane). La pression partielle du CO_2 dans le sang veineux mêlé arrivant aux poumons est de 46 mm Hg.

Respiration et équilibre acido-basique

Les liquides de l'organisme présentent une acidité ou une alcalinité à peu près fixe, ne pouvant varier que de façon très minime, sous peine de troubles graves. Cette constance du milieu intérieur est assurée par des systèmes tampons (couple de deux substances dont l'une est acide et l'autre basique, pouvant évoluer l'une vers l'autre). Le CO_2 lié aux protéines ou hydraté est un système tampon. La rétention de CO_2 par l'organisme conduirait à un état d'*acidose*. Grâce à la respiration, l'organisme élimine le CO_2 et évite cet état. Les systèmes tampons de l'organisme sont nombreux, soit d'action rapide (c'est le cas pour le CO_2 et les poumons), soit d'action lente (rein et phosphates, bicarbonates...). [V. acido-basique *(équilibre)*.]

Régulation de la respiration

La respiration doit s'adapter aux besoins de l'organisme. Les centres nerveux respiratoires, constamment informés, réagissent en modifiant le rythme et l'amplitude. Ces centres ont un certain automatisme. Cependant, leur activité est influencée par des stimuli d'origine humorale (O_2, CO_2), physique (température), chimique (acidité ou alcalinité), réflexe. Ces stimuli exercent leur action soit directement sur les centres, soit par l'intermédiaire des nerfs glosso-pharyngiens (IX) et pneumogastriques (X). Les centres informés envoient alors leurs ordres aux muscles respiratoires. Ces influx sont transmis par des nerfs rachidiens. Les centres respiratoires sont situés dans le bulbe (centre inspiratoire dominant et centre expiratoire), dans la protubérance (centre dit « apneustique », inspiratoire, et centre pneumotaxique, qui stimule la respiration). Ces stimuli (O_2, CO_2, pH) exercent leur action sur des *chimiorécepteurs* situés dans les centres ou à proximité immédiate, et à la périphérie. Le CO_2 est le stimulus physiologique essentiel. Une augmentation de 2 p. 100 du CO_2 dans l'air inspiré double le volume respiratoire. L'O_2 n'agit pratiquement pas sur les chimiorécepteurs centraux, mais sur les chimiorécepteurs périphériques. La diminution d'O_2 entraîne une augmentation de la respiration. L'augmentation de l'acidité plasmatique stimule à la fois les chimiorécepteurs centraux et périphériques et entraîne une hyperventilation. Inversement, l'alcalinité diminue le volume des échanges gazeux respiratoires. Par ailleurs, il a été mis en évidence, dans les alvéoles pulmonaires, la présence de récepteurs sensibles à l'étirement pulmonaire. Quand le poumon est distendu, l'information est transmise aux centres par l'intermédiaire du nerf pneumogastrique et déclenche un réflexe expiratoire (réflexe de Hering et Breuer). Il existe également des *réflexes neurovasculaires* dont le point de départ se situe dans des zones barosensibles (aortique et carotidienne). L'hypertension diminue la respiration, et l'hypotension est au contraire cause de polypnée. L'excitation cutanée, la réfrigération de la peau (bain froid), les douleurs viscérales entraînent une augmentation de la respiration. Les mouvements respiratoires peuvent être influencés par la volonté et sont donc sous la dépendance du cortex. Des phénomènes psychiques modifient la respiration (émotion, peur, surprise bloquent la respiration de façon courte...). Durant le sommeil, la respiration est ralentie. La fièvre l'accélère, l'hypothermie la ralentit. L'exercice musculaire l'augmente. Finalement, le système respiratoire est remarquable par sa souplesse d'adaptation, permettant à l'organisme de répondre à chaque situation de façon quasi immédiate.

Épreuves fonctionnelles respiratoires

Il s'agit essentiellement de la *spirométrie*, qui a pour objet l'étude et la mesure des volumes gazeux pulmonaires mobilisés par les mouvements de la cage thoracique. L'examen se fait le matin, chez un sujet à jeun, en position assise. L'appareil utilisé est un spirographe, à analyseur d'hélium incorporé. À l'état normal, on obtient les valeurs suivantes :

— Fréquence respiratoire : de 12 à 16 mouvements par minute.

— Volume courant (V. C. ou V_t) : 500 millilitres.

— Ventilation par minute : 6 litres.

— Consommation d'O_2 : 250 millilitres par minute.

— Capacité vitale (C. V.) : de 3 à 5 litres (selon le sexe, l'âge, l'entraînement).

— Volume expiratoire maximal à la seconde (V. E. M. S.) : variable selon le sujet. C'est le rapport

$$\frac{\text{V. E. M. S.}}{\text{C. V.}}$$

rapport de Tiffeneau, qui compte ; il est normalement de 70 à 80 p. 100.

— Volume résiduel : 1 litre.

La spirographie permet de mettre en évidence des syndromes pathologiques :

le *syndrome ventilatoire restrictif*, dans les affections de la plèvre, les traumatismes thoraciques après exérèse pulmonaire ;

le *syndrome ventilatoire obstructif*, dans l'asthme ou l'emphysème ;

le *syndrome mixte*, dans les bronchites chroniques, la tuberculose ancienne et la silicose.

Certaines épreuves pharmacodynamiques sont effectuées à l'aide de l'isoprénaline, de l'acétylcholine, de pneumo-allergènes, permettant de tester la sensibilité de l'organisme à ces produits. Parallèlement, on peut effectuer une *gazométrie* par ponction de sang artériel (au niveau de l'artère fémorale) : on étudie la teneur du sang en O_2, CO_2, et son pH. D'autres épreuves sont plus rares : bronchospirométrie séparée, détermination de la capacité de diffusion pulmonaire. Les épreuves fonctionnelles respiratoires trouvent leur intérêt dans les affections pulmonaires, bronchiques, pleurales, dans les altérations de la cage thoracique, dans les affections cardiaques, avant l'anesthésie et avant les interventions thoraciques.

Respiration pathologique

V. asphyxie, dyspnée.

Respiration assistée

C'est une méthode de réanimation qui s'impose chaque fois que les poumons ne peuvent assurer leurs fonctions durant une période prolongée. Elle recourt à des appareils différents selon les méthodes employées. Certains appareils permettent d'exercer alternativement des pressions et des dépressions sur le thorax. Le type en est le « poumon d'acier », dont le principe est également celui de la cuirasse thoraco-abdominale. Actuellement, on préfère les appareils qui insufflent directement l'air dans les poumons. Le sujet est intubé soit par la bouche, avec une canule, soit par trachéotomie. La canule est reliée à un appareil respirateur qui envoie régulièrement le volume gazeux dans les poumons. On peut introduire dans l'air insufflé de l'oxygène, des gaz anesthésiques. Sans avoir recours à de gros appareils, on peut insuffler manuellement l'air à l'aide d'un masque et d'un ballon que l'on presse au rythme de sa propre respiration.

La respiration artificielle

C'est un traitement qui a pour but d'obtenir une ventilation alvéolaire suffisante et d'éviter l'apparition d'un syndrome asphyxique (hypoxie, hypercapnie). On utilise des méthodes par action externe, par balancement, par action interne.

Respiration artificielle par manœuvres externes

• *Méthode de Holger-Nielsen.* Le sujet est mis en décubitus ventral, la tête tournée sur le côté, les bras en abduction, coudes fléchis, mains placées l'une sur l'autre, de sorte que le front du sujet repose sur elles. Le sauveteur s'agenouille à la tête du sujet et place le talon de ses mains à la partie supérieure des omoplates ; il se porte vers l'avant jusqu'à ce que ses bras soient pratiquement verticaux et exerce une pression forte qui chasse l'air du thorax. Puis il revient en arrière, saisit les bras du sujet juste au-dessous des épaules, les soulève ; cette manœuvre, soulevant et produisant une expansion du thorax, fait pénétrer l'air dans les poumons. Ensuite, le sauveteur abaisse les bras du sujet et commence un autre cycle. Le cycle prend 6 secondes.

• *Méthode de Schaefer.* Le sujet est également en décubitus ventral, la tête tournée sur le côté, les mains sous son front. Le sauveteur s'agenouille « à cheval » sur le sujet et place ses deux mains sur les deux côtés du thorax, à la partie basse, au niveau des dernières côtes. Il se penche en avant et, avec le poids de son corps, appuie sur la taille : l'air est ainsi expulsé des poumons ; puis il relâche la pression graduellement, ce qui attire l'air dans les poumons. Le cycle est recommencé régulièrement 12 fois par minute.

• *Méthode de Sylvester.* Le sujet est en décubitus dorsal, tête maintenue en hyperextension par un vêtement roulé sous les épaules. Le sauveteur saisit les poignets du sujet et les croise en les appuyant sur le thorax. Cela chasse l'air. Puis il étend les bras en arrière, ce qui distend la cage thoracique et fait pénétrer l'air dans les poumons.

• *Méthode par balancement (méthode d'Eve).* Le sujet est fixé sur un brancard, la tête et les pieds sont alternativement descendus de 45 degrés, 8 ou 9 mouvements sont faits par minute. Dans la position tête basse, le poids du contenu abdominal pousse le diaphragme sur le thorax, produisant une expiration ; la position pied en bas produit l'inspiration.

Méthode par action interne

C'est la méthode dite du *bouche-à-bouche* ou du *bouche-à-nez*. Elle est très ancienne et a toujours été employée pour la réanimation du nouveau-né.

Elle consiste à faire une insufflation sous pression au patient, tandis que l'expiration est soit passive, soit active, par pression sur le thorax. La tête doit être en extension forcée, la mâchoire ouverte et subluxée (tirée

en avant). Cette méthode peut être associée au massage cardiaque, en cas d'arrêt du cœur. Elle est difficile, voire impossible, en cas de traumatisme cranio-facial.

Pour que la respiration artificielle soit efficace, il faut dans tous les cas assurer une parfaite liberté des voies aériennes, en retirant tous les débris pouvant encombrer la bouche, le nez, la gorge (sable, herbe...) en attendant la venue d'un appareillage spécialisé (masque, canules, respirateurs...). Chaque fois que cela est possible, la mise en position latérale de sécurité sera effectuée. Les indications de la respiration artificielle sont des arrêts respiratoires dus aux noyades, aux électrocutions, aux pendaisons, les syncopes respiratoires.

J. C. D.

▶ *Poumon.*

H. Bour et P. Dejours, *Exploration de la fonction respiratoire* (Masson, 1957). / G. Lartigue, *la Respiration artificielle* (Soc. de diffusion médicale et scientifique, 1961). / J. A. Thomas (sous la dir. de), *Problèmes de métabolisme respiratoire et d'oxydations cellulaires* (Masson, 1963). / J. H. Comroe, *Physiology of Respiration* (Chicago, 1965 ; trad. fr. *Physiologie de la respiration*, Masson, 1967). / J. Gontier, *la Respiration* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1971).

La respiration chez les végétaux

Comme chez les animaux, la respiration chez les végétaux se traduit par l'absorption d'oxygène et le rejet de gaz carbonique. Le phénomène peut être mis en évidence aisément sur des végétaux non verts tels que les Champignons, ou sur des racines, tubercules ou graines en début de germination ; il suffit alors de les placer dans une enceinte fermée et de prélever de l'air au début et en cours d'expérience dans l'atmosphère confinée entourant le matériel vivant. Parfois, on préfère envoyer un courant d'air continu autour des échantillons d'expérience et analyser l'air à la sortie. Dans les deux cas, on constate une diminution du taux d'oxygène et une augmentation du taux de gaz carbonique autour du végétal. Par contre, chez les plantes vertes à la lumière, la respiration, dont l'intensité est plus faible que celle de la photosynthèse, est masquée par cette dernière fonction, dont les absorptions et les rejets sont en sens inverse ; il faut donc opérer à l'obscurité pour montrer et évaluer, chez ces plantes, les échanges gazeux respiratoires.

On constate que cette fonction est liée, comme dans le règne animal, à un dégagement de chaleur. Dans la plupart des cas, l'élévation de la température du milieu ambiant est infime. Cependant, autour de graines en germination, on a pu voir une montée de température de 20 °C en 7 jours dans une enceinte à double paroi pour des Pois (5 kcal par jour et par gramme de matériel vivant) et chez les Céréales une augmentation de 1 °C environ pour 10 grammes de graines. Le rendement des réactions respiratoires est alors très faible, 95 p. 100 de l'énergie produite se transformant en chaleur. Cela explique que le feu puisse prendre dans les greniers à grains, si l'humidité est telle que la germination s'amorce. De même, à l'époque de la floraison, la perte sous forme de chaleur est importante : ainsi auprès des parties sexuelles d'une inflorescence d'Arum, entourée de sa spathe, la température peut atteindre 45 °C alors qu'il ne fait que 15 °C à l'extérieur.

L'intensité respiratoire (volume de gaz carbonique rejeté ou d'oxygène absorbé pendant un temps donné pour une unité de masse de matière vivante) évolue au cours de la vie de la plante : forte au moment de la germination et pendant les phases de croissance, elle se stabilise ensuite et s'accroît de nouveau au moment de la floraison. On retrouve ces variations si on mesure l'intensité respiratoire au niveau des différents organes : importante pour des méristèmes, cambiums, fleurs et zones traumatisées, surtout immédiatement après blessure, elle est beaucoup plus faible pour les feuilles et les tiges, où l'on parlera d'une *respiration d'entretien* par opposition à la *respiration de croissance.*

L'intensité respiratoire moyenne est dans le monde végétal de 1/15 de celle de l'Homme ; par ailleurs, les échanges gazeux de la respiration sont d'environ 1/10 de ceux de la photosynthèse, cela dans de bonnes conditions chez les plantes vertes.

On observe une influence très nette de certains facteurs externes sur l'intensité respiratoire. Évidemment, la *teneur en oxygène* de l'atmosphère joue un rôle prépondérant. De 0 à 20 p. 100 (valeur voisine de celle de l'atmosphère), on constate une augmentation du phénomène, puis, au-delà, une stabilisation et même parfois une légère baisse. Les organes aériens sont gênés de manière importante pour les teneurs inférieures à 9 p. 100 ; cette valeur est seulement de 5 p. 100 pour les racines ; cela explique la nécessité du labourage et l'apparition, pour certaines espèces vivant dans les marécages, de pneumatophores permettant de lutter contre l'asphyxie (v. racine). Pour ces raisons, l'arrosage doit être dosé de telle sorte qu'il n'y ait point d'asphyxie des racines. La *teneur en gaz carbonique* est importante : une teneur de 15 p. 100 diminue la respiration, mais dans l'atmosphère normale on est loin de tels chiffres (0,03 p. 100) et par ailleurs la photosynthèse limite toujours ce pourcentage dans la nature. L'élévation de la *température* de 0 à 40 °C favorise la respiration ; on observe un optimum pour cette dernière valeur, puis, vers 50 ou 60 °C, une chute brutale de l'intensité ; cela correspond à des lésions irréversibles du cytoplasme vivant. Cela est valable pour tous les phénomènes biologiques. La position de l'optimum et l'intensité du phénomène varient avec les espèces. La *lumière* n'a qu'un effet assez faible, plutôt bénéfique. En général, l'apport de *sels minéraux* favorise la respiration, de même que, si la dose d'emploi est faible, l'usage des *anesthésiques*, qui la stimulent temporairement ; à forte dose, le phénomène est nettement diminué, jusqu'à la mort de la plante. L'*éthylène* et l'*acétylène* augmentent la respiration en même temps qu'ils favorisent la maturité des fruits (agrumes, bananes). Par contre, le cyanure, les arsénites, l'oxyde de carbone inhibent cette fonction.

Le rapport du volume de gaz carbonique dégagé au volume d'oxygène absorbé en un temps donné par une plante donnée est appelé « quotient respiratoire ». Son étude apporte des renseignements sur la nature du produit dégradé au cours des oxydations cellulaires. C'est en expérimentant sur une moisissure, *Sterigmatocystis nigra*, capable de se nourrir presque exclusivement de glucides, ou de protides, ou de lipides, qu'on a pu faire des études précises. En milieu sucré, le quotient est égal à 1. Il tombe en dessous avec des glycérides (0,7 pour la trioléine) et avec les protides, qui ont besoin d'un plus grand apport d'oxygène pour être oxydés. Par contre, pour les acides organiques contenant de fortes proportions d'oxygène, le quotient respiratoire s'élève lorsqu'ils sont dégradés (1,33 pour l'acide malique).

Lors de la germination des graines oléagineuses, les lipides de réserve sont consommés, et le quotient est très bas — jusqu'à 0,5 ou 0,3 —, tandis que, lors de la synthèse de ces mêmes réserves, ce quotient était supérieur à 1. Pendant la maturation des fruits, on assiste à une acidification, avec un quotient inférieur à 1 ; ce phénomène est compensé à la fin, lors de la destruction des acides (QR > 1). S'il y a réduction de nitrates, l'hydrogène libéré par la respiration est fixé sur ces derniers sans nécessiter d'oxygène, et il y a augmentation du quotient.

Ainsi, l'étude du QR permet de suivre les phénomènes chimiques au niveau de la cellule : transformation de glucides en acides organiques et, inversement, réduction des nitrates et même apparition de processus fermentaires.

Les phénomènes profonds de la respiration au sein de la cellule végétale s'apparentent étroitement à ceux que l'on observe dans les cellules animales. Dans l'un et l'autre cas, les métabolites sont détruits progressivement avec libération d'énergie. Le mécanisme de cette lyse est extrêmement complexe. L'oxydation est très rarement obtenue par fixation d'oxygène ; si de l'oxygène gazeux marqué est fourni à l'individu, on ne le retrouve pas dans le gaz carbonique ; par contre, si c'est dans le métabolite (sucre par exemple) qu'il est placé, on le retrouve dans le CO_2. C'est par déhydrogénation que les substances sont le plus souvent oxydées, ou, ce qui revient au même, par perte d'électrons. L'arrachage d'hydrogène et celui de gaz carbonique de la molécule sont liés et constituent une décarboxylation oxydative ; celle-ci se fait en présence de carboxylase, alors que la perte d'hydrogène est facilitée par la présence d'autres enzymes, déshydrogénases ou déshydrases ; l'hydrogène libéré est transporté jusqu'à l'oxygène respiratoire par une chaîne de transporteurs, constituant ainsi une oxydoréduction. La chaîne est souvent assez longue et, peu à peu, il y a libération d'énergie, qui peut être récupérée. Il y aurait formation très fugitive d'eau oxygénée, qui est très vite transformée en eau et en oxygène, sous l'action de la catalyse :

$$2H^+ + O_2 \rightarrow H_2O_2 \ ;$$
$$2H_2O_2 \rightarrow 2H_2O + O_2.$$

L'hydrogène ne s'accumule jamais de façon importante dans l'organisme, faute de quoi apparaîtraient des troubles graves du métabolisme.

Ce sont le plus souvent les glucides qui sont utilisés au cours de la respiration. L'amidon de réserve est transformé en sucres par diverses enzymes : amylase α et β chez les végétaux supérieurs, et isoamylase chez les levures ; mais c'est la phosphorolyse de l'amidon qui semble le phénomène le plus important :

$$(C_6H_{10}O_5)_n + n\ PO_4H_3 \rightarrow n \text{ glucose — 1 phosphate},$$

sous l'action d'une phosphorylase.

C'est sous la forme phosphorylée que les oses sont utilisés lors du processus respiratoire, et les molécules

qui n'ont pas ainsi été phosphorylées le seront avant toute autre évolution lytique. Ce travail demande alors non seulement la présence d'A. T. P. capable de céder son phosphate et de l'énergie, mais aussi celle d'une enzyme : l'hexokinase.

Quelle que soit l'origine du glucose-phosphate, il est ensuite transformé en fructose 1-6-phosphate avec l'aide d'une nouvelle molécule d'A. T. P. et des enzymes. Ce fructose sera ensuite rompu en deux trioses phosphorylés, qui donnent l'un et l'autre de l'aldéhyde phosphoglycérique ; ce dernier se transforme, en présence d'oxygène, en acide phosphoglycérique, puis en acide pyruvique avec réapparition d'A. T. P.

Puis on assiste, suivant les modalités du cycle de Krebs, notamment, à la décomposition totale de l'acide pyruvique précédemment formé. Ce cycle explique l'oxydation du radical CH_3—CO— qui est injecté dans le cycle pour constituer un corps en C_6 (acide citrique), lequel est peu à peu ramené par perte de CO_2 et H à l'acide oxaloacétique en C_4, sous l'influence de diverses enzymes. Au cours de ces transformations, il y a élaboration d'A. T. P., qui se trouve disponible pour effectuer diverses réactions chimiques dont la cellule a besoin. Ainsi, une énergie nouvelle est-elle arrachée à la molécule de glucose et mise à la disposition de la substance vivante. C'est au niveau des mitochondries qu'ont lieu la plupart de ces phénomènes.

J.-M. T. et F. T.

responsabilité

Obligation générale de répondre des conséquences de ses actes.

Définition

On distingue la *responsabilité juridique*, qui oblige un individu à répondre de ses actes devant les hommes, de la *responsabilité morale*, qui l'oblige à en répondre devant sa conscience. Dans la mesure où notre responsabilité juridique repose encore largement sur la notion de faute, les deux responsabilités ont de nombreux points communs, mais la responsabilité juridique, qui suppose une manifestation extérieure et un préjudice souffert par quelqu'un, est plus facile à apprécier que la responsabilité morale.

La responsabilité juridique elle-même se subdivise en *responsabilité pénale* et *responsabilité civile*. La responsabilité pénale est celle qui est encourue par un individu qui, ayant causé un préjudice à la société par un acte délictueux, est tenu de subir la peine attachée à cet acte par la loi. La responsabilité civile est celle qui est mise à la charge d'une personne physique ou morale tenue de réparer les conséquences d'un dommage subi par une autre — la victime —, atteinte dans son intégrité physique, ses sentiments ou ses biens. Alors que la responsabilité pénale ne peut être mise en jeu qu'à propos d'infractions* limitativement énumérées, la responsabilité civile peut être engagée à propos d'actes plus souplement définis, et, d'après l'article 1382 du Code civil, tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage donne lieu à réparation. Alors que la responsabilité pénale, dont le but est de punir l'auteur du fait répréhensible, est proportionnée à la gravité de sa faute, la responsabilité civile, ayant pour but de réparer un dommage, est calculée par rapport à l'importance de ce dommage pour la victime. (Pour la responsabilité pénale, v. contravention, crime, délit, pénologie.)

Toutefois, des interférences existent entre responsabilité pénale et responsabilité civile. Un même acte est parfois susceptible d'engager à la fois la responsabilité pénale et la responsabilité civile de son auteur. Du cumul possible découlent un certain nombre de conséquences : la juridiction civile saisie en même temps que la juridiction pénale doit attendre pour statuer la décision de la juridiction pénale ; la chose jugée par les tribunaux répressifs fait autorité au civil ; alors que l'action en dommages-intérêts se prescrit normalement par 30 ans, la victime voit ce délai raccourci s'il s'agit d'un crime* (10 ans), d'un délit* (3 ans) ou d'une contravention* (1 an) : il y a donc modulation de la prescription* en matière pénale.

La responsabilité civile proprement dite se subdivise encore en deux catégories : la responsabilité contractuelle et la responsabilité délictuelle.

Il y a *responsabilité contractuelle* lorsque le préjudice subi est le résultat de l'inexécution d'un contrat par lequel la victime était liée à l'auteur du dommage. Il y a *responsabilité délictuelle* dans tous les cas où un fait de l'homme cause un dommage à autrui sans que joue ce lien contractuel préexistant : ou bien il n'y a aucun lien contractuel (accident de la route), ou bien le lien contractuel est nul, ou n'est pas encore formé (v. contrat), ou bien il y a effectivement contrat entre la victime et l'auteur du dommage, mais le préjudice dont il est question ne découle pas de son inexécution. La victime qui remplit les conditions pour invoquer la responsabilité contractuelle ne pourra invoquer que ce type de responsabilité, et ne peut ni opter entre les deux régimes, ni les cumuler.

Considéré pendant très longtemps comme une branche assez secondaire du droit civil, le droit de la responsabilité a au contraire retenu l'attention des juristes lors du développement de l'industrie et du machinisme à un point tel que l'on a pu parler d'absorption par lui du droit civil ; il a pris aujourd'hui sa juste place dans le droit civil français au terme d'un affinement remarquable et d'une constante progression.

Responsabilité contractuelle

Le contrat fait la loi des parties. Celles-ci ne peuvent être dispensées de s'exécuter qu'en cas de force majeure insurmontable et imprévisible. Sinon, elles pourront être soit contraintes à s'exécuter, soit condamnées à des dommages-intérêts en vertu de la responsabilité contractuelle.

Le débiteur qui n'exécute pas a violé la loi du contrat. C'est une faute. Cette faute n'a pas en principe à être établie : le fait que le contrat n'a pas été exécuté implique la faute. Toutefois, on a dégagé un certain nombre de contrats où le débiteur ne saurait être tenu à un résultat donné, mais seulement à employer les moyens les plus appropriés dans une tâche à accomplir : c'est le cas du contrat médical, où le médecin ne saurait être tenu à guérir le malade, mais seulement à mettre au service de cette guérison tous les moyens appropriés dans l'état actuel de la science. Dans ces contrats, la faute du débiteur (ici le médecin) devra être prouvée par le créancier (ici le malade ou sa famille).

Il faut remarquer que la responsabilité contractuelle n'est pas un simple effet des contrats : elle entraîne en réalité une situation modifiée, crée une nouvelle obligation sans rapport d'étendue avec l'obligation inexécutée.

La partie qui ne s'exécute pas est d'abord mise en demeure par le créancier au moyen d'une sommation. Si elle persiste dans la non-exécution, le créancier l'assignera en justice pour faire constater l'inexécution et fixer les dommages-intérêts. Les dommages-intérêts sont de deux ordres : les dommages-intérêts compensatoires, destinés à remplacer dans le patrimoine du créancier la valeur de la prestation qui ne lui a pas été fournie (ils peuvent être supérieurs à cette valeur si l'inexécution a causé un dommage supérieur à la valeur intrinsèque de la prestation) ; les dommages-intérêts moratoires, destinés à réparer le retard dans l'exécution. En cas de dette d'argent, les dommages-intérêts ne peuvent être que moratoires et sont, dans ce cas, fixés légalement. Les dommages-intérêts sont toujours fixés en argent ; ils ne se cumulent pas avec l'exécution, sauf en cas d'inexécution partielle. L'indemnité représente le dommage réel et direct évalué au jour du jugement. Le débiteur ne répond des dommages imprévus que s'il a commis un dol. Dans certains cas — pour les transporteurs, hôteliers —, la loi fixe elle-même le montant des dommages-intérêts.

Les parties peuvent prévoir dans leur contrat des clauses limitatives de réparation qui seront valables (sauf en cas de dol ou de faute lourde) ; elles peuvent prévoir un forfait de réparation (clause dite « clause pénale », sur laquelle le juge exerce un contrôle). Malgré une certaine hostilité au départ, la jurisprudence admet même aujourd'hui les clauses de non-responsabilité : celles-ci ne vaudront d'ailleurs que renversement de la charge de la preuve, la faute du débiteur n'étant plus implicite, mais devant être prouvée par le créancier.

Responsabilité délictuelle

La base de la responsabilité délictuelle est le principe, consacré par l'article 1382 du Code civil, selon lequel « tout fait de l'homme qui cause un dommage à autrui oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer ». Le fondement de la responsabilité délictuelle, c'est donc, au premier chef, la faute de l'auteur du dommage. Cependant, si l'on fonde la responsabilité civile sur la faute, la victime ne peut en principe obtenir d'indemnisation qu'en démontrant cette faute, ce qui n'est pas toujours facile et même parfois impossible. On peut atténuer la rigueur de la situation de la victime d'autres manières : soit en présumant la faute, soit en se fondant sur la théorie du risque créé (on retient la responsabilité dès que le dommage a été réalisé par une activité exercée dans l'intérêt pécuniaire ou moral de l'agent) ou encore sur la théorie du profit (on retient la responsabilité de celui qui profite éco-

nomiquement de son activité dommageable). On parle alors de présomption de responsabilité ou de responsabilité objective.

Si l'on fait jouer la présomption de faute, le responsable pourra se dégager en prouvant qu'il n'y a pas eu de faute de sa part, mais si l'on se fonde sur le risque ou le profit, il ne pourra plus se dégager que par la preuve de la force majeure (à laquelle on assimile le cas fortuit et le fait d'un tiers ou de la victime). Le Code civil a admis des présomptions de faute (responsabilité des parents du fait de leurs enfants mineurs) et des présomptions de responsabilité (responsabilité du commettant du fait du préposé). Des lois ultérieures (loi de 1898 relative aux accidents du travail) créent une responsabilité automatique de l'employeur. En marge des textes, les tribunaux, eux aussi, n'ont pas hésité à créer de véritables formes de responsabilité où la faute est présumée et des formes de responsabilité objective (responsabilité du fait des choses inanimées).

Il faut encore distinguer la responsabilité du fait personnel des cas où l'on est tenu pour quelqu'un d'autre ou de ceux où l'on est tenu du fait d'une chose.

Responsabilité du fait personnel

Tout individu est responsable de son fait personnel, c'est-à-dire de tout fait dommageable, qu'il consiste en une action positive (art. 1382 du Code civil) ou en une abstention ou négligence (art. 1383), dès lors qu'il est contraire au droit. Ce fait de l'agent ne devient une faute que dans la mesure où il est réellement imputable à l'agent (toutefois, une loi du 3 janv. 1968 oblige à réparation celui qui a causé un dommage à autrui alors qu'il était sous l'empire d'un trouble mental). La faute de l'agent ne se présume pas en principe ; c'est au demandeur de l'établir.

Pour que la responsabilité de l'agent soit engagée, il faut que sa faute ait provoqué un dommage, en vertu de l'adage « pas d'intérêt, pas d'action ». Tout dommage est pris en considération par le droit civil, qu'il soit moral ou matériel, les deux se cumulant parfois.

La victime ne peut obtenir réparation qu'une seule fois ; elle ne peut cumuler plusieurs indemnités pour le même préjudice. Pour un certain nombre de risques, son assureur lui sera subrogé dans son action contre le responsable lorsqu'il lui aura versé la prestation prévue. De même, les caisses de Sécurité sociale sont subrogées dans les droits de l'assuré social accidenté jusqu'à concurrence des prestations qu'elles lui ont versées. Pour le surplus, la victime garde son droit d'agir contre le responsable.

Entre la faute de l'agent et le dommage subi par la victime, il faut en outre qu'il existe un lien de causalité. L'enchaînement des causes dont est fait tout événement oblige souvent les tribunaux à rechercher celui qui, de tous les éléments constitutifs du dommage, en est finalement la cause. Une première théorie veut que l'on ne retienne que le fait qui s'est chronologiquement produit le dernier. Cette solution est simpliste : le dernier fait n'est pas forcément le plus important ni celui qui a déclenché l'événement. Une seconde théorie, dite « de la causalité adéquate », reconnaît qu'un fait a été la cause adéquate d'un dommage lorsque, dans le déroulement habituel des choses, un fait de cette nature entraîne toujours le dommage en question ; cette solution — intelligente — est cependant trop hasardeuse. Une troisième théorie, dite « de l'équivalence des causes », retient tous les antécédents du dommage qui constituent des fautes, pourvu qu'ils soient en relation avec le dommage lui-même ; cette théorie manque de nuance et fait naître un danger de complexité. La jurisprudence française a évité d'opter entre ces théories. Elle mélange les deux derniers systèmes avec beaucoup de souplesse.

Une cause étrangère peut rompre le lien de causalité établi par la victime entre le fait dommageable et le préjudice. Cette cause étrangère, ce peut être la force majeure (événement anonyme, insurmontable, imprévisible et irrésistible), le fait d'un tiers ou de la victime.

Responsabilité du fait d'autrui

On peut être responsable pour autrui soit parce que l'on a commis une faute que prouve la victime, soit parce que l'on est présumé en faute, ou même sur la base d'une responsabilité purement objective, le législateur ayant voulu procurer à la victime un répondant solvable et inciter ceux qui disposent d'une autorité quelconque à s'en servir pour prévenir des accidents possibles.

Le premier cas se ramène à la responsabilité du fait personnel : la famille d'un anormal mental ou l'institution dans laquelle il est placé l'ont mal gardé, et l'anormal cause un dommage ; un instituteur a mal surveillé un enfant, et celui-ci cause un dommage ; la victime pourra prouver la faute de surveillance qu'ils ont ainsi commise et engager leur responsabilité.

• *Deux catégories de personnes sont présumées en faute par le fait d'une troisième.* Ce sont les parents et les artisans du fait des enfants dont ils ont la garde. La responsabilité des parents est fondée sur un défaut d'éducation et de surveillance, celle des artisans sur un simple défaut de surveillance, l'artisan n'étant pas chargé à proprement parler d'éduquer l'enfant. Il s'agit, dans les deux cas, de présomption simple, susceptible de la preuve contraire d'absence de faute.

• *La responsabilité qui pèse sur les parents suppose* qu'il s'agit d'un enfant mineur non émancipé. L'autorité parentale appartenant depuis 1970 aux deux parents (v. capacité), le père et la mère sont, dans le cas normal d'une famille légitime où les deux époux sont vivants et non séparés, solidairement responsables des dommages causés par l'enfant qui habite avec eux. Si un seul des parents dirige la personne de l'enfant, c'est sur lui seul que pèsera la responsabilité. Le Code n'ayant édicté ici de présomption de faute qu'à l'égard des parents, on admet que, si l'enfant a été confié à la garde d'autres personnes que ses père et mère (tuteurs, grands-parents, institutions, etc.), la responsabilité de ces personnes doit faire l'objet de la preuve de leur faute par la victime. L'absence de cohabitation d'un enfant avec ses parents ne décharge les parents de leur responsabilité que si elle est légitime (enfant étudiant dans une ville universitaire), mais non si elle est l'indice d'un défaut d'éducation (enfant en fuite ou chassé du domicile familial). La responsabilité des parents est engagée dès lors qu'il y a eu un fait personnel dommageable objectivement illicite de la part de l'enfant, même si ce fait ne peut être qualifié *faute* parce qu'il n'est pas réellement imputable à l'enfant (enfants trop jeunes qui ne se rendent pas compte de ce qu'ils font).

• La *responsabilité qui pèse sur l'artisan* suppose qu'il s'agit de son apprenti, c'est-à-dire d'un enfant auquel il donne un enseignement professionnel en lui faisant exécuter un travail, et que l'accident se soit produit pendant que l'enfant est sous la surveillance de l'artisan (surveillance continue si l'apprenti est logé).

• *La responsabilité qui pèse sur les maîtres et commettants du fait de leurs préposés* (le commettant étant celui qui a le pouvoir de donner des ordres à son préposé, c'est-à-dire le plus souvent l'employeur par rapport à l'employé) n'est plus fondée sur une présomption de faute. La preuve en est que le commettant ne pourra pas s'en exonérer en faisant la preuve qu'il n'a pas commis de faute. Il ne semble pas non plus qu'elle soit fondée sur le risque ou le profit (car alors le commettant n'aurait pas de recours contre le préposé, alors qu'en réalité il en a un) : il faut plutôt voir dans cette responsabilité une sorte de garantie spécifique d'indemnisation de la victime, l'employeur étant généralement plus solvable que l'employé. La responsabilité qui pèse sur le commettant suppose que le préposé a commis une faute, faute qui devra être démontrée par la victime. Cette faute doit avoir été commise par le préposé dans le cadre de ses fonctions. Le commettant ne sera donc pas responsable lorsque le fait du préposé n'aura aucun rapport avec ses fonctions, ni avec le but de sa mission, ni avec les moyens mis à sa disposition, et lorsque l'activité aura eu lieu en dehors des lieux et du temps de travail. Il ne sera pas non plus responsable si la victime savait que le préposé agissait en dehors du cadre de sa mission et contrairement aux ordres reçus. Par contre, le commettant est responsable si le préposé a mal exercé sa fonction. Quant au point de savoir si le commettant répond des actes accomplis non dans l'exercice des fonctions mais à l'occasion de ces fonctions et en en abusant, il est l'objet de controverses, la jurisprudence étant divisée, notamment celle de la chambre criminelle et celle des chambres civiles de la Cour de cassation. La chambre criminelle se contente, pour condamner le commettant, de la constatation que le préposé a profité des facilités procurées par ses fonctions, alors que les chambres civiles exigent, pour déclarer le commettant responsable, non seulement que le préposé ait utilisé les moyens mis à sa disposition par le commettant, mais en outre qu'il les ait utilisés dans le but qui lui était fixé.

Responsabilité du fait des animaux et du fait des choses

Cette forme de responsabilité est l'exemple le plus frappant de la création jurisprudentielle du droit. De même que l'on peut être tenu pour responsable du fait d'autrui, soit sur la base d'une présomption de faute, soit même en dehors de toute faute (« objectivement »), on peut être tenu pour

responsable du fait d'une chose. Héritier de la tradition qui ne connaissait que deux sortes de « choses » dont le propriétaire devait répondre (les animaux et les bâtiments), le Code civil n'envisage que la responsabilité du propriétaire d'un *animal* (ou de celui qui s'en sert pendant qu'il est à son usage), soit que l'animal soit sous sa garde, soit qu'il ait été égaré ou se soit échappé (art. 1385), et celle du propriétaire dont la ruine du *bâtiment*, résultant d'un défaut d'entretien ou d'un vice de construction, a causé un dommage (art. 1386).

L'article 1385 n'a probablement pas été conçu par les rédacteurs du Code civil pour faciliter l'action de la victime, mais simplement pour préciser — par rapport au principe général de la responsabilité du fait personnel — qui devait être considéré comme responsable et pour empêcher que ce responsable ne puisse invoquer le fait que l'animal s'était échappé ; néanmoins, la jurisprudence a très vite affirmé que l'article 1385 posait une présomption de faute (permettant la preuve contraire), puis, lorsque se multiplièrent les accidents causés par les voitures attelées, une présomption de responsabilité (le gardien d'un animal ne pouvant se dégager que par la preuve d'une cause étrangère).

L'article 1386, lui, dispense formellement la victime de prouver la faute du propriétaire du bâtiment qui lui a causé un dommage par sa ruine, c'est-à-dire la chute de ses éléments, pourvu que la ruine résulte soit d'un défaut d'entretien, soit d'un vice de construction. Le propriétaire ne peut se dégager que par la preuve d'une force étrangère. Les rédacteurs du Code civil avaient voulu de cette manière faire à la victime une situation plus avantageuse qu'aux autres victimes.

La responsabilité du fait des animaux et la responsabilité du fait des bâtiments sont donc les seuls cas de responsabilité du fait des choses prévus par le Code civil, mais, le début du XXe s. ayant vu la multiplication des accidents mécaniques dus à d'autres sortes de choses, le plus souvent anonymes (chaudières, machines industrielles, premières automobiles), la jurisprudence, soucieuse de protéger les victimes (notamment les ouvriers accidentés du travail), a cherché à les dispenser de fournir la preuve de la faute, ce qu'elles auraient dû faire si elles avaient invoqué la responsabilité du fait personnel fondée sur l'article 1382. Dans la mesure du possible, les tribunaux ont commencé par s'appuyer sur l'article 1386 pour rendre responsables les propriétaires des objets qui, de près ou de loin, pouvaient être assimilés à des bâtiments (ainsi pour les ascenseurs), mais le texte visait une espèce trop précise pour être toujours adaptable. C'est alors que la jurisprudence eut recours à une construction hardie édifiée sur l'alinéa premier de l'article 1384. Cet article vise un grand nombre d'hypothèses de responsabilité du fait d'autrui ; comme il est suivi des articles 1385 et 1386 relatifs à la responsabilité du fait des choses, les rédacteurs du Code civil lui avaient donné un chapeau, l'alinéa premier, aux termes duquel « on est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde ». De toute évidence, ce préambule n'avait d'autre valeur que littéraire, mais les tribunaux s'en sont emparés pour en tirer un principe général de la responsabilité du fait des choses inanimées, facilitant le dédommagement des victimes des accidents du travail* et des premières victimes des accidents* de la route. En 1898, le législateur a édicté une loi spéciale concernant les accidents du travail ; l'interprétation de l'article 1384 est donc devenue inutile en cette matière, mais les inventions techniques, mécaniques, chimiques ou physiques, se multipliant, ont donné un essor nouveau à cet article devenu un des textes de base de la responsabilité civile.

Puisque l'on admet que l'article 1384 rend responsable celui qui a une chose sous sa garde, il faut définir ce que l'on entend par *gardien*. L'article 1384 est évasif : « *On* est responsable. » L'article 1385 est un peu plus précis : il énonce la responsabilité du *propriétaire* ou de *celui qui se sert* de l'animal. Comme l'article 1384 annonce l'article 1385, on peut en déduire que le gardien, c'est le propriétaire ou celui qui se sert de la chose ; la personne responsable sera donc en principe le propriétaire, mais ce peut être également (et sa responsabilité exclura alors celle du propriétaire) celui auquel un titre juridique, légal ou contractuel confère la jouissance, l'usage ou la surveillance de la chose (usufruitier, locataire, dépositaire, emprunteur, façonnier, hôtelier), ou celui qui a assumé sans titre juridique l'usage et le contrôle de la chose, par exemple un possesseur de bonne ou de mauvaise foi. Le point de savoir sur qui, du propriétaire ou du voleur, pèse la présomption de l'article 1384 au cas où un accident est dû à une automobile volée a été fort discuté. On avait soutenu que ce devait toujours être sur le propriétaire, qui conserve la garde juridique de la chose (solution qui était d'ailleurs favorable à la victime, ainsi plus sûrement dédommagée), mais les chambres réunies de la Cour de cassation, le 2 décembre 1941, se sont prononcées en sens contraire : le propriétaire privé de l'usage, de la direction et du contrôle de sa voiture n'en a plus la garde (la victime conserve une action contre le propriétaire, mais fondée sur l'article 1382, c'est-à-dire à charge pour la victime d'établir une faute personnelle contre lui). Bien entendu, quand la chose est aux mains d'un préposé, c'est le commettant qui conserve le contrôle et la garde de la chose.

La chose dont le fait entraîne la responsabilité du gardien peut être à l'heure actuelle n'importe quelle chose, quelle que soit sa nature physique ou juridique, dangereuse ou non, inerte ou en mouvement au moment de l'accident, pourvu qu'elle ne fasse pas l'objet d'un régime spécial de responsabilité (exemple : régime de l'article 1386 pour la ruine des bâtiments). Il faut que la chose intervienne dans la réalisation du dommage, même sans contact ; peu importe qu'elle soit ou non actionnée par la main de l'homme.

L'article 1384 peut, en principe, être invoqué toutes les fois qu'un dommage a été provoqué par une chose soumise à garde. Toutefois, un passager transporté à titre bénévole ne pouvait attaquer son transporteur sur le fondement de l'article 1384 et devait prouver sa faute ; trois arrêts de principe rendus en chambre mixte le 20 décembre 1968 l'y autorisent désormais. Le gardien de la chose ne peut s'exonérer de la responsabilité qui pèse sur lui en démontrant qu'il n'a commis aucune faute ou que la cause de l'accident est inconnue. La présomption de responsabilité qui pèse sur lui ne peut être détruite que par la preuve d'un cas fortuit ou de force majeure, du fait de la victime ou d'un tiers, tous faits se ramenant à l'idée d'une cause étrangère non imputable au gardien. Une jurisprudence datant de 1940 ayant également admis que le gardien pouvait s'exonérer en prouvant que la chose n'avait joué qu'un rôle passif (c'est-à-dire non causal) et qu'elle avait seulement subi l'action étrangère génératrice du dommage, on a été tenté d'y voir un retour, en matière de responsabilité du fait des choses, à la *faute* du gardien (en effet, le rôle actif de la chose est en général révélateur de la faute) ; mais il semble qu'à l'heure actuelle la jurisprudence revienne à une conception plus objective de la responsabilité du fait des choses (arrêts admettant la responsabilité du gardien dément, arrêts sur le transport gratuit). Cette conception objective de la responsabilité de l'article 1384 est d'ailleurs corroborée par l'autonomie de la responsabilité fondée sur ce texte par rapport à la responsabilité pour faute : ainsi, une personne déboutée au civil dans un procès fondé sur l'article 1382 ne peut se voir opposer la chose jugée si elle intente une nouvelle action fondée sur l'article 1384 et inversement.

Conventions sur la responsabilité délictuelle

Elles seront forcément plus rares qu'en matière contractuelle, car dans la plupart des cas la question de la responsabilité délictuelle se posera entre personnes étrangères l'une à l'autre. On en trouve cependant des exemples ; la jurisprudence a toujours admis leur nullité, d'une part parce qu'une pareille convention serait de nature à inciter les individus à se départir de leur devoir général de prudence et de diligence dans leur conduite envers les autres, d'autre part parce que la victime serait engagée sans avoir pu connaître l'importance des réparations auxquelles elle renoncerait. Les articles 1382 et 1383 sont d'ordre public et il n'est pas possible de renoncer à leur application. Toutefois, il serait possible de renoncer aux présomptions des articles 1384 et suivants, car il s'agirait alors d'une convention qui ne porterait que sur la charge de la preuve*, laissant intact le droit pour la victime de se prévaloir de l'article 1382 et d'obtenir réparation si elle prouve la faute du gardien.

L'avenir de la responsabilité civile

Cet avenir est incertain. Il est vraisemblable que, dans des domaines de plus en plus nombreux où les risques de dommages apparaissent comme particulièrement importants, on consacrera législativement des responsabilités objectives, comme on l'a fait récemment pour l'exploitant d'installations nucléaires ou de navires nucléaires, quitte à les associer à une obligation d'assurance. On peut également envisager la disparition de la responsabilité civile traditionnelle individuelle et son remplacement par une forme d'indemnisation collective des dommages dont on trouve déjà quelques manifestations

dans le droit positif (régime des accidents du travail fondu dans la Sécurité sociale, fonds de garantie automobile). Cependant, de nombreux auteurs restent encore très attachés — ne serait-ce que pour des raisons morales, philosophiques ou, éventuellement, métaphysiques — à la responsabilité pour faute.

La responsabilité administrative

Le régime juridique français de la responsabilité administrative a été élaboré par la jurisprudence du Conseil d'État et du Tribunal des conflits (v. administration). Les solutions apportées aux deux problèmes principaux que pose la responsabilité — titulaire et étendue de cette responsabilité — montrent que la responsabilité administrative est une construction juridique originale.

Le titulaire de la responsabilité

Écartant à la fois la mise en jeu systématique de la responsabilité du fonctionnaire auteur d'un dommage (ce qui aurait risqué de paralyser tout esprit d'initiative) comme celle — exclusive — de la personne publique du fait de ses agents ou du fonctionnement de ses services publics, le droit administratif français a choisi avec l'arrêt Pelletier (Tribunal des conflits, 30 juill. 1873) un système mixte fondé sur la distinction de la faute personnelle et de la faute de service.

L'Administration n'est responsable vis-à-vis des administrés que si l'acte dommageable commis par son agent constitue une *faute de service*. Le fonctionnaire, auteur du dommage, est seul responsable en cas de *faute personnelle*. (Dans ce cas, la victime s'adresse au juge judiciaire qui applique les règles du droit civil, car il s'agit alors d'un litige entre particuliers.)

Se ralliant à un critère subjectif, certains auteurs définissent la faute personnelle comme celle qui « révèle l'homme avec ses faiblesses, ses passions, ses imprudences » (Laferrière), alors que, pour d'autres, c'est la « faute lourde ». (Jèze). Plus nette que la doctrine, la jurisprudence définit la faute personnelle comme la faute commise par le fonctionnaire en dehors de l'exercice de sa fonction (dans sa vie privée par exemple), ou la faute commise dans l'exercice de la fonction, mais qui en est détachable en raison de son caractère intentionnel ou de sa gravité.

Logiquement, cette distinction conduit à la mise en jeu de la responsabilité de l'Administration ou de celle du fonctionnaire. Or la jurisprudence a admis et même étendu le cumul des responsabilités : la responsabilité de l'Administration peut être engagée en cas de « pluralité de fautes » (faute personnelle *et* faute de service), comme en cas de faute unique commise à l'occasion du service (arrêt Lemonnier, 1918), ou hors du service si l'acte dommageable « n'est pas dépourvu de tout lien avec le service ».

Le cumul des responsabilités n'implique pas, cependant, celui des indemnisations, et l'Administration, le plus souvent actionnée par la victime, dispose depuis l'arrêt Laruelle (Conseil d'État, 28 juill. 1951) d'une action récursoire pour se faire rembourser par le fonctionnaire.

L'étendue de la responsabilité

La souveraineté de l'État a longtemps été considérée comme impliquant son irresponsabilité. Puis la responsabilité de l'État fut admise dans les cas limites où il agissait comme une personne privée. Affirmant l'autonomie de la responsabilité administrative, l'arrêt Blanco (tribunal des conflits, 8 févr. 1873) provoque l'extension de cette responsabilité. Des trois conditions exigées pour mettre en jeu la responsabilité de l'Administration : préjudice, fait dommageable, fonction étatique, ce sont les deux dernières qui ont le plus bénéficié de cette extension.

Le fait dommageable

Le système de responsabilité du droit administratif se distingue de celui du droit civil par la place qu'il donne au risque à côté de la faute, celle-ci jouant à titre principal. Le droit commun de la responsabilité exige une faute de l'Administration que la victime doit prouver : faute de service, s'il s'agit de la faute individuelle d'un fonctionnaire, faute du service public s'il s'agit de mauvaise organisation ou de fonctionnement défectueux du service. L'idée d'égalité des individus devant les charges publiques, fondement de la théorie du risque, présentait des inconvénients financiers si elle était généralisée. La jurisprudence n'admet donc la responsabilité pour risque qu'à titre complémentaire, limitant son application à des domaines précis (travaux publics par exemple) où exigeant pour la faire jouer une donnée exceptionnelle telle qu'un « risque anormal de voisinage » ou une prérogative exorbitante de l'Administration.

La fonction publique, cause du dommage

Quand elle a été admise, la responsabilité de l'État a longtemps été limitée à sa fonction administrative (responsabilité du fait des règlements administratifs par exemple). L'idée de souveraineté semblait exiger l'irresponsabilité absolue de l'État législateur. Mais des textes prévoyant une indemnisation, et surtout l'arrêt La Fleurette (1938), insistant sur l'idée d'égalité devant les charges publiques, firent admettre la possibilité d'une responsabilité de l'Administration dans ce domaine. Le Conseil d'État limite néanmoins les cas où cette responsabilité peut être recherchée en exigeant des conditions très strictes.

Fondée aussi sur l'idée de souveraineté, l'irresponsabilité de l'État à l'occasion de sa fonction juridictionnelle demeure la règle. Bien que certains aient dénoncé là une lacune du droit, cette irresponsabilité, conséquence du principe de l'autorité de la chose jugée, semble ne pas devoir bénéficier, pour le moment, des progrès constants que réalise la théorie de la responsabilité de l'Administration.

F. S.

M. C.

▶ *Accident / Accidents du travail / Assurance / Sécurité sociale.*

📖 H. et L. Mazeaud et A. Tunc, *Traité théorique et pratique de la responsabilité civile délictuelle et contractuelle* (Sirey, 1947-1950 ; nouv. éd., Montchrétien, 1965-1970 ; 3 vol.). / C. Beudant, *Cours de droit civil*, t. IX *bis* (Rousseau, 1952). / H., L. et J. Mazeaud, *Leçons de droit civil*, t. II (Montchrétien, 1956 ; 4e éd. par M. de Juglart, 1969, 2 vol.). / J. Carbonnier, *Droit civil*, t. IV (P. U. F., 1957 ; 6e éd., 1969). / G. Marty et P. Raynaud, *Droit civil*, t. II (Sirey, 1962). / D. Rasy, *les Frontières de la faute personnelle et de la faute de service en droit administrant français* (L. G. D. J., 1962). / G. Viney, *le Déclin de la responsabilité individuelle* (L. G. D. J., 1965). / C. Emeri, *De la responsabilité de l'administration à l'égard de ses collaborateurs* (L. G. D. J., 1966). / A. Tunc, *la Sécurité routière ; esquisse d'une loi sur les accidents de la circulation* (Dalloz, 1966). / R. Savatier, *Comment repenser la conception française actuelle de la responsabilité civile* (Dalloz, 1967). / X. et B. Delcros, *la Responsabilité administrative* (la Documentation française, 1972). / N. Jacob et P. Le Tourneau, *Assurances et responsabilité civile* (Dalloz, 1972-1974 ; 2 vol.). / B. Starck, *Droit civil. Obligations* (Libr. techniques, 1972). / M. L. Rassat, *la Responsabilité civile* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1973). / G. Boyer-Chammard et P. Monzein, *la Responsabilité médicale* (P. U. F., 1974). / F. Chabas, *Responsabilité civile et responsabilité pénale* (Montchrestien, 1975).

ressources naturelles

Ensemble des substances indispensables à l'existence humaine et qui ne se présentent généralement pas sous l'aspect et au lieu où le besoin s'en fait sentir.

L'environnement dans lequel évoluent les sociétés est en partie leur œuvre. Elles le construisent en empruntant au monde physique et au monde vivant des matières ou des formes d'énergie qu'elles remodèlent ou changent de place. Tant qu'un produit n'est pas utilisé par l'homme, ou tant qu'il n'est pas nécessaire de faire effort pour se le procurer, il ne constitue pas une ressource. Il le devient lorsqu'il se fait rare.

Leur nature

Les ressources naturelles évoluent donc avec le nombre des hommes ; lorsque les populations se multiplient, des biens qui étaient jusqu'alors libres deviennent objet de compétition. Les ressources naturelles se transforment également en fonction des techniques : au fur et à mesure que le progrès s'affirme, on emploie plus d'énergie, et sous des formes nouvelles, plus de produits agricoles pour les usages alimentaires ou non alimentaires, et surtout plus de denrées minérales. Certains produits se trouvent, au cours de cette transformation, dévalorisés, car ils sont remplacés par de nouvelles matières premières qui se révèlent plus adéquates pour satisfaire tel ou tel besoin. Pour les populations préhistoriques, le silex et l'obsidienne étaient des denrées fondamentales : on ne les cite même plus parmi les produits indispensables à la vie sociale.

La liste des ressources naturelles évoluait lentement dans les sociétés traditionnelles, dont la démographie était, dans le long terme, généralement assez stable, et dont la technologie demeurait simple. Les besoins essentiels étaient ceux de nourriture, de vêtements, de logement et de protection contre la chaleur ou le froid : la plus grande partie des ressources naturelles d'alors provenait des règnes animal ou végétal. Avec la révolution industrielle*, et avec l'explosion démographique qui l'a accompagnée, la situation s'est transformée profondément : les techniques modernes impliquent un univers instrumental beaucoup plus complexe et l'utilisation de sources d'énergie beaucoup plus puissantes. On a donc fait appel, beaucoup plus que par le passé, aux ressources minérales.

Depuis une vingtaine d'années, on assiste à une transformation d'un autre type : l'augmentation de population, sa concentration dans certaines aires urbaines et l'usage accru des sources d'énergie fossile ont provoqué des pénuries nouvelles ; l'air pur, l'eau* deviennent des biens rares, des ressources naturelles, même dans les pays où ils avaient toujours paru inépuisables. L'eau manque jusque dans les régions les plus arrosées, et l'air pur dans toutes les grandes agglomérations. Du fait de la pollution* et de l'entassement, l'étendue où se promener, se détendre, se distraire devient également rare, cependant que les richesses potentielles des associations naturelles risquent d'être détruites par les agressions dont le milieu est presque partout victime. Les espaces ruraux aménagés, les espaces vierges apparaissent désormais comme des ressources essentielles, dont on ne sait pas encore assurer la gestion de manière satisfaisante pour l'humanité.

Il semblait facile autrefois de dire où cessaient les ressources naturelles ; au-delà commençaient les biens libres. Il apparaît désormais qu'un bon nombre

de produits de consommation indispensables à nos sociétés sont des biens fabriqués, mais qu'on ne sait ou ne peut remplacer : un paysage historique n'est pas reproductible à volonté. Il y a donc désormais beaucoup d'analogie entre les problèmes que pose la gestion des ressources en espaces libres ou naturels, et ceux que suscitent la protection et l'entretien de biens qui semblent indispensables aux satisfactions intellectuelles des groupes : les monuments et, plus encore, l'ensemble des espaces marqués par la vie des groupes passés.

Ressources renouvelables et non renouvelables

L'économiste distingue deux types de ressources naturelles en fonction de données fondamentales de l'écologie. Pour certains produits, d'année en année, le stock exploitable se reconstitue : on parle de « ressources renouvelables ». Ce sont celles qui naissent de la transformation de l'énergie solaire à travers les pyramides écologiques qui se sont développées naturellement à la surface de la terre, ou que l'homme y a asservies. L'énergie du vent, des marées, des eaux courantes a la même origine : elle est donc inépuisable, tout en étant limitée, à un instant donné, par l'ensemble des mécanismes qui déterminent la transformation de l'énergie solaire à la surface de la Terre.

Aux ressources renouvelables, il importe d'opposer celles qui ne le sont pas : les richesses minérales, les combustibles fossiles sont prélevés sur des stocks qui ne se sont pas modifiés depuis l'origine de la Terre (pour les minéraux), ou qui ont été déposés depuis plusieurs centaines de millions d'années (pour les combustibles fossiles). Au rythme actuel, les réserves accumulées depuis le début de l'ère primaire risquent d'être totalement utilisées en moins d'un millénaire, c'est-à-dire 500 000 fois plus vite qu'elles ne se sont constituées.

La distinction entre ressources renouvelables et ressources épuisables n'est pas toujours aussi nette. En matière agricole, les récoltes peuvent se répéter d'année en année à condition qu'on ne détruise pas la fertilité des sols, qu'on ne provoque pas la ruine de ceux-ci. À la limite, si on laisse se développer l'érosion, toute la terre arable est emportée : on a traité la richesse agricole comme un mineur exploite un filon. On en a tiré profit, mais on a sacrifié l'avenir.

Les ressources naturelles renouvelables ont un coût constant. Cependant, lorsque la population augmente, il convient de mettre en valeur de nouvelles terres. Comme on a commencé par les plus fertiles, les produits qu'on arrive à tirer de l'agriculture sont de plus en plus onéreux, car ils proviennent d'une nature de plus en plus avare. Aussi est-on obligé, pour augmenter la production, de laisser monter l'ensemble des prix : c'est celui des exploitations marginales qui sert de référence. Les autres terres rapportent désormais des rentes. Ainsi dans le long terme, et si la technologie ne change pas, on doit voir se manifester une hausse des prix des produits de l'agriculture, de l'exploitation forestière ou de la pêche.

En fait, cette hausse est combattue plus ou moins efficacement par l'invention de nouvelles technologies, qui permettent d'accroître la fertilité des terres (technique d'assolement, amendements ou engrais) ou de diminuer les frais d'exploitation (utilisation de moyens mécaniques qui limitent les dépenses de main-d'œuvre et multiplient les économies d'échelle).

La situation en ce qui concerne les ressources non renouvelables est apparemment plus critique : il paraît évident que les premières mines ouvertes s'installent là où les conditions sont les plus favorables à une extraction à des coûts très faibles. Au fur et à mesure que les besoins augmentent, on est amené à mettre en exploitation de nouveaux gisements, qui sont moins faciles à mettre en valeur, ou moins bien placés vis-à-vis des utilisateurs. Le prix de revient de la production marginale augmente, et, comme les premiers sièges s'épuisent, l'augmentation des coûts se développe même si la population n'augmente pas, si ses besoins ne croissent pas, même si, à la limite, on a affaire à une population décroissante aux besoins décroissants.

Lorsqu'on étudie comment ont évolué les prix des matières premières depuis un siècle, on constate cependant qu'il y a eu stabilité plutôt qu'augmentation. Dans le domaine des produits agricoles, la hausse est assez compréhensible, encore que celle des denrées alimentaires ait été très modérée, eu égard à l'augmentation rapide de la population mondiale. Celle des produits forestiers a été plus rapide, ce qui est assez normal puisque les usages industriels se sont multipliés avec l'essor de la consommation de papier alors que les superficies enforestées diminuaient à la mesure même des progrès de la production agricole.

Mais ce qui est plus paradoxal, c'est de voir que les produits minéraux coûtaient moins cher en 1970 qu'un siècle auparavant. En prix constants, leur valeur a baissé rapidement jusqu'aux environs de 1900 et, pendant plus d'un demi-siècle, elle a fluctué, avec même, jusqu'à la fin des années 1960, une tendance légère au fléchissement.

Pourquoi cette évolution paradoxale ? Pourquoi cette longue baisse des prix des produits minéraux, alors qu'ils devraient logiquement avoir toujours tendance à la hausse ? Essentiellement parce que la technologie de l'exploitation et celle du transport ont changé, et que l'exploration géologique a progressé. Bien souvent, les premiers gisements exploités sont les plus proches, les plus faciles à mettre en valeur, parce que superficiels. Ce ne sont pas ceux qui offrent les possibilités réelles les meilleures. Le jeu des économies d'échelle permet de tirer parti de ressources jugées longtemps trop médiocres. Ainsi, les moyens modernes d'extraction à ciel ouvert et les procédés de concentration sur le carreau des exploitations élargissent sans cesse le champ des ressources utilisables à bon compte : on s'est mis ainsi à extraire les taconites du lac Supérieur, longtemps estimées trop pauvres. Pour la production du cuivre, la teneur minimale pour qu'un minerai soit exploitable était de 3 p. 100 en 1880. Elle est aujourd'hui de l'ordre de 0,6 ou de 0,7 p. 100.

Un autre facteur explique l'abondance à court et à moyen terme des ressources minérales, que traduit la stabilité ou la baisse de leur prix : ce sont les substitutions. Lorsqu'un produit se raréfie, que son prix augmente, on apprend à le remplacer par d'autres, fournis à meilleur compte. Le cuivre supplante le plomb pour les conduites d'eau, en attendant peut-être que les matières plastiques le chassent à son tour... Les progrès de la chimie multiplient ces chasses-croisés.

Dans les années 1970, l'évolution des prix des ressources naturelles est bien différente. Les hausses spectaculaires et répétées du pétrole brut donnent le ton, entraînant des augmentations sensibles non seulement dans l'ensemble du secteur de l'énergie (gaz naturel, charbon), mais par contagion dans la plupart des autres productions du sol (coton) ou du sous-sol (phosphates). En réalité, l'ère des conquêtes coloniales étant révolue et la dépendance du monde industrialisé atteignant un tel niveau à l'égard des ressources naturelles fournies par les pays du tiers monde, il s'ensuit que, désormais, ceux-ci, faibles consommateurs de leurs richesses naturelles, sont en mesure d'imposer leurs conditions sur le marché mondial. Celui-ci est devenu un marché d'acheteurs et non plus de vendeurs, comme avant 1970. L'augmentation générale du prix des ressources naturelles n'est d'ailleurs qu'une traduction de cette transformation qui se concrétise encore par d'autres actions, plus radicales sinon toujours plus efficaces, nationalisations en tête.

Abondance ou pénurie ?

À très long terme, les perspectives sont relativement sombres. La consommation des matières premières augmente à un rythme géométrique, et les stocks sont limités. Dans l'immédiat, il est difficile de prévoir un ralentissement de la croissance : même si les pays riches renonçaient à développer leur production, la satisfaction des besoins du tiers monde impliquerait un taux de croissance très élevé, et de plus en plus accéléré si la progression de leur population ne s'arrête pas.

On connaît les travaux du club de Rome (1972). Un certain nombre de chercheurs ont essayé de voir ce qui se produirait si les tendances actuelles se maintenaient en matière d'évolution de population, de technologie et de niveau de consommation individuelle. Ils ont tenu compte de toutes les interactions connues de secteur à secteur et n'ont négligé que les effets d'anticipation qui peuvent infléchir les comportements à partir de l'appréciation qu'on a du futur. Dans cette hypothèse, la moitié des ressources naturelles globalement exploitables serait épuisée vers 2010 ; les niveaux de consommation individuels en matière agricole et industrielle commenceraient à fléchir à partir de cette date ; la croissance de la population serait bloquée par la rareté des ressources vers 2050 ou 2060, puis le nombre des hommes diminuerait très vite.

Les résultats obtenus avec des hypothèses un peu moins restrictives ne sont guère meilleurs : en supposant qu'on puisse doubler le montant des ressources exploitables grâce à une meilleure technologie, le point critique se trouve reculé d'une vingtaine d'années, mais à long terme le drame se dénoue de même. Si on tient compte du progrès technologique dans d'autres domaines, la période de pénurie croissante est repoussée de trente, quarante

ou cinquante ans, mais arrive toujours avant la fin du XXI[e] s.

Il est inutile d'insister sur la faiblesse essentielle du modèle, sur son caractère exagérément dramatique : en ne tenant pas compte des effets de rétroaction que la prévision du futur provoque, on élimine tous les mécanismes spontanés d'ajustement, celui des prix par exemple. Cela ne doit pas faire négliger la leçon magistrale que le modèle imaginé par le club de Rome donne à l'humanité : le nombre des hommes est tel, et leurs besoins si élevés, qu'il est dangereux de ne parler de ressources naturelles qu'en les isolant les unes des autres. Ce qui est en question, c'est l'équilibre global de la vie sur la planète : les niveaux d'énergie que l'humanité met déjà en jeu sont suffisants pour provoquer des déséquilibres durables et menacer l'existence future.

Dans l'état actuel de la technologie, ce sont peut-être les ressources renouvelables nécessaires à l'alimentation qui paraissent les plus limitées : le nombre des hommes multiplie les dégâts définitifs qu'entraîne la surexploitation. Les gains de productivité des terres sont d'ailleurs obtenus à partir de l'emploi croissant d'autres ressources (énergie fossile, minerais non métalliques), si bien que la pénurie risque d'être aggravée le jour où, dans ces domaines aussi, certaines limites seront atteintes.

En matière de consommation de minerais, les conditions sont très diverses. La limite de ce qui est exploitable est constituée par la masse de chaque produit contenue soit dans l'atmosphère, soit dans l'hydrosphère, ou encore dans la croûte terrestre. En prolongeant les tendances actuelles, et en tenant compte des limites économiques à l'exploitation, l'épuisement se produirait, pour le plomb, vers 1985, pour le zinc et l'étain vers 1990, pour le cuivre et le tungstène vers 2010. La pénurie de nickel, de cobalt et de manganèse apparaîtrait autour de l'an 2100, celle de l'aluminium un peu plus tard et celle de fer et de chrome vers 2500.

Pour les consommations d'énergie, les perspectives sont plus inquiétantes. Pour le charbon, on parle de 8 000 milliards de tonnes contenues dans des bancs de plus de 30 cm jusqu'à 2 000 m de profondeur, ce qui représente 3 000 ans du rythme actuel, mais tout n'est assurément pas récupérable là-dedans. Pour le pétrole, les estimations sont plus imprécises, mais les plus optimistes restent inférieures à 600 milliards de tonnes, avec une production qui avoisine déjà 3 milliards de tonnes par an. Les schistes bitumineux dont on envisage l'exploitation élargissent notablement les réserves. Il est cependant prévisible que le rythme d'extraction maximale sera atteint vers l'an 2000, et que plus de 80 p. 100 des réserves totales seront épuisés vers 2020 ou 2025.

L'avenir énergétique repose donc, pour l'humanité, sur la production liée à la fusion ou à la fission atomiques. Est-ce à dire que, dans ce domaine, les perspectives sont limitées ? Non, apparemment, mais la limite existe ailleurs, dans les déséquilibres que l'usage croissant d'énergie peut produire dans le mécanisme d'ensemble de la vie sur terre : le rejet de polluants, les transformations de la chimie de l'atmosphère peuvent avoir des effets néfastes dans d'autres domaines.

Le pessimisme qu'engendre la lecture du rapport du club de Rome en ce qui concerne les ressources naturelles est certainement outré, mais il est évident qu'il y a là un problème vital pour l'humanité de demain : celle-ci ne peut se contenter de piller la planète, elle doit prendre en main la gestion globale d'un milieu que sa prolifération menace de plus en plus.

P. C.

B. J. Skinner, *Earth Resources* (Englewood Cliffs, N. J., 1969). / P. et A. Ehrlich, *Population, Resources, Environment, Issues in Human Ecology* (San Francisco, 1970 ; trad. fr. *Population, ressources et environnement*, Fayard, 1972). / J. Delaunay, *Halte à la croissance. Enquête sur le club de Rome* (Fayard, 1972). On peut également consulter les numéros spéciaux de *Scientific American : The Biosphere* (1970) et *Energy and Power* (1971).

Restauration

Période de l'histoire de France marquée par le règne des derniers Bourbons (1814-1830).

Elle s'ouvre par le règne de Louis XVIII, rappelé au trône après la chute de Napoléon I[er], et se clôt par l'abdication de son frère Charles X, renversé par la révolution de juillet 1830.

Le monde de la terre

La France de la Restauration conserve encore bien des traits du XVIII[e] s., en premier lieu la prépondérance écrasante des activités agricoles : 75 p. 100 des 26 millions de Français sont des ruraux. Dans l'échelle sociale, la propriété situe l'individu. Le régime électoral la favorise. En fait, la production souffre de procédés archaïques, et, dans ce domaine, peu de progrès ont été réalisés depuis 1789. L'araire et la houe sont plus fréquents que la charrue de type anglais, ou brabançon. Les façons culturales témoignent de la résistance des traditions : persistance de la jachère, de l'assolement — triennal dans le Nord, biennal dans le Midi — et des servitudes communautaires, en particulier dans les grandes plaines de champs ouverts du Bassin parisien et de l'Est. S'il est fait état d'opérations de défrichement (Picardie, Anjou), dans l'ensemble, faute de moyens, des milliers d'hectares demeurent incultes. Cet « Ancien Régime économique » persiste encore dans la prépondérance céréalière, l'« obsession céréalière » pourrait-on dire, tant est vivace la peur ancestrale de la disette, que n'infirme pas la terrible crise des subsistances des premières années de la Restauration.

Signe de progrès, la pomme de terre occupe dans la production et l'alimentation une place toujours plus grande, et le froment fait reculer le seigle, même dans l'Ouest. Mais le rôle des légumineuses est à peu près entièrement ignoré, les engrais et les amendements sont bien insuffisants. Cette situation résulte de multiples carences. En premier lieu, celle de l'État, qui n'examine les questions agricoles que sous l'angle de l'ordre public. Que survienne une mauvaise récolte, et le gouvernement, affolé devant la perspective de troubles, recourt à ses deux expédients favoris : l'envoi d'escadrons autour des grands marchés agricoles et les importations en catastrophe. Les grands propriétaires, eux, ne se préoccupent guère de mise en valeur. L'histoire a retenu les initiatives intelligentes et plus ou moins fructueuses de Decazes, de Mathieu de Dombasle (1777-1843) ou du maréchal Marmont sur leurs domaines respectifs. Mais ce ne sont là que cas d'espèce, et la majorité des hobereaux s'intéresse davantage aux spéculations sur les grains et aux rendements des baux.

Autre blocage d'importance : la psychologie paysanne. C'est que dans les campagnes l'autoconsommation domine largement. La raison d'être de l'exploitation est de nourrir la famille

chronologie sommaire de la Restauration

MINISTÈRE RICHELIEU
(sept. 1815 - déc. 1818)

20 nov. 1815	second traité de Paris
sept. 1816	dissolution de la Chambre introuvable
oct. 1816	succès des royalistes ministériels aux élections
15 nov. 1818	protocole d'accord sur l'évacuation des troupes étrangères

MINISTÈRE DESSOLES
(déc. 1818 - nov. 1819)

1817, 1818, 1819	succès des indépendants aux élections
1819	lois sur la presse

MINISTÈRE DECAZES
(nov. 1819 - févr. 1820)

nuit du 13 au 14 février 1820	assassinat du duc de Berry

SECOND MINISTÈRE RICHELIEU
(févr. 1820 - déc. 1821)

1820	vote des lois d'exception complots de la Charbonnerie succès de la droite aux élections

MINISTÈRE VILLÈLE
(déc. 1821 - janv. 1828)

avr.-oct. 1823	expédition d'Espagne
févr.-mars 1824	triomphe de la droite aux élections « Chambre retrouvée »
juin 1824	renvoi de Chateaubriand
16 sept. 1824	mort de Louis XVIII avènement de Charles X
févr. 1825	loi d'indemnisation des émigrés
mars-avr. 1826	débat sur le droit d'aînesse la loi sur les majorats est repoussée
nov. 1827	succès de l'opposition aux élections

MINISTÈRE MARTIGNAC
(janv.-août 1828)

16 juin 1828	ordonnances sur l'enseignement

MINISTÈRE POLIGNAC
(août-nov. 1828 - juill. 1830)

sept. 1828	expédition de Morée
juill. 1830	prise d'Alger

— souvent étendue — et de régler les prestations du bail. Le but de l'existence est d'acquérir une terre, de maintenir ou d'arrondir le patrimoine. Pour les plus chanceux, l'accession à la propriété, voire à une certaine aisance, n'a été obtenue qu'à force de privations et de calculs sordides et il est hors de question de modifier le fragile équilibre économique par des nouveautés chimériques.

De plus, le nouveau régime maintenant le Code civil, les partages successoraux favorisent le morcellement. On compte plus de 10 millions de cotes foncières en 1826, dont 80 p. 100 correspondent à des exploitations inférieures à 5 ha. La pression démographique aidant, le mouvement s'accélère et entraîne une hausse constante du prix des terres, obligeant lu masse paysanne à recourir à l'hypothèque ou, pis, à l'usure afin de satisfaire sa faim de terre. La grande propriété, en particulier la grande propriété noble, était incapable de favoriser un grand mouvement agronomique. Bien que disposant encore de solides positions dans l'Ouest, en Provence, dans les pays de la Loire et en Vaucluse, elle tend à se fractionner en de multiples exploitations, fermes ou métairies, pour trouver plus facilement preneur. D'ailleurs, la première tentative authentique de réaction contre l'œuvre napoléonienne est la loi dite « du rétablissement du droit d'aînesse » (1825) destinée à stopper le processus de désagrégation d'une des bases sociales et politiques du régime.

La production commercialisée restant très insuffisante et les communications difficiles, les accidents climatiques entraînent, comme sous l'Ancien Régime, des flambées de prix sur les marchés, des attaques de convois de grains, des pillages de boulangeries (1817-18, 1828-29). Le gouvernement a recours à des mesures de police ou à des palliatifs (taxation du pain à Paris). Quant aux importations de blé russe, elles provoquent une levée de boucliers de la part des gros producteurs, bien représentés à la Chambre et soucieux de maintenir des prix élevés.

La condition paysanne

Le monde paysan est très hétérogène. Les propriétaires-exploitants (plus de 3 millions) se divisent en deux blocs à peu près équivalents : ceux qui pratiquent exclusivement le faire-valoir direct et ceux que l'exiguïté de leur lopin contraint à travailler comme fermiers, métayers ou journaliers. Les fermiers et les métayers sont les moins nombreux, pas toujours les plus pauvres. Enfin, la masse des salariés, journaliers et domestiques, exploités et misérables. Il y a loin du père Grandet, « vigneron de Saumur », riche propriétaire établi à la suite d'heureuses opérations sur les biens nationaux, au brassier de Champagne ou d'Auvergne, mal nourri, chargé d'enfants et totalement illettré. La conjoncture économique n'est guère satisfaisante. Depuis 1817, une baisse continue des prix affecte le revenu des producteurs-négociants. En réaction, les propriétaires élèvent le montant des baux et compressent les salaires. La hausse du prix des terres écarte les espoirs de promotion du plus grand nombre. On s'accroche ici et là au terroir, aux traditions séculaires. Le paysan est d'abord un isolé, dont les conditions matérielles sont déplorables. Notre XXe s., avide d'environnement et d'espaces verts, évoque allègrement l'âge d'or des campagnes du siècle dernier, « saines et vigoureuses ». C'est oublier avec inconscience l'effroyable misère qui régnait dans bien des cantons. Les conseils de révision de l'époque font état de nombreuses inaptitudes physiques et de graves infirmités chez les conscrits paysans. Carences alimentaires — l'alcool remplace souvent le pain ou le lait —, absence d'hygiène et consanguinité font des ravages. L'ignorance est générale, même chez les plus aisés, et les témoignages abondent qui font état de la brutalité des mœurs.

Point de politique active, certes, dans cette masse analphabète que le suffrage censitaire écarte d'ailleurs. Il est de bon ton de noter ici et là, pour le déplorer ou pour s'en féliciter, la soumission respectueuse du paysan au châtelain — not' mait' —, au notable, au curé. C'est la fidèle Vendée, le Maine, l'Anjou, le Léon. Il n'est pas rare de voir subsister de véritables droits féodaux, comme l'obligation d'offrir des cadeaux à l'occasion des mariages ou des funérailles dans la famille du grand propriétaire. Mais l'apparente passivité des campagnes durant la Restauration ne doit pas faire illusion. Elle n'est d'ailleurs pas générale. La grande conquête de la Révolution pour le paysan, c'est la liberté juridique, solennellement garantie par la Charte. Mais les atteintes aux droits collectifs (droit de parcours, fagotage), comme l'amodiation des communaux, se multiplient durant la Restauration avec l'accord des autorités. C'est porter atteinte au niveau de vie du prolétariat campagnard, farouchement attaché à ces privilèges d'un autre âge. Les délits forestiers sont nombreux et vont du vol de bois au crime contre les gardes. Solidaire dans sa volonté de maintenir ses usages, le peuple paysan l'est tout autant dans sa haine de la conscription, des impôts indirects — les fameux « droits réunis » — et de l'étranger, bourgeois de la ville ou émigré revenu sur ses terres.

Qu'un missionnaire intolérant ou malhabile fasse peser une vague menace contre les biens mal acquis, et la crainte renaît d'un retour des droits féodaux, des corvées ou des galères. La pression démographique et la recherche de ressources complémentaires indispensables entretiennent un courant d'émigration temporaire et saisonnier qui a ses régions et ses itinéraires privilégiés : maçons de la Creuse, travailleurs du bois de Bourgogne et de Champagne vers Paris ; manouvriers cantalous ; colporteurs, ramoneurs, voire maîtres d'écoles savoyards... Mais, entre la ville et la campagne, trop de barrières sociales et psychologiques se dressent encore pour que la circulation des idées, en particulier politiques, aère un peu ce monde fermé et méfiant.

Le commerce et l'industrie

La France de la Restauration n'a pas encore effectué sa révolution industrielle, son « décollage économique ». Les modes de production traditionnels dominent, les manufactures sont minoritaires et l'activité industrielle, satellite du commerce comme au XVIIIe s., se distingue souvent mal de l'activité agricole. Ainsi, l'« industriel » de cette époque est la plupart du temps un négociant-fabricant, qui distribue dans les ateliers urbains et dans les fermes la matière première. Il loue parfois les métiers, pratique quelques avances de fonds et rémunère le travailleur après collecte du produit fini, en fonction d'un tarif à façon. Plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers-paysans sont ainsi employés en Champagne, en Picardie, en Normandie et dans le Vivarais, dans la bonneterie, la toile, la dentelle etc. L'organisation de l'industrie lyonnaise de la soie procède de ce système. Le « soyeux », un négociant, fournit la matière première aux « chefs d'ateliers », petits patrons propriétaires de leurs métiers et qui travaillent avec quelques compagnons et apprentis. Ce soyeux fixe un prix de façon, sur lequel le chef d'atelier prélève les salaires et retient sa rémunération, hybride, mi-profit, mi-salaire.

L'artisanat et la petite industrie dominent largement. Mines — dont les gisements sont éparpillés dans tout le pays — et sidérurgie sont des modèles d'archaïsme. Les forges sont saisonnières. Elles ferment en cas de sécheresse ou de gel. D'ailleurs, en ces temps où l'on pratique surtout la fonte au bois, le vrai maître de forges est d'abord un grand propriétaire foncier, disposant de vastes forêts. En 1830, on compte une trentaine de hauts fourneaux, mais les procédés séculaires persistent, forges catalanes dans les Pyrénées, bergamasques dans le Sud-Est. La France accuse en ce domaine un retard considérable sur la Grande-Bretagne. Certes, des progrès encourageants sont constatés. Les forges de Fourchambault, créées vers 1818, peuvent être considérées comme un foyer industriel de type moderne, avec dix hauts fourneaux et un personnel qualifié de 2 500 ouvriers environ. Mais, ailleurs, on doit faire appel à des spécialistes anglais, rémunérés à prix d'or. Le machinisme se développe, plus précisément dans l'industrie cotonnière, et au stade de la filature (Alsace, Normandie, Nord). Là se constituent ces premières grandes concentrations industrielles, à Rouen, à Elbeuf, à Mulhouse. L'opinion commence à s'étonner et bientôt à s'inquiéter de ces entassements d'hommes et surtout de femmes et d'enfants dans les manufactures. Le progrès technique est d'abord un impératif. La France est entrée depuis 1817 dans un cycle de dépression (la phase B des économistes), caractérisé par une stagnation et une baisse des prix. Le machinisme est un moyen de lutter contre cette érosion, au même titre que la compression des salaires. Par rapport aux périodes antérieures, le progrès technique a permis d'abaisser le prix de revient de 25 p. 100 dans la draperie, de 30 p. 100 dans les cotonnades. Cet essor indéniable est pourtant freiné par deux obstacles majeurs : en premier lieu l'insuffisance criante des communications, qui interdit d'élargir le marché aux dimensions du pays ; ensuite la faiblesse du système de crédit, qui limite l'investissement. La Restauration a fait un gros effort pour améliorer les grandes routes que les guerres de l'Empire avaient laissées dans un état lamentable. Mais bien des itinéraires sont encore constitués par des voies défoncées — on n'ose les appeler routes —, dangereuses pour les charrois sinon pour les hommes.

Au niveau départemental, les préfets craignent de mécontenter leurs administrés, surtout les notables, par des impositions supplémentaires. La majorité des communes, quant à elle, est bien trop pauvre pour participer à la mise en place d'une œuvre d'envergure en matière de chemins vicinaux. Résultat : les transports sont longs et onéreux. On met 47 heures de Paris à Lyon, 72 heures de Paris à Toulouse et ce par la malle-poste, transport rapide par excellence. En diligence, il faut compter 4 jours de Paris à Lyon, 8 de Paris à Toulouse ; dans le premier cas, le voyage coûte plus de 100 francs ; dans le second, le double. Cela à une époque où le gain annuel d'une famille ouvrière de 4 personnes (dont trois travaillent) avoisine 800 francs ! Le roulage pour les marchandises se pratique dans des conditions aussi médiocres. De Paris à Tours, il faut deux jours et demi, de Lyon à Arles quarante. Fleuves, rivières et canaux sont donc utilisés au maximum en dépit des risques (sables de la Loire, crues et irrégularités du Rhône ou de l'Yonne). La Restauration porte à son actif la construction du canal du Rhône au Rhin, du canal de Bourgogne et quelques expériences d'avenir. Ainsi en est-il du premier bateau à vapeur sur la Saône et de l'ouverture de la première ligne de chemin* de fer Saint-Étienne-Andrézieux pour le transport du charbon en 1828. En fait, on ne voyait pas encore la portée révolutionnaire de ces nouveautés.

Quant à l'activité bancaire, c'est une branche ordinaire du commerce. Un banquier n'a pas encore d'activité spécialisée. Il s'occupe de négoce international sur les grands produits (coton, fer, etc.). Les innovations comme les sociétés anonymes ou les sociétés par actions rencontrent alors les obstacles de la loi, l'hostilité des grands propriétaires et la méfiance du bourgeois. La haute banque, constituée par quelques grandes familles, les Delessert, Mallet, Perier, Laffitte, est une caste fermée, préoccupée d'adjudications, d'emprunts et de spéculations mûrement réfléchies, au profit certain. L'aventure industrielle la tente encore peu, et la faillite de l'audacieux Laffitte la confirme dans sa prudence.

La société urbaine

Les Bourbons restaurés ont entériné 1789. L'Ancien Régime n'est plus. La Charte, qui ne reconnaît pas de privilèges, ne reconstitue pas les ordres et concède l'essentiel, à savoir la liberté et l'égalité naturelles. Toutefois, si le principe bourgeois de la distinction sociale fondée sur la fortune et le mérite a triomphé, les pesanteurs sociologiques héritées du passé jouent encore un rôle considérable. La considération fait une large place à la notion de notabilité, aux antécédents familiaux, et la richesse n'y est pas l'élément exclusif. Dans l'échelle des références, le marchand est défavorisé par rapport au fonctionnaire, les « professions mécaniques » cèdent le pas à la grande propriété. Le bourgeois jalouse les anciennes familles, mais les assure à l'occasion de sa respectueuse soumission.

Cette société a tous les caractères d'une société de transition. Tantôt l'endogamie géographique et professionnelle l'emporte, témoignant de la persistance des usages anciens et de l'enracinement des coutumes. Tantôt, au contraire, dominent de rapides transferts catégoriels : en mal de considération, le fils de marchand se fait avocat, médecin, le plus souvent propriétaire-rentier. Même constatation dans les comportements démographiques. Si la natalité reste forte (aux environs de 30 p. 1 000), elle tend à diminuer, et la bourgeoisie adopte des attitudes malthusiennes. La mortalité, surtout la mortalité infantile, demeure élevée (25 p. 1 000 contre 12 p. 1 000 de nos jours), conséquence de l'insuffisance des subsistances, de l'absence d'hygiène et des carences médicales. La première des distinctions sociales est bien l'inégalité devant la mort, qui privilégie le hobereau par rapport au métayer, le bourgeois par rapport à l'ouvrier.

La noblesse

Elle demeure la classe dirigeante. La Charte proclame que « la noblesse ancienne reprend ses titres et que la nouvelle conserve les siens ». Mais le régime favorise ouvertement ses fidèles. Les plus grands noms de France monopolisent les hautes charges, les ministères, le haut clergé (Montmorency, Clermont-Tonnerre, Richelieu). Certes, cette noblesse n'est pas homogène. Les revers de fortune ont durement atteint les petits gentilshommes de province, qui réclament — et obtiennent — fonctions, grades et pensions, dans la limite des possibilités budgétaires. La nécessité de tenir son rang grève dangereusement les revenus d'une classe dont l'essentiel de la fortune réside dans la propriété foncière, touchée par la baisse des revenus agricoles. De plus, une opposition de nature politique divise nobles libéraux (La Fayette, Molé) et ultras (La Bourdonnais, Montmorency). La haine de la droite contre Decazes procède autant de l'hostilité à sa politique que de sa condition de parvenu. Le genre de vie de la noblesse s'est considérablement modifié. La vie de Cour a perdu ses attraits. Louis XVIII et Charles X sont des vieillards, peu enclins à entretenir un train de fêtes et de réceptions. Les Tuileries ne sont pas Versailles, et d'ailleurs la liste civile interdit le gaspillage. La plupart des nobles résident sur leurs terres. Leur vie s'organise dans les châteaux et les manoirs, autour de la lecture, du jeu, de la chasse et des discussions politiques. On rend visite à ses fermiers. Dans les villes, la vieille noblesse, qui a parfois récupéré ses hôtels groupés autour de la cathédrale, mène une vie discrète et souvent dévote. La tourmente révolutionnaire, les deuils et les souffrances morales ont provoqué chez beaucoup un retour à la foi et une rupture avec le scepticisme frivole de l'Ancien Régime. Les gentilshommes, souvent chargés d'enfants, se préoccupent désormais surtout de leur éducation et de leur position future.

La bourgeoisie

Cette catégorie hétérogène regroupe des individus aux origines, aux fortunes et aux modes de vie très divers. À l'échelon le plus élevé siège l'aristocratie financière des grands négociants et banquiers, dont la richesse s'accroît sans cesse. Elle a ses quartiers parisiens, la Banque de France, et surtout la Chaussée-d'Antin, qu'illustrent les fastes du célèbre Jacques Laffitte. Aux échelons inférieurs, on trouve toute une gamme de couches bourgeoises : manufacturiers de province, hauts fonctionnaires, universitaires. Plus loin encore, ce sont la moyenne bourgeoisie des professions libérales, puis la boutique et l'artisanat, souvent proches du peuple, où ils se recrutent. L'idéal bourgeois est de devenir rentier, de vivre de ses revenus sans travailler, d'où l'importance de la propriété immobilière dans les patrimoines, même modestes (48 p. 100 des fortunes bourgeoises au décès sous la Restauration à Paris).

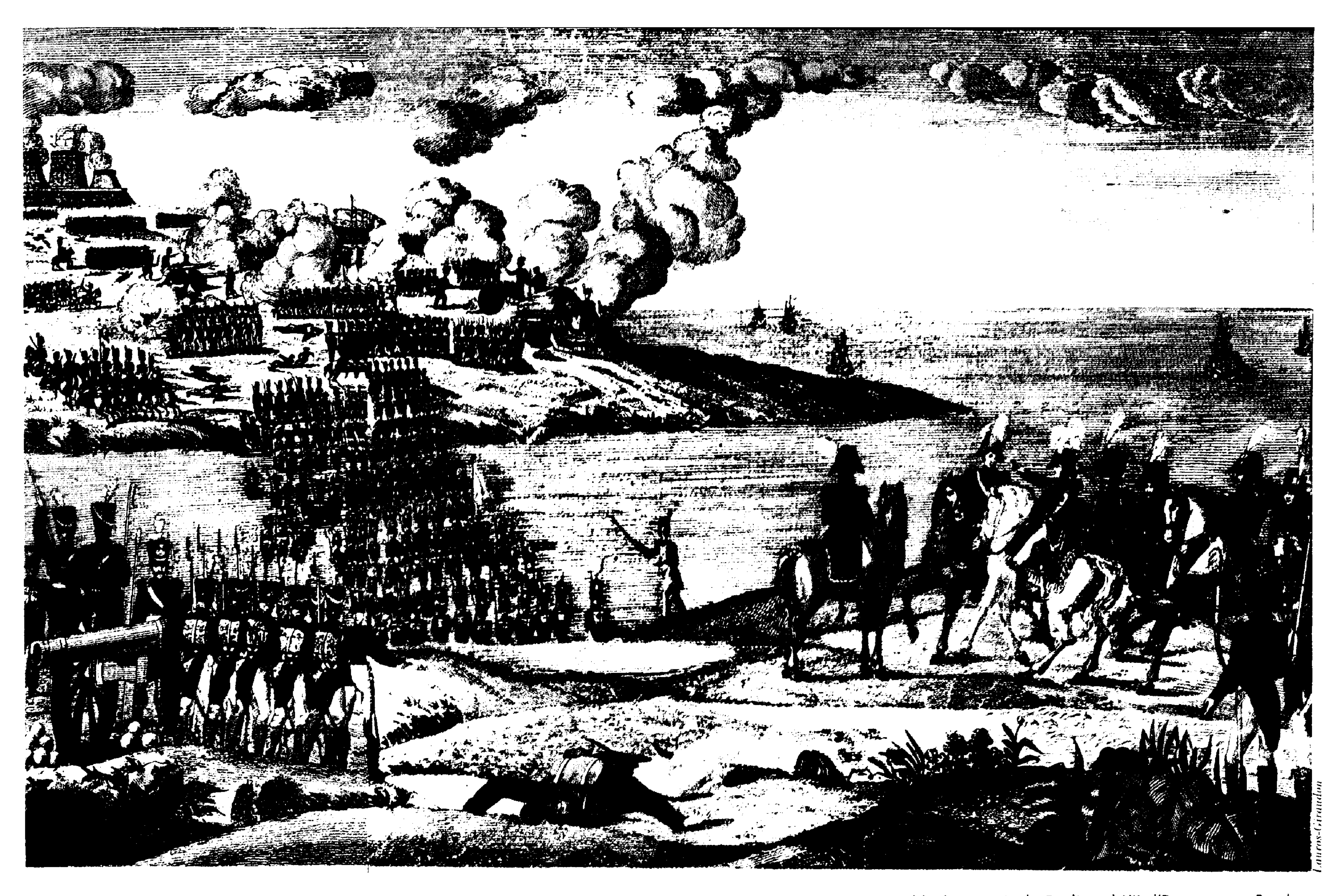
Cette société, dont Balzac* nous a dépeint les horizons étriqués, est très cloisonnée. Parallèlement à la pyramide des fortunes, les relations sociales, régies par de subtils clivages et par un véritable code, s'établissent à différents niveaux de profession, de considération et de capacités. Dans les petites villes de province, les hiérarchies sont strictes, les comportements étudiés, le conformisme rigoureux. Le cercle du notaire ou de l'avoué singe parfois les interdits et les tabous du salon aristocratique. Si dans le Midi quelques petits cénacles essaient d'entretenir une modeste activité littéraire et artistique, la plupart du temps, les réunions bourgeoises sont exclusivement préoccupées des mêmes affaires locales, des ragots ou des mariages.

Les classes populaires

D'une manière générale, le peuple des villes et des bourgs a vu sa condition se dégrader durant cette période, quoique de façon inégale. La grande industrie, en même temps qu'elle faisait naître un prolétariat de fabrique recruté surtout dans les campagnes, entraînait un lent mais irrémédiable déclin de l'artisanat de production.

Toutefois, la condition ouvrière comme son statut sont encore loin d'être homogènes. On distingue, en premier lieu, l'ouvrier de la petite industrie, travailleur qualifié qui a reçu dans les ateliers ou sur les chantiers une formation professionnelle, symbolisée par le tour de France du compagnon. Dans certains métiers, à Paris en particulier, il peut disposer d'un salaire assez élevé, culminant à 5 francs par jour dans l'imprimerie, le bronze, la ferronnerie d'art. En moyenne, dans les professions exigeant une forte qualification, le salaire quotidien est de 3 francs. Mais dans le cuir, la chapellerie, le textile, où les salaires sont en baisse depuis l'Empire, on est loin d'atteindre cette moyenne. Dans le bâtiment, il y a trois échelons : le charpentier, le couvreur et le terrassier. C'est dans les métiers de force, n'exigeant aucune formation, que les rémunérations sont les plus basses. Mais l'activité du bâtiment, assez importante dans les villes, attire une masse de travailleurs des cantons surpeuplés, prêts à accepter des salaires de famine. À la différence du compagnon traditionnel, souvent instruit, fier de son métier, et qui rêve de s'établir à son compte, ces prolétaires frustes et incultes constituent une catégorie marginale, non intégrée à la ville. C'est une situation identique que l'on constate chez les travailleurs des manufactures, dont la majorité est constituée de femmes et d'enfants soumis à des conditions dégradantes.

De véritables foyers d'épidémie et de criminalité se forment dans les nou-



Expédition française pour rétablir le pouvoir de Ferdinand VII d'Espagne, un Bourbon confronté à l'opposition libérale : la prise du Trocadero (Andalousie) le 31 août 1823 par les troupes du duc d'Angoulême, fils du futur Charles X. Gravure populaire parisienne. (Bibliothèque nationale, Paris.)

veaux faubourgs industriels. La Restauration, qui a hérité de la législation répressive de la Révolution (loi Le Chapelier) ou impériale (livret), n'a en rien amélioré le sort de l'ouvrier. Les associations (« coalitions ») sont toujours interdites, et le Code pénal est au service des employeurs. À l'occasion, quand, devant le comportement illégal ou malhonnête des chefs d'entreprise, l'administration locale croit devoir esquisser une procédure de conciliation, elle se voit brutalement désavouée par le ministère.

Le compagnonnage* survit, bien qu'interdit et en déclin, et tente d'organiser la résistance et la solidarité ouvrières. Regroupées sur la base du métier, les associations compagnonniques ont un rôle considérable d'entraide et de placement. Parfois, elles peuvent se révéler efficaces contre le patron, « mis en interdit », et contre les « jaunes », qui sont « damnés » et mis à l'amende. Mais les rivalités archaïques entre dévorants, ou enfants de maître Jacques, et gavots, ou enfants de Salomon, si elles renforcent la solidarité du métier, nuisent à celle de la classe. De plus en plus, les jeunes compagnons regimbent devant l'autoritarisme tracassier des aînés. Surtout camouflées derrière les associations mutuelles légales, des sociétés de résistance se forment, concurrentes du compagnonnage, parce qu'ouvertes à tous et redoutées par l'employeur. Le monde ouvrier n'intervient guère sur la scène politique avant les cinq dernières années de la Restauration. Bien qu'écartés par le suffrage censitaire des luttes électorales, les travailleurs d'alors ne ressentent pas la nécessité d'un rôle autonome à jouer. Les plus évolués participent d'une idéologie confuse où se mêlent les glorieux souvenirs de la Révolution, la haine des aristocrates et des riches, et paradoxalement l'attachement à Napoléon, « l'Empereur du peuple ». On les retrouve en petit nombre dans les complots de la Charbonnerie, aux côtés de militaires et d'étudiants. Il faudra attendre les journées de Juillet pour que la classe ouvrière prenne conscience de sa force.

Les luttes politiques

L'histoire politique de la Restauration se divise en deux phases.

D'abord on assiste à une période libérale, qu'inaugure la dissolution de la Chambre introuvable en 1816 et qui s'achève avec l'assassinat du due de Berry en février 1820 et le renvoi de Decazes.

Ensuite, succède une période de réaction, à peine interrompue par le court intermède Martignac et qui se terminera avec la chute du régime.

L'échec de l'expérience libérale (1816-1820)

La Restauration a été fondée sur un compromis entre la légitimité et les acquits de la Révolution et de l'Empire, compromis amorcé en mai 1814 par la déclaration de Saint-Ouen et institutionnalisé par la Charte. Le régime est une monarchie constitutionnelle et représentative. Le pouvoir royal est prépondérant, mais limité par les prérogatives de la Chambre des députés. Moyennant la reconnaissance solennelle de sa légitimité, Louis XVIII* a fait sa paix avec les grands intérêts, notables et bourgeois, noblesse d'Empire et grands pensionnaires, inquiets pour leurs propriétés, leurs titres et leurs prébendes. La Charte garantit solennellement les biens acquis, en particulier les biens nationaux. Les semaines qui suivent la première abdication de l'Empereur laissent bien augurer de l'avenir du nouveau régime. Pas de représailles ni d'épuration massives. Pas de restauration de l'ordre ancien, ni social ni politique. Maintien de l'intégrité du territoire, dans la limite du jeu diplomatique ; le premier traité de Paris (30 mai 1814) ne comporte ni indemnité de guerre ni partages « à la polonaise » comme certains l'avaient craint. La Restauration est pacification. Les Cent-Jours* et Waterloo semblent remettre tout en question. La Terreur blanche ensanglante le Midi et la vallée du Rhône, les cours prévôtales condamnent par fournées bonapartistes, jacobins ou prétendus tels, et l'administration est soumise à une sévère épuration. Pour couronner le



Opération de la cataracte à l'Hôtel-Dieu, par Dupuytren, en présence de Charles X. Peinture anonyme. (Musée Carnavalet, Paris.)

tout, la Chambre, élue du 14 au 22 août 1815 par 48 000 électeurs dans un climat de haine et de revanche, comprend 370 royalistes sur 402 députés. C'est la « Chambre introuvable », composée d'ailleurs d'hommes nouveaux — bourgeois, propriétaires et professions libérales en majorité —, plus avides de vengeance qu'expérimentés. En fait, malgré la tourmente de 1815, l'essentiel avait été préservé et les fondements constitutionnels demeuraient intacts. Qui plus est, la menace qui pesait sur le régime venait désormais des ultras, dont les outrances et la maladresse provocatrice risquaient de remettre en cause l'apaisement indispensable, et par contrecoup d'atteindre le trône. Par réalisme plus que par conviction, Louis XVIII, un an après l'élection de la Chambre introuvable, se décide à soutenir la politique que propose Decazes*, ministre de la Police générale, mais véritable chef du gouvernement et inspirateur de la nouvelle orientation. Cette politique vise à créer un parti royaliste et constitutionnel, équidistant de la réaction et de la révolution, s'appuyant sur la Charte et sur l'instinct de conservation des possédants. Ces invites aux notables modérés sont entendues par des hommes proches des milieux libéraux.

Ainsi se crée le groupe restreint, mais influent, des « doctrinaires », cénacles de grands bourgeois universitaires, comme Guizot*, Camille Jordan (1771-1821), Charles de Rémusat (1797-1875), et dirigés par Pierre Paul Royer-Collard (1763-1845), professeur de philosophie à la Sorbonne. Cette idéologie doctrinaire repose sur deux principes fondamentaux : l'union étroite des pouvoirs (le roi et la Charte) et la participation de la classe moyenne, « cette somme de capacités éclairées », au gouvernement du pays. L'éclectisme de Victor Cousin (1792-1867), à égale distance de la théocratie et du rationalisme, fait écho, dans son domaine propre, à cette philosophie politique du juste milieu. Peu de choses séparent en fait les doctrinaires des libéraux antidynastiques, qui regroupaient, sous le nom d'« indépendants », les opposants au régime, y compris la minorité républicaine ou bonapartiste. Grands bourgeois comme Casimir Perier* ou Laffitte, personnages historiques comme La Fayette*, gloires des champs de bataille ou héritiers des dynasties parlementaires, tous communient dans une même hostilité à l'aristocratie, dans une même défiance à l'égard de la démocratie et un même mépris à l'égard du peuple. Le système censitaire organisé par la Charte est tout à fait conforme à leur conception d'une représentativité restreinte aux seules élites. Benjamin Constant, le théoricien du parti libéral, professe, dans son *Cours de politique constitutionnelle* (1817-1820) et dans la revue *la Minerve*, que la garantie d'un véritable contrôle parlementaire réside dans l'existence d'un électorat indépendant ; que cette indépendance a sa source dans la possession d'une fortune et dans les capacités intellectuelles ; qu'en conséquence l'exercice des droits politiques ne peut être accordé au peuple, illettré et assujetti par définition. Un rapprochement éventuel entre le gouvernement et les libéraux de toutes nuances pouvait ne pas seulement être circonstanciel.

De 1816 à 1819, les mesures prises par Decazes contre les ultras et la mise à l'écart du comte d'Artois avaient reçu l'approbation des milieux libéraux. Mais trois ans de lutte contre la droite n'ont toujours pas abouti à dégager ce centre royaliste et modéré. Chaque élection voit au contraire l'opposition de gauche gagner du terrain, et, quand en 1819 à la suite d'un scrutin désastreux Decazes tancé par Louis XVIII se décide à changer de cap, la rupture est consommée entre les doctrinaires et le gouvernement.

Thèmes et terrains de luttes sous la Réaction (1820-1830)

Decazes chassé du gouvernement après l'assassinat du duc de Berry, l'expérience libérale a vécu. Fondée sur l'hypothèse centriste, elle n'était pas viable dans l'état du rapport des forces politiques d'alors. La droite, électoralement vaincue, et souvent par des procédés douteux, demeure néanmoins partout présente, riche, influente, assurée du soutien de l'Église. L'immense majorité des royalistes se reconnaît bien plus dans les propos de Villèle* : « Annulez la classe moyenne, la seule que vous ayez à redouter », que dans les savantes dissertations des *Archives philosophiques* de Royer-Collard. Entre l'aristocratie et la haute bourgeoisie, le compromis est impossible. L'exclusivisme politique de la classe au pouvoir, qui monopolise les charges et se refuse à tout partage, exaspère les tensions. Il y a plus. L'espoir d'accéder aux bonnes places dans l'Administration se réduisait d'autant plus que, à la chasse aux postes opérée par les émigrés dès 1814, s'était ajouté le rajeunissement des cadres sous l'Empire. Derrière le conflit entre la jeunesse libérale et la vieille aristocratie, on devine des ambitions insatisfaites, des rancunes et des jalousies.

Racines idéologiques de l'intransigeance de la droite

Face au libéralisme, fils de la Révolution, la pensée traditionaliste, par essence contre-révolutionnaire, ne peut supporter aucun compromis. C'est ce qu'exposent ses brillants théoriciens : Joseph de Maistre* (1753-1821) [*Du pape*, 1819 ; *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, 1821] et le vicomte de Bonald* (1754-1840) [*Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social*, 1800 ; *Démonstration philosophique du principe constitutif de la société*, 1827]. Une place particulière doit être faite à l'abbé Félicité de La Mennais*, alors ardent défenseur d'un ultramontanisme assez anachronique. La droite royaliste fonde son action sur les principes d'obéissance aux hiérarchies traditionnelles, de reconnaissance des inégalités naturelles et de la prééminence des valeurs religieuses.

L'école

Elle devient l'enjeu d'une lutte âpre entre libéraux et ultras. Il s'agit moins

de lutter contre l'analphabétisme (la France compte alors 50 p. 100 d'illettrés) que de contrôler les esprits. L'ordonnance royale de 1816 constitue la première intervention officielle de la Restauration dans le domaine de l'instruction populaire. L'instruction primaire est assurée en majeure partie pour les garçons par les frères de la Doctrine chrétienne, ou dans l'Ouest par les frères de Ploërmel, une fondation lamennaisienne. Cet enseignement, quoique inégal, est d'une qualité nettement supérieure à celui qui est dispensé par les sœurs enseignantes, dont le dévouement ne supplée pas à l'insuffisance pédagogique, et surtout à celui des maîtres d'école laïques. Le métier d'instituteur n'est en effet qu'une activité annexe, qu'on exerce parallèlement à la profession de menuisier ou de cabaretier. Les efforts des mutualistes, comme ceux de Benjamin Appert dans le Nord, pour promouvoir les méthodes anglo-saxonnes, sont compromis par l'hostilité des pouvoirs publics et des milieux cléricaux, qui subodorent des relents d'impiété ou de libéralisme. Le combat entre tenants des « bons principes » et adversaires de l'« obscurantisme » prend une dimension nouvelle. Villèle rétablit en 1824 le poste de ministre des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique au profit de Mgr de Frayssinous (1765-1841), évêque d'Hermopolis. Les collèges royaux, héritiers des lycées impériaux et pépinière de cadres de l'Administration, sont soumis à un étroit contrôle. Le personnel enseignant, recruté après enquête préalable, doit faire montre d'un rigoureux conformisme religieux et politique. L'anticléricalisme renaît, cheval de bataille favori des libéraux. Des débats d'une tenue douteuse s'organisent autour des congrégations et des Jésuites, surtout sous le règne de Charles X, considéré comme le chef du parti prêtre et qu'on accuse de s'être fait ordonner en secret ! La presse et les brochures libérales ne tarissent pas d'évocations scandaleuses sur les mœurs du clergé enseignant, dont la plupart relèvent de l'affabulation.

La liberté de la presse

Elle est aussi l'enjeu d'une lutte implacable. Le régime de la presse a été modifié cinq fois sous la Restauration, et chaque coup de barre à droite restreint la liberté d'expression. Les journaux du temps s'adressent à un public fortuné, le seul à pouvoir supporter le prix élevé des abonnements. La droite dispose du *Drapeau blanc*, de *la Quotidienne*, de *la Gazette de France*, étroitement dépendants des subsides officiels. Les libéraux ont *le Constitutionnel*. Un des organes les plus influents est le *Journal des débats*, qui devient, après la disparition du *Conservateur*, la tribune de Chateaubriand*, entré dans l'opposition après son éviction du ministère en 1824. À partir de 1822, le gouvernement aggrave le régime de la presse. On crée les délits d'outrage à la religion et au droit héréditaire, voire carrément le délit d'opinion, dit « de tendance ». La compétence des juridictions passe des jurys aux tribunaux correctionnels. Contre l'étouffement de la presse se constitue en 1827, sous l'égide de Chateaubriand, la Société des amis de la liberté. Quant aux arguments utilisés de part et d'autre, ils ne brillent pas toujours par leur niveau intellectuel ni par leur sérénité. La recrudescence de la criminalité est allègrement imputée par les royalistes à d'obscures menées jacobines. Le *Journal des débats*, qui se veut d'une bonne tenue, voit dans chaque vote défavorable le signe annonciateur d'une Saint-Barthélemy des opposants et prédit le retour prochain des dragonnades.

Les élections

Elles ne reflètent en aucun cas l'opinion d'un pays où, sur 30 millions d'habitants, on compte 90 000 électeurs, soit 1 électeur sur 100 Français majeurs, et environ 16 000 éligibles. La manipulation des scrutins est une des armes essentielles du gouvernement, et Decazes comme Villèle pratiquent systématiquement les dégrèvements fiscaux dans le but de radier des listes les opposants. Entre 1820 et 1829, on élimine ainsi 4 000 éligibles. Le 12 juin 1820 est votée la loi dite « du double vote ». Dans ce système, l'ensemble des électeurs vote une première fois dans les collèges d'arrondissement — les petits collèges — pour élire les trois cinquièmes des députés. Ensuite, le quart des électeurs les plus imposés vote une seconde fois au chef-lieu du département — le grand collège — pour élire les deux cinquièmes restants, ce qui favorise outrageusement les riches propriétaires fonciers. Sur ce corps électoral restreint — le général Sébastiani était élu député de la Corse par... 28 voix —, toutes les pressions administratives sont possibles. Menaces, marchandages et manœuvres illégales se donnaient libre cours. La Chambre des pairs, nommée et non élue, sert aussi d'arme, au moment décisif, pour briser tantôt l'opposition ultra (Louis XVIII nomme 59 pairs en 1819 pour renforcer Decazes), tantôt celle des libéraux (une nouvelle fournée de 76 pairs est créée en novembre 1827 par Charles X à la veille des élections à la Chambre des députés).

La guerre des élites

La France de la Restauration vit la phase terminale d'un Ancien Régime politiquement disparu, mais qui se prolonge encore dans les structures économiques et sociales : des modes de production traditionnels largement dominants ; une société où les hiérarchies et la considération procèdent encore de survivances. Cette période est aussi probablement celle où a éclaté le premier vrai conflit de classes du XIXe s., lutte pour le maintien ou la conquête de la suprématie engagée entre l'aristocratie foncière et la bourgeoisie, et qui s'achève en juillet 1830 par le triomphe de la seconde. Guerre totale, si l'on peut dire. Elle se déroule sur tous les plans et utilise tous les moyens : religion, mode de scrutin, morale, journalisme, patriotisme, rôles d'imposition. Guerre fatale ! Ce n'est pas sûr. Les Bourbons avaient pu revenir et se maintenir grâce aux circonstances exceptionnelles nées de la défaite impériale. En 1814, la lassitude des désordres et des guerres leur avait rallié une grande partie de la nation, à commencer par les futurs chefs de l'opposition libérale. Mais l'aristocratie, qui constituait l'assise sociale du régime, demeurait obstinément attachée à un système de valeurs totalement dépassées, qui reposait avant tout sur le sentiment de son exclusive prééminence. Érigeant cet exclusivisme en système et l'intolérance en dogme, elle refoula avec hauteur une bourgeoisie ambitieuse et en pleine ascension, qui ne demandait à l'origine que le partage des responsabilités.

Les journées de juillet 1830

À quand remonte en fait la débâcle de la Restauration ? On peut invoquer l'avènement de Charles X, le roi des ultras, inconscient et maladroit, qui ravive les plaies au lieu de les panser et qui, après avoir lâché Villèle, puis Martignac, s'en remet à la pire des expériences, le ministère Polignac (1829). Ou encore 1820, le tournant à droite opéré après l'assassinat du duc de Berry ? Une chose est sûre : 1815 avait été subi, mais jamais oublié.

Le 25 juillet 1830, Charles X, invoquant l'article 14 de la Charte, signe les quatre ordonnances célèbres par lesquelles la liberté de la presse est suspendue, la Chambre dissoute et la loi électorale révisée. C'est le coup d'État légal, la riposte du trône à l'offensive libérale, renforcée par le triomphe de l'opposition aux élections de juillet. La décision est d'une exceptionnelle gravité, mais à Saint-Cloud on affecte la sérénité et on compte beaucoup sur l'effet psychologique de l'expédition d'Alger.

Lundi 26 juillet

Les milieux politiques semblent pris au dépourvu. C'est le monde de la presse qui réagit vivement quand paraît l'arrêté du préfet de police interdisant d'imprimer les journaux qui n'ont pas reçu l'autorisation. Dans l'après-midi du 26, rédacteurs et journalistes des principaux organes d'opposition rédigent au bureau du *National* une protestation : « Le régime légal étant suspendu... l'obéissance cesse d'être un devoir. » Le texte est distribué dans les rues et dans les cabarets. Les imprimeries débauchent leur personnel et quelques industriels les imitent. Des attroupements se forment sur les boulevards, au tribunal de Commerce et au Palais-Royal. Vers le soir, ouvriers du livre et étudiants manifestent. La pègre s'en mêle. Il y a des bousculades et des vitres cassées. Tandis qu'à Saint-Cloud le roi rentre de la chasse, la Bourse inquiète enregistre une légère baisse.

Mardi 27 juillet

Premier acte de résistance : *le National*, *le Temps* et *le Globe* paraissent sans autorisation et publient le manifeste des journalistes. Rue de Richelieu, la police saisit les presses du *Temps*, incident habilement exploité par les libéraux. Plusieurs milliers d'ouvriers et d'artisans désœuvrés sont dans la rue. Les heurts se multiplient et s'aggravent. On pille des armureries. Si les députés d'opposition brillent par leur absence ou leur pusillanimité, les chefs des sociétés secrètes républicaines sortent de l'ombre et cherchent à encadrer les masses. Devant la dégradation de la situation, Charles X confie au maréchal Marmont, duc de Raguse, le commandement de la garnison de Paris. Choix malheureux. Le duc de Raguse est capable, mais vénal et impopulaire. Clairvoyant, il se rend compte que rien n'a été préparé. L'armée est à Alger, beaucoup de régiments dans de lointaines garnisons de province. Le gouvernement dispose sur place de 20 000 hommes. Mais les « lignards » ne suivront que si la garde nationale est à leurs côtés. Or, la garde est dissoute, et les « épiciers-janissaires » hostiles au régime n'ont revêtu leur uniforme que pour défendre leur boutique. Marmont, prudent ou complice, dispose ses troupes sans zèle excessif. Hormis La Fayette et Laffitte, qui tentent vainement d'entraîner leurs collègues, les chefs parlementaires de l'opposition adoptent la même attitude d'expectative.

Thiers s'est mis à l'abri, et Casimir Perier fustige les fauteurs de trouble. Où sont les 221 ?

Mercredi 28 juillet

Dans la nuit, les sectionnaires républicains ont mis en place des comités révolutionnaires. L'insurrection éclate à l'aube et, en quelques heures, le centre de Paris, des Halles au Marais et du Temple à la Cité, est hérissé de barricades. Ouvriers, étudiants, gardes nationaux — qui ont conservé leurs

armes ! — dépavent les rues, attaquent les postes et isolent les casernes. L'Arsenal et l'Hôtel de Ville tombent. Marmont, laissé sans instructions, envoie quatre colonnes dégager les boulevards et les quais. Le général Talon, parvenu à l'Hôtel de Ville au prix de lourdes pertes, s'y trouve bloqué. Saint-Chamans part de la Madeleine jusqu'au faubourg Saint-Antoine pour rejoindre Talon. C'est la fameuse marche sanglante. Des fenêtres, des toits, des portes cochères, ses soldats se font écraser par les pavés et les meubles. On les fusille à bout portant. La troupe est épuisée, affamée. Des hommes isolés, bientôt des compagnies entières désertent ou passent à l'insurrection. Du côté des parlementaires, on suit la bataille avec attention. Le clan Laffitte tente de négocier. On parle d'acheter Marmont, voire d'en faire un médiateur. Mais Polignac et Charles X sont intraitables.

Jeudi 29 juillet

Paris est aux mains de l'insurrection. Marmont s'est replié sur l'Étoile pour garder le contact avec Saint-Cloud. Le succès de l'insurrection ne faisant plus de doute, la bourgeoisie libérale entre en scène. En premier lieu, il s'agit d'empêcher la république, que certains parlent de proclamer à midi, place de Grève. La Fayette prend le commandement de la garde nationale, le maréchal Gérard celui de l'armée. Une commission municipale siège à l'Hôtel de Ville. En second lieu, il convient de trouver un souverain de rechange. Cédant aux pressions de son entourage, Charles X a retiré les ordonnances et confié au duc de Mortemart le soin de former un gouvernement. La décision intervient trop tard. Les envoyés de Saint-Cloud à Paris, Vitrolles et d'Argout, sont éconduits.

Vendredi 30 juillet

Les nouvelles autorités refusent de reconnaître Mortemart. La solution orléaniste, mise au point par Thiers, a triomphé. Sur les murs de Paris, le 30, une proclamation est affichée : le duc d'Orléans, « prince dévoué à la cause de la révolution », tiendra sa couronne du peuple, évitant les dangers de la république, la guerre civile et les aventures extérieures. Soixante députés réunis sous la présidence de Laffitte décident de confier au duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume.

Samedi 31 juillet

Le duc d'Orléans, qui s'est jusqu'alors prudemment tenu à l'écart, est revenu au Palais-Royal et accepte ses nouvelles fonctions. Reste à se faire consacrer par le pouvoir de fait, le peuple insurgé qu'on sait héroïque et dangereux, mais naïf. Le duc paraît au balcon, embrassé par La Fayette dans les plis du drapeau tricolore retrouvé : risque calculé et mélodrame improvisé. Versatile, la foule acclame. Charles X se replie sur Trianon, puis sur Rambouillet, tandis que la province accueille avec surprise et sympathie la nouvelle de la révolution. Le dernier acte se joue rapidement : le lundi 2 août, Charles X abdique.

J. L. Y.

▶ *Cent-Jours (les) / Charles X / Decazes / Louis XVIII / Richelieu / Villèle.*

🕮 H. Sée, ***Histoire économique de la France,*** **t. II :** ***les Temps modernes, 1789-1914*** **(A. Colin, 1951). / D. Bagge,** ***les Idées politiques en France sous la Restauration*** **(P. U. F., 1952). / P. Bastid,** ***les Institutions politiques de la monarchie parlementaire française, 1814-1848*** **(Sirey, 1954). / G. de Bertier de Sauvigny,** ***la Restauration*** **(Flammarion, 1955 ; nouv. éd., 1963) ;** ***la Révolution de 1830 en France*** **(A. Colin, 1971). / C. Pouthas,** ***la Population française pendant la première moitié du*** **XIXe s (P. U. F., 1956). / G. Dupeux,** ***la Société française, 1789-1960*** **(A. Colin, coll. « U », 1964). / J. Vidalenc,** ***la Restauration, 1814-1830*** **(P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1966 ; 3e éd., 1973) ;** ***la Société française de 1815 à 1848*** **(Rivière, 1970-1973 ; 2 vol. parus). / M. Brugière,** ***la Première Restauration et son budget*** **(Droz, 1969). / A. Jardin et A. J. Tudesq,** ***la France des notables, 1815-1848,*** **t. II :** ***la Vie de la nation*** **(Éd. du Seuil, 1973).**

Restauration (style)

▶ Empire et Restauration *(styles).*

Restout (Jean)

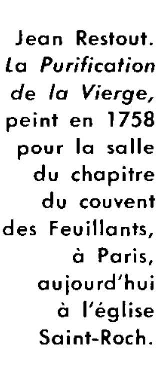
Peintre français (Rouen 1692 - Paris 1768).

Son père, appartenant à une famille de peintres et de prêtres établie à Caen, vint s'installer à Rouen, où il épousa Marie-Madeleine Jouvenet, sœur du peintre Jean Jouvenet*. Le jeune Restout, orphelin de bonne heure, devient le protégé et l'élève de son oncle à Paris, vers 1707. Comme lui, et contrairement à l'usage, il n'ira pas en Italie compléter sa formation ; comme lui, il sera un professeur à l'Académie (il a rédigé pour les élèves un *Discours* sur les principes de la peinture), honoré par ses pairs, qui l'éliront directeur, puis chancelier de l'Académie, et par le roi (il aura atelier et logement au Louvre).

Restout débute par des portraits (*Dom Louis du Basset*, 1716, musée de Rouen), des tableaux religieux (*l'Adoration des Mages*, 1718, église de Sèvres) et des œuvres mythologiques (*Alphée et Aréthuse*, morceau de réception à l'Académie, 1720, musée de Rouen). Cette variété se retrouve dans sa production jusque vers 1737-38, époque à laquelle il participe avec Charles Natoire, Boucher*, C. Van Loo* et Pierre Charles Trémolières à la décoration de l'hôtel de Soubise (Archives nationales) [cinq tableaux mythologiques, en place] et signe doux pendants sur l'histoire d'Abdolonyme (musée d'Orléans), en même temps que trois tableaux consacrés à saint Pierre (Orléans, église Saint-Pierre du Martroi). Ensuite, il se spécialise, comme avait fait Jouvenet, dans la peinture religieuse, bien qu'il ait encore peint quelques portraits, disparus pour la plupart (*Poète inspiré*, musée de Dijon), et quelques toiles mythologiques, aux couleurs vives et variées (deux tableaux sur l'histoire de Psyché, 1748, château de Versailles ; surtout les cartons géants pour une tenture des *Arts*, exécutés à différentes reprises de 1738 à 1763, dont deux conservés à la préfecture du Rhône, un au musée du Louvre.

Peintre religieux, Restout travaille pour de très nombreuses églises et couvents, à Paris et en province, où se trouvent encore parfois ses tableaux (églises de Saint-Hymer [Calvados], de Montreuil-sur-Mer, de Riom, églises Saint-Roch et Saint-Jacques-du-Haut-Pas à Paris). Il s'y montre fidèle à la leçon de Jouvenet par son goût pour les compositions immenses (*Pentecôte*, 1732, et *Dédicace du temple de Salomon*, 1743, Louvre), organisées par les architectures, la noblesse des figures et des drapés, un coloris simplifié, souvent à dominante verdâtre, une émotion qui peut aller au pathétique (*Saint Bruno* et son pendant, *Sainte Scholastique*, 1730, musée de Tours). Mais son tempérament est pourtant fort différent : plus la carrière avance, plus les figures se font longues, désarticulées, comme dansantes, plus le coloris s'échauffe (*le Martyre de saint André*, 1749, musée de Grenoble ; *le Triomphe de Mardochée*, 1755, Paris, église Saint-Roch ; *le Triomphe de Bacchus et d'Ariane*, 1757, Potsdam ; *le Baptême du Christ*, 1758, Paris, église Saint-Nicolas-du-Chardonnet).

Ce style si particulier, frappant aussi dans les fort beaux dessins de l'artiste (plusieurs au séminaire des Sulpiciens à Issy-les-Moulineaux et au musée de Rouen, dont un destiné à l'illustration bien connue du livre de Louis Basile Carré de Montgeron, *la Vérité des miracles* [...] *de M. de Pâris*, 1737), est comme à contre-courant de l'évolution de la peinture européenne, qui se refroidit et s'assagit au moment où va s'achever la carrière de Restout. Atteint par l'âge et la maladie, l'artiste se fait suppléer dans les trois dernières années de sa vie par son fils **Jean-Ber-**


Jean Restout. *La Purification de la Vierge*, peint en 1758 pour la salle du chapitre du couvent des Feuillants, à Paris, aujourd'hui à l'église Saint-Roch.



nard (1732-1797), qui sera lui-même un bon peintre.

A. S.

P. Rosenberg et A. Schnapper, *Catalogue de l'exposition Jean Restout* (musée des Beaux-Arts, Rouen, 1970).

retombées radioactives

Processus de dépôt sur la surface terrestre de particules contaminées par les matières radioactives provenant de l'explosion d'un engin nucléaire de fission.

Les retombées radioactives se classent en *retombées immédiates*, ou *locales*, qui arrivent au sol dans les 24 heures après l'explosion nucléaire, et en *retombées différées*, ou *mondiales*, qui se trouvent entraînées dans la troposphère et dans la stratosphère. Celles-ci, transportées par les vents, sont ramenées au sol plusieurs mois, quelquefois même plusieurs années, après l'explosion qui les a produites. Les retombées radioactives se trouvent concentrées dans les nuages au moment de leur formation et sont agglomérées dans les gouttes de pluie, avec lesquelles elles précipitent au sol : c'est le facteur le plus important du phénomène des retombées différées, avec éventuellement celui de la neige. En outre, des retombées dites « sèches » existent en l'absence de toute précipitation et semblent être une autofiltration des produits de l'atmosphère sur le sol. Elles représentent 20 p. 100 des retombées stratosphériques et de 40 à 60 p. 100 des retombées troposphériques.

Naissance et dimension des retombées radioactives

Les retombées radioactives apparaissent en quantités importantes dans le cas de l'explosion d'un gros engin à relativement basse altitude. Le champignon nucléaire entraîne dans l'atmosphère un tonnage considérable de matériaux les plus divers, qui, en ce qui concerne les retombées locales, vont se déposer dans une zone affectant l'allure d'une ellipse plus ou moins déformée, pouvant atteindre selon la vitesse du vent une longueur de 400 à 500 km et une largeur d'une centaine de kilomètres. Les éléments radioactifs, de dimensions infinitésimales, s'accrochent aux poussières de l'atmosphère et constituent des particules, ou granulés, dont les dimensions sont comprises entre 40 et 750 μ. Dans le cas des retombées locales, des formules relativement simples (formule de Stockes) permettent de calculer la vitesse de chute de ces particules ; cette vitesse varie comme le carré des dimensions de la particule.

Importance et origine des retombées radioactives

La quantité de retombées consécutives à une explosion nucléaire dépend de la *puissance de l'engin* et des *conditions d'explosion*. La radioactivité produite est fonction des produits de fission, des produits d'activation, des matières fissiles non fissionnées.

• La *fission* du noyau lourd d'uranium 235 par exemple peut se produire de 30 à 40 manières différentes. Comme chaque couple de produits de fission primaires donne naissance, en moyenne, à une dizaine de descendants, on dénombre au total de 300 à 400 produits de fission, tous radioactifs. Ces produits de fission sont généralement émetteurs de rayonnements bêta et gamma, et leurs périodes sont relativement courtes, de l'ordre de la minute ou de la seconde ; on n'en compte guère qu'une vingtaine ayant une période supérieure à un an. On admet qu'il y a formation d'une cinquantaine de grammes de produits de fission par kilotonne de puissance d'un engin nucléaire de fission. Dans le cas par exemple de l'explosion de la bombe américaine du 1er mars 1954 (bombe dite « des pêcheurs japonais »), la puissance de l'engin était de 15 Mt, la moitié seulement revenant aux phénomènes de fission ; la masse des produits de fission était donc environ de

$$15\,000 \times \frac{1}{2} \times 50 = 375\,000\,\text{g} = 375\,\text{kg}$$

• Les *produits d'activation* constituent un facteur de radioactivité moins important que celui des produits de fission ; ces produits d'activation sont dus aux neutrons éjectés au moment de la fission du noyau d'uranium ou de plutonium. On admet qu'il y a 10^{24} neutrons libérés par kilotonne de puissance de l'engin. Ces neutrons donnent naissance à une émission de rayonnements complexes qui sont à l'origine de ce qu'on appelle l'*activité induite* ou *résiduelle*.

• Les *matières fissiles non fissionnées* concourent aussi à la production de la radioactivité. Pour la bombe d'Hiroshima, si l'on admet que la masse critique était de 20 kg et le rendement de 5 p. 100, un seul kilo d'uranium a eu ses noyaux fissionnés ; les 19 autres kilos non fissionnés ont donné naissance à des particules infinitésimales, généralement émettrices de rayonnements alpha.

Évaluation de la radioactivité des retombées radioactives

La radioactivité étant due à un certain nombre de facteurs complexes, il n'est pas possible de définir une période comme on le fait pour une seule source. Dans le cas des retombées radioactives, la décroissance radioactive obéit à ce qu'on appelle quelquefois la loi en $t^{-1,2}$, et qui se traduit par la formule :

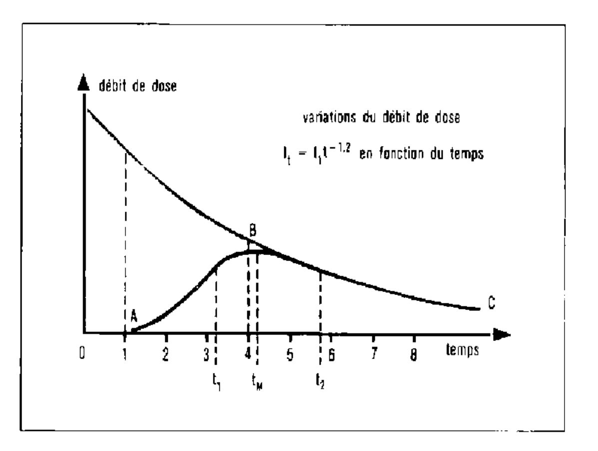
$$I_t = \frac{I_1}{t^{1,2}} = I_1\, t^{-1,2}$$

I_t étant le débit de dose au bout du temps t, et I_1 la valeur du débit de dose une heure après l'explosion. Cette loi approximative ne peut être appliquée qu'à condition que la quantité des retombées ne soit pas modifiée dans l'intervalle de temps considéré. Sur le plan pratique, le débit de dose est divisé par 10 quand le temps est multiplié par le facteur 7.

Le phénomène aura l'allure suivante. On suppose qu'au départ il n'y a aucune activité dans la zone où l'on se trouve ; la radioactivité constatée part donc de zéro pour augmenter progressivement pendant la retombée. On a une courbe croissante du débit de dose en fonction du temps ; si, à partir du temps t, en admettant qu'il n'y a plus de retombées importantes, le débit de dose décroît selon la loi

$$I_t = I_1\, t^{-1,2},$$

on a la courbe BC. Pendant cette décroissance, il tombera toujours des poussières, la chute ne s'arrêtant pas en effet systématiquement à un certain moment. À l'aide de cette courbe, on peut connaître approximativement la dose reçue dans un certain intervalle de temps t_1, t_2 (représentée par l'aire colorée). Dans ces conditions, on peut définir le débit de dose I_1 comme celui qu'on mesurerait au lieu considéré si on supposait que toutes les retombées, au lieu d'être réparties dans le temps, tombaient instantanément, en totalité, en ce lieu, une heure après l'explosion.



Aspect des lieux après les retombées

La répartition, selon la grosseur des particules, de l'activité déposée au sol par les retombées obéit approximativement à la loi de Gauss, la variable étant le logarithme du diamètre de la particule. On évalue à 1 p. 100 de l'activité totale celle qui est déposée par les particules possédant un diamètre supérieur à 400 μ ; à 3 p. 100 celle qui est déposée par les particules dont le diamètre est de 300 à 400 μ ; à 12 p. 100 celle qui est due aux particules ayant un diamètre inférieur à 50 μ. Les retombées radioactives se trouvent donc réparties un peu partout sur le sol, où elles ne se distinguent pas *a priori* des autres poussières. En l'absence de vent, on peut admettre que ces poussières constituent une couche plane, infinie et uniforme ; si, au contraire, on veut tenir compte de l'amoncellement des poussières dû au vent, les calculs de protection deviennent très difficiles. Pour simplifier, on considère comme dangereuses les retombées qui se trouvent dans un rayon de 300 m au lieu observé ; au-delà de cette distance, on admet que les retombées interviennent pour produire au point considéré un débit de dose égal au 1/10 de celui qui est produit sur les 300 premiers mètres ; de même, on tient compte pour la même proportion du *rayonnement diffusé*, ou *effet de ciel*. Outre la quantité des poussières, il faut également considérer la nature et l'énergie du rayonnement ; comme il est impossible d'entrer dans le détail, on n'envisage dans les calculs de protection que le rayonnement gamma et on admet pour celui-ci une énergie moyenne de 0,7 MeV.

Protection contre les retombées radioactives

Dans le cas des retombées radioactives, le produit de la couche de demi-atténuation (C. D. A.) d'un matériau par sa masse volumique est une valeur à peu près constante, de l'ordre de 15, ce qui permet de calculer, pour un matériau de nature donnée, la valeur approchée de la couche de demi-atténuation. Sur

le plan national, il avait été décidé il y a quelques années, dans l'éventualité d'une guerre nucléaire, de faire l'inventaire des constructions existantes pour connaître le pourcentage de la population susceptible d'être protégée dans les bâtiments offrant un coefficient de protection suffisant contre les retombées radioactives. Supposons une personne se trouvant à découvert au moment d'une retombée radioactive, elle subira dans cette position toute la retombée et absorbera une dose D. Si, dès l'apparition du phénomène, elle cherche refuge dans le sous-sol d'un immeuble voisin, elle absorbera une dose D′ inférieure à D dans une certaine proportion K, telle que $D' = \frac{D}{K}$. Le problème posé consistait à déterminer les immeubles ayant un coefficient K supérieur à 40, c'est-à-dire dans lesquels les occupants ne recevront que le quarantième de la dose qu'ils absorberaient sans protection. Pour augmenter la valeur du coefficient K, une solution consiste à épaissir les murs ainsi que les plafonds des caves et des sous-sols.

Études particulières

Certains produits de fission ont été particulièrement étudiés dans le cas de retombées immédiates ou différées, lesquelles constituent un facteur d'augmentation (de l'ordre du dixième) de la radioactivité naturelle. Le plus étudié de ces produits de fission est le strontium 90 ; c'est un émetteur bêta de période de 28 ans, chimiquement voisin du calcium, dont il suit le métabolisme. Un engin nucléaire d'une puissance de 1 Mt libère 143 000 Ci de strontium 90, ce qui créerait, en supposant une répartition uniforme à la surface du globe, une contamination radioactive de 0,2 à 0,3 mCi/km^2. La contamination du sol par les retombées différées n'est pas uniforme. Il y a une plus grande proportion de strontium 90 dans l'hémisphère Nord aux alentours du 40e parallèle, sans aucun échange de contamination entre les deux hémisphères, Nord et Sud. Si, au lieu de ne considérer que le strontium 90, on fait intervenir l'ensemble des produits de fission, on obtient des chiffres beaucoup plus élevés. Les activités bêta totales moyennes des retombées sur la France, consécutives aux expérimentations nucléaires, ont atteint en millicuries par kilomètre carré : 550 en 1961, 1 300 en 1962 et 1963, 300 en 1964, 80 en 1965, 25 en 1966, 13 en 1967, 23 en 1968, 27 en 1969, 33 en 1970 et en 1971, 12 en 1972, 4,5 en 1973, 18 en 1974 et 8,8 en 1975. Ces résultats ont été établis par le Service central de la protection contre les radiations ionisantes (S. C. P. R. I.), relevant du ministère de la Santé publique et du ministère des Affaires sociales et dont les laboratoires sont installés au Vésinet.

Ph. R.

► *Bombe nucléaire / Nucléaire (énergie) / Radioactivité.*

retraite

État de la personne qui, ayant cessé son activité professionnelle, perçoit régulièrement (en général chaque trimestre) et jusqu'à la fin de ses jours un revenu* de remplacement appelé, suivant les cas, *retraite*, *pension*, *rente* ou *allocation*.

Dans le langage courant, on dit qu'une personne « prend sa retraite » lorsqu'elle abandonne — de son plein gré, du fait des circonstances économiques ou de son âge — son activité professionnelle. Elle se retire de la profession et subsiste grâce à ses revenus personnels ou grâce à un revenu de remplacement qui lui est versé par un organisme privé ou public.

Dans tous les pays industrialisés, le législateur a organisé, principalement au cours du XXe s., un ou plusieurs systèmes d'assurance obligatoire permettant à tous les membres de la population de bénéficier, lorsqu'ils atteignent un certain âge — dit « âge de la retraite » (variant généralement de 55 à 67 ans suivant les pays et les professions) —, d'un certain revenu dont le montant est fixé soit en fonction d'une évaluation — plus ou moins exacte et plus ou moins généreuse — des besoins minimaux d'une personne ou d'une famille, soit en fonction des revenus professionnels antérieurs de l'intéressé, souvent même de la durée de sa vie professionnelle. Dans nombre d'entreprises* et dans beaucoup de professions ont été mis sur pied des systèmes de retraite complémentaire.

La personne qui atteint l'âge de la retraite peut parfois surseoir à son retrait de la profession et continuer son activité ; elle peut, sous certaines conditions, prendre sa retraite et continuer cependant d'exercer (à temps plein ou à temps partiel) une activité professionnelle en vue soit de compléter un revenu de remplacement qu'elle estime insuffisant, soit d'occuper des loisirs auxquels sa formation et ses activités antérieures ne l'ont point préparée. Les conditions de cumul d'un revenu professionnel et d'une pension de retraite varient suivant les professions et parfois suivant l'âge du retraité. Dans les périodes de récession économique, les pouvoirs publics tendent à réserver les emplois* disponibles aux personnes ne disposant pas déjà d'un revenu de remplacement et à réduire une éventuelle pression à la baisse des salaires, cependant que certaines personnes sont invitées à quitter leur emploi plus tôt que prévu, tout en jouissant d'avantages proches de ceux de la retraite. C'est la *préretraite*.

Il s'avère quelquefois nécessaire pour certaines professions de disposer en permanence d'un personnel qualifié très jeune, apte à de nouvelles promotions. En pareil cas, la pension de retraite peut être perçue bien avant l'âge de la retraite fixé pour l'ensemble des autres professions, le cumul entre cette pension et un revenu professionnel nouveau étant alors possible sans restriction, tout au moins jusqu'à l'âge commun de la retraite. C'est notamment le cas des professions militaires.

R. M.

► *Assurance / Sécurité sociale / Transferts sociaux / Travail / Vieillesse (assurance).*

rétroaction

Mécanisme interne à un système tel qu'une caractéristique de l'effet global de ce dernier agisse sur l'un de ses facteurs (une des entrées).

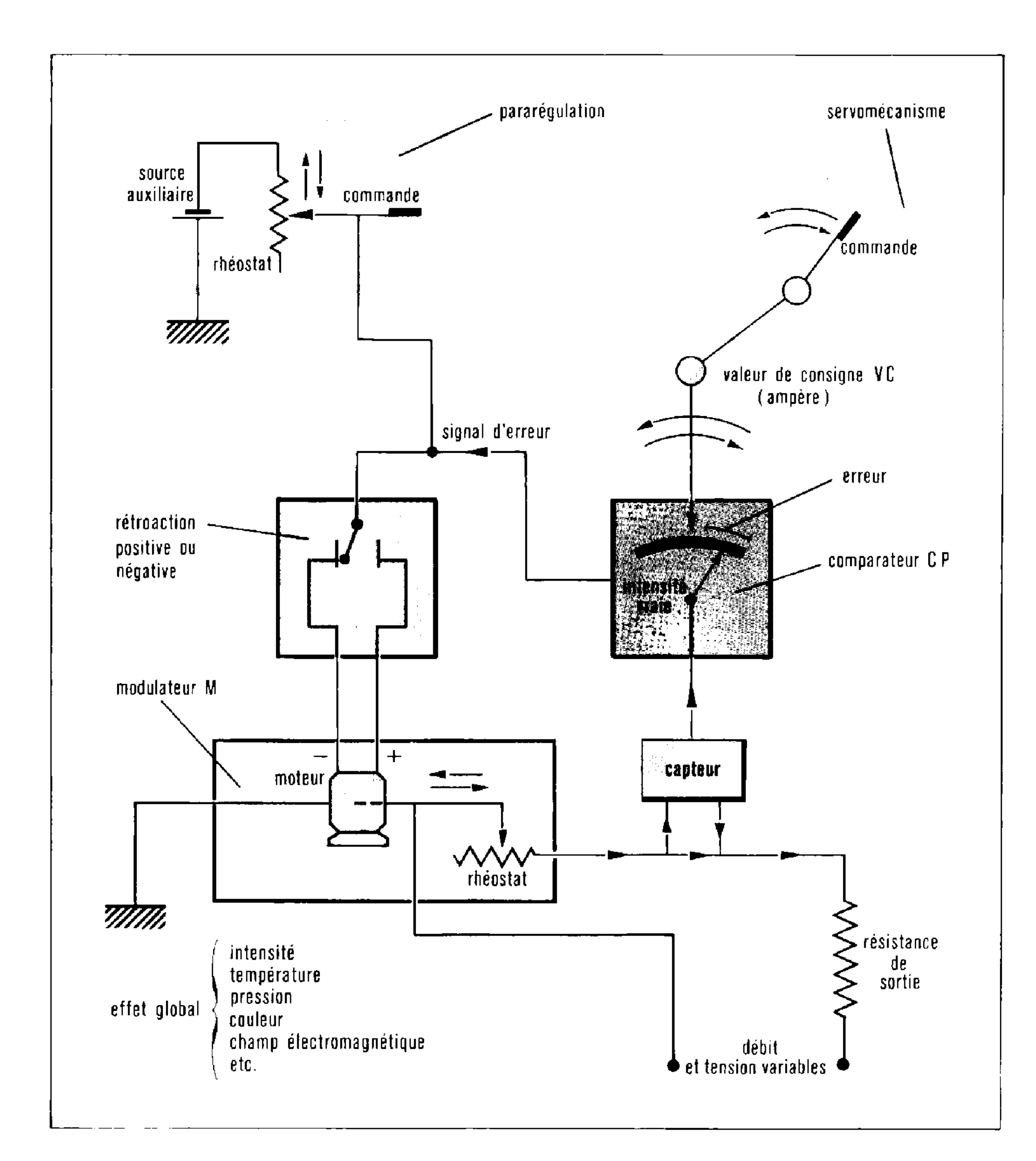
L'étude des modèles mathématiques qui permettent de prévoir le fonctionnement de tels systèmes relève de la discipline « automatismes ». Pour la cybernétique, les mécanismes de rétroaction sont fondamentaux, étant généralement les plus efficaces pour qu'un système atteigne son but. Inversement, quand un système en est pourvu, il est certainement finalisé. Le schéma général est le suivant : un capteur C extrait de l'effet global EG un signal proportionnel à une certaine caractéristique de cet effet. Ce signal est appliqué à un comparateur CP où il est confronté à un signal de référence (valeur de consigne VC). La différence est dite « signal d'erreur ». Ce signal d'erreur intervient sur un facteur d'entrée du système par un modulateur M. La régulation n'agira que sur la caractéristique de l'effet global (de la sortie) qui aura été choisie. Les autres caractéristiques ne seront pas contrôlées. L'entrée régulée peut n'avoir rien de commun avec l'origine de la perturbation qui aura généré le signal d'erreur et déclenché la régulation. Seule son efficacité sur les variations de la caractéristique a une importance. L'action du signal d'erreur s'effectuera soit dans le sens de la variation, et il s'agit de *rétroaction positive*, ou *rétroaction en tendance*, soit en sens inverse de la variation, et il s'agit de *rétroaction négative*, ou *rétroaction en constance*. La première est covariante : si l'erreur est en plus, elle tendra à faire croître la valeur de la caractéristique ; si elle est en moins, elle tendra à annuler la valeur de la caractéristique (et non pas à annuler l'erreur). Dans le premier cas, il s'agit d'un mécanisme explosif ; dans le second, d'une « extinction ». La rétroaction négative est un mécanisme contravariant qui s'oppose à la variation pour maintenir constante la valeur de la caractéristique « élue ». L'action du signal d'erreur peut se faire selon trois modes.

- *Action proportionnelle.* L'importance de la correction est directement extraite de la différence entre la valeur réelle et la valeur de consigne.
- *Action intégrale.* La vitesse de la correction est proportionnelle à cette différence.
- *Action dérivée.* L'ampleur de la correction est proportionnelle à la vitesse de variation de l'erreur.

Les deux dernières modalités sont employées pour éviter les phénomènes de « pompage » et pour « anticiper » sur la prochaine erreur comme un barreur de voilier par « mer faite » : ces procédures ont été formalisées par Nyquist. D'autre part, les modes d'élaboration du signal d'erreur finalement appliqué au modulateur M sont de trois types.

1. La valeur de consigne est fixe : il s'agit d'un *feed-back*, la finalité du système est figée.
2. La valeur de consigne est variable, commandée de l'extérieur du système restreint considéré, et cette variation va moduler la valeur de la caractéristique choisie. Il s'agit des divers *servomécanismes*.
3. La valeur de consigne reste fixe et l'on conserve la structure du feed-back rigide, mais on va agir sur le signal d'erreur en « trichant » et en modifiant sa valeur par une information surajoutée, il s'agit de la *pararégulation*.

Une caractéristique fondamentale de la rétroaction est que son intervention est toujours postérieure à la variation d'effet qui l'engendre, les anticipations de correction n'étant que des prédictions. Ce facteur temps est fon-



damental ; c'est lui qui est essentiellement à l'origine des phénomènes de pompage, soigneusement évités par les automaticiens, mais qui au contraire se retrouvent à tous les niveaux des phénomènes naturels. Il est même vraisemblable qu'ils soient inséparables des systèmes vivants. En outre, la correction d'erreur est « coûteuse » en énergie. Dans de nombreux cas, on peut choisir pour une même correction entre une dépense surtout en temps ou une dépense surtout en énergie.

L'organisation cybernétique d'un système est un palliatif onéreux qui n'a d'utilité que lorsque le contrôle ou la connaissance d'une partie des facteurs d'un événement ne sont pas assurés.

En biologie, on a constaté que les mouvements fins, rapides et précis étaient contrôlés par une rétroaction en tendance « explosive » destinée à fournir une puissance instantanément disponible, cette rétroaction étant modulée, et au besoin inhibée, par une rétroaction négative. Cette combinaison est particulièrement efficace. D'autre part, contrairement à l'univers technique, pour lequel les systèmes dits « d'asservissement » sont des accessoires (régulateur de Watt), il semble bien que, d'un certain point de vue, la matière vivante ne soit constituée que de servomécanismes imbriqués les uns dans les autres. Une analyse grossière fait apparaître des niveaux d'organisation avec subordination de chaque niveau aux valeurs de consigne qui lui parviennent du niveau supérieur. En réalité, il est extrêmement probable que des analyses plus fines mettront en évidence de multiples croisements de contrôle et que la notion de niveau ne constituera plus qu'un modèle commode par les facilités de compréhension qu'il apporte.

J. S.

▶ *Automatique / Automatisme / Autonomie / Cybernétique / Intelligence artificielle / Modèle.*

🕮 N. Wiener, *The Human Use of Human Beings, Cybernetics and Society* (Boston, 1950 ; trad. fr. *Cybernétique et société*, Deux Rives, 1952, nouv. éd., U. G. E., 1962). / P. Naslin, *les Systèmes asservis* (Éd. de la Revue d'optique, 1951) ; *Technologie et calcul pratique des systèmes asservis* (Dunod, 1954 ; 3e éd., 1968). / P. de Latil, *la Pensée artificielle* (Gallimard, 1953). / A. Ducrocq, *Logique générale des systèmes et des effets* (Dunod, 1960).

Retz (Jean-François Paul de Gondi, cardinal de)

Homme politique et écrivain français (Montmirail 1613 - Paris 1679).

Petit-fils du maréchal Albert de Gondi et fils de Philippe Emmanuel de Gondi, général des galères de Louis XIII, et de Françoise Marguerite de Silly, Jean-François Paul naît au château de Montmirail en septembre 1613. En 1622, à la mort de son frère Henri de Gondi, marquis des Isles-d'Or, deuxième fils de Philippe Emmanuel, voué à l'Église et à la succession de son oncle, l'archevêque de Paris, il reçoit ses abbayes et, bien qu'il se proclame lui-même l'« âme la moins ecclésiastique qui soit dans l'univers », il est à son tour destiné au clergé et tonsuré (1623).

Il fait de brillantes études au collège de Clermont (Vincent de Paul, quoi qu'on en ait dit, n'a jamais été son précepteur, mais celui de ses deux frères aînés) et est pourvu d'un canonicat à Notre-Dame de Paris (1627). Bachelier en théologie en 1631, il est licencié en 1638. À vingt-deux ans, il prêche son premier sermon devant la Cour. Ses études ne l'empêchent pas de mener une vie de plaisirs et de luxe ponctuée de nombreux duels et d'aventures amoureuses.

Il était déjà l'auteur d'une histoire, *la Conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque*, écrite vers 1632. Il étudie l'histoire de l'Antiquité romaine avec plus de passion que les Évangiles, les intrigues politiques de l'ancienne Rome surtout le fascinent ; il écrira plus tard : « Je suis persuadé qu'il faut plus de grandes qualités pour former un bon chef de parti que pour faire un bon empereur de l'univers. »

Aussi complote-t-il contre Richelieu* et est-il probablement mêlé à la conspiration avortée du comte de Soissons contre le ministre (1641). Richelieu le tient en piètre estime et se méfie de lui : « Voilà un dangereux esprit », a-t-il dit de lui. Aussi lui refuse-t-il la coadjutorerie de son oncle, l'archevêque de Paris, et exile-t-il son père à Lyon.

Après la mort de Richelieu et de Louis XIII, Anne d'Autriche le nomme cependant coadjuteur de l'archevêque et archevêque *in partibus* de Corinthe. Il est sacré à Notre-Dame de Paris le 31 janvier 1644 et se dépeint à ce moment « aussi homme de bien pour le salut des autres qu'il pourrait être méchant pour lui-même ». Aussitôt, il se rend populaire parmi le peuple parisien par ses aumônes, son talent de prédicateur, sa piété, qu'il sait rendre démonstrative, et il entreprend même avec zèle de réformer son clergé.

À l'Assemblée du clergé, en 1645, son attitude le rend suspect à Mazarin*, et la Cour commence à se méfier de lui. Au début de la Fronde, il veut se poser en médiateur entre le gouvernement royal et le peuple de Paris révolté, mais à la journée des Barricades (26 août 1648) il est mal reçu par Anne d'Autriche, qui le rabroue et lui dit : « Allez vous reposer, vous avez bien travaillé. » Furieux, il se lie aux rebelles et espère devenir gouverneur de Paris. Durant les troubles de la Fronde*, tour à tour allié ou opposé aux différentes factions, il ne sert en définitive que lui-même et ses ambitions. Il contribue au départ de Mazarin le 7 février 1651 et réussit, par ses intrigues, à se faire nommer cardinal (févr. 1652). « Comme vous avez toujours été un grand fourbe, je ne fais point de doute que vous ne vous démêliez fort bien de ces commissions », telles sont les instructions qu'il expédie à son agent à Rome, l'abbé Guillaume Charrier, pour cette affaire.

Mais ces trahisons et ces volte-face successives lui ont aliéné le peuple de Paris. La Cour veut en profiter pour l'éloigner : elle lui offre l'ambassade de Rome et, sur son refus, le fait arrêter au Louvre le 19 décembre 1652 et enfermer au donjon de Vincennes.

À la mort de son oncle, Jean-François de Gondi, le 21 mars 1654, ses amis, prévenant l'action du roi, lui assurent la succession de l'archevêque, en l'installant canoniquement. Mazarin, furieux, lui demande alors de démissionner sous peine de plus durs châtiments. Retz cède et est transféré à la prison de Nantes. Il s'en évade bientôt, le 8 août 1654, et pense se rendre à Paris pour y soulever le peuple ; mais une chute de cheval le force à s'exiler à Madrid, puis à Rome, où il contribue à faire élire le nouveau pape, Alexandre VII. Avant de partir de France, Retz a révoqué sa démission de l'archevêché de Paris, « extorquée par la force ». Durant ses années d'exil, le clergé parisien, dont il entretient le zèle par de fréquentes lettres pastorales, lui reste fidèle, ce qui crée dans le diocèse de Paris une situation des plus confuses. Il finit par se brouiller aussi avec le pape, puis erre aux Pays-Bas, toujours poursuivi de la haine de Mazarin, qu'il « menaçait encore, dit Bossuet, de ses tristes et intrépides regards ».

Après la mort de Mazarin (9 mars 1661), le roi lui permet de rentrer en France, mais seulement à condition qu'il donne sa démission. En février 1662, Retz s'installe à Commercy, une de ses seigneuries, signe sa démission et reçoit en compensation de gros bénéfices ecclésiastiques, dont l'abbaye de Saint-Denis.

Louis XIV, qui ne l'aime pas, le charge pourtant d'une mission diplo-

matique auprès du pape (1665) ; par son habileté, Retz parvient à éviter la rupture entre la France et le Saint-Siège, mais, n'ayant pu obtenir le poste d'ambassadeur à Rome, qu'il escomptait, il revient en France. Il participe ensuite aux trois conclaves qui voient l'élection de Clément IX (1667), de Clément X (1670) et d'Innocent XI (1676) et où il joue un rôle capital. En France, il vit soit à Commercy, soit à l'abbaye de Saint-Mihiel et commence à rédiger ses *Mémoires* (édités en 1717), où il se révèle l'un des plus brillants écrivains français. Si ces *Mémoires* contiennent d'abord sa propre apologie, ils n'en sont pas moins irremplaçables comme document sur la France durant la Fronde. En 1675, Retz paie ses énormes dettes et renonce à son train fastueux ; il veut même donner sa démission de cardinal, ce que le pape refusera. Il mène dès lors, du moins en apparence, une vie édifiante au monastère de Saint-Mihiel et dans son abbaye de Saint-Denis.

Ce dernier « rôle », il le joue à la perfection, édifiant ses contemporains, dont Mme de Sévigné s'est fait l'écho. Sa correspondance révèle cependant que le fond de son âme n'avait pas changé. Il meurt à Paris, chez sa nièce, la duchesse de Lesdiguières, le 24 août 1679.

P. R.

▶ *Fronde (la).*

L. Batiffol, *Biographie du cardinal de Retz* (Hachette, 1930). / F. Albert-Buisson, *le Cardinal de Retz* (Plon, 1954). / J. Castelnau, *Retz et son temps* (Taillandier, 1955). / P. G. Lorris, *Un agitateur au* XVIIe siècle, le cardinal de Retz (A. Michel, 1956). / J. Matrat, *le Cardinal de Retz* (Structures nouvelles, 1969).

réunion (droit de)

Proclamé par la loi, le droit de réunion bénéficie en France d'un régime particulier.

La notion de réunion

Aucun texte de loi n'ayant défini la notion de réunion, il appartenait au Conseil d'État et à la Cour de cassation d'en fixer les critères : la réunion est un groupement organisé, discontinu et destiné à l'échange en commun d'idées ou à la défense d'intérêts.

C'est un *groupement organisé*, donc concerté et intentionnel. La jurisprudence a longtemps vu là le critère essentiel, car il permettait de distinguer la réunion de l'attroupement, qui, lui, inorganisé, spontané, est, en raison de son but illégal, frappé d'interdiction et doit être dispersé. En supprimant l'obligation de déclarer à l'avance les réunions, la loi a rendu plus difficile la preuve du concert préalable, qui, de ce fait, a perdu de son importance. La Cour de cassation consacre cette évolution en estimant qu'il suffit que le groupement « soit susceptible d'être organisé ».

C'est un *groupement momentané*, ce qui distingue la réunion de l'association* et *organisé en vue de l'échange d'idées ou de la défense d'intérêts*. Ce dernier critère, intellectuel, est en réalité purement indicatif puisque des représentations théâtrales à caractère intellectuel relèvent toujours d'un régime différent alors que certains des banquets de 1847-48 ont été qualifiés de « réunions ».

Plus décisif semble être le *critère du lieu* ; la loi de 1881 interdit les réunions sur la *voie publique*. Utilisant la voie publique pour exprimer une volonté collective, les cortèges et manifestations touchent donc à la liberté d'aller et venir et non à la liberté de réunion et relèvent par conséquent d'un régime différent.

Le régime juridique des réunions

« L'histoire du droit de réunion, c'est toute l'histoire de nos révolutions et de nos réactions », écrit Louis Antoine Garnier-Pagès en 1868. Oscillant de l'interdiction à la liberté, le régime juridique des réunions est effectivement le reflet de ces crises. À l'autorisation expresse du roi ou du seigneur qu'exigeait l'Ancien Régime, hostile aux réunions, la Révolution substitua la liberté de réunion, limitée en fait aux citoyens actifs. Des abus amenèrent les rédacteurs du Code pénal à interdire toute réunion de plus de vingt personnes, ce qui allait servir de prétexte à la révolution de 1848. Interdiction et autorisation préalable se succédèrent jusqu'à ce que la loi du 30 juin 1881 réintroduisît la liberté de réunion dans notre droit. En principe, la possibilité de se réunir est donc, en France, non seulement un droit, mais une liberté publique garantie par la loi.

La *réunion privée* jouit d'un régime plus favorable que la réunion publique, tant du point de vue fiscal et pénal que du point de vue du droit public : elle est entièrement libre. Se définissant à l'origine comme la réunion tenue dans un lieu privé, elle est le prolongement de la liberté du domicile et bénéficie de la même protection. La Cour de cassation fixe comme critère de la réunion privée le local fermé, l'invitation personnelle des assistants et un lien associationnel entre eux. Mais le développement d'organisations de masse, peu rigoureuses sur le choix de leurs adhérents, empêche de considérer comme des réunions privées leurs rassemblements.

La *réunion publique*. La loi de 1907 ayant supprimé la déclaration préalable prévue par la loi de 1881, « les réunions publiques sont libres ». Mais il s'agit d'une liberté moins totale que pour les réunions privées. D'abord parce que la loi de 1881 fixe certaines conditions de tenue que doivent respecter les réunions publiques, et surtout parce que les exigences de l'ordre public ont fait subir à cette liberté des restrictions. La jurisprudence — avec l'arrêt Benjamin du Conseil d'État (19 mai 1933) — et le pouvoir réglementaire — avec la circulaire Paganon (1935) — ont admis la possibilité d'interdire les réunions en cas de menaces « éventuelles » pouvant compromettre l'ordre public. Le législateur — avec la loi « anticasseur » (8 juin 1970), qui assimile les organisateurs et participants de rassemblements aux « casseurs » — atteint indirectement, par là, le droit de réunion.

Peut-on parler de « crise de la liberté de réunion » ? Les arrêts du Conseil d'État, tantôt annulant et tantôt confirmant les interdictions, peuvent aboutir à frapper une liberté fondamentale. L'absence d'interdiction en juin 1973 d'une réunion organisée par le mouvement Ordre nouveau (malgré l'annonce faite par le mouvement de la Ligue communiste qu'il s'y opposerait) pourrait indiquer le nouveau désir de faire prévaloir avant tout la liberté de réunion.

F. S.

▶ *Libertés publiques.*

R. Pelloux, *le Citoyen devant l'État* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1955 ; 4e éd., 1972). / C. A. Colliard, *Libertés publiques* (Dalloz, 1958 ; 4e éd., 1972). / G. Burdeau, *les Libertés publiques* (L. G. D. J., 1961 ; 4e éd., 1972). / J. Rivero, *Cours de libertés publiques* (les Cours de droit, 1962). / D. Langlois, *Guide du militant* (Éd. du Seuil, 1972).

Réunion (île de la)

Département français d'outre-mer.

Le milieu naturel

L'île de la Réunion, située dans la partie occidentale de l'océan Indien par 21° de lat. Sud, est une terre montagneuse, de forme elliptique, d'une superficie de 2 511 km^2.

D'origine entièrement volcanique, et constituée surtout par des basaltes comme les autres Mascareignes, l'île comprend une partie ancienne (entre 2 millions d'années et 450 000 ans) et une partie plus récente avec un volcanisme actuel. La partie ancienne, la plus vaste, correspond à la construction de quatre grands volcans « hawaiiens » successifs, chacun construit sur les ruines du précédent. L'édifice, éventré par les entailles gigantesques des trois cirques de Cilaos, Salazie et Mafate, culmine au piton des Neiges (3 069 m). De grands versants abrupts dépassant 1 000 m de hauteur dominent le fond des cirques, tandis que du côté externe les pentes régulières de vastes éléments de planèze descendent progressivement jusqu'à la mer. La partie récente de l'île, occupant le sud-est, est constituée par le massif de la Fournaise, dont la structure est caractérisée par l'emboîtement de trois effondrements concentriques successifs en caldeira. Le piton de la Fournaise (2 631 m) est situé au centre de la caldeira la plus récente. La plupart des coulées de lave sont issues de fissures latérales et descendent sur les pentes du Grand-Brûlé, parfois jusqu'à la mer.

La Réunion possède une dissymétrie climatique marquée, avec du côté oriental, au vent de l'alizé, une pluviosité moyenne annuelle de 4 m à Saint-Benoît, 9 m à la station de Takamaka. La façade occidentale sous le vent est beaucoup plus sèche, avec seulement 700 mm à Saint-Paul. La saison des pluies, qui correspond à la saison chaude (nov. à mai), est aussi celle des cyclones, qui périodiquement ravagent l'île. La température moyenne annuelle est, au niveau de la mer et à 1 000 m d'altitude, respectivement de 23 et 18 °C du côté au vent, et de 25 et 20 °C du côté sous le vent.

Primitivement, l'île fut couverte par une forêt du côté au vent et par un bush xérophile au-dessous de 600 m d'altitude du côté sous le vent. Aujourd'hui, la canne à sucre occupe les basses pentes. Au-dessus de 1 000 m demeurent des peuplements de bambous et de tamarins, remplacés en altitude par des « brandes » à éricacées *(Philippia montana)* qui montent jusqu'aux sommets.

La population et l'économie

Inhabitée lors de sa découverte, l'île vit sa population passer de 1 500 ha-

bitants en 1711 à 46 000 habitants en 1788 (dont 35 000 étaient des esclaves malgaches, cafres ou indiens, importés pour la culture du caféier). L'accroissement récent est important : 301 335 hab. en 1956, 402 666 hab. en 1965, 476 675 hab. en 1975 ; on estime que le chiffre de la population approchera 550 000 hab. en 1980. Il s'agit d'une population très hétérogène : un cinquième est constitué par une paysannerie blanche très pauvre vivant dans les « Hauts », et un autre cinquième par les Indiens ; il y a 5 000 Chinois et environ 11 000 Français de la métropole, surtout fonctionnaires ; le reste est constitué par des descendants de Cafres ou de Malgaches plus ou moins métissés ; 55 p. 100 de la population ont moins de 20 ans. La densité moyenne pour l'ensemble de l'île approche 200 hab. au km^2, mais sur les basses pentes le long du littoral et au fond des cirques la densité est supérieure à 500 hab. au km^2.

Les principales agglomérations sont le chef-lieu, Saint-Denis (104 603 hab.), Saint-Paul (52 781), Saint-Pierre (46 752), Le Tampon (37 596) et Saint-Louis (30 473).

L'économie est fondée sur la monoculture de la canne à sucre, pratiquée sur les basses pentes des planèzes (40 000 ha, soit 66 p. 100 des terres cultivées). La production sucrière oscille actuellement entre 180 000 et 250 000 tonnes. Il y a de très grosses exploitations, mais aussi environ 20 000 petits exploitants agricoles.

Une surface de 8 000 hectares est consacrée, surtout dans la plaine des Cafres en altitude, au géranium (7 000 exploitants ; production de 155 t d'essence faisant de la Réunion le premier producteur mondial). La production d'essence de vétiver oscille autour de 40 t. La Réunion produit enfin un peu de vanille (entre 45 et 60 t par an), de thé (25 t) et de tabac (300 t en 1954, mais seulement 25 t en 1965 et une centaine en 1973).

Les seules industries sont l'industrie sucrière (qui comptait treize usines en 1965 et huit en 1972) et, à Saint-Denis, la petite industrie mécanique et électrique.

La Réunion possède un bon réseau routier bitumé, dont une route faisant le tour de l'île. Le Port, près de la Pointe-des-Galets, permet le déchargement à quai des cargos (trafic de 820 000 t en 1972, dont 60 p. 100 aux entrées). Aux importations figurent principalement le riz, les produits pétroliers, le ciment et des articles manufacturés. Aux exportations, le sucre domine (près de 80 p. 100).

Le principal problème est démographique. En tenant compte du fort pourcentage des terres non cultivables, l'île est déjà surpeuplée. Une grande partie de la nourriture doit être importée. L'économie, fondée essentiellement sur le sucre, est extrêmement fragile. Le développement important, ces dernières années, de l'infrastructure routière, scolaire, hospitalière n'a été possible que grâce à une aide considérable de la métropole.

R. B.

L'histoire

L'île, découverte par les Portugais au début du XVIe s., successivement dénommée Santa Appolonia Diva Morgabin, puis Mascarin ou Mascareigne (du nom du navigateur Pedro de Mascarenhas, v. 1512), fut abandonnée jusqu'en 1642, date à laquelle la Compagnie française de l'Orient, fondée par Richelieu, en prit (théoriquement) possession. En fait, quand, en 1646, J. Pronis, le gouverneur de Fort-Dauphin (Madagascar*), y envoya en exil douze colons mutinés, ceux-ci crurent avoir retrouvé le paradis dans cette île déserte à la végétation luxuriante. Enfin, en 1664, la Compagnie des Indes orientales décida d'y créer une escale.

Dès lors, l'histoire de l'« isle Bourbon », dont le climat, troublé par de fréquents cyclones, et les cotes basses, dépourvues d'abris naturels, rendaient le séjour moins agréable qu'on ne l'avait espéré, s'explique par sa situation géographique et par son peuplement. La géographie incitait à créer une escale française sur la route des Indes. L'évolution démographique ne se poursuivit pas selon un rythme naturel, mais selon les besoins de la colonisation française. Les deux vocations, politique et économique, furent déçues à long terme.

Dès le XVIIIe s., le développement des caféières s'accomplit aux dépens des cultures alimentaires. Les vivres durent être importés en même temps que les esclaves. Il y avait, en 1713, 538 colons et 633 esclaves ; en 1779, 6 464 Blancs et 22 611 esclaves adultes ; en 1848, 50 000 créoles et 60 000 esclaves.

La culture du café fut encouragée par François Mahé de La Bourdonnais (1699-1753), le plus prestigieux des gouverneurs (1735-1746). Surtout préoccupé par la rivalité franco-britannique, ce dernier encouragea la colonisation de l'île voisine, Maurice*, abandonnée par les Hollandais en 1710 et devenue l'île de France, avec sa belle rade de Port-Louis. Au lendemain de la guerre de Sept Ans, Choiseul racheta les Mascareignes à la Compagnie des Indes et en réorganisa l'administration. Conscient des dangers de la monoculture, Pierre Poivre (1719-1786), intendant de 1767 à 1773, fit développer les cultures vivrières pour les bateaux de passage, et celles des épices (girofle, muscade).

La Révolution suscita des troubles divers dans l'île, appelée la Réunion après la chute des Bourbons. Le décret de la Convention, qui abolit l'esclavage le 4 février 1794, attisa les rivalités locales. Sous l'Empire, le général Decaen (1769-1832) fit des Mascareignes la base de la guerre de course contre les Anglais. Mais l'« île Bonaparte » fut complètement dévastée par trois cyclones et par les inondations qui, en 1806-07, mirent définitivement fin à la culture du café. Les Anglais, après avoir occupé l'île de France, redevenue Maurice, s'emparèrent de l'île Bonaparte en 1810 ; ils ne la rendirent à la France qu'en 1815, mais conservèrent Maurice, conformément aux conditions du premier traité de Paris (30 mai 1814).

« Privée, par la perte à jamais regrettable de l'île de France, du seul port qu'elle possédait au-delà du Cap... » (amiral Victor Guy Duperré), la marine réussit à affirmer la présence de la France dans l'océan Indien en l'installant à Nossi-Bé, à Mayotte et aux Comores, sous l'impulsion de l'amiral de Hell, gouverneur de 1837 à 1841. Les plantations de canne à sucre remplacèrent à Bourbon celles de café, et la production culmina, malgré la concurrence des Antilles et du sucre de betterave, à 73 000 t sur 100 000 ha en 1860. L'abolition de l'esclavage, en 1848, fit recourir à une main-d'œuvre d'« engagés », notamment les Malabars (Indiens venus de la côte de Malabar), puis à une immigration libre de Chinois, qui accrurent la poussée démographique et le métissage. Cette poussée démographique ne s'accompagna pas d'investissements propres à moderniser l'infrastructure et les outillages. La Réunion connut jusqu'à la Seconde Guerre mondiale une longue période de stagnation relative. La loi du 19 mars 1946, qui en fit un département français, lui insuffla une vie nouvelle. On construisit ou restaura les réseaux routiers et ferrés, Le Port, près de la Pointe-des-Galets, l'aéroport. La Sécurité sociale améliora l'état sanitaire d'une population en majorité misérable ; le contrôle des naissances ramena, entre 1951 et 1971, la natalité de 52 à 30,5 p. 1 000 et la mortalité de 22 à 10,2 p. 1 000. La population n'en passa pas moins de 227 000 habitants en 1946 à 455 000 en 1971, et les mêmes problèmes continuent à se poser. L'indispensable diversification des cultures, dans l'île où la canne à sucre — et le rhum — dominent toujours, ne suffirait sans doute pas à la subsistance de la population ; l'industrialisation n'offre pas de vastes perspectives ; le tourisme ne peut se développer que lentement, en liaison avec Maurice et, sans doute, Madagascar ; l'émigration dirigée est coûteuse et peu populaire. La revendication de l'autonomie par le « Parti communiste réunionnais », constitué en 1959, témoigne d'une incontestable vitalité politique, mais il reste à offrir des solutions aux problèmes économiques qui accablent l'île.

H. B.

📖 G. Azéma, *Histoire de l'île Bourbon depuis 1643 jusqu'au 20 décembre 1848* (Plon, 1859). / A. Brunet, *Trois Cents Ans de colonisation française à l'île Bourbon* (Éd. de l'Empire, 1948). / *Recueil de documents et travaux inédits pour servir à l'histoire de la Réunion* (Impr. Couderc, Nérac, 1954-1960 ; 4 vol.). / Y. Pérotin, *Chroniques de Bourbon* (Impr. Couderc, Nérac, 1957). / J. Defos du Rau, *le Relief de l'île de la Réunion* (Institut de géographie, Bordeaux, 1960) ; *l'Île de la Réunion, Étude de géographie humaine* (Institut de géographie, Bordeaux, 1960). / A. Toussaint, *Histoire de l'océan Indien* (P. U. F., 1961). / A. Schérer, *Histoire de la Réunion* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1965 ; 3e éd., 1974). / J.-C. Leloutre, *la Réunion, département français* (Maspero, 1968).

rêve

Activité psychique du dormeur.

Pendant de longs siècles, le rêve a été étudié avant tout par les prêtres, les devins et les prophètes. Il n'est entré définitivement dans le domaine scientifique qu'au XIXe s., quand les philosophes et les psychologues en firent un objet de recherche. De 1900, date de parution du livre de Freud* *l'Interprétation des rêves*, à 1953, date de la première étude psychophysiologique de E. Aserinsky, ce sont les psychanalystes, presque exclusivement, qui ont étudié le rêve.

Avant d'envisager successivement le point de vue psychanalytique et le point de vue physiologique, on doit préciser que le rêve, est en soi inconnaissable et que ce qu'il est convenu d'appeler « rêve » n'est connu qu'*a posteriori* par le récit qu'en fait le dormeur à son réveil. Ce fait, si évident, est actuellement à l'origine des discus-

sions qui opposent entre eux les physiologistes. Pour les psychanalystes, ce fait est de moindre importance, car ce qui compte pour eux c'est uniquement le discours qui leur est adressé pendant la séance.

Le point de vue psychanalytique

Jusqu'à Freud, le rêve n'était qu'un objet de mépris et de dédain de la part des médecins et des physiologistes qui étudiaient le sommeil. Pour Freud, le rêve était à comprendre, au même titre que les symptômes des névroses ou les actes manques de la vie quotidienne. Il devait avoir un sens et une fonction, il devait être le résultat de processus psychiques définis.

Le rêve ne peut être interprété de façon automatique en usant de telle ou telle clé des songes. Seule la méthode de libre association permet d'accéder à son sens. Cette méthode consiste, pour le sujet, à exprimer sans discrimination toutes les pensées qui lui viennent à l'esprit à partir de tous les éléments du récit de son rêve. Celte méthode, qui est à la base de la technique psychanalytique, a permis à Freud de découvrir les lois du rêve en prenant pour objet d'étude soit ses propres rêves, soit ceux de ses patients.

Par cette méthode d'investigation, l'on découvre que le rêve présente un contenu manifeste (le récit du rêve) et un contenu latent (les pensées liées aux associations), le récit du rêve n'étant qu'une « sorte d'ersatz » des pensées du rêve. Le problème est alors de savoir comment s'opère la transformation du latent en manifeste.

Du fait du sommeil (isolement sensoriel et régression psychique), l'activité mentale est soumise à certains processus qui jouent alors un rôle primordial. Nous insisterons surtout sur la condensation et le déplacement. Ce sont eux qui donnent à certains récits de rêve leur aspect confus, bizarre et irréel, illogique et incompréhensible.

Avant de les envisager, rappelons que le premier travail qui s'impose au rêve est de dramatiser, c'est-à-dire de transformer en action figurée, en situation, ce qui au préalable n'était que pensée. Ce processus de dramatisation est indissociable de celui de figuration, dont nous dirons un mot plus loin.

Quand on compare le contenu manifeste et le contenu latent, on s'aperçoit que les deux sont intimement liés, mais que la richesse du second a subi un énorme travail de condensation, si bien que le même élément du récit du rêve peut se trouver en relation avec un grand nombre de pensées latentes, qu'un personnage, par exemple, peut être composé de détails appartenant à plusieurs personnes connues du rêveur. Chaque détail du rêve provient ainsi de multiples origines. Inversement, la même pensée latente du rêve peut être représentée par plusieurs éléments différents du contenu manifeste.

À la dramatisation et à la condensation s'associe le déplacement. En effet, contenu manifeste et contenu latent sont différemment centrés ; ce qui est important dans l'un devient accessoire dans l'autre, ce qui est clair ici devient là obscur. Il y a comme un renversement des valeurs psychiques, ce qui contribue à dérouter les tentatives d'interprétation. Mais l'expérience montre que c'est souvent derrière le détail inaperçu ou resurgi inopinément que se cachent les pensées latentes qui révéleront le sens du rêve.

Un dernier processus contribue à la métamorphose des pensées en rêve, c'est la figuration. Freud compare la figuration au travail qui consisterait à remplacer les phrases d'un éditorial politique par une suite d'images dessinées. Ce qui le conduit à comparer le rêve à un rébus.

Les matériaux servant à construire le rêve ont trois origines : les souvenirs infantiles, les restes diurnes, en particulier de la journée précédente, et les stimulations, d'origine interne ou externe, perçues par le dormeur. Tous ces matériaux sont soumis au travail du rêve, qui empêche de les rendre d'emblée reconnaissables ; c'est ainsi que les stimuli perçus pendant la nuit sont intégrés aux pensées du rêve, perdant alors leur signification première : par exemple la sonnerie du réveil devient un agréable bruit de cloches.

Toutefois, l'élément fondateur, créateur et moteur du rêve est toujours le désir inconscient, le plus souvent infantile et refoulé. Cette notion de désir, centrale en psychanalyse, a justement été définie par Freud à propos du rêve : le désir cherche à rétablir la situation de la première satisfaction du besoin, et la réapparition de la perception de cette satisfaction est l'accomplissement du désir. Pour rétablir une situation de satisfaction, deux voies sont possibles : l'une, courte et d'une efficacité transitoire, est l'hallucination, comme dans le rêve ; l'autre, longue et efficace, exige de retrouver la satisfaction dans la réalité. La voie courte est ce qu'on appelle le processus primaire, la voie longue le processus secondaire.

Ainsi, la nuit, grâce au sommeil et au déguisement du rêve, les désirs inconscients réussissent à s'accomplir sur le mode hallucinatoire, trompant la censure psychique qui, à l'état de veille, leur interdirait l'accès de la conscience. Grâce au travail du rêve, cet accomplissement du désir peut se faire sans provoquer, habituellement, le réveil du dormeur, ce qui a fait dire que « le rêve est le gardien du sommeil ». Freud a démontré que même les rêves d'angoisse étaient accomplissement de désir. Seuls les rêves traumatiques (répétition d'une scène d'accident par exemple) échappent à cette règle. Cette exception conduisit Freud à de profonds remaniements de sa théorie, autour des années 20.

Freud a distingué trois catégories de rêves : d'abord des rêves significatifs et compréhensibles qui s'inscrivent sans difficulté dans notre vie psychique, car ils ne présentent aucun caractère d'étrangeté ; ensuite, des rêves dont le sens évident nous paraît surprenant et qui nous font nous poser la question : « Comment ai-je pu avoir cette idée ? » ; enfin, des rêves — les plus fréquents — qui ont cet aspect décousu, confus et absurde que l'on prêle habituellement au rêve, et qui nécessitent une interprétation psychanalytique.

En un mot, pour la psychanalyse, le rêve, gardien du sommeil, est accomplissement d'un désir inconscient, très souvent de nature sexuelle, tout en satisfaisant le désir de dormir.

Le point de vue physiologique

La théorie psychanalytique du rêve s'est construite sans aucune référence à la physiologie du sommeil*, dont on ignorait à peu près tout il y a un demi-siècle. Inversement, la physiologie du rêve et du sommeil s'est développée en dehors de la psychanalyse. Ainsi, nous nous trouvons actuellement en présence de deux ensembles de faits qu'il est tentant d'articuler, bien qu'ils appartiennent à deux disciplines irréductibles l'une à l'autre.

Jusqu'à la découverte d'Aserinsky en 1953, le sommeil était considéré comme un état homogène dont seule la profondeur était variable. En 1953, Aserinsky mit en évidence, pendant le sommeil, des phases de mouvements oculaires rapides au cours desquelles le dormeur, après réveil provoqué, était capable de raconter un rêve. Cette découverte suscita une série de recherches fécondes, notamment de la part de W. C. Dement aux États-Unis et de M. Jouvet en France. De ces recherches naquit une nouvelle conception dualiste du sommeil, selon laquelle la nuit de sommeil se divise en plusieurs phases alternées de sommeil proprement dit et de sommeil paradoxal pendant lequel le dormeur rêve.

Cette dualité, d'une simplicité excessive, ne put longtemps être maintenue, car de nombreux chercheurs mirent en évidence, au cours du sommeil proprement dit, une activité psychique indéniable. La solution du problème du rêve était donc reportée à plus tard, les faits se révélant plus complexes que lors des premières investigations. Ce qui est contesté, ce n'est pas l'existence de deux types de sommeil comportemental (sommeil et phase paradoxale), mais l'existence d'un lien spécifique entre le rêve et la phase paradoxale, entre une certaine activité psychique et un certain état physiologique. L'enjeu des recherches actuelles est considérable, puisqu'il s'agit de démontrer s'il est possible, ou non, de mettre en parallèle les faits psychiques et les faits physiologiques.

Les physiologistes sont généralement d'accord pour admettre qu'au cours du nycthémère nous passons par trois états : de veille, de sommeil et paradoxal, que certains assimilent à l'état de rêve. Nous ne parlerons pas ici de l'état de veille.

L'*état de sommeil* est bien connu. Le dormeur est immobile, les paupières closes, les pupilles serrées ; parfois, il bouge et peut même changer de position. Ses globes oculaires sont animés par instants de mouvements lents. Plus le sommeil s'approfondit, plus les ondes cérébrales se ralentissent et s'amplifient (du stade I au stade IV). Fait important à noter, c'est au stade IV que surviennent certaines activités motrices particulières : gestes automatiques coordonnés, paroles compréhensives (somniloquie), somnambulisme, réveil brutal par un cauchemar. L'état de sommeil est sous la dépendance d'un système de fibres nerveuses, dites « sérotoninergiques », situées à la partie médiane du tronc cérébral (noyaux du raphé). Chez le chat, la destruction de ce système entraîne une insomnie dont l'intensité dépend de l'étendue de la lésion.

L'*état paradoxal* (sommeil rapide, phase paradoxale ou *rapid eye movements sleep* [REMS] des auteurs anglo-saxons), occupe environ 25 p. 100 de

la nuit de sommeil d'un adulte normal. Il survient par phases (trois à cinq) séparées entre elles par 90 minutes de sommeil environ. Ces phases sont dites « paradoxales » pour deux raisons. D'abord, parce que c'est au moment où l'électroencéphalogramme ressemble le plus à celui de l'état de veille que le sujet est le plus isolé du monde extérieur. Ensuite, parce que lors de ces phases le sujet est à la fois paralysé par une abolition du tonus musculaire et en proie à une activité musculaire rapide des yeux et des extrémités. L'un des faits les plus curieux, mis en évidence par C. Fisher, est la survenue pendant la phase paradoxale d'une érection pénienne (complète dans 60 p. 100 des cas, incomplète dans 35 p. 100, absente dans 5 p. 100).

En somme, cet état se caractérise par une série de contrastes. Le système nerveux central est le siège d'une activation diffuse et pourtant le sujet est privé de tonus musculaire et de perception sensorielle. Sur ce fond de manifestations durables (composante tonique) surviennent des manifestations intermittentes (composante phasique) auxquelles les physiologistes ont prêté la plus grande attention ; ce sont les mouvements oculaires rapides (M. O. R.), les mouvements des doigts, des orteils, de la bouche et du menton. Chez l'animal, il est possible de détecter des accidents électriques brefs et amples, appelés pointes P. G. O. (ponto-géniculo-occipitales).

Jouvet a mis en évidence dans le tronc cérébral du chat les structures responsables de la phase paradoxale. Il s'agit du *locus coeruleus*, dont dépend la composante tonique (atonie musculaire et tracé électroencéphalographique rapide de bas voltage) et du *locus subcoeruleus*, qui serait à l'origine des phénomènes phasiques (M. O. R., pointes P. G. O...). Le même auteur a révélé la complexité des mécanismes biochimiques sous-tendant l'état paradoxal dont la survenue est le résultat de la mise en jeu successive de trois systèmes : le système sérotoninergique du sommeil, un système cholinergique et enfin un système noradrénergique. Comme le dit Jouvet, cet état est gardé par une triple serrure.

Ajoutons que les physiologistes ne se sont pas contentés de ces multiples approches, ils y ont ajouté des recherches ontogénétiques et phylogénétiques. Et cependant, malgré leur nombre, leur finesse et leur complexité, toutes ces recherches laissent de côté le problème psychologique du rêve. Enfin, il convient d'insister sur le fait que ce troisième état, caractérisé par une activation générale du système nerveux central, ressemble beaucoup à l'état de veille, tout au moins du point de vue neurophysiologique. On peut l'interpréter comme un éveil sur le monde intérieur du sujet.

Le parallélisme psychophysiologique

Les trois états (vigile, paradoxal et de sommeil) étant si bien définis par le physiologiste, il est tentant de leur trouver des correspondants psychologiques et, plus spécialement, de chercher à quel état correspond le rêve. Et l'idée vient aussitôt d'associer le rêve à l'état paradoxal. En fait, la voie susceptible de mener à une solution — s'il y en a une — est semée d'obstacles, non pas tant pour construire une théorie que pour en prouver la validité.

La première difficulté est due au fait que l'activité psychique du dormeur est saisie à travers le récit qu'il peut en faire lors d'un réveil spontané, ou provoqué dans les situations expérimentales. Le rêve, *in statu nascendi*, restera à jamais inconnu. Face au récit du rêve, deux attitudes s'opposent : les uns y accordent foi, les autres doutent qu'il puisse être un fidèle reflet d'une activité psychique immédiatement antécédente. Certains arguments soutiennent la première attitude. Si l'on prend le cas de la phase paradoxale, plus le réveil se fait à distance de la fin de cette phase, plus les chances d'obtenir un récit onirique diminuent. Si, pendant la phase paradoxale, un stimulus sonore survenant à intervalles réguliers est perçu par le dormeur — ce qui peut se produire —, les traces de ce stimulus se retrouveront dans le récit du dormeur. Enfin, si l'on analyse les cas de somniloquie, on constate que les paroles prononcées pendant le sommeil sont en général en accord avec le contenu psychique rapporté lors du réveil. Le même fait a été retrouvé à propos du cauchemar (Fisher). Tout laisse donc à penser que le récit fait au réveil correspond bien à l'activité psychique du sommeil.

La seconde difficulté provient des conditions dans lesquelles les récits de rêve sont recueillis. À lire les comptes rendus d'expérience, on constate que les conditions expérimentales et les attentes des chercheurs influent sur le contenu des récits oniriques. Ce qui explique les divergences entre les auteurs. Pour pallier en partie cet inconvénient, les expérimentateurs recourent de plus en plus à des juges « aveugles » pour apprécier les récits des dormeurs.

Mais la solution du problème des correspondances psychophysiologiques dépend pour une bonne part des critères adoptés pour définir le rêve (activité psychique) et l'état de sommeil ou l'état paradoxal (états physiologiques). Or, les choses sont plus complexes chez l'homme que chez l'animal.

Du point de vue physiologique, l'opposition entre sommeil et phase paradoxale est moins nette chez l'homme que chez l'animal, car il est possible d'observer pendant les phases de sommeil proprement dit des phénomènes considérés comme spécifiques de la phase paradoxale (M. O. R., atonie musculaire, érection...). Si bien que certains parlent de phases intermédiaires (G. C. Lairy). Or, les niveaux biochimique et anatomique ne peuvent être atteints chez l'homme, alors qu'inversement le niveau verbal, dont dépend la définition du rêve, est absent chez l'animal.

Du point de vue psychologique, personne ne s'accorde sur la définition du rêve. Pour certains, il convient d'adopter la définition la plus large : le rêve est l'activité psychique du dormeur. Comme cette activité semble être permanente pendant la nuit, le problème de la correspondance entre le rêve et un état physiologique donné ne se pose pas. C'est, nous l'avons vu, le point de vue de Freud, qui distinguait les rêves dont le sens est très clair et ceux qui exigent de l'analyste un travail d'interprétation.

Pour d'autres, au contraire, si on donne du rêve une définition étroite — perception hallucinatoire de scènes animées, incohérentes, bizarres, absurdes... —, alors le problème se pose de savoir si une telle activité psychique correspond, ou non, à tel ou tel état du système nerveux central. Pour les raisons exposées précédemment et parce que l'étude linguistique, en particulier sémantique, des récits oniriques est encore à faire, aucune solution claire ne peut être apportée actuellement. Cependant, certaines correspondances semblent se dégager d'une analyse statistique. En effet, les rêves d'aspect fantastique semblent survenir plus souvent pendant la phase paradoxale. Et, pendant cette phase, les rêves semblent beaucoup plus facilement remémorés que pendant le sommeil. Inversement, une activité psychique semblable à celle de l'état de veille se rencontre plus souvent pendant le sommeil, où elle est moins aisément remémorée. À moins de considérer que la structure de notre activité psychique est totalement indépendante de l'organisation du système nerveux central, il est vraisemblable que d'importants progrès sont à attendre dans le domaine des correspondances psychobiologiques.

Il reste à dire un mot de la fonction du sommeil et du rêve, que nous assimilerons pour simplifier à la phase paradoxale. Le sommeil semble avoir pour fonction la mise au repos de l'organisme et la remise en état de tous les appareils, pour user d'une métaphore mécaniste.

La fonction du rêve reste plus difficile à cerner. En effet, quand on réveillait les sujets au début de chaque phase paradoxale pour les priver de rêve, on provoquait chez eux des troubles psychiques assez nets qui étaient surtout dus aux réveils successifs. Aujourd'hui, on peut faire des privations sélectives de phase paradoxale sans entraîner de dommages apparents chez l'adulte, même après plusieurs mois de privation. Mais combien d'années a-t-il fallu pour s'apercevoir de la nocivité des rayons X ? Il est permis de penser que la phase paradoxale, qui dépend de structures situées dans le tronc cérébral, lequel commande des fonctions vitales, et qui apparaît si précocement au cours de l'ontogenèse, est d'une grande importance fonctionnelle. Malheureusement, chaque auteur en est réduit aux hypothèses. La dernière en date est celle de Jouvet, qui assigne au rêve (phase paradoxale) un rôle de reprogrammation périodique des comportements instinctifs de chaque espèce. Mais, chez l'homme, il n'y a pas d'instinct, au sens éthologique du mot. Nous proposons donc de considérer que le rêve a une pluralité de fonctions interdépendantes : une fonction de décharge — cathartique ou purgative —, connue depuis longtemps ; une fonction de stimulation du système nerveux central pendant le sommeil, prouvée par la physiologie ; une fonction de substitution (le monde intérieur remplace le monde extérieur, et le rêve remplace l'action) ; enfin une fonction de liaison entre les différents niveaux de notre vie psychique (conscient et inconscient), entre toutes les étapes de notre vie (passé proche et lointain).

Si la psychanalyse semble actuellement moins intéressée par le rêve que du temps de Freud, la biologie et la psychologie en ont fait aujourd'hui un de leurs objets de prédilection. Or, le danger des recherches contemporaines

semble double : confondre les domaines de recherche et tenter de réduire le psychologique au biologique. Quant au psychanalytique, rien ne semble pouvoir menacer son autonomie.

A. B.

▶ *Sommeil.*

📖 S. Freud, *Die Traumdeutung* (Vienne, 1900, 8e éd., 1929 ; trad. fr. *la Science des rêves*, Alcan, 1926, nouv. éd. *l'Interprétation des rêves*, P. U. F., 1967) ; *Über den Traum* (Vienne, 1901, trad. fr. *le Rêve et son interprétation*, Gallimard, 1925, nouv. éd., 1969). / G. Roheim, *The Gates of the Dream* (New York, 1952 ; trad. fr. *les Portes du rêve*, Payot, 1973). / *Aspects anatomo-fonctionnels de la physiologie du sommeil* (C. N. R. S., 1965). / R. Caillois et G. E. von Grunenbaum (sous la dir. de), *le Rêve et les sociétés humaines* (Gallimard, 1967). / E. Hartmann, *Biology of Dreaming* (Springfield, Illinois, 1967 ; trad. fr. *Biologie du rêve*, Dessart, Bruxelles, 1970). / L. Madow et H. L. Snow, *The Psychodynamic Implications of the Physiological Studies on Dreams* (Springfield, Illinois, 1970). / *L'Espace du rêve*, numéro spécial de la *Nouvelle Revue de psychanalyse* (Gallimard, 1972). / C. Kayser, *le Sommeil et le rêve* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1973). / W. B. Webb et H. W. Agnew, *le Sommeil et le rêve* (Masson, 1975).

Réveil (le)

Mouvement protestant du XIXe s.

Lorsqu'un mouvement spirituel, après avoir rayonné une vie conquérante, s'enlise dans les pesanteurs du dogmatisme intellectuel et de l'autoritarisme institutionnel, il se trouve toujours, parmi ses membres les plus fervents, quelques-uns pour désirer avec ferveur un changement radical. Certains, perdant cœur et patience, s'en vont ailleurs chercher une nourriture et une chaleur dont ils sont sevrés ; d'autres persévèrent, attendant et hâtant dans la prière des jours meilleurs au sein même de l'institution sclérosée, à laquelle la reconnaissance pour ce qu'elle a été dans le passé leur interdit d'être infidèles. Il arrive qu'ils voient se lever le matin d'un nouveau jour et qu'un vent vivifiant balaie les conformismes moraux et les fixismes doctrinaux : c'est alors que les historiens et les sociologues parlent de « réveil ».

Ainsi, en Angleterre, après la révolution de 1688, dans l'état lamentable de l'Église d'alors, se produisit le réveil méthodiste (v. méthodisme), dont on sait quels fruits durables il porta. Il en fut de même en Allemagne avec le jaillissement piétiste des XVIIe et XVIIIe s. (v. piétisme). Un réveil n'est pas toujours un feu de paille ; dans la mesure où il ne fait pas le vide, mais, au contraire, retrouve un contact vivant avec les origines de la foi, il peut redonner à la communauté chrétienne un essor durable. En général, trois caractéristiques s'y retrouvent : une ferveur d'amour à l'égard du Christ et des frères, le cœur devenant le centre de la piété et de la communication ; l'insistance sur certains grands thèmes évangéliques comme la conversion ou le baptême du Saint-Esprit ; un sens enfin de l'universelle mission de l'Église envers tous les hommes et, partant, une renaissance du zèle missionnaire.

La période dite « du Réveil » se situe, pour le protestantisme* de langue française, au début du XIXe s. : la Révolution française est terminée et, avec elle, la grande peur qu'elle a inspirée aux croyants ; l'Empire — qui, à beaucoup, est apparu plus comme le prolongement de la Révolution que comme sa domestication — a été vaincu ; la Restauration triomphant, on peut de nouveau se tourner vers les « vraies valeurs » et cultiver une piété personnelle et une vie de l'âme auxquelles les grands bouleversements historiques récents n'avaient pas été propices. Tout normalement, et avec un siècle de retard, on retrouve le contact avec les intuitions du piétisme et on les transpose dans des contextes nouveaux.

C'est encore une fois Genève qui joue le rôle de capitale spirituelle pour le protestantisme francophone : Nikolaus Ludwig von Zinzendorf (1700-1760) avait fondé en 1741 une forte communauté « morave », semblable à celles qu'il avait créées en Allemagne. C'est d'elle que naît, vers 1810, une sorte de société de piété et d'activité chrétiennes, la Société des amis, qui, malgré son nom, n'a que de très vagues rapports avec la spiritualité quaker* : elle rassemble un certain nombre d'étudiants en théologie qui ne tardent pas à subir l'influence décisive de la baronne Barbara Juliane von Krüdener (1764-1824), grande dame d'origine balte, amie du tsar Alexandre Ier et, dit-on, inspiratrice de la Sainte-Alliance. Évangéliste et bienfaitrice des miséreux, la baronne de Krüdener n'hésite pas, malgré ses origines et ses relations, à entrer en conflit avec les puissants, ce qui provoquera finalement son expulsion de Genève, où elle est arrivée en 1813, et du Wurtemberg, où elle a mené de nombreuses missions à la fois pour Jésus-Christ et contre Napoléon, qu'elle hait « d'une parfaite haine ». Visionnaire extatique et d'une piété fortement teintée d'érotisme, elle s'en ira mourir en Crimée, après avoir profondément marqué ce petit groupe d'étudiants sensibles et les avoir mis en contact avec plusieurs des grands courants spirituels d'alors : le méthodisme de John Wesley*, le réformisme social de Jean Frédéric Oberlin (1740-1826), l'évangéliste du Ban de la Roche, en Alsace. Elle partie, ses disciples rencontrent vers 1816 Robert Haldane (1764-1842), ancien officier de marine écossais, devenu prédicateur du réveil méthodiste ; sa solide piété, nourrie de sève biblique, les guérira petit à petit des excès romantiques de la baronne : une fois de plus, c'est l'Épître aux Romains, lue avec assiduité, au printemps de 1817, sous la conduite de Haldane, qui sera le départ d'une nouvelle aventure spirituelle.

L'explosion enthousiaste qui transfigure ces jeunes gens émeut naturellement les autorités ecclésiastiques, qui essaient de mettre un holà à leur zèle missionnaire, à leur passion de la grâce. Pratiquement interdits de parole dans les Églises officielles, ils n'ont d'autre recours que d'ouvrir des chapelles ou communautés indépendantes, où s'accentuent les tendances particulières de chacun : on sera piétiste au Bourg-de-Four, calviniste au Témoignage, fondamentaliste ou « théopneuste » à l'Oratoire. Puis, comme les limites de Genève et son esprit sont décidément trop étroits, on passe en France ; Frédéric Monod (1794-1863) introduit le Réveil à Paris ; Ami Bost (1790-1874) en Savoie et dans le Centre ; Jean-Frédéric Vernier (1796-1871) dans l'Isère et la Drôme ; Henri Pyt (1796-1836) dans le Béarn ; Félix Neff (1798-1829) dans les Hautes-Alpes ; César Malan (1787-1864) un peu partout. Là où on les accueille, ils labourent la pâte conformiste des Églises mal remises de deux siècles de persécutions ; là où on ne les reçoit pas, ils créent des « Églises libres », à l'exemple d'Alexandre Vinet (1797-1847), le plus illustre représentant du Réveil au pays de Vaud, le théologien du ministère pastoral dont, jusqu'à nos jours, nombre de ministres protestants rêvent d'incarner l'idéal.

On peut résumer ainsi les grandes convictions du Réveil :

— importance décisive de l'expérience spirituelle de la rencontre avec Dieu et de la conversion ; ici se marque l'influence de Friedrich Schleiermacher (1768-1834), théologien et prédicateur à Halle et à Berlin, pour qui toute théologie naît de l'analyse du sentiment de dépendance absolue, spécifique de la foi chrétienne ;

— retour à la Bible comme seule norme de la foi et de la vie chrétienne, avec une nette tendance au littéralisme et à l'identification de la parole au livre ;

— redécouverte de l'identité particulière de l'Église, qui ne saurait se laisser uniformiser par la société, et insistance sur l'absolue nécessité de la séparation d'avec l'État ; bien que pour la plupart membres de la bourgeoisie, les « libristes » développent un christianisme potentiellement, et bien souvent effectivement, contestataire ;

— zèle missionnaire avec fréquemment une composante très forte de morale sociale.

Les fruits du Réveil, outre un renouveau de l'étude de la Bible par l'ensemble du protestantisme et, à sa suite, par le catholicisme, sont multiples.

1. Se créent et se développent de grandes sociétés pour la traduction, l'impression et la diffusion de la Bible (Société biblique protestante de Paris, 1818). Désormais, il s'agit là d'une œuvre d'Église, vivant de l'offrande des fidèles et s'interdisant de faire aucun bénéfice commercial.
2. Des œuvres d'évangélisation et d'action sociale naissent à l'intérieur des vieux pays « de chrétienté ». De nombreuses communautés sont créées en milieu ouvrier, la lutte contre l'alcoolisme (Croix Bleue) et contre la prostitution est entreprise, les prisons sont visitées.
3. Des sociétés de mission se fondent outre-mer, qui ouvriront des champs lointains et assumeront, avec une audace étonnante, des responsabilités démesurées, eu égard à la base démographique et financière représentée par les « Églises mères » ; 150 ans après leur fondation, la plupart de ces entreprises ont amené les « jeunes Églises » à l'indépendance et vivent avec elles dans des relations de complète égalité en ce qui concerne le partage réciproque des projets et des réalisations apostoliques.
4. Les œuvres d'enseignement et d'éducation de l'enfance et de la jeunesse se développent : on renouvelle les formes de la catéchèse par la création d'écoles du dimanche ; une action auprès de la jeunesse abandonnée ou indifférente est entreprise grâce à l'organisation de mouvements spécialisés qui sont à l'origine de toute la recherche moderne en ce domaine.

Il est clair que les conceptions et réalisations du Réveil datent ; pourtant, il est certain que son influence est loin d'être éteinte (notamment dans l'hymnologie) ; même en réaction contre lui, c'est encore sa force que l'on atteste ; en négatif et en positif, le visage des communautés protestantes actuelles ne serait pas ce qu'il est sans le formidable coup de boutoir qu'il leur porta dans la première moitié

du XIXe s. Les « réveils » du pays de Galles au milieu du XIXe s. et ceux de l'Afrique et de l'Amérique à la fin du XIXe et au XXe s. ont des caractéristiques analogues et constantes, au-delà des originalités dues aux différences des situations. Cette extraordinaire capacité de renouveau du christianisme, ce sens de l'union étroite entre l'intime et l'universel qui, toujours de nouveau, s'y manifeste, ce pari que les pesanteurs individuelles et institutionnelles ne sauraient avoir le dernier mot peuvent être compris par l'observateur extérieur comme une tentative renouvelée et vaine d'échapper aux limites du temps et de l'espace ; ils peuvent être regardés par le chrétien comme autant de signes d'une puissance jamais exténuée, celle de la résurrection qui projette des hommes vers l'avenir tout en les enracinant solidement dans le présent.

Là où la parole rencontre vraiment l'histoire, il se passe toujours que des hommes soient réveillés par elle.

G. C.

▶ *Églises protestantes / Méthodisme / Piétisme / Protestantisme.*

L. Maury, *le Réveil religieux dans l'Église réformée à Genève et en France, 1810-1850* (Fischbacher, 1892 ; 2 vol.). / A. Vinet, *Théologie pastorale ou Théorie du ministère évangélique* (Payot, 1942). / G. Lagny, *le Réveil de 1830 à Paris et les origines des diaconesses de Neuilly* (Assoc. des diaconesses, 1958). / E. G. Léonard, *Histoire générale du protestantisme* (P. U. F., 1961-1964 ; 3 vol.). / J. Boisset, *Histoire du protestantisme* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1970).

revenus

Ce que perçoit une personne ou une collectivité soit au titre de fruits périodiquement produits par ses biens*, soit au titre de rémunération de son activité.

L'orientation prise par l'analyse économique contemporaine, consistant surtout à étudier les problèmes de la croissance économique, a longtemps rejeté au second plan les recherches relatives à la formation et à la répartition des revenus tant dans les sociétés industrialisées que dans les pays sous-développés. Ce parti pris involontaire a pu s'expliquer par la croyance selon laquelle l'action du processus d'expansion de la production parviendrait à réduire, sur une longue période, les inégalités en matière de revenus : on estimait que la croissance économique permettrait de résoudre plus facilement les problèmes de la distribution des revenus ; l'augmentation globale du revenu national et l'amélioration du niveau de vie en découlant faisaient oublier les inégalités de revenus existant entre les individus.

Cependant, contrairement aux prévisions, on a dû reconnaître que les inégalités en matière de revenus subsistaient malgré la croissance et aussi malgré les politiques correctrices. Ainsi, un groupe de travail du Commissariat au plan présidé par Bertrand de Jouvenel devait arriver à cette conclusion que, si l'expansion économique actuelle tend à unifier les désirs, il n'en demeure pas moins que les inégalités en matière de revenus sont de plus en plus ressenties par les individus. Ce constat d'échec relatif devait donner une nouvelle impulsion aux différents domaines d'étude des problèmes relatifs aux revenus (méthodologique, statistique, etc.).

L'analyse économique contemporaine tend à souligner que l'inégalité des revenus ne doit pas être confondue avec l'inégalité sociale. Il existe une inégalité préalable ou de départ dans la distribution des richesses, puis des inégalités diverses, de caractère non monétaire, qui sont généralement la conséquence de l'inégalité des revenus, mais qui en sont aussi parfois la cause. Le phénomène de l'inégalité doit donc être considéré comme un phénomène plus ou moins durable et qui, par conséquent, peut avoir tendance à se transmettre entre les générations ; c'est le cas de l'inégalité devant la maladie, devant la mort, devant les biens rares (culturels notamment), devant l'éducation. Dans ces conditions, il faut admettre que la lutte contre l'inégalité risque d'être difficile dans la mesure où ces divers aspects sont impliqués. Certains ont pu, par ailleurs, soutenir que le maintien d'une relative inégalité en matière de revenus peut se justifier au regard de la croissance économique, qu'elle peut même favoriser. En effet, l'inégalité des revenus est généralement considérée comme un stimulant de l'épargne et donc comme nécessaire au financement des investissements* réclamés par le fonctionnement du système économique. En outre, elle représenterait une incitation au travail* et à la recherche de niveaux plus élevés de qualification. Chez les chefs d'entreprise, elle encouragerait l'initiative et la prise de risques : elle jouerait donc un rôle capital dans le processus de croissance.

Ces précisions étant apportées, on a pu, dans un premier temps, se demander si la croissance économique contribuait à atténuer, à maintenir ou à accentuer l'inégalité des revenus. Dans un second temps, on a cherché à savoir si l'État ne devrait pas intervenir pour modérer la hausse des revenus consécutive à l'expansion économique afin de la rendre compatible avec le taux de croissance de l'économie (problème de la politique des revenus).

L'inégalité des revenus

Les méthodes d'évaluation

L'analyse économique contemporaine s'est d'abord efforcée de voir si les instruments de mesure, ou « indices », permettant de rendre compte de façon satisfaisante de ce phénomène d'inégalité, ne devaient pas être améliorés, voire remplacés. Ces efforts ont orienté les recherches dans deux directions différentes, qui aboutirent à l'établissement de deux catégories d'indices : les uns sont déduits de lois théoriques, les autres d'une analyse empirique.

D'une part, le recours à des lois théoriques a été tenté afin de découvrir, dans les distributions connues, des lois statistiques qui pourraient permettre de remplir le vide des données expérimentales et qui seraient universellement valables. Cette tendance est représentée par les recherches de Pareto*, celles de Gibrat et, parmi les travaux les plus récents, celles de Champernowne. En fait, la loi de Pareto a été élaborée non pas pour déterminer la distribution du revenu national, mais pour ajuster des statistiques fiscales concernant uniquement les revenus supérieurs. Aussi essayer d'obtenir la courbe réelle à partir de la courbe théorique, après utilisation des seules statistiques concernant les revenus élevés, est extrêmement contestable. La courbe de Gibrat échappe à celle dernière critique dans la mesure où elle utilise des statistiques fiscales plus complètes : cette méthode représente donc une amélioration par rapport à celle de Pareto. Mais l'ajustement est moins satisfaisant et conduit à des modèles plus complexes et, par conséquent, plus difficiles à interpréter. Quant aux recherches plus récentes de Champernowne (entre 1930 et 1960), elles s'efforcent de se rapprocher de la réalité en introduisant de nouveaux paramètres ; mais, alors, la forme des courbes varie selon les paramètres choisis, ce qui est, pour le moins, discutable.

Les analyses empiriques, quant à elles, poursuivent des objectifs plus modestes ; elles ne formulent aucune hypothèse sur le mode de distribution des revenus ; se contentant de rechercher des indices ou des techniques permettant de décrire une distribution de manière suffisamment synthétique, elles représentent seulement des moyens pour décrire et mesurer les caractères d'une distribution donnée. Bien entendu, leur signification est plus restreinte dans la mesure où rien ne permet d'extrapoler lorsque les statistiques font défaut (tandis que. si les revenus sont distribués selon un modèle théorique, une extrapolation peut combler des lacunes). Ces analyses empiriques ont eu recours à différentes méthodes : classement des revenus par catégories ou par taille en un certain nombre de classes ; puis calcul du nombre de revenus réunis dans chaque filasse.

D'autres méthodes sont celles des pourcentages, qui indiquent les changements possibles entre deux dates. La plus connue est celle de Lorenz. Au lieu de considérer les pourcentages d'individus disposant de plus (ou de moins) d'un certain revenu, Lorenz étudie les pourcentages de bénéficiaires qui reçoivent un certain pourcentage de l'ensemble des revenus. Les individus sont rangés par ordre de revenu croissant, et l'on calcule la proportion z du revenu total possédé par le pourcentage y d'individus ayant un revenu inférieur à x. Cette méthode permet de calculer un indice de concentration relativement clair : elle a le mérite de porter sur l'ensemble des revenus, sans impliquer des hypothèses sur la forme de la courbe de distribution, car la courbe de Lorenz ne dépend ni du revenu moyen ni de la taille de la population. Elle permet enfin des comparaisons aisées entre des distributions différentes.

Évidemment, toutes ces méthodes ne peuvent être utilisées que dans la mesure où l'on a défini ce que l'on veut retenir dans la distribution que l'on cherche à apprécier, sans compter ce qui doit être exclu ou réévalué, etc. Aussi faut-il choisir l'unité de revenu de base (actif, individu, famille), résoudre le problème de la nature du revenu (revenus en monnaie ou en nature), choisir la période de temps à laquelle on appliquera l'analyse de la distribution (revenu annuel ou revenu d'une vie de travail), tenir compte éventuellement des effets de redistribution suscités par l'intervention publique (ou, tout au moins, des bénéfices reçus de la consommation de services collectifs), déterminer les revenus à prendre en considération (revenu du travail, de la propriété), analyser l'évolution respective des familles et des groupes dans le temps.

On a pu faire remarquer que des tendances à l'inégalité des revenus observées sur une longue période peuvent être à l'origine d'inégalités plus marquées à court terme. Par exemple, il est bien connu que certains groupes sociaux (aux niveaux de revenus moins élevés) sont beaucoup plus touchés par le chômage et la maladie que d'autres. Il y a là une source d'inégalité à court terme qui est liée à une tendance à long terme, laquelle, à son tour, risque d'accentuer l'inégalité à court terme ou à accuser la pauvreté de certains groupes : bien qu'en cas de récession le chômage frappe toutes les catégories de revenus, on trouvera des chômeurs surtout dans les couches les plus basses de revenus ; dans ces conditions, on devra considérer le chômage comme la manifestation essentielle de l'inégalité des revenus et voir l'interaction des tendances à long terme et des tendances à court terme comme un processus cumulatif, le chômage qui affecte certaines catégories plus que d'autres pouvant rendre difficile une amélioration à long terme de leur situation. Inversement, il peut arriver qu'une détérioration conjoncturelle de la situation de certaines familles aggrave leur situation à long terme et les installe dans un groupe déclinant : l'exemple le plus caractéristique est celui des agriculteurs, dont la faiblesse et l'instabilité du revenu par rapport à d'autres groupes résultent non seulement du type d'activité, mais aussi et surtout de la situation à long terme de l'agriculture dans les pays industrialisés (déclin séculaire de la part du revenu agricole dans le revenu total). Aussi est-il facile d'en déduire que l'étude du revenu n'est pas significative sur une année et que l'interaction des tendances à long et des tendances à court terme introduit des discordances entre distribution annuelle et distribution à long terme. Plus précisément, la dispersion du revenu tend à augmenter l'inégalité des revenus moyens entre les cadres supérieurs, les salariés et les exploitants agricoles.

Vers une moindre inégalité ?

Compte tenu des réserves qui peuvent être exprimées à l'égard de la signification du degré d'inégalité en matière de revenus, il n'en demeure pas moins que, dans les pays industrialisés comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas, la Suède, le Danemark et la France, on peut observer une évolution vers une moindre inégalité.

Cette réduction de l'inégalité s'expliquerait par le fait que les revenus perçus auparavant par les 35 p. 100 de revenus supérieurs ont été transférés pour une partie au reste de la population. Les autres modifications sont dues à un nivellement général des revenus dans l'ensemble de la répartition. Plus précisément, on observe un amenuisement de la part des classes à revenus supérieurs ; cet amenuisement a été attribué à la diminution des revenus de la propriété, notamment des loyers et des dividendes, revenus qui sont particulièrement concentrés dans les classes supérieures. Par exemple, si la proportion des bénéfices distribués a considérablement diminué, c'est que la part de l'autofinancement* des sociétés* s'est accrue beaucoup plus vite que le revenu national. Cependant, si l'on tient compte des bénéfices non distribués (qui, en réalité, viennent accroître la valeur des actifs des sociétés), la part des classes à revenus supérieurs n'aurait pas autant diminué ; ce serait le cas de la Grande-Bretagne.

Cet exemple illustre en fait les difficultés que l'on rencontre pour évaluer avec exactitude la part du revenu des classes élevées, tellement celui-ci est soumis à l'action de facteurs pouvant jouer dans des sens contradictoires. Il est bien évident que l'aggravation de la fiscalité, la lutte contre la fraude fiscale ou l'évasion légale peuvent, dans l'ensemble, contribuer à réduire la part des classes à revenus supérieurs. En revanche, il n'est pas tellement sûr que l'accroissement des frais généraux des sociétés aboutisse nécessairement à diminuer cette part, dans la mesure où certains d'entre eux profitent directement ou indirectement à ces mêmes classes. De même, les avantages en nature accordés aux bénéficiaires de revenus élevés peuvent compenser une diminution de la rémunération apparente, tout en laissant croire que la part se trouve ainsi réduite. Par ailleurs, la comparaison entre les groupes situés au sommet de l'échelle des revenus et les autres groupes peut se trouver faussée si ces derniers parviennent à obtenir des méthodes d'imposition qui leur sont favorables (comme le forfait des commerçants ou des agriculteurs).

Pour expliquer cette tendance à une réduction (très relative) de l'inégalité des revenus, on a fait intervenir les facteurs d'ordre démographique. En effet, dans la plupart des pays industrialisés, le nombre des actifs par rapport à la population totale a eu tendance à décliner par suite du vieillissement de la population et de la hausse des taux de nuptialité* et de natalité*. En outre, le prolongement de la scolarité et l'extension des systèmes de retraite* ou d'assistance aux vieillards ont entraîné un abaissement du taux d'activité des travailleurs les plus jeunes et les plus âgés. Ces différents facteurs ont eu pour effet d'égaliser la répartition des revenus. En réalité, l'écart entre les revenus les plus bas et les revenus moyens s'est agrandi : les pauvres sont devenus plus pauvres par rapport à ceux qui ont un revenu moyen. En définitive, l'inégalité relative subsiste.

Plus récemment, cette question de l'évolution de l'inégalité dans le temps a été reprise de façon plus systématique : à la suite des travaux de Simon Kuznets (né en 1901), publiés en 1955, on a essayé de savoir quels effets pouvait avoir sur la répartition des revenus personnels la croissance économique à long terme. Selon Simon Kuznets, l'évolution des revenus peut être replacée dans les cadres démographique, politique, social et technique de la croissance. Plus précisément, l'examen de données relatives à certains pays développés (États-Unis, Grande-Bretagne et Allemagne fédérale) permet de découvrir que la croissance économique à long terme favoriserait un « mouvement vers l'égalité » dans la répartition personnelle des revenus (avant taxation), surtout depuis 1920. Différents facteurs, liés à la croissance économique elle-même, seraient responsables de ce mouvement.

En premier lieu, la concentration de l'épargne dans les classes à revenus supérieurs (aux États-Unis, les deux tiers de l'épargne individuelle sont imputables aux 5 p. 100 supérieurs des unités de revenu), qui devrait jouer dans le sens d'un accroissement de l'inégalité, ne peut exercer cet effet en raison de l'influence en sens contraire de facteurs qui tiennent à la croissance d'une économie : les mesures politiques qui frappent la propriété, les successions* ou les rendements de capital* (abaissement des loyers ou du taux de l'intérêt) ; l'influence de l'apparition de nouvelles industries, qui provoque un déclin dans les sources de revenus des classes riches et traditionalistes ; la part croissante des revenus des services, relativement à celle des revenus de la propriété, qui profite davantage aux classes à revenus inférieurs.

Joue aussi dans le sens d'un accroissement de l'inégalité le passage d'une activité économique dominée par l'agriculture à une activité économique à prédominance industrielle et urbaine ; ce facteur est, cependant, contrecarré par la hausse du revenu des groupes inférieurs dans le secteur non agricole de la population : les membres de ces groupes, en s'organisant, en acquérant une plus grande efficience économique, en disposant d'une influence politique importante, peuvent obtenir une part croissante du revenu.

À partir de ces premières observations, Kuznets soutenait qu'on pouvait envisager une séquence typique dans l'évolution de la structure du revenu. Pendant la période de transition entre la phase préindustrielle et la phase industrielle du développement économique, l'inégalité des revenus s'accroîtrait considérablement : la position économique relative des groupes à revenus inférieurs se détériorerait par suite des faits de dislocation dus à la révolution industrielle, les effets de ceux-ci s'ajoutant à l'accroissement de population provoqué par la baisse des taux de mortalité sans modification des taux de natalité. La position économique relative des groupes à revenus supérieurs aurait, au contraire, tendance à s'améliorer par suite de la participation active de leurs membres à l'expansion industrielle et économique. Pendant la période d'absorption de la révolution industrielle, l'inégalité des revenus se stabiliserait. Enfin, dans une troisième phase, elle aurait tendance à décliner, le déclin étant d'autant plus accentué que se développent des politiques de fiscalité progressive et de redistribution des revenus.

Les mesures correctives

Dans une certaine mesure, les travaux postérieurs à ceux de Kuznets ont confirmé ces premières intuitions. Mais la réduction de l'inégalité des revenus sur une longue période tient non seulement à l'action de la croissance économique à long terme, mais aussi à la mise en œuvre de politiques volontaristes de lutte contre l'inégalité : les données statistiques, interprétées avec soin et avec précaution, donnent l'impression d'une tendance à une très légère réduction dans le temps, suivie d'une diminution sensible des écarts relatifs après la Première Guerre mondiale (ou même un peu avant). Comme il est certain que l'impôt est devenu plus progressif et que les transferts* en faveur des bas revenus ont augmenté, il faut attribuer aux politiques volontaristes appliquées par les pouvoirs publics une responsabilité dans l'égalisation des revenus, surtout si l'on considère la répartition après impôts et transferts. Par ailleurs, cette réduction de l'inégalité s'est accompagnée d'une croissance du revenu réel par tête (sauf

pendant les périodes de guerre ou de dépression aiguë). En effet, la stabilité de la distribution signifie que le revenu réel s'est accru au même rythme pour tous les bénéficiaires de revenus dans le pays.

Lorsque les politiques volontaristes de lutte contre l'inégalité des revenus font défaut ou sont modérément appliquées, la réduction de l'inégalité à long terme n'apparaît presque plus, en raison de la concentration de l'épargne dans les groupes à très hauts revenus : c'est que les bénéficiaires de revenus élevés sont les seuls à épargner et que l'inégalité est beaucoup plus grande dans la distribution des épargnes que dans celle des revenus de la propriété et, par conséquent, des patrimoines. Même si l'on tient compte du fait que la distribution des revenus à long terme est moins inégale que celle des revenus annuels, l'inégalité peut s'accroître du fait de l'urbanisation : la croissance de la population urbaine signifie l'accroissement de la partie de la population où l'inégalité est la plus élevée, surtout si les propriétaires fonciers savent se reconvertir à temps et placer leurs capitaux dans des affaires industrielles dynamiques. Sur ce dernier point, l'expérience historique ou celle de pays sous-développés montre avec netteté que, bien souvent, la qualité de propriétaire foncier se confond avec celle d'homme d'affaires ou de détenteur de capitaux (le « capitaliste »). Il s'ensuit que l'urbanisation, liée à la dynamique de la croissance économique, ne s'oppose pas à la croissance de la part des groupes à revenus supérieurs. Finalement — et cela a été souligné avec force par différentes enquêtes —, l'accumulation de l'épargne dans les revenus supérieurs ne peut être combattue que par des décisions politiques et des mesures légales, comme la limitation de l'accaparement de la propriété (foncière par exemple) à travers les droits de succession et d'autres impôts sur le capital. Quant à l'influence de l'inflation, l'hypothèse a été avancée qu'elle provoque plutôt une redistribution des revenus au sein du même groupe de revenus qu'un amenuisement de l'inégalité entre les différents groupes. Toutes ces remarques tendraient ainsi à prouver que, si des actions volontaristes n'étaient pas prises délibérément, la réduction de l'inégalité n'interviendrait pas de façon spontanée à partir de facteurs compensateurs.

Cette stabilité relative de l'inégalité des revenus a été l'origine d'une interrogation sur les facteurs de l'inégalité. L'analyse, de caractère surtout sociologique, a cherché à savoir pourquoi les individus, partant avec des aptitudes à peu près comparables, achèvent leur existence avec des différences de revenus considérables, parfois de l'ordre de 1 à 50. À ce sujet, on a fait valoir une multitude de facteurs, allant de l'influence génétique jusqu'à l'environnement (familial, social, urbain, rural) en passant par la réussite scolaire et le choix de la profession. Bien entendu, ces différents facteurs s'influencent mutuellement : il est bien évident, par exemple, que le choix de la profession est, dans une certaine mesure, dicté par le milieu social et la réussite scolaire.

La politique des revenus

L'enjeu

L'expression *politique des revenus* a acquis droit de cité dans le langage économique en raison du phénomène de l'inflation, de plus en plus généralisé au sein des économies occidentales après la Seconde Guerre mondiale, plus particulièrement depuis les années 60. Le degré de nouveauté inclus dans l'expression *politique des revenus* est d'ailleurs sujet à discussion, voire à équivoque. Il y a en effet longtemps que les gouvernements interviennent dans la répartition des revenus par des moyens tels que l'impôt, les prestations sociales, la fixation du salaire minimal, le soutien des prix agricoles, etc. Mais ces diverses actions avaient — et ont encore — un objectif limité. Leur but est de corriger la répartition des revenus telle qu'elle résulte des forces du marché, parce que cette répartition primaire est jugée mauvaise pour des raisons économiques ou surtout sociales. Dans la grande majorité des cas, ce qui est recherché, c'est une répartition plus équitable (ou considérée comme telle) ; les moyens d'action consistent alors essentiellement en transferts de revenus prélevés sur certains agents économiques pour être redistribués à d'autres. Aussi greffe-t-on sur la répartition initiale des revenus — processus primaire — des mécanismes correcteurs de répartition — processus secondaires —, aboutissant à une situation considérée comme plus conforme à l'équité. Il s'agit d'une correction plus ou moins ample, mais toujours limitée dans son inspiration et ses moyens.

La « politique des revenus », telle que cette expression est entendue après un emploi répété, a, en réalité, une signification infiniment plus large et d'autres ambitions. Elle prétend agir au stade même de la formation des revenus, donc au plan de la répartition primaire, pour éviter que le mouvement des rémunérations nominales ne mette en péril l'équilibre économique général, c'est-à-dire — avant tout — la stabilité de la monnaie et la croissance de l'économie. En effet, de plus en plus, il apparaît que le degré de stabilité de la monnaie n'est pas sans exercer une certaine influence sur la croissance de l'économie ; l'un et l'autre sont liés, comme le souligne l'évolution économique des pays occidentaux depuis 1960. Les pays relevant d'économies de type capitaliste manifestent, a-t-on souligné, une propension quasi permanente à l'inflation : en effet, les revenus en monnaie tendent à y croître plus vite que le volume de la production réelle. Les prix sont ainsi entraînés dans un mouvement de hausse qui présente des inconvénients bien connus (en particulier celui de menacer l'équilibre de la balance des paiements), à moins que le phénomène inflationniste n'atteigne pas simultanément ni avec la même acuité) tous les partenaires commerciaux du pays intéressé, hypothèse évidemment bien peu réaliste.

Or, en face d'un mouvement inflationniste, les gouvernements contemporains ne sont pas tellement désarmés : on dispose de la politique budgétaire et de la politique monétaire, qui réduisent le rythme de progression de la demande* effective. Mais l'expérience a montré que cela ne suffisait pas à résoudre le problème de l'inflation, ni surtout celui de la croissance économique à moyen terme. Une politique restrictive déclenche un ralentissement de l'expansion, voire une récession, et le niveau de l'activité est atteint sans que les prix baissent pour autant. Au bout d'un certain temps, il faut relancer l'expansion, ce qui ne manque pas de susciter de nouveau de l'inflation. Le processus économique de croissance se déroule donc par à-coups (« stop and go »), et le résultat, à moyen terme, s'analyse en une croissance réelle ralentie et en une dépréciation de la monnaie.

Pour éviter ces inconvénients, il est apparu que les moyens de régulation de la demande effective étaient insuffisants ; on a donc plaidé l'introduction de techniques nouvelles, comme, en particulier, une régulation spécifique au niveau même de la formation des revenus. Cette nécessité s'est imposée récemment (depuis les années 60) et elle est à la mesure de l'efficacité relative des moyens globaux de contrôle de la conjoncture* auxquels les économies occidentales ont eu recours. À partir du moment où l'économie capitaliste réussit, par une politique de plein-emploi, à éliminer le chômage ou, au moins, à le ramener à des niveaux tolérables et jusque-là inconnus ainsi qu'à accélérer son taux de croissance — deux résultats extrêmement bénéfiques en eux-mêmes —, elle se place en permanence dans une situation de tension : elle ne peut plus — comme cela se pratiquait ouvertement entre les deux guerres, ou, de manière inavouée, il y a encore quelques années — compter sur la crainte du chômage pour modérer les revendications de salaires, d'autant que les ressources productives sont utilisées au voisinage du maximum : en particulier, la main-d'œuvre surtout qualifiée est rare. Une telle situation est éminemment favorable à une hausse des revenus dépassant l'augmentation de la production réelle disponible.

Un problème : le glissement des salaires

La faiblesse du chômage et le niveau de la demande ont pour résultat d'accroître la pression des travailleurs sur les patrons* et de réduire la résistance de ceux-ci en face des revendications. Cette tendance est renforcée par l'accélération du progrès* technique et la demande croissante de qualifications toujours plus élevées et parfois nouvelles. Pour conserver une main-d'œuvre rare, on est prêt à consentir des sacrifices et à se livrer à des surenchères, qui, pour être localisées, ne s'étendent pas moins à l'ensemble des salaires et n'en font pas moins sentir leurs effets sur l'équilibre économique. En période de prospérité, l'intransigeance serait fâcheuse, car une grève empêcherait de satisfaire les commandes, sans compter que les travailleurs les plus sollicités pourraient quitter l'entreprise. D'autre part, comme la demande est intense, il n'est pas trop difficile d'inclure dans le prix les conséquences de la hausse du coût salarial par unité produite, conséquence inévitable d'accroissements de salaires dépassant l'amélioration de la productivité du travail.

Concrètement, cet écart (notable dans certains cas) entre la rémunération salariale qui correspondrait à l'augmentation de la productivité de l'entreprise et celle qui est réellement et effectivement versée au salarié a été décrit sous le nom de *glissement des salaires*. Par cette expression, il faut entendre le décalage entre la rémunération (issue de plus en plus de la négociation collective) et celle qui est réellement acceptable pour l'entre-

prise. Ce phénomène peut prendre des formes très diverses : elles vont de la hausse pure et simple des taux horaires (ou des salaires aux pièces) aux formes plus subtiles de déplacement des qualifications, en passant par toutes les indemnités, primes ou gratifications, qui constituent alors des salaires déguisés. En effet, ces pratiques sont possibles en raison du degré d'autonomie considérable dont jouit l'entreprise dans sa politique des salaires, et cela même lorsque le contexte institutionnel est particulièrement favorable. Il est clair que, dans cette politique, la firme se laissera guider par les impératifs du marché : la hausse déguisée des rémunérations permettra à l'employeur d'éviter des interruptions de travail coûteuses en période de haute conjoncture, d'attirer la main-d'œuvre qualifiée qui lui fait défaut ou de ralentir son exode vers d'autres firmes. C'est ainsi qu'il fera face à l'absence de mobilité géographique et technique des travailleurs, qui, en période d'excès de demande dans certains secteurs de pointe, renforce encore le pouvoir de négociation des syndicats locaux. Dès lors, il n'est pas surprenant que, dans un contexte institutionnel favorable à une politique de rémunérations salariales élevées, le glissement des salaires se fasse vivement sentir dès que des tensions se manifestent sur le marché de l'emploi.

De toute façon, la hausse des salaires provoque aussi celle des prix. Tout le système est ainsi emporté vers le haut, la liaison de base n'étant pas tellement l'enchaînement prix-salaires que l'enchaînement salaires-prix. Ainsi apparaît un facteur inflationniste original. Il n'est pas réellement nouveau dans sa nature, car la pression des coûts est toujours intervenue dans le processus inflationniste : mais elle accède maintenant à un rôle autonome essentiel dans la genèse de l'inflation. Les procédés déjà classiques de la politique budgétaire et monétaire sont ici impuissants, car ils s'attaquent à une seule forme d'inflation, celle qui résulte d'une demande excédentaire, alors que la cause première du phénomène est une hausse autonome des coûts, due au mouvement des revenus.

Les limites à ne pas franchir

Plusieurs solutions ont été envisagées. La première consisterait à accepter la hausse indéfinie des prix : il suffit de la formuler pour saisir immédiatement — malgré les tenants de l'inflation à petite dose — ses inconvénients. La deuxième viserait à l'accroissement délibéré du chômage pour détendre le marché du travail : en admettant même que l'argumentation théorique qui sous-tend cette proposition soit correcte — ce qui est bien contestable —, les aspects sociaux et politiques d'une telle solution la rendent inacceptables. La troisième solution s'analyserait dans un rétablissement du contrôle général de tous les revenus tel qu'il a été pratiqué pendant la guerre : dans une période où le « dirigisme » ne cesse de susciter des critiques véhémentes et où l'ambiance est, bien au contraire, celle d'une certaine forme de néo-libéralisme, un tel retour au passé serait probablement intolérable. Il ne reste alors que la solution intermédiaire de la « politique des revenus », qui cherche à agir sur la formation de ceux-ci non pas en édictant des règles autoritaires, mais en énonçant et en faisant admettre à tous les intéressés qu'il existe des limites à ne pas franchir si l'on veut que la liberté et la prospérité n'aboutissent pas à l'inflation perpétuelle ou à une succession de booms inflationnistes et de récessions plus ou moins dramatiques.

La politique des revenus apparaît ainsi comme une arme nouvelle dont on a besoin dans la situation économique présente pour lutter contre les tendances de l'inflation et assurer une croissance rapide et stable. Concrètement, elle cherchera à fixer le niveau des rémunérations salariales et non salariales souhaitable après qu'aient été déterminés le taux de croissance de l'économie, le taux de progression des investissements et de la consommation* privée. De tels objectifs supposent évidemment un accord des intéressés, comparable à celui qui est recherché dans le cas de la planification : à ce moment-là, on peut, d'ailleurs, considérer que la politique des revenus se situe dans la logique de la planification et qu'elle constitue un perfectionnement des instruments de régulation de l'activité économique.

Cependant, la réalisation pratique d'une telle politique se heurte à des difficultés considérables d'application. Par exemple, si l'on recourt à la méthode (généralement utilisée à l'étranger) consistant à rapprocher l'évolution des taux de productivité et des revenus primaires, deux sortes d'inconvénients vont apparaître. Dans cette optique, les hausses de salaires sont fixées globalement en fonction du taux de progression de l'économie. Or, en premier lieu, une progression donnée de la masse salariale peut résulter de mouvements très différents suivant les branches et les catégories professionnelles ; d'innombrables formules de compensation entre ces branches et ces catégories sont concevables pour un même résultat. Mais une difficulté s'élève dès le moment où il s'agit de redistribuer les gains de productivité entre entreprises, étant donné les phénomènes de contagion et de hiérarchisation, bien connus au sein de la masse salariale. En second lieu, en admettant même que la progression de la masse des salaires soit finalement limitée au chiffre souhaité sans qu'il ait été nécessaire de se livrer à des compensations arbitraires entre diverses catégories de salariés, il reste que cette limitation peut être obtenue par des processus divers qui ne sont pas économiquement équivalents. La masse salariale globale est le produit du volume de l'emploi (nombre de salaires, nombre d'heures de travail) par un taux moyen de rémunération ; à la limite, la stabilité de la masse salariale peut être obtenue par une hausse des rémunérations combinée avec la baisse de l'emploi : évidemment, il n'est pas nécessaire d'inventer une politique des salaires pour parvenir à un tel résultat. Mais, si cette éventualité est peu vraisemblable, il reste qu'une limitation indicative globale de la masse des salaires n'obtiendra vraisemblablement, au niveau de la branche ou de l'entreprise, que des résultats aléatoires ou même aberrants.

Des difficultés du même genre s'élèvent lorsqu'il s'agit des revenus non salariaux. Les compensations qu'il faudrait prévoir entre les différentes catégories de revenus seraient difficiles à calculer en raison de leur hétérogénéité et de leur montant, pratiquement inconnu (par exemple, divergence entre les revenus effectifs et les revenus déclarés au point de vue fiscal). Il en va de même des profits, dont la nature résiduelle s'oppose à la mise en œuvre d'une politique des revenus.

G. R.

▶ *Activité économique / Croissance économique / Économique (politique) / Emploi / Épargne / Impôt / Inflation / Minimum vital / Monnaie / Niveau de vie / Planification / Prix / Production / Salaire.*

J.-P. Courthéoux, *la Politique des revenus* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1966 ; 3e éd., 1974). / P. Coulbois, *Éléments pour une théorie de la politique des revenus* (Dalloz, 1967). / C. Morrisson, *la Répartition des revenus dans les pays du Tiers-Monde* (Cujas, 1968). / G. Caire, *Théorie et pratique de la politique des revenus* (P. U. F., 1970). / B. Schmitt, *l'Analyse macro-économique des revenus* (Dalloz, 1971). / E. Watteville, *Stratégie pour la répartition des revenus* (Economia, 1975).

revenu national

▶ COMPTABILITÉ NATIONALE.

revêtement routier

Partie supérieure d'une chaussée, constituée par une couche de matériaux présentant une surface unie.

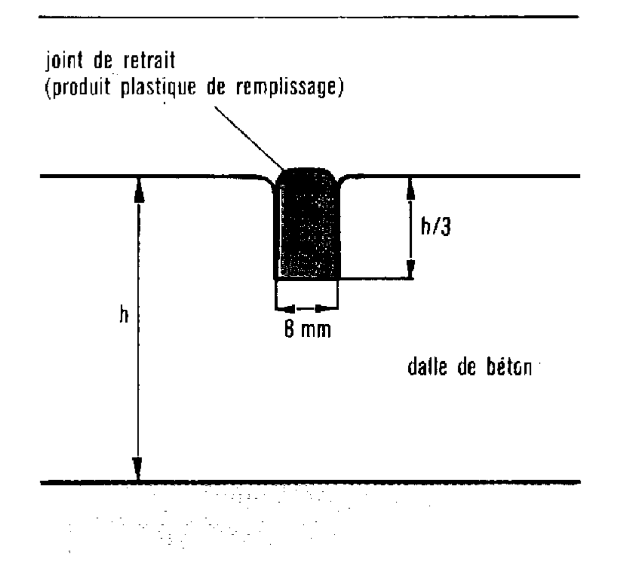
Le revêtement routier est l'un des éléments essentiels de la constitution des chaussées : son rôle principal est d'absorber les efforts de cisaillement importants provoqués par la circulation, tout en assurant l'intégrité et la durée de l'ensemble du corps de chaussée et de la fondation, en résistant à l'usure superficielle, à la fissuration et aux diverses déformations. Enfin, il doit demeurer aussi peu perméable que possible et s'opposer à la pénétration des eaux météoriques.

Revêtement de chaussées rigides

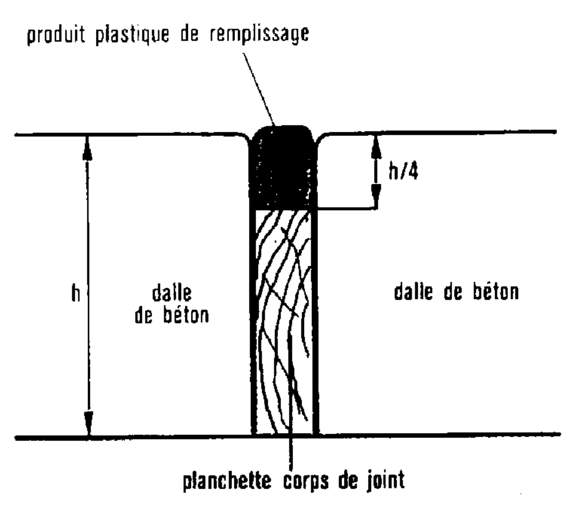
Les différentes couches constitutives d'une chaussée sont, en partant du niveau le plus bas, la *sous-couche*, la *couche de fondation*, la *couche de base* et la *couche de surface*.

Dans une chaussée rigide, la dalle en béton de ciment correspond à la fois à la couche de base et à la couche de surface d'une chaussée souple. Elle repose soit directement sur le terrain, soit avec interposition d'une couche de forme qui ne fait pas partie de la chaussée et qui est constituée d'emprunts de bons sols sélectionnés à cet effet, à faible distance. Plus souvent encore, la dalle de surface repose sur une couche de fondation, qui forme sous-dalle continue et qui est réalisée en sol-ciment, en grave-ciment ou en béton maigre de ciment. Les dalles sont limitées en plan par des joints, soit parallèles à l'axe de la chaussée, ou *joints longitudinaux*, soit perpendiculaires à cet axe, ou *joints transversaux*. Ceux-ci comprennent :

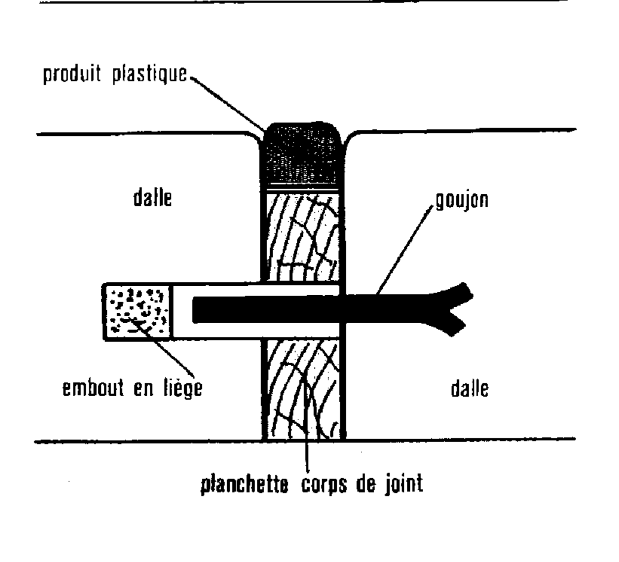
— les *joints de retrait*, ou *joints de retrait-flexion*, sortes de rainures ménagées à la partie supérieure des dalles pour y localiser les fissures éventuelles de retrait ou de flexion ;



Joint de retrait
de dalles en béton.



Joint libre de dilatation
de dalles en béton.



Disposition d'un goujon
reliant deux dalles en béton.

— les *joints de dilatation*, coupures transversales ménagées entre deux dalles voisines pour permettre le jeu de la dilatation, de la dilatation,

— les *joints de construction*, coupures ménagées entre dalles pour limiter le bétonnage quand, pour une cause accidentelle, le travail doit être interrompu.

Des goujons en fer unissent, à travers un joint, deux dalles voisines. Encastrés dans l'une des dalles, ils coulissent dans une gaine de l'autre dalle. Au lieu d'une sous-dalle continue, on se contente souvent de sous-dalles de courte longueur, que l'on confectionne à l'avance sous les joints de dilatation ou de retrait pour soutenir les extrémités des dalles de la chaussée. Les dalles de surface sont constituées en béton hydraulique de haute qualité, car elles sont soumises en service à un traitement très dur : charges, chocs, actions hygrométriques et thermiques. L'ouvrabilité du béton frais ainsi que la résistance mécanique du béton durci doivent être étudiée[s en lab]oratoire. Le rapport pondéral $\frac{\text{eau}}{\text{ciment}}$ du béton trais en ciment place doit, si possible, être de l'ordre de 0,45, compte tenu de l'évaporation et de l'eau incluse dans les granulats. Le ciment utilisé est soit du portland du type courant, soit, quand c'est nécessaire, un ciment résistant à l'action des eaux et des sols agressifs. Le dosage en ciment est compris entre 330 et 360 kg par mètre cube de béton mis en œuvre. Le béton est traité le plus souvent par des adjuvants du type « entraîneurs d'air occlus » et « plastifiants réducteurs d'eau », d'une part pour accroître la maniabilité et rendre le béton frais thixotropique, d'autre part pour protéger le béton une fois durci contre l'action des gelées. Le béton frais, mis en place et compacté, est protégé de la dessiccation prématurée par des pulvérisations de produits de cure ; la mise en place se fait au moyen de coffrages glissants. Sur les grands chantiers, le béton est préparé dans des centrales semi-fixes et souvent automatiques. Selon la portance désirée, l'épaisseur de la couche de béton varie de 18 à 25 cm. Dans certains cas, au lieu d'une couche unique, on emploie le procédé « bicouche », réalisé au moyen de deux demi-dalles superposées et séparées par un joint horizontal au bitume : la dalle supérieure peut ainsi glisser sous les efforts de longue durée (température et retrait) et demeurer solidaire sous les efforts dus aux charges. Enfin, la transmission des fissures vers la surface se trouve interrompue au joint. Ce procédé est surtout utilisé à l'étranger.

Les dalles en béton armé ou précontraint sont rarement utilisées en France.

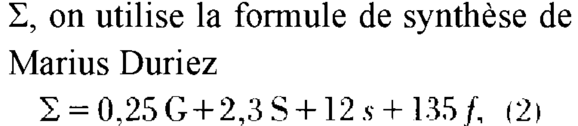
Disposition
d'une sous-dalle
au droit d'un joint
de dilatation
de dalles en béton.

Revêtements de chaussées souples

Hormis les revêtements (ou enduits) superficiels en couche mince, par répandage de goudron, de bitume fluide ou d'émulsion bitumineuse, suivi de gravillonnage, les revêtements de chaussées souples sont constitués par des enrobés du type ouvert (non compact) ou plein ; ils sont soit au goudron visqueux, tarmacadam notamment, soit, le plus souvent, des enrobés pleins par du bitume. Les types les plus perfectionnés et les plus résistants, utilisés notamment pour les autoroutes et les grandes artères, sont le béton bitumineux et l'enrobé dense, préparés et mis en place à chaud. Mais, quel qu'il soit, le type d'enrobé doit pouvoir constituer des couches stables, flexibles, étanches et insensibles à l'eau, donc ne risquant pas le désenrobage. Le béton est constitué par une ossature de gravillons, de sables et de farine minérale (filler) telle que, après serrage, il subsiste de 4 à 5 p. 100 de vide occlus, avec la condition primordiale que tous les grains du granulat, filler compris, soient enrobés d'un film de liant juste suffisant pour permettre l'agglutination. L'épaisseur e de ces films, exprimée en microns, est donnée par la formule $e = Ad^{0,8}$, dans laquelle A est une constante et d le diamètre du grain moyen exprimé en millimètre. La teneur en bitume est proportionnelle à la surface volumique de l'ossature Σ et à l'épaisseur des films ; cette dernière, étant proportionnelle à $d^{0,8}$, est inversement proportionnelle à $\Sigma^{0,2}$; la formule donnant le poids p de liant (densité = 1) pour du granulat de densité 2,65 est, par conséquent, de la forme

$$p = K\sqrt[5]{\Sigma}. \qquad (1)$$

La constante K, dénommée *module de richesse en bitume*, est, en général, égale à 3,75. Pour la détermination de Σ, on utilise la formule de synthèse de Marius Duriez



$$\Sigma = 0{,}25\,G + 2{,}3\,S + 12\,s + 135\,f, \quad (2)$$

dans laquelle G est la proportion pondérale des éléments supérieurs à 5 mm, S celle du sable compris entre 5 et 0,315 mm, s celle du sable fin entre 0,315 et 0,08 mm et f la teneur en filler (grains inférieurs à 0,08 mm). La quantité Σ est exprimée en mètres carrés par kilogramme. Si le granulat a une densité Δ différente de 2,65, le dosage p du bitume devient

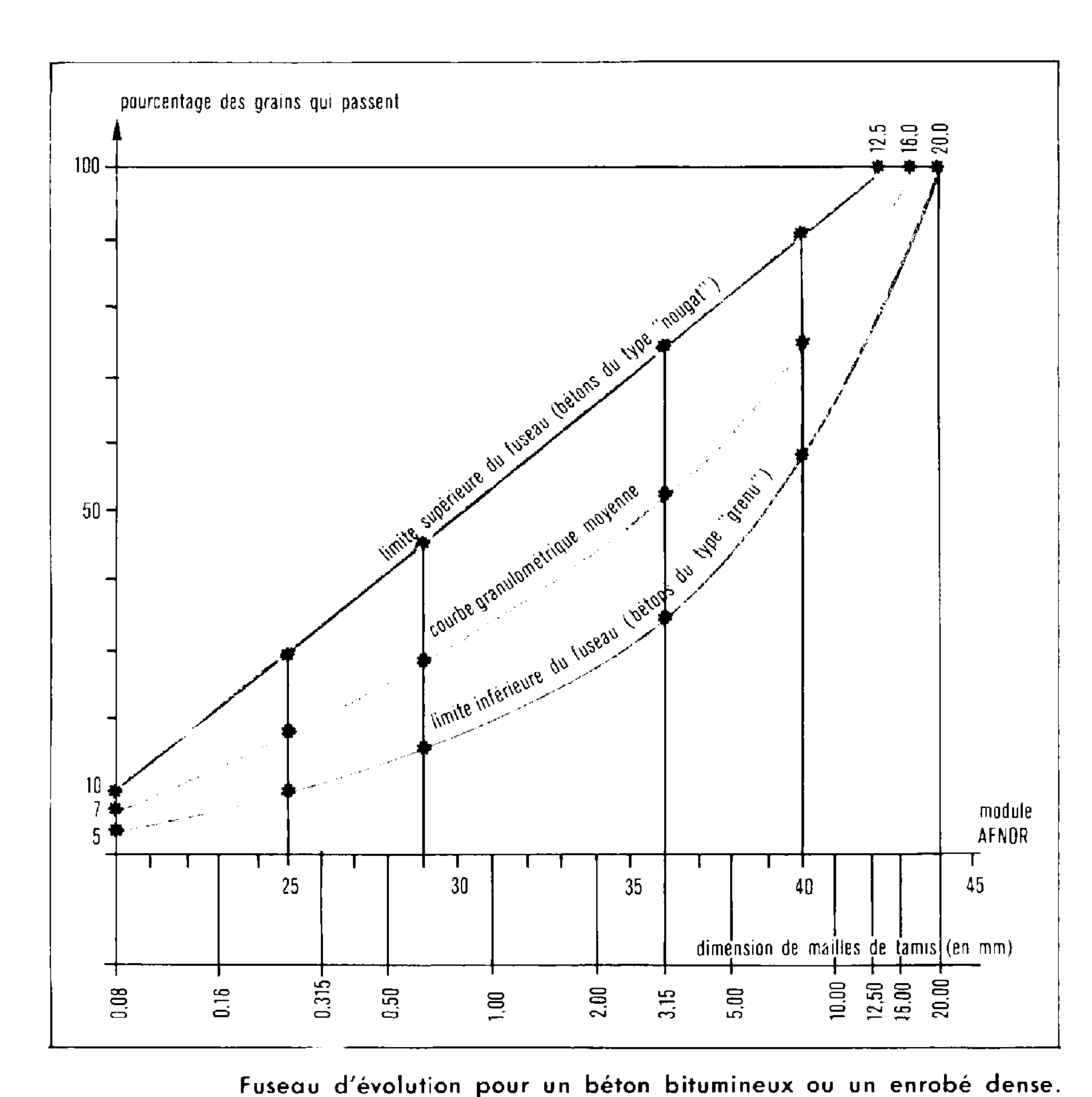
$$p = K\sqrt[5]{\Sigma}\cdot\frac{2{,}65}{\Delta}.$$

Le filler, dont la teneur varie entre 5 et 10 p. 100 pour le béton bitumineux courant, est indispensable. La formule (2) montre l'influence prépondérante que joue le terme f sur le dosage p dans la formule (1). L'ossature du béton bitumineux est comprise dans un fuseau d'évolution. Le bitume utilisé est un bitume dur, afin d'éviter l'orniérage durant l'été. La résistance mécanique R du béton est mesurée par compression d'éprouvettes cylindriques de 10 cm de haut, à une vitesse de déformation v qui est en général de 1 mm/s, mais que l'on peut choisir différente (par exemple 1 mm/mn). La résistance mécanique R dépend essentiellement du choix de v et de la température t de l'éprouvette, généralement portée à 20 °C pour l'essai. Un essai de qualité est l'essai Duriez, dénommé aussi *essai d'immersion-compression :* la résistance r en compression, après immersion de sept jours, d'une éprouvette préalablement soumise au vide, doit être d'au moins les 7/10 de celle R d'une éprouvette essayée au même âge, mais sans immersion préalable. Les essais doivent tous être effectués à une température définie (par exemple + 20 °C).

La fabrication du béton bitumineux se fait généralement dans une centrale à action continue comprenant un *trommel* de séchage avec brûleur au fuel et un *malaxeur* alimenté en granulats (triés et dosés), en filler et en bitume (fabrication en central plant).

Revêtements en pavés

Les pavages sont effectués soit en gros pavés (pavés d'échantillon), soit en petits pavés (pavés en mosaïque) ; en dépit de leur grande longévité, ils ne sont presque plus utilisés sur les routes en raison de leur prix et de leur confort, jugé insuffisant. Mais ils sub-



Fuseau d'évolution pour un béton bitumineux ou un enrobé dense. Courbes granulométriques limites et courbe médiane. (L'échelonnement granulaire des bétons bitumineux doit, en général, se rapprocher de la courbe moyenne.)

sistent dans les villes et les grandes agglomérations.

M. D.

▸ *Autoroute / Circulation / Granulat / Mécanique des sols / Mortiers et bétons / Route.*

📖 M. Duriez, *Liants routiers* (Dunod, 1946, 2 vol.). / R. Ariano, *I Materiali stradali* (Milan, 1948). / J. L. et B. Escario, *Caminos* (Madrid, 1954 ; trad. fr. *Traité des routes*, Dunod, 1954) / R. Coquand, *Routes* (Eyrolles, 1956 ; nouv. éd., 1965 ; 2 vol.). / J. Arrambide et M. Duriez, *Agrégats, liants et bétons hydrauliques* (Éd. du « Moniteur des travaux publics », 1959) ; *Nouveau Traité de matériaux de construction* (Dunod, 1961-62 ; nouv. éd., 1970-71 ; 3 vol.).

revêtement de sols

Chape ou dalle de protection de sols industriels, commerciaux ou privés.

Généralités

Un revêtement de sol doit résister à l'usure par frottement, aux chocs, aux poinçonnements, aux déformations, aux attaques chimiques, à l'humidité, au glissement, au gel, aux températures élevées, etc., ou, tout au moins, à une ou à plusieurs de ces actions, selon sa destination et son exposition.

• Les *sols industriels* doivent permettre le fonctionnement d'une industrie ou d'une exploitation ; de ce fait, ils sont soumis à des trafics généralement intenses, concentrés, avec des véhicules lourdement chargés, parfois encore à bandages ferrés, entraînant une usure continue, créant des efforts de cisaillement importants. D'autre part, certains sols industriels (usines et entrepôts) subissent des vibrations, des trépidations ainsi que des attaques par aspersion de liquides agressifs : acides, bases, sels concentrés, huiles minérales, solvants, etc. Il importe donc qu'ils présentent des qualités particulières, variables selon leur destination, mais toujours impératives, telles qu'absence de pulvérulence, insonorité, résistance à la fissuration, imperméabilité, absence, durant de longues périodes, de tout entretien afin d'éviter les interruptions de fonctionnement des industries. Certains sols d'usine doivent résister à des chocs thermiques ; d'autres ne doivent pas produire d'étincelles quand il s'agit d'explosifs, de matières ou de vapeurs inflammables.

• Les *sols commerciaux* doivent être très résistants à l'usure par abrasion sur les parcours très fréquentés et particulièrement sur les marches d'escalier, ne pas être glissants, être insonores, souples, de teintes reposantes et claires, d'un entretien très simple (sans encausticage, cause fréquente d'accidents).

• Les *sols privés* (ou d'intérieurs) doivent, comme les sols commerciaux, résister à l'usure, être d'un entretien facile et avoir une apparence esthétique.

Nature et diversité des revêtements de sols

On distingue les sols coulés sur place, généralement à base de béton de ciment, avec chapes adhérentes à base de produits spéciaux résistants et comportant des joints de dilatation et de retrait. Les dallages, formés d'éléments préfabriqués en usine, de dimensions très supérieures à celles des simples carrelages, sont assemblés à joints minces avec des produits très adhésifs, et leur ensemble, bien plan et monolithique, peut, ou non, être revêtu d'un enduit d'usure très adhérent. À ces deux types de revêtements traditionnels, il faut ajouter les revêtements modernes en plastiques (résines vinyliques, polyesters, épikotes) ou en caoutchouc, que l'on colle sur un support stable.

Principaux sols coulés sur place avec chape résistante

Les chapes utilisent des produits tels que le quartz, l'alumine cristallisée (corindon, hématite ou émeri), le carbure de silicium *(Carborundum)*, les roches dures (basaltes, diorites, porphyres, quartzites, etc.).

Dalles préfabriquées

On utilise surtout la basaltine (béton très compact de basalte de Saint-Jean-le-Centenier), les dalles en fonte, les pavés *Arbel* (en tôle), les pavés *Pontam* (en fonte), le métal déployé (pour surface d'usure antidérapante), les dalles *Escoyer* (à base d'argile cuite) et les dalles de *Beugin* (faites de schistes cuits). La solution par dallages préfabriqués en usine est de plus en plus utilisée.

Utilisation de l'asphalte

L'asphalte calcaire ne fait pas d'étincelles sous le choc du métal. Il convient donc notamment dans les poudreries, les fabriques d'explosifs et les ateliers où sont manipulés des nitrates. En revanche, il est soluble dans les essences, les huiles minérales, les huiles de goudron et les solvants chlorés ou benzéniques. Les revêtements d'asphalte sont insonores, résistent à l'eau, sont doués d'une bonne isolation thermique et ne font pas de poussière ; les asphaltes siliceux résistent aux acides. Enfin, on exécute couramment des carreaux d'asphalte présentant les mêmes avantages que les chapes coulées *in situ* et qui ne risquent pas de cloquer.

Revêtements en matières plastiques

Le plus ancien est le linoléum. À présent, on fait des revêtements à base de chlorure de polyvinyle (PVC), sous forme de dalles semi-flexibles en polyvinyle, armées ou non de fibres d'amiante, de dalles flexibles multicouches, de feuilles calandrées, etc. Les revêtements minces sont collés sur un support rigide et résistant avec des colles appropriées, non attaquables par l'eau. Ce type de revêtement prend une extension de plus en plus importante dans les grands magasins, les aérogares, les laboratoires, les grands hôtels, etc.

• *Cas particulier des marches d'escalier.* La dalle, de dimensions voulues, est fabriquée sur table ; une couche de mortier, en ciment et en sable, sert à enrober les armatures de la dalle. Quand le mortier est sec, on enlève avec un calibre une épaisseur de 8 mm et, à la place, on dépose une couche de 8 mm d'une composition de carbure de silicium et de microbéton. Ce type de marche est utilisé dans les endroits très fréquentés, comme les escaliers du Métropolitain de Paris.

M. D.

▸ *Plancher.*

📖 M. Duriez et J. Arrambide, *Nouveau Traité de matériaux de construction* (Dunod, 1961-62 ; nouv. éd., 1970-71 ; 3 vol.).

revêtement de surface

Couche de matériaux dont on recouvre la surface d'un métal ou d'un alliage soit en la modifiant par une action chimique, soit par un apport superficiel métallique ou non.

Suivant les utilisations des pièces traitées, ces revêtements ont pour objet :
— d'assurer un effet décoratif en évitant l'oxydation superficielle, le ternissement ou l'attaque locale dans une atmosphère normale ou légèrement nocive ;
— de protéger, plus généralement, les pièces métalliques exposées à un milieu corrosif liquide ou gazeux (acide, basique, salin), ou portées à de hautes températures dans des atmosphères agressives (oxydantes, carburantes, sulfureuses) ;

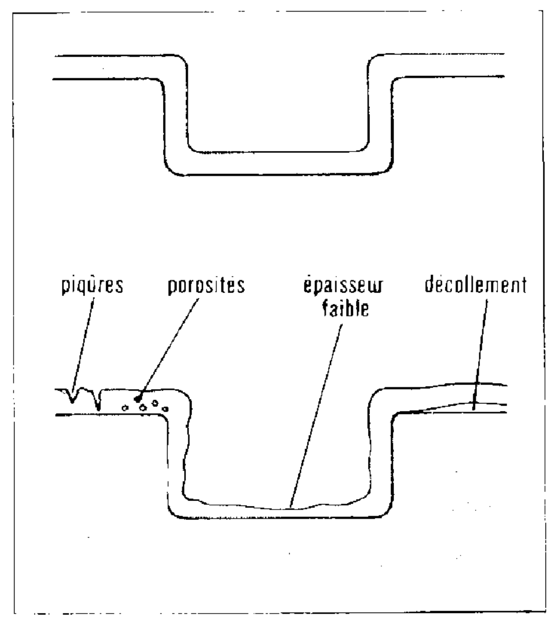
— d'apporter de bonnes qualités superficielles pour le frottement (bas coefficient de frottement, surface lisse ou polie, etc.), le revêtement ayant un rôle d'antifriction ou facilitant le déplacement mutuel des pièces ou leur emmanchement ;
— d'éviter l'usure des pièces en augmentant leur dureté superficielle ;
— de faciliter le dépôt de peintures ou de vernis, ou encore de favoriser le contact des pièces en vue de leur soudage.

Processus opératoire

Les procédés de revêtement de surface métallique comportent en général trois phases successives : la préparation de la surface, le revêtement proprement dit et les opérations de finition.

Préparation de la surface

Elle est essentielle pour assurer un accrochage correct du revêtement protecteur. Suivant l'état microgéométrique de la surface, un polissage préalable peut être nécessaire, tel un polissage mécanique (manuel ou automatique sur tourets ou machines à bandes abrasives), un polissage au tonneau par frottement des pièces en présence de produits abrasifs, un polissage chimique ou un polissage électrolytique. Après ce polissage, les pièces doivent être débarrassées de toute trace de matières étrangères et plus spécialement des graisses et des huiles par une opération de dégraissage. Plusieurs types de dégraissages sont pratiqués et souvent successivement en raison de leur rôle spécifique. Le dégraissage par les solvants organiques dérivés du pétrole (essence, benzène, white spirit, etc.) n'est pratiqué qu'à échelle réduite en raison des inconvénients de ces produits volatils, inflammables et toxiques. Industriellement, on utilise des solvants chlorés et, plus récemment, des solvants fluocarbonés, tels que le trichloréthylène, le perchloréthylène ou le trichloréthane, agissant en phase liquide ou en phase vapeur dans des machines appropriées. On élimine également les graisses et les huiles à l'aide de lessives alcalines, par action de saponification pour les graisses d'origine animale ou végétale et par action d'émulsion pour les graisses minérales. Ces lessives, à base de soude, de potasse ou de carbonates et de phosphates alcalins, sont utilisées au trempé ou par aspersion sur les pièces à traiter ; dans le cas de pièces de formes complexes, leur action est améliorée par l'emploi d'ultrasons agissant dans le bain de dégraissage.



Protection correcte : revêtement uniforme, continu (en haut). Mauvaise protection du revêtement (en bas).

Dans le cas des revêtements électrolytiques, ces divers dégraissages préliminaires doivent toujours être complétés par un dégraissage électrolytique soigné, intégré dans les opérations de revêtement proprement dit. Le dégraissage électrolytique cathodique ou anodique, sous une densité de courant de 5 à 12 A/dm², est réalisé dans des bains alcalins dont la composition est adaptée à la nature du métal à dégraisser (soude caustique, carbonate, phosphates, cyanure de sodium, etc.).

Dans certains cas (aciers fortement alliés, alliages d'aluminium, métaux fortement oxydés), le dégraissage doit être complété par un décapage acide afin de mettre à nu la surface métallique et la rendre active pour le revêtement ultérieur. Suivant la nature des métaux de base, le décapage chimique ou électrolytique se pratique dans des bains pouvant contenir de l'acide sulfurique, de l'acide chlorhydrique, de l'acide nitrique, de l'acide phosphorique, de l'acide chromique ou de l'hydrure de sodium.

Exécution du revêtement

Une fois la surface de la pièce convenablement préparée, on procède au revêtement proprement dit. En liaison avec son application, le revêtement doit satisfaire à certains critères de qualité : uniformité d'épaisseur, homogénéité de composition chimique, absence de porosités, de piqûres et de fissures, finesse de structure, aspect recherché (mat ou brillant), bon accrochage sur le support. De nombreuses méthodes physico-chimiques permettent de contrôler ces caractéristiques : analyse chimique du revêtement, essai à la goutte, micrographie, électrodissolution, microdureté, mesure de l'état de surface, essais mécaniques (pliage, traction, cisaillage, etc.).

Opérations de finition

Pour certains revêtements, de telles opérations sont nécessaires suivant les applications des pièces traitées : polissage ou avivage de la surface, imprégnation du revêtement par des vernis ou des matières colorantes, traitement thermique de stabilisation, dégazage à chaud ou sous vide et, plus rarement, usinage du revêtement.

Principaux types de revêtements

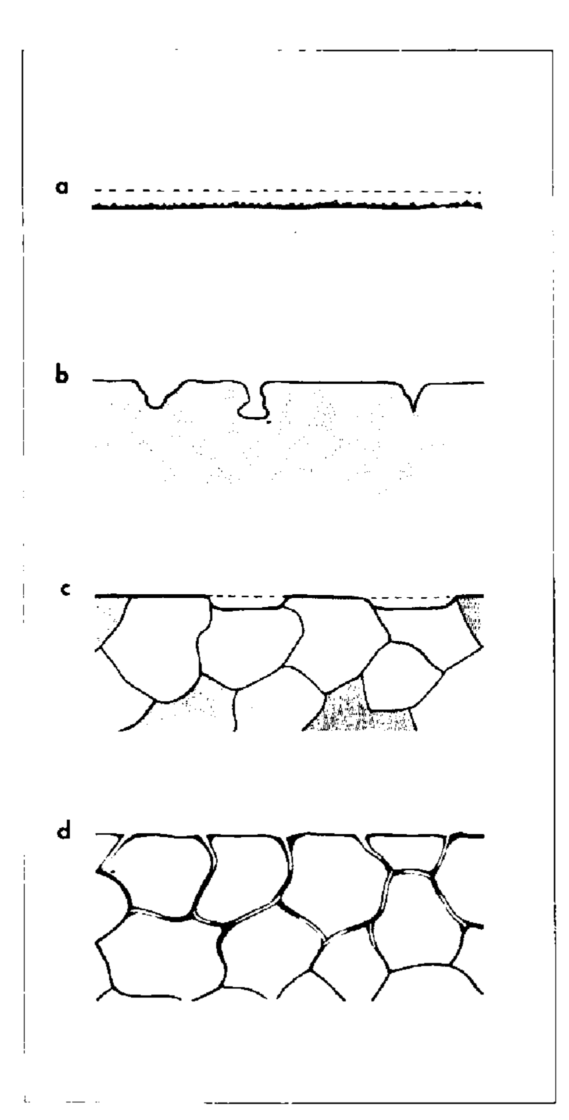
Les procédés de revêtement de surface sont nombreux, et leur utilisation dépend de la nature du revêtement, de la masse, de la forme et de la complexité des pièces, des caractéristiques chimiques et physiques recherchées, des quantités de pièces à revêtir, soit unitairement, soit par glandes séries, et des conditions économiques même du procédé.

Revêtement par électrolyse ou par galvanoplastie

Industriellement le plus utilisé, ce type de traitement permet de déposer la plupart des métaux et même certains alliages sur les supports métalliques d'alliages ferreux ou non terreux les plus variés afin de les protéger contre la corrosion.

Le *nickelage* de pièces ferreuses, cuivreuses ou d'alliages d'aluminium ou de zinc nécessite parfois l'interposition d'une couche de cuivre pour assurer la liaison. La plupart des bains de nickelage sont dérivés du bain classique de Watt, utilisé vers 50 °C sous une densité de courant de 2 à 6 A/dm² et composé de sulfate de nickel, de chlorure de nickel et d'acide borique. Un nickelage brillant est obtenu directement sur les pièces sans traitement d'avivage ultérieur, par l'addition de produits brillanteurs au bain classique (brillanteurs organiques tels que les colloïdes ou brillanteurs minéraux à base de sels de cobalt ou de sélénium).

• Le *chromage* est de deux sortes suivant l'application : le *chromage de décoration*, dont l'épaisseur de dépôt est comprise entre 0,25 et 5 μ (objets ménagers, pare-chocs de voitures automobiles, visserie), et le *chromage épais*, ou *chromage dur*, dont l'épaisseur de dépôt est couramment de 10 à 50 μ, mais peut atteindre 300 μ dans le cas de rechargement de pièces usées (rechargement d'arbres usés ou d'outillages de formage avec une opération ultérieure de rectification mécanique). Le chromage dur s'utilise surtout pour des pièces devant résister à l'usure par frottement en raison de la dureté superficielle élevée du dépôt, de l'ordre de 1 100 Vickers, et de sa structure extrêmement fine et légèrement poreuse en surface, ce qui facilite la retenue de lubrifiants (chemises chromées de moteurs à explosion). Les compositions de bains de chromage sont variées et utilisées de 30 à 50 °C sous une densité de courant de l'ordre de 10 A/dm² pour les dépôts minces et de 25 à 50 A/dm² pour les dépôts épais. Ces bains contiennent essentiellement de l'acide chromique et de l'acide sulfurique ou des sulfates, éventuellement des bichromates alcalins et de l'acide fluosilicique.



Différentes formes de corrosion des métaux et alliages : *a*) uniforme généralisée; *b*) localisée; *c*) sélective; *d*) fissurante intercristalline.

• Le *cuivrage* est très pratiqué soit comme dépôt de protection, soit comme sous-couche avant revêtement (nickelage), soit encore comme dépôt tonnant réserve dans certains traitements des couches superficielles (cémentation), à partir de bains acides (sulfates ou fluoborates) ou plus généralement à partir de bains alcalins (cyanure de cuivre et alcalins).

• L'*étamage électrolytique*, utilisé en faible couche pour la protection des pièces ferreuses, a remplacé en grande partie l'étamage au trempé pour la confection des tôles en fer-blanc (acier extra-doux étamé) dans

les installations de fabrication de ces produits en continu. Les bains utilisés sont soit acides (sulfurique et chlorhydrique ou fluoborique), soit alcalins (à base de stannates alcalins).

• Le *plombage* pour la protection de pièces exposées en milieu acide ou pour faciliter le frottement en raison des qualités d'antifriction du plomb est réalisé dans des bains acides à base de fluoborates.

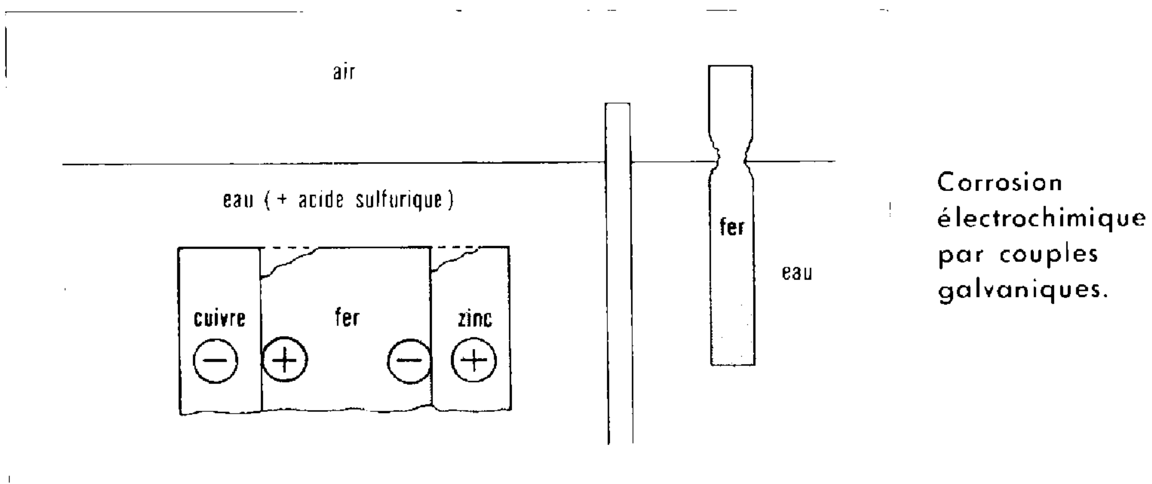
Le *zincage* (ou zingage, ou zinguage) de l'acier s'effectue en bains acides à base de sulfate ou en bains alcalins à base de cyanures ; l'action autoprotectrice du zinc sur le fer dans les atmosphères courantes ainsi que l'aspect et la régularité du dépôt expliquent la large utilisation de tôles électrozinguées dans la construction métallique aux dépens de la tôle galvanisée classique (revêtement de zinc fondu au trempé).

• Le *cadmiage*, utilisé comme le zincage, mais dont le pouvoir protecteur et l'aspect plus brillant le font préférer à ce dernier pour les pièces de visserie, de boulonnerie, de quincaillerie, de construction métallique, se pratique dans des bains acides à base de fluoborates ou dans des bains alcalins à base de cyanures.

• Les *dépôts divers*, tels que la dorure, l'argenture, s'emploient pour leur aspect décoratif ou pour des applications bien spécifiques en radioélectricité ou en électronique (contacts, circuits imprimés). Les dépôts d'iridium, de rhodium, de platine et de palladium sont recherchés non seulement pour leur tenue à la corrosion de liquides, mais aussi pour leur tenue à chaud en présence de gaz corrosifs et leur dureté appréciable pour les pièces de frottement (électronique, fusées, engins téléguidés).

Les revêtements d'alliages sont beaucoup moins courants que les revêtements de métaux purs en raison des difficultés de réglage des conditions électrolytiques pour obtenir des alliages homogènes et de composition constante. On les réalise sous forme de dépôts de laiton à 65 p. 100 de cuivre et à 35 p. 100 de zinc (effet décoratif sur objets de quincaillerie), de dépôts d'étain à 20 p. 100 de zinc ou d'étain et à 30 p. 100 de nickel (facilité de soudage, bonne tenue à la corrosion atmosphérique), et de dépôts soit de plomb à 6 p. 100 d'indium, soit de plomb à 10 p. 100 d'étain avec 2 p. 100 de cuivre déposés directement sur alliages cuivreux ou avec interposition d'une couche électrolytique, dite « barrière », de nickel (alliages antifrictions pour coussinets minces de moteurs à essence ou Diesel).

Les revêtements électrolytiques sont exécutés par des méthodes et dans des installations très diverses, suivant la nature du dépôt, la forme et les dimensions des pièces ainsi que l'importance des quantités à traiter : cuves isolées, cuves disposées en lignes, pièces disposées sur des montages ou placées en vrac dans des tonneaux immergés dans les bains, transfert manuel des pièces ou transfert automatique sur des machines de travail en continu (machines automatiques en carrousel ou machines à programmation avec les cuves disposées en long), installations de revêtement en continu de produits longs (feuillards, bandes, tôles, fils, tubes) par passage dans des cuves successives ou par traitement dit « hors cuves ». Les problèmes de revêtements électrolytiques font appel à des domaines scientifiques et techniques très variés : électrique et électrolytique (alimentation électrique, redresseurs de courant, étude de la répartition des potentiels électriques, rendement d'électrolyse, utilisation d'anodes solubles ou insolubles), physico-chimique et chimique (protection des cuves, chauffage, composition et analyse des bains, filtration, séchage, alimentation en eau déminéralisée, traitement final des effluents, ventilation, toxicité des produits) et mécanique (systèmes de transfert et montage des pièces, pompes, tuyauteries, construction de cuves et réservoirs).



Corrosion électrochimique par couples galvaniques.

échelle des potentiels électrochimiques normaux (en volts) de métaux en solutions ioniques

cathodique		anodique	
or	+ 1,08	nickel	− 0,22
cuivre	+ 0,34	fer	− 0,43
hydrogène	0	chrome	− 0,56
étain	− 0,10	zinc	− 0,76
plomb	− 0,12	aluminium	− 1,67

Revêtement par réaction chimique de la surface avec une solution saline, un composé solide ou un gaz

• Le *revêtement par déplacement chimique* d'un métal à partir d'un de ses sels en solution n'est possible que si le métal à revêtir est plus anodique ou plus électronégatif que le métal à déposer, ce qui est le cas du cuivrage de l'acier (réserve de cémentation, cuivrage de barres pour l'étirage), de l'étamage de l'aluminium ou de ses alliages (protection des pistons en alliage léger), du nickelage de l'acier, de la fonte, des cupro-alliages et des alliages d'aluminium (procédé Kanigen de nickelage chimique par dépôt d'une couche de nickel chargée en phosphore, dure, adhérente et résistant à l'abrasion), de l'argenture des cupro-alliages.

• Le *traitement de coloration* des métaux consiste à former en surface une mince pellicule d'oxyde, de sulfure, de carbonate, dont l'action protectrice est souvent limitée.

• Le *traitement chimique superficiel* fait appel à la formation d'oxydes ou de sels protecteurs. Parmi les procédés utilisés figurent notamment l'oxydation anodique de l'aluminium et de ses alliages (formation d'un revêtement d'alumine protecteur, facilement colorable par des vernis), la phosphatation de l'acier (dépôt protecteur, favorisant le frottement, à base de phosphates complexes de fer, de manganèse et de zinc), les traitements des alliages légers (dépôt de phosphates, de chromâtes, de fluorures d'aluminium complexes, qui servent de support à l'application de peintures et de vernis), les traitements divers de sulfuration des aciers ou des cupro-alliages, tels que le procédé de sulfinusation, dont la couche protectrice, à base de sulfure, de carbure, de carbonitrures de fer, est particulièrement appréciée pour ses qualités antigrippantes.

• Le *traitement thermochimique* utilise le principe de la diffusion superficielle à chaud d'un élément métallique. Dérivés du procédé de cémentation de l'acier par le carbone, les plus utilisés des traitements thermochimiques sur les alliages ferreux sont la calorisation, ou diffusion d'aluminium, la shérardisation, ou diffusion de zinc, et la chromisation, ou diffusion de chrome. Ce dernier procédé a reçu de nombreuses applications aéronautiques et aérospatiales pour les pièces devant résister à l'usure, à l'abrasion et à la corrosion à haute température.

Métallisation à chaud ou au trempé

L'immersion des pièces dans un bain de métal fondu se pratique depuis longtemps pour la protection des pièces ferreuses par étamage (« fer-blanc » employé à la confection des boîtes de conserve), par zincage ou galvanisation (« tôle galvanisée » pour toitures, ustensiles ménagers) et par dépôt d'alliage à base d'aluminium (procédé Sendzimir). Un décapage soigné de la surface du métal de base et l'emploi d'un flux approprié permettent le bon accrochage du revêtement sur son support.

Métallisation par projection au pistolet

Elle se pratique soit à partir de poudres, soit à partir de métal en fil, à l'aide d'un chalumeau oxyacétylénique par projection de gouttelettes de métal fondu sur la surface à revêtir ; ce procédé s'applique pour de nombreux métaux et alliages : zinc, étain, plomb, aluminium, alliages durs à base de nickel, de cobalt, de chrome, de tungstène (Stellites).

Métallisation sous vide ou par vapométallurgie

Cette méthode consiste à déposer une mince couche à partir de la vapeur métallique. On l'applique soit à des pièces, soit à des produits en continu, sous forme de dépôts d'aluminium, de zinc, de chrome, etc., dans les indus-

tries de l'électronique, de l'optique et de l'appareillage électrique.

Revêtement classique de matériaux non métalliques

On utilise surtout des peintures, des laques, des vernis, des émaux ainsi que des matières plastiques ; un procédé plus récent, le poudrage, se développe pour l'application de résines thermodurcissables pour le matériel domestique, les mobiliers de jardin, les carrosseries, etc., soit par application électrostatique au pistolet, soit par immersion des pièces dans un bain fluidisé de poudre.

La corrosion des métaux et leur protection

Causes de corrosion chimique et électrochimique (corrosion galvanique)

Elles sont nombreuses. Les principales sont :

— le *milieu extérieur* : nature, concentration chimique, impuretés, température, pression, renouvellement ou agitation, rayonnement lumineux, présence de courants électriques, conductibilité, etc. ;

— les *facteurs propres au métal* : composition, pureté, homogénéité, structure, état physico-chimique (traitement thermique, déformation), tensions internes ;

— la *forme de la pièce* et les *conditions d'emploi* : profil, état de surface (finition, aspérités, rayures), contact avec d'autres métaux, tensions, conditions d'immersion ou d'exposition, température de la pièce, etc.

Un aspect particulier de la corrosion électrochimique est la dissolution anodique résultant d'une différence de potentiel, ou couple galvanique, qui se forme entre deux métaux immergés, entre différentes régions (structure) d'un même alliage ou entre les différentes parties d'une même pièce partiellement immergée (pile d'Evans ou phénomène d'aération différentielle) ; une pièce en fer immergée partiellement dans l'eau se corrode plus particulièrement à la limite du niveau de l'eau, par suite de la différence de potentiel entre la partie immergée non aérée et la partie exposée à l'air.

Comportement des revêtements de surface métalliques

Par l'effet de *protection anodique*, c'est le métal du revêtement qui est attaqué, son potentiel étant négatif par rapport à celui du métal de base. Ainsi, le fer est protégé anodiquement par le zinc, le cadmium, le chrome.

Par l'effet de *protection cathodique*, le revêtement, plus électropositif que le métal de base, résiste mieux à la corrosion du milieu extérieur, mais toute discontinuité dans le revêtement (rayure, égratignure) risque d'entraîner une attaque locale plus rapide du métal de base. On protège ainsi le fer par le nickel, le plomb, l'étain ou le cuivre.

R. Le R.

▶ *Cémentation / Corrosion / Traitement.*

📖 J. Glayman, ***Pour protéger les métaux*** (Dunod, 1951 ; 3e éd., 1960). / P. Morisset, ***Chromage. Technique et applications*** (Marval, 1954). / A. K. Graham, ***Electroplating Engineering Handbook*** (New York, 1955 ; 2e éd., 1962). / L. E. Millenet, ***Manuel pratique de l'émaillage sur métaux*** (Dunod, 1955 ; nouv. éd., 1963). / A. T. Vagramian et Z. A. Solovieva, ***le Dépôt électrolytique des métaux*** (en russe, Moscou, 1955 ; trad. fr., Dunod, 1958). / J. Salauze, ***Traité de galvanoplastie*** (Dunod, 1956). / L. Arbellot, ***Manuel pratique des dépôts électrolytiques*** (Dunod, 1957). / A. Saglier, ***Guide pratique d'argenture et de dorure à l'usage des bijoutiers, des joailliers et des orfèvres*** (Éd. B. P. I., 1957). / E. Gillet, ***Manuel des usagers des revêtements en chrome dur*** (Dunod, 1958). / R. Souské, ***la Galvanisation à chaud*** (Dunod, 1963). / H. Uhlig, ***Corrosion and Corrosion Control*** (New York, 1 963 ; trad. fr. ***Corrosion et protection***, Dunod, 1970). / G. Blanc, ***la Peinture industrielle*** (Dunod, 1966). / ***Les Traitements de surface contre l'usure*** (Dunod, 1968). / S. Audisio, ***la Lutte contre la corrosion et l'usure. Les dépôts chimiques en phase gazeuse*** (Masson, 1970). / J. F. Bosich, ***Corrosion Prevention of Practicing Engineers*** (New York, 1970 ; trad. fr. ***Prévention de la corrosion***, Entreprise moderne d'éd., 1972). / M. Dufils, ***Protection des matériaux*** (Éd. du Cartel, 1970). / P. Orlowski, ***Comment vaincre la corrosion métallique*** (Eyrolles, 1972). / G. Lorin, ***la Phosphatation des métaux*** (Eyrolles, 1973).

révision d'un levé ou d'une carte

Ensemble des opérations qui permettent de renouveler le levé ou la carte de façon à tenir compte des modifications intervenues depuis l'élaboration du levé ou la rédaction de la carte.

La révision est une opération systématique concernant la totalité des détails topographiques. Elle est différente de la *mise à jour*. Celle-ci est une opération partielle qui n'intéresse qu'une zone déterminée, radicalement transformée par la construction d'une autoroute, d'un barrage, ou qui ne concerne que certains thèmes fondamentaux de la carte, comme l'habitat et le réseau routier ; dans ce cas, on néglige les transformations de détail de la végétation, de l'hydrographie, etc. Les vingt-cinq années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale ont connu un essor prodigieux de levés topographiques nouveaux et de cartes nouvelles tant en Europe que dans les pays du tiers monde. Mais actuellement se fait sentir une impérieuse nécessité de procéder à la révision ou au moins à la mise à jour des cartes. Il se pose donc à tous les organismes cartographiques nationaux le problème de définir la périodicité de révision des cartes.

Si certaines régions à vocation forestière, pastorale ou agricole conservent leurs caractères propres sans changements appréciables durant des décennies entières, il n'en est pas de même pour les villes, les régions industrielles, à caractère touristique, à potentiel hydroélectrique, les zones traversées par des autoroutes nouvelles et les terroirs remodelés par des remembrements. La périodicité des révisions est donc très variable ; elle dépend, évidemment, des transformations subies, mais aussi des moyens que l'organisme cartographique peut consacrer à la révision, tout en poursuivant en général l'élaboration d'une cartographie nouvelle à plus grande échelle que la carte ancienne. Elle dépend, enfin, de l'épuisement des stocks de l'édition précédente, celui-ci tendant à devancer une révision qui aurait dû normalement intervenir quelques années plus tard. À l'heure actuelle, on admet, en France, que la périodicité de la révision devrait être comprise entre cinq ans pour les régions à transformation très rapide et quinze ans pour les régions évoluant peu, de sorte que la périodicité moyenne peut être évaluée à dix ans.

Le processus normal de révision comporte d'abord la révision de la carte de base, qui, en France, est la carte au 1/20 000 ou au 1/25 000. Cette révision comprend les opérations fondamentales suivantes :

— exécution d'une nouvelle prise de vues aériennes couvrant les feuilles à réviser ;

— comparaison minutieuse de la dernière édition de la carte avec la prise de vues nouvelles et mise en évidence des modifications intervenues (phase dite « d'investigation ») ;

— restitution photogrammétrique des détails nouveaux sur un exemplaire de l'ancien fond de carte constituant la *minute de révision* ;

— mise au net des détails restitués et application des signes conventionnels correspondants par examen stéréoscopique des photographies aériennes ;

— passage sur le terrain pour la mise en place des détails nouveaux non visibles sur les photographies aériennes, comme les lignes électriques, l'identification des détails douteux (viabilité du réseau routier), le recueil de la toponymie nouvelle et le tracé des limites administratives ayant subi des modifications. La minute de révision sur laquelle sont intervenus successivement le restituteur photogrammètre et le topographe réviseur est remise ensuite au cartographe, qui reporte sur les planches d'édition de la carte de base les corrections de la minute. Une fois la nouvelle carte de base éditée, on procède à la généralisation des détails nouveaux pour réviser les cartes dérivées à 1/50 000, à 1/100 000, etc.

R. d'H.

▶ *Complètement des levés photogrammétriques / Nivellement / Photogrammétrie / Photographie aérienne et spatiale / Planimétrie / Topographie / Topométrie.*

révolution (sociologie de la)

Il est peu de domaines ouverts aux sciences sociales où le décalage entre la masse de la littérature et l'incertitude des résultats soit aussi grand que celui des révolutions.

Cela tient d'abord à l'extrême difficulté de faire abstraction de tout choix politique et de toute orientation idéologique : depuis la Révolution française, la passion révolutionnaire fait à ce point corps avec de larges secteurs de l'intelligentsia que la quasi-totalité des études sur la question se croient obligées de prendre position pour ou contre. Un deuxième obstacle, de caractère proprement scientifique, est lié au problème de la délimitation de l'objet. À maints égards, les mouvements révolutionnaires sont la traduction, sur un certain plan, de la trame qui constitue une société, comme des péripéties qui l'affectent : de même que pour les relations internationales, il n'y a pas de règle fixe qui permette de déterminer jusqu'où doit reculer l'analyse régressive.

Ces deux difficultés préjudicielles retentissent dès l'abord sur le problème de la définition, qui trahit souvent des prises de position extrascientifiques. La définition la plus neutre et la plus ouverte que l'on puisse retenir est peut-être la suivante : est « révolution » toute rupture illégale dans la transmission du pouvoir au sein d'une unité politique.

La loi fondamentale de la révolution selon Lénine

« La loi fondamentale de la révolution, confirmée par toutes les révolutions et notamment par les trois révolutions russes du XXe siècle, la voici : pour que la révolution ait lieu, il ne suffit pas que les masses exploitées et opprimées prennent conscience de l'impossibilité de vivre comme autrefois et réclament des changements. Pour que la révolution ait lieu, il faut que les exploiteurs ne puissent pas vivre et gouverner

comme autrefois. C'est seulement lorsque *« ceux d'en bas » ne veulent plus* et que *« ceux d'en haut »* ne peuvent plus continuer de vivre à l'ancienne manière, c'est alors seulement que la révolution peut triompher. (*Le Gauchisme : maladie infantile du communisme*, 1920.)

Origine et sens des révolutions

Les révolutions sont, par essence, des conflits entre membres d'une même société pour l'obtention du pouvoir. On peut regrouper ces enjeux en trois grandes catégories.

• *L'arbitraire des valeurs.* On entend par là la hiérarchie particulière de valeurs adoptées par une société quelconque. Ainsi, l'une peut mettre l'accent sur l'activité guerrière, une autre sur l'exaltation religieuse, une troisième sur la passion politique, une dernière sur l'efficacité économique. Il semble que les hiérarchies de valeurs soient des équilibres instables, dérangés aussi bien par l'accentuation de la prééminence d'une valeur que par les mouvements de résistance qu'elle détermine de la part des autres. Ainsi, l'une des valeurs fondamentales de la modernité est la rationalisation de la vie humaine et sociale : depuis le romantisme jusqu'à la contestation actuelle, en passant par le surréalisme, elle n'a cessé de déterminer des sursauts, des résurgences ou des revanches de l'irrationnel.

• *L'arbitraire des institutions.* La vie en société repose sur des institutions, c'est-à-dire sur un ensemble de normes qui permettent aux hommes de tenir leur rôle. Des institutions règlent les rapports politiques et économiques entre les groupes ; elles décident selon quelles modalités s'opère la conjonction entre les sexes et comment seront élevés les enfants ; elles déterminent la manière de s'habiller et les bonnes manières, etc. Or, il n'y a jamais une seule institution possible, mais plusieurs. Pensons à la diversité des systèmes politiques, économiques, matrimoniaux, vestimentaires... Par conséquent, chaque société doit opérer un « choix » entre toutes les institutions. Ce choix est arbitraire, en ce sens qu'aucune justification irréfutable ne peut être produite. Il s'ensuit que des sociétaires peuvent toujours et à tout moment remettre en question ce choix au profit d'un autre. Il va sans dire que l'arbitraire des choix est d'autant plus actuel que la société est plus ouverte sur l'extérieur et qu'elle connaît des changements plus profonds : la perception de la pluralité des choix précède logiquement et historiquement celui de leur arbitraire.

• *Les contraintes de la rareté.* Les trois biens les plus désirables à l'homme, les richesses, le pouvoir et le prestige, sont rares par nature, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas disponibles en quantité telle qu'ils puissent excéder les désirs les plus extrêmes. Il faut donc les partager. Or, il y a plusieurs partages possibles, l'expérience montrant que le type dominant de partage est inégalitaire ; au sommet, une mince fraction (de l'ordre de 15 p. 100) accapare une proportion beaucoup plus importante des biens rares, ne laissant que des miettes à la masse. Ce partage inégalitaire repose, en dernière analyse, sur des rapports de force. Or, ceux-ci peuvent être modifiés, du moins en ce qui concerne les titulaires. De même, les résultats pratiques du rapport des forces et du partage peuvent être refusés, même si ce refus n'est qu'un acte de désespoir.

Il va sans dire que ces analyses ne produisent pas les *causes* des révolutions : elles dévoilent leurs racines ultimes, sans lesquelles il ne pourrait pas y avoir de révolution. En effet, si étaient possibles une seule hiérarchie de valeurs, une seule manière d'instituer, un seul partage (ou si l'abondance était instaurée, ce qui reviendrait au même), il est évident qu'il n'y aurait plus ni histoire ni diversité culturelle, que la condition humaine serait la répétition indéfinie et que personne ne pourrait concevoir la possibilité de passer à une autre situation à travers un projet révolutionnaire.

Les révolutions sont donc, en leur cœur, des conflits entre, d'une part, un ordre, qui impose une configuration déterminée des arbitraires et des partages, et, d'autre part, un ou plusieurs individus ou groupes qui remettent cet ordre en question au nom d'une autre configuration. Ainsi, on conçoit que les thèmes qui reviennent constamment dans l'idéologie révolutionnaire soient, d'un côté, celui de la liberté (c'est-à-dire la possibilité de choisir les valeurs et les institutions) et, de l'autre, celui de l'égalité (partage égal des richesses, destruction de tout pouvoir et de toute hiérarchie, élimination des différences dues au prestige).

Les révolutions sont des conflits dont elles partagent la logique. Clausewitz* a montré, à propos de la guerre, que cette logique mène les conflits aux extrêmes, c'est-à-dire à la lutte à mort. En effet, les adversaires ont avantage à user sans restriction de la force, chacun n'étant assuré du succès que s'il a désarmé l'autre ; le succès dépend des moyens et de la volonté que chacun apporte au combat. De ce fait, si des freins ne venaient contrarier la pente naturelle de la guerre, chaque guerre serait une sorte de suicide collectif. Il en va de même pour les révolutions : le conflit entre l'ordre et ses opposants monte nécessairement aux extrêmes pour devenir une lutte à mort, dont l'enjeu ultime est le pouvoir, car c'est à partir du moment où l'on en détient les rênes que l'on peut espérer accomplir les projets révolutionnaires. Or, toutes les sociétés humaines connaissent des conflits révolutionnaires ainsi définis ; selon la logique, elles auraient depuis longtemps succombé à des suicides. Il n'en est évidemment rien. C'est le signe que des *freins* sont à l'œuvre. Ceux-ci sont liés à la dissymétrie dans le rapport des forces entre l'ordre et l'opposition, qui joue normalement en faveur de l'ordre. En effet, que ce soit pour le nombre, les moyens ou la volonté, l'ordre bénéficie d'avantages décisifs. Presque par définition, les tenants de l'ordre occupent des positions d'où ils peuvent mater les mouvements d'opposition. En particulier, ils possèdent l'usage légitime de la force (armée et police) et, pour peu qu'ils soient disposés à l'utiliser, ils sont en mesure d'écraser n'importe quelle opposition. De ce fait, le combat révolutionnaire est, certes, un combat à mort, mais la moisson de la mort est limitée par la dissymétrie du nombre des combattants.

Un mouvement révolutionnaire ne peut l'emporter si les partisans de l'ordre, surtout ceux qui en bénéficient le plus directement (la *classe dirigeante* ou l'*élite*), sont décidés à user de la force. Or, cet esprit de décision fait défaut à partir du moment où l'élite est divisée sur les objectifs à atteindre. Il s'ensuit qu'une situation révolutionnaire est réalisée dès lors que l'élite perd la foi en sa propre légitimité ou qu'elle ne parvient plus à s'entendre sur l'ordre qu'il convient d'imposer. Cette remarque a son importance, car il est d'usage de considérer que ce sont les opposants qui créent la situation révolutionnaire. En fait, l'expérience historique montre que les tensions qu'impose à la masse la vie en société sont toujours suffisantes pour rendre une dissidence révolutionnaire possible. Tant que les partisans de l'ordre, c'est-à-dire l'élite, tiennent bon, cela débouche sur des révoltes. Pour atteindre le point de rupture décisif, qui est proprement la révolution et qui consiste dans la dévolution du pouvoir à une nouvelle élite, il faut encore que l'élite cède ou soit incapable d'imposer son ordre.

Il est maintenant possible de saisir les fonctions des mouvements révolutionnaires. Si l'on admet que toute société tend à persévérer dans son être, c'est-à-dire à perpétuer l'ordre sur lequel elle se fonde, trois fonctions apparaissent à l'évidence. La première tend à *préserver* l'équilibre social, en mettant hors circuit un certain nombre d'individus qui ne peuvent accepter l'ordre établi ; des dissidences individuelles ou collectives apparaissent, qui désamorcent les tensions en les circonscrivant ; on peut ranger dans cette catégorie les anachorètes, les ermites, certains mouvements monastiques, certains vagabonds, les aventuriers, les beatniks, les hippies, etc. La deuxième fonction tend à *restaurer* cet équilibre social. Elle opère par décharges violentes d'énergie et d'agressivité, qui permettent de réduire, pour un temps plus ou moins long, le niveau des tensions sociales ; on y inclura les guerres serviles, les guerres paysannes ou les soulèvements populaires urbains. La troisième fonction réussit à *instaurer* un nouvel équilibre. Ce sont les révolutions au sens propre du terme qui, grâce à la prise du pouvoir, sont en état de remodeler la société en fonction d'objectifs nouveaux. Comme on le verra par la suite, la profondeur des changements introduits par une révolution sont très variables. Ils peuvent se limiter à un simple changement de l'équipe dirigeante ou viser une mutation de civilisation. Il convient de noter que la plupart des auteurs réservent le terme de *révolution* à ces modifications profondes du corps social. Malheureusement, personne n'a encore réussi à produire un critère satisfaisant pour mesurer cette profondeur, de telle sorte qu'il est préférable de retenir une définition large de la révolution.

Les types de révolutions

Retenir une définition large des révolutions implique la distinction entre plusieurs types, car il va de soi que la Révolution française et un coup d'État latino-américain sont séparés par de profondes différences. La difficulté est de trouver des critères pertinents de différenciation. On écartera d'emblée les catégories de bon/mauvais, de progressiste/réactionnaire..., car elles

n'ont de sens que si l'on porte foi en une philosophie de l'histoire, ce qui fait sortir de l'activité scientifique.

Il apparaît que seule la prise en considération de toute une série de critères permet de cerner la réalité. On peut en distinguer neuf.

1. *L'intensité*, c'est-à-dire l'ampleur des transformations opérées ou rendues possibles par la révolution. L'intensité la plus faible serait le remplacement du personnel dirigeant, au sommet de la hiérarchie ; puis viendrait le remplacement des règles du jeu politique ; ensuite, ce serait le remplacement des règles du jeu politique et de l'élite dirigeante ; au-dessus encore, on aurait le bouleversement politique et social, caractérisé par le changement des règles du jeu politique et de l'élite dirigeante, le bouleversement dans l'échelle des valeurs, dans la hiérarchie et les relations internationales ; enfin, on pourrait distinguer le changement de civilisation.

2. *Les mobiles*, c'est-à-dire ce qui pousse les sociétaires à se soulever contre l'ordre. Le mobile de loin le plus efficace et le plus répandu est la haine de l'occupant. L'humiliation à la suite d'une défaite nationale, la peur du changement ou des menaces extérieures, l'incurie de l'élite dirigeante s'observent fréquemment. L'oppression joue rarement. Car, pour être efficace, elle doit être ressentie par l'élite, victime d'une expansion du pouvoir politique ; par contre, le peuple supporte généralement des degrés considérables de pression. Le désespoir devant une situation jugée insupportable et l'envie ressentie envers les privilégiés interviennent plutôt une fois le mouvement révolutionnaire engagé et donnent aux événements leur caractère massif et à la lutte son âpreté.

3. *La chute du pouvoir*, c'est-à-dire la manière dont un pouvoir en place s'efface pour céder la place à un nouveau pouvoir. Il arrive que le régime s'effondre presque instantanément, sans combattre. La *démission* menace un pouvoir démoralisé et qui ne cherche pas à se défendre. Un cas fréquent est la *division de l'élite dirigeante* ; elle peut porter sur la nature du régime politique, sur un problème majeur précis (paix ou guerre, décolonisation...) ou sur des problèmes de valeurs ; le cas le plus favorable est une division en parties sensiblement égales qui se paralysent les unes les autres ; à la limite, on a la guerre civile ; de façon plus subtile, le pouvoir peut être vidé de sa substance parce que l'élite divisée se retire de la scène politique, par l'émigration à l'intérieur et la fuite sociale. Un cas très particulier et souvent efficace de révolution est la division de l'élite dirigeante suivie de la victoire d'une fraction de celle-ci ; le pouvoir se transmet sans qu'il y ait vacance, tout se passe au sommet, dans les sphères dirigeantes, avec appel minimal au peuple.

4. *La prise du pouvoir*. La technique la plus efficace est le coup d'État militaire : bien préparé et mené avec décision et rapidité, il gagne presque sans coup férir, à condition, bien entendu, que les dirigeants de l'armée soient d'accord ou neutres. La guerre n'est efficace que dans le cas d'une guerre de libération nationale, là où le peuple est virtuellement acquis à la subversion ; par contre, les guérillas endogènes victorieuses sont rares, sauf conjoncture exceptionnelle (par exemple à Cuba). La prise de pouvoir par un parti révolutionnaire n'est concevable que dans le cas d'une vacance du pouvoir. Un parti ne crée pas la vacance, mais en profite, en guidant l'effervescence révolutionnaire et en s'emparant de l'appareil d'État. La vacance du pouvoir se prolonge lorsque aucune équipe ne réussit à s'installer solidement aux commandes. En une pareille occurrence, tout devient possible : toutes les forces latentes peuvent se manifester, même les plus marginales ; toutes les techniques de prise du pouvoir peuvent s'exercer tour à tour ; toutes les idéologies peuvent s'épanouir. Plus la vacance sera prolongée, plus la gamme des possibilités sera étendue.

5. *Le déroulement* : ce critère recoupe en partie le précédent. Dans le cas d'un coup d'État militaire bien mené, le déroulement de la révolution est quasi instantané. Lorsqu'une équipe de rechange est immédiatement disponible, il est bref et peu sanglant (ainsi en France en 1830). Dès que la durée de la vacance augmente, des étapes typiques sont franchies : phase modérée, marquée par la coexistence avec l'ancien ordre ; phase d'approfondissement des conflits avec débouché probable sur la guerre civile. À partir de là, ou bien la contre-révolution l'emporte, ou bien une équipe extrémiste fait appel au peuple et aux marginaux pour établir un régime terroriste ou totalitaire, ou bien l'armée intervient pour instaurer un ordre nouveau. Ainsi, une vacance prolongée mène nécessairement à quelque chose comme une dictature, à un renforcement de l'État et à un laminage de tous les pouvoirs intermédiaires.

6. *La fête*. Prise au sens ethnologique, la fête se définit par la transgression des interdits, l'exaltation collective, l'inversion des rapports sociaux et la prolifération de l'imaginaire. En période révolutionnaire, elle se présente comme l'accentuation démesurée de la vie collective aux dépens de la vie privée et comme un maelström de projets. Cette situation ne dure que quelques jours ou quelques semaines, avec, parfois, des résurgences, car, très vite, les problèmes réels se font pressants et exigent des solutions où le rêve a peu de part. Il va sans dire que seule la vacance prolongée est favorable aux manifestations de la fête.

7. *L'idéologie*. En s'en tenant au strict nécessaire, on peut dire qu'il n'y a pas de révolution sans idéologie, c'est-à-dire sans un ensemble d'idées plus ou moins structurées, qui lui donnent un sens et lui servent de justification. On peut ajouter que le nombre de systèmes idéologiques est limité, que ceux-ci tournent tous autour de quelques thèmes fondamentaux, combinés diversement et soumis à des variations.

L'idéologie la plus répandue est tout simplement le *conservatisme*, c'est-à-dire la défense résolue d'un ordre établi contre des déviations qui paraissent menacer les assises du régime.

Le *théocratisme* prétend instaurer un ordre social neuf sur des principes révélés. Les cas de victoire sont rarissimes (ainsi Savonarole à Florence, la Ligue à Paris en 1587-88).

L'idéologie la plus répandue, après le conservatisme, est probablement le *nationalisme*, qui se fonde sur l'accentuation du sentiment d'attachement à la communauté d'origine ; il s'asseoit sur l'unité intérieure et l'agressivité extérieure ; il est d'autant plus probable que la situation internationale est plus tendue et que le régime politique est plus démocratique ; il tend vers les régimes totalitaires.

Le *socialisme** vise deux objectifs ; la justice, c'est-à-dire l'égalité, et plus particulièrement l'égalité dans la répartition des richesses ; la rationalisation de la société, par l'élimination des gaspillages, des ratés, des dysfonctionnements.

Le *fascisme** peut être défini négativement par le refus d'aspects déterminés de la société industrielle et positivement par la volonté de retour à un ordre antérieur considéré comme idéal.

Le projet essentiel du *libéralisme* est la garantie de l'autonomie individuelle contre l'emprise étatique ; il se fonde sur un postulat selon lequel la lutte des intérêts particuliers mène à un point d'équilibre où les conflits s'abolissent et qui correspond à la meilleure solution possible.

Enfin, l'*anarchisme** se définit par le refus global de l'État et des institutions qui régissent la vie en société ; l'idéal suprême est la liberté, prise absolument, au sens de libération par rapport à toute contrainte.

8. *Les acteurs*. Par définition, seule une fraction de l'*élite* peut effectivement s'emparer du pouvoir. Historiquement, la fraction de l'élite la plus à même de s'en emparer est formée par les cadres supérieurs de l'*armée* ; les *aristocraties* y réussissent plus rarement ; la *bourgeoisie*, en Occident, y est parvenue à l'occasion ; enfin, l'*intelligentsia partisane* apparaît, à l'heure actuelle, comme capable d'accéder au pouvoir. Il est entendu que ce n'est jamais le groupe social en tant que tel qui réussit une révolution, mais une minorité active qui recrute dans ce groupe. Quant au *peuple*, il ne fait jamais, à proprement parler, de révolution, mais participe à une révolution ; il ne prend pas, lui-même, le pouvoir, il aide une élite à le prendre par son soutien nu sa neutralité.

9. *Les résultats politiques*, c'est-à-dire le régime politique qui finit par s'installer à l'issue des événements révolutionnaires, quels qu'aient été les objectifs initiaux. Rares sont les révolutions qui débouchent sur un régime *pluraliste* ; la plupart donnent naissance à un régime *monopoliste*, où le pouvoir est concentré en quelques mains.

En combinant ces divers critères, en en confrontant les résultats obtenus à la réalité historique, on constate que cinq types de révolutions paraissent bien individualisés. La révolution la plus fréquente est la révolution *nationale*, suivie de près par la révolution *militaire* ; plus rares sont les révolutions *libérale* (ou pluraliste) et *fasciste*. Enfin, la révolution *prolongée* (1641 en Angleterre, 1789 en France, 1917 en Russie par exemple) est la plus fascinante et la plus célébrée, en raison de sa complexité et de la possibilité pour chacun d'y projeter ses propres rêves et aspirations.

Les facteurs des révolutions

Toute société est en permanence « grosse d'une révolution », mais cette

possibilité ne se réalise qu'à l'occasion et, somme toute, rarement. Il convient de porter l'analyse sur deux séries de réalités : d'une part, les facteurs de perturbation de l'ordre social ; de l'autre, les facteurs qui déterminent la plus ou moins grande sensibilité des systèmes politiques aux perturbations, c'est-à-dire leur précarité.

Les premiers facteurs peuvent être, pour la commodité de l'exposé, regroupés en quatre catégories.

Les facteurs politiques

La *guerre*, qu'elle soit victorieuse ou perdue, peut avoir des conséquences révolutionnaires. Une guerre victorieuse — ou une série de guerres victorieuses — a des répercussions sur le système politique par l'obligation où se trouve le vainqueur d'accroître l'emprise étatique pour maîtriser un espace accru : le passage à l'empire s'accompagne de soubresauts, dont profitent généralement les militaires. Une défaite sans perte de l'indépendance entraîne souvent la déconfiture intérieure du régime, surtout si le recrutement militaire est démocratique et la guerre une affaire de tous. Lorsque la défaite fait tomber le vaincu au rang de province impériale ou de colonie, des révolutions baptisées « nationales » viennent de temps à autre, avec des résultats d'ordinaire négatifs, rappeler au vainqueur que sa domination se fonde sur une violence originelle. La *croissance de l'État* est une source importante de mouvements révolutionnaires. Si l'on convient d'entendre par « pouvoir » la possibilité d'imposer sa volonté à autrui, on conviendra aussi que le pouvoir repose, en dernier recours, sur la force. Dans une société complexe, l'usage de la force — ou la menace de son usage — est réservé à l'État, à son armée, à sa police et à son administration. Or il n'y a pas de limitation intrinsèque à l'usage de la force. Il s'ensuit que tout pouvoir tend vers l'absolu ; inversement, un pouvoir qui n'est pas absolu est limité par des contre-pouvoirs et des bornes naturelles. Ainsi, l'histoire des sociétés humaines peut être analysée à partir de l'extension de l'État et des réactions qu'elle détermine de la part des centres autonomes de pouvoir. D'une manière plus précise et plus quotidienne, l'emprise étatique tend à s'immiscer partout et provoque des réactions de défense de la part de la société civile. Comme, par ailleurs, l'appareil étatique est coûteux, son accroissement repose sur l'augmentation de la part des revenus retenus par la puissance publique : la résistance à l'impôt est une constante historique.

Les facteurs économiques

Ils paraissent moins efficaces. Cependant, il est certain qu'un phénomène massif comme la mutation industrielle n'a pas manqué de produire toute une série de perturbations par l'instabilité fondamentale qu'elle introduit dans les genres de vie, les positions et les relations entre groupes sociaux. Par contre, l'appréciation du rôle des crises économiques est plus difficile à formuler. Une crise qui éloigne fortement de l'assise économique habituelle dans une société donnée produit généralement des convulsions révolutionnaires : il en est ainsi des crises de subsistances récurrentes dans les sociétés agraires. D'autre part, une crise économique est d'autant plus perturbatrice qu'elle survient dans une phase de progrès économique : la frustration engendrée par des attentes déçues produit des soubresauts plus dangereux qu'une misère entrée dans les habitudes.

Les facteurs sociaux

Des perturbations révolutionnaires peuvent être introduites par le surgissement de groupes sociaux nouveaux, qui occupent une position stratégique dans le corps social ou qui peuvent faire pression sur lui par leur nombre. Le cas le plus fréquent est la création d'un corps de militaires de métier, dont les ambitions peuvent, à l'occasion, se tourner vers la politique. Rarissimes sont les exemples de groupes nouveaux issus d'une mutation économique. Les deux cas les plus célèbres sont l'apparition de la bourgeoisie en Occident aux XIe-XIIIe s. et celle du groupe des ouvriers d'industrie à partir du XIXe s. Il convient de faire remarquer qu'il n'y a pas d'exemple de révolution politique menée et gagnée par les ouvriers en tant que tels, même si leur nombre et leurs revendications ont introduit des troubles dans les sociétés occidentales et modifié le paysage politique. Il est possible ou probable que la jeunesse est en passe, au XXe s., de présenter un nouvel exemple des perturbations provoquées par un nouveau groupe social. Il importe de renoncer à une illusion tenace qui veut faire de certains groupes sociaux les facteurs exclusifs de la révolution. Si, bien évidemment, chaque groupe social a tendance à défendre ses propres intérêts, au besoin au détriment de ceux des autres, les voies et les moyens de cette défense ne sont pas obligatoirement révolutionnaires. La probabilité qu'un groupe social réussisse à imposer à tous les autres ses propres vues est d'autant plus faible que ce groupe est toujours minoritaire. Si, pour déjouer ce handicap, les révolutionnaires étendent la définition du groupe social (en passant des ouvriers aux travailleurs par exemple), il en résulte que les clivages et les tensions apparaîtront à l'intérieur du groupe élargi ; les chances pour qu'ils s'atténuent suffisamment pour laisser la place à l'unité d'action sont, sauf exception, nulles. En fait, les conflits qui opposent les groupes sociaux concrets sont complexes, et nombreuses sont les combinaisons possibles, qui définissent à chaque fois une configuration révolutionnaire originale. Prétendre ramener toutes les révolutions à un modèle simple et répétable relève de l'illusion idéologique plus que de l'analyse scientifique. Par conséquent, parler de révolution bourgeoise, prolétarienne ou paysanne peut sembler abusif, même si, dans telle ou telle révolution, les bourgeois, les ouvriers ou les paysans jouent un rôle décisif par l'appui qu'ils apportent à telle ou telle minorité qui accédera en définitive au pouvoir.

Les facteurs éthiques

Par éthique, on entendra tout comportement qui fait intervenir à quelque égard un jugement de valeur ou encore tout comportement qui découle d'une décision arbitraire ; à ce titre, toute action humaine a un côté éthique, aussi bien quant aux fins qu'aux moyens.

Les *fins* que peuvent se fixer les hommes en société sont en nombre limité. On distinguera : les valeurs religieuses, qui font référence à la quête de l'absolu et du sens ultime de la vie ; les valeurs politiques, qui ont trait à l'exercice du pouvoir ; les valeurs économiques, qui visent les richesses ; les valeurs militaires, qui convoitent la gloire ; enfin les valeurs ludiques, qui désignent le plaisir. Ces valeurs coexistent dans toute société, mais elles entretiennent nécessairement des conflits entre les groupes qui les portent. En temps normal, le conflit aboutit à des compromis qui reflètent le rapport des forces. Il arrive, cependant, que certaines valeurs tendent à l'exclusivité et rejettent les autres à la périphérie. Il s'ensuit des mouvements de réaction et de compensation à tendances révolutionnaires. Ainsi, la compression des valeurs religieuses en Occident à partir du XVIIIe s. semble avoir entraîné un déplacement sur les valeurs économiques et politiques, et l'on entre en politique et en révolution comme autrefois on entrait en religion. De même, le mépris excessif des valeurs économiques en période d'exaltation révolutionnaire conduit à des réactions qui peuvent être brutales.

La même incertitude règne sur les *moyens*. Même lorsqu'on s'est entendu sur les fins à réaliser, des divergences peuvent apparaître sur les moyens. Ainsi, lorsqu'un *statu quo* quelconque est menacé, deux stratégies sont possibles : ou bien l'on décide de s'opposer par la force au mouvement perturbateur, ou bien l'on tente de le capter en l'accompagnant. Or, il n'y a aucune possibilité, *a priori*, de décider de l'excellence des moyens. Cela tient à la nature de l'action humaine, hors d'état de juger à l'avance des conséquences ultimes de ses décisions. Il s'ensuit que des conflits apparaissent continuellement au sein même de l'élite dirigeante sur les mesures à prendre. Pour peu que ces mesures touchent à des questions vitales, la division peut menacer la solidarité de l'élite, la paralyser et amener une explosion révolutionnaire. La question de la paix ou de la guerre a été fatale au régime tsariste, puis au gouvernement provisoire russe ; celle de la décolonisation a amené la chute de la IVe République. Jusqu'à présent, la pomme de discorde était généralement un problème précis : suffrage restreint ou suffrage universel, pouvoir personnel ou régime parlementaire, guerre ou paix, empire ou décolonisation... Depuis quelques années, les partages semblent s'approfondir et viser le sens même de la vie en société, du moins en Occident. Trois grandes orientations paraissent se dessiner : la fuite en avant, dans le sens d'une rationalisation et d'une efficacité croissantes de la société industrielle ; la prise en compte des coûts sociaux de la croissance, dans le sens de l'humanisation de cette même société ; le refus de la société industrielle, de ses contraintes et de ses réussites. Ces trois orientations pourraient se transformer en trois politiques cohérentes : technocratique, humaniste et libertaire. Il est possible ou probable qu'elles sont présentement à la recherche d'elles-mêmes et qu'elles sous-tendent les grands combats de notre temps.

Systèmes politiques et révolutions

Du point de vue qui nous intéresse, deux types de régimes politiques doivent être retenus : les régimes pluralistes et les régimes monopolistes. Les premiers sont définis par la pluralité des centres de décision (partis,

syndicats, groupes de pression...) et par des lois constitutionnelles qui règlent la concurrence pour le pouvoir. Les régimes monopolistes sont caractérisés par la concentration du pouvoir au bénéfice d'un homme ou d'une équipe (oligarchie, parti, armée...). Concrètement, on en dénombre toute une gamme, depuis le simple régime autoritaire, qui se veut modéré et limité, jusqu'au régime totalitaire et terroriste. La sensibilité de ces deux types de régimes aux assauts révolutionnaires est très différente.

Les régimes pluralistes légitimes

Les *régimes pluralistes légitimes* (c'est-à-dire reconnus par la majorité pendant un laps de temps suffisant pour vérifier les mécanismes de transmission du pouvoir et s'être heurtés à des crises profondes) sont les plus stables et les moins sujets aux révolutions politiques. La pluralité des centres de décision fait office de cloisons ignifugées contre la propagation des troubles d'un secteur à l'autre ; l'alternance réglée des équipes au pouvoir permet de trouver une issue légale au mécontentement ; les campagnes électorales, du point de vue des gouvernés, servent d'exutoire aux passions ; la pluralité des opinions et des objectifs qui se développe grâce aux libertés d'opinion, de réunion, d'association et d'expression rend hautement improbable qu'une idéologie et un parti puissent rallier une majorité véhémentement hostile au régime ; la nécessité, qui découle du pluralisme, de parvenir au compromis rend peu vraisemblable que des groupes importants puissent être à ce point lésés dans leurs intérêts que la seule issue possible reste la subversion ; enfin, la durée du système lui confère par elle-même une continuité qui l'apparente à la nature et qui enlève toute crédibilité aux menées révolutionnaires.

Au contraire, les *régimes pluralistes illégitimes* (c'est-à-dire ceux qui n'ont pas connu l'épreuve de la durée) sont fragiles. Issus récemment d'un coup de force ou d'une révolution, ils peuvent ne représenter qu'une fraction, même majoritaire, du pays ; le remplacement d'une élite politique par une autre rejette dans l'illégalité ou la disponibilité l'ancienne élite dirigeante ; même dans le cas d'une révolution largement populaire, les contraintes de la réalité déçoivent les attentes et ne permettent pas de réaliser les promesses. Bref, le consensus général n'est pas réalisé ; à la première crise sérieuse, les clivages ressuscitent, les dirigeants se divisent et les tensions sont réactivées. Pratiquement, le passage d'un tel régime à un autre se fait selon trois modalités. La première est le coup d'État, généralement militaire ou, du moins, avec l'appui de l'armée (par exemple le 2 décembre 1851). La deuxième est l'accession légale ou semi-légale au pouvoir et, dans une phase ultérieure, le bouleversement révolutionnaire (par exemple le nazisme). La troisième est l'invasion étrangère ou l'appui de l'étranger.

Les régimes monopolistes

Ils sont très fragiles. Le monopole du pouvoir, pour s'exercer activement, repose sur un certain nombre d'instruments : l'armée, la police, la bureaucratie et, à l'époque contemporaine, le parti et les techniciens. Avec le temps, ces instruments se constituent chacun en centre autonome de décision, limitent la liberté de manœuvre du pouvoir et se combattent les uns les autres. La nécessité technique de la délégation de pouvoir amène la classe dirigeante à sécréter sans cesse des concurrents. Cette antinomie est tellement constante que les régimes monopolistes ont, de tout temps, inventé des palliatifs. Dans les sociétés traditionnelles, la solution consistait généralement à confier les postes importants à des gens de peu, dont la fortune n'était liée qu'à la faveur du prince, sans assise réelle dans le pays : eunuques, affranchis, hommes du peuple, hommes d'Église. Pour être efficace, cette solution supposait une rotation rapide des élus et leur élimination périodique. D'où le risque que certains prissent les devants et fomentassent un coup d'État ou une révolution de palais. À l'époque contemporaine, le parti unique vient compliquer le problème. Lorsqu'il constitue l'épine dorsale du régime, le risque qu'un changement de majorité menace les hommes au pouvoir est constant. La seule solution est de précéder l'événement en noyant les opposants éventuels sous la masse des adhérents dociles et en procédant régulièrement à des purges. À côté du parti, une menace constante gît dans l'armée. Il convient d'assurer la docilité de celle-ci soit par une surveillance permanente, soit par des purges au sommet de la hiérarchie. Enfin, on fera manœuvrer le parti contre l'armée, et réciproquement.

Une deuxième faiblesse congénitale des monopoles est la facilité et la fréquence des révolutions de palais ou des coups d'État militaires. Sans doute n'aboutissent-ils qu'à des changements de titulaires, mais les purges et les massacres qu'ils déclenchent à chaque fois dans l'élite dirigeante finissent par la vider de toute substance.

Une troisième faiblesse est liée au problème de la continuité. En régime dynastique non réglé, chaque succession oblige l'héritier désigné à éliminer tout concurrent éventuel : une dynastie s'épuise rapidement à ces pratiques. En régime dynastique réglé, les héritiers sont de qualité variable, déterminée par les hasards biologiques. Il suffira d'une crise sérieuse, que les conseillers se divisent ou fassent défaut, pour que la tête soit paralysée et que soit donnée carrière à toutes les aventures. Dans les variantes non dynastiques, le problème est encore plus aigu : la disparition du titulaire ouvre un interrègne où les ambitions s'agitent.

Une quatrième antinomie du monopole est la difficulté d'intégrer les changements. Le maintien d'un monopole repose sur un équilibre instable des forces, qu'un rien suffit à faire basculer. Sa pente naturelle est donc l'immobilisme et le maintien en l'état de toute la structure sociale. Dans une société où les changements sont lents et imperceptibles, où la scène internationale est relativement stable, où les problèmes à résoudre sont répertoriés et reçoivent des solutions qui ont fait leur preuve, cette antinomie se manifeste peu. De nos jours, au contraire, alors que les mutations techniques sont constantes, que les fluctuations économiques sont un lot quotidien, que la scène internationale est mouvante et que les valeurs sont soumises à discussion, l'antinomie éclate. L'équilibre des forces est constamment remis en question : il faut faire face au changement en s'appuyant sur une force contre les autres, ce qui déséquilibre le parallélogramme des forces ; il faut étouffer les germes de renouvellement, donc reporter la solution des problèmes, ce qui les aggrave ; une décision quelconque ayant toujours valeur politique majeure, on l'évite ou l'on risque, en cas d'échec, le limogeage. Bref, les monopoles politiques sont affrontés aux antinomies du monopole et de l'efficacité, de l'immobilisme et du volontarisme, de la stabilité et du terrorisme.

Une dernière cause de fragilité tient à la nature du système social. À certains égards, on peut considérer celui-ci comme un gigantesque système d'échanges ordonnés : économiques, mentaux, sentimentaux, biologiques... Le sous-système politique, qui naît d'un « contrat » par lequel les gouvernés délèguent leurs pouvoirs à des gouvernants, repose, au moins tacitement, sur la nécessité, pour ces derniers, d'assurer à leurs mandants des contre-prestations. Les gouvernés échangent leur liberté contre la protection des dieux, la prospérité économique, le maintien de l'ordre et de la concorde, la sécurité extérieure. Tous les régimes sont donc condamnés à la réussite. Dans un régime pluraliste, les responsabilités sont, par définition, divisées entre plusieurs centres de décision. En cas d'échec grave, des contrats locaux seront rompus ; pour que le contrat global soit dénoncé, il faudrait que tous les gouvernés récusent simultanément tous les gouvernants (dans les communes, les syndicats, les entreprises, l'État...). Une telle conjoncture est entièrement improbable, hormis le cas d'invasion étrangère. Au contraire, un système monopoliste est très vulnérable à un échec massif. L'accumulation des défaites, des calamités, des désordres conduit presque nécessairement à la chute du pouvoir. Or, le cours du monde étant ce qu'il est depuis les origines, l'occurrence de ces échecs est très probable. On a ainsi la racine première et principale de la fragilité des systèmes politiques : elle naît des défis que lancent aux hommes la nature et la vie en société ainsi que de l'incapacité tendancielle où se trouvent les régimes monopolistes d'y faire face. Comme, inversement, la succession des bouleversements sociaux et politiques entraîne le laminage des contre-pouvoirs possibles et un renforcement du pouvoir, l'histoire humaine est engagée depuis des millénaires dans une spirale fatale. Il convient de noter la singularité d'un certain Occident, où les hasards de l'histoire ont brisé la spirale et introduit, au moins provisoirement, le pluralisme, la stabilité politique et, par conséquent, l'efficacité dans tous les domaines.

Conclusion

La sociologie des révolutions ne prétend pas remplacer l'histoire des révolutions, mais, par des analyses systématiquement comparatistes, l'aider à mieux cerner les questions pertinentes qu'il convient de poser aux faits. Il semble que les recherches devraient s'orienter dans plusieurs directions.

En premier lieu, il faut déterminer qui sont les révolutionnaires, quels sont leur origine sociale, leur tempérament, leur nombre, leurs qualités... En deuxième lieu, il faut définir les fins qu'ils poursuivent, leur idéologie, la manière dont ils perçoivent la situation présente

et la société qu'ils prétendent instaurer. En troisième lieu, il convient d'analyser de près les situations de crise, qui mettent la révolution à l'ordre du jour ; l'appréciation est particulièrement délicate, car il faut confronter, d'une part, les forces qui agissent dans le sens du bouleversement et, d'autre part, les facteurs de stabilité inhérents au système politique et social considéré. Enfin, il faut s'attacher au déroulement de la révolution elle-même, à la manière dont les groupes orientent leur stratégie et les événements que leur confrontation inscrit dans les faits ; on doit également préciser les résultats effectifs atteints, au-delà des projets et des intentions, en un mot tenter de dresser un bilan. Il va sans dire que c'est là une tâche qui, bien souvent, excède les possibilités de la science : comment construire le bilan de la Révolution française, alors que ses effets n'ont probablement pas encore fini de se faire sentir et que, de fait historique particulier et contingent, elle est devenue un mythe qui continue à agiter les passions à travers le monde ?

J. B.

K. von Clausewitz, *Vom Kriege* (Berlin, 1832-1834, 3 vol. ; trad. fr. *De la guerre*. Éd. de Minuit, 1955, nouv. éd., U. G. E., 1965). / A. de Tocqueville, *l'Ancien Régime et la Révolution* (Lévy frères, 1856 ; nouv. éd., Gallimard, 1952-53, 2 vol.). / G. Landauer, *Die Revolution* (Francfort, 1907, nouv. éd., 1923 ; trad. fr. *la Révolution*, Champ libre, 1974). / M. F. Scheler, *Über Ressentiment und moralisches Werturteil* (Leipzig, 1912 ; trad. fr. *l'Homme du ressentiment*, Gallimard, 1933, nouv. éd., 1970). / V. Pareto, *Trattato di sociologia generale* (Florence, 1916, nouv. éd., Milan, 1964, 2 vol. ; trad. fr. *Traité de sociologie générale*, Droz, Genève, 1968). / M. Weber, *Wirtschaft und Gesellschaft* (Tübingen, 1922, 4e éd., Berlin, 1965 ; trad. fr. *Économie et société*, Plon, 1971). / P. A. Sorokin, *Sociology of Revolution* (Philadelphie, 1925). / C. C. Brinton, *Anatomy of Revolution* (New York, 1938 ; nouv. éd., 1952). / A. Camus, *l'Homme révolté* (Gallimard, 1951). / R. Aron, *Paix et guerre entre les nations* (Calmann-Lévy, 1962). / H. Arendt, *On Revolution* (New York, 1963 ; trad. fr. *Essai sur la révolution*, Gallimard, 1967). / A. Decouflé, *Sociologie des révolutions* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1968 ; 2e éd., 1970). / J. Baechler, *les Phénomènes révolutionnaires* (P. U. F., 1970). / P. Calvert, *A Study of Revolution* (Londres, 1970). / T. R. Gurr, *Why Men Rebel* (Princeton, 1970). / H. Marcuse, *Counterrevolution and Revolt* (Boston, 1972 ; trad. fr. *Contre-révolution et révolte*, Éd. du Seuil, 1973). / C. Castoriadis, *l'Institution imaginaire de la société* (Éd. du Seuil, 1975). / N. Poulantzas et coll., *la Crise de l'État* (P. U. F., 1976).

Révolutions d'Angleterre

Nom donné par les historiens aux deux révolutions qui ont marqué l'histoire anglaise au cours du XVIIe s., et qui sont successivement : la Révolution d'Angleterre (1642-1649) et la Glorieuse Révolution (1688-89).

La Révolution d'Angleterre (1642-1649)

La Révolution d'Angleterre a vu son importance longtemps sous-estimée par rapport à celle de la Révolution française dans la mesure où l'on s'est d'abord contenté de l'expliquer en termes constitutionnels ou religieux (voir par exemple l'étude de Guizot, qui l'a révélée au public français). Mais grâce, en particulier, à Max Weber*, les aspects économiques et sociaux du conflit ont été découverts : si on le comprend en fonction de l'affirmation du capitalisme et du développement des couches sociales capitalistes, l'événement révèle toute sa richesse.

Les causes de la Révolution

Certes, à première vue, la cause du conflit qui opposa le Parlement d'Angleterre au roi est essentiellement politique. C'est en effet au Parlement qu'il appartient d'accorder au roi le droit de lever les impôts directs. Or, dès la fin du règne d'Élisabeth Ire*, les finances royales sont épuisées. Depuis la fin du XVIe s., les prix augmentent rapidement : toute guerre, en particulier par les achats de matériel et d'équipement qu'elle entraîne, se transforme en véritable catastrophe financière. Dans toutes les monarchies européennes, on assiste donc à un complet remaniement de la fiscalité, qui permet aux souverains de faire face à leurs besoins accrus.

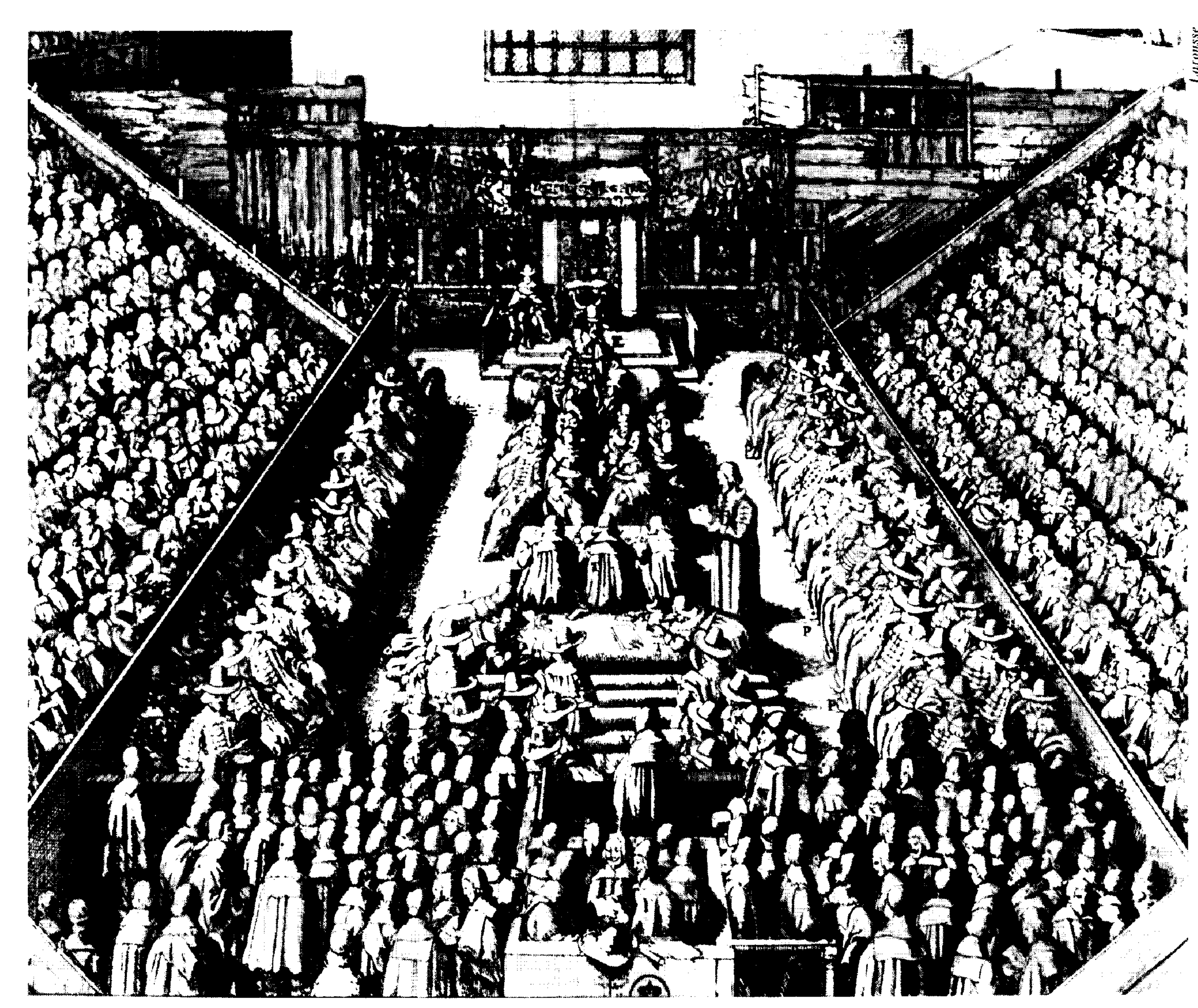
En Angleterre, au contraire, les efforts de Jacques Ier* et de Charles Ier n'aboutissent pas. En effet, le Parlement n'est prêt à accorder au roi les subsides que dans la mesure où celui-ci est résolu à reconnaître certains principes. Le premier est fondamental : le souverain doit renoncer à imposer une fiscalité « arbitraire ». En effet, si le roi réussit à mettre sur pied une fiscalité indirecte efficace, il doit pouvoir se passer de la fiscalité directe votée (ou non...) par le Parlement. D'où la politique des Stuarts* : attribution à des financiers du monopole de la production et du commerce de près de sept cents produits, de la bière et du savon aux pièges à rats en passant par le luth et les échiquiers, augmentation des droits de douane (ruineuse pour le commerce) ; exploitation effrénée des vieilles obligations féodales encore en usage (en particulier la « garde », qui, lorsqu'un domaine tenu en fief du roi échoit en héritage à un mineur, fait passer le domaine sous le contrôle du roi jusqu'à la majorité de l'héritier) ou même de celles qui sont tombées en désuétude (remise en usage par Charles Ier du *ship money*, impôt féodal destiné à entretenir la marine). Cela, ajouté à des expédients tels que les ventes de titres et d'honneurs, les ventes de domaines royaux (arme à double tranchant), voire la banqueroute ou la confiscation de dépôts confiés à la Tour de Londres, sans compter les emprunts forcés, réussit presque à rendre le souverain indépendant du Parlement dans la mesure où le royaume est en paix. À cet égard, l'invasion écossaise de 1639 est l'élément qui détruit le fragile équilibre créé par Charles Ier et ses ministres William Laud et Thomas Wentworth, comte de Strafford en 1640. Le prix payé par le roi pour ce médiocre succès est lourd : la monarchie Stuart est détestée par toutes les classes de la société, y compris les profiteurs du régime, qui doivent chèrement payer les privilèges qu'ils exploitent et qui sont, comme les autres, soumis aux aléas de l'arbitraire gouvernemental : les « royalistes », les « cavaliers » agiront plus pour la défense du principe monarchique lui-même ou par conviction religieuse que pour la défense d'un Charles Ier...

Le second principe auquel lient le Parlement est celui de la reconnaissance de ses privilèges. *A priori*, le roi serait plus accommodant sur ce point, acceptant même en 1628 la *Petition of Right*, qui limite les possibilités du roi de faire arrêter qui bon lui semble. Sans être spécifiquement destiné à protéger les parlementaires, ce texte représente néanmoins un net recul de l'arbitraire royal ; en réalité, l'arrestation des leaders de l'opposition l'année suivante (John Eliot, qui est pratiquement assassiné par manque de nourriture dans sa prison ; Denzil Holles) montre que les concessions royales ne sont que de pure forme. Certes, dans le déroulement des séances, les députés réussissent à s'affranchir à peu près de l'intervention royale : le « speaker » des Communes, à l'origine représentant du roi et chargé par lui de diriger les séances, perd ces caractéristiques. C'est le Parlement qui tranche en matière d'élections contestées, et non plus la justice royale. Ces succès incontestables ne doivent pas cacher le fait que, sur le plan général des libertés publiques, le Parlement est impuissant à obtenir du souverain qu'il consente à limiter ses prérogatives, et ce d'autant que les Stuarts, à partir de la destitution d'Edward Coke, *Chief Justice of the King's Bench*, en 1616, ont réussi à prendre le contrôle de la justice.

Ce lourd contentieux entre le roi et le Parlement s'aggrave encore du fait de conflits secondaires, qui sont les conséquences de la lutte menée sur le terrain financier et constitutionnel, et qui sont au moins aussi importants aux yeux de l'opinion publique. Le premier concerne la politique étrangère : protestante, l'Angleterre aurait voulu voir son souverain voler au secours des protestants allemands, menacés par la contre-attaque catholique. Or, le souverain Stuart est peu désireux de s'engager dans une guerre, même populaire, qui réduirait à néant ses efforts pour s'affranchir du Parlement en l'obligeant à lui demander des subsides. De même, sa pauvreté lui interdit d'entretenir correctement la marine britannique : les Anglais ont bien du mal à commercer sur des mers dominées par les Espagnols et par la formidable flotte hollandaise. Au reste, les raisons financières ne sont pas les seules à expliquer la tiédeur des Stuarts à l'égard des puissances protestantes : celles-ci heurtent en effet les conceptions autoritaires du roi anglais. Jacques Ier et Charles Ier sont, au fond, assez d'accord avec l'empereur lorsque celui-ci considère les princes protestants allemands et les Hollandais comme de vulgaires rebelles. Le bon droit leur paraît incontestablement impérial et espagnol. Et, pendant tout leur règne, ils entretiendront des relations suivies et assidues avec l'Espagne, même si ces relations resteront parfois secrètes. Quant à la guerre avec l'Espagne provoquée par le mariage manqué de Charles et de l'infante Maria, elle n'ira pas bien loin...

En fait, et c'est plus grave encore aux yeux de l'opinion, la tiédeur des Stuarts à l'égard des pays protestants s'explique aussi pour des raisons religieuses. Sur ce terrain aussi s'est développé un conflit entre le roi et le peuple anglais, conflit particulièrement aigu et directement responsable de la haine et du mépris éprouvés par beaucoup d'Anglais à l'égard de Charles Ier. Ce dernier est même accuse d'incliner secrètement vers le catholicisme : de fait, les catholiques sont nombreux à la Cour, surtout après le mariage de Charles et d'Henriette-Marie de France, autour de qui se forme une véritable camarilla catholique. Des conversions retentissantes accentuent encore l'impression que la Cour est un repère papiste. Pourtant, Charles Ier est

probablement un sincère protestant ; mais il est épiscopalien, alors que, pour l'essentiel, l'Angleterre voit le protestantisme à travers un presbytérianisme plus ou moins avancé. Les évêques sont des alliés naturels de l'autoritarisme royal : leur poids à la Chambre des lords, leur pouvoir sur le clergé anglican sont utilisés au profit du roi. En contrepartie, la législation religieuse des Stuarts, et plus particulièrement celle de Charles Ier, guidé en la matière par l'archevêque de Canterbury William Laud, est, avant tout, destinée à renforcer l'autorité épiscopale et à étendre les compétences des évêques. Parallèlement, elle interdit les pratiques recommandées par les puritains et même les presbytériens. Le nombre des procès intentés devant les cours de justice ecclésiastiques va en augmentant tout au long des années 1600-1640 : l'Église épiscopalienne apparaît bien comme l'auxiliaire dévoué de l'absolutisme des Stuarts, et il ne faut pas s'étonner que ce soit la tentative d'étendre à l'Écosse presbytérienne l'usage du livre de prières *(Prayer Book)* mis au point par Laud en 1637 qui mette le feu aux poudres.



Disposition de la Chambre des lords et des communes (Parlement) pour le jugement du comte de Strafford, ministre du roi, que celui-ci dut laisser inculper et exécuter, en mai 1641. Gravure de Václav Hollar. (Bibliothèque nationale, Paris.)

Les forces en présence

Il ne faut pas, cependant, s'arrêter sur un diagnostic trop simpliste attribuant à la maladresse de la politique royale la responsabilité des événements. Nous l'avons dit, tous les États européens ont été confrontés au même problème financier ; seule la monarchie anglaise a provoqué en retour une telle réaction. Qui plus est, le prélèvement fiscal était en Angleterre plus faible qu'ailleurs : pas plus du cinquième (tous expédients compris) du prélèvement fiscal français. Il est donc impossible de prétendre que ce prélèvement était insupportable par son ampleur : le problème est qu'il a été ressenti comme tel. Tout, en réalité, tient au fait que le roi anglais avait des interlocuteurs déterminés et qu'il n'a pu l'emporter sur eux.

Par contre, au sein même de la gentry, on pourrait distinguer sans doute deux couches relativement différentes. À côté d'une « gentry traditionnelle », tantôt attachée à une agriculture ancienne et à un certain type de relations avec la paysannerie, tantôt adonnée à l'élevage intensif du mouton après avoir enclos ses terres et transformé les communaux en pâturages privés, ce qui a forcé nombre de paysans à abandonner leurs terres, s'est développée une « nouvelle gentry », où l'on trouve aussi bien des industriels et des marchands que des propriétaires terriens qui se sont tournés vers l'agriculture spéculative, et plus particulièrement vers la production céréalière, destinée au marché urbain, en pleine extension du fait de la poussée démographique et de l'exode rural. C'est précisément sous l'impulsion de cette « nouvelle gentry » que s'est accélérée à partir de la seconde moitié du XVIe s. la mise en place des formes capitalistes de production.

Pourtant, ce clivage socio-économique n'est pas un clivage politique, car la gentry, dans son ensemble, souffre du régime des Stuarts. La « gentry traditionnelle » subit de plein fouet la hausse des prix. L'exploitation intensifiée de ses ressources féodales par le roi l'atteint durement. C'est la gentry que le pouvoir royal traîne en justice et fait condamner pour avoir enclos ses terres sans autorisation et mis des communaux en culture : sur 45 députés ayant représenté aux Communes les cinq comtés des Midlands, 23 appartiennent à des familles qui ont été lourdement pénalisées pour avoir enclos leurs terres illégalement. Quant à la « nouvelle gentry », classe en plein essor, qui sait répondre à la hausse des prix, qui commence à mettre en valeur les mines de charbon, qui fait quintupler en cent ans la production de fer en Angleterre, qui arme les navires britanniques que l'on trouve aussi bien aux Indes qu'en Amérique, elle est partout attaquée par le pouvoir royal. Sans cesse, elle se heurte aux monopoles économiques accordés par le roi, sans cesse ses biens sont menacés par l'arbitraire royal. Elle est gênée par des droits de douane exorbitants, par des réglementations tatillonnes qui lui paraissent d'un autre âge. Elle réclame la liberté du commerce, l'abolition des monopoles et des réglementations royales. Elle appelle de tout son cœur un développement intensif de la marine qui permette aux marchands anglais de commercer en toute sécurité et d'installer des comptoirs dans le monde entier. Partout, à tous égards, la monarchie des Stuarts heurte ou déçoit.

De plus, il faut insister sur la culture de la gentry. Ce n'est qu'assez tard, au XIXe s., que l'on retrouvera dans les Parlements anglais une aussi forte proportion d'hommes ayant fait des études supérieures. Tous les députés ne sont pas des Coke, des Eliot ou des Hampden ; mais ils sont nombreux à avoir été à Oxford, à Cambridge ou dans l'une des *Inns of Court* (écoles supérieures de droit où l'on enseigne la pratique de la *Common Law*). La plupart des députés ont, en outre — ne serait-ce qu'en tant que *squire* de campagne —, pratiqué le droit. Les interlocuteurs du roi sont donc des hommes prospères économiquement, cultivés et compétents. Ajoutons, enfin, qu'ils sont le plus souvent farouchement protestants : la gentry a été la plus grande bénéficiaire des confiscations de biens ecclésiastiques consécutives à la Réforme. Et les puritains, excellents éducateurs, n'ont pas été sans exercer une profonde influence sur leurs élèves : la gentry est, certes, bien éduquée, mais elle l'a presque toujours été par des puritains ou des presbytériens...

En face du Parlement, les Stuarts ont pauvre mine. Laid et de mœurs douteuses, Jacques Ier a certes pour lui son intelligence et son sens politique. La vertu et la prestance de Charles Ier, par contre, ne compensent pas une obstination bornée et une médiocre compréhension des problèmes politiques. Les intrigues de la reine Henriette-Marie,

la légèreté d'un favori comme Buckingham sont autant de sujets d'écœurement pour les Anglais ; en dehors du principe monarchique lui-même, le roi n'a décidément pas grand-chose à offrir.

Le déroulement des faits

• *La première guerre civile (1642-1646).* Les défaites subies face aux Écossais ont obligé Charles Ier à convoquer un nouveau Parlement. Le roi doit accepter l'inculpation de ses ministres Laud et Strafford ainsi que l'exécution de ce dernier. Cependant, lorsque, en octobre 1641, éclate la rébellion d'Irlande, la défiance qu'éprouvent les Communes à l'égard du souverain (dont l'expression la plus manifeste est, en novembre, la *Grande Remontrance*) paralyse complètement le gouvernement : si Charles Ier entérine jusqu'en février 1642 la législation parlementaire, la vraie rupture date néanmoins de novembre, lorsque échoue la tentative de réaction royale (tentative pour faire arrêter les cinq leaders de l'opposition aux Communes). Dès cette date, les deux partis rivaux s'organisent.

1642. *Juin* : les parlementaires présentent au roi les *Dix-Neuf Propositions*, qui sont en fait un véritable ultimatum. Le roi refuse de les entériner.
— *12 juillet* : Robert Devereux, troisième comte d'Essex, devient le chef de l'armée parlementaire.
— *22 août* : Charles Ier lève l'étendard royal à Nottingham.
— *23 octobre* : bataille d'Edgehill. Le résultat est indécis, mais, lorsque Essex fait retraiter ses troupes pour protéger Londres, il permet au roi d'occuper Oxford, où il établit sa capitale. De là, Charles Ier tente de marcher sur Londres, mais Essex l'arrête à Turnham Green.

1643 : les forces royalistes menées par Ralph Hopton remportent une série de victoires (Stratton, Lansdown, Roundway Down) qui assurent la domination royaliste dans le Cornwall, le Devon, le Somerset et le Wiltshire, et qui permettent au Prince Kupert de s'emparer de Bristol le 26 juillet. Essex, qui avait échoué lors d'une première tentative en direction d'Oxford (victoire du Prince Rupert en juin à Chalgrove Field), doit prendre de gros risques pour aller dégager Gloucester assiégée et manque d'être encerclé au retour (première bataille de Newbury, 20 et 21 sept.).

La situation n'est pas meilleure dans le Nord pour les parlementaires : William Cavendish, alors comte de Newcastle, oblige les Fairfax père et fils à s'enfermer dans Hull. Pourtant, au mois d'octobre, l'arrivée d'un nouveau venu, Oliver Cromwell*, à la tête de la formidable cavalerie des comtés de l'Est, permet de dégager le Lincolnshire (victoire de Winceby), tandis qu'une victorieuse sortie des Fairfax oblige Newcastle à lever le siège de Hull. Si, dans l'ensemble, les royalistes l'ont emporté, ils n'ont pu acquérir aucun avantage décisif.

1644 : l'entrée en guerre des Écossais après la conclusion du *Covenant* (25 sept. 1643) oblige Newcastle à se porter à leur rencontre. Menacé sur ses arrières par Thomas Fairfax, vainqueur à Selby (11 avr.), Newcastle doit se réfugier à York, où l'armée commandée par Edward Montagu, comte de Manchester, et par son second, Cromwell, vient l'assiéger. Lorsque le Prince Rupert essaie de le secourir, il est écrasé à Marston Moor (2 juill.), la plus grande bataille de la guerre civile.

Mais les chefs parlementaires, Manchester, Essex et William Waller, ne s'entendent pas. Isolé, Essex doit abandonner son infanterie à Lostwithiel, et la seconde bataille de Newbury (27 oct.) est indécise, malgré l'énorme supériorité numérique des armées parlementaires.

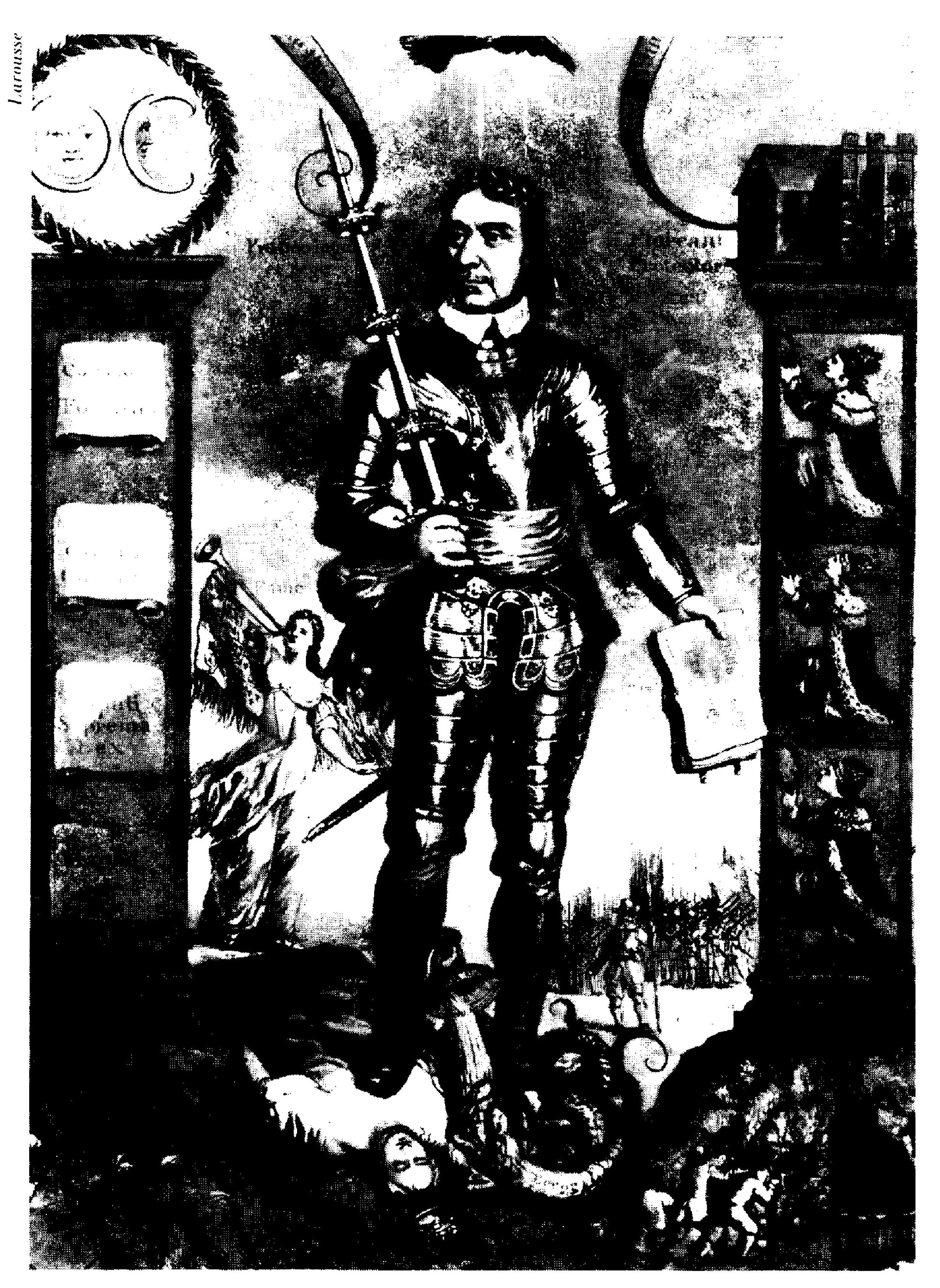
1645. *31 mai* : la prise de Leicester est le dernier grand succès royaliste.
— *14 juin* : Thomas Fairfax et Cromwell écrasent les royalistes à Naseby. Le roi n'a pratiquement plus d'armée à opposer à l'« armée nouveau modèle ».
— *juillet-août* : élimination des dernières places fortes royalistes de l'Ouest (Thomas Fairfax) et du Sud (Cromwell).
— *septembre* : les défaites de Charles Ier à Rowton Heath et du marquis de Montrose à Philiphaugh, en Écosse, scellent le sort des royalistes.

1646 : le roi se rend à l'armée des presbytériens écossais.
— *24 juin* : reddition d'Oxford.

• *L'entre-deux-guerres (1646-1648).* Trois facteurs vont décider de l'évolution de la situation : l'attitude du roi, celle de l'armée et des parlementaires, et enfin celle des Écossais.

Les Écossais veulent, d'une part, être payés pour les dépenses qu'ont entraînées leurs campagnes et, d'autre part, voir appliquer le *Covenant* en Angleterre, c'est-à-dire qu'ils attendent du Parlement qu'il établisse en Angleterre une Église presbytérienne conforme à celle qui existe en Écosse. Or, celui-ci n'a pas d'argent et, de plus, a ses propres vues sur l'avenir religieux de l'Angleterre. Les Écossais songent alors à utiliser, puisqu'il est entre leurs mains, le roi : mais la duplicité continuelle et l'intransigeance de Charles Ier font échouer la négociation : en conséquence, les Écossais remettent Charles aux représentants du Parlement en janvier 1647.

Le Parlement n'est pas au bout de ses peines. Si sa majorité est composée de presbytériens, l'armée (et plus particulièrement la cavalerie) est en faveur des indépendants. Certains groupes extrémistes, tels les Niveleurs,



Larousse

Ci-contre : gravure allégorique représentant Oliver Cromwell. (Bibliothèque nationale, Paris.)

dont le porte-parole est John Lilburne, sont déterminés à pousser fort loin les choses. Arguant de la fin des hostilités, le Parlement veut débander l'armée. Les soldats, qui, d'ailleurs, n'ont pas touché leur solde, s'y refusent : officiers et soldats signent une « déclaration de l'armée », et Cornet George Joyce et ses hommes se saisissent le 2 juin 1647 de la personne du roi, tandis que l'élimination d'une dizaine de députés intimide le Parlement. À son tour, l'armée entame des négociations avec le souverain : l'intransigeance royale fait de nouveau tout échouer. Au contraire, profitant des dissensions qui se font jour au sein même de l'armée entre les partisans de Cromwell et ceux des Niveleurs, le roi réussit à échapper à la garde des militaires et, bien que prisonnier à l'île de Wight, conclut un accord avec les Écossais (l'*Engagement*) sur la base du *Covenant* ; de nombreux presbytériens se regroupent autour des chefs royalistes.

• *La seconde guerre civile et les derniers combats (1648-49).* Cromwell n'est pas long à reprendre l'armée en main. L'Écossais James Hamilton dispose de troupes trois fois plus nombreuses que celles de Cromwell. Mais la marche des Écossais est si imprudente que le général anglais n'a aucune peine à les écraser en plusieurs combats distincts. Son alliance avec le chef des presbytériens extrémistes écossais, hostiles au *Covenant* et à l'*Engagement*, met fin aux espoirs de Charles Ier. Ramené à Londres, celui-ci est jugé par une commission spéciale désignée par le Parlement et exécuté le 30 janvier 1649.

Les royalistes ne s'avouent cependant pas vaincus. Certes, les parlementaires n'ont guère de mal à venir à bout de la résistance irlandaise, n'hésitant pas à se livrer à de terribles massacres. Mais, en Écosse, exception faite d'une tentative hasardeuse de Montrose en 1649, il faut deux grandes campagnes, en 1650 et en 1651, pour en finir avec les royalistes et les presbytériens. En 1650, l'habile tactique du général écossais David Leslie manque d'entraîner la perle de Cromwell, qui ne se sauve qu'*in extremis* par sa victoire de Dunbar, où il réussit à surprendre et à tailler en pièces l'armée écossaise (3 sept. 1650). En 1651, les Écossais sont politiquement plus forts, dans la mesure où Charles II*, couronné roi d'Écosse à Scone le 1er janvier, a enfin adhéré au *Covenant* : mais ils répètent l'erreur d'Hamilton et foncent inconsidérément vers le sud ; épuisés par leur marche, coupés de leurs arrières, ils sont battus et décimés à la bataille de Worcester (3 sept. 1651). Charles II ne s'échappe que de justesse : un long et pénible exil l'attend. Bientôt, le Protectorat de Cromwell va remplacer la monarchie des Stuarts.

En réalité, les conséquences de la Révolution d'Angleterre ne se limitent pas à l'établissement d'un nouveau régime, d'ailleurs éphémère. Le résultat fondamental de cette Révolution est de rendre pour toujours impossible en Angleterre l'existence d'une monarchie absolue à la française. Bien d'autres résultats s'ajoutent à cela : une véritable révolution intellectuelle (Hobbes, Locke, Harrington, les progrès de la médecine et de la physique), une réorientation complète de l'attitude anglaise en matière de commerce et de colonisation sont aussi à mettre au compte de ce que l'on a longtemps appelé simplement la *Grande Rébellion.*

La Glorieuse Révolution (1688-89)

La Glorieuse Révolution n'est, à première vue, que la conséquence des imprudences de Jacques II* et un événement de portée limitée. C'est en réalité l'occasion pour l'Angleterre de résoudre un certain nombre de contradictions qui empoisonnaient sa vie politique.

Les imprudences de Jacques II

Jacques II est catholique. Il a succédé sans difficulté à son frère, mais il n'a aucun sens politique. Ayant triomphé aisément en 1685 des révoltes du comte d'Argyll et du duc de Monmouth, il en a profité pour reconstituer une armée permanente dans laquelle servent nombre d'officiers catholiques et de soldats irlandais. Au moment même où l'opinion protestante prend feu à la nouvelle de la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV, on voit se multiplier à Londres les couvents catholiques, tandis que des ecclésiastiques « papistes » sont introduits de force dans les collèges d'Oxford et de Cambridge.

Une malheureuse conjonction précipite les événements. En mai 1688, Jacques II ordonne aux évêques anglicans de lire en chaire sa seconde « Déclaration d'indulgence », qui accorde la liberté du culte aux catholiques et aux protestants dissidents, et lève toutes les entraves qui leur interdisaient l'entrée du service public et des forces armées. Sept évêques, menés par l'archevêque de Canterbury William Sancroft, refusent et sont envoyés à la Tour de Londres. Or, un mois plus tard, la reine donne naissance à un héritier, Jacques Edouard : le règne de Jacques II ne peut plus passer pour un simple intermède supportable dans la mesure où l'on peut espérer une prompte accession au trône de la princesse Marie, fille de Jacques II, et de son époux, le prince Guillaume d'Orange, que l'on sait favorables au protestantisme ; il risque maintenant d'aboutir à une réorientation durable des destinées de l'Angleterre. Personne n'est prêt à l'accepter.

Plusieurs personnages de premier plan, à commencer par Thomas Osborne, comte de Danby, et Henry Compton, évêque de Londres, adressent le 30 juin 1688 à Guillaume d'Orange (qui accumule d'ailleurs les préparatifs depuis le mois d'avril) une invitation à envahir l'Angleterre. Jacques II comprend alors le danger qui le menace : il rapporte en toute hâte les mesures qu'il vient de prendre et renvoie en octobre son Premier ministre, Robert Spencer, comte de Sunderland (au reste le seul homme de valeur sur qui il puisse encore compter). Mais il est trop tard : le 5 novembre, la flotte hollandaise débarque à Torbay, et le prince d'Orange installe immédiatement son quartier général à Exeter.

Une prompte victoire

L'invasion ne produit aucun émoi en Angleterre : la conviction générale est que Guillaume vient non pas pour infliger le moindre dommage à l'Angleterre, mais seulement pour maintenir la religion protestante menacée. Jacques II dispose en théorie de 30 000 hommes contre 15 000 seulement à Guillaume, sans compter la flotte. Mais il n'a pas le loisir d'utiliser son armée, que les désertions font fondre à vue d'œil. Danby se soulève dans le Yorkshire, Henry Delamere dans le Cheshire et le comte William de Devonshire dans le Nottinghamshire. La propre fille de Jacques II, la princesse Anne, se range dans le camp de l'envahisseur. Désespéré, Jacques II cherche son salut dans la fuite, mais des pêcheurs de Faversham l'arrêtent et le ramènent à Londres, d'où l'on s'arrange pour le laisser s'échapper de nouveau. Le 28 décembre, Guillaume d'Orange entre à Londres sans avoir eu à combattre une seule fois, et une assemblée composée des plus éminents hommes politiques whigs et tories l'invite à convoquer au plus tôt un Parlement ; le 22 janvier 1689, le *Parlement Convention* se réunit.

La révolution s'était donc déroulée sans heurts et sans effusion de sang. En mars 1689, toutefois, Jacques II, qui avait reçu de la France une aide importante, débarque en Irlande. Si, dans un premier temps, il soulève facilement les catholiques contre la domination anglaise (bientôt réduite à la seule ville de Londonderry), il ne peut résister à Guillaume III* en personne, victorieux à la bataille de la Boyne le 1er juillet 1690, tandis que John Churchill, comte de Marlborough, prend les principales places fortes catholiques. La cause des Stuarts est bel et bien perdue.

L'enjeu de la Glorieuse Révolution

Un fait significatif à propos de la révolution de 1688 est que les deux partis entre lesquels se divise l'opinion anglaise, whig et tory, malgré leurs divergences, l'ont approuvée ; mieux même, deux des ministres les plus efficaces de Jacques II, le marquis de Halifax et Sunderland, redeviendront rapidement ministres de Marie II et de Guillaume III. Incontestablement, cette révolution a eu pour effet de sauvegarder un certain nombre de choses chères au cœur de tous les Anglais, et qui avaient paru menacées sous le règne de Jacques II. La remise en place de la milice, la restauration des chartes municipales, modifiées par Charles II et Jacques II, donneront une première réponse : la révolution a marqué le retour au pouvoir, localement, des classes qui avaient traditionnellement détenu ce pouvoir : la gentry dans les campagnes, la bourgeoisie marchande dans les villes. Elle a marqué aussi un nouveau recul du pouvoir royal : la Déclaration des droits *(Bill of Rights)* qui accompagna le transfert de la couronne à Marie et à Guillaume spécifiait bien que le roi devait se conformer à la loi du pays et qu'il n'avait pas le droit, en temps de paix, d'entretenir une armée permanente. Il était précisé que le Parlement devait être réuni fréquemment et que les élections devaient être libres. Parallèlement, sur le plan religieux et sur le plan économique, des mesures non moins importantes étaient prises : d'une part, la suppression des monopoles industriels obtenue lors de la précédente révolution finissait de faire de l'Angleterre le pays de la libre entreprise ; d'autre part, tout en gardant sa position prééminente dans l'État, l'Église d'Angleterre perdit en fait son monopole. Sans que la tolérance soit totalement observée, le *Toleration Act*

de 1689 faisait bénéficier les Anglais de libertés plus larges qu'en aucun autre pays du monde.

Incontestablement, la révolution de 1688 a donc permis de fonder le régime politique qui allait gouverner l'Angleterre jusqu'au XIXe s. et qui, parfaitement adapté à l'état de développement économique et social du pays, allait provoquer l'envie et l'admiration de tous les milieux éclairés de l'Europe.

J.-P. G.

▶ *Charles Ier / Charles II / Cromwell / Écosse / Grande-Bretagne / Guillaume III / Jacques II / Stuarts (les).*

E. Hyde, *The History of the Rebellion and Civil Wars in England* (Oxford, 1704, 3 vol., nouv. éd., 1888, 6 vol. ; trad. fr. *Histoire de la rébellion et des guerres civiles d'Angleterre*, La Haye, 1704-1709, 6 vol.). / S. M. Trevelyan, *England under the Stuarts* (Londres, 1904 ; nouv. éd., 1947). / G. N. Clark, *The Later Stuarts, 1660-1714* (Oxford, 1934 ; nouv. éd., 1955). / G. Davies, *The Early Stuarts, 1603-1660* (Oxford, 1937 ; nouv. éd., 1959). / P. Zagorin, *A History of Political Thought in the English Revolution* (Londres, 1954 ; 2e éd., New York, 1966). / C. Hill, *The Century of Revolution, 1603-1714* (Edimbourg, 1961) ; *Intellectual Origins of the English Revolution* (Oxford, 1965). / L. Stone, *The Crisis of the Aristocracy, 1558-1641* (Oxford, 1965) ; *The Causes of the English Revolution, 1524-1642* (Oxford, 1972). / O. Lutaud, *les Niveleurs, Cromwell et la République* (Julliard, coll. « Archives », 1967).

Révolution française

Période de l'histoire de France qui mit fin à l'Ancien Régime.

Vengeance du ciel ou volonté des hommes ? Les explications de la Révolution données par les contemporains eux-mêmes tournent autour de ces deux pôles. Pour certains, c'est le temps de l'Apocalypse, celui « où le ciel se retire comme un livre qu'on roule, où les rois de la terre, les grands, les capitaines, les riches et les forts se cachent, avec leurs esclaves, dans les cavernes et sous les rochers des montagnes ». L'homme a trop blasphémé. Dieu l'abandonne. Satan règne. Philosophes et franc-maçons, mêlés aux brigands de toutes sortes, sont les forces du Mal. Celles-ci s'abattent sur le royaume de Saint Louis. Pour plus d'un quart de siècle, elles vont le jeter dans la boue, et la Restauration sera aussi une rédemption.

Et si le ciel n'était pas vide ? Si les hommes, l'interrogeant, découvraient par la force de la Raison que Dieu leur attribua la volonté du Créateur ? Et si la terre n'était pas condamnée à être une « vallée de larmes » ? Le bonheur réalisable par la Liberté, l'Égalité et la Fraternité transformerait l'Homme dans le sens voulu par Dieu. Des hommes ont cette croyance. Ils vont entraîner le plus grand nombre. Ils accepteront de sacrifier leur vie à une aventure collective qui est œuvre de régénération humaine. L'Ancien Régime avilissait le sujet, les temps nouveaux libèrent le citoyen, et son inclination naturelle le porte au Bien. La vertu triomphera.

Dieu, Satan ? Des interprétateurs modernes les écartent et ne voient plus dans la Révolution que des hommes qui accomplissent un destin façonné seulement par les générations de ceux qui les précédèrent. Pourquoi, comment cette Révolution, dont le nom, « soit qu'on l'exècre, soit qu'on l'admire, ne se taira pas de longtemps sur les lèvres des hommes » (Georges Lefebvre) ?

Misère populaire et prospérité bourgeoise

À remuer les documents d'archives qui disent le pain cher et la révolte des pauvres, les premiers historiens, tel Michelet, virent dans la misère la cause essentielle de la Révolution. « Hommes sensibles, s'écrie Michelet, qui pleurez sur les maux de la Révolution (avec trop de raison sans doute), versez donc aussi quelques larmes sur les maux qui l'ont amenée. Venez voir, je vous prie, ce peuple couché par terre, pauvre Job, entre ses faux amis, ses patrons, ses fameux sauveurs, le clergé, la royauté. Voyez le douloureux regard qu'il lance au roi sans parler. »

Les recherches contemporaines entreprises par Albert Mathiez et poursuivies par Georges Lefebvre, Ernest Labrousse et Albert Soboul confirment le fait, mais ne lui accordent plus la même place dans le déclenchement de 1789. La misère se développe à la fin d'un siècle, qui, dans son ensemble, est marqué par la prospérité. Les bourgeois en profitent. Ils réclament une meilleure place dans la patrie aux aristocrates, qui la leur refusent. Ils la conquièrent.

« Ce peuple couché par terre, pauvre Job [...] »

À la veille de 1789, le vin, dont la vente permet à chaque paysan d'avoir les quelques sous nécessaires à la vie, est trop abondant pour se bien vendre. À cette abondance néfaste succède le malheur des terres emblavées. Le climat se détériore et les racines des plantes gèlent à près d'un pied sous terre. Les arbres fruitiers ne portent plus que de maigres et insuffisantes récoltes.

La crise agricole se répercute sur l'industrie et le commerce. Le paysan restreint ses achats au moment même où les riches clients s'adressent aux fournisseurs étrangers, tels les Anglais, qui vendent à meilleur prix dans une France ouverte par un traité de commerce à leurs marchandises.

Les foules rurales et citadines, plus nombreuses qu'au début du siècle, se mettent en branle. Le mouvement se continue à la veille et pendant la réunion des États généraux. Ainsi, à Cambrai, des pauvres assaillent et pillent les marchés ; parmi eux, la justice royale frappe. C'est le cas de Thérèse Leprêtre, « duement atteinte et convaincue d'avoir, le 7 mai, partagé sur le marché de ladite ville un sac de blé qui avait été pillé et d'avoir participé aux excès commis à l'abbaye de Premy, en avançant des pierres aux hommes qui cassaient les vitres ». Elle sera, avec d'autres, condamnée à être frappée de verges, marquée au fer rouge d'une fleur de lis et envoyée dans une maison de force.

La faim est donc le moteur du mouvement de révolte populaire, mais celui-ci aide et pénètre une révolution bourgeoise.

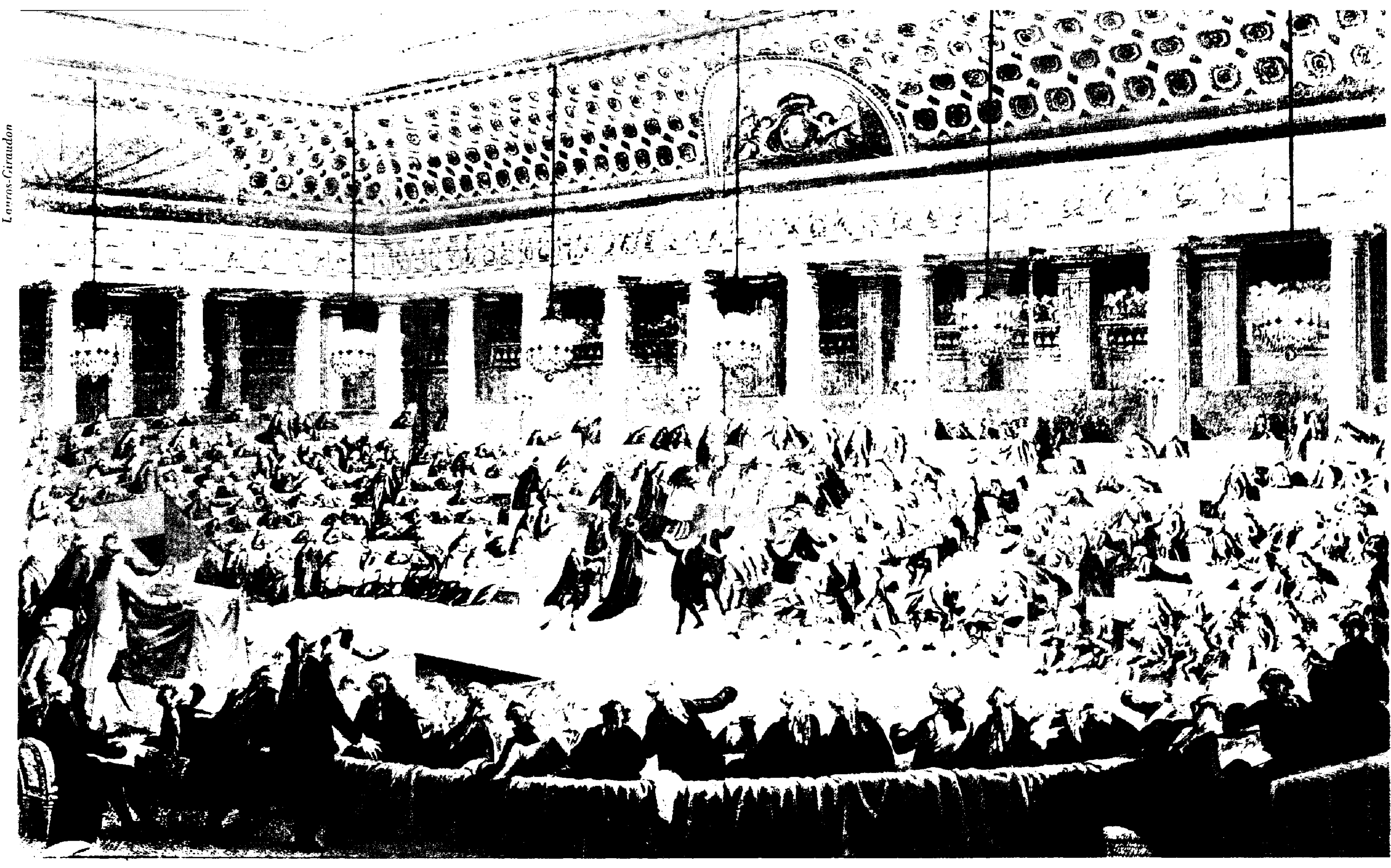
La bourgeoisie : « une position d'autant plus insupportable qu'elle devenait meilleure [...] » (Tocqueville)

La crise intervient dans un pays qui, depuis plus d'un demi-siècle, s'est enrichi. Cette richesse se voit aussi bien dans l'animation des ports de la façade atlantique, qui commercent avec les Indes orientales, qu'à l'intérieur des terres, où les entreprises textiles se multiplient. Ces affaires ont rapporté gros à la bourgeoisie. Un contemporain, le marquis François Claude Amour de Bouillé (1739-1800), note ce que la recherche confirme : « Toutes les petites villes de province devenues plus ou moins commerçantes étaient peuplées de petits bourgeois plus riches et plus industrieux que les nobles. » La hausse de longue durée qui a stimulé la manufacture et le négoce a, certes, d'abord touché les prix agricoles et donné un bénéfice aux possesseurs de rente foncière, parmi lesquels les nobles. Mais le profit industriel a monté beaucoup plus vite que le profit agricole et la rente, le profit colonial plus encore que le profit industriel, à l'exception, toutefois, souligne E. Labrousse, du profit minier.

Majeure économiquement, « la bourgeoisie, remarque un historien, Jean Sentou, est plus que jamais mineure sur le plan politique ». La noblesse accepte de la fréquenter dans les salons, mais elle la rejette de la direction de la cité et entend se réserver les meilleures places. « La bourgeoisie, remarque encore le marquis de Bouillé, avait dans les villes de province la même supériorité que la noblesse ; cependant elle était partout humiliée ; elle se voyait exclue, par les règlements militaires, des emplois de l'armée ; elle l'était en quelque manière du haut clergé par le choix des évêques parmi la haute noblesse et des grands vicaires en général parmi les nobles ; elle l'était de plusieurs chapitres de cathédrale. La haute magistrature la rejetait également, et la plupart des cours souveraines n'admettaient que des nobles dans leur compagnie. Même pour être reçu maître des requêtes, le premier degré dans le Conseil d'État qui menait aux places éminentes d'intendant, et qui avait conduit les Colbert et les Louvois et tant d'hommes célèbres aux places de ministres d'État, on exigeait dans les derniers temps des preuves de noblesse. »

« Une nouvelle distribution de la richesse prépare, comme le soulignera le révolutionnaire Antoine Barnave (1761-1793), une nouvelle distribution du pouvoir. » Les philosophes se sont faits les porte-parole des ambitions bourgeoises ; ils ont réclamé avec la liberté l'égalité des propriétaires. Ils ont aidé à la prise de conscience de la bourgeoisie. Les loges maçonniques, si elles n'ont pas été un lieu de complot, ont favorisé la diffusion de l'idéal nouveau.

Une réforme profonde du corps politique est nécessaire ; la monarchie s'y essaie. Elle n'y parvient pas. Son pouvoir s'affaiblit encore par la crise financière : les dépenses publiques sont passées de 200 à 630 millions de 1728 à 1788. Les rentrées d'argent sont faibles ; c'est non seulement le fait d'un mauvais système (v. fermiers généraux), mais aussi le résultat d'un état social qui dispense de tout impôt les aristocrates, possesseurs parfois de gros revenus. L'Administration, complexe et inadaptée, est devenue inefficace ; l'intendant sans appui s'est souvent laissé gagner par la noblesse de la région qu'il contrôlait. L'armée, instrument de répression entre les mains du roi, joue difficilement ce rôle depuis



La nuit du 4 août 1789 à l'Assemblée nationale constituante (formée depuis le 9 juillet) où fut décidé l'abandon de tous les privilèges. Gravure de Helman. (Bibliothèque nationale, Paris.)

que les mêmes problèmes qui hantent la société civile la préoccupent : les petits nobles rejoignent les bourgeois dans l'opposition à un système qui leur refuse avec l'avancement toutes possibilités d'amélioration sociale ; tandis que, dans la troupe, les citadins, un peu plus nombreux que jadis, contestent la discipline « à la prussienne ».

La monarchie est d'essence aristocratique ; or, les réformes nécessaires passent par la destruction des privilèges aristocratiques. La monarchie ne pourra sortir de cette contradiction.

L'aristocratie : l'impossible compromis

La noblesse qui, avec le haut clergé, se livre à cette réaction aristocratique, à un exclusivisme nobiliaire qui réserve les places dans l'État, est un ordre encore riche. Elle détient une part importante du sol : 22 p. 100 dans le Nord, 31 p. 100 dans le Pas-de-Calais, 40 p. 100 en Brie. Elle possède des seigneuries qui sont un ensemble de droits assurant un prélèvement sur la récolte du paysan. Elle exerce encore parfois un pouvoir de commandement et intervient dans les échanges. Disposant d'un surplus appréciable de denrées, des nobles réalisent, au cours du siècle, sur un marché à la hausse, où ils vendent les premiers, des profits non négligeables. Certains, comme ceux qui sont établis autour de Toulouse ou dans quelques parties de la Bretagne, gèrent bien leurs terres et participent aux affaires de la bourgeoisie. Le comte de Tessé, qui est le plus grand seigneur et le plus grand propriétaire en valeur du futur département de la Sarthe, a aussi des mines, et le revenu de tous ses biens s'élèvent à 202 017 livres ! Le minimum vital d'une famille ouvrière est estimé alors à 500 livres.

Les témoignages ne concourent pas tous pour nous montrer une noblesse effrayée, en son entier, par la perte du privilège fiscal. Certains nobles se rassurent de la prise de position d'une partie de la bourgeoisie, qui reconnaît les droits féodaux comme une propriété ; en tant que telle, ceux-ci ne pourront pas être supprimés, comme des paysans le réclament, sans qu'il y ait rachat.

Mais cette noblesse connaît aussi, dans son ensemble, un appauvrissement « relatif ». Ses sources de richesses fournissent moins et moins vite que celles de la bourgeoisie. Les dépenses nombreuses, pour qui doit tenir son rang, sont plus élevées. Il y a ainsi dans la noblesse, à côté des riches, des pauvres. Toute « une plèbe nobiliaire » (Mathiez) attachée à des privilèges qui lui permettent seuls de subsister. Les riches, quant à eux, ne songent qu'à utiliser le tiers état pour mieux brider la monarchie. Il ne peut y avoir de compromis à long terme entre les ordres. L'entente ne durera que le temps de la révolte de l'aristocratie.

Après Tocqueville, A. Mathiez et G. Lefebvre ont souligné l'importance de cette révolte, que Jean Egret a suivie dans le détail. Celle-ci bloque toute réforme véritable, résiste victorieusement au roi, mais finit, en ouvrant la voie au tiers état, qui s'en dissocie, par se retourner contre ses promoteurs.

La féodalité d'Ancien Régime

Il y a donc coïncidence entre une crise conjoncturelle de l'économie et une crise plus profonde des structures sociales et politiques d'un royaume gouverné par un roi faible.

La « féodalité d'Ancien Régime », selon l'expression de l'historien A. Soboul, qui veut ainsi marquer la différence avec la féodalité médiévale, opprime l'énergie et les capacités d'invention du tiers état. La bourgeoisie se plaint du système des « métiers », qui entrave les initiatives, interdit la création et empêche le patron de discuter librement avec le compagnon de la rémunération de son travail. Déjà Turgot*, en 1775, remarquait que, « dans presque toutes les villes de notre royaume, l'exercice des différents arts et métiers est concentré dans les mains d'un petit nombre de maîtres réunis en communauté qui peuvent, seuls, à l'exclusion de tous les autres citoyens, fabriquer ou vendre les objets du commerce particuliers dont ils ont le privilège exclusif ; en sorte que les sujets qui, par goût ou par nécessité, se destinent à l'exercice des arts et métiers ne peuvent y parvenir qu'en acquérant la maîtrise à laquelle ils ne sont reçus qu'après des épreuves aussi longues et aussi pénibles que superflues, et après avoir satisfait à des droits ou à des exactions multipliées par lesquelles une partie des fonds dont ils auraient eu besoin pour monter leur commerce ou leur atelier ou même pour subsister se trouve consommée en pure perte ». Quant au travail, l'intendant Trudaine reconnaissait, en 1768, que « le juste milieu à prendre ne peut se trouver

que dans la libre concurrence entre les maîtres qui achètent le travail et les ouvriers qui le vendent ».

Les commerçants dénoncent aussi les barrières douanières qui parsèment le royaume et la gêne apportée par certains seigneurs à la constitution d'un vaste marché.

Mais la « féodalité d'Ancien Régime », c'est surtout la servitude de la terre, sur laquelle pèsent les rentes foncières inaliénables, les redevances perpétuelles, « les lods et ventes » et les dîmes. Or, la France, à l'encontre de l'Angleterre, par exemple, ou des pays de l'Europe de l'Est, est caractérisée par l'existence d'une catégorie nombreuse de paysans qui sont propriétaires de terres et qui ont à payer ces droits. Sont-ils lourds à la veille de la Révolution ? Appauvris, certains nobles entreprennent une réaction seigneuriale qui, par la révision des « terriers », tend à une mise à jour des droits tombés en désuétude. Pour juger du poids réel de cette « féodalité » sur le paysan, on recourt, de nos jours, à des sources qui ne sont pas toujours les mêmes et qui parfois présentent mieux le poids soutenu par la terre que la dimension sociale du phénomène. Ce qui compte, c'est l'évaluation de la charge par rapport au revenu du paysan. Les réponses ne sont donc pas toujours toutes utilisables. Quand elles le sont, elles donnent l'impression d'une très grande variabilité de région à région et à l'intérieur de chaque région, dans un même terroir. La charge, souvent lourde, est d'autant plus insoutenable en années de disette. C'est pour s'en débarrasser que les paysans vont pénétrer, au côté des masses populaires urbaines, dans une révolution bourgeoise qui, comparée à celle que connurent d'autres pays comme l'Angleterre et l'Amérique, acquiert ainsi sa spécificité.

Spécificité de la Révolution française

En 1955, un Américain, Robert R. Palmer, et un Français, Jacques Godechot, étudiant la Révolution française, ont conclu que, pour mieux la comprendre dans ses origines comme dans son déroulement, il fallait la replacer dans le cadre d'une « Révolution atlantique ». La Révolution française s'inscrit en effet dans une chaîne de révolutions animées à des degrés divers par la bourgeoisie et qui se déroulent presque toutes en Europe occidentale et en Amérique : révolution américaine (1770-1783) ; troubles révolutionnaires en Irlande et en Angleterre (1780-1783) ; révolution aux Provinces-Unies (1783-1787) ; révolution aux Pays-Bas autrichiens (1787-1790) ; révolutions démocratiques à Genève (1766-1768 et 1782) ; révolution en France (1787-1815) ; révolution polonaise (1788-1794) ; reprise de la révolution belge avec l'aide de la France (1792-1795) ; révolution en Allemagne rhénane avec l'aide de l'armée française (1792-1801) ; reprise de la révolution à Genève (1792-1798) ; révolution dans divers États italiens (1796-1799).

Mais la thèse estompe les caractères spécifiques de la Révolution française. Si cette dernière ne peut s'isoler du reste de l'histoire européenne, elle est le produit d'une société particulière. Dans les autres pays, les conditions existent pour que la bourgeoisie parvienne à un compromis avec ses ennemis d'hier, pour que soit ainsi sauvée une partie de l'ancien mode de production et pour que se construise une démocratie « étroite » dont les masses ne profiteront pas. En France, au contraire, si « la bourgeoisie se serait contentée d'un compromis qui l'eût associée au pouvoir, l'aristocratie s'y refusa. Tout compromis achoppait à la féodalité » (A. Soboul). En face de la résistance de la noblesse, il y a aussi la volonté des paysans d'en finir avec les survivances de la féodalité. L'alliance nécessaire de la bourgeoisie avec les masses populaires urbaines et rurales conduit à l'élaboration d'une démocratie plus large et plus ouverte que dans les autres pays où s'était établi ce régime. C'est notamment cette poussée populaire qui fait de la Révolution française, que l'on devrait plutôt appeler « bourgeoise-paysanne » (A. Soboul), la Révolution de la liberté et de l'égalité.

La Révolution de la liberté et de l'égalité

De cette Révolution de la liberté, le droit naturel universaliste est l'invocation. Mais la Révolution française va plus loin que la révolution américaine. Elle affirme la liberté de conscience et reconnaît que le citoyen n'a pas à adhérer à une religion. Libératrice de l'homme blanc, elle abolit le 4 février 1794 la servitude des Noirs.

Révolution de l'égalité, la Révolution française dépasse là encore ses devancières. Dès le printemps 1789, la paysannerie commence sa lutte contre l'aristocratie ; elle contraint la bourgeoisie et la noblesse, au lendemain de la Grande Peur, à la nuit du 4-Août. Mais, dans cette nuit, si les privilèges sont détruits, les droits seigneuriaux ne le sont pas. Reconnus comme une propriété, ils sont déclarés rachetables. En cas de conflit avec le seigneur, c'est aux paysans de faire la preuve que le contrat n'existe pas ou a été outrepassé.

De 1790 à 1793, la paysannerie continue donc à porter les armes contre le « château ». Ces insurrections, moins spectaculaires que celles de 1789, sont plus profondes et plus graves ; elles sont, comme le remarque leur historien, A. Ado, mieux organisées. Durant l'année 1790, qui n'est pas l'année heureuse qu'évoquent certains historiens, la haute Bretagne, le Limousin, le Périgord et le Quercy, le Rouergue, l'Agenais, l'Albigeois et une partie de la haute Auvergne connaissent ces fureurs paysannes. L'année suivante, elles gagnent les départements de la Somme, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, de la Charente-Inférieure, de l'Oise et de Seine-et-Marne. En 1792, le mouvement se maintient ou apparaît dans une partie de la Bretagne, l'Angoumois et la Saintonge, le Périgord et le Quercy, l'Auvergne et le Gâtinais. Les Archives départementales ou nationales, mais aussi les Archives de la guerre attestent l'intensité de la lutte : les comptes rendus de l'autorité militaire appelée à suppléer les gardes nationales montrent les forces de l'ordre débordées. Ainsi, la Révolution ne put se stabiliser à l'expérience de 1789.

Après le 10 août 1792, la Législative oblige le seigneur qui désire le rachat de ses droits à en faire lui-même la preuve, ce que l'incendie de ses archives lui interdit souvent. En même temps, la Révolution donne aux plus déshérités l'espérance de devenir propriétaires par le partage en petits lots des biens communaux. Enfin, la Convention supprime le 17 juillet 1793 tous les restes de la « féodalité ».

Mais cette action des paysans rend inévitable la guerre contre l'aristocratie étrangère, alliée à l'aristocratie française. Confrontée à la lutte sans merci que ces aristocraties font à la Révolution, la bourgeoisie passe alliance avec la sans-culotterie (v. sans-culottes) des villes qui part avec la paysannerie à la défense de la patrie. La nation en armes, c'est tout ce peuple révolutionnaire qui abat la monarchie et cherche à faire table rase du passé. La patrie, c'est la terre de liberté et d'égalité où les citoyens doivent vivre dans « une communauté d'affection ».

Cependant, en l'an II et en l'an IV, la Révolution tend à dépasser le cadre dans lequel voulait l'inscrire la bourgeoisie. Par la démocratie directe, en l'an II, la sans-culotterie, groupe social où se mêlent les petits propriétaires et les salariés, menace la domination bourgeoise. Elle réclame l'égalité des jouissances. La taxation, puis les décrets de ventôse (févr. 1794) commenceront à lui donner satisfaction. On sait comment la bourgeoisie montagnarde réussit à contrôler et à freiner le mouvement, mais comment aussi cette victoire lui est fatale, au 9-Thermidor. Il restera le message de ceux qui, comme Jacques Roux († 1794), affirmait que « la liberté n'est qu'un vain fantôme quand une classe d'hommes peut affamer l'autre impunément ; l'égalité n'est qu'un vain fantôme quand le riche, par le monopole, exerce le droit de vie et de mort sur son semblable ».

En l'an IV, le babouvisme reprend ce message, mais l'amplifie et le précise. On a cru longtemps, avec l'historien Mathiez, que le babouvisme n'avait été qu'un placage de vagues idées communistes sur un essai d'union, comme en l'an II, de la bourgeoisie montagnarde et du peuple. Des études récentes, comme celles de l'historien soviétique V. M. Daline, montrent que le chef de la « conjuration des Égaux », Gracchus Babeuf*, était, dès 1789, communiste, mais qu'il atténua en 1796, par souci tactique, sa doctrine.

La Révolution de l'unité nationale

« Un agrégat inconstitué de peuples désunis », tel apparaissait à Mirabeau la France de 1789. Des divisions administratives souvent incohérentes, des différences dans le droit et les coutumes, une société en partie corporative séparaient les Français les uns des autres.

Le mouvement de Fédération qui emplit l'année 1790 avait manifesté le désir d'union de tous les Français, désormais libres et égaux en droits. Un des premiers actes de la Convention fut d'affirmer l'unité et l'indivisibilité de cette nation formée par l'acte volontaire des citoyens. Les nécessités de la guerre amenèrent le retour à la centralisation, et la Révolution acheva ce qu'avait commencé la monarchie. Cette nécessaire union face à l'aristocratie fut parfois le fait de la contrainte ; il y eut en France plus d'une « petite » Vendée.

L'armée nouvelle créée par la levée en masse et par l'« amalgame » fut un instrument et un symbole de cette unité. Peu à peu mêlés au sein des bataillons, les Français apprirent à se connaître les uns les autres et à se re-

connaître comme les mêmes membres de la patrie. Les notions de patrie et de guerre révolutionnaire demeurèrent longtemps unies pour les Français, qui, au retour des camps, apportèrent dans maintes villes et villages l'éducation politique qu'ils avaient reçue.

La France nouvelle

Progrès ou frein à l'expansion ? Depuis des années, les historiens s'opposent sur la réponse à donner à cette question. Pour certains, tel Pierre Chaunu, les révolutionnaires sont « des petits hommes qui de la Bastille aux jardins des Tuileries, puis de Valmy à Austerlitz, Bailén et Moscou s'efforcent avec succès de faire dégringoler la France et l'Europe continentale de la ligne de crête de l'évolution ». Pour d'autres, ils font œuvre de progrès. La Révolution occupe une place de choix dans l'évolution qui mène la France au démarrage industriel et à l'avènement du capitalisme moderne.

La question se transpose sur le plan social et institutionnel. Continuité ou brusque changement ? La société française est-elle radicalement différente de celle de l'Ancien Régime ? La France des notables ne se forme-t-elle pas bien avant 1789, et l'étape révolutionnaire lui a-t-elle été faste ou néfaste ? Permanence ou rupture ? En quoi et dans quelle mesure l'État est-il modifié par la Révolution française ?

La République des propriétaires

Par toute une série de lois, la Révolution jette les bases du capitalisme du XIXe s. Désormais, on peut acquérir, sans interdits et sans prélèvements opérés par les seigneurs, on peut vendre les fruits que les propriétés produisent. Un marché vaste, depuis que ne le fractionnent plus les barrières douanières, crée le « bon prix » et incite à la production. Liberté de l'entreprise : le carcan des corporations tombe ; les pressions ouvrières sont moins à craindre. Tout un arsenal juridique permet de réprimer, comme le remarque Chaptal, les coalitions des salariés, d'interdire leur organisation en assemblées délibérantes, de punir les demandes formées en corps pour faire augmenter les salaires, de prévenir enfin la cessation du travail et la désertion des ateliers.

Sur le plan monétaire, si l'assignat permet aux paysans de rembourser plus facilement leurs dettes, il devient une gêne insupportable. Le Directoire entreprend une réorganisation de la monnaie dont bénéficiera l'Empire, qui la complétera. Pourtant, les vicissitudes monétaires, l'insuffisante implantation de banques importantes et l'absence d'une Banque nationale sont en grande partie responsables de la contraction du crédit, qui nuit au développement des affaires.

Mais la richesse essentielle n'est-elle pas d'abord l'homme ? La Révolution ne se fixait-elle pas comme but « le plus de bonheur possible pour le plus grand nombre possible » ? Avant 1789, les hommes, en raison d'une natalité extrêmement élevée, étaient plus nombreux qu'auparavant. N'est-ce pas d'ailleurs ce poids démographique, décelé par Marcel Reinhard et ses disciples, qui, coïncidant avec la crise, rendit la situation explosive en 1789 et permit à la Grande Nation d'envoyer ses soldats à travers l'Europe ?

Ne lit-on pas dans les cimetières de l'armée l'arrêt de l'expansion économique ? De même qu'on exagère la masse des citoyens pris dans l'entreprise de guerre, de même grossit-on les pertes subies. L'analyse des registres de contrôle des troupes restreint la liste des morts. Elle montre certes l'hécatombe des premiers mois de la guerre : les unités étaient alors souvent mal encadrées, et l'armée l'emportait en dépensant sans compter la vie des soldats. Mais l'historien militaire sait bien aussi que le prix du sang se modifia et que les chefs militaires surent retrouver la « vertu » de leurs devanciers : vaincre en épargnant le plus possible la vie de leurs hommes. Plus nombreux qu'on ne l'a dit sont les combattants de la Liberté qui rentrèrent dans leur ville ou leur village. Mais, par éducation réciproque, ils généraliseront les comportements antinatalistes qui caractérisaient les hautes couches de la société. La loi sur les partages successoraux et la déficience de l'encadrement religieux comptent aussi pour expliquer cette restriction des naissances. Pourtant, si la France de la Révolution fut celle d'une certaine décompression démographique dont bénéficièrent les salariés, il reste qu'elle demeura la terre « riche en hommes ». Avec une natalité de 32 p. 1 000 et une mortalité de 27 p. 1 000, la France fait encore figure de « Chine du XVIIIe s. ».

Les paysans demeurent nombreux. Mais l'agriculture d'alors est-elle un frein ou un moteur de croissance ? Les emblavures et la production sont, pour E. Labrousse et G. Lefebvre, en hausse de 25 p. 100 de 1789 à 1815. Mais les historiens notent que cette croissance est le fait de la mise en culture de terres autrefois délaissées : la vente des biens nationaux rend ceux-ci disponibles au moment où se replient des capitaux venus du commerce et de l'industrie. Les superficies cultivées croissent, mais non pas les rendements. Le capital ainsi accumulé reste-t-il à la disposition des propriétaires, qui pourraient en faire bénéficier l'industrie et le commerce, ou bien est-il vite dévoré par les milliers de petits exploitants que la Révolution laisse demeurer sur le sol et qui ne vont pas grossir les rangs de ceux qui se pressent déjà dans les ateliers et les manufactures ? Des historiens, tel A. Soboul, ont remarqué que les propriétaires savaient augmenter leur profit en incluant dans leurs baux de ferme la dîme, supprimée en principe par la Révolution. Comme le note Jean Marczewski, ces propriétaires ont par le jeu des prix et des salaires un pouvoir d'achat grandi ; l'industrie et le commerce allaient pouvoir en bénéficier au XIXe s.

Difficultés, mais promesses d'avenir, telle semble être la situation de ces secteurs après la tourmente des années révolutionnaires. Difficultés : le Blocus, qui est un fait de cette période, est générateur de la décadence de la région qui, sous l'Ancien Régime, était la zone de dynamisme, c'est-à-dire celle de la côte atlantique. Avec la ruine du commerce triangulaire (Afrique-Antilles), c'est aussi tout un arrière-pays de manufactures qui est mis en crise. Il vivait en symbiose avec la côte et lui fournissait les produits pour la construction navale, les textiles — telles les toiles de lin — et les produits alimentaires. Mais ce déclin n'est pas continu, et la recherche contemporaine montre les reprises et les efforts de réorientation du marché.

Citoyen portant la Déclaration des droits de l'homme dans une fête civique. La Déclaration des droits de l'homme fut discutée et votée par les membres de l'Assemblée constituante du 17 au 26 août 1789. Elle servit de préface à la Constitution de 1791. Gouache de Pierre-Étienne Lesueur. (Collection Bidault de l'Isle, musée Carnavalet, Paris.)

Lauros-Giraudon

Promesses d'avenir : si, dans les années 1797-98, les signes du marasme industriel se multiplient, variablement selon les régions et les secteurs, on relève aussi des indices de reprise. Pour certaines industries, l'an VI fut « le temps de l'espérance, selon la formule que Pierre Clemendot a appliqué à la Meurthe » (Denis Woronoff). La crise agit comme un filtre ; elle détruit les entreprises les moins bien armées pour la compétition. Elle préserve les bases du démarrage industriel. Elle frappe pour un temps les industries pionnières, comme celle du coton ; elle n'enlève pas toutes chances de redémarrage. Celui-ci s'effectuera sous l'Empire, héritier de la Révolution.

Mais surtout il y a redistribution géographique des entreprises. Il y a transfert d'activités vers Paris, le nord et l'est de la France. Dans cette frange pionnière non loin de la zone rhénane, des bourgeois entreprenants sont à l'œuvre. Ils sont les fils de cette Révolution, qui libère l'énergie individuelle et fait appel à l'imagination créatrice.

À l'intérieur de cette bourgeoisie fonctionne une « noria » sociale ; celle-ci fait monter des personnages nouveaux, tandis qu'elle abaisse ou fait disparaître des types anciens. Les titulaires d'office ou les rentiers de l'État monarchique sont ruinés et les « bourgeois à talents » obtiennent la place que leur confère leur mérite. Fonctionnaires besogneux, attachés, quels que soient les gouvernements, à l'État républicain, ils ont acquis dans les administrations révolutionnaires l'expérience indispensable et, désormais, reconnue comme telle. Ainsi, Pierre François Piorry (1761-1840), tour à tour Conventionnel, membre du Comité de législation et chargé du contrôle des marchés de l'État, est commissaire du Directoire à Anvers avant d'être remarqué par Napoléon. Beaucoup d'autres comme lui siégeront auprès de notables, qui étaient les « maîtres d'un peuple immense de fermiers et de métayers, d'ouvriers, de domestiques et de fournisseurs » (G. Lefebvre).

Parmi ces « notabiles », qui remplacent les « gentilhomines », les gentilshommes, les hommes du passé, nouveaux bourgeois et bourgeois du type ancien se côtoient. Le jeu social, régi par le libéralisme, rassemble en effet une « bourgeoisie conquérante », où l'on trouve des personnalités comme Richard-Lenoir (1765-1839) et Liévin Bauwens (1769-1822), et une bourgeoisie venue de l'Ancien Régime, où l'on compte des hommes comme Claude Perier (1742-1801), qui serviront de modèle à des écrivains tels que Stendhal. La lecture des inventaires après décès, où abondent les biens fonciers, disent assez que l'exercice du commerce ou de l'industrie n'a été qu'une étape de la vie de ces grands bourgeois et que le modèle de leur existence demeure celui du propriétaire terrien qui, à l'image du noble, gère ses terres.

Car c'est aussi un fait de cette société que cette permanence des nobles ; encore faut-il s'empresser de dire que ceux qui sont rentrés d'émigration ou ceux qui réapparaissent après s'être cachés n'ont pas « rien appris », s'ils n'ont rien oublié. Les nobles rejettent l'absentéisme de leurs pères, dont se plaignait la communauté rurale. Exilés de l'intérieur, ils s'appliquent à devenir de meilleurs gestionnaires de leur patrimoine, souvent sauvé de la mainmise de l'État par des gérants fidèles. Certains sont certes sans fortune ou presque ; d'autres, comme les Tascher ou les Caumont de La Force, ont une fortune évaluée en revenus à 25 000 ou 40 000 livres. Ils l'ont parfois préservée en s'alliant au régime nouveau et en lui prêtant leur expérience des armes. Bien avant Napoléon, les armées de la République ont été encadrées de généraux ou d'officiers subalternes sortis de la noblesse.

Mais la carrière militaire, qui permet l'ascension sociale, est désormais ouverte à tous, et les plébéiens y rencontrent les nobles. Ils forgent ensemble cette notion d'honneur qui sera un des ressorts de la société napoléonienne et qui est, comme jadis, contrainte exercée sur l'individu pour qu'il se dépasse lui-même et accepte le sacrifice suprême, mais ce sacrifice se fait pour la patrie nouvelle.



Journées des 5 et 6 octobre 1789. Le 5, le peuple parisien, accompagné de gardes nationaux, se porta à Versailles, assiégeant le château en réclamant du pain et la ratification, entre autres décrets, de la Déclaration des droits de l'homme.
Le 6 à l'aube, après le massacre de quelques gardes dont la tête fut placée au bout des piques, un cri s'éleva : « Le roi à Paris! »
Cerné par la foule, ce dernier, la reine et le dauphin (le boulanger, la boulangère et le petit mitron), entourés de la foule, durent gagner les Tuileries. Louis XVI était désormais prisonnier du peuple parisien. Gravure. (Musée Carnavalet, Paris.)

Vainqueurs ou vaincus ? Où ranger les paysans ? Dans leur plus grande masse, ceux-ci ont obtenu des satisfactions de la Révolution, mais elles ne sont pas, pour tous, aussi grandes. Le fossé se creuse entre ces « coqs de village », que l'Ancien Régime avait connus et qui ont profité de la Révolution pour arrondir leur bien, et les petits propriétaires parcellaires. Comme les brassiers, ces derniers sont obligés de se louer quand ils ne trouvent pas à prendre à bail une ferme ou une métairie. À la moindre crise, ils s'endettent et parfois retombent dans les rangs des charretiers ou des valets de cour, guettés par la misère. Or, l'assistance est moins grande qu'autrefois dans ces communautés en voie de dissociation et où commence à régner l'individualisme. Aumônes et donations tendent à disparaître, et le curé resté en place ou revenu dans sa paroisse ne peut plus secourir l'indigent. Les projets d'assistance des Montagnards n'ont pas vu le jour. Les octrois rétablis, les municipalités n'ont pourtant pas suffisamment de fonds pour subvenir à toutes les demandes. Mais, pour l'heure, la situation matérielle des masses populaires rurales n'est critique que dans quelques régions. Dans l'ensemble, le pain reste à bon marché et l'émigration vers la ville est restreinte.

À la ville, c'est encore l'échoppe ou la boutique qui marquent le paysage, plus que la manufacture. Dans le monde du travail urbain, le « salariat de type ancien » l'emporte largement sur le prolétariat que connaîtra le XIXe s. Sur les 2 millions de travailleurs qui forment les masses populaires urbaines, 400 000 sont des salariés de l'industrie concentrée. Le reste, ce sont encore des maîtres artisans qui travaillent au coude à coude avec leurs compagnons, mangent et parfois dorment sous le même toit qu'eux. Peu nombreux sont ceux qui, en vendant directement à la clientèle le produit de leur labeur, parviennent à sauvegarder une précaire indépendance. Les conditions de travail sont encore pénibles. Les journées commencent avec le lever du soleil et se terminent avec le jour. Pourtant, la revendication faite en l'an II de journées de travail écourtées qui permettent sinon, désormais, la participation au pouvoir politique, du moins le repos et le loisir demeure çà et là. L'utilisation de la main-d'œuvre féminine et de celle des enfants freine la revendication. La mentalité de ces travailleurs est encore celle du sans-culotte ; ceux-ci ne mettent pas en question le régime de la propriété : ce qui compte pour eux, c'est, avec le chômage écarté, le pain quotidien facilement acheté.

L'ascension sociale est-elle possible au sein de ce peuple ? La réponse des historiens n'est pas la même pour les différentes régions et les divers secteurs d'activité. Pour Toulouse, Jean Sentou montre que le monde de la boutique permet mieux que celui de l'artisanat le « transit social » vers les couches les plus élevées. À Rouen, des tisserands venus des campagnes environnantes parviennent, selon Jean-Pierre Chaline, à entrer dans les milieux de la « bonne bourgeoisie ». Cette perméabilité entre strates inférieures et strates supérieures de la société se retrouve parmi les gens de métiers, comme ceux des arts mécaniques.

L'État nouveau

L'État est l'expression de la souveraineté nationale. Cette souveraineté est le fait du peuple tout entier ; elle s'exprime lors des élections et aboutit à une délégation de pouvoir à des députés qui ne sont plus les élus de tels ou tels départements, mais qui sont considérés comme ceux de la France entière. Ces députés font la loi, qui, garantie de la Liberté et de l'Égalité, doit être respectée par tous. Cette loi est rendue exécutive et appliquée par des pouvoirs séparés. L'État est dissocié de toutes croyances religieuses, et la liberté de conscience est assurée à tous. Telle a été la volonté des révolutionnaires. Mais dans quelle mesure cette volonté est-elle devenue réalité ? Les historiens des institutions, tel J. Godechot, reconnaissent qu'il y a parfois loin des principes aux actes.

État et souveraineté nationale ? De l'an II à l'Empire, le suffrage universel est devenu une pratique constitutionnelle, mais il a été d'abord arraché par le peuple en armes à des hommes politiques qui avaient institué le suffrage censitaire. Il sera, par la suite, vicié par les notables ; il n'aura une application, encore limitée par le suffrage à deux degrés, que dans la période de 1792-93. La démocratie représentative s'est heurtée à la contestation de la sans-culotterie ; celle-ci était attachée à la démocratie directe, c'est-à-dire au contrôle étroit des « mandants » du peuple et à leur renvoi éventuel. Pour un sans-culotte de l'an II, le peuple peut, en des cas de péril grave, reprendre toute sa souveraineté et rassembler dans ses mains, ce qui était impensable pour un bourgeois de 1789, avec le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. Mais ces mêmes bourgeois de 1789 avaient, en violation de leur propre principe, créé pour les besoins de leur cause une telle confusion des pouvoirs. La Constitution de 1791 reconnaissait en effet au roi, chargé de l'exécutif, des initiatives qui étaient théoriquement du ressort de l'Assemblée élue ; d'autre part, il était laissé à cette Assemblée des moyens d'intervention dans le domaine de l'exécutif. La guerre a, en fait, imposé la dictature d'une classe d'hommes ou d'un homme. Le Directoire*, qui a voulu, un temps, oublier cette vérité et permettre à l'opposition une certaine liberté dans le jeu parlementaire, en est mort.

État laïc ? Il est vrai que les révolutionnaires se sont efforcés de mieux délimiter les rapports entre l'Église, à laquelle était retirée la tenue des registres de l'état civil, et l'État. Il est vrai que, même sous la Terreur, des Montagnards comme Robespierre ont voulu maintenir la liberté de conscience. Mais ces nouveaux rapports entre l'Église et l'État (v. Église constitutionnelle) ne se sont pas faits sans arrière-pensées et réticences de la part aussi bien de la bourgeoisie révolutionnaire que de cette fraction de l'Église dont on parle beaucoup moins que celle des contre-révolutionnaires : celle des « jureurs ». Les travaux de l'abbé Bernard Plongeron nous indiquent leur importance dans un débat qui est encore celui de la catholicité. Ces prêtres « républicains » ont voulu, comme le disait l'un d'entre eux, l'abbé Henri Grégoire (1750-1831), « rester toujours fidèles aux préceptes de l'Évangile tout en restant soumis aux lois de la Patrie ; ils ont montré la sublime alliance de la piété et de la liberté ». Mais si ces prêtres annoncent par certains aspects de leur action l'Église de Vatican II, ils sont aussi profondément enracinés dans leur siècle, ils veulent s'associer à l'État pour mieux lutter contre l'indifférentisme, ils ne songent pas à la séparation qui interviendra en 1794.

État de justice : la Révolution a commencé une codification qui sera lente et imparfaite, mais dont bénéficieront Napoléon et la France moderne. Mais comment oublier qu'il y eut dans les faits contradiction entre l'affirmation des principes et leur application. Tous les citoyens sont égaux au regard de la loi. Mais la justice demeure onéreuse et permet de mettre sur deux plans totalement différents le riche et le pauvre.

L'État a enlevé l'enseignement à l'Église. La Révolution a voulu satisfaire « ce premier besoin du peuple après le pain », comme le disaient les cahiers de doléances et comme le répétera Danton. Mais, là encore, les vœux n'ont pas été réalisés. L'effort a porté sur l'enseignement supérieur, et, à ce niveau, les réalisations remarquables ont été bien souvent le fait de la Convention : École normale supérieure, École des travaux publics (dont dérivera l'École polytechnique), Écoles de médecine. Des établissements scientifiques comme le Muséum d'histoire naturelle, le Conservatoire des arts et métiers sont nés. Mais l'enseignement secondaire n'a été rénové que sur le papier par la décision d'organiser une École centrale par départements, et l'enseignement primaire a été presque entièrement délaissé. Faut-il y voir la volonté de la bourgeoisie de constituer un enseignement gradué et sélectif au profit de ses fils ?

La « Grande Nation » et l'Europe

Liberté ou contrainte ? La Grande Nation, « sous le masque hypocrite des Droits de l'homme », n'a-t-elle pas poursuivi des buts impérialistes ? Elle a proclamé le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la Liberté et l'Égalité ; elle a traité ses alliés en vassaux, elle n'a tenu aucun compte de la volonté populaire exprimée par le vote et elle a pressuré riches et pauvres. Ses généraux se sont exercés à l'extérieur au coup d'État, imposant des Constitutions qu'ils s'empressaient de violer, faisant et défaisant des gouvernements. La Grande Nation a asservi l'Europe ; avant l'Empire, celle-ci a commencé à se révolter.

Sans contester certains de ces faits, les historiens contemporains, tel J. Godechot, auteur de *la Grande Nation*, nous invitent à en retracer la genèse et à distinguer deux périodes, dont 1794 forme la charnière. Avant cette date, la France est bien terre de liberté. « Rédactrice des Droits de l'homme et du citoyen, championne du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, créatrice de l'État moderne, unifié, indivisible et centralisé », son image « restera désormais dans la mémoire des hommes [...]. C'est par référence à cette image qu'on va juger la politique de la France, non seulement à l'époque du Directoire, mais jusqu'à nos jours, et on la condamnera d'autant plus sévèrement qu'elle paraîtra contredire ou renier les principes que la Grande Nation avait proclamés » (J. Godechot).

La crise économique sous la Révolution, aiguë surtout en 1792 et 1793. Gouache de Pierre-Étienne Lesueur. (Collection Bidault de l'Isle, musée Carnavalet, Paris.)



En 1792-93, en effet, la Grande Nation mène une guerre défensive contre l'Europe des rois. La lutte qu'elle mène enthousiasme les peuples étrangers. Parmi bien d'autres exemples, voici la leçon que tire pour ses enfants un Allemand en apprenant les événements qui secouent la France : « Enfants, que vous êtes dignes d'envie, quels jours heureux et brillants se lèvent devant vous ! Maintenant, si vous ne vous créez pas chacun une position indépendante, la faute n'en sera qu'à vous. Toutes les barrières de la naissance et de la pauvreté vont tomber ; désormais le dernier d'entre nous va pouvoir lutter contre le plus puissant, à armes égales et sur un même terrain ! »

À l'intérieur même de la France, les « patriotes » étrangers en exil se mêlent aux assemblées populaires ou prennent rang dans les armées de la France. Ils incitent celle-ci à une guerre offensive et libératrice. Mais la guerre, transportée à l'extérieur des frontières de la République, pose le problème de l'approvisionnement des troupes. N'est-il pas légitime que les libérés partagent avec leurs libérateurs non seulement les avantages, mais aussi le prix de la liberté ? La Grande Nation incite ses généraux à réquisitionner « les vivres, fourrages, bestiaux, chevaux, cordes, fer, chanvre, toiles, cuirs, étoffes, laines et toutes espèces de hardes, le charbon, le bois de chauffage et tous les objets qui ne seront pas d'une nécessité indispensable ». La Commission des arts et de l'agriculture intervient pour obtenir l'établissement, auprès de chaque armée, d'une agence qui sélectionnera parmi les prises celles qui pourront être le plus utiles au « progrès des arts et de l'agriculture ou à la subsistance du peuple français ». C'est ainsi qu'au cours de l'été de 1794 la région autour de Bruxelles fournit près de 30 000 vaches, 6 683 génisses, 1 296 bœufs, 648 taureaux, plus de 16 000 moutons et 250 béliers. Les chefs de guerre ne firent pas toujours, lors de leur prélèvement, la distinction, recommandée par le gouvernement, entre le « château et la chaumière ». Les soldats eux-mêmes taxaient les populations. Ils s'irritaient de rencontrer auprès de ceux pour lesquels ils se sacrifiaient passivité et bientôt hostilité. Les étrangers veulent demeurer des esclaves, qu'on leur applique l'ancien droit de la guerre !

Pour éviter la maraude, source d'indiscipline, les généraux commencèrent à systématiser les contributions forcées. Après 1794, et notamment à l'époque du Directoire, ils y furent encore poussés par des hommes politiques qui y trouvaient leur compte. Certains étaient liés aux entreprises de marchands et de spéculateurs qui suivaient l'armée à la trace. D'autres, oubliant les grands principes, ne pensaient plus qu'à sauver l'État du péril financier qui le menaçait. De la guerre de libération des peuples, on passa peu à peu à l'impérialisme.

Ce furent souvent les paysans et les artisans qui subirent le plus le poids de cette politique. Pour eux, il n'y avait, en regard des charges ainsi imposées, aucun avantage. La vente des biens nationaux fut beaucoup plus limitée qu'en France ; les dîmes et les droits féodaux ne furent pas partout abolis. C'est « dans cette rénovation des structures économiques infiniment moins complète qu'en France qu'il faut chercher, selon J. Godechot, l'explication des multiples insurrections qui ont marqué les derniers mois d'existence du Directoire ».

Mais, en face de ce passif, comment oublier l'actif que fournissent les profondes transformations sociales et politiques. « Plus de privilèges, plus de clergé formant un corps tout-puissant, plus d'esclaves, plus de serfs, plus de juifs tenus à l'écart de la société et régis par des lois d'exception. » Les peuples ont appris le contenu révolutionnaire des termes de *nation* et de *nationalités*. L'État a été complètement modifié dans sa nature : c'en est fini de la monarchie de droit divin, le gouvernement constitutionnel représentatif et élu par le peuple la remplace. Même si l'expérience fut médiocre et de courte durée, elle marqua si bien les esprits que les rois devront en tenir compte en 1815. Il en sera de même de l'opinion publique : avec les Français sont apparus les clubs, les journaux et les débats publics. Les réformes administratives préparèrent les unifications du XIXe s. Partout la justice devint gratuite et égale pour tous, la procédure se déroula publiquement, les châtiments furent humanisés. Partout fut aussi proclamée et appliquée l'égalité devant l'impôt. Enfin, comme en France, une nouvelle délimitation fut faite dans les rapports entre l'Église et l'État, qui laïcisa l'enseignement.

L'œuvre de la Révolution en France et en Europe est donc considérable. Elle a, en quelque sorte, atomisé la société. Avant 1789, l'individu est pris dans tout un réseau de contraintes, mais aussi, il est vrai, de protections qu'on appelle alors *libertés*. Chaque sujet du roi de France, en effet, n'existe que par son appartenance à une famille, à un ordre, à une religion, à un métier, à une province, à un village ou à une ville, avec des privilèges plus ou moins étendus. Après 1789, l'État ne connaît plus que des individus tous libres et égaux. Cette égalité des droits que les classes populaires voulurent plus réelle demeure, comme le soulignait G. Lefebvre, au sein de chaque nation et entre les nations mêmes, le problème fondamental de notre monde contemporain. Au plan politique, avant 1789, il y a un roi qui, par le sacre de Reims, reçoit la marque de Dieu et n'a plus de compte à rendre qu'à Lui seul dans l'exercice de son pouvoir. Après 1789, il y a une nation une et indivisible qui délègue ses pouvoirs à des représentants élus. L'exemple de la Révolution anime encore de nos jours les partisans du régime parlementaire. Mais c'est à

ce même exemple que se réfèrent ceux qui présentent au XXe s. la démocratie représentative comme purement formelle ; elle ne serait qu'un leurre pour les masses populaires privées de toute réelle participation au pouvoir. Dans le domaine économique la Révolution offre l'exemple d'un passage sans compromis entre l'ancien mode de production et le nouveau. Par la liberté d'entreprise, elle fonde le capitalisme* moderne.

À chaque génération, les hommes qui s'affrontent sur la scène politique déterminent leur action en fonction de la Grande Révolution. 1848 se veut girondine, mais les ouvriers rappellent 1793. On frappe des monnaies sur lesquelles on peut encore lire : « 1789 a tué les privilèges, 1848 tuera les écus », ou bien, à Lyon : « Aristocrates, modérés, égoïstes, tremblez ! À la première atteinte portée à la Liberté, les ondes ensanglantées du Rhône et de la Saône charrieront vos cadavres aux mers épouvantées ; tremblez ! le peuple est debout et 93 peut encore renaître ! » La Commune de Paris imite l'an II. Le parti radical copie les attitudes des Constituants et admire Danton. La bataille de la Marne sera le nouveau Valmy d'une démocratie en armes, comme en 1792. Le parti socialiste, avec Jaurès, historien de la Révolution, écoute le message de l'an II. Avec le parti communiste, il est sensible au mouvement babouviste, regardé comme le premier essai d'un parti encadrant les masses laborieuses et leur fournissant un programme d'action. La Résistance, durant la Seconde Guerre mondiale, se bat au nom des mêmes principes que ceux de 1789.

De même que la Révolution est vivante parmi nous, la Contre-Révolution n'a cessé de captiver certains esprits. Chaque année, une messe est dite pour le repos du roi-martyr. Dans l'Ouest, il y a peu de temps encore, on apprenait aux enfants non pas l'histoire de la Révolution, mais l'histoire des chouans. Tous les ans, un pèlerinage vers un martyrium des « blancs » s'organisait, et, après la messe en plein air, les jeunes, prenant les habits des anciens, représentaient sur une scène de théâtre improvisée la guerre menée contre la République. Pour certains chrétiens, la Révolution demeure une œuvre satanique, et les massacrés de Septembre sont considérés comme des martyrs de la foi. La pensée des doctrinaires ultras de la Restauration a trouvé des échos dans l'Action française et dans l'intégrisme catholique, alors que ceux qui réconcilient Dieu et la Liberté cherchent auprès de l'abbé Grégoire et de ses amis des modèles anciens à leur action présente.

Les historiens n'ont pas toujours complètement échappé au débat de leur temps. D'abord admirateurs des grands hommes, ils ont fait l'histoire de la Révolution en la regardant du haut des tribunes qu'animèrent Mirabeau, Danton ou Robespierre. Alphonse Aulard (1849-1928) voua ainsi un véritable culte à Danton. Albert Mathiez (1874-1932) le dénonça avec flamme et érudition. Il fonda en 1908 la Société des études robespierristes, qui est encore le lieu de rencontre et de recherche des historiens de la Révolution. Mais ceux-ci, à l'exemple de G. Lefebvre, descendent plus volontiers dans les rues des villes et des villages pour étudier le peuple en révolution. Mais, parce qu'ils sont, comme tous les hommes, engagés dans une aventure collective sur laquelle retentit encore l'événement qu'ils analysent, leurs écrits renseignent sur les réactions individuelles, sur celles des groupes et des moments de l'histoire face à cette rupture fondamentale. Ainsi que l'écrit Mathiez : « Le souvenir de la Révolution française, parce qu'il est associé à celui de l'insurrection populaire (dont le symbole est la prise de la Bastille) et des guerres de la liberté (dont *la Marseillaise* fut le chant), a manifesté et conservé une puissance émotive où l'intérêt égoïste n'est pour rien [...]. Les combattants du 14 juillet et du 10 août, ceux de Valmy, de Jemmapes et de Fleurus risquaient leur vie non par intérêt, mais par attachement enthousiaste à une cause qui les dépassait. »

Les armées révolutionnaires

Les armées révolutionnaires ne doivent pas être confondues avec l'armée de la Révolution. Émanation armée de la sansculotterie, elles sont, instrument de la Terreur*, une des institutions les plus originales de ce régime, comme l'a démontré l'historien Richard Cobb. Comme la Terreur elle-même, elles seront exceptionnelles et éphémères. Nées en septembre 1793, à l'époque de l'anarchie administrative qui précéda l'organisation du gouvernement révolutionnaire de l'an II, elles disparaîtront par la volonté de la dictature jacobine, qui, en définitive, se sera servie d'elles.

À Paris, l'armée révolutionnaire est encadrée par des hommes mariés, d'âge mûr, souvent anciens soldats, parfois des artisans prospères et des « politiques » convaincus. C'est le cas du canonnier Lefranc, qui, à trente et un ans, est un entrepreneur en bâtiments et un architecte qui, lors de son arrestation, déclare devoir à ses ouvriers 10 000 livres. Dans la Révolution qu'il défend avec conviction, il perdra, avec la liberté, sa fortune.

Les hommes qui forment le gros des troupes sont des artisans et des petits commerçants mêlés à des vignerons et à des journaliers de la périphérie de la capitale. Ils sont pères de famille, et leurs fils se battent souvent aux frontières. Ils se considèrent d'abord comme des citoyens et sont conscients de détenir une parcelle de la souveraineté nationale. Ils sont révolutionnaires et non pas soldats, sans-culottes et non « volontaires ». Ils partagent avec leurs amis des sections parisiennes l'aspiration à l'égalité des jouissances (v. sans-culottes).

La légende contre-révolutionnaire soulignera leur caractère soupçonneux et brutal. Elle ironisera sur ces civils armés, ancêtres des « gardes rouges », toujours prêts à bien faire la bamboche, à boire le vin pillé et à manger les poulets des fermiers. C'est oublier que beaucoup parmi eux, comme parmi les 40 000 soldats des armées révolutionnaires des départements, étaient animés du patriotisme qui, en l'an II, sauva la France républicaine.

Leur action a été économique et politique. Sillonnant les campagnes, tenant les routes et les chemins principaux, ces soldats parvinrent à approvisionner, dans les circonstances les plus difficiles, les principaux centres urbains, tel Toulouse. En maints endroits, ils permirent, par leur présence redoutée, l'application du maximum. Mais, plus encore, les formations départementales et communales contribuèrent par leurs réquisitions, leur « chasse au trésor » chez les riches à améliorer la situation financière du régime. Ainsi, celui-ci put habiller, armer, nourrir et soigner l'armée de la Révolution.

Révolutionnaires, les armées populaires ont cherché aussi à changer brusquement et violemment, avec les choses, les gens. Elles viennent prêcher la religion de la patrie dans les campagnes. Elles aident le sans-culotte rural à se maintenir au sein des administrations municipales, d'où il débusque les suspects. Animées de la même volonté punitive que les sans-culottes, elles se sont faites les agents d'une répression parfois aveugle. Elles ont aidé aussi à la déchristianisation, qui, par la fermeture forcée des églises, par l'interdiction du culte et l'abjuration forcée des prêtres, a dépassé les intentions du gouvernement.

Elles ont ainsi heurté les couches importantes de la paysannerie, par laquelle elles ont été qualifiées de *forces du désordre*. Comme toutes les armées, elles ont eu leurs pillards, mais « ce qui frappe surtout chez les soldats qui ont été exposés à de très grandes tentations, c'est leur probité très générale » R. Cobb).

Le Comité de salut public reprochera à l'armée révolutionnaire son indiscipline. Inquiet de certains des chefs, tel Charles Philippe Ronsin (1752-1794), regardé comme un « nouveau Cromwell », craignant l'utilisation possible de cette armée par les ultra révolutionnaires, le gouvernement la licenciera en mars 1794. On retrouvera quelques-uns de ses éléments dans les complots qui jalonnent la Convention thermidorienne, le Directoire, le Consulat et l'Empire.

J.-P. B.

📖 **R. Cobb, *les Armées révolutionnaires, instrument de la Terreur dans les départements, avril 1793 - floréal an II* (Mouton, 1964 ; 2 vol.).**

J.-P. B.

▶ *Constituante (Assemblée nationale) / Convention nationale / Directoire / Législative (Assemblée) / Monarchie d'Ancien Régime / Sans-culottes / Terreur (la) / Valmy.*

📖 **A. Mathiez, *la Révolution française* (A. Colin, 1922-1927 ; nouv. éd., 1952 ; 3 vol.). / G. Lefebvre, *les Paysans du Nord pendant la Révolution française* (Marquant, Lille, 1924, 2 vol. ; rééd., Laterza, Bari, 1959 et A. Colin, 1971) ; *la Révolution française* (Alcan, 1930 ; nouv. éd., P. U. F., 1957) ; *les Thermidoriens* (A. Colin, 1937 ; nouv. éd., 1960) ; *Quatre vingt neuf* (Maison du livre fr. 1939 ; nouv. éd., Éd. sociales, 1970). / D. Mornet, *les Origines intellectuelles de la Révolution française* (A. Colin, 1933). / E. Labrousse, *la Crise de l'économie française à la fin de l'ancien Régime et au début de la Révolution* (P. U. F., 1944). / D. Guérin, *la Lutte des classes sous la Première République. Bourgeois et « bras nus »* (Gallimard, 1946, 2 vol. ; nouv. éd., 1968). / G. Walter, *Histoire des Jacobins* (Somogy, 1946) ; *la Révolution française vue par les journaux* (Tardy, 1949) ; *la Révolution française* (A. Michel, 1967). / P. Gaxotte, *la Révolution française* (Fayard, 1947, nouv. éd., 1970). / A. Soboul, *la Révolution française* (Éd. sociales, 1948 ; nouv. éd., Gallimard, 1968, 2 vol.) ; *1789. L'an I de la liberté* (Éd. sociales, 1950) ; *la Révolution française* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1965, 4e éd., 1972) ; *la Civilisation et la Révolution française* (Arthaud, 1970). / J. Dechamps, *les Îles britanniques et la Révolution française* (Renaissance du livre, Bruxelles, 1949). / M. Goehring, *Geschichte der grossen Revolution* (Tübingen, 1950-51 ; 2 vol.). / A. Latreille, *l'Église catholique et la Révolution française* (Hachette, 1950, 2 vol. ; nouv. éd., Éd. du Cerf, 1970). / J. Leflon, *la Crise révolutionnaire* (Bloud et Gay, 1950). / M. Reinhard, *le Grand Carnot* (Aubier, 1950-1952 ; 2 vol.) ; *la Chute de la Royauté, 10 août 1792* (Gallimard, 1969). / J. Godechot, *les Institutions de la France sous la Révolution et l'Empire* (P. U. F., 1951) ; *la Grande Nation, l'expansion révolutionnaire de la France dans le monde, 1789-1799* (Aubier, 1956 ; 2 vol.) ; *les Révolutions* (P. U. F., coll. « Nouv. Clio », 1963) ; *la Pensée révolutionnaire* (A. Colin, 1964) ; *Un jury pour la Révolution* (Laffont, 1974). / R. R. Palmer, *The Age of the Democratic Revolution : a Political History of Europe and America, 1760-1800* (Princeton, N. J., 1959-1964, 2 vol. ; trad. fr. *1789, les Révolutions de la liberté et de l'égalité*, Calmann-Lévy, 1968). / J. Egret, *la Pré-Révolution française, 1787-1788* (P. U. F., 1962). / B. Plongeron, *les Réguliers de Paris devant le serment constitutionnel* (Vrin, 1964) ; *Conscience religieuse en révolution. Regards sur l'historiographie religieuse de la Révolution française* (Picard, 1969) ; *Théologie et politique au siècle des lumières, 1770-1820* (Droz, Genève, 1973). / F. Furet et D. Richet, *la Révolution* (Hachette, 1965-66 ; 2 vol.). / B. Melchior-Bonnet, *Dictionnaire de la Révolution et de l'Empire* (Larousse, 1965). / A. Gérard, *la Révolution française, mythes et interprétations, 1784-1790* (Flammarion, 1970). / R. Robin, *la Société française en 1789 : Semur-en-Auxois* (Plon, 1970). / J. P. Bertaud, *les Origines de la Révolution* (P. U. F., 1971). / M. Bouloiseau, *la République jacobine, 1792-1794* (Éd. du Seuil, 1972). / C. Manceron, *les Hommes de la liberté* (Laffont, 1972-1974 ; 2 vol. parus). / J. Kaplow, *The Names of Kings. The Parisian labouring Poors in the* XVIIIth *Century* (New York, 1972 ;**



Plantation d'un « arbre de la Liberté ». Gouache de Pierre-Étienne Lesueur. (Collection Bidault de l'Isle, musée Carnavalet, Paris.)

trad. fr. *les Pauvres de Paris à la veille de la Révolution*, Maspero, 1974). / M. Vovelle, *la Chute de la monarchie, 1787-1792* (Éd. du Seuil, 1972). / D. Woronoff, *la République bourgeoise de Thermidor à Brumaire, 1794-1799* (Éd. du Seuil, 1972). / J. Starobinski, *1789, les emblèmes de la raison* (Flammarion, 1973). / J. R. Suratteau, *la Révolution française. Certitudes et controverses* (P. U. F., 1973). / R. Balibar et D. Laporte, *le Français national* (Hachette, 1974). / E. Guibert, *Voies idéologiques de la Révolution française* (Éd. sociales, 1976).

Les grandes dates de la Révolution française

1789

janvier-mai Élections pour les États généraux.

5 mai Réunion des États généraux.

20 juin Serment du Jeu de paume.

23 juin Réplique royale (le roi « casse et annule » les décisions de l'Assemblée).

27 juin Recul du roi. Réunion des trois ordres.

9 juillet L'Assemblée nationale se déclare *Assemblée nationale constituante**.

11 juillet Renvoi du populaire Necker*.

14 juillet Prise de la Bastille.

16 juillet Rappel de Necker.

été La Grande Peur.

4 août Abandon des privilèges.

26 août Déclaration des droits* de l'homme et du citoyen.

5-6 octobre Sous la pression populaire, Louis XVI* quitte Versailles pour Paris.

2 novembre Les biens du clergé sont déclarés biens* nationaux.

22 décembre Création des départements.

24 décembre Les protestants reçoivent tous les droits politiques.

1790

28 janvier Les Juifs deviennent citoyens.

janvier-mai Émeutes de la faim.

22 mai Déclaration de paix au monde.

12 juillet Constitution civile du clergé.

14 juillet Fête de la Fédération.

novembre Suppression des douanes* intérieures.

1791

La Contre-Révolution passe partout à l'action. L'émigration s'amplifie.

17 mars Loi d'Allarde, qui abolit les corporations*.

2 avril Mort de Mirabeau*.

16 mai Les membres de l'Assemblée constituante ne pourront pas se présenter aux élections pour l'Assemblée législative.

14 juin Loi Le Chapelier, qui interdit les coalitions et la grève.

21-25 juin Fuite, arrestation (à Varennes) et retour à Paris du roi et de sa famille. Loi martiale.

17 juillet Fusillade du Champ-de-Mars (la garde nationale tire sur les citoyens venus porter une pétition républicaine).

27 août Déclaration de Pillnitz.

3 septembre L'Assemblée vote la Constitution du royaume.

5 septembre Élection (au suffrage censitaire) des députés à l'Assemblée législative*.

13 septembre Le roi accepte la Constitution.

14 septembre Le roi prête serment à la Constitution.

30 septembre L'Assemblée constituante se sépare.

1er octobre L'Assemblée législative se réunit pour la première fois.

9 novembre Décret contre les émigrés.

29 novembre Décret contre les prêtres réfractaires.

19 décembre Veto du roi à ce dernier décret.

1792

mars Ministère « de guerre » girondin (Roland-Dumouriez-Clavière). Mort de l'empereur Léopold II (1er mars).

20 avril Déclaration de guerre au « roi de Bohême et de Hongrie ». Premiers revers.

27 mai Les Girondins* font voter des mesures contre les prêtres réfractaires. Veto du roi.

29 mai Licenciement de la garde soldée.

8 juin Vote de la formation d'un camp de 20 000 fédérés à Paris.

13 juin Renvoi du ministère girondin. Formation d'un ministère feuillant.

20 juin Journée de pression contre le roi et son droit de veto.

11 juillet Décret déclarant la patrie en danger.

14 juillet Camps fédérés à Paris.

25 juillet Manifeste de Brunswick.

9 août Une Commune insurrectionnelle se substitue à la Commune légale de Paris.

10 août Chute de la royauté. Arrestation de Louis XVI et de sa famille.

17 août Création du premier tribunal révolutionnaire.

23 août Les Prussiens s'emparent de Longwy.

2 septembre Capitulation de Verdun. Réunion des assemblées électorales en vue de la formation d'une Convention* nationale.

2-6 septembre Massacres dans les prisons de Paris.

20 septembre Victoire de Valmy.

22 septembre Proclamation de la (I[re]) République.

2 octobre Création du Comité de sûreté générale.

24 octobre Adoption du calendrier républicain.

6 novembre Victoire de Jemmapes. Occupation de la Belgique.

19 novembre La Convention appelle les peuples opprimés à l'insurrection.

20 novembre Mise en accusation du roi (découverte de l'armoire de fer contenant des documents compromettants).

27 novembre Réunion de la Savoie à la France.

11 décembre Ouverture du procès du roi.

1793

1[er] janvier Création d'un Comité de défense générale.

19 janvier Condamnation à mort du roi.

21 janvier Exécution de Louis XVI.

31 janvier Le comté de Nice est annexé à la France.

1[er] février Rupture avec l'Angleterre et les Provinces-Unies.

24 février Levée de 300 000 hommes et vote de l'« amalgame ».

25 février Entrée de Dumouriez à Breda.

7 mars Rupture avec l'Espagne. Début de la coalition générale contre la France.

10 mars Début de l'insurrection dans l'Ouest (Vendée).

18 mars Défaite de Dumouriez à Neerwinden.

début avril - 23 juillet Siège de Mayence par les Prussiens.

1[er] avril Suspension de l'inviolabilité des députés.

5 avril Défection de Dumouriez.

6 avril Création d'un Comité de salut public.

9 avril Conférence alliée à Anvers (dépeçage de la France).

11 avril Cours forcé de l'assignat.

13 avril Marat* arrêté sous la pression des Girondins.

24 avril Acquittement de Marat.

18 mai Commission d'enquête (girondine) contre la Commune de Paris.

31 mai Démonstration antigirondine.

2 juin Coup d'État jacobin. Décret d'arrestation contre 29 députés girondins et 2 ministres.

9 juin Prise de Saumur par les « vendéens ».

24 juin Vote de la Constitution très démocratique (dite « de l'an I », jamais appliquée), ratifiée par référendum.

13 juillet Assassinat de Marat par Charlotte Corday.

16 juillet Révolte de Lyon.

26 juillet Loi punissant de la peine de mort les accapareurs de marchandises de première nécessité.

27 juillet Entrée de Robespierre au Comité de salut public.

28 juillet Prise de Valenciennes par les Autrichiens.

1[er] août Introduction du système décimal.

23 août Loi de réquisition générale.

24 août Création du Grand Livre de la Dette publique.

28 août Entrée des Anglais à Toulon.

3 septembre Emprunt forcé sur les riches. Renforcement du tribunal révolutionnaire.

6-8 septembre Victoire de Hondschoote.

17 septembre Loi des suspects.

29 septembre Loi du maximum général, fixant un prix maximal des marchandises de première nécessité.

9 octobre Reprise de Lyon.

10 octobre Le gouvernement est déclaré « révolutionnaire jusqu'à la paix ». Terreur, exécution, début de la vague de déchristianisation.

16 octobre Victoire de Wattignies.

17 octobre Défaite des Vendéens à Cholet.

21 novembre Discours de Robespierre contre l'athéisme des hébertistes.

24 novembre Fermeture des églises. Culte de la Raison.

4 décembre Décret constitutif du gouvernement révolutionnaire.

19 décembre Reprise de Toulon.

23 décembre Défaite des vendéens à Savenay.

26 décembre Victoire du Geisberg près de Wissembourg.

1794

janvier Début de la « dictature » de Robespierre.

25 février Création des « Écoles centrales ».

26 février Décret de ventôse confisquant les biens des « ennemis de la République ».

13-14 mars - 24 mars Robespierre se débarrasse des hébertistes.

30 mars - 5 avril Robespierre se débarrasse des dantonistes.

1[er] avril Suppression du Conseil exécutif provisoire. Rôle prépondérant du Comité de salut public.

16 avril Décret renforçant la Terreur : tous les prévenus de conspiration seront déférés au seul Tribunal révolutionnaire de Paris.

8 juin Fête de l'Être suprême.

10 juin Loi d'exception (22 prairial) renforçant la justice révolutionnaire.

26 juin Victoire de Fleurus.

10 juillet Entrée des Français à Bruxelles.

26-28 juillet (8-10 thermidor an II) Chute et exécution de Robespierre. Fin de la Grande Terreur.Réveil royaliste ; vague contre-révolutionnaire. La Commune de Paris perd la plupart de ses pouvoirs.

18 septembre Séparation de l'Église (constitutionnelle) et de l'État.

6 octobre Prise de Cologne.

10 octobre Création du Conservatoire des arts et métiers.

11 novembre Fermeture du club des Jacobins.

24 décembre Abolition de la loi du maximum.

27 décembre Invasion des Provinces-Unies.

1795

hiver 1794-95 Misère populaire.

17 février Hoche traite avec les Vendéens.

21 février Proclamation de la liberté des cultes.

8 mars Les Girondins proscrits sont rappelés.

1[er] avril Émeute de la misère.

5 avril Premier traité de Bâle (avec la Prusse).

16 mai Traité de La Haye (avec les Provinces-Unies).

20 mai Nouvelle manifestation des sans-culottes. Début de la « Terreur blanche » dans le Midi.

31 mai Suppression du Tribunal révolutionnaire.

27 juin Tentative de débarquement royaliste à Quiberon.

22 juillet Second traité de Bâle (avec l'Espagne).

22 juillet Échec du débarquement royaliste à Quiberon.

22 août Vote de la Constitution de 1795 (an III), ratifiée par référendum.

30 août Décret des « deux tiers », imposant aux futures Assemblées une majorité initiale de deux tiers de Conventionnels sortants.

Larousse



« Le Triomphe de Marat ». Sa violence inquiétait même les Montagnards; arrêté à l'instigation des Girondins, il fut triomphalement acquitté par le Tribunal révolutionnaire (24 avril 1793) avant de tomber sous le couteau de Charlotte Corday (13 juillet 1793). Gouache de Pierre-Étienne Lesueur. (Collection Bidault de l'Isle, musée Carnavalet, Paris.)

5 octobre (13 vendémiaire an IV) Révolte royaliste à Paris, écrasée par Bonaparte.

22 octobre Création de la future École polytechnique.

26 octobre Fin de la Convention.

2 novembre Première séance au Luxembourg du Directoire* composé de cinq membres élus par le Conseil des Anciens et le Conseil des Cinq-Cents.

21 décembre Cri d'alarme du Directoire : l'inflation est à son comble.

1796

28 février Fermeture du club du Panthéon.

18 mars Suppression des assignats, remplacés par des mandats territoriaux.

2 mars Bonaparte à la tête de l'armée d'Italie.

16 avril Rétablissement de la peine de mort.

14 mai Bonaparte à Milan.

17 novembre Victoire d'Arcole.

1797

9 avril Échec des Conventionnels aux élections.

18 avril Préliminaires de Leoben.

27 mai Exécution de Babeuf.

juillet-septembre Négociations à Lille avec les Anglais : c'est un échec.

4 septembre (18 fructidor an V) Réaction du Directoire contre les monarchistes (Clichyens).

18 octobre Traité de Campoformio.

1798

15 février Création de la République romaine.

12 avril Création de la République helvétique.

9-18 avril Élections favorables aux Jacobins.

11 mai (22 floréal an VI) Invalidation de 98 nouveaux représentants de l'opposition.

19 mai Départ de Bonaparte pour l'Égypte.

21 juillet Victoire des Pyramides.

1er août Défaite d'Aboukir.

22 août Fondation de l'Institut d'Égypte.

5 septembre Instauration de la conscription (« loi Jourdan »).

23 décembre - 21 janvier 1799 Traités d'alliance entre l'Angleterre, les Deux-Siciles, la Turquie, la Russie et l'Autriche, qui forment la seconde coalition.

1799

23 janvier Création de la république Parthénopéenne.

25 mars Défaite de Stokach.

16 avril Victoire du mont Thabor.

18 juin (30 prairial an VII) Les directeurs jacobins doivent démissionner.

24-25 juillet Victoire d'Aboukir.

15 août Défaite de Novi.

22 août Bonaparte quitte l'Égypte.

25-27 septembre Victoire de Zurich.

9 octobre Bonaparte débarque à Fréjus.

9-10 novembre (18-19 brumaire an VIII) Coup d'État de Bonaparte à Saint-Cloud ; début du Consulat* et fin de la Ire République.

P. P.

L'armée de la Révolution française

Armée nationale ou armée de métier ? De 1815 à nos jours, c'est un débat qui n'a cessé, en France, de passionner l'opinion, et, chaque fois, les partisans de l'un ou l'autre type d'armée ont cherché dans l'armée de la Révolution un exemple à l'appui de leur thèse.

LA FORMATION DE L'ARMÉE DE LA RÉVOLUTION

En 1793, les Français se veulent une nation une et indivisible ; ils ont trois armées. L'une, la ci-devant armée royale, est encore, en grande partie, la projection du régime que l'on dit « ancien ». La deuxième est née en 1791 de la volonté de défense de l'ordre social nouveau que construisait la bourgeoisie : elle est formée des bataillons de volontaires levés au moment de la fuite du roi. La troisième est née en 1792 d'une volonté de vengeance contre l'aristocrate, français ou étranger, qui menaçait d'une subversion totale les sans-culottes levés pour leur droit à l'existence et à l'égalité des jouissances ; des campagnes et des villes est venue la « démocratie en armes ». Comment unir ces trois armées que tout semble séparer ?

Uniforme, solde, avancement, discipline, rien n'est pareil. L'ancien soldat du roi a contracté un engagement de trois, de quatre ou de huit ans ; le « volontaire » n'est là que pour l'instant d'une campagne. Le « blanc » est encore l'homme de son capitaine, qui l'a reconnu pour son « client » ; le « bleu » est un citoyen qui a passé contrat avec la nation. Le soldat des régiments de la ligne est d'une communauté puisant ses traditions dans une histoire qui est celle des rois ; le volontaire national reconnaît dans son drapeau le clocher de son village et, avec celui des levées de 1792, le symbole de la patrie nouvelle, où les hommes sont libres, égaux et fraternels. Les uns n'ont qu'une solde médiocre ; les autres touchent, avec leur paie, des primes qui leur permettent d'assurer une relative sécurité à la femme ou aux vieux laissés au pays. Pour ceux-là, gagner l'épaulette, c'est affaire de mérite, mais aussi de talents ; pour ceux-ci, le courage, mais aussi le bien-parler et parfois la démagogie supplantent la véritable expérience et valent, par le bulletin de vote des subordonnés, la distinction espérée. Être soldat de la ci-devant, c'est subir pour des incartades un code que l'on ignore ; être des « bataillons de la République », c'est discuter du bien-fondé d'un ordre et pouvoir refuser la punition infamante. Soldat, c'est là accomplir un devoir, ici exercer un droit et conserver par-dessus toute sa situation de citoyen. D'un côté, il y a l'exercice d'un métier qui place au-dessus du commun ; de l'autre, il y a l'accomplissement de gestes que doivent faire ceux qui s'honorent du nom de *citoyens*.

Pourtant, entre ceux qu'anime l'esprit de corps et ceux qu'exaltent les sentiments patriotiques, il y a bien des traits de similitude. Et d'abord la jeunesse : les soldats de l'armée du roi ont vu leur contingent entièrement renouvelé depuis 1790, l'année de la crise du recrutement. Poussés par la disette, nombreuses sont venues les jeunes recrues dans les régiments qui s'honorèrent à Fontenoy ou subirent la défaite de Rossbach. Dans l'infanterie comme dans la cavalerie ou l'artillerie, 63 p. 100 des soldats ont moins de vingt-six ans. Quatre sur dix sont des paysans et des artisans ruraux, et trois sur dix des artisans urbains, monde de l'échoppe et de la boutique, qui, plus nombreux qu'auparavant, apporte avec lui la contestation et l'esprit révolutionnaire. Ce sont ces jeunes qui, dans la rue, ont fait, depuis l'été 1789, leur apprentissage politique. Bien souvent, ils ont refusé de marcher contre leurs frères ou amis révoltés contre la cherté de la vie et la trahison de la Cour. Mais ils sont encadrés par des militaires blanchis sous les armes et qui, dans la Révolution, ont vu surtout l'occasion de faire aboutir leurs revendications professionnelles : amélioration des conditions de vie, retraite et pension aux veuves, avancement non plus selon la « naissance », mais selon l'ancienneté et la valeur, maintien de l'armée de métier. Fils de membres des professions libérales, d'artisans ou de laboureurs, ces nouveaux capitaines, anciens sous-officiers qui ont expulsé des grades la haute noblesse, sont attachés à la Révolution, mais entendent bien exercer sur elle une pression pour qu'elle respecte des positions acquises. Un redoutable esprit de corps les anime ; les généraux peuvent en profiter pour se constituer des clientèles qui pourraient faire reculer l'État nouveau. Les Jacobins sentent la menace ; ils dénoncent comme pervertie d'aristocratisme une armée qui refuse tout ce qui tend à la transformer en une armée de masse.

Les bataillons de volontaires levés en 1791 ont été le premier type de cette armée de masse. Ils se sont constitués par enrôlement volontaire dans le cadre des municipalités. Cette origine régionale a produit une homogénéité que n'auront pas les levées de 1792. Comme le remarquera un officier, les volontaires ne quittèrent pas la maison paternelle sans un vif chagrin, mais, assurés de retrouver au sein de leurs unités mêmes habitudes et même langage, ils s'imaginèrent rester au milieu de leur famille. Leurs bataillons furent pour ces hommes une seconde patrie, dont la gloire devint vite l'affaire de chaque soldat.

Jeunes, puisque près de 80 p. 100 ont moins de vingt-cinq ans, ces hommes sont en majorité des artisans (66 p. 100), mais il y a aussi parmi eux, à côté des paysans, près de 11 p. 100 de fils de bourgeois. Ce sont ces notables qui, avec quelques nobles, les encadrent. L'analyse des registres d'inscription et des procès-verbaux d'élection révèle qu'un quart des capitaines, par exemple, étaient d'anciens sous-officiers ou officiers totalisant sept ans et plus de service. Ces officiers surent établir et maintenir une discipline qui était comme la projection de celle qui existait dans la société civile. Une légende tenace a trop représenté les volontaires de 1791 comme une bande de maraudeurs plus gênants qu'efficaces sur le champ de bataille. En fait, comme le remarque un officier, leur instruction militaire et leur discipline furent vite à la hauteur de celles des régiments de « blancs ». Mais, trop longtemps, on les confondit avec les volontaires de 1792.

Jeunes, eux aussi, mais sortis du monde du salariat, proches des sans-culottes et prompts, comme eux, à dénoncer des chefs et une discipline héritée des camps de la monarchie, ces volontaires de 1792 se montrèrent rebelles à toutes les contraintes qu'impose la vie militaire. Leurs bataillons, formés de la somme de multiples communautés, furent, mais à un degré moindre que ceux de 1791, un lieu où se répétaient les gestes appris dans le milieu social d'origine. La guerre fut pour ces volontaires une « vacance », une mise entre parenthèses des contraintes coutumières. Politiquement radicalisés par les luttes de l'été 1792, moins bien encadrés, moins tenus, ils imposèrent dans l'armée un style de « démocratie directe » qui répugnait aux « blancs » et aux « bleus » de 1791. Et pourtant leur présence innombrable, en avant et en arrière du front, rappela à tous, hommes politiques versatiles ou chefs de guerre ambitieux, aristocrates français ou étrangers, qu'ils étaient l'avant-garde d'une masse agissante, celle de la France entière défendant son bien nouveau, la liberté.

Mais le citoyen qui a fait son devoir à Valmy ou à Jemmapes rentre chez lui maintenant que l'hiver est là. Des vides se creusent dans les bataillons ; pour les combler, il faut lever de nouveaux citoyens, et, pour la première fois, on envisage l'application prochaine d'une conscription. Pour incorporer ces nouvelles recrues à la ligne, il faut l'unité de l'armée. Unité de solde d'abord : sans elle, la levée nouvelle ne pourra pas être dirigée indistinctement dans tous les bataillons. Embrigader, ce sera aussi, pour la troupe, créer ces unités tactiques à trois bataillons dont la dernière campagne a révélé l'utilité. Les généraux ont d'ailleurs déjà formé de telles unités en unissant volontaires et troupes de ligne.

La République a une armée, mais elle la connaît peu. Elle apprend que la conduire, c'est en assurer d'abord la direction administrative. Sans elle, les approvisionnements sont mal faits et les ordres opérationnels impossibles à donner. Les causes d'une telle ignorance viennent des conseils d'administration inexistants ou presque chez les volontaires. Les « capacités » manquent souvent pour tenir les

registres et la comptabilité des corps. Celui qui a de l'instruction préfère briguer le commandement d'une compagnie ou passer dans les états-majors des généraux, voie d'accès rapide aux grades supérieurs. Embrigader, ce sera unifier les cadres et les mieux répartir d'une unité à l'autre : quartiers-maîtres et sergents-majors des anciennes unités royales donneront aux volontaires nationaux les nécessaires habitudes de gestion.

Ce sera aussi faire disparaître ces disparités d'encadrement qui, au moment du combat, nuisent aux opérations. Des unités réduites à rien ou presque remplissent tous leurs postes d'officiers, alors que d'autres « au complet » attendent les ordres du ministère. Il y a le va-et-vient des officiers et des sous-officiers entre les deux armées qu'il faut faire cesser. Attirés par un avancement plus rapide, les « blancs » sont passés aux volontaires ; la crainte d'un éventuel licenciement en cas de dissolution du bataillon les a fait revenir dans leur régiment d'origine à la recherche d'une propriété, celle du grade, confirmée par le gouvernement.

Porter au complet les bataillons, unifier l'encadrement, réaliser ces unités tactiques nécessaires, les mieux connaître enfin, telles étaient les nécessités techniques qui motivaient le projet présenté le 25 janvier 1793 par Dubois-Crancé (Edmond Louis Alexis Dubois de Crancé, 1747-1814). Mais il y avait aussi des raisons politiques. Il fallait faire de l'armée une image de la nation. Elle devait, pour éviter les risques d'une contre-révolution ou d'un fédéralisme que l'on commençait à craindre, être une comme la nation elle-même. Il fallait républicaniser l'armée tout entière : le projet d'amalgame présenté par Dubois-Crancé rapprochait tous les soldats par le lien de l'égalité et les unissait par le sentiment de la fraternité. Il les attachait à la patrie par la promesse faite à tous les pauvres, qui seraient désormais requis, d'accéder à la propriété lorsque la paix reviendrait. Ainsi, la société militaire serait toute traversée par le patriotisme, et celui-ci affaiblirait, puis ferait disparaître l'esprit hérité des temps anciens.

Le projet reçut l'appui des sans-culottes et des Montagnards en raison de cet aspect politique. Les sans-culottes soutenaient que le triomphe de l'armée dépendait de l'égalité et de l'épuration des chefs nobles ou suspects d'aristocratie. Marat* fut leur porte-parole. Dès février, il réclama dans le numéro 3 du *Journal de la République française* la « nationalisation » de l'armée. Les Girondins, à l'exception de Lamarque, se dressèrent tous contre le projet. Ils en dénoncèrent les prétendus effets corrupteurs pour la discipline et l'affaiblissement qui en résulterait. Leur véritable inquiétude était de voir un instrument d'intervention politique et de répression leur échapper. Les Girondins couvrirent leur refus de motifs techniques : l'« amalgame » ne supposait-il pas le déplacement des bataillons pour constituer les demi-brigades ; ces cheminements n'étaient-ils pas préjudiciables aux opérations ?

Ils acceptèrent de voter le principe de la nationalisation de l'armée ; il y aurait désormais même uniforme, même solde, même règle d'avancement et même discipline, mais les bataillons des régiments de l'ancienne armée ne seraient unis que plus tard aux bataillons de volontaires, dans la proportion de un pour ceux-là à deux pour ceux-ci. Le 24 février 1793, les Girondins votèrent aussi la réquisition permanente de tous les citoyens français célibataires ou veufs sans enfants de dix-huit à quarante ans, jusqu'à atteindre un complément d'effectif de 300 000 hommes. Malgré l'affirmation que tous devaient le service militaire, ce n'était pas la conscription de tous les Français. Dans chaque département, les administrateurs et leurs administrés devaient choisir le mode de désignation de ceux qui verseraient l'impôt du sang. On sait quel désordre et parfois même quelle révolte allaient suivre une loi qui apparut aux plus pauvres comme une contribution ne reposant que sur eux-mêmes.

La trahison de certains chefs, tel Dumouriez, et les défaites poussèrent une nouvelle fois les masses populaires à agir. Les sans-culottes exigèrent en août non plus la levée de « volontaires », mais la levée en masse. La Terreur* devait joindre à son aspect politique un caractère militaire. Le décret du 23 août 1793 mit la réquisition générale à l'ordre du jour de toutes les administrations de district : « Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront des armes et transporteront les subsistances ; les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux ; les enfants mettront de vieux linges en charpie ; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République [...].

« Les citoyens non mariés ou veufs sans enfants de 18 à 25 ans marcheront les premiers [...]. Se rendront sans délai au chef-lieu de leur district, où ils s'exerceront tous les jours au maniement des armes, en attendant l'heure du départ [...].

« Nul ne pourra se faire remplacer, les fonctionnaires publics resteront à leur poste [...].

« Le bataillon qui sera organisé dans chaque district sera réuni sous une bannière portant cette inscription : Le peuple français debout contre les tyrans. »

Prise à la gorge par ses ennemis, la Convention entreprend de lever, d'équiper, d'armer et de nourrir des centaines de milliers d'hommes. Toutes les activités du pays vont être subordonnées à l'entreprise de défense nationale. Le pays le peut-il ? Car il y a cet immense cri de la France rurale : « La terre va être à jamais ruinée si cet énorme prélèvement de main-d'œuvre est encore opéré [...]. Allonger la journée pour fabriquer la chaussure, l'habit ou forger l'arme, c'est encore un sacrifice supportable ; ne plus avoir de bras pour moissonner et pour ensuite retourner la terre, voilà ce qui est impossible. »

En face de cette évidence, il va y avoir des dizaines de militants politiques qui comprendront qu'il faut la nier pour que la patrie nouvelle soit sauve. Il y a ceux dont l'histoire a retenu le nom, tel Saint-Just*. Organisateur de la victoire, au même titre qu'un Carnot*, il paie infatigablement de sa personne : intendant, il trouve la subsistance, le vêtement, l'armement là où, la veille, il ne semblait n'y avoir rien ; stratège, il sait écouter les délibérations d'état-major et n'intervenir que pour donner une idée directrice qui fera du combat un succès ; capitaine, il sait se mêler aux hommes et partager leurs souffrances ; pédagogue politique, il enseigne inlassablement le sens du combat. Mais il y a aussi à travers la France d'autres Saint-Just, Jacobins et sans-culottes qui ne dorment que quatre heures par nuit et s'occupent de tous les détails, dont le moindre n'est pas de démontrer que l'effort réclamé est indispensable et qu'il faut forcer le destin. À des paysans parfois traînés par les gendarmes et les colonnes mobiles qui ratissent le pays, ces chefs tiennent le langage du citoyen ; ils décrivent la terre et les hommes pris autrefois dans le réseau ancien de la féodalité ; ils redisent la peur de retomber dans l'antique esclavage, mais aussi l'espoir d'un affranchissement décisif par l'ultime combat. Mille fois, ils répètent la déclaration des droits de 1793, ce chant de liberté ; mille fois, ils montrent combien il est plus difficile d'être un homme libre qu'un esclave, mais quelle exaltation il y a à accepter cette condition de l'homme ! Et ils sont entendus : à plus d'un siècle et demi de distance, l'historien qui parcourt les lettres de ces requis de l'an II est encore frappé par cette transformation d'hommes qui, la veille encore, se détachaient avec peine de leur exploitation et qui, en quelques semaines, sont conscients de vivre une aventure collective qui les magnifie. Hier au bord de l'insoumission, ils acceptent désormais le sacrifice suprême et se savent les missionnaires de la Liberté. Prisonniers, ils organisent dans leur geôle des fêtes révolutionnaires destinées à maintenir leur moral, et à convaincre les mercenaires qui les gardent. En plein territoire étranger, où les ennemis les ont conduits, ils plantent l'arbre de la Liberté, chantent *la Marseillaise* et les refrains sans-culottes, invitant leurs gardiens à fraterniser avec eux.

Combien sont-ils ? 600 000, 800 000, plus d'un million ? Les estimations officielles varient. Beaucoup sont souvent des coups de bluff faits pour remplir de crainte l'adversaire. L'historien n'arrivera jamais, sans doute, à donner un chiffre exact. Qu'importe ! Ce qu'il faut redire, c'est l'impression que tous les contemporains eurent d'une immense noria puisant sans cesse dans un flot de combattants qui ne semblait avoir de fin.

Mais cette masse de combattants, il fallait, pour la rendre efficace, l'encadrer. Et de nouveau se posa le problème de l'officier patriote ou du technicien. Un temps, le gouvernement révolutionnaire se rendit aux raisons des sans-culottes, qui privilégiaient l'esprit politique et demandaient une épuration massive non seulement des nobles, mais aussi de tous ceux qui, formés dans les camps de l'ancienne monarchie, étaient marqués par la mentalité d'Ancien Régime. Il comprit aussi très vite, avec Carnot, qu'on ne s'improvise pas officier et que l'enthousiasme ne peut suppléer au défaut d'expérience. Surveillant étroitement les généraux et les officiers de l'ancienne armée, il sut les rappeler et les maintenir à leur poste tout en préparant leur relève par des patriotes à talents que sélectionnaient les représentants en mission ou que devait préparer l'école de Mars, ouverte aux fils des sans-culottes (1er juin - 23 oct. 1794). Entreprise de longue haleine, l'amalgame ne sera achevé qu'un an plus tard ; mais, désormais, l'armée est, par son recrutement, son encadrement, sa discipline, son instruction politique, une comme la nation.

À tous les citoyens en armes, du soldat au général, le gouvernement révolutionnaire ne donne qu'un seul mot d'ordre : vaincre et détruire l'adversaire partout où il se trouve ou bien mourir. Qui s'écarte de cette mission est puni de mort, et la justice militaire sera impitoyable aussi bien pour les jeunes tambours maraudeurs que pour les généraux, tel Jean Nicolas Houchard (1738-1793), qui n'anéantissent pas un ennemi dont ils sont vainqueurs.

C'est cette armée nationale et révolutionnaire, formée en l'an II, qui va partir à la conquête de l'Europe. Guidée par de jeunes généraux, dans un premier temps étroitement subordonnés au pouvoir civil, elle anéantira partout l'ancien système des rapports sociaux.

L'ARMÉE AU COMBAT

Il faut surprendre, bousculer, poursuivre et anéantir l'adversaire. Le combat, c'est donc d'abord une marche incessante, ponctuée, sur le théâtre pyrénéen, puis sur le théâtre alpin, d'escalades et de descentes vertigineuses. Les étapes sont longues, et le repos est toujours bref ; les saisons ne rythment plus la vie guerrière : on combat aussi bien en hiver qu'en été. Or, l'Europe a connu, notamment en 1794, des périodes hivernales caractérisées par des chutes de neige abondantes suivies de gel intense. Qu'on se souvienne de cette cavalerie française capturant une flotte hollandaise prise par les glaces devant le port du Helder. Au sud, sur les premiers contreforts des Pyrénées, il neigea tant et le froid fut si intense que des bataillons entiers se perdirent et que les conducteurs des convois de munitions durent souvent abandonner leurs équipages pour ne pas subir le sort de leurs bêtes, qui périrent de froid par une température de – 15 à – 20 °C.

Or, cette dépense d'énergie hors de pair s'accomplit au moment même où, malgré le travail considérable des artisans de la nation, il est difficile d'assurer le renouvellement en habits et en souliers. C'est une armée en guenilles qui subjugue l'Europe et qui, le soir venu, ne trouve ni tentes, ni couvertures au cantonnement.

Les souffrances endurées s'inscrivent dans la chair de ces hommes, et les registres de contrôle des vétérans permettent, encore de nos jours, d'en faire

le tableau : rhumatismes déformants, membres gelés et amputés, vision atténuée ou cécité complète. Le délabrement physique qui fera d'hommes de trente ans des vieillards est aussi le fait d'une mauvaise alimentation. Là encore, le gouvernement, du moins celui de la Convention, s'est efforcé de fournir aux demandes de l'armée, mais, bien souvent, les moyens de transport ont manqué pour amener vers les camps la subsistance réquisitionnée à l'arrière. Le rythme alimentaire du soldat a été celui de la disette, coupée par de courtes bombances. De nouveau, les registres des Invalides ou ceux des contrôles de troupes permettent de dresser le catalogue des infirmités : dentition entièrement perdue, hernie double et volumineuse, descente d'organe, etc.

Faute de recevoir régulièrement la nourriture nécessaire, les chefs finissent par tolérer la maraude et par organiser le pillage systématique du pays occupé. La guerre révolutionnaire — « paix aux chaumières, guerre aux châteaux » — applique par nécessité l'ancien droit de la guerre. « Pourquoi, écrit un commissaire des guerres à un général, n'utiliserions-nous pas les avantages que nous offre la contrée occupée ? [...] N'est-il pas juste que le soldat vainqueur vive sur le sol qu'il protège ? » Et les généraux n'acceptent la capitulation d'une ville que si elle est assortie d'une forte indemnité en nature. Et bientôt, comme en témoigne Goethe, une « race d'hommes pervers se disputa les fruits de la domination. Les supérieurs ravisseurs en masse, les inférieurs, jusqu'au moindre d'entre eux, tous nous pillèrent [...]. »

« La tempérance, proclama le gouvernement révolutionnaire, est une vertu civique. » Les soldats l'oublièrent vite, et, malgré la rigueur des punitions imaginées par le commandement, l'ivrognerie fut une maladie qui corrompit nombre de bataillons.

Pour éviter le total dénuement, il fallait que la troupe agisse avec célérité et s'empare d'une large portion de territoire sur laquelle elle puisse vivre. Dans cette stratégie de l'offensive à outrance, quelle fut la tactique pratiquée sur le champ de bataille ?

L'opinion a longtemps prévalu parmi les historiens que l'armée de la Révolution avait gagné la plupart de ses victoires en pratiquant l'attaque en colonnes serrées précédées d'une préparation d'artillerie apte à démoraliser l'adversaire et de tirailleurs énervant les premières lignes adverses. Et il est vrai que, dans les premiers temps (1792-93), cette tactique, préconisée par Carnot, fut largement appliquée. Elle permettait aux chefs de mieux entraîner et de mieux tenir des soldats inexpérimentés et qui, sans l'impression réconfortante d'être au sein d'une masse agissante, auraient connu la panique. D'autre part, cette tactique trouva sa justification dans une considération morale et dans un impératif économique. Considération morale : les révolutionnaires héritent d'une image du combattant français créée depuis plusieurs siècles. Le soldat français est fougueux, et il est impossible de lui inculquer une discipline qui en fasse un bon automate ; il faut donc utiliser au mieux cette « furia francese », que vient encore renforcer le patriotisme. Impératif économique : les fusils manquent ; et quand on en a en suffisance dans une unité, ils s'usent très vite ; faute d'être convenablement huilées, les batteries se dessèchent, se liment par frottements et sont inutilisables. Enfin, il y a la poudre et les balles : le réflexe des jeunes recrues qui reçoivent le baptême du feu est, pour surmonter la peur qui les tenaille, de procéder à une débauche de coups de fusil, et les demi-brigades manquent très vite de munitions. Pour ces différentes raisons, on préconise l'attaque en colonnes, la baïonnette au canon. L'arme blanche est d'ailleurs l'objet d'une véritable mystique qui, venue des rangs des sans-culottes, gagne l'armée. Il y aura dans les bataillons de l'infanterie de ligne et de l'infanterie légère des compagnies de piquiers, et l'on organisera même des corps de lanceurs de javelots propres à briser l'attaque de la cavalerie ennemie.

Pourtant, une étude systématique des batailles qui se sont déroulées en 1794 révèle que l'armée de la Révolution, et plus précisément l'infanterie, a su conserver et appliquer avec bonheur les inventions tactiques de la fin du règne de Louis XVI et inventer d'autres formes d'actions ; ces innovations furent parfois assez savamment combinées : ainsi à l'armée du Nord, où les chefs surent employer à la fois la colonne d'attaque, l'ordre en ligne ou les bataillons carrés. Les jeunes incorporés dans les régiments ou les bataillons de volontaires bien encadrés apprirent vite de leurs frères d'armes les évolutions nécessaires ; nombre d'entre eux avaient d'ailleurs reçu dans le centre des districts ou dans les places fortes un dégrossissement utile, opéré par une foule d'instructeurs — des militaires en retraite —, qui, dès août 1793, se présentèrent spontanément aux représentants en mission.

Plus que dans la cavalerie, c'est dans l'artillerie qu'il y eut des changements notables. L'Ancien Régime avait fourni une « arme » rénovée. La Révolution poursuivit son œuvre et donna dans les combats une large application à l'artillerie « volante ». Faite de batteries légères tractées par plusieurs chevaux, celle-ci pouvait intervenir rapidement et multiplier sur le champ de bataille la puissance de feu.

L'instrument de guerre que la Révolution légua à son tour à Bonaparte était donc amélioré et ne demandait plus, pour acquérir une forme définitive qui le rende pleinement efficace, que quelques retouches.

Les leçons tactiques apprises sur le terrain permirent aussi de réduire les pertes. Celles-ci, quant à leur nombre, sont l'objet de controverse. 400 000, 800 000, un million ? Depuis les estimations très exagérées de Taine, les historiens ne cessent de disputer. Ils n'ont pas toujours su remarquer que perte ne signifiait pas mort et que beaucoup de disparus n'étaient que des prisonniers qui revinrent parfois fort tardivement dans leur ville ou leur village. Il est parfois aussi bien difficile de savoir ce que sont devenus les milliers d'hommes envoyés dans les hôpitaux de l'arrière ; les moins touchés s'efforçaient, par tous les moyens, de s'échapper des locaux où l'on entassait, sans grand souci d'hygiène, une foule considérable d'hommes.

Les estimations les plus récentes tournent autour du chiffre de 400 000 tués ou disparus. Les chercheurs qui les donnent distinguent aussi entre les périodes : celle qui va de l'été à l'hiver de 1793 a été très meurtrière ; l'une des causes de cette hécatombe est l'incapacité de certains des généraux choisis pour leur sans-culottisme ou l'inexpérience des capitaines qui avaient été élus par leurs hommes lors de la levée des 300 000 hommes et lors de la réquisition. Les choses changèrent avec les contrôles répétés et l'épuration entreprise par le gouvernement révolutionnaire au printemps de 1794. Une autre période meurtrière a été celle de la fin du Directoire, où, la patrie étant de nouveau en danger, la loi de conscription amena vers les lieux des combats une masse d'hommes sans entraînement ni éducation militaires.

J.-P. B.

Révolution française (musique de la)

On désigne précisément par cette expression les hymnes (à une ou plusieurs voix), les symphonies, les ouvertures, les marches militaires et les pas de manœuvre avec orchestre d'harmonie ou orchestre symphonique qui, pendant dix ans (1790-1800), constituèrent l'illustration sonore des fêtes civiques.

Longtemps avant qu'elles n'apparussent, ces dernières étaient tenues dans leur principe même pour un moyen d'éducation collective efficace et rapide, le seul capable d'inculquer un nouvel esprit à la fois aux anciennes et aux nouvelles générations. Ainsi Jean-Jacques Rousseau*, dans sa fameuse *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, avait fait l'éloge des fêtes pratiquées par la Grèce et la Rome antiques. On peut dire que ce texte a servi de programme — appliqué presque point par point — aux fêtes civiques de la Révolution française.

Une nouvelle querelle des Anciens et des Modernes opposa, entre 1791 et Thermidor, les partisans de la copie servile de l'Antiquité à des esprits plus réalistes, parfaitement conscients de l'énorme distance qui les séparait de leurs modèles : « Je suis loin de croire, déclarait Mirabeau dans son *Travail sur l'éducation publique* (1791), que vous ne deviez pas consulter, dans leur application pratique, la différence des temps, des lieux, des hommes. Les données des législateurs grecs n'étaient pas, à beaucoup près, les mêmes que les vôtres [...]. Vos circonstances, Messieurs, le but vers lequel vous devez tendre, les moyens que vous devez employer sont absolument différents. »

L'évolution des fêtes civiques a suivi très fidèlement celle du mouvement révolutionnaire : elle fut ascendante jusqu'à la Convention montagnarde, déclinante après Thermidor. Le caractère étroit et censitaire des premières fêtes civiques disparut à mesure que, face à la réaction intérieure, puis à la réaction étrangère, la Révolution se radicalisait. On mesurera ainsi le chemin parcouru de la fête en l'honneur de Simoneau, maire d'Étampes (1792), à la fête de l'Être suprême (1794). La première fut placée sous le signe « Liberté, Égalité, Propriété » ; le peuple y fut convié, certes, mais se montra peu empressé d'y assister. La seconde, où, cette fois, le peuple fut non plus seulement spectateur, mais chanteur, voire acteur, demeure un modèle parfait d'art authentiquement démocratique : elle constitue l'apogée de l'art civique un mois avant la chute de Robespierre. Avec la réaction thermidorienne commença le reflux du mouvement révolutionnaire, donc de ses musiques. Avec la signature du Concordat (1801), le rétablissement définitif des droits et des privilèges de l'Église fit perdre sa raison d'être à la nouvelle « liturgie civique », qui s'était substituée peu à peu au culte catholique traditionnel.

Les premières musiques civiques étaient d'ailleurs nées d'une longue laïcisation de la musique religieuse ; son transfert de l'église au concert impliquait un élargissement de son auditoire, partant un changement de sa mission : plaire avant tout — sans inciter obligatoirement à la prière —, être comprise de tous ; d'où la substitution, aux textes sacrés, de leurs traductions ou de leurs équivalences en langue profane et, finalement, l'abandon presque total de sujets mythologiques ou sacrés pour des thèmes civiques empruntés à l'antiquité romaine, voire à l'actualité immédiate.

Gossec* devait, le premier, se rallier au nouveau régime, avant ses élèves ou cadets Charles-Simon Catel (1773-1830), L. Cherubini*, François Giroust (1738-1799), Jean-François Le Sueur (1760-1837), Étienne Méhul (1763-1817). Pour la première des grandes

fêtes civiques, la fête de la Fédération, il composa un *Te Deum*. Il s'appuya donc sur l'ancienne prose ambrosienne pour traduire le nouvel esprit. Le « hiatus » qui résultait d'une alliance aussi paradoxale fut parfaitement discerné, combattu même avec violence. Il ne devait pas tarder à se dissiper.

Transférée, cette fois, du concert à la place publique, la musique dut recourir à d'imposantes masses vocales et instrumentales, que tous les établissements musicaux réunis — écoles, théâtres... — ne suffisaient pas à fournir. D'où l'impulsion donnée à l'enseignement (des instruments à vent surtout), impulsion qui devait être le point de départ du Conservatoire de musique et de déclamation. Mais les grandes manifestations de plein air ne pouvaient avoir lieu qu'avec le concours et l'appui financier des pouvoirs publics. Aussi, pour d'autres cérémonies d'ambitions plus modestes et conçues à une échelle moins nationale que locale, dans les sections parisiennes comme dans les villes de province, naquirent des musiques à effectifs plus réduits. D'où ces hymnes à une voix et sextuor à vent, dont l'usage se généralisa pendant la Convention thermidorienne et le Directoire, lorsque les pouvoirs officiels portaient de moins en moins leurs efforts sur les fêtes en général et sur celles de plein air en particulier, sauf quand celles-ci revêtaient un caractère militaire (devenu la règle pendant le Consulat).

La composition au jour le jour d'hymnes destinés à commenter les événements joyeux ou graves de la vie nationale avait été le fait des premières années de la Révolution. À partir de Thermidor, cette improvisation dictée par le contexte fut moins fréquente. La maturation était nécessaire pour atteindre à une expression appropriée de la transformation politique et sociale radicale qui venait de s'opérer. Au bout de dix ans, des ouvrages plus élaborés, d'une veine plus égale virent le jour. Ils laissaient entrevoir justement les fruits de cette maturation. Mais, brisé dans son envol, l'art civique aura pu *s'affirmer* plutôt que *s'affermir*. On aurait tort d'en voir l'héritage uniquement à travers des musiques inspirées de semblables préoccupations : un art *officiel* se substitua presque entièrement jusqu'à nos jours à cet art national, d'un accent héroïque si neuf. Des régimes autoritaires et libéraux ayant alterné depuis le Consulat, les musiques de la Révolution française furent tantôt mises en lumière, tantôt rejetées, voire interdites. À la laveur de circonstances exceptionnelles, certaines partitions ont renoué avec le fil interrompu de l'art civique, tels la grande *Symphonie, funèbre et triomphale* de Berlioz (1840) ou les interludes pour harmonie destinés par de célèbres musiciens (Auric, Honegger, Ibert, Koechlin, Lazarus, Milhaud, Roussel) au *Quatorze-Juillet* de Romain Rolland (1936).

Au problème toujours vivace des rapports de l'artiste et de son public, les maîtres de la Révolution française ont proposé une solution très hardie, avec des œuvres proches de la perfection : *la Marseillaise, le Chant du départ*, mais aussi *la Bataille de Fleurus* de Catel sont d'authentiques réussites, dues à une expérience exaltante et qui s'est bien rarement retrouvée.

Partition populaire de *la Marseillaise*, vendue en France mais éditée à Londres en novembre 1792. (Bibliothèque nationale, Paris.)

La Marseillaise

Aucune musique n'a exprimé la Révolution française de façon plus complète et plus universelle que *la Marseillaise*. Ce *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* — tel était son premier titre — fut composé à Strasbourg dans la nuit du 25 au 26 avril 1792 par un officier du génie Claude Joseph Rouget de Lisle (1760-1836). La diffusion de ce chant fut rapide, mais le bataillon des Marseillais le propagea avec une conviction telle qu'il prit le nom d'*Hymne des Marseillais* et finalement de *Marseillaise*. Il s'élevait contre le double péril qu'au lendemain de la déclaration de guerre (20 avr.) faisaient courir à la Révolution, à l'extérieur, les monarques coalisés et, à l'intérieur, le complot aristocratique. Chant de guerre patriotique et de défense révolutionnaire, *la Marseillaise* eut cette signification double et indivisible jusqu'à Thermidor. Elle fut ensuite supplantée par des « contre-Marseillaises » à l'image des régimes qui se succédèrent jusqu'en 1879 : *le Réveil du peuple* sous le Directoire, *Veillons au salut de l'Empire* sous Napoléon, *Vive Henri IV* sous les Bourbons, *la Parisienne* sous Louis-Philippe, *Partant pour la Syrie* sous Napoléon III. Hymne révolutionnaire, elle ressurgit, triomphante, en 1830, en 1848 et en 1871. Chant de guerre patriotique, elle fut reprise par Napoléon à la veille de son effondrement, par Louis-Philippe pendant la crise de 1840, par Napoléon III en juillet 1870. En 1878 encore, Mac-Mahon tentera de lui substituer un hymne commandé à Gounod* et à P. Déroulède : *Vive la France !* Le triomphe des partis républicains aux élections législatives de 1879 aura pour premier effet l'adoption définitive de *la Marseillaise* comme hymne national (14 févr.), conformément au décret du 26 messidor an III (14 juill. 1795), qui lui reconnaissait déjà son « caractère de chant national ». Hymne officiel de la III[e] République, *la Marseillaise*, devenue une rengaine, fut rejetée peu à peu par les masses populaires et surtout ouvrières. À plus forte raison quand surgit *l'Internationale* (1888), hymne de la nouvelle classe révolutionnaire. L'antagonisme entre les deux chants, larvé pendant la Belle Époque, s'accentua avec la Première Guerre mondiale où *la Marseillaise* parut s'identifier au chauvinisme et à l'Union sacrée. Il s'aggrava jusqu'au 6 février 1934, qui vit les ligues d'extrême droite tenter de renverser la République au chant de... *la Marseillaise !* L'échec du fascisme et la montée du Front populaire aboutirent à la réconciliation des symboles des deux révolutions bourgeoise et prolétarienne : le drapeau tricolore et le drapeau rouge, le 14-Juillet et le 1[er] -Mai, *la Marseillaise* et *l'Internationale*. Le 14 juillet 1935, Jacques Duclos prononçait un discours dans ce sens, et, en juin 1936, pour le centenaire de Rouget de Lisle, Maurice Thorez développait le même thème. Le 14 juillet 1936, le défilé populaire sanctionnait cette réconciliation. C'est « aux accents mêlés de *la Marseillaise* et de *l'Internationale* », selon l'expression consacrée de Maurice Thorez, que se sont déroulés les combats de la Résistance et les luttes des IV[e] et V[e] Républiques.

Toutes les révolutions des XIX[e] et XX[e] s. se sont faites dans le monde entier au chant de *la Marseillaise*. Aucun autre hymne national — à part *l'Internationale*, qui fut un temps l'hymne de l'U. R. S. S. — n'a connu de diffusion comparable et n'a inspiré autant d'œuvres littéraires, plastiques et musicales.

Principales harmonisations de la Marseillaise

1792 François Joseph Gossec*, pour soli, chœurs et orchestre d'harmonie ou orchestre symphonique (dans *Offrande à la Liberté*).

1830 Hector Berlioz*, pour soli, chœurs et grand orchestre symphonique (dédiée à Rouget de Lisle).

1870 Léo Delibes (1836-1891), pour chœur d'hommes *a cappella*.

1873 Franz Liszt*, paraphrase pour piano.

1942 Zoltán Kodály*, pour chœur mixte *a cappella*.

F. R.

Erckmann-Chatrian, *l'Art et les grands idéalistes* (Hetzel, 1885). / C. Pierre, *la Marseillaise, comparaison des différentes versions* (E. Lacombe, 1887) ; *Musique exécutée aux fêtes nationales de la Révolution française* (Leduc, 1893) ; *le Magasin de musique à l'usage des fêtes nationales et du Conservatoire* (Fischbacher, 1895) ; *Bernard Sarrette et les origines du Conservatoire national de musique et de déclamation* (Delalain, 1895) ; *Musique des fêtes et cérémonies de la Révolution française* (Champion, 1899) ; *les Hymnes et chansons de la Révolution française* (Champion, 1904). / F. V. A. Aulard, *le Culte de la Raison et de l'Être suprême* (Alcan, 1892). / J. Tiersot, *Rouget de l'Île, ses œuvres, sa vie* (Delagrave, 1892) ; *les Fêtes et chants de la Révolution française* (Hachette, 1908). / A. Mathiez, *la Théophilantropie et le culte décadaire, 1796-1801* (Alcan, 1903) ; *les Origines des cultes révolutionnaires, 1789-1792* (Soc. nouvelle de librairie, 1904). / L. de Johanteau, *le Triomphe de la Marseillaise* (Plon, 1917). / L. Fiaux, *la Marseillaise, son histoire dans l'histoire des Français depuis 1792* (Fasquelle, 1918). / M. Mauron, *la Marseillaise* (Perrin, 1968).

révolutions de 1848

Mouvements insurrectionnels d'inspiration libérale ou démocratique qui, dans les grands États de l'Europe occidentale et de l'Europe centrale, modifièrent ou tentèrent de modifier la nature des régimes politiques, en ma-

jorité absolutistes, et de satisfaire les revendications nationales.

Cette définition est commune aux révolutions qui éclatent au printemps de 1848 en Italie, en Allemagne et en Autriche-Hongrie. Mais, en France, pourvue depuis longtemps d'institutions libérales et qui ne connaît aucun problème d'ordre national, la révolution de février instaure un régime démocratique ; elle s'inspire de l'idéologie romantique, empreinte de religiosité. Quant à la Grande-Bretagne capitaliste et libérale et à la Russie agraire et autocratique, elles échappent aux convulsions.

Le « printemps des peuples » (févr.-mars 1848)

La terminologie de 1848 affectionne deux catégories d'expressions. La première rend compte de la soudaineté des événements : c'est l'« explosion », la « vague », la « flambée ». La seconde, à tonalité humaniste, met en valeur l'aspect fraternel et philanthropique des aspirations : « printemps des peuples », « aurore de l'humanité ». De fait, le synchronisme des insurrections (et de leurs échecs), la communauté des revendications, du moins au niveau des principes, et l'interdépendance des régimes révolutionnaires ont frappé les contemporains et ont longtemps influencé les jugements de l'historien. Depuis 1846, l'imminence d'un nouveau conflit entre les forces de conservation et les forces de révolution se profile à l'horizon. La Suisse règle par une sanglante guerre civile le contentieux de 1815 : les radicaux, représentants du libéralisme bourgeois, y écrasent le Sonderbund, conservateur et catholique. L'Autriche, attentive aux évolutions des moindres mouvements nationalistes, prend ses précautions. En 1846, elle annexe la république de Cracovie. Un an plus tard, elle occupe Ferrare, dans les États du pape, et jette en prison l'agitateur vénitien Daniele Manin. Le signal des révolutions est donné à Palerme le 12 janvier 1848. Une insurrection à dominante séparatiste y éclate, et la Sicile réclame le retour au régime libéral de 1812 et le rejet de la tutelle napolitaine. En quelques mois, successivement, la vogue insurrectionnelle atteint la France (22-24 févr.), l'Autriche (13 mars), la Prusse (18-21 mars) et, par voie de conséquence, les absolutismes satellites de Vienne en Italie (Parme, Modène, Toscane) ou en Allemagne. Les « nations » tchèque et hongroise se soulèvent. Le processus revêt à peu près partout des analogies frappantes. L'insurrection est surtout urbaine, populaire, à encadrement bourgeois et universitaire. Dans un premier temps, les principales revendications réformatrices se résument à l'octroi d'une Constitution à base censitaire et à la reconnaissance des libertés fondamentales (de réunion et de presse). C'est dire le caractère modéré et bourgeois du mouvement initial. Enfin, les exigences libérales se doublent d'exigences nationales et unitaires, propres à assurer le respect de la personnalité historique, ethnique et linguistique des minorités opprimées par le pouvoir central.

L'*Italie*, cette « expression géographique » sous la dure domination autrichienne, voit s'effondrer les régimes absolutistes. Le grand-duc de Toscane, le roi des Deux-Siciles (Ferdinand II), le Saint-Siège et le roi de Piémont-Sardaigne dotent leurs États respectifs d'institutions plus ou moins libérales. Venise et Milan se soulèvent victorieusement contre l'occupant militaire autrichien. Venise instaure la république sous la direction de l'avocat Manin, et Milan confie un gouvernement provisoire à une oligarchie libérale de grands propriétaires, favorables à l'influence piémontaise.

En *Autriche*, la fuite de Metternich consacre l'effondrement des principes réactionnaires du système de 1815. L'empereur Ferdinand Ier doit mettre en chantier une Constitution et faire face dans le même temps à la virulente pression autonomiste. En Hongrie, un gouvernement national se forme, rassemblant les représentants libéraux de la noblesse (Ferenc Deák, József Eötvös) et ceux de la fraction démocratique groupée autour du journaliste Kossuth*, chef du parti radical. Des réformes capitales sont promulguées (liberté de presse et de réunion, abolition du servage et rachat des redevances seigneuriales). Le 11 avril 1848 naît un État unitaire hongrois, composé des pays de la couronne de saint Étienne, provinces croates et transylvaines comprises. La Bohême, de son côté, obtient, par une charte ratifiée par Vienne le 8 avril, la reconnaissance de l'égalité civile et administrative des Tchèques et des Allemands.

Dans les *États allemands*, la vieille Confédération germanique et son organe suprême, la Diète, instrument de la domination autrichienne, semblent disparaître sans coup férir. Partout s'installent les « ministères de mars ». Dans certains États, la révolution consiste en une simple passation des pouvoirs, en un remaniement ministériel opéré en douceur au profit des dirigeants de l'opposition bourgeoise et modérée. C'est le cas de la Saxe, de la Hesse, du Wurtemberg. Ailleurs, il faut forcer la décision, comme en Bavière, où le roi Louis Ier abdique. L'aile marchante du parti révolutionnaire est assez composite. Artisans, étudiants et petits-bourgeois des villes, groupés dans des associations démocratiques, constituent le gros de la troupe. Les *Turner*, sociétés de gymnastique paramilitaires et d'esprit pangermaniste, se chargent des opérations de rue et des assauts contre les palais et les bâtiments administratifs.

À vrai dire, le déferlement des jacqueries, de ces soulèvements paysans contre les redevances seigneuriales qui éclatent entre Main et Necker dès janvier 1848 a été pour beaucoup dans la rapide capitulation des princes les plus intransigeants. Berlin, le dernier bastion de l'absolutisme, cède après la sanglante insurrection du 18 mars. Frédéric-Guillaume IV entérine le vote, par le Landtag prussien, des libertés fondamentales. Qui plus est, le Landtag vote un projet d'Assemblée nationale élue au suffrage universel, consacrant par là le triomphe apparent d'un mouvement national et unitaire, aux antipodes de la politique traditionnelle d'intérêts dynastiques des Hohenzollern. Ce mouvement, héritier des grandes batailles patriotiques de 1813 et de 1817, revigoré par la crise franco-allemande de 1840, avait pris naissance en Bade dès février 1848. À Mannheim d'abord, à Heidelberg ensuite, des réunions enthousiastes de bourgeois libéraux et radicaux avaient débouché sur un projet de réforme des institutions fédérales. Un Préparlement (Vorparlament) est élu, destiné à mettre sur pied une Chambre panallemande, à abroger le statut de la Confédération et, par là, à rayer de l'histoire le particularisme germanique.

La crise du mouvement libéral et national (mai-août 1848)

En quelques mois, la situation va se retourner complètement en faveur des forces de réaction. Une seconde vague de revendications, bien plus radicales cette fois, va déferler sur les États, tentant d'imposer aux faibles régimes libéraux l'adoption de réformes démocratiques et sociales. D'autre part, les mouvements nationaux, confrontés aux réalités, se désagrégeront sous le poids des séparatismes, des rivalités de tendances ou des ambitions dynastiques.

Italie

Charles-Albert*, roi de Piémont-Sardaigne, se faisant le champion de l'unité italienne, lance contre les Autrichiens une véritable croisade patriotique, à laquelle se rallient quelques milliers de volontaires enthousiastes venus de toute la péninsule et, à leur corps défendant, la plupart des autres États, qui envoient des contingents symboliques (24 mars 1848). L'opération, sous ses couleurs patriotiques, dissimule mal l'impérialisme dynastique inavoué de la maison de Savoie. Elle emporte en tout cas l'adhésion de la Lombardie et de Venise, qui votent leur annexion au Piémont, ainsi que celle des partisans divisés, mais confiants, du Risorgimento* : néo-guelfes, qui rêvent d'une monarchie fédérale sous la direction du pape ; mazziniens, qui veulent un État républicain, démocratique et centralisé, et qui, minoritaires, se résignent à soutenir l'albertisme à son apogée. Le 29 avril, un coup sévère est porté à l'action en cours, lorsque Pie IX, dont l'élection en 1846 avait pourtant été saluée comme un succès libéral, condamne solennellement la croisade et rappelle le contingent pontifical. Encouragé par ce qui constitue dans l'histoire de 1848 le premier acte de résistance de la contre-révolution, Ferdinand II des Deux-Siciles renvoie son gouvernement libéral, dissout la Chambre et restaure avec brutalité l'ordre traditionnel (15 mai). C'est le signal de la débandade.

La Sicile prononce la déchéance de Ferdinand et choisit comme successeur le fils de Charles-Albert (juill.). Ce geste de Palerme est en fait un repli stratégique et séparatiste, qui fait bon marché de l'idéal unitaire. Le 25 juillet, l'armée piémontaise est battue à Custoza. C'est la fin du grand rêve de l'« Italia fara da se ». L'enthousiasme retombe, et la déception alimente la propagande de Mazzini*, qui rend les libéraux responsables de la défaite. Le parti démocratique récupère la rancœur nationaliste, tandis que surgit à l'extrême gauche une agitation d'inspiration sociale, dirigée par des sociétés secrètes « communistes ». Gênes, Livourne, Florence sont le théâtre de manifestations violentes contre la hausse des prix et le chômage. À Home, mazziniens et modérés se déchirent. L'assassinat du ministre Pellegrino Rossi, un libéral qui a vainement tenté de suivre une politique centriste, est le signal de la révolution

(15 nov.). Le pape refuse de céder aux révolutionnaires, qui exigent la constitution d'un régime démocratique et la déclaration de guerre à l'Autriche. Il s'enfuit à Gaète sous la protection du roi de Naples et appelle les puissances à la reconquête de son État.

Autriche-Hongrie

La monarchie impériale doit faire face à deux adversaires principaux : les démocrates viennois d'abord, les Magyars ensuite. Pour ce faire, elle va tenter de s'appuyer sur les éléments slaves, encore largement respectueux des droits sacrés de la couronne habsbourgeoise et adversaires résolus des Hongrois. Le 22 juillet, l'Assemblée constituante *(Kremsier)* se réunit à Vienne. Élue au suffrage universel, elle comprend une large majorité de députés, représentant les cléments paysans d'origine slave. La gauche viennoise et les Slaves coalisés emportent une décision capitale : l'abolition du servage et des corvées ainsi que le rachat des redevances seigneuriales. C'est la fin théorique de l'Ancien Régime économique, la nuit du 4-Août de l'Empire. Mais le bloc révolutionnaire se désagrège rapidement. Vienne est le théâtre d'une première insurrection ouvrière, durement réprimée par la garde nationale bourgeoise.

La Hongrie, sous l'impulsion des radicaux de Kossuth, s'engage dans la voie d'une indépendance totale. Le gouvernement de Pest vote des lois militaires, émet une monnaie nationale et établit de son propre chef des relations diplomatiques avec un certain nombre d'États européens. Sans tenir aucun compte des aspirations des minorités croates, serbes ou roumaines, la Diète magyare légifère dans l'intérêt exclusif de la nation hongroise. Faute capitale qu'utilise à fond le gouvernement impérial. Le 3 octobre, celui-ci dissout la Diète de Pest, proclame l'état de siège et confie les pleins pouvoirs à Jelačič, le « ban » croate, âme de la lutte antimagyare.

Allemagne

Le Préparlement (31 mars - 3 avr.) a cédé la place au Parlement national, qui siège à Francfort. Composée de près de 400 intellectuels — les *Akademiker* — sur 573 représentants, l'Assemblée se voue à la discussion des innombrables projets de réforme fédérale ; se distinguent dans ces débats juridico-historiques les universitaires Friedrich Christoph Dahlmann (1785-1860) et Georg Gervinus (1805-1871). En juin, on aboutit à la création d'un pouvoir central, confié à un vicaire du Reich et à un gouvernement unitaire. Mais, en l'occurrence, le vicaire est l'archiduc Jean de Habsbourg, oncle de l'empereur Ferdinand Ier, et le nouveau cabinet, après quelques essais infructueux de personnalités libérales, est confié à Anton von Schmerling (1805-1893), un conservateur austrophile, de réputation autoritaire. Ce n'est qu'en octobre que le Parlement aborde la discussion de la Constitution du futur Reich, tandis que les vaincus de mars et les fonctionnaires de la Diète, nullement privés de leurs moyens d'action réels, s'emploient à torpiller les projets de réforme. Les princes relèvent la tête. Nombre de bourgeois modérés sont inquiets de la révolution sociale qui s'annonce (émeute ouvrière du 15 juin à Berlin, congrès des artisans et des compagnons à Francfort en juillet et en septembre). Il y a surtout que le mouvement unitaire paraît dégénérer en un sursaut pangermaniste peu soucieux du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En effet, les duchés danois, Schleswig et Holstein, sont le théâtre d'une âpre lutte d'influence entre la minorité allemande, désireuse d'entrer dans une nouvelle Confédération à titre d'État autonome, et le parti danois, furieusement antiallemand. Le 24 mars, la minorité allemande constitue un gouvernement provisoire à Kiel. La Diète proclame l'incorporation du Schleswig à la Confédération ! Étrange « révolution » allemande, qui laisse légiférer des organismes renversés depuis mars, alors qu'elle s'évertue à les déclarer caducs... Les forces militaires fédérales sous direction prussienne sont lancées contre les armées danoises (avr. 1848).

La réaction (sept. 1848 - mai 1849)

Le retour en force des courants conservateurs s'était déjà manifesté depuis mai à Naples et depuis juin à Paris et à Prague. En Bohême en effet, le Congrès panslave, réuni le 2 juin, avait été dissous par les armées autrichiennes vingt-six jours plus tard. Mais ce n'était alors que péripéties ne remettant pas en cause la marche des idées nouvelles. Le destin des révolutions fut scellé quand les dynasties de Berlin et de Vienne prirent la direction des opérations en vue de refouler définitivement les « forces d'anarchie ».

Italie

La démocratie a pris en charge les aspirations nationales. En Toscane, le 8 février, la république de Francesco Domenico Guerrazi (1804-1873) se substitue au gouvernement du grand-duc, tandis qu'à Rome Mazzini fait proclamer à son tour la république le 9. Oublieux des leçons de Custoza et nonobstant son total isolement, Charles-Albert reprend la guerre contre l'Autriche. Le 23 juillet 1849, c'est le deuxième et irréparable désastre de Novare. Le roi de Piémont-Sardaigne doit abdiquer au profit de son fils Victor-Emmanuel. La monarchie sarde ne conservera son indépendance et son régime constitutionnel que grâce à la pression conjuguée de la France et de la Grande-Bretagne. Les armées impériales continuent sur leur lancée et s'emparent successivement de Parme, de Modène et de la Toscane. La Sicile capitule en mai 1849, et Venise après un siège de quatre mois (22 août). Enfin, Pie IX sera restauré dans la plénitude de son pouvoir par l'expédition française d'Oudinot, détournée de son but originel (juill.). Une abominable réaction se déchaîne dans toute la péninsule, où toutes les réformes, même les plus modérées, sont abolies. L'Italie est rejetée trente ans en arrière.

Autriche

La solidarité entre les démocrates viennois et les révolutionnaires hongrois se manifeste de façon éclatante à l'annonce des mesures prises par Vienne contre le jeune État magyar. Une insurrection éclate le 23 octobre 1848 dans la capitale. On tente d'empêcher le départ des renforts pour la Hongrie. Il faudra plus d'une semaine pour que le maréchal Windischgrätz rétablisse l'ordre à Vienne, au prix d'un affreux



Italie. Scène de l'insurrection de Milan, du 18 au 22 mars 1848, qui chasse les troupes autrichiennes de la ville. (Bibliothèque nationale, Paris.)

Lauros-Giraudon

carnage. Ferdinand Ier, incapable et discrédité, doit abdiquer le 2 décembre au profit de son neveu François-Joseph. Ardent partisan de l'ordre, le nouvel empereur choisit un président du Conseil autoritaire et ultraconservateur, Schwarzenberg, qui manifeste un zèle redoutable dans les opérations répressives. Des centaines d'ouvriers sont condamnés de manière expéditive par des tribunaux militaires en fonction de lois datant de... 1814. On fusille ensuite les démocrates étrangers, comme Robert Blum, le leader de la gauche catholique allemande, malgré les démarches du Parlement de Francfort. Le 7 novembre, le Reichstag autrichien est dissous, et cet acte de pur arbitraire, qui annonce le retour au despotisme, est suivi, quelques mois plus tard, de l'octroi d'une Constitution réorganisant l'Empire. Désormais, l'Empire ne constitue qu'un État, officiellement composé d'un seul peuple, mais reconnaissant l'existence de groupes parlant des langues différentes. Certes, on reconnaît l'égalité des sujets devant la loi et l'on proclame le respect des langues allogènes. Mais l'Empire est divisé en « États » brisant les cadres historiques traditionnels : il n'y a plus de pays de la couronne de saint Étienne ou de saint Venceslas, mais la Hongrie, purement magyare désormais, la Croatie, la Transylvanie, la Bohême, disposant de droits égaux et d'une représentation propre au sein du futur Parlement d'Empire. C'était porter un coup fatal aux droits historiques de la Hongrie et démembrer son territoire. C'était surtout la fin de la noblesse magyare, ruinée par l'abolition du servage, que confirmait cette Constitution, pourtant fort peu libérale. Soulevée d'indignation, la nation magyare appuie le radicalisme intransigeant de Kossuth. Le 14 avril, l'indépendance est proclamée. Dans un premier temps, l'armée régulière, la Honvéd, aidée des légions de volontaires étrangers, repousse les Impériaux. Mais François-Joseph fait appel au tsar, et, le 13 mai 1849, les troupes de Nicolas Ier entrent en Hongrie. Il leur faudra quatre mois, à vingt contre un, pour venir à bout de leurs adversaires, tandis que l'Europe s'enflamme pour le geste héroïque des compatriotes de Kossuth. La restauration de l'ordre impérial dans les plaines danubiennes prend des allures de Saint-Barthélemy de la noblesse nationale.

Allemagne

Le Parlement de Francfort poursuit sa tâche avec ardeur et crée sur le papier une série de ministères et d'administrations, charpente du Reich de demain. Au fil des événements, il apparaît de plus en plus comme une entité marginale, totalement dépourvu de moyens d'action réels. Quand, le 26 août 1848, l'armistice de Malmö est signé avec le Danemark, l'opinion publique, en particulier démocrate, l'interprète comme une reculade prussienne et une trahison à l'égard de la nation allemande. La fureur nationaliste éclate (barricades à Francfort, émeutes en Bade). L'ordre est maintenu grâce aux contingents austro-prussiens appelés en catastrophe par... le ministère du Reich (sept.). Ainsi, un des premiers actes du nouveau pouvoir central unitaire était d'avouer officiellement son impuissance en quémandant le secours des forces traditionnelles de l'ex-Confédération ! On conçoit que son image de marque n'en ait pas été relevée. En Prusse aussi, l'euphorie de mars s'était vite dissipée. À leur tour, les modérés s'inquiètent de la tournure prise par les événements, en particulier de la montée du parti démocratique et de l'activisme ouvrier. Les classes moyennes et la paysannerie s'effrayent de l'agitation lancée par les démocrates berlinois, dont la propagande par les clubs et la presse se fait chaque jour plus audacieuse. De leur côté, les associations ouvrières *(Arbeiterverein)*, alors en plein essor, suscitent de puissantes manifestations revendicatrices, et les échos de leurs congrès contribuent à entretenir la peur sociale. Encouragée par les succès de l'ordre en Europe, les forces de réaction prussienne, junkers, bureaucrates et militaires, soutenus par la Cour et l'Église luthérienne, reprennent du terrain. Le 8 novembre, Frédéric-Guillaume IV constitue un ministère autoritaire (Friedrich Wilhelm von Brandenburg et Otto von Manteuffel), qui dissout l'Assemblée le 5 décembre.

Partout les princes s'emploient à reconquérir leur pouvoir, usurpé depuis mars, et à torpiller les projets que le Parlement de Francfort élabore péniblement, en particulier la Constitution discutée depuis octobre. Après s'être mis d'accord sur l'idée de confier la dignité suprême du futur Reich à un empereur, les délégués commencent à se diviser en austrophiles et en prussophiles. Il y a les « Grands Allemands » (un Reich englobant l'Autriche dans sa totalité, y compris ses États slaves) et les « Petits Allemands » (un Reich sous direction prussienne, restreint aux territoires germanophones). Le 28 avril 1849, malgré un vote favorable de l'Assemblée prussienne et le ralliement de la plupart des autres États, le roi de Prusse refuse la couronne impériale.

Manifestation d'hostilité sans réserve à l'égard d'une institution d'origine libérale ? Officiellement oui. Mais surtout volonté d'éviter de la part du Hohenzollern une rupture inévitable avec la monarchie austro-hongroise, plus puissante que jamais. La Constitution du Reich restera lettre morte, et la « Realpolitik » balaie les principes généreux et illusoires qui l'avaient inspirée. Le Parlement de Francfort, en butte aux attaques de la réaction, amputé des représentants autrichiens et prussiens, se survit péniblement. Réfugié à Stuttgart, puis à Karlsruhe, il disparaît en juin 1849, dans la dernière et violente tourmente révolutionnaire. En effet, en mai, trois soulèvements se produisent simultanément au nom de la défense de la Constitution du Reich : en Saxe, à Dresde, où le mouvement républicain, auquel participe le jeune Wagner, est brisé en une semaine ; dans le Palatinat et le Bade. Dans ces deux États, le soulèvement est le fait de la population tout entière, appuyée par l'armée régulière, et aboutit à la constitution d'un gouvernement d'inspiration radicale et nationaliste, arborant le drapeau noir-rouge-or. C'est une véritable campagne militaire que les Prussiens, désormais gendarmes de l'Allemagne, sont obligés de mener contre les insurgés, auxquels s'est ralliée l'armée régulière badoise, ardemment patriote. En juillet, au moment même où s'écroule la Hongrie, le Bade doit s'avouer vaincu. La révolution allemande est terminée.

1848 et la conjoncture économique

Le synchronisme des événements de 1848 doit être replacé dans le cadre d'une dépression économique généralisée à toute l'Europe et affectant toutes les structures existantes, archaïques ou développées, agraires ou industrielles. La crise atteint son point culminant à partir de 1845, quand une succession de mauvaises récoltes, due à des accidents climatiques, entraîne sur les marchés une flambée de prix. L'augmentation du prix des grains et de la pomme de terre atteint souvent 100 p. 100 en Allemagne, en France, en Flandre, en Irlande. Cette crise des subsistances témoigne de la persistance de l'Ancien Régime économique, qui domine encore dans la plupart des États, Grande-Bretagne exceptée. Des troubles agraires d'une exceptionnelle violence éclatent, qui vont des attaques de convois de grains à de véritables jacqueries, comme celles qui s'étendent dans le sud-ouest de l'Allemagne ou dans les provinces ruthènes. La crise agricole est relayée en 1847 par une crise commerciale et industrielle. Dans cette Europe des temps précapitalistes, les moyens monétaires sont rares, le crédit est inorganisé et l'argent cher. Les ponctions opérées sur les caisses publiques par les autorités pour acheter des grains, en particulier sur le marché russe, ont vidé les réserves et entraîné une dislocation des circuits. Faute de crédit, les entreprises ferment. La fièvre spéculatrice née de l'essor des chemins de fer retombe brutalement. C'est la déroute des sociétés par actions et une cascade de faillites sans précédent. Toutes les couches de la société sont frappées, peuples des campagnes et des villes, artisans et manufacturiers, manouvriers et bourgeois. La misère s'installe autour des centres industriels (verreries de Bohême, métallurgie saxonne, textile rhéno-westphalien, chantiers navals génois). Cette crise profonde a réveillé les antagonismes multiples, un moment assoupis. Le mécontentement explose contre les systèmes en place, contre les autocraties, rendues responsables des injustices et des archaïsmes, contre les tutelles étrangères, qui s'expriment souvent par le maintien d'une domination économique de type colonial.

1848 : fraternité universelle ou égoïsme sacré ?

L'historiographie de 1848 a longtemps privilégié le rôle des idéologies et fait une large part à l'imagerie naïve et sécurisante : une internationale de peuples fraternellement unis dans la reconquête de leurs droits, de ce fameux droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, fondement de l'idéal démocratique. On a insisté sur la solidarité incontestable qui a uni parfois les combattants, sur l'initiative exemplaire des légions de volontaires, traversant fleuves et montagnes pour voler au secours de l'une ou l'autre révolution en danger. Belle préfiguration de l'internationalisme du XXe s. que l'action du Polonais Józef Bem, successivement à la tête de l'armée sicilienne et d'un corps d'armée hongrois, ou celle de son compatriote Ludwik Mierosławski !

Conformément à ce schéma, la lutte libératrice du peuple hongrois a été parfois sacralisée. C'est oublier un peu vite que le combat du nationalisme ma-

gyar s'inspirait de la volonté de maintenir l'état de servitude sur un million de serfs croates, slovaques, ruthènes, roumains ou serbes. La noblesse hongroise, essentiellement formée de petits gentilshommes campagnards, était d'autant plus farouchement attachée à ses privilèges seigneuriaux que l'évolution économique entraînait une irrémédiable chute de ses revenus. La haine de l'oppression autrichienne tenait aussi au déséquilibre des échanges imposé par Vienne (« exclusif » sur les produits agricoles et les matières premières achetées à bas prix). Quant au droit des peuples, la nation hongroise l'interprétait dans un sens éminemment restrictif, en imposant par exemple à la Diète de Pest l'emploi exclusif du magyar, rejetant dans les ténèbres extérieures les allogènes slaves ou roumains. Au chauvinisme hongrois va s'opposer le panslavisme, la lutte libératrice des Croates et des Tchèques, devenus paradoxalement le soutien de la monarchie des Habsbourg. Autre ambiguïté de la situation : Vienne, en brisant le mouvement des nationalités, visait à faire éclater les structures archaïques de son économie agraire pour entreprendre sa révolution industrielle et entrer de piain-pied dans le capitalisme modernisateur.

Les fondements économiques des révolutions sont tout aussi perceptibles en Italie. L'Autriche avait installé une série de barrières douanières qui lésaient en premier lieu le Piémont et les intérêts de l'aristocratie sarde, politiquement conservatrice, mais ralliée au capitalisme agraire, à l'instar des landlords britanniques. La libération de la tutelle autrichienne et l'unité apparaissaient bien comme l'expression de revendications socialement et géographiquement particularistes. D'ailleurs, la lutte du peuple italien doit être ramenée à ses justes dimensions. L'immense majorité des habitants de la péninsule, à savoir les paysans, est restée à peu près totalement en dehors du mouvement. Mieux encore, c'est contre les réactionnaires que les paysans toscans se sont soulevés à l'appel du clergé contre la république de Florence en avril 1849. D'ailleurs, il semble que l'influence du courant unitaire ait été bien inférieure à celle des traditions particularistes. Le séparatisme sicilien et les réserves de Venise à l'égard des projets d'annexion au Piémont le confirment bien. À l'exception d'une poignée de bourgeois et d'universitaires, l'inculture politique était générale, et les modes de pensées, forgés par des siècles d'attachement au campanilisme, constituaient des obstacles à l'unité tout aussi efficaces que les baïonnettes autrichiennes.

Les causes de l'échec des révolutions en Allemagne s'apparentent avec évidence à celles de l'Italie et de l'Autriche. Le mouvement libéral et unitaire a été initialement l'expression de la bourgeoisie d'affaires, rhéno-westphalienne surtout, bloquée dans son développement par le maintien des structures absolutistes et particularistes. En un sens, la révolution de mars, impulsée par les grands bourgeois David Hanseman (1790-1864) et Ludolf Camphausen (1803-1890), est le complément logique du Zollverein. En son temps, F. Engels avait attribué l'échec du mouvement à la trahison de cette même bourgeoisie, qui, devant la montée du mouvement ouvrier, avait procédé à un complet renversement des alliances au cours de l'été 1848, en se jetant dans les bras des bureaucrates conservateurs. Loin de pousser jusqu'au bout la logique de la révolution bourgeoise, comme dans la France de 1789, industriels et banquiers avaient reculé devant les conséquences d'un bouleversement décisif des superstructures politiques. Les travaux postérieurs de E. Vermeil et de V. Valentin ont mis en valeur un aspect original et non moins fondamental de la vie politique allemande, à savoir l'attachement à la notion d'État et d'autorité. L'idéologie dominante, enseignée dans les prestigieuses universités d'outre-Rhin, donnait le rôle primordial à l'État, considéré comme la réalité suprême, au-delà des petitesses individuelles et des idéaux centrifuges. L'État, entité dominatrice et collective, fondait en un seul bloc les énergies et les forces spirituelles pour un plus grand destin du *Deutschtum.*

L'élite bourgeoise et intellectuelle, totalement imprégnée de ce syncrétisme hégéliano-kantien, condamnait l'absolutisme non parce qu'il opprimait l'individu, mais parce qu'il retardait l'inéluctable triomphe de l'État moderne, non parce qu'il était l'antithèse de la Déclaration des droits de l'Homme, mais parce qu'il interdisait la participation à la vie de la cité, interprétée comme un devoir supérieur, un impératif catégorique. On comprend mieux dans ces conditions l'étrange timidité des « révolutionnaires » de Francfort, prorogeant les pouvoirs de la Diète et des princes, et respectant au nom de l'histoire les « glorieuses dynasties ».

Situation et mentalité des ouvriers dans l'Allemagne de 1848

« Dans son développement social et politique, la classe ouvrière en Allemagne retarde autant sur celle de l'Angleterre et de la France que la bourgeoisie allemande sur celle de ces pays [...]. En Allemagne, la grande majorité de la classe ouvrière n'était pas employée par ces princes modernes de l'industrie dont la Grande-Bretagne fournit de si magnifiques échantillons, mais par de petits artisans, dont tout le système de production est simplement un reliquat du Moyen Âge. Et de même qu'il existe une différence énorme entre le grand prince du coton et le petit savetier ou le maître tailleur, de même il y a une immense différence entre l'ouvrier de fabrique si éveillé des Babylones industrielles modernes et le timide ouvrier tailleur ou ébéniste d'une petite ville campagnarde, dont les conditions de vie et le mode de travail diffèrent très peu de ceux des compagnons des corporations d'il y a cinq cents ans. Cette absence générale des conditions d'existence modernes, des modes de production industrielle modernes était accompagnée, comme de juste, par une absence presque aussi générale d'idées modernes. C'est pourquoi il n'y a pas lieu de s'étonner que, lorsque la révolution éclata, une grande partie des travailleurs ait réclamé à grands cris le rétablissement immédiat des guildes et des corporations privilégiées du Moyen Âge. Certes, grâce à l'influence des districts industriels où prédominait le système de production moderne et par suite des possibilités de contacts réciproques et de développement intellectuel dues à la vie nomade d'un grand nombre de travailleurs, il se forma un puissant noyau d'éléments dont les idées sur l'émancipation de leur classe étaient beaucoup plus claires et plus en harmonie avec les faits existants et les nécessités historiques. Mais ce n'était là qu'une minorité. »

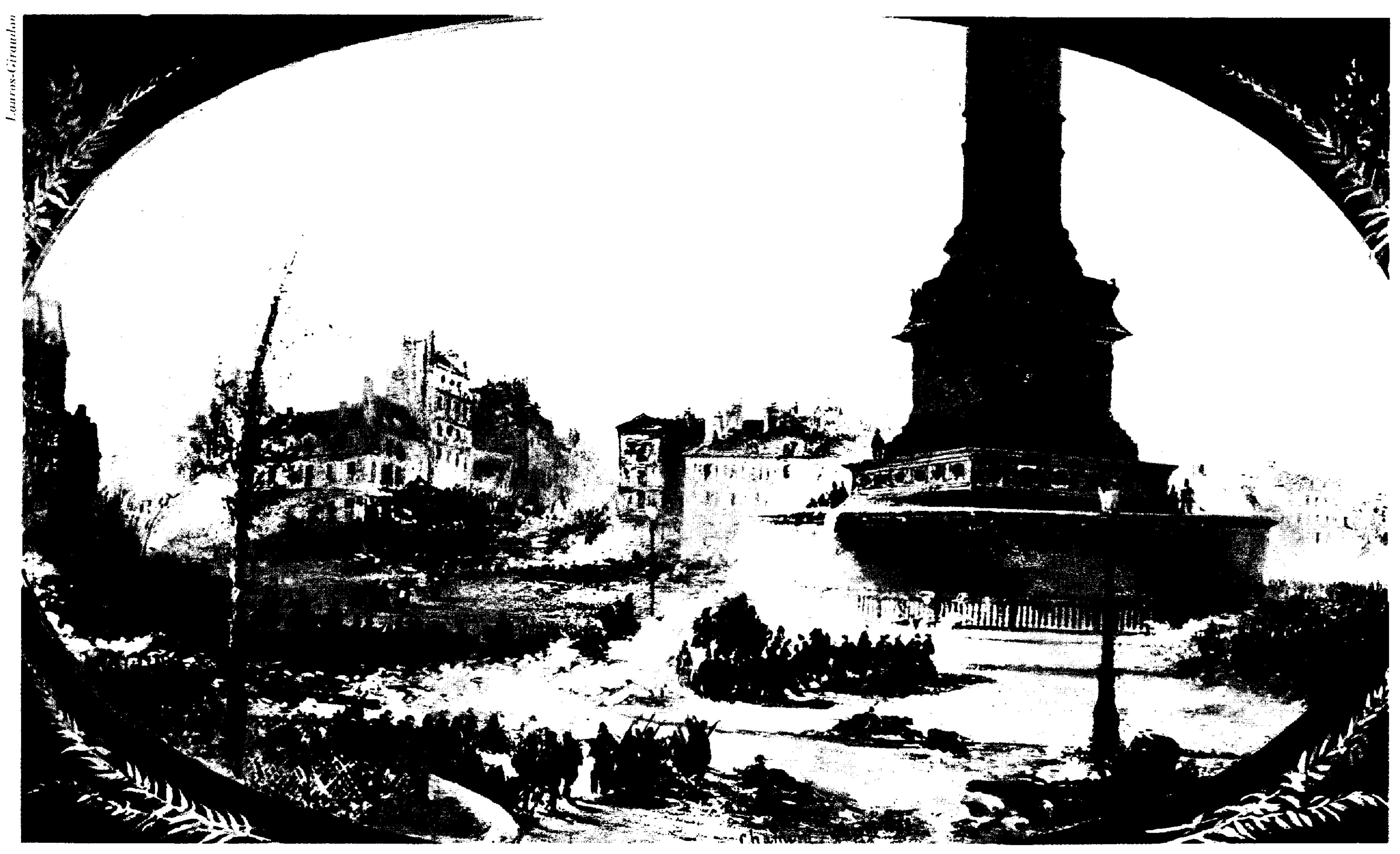
(F. Engels.)

Luttes de classes et socialisme de 1848

L'aspect social dans les révolutions de 1848, hors de France, bien qu'apparemment secondaire, n'en a pas moins été partout présent. Dans les régions en voie d'industrialisation et à des degrés divers suivant les zones géographiques, la condition misérable faite aux ouvriers des manufactures comme l'appauvrissement continu des artisans ont entraîné des manifestations plus ou moins violentes contre l'ordre social et politique établi. En Rhénanie, en Saxe, en Bohême, des émeutes ont éclaté sporadiquement tout au long de l'année 1848. Des associations ouvrières, groupant les travailleurs des différents statuts, se sont constituées avec une rapidité qui tranchait sur l'atonie relative des années antérieures. Mais la nature des revendications formulées restait fondamentalement réformiste (protection sociale, garantie du salaire, ouverture d'ateliers ou de chantiers par l'État). Le poids de l'artisanat et des modes de pensée de caractère artisanal canalisait souvent les exigences non pas vers la prise en main collective, par la classe ouvrière, des instruments de production, mais bien vers l'accession individuelle ou coopérative de ces mêmes moyens. C'est ce qui ressortait ainsi du programme de la puissante Association des travailleurs berlinois, dirigée par un homme d'envergure, Stephan Born (1824-1898), le type même de l'ouvrier quarante-huitard allemand. L'attitude réaliste de Karl Marx*, alors théoricien parmi d'autres, mais militant en vue du mouvement révolutionnaire, confirme bien cette vision des choses. Marx était très au fait de la situation du prolétariat allemand, de sa faiblesse et de ses conceptions traditionalistes. La parution à Londres, en février 1848, du *Manifeste du parti communiste*, écrit en collaboration avec F. Engels, n'avait guère eu d'influence sur l'orientation des luttes. La plupart des travailleurs allemands étaient alors bien plus proches des théoriciens du communisme évangélique, comme le tailleur Wilhelm Weitling (1808-1871), ou des bourgeois radicaux Gustav von Struve (1805-1870) et Friedrich Hecker (1811-1881). Conscient à la fois de la sûreté de sa prospective — une lutte de classe bipolaire entre la bourgeoisie et le prolétariat, dont ce dernier sortira vainqueur dès que les conditions seront réunies — et de la crainte des classes moyennes démocrates devant les projets de société communiste, Karl Marx dissout la ligue de société communiste en avril 1848. Il va s'activer à unifier le programme et la stratégie des associations démocrates. Tactique payante, semble-t-il. Son influence grandit, au point qu'il apparaît au Congrès démocratique de Berlin, en octobre 1848, comme un des chefs les plus en vue de la révolution allemande.

J. L. Y.

F. Engels, *la Révolution démocratique bourgeoise en Allemagne* (trad. de l'all., Éd. sociales, 1951). / J. Droz, L. Genet et J. Vidalenc, *Restaurations et Révolutions, 1815-1871* (P. U. F., 1964). / J. Droz, *De la Restauration à la Révolution, 1815-1848* (A. Colin, coll. « U 2 », 1970). / J. Sigmann, *1848, les Révolutions romantiques et démocratiques de l'Europe* (Calmann-Lévy, 1970). / J. Godechot, *les Révolutions de 1848* (A. Michel, 1971). / J. R. Surateau, *l'Idée nationale de la Révolution à nos*



France. Le soulèvement populaire des journées de Juin (23-26 juin). Ci-dessus, une barricade place de la Bastille à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, au moment où Mgr Affre s'avance en médiateur. Peinture de Jean-Jacques Champin (1796-1860). [Musée Carnavalet, Paris.]

jours (P. U. F., 1972). / J. Le Yaouanq, *1848 en Europe* (P. U. F., 1974).

Quelques dates

1848

janvier 12, insurrection de Palerme.

février 10, Constitution dans le royaume de Naples.17, Constitution dans le grand-duché de Toscane.22-24, révolution parisienne ; chute de Louis-Philippe.

mars formation des « ministères de mars » en Allemagne.4-5, Statut constitutionnel dans le Piémont-Sardaigne.13, révolution à Vienne ; fuite de Metternich.17-22, insurrection à Venise ; Daniele Manin proclame la république.18, révolution à Berlin.18-22, insurrection à Milan (les « Cinq Jours »).19, révolution à Munich.24, Charles-Albert déclare la guerre à l'Autriche ; Parme et Modène chassent leurs souverains.

avril 8-10, charte de la Bohême ; formation, à Prague, d'un Comité national rassemblant des Tchèques et des Allemands.11, reconnaissance par Vienne du Statut hongrois.13, en Sicile, le Parlement vote la déchéance des Bourbons.29, Pie IX condamne la guerre nationale de Charles-Albert contre l'Autriche.

mai 15, Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, rétablit son pouvoir à Naples.18, ouverture du Parlement de Francfort.22, ouverture de l'Assemblée nationale prussienne.

juin 2-28, Congrès panslave de Prague.12-17, Windischgrätz fait bombarder Prague.23-26, journées de Juin en France.29, élection de l'archiduc Jean, vicaire d'Empire.

juillet 12, dissolution théorique de la Diète germanique.22, ouverture de l'Assemblée constituante à Vienne.25, défaite de Charles-Albert à Custoza.

septembre 6, attaque de Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, sur la Sicile.7, abolition du régime seigneurial en Autriche.10, début des opérations de guerre contre les Hongrois.21, proclamation de la République badoise.

octobre 3, dissolution du Parlement de Pest.6-31, révolution à Vienne, qui se termine par la réoccupation de la ville par Windischgrätz.25, instauration du régime démocrate à Florence.

novembre 15-16, révolution romaine.24, Pie IX se réfugie à Gaète.

décembre 2, abdication de Ferdinand Ier en faveur de François-Joseph Ier.5, dissolution de l'Assemblée prussienne.

1849

janvier 5, prise de Pest par les Autrichiens.

février 8, proclamation de la République toscane.9, proclamation de la République romaine.

mars 7, dissolution du Parlement autrichien.23, défaite à Novare de Charles-Albert, qui abdique en faveur de Victor-Emmanuel ; chute de la République toscane.28, le Parlement de Francfort offre la couronne impériale à Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse.

avril 7, les Autrichiens sont vaincus par les troupes hongroises, qui réoccupent Pest.14, le Parlement de Debrecen vote la déchéance des Habsbourgs et proclame Kossuth président-gouverneur.28, Frédéric-Guillaume IV refuse la couronne impériale.

mai 2, soulèvement au Palatinat.3-9, soulèvement de Dresde.11, écrasement de la révolution sicilienne.12, révolution badoise.30, le Parlement de Francfort exilé.

juin 18, fin du Parlement de Francfort.26, occupation de Karlsruhe par les Prussiens.

juillet 1, fin de la République romaine (prise de Rome par les Français).

août 13, capitulation hongroise devant les Russes à Világos.22, chute de Venise.

révolution russe de 1905

Ensemble des troubles qui se produisirent en Russie en 1905.

Depuis février 1904, la Russie est engagée dans une guerre contre le Japon pour assurer ses positions coloniales en Chine. Cette guerre est impopulaire tant chez les ouvriers et les paysans que chez les bourgeois libéraux, et son issue malheureuse contraindra le tsarisme à plus d'un recul. Depuis longtemps une crise sociale couve : en 1900, 77 établissements industriels ont été touchés par la grève ; en 1901, 121 ; en 1902, 123 ; en 1903, le pays connaît sa première grève générale. Enfin, l'opposition libérale force Nicolas II* à constituer un ministère de « défense », selon le mot de P. N. Milioukov, faisant appel à des modérés. C'est dans ce contexte que s'ouvre la révolution de 1905.

Le « dimanche rouge » et ses conséquences

En décembre 1904, les ouvriers du pétrole de Bakou obtiennent, à la suite d'une grève victorieuse, la signature d'une convention collective. Le 16 janvier (3 janv. anc. style) 1905, c'est l'usine Poutilov, la plus grande de Saint-Pétersbourg, qui se lance dans la grève, pour protester contre le licenciement de quatre ouvriers. La grève s'étend à d'autres usines et devient générale dans la capitale. Le 22

(9) janvier, sous la conduite du pope Gueorgui Apollonovitch Gapon (1870-1906) — qui se révélera être un agent de l'Okhrana —, un cortège pacifique d'ouvriers se forme pour porter au tsar une pétition où l'on pouvait lire : « Le despotisme et l'arbitraire nous étouffent [...]. Notre patience est à bout. Le moment terrible est venu pour nous où il vaut mieux mourir que de continuer à souffrir ces tourments intolérables. » La pétition comporte des revendications sociales et libérales, et, dans le défilé, ils sont plus de 140 000 qui portent des portraits du tsar et chantent des chants religieux.

Pour toute réponse, ils reçoivent du tsar les balles de ses fusils : il y a plus de 1 000 morts et plus de 2 000 blessés. Désormais, les ouvriers n'ont plus confiance dans le tsar. La colère gagne tout le pays, et la grève éclate dans toutes les grandes villes. Les ouvriers descendent dans les rues au cri de « À bas l'autocratie ». On compte bientôt 440 000 grévistes.

L'essor de la révolution ouvrière et paysanne

Des grèves économiques, des grèves de solidarité, on en vient aux grèves politiques, souvent accompagnées de manifestations, voire de heurts violents avec la police. C'est notamment le cas à Saint-Pétersbourg, à Moscou, à Varsovie, à Riga et à Bakou. Les ouvriers métallurgistes sont à l'avant-garde du mouvement. Les grèves et les manifestations redoublent à l'occasion du 1er-Mai. Plus de 200 000 ouvriers y participent. Certaines actions se détachent par leur ampleur et la vigueur de l'affrontement : celle des ouvriers de Łódź, où se livrent, trois jours durant, du 5 au 8 juillet (22-24 juin), de véritables batailles de rues entre les grévistes et les troupes du tsar (c'est la première action armée des ouvriers) ; celle d'Ivanovo-Voznessensk, où, du 25 (12) mai au 5 août (23 juill.), 70 000 ouvriers, dont beaucoup de femmes, résistent à la faim et aux soldats, et créent même un des premiers soviets.

Les troubles apparaissent dans les campagnes au printemps. Les paysans s'installent sur les terres des propriétaires fonciers, saccagent leurs domaines, s'en prennent aux raffineries de sucre et d'alcool, incendient les châteaux et les propriétés. Ici ils s'emparent de la terre, là du bois des forêts, ailleurs encore du blé. Ces tentatives sont sévèrement réprimées. Les bolcheviks s'essaient à guider la révolte paysanne, non sans difficultés. Au moins parviennent-ils à organiser en été une grève d'ouvriers agricoles. Dans son ensemble, le mouvement paysan, pour violent qu'il soit, reste limité à 85 districts, soit à peu près un septième de la Russie d'Europe.

La révolution ouvrière et paysanne et les défaites des troupes russes dans la guerre russo-japonaise* ne sont pas sans exercer une influence dans l'armée. C'est ainsi qu'en juin 1905 éclate une mutinerie dans la flotte de la mer Noire, à bord du cuirassé *Potemkine*. Le navire croise alors non loin d'Odessa, gagné par la grève générale. Les matelots neutralisent leurs officiers et conduisent leur bâtiment dans le port d'Odessa. Ils se rallient à la révolution. Mais, incapables de gagner le reste de la flotte à leur cause, les mutins se trouvent isolés ; ils doivent rejoindre les côtes de Roumanie et se livrer aux autorités de ce pays. Cependant, la signification de cet événement est considérable : c'est la première fois qu'un élément de l'appareil militaire tsariste passe à la révolution. Ainsi se dessine pour l'avenir la possibilité d'une subversion généralisée des forces de répression.

Le développement de cette révolution populaire stimule d'autant le mouvement libéral. Le 3 mars (18 févr.), le tsar publie un rescrit qui semble admettre l'idée d'une représentation nationale. Puis il nomme une commission, la « douma de Boulyguine », chargée d'en définir les modalités. Celle-ci projette une douma consultative, rejetée par la majorité du congrès des zemstvos. Ainsi s'opère une rupture dans le courant libéral qui laisse la voie libre à la constitution, en octobre, d'un parti bourgeois, le parti constitutionnel démocrate (K. D.), partisan d'une monarchie constitutionnelle dotée d'une Assemblée législative. Lénine* commente : « Le prolétariat lutte, la bourgeoisie se faufile vers le pouvoir. »

Les « jours de liberté »

Au fur et à mesure du développement de la révolution, Lénine, précisément, et son parti entendent marquer les événements du sceau de leur politique. Celle-ci est définie au troisième congrès du parti ouvrier social-démocrate de Russie (P. O. S. D. R.), qui se réunit à Londres en avril 1905 ; elle se trouve consignée dans une brochure qui paraît en juillet sous le titre *Deux Tactiques de la social-démocratie dans la révolution démocratique*. L'auteur y assigne deux issues possibles à la révolution : ou bien les choses se termineront par une victoire sur le tsarisme au profit d'une république démocratique ; ou bien on aboutira à un arrangement entre le tsarisme et la bourgeoisie — une caricature de constitution —, aux dépens du peuple. Et, pour faire triompher la révolution, il préconise la grève politique de masse, l'organisation de comités paysans révolutionnaires, la satisfaction des revendications ouvrières, et enfin l'armement des ouvriers en vue de l'insurrection.

Or, à l'automne, le mouvement révolutionnaire a gagné le pays tout entier. Au début du mois d'octobre, la grève est générale à Moscou. Il suffit qu'un jour d'octobre la grève se déclare sur le chemin de fer Moscou-Kazan pour que, le lendemain, tout le réseau des chemins de fer de Moscou débraie et que, peu après, tous les chemins de fer de Russie cessent de fonctionner. Puis c'est le tour de la poste et du télégraphe, et, d'usine en usine, de ville en ville, la grève d'octobre devient générale : les étudiants, les intellectuels, les ingénieurs et les médecins même s'y joignent. La vie du pays est paralysée.

Ainsi contraint, le tsar signe le 30 (17) octobre le « manifeste d'octobre », qui promet l'octroi des libertés fondamentales, une douma législative, à l'élection de laquelle devront participer toutes les classes de la population. Il s'ensuit une certaine détente dans la vie politique. Les journaux sociaux-démocrates se multiplient. Mais ce sont surtout les libéraux qui manifestent leur enthousiasme. Tandis qu'ils chantent *la Marseillaise*, un couplet ne tarde pas à être en vogue dans le peuple : « Le tsar terrifié lance un manifeste : Aux morts la liberté, aux vivants la prison ! » Car déjà commence la répression policière.

C'est au cours de la grève d'octobre qu'apparaissent la plupart des premiers soviets, organisations nées spontanément, qui regroupent les délégués ouvriers des différentes entreprises ; ces soviets ont une double fonction, de représentation et de combat, voire d'exercice du pouvoir. Le 26 (13) octobre, on procède, dans toutes les usines de Saint-Pétersbourg, à l'élection du soviet des députés ouvriers. Les mencheviks, et parmi eux Parvus (Alexander Helphand, 1869-1924), Trotski* et G. S. Khroustalev-Nossar, y sont majoritaires. En revanche, ce sont les bolcheviks qui ont la direction du soviet de Moscou. Leurs rôles respectifs en décembre s'en trouveront différenciés. D'autres soviets sont créés dans les grandes villes et dans les centres industriels. On essaie même de lier les soviets de soldats aux soviets de députés ouvriers. Ailleurs, on vit se former des soviets de députés ouvriers et paysans. Quoique de création récente et encore inexpérimentés, les bolcheviks disposent, avec les soviets, d'un puissant instrument d'organisation de la révolution.

L'insurrection

En novembre et en décembre, les campagnes, et précisément les provinces de Saratov, de Tambov, de Tchernigov, de Tiflis et de Koutaïs (dans la région de l'actuelle Krasnodar), sont touchées par de véritables soulèvements paysans. Chez les soldats aussi, des troubles se manifestent à Tiflis, à Vladivostok, à Tachkent, à Samarkand, à Koursk, à Soukhoumi, à Varsovie, à Kiev et à Riga. Une révolte éclate à Kronchtadt ; une autre soulève les matelots de la flotte de la mer Noire, à Sebastopol du 24 (11) au 28 (15) octobre. Mais tous ces soulèvements, faute d'organisation, de liaison et de direction politique, sont écrasés par les troupes tsaristes.

Dès son arrivée à Saint-Pétersbourg, Lénine prône l'insurrection armée. Les bolcheviks commencent à s'y préparer. À peine le soviet de Saint-Pétersbourg se lance-t-il dans l'affrontement armé que ses dirigeants, Trotski notamment, sont arrêtés et déportés. Le développement de la répression, dont les consignes « Pas de prisonniers », « Ne pas ménageries cartouches » illustrent la vigueur, incite les bolcheviks de Moscou à prendre l'initiative. Le 18 (5) décembre, le comité de Moscou du P. O. S. D. R. décide de proposer au soviet de la ville de transformer la grève en grève insurrectionnelle. Et, le 22 (9) décembre, les premières barricades s'élèvent. Pendant neuf jours, plusieurs milliers d'ouvriers, dont un millier seulement possèdent un fusil, résistent aux soldats du tsar. Mais la concentration des troupes, le morcèlement de l'insurrection et l'arrestation d'une partie des dirigeants bolcheviks de Moscou ont raison du soulèvement le 31 (18) décembre.

D'autres insurrections éclatèrent également à Krasnoïarsk, à Perm, à Novorossisk, à Sormovo (près de Nijni-Novgorod), à Sebastopol et à Kronchtadt ainsi que dans des villes non russes de l'empire : Gorlovka, Aleksandrovsk ou Lougansk, en Ukraine. Toutes sont écrasées dans des conditions analogues à celle de Moscou.

La défaite de l'insurrection marque un coup d'arrêt pour la révolution, et les grèves qui réapparaissent çà et là en 1906 et en 1907 ne sont que les séquelles d'un mouvement qui se meurt. Nicolas II le sent bien, qui, dès décembre, affronte les libéraux sur le terrain politique : le 24 (11) décembre, il promulgue un oukase sur les modalités d'élection de la douma qui favorise les propriétaires fonciers. La contre-révolution politique est engagée : la première et la deuxième douma s'étant montrées insuffisamment dociles, le tsar les dissout successivement le 21 (8) juillet 1906 et le 16 (3) juin 1907, et le même jour est promulgué un nouveau statut électoral, qui défavorise encore la représentation des libéraux et des couches laborieuses. À quoi s'ajoute la chasse aux sociaux-démocrates, contraints de s'exiler et d'entrer dans la clandestinité, s'ils ne veulent pas être arrêtés et déportés.

Une répétition générale

On ne peut s'empêcher de rapprocher les événements de 1905 de ceux de 1917 : soulèvements, grève générale, constitution des soviets, ébauche de convergence entre le mouvement ouvrier et le mouvement paysan, rôle prépondérant de la classe ouvrière, tout cela se retrouve amplifié et approfondi dans la grande révolution de 1917.

En dépit de son échec, la révolution de 1905 comporte des conséquences essentielles. En premier lieu, elle a formé par l'expérience les cadres de la révolution et elle a éprouvé la justesse de la tactique définie par les bolcheviks dès juillet 1905 (grève politique de masse, organisation de comités ouvriers et paysans, mobilisation des masses en vue de l'insurrection). Force est de reconnaître que les événements ont suivi le cours préconisé par le P. O. S. D. R. Reste à tirer les leçons des erreurs ou des insuffisances, à se préparer pour mieux réussir ou à saisir une situation plus favorable. Mais Lénine a pu écrire : « Sans la répétition générale de 1905, notre victoire de 1917 eût été impossible. »

En second lieu, le tsarisme s'est engagé sur la voie d'une monarchie constitutionnelle. Si la représentation populaire est faussée, la douma peut servir de tribune de propagande aux partis révolutionnaires ; les partis ouvriers ou paysans peuvent s'y exprimer, faire entendre leurs revendications. Modification timide, que le tsarisme ne saura ni prolonger ni accompagner des réformes économiques et sociales qui auraient assuré à la Russie la voie de la démocratie bourgeoise libérale. Reproduisant délibérément les conditions qui ont provoqué la révolution de 1905, le tsarisme contribuera, à sa manière, à faire de 1905 une répétition générale.

G. H.

▶ *Lénine / Nicolas II / Russie / Trotski.*

📖 *La Révolution russe de 1905* (Éd. de la Nouvelle Critique, 1956). / J. Baynac et coll., *Sur 1905* (Champ libre, 1974).

révolution russe de 1917

Mouvement révolutionnaire qui a transformé le vieil empire des tsars en Union soviétique.

La Russie, la guerre et la révolution

La stratégie révolutionnaire

La révolution de 1905 (v. l'article) a clairement posé la question du pouvoir, mais les masses populaires mobilisées pour l'établissement des libertés ont été abandonnées par la bourgeoisie et écrasées. Pour les mencheviks, strictement marxistes, la Russie doit faire l'expérience d'un 1789 pour accéder à l'État capitaliste moderne, condition nécessaire au développement d'un prolétariat nombreux, qui prendra par la suite en charge la préparation de la révolution socialiste. Les bolcheviks tirent de l'échec de 1905 des conclusions opposées : pour Lénine*, la bourgeoisie s'est montrée incapable de mener à bien la révolution démocratique bourgeoise ; c'est au prolétariat russe, avec l'appui de la paysannerie, de réaliser à la fois les tâches de l'étape démocratique et la transition vers le socialisme. La révolution socialiste peut sortir directement de l'accomplissement des tâches politiques démocratiques bourgeoises par la « dictature révolutionnaire démocratique du prolétariat et de la paysannerie ». Trotski* pense aussi que, « dans un pays économiquement arriéré, le prolétariat peut se trouver au pouvoir plus tôt que dans un pays capitaliste avancé », mais il diverge d'avec Lénine et les bolcheviks sur le rôle de la paysannerie (moins important à ses yeux) et dénonce le maintien de deux étapes dans le cours de la révolution (théorie de la « révolution permanente »).

Mais les bolcheviks, théoriquement prêts pour la révolution, n'ont pas encore réellement tiré de 1905 les conséquences les plus importantes, celles qui portent sur la forme du pouvoir populaire. Lénine ne prendra conscience de l'importance des soviets, forme concrète de l'insurrection dès 1905, qu'au début de 1917.

Du Moyen Âge au capitalisme russe

La position des mencheviks, les hésitations des bolcheviks en 1917 s'expliquent par le caractère proprement médiéval de la situation politique en Russie à cette époque : dictature de la bureaucratie nobiliaire, de la police, de l'armée et de l'Église orthodoxe ; soumission de la famille impériale à l'influence d'un Raspoutine ; importance de la population rurale (85 p. 100 des Russes vivent à la campagne), qui ne possède collectivement, sous la forme archaïque de la propriété communautaire du sol, le *mir*, qu'une partie insuffisante de la terre ; mortalité infantile et famines ; arriération culturelle ; etc. « Il n'y a nulle part en Europe un pays aussi sauvage », écrit Lénine. Cependant, un système capitaliste se forme lentement. Depuis 1906 (réforme de Stolypine), une nouvelle catégorie de grands paysans propriétaires apparaît, les *koulaks*. Surtout l'industrie moderne (charbon, pétrole, métallurgie) s'est développée, plaçant la Russie au cinquième rang des nations industrielles dans le monde. Mais elle est entre les mains (à 85 p. 100 pour les mines, à 50 p. 100 pour la métallurgie) du capital étranger (français, allemand et belge). Il y a déjà 3,5 millions d'ouvriers, fortement concentrés (l'usine Poutilov, à Petrograd, compte 24 000 travailleurs).

La guerre engendre l a révolution

L'Empire russe, en tentant d'échapper à ses contradictions par la guerre, ira à sa fin. L'armée, essentiellement paysanne (9 soldats sur 10), subit de lourdes pertes (900 000 prisonniers en 1915). Elle coûte cher, ce qui déclenche l'inflation, et la crise du ravitaillement dès la fin de 1915. Les armes manquent sur le front, et les grèves sont nombreuses dans les villes. Même la bourgeoisie dénonce, par la bouche de l'industriel Pavel Pavlovitch Riabouchinski, « un gouvernement qui n'est pas à la hauteur ».

La majorité des mencheviks, suivant l'exemple des sociaux-démocrates occidentaux, soutient l'union sacrée des Russes dans l'effort de guerre. Lénine, au contraire, se fait l'apôtre du « défaitisme révolutionnaire », déclarant, dès novembre 1914, que « la transformation de la guerre impérialiste actuelle en guerre civile est le seul mot d'ordre prolétarien juste [...] ».

Février 1917

L'hiver 1916-17 marque le sommet de la crise : le froid est intense, et tout manque dans les villes ; les prix montent de 25 p. 100 en trois mois ; les grèves, intenses en octobre 1916 (près de 200 000 grévistes), reprennent en janvier 1917 ; les désertions se multiplient à l'armée. La bourgeoisie se prépare à éliminer Nicolas II* au profit de son frère Michel. Les ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne favorisent le complot. Raspoutine est assassiné le 31 (18 anc. style) décembre. Trois présidents du Conseil se succèdent en deux mois.

Le « bureau russe du Comité central » du parti bolchevik a été organisé en 1916. Sous la direction de A. G. Chliapnikov et de V. M. Molotov, il décide l'organisation d'une grève générale avec manifestation le 21 (8) janvier 1917. Ce jour-là, le tiers des ouvriers de Petrograd fait grève, mais les manifestations contre la guerre et la vie chère sont un échec.

La douma a été suspendue par le tsar jusqu'au 27 (14) février. Les mencheviks, qui veulent unir ouvriers et bourgeois contre le tsarisme, décident une manifestation de soutien à la réouverture de la douma en exigeant la formation d'un gouvernement « de salut national ». Ce mot d'ordre, les bolcheviks le refusent ; ils appellent, pour leur part, à manifester le 26 (13) sur leur propre programme. Les deux journées connaissent un succès relatif. Mais, le 1er mars (16 févr.), le pain est rationné. À la suite d'une tentative de grève, l'usine Poutilov est fermée. Le 8 mars (23 févr.), à l'occasion de la journée internationale des femmes, grèves et manifestations pour le pain et la paix se multiplient dans les faubourgs ; les femmes y sont particulièrement actives. Le 9 mars (24 févr.), les manifestations reprennent ; les ouvriers se heurtent à la police, qui lire. Le 10 mars (25 févr.), les manifestants s'arment en pillant les commissariats. Le tsar et l'état-major envoient vers Petrograd des troupes sûres. Mais le 12 mars (27 févr.), deux régiments se joignent aux ouvriers du faubourg de Vyborg. Le ralliement d'une partie de l'armée est essentiel : il permet l'armement

des ouvriers (40 000 fusils sont pris à l'arsenal). La ville est aux mains des insurgés. Le tsar ayant dissous la douma le 11 mars (26 févr.), celle-ci élit un comité provisoire pour le rétablissement de l'ordre. Cependant, comme en 1905, se constitue un soviet de Petrograd, formé par les mencheviks, sur la base d'un représentant pour 1 000 ouvriers. Les bolcheviks s'y rallient. Le soviet désigne un comité exécutif provisoire, qui comprend Kerenski*, des mencheviks et des bolcheviks. Une commission pour le ravitaillement est créée, les détenus sont libérés et les bâtiments officiels sont occupés. On lève une milice ouvrière. Le 14 (1er) mars, des soviets se créent à Moscou et en province. Le tsar abdique le 15 (2) mars en faveur de son frère le grand-duc Michel, dont la renonciation au trône marque la fin de la monarchie tsariste. Les députés modérés de la douma forment un gouvernement provisoire, présidé par le prince Gueorgui Ievguenievitch Lvov (1861-1925). Nicolas II et sa famille sont arrêtés quelques jours plus tard.

Le gouvernement provisoire établit les libertés démocratiques. Les ouvriers ont joué avec les paysans-soldats un rôle décisif, mais leur expression politique reste hésitante, même au soviet. La bourgeoisie a, apparemment, pris le pouvoir.

Février-octobre : le double pouvoir

Les « thèses d'avril »

Le soviet de Petrograd avait lancé au début de mars le célèbre « prikaz no 1 », arrêt qui plaçait les unités militaires sous son contrôle et sous celui des comités de soldats. Dès le 19 (6) mars, le gouvernement provisoire, au contraire, rappelle aux soldats qu'ils doivent obéissance aux officiers. Le prikaz no 1 est annulé. Il y a en fait deux pouvoirs, en raison non pas de l'opposition du soviet au gouvernement — la majorité menchevik le soutient —, mais de l'existence, à côté du pouvoir bourgeois, d'un embryon de pouvoir populaire.

La position des bolcheviks eux-mêmes n'est pas nette : après une première dénonciation du gouvernement, le comité de Petrograd décide de le soutenir « tant que ses actes correspondent aux intérêts du prolétariat ». Le retour des dirigeants déportés — Kamenev (Lev Borissovitch Rosenfeld, 1883-1936) et Staline* — entraîne un alignement sur les positions mencheviks quant à la poursuite de la guerre. Une conférence bolchevik adopte cette position. Lénine*, cependant, adresse de Zurich quatre « Lettres de loin » à la *Pravda* pour lutter contre ces tendances conciliatrices. Il écrit : « La deuxième révolution [...] doit faire passer le pouvoir des mains des grands propriétaires et des capitalistes [...] dans celles des ouvriers et des paysans. » La *Pravda* ne publie que la première de ces lettres.

Lénine, à la suite de négociations avec l'ambassade d'Allemagne, qui l'autorise à traverser le pays, rentre en Russie. Accueilli par le soviet de Petrograd, il prend le contre-pied des officiels et salue « l'avant-garde de la révolution prolétarienne mondiale ». Il publie ses thèses en avril dans la *Pravda*. Les bolcheviks se divisent : les « vieux bolcheviks » (Kamenev, Alekseï Ivanovitch Rykov [1881-1938]) s'opposent aux thèses de Lénine et affirment : « Devant nous, il y a de gigantesques tâches révolutionnaires, mais leur réalisation ne nous entraînera pas au-delà du système bourgeois. »

La conquête des soviets

Le 1er mai (18 avr.), Pavel Nikolaïevitch Milioukov (1859-1943), ministre des Affaires étrangères, proclame son intention de poursuivre la guerre jusqu'à « une fin victorieuse ». Les 3 et 4 mai (20-21 avr.), des manifestations marquent l'opposition populaire à cette décision. Le 7 mai (24 avr.) se réunit la conférence panrusse du parti bolchevik, qui adopte, en dépit d'une forte opposition, les thèses de Lénine. Trotski et ses amis rejoindront le parti bolchevik sur ces nouvelles bases.

Le gouvernement, remanié pour éliminer Milioukov, comprend des mencheviks et des sociaux-révolutionnaires, que rien ne sépare. Kerenski est ministre de la Guerre.

Pour que la dualité persistante du pouvoir profite aux révolutionnaires, il importe, pense Lénine, de détacher les soviets du gouvernement et donc, pour les bolcheviks, d'y conquérir la majorité. Il s'agit que le prolétariat cesse de brider volontairement son pouvoir ; le changement de majorité au sein des soviets, condition de la prise du pouvoir, doit se faire pacifiquement, mais doit aboutir à la prise par la force de tout le pouvoir par les soviets. C'est uniquement pour la première étape que Lénine envisage un cours pacifique — depuis largement réinterprété comme « passage pacifique au socialisme ». Un programme — adopté au début de mai —, « le pain, la terre et la paix », et un moyen d'action, les soviets : les bolcheviks sont dès lors en mesure de revendiquer le pouvoir. C'est ce que fait Lénine, à la surprise générale, dès l'ouverture du premier congrès panrusse des soviets, le 16 (3) juin.

Juillet-octobre

Kerenski ayant décidé une offensive sur le front pour le 1er juillet (18 juin), le congrès des soviets, encore dominé par les mencheviks, décide pour le même jour une manifestation à Petrograd de soutien à la coalition gouvernementale, mais la majorité des manifestants scande les mots d'ordre bolcheviks. Du 16 (3) au 18 (5) juillet, les groupes armés bolcheviks, puissamment développés dans la période récente, tentent une insurrection spontanée, qui échoue et déclenche la répression contre les bolcheviks. Kamenev, Trotski sont arrêtés. Quant à Lénine, il se cache avec Zinoviev (Grigori Ievseïevitch Radomylski, 1883-1936) en Finlande. Kerenski devient président du Conseil.

Le VIe Congrès du parti bolchevik s'ouvre cependant le 8 août (26 juill.). Le Comité central, élu alors et qui représente 240 000 militants, comprend Lénine, Trotski, Zinoviev, Kamenev... Il va préparer l'insurrection, puisque la voie pacifique est désormais bouchée.

Au début de septembre, la tentative de putsch du général Lavr Gueorguïevitch Kornilov (1870-1918) échoue grâce à la détermination des bolcheviks plus qu'à l'action du gouvernement. L'influence des bolcheviks s'en accroît d'autant.

Octobre 1917

Hésitations sur l'insurrection

Dès septembre, Lénine juge qu'il n'est plus que deux voies : « Ou bien tout le pouvoir reste aux soviets [...] ou bien le kornilovisme. » Il écrit au Comité central de profiter de la réunion (fin sept.) d'une « conférence démocratique » convoquée par Kerenski pour exposer le programme bolchevik et annoncer, en cas de refus — prévisible — de ce programme, l'insurrection. La majorité du Comité central s'oppose à Lénine, et, tandis que la « conférence démocratique » désigne un Préparlement, une conférence bolchevik décide de participer à cette nouvelle instance, où mencheviks et sociaux-révolutionnaires sont majoritaires. Kerenski forme un nouveau gouvernement, tandis que la crise du ravitaillement recommence. Les Allemands menacent Petrograd. De Finlande, Lénine écrit au parti qu'il faut déclencher l'insurrection sans attendre le congrès des soviets, prévu pour novembre. Face à l'attentisme persévérant du Comité central, il offre sa démission. De justesse — 9 voix contre 8 —, le Comité central, travaillé par Trotski et Staline, décide de boycotter le Préparlement. Mais les bolcheviks ne préparent toujours pas l'insurrection ; Lénine, déguisé, rentre à Petrograd (faubourg de Vyborg) et obtient enfin, grâce à l'appui de Trotski, une résolution de préparation du soulèvement armé. La minorité hostile à cette décision — Rykov, Kamenev, Zinoviev — en fait une critique quasi publique, avertissant ainsi le gouvernement provisoire.

Trotski, président du soviet de Petrograd, et le Comité militaire révolutionnaire (C. M. R.), formé au sein de celui-ci par les bolcheviks, recensent les troupes au quartier général de Smolnyï : gardes rouges ouvriers, marins, soldats de la garnison et du front nord.

L'insurrection

Le 6 novembre (24 oct.), le C. M. R. affiche une proclamation à Petrograd. Kerenski rassemble ses troupes (élèves officiers, quelques régiments) autour du palais d'Hiver. Le Préparlement se réfugie dans la neutralité. Moscou se prépare aussi à l'insurrection.

À Petrograd, les ponts coupés par l'état-major sont rétablis par les troupes du C. M. R. Les troupes du front refusent de marcher ou sont trop loin.

Lénine, craignant toujours la temporisation, quitte son refuge du faubourg de Vyborg et s'installe à Smolnyï pour contrôler le déroulement de l'insurrection. Dans la nuit du 6 au 7 novembre (24-25 oct.), les bolcheviks occupent les bâtiments officiels. Le croiseur *Aurore* menace le palais d'Hiver, que Kerenski abandonne pour le front.

Pendant que s'ouvre la séance du soviet de Petrograd, puis, dans la soirée, celle du congrès des soviets, le croiseur *Aurore* bombarde le palais d'Hiver, qui est pris le 8 novembre (26 oct.) au matin. Le Congrès des soviets — le Préparlement ayant été dissous dans la journée — annonce, dans un appel, l'avènement du nouveau pouvoir. Les anciens ministres sont prisonniers, et tout le pouvoir revient aux soviets, donc aux bolcheviks, qui y sont de peu — 343 sur 675 délégués au congrès — majoritaires. La révolution n'a pas fait

200 morts, un millier peut-être depuis mars.

Le pouvoir bolchevik

Le Conseil des commissaires du peuple, dirigé par Lénine, organe central du nouveau pouvoir, est formé le 8 novembre (26 oct.). Il a fallu, pour le constituer, lutter contre les tendances au compromis avec les autres partis socialistes, tendances fortes jusqu'au sein du parti bolchevik. Le soir, Lénine prend la parole au congrès des soviets. Accueilli par une immense ovation, il dit simplement : « Maintenant, nous abordons l'édification de l'ordre socialiste. » Deux décrets sont alors adoptés sur son initiative, sur la paix et sur la terre, qui inaugurent l'application du programme bolchevik.

Certes, la situation est encore difficile ; le général Petr Nikolaïevitch Krasnov (1869-1947) menace Petrograd, et des combats sont en cours à Moscou et en province ; les fonctionnaires des ministères se mettent en grève contre le nouveau pouvoir ; le syndicat des cheminots, les mencheviks, la douma municipale de Petrograd en appellent aux provinces contre les bolcheviks.

Pour se maintenir — à l'étranger, on ne lui donne pas trois jours à vivre —, le pouvoir des soviets va devoir mener une longue et sanglante guerre civile.

Le « modèle d'Octobre »

La révolution d'Octobre, première révolution moderne, n'était pour Lénine et pour Trotski que le prélude à la révolution européenne. L'échec de celle-ci a fait d'Octobre un modèle isolé. La stratégie du mouvement ouvrier est restée de longues années suspendue à l'interprétation de la révolution russe : la révolution doit être permanente selon Trotski ; elle se réalisera par étapes selon Staline. La part d'hésitations aux moments cruciaux, le rôle véritablement obsessionnel de Lénine montrent à quel point Octobre a tenu à peu, combien est dangereuse la réduction à un schéma ; si Lénine a fait preuve, tout au long, de la même détermination, c'est souvent contre une majorité au sein de son parti.

Rien n'est donc plus faux que l'image d'un parti menant de bout en bout les masses à la victoire sur une ligne sans faille : en février, l'insurrection est plus spontanée que désirée par les bolcheviks. En octobre, Lénine force la main du Comité central parce qu'il sent que les masses sont mûres. Les différences sociales entre la Russie de 1917 et les pays capitalistes avancés d'aujourd'hui ou même les pays du « tiers monde » rendent factice l'idée d'un « modèle d'Octobre ». On peut même penser que le rôle relativement effacé joué par la paysannerie en 1917 — voire la sous-estimation de son importance par Lénine — explique pour une part les déviations ultérieures de l'histoire de l'U. R. S. S. Les révolutions chinoises, la contestation en Europe et aux États-Unis s'éloignent des leçons d'Octobre. Mais il reste que l'essentiel d'Octobre est bien l'apparition, sur une échelle jamais vue, de formes directes d'exercice du pouvoir par les masses populaires elles-mêmes.

Les « thèses d'avril »

Reprenant les thèmes des « Lettres de loin », ces thèses célèbres ont été présentées par Lénine à la mi-avril 1917 devant le groupe bolchevik du congrès panrusse des soviets. Kamenev n'en acceptera — avec la majorité des dirigeants bolcheviks — qu'une publication sous forme d'article personnel de Lénine dans la *Pravda*.

- *1re* thèse. Aucune concession à la politique de défense nationale.
- *2e* thèse. « Le trait distinctif de la situation actuelle en Russie consiste en la transition de la première étape de la révolution, qui remit le pouvoir à la bourgeoisie [...], à sa seconde étape, qui remettra le pouvoir aux mains du prolétariat et des couches les plus pauvres de la paysannerie. »
- *3e* thèse. Pas de soutien au gouvernement provisoire.
- *4e* thèse. Les bolcheviks sont encore une infime minorité.
- *5e* thèse. La tâche des bolcheviks est d'expliquer aux masses que « le soviet des députés ouvriers est la seule forme possible du gouvernement révolutionnaire ».

Et Lénine ajoute : « Nous ne voulons pas que les masses nous croient sur parole. Nous ne sommes pas des charlatans. Nous voulons que les masses se détachent par expérience de leur erreur. »

La suppression des corps de l'État (armée, police, bureaucrates...) découle du pouvoir des soviets. Les fonctionnaires élus et révocables reçoivent un salaire d'ouvrier.

- *6e* thèse. Nationalisation des terres, remises aux soviets.
- *7e* thèse. Nationalisation des banques.
- *8e* thèse. Contrôle des soviets sur la production et la distribution.
- *9e* thèse. Changement du terme de *social-démocrate* en celui de *communiste*.
- *10e* thèse. Création d'une Internationale révolutionnaire.

Ces thèses sont l'affirmation première du programme révolutionnaire d'Octobre.

G. H.

▶ *Communisme / Kerenski / Lénine / Nicolas II / Révolution russe de 1905 / Staline / Trotski / U. R. S. S.*

C. Anet, *la Révolution russe* (Payot, 1917-1919 ; 4 vol.). / J. Reed, *Ten Days that shook the World* (New York, 1919 ; trad. fr. *Dix jours qui ébranlèrent le monde*, Éd. sociales internat., 1927, nouv. éd., Éd. sociales, 1958). / R. Luxemburg, *Die russische Revolution. Eine kritische Würdigung* (Berlin, 1922, nouv. éd., Francfort, 1963 ; trad. fr. *la Révolution russe*, Maspero, 1964). / N. N. Sukhanov, *la Révolution russe, 1917* (en russe, Berlin, 1922 ; trad. fr., Stock, 1965). / L. Trotski, *Histoire de la révolution russe* (trad. du russe, Rieder, 1933-34, 4 vol. ; nouv. éd., Éd. du Seuil, 1950, 2 vol.). / G. Walter, *Histoire de la révolution russe* (Gallimard, 1953) ; *la Révolution russe* (A. Michel, 1972). / F. X. Coquin, *la Révolution russe* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1962 ; 5e éd., 1974) ; *la Révolution de 1917* (P. U. F., 1974). / A. F. Kerenski, *Russia and History's Turning Point* (New York, 1965 ; trad. fr. *la Russie au tournant de l'histoire*, Plon, 1967). / V. Serge, *l'An I de la Révolution russe* (Éd. de Delphes, 1965 ; nouv. éd., 1971 ; 3 vol.). / J. Duclos, *Octobre 1917, vu de France* (Éd. sociales, 1967). / J. Elleinstein, *la Révolution des révolutions. À propos de l'histoire de la Révolution soviétique* (Éd. sociales, 1967) ; *Histoire de l'U. R. S. S.* (Éd. sociales, 1972 ; 2 vol. parus). / M. Ferro, *la Révolution de 1917* (Aubier, 1967). / D. von Mohrenschilt, *The Russian Revolution of 1917 : Contemporary Accounts* (Londres, 1971). / B. Thomson, *The Premature Revolution : Russian Literature and Society, 1917-1946* (Londres, 1972). / A. Skirda et coll., *les Anarchistes dans la Révolution russe* (la Tête des feuilles, 1973). / R. Medvedev, *la Révolution russe était-elle inéluctable ?* (A. Michel, 1976).

Quelques dates

(Les dates entre parenthèses sont celles du calendrier russe ancien style.)

12 mars (27 févr.) Chute du tsarisme.

15 mars (2 mars) Abdication du tsar Nicolas II ; formation du gouvernement provisoire.

25 mars (12 mars) Retour de Kamenev et de Staline.

11 avril (29 mars) Première conférence des soviets de députés ouvriers et soldats.

16 avril (3 avr.) Retour de Lénine.

7-12 mai (24-29 avr.) Victoire des thèses de Lénine à la septième conférence panrusse du parti bolchevik.

17 mai (4 mai) Arrivée de Trotski.

18 juillet (5 juill.) Début de la répression contre les bolcheviks.

8-16 août (26 juill. - 3 août) VIe Congrès du parti ; adhésion de Trotski.

25-29 septembre (12-16 sept.) Lettres de Lénine appelant à l'insurrection.

7 novembre (25 oct.) Insurrection.

8-9 novembre (26-27 oct.) Lénine élu président du Conseil des commissaires du peuple.

Révolution culturelle prolétarienne (Grande)

Période de l'histoire contemporaine de la Chine.

La Grande Révolution culturelle prolétarienne s'ouvre spectaculairement en mai 1966 avec les premiers « dazibao » (ta-tseu-pao) — journaux muraux à grands caractères —, qui, affichés à l'université de Pékin, ouvrent le feu contre certains tenants du pouvoir en Chine.

Cependant, les premiers coups sont portés dès l'automne 1965, le plus retentissant étant la critique, dans un journal de Shangai (Chang-hai), d'une pièce intitulée la *Destitution de Hai Rui (Hai Jouei).*

Les origines, les composantes

Les signes avant-coureurs de l'événement remontent à la fin des années 50.

En 1959, au moment où s'aggrave le différend sino-soviétique, certains membres du parti communiste chinois (P. C. C.) osent formuler des critiques acerbes contre le pouvoir en place. Peng Dehuai (P'eng To-houai), ministre de la Défense, blâme Mao pour les pertes causées du fait de l'instauration des communes populaires et du « grand bond en avant », et s'insurge contre la rupture sino-soviétique.

À partir de cette époque, l'homogénéité du parti communiste est mise à rude épreuve — malgré l'écartement de Peng Dehuai, remplacé par Lin Biao (Lin Piao*). Une fraction de la direction, avec à sa tête Liu Shaoqi (Lieou Chao-k'i), s'éloigne de plus en plus du point de vue maoïste, sans, toutefois, attaquer de front le leader du parti communiste chinois.

En 1962, un long texte de Peng Dehuai réitère les critiques portées dès 1959 par l'ex-ministre de la Défense. Des satires (au demeurant très voilées) de Mao Zedong (Mao Tsö-tong*) voient le jour dans certains journaux de Pékin. Le livre de Liu Shaoqi *Comment être un bon communiste* est réédité : plus tard, on dira que certaines

allusions à double sens visaient directement Mao. Enfin, des mesures de « libéralisation » sont prises à l'insu, semble-t-il, de ce dernier.

Pour réagir contre cet état d'esprit, le vieux leader et ses plus fidèles alliés insistent sur la nécessité de la lutte des classes et de la bataille contre le « révisionnisme ». L'ossature initiale de la Révolution, l'armée populaire de libération (A. P. L.), est choisie pour lutter contre ces nouvelles tendances néfastes. C'est en son sein qu'est mis au point le célèbre *Petit Livre rouge*. Parallèlement, une grande « campagne d'éducation socialiste » est lancée. Elle touchera aussi bien les cadres et les paysans que les intellectuels et les artistes. Ce premier mouvement porte en lui nombre de signes distinctifs de la Révolution culturelle, et les attaques portées contre certains écrivains en 1964 préfigurent les événements de l'automne 1965.

À cette époque, certains responsables de la propagande culturelle sont pris à partie par un jeune membre du P. C. C. de Shangai, Yao Wenyuan (Yao Wenyuan). Au-delà de la critique de la *Destitution de Hai Rui (Hai Jouei)* [pièce de Wu Han (Wou Han), l'un des maires adjoints de Pékin, qui met en scène un fonctionnaire destitué fort semblable à l'ex-ministre de la Défense], c'est bientôt l'ensemble de la politique menée par des dirigeants du P. C. C. à Pékin qui est fustigée. Le maire de Pékin, Peng Zhen (P'eng Tchen), placé depuis l'automne 1965 à la tête du « groupe des cinq », chargé de diriger la Révolution culturelle, est lui-même impliqué dans l'affaire quelques mois plus tard. Cette tactique — placer une personnalité dont on doute dans une position telle qu'elle soit forcée de se découvrir — sera, d'ailleurs, appliquée à plusieurs reprises par Mao Zedong.

Le 16 mai 1966, une « circulaire » est diffusée à l'intérieur du parti. Elle met directement en cause la ligne politique de Peng Zhen et de ses amis, à qui il est reproché de maintenir la Révolution culturelle dans un domaine purement académique, de refuser de critiquer Wu Han et de résister à la pensée de Mao Zedong ou d'en déformer le sens. On met en garde les militants du P. C. C. contre « une bande de révisionnistes contre-révolutionnaires [...] qui à la première occasion prendront le pouvoir et substitueront la dictature bourgeoise à la dictature du prolétariat ».

À partir de ce moment, et bien que Mao reste dans l'ombre, la Révolution culturelle rentre dans sa phase politique et publique. Le 25 mai, le premier « dazibao » est placardé sur les murs de l'université de Pékin. Une jeune femme, professeur de philosophie, y attaque violemment le recteur de l'université. Peu après, Mao Zedong approuve ce texte et déclare que « le premier coup de canon de la Révolution culturelle » vient d'être tiré. Désormais et pendant cinquante jours, le mouvement ne va cesser de s'amplifier. Les critiques contre certains dirigeants se font de plus en plus violentes. La pédagogie est fondamentalement remise en cause. Bientôt, les écoles ferment.

Dans un premier temps, des « équipes de travail » tentent de freiner l'ardeur révolutionnaire des jeunes. Cependant, il apparaît très vite que ces équipes sont dirigées par le président de la République, Liu Shaoqi, et ses alliés. La résistance à leur activité s'organise avec le soutien tacite de certains leaders politiques, parmi lesquels la femme de Mao, Jiang Qing (Kiang Ts'ing). Les premières équipes de « gardes rouges » font leur apparition.

Le 16 juillet, Mao Zedong, que l'on n'avait pas vu depuis fort longtemps, se montre en public à Wuhan (Wou-han) et traverse triomphalement le Yangzi Jiang (Yang-tseu-kiang) à la nage.

Entre les « gardes rouges », qui se rebellent contre la « bande noire » des gouvernants, et celle-ci, entre les maoïstes, qui misent sur un soulèvement des masses guidées par le « grand timonier », et les tenants de la légalité, une lutte très âpre s'engage, chacun se targuant d'être du côté de Mao et de la Révolution culturelle. En effet, pendant toute la durée de celle-ci, personne, pratiquement, ne se réclamera d'un autre camp. Et pour cause : le culte de la personnalité de Mao Zedong ne cessera qu'avec la Révolution culturelle. Lui-même s'est, d'ailleurs, expliqué de la nécessité temporaire d'une telle pratique : dans la mesure où, à l'époque, le parti lui échappait, il jugeait bon de focaliser les masses sur sa personne (et sa légende) et ainsi de se donner les moyens de reprendre le pouvoir.

Ce culte, illustré par les énormes défilés des « gardes rouges » sur la place Tian'anmen (T'ien-Ngan-Men) comme par la multiplication des exemplaires du *Petit Livre rouge*, ne va pas sans une certaine confusion, tout le monde faisant référence à la pensée de Mao Zedong, même si celle-ci se trouve parfois complètement dénaturée.

Le 8 août 1966, le Comité central adopte un programme en seize points qui sera la charte de la Révolution culturelle. Des éléments « engagés dans la voie capitaliste », infiltrés au plus haut niveau dans le parti, y sont dénoncés. Ils doivent être combattus et éliminés. Pour ce faire, il faut que les masses se mobilisent et se libèrent par l'action. L'esprit critique des masses, leurs initiatives doivent permettre d'écarter ces « éléments antiparti et antisocialistes », qui, au demeurant, ne représentent que 5 p. 100 des cadres et des militants. Les journaux muraux, les grands débats permettront de trier le bon grain de l'ivraie, étant bien entendu que l'on ne devra pas craindre les désordres. Cependant, des mises en garde sont faites contre certains excès ; d'autre part, il est bien précisé que la Révolution culturelle ne doit pas perturber la production. Enfin, la pensée de Mao Zedong est sublimée, et l'ensemble de la population est appelée à étudier ses œuvres d'une « façon créatrice ».

Si Liu Shaoqi n'est pas expressément nommé, les « équipes de travail » qu'il a inspirées sont, elles, violemment condamnées.

Le développement

Dès lors, le mouvement des gardes rouges prend de plus en plus d'ampleur. Les premières actions tendent à faire ressortir la persistance des influences en régime socialiste. D'autre part, en perquisitionnant chez d'anciens capitalistes, chez des propriétaires fonciers de naguère, les gardes rouges veulent prouver que la bourgeoisie n'est pas morte en Chine. Cette effervescence ne va pas sans certaines violences.

Bientôt, des millions de jeunes Chinois sillonnent le pays ; beaucoup convergent vers la capitale, transformée en un énorme campus.

Le 18 août 1966, Mao Zedong reçoit un million d'entre eux sur la place Tian'anmen. Il porte le célèbre brassard des gardes rouges. Par sept fois, le même scénario se répétera. Pour l'occasion, les dirigeants ont revêtu l'habit militaire, en hommage à la période héroïque du Jiangxi (Kiang-si), mais aussi pour souligner le rôle prépondérant attribué à l'armée.

On remarque d'autre part les changements de préséance. Si Liu Shaoqi passe de la deuxième à la septième place, Lin Biao, lui, devient « le plus proche camarade de combat du président Mao ». C'est d'ailleurs à lui qu'est confié l'honneur de s'adresser à cette foule enthousiaste. Zhou Enlai (Tcheou Ngen-lai* ou Chou En-lai) prendra aussi la parole.

L'utilisation, par Mao et ses alliés, de cet énorme instrument de propagande qu'est la jeunesse illustre bien toute l'habileté du vieux révolutionnaire. En effet, ces iconoclastes pleins d'ardeur, qui n'ont été soumis ni aux contraintes de la production ni à celles de l'appareil bureaucratique, sont tout désignés pour attaquer la « bande noire » de dirigeants du P. C. C. C'est d'ailleurs en ce sens que Mao Zedong a, le 5 août, rédigé son propre « dazibao » intitulé « Bombarder les états-majors ».

Après les premiers mois d'effervescence, la Révolution culturelle va connaître pendant quelque temps une sorte de passage à vide. C'est que les mots d'ordre, avancés en particulier dans les seize points, ne sont pas encore appliqués partout. Il est probable, d'autre part, que les résistances freinent le mouvement, et celui-ci n'échappe pas à une certaine confusion. Ainsi voit-on un membre du Bureau politique, Tao Zhu (T'ao Tchou), prendre des responsabilités croissantes dans les organismes directeurs de la Révolution culturelle. Sa chute, quelques mois plus tard, n'en sera que plus retentissante.

La deuxième grande offensive maoïste s'ouvre à l'automne avec les attaques directes, sur des « dazibao », de Liu Shaoqi et du secrétaire général du parti, Deng Xiao ping (Teng Siao-p'ing). Les luttes entre factions se font de plus en plus violentes. Fait intéressant, l'une d'entre elles traite (déjà !) Lin Biao de conspirateur et de « nouveau Khrouchtchev ».

Après le 26 novembre, date du dernier rassemblement de gardes rouges sur la place Tian'anmen, on ne verra plus Liu Shaoqi mais celui-ci continuera, néanmoins, de symboliser la ligne réactionnaire, que dénoncent alors des millions et des millions de Chinois avec une violence jusque-là inégalée. En janvier 1967, le centre de gravité de la Révolution culturelle se déplace vers Shanghai. Après un long conflit, où les ouvriers de la grande cité industrielle sont partie prenante, les tenants de la Révolution culturelle prennent le pouvoir. L'ancienne municipalité et les anciens cadres, auxquels on reproche surtout leur « économisme », sont écartés. De nouveaux jeunes leaders se singularisent. Outre Yao Wen-yuan, déjà fort célèbre, d'autres noms apparaissent. Parmi eux, ceux de Zhang Chunqiao (Tchang tch'ouen-ts'iao) et de Wang Hongwen (Wang Hong-wen). Le 5 février 1967, la « Commune » de Shanghai est proclamée. Elle sera, plus tard, remplacée par les « comités révo-

lutionnaires », constitués par la triple alliance des masses, de cadres du parti et de l'armée populaire de libération.

En fait, à partir de cette époque, le rôle de l'armée ira croissant. Comme aux temps héroïques, c'est elle qui, bien souvent, prend en main la direction des opérations. Son entrée en lice s'effectue à un moment critique de la Révolution culturelle. Les « prises de pouvoir » se déroulent souvent dans la plus grande confusion, et la vague de critiques et d'accusations atteint un niveau sans précédent. De nouveaux clivages surgissent. Pour les maoïstes, il semble, alors, que la « démocratie » prend dangereusement le pas sur le « centralisme ». En fait, les affrontements se font de plus en plus violents. Au Sichuan (Sseu-tch'ouan), en particulier, on compte des centaines de morts.

Au sein même du groupe chargé de la Révolution culturelle, une tendance dure met en cause non seulement la tendance de Liu Shaoqi, mais certains dirigeants, dont Zhou Enlai lui-même.

En juillet 1967 se déroule à Wuhan (Wou-han) l'un des épisodes les plus dramatiques de la Révolution culturelle. Les médiateurs venus de Pékin sont pris à partie ; des combats sanglants s'engagent. Il faudra tout le poids de Mao Zedong pour arrêter les affrontements.

Cependant, à Canton, on est au bord de la guerre civile. En août, certaines « batailles » font des centaines de morts. Le chef militaire de la ville, Huang Yongsheng (Houang Yongsheng), celui-là même qui disparaîtra quatre ans plus tard avec Lin Piao, est vivement attaqué par des opposants qui semblent avoir eu partie liée avec Tao Zhu (T'ao Tchou), ex-responsable de la Révolution culturelle. Finalement, Huang Yongsheng et ses alliés réussiront à ramener le calme dans Canton.

D'ailleurs, à partir de l'automne 1967, l'heure est à l'apaisement. Si la droite reçoit toujours des coups, l'extrême gauche est écartée des instances de direction. Les suspicions jetées sur l'armée — elle avait joué un rôle conservateur au cours des événements de Wuhan — sont levées. Des appels à la production sont lancés à plusieurs reprises. Mao Zedong, un instant disparu, revient dans la capitale pour affirmer son soutien à Zhou Enlai.

Les « comités révolutionnaires » se multiplient sur l'ensemble du pays durant les premiers mois de 1968. Les attaques contre le président de la République reprennent une nouvelle fois. Dans les universités, les échauffourées continuent. Des groupes d'ouvriers sont chargés d'y mettre bon ordre. Les gardes rouges quittent définitivement le devant de la scène. Ce sont en effet les ouvriers qui, désormais, avec l'appui de l'armée populaire de libération, devront diriger la Révolution culturelle. En octobre, le douzième plénum du Comité central du parti communiste chinois se réunit. Après l'élimination des éléments « bourgeois », le parti sort « régénéré ». Toutes les conditions requises pour la convocation du IX[e] Congrès du P. C. C. sont assurées. Liu Shaoqi est destitué. Le succès de la Révolution culturelle est alors proclamé.

Pendant l'hiver 1968-69, de grandes réformes d'ordre pédagogique, déjà amorcées au début du mouvement, commencent à entrer en application. Les examens sont supprimés, le redoublement n'existe plus, la scolarité dans l'enseignement supérieur est notoirement réduite. Mais, surtout, l'accès de l'école et de l'université est franchement et par priorité ouvert aux enfants du prolétariat. D'autre part, le travail manuel et le travail intellectuel sont systématiquement associés.

Dans les administrations, le personnel est réduit. Beaucoup de fonctionnaires et d'étudiants s'en vont vers les campagnes, et certains dans des régions fort éloignées de leur pays d'origine. Nombre de dirigeants du parti font des stages dans les « écoles du 7 mai », communautés rurales qu'ils doivent construire de leurs propres mains.

Du 1[er] au 24 avril 1969 se tient le IX[e] Congrès du parti communiste chinois. Dans les nouveaux statuts publiés à cette occasion, les fondements théoriques — le marxisme-léninisme et la pensée de Mao Zedong —, comme la nécessité de continuer la lutte des classes, figurent en bonne place. Apparemment, l'heure des grands conflits est passée. La victoire du vieux révolutionnaire paraît totale. Lin Biao devient le seul vice-président du Comité central. Il est même officiellement désigné comme successeur de Mao Zedong. Le comité permanent du Bureau politique comprend, outre Mao et Lin Biao, Chen Boda (Tch'en Po-ta, né en 1904), Zhou Enlai et Kang Sheng (K'ang Cheng, 1899-1975). La « triple union » qui siégeait au sein des comités révolutionnaires (c'est-à-dire « les masses », les cadres du parti sortis indemnes du débat et les soldats de l'A. P. L.) se voit progressivement remplacée par les comités du parti. On en revient donc au *statu quo ante* la Révolution culturelle, à la différence, toutefois, que les effectifs de la grande organisation ont été sensiblement renouvelés. Mais le rôle des masses reste prépondérant dans bien des domaines de la vie publique et professionnelle.

Les mois qui vont suivre le IX[e] Congrès seront mis à profit pour rendre à l'immense pays son visage habituel. À vrai dire, celui-ci ne sera jamais plus comme avant. Plusieurs années après ce qui avait pu sembler être la conclusion de la Grande Révolution culturelle prolétarienne, certaines péripéties viennent encore altérer la signification de celle-ci. Ainsi, la disparition de Lin Biao lors d'un accident d'avion le 12-13 septembre 1971 et les attaques dont il a fait l'objet à titre posthume donnent un nouveau relief à l'événement. Outre l'ex-successeur désigné de Mao disparaissent d'autres « grands » du régime, et en particulier Chen Boda, qui avait été pendant des dizaines d'années le porte-parole du président du parti et le vulgarisateur de sa pensée. Un certain nombre de militaires de haut rang — et parmi eux Huang Yongsheng, promu chef d'état-major général en 1968 — quittent la scène. Les explications officielles feront état d'un complot visant à éliminer physiquement Mao pour permettre au groupe de Lin Biao de prendre les rênes du pouvoir.

Il apparaît que l'« ultra-gauche », avec qui l'ancien ministre de la Défense avait partie liée, utilisée, puis mise à l'écart plusieurs fois par Mao Zedong, ait réussi à conserver quelque pouvoir dans les instances dirigeantes de l'État. Or, les divergences entre celle-ci et la tendance médiane, symbolisée par Zhou Enlai, ont dû être légion, non seulement au niveau intérieur, où les compromis sont mal compris par ceux qui avaient mis toute leur énergie pour faire tomber la droite, mais en politique étrangère, principalement au sujet du rapprochement sino-américain. Les principales critiques formulées *a posteriori* contre la « clique antiparti » de Lin Piao portent sur le fait que celle-ci empêchait pratiquement les masses de s'approprier l'« idéologie révolutionnaire prolétarienne » (par exemple en se servant du *Petit Livre rouge* comme d'un livre de recettes), qu'elle préférait les attaques personnelles à la lutte idéologique, qu'elle se fondait seulement sur l'empirisme et le spontanéisme.

Le X[e] Congrès du parti communiste chinois, réuni à Pékin du 24 au 28 août 1973, reprend à son compte les violentes condamnations contre le « traître ». Les positions de Zhou Enlai se trouvent encore renforcées.

Finalement, la tendance médiane, représentée par le Premier ministre, paraît l'avoir emporté après une lutte qui aura duré une bonne dizaine d'années et dont la Révolution culturelle aura été la face dévoilée et publique. Au-delà de la succession de Mao Zedong et de ses pairs, le grand débat aura peut-être permis au peuple chinois d'échapper au phénomène bureaucratique et d'ouvrir la voie à une société d'un type véritablement nouveau.

C. H.

▶ *Chine / Lin Piao / Mao Tsö-tong.*

J. Daubier, *Histoire de la Révolution culturelle prolétarienne en Chine* (Maspero, 1970). / J. Esmein, *la Révolution culturelle chinoise* (Éd. du Seuil, 1970). / Dai Hsiao-ai, *Mémoires d'un garde rouge* (trad. du chinois, A. Michel, 1971). / S. Leys, *les Habits neufs du président Mao* (Champ libre, 1971) ; *Ombres chinoises* (U. G. E., 1974). / M. A. Macciocchi, *Dalla Cina* (Milan, 1971 ; trad. fr. *De la Chine*, Éd. du Seuil, 1971). / T. W. Robinson, *The Cultural Revolution in China* (Berkeley, 1971). / J. Guillermaz, *Histoire du parti communiste chinois*, t. II : *le Parti communiste chinois au pouvoir* (Payot, 1972). / E. Snow, *The Long Revolution* (New York, 1972 ; trad. fr. *la Longue Révolution*, Stock, 1973). / C. Bettelheim, *Révolution culturelle et organisation industrielle en Chine* (Maspero, 1973). / K. S. Karol, *la Deuxième Révolution chinoise* (Laffont, 1973). / G. Mury, *De la Révolution culturelle au X*[e] Congrès du parti communiste chinois (U. G. E., 1973. / *Révo. cul. dans la Chine pop. Anthologie de la presse des gardes rouges* (U. G. E., 1974). / A. Roux, *la Révolution culturelle en Chine* (P. U. F., 1976).

revue

Publication périodique.

Le terme même de *revue*, dans son acception actuelle, est emprunté à l'anglais, où *review* a le sens de « compte rendu », d'« examen critique d'un ouvrage ». Le mot ici n'a fait que suivre la chose, car c'est en Angleterre, avec l'*Edinburgh Review*, qu'est né en octobre 1802 le prototype de cette formule qui allait rencontrer immédiatement un succès tel que le monde entier s'est aussitôt mis à l'imiter.

Si Albert Thibaudet a pu dire que le XIX[e] s. a été le siècle de la critique, cette dette à l'égard de l'Angleterre doit donc nous rappeler que c'est parce qu'il a d'abord été celui des revues. La critique n'était auparavant qu'orale, brillante dans les salons, pédante dans les cours. Avec les revues, elle s'écrit. Entre l'écrivain, qui produit des livres, et le journaliste, qui rédige les informations des journaux, apparaît donc

ce nouveau personnage, le critique, cet « écrivain » que Roland Barthes a fait naître dans le sillage de la Révolution française.

Il y a pourtant une archéologie de la revue qui demande de remonter bien avant cet usage du mot, bien avant l'institutionnalisation de ce type de publication. En relèverait tout ce qui a paru au cours de ce que, sans jeu de mots, on peut appeler la période « pré-critique » de la revue, soit sa période *informative*, période durant laquelle elle se cherche en cherchant une solution au problème, de plus en plus urgent, de la transmission des informations scientifiques à une époque où les découvertes se succèdent et se multiplient toujours plus vite. S'il suffisait autrefois aux savants de s'entretenir de leurs travaux respectifs et des difficultés qu'ils y rencontraient par le truchement d'échanges épistolaires, la masse d'informations nécessaires pour faire le point a augmenté de façon telle, depuis la fin du XVIe s., que des correspondances individuelles, des échanges personnels ne peuvent plus suffire à les transmettre : il y faut des organes indépendants, spécialisés dans la diffusion des informations. C'est à quoi tentèrent de subvenir les premiers ancêtres des revues.

Cette fonction, informatrice plutôt que critique, c'est bien elle que met en avant le programme rédigé par Denis de Sallo pour *le Journal des savants*, ce périodique dont il fait paraître le premier numéro à Paris le 5 janvier 1665. « Le dessein de ce journal, indique en effet ce programme, étant de faire savoir ce qui se passe de nouveau dans la république des lettres, il sera composé d'un catalogue exact des principaux livres qui s'imprimeront dans l'Europe ; et on ne se contentera pas de donner de simples titres comme ont fait jusqu'à présent la plupart des bibliographies, mais, de plus, on dira de quoi ils traitent et à quoi ils peuvent être utiles. Quand il viendra à mourir quelque personne célèbre par sa doctrine ou par ses ouvrages, on en fera l'éloge [...]. On fera connaître les expériences de physique et de chimie [...], les nouvelles découvertes qui se font dans les sciences et dans les arts [...]. On tâchera en un mot de faire en sorte qu'il ne se passe rien dans l'Europe, digne de la curiosité des gens de lettres, qu'on ne puisse apprendre par ce journal. »

La Gazette — le journal que Théophraste Renaudot avait créé en 1631 — ne donnait en effet pour sa part aucune information relevant de la rubrique qu'aujourd'hui nous appelons *culturelle* : rien qui concernait le livre, la scène ou les sciences. Toutes les nouvelles étaient politiques, diplomatiques, militaires ou mondaines. Ainsi s'esquissait, dès l'origine, entre le journal et la revue, une répartition des fonctions.

Malgré des oppositions — inévitables en dépit du parti pris d'informer plutôt que de critiquer —, et d'abord celle des Jésuites, qui parvinrent à faire suspendre momentanément la revue avant qu'elle n'eût fini sa première année et obtinrent un changement de direction, malgré les inévitables susceptibilités blessées, et grâce à l'appui du pouvoir (Colbert soutenait et suivait d'assez près l'entreprise, et en 1701 l'État achètera la revue) et surtout au privilège royal qui élimina pratiquement toute concurrence à l'intérieur de la France, *le Journal des savants* fut la plus durable des publications périodiques qui préparèrent, au XVIIIe s., le terrain aux revues. Il dura jusqu'à la Révolution. Plusieurs fois, il changea de directeur (Denis de Sallo, l'abbé Gallois, l'abbé de La Roque, Louis Cousin, l'abbé Jean-Paul Bignon, etc.). Selon le temps que ses directeurs successifs consacrèrent à l'importante tâche de lecture et de rédaction qu'il demandait, il fut plus ou moins régulier (avec l'abbé Gallois, 42 numéros paraissent en 1666, 16 en 1667, 13 en 1668, 4 en 1669, 1 en 1670, 3 en 1671, 8 en 1672, aucun en 1673 ; avec La Roque, 2 numéros mensuels pendant douze ans). Il était, au début, l'œuvre pratiquement d'un seul (le directeur remaniant les articles de ses collaborateurs occasionnels) ; Bignon s'adjoignit, par la suite, une équipe régulière de collaborateurs spécialisés.

Malgré son privilège, *le Journal des savants* dut connaître pourtant la concurrence. Ce fut d'abord une concurrence étrangère, pour laquelle ce privilège ne jouait pas. À vrai dire, la concurrence des revues en langue étrangère (comme les *Philosophical Transactions*, qui commencèrent à paraître, à Londres, la même année que *le Journal des savants*, ou comme les *Acta eruditorum*, qui parurent à Leipzig à partir de 1682) n'était pas dangereuse, mais il y avait toutes les revues qui paraissaient en français en dehors de France, aux Pays-Bas en particulier, où s'étaient réfugiés beaucoup de calvinistes. Ces publications étaient en général beaucoup plus critiques, elles ne s'en tenaient pas à la neutralité informative du *Journal des savants*. La plus célèbre était celle que Bayle* avait fondée à Amsterdam en 1684 et qu'il dirigea, c'est-à-dire qu'il rédigea seul, jusqu'en 1687 : les *Nouvelles de la République des lettres*. Il faut citer également *le Mercure savant* de Nicolas de Blégny et la *Bibliothèque universelle et historique* de Jean Le Clerc, qui parut, à Amsterdam aussi, de 1686 à 1727.

Mais *le Journal des savants* connut aussi une concurrence en France même malgré le privilège royal qui devait l'en protéger. D'assez nombreuses publications parvinrent à contourner cet obstacle. On ne comptera pas parmi elles *le Mercure galant* de Jean Donneau de Visé, qui parut à partir de 1672 (un volume de 300 pages in-12° par trimestre) ; ce n'était pas à proprement parler un concurrent ; s'il avait, comme *le Journal des savants*, entre autres prétentions, celle de donner des informations « culturelles », la nature anecdotique de ces informations le rattachait plutôt à *la Gazette*. Sa rubrique littéraire s'insérait dans un recueil beaucoup plus conséquent d'anecdotes mondaines, de chansons, de remarques sur la mode, etc. D'une légèreté qui provoqua toute une série de querelles (avec Molière, Corneille, Racine, La Bruyère), il était aussi trop versatile pour qu'aucune dure trop longtemps, à l'exception de la querelle des Anciens* et des Modernes, dans laquelle *le Mercure galant* se fit le porte-parole de ces derniers.

Le grand concurrent du *Journal des savants* fut le *Journal de Trévoux*, que deux jésuites, les pères Lallemant et Le Tellier, firent paraître, à Trévoux, dans la principauté des Dombes, à partir de 1701, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des arts*. Ce périodique se proposait de contrecarrer à la fois le jansénisme latent qu'il diagnostiquait derrière le ton neutre du *Journal* et les propositions franchement hérétiques diffusées par les publications venues des Pays-Bas. Quelle qu'ait été pourtant sa tolérance passagère, aussi large qu'ait été aussi l'éventail de ses collaborateurs, cette publication n'en resta pas moins la place forte d'où sont parties les attaques contre l'*Encyclopédie** et contre les philosophes. Combat dans lequel viendront l'appuyer plus tard d'autres publications comme les *Observations sur les écrits modernes* de Pierre François Guyot-Desfontaines en 1735 et, en 1746, les *Lettres de Mme la Comtesse de**** sur quelques écrits modernes du célèbre Élie Fréron, qui devinrent, en 1749, les *Lettres sur quelques écrits de ce temps*. Voltaire, qui était la bête noire de Fréron, parvint à faire interdire son journal en 1752, mais, en 1754, Fréron récidiva avec *l'Année littéraire*.

Il n'a donc pas fallu un siècle pour que ces publications périodiques assument ouvertement l'activité critique — et non plus simplement informative — qui fait d'elles les préfigurations de nos revues. Lieux de polémiques, elles permettent des échanges plus vifs que le livre ; d'un numéro à l'autre, critiques et victimes se répondent.

La Révolution française ayant mis fin au régime des privilèges, le XIXe s. voit les revues se multiplier, chacune affichant son propos partisan, déclarant dès son programme inaugural le groupe dont elle est l'expression. Leur modèle, l'*Edinburgh Review*, est l'organe du parti *tory*. En France, surtout pendant la première moitié du XIX s., les revues prolifiques et éphémères vont épouser les conflits politiques, greffer sur eux les oppositions d'écoles, et, souvent, pour contourner une censure trop rigoureuse, les discours politiques s'y masqueront derrière des couvertures littéraires. Sous la Restauration par exemple, libéraux et classiques feront front commun pour défendre le double visage, politique et esthétique, de l'héritage des philosophes, alors que les jeunes romantiques épouseront la cause des ultras. Dans le camp des premiers, les revues les plus marquantes sont *la Minerve française*, qui succède en 1818 au *Mercure de France*, mais qui disparaîtra à son tour en 1820 (elle aura Benjamin Constant à son comité de rédaction), et *les Lettres normandes*, qui paraissent de 1817 à 1820. Parmi les revues romantiques, *les Lettres champenoises, le Conservateur littéraire*, que publieront de 1819 à 1821 le jeune Victor Hugo et ses frères Abel et Eugène, *la Muse française* (juill. 1823 - juin 1824), *les Annales de la littérature et des arts* (1820-1829). Entre ces deux groupes, les « doctrinaires » (Guizot, Royer-Collard), libéraux mais jeunes, animeront *le Globe* (où Sainte-Beuve publiera ses premiers articles).

Après 1830, en dehors du *Correspondant*, qui, à droite (et sous divers titres), défendra l'Église et la légitimité monarchique, en dehors de *la Revue indépendante*, dont les rédacteurs (Pierre Leroux, George Sand, Louis Viardot) feront de 1841 à 1848 l'organe de la diffusion des idées démocratiques et socialistes, deux grandes revues domineront la scène : *la Revue des Deux Mondes* et la *Revue de Paris*. La première, fondée en 1828, sera reprise en

main en 1831 par François Buloz, qui, tout en y défendant les idées constitutionnelles et les positions libérales, en fera l'organe de diffusion des productions romantiques. On compte sur les doigts de la main les écrivains de cette époque que *la Revue des Deux Mondes* n'a pas publiés. Son succès fut considérable (350 abonnés en 1834, 2 000 en 1843, 25 000 en 1868). La *Revue de Paris*, fondée en 1829, quoique plus exclusivement littéraire, fera d'abord double emploi avec *la Revue des Deux Mondes*, et sa fortune s'en ressentira jusqu'à ce que, ayant fusionné avec *l'Artiste* d'Arsène Houssaye (dont elle prendra le nom quelque temps), elle devienne l'organe par l'intermédiaire duquel se fera connaître et reconnaître la seconde génération romantique, celle qui préparera, en poésie, le Parnasse et, dans le roman, le réalisme. *Madame Bovary*, qu'elle publie dans ses colonnes, lui vaut en 1857 un procès célèbre. Elle aura beau le gagner, le pouvoir impérial lui interdira de paraître en 1858.

Il n'est pas possible de suivre les revues plus récentes. Aucun inventaire systématique n'en a encore été dressé. Il suffit de signaler que, entre 1884 et 1898, 104 revues ont été fondées. La plupart, évidemment, n'ont pas survécu au premier, parfois au deuxième numéro.

Entre dans la catégorie des revues une publication collective (son sommaire rassemble des collaborations diverses) paraissant périodiquement selon un rythme intermédiaire entre celui du journal (qui est quotidien normalement, hebdomadaire par extension : magazine, etc.) et celui des annales (annuelles, comme leur nom l'indique) : cette périodicité n'est pas toujours régulière, et quand elle l'est le rythme est mensuel ou trimestriel dans la plupart des cas. Un certain nombre d'autres traits peuvent également connoter cet hybride du livre et du journal : matériellement, alors que le journal n'est pas destiné à être conservé, la revue, comme un livre, se conserve, ses collections seront même reliées ; alors qu'un journal se doit de couvrir la totalité de l'actualité, la revue est toujours plus ou moins spécialisée : politique ou littéraire, de psychanalyse ou de sociologie, elle s'adresse à un public plus restreint que celui d'un journal, en conséquence de quoi elle n'atteindra jamais que des tirages assez bas, mais c'est aussi ce qui, à l'occasion, lui permettra plus d'indépendance : un journal est une entreprise économique, une revue une entreprise intellectuelle.

Il est assez rare cependant qu'une revue soit réellement indépendante. Elle est le plus souvent liée à une maison d'édition : c'est ce qui se passe avec la plupart des revues strictement littéraires ; mais il arrive que ce soit la revue qui fasse la fortune de la maison d'édition qui la soutient, comme le *Mercure de France* quand les symbolistes, par l'intermédiaire de Vallette, lui ont redonné vie, comme ce tut aussi le cas pour *la Nouvelle Revue française* de la librairie Gallimard. Elle peut aussi être liée à une institution d'enseignement, voire à un parti politique. Mais il n'est pas nécessaire que la solidité qu'assure un tel soutien à une revue doive se payer par une absence d'initiative. Car une revue ne se définit pas seulement par son éditeur ; le comité de rédaction ou le directeur qui l'animent sont beaucoup plus décisifs. Ils en font un lieu de recherches qui peut-être n'aboutiront pas immédiatement, peut-être même jamais, mais dont il est important pourtant qu'elles aient eu lieu. Le livre est l'expression d'un auteur, la revue doit savoir être celle d'un moment avec toutes les virtualités qu'il contient : dans certains cas, même, elle a fait plus que l'exprimer, elle l'a constitué ; les revues surréalistes sont sans aucun doute un témoignage plus fidèle des ambitions de ceux qui participèrent au surréalisme qu'aucun des livres qu'ils ont publiés individuellement. Il y a en effet dans le fait d'écrire une ambition collective, un désir de communauté que le livre est condamné à trahir et qui ne trouve son expression que dans le cadre de la revue. La revue, disions-nous en nous référant à l'étymologie, est d'abord critique. Cela n'implique pas qu'elle se limite à un examen rétrospectif des publications récentes, cela n'implique pas qu'elle ne soit que l'écho des livres qui viennent de paraître. En premier lieu, parce qu'elle donne à l'activité critique elle-même une autonomie relative qui interdit de penser ses rapports avec les œuvres « originales » sur le modèle de l'avant et de l'après, du maître et de l'esclave, de celui qui fait et de celui qui juge : elle permet à la critique d'être créatrice. Mais d'autre part aussi parce que la revue, du moins la revue littéraire, par bien des côtés concerne davantage l'avant-livre que l'après-livre : combien de poèmes, de contes ou de nouvelles, combien d'articles n'ont-ils pas d'abord paru isolément en revue avant d'être insérés dans un recueil.

Tout cela, dira-t-on, relève de l'histoire littéraire, non de l'histoire de la littérature, qui ne connaît que des individus (ceux précisément qui sont « sortis » de leur époque) et des chefs-d'œuvre (qui ne bougeront plus). C'est cet *a priori* que la lecture des revues remet en question en montrant à quel point aucune écriture n'est vraiment solitaire, à quel point aucune version n'est réellement définitive. Il faut des revues, disait Jean Paulhan, on y apprend à écrire. On y apprend aussi à lire.

D. H.

L'Europe savante (La Haye, 1718-1720 ; 12 vol.) / A. Nettement, *Histoire politique, anecdotique et littéraire du « Journal des débats »* (Paris, 1838 ; 2e éd. 1842, 2 vol.). / E. Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France* (Poulet-Malassis et De Boise, 1859-1861 ; 8 vol.). / *Les Petites Revues. Essai de bibliographie*, préf. de R. de Gourmont (Mercure de France, 1900). / C. Des Granges, *la Presse littéraire sous la Restauration, 1815-1830* (Mercure de France, 1907). / H. M. King, *les Doctrines littéraires de « la Quotidienne », 1814-1830* (Champion, 1921). / D. Svetozar Petri, *le Groupe littéraire de la Minerve française, 1818-1820* (De Boccard, 1928). / C. Beuchat, *la Revue contemporaine, 1885-1886* (Champion, 1933). / K. Jones, *la Revue britannique. Son histoire et son action littéraire, 1825-1840* (Droz, 1939). / T. R. Palfrey, *le Panorama littéraire de l'Europe (1833-1834) ; Une revue légitimiste sous la monarchie de Juillet* (Evanston, Illinois, 1950 ; nouv, éd., New York, 1970). / R. Arbour, *les Revues littéraires éphémères paraissant à Paris entre 1900 et 1914* (Corti, 1956). / A. B. Jackson, *la Revue blanche, 1889-1903* (Lettres modernes, 1960). / J. Kitchin, *Un journal « philosophique » : la Décade, 1794-1807* (Minard, 1965). / V. Gartenfeld, *l'Arche. Geschichte, Ziele und Funktion einer « revue littéraire » in den Übergangsjahren 1944-1947* (Tübingen, 1968). / J.-M. Plau et A. Vasseur, *Bibliographie des revues et journaux littéraires des* XIXe *et* XXe siècles, t. I (Chronique des lettres françaises ; 1973).

Reykjavík

Capit. de l'Islande ; 90 000 hab.

Reykjavík est le siège du parlement et de la Cour suprême de justice, des évêchés catholique et luthérien, de l'université et de divers instituts. Ville industrielle, avec des chantiers navals et des usines alimentaires et de traitement du poisson, c'est aussi le premier port de pêche de l'Islande (env. 100 000 t de poisson par an, pour l'essentiel des morues). Au sud de Reykjavík, près d'Hafnarfjörður, est installée une importante raffinerie d'aluminium.

Reykjavík dispose du port de commerce le plus important de l'île, assurant les liaisons maritimes internationales et tête de ligne pour tous les services maritimes côtiers. L'aéroport, dont les services rayonnent sur tout le pays, est doublé pour le trafic international par celui de Keflavík, à une cinquantaine de kilomètres de la ville.

La ville est située par 64° 10′ de lat. N., sur une rive basse de la côte occidentale, au fond sud-est de la large baie de Faxaflói, entre la petite péninsule d'Akranes et le Hvalfjörður au nord, la longue et grande péninsule de Reykjanes au sud. Reykjavík est installée sur l'une des zones volcaniques actives qui traversent l'Islande du nord-est au sud-ouest, ce qui entraîne la présence de nombreux solfatares et sources d'eau chaude autour de la ville. La « Hitaveita Reykjavíkur » est un réseau de distribution qui assure toute l'année le chauffage à domicile des habitants de la ville et des nombreuses serres de fleurs et légumes qui l'entourent.

C'est le volcanisme qui a donné son nom à Reykjavík : « la baie des fumées ». Les premiers colonisateurs vikings qui débarquèrent dans l'île vers 874 s'installèrent sur son site. Pendant des siècles, ce ne fut qu'une petite agglomération de pêcheurs et marchands avec quelques maisons de bois groupées autour du petit port et d'une modeste église. Au début du XIXe s., après les catastrophes démographiques provoquées par les éruptions volcaniques dans l'île, Reykjavík n'avait plus que 300 habitants. En 1900, avec le développement de la pêche, des industries et des relations maritimes, la ville comptait 9 000 habitants. En 1918, l'Islande étant totalement autonome, le rôle de Reykjavík grandit. En 1944, la ville devenait capitale et comptait alors 50 000 habitants.

Reykjavík, face à la mer au nord et au nord-ouest, s'étire vers l'est. La partie la plus ancienne s'étend sur quelques centaines de mètres entre le fond du port et le petit lac Tjörnin au centre de l'agglomération. Les traditionnelles maisons basses dans ce quartier, où les rues se coupent à angle droit, voisinent avec les grands immeubles d'affaires ou de l'administration. Au centre du quartier se trouve l'« Austursvöllur », vaste place carrée ornée d'un square, bordée par la cathédrale luthérienne. À côté s'élève le parlement, construit en 1881 en basalte sombre. L'hôtel de ville se localise aussi à proximité de la place.

Au sud du lac se trouvent les bâtiments de l'université (fondée en 1911) avec la bibliothèque, les résidences universitaires. À proximité s'élève la

Maison nordique de la culture, édifiée en 1968 par Alvar Aalto.

J. G.

Reynaud (Paul)

▶ RÉPUBLIQUE *(IIIe)*.

Reynolds (sir Joshua)

Peintre anglais (Plympton, Devonshire, 1723 - Londres 1792).

Son père, Samuel Reynolds, directeur d'institution, contrarie d'abord sa vocation, pensant pour lui à la médecine, mais, finalement, il peut aller en 1740 à Londres, chez Thomas Hudson (1701-1779), un portraitiste mondain qui enseigne cependant un art rigoureux. Il a dix-sept ans.

Il y reste vingt-deux mois, copiant les Italiens, notamment le Guerchin. Revenu au pays natal, il ne tarde pas à s'y faire quelque renommée, travaillant d'abondance (on lui prête soixante-dix œuvres en un an) et bien accueilli par les notables. En 1744, il retourne à Londres, où il reste deux ans et où il commence vraiment sa carrière de portraitiste. En 1746, la mort de son père le rappelle au pays, puis il s'établit dans les environs de Plymouth, à Devonport. Trois ans durant, il travaille assez irrégulièrement, voit les tableaux d'un peintre local, William Gandy (1660-1729), dont la manière vigoureuse l'inspire. En 1749, il fait une connaissance qui aura beaucoup d'importance, celle du commodore Augustus Keppel (1725-1786), dont le navire de guerre le *Centurion* va en Italie et qui l'emmène. Aux nombreuses escales, il multiplie les portraits. De Minorque, il gagne Livourne et Florence, puis Rome, où il séjourne deux ans, copiant le Guide, Rubens, Titien. Il repart pour Londres en 1752, s'attardant sur le chemin à Assise, Pérouse, Arezzo, Bologne, Parme, Venise, enfin à Lyon et à Paris.

C'est vers 1760 que sa réputation s'établit ; il a peint, en 1755, le portrait du commodore, ce qui a contribué à le faire connaître ; il produit beaucoup, malgré une vie mondaine ardente. En cette année 1760, il est l'un des fondateurs de la Society of Artists, mais, en 1768, après un voyage en France, il la quitte pour constituer avec une trentaine de confrères, dont Thomas Gainsborough*, la Royal Academy, dont il est nommé président. Peu après, sir Joshua Reynolds est anobli, ce qui lui permet de donner beaucoup d'audience au nouveau groupement : rattachement d'écoles, adhésion de personnalités qui apportent leur soutien. Lui-même est un membre fort actif : entre 1768 et 1790, il enverra près de deux cent cinquante œuvres aux expositions.

Vingt ans durant, il jouit d'une primauté qui ressemble à une dictature artistique. Peintre non de la famille royale, mais de la noblesse, administrateur, rassembleur de talents divers, il reçoit dans son atelier, où opinions et courants de pensée divers se confrontent, les grands par la naissance, la fortune, l'esprit, l'art. Il fréquente Edmund Burke, homme politique et écrivain, l'auteur dramatique et acteur David Garrick, l'écrivain Oliver Goldsmith*, le docteur Samuel Johnson*, dont il fera quatre portraits, tous d'une présence étonnante. Il collectionne depuis toujours les œuvres d'art. Depuis ses débuts, il tient régulièrement son journal et, à partir de 1755, y ajoute des notes sur les séances de pose avec les noms des clients. Il prend son rôle très au sérieux et lorsque, président de l'Académie, il remet les récompenses annuelles, son discours (il y en a quinze en tout) résume dans un esprit d'orthodoxie classique les exigences sévères de la peinture.

Avec les années, il peint un peu moins de portraits et se dirige vers l'allégorie, la mythologie, les grands sujets. La soixantaine lui apporte maux physiques et épreuves. Une attaque de paralysie, due aux excès de table, l'atteint ; il ne s'en remettra qu'en partie. Des tableaux pour la Shakespeare Gallery, son *Hercule enfant* pour Catherine II sont discutés. Son cher ami le docteur Johnson meurt en 1784 ; en juillet 1789, il perd presque la vue, devient sourd ; il a des difficultés avec son comité de la Royal Academy : fin de vie assez triste, à laquelle il se soumet avec résignation.

Reynolds est venu au bon moment pour donner, avec son aîné Hogarth*, une école nationale à son pays. Il associe au caractère anglais les leçons italiennes — surtout bolonaises — et aussi une forte influence de Rembrandt, tirant une harmonie de ces sources disparates. Il unit le vrai et le beau, préférant, comme on a pu le dire, l'embellissement à la création pure. En cela, il est parent des paysagistes du XVIIIe s. La couleur, chez lui, va de pair avec ce choix. Il la traquera sans cesse, consacrant sa vie à sa recherche, sur un plan plus intellectuel que technique (car, faute d'une attention suffisante aux moyens, certaines œuvres se sont dégradées) : il est l'initiateur du colorisme anglais.

Il ne cessera de produire, et son œuvre va en se perfectionnant, du moins en ce qui concerne ses portraits. Ses tableaux de genre et d'histoire sont inférieurs à ceux-ci, malgré son ambition de produire de « grandes machines » : *Ugolin et ses enfants, la Continence de Scipion* (Ermitage, Leningrad), *la Mort du cardinal de Beaufort* (Dulwich), d'autres sur des thèmes shakespeariens, ou encore religieux.

Peintre d'histoire, il l'a été dans ses portraits lorsque le vêtement ou un détail frappé fixent le personnage dans le temps, la hiérarchie sociale, la fonction. Il a ainsi représenté l'Angleterre familiale (« high society »), politique, militaire, littéraire, artistique ; là, il est incomparable, vrai reporter qui réussit davantage ses portraits masculins que féminins : ainsi dans son *Lord Hearthfield* (National Gallery, Londres), où la grandeur est intimement liée à un réalisme audacieux. Cette vigueur ne l'empêche pas de donner de délicieuses effigies de femmes (*Nelly O'Brien*, Wallace Collection, Londres), dont quelques-unes composent des scènes : *Lady Cockburn et ses enfants* (National Gallery). Parfois, une identification mythologique prétend « hausser le ton » *(Mrs Sheridan en sainte Cécile)*, tandis que bon nombre de portraits d'enfants sont d'une pose affectée.

M. B.

E. K. Waterhouse, *Reynolds* (Londres, 1941 ; nouv. éd., 1973).

Rhazālī (al-), Rhazès

▶ ARABES *[La philosophie arabe]*.

Rhaznévides

En turc GAZNELILER, dynastie d'origine turque (Xe-XIIe s.).

La décadence des ʿAbbāssides au Xe s. provoque la formation de principautés indépendantes en Iran et en Afghānistān. La plus célèbre est celle des Rhaznévides (ou Ghaznévides), constituée autour de Rhaznī (ou Ghaznī), ville de montagne située au sud de l'actuelle Kaboul. En 962, un mercenaire turc, Alp Tigin (ou Alp-Tegīn), ancien commandant de la garde royale sāmānide, s'empare de Rhaznī et bat les Sāmānides. Son fils Sebük Tigin (ou Subuk-Tegīn) [977-997] fait la paix avec ces derniers et obtient, outre le gouvernement de Rhaznī, celui du Khorāsān en Iran ; il étend même sa domination sur une partie du Pendjab.

Le véritable fondateur de la dynastie rhaznévide est Ma□mūd de Rhazna (ou de Rhaznī) (999-1030], fils aîné de Sebük Tigin. Il se débarrasse de son frère cadet et rival, Ismail (997), et entreprend d'éliminer les Sāmānides. Maître du Khorāsān, reconnu souverain par le calife ʿabbāsside, Ma□mūd de Rhazna étend son empire en Inde et en Iran (au détriment surtout des Buwayhides). Après s'être emparé des trésors fabuleux de Somnāth au Kāthiāwār (1025), il annexe le Pendjab, enlève la Transoxiane, Rey et Ispahan. Sur ses pas, l'islām sunnite s'impose à nombre d'hindous et fait reculer le chīʿisme. En quelques années, l'empire de Ma□mūd s'étend d'Ispahan à Lahore, de l'Amou-Daria aux côtes du Makrān (Balūtchistān) ; Ma□mūd reste un héros musulman légendaire en Hindoustan. Son gouvernement, très centralisé, est essentiellement militaire, féodal et bureaucratique, la hiérarchie sociale étant dominée par les Turcs, les Perses constituant l'élément essentiel de l'administration, en matière fiscale notamment.

Le règne de Ma□mūd correspond à un remarquable essor de la littérature perso-islamique ; la cour du souverain, à Rhaznī — ville qui se peuple de mosquées, d'écoles et de bibliothèques — devient le rendez-vous de poètes comme Firdūsī* — le poète national de l'Iran —, Onsori († 1040) et Asadi († v. 1072), qui exaltent les hauts faits du souverain ; on y rencontre aussi l'historien al-ʿUtbī, le géographe al-Birūni*.

Après la mort de Ma□mūd (1030), le fragile empire des Rhaznévides se désagrège rapidement, notamment sous les coups des Turcs Seldjoukides ; ces derniers, en 1040, rencontrent les Rhaznévides à Dandānqān, près de Merv, et les écrasent avant de s'emparer de l'Iran, de l'Iraq et de la Syrie. Au XIIe s., les Rhūrides se posent comme leurs héritiers : en 1151, sous le règne de Bahrām (1118-1157), ils poursuivent avec ténacité leurs raids, s'emparent de Rhaznī et peu à peu étendent leur domination sur l'Afghānistān et le

nord de l'Inde. Les Rhaznévides reconnaissent la souveraineté des Rhūrides.

L'expulsion des Rhaznévides de Lahore en 1187 par l'intervention des troupes de Mu□ammad de Ghor (ou de Rhūr) — fondateur du sultanat de Delhi — marque en fait la fin de la dynastie de Rhaznī qui ne laissera plus de traces dans l'histoire.

P. P.

► *'Abbāssides / Afghānistan / Inde / Iran.*

Rhénanie

En allem. RHEINLAND, région historique allemande, faisant aujourd'hui partie de la République fédérale d'Allemagne (Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Rhénanie-Palatinat et Sarre).

César avait conquis les pays rhénans (57 av. J.-C.), habités par des peuples celto-germaniques (Trévires, Éburons). Incorporé au royaume de Clovis, le pays fait ensuite partie de l'Austrasie. Compris (traité de Verdun, 843) dans le royaume de Lothaire (840-855), puis dans la Lotharingie, il est disputé entre Charles III le Simple et Henri Ier de Germanie, qui le réintroduit dans la mouvance germanique (925) avant qu'il ne soit divisé en Haute- et Basse-Lorraine (v. 960). L'anarchie qui résulte de ces querelles franco-germaniques permet aux villes épiscopales (Trèves*, Cologne*) d'échapper à l'autorité ducale et d'étendre leurs territoires.

Parallèlement, le trafic commercial sur le Rhin fait la fortune des cités rhénanes, qui deviennent au XIVe s. de très importants centres économiques et culturels, soit universitaires (Heidelberg, 1386 ; Mayence*, 1477), soit d'imprimerie (Strasbourg*, apr. 1434, Mayence, en 1448, avec Gutenberg ; Bâle* avec Johannes Froben, en 1491). Le duc de Clèves, qui, depuis 1511, possède les duchés de Berg et de Juliers, introduit dans ses États la Réforme, qui se diffuse très rapidement dans de nombreuses villes rhénanes (Strasbourg, Bâle, etc.). L'affaiblissement de l'Empire ouvre les pays rhénans à l'influence française. Richelieu devient coadjuteur de l'archevêque de Trèves, le prince-électeur Philipp von Sötern (1567-1652). Soutenu par l'archevêque de Cologne contre l'empereur pendant la guerre de la Succession* d'Espagne, Louis XIV y multiplie les « réunions ». La pénétration très profonde de la culture française au XVIIIe s. facilite à partir de 1793 l'incorporation (reconnue par l'Autriche au traité de Campoformio en 1797 et confirmée au traité de Lunéville, en 1801) de la rive gauche du Rhin dans la République française (départements de Rhin-et-Moselle, de la Roer, de la Sarre et du Mont-Tonnerre, 1797-1814).

Le congrès de Vienne (1815) restitue Clèves à la Prusse et lui accorde, en compensation de la perte de la Mazovie, le reste de la région rhénane (1824), dont Napoléon III tente vainement d'obtenir la cession en 1866 (politique des pourboires).

Le traité de Versailles (1919) impose à l'Allemagne la démilitarisation et la division de la Rhénanie en trois zones, qui doivent être occupées (ainsi que trois têtes de pont sur la rive droite du Rhin) par les armées alliées pendant cinq ans (Cologne), dix ans (Coblence) et quinze ans (Mayence). Une Commission interalliée administre ce territoire ; après le rejet du traité de Versailles par le Sénat américain (1921), les Français favorisent en Rhénanie le développement d'un mouvement séparatiste (Adam Dorten) qui s'est manifesté dès 1919 (appui du général Mangin*) et qui, étouffé momentanément, reprend vigueur après l'occupation franco-belge de la Ruhr* en 1923, mais ne peut aboutir, du fait de la pression exercée par la Grande-Bretagne sur la France et la Belgique. La « République rhénane » proclamée à Aix-la-Chapelle le 21 octobre 1923 s'étend avec les putchs d'Adam Dorten et Joseph Matthes à Trèves et à Coblence (siège du gouvernement provisoire), mais échoue du fait de la mésentente de ses chefs (1923). La création d'un gouvernement séparé dans le Palatinat bavarois aboutit à des massacres (Pirmasens, févr. 1924).

D'autre part, du fait du non-paiement des réparations par l'Allemagne, le gouvernement français n'accepte d'évacuer la zone de Cologne qu'avec un an de retard (janv. 1926) et à la suite de la signature des accords de Locarno, par lesquels l'Allemagne et ses voisins se garantissent mutuellement leurs frontières communes (16 oct. 1925). Enfin, sous la pression de ses alliés (La Haye, août 1929) et après l'acceptation du plan Young, la France évacue définitivement la zone de Mayence le 30 juin 1930.

En 1935, le cabinet anglais, en acceptant le réarmement naval allemand, crée un précédent ; à la fin de cette année, prétextant la contradiction existant entre le parti franco-soviétique et les traités de Locarno, Hitler* décide de mettre fin au statut de démilitarisation de la Rhénanie, violant ainsi l'article 42 du traité de Versailles. Ne disposant que d'une armée en voie de réorganisation, le chancelier allemand compte, pour mener à bien cette opération, sur la passivité des Alliés : c'est un « coup de dés » dangereux qu'il risque, surtout vis-à-vis de la France, dont les forces sont bien plus importantes que les siennes. Mais le coup réussit : le 7 mars 1936, Hitler fait entrer des troupes dans la zone démilitarisée ; le président du Conseil français, Albert Sarraut, après avoir laissé prévoir, le 8 mars, une action de force, y renonce, se rangeant auprès des signataires du pacte de Locarno pour donner au coup de force allemand une simple réplique diplomatique dont l'inefficacité se révèle immédiatement.

Action grosse de conséquences : en perdant la garantie de sécurité que lui donnait la démilitarisation, la France devient très vulnérable devant un adversaire prêt à fortifier la zone réoccupée par lui ; en 1940, celle-ci servira de tremplin à l'invasion allemande de la Belgique et des Pays-Bas.

P. P. et P. T.

► *Allemagne / Prusse / Ruhr.*

P. Tirard, *la France sur le Rhin* (Plon, 1931).

Rhénanie-du-Nord-Westphalie

En allem. NORDRHEIN-WESTFALEN, État (Land) d'Allemagne fédérale ; 34 038 km² ; 17 200 000 hab. Capit. *Düsseldorf.*

Le Land a été créé en 1946 à l'initiative du gouvernement militaire britannique, par la réunion des deux provinces prussiennes de Rhénanie et de Westphalie. Plus tard (janv. 1947), on y ajouta le territoire de Lippe-Detmold. Cette entité politique comprend donc deux groupes ethniques distincts, rhénan et westphalien, qui sont ainsi réunis pour la première fois dans l'histoire allemande. Le Land est le plus peuplé de la R. F. A.

Les milieux naturels

Très hétérogène sur le plan physique, le Land se compose d'au moins six éléments importants. Dans sa partie méridionale, il comprend les derniers éléments du Massif schisteux rhénan (Eifel, Siebengebirge), c'est-à-dire des éléments de massifs anciens sédimentaires plus ou moins arasés ainsi que des appareils volcaniques encore très frais. Les soulèvements se sont continués jusqu'au Quaternaire. Des fractures d'âge tertiaire ont créé des dépressions dont la plus importante est la « baie géologique » de Cologne, qui a vu s'installer le Rhin. La « baie » de Cologne fait la transition avec les bas pays rhénans. Les terrasses du Rhin plongent rapidement vers le nord, montrant la subsidence continue de la région. Les bas pays rhénans mènent vers le delta du Rhin. Ils sont constitués d'éléments tertiaires où prédominent argiles et sables. Ces dernières formations fossilisent dans la partie sud des gisements de lignites miocènes. Au pied du Massif schisteux s'étale un large ruban de terres lœssiques, les *Börden*, qu'on trouve de part et d'autre du Rhin (Börden de Jülich, Bergheim, Düren, Euskirchen, à l'ouest, le Hellweg et le sud du bassin de Münster à l'est). Souvent masqué par les sols lœssiques, surtout à l'est du Rhin, s'étend le bassin houiller de la Ruhr*. Mais le charbon se retrouve également sur l'autre rive du Rhin (Moers, Geldern), jusque dans la région d'Aix-la-Chapelle. Le nord-est du Land est formé par les collines crétacées du Teutoburger Wald, qui encadrent le bassin tertiaire de Münster, où se continuent les veines de houille. La région westphalienne commence à l'est du méridien de Dortmund. Mais c'est la vallée du Rhin qui a joué le rôle fédérateur.

Dans les régions basses, les précipitations sont souvent inférieures à 600 mm par an. Par contre l'Eifel septentrional et le Sauerland reçoivent plus de 1 000 mm par an. Les moyennes montagnes sont de véritables châteaux d'eau. C'est un atout pour les secteurs urbains et industriels des régions basses.

La population

L'évolution démographique reflète l'essor industriel rapide. En 1871, la superficie de l'actuel Land ne comptait encore que 4,3 millions d'habitants. Depuis, la progression a été continue : 8,5 en 1905 ; 11 en 1925 ; 13,2 en 1950 ; 17,2 en 1972. L'accroissement est dû, surtout, à l'immigration. Les densités actuelles varient entre 50 habitants au kilomètre carré (Eifel) et 1 500 au cœur de la zone industrielle ; 2,6 millions de réfugiés expulsés après la défaite de 1945 se sont installés dans le Land. La structure démographique est très voisine de la moyenne fédérale. Les jeunes de moins de 15 ans groupent 23,1 p. 100 de la population (R. F. A., 23,3) ; les personnes de 15 à 65 ans,

64,3 p. 100 (R. F. A., 64,6) ; celles de plus de 65 ans, 12,7 p. 100 (R. F. A., 12,1). L'excédent des naissances s'est considérablement amenuisé : en 1960, 102 000 ; en 1971, 12 400. La crise houillère qui a éclaté vers 1965 avait même entraîné un bilan migratoire négatif qui n'a disparu qu'avec l'amélioration de la situation économique à partir de 1972. La population active, avec 6,8 millions de travailleurs (1971), totalise plus du quart de la population active de la R. F. A. Les femmes représentent plus de 35 p. 100 des travailleurs. L'orientation industrielle du Land se lit à travers le fort taux des actifs industriels : 55,1 p. 100 (R. F. A., 49,3 p. 100). Le secteur tertiaire regroupe 41,1 p. 100 (R. F. A., 42,3) des travailleurs, et l'agriculture seulement 3,8 p. 100 (R. F. A., 8,4). Le taux de natalité, qui était encore de 17,5 p. 1 000 en 1960, est tombé à 12,4 p. 1 000 en 1971 ; par contre, la mortalité a légèrement augmenté, passant entre les mêmes dates de 11,1 à 11,7 p. 1 000. Moins de 15 p. 100 de la population vivent dans des communes de moins de 2 000 habitants, mais plus de 50 p. 100 dans les vingt-cinq villes du Land.

Une vie agricole diversifiée

La faiblesse du chiffre des actifs agricoles ne doit pas faire penser à une agriculture étiolée. Si dans les massifs montagneux les exploitations de taille moyenne (20 à 40 ha) s'orientent vers un élevage laitier intensif (4 000 kg de lait par vache et par an), les Börden fournissent des exemples d'agriculture des plus modernes et des plus intensifs en Europe. Les plaines des bas pays rhénans et du bassin de Münster enregistrent la prédominance d'un élevage intensif, laitier et d'embouche, fondé sur l'exploitation d'herbages bien soignés, à la manière hollandaise. Dans les Börden, la culture intensive des céréales, surtout du froment, est associée à celle de la betterave à sucre. C'est à l'ouest du Rhin que se trouve la plus grande région productrice de sucre de la R. F. A. Les betteraves sucrières peuvent occuper jusqu'à 35 p. 100 de la superficie des labours, selon les communes et la philosophie économique des entrepreneurs d'agriculture, qui de plus en plus remplacent les agriculteurs routiniers de jadis. De l'ensemble du territoire du Land, 31,6 p. 100 sont exploités en labours, 23,1 p. 100 en herbages, 23,9 p. 100 en forêts, le reste étant réservé à des fins non agricoles ; 178 000 exploitations agricoles emploient, au total, 280 000 actifs ; 70 000 exploitations ont moins de 5 ha. Les exploitations à temps complet oscillent entre 20 et 50 ha. Celles de plus de 100 ha sont rares. Vu la cherté de la main-d'œuvre, dans une région payant des salaires élevés dans l'industrie, il semble qu'un seuil de rentabilité agricole se situe aux alentours de 100 ha. Le Land compte 78 écoles agricoles, en partie combinées avec des bureaux de conseils.

L'industrie imprime ses caractères au Land

Le Mittelgebirge connaissait dès le Moyen Âge certaines activités non agricoles. La *Haubergswirtschaft* (exploitation de la forêt de taillis en vue de la production de charbon de bois pour la sidérurgie), en association avec l'extraction du minerai de fer du Siegerland, avait débouché sur une sidérurgie qui, grâce au charbon, glissa vers l'avant-pays au XIXe s. Le travail du bois, du verre, de la laine favorisa l'essor industriel. La houille était extraite, à flanc de coteau, dès le Moyen Âge dans les environs de Bochum (Hellweg). Le développement des chemins de fer favorisa de façon décisive les régions basses, notamment la zone houillère (Ruhr et région d'Aix-la-Chapelle). L'avantage de disposer d'énergie bon marché en quantité quasi inépuisable donna naissance à la plus grande concentration industrielle d'Europe. Le XIXe s. finissant connut de grands bouleversements. Des hommes comme Friedrich Harkort (1793-1880), Franz Haniel (1779-1868), Hugo Stinnes (1870-1924), Alfred Krupp (1812-1887), August Thyssen (1842-1926) et Reinhard Mannesmann (1856-1922) ont marqué l'orientation industrielle de la Ruhr. Mais l'essor industriel était inconcevable sans le développement de la navigation rhénane. Celle-ci fut poussée par les grands industriels qui travaillèrent pour l'exportation. La sidérurgie profita de cet essor. Le minerai vint d'abord du Siegerland, avant d'être importé de Lorraine ou de Suède, voire d'outre-mer, depuis la fermeture, en 1962, de la dernière mine. Charbonnages et sidérurgie ont connu de profondes transformations ; 78 puits de mines ont été fermés dans la zone houillère entre 1957 et 1972. La région d'Aix-la-Chapelle, où les réserves se montent à 8 000 Mt, fournit une dizaine de millions de tonnes de houille ; la Ruhr renferme encore plus de 180 000 Mt de réserves, mais n'en fournit plus qu'environ 85 Mt par an. Les bassins de lignite situés entre Cologne et Aix-la-Chapelle produisent 90 Mt de combustibles, transformés en briquettes ou en électricité dans les grandes centrales thermiques construites sur les lieux d'extraction. La crise houillère a amené une restructuration ; 90 p. 100 de l'extraction sont entre les mains de la Ruhrkohle AG. (Essen), à laquelle les sociétés extractrices ont abandonné leurs actifs. La production de fonte s'élève à 20 Mt en 1972 (R. F. A., 30), celle d'acier à 27,4 Mt (R. F. A., 41). La sidérurgie se concentre autour de deux pôles (Duisburg avec August Thyssen-Hütte, Dortmund avec Hoesch-AG.), reflétant la dualité rhéno-westphalienne. Le Rhin, les rivières et canaux (Mittellandkanal, canal latéral à la Lippe, Dortmund-Ems-Kanal, Rhein-Herne-Kanal) ont orienté le développement économique. L'épuisement des gisements houillers méridionaux a amené le développement de l'extraction houillère en direction du nord (Recklinghausen, Gelsenkirchen) et à l'ouest du Rhin (Moers, Geldern). De ce fait, la reconversion a été précoce dans le sud. C'est là que se trouve la puissante industrie de transformation : équipement, machines (Duisburg, Essen, Dortmund), automobiles (Opel à Bochum). L'industrie textile (coton) est centrée sur Wuppertal. Grâce en partie à des capitaux néerlandais, les textiles artificiels ont été développés à Krefeld, et la laine autour d'Aix-la-Chapelle, sous l'influence de Verviers. Au total, le Land présente trois secteurs industriels : la Ruhr, la région aixoise, l'axe rhénan. Il fournit 89 p. 100 du charbon, 70 p. 100 de la fonte, les deux tiers de l'acier, la moitié du verre, 32 p. 100 des machines, 35 p. 100 des textiles, 43 p. 100 des produits chimiques de la R. F. A. Il contribue pour 33 p. 100 aux exportations, alors que sa population ne représente que 28 p. 100 de celle du pays.

Les besoins en eau sont énormes. Sur les 2 000 km de voies d'eau ont été installés 62 barrages d'une capacité totale voisine d'un milliard de mètres cubes. La consommation s'élève à 6,2 milliards de mètres cubes par an ; 84 p. 100 de l'eau sont fournis par les nappes (en partie alimentées artificiellement), 12 p. 100 proviennent des barrages et des rivières et seulement 4 p. 100 des sources.

Les régions de montagnes attirent de nombreux touristes (le Nürburgring est le circuit automobile le plus long d'Europe). L'équipement hôtelier compte 158 000 lits et totalise 25 millions de nuitées.

Jusqu'à ces dernières années, les universités, ou Technische Hochschulen, étaient situées en dehors de la Ruhr (Aix-la-Chapelle, Cologne, Bonn, Münster). Depuis la reconversion industrielle, un gigantesque effort a été réalisé sur le plan universitaire et culturel. De nouveaux établissements universitaires ont été créés à Bochum, Düsseldorf, Duisburg, Essen, Dortmund, Siegen, Wuppertal, Bielefeld. La construction de nouveaux théâtres, l'engagement des troupes d'acteurs permanentes dans presque toutes les villes de plus de 100 000 habitants marquent une nouvelle étape dans le développement régional. La Rhénanie-Westphalie n'est plus le « pays noir » qu'on a décrit au XIXe s.

F. R.

▶ *Bonn / Cologne / Dortmund / Duisburg / Düsseldorf / Essen / Rhin (le) / Ruhr.*

Rhénanie-Palatinat

En allem. RHEINLAND-PFALZ, État (Land) de l'Allemagne fédérale ; 19 837 km^2 ; 3,7 millions d'habitants. Capit. *Mayence.*

Comme tous les Länder ouest-allemands, la Rhénanie-Palatinat est issue du regroupement territorial consécutif à la défaite de 1945. La part élevée des montagnes explique la faiblesse relative de la densité de 185 habitants, inférieure à la moyenne fédérale, proche de 250 habitants au kilomètre carré.

Une grande diversité physique

Les hasards politiques ont voulu que le Land regroupe une bonne partie du Mittelgebirge allemand : l'Hunsrück, l'Eifel, le Westerwald. On peut y ajouter le Pfälzer Wald et le Pfälzer Bergland, qui continuent les Vosges gréseuses. Ces massifs sont avant tout formés de roches sédimentaires arasées, puis soulevées au Tertiaire. Le premier groupe est formé surtout de roches primaires, les quartzites donnant les reliefs les plus en saillie. Par contre, le Pfälzer Wald et le Pfälzer Bergland sont essentiellement formés de grès triasiques. La zone entre ces derniers massifs et le Hunsrück est une des plus originales. Il s'agit d'un ensemble de couches permiennes et carbonifères fortement plissées, mar-

quées par l'absence de houille. Des épanchements volcaniques (basaltes, phonolites) ont accompagné les fractures tertiaires et quaternaires (Eifel oriental, Westerwald). Les dépressions circulaires, ou Maare, donnent son originalité à l'Eifel. Les tufs quaternaires, enfin, recouvrent des surfaces considérables des deux côtés du Rhin (Eifel, bassin de Neuwied, Westerwald). L'Eifel présente quelques dépressions ou alvéoles calcaires *(Kalkmulden)* qui ont connu une vie agricole précoce. Les plus grandes sont celles de Prüm, de Sötenich, de Gerolstein et de Blankenheim. On peut y ajouter le petit bassin tectonique de Wittlich, que la Moselle emprunta au Tertiaire. Cette dernière, ainsi que le Rhin, s'est encaissée dans la masse schisteuse, déterminant des paysages grandioses et pittoresques utilisés pour la construction de nombreux châteaux forts. C'est sur le territoire de la Rhénanie-Palatinat que se trouve la plus belle traversée du massif schisteux par le Rhin, en aval de Bingen et jusqu'à Coblence (Lorelei). Les terrasses fluviales sont rares, sauf dans les bassins. Aussi la vigne est-elle obligée de s'accrocher aux flancs des coteaux, aménagés en terrasses artificielles.

Climatiquement, la région est très hétérogène. Les massifs encadrant les dépressions sont très arrosés (plus de 1 000 mm). Les hivers sont enneigés, permettant les sports d'hiver sur les surfaces les plus élevées. Les étés ne sont chauds que dans les vallées. Celles-ci sont des milieux privilégiés ; juillet a une température supérieure à 18 °C, et janvier, avec 1 °C, n'est pas trop froid. Les précipitations sont voisines de 500 mm. La durée de la période végétative est de six semaines plus longue dans les vallées que sur les hauteurs (avance de trois semaines au printemps et retard identique pour l'hiver). Les cultures délicates s'installent donc dans les dépressions.

Une vie agricole intensive

La Rhénanie-Palatinat passe, avec la Bavière, pour le Land le plus rural et agricole. Pourtant, la population active agricole ne représente plus que 15 p. 100 du total (1950 : 36 p. 100). Sur les hauteurs, la polyculture (céréales - cultures sarclées - herbages) garde ses droits, malgré une extension des prés. La petite propriété domine. Les exploitations sont viables à partir d'une vingtaine d'hectares. On est étonné de la vivacité des communautés rurales. Les rendements laitiers moyens dépassent 3 300 kg par an. La race pie rouge des bas pays rhénans remplace la race locale. Toutes les zones situées au-dessus de 300 m d'altitude ont été déclarées « zones à développer » *(Fördergebiete)* et profitent d'aides particulières d'origine fédérale et régionale. Les régions basses peuvent être groupées en deux types. Dans la plaine rhénane, les labours intensifs sont pratiqués sur des exploitations d'une trentaine d'hectares (froment, orge, betteraves à sucre et à fourrage, cultures fourragères). Le bétail occupe une place importante (lait). Autour de Ludwigshafen s'est développée une zone de cultures légumières (salades, radis, concombres, haricots, petits pois et asperges) qui ne cesse de gagner en étendue. L'irrigation par aspersion se développe rapidement. La région présente un curieux aspect juxtaposant des campagnes urbanisées et industrialisées et des champs rappelant de gigantesques jardins ; 70 p. 100 des vignes allemandes (58 700 ha) sont situés en Rhénanie-Palatinat. Les vignobles sont axés sur les vallées : Palatinat (21 000 ha), Rhin-Hesse (Rheinhessen) [20 000 ha], Moselle-Sarre-Ruwer (12 000 ha), Rhin-Moyen (Mittelrhein), [1 000 ha], Nahe (4 000 ha), Ahr (700 ha). La vigne, développée dès l'époque romaine, fait surtout la réputation de la vallée du Rhin (Bacharach, Rüdesheim, Eltville), de la vallée moyenne de la Moselle (Bernkastel-Kues, Traben-Trarbach, Zell, Cochem, Kröv). Là se trouvent les meilleurs crus, se situe le négoce du vin, se maintient la tradition viticole et vinicole ; 55 p. 100 des vignerons possèdent moins de 0,5 ha de vignes ; 35,5 p. 100, entre 0,5 et 2 ha ; seulement 9,5 p. 100 ont plus que ce dernier chiffre. Une exploitation est viable à partir de 1,5 ha. Le petit vignoble de l'Ahr est le seul à produire des vins rouges. Ailleurs, riesling et silvaner dominent. Le Müller-Thurgau, grâce à sa moindre acidité, progresse. Les coopératives, nées en 1850 dans la vallée de l'Ahr, ne se développent que lentement.

Une industrialisation récente

L'industrie emploie 400 000 travailleurs en 1973, contre 218 000 en 1950. Malgré d'incontestables progrès, la population active industrielle représente encore moins de 30 p. 100 de la population active totale. La principale branche est la chimie, avec plus de 70 000 travailleurs (grâce à la BASF, à Ludwigshafen, qui en occupe plus des deux tiers). La construction de machines vient en deuxième position, devant la fabrication de chaussures (dont le centre est Pirmasens). Les principales zones industrielles se situent dans le Palatinat occidental (Deux-Ponts [Zweibrücken], Kaiserslautern, Pirmasens) et dans la vallée du Rhin (Ludwigshafen, premier centre industriel, Landau, Frankenthal, Worms, Spire, Mayence). Mayence (177 000 hab.) est la capitale, malgré sa situation excentrique. Elle est, comme Trèves, une ville d'origine romaine. Son essor est entravé par la proximité de la conurbation Francfort-Wiesbaden-Darmstadt. Coblence, au confluent de la Moselle et du Rhin (125 000 hab.), est surtout une ville de relations où l'industrie connaît un essor récent. Trèves (110 000 hab.), l'une des quatre capitales de l'Empire romain au IIIe s. apr. J.-C., s'industrialise rapidement (zone portuaire). Depuis la création d'une université (partagée avec Kaiserslautern), elle est devenue une métropole à part entière. Mais Mayence, forte d'une tradition universitaire multiséculaire, garde la prééminence culturelle.

F. R.

▶ *Mannheim-Ludwigshafen / Mayence / Palatinat / Trèves.*

rhénium

Corps simple métallique.

En 1925, Walther Noddack et Ida Tacke (qui se marièrent en 1926) découvrirent dans la colombite, un minerai de tantale d'une formule de type Fe^{II} $[(Nb, Ta)O_3]_2$, l'élément qui correspondait au numéro atomique 75 et à une place encore vide dans le tableau périodique des éléments. Ce corps fut découvert par son spectre de rayons X : la loi de Moseley relie en effet les fréquences de ces raies au numéro atomique de l'élément. Il fut appelé *rhénium*, en hommage à la Rhénanie, région d'origine d'Ida Tacke.

État naturel

C'est un élément rare qui est surtout présent dans certaines molybdénites MoS_2, dont quelques échantillons naturels en contiennent jusqu'à 20 ppm, alors que longtemps on avait pensé pouvoir le trouver dans les minerais de manganèse.

Atome

L'état fondamental électronique correspond à $1s^2$, $2s^2$, $2p^6$, $3s^2$, $3p^6$, $3d^{10}$, $4s^2$, $4p^6$, $4d^{10}$, $4f^{14}$, $5s^2$, $5p^6$, $5d^5$, $6s^2$. Son rayon atomique est de 1,28 Å, et l'énergie de la première ionisation est de 7,87 eV. C'est l'homologue du manganèse dans la 3e série de métaux de transition.

Corps simple

Ce métal, de densité égale à 20,5, a un point de fusion très élevé (3 170 °C). On l'obtient par réduction du perrhénate d'ammonium par l'hydrogène à 400 °C ; il n'a pas d'emploi industriel. À l'état pulvérulent, il s'oxyde lentement à chaud dans l'oxygène en donnant l'oxyde Re_2O_7. Avec le chlore à chaud, il donne $ReCl_5$ et avec le fluor sous pression il fournit le fluorure ReF_7, qui est le seul heptafluorure métallique connu. L'acide chlorhydrique ou l'acide sulfurique n'ont qu'une action inappréciable. L'acide nitrique le transforme en acide perrhénique $HReO_4$.

Principaux dérivés

Cet élément donne une grande variété de dérivés, et les analogies sont plus fortes entre le technétium et le rhénium qu'entre le technétium et le manganèse.

On connaît $Re_2(CO)_{10}$ ainsi que $Re(CO)_5H$ et $Re(CO)_5Cl$.

Le chlorure $ReCl_3$ est produit par pyrolyse de $ReCl_5$. Le tétrafluorure ReF_4 provient de la réduction de ReF_6, et le sel complexe K_2ReCl_4 correspond aussi au rhénium IV, de même que l'oxyde ReO_2 et les rhénites $M^I_2ReO_3$. On connaît différents sels oxygénés du rhénium V. L'oxyde ReO_3 se dismute par chauffage en Re_2O_7 et ReO_2. Alors que l'oxyde Mn_2O_7 doit être fabriqué à froid — on le prépare en effet vers – 20 °C par action de l'acide sulfurique sur un permanganate et on obtient un liquide vert olive qui explose dès 10 °C —, le rhénium s'oxyde à chaud en Re_2O_7, réductible par l'hydrogène à 300 °C en oxyde ReO_2 et à 800 °C en métal.

On connaît deux acides perrhéniques, l'acide tétraoxorhénique (VII) $HReO_4$ et l'acide pentaoxorhénique (VII) H_3ReO_5. L'acide $HReO_4$ est fort, mais il n'est pas un agent oxydant énergique, l'ion ReO_4^- se montrant pratiquement sans propriété connue. On a aussi préparé les sulfures Re_2S_7

et ReS_2 ainsi que les séléniures Re_2Se_7 et $ReSe_2$.

H. B.

S. Tribalat, *Rhénium et technétium* (Gauthier-Villars, 1957).

rhéologie

Discipline qui étudie la déformation et l'écoulement de la matière, et qui prolonge et complète différentes branches de la mécanique : élasticité, plasticité, hydraulique...

Le développement des techniques modernes nécessite une connaissance aussi exacte que possible du comportement, dans les conditions mêmes de fabrication, d'emploi ou de transport, des matériaux industriels : métaux, bétons, sols, verres, matières plastiques, caoutchoucs, produits pétroliers, peintures, mastics, encres, colles, etc.

Généralités

En raison de la variété et de la nouveauté de problèmes de caractère aussi interdisciplinaire, la recherche rhéologique demande une étroite coopération entre techniciens et scientifiques étudiant parallèlement, soit sous l'angle expérimental les relations existant entre les contraintes et les déformations, soit du point de vue théorique la forme mathématique des lois de comportement, ou encore les rapports avec la structure des corps à diverses échelles macroscopiques, colloïdales ou moléculaires. Il s'agit donc d'un sujet extrêmement vaste, dont on ne peut donner un aperçu qu'en passant en revue les méthodes et les modèles servant à classer différents types de comportement.

Entre les deux cas limites correspondant à des notions aussi idéales que le solide absolument indéformable et le liquide parfaitement fluide, la rhéologie distingue tout un éventail de comportements possibles.

À cet égard, les situations les plus simples sont celles du solide élastique et du liquide visqueux, familiers en mécanique classique. On sait que, dans le premier cas, les contraintes sont fonction des valeurs instantanées de déformations limitées et spontanément réversibles sans qu'entrent en ligne de compte la durée des sollicitations ou la vitesse des déformations. Dans le cas du liquide visqueux, le temps n'intervient pas non plus dans le comportement, puisque la vitesse de cisaillement conditionne alors les valeurs de contraintes qui provoquent, si faibles soient-elles, un écoulement irréversible et illimité.

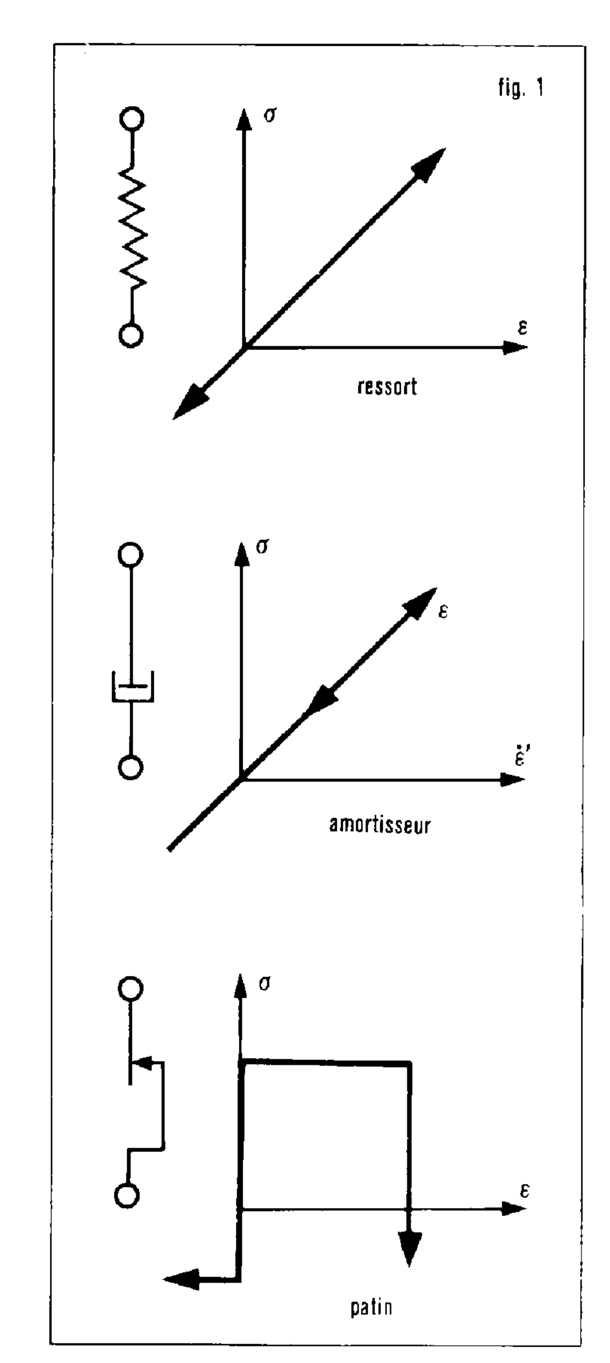
En réalité, la distinction entre solide élastique et liquide visqueux n'est souvent pas aussi nette, la réponse aux sollicitations d'une même substance pouvant passer progressivement par des étapes intermédiaires, selon les conditions thermiques et mécaniques subies. C'est ainsi que les verres minéraux, qui semblent solides et cassants pour des essais rapides, coulent à la longue sous l'effet d'une force extérieure, voire de leur propre poids ou même d'un gradient de température, tandis que des solutions concentrées de caoutchouc gardent plus ou moins longtemps une certaine mémoire de leurs formes antérieures. L'acier lui-même présente, dans certains cas, un caractère visqueux, et les roches peuvent aussi subir de grandes déformations plastiques sans se rompre lorsqu'elles sont soumises à de hautes pressions.

Les contrôles de routine pratiqués dans l'industrie, comme l'essai de dureté par la mesure de l'empreinte laissée par une bille ou de l'enfoncement d'un poinçon, l'essai de plasticité par l'écrasement entre deux plateaux, l'essai de résilience par une hauteur de rebondissement, l'essai de viscosité par le déplacement d'une bille dans un tube, permettent de comparer la qualité des échantillons suivant des critères conventionnels.

Mais ces procédés empiriques ne permettent pas de caractériser les propriétés rhéologiques intrinsèques des matériaux, car leurs résultats sont généralement affectés par des effets secondaires perturbateurs, tels que frottements de surface, accélérations locales, variations de la température dans le temps ou dans l'espace. Un petit nombre d'essais fondamentaux, par contre, permet d'éviter ces complications et de comparer le comportement réel des corps à celui de modèles mécaniques plus simples. Le plus courant est l'essai à vitesse de déformation constante avec mesure de la réaction d'une éprouvette travaillant soit en extension ou en compression uniaxiale, soit en cisaillement simple par glissement des différentes couches de l'échantillon les unes par rapport aux autres. Les essais statiques sont préférables pour mettre en évidence des réactions dont on désire suivre l'évolution longtemps après un échelon de déformation initiale rapide. On cherche alors à maintenir soit la contrainte constante (essai de fluage ou de retard), soit la déformation (essai de relaxation) en déterminant à chaque instant, selon le cas, les variations de dimension ou la force exercée sur les éprouvettes.

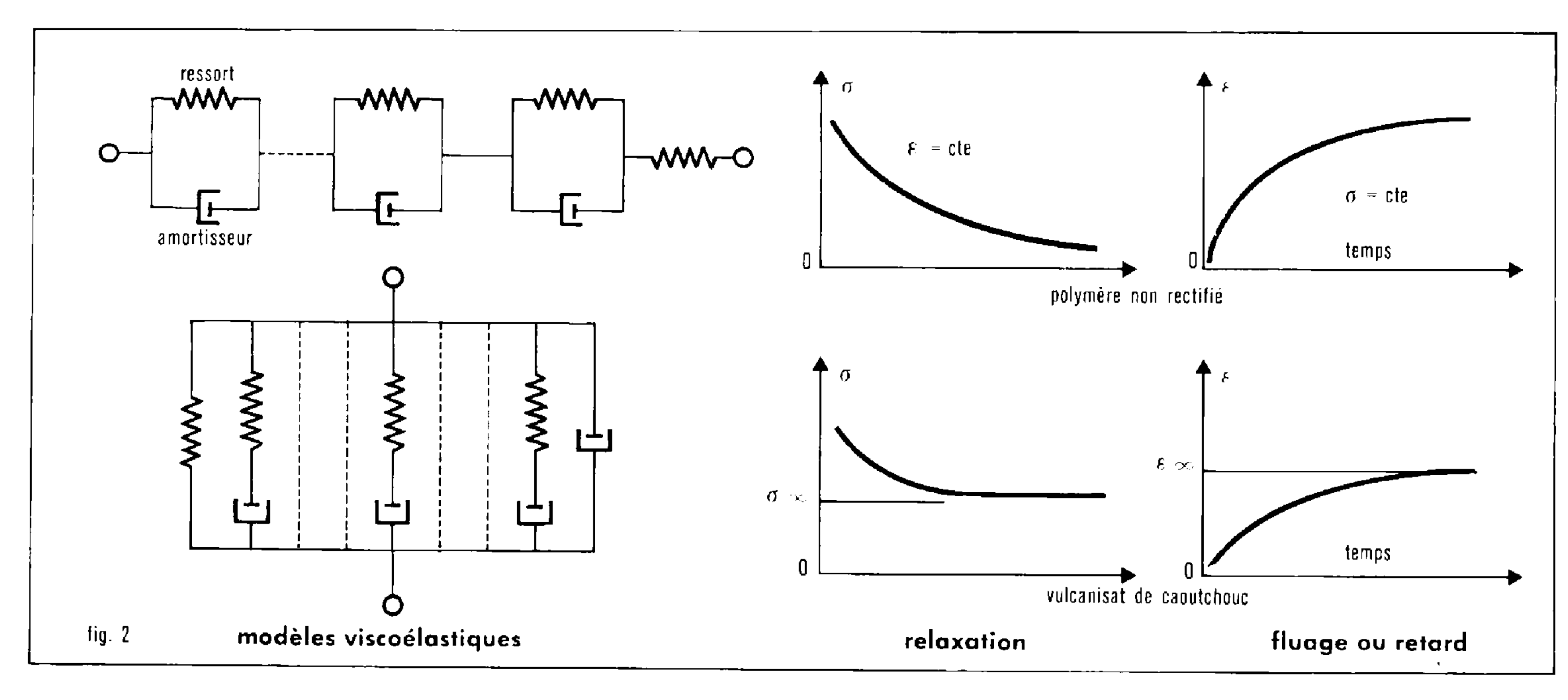
Si on s'intéresse surtout à la réponse alors sensiblement linéaire des échantillons à des sollicitations rapides de faibles amplitudes, de l'ordre du pourcent, on soumet l'éprouvette à un essai harmonique ; comme les déformations varient de façon sinusoïdale en fonction du temps, on peut alors déterminer, par analogie avec la capacité et la perte des diélectriques, les deux composantes en quadrature et en phase d'un module d'élasticité ou, inversement, d'une complaisance dynamique. Pour des corps très déformables, la réaction des échantillons à un cisaillement indéfini à gradient de vitesse constant caractérise la viscosité.

On constate rarement une proportionnalité rigoureuse entre les contraintes et les déformations (loi de Hooke) ou entre les contraintes et les vitesses de déformation (loi de Newton) si les déformations ou les gradients de vitesse de cisaillement sont grands. Les déviations observées par rapport à ces lois sur les diagrammes reliant les contraintes σ aux déformations ε ou aux gradients de vitesse ε' permettent de savoir dans quelle mesure les divers comportements rhéologiques possibles divergent de ceux du solide de Hooke, du liquide de Newton ou du solide rigide plastique, respectivement symbolisés sur la figure 1 par un ressort, un amortisseur ou un patin à coefficient de frottement constant. Selon la prédominance des combinaisons de l'une ou l'autre de ces tendances prises deux à deux, on distingue trois comportements principaux : viscoélastique, élastoplastique ou viscoplastique.



Viscoélasticité

Au moins pour de petites déformations ne perturbant pas trop l'état d'équi-



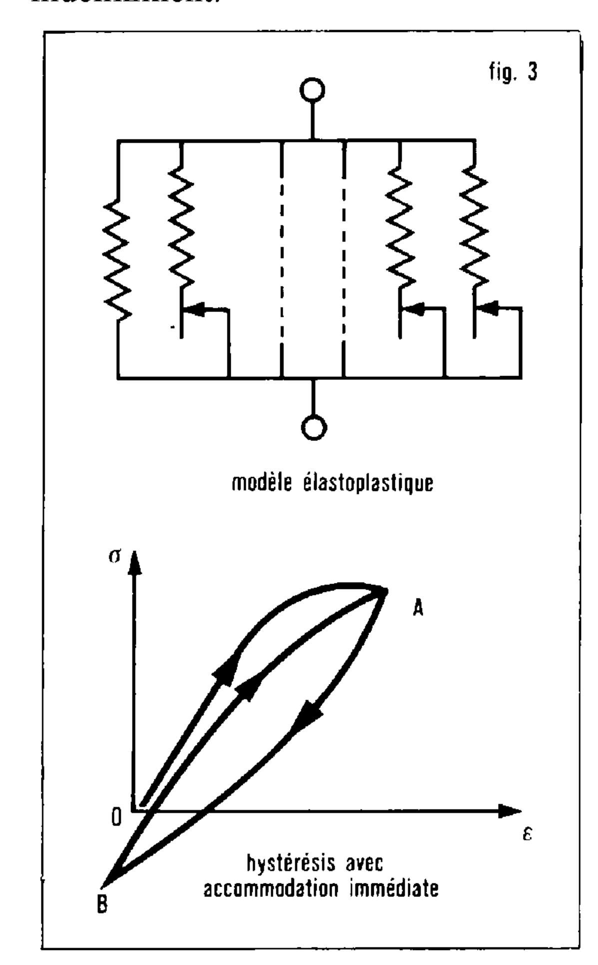
libre des corps, on peut assimiler tout comportement viscoélastique à celui d'assemblages en série ou en parallèle de ressorts et d'amortisseurs. L'identification avec ces modèles n'est toutefois possible, dans un large domaine de temps ou de fréquence, dans le cas de corps typiquement viscoélastiques comme les hauts polymères (par exemple, des caoutchoucs ou certaines matières plastiques), qu'à condition de multiplier à l'infini le nombre des éléments des modèles. Selon que les longues chaînes macromoléculaires qui constituent ces matériaux sont rétifiées ou non, ils se comportent soit comme un solide élastique, soit comme un liquide visqueux, lorsqu'on les soumet pendant un temps suffisamment long à une contrainte ou à une déformation constantes. (V. les diagrammes de fluage et de relaxation, *fig.* 2.)

Élastoplasticité

Un comportement élastoplastique peut être en principe représenté par des systèmes de ressorts et de patins du type de la figure 3.

Si on soumet un tel système à une déformation croissante, la contrainte augmente d'abord proportionnellement à la déformation, puis moins fortement lorsque glissent les patins. Si la sollicitation se met ensuite à décroître, les points du diagramme contrainte-déformation décrivent un arc $\overset{\frown}{AB}$ situé au-dessous de l'arc initial $\overset{\frown}{OA}$, et un nouveau changement de sens place les points représentatifs sur un troisième arc $\overset{\frown}{BA}$, occupant une position intermédiaire. Si on répète indéfiniment cette opération, de façon à amener successivement le système dans chacun des états définis par les points A et B, le cycle d'hystérésis décrit est le même que celui qui est obtenu dès le premier tour ; il y a accommodation immédiate.

Une telle réponse ressemble beaucoup à celle de pièces métalliques, qui ne reprennent pas non plus leurs dimensions primitives lorsqu'elles sont soumises à une force supérieure à une certaine limite, sans qu'en général la déformation permanente ainsi causée dépende notablement de la durée de la sollicitation, au moins aux températures ordinaires. En réalité, le seuil de contrainte précédent, qui reflète un écrouissage mécanique lié à des modifications de structure, n'est pas nettement défini, car il s'élève avec l'importance des déformations imposées et peut au contraire s'abaisser pour des contraintes de signe opposé. De plus, les cycles d'hystérésis successifs peuvent ne se fixer que progressivement ou continuer à évoluer indéfiniment.



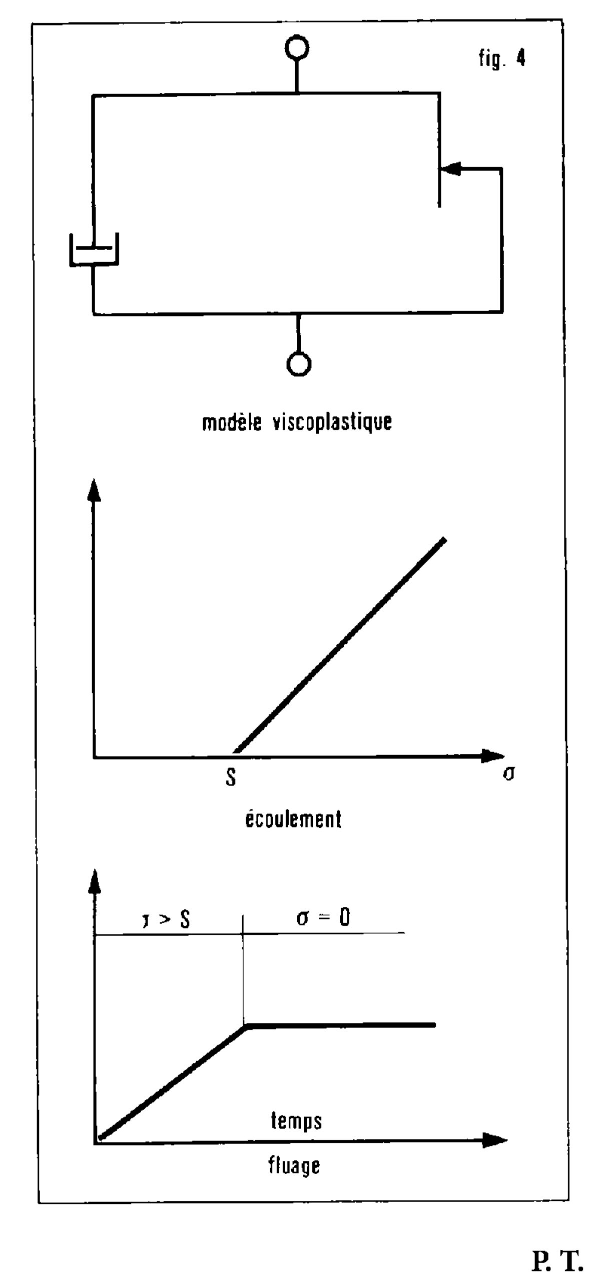
Viscoplasticité

Les modèles capables de rendre compte de comportements viscoplastiques comportent des associations d'amortisseurs et de patins. La figure 4 en donne la version la plus simple.

L'écoulement ne se produit en ce cas qu'à partir d'un seuil de contrainte caractéristique, et la vitesse de déformation croît ensuite linéairement en fonction de la contrainte, comme pour un simple écoulement newtonien. Un essai de fluage sur un tel système fournit théoriquement le diagramme de la figure 4, lorsque le seuil de plasticité est dépassé. La viscosité apparente, caractérisée par le rapport de la contrainte à la vitesse de déformation, diminue avec la vitesse de déformation, laquelle semble donc fluidifier la matière. Ce genre de modèles convient pour les métaux à des températures proches du point de fusion, la pâte à modeler, le beurre, le ciment avant la prise, etc.

Dans d'autres cas, par exemple pour une suspension aqueuse d'amidon, on constate, au lieu d'une fluidification, un phénomène inverse d'épaississement, et la viscosité apparente croît alors en fonction de la vitesse. L'importance de la fluidification et de l'épaississement peut d'ailleurs croître ou diminuer avec le temps d'application de la vitesse. On constate ainsi pour des corps thixotropes, tels que les suspensions d'argile ou les peintures, une fluidification progressive qui disparaît après un certain temps de repos, ce qui indique que la reconstruction de la structure formée par les particules dispersées ne succède pas immédiatement à la fin de l'agitation.

Tous les schémas élémentaires précédents sont généralisables aux trois dimensions de l'espace, ce qui permet de traiter par analogie les variations instantanées ou progressives de volume associées soit aux déformations, soit à une compression hydrostatique. Comme on est aussi amené à introduire la variable température dans ces modèles mathématiques plus généraux, on voit que la rhéologie n'est pas non plus sans rapport avec la thermodynamique.



P. T.

B. Persoz (sous la dir. de), *la Rhéologie* (Masson, 1969).

rhétorique

Ensemble des procédés constituant l'art du bien dire, de l'éloquence.

La rhétorique a été contestée tout au long de son histoire, mais détracteurs et admirateurs seraient d'accord, sans doute, pour y reconnaître un des éléments qui témoignent du maintien, dans notre civilisation, d'un « héritage » gréco-latin. Élaborée au Ve s. av. J.-C. par les « sophistes », dans le milieu qui donne naissance au « miracle grec », systématisée au IVe s. av. J.-C. par des théoriciens grecs (Aristote), puis par les praticiens romains, qui lui donnent sa forme canonique (Cicéron, Ier s. av. J.-C. ; Quintilien, Ier s. apr. J.-C.), elle constitue une somme qui semble traverser telle quelle les civilisations qui se succèdent en Occident.

Cette apparente pérennité permet de la présenter comme universelle et semble fonder le projet moderne de la constituer en « science humaine » sous la tutelle de la linguistique. Mais cette constance du domaine rhétorique est une illusion qui, en occultant le défilé des rhétoriques, sert à dissimuler le lien qui unit la variation du régime du discours à l'histoire des formations sociales. Ce lien se disait clairement dans les traités antiques, où le terme, employé adjectivement, qualifiait, chez les Grecs, une *tekhnê*, chez les Latins, un *ars (ars bene dicendi)*, c'est-à-dire une activité à orientation *pratique*. Il se dit aussi, par-delà l'Antiquité, dans l'association constante du projet rhétorique et du projet pédagogique. D'emblée, la discipline rhétorique a partie liée avec un *cursus* scolaire, avec l'*institution oratoire* (Quintilien).

Le projet moderne d'instauration d'une « science de la rhétorique » a pour condition un double déplacement qui s'est opéré dans ce domaine, aboutissant à la constitution de la notion moderne de « littérature » : le passage d'une *rhétorique* à une *poétique*, la *réduction* du champ rhétorique à une *théorie des figures.*

Le champ rhétorique

De même que sous le terme de *littérature* nous unifions aujourd'hui des pratiques discursives et sociales hétérogènes, le terme de *rhétorique* désigne, au cours de son histoire, des regroupements spécifiques de pratiques.

La signification de la rhétorique pour une époque donnée résulte du réseau des relations du terme ainsi nommé avec les termes désignant les disciplines par rapport auxquelles la rhétorique se spécifie. Aussi peut-on être tenté de lire l'histoire de la rhétorique comme celle d'un perpétuel démembrement-remembrement du domaine dans lequel se constitueront les disciplines actuellement regroupées sous le vocable incertain de *sciences humaines.* Mais la métaphore spatiale rabattrait la définition structurale sur une simple répartition de champ. Elle ne permettrait pas de rendre compte du système de relations qui joue à l'intérieur des disciplines concernées et qui les détermine les unes par les autres jusque dans leurs démarches constitutives.

Pour donner une idée de ces réorganisations structurales, il est commode de prendre comme système de référence la forme réalisée au cours de la période féodale, à condition de se souvenir qu'il ne s'agit là que d'une configuration parmi d'autres et non d'une forme essentielle, où l'on pourrait saisir, à un moment privilégié de l'histoire, un « corps plein » de la rhétorique.

Le modèle médiéval

Ce modèle s'inscrit clairement dans un *cursus pédagogique*, celui des « arts libéraux ». La rhétorique fait partie de la série d'exercices destinés à produire l'homme « libre ». Comme telle, elle s'oppose à ces arts « mécaniques », dont Littré rappelle qu'ils « ne demandent que l'office du corps ». Les sept arts libéraux s'articulent en deux sous-ensembles ordonnés : le *trivium* (grammaire, rhétorique, dialectique) et le *quadrivium* (arithmétique, musique, géométrie, astronomie).

Appartenant au premier groupe, la rhétorique s'oppose à des disciplines « exactes », selon un clivage qui fournira ultérieurement le support à l'*opposition des lettres et des sciences.* L'importance de ce couple interdit d'envisager de rendre compte du destin de la rhétorique dans les Temps modernes sans faire figurer dans le dispositif explicatif la modification du champ discursif opérée par l'avènement du discours scientifique et rend suspecte toute « science » de la rhétorique qui ne s'interrogerait pas sur le statut de son propre discours.

Dans le trivium, la rhétorique occupe une position intermédiaire, reflétée dans la terminologie maintenue jusqu'au milieu de ce siècle dans l'enseignement secondaire français. C'est sa relation à la « grammaire » d'une part, à la « logique » de l'autre qui détermine son statut tout au long de son histoire. Aussi les tentatives modernes pour traiter « linguistiquement » de son objet s'inscrivent-elles dans cette histoire. Constamment menacée sur les limites qu'elle se donne par l'évolution des deux autres disciplines du trivium, la rhétorique n'est pourtant jamais totalement éliminée, non parce qu'elle serait légitime propriétaire d'un champ spécifique, mais parce qu'elle est l'« envers » nécessaire de toute grammaire et de toute logique, à qui elle fournit ce *lieu des écarts* qui leur permet de se donner l'illusion de la cohérence. Elle est le réceptacle de tout ce qu'une théorie n'a pu formaliser.

Ce statut ambigu explique les remaniements internes qui jalonnent son histoire. Ils concernent tour à tour chacune des cinq opérations fondamentales qu'y distinguait la théorie classique, opérations auxquelles on maintiendra ici leurs noms latins, les équivalents français qui semblent s'imposer dissimulant l'enjeu des déplacements.

Memoria, pronuntiatio

Dans le modèle médiéval, ces deux opérations ne figurent le plus souvent qu'à titre de vestiges. Elles concernent, en effet, directement, la *pratique oratoire*, la *memoria* définissant les méthodes de conservation du discours, et la *pronuntiatio* ses conditions d'exécution. Leur effacement marque le passage non seulement d'un *art de parler* à un *art d'écrire*, par un déplacement qui prélude à la mise en place d'une civilisation du *livre*, mais aussi d'un *art de persuader* à un *art de plaire.* Le résultat de cet effacement, on le voit, c'est le passage d'une théorie de la pratique discursive, qui est, en fait, une *théorie de la communication*, à une *théorie de la littérature*, d'une rhétorique à une poétique.

Ce changement du centre de gravité du système apparaît également dans la théorie des « genres » du discours. Alors que la rhétorique grecque était centrée sur le genre *délibératif* (discours politique), la rhétorique romaine est préoccupée surtout du genre *judiciaire* (procès juridique) et, à partir de l'époque alexandrine, c'est le genre *épidictique* (discours d'apparat, « dissertation »), un discours déconnecté de toute pratique, qui l'emporte.

Il fallait la mise en crise de la civilisation du livre par l'évolution des forces de production de biens culturels pour que la signification de ces deux secteurs de l'ancienne rhétorique pût de nouveau faire problème aujourd'hui.

Inventio

Longtemps, l'*inventio* fut la pièce maîtresse du système. Il s'agit là d'une activité qui se situe en deçà de la distinction de la forme et du contenu, aussi est-elle difficile à concevoir. L'*inventio* fournit à la fois un répertoire des arguments et son mode d'emploi ; elle se présente comme un catalogue, la « topique ». Elle propose une cartographie des *lieux* (*topoi* en grec), « cellules où tout le monde peut aller prendre, pour ainsi dire, la matière d'un discours et des arguments pour toutes sortes de sujets » (Du Marsais [1676-1756]). Les lieux enregistrent un savoir considéré comme clos et immuable, bien commun d'une société fortement intégrée.

La crise de l'*inventio* correspond à la crise des valeurs classiques et notamment à l'ébranlement dont témoigne la naissance du discours de la science, fondé sur une méthode de *découverte* liée, depuis Descartes, à la notion d'*évidence.* Le « bon sens », dont l'*inventio* était le lieu d'exercice, doit mener, désormais, une existence moins explicite.

Dispositio

La théorique classique régissait l'organisation de l'ensemble du discours, réglant l'ordre de succession des grandes unités de l'argumentation. Loin de se limiter à l'ordonnance des « mots », elle déterminait la composition d'ensemble des énoncés en vue de leur fin persuasive. La *dispositio* était une *tactique.* Cette préoccupation, étroitement liée à une conception pratique du discours, perd de son importance dans le passage du délibératif à l'*épidictique*, du discours parlé au *texte imprimé*, de l'action oratoire au « morceau » d'apparat.

La concentration de la rhétorique dans l'élocution correspond donc à une modification fondamentale du statut du discours, et la rencontre d'une linguistique de la phrase et du mot avec une rhétorique restreinte à l'*elocutio* ne peut qu'accomplir ce processus.

Elocutio

La théorie de l'*elocutio*, devenue la rhétorique tout entière, se construit autour de la notion d'*écart* entre un usage « normal » des mots (sens « propre ») et un usage détourné (sens « figuré »). C'est ainsi que Pierre Fontanier, un des derniers théoriciens de cette discipline, donne de la figure la définition suivante : « Les figures du discours sont les traits, les formes et les tours plus ou moins remarquables et d'un effet plus ou moins heureux par lesquels le discours, dans l'expression des idées, des pensées ou des sentiments, s'éloigne plus ou moins de ce qui en eût été l'*expression simple et commune.* »

L'activité rhétorique apparaît ainsi comme une activité *substitutive* : un mot est mis pour un autre, et la terminologie compliquée qui se constitue est une tentative de classement de ces opérations. L'impossibilité où se trouve une théorie linguistique qui limite son champ à la phrase de construire une théorie sémantique laisse le champ libre aux entreprises strictement taxinomiques de la rhétorique moderne. L'autonomisation de l'*elocutio* interdit d'emblée toute démarche explicative ; la « science » qui se constitue ainsi reste uniquement descriptive. Alors que la rhétorique classique ne pouvait éluder la question de l'*enjeu* du discours, l'élimination de la préoccupation pratique sous couleur de scientificité rend inexplicables les opérations de substitution et la fonction de la *mise à l'écart.*

L'écart sur lequel se fonde la théorie des figures trouvait, dans la rhétorique classique, son origine dans l'écart initial qui sépare les arts libéraux des arts mécaniques, c'est-à-dire dans une exclusion de caractère « politique ». Il ne peut se légitimer aujourd'hui qu'à la faveur de l'opposition entre une *langue littéraire* et une *langue commune.*

La théorie moderne des figures se voit donc amenée à instituer, sans jamais l'expliciter ni l'assumer, une séparation entre un *discours scientifique*, supposé neutre et innocent, un discours sans figures (le sien, notamment) et un *discours littéraire*, qui est à la fois, selon un schéma dont le XVIIe s. (Port-Royal, Bernard Lamy) a élaboré le modèle, le discours des *passions* et le discours autonome d'une pure *littérarité.*

Ce clivage permet de distinguer trois domaines : un domaine du discours « scientifique », notamment celui d'une « linguistique » qui traite d'une langue neutralisée, conçue comme addition de phrases autonomes ; un domaine de la *psychologie*, dont la naissance coïncide, en fait, avec la réduction à l'*elocutio* ; un domaine « littéraire », enfermé dans son propre discours et se prenant lui-même pour objet.

Aussi la condition de la construction d'une nouvelle rhétorique est-elle la remise en question de ces trois domaines. Elle ne saurait se présenter comme la réactivation de la rhétorique classique.

P. K.

P. Fontanier, *les Figures du discours* (Maire-Nyon, 1827 ; nouv. éd., Flammarion, 1968). / H. Lausberg, *Handbuch der literarischen Rhetorik* (Munich, 1960 ; 2 vol.). / G. Genette, *Figures* (Éd. du Seuil, 1966-1969 ; 2 vol.). / R. Barthes, « l'Ancienne Rhétorique » dans *Communications* (Éd. du Seuil, 1970). / Groupe μ, *Rhéto-*

***rique générale* (Larousse, 1970). / A. Kibedi-Varga, *Rhétorique et littérature* (Didier, 1970).**

rhétoriqueurs (les)

Historiens, orateurs et poètes qui ont vécu dans la seconde moitié du XVe s. et dans le premier tiers du XVIe s.

On appelait alors *rhétorique**, *rhétoricien, rhétoriqueur* celui qui savait manier, en prose ou en vers, l'art de la parole. Les rhétoriqueurs n'ont pas formé d'école proprement dite, mais on les trouve attachés à la cour des princes : à la cour des ducs de Bourgogne, autour de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire, en Flandre auprès de Marguerite d'Autriche, enfin dans les demeures seigneuriales de Bretagne, de Normandie, du Poitou, d'Angoumois, du Bourbonnais et de Paris.

Ils ont au moins deux devanciers immédiats : Jean Meschinot (v. 1420-1491), connu par ses ouvrages politiques, et Georges Chastellain (v. 1405-1475), qui donne, dans sa *Chronique* (1420-1474), la mesure de son talent.

Jean Molinet (1435-1507) fit ses débuts à la cour de Bourgogne. De son œuvre considérable, il faut retenir la *Chronique* (1474-1504) et ses *Faicts et dicts* publiés en 1531 qui révèlent un moraliste attentif à dénoncer la misère du peuple et à proclamer son désir de paix. Homme de grand talent, chantre et musicien, il se délecte des formes et des sons dans un art raffiné.

D'une famille noble de Saintonge, Octavien de Saint-Gelais (1468-1502) s'introduit à la cour de Charles VIII et devient en 1494, évêque d'Angoulême. Il donne des traductions d'Ovide et de *l'Énéide* (1509), puis des vers d'amour, des passe-temps pour les dames, des pièces de circonstance et des poèmes religieux. Son principal ouvrage est le *Séjour d'honneur* (1519 et 1524), tableau allégorique de la cour des rois, qui perpétue la tradition médiévale du *Curial* d'Alain Chartier.

Entré au service d'Anne de Bretagne (1506) et de François d'Angoulême (1514), Jean Marot (v. 1463 - v. 1526) accompagne Louis XII en Italie ; il relate ces expéditions dans le *Voyage de Gênes* (1507) et dans le *Voyage de Venise* (1509), où il célèbre l'avènement de la paix. Il écrit aussi des rondeaux, apportant des variations sur les dangers et les peines d'amour. Clément Marot* saura tirer parti, dans ses *Élégies*, des leçons du « bon Janot », son père.

Guillaume Crétin (v. 1460-1525), chantre de la Sainte-Chapelle, clerc et musicien, préfère aux honneurs de la Cour une existence paisible, consacrée à l'étude et loyalement dévouée à ses protecteurs. En 1515, il entreprend, sur l'invitation de François Ier, la rédaction de douze livres de *Chroniques*, sorte de grand poème historique de la France, nourri de lieux communs de morale.

Vers 1500, Jean Bouchet (1476-1557) publie *l'Amoureux transi sans espoir*, mais sa réputation s'établit avec *les Renards traversant les périlleuses voies des folles fiances du monde* (1504), œuvre inspirée de Sebastian Brant et où les renards représentent les hommes. En 1507, il se fixe à Poitiers et il obtient l'office de procureur de la sénéchaussée. Orienté vers le discours moral, il compose néanmoins quelques pièces politiques : pour Louis II de La Trémoille, il écrit en reconnaissance *le Chapelet des princes* et *le Temple de bonne renommée* (1516). Historien, il rédige les *Annales d'Aquitaine* (1524), et dans ses *Épistres morales et familières du Traverseur* (1545) on trouve une naïveté de bon aloi.

Dans la veine satirique, Pierre Gringore (v. 1475 - v. 1538), attaché au roi Louis XII, écrit pour la scène *le Jeu du prince des sots* (1511) et, dans *les Abus du monde* (1509), il fait une satire du clergé et de la justice et propose des réflexions sur les maux de l'amour.

Roger de Collerye (v. 1470 - v. 1540), secrétaire de l'évêque d'Auxerre, écrit des farces pour la troupe des « Enfants sans souci », et il représente aussi l'inspiration populaire.

Une mention spéciale doit être faite pour Jean Lemaire de Belges (1473 - v. 1515), qui a largement participé à la formation de l'idéal artistique de la Renaissance. Attaché à Marguerite d'Autriche (1504), puis à Anne de Bretagne (1512), dont il est l'historiographe, il voyage beaucoup, et les séjours qu'il fait en Italie et à Lyon contribuent à l'épanouissement de son talent. En 1503, il consacre à Pierre de Bourbon *le Temple d'Honneur et de Vertu* ; à Louis de Ligny, il dédie *la Plainte du Désiré*. Pour le duc Philibert de Savoie, tragiquement décédé, il compose la *Couronne margaritique* (1504), où, sous prétexte de célébrer le mari défunt, il glorifie la jeune veuve. Il chante, en se jouant, le perroquet de Marguerite dans les *Épîtres de l'amant vert* (1505), avec un mélange d'émotion élégante et de gaieté attendrie. Très attiré par la civilisation italienne, il préconise, dans *la Concorde des deux langages* (1513), par-delà la langue, l'union des volontés et des cœurs entre les deux peuples. Grand amateur des généalogies héroïques, il donne en prose les *Illustrations de Gaule et singularités de Troie* (1509-1513). Salué comme un précurseur par Marot, Rabelais, Ronsard et du Bellay, il témoigne des progrès constants du naturel et du bon goût ; fervent de musique et de peinture, il donne à ses œuvres l'aspect esthétique qui faisait défaut à ses devanciers.

La poésie comme vérité morale

Descendants du lyrisme bourgeois du XIVe s., les rhétoriqueurs se réclament avec admiration d'Alain Chartier et de Georges Chastellain. Conseillers des princes et chroniqueurs officiels, ils excellent naturellement dans les sujets historiques et politiques. Olivier de La Marche (v. 1426-1502) raconte la vie et la mort de Charles le Téméraire, tandis que Jean Molinet poursuit la *Chronique* de Chastellain, qu'André de La Vigne (v. 1457 - av. 1527), dans le *Vergier d'honneur*, décrit l'expédition de Charles VIII en Italie, et Jean Marot celles de Louis XII. Ils disent leur gratitude à leurs protecteurs dans des panégyriques ; dans les *Chants funèbres* et les *Complaintes*, où ils perpétuent la tradition antique en unissant la poésie à l'éloquence, ils savent éviter la monotonie conventionnelle du genre. Certaines diatribes politiques où ils condamnent les horreurs de la guerre et où ils exaltent la paix et le bonheur champêtre (André de La Vigne, *la Ressource de chrétienté* ; Pierre Gringore, *l'Espoir de paix*) sont les premiers modèles de notre satire lyrique. Ainsi Molinet dans *le Testament de la guerre* :

Je laisse au pauvre plat pays
Chasteaux brisiés, hosteux brullés...
Bergiers battus et affollés,
Marchands murdris et mutillés
De grans cousteaux et de courbés,
Et corbaux crians a tous lés
Famine dessus les gibés.

Les rhétoriqueurs, qui conçoivent la poésie comme l'expression imagée de vérités morales, enseignent la vertu par des portraits ou des récits exemplaires. Chantant les vertus cardinales dans les « institutions » des princes (Jean Meschinot : *les Lunettes des princes* ; Jean Marot : *le Doctrinal des princesses*), ils attestent la noble conception de leur art. Les sujets religieux s'inscrivent dans cette ligne : dans leurs oraisons à la Sainte Vierge, dans les chants royaux, ballades ou rondeaux, les rhétoriqueurs savent tempérer l'aspect didactique et les lieux communs par des éléments personnels de sensibilité et de sincérité.

Dans le domaine de la galanterie, ils insistent volontiers sur les pièges que les femmes tendent aux hommes ; ils dénoncent avec méfiance leur hypocrisie et leur faiblesse. Habiles à discuter des problèmes de casuistique amoureuse (Jean Molinet : *le Siège d'amours* ; Jean Marot : *la Vraydisante Advocate des dames* ; Guillaume Crétin : *le Plaidoyer de l'amant douloureux* ; Jean Bouchet : *l'Amoureux transi sans espoir*), ils gardent une stricte pudeur dans leurs confidences. À preuve ce rondeau d'Olivier de La Marche :

Sobrement vis de ma Plaisance
Et jeûne ce que Désir pense,
Mendiant partout où je vois ;
Je veille à compter par mes doigts
Les maux que m'a faits Espérance
Pour amour des dames de France.

Tel est le « beau musée secret » des rhétoriqueurs, auquel Albert Marie Schmidt se plaisait à rendre justice. Inventeurs au génie fécond, les rhétoriqueurs se veulent moralistes, philosophes et savants, et ils souhaitent la variété des formes poétiques et des genres (épître, débat, monologue, blason).

Quand Jean Bouchet proclame que son art est une « science infuse » par la « grâce », et que Jean Lemaire de Belges dit de Molinet que « des cieux vient l'influence en son sublime esprit », on pressent la « fureur poétique » chère à la Pléiade. La fable devient, chez eux, le support d'une vérité cachée. Aussi, parmi tous les ornements poétiques est-ce à l'allégorie que va leur préférence et à ce *Roman de la Rose* qu'ils ne se lassent pas d'imiter. On le voit dans le *Doctrinal de court* de Pierre Michault, dans le *Séjour d'honneur* d'Octavien de Saint-Gelais comme dans *le Parement et triomphe des dames d'honneur* d'Olivier de La Marche. Si le procédé du songe leur est familier, ils ne se privent pas de faire de nombreux emprunts à la mythologie, témoin Jean Marot, qui commence *le Voyage de Gênes* par une évocation de l'Olympe.

L'ambition des rhétoriqueurs est aussi d'élever la langue vulgaire au rang de langue nationale, de l'orner des raffinements empruntés aux *arts de rhétorique*. Attachant une grande importance aux questions de langue et

de style, ils enflent leur vocabulaire de néologismes et de mots calqués sur le latin, et ils s'intéressent spécialement aux qualités formelles du langage, dont ils sont d'habiles expérimentateurs. Sans perdre de vue le propos moral de leurs écrits, ils s'accordent quelque délassement dans le plaisir verbal et dans une esthétique du son et du rythme. Soigneux artistes de l'image et de sa présentation élégante, ils sont conscients des rapports qui existent entre poésie et musique. Aussi mettent-ils au premier plan les recherches de versification et les virtuosités des combinaisons strophiques. Ils veulent surtout la rime très riche et rare (rimes équivoquées, en écho, annexée et fratrisée, batelée, renforcée) : l'inspiration n'est pas suffisante, le mérite réside alors dans la difficulté vaincue et dans une technique sûre du vers. On a vivement critiqué ces recherches métriques sans remarquer qu'elles ne se rencontrent que de loin en loin dans leurs œuvres, dont elles ne représentent qu'une faible part. Si elles peuvent choquer le goût, elles témoignent assurément d'un effort de renouvellement du langage qui se crée dans la liberté et dans l'autonomie, dans le pouvoir incantatoire de la musique et du rythme.

Ces recherches d'expressivité rythmique ne sont pas les artifices d'un âge finissant, et elles ne relèvent pas seulement d'un formalisme vide. À l'époque contemporaine, sous l'influence du surréalisme, des poètes comme Aragon et Eluard en viennent à découvrir dans les jeux des rhétoriqueurs, dans les accumulations de mots groupés selon leurs affinités sonores, dans ces litanies magiques, un sens très vif des possibilités offertes par le langage, et par un langage souvent dru et savoureux.

Les œuvres des rhétoriqueurs, souvent difficiles d'accès, restent à explorer. On y découvre l'élévation de la pensée (développements sur la destinée humaine, réquisitoires contre les ravages de la guerre dont la violence exprime la force de la conviction), mais aussi le talent oratoire et le souci d'un art difficile. La minutie qu'ils apportent à leurs descriptions témoigne d'un commun amour des choses de la vie. Jean Lemaire de Belges est le plus humaniste de ces poètes : il suggère l'idéal d'une culture totale étendue à tous les arts. Il n'est pas indifférent de constater que l'on professait pour les rhétoriqueurs une vive admiration, et que leurs éditions se multiplient. Leur influence fut considérable sur Clément Marot, qui cultiva comme eux les genres à forme fixe et les ornements artificiels, et qui, tout en se dégageant progressivement de leur manière d'écrire, tint à leur rendre un bel hommage :

Adoncques Molinet
Aux vers fleuris, le grave Chastellain,
Le bien disant en rithme et prose Alain,
Les deux Grebans au bien resonnant style,
Octavian à la veine gentile,
Le Bon Crétin aux vers équivoqué,
Ton Jean Le Maire entre eux hault [colloqué...]

La Pléiade leur doit beaucoup : ils ont en effet tenté, avant Scève et Ronsard, l'alliance de la poésie et de la science, ils ont vanté le savoir et l'érudition, ils ont rehaussé la poésie à l'aide de fictions mythologiques, ils ont, avant *Défense et illustration de la langue française*, enrichi la langue et assoupli la versification, tout en montrant le prix du métier et de la technique. Malgré les maladresses de certaines de leurs pièces, ils ont droit à notre indulgence et ils méritent d'être réhabilités. Si leurs œuvres ne parviennent pas toujours à nous émouvoir, elles satisfont ce besoin d'idéal qui exprime l'âme d'une époque.

J. B.

A. Hamon, ***Un grand rhétoriqueur poitevin, Jean Bouchet*** **(Soc. fr. d'impr. et de librairie, 1901). / H. Chatelain,** ***Recherches sur le vers français au*** **XVe siècle (Champion 1908). / H. Guy,** ***Histoire de la poésie française au*** **XVIe siècle, t. I :** ***l'École des rhétoriqueurs*** **(Champion, 1910). / H. J. Molinier,** ***Essai biographique et littéraire sur Octavien de Saint-Gelais*** **(Impr. Carrère, Rodez, 1910). / C. Oulmont,** ***la Poésie morale, politique et dramatique à la veille de la Renaissance : Pierre Gringore*** **(Champion, 1911). / J. Huizinga,** ***le Déclin du Moyen Âge*** **(en néerl., Haarlem, 1919 ; trad. fr., Payot, 1932, 2e éd., 1948). / H. Chamard,** ***les Origines de la poésie française de la Renaissance*** **(De Boccard, 1921). / P. Spaak,** ***Jean Lemaire de Belges, sa vie, son œuvre et ses meilleures pages*** **(Champion, 1927). / N. Dupire,** ***Jean Molinet, la vie, les œuvres*** **(Droz, 1933). / P. Eluard,** ***Première Anthologie vivante de la poésie du passé*** **(Seghers, 1951 ; 2 vol.). / A. M. Schmidt, « l'Âge des rhétoriqueurs (1450-1530) », dans** ***Histoire des littératures*** **sous la dir. de R. Queneau, t. III (Gallimard, « Encycl. de la Pléiade », 1958).**

Rhin (le)

En allem. RHEIN, en néerl. RIJN, fleuve d'Europe occidentale ; 1 300 km environ.

Couloir industriel et urbain, la vallée du Rhin attire chaque année des millions de touristes de nombreux pays. Le fleuve a connu une destinée européenne. Nombre d'épisodes de l'histoire du continent européen sont en relation avec sa vallée. Et, aujourd'hui, la République fédérale d'Allemagne est avant tout l'ensemble des pays rhénans. La construction de l'Europe se fait partiellement à partir du grand fleuve. La Suisse, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et naturellement la République fédérale sont irrigués par ce dernier. L'essor industriel, commercial et culturel de l'Europe contemporaine est influencé par ce qui se passe sur les bords du Rhin.

On peut être frappé par le fait que cette vallée n'ait pas engendré une capitale, une métropole unique : rien de comparable à la Seine, où la ville de Paris loin autour d'elle a provoqué, selon la formule imagée de J.-F. Gravier, le « désert français ». Il n'y a pas de désert rhénan. Certes, la vallée n'est pas homogène, loin de là. C'est d'ailleurs ce qui fait son charme. Depuis sa source jusqu'au moment où il se jette dans la mer du Nord, le Rhin ne cesse d'offrir des paysages changeants où le pittoresque se mêle au grandiose. La nature n'a pas toujours été propice. L'homme, surtout depuis le XIXe s., a transformé les paysages, soit en régularisant le cours du fleuve, soit en transformant ses rives. Le Rhin est tel un album qu'on feuillette et qui montre les multiples visages des pays modernes.

Le Rhin est vraisemblablement un fleuve unique, par la diversité de ses aspects. Bateaux, yachts, péniches de nombreuses nationalités l'empruntent tout au long de l'année. Traversant plusieurs pays, le navigateur ou plaisancier peut admirer des paysages agricoles bien soignés, des coteaux ourlés de vignobles, des « fronts » de fleuve urbains et industriels, le tout dans des décors variés. De plus, il lui est permis de remonter le temps. Les vestiges romains, les châteaux médiévaux, les cathédrales et les églises témoignent de la permanence de l'occupation et des activités. Que l'on s'écarte quelque peu des rives, et les ruches bourdonnantes que sont les grandes cités rhénanes donnent une idée de l'Allemagne, de la Suisse, des Pays-Bas modernes, industriels. Les voies ferrées et les autoroutes, expressions du dynamisme rhénan, illustrent la fonction de passage. La vallée est tellement encombrée que l'autoroute Francfort-Düsseldorf a dû être tracée sur le Massif schisteux rhénan.

Les villes, aussi, se sentent à l'étroit dans le couloir. Elles gagnent en étendue, escaladant les versants, se morcelant de plus en plus. Cologne est divisée en deux par le fleuve. Le confluent de la Moselle avec le Rhin fait que Coblence est composée de trois parties nettement distinctes.

Plus que jamais, la vallée du Rhin devient la grande artère reliant les pays de l'Europe du Nord-Ouest aux pays alpins. Le creusement du tunnel sous la Manche ne pourrait que renforcer cette fonction historique de relations.

Le milieu physique

Le Rhin a joué un rôle important dans l'histoire de l'Europe dès l'époque romaine. Pourtant, sur le plan physique, ce n'est pas un des plus grands fleuves mondiaux.

Sur ses 1 300 km, la vallée du Rhin traverse les principales régions morphologiques et naturelles d'Europe : l'Europe alpine, de sa source jusqu'au lac de Constance ; l'Europe hercynienne, de Bâle à la sortie du Massif schisteux rhénan ; la grande plaine de l'Europe du Nord, de Cologne jusqu'à la mer. En réalité, les types de paysages sont plus nombreux.

Le régime du fleuve

Le bassin supérieur apporte des influences alpines. En amont de Bâle, 32 p. 100 du bassin sont situés à une altitude supérieure à 1 500 m. Les précipitations moyennes sont de l'ordre de 1 420 mm. Le maximum du fleuve se place en juillet, le minimum en février. Le bassin est alimenté par près de 1 000 km² de glaciers. Dans le Fossé Rhénan et aux Pays-Bas, les précipitations s'amenuisent, variant entre 900 et 700 mm. À Bâle, le débit du fleuve est de 1 040 m³/s. Après la réception du Neckar (160 m³/s), du Main (188) et de la Moselle (307), le débit passe à 1 950 m³/s à Andernach. À partir du confluent avec la Moselle, les apports sont de plus en plus de type océanique. En Hollande, le Waal écoule 70 p. 100 des eaux du Rhin. Le régime nivo-glaciaire caractérise le Rhin en amont de Bâle. Le minimum de février porte sur 70 m³/s. Les extrêmes sont de 40 et 2 600 m³/s (1947, 1954), soit un rapport de 1 à 65. Après l'apport de la Moselle, le régime est inversé : le maximum de février à Rees porte sur 2 900 m³/s, mais la pointe estivale (2 100 m³/s en juillet) subsiste. Le minimum moyen se place en septembre avec 1 620 m³/s. Le Rhin inférieur est donc formé de deux masses d'eau : océanique et alpine. Cette dernière fournit seulement 25 p. 100 des eaux en février, mais 75 p. 100 en juillet-août. Les crues peuvent être d'origine alpine (1876, 5 000 m³/s à Bâle) ou océanique (hiver 1925-26, 9 000 à 10 000 m³/s à Lobith). Les glaces ne sont pas inconnues. Exceptionnellement, elles peuvent durer une cinquantaine de jours. Mais, en année moyenne, elles sont insuffisamment puissantes pour arrêter la circulation.

Le Rhin alpin

Issu du Tomasee, qui s'étend à 2 341 m au pied du mont Brade, dans le massif du Saint-Gothard, le « Vorderrhein » est une des deux branches formant le Rhin supérieur. L'autre, le « Hinterrhein », prend sa source à 2 216 m au pied du Rheinwaldhorn. Les deux torrents se réunissent à Reichenau. À partir de Coire, le fleuve est, en principe, navigable pour de petites embarcations. La pente reste toujours forte. Le fleuve parcourt la Rheintal, occupée par la principauté de Liechtenstein. L'accumulation d'alluvions est énorme. Le Liechtenstein est un bassin montagnard encadré par des chaînes préalpines. Le Rhin se jette par un delta dans le lac de Constance, qui joue le rôle de régulateur pour les crues du fleuve. À sa sortie, le Rhin franchit les chutes de Schaffhouse, puis la barre rocheuse d'Istein. Au Tertiaire, le fleuve se jetait en direction de la Porte de Bourgogne. Ce n'est qu'au Quaternaire qu'il se déversa en direction du Fossé Rhénan.

Le Rhin dans le Fossé Rhénan

Après avoir franchi les derniers chaînons du Jura suisse, dans les environs de Bâle, le Rhin parcourt sur plus de 350 km le fossé auquel il a donné son nom. Il s'y élargit au fur et à mesure qu'il gagne le nord. Hôte tardif de cette zone tectoniquement déprimée, il s'encaisse néanmoins dans ses propres alluvions, qui lui font un cortège le régime du fleuve de terrasses tout le long de son parcours. La plus continue est occupée par la forêt de la Hardt en Haute-Alsace. La plaine d'inondation, avant les travaux de régularisation, atteignait plusieurs kilomètres de large et déterminait une zone amphibie où lacis, bras morts, étangs, broussailles et forêts constituaient un milieu hostile à l'installation de l'homme. Ces zones, appelées « Ried », sont pour la plupart asséchées.

Recevant les cours de l'Ill, de la Kinzig et de la Murg, le Rhin à l'extrémité nord du fossé bute sur le Massif schisteux rhénan, après avoir reçu un dernier renfort, le Neckar. Si la pente de Bâle à Strasbourg est de 1,1 p. 1 000, elle diminue en gagnant le nord, où elle n'est plus que de 0,8 p. 1 000.

La traversée du Massif schisteux

La traversée de la moyenne montagne rhénane ne se fait pas sans difficulté. Le Massif schisteux en se soulevant jusqu'au Quaternaire a provoqué l'encaissement du Rhin. Celui-ci a été facilité par les données structurales : l'existence, au moins depuis le Tertiaire, de la « baie géologique de Cologne ». Le fleuve est accompagné d'une série de terrasses, dont la plus haute se confond avec le sommet du plateau. Les terrasses plus récentes s'inclinent vers le nord, marquant la subsidence de la plaine bas-rhénane. Toutes, sauf la plus basse, sont généralement saupoudrées de lœss. Dans la traversée du massif schisteux, il ne reste que des lambeaux des terrasses, car l'érosion les a fortement démantelées. Aussi, les affleurements rocheux, si pittoresques, impriment-ils leurs marques au paysage. Les vignes s'accrochent aux chicots rocheux, qu'on a souvent équipés de terrassettes artificielles. Le sol de beaucoup de vignes est rapporté. À partir de Coblence, après la confluence de la Lahn et surtout de la Moselle, la vallée s'élargit, le plateau bordier s'abaisse. Le Siebengebirge des environs de Bonn forme les derniers reliefs de quelque importance. Après Bonn, le Rhin entre dans les pays bas-rhénans.

La plaine du Rhin inférieur

La « baie de Cologne » marque la transition avec la plaine germano-hollandaise, vaste zone de subsidence. La pente s'abaisse jusqu'à 0,10 p. 1 000. La zone inondable avait, jadis, plusieurs kilomètres de large. Les terrasses plongent vers le nord et encadrent la plaine d'inondation actuelle. Le Rhin s'enrichit des affluents de la Wupper, de la Ruhr et de la Lippe sur la rive droite, et de l'Eft sur la rive gauche. La plaine s'ouvre plus largement à l'ouest, à partir de Cologne, qu'à l'est. De ce fait, les affluences rhénanes ont pénétré très tôt jusque dans les environs d'Aix-la-Chapelle.

La région est favorisée par l'abondance de l'eau, tant celle du fleuve que celle de la nappe souterraine. Le régime plus régulier a aussi éveillé précocement la navigation fluviale. À partir de la frontière germano-hollandaise, on entre pratiquement dans la zone du delta (v. Pays-Bas).

Arrivé aux Pays-Bas, le Rhin coule sur ses propres alluvions. La faible pente a favorisé la division en bras, avant que l'homme ne fixe le tracé définitif de ces derniers (Waal, Lek, Neder Rijn).

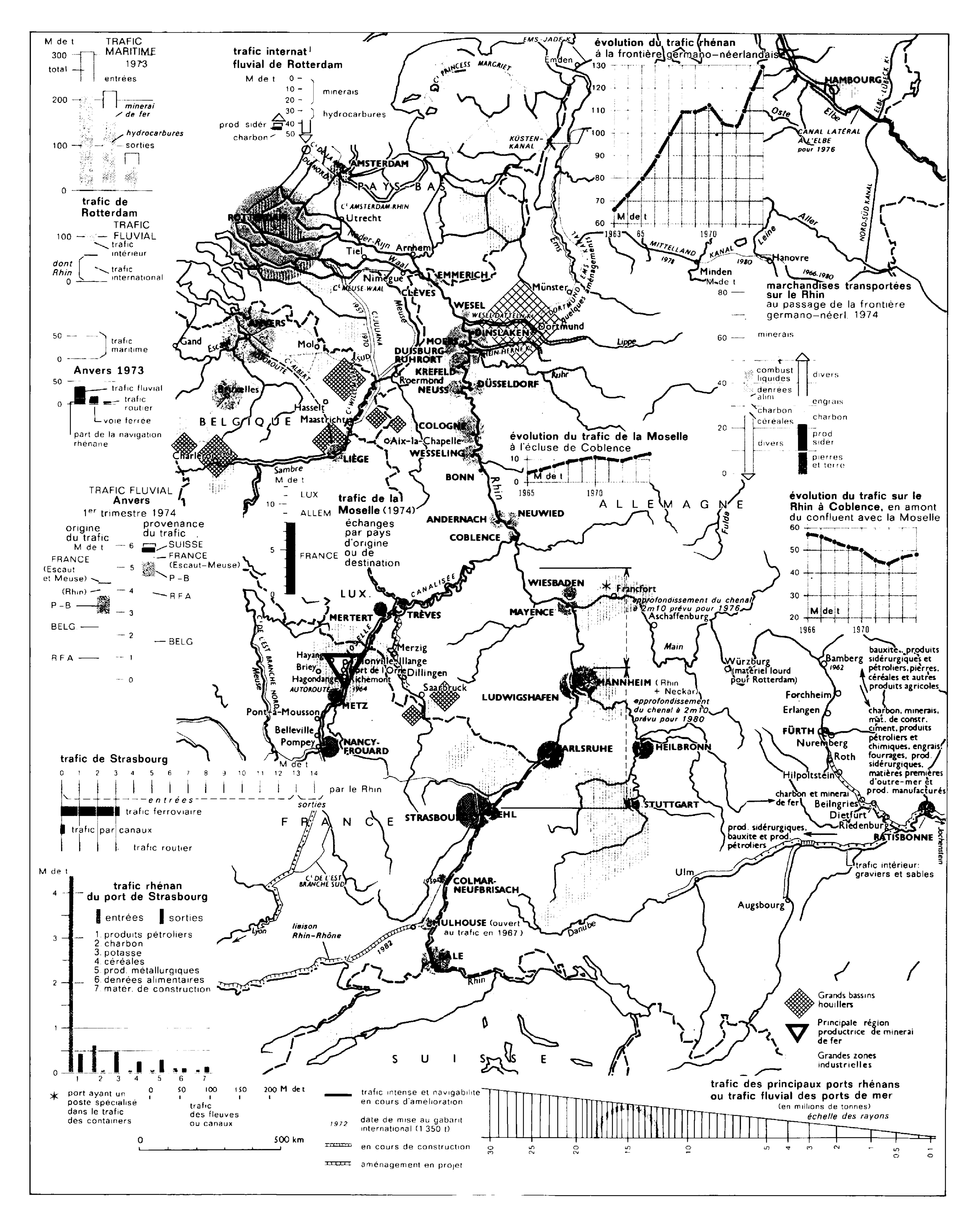
Les marées de forte amplitude de la mer du Nord semblent avoir avantagé le Waal. L'histoire des Pays-Bas est profondément liée au fleuve et à son aménagement.

L'aménagement du Rhin

Par certains côtés, le Rhin et sa vallée sont une création humaine.

Le Rhin, à de nombreux endroits, était une limite, une barrière, plus par les zones amphibies que déterminait son cours indécis que par le volume d'eau déplacé. Dans la zone alpine, les fantaisies du torrent n'étaient pas moins redoutables pour les riverains. Les cônes de déjection des affluents, en provoquant le déplacement du fleuve naissant, accentuaient l'instabilité. Aussi, nombreuses furent les communes qui dès le Moyen Âge, dans la haute vallée du Rhin, durent se protéger contre les eaux par la construction de digues. Cependant, ces mesures, trop ponctuelles, restaient inefficaces, faute d'un plan d'ensemble. Ce n'est qu'au XVIIIe s., en 1788, que le prince de Liechtenstein et les comtes de Werdenberg s'entendirent pour fixer la largeur du fleuve ; des actions communes étaient prévues pour lutter contre les débordements et l'élargissement de ce dernier. N'étant pas navigable pour des péniches importantes, le Rhin, sur son parcours suisse, ne connut pas le même genre de travaux que sur sa partie moyenne. Endiguement, drainage, lutte contre l'érosion, irrigation prédominèrent en Suisse. Dans le Vorarlberg, on construisit des digues au XIXe s. ; de même au Liechtenstein. En Suisse, c'est surtout après l'inondation de 1856 qu'on opéra la régularisation du cours d'eau. Il a même fallu déplacer hors du territoire suisse l'embouchure principale du Rhin dans le lac de Constance, en 1900. À certains endroits, les digues ont une largeur de 40 m à la base et une hauteur de 9 m, rappelant les gigantesques aménagements des polders hollandais. Des canaux latéraux ont été creusés de chaque côté, évacuant les hautes eaux torrentielles. À la sortie du lac de Constance, d'autres travaux ont fixé l'« Oberrhein », entaillé dans des terrasses alluviales.

Le Rhin moyen et inférieur a subi des corrections plus grandioses. On peut dire qu'il a été, à certains endroits, entièrement remodelé. Sans ces travaux, on ne comprendrait pas l'extension récente de villes comme Strasbourg, Karlsruhe, Ludwigshafen, Mannheim, Coblence, Cologne, Leverkusen, Düsseldorf, pour en nommer seulement quelques-unes. L'entretien du chenal de navigation était laissé jadis aux corporations de bateliers. Le XVIIIe s. fut marqué par une série de travaux, notamment dans la partie inférieure. À l'initiative de Frédéric II, une Direction des travaux fluviaux fut chargée de l'aménagement du secteur Duisburg-frontière hollandaise. Les résultats ne furent pas satisfaisants. À la fin du XVIIIe s., Philippe Henri, marquis de Ségur (1724-1801), lança l'idée de réunir tous les bras du fleuve en un seul. C'est sous l'Empire, en 1812, qu'on publia le premier plan complet de correction du Rhin moyen. L'auteur était un ingénieur badois, Johann Gottfried Tulla (1770-1828), d'origine hollandaise, surnommé souvent le « père du Rhin moderne ». L'entreprise ne fut pas facile. Les rivalités politiques sur les bords du fleuve la retardèrent à maintes reprises. L'accord entre le grand duché de Bade et la Bavière (à cause du Palatinat bavarois) permit le début des travaux en 1817. L'inondation de 1824 prouva la justesse de la conception. De nombreux méandres furent recoupés. Les cartes topographiques et surtout les photographies aériennes révèlent encore l'ampleur des travaux. L'accord avec la France n'intervint qu'en 1840. Les travaux les plus importants concernèrent la région de Mannheim, avec le confluent du Neckar. L'extension de Mannheim ainsi que celle de Ludwigshafen n'étaient possibles qu'avec l'amélioration de la navigation, encore que le lacis de méandres facilitait la défense militaire. Mais le développement industriel des deux villes était en relation avec les grands travaux. Le Rhin fut emprisonné entre deux berges fixes. Le sommet de celles-ci mesure de 3,5 à 4 m de large. Des épis partant des berges sont revêtus d'un perré incliné. À distance, des digues de hautes eaux renferment les bras morts du Vieux Rhin. Après l'inondation de 1876, les digues ont été relevées de 0,80 m. Les bras morts servent de déversoirs en période de forte crue. Les travaux devaient se poursuivre jusqu'en 1895. Le résultat fut un raccourcissement du fleuve : 14 p. 100 de Bâle à Lauterbourg et 37 p. 100 de là à Mannheim ; 10 000 ha de terres furent récupérés, 40 000 améliorés. Les « Ried » marécageux, infestés de moustiques, purent, en partie, être gagnés à la culture ; les parties humides virent s'étendre la « Auenwald ». Cependant, les calculs des ingénieurs avaient méconnu la force érosive du fleuve, qui fut accentuée du fait du raccourcissement de celui-ci. À Neuenburg, le Rhin s'est enfoncé de 6 cm par an. Aux environs d'Istein, le niveau du fleuve s'est abaissé de 4,40 m entre 1882 et 1949. Certains moulins à eau durent arrêter leurs activités faute d'eau. Le



TRAFIC MARITIME 1973
trafic de Rotterdam
TRAFIC FLUVIAL
trafic internat[1] fluvial de Rotterdam
évolution du trafic rhénan à la frontière germano-néerlandaise
marchandises transportées sur le Rhin au passage de la frontière germano-néerl. 1974
Anvers 1973
évolution du trafic de la Moselle à l'écluse de Coblence
TRAFIC FLUVIAL Anvers 1er trimestre 1974
trafic de la Moselle (1974) échanges par pays d'origine ou de destination
évolution du trafic sur le Rhin à Coblence, en amont du confluent avec la Moselle
trafic de Strasbourg
trafic rhénan du port de Strasbourg
1. produits pétroliers
2. charbon
3. potasse
4. céréales
5. prod. métallurgiques
6. denrées alimentaires
7. matér. de construction
PAYS-BAS
BELGIQUE
ALLEMAGNE
LUX.
FRANCE
SUISSE
Grands bassins houillers
Principale région productrice de minerai de fer
Grandes zones industrielles
trafic des principaux ports rhénans ou trafic fluvial des ports de mer (en millions de tonnes) échelle des rayons
trafic intense et navigabilité en cours d'amélioration
date de mise au gabarit international (1 350 t)
en cours de construction
aménagement en projet
port ayant un poste spécialisé dans le trafic des containers

corollaire fut l'abaissement de la nappe phréatique, entraînant un assèchement des terres agricoles. Ainsi, les « Ried » s'asséchèrent. L'assèchement des étangs et des bras morts, en provoquant la disparition progressive de la faune aquatique, a détourné les cigognes vers d'autres régions où la nature a été moins remaniée par l'homme.

Le milieu physique et humain rhénan a donc été profondément altéré par ces grands travaux. Si l'urbanisation et l'industrialisation en ont profité, l'environnement a subi de profondes atteintes. La descente entre Bâle et Mannheim s'effectue en moins de vingt heures, mais la remontée est plus dure. L'œuvre de Tulla, si elle a été décisive, n'en a pas été pour autant complète ; les travaux de régularisation devaient compléter les travaux de correction. Cela a amené, vers 1890, le projet d'un canal latéral de Strasbourg à Ludwigshafen, qui a échoué devant l'opposition du duché de Bade et de la ville de Mannheim. D'autres projets ont eu le même sort.

L'aménagement du Rhin hessois ne se fit pas non plus sans difficulté. La plaine de Hesse facilement inondable fut protégée par des « Sommerdeiche ». Les rapides du Binger Loch, provoqués par des barres de quartzites, furent corrigés tout au long du XIXe s. Vers 1899, le chenal fut porté à 30 m. Un deuxième chenal a été aménagé avec 94 m de large. Il est réservé à la descente, alors que le premier l'est à la montée. Toutes les difficultés n'ont pas été vaincues, et les bateaux sont obligés de prendre un pilote à bord pour assurer le passage.

À la sortie du Massif schisteux rhénan, les digues ont été multipliées. On distingue les « Sommerdeiche », culminant à 0,25 m au-dessus des hautes eaux, les « Winterdeiche », dépassant de 2 m ces dernières, et enfin les « Banddeiche », ou « Landdammer », qui se situent à 3,85 m au-dessus des plus grandes eaux. On pense que ce dispositif permettra de résister aux crues exceptionnellement fortes comme les crues séculaires ou millénaires. À de nombreux endroits, des îles ont été incorporées au rivage, permettant l'extension urbaine ou des cultures maraîchères aux abords des villes.

L'aménagement du Rhin en Alsace* ou en Hollande (v. Delta *[plan]*) est étudié en détail par ailleurs. Le traité de Versailles (1919) avait donné à la France la libre disposition des eaux du Rhin. Elle en a profité pour commencer la construction d'un canal latéral équipé de centrales hydro-électriques. Au cours de la construction, on s'avisa, cependant, que la technique utilisée amenait un enfoncement de la nappe phréatique. Sur les plaintes des riverains badois, on abandonna l'idée d'un canal latéral pour utiliser, à partir de Vogelgrün, la technique des biefs, avec retour de l'eau dans le lit principal. Dans la partie amont, de petits barrages permettent de maintenir une certaine quantité dans ce dernier. En Hollande, les aménagements, très complexes, visent à mettre les plaines à l'abri des inondations fluviales, et les îles et le littoral, notamment de la Zélande, à l'abri des tempêtes catastrophiques comme celle de 1953.

Un fleuve à régime international

La navigation rhénane a été longtemps entravée par les nombreux péages que les bateaux devaient acquitter. La Révolution française et l'Empire napoléonien avaient simplifié le régime. L'Empire abolit tous les péages et les remplaça par douze bureaux de droits échelonnés entre Strasbourg et la Hollande. Toutefois, la mauvaise situation financière de la France amena le rétablissement des péages en 1813. Le traité de Vienne était équivoque. Son article 109 affirmait la liberté de circulation jusqu'à la mer, mais, dans l'annexe 16 B, la navigation était restreinte aux États riverains. Une commission centrale des États riverains fut instaurée, dont la mission était d'assurer l'application des règlements. Les Pays-Bas firent des difficultés, considérant que la mer débute là où se fait sentir la marée. Se réunissant d'abord à Mayence, la Commission centrale s'installa, en 1868, à Mannheim. Elle était formée des représentants de la Prusse, des Pays-Bas, du pays de Bade, de la Hesse, du Nassau, de la Bavière et de la France. À la suite du réaménagement territorial intervenu en Allemagne, en 1866, les États membres de la commission centrale signèrent en 1868 l'acte de Mannheim, qui est resté, pratiquement, la charte de la navigation rhénane. Il affirmait la liberté de navigation et abolissait tous les obstacles douaniers. Seule l'utilisation des installations mécaniques ou portuaires pouvait entraîner la perception d'un droit.

L'annexion de l'Alsace et de la Moselle, en 1871, amena le retrait de la France de la Commission centrale. Le traité de Versailles devait lui rendre, outre les territoires annexés, sa place dans la Commission, dont le siège fut transféré à Strasbourg. La Belgique, la Suisse, la Grande-Bretagne et l'Italie furent admises comme membres.

L'Italie et l'Allemagne devaient se retirer en 1935 et en 1936. Si l'Italie ne fut pas réintégrée après 1945, l'Allemagne ne pouvait guère être tenue éloignée d'une commission dont la compétence touchait une grande partie de son territoire. Elle fut réadmise en 1951.

La Commission centrale compte, actuellement, dix-huit membres ou commissaires : Allemagne fédérale (3), Belgique (2), France (4), Grande-Bretagne (1), Pays-Bas (4), Suisse (4). Sa mission est de veiller à l'application des clauses de l'acte de Mannheim et de résoudre les problèmes qui peuvent se poser. L'évolution des techniques de transport, des structures économiques, des conditions politiques l'oblige à intervenir constamment. Aussi, de nombreux groupes de travail préparent-ils les décisions de la Commission centrale, qui — et ce n'est peut-être pas la moindre de ses actions — créent un esprit de collaboration entre pays européens.

les flottes rhénanes en 1971

PAYS	AUTOMOTEURS unités	AUTOMOTEURS tonnage (en tonnes)	PÉNICHES ET BARGES unités	PÉNICHES ET BARGES tonnage (en tonnes)	REMORQUEURS ET POUSSEURS unités	REMORQUEURS ET POUSSEURS tonnage (en tonnes)
Pays-Bas	6 514	3 295 434	2 348	2 366 846	1 007	353 744
R. F. A.	1 777	1 482 205	600	694 899	281	117 177
Belgique	1 545	938 667	71	104 113		
France	1 097	373 063	178	198 541	25	28 340
Suisse	333	334 168	82	116 548	14	17 060
Total	**11 266**	**6 423 537**	**3 279**	**3 480 947**	**1 327**	**516 321**

La navigation rhénane

Le Rhin est une des plus grandes artères fluviales. Aussi les pays riverains disposent-ils de flottes importantes.

La prépondérance revient aux Pays-Bas. À partir des années 1960 environ, le Rhin a été le théâtre d'une véritable révolution à la suite de l'introduction de la technique du poussage. On compte, en 1973, une bonne centaine de pousseurs pouvant chacun pousser quatre barges, au moins, de 4 000 t au total. Le poussage a été rapidement introduit sur les affluents du Rhin, notamment la Moselle.

Le trafic total entre Rheinfelden (Suisse) et la frontière hollandaise s'est élevé à 190 Mt en 1970, et 178 en 1971 (crise de la sidérurgie ; baisse des charbonnages). Mais le trafic a presque triplé entre 1936 et 1970, arrivant à saturation dans le secteur du Rhin inférieur. Le trafic porte essentiellement sur les produits pondéreux (1970 ; sables et pierres, 34 p. 100 ; hydrocarbures, 16 p. 100 ; minerais, 16 p. 100 ; charbon, 10 p. 100 ; produits sidérurgiques, 7 p. 100, etc.). Le recul du charbon a été rapide à partir de 1960, mais semble enrayé, le trafic oscillant autour d'une vingtaine de millions de tonnes par an. La flotte internationale de tankers atteint, malgré les oléoducs qui longent le fleuve, un million de tonnes (dont les quatre cinquièmes pour les automoteurs). Si l'on excepte Rotterdam, les principaux ports rhénans sont : Duisburg-Ruhrort (39,8 Mt), Strasbourg (12,3), Mannheim (8,9), Bâle (8,9), Ludwigshafen (8,7), Cologne (8,6), Karlsruhe (7,7).

Les villes rhénanes

La défense des régions riveraines, s'appuyant sur les limites du fleuve, ainsi que la fonction de passage ont donné naissance à des villes. Beaucoup de villes rhénanes sont d'origine romaine : Cologne, Coblence, Mayence, Worms, pour ne nommer que les plus importantes. La défense du *limes*, mais aussi le trafic commercial ont engendré ces villes dont les fonctions étaient militaires, commerciales et culturelles. D'elles partait la culture latine vers les campagnes. La romanisation en Rhénanie a été le fait des villes. Reliées à la Gaule par un réseau routier dont les traces sont encore visibles aujourd'hui, ces villes étaient les sentinelles de la civilisation romaine face aux contrées germaniques. Les traces romaines restent vivaces dans les grandes villes rhénanes d'aujourd'hui. À Cologne, les fouilles récentes devant la cathédrale ont mis au jour un *mithraeum* montrant les relations entre l'Occident et l'Orient.

Le Moyen Âge a été propice à l'essor urbain, surtout après le Xe s. L'époque carolingienne, moins urbanisatrice, était axée sur les pays rhénans. Les routes terrestres, mal entretenues depuis l'époque romaine, furent abandonnées au profit de la voie fluviale. Les navires de mer remontaient jusqu'à Cologne, qui garda pendant tout le Moyen Âge le droit d'étape, ce qui

signifiait l'obligation, pour les navires, de débarquer les marchandises. De ce fait, la ville joua un rôle de redistribution des marchandises qui engendra une classe bourgeoise commerçante active. Les villes du Rhin moyen et supérieur, moins bien placées par rapport aux villes industrieuses de Flandre ou de la Hanse, étaient moins actives. Néanmoins, partout un patriciat urbain commerçant jouait un rôle économique important. Les villes rhénanes étaient, au Moyen Âge, des villes commerçantes cumulant souvent des fonctions militaires, religieuses et administratives. À la fin du Moyen Âge, la vallée du Rhin était déjà un couloir urbain où la civilisation, brillante, se montrait en avance sur celle des contrées encadrantes. Malgré les nombreux péages, dus en partie au morcellement politique, l'essor urbain fut continu jusqu'au XVe s. Les villes rhénanes drainaient le commerce des régions voisines. La situation géographique favorisait cette évolution. Les vignobles rhénans alimentaient le commerce en produits de luxe, qui étaient vendus par l'intermédiaire des commerçants hanséates jusque dans les zones baltes. Les bourgeoisies urbaines s'intéressaient au commerce du bois, des produits agricoles, aux textiles et produits métallurgiques. Le commerce du charbon de bois, produit sur les hautes terres du Massif schisteux rhénan, fut actif jusqu'à l'utilisation de la houille. Sans doute, les bateaux étaient-ils de taille médiocre, mais leur trafic était suffisant pour faire du monde rhénan un monde cosmopolite qui se révéla particulièrement à l'époque de la Renaissance, Culturellement et économiquement, les régions rhénanes, lorsque survint la Réforme, étaient en avance sur les autres régions germaniques. Et cet écart devait se maintenir à peu près constamment.

On peut être étonné du fait que la vallée du Rhin n'ait pas engendré une métropole rhénane dominatrice. La géographie fournit sans doute la réponse en même temps que l'histoire. La fin du morcellement politique de l'Allemagne rhénane est un phénomène récent. Jusqu'au XIXe s., des entités politiques autonomes coexistaient sur les bords du Rhin. Actuellement, quatre Länder sont riverains du Rhin : Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat, Hesse et Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Les traditions historiques de ces régions sont diverses. Si l'influence française a été très importante au XVIIIe s., elle a diminué à partir du début du XIXe s. après les traités de Vienne. L'influence prussienne s'est étendue alors en Rhénanie du Nord et du Centre. Elle devait être moindre dans le sud. L'installation de la Prusse en Rhénanie est un fait capital. La rigueur prussienne s'alliera, en partie, au dynamisme rhénan. L'ère du charbon a déclenché une phase d'urbanisation nouvelle, qui correspond au développement du machinisme et à l'essor de la navigation rhénane moderne.

La première moitié du XIXe s. est marquée par une espèce de « révolution silencieuse » qui transforme profondément les structures et l'économie rhénanes. L'accroissement des villes s'accélère. Duisburg compte 5 230 habitants en 1819, mais 269 000 en 1905 ; Düsseldorf passe de 26 655 à 324 000 entre les mêmes dates ; Mannheim a moins de 10 000 habitants en 1819 et approche 150 000 habitants en 1905 ; Karlsruhe totalise 16 000 habitants en 1820 et 111 000 en 1905. Ludwigshafen, qui n'était pas encore créée au début du XIXe s., arrivait à 49 000 habitants en 1890 ; Leverkusen présente une situation analogue.

Les villes hollandaises profitent de la croissance de l'hinterland germanique, notamment de la Ruhr. La construction d'une ligne ferrée Anvers-Ruhr, en 1843, hâte la liaison entre Rotterdam et la Ruhr (1857). L'essor de Rotterdam se place dans la seconde moitié du XIXe s., avec l'aménagement du Rhin et le développement industriel, en relation avec le développement économique allemand. Dès 1940, Rotterdam compte 400 000 habitants. L'aménagement du Nieuwe Waterweg et la construction d'Europoort ont encore accentué le rôle de l'axe rhénan aux Pays-Bas. Là, sur 35 km de part et d'autre des rives du Nieuwe Waterweg, de Rotterdam à la mer du Nord, a lieu le plus spectaculaire développement industriel que les Pays-Bas aient jamais connu.

F. R.

▶ *Allemagne / Alsace / Bade-Wurtemberg / Bâle / Cologne / Mannheim-Ludwigshafen / Pays-Bas / Rhénanie-du-Nord-Westphalie / Rhénanie-Palatinat / Rotterdam / Ruhr / Strasbourg.*

📖 **J. Ritter, *le Rhin* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1963). / E. Juillard, *l'Europe rhénane* (A. Colin, 1968).**

Rhin (Bas-). 67

Départ. de la Région Alsace ; 4 787 km^2 ; 882 121 hab. Ch.-l. *Strasbourg.* S.-préf. *Erstein, Haguenau, Molsheim, Saverne, Sélestat* et *Wissembourg.*

Des Vosges au Rhin, plusieurs paysages peuvent être distingués. À l'ouest, la *région de Sarre-Union-Drulingen* est une enclave en pays lorrain, rattachée au Bas-Rhin en 1789 à cause de sa population à majorité protestante (406 km^2 ; 27 000 hab.). Plus à l'est débutent les *Vosges gréseuses* (1 178 km^2 et 78 000 hab.). Des vallées encaissées (Bruche, Zorn, Moder, Lauter) font la liaison entre la montagne et la plaine. Les surfaces tabulaires du grès vosgien (Trias) sont coiffées de belles forêts de sapins et d'épicéas. Le contact avec la plaine se fait presque toujours brutalement. Failles vosgiennes et rhénanes déterminent des abrupts nettement visibles dans le paysage (champ de failles de Saverne). Au centre et surtout vers le sud, les couches sédimentaires secondaires ont été hachurées par des failles qui ont entraîné la formation de horsts et de fossés (par exemple la région de Wasselonne). C'est le pays des *collines sous-vosgiennes* (1 137 km^2 ; 139 000 hab.). Le soulèvement des Vosges et l'effondrement de la plaine ont débuté à l'Oligocène. Le comblement au moins partiel du Fossé Rhénan a laissé subsister d'importants restes d'éléments tertiaires (pétrole, jadis exploité à Pechelbronn). L'évolution quaternaire a favorisé l'accumulation, entre les vallées de la Zorn et de la Bruche, d'un épais manteau lœssique, découpé par les rivières. C'est une des régions les plus homogènes : le *Kochersberg*, riche région à agriculture commerciale. Ce dernier forme la transition avec la plaine lœssique appelée Ackerland (pays de labours). L'*Ackerland* (1 463 km^2 ; 520 000 hab.) est souvent considéré comme l'image classique de l'Alsace. Strasbourg est installée sur le rebord est de cette zone. Longeant le Rhin, on trouve le *Ried* (602 km^2 ; 64 000 hab.). Il s'agit de la plaine d'inondation du Rhin, avant l'endiguement de ce dernier. Bras morts, méandres recoupés, marécages, petits bois caractérisent ce milieu amphibie qui attirait les cigognes. Le creusement du fleuve, entraînant l'abaissement de la nappe phréatique, ainsi que le drainage des terres ont amené un changement des conditions écologiques. À présent, les cigognes, symboles de l'Alsace, se font plus rares. Enfin, prenant en écharpe ces différentes zones, les cours d'eau issus des Vosges ont étalé dans la *Plaine* leur cône alluvial jusqu'aux abords du Rhin (la superficie et la population de cette zone ont été réparties sur l'ensemble des cinq régions). Bruche, Zorn, Moder et Lauter sont responsables d'étendues sableuses considérables. La coalescence des cônes de la Moder et de la Sauer a déterminé l'importante surface sableuse occupée par la forêt domaniale de Haguenau, qui a été longtemps un obstacle dans les relations nord-sud. De ce fait, l'Alsace est une mosaïque de terres favorisant la polyculture. Les conditions climatiques incitent à la diversité agricole. Strasbourg enregistre pour les trois mois d'été une moyenne de 18,5 °C, et pour les mois d'hiver 1,8 °C. Les précipitations se montent à 729 mm, se répartissant comme suit : printemps, 164 mm ; été, 256 mm ; automne, 184 mm ; hiver, 125 mm. On compte environ 70 jours de gel par an.

La *vie agricole* reflète les différents milieux naturels. Le plateau lorrain présente une économie essentiellement agricole, avec association des labours et des herbages. Dans la montagne vosgienne, l'économie laitière prédomine. Le tourisme s'y ajoute, notamment dans la vallée de la Bruche. Les collines sous-vosgiennes pratiquent une polyculture où la vigne tient une place considérable. La vigne occupe 6 300 ha, dont 5 600 ha sont en production. Riesling, traminer, pinot (gris et blanc), sylvaner sont les cépages dominants. Les exploitations uniquement viticoles possèdent moins de 5 ha de vignes. Les meilleurs crus sont produits dans les régions de Barr, Andlau, Epfig au sud et Cleebourg au nord. Les exploitations polyculturales (généralement entre 20 et 40 ha) l'emportent dans la plaine. Le tabac est planté dans 318 communes, mais la surface plantée est en constante diminution (2 300 ha). Le houblon recule devant la concurrence étrangère (750 ha contre plus de 1 000 en 1969). Les choux (à choucroute) sont la spécialité de la région de Krautergersheim (sud-ouest de Strasbourg ; 550 ha) ; les asperges sont produites à Hœrdt et aux environs (nord-ouest de Strasbourg ; 430 ha). Les betteraves à sucre alimentent la raffinerie d'Erstein.

Les *activités industrielles* sont anciennes et diversifiées. L'industrie ne marque guère les paysages. Pourtant, elle est partout présente. Le surpeuplement des campagnes, la vie de relations, l'épargne régionale, une mentalité ouverte au progrès ont favorisé la dissémination des activités industrielles. La métallurgie s'est implantée dans la région de Niederbronn (collines sous-vosgiennes) grâce aux initiatives de la famille de Dietrich (constructions ferroviaires). On retrouve des aspects si-

milaires à Saverne (Kuhn : machinisme agricole ; Gouleaux : quincaillerie) et à Molsheim (Bugatti). Les industries alimentaires (conserveries, brasseries), de même les manufactures de tabacs, sont issues du terroir. La bière a été fabriquée très tôt à Strasbourg et dans sa banlieue (Schiltigheim, Kronenbourg), mais des brasseries se sont implantées ailleurs (Obernai, Mutzig, Hochfelden, Pfaffenhoffen). L'industrialisation a favorisé l'urbanisation des campagnes. Néanmoins, une certaine concentration se réalise au profit de la vallée rhénane proprement dite (zones industrielles de Strasbourg, port du Rhin, Marckolsheim). Le grand canal d'Alsace se continue dans le Bas-Rhin sous forme de biefs reliés au fleuve. Les barrages de Marckolsheim, de Rhinau, de Gerstheim, de Strasbourg et de Gambsheim fournissent plus de 4 TWh. Il faut ajouter 1 TWh produit par les usines thermiques. Mais seulement un tiers de la production totale est consommée dans le département. Les raffineries de pétrole de Reichstett et d'Herrlisheim établies dans le Ried au nord de Strasbourg, alimentées par le pipeline sud-européen, traitent une dizaine de millions de tonnes de brut. À l'heure actuelle, les principales branches industrielles sont les industries mécaniques (40 000 personnes), alimentaires (17 000), les textiles et la confection (14 000). La population active industrielle représente 42 p. 100 de la population totale, celle du secteur tertiaire 47 p. 100, et celle du secteur primaire 11 p. 100. L'agglomération strasbourgeoise avec plus de 370 000 habitants concentre plus des deux cinquièmes de la population départementale.

F. R.

▶ *Alsace / Strasbourg.*

Rhin (Haut-). 68

Départ. de la Région Alsace ; 3 523 km² ; 635 209 hab. Ch.-l. *Colmar.* S.-préf. *Altkirch, Guebwiller, Mulhouse, Ribeauvillé, Thann.*

Sur le plan physique, la diversité est plus grande que dans le Bas-Rhin. Six unités naturelles, de taille inégale, peuvent être distinguées. La *montagne vosgienne* (887 km² et 78 000 hab.) forme à l'ouest la partie la plus élevée. Il s'agit des Vosges cristallines (Hohneck [1 361 m] ; ballon de Guebwiller [1 424 m]). Soulevées au Tertiaire, elles ont été largement dégagées de leur couverture sédimentaire gréseuse. De là les formes arrondies des sommets, appelés *ballons.* Au-dessus de 1 000 m, la forêt de conifères cède la place aux « hautes chaumes », prairies d'origine anthropique. Ces dernières étaient utilisées comme pâturages d'été par les agriculteurs des régions basses dès le Moyen Âge. La route des crêtes, longeant l'ancienne frontière (1871-1918), a suscité le tourisme. C'est aux environs des plus hauts sommets que se développent les sports d'hiver. Les *collines sous-vosgiennes* (510 km² et 98 000 hab.) sont constituées par des paquets de couches secondaires basculés vers la plaine rhénane lors du soulèvement vosgien. Elles forment la transition entre la montagne et la plaine. Saupoudrées de limons périglaciaires, elles fournissent d'excellents terroirs viticoles. Ainsi, depuis la limite avec le Bas-Rhin jusqu'à Thann, se développe une série de vignobles, entrecoupés seulement par les entailles des vallées vosgiennes. La route du vin, jadis la route principale traversant l'Alsace du sud au nord, se faufile à travers une mer de vignes où les villages et bourgs pittoresques et cossus expriment une des réalités, à la fois vivante et raditionnelle, de l'Alsace. La *Plaine* est plus réduite que dans le Bas-Rhin (673 km² et 297 000 hab.). Elle continue vers le sud l'Ackerland du Bas-Rhin, mais en un ruban moins large. Le lœss caractérise encore cette riche région agricole où, toutefois, les cultures commerciales sont moins développées que dans le département voisin. Colmar et Mulhouse, les principales villes, sont implantées dans cette zone. À l'est, deux régions prennent le relais. Au nord, c'est le *Ried* (45 km² et 2 900 hab.), qui s'avance jusqu'à la hauteur de Colmar-Neuf-Brisach. Il a les mêmes caractères que son homonyme du Bas-Rhin. Dans son prolongement méridional se développe la *Hardt* (409 km² et 23 600 hab.). Celle-ci correspond à la basse terrasse du Rhin. Constituée de cailloutis de granites, basaltes, calcaires et grès, la Hardt présente des sols secs peu profonds. Longtemps abandonnée à la forêt, elle n'a connu un certain essor qu'à partir du XVIIIe s., mais surtout après 1945. La céréaliculture (maïs) a fait de grands progrès, grâce à l'irrigation. La Hardt domine la basse plaine du Rhin où coule le fleuve et où a été installé le grand canal d'Alsace. Le sud du département est formé par le *Sundgau* (999 km² et 85 600 hab.). Ce « Gau du Sud » avec ses aspects de collines annonce déjà les structures jurassiennes. Monts et vaux font leur apparition. L'ensemble reste rural, souvent archaïque. L'élevage domine. L'influence suisse est forte dans les districts frontaliers, plus évolués.

La *vie agricole* est intense. Les conditions climatiques sont favorables. Pour la période 1901-1950, la station de Colmar présente une température moyenne de 11,1 °C pour les trois mois de printemps, de 19,7 °C pour l'été, de 10,7 °C pour l'automne et de 2,6 °C pour l'hiver. Grâce à l'abri des hautes Vosges, les précipitations sont plus faibles que dans la plaine du Bas-Rhin (508 mm à Colmar), faisant de cette région une des plus sèches de France. Dans la montagne, plus humide (plus de 1 000 mm), l'économie herbagère l'emporte. Mais le fromage (Munster) est de plus en plus fabriqué dans l'avant-pays. Le vignoble a une réputation internationale. Il couvre 8 190 ha, dont 5 600 ha sont en production. Riesling, gewurztraminer, muscat, pinot (gris et blanc) sont les cépages dominants. La production oscille autour de 500 000 hl par an. La vinification se fait en partie dans des coopératives développées après 1945. Mais les producteurs-négociants jouent un rôle important. Les meilleurs crus sont produits dans les régions de Bergheim, Ribeauvillé, Riquewihr, Bennwihr, Sigolsheim, Ammerschwihr, Turckheim, Eguisheim, Rouffach, Guebwiller. La taille des exploitations est en moyenne inférieure à 5 ha. Profondément touché au début du siècle par la crise phylloxérique et la concurrence des vins d'autres régions françaises, après le retour de l'Alsace à la France en 1918, le vignoble s'est reconstitué et connaît une prospérité inégalée. Colmar en est la capitale incontestée.

La *vie industrielle* a été précoce. Trois facteurs y ont contribué : les relations avec les cantons suisses, les initiatives de certains industriels mulhousiens (Dollfus, Mieg, Schlumberger, Hartmann, etc.), la force hydraulique des rivières vosgiennes. Le développement de l'industrie cotonnière mulhousienne est lié au fait que, sous l'Ancien Régime, l'Alsace était pays d'« étranger effectif », ce qui permettait de fabriquer les fameuses « indiennes ». L'industrie textile gagna les vallées vosgiennes au XIXe s. L'industrie chimique (colorants) se développa par la suite à Mulhouse et à Thann. L'industrie métallurgique (métiers à tisser) suivit. Aujourd'hui, l'industrie textile est dépassée par l'industrie métallurgique (textile, 40 000 salariés en 1954, moins de 20 000 en 1972 ; métallurgie, 16 000 en 1954, plus de 30 000 en 1972), dont l'installation d'une usine Peugeot à Mulhouse est la manifestation la plus spectaculaire. Le déclin de l'industrie textile dans les vallées entraîne, malheureusement, le déclin démographique de ces dernières. L'industrie se concentre dans la plaine le long du canal d'Alsace (zones industrielles de l'Île-Napoléon, à Mulhouse, de Colmar-Neuf-Brisach). Le bassin de potasse, exploité à partir de 1905, a une production déclinante. Le canal d'Alsace permit à Mulhouse de se doter d'un port rhénan. Les quatre usines hydroélectriques installées sur le canal (Kembs, Ottmarsheim, Fessenheim, Vogelgrun) produisent plus de 4 TWh. Fessenheim est aussi le site de deux tranches nucléaires devant fournir de 8 à 10 TWh. Mulhouse n'est que sous-préfecture, mais doit son développement à l'industrie (création récente d'un centre universitaire). C'est pour des raisons historiques que Colmar a été choisie comme préfecture (Conseil souverain d'Alsace). L'industrie ne l'a gagnée que récemment.

F. R.

▶ *Alsace / Colmar / Mulhouse.*

Rhinocéros

Mammifère ongulé non ruminant, caractérisé par la présence d'une ou deux cornes médianes sur le nez.

Le Rhinocéros est un animal massif, avec ses 4 membres en forme de solides colonnes. Il a été appelé *pachyderme* à cause de sa peau très épaisse. Son corps est nu.

Rhinocéros africains

Le plus grand est le Rhinocéros blanc *(Ceratorhinus simum)* : longueur, 3,5 m à 4 m ; hauteur à l'épaule, 1,6 m à 2 m ; poids, 3 t à 5 t.

Il porte deux cornes sur le nez et présente à la nuque une curieuse gibbosité musculaire recouverte de tissu conjonctif sous-épidermique. Ses lèvres sont larges, presque carrées. Sa dentition a la formule suivante :

$$I\frac{(1)}{(1)},\ C\frac{0}{0},\ Pm\frac{3}{3},\ M\frac{3}{3}.$$

Les incisives n'apparaissent que sur le fœtus. À leur place, les adultes ont sur les gencives une arête dure et cornée, ce qui leur permet de brouter facilement l'herbe. Les molaires et les prémolaires sont d'une dureté extra-

ordinaire. Les oreilles, en cornet, sont très mobiles et dotées de quelques poils drus ; l'ouïe n'est pas très sensible, la vue non plus. Le seul sens bien développé chez cet animal est l'odorat, qui est particulièrement subtil.

Les quatre pattes du Rhinocéros sont terminées par trois doigts égaux munis de sabots d'égale grandeur, pointus et réunis en arrière par une sole sur laquelle repose un coussinet élastique.

Le Rhinocéros blanc est d'un gris ardoise terne, très difficile à différencier du Rhinocéros noir africain, car il est toujours plus ou moins souillé de la boue dans laquelle il s'est vautré. Il a alors la teinte de son dernier bain.

La première corne atteint parfois des dimensions énormes : 1,58 m. Elle sert au Rhinocéros à déblayer le sol quand il marche tête baissée.

Le Rhinocéros blanc est plutôt sociable ; on le rencontre en petites bandes dans des régions du centre de l'Afrique, où il bénéficie d'une protection efficace (réserves en Mozambique, au Congo, en Afrique orientale et en Afrique du Sud). On peut souvent le voir en groupements familiaux. Le jeune peut « suivre » sa mère 24 heures après sa naissance. Pendant ses promenades, celle-ci fait marcher son petit devant elle et le dirige avec son museau et ses cornes pour qu'il ne s'écarte pas du chemin. Elle va l'allaiter pendant 2 ans, jusqu'à la naissance de l'unique petit de la portée suivante (la gestation dure en effet 18 mois), et le protégera encore jusqu'à l'âge de 3 ans, ou plus. La maturité sexuelle n'est atteinte qu'entre 7 et 10 ans.

Le Rhinocéros noir *(Diceros bicornis)* est celui que l'on rencontre le plus communément en Afrique. Il est moins grand que le Rhinocéros blanc : de 3 à 3,75 m de long pour une hauteur de 1,50 m. Il peut peser jusqu'à 2 t. Il est aussi bicorne et totalement dépourvu de poils : il n'en a que sur le bord des oreilles, formant comme une frange, et au bout de la queue.

Sa tête est camuse, et sa lèvre supérieure allongée est comme un doigt préhensile qui lui sert à prendre sa nourriture. Il n'a pas d'incisives, pas de canines, il a 7 molaires et prémolaires à chaque demi-mâchoire. Comme le Rhinocéros blanc, il n'a qu'un sens réellement bien développé : l'odorat.

Quand on le chasse, il peut être dangereux, mais il n'attaque franchement que s'il est blessé. On le rencontre jusqu'à 2 700 m d'altitude dans les montagnes de l'Afrique orientale. Il vit aussi bien en brousse dense qu'en forêt clairsemée, mais il aime fréquenter les grandes plaines herbeuses. Il n'aime pas les lieux humides et chauds, aussi ne fréquente-t-il pas les grandes forêts équatoriales africaines. On rencontre ce Rhinocéros noir au Cameroun, dans l'Afrique centrale, en Tanzanie, au Kenya, au Mozambique et en Afrique du Sud. On estime qu'en 1973 il en restait encore de 10 000 à 13 000 individus dans toute l'Afrique.

La nourriture favorite des Rhinocéros est l'herbe, mais ils mangent aussi des brindilles de buissons naissants, des jeunes pousses d'arbres et des jeunes arbres. Ils arrachent de jeunes Acacias, dont ils sont très friands, comme de toutes les Légumineuses.

Dans les zoos, ils sont nourris d'avoine, de racines : pommes de terre, carottes et betteraves, de fourrages de luzerne. L'animal se reproduit bien en captivité.

Rhinocéros asiatiques

Le moins rare est le Rhinocéros de l'Inde *(Rhinoceros unicornis)* ; il mesure de 1,20 à 1,50 m de haut et de 2 à 4 m de long. Sa peau est nue, à part le bout de la queue et la frange poilue des oreilles, comme chez les autres. Sa tête est camuse et à son extrémité se trouve son unique corne. Sa peau est comme cuirassée, avec par endroits des plis permettant les mouvements ; elle est de couleur rougeâtre. Les plaques tégumentaires sont parsemées de petites excroissances verruqueuses ressemblant aux rivets d'assemblage des plaques de tôle des navires.

La demi-mâchoire inférieure est munie de deux incisives tranchantes qui s'aiguisent sur une plaque cornée de la mâchoire supérieure. La formule dentaire est :

$$I\frac{0}{2},\ C\frac{0}{0},\ Pm\frac{3}{3}\ ou\ \frac{4}{4},\ M\frac{3}{3}.$$

Cet animal vit dans les plaines situées au pied de l'Himālaya, au Népal et en Assam ; il hante les lieux marécageux. Cette espèce est nettement en voie de disparition puisqu'on n'en compte plus qu'environ 240 sujets en Asie. Par bonheur pour l'espèce, certains zoos en font l'élevage (zoo de Bâle). La durée de gestation est de 462 à 480 jours. À sa naissance, le petit pèse à peu près 65 kg, mesurant de 62 à 65 cm de haut ; après 1 an, il atteint 120 cm et, à 2 ans, 1,45 m. La mère fournit à son petit de 20 à 25 litres de lait par jour.

classification des Rhinocéros

nom de l'espèce	région habitée	nombre de cornes	caractéristiques
Rhinocéros blanc *(Ceratorhinus simum)*	Afrique	2	peau nue
Rhinocéros noir *(Diceros bicornis)*	Afrique	2	peau nue
Rhinocéros unicorne *(Rhinoceros unicornis)*	Inde	1	peau nue
Rhinocéros de la Sonde *(Rhinoceros sondaicus)*	îles de la Sonde	1	peau nue
Rhinocéros de Sumatra *(Dicerorhinus sumatrasensis)*	Sumatra	2	poilu

Deux autres espèces asiatiques de Rhinocéros sont en voie de disparition. Le Rhinocéros de Sumatra *(Dicerorhinus sumatrasensis)* est la plus petite espèce actuelle : de 1,10 à 1,40 m de haut et de 2,50 à 2,80 m de long. Il pèse environ 1 500 kg. Il a 2 cornes nasales peu longues. Sa peau est peu plissée, mais il est poilu. Il vivait en Indochine, en Birmanie, en Thaïlande, à Bornéo et à Sumatra.

Le Rhinocéros unicorne des îles de la Sonde *(Rhinoceros sondaicus)* est bien plus petit que l'indien. Sa corne est faible, parfois la femelle n'en a pas. Il a des plaques cornées avec des plis très caractéristiques qui se rejoignent en avant du garrot. Il pacage à la lisière des forêts côtières et dans les clairières ouvertes dans la jungle par la chute des grands arbres.

D'une façon générale, si les Rhinocéros ne sont pas strictement protégés, ils sont promis à une disparition totale et à très brève échéance.

P. B.

► *Ongulés.*

P.-P. Grassé (sous la dir. de), *Traité de zoologie*, t. XVII : *Mammifères. Systématique et éthologie* (Masson, 1955 ; 2 vol.).

Rhizopodes

Protozoaires (Protistes* eucaryotes à affinités animales), uni- ou plurinucléés, dont au moins les stades végétatifs, ou *trophozoïtes*, dits « adultes », sont caractérisés par la présence, parfois temporaire et en nombre variable, d'expansions cytoplasmiques de forme, nature et fonctions diverses, les *pseudopodes*.

On a longtemps voulu voir en eux les Protozoaires les plus primitifs, mais cela est bien douteux depuis qu'il est établi que les Monères anucléées et amiboïdes de Haeckel n'étaient que des fragments issus accidentellement (plasmoptyse) d'autres Protozoaires, et voués à la mort. Le fait de « vivre avec des pseudopodes », caractère d'appréciation délicate et souvent subjective, ne doit pas nous abuser ; il n'implique aucune affinité zoologique réelle entre les êtres qui sont relégués dans le groupe des Rhizopodes, du fait de l'insuffisance patente des études les concernant. Cela est si vrai que la valeur systématique du groupe des Rhizopodes et son contenu varient selon les auteurs, et qu'il avait même été éliminé d'ouvrages spécialisés (Jepps, 1956). Nos connaissances à leur égard sont en pleine évolution grâce aux études ultrastructurales et à l'analyse systématique des modes mitotiques.

La démarcation entre Rhizopodes et Flagellés* est des plus imprécises ; s'il est vrai qu'un Phytoflagellé devenant amiboïde conserve le chimisme de son groupe d'origine (*Rhizochrysis*, Chrysomonadines), ce que l'on oublie trop souvent, il subsiste un groupe frontière très hétérogène d'animalcules se présentant tantôt sous l'aspect de Flagellés à 1, 2 ou 4 flagelles, tantôt sous l'aspect d'Amibes nues rampant sur le substrat. Réunis dans l'ordre des *Rhizomastigines* et rattachés aux Rhizopodes par nécessité didactique, ils justifieraient déjà amplement le rapprochement des deux vastes ensembles en un seul sous-embranchement des Rhizoflagellés. *Mastigamœba* et *Mastigella* vivent en eaux douces et sont assez fréquentes ; *Tetramitus* (coprophile) est Amibe en présence d'oxygène et en faible salinité et Flagellé dans les conditions inverses.

L'ensemble des « Protozoaires à pseudopodes » est alors regroupé sous le nom de *Sarcodinés* et divisé en deux classes : les Actinopodes et les Rhizopodes au sens strict, comprenant essentiellement trois ordres : les Gymnamœbiens, les Thécamœbiens (Amibiens* au sens large) et les Foraminifères. Seuls ces derniers semblent constituer

un groupe homogène ; presque tous marins, possédant une coque (faussement externe) d'où s'échappent des pseudopodes fins et réticulés, ils semblent montrer une alternance de générations sexuées et asexuées couplée à un dualisme nucléaire (diploïde-haploïde) strict.

Les Amibiens*, au contraire, ne montrent que peu de cas de sexualité ; il semble même que celle-ci soit effectivement inexistante dans la plupart des familles. Le cycle de vie se résume le plus souvent en une succession de proliférations et d'enkystements, mais il se pourrait que les individus sortant du kyste ne soient pas toujours de simples trophozoïtes : des cas de conjugaison ont été décrits dans quelques genres de Thécamœbiens *(Trinema, Euglypha)*, suivis de copulations nucléaires. Si la majorité des Amibiens possèdent des pseudopodes lobés (lobopodes), il existe également des formes mues ou testacées pourvues de pseudopodes soit acuminés et très effilés (filipodes), soit anastomosés et réticulés. La plupart n'ont été étudiés que par un seul observateur, et leur cytologie, si elle a été minutieusement décrite, ne nous renseigne guère sur la phylogénie et les affinités réelles de ces Protozoaires.

Les modes mitotiques sont très variables selon l'importance des nucléoles dans le noyau quiescent, mais en règle générale *il n'y a pas effacement de la membrane nucléaire* ni de véritables centrioles aux pôles du fuseau. Aucun Rhizopode n'a encore révélé de caryocinèse assimilable à l'orthomitose des Métazoaires.

Un autre groupe est âprement disputé et controversé : ce sont les *Mycétozoaires* (Myxomycètes* et leurs alliés). Caractérisés par une phase amœboïde (myxamibe) temporaire suivie d'une agrégation en un volumineux plasmode, on peut leur reconnaître des caractères rhizopodiques certains. La suite du cycle, montrant une ségrégation d'éléments somatiques (périssables) et reproducteurs (potentiellement pérennes), les écarte même de l'ensemble des autres Protozoaires, où ce dualisme est rarissime. Le fait qu'ils soient aptes à élaborer de la cellulose les fait encore couramment classer parmi les êtres végétaux inférieurs.

J. B. C.

Rhodes

En gr. RODOS ou RÓDHA, île grecque de la mer Égée, située sur la côte sud-ouest de l'Asie Mineure.

Rhodes subit d'abord l'influence de la civilisation crétoise. Dans la légende de l'époque, elle était considérée comme une colonie d'Hercule et comme l'île de hardis navigateurs, les « enfants du Soleil ».

À l'époque historique, Rhodes est occupée par des Doriens venus d'Argos, à la suite de l'invasion dorienne en Grèce. Ils y fondent trois cités principales, Lindos, Ialysos et Camiros, qui appartiennent à la ligue des Six Villes, association qui permettait aux Doriens d'Asie Mineure de se protéger de leurs voisins continentaux.

Une expansion commerciale intense et une active colonisation caractérisent l'histoire de ces villes, dont les opulents tombeaux retrouvés à Camiros portent témoignage. Rhodes fonde des colonies sur la côte sud d'Asie Mineure (Lycie, Cilicie) et en Grèce d'Occident, sur les côtes orientales de l'Italie, en Sicile (Gela, îles Lipari) et jusqu'en Espagne, à Rhodé (l'actuelle Rosas).

Au cours des guerres médiques, au VIe s. av. J.-C., les cités rhodiennes font partie de la ligue de Délos, sous l'hégémonie athénienne, mais en 412 av. J.-C. elles secouent le joug d'Athènes et deviennent des bases maritimes pour ses ennemis lacédémoniens.

Vers 408 av. J.-C., l'architecte Hippodamos de Milet construisait au nord de l'île, dans un site exceptionnel, une ville nouvelle suivant un plan moderne. Cette cité est vite un pôle d'attraction pour tout le commerce du Levant et de la mer Égée qui transitait auparavant par Athènes. Cette remarquable expansion est contrariée au IVe s. av. J.-C. par des conflits politiques incessants entre les partisans du régime oligarchique et ceux du régime démocratique. Ces luttes intestines ont pour conséquences de faire passer Rhodes sous diverses souverainetés : ainsi Sparte y domina entre 412 et 395 av. J.-C. et entre 391 et 378 av. J.-C., Athènes y fut prépondérante de 395 à 391 et de 378 à 357 av. J.-C.

Les rois de Carie, successeurs de Mausole, s'en emparent en 357 av. J.-C. et la conservent jusqu'en 340 av. J.-C. À cette date, un amiral, Mentor, la livre au roi de Perse, Artaxerxès III. Quelques années plus tard, en 332 av. J.-C., Alexandre le Grand y établit son autorité.

À sa mort, les Rhodiens chassent les troupes macédoniennes et retrouvent leur indépendance ; leur importance politique est favorisée par l'expansion du commerce du Levant à l'époque hellénistique. La plupart des pays méditerranéens adoptent même le système monétaire et le code maritime des Rhodiens. Le régime politique de Rhodes, lui, est devenu plus ordonné et plus efficace.

Entre les ambitions rivales des monarchies hellénistiques issues du démembrement de l'empire d'Alexandre, Rhodes se pose en championne de la liberté des mers et sait faire respecter son indépendance. Elle pratique une politique d'équilibre. En 305-304 av. J.-C., assiégée par Démétrios Poliorcète, elle se défend vaillament et résiste aux terribles machines de siège de son adversaire.

En souvenir de cette attitude héroïque, les Rhodiens élèvent près de leur port une statue géante au Soleil, le célèbre Colosse de Rhodes, une des « sept merveilles du monde ». En 227 av. J.-C., un tremblement de terre détruit une partie de la cité, mais d'autres États grecs participent par leurs contributions aux reconstructions. Rhodes soutient également quelques luttes contre les rois de Pergame et du Pont et contre les pirates crétois qui menacent la route commerciale du Pont-Euxin. À cette époque, Rhodes devient un centre de haute civilisation, comme en témoignent ses écoles de peinture et de sculpture, ses rhéteurs, ses philosophes et ses poètes.

Rhodes s'allie très tôt aux Romains et les aide dans leurs guerres contre Philippe V de Macédoine et Antiochos III de Syrie. Elle perd néanmoins ses possessions de Lycie au cours de la troisième guerre de Macédoine (172-168) et voit son commerce partiellement détourné vers Délos.

Fidèle à Rome au moment des guerres de Mithridate, elle soutient de ses navires les guerres de Pompée contre César. En 43 av. J.-C., Cassius l'assiège et le terrible tremblement de terre de 155 apr. J.-C. achève de la ruiner. Dioclétien, au IVe s., en fait la capitale de la nouvelle province des îles.

Sous la domination byzantine, Rhodes est conquise à deux reprises par les Arabes (653-658 et 717-18). À partir de 1082, des marchands italiens, principalement des Vénitiens, qui s'y établissent, ne parviennent pas toujours à la protéger des pirates turcs.

Le 15 août 1309, à l'instigation du pape Clément V, l'île est conquise par les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui viennent d'être chassés de Chypre*.

L'île, sous leur impulsion, devient alors un bastion chrétien contre les corsaires turcs dans cette partie de la Méditerranée. Mais les actes de piraterie auxquels se livrent les Rhodiens et parfois les chevaliers eux-mêmes déterminent les sultans de Constantinople à réduire cette forteresse ennemie située entre leur capitale et le Levant.

En 1444, le grand maître, Jean de Lastic, repousse une première attaque du sultan d'Égypte et, en 1480, Pierre d'Aubusson sauve de nouveau l'île dévastée par Mehmed II de Constantinople, mais le 1er août 1522 Soliman II le Magnifique vient assiéger la place avec 300 navires montés par 100 000 hommes. La résistance est opiniâtre, et les Turcs éprouvent de telles pertes qu'après un assaut particulièrement meurtrier, le 24 septembre, ils se préparent à battre en retraite, lorsqu'un traître les prévient que la garnison est aux abois. Le siège continue et, le 22 décembre, le grand maître, Philippe de Villiers de L'Isle-Adam, signe une capitulation honorable : les chevaliers quittent l'île le 1er janvier 1523 (elle devient turque) et s'installent quelques années plus tard à Malte.

Sous les Ottomans, Rhodes connaît un long déclin, et sa population diminue en raison de l'émigration et des épidémies. À partir de 1890, à une époque où ils songent à se constituer un empire en Méditerranée, les Italiens convoitent l'île de Rhodes.

En 1912, après la guerre italo-turque, l'île passe à l'Italie, qui en fait le chef-lieu de ses possessions du Dodécanèse. Au traité de paix de 1947, les Italiens cèdent Rhodes et les îles du Dodécanèse à la Grèce.

P. P. et P. R.

▶ *Grèce / Malte.*

C. Torr, *Rhodes in Ancient Times* (Cambridge, 1885) ; *Rhodes in Modern Times* (Cambridge, 1887). / H. Van Gelder, *Geschichte der alten Rhodier* (La Haye, 1900). / A. Gabriel, *la Cité de Rhodes, 1310-1522* (De Boccard, 1923). / R. Matton, *Rhodes* (Klincksieck, 1954). / C. Der-

venn, *Rhodes et le Dodécanèse* (Horizons de France, 1962).

Rhodes (Cecil)

Homme politique britannique (Bishop's Stortford, Hertfordshire, 1853 - Muizenberg, près du Cap, 1902).

En 1870, il part pour le Natal, chez son frère Herbert, soigner un début de tuberculose ; l'année suivante, il rejoint Herbert dans le Griqualand pour y prospecter les champs de diamants récemment découverts à Kimberley. Malgré une santé précaire, Cecil Rhodes réussit rapidement à faire fortune dans les mines et il peut revenir en Angleterre poursuivre ses études à Oriel College, à Oxford (1873-74 et 1876-1881). C'est l'époque où la Grande-Bretagne s'engage résolument dans les voies de l'impérialisme colonial. Cecil Rhodes, gagné à ces idées, va mettre en pratique ses aspirations idéologiques en Afrique, dont il rêve de faire une Afrique britannique.

Réaliste, Rhodes ne compte pas sur Londres pour accomplir son programme, se méfiant des lenteurs bureaucratiques, des illusions philanthropiques ou religieuses à l'égard des indigènes. Partisan d'une large autonomie pour l'Afrique du Sud, où Britanniques et Afrikaanders œuvreraient de concert, il met au service de cet idéal une énorme fortune acquise dans l'exploitation des mines d'or et de diamants. Il devient bientôt le maître des deux plus puissantes compagnies d'Afrique australe, la « Gold Fields » pour l'or, en 1887, et la « De Beers » pour les diamants, en 1888.

Pour réaliser son rêve d'expansion vers la région des Grands Lacs, Rhodes, qui est entré au Parlement du Cap en 1881, essaie en vain de persuader le gouvernement britannique de prendre en main les destinées du Basutoland. Il a plus de succès au Bechuanaland, qui commande l'artère vitale du Zambèze et qui est placé sous protectorat britannique en 1885 (v. Botswana).

Malgré l'opposition du Transvaal*, où Kruger* se méfie de ses visées, et malgré les réticences de Londres, il réussit à traiter avec Lo-Benguella, chef des Matabélés, et à établir une complète souveraineté, politique et économique, sur un vaste territoire correspondant à l'actuelle Rhodésie. Pour l'exploitation de ces terres, il fonde la British South Africa Company, dotée d'une charte en 1889 et connue ensuite sous le nom de « Chartered ».

Désirant élargir son domaine jusqu'à l'océan Indien, Rhodes, devenu Premier ministre en 1890, se heurte aux Portugais du Mozambique. L'ultimatum de Londres en 1890 et le traité anglo-portugais signé en 1891 sous son influence fixent une limite aux ambitions portugaises et, la même année, la Grande-Bretagne établit son protectorat sur le Nyassaland (actuel Malawi). Lui-même étend en 1894-95 l'autorité de la Chartered sur le territoire de l'actuelle Zambie. Le sud du lac Tanganyika est atteint, mais la jonction avec l'Ouganda britannique, où se trouve Kitchener, ne peut se réaliser, car les Allemands sont installés en Afrique orientale (actuelle Tanzanie). Toutefois, la liaison du Cap au Caire est en bonne voie à la fin du siècle ; grâce à l'énergie de Cecil Rhodes, la puissance britannique règne sans partage et d'une manière continue de l'Égypte à l'Ouganda et du lac Tanganyika au Cap.

La carrière politique de Cecil Rhodes est brisée par sa malheureuse intervention contre les Boers du Transvaal. Pour obliger les républiques boers à se fondre dans les colonies britanniques, il a essayé d'abord de les étouffer en les entourant de petits protectorats britanniques (Zoulouland, Swaziland, Tongaland) ; dans le même but, il encourage la révolte des colons étrangers installés au Transvaal, mais le « raid Jameson » (29 déc. 1895 - 2 janv. 1896), pour les appuyer, est un échec, et Rhodes perd son poste de Premier ministre.

Il revient alors s'établir en Rhodésie, où il fait construire le chemin de fer reliant Salisbury au lac Tanganyika, toujours dans l'espoir de favoriser son projet de liaison du Cap au Caire, et il établit un télégraphe transafricain qui atteint l'Égypte en passant par les possessions allemandes d'Afrique orientale.

Il meurt à Muizenberg, dans la colonie du Cap, le 26 mars 1902 ; son corps est ramené à Matopo Hills, près de Bulawayo, dans le pays qui porte toujours son nom.

P. P.

▸ *Rhodésie.*

🕮 **B. Williams, *Cecil Rhodes* (Londres, 1938). / S. G. Millin, *Rhodes* (Londres, 1933 ; 2e éd., 1952). / G. Oudard, *Cecil Rhodes* (Gallimard, 1953).**

Rhodésie

État d'Afrique, au nord de l'Afrique du Sud (Transvaal) ; 389 361 km^2.

Le milieu naturel

La majeure partie du pays correspond à une masse importante de hautes terres cristallines (plateaux du Matabeleland au sud-ouest, du Mashonaland au nord-est) formant l'un des principaux châteaux d'eau de l'Afrique entre la dépression du Limpopo au sud, celle du Zambèze au nord, celle du Kalahari à l'ouest et le Grand Escarpement à l'est. Les terres élevées du haut Veld (au-dessus de 1 400 m) occupent le centre de la Rhodésie autour de Bulawayo, Gwelo et de la capitale, Salisbury ; un Veld moyen, entre 700 et 1 400 m, comprend des plateaux d'altitude intermédiaire, surtout développés au nord-ouest et au sud-est ; enfin, un bas Veld, au-dessous de 700 m, s'étend le long des vallées du Zambèze et du Limpopo.

Presque partout affleure le vieux socle précambrien arasé, par endroits très richement minéralisé. Le Grand Dyke, d'âge précambrien supérieur, long de 500 km, large de 5 à 10 km, donne une longue chaîne de collines qui traverse presque tout le pays du sud-sud-ouest au nord-nord-est : on y trouve les principales mines de chrome et d'importantes minéralisations en nickel et platine. Des formations sédimentaires d'âge karroo, riches en charbon, reposent au nord-ouest, dans la région de Wankie, sur ce vieux socle.

Les hautes pentes du Grand Escarpement, exposées aux vents d'est humides, reçoivent plus de 1 500 mm de pluies par an. Sur le plateau, la pluviosité diminue vers l'ouest, tout en restant dans l'ensemble suffisante pour l'agriculture non irriguée (787 mm à Salisbury). La saison des pluies correspond à la saison chaude (d'octobre à mars). Les formations végétales les plus fréquentes sont divers types de savanes, à acacias ou baobabs dans l'Ouest et le Sud-Ouest, plus secs, ou dérivant de la destruction presque complète d'une forêt à petits arbres à feuilles caduques des genres *Brachystegia* et *Isoberlinia*, qui couvrait jadis l'essentiel du pays, enfin la prairie d'altitude.

R. B.

L'histoire

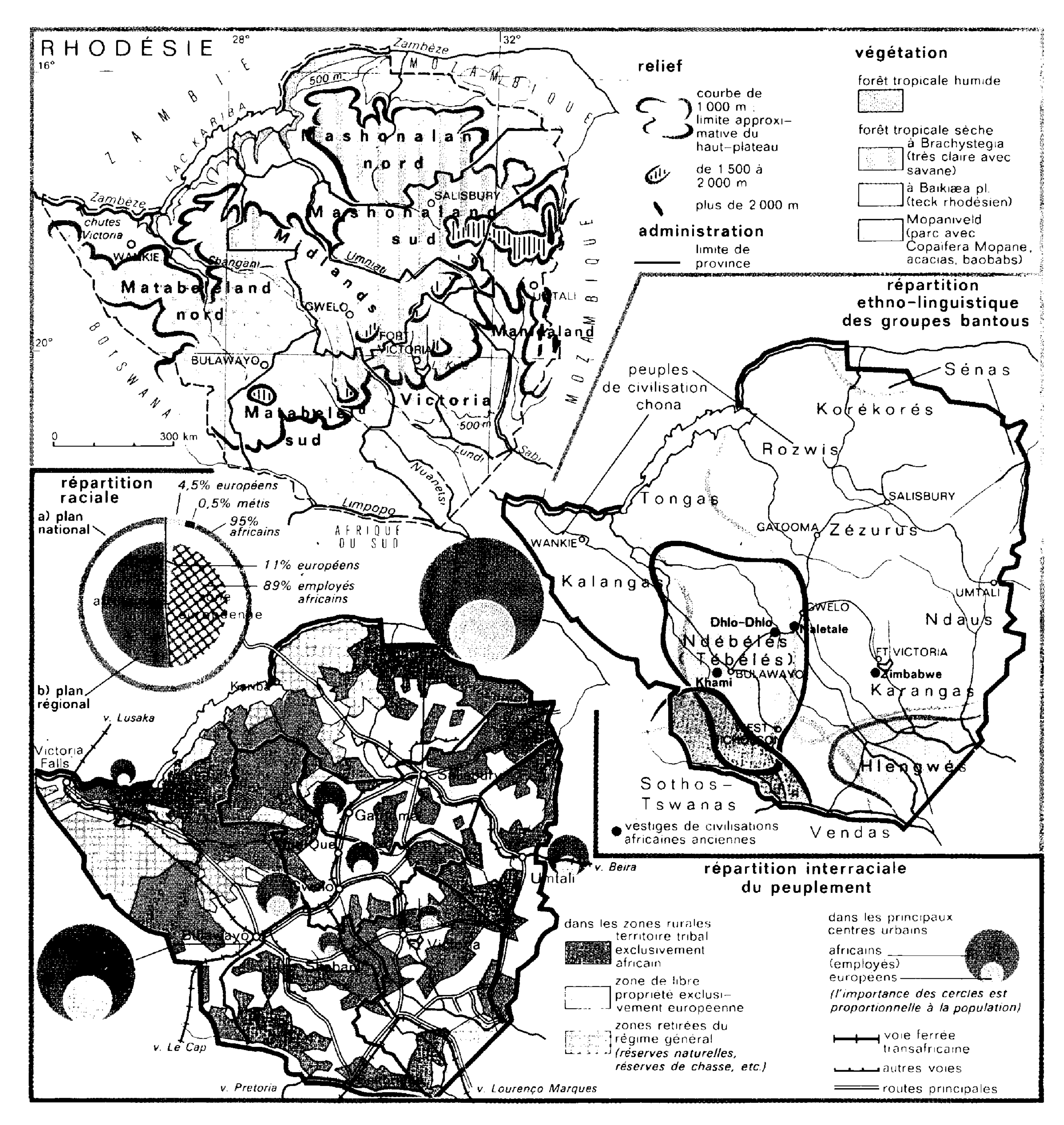
La fondation

Cecil Rhodes*, qui s'est enrichi en exploitant des mines de diamants, groupe en une seule « Compagnie britannique d'Afrique du Sud » les principaux exploitants des mines. Il obtient, en 1889, une charte royale concédant à la compagnie (la « Chartered ») pour vingt-cinq ans l'administration et la mise en valeur des terres situées au nord du Limpopo, et également convoitées par le Transvaal et le Portugal. Ce dernier, en cherchant à réunir l'Angola au Mozambique, contrecarre le rêve de Rhodes, qui veut construire en territoire britannique un chemin de fer du Cap au Caire. Le Portugal est brutalement écarté par l'ultimatum de Londres, qui lui interdit tout établissement sur la Shire (11 janv. 1890).

Rhodes, Premier ministre de 1890 à 1896, obtient, par l'intermédiaire d'un agent de sa compagnie, de Lo-Benguella, chef des Matabélés (ou Ndébélés), un monopole britannique des concessions minières dans le Mashonaland. Les Chonas (ou Shonas), héritiers de l'ancien Monomotapa (attesté aujourd'hui encore par le site de Zimbabwe), sont périodiquement razziés par les Matabélés, plus belliqueux.

Rhodes organise l'expédition des deux cents pionniers qui s'installent dans la région de Salisbury (1890), puis réprime l'insurrection des Matabélés, au cours de laquelle Lo-Benguella est tué (1893). Le pays est officiellement appelé *Rhodésie* en 1895. Une révolte générale des Matabélés, empêchés de razzier leurs voisins, puis des Chonas, obligés de travailler sur les plantations des Blancs, ensanglante la Rhodésie en 1896 et 1897. Ces soulèvements sont très sévèrement matés et les indigènes se résignent pour des années à la domination blanche.

La Chartered concentre son effort sur le Sud. La Rhodésie du Nord, où les mines de cuivre ne seront découvertes qu'en 1902, reste sous son administration jusqu'en 1924, date à laquelle elle devient protectorat britannique (v. Zambie) ; le Nyassaland bénéficiera de ce statut en 1911. En 1922, la Rhodésie du Sud, où 34 000 Européens se sont installés face à quelque 770 000 Africains, a à choisir, alors qu'approche la date d'expiration de la Charte (prorogée pour dix ans en 1914), entre l'évolution vers le statut de dominion et l'intégration, en tant que cinquième province, à la fédération d'Afrique du Sud. Un référendum,



ouvert bien entendu aux Blancs seuls, favorise la Grande-Bretagne. La nouvelle colonie de la Couronne reçoit l'autonomie interne et un gouvernement responsable par la Constitution du 1er octobre 1923 : un cabinet de cinq membres plus un Premier ministre est choisi dans la majorité d'un Parlement élu tous les cinq ans par les citoyens disposant d'un revenu supérieur à 200 livres. La masse des Noirs se trouve donc exclue de la vie politique, mais la colonie ne devient pas encore dominion. Le gouvernement britannique doit en effet ratifier tout acte législatif concernant les Noirs.

Le Premier ministre le plus populaire, constamment réélu par le Rhodesia Party de 1933 à 1953, sir Godfrey Huggins (lord Malvern), proclame volontiers sa foi en une société multiraciale où tous les « civilisés » jouiraient des mêmes droits. Mais il ne fait rien pour augmenter le nombre des « civilisés ». La loi sur les terres, remaniée à plusieurs reprises depuis le Land Apportionment Act de 1930, réserve les meilleures terres à une minorité de colons blancs qui ne les occupent même pas en totalité, alors que le paysannat noir, très prolifique, étouffe dans les réserves qui lui sont allouées. D'autre part, les lois de 1934 et de 1945 empêchent pratiquement les ouvriers noirs de se qualifier et par conséquent de toucher les mêmes salaires que les Blancs, en moyenne dix fois supérieurs aux leurs. Les Européens, même affiliés au Reform Party ou au petit parti travailliste, n'admettent pas les Africains dans leurs syndicats. La prospection minière est également interdite aux Noirs, qui se trouvent dans une ségrégation de fait sinon de droit.

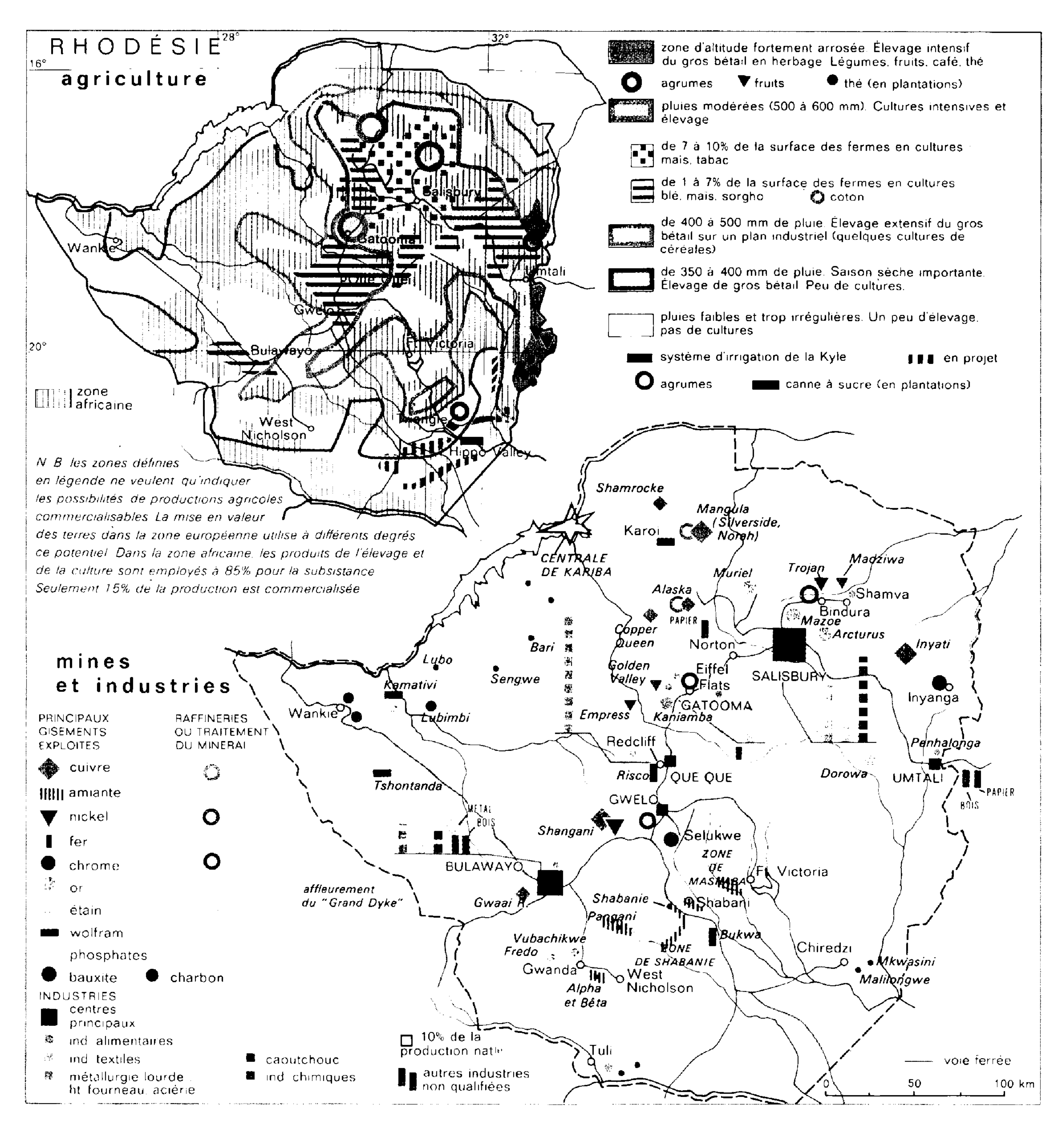
La prospérité économique, consécutive à la mise en valeur par les Blancs et accomplie à leur profit, est spectaculaire. Grâce à un bon réseau ferré, la production et l'exportation de tabac de Virginie, de maïs puis de canne à sucre, de coton, de bois de teck et d'acajou se développent parallèlement au progrès des mines (amiante, or, chrome, cobalt, fer) et de l'industrie. Ce progrès est aisé, car la main-d'œuvre est bon marché. Du Nyassaland pauvre ou des réserves indigènes surchargées, des travailleurs saisonniers migrent vers les mines, laissant leurs familles dans les secteurs ruraux d'économie de subsistance. Les ouvriers s'installent avec leurs familles dans les villes. Les salaires augmentent nécessairement, et une opposition politique apparaît dans les milieux de salariés noirs.

Pour assurer la domination des Blancs dans la colonie voisine de Rhodésie du Nord, où, en 1951, ils sont 37 000 et les Noirs 2 000 000 (respectivement 70 000 et 4 300 000 en 1970), leur leader, Roy Welensky, reprend un projet déjà évoqué au cours de la Seconde Guerre mondiale : unir les Rhodésies en un dominion indépendant. Le gouvernement britannique, favorable à un groupement que les intérêts économiques et l'organisation militaire conseillent, propose d'y joindre le Nyassaland. Les indigènes cependant se révèlent partout violemment hostiles à un projet qui les aurait privés de la tutelle britannique. Après quatre ans de discussions aux conférences de Victoria Falls (1949-1953), la Fédération d'Afrique-Centrale (ou Fédération de Rhodésie et du Nyassaland), dont la révision est prévue pour 1960, est cependant promulguée. Les trois colonies autonomes subsistent. Un gouvernement fédéral, présidé par Godfrey Huggins de 1953 à 1956, par Roy Welensky ensuite, prend en charge les administrations communes. En dépit des déclarations des ministres sur leur volonté de collaborer avec les indigènes, ces derniers trouvent des chefs habiles qui organisent l'opposition. L'activité du Dr. Hastings Banda au Nyassaland, et celle de Harry Nkumbula en Rhodésie du Nord aboutissent à la dissolution de la fédération en 1963, puis à la proclamation de l'indépendance des deux colonies sous les noms de Malawi* et de Zambie*.

La Rhodésie indépendante

La Rhodésie (du Sud), désormais seule du nom, voit apparaître une opposition tant à l'État multiracial qu'au principe de l'égalité pour tous les « civilisés ». Les Noirs, qui forment 95 p. 100 de la population, sont d'abord incités à s'intéresser à la politique par Josuah Nkomo, qui fonde en 1960 le National Democratic Party. Interdit peu après, ce parti est remplacé par la Zimbabwe African People's Union (ZAPU), que concurrence à partir de 1964 la Zimbabwe African National Union (ZANU) du pasteur Ndabaningi Sithole. Les deux leaders sont placés en résidence surveillée, et le gouvernement, après la dissolution de la fédération, réclame l'indépendance aussi de la Rhodésie. Londres exige que la nouvelle constitution garantisse, comme dans les autres États indépendants d'Afrique orientale et centrale, l'égalité entre tous les Noirs et les Blancs. À Salisbury, des leaders de plus en plus nationalistes, Garfield Todd, Winston Field et Ian Smith, se succèdent à la tête du gouvernement.

En novembre 1964, Ian Smith (né en 1919) fait approuver par un référendum une résolution en faveur de l'indépendance immédiate, avec la constitution telle qu'elle a été révisée



en 1961. Les élections de mai 1965, boycottées par les Africains, assurent au Rhodesian Front de Smith les trois quarts des sièges au Parlement. Londres continuant à refuser un statut qui permettrait aux Blancs de dominer les Noirs, Ian Smith décide le 11 novembre 1965 de proclamer unilatéralement l'indépendance de la Rhodésie. Cette déclaration, même assortie de la reconnaissance de la reine comme chef du Commonwealth (dont il veut continuer à faire partie), n'est pas juridiquement valable, et le gouvernement britannique constate la rébellion de son ancienne colonie. Les négociations, reprises, échouent, et la rupture est consommée par la proclamation de la République rhodésienne le 2 mars 1970. Cependant, aucun État ne reconnaît la Rhodésie. Aux Nations unies, le Conseil de sécurité recommande dès 1966 d'appliquer le blocus économique au pays. Mais ces sanctions sont incomplètement observées. La Grande-Bretagne posant comme condition au règlement du conflit l'accord de la majorité noire, plusieurs conférences constitutionnelles sont réunies, sans succès. La plus importante, celle de Genève (oct.-déc. 1976), ouverte sur la base d'un plan anglo-américain prévoyant l'institution d'un système majoritaire dans un délai de deux ans, est ajournée *sine die*, Ian Smith refusant tout compromis avec les plus radicaux des nationalistes regroupés au sein du Front patriotique.

En avril 1976, le Mozambique décide de fermer sa frontière avec la Rhodésie. Les opérations de guérilla se multiplient, obligeant le gouvernement rhodésien à augmenter le budget de la défense et de la police dans des proportions considérables, alors que la situation de la minorité blanche est de plus en plus précaire : au début de 1977, si la situation reste calme autour de Salisbury, elle devient de plus en plus incertaine dans la plupart des régions frontalières.

H. B.

La population

En 1972, la population était de 5 785 000 habitants dont 267 000 Européens, 27 400 Eurafricains et Asiatiques et 5 390 000 Bantous. La densité moyenne pour l'ensemble du pays est de 15 habitants au kilomètre carré, les plus fortes densités (au-dessus de 20 hab. au km²) se trouvant dans le haut Veld autour de Bulawayo, Gwelo et Salisbury ; le cinquième de la population vit dans des villes de plus de 10 000 habitants.

En 1972, la population des quatre principales villes de Rhodésie était la suivante : Salisbury, 490 000 habitants ; Bulawayo, 296 000 ; Umtali, 52 000 ; Gwelo, 40 000.

Ancienne colonie britannique de peuplement, la Rhodésie a une population blanche importante, primitivement constituée surtout de colons, mais qui tend actuellement à se concentrer dans les villes. En 1965, sur une population blanche totale de 228 580 individus, 86 000 vivaient à Salisbury, et 50 000 à Bulawayo. L'augmentation rapide du nombre des Blancs (11 070 en 1901, 50 070 en 1931, 157 000 en 1953) tient d'une part à un taux de natalité élevé (entre 28 à 30 p. 1 000), d'autre part à une importante immigration (47 185 immigrants entre 1946 et 1951 ; 24 000 entre 1951 et 1956), en provenance surtout des îles Britanniques et d'Afrique du Sud.

L'accroissement de la population bantoue est d'environ 30 p. 1 000 par an. En plus des Bantous originaires de Rhodésie, il existe beaucoup d'étrangers venant du Mozambique, de Zambie, du Malawi, travaillant dans les mines, l'industrie ou sur les plantations.

Salisbury

Située au centre d'une région aurifère, Salisbury, fondée en 1890, devint municipalité en 1897 et cité en 1935.

Bénéficiant d'un climat tropical d'altitude (1 470 m) et d'une pluviosité moyenne annuelle de 800 mm (une seule saison des pluies de novembre à mars), la ville est située au centre de la plus importante région agricole *(crop farming)* de la Rhodésie.

Centre commercial majeur et grand marché agricole régional, Salisbury est aussi et surtout le principal centre administratif du pays. C'est encore un nœud important de communications (voies ferrées vers Umtali et Beira à l'est, vers Gatooma, Que Que et Gwelo au sud dans l'axe des hautes terres, vers Shamva en direction du nord et Zawi en direction du nord-ouest). L'activité industrielle comprend surtout des branches alimentaires variées (huileries, conditionnement du bacon, raffinerie de sucre, conserverie, brasserie, etc.), mais aussi des manufactures de cigarettes, des usines d'engrais, de plastiques, etc. Enfin, Salisbury est la première ville universitaire de la Rhodésie.

L'économie

Un système de ségrégation territoriale divise le pays, au point de vue agricole, en trois zones : l'une qui est réservée à l'agriculture européenne (153 800 km²), une deuxième réservée aux Bantous (168 960 km²), enfin une dernière constituant des terres non réservées (23 520 km²). L'agriculture traditionnelle africaine est une agriculture de subsistance fondée sur le

maïs et le mil, procurant peu d'excédents commercialisables. La principale région d'agriculture européenne est le haut Veld, autour de Salisbury, jusqu'à Bulawayo vers le sud et Shamva vers le nord. Cette région est par endroits intensément mise en valeur par environ 5 000 grandes fermes exploitées en courbes de niveau. Les deux premières cultures sont celles du maïs (comme plante fourragère associée à l'élevage porcin et bovin) et du tabac. Le thé est cultivé dans l'est de la Rhodésie près du Grand Escarpement (région d'Umtali), le coton et la canne à sucre dans le bas Veld. Les chiffres de production ont été les suivants en 1971 : tabac, 62 300 t ; maïs, 900 000 t ; canne à sucre, 1 250 000 t ; coton, 43 000 t.

Le cheptel était estimé, en 1971, à 4 000 000 bovins (non compris 80 000 vaches laitières), 460 000 moutons et 145 000 porcins. Les principales zones de ranching européennes sont dans le sud du pays, dans le Matabeleland, autour de West Nicholson et de Bulawayo.

La ruée vers l'or a été le moteur de la colonisation de la Rhodésie du Sud. Actuellement, la production d'or est retombée autour de 15 tonnes par an. La Rhodésie est le troisième producteur mondial du chrome (280 000 t). La principale richesse minérale demeure toutefois l'amiante, produite presque en totalité par la mine de Shabani au sud de Gwelo (80 000 t). La Rhodésie produit aussi de l'étain, de l'argent, du cuivre, du mica et du minerai de fer (450 000 t de métal contenu). Le bassin charbonnier de Wankie, dans l'ouest du pays, fournit 3 Mt. L'un des plus importants barrages du monde a été construit sur le Zambèze à Kariba, créant un lac de retenue long de 280 km. L'énergie électrique produite (plus de 5 TWh) alimente l'industrie rhodésienne, mais aussi le Copper Belt zambien.

L'industrie emploie environ 130 000 ouvriers et employés. La métallurgie lourde est en cours de développement à Redcliff, près de Que Que. Le ferrochrome est produit à Gwelo. Les industries légères se groupent autour de Salisbury et de Bulawayo (produits alimentaires, boissons, tabac, etc.) et de Gatooma (industries textiles).

La Rhodésie possède un réseau ferré relié aux réseaux sud-africain et zambien. La région du haut Veld est reliée par voie ferrée au port de Beira, principal débouché de la Rhodésie sur la mer, et à Lourenço Marques.

Depuis la déclaration unilatérale d'indépendance, la Rhodésie subit un blocus international qui a des conséquences graves sur son économie, malgré la poursuite de relations économiques normales avec la république d'Afrique du Sud et le Mozambique.

Avant 1965, l'essentiel du commerce extérieur se faisait avec la Grande-Bretagne ; la république d'Afrique du Sud et les États-Unis venaient en seconde et en troisième position. Aux importations figuraient surtout de l'outillage, des véhicules, des tissus et des produits pétroliers. Aux exportations, le tabac venait en tête, suivi par l'or, l'amiante, le chrome et les cuirs. Il semble qu'actuellement la république d'Afrique du Sud soit devenue le principal partenaire économique.

R. B.

P. Mason, *The Birth of a Dilemma : the Conquest and Settlement of Rhodesia* (Londres, 1958). / N. Sithole, *African Nationalism* (Londres, 1959 ; nouv. éd., 1968). / T. R. M. Creighton, *The Anatomy of Partnership. Central Southern Rhodesia and Central African Federation* (Londres, 1960). / A. J. Hanna, *The Story of the Rhodesias and Nyasaland* (Londres, 1960 ; 2e éd., 1965). / C. Leys et C. Pratt, *A New Deal in Central Africa* (Londres, 1960). / W. J. Barber, *The Economy of British Central Africa* (Londres, 1961). / O. Guitard, *les Rhodésies et le Nyassaland* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1964). / A. J. Wills, *An Introduction to the History of Central Africa* (Londres, 1964 ; 2e éd., 1967). / R. Battistini, *l'Afrique australe et Madagascar* (P. U. F., coll. « Magellan », 1966). / S. J. Samkange, *Origins of Rhodesia* (Londres, 1968).

rhodium

▶ PLATINE.

Rhodophycées

Algues rouges, dont la couleur est due à la présence, en plus de la chlorophylle et des pigments jaunes habituels, de deux pigments particuliers, la *phycocyanine*, bleue, et la *phycoérythrine*, rouge. (On ne retrouve ces deux pigments, en abondance comparable, que chez les Algues bleues, ou Cyanophycées, mais, chez les Rhodophycées, la couleur résultante est presque toujours nettement rouge violacé.)

Cette classe comprend des espèces très nombreuses, surtout marines, et qui prennent toutes sortes d'aspects : filaments isolés ou en faisceaux, croûtes, lames, corps massifs, ensembles complexes parfois en réseaux. La présence de calcaire est de règle dans certains groupes ; il peut s'agir de cristaux lâchement disposés entre eux et donnant alors, seulement, une couleur blanchâtre à la plante, mais chez les Corallinacées et les Peyssonéliacées l'incrustation est telle que les thalles ressemblent souvent plus à des cailloux qu'à des plantes.

Anatomie des Rhodophycées

Les deux subdivisions faites à l'intérieur de la classe se distinguent bien par leur anatomie. Chez les *Bangiées*, les cellules, après division de la cellule mère, se séparent complètement par une membrane ; chez certains genres, les cellules se libèrent même l'une de l'autre (état unicellulaire). Chez les *Floridées*, au contraire, les cellules restent unies entre elles par une formation très spéciale, la *synapse*, sorte de plasmodesme volumineux, complexe et unique pour chaque division, formation que l'on ne retrouve guère — et encore sous une forme assez différente — que chez les Champignons supérieurs. La présence de cette synapse crée un lien obligatoire entre les cellules filles, ce qui fait que tout le thalle sera constitué de files de cellules ramifiées, dont l'origine peut être retrouvée même sans étude du développement, grâce à la succession de ces synapses. Des complications interviennent cependant par formation de « synapses secondaires » et par fusions entre les cellules, autre trait original des Floridées.

Reproduction et cycle

Bien que l'anatomie soit déjà remarquable, c'est surtout par leur reproduction que les Rhodophycées sont des plantes très curieuses. On retrouve évidemment chez elles les principales phases génétiques du cycle sexué, méiose et fécondation, mais le cycle biologique n'est pas superposable simplement au cycle digénétique des Algues brunes ou des plantes vertes. Dans ce dernier cas, en effet, des pieds haploïdes donnent des gamètes qui fusionnent pour former un œuf, lequel se développe en une plante diploïde dont certaines cellules subissent la méiose pour fournir des spores haploïdes qui germent à leur tour en redonnant les gamétophytes dont on est parti. Chez les Rhodophycées, il existe aussi de tels gamétophytes, qui disséminent de petits gamètes mâles dépourvus de flagelle ; ils portent également des gamètes femelles, surmontés chacun d'un *trichogyne*, cellule en forme de poil sur laquelle se fixera le gamète mâle et qui permettra à ce gamète de rejoindre le noyau femelle. Cette « trichogamie » n'est pas sans analogie avec la formation des tubes polliniques chez les plantes supérieures, mais ici c'est la partie femelle qui fabrique l'élément conducteur. Après fusion des noyaux, l'œuf résultant reste fixé sur la plante mère et il germe sur place en une plantule, le *gonimoblaste*, ou *carposporophyte* ; chez les formes inférieures, cette plantule est simplement portée par la plante mère, mais chez les espèces plus évoluées elle devient parasite ; des cellules fusionnent, notamment des cellules filamenteuses, et déversent dans des cellules de la plante mère gamétophytique des noyaux diploïdes provenant du noyau de l'œuf. On observe de nombreuses variantes dans la manière dont se font ces fusions.

À maturité, ce carposporophyte va engendrer des spores, directement, sans méiose ; ces spores sont donc diploïdes, ce sont les *carpospores*. Elles sont formées à raison d'une seule par cellule mère, disséminées dans le milieu et germent en un nouveau pied diploïde, autonome, qui engendrera, lui, les spores de méiose. On voit donc qu'il y a succession de trois sortes de plantes ; le cycle est *trigénétique*. Chez les formes inférieures, on ne retrouve pas le pied porteur de spores de méiose, et l'on a appelé « digénétique » ce cycle, bien qu'il soit tout à fait différent du cycle des plantes vertes ; en effet, ce sont le gamétophyte et le carposporophyte qui sont reconnaissables, et non le gamétophyte et le sporophyte de méiose. On a mis en évidence récemment que, en réalité, la méiose se produit, au moins chez certaines espèces, à la poussée des gamétophytes ; la division réductionnelle, la méiose, au lieu d'engendrer des spores comme dans le cas général, donne naissance à des pousses haploïdes qui porteront, elles, les gamètes. Comme pour l'anatomie, on ne retrouve des analogies avec ces phénomènes que chez les Champignons supérieurs.

Bien entendu, comme chez presque toutes les plantes cryptogames, on connaît chez les Rhodophycées un grand nombre de formes de multiplication végétative, sortes de bouturages plus ou moins spécialisés.

Répartition et écologie

Les Algues rouges sont beaucoup plus communes et variées dans la mer que dans les eaux douces. Dans ces der-

nières, on trouve cependant quelques Bangiées et des Floridées particulières que l'on ne connaît pas en mer. Les *Batrachospermum* ressemblent à de petits chapelets ; ils sont très muqueux. Les *Lemanea* et genres voisins sont plus coriaces ; ils ont aussi un aspect annelé, mais moins nettement.

En mer, on en trouve à tous les niveaux, mais ils ne dominent réellement qu'à une certaine profondeur. Comme pour toutes les Algues marines, les grandes formes se rencontrent essentiellement en mers froides. Elles représentent évidemment une partie importante de l'assimilation chlorophyllienne côtière, car elles sont pratiquement toutes benthiques ; la présence de pigments bleus et rouges leur permet d'utiliser des lumières bleues, seules présentes à une certaine profondeur, mais qui conviendraient mal aux Algues vertes ou mêmes brunes ; elles demandent d'ailleurs une quantité de lumière très faible, ce qui leur permet de coloniser des fonds importants, ou encore les grottes, ou les surfaces déjà recouvertes par d'autres plantes.

Les formes calcifiées sont communes dans toutes les mers, froides ou chaudes. Elles constituent les fonds de « maerl » des côtes bretonnes ainsi que les hauts des formations récifales des mers coralliennes. Elles fixent elles-mêmes le calcium, qu'elles extraient de l'eau de mer, où il se trouve toujours en abondance. Dans les mers chaudes, ce sont souvent les seuls organismes pouvant résister à la violence des vagues ; c'est pourquoi la partie supérieure des récifs de « corail » est en réalité constituée en majorité de telles Algues. Malgré cela, ce sont des animaux, les Madrépores, qui fixent la plus grande quantité de calcium utilisé dans la construction des atolls, mais le revêtement presque continu d'Algues protège l'ensemble contre l'érosion par les vagues et permet aux matériaux divers de s'accumuler derrière elles, produisant ainsi l'« engraissement » de l'atoll. Il en est de même dans toutes les formations récifales de mers chaudes.

Utilisation des Algues rouges

Le *maerl* peut être dragué et fournir un amendement calcaire, précieux dans des régions telles que la Bretagne ; on ne peut que déplorer que son extraction soit actuellement abusive et dépasse les possibilités de régénération naturelle des fonds. Ce maerl fournit en même temps, par la matière vivante des Algues et des petits animaux qui vivent dans ses anfractuosités, un appoint en engrais non négligeable ; dans le *varech**, bien que la principale partie soit fournie par des Algues brunes, les Algues rouges constituent aussi une partie utilisable comme engrais.

C'est surtout pour la production de l'*agar-agar* que les Algues rouges sont connues. Ce mucilage est extrait des plantes et sert ensuite à « faire du volume », que ce soit pour des aliments (flans, gelées), des médicaments ou encore des milieux de culture pour les bactériologistes. En Angleterre, on utilise surtout les *Chondrus*, aux thalles en lames. Plus vers le sud, les *Gelidium*, au thalle très ramifié, sont abondamment récoltés. Les *Gracilana* sont moins fréquents et leur cueillette est, de ce fait, bien plus onéreuse, mais ils fournissent un agar de qualité supérieure. En mers chaudes, les *Eucheuma* donnent un produit similaire.

En Extrême-Orient, où les Algues sont très prisées pour l'alimentation, les *Porphyra*, Bangiées en forme de lames, sont de tout temps abondamment récoltées mais font maintenant, de plus, l'objet d'une culture intensive. Les études fondamentales sur le cycle, qui ont mis en évidence l'existence d'une phase filamenteuse vivant sur des coquilles, ont permis de multiplier de façon incroyable la productivité ; on a, en effet, acquis ainsi la possibilité de conserver au froid ces formes filamenteuses et de les faire sporuler par un choc thermique ; on dispose donc, toute l'année, de la possibilité d'ensemencer de grands filets qui, après fixation des plantules, sont disposés dans les eaux marines, où les grands thalles foliacés se développent. De telles cultures ont un autre intérêt ; comme ces Algues recherchent des eaux riches en nitrates, leur prolifération permet une épuration non négligeable des eaux marines côtières.

M. D.

▶ *Algues / Récif.*

Rhône (le)

Fleuve de France et de Suisse ; 812 km.

Le cours et le régime

Malgré une longueur relativement faible qui ne dépasse que de peu celle de la Seine, le Rhône est un fleuve imposant, à la fois par son alimentation, qui, rapportée à l'étendue de son bassin, se compare à celle de l'Amazone, et par son caractère impétueux et souvent dangereux qui persiste tout au long de son cours. Frère du Rhin*, issu comme lui du massif du Saint-Gothard, il s'en différencie vite par son orientation méridionale, qui le dirige vers des régions géologiquement très tourmentées et des climats contrastés bien différents de ceux qui règnent sur l'Europe océanique du Nord-Ouest.

Sa formation est récente. Le Rhône alpin, établi dans une zone synclinale qui est à l'origine du fossé valaisan, s'est écoulé vers les mers sarmatiques, situées à l'emplacement de la plaine hongroise, par l'Aar et le Danube moyen jusqu'au Pliocène supérieur, c'est-à-dire à la fin de l'ère tertiaire, époque où le renversement de pente dû aux mouvements alpins l'a conduit vers le sud. Il s'est trouvé ensuite écarté du lac bressan, devenu la plaine de la Saône, par les glaciers quaternaires qui se sont étendus jusqu'à Lyon et l'ont forcé à se frayer un passage difficile à sa sortie du lac Léman à travers les plis du Jura méridional. En aval de Lyon, le Rhône s'est installé à l'emplacement d'une ria marine remontant de la Méditerranée jusqu'à Givors, marquée par une zone de failles résultant du contact des poussées alpines avec le rebord oriental du Massif central et où les variations du niveau marin, qui a atteint – 70 m, se sont poursuivies au rythme des glaciations jusqu'à des périodes relativement proches de nous ; ces variations ont provoqué de nombreuses reprises d'érosion succédant à autant de périodes de remblaiement, marquées par de nombreuses terrasses alluviales. Enfin, le delta n'a guère plus de 5 000 ans et s'est constitué sur la Crau, ancien cône d'alluvions de la Durance qui, avant de se jeter dans le Rhône, gagnait directement la mer dans le golfe de Fos par le pertuis de Lamanon.

Cette histoire mouvementée explique les coudes brusques du tracé, l'irrégularité d'un cours où les étroits et les gorges creusés dans les passages rocheux alternent avec des champs d'inondation souvent très étendus ; les ruptures de pente sont nombreuses, multipliant les secteurs où la vitesse du courant et la faiblesse des fonds ont rendu très difficiles les conditions de navigation jusqu'à la récente canalisation du fleuve.

La diversité des zones climatiques traversées donne à celui-ci un régime hydrologique compensé qui assure des débits minimaux toujours abondants. Le Rhône valaisan, alimenté par le plus puissant système de glaciers européens et par un bassin de haute altitude, a un régime nivo-glaciaire avec hautes eaux de juin à août, liées aux périodes de fonte des glaces et des neiges, et minimum de février dû à la rétention hivernale des précipitations sous forme de neige ; l'écart entre les deux extrêmes est de 1 à 9,5 et est réduit à 3,6 par la régularisation qu'effectue le lac Léman. Les influences océaniques, marquées par d'abondantes précipitations de saison froide, se font ensuite sentir par l'intermédiaire de l'Ain et des affluents jurassiens, et surtout de la Saône, dont le débit annuel moyen est de 400 m^3/s alors que celui du Rhône à l'amont du confluent n'est encore que de 600 m^3/s. En aval de Lyon, les maximums passent en février-mars. L'Isère alpestre renforce les apports d'été, les affluents méditerranéens, les hautes eaux du printemps et de la fin de l'automne, de sorte que le Rhône, dans son cours inférieur, a des débits soutenus jusqu'en juin ainsi qu'en novembre et décembre, avec des basses eaux d'août à octobre sous l'effet de la coïncidence des maigres des affluents océaniques et méditerranéens avec la décrue des apports alpins issus de la fonte des neiges et des glaces. L'écart entre les débits maximaux et minimaux moyens, qui est de 1,7 en amont de Lyon, reste de l'ordre de 1,6 en aval. Cette régularité exprime en réalité une situation moyenne fréquemment affectée par des accidents hydrologiques qui rendent dangereux le Rhône et la plupart de ses affluents : les crues torrentielles de montagne du Rhône valaisan ont nécessité un endiguement, puis une régularisation du fleuve, qui ont permis de faire du Valais central une sorte de « jardin » à culture intensive irriguée ; en amont et en aval de Lyon, les crues océaniques de saison froide de l'Ain, de la Saône et des autres affluents jurassiens ou préalpins provoquent des montées brutales du flot, qui peut passer de 1 000 à 6 000 m^3/s au confluent de la seconde ; en aval de Valence, les crues méditerranéennes ou celles des affluents cévenols, généralement asséchés mais qui peuvent rouler en quelques heures des débits considérables allant jusqu'à 5 000 et 6 000 m^3/s sur l'Ardèche, se situent le plus souvent en automne. Lorsque toutes ces influences se conjuguent, il peut se produire de véritables cataclysmes : le Rhône arrive alors à rouler de 9 000 à 10 000 m^3/s ; on a ainsi dû réaliser le long du fleuve des endiguements pour prévenir les inondations, qui étaient parfois catastrophiques.

Bien que seul passage à joindre à aussi basse altitude les plaines du nord-ouest de l'Europe aux côtes méditerranéennes, le sillon rhodanien — marécageux, soumis aux crues des affluents dans son état naturel et débouchant sur une côte lagunaire inhospitalière et longtemps paludéenne — est cependant loin d'avoir l'exclusivité de ces liaisons, qui peuvent emprunter le sillon alpin ou les cols, ou encore la vallée de l'Allier et les cols des monts Lozère ; en particulier, les liaisons entre France et Italie lui échappent totalement, et les cols alpins, dont certains intéressent le Valais, assurent l'essentiel des relations entre l'Allemagne et l'Italie du Nord.

Le rôle historique

Après avoir connu une circulation préhistorique et des expéditions phéniciennes liées au commerce de l'ambre et de l'étain nordiques, l'axe rhodanien a servi la pénétration en Gaule des influences helléniques par l'intermédiaire de la colonie phocéenne de Marseille*.

L'organisation romaine de la Gaule, partant de la Narbonnaise, a, elle aussi, reposé sur la vallée du Rhône ; artère maîtresse du réseau de voies qui rayonnaient au départ de la métropole de Lyon*, le Rhône était jalonné de cités qui sont, encore de nos jours, ornées des imposants édifices de cette époque. La vallée était empruntée par un commerce très actif, prolongement du trafic maritime lié au ravitaillement de Rome. Ce commerce, qui aboutissait à Arles, point de transbordement de bateaux de mer sur embarcations fluviales, était aux mains de sociétés dont les relations s'étendaient de l'Orient jusqu'aux régions mosellanes et rhénanes, et reposait sur la batellerie du Rhône et de la Saône, alors aux mains de corporations de « nautes ». Ce mouvement commercial a aussi servi de véhicule aux religions « orientales », particulièrement au christianisme.

Les invasions et les partages des royaumes francs qui ont suivi ont fait ensuite du Rhône une frontière entre les pays de la rive droite, relevant du royaume de France, et ceux de la rive gauche, rattachés à l'obédience de l'Empire germanique ; cette frontière, encore jalonnée par les châteaux édifiés de part et d'autre pour sa défense, a perpétué les expressions *royaume* et *empire* utilisées, récemment encore, par les bateliers du Rhône pour désigner chacun des rivages ; le Rhône est d'autre part resté le seul fleuve français à servir de limite départementale. La formation d'un espace rhodanien français a commencé au XIIIe s., avec l'installation du pouvoir royal en Languedoc, et s'est poursuivie par l'intégration du Dauphiné et de la Provence à la fin du Moyen Âge, puis par l'annexion de la Bresse, du Bugey et de la Franche-Comté au XVIe et au XVIIe s., la constitution de la Confédération suisse et de la république de Genève rattachant au contraire tout le bassin supérieur du Rhône au réseau de relations établi à travers les Alpes entre pays rhénans et Italie du Nord.

Les régions rhodaniennes françaises se structurent alors autour de Lyon, place européenne qui, au XVIIIe s., unit l'industrie à la banque en développant la soierie — dont la « fabrique » étend ses magnaneries et ses moulinages jusque dans le bas Rhône — et qui bénéficie de la convergence du réseau routier créé par les intendants, mais dont Saint-Étienne se tient à l'écart en se consacrant au ravitaillement de la capitale en houille. Marseille crée ses industries et commence à importer textiles et blés pour un arrière-pays que lui ouvre la route d'Aix-en-Provence ; le Languedoc commerce avec le Levant par le port de Sète, développe son industrie textile et commence à exploiter les charbonnages des Cévennes. Les échanges entre produits du Nord et du Midi s'effectuent à la foire de Beaucaire, dont Stendhal pourra encore décrire l'activité dans ses *Mémoires d'un touriste*.

Sur le haut Rhône, la navigation vers Lyon se fait par des barques vendues comme bois de chauffage une fois arrivées à destination et subsistera jusqu'en 1880. Le bassin de Rive-de-Gier envoie ses charbons vers Lyon par le canal de Givors. La navigation du Rhône assure le gros du trafic empruntant la vallée avec un tonnage évalué sous la Restauration au chiffre, alors considérable, de 250 000 t. Ce mouvement gagnait le Languedoc par le canal de Beaucaire jusqu'à Sète, où il rejoignait le canal du Midi et Marseille par Arles au moyen de caboteurs qui pouvaient remonter jusqu'à Beaucaire. La batellerie du Rhône, dont l'origine remontait fort loin, pratiquait la « descise », descente au fil de l'eau, et mettait vingt jours, parfois même deux ou trois mois, pour remonter le fleuve en convois halés par des équipages de 30 à 40 chevaux ; elle faisait vivre une population nombreuse et haute en couleurs de charretiers, de mariniers, d'aubergistes et de fournisseurs de fourrage, que nous font revivre *le Poème du Rhône* de Mistral et, plus récemment, *le Seigneur du fleuve* de Bernard Clavel.

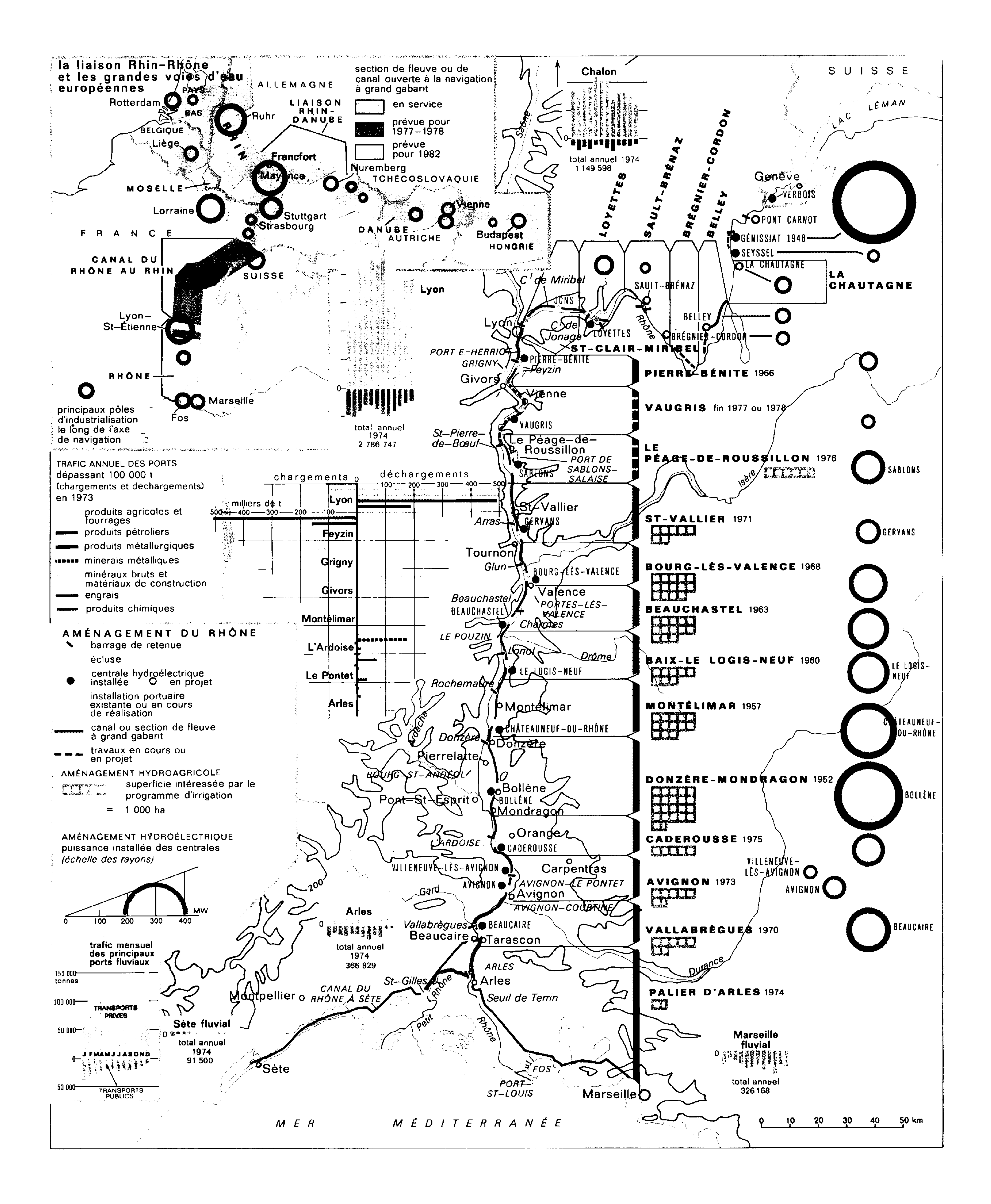
Cette navigation traditionnelle, impropre à soutenir l'essor industriel du début du XIXe s., fut supplantée par la navigation à vapeur apparue en 1829. Celle-ci, rapidement développée sur la Saône et sur le Rhône aux dépens du roulage par les capitaux lyonnais, effectuait un trafic de 350 000 tonnes en 1840 et, en 1855, de 624 000 tonnes ; ce trafic portait sur les charbons expédiés du bassin de la Loire vers Lyon et vers l'aval, sur les produits industriels lourds de la vallée du Gier, le Midi chargeant les vins du Languedoc, les produits coloniaux et industriels marseillais ainsi que le sel. Les premières lignes de chemin de fer, celle de Saint-Étienne à Givors, construite par les frères Seguin, celle de La Grand-Combe et d'Alès à Nîmes et à Beaucaire, ont eu pour objet de relier les bassins houillers à la voie rhodanienne, moyen de transport alors dominant et pôle de développement à l'origine de la création de chantiers navals et de constructions de chaudières pour bateaux à Chalon-sur-Saône par la Société du Creusot et à Lyon par des entrepreneurs de la ville.

La difficulté d'aménager le Rhône, isolé du reste du réseau de voies navigables alors que les relations européennes par la basse Seine, les ports hollandais et belges ou italiens se développaient, a cependant entravé l'essor de la navigation rhodanienne ; celle-ci fut ruinée ensuite par la concurrence victorieuse du chemin de fer, surtout à partir de 1857, date de la constitution de la compagnie du P. L. M. Cette compagnie, maîtresse de l'ensemble des relations entre Paris et la Méditerranée, devint l'instrument de l'organisation du territoire régional aux mains des milieux dirigeants parisiens. Le recul du trafic rhodanien (173 000 t en 1880) est la traduction d'un relatif effacement régional devant la puissance parisienne et l'essor des bassins industriels du Nord-Ouest européen, qui nourrissent alors un trafic rhénan en continuel progrès : les bassins des Cévennes, de la Loire et du Centre sont surclassés par leurs concurrents français et européens et voient leur production plafonner à partir de 1860 ; la sidérurgie disparaît de la vallée du Rhône et ne subsiste dans la Loire et au Creusot qu'en devenant l'auxiliaire de la grosse métallurgie, qui se développe grâce à ses fabrications d'équipements de très haute qualité. La faible croissance des populations rhodaniennes, aggravée par l'exode massif qui caractérise au XIXe s. et durant la première moitié du XXe s. les pays des Alpes du Sud et du Massif central, ne soutient pas une économie régionale qui perd progressivement ses pouvoirs de décision au profit de la capitale ; Marseille, isolée du Rhône, développe son trafic moins rapidement que les grands ports français et européens ; les capitaux languedociens sont retirés de l'industrie pour être investis dans une viticulture spéculative vouée à l'approvisionnement des marchés parisiens et aux crises de surproduction.

L'aménagement

Par des travaux de grande ampleur, on a cependant cherché à créer une grande voie navigable : aménagement des liaisons avec Marseille par le canal d'Arles à Bouc, puis par le canal maritime de Port-Saint-Louis, le canal de Caronte et le tunnel du Rove, laissant toutefois subsister la traversée dangereuse du golfe de Fos ; ouverture du canal de Beaucaire à chargement réduit aux unités rhodaniennes ; concentration des eaux du Rhône dans un lit unique et établissement d'un chenal navigable par régularisation ; canalisation de la Saône, rendue accessible à la batellerie rhodanienne par la construction de l'écluse de La Mulatière au confluent. Ces travaux ont permis de maintenir un trafic limité à des transports de matériaux de construction ou lié à des entreprises industrielles d'hydrocarbures, de produits chimiques et métallurgiques et de sels ; ce trafic a atteint avant la Seconde Guerre mondiale un record bien modeste de 935 000 tonnes en 1935, alors que le mouvement s'élevait sur la Saône à 2,5 Mt, et qu'en 1937 le Rhin avait un trafic de 90 Mt.

La houille blanche est venue donner aux pays rhodaniens l'énergie abondante qui leur manquait. Dans le Valais, déjà actif grâce à des transports ferroviaires intenses, au tourisme des grandes stations et à une agriculture évoluée, l'équipement des hautes chutes a permis la création à Chippis, à Martigny, à Viège et à Monthey d'une industrie lourde électrochimique et électrométallurgique que l'on s'efforce actuellement de compléter par des activités de transformation pour absorber les excédents de population active libérés par les activités rurales ; la constitution de grands aménagements régularisés par des réservoirs saisonniers comme la Grande-Dixence a ensuite permis d'alimenter les villes du Léman et d'exporter le courant dans le reste de


la liaison Rhin-Rhône et les grandes voies d'eau européennes
section de fleuve ou de canal ouverte à la navigation à grand gabarit
en service
prévue pour 1977–1978
prévue pour 1982
principaux pôles d'industrialisation le long de l'axe de navigation
ALLEMAGNE
LIAISON RHIN-DANUBE
Rotterdam
PAYS-BAS
Ruhr
BELGIQUE
Liège
Francfort
Mayence
Nuremberg
TCHÉCOSLOVAQUIE
MOSELLE
Lorraine
Stuttgart
Strasbourg
Vienne
DANUBE
AUTRICHE
Budapest
HONGRIE
FRANCE
CANAL DU RHÔNE AU RHIN
SUISSE
Lyon–St-Étienne
RHÔNE
Marseille
Fos
Chalon
Saône
total annuel 1974
1 149 598
Lyon
total annuel 1974
2 786 747
TRAFIC ANNUEL DES PORTS dépassant 100 000 t (chargements et déchargements) en 1973
produits agricoles et fourrages
produits pétroliers
produits métallurgiques
minerais métalliques
minéraux bruts et matériaux de construction
engrais
produits chimiques
chargements
déchargements
milliers de t
Lyon
Feyzin
Grigny
Givors
Montélimar
L'Ardoise
Le Pontet
Arles
AMÉNAGEMENT DU RHÔNE
barrage de retenue
écluse
centrale hydroélectrique installée
en projet
installation portuaire existante ou en cours de réalisation
canal ou section de fleuve à grand gabarit
travaux en cours ou en projet
AMÉNAGEMENT HYDROAGRICOLE
superficie intéressée par le programme d'irrigation
= 1 000 ha
AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE
puissance installée des centrales
(échelle des rayons)
MW
trafic mensuel des principaux ports fluviaux
150 000 tonnes
100 000
50 000
TRANSPORTS PRIVÉS
J F M A M J J A S O N D
TRANSPORTS PUBLICS
Arles
total annuel 1974
366 829
Sète fluvial
total annuel 1974
91 500
Marseille fluvial
total annuel
326 168
SUISSE
LAC LÉMAN
Genève
VERBOIS
PONT CARNOT
GÉNISSIAT 1948
SEYSSEL
LA CHAUTAGNE
LOYETTES
SAULT-BRÉNAZ
BRÉGNIER-CORDON
BELLEY
C. de Miribel
JONS
SAULT-BRÉNAZ
C. de Jonage
LOYETTES
BELLEY
BRÉGNIER-CORDON
ST-CLAIR-MIRIBEL
PORT E.-HERRIOT
GRIGNY
PIERRE-BÉNITE
Feyzin
Givors
Vienne
VAUGRIS
St-Pierre-de-Bœuf
Le Péage-de-Roussillon
PORT DE SABLONS-SALAISE
SABLONS
St-Vallier
Arras
GERVANS
Tournon
Glun
BOURG-LÈS-VALENCE
Valence
PORTES-LÈS-VALENCE
Beauchastel
BEAUCHASTEL
Charmes
LE POUZIN
Livron
Drôme
LE LOGIS-NEUF
Rochemaure
Montélimar
Ardèche
CHÂTEAUNEUF-DU-RHÔNE
Donzère
Pierrelatte
BOURG-ST-ANDÉOL
Bollène
Pont-St-Esprit
BOLLÈNE
Mondragon
Orange
L'ARDOISE
CADEROUSSE
VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON
Carpentras
AVIGNON
AVIGNON-LE PONTET
Avignon
AVIGNON-COURTINE
Gard
Vallabrègues
BEAUCAIRE
Beaucaire
Tarascon
ARLES
St-Gilles
Arles
Seuil de Terrin
Montpellier
CANAL DU RHÔNE À SÈTE
Petit Rhône
Rhône
Sète
FOS
PORT-ST-LOUIS
Marseille
Durance
Isère
PIERRE-BÉNITE 1966
VAUGRIS fin 1977 ou 1978
LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON 1976
ST-VALLIER 1971
BOURG-LÈS-VALENCE 1968
BEAUCHASTEL 1963
BAIX-LE LOGIS-NEUF 1960
MONTÉLIMAR 1957
DONZÈRE-MONDRAGON 1952
CADEROUSSE 1975
AVIGNON 1973
VALLABRÈGUES 1970
PALIER D'ARLES 1974
LA CHAUTAGNE
SABLONS
GERVANS
LE LOGIS-NEUF
CHÂTEAUNEUF-DU-RHÔNE
BOLLÈNE
VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON
AVIGNON
BEAUCAIRE
MER MÉDITERRANÉE
0 10 20 30 40 50 km

la Suisse, dont le canton assure plus du quart de la production hydroélectrique. En France, l'électrochimie et l'électrométallurgie se sont établies dans le Grésivaudan, sur l'Arve, en Tarentaise et en Maurienne, sur la Romanche et la haute Durance ; les grands aménagements saisonniers ont été constitués depuis 1945 autour des réservoirs de Tignes, de Roselend, du Mont-Cenis et de Serre-Ponçon ainsi que du réservoir franco-suisse d'Émosson. Les équipements hydroélectriques ont offert aux constructions électriques de Genève, Lyon et Grenoble les débouchés qui leur ont permis d'asseoir une activité devenue largement internationale.

Sur le Rhône lui-même, les premiers équipements ont d'abord été réalisés à proximité des marchés urbains, seuls capables d'absorber des productions à une époque où il était difficile de transporter le courant à longue distance. À Genève, l'usine de la Coulouvrenière construite en 1885 à la sortie du Léman a été suivie par celles de Chancy-Pougny (dont 25 p. 100 de la production sont destinés à la France) et du Verbois. À Lyon, l'usine de Cusset, entrée en service en 1898 et modernisée à plusieurs reprises, tenait encore en 1954 le dixième rang des centrales françaises.

L'aménagement du Rhône en France a ensuite été conçu selon un plan d'ensemble ; il devait permettre l'établissement de la grande voie d'eau joignant Lyon à la Méditerranée et prolongée jusqu'au Rhin ainsi que l'exécution de travaux d'intérêt général, d'irrigation notamment, financés par la vente de l'énergie électrique produite. La réalisation de ce triple objectif, défini par une loi de 1921, a été fixée comme objectif à la Compagnie nationale du Rhône (C. N. R.), créée en 1934 et rassemblant des compagnies d'électricité, des utilisateurs d'énergie, au nombre desquels on comptait les chemins de fer et les départements de la Seine, et les collectivités publiques rhodaniennes. L'œuvre de la C. N. R. a commencé par la chute de Génissiat, la plus rentable, pour dégager les ressources nécessaires à la poursuite de l'entreprise. L'aménagement de Génissiat, entrepris en 1936, fut poursuivi malgré les difficultés de la guerre, et la centrale entra en service en 1948 (date qui marquait la fin des coupures de courant entraînées par la pénurie d'énergie). Elle a été complétée par celle de Seyssel, qui en compense les irrégularités de restitution. L'effort a ensuite porté sur le tiers central du bas Rhône, où la forte pente donne les chutes les plus rentables et crée le plus d'obstacles à la navigation, et où sont entrées en service entre 1952 et 1968 les chutes de Donzère-Mondragon, la plus importante, de Montélimar, de Baix-Le Logis-Neuf, de Beauchastel et de Bourg-lès-Valence.

À partir de 1960, l'intérêt porté à la production de centrales au fil de l'eau, dont les possibilités d'adaptation aux variations journalières et saisonnières de la consommation sont limitées, a diminué en raison de la baisse du coût des centrales thermiques modernes et des perspectives offertes par l'énergie nucléaire ; l'accent a été mis alors sur les objectifs d'aménagement du territoire dont l'importance va croissant et qui conduisent à faire supporter par l'État et les collectivités publiques la part des charges non liées à la production d'électricité. Les chutes de Pierre-Bénite, Vallabrègues, Saint-Vallier, Caderousse et Avignon, mises en service avant 1976, ont été conçues dans cette optique, de même que celles du Péage-de-Roussillon et de Vaugris, qui le seront vers 1977-78, époque à laquelle sera achevé l'aménagement du Rhône à l'aval de Lyon. L'ensemble des chutes du Rhône doit produire annuellement 17 TWh, dont 13 TWh sur le bas Rhône, soit 9 et 7 p. 100 de la consommation française en 1976.

Sur le plan agricole, l'aménagement du Rhône, une fois réparées les conséquences des travaux, a pour effet de rendre disponibles d'importants débits d'eau pour l'irrigation, ce qui permet la transformation des techniques agraires : les ouvrages mettent hors d'eau d'importantes superficies (10 000 ha totalement, 30 000 partiellement entre Lyon et la mer), les confluents sont assainis, les zones marécageuses, drainées, les zones sèches, arrosées ; d'autre part, les périmètres d'irrigation sont étendus, opération qui s'accompagne du remembrement des exploitations. Ces projets concernent une superficie de 200 000 ha et un débit de 175 m^3/s sur l'ensemble du bas Rhône, avec mise à disposition de l'agriculture d'une puissance de 150 MW. Ils comprennent la fourniture de 75 m^3/s à la station de pompage de Pichegu desservant la zone est du réseau de la Compagnie nationale d'aménagement de la région du Bas-Rhône-Languedoc, qui s'étend jusqu'à la région de Montpellier-Sète ; l'irrigation a permis le développement de cultures fruitières et légumières qui ont diversifié dans le Gard une activité trop exclusivement orientée sur la viticulture, et s'est accompagnée de la création de stations collectives de stockage et de conditionnement ainsi que de l'intégration d'une partie des exploitations agricoles à une industrie de la conserve de dimensions européennes créée à cet effet. Jointes à l'aménagement de la basse Durance, qui, grâce à la retenue de Serre-Ponçon, assure des débits supplémentaires aux cultures de primeurs du Comtat, et aux travaux du canal de Provence, ces opérations sont à la base d'une profonde transformation de l'agriculture du Sud-Est, désormais en état de rivaliser avec ses concurrentes méditerranéennes. En Camargue, l'essor de la riziculture depuis la guerre a permis la mise en valeur des terres arrosées par l'eau du Rhône et assure une bonne part des activités d'Arles.

Les perspectives industrielles nouvelles

L'abondance en énergie et en eau constitue d'autre part un facteur de localisation pour les industries nouvelles, tandis que l'équipement du fleuve est intégré de plus en plus étroitement à l'aménagement de l'espace régional et à l'extension des agglomérations lyonnaise et marseillaise. L'électrométallurgie établie à L'Ardoise et prenant le relais des usines alpines trop à l'écart, les installations nucléaires de Marcoule, puis l'usine de séparation des isotopes de Pierrelatte, qui consomme l'équivalent de la production de Bollène (2 TWh), ainsi que les industries de service qui les desservent ont donné un essor considérable à l'agglomération de Bagnols-sur-Cèze et à toute la région située entre Orange et Montélimar, grâce à l'afflux de travailleurs et au mouvement d'affaires qu'elles y ont provoqués. Les zones portuaires et industrielles aménagées sur les biefs jouent leur rôle dans le développement des villes riveraines.

L'aménagement de Pierre-Bénite a été conçu de façon à organiser l'extension de l'agglomération lyonnaise vers le sud et à réaliser la jonction entre le Rhône et la Saône en établissant un plan d'eau unique dans la traversée de la zone urbaine. Il a ainsi conduit à anticiper le programme d'assainissement au sud de Lyon ; les déblais excédentaires du canal de fuite ont servi à établir les infrastructures autoroutières ainsi que les plates-formes de la nouvelle gare de triage de Sibelin et de la zone industrielle qui a accueilli le complexe pétrolier et pétrochimique de Feyzin, d'une capacité actuelle de raffinage de 8,8 Mt ; de Feyzin partent des oléoducs qui alimentent en fuel lourd la centrale thermique de Loire-sur-Rhône, en éthylène les usines chimiques de Balan, près de Lyon, de Tavaux, dans le Jura, et de la région grenobloise. Le bief de Pierre-Bénite constitue d'autre part le maillon central de l'axe fluvial Rhône-Saône à grand gabarit, sur lequel débouchera la liaison vers le Rhin et qui rend le port fluvial Édouard-Herriot, créé avant la guerre sur le Rhône, accessible à la batellerie de Saône. D'autre part, le manque de place disponible dans les vallées de la Saône et du Rhône aux abords de l'agglomération lyonnaise a conduit à en orienter les extensions industrielles sur le haut Rhône canalisé jusqu'au confluent de l'Ain, où va être aménagée sur 2 000 à 4 000 hectares la zone industrielle des Loyettes, dans une région où existent d'importantes ressources en eau qui ont déjà conduit à y installer les centrales nucléaires du Bugey (Saint-Vulbas).

Le prochain achèvement de l'aménagement du Rhône en aval de Lyon, qui comporte à chaque chute une écluse accessible aux grands convois poussés accolée à la centrale, va en faire une grande voie navigable moderne, prolongée par la Saône, dont l'aménagement se poursuit parallèlement, puis par le futur canal du Rhône au Rhin à grand gabarit dont l'achèvement devrait suivre d'assez près l'ouverture de la liaison allemande Rhin-Main-Danube, prévue pour 1981. La canalisation progressive du fleuve et la fonction de Pierre-Bénite ont déjà permis d'élever le trafic à 3,5 Mt, tonnage quadruple du maximum d'avant guerre, mais toujours bien modeste par rapport à celui des grandes voies d'eau européennes.

La réalisation du complexe de Fos, dernière étape de la migration vers l'ouest des installations portuaires marseillaises, inaugurée en 1845 par l'ouverture des bassins de la Joliette, va d'autre part apporter au Rhône de gros volumes de trafic dès que la navigation poussée pourra être développée, en tirant parti des vastes espaces et des abondantes ressources en eau disponibles dans la Crau. Ce complexe est d'abord un ensemble pétrolier qui vient compléter les raffineries de l'étang de Berre, créées avant la guerre et auxquelles s'est jointe en 1965 celle de Fos ; l'ensemble dispose d'une capacité de traitement dépassant 40 Mt et est desservi à Fos par le seul terminal pétrolier de la Méditerranée occidentale où les profondeurs permettent d'accueillir les tankers de 250 000 et de 500 000 tonnes transporteurs de pétrole brut et qui prend le relais des

installations de Lavéra, dépourvues de possibilités d'extension ; il est le point de départ du pipe-line Sud-européen, d'une capacité finale de transport de 90 Mt par an, qui alimente en pétrole brut les raffineries de Feyzin, de Cressier au bord du lac de Neuchâtel en Suisse, de Strasbourg, de Lorraine et du sud de l'Allemagne rhénane et dont la mise en service en 1963 a constitué la première liaison du Rhône au Rhin pour des transports massifs. Un oléoduc Méditerranée-Rhône distribue d'autre part les produits raffinés dans la zone de Berre et de Fos et à Feyzin le long de la vallée, ainsi que vers Lyon, Grenoble, Chambéry, Annecy et Genève et sera prolongé sur Dijon et Saint-Étienne. Le complexe chimique développé autour des raffineries expédie également par oléoduc de l'éthylène jusqu'à Saint-Auban sur la Durance, d'où une conduite rejoint dans la région de Grenoble celle qui provient de Feyzin.

Le terminal méthanier de Fos reçoit d'Algérie par bateaux le gaz naturel liquéfié, distribué après regazéification le long du littoral et de la vallée du Rhône jusqu'à Lyon, puis ultérieurement, lors de l'entrée en vigueur des nouveaux contrats, vers le reste de la France et les pays voisins.

Les frigories dégagées lors de la regazéification servent notamment à la fabrication d'oxygène destiné à la sidérurgie, autre grand pôle de Fos. Celle-ci, financée par les entreprises de Lorraine et du Nord, devait produire 3,5 Mt d'acier en 1975, 6 ou 7 en 1980 en utilisant minerais et charbons importés par mer ; elle comporte aussi une usine indépendante d'aciers inoxydables qui fonctionne en liaison avec l'usine de L'Ardoise. Toute une zone est d'autre part réservée aux industries légères et à la manutention des conteneurs, afin de développer le trafic des marchandises diverses.

Disposant de plus de 7 000 hectares, avec possibilité d'extension sur 8 000 autres hectares, le complexe de Fos constitue un pôle d'attraction qui concentrera vers 1985 une population de 400 000 personnes et s'intègre dans les plans d'extension de la métropole marseillaise. Avec un trafic de 96 Mt en 1975 qui leur donnent cependant le second rang en Europe (109 Mt en 1974), reliés au Rhône par les écluses de Port-Saint-Louis puis par le canal d'Arles à Bouc aménagé, les ports marseillais vont pouvoir disposer d'une voie d'eau à grand débit donnant accès, d'ici quelques années, aux pays rhénans et dont le trafic pourrait atteindre une quinzaine de millions de tonnes ; le long de cette voie d'eau commencent à s'installer des industries nouvelles qui tirent parti des possibilités de transport et d'alimentation en eau et en énergie, celle-ci devant provenir également des installations thermiques classiques et nucléaires prévues le long du Rhône. L'axe Rhône-Saône devient ainsi l'axe du développement du Sud-Est français qui unit l'« Europort du Sud », pendant méridional de Rotterdam, à l'arrière-pays lyonnais au sein du « Grand Delta » ; le choix fait par Thyssen de participer à la sidérurgie de Fos plutôt que de poursuivre son développement à Duisburg-Ruhrort témoigne d'une force d'attraction rivalisant avec celle des pays rhénans et qui s'appuie sur le récent essor démographique des régions rhodaniennes, dont la population croît désormais à un rythme supérieur à la moyenne nationale. Cet essor rapide implique cependant que soit apporté un soin particulier à la sauvegarde de l'environnement.

J. R.

▶ *Camargue / Lyon / Marseille.*

D. Faucher, *l'Homme et le Rhône* (Gallimard, 1968). / J. Bethemont, *le Thème de l'eau dans la vallée du Rhône* (thèse, Saint-Étienne, 1972). / G. Demarcq, *Lyonnais, vallée du Rhône. De Mâcon à Avignon* (Masson, 1973). / J. Ritter, *le Rhône* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1973). / J.-M. Delettrez, *le Rhône. De Genève à la Méditerranée* (Arthaud, 1974).

Rhône. 69

Départ. de la Région Rhône-Alpes ; 3 215 km² ; 1 429 647 hab. Ch.-l. *Lyon**. S.-préf. *Villefranche-sur-Saône*.

Le département couvre un territoire géomorphologiquement composite, constitué par les monts du Lyonnais, une partie du Beaujolais, la basse vallée de la Saône et son confluent avec le Rhône. Les monts du Lyonnais-Beaujolais forment l'un des blocs de la retombée orientale du Massif central, ensemble compact de gneiss, granulite et porphyre. Ils sont hachés de failles orthogonales où l'on retrouve la direction varisque (vallées de la Brévenne et du Gier) et armoricaine (Azergues). Le massif ancien, recouvert çà et là de lambeaux sédimentaires, est nivelé par une surface éogène à 800-900 m.

L'agriculture, autrefois polyculturale, a été réorientée par la demande urbaine vers l'élevage. Elle tire sa prospérité du célèbre vignoble du Beaujolais. Recouvrant la retombée est-sud-est des monts et les versants abrités des vallées, celui-ci doit sa réputation à l'importance et à l'ancienneté du marché lyonnais. L'orientation vers les produits de qualité se renforce. Le développement des coopératives de vinification et de vente s'explique par l'obligation d'assurer une commercialisation de plus en plus volumineuse et lointaine, commercialisation centralisée à Villefranche. C'est encore l'énorme demande urbaine qui suscite le développement actuel, dans les mêmes sites, des vergers et des cultures de fruits rouges. On compte 59 000 ha de terres cultivées, dont 35 000 ha de céréales, 18 000 ha de vignoble, 89 000 ha en herbe, 19 000 ha de forêts, et un cheptel de 100 000 bovins, 24 000 ovins et 30 000 porcins. La proximité et l'abondance des emplois industriels expliquent que 30 p. 100 des exploitants aient plus de 60 ans et que 65 p. 100 des agriculteurs le soient à temps complet.

Industriellement, la « fabrique » lyonnaise a régné longtemps sur le Lyonnais et le Beaujolais. Aujourd'hui, l'exclusivité de la soie cède le pas aux fibres synthétiques et au coton (mousselines, gazes). Au nord-ouest, l'influence de Lyon est remplacée par celle de Roanne sur les ateliers textiles de Tarare, Amplepuis, Thizy et Cours. La chapellerie et la dentelle survivent difficilement, tandis que la confection de Villefranche prend son autonomie sur Lyon. Textile mis à part, toutes les autres activités industrielles ou de service sont celles de l'agglomération lyonnaise, dont l'emprise se mesure par la convergence des flux (liaisons commerciales, transports, migrations pendulaires, expansion des banlieues), identifiant progressivement le département du Rhône à l'agglomération lyonnaise.

R. D.-C.

▶ *Lyon.*

Rhône-Alpes

Région de programme de France.

Rhône-Alpes est l'une des Régions les plus étendues du territoire national. Elle rassemble, sur une surface de 43 694 km², 4 780 723 habitants, en huit départements (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie et Haute-Savoie), ce qui fait d'elle, par la population, la deuxième Région française, venant après la Région parisienne. La capitale en est Lyon* (1,2 Mhab.), les deux autres agglomérations principales, Grenoble* (400 000 hab.) et Saint-Étienne* (340 000 hab.). Les caractéristiques dominantes de la région sont, d'une part, la complémentarité de ses éléments dans tous les domaines, d'autre part, le rôle unificateur de Lyon.

Les milieux naturels

Les paysages opposent très nettement des zones montagneuses (Massif central, Alpes et sud du Jura) et des zones de basses terres (axe rhodanien, avant-pays dauphinois, vallées intramontagnardes). À l'ouest, la retombée orientale du Massif central est faite de blocs cristallins dissymétriques, avec d'importants éléments volcaniques (plateau ardéchois). Il s'agit de terres froides et forestières, au climat rude s'adoucissant vers le sud. À l'est, le domaine alpin se divise en une partie centrale de hauts massifs cristallins et un ourlet de blocs sédimentaires (calcaire et marne) préalpins, résultant d'un plissement gravitationnel. Le climat, typiquement montagnard, est plus humide sur les Préalpes, un peu plus sec et neigeux sur les massifs.

Les basses terres forment un quadrillage de vallées et de piedmonts. La direction méridienne comporte trois vallées : le bassin du Forez, l'axe Saône-Rhône, le cours supérieur du Rhône et les vallées jurassiennes, relayées au sud-est par le sillon alpin. Les éléments transversaux regroupent les vallées qui coupent le rebord oriental du Massif central, les cluses préalpines (Bonneville, Annecy, Chambéry, Voreppe), prolongées par les grandes vallées alpines (vallée de Chamonix, Tarentaise, Maurienne). Les deux piedmonts, encombrés de dépôts glaciaires et délimités par ce quadrillage, sont de taille très inégale : au nord, la Dombe et, au sud, le vaste Dauphiné. Dans l'ensemble, ces basses terres bénéficient d'une position d'abri qui prend rapidement une allure méditerranéenne dans la vallée du Rhône, balayée par le mistral.

Le potentiel économique

Politiquement, la Région est restée longtemps morcelée (rattachement relativement tardif du Dauphiné [1560] et de la Savoie [1860]). Ce sont l'ancienneté de la tradition bancaire et commerciale de Lyon et la convergence des principaux axes de circula-

tion vers cette métropole qui cimentent l'unité régionale.

Avec un taux de natalité de 17 p. 1 000 et de mortalité de 10 p. 1 000, l'accroissement naturel de la population (renforcé par un solde migratoire positif) est légèrement supérieur à la moyenne nationale. Deux millions d'actifs se répartissent à 12 p. 100 dans le secteur primaire, 47 p. 100 dans le secondaire et 41 p. 100 dans le tertiaire, mais de grandes inégalités caractérisent la région.

Un très fort accroissement de population s'observe en Haute-Savoie, en Isère, dans la Drôme et dans le Rhône, grâce aux immigrants, qui la rajeunissent et y amènent des éléments actifs et qualifiés ; la population de l'Ain et de la Savoie s'accroît lentement, mais perd beaucoup de jeunes actifs ; l'Ardèche et la Loire, départements en crise, connaissent un exode rural important, de l'Ardèche vers la vallée du Rhône, de la Loire vers les villes, aggravé dans ce dernier cas par un solde migratoire défavorable, les jeunes actifs du tertiaire se dirigeant sur Lyon, Saint-Étienne tendant à devenir l'annexe essentiellement industrielle de Lyon.

Une agriculture désarticulée

L'activité agricole occupe 2 118 000 ha, c'est-à-dire 6,4 p. 100 du potentiel national. Les herbages prédominent nettement (1 222 000 ha soit 58 p. 100 de la surface agricole utile [S. A. U.]), suivis par les terres labourables (723 000 ha, soit 34 p. 100 de la S. A. U.), dont la moitié seulement sont consacrées aux céréales. La vallée du Rhône ajoute 82 000 ha de vignes et 48 000 ha de vergers, les massifs montagneux donnent des bois de résineux. Cette utilisation du sol est reflétée par la structure des productions : le produit agricole brut comporte 60 p. 100 de productions animales (19 Mhl de lait ; 1 100 000 bovins, 500 000 porcins, 500 000 ovins), mais cette importance apparente cache des exploitations de taille modeste dont les chefs sont obligés d'occuper aussi un emploi extérieur.

L'équipement révèle des contradictions curieuses : la consommation d'engrais est inférieure à la moyenne nationale ; par contre, la mécanisation et la motorisation lui sont supérieures (40 tracteurs pour 1 000 ha de S. A. U.) et atteignent, surtout en montagne, au suréquipement. Dans ces conditions, la plus grande partie des investissements est consacrée depuis dix ans aux améliorations foncières.

Une industrie fragile mais puissante

Historiquement, la Région a bénéficié de sources de matières premières qui se sont chronologiquement relayées. Le charbon du bassin de la Loire a permis d'abord le départ précoce de la révolution industrielle. Il a été complété à la fin du XIXe s. par la mise en valeur des rivières alpines. Simultanément naissait, dans la région lyonnaise, une puissante industrie à partir du commerce.

Les pôles industriels principaux restent les trois régions de la Loire, de Lyon et des Alpes, qui détiennent les secteurs clés de l'industrie : la métallurgie et l'électrométallurgie, les constructions mécaniques, l'industrie textile et l'industrie chimique. Ces secteurs ont connu et présentent encore une évolution très différente. Les investissements industriels se répartissent inégalement : sur un total de 19 p. 100 de l'ensemble national, 19 p. 100 vont au textile et à l'habillement, 14 p. 100 à l'industrie de la chimie et du caoutchouc, 9 p. 100 seulement aux constructions mécaniques et électriques.

On peut distinguer quatre secteurs industriels de base. Le *secteur minier* n'est plus qu'une activité résiduelle (le bassin de la Loire est en cours de fermeture). Le *secteur textile* est également frappé par la crise régionale ; jadis dominé par le système de la « fabrique » lyonnaise, il reste trop dispersé et s'adapte lentement et inégalement aux fibres artificielles. Cette inadaptation est d'autant plus grave que la région conserve une bonne place en France dans ce domaine : elle produit 41 p. 100 de la rayonne, de la fibranne et des tissus synthétiques, 40 p. 100 des tissus élastiques, 85 p. 100 de la soierie. Le *secteur de la métallurgie et des industries annexes* est fondé sur la sidérurgie fine de la Loire et surtout, depuis le début du XXe s., sur l'électrométallurgie alpine (aciers spéciaux et alliés, aluminium, ferro-alliages), liée à la valorisation de l'hydroélectricité, que l'on ne sut pas tout de suite transporter. Ces produits sont transformés par des industries mécaniques localement spécialisées : machines, armement et outillage dans la région stéphanoise ; décolletage, montage mécanique et électromécanique dans les vallées alpines ; industries de pointe à Grenoble ; mécanique générale et construction de matériel roulant à Lyon. Le *secteur de l'industrie chimique*, qui est apparu dans l'agglomération lyonnaise comme une activité connexe du textile, connaît un développement spectaculaire, très diversifié (fibres synthétiques, colorants, médicaments) et renforcé par la pétrochimie autour de Feyzin. De Lyon, cette industrie a essaimé dans les agglomérations de la vallée du Rhône. À la fin du XIXe s. est apparue l'électrochimie alpine. Sur ces quatre bases s'est édifiée une structure industrielle complexe avec de nombreux systèmes de sous-traitance, et une industrie du bâtiment et des travaux publics considérable bien que sensible à la conjoncture. La structure des entreprises évolue vers une concentration : le nombre des établissements de plus de 200 salariés augmente plus vite que celui de moins de 200. Cependant, 3,5 p. 100 seulement des entreprises dépassent 50 salariés.

Le développement des services

L'héritage historique de Lyon a permis à cette ville de jouer un rôle prépondérant dans le développement des services (banque, commerce, tertiaire supérieur), qui se sont diversifiés en s'étendant aux Alpes, particulièrement à Grenoble. L'armature commerciale demeure centrée sur cette métropole, qui conserve également le quasi-monopole des rapports avec l'extérieur. La Région assure 6,8 p. 100 des importations et 10,5 p. 100 des exportations. À une orientation presque exclusive vers la C. E. E. (Lyon entretenant depuis le Moyen Âge des rapports privilégiés avec l'Italie et aussi la Suisse) a succédé une réorientation partielle vers l'Amérique du Nord. La distribution a vu le développement récent des grandes surfaces, parmi lesquelles une société d'origine stéphanoise rayonne sur tout le Sud-Est (groupe Casino-Épargne).

Une extension dynamique des universités, classiquement représentées à Lyon, sur Grenoble a permis à cette ville de développer des activités de service très modernes (laboratoires, recherche), tandis que Saint-Étienne s'équipe progressivement dans ce domaine. D'importantes écoles d'ingénieurs existent dans ces trois villes, et des I. U. T. s'efforcent d'adapter leurs types de formation aux besoins locaux. Ils sont complétés par des centres de formation continue et de recyclage.

Enfin, la croissance du tourisme montagnard dans les Alpes (10 p. 100 des séjours touristiques nationaux sont effectués dans la Région Rhône-Alpes) contribue à l'extension de ces activités de service.

Les perspectives actuelles

Malgré un réseau urbain bien hiérarchisé avec une structure pyramidale dont Lyon occupe le sommet, on observe un développement très inégal des villes. Les anciennes métropoles, Lyon et Saint-Étienne, stagnent ou croissent lentement, alors que Grenoble et les villes alpines (Annecy, Chambéry) et de la vallée du Rhône (Vienne, Valence) s'étendent rapidement. Ce phénomène s'explique par les différences économiques, mais aussi par la structure même des villes : la rénovation urbaine, avec le fort taux de reconstruction qui lui est corrélatif, est un problème, d'autant que la Région se signale par un fort taux général d'urbanisation (74 p. 100). L'équipement routier est correct, l'équipement aérien très faible, les équipements collectifs sont moyens, et le sous-équipement culturel notable (malgré de récents efforts dans les trois principales agglomérations).

Les disparités sous-régionales rendent urgente une modernisation des anciennes industries, d'autant que les localisations industrielles sont aujourd'hui souvent inadaptées : la reconversion du bassin houiller de la Loire s'accompagne de l'obsolescence de sites industriels hydroélectriques alpins, due au nécessaire déplacement des matières premières.

Une infériorité générale des revenus par rapport à la moyenne nationale s'observe pour toutes les catégories socio-professionnelles, avec un écart encore plus important pour les cadres moyens et supérieurs que pour les autres catégories. Les salaires féminins sont en moyenne inférieurs de plus de moitié aux salaires masculins, les femmes travaillant surtout dans les secteurs économiques en déclin et occupant souvent des postes de moindre qualification ; elles réclament du reste, ainsi que les jeunes, des emplois tertiaires, alors que la région fournit surtout des emplois secondaires. Malgré cela, les équipements des ménages sont conformes à la moyenne nationale, la capacité d'épargne est excellente (10 p. 100 de l'épargne française), et la Région est l'une des Régions de programme les plus dynamiques et attractives de France.

R. D.-C.

► *Ain / Alpes françaises / Annecy / Ardèche / Bourg-en-Bresse / Chambéry / Chamonix / Dau-*

phiné / Drôme / Grenoble / Isère / Loire (départ.) / Lyon / Rhône (le) / Rhône (départ.) / Roanne / Saint-Étienne / Savoie (départ.) / Savoie (Haute-) / Valence / Vienne.

🕮 **J. Labasse et M. Laferrère, *la Région lyonnaise* (P. U. F., 1960 ; 2e éd., 1966). / J.-P. Richardot, *Rhône-Alpes, clef pour l'Europe* (Laffont, 1971).**

rhumatisme

Nom donné à la plupart des lésions douloureuses atteignant les articulations et leurs tissus de voisinage (muscles et tendons).

En fait, le terme couvre un ensemble d'affections assez différentes les unes des autres par leurs lésions, leurs symptômes, leur gravité, leur réponse au traitement, mais qu'une allure générale commune rapproche néanmoins.

Introduction

Les affections rhumatismales sont nombreuses, et l'on ne connaît la cause que de peu d'entre elles. Cela sous-entend qu'une classification logique a toujours été une des difficultés de la rhumatologie. C'est vers 1939 que F. Coste, J. Lacapère et J. Forestier introduisent en France la distinction, devenue classique, entre l'*arthrite*, atteinte inflammatoire de l'articulation, à type soit prolifératif, soit atrophique, et l'*arthrose*, atteinte non inflammatoire à évolution hypertrophique et dégénérative.

Actuellement, on distingue d'une part les *rhumatismes inflammatoires*, ou *arthrites rhumatismales*, et les *rhumatismes dégénératifs*, ou *arthroses*, dont les causes ne sont que très partiellement connues, et d'autre part des affections rhumatismales d'origine connue, les *arthropathies infectieuses, métaboliques* et *nerveuses*. Cette classification a le mérite d'être simple, à défaut de refléter une vérité qui nous échappe sur bien des points.

Rhumatismes inflammatoires ou arthrites rhumatismales

Ce groupe comprend des maladies aiguës, fluxionnaires, dont le type est le *rhumatisme articulaire aigu*, et des maladies chroniques dont les principales sont la *polyarthrite chronique évolutive*, ou polyarthrite rhumatoïde, la *spondylarthrite ankylosante*, le *rhumatisme psoriasique*, le *rhumatisme palindromique*.

Caractères communs

• *Caractères cliniques.* Localement, les atteintes articulaires sont fluxionnaires (gonflements), sujettes à des poussées évolutives avec fièvre (de 37,8 à 39 °C), douleur, chaleur, rougeurs locales et parfois épanchements. Entre ces poussées, la température reste souvent entre 37 et 38 °C. L'état général est souvent altéré (amaigrissement, fatigue, anémie, insomnie). Les arthrites rhumatismales tendent soit vers la guérison, soit vers une ankylose progressive des jointures. Elles provoquent parfois des déformations importantes ; les muscles voisins s'atrophient. Un autre caractère important est la diffusion possible de la maladie à d'autres tissus de l'organisme : cœur, viscères, peau, œil.

• *Caractères biologiques.* L'état inflammatoire se répercute sur le sang. Il existe fréquemment une *anémie*. Les protéines sanguines sont perturbées, ce qui se traduit par une accélération de la vitesse de sédimentation. D'autres tests sont utiles : indice d'haptoglobine, dosage du fibrinogène, de la protéine-C-réactive. C'est l'*électrophorèse du plasma* qui fournit les meilleurs renseignements en montrant les augmentations de certaines catégories de protéines (gamma- et alpha-globulines). Certains examens sont dits « spécifiques », car, positifs, ils traduisent l'existence d'une maladie définie : présence d'*antistreptolysines* dans le rhumatisme articulaire aigu, du *facteur rhumatoïde* responsable de l'hémoagglutination de Waler-Rose dans la polyarthrite chronique évolutive.

• *Caractères radiologiques.* Au début, ils sont discrets et se réduisent à une ostéoporose (transparence des os voisins). Puis celle-ci s'accentue, le cartilage s'amincit et les espaces articulaires malades se pincent. À un stade plus avancé, il existe une ankylose par pression des surfaces articulaires. Il n'existe pas d'ostéophytes (proliférations dites « becs de perroquet »).

Sur le *plan anatomique*, la lésion initiale et fondamentale de toutes les arthrites rhumatismales consiste en une *synovite* (inflammation de la synoviale). Puis la maladie gagne le cartilage, qui s'altère ; enfin, le tissu osseux est remanié comme le prouve l'activité des ostéoclastes et des ostéoblastes (v. os).

• *Caractères histologiques.* La lésion élémentaire est le *granulome inflammatoire*, réunion de cellules particulières (lymphocytes, histiocytes, plasmocytes) dont la présence prouve, de par leur activité, le caractère de la maladie. L'examen histochimique décèle un autre trait commun à tous ces rhumatismes inflammatoires : la présence de *nécrose fibrinoïde*, altération spéciale de la substance fondamentale du tissu conjonctif, qui se gonfle et se substitue aux fibres collagènes.

• *Circonstances d'apparition.* Contrairement aux arthroses, maladies de l'âge mûr et de la vieillesse, les arthrites se voient à tout âge et ne semblent pas plus fréquentes après la cinquantaine. On a longtemps donné à l'*infection* une part prépondérante dans la survenue des arthrites. Certes, certaines arthrites sont dues à un microbe (Streptocoque, Gonocoque, Staphylocoque doré). Mais d'autres sont de cause inconnue (polyarthrite évolutive, spondylarthrite). Certaines affections *virales* peuvent s'accompagner de poussées rhumatismales (oreillons).

En fait, bien des affections s'accompagnent de signes articulaires et il faut considérer l'état inflammatoire comme une conséquence et non comme une cause.

Rhumatisme articulaire aigu (R. A. A.)

Également appelée *maladie de Bouillaud*, cette affection succède à une infection rhino-pharingée (angine) due au *Streptocoque B hémolytique*, du groupe A. Le R. A. A. frappe avant tout les sujets jeunes entre cinq et vingt-cinq ans. La maladie n'est pratiquement pas contagieuse. Relativement fréquente, elle s'observe surtout dans les pays froids et humides (pays nordiques en particulier), et à certaines saisons (à Paris en déc.-janv. et en mai-juin-juill.). Elle évolue le plus souvent par cas isolés. Le risque de rechute diminue avec l'âge et disparaît pratiquement après quarante ans. Cliniquement, la maladie débute de 2 à 3 semaines après l'angine et se manifeste comme une polyarthrite (atteinte de plusieurs articulations) fébrile. Les atteintes articulaires prédominent aux grosses articulations (genoux, hanches, chevilles, coudes), avec chaleur, douleur, rougeur et gonflement. Elles sont fugaces, mobiles, capricieuses, curables sans suppuration ni séquelles. Dans les cas favorables, les atteintes articulaires régressent rapidement sans traitement, le danger de la maladie résidant dans la possibilité d'une atteinte cardiaque. C'est ainsi que l'on peut voir une *péricardite* (épanchement dans la cavité du péricarde), une *myocardite* (atteinte du muscle cardiaque) et surtout une *endocardite* (atteinte de la membrane [endocarde] recouvrant la face interne des cavités cardiaques et des valvules), cette dernière pouvant aboutir à des lésions définitives des valvules cardiaques, qui laissent comme séquelles des insuffisances valvulaires (insuffisance mitrale, insuffisance aortique).

Par ailleurs, le R. A. A. peut atteindre la peau et donner des éruptions, des nodules sous-cutanés, ou encore le tissu cérébral (noyaux gris centraux), ce qui aboutit à la survenue d'une maladie particulière, la chorée. Les *examens biologiques* montrent une accélération de la vitesse de sédimentation, une hyperleucocytose (augmentation du nombre des globules blancs). La recherche des antistreptolysines est positive. Ces antistreptolysines sont des corps traduisant la réponse de l'organisme à la présence du Streptocoque. Le pronostic de la maladie est le plus souvent bon. Le traitement associe l'acide acétylsalicylique, la pénicilline ou ses dérivés, les corticoïdes si besoin. Ultérieurement, un traitement prophylactique par la pénicilline peut être mis en œuvre à intervalles réguliers. De toute façon, il est conseillé de traiter systématiquement par les antibiotiques toute infection rhinopharyngée survenant chez un ancien rhumatisant. De même, il est impératif de surveiller la dentition de ces enfants, car la moindre infection dentaire peut être la source infectieuse d'une récidive de la maladie.

Jean Bouillaud

Médecin français (Garat 1796 - Paris ; 1881). Professeur de clinique médicale à la Charité, il décrivit le rhumatisme articulaire aigu. Après la Révolution de 1848, il fut quelque temps doyen de la Faculté de médecine de Paris. (Acad. des sc., 1868.)

Polyarthrite chronique évolutive (P. C. E.)

Encore appelée *polyarthrite rhumatoïde*, cette affection, plus fréquente chez la femme que chez l'homme, commence habituellement entre trente et cinquante ans, vers la période de la ménopause. Elle est caractérisée par des atteintes articulaires multiples, d'évolution chronique, ankylosantes et

déformantes. La maladie débute souvent par une atteinte des mains, dont les articulations sont chaudes, gonflées et douloureuses. Peu à peu s'installent des déformations des doigts, qui sont comme rejetés vers l'extérieur de la main (déformation « en coup de vent »). Pendant l'évolution surviennent des atteintes des coudes et des épaules. Les pieds sont le plus souvent atteints précocement. Les genoux sont presque toujours frappés. Au cours des poussées, les signes généraux (fièvre, amaigrissement, fatigue) ne manquent jamais. La maladie évolue pendant des années, par poussées, qui laissent chaque fois les articulations un peu plus meurtries, pour aboutir finalement à une ankylose et à une invalidité. Biologiquement, la maladie se caractérise par la sécrétion d'une protéine particulière, retrouvée dans le sang, le *facteur rhumatoïde*. Sa mise en évidence consiste à faire agglutiner des globules rouges de mouton ou des particules de latex rendus sensibles à lui. Le sérum du malade mis en présence de ces globules provoque une agglutination visible sous forme d'amas globulaires qui signent la maladie. Le traitement actuel de la maladie en a changé l'évolution, car il permet des rémissions de très longue durée, le traitement de fond faisant appel aux sels d'or, aux antipaludéens de synthèse et à l'acide acétylsalicylique. Lors des poussées, on a recours aux corticoïdes, à l'indométhacine, à la phénylbutazone. Certaines poussées obligent à recourir aux immunodépresseurs du type chloraminophène. Dans l'ensemble, un traitement de fond régulièrement suivi suffit.

Spondylarthrite ankylosante ou pelvispondylite rhumatismale

C'est une affection de cause inconnue, frappant avec prédilection l'homme jeune, habituellement entre quinze et trente-cinq ans. Le rôle de l'hérédité est maintenant admis. La maladie débute en général aux articulations sacro-iliaques, puis remonte le long de la colonne vertébrale. Il existe des douleurs et une limitation des mouvements. Ce sont les articulations intervertébrales qui sont atteintes. Il se produit des calcifications des ligaments inter- et latérovertébraux. Le rachis perd sa souplesse et se déforme, les vertèbres arrivent à fusionner les unes aux autres. L'évolution générale de la maladie est variable. Il est habituel qu'elle persiste des mois et des années, avec des douleurs, des poussées avec fièvre, un amaigrissement, de l'anémie et une vitesse de sédimentation élevée, mais on ne retrouve pas le facteur rhumatoïde. Lorsque les vertèbres fusionnent, les douleurs disparaissent. La plupart des malades continuent de mener une vie relativement normale et active. Institué à temps, le traitement de la maladie est très efficace. Si les sels d'or n'agissent pas, et si les corticoïdes sont peu efficaces contre l'inflammation et la douleur de la maladie, par contre la phénylbutazone et l'indométhacine sont remarquablement actives, surtout lors des poussées douloureuses, pour lesquelles elles doivent être réservées. En dehors d'elles, l'acide acétylsalicylique est habituellement suffisant. La spondylarthrite ankylosante est par ailleurs une maladie qui réagit extrêmement bien à la radiothérapie.

Rhumatisme psoriasique

La fréquence des arthrites est plus grande chez les malades atteints de psoriasis* que dans une population globale. Les atteintes articulaires y sont variables. Tantôt il s'agit de simples douleurs, sans signes inflammatoires, parallèles aux poussées de la maladie. Tantôt les arthrites sont franchement inflammatoires, atteignant surtout les mains et faisant songer à la P. C. E. Mais on ne retrouve pas dans le sang le facteur rhumatoïde, et les arthrites psoriasiques ne sont pas toujours bilatérales. Parfois, c'est d'une atteinte vertébrale qu'il s'agit. Enfin, la maladie peut être sévère et destructive. Le traitement fait appel à l'acide acétylsalicylique, à la phénylbutazone, à l'indométhacine, aux corticoïdes.

Rhumatisme palindromique

Palindromique signifie « à rechute ». C'est en effet le caractère majeur de ce type d'arthrites rhumatismales, qui sont rares. Il s'agit d'affections de l'adulte jeune, sans distinction de sexe, qui se présentent sous forme d'une monoarthrite (atteinte d'une seule articulation) siégeant surtout au membre supérieur (doigts essentiellement). L'arthrite débute brusquement, devient vite intense, avec chaleur, rougeur. Elle cède vite, en quelques heures ou quelques jours. Il existe de 2 à 10 atteintes par an. La guérison se fait toujours sans séquelles. Des œdèmes douloureux para-articulaires peuvent accompagner l'arthrite.

Hydarthrose intermittente

C'est une affection rare, essentiellement caractérisée par la production, en apparence spontanée, d'un épanchement liquide intra-articulaire qui se renouvelle périodiquement et atteint le plus souvent le genou. Cet épanchement ne s'accompagne ni de signes locaux notables d'inflammation ni d'une atteinte de l'état général. La ponction de l'articulation ramène un liquide clair, riche en polynucléaires, sans microbe.

Syndrome de Reiter ou syndrome oculo-urétro-synovial

De cause inconnue, cette maladie atteint surtout l'adulte jeune et se caractérise par une polyarthrite migratrice, fébrile et douloureuse, évoluant par poussées, accompagnée d'une urétrite (inflammation de l'urètre), d'une conjonctivite et souvent d'une atteinte cutanée de type kératosique.

Syndrome de Behçet

Il associe une aphtose orale et génitale, un iritis à rechute avec baisse de l'acuité visuelle et un rhumatisme inflammatoire atteignant les genoux le plus souvent. Une encéphalite complète parfois le tableau. On pense qu'il s'agit d'une maladie virale.

Maladie périodique

De cause inconnue, la « maladie périodique » est caractérisée par la survenue irrégulière d'épisodes de fièvre accompagnés de douleurs abdominales, thoraciques et articulaires. Elle atteint les populations du pourtour méditerranéen.

Maladies du collagène (ou collagénose, ou connectivité)

On groupe sous ce nom des affections encore mystérieuses, atteignant le tissu de soutien de l'organisme. Il s'agit du *lupus érythémateux disséminé*, de la *périartérite noueuse*, de la *dermatomyosite* et de la *sclérodermie*. Toutes ces maladies peuvent s'accompagner, à un moment de leur évolution, de manifestations articulaires plus ou moins importantes. Ces dernières régressent généralement grâce aux corticoïdes et aux antipaludéens de synthèse (v. conjonctif *[tissu]*).

Rhumatisme et maladies digestives

La recto-colite hémorragique (v. rectum), la maladie de Crohn (v. intestin) se compliquent fréquemment de douleurs articulaires.

Hippocratisme digital et ostéo-arthropathie hypertrophiante pneumique

Les deux affections se traduisent par des déformations des doigts, souvent douloureuses. La première (v. Hippocrate) survient après une suppuration pleuro-broncho-pulmonaire ou une maladie cardiaque ; la seconde est le témoin d'un cancer intrathoracique.

Rhumatismes dégénératifs ou arthroses

V. articulation.

Arthropathies métaboliques

Ce sont des maladies rhumatismales dont l'origine est un désordre humoral. Il s'agit de la goutte, de la chondrocalcinose articulaire diffuse et du rhumatisme alcaptonurique.

Goutte

V. l'article.

Chondrocalcinose articulaire diffuse

C'est une maladie métabolique caractérisée par l'incrustation calcique des cartilages et des fibrocartilages. Les deux sexes sont également touchés. La maladie survient après la cinquantaine. Habituellement primitive, elle peut apparaître dans la goutte, dans le diabète sucré, au cours de certaines néphropathies et surtout au cours de l'hémochromatose et dans l'hyperparathyroïdie. Sur le plan clinique, la maladie réalise deux grands aspects.

Tantôt, il s'agit de crises articulaires inflammatoires, fluxionnaires aiguës (pseudo-goutte), atteignant les grosses articulations (genoux, chevilles, épaules, poignets), qui sont rouges, chaudes, douloureuses et gonflées ; ces crises sont accompagnées de fièvre et de fatigue. Spontanément ou sous traitement, on assiste à la guérison sans séquelles en 2 à 4 semaines. De nouvelles crises peuvent survenir ultérieurement.

Tantôt, il s'agit d'arthropathies chroniques atteignant les genoux, les hanches et la colonne vertébrale. Les articulations sont douloureuses et enraidies. La marche est difficile. Les signes radiologiques sont caractérisés par des calcifications des cartilages articulaires et des fibrocartilages (symphyse pubienne, ménisques du genou, disques intervertébraux). Biologiquement, il existe un syndrome inflammatoire non spécifique (vitesse de sédimentation accélérée, augmentation des α-2-globulines, mais recherche du facteur rhumatoïde négatif). Le bilan phospho-calcique est normal. L'étude du liquide de ponction articulaire, indispensable, montre la présence de cristaux de pyrophosphate de calcium,

ce qui ne se voit que dans cette maladie. Le pronostic de la maladie est relativement favorable. Le traitement est symptomatique (repos, ponction articulaire, antalgiques).

Rhumatisme alcaptonurique

L'alcaptonurie (également dénommée *ochronose*) est une maladie métabolique génétiquement transmise. Normalement, la dégradation de la tyrosine et de la phénylalanine (acides aminés) passe par un corps intermédiaire, l'acide homogentisique. Celui-ci est dégradé grâce à une enzyme présente dans le foie et les reins, l'homogentisicase. Cette enzyme manque dans la maladie, et l'acide homogentisique s'accumule dans l'organisme et s'élimine dans les urines. Dans celles-ci, laissées à l'air, il subit une oxydation qui aboutit à l'alcaptone, corps brunâtre, ce qui explique le brunissement des urines des malades. Le rhumatisme survient vers la trentaine et atteint la colonne vertébrale, les genoux, les épaules et les hanches, qui sont douloureux et enraidis. Les épanchements articulaires sont fréquents. Ce rhumatisme évolue d'une façon chronique vers l'impotence et l'ankylose. Radiologiquement, il existe des calcifications des disques intervertébraux, avec pincement articulaire expliquant les fréquentes sciatiques rencontrées au cours de la maladie. Le traitement du rhumatisme alcaptonurique est celui d'un rhumatisme dégénératif.

Arthropathies nerveuses

Tabès

Dans le tabès, atteinte nerveuse de la syphilis*, des troubles ostéo-articulaires se rencontrent dans 10 p. 100 des cas. Ils siègent essentiellement au niveau des membres inférieurs, au genou le plus souvent, mais on peut les observer au pied, à l'épaule, au coude, au rachis. Le début est brusque. La déformation de l'articulation est considérable, mais le malade ne ressent aucune douleur. Il existe des troubles vasomoteurs importants. L'évolution se fait par poussées et aboutit à la constitution de graves lésions articulaires et osseuses définitives, telles celles qui sont rencontrées dans le « pied cubique » de Charcot. Tout ces troubles seraient d'origine neurologique.

Syringomyélie

Dans cette maladie de la moelle épinière, les lésions ostéo-articulaires reproduisent celles du tabès, mais sont de siège différent : épaule, coude, poignet, main.

Diabète

Des lésions ostéo-articulaires accompagnent les troubles de dégénérescence nerveuse de la maladie et siègent le plus souvent au pied, où elles accompagnent un mal perforant plantaire. Ces lésions rappellent, elles aussi, celles du tabès (destruction, remaniement et reconstruction osseuse anarchique).

Lèpre

Accompagnant les névrites rencontrées dans cette maladie, il existe des lésions d'ostéolyse des doigts, des mains et des pieds, aboutissant à des mutilations.

Arthropathies infectieuses

Il s'agit de manifestations douloureuses articulaires contemporaines ou succédant à des infections comme la gonococcie (v. Gonocoque), les brucelloses*, la syphilis* ou la tuberculose*.

Arthropathies virales

Beaucoup de maladies virales s'accompagnent de signes articulaires : rubéole, oreillons, hépatite épidémique, variole, vaccine, grippe, mononucléose infectieuse, poliomyélite antérieure aiguë.

Traitement des arthrites rhumatismales chroniques

La quasi-totalité de celles-ci restant de cause inconnue, aucun traitement étiologique précis ne peut leur être opposé. On cherche à réduire au minimum la douleur et l'impotence et à retarder l'apparition des déformations. La maladie évoluant en général sur des années, le médecin doit apporter un soutien psychologique au malade. Les moyens thérapeutiques dont nous disposons tendent à deux buts : le traitement de fond et le traitement symptomatique, auxquels s'ajoutent des traitements adjuvants et des traitements chirurgicaux.

Traitement de fond

Il fait appel aux *sels d'or*, aux *antipaludéens de synthèse*, aux *immunodépresseurs*. Longtemps décriés, les sels d'or connaissent un regain d'intérêt, grâce à de nouvelles posologies. Ils sont efficaces, mais ne doivent pas être employés en cas de maladie hématologique ou rénale. Les antipaludéens de synthèse sont surtout efficaces dans la P. C. E. Leur danger est la survenue d'une rétinite. Quant aux immunodépresseurs, incontestablement efficaces, ils sont d'un maniement délicat et doivent être réservés aux cas sévères de P. C. E. ou de collagénoses.

Traitements symptomatiques

L'acide acétylsalicylique, ou aspirine, reste le traitement de base. C'est par lui qu'on doit commencer le traitement. La corticothérapie (traitement par la cortisone et ses dérivés) a changé la vie de bien des rhumatisants. Mais il faut la manier avec prudence. Les accidents ne sont pas rares (ulcères de l'estomac, diabète, ostéoporose, troubles psychiques, atrophies musculaires). D'autres anti-inflammatoires existent, dont on use largement : phénylbutazone et ses dérivés, indométhacine, etc.

Traitements adjuvants

Il s'agit du repos, de la correction de l'anémie par les transfusions (fer et vitamine B 12 sont ici inactifs). Les cures thermales sont souvent utiles (v. thermalisme).

Traitements chirurgicaux

La synovectomie (ablation de la synoviale) est efficace, retardant l'apparition de dégâts irrémédiables. Cependant, elle doit être réservée à des cas sélectionnés. On peut en rapprocher la *synoviorthèse*, qui est une destruction des tissus malades de l'articulation par injection d'agents caustiques ou radioactifs et est employée aussi bien dans les arthrites rhumatoïdes que dans les rhumatismes dégénératifs.

La mise au repos des articulations enflammées par les plâtres de posture, la lutte contre l'engourdissement par la mobilisation active assistée, la lutte contre le développement des attitudes vicieuses par des plâtres de redressement en des postures convenables sont également fondamentales. Enfin, on doit parfois faire appel à la chirurgie orthopédique pour réparer des dégâts qui se sont produits malgré les diverses thérapeutiques.

J.-C. D.

▶ *Articulation.*

S. de Sèze, *Connaissance élémentaire du rhumatisme* (Expansion scientif. fr., 1957). / F. Coste, *le Rhumatisme* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1958 ; 4e éd., 1971). / P. Monnet, *l'Enfant rhumatisant. Le rhumatisme articulaire aigu chez l'enfant. Traitement. Problèmes médico-sociaux* (E. S. F., 1969). / J. Arlet, J. Mole et M. Petit, *Traitement physique des rhumatismes* (Masson, 1971). / R. Merle d'Aubigné (sous la dir. de). *Chirurgie du rhumatisme* (Masson, 1971).

Ribalta (Francisco)

Peintre espagnol (Solsona 1564 - Valence 1628).

Toujours considéré — à juste titre — comme une des grandes figures de la peinture espagnole, mais plus célèbre que connu, Ribalta se présentait surtout comme le fondateur de l'école valencienne du XVIIe s., maître de Ribera*, introducteur précoce du ténébrisme caravagesque. Aujourd'hui, à la lumière de recherches récentes, il apparaît dans une perspective plus nuancée.

D'abord, il n'est pas Valencien d'origine, mais Catalan de la province de Lérida, baptisé en 1564 à Solsona ; ensuite, c'est en Castille qu'il s'est formé, auprès des peintres de l'Escorial (comme un autre « fondateur », celui de l'école sévillane, Roelas*) ; sa première œuvre connue, *le Christ cloué sur la croix* (Ermitage, Leningrad), signée à Madrid en 1582, relève pleinement du maniérisme, et c'est à Madrid encore que naît son fils Juan en 1597. Enfin, le séjour précoce en Italie que lui prêtent les biographes du XVIIIe s. semble purement légendaire, et, si les sources italiennes de son art sont certaines, elles ne sont pas caravagesques, au moins pour sa jeunesse et sa maturité.

Installé avant 1599 dans une Valence où la peinture est plutôt sclérosée, il conquiert la renommée par deux grands ensembles : celui de l'église d'Algemesi (1603-04), en partie incendié en 1936, et celui du collège du Patriarche (1604-1606), commandé par son fondateur, l'archevêque saint Juan de Ribera (dont Ribalta a laissé plus d'un beau portrait). Ils attestent un talent de premier ordre, qui allie l'ampleur des formes et le mouvement (*Saint Jacques « matamore »* d'Algemesi) à la douceur grave du sentiment (*Apparition du Christ à saint Vincent Ferrier*, au Patriarche). Mais la *Cène* avec les apôtres agenouillés (grand autel du Patriarche) reste dans la ligne raphaélesque de Juan de Juanes (v. 1523-1579) et du maniérisme valencien, rénové par le contact avec les maniéristes plus récents de l'Escorial (les Italiens Pellegrino Tibaldi, Federico Zuccaro...) et surtout par le luminisme réaliste et chatoyant issu des Vénitiens (Sebastiano del Piombo, le Tintoret*, Bassano*) et

de leur disciple espagnol Juan Fernández de Navarrete (v. 1526-1579), dont Ribalta transpose pour Algemesi le *Martyre de Saint Jacques* de l'Escorial.

Seule la dernière phase de sa carrière, après la cinquantaine, marque une évolution notable vers le caravagisme. Est-ce l'effet d'un voyage tardif en Italie, possible autour de 1616, où il n'y a pas trace de la présence de l'artiste à Valence, ou bien l'influence d'un séjour italien de son fils, **Juan de Ribalta** (peintre au talent précoce qui signe dès 1613 la *Crucifixion*, nettement ténébriste, du musée de Valence) ? Et qui, du père et du fils, a peint *la Crucifixion de saint Pierre*, copie du Caravage* conservée au Patriarche ? À coup sûr, en tout cas, les deux ensembles religieux qui constituent les chefs-d'œuvre de Francisco, peints pour les Capucins de Valence et les Chartreux de Porta Coeli entre 1620 et 1626 (on pourrait en rapprocher le magnifique *Raymond Lulle* du musée de Barcelone), offrent des contrastes lumineux plus dramatiques, une forme plus sculpturale dont la nouveauté est saisissante. Un rude « populisme » dévot imprègne les célèbres tableaux des Capucins, *Saint François malade réconforté par la musique de l'ange* (Prado, Madrid) et *Saint François devant le Christ crucifié*, qui détache son bras de la croix pour l'accueillir (musée de Valence), thème que reprendra plus tard Murillo*, dans une note adoucie, et dont Ribalta lui-même donne, avec le *Saint Bernard* de Porta Coeli (Prado), une autre version d'un élan plus lyrique, en « blanc majeur » éclatant. D'autres tableaux de Porta Coeli (musée de Valence), figures solennelles d'apôtres et d'évangélistes (notamment le *Saint Pierre* et le *Saint Paul*), ont une vigueur tendue, un tracé anguleux quasi durérien, tandis que le *Saint Bruno* blanc, un doigt sur la bouche, est une des plus belles évocations du silence cartusien.

Ribalta mourut de la peste en 1628, et son fils ne lui survécut que quelques semaines. Outre ce fils qui fut sûrement son collaborateur et qui a laissé d'autres œuvres ténébristes importantes (*Saint Jérôme écrivant* au musée de Barcelone, *Saint Jean l'Évangéliste* au Prado), Ribalta eut de nombreux disciples (parmi lesquels put figurer Ribera). Mais, surtout, il marqua d'une empreinte indélébile le XVIIe s. valencien, dont les meilleurs représentants, Jerónimo Jacintho de Espinosa (1600-1667), Esteban March (1610-1668), etc., conservent son accent viril et grave.

P. G.

🕮 D. F. Darby, ***Francisco Ribalta and his School*** (Cambridge, Mass., 1938). / C. G. Espresati, ***Ribalta*** (Barcelone, 1948 ; 2e éd., 1954). / J. Camon-Aznar, ***Los Ribaltos*** (Madrid, 1958).

Ribera (José de)

Peintre espagnol (Játiva 1591 - Naples 1652).

Le destin de ce très grand peintre est à plus d'un titre singulier. Espagnol et Valencien — qui tend à le rappeler dans ses signatures, en accompagnant son nom du qualificatif « Español » et en donnant à son prénom la forme valencienne (« Jusepe ») —, il a quitté la Péninsule à vingt ans et n'y est jamais revenu. Il aura été le seul peintre espagnol du siècle à connaître la célébrité européenne, mais étiqueté dans l'école napolitaine, sous le sobriquet italien de « Spagnoletto ». Malgré un nombre élevé d'œuvres signées et datées, le début et le terme de sa biographie restent obscurs.

Et surtout il aura été victime d'une double légende. Une légende ancienne — reflet de certaine malveillance italienne contre l'intrus protégé par les vice-rois espagnols —, qui le dépeint comme un bohème instable et violent, buveur et bretteur à l'instar du Caravage*, envieux, ne supportant aucun rival (alors que les visiteurs espagnols comme Jusepe Martínez rapportent une image toute différente, d'homme courtois et sage). Une autre légende, romantique celle-là, propagée par lord Byron et par Théophile Gautier, fait de lui un génie sombre, une sorte de sadique qui ne se plaît que parmi les monstres, le sang et les tortures.

Or, si déplaisants que soient certains suppliciés — écorchés vifs (Marsyas, saint Barthélemy), déchirés par la roue (Ixion) ou par un vautour (Prométhée) — ou tels anormaux (comme l'affreuse *Femme à barbe allaitant* de la fondation Lerma à Tolède), ils ne représentent qu'une bien faible part dans une œuvre très vaste, et qui évolue plutôt de la violence vers la sérénité, de l'ombre vers la lumière.

Fils d'un cordonnier de Játiva, ville proche de Valence, on ignore tout de sa vocation de peintre. Qu'il ait été disciple de Ribalta* à Valence, comme on l'a répété pendant deux siècles, c'est possible, mais aucun fait ne le prouve. Dès 1612, on le trouve en Italie, à Parme, Bologne, Rome, où on suit sa trace entre 1613 et 1616 dans le milieu assez agité des « tenebrosi ». À partir de 1617, il est fixé à Naples, marié à la fille d'un peintre sicilien, Catarina Azzolino. Distingué par un vice-roi mécène, le duc d'Osuna, il exécutera pour lui des peintures puissantes et sombres, très caravagesques *(Calvaire, Martyre de saint Barthélemy, Saint Jérôme)*, que conserve la collégiale d'Osuna, fief andalou du vice-roi. Après la brève éclipse qui suit la disgrâce de son protecteur en 1620 — il semble alors se consacrer surtout à la gravure (dont il sera le seul maître qui compte en Espagne avant Goya) —, il retrouve la confiance de nouveaux vice-rois, qui le prennent comme conseiller artistique et lui commandent de nombreux tableaux pour Philippe IV.

Il est dès 1626 membre de l'Académie romaine de Saint-Luc, surchargé de commandes, avec de nombreux disciples. Heureux dans son foyer, jouissant d'une large aisance, il n'éprouve nullement le besoin (il le dit à Jusepe Martínez) de chercher fortune à la cour de Madrid. Cette période heureuse dure jusqu'à la révolte populaire de Masaniello (1647) : la crise économique qui suit paraît diminuer ses ressources, puisqu'on le voit demander une avance aux chartreux de San Martino sur des travaux en cours ; et surtout, malgré les légendes brodées à ce sujet, il semble certain qu'une de ses filles fut enlevée par le bâtard royal don Juan José d'Autriche, venu réprimer la révolte (et dont Ribera avait fait un beau portrait équestre, conservé au Palais royal de Madrid). Le chagrin de cette aventure abrégea-t-il ses jours ? Il meurt en tout cas peu d'années après.

À propos de son œuvre, considérable — même en défalquant les nombreuses répliques ou copies anciennes qui attestent sa popularité —, on doit relever trois points. Le premier est sa magnifique qualité picturale, et dès la jeunesse : *Martyre de saint André* de Budapest, *Saint Sébastien* de Leningrad (1628), très caravagesques, mais d'une noblesse de style qui confirme la familiarité de Ribera avec Raphaël*. Sa touche est large et vibrante, son habileté extraordinaire à rendre non seulement les rides et les barbes des vieillards, mais toutes les qualités de la matière, chairs, étoffes, objets familiers (ses tableaux contiennent d'admirables morceaux de nature morte, comme ceux de la *Bénédiction de Jacob* du musée du Prado).

On devrait insister ensuite sur une diversité assez rare dans la peinture espagnole ; à côté des sujets évangéliques (Nativités, Saintes Familles, Mises au tombeau) et des puissantes figures d'apôtres, les martyrs tiennent une place importante, mais plus encore les ascètes, les farouches, les solitaires et les pénitents (*Saint Paul ermite, Saint Jérôme, la Madeleine, Sainte Marie l'Égyptienne*, au Prado) ; la Bible et la fable ont également inspiré des chefs-d'œuvre à Ribera (Prado, Escorial). Sa vision de l'antique est multiforme ; à côté d'une mythologie burlesque (*Silène* de 1626, musée de San Martino à Naples) ou d'une antiquité ironique à la manière de Vélasquez*, transformant en Archimèdes et en Diogènes les portefaix napolitains, on découvre un sens très noble de la majesté des mythes : ainsi pour *la Mort d'Adonis* à Naples, ou ce *Cortège de Bacchus* inspiré d'un relief antique, mutilé dans l'incendie du Palais de Madrid en 1794 et dont il reste au Prado les admirables figures du prêtre et de la prêtresse. Enfin, les figures de gueux picaresques ne sont pas toutes mythologiques, et le jeune *Pied-bot* du Louvre (1642), insolent et fier, est une des images les plus saisissantes de la peinture espagnole.

On notera enfin que, à partir de 1630, la lumière diurne joue un rôle croissant chez Ribera — au moins dans de larges secteurs de son œuvre —, en même temps que sa palette s'affine sous l'influence de Guido Reni et des Vénitiens (avec une gamme riche et nuancée de carmins et de gris), et qu'à côté de l'expressionnisme violent, qui ne disparaît pas, résonne souvent une note sans fadeur de charme féminin, de *l'Immaculée* bleu et blanc des Agustinas Recoletas de Salamanque (1635) au *Mariage mystique de sainte Catherine* de New York (Metropolitan Museum). D'autre part, une gravité solennelle et sereine, très espagnole, oppose les grands tableaux de la chartreuse de San Martino — notamment la magnifique *Communion des apôtres*, 1650 — au dramatisme d'œuvres, d'ailleurs excellentes, qui voisinent avec eux et qui sont dues aux disciples napolitains, tel Massimo Stanzione (1585-1656).

Ainsi, Ribera n'apparaît pas seulement comme le fondateur d'une vivante école locale, comme un maître peintre dont l'action, très forte dans l'Espagne du Siècle d'or, se prolonge jusqu'au XIXe s. français (v. réalisme), mais comme l'un des créateurs les plus forts et les plus variés de tout l'art espagnol — celui qui, faute de monogra-

phies à jour, reste à découvrir dans une large mesure.

P. G.

A. L. Mayer, *Jusepe de Ribera* (Leipzig, 1904). / G. Pillement, *Ribera* (Rieder, 1930). / E. Du Gué-Trapier, *Ribera* (New York, 1952).

Ricardo (David)

Économiste anglais (Londres 1772 - Gatcomb Park, Gloucestershire, 1823).

David Ricardo naît dans une famille israélite d'origine portugaise, émigrée en Hollande d'abord, puis en Angleterre. À quatorze ans, il entre dans les affaires de son père, banquier de la City ; à vingt ans, il se brouille avec lui à la suite de sa conversion au protestantisme et s'établit à son compte comme courtier à la Bourse ; à vingt-cinq ans, il a amassé une fortune considérable, qui lui laisse, très jeune encore, les loisirs nécessaires pour réfléchir aux problèmes de son temps.

En 1817, il publie ses *Principles of Political Economy and Taxation* (« Des principes de l'économie politique et de l'impôt ») ; le public accueille avec une grande faveur cet ouvrage, dont une traduction française paraît l'année suivante.

En 1819, Ricardo devient membre du Parlement ; il y défend la politique des milieux industriels et réclame, notamment, le libre commerce des céréales. La vie publique ne le détourne pas des travaux spéculatifs ; en 1821, il fait paraître la troisième édition des *Principles*, apportant des aménagements à son texte primitif pour tenir compte des observations qui lui ont été adressées par J.-B. Say*. L'année suivante, il publie un nouveau pamphlet *On Protection to Agriculture* (« Protection de l'agriculture »), puis il rédige son plan pour l'établissement d'une banque nationale *(Plan for a National Bank)*, qui ne paraîtra qu'après sa mort. On lui doit encore : *The High Price of Bullion, a Proof of the Depreciation of Bank Notes* (« Du haut prix des lingots comme preuve de la dépréciation du billet de banque », 1810) et *Essay on the Influence of a Low Price of Corn on the Profits of Stock* (« Essai sur l'influence du bas prix du blé sur les profils et les cours des fonds publics », 1815).

L'œuvre de Ricardo a été élaborée en partie en fonction des événements économiques de son époque : c'est le cas pour ses rapports, ses essais et ses pamphlets. Au contraire, les *Principles* témoignent d'une réflexion plus abstraite : Ricardo s'y attache aux tendances générales, à ce qui est permanent. Cet ouvrage a eu immédiatement un retentissement considérable. Sa pensée a très vite dominé l'économie politique anglaise, et, par celle-ci, s'est répandue à travers le monde. Aussi a-t-on pu dire que Ricardo était le véritable fondateur de l'économie politique anglaise ; il exerça son influence sur Alfred Marshall* et même — *a contrario* — sur J. M. Keynes* (qui, lorsqu'il prend à partie les classiques, songe à Ricardo). Il a également marqué fortement l'œuvre de Karl Marx*.

Dès l'époque même de Ricardo, son œuvre a supplanté celle d'A. Smith*, de J.-B. Say et laissé dans l'ombre celle de ses adversaires, notamment R. Malthus*. C'est qu'en effet Ricardo présente une élaboration très cohérente des grandes théories de l'école classique. La science économique est, avec lui, séparée de la sociologie des groupes et conçue comme une science des mécanismes économiques et surtout des mécanismes de la répartition. L'aspect humain des problèmes économiques, l'homme en tant qu'agent économique disparaissent derrière un jeu mécanique de facteurs abstraits, sans référence aux considérations sociales. Les préoccupations essentielles de l'auteur des *Principles* concernent le partage des fruits de la production* et le développement* économique à long terme.

Impressionné par la poussée démographique. Ricardo estime que, dans la marche des sociétés, le nombre des ouvriers a tendance à croître. « Comme le prix des salaires tient à celui des denrées de première nécessité, à mesure que la population augmente, ces denrées iront toujours en croissant, plus de travail devenant nécessaire à leur production [...] ; les salaires en argent hausseront, mais pas suffisamment pour permettre à l'ouvrier d'acheter autant de richesses nécessaires ou utiles qu'il pouvait le faire avant le renchérissement de ces denrées [...]. Et cependant, cette augmentation des salaires diminuera nécessairement les profits du manufacturier, qui ne pourra vendre sa marchandise plus cher quoique les frais de production aient augmenté. »

Les rentes hausseront « par la même cause qui fait hausser les salaires : la difficulté croissante d'obtenir une plus grande quantité de subsistances moyennant la même quantité de travail ». Mais la rente haussera en valeur monétaire comme en valeur réelle, tandis que le salaire baissera en valeur réelle. « La condition de l'ouvrier empirera en général, tandis que celle du propriétaire foncier s'améliorera. »

Les profits, dans cette perspective, tendent naturellement à disparaître à long terme. Quand les salaires monétaires auront atteint un certain niveau, « il ne pourra plus y avoir d'accumulation puisque aucun capital ne saurait plus donner de bénéfices [...]. Bien avant ce terme même, la réduction des profits aura arrêté toute accumulation et la presque totalité des produits du pays — les ouvriers une fois payés — appartiendra aux propriétaires fonciers et aux collecteurs de dîmes et d'autres impôts. »

Le devenir ainsi semble régi tout entier par une fatalité naturellement pessimiste. Le sort des propriétaires fonciers ira toujours s'améliorant. à l'inverse de celui du reste de la société. Les artifices de la technique, « le perfectionnement des machines qui aident à la production des choses ainsi que l'effet des découvertes agronomiques » peuvent ralentir ou arrêter le processus provisoirement. Il n'en est pas moins inéluctable et tout effort pour rompre le jeu fatal de ces diverses tendances est voué à l'échec, car les hommes sont impuissants à passer outre à la loi naturelle de population découverte par Malthus.

Cette description incitera Carlyle à traiter l'économie politique de « science lugubre ». Par ailleurs, la dynamique de longue période de Ricardo constituera l'arsenal dans lequel Marx puisera pour construire sa thèse de l'autodestruction du capitalisme* conduisant au socialisme. Le pessimisme de Ricardo, renforçant celui de Malthus, sera à la base de la réaction socialiste contre un système présenté comme engendrant inéluctablement richesse pour les uns et pauvreté pour les autres.

G. R.

▶ *Économique (science).*

J. H. Hollander, *David Ricardo. A Centenary Estimate* (Baltimore, 1910). / D. Ricardo, *Works and Correspondence* (New York, 1951 ; 10 vol.). / M. Blaug, *Ricardian Economics. A Historical Study* (New Haven, Connect., 1958).

Ricci (les)

Nom d'une famille de peintres italiens dont deux sont notoires : SEBASTIANO (Belluno 1659 - Venise 1734) et MARCO, neveu du précédent (Belluno 1676 - Venise 1729).

Venise*, au XVIIe s., n'avait compensé l'épuisement de sa veine picturale que par l'apport de maîtres étrangers. C'est de l'un d'eux, le bizarre Sebastiano Mazzoni (v. 1611-1678), de Florence, que **Sebastiano Ricci** reçut sa première formation, qu'il compléta ensuite à Bologne*. Ainsi commençait-il une carrière itinérante, comme devaient le faire tant de peintres d'histoire de l'école vénitienne. En 1686, Ranuccio II Farnese lui donna de l'ouvrage à Parme et à Plaisance. Puis Sebastiano gagna Rome, où le style décoratif de Pierre de Cortone* lui proposait de nouvelles leçons. Il revint à Venise par Florence, Bologne, Modène, Parme, où l'Aula Magna de l'université garde de lui dix scènes de l'histoire grecque et romaine, enfin par Milan, où il rencontra Alessandro Magnasco (1667-1749), venu de Gênes, non sans profit pour son art. On le trouve à Vienne vers 1701, à Bergame en 1704, puis de nouveau à Venise, dont il s'absenta cependant en 1706 pour un voyage à Florence, où il décora le palais Marucelli de belles fresques représentant les *Travaux d'Hercule*. À partir de ce moment, il devait puiser son inspiration chez les maîtres vénitiens du XVIe s., surtout Véronèse*. C'est ce dont témoignent, à Venise, de brillants ouvrages comme la *pala* de San Giorgio Maggiore — une Madone trônant entre neuf saints (1708) — on les plafonds de San Marziale. C'est autour de 1712 que se place l'important séjour de Sebastiano à Londres, où il décora Burlington House (aujourd'hui Royal Academy) et la coupole de l'hôpital de Chelsea. Il s'arrêta en Hollande et, en 1716, à Paris, où l'Académie royale de peinture le reçut membre sur présentation d'un *Triomphe de la Science* (musée du Louvre). Il se fixa à Venise en 1717, sans cesser de travailler pour d'autres villes, comme Bergame, où sa *Vierge du Secours* est conservée à Sant'Alessandro della Croce, ou Vienne, dont l'église Saint-Charles-Borromée abrite une *Assomption* de sa main.

Après avoir assimilé adroitement le langage baroque, S. Ricci est retourné aux sources de la grande tradition vénitienne et a restauré le règne de la couleur. Mais il l'a fait en représentant de l'esthétique rococo, par le mouvement introduit dans ses compositions, par l'amenuisement de ses formes au dessin haché et capricieux, par sa touche libre et brillante, par le registre plus sonore de son coloris, par son inspiration plus

aimable que grandiose. Après le sommeil du « seicento », il apparaît comme un précurseur, malgré sa personnalité assez floue. Son influence s'est exercée sur Giovanni Antonio Pellegrini (1675-1741), d'ailleurs plus original que lui, puis sur Giovan Battista Pittoni (1687-1767) ; il a ouvert la voie au génie de Giambattista Tiepolo*.

Marco Ricci est l'un des grands paysagistes de l'école vénitienne. Formé par son oncle, il l'accompagna dans ses déplacements et peignit souvent les fonds de paysage de ses tableaux. À l'influence de Salvator Rosa (1615-1673) et d'autres paysagistes de Naples ou de Rome s'ajoute dans son œuvre celle de Magnasco et des Hollandais. Son inspiration est d'un romantisme accusé. De sa touche vibrante, il aime peindre une nature tourmentée, où les éléments se déchaînent, comme on le voit par exemple avec le *Paysage au naufrage* (Museo Civico de Bassano) ou le *Paysage à la cascade* (Accademia de Venise). Il n'est cependant pas rare de trouver chez lui une vive sensibilité au spectacle réel de la nature ; elle s'exprime notamment dans les compositions à la gouache sur peau de chevreau que M. Ricci multiplia vers la fin de sa vie (collection royale de Windsor, Accademia de Venise).

B. de M.

J. von Derschau, *Sebastiano Ricci* (Heidelberg, 1922).

Richard Ier Cœur de Lion

(Oxford 1157 - Châlus 1199), roi d'Angleterre de 1189 à 1199.

La jeunesse (1157-1189)

Troisième fils de Henri II Plantagenêt et d'Aliénor d'Aquitaine, il est investi en 1168 du duché d'Aquitaine par sa mère, qui tient dès lors sa cour dans le palais de Poitiers. À son instigation et aux côtés de ses frères, il participe à la grande révolte en 1173-74 qui menace, avec l'aide des grands barons anglo-normands, de mettre prématurément fin au règne de son père.

Il est vaincu en Angleterre malgré l'appui des troupes du roi d'Écosse Guillaume le Lion (1165-1214), battu à Alnwick (Northumberland) en juillet 1174 et doit regagner le continent. Après la paix de Montlouis (Touraine) en septembre 1174, il est pendant quelques années le lieutenant le plus fidèle d'Henri II, au nom de qui il reçoit l'hommage du comte de Toulouse, Raimond V. Il entre dès lors à plusieurs reprises en conflit avec ses frères, puis avec son père, qui lui reprend l'Aquitaine en 1185 en se servant de sa mère Aliénor, captive depuis 1173. Mécontent, il s'allie alors à Philippe Auguste, à qui il prête hommage en 1188, et à ses côtés combat Henri II, qu'il contraint à accepter la paix d'Azay-le-Rideau en juillet 1189 : le bas Berry et l'Auvergne sont perdus.

Brisé par ces multiples trahisons, le souverain meurt deux jours après, laissant la couronne à son fils.

Le roi d'Angleterre (1189-1199)

• *Le gouvernement de l'Empire anglais.* Révolté hier, roi aujourd'hui, Richard Ier se rend aussitôt en Angleterre. Il est reconnu sans contestation par l'Église et par le baronnage et se fait sacrer au cours d'une cérémonie d'un faste exceptionnel qui fixe pour des siècles le rituel du couronnement.

Regagnant aussitôt le continent, il laisse le gouvernement de son royaume à des officiers compétents et fidèles, les uns civils *(sheriffs)*, les autres clercs. Ces derniers sont les plus nombreux ; ils occupent la chancellerie, peuplent la cour du Roi (dix sur douze membres environ) et contribuent à l'amélioration des relations de la monarchie avec l'Église. Après le chancelier William Longchamp (1189-1191), le plus célèbre de ces clercs est Hubert Gautier (en angl. Hubert Walter). Nommé archevêque de Canterbury et grand justicier en 1193, Hubert Gautier brise, avec le soutien des barons, du maître et des bourgeois de Londres la révolte de Jean* sans Terre, à qui son frère Richard a eu le tort de confier, avant son départ pour la troisième croisade, une demi-douzaine de comtés exempts de tout droit envers l'Échiquier. En même temps, il entreprend une importante réforme de la chancellerie. Imposant le plus souvent ses candidats aux sièges épiscopaux sur le continent, Richard y choisit, avec autant de discernement qu'en Angleterre, ses serviteurs ; il élimine les officiers peu sûrs, tel le sénéchal d'Anjou Étienne de Marsai en 1189 et confie en particulier la garde des sénéchaussées de Poitou et de Gascogne à deux fidèles serviteurs, Pierre Bertin et Geoffroi de La Celle.

• *La politique méditerranéenne.* Richard se croise en 1190, avec Philippe Auguste, qui lui a restitué à son avènement le Maine et la Touraine. Il réunit une armée de chevaliers et de sergents originaires de tous les pays d'Occident, gagne par mer la Sicile, où son attitude arrogante lui aliène l'amitié de l'empereur Henri VI, puis s'empare au passage de l'île de Chypre, dont le despote Isaac Ange Comnène a eu le tort de séquestrer sa fiancée, Bérengère de Navarre, lors du naufrage de son navire sur ses côtes, en avril 1191. Il débarque enfin en Palestine, où il s'empare de Saint-Jean-d'Acre en juillet 1191, mais se brouille avec Philippe Auguste et avec le duc Léopold d'Autriche. Ces derniers regagnent avant lui l'Occident et conspirent contre lui avec Jean sans Terre, qui donne à Philippe Auguste la haute Normandie et la Touraine. Richard cède l'île de Chypre tour à tour aux Templiers en 1191, puis à Gui de Lusignan en mai 1192, tente de régler la succession du royaume de Jérusalem et conclut un accord avec Saladin en septembre 1192. Il regagne ensuite l'Occident pour prévenir les conséquences du complot ourdi contre lui. Mais, fait prisonnier en décembre au cours de son voyage de retour par le duc Léopold d'Autriche, livré par ce dernier à son suzerain l'empereur Henri VI, il ne retrouve la liberté, le 4 février 1194, qu'après avoir prêté hommage et versé à ce dernier une énorme rançon dont le montant n'a pu être réuni que grâce au dévouement d'Hubert Gautier.

• *Le conflit avec Philippe Auguste (1194-1199).* Disposant de ressources financières plus abondantes et plus régulièrement perçues (*écuage*, impôt foncier dit « charruage », dont il est l'inventeur) que celles du Capétien, ayant fait en outre confirmer sa légitimité par un second couronnement au cours d'un second et dernier séjour en Angleterre qui lui permet d'abolir la commune de Londres, mais non pas son maire élu en vertu de la Charte de 1191, Richard entame la lutte décisive contre Philippe Auguste.

Il écrase les forces de son adversaire à Fréteval en Vendômois en juillet 1194, puis à Courcelles, près de Gisors, en septembre 1198, interdit l'entrée de la haute Normandie par la construction de Château-Gaillard et noue enfin des relations avec les vassaux du Capétien. Richard Cœur de Lion semble sur le point de dominer définitivement Philippe Auguste lorsque le pape Innocent III, préoccupé d'organiser une nouvelle croisade en Orient, impose la cessation des hostilités. Rêvant de délivrer la Terre sainte et de ceindre la couronne impériale à Constantinople, Richard accepte alors de signer le 13 janvier 1199 la trêve de Vernon, d'une durée de cinq ans. Trois mois plus tard, sa mort sans enfants lors du siège du château de Châlus, siège entrepris pour châtier le vicomte de Limoges, qui s'est allié à Philippe Auguste, sauve définitivement le roi de France d'un désastre certain.

Ainsi disparaît en pleine gloire et en pleine force de l'âge l'un des plus populaires mais des moins anglais des rois d'Angleterre.

P. T.

▶ *Angleterre / Aquitaine / Chypre / Croisades / Henri II Plantagenêt / Jean sans Terre / Normandie / Philippe II Auguste / Plantagenêt.*

C. Petit-Dutaillis, *la Monarchie féodale en France et en Angleterre.* Xe-XIIIe siècle (la Renaissance du livre, coll. « Évolution de l'humanité », 1933 ; nouv. éd., A. Michel, 1950). / C. Petit-Dutaillis et P. Guinard, *l'Essor des États d'Occident (France, Angleterre, péninsule Ibérique)* [P. U. F., 1936 ; 2e éd., 1944].

Richardson (Samuel)

Romancier anglais (Mackworth, Derbyshire, 1689 - Londres 1761).

Si, avec Addison*, la bienséance acquiert droit de cité dans les mœurs, on peut dire qu'avec Richardson la moralité s'installe solidement, qui régnera sans partage sur les lettres victoriennes. Fils à la réputation exemplaire d'un modeste menuisier, Richardson connaîtra deux épouses. Et une foule d'admiratrices. À treize ans déjà, il rédigeait les lettres d'amour des jeunes dames du voisinage. Mais la seule vraie « dame » des pensées de ce bourgeois-chevalier reste celle qui à onze ans pousse « Gravity » — ainsi que l'appelaient ses camarades — à écrire une lettre moralisatrice à une veuve médisante. Après de brèves études, apprenti imprimeur en 1706, il ouvre son propre atelier en 1719. De sa presse sortent notamment une traduction du *Traité de l'éducation des filles* de Fénelon (1721) ; *Remarks on Mr. Pope's Rape of the Lock* (1728) de J. Dennis, un des ennemis de Pope, et *Britannia* (1729) du poète préromantique J. Thomson. Éventail caractéristique d'un esprit cherchant d'abord à enseigner, mais à l'origine aussi d'une forme de sensibilité qui libérera les vannes du romantisme européen. Avec *The Apprentice's Vademecum, or Young Man's Pocket Companion* (1733), on se trouve d'emblée au centre des préoccupations de Richardson. La longue suite de préceptes moralisateurs à l'usage de son

neveu Thomas Verren annonce en effet le combat contre la « dégénérescence du temps », l'« impiété », l'« immoralité », qu'il va poursuivre dans son genre nouveau. Il s'y voit conduit presque par hasard. À la demande d'amis, cet impénitent épistolier entreprend *Familiar Letters* (1741). Cent soixante-treize lettres modèles à usage de toutes les circonstances de la vie assaisonnées par l'incorrigible de conseils moraux. Ainsi naît l'idée de *Pamela ; or Virtue Rewarded.* Et cette « Vertu récompensée » au succès énorme (4 vol. : Ire partie, 1740 ; IIe, 1741) va engendrer non pas un, mais deux auteurs. Non des moindres : les deux piliers du nouvel art — le roman —, dont ils scellent les bases durables. Richardson agace Fielding*. La chaste mais quelque peu pharisaïque Pamela sécrète, pourrait-on dire, *Joseph Andrews* (1742), qui la tourne en ridicule, et *Joseph Andrews* marque le départ d'un long et acharné marathon littéraire arrêté seulement par la mort de Fielding, en 1754. Mais, là où Fielding apporte vitalité, mouvement, grand air, Richardson s'enferme dans les mouvements complexes de l'âme et du sentiment, la touche psychologique minutieuse. Faisant de l'âme féminine son terrain de prédilection, Richardson prépare la voie au roman de la femme. Femme nouvelle, loin des bergères comme les rêve Honoré d'Urfé et de la princesse de Mme de La Fayette, la femme de Richardson appartient à la commune humanité. Pourtant, même servante, elle n'en témoigne pas moins de la noblesse de son âme, cette Pamela qui lance à son maître par trop entreprenant : « Je peux bien oublier que je suis votre servante, quand vous oubliez l'attitude qui sied à un maître. » *Clarissa ; or The History of a Young Lady* (7 vol., 1747-48) et *The History of Sir Charles Grandison* (7 vol., 1753-54) semblent former la suite d'un long et identique tableau de la peinture de la jeune fille de l'époque face à l'homme. Confrontée à la brutalité du mâle souvent esclave de ses instincts, elle ne doit compter sur personne qu'elle-même. Ainsi, les parents de Clarissa ne songent qu'à lui faire épouser le riche mais peu intéressant Solmes. Et quand elle se confie au trop fameux Lovelace pour obtenir sa protection, celui-ci abuse d'elle. Alors, il ne demeure à ces jeunes femmes que la force de leur vertu. Le mariage récompensera celle de Pamela comme celle de Harriet Byron, épousée par le peu convaincant gentilhomme modèle sir Charles. Mais, au-delà de l'exaltation de la vertu, le lecteur retiendra de ces héroïnes de Richardson l'extraordinaire intensité de leur vie intérieure et de leur sensibilité. L'Europe de la fin du XVIIIe s., mûre pour l'effusion sentimentale, reçoit l'œuvre de Richardson comme un message. L'abbé Prévost la traduit dès 1742. Diderot écrit en forme de dithyrambe son *Éloge de Richardson* (1761). Partout, émotion, morale, prédiction, introspection, vie bourgeoise vont désormais et pour longtemps dominer une littérature hantée par les lettres des Saint-Preux et Julie et des Werther.

D. S.-F.

📖 **C. Pons, *Richardson et la littérature bourgeoise en Angleterre* (Ophrys, Gap, 1969). / C. Pons et J. Dulck, *Samuel Richardson « Pamela » ; H. Fielding « Joseph Andrews »* (A. Colin, 1970). / T. C. D. Eaves et B. D. Kimpel, *Richardson, a Biography* (Oxford, 1971).**

Richelieu (Armand Jean du Plessis, cardinal de)

Homme d'État français (Paris 1585 - *id.* 1642).

De l'évêché de Luçon au gouvernement de la France

Dans les portraits que Philippe de Champaigne a laissés du cardinal ministre, Richelieu, malgré la robe de pourpre, apparaît plutôt comme un seigneur hautain à l'allure martiale, voire militaire, qu'accentuent encore la fine moustache et la barbiche taillée en pointe. Il fut un prêtre sans vocation, un évêque de hasard.

Sa famille était de bonne noblesse, noblesse de robe et d'épée à la fois provinciale et parisienne. Né de François du Plessis et de Suzanne de La Porte, Armand Jean fut d'abord destiné à la carrière des armes, pour laquelle il prit du goût, comme son caractère et ses tendances l'y disposaient. Mais son frère Alphonse, qui était destiné à l'Église, c'est-à-dire à occuper le siège épiscopal de Luçon, un de ces bénéfices ecclésiastiques que la monarchie distribuait à sa noblesse, préféra, par dévotion et vocation véritable, embrasser la vie religieuse en ce qu'elle a de plus austère et devenir chartreux.

L'évêque

Dès lors, pour conserver l'évêché à sa famille, le jeune Armand dut accepter d'entrer dans l'Église. S'il ne fut jamais un dévot zélé dans cette France de la Contre-Réforme* catholique, où les saints furent si nombreux, sa conduite fut toujours irréprochable ; il fut un prêtre convenable, un évêque attaché à ses devoirs, même un évêque réformateur dans l'esprit tridentin, et il eut le mérite, durant quinze ans, de 1608 à 1623, de diriger avec compétence l'« évêché crotté » de Luçon, qui ne pouvait suffire à ses ambitions.

Les pamphlets de l'époque, l'imagination de certains romantiques, plus tard, firent de lui un débauché, un incestueux amant de ses nièces, un sceptique, voire un incroyant. Rien n'est jamais venu confirmer ces accusations ; son affection pour sa famille le portait, comme bien d'autres ecclésiastiques de toutes les époques, à établir ses nièces, à les marier richement, l'une, Mlle de Pont-Courlay, au neveu du tout-puissant favori de Louis XIII, le duc de Luynes, et l'autre, Claire Clémence de Maillé-Brézé, au Grand Condé*.

Quant à son irréligion, elle est purement légendaire, elle aussi ; bon théologien, Richelieu pétait très attaché à la défense de l'Église catholique — l'importance qu'il lui donne dans son *Testament politique* en serait une preuve suffisante —, mais, dès 1611, il réclamait dans son évêché, où les protestants étaient nombreux, « la réforme du clergé et le rétablissement de la discipline et de l'autorité ecclésiastiques aux lieux que l'hérésie a le plus infectés » ; enfin, aux États généraux de 1614, comme porte-parole du clergé, il demanda au roi de rétablir la religion catholique en Béarn. Si, plus tard, son attitude, en tant qu'homme d'État, parut plus souple, il ne sacrifia pourtant jamais la doctrine catholique aux intérêts de la raison d'État.

Le trait dominant de sa personnalité demeure, avec l'ambition, l'intelligence, une intelligence supérieure, harmonieuse et équilibrée, qui lui permettait d'embrasser de grands desseins sans négliger les détails de leur exécution. Sa capacité de travail était énorme, servie par une volonté farouche de parvenir aux buts que son intelligence et sa féconde imagination lui avaient assignés.

Sa santé, plus solide que celle de Louis XIII, était pourtant précaire : l'abus de travail, la tension morale continue, nécessaire pour dominer les intrigues et pour garder la faveur royale, minèrent rapidement son tempérament, et Richelieu fut la proie de fréquents malaises nerveux, dans lesquels la médecine moderne diagnostiquerait des crises de dépression, mais où ses ennemis ne voulurent voir que des manœuvres hypocrites pour attendrir le roi.

Le conseiller de la reine mère

Le mérite de Louis XIII, qui ne possédait pas l'intelligence de son ministre, fut d'apprécier celui-ci, de comprendre que, dans l'entourage royal, où les vieux serviteurs de son père, les « barbons », étaient trop vieux, Richelieu était le seul esprit supérieur, tranchant sur toutes les ambitions mesquines. Et pourtant le roi n'eut tout d'abord pour lui que des préventions ; c'est que Richelieu était une créature de la reine mère.

Faute de mieux, le petit évêque de Luçon s'était attaché à l'épaisse Florentine Marie* de Médicis. Il s'en servit pour s'introduire à la Cour et dans les affaires, et il y parvint en 1616 lorsque, durant six mois, il dirigea la Guerre et les Affaires étrangères. Il se distingua dans ses fonctions par des méthodes nouvelles : choix d'informateurs et de négociateurs habiles comme le père Joseph — un capucin appelé à jouer plus tard un grand rôle —, diffusion dans le public d'écrits de propagande pour justifier la politique française, etc.

Mais le nouveau ministre ne put qu'esquisser une politique de redressement français sur la scène internationale, car il fut bientôt entraîné dans la disgrâce de la reine mère qui suivit l'exécution de Concini* en 1617. Exilé dans son évêché, Richelieu correspondait avec Marie de Médicis, éloignée de la Cour, elle aussi. Louis XIII, mécontent, lui donna l'ordre de quitter la France et de passer dans les États du pape, à Avignon (1618), ce qui provoqua d'ailleurs les protestations du pape.

Patiemment, pour revenir en grâce, Richelieu se fit l'homme indispensable de toutes les réconciliations entre la mère et le fils. Marie de Médicis, entièrement subjuguée par lui, comme elle l'avait été jadis par les Concini, faisait remarquer à son fils les défauts de son gouvernement, l'absence d'une véritable direction à la tête des affaires, l'affaiblissement de la France en Europe. Inlassablement, elle proposait à Louis XIII son conseiller, devenu aumônier de la reine Anne d'Autriche. Le

roi, cédant aux instances de sa mère, sollicita pour Richelieu le chapeau de cardinal (1622) ; puis il accepta son retour au pouvoir. Richelieu parut au Conseil du roi le 29 avril 1624.

Le « programme » de Richelieu

Ce pouvoir si chèrement désiré, le cardinal ne le lâchera plus ; jusqu'à sa mort, dix-huit ans plus tard, il allait être le maître de la France.

Son apprentissage des hommes et des affaires, il l'avait fait dans son petit évêché poitevin. Au contraire d'un Louis XIV, Richelieu, comme d'ailleurs Louis XIII, avait une connaissance presque viscérale du royaume. Il savait tous les problèmes qui se posaient aux gentilshommes, aux bourgeois, aux paysans et aux protestants, si nombreux dans le Poitou. Il connaissait en outre parfaitement les rouages du gouvernement, les intrigues de la Cour, le personnel diplomatique et les affaires militaires, qui l'avaient toujours séduit.

Très conscient des maux du royaume, il parlait du « corps malade » de la France et croyait détenir aussi les remèdes appropriés. Le célèbre programme en trois points qu'on lui a prêté sur la foi de son *Testament politique* (abaisser les Grands, ruiner le parti huguenot, combattre la maison d'Autriche), écrit à la fin de sa vie, ne doit pas être exagérément durci. Certes, il réalisa ces huis, mais ceux-ci n'étaient que les impératifs indispensables d'un vaste ensemble.

Par exemple, l'action de Richelieu pour relever le commerce et la marine de la France, quoique moins connue, n'est pas la moins importante de ses œuvres. Surtout, il faut dénoncer comme un grave anachronisme une croyance longtemps accréditée qui ferait de Richelieu l'apôtre des « frontières naturelles » de la France. Le Rhin n'a jamais représenté pour le cardinal la ligne idéale que le royaume devait atteindre.

Le « cardinal de La Rochelle »

Le problème protestant est l'un des premiers que Richelieu ait à résoudre. Évêque, celui-ci n'a à l'égard des réformés aucune sympathie et ne leur manifeste aucune indulgence, mais il n'aura jamais l'idée malheureuse, comme plus tard Louis XIV, de leur contester la liberté de conscience ; il ne cédera jamais au parti « dévot », qui voulait le pousser dans cette voie et réclamait la suppression du protestantisme en France.

Le cardinal reproche aux huguenots deux choses : un républicanisme caché (leur prétention de faire du peuple le juge et le contempteur du roi) et leur particularisme nocif à l'unité nationale. L'importance numérique des réformés dans les provinces côtières de l'Atlantique, qu'il connaît bien en tant qu'évêque de Luçon, constitue à cet égard une menace sérieuse, surtout pour une France dénuée de toute marine quelque peu importante.

Les protestants de La Rochelle*, poussés par le duc de Rohan, commettent la faute de demander la protection du roi d'Angleterre. Aussitôt, une flotte commandée par Buckingham lève l'ancre et vient débarquer des troupes dans l'île de Ré (1627). « Ré, écrit-on, est l'île en laquelle semble en quelque façon enfermé le salut de la France. » La lutte est d'importance, car, si toutes les provinces protestantes s'étaient soulevées en même temps contre l'autorité royale et si cette rébellion avait coïncidé avec l'attaque anglaise, la France aurait pu sombrer dans l'anarchie.

L'énergie de Richelieu sauve la situation. Nommé en 1626 « surintendant général de la navigation et du commerce de la France », il établit un plan de construction navale, fait fortifier Brouage, Marans et Oléron, et assure le ravitaillement des troupes du marquis de Toiras, qui, dans l'île de Ré, s'opposent aux Anglais.

Lui-même vient mettre en personne le siège de La Rochelle dans un habit étrange, moitié militaire, moitié ecclésiastique ; il fait élever une digue, ouvrage formidable qui interdit l'entrée du port aux vaisseaux anglais ; en même temps, il ordonne la construction d'une flotte de guerre dans le port du Blavet.

Les protestants rochelais restent isolés, les autres Églises reformées demeurant, dans l'ensemble, loyales. Les Anglais ne peuvent forcer la digue, et l'armée de Toiras libère l'île de Ré, si bien qu'à bout de ressources les assiégés capitulent (28 oct. 1628).

L'année suivante, Louis XIII conduit ses troupes en Languedoc, où le duc de Rohan entretient l'agitation. Les unes après les autres, les villes rebelles se soumettent, et, à Alès, le 28 juin 1629, Louis XIII publie un édit qui confirme les libertés religieuses et les garanties judiciaires des protestants accordées par l'édit de Nantes, mais qui leur ôte tous leurs privilèges politiques et militaires (suppression des places de sûreté, des assemblées politiques).

Cet édit, inspiré par Richelieu, est un modèle de sagesse ; le cardinal signifie aux protestants « qu'en tant que sujet il ne faisait point de distinction entre eux et les catholiques ». Cette mesure, que le parti « dévot » ne lui pardonnera jamais, répond autant à son souci de conserver au roi de bons serviteurs qu'à son désir de ne point inquiéter par des persécutions à l'intérieur du royaume ses alliés protestants de l'extérieur.

« Plus homme d'État que d'Église »

La lutte contre les protestants français s'insère dans le cadre plus large d'une politique à la mesure de l'Europe. Dans un mémoire au roi, Richelieu avait écrit : « Tant que les huguenots auront le pied en France, le Roi ne sera jamais le maître dedans, ni ne pourra entreprendre aucune action glorieuse au dehors. » Or, jusqu'en 1629, c'est l'Espagne qui l'emporte sur la scène internationale, et non la France.

Dès 1624, Richelieu s'emploie à réaliser le grand dessein du règne : l'affaiblissement de la maison d'Autriche. Mais, au début, gêné par les troubles religieux, il essuie des revers, L'affaire de la Valteline, une vallée suisse qui lait communiquer les possessions des Habsbourg d'Espagne (Milan) et d'Autriche, va dominer une partie de son ministère.

Le parti dévot, celui de Marie de Médicis et de Bérulle*, aveuglé par la passion religieuse, soutient la politique espagnole, même lorsqu'elle est contraire aux intérêts de la France. C'est lui qui favorise la paix de Monzón le 5 mars 1626, qui rend pratiquement l'Espagne maîtresse de cette vallée. Cette paix, « la plus belle victoire de la diplomatie de l'Escurial », porte un coup très dur à la politique française, en lui faisant perdre une position stratégique essentielle et son influence sur ses alliés protestants des cantons suisses.

Richelieu jure de venger cet affront. Les protestants français réduits à merci, il prépare sa revanche. La mort du duc de Mantoue, Vincent II, lui en fournit l'occasion. La possession des deux villes de Mantoue et de Casale permet, en effet, de verrouiller le Milanais espagnol. L'Espagne voulant frustrer de ses biens Charles de Gonzague-Nevers, c'est en fait toute la question de la prépondérance espagnole ou française en haute Italie qui se trouve posée. Or, cette région charnière entre les possessions des deux maisons de Habsbourg est vitale pour la France, qui ne peut s'en désintéresser sous peine de se voir encerclée de nouveau.

Conseillé et secondé par Richelieu, le roi fait passer les Alpes à son armée au Montgenèvre et remporte la victoire du pas de Suse (6 mars 1629). Casale est libérée, les Espagnols promettent de ne plus inquiéter le nouveau duc, et la France rétablit son prestige dans ces régions. Mais la guerre reprend bientôt à cause de la trahison du duc de Savoie.

Richelieu et l'Europe

Cette année 1630 est celle du tournant du règne et de la carrière du cardinal. Elle oriente définitivement la politique française vers les choix belliqueux, au détriment du redressement économique et de l'amélioration du sort des populations. Richelieu se fait le champion de cette politique, mais il avertit honnêtement Louis XIII : « Si le roi se résout à la guerre, il faut quitter toute pensée de repos, d'épargne et de règlement au-dedans du royaume. Si d'autre part on veut la paix, il faut quitter la pensée de l'Italie pour l'avenir. » En revanche, les dévots, le chancelier Michel de Marillac à leur tête, pour des raisons de conscience, invoquent « les misères et afflictions du peuple de France, qui languit sous de très grandes et incroyables pauvretés », et, par passion religieuse (ne pas nuire à la catholique Espagne), conseillent la paix.

C'est Louis XIII, ce que l'on oublie trop, qui, en dernier ressort, et comme toujours, va trancher. Il choisit la guerre. Pignerol (31 mars 1630) est prise, et toute la Savoie conquise : coup d'éclat qui efface le traité du Cateau-Cambrésis (1559) et qui rouvre l'Italie aux Français.

Mais le scrupuleux Louis XIII, pressé par sa mère et son confesseur, tiraillé entre les deux politiques, celle de Richelieu et celle des dévots, qui réclament une paix catholique avec l'Espagne, semble fléchir. Le cardinal, désespéré, se prépare pour l'exil lorsqu'un extraordinaire revirement se produit : Louis XIII lui redonne sa confiance ; cette « journée des Dupes » (10 nov. 1630) consacre le triomphe du cardinal et la ruine de ses ennemis. Peu après, la reine mère est exilée, Marillac disgracié et son frère Louis décapité (1632).

Libre désormais, Richelieu poursuit obstinément sa politique. Dans l'Empire ravagé par la guerre de Trente*

Ans, il soutient les princes protestants révoltés contre l'empereur et le nouveau croisé des huguenots, Gustave II* Adolphe. Pour se ménager des voies d'intervention en Allemagne, il obtient d'importantes concessions de Charles IV, duc de Lorraine (1632), puis occupe ses États (1634).

L'année suivante, la France entre elle-même dans le conflit, et ses armées combattent en Alsace et en Italie. Après des revers initiaux — 1636 est l'« année de Corbie » ; les Espagnols pénètrent très avant dans le royaume et menacent Paris —, la situation se rétablit avec la prise de Brisach (1638), d'Arras, de Turin et la conquête du Roussillon (1642). L'Espagne affaiblie par des révoltes au Portugal et en Catalogne, l'œuvre de Philippe II s'écroule. La France triomphe sur toute la ligne, et Richelieu, avant de mourir, a la satisfaction de voir les envoyés de l'empereur demander la paix.

Dans le domaine de la politique étrangère, le bilan de l'œuvre de Richelieu est remarquable. En 1624, il trouve une France humiliée par l'Espagne, menacée par les vaisseaux anglais ; dix-huit ans plus tard, le royaume s'élargit sur les Pyrénées et obtient la prépondérance en Lombardie comme sur le Rhin, la jonction des deux maisons de Habsbourg est définitivement écartée, l'Espagne, affaiblie, perd le « leadership » européen, et l'Empire est remodelé par l'intervention française dans la guerre de Trente Ans.

Après la mort du cardinal, la bataille de Rocroi (1643), puis les traités de Westphalie (1648) établiront pour longtemps la prépondérance française en Europe et prépareront l'ère des triomphes de la monarchie de Louis XIV.

Le prix d'une politique

Mais, si Richelieu a bâti une France puissante à l'extérieur et l'a affranchie de la tutelle espagnole, c'est au prix de tout espoir de relèvement financier et de réformes systématiques à l'intérieur. L'ordre n'a été maintenu que par la violence (exécution des conspirateurs, des duellistes). Les répressions sanglantes des « révoltes paysannes » jalonnent tout le règne de Louis XIII et concernent la Bourgogne (1629-30), la Gascogne (1636), la Normandie (1639) et le Bourbonnais (1640).

Bien que Richelieu veuille créer une marine puissante, la pénurie d'argent ne permet ni de grandes constructions, ni surtout une bonne organisation du recrutement. Il en va de même pour l'armée, dont les structures ne changent guère, les mêmes tares et les mêmes abus persistant (désertions, racolage, indiscipline). L'administration du pays est améliorée grâce à la création de commissaires et d'intendants qui suppléent aux carences d'officiers vénaux et inamovibles. Cette politique autoritaire a pourtant le tort de paraître justifier les aspirations des compagnies et des corps privilégiés, qui, à la première occasion, essaieront de prendre leur revanche.

La grande faiblesse du gouvernement de Richelieu demeure le désordre financier et fiscal. Des impôts trop lourds accablent la paysannerie ; les revenus de l'État rentrent mal, ce qui oblige de recourir aux pires expédients pour subvenir aux énormes dépenses de guerre qu'exige la politique étrangère du cardinal (exaction et malversation des comptables, des fermiers et des traitants ; création de nouveaux offices inutiles et onéreux, de taxes nouvelles génératrices de mécontentement et de révoltes).

Richelieu, malgré son génie, ne parviendra jamais à résoudre cette contradiction entre la misère du peuple et la gloire de l'État. La conscience qu'il en a explique le jugement amer qu'il porte à la fin de sa vie sur celui qui exerce le pouvoir : « Celui qui occupe cet emploi doit savoir que les grands hommes qu'on met au gouvernement des États sont comme ceux qu'on condamne au supplice [...]. Il doit savoir qu'il n'appartient qu'aux grandes âmes de servir fidèlement les rois et supporter la calomnie que les méchants et ignorants imputent aux gens de bien [...]. Il doit savoir encore que la condition de ceux qui sont appelés au maniement des affaires publiques est beaucoup à plaindre en ce que, s'ils font bien, la malice du monde en diminue souvent la gloire [...]. Enfin, il doit savoir que ceux qui sont dans les ministères sont obligés d'imiter les astres qui, nonobstant les abois des chiens, ne laissent pas de les éclairer et de suivre leur cours, ce qui doit l'obliger à faire un tel mépris de telles injures que sa probité n'en puisse être ébranlée ni le détourner de marcher avec fermeté aux fins qu'il s'est proposées pour le bien de l'État. »

Richelieu et la mer

Dans son *Testament politique*, le cardinal écrivait : « La puissance des armes requiert non seulement que le roi soit plutôt fort sur la terre, mais elle veut en outre qu'il soit puissant sur la mer. »

Dès le début de son ministère, il s'y était employé en faisant construire une quarantaine de galères qui devaient assurer la sécurité du trafic en Méditerranée contre les pirateries des Barbaresques. En même temps, un traité signé avec le Maroc rétablissait une relative sécurité pour le commerce méditerranéen. L'idée de Richelieu, nommé en 1626 « surintendant général de la navigation et du commerce », après l'abolition des amirautés du Levant et du Ponant, était de développer un grand commerce océanique, mais celui-ci ne pouvait prospérer qu'à condition que des bateaux de guerre assurassent la libre navigation des vaisseaux marchands.

La création de compagnies de commerce, la fondation de comptoirs coloniaux au Canada et aux Antilles furent la conséquence du développement de notre marine. Pour donner du prix au commerce et du prestige aux marchands, le « code Michau » de 1629 autorisait la noblesse à participer aux compagnies et anoblissait les roturiers qui entretenaient un navire marchand. Richelieu ne craignait pas de bousculer la mentalité de son temps et ne reculait devant aucune hardiesse pour permettre à la France d'égaler dans ce domaine la prospérité de l'Angleterre ou de l'Espagne. Il envoyait des missions en Perse, en Russie, en Guinée et en Abyssinie pour y étudier les possibilités commerciales.

Mais cette politique, qui annonçait et préparait celle de Colbert, fut gênée par les difficultés financières créées par sa grandiose politique étrangère. Si les réalisations demeurèrent, de ce fait, précaires, Richelieu eut néanmoins le mérite de frayer les voies à ses successeurs.

Richelieu et la politique des « frontières naturelles »

On a cru trop longtemps que le cardinal ministre pensait que l'occupation de la Rhénanie devait être un des aboutissements de la politique étrangère de la France. Toute une controverse entre historiens allemands et français s'est instaurée à ce sujet jusqu'à la parution, en 1962, d'une édition des *Acta pacis westphalicae* et particulièrement des instructions données aux ambassadeurs français du congrès de Münster.

Or, il apparaît, à la lumière de ces nouveaux documents, qu'un des buts que se fixe Richelieu sur le Rhin est non la possession de la Rhénanie, c'est-à-dire de la rive gauche du fleuve, mais seulement d'un certain nombre de places fortes, notamment Brisach, et de couloirs permettant aux troupes françaises d'intervenir facilement et rapidement en Allemagne. « Lesdits Srs Plénipotentiaires se souviendront surtout, en retenant Brisach, qu'il nous faut garder un chemin net pour y aller, ce à quoi Saverne et Sélestat nous sont nécessaires », disent les instructions.

En somme, ce que Richelieu désire, ce sont des passages sur le Rhin et des voies de communication (routes, villes-étapes) pour s'y rendre. Et Richelieu ajoute : « Les princes d'Allemagne ont trop d'intérêts à ce que les choses soient si bien établies que la maison d'Autriche ne puisse plus les régir [...]. »

Il s'agit moins de conquérir une province ou des frontières naturelles que de se ménager des influences politiques et de contrecarrer les visées des Habsbourg.

« Le roi, écrit encore le cardinal, n'est pas tant touché de son intérêt comme de la crainte que les Habsbourg ne veuillent à l'avenir dépouiller les princes qui sont moindres que lui pour enfin se rendre les maîtres de tout l'univers, car avec raison on les a accusés de prétendre à la monarchie universelle. »

Cette région entre Meuse et Rhin constitue un parfait boulevard de passage entre les possessions des Habsbourg aux Pays-Bas et en Italie, et entre l'Allemagne et la France ; c'est pourquoi, dans le cadre de sa politique antihabsbourgeoise, Richelieu désire voir la France y occuper de fortes positions.

P. R.

▶ *Anne d'Autriche / Concini / Empire colonial français / Louis XIII / Marie de Médicis / Rochelle (La) / Trente Ans (guerre de).*

📖 **G. Hanotaux et duc de La Force, *Histoire du cardinal de Richelieu* (Firmin-Didot et Plon, 1893-1948 ; 6 vol.). / C. J. Burckhardt, *Richelieu* (Munich, 1935, nouv. éd. en 2 vol., 1966 ; trad. fr., Laffont, 1970-1975, 3 vol.). / H. Hauser, *la Pensée et l'action économique du cardinal de Richelieu* (P. U. F., 1944). / J. Canu, *Louis XIII et Richelieu* (Fayard, 1945). / V.-L. Tapié, *la France de Louis XIII et de Richelieu* (Flammarion, 1952 ; nouv. éd., 1967). / R. La Bruyère, *la Marine de Richelieu* (Peyronnet, 1958). / Comte de Saint-Aulaire, *Richelieu* (Club du meilleur livre, 1960). / P. Erlanger, *Richelieu* (Perrin, 1967-1970 ; 3 vol.). / M. Pierret, *Richelieu ou la Déraison d'État* (Fayard, 1972).**

Richelieu (Armand Emmanuel du Plessis, duc de)

Homme d'État français (Paris 1766 - *id.* 1822).

Petit-fils du célèbre maréchal Louis François Armand de Richelieu (1696-1788), il émigré après les journées d'octobre 1789 et entre dans l'armée russe. Quand Alexandre Ier — son ami et admirateur — monte sur le trône des tsars en 1801, il lui confie le gouvernement de la province d'Odessa, où Richelieu déploie des qualités exceptionnelles.

En 1814, ce dernier vient saluer Louis XVIII, qui l'a nommé premier gentilhomme de la Chambre et pair de France ; mais, quand on lui offre, au retour de Gand (1815), le ministère de la Maison du roi, il refuse, préférant de beaucoup la Russie ; et il faut toute



Portrait, par sir Thomas Lawrence (1769-1830). [Musée des Beaux-Arts, Besançon.]

l'insistance d'Alexandre Ier pour qu'il accepte, en septembre, la présidence du ministère.

Le premier ministère

Il faut dire que, totalement étranger à la France postrévolutionnaire (« C'est l'homme de France qui connaît le mieux la Crimée », ricane Talleyrand), le duc est mal préparé à un rôle de premier plan. Sa timidité naturelle, son hypersensibilité, son horreur de l'intrigue et de la lutte des partis, son désintéressement chevaleresque le rendent apparemment inapte à remplir son rôle. Mais, paradoxalement, ces tendances l'aideront à dominer et à arbitrer la vie politique d'un pays que la Restauration trouve dans un état de grande nervosité ; elles lui permettront, face aux vainqueurs de Napoléon, de jeter dans la balance de la France une parole dont personne en Europe ne conteste le poids. Au sein de son équipe ministérielle, un seul homme s'impose, le ministre de la Police, Decazes*, dont l'influence et le caractère provoqueront des conflits avec le Premier ministre.

Le principal objectif de Richelieu est la paix. Celui-ci, grâce au tsar, obtient des Alliés quelques concessions (amputation de l'indemnité de guerre, réduction de sept à cinq ans de l'occupation de la France, maintien en territoire français de quelques places des Ardennes et du Jura) ; le 2 octobre, les préliminaires sont signés ; le 20 novembre, ils sont ratifiés par un ensemble d'actes qu'on a appelés le *second traité de Paris*. C'est d'ailleurs avec une douleur non déguisée que Richelieu appose son nom au bas de cet acte terriblement dur et humiliant pour un pays habitué, depuis vingt-cinq ans, à dominer l'Europe.

À l'intérieur, Richelieu doit faire face à la « Chambre introuvable » — elle siège à partir du 7 octobre —, qui est moins réactionnaire que jeune, inexpérimentée, nerveuse, impulsive et donc maladroite. Coup sur coup (oct. 1815 - janv. 1816) sont votées les quatre lois qui constituent l'armature de la « Terreur blanche ». La loi de sûreté générale (29 oct. 1815) frappe durement toute tentative de complot. La loi du 9 novembre envoie devant les assises, qui peuvent prononcer la déportation, tout individu coupable de paroles ou de participation à des manifestations tendant au renversement du gouvernement et du régime ; quant aux autres manifestations, chansons ou paroles séditieuses — celles qui tendent à affaiblir le respect dû au roi, notamment par l'exaltation de « Buonaparte » —, elles relèvent des tribunaux correctionnels et sont passibles de peines très lourdes (jusqu'à cinq ans de prison et 20 000 francs d'amende).

Le 27 décembre, la Chambre ultraroyaliste rétablit les cours prévôtales, qui traiteront de 2 280 affaires, dont 237 affaires politiques seulement, lesquelles se termineront le plus souvent par des condamnations bénignes ou un non-lieu.

Au cours des débats qui aboutissent à la loi d'amnistie (12 janv. 1816), qui est en fait une arme terrible forgée contre les hommes des « Cent-Jours », Richelieu s'oppose de toutes ses forces aux excès d'une véritable Terreur à rebours, mais il doit accepter l'exil des régicides. L'opposition grandissante entre la majorité parlementaire et la minorité ministérielle se manifeste encore lors de la discussion du budget : les ultras écartent la proposition du ministre des Finances, Louis Emmanuel Corvetto (1756-1821), de liquider l'arriéré des dettes par des obligations à 8 p. 100 gagées sur la vente de 400 000 hectares de forêts nationales. Le budget enfin voté (27 avr. 1816), le gouvernement se hâte de clore la session (29 avr.). Decazes fait alors assaut auprès de Louis XVIII pour dissoudre la Chambre ; en cela, il est aidé par les représentants des Alliés à Paris (notamment Wellington et l'ambassadeur de Russie Charles André Pozzo di Borgo [1764-1842]), qui voient avec inquiétude les députés compromettre, par leur attitude intransigeante, le paiement des dettes de guerre. Richelieu résiste d'abord, par honneur, à la pression étrangère, mais, Decazes l'ayant convaincu que la Chambre introuvable fait obstacle à une libération anticipée du territoire — but avoué de Richelieu —, il s'incline. Le 5 septembre 1816, une ordonnance royale dissout la Chambre.

Les élections d'octobre — grâce aux pressions administratives de Decazes — amènent à la Chambre une majorité (146) de constitutionnels face à 92 députés de l'ancienne majorité ; la session de 1816-17 est essentiellement occupée par le vote de la loi électorale, dont le projet est présenté par le ministre de l'Intérieur, Joseph Laîné (1767-1835). La loi Laîné, votée par les députés et les pairs le 8 février 1817, précise les conditions du vote qui doit avoir lieu au chef-lieu de département, ce qui favorise la bourgeoisie aux dépens des ruraux ; la Chambre — comme le prévoit la Charte — sera renouvelée chaque année pour un cinquième. En 1818 est votée la loi militaire dite « de Gouvion-Saint-Cyr » (du nom du ministre de la Guerre, Laurent de Gouvion Saint-Cyr [1764-1830]), qui, en réglementant l'avancement, permet à des non-nobles d'accéder plus facilement aux grades d'officiers ; en outre, cette loi maintient le double recrutement de l'armée permanente (240 000 hommes au lieu de 150 000) au moyen d'engagements volontaires et d'appel au contingent par tirage au sort ; le service actif est fixé à six ans.

Au début de 1818, les Alliés eux-mêmes se rendent compte qu'ils n'ont aucun intérêt à prolonger l'occupation militaire de la France ; en mai, ils annoncent l'intention de tenir à Aix-la-Chapelle un congrès chargé d'examiner les modalités d'une évacuation. Ce congrès s'ouvre le 30 septembre ; Richelieu y représente la France. Son autorité morale lui permet d'obtenir enfin ce qu'il souhaite depuis 1816 : le territoire sera libéré avant le 30 novembre ; la somme que la France s'engage à payer immédiatement, au titre de l'indemnité de guerre, est fixée à 265 millions au lieu de 286. En outre, la France est admise dans la Quintuple-Alliance.

À son retour, Richelieu trouve Paris en pleine crise, alors que Decazes multiplie les intrigues et que des élections partielles révèlent une nette poussée de la gauche. Considérant sa tâche comme terminée avec la libération du territoire, Richelieu démissionne à la fin de décembre. La Chambre, reconnaissante, lui vote une dotation viagère de 50 000 francs de rente, que le noble duc se hâte de verser aux hospices de Bordeaux.

Le second ministère

L'expérience de centre gauche menée par Dessolles et par Decazes ayant échoué et l'assassinat du duc de Berry (13 févr. 1820) ayant réveillé la réaction antilibérale, le comte d'Artois obtient de Richelieu qu'il revienne à la tête du gouvernement (20 févr.). Le duc, toujours modéré, prétend alors

gouverner sans la droite, mais avec l'appui de ses voix, pour faire une politique statique de centre droit avec un ministère issu du centre gauche.

Jusqu'en septembre 1820, la droite tolère cette politique ambiguë, à laquelle s'oppose le chef des ultras, Villèle*, ministre sans portefeuille. Mais Richelieu ne peut empêcher le vote — à une faible majorité, il est vrai — des lois d'exception de mars 1820 (loi de sûreté générale, loi restreignant la liberté de presse) ; la loi électorale du 12 juin 1820 — loi dite « du double vote » — renforce les positions de la droite et anéantit l'espoir de la gauche d'accéder au pouvoir par le jeu légal des institutions. L'opposition se jettera donc dans l'action insurrectionnelle : en août 1820, un grand complot libéral (dont La Fayette est le moteur) est éventé par la police. Le 29 septembre, la naissance du duc de Bordeaux — considérée comme quasi miraculeuse — emplit de joie les royalistes.

Si bien que les élections de novembre 1820 sont nettement favorables à la droite. Richelieu voit se dresser alors contre sa position modérée la « faction des impatients », menée par François Régis de La Bourdonnais (1767-1839). Lors de l'ouverture de la session parlementaire de 1821, le ministère Richelieu se trouve pris entre deux feux : la droite lui reproche de rester trop éloigné de la Quintuple-Alliance ; la gauche l'accuse, au contraire, d'avoir laisser écraser par Metternich les patriotes italiens (congrès de Troppau-Laybach). Richelieu n'ose pas dissoudre la Chambre ; physiquement affaibli, voyant son influence auprès de Louis XVIII remplacée par celle de Mme du Cayla, il donne, le 12 décembre 1821, sa démission, que le roi accepte avec indifférence. Les ultras — avec Villèle — le remplaceront au gouvernement.

Richelieu meurt à Paris le 17 mai 1822, ne laissant aucun héritier direct. Une ordonnance royale transférera le titre de duc de Richelieu, ainsi que la pairie, à son neveu Odet de Jumilhac.

P. P.

▶ *Decazes / Louis XVIII / Restauration.*

J. Fouques-Duparc, *le Troisième Richelieu* (Lardanchet, 1952). / G. de Bertier de Sauvigny, *la Restauration* (Flammarion, 1955 ; nouv. éd., 1975).

Richier (Ligier)

Sculpteur français (Saint-Mihiel v. 1500? - Genève 1567).

L'ignorance dans laquelle on est de ses débuts est illustrée par cette impossible légende : Michel-Ange, de passage en Lorraine, aurait été frappé par les talents du jeune sculpteur et l'aurait emmené avec lui à Rome. Ce que l'on sait, par contre, c'est que Richier jouit vers 1530 d'une grande notoriété dans le milieu lorrain.

À cette époque, l'est de la France n'est pas sorti du Moyen Âge. La tradition gothique continue de voir l'artiste comme un simple praticien, illustrateur de la mentalité du groupe. L'œuvre d'art est le produit d'un atelier ou d'une école, et il est pas habituel que soit mise en avant la responsabilité personnelle du créateur. De même, la Lorraine est peu ouverte aux grâces de l'italianisme ; elle perpétue plus volontiers l'héritage des vieux « imagiers », teinté d'influences flamandes et rhénanes : un réalisme expressif, parfois un peu vulgaire, bien différent de l'art de la cour de France.

Dans ce contexte, la carrière de Ligier Richier est celle d'un isolé. En 1523, il exécute le retable de pierre de l'église d'Hattonchâtel, le premier des ouvrages qu'on peut lui attribuer à peu près sûrement. Les trois panneaux, *Portement de croix*, *Crucifixion* et *Ensevelissement* sont d'un style gothique qui cherche le pathétique à travers des formes souvent anguleuses, tandis que le traitement des détails fait penser à l'orfèvrerie. La carrière de l'artiste est ensuite jalonnée par la série des calvaires, des Vierges de piété et des monuments funéraires dont l'attribution est vraisemblable. Le calvaire de Génicourt, celui de Briey, celui de l'église (anc. collégiale) Saint-Étienne de Bar-le-Duc représentent des scènes de la Passion avec les visages du quotidien : le Christ et les deux larrons sont des gens de la rue ; la composition rappelle ces spectacles religieux, fréquents dans les régions du Nord-Est, où, à l'occasion de grandes processions, le peuple mimait l'histoire de Jésus.

Un changement notable se produit vers 1530, préparé par une lente infiltration du goût italien dans l'œuvre de Richier : les visages ne sont plus des portraits, les contours s'affinent, les traits deviennent plus réguliers ; désormais, un idéal de beauté empiète sur la vision morale. Le « Sépulcre » (*Mise au tombeau* à personnages en ronde bosse) de l'église Saint-Étienne de Saint-Mihiel, un des derniers travaux connus, nous transmet une synthèse : le climat de piété, le caractère populaire et le métier fouillé des premières œuvres conservent leur prépondérance, mais les formes ont évolué, comme l'esprit qui les anime. La recherche de la beauté caractérise la Madeleine agenouillée, et la théâtralité se fait plus abstraite : c'est l'*idée* de la douleur que reflète le visage des Saintes Femmes. Le réalisme domine par contre dans le gisant polychrome de Philippa de Gueldre à l'église des Cordeliers de Nancy et se fait poignant dans l'extraordinaire statue funéraire de René de Chalon, prince d'Orange-Nassau à l'église Saint-Étienne de Bar-le-Duc. Mort en 1544, l'époux d'Anne de Lorraine est représenté, selon sa volonté expresse (« comme il serait trois ans après son trépas »), sous la forme d'un squelette conservant des lambeaux de chair, *transi* dressé qui brandit d'une main son cœur, offert à Dieu dans un suprême effort (v. anatomie).

Ligier Richier passa les deux ou trois dernières années de sa vie à Genève, où, sans doute, il s'était réfugié pour des raisons religieuses.

Son fils **Gérard** (Saint-Mihiel 1534 - *id.* v. 1600) ainsi que ses petits-fils **Jean Ier** (Saint-Mihiel 1581 - ? 1624), **Jean II** (Saint-Mihiel ? - Metz 1625) et **Jacob** (Saint-Mihiel v. 1585 - Grenoble v. 1640) furent également sculpteurs, voire architectes.

J. B.

P. Denis, *Ligier Richier, l'artiste et son œuvre* (Berger-Levrault, 1911).

Richier (Germaine)

Sculpteur français (Grans, Bouches-du-Rhône, 1904 - Montpellier 1959).

Née dans la région arlésienne, elle y passe toute son enfance et commence à travailler aux Beaux-Arts de Montpellier. Fn France, l'enseignement de la sculpture se nourrit alors presque exclusivement des dernières expériences de Rodin*. Lorsqu'on 1925 Germaine Richier arrive à Paris, elle choisit d'entrer dans l'atelier de Bourdelle*, le partisan le plus fervent du vieux maître. Rapidement, elle acquiert son indépendance, mais ses recherches plastiques n'en visent pas moins à développer, d'abord dans un esprit traditionnel (bustes, torses), les idées de ses deux grands aînés.

De Carpeaux* à Maillol*, la sculpture a pu, en l'espace de quelques générations, changer de figure. Du plasticisme épuré à l'expressionnisme, les artistes ont désormais une ambition commune : retrouver l'être originel de la nature.

Avec Germaine Richier, ce programme devient une profession de foi : l'expressionisme lyrique, l'imagination fantastique vont se mettre au service d'un grand poème cosmogonique où la femme, l'eau, l'oiseau, les monstres apparaissent chacun comme une variante d'un seul et même héros, mystérieux, aux formes souvent déchiquetées et pourtant solidement planté dans la réalité par tout le poids du bronze qui le modèle.

À partir de 1944, Germaine Richier emprunte les thèmes de ses œuvres au répertoire animalier : mais ces insectes aux silhouettes aiguës se muent sous nos yeux en figures humaines, comme si, retrouvant la genèse de l'univers, l'artiste avait pris en charge tout un pan de l'évolution. Sa récréation du monde s'accompagne d'une prise de conscience du travail accompli, et la finalité de son œuvre se précise. Germaine Richier produit en 1948 les deux grands bronzes de *l'Ouragane* et de *l'Orage* (musée national d'Art moderne, Paris), et en 1956 *l'Ombre de l'Ouragane* et *le Tombeau de l'Orage* (tous deux en pierre, musée Grimaldi, Antibes). Entre-temps, par une succession de métamorphoses, la silhouette massive de *l'Orage*, à peine sortie du chaos, s'est débarrassée du limon originel pour s'élancer à la conquête de l'ordre. Ce lent cheminement aboutit à l'abstraction : une réalité supérieure qui s'impose comme la victoire du créateur sur la matière.

Une esthétique à ce point mystique amène naturellement Germaine Richier à prendre part à la renaissance de l'art religieux en France dans les années 50. L'artiste participe à la décoration de l'église d'Assy et exécute le *Christ en croix* destiné au chœur, fort discuté à l'époque.

Elle consacre les dernières années de sa vie à éprouver de nouvelles techniques : plombs à fonds peints, mosaïques, céramiques, gravures (eaux-fortes pour *Contre Terre* de René de Solier). Cette artiste du mouvement, de la métamorphose, de l'imaginaire et de la liberté, cette héritière du ba-

roque finit par ressentir les exigences de la couleur ; elle demande à Vieira da Silva*, à Hartung*, à Zao Wou-ki* d'exécuter les fonds colorés devant lesquels elle dispose ses figurines.

Cependant, le mouvement le plus authentique, dans son œuvre, garde la teinte du bronze ; il n'a pas besoin de la couleur pour prendre vie : *le Crapaud, la Vierge folle, la Feuille, la Grande Sauterelle*, la série des *Guerriers, la Montagne* s'arrachent d'eux-mêmes à la tourbe, à l'inanimé, et l'élan plastique qui les a suscités suffit à leur vérité.

J. B.

J. Cassou, *Germaine Richier* (Éd. du Temps, 1961). / J. Cassou, A. Pieyre de Mandiargues et coll., *Germaine Richier* (Henri Creuzevault, 1967).

Richter (Jean Paul Friedrich), dit Jean Paul

Écrivain allemand (Wunsiedel 1763 - Bayreuth 1825).

Romancier du rêve, de l'imaginaire et des enthousiasmes passionnés, Jean Paul Friedrich Richter a écrit aussi comme un peintre amoureux des plus petits détails, des brins d'herbe de la prairie et des petites gens « qui n'ont pas d'histoire ». C'est un observateur attendri et maniaque, mais aussi un rêveur, un utopiste, un idéaliste, le compagnon des nuages qui parcourent le ciel et des âmes sensibles qui fuient la comédie humaine.

Toute la première partie de sa vie s'est passée dans son pays natal, la Franconie, plus précisément autour de son village d'origine, et l'on ne peut guère l'imaginer vivant, rêvant ou écrivant ailleurs que dans une des toutes petites principautés de l'Allemagne moyenne, au temps du Saint Empire finissant. Son univers était comme en dehors du temps, sans aucun contact direct avec la politique du siècle. Les pasteurs, maîtres d'école et organistes dans les villages et les villes, y gouvernaient le spirituel, depuis Luther, dans une orthodoxie menacée et vétilleuse ; le temporel était aux mains des chancelleries princières. La bourgeoisie commençait à exister dans les villes.

Le père de Jean Paul Friedrich Richter, pauvre « candidat à la théologie », était organiste et maître d'école à Wunsiedel, en Franconie, quand le poète y vint au monde. C'est dans la même région, vallonnée et boisée, que Jean Paul vécut d'abord, en particulier à Hof, et c'est là qu'il revint après deux années à l'université de Leipzig, où il avait été envoyé pour faire, lui aussi, de la théologie. C'est pour la seule théologie qu'on pouvait alors obtenir une bourse d'études. Jean Paul, comme beaucoup de contemporains, vécut de préceptorats jusqu'au jour où ses romans, vers 1796, l'eurent rendu célèbre. Il refit alors un périple plus large, avec des séjours à Weimar et à Leipzig, mais revint, pour toute la dernière partie de sa vie, tout près de son point de départ, à Bayreuth, où il vécut en famille et entouré d'honneurs.

La lecture de l'*Émile* et de *la Nouvelle Héloïse* l'avait amené à se faire appeler Jean Paul, en souvenir de Jean-Jacques, et c'est sous son double prénom qu'il est souvent désigné. Après avoir subi, du fait de son père, une éducation pédantesque et rigoureuse, Jean Paul a trouvé dans l'*Émile* les principes d'une « pédagogie naturelle », à laquelle il est toujours demeuré fidèle (*Levana*, 1807). C'est aussi à l'école de Rousseau qu'il apprit à sacrifier tout à l'émotion, au mouvement du cœur.

Il a laissé une *Préparation à l'esthétique* (*Vorschule der Ästhetik*, 1804-1813) qui est, pour une large part, un autoportrait, car il était non pas un théoricien, mais un analyste très subtil. Il prenait ses exemples dans sa propre expérience et ne sortait guère d'un univers ramifié et nuancé où se mêlaient indissolublement des souvenirs vrais et des souvenirs de lectures. Depuis sa jeunesse, il accumulait si bien les fiches de références à ses lectures qu'il était capable, ensuite, de se les remémorer au moment qu'il lui plaisait de choisir, de revivre par le menu des impressions d'enfance, de revivre aussi, dans le secret de sa chambre bien close, les émotions de ses héros préférés.

Héros de roman, car toute son œuvre est romanesque, avec un nombre important de récits brefs, parfois articulés en série, et quelques grands romans, le premier étant *la Loge invisible* (*Die unsichtbare Loge*, 1793), et les plus connus *Hesperus* (1795) et *Titan* (1800-1803). Les récits brefs sont mieux conduits que les longues intrigues romanesques, où Jean Paul n'excelle pas ; l'essentiel est chez lui la peinture des émotions et l'invention des caractères.

Jean Paul est un virtuose capable de jouer d'instruments variés, hétérogènes et sur les modes les plus éloignés les uns des autres. *La Loge invisible, Hesperus, Titan, la Comète* (*Der Komet*, 1820-1822) entraînent le lecteur dans une suite de rêves où l'on tend toujours à fonder sur terre un royaume idéal. Et puis, ailleurs ou bien au cours du roman, le rêve s'incarne comme de lui-même, mais sous un format réduit, dans le tableau d'une vie simple, étroitement bornée, celle du maître d'école Wuz (*Leben des vergnügten Schulmeisterleins Maria Wuz in Auenthal*, 1790, publié en 1793) et celle de Fixlein (*Leben des Quintus Fixlein*, 1796). Rarement, Jean Paul s'installe dans un univers qui soit à la fois de la terre et du ciel, comme celui de Quintus Fixlein ou de Siebenkäs (*Blumen- Frucht- und Dornenstükke oder Ehestand, Tod und Hochzeit des Armenadvokaten F. St. Siebenkäs im Reichsmarktflecken Kuhschnappel*, 1796-97).

Il aime, plus que tout, les belles âmes, et la beauté suprême ne se conçoit jamais chez lui sans un trait de mystique, un besoin de dépassement dans la pure gratuité. Mais ce cœur sensible, amoureux de l'ineffable et de la douceur des jours perdus a aussi une veine satirique et sait très bien garder la tête froide. Vaporeux et parfois échevelé, le style de Jean Paul est ailleurs celui de l'exactitude, de la minutie, du pédantisme au microscope.

D'un côté, l'écrivain aime ceux qu'il appelle les « hommes hauts », les chevaliers du rêve, les idéalistes pleins de chimères. Non pas aventuriers, mais utopistes. Observateur de ses propres rêves, il est le premier à en avoir empli ses romans. Pourtant, les sages à la manière de Jean Paul vivent dans leur village, dans leur mansarde, à regarder le géranium qui fleurit à la fenêtre et à goûter la bière du terroir, contemplant le vol des martinets autour du clocher ou bien écoutant le rossignol dans les nuits de juin. Le vrai bonheur est de savourer son rêve, d'y revenir comme à un objet chéri : avec leur cœur simple et leur résignation, les artisans, les maîtres d'école et les copistes d'actes deviennent, chez Jean Paul, des héros de roman. Dans les dernières œuvres, telles que *Katzenberger* (*Dr. Katzenbergers Badereise*, 1809), *Fibel* (*Leben Fibels*, 1812) et dans son autobiographie (*Wahrheit aus Jean Pauls Leben* 1819), la miniature se creuse, devient satirique, mais d'une satire distanciée et attendrie.

Jean Paul, en effet, avait une religion de l'amour universel, qui lui avait été révélée au cours d'une « nuit de mort », celle du 15 novembre 1790, où il avait eu la vision de sa propre fin. Revenu parmi les « pauvres hommes », il étendait à tous et à tout son amour, aux animaux et aux fleurs, et jusqu'aux diverses nuances du matin qui se lève.

Il y a dans son œuvre des hommes maléfiques, avec des desseins ténébreux, mais toutes les femmes y sont vouées à l'idéal. Les jeunes filles, irréelles et fragiles, se meuvent à travers les rebondissements romanesques. C'est un flot continu de tendresse et une vaporeuse musique sans fin que leur conversation.

Jean Paul aurait voulu mettre dans ses phrases, à l'instar d'un musicien, le devenir mouvant, un élan toujours nouveau, une fluidité qui est celle du rêve. Les jardins enchantés sont évoqués chez lui d'abord par les sonorités des mots. Mais Jean Paul sait aussi bien tracer le vol de l'hirondelle ou peindre l'éveil des fleurs dans un jardin d'été. Il est le maître d'un intimisme rococo, fait de détails minimes, de notations subtiles traduites en formes colorées. Ses longues phrases sinueuses sont chargées d'allusions, bibliques notamment, difficiles à déchiffrer. Au milieu d'un fatras de bibelots et d'anecdotes, ses personnages vivent par la précision du trait et par une sorte de logique naïve, dans un langage purifié par le retour aux rêves de l'enfance, qui constitue, à proprement parler, l'élément de Jean Paul.

C'est à la grâce que Jean Paul a été plus sûrement sensible : grâce d'être au monde, grâce d'être heureux de son sort ou bien d'être une âme haute, grâce aussi de recevoir l'inspiration. Difficile à suivre dans une autre langue que la sienne, il est demeuré peu connu en dehors des pays de langue allemande, hormis des fervents amateurs de romantisme.

P. G.

F. Bac, *Jean Paul ou l'Amour universel* (Conard, 1927). / A. Béguin, *l'Âme romantique et le rêve* (Corti, 1947). / E. Berend (sous la dir. de), *Jean Pauls Persönlichkeit in Berichten der Zeitgenossen* (Berlin, 1956). / M. Brion, *l'Allemagne romantique* (A. Michel, 1962-63 ; 2 vol.). / C. Pichois, *l'Image de Jean Paul Richter dans les lettres françaises* (Corti, 1963). / J. W. Smeed, *Jean Paul's Dreams* (Londres, 1966). / U. Profitlich, *Der selige Leser. Untersuchungen zur Dichtungs-Theorie Jean Pauls* (Bonn, 1968).

rickettsioses

Groupe de maladies de la famille des fièvres typho-exanthématiques ayant comme caractères communs leurs agents — des *Rickettsies* —, leurs vecteurs — des Arthropodes — et leurs

caractères cliniques, et associant à des degrés variables fièvre, *tuphos* (trouble de conscience particulier) et éruption cutanée (exanthème).

On distingue des fièvres cosmopolites épidémiques (essentiellement le typhus), transmises par les Poux, et des fièvres locales endémiques saisonnières, transmises par des Acariens. Si le typhus a régressé grâce à l'éducation sanitaire, certaines rickettsioses « exotiques », elles, ont vu s'élargir leur cadre géographique (fièvre Q).

Rickettsioses cosmopolites

Le *typhus exanthématique*, dû à *Rickettsia Prowasecki*, sévit encore dans les pays à hygiène insuffisante ou en état de guerre. La transmission est assurée par les déjections du Pou. Après une incubation de 10 à 15 jours, le début, brutal, est marqué par de la fièvre, des céphalées et des troubles digestifs. L'éruption apparaît au 3e jour ; elle est faite de macules rosées évoluant en une seule poussée. Il existe un état de délire traduisant l'atteinte encéphalitique. Du 7e au 14e jour, l'évolution pouvait, avant les antibiotiques, être aggravée par des complications myocardiques ou de surinfection ; la situation était parfois bouleversée par la crise du 14e jour, annonçant la guérison avec immunité définitive. Actuellement, la guérison est obtenue en quelques jours. Le diagnostic est aisé en cas d'épidémie. Chez des voyageurs revenant d'une zone suspecte il doit être évoqué systématiquement. Il peut être fait par isolement de la Rickettsie ou par sérodiagnostic. Le traitement repose sur le chloramphénicol. La vaccination représente en fait le meilleur moyen de limiter les méfaits de cette affection (3 injections sous-cutanées à 8 jours d'intervalle).

Le *typhus murin* est une maladie du Rat transmissible à l'Homme par la Puce. Beaucoup moins grave, il est parfois difficile à distinguer du typhus historique dans les formes sévères.

Autres rickettsioses

Les *fièvres à Tiques américaines* sont dominées par la *fièvre pourprée des montagnes Rocheuses*, transmise par des Tiques à partir de Rongeurs. L'évolution, autrefois très grave (60 p. 100 de mortalité), a été transformée par l'antibiothérapie.

Le *tick typhus* du Queensland australien, la *rickettsiose varicelliforme* des États-Unis, la *fièvre boutonneuse* du littoral méditerranéen se rapprochent de ces fièvres pourprées en raison de l'existence d'un escarre d'inoculation, de l'intensité de l'éruption, des risques cardio-vasculaires et de l'action remarquable des antibiotiques.

Les rickettsioses asiatiques ont pour chef de file le *typhus des broussailles*, ou *tsutsugamushi*. Elles sont transmises par des Thrombididés. On peut en rapprocher certaines rickettsioses africaines en raison de la parenté immunologique des souches responsables.

La *fièvre Q* (fièvre du Queensland), décrite en Australie, est cosmopolite. Transmise par voie digestive ou aérienne, elle associe un syndrome fébrile, des signes pulmonaires cliniques et radiologiques ainsi qu'une éruption souvent minime. La fréquence des complications de surinfection a diminué depuis l'antibiothérapie. La vaccination est recommandée chez les sujets exposés au contact des animaux vecteurs (tanneurs, vétérinaires).

Si les rickettsioses cosmopolites (typhus historique) sont de plus en plus rares, les rickettsioses exotiques peuvent être observées plus fréquemment du fait des voyages aériens, qui assurent la diffusion des agents pathogènes. La prophylaxie de ces maladies associe la lutte contre les vecteurs et les vaccinations préventives.

P. V.

▶ *Typhus.*

📖 **T. M. Rivers, *Viral and Rickettsial Infections of Man* (Philadelphie, 1948 ; 4e éd. par F. L. Horsfall et I. Tamm, 1966).**

Ricœur (Paul)

Philosophe français (Valence 1913).

Professeur à la Sorbonne, il demande en 1965 son passage, au sein de la faculté de Paris, de la Sorbonne à Nanterre. Il est momentanément doyen de l'Université Paris-X (Nanterre) [1969 - mars 1970].

Son œuvre est une « philosophie de la volonté », qui va d'une physiologie du vouloir dans *le Volontaire et l'involontaire* (1950) jusqu'à une éthique et une métaphysique du vouloir dans *Finitude et culpabilité* (1960). Mais sa contribution la plus importante reste sa confrontation à la psychanalyse et sa réflexion de phénoménologue sur Freud. En 1965 paraît *De l'interprétation. Essai sur Freud*, où, s'attaquant au problème du symbole, Ricœur prend Freud pour exemple. Il conçoit alors la psychanalyse comme une sorte d'ascèse de la réflexion philosophique qui lui permet d'éliminer les illusions de la conscience. Freud serait également un maître de l'action, dans la mesure où il nous enseigne une sorte d'éducation perpétuelle à la réalité. En 1969, *le Conflit des interprétations*, en rassemblant des *essais d'herméneutique*, en réalité éparpillés sur dix années, donne peut-être le panorama le plus vaste et le plus exact de la pensée de Paul Ricœur. Et, tout d'abord, la filiation à l'égard de Heidegger et de Husserl, grâce à qui le problème de la compréhension et de la connaissance historique cessa d'être une simple question de méthode pour devenir une problématique « ontologique » : « La question de l'historicité n'est plus celle de la connaissance historique conçue comme méthode ; elle désigne la manière dont l'existant « est avec » les existants ; la compréhension plus la réplique des sciences de l'esprit à l'explication naturaliste ; elle concerne une manière d'être auprès de l'être, préalable à la rencontre d'étants particuliers. Du même coup le pouvoir de la vie de prendre librement distance à l'égard d'elle-même, de se transcender, devient une structure de l'être fini. Si l'historien peut se mesurer à la chose même, s'égaler au connu, c'est parce que lui et son objet sont tous deux historiques. L'explicitation de ce caractère historique est donc préalable à toute méthodologie. Ce qui était une borne à la science — savoir l'historicité de l'être — devient une constitution de l'être. Ce qui était un paradoxe — savoir l'appartenance de l'interprète à son objet — devient un trait ontologique. » Ainsi, à partir de là, Ricœur définit-il sa propre pensée, sa propre « herméneutique » : « [...] Une élucidation simplement sémantique reste « en l'air » aussi longtemps qu'on n'a pas montré que la compréhension des expressions multivoques ou symboliques est un moment de *la compréhension de soi* [...]. Mais le sujet qui s'interprète en interprétant les signes n'est plus le *Cogito* : c'est un existant, qui découvre, par l'exégèse de sa vie, qu'il est posé dans l'être avant même qu'il se pose et se possède. Ainsi l'herméneutique découvrirait une manière d'exister qui resterait de bout en bout « être interprété ». »

En même temps, en référant l'interprétation des « sens cachés » essentiellement à l'exégèse, en concevant l'analyse comme une exégèse de sa propre vie, Ricœur marque le lien avec la philosophie des religions et, d'une manière générale, avec la pensée religieuse. Néanmoins, le chrétien et l'humaniste décide d'accepter cette remise en question fondamentale de la conscience qu'est la psychanalyse. De celle-ci, écrit Ricœur, il faut attendre « une véritable destitution de la problématique classique du sujet comme conscience [...]. La lutte contre le narcissisme, — équivalent freudien du faux Cogito — conduit à découvrir l'enracinement du langage dans le désir, dans les pulsions de la vie. Le philosophe qui se livre à ce rude écolage est conduit à pratiquer une véritable ascèse de la subjectivité, à se laisser déposséder de l'origine du sens [...]. »

Rude leçon, rude « écolage » pour le philosophe de la réflexion classique, mais qui, en fin de compte, s'articule avec la nostalgie philosophique toujours présente de l'ontologie et, par-delà, de la vie : « C'est en effet à travers la critique de la conscience que la psychanalyse pointe vers l'ontologie. » Or, « l'ontologie est bien la terre promise pour une philosophie qui commence par le langage et par la réflexion ; mais, comme Moïse, le sujet parlant et réfléchissant peut seulement l'apercevoir avant de mourir ».

D. C.

Riel (Louis)

Homme politique canadien (Saint-Boniface, près de Winnipeg, 1844 - Regina 1885).

Fils aîné d'un métis qui s'était déjà illustré dans la défense des siens face au monopole archaïque de la Compagnie de la baie d'Hudson, Louis Riel est envoyé à Montréal pour poursuivre ses études. La préservation des genres de vie traditionnels, de plus en plus menacés par la formation d'un Canada moderne, ne va pas tarder à lui faire jouer un rôle de premier plan. Depuis longtemps déjà, les immenses territoires concédés à la Compagnie de la baie d'Hudson apparaissent comme un privilège incompatible avec le développement de la colonisation : en 1869, le principe de leur cession au Dominion est acquis, sans que les populations intéressées soient consultées. Tout de suite, un nouvel arpentage est entrepris par les autorités fédérales. Cette mesure préalable à toute colonisation agraire constitue, en fait, un déni de justice, en particulier pour les métis francophones et catholiques de la région de la rivière Rouge : ici en effet, comme dans l'Est, le partage traditionnel des terres s'est fait

en longues bandes débouchant sur les cours d'eau, les seuls liens commodes jusque-là avec le monde extérieur. Or, les géomètres d'Ottawa entreprennent de diviser artificiellement les terres en parcelles rectangulaires, comme on le fait alors dans les terres vierges des États-Unis. Le nouveau cadastre va obliger les premiers occupants à renoncer à leurs « lots de rivières » et à déplacer leurs tenures. Des rachats plus ou moins forcés seront beaucoup facilités par cette destruction des terroirs traditionnels. Révolté par ces injustices, Riel met ses dons de tribun au profit de ses frères et profite de leur colère pour diriger une révolte qui va tenter de mettre fin au processus de dépossession : lorsque le lieutenant-gouverneur envoyé par Ottawa se présente aux frontières du territoire des métis, il trouve un ultimatum lui interdisant d'entrer sans l'autorisation d'un comité dont le secrétaire est Riel (21 oct. 1869). Le 2 novembre, ce dernier et ses partisans s'emparent par surprise de Fort Garry (à l'emplacement de la future Winnipeg). Louis Riel en vient à former un « Comité national » (9 déc.), qui devient un véritable gouvernement provisoire, avec lequel Ottawa doit se résoudre à négocier la sauvegarde des intérêts des métis : le 15 juillet 1870, la souveraineté sur les immenses territoires de la Compagnie de la baie d'Hudson est transmise au Dominion, mais le petit territoire des métis de la rivière Rouge constitue une nouvelle « province », à part entière, le Manitoba ; en particulier, l'usage du français y est placé sur le même plan que celui de l'anglais, comme au Québec. Mais Riel a le grand tort, sous prétexte d'« insubordination », de faire exécuter un certain Thomas Scott, anglophone et protestant ; les nouveaux colons blancs et ceux de l'Ontario ne pardonneront jamais l'élimination de l'un des leurs à celui qui créa l'embryon d'un pouvoir métis : une certaine atmosphère de guerre civile marque les premières années de la nouvelle province. Très vite, les métis seront plus ou moins contraints à abandonner leurs terres.

L'arrivée d'importantes forces militaires, essentiellement britanniques, conduit Riel à l'exil, aux États-Unis. Il reprend pourtant bientôt une activité politique et pousse les métis à lutter en 1871 contre les raids des « fenians » (des Irlandais venus des États-Unis, hostiles à la domination britannique), ce qui lui vaut les remerciements du « fédéral ». Il est élu au Parlement en 1874, mais fait l'objet de poursuites de la part du gouverneur de l'Ontario, et son admission est refusée par la majorité. Riel est amnistié en 1875, mais il est alors atteint d'une mégalomanie de type messianique : sa « mission » est de sauver la nation métis. Il est interné dans des asiles jusqu'en 1878 ; il retourne alors aux États-Unis, dont il devient citoyen.

En 1884, il reçoit une délégation de quatre métis de la Saskatchewan, qui lui rapportent les malheurs des Indiens, contraints d'abandonner, avec la chasse des bisons, leur liberté et qui sont tenus à végéter misérablement dans des « réserves » où on les oblige à pratiquer l'agriculture : il regagne le Canada. Il ne demande d'abord pour ses frères que de modestes réformes, mais en revient vite, devant l'inertie d'Ottawa, à des actions radicales : il cherche à fonder sa mission libératrice en constituant de nouveau un gouvernement provisoire (19 mars 1885). Mais son mysticisme prend un tour dangereux : Louis Riel se sépare du prudent clergé catholique et cherche à établir une « Église nouvelle », qui accueille de nombreux néophytes enthousiastes. Il obtient l'appui de deux chefs indiens, Big Bear et Poundmaker, et lance une nouvelle révolte : cependant, cette dernière doit affronter un pouvoir central autrement puissant qu'en 1869. En effet, le Canadian Pacific permet d'amener jusqu'à Winnipeg une armée de 8 000 hommes en six jours. En six semaines, les rebelles sont dispersés. Louis Riel est arrêté le 16 mai, puis inculpé de haute trahison. Malgré son état mental très évidemment délabré, il est condamné à la pendaison. Le « Premier ». J. A. Macdonald*, finit par refuser la grâce devant les pressions de l'opinion de l'Ontario, qui n'avait pas oublié la mort de Thomas Scott. Riel est exécuté le 16 novembre à la prison de Regina.

La mort du grand défenseur des métis francophones, présenté par certains comme un apôtre, un saint et un héros national, causa une profonde émotion au Québec. Mais le gouvernement fédéral, s'il perdit à cette occasion l'appui des conservateurs de cette province, y gagna celui des libéraux de l'Ontario.

S. L.

▶ *Canada.*

📖 **M. Giraud, *le Métis canadien. Son rôle dans les provinces de l'Ouest* (Institut d'ethnologie, 1945). / G. Cerbelaud-Salagnac, *la Révolte des métis, Louis Riel, héros ou rebelle* (Mame, 1971).**

Riemann (Bernhard)

Mathématicien allemand (Breselenz, Hanovre, 1826 - Selasca, sur le lac Majeur, 1866).

Fils d'un pasteur chargé de famille, il fait ses études secondaires à Hanovre et à Lüneburg, puis s'inscrit en 1846 à l'université de Göttingen, où il suit les cours de Carl Friedrich Gauss*. Élève, à Berlin, de Carl Gustav Jacobi* et de Gustav Lejeune-Dirichlet (1805-1859), entre 1847 et 1849, il s'intéresse aux séries de Fourier et aux équations aux dérivées partielles. Revenu à Göttingen, il soutient sa thèse en 1851, avant d'enseigner comme professeur adjoint en 1857, puis comme successeur de Dirichlet dans la chaire de Gauss en 1859. En 1862, il se marie, mais, sans fortune, de santé délicate comme ses frères et sœurs, dont quatre meurent peu avant lui, il doit se soigner pendant les quelques années qui lui restent à vivre et est finalement emporté par la tuberculose.

Son œuvre, une des plus importantes dans le domaine de l'analyse*, s'ouvre magistralement en 1851 par la dissertation inaugurale intitulée *Principes fondamentaux pour la théorie générale des fonctions d'une grandeur variable complexe*. Riemann s'y inspire de la physique mathématique et ramène la théorie des fonctions de la variable complexe à celle du potentiel. Le plus célèbre des problèmes de cette dernière théorie est celui de Dirichlet : déterminer un potentiel à partir de ses valeurs sur un contour fermé. Pour le résoudre, Riemann considère la fonction qui rend minimale l'intégrale double du carré du module du gradient, et il montre que cette fonction est un potentiel. En 1869, Karl Weierstrass* élève une objection majeure en demandant si ce minimum peut être atteint. Cette critique est à l'origine de nombreux travaux, mais, en 1904, David Hilbert* montre que la démonstration de Riemann peut être rendue rigoureuse.

Le mémoire *Sur la possibilité de représenter une fonction par une série trigonométrique* (1854), remarquable à plus d'un titre, contient en particulier la définition des « intégrales de Riemann ». Le mémoire *Sur le nombre des nombres premiers inférieurs à une-grandeur donnée* (1859) fonde la recherche de la répartition asymptotique des nombres premiers sur les propriétés de la fonction analytique zêta, voie de recherche qui s'est révélée plus tard si féconde. D'autre part, la thèse *Sur les hypothèses qui servent de base à la géométrie* (1854) aborde l'étude d'espaces très généraux, à plusieurs dimensions, par la donnée du carré de leur élément linéaire. Cette conception, inspirée par les études de Gauss sur les surfaces, s'est révélée fondamentale en relativité générale.

Mais le caractère topologique des méthodes de Riemann se révèle nettement dans son mémoire de 1857, *Théorie des fonctions abéliennes*. C'est ici qu'apparaissent les « surfaces de Riemann » formées de feuillets plans superposés, en nombre égal au degré d'une équation algébrique, reliés par des lignes de passage qui joignent entre eux les points critiques. Cette méthode fonde la théorie des fonctions algébriques, dont les traits essentiels avaient échappé jusque-là aux chercheurs. Elle marque surtout la naissance de la topologie*, partie des mathématiques aujourd'hui en pleine expansion.

J. I.

▶ *Analyse / Arithmétique / Fonction réelle / Géométrie / Intégrale définie / Topologie.*

Riemenschneider (Tilman)

Sculpteur allemand (Osterode v. 1460 - Würzburg 1531).

Des attaches familiales le lient probablement à Würzburg, car il s'y installe définitivement en 1483, y acquiert en 1485 le droit de bourgeoisie et prend une part importante dans l'administration de la ville, dont il sera bourgmestre ; mais sa prise de position en faveur des paysans révoltés contre le prince-évêque entraîne la chute de sa fortune.

L'art de Riemenschneider doit peu à la tradition plastique de Würzburg, liée à celle des pays de l'Est, Thuringe, Saxe, Silésie, Pologne, où prédominent les recherches expressives et le goût des formes en mouvement (v. Stwosz [Wit]). Il semble plutôt se rattacher aux tendances de la sculpture souabe, caractérisée par une vigueur tranquille et un lyrisme apaisé. L'influence de Nikolaus Gerhaert (v. 1430-1473), si rayonnante non seulement dans les pays rhénans, mais aussi en Souabe, relie Riemenschneider à la filiation de Claus



Un des bas-reliefs du tombeau de l'empereur Henri II et de l'impératrice Cunégonde : l'impératrice renvoie les ouvriers jugés malhonnêtes. Cathédrale de Bamberg.

Sluter* et à l'influence néerlandaise. Remarquable praticien, Riemenschneider utilise avec autant de bonheur le bois et le grès fin de Franconie, et son goût de la matière, adaptée à toutes les subtilités des volumes, le conduit à renoncer presque complètement aux revêtements polychromes.

Après le retable de l'église de Münnerstadt (1490), dont les éléments sont aujourd'hui dispersés entre les musées de Munich *(la Madeleine entourée d'anges)* et de Berlin *(les Évangélistes)*, les œuvres marquantes de la période de jeunesse sont, au musée de Würzburg, les deux statues d'*Adam* et d'*Ève* (1491), provenant du portail de la chapelle de la Vierge à Würzburg. Aboutissement d'un thème illustré deux siècles plus tôt à la cathédrale de Bamberg, ces statues, tout en restant typiquement gothiques, sont aussi des créations de beauté, et la vénusté des formes d'*Ève*, son élégante ingénuité traduisent la traditionnelle douceur souabe.

Dès la même période, Tilman Riemenschneider exprime ses dons d'observation dans le tombeau de l'évêque Rudolf von Scherenberg à la cathédrale de Würzburg (1496-1499). Le prélat repose sur un fastueux sarcophage de pierre encadré d'un baldaquin dont l'ampleur décorative est à la mesure de la puissance spirituelle du personnage, représenté avec un réalisme vigoureux, mais sans violence. Par la suite, Riemenschneider exécute d'autres tombeaux : ceux de Konrad von Schaumberg à la chapelle de la Vierge de Würzburg et d'Elisabeth Stibar à Buttenheim lui sont attribués, ainsi que celui de Lorenz von Bibra à la cathédrale de Würzburg. Mais le plus important est le monument de l'empereur Henri II et de l'impératrice Cunégonde à la cathédrale de Bamberg (1499-1513), où le sarcophage de calcaire fin supportant les gisants est décoré de cinq bas-reliefs illustrant la légende du couple impérial : récits directement intelligibles, traduits dans un style aimable, sans pittoresque déplacé, ces scènes illustrent des anecdotes miraculeuses plus qu'elles n'exaltent la puissance impériale.

La maturité de la carrière de Tilman Riemenschneider est marquée par l'exécution de retables importants : celui du Précieux Sang à Sankt Jakob de Rothenburg (1501-1505) représente *la Cène* sur le panneau central et, en bas relief sur les volets latéraux, *l'Entrée à Jérusalem* et *le Mont des Oliviers* ; celui de la Vierge à Creglingen (1505-1510) est une œuvre ample et complexe illustrant le thème marial, de l'Annonciation à l'Assomption. Tous deux se caractérisent par un souci d'unité et de cohésion qui conduit le sculpteur à faire évoluer ses personnages devant un arrière-plan percé de baies flamboyantes ; celui-ci fournit un élément d'espace et de profondeur, et intègre les formes dans la composition générale au lieu de les juxtaposer sur un fond nu. L'influence des gravures hollandaises est nette dans ce parti.

Dans la dernière période de la vie de l'artiste, les œuvres prennent un caractère moins personnel. La part de l'atelier dans la réalisation des commandes nombreuses doit être plus importante, mais la production de Riemenschneider se poursuit dans des genres variés, où dominent les statues isolées (*Vierge* du musée municipal de Sculpture [Liebieghaus] de Francfort ; *Crucifix* de l'église de Steinach ; *Vierge du Rosaire* de l'église de Volkach).

Tilman Riemenschneider n'a, sans doute, pas ignoré les recherches de la Renaissance italienne, mais il n'en a pas marqué ses figures, dernières floraisons du gothique, lyriques et mesurées, où les mains, les chevelures, les vêtements servent de support à l'expression de ce réalisme sans excès qui domine toujours son sentiment plastique.

M. L.

📖 **K. Gerstenberg, *Tilman Riemenschneider* (Vienne, 1941 ; 4e éd., Munich, 1955).**

Riesener (Jean-Henri)

Ébéniste français d'origine allemande (Gladbeck, près d'Essen, 1734 - Paris 1806).

Comme André Charles Boulle* sous Louis XIV et Jean-François Œben* sous Louis XV ont exprimé dans leur œuvre le style du meuble de leur époque, Riesener résume dans la sienne celui du temps de Louis XVI. Compagnon d'Œben, Riesener fut choisi pour diriger l'atelier maintenu par la veuve du maître, qu'il épousa en 1768, prenant à cette occasion ses lettres de maîtrise. On trouve l'estampille d'Œben frappée, légitimement,

sur de beaux meubles nettement postérieurs à sa mort, en 1763. Maître à son tour, Riesener, adoptant le style « à la grecque », imprime un tour entièrement nouveau à sa production.

Peu de grands ébénistes ont marqué d'un accent aussi personnel leurs ouvrages. Sur le simple thème du secrétaire à volet abattant, Riesener a créé nombre de variantes originales, soit par le dispositif, soit par le décor, que la Wallace Collection et le South Kensington Museum à Londres, le Louvre et le musée Carnavalet à Paris, notamment, se partagent. L'ébénisterie parisienne, vers 1765, avait produit un modèle de commode au caisson légèrement décroché en sa partie médiale : Riesener le transfigure. De la section médiale de la paroi, il fait une sorte de tableau trapézoïdal, dont le décor de marqueterie — trophée, gerbe de fleurs, pile de livres auxquels s'appuie une lyre — se détache sur le fond mosaïque des parties latérales.

Les marqueteries de Riesener offrent un caractère tout particulier : sans doute un peintre, qui reste inconnu, était-il attaché à l'atelier du maître, dont les mémoires comptables ne nomment pas davantage l'habile ciseleur des bas-reliefs et des frises de bronze dont il enrichit ses meubles ; le nom de Gouthière* vient à l'esprit, mais le grand ciseleur avait des émules qui l'égalaient. Des porcelaines peintes, des médaillons de biscuit de Sèvres ont souvent décoré les meubles de Riesener, mais on connaît de lui certains secrétaires d'acajou nu, qui sont des chefs-d'œuvre d'élégance et de justes mesures. On lui doit aussi nombre de petits meubles, tables à gradin, tables à ouvrage, coffrets à bijoux, dont le moindre est marqué d'un accent personnel.

Riesener obtint la succession d'Œben en la charge d'ébéniste du roi, qu'il remplit jusqu'en 1785. Il s'en démit alors, rejetant les disciplines de l'administration du Garde-Meuble, soucieuse d'économies. Il n'en resta pas moins l'ébéniste ordinaire de la reine, dédaigneuse de ces considérations budgétaires, et les ouvrages exécutés pour Saint-Cloud, domaine privé de Marie-Antoinette, comptent parmi les plus exquises réalisations du maître. Survint la Révolution. Le mobilier des palais de la Couronne mis à l'encan, Riesener, qui ne croyait pas à la durée du soulèvement national, racheta ses œuvres. Il dut bientôt s'en séparer, mais à vil prix : le goût public n'était plus à ces délicatesses. Riesener se trouva ruine et eut une fin misérable.

G. J.

▶ *Louis XVI et Directoire (styles).*

Rif

▶ Maroc.

Rifbjerg (Klaus)

Écrivain danois (Copenhague 1931).

Après un an à l'université de Princeton, aux États-Unis, Klaus Rifbjerg lait ses études à l'université de Copenhague de 1951 à 1955. Il épouse en 1955 Inge Andersen et devient scénariste pour la compagnie cinématographique Laterna. Deux ans plus tard, il est critique au journal *Information* et, à partir de juin 1959, à l'autre grand quotidien, *Politiken.* Il est aussi corédacteur de la revue *Vindrosen* de 1959 à 1963, puis de la revue théâtrale *Harlekin* de 1965 à 1966. En 1966, il est lauréat du prix de l'Académie danoise ; cette dernière le reçoit parmi ses membres dès l'année suivante.

Poésie, roman, théâtre : Rifbjerg s'est essayé avec bonheur à tous les genres. Le recueil de poèmes qu'il publie en 1956, *Ayant vent de moi-même*, est la première somme de ses expériences de jeunesse ; mais, en 1960, *Confrontation* exprime de façon plus concise et dans une langue plus originale son sentiment du vécu, la rencontre du moi et du monde. Toutefois, dans *Camouflage* (1961), Rifbjerg part à la recherche du temps passé, qui a modifié sa conception du monde extérieur. *Volière* (1962) est une explosion de lyrisme : vingt-cinq portraits d'oiseaux qui volent, piaulent, pépient, picorent et s'ébrouent. Dans *Portrait* (1963), c'est la personnalité d'une femme que le poète tente de circonscrire, dévoilant tout un univers féminin riche et confus. Les *Poèmes d'Amager* (1965), écrits dans un style très concis, ne sont que des regards qu'un adulte jette sur son enfance. Avec ses *Hymnes nationaux* (1967), Rifbjerg lance un défi à l'art et à la morale, et, dans *Mythologie* (1970), les mythes, modernes et classiques, servent d'arrière-plans aux portraits de personnages célèbres qu'il trace.

En 1958, Rifbjerg publie un roman, *l'Innocence chronique*, qui affirme sa virtuosité dans le maniement de sa langue. Le recueil de nouvelles *Et d'autres histoires* (1964) retrouve les problèmes de l'adolescence ; ce sera l'unique contribution de Rifbjerg à la prose « expérimentale ». En 1966, *Amateur d'opéra*, roman psychologique qui ne manque pas d'humour, fait la preuve de son sens aigu des rapports et des situations, tandis que *les Archives* (1967) brossent un tableau des années 1953-1955, vides d'événements et de personnages marquants. Alors que dans *Lonnie et Karl* (1968) surgissent, derrière le comique et la fantaisie, chaleur et franchise, le recueil *Voyageurs* (1969) compose des variations sur le thème des relations conflictuelles : l'une des nouvelles de ce recueil, *Correspondance*, esquisse même le thème du roman publié la même année, *Anna (moi) Anna*, d'abord conçu comme feuilleton radiophonique. Changeant encore de direction, Rifbjerg publie en 1972 *Lena Jorgensen, Klintevej 4, 2650 Hvidovre*, roman dont l'action se situe dans le milieu ouvrier danois actuel.

Auteur dramatique, il lest devenu par le biais du music-hall : en collaboration surtout avec Jesper Jensen, il travaille à renouveler la revue traditionnelle au début des années 60, se donnant pour but d'exposer notre comportement social et moral face à l'existence. Il donne ainsi, entre autres, deux comédies musicales : *Qu'est-ce qu'on va faire ?* (1963) et *Séjour discret* (1964). Sa première pièce, l'année suivante, *Évolutions*, est avant tout un jeu avec les accessoires et les conventions du théâtre. Après une comédie, *Ce dont un homme a besoin* (1966), *Voks* (1968) unit l'impératif du verbe *grandir* en danois et le mot latin *vox* (la voix), deux concepts essentiels pour le thème de l'identité qui y est étudié. En 1970, le drame *Des années* peint une famille danoise au temps de l'occupation allemande. En 1971 suivent deux pièces en trois actes : *les Fous* et *La réponse est écrite dans le vent.*

En marge de sa production littéraire, Rifbjerg a écrit les dialogues de plusieurs films, dont *les Folles Années* (1959), *Week-End* (1962), *Deux* (1964), *Il y avait une fois une guerre* (1966). Journaliste polémique, critique littéraire, poète d'avant-garde, romancier et dramaturge de premier plan, son nom est devenu le symbole de tout ce qui fait sensation en littérature aujourd'hui au Danemark.

J. R.

C. Clausen, *Questions aux poètes* (en danois, Copenhague, 1966). / T. Brostrøm, *Klaus Rifbjerg, un poète dans le temps* (en danois, Copenhague, 1970).

Riga

V. d'U. R. S. S., capit. de la Lettonie.

C'est la plus grande ville des États baltes, le second port sur la Baltique (après Leningrad), situé au fond d'un golfe barré par deux grandes îles (Saarema et Hiiumaa) ; ce golfe, peu profond (un peu plus de 150 m au maximum), étendu sur 1 700 km², est un lieu de pêche côtière et de plaisance, englacé durant un mois d'hiver seulement.

L'histoire

Le site de Riga fut occupé en 1158 par quelques marchands de Brême, qui y installèrent un entrepôt. À la fin du XIIe s., le moine augustin Meinhard y édifia un monastère. En 1201, Albert de Buxhoeveden, évêque de Livonie, fonda la ville, obtint du pape Innocent III d'y fixer son siège épiscopal et y attira les marchands d'Allemagne. L'évêque, appuyé par les chevaliers Teutoniques, étendit bientôt sa puissance sur les terres avoisinantes.

Riga devint rapidement un foyer d'évangélisation pour les Livoniens, et son siège épiscopal fut érigé en archevêché en 1255 par le pape Alexandre IV.

Dès la première moitié du XIIIe s., la ville obtint d'élire ses magistrats et elle refusa souvent de reconnaître l'autorité de l'archevêque et des Teutoniques. En 1282, elle adhéra à la Ligue hanséatique et devint un actif centre de transit commercial entre l'Empire germanique et la Russie. En 1330, les chevaliers Porte-Glaive la soumirent à leur domination, mais la ville revint en 1366 sous l'autorité de ses archevêques.

Dès 1522, elle était acquise à la Réforme. Après l'invasion des Russes en Livonie, qui brûlèrent en partie Riga (1558), le Grand-Maître des chevaliers Teutoniques, Gotthard Kettler, abandonna en 1561 sa suzeraineté sur la ville. Ayant conservé plus de vingt ans son indépendance, Riga passa cependant en 1582 sous l'autorité des rois de Pologne, tout en obtenant le droit de pratiquer la religion protestante.

En 1621 le roi de Suède, Gustave II Adolphe, s'en empara. Pour la conserver, les Suédois durent, à plusieurs reprises, la défendre contre Polonais et Russes. Au cours de la guerre

russo-suédoise entre Pierre le Grand et Charles XII, les Russes prirent Riga (1710), après la bataille de Poltava (1709), et l'annexèrent à leur empire.

Pendant la Première Guerre mondiale, la ville fut occupée par les troupes de la VIII[e] armée allemande (3 sept. 1917). Après la défaite allemande, elle devint capitale de la République lettone, proclamée en novembre 1918. Mais, dès janvier 1919, elle tomba aux mains des bolcheviks, que les forces baltes et les corps francs allemands de R. von der Goltz repoussèrent bientôt. Elle fut libérée le 22 mai 1919, et, le 11 août 1920, y fut signé le traité par lequel les Soviétiques reconnaissaient l'indépendance lettone.

L'U. R. S. S., réoccupa la Lettonie et sa capitale en juin 1940. La ville fut conquise le 1[er] juillet 1941 par l'armée allemande de von Leeb. Les Soviétiques s'en emparèrent de nouveau en octobre 1944 et la réunirent à l'U. R. S. S.

P. P.

La ville actuelle

Riga est de loin la ville la plus peuplée de la Lettonie. Sa population est passée de 348 000 habitants en 1939 à 580 000 en 1959 et à 733 000 en 1970.

Les anciens quartiers s'étendent sur la rive droite de la Dvina, en partie détruits, en partie restaurés (églises, hôtel de ville). Le château a été converti en musée. Il reste la Guilde du XIV[e] s., l'église Saint-Pierre, dont la flèche de bois a été restaurée sous Pierre le Grand, puis, de nos jours, les « portes suédoises », des maisons médiévales, des granges qui abritaient les grains, comme dans toutes les villes de la Hanse. La ville moderne, avec des édifices administratifs, ses usines et ses quartiers résidentiels, s'étale sur la rive gauche de la Dvina. Au total, Riga constitue un ensemble urbain très varié ; c'est une des plus belles villes touristiques de l'U. R. S. S. Elle s'agrémente d'une vaste plage de sable fin, entre le golfe et des dunes couvertes de pins ; des hôtels, des maisons de repos et des colonies de vacances se sont installés en bordure de cette plage, reliée à Riga par une route et une voie ferrée électrifiée. La ville possède aussi un musée d'État, contenant des documents sur l'histoire de la ville, un musée de la République socialiste soviétique de Lettonie, un musée des Arts décoratifs, une section littéraire de l'Académie des sciences de la Lettonie et, comme à Stockholm, un musée ethnographique en plein air.



Louis XV enfant en habit de sacre. (Château de Versailles.)

Lauros-Giraudon

Riga est également une ville industrielle. Ses usines sont ravitaillées par l'énergie hydraulique de plusieurs centrales établies sur la Dvina occidentale et ses affluents. Au-delà du port, dans l'ouest de l'agglomération, se sont établies des manufactures de textiles (lin, soie, coton importés), des usines de bois et de cellulose (la fabrication du papier représentant le tiers de la valeur de la production industrielle de la ville), de construction de tramways, d'appareils électroménagers, de téléphones et de radios, des industries alimentaires, qui transforment les produits de la pêche et les légumes de la belle plaine marécageuse, mais asséchée de Ielgava. Sur l'ensemble du littoral n'existe, jusqu'à présent, que le port de Riga. Le trafic doit avoisiner de 8 à 10 Mt (surtout des importations). Riga reste une ville d'avenir, en rapport avec l'ouverture de l'U. R. S. S. vers la Baltique et l'Occident.

A. B.

▶ *Lettonie.*

Rigaud (Hyacinthe)

Peintre français (Perpignan 1659 - Paris 1743).

Hyacinthe Rigau y Ros, dit Rigaud, était le fils d'un tailleur, mais un de ses grands-oncles avait pratiqué la peinture, et l'on a supposé que le futur « peintre des rois » a pu devoir à ce parent, qui possédait une importante collection de livres et de gravures, ses premières leçons d'art. Il alla en prendre ensuite à Montpellier, en 1673, dans l'atelier d'Antoine Ranc (1634-1716), savant professeur de dessin et admirateur de Van Dyck*. À partir de 1677, Hyacinthe Rigaud habita Lyon, où il acquit des connaissances générales. En 1681, à Paris, il fut reçu à l'école de l'Académie royale, où il obtint en 1682 le premier prix de peinture pour un tableau d'histoire, *Caïn bâtissant la ville d'Henoch.* Ce prix lui donnait droit à une pension et à un séjour à Rome ; mais Charles Le Brun* lui conseilla de ne pas quitter la France

et d'abandonner l'histoire pour le portrait, genre dans lequel il se montrait déjà supérieurement doué. Rigaud fut agréé à l'Académie en 1685, y fut reçu académicien en 1687 comme portraitiste, en 1700 comme peintre d'histoire et de portrait ; il y sera nommé professeur en 1710 et en deviendra le recteur en 1733 après avoir reçu le titre de peintre ou roi, de Louis XIV en 1694 et de Louis XV en 1727.

Il a commencé par peindre, comme Largillière*, des bourgeois aisés avant de faire une carrière officielle très brillante à partir de 1688, date d'un portrait de Monsieur, frère du roi, qui remporta un grand succès. Suivirent les portraits des membres de la famille royale, des hauts personnages de la Cour, de Louis XIV lui-même et, plus tard, de Louis XV. Il fallait avoir été portraituré par Rigaud pour se donner à soi-même l'assurance de demeurer glorieux dans la postérité, que l'on soit diplomate ou savant, homme d'Église, de guerre ou de lettres. De 1690 à 1720, sa vogue lui valut d'avoir à produire de trente à quarante portraits annuellement, le plus souvent de grand format et caractérisés non pas seulement par la majesté ou la dignité des figures, mais aussi par de somptueux arrangements de draperies, de consoles, de tout un mobilier représentatif du luxe de la classe dominante. En dépit de tant de travaux, dont certains lui furent imposés, sans doute, par la nécessité mondaine ou l'appât du gain (il amassa une fortune considérable), Rigaud, aidé d'un important atelier, n'a rien laissé qui paraisse expédié à la hâte.

Il a su ne pas s'abandonner sans réserve à l'influence de Le Brun. Certes, il a sans doute partagé le goût de la haute société de son temps pour l'ostentation et la pompe, mais il a collectionné des peintures de Rembrandt* — ce qui corrobore son propre penchant à exprimer la vérité individuelle et la vie intérieure. En témoignent ses meilleurs portraits, fort éloignés déjà de la froide et comme intemporelle perfection classique. Les éclairages y sont plus naturels que théâtraux et les tons chauds, les transparences, les glacis à la Rubens, çà et là des effets de pâte savoureusement sensuels font de Hyacinthe Rigaud un grand artiste de transition entre le XVIIe et le XVIIIe s.

Du Louvre à Moscou et à New York, de Versailles à Perpignan, de Caen à Dijon, plus de soixante musées conservent de ses œuvres. Son célèbre portrait en pied de Louis XIV, de 1701, est au Louvre, de même que celui de Bossuet*, à côte du double portrait de Le Brun et Pierre Mignard et du double portrait, plus intime, de sa mère.

M. G.

🕮 H. Soulange-Bodin, *Rigaud et ses graveurs* (Émile-Paul, 1914). / J. Roman, *le Livre de raison du peintre Hyacinthe Rigaud* (Laurens, 1919).

Rijeka

Principal port de Yougoslavie, en Croatie ; 133 000 hab.

Les premières traces archéologiques reconnues sur l'emplacement de Rijeka appartiennent à la civilisation illyrico-celtique. Sous l'occupation romaine, la cité prend le nom de *Tarsatica*, puis le flot slave submerge le pays, et la ville est, dès lors, désignée tour à tour sous le nom croate de *Rijeka*, sous le nom allemand de *Sankt-Veit-am-Flaum* et sous le nom italien de *Fiume*.

En 1466, elle passe sous la domination autrichienne, mais obtient dès 1530 un statut qui lui garantit une relative indépendance. Au début du XVIe s., elle a beaucoup à souffrir de l'hostilité de Venise, qui voit en elle une rivale, puis elle est en bulle aux agressions des pirates uskoks de Dalmatie. Mais ensuite une ère de prospérité et de tranquillité s'ouvre pour elle.

L'empereur Charles VI (1711-1740) fonde la politique économique de l'Autriche sur le commerce de mer, qui favorise l'expansion de Trieste* et de Rijeka : ce dernier port devient le débouché maritime de la Hongrie. Deux événements importants confirment cette vocation : la proclamation, en 1719, de la ville comme port franc et la construction d'une route qui, à travers le Karst, la relie aux possessions des Habsbourg.

Rijeka, durant toute cette époque, garde son autonomie ; c'est ce qui explique ses protestations lorsqu'en 1776 l'impératrice Marie-Thérèse veut l'annexer à la Hongrie par l'intermédiaire de son union avec la Croatie. L'opposition des habitants est telle que, le 26 avril 1779, l'impératrice rattache directement la ville à la couronne de Hongrie en tant que *Corpus separatum*.

La prospérité de Rijeka est interrompue de 1809 à 1813 par l'occupation française. En 1822, le port fait retour à la Hongrie. En 1848, lors du soulèvement de la Croatie contre les Hongrois, les Croates occupent Rijeka. La population n'acceptera jamais cet état de fait et ne cessera de protester et de réclamer le rétablissement de l'union directe à la couronne de saint Étienne pour faire respecter sa langue et ses anciennes institutions. En 1861, la ville refuse d'envoyer des députés à la Diète de Croatie.

Après Sadowa (1866), l'Empire habsbourgeois remanie sa politique intérieure dans le sens d'un rapprochement avec la Hongrie ; en conséquence, le « Corps séparé » de Rijeka lui est rattaché de nouveau en 1868-1870. Cependant, cette situation se dégrade lorsque les Magyars veulent imposer plus étroitement leur domination sur les habitants, qui défendent leurs institutions avec âpreté. Rijeka perd bientôt confiance dans les Hongrois et commence à regarder du côté du jeune royaume d'Italie.

Une nouvelle génération, regroupée en 1905 dans l'association « Giovane Fiume », prépare les esprits à l'union avec l'Italie et, en 1915, de nombreux volontaires s'enrôlent dans les armées de la péninsule. Lorsque, vaincus, les Hongrois abandonnent la ville le 28 octobre 1918, les Croates veulent s'en emparer, conformément au pacte secret de Londres (26 avr. 1915), qui l'attribuait à la Croatie. Un Conseil national se constitue alors, qui, présidé par Antonio Grossich (1849-1926), fait proclamer le 30 octobre l'union de Fiume avec l'Italie. La « question de Fiume », qui va s'imposera l'attention mondiale, est née.

Au cours de la conférence de la paix de Paris, le président Wilson, au nom des États-Unis, propose, le 14 avril 1919, que l'Italie renonce à la Dalmatie et à Fiume, mais garde Trieste et l'Istrie. Le 23 avril, il s'oppose de nouveau aux aspirations italiennes et provoque la protestation du Conseil national. La situation s'aggrave du lait que le corps d'occupation interallié et français est hostile aux Fiumains ; la tension dégénère en un conflit qui fait plusieurs morts (6 juill.).

C'est alors que le poète italien Gabriele D'Annunzio* organise la marche de ses légionnaires depuis Ronchi jusqu'à Fiume, où ils pénètrent le 12 septembre 1919. Pendant que, dans la ville, les discours de D'Annunzio enflamment les esprits, Wilson, pour sortir de l'impasse, propose de créer à Fiume un État libre. Le 12 novembre 1920, le traité de Rapallo proclame en effet l'indépendance de Fiume. Ce traité n'est pas reconnu par D'Annunzio, qui, cependant, le 31 décembre, remet les pouvoirs à Grossich pour éviter de nouvelles effusions de sang.

Des élections amènent au pouvoir le chef du parti autonomiste, Riccardo Zanella (24 avr. 1921), qui, passant outre aux violences fascistes, installe un gouvernement propre à Fiume. Cependant, dès le 3 mars 1922, Zanella est renversé par une coalition noyautée par les fascistes. L'Italie mussolinienne, en installant à Fiume le général Gaetano Giardino (1864-1935), consacre une annexion de fait (17 sept. 1923).

Le traité de Rome du 27 janvier 1924, signé entre l'Italie et la Yougoslavie, met fin à la « question de Fiume ». La ville va rester jusqu'en 1945 possession italienne.

Durant la Seconde Guerre mondiale, elle est occupée en 1943 par les Allemands et joue dans les combats de la Résistance un rôle non négligeable. Trois courants politiques s'y font jour : un courant italien, un courant autonomiste et un courant slavophile. Les Allemands, avant de quitter la ville, font sauter les installations portuaires (avr. 1945). Le 3 mai, les troupes de Tito y pénètrent ; plus de 25 000 personnes se réfugient alors en Italie.

Le traité de Paris de 1947 réunit Fiume, qui reprendra le nom de *Rijeka*, à la Yougoslavie dans le cadre de la république de Croatie. Grand centre portuaire et industriel, la ville possède d'importants vestiges de son passé : arc romain (Ier s.), château de Trast (ou des Frankopan) [XIIIe s., restauré au XIXe s.], tour de l'Horloge (XIIIe-XVIIIe s.), ancien hôtel de ville (XVIe s.), églises baroques.

P. P. et P. R.

▶ *Croatie.*

Rilke (Rainer Maria)

Écrivain autrichien (Prague 1875 - Val-Mont, près de Montreux, 1926).

Rainer Maria Rilke naît le 4 décembre 1875 dans une famille de bourgeoisie modeste, qui croit fermement avoir des origines aristocratiques. Ancien sous-officier devenu inspecteur dans les chemins de fer, son père a épousé en 1873 Sophie Entz, qui, déçue de son mariage, s'est réfugiée dans la piété. Rilke est le fils unique de ce ménage désuni de bonne heure, une fille étant morte en bas âge. Enfant frêle et délicat, il passe une enfance peu heureuse. Destiné par son père au métier des armes, il est placé comme interne dans des écoles militaires, à Sankt Pölten (Basse-Autriche) de 1886

à 1890, puis à Mährisch-Weisskirchen (auj. Hranice, en Moravie), où, contraint à une discipline rigoureuse, que sa santé fragile supporte mal, il est livré aux railleries de ses condisciples. L'administration scolaire le renvoie définitivement en juillet 1891 pour « état maladif persistant ». Le souvenir de ces cinq ans de solitude morale dans un univers qui lui était résolument hostile pèse lourdement sur l'adolescent.

L'évolution du poète

De 1891 à 1892, Rilke fréquente l'École supérieure de commerce (Handelsakademie) à Linz, capitale de la Haute-Autriche. Il se donne aux joies de l'existence, mène une vie de « dandy » et compose ses premiers poèmes, d'une musicalité imprécise. De 1892 à 1895, à Prague, il se prépare au baccalauréat. Pendant ces années, il engage des fiançailles éphémères avec Valérie de David-Rhonfeld, fille d'un très haut fonctionnaire de l'Administration autrichienne, et se mêle aux milieux littéraires. Il fréquente les poètes tchèques, Julius Zeyer, oncle de Valérie, et Jaroslav Vrchlický. En 1894, il publie son premier recueil de poèmes, *Vie et chants (Leben und Lieder)*. Bachelier, il s'inscrit pour le semestre d'hiver de 1895-96 à l'université allemande de Prague.

En 1896, il publie un second recueil de poèmes, *l'Offrande aux dieux lares (Larenopfer)*, tableaux de la ville de Prague et du terroir de la Bohême. La même année, il fait paraître une revue littéraire d'avant-garde, au titre étrange de *Chicorées sauvages (Wegwarten)*, dont les trois fascicules, d'inspiration socialiste, puis nettement naturaliste, enfin de tendance symboliste, sont distribués gratuitement aux portes des hôpitaux, des prisons, des ateliers et des usines. Selon les doctrines de Tolstoï, qu'il admire profondément, il veut apporter par la poésie un réconfort aux pauvres, aux malades, aux déshérités et aux réprouvés.

À l'automne de 1896, il quitte sa ville natale et n'y reviendra plus jamais. Il part pour Munich, où il reste un an et travaille au recueil poétique *Couronné de rêve* (*Traumgekrönt*, 1897), d'inspiration néo-romantique. Il se lie avec l'écrivain Jacob Wassermann et découvre le romancier danois Jens Peter Jacobsen, dont l'influence sur sa pensée sera capitale. C'est également à Munich qu'il fait la connaissance de Lou Salomé (1861-1937) ; cette femme écrivain d'origine russe-allemande s'est mariée avec le professeur Friedrich Carl Andreas, après avoir vécu une idylle tragique avec Friedrich Nietzsche. D'une sensibilité raffinée et d'un tempérament presque masculin, Lou demeure la confidente de Rilke jusqu'à la mort du poète. En octobre 1897, celui-ci la suit à Berlin, abandonne ses études universitaires et fait un voyage en Italie au printemps de 1898.

En 1898, Rilke compose les recueils *Avent (Advent)*, où apparaissent déjà les deux thèmes essentiels de son lyrisme, l'angoisse et l'attente, et *Pour ma joie* (*Mir zur Feier*, 1899), repris dans les œuvres complètes sous le titre d'*Aube poétique (Frühe Gedichte)*. De la même époque date un essai dramatique, sur les traces de Maeterlinck, *la Princesse blanche (Die weisse Fürstin)*, qui exalte l'amour et la mort.

Au printemps de 1899, Rilke accompagne le ménage Andreas à Moscou, où il rencontre Tolstoï, puis à Saint-Pétersbourg. Un an plus tard, il entreprend avec Lou un second voyage en Russie, où ils revoient Tolstoï dans son domaine d'Iasnaïa Poliana, dans la province de Toula, et font la connaissance du poète paysan russe S. D. Drojjine, dont Rilke avait traduit des vers en allemand. Puis tous deux se rendent à Saratov, où ils s'embarquent sur la Volga jusqu'à Kazan. Ces deux séjours en Russie ont été d'une importance déterminante pour l'évolution littéraire et philosophique de Rilke. À partir de 1899, celui-ci travaille au *Livre d'heures (Das Stundenbuch)*, publié en 1905. Cet ouvrage se compose de trois parties, dont les deux premières, *le Livre de la vie monastique* (*Das Buch vom mönchischen Leben* [1899]) et *le Livre du pèlerinage* (*Das Buch von der Pilgerschaft*, [1901]), au foisonnement d'images pleines d'un élan mystique, représentent une quête angoissée de Dieu. *Le Livre de la pauvreté et de la mort (Das Buch von der Armut und vom Tod)*, rédigé à Viareggio en avril 1903, est d'une tonalité différente : l'inquiétude métaphysique y fait place à un réquisitoire contre les grandes villes, anticipant déjà sur les diatribes des poètes expressionnistes. De la même époque date le recueil *le Livre d'images* (*Das Buch der Bilder*, 1902), œuvre de transition qui rappelle la mélancolique lassitude des poèmes de jeunesse et annonce par ailleurs la plasticité des *Poésies nouvelles*.

Les éléments épiques sont nombreux dans la poésie de Rilke, qui possède également un grand talent de conteur. Son œuvre en prose débute par les *Deux Récits praguois* (*Zwei Prager Geschichten*, 1899), d'une écriture assez impressionniste, suivis des treize *Histoires du Bon Dieu* (*Geschichten vom lieben Gott*, 1900), où le merveilleux se mêle intimement au réel. En 1899, aussi, Rilke écrit *la Légende d'amour et de mort du cornette Christophe Rilke (Die Weise von Liebe und Tod des Cornets Christoph Rilke)*, œuvre mineure, mais d'une grande finesse de touche et qui connut une extraordinaire popularité.

Sur l'invitation du peintre Vogeler, il rejoint en août 1900 la petite colonie d'artistes établie à Worpswede, près de Brême, une sorte de Barbizon de l'Allemagne du Nord. Il y rencontre Clara Westhoff (1878-1954), femme sculpteur qu'il épouse en 1901. Le jeune ménage s'installe à Westerwede, où naît une fille, Ruth, qui se consacrera à la publication posthume des œuvres de son père. Grande admiratrice de Rodin*, Clara encourage son mari à rédiger une monographie sur l'artiste français. À la fin d'août 1902, Rilke se rend à Paris. Rodin le subjugue aussitôt par sa forte personnalité et devient pour lui le maître par excellence. Puis, séparé de sa femme, le poète voyage en Italie (1903), au Danemark (1904) et en Suède (1904). Revenu en France en septembre 1905, il s'installe à Meudon, chez Rodin, dont il est quelque temps le secrétaire. En mai 1906, pour un incident minime, c'est la rupture. Rilke reprend sa vie nomade : tantôt en Allemagne, tantôt en Italie, tantôt à Paris.

Les années 1905-1908 sont marquées par une production littéraire intense : c'est le temps des *Poésies nouvelles* (*Neue Gedichte*, I, 1907 ; II, 1908), dont font partie des chefs-d'œuvre comme « Panthère », « Carrousel », « l'Ange du méridien ». En 1910, Rilke achève son roman *les Cahiers de Malte Laurids Brigge (Die Aufzeichnungen des Malte Laurids Brigge)*, commencé en 1904, et qui constitue la somme des expériences, des impressions et des réflexions de l'écrivain durant une dizaine d'années.

En décembre 1909, il fait à Paris la connaissance de la princesse Marie von Thurn und Taxis-Hohenlohe, qui devient sa protectrice. Il passe des mois entiers dans son château de Duino, près de Trieste, entré dans la littérature grâce aux *Élégies de Duino (Duineser Elegien)*, composées de 1912 à 1922. D'une grande densité d'images, ces chants contiennent le message essentiel de Rilke, qui tente de répondre aux questions fondamentales de l'existence.

Après de brefs séjours en Afrique du Nord (1910), en Égypte (1911), en Espagne (1912), Rilke finit par s'installer à Munich à la veille de la Première Guerre mondiale. Mobilisé en 1916, il est affecté au service de presse au ministère de la Guerre à Vienne. Libéré de ses obligations militaires en juin de la même année, il retourne à Munich, qu'il quitte en 1919 pour la Suisse. Au château de Berg am Irchel, aux environs de Zurich, il écrit les *Poèmes posthumes du comte C. W.* (*Aus dem Nachlass des Grafen C. W.*, 1920), dont il prétend qu'ils lui furent dictés d'outre-tombe.

De 1921 jusqu'à sa mort, il vit, retiré et solitaire, dans la tour de Muzot, près de Sierre, dans le Valais, où il achève les *Élégies* et compose, dans une véritable fièvre poétique, les *Sonnets à Orphée* (*Sonette an Orpheus*, 1922), « monument funèbre pour Vera Oukama Knoop », jeune danseuse et musicienne. En 1924, il reçoit la visite de Paul Valéry, dont il vient de traduire seize poèmes de *Charmes*. Au cours des périodes ou l'inspiration créatrice lui faisait défaut, Rilke s'est toujours tourné vers la traduction. Ainsi a-t-il admirablement transposé en allemand *le Retour de l'enfant prodigue* de Gide, les *Sonnets* de Louise Labé, les *Lettres de la religieuse portugaise*. Vers la fin de sa vie, il écrit des vers en français, les *Vergers* et les *Quatrains valaisans*, qui évoquent, avec une forte couleur locale, les environs de Sierre.

Sa correspondance, en allemand et en français, n'a encore été publiée qu'en partie. Elle constitue non seulement un précieux document sur la genèse de son œuvre, mais contient, à côté de lettres très élaborées, des pages d'un élan spontané, dont celles qui sont adressées à Merline (Baladine Klossowska) comptent parmi les plus émouvantes.

Très souffrant depuis 1923, Rilke meurt le 29 décembre 1926 au sanatotium de Val-Mont, près de Montreux. Conformément à ses dernières volontés, il repose au cimetière villageois de Rarogne. Sur sa pierre tombale figure l'épitaphe dont il est l'auteur :

Rose, pure contradiction ; volupté
De n'être le sommeil de personne
Sous tant de paupières.

E. T.

J. F. Angelloz, *Rilke* (Hartmann, 1936 ; nouv. éd., Mercure de France, 1952). / R. Pitrou, *Rainer Maria Rilke* (A. Michel, 1938). / P. Desgraupes, *Rainer Maria Rilke* (Seghers, 1945 ; 5e éd., 1970). / W. Ritzer, *Rainer Maria Rilke*.

Bibliographie (Vienne, 1951). / H. E. Holthusen, *Rainer Maria Rilke* (Hambourg, 1958 ; nouv. éd., 1962). / A. Robinet de Clery, *Rainer Maria Rilke* (P. U. F., 1958). / R. Zellweger, *Genèse et forme du « Cornette » de Rilke* (La Baconnière, Neuchâtel, 1972).

Rimbaud (Arthur)

Poète français (Charleville 1854 - Marseille 1891).

« Voyant » ou « voyou », le problème reste heureusement posé : il n'est pas nécessaire de vouloir décrypter le « mystère Rimbaud », l'ambiguïté qui le caractérise. Rimbaud lui-même l'a dit : « Je suis caché et je ne le suis pas. » Son œuvre demeure ainsi telle quelle, auréolée d'un prestige incomparable, toujours sujette à des interprétations qui ne doivent, en aucun cas, l'entamer, la réduire. Elle résiste à l'analyse, la récuse. Elle garde intact son pouvoir subversif.

Jean-Nicolas Arthur Rimbaud est né le 20 octobre 1854 dans les « inqualifiables contrées ardennaises » où l'« on se nourrit de farineux et de boue » ; plus précisément à Charleville, « ville superbement idiote » où grouillent des « bourgeois poussifs qu'étranglent les chaleurs ». Sa mère, « aussi inflexible que soixante-treize administrations à casquettes de plomb », règne sur le microcosme familial, reflet de la société environnante, ghetto confiné que le père a déserté sous prétexte d'obligation professionnelle (il est militaire). Elle lui « enfonce dans la bouche », dès sa plus tendre enfance, le « mouchoir du dégoût », dégoût de la vie étriquée, dégoût des « mesquines pelouses » qui bordent les allées de Charleville, où l'adolescent étouffe, dégoût de l'ordre établi, qui l'étiolé.

Pourtant, l'enfant Rimbaud a donné toutes satisfactions. Il est un élève studieux à l'institution Rossat, puis au collège de Charleville. Expert en vers latins, il obtiendra en 1869 un prix dans un concours académique avec *Jugurtha*. Il taquine la muse et publie dans *la Revue pour tous* « Étrennes des orphelins » (2 janv. 1870), où il se montre un émule appliqué de Victor Hugo. Il envoie des poèmes à Banville : il veut être parnassien. Mais 1870 est également l'année de son entrée dans la classe de rhétorique, où il a comme professeur Georges Izambard, acquis aux idées révolutionnaires. Cette rencontre permet de cristalliser la révolte sous-jacente de l'élève Rimbaud, qui,



Rimbaud (à droite) et Verlaine. Détail de *Un coin de table*, 1872, par Henri Fantin-Latour (1836-1904). [Musée du Louvre.]

quelque temps plus tard, écrira « Mort à Dieu » (ou « Merde à Dieu ») sur les bancs de la promenade publique de Charleville.

Durant l'été de cette même année, la guerre éclate. Rimbaud, qui, jusque-là, n'a manifesté sa désapprobation que par quelques chahuts ordinaires, prend, le 29 août, le train pour Paris : il veut assister à la chute de l'Empire. L'écolier isolé de (Charleville a pressenti qu'à Paris le peuple tentait de se libérer d'un pouvoir qu'il subissait lui-même à l'échelon familial. Le second Empire s'effondre, « car l'empereur est soûl de ses vingt ans d'orgie ! il se sent éreinté ». La « crapule » prend le pouvoir, et Rimbaud se range à ses côtés : « Le peuple n'est plus une putain » ; « Enfin nous nous sentions des hommes. »

Rapatrié à Charleville — il n'était pas détenteur d'un titre de transport —, Rimbaud ne peut plus supporter l'ambiance étouffante. La liberté entrevue durant cette fugue le talonne. Il écrit à Georges Izambard (2 nov. 1870) : « Je meurs, je me décompose dans la platitude, dans la mauvaiseté, dans la grisaille, que voulez-vous, je m'entête affreusement à adorer la liberté libre. » Il fait une nouvelle fugue, à pied cette fois, en Belgique, où il cherche en vain à s'employer dans un journal de Charleroi. Dépité, il se dirige vers Bruxelles, chez un ami d'Izambard, qui le renvoie à son professeur à Douai. C'est à cette époque qu'il écrit les poèmes du vagabondage (« Ma bohème », « Au cabaret vert », « le Buffet », « Rêvé pour l'hiver ») et les poèmes ayant trait à la guerre (« le Dormeur du val », « la Rage des César », « l'Éclatante victoire de Sarrebruck », « le Mal »). Rentré à Charleville, il ne trouve qu'une seule issue à son ennui de sédentaire obligé. Il fréquente la bibliothèque de Charleville. Il lit les socialistes du XIXe s. : Babeuf, Saint-Simon. Mais la bibliothèque est encore un sujet de révolte. Il s'en prend aux « assis », ceux dont les « caboches vont dans des roulis d'amour », incapables qu'ils sont de mener une vraie vie. Rimbaud veut vivre, et debout. Il refuse la vie terrée qu'on lui promet et, par tous les moyens, cherche à se relever de cette condition future qu'il juge indigne de l'homme. Il utilise le scandale, provisoirement verbal, comme « pisser vers les cieux bruns, très haut et très loin avec l'assentiment des grands héliotropes » (« Oraison du soir »).

Le 28 février 1871, c'est la troisième fugue. Rimbaud se dirige de nouveau vers Paris, « la cité sainte, assise à l'occident ». La ville, « ulcère » plaqué sur la « nature verte », a pour lui des sortilèges qui lui laissent accroire que tout y est possible. Le « renouveau » ne pourrait avoir lieu que dans la ville. Le 15 mai 1871, la révolte longuement mûrie éclate. Rimbaud assiste à l'« éclosion de sa pensée », qu'il analyse dans une lettre envoyée à son ami Paul Demeny, lettre intitulée « Lettre du voyant ». La rupture est consommée. Rimbaud décide d'être poète à part entière et de ne plus composer avec la société.

Sous l'instigation d'un ami, Bretagne, il écrit à Verlaine*, le poète en vogue. Ce dernier lui répond avec chaleur et l'invite à se rendre dans la capitale. En septembre 1871, Rimbaud débarque une fois de plus à Paris. Il emporte avec lui sa dernière composition, « le Bateau ivre ». Une relation passionnée et orageuse s'établit entre lui et Verlaine (séjours à Londres), relation entrecoupée de nombreuses ruptures. Elle ne se terminera que le 10 juillet 1873, à Bruxelles, lorsque Verlaine, dépité par la décision de Rimbaud, qui voulait rompre avec lui, tire un coup de revolver et le blesse.

Rimbaud vient de terminer *Une saison en enfer*, qu'il se propose de taire imprimer, mais il se désintéresse bientôt de la publication. À partir de 1874 commence une errance qui ne se terminera qu'avec la mort. Rimbaud va d'abord à Londres (1874), en compa-

gnie de Germain Nouveau, puis en Allemagne (1875), pour apprendre l'allemand, et en Italie, à Java (1876) — il y déserte de l'armée néerlandaise, où il s'était engagé —, à Vienne (1877), en Suède, au Danemark. Il tente d'aller à Alexandrie et séjourne à Chypre (1878 et 1879). Après chacun de ces voyages, il revient à Charleville. Le 7 août 1880, il se fixe à Aden, où il signe un contrat avec une maison qui s'occupe du commerce des peaux. De 1881 à 1890, il est délégué au Harar, où il se fait également explorateur et trafiquant d'armes. Durant son séjour en Éthiopie, il ne cesse de tenir sa famille au courant de ses activités. Le 8 mai 1891, il rentre en France pour se faire admettre à l'hôpital de Marseille : il est atteint d'une tumeur à la jambe droite qui nécessite une amputation. Il séjourne dans les Ardennes pour sa convalescence, mais, son état s'aggravant, retourne à Marseille, où il meurt le 10 novembre de la même année à l'hôpital de la Conception. Il n'a rien écrit depuis sa rupture avec Verlaine. Peu de temps avant sa mort, il fait savoir à ses proches qu'il a l'intention de se marier.

Malgré ses aveux successifs d'échec — rupture avec l'écriture, exil volontaire —, sa vie et son œuvre sont marquées par l'espoir : espoir de rendre présente la « vraie vie », espoir de trouver un langage adéquat pour en rendre compte et même la promouvoir, enfin espoir de vivre bien dans le quotidien ordinaire malgré la désillusion. Sa vie durant, Rimbaud fut éperdument à la recherche d'un lieu où il pourrait habiter, posséder « la vérité dans une âme et dans un corps ».

Pour parvenir dans ces contrées de l'ailleurs où serait la vraie vie, pour être véritablement au monde, Rimbaud, dès l'âge de dix-sept ans, donne sa recette dans sa fameuse « Lettre du voyant » : « Je dis qu'il faut être *voyant*, se faire *voyant.* » Le poète se fait *voyant*, par un long, immense et raisonné *dérèglement de tous les sens* « pour parvenir à *l'inconnu.* La vraie vie est ailleurs. » L'ici-bas est un mirage encombré de « squelettes » qu'il faut « balayer » : il est le produit de « (l')intelligence borgnesse de la société occidentale ». Cette métamorphose de la vie ne pourra se faire sans un nouveau langage qui, à la limite, serait universel : « Cette langue sera de l'âme pour l'âme, résumant tout, parfums, sons, couleurs de la pensée accrochant et tirant. » La poésie subjective deviendra objective. Elle ne « rythmera plus l'action. Elle sera en avant. »

Pour atteindre ce but, il convient d'abord de « dégager nos sens » (« Solde ») des règles de la raison et de l'habitude pour être à même de retrouver « le pur ruissellement de la vie infinie » (« Soleil et chair »), auquel Rimbaud croyait naïvement accéder dans les toutes premières années de son adolescence. La « liberté libre » ne lui fut alors donnée que par l'illusion de l'élan dionysiaque de la jeunesse. Par la suite, elle est à conquérir contre la morale, contre la société, contre le pouvoir en place. Le poète ne peut directement s'y attaquer, mais les éroder progressivement grâce à l'objet interposé du poème en action subversive qui démantèle le monde établi pour découvrir le monde à venir. « Le Bateau ivre » marque le départ du poète pour les contrées de l'incroyable. Dans ce poème, Rimbaud effectue une véritable cassure avec le monde ancien pour tenter de rejoindre le « Poème de la mer ». Les amarres sont brisées : « Ô que ma quille éclate ! Ô que j'aille à la mer. » Et si « les aubes sont navrantes », atroce le réveil à la réalité brute, l'embardée dans le rêve — dans ce qui est considéré comme tel — permet de rapporter des images, des visions qui justifient le voyage entrepris.

Mais cette dérive apparente dont il est rendu compte dans « le Bateau ivre » ne va pas à l'à-vau-l'eau du hasard. Pour rapporter ce qui fut vu dans l'« inconnu », « là-bas », Rimbaud veut se faire « suprême savant ». Il lui faut pour cela « réinventer les mots de la tribu » en établissant ce qu'il appelle une « alchimie du verbe ». Il se flatte d'« inventer un verbe poétique accessible, un jour ou l'autre, à tous les sens ». Cette alchimie du verbe est également une alchimie de l'être, auquel les mots collent à la peau et vivent une existence inséparable du souffle du corps, du rythme de la pensée, de celui des rêves et de la réalité conjugués. Chaque écrit de Rimbaud est une aventure, une expérience menée au bout d'elle-même. La vision du « Bateau ivre » sera vécue dans *Une saison en enfer.* Ici, le poète s'anéantit volontairement pour se défaire de tous les faux-semblants et être capable de trouver des formes nouvelles, des sensations qui ne se satisfont plus d'être à fleur de peau. Il opère une destruction radicale du monde établi, mutile les choses, la Beauté, la joie tronquées pour pouvoir mieux les saluer quand elles apparaîtront régénérées. Il se mutile lui-même pour risquer de pouvoir retrouver les origines oubliées. Parvenu au degré zéro de l'être, au nœud des choses, grâce à l'hallucination provoquée par tous les moyens (la drogue, l'homosexualité), il lui sera possible de « dévoiler tous les mystères : mystères religieux ou naturels, mort, naissance, avenir, passé, cosmogonie, néant ». Il pourra être « maître en fantasmagories » : « Je voyais très franchement une mosquée à la place d'une usine, une école de tambours faite par des anges, des calèches sur les routes du Ciel, un salon au fond d'un lac. » À la suite de ce séjour passé dans l'Enfer, Rimbaud peut affirmer : « Cela s'est passé. Je sais aujourd'hui saluer la Beauté. »

Malgré la volonté de « tenir le pas gagné », de faire durer coûte que coûte les « illuminations » (pour reprendre le titre d'un autre recueil, *Illuminations*, [1886]), la désillusion succède à l'espoir. Damné, il n'est pas possible de demeurer longtemps dans les sphères de l'impossible : la charité apprise dans l'enfance, la moralité dont il est pétri s'en offusquent. Qu'il le veuille ou non, Rimbaud fait partie de ce monde occidental qu'il malmène et maltraite. Il ne peut y échapper malgré tous ses efforts. Il se sent coupable. La honte apparaît : « Je vois que mes malaises viennent de ne pas m'être figuré assez tôt que nous sommes à l'occident. » Monsieur Prud'homme y règne en maître tout-puissant. Le Christ, « éternel voleur d'énergies », domine dans un silence efficace. Même vilipendé, méprisé, il n'en continue pas moins de culpabiliser celui qui cherche le « dégagement », le « brisement de la grâce croisée de violence nouvelle ». La saison passée dans l'Enfer apparaît alors comme une évasion, une incapacité à vivre dans la réalité, un refuge, alors qu'elle devait être un moyen pour connaître autre chose : la « vraie vie » ; les mots réinventés. La résignation semble s'installer : « Nous existerons en nous amusant, en rêvant amours monstres et univers fantastiques, en nous plaignant, en nous querellant les apparences du monde. » L'Éternité ne peut être conquise. Mais l'espoir encore demeure : « Quand irons-nous, par-delà les grèves et les monts, saluer la naissance du travail nouveau, la sagesse nouvelle, la fuite des tyrans et des démons, la fin des superstitions, adorer — les premiers ! — Noël sur la terre ? » Certes, nous sommes encore « esclaves », mais « ne maudissons pas la vie ». Pourtant, Rimbaud ne fera pas de carrière littéraire. Il cessera d'écrire à l'âge de vingt ans. « Eh bien, je dois enterrer mon imagination et mes souvenirs ! Une belle gloire d'artiste et de conteur emportée ! Moi qui me suis dit page ou ange, dispensé de toute morale, je suis rendu au sol, avec un devoir à chercher, et la réalité rugueuse à étreindre ! Paysan. » L'écriture s'est révélée impuissante à dégager une morale nouvelle et universelle, à trouver un langage suffisant. Il faut se contenter de vivre et de chercher, sur la terre, d'une autre manière, à « posséder la vérité dans une âme et dans un corps ».

Cri continu, incessant, l'œuvre de Rimbaud marque l'évidence de l'impuissance de la science de l'écriture qu'il voulait instaurer, l'évidence de l'impossibilité de forger, sur-le-champ, une « vraie vie ». L'attente du poète ne peut durer indéfiniment. Quand ce qui est à dire a été dit, quand ce qui fut espéré n'advient pas, la « main à la charrue » devient obligatoire. L'écriture annonce. Mais, si ce qu'elle promet tarde trop longtemps, il n'est pas nécessaire de la prolonger, de ressasser incessamment ce qu'elle a déjà dit, ce qu'elle ne peut atteindre. « La science ne va pas assez vite pour nous. » Il est alors préférable de se taire, de se faire marchand, la « main à la charrue » et les pieds sur la terre. Le « déluge » provoqué par la saison passée dans l'Enfer de la connaissance exigée n'a pas changé la vie. Celui qui « crut acquérir des pouvoirs surnaturels » est toujours identique à lui-même. Pourtant, la vie a suivi son cours. L'adolescent, prématurément devenu homme, décide d'étreindre la réalité telle qu'elle est, de s'en contenter dans sa quotidienneté. Ce choix n'altère pas le poète, mais le confirme comme un homme à part entière, vivant sur la terre. Faute d'avoir pu « créer », il essaie de se satisfaire le mieux possible dans le quotidien, non sans garder la nostalgie entrevue durant sa descente aux Enfers.

M. B.

F. Ruchon, *Jean Arthur Rimbaud, sa vie, son œuvre, son influence* (Champion, 1929 ; nouv. éd., Slatkine, Genève, 1970). / J. Rivière, *Rimbaud* (Émile-Paul, 1938). / E. Starkie, *Arthur Rimbaud* (Londres, 1938 ; 2e éd., 1947). / W. Fowlie, *Rimbaud* (New York, 1946). / G. Izambard, *Rimbaud tel que je l'ai connu* (Mercure de France, 1946). / A. Rolland de Renéville, *Rimbaud le voyant* (la Colombe, 1947). / P. Zech, *Jean Arthur Rimbaud : ein Querschnitt durch sein Leben und Werk* (Berlin, 1948). / A. Breton, *Flagrant Délit* (Thésée, 1949 ; nouv. éd., Pauvert, 1964). / E. Delahaye, *les « Illuminations » et « Une saison en enfer » de Rimbaud* (Messein, 1949). / Étiemble, *le Mythe Rimbaud* (Gallimard, 1952-1961 ; 4 vol.) ; *Nouveaux Aspects du mythe de Rimbaud : Rimbaud dans le monde slave et communiste* (C. D. U., 1965 ; 2 vol.). / H. Miller, *The Time of the Assassins, a Study of Rimbaud* (Londres, 1956, nouv. éd., New York, 1962 ; trad. fr. *le Temps des assassins, essai sur Rimbaud*, Oswald, Honfleur, 1970). / B. Morrissette, *The Great Rimbaud Forgery* (Saint Louis, 1956 ; trad. fr. *la Bataille Rimbaud*,

Nizet, 1959). / C. Chadwick, *Études sur Rimbaud* (Nizet, 1960). / Y. Bonnefoy, *Rimbaud par lui-même* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1961). / H. Matarasso et P. Petitfils, *Vie d'Arthur Rimbaud* (Hachette, 1962) ; *Album Rimbaud* (Gallimard, coll. « la Pléiade », 1967). / M. Matucci, *le Dernier Visage de Rimbaud en Afrique* (Didier, 1962). / S. Fumet, *Rimbaud, mystique contrarié* (Plon, 1966). / C. Hackett, *Autour de Rimbaud* (Klincksieck, 1967). /M. Ruff, *Rimbaud* (Hatier, 1968). / S. Briet, *Madame Rimbaud* (Lettres modernes, 1969). / J. Chauvel, *l'Aventure terrestre de Jean Arthur Rimbaud* (Seghers, 1971). / P. Gascar, *Rimbaud et la Commune* (Gallimard, 1971). / M. J. Whitaker, *la Structure du monde imaginaire de Rimbaud* (Nizet, 1972). / L. Forestier (sous la dir. de), *Arthur Rimbaud* (Lettres modernes, 1973-74 ; 2 vol.). / M. Perrier, *Rimbaud. Chemin de la création* (Gallimard, 1974). / A. Thisse, *Rimbaud devant Dieu* (Corti, 1975).

Rimski-Korsakov (Nikolaï Andreïevitch)

Compositeur russe (Tikhvine, province de Novgorod, 1844 - Lioubensk, près de Saint-Pétersbourg, 1908).

Sa vie

À sa naissance, son père — un ancien gouverneur démis de ses fonctions en raison de sa tolérance — a atteint la soixantaine ; sa mère est âgée de quarante-deux ans ; son frère, Voïne, officier de marine, a vingt-deux ans. Dès sa sixième année, Nikolaï reçoit ses premières leçons de piano. S'il s'intéresse plus aux récits de voyages, à la mer, aux étoiles qu'aux études musicales, il n'en compose pas moins un duo vocal en 1855. L'année suivante, il est inscrit à l'École navale de Saint-Pétersbourg. Il assiste à des représentations d'opéras de Mozart et de Weber, mais apprécie davantage *Lucie de Lammermoor* de G. Donizetti et surtout *la Vie pour le tsar* de M. Glinka. En 1859, il suit les cours de piano de F. A. Canille, qui lui fait découvrir les œuvres de Bach et de Schumann, l'incite à composer et le présente à Balakirev. Ce dernier, avec Cui, Moussorgski*, Borodine* et Rimski-Korsakov, constitue le « groupe des Cinq* ». Tous repoussent l'académisme et les œuvres de Bach (qu'ils opposent à Händel), préférant une musique issue du folklore national, comme le prônait Glinka. Alors que Rimski-Korsakov ébauche la première symphonie de l'histoire de la musique russe, il est contraint de faire un voyage de trois années sur un bateau-école (1862-1865). À son retour, officier de marine, il termine son œuvre et retrouve Balakirev. Il fait la connaissance de Tchaïkovski* (qui lui donnera des cours théoriques par correspondance) et élabore un tableau symphonique, *Sadko*. Après *Antar*, inspiré par des airs arabes, une *Ouverture sur des thèmes russes* et une *Fantaisie sur des thèmes serbes*, il entreprend *la Pskovitaine*, son premier opéra. Ses amis accueillent avec joie sa nomination comme professeur au conservatoire de Saint-Pétersbourg (1871). Un an après, il épouse la pianiste Nadejda Nikolaïevna Pourgold (1848-1919), dont il aura quatre enfants, et abandonne la chambre meublée qu'il partageait avec Moussorgski. Devenu inspecteur des Musiques des équipages de la flotte, directeur de l'École musicale gratuite de Saint-Pétersbourg et après des débuts de chef d'orchestre, il éprouve le besoin de parfaire sa culture musicale, tout en composant sa troisième symphonie et un quatuor. Rompant avec Balakirev, il étudie la clarinette et la flûte ainsi que les partitions de Palestrina et de Bach : trente-six fugues et seize canons datent de cette époque. Un morceau pour hautbois, un autre pour trombone s'ajoutent à quarante chansons russes, qu'il prend en note en 1876. Cette date marque le début du *Journal* qui nous renseigne sur la vie du compositeur jusqu'en 1906. Réconcilié avec tout le « groupe », Rimski-Korsakov compose néanmoins une *Fugue sur le thème de B. A. C. H.* Il accède au poste de directeur adjoint de la Chapelle impériale (1883) après la composition de *Snegourotchka*. Il aime alors se retrouver avec Anatoli Konstantinovitch Liadov (1855-1914) et Aleksandr Konstantinovitch Glazounov (1865-1936) chez le mécène-éditeur Mitrofan Petrovitch Beliaïev (1836-1903). Hormis un *Traité d'harmonie*, nous notons durant cette période, où l'auteur se spécialise dans l'écriture pour le violon, trois œuvres maîtresses : *Schéhérazade, la Grande Pâque russe* et le *Capriccio espagnol.*

Les *Nibelungen* de Wagner, qu'il entend, vont modifier ses conceptions. Les 22 et 28 juin 1889, Rimski-Korsakov dirige à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle, deux concerts. Les rares auditeurs peuvent entendre, entre autres, *Antar*, le concerto pour piano et le *Capriccio espagnol.* Le musicien, lui, s'attache aux musiques hongroise et algérienne jouées à l'Exposition et s'en inspire dans *Mlada.* En 1890, il se rend à Bruxelles. Revenu dans son pays, il voit disparaître sa mère, puis deux de ses enfants en bas âge.

À partir de 1896, une période féconde s'annonce avec *Sadko* (dans sa version scénique), un trio, un quatuor et l'opéra *Mozart et Salieri*, d'après Pouchkine. Deux de ses élèves Nikolaï Nikolaïevitch Tcherepnine (1873-1945) et Aleksandr Tikhonovitch Gretchaninov (1864-1956), ainsi que Sergueï Vassilievitch Rakhmaninov (1873-1943) et Aleksandr Nikolaïevitch Skriabine (1872-1915) sont inclus dans le groupe des amis de Beliaïev. À l'occasion du centenaire de Pouchkine, Rimski-Korsakov s'inspire de nouveau de l'écrivain dans la *Légende du tsar Saltan.* Il assure alors la formation de Stravinski* et de Prokofiev*. Quatre ans après son chef-d'œuvre *Kitège* (1903), il revient à Paris, où il participe aux « Cinq Concerts historiques russes » organisés par Serge de Diaghilev. Un an après *le Coq d'or*, qui se heurte à la censure, il meurt, âgé de soixante-quatre ans.

les œuvres principales de Rimski-Korsakov

(Signalons que certaines ont été remaniées par l'auteur lui-même, que d'autres ont été écrites en collaboration avec des amis.)

- **musique instrumentale :**

6 *Variations sur le thème de B. A. C. H.* pour piano (1878); *Quatuor sur le nom de B-la-F* (1886), avec Liadov, Borodine et Glazounov.

- **pour orchestre :**

3 *Symphonies* (la deuxième, *Antar*, date de 1868; 2e version, 1875; 3e version, 1897; elle est également intitulée *Suite symphonique*).
Épisode de la légende de Sadko (1867).
Concerto pour piano (1882).
Capriccio espagnol (1887).
Schéhérazade (1888), suite symphonique.
La Grande Pâque russe (1888), ouverture sur des thèmes liturgiques.

- **musique vocale :**

15 *Chants populaires russes* (1879).
Tiré d'Homère (1901), prélude-cantate.

- **musique théâtrale :**

La Pskovitaine (également connue sous le titre d'*Ivan le Terrible* [1868-1872; 1re représ., 1873]).
La Nuit de mai (1877-1879; 1re représ., 1880).
Snegourotchka (« Flocon de neige » [1880-81; 1re représ., 1882]), conte printanier.
Mlada (1889-90; 1re représ., 1892), opéra-ballet féerique.
Sadko (1896; 1re représ., 1898).
Mozart et Salieri (1897; 1re représ., 1898), scènes dramatiques.
Légende du tsar Saltan (1899-1900; 1re représ., 1900).
Légende de la ville invisible de Kitège et de la vierge Fevronia (1903-1905; 1re représ., 1907).
Le Coq d'or (1906-07; 1re représ., 1909).

- **ouvrages théoriques :**

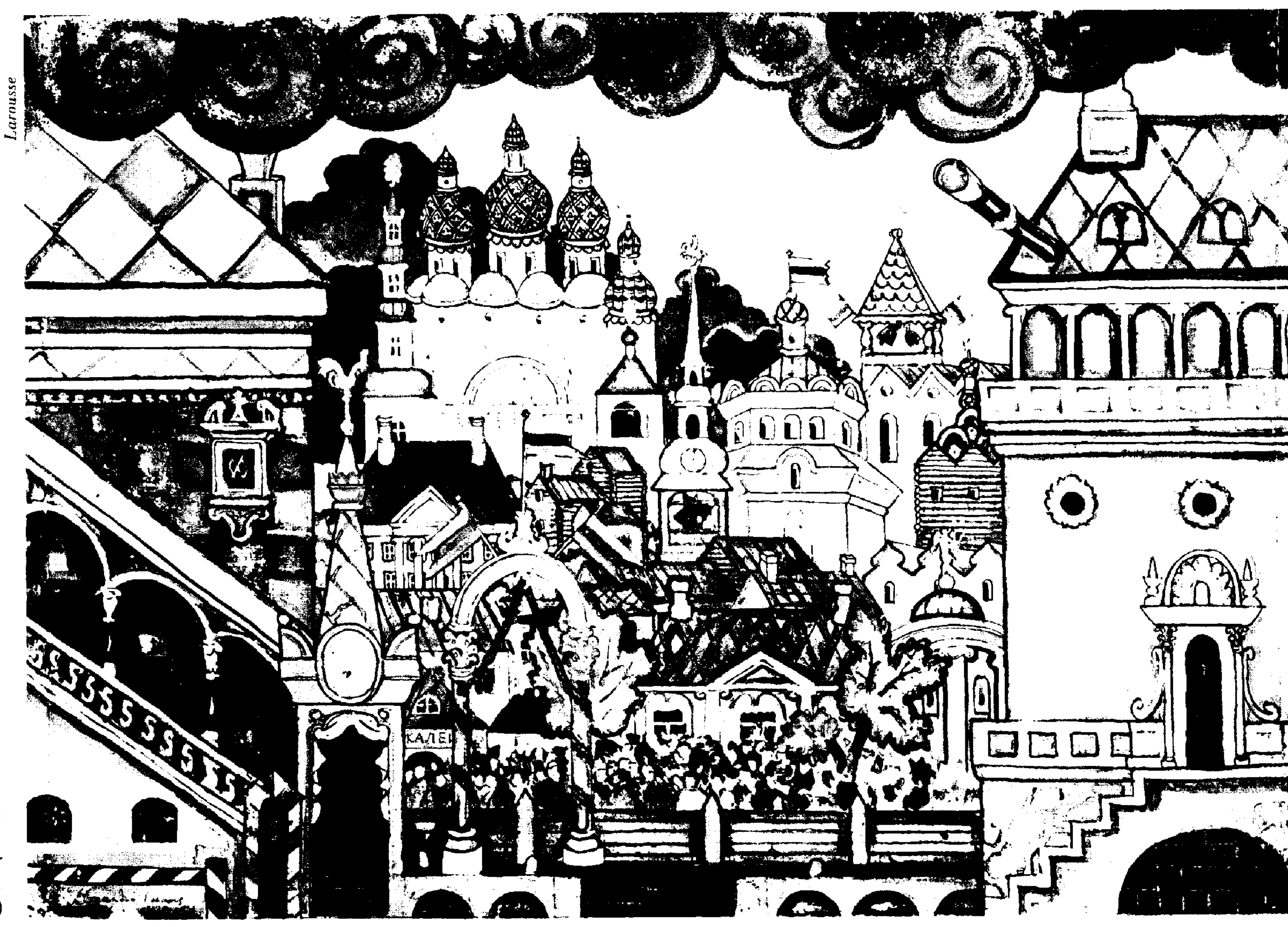
Traité d'harmonie pratique (1884).
Éléments d'orchestration (2 vol., 1913; trad. fr., 1914).

- **arrangements :**

Khovanchtchina, Boris Godounov, Nuit sur le mont Chauve, de Moussorgski.
Le Prince Igor, de Borodine.

L'homme et son esthétique

Quoique foncièrement honnête et bon, Rimski-Korsakov a été critiqué pour avoir corrigé les partitions de ses amis. Certaines ont été terminées après la mort de leur auteur (Borodine ou Moussorgski). Nikolaï a souvent été victime de l'incompréhension du public et de la censure du gouvernement. De fait, il aime la liberté et, en 1905, il prend parti pour les étudiants révoltés au Conservatoire. Il a des attaches profondes avec le peuple, que symbolisent les chœurs de ses opéras. Il puise son inspiration dans les chants folkloriques ou de l'Église orthodoxe *(la Grande Pâque russe)* et dans les mythes slaves païens. Il choisit des livrets dans lesquels on retrouve les deux thèmes qui l'ont toujours fasciné : le ciel et l'eau. *Le Coq d'or* met en scène un astronome ; dans *la Nuit de mai*, des étoiles filantes apparaissent ; des chants d'oiseaux sont reproduits dans *Snegourotchka*, cet hymne au « Dieu-Soleil ». Ce marin reprend le rythme du bercement de l'eau ou de son déferlement. Mais, comme pour bien des poètes, « l'eau est le véritable *support* matériel de la mort » (*l'Eau et les rêves*, G. Bachelard). Nikolaï n'est-il pas lui-même tombé d'un mât à quatorze ans ? Sadko sera entraîné par « la fille de l'Océan » ; Simbad, le marin de *Schéhérazade*, fera naufrage ; Kitège, la ville morte, devient visible



Larousse

L'opéra *le Coq d'or* (1906-07) : le IIIe acte, « la Ville du tsar Dodon », décor d'Alexandre N. Benois pour les représentations de 1927 à Paris. (Bibliothèque de l'Opéra, Paris.)

dans un lac ; la mer sert de décor à la *Légende du tsar Saltan.* La mer incite aussi l'auteur, séjournant dans Odessa, à reprendre l'épisode de Nausicaa d'Homère.

Quatre musiciens ont surtout influencé Rimski-Korsakov : tout d'abord Glinka, dont il reprend la devise « Il faut unir le chant populaire russe et la bonne vieille fugue d'Occident », et dont il s'inspire aussi en divisant ses opéras en parties distinctes (airs, duos, chœurs). Rimski-Korsakov conserve parfois cette même formule de chant, mêlant le récitatif et l'arioso pour aboutir à « une mélodie motivée par le sens ». À Liszt*, il emprunte la forme du poème symphonique. De Berlioz*, il retient les procédés d'orchestration ; il y ajoute un goût prononcé pour les soli d'instruments (violon ou flûte en général) et rédige aussi un traité d'orchestration. Enfin, Wagner* l'attire par ses leitmotive — mais Rimski-Korsakov n'en abusera pas —, par son « orchestre renforcé » et par sa mélodie ininterrompue. Rimski-Korsakov demeure moins célèbre par ses symphonies et ses mélodies que par ses quinze opéras et ses poèmes symphoniques. Dans l'opéra *Sadko*, où se mêlent la réalité historique et la fiction, on retient le motif de la mer, construit sur une cellule de trois notes, la féerie du quatrième tableau avec la foule du marché de Novgorod et la pêche des poissons d'or, la puissance des chœurs *a cappella* et les unissons du cinquième tableau, qui contrastent avec le finale inspiré par la polyphonie d'un Bach. Le « Vol du bourdon », extrait de la *Légende du tsar Saltan*, conte l'histoire d'un tsarévitch transformé en bourdon qui vient piquer les coupables d'une intrigue montée contre lui. « Il n'y a pas un détail, pas un mot du texte qui ne se réfère à quelque légende, verset, chant ou incantation de source authentiquement populaire », écrit le compositeur à propos de *Kitège*. On prend conscience des multiples couleurs de la palette sonore du musicien et de sa richesse rythmique en entendant *Schéhérazade*, inspiré des contes des *Mille et Une Nuits*. De même, le *Capriccio espagnol*, avec ses soli de cor ouvert ou bouché, de flûte, de violon, de clarinette et de harpe, auxquels s'oppose une orchestration chatoyante, mais traditionnelle, utilise une percussion bondissante dans les danses.

Rimski-Korsakov et la France

Rimski-Korsakov parlait le français. Il écrivit sa première symphonie en s'inspirant du *Grand Traité d'instrumentation et d'orchestration* de Berlioz ; ce dernier donna des concerts à Saint-Pétersbourg eu 1867-68. Cette influence non négligeable de notre pays devait s'arrêter là. En revanche, Debussy* n'a jamais précisé ce que lui avait apporté Rimski-Korsakov. Ces deux amoureux de la mer se sont-ils rencontrés en Russie en 1881 ? Les thèmes littéraires et musicaux se confondent : de *Sadko*, on rapprochera *Sirènes* ou *la Mer* ; de *Kitège, la Cathédrale engloutie*... En 1889, à Paris, Rimski-Korsakov paraît déçu des conversations avec A. Messager, J. Massenet et L. Delibes ; pourtant *le Ménestrel* note : « La jeune école française et l'école russe se sont reconnues du premier coup et ont fraternisé. » À son deuxième séjour en France, nous savons que le compositeur se montre réservé quant à l'œuvre de Debussy. Il entretient des rapports amicaux avec C. Saint-Saëns, G. Enesco, F. Chaliapine et Wanda Landowska. Les arabesques de la danse dans *la Péri* de P. Dukas* nous rappellent celles de la reine de Chemakha du *Coq d'or*, sans que nous puissions savoir si la ressemblance est fortuite. Par contre, Ravel* découvre *Schéhérazade* en 1895 et projette de réaliser trois ans plus tard un opéra féerique sur le même thème. Il n'en a conçu que l'ouverture. Si Rimski-Korsakov apparaît comme un lien entre la musique russe et la musique française, l'Orient et l'Occident, il demeure la clé de voûte entre le XIXe et le XXe s., entre le passé et l'avenir. Stravinski, qu'il guidera pour la rédaction de son premier opéra, écrira un *Chant funèbre* à la mort de son maître.

M. V.

▶ *Cinq (groupe des).*

🕮 I. Markevitch, *Rimsky-Korsakov* (Rieder, 1935). / N. A. Rimsky-Korsakov, *Journal de ma vie musicale* (trad. du russe, Gallimard, 1938). / R. M. Hofmann, *Un siècle d'opéra russe* (Corrêa, 1946) ; *Rimsky-Korsakov, sa vie, son œuvre* (Flammarion, 1958). / P. Souvtchinsky (sous la dir. de), *Musique russe* (P. U. F., 1953 ; 2 vol.). / V. V. Iastrebtsev, *Nikolaï Andreïevitch Rimski-Korsakov. Souvenirs* (en russe, Leningrad, 1959-60 ; 2 vol.).

Rio de Janeiro

V. du Brésil, capit. de l'*État de Rio de Janeiro* (8 999 000 hab.).

Créée depuis plus de quatre cents ans, capitale fédérale du Brésil du XVIIIe s. à 1960, date à laquelle elle fut officiellement remplacée par Brasília, la ville a connu toutes les époques de la formation de l'État brésilien. C'est une grande ville, située dans le Sud-Est, zone la plus active de l'espace national, plus précisément dans le « vieux Sud-Est », qui fut le premier à recevoir l'impact des formes modernes de production, mais qui se trouve actuellement dépassé par le « nouveau Sud-Est », autour de la grande ville de São Paulo. Celle-ci a, depuis une dizaine d'années, largement supplanté Rio de Janeiro dans la fonction de métropole

économique de l'ensemble du territoire brésilien.

Rio de Janeiro a grandi dans un site unique par sa beauté naturelle, par les contrastes entre la mer, les plages et les montagnes. Cette nature a imposé au tissu urbain des formes très originales, dont les contrastes sont renforcés par les violentes oppositions sociales entre les riches et les pauvres.

Les fonctions et les zones d'influence

Un grand carrefour de circulation

Depuis son origine, Rio de Janeiro exerce une fonction portuaire qui fut un de ses meilleurs atouts au long de son existence. Ce fut d'abord un port d'exportation de la canne à sucre dans le cadre d'une ville modeste, puis des richesses minières de l'intérieur du plateau de Minas Gerais. C'est aujourd'hui un grand port complexe, qui, par son trafic global de 23 Mt en 1971, vient au premier rang au Brésil. Rio de Janeiro continue à exporter le café, le sucre, les fruits produits dans la région. Mais, actuellement, les importations l'emportent sur les exportations, en valeur et en tonnage, car la moitié des produits manufacturés entrant au Brésil passent par le port : il s'agit de machines, de produits chimiques ou alimentaires redistribués dans l'intérieur, ou encore de matières premières comme le pétrole brut, destiné à être traité sur place avant redistribution.

Rio de Janeiro est également un très grand carrefour de la circulation aérienne grâce à ses deux aéroports. Celui de Galeão reçoit les appareils des grandes lignes internationales, et, du fait de la position de Rio de Janeiro, toutes les relations avec l'Europe, notamment, passent par cet aéroport avant de s'arrêter à São Paulo. L'aéroport national de Santos Dumont, situé au cœur même de la ville, à l'extrémité du centre des affaires, est le point de départ des liaisons aériennes avec toutes les légions du pays (ponts aériens avec São Paulo et Brasília).

Rio de Janeiro est au centre d'une étoile de routes : autoroute qui emprunte la vallée du Paraíba pour rejoindre São Paulo ; routes asphaltées vers Belo Horizonte, Brasília, le nord-est du Brésil. Plusieurs voies ferrées, enfin, relient la ville à l'ensemble de sa zone d'influence.

La métropole commerciale et bancaire

La zone d'influence varie selon les types de services. Certaines activités tertiaires continuent à répondre aux besoins de l'ensemble du pays. Dans la vie financière, par exemple, Rio de Janeiro conserve les sièges sociaux d'un certain nombre de banques à capitaux souvent mixtes, brésiliens et étrangers, qui ont des succursales dans tout le pays. De grandes maisons d'importation reçoivent des produits et les redistribuent dans l'ensemble de l'espace brésilien ; elles maintiennent des représentants dans toutes les grandes villes brésiliennes. Cependant, l'essentiel de la fonction commerciale de Rio de Janeiro s'exerce dans sa « grande région ». La fonction de drainage des produits destinés à l'exportai ion (café, canne à sucre et fruits) s'effectue sur une partie du Sud-Est brésilien, dans les États de Rio de Janeiro, d'Espírito Santo et de Minas Gérais, et se trouve limitée par l'influence concurrente de São Paulo ou de Belo Horizonte. Pour la distribution de certains produits alimentaires importés ou fabriqués à Rio de Janeiro, la ville couvre une vaste zone d'influence, seulement limitée par le rôle concurrent de São Paulo.

Un grand centre de services

Les services concentres à Rio de Janeiro en font une grande métropole tertiaire, mais les mécanismes de relation avec la clientèle sont assez complexes. Actuellement, les ministères et les ambassades fonctionnent à Brasília ; pourtant, un certain nombre de grands services administratifs restent dans l'ancienne capitale. Cependant, les services s'adressent d'abord à la clientèle de la ville. Ils ont une zone d'influence relativement restreinte : la « petite région de Rio » qui couvre la majeure partie du nouvel État de Rio de Janeiro (résultant de la fusion, en 1975, des anciens États de Rio de Janeiro et de Guanabara), ainsi que la partie orientale du Minas Gerais. La ville de Rio de Janeiro joue notamment un rôle important dans le domaine de la santé ainsi que dans le domaine universitaire (quatre universités). C'est de la région de Rio de Janeiro que viennent les produits alimentaires consommés dans la cité, ce qui a provoqué le développement, autour de la ville, d'un véritable anneau agricole, consacré à la production intensive de fruits et de produits laitiers, suivant des techniques transformées par l'influence du grand marché urbain.

Un grand centre industriel

Rio de Janeiro n'est pas seulement une grande métropole tertiaire ; c'est aussi un grand centre industriel, qui place l'agglomération au deuxième rang brésilien, avec près de 300 000 emplois secondaires et une valeur de production représentant environ le sixième du total brésilien. Ces chiffres situent la ville bien loin derrière l'agglomération de São Paulo, mais Rio de Janeiro n'en détient pas moins une activité secondaire importante par le nombre des usines implantées et des ouvriers employés ainsi que par la valeur des transactions effectuées. Les industries traditionnelles — textiles, habillement, alimentation — sont très importantes, mais des activités plus dynamiques se sont développées : industries chimiques et pharmaceutiques, industries des parfums ; depuis une dizaine d'années, la métallurgie lourde et les industries mécaniques situées en aval (constructions électriques, montage d'automobiles) sont en plein essor. Il convient de mentionner aussi les branches du papier et du meuble.

Toute cette activité industrielle fait vivre à peu près un tiers de la population. Elle doit une grande partie de son existence aux investissements de la bourgeoisie nationale, les capitaux étrangers n'y participant que pour 10 à 15 p. 100 au total, ce qui constitue une nouvelle différence entre Rio de Janeiro et São Paulo, où ceux-ci représentent près des trois quarts de l'investissement total. Rio de Janeiro ne conserve donc qu'un rôle secondaire au niveau de la croissance industrielle.

La population

L'essor des jonctions, mais aussi les limites des perspectives de croissance économique expliquent tout à la fois l'augmentation considérable de la population depuis le premier recensement de 1872 et la perte de sa place de première ville du Brésil en 1960. En 1872, la ville était neuf fois plus peuplée que São Paulo ; en 1950, elle comptait encore 100 000 habitants de plus que la métropole pauliste. Mais, actuellement, Rio est largement devancée par São Paulo, qui dépasse les 6 000 000 d'habitants.

Sans atteindre les taux des villes du nord-est du Brésil, la population de Rio de Janeiro comprend une fraction de marginaux : ce sont des adultes potentiellement actifs, mais qui, n'ayant pu s'insérer d'une façon permanente dans l'économie urbaine, vivent de « petits métiers » ou du salaire d'un seul des membres de la grande famille. La présence de cette fraction très pauvre de la population se reflète dans l'organisation de l'espace urbain par l'existence de bidonvilles, les *favelas*.

évolution de la population

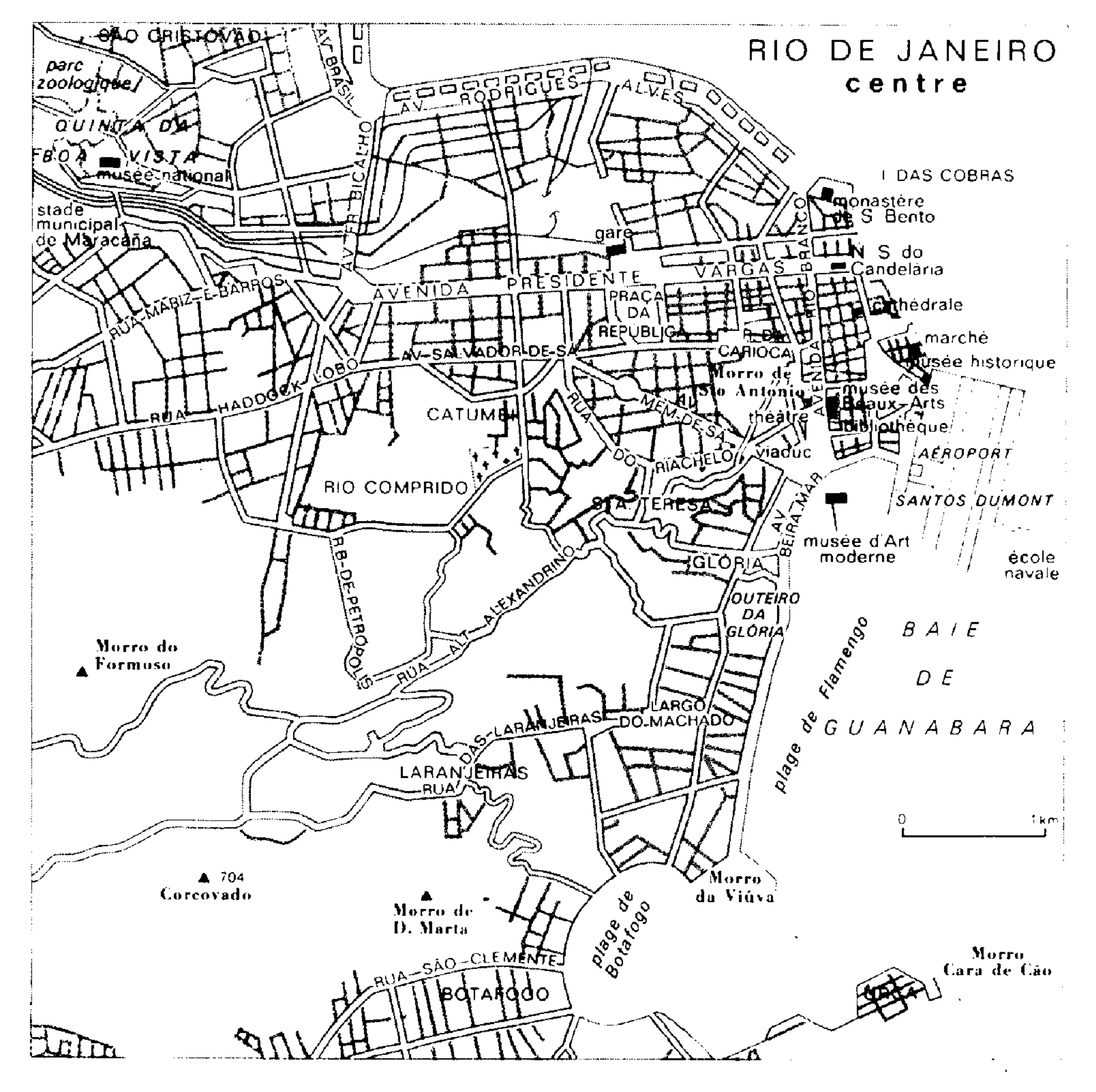
	hab.
1872	274 972
1890	522 651
1900	811 443
1920	1 157 873
1940	1 764 141
1950	2 377 451
1960	3 307 163
1970	4 315 746

Un espace urbain organisé dans un site exceptionnel

Le site

Rio de Janeiro s'est développée dans une région de moyennes montagnes situées en bordure de mer, fortement disséquées par une érosion très violente et dont le relief a ensuite été partiellement envahi par une remontée du niveau marin. La vallée principale est devenue une baie qui débouche sur la mer par une entrée plus étroite, correspondant à une première ligne de hauteurs de part et d'autre de cette vallée ; ces reliefs sont disséqués en buttes rocheuses élevées, aux formes particulières, les « pains de sucre » (en particulier celui qui porte spécifiquement ce nom, le Pain de Sucre [Pão de Açúcar]). Autour de la baie, la ville a profité soit des vallées adjacentes insérées entre des crêtes rocheuses vigoureuses et parsemées de buttes aux versants très raides, soit, de part et d'autre de la baie, de vastes plages sableuses. Ces dernières s'appuient contre des crêtes rocheuses, comme la plage de Copacabana, ou ont formé des cordons littoraux en avant d'une lagune qui les sépare de l'arrière-pays montagneux, comme dans le cas de la plage d'Ipanema ; chacune de ces plages est limitée par une avancée des zones rocheuses dans la mer en forme de cap disséqué.

Le climat tropical humide, avec une moyenne des températures de 23 °C et une pluviosité abondante (provoquant de graves glissements de terrain), voue cette zone à la forêt tropicale, qu'il a fallu défricher pour construire la ville et qui subsiste sur les versants les plus escarpés. Tous ces éléments naturels



donnent un paysage d'une exceptionnelle beauté, particulièrement en hiver, saison plus sèche, aux températures très clémentes, dotée souvent d'un ciel bleu qui donne une luminosité éclatante. Au sein de ce site très beau, mais difficilement utilisable, un très grand effort d'aménagement a été nécessaire pour organiser le tissu urbain.

Le centre des affaires

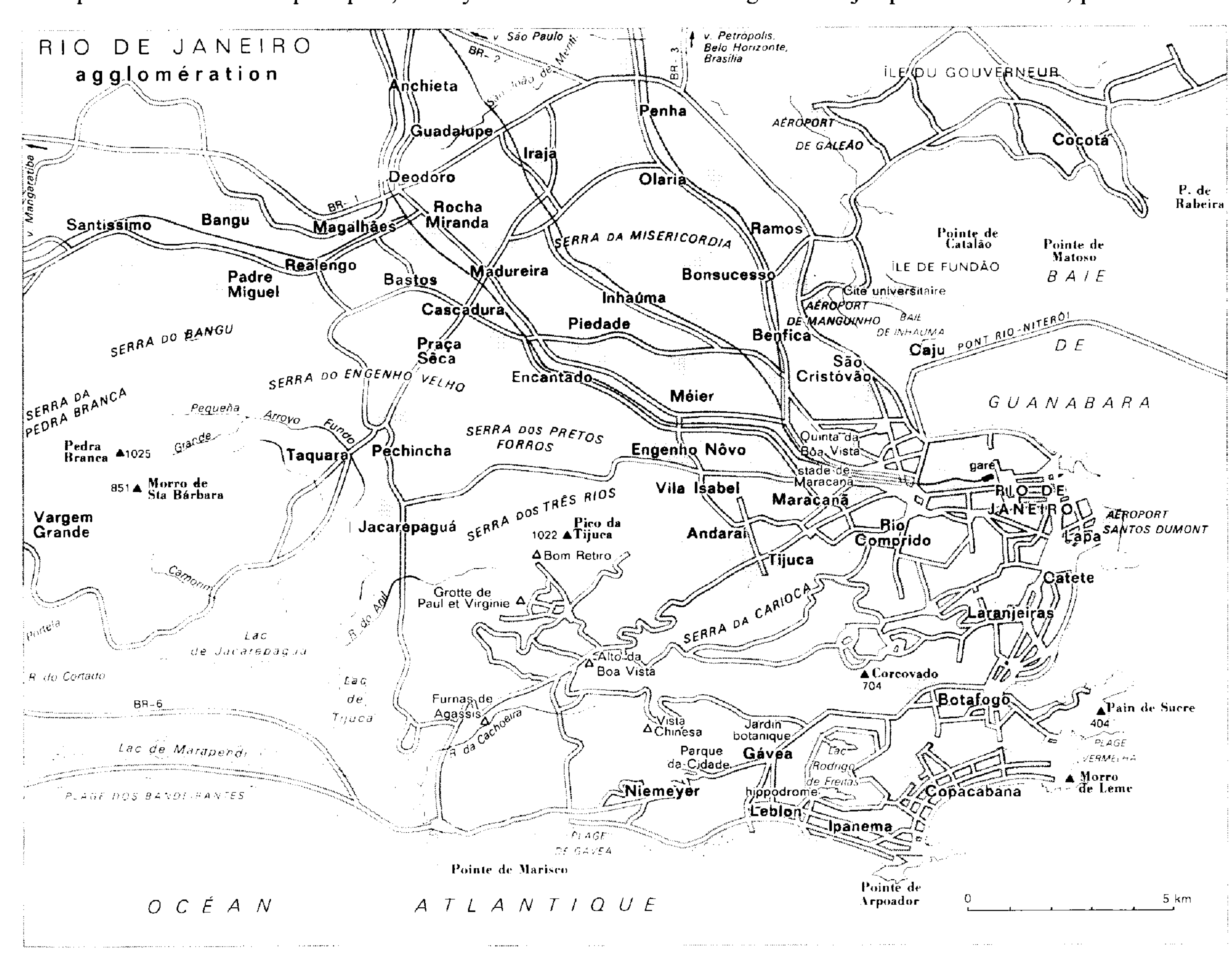
Sur le bord occidental de la baie de Guanabara, un peu avant le débouché vers la mer, une avancée des terres a servi de base à l'installation de la vieille ville de Rio de Janeiro, devenue actuellement le centre des affaires. Celui-ci est donc fait d'un tissu urbain assez complexe : on y trouve d'anciennes petites artères souvent transformées en rues piétonnières, où se sont fixés les commerces de luxe ou les activités nocturnes, comme la rua do Ouvidor, qui était jadis la rue de l'aristocratie, à proximité du palais impérial. À des époques diverses, ce vieux centre a été percé d'artères plus larges : d'abord l'avenida Rio Branco, puis, plus récemment, l'avenida Presidente Vargas ; le long de ces axes se sont construits d'abord, pendant l'entre-deux-guerres, des immeubles d'une dizaine d'étages, puis, après la Seconde Guerre mondiale et surtout après 1960, les grands gratte-ciel qui caractérisent actuellement le centre de Rio de Janeiro. Ils abritent les fonctions bancaires, commerciales et, d'une façon générale, le tertiaire supérieur.

Le centre est donc très varié, d'autant que dans les marges subsistent encore des zones dégradées de l'ancienne ville, dont les maisons se sont progressivement transformées en taudis. Un gros effort a été fait pour aménager ce centre : des collines entières ont été rasées pour constituer un espace plan, et les matériaux de cette démolition ont servi à remblayer une partie de la baie en avant du centre des affaires.

Les quartiers du sud

Au sud de ce centre des affaires se sont développées progressivement les zones résidentielles, qui abritent maintenant la fraction aisée de la population « carioca ». Ce furent d'abord les zones de hauteur au milieu de la forêt, où subsistent des quartiers riches, comme la zone de Tijuca, au sein d'une verdoyante végétation aménagée. Mais, très vite, les quartiers riches gagnèrent les vallées, comme celle de Laranjeiras, et surtout les plages : initialement, à la bordure méridionale du centre des affaires, à l'intérieur de la baie, les plages de Flamengo et de Botafogo ; puis, après 1930 et surtout après 1945, les plages de haute mer. La plage de Copacabana fut d'abord une zone de villas, de part et d'autre des rues qui bordent le littoral. Mais l'étroitesse de l'espace libre entraîna rapidement une hausse du prix des terrains, et les villas furent remplacées par des immeubles de résidence d'une dizaine d'étages, particulièrement en bordure de la plage elle-même, le long de l'avenida Atlântica. De ce fait, Copacabana est actuellement un énorme quartier de plus de 600 000 habitants, déserté par les gens très riches au profit de la classe moyenne aisée. La haute bourgeoisie s'est reportée sur les plages au sud de Copacabana, soit la plage d'Ipanema et les alentours de la lagune, soit, encore plus loin, au-delà d'un grand cap, la plage de Gávea. Mais tout l'espace de cette zone sud n'était pas utilisable par une urbanisation visant au confort et à la construction de luxe, car les plages sont séparées les unes des autres par des collines aux pentes très escarpées. Celles-ci sont occupées par les *favelas*, zones d'habitations précaires en bois, sans urbanisation ni infrastructure, dont les cabanes forment un contraste très violent avec les habitations des zones basses. C'est le cas notamment à Copacabana, où la plage se trouve appuyée contre un escarpement rocheux entièrement couvert par ces bidonvilles.

Cette extension des quartiers riches au sud du centre des affaires a rapidement posé un problème de circulation routière. Il a fallu vaincre le site eu perçant les zones rocheuses qui séparent les plages par des tunnels, comme celui qui relie Botafogo à Copacabana, ou en aménageant devant les quartiers, par remblaiement d'abord de la baie, puis de la haute mer, un système de voies express qui relient directement les zones résidentielles au centre des affaires. Actuellement, un anneau continu permet de longer l'ensemble des plages depuis le centre des affaires jusqu'à la haute mer, puis l'ensemble



de la plage de Copacabana, sur plus de 4 km, jusqu'à la plage d'Ipanema. Ces zones remblayées, aménagées non seulement pour la circulation routière, mais également pour la distraction, avec des plages plantées de palmiers et pourvues de diverses installations, présentent un aspect très caractéristique et particulièrement attrayant.

La zone nord

À l'opposé, l'espace situé au nord de la ville, sur la rive occidentale de la baie de Guanabara, a été utilisé pour l'extension des quartiers de résidence modeste et pauvre le long des voies de chemin de fer qui assurent l'acheminement des employés et des ouvriers vers le centre des affaires ou la zone portuaire qui le borde le long de la baie. Partout où le site le permettait, là où les pentes n'étaient pas trop escarpées, cette zone nord s'est organisée en quartiers de petites maisons ou d'immeubles modestes, avec un plan en damier dans les zones plus vastes et un plan on arêtes de poisson le long de l'axe principal lorsque la vallée est plus étroite. C'est le long de ces axes ferroviaires ou routiers du bord ouest de la baie que se sont également installées la plupart des usines au début de l'essor industriel de Rio de Janeiro. Actuellement, la croissance de la ville s'effectue d'une façon plus systématique, par l'organisation de zones industrielles au-delà de l'espace urbain ou de banlieues de résidence à partir des anciens noyaux ruraux et de petits centres situés dans la plaine en bordure de la baie. Le très grand escarpement de la serra do Mar domine, à des altitudes de plus de 1 000 m, l'ensemble de cette région urbaine. À son pied, vers le fond de la baie ou dans la vallée intérieure de Jacarepaguá, se multiplient les zones d'habitations à bon marché construites par la Banque nationale d'habitation : ces quartiers sont faits de petits immeubles ou, la plupart du temps, de toutes petites maisons serrées les unes contre les autres. Ils correspondent aux efforts de relogement en faveur des habitants des *favelas*. L'urbanisme tente, ainsi, d'éliminer progressivement les bidonvilles situés au cœur même de l'agglomération.

La très grande agglomération de Rio de Janeiro peut être considérée comme une véritable région urbaine, qui comprend non seulement l'agglomération proprement dite, telle qu'elle vient d'être décrite, mais aussi un certain nombre d'annexes : satellites industriels situés dans la plaine littorale le long des voies ferrées ; zones de résidences secondaires dans la montagne de la serra do Mar ; anciennes villes de résidences secondaires devenues de véritables centres urbains annexés comme Petrópolis. Enfin, la grande ville de Niterói, de l'autre côté de la baie de Guanabara, à l'est, s'intègre également dans cette région urbaine, étant reliée, depuis 1974, par un pont routier (long au total de plus de 13 km) à Rio. Certes, elle a eu ses fonctions propres en tant que capitale de l'ancien État de Rio de Janeiro ; celui-ci fut, jusqu'en 1975, séparé de la ville même de Rio, qui, en tant que capitale fédérale, ne pouvait faire office de capitale d'État. Après la perte de sa fonction de capitale fédérale, Rio de Janeiro était devenue capitale du petit État de Guanabara, dont le territoire formait auparavant le district fédéral. Cependant, Niterói vit de plus en plus fortement en symbiose avec la grande agglomération de Rio.

L'histoire de Rio de Janeiro et les « Cariocas »

Une volonté politique

La fortune de la ville est historique plus que géographique : elle tient à la politique. Rio de Janeiro, reconnue le 1er janvier 1502 (« Rivière de Janvier »), est d'abord un poste de défense portugais contre la menace de pénétration française (Villegaignon [v. 1510-1571] y installe une colonie française de 1555 à 1560) ; dans une seconde étape, elle se trouve au centre de la façade brésilienne, qu'une prodigieuse croissance étire sur plusieurs milliers de kilomètres. Le transfert des autorités de Bahia à Rio de Janeiro en 1763 consacre cet état de choses. Le Brésil est longtemps resté une façade côtière, et la fonction de capitale s'est exercée par l'intermédiaire de la mer. Si le site urbain est difficile, le site portuaire est remarquable, ce qui explique l'acharnement mis par les Portugais à défendre la possession de la baie et le développement rapide de la ville : lorsque Duguay-Trouin et ses Malouins pillent la ville en 1711, celle-ci commande une région peuplée et déjà riche.

La vie des « Cariocas »

Les habitants de Rio de Janeiro, les « Cariocas », n'ont rien perdu de leur fierté lorsque São Paulo a dépassé le chiffre de population de leur « cité merveilleuse » ; ils se sont consolés du départ des autorités fédérales pour Brasília (21 avr. 1960).

Pierre Monbeig a dit de Rio de Janeiro qu'elle était « la plus brésilienne des villes du Brésil ». Riches et pauvres, séduits par le voisinage du gouvernement et les occasions que cela signifie, sont venus de tous les coins du pays représenter tous les types ethniques et culturels. Cette population s'entasse sur un territoire restreint par le relief, se faufile dans les espaces-plans et ne tardera pas à se lancer à l'assaut des pitons, suivant l'exemple donné depuis longtemps par les *favelas*. Le morcellement et l'étroitesse des sites expliquent l'étirement de la ville et les difficultés de la circulation automobile.

On a souvent voulu comparer Rio de Janeiro à Naples et ramener cette cité laborieuse à son carnaval ; il est vrai qu'on ne connaît pas Rio si l'on n'a pas assisté au carnaval et qu'on ne la connaît pas davantage si l'on n'a suivi un match de football dans l'immense stade de Maracanã (200 000 places). Mais la ville des écoles de « samba » et des terrains de football sur les plages, la Copacabana chère aux touristes, est aussi un grand port et une grande métropole industrielle.

J. M.

M. R.

A. Jouffroy, *le Brésil* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1958). / L. M. C. Bernardes, *Evoluçao da paisagem urbana do Rio de Janeiro* (Rio de Janeiro, 1959). / M. Niedergang, *les Vingt Amériques latines*, t. I (Plon, 1962 ; nouv. éd., Éd. du Seuil, 1969). / Conselho Nacional de Geografia, *Grande Região Leste* (Rio de Janeiro, 1965).

Rio Grande do Sul

État du Brésil.

Le Rio Grande do Sul est l'État le plus méridional du Brésil. Sa superficie (282 184 km²), égale à environ la moitié de la superficie de la France, n'est occupée que par une population relativement peu dense, qui a, cependant, considérablement augmenté depuis la fin du XIXe s. En effet, pendant longtemps, cette partie du Brésil représenta une zone frontière très peu peuplée et très peu mise en valeur. C'est à la fin du XIXe s. que la seconde vague d'immigration européenne y provoqua la formation des premières zones de colonisation agricole dense et l'implantation d'un groupe humain assez spécifique au Brésil, tant par les caractères de son agriculture que par ses activités industrielles.

Le milieu naturel

Le Rio Grande do Sul possède un *relief* assez contrasté : au nord, il est formé par la partie méridionale du grand plateau brésilien ; au sud, il est occupé par une grande dépression, une zone de collines et une zone de petites montagnes. À ces contrastes nord-sud s'oppose un littoral qui est uniformément constitué d'une longue plaine littorale marécageuse, faite de lagunes tantôt petites, tantôt immenses, telle la lagune dos Patos, qui s'étend sur une distance de près de 150 km entre les villes de Pôrto Alegre et de Rio Grande. Le plateau est essentiellement formé de basalte ; il s'incline d'est en ouest, de 1 200 m dans la partie orientale jusqu'à 300 m à l'ouest ; peu disséqué dans la zone centrale, il est extrêmement morcelé dans son rebord méridional, drainé par l'ensemble des bassins du Jacuí et du Taquari, dont les vallées encaissées peuvent subir des crues parfois catastrophiques. À l'est, il se termine par un escarpement vigoureux, dû à la ligne de faille de la serra Geral. La dépression centrale, qui borde au sud cette partie disséquée du plateau, est une zone de basses collines, entre 100 et 200 m. Au sud-ouest, cette plaine s'étend jusqu'à la frontière uruguayenne ; vers le sud-est, elle est interrompue, au sud de la vallée du Jacuí, par une zone de petites montagnes appelées les *serras du Sud-Est* ; celles-ci représentent les parties soulevées du vieux socle cristallin, qui constitue le soubassement de la dépression centrale ; ce paysage est dominé par de longs dos de terrains aux formes lourdes dont l'altitude ne dépasse pas 500 m.

Le *climat* est, dans l'ensemble, subtropical humide ; l'hiver est déjà nettement marqué, avec des moyennes n'excédant pas 10-12 °C et des minimums parfois au-dessous de 0 °C ; l'été reste chaud, avec des moyennes de 23-24 °C. Les pluies, assez bien réparties, dépassent en général 1 m par an et tombent en toute saison, avec une légère prédominance de printemps et d'automne. Pourtant, en dépit de cette pluviosité, la végétation naturelle est rarement la forêt, sauf sur le plateau septentrional, où domine la grande forêt subtropicale avec la présence caractéristique de l'araucaria. La partie plus basse du plateau, l'ensemble de la dépression centrale et de la zone méridionale sont essentiellement couverts de prairies naturelles qui annoncent déjà la pampa de l'Uruguay et d'une partie de l'Argentine.

La population et l'économie

En marge des foyers de l'époque coloniale portugaise, pendant laquelle les colons cherchaient les plaines tropicales pour la culture de la canne à sucre ou les zones de socle renfermant des minerais rares, le Rio Grande do Sul n'a été peuplé, jusqu'au milieu du XIXe s., que de rares habitants ; ceux-ci vinrent d'abord en expédition pour la conquête de l'espace et la recherche d'esclaves, puis s'installèrent comme grands propriétaires pratiquant l'élevage extensif dans les zones de prairies

naturelles de la dépression ou de la partie occidentale du plateau.

À partir du XIXe s., la grande vague d'immigration européenne envahit non seulement l'Argentine et l'Uruguay, mais également cette partie méridionale du Brésil, où se retrouvent des conditions de vie relativement semblables, grâce à un climat assez proche de l'atmosphère tempérée. D'abord, ce furent des immigrants allemands, puis italiens qui s'installèrent dans cette région, au nombre d'environ un million ; ensuite vinrent des colons d'origines plus variées : de l'Europe de l'Est, du Portugal, de l'Espagne. L'État dépassait déjà le million d'habitants en 1900, les 2 millions en 1920 et les 3 millions en 1940 : actuellement, il en compte certainement plus de 7 millions. Depuis 1940, l'immigration s'est beaucoup ralentie, et la croissance résulte surtout d'un très grand excédent naturel. Les immigrants se sont d'abord intéressés à la partie forestière du plateau, où les sols étaient meilleurs et où, après défrichement, ils ont pu pratiquer la polyculture à l'européenne. Par la suite, l'essor urbain, et particulièrement celui de la capitale, Pôrto Alegre, en a fixé une partie, qui a fourni la main-d'œuvre indispensable à l'industrialisation croissante de la ville.

Cette histoire du peuplement se traduit nettement, de nos jours, dans les formes de la mise en valeur et la répartition de la population. Les densités rurales varient selon les zones : souvent supérieures à 40 habitants au kilomètre carré dans la partie orientale du plateau, elles se situent autour de 25 dans le Nord et le Nord-Ouest, et elles tombent à moins de 4 dans toute la partie occidentale et méridionale de la dépression. Ces différences correspondent à la fois aux types de propriétés et aux formes de mise en valeur. Sur le plateau, la moyenne des propriétés se situe souvent au-dessous de 25 ha, jamais au-dessus de 100 ha, tandis que, dans la partie occidentale et méridionale de la dépression, elle est toujours au-dessus de 400 ha. En fait, cela traduit l'opposition entre une polyculture variée, reposant sur les céréales (blé, riz, maïs), le tabac et le vignoble dans les zones de colonisation européenne, et un élevage extensif dans la partie méridionale des prairies, peu touchée par l'immigration européenne ; le cheptel bovin de l'État dépasse 22 millions de têtes et représente encore l'une des premières richesses de cette zone grâce à l'exportation de la viande et à la fourniture de matières premières aux nombreuses industries de produits laitiers et de cuir. La polyculture à l'européenne comme l'élevage extensif font l'objet d'une économie très commercialisée, si bien que l'ensemble du Rio Grande do Sul s'organise autour d'un véritable réseau de villes, petites et moyennes, qui assurent l'encadrement tertiaire de la campagne. Toutes ces cités sont bien reliées à Pôrto Alegre par un réseau dense de routes, tandis que le bassin fluvial du Jacuí a été aménagé par une série de barrages pour permettre la navigation fluviale jusqu'à Pôrto Alegre. Malgré un début d'industrialisation dans quelques villes de l'intérieur, comme Caxias do Sul, capitale régionale du haut plateau, ou comme Santa Maria, l'essentiel de l'industrie se trouve à Pôrto Alegre ; la ville compte plus de 1 000 000 d'habitants, tandis que la deuxième cité de l'État n'en atteint pas 200 000 et que trois autres villes seulement dépassent 100 000 habitants. Bien qu'il comporte plusieurs régions par suite des contrastes naturels, des différences de mise en valeur agricole et de l'influence des quelques capitales régionales, l'État se caractérise par une forte cohésion de son espace, grâce au rayonnement de Pôrto Alegre ; la ville et ses alentours immédiats forment la partie qui connaît la plus forte croissance démographique depuis une quinzaine d'années.

population

	hab.
1872	434 000
1900	1 149 000
1920	2 582 000
1940	3 320 000
1960	5 448 000
1970	6 670 000

M. R.

▶ *Pôrto Alegre.*

Riopelle (Jean-Paul)

Peintre et sculpteur canadien (Montréal 1923).

À l'exception des peintures plus instinctives du milieu des années 40 — époque où l'artiste se vouait à l'écriture automatique — et malgré une gestualité toujours puissante et imaginative, l'œuvre de Riopelle témoigne d'une parfaite lucidité des instants successifs de la création. Longtemps représentative de l'abstraction lyrique, elle ne s'est jamais complètement privée des matériaux du réel — fussent-ils les moins identifiables — et a fait prévaloir sur les effets du hasard une intentionnalité plastique soutenue.

Ce langage, qui fait s'affronter des flux chargés de messages sybillins et de couleurs sonores, connaît le pouvoir de transmuer les phénomènes de la vie en autant de proliférations, de jaillissements qui ont tous valeur de symbole. On assiste, au cours des années, tantôt à une dilution du signe dans une peinture d'atmosphère, tantôt à la constitution de « texturologies » denses, mais parcourues d'un lin réseau d'innervation, tantôt à des imbrications de formes dans le plan vertical, véritables « murs d'allégresse ».

Initié dès l'âge de six ans à la peinture, Riopelle suit les cours de l'École polytechnique de Montréal et irrégulièrement ceux de l'École du meuble et de l'École des beaux-arts. À vingt ans, il se consacre entièrement à la peinture. Lié au groupe des « automatistes » et à leur chef de file. Paul Émile Borduas (1905-1960), il expose avec eux à Montréal en 1946. Il s'installe à Paris — définitivement — en 1948, tout en signant avec ses camarades québécois le violent manifeste libertaire *Refus global.*

Sa réputation est bientôt internationale. Riopelle représente le Canada aux biennales de Venise (1962) et de São Paulo (1965), et voit ses œuvres entrer dans les grandes collections publiques et privées. En dépit des changements qui s'opèrent dans sa peinture, on constate, quelle que soit l'époque à laquelle on se réfère, qu'il demeure fidèle à deux constantes : l'utilisation d'une myriade de petites formes serrées (longtemps cunéiformes et tourbillonnaires) qui forment un savoureux kaléidoscope de couleurs ; la surimpression d'un graphisme noir, épais, qui crée un second climat dans le même tableau, achevant de rendre son « écriture » reconnaissable entre toutes. La liberté de l'artiste s'exprime de manière plus déliée dans les gouaches et les récentes peintures acryliques. Riopelle est aussi l'auteur de grands collages faits de lithographies découpées et de sculptures coulées en bronze, dont l'organicité baroque tend parfois à la figuration (thème du hibou, 1971).

C. G.

🕮 **G. Robert, *Riopelle ou la Poétique du geste* (Éd. de l'Homme, Montréal, 1970). / P. Schneider, *Riopelle* (Éd. Maeght, 1972).**

Ripert (Georges)

▶ JURIDIQUES *(sciences).*

Risorgimento

Mouvement déclenché au XVIIIe s. par une élite de patriotes italiens appartenant pour la plupart à l'aristocratie et quelques-uns à l'Église, afin d'arracher leur patrie au joug de l'étranger et d'y faire triompher les idées libérales.

Au siècle suivant, une aspiration nouvelle et plus audacieuse caractérisera ce mouvement : réaliser l'unité nationale à l'instar de la France, de l'Autriche et de l'Espagne, soit sous forme de république, soit sous un souverain authentiquement italien. À cette seconde phase collabora un grand nombre de personnalités populaires, issues principalement de l'artisanat, mais non de la paysannerie, qui, dans l'ensemble, restera attachée aux anciens régimes et formera même à Naples une force brutale et indisciplinable au service de la monarchie et d'une religion formaliste, les *sanfedisti.*

Les origines

À Milan, capitale morale de l'Italie, le Risorgimento (« Renaissance » et, par extens., « Résurrection ») fut préparé par des lettrés, tels que le comte Pietro Verri (1728-1797) et son groupe de la revue *Il Caffè* (1764-1766), le juriste Beccaria*, dont la prise de position contre la torture et la jurisprudence souvent inique des cours de justice rendit le nom célèbre dans toute l'Europe, et le prêtre-poète Giuseppe Parini (1729-1799), censeur vigoureux des mœurs efféminées de la jeunesse dorée de l'époque. Puis, quand la Révolution et la campagne d'Italie soumettront les provinces du Nord au pouvoir des Français, tout un faisceau d'hommes courageux et intègres y secondera les vues rénovatrices de Bonaparte dans la noblesse (Gian Galeazzo Serbelloni [1744-1803], Francesco Melzi d'Eril [1753-1816], que Napoléon créera duc de Lodi, Ferdinando Marescalchi [1754-1816]), l'industrie, les finances

(Giuseppe Prina [1766-1814]) et le clergé lui-même. Une partie de ce dernier, habituée déjà par le « despotisme éclairé » de Joseph II et de Léopold II à prendre ses distances vis-à-vis de Rome, secondera les gouvernants choisis à Paris, qui nationaliseront les biens fonciers des ordres religieux, instaureront la liberté du culte, et feront enseigner dans les séminaires les principes gallicans de 1682, qui réprouvaient en France toute subordination, dans l'ordre temporel, du pouvoir royal au pouvoir pontifical.

Dans le royaume de Naples, aux mains d'une monarchie hispano-autrichienne, la soif d'indépendance avait eu pour interprètes le philosophe G. Vico*, l'historien Pietro Giannone (1676-1748), le professeur d'économie politique Antonio Genovesi (1713-1769), l'abbé Galiani (1728-1787) secrétaire d'ambassade à Paris, les jurisconsultes Mario Pagano (1748-1799) et Francesco Conforti (1743-1799). Ces deux derniers paieront de leur vie, après le court intermède que constitua en 1799, dans l'éphémère république Parthénopéenne, la solidarité des leaders libéraux avec les autorités françaises. Avec eux devaient être exécutés par l'ordre du cardinal Ruffo, représentant du roi Ferdinand IV, l'amiral duc Francesco Caracciolo (1752-1799), qui avait résisté à la flotte anglaise, le comte Ettore Carafa (1767-1799), une foule d'autres membres des plus grandes familles et de très nombreux médecins.

Mais les plus populaires de ces patriotes qui souhaitaient voir leur pays cesser d'être gouverné par des dynasties étrangères, hormis celles du Piémont et de la république de Venise, furent sans doute le poète tragique Vittorio Alfieri*, Piémontais lui-même, et le Vénitien Ugo Foscolo*, qui s'exila en Angleterre après que Bonaparte, en cédant Venise à l'Autriche par le traité de Campoformio (1797), eut déçu les espoirs des plus ardents pionniers de l'indépendance nationale.

Le plus grand obstacle à cette indépendance était toutefois l'existence, au centre de la péninsule — et, la divisant en son milieu —, des États* de l'Église, formés par adjonctions successives depuis Charlemagne au profit de la papauté. La renonciation spontanée à ce privilège apparaissant impossible à obtenir des pontifes alors régnants, le Risorgimento prendra de ce fait une couleur d'apparence anticléricale, mais d'apparence seulement, car, en réalité, de très nombreux et très fervents catholiques contribuèrent à le souhaiter, voire à y travailler, estimant que la possession et l'administration d'un État temporel n'étaient nullement nécessaires au prestige et à l'influence de la papauté. La voie de conciliation entre ces points de vue différents n'en constituera pas moins une source majeure de conflits doctrinaux et même armés au long du XIXe s.

L'extension de l'influence française dans presque toute l'Italie sous le Consulat et l'Empire y renforça les aspirations des patriotes à l'indépendance, bien que la France y représentât elle-même un pouvoir étranger. Napoléon Ier, qui, à un an près, aurait été né en Corse sujet italien, n'en veilla pas moins à tempérer tout ce qui pouvait apparaître à la population profitable seulement à l'occupant par droit de conquête. Dans la république Cisalpine, devenue par la suite royaume d'Italie, en Toscane, dans la république de Gênes, plus tard dans le royaume de Naples, le pouvoir législatif et parfois même l'exécutif restèrent en des mains italiennes : ainsi F. Melzi d'Eril, vice-roi à Milan, les commissaires du gouvernement à Gênes et surtout Murat* à Naples, qui put apparaître trahir l'Empereur au bénéfice de ses sujets, ce qui lui a valu de garder un droit imprescriptible à la reconnaissance de la nation italienne. Seuls le Piémont, Venise et plus tard Rome furent tenus d'une main ferme et restèrent dociles aux exigences stratégiques et morales de la prépondérance française, dont l'effet favorable au développement économique, politique et philosophique de toute la péninsule n'est plus nié aujourd'hui par aucun historien italien.

Les premiers mouvements révolutionnaires visant au renversement des régimes autocratiques se produisirent en juillet 1820 à Naples et en mars 1821 à Turin, où régnait en titre le roi Victor-Emmanuel Ier, demeuré en Sardaigne. Ils furent étouffés promptement par les troupes autrichiennes à Naples, mais plus difficilement à Turin, car les éléments soulevés comptaient sur l'appui du prince Charles-Albert* de Savoie-Carignan, à qui le trône devait revenir, bien qu'il fût seulement cousin du roi, celui-ci n'ayant pas d'héritiers mâles et son frère cadet, Charles-Félix, n'ayant aucun enfant. Aussi des officiers de haut rang et de vieille noblesse complotèrent-ils d'appuyer les visées libérales que l'on supposait à Charles-Albert.

Charles-Félix se trouvait alors à Modène, et Charles-Albert exerçait la régence. Les troubles se propageant rapidement dans l'armée, ce dernier accepta de proclamer la Constitution d'Espagne. Charles-Félix intima alors à son neveu l'ordre de venir le rejoindre et de désavouer les officiers qui voulaient le pousser à seconder leurs vues. Craignant d'être déshérité, Charles-Albert obéit. La plupart des conjurés émigrèrent en France, où ils demeurèrent jusqu'en 1848. Le plus actif, le comte Santorre di Santarosa (1783-1825), alla combattre en Grèce pour la libération de ce pays, qu'opprimaient les Turcs, et y trouva la mort.

En fait, Charles-Albert n'était nullement un libéral, malgré son éducation poursuivie en France et à Genève. Très religieux, il était tourmenté de scrupules devant l'abandon des traditions de sa famille, comme le lui conseillaient ses amis. Il hésita peu à décevoir ceux-ci et se rendit à Modène, où Charles-Félix refusa de le recevoir. À Florence, le grand-duc, son beau-père, se montra plus doux. Par la suite, Charles-Albert subit l'humiliation de devoir aller combattre en 1823 les libéraux d'Espagne, alors victorieux, en s'engageant dans le corps expéditionnaire français chargé, par le congrès de Vérone (1822), d'aller y rétablir l'absolutisme, mais, finalement, ses droits à la couronne de Sardaigne furent respectés, et il la ceignit en 1831, à la mort de Charles-Félix.

Durant ces dix années (1821-1831), plusieurs sociétés secrètes qui s'étaient constituées après la Révolution intensifièrent leur action afin de poursuivre clandestinement la poursuite d'un changement de régime. La plus célèbre et la plus active fut celle des *carbonari*, sorte de franc-maçonnerie qui s'étendit à toute la péninsule. Elle était formée de *ventes*, ou groupes de vingt affiliés, qui ne connaissaient pas d'autres chefs que ceux avec qui ils étaient en contact permanent. Elle compta de nombreuses victimes, surtout dans le royaume de Naples, où Ferdinand Ier (ou IV) était détesté, et dans le duché de Modène, où le duc François IV, qui espérait pouvoir supplanter Charles-Albert du fait qu'il avait épousé la fille aînée de Victor-Emmanuel Ier, se montra particulièrement dur dans la répression des menées révolutionnaires.

Un jeune prêtre, Giuseppe Andreoli, y fut mis à mort en 1822 sous les yeux de ses compagnons emprisonnés, bien qu'il lui fût seulement reproché d'avoir fait quelques recrues pour la Charbonnerie. À Milan, la police autrichienne traqua et déporta dans la sinistre forteresse du Spielberg, en Moravie, le célèbre écrivain Silvio Pellico (1789-1854) et son ami Piero Maroncelli (1795-1846), le comte Federico Confalonieri (1785-1846), le marquis Giorgio Pallavicino (1796-1878) et d'autres gentilshommes, qui ne furent graciés qu'en 1836 par le nouvel empereur Ferdinand Ier. D'autres libéraux, tels la princesse de Belgioioso (1808-1871), le comte et la comtesse Arrivabene, le poète Giovanni Berchet (1783-1851), étaient venus s'établir en France ou en Belgique, le climat moral de Lombardie étant devenu irrespirable ; à Florence étaient arrivés de Naples le général Pietro Colletta (1775-1881) et l'avocat Giuseppe Poerio (1775-1843), qui avaient discipliné les humeurs du premier Parlement napolitain, l'érudit Pietro Giordani (1774-1848) et le Dalmate Niccolo Tommaseo (1802-1874), également préoccupés de garder à la langue italienne toute sa pureté, que le mélange des populations risquait de corrompre.

En 1830, la révolution parisienne donna aux impatiences des patriotes un nouvel aliment dans les États de l'Église, surtout à Bologne et en Romagne, où, une fois de plus, les armes autrichiennes vinrent rétablir l'ordre, ainsi qu'à Parme, que la duchesse Marie-Louise dut abandonner momentanément aux insurgés en 1831. À Rimini, après un combat d'où ceux-ci sortirent vaincus, une capitulation fut signée, dont les termes ne devaient être respectés ni par le nouveau pape Grégoire XVI, ni par l'escadre autrichienne, trop heureuse de se mettre au service de celui-ci. En vue d'Ancône, un navire qui emportait vers l'étranger la majeure partie des survivants de cette lutte inégale était capturé, et les sujets rebelles d'Émilie, de Romagne et de Rome furent transférés pour un temps dans les prisons de Venise. Les frères Bonaparte avaient pris part à ces combats, dont le futur Napoléon III devait garder le souvenir. Les Autrichiens, du moins, avaient agi en soldats disciplinés ; après leur départ, le gouvernement pontifical arma quelques hordes de *sanfedisti*, qui, à Cesena et à Forli en 1832, firent régner la terreur. Les Autrichiens durent revenir et occuper une seconde fois Bologne. Vivement critiqué pour son inaction, Louis-Philippe envoya un régiment français se mettre une première fois au service du pape en occupant la citadelle d'Ancône. Autrichiens et Français restèrent jusqu'en 1838.

De 1831 à 1848

Pendant cette période, les personnes les plus en vue du Risorgimento furent le révolutionnaire génois Giuseppe Mazzini* et le prêtre piémontais Vincenzo Gioberti (1801-1852), tous deux contraints à s'exiler hors d'Italie. Mazzini, par les conjurations, essaiera de soulever le peuple. Gioberti, grâce à la méditation de l'histoire et de la philosophie, tentera de discipliner l'impatience d'esprits qu'exaltaient les mouvements politiques convergeant vers la démocratie parlementaire, aussi bien dans les États anciens que dans les nouveaux.

Le mouvement créé par Mazzini, la « Jeune-Italie », qui supplanta peu à peu les *carbonari*, enthousiasma la jeunesse, dont il exaltait les ardeurs depuis Londres, où le révolutionnaire avait dû s'expatrier.

La conjuration qui eut le plus de retentissement en Italie fut celle des deux frères Attilio (1810-1844) et Emilio Bandiera (1819-1844), officiers de marine vénitiens, les propres fils de l'amiral Francesco Bandiera (1785-1847) qui, en 1831, avait capturé à la sortie du port d'Ancône le vaisseau sur lequel les derniers insurgés vaincus des États de l'Église essayaient de gagner l'étranger. Les Bandiera, malgré les réserves de Mazzini, avaient, dès 1842, déserté leurs postes et gagné Corfou en attente de quelque révolte populaire paraissant susceptible de réussir dans l'Italie méridionale. Chez eux, la nationalité italienne, que révélait leur nom, avait donc étouffé le loyalisme envers le gouvernement, qui leur avait confié des navires à commander. Ils crurent, sur de faux renseignements, le moment d'agir arrivé en juin 1844 en Calabre et débarquèrent à Crotone avec dix-sept compagnons, dont neuf furent exécutés, après une courte lutte dans les montagnes contre les soldats bourboniens, au cri de « Vive l'Italie ! ». Sept des fusillés étaient Émiliens ou sujets du pape ; seuls les Bandiera étaient Autrichiens.

Cet échec ne découragea pas les patriotes désireux de trouver une issue à la déplorable situation morale et matérielle de la plupart des territoires de l'Italie centrale et méridionale, notamment de l'État pontifical, qu'en 1838 l'historien anglais Macaulay jugeait être « le plus mauvais gouvernement de tout le monde civilisé ». De jeunes Romagnols tentèrent en septembre 1845 un coup de main sur Rimini, dont ils s'emparèrent facilement, mais dont ils furent promptement chassés par les contingents suisses au service du Saint-Siège. Ils passèrent en Toscane, après avoir publié un manifeste où ils exprimaient des vues modérées en matière de réformes dont ils souhaitaient la réalisation par le régime pontifical.

Alors que ces événements se produisaient, vivait en Toscane un personnage dont le rôle allait être fort important au cours de la décennie suivante, Massimo d'Azeglio (1798-1866). Cet ami intime de Charles-Albert devait devenir en 1849 le premier président du Conseil du gouvernement constitutionnel de Victor-Emmanuel II. Frère d'un jésuite éminent cofondateur de la principale revue de son ordre, toujours vivante, la célèbre *La Civiltà Cattolica*, il ne pouvait pas, aussi bien au Quirinal qu'au palais royal de Turin, être tenu pour un dangereux révolutionnaire. D'ailleurs, son commentaire intitulé *les Derniers Événements de Romagne* (1846), qu'il publia au lendemain de l'échec de ce mouvement, et son approbation explicite des vœux formulés par des sujets qui proclamaient eux-mêmes vouloir devenir de « tranquilles et obéissants sujets du Saint-Siège » dès qu'il aurait fait droit à leurs légitimes revendications, eurent un immense retentissement à travers toute la péninsule et contribuèrent à déconsidérer les complots des extrémistes. Cependant, ils ne pouvaient pas, d'emblée, obtenir l'assentiment d'une cléricature aussi pénétrée de ses droits que celle qui gouvernait l'État romain.

L'élection, le 16 juin 1846, du cardinal Mastai-Ferretti, comme successeur de l'intransigeant Grégoire XVI sous le nom de Pie IX* parut, cependant, susceptible d'apporter une certaine satisfaction aux vieux de l'opinion libérale. Le cardinal apportait, disait-on, dans ses bagages, la *Primauté civile et morale des Italiens* de Gioberti et *les Derniers Événements de Romagne* pour les offrir au nouveau pape, ce qui fournissait la preuve qu'il n'y avait rien trouvé à censurer. De fait, ses premiers actes — une amnistie générale aux condamnés politiques et la mise en route de quelques lignes de chemin de fer — lui valurent immédiatement une grande popularité, tandis qu'en Autriche l'idée qu'un pape pût être libéral effrayait Metternich*. En réalité, le libéralisme de Pie IX n'était qu'un mythe, entretenu par la satisfaction qu'il éprouvait de se sentir aimé du peuple. Le pape s'inquiétait que des vœux encore inexprimés publiquement fussent réalisés avant de lui avoir été soumis : telle la liberté de la presse. Dès janvier 1847, des journaux politiques paraissaient à Rome et à Bologne, où s'ouvraient peu après des cercles politiques. Pie X fit droit néanmoins à l'un des vœux essentiels des modérés en instituant une consulte d'État de vingt-quatre conseillers laïques choisis par lui sur les listes triples établies par les conseils provinciaux. Ce qui répondait dans son esprit et ses modalités au manifeste rédigé par les insurgés de Rimini. Mais, cela accordé, Pie IX entendait en rester là. Quelques mois plus tard, cependant, après que Metternich eut fait occuper toute la ville frontière de Ferrare (juill. 1847), alors que les traités de 1815 autorisaient seulement la présence d'un corps de troupes autrichien dans la citadelle, il permettait la création d'une garde nationale, exemple suivi aussitôt par le grand-duc de Toscane.

Cette menace à peine voilée et les gestes de rétorsion qu'elle suscita déclenchèrent dans toute l'Italie un grand enthousiasme. Charles-Albert promit à Pie IX son appui, et, au cours d'un congrès d'agriculture, aux premiers jours de septembre, un de ses amis intimes, le comte Cesare di Castagneto (1802-1888), donnait lecture aux congressistes d'une lettre qu'il venait de recevoir du roi, où celui-ci se déclarait décidé à commander lui-même l'armée qui combattrait pour l'indépendance nationale. Les dés paraissaient donc jetés d'une lutte décisive à laquelle le chef de l'Église catholique participerait. Mais Pie IX était d'un tempérament à la fois irrésolu et scrupuleux. Il prit dès lors des demi-mesures dans la guerre engagée par Charles-Albert contre l'Autriche et prononça le 29 avril 1848, sans en avoir conféré avec les membres du ministère laïque et libéral qu'il avait finalement formé quelques semaines auparavant, une allocution consistoriale où il déclarait que, représentant d'un Dieu de paix, il ne pouvait souhaiter la guerre et chérissait d'un même amour Italiens et Autrichiens.

Par cette initiative malheureuse, Pie IX perdit d'un coup toute sa faveur auprès de la population romaine. Il essaya encore de gouverner avec des hommes du centre gauche, puis avec l'ambassadeur de France, le juriste Pellegrino Rossi (1787-1848), redevenu Italien après s'être illustré comme professeur de droit en Suisse et au Collège de France. Sous sa conduite énergique et par de sages mesures financières, le ministre parvint à rétablir l'ordre et à parer au déficit croissant, mais le peuple l'avait en haine, et, le 15 novembre 1848, Rossi était assassiné en arrivant au palais de la Chancellerie, alors siège du Parlement romain, par un inconnu qui, plus tard, fut identifié pour le fils de Ciceruacchio, le principal organisateur, les années précédentes, des ovations de la rue à Pie IX.

Dès lors, le pape mûrit le projet de quitter Rome clandestinement, et il y réussit dans la nuit du 24 au 25 novembre grâce à la collaboration des ambassadeurs de France, d'Espagne et de Bavière accrédités auprès de lui. Dans une voiture, habillé en simple abbé, il réussit à gagner Gaète, principale citadelle du roi de Naples, qui fut très heureux de l'y accueillir ; il y demeura jusqu'au 12 avril 1850, pendant qu'à Rome était proclamée la république sous l'autorité d'un triumvirat dominé par Mazzini. À ce nouveau régime devait mettre fin l'intervention militaire française décidée par la Chambre et le gouvernement du prince-président Louis-Napoléon Bonaparte, le futur Napoléon III*. Pie IX entendait, désormais, recommencer à gouverner en souverain absolu. Il avait accordé toute sa confiance à son secrétaire d'État, le cardinal Giacomo Antonelli (1806-1876), qui n'était pas prêtre, mais qui possédait de grandes qualités administratives ; celui-ci géra habilement jusqu'à la mort du pape le Patrimoine de Saint-Pierre.

Les autres États italiens étaient revenus aussi à l'absolutisme, sauf le Piémont, où avait commencé le règne de Victor-Emmanuel II* après l'abdication et la mort de son père. Le régime constitutionnel y était appliqué avec droiture sous la présidence au gouvernement de Massimo d'Azeglio, qui, bientôt, y fit entrer le jeune comte de Cavour* ; l'autorité de ce dernier ne cessera de croître sur le plan politique, économique et financier. Concentrant le plus souvent entre ses mains les ministères clés de l'Intérieur, des Affaires étrangères et des Finances, Cavour sera le principal animateur de la phase finale du Risorgimento.

Vers la réalisation

Cavour discernait parfaitement que ce qui avait causé les désastres militaires de la guerre engagée par Charles-Albert en 1848 et en 1849 avait été l'impéritie du commandement et surtout l'illusion que, sans appui d'un allié puissant, le Piémont pourrait vaincre l'Autriche. Le mot fameux du souverain, *Italia farà da se*, traduisait doublement cette illusion, car, en Italie même, le roi de Sardaigne ne pouvait compter solidement sur personne. Cavour, familiarisé



Entrevue à Vignale, le 24 mars 1849, du nouveau roi Victor-Emmanuel II et du maréchal Radetzky au lendemain de la défaite de Novare et de l'abdication de Charles-Albert en faveur de son fils. D'après une aquarelle d'Albert Adam. (Bibliothèque nationale, Paris.)

Lauros-Giraudon

avec la France et l'Angleterre, eut, dès l'origine, le souci dominant de s'assurer l'alliance ou au moins l'appui de ces puissances. Il commença d'obtenir cette aide avec la participation d'un modeste contingent italien à la guerre des puissances occidentales contre la Russie, et surtout grâce à son adresse lors du congrès de Paris (1856) ; son action transforma en admiration enthousiaste la défiance injuste du peuple piémontais à son endroit avant qu'il accédât au ministère. Les sympathies italiennes de Napoléon III et jusqu'à l'attentat manqué du mazzinien Orsini (1858), qui aurait pu indisposer l'empereur et dont la lettre très digne avant son exécution suscita au contraire son admiration et celle de l'impératrice, firent le reste. Cavour, après avoir préparé l'armée et la marine à la guerre, eut l'habileté suprême de se la faire déclarer par un adversaire exaspéré de ses coups d'épingle ; il n'eut, dès lors, qu'à attendre l'arrivée en Italie des troupes françaises pour avoir la certitude morale d'une victoire qui vengerait dans l'honneur les humiliantes défaites de dix ans auparavant. Même le décevant armistice de Villafranca (12 juill. 1859) finira par satisfaire également les deux alliés, puisqu'il déterminera par choc en retour l'adhésion de la Toscane et des duchés émiliens à la couronne du Piémont, déjà maîtresse du Milanais, et, pour la France, la possession de la Savoie et du comté de Nice, stipulée comme récompense de son appui militaire.

Il restait, pour déterminer l'unité italienne, à lui adjoindre le royaume de Naples, l'État pontifical et la Vénétie, demeurée autrichienne malgré son héroïque résistance en 1849, sous la direction de Daniele Manin (1804-1857), aux assauts de la puissance suzeraine acharnée à l'asservir de nouveau après quelques mois de liberté.

Les « Mille » de Garibaldi*, qui se multiplièrent après leur débarquement à Marsala le 11 mai 1860 et l'occupation de la Sicile grâce à la complicité secrète de Cavour, puis le concours des populations, des leaders mazziniens et finalement d'une part de la marine bourbonienne elle-même rallièrent à Victor-Emmanuel II l'État territorialement le plus important de l'Italie méridionale. Cavour ne survécut guère à ce succès spectaculaire, achevé sur les rives du Volturne (1er-2 oct.) par une véritable bataille rangée contre les meilleures troupes de Ferdinand II, au cours de laquelle la défaite se transforma en victoire grâce aux forces piémontaises accourues de Naples à marches forcées.

Cavour avait usé sa résistance physique pour obtenir ce douloureux triomphe sur le condottiere, qui ne lui pardonnait pas, non plus qu'une fraction importante du Parlement, d'avoir cédé Nice à la France ; sur l'opinion européenne, qui l'accusait de machiavélisme envers une monarchie redevenue estimable ; et même sur le cabinet britannique, qui s'alarmait du renforcement de prestige que l'unité italienne apportait à Napoléon III, dont la connivence avait permis à l'armée piémontaise de traverser et d'occuper les provinces adriatiques des États de l'Église pour atteindre Naples par terre. Le 6 juin 1861, le grand ministre expirait, à peine âgé de cinquante et un ans, pleuré par tout un peuple.

Il laissait au Parlement une Chambre divisée entre une droite et une gauche, rivales, mais non ennemies. Il était normal que la droite, à laquelle il appartenait lui-même, continuât son œuvre. Bettino Ricasoli (1809-1880), chef du groupe toscan, s'y employa d'abord avec une rigidité de principes et d'attitude qui, à cette époque, détonnait un peu de la part d'un homme politique et ne lui valait pas que des sympathies. Le général Alfonso La Marmora (1804-1878), Marco Minghetti (1818-1886), juriste et grand propriétaire foncier, Emilio Visconti-Venosta (1829-1914), ministre des Affaires étrangères, formé à l'école de Cavour, Luigi Farini (1812-1866) et Giovanni Lanza (1810-1882), bourgeois plus modestes, mais également désintéressés et dévoués à la gloire de la patrie, occupèrent tour à tour le pouvoir. Ricasoli y revint en 1866 pour assurer à l'Italie, grâce à un nouvel allié, la Prusse, la conquête de la Vénétie, obtenue non par les armes — car l'Italie avait été encore une fois vaincue par l'Autriche à Custoza (24 juin 1866) et sur mer à Lissa (20 juill.) du fait de l'impéritie du commandement —, mais comme une conséquence de Sadowa. Venise, de même que Milan, était cédée par Vienne non pas à l'Italie, mais à Napoléon III, qui la rétrocéda à Victor-Emmanuel II. L'opération déplut souverainement au rigide Ricasoli, à qui elle rappelait trop Villafranca ; elle humilia profondément les Italiens, qui n'avaient avancé le long de l'Adriatique jusqu'à la Piave que grâce au retrait des Autrichiens vers Vienne. Le maréchal Lebœuf, mandataire de Napoléon III, quand il vint à Venise remettre la ville au représentant du roi, y fut reçu comme un gêneur, et personne ne le raccompagna à la gare lors de son départ. Cependant, Garibaldi avait, avec ses corps francs, avancé dans le Trentin jusque sous les murs de Trente. Il fallut lui donner l'ordre de se retirer, et Garibaldi répondit stoïquement par ce seul mot : « J'obéis. »

Il espérait bien avoir sa revanche dans le Latium, car l'occupation de Rome restait à obtenir pour parfaire le Risorgimento. Malgré l'accord du 15 septembre 1864 entre le gouverne-

ment italien et la France, touchant le respect du dernier lambeau de l'État pontifical, il méditait déjà le coup de force qu'il tenta en 1867, mais qui échoua à Mentana (3 nov.) devant la supériorité de l'armement et des forces françaises, revenues d'Antibes en grande hâte défendre Rome et ses entours. C'est le 20 septembre 1870 seulement, à la suite de l'écroulement du régime impérial après la capitulation de Sedan et du rappel en France du faible contingent demeuré à Rome, que les Italiens occuperont leur capitale définitive ; à la fin de l'année, Victor-Emmanuel II viendra s'y installer depuis Florence, la capitale provisoire.

M. V.

► *Cavour / Charles-Albert / États de l'Église / Garibaldi / Italie / Mazzini / Napoléon III / Pie IX / Révolutions de 1848 / Savoie / Toscane / Victor-Emmanuel II.*

📖 **B. King, *A History of Italian Unity* (Londres, 1899 ; 2 vol. ; trad. fr. *Histoire de l'unité italienne. Histoire politique de l'Italie de 1814 à 1871*, Alcan, 1901, 2 vol.). / C. Spellanzon et E. Di Nolfo, *Storia del Risorgimento e dell' unità d'Italia* (Milan, 1933-1938, 4 vol. ; nouv. éd. 1951-1966, 8 vol.). / G. Candeloro, *Storia dell' Italia moderna* (Milan, 1956-1968 ; 5 vol.). / M. Vaussard, *Jansénisme et gallicanisme aux origines religieuses du Risorgimento* (Letouzey et Ané, 1959). / P. Guichonnet, *l'Unité italienne* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1961 ; 3e éd., 1970). / L. Salvatorelli, *Spiriti e figure del Risorgimento* (Florence, 1961). / W. Maturi, *Interpretazioni del Risorgimento* (Turin, 1962). / P. Pieri, *Storia militare del Risorgimento. Guerre e insurrezioni* (Turin, 1962). / *Nuove questioni di storia del Risorgimento e dell' unità d'Italia* (Milan, 1962 ; nouv. éd., 1968 ; 2 vol.). / J. Godechot, *Histoire de l'Italie moderne, t. I : 1770-1870, le Risorgimento* (Hachette, 1972).**

risque minier

Ensemble des dangers des industries extractives.

Dangers provenant des terrains

Exploitation à ciel ouvert

Le risque spécifique est l'effondrement du talus. L'excavation modifie l'équilibre naturel des terrains par la disparition des contraintes latérales sur le iront du talus. Si la cohésion des terrains est insuffisante pour la hauteur du talus, il se produit le glissement d'une tranche qui se détache verticalement à la partie supérieure, puis qui s'infléchit en forme de cuiller (cercle de Terzaghi).

Exploitation souterraine

• *Éboulement localisé.* Outre les accidents provenant de la manipulation de pièces lourdes, du déplacement des machines dans des lieux étroits, encombrés, bruyants, peu éclairés, des chutes dans les puits, des accidents d'explosifs (projections, détonations intempestives), etc., la cause la plus fréquente d'accident mortel est la *chute de bloc* et l'*éboulement du toit.* Un éboulement est toujours limité à quelques mètres de hauteur, au-dessus desquels les terrains restent en place de façon précaire. La chute brutale de quelques dizaines de mètres cubes, voire de quelques mètres cubes de pierrailles peut ensevelir un ou deux ouvriers ; ceux-ci incapables de se dégager eux-mêmes, sont alors en grand danger s'ils ne sont pas secourus rapidement ; en déblayant l'éboulement, on risque d'en provoquer l'extension par rupture de l'équilibre des terrains, qui ne sont plus soutenus. La chute d'un placage de roche qui se détache du toit suffit pour tuer. C'est pourquoi la purge du toit et un soutènement adéquat sont d'une importance primordiale. L'accès d'un chantier peut être obstrué par un éboulement ; aussi doit-il y avoir partout deux issues dans une mine ; le traçage d'une galerie, qui est un ouvrage préparatoire en cul-de-sac, est l'exception à la règle. Si des mineurs sont emprisonnés dans un cul-de-sac derrière un éboulement qu'on ne peut déblayer, il faut creuser une issue de secours en contournant l'éboulement.

• *Coup de charge.* Il peut arriver qu'une pesée brutale des terrains sus-jacents, qui cèdent brusquement au-dessus de vides trop importants, provoque des éboulements généralisés bouchant les issues d'un quartier sans possibilité d'y accéder à partir de galeries voisines. Dans ce cas, il faut exécuter rapidement depuis le jour un sondage de diamètre suffisant pour pouvoir remonter dans une nacelle les hommes emprisonnés. Un coup de charge peut produire dans la mine une violente chasse d'air avec des effets dynamiques.

• *Coup de toit.* Dans certaines mines profondes, où la couche exploitée est surmontée de terrains très raides, un rajustement de tensions dans ces strates libère avec un déplacement minime une énergie considérable, comparable à un coup de massue sur les parements et la sole de la galerie, faisant gonfler une sole relativement plastique jusqu'à toucher le toit et projetant violemment des blocs arrachés aux parements (mines d'or sud-africaines, bassin houiller de Gardanne, etc.).

Dangers provenant de l'air ambiant

Conditions d'un aérage normal

Certains risques tiennent au fait que la mine forme un tube ramifié, puis regroupé, dans lequel circule l'air entrant ; toute modification de l'atmosphère en un point influe sur tout le reste du parcours. Le débit d'air doit être suffisant : pour que l'air ne s'appauvrisse que de façon négligeable en oxygène malgré la respiration des hommes, la consommation des moteurs Diesel, les oxydations du charbon et des bois pourris ; pour que les teneurs en monoxyde et en bioxyde de carbone et en autres gaz toxiques d'échappement des moteurs ou des fumées d'explosifs ainsi que la teneur en grisou restent très en dessous du seuil dangereux ; enfin pour que le réchauffement au contact des terrains des mines profondes reste modéré (l'augmentation de température des terrains, ou *degré géothermique*, est de l'ordre de 1 °C par 25 à 50 m de profondeur). La dilution du grisou ou la modération de la température peuvent exiger un débit d'air très supérieur à celui qui est nécessaire pour la respiration. L'*aérage naturel*, provoqué par la différence de densité entre l'air frais du puits d'entrée d'air et l'air plus chaud du puits de retour d'air, est en général insuffisant. Variable avec la température extérieure, il doit être complété par un puissant ventilateur hélicoïdal ou hélico-centrifuge, dont les caractéristiques (ouverture et dépression) sont adaptées à la résistance aérodynamique de la mine et au débit d'air à assurer. Un second ventilateur est en réserve en cas d'avarie. Le ventilateur est habituellement installé en surface, aspirant dans le puits de retour d'air, dont l'orifice est fermé par un sas ou par un clapet. Dans certaines mines, le ventilateur est placé à la base du puits de retour d'air ou bien il souffle à la base du puits d'entrée d'air. Comme l'air chaud tend à monter, le circuit d'air est généralement ascendant. Pour forcer le débit dans certaines branches du circuit insuffisamment alimentées, on y installe des ventilateurs auxiliaires. Une galerie en cul-de-sac reçoit un *aérage secondaire* par un petit ventilateur soufflant ou aspirant dans une ligne de *canars* qui débouche dans une galerie normalement aérée.

Perturbations de l'aérage

• *Fumées.* Si l'air est rendu irrespirable par un apport de gaz désoxygénés ou toxiques en un point du circuit, tout le personnel à l'aval-aérage est en danger. Si l'apport de gaz toxique dépasse le débit d'air, il produit un renversement d'aérage intoxiquant le personnel jusque sur l'entrée d'air. Il s'agit là d'un accident collectif, véritable catastrophe minière entraînant un grand nombre de victimes. La toxicité de l'atmosphère fait sentir ses effets loin du foyer de l'accident ; celui-ci peut avoir le caractère dynamique d'une déflagration projetant à terre sur son passage le personnel, provoquant des éboulements dans les galeries par renversement du soutènement et jusqu'en haut du puits de retour d'air, dont le ventilateur peut être disloqué ; d'où une profonde perturbation de l'aérage après la catastrophe ; il s'y ajoute les effets thermiques de fumées brûlantes sur les vêtements, la peau, dans les poumons. Après une catastrophe, les équipes de secours travaillent avec des appareils respiratoires à atmosphère indépendante et prennent de grandes précautions pour éviter des explosions ultérieures. Dans les mines où les conditions de tels accidents peuvent se trouver réunies, par exemple les charbonnages grisouteux, il est bon que chaque ouvrier soit équipé d'un masque individuel léger enfermé dans un petit boîtier métallique. Grâce à un embout relié à une capsule filtrante avec catalyseur oxydant le monoxyde de carbone en bioxyde, le mineur peut gagner l'air frais en parcourant des galeries où il y a suffisamment d'oxygène pour vivre, mais où l'oxyde de carbone présente une teneur mortelle.

• *Incendie.* La combustion vive de matières combustibles existant dans la mine (bois, produits pétroliers, caoutchoucs, etc.) dégage des fumées opaques, âcres, irrespirables, car désoxygénées, à forte teneur en gaz carbonique, pouvant contenir un peu de monoxyde de carbone et d'autres gaz toxiques, qui se répandent dans l'aval-aérage. Il peut même arriver que les fumées, lourdes une fois refroidies, descendent à contre-courant dans des parties basses de la mine. Quelques litres d'huile suffisent pour donner un grand volume de fumées. La combustion, une fois amorcée, est attisée par le courant d'air et prend des proportions catastrophiques dans une

galerie boisée. Aussi évite-t-on les matériaux combustibles : on utilise un soutènement métallique de préférence au boisage, des transformateurs et des disjoncteurs sans huile ; on évite les moteurs à essence. Une cause classique d'incendie étant la combustion de l'enveloppe des câbles électriques, on se sert de câbles aussi incombustibles que possible. Les échauffements par frottement peuvent provoquer des incendies ; notamment, une bande de convoyeur peut faire rougir un rouleau grippé. Aussi utilise-t-on des bandes à revêtement synthétique moins combustible que le caoutchouc. Pour les freins des treuils, les sabots en bois sont proscrits.

Dans les houillères, l'incendie peut être provoqué par un *feu* d'inflammation spontanée du charbon. Dans des fissures à l'abri du refroidissement par l'air, certains charbons, surtout s'ils sont pyriteux, s'échauffent par oxydation lente. Cette chaleur confinée aboutit à la combustion d'un petit noyau de charbon dont l'incandescence progresse vers l'alimentation en air des fissures, de sorte que le feu finit par déboucher dans la galerie, où le courant d'air l'attise, et dégénère en incendie grave, dont les fumées ont une teneur dangereuse en monoxyde de carbone par suite de la combustion incomplète du charbon ; de plus, elle dégage les matières volatiles du charbon, comme dans un four à coke, avec crainte d'une combustion d'allure explosive de ces gaz. Échauffement ou feu doit être combattu dès qu'il est décelé par son odeur caractéristique. Habituellement, on pratique l'*embouage*, par injection d'eau mêlée de poussières avec des tubes enfoncés dans le massif de façon à étouffer le feu par l'obstruction des fissures qui l'alimentent en air. Si le feu est déjà trop important pour travailler à proximité, on condamne tout le quartier en en bouchant toutes les issues par des barrages étanches à l'air, et celui-ci reste fermé jusqu'à ce que le feu soit éteint, ce que l'on vérifie par des analyses de l'atmosphère prélevée derrière les barrages ; cela peut demander plusieurs mois.

• *Grisou.* Le grisou est du méthane presque pur, moitié moins dense que l'air ; à la température ordinaire, il se dégage du charbon, où il est occlus. Le dégagement de grisou varie avec les charbons ; il est particulièrement important dans les charbons à coke, où il peut atteindre de 5 à 15 m^3 par tonne. Dans une taille, la quantité de grisou à la tonne produite peut atteindre dix fois cette valeur, parce qu'au grisou de la couche exploitée s'ajoute celui des couches voisines et des terrains charbonneux, drainé par les fissures du toit et du mur. Ce gaz est moyennement inflammable, et la flamme se propage dans un mélange d'air contenant de 5 à 14 p. 100 de grisou ; dans un air trop pauvre ou trop riche en grisou, la flamme s'éteint. Le danger est la propagation de la flamme avec turbulence, qui prend alors l'allure d'une déflagration : c'est le *coup de grisou*, avec ses effets dynamiques et thermiques. Les causes d'inflammation du grisou sont, outre les flammes proprement dites, les feux, les étincelles électriques et les explosifs. Les appareils électriques doivent être antidéflagrants, enfermés dans un carter résistant à une explosion interne d'air grisouteux, ne communiquant avec l'extérieur que par des passages d'arbre et des joints suffisamment ajustés pour qu'une flamme de grisou s'y éteigne. Certains appareils électriques de faible puissance, dits *de sécurité intrinsèque*, ne donnent pas d'étincelles d'énergie suffisante pour allumer le grisou. Les explosifs autorisés dans les mines grisouteuses sont de faible puissance et donnent une flamme de détonation suffisamment brève pour ne pas allumer le grisou. Pour empêcher un coup de grisou, il faut qu'eu tout point de la mine la teneur en grisou soit très inférieure à 5 p. 100 ; habituellement, la règle est d'avoir moins de 1,5 à 2 p. 100 dans les points les moins aérés (points hauts, cloches, encoignures) et de 0,5 à 1 p. 100 en plein courant d'air. Autrefois, on prenait moins de précautions ; de grandes catastrophes se sont produites parce que des volumes importants d'air très grisouteux stagnaient en couronne des galeries ; une inflammation intempestive, à la suite d'une imprudence ou d'un tir d'explosif, déclenchait un coup de grisou qui se développait sur des kilomètres de galeries. Aujourd'hui, avec toutes les précautions prises pour éviter des accumulations d'air grisouteux et leur inflammation, les coups de grisou sont devenus très rares, et leur extension est très limitée. Le grisou n'est pas spécifique du charbon ; il y en a dans des mines où des matières organiques ont fermenté dans les temps géologiques, par exemple dans les mines de potasse d'Alsace.

• *Coup de poussières.* Mais un petit coup de grisou peut provoquer un phénomène très grave : le *coup de poussières*. Dans les galeries des houillères, des poussières de charbon se déposent ; si elles sont mises en suspension dans l'air, elles forment un mélange combustible qu'une flamme d'un certain volume peut enflammer, phénomène analogue à ce qui se passe dans un foyer alimenté avec du charbon pulvérisé. Ce nuage de poussières brûle avec turbulence ; le grand volume des fumées brûlantes soulève d'autres poussières, dans lesquelles la flamme trouve un nouvel aliment et progresse avec de plus en plus de violence et de vitesse, de sorte que le coup de poussières, une fois amorcé, ne s'arrête que s'il ne trouve plus d'aliment (manque de poussières ou poussières incombustibles). Le coup de poussières peut ainsi se développer sur des kilomètres de galeries avec de puissants effets, tant thermiques que dynamiques, et les fumées ont une teneur mortelle en monoxyde de carbone car il n'y a pas eu assez d'air pour une combustion complète des poussières. On attribue à un coup de poussières la catastrophe de Courrières (Pas-de-Calais), le 10 mars 1906, qui fit 1 099 morts, et celle de la mine Honkeiko (Mandchourie), le 26 avril 1942, avec 1 527 victimes. Les charbons à coke sont particulièrement dangereux, d'autant plus qu'ils sont grisouteux. Il faut d'abord éviter les causes d'inflammation des poussières, qui sont principalement les coups de grisou ; des explosifs peuvent aussi soulever et enflammer les poussières. Ensuite, il faut rendre les poussières ininflammables en répandant des poussières stériles dans les galeries (*schistification* généralisée) ou fixer les poussières par arrosage avec des solutions hygroscopiques pour les empêcher d'être soulevées. Enfin, pour stopper la propagation d'un coup de poussières, on place des *arrêts-barrages* ; ce sont des planches sur lesquelles on a déposé une masse importante de poussières stériles ou des récipients contenant de l'eau, et qui, basculées par le souffle du coup de poussières, éteignent la flamme.

• *Dégagement instantané (D. I.).* La libération quasi instantanée de grands volumes de bioxyde de carbone (houillères du Gard) ou de grisou, avec projection de *folle farine* de charbon, peut être provoquée par la détente brusque des tensions préexistantes dans certains charbons contenant du bioxyde de carbone ou du grisou occlus. L'exploitation des couches sujettes à ces dégagements instantanés exige des mesures spéciales, soit par *tir d'ébranlement* pour provoquer cette détente en l'absence du personnel, soit par *détente progressive* des terrains en avant de l'exploitation (sondages de détente, longues tailles avec foudroyage, exploitation préalable d'une *couche égide* voisine non sujette aux dégagements instantanés). En l'absence de précaution, en zone vierge, un dégagement instantané peut projeter des milliers de mètres cubes de gaz et de tonnes de charbon.

Dangers provenant de l'eau

Si l'exploitation s'approche trop près d'anciens travaux abandonnés, dans lesquels de l'eau s'est accumulée, un dangereux *coup d'eau* peut survenir, la pression de l'eau faisant céder la trop étroite bande de terrain séparant les deux exploitations. Pour s'en prémunir, on laisse inexploité un *stot* suffisant et, pour ne pas avoir à pomper les venues d'eau de quartiers abandonnés, on isole ceux-ci par des *serrements* en béton calculés pour résister à la pression de l'eau. Si on craint des venues d'eau dépassant la capacité des pompes, on protège les organes vitaux, salles de pompes et puits, par des *portes étanches*.

J. A.

▶ *Abattage / Exploitation à ciel ouvert et souterraine / Extraction dans les mines / Galerie de mine / Soutènement.*

rite

▶ LITURGIE ET SACRÉ.

rites (querelle des)

Grand débat missionnaire qui opposa aux XVIIe et XVIIIe s. les jésuites de Chine aux pouvoirs ecclésiastiques.

C'est le P. Matteo Ricci (1552-1610), débarqué à Macao en 1581, bien qu'il ait été précédé d'un an par le P. Michele Ruggieri, qui va orienter tout l'esprit de la future évangélisation. Quelque trente ans auparavant, les jésuites portugais avaient entrepris de christianiser le Japon. Les succès avaient été considérables, mais bientôt l'esprit de lucre des missionnaires avait rendu ceux-ci odieux, et des ordres de persécution avaient provoqué le martyre de nombreux chrétiens.

Le génie du P. Ricci fut de comprendre qu'il fallait s'adapter aux mœurs et aux usages chinois, qu'on ne pouvait évangéliser cet État de haute culture comme une tribu d'Amérindiens encore au stade de la cueillette.

Ricci se rendit également compte que deux sectes spirituelles se partageaient le pays : celle des bonzes bouddhistes, jugée idolâtre, et celle des lettrés confucéens, considérée comme plus proche de la pensée occidentale. Le jésuite croit qu'il y aurait avantage pour les missionnaires à se présenter aux Chinois avec l'habit et le rang des lettrés, de les impressionner par la science européenne, l'astronomie surtout, et, par là, de les amener à s'intéresser à la pensée chrétienne.

Un autre intérêt résidait dans le fait que les confucéens étaient les favoris du pouvoir impérial ; on retrouve ici le souci traditionnel de la Compagnie de gagner d'abord les princes, les populations devant suivre ainsi plus facilement.

L'incompréhension de l'Europe

Mais, dans leur apostolat, les Jésuites allaient se trouver en butte à deux difficultés majeures. Tout d'abord, ils s'opposèrent aux ordres missionnaires anciens (Dominicains, Capucins, etc.), résolus à imposer en Chine un christianisme d'autorité, d'esprit colonisateur, à l'instar de ce qui s'était déjà passé en Afrique et en Amérique.

L'autre obstacle, c'était l'étroitesse intellectuelle des clercs européens, incapables d'admettre que la culture chinoise pouvait être semblable à celle de la chrétienté. Bon exemple de cet état d'esprit, la Sorbonne condamna comme « scandaleuse et impie » la proposition suivante : « La Chine a pratiqué les maximes les plus pures de la morale tandis que l'Europe et presque tout le reste du monde étaient dans l'erreur et la corruption. »

Quoi qu'il en soit, la doctrine du P. Ricci restera celle de la Compagnie. Celui-ci s'efforça d'interpréter dans un sens chrétien les livres chinois au sujet de Dieu, des âmes, des esprits. Parmi les problèmes qui se posaient, il y avait les rites chinois, ou cérémonies traditionnelles envers Confucius, les défunts et les génies des cités. Ricci les considéra comme non idolâtriques. À sa mort, en 1610, le P. Niklaas Trigault (1577-1628) établit une distinction très nette entre rites civils et rites religieux. Les libations envers les morts, par exemple, pouvaient être considérées soit comme des « offrandes » sur des « tables » — et c'étaient donc des rites civils — ou bien comme des « sacrifices » sur des « autels » — et c'étaient par conséquent des rites religieux. Toute la question, en effet, était là.

Des jésuites espagnols de Manille, des missionnaires d'autres ordres dénoncèrent, dès la fin du XVIe s. et au cours du XVIIe, ces « tolérances » ; ils critiquaient l'attitude des jésuites de Chine, l'adoption d'un nom chinois et du costume du pays, la célébration liturgique et la langue chinoise, etc.

Les tergiversations romaines

Ces religieux portèrent l'affaire devant leurs supérieurs, et, la question s'envenimant, un appel fut porté à Rome en 1645. De locale, l'affaire désormais devenait occidentale.

On allait assister alors à un grand dialogue entre l'Occident et la Chine ; des milieux missionnaires, il gagna l'opinion publique. En 1645, le pape Innocent X (1644-1655) donna raison aux religieux ennemis des Jésuites et approuva l'exposé du dominicain espagnol Juan Bautista Morales (1597-1664) hostile aux rites. Les Jésuites ripostèrent et envoyèrent à Rome le P. Martino Martini (1614-1661), qui, en 1656, fit décider par le successeur d'Innocent X, Alexandre VII (1655-1667), que, les rites chinois étant purement civils, les Jésuites pouvaient les accepter.

Comme la contradiction entre les deux décrets était flagrante, un troisième pontife, Clément IX (1667-1669), répondait, en 1669, que tous les deux demeuraient en vigueur, ce qui n'éclaircissait pas les choses. En Europe, l'opinion publique prenait fait et cause dans l'affaire, selon qu'elle était ou non favorable à la Compagnie. Ainsi, Pascal, dans sa cinquième *Provinciale*, diffamait la méthode des Pères.

L'intolérance chrétienne contre l'irénisme chinois

En 1667-68, des missionnaires se réunirent à Canton pour adopter des résolutions communes, mais ne purent s'entendre. Un vicaire apostolique français, Mgr Charles Maigrot (1652-1730), des Missions étrangères, fut alors envoyé en Chine pour examiner la question. Il étudia longuement l'affaire et, en mars 1693, concluait que, « dans les circonstances présentes », ces pratiques étant empreintes de superstition, il fallait les prohiber.

À cette époque régnait sur la Chine un empereur éclairé, Kangxi (K'ang-hi) [1661-1722], que les Jésuites appelaient le « Louis XIV chinois ». En 1692, il avait publié un édit de tolérance permettant l'enseignement du christianisme dans ses États ; très attaché aux Jésuites, il promulgait un autre édit qui lavait les rites chinois de toute superstition.

Rome ne tint aucun compte de l'opinion de l'empereur, et, en 1704, Clément XI approuvait le mandement de Mgr Maigrot, mais sans le rendre public. Deux ambassades pontificales se rendirent alors en Chine : en 1705-06 celle de Mgr Charles Maillard de Tournon (1668-1710) et en 1720-21 celle de Mgr Carlo Ambrogio Mezzabarba (1685-1741). Tournon publia en 1707 le décret pontifical de 1704, mais Kangxi, mécontent, interdit d'en faire état. En 1715, Clément XI, par la constitution *Ex illa die*, confirmait solennellement la condamnation. Les jésuites de Chine demandèrent quelle attitude ils devaient adopter dans le domaine pratique. À la suite de cette requête, Mezzabarba, en 1721, les autorisait en fait à poursuivre leur activité missionnaire comme par le passé.

La condamnation de 1742

Mais, en décembre 1722, l'empereur mourut, et son fils, Yongzheng (Yong-tcheng) [1723-1736], las de ces querelles, mécontent que des étrangers prétendissent juger mieux que lui-même ses propres croyances, interdit en 1724 le christianisme et expulsa tous les missionnaires, sauf les jésuites de Pékin, qu'il admirait pour leurs connaissances mathématiques, astronomiques et cartographiques, dont ils faisaient bénéficier ses États.

En Europe, l'affaire trouva sa conclusion en 1742. Après qu'une assemblée de cardinaux eut repris toute la question, le pape Benoit XIV, par la constitution *Ex quo singulari*, confirma celle de 1715 et annula toutes les permissions accordées par Mezzabarba en 1721. Dès lors, la christianisation de la Chine était condamnée. À partir de 1745, la persécution contre les chrétiens s'y fit sanglante, et il y eut de nombreux martyrs.

Malgré la supression de la Compagnie en France en 1764, le ministre Henri Léonard Bertin (1719-1792), soutint les jésuites de Chine. C'est à cette époque que la sinologie jésuite jeta son dernier éclat avec le P. Antoine Gaubil (1689-1759), fondateur de la sinologie scientifique, et les *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages des Chinois*, ouvrage en seize volumes publié de 1776 à 1814, dont les principaux collaborateurs furent le P. Joseph Amiot (1718-1793) et le P. Pierre Cibot (1727-1780).

Aux XIXe et XX s., les missionnaires chrétiens emboîtèrent le pas des colonisateurs militaires et des marchands, qui jetèrent à bas l'œuvre admirable accomplie par les jésuites français et italiens aux XVIIe et XVIIIe s.

C'est le pape Pie XII qui, en 1939, leur rendit justice en annulant la condamnation de Benoît XIV de 1742. Mais il était déjà trop tard ; depuis la « Longue Marche » de 1934, l'avenir de la Chine avait un nom nouveau, celui de Mao Zedong (Mao* Tsö-tong).

P. R.

H. Bernard Maître, *le Père Mathieu Ricci et la société chinoise de son temps, 1552-1610* (Tientsin, 1937 ; 2 vol.). / M. Ricci, *Storia dell' introduzione del cristianesimo in Cina* (Rome, 1942-1949 ; 5 vol.). / G. Dunne, *Generation of Giants* (Notre-Dame, Indiana, 1962). / G. Étiemble, *les Jésuites en Chine. La querelle des rites, 1552-1773* (Julliard, 1966).

Ritsos (Ghiánnis)

Poète grec (Monemvassía, Péloponnèse, 1909).

Ghiánnis Rítsos naît dans une famille qui fut autrefois prospère, mais qui sera bientôt ruinée et frappée par la maladie : la mère et le frère meurent tuberculeux ; le père finit ses jours dans un asile psychiatrique. Rítsos lui-même, qui arrive à Athènes en 1926 et exerce toutes sortes de métiers pour survivre, est à son tour atteint de tuberculose : pendant quinze ans, il fera des séjours intermittents dans plusieurs sanatoriums, dans des conditions d'extrême dénuement. Deux appuis l'aident à ne pas sombrer pendant ces dures épreuves : l'adhésion au mouvement révolutionnaire et l'exercice de la poésie ; Rítsos écrit sans cesse, plusieurs heures par jour, avec une volonté et une discipline obstinées. Ses premiers vers sont publiés en 1927, et son premier recueil paraît en 1934. Sous la dictature d'Ioánnis Metaxás (1936-1940), son *Epitáphios* est brûlé publiquement avec plusieurs autres livres mis à l'index. Pendant la guerre civile (1946-1950). Rítsos est arrêté et déporté dans les îles : camps de Limnos, de Makrónissos, d'Ághios Efstrátios. Libéré en 1952, il reçoit le prix national de poésie en 1957. Au moment du coup d'État militaire de 1967, il est de nouveau arrêté et déporté, d'abord à Ghýaros (Yaros), puis à Leros. À l'automne de 1968, il est libéré pour des raisons de santé et placé tout de suite en résidence surveillée, pendant un an, dans l'île de Sámos. Depuis 1971, il vit à Athènes.

Dans une œuvre immense (une cinquantaine d'ouvrages), on peut distinguer au moins quatre périodes.

De 1934 à 1936 paraissent des poèmes de forme traditionnelle (rimes, mètres rigoureux) qui témoignent de l'effort de Rítsos d'intégrer dans la poésie ses nouvelles aspirations et de dépasser par l'écriture une réalité, personnelle et sociale, contraignante : *Tracteurs* (1934), *Pyramides* (1935). Dans *Epitáphios* (1936), chant funèbre d'une mère devant le cadavre de son fils, ouvrier gréviste tué lors d'une manifestation, on est frappé par l'aisance avec laquelle sont exploités les formes et les thèmes de la tradition culturelle néo-hellénique, notamment populaire.

La période de 1937 à 1943 est marquée par une explosion lyrique : vers libre, mélange d'angoisse et d'émerveillement devant le miracle de la vie, découverte de l'amour, souvenirs d'une adolescence meurtrie. Ici, le plein air intervient, la nature envahit la poésie, avec des images audacieuses et pourtant discrètes, distanciées, comme aperçues dans un rêve : *le Chant de ma sœur* (1937), *Symphonie du printemps* (1938), *la Marche de l'océan* (1940), *Vieille Mazurka au rythme de la pluie* (1942), *Épreuve* (1943). Les deux derniers livres — et surtout la fin du second — marquent déjà la transition vers l'étape suivante, de même qu'un étrange poème de la même période, *l'Enterrement du comte d'Orgaz* (1942).

De 1941 à 1953 dominent des poèmes de combat où les préoccupations politiques vont de pair avec une prodigieuse création d'images multicolores ; l'Occupation, la Résistance, la guerre civile, l'univers des camps y tiennent la place principale. C'est pendant cette période que Rítsos sera considéré par ses compatriotes comme le poète du mouvement populaire par excellence, avec *Grécité* (1947), *les Quartiers du monde* (1951), *Veille* (1954), *Cité indomptable* (1953). Il rêve d'un monde nouveau, évoque les meurtrissures d'une défaite, le refus de la mort et son dépassement dans le combat et grâce à lui.

La période de 1956 à nos jours est celle de la maturité, de la *Sonate du clair de lune* (1956) au *Sondeur* (1973). La plupart des poèmes, souvent inspirés du mythe antique, appartiennent au cycle *Quatrième Dimension*. Cette période est aussi celle de la consécration mondiale : les livres de Rítsos paraissent en vingt-trois langues étrangères. Parallèlement à ces larges compositions, Rítsos écrit de nombreuses séries de très courts poèmes, comme *Notes en marge du temps, Exercices, Témoignages, Pierres, Répétitions, Barreaux, le Mur dans le miroir, Gestes*...

Le vers, à la fois suggestif et analytique, procède comme un geste quotidien, une discussion familière. Le lyrisme est ici souterrain, « narratif », et le cheminement poétique est plein de digressions et d'allusions souvent déroutantes. Dans cet éclairage intime, souvent dans des zones obscures se cache la vérité la plus profonde de cette œuvre. Ce souci de dissimulation explique en grande partie le détour antique, l'utilisation des procédés théâtraux, l'emploi systématique de la troisième personne, surtout dans les courts poèmes.

Dans ces textes incisifs, les choses quotidiennes, les objets banals prennent une coloration magique ; les objets s'humanisent et participent à notre drame. Parallèlement, dans les courts poèmes les plus récents, le subconscient, l'hallucination et le cauchemar sont « exploités » systématiquement, mais pour être dépassés par l'intervention poétique : « Ainsi, le tragique devient caricatural et paradoxal, c'est-à-dire objectivement distant », explique le poète.

Dans les grands poèmes de la maturité dominent : l'authenticité de la solitude et la nécessité de rejoindre le combat collectif (*le Pont*, 1960 ; *Philoctète*, 1965), de communiquer avec l'autre (*Sonate du clair de lune*, 1956) ; la dialectique mort/vie (*Quand vient l'étranger*, 1958) ; l'usure du temps, le sens de l'histoire, le vieillissement d'une civilisation (*la Maison morte*, 1962 ; *Sous l'ombre de la montagne*, 1962 ; *Hélène*, 1972) ; la grandeur et la servitude de l'action (*Oreste*, 1966) ; le déchirement de l'homme et la recherche d'un équilibre entre l'instinctif, l'affectif et l'intellectuel (*Ismène*, 1972) ; l'attachement indestructible à la liberté (*le Massacre de Milo*, 1971 ; *Graganda*, 1972). Tout cela et aussi la présence obsédante du paysage grec.

Ces poèmes sont de longs discours, au souffle large, avec au centre un personnage-sujet. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un monologue « théâtral » qui avance à l'aide de souvenirs historiques, de souvenirs personnels, d'associations d'idées, pour aboutir lentement à une prise de conscience, à la mise au jour d'une expérience unique et quasi incommunicable, à un acte décisif. Si le sujet est souvent tiré de la tragédie antique, des anachronismes et digressions de toutes sortes font éclater la parabole. Il ne s'agit justement pas de parabole. Cette poésie se développe sur plusieurs plans — à la fois social, psychologique, ontologique —, mêlant les bribes du passé et les sensations chaudes dans un temps morcelé, discontinu, historique aussi bien que subjectif ; de rupture en rupture, le poème vient rétablir une synthèse des contraires, une unité historique.

C. P.

📖 **C. Papandreou, *Yannis Ritsos* (Seghers, 1968).**

rivage

Bande qui, du côté émergé, longe la *ligne de rivage*, telle que la définit François Ottmann (1965), entre le domaine terrestre et le domaine marin.

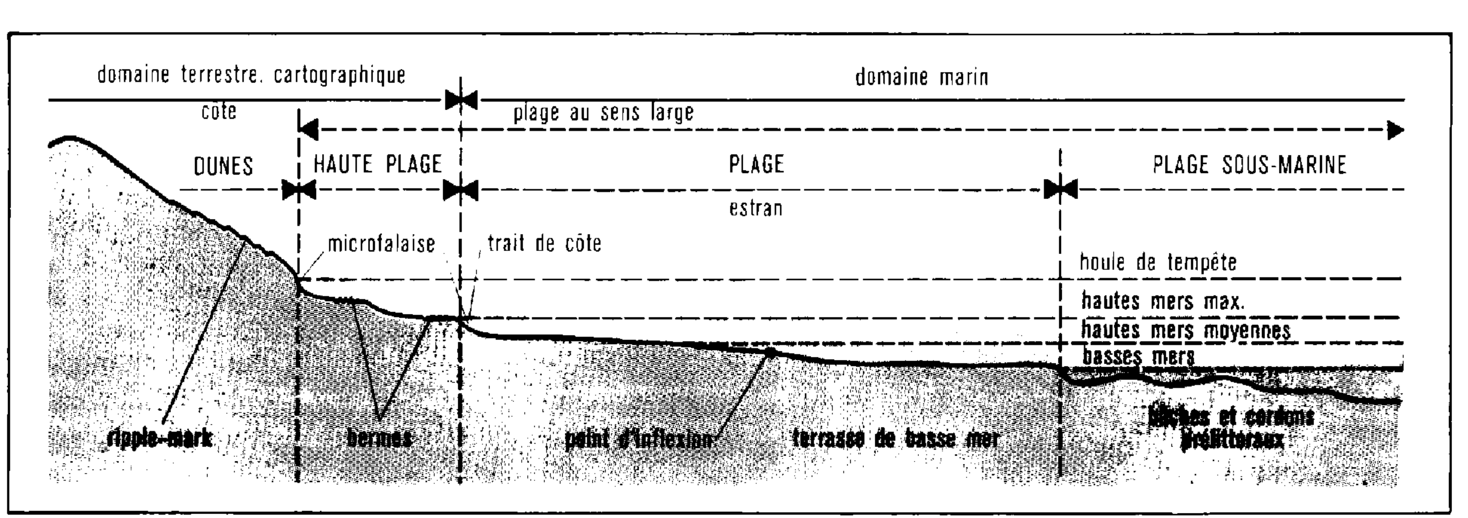
La physionomie du rivage dépend, d'une part, de la morphologie côtière, elle-même tributaire de la structure géologique, et, d'autre part, du climat, lui-même tributaire de la latitude et tics vents dominants.

Les côtes rocheuses donnent, suivant l'orientation de leurs plissements et la dureté différentielle des matériaux qui les constituent, des rivages rectilignes ou découpés, mais, en tout cas, marqués de falaises plus ou moins abruptes.

Les côtes sableuses dessinent des rivages à grands rayons de courbure, festonnés de plages, de dunes et de cordons.

Les côtes vaseuses engendrent des rivages uniformément plats, généralement occupés par des marais semés d'étangs et de limans.

À part les cas où le désert atteint le littoral (Sahara espagnol, Hadramaout, frontière chilo-péruvienne) et où la forêt descend jusqu'à la mer (Colom-



Coupe schématique montrant les diverses zones de la plage avec la terminologie anglaise équivalente. (D'après F. P. Shepard *in* F. Ottman, 1965.)

bie britannique, fonds de baies abritées), le rivage présente des types de végétation assez originaux.

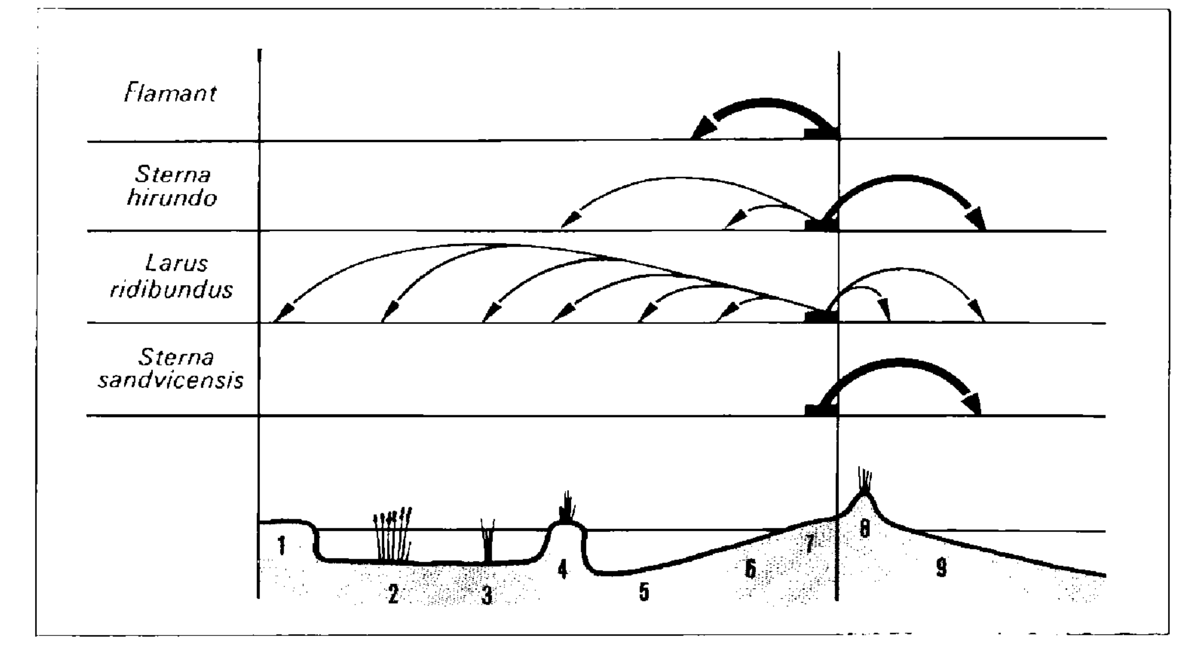
• *Tapis herbacés*, landes ou buissons arasés sur plateaux dominant les falaises, avec, dans nos régions, abondance d'Ajoncs et de Bruyères. Les arbres, lorsqu'ils existent, sont rabougris et couchés par le vent (faciès vexillaire).

• *Végétation traçante* à base de Carex (Cypéracées) et d'Oyats (Graminacées) sur dunes et cordons littoraux, flanquée
du côté de la mer (haut de plage) :
— dans nos régions, par des plantes plus ou moins épineuses, notamment des Chardons *(Eryngium)* ;
— en régions chaudes, par des plantes plus ou moins charnues, notamment des Liserons *(Ipomœa)* ;
du côté de la terre :
— dans nos régions, par des bois de Pins spontanés ou artificiels ;
— en régions chaudes, par des peuplements de cocotiers relevant également de ces deux origines.

• *Végétation crassulescente* à base de Salicornes (Salsolacées) et de Statices (Plombaginacées) sur marais côtiers (communautés du type *shore*). Ce sont ces formations qui, drainées et consolidées, conduisent aux polders. En régions intertropicales, les shores font souvent place à la *mangrove*, extraordinaire complexe tissé sur une trame de Palétuviers.

Toutes les plantes de rivage baignent dans un environnement salé, le sel étant apporté soit directement par imbibition du substrat, soit indirectement par aérosols (embruns). De là découle une adaptation générale de la végétation à la déshydratation, qui se traduit, au-delà des quelques exemples que nous venons de noter, par une convergence souvent remarquée avec les associations xérophytiques de plaine, voire de haute montagne.

La faune des rivages présente habituellement une version appauvrie de la faune de l'arrière-pays, mais avec, en contrepartie, quelques caractères propres particulièrement spectaculaires. Ces caractères concernent les Vertébrés. Dans aucun autre milieu, les peuplements n'atteignent des densités aussi élevées que celles qui sont temporairement observées au moment de la reproduction sur les points de rassemblement des Pinnipèdes (Phoques et surtout Otaries) et de certains Oiseaux (quatre nids au mètre carré dans les sites à guano ; individus en foule compacte dans les rookeries de Manchots). Même en dehors de ces périodes privilégiées, les Oiseaux restent nombreux dans les bandes côtières, habitat d'élection pour tout un groupe d'oiseaux pêcheurs et de limicoles : Columbiformes (Plongeons, Grèbes), Alciformes (Pingouins, Guillemots, Macareux), Procellariiformes (Pétrels, Puffins, Fulmars), Lariformes (Mouettes, Goélands, Sternes), Charadriiformes (Huîtriers, Pluviers, Courlis, Bécasseaux, Chevaliers), Ansériformes (Canards, Eiders, Macreuses, Harles), Pélécaniformes (Cormorans, Fous, Pélicans). Chaque espèce occupe une niche écologique parfaitement définie, et l'ensemble, partant de bases terrestres à peu près permanentes, exploite de façon systématique tous les milieux environnants, notamment le milieu marin.



L'exploitation des divers milieux côtiers par quelques oiseaux classiques de rivage, en Camargue.
L'épaisseur des flèches est proportionnelle à la quantité de nourriture prélevée dans chaque milieu.
1 : terrain sec ou culture; 2 : rizières;
3 : marais; 4 : steppe salée;
5 : étang peu salé (de 5 à 15 p. 1 000);
6 : étang salé (plus de 15 p. 1 000);
7 : îlots de nidification; 8 : dunes et plages; 9 : mer.
(D'après Lévêque *in* Dajoz, 1970.)

C'est aussi pour exploiter la mer que l'Homme a pris depuis longtemps contact avec les rivages. On y retrouve ses traces dès l'aube du Néolithique sous forme d'amas de coquillages consommés sur place (*kjökkenmöddinger*, mot danois signifiant « amas de débris de cuisine »). Puis les temps historiques l'ont vu coloniser la grande majorité des zones abritées pour en faire les plates-formes ou les camps retranchés de ses principales activités marines (pêche, commerce international, guerre). De là sont nés les ports d'estuaires et de fonds de baies. Mais ces temps sont maintenant révolus. Toutes les régions côtières sont, au moins en pays développés, investies ou sous menace d'investissement. Se pose donc la question non seulement de leur protection et de leur aménagement techniques, mais aussi de leur protection et de leur aménagement juridiques, les intérêts en cause étant souvent contradictoires. Ignorés ou négligés il y a moins d'un demi-siècle, les problèmes relatifs aux rivages se pressent de plus en plus nombreux aux portes de l'actualité.

E. P.

▶ *Littoral.*

A. Kosh, *Que trouve-t-on au bord de la mer ?* (Nathan, 1939). / C. M. Yonge, *The Sea Shore* (Londres, 1949 ; nouv. éd., 1966). / J. M. Pérès, *Océanographie biologique et biologie marine* t. I : *la Vie benthique* (P. U. F., 1963). / F. Ottmann, *Introduction à la géologie marine et littorale* (Masson, 1965). / R. Dajoz, *Précis d'écologie* (Dunod, 1970).

Riyāḍ

▶ Arabie Saoudite.

Riz

▶ Céréales.

Roanne

Ch.-l. d'arrond. du départ. de la Loire* ; 56 498 hab. (près de 85 000 dans l'agglomération).

La ville est située au centre de la plaine à laquelle elle a donné son nom. Au sortir du défilé du seuil de Neulise, la Loire se déploie largement dans un fossé entre le bloc des monts de la Madeleine à l'ouest et le Lyonnais à l'est. Au nord, la plaine de Roanne est ouverte sur le Bourbonnais.

La cité est très ancienne, mais son autonomie ne date que du XIIe s., époque à laquelle les comtes du Forez l'érigèrent en seigneurie (le donjon de la forteresse témoigne encore aujourd'hui de cette période). Bien qu'annexée très tôt au système de la « fabrique » lyonnaise, pour laquelle elle travaille la soie et le coton, la ville restera longtemps modeste. À partir de 1838, elle s'ouvre à l'industrie, influencée par l'essor de la région stéphanoise, mais aussi favorisée par une position de centre par rapport aux régions minières et métallurgiques de même vocation qui l'entourent (Saint-Étienne, Montceau-les-Mines, Le Creusot, Moulins) et par l'ouverture du canal latéral à la Loire (canal de Roanne à Digoin). Grâce à la diversification industrielle et à l'ouverture au nord, elle peut prendre son indépendance à l'égard de Lyon, indépendance accentuée à compter de 1870 par la découverte et la mise en fabrication du tissu dit « Vichy ».

Une vieille tradition est représentée par la navigation sur la Loire : on y descend les bois du Massif central, les vins du Forez et le charbon de Saint-Étienne. Le trafic portuaire, inférieur à 150 000 t, est, cependant, devenu résiduel, et la fermeture du canal est envisagée dans un très proche avenir. C'est que, sur le plan des axes de communication, Roanne dispose de deux atouts majeurs : la R. N. 7 et la R. N. 82. La R. N. 7, qui joint Paris à Marseille par Lyon, conserve malgré l'autoroute un impressionnant trafic, principalement représenté par des poids lourds, pour lesquels Roanne est l'étape majeure entre Paris et la Méditerranée : d'intéressantes retombées économiques, mais aussi de graves problèmes de circulation intra-muros en résultent pour la ville. La R. N. 82, divergeant de la R. N. 7 à la sortie de Roanne, se dirige vers Saint-Étienne.

L'activité actuelle de la ville reste fondée sur le textile, qu'une importante évolution a réorienté vers la bonneterie et la maille (deuxième centre français dans cette branche après Troyes), avec des créations de mode et des productions de luxe (Desarbre). Les textiles bouclés y tiennent aussi une place prépondérante (avec l'éponge Boussac-Jalla). Sous l'influence du groupe Rhône-Poulenc, les textiles artificiels (fibranne) occupent

depuis longtemps une large place, renforcée actuellement par une grosse unité de textile non tissé. Sur l'activité textile classique se greffent l'impression, la teinture, l'apprêt et, bien sûr, les cotonnades. Mais la ville, mesurant les risques de la mono-industrie et influencée par Saint-Étienne, s'oriente également vers l'industrie mécanique et l'industrie métallurgique, industries ici très différenciées et qui relèvent à point une papeterie défaillante.

Il est vrai qu'une tradition existait déjà avec les Ateliers de construction de Roanne (arsenaux militaires travaillant avec la manufacture des armes et cycles de Saint-Étienne), qui occupent 3 000 personnes (43 p. 100 des salariés de la mécanique roannaise) à la fabrication de blindés (« AMX 30 »). À la croisée de ces deux dominantes, mécanique et textile, on trouve les A. R. C. T. (Ateliers roannais de constructions textiles), spécialisés dans les métiers et les machines textiles. D'innombrables petites usines et ateliers constituent une solide structure de sous-traitance à la mécanique (Roanne est le deuxième producteur mondial de lames de scies à métaux). La palette des activités industrielles est d'ailleurs en cours de diversification, puisque aux tanneries et aux industries alimentaires s'ajoute le travail du caoutchouc à l'échelle industrielle (usine Michelin en cours de réalisation).

La ville a entrepris facilement une restructuration urbaine, le site étant très ouvert, mais le passage de la R. N. 7 a dû être redessiné, permettant du même coup la construction de plusieurs programmes de H. L. M. et l'équipement de deux zones industrielles à la périphérie (Arsenal [34 ha] et Aiguilly [14 ha]), qui s'ajoutent à celles du Coteau et de Riorges.

Le secteur tertiaire propre à la ville reste modeste, à cause de la proximité de Lyon et de Saint-Étienne, mais une solide activité bancaire locale, appuyée sur les industries textiles et mécaniques ainsi que sur les bénéfices des embouches charolaises toutes proches, va contribuer à réaliser le projet d'une certaine autonomie dans ce domaine. Dans cette perspective, Roanne s'est déjà dotée d'une liaison aérienne d'affaires avec Paris.

R. D.-C.

▶ *Loire (départ.).*

Robbe-Grillet (Alain)

Écrivain et cinéaste français (Brest 1922).

Le nom d'Alain Robbe-Grillet est justement associé à l'expression *nouveau roman*. Robbe-Grillet est l'écrivain français de l'après-guerre qui a introduit dans l'art de la fiction les nouveautés les plus radicales, dont il s'est montré le défenseur et le théoricien le plus clair et le plus rigoureux. Il est aussi le seul romancier à avoir vraiment fait école. Les adversaires du « nouveau roman » ont, d'ailleurs, concentré leurs critiques sur sa personne et sur son œuvre.

Les possibles narratifs

Dans le bref texte par lequel il présente *les Gommes* en 1953, Robbe-Grillet indique que son livre est « le récit des vingt-quatre heures qui s'écoulent entre un coup de pistolet et une mon — le temps mis par la balle pour parcourir trois ou quatre mètres « en trop ». L'écrivain fait une boucle avec le fil du récit policier ou d'espionnage traditionnel, mais, à l'intérieur de cette boucle, il exploite les diverses possibilités de ces conventions narratives. Il joue en effet sur les notions d'intrigues et d'énigme. Au début du roman, l'assassin manque la victime, qui sera tuée, en fin de narration, par le policier. Pourtant, *les Gommes* ne sont nullement une œuvre gratuite. Robbe-Grillet, à son tour et à sa manière, narre le mythe d'Œdipe : le mythe de la fatalité, de l'« erreur sur la personne ». Mais, surtout, l'authenticité du récit tient à ce que, en racontant (du moins en apparence) et en brouillant les fils de l'intrigue policière classique, Robbe-Grillet nous fait apparaître le réel avec une précision fascinante. Du fait que le fil du discours narratif n'est pas *suivi*, la substance de la narration prend une vérité, une « concrétude » extrême. On a dit avec raison que Robbe-Grillet fait parler le cinéma muet ; les gens, les choses, les lieux, les instants sont manifestés au lecteur comme les éléments d'un tableau sont révélés les uns après les autres par une lumière ponctuelle promenée sur sa surface. Dans *les Gommes* sont presque systématiquement gommées les articulations cohérentes du roman (l'« histoire »), mais, par ce gommage, l'écrivain fait ressortir la réalité du *romanesque* : un travail de l'imagination sur une réalité qui est toujours historique, puisque le réel n'est rien d'autre que nos actions et nos perceptions successives en un temps donné. Mais il y a dans *les Gommes* divers « temps donnés », juxtaposés au lieu d'être enchaînés.

Peu de villes, dans la littérature, sont aussi vraies que la cité portuaire du Nord où l'écrivain situa *les Gommes*, avec ses canaux, ses eaux mortes, son boulevard circulaire, ses centaines d'ouvriers à bicyclette. Le réel est déterminé en raison même de l'indétermination du récit qui l'évoque. On touche ici à un aspect essentiel de l'originalité de Robbe-Grillet. En écrivant une narration sans cesse possible (d'aspect incohérent et où les personnages permutent leurs rôles), Robbe-Grillet donne au lecteur la réalité dans son aspect le plus malaisé à saisir : ses formes et ses limites.

L'anti-métaphore

La thèse de Robbe-Grillet, le fondement de sa théorie d'un romanesque nouveau, est que la littérature de fiction a recouvert le réel d'une considérable épaisseur de métaphores : d'images, d'impressions, de sensations. Même si les exemples donnés par Robbe-Grillet sont souvent contestables (ni Balzac, ni Flaubert n'ont parlé de village « blotti » ou « perché »), on doit reconnaître qu'il a cerné le plus important des problèmes posés par le travail littéraire dans le monde contemporain : le rôle et surtout la valeur du Sujet en tant que maître et possesseur des objets qu'il perçoit et évoque. L'impressionnisme, le subjectivisme littéraire, déclare Robbe-Grillet, nous ont fait oublier que la première et la dernière réalité des choses consiste en ce qu'elles sont inéluctablement *là*, présentes, immuables. En conséquence, on ruse vainement avec cette réalité lorsqu'on cherche à l'intégrer dans une imagerie mentale ou lorsqu'on veut lui faire concerner nos intentions, nos projets, au sens sartrien du terme.

Car les vingt-quatre heures « en trop » des *Gommes* contredisent l'« homme de trop » de J.-P. Sartre, qui se sent exclu des objets et des hommes dans la mesure même où ceux-ci cherchent à l'engluer par et dans leur « existence ». L'homme de Sartre ne peut être libre qu'en prenant conscience de cette existentialité irrémissible, en fonction de laquelle il doit donner à sa vie un sens toujours renouvelé, qui lui permette de dominer la pression des « autres » et du monde. Pour Robbe-Grillet, une telle conception de la liberté est illusoire : seule la *vue* (à laquelle le narrateur de *la Nausée*, Roquentin, avait expressément refusé de faire confiance au profil d'un « sentiment de l'existence ») peut préserver la liberté de l'homme. « Entre le monde et moi, la vue reste l'opération la plus efficace. » Sartre conçoit l'individu *en* situation *dans* les choses. Robbe-Grillet considère l'homme *situé devant* elles.

Ce « regard » et cette « école du regard » devaient susciter d'innombrables commentaires. La plupart des commentateurs de Robbe-Grillet ont volontiers confondu la vue des objets avec ces objets mêmes, à moins qu'ils n'aient cru que les « personnages » de ses romans représentaient de façon exemplaire l'homme de l'âge technologique et de l'économie de marché, rendu tellement passif qu'il ne peut plus être que le pur spectateur des choses (de la « réification ») qui le cernent de toutes parts. Pourtant, les textes théoriques de Robbe-Grillet (notamment *Nature, humanisme, tragédie*) sont très précis quant à la fonction que celui-ci accorde au regard dans le romanesque, et il n'est pas un de ses livres où l'homme se comporte en simple spectateur. Pour Robbe-Grillet, le regard doit faire obstacle à trois illusions : celle du naturel, celle de l'« humain », celle du tragique. Ce sont, dit-il en substance, trois « nécessités » qu'une civilisation s'est forgées jadis et qui sont aujourd'hui des « notions périmées », comme l'est celle de « personnage représentatif ». Nous vivons dans un monde où « plus rien n'est naturel ». L'humanisme est mort car les hommes ne sont plus « reliés entre eux ». Enfin, le tragique n'a plus de raison d'être dans un univers menacé par des forces n'ayant plus rien de métaphysique, ni de religieux. Le monde moderne est celui où le réel *est*, sans plus.

Dans les fictions de Robbe-Grillet, cet *être* de la réalité consiste non pas dans les objets auxquels l'homme serait soumis, mais bien dans les contours, les dimensions, les situations des choses, qu'il faut d'abord constater si l'on veut agir sur elles. En particulier, si l'image cinématographique a été, sans aucun doute, déterminante dans l'inspiration

les principales œuvres d'Alain Robbe-Grillet

Les Gommes, 1953.
Le Voyeur, 1955.
La Jalousie, 1957.
Dans le labyrinthe, 1959.
Instantanés, 1962.
Pour un nouveau roman, 1963.
La Maison de rendez-vous, 1965.
Projet pour une révolution à New York, 1970.
Topologie d'une cité fantôme, 1976.

de Robbe-Grillet, cette présence visuelle du monde prend dans ses textes une valeur et une signification très différentes de celles qui sont attachées à la représentation filmique du réel. Le spectateur d'une image de film n'a le loisir d'être sensible qu'à la beauté et à sa charge de sens, alors que Robbe-Grillet propose à son lecteur une perception analytique du « cinéma » : il l'informe sur les places et les fonctions respectives des choses et des gens, pris en eux-mêmes. Tantôt, comme dans le début du *Voyeur*, le romancier précise l'angle formé par le trajet d'un navire avec le quai qu'il va aborder, tantôt *(la Jalousie)* il insiste sur le fait qu'un regard ne s'exerce jamais qu'ici-et-maintenant sur les objets : ceux-ci sont de strictes apparitions. L'écrivain s'abstiendra donc de tout commentaire sur les comportements de son « personnage ». Il ne l'aidera pas à percevoir le monde, et c'est cette absence d'aide qui a fait, sans doute, accuser Robbe-Grillet d'écrire des œuvres privées de « réalité humaine ». Voici un bref passage de *la Jalousie* : « Il faut un regard à son assiette vide, mais salie, pour se convaincre qu'elle n'a pas omis de servir. Maintenant le boy enlève les assiettes. Il devient ainsi impossible de contrôler les traces maculant celles de A... — ou leur absence, si elle n'était pas servie. »

Ces lignes suffisent à indiquer que Robbe-Grillet ne prive pas la réalité de sens, mais qu'au contraire la vue qu'il privilégie implique une activité intellectuelle. *La Jalousie* (œuvre la plus « symbolique » de l'écrivain) met en jeu, tour à tour, une logique de la certitude (quand les choses sont présentes au regard) et une logique de l'incertitude (quand elles disparaissent et qu'alors l'observateur est contraint de fixer une réalité nouvelle). Cette « école du regard » est réaliste à deux titres. D'une part, on assiste à la situation fondamentale de l'homme en proie à la jalousie, qui s'use les yeux et l'imagination en quête d'une « preuve ». D'autre part, le texte présente une réalité d'un nouveau genre : ni Balzac ni Proust n'avaient ainsi analysé la radicale extériorité du monde, ne l'avaient décomposé en éléments discrets et intrinsèques de signification. Cependant, Robbe-Grillet a rappelé que, si la primauté qu'il accorde à la vue traduit sa conception du monde, la substance de ses livres relève de ses obsessions. De même, la manière dont il compose ses fictions n'est incohérente (kaléidoscopique) que si l'on oublie à quelle organisation du désordre est soumis le monde actuel. Construits comme des puzzles, *la Maison de rendez-vous* et *Projet pour une révolution à New York* rendent parfaitement compte de deux univers hétérogènes par excellence : Hongkong, New York.

Le paradoxe de la fiction

La composition des romans de Robbe-Grillet pose le *problème du sens* comme il avait été posé par Joyce et par Faulkner, et comme le pose Beckett à l'époque de la publication des *Gommes*. Le texte se compose le plus souvent d'éléments entrecroisés ou simplement juxtaposés (et non plus « suivis »), parce que l'écrivain tient à montrer qu'une même situation, un même objet sont passibles de deux significations dont l'une a autant de validité que l'autre : dans un monde désormais privé de valeurs sûres, nous sommes voués à interpréter le réel, c'est-à-dire à choisir entre deux ou même plusieurs sens — à condition qu'ils nous soient proposés par une écriture précise.

La rigueur dans l'incertitude caractérise le « nouveau roman ». L'art des possibles narratifs pratiqué par Robbe-Grillet consiste essentiellement en ce que ceux-ci sont disposés sur deux plans successifs, ou plutôt « en fourche », un sens qui relève de l'imaginaire et un sens qui appartient aux objets *normaux*. Ces deux sens sont unis par une relation logique. Robbe-Grillet nous rappelle en effet (mais de façon systématique) une vérité qui traverse toute l'œuvre de Proust : l'imaginaire est le double du normal. En lisant ses romans, nous devons admettre qu'entre un lieu représenté sur une carte postale et ce lieu même la différence n'est que le degré, mais qu'elle est essentielle.

De même, tel personnage « descendu » soudain d'un tableau et ce personnage « humain » sont-ils à la fois semblables et distincts. L'idée de duplication est fondamentale dans une écriture romanesque fondée sur le fait que notre imagination consiste d'abord en un recommencement de nos perceptions.

Proust, Joyce, Faulkner n'allaient pas aussi loin dans l'ambiguïté. Grâce (notamment) au monologue intérieur, ils rendaient encore transparent au lecteur (ils « expliquaient ») l'écart entre le sens fictif et le sens réel. Robbe-Grillet systématise la dualité de signification. Sans précaution, sans transition, les fourches ou les entrecroisements de sens (et de formes) sont proposés au lecteur.

À cette systématique des possibles narratifs tient l'originalité de Robbe-Grillet comme auteur de films (*l'Immortelle*, 1962 ; *Trans-Europ-Express*, 1966 ; *l'Homme qui ment*, 1967 ; *l'Eden et après*, 1970 ; *Glissements progressifs du plaisir*, 1973 ; *le Jeu avec le feu*, 1974). Il est le premier cinéaste à avoir conçu une esthétique de l'image à partir d'une esthétique romanesque. La raison en est que ses romans avaient pris à la lettre les techniques des plans, des séquences, du montage. Dans *l'Homme qui ment* en particulier, Robbe-Grillet met en images son esthétique et sa sémantique du « possible » et du « double ». Le film entrelace le fil du mensonge (« l'homme voulant faire croire qu'il est un héros ») et le fil de la réalité (l'aventure d'un lâche).

C'est dire que l'œuvre de Robbe-Grillet s'incrit dans un paradoxe de la fiction dont la nécessité remonte à Flaubert : seuls des artifices peuvent traduire l'authenticité et la vérité, puisque nous sommes empêchés de percevoir la réalité concrète des choses par des conventions sociales qui les gomment et par des arts académiques qui les recouvrent d'un masque mensongèrement harmonieux.

M. Z.

B. Morrissette, *les Romans de Robbe-Grillet* (Éd. de Minuit, 1963). / O. Bernal, *Alain Robbe-Grillet, le roman de l'absence* (Gallimard, 1964). / J. Miesch, *Robbe-Grillet* (Éd. universitaires, 1965). / J. Dhaenens, *« la Maison de rendez-vous » d'Alain Robbe-Grillet. Pour une philologie sociologique* (Minard, 1970). / A. Gardies, *Alain Robbe-Grillet* (Seghers, 1972). / J. Leenhardt, *Lecture politique du roman, « la Jalousie » d'Alain Robbe-Grillet* (Éd. de Minuit, 1972). / M. Estève (sous la dir. de), *Alain Resnais et Alain Robbe-Grillet. Évolution d'une écriture* (Lettres modernes, 1974).

Robert le Sage

(1278 - Naples 1343), roi de Naples (1309-1343).

L'apprentissage du pouvoir (1278-1309)

Robert le Sage est le troisième fils du roi de Naples Charles II d'Anjou et de la reine Marie de Hongrie. En octobre 1288, il est remis en otage au roi d'Aragon, Alphonse III, pour prix de la liberté de son père. Libéré lors du rétablissement de la paix entre ce dernier et Jacques II d'Aragon en 1295, nommé duc de Calabre et vicaire général du royaume de Sicile en 1296, il est reconnu héritier du royaume et des autres domaines angevins par le pape Boniface VIII au détriment de son neveu Charles Ier Robert le 24 février 1297. Il est investi par son père de la responsabilité des affaires italiennes. Prince de Salerne en 1304, capitaine général de la ligue guelfe de Toscane, chargée de combattre les Blancs et les gibelins, il facilite par sa présence l'élection au trône pontifical, à Pérouse le 5 juin 1305, de l'archevêque de Bordeaux Bertrand de Got (Clément V), qu'il rencontre à Lyon peu avant que ses troupes ne s'emparent de Pistoia en avril 1306. Enfin, en 1307, il est chargé de séquestrer et d'administrer les biens des Templiers en Italie.

Le champion du guelfisme en Italie (1309-1324)

Il devient roi de Naples à la mort de son père (5 mai 1309). Né dans la péninsule, il n'est plus, comme ses prédécesseurs, un souverain d'importation, mais un prince italien en qui s'incarne une « monarchie nationaliste, dynastique et féodale » qui s'assigne pour missions la réalisation d'un ordre et l'administration d'une justice « définis par le droit romain » ainsi que le soutien de « l'Église dans la péninsule et dans le monde ».

Fortement influencé sans doute par la personnalité de son frère l'évêque franciscain Louis de Toulouse, canonisé en 1317, le roi de Naples manifeste un profond attachement à la pauvreté évangélique, ce qui l'incite à défendre les spirituels, même après leur condamnation par le Saint-Siège.

Ce défenseur de l'ordre guelfe quitte la Provence pour l'Italie en juin 1310, à l'annonce de l'arrivée de l'empereur Henri VII dans la péninsule. Maître d'Asti le 28 juillet, d'Alexandrie le 12 août, nommé « recteur en Romagne » par le pape le 19, acclamé à Florence par les Toscans le 30 septembre, il songe d'abord à unir son fils le duc de Calabre, Charles, avec la fille du roi des Romains, Béatrice, qui apporterait en dot à son mari le royaume d'Arles. Mais Henri VII ayant contraint Asti à rompre son alliance avec le souverain angevin, celui-ci emprunte 24 200 onces d'or auprès des banquiers toscans afin de soutenir une politique nouvelle de neutralité armée. Il laisse d'abord à son frère Jean de Gravina la charge de s'opposer par les armes au couronnement impérial d'Henri VII, qui ne peut avoir lieu que le 29 juin 1312 ; il est mis de ce fait au ban de l'Empire le 4 juillet et incite les Florentins à refuser à la fois à l'empereur, à l'abri de leurs remparts, et le combat et la soumission (19 sept. - 29 oct. 1312). Il est élu seigneur par Parme le 19 mars 1313, puis par Crémone, Brescia, Bergame et Lodi avant la fin du mois, enfin par Florence le 23 avril et bientôt après par Lucques, Prato, Pistoia et les petites communes toscanes. Il apparaît dès lors comme le chef de toutes les forces anti-impériales d'Italie. Déjà condamné comme ennemi public de l'Empire le 12 février, privé de ses domaines et dignités le 26 avril, menacé d'être décapité, enfin pris à revers par Frédéric II de Sicile (1296-1337), qui franchit le détroit de Messine le 1er août et occupe Reggio de Calabre peu avant qu'Henri VII ne quitte Pise le 5, il est sauvé par la mort de ce dernier le 24. Robert de Naples incarne désormais l'esprit italien avec l'appui du pape, qui a « excommunié le 12 juin précédent quiconque l'attaquerait ». Il proclame alors la déchéance de l'idée impériale. Sénateur de Rome à l'automne de 1313, nommé par le pape Clément V vicaire impérial en Italie le 15 mars 1314, il tente, mais en vain, de reconquérir la Sicile, où il débarque le 28 juillet 1314. Il ne peut empêcher les guelfes toscans d'être vaincus et son frère Pierre, comte d'Eboli, d'être tué à Montecatini par les forces du capitaine de Pise Uguccione della Faggiuola (v. 1250-1319) le 29 août 1315.

Le mariage, le 23 juin 1316, de son fils Charles avec Catherine d'Autriche, veuve d'Henri VII et sœur du nouveau roi des Romains Frédéric II (1314-1322), puis l'élection, en août, de son candidat Jacques Duèse à la papauté (Jean XXII) lui permettent d'isoler les Pisans et donc de leur imposer la paix le 12 août ; cette paix est le prélude à celle qui sera signée le 12 mai 1317 au palais de Naples entre les Communes gibelines et guelfes de Toscane, région dont la diplomatie restitue à Robert de Naples le contrôle que les armes lui avaient fait perdre.

Soucieux de mieux souder ses différentes possessions et zones d'influence (Provence, Piémont, Toscane et royaume de Naples), Robert tente alors la même opération en Italie du Nord. Maître de Gênes en juillet 1318, il bat à Sesto, le 5 février 1319, l'armée de Marco Visconti († 1329), qui se retire alors en Lombardie. Désireux de l'en chasser définitivement, il quitte Gênes le 29 avril. Établi en Provence et à Avignon de 1319 à 1324, il y sollicite en effet les concours nécessaires à la réalisation de son projet. Philippe de Valois en 1320, Henri d'Autriche en 1322 étant intervenus par la force en son nom, mais sans qu'il en tiré profit, il réussit une nouvelle fois par la diplomatie à obtenir l'abdication du tyran de Milan Matteo Visconti, d'ailleurs à la veille de la mort de ce dernier en juin 1322. Ses forces mettent le siège devant Milan le 13 juin 1323, mais sont vaincues au pont de Vaprio, sur l'Adda, le 17 février 1324 et perdent Monza le 10 décembre. Les Visconti restent donc maîtres de Milan et de la Lombardie aux côtés des Della Scala de Vérone et de la maison de Savoie. Ils soustraient l'Italie du Nord à l'influence de Robert de Naples.

Le défenseur de l'Italie face à la collusion de l'Empire et de la papauté

Robert perd le contrôle de Faenza, d'Imola et de Forli, qui chassent les vicaires angevins dès 1314-15, puis de Pistoia en mars 1324 ; il est privé, en outre, de la seigneurie de Florence, que la Commune ne lui renouvelle pas le 31 décembre 1321, et il laisse par ailleurs le roi Jacques II d'Aragon conquérir la Sardaigne entre mai 1323 et juillet 1324. En juin 1324, il doit regagner Naples pour défendre ses possessions italiennes. Il charge d'abord son fils Charles de Calabre de reconquérir la Sicile sur le roi Frédéric, qui s'est allié aux gibelins d'Italie centrale. Comme les expéditions qui l'ont précédée en 1314, en 1316 et en 1317, et comme celles qui vont la suivre en 1326, en 1327, en 1333, en 1335, en 1338, en 1339, en 1341 et en 1342, l'expédition angevine de 1325 (26 mai - 30 août) se solde par un échec. Les défaites infligées peu après à ses alliés florentins et bolonais, respectivement à Altopascio le 23 septembre 1325 par le tyran de Lueques Castruccio Castracani (1281-1328) et à Zappolino le 15 novembre par le seigneur de Mantoue Passerino Bonaccolsi († 1328), étendent la puissance gibeline du nord au centre de l'Italie. Pour faire face à cette menace, les Florentins confient alors le 23 décembre, pour dix ans, la seigneurie de leur ville au duc Charles de Calabre, qui se fait octroyer les pleins pouvoirs en août 1326, tandis que le légat pontifical Bertrand du Pouget (1280-1352) entreprend de son côté en 1326 la reconquête de la Romagne, où Bologne reconnaît sa seigneurie le 5 février 1327, en proclamant sa fidélité à la fois à la cause du roi et à celle du pape.

Concordantes jusque-là, les politiques de ces deux souverains vont pourtant bientôt diverger à la suite de la descente en Italie de Louis IV de Bavière, à qui Sciarra Colonna ouvre les portes de Rome après en avoir chassé les troupes angevines le 23 septembre 1327. Louis, qui est couronné empereur dans l'église Saint-Pierre le 17 janvier 1328, se heurte aussitôt à Robert de Naples. Celui-ci décrète le blocus de l'État romain et fait prêcher la croisade contre l'empereur. Louis fait alors déposer Jean XXII comme hérétique le 18 avril et lui substitue le 12 mai, comme antipape, un « spirituel » Nicolas V (1328-1330). Chef des guelfes, mais auteur d'un traité sur la pauvreté et protecteur, à ce titre, des spirituels franciscains, tel son beau-frère l'infant Philippe de Majorque, qu'il accueille à sa cour, l'Angevin se trouve dès lors dans une position délicate. Il doit pratiquer une politique de neutralité bienveillante envers le pape (1327-28) avant de rompre avec lui. Qu'il le veuille ou non, Jean XXII se trouve, en effet, engagé par son légat en Romagne et en Émilie, Bertrand du Pouget, lorsque celui-ci s'allie secrètement, à Castelfranco le 17 avril 1331, avec le fils d'Henri VII, le roi de Bohême Jean Ier de Luxembourg ; ce dernier était entré à Brescia le 31 décembre 1330 à l'appel de ses habitants, menacés par les ambitions d'Azzone Visconti.

Premier paradoxe : c'est en accord avec l'Église et avec l'appui des villes guelfes, désireuses de briser le joug des tyrans gibelins, que le fils de l'empereur se trouve amené à envisager la création, en haute Italie, d'un royaume vassal du Saint-Siège. Second paradoxe : c'est autour de Robert de Naples, dont la dynastie est pourtant d'origine française, que se regroupent les vieux partis italiens hostiles au projet pontifical d'instaurer un ordre étranger dans le nord de la péninsule, projet qui semble bien être confirmé lors des entretiens qu'ont à Avignon, en novembre 1332, Jean XXII et Jean de Bohême.

Robert de Naples soutient la ligue gibeline conclue à Castelfranco le 8 août 1331, puis la ligne guelfo-gibeline conclue à Ferrare le 16 septembre 1332. Il se dresse contre le pape lui-même lorsque ce dernier projette de remettre le royaume d'Arles au roi de France Philippe VI de Valois en échange de son appui à la candidature au trône impérial d'Henri de Bavière, gendre de Jean de Bohême et cousin de l'empereur schismatique Louis de Bavière, dont le pape espère le retrait volontaire. Menacé, en tant que comte de Provence, de passer dans la vassalité du roi de France, Robert de Naples s'oppose alors à l'achat de Lucques par ce dernier en octobre 1334 et songe à faire la paix avec l'empereur, lorsque Jean XXII meurt le 4 décembre 1334.

La fin du règne

N'intervenant plus dans les conflits de l'Italie du Nord et de l'Italie centrale, Robert de Naples en est néanmoins victime. Ainsi perd-il en 1335 la seigneurie de Gênes, qui chasse les chefs guelfes, mais à laquelle il enlève pourtant Vintimille le 25 mai ; de même il ne peut empêcher le soulèvement d'Asti, qui chasse ses partisans en 1339 et qui se donne au Milanais Luchino Visconti en 1342. Par ailleurs, il commet l'erreur de refuser d'acheter à Humbert II le Dauphiné, dont la possession lui aurait permis de consolider l'ensemble de ses possessions occidentales : Provence et Piémont. Il se montre incapable de mener à bien la reconquête de la Sicile malgré une minutieuse préparation d'expéditions, qui se transforment en raids de pillages, lui aliénant alors les populations siciliennes. Il se heurte par ailleurs à la mauvaise volonté de ses alliés italiens : celle de Pise, qui se soustrait à l'obligation d'engager dix galères dans les expéditions contre la Sicile ; celle de Venise, dont les marchands combattent les siens en mer ; celle de Florence, enfin, qui se rapproche de Louis de Bavière après avoir sollicité en vain son aide contre les Pisans qui assiègent Lucques, que la seigneurie a achetée le 7 août 1341. Retirant alors précipitamment leurs capitaux des banques

florentines, les déposants angevins provoquent la faillite de celles-ci.

Robert de Naples, privé de l'alliance de Florence, hostile à la tutelle pontificale, lègue donc un royaume affaibli à sa petite-fille Jeanne Ire, que son testament du 16 janvier 1343 place jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans sous l'autorité d'un conseil de régence présidé par la reine Sancia et dont sont exclus les Angevins de Tarente et de Durazzo. Entré dans l'ordre de Saint-François le 2 janvier, il peut alors mourir dans la paix, entouré des spirituels auxquels il avait été très attaché pendant toute sa vie.

P. T.

▶ *Florence / Guelfes et gibelins / Italie / Marseille / Milan / Naples / Provence / Savoie / Sicile / Toscane / Visconti.*

📖 **G. Yver, *le Commerce et les marchands dans l'Italie méridionale au* XIIIe *et au* XIVe siècle (Fontemoing, 1903). / R. Caggese, *Roberto d'Angio e i suoi tempi* (Florence, 1922-1930 ; 2 vol.). / E. G. Léonard, *les Angevins de Naples* (P. U. F., 1954).**

Robert (Hubert)

Peintre et graveur français (Paris 1733 - *id.* 1808).

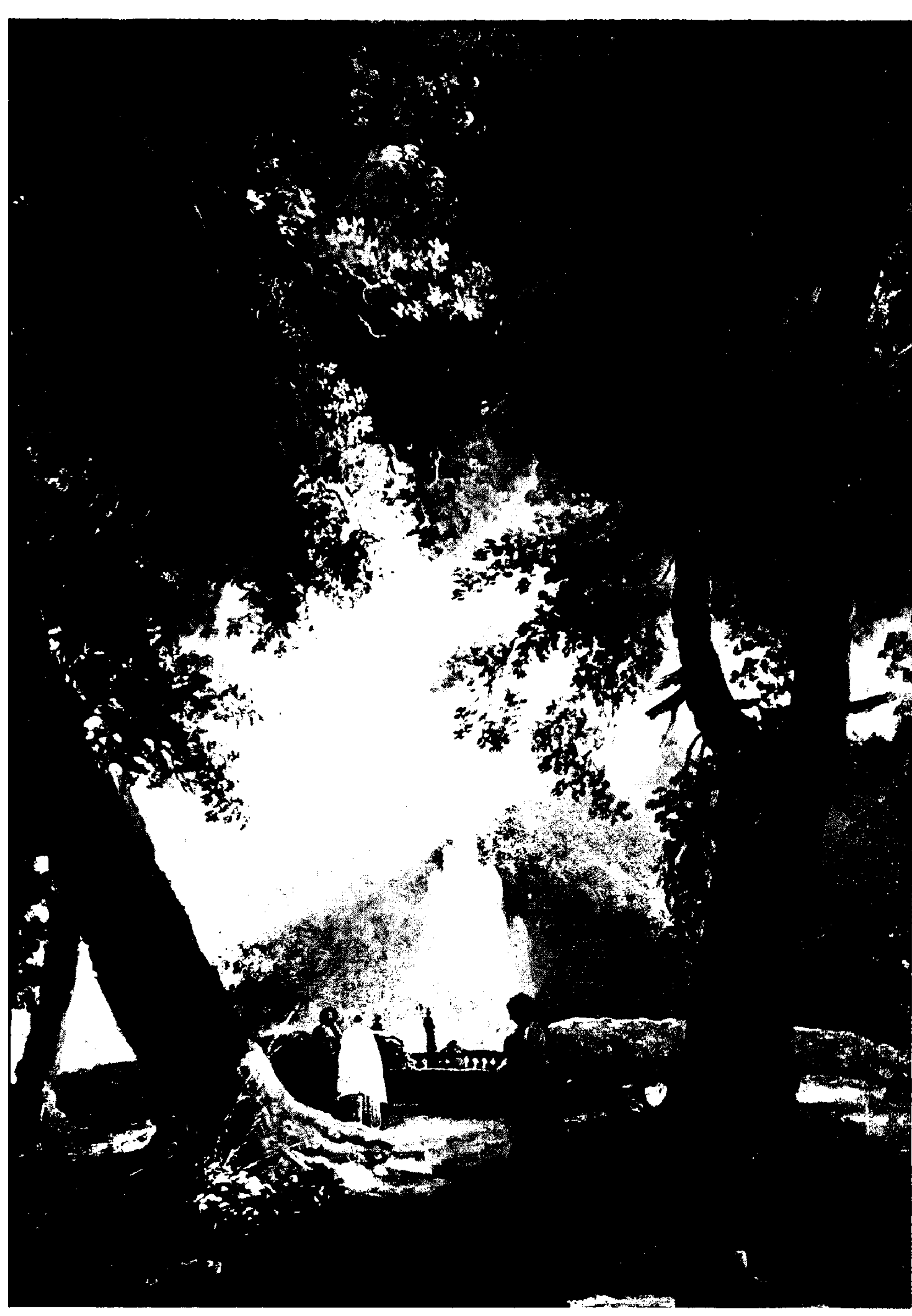
Issu d'une famille bourgeoise qui voulait le voir entrer dans les ordres, il put cependant fréquenter l'atelier du sculpteur Michel-Ange Slodtz*, qui lui reconnut des dons et l'incita à aller en Italie. Il put y accompagner en 1754 le comte de Stainville (futur duc de Choiseul), nommé ambassadeur près du pape, dont la famille avait employé comme intendant M. Robert père.

Élève de Giovanni Paolo Pannini (v. 1691-1765) et de Pierre Antoine Demachy (1723-1807), il peint les monuments célèbres de Rome et, grâce à son protecteur, peut devenir pensionnaire de l'Académie de France (1759). En compagnie de Fragonard* et de l'abbé de Saint-Non (Jean-Claude Richard, archéologue et graveur [1727-1791]), il parcourt la campagne romaine, son carnet de croquis à la main. En 1760, Saint-Non l'emmène à Naples ; les trois hommes visitent ensemble Portici et Pouzzoles. En 1762, les années d'internat d'Hubert Robert sont écoulées et un autre protecteur, le bailli de Breteuil, le fait aller à Florence, où il travaille autant qu'à Rome. Au retour, il rencontre Claude Henri Watelet (1718-1786), un receveur général des finances qui pratique la gravure et l'eau-forte et l'initie à cette discipline.

Il reste en tout onze années en Italie, s'y faisant une solide réputation ; pendant tout ce temps, il envoie à Paris nombre d'œuvres qui vont dans le sens du goût antiquisant alors en train de se propager. Précédé de ces envois, il entre, à son retour, dans les faveurs du marquis de Marigny, directeur général des Bâtiments. Ses paysages de ruines obtiennent un franc succès auprès du public. Il est élu dès 1766 à l'Académie avec *le Port de Ripetta à Rome* (Paris, École des beaux-arts), où il a groupé des monuments éloignés les uns des autres selon une habitude qu'il conservera : ainsi, peignant les antiquités romaines du midi de la France, il rassemble dans une même vision des monuments de Nîmes, d'Orange et le pont du Gard. Il ne se soucie pas trop de vérité et interprète ses sujets, quand il ne les invente pas. Il expose au Salon pour la première fois en 1767, avec succès. Diderot le découvre : il le loue et le louera, mais saura aussi le critiquer.

Ce joyeux vivant, ce mondain est bien l'homme du XVIIIe s. avec ses paysages peuplés de personnages pittoresques et empreints de sentimentalité gracieuse. On lui a reproché un manque de profondeur, une trop grande rapidité d'exécution, qui ont nui à sa réputation. En réalité, son travail est sérieux, pensé, même s'il est exécuté prestement. Hubert Robert a laissé d'innombrables dessins, qu'il offrait parfois en remerciement d'invitations ; certaines séries sont de véritables reportages (sanguines des années italiennes au musée de Valence). Trop occupé, il n'a exécuté que dix-huit gravures, mais ses œuvres ont été beaucoup reproduites de son temps (« griffonnis » de Saint-Non). Si son acte de décès le qualifie de « ruiniste », il est aussi peintre de parcs et de jardins. Il s'est d'ailleurs occupé de tracés et d'aménagements de jardins pour Versailles, Compiègne, Méréville. Enfin, il a exécuté des panneaux décoratifs pour de grandes demeures. Ses tableaux sont notamment conservés au Louvre, aux musées d'Amiens, de Besançon, de Rouen, au Metropolitan Museum de New York...

La Révolution n'apporte aucun trouble à son prestige ; Hubert Robert occupe même plusieurs fonctions officielles. Mais, le 29 octobre 1793, il est emprisonné pour n'avoir pas fait renouveler sa carte de civisme. Il se peut qu'il s'agisse d'une vengeance de David*, bilieux et jaloux. Hubert Robert ne perd pas sa belle humeur, continue à dessiner, redresse le moral des détenus. Libéré par Thermidor, il reprend son existence. Mais la fatigue se fait sentir, et il expose pour la dernière fois au Salon de 1798, dix ans avant de mourir d'apoplexie.



Lauros-Giraudon

Le Parc de la villa Conti à Frascati. (Musée des Beaux-Arts, Besançon.)

M. B.

📖 **P. Sentenac, *Hubert Robert* (Rieder, 1930). / G. K. Loukomski et P. de Nolhac, *la Rome d'Hubert Robert* (Vincent et Fréal, 1931). / M. Beau, *la Collection des dessins d'Hubert Robert au musée de Valence* (Impr. Audin, Lyon, 1969).**

Robert-Houdin

▶ PRESTIDIGITATION.

Robespierre (Maximilien de)

Homme politique français (Arras 1758 - Paris 1794).

La formation

D'une famille de bourgeoisie provinciale, ce jeune Artésien, très tôt orphelin (en fait, le père a abandonné les siens) et sevré des joies de l'enfance, est élevé, avec son cadet Augustin (1763-1794), par son grand-père maternel. Il fait de sérieuses études, d'abord chez les oratoriens d'Arras, puis comme boursier à Louis-le-Grand (1769), où il connaît Danton* et Camille Desmoulins. Rentré dans sa ville natale, il devient avocat au Conseil d'Artois (1781) et juge au tribunal épiscopal. Il mène alors une vie calme, lisant Montesquieu, les encyclopédistes et surtout J.-J. Rousseau. Il fréquente le cénacle littéraire des Rosati et est reçu à l'académie d'Arras, alors foyer de propagande philosophique.

De l'élection aux États généraux à la chute de la Gironde

Élu député du tiers état aux États généraux de 1789, Robespierre arrive à Versailles imbu des doctrines des grands philosophes. Les membres de la Constituante remarquent vite ce petit homme au teint pâle, aux cheveux soigneusement poudrés, aux yeux verts clignotant derrière des besicles, toujours vêtu avec élégance. Robespierre parle avec un style châtié, une sobre éloquence, mais sa dialectique

un peu sèche, son ton de voix grêle et quelque peu criard ne séduisent pas toujours l'assistance. On sait pourtant qu'il mène une vie digne et probe, qu'il méprise plaisirs et honneurs. Plus tard, on le surnommera l'« Incorruptible ». À l'Assemblée comme au club des Jacobins, où il se montre très assidu, ses collègues le sentent mû par une flamme secrète, par la certitude inébranlable d'avoir raison. « Il ira loin, prophétise Mirabeau*, il croit tout ce qu'il dit ! »

Robespierre réclame la liberté d'opinion, de presse et de réunion, l'égalité politique de tous les citoyens, la suppression de l'esclavage, des indemnités pour les victimes d'erreurs judiciaires, la disparition des titres de noblesse, et même... l'abolition de la peine de mort. Il combat avec force — et en vain — l'idée du veto royal (à cette époque, il est encore monarchiste), prend le parti des soldats mutinés contre leurs chefs, réclame le licenciement des officiers nobles, rejette la réélection des députés de la Constituante à la Législative (mai 1791). Face à Brissot et à ses amis, il tente, mais en vain, au club des Jacobins, de s'opposer à la déclaration de guerre. Lorsque Brissot s'écrie : « Le mal est à Coblence », il répond : « Le véritable Coblence est en France, si vous ignorez cela, vous êtes étranger à tout ce qui se passe dans ce pays-ci. » Il redoute les manœuvres des Tuileries comme l'emprise d'un général victorieux et dénonce La Fayette* comme le plus dangereux des hommes.

Depuis la fuite du roi à Varennes (juin 1791), ses principes révolutionnaires se sont durcis. Robespierre a refusé la fiction, préconisée par l'Assemblée, de l'enlèvement du monarque. Il semble pourtant croire encore à la possibilité d'une monarchie constitutionnelle. S'il ne participe pas personnellement à la journée du 10 août 1792, il entre l'après-midi même au Conseil général de la Commune (il va y exercer une influence décisive), réclame la déchéance du roi, l'institution d'un tribunal révolutionnaire et l'élection d'une Convention nationale au suffrage universel. Il est alors installé rue Saint-Honoré, chez un fervent Jacobin, le menuisier Duplay, dont toute la famille lui montrera un grand dévouement. Les massacres de Septembre, survenus sur ces entrefaites, lui semblent bien excusables. Robespierre considère que « la révolution ne peut se faire sans révolution » et déclare qu'à défaut de lois protectrices le peuple « a le devoir de veiller lui-même à ses propres besoins ».

Au premier tour de scrutin, les Parisiens l'envoient siéger à la Convention*. Robespierre s'installe dans les rangs de la Montagne et prend aussitôt parti contre la Gironde. Celle-ci attaque Marat* et Danton. Robespierre fait bloc avec eux et se voit lui-même dénoncé par Jean-Baptiste Louvet comme aspirant à la dictature : accusation pour le moins prématurée... qui se retournera contre l'accusateur. Ramené en triomphe au club des Jacobins, il fera chasser de celui-ci les Girondins calomniateurs.

Pour régler le sort de Louis XVI, il propose, avec Saint-Just*, une exécution par décret, sans procès préalable. « Si le roi n'est pas coupable, ceux qui l'ont détrôné le sont. » Cependant, les députés s'érigent en juges. Robespierre repousse l'« appel au peuple » préconisé par une partie de la Gironde et vote la mort sans sursis. Pendant toute cette période, il mène avec Marat la lutte contre les brissotins, incapables, juge-t-il, de défendre le pays contre le péril extérieur et dont la mollesse compromet la grande œuvre révolutionnaire. Il les accuse de complicité avec le traître Dumouriez (avr. 1793) et d'incompréhension pour les misères du peuple. Il oppose aussi les sans-culottes* aux culottes dorées, les prolétaires aux « messieurs » de la bourgeoisie et présente la Gironde comme l'armée des riches, des nantis. Le 26 mai, il lance un appel aux « patriotes » parisiens : « J'invite le peuple à se mettre dans la Convention en insurrection contre les députés corrompus. » Les sections l'écoutent. Le 2 juin, l'Assemblée cède à la force : la Gironde a succombé.



Portrait de Maximilien de Robespierre, par Joseph Boze (1745-1826). [Musée Lambinet, Versailles.]

Le gouvernement révolutionnaire

Robespierre est devenu le personnage le plus représentatif de la Révolution. Estimant que le salut public exige un pouvoir dictatorial, il préconise l'établissement d'un gouvernement révolutionnaire. En avril 1793, il a été l'un des principaux artisans de la création d'un Comité de salut public. Il le fait remanier après la chute des Girondins, puis en élimine les dantonistes, trop peu actifs à son gré. Il y entre le 27 juillet et en devient le véritable chef. Laissant à ses collègues les tâches spécialisées, il consacre ses soins à la politique générale et n'accepte aucune mission hors Paris. Face à la révolte des provinces et à la poussée des armées ennemies, il travaille à la sauvegarde et à l'unité de la France révolutionnaire. Entouré de ses fidèles Georges Couthon (1755-1794) et Saint-Just, il est vraiment l'âme de la dictature montagnarde. Il a lui-même énuméré — non sans peut-être quelque exagération ! — toutes les tâches qui lui incombent : « Onze armées à diriger, le poids de l'Europe entière à porter, partout des traîtres à démasquer, des émissaires soudoyés par l'or des puissances étrangères à déjouer, des administrateurs infidèles à surveiller, tous les tyrans à combattre, toutes les conspirations à intimider, partout à aplanir les obstacles, telles sont mes fonctions » (25 sept. 1793).

Avec Robespierre à sa tête, le Comité de salut public tient la Convention en tutelle. Sous son égide, le décret du 10 octobre 1793 décide que « le gouvernement sera révolutionnaire jusqu'à la paix », et celui du 14 frimaire (4 déc.) organise l'ensemble des institutions. Toutes les libertés (de presse, de parole, de réunion) sont supprimées. Sur le plan économique et social, Robespierre préconise une série de mesures favorables au peuple. S'il reconnaît le droit de propriété (auquel il assigne toutefois des limites), il propose un impôt progressif sur les fortunes, affirme la nécessité d'une aide

aux indigents et présente la résistance à l'oppression comme un devoir. La disette sévissant, de nombreux actes législatifs sont votés : loi du maximum (sept. 1793), loi sur l'accaparement, décrets de Ventôse (févr.-mars 1794). C'est l'ère de l'économie dirigée. Pour réaliser son idéal, Robespierre juge légitimes toutes les rigueurs. Selon lui, la justice doit être « prompte, sévère, inflexible ». Il faut pourchasser les intrigants, les corrompus, les conspirateurs, bref « dompter les ennemis de la liberté ». L'échafaud ne chôme pas. En deux célèbres discours (25 déc. 1793 et 5 févr. 1794), Robespierre développe ses théories sur la légitimité du gouvernement révolutionnaire, opposant l'ordre constitutionnel, respectueux des libertés publiques, à l'ordre révolutionnaire, dont l'activité exceptionnelle est nécessitée par les circonstances. Terrible aux méchants, mais favorable aux bons, le gouvernement révolutionnaire a comme ressort la vertu appuyée sur la terreur, « la vertu sans laquelle la terreur est funeste, la terreur sans laquelle la vertu est impuissante ».

La vertu, Robespierre la possède, mais, avec son caractère ombrageux, tourmenté, il redoute les opposants de gauche comme ceux de droite, les « ultras » comme les « citras ». Il les utilisera les uns contre les autres. Il s'inquiète d'abord de la surenchère démagogique des « enragés » aux idées sociales trop avancées, et surtout des excès des hébertistes, qui multiplient les mascarades antireligieuses et ont institué le culte de la déesse Raison. Foncièrement déiste (on l'a entendu plusieurs fois se réclamer de la Providence divine), il s'inquiète du fanatisme de ces ultrarévolutionnaires. Avec l'appui des dantonistes, il fait arrêter Hébert et ses complices, et les envoie à l'échafaud (24 mars 1794). Il se retourne ensuite contre Danton et Desmoulins, ces « indulgents » qui ont entrepris dans *le Vieux Cordelier* une campagne pour mettre fin à la Terreur. Il profite de leur collusion avec Fabre d'Églantine, convaincu de louches tripotages, pour abattre ces ennemis de la République. Le 5 avril, après un procès au cours duquel il n'a pu se défendre, Danton est conduit avec ses amis à la guillotine : en passant devant la maison de son adversaire, le grand Cordelier lance ce cri prophétique : « Robespierre, tu me suis ! »

Les « factions » abattues, l'Incorruptible demeure seul au pouvoir. Seul vertueux, seul pur. Son frère Augustin, ses disciples Saint-Just, Couthon, Philippe Le Bas (1765-1794) sont à sa dévotion. Son ascendant est immense. Ses collègues reconnaissent son austérité de vie, son mépris de l'argent, mais ils redoutent son dogmatisme. Impassible, impavide, infaillible, ce doctrinaire au masque froid, aux lèvres minces se croit investi d'une mission. Il possède la vérité, et son intransigeance est celle d'un grand prêtre. De celui-ci, il a tous les aspects. Pour lui, l'athéisme est à la fois immoral et aristocratique. Robespierre appelle la divinité au secours de la Révolution. « Dieu puissant, s'écrie-t-il un jour, cette cause est la tienne [...]. » Son vœu est de rassembler les esprits autour d'une religion civique qui garantirait à la fois les principes moraux et les principes républicains. C'est alors qu'il crée le culte de l'Être suprême. Une sorte de catéchisme enseigne aux Français, avec l'immortalité de l'âme, la haine des tyrans, la punition des traîtres, la défense des opprimés, la pratique de la justice. Le 20 prairial (8 juin 1794) — jour de la Pentecôte — se déroule à Paris une fête

Robespierre, après le coup de pistolet qui, à l'Hôtel de Ville où il s'était réfugié, lui avait fracturé la mâchoire, a été transporté affreusement blessé dans les locaux du Comité de salut public aux Tuileries : « ... quelle leçon, quel exemple que Robespierre couché sur une table de l'anti-salle du Comité où naguère il dictait des lois, et prêt à voir l'échafaud devenir le trône de sa domination ». Gravure. (Musée Carnavalet, Paris.)



solennelle, réglée par David*, au cours de laquelle Maximilien, en tête du cortège, s'en va gravement mettre le feu à une statue symbolisant l'athéisme.

Cette manifestation spectaculaire n'enchante guère ses collègues. Un membre du Comité de sûreté générale, le vieux voltairien Marc Guillaume Vadier (1736-1828), essaie alors de ridiculiser Robespierre en l'impliquant dans la grotesque affaire de Catherine Théot, sorte d'illuminée qui s'intitule elle-même la « mère de Dieu » et voit en Maximilien un nouveau Messie. La folle sera incarcérée.

À cette date, les exécutions se multiplient. Le 20 mai, un certain L'Admiral a cherché à tuer Robespierre (changeant d'avis, il a blessé Collot d'Herbois). Une jeune fille, Aimée Cécile Renault, s'est présentée chez l'Incorruptible avec un couteau caché sous sa robe : accusée de tentative de meurtre, elle sera guillotinée le 17 juin avec cinquante-deux autres condamnés. À la suite de ces « attentats » manques, Robespierre autorise Couthon à présenter à la Convention la fameuse loi du 22 prairial (10 juin 1794), qui supprime l'interrogatoire de l'accusé avant le procès, laisse l'audition des témoins à la discrétion du tribunal, refuse à l'accusé l'aide d'un défenseur et n'offre au juge qu'une alternative : l'acquittement ou la mort. Cette loi terrible, aussitôt votée, ouvre l'ère de la « Grande Terreur ». Les têtes vont voler « comme des ardoises ».

Cependant, les victoires des armées révolutionnaires (Fleurus est du 26 juin) ne paraissent pas justifier de telles rigueurs. « Les victoires s'acharnent sur Robespierre », déclara Barrère. Le pays commence à avoir « la nausée de l'échafaud ». La dictature moralisante de l'Incorruptible irrite d'autre part les athées de la Convention. Enfin, depuis la loi de prairial, bien des députés, dont la conscience est peu tranquille, sentent déjà sur leur cou le froid du couperet. Un complot se forme, dont les chefs sont eux-mêmes des terroristes aux mains souillées de sang. Collot d'Herbois, Fouché, Tallien, Barras, Billaud-Varenne, Fréron, effrayés pour eux-mêmes, s'efforcent de gagner à leur cause le centre de l'Assemblée. Robespierre devine ces intrigues, mais il est déprimé, malade, aigri. Ulcéré par les calomnies, il se terre chez lui : pendant un mois, il ne met plus les pieds au Comité de salut public, où il sent l'hostilité de certains de ses collègues, comme l'intègre Carnot.

Thermidor

Il croit, cependant, qu'il domine encore la Convention. Le 8 thermidor (26 juill.), il monte à la tribune, attaque le Comité de salut public et le Comité de sûreté générale, et surtout lance un long réquisitoire contre les « traîtres » et les « fripons »..., qu'il refuse de nommer. Imprudence fatale. Cette diatribe sème l'inquiétude dans les rangs et permet aux conjurés de rallier les indécis du Marais. Le lendemain, Saint-Just ne peut lire à la Convention le rapport qu'il a rédigé. En revanche, Billaud-Varenne et Tallien dénoncent la tyrannie de Robespierre, ce « nouveau Cromwell ». Celui-ci essaie, mais en vain, de se défendre : Collot d'Herbois et Jacques Thuriot (1753-1829), successivement présidents de l'Assemblée, l'empêchent de se faire entendre en agitant leur sonnette, et la Convention décide l'arrestation de Maximilien et de ses amis. Apprenant la nouvelle, la Commune essaie de réagir : elle se déclare en insurrection et fait délivrer les prisonniers. En réponse, l'Assemblée déclare hors-la-loi tout le groupe des robespierristes. Dans la nuit, les sections modérées, conduites par Barras, marchent sur l'Hôtel de Ville, où se sont réfugiés les proscrits. Robespierre ne cherche pas à se défendre : il attend son salut de la légalité et non de la violence. En voyant arriver les hommes en armes, il se tire un coup de pistolet et se brise la mâchoire (à moins qu'il n'ait été atteint par le coup de feu du gendarme Méda [ou Merda]). Transporté tout sanglant aux Tuileries et sommairement pansé, il demeurera pendant de longues heures couché sur une table avant d'être guillotiné avec ses fidèles, parmi lesquels son frère Augustin, Couthon, Le Bas, Saint-Just (10 thermidor [28 juill. 1794]). Le grand artisan de la Révolution française a été sacrifié : sa mort marque la fin de la Convention montagnarde.

A. M.-B.

▶ *Constituante (Assemblée nationale) / Convention nationale / Danton / Girondins / Jacobins / Législative (Assemblée) / Révolution française / Saint-Just / Terreur.*

A. Mathiez, *Études robespierristes* (A. Colin, 1918 ; 2 vol.) ; *Robespierre terroriste* (Renaissance du livre, 1922) ; *Autour de Robespierre* (Payot, 1925) ; *Girondins et Montagnards* (Firmin-Didot, 1930) ; *Études sur Robespierre* (Éd. sociales, 1958). / J. Massin, *Robespierre* (Club fr. du livre, 1956). / Robespierre, *Œuvres choisies* (Éd. sociales, 1956-1958 ; 3 vol.). / M. Bouloiseau, *Robespierre* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1957 ; 4e éd., 1971). / J. Ratinaud, *Robespierre* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1960). / G. Walter, *Robespierre* (Gallimard, 1961 ; 2 vol.). / M. Gallo, *Robespierre, histoire d'une solitude* (Perrin, 1968). / J. Matrat, *Robespierre ou la Tyrannie de la majorité* (Hachette, 1971).

rocaille (art)

L'accord est encore loin de se faire sur la terminologie en histoire de l'art. Pour les uns, *rocaille* et *rococo* sont un même phénomène, et les deux mots (le second dérivant sans doute du premier) s'emploient indistinctement. Pour les autres, le *rococo*, phase ultime du *baroque**, couvre une période plus étendue (allant même jusqu'à la fin du XVIIIe s. dans les pays germaniques), la *rocaille* étant plus précisément le style d'ornement qui s'est développé à la cour de France dans les dernières années du règne de Louis XIV, sous la Régence et pendant la première moitié du règne de Louis XV.

L'historien américain S. F. Kimball a montré la spécificité de cet art, dont les formes se diffuseront à travers l'Europe, spécialement en Allemagne, grâce aux recueils de gravure. Malheureusement, le livre de Kimball a été traduit sous le titre de *Style Louis XV*, ce qui introduit une nouvelle acception, abusive assurément. Le problème devient encore plus confus quand on fait intervenir les notions de style Régence ou de style Pompadour. En attendant une clarification, il faut réserver le terme *rocaille* à ce style avant tout décoratif en vogue dans les milieux artistiques qui gravitent autour de la monarchie française de 1710 à 1750 environ — style qui sera brocardé par Charles Nicolas Cochin le Fils (1715-1790) dans ses pamphlets et sera balayé par le néo-classicisme, passé à l'offensive dès avant le milieu du siècle, avec la complicité d'ailleurs de la marquise de Pompadour*.

Les origines de cet art rocaille sont beaucoup moins faciles à expliquer que sa déroute. Cochin et ses contemporains dénoncent la responsabilité de Borromini*, de ses émules italiens comme Guarini* et de quelques artistes venus travailler à la cour de France et dont le goût aurait été corrompu par ces Italiens. Cet art rocaille, en réaction contre les règles codifiées et imposées, laisse libre cours à la fantaisie de l'imagination dans des compositions où, sans souci de la symétrie, règnent des formes sinueuses et déchiquetées évoquant vaguement les dessins imprévus de la nature dans les paysages rocheux, les concrétions des grottes ou encore les coquillages et l'écume du bord de la mer.

La mode des « rocailles » — en tant que décor de cailloux et de coquillages — date du XVIe s. ; on la voit alors pratiquée par les artistes maniéristes dans des grottes, des nymphées, donc surtout dans l'art des jardins. Les « grotesques » tirées par Raphaël* et son équipe de décors antiques retrouvés à Rome dans la « Maison dorée » entrent à la même époque dans le répertoire décoratif et connaissent une longue fortune grâce à la gravure. Ces éléments furent repris par des dessinateurs ornemanistes parisiens dès la fin du XVIIe s., en premier lieu par Jean Berain*, qui en tira des « arabesques », compositions pleines de fantaisie, aérées, utilisant volontiers des motifs d'allure exotique qui s'ajoutent au jeu subtil des « grotesques » et proposent ainsi aux artistes des modèles neufs, en accord avec le goût naissant pour davantage d'agrément et moins de solennité. Réserver à Berain et aux dessinateurs qui, au sein de l'agence de J. H.-Mansart* adoptèrent la même ligne — tels Pierre Lepautre*, François Antoine Vassé (1681-1736), Claude Audran* — l'exclusive paternité du style rocaille (comme l'a fait Kimball) est certes abusif et aujourd'hui contesté. Les deux principaux maîtres de la rocaille. Gilles Marie Oppenordt* (1672-1742) et Juste Aurèle Meissonnier (1695-1750), ont puisé à d'autres sources d'inspiration, tant par leurs origines (l'un Hollandais par son père, l'autre Piémontais) que par les étapes de leur formation, tous deux ayant accompli en Italie des séjours fructueux en contact avec l'art des maîtres baroques.

Oppenordt, architecte et décorateur, entra au service du Régent, Philippe d'Orléans, et renouvela pour lui le décor intérieur du Palais-Royal à Paris. Il présida aussi à la reprise des travaux à l'église Saint-Sulpice. Dans les lambris du salon de l'hôtel d'Assy, au Marais, apparaît son style ornemental, varié, opulent, d'un dynamisme qui avoue son inspiration baroque, nuancée de fantaisie. Dessinateur fécond, il confia à l'éditeur Gabriel Huquier le soin de réunir ses compositions en trois recueils de gravures qui servirent de références aux praticiens. Moins soucieux du répertoire architectural, Meissonnier, qui obtint le titre officiel de dessinateur de la Chambre et du Cabinet du roi, se livra aux fantasmes de son imagination, donnant des projets pour des décors de fêtes, des feux d'artifices et des pièces d'orfèvrerie. Avec lui, l'art se fait irréel, onirique, rompant l'équilibre, la symétrie, refusant la ligne droite au profit de toutes

Projet de chandelier à branches pour le roi Louis XV par Juste Aurèle Meissonnier (1695-1750). Plume et aquarelle. (Musée des Arts décoratifs, Paris.)



Lauros-Giraudon

les combinaisons de courbes et de contre-courbes. Une fantaisie si éperdue pouvait difficilement être traduite dans la réalité, et Meissonnier illustre bien la part de gratuité qu'il y a chez tout artiste rocaille.

Il convient effectivement d'observer que c'est dans le domaine des objets d'art, dans l'orfèvrerie, dans la porcelaine, dans le mobilier que l'art rocaille trouva surtout son expression. Les architectes français restèrent fidèles à une certaine sobriété de lignes durant toute cette époque ; l'art rocaille fournit cependant la note délicieuse de ses cartouches chantournés, de ses agrafes asymétriques aux formes étranges, de ses ferronneries aux entrelacs échevelés, de ses lambris où s'ébattent des Chinois, des singes ou des chimères. Rocailles sont les marqueteries et les bronzes des meubles, les torchères et les consoles, œuvres d'un Cressent* ou d'un Antoine Gaudreaux (1680-1751). Rocailles les chandeliers ou les salières d'un Thomas Germain*, qui cisèle une flore d'une virtuosité confondante, sans jamais tomber, n'en déplaise à Cochin, dans le mauvais goût. Ses pièces de vaisselle précieuse lui valurent une vogue internationale. Il se voulut à son tour architecte, et l'église Saint-Louis du Louvre, malheureusement disparue sous l'Empire, peut être considérée comme une tentative à peu près unique de la rocaille dans l'architecture religieuse en France, l'autre exemple que l'on pourrait citer, et qui existe encore, se dressant en Lorraine : les tours de l'église Saint-Jacques de Lunéville. Meissonnier avait proposé un projet de façade pour l'église Saint-Sulpice de Paris, dont la gravure garde le témoignage et qui eût été un chef-d'œuvre rocaille, mais on lui préféra le double portique déjà presque néo-classique de Giovanni Niccolo Servandoni (1695-1766). Cet aventurier de l'art, né à Florence, qui promena son humeur capricieuse dans la plupart des grandes capitales européennes, Paris, Bruxelles, Londres, Dresde, Vienne, prodiguant les décors de ballets et d'opéra, donna lui-même des gages à la rocaille. Il doit beaucoup aux Bibiena, à Giovanni Paolo Pannini (v. 1691-1765) ; encore une fois l'Italie est l'inspiratrice.

D'autres dessinateurs féconds méritent d'être cités : Nicolas Pineau (1684-1754), introducteur de la rocaille en Russie, « Mondon fils », Jacques de Lajoue (1687-1761), dont il ne subsiste, comme décorateur, que des projets où il montre un sens très poétique du paysage, avec une verve et une liberté de facture assez proches de l'art de son ami Watteau. Il propose à l'envi des dessins pour fontaines, vases, trophées. D'origine méridionale, Bernard Toro (1672-1731) est aussi un inépuisable inventeur, volontiers porté au délire et dont l'influence est encore mal définie. Il faut faire une place aussi à des artistes plus officiels, les frères Slodtz*, Sébastien Antoine et Paul Ambroise, qui furent successivement après Meissonnier, dessinateurs de la Chambre et du Cabinet du roi. Sculpteurs de formation, ils fournirent dessins et maquettes pour des meubles et des lambris, pour des décors de fêtes et firent régner la rocaille dans un domaine où on l'attendait moins, celui des pompes funèbres ; ils eurent droit eux aussi aux critiques dédaigneuses de Cochin. On n'omettra pas de mentionner parmi les maîtres de la rocaille le Wallon François de Cuvilliés (1695-1768), qui vint se former à Paris avant de s'établir à la cour de Bavière : avec lui, l'art rocaille et l'art rococo se marient et se confondent. Son *Livre de cartouches*, paru à partir de 1738, servit de bible aux décorateurs, et Amalienburg demeure un des hauts lieux de cet art rocaille qui s'est exporté et acclimaté pour trouver un nouvel épanouissement en Europe centrale.

Y a-t-il une sculpture, une peinture rocailles ? Des maîtres comme Jean-Baptiste Lemoyne* et les frères Adam* témoignent à l'hôtel Soubise, sous la direction de Germain Boffrand*, un des architectes qui a le mieux, en France, senti la rocaille, que l'art du relief peut justifier cette épithète ; de même les Adam, encore, au bassin de Neptune à Versailles. Mais la réaction vint assez vite avec Bouchardon*. Pour la peinture, le genre des fêtes galantes, à commencer par Antoine Watteau*, entrerait sans peine dans ce chapitre, et aussi Jean-Marc Nattier (1685-1766), Charles Natoire (1700-1777) et même, si l'on cherche bien, ceux qui ont cultivé le genre plus « noble » de la peinture d'histoire, comme Jean-François De Troy*. Et l'on peut affirmer que de la fantaisie et de la poésie de la rocaille, Boucher*, Fragonard* et Hubert Robert* ont tiré leurs meilleurs effets. Dans une large mesure, l'art rocaille s'assimile à la recherche de grâce, de charme et de surprise qui caractérise la phase la plus séduisante du Siècle des lumières.

F. S.

▶ *Baroque / Classicisme / Louis XV (styles Régence et).*

S. F. Kimball, *The Creation of Rococo* (Philadelphie, 1943 ; trad. fr. *le Style Louis XV, origine et évolution du rococo*, Picard, 1949).

roche

Assemblage naturel de minéraux cristallisés.

Il existe, toutefois, des roches renfermant des quantités variables de matière plus ou moins amorphe (verres volcaniques, allophane) et des roches essentiellement constituées de produits organiques (charbons, pétroles). L'immense majorité des roches sont des objets solides, mais certaines sont meubles (sables), plastiques (argiles), liquides ou même gazeuses (hydrocarbures). La plupart sont constituées de minéraux différents, mais elles sont parfois formées par l'assemblage de grains de même nature. L'étude des roches, ou *pétrographie*, est l'une des disciplines majeures de la géologie.

Selon leur origine, les roches sont réparties en trois grandes catégories :
— les *roches éruptives*, qui résultent de la cristallisation d'un magma ;
— les *roches sédimentaires*, qui, déposées dans les océans ou les lacs, proviennent de l'altération et de l'érosion de roches préexistantes ;
— les *roches métamorphiques*, qui résultent de la transformation de roches préexistantes sous l'influence de fortes augmentations de température et/ou de pression, sans que ces facteurs aboutissent à une fusion totale du matériau originel.

Roches éruptives et métamorphiques sont souvent regroupées sous le nom de *roches endogènes* (formées en profondeur), par opposition aux *roches exogènes*, ou sédimentaires, formées à la surface ou à proximité de la surface de la Terre.

Les roches sédimentaires affleurent sur environ 75 p. 100 de la surface des continents, mais, si l'on considère l'ensemble de la croûte terrestre (de la surface à 30 ou 40 km de profondeur), les

roches éruptives sont de très loin majoritaires et forment près de 95 p. 100 de la croûte.

Les roches éruptives

Elles sont habituellement divisées en deux grandes catégories : les *roches platoniques* et les *roches volcaniques*, ou *effusives*.

Constitution

Elles sont, pour l'essentiel, formées de silicates ou d'alumino-silicates. Bien qu'il existe plus de mille espèces minéralogiques, les minéraux qui constituent plus de 99 p. 100 des roches éruptives appartiennent à un nombre très restreint de familles. Les principales sont les suivantes : *silice* (surtout sous forme de quartz), qui représente environ 12 p. 100 de l'ensemble des minéraux des roches éruptives ; *feldspaths* et *plagioclases* (59,5 p. 100) ; *pyroxènes* et *amphiboles* (16,8 p. 100) ; *biotite* ou *mica noir* (3,8 p. 100) ; minéraux titanés (1,5 p. 100) ; autres minéraux (*olivine, feldspathoïdes* comme la *néphéline*, l'*apatite*, etc., 6,4 p. 100).

Roches plutoniques et roches volcaniques ne se différencient pas par la nature de leurs constituants minéraux, mais par leur structure (tailles relatives et arrangements des cristaux). Les premières résultent de la cristallisation *en profondeur* d'un magma, tandis que les secondes ont été portées à la surface à la faveur de fissures de la croûte terrestre. De ce fait, les roches plutoniques, refroidies lentement, sont largement cristallisées (*structure grenue* où les divers minéraux sont visibles à l'œil nu). Au contraire, les roches volcaniques, brusquement refroidies, subissent un phénomène de trempe en arrivant à la surface, et leurs cristaux sont très petits *(structure microlithique)*.

Genèse

Les magmas dont dérivent les roches éruptives peuvent être assimilés à des bains de silicates fondus renfermant, en outre, des quantités variables de gaz sous pression (vapeur d'eau, gaz carbonique, etc.). Il existe deux grandes catégories de magmas qui diffèrent par leur origine, leur température initiale, leur composition chimique et leur comportement dans la croûte terrestre.

Les magmas basaltiques résultent de la fusion locale de zones situées à la limite de la croûte terrestre et du manteau supérieur. On suppose que ces zones sont formées de roches nommées *péridotites*. Les magmas granitiques proviennent de la fusion d'anciennes roches métamorphiques.

Lors de la cristallisation d'un magma, les minéraux apparaissent dans un ordre déterminé. Ce sont les minéraux dont la température de cristallisation (ou de fusion) est la plus élevée qui se forment les premiers ; ces minéraux précoces sont également ceux qui renferment le moins de silice. Au contraire, les minéraux tardifs ont une température de fusion beaucoup plus faible et sont riches en silice. La cristallisation d'un magma est un phénomène dynamique. Les premiers minéraux formés peuvent, lorsque la température diminue et si la composition chimique du magma s'y prête, disparaître et céder la place à de nouveaux minéraux. Cette succession est connue sous le nom de *suite réactionnelle de Bowen*. Chaque étape de cette suite nécessite, pour se réaliser, de la silice. Le déroulement plus ou moins complet de la suite réactionnelle dépendra donc directement de la composition initiale du magma. À partir d'un magma basaltique, relativement pauvre en silice, seuls des minéraux comme l'olivine, les pyroxènes ou les plagioclases calciques pourront se former.

Au contraire, à partir d'un magma granitique, la succession des réactions pourra se dérouler et on aboutira à un assemblage de micas, feldspaths et quartz, tous les minéraux pauvres en silice, comme l'olivine, les pyroxènes ou les plagioclases calciques ayant disparu.

Classification

La classification des roches éruptives est fondée sur leur composition minéralogique. À chaque assemblage minéralogique correspondent une roche grenue (plutonique) et une lave.

Utilisation

Les roches éruptives sont très utilisées dans la construction et les travaux publics. De plus, de nombreux gisements de substances utiles sont associés aux roches éruptives. En effet, à la fin de la cristallisation d'un magma apparaissent souvent des minéraux hydrothermaux qui se présentent sous forme de filons. C'est notamment le cas de nombreux sels métalliques de plomb, de zinc, d'uranium, etc., et de minéraux exceptionnels, comme le béryl ou le diamant.

les magmas

	magma basaltique	*magma granitique*
température initiale	de 1 200 à 1 500 °C	de 550 à 800 °C
chimisme	pauvre en silice (moins de 55 p. 100)	riche en silice (plus de 65 p. 100)
comportement	parviennent généralement à la surface (laves)	cristallisent généralement en profondeur (roches plutoniques)
profondeur initiale	de 40 à 60 km	20 km environ

Les roches sédimentaires

Constitution

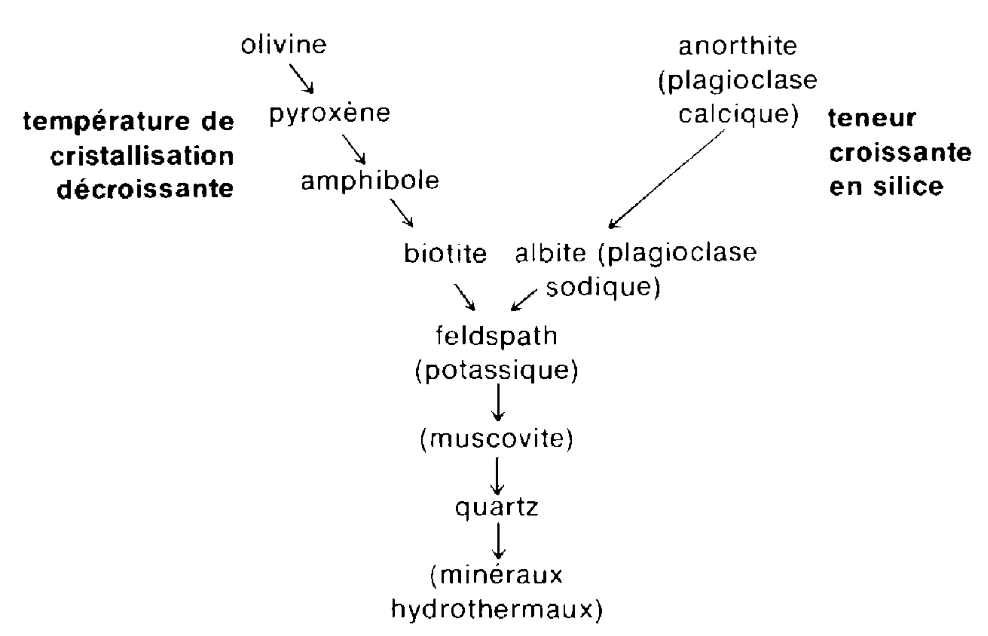
Les constituants des roches sédimentaires peuvent être classés en quatre catégories.

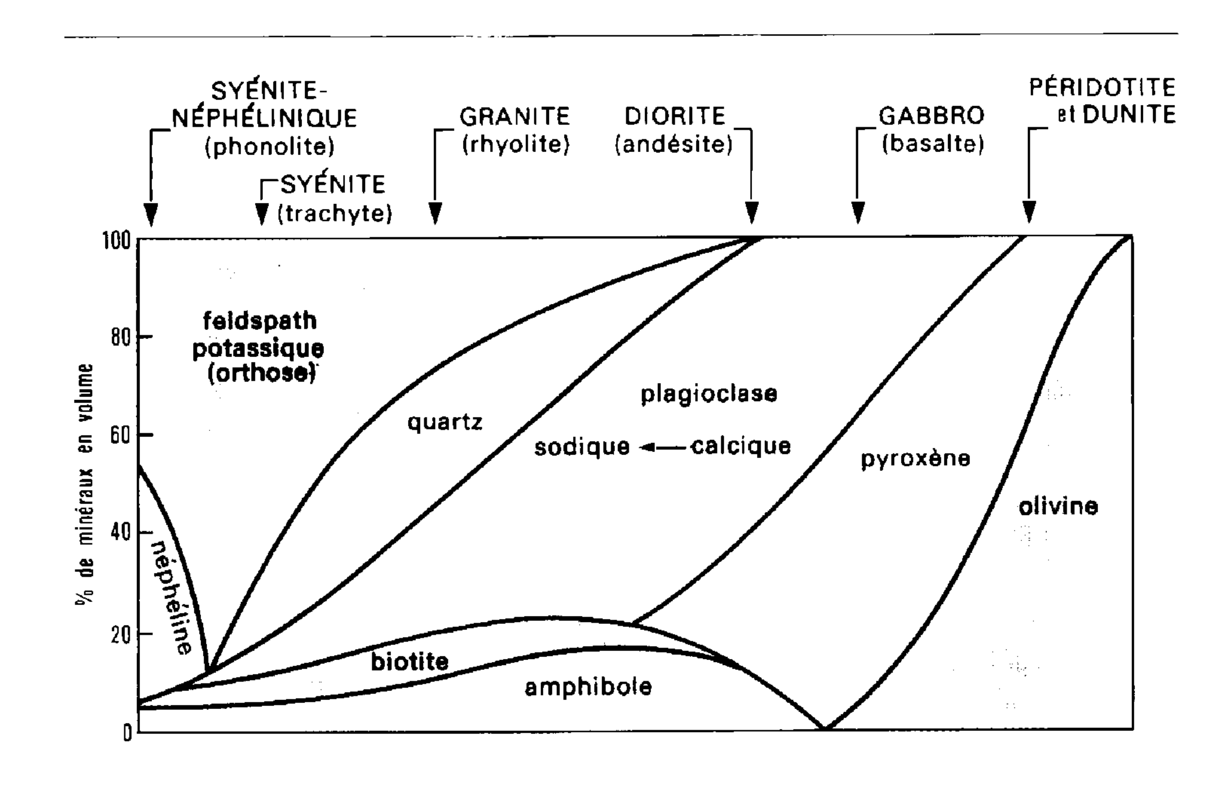
• *Les minéraux détritiques.* Ils proviennent de l'érosion de roches préexistantes, et leur variété peut donc être très grande. Tous les minéraux des roches éruptives, métamorphiques, ou d'anciennes roches sédimentaires peuvent entrer dans cette catégorie.

Toutefois, par suite de leurs propriétés mécaniques et chimiques, seuls quelques minéraux jouent un rôle primordial : le quartz, les argiles et, dans une moindre mesure, les feldspaths et les micas.

• *Les minéraux d'altération.* Ils dérivent de la modification chimique de minéraux préexistants. Ils se forment sur les continents au cours de l'altération. Les principaux sont les minéraux argileux, mais certains oxydes

suite réactionnelle de Bowen





Composition minéralogique des roches éruptives les plus communes. Pour chaque assemblage sont indiqués les noms de la roche grenue (en majuscules) et de la lave (entre parenthèses). [D'après B. Mason, 1966.]

ou hydroxydes de fer et d'aluminium jouent un rôle non négligeable.

• *Les minéraux résultant d'une précipitation chimique.* Ces sels peuvent précipiter directement (sel gemme ; certains carbonates) ou être soustraits au milieu par l'intermédiaire d'organismes vivants (carbonates, phosphates...).

• Enfin, l'évolution de *matières organiques* peut donner naissance à des roches carbonées comme les charbons nu les pétroles.

Genèse

Les roches sédimentaires résultent d'une série de phénomènes dont les principaux sont :
altération → érosion → transport → sédimentation → diagenèse.

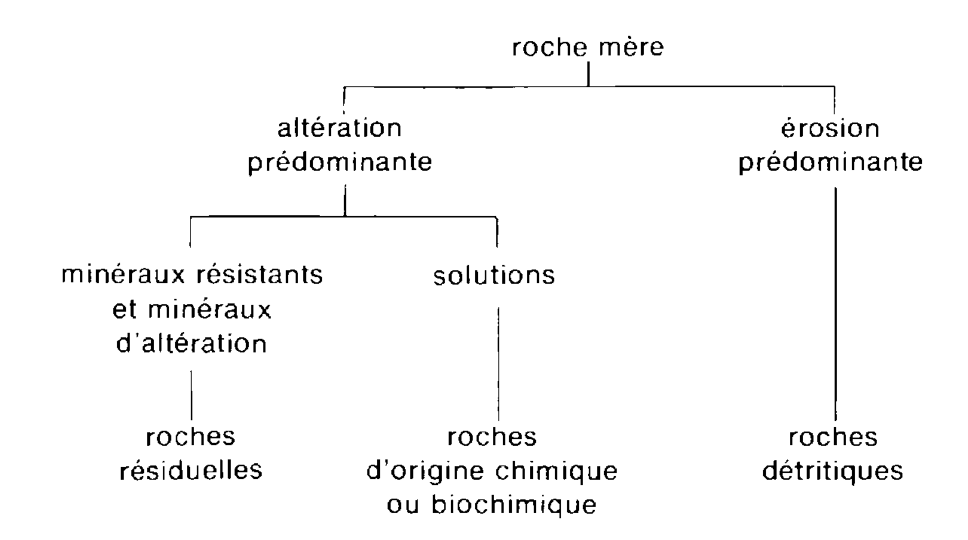
• *Altération et érosion.* L'agent essentiel de l'altération est l'eau, dont l'action parvient à provoquer l'hydrolyse, la dissolution de pratiquement tous les minéraux.

Elle a pour conséquence la ségrégation chimique des divers éléments constitutifs de la roche qui affleure et est altérée (roche mère). Une partie de ces éléments (les plus solubles) est entraînée en solution et constitue la phase migratrice, les autres restent intacts ou se recombinent sur place (phase résiduelle) sous forme d'argiles ou d'hydroxydes et oxydes divers. Selon l'intensité de l'altération, on pourra observer divers stades.

L'érosion est avant tout caractérisée par une ablation mécanique des roches ou de leurs éléments constitutifs. Son intensité varie en fonction du climat, de l'importance des reliefs, de la stabilité tectonique de la région. Schématiquement, les régions aplanies, à climat chaud et humide et tectoniquement stables sont le siège d'une altération profonde. Elles livrent aux cours d'eau des produits en solution. Ces paysages extrêmes sont exceptionnels et, généralement, la nature et la quantité de matière livrée aux cours d'eau (agents du transport) résultent d'un équilibre entre les processus d'altération et d'érosion.

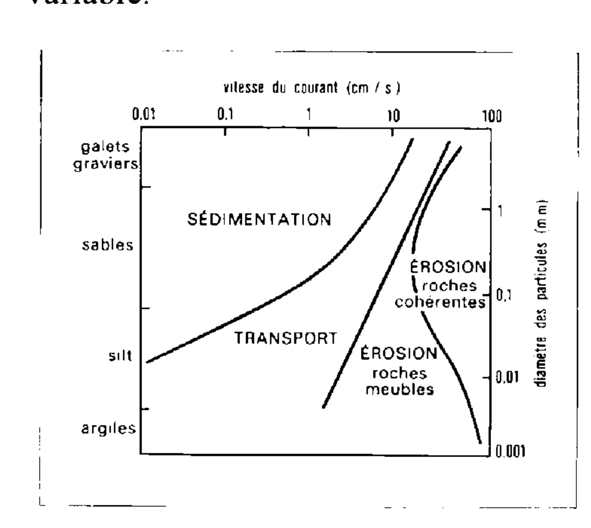
classification

Compte tenu de leur origine on peut distinguer :



• *Transport.* Au cours du transport, réalisé dans les rivières et les fleuves, les composés solubles peuvent subir certaines modifications, mais le phénomène essentiel est l'usure et la fragmentation des produits solides. Les caractéristiques mécaniques de ces produits déterminent leur résistance au transport. Pratiquement, tous les minéraux essentiels des roches endogènes se désagrègent au cours du transport, mais le quartz, dont la dureté est très grande, résiste. D'autre part, les argiles résistent aussi, car elles flottent, sont transportées en suspension et, de ce fait, ne subissent pas de choc ou d'usure notable. Dans les embouchures, on trouvera donc surtout du quartz, des argiles et, naturellement, les composés transportés sous forme de solutions. Si la vitesse du courant devient trop faible, une partie des matériaux transportés peut se sédimenter.

Les rapports entre érosion, transport et sédimentation peuvent être schématisés dans un diagramme indiquant la vitesse nécessaire pour qu'un cours d'eau puisse éroder, transporter ou déposer des particules de diamètre variable.



• *Sédimentation.* La sédimentation des particules détritiques est particulièrement active à la périphérie des continents et sur le plateau continental, c'est-à-dire sur une zone sous-marine dont la profondeur excède rarement de 150 à 200 m et qui prolonge directement, en mer, les terres émergées. Toutefois, une partie des particules détritiques peut être entraînée dans des zones plus profondes grâce à l'existence de cañons sous-marins et de courants violents (courants de turbidité). De plus, les particules les plus fines migrent lentement vers le large et forment, dans les plaines abyssales, les argiles des grands fonds.

La sédimentation chimique ou biochimique est également active en bordure des continents, où de nombreux organismes soustraient à l'eau de mer le calcium nécessaire à la formation de leur test (coquille) calcaire, et, après la mort des organismes, ces tests s'accumulent sur le fond. La précipitation chimique directe est plus rare, et la formation de sel gemme, par exemple, nécessite des conditions particulières (concentration de l'eau de mer).

Le dépôt des sédiments dans les mers, milieu où se trouvent de nombreux êtres vivants, explique pourquoi ces roches se présentent sous forme de bancs successifs, de strates, et renferment souvent des fossiles.

• *Diagenèse.* Lorsqu'un sédiment est fraîchement déposé, il se présente sous la forme d'une boue plus ou moins gorgée d'eau. L'ensemble des processus qui aboutissent à la transformation de cette boue en roche cohérente est groupé sous le nom de diagenèse. On assiste à un tassement progressif, à l'élimination des eaux interstitielles, dites « eaux connées », à des modifications chimiques qui cimentent la roche et la rendent compacte.

Parmi les roches résiduelles, aux arènes et aux roches argileuses résiduelles, il faut ajouter certaines bauxites (minerai d'aluminium) et certaines roches ferriques, les latérites.

Les roches détritiques peuvent être classées d'après la taille de leurs éléments constitutifs, et les roches d'origine chimique ou biochimique d'après la nature de leur constituant essentiel.

Utilisation

Beaucoup de substances utiles sont d'origine sédimentaire. C'est le cas de tous les combustibles, de presque tous les minerais d'aluminium, de fer et de phosphore. Les nécessités économiques sont à l'origine de l'exploitation de nombreux gisements sédimentaires d'uranium. Les calcaires sont

——→ altération croissante ——→

phase résiduelle	(1)	roche mère désagrégée : arène	minéraux résistants : quartz, feldspaths	minéraux très résistants : quartz	
	(2)		argiles variées	argiles kaoliniques et hydroxydes	hydroxydes d'aluminium (et de fer)
phase migratrice	(3)	(NA Ca)	Na Ca (Mg K Fe^{2+})	Na Ca Mg K (Fe^{2+}Si)	Na Ca Mg K Si (Fe^{2+})

1. Reliquat de la roche mère.
2. Éléments libérés à partir des minéraux de la roche mère, mais recombinés sur place.
3. Na = sodium; Ca = calcium; Mg = magnésium; K = potassium; Si = silicium; Fe^{2+} = fer à l'état ferreux. Ces éléments sont évacués dans l'eau sous forme de produits solubles de nature variable. Les symboles entre parenthèses indiquent que ces éléments sont évacués partiellement.

roches détritiques

taille des particules	*roche meuble*	*roche consolidée*
supérieure à 2 mm	blocs, galets, graviers	brèches et conglomérats
de 0,06 à 2 mm	sables	grès
de 0,04 à 0,06 mm	boue, silt	pélites
inférieure à 0,004 mm	argile	argilite

roches d'origine chimique ou biochimique

composant essentiel	calcium	calcium et magnésium	alcalins sodium ou potassium	phosphore	silicium	carbone
roches	calcaire	dolomie	roches salines	phosphates	silex chert	charbons pétrole

largement utilisés dans la construction, la fabrication de la chaux et du ciment. Les argiles sont exploitées pour la confection des briques, des tuiles, des produits réfractaires. Enfin, les roches salines sont, elles aussi, utilisées (gypse pour le plâtre, sels de sodium et de potassium pour la chimie ou l'agriculture).

Les roches métamorphiques

Les roches métamorphiques résultent de la transformation de roches préexistantes. Ces roches peuvent être éruptives *(orthométamorphisme)* ou même métamorphiques *(polymétamorphisme)*, mais il s'agit le plus souvent de roches sédimentaires *(para-métamorphisme)*, et c'est pourquoi les roches métamorphiques sont souvent stratifiées. L'augmentation de la pression, celle de la température et l'eau sont les principaux facteurs qui aboutissent à la genèse des roches métamorphiques.

Les facteurs du métamorphisme et leurs conséquences

• L'*augmentation de la pression* est liée à deux phénomènes. Tout d'abord, le mécanisme de la sédimentation peut aboutir à l'accumulation de plusieurs milliers de mètres de roches, et les premiers niveaux déposés sont ainsi soumis à de très fortes pressions. Toutefois, l'augmentation de pression est le plus souvent liée à des mouvements de l'écorce terrestre. Les forces mises en jeu lors de la formation des grandes chaînes de montagnes sont énormes et de vastes territoires sont, pendant de longues périodes, soumis à de très fortes augmentations de pression.

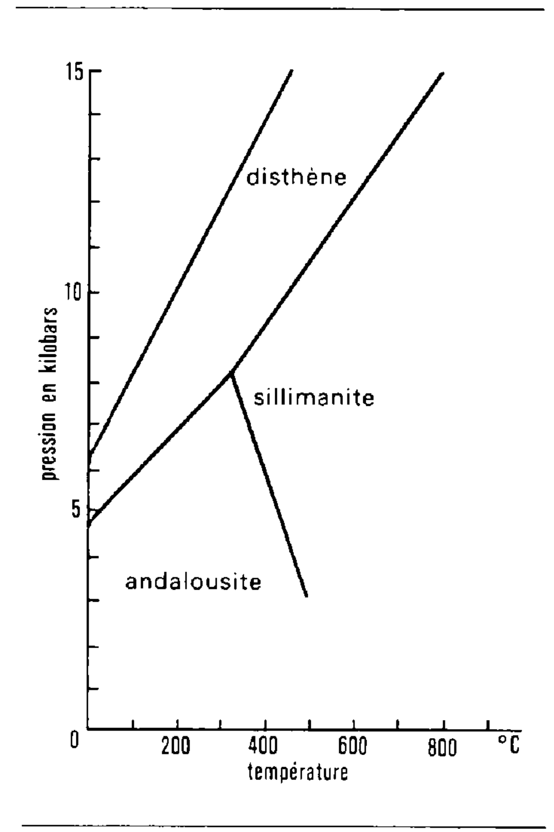
• L'*augmentation de la température* est liée au degré géothermique : la température augmente lorsqu'on s'enfonce dans l'écorce terrestre. En moyenne, cette augmentation est de 1 °C par 30 m, mais elle peut, localement, être plus faible ou plus forte. L'origine de cette chaleur doit être recherchée dans la désintégration des éléments radioactifs présents dans les roches (uranium, thorium et potassium), désintégration qui s'accompagne d'un dégagement de chaleur.

Sous l'influence de la pression et de la température, les molécules d'eau ou les groupements hydroxyles (OH) présents dans les minéraux et les roches sont libérés et jouent un grand rôle dans les échanges chimiques se produisant au cours du métamorphisme.

Cette eau et l'augmentation de la température aboutissent à une modification souvent profonde de la composition minéralogique de la roche primitive. Des minéraux des roches sédimentaires, comme les argiles, qui sont chimiquement stables à la surface de la Terre, deviennent instables lorsqu'ils sont soumis aux conditions du métamorphisme, et toute une série de minéraux nouveaux, dits « minéraux de métamorphisme », apparaissent (grenats, andalousite, sillimanite, staurodite, etc.). Par contre, d'autres minéraux comme le quartz ou les feldspaths restent stables, mais ils recristallisent souvent et leur taille augmente. Au total, on a une recristallisation avec une modification minéralogique plus ou moins profonde de la roche originelle. Mais ces modifications, pour profondes qu'elles soient, se font à composition chimique constante (topochimisme). La nature des minéraux néo-formés dépendra de l'augmentation de la température (et de la pression), de sa durée et de la composition de la roche primitive. Réciproquement, la présence de certains minéraux de métamorphisme fournira des renseignements sur les pressions et températures ayant présidé à la genèse de la roche et sur la composition du matériel métamorphisé. Par exemple, il est possible de dire qu'une roche métamorphique renfermant de la sillimanite était primitivement riche en argile et qu'elle s'est formée à des températures supérieures à 400 °C et sous des pressions de 4 à 5 kilobars.

L'action de la pression est variée. Conjointement avec l'augmentation de température, elle facilite la recristallisation. Elle provoque une déformation des roches. Surtout, les minéraux néo-formés cristallisant dans un milieu soumis à des pressions orientées vont eux-mêmes être orientés par rapport à ces pressions. L'intervention de la pression va donc se traduire par un litage ou un feuilletage de la grande majorité des roches métamorphiques, qui, de ce fait, sont souvent dénommées *roches cristallophylliennes*.

Champs de stabilité des silicates d'alumine de métamorphisme en fonction de la température et de la pression.



Les divers métamorphismes

Les facteurs du métamorphisme peuvent intervenir de plusieurs façons.

• Les *roches dynamométamorphiques* sont relativement rares. L'action de la pression se traduit par une déformation plus ou moins plastique quand la roche primitive n'est pas rigide (acquisition d'une schistosité). Dans le cas contraire, la roche est écrasée, broyée, et l'on obtient une mylonite.

• Le *thermométamorphisme* est, lui aussi, rare. Au contact de sédiments recouverts par des coulées de laves, on observe une « cuisson » de la roche ; les argiles, par exemple, sont transformées en produits analogues à des briques.

• Le *métamorphisme de contact* est toujours très localisé. Il se produit lorsqu'un massif magmatique intrusif se met en place au sein d'une série sédimentaire. La chaleur dégagée par le magma transforme la roche encaissante sur une épaisseur variable, mais toujours modeste (de quelques centimètres à quelques centaines de mètres). Les roches obtenues (schistes tachetés et noduleux, cornéennes...) dépendent de la nature de la roche encaissante. Elles ne sont généralement pas litées, car la mise en place du massif intrusif n'est pas accompagnée d'une augmentation importante de la pression. Les auréoles de métamorphisme de contact les plus fréquentes se trouvent au pourtour de massifs granitiques (batholites) intrusifs.

• Le *métamorphisme d'enfouissement* se produit au sein de séries sédimentaires très épaisses et portées à des profondeurs relativement importantes par suite d'un enfoncement continu du fond du bassin de sédimentation (phénomène de subsidence). C'est un phénomène relativement localisé à certaines fosses marines (géosynclinaux) se formant en bordure de zones continentales instables.

• Le *métamorphisme général* est de loin le plus important. Il est directement lié à la formation des grands ensembles montagneux. Toutes les grandes chaînes possèdent un bâti cristallophyllien, sorte de cœur rigide occupant de très grandes surfaces.

Exemple de série métamorphique

Dans le métamorphisme général, les roches se rencontrent dans un ordre déterminé correspondant à l'augmentation progressive de la température et de la pression. La nature de ces roches dépend pour une large part de celle des roches primitives et on distingue diverses séquences de roches métamorphiques selon leur origine. Une des plus fréquentes est la séquence pélitique, qui correspond à la succession des roches sédimentaires sablo-argileuses. Certains des minéraux formés permettent en outre de préci-

les divers métamorphismes

facteurs du métamorphisme		*noms du métamorphisme*
pression		dynamométamorphisme
température		thermométamorphisme
pression + température	température dominante	métamorphisme de contact
	pression dominante	métamorphisme d'enfouissement
	pression et température équivalentes	métamorphisme général
apports de fluides		métasomatisme

séquence pélitique

	SÉQUENCE PÉLITIQUE	MINÉRAUX SPÉCIFIQUES DES CONDITIONS DU MÉTAMORPHISME		
	nom de la roche	haute température basse pression	température moyenne haute pression	basse température haute pression
faciès épi	séricito-schistes chlorito-schistes	grenats	chloritoïdes stilpnomélane	glaucophane
faciès méso	micaschistes à deux micas	andalousite	staurotide disthène grenats	glaucophane jadéite
	gneiss à deux micas	cordiérite	staurotide disthène grenats	
faciès cata	gneiss à biotite	sillimanite cordiérite	grenats sillimanite	

ser les conditions de pression et de température.

Lorsque l'intensité du métamorphisme augmente, on se rapproche des conditions de fusion des roches, conditions qui ont d'ailleurs pu être reproduites en laboratoire. Cette fusion, ou *anatexie*, aboutit généralement à la formation de granites (granites d'anatexie). Le phénomène est graduel et, entre les gneiss et les granites, on rencontre des roches dont la composition a été fortement modifiée par apports de fluides riches en silice et en alcalins. Parmi ces roches méta-somatiques figurent les gneiss œillés et les embréchites.

M. S.

▶ *Argiles / Calcaire / Cristallines (roches) / Cristallographie / Érosion / Géologie / Granite / Métamorphisme / Minéralogie / Pétrographie et pétrologie / Volcanisme.*

A. Cailleux, *les Roches* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? »., 1952 ; 6e éd., 1968). / C. Pomerol et R. Fouet, *les Roches éruptives* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1952) ; *les Roches sédimentaires* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1953 ; 4e éd., 1965) ; *les Roches métamorphiques* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1954 ; 4e éd., 1969). / J. Jung, *Précis de pétrographie* (Masson, 1958 ; 3e éd., 1969). / F. J. Turner et J. Verhoogen, *Igneous and Metamorphic Petrology* (New York, 1960). / H. G. F. Winkler, *Die Genese der metamorphen Gesteine* (Berlin, 1965 ; trad. fr. *la Genèse des roches métamorphiques*, Ophrys, Gap, 1966). / B. Mason, *Principales of Geochemistry* (New York, 1966). / J. Aubouin, R. Brousse et J.-P. Lehmann, *Précis de géologie*, t. I : *Pétrologie* (Dunod, 1968). / B. Bayly, *Introduction to Petrology* (Englewood Cliffs, N. J., 1968). / W. G. Ernst, *Earth Materials* (Englewood Cliffs, N. J., 1969). / J. Goguel (sous la dir. de), *Géologie*, t. I : *la Composition de la Terre* (Gallimard, « Encycl. de la Pléiade », 1972).

Rochefort (Henri)

Journaliste et homme politique français (Paris 1831 - Aix-les-Bains 1913).

De souche roturière par sa mère, le marquis Henri de Rochefort-Luçay descendait d'une famille qui avait servi la monarchie française. Son père Armand de Rochefort-Luçay (1790-1871), ancien émigré ruiné, était vaudevilliste et journaliste dans les feuilles légitimistes.

Henri débute comme modeste fonctionnaire à l'Hôtel de Ville de Paris. Il collabore en même temps à plusieurs journaux satiriques dont *le Charivari* (900 articles), tout en amusant le public des boulevards par une vingtaine de succès dramatiques (1856-1866). Républicain, il refuse le poste d'inspecteur des beaux-arts que lui offre Haussmann (1862) et met sa verve sarcastique au service du *Figaro* (1863-1868). Il se bat en duel avec Paul de Cassagnac et le prince Murat. La barbe satanique, la mâchoire étroite, le visage méphistophélique sous une touffe de cheveux en broussailles, tel apparaît Rochefort au moment où, déjà célèbre, il lance *la Lanterne* (30 mai 1868), véritable brûlot contre l'Empire, qui fait de lui « l'idole du populaire ».

Dès lors sa carrière de polémiste et celle d'homme politique se mêlent étroitement, et sa plume batailleuse lui attire duels, procès, incarcérations et, par deux fois, la peine de détention à vie (1872 et 1889).

Député de Belleville (1869), il soulève les Parisiens lors des obsèques de son ami Victor Noir, rédacteur à *la Marseillaise* abattu par Pierre Bonaparte (janv. 1870). Membre radical du gouvernement de Défense* nationale (4 sept. 1870), il se brouille avec Trochu (1er nov. 1870) et met son *Mot d'ordre* au service de la Commune* (mars 1871), dont il approuve les actes sinon les méthodes. En froid avec Félix Pyat (1810-1889, écrivain et membre de la Commune), il quitte Paris le 20 mai 1871, mais, compromis, il est jugé à Versailles et déporté au fort Boyard (1872), puis à Nouméa (1873) avec Louise Michel. Il s'évade, gagne les États-Unis, puis Londres et Genève d'où il participe aux *Droits de l'homme* et à *la Lanterne* (1875-76) en signant « X...y ».

L'amnistie de 1880 le ramène en France, au milieu de l'enthousiasme populaire : c'est « le retour de l'île d'Elbe ». Dès juillet 1880, Rochefort place parmi les journaux radicaux son *Intransigeant*. Socialiste de type quarante-huitard, antibonapartiste, antimonarchiste, le voilà désormais anti-opportuniste (il forge le nom). Rochefort se déchaîne contre Gambetta, contre Jules Ferry et le colonialisme.

Les duels se succèdent. Il siège quelques mois à la Chambre (oct. 1885 - févr. 1886). Démissionnaire, lui l'antimilitariste qui déteste les sabreurs, il rallie Boulanger* par patriotisme. Il accepte l'exil pour préserver *l'Intransigeant* (1889), mais son activisme autour du « général Revanche » lui vaut la condamnation à la « détention à vie ». De Londres, puis de Suisse, il s'acharne contre les « panamistes », les fusilleurs de Fourmies (1er mai 1891) et applaudit aux premiers succès des socialistes. L'élection de Félix Faure (1895) l'amnistie de nouveau. Cent mille parisiens acclament « le grand proscrit » à la gare du Nord.

On comprend mal que *l'Intransigeant* se range parmi les journaux antidreyfusards lors de « l'Affaire ». Sous sa plume, Joseph Reinach devient « Boule de juif ». Le tournant du siècle marque la fin de sa carrière. Devenu nationaliste, Rochefort perd la direction de *l'Intran* (1907) et collabore à *la Patrie*.

Ses obsèques au cimetière Montmartre regroupent les anciens proscrits de 1871.

Plus que « l'ombre d'un pied de nez au mur » (Séverine), Rochefort fut l'un des grands de la presse de combat dans la seconde moitié du XIXe s.

P. M.

▶ *Commune (la) / Défense nationale (gouvernement de la).*

Rochelle (La)

Ch.-l. de la Charente-Maritime ; 81 884 hab. *(Rochelais).*

La géographie

La Rochelle est la principale ville de la côte atlantique française entre la Loire et la Gironde et une des grandes villes de Poitou-Charentes. Vieille cité historique, elle est le cœur d'une agglomération de plus de 100 000 habitants qui s'étire en une sorte d'arc de cercle très tendu sur la vingtaine de kilomètres qui séparent Aytré, au sud-est, de La Pallice, à l'ouest.

L'agglomération s'ordonne autour de la baie comprise entre la pointe des Minimes au sud et la pointe de Chef de Baie au nord, baie au fond de laquelle débouche le canal de Marans et se jette le petit ruisseau qui sinue au milieu du parc Charruyer. Elle s'étale sur les bas plateaux calcaires d'Aunis en bordure d'une côte rocheuse à basses falaises (une dizaine de mètres d'altitude). Sa continuité est interrompue par de courtes vallées, plus ou moins remblayées par les formations post-flandriennes, ainsi que par des marais où l'on récoltait autrefois le sel gemme (marais de Vaugouin entre La Rochelle et La Pallice, marais de Tasdon au sud-est de la ville). Une voie express, récemment ouverte de La Pallice à Aytré, souligne à peu près la limite extérieure de l'agglomération.

La vieille ville est le cœur de cette dernière. Elle s'inscrit dans un périmètre matérialisé jusqu'en 1913 par des fortifications édifiées par Vauban. Un réseau assez dense de rues, grossièrement orthogonales, quadrille cette vieille ville, qui abrite, souvent dans de remarquables hôtels du XVIIe s., les services administratifs départementaux et qui offre aux visiteurs une foule de constructions des XVIe et XVIIe s. À l'ouest de la rue du Palais sont essentiellement des demeures aristocratiques, dans un paysage urbain assez aéré. L'est a toujours accueilli, le long de ses rues étroites, les activités commerciales, notamment le commerce de détail ; la densité des constructions y est très forte. Cette vieille ville fait face au vieux havre d'échouage, le port

historique, qui est lui-même flanqué de grands bassins accueillant la flottille de pêche et bordés par le hall de criée. Sur l'emplacement des anciens glacis ont été construites des casernes (au nord) et a été aménagé un vaste parc (parc Charruyer à l'ouest) ; la voie ferrée de La Pallice se glisse dans cet espace libre, renforçant ainsi la solution de continuité à l'intérieur de la ville.

La banlieue a poussé dans toutes les directions. Au sud du port et de la gare, elle s'étire entre le marais de Tasdon, que longent la route de Bordeaux et la voie ferrée menant à cette ville : Tasdon, la Courbe et Aytré, à l'entrée de laquelle se trouve la puissante usine de matériel ferroviaire Brissonneau et Lotz. À l'est, elle se développe, depuis quelques années, au sud du canal de Marans, où se trouve l'usine de Chrysler-France (Simca), et au nord sur la route de Paris, où a été aménagé un très puissant ensemble commercial. Au nord, elle s'étale largement sur le plateau calcaire. Mais nulle part la poussée n'a été aussi forte qu'en direction de l'ouest. Au-delà du parc Charruyer, des quartiers résidentiels, dont certains déjà anciens, se sont étendus en conquérant tout l'espace compris entre la voie ferrée de La Pallice et la baie : quartiers aisés en arrière de la belle promenade maritime du Mail, quartiers plus modernes à l'ouest (cité du Port Neuf). Au-delà du marais de Vaugouin, l'espace urbain est bien moins organisé. Au nord de la route de La Pallice et du bassin à flot, formes d'habitat ancien, cités résidentielles, immeubles modernes et usines sont imbriqués. Au sud, de grands établissements industriels se dressent au milieu d'une campagne encore très peu urbanisée. L'avant-port de La Pallice et le môle d'escale ont été aménagés à l'extrémité occidentale de l'agglomération.

Le développement de la ville a toujours été lié à la fortune du port ; celui-ci est favorisé par de bonnes conditions nautiques (fonds de 10 m à proximité du rivage, pas d'envasement, protection des îles contre les fortes houles), mais il est handicapé par la proximité de Nantes et de Bordeaux et par l'insuffisance des liaisons avec un arrière-pays surtout agricole. À La Rochelle même, la navigation de plaisance anime le vieux port ; malgré la modernisation de la flottille, le port de pêche n'est plus que le sixième de France (14 600 t). Le trafic commercial (3 112 000 t) ainsi que le mouvement des passagers vers Ré (188 000) animent La Pallice ; ils sont effectués autour du bassin à flot et de l'avant-port creusés de 1881 à 1891, et du môle d'accostage construit à 1 130 m de la côte, de 1930 à 1935. Produits pétroliers et bois exotiques à l'arrivée (de 75 à 80 p. 100 du trafic), céréales à la sortie sont les pièces maîtresses d'un trafic surtout fait avec la C. E. E. et les États de la zone franc.

Longtemps prédominante, la fonction portuaire tend à s'effacer devant les autres activités. Certes, La Rochelle n'est pas une grande ville industrielle, et certaines de ses industries, notamment celles qui sont liées à la pêche, sont dans une situation délicate. Plus dynamiques sont les industries liées à l'importation (travail des bois, engrais) et certaines activités de main-d'œuvre (chemiserie). Mais les emplois les plus nombreux sont offerts par la métallurgie de transformation, qu'elle soit ancienne (construction navale), apparue après 1920 (matériel ferroviaire) ou fruit d'une décentralisation récente (automobile). Très actives sont aussi les fonctions tertiaires : rayonnement commercial (puissantes coopératives), fonction culturelle, avec embryon de fonction universitaire (I. U. T.). La Rochelle espère ravir à Poitiers la fonction de capitale régionale : son dynamisme et sa position moins excentrique que celle de sa rivale la favorisent dans cette voie.

S. L.

L'histoire

Rochella (ou *Rupella*) est mentionnée pour la première fois dans un acte du duc d'Aquitaine Guillaume III Tête d'Étoupe (xe s.).

Au xiie s., un autre duc d'Aquitaine, ayant vaincu un de ses vassaux, le baron de Châtelaillon, et rasé sa capitale, décide de faire de la cité la principale ville de l'Aunis. Un fort est construit et une charte communale accordée aux habitants. La ville prend vite de l'importance.

Après le remariage (1152) d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri II Plantagenêt, La Rochelle devient anglaise et bénéficie de nouvelles franchises. Une oligarchie municipale puissante, élue à titre viager, gouverne la cité ; le maire qui en est le chef souverain est, lui, renouvelé tous les ans.

Au cours du conflit franco-anglais du début du xiiie s., la ville reste dans l'obédience de Jean sans Terre et c'est seulement sous Louis VIII qu'elle est rattachée à la France (1226). En 1360, au cours de la guerre de Cent Ans, le traité de Brétigny la redonne à Édouard III d'Angleterre. Les Rochelais résistent à leurs nouveaux conquérants et refusent de les aider de leur flotte. Après l'occupation du château de Vauclair, où est établie la garnison anglaise, les habitants ouvrent de nouveau leurs portes au roi de France, et Charles V confirme tous leurs privilèges. Les Anglais par la suite ne pourront reprendre la ville et se contenteront d'en décimer la flotte (1404).

Au Moyen Âge, La Rochelle est une des plus importantes places de commerce du royaume. C'est là en effet que les négociants de la Hanse et des Pays-Bas viennent s'approvisionner en sel (baie de Bourgneuf), indispensable à leurs pêcheries de harengs, et en vins (vignobles du Bordelais), qu'ils revendent jusqu'au fond de la mer Baltique. À la fin du xve s., Louis XI favorise encore le commerce rochelais.

À partir de 1534, les idées de Calvin se répandent en Aunis et sont adoptées par les habitants de La Rochelle, dont elles flattent l'esprit d'indépendance, et la ville devient un des plus puissants bastions de la Réforme. Après la Saint-Barthélemy, la cité, défendue par François de La Noue (1531-1591), est assiégée par le duc d'Anjou, le futur Henri III, qui ne peut s'en emparer. La paix de La Rochelle (1573) confirme au contraire les privilèges politiques et religieux des habitants.

Sous Louis XIII, la guerre civile s'étant rallumée, les Rochelais n'hésitent pas à s'allier aux Anglais de Buckingham, qui désirent s'emparer de l'île de Ré. Pour empêcher cette liaison, Richelieu*, dès août 1627, fait investir la ville. D'immenses travaux sont entrepris tant sur terre que sur mer pour isoler les rebelles. Une digue de conception hardie, élevée en six mois, ferme l'entrée du port. Les assiégés, abandonnés par les Anglais mais galvanisés par leur maire, Jean Guiton (1585-1654), refusent de livrer la place au roi, qui vient en personne en demander la reddition. La famine finit par avoir raison d'eux, et, le 28 octobre 1628, La Rochelle se rend. Sa population de 18 000 habitants est réduite à 5 000.

Le pouvoir royal se montre clément et exige seulement la destruction de toutes les fortifications et le rétablissement du culte catholique. La révocation de l'édit de Nantes* en 1685 fait perdre à La Rochelle près de 5 000 habitants ; le départ de ses artisans et de ses marchands ruine son économie, qui ne s'en relèvera pas.

Sous Napoléon Ier, les corsaires de La Rochelle font subir de lourdes pertes au commerce anglais ; l'Empereur fait de la ville le chef-lieu du département de la Charente-Inférieure (qui se trouvait auparavant à Saintes).

En 1944, les unités allemandes qui s'y étaient repliées sont investies par les troupes françaises, mais cette poche résistera jusqu'à l'armistice du 8 mai 1945.

P. P. et P. R.

L'art à La Rochelle

La Rochelle a longtemps été port de guerre ; ses remparts, ses tours, les restes de la digue dont Richelieu la fit cerner par Clément Métezeau lors du siège de 1627 (que grava Callot) témoignent de cette première affectation. L'accès du port est gardé par les célèbres tours de Saint-Nicolas (xive s.), de la Chaîne (xive s.), de la Lanterne (xve s.), dont le fût cylindrique est dominé par une flèche pyramidale flanquée de tourelles, enfin de la Grosse-Horloge, modifiée en 1672 et dotée en 1746 de l'horloge qui la désigne : paysage qui a inspiré, entre autres peintres, Corot, Signac, Marquet.

Aux vestiges des anciens remparts s'apparente l'enceinte de l'hôtel de ville. Ce dernier a été construit de 1595 à 1606 : spécimen caractéristique de l'architecture complexe de la Renaissance à son déclin, sa galerie basse à piliers trapus porte un étage aux larges baies séparées par des niches logeant des télamons. Le palais est accosté d'un charmant pavillon élevé vers 1544 par Léonard de La Réau ; à celui-ci est dû également l'hôtel dit « de Diane de Poitiers ». En fait, cet hôtel fut bâti vers 1555 pour Hugues de Pontard, seigneur de Champdenier ; ses deux pavillons inégaux, l'un très ajouré, l'autre massif, sont reliés par une galerie à deux étages et couverts de toits à pentes raides : transposition originale d'un modèle de la Renaissance classique. Au même esprit ressortissent les maisons de la rue des Merciers, aux longues fenêtres étroites sous d'élégantes lucarnes. Le musée archéologique de la ville a recueilli deux autres témoins de cette interprétation du formulaire classique : le portail de l'ancien collège et le plafond d'une maison.

Cette originalité distingue le remarquable hôtel du médecin Nicolas Venette, à l'étage éclairé par de hautes fenêtres que séparent des télamons, et ce qui reste du Palais de justice d'Henri IV (reconstruit sous Louis XVI). Le classicisme du xviiie s., lui-même, conserve une autonomie dans ses réalisations de La Rochelle. La Bourse, construite de 1760 à 1785 par Pierre Mathieu René Hue, est un chef-d'œuvre de noblesse élégante. L'hôtel Fleurian, l'hôtel Le Clerc, qui conserve ses boiseries délicatement décorées, l'hôtel de Crussol d'Uzès, aujourd'hui bibliothèque municipale, sont à divers titres caractérisés par un souci de rationalité qui se subordonne à l'élégance.

La cathédrale Saint-Louis remonte au XVIIIe s. également.

G. J.

▶ *Aunis, Saintonge et Angoumois / Charente-Maritime / Poitou-Charentes.*

A. Gelézeau, *le Cinquième Siège de La Rochelle* (Impr. rochelaise, La Rochelle, 1952). / J. R. Colle, *Histoire de La Rochelle* (Quartier latin, La Rochelle, 1964). / L. Pérouas, *le Diocèse de La Rochelle de 1648 à 1724* (S. E. V. P. E. N., 1964).

Rocheuses et cordillères pacifiques

Montagnes d'Amérique du Nord.

Elles constituent l'ossature d'un ensemble de hautes terres encadré à l'est par les Prairies et les Grandes Plaines et à l'ouest par l'océan Pacifique. Cet ensemble est dépourvu de nom particulier, si ce n'est celui de « cordillères occidentales » ou de « montagnes de l'Ouest » (par une extension de sens, injustifiée, certains auteurs français lui appliquent le nom de « Rocheuses »). Il se divise en grandes régions fort différentes les unes des autres et composées elles-mêmes d'éléments très divers : ce sont les Rocheuses (en angl. *Rocky Mountains*), les cordillères pacifiques et, entre celles-ci et celles-là, des plateaux, montagnes et bassins appelés plateaux intramontains (ou intérieurs).

Le relief

Ces hautes terres de l'Ouest s'étirent sur plus de 5 000 km de longueur, des plateaux mexicains à la mer de Béring. Leur largeur varie de 600 km (nord de la Colombie britannique) à 1 600 km (entre San Francisco et Denver). Elles portent les points culminants de l'Amérique au nord des isthmes (6 187 m au mont McKinley en Alaska et 6 050 au mont Logan à la frontière de cet État et du Yukon canadien ; le volcan d'Orizaba ou Citlaltepetl, au Mexique, vient ensuite avec 5 700 m). La chaîne côtière de la Colombie britannique, la chaîne des Cascades, la sierra Nevada, les monts Uinta (Utah) et le Front Range (Colorado) dépassent 4 000 m, altitude dont approchent les Rocheuses canadiennes. La hauteur relative de ces montagnes est élevée : souvent, elles dominent directement la mer ou des plaines ou des dépressions intérieures ; on compte près de 3 000 m de dénivellation entre le Front Range du Colorado et le Piedmont de Denver, environ 3 450 m entre le mont Telescope et la Vallée de la Mort ; les monts Wasatch (Utah) tombent sur le Grand Lac Salé par un abrupt de 1 700 m ; dans l'État de Washington, le mont Rainier domine le Puget Sound de ses 4 391 m.

Les *Rocheuses* ont pris forme, d'abord et principalement, lors de l'orogenèse laramienne (Crétacé et Éocène) aux dépens d'une structure comparable à celle des plaines centrales d'Amérique du Nord, soit un socle précambrien avec sa couverture de sédiments protérozoïques, primaires et secondaires. Des soulèvements ont donné naissance à des montagnes comportant un noyau granitique ou métamorphique, de relief massif, et une enveloppe sédimentaire à formes structurales ; il en est ainsi du Front Range (4 300 m), des monts Sangre de Cristo, Uinta (4 100) et Bighorn (4 000). Des séries sédimentaires et des fragments de socle ont été poussés et charriés vers les Grandes Plaines et empilés sur une grande hauteur, comme dans les Rocheuses du Montana et le sud des Rocheuses canadiennes (de 3 500 à 4 000 m). Les bassins présentent une très grande variété de formes et de dimensions due à l'alternance des phases de remblaiement et de déblaiement, qui ont provoqué la fossilisation et l'exhumation de reliefs différenciés ; on y observe divers niveaux de pédiments ; citons les petits *Parks* du Colorado et le vaste bassin du Wyoming. Ailleurs affleurent des batholites (Idaho), s'étendent des nappes de laves (monts San Juan) et survivent des activités volcaniques (sources chaudes et geysers du parc de Yellowstone).

Des cicatrices tectoniques sont responsables de longues tranchées, comme celle que suivent les fleuves Columbia et Fraser et les affluents de la Rivière de la Paix. Les éléments de Rocheuses se suivent en échelon selon un seul alignement orienté nord-nord-ouest-sud-sud-est, ou bien forment deux ou trois rangées montagneuses (Montana-Idaho) ou encore sont orientés est-ouest (Uinta). En Alaska, le prolongement des Rocheuses prend aussi une direction est-ouest. Des cours d'eau s'échappent des Rocheuses par des vallées en gorge (antécédence et surimposition), comme l'Arkansas, la Green, la Bighorn, la Liard. Dans les Rocheuses du sud, les hauts sommets ont été modelés en cirques et arêtes lors des glaciations quaternaires ; outre les cirques, les grandes vallées glaciaires caractérisent les Rocheuses septentrionales (Montana, Canada).

Les *cordillères pacifiques* représentent la partie la plus récente de l'ensemble montagneux de l'Ouest. Elles ont été mises en place par l'orogenèse cascadienne (du Pliocène à nos jours), qui a repris des éléments plus anciens, tels que des batholites datant de l'orogenèse névadienne (Jurassique), comme celui de la sierra Nevada. Elles se divisent en deux alignements majeurs. L'un est constitué par la Chaîne côtière des États-Unis, les monts Olympic, les îles de Vancouver et de la Reine-Charlotte et les côtes du golfe d'Alaska. L'autre est formé de la sierra Nevada, de la chaîne des Cascades et de son prolongement au Canada (qui prend ici le nom de Chaîne côtière) et en Alaska. Entre les deux s'étend un long couloir occupé par le golfe de Californie, la Vallée Centrale de Californie, la vallée de la Willamette, le Puget Sound et les détroits séparant le continent des îles canadiennes et alaskiennes.

La chaîne littorale est peu élevée (de 600 à 1 200 m), sauf dans le nord de la Californie et dans les monts Olympic (plus de 2 000 m). Elle est constituée surtout de roches sédimentaires et volcaniques, secondaires et tertiaires, plissées et faillées ; en Californie, elle prend la forme de petits chaînons obliques à la côte. Le socle granitique et les roches métamorphiques affleurent dans les monts Klamath et Olympic. Dans les Chaînes côtières de Californie, on suit la trace de la faille de San Andreas, encore active (tremblements de terre, comme celui qui a détruit San Francisco en 1906). Les déplacements cumulés depuis le Jurassique le long de cette faille, responsable de la formation du golfe de Californie, atteindraient 550 km. Le modelé glaciaire ne s'observe que dans les monts Olympic, grâce à leur altitude et à leur latitude.

La cordillère intérieure (sierra Nevada, chaîne des Cascades, Chaîne côtière canadienne, chaîne d'Alaska) est beaucoup plus élevée et compte nombre de sommets de plus de 4 000 m : outre les monts McKinley, Logan et Rainier déjà cités, on peut nommer les monts Whitney (4 418 m) et Shasta (4 317 m). Cette cordillère comprend surtout des batholites granitiques, d'âge jurassique ou crétacé, sans continuité malgré les apparences ; celui de la sierra Nevada est un gigantesque bloc basculé (une fois et demie la longueur des Pyrénées) avec une pente douce à l'ouest et abrupte à l'est ; le batholite des Cascades porte des champs de lave, des cônes volcaniques, qui donnent la plupart des points culminants, et des cratères (comme le célèbre Crater Lake). Les traces glaciaires, cirques et vallées en U, sont caractéristiques de cette cordillère élevée. L'ennoiement des vallées glaciaires de la Chaîne côtière de la Colombie britannique et d'Alaska a donné naissance à une magnifique côte à fjords.

Entre les Rocheuses et les cordillères pacifiques, la *région des plateaux* présente un aspect plus varié que son nom ne l'indique, les reliefs tabulaires ne régnant pas sans partage. Un premier type morphologique est celui de plateaux sédimentaires, aux roches peu ou pas plissées, comme le plateau du Colorado (altitude de 1 500 à 2 000 m), que tranche dans toute son épaisseur, jusqu'au socle précambrien, le célèbre Grand Canyon, coupe naturelle de 1 000 à 1 800 m de profondeur, de 5 à 15 km de largeur et d'environ 250 km de longueur.

Certains plateaux sédimentaires portent un épais revêtement volcanique, comme ceux du Columbia et de la Snake (de 1 000 à 2 000 m d'altitude) et ceux du Fraser (de 1 000 à 1 800 m) ; les vallées y sont profondément encaissées ; durant la dernière glaciation, le fleuve Columbia a occupé la vallée aujourd'hui abandonnée de Grand Coulée.

Dans cette région centrale, la continuité des plateaux est interrompue par des reliefs montagneux en Colombie britannique (où il s'agit de reliefs sédimentaires plissés avec quelques batholites et intrusions : monts Cassiar et Omineca vers 2 000-2 500 m ; monts Selkirk et Cariboo vers 2 500 m), dans l'Oregon (Blue Mountains, de 1 500 à 2 000 m, où le socle précambrien et sa couverture sédimentaire percent à travers les laves du plateau du Columbia) et l'Utah (monts Wasatch, 3 000 m, masse sédimentaire plissée et faillée).

Dans le Grand Bassin (Nevada), on observe le type de relief très particulier dit « basin and range », qui comporte une multitude de petits chaînons (blocs soulevés ou basculés qui comprennent socle, sédiments et chapeau de lave, ou partie de ces éléments) entre lesquels se développent des plaines de remblaiement (fluviatile, éolien ou d'épandage désertique). Il subsiste dans cette région des dépressions plus basses que le niveau marin (fond du Salton Sea à – 73 m ; Vallée de la Mort à – 85 m).

Par suite de son extension en latitude, des régions subtropicales au cercle polaire, la zone des plateaux intramontains doit à la diversité des climats passés et présents une grande

variété d'aspects morphologiques, tel que les formes glaciaires et périglaciaires dans le Nord et les marques d'une désertification récente dans le Sud (le Grand Lac Salé et les petits lacs salés ou argileux du Nevada sont les témoins des anciens lacs Bonneville et Lahontan).

Le climat

La diversité des caractères climatiques actuels dépend des conditions d'exposition et d'altitude et des différences de latitude. Au nord du 45e parallèle, la circulation atmosphérique d'ouest règne presque en tout temps sur la côte pacifique, avec des périodes anticycloniques d'air polaire ou arctique en hiver dans l'intérieur. Au sud du 45e, elle domine pendant le semestre froid, avec des conditions anticycloniques subtropicales durant l'été. La circulation d'ouest véhicule de l'air pacifique, humide et frais (polaire maritime) ou humide et chaud (tropical maritime) selon la saison et la latitude. Les condensations et précipitations ont lieu sur les reliefs exposés au flux zonal, tandis que l'air s'assèche en descendant les versants situés sous le vent. Ainsi, la cordillère littorale et les parties de la Chaîne côtière colombienne placées au droit des interruptions du relief entre les îles sont exposées de plein fouet au flux pacifique et reçoivent des précipitations de 2 à 3 m (et même de 4,5 m à Ketchikan, au pied de montagnes abruptes, en Alaska). La cordillère pacifique intérieure doit elle aussi à son altitude et à son exposition des précipitations élevées : plus de 2,5 m dans les Cascades du Washington, de 1,5 à 2 m dans le nord de la sierra Nevada, de 1 à 1,5 m dans sa partie sud. La dépression intermédiaire est peu arrosée (environ 1 m dans le Puget Sound, moins de 250 mm dans le sud de la Vallée Centrale de Californie), sauf au droit des ouvertures de la Chaîne côtière (baie de San Francisco, fleuve Columbia).

Les précipitations, supérieures à 500 mm dans la partie nord des plateaux intérieurs (565 mm à Prince George), diminuent vers le sud (effet de la latitude et décroissance générale d'altitude) : 440 mm à Spokane, 355 à Salt Lake City, 185 à Phoenix. Dans les Rocheuses et sur les reliefs à l'intérieur des plateaux, seules les parties élevées et exposées à l'ouest reçoivent des précipitations notables : entre 1 et 1,5 m dans les Selkirk, les monts de l'Idaho, le plateau de Yellowstone, le Front Range, les Wasatch et certains secteurs du plateau du Colorado.

Sur les plus hauts sommets des cordillères pacifiques et des Rocheuses, une fraction notable des précipitations tombe sous forme de neige : l'eau est ainsi capitalisée en hiver avant d'être utilisée par les rivières et par l'homme à la saison chaude dans les régions sèches.

L'élévation progressive des températures du nord au sud est plus sensible dans les régions peu élevées (côte pacifique, plateaux intérieurs et dépression comprise entre les cordillères pacifiques) que dans les hautes montagnes. Sur le littoral, la moyenne de janvier passe de – 2 °C à Sitka à 4 °C à l'embouchure du Columbia, à 10,5 °C à San Francisco et à 12,5 °C à Los Angeles ; dans la dépression prépacifique, elle s'élève de – 4 °C à Juneau, à 3 °C à Vancouver, à 4 °C au sud de Portland, à 7,5 °C à Sacramento, à 10 °C à Bakersfield et, dans les plateaux intramontains, de – 10 °C à Prince George à – 2,5 °C à Salt Lake City et à 10 °C à Phoenix. L'extrême nord de cette région intramontaine est très froid en hiver, les vallées profondes favorisant les inversions de température : on a enregistré des minimums absolus de – 60 °C à Tanana, en Alaska, et de – 62,7 °C à Snag, au Yukon.

Les températures estivales, modérées à toutes latitudes sur la côte (en juillet, moyenne de 11 °C à Sitka, de 15,3 °C à San Francisco et de 20,6 °C à Los Angeles, avec des maximums moyens respectifs de 15, 21 et 24,5 °C), sont plus élevées dans les régions continentales, Vallée Centrale de Californie et plateaux intérieurs : la moyenne de juillet passe de 15 °C à Prince George à 28,5 °C à Bakersfield et à 32 °C à Phoenix. Les maximums moyens de juillet sont plus significatifs de la chaleur de l'été : 23,5 °C à Prince George, 30 °C à Spokane, 34,5 °C à Salt Lake City, 40,5 °C à Phoenix. Un maximum absolu de 54 °C a été observé dans la Vallée de la Mort.

Dans la Vallée Centrale de Californie et dans les plateaux intramontains, la diminution des précipitations et l'augmentation des températures du nord au sud provoquent un passage graduel du climat subhumide au climat semi-aride, puis désertique : dans la moitié méridionale de la Vallée Centrale et au sud du 44e parallèle à l'est de la sierra Nevada et des Cascades, le montant annuel de l'évaporation dépasse celui des précipitations. L'aridité est un des traits géographiques majeurs de ces régions.

La végétation

Par suite des conditions climatiques, les paysages végétaux présentent une grande variété depuis les forêts et les alpages des montagnes élevées et des régions septentrionales (sauf l'extrême Nord) jusqu'aux déserts des régions méridionales de faible altitude, avec tous les types intermédiaires. Les cordillères pacifiques septentrionales, fortement arrosées et enneigées, portent des forêts de conifères géants (sapin de Douglas, épicéa d'Engelmann, *Sequoia semper virens*) ; les Rocheuses du Nord (Montana et Canada), des forêts de pins (parties basses ou moins arrosées) ou d'épicéas (en altitude et sur les versants au vent) ; les Rocheuses du Sud, différentes espèces de pins selon les mêmes facteurs d'altitude et d'exposition. Dans le sud des Chaînes côtières (Californie), le manteau originel comporte ici des forêts claires de chênes xérophiles et sempervirents, là une sorte de maquis à épineux *(chaparral)*. Les montagnes et hauts plateaux de l'intérieur (Wasatch, plateau du Colorado) portent, selon leur altitude et leur pluviométrie, soit des pinèdes, soit des forêts claires xérophiles de pins et genévriers. Dans l'intérieur de la Colombie britannique, on observe des forêts de conifères dans la partie septentrionale (qui comprend surtout des hauts plateaux et des montagnes), puis des forêts claires et, tout au sud, dans les vallées, soit la prairie haute, soit la steppe. À l'état naturel, le plateau du fleuve Columbia (notamment la Palouse, au nom significatif) et la Vallée Centrale de Californie étaient couverts de formations herbacées, steppe ou prairie, avec des îlots forestiers ou des bois clairs xérophiles. Le bassin du Wyoming, la haute vallée de la Snake et le bassin d'Harney (Oregon) sont le domaine de la steppe à armoises. Le Grand Bassin (Nevada) et les confins mexicains sont proprement désertiques avec des plantes grasses (cactus, agaves, euphorbes, larreas), épineuses (acacias) ou halophiles (comme le *shad scale*, ou *Atriplex confertifolia*).

L'agriculture

En ce qui concerne l'utilisation agricole et pastorale de l'Ouest nord-américain, on peut distinguer deux régions séparées par le 44e parallèle. Les bas plateaux et les vallées de la région septentrionale bénéficient d'une humidité relative malgré de faibles précipitations, les températures fraîches de l'été réduisant les pertes par évaporation. Le recours à l'eau des montagnes voisines n'est pas indispensable, sauf dans le cas des vallées, plus sèches et plus chaudes, aménagées en vergers de pêchers et pommiers en Colombie britannique (Okanagan et Kootenay) et au Washington (Yakima).

L'agriculture sèche *(dry farming)* est possible (rotation blé d'hiver-pois dans la Palouse du Washington), de même que l'élevage bovin extensif (ranches du plateau du Fraser) ou l'élevage laitier semi-intensif (Puget Sound, Willamette).

Au sud du 44e parallèle, il n'y a pas de vie rurale sans association de la montagne à la plaine : non seulement la montagne accueille en été le bétail dans ses bois et ses alpages, mais elle fournit l'eau indispensable aux cultures. Les Cascades, les monts de l'Idaho, les Wasatch, les Rocheuses du Sud, la sierra Nevada et les monts Klamath constituent à cet égard de véritables châteaux d'eau. L'agriculture irriguée fut introduite dans l'Utah en 1847 par les mormons. Aujourd'hui, la haute Snake, le pied des Wasatch, le haut Rio Grande, le Gila, la vallée Impériale et surtout la Vallée Centrale de Californie sont les sites des principales oasis. On y cultive de façon très intensive soit des plantes des pays tempérés dans celles du Nord (blé, betterave à sucre, légumes, fourrages et de nombreux fruits), soit des plantes des pays tropicaux et subtropicaux dans celles du Sud (vigne, coton, figuier, dattier, citronnier) ; la Vallée Centrale de Californie bénéficie de ces deux types de plantes cultivées.

Les bovins sont élevés sous une forme extensive dans les Rocheuses du Montana, du Wyoming et du Colorado. L'élevage du petit bétail est pratiqué, notamment par les Indiens, dans la steppe à armoises avec transhumance estivale en montagne ou, selon un mode semi-nomade, dans les régions subdésertiques, comme c'est le cas chez les Hopis et les Navahos du plateau du Colorado.

L'industrie et les villes

Les ressources minérales de l'Ouest montagneux sont très abondantes ; elles ont souvent fixé les premiers centres habités et donné une importance nationale, voire mondiale, à certains États ou provinces de cette région. Ces richesses apparaissent très fréquemment à l'intérieur ou au voisinage des fragments du socle, emballés ou non dans les orogènes crétacés et tertiaires. Les Rocheuses, prospectées et exploitées

depuis plus d'un siècle, fournissent surtout des métaux non ferreux : cuivre (Montana, Utah), étain (Colorado), uranium (Nouveau-Mexique), plomb (Montana, Colorado), zinc (Montana, Idaho) ; on extrait du pétrole dans le Piedmont des Rocheuses (Wyoming, Alberta). Dans les plateaux intérieurs, on exploite des mines de cuivre (sud de la Colombie britannique, sud de l'Arizona), de charbon (Utah), d'évaporites (potasse dans le sud de la Californie, sels en Utah). La sierra Nevada recèle des filons d'or (dont la célèbre *Mother Lode*), qui attirèrent une ruée de prospecteurs et de mineurs en 1848 ; la Vallée Centrale de Californie et la plaine de Los Angeles produisent du pétrole, et les batholites de la Chaîne côtière canadienne une très grande variété de minerais métalliques.

Outre le traitement des minerais (quoique celui-ci ait lieu très souvent dans les régions industrielles de l'est ou de la côte pacifique), le travail du bois et la production d'énergie hydroélectrique (fleuves Colorado et Columbia), l'industrie est surtout représentée dans les foyers urbains périphériques, à l'est des Rocheuses (Edmonton, Calgary, Great Falls, Denver, Pueblo) et sur la côte de la Colombie britannique, du Washington, de l'Oregon et de la Californie. Il n'y a que trois grandes agglomérations dans les plateaux intramontains : Spokane (290 000 hab. ; électrométallurgie de l'aluminium, industrie du bois), Salt Lake City (270 000 hab. ; industries alimentaires, traitement des minerais) et Phoenix (762 000 hab. ; matériel aéronautique, électronique, mécanique, métallurgie, industries alimentaires). Phoenix est une des villes qui se sont le plus fortement accrues depuis la guerre ; elle a profité de la migration des techniciens et des industries de pointe vers le soleil (86 p. 100 de l'insolation annuelle possible, 93 et 94 p. 100 en mai et juin).

P. B.

▶ *Alaska / Arizona / Californie / Colombie britannique / Colorado / Oregon / Washington [État].*

rock and roll

Style musical à prédominance vocale, issu du mariage du jazz, du blues et d'éléments empruntés au folklore américain blanc (country and western) et qui fut très populaire de 1955 à 1965.

Les précurseurs

Dès le milieu des années 30, le verbe *to rock* (« balancer ») apparaît dans des textes de chansons de jazz (Ella Fitzgerald chantait *Rock It for Me* en 1937), soulignant l'importance du balancement rythmique avec un sous-entendu érotique.

Pendant les années 40, des musiciens noirs, notamment des bluesmen, qui jouent surtout pour la danse, exploitent ce filon en accentuant de manière quasi systématique le contretemps (ou « afterbeat », c'est-à-dire les 2e et 4e temps de la mesure) afin de donner au roulis rythmique, dérivé du boogie-woogie et du shuffle, le pas sur l'invention mélodique. Leur répertoire : des thèmes dont la simplicité harmonique (blues et anatoles [schéma type des phrases A. A. B. A. du thème de 32 mesures]) permet un abondant emploi du riff (phrases répétées plusieurs fois de suite) ; exalté par une instrumentation où dominent le saxophone « hurleur », l'orgue et la guitare, soutenus par une percussion brutale, ce matériau est la base de solos placés sous le signe de l'expressionnisme, de la violence incantatoire. Seront exemplaires de cette tendance : les solistes et chefs d'orchestre Louis Jordan, Big Jay McNeely, Budd Johnson, Earl Bostic, Sam « The Man » Taylor, Bill Doggett, Lionel Hampton (à l'occasion) ainsi que de nombreux vocalistes qui mêlent jazz-rock, ballades et blues — Joe Turner, Jimmy Rushing, Wynonie Harris, Eddie Vinson, Tiny Bradshaw, B. B. King, Ruth Brown, Dinah Washington...

La production de ces musiciens est regroupée par l'industrie phonographique sous la rubrique « rhythm and blues » (dénomination qui, après la Seconde Guerre mondiale, se substitue à l'étiquette ségrégationniste « race series »). On trouve également dans cette catégorie des enregistrements de gospel (negro spirituals) et des ballades interprétées par des groupes vocaux, le seul critère du « rhythm and blues » étant en fait « musique faite par et pour des Noirs ».

Mariage blanc-noir

L'expression *rock and roll* (balance et roule), qui en argot désigne aussi l'acte sexuel, apparaît vers 1955, au moment où le public des « teenagers » américains délaisse la ballade des crooners et, aussi, l'organisation scolaire, voire fonctionnarisée, des grands orchestres de jazz au profit de la violence rythmique et sonore. Refus du passé ? Révolte contre l'ordre familial et les contraintes sociales ? Quelles qu'en soient les motivations profondes, le style « rock and roll » sera surtout en vogue auprès du public de race blanche dans la mesure où ses vedettes (les plus célèbres étant d'ailleurs des jeunes chanteurs blancs) superposent aux découvertes du rock-jazz noir des éléments provenant du country and western (et notamment du folklore campagnard blanc hillbilly). Ce mariage des rythmes nègres (Joe Turner, Fats Domino) et des traditions de la chanson blanche (Hank Williams, Tennessee Ernie Ford) produit des formes bâtardes où couleur de peau, origine sociale, vêtements et accent des interprètes font oublier aux auditeurs que mélodiquement, et surtout rythmiquement, leurs « idoles » illustrent des formules empruntées au blues, à la musique afro-américaine. Ce qui était nécessaire pour réussir dans des milieux marqués par les principes ségrégationnistes. Aussi, des chanteurs comme Elvis Presley, Bill Haley, Buddy Holly, Eddie Cochran, les Everly Brothers, Ricky Nelson, Jerry Lee Lewis, Gene Vincent s'imposèrent-ils rapidement — et commercialement — au tout premier plan de la chanson, en même temps que James Dean et Marlon Brando triomphaient au cinéma.

Se trémoussant frénétiquement sur scène, brandissant leur guitare comme une arme ou un sexe, entourés de petits groupes de quatre à six musiciens, utilisant surtout la guitare, le saxophone, l'harmonica, la basse et la batterie, ces vocalistes déchaînent la transe de leur auditoire, allant jusqu'à conclure en émeutes leurs « messes » sonores. L'Europe adopta le rock and roll avec quelque retard. À la fin des années 50, des adolescents se vouent à ce culte (Johnny Hallyday, Eddy Mitchell, Dick Rivers en France, Cliff Richard en Grande-Bretagne, Adriano Celentano en Italie). Mais la récupération par la chansonnette sucrée (rythmiquement plus puissante après cette greffe) s'opérera en France sous le nom de *yé-yé*.

En même temps, aux États-Unis, le rock and roll noir se développe dans la mesure où ses principaux représentants (Chuck Berry et Little Richard) fournissent une grande partie du répertoire des plus célèbres rockers blancs. Sans doute parce qu'ils restent plus proches du ghetto culturel nègre, leur réussite commerciale n'atteindra pas cependant celle de leurs imitateurs blancs. De plus, le rock noir, dont Chuck Berry est le représentant le plus typique, se trouve écartelé entre l'authenticité du blues, la tentation des ballades douces et la création de nouvelles danses (twist, madison, mashed potatoes, jerk). C'est à l'intérieur de ces genres que se situent les œuvres des vocalistes Lloyd Price, Lavern Baker, Brook Benton, Chuck Willis, Muddy Waters, B. B. King, Clyde McPhatter, Bo Diddley, Little Stevie Wonder, Sam Cooke, Chubby Checker, Ike et Tina Turner, James Brown et de groupes comme les Drifters, les Coasters, les Supremes et les Shirelles.

Éparpillement et dispersion

L'évolution, durant les années 60, se fait dans le sens d'une dissolution

quelques disques d'or de l'épopée du rock and roll

(ventes de plus d'un million d'exemplaires aux États-Unis)

Fats Domino	1948	*The Fat Man*
Bill Haley	1954	*Rock around the Clock*
Elvis Presley	1956	*Don't be Cruel*
Bill Doggett	1956	*Honky Tonk*
Chuck Berry	1957	*School Day*
Fats Domino	1957	*I'm walkin'*
Elvis Presley	1957	*Jailhouse Rock*
Everly Brothers	1957	*Wake up Little Susie*
Jerry Lee Lewis	1957	*Great Balls of Fire*
Coasters	1958	*Yakety Yak*
Buddy Holly	1958	*Peggy Sue*
Ricky Nelson	1958	*Be Bop Baby*
Frankie Avalon	1959	*Venus*
Chubby Checker	1962	*The Twist*
Joey Dee	1962	*Peppermint Twist*
Chubby Checker	1963	*Limbo Rock*
Beatles	1963	*I want to hold your Hand*
Rolling Stones	1965	*Satisfaction*

des ferments du rock and roll au sein d'un mélange de genres rassemblés sous l'appellation de « pop music ». Après la réussite des Beatles et des Rolling Stones, groupes britanniques très fidèles au rock and roll et au blues à leurs débuts, chanteurs et orchestres blancs se dispersent au gré de multiples orientations stylistiques : le rock and roll le plus « pur » est noyé à force de lutherie électronique et d'influences celtes, orientales, d'effets de free jazz et de musique classique (Led Zeppelin, Pink Floyd, Moody Blues, Ten Years After, Soft Machine, Procol Harum, Grateful Dead, Mothers of Invention...).

Côté noir, le développement des dérivés du rhythm and blues conduira à la « soul music » avec, pour constantes, les références au gospel et au blues (Otis Redding, Wilson Pickett, Joe Tex, Aretha Franklin, Roberta Flack, Donny Hathaway).

F. T.

▶ *Blues / Pop music.*

Les « grands » du rock

Chuck Berry, *chanteur, guitariste, compositeur américain (San Jose, Californie, 1926). À Saint Louis (Missouri), où il passe son enfance, il chante dans un chœur d'église, crée son premier orchestre en 1952 et devient célèbre en 1955. Issu du blues, son style tire une grande part de son originalité de la création de pièces brèves où il raconte la vie de tous les jours. Il interprète d'une manière saccadée et frénétique (il fut surnommé Crazy legs) des mélodies faciles à retenir sur des rythmes obsédants (*Maybelline, *1955 ;* Sweet Little Sixteen, *1958 ;* Ding a Ling, *1972). Ses compositions furent souvent au répertoire des vedettes blanches de rock and roll (Beatles, Rolling Stones, Beach Boys, Johnny Hallyday).*

James Brown, *chanteur et compositeur américain (Augusta, Georgie, 1935). D'abord boxeur, il se consacre à la chanson en 1956 et s'impose avec* Please, please, please. *C'est un remarquable homme de spectacle, qui tire un étonnant parti d'une gesture dynamique et provocante. Son style, fondé sur la transe rythmique et la répétition de cris modulés, évoluera très vite du rock and roll vers un genre plus proche des racines africaines. À ce titre, James Brown, héros qui valorise la négritude sous toutes ses formes, sera plus un champion du soûl que du rock and roll.*

Fats Domino, *pianiste, chanteur, chef d'orchestre et compositeur américain (La Nouvelle-Orléans, 1928). Il est, dès 1948, un des précurseurs du rock and roll noir. Sa célébrité sera confirmée par son accession aux premières places du « hit parade » des ventes de disques durant les années 50 :* The Fat Man *(1948),* Blueberry Hill *(1952),* Whole Lotta Lovin *(1960). Son jeu est fortement imprégné par les traditions musicales de La Nouvelle-Orléans. Rythmes allègres, souvent dérivés du boogie-woogie, mélodies simples et gaies, le répertoire du « bon gros » Domino est un exemple d'un rock and roll populaire nègre plus campagnard qu'urbain.*

Bill Haley, *guitariste, chanteur, chef d'orchestre américain (Highland Park, Michigan, 1927). Il forme un groupe « country and western » en 1942, puis évolue vers le rock and roll et enregistre, en 1954,* Shake, rattle and roll. *Interprète de* Rock around the Clock, *qui sera popularisé par le film de Richard Brooks* Blackboard Jungle (Graine de violence, *1955), il est alors mondialement célèbre. La musique de son groupe, fort rudimentaire, bâtie sur des anatoles avec vocaux, solos de ténor et de batterie, était indissociable de toute une gestuelle plus ou moins acrobatique. Bill Haley et ses Comets furent les premiers à jouer du rock and roll blanc en France à l'Olympia en 1954.*

Little Richard (Richard Penniman, dit), *chanteur, guitariste, pianiste et compositeur américain (Macon, Georgie, 1935). Il enregistre, en 1956,* Tutti Frutti, Good Golly Miss Jolly *et s'impose immédiatement comme le second grand du rock and roll noir (le premier étant Chuck Berry). Il s'est beaucoup inspiré des formules violentes et exacerbées du gospel. Il abandonne la musique pour devenir pasteur en 1957, mais il revient à la scène en 1964.*

Elvis Presley, *chanteur et guitariste américain (Tupelo, Mississippi, 1935 - Memphis, Tennessee, 1977). D'abord passionné de country and western, il enregistre pour une firme locale* That's All Right Mama, *à l'occasion de l'anniversaire de sa mère. Découvert par le colonel Parker, qui sera dès lors un manager avisé, il devient, en 1956, l'idole de la jeunesse américaine, qu'il envoûte par sa voix, son physique et une manière très sensuelle de balancer les hanches. Après avoir été le plus célèbre des chanteurs de rock and roll, il interprète des ballades plus suaves et sera la vedette de films pour grand public. Il est, avec Bing Crosby et Frank Sinatra, l'un des trois grands de l'histoire de la chanson populaire blanche aux États-Unis, très souvent à la première place du hit parade (*Heartbreak Hotel, *1956 ;* Jailhouse Rock, *1957 ;* In the Ghetto, *1969). À ses débuts, lorsqu'il était fidèle au rock and roll orthodoxe, Elvis Presley savait adapter habilement pour le public blanc un matériel musical emprunté aux bluesmen noirs, dont il s'inspirait beaucoup, mais en édulcorant leur manière.*

Rodez

▶ Aveyron et Rouergue.

Rodin (Auguste)

Sculpteur français (Paris 1840 - Meudon 1917).

Il naît dans une famille modeste où une carrière artistique est surtout considérée comme un artisanal. En 1854, le jeune garçon entre à l'École impériale spéciale de dessin et de mathématiques, nommée « la Petite École » pour la distinguer de la grande, celle des Beaux-Arts. Il suivra aussi, au Muséum d'histoire naturelle, les cours de Barye*, qu'il admire comme il admire Carpeaux*.

Rodin trouve rapidement de l'embauche comme ouvrier payé à l'heure chez des entrepreneurs d'ornements. Cependant, il loue près des Gobelins un local sommaire, premier atelier dans lequel naît le buste de *l'Homme au nez cassé* (1864). Avec cette pièce apparaît ce sur quoi Rodin entend s'appuyer : l'art antique et la vérité de la nature. Le modèle est un certain Bibi, homme à tout faire du quartier, et Rodin, frappé par cette tête ravinée où flotte un souvenir de Michel-Ange, « crache le morceau », se coupant radicalement de l'esthétique académique. La tête (le reste du buste ayant été détruit par le gel dans l'inconfortable atelier) enthousiasme le sculpteur Jules Desbois (1851-1935), qui en fait un moulage et le présente à l'École des beaux-arts, disant qu'il a trouvé cet « antique » chez un brocanteur. À la petite foule admirative, il déclare : « L'homme qui a fait ça, un nommé Rodin, a été refusé par trois fois à l'École, et le morceau que vous prenez pour un antique n'a pas été admis au Salon. »

Déjà doué d'une prodigieuse habileté, Rodin est remarqué par Albert Carrier-Belleuse (1824-1887), qui fait appel à lui pour son entreprise quasi industrielle de production de dessus de cheminée et de figurines de boudoirs. Le maître donne des esquisses, le jeune praticien pétrit, modèle, le fondeur fait le reste : cette collaboration dure des années.

Bruxelles, l'Italie, « l'Âge d'airain »

En 1871, réformé après avoir appartenu à la garde nationale, Rodin suit Carrier-Belleuse à Bruxelles pour l'assister dans des travaux de décoration. Pendant six années, dans cette ville riche, le sculpteur à tâche ne chômera pas. Tous ses travaux d'ornemaniste ne peuvent être recensés, mais on lui attribue sans faute : à la Bourse, deux groupes colossaux *(l'Asie et l'Afrique)*, les caryatides *(le Commerce, l'Industrie, les Arts)* et, dans la salle publique, un bas-relief de génies enfants soutenant un globe ; au palais des Académies, des frises décoratives ; sur les immeubles du boulevard Anspach, une dizaine de caryatides. À Anvers, Rodin se taille une large part du monument au bourgmestre Loos. Ce n'est pas la richesse, mais le pain quotidien assuré, en dépit d'un incident fâcheux qui le brouille avec Carrier-Belleuse. Désireux d'augmenter ses gains, Rodin modèle et fait reproduire quelques statuettes signées de son propre nom : comme elles ressemblent, et pour cause, à celles de son patron, celui-ci l'accuse de faux, et leur collaboration est rompue.

Deux désirs, d'ailleurs, travaillent Rodin : faire un voyage en Italie et produire une œuvre. Il cède d'abord au premier (1875), puis s'attelle à réaliser le second. Il ne veut pas de modèle professionnel gâté par les poses conventionnelles d'atelier, et c'est un jeune et robuste soldat, Auguste Neyt, qui vient poser pour lui. Il faudra dix-huit mois de travail, y compris les besognes alimentaires, pour achever la statue, envoyée à l'exposition de 1877 du Cercle artistique de Bruxelles, sous le titre *le Vaincu*. L'homme a été doté d'une longue pique tenue de la main gauche, à seule fin de prendre appui pendant les longues séances de pose. Déroutée devant cette figure d'une telle réalité charnelle, la critique accuse Rodin de n'avoir fait qu'un moulage sur nature. Échange de lettres, proposition d'expertises, interventions d'amis... la calomnie ne s'arrête pas et suit le plâtre jusqu'au Salon de Paris, où il a été envoyé, débarrassé de sa lance, sous le titre de *l'Âge d'airain* (on le nomma aussi *l'Homme qui s'éveille à la nature*). Toujours assoiffé de potins et de polémiques, Paris enfle les critiques bruxelloises, et l'affaire se traîne jusqu'au cabinet du sous-secrétaire d'État. Si la vente de la statue est manquée pour l'instant, Rodin gagne des



La Porte de l'enfer. Bronze. Commandée en 1880, l'œuvre ne fut fondue en deux exemplaires qu'en 1928, aux frais d'un riche Américain. Un exemplaire est au musée Rodin à Paris (notre document), l'autre à Philadelphie.

défenseurs et des amis dans le monde artistique.

Ouverture de la carrière parisienne

À l'automne de 1877, la préparation de l'Exposition universelle de 1878 bat son plein, et Rodin trouve à s'y employer. Tout est possible pour cet artisan qui dresse des reliefs de deux mètres de haut, sculpte des masques de faunes pour le palais du Trocadéro et, dessinateur de premier ordre, donne des modèles pour la bijouterie, l'orfèvrerie et l'ornementation d'ébénisterie. Mais il échoue à de nombreux concours, notamment à celui du monument commémoratif de la Défense de Paris, pour lequel il présente une extraordinaire maquette, échevelée et baroque, *l'Appel aux armes* (ou *le Génie de la guerre*, 1878). Une dernière fois apparaît le tutélaire Carrier-Belleuse, réconcilié avec Rodin. Sachant sa misère et ses dons, il le fait engager comme employé extraordinaire non permanent à la manufacture de Sèvres (1879-1882).

Un jour se présente chez Rodin, comme modèle, un rude paysan des Abruzzes. L'homme est puissant, sauvage, la chevelure broussailleuse, le visage sans sourire. Nu sur l'estrade, il se campe sans façon, le buste droit sur ses jambes écartées comme par la marche, les pieds platement rivés au sol, la bouche entrouverte comme pour une harangue. C'est l'homme qui marche, le prophète illuminé, et ce sera *Saint Jean-Baptiste prêchant* (1880), précédé de deux études, un *Torse* (avec une cuisse) et *l'Homme qui marche* (sans tête et sans bras), au formidable modelé noueux.

Si *l'Âge d'airain* a fait parler de l'artiste, le *Saint Jean-Baptiste* emporte, au Salon de 1881, de nombreuses adhésions. Rodin va lier amitiés et relations avec des personnalités du monde des arts, des lettres, de la politique, de la frivolité. Avec le temps, une vague de murmures flatteurs et une marée de commandes (de nombreux bustes : Jean-Paul Laurens, Alphonse Legros, Dalou, Puvis de Chavannes, Gustav Mahler, Henri Rochefort, Victor Hugo, Georges Clemenceau, etc.) viendront battre les portes de ses ateliers, dont les principaux seront le Dépôt des marbres, rue de l'Université, mis à sa disposition, l'hôtel Biron (actuel musée Rodin), rue de Varenne, et l'atelier de Meudon, où l'artiste fera transporter le pavillon qui, à l'Exposition internationale de 1900, a abrité sa triomphale exposition personnelle — celle qui, notamment, a assuré sa gloire auprès du public étranger.

Les monuments

La grande ambition des sculpteurs était d'obtenir des commandes de monuments. Rodin échoue encore pour un lord Byron à Londres, et le comité pour un Lazare Carnot repousse son projet. Mais il obtient notamment la commande du monument au peintre J. Bastien-Lepage, qui sera érigé à Damvillers en 1889, et celle d'un Claude Lorrain, qui sera installé à Nancy en 1892. En 1884, c'est la ville de Calais qui le pressent pour immortaliser dans le bronze le sacrifice de ses six bourgeois : ce qui, après tâtonnements et discussions, sera réalisé en 1895 sous la forme de l'étonnant morceau de bravoure que l'on sait. Rodin voulait que cette œuvre fût placée de plain-pied ; la municipalité, soucieuse de faire valoir sa munificence, désirait un socle haut et monumental. On coupa donc le socle en deux pour obtenir un médiocre piédestal entouré d'une grille ! Aujourd'hui, *les Bourgeois de Calais* se présentent à peu près comme le souhaitait l'artiste.

Il ne semble pas que Rodin, si habile et péremptoire lorsqu'il s'agissait de faire le morceau, ait bien maîtrisé la composition monumentale. Faut-il regretter que les projets pompeux et torturés présentés par l'artiste pour un monument à Victor Hugo au Panthéon aient été refusés sous le prétexte qu'ils ne s'adaptaient pas à l'emplacement ?

Dans l'étude en plâtre (1890), Hugo repose pensivement sur un rocher figurant l'île de Guernesey, étendant le bras pour calmer l'océan sous le regard de Muses. Dans le bronze (v. 1893), le poète semble agrippé à un roc au pied duquel des nudités lui font signe, tandis qu'au sommet se tient Iris, messagère des dieux. Il nous reste cependant un vigoureux et pensif *Hugo nu*, en marbre, parfaitement intégré et harmonisé avec son rocher.

Le *Monument à Domingo Faustino Sarmiento* souleva de vives critiques lorsqu'il fut inauguré à Buenos Aires en 1900 : perché sur un cheval de picador, le héros argentin est très éloigné de ce que sera l'imposant *Alvear* de Bourdelle*, le fidèle praticien et élève de Rodin.

Dès 1883, la Société des gens de lettres se préoccupait d'élever un monument à Balzac. C'est en 1891 qu'Émile Zola, son président, défenseur des tendances modernes en art, fit appel à Rodin, le sage et classique Henri Michel Chapu (1833-1891) étant mort sans avoir pu avancer son projet. L'« affaire » commençait. Ennuyés deux ans plus tard de ne rien voir venir, les commanditaires se voient présenter la maquette en glaise d'une sorte de lutteur de foire, ventru et nu. L'un des émissaires de la Société évoquera « une masse énorme, choquante, difforme, un colossal fœtus ». Le comble est atteint lorsque l'œuvre définitive, habillée d'une ample robe de chambre, est présentée au Salon en 1898. Pour excuser son audace, Rodin a pris la précaution de placer non loin un marbre du *Baiser*, admis et admiré par les foules depuis 1886. Peine perdue ! On peut lire dans la presse : « Un cauchemar ignoble et insensé : Bonhomme de neige, Crapaud dans un sac, Colossal guignol. » Un marchand de bibelots met en vente un petit plâtre représentant une sorte de phoque, avec cette inscription ironique : « un pas en avant », faisant allusion à la pose du *Balzac* et à l'art de Rodin. C'était effectivement un pas en avant dont l'artiste n'eut au début qu'une conscience faible. Sa biographe Judith Cladel le décrit dans la cour du Dépôt des marbres le jour de l'enlèvement de la statue pour le Salon : « Vieilli, le visage congestionné, les paupières rougies, il jaugeait son œuvre d'un regard anxieux qu'il tournait vers moi. Puis, ôtant son feutre, il passa sa main sur son crâne comme pour en extraire l'obsession, l'obsession qui durait depuis dix ans. » Mais, à la fin de sa vie, Rodin répondra à un journaliste venu l'interroger : « Je ne me bats plus pour ma sculpture, elle sait depuis longtemps se défendre elle-même. [...] Si la vérité doit mourir, mon *Balzac* sera mis en pièces par les générations à venir. »

Un mémoire, rédigé en faveur de Rodin, recueille les signatures de Zola, d'Anatole France, de Clemenceau, de Claude Monet, de Paul Signac, de Toulouse-Lautrec, de Debussy, de Bourdelle, de Maillol. Choqué par la violence de la polémique, Rodin décide cependant de retirer son œuvre et l'installe dans le jardin de sa villa de Meudon, où le grand fantôme gainé dans sa robe de plâtre domine la ville au loin, « les yeux cherchant le soleil, et déjà envahis par l'ombre » (Léon Daudet). Ce n'est qu'en 1939 que, coulé en bronze, le *Balzac* sera élevé à Paris au carrefour Montparnasse-Raspail, au milieu du flot des voitures qui l'ignorent.

« La Porte de l'enfer »

Commandée par le sous-secrétaire d'État Edmond Turquet comme porte monumentale d'un musée des Arts décoratifs qui ne sera jamais construit, cette œuvre anthologique occupe Rodin de 1880 jusqu'à sa mort. Au départ simple aquarelle inspirée par la Porte du paradis de Ghiberti au baptistère de Florence, le projet, transformé par les visions gothiques des cathédrales que l'artiste a visitées toute sa vie et par la lecture de *l'Enfer* de Dante, dans lequel il s'est plongé, aboutit à un monument saisissant qui n'a de porte que le nom. Ses 186 figures représentent un véritable répertoire des idées, des formes, de la dramaturgie de Rodin, qui ne cessait d'y ajouter ou d'y puiser, l'appelant parfois « l'arche de Noé de mes créations ». Au sommet, sous des angles différents, trois personnages identiques, *les Trois Ombres*. Dessous, devant un rectangle d'ombre animé de multiples personnages, *le Penseur* (dont le plâtre était achevé en 1880), tel qu'il doit être vu, c'est-à-dire d'en bas. Juxtaposées, certaines figures jaillissent à la lumière, tombent du faîte, émergent du bronze : *la Belle Heaulmière, Paolo et Francesca, l'Enfant prodigue*, nu d'homme séparé du groupe *Fugit amor*, la *Femme accroupie, Ugolin*. Tout ce monde fantastique fait le va-et-vient entre l'atelier (études, versions autonomes) et *la Porte*. À ceux qui lui reprochent de ne jamais terminer son œuvre, Rodin réplique tranquillement : « Et les cathédrales, est-ce qu'elles sont finies ? »

La première fonte en bronze sera coulée en 1928 aux frais d'un admirateur américain. Ses dimensions : hauteur 6,35 m, largeur 4 m, profondeur 0,85 m. Il en existe quatre exemplaires : à Philadelphie, à Tōkyō, à Zurich, à Paris ; là, dans la cour du musée Rodin, elle a été scellée contre un mur et ne s'ouvrira jamais.

L'art de Rodin

C'est en 1889 que Rodin fait sa première exposition particulière : 36 sculptures, présentées en compagnie des toiles de Claude Monet à la galerie Georges Petit. De là à dire que la sculpture de Rodin est impressionniste, il n'y a qu'un pas. Certes, ses figures sont modelées dans la lumière, isolées par elle ; dans ses bronzes, les détails l'accrochent, dans ses marbres, la matière, comme translucide, semble la restituer. La lutte est constante entre la forme et la lumière, mais, par la nature même de la sculpture, la forme en définitive l'emporte, laissant toutefois jouer sur sa surface une magie rayonnante qui anime et fait vivre tout ce qui pourrait venir de l'académisme. Chez Rodin se trouvent opposés, ou réunis, un reste de romantisme titanesque et la vibration sensuelle de l'impressionnisme. Mais Rodin n'alla pas aussi loin dans l'impressionnisme et dans la dissolution des formes que l'Italien Medardo Rosso*, arrivé à Paris en 1884, pour lequel « rien n'est vraiment matériel dans l'espace, tout est air, lumière, rien n'est limite, tout bouge ». Les deux hommes échangèrent leurs œuvres ; mais, après le *Balzac*, ce fut la querelle, Rosso accusant Rodin de lui avoir volé sa manière.

La virilité de l'artiste, qui provoqua maint drame privé ou semi-public (« le bouc sacré », disait de lui certain échotier), l'attachait solidement à la chair, mais le souci de son métier l'éleva au-dessus de la simple sensualité *(le Baiser, l'Éternel Printemps, Fugit amor)* et le poussa, au-delà du cas particulier, à la généralisation *(la Douleur, la Pensée)* et à l'intensité de l'expression plastique *(l'Enfant prodigue, Balzac)*. N'écrivit-il pas : « Le grand point est d'être ému, d'aimer, d'espérer, de frémir, d'être homme avant d'être artiste » ? Mais l'artisan d'ajouter : « Sans l'adresse de la main, le sentiment le plus vif est paralysé » *(l'Art*, entretiens réunis et publiés en 1911 par Paul Gsell).

Par sa manière de concevoir l'art et le métier de sculpteur, Rodin, héritier de siècles d'humanisme (et grand collectionneur d'œuvres antiques et médiévales, conservées à l'hôtel Biron), est un homme du XIXe s. Son art est un aboutissement. Le cri de certains après lui : « Ne plus refaire Rodin » en est la preuve.

A. C.

J. Cladel, *Rodin, sa vie glorieuse et inconnue* (Grasset, 1936). / G. P. F. Grappe, *Rodin* (Éd. du Phaidon, 1939). / C. Goldscheider, *Rodin, sa vie, son œuvre, son héritage* (Productions de Paris, 1962). / A. E. Elsen, *Rodin* (New York, 1963 ; nouv. éd., Greenwich, Connect., 1967). / I. Jianou et C. Goldscheider, *Rodin* (Arted, 1967). / W. H. Hale, *The World of Rodin* (New York, 1970). / R. Descharnes et J.-F. Chadrun, *Auguste Rodin* (Edita, Lausanne, 1975).

Roelas (Juan de las)

Peintre espagnol (? v. 1560 - Olivares, prov. de Séville, 1625).

De même que Ribalta* pour Valence, Roelas (ou Ruelas, ainsi qu'il signe ses tableaux) apparaît traditionnellement comme le rénovateur de l'école sévillane au début du XVIIe s., celui qui, avant l'arrivée du caravagisme, la libère des conventions maniéristes grâce aux leçons des Vénitiens. Et c'est exact jusqu'à un certain point. Mais la carrière de Roelas comporte encore de vastes zones d'ombre, et sa première partie nous échappe totalement. Est-il Sévillan, noble et fils d'amiral, comme l'ont dit les anciens biographes ? On sait seulement que son père avait servi dignement le roi. S'est-il formé à Venise, comme on l'a répété pendant trois siècles ? ou n'a-t-il étudié les maîtres vénitiens qu'à travers les collections royales ? Quand est-il entré dans les ordres ? Tout ce qu'on peut dire, c'est que sa première œuvre signée, une gravure, *l'Élévation de la Croix*, date de 1597, et que les premiers documents qui le concernent proviennent de Castille : en 1598, « peintre et clerc ordonné prêtre », il travaille au cénotaphe que l'université de Valladolid a commandé après la mort de Philippe II, et, trois ans plus tard, dans la même ville, il collabore avec le Florentin Bartolomeo Carducci. C'est à partir de 1603 qu'une prébende à la nouvelle collégiale d'Olivares, près de Séville, le fixe en Andalousie. Il peint pour les églises de Séville les grands tableaux d'autel qui firent sa réputation ; il est aussi le témoin de l'ardeur religieuse sévillane : son curieux tableau du

musée de Valladolid fait revivre la « croisade conceptionniste » de 1615 et la procession de quarante mille personnes qui réclama la proclamation de Marie Immaculée. En 1616, Roelas, nommé chapelain royal, est à Madrid, mais sans obtenir, bien que célèbre comme « très vertueux et bon peintre », le poste de peintre de la Chambre qu'il postulait. En consolation, il est promu chanoine d'Olivares, où il revient et où il mourra.

Son œuvre — quel que soit le lieu où l'artiste se soit formé — est imprégnée d'un « vénétianisme » qui l'oppose aux derniers maniéristes sévillans, dont Francisco Pacheco (1564-1654) est le coryphée. Les dimensions, insolites même à Séville, de ses grandes compositions à deux registres, terrestre et céleste, avec de multiples figurants, évoquent Véronèse* : *Circoncision* (1606) avec saint Ignace martyr et saint Ignace de Loyola, pour l'église des Jésuites (auj. à l'université) ; *Mort de saint Herménégilde* et *Martyre de saint André*, au musée ; *Mort de saint Isidore* (1613), à San Isidoro ; *Triomphe de saint Grégoire* (1608), aujourd'hui à Ushaw College (Londres). Même dans les sujets plus intimes (*Éducation de la Vierge*, musée de Séville ; *Lactation de saint Bernard* [1611], hôpital de las Bubas), il affirme sa prédilection pour les grands formats. Mais il est plus « vénitien » encore par l'éclat et la douceur de sa palette, la chaleur des carmins, des verts et des orangés, les « gloires » rousses et dorées, par la maîtrise dans l'emploi d'un clair-obscur à la Bassano* (*Libération de saint Pierre* [1612], Séville, San Pedro), par cette profusion d'accessoires familiers, « buffet avec des victuailles, chat et chien par-dessous, corbeille à ouvrages et jouets » dont Pacheco, à propos de *l'Éducation de la Vierge*, blâme la vulgarité.

Il faut ajouter que Roelas ne vaut pas seulement par l'ampleur décorative et l'habileté de composition : il est capable, à l'occasion, d'un large souffle épique (le magnifique *Saint Jacques matamore*, chargeant sur son cheval blanc [1609], cathédrale de Séville), comme de l'expression de la ferveur et d'une douleur sobre et poignante : le chœur des fidèles de la *Mort de saint Isidore*, qui entourent l'archevêque mourant, est sans doute l'un des plus beaux ensembles de portraits, divers d'âge et de condition, mais unis dans un sentiment commun, que nous ait légués l'école espagnole.

Si Roelas conquit l'admiration des Sévillans, s'il contribua à l'avènement d'un naturalisme moins tendu, moins sévère que celui des Valenciens, son influence immédiate semble moindre qu'on ne l'a cru longtemps : le ténébrisme caravagesque qui gagne Séville vers 1610 semble avoir attiré davantage l'avant-garde des peintres. C'est sa brutalité qui domine la jeunesse de Vélasquez* et de Zurbarán*, beaucoup plus que la suavité de Roelas — dont ce serait plutôt chez Murillo*, par la suite, qu'on trouverait la trace. L'artiste n'en reste pas moins l'un des plus vigoureux et séduisants représentants du « Siècle d'or » espagnol.

P. G.

Rogers (Carl)

Psychologue américain (Chicago 1902).

Il est le théoricien inspirateur et praticien du mouvement dit « non directif » en psychothérapie et en pédagogie.

Issu d'une famille dont la rigidité religieuse lui pèse, Carl Rogers s'intéresse très tôt aux problèmes des relations entre jeunes et restera marqué par les tensions existant entre les différentes communautés religieuses. Il milite dans des mouvements de jeunesse et participe en 1922 à une conférence mondiale d'étudiants, en Chine. Il est alors en pleine crise religieuse : étudiant l'agronomie tout en se préparant au ministère protestant, il est déjà profondément partagé entre ses options scientifiques et ses options personnelles. Il quitte le séminaire pour préserver « sa propre capacité de changer » et entreprend des études de psychologie. Il va en quelque sorte tenter, plus ou moins consciemment d'ailleurs, de réaliser en psychologie la synthèse de ces deux options qu'il vit comme contradictoires : une option scientifique, expérimentaliste, et une option irrationaliste, moraliste. Grâce à William Heard Kilpatrick, il est initié à John Dewey et à sa méthode d'enseignement par les « projets », où des activités concrètes structurent le groupe enseigné (faire un journal, reconstituer un événement historique...) et l'animent. Et de nouveau Rogers est partagé : entre Edward Lee Thorndike — avec la psychologie expérimentale — et Freud* avec la psychanalyse. Il s'oriente vers la psychologie clinique. Après une vingtaine d'années de recherche et de publications, il généralise ses intuitions théoriques dans un livre : *On Becoming a Person (le Développement de la personne)*, publié en 1961, mais paru en France en 1966. Suscitant condamnations ou élégies, cet ouvrage va durant dix ans servir de référence à une série de tentatives fort disparates se réclamant à travers lui de la « non-directivité », tant en psychothérapie qu'en pédagogie. Après la venue de Rogers en France en 1966, le fétichisme non directif disparaîtra peu à peu, encore que certaines formules autogestionnaires en thérapie ou en pédagogie en émanent implicitement. En fait, Rogers, aujourd'hui, semble ramené à la juste proportion pratique de ses intuitions, trop souvent traduites idéologiquement.

La théorie rogérienne est d'abord une théorie de la personnalité, comme elle apparaît dans *Psychothérapie et relations humaines* (C. Rogers et G. M. Kinget), qui regroupe des publications antérieures à 1960. Avec le *Développement de la personne*, elle acquiert une allure systématique. Rogers postule que « tout organisme est animé d'une tendance inhérente à développer toutes ses potentialités et à les développer de manière à favoriser sa conservation et son enrichissement » (notion de « growth »). Ainsi, « le noyau le plus intime de la nature de l'homme [...] est de nature positive, est socialisé à sa base, progressive, rationnelle et réaliste ». Rogers ne cherche d'ailleurs pas à démontrer ces propositions, qui sont elles-mêmes des « actes de foi » liés à sa propre expérience. Et nous voyons où nous conduit logiquement la position rogérienne : puisque l'homme est bon par nature, car c'est bien ici du retour à J.-J. Rousseau qu'il s'agit, il n'est plus possible dès lors d'envisager une relation magistrale. Il convient d'accepter « inconditionnellement » autrui tel quel, par « compréhension empathique » ; et donc il n'y a rien à lui apprendre, puisqu'il est à même de se « déterminer » lui-même ; l'intervention, en direction d'autrui, se limitera donc à une « facilitation » de la prise de conscience, et finalement à une maïeutique présentée comme « non directive », terme qu'abandonnera d'ailleurs Rogers après ses premières publications (après *Counseling and Psychotherapy*, 1942). Rogers refuse de déterminer, de diriger autrui. Il valorise ainsi la personne, et c'est une démarche nouvelle, dans le contexte béhavioriste américain ; mais il referme du même coup la relation sur le vécu immédiat, et l'y maintient.

Sur le plan psychothérapique, la conception rogérienne va s'opposer radicalement à la psychanalyse. En particulier, Rogers dénie au passé individuel et collectif son importance décisive dans la « maladie », et par là il fuit l'histoire pour le présent, vécu comme « expérience pure ». Il refuse par ailleurs l'interprétation analytique, présentée comme une intrusion arbitraire dans le monde de l'autre. Enfin, Rogers escamote la question du transfert, pourtant aujourd'hui reconnu comme dimension fondamentale de la relation.

Sur le plan pédagogique, la conception rogérienne va se développer dans le même ordre logique. Dans sa célèbre conférence de Harvard (1960), il déclare, entre autres paradoxes, qu'il n'est pas possible d'« enseigner à quelqu'un d'autre à enseigner », que « tout ce qui peut être enseigné à une autre personne est relativement sans utilité », et que des « connaissances découvertes par l'individu [...] au cours d'une expérience ne peuvent pas être directement communiquées à d'autres ». Il en déduit dès lors qu'il faut « renoncer à tout enseignement », car « ceux qui désireraient apprendre quelque chose se réuniraient pour le faire », et préconise l'abolition des examens et diplômes.

Or, si Rogers restaure la personne dans son intégrité phénoménologique, s'il met en relief l'irremplaçable motivation nécessaire à toute communication, il ne tient aucun compte des données historiques, économiques et sociales, bref des contingences « politiques » qui fondent les relations humaines à un moment déterminé. Du coup, son apport heuristique dans le champ des attitudes éducatives se généralise en idéologie de la non-intervention, en refus de la prise de position personnelle et en psychologisation de la science (une « expérience » comme une autre), c'est-à-dire en irrationalisme. Ces conséquences extrêmes, déjà siennes, se verront mieux encore chez certains non-directivistes français se réclamant de lui. Elles ouvrent sur le scepticisme et laissent le champ libre à la manipulation collective, dans la mesure où l'abstentionnisme vécu comme une fin en soi est une manière d'abandonner les décisions à d'autres.

Rogers a surtout contribué à ébranler la toute confiance expérimentaliste et la tendance positiviste en sciences humaines. Mais ses théorisations sont pour le moins discutables, dans la mesure où elles s'expliquent plus par ses contradictions historiques personnelles

(science ou foi ?) que par un travail scientifique réellement circonscrit. Sa contribution pratique restera d'importance. Mais, isolée, elle devient vite une métaphysique « moderne ».

J. P.

▶ *Pédagogie / Psychologie.*

A. de Peretti, ***Liberté et relations humaines ou l'Inspiration non directive*** (Éd. de l'Épi, 1966) ; ***Pensée et vérité de Carl Rogers*** (Privat, Toulouse, 1974). / M. de la Puente, ***Carl Rogers, de la psychanalyse à l'enseignement*** (Éd. de l'Épi, 1970). / P. B. Marquet, *Rogers* (Éd. universitaires, 1971).

Rokossovski (Konstantine Konstantinovitch)

Maréchal soviétique (Varsovie 1896 - Moscou 1968).

Fils d'un haut fonctionnaire des chemins de fer russes en Pologne, Konstantine Rokossovski s'engage dans la cavalerie. Rapidement nommé aspirant, il termine la Première Guerre mondiale comme capitaine en second. Il passe dans l'armée rouge dès 1918 et adhère au parti communiste en 1919. Homme de confiance de Trotski et de Frounze, il combat pendant la guerre civile en Ukraine et en Pologne, et sort de l'Académie Frounze en 1929 ; il a le courage l'année précédente de prendre la défense d'un de ses professeurs, le colonel A. I. Verkhovski, accusé de complot contre l'État. Grand, élégant et amateur de musique, Rokossovski connaîtra une carrière mouvementée. En 1929, il est envoyé en Mandchourie auprès de Vassili Konstantinovitch Blücher (Blioukher). Impliqué dans l'épuration stalinienne de 1937, il est arrêté, mais sera libéré en 1938 sur l'intervention de Vorochilov, qui apprécie sa valeur. Dès lors, Rokossovski sera l'objet d'un avancement brillant. À la tête de la XVI[e] armée, il se distingue devant Moscou en 1941, et en 1942-43 le front du Don qu'il commande joue un rôle décisif dans la victoire de Stalingrad*. Il gagne les victoires de Koursk et de Briansk avant de prendre en 1944 le commandement des 1[er] et 2[e] fronts de Russie Blanche dont il conduit l'offensive de Moguilev à Varsovie.

Promu maréchal en 1944, il entre à Dantzig et prend liaison le 3 mai 1945 près de Wismar avec les forces britanniques du général Dempsey. En 1949, Rokossovski est mis à la disposition du gouvernement polonais, qui en fait son ministre de la Défense. Durant sept ans, il se consacre à la réorganisation de l'armée polonaise avec le concours de plusieurs centaines d'officiers soviétiques.

Maréchal de Pologne, membre du bureau politique du parti communiste polonais, Rokossovski sera rappelé en U. R. S. S. en 1956 et nommé l'année suivante commandant militaire de la région de Transcaucasie. Suppléant du ministre de la Défense en 1958, il devient en 1961 membre suppléant du bureau du parti communiste soviétique, et en 1962 inspecteur général des forces armées soviétiques.

Rokossovski a écrit fréquemment dans *l'Étoile rouge (Krasnaïa zbezda)*, où il a jugé sévèrement les souvenirs de certains généraux. Il a pourtant laissé des Mémoires publiés en 1968 sous le titre *le Devoir du soldat*, dans lesquels il fait l'éloge de Staline, « chef compétent, ferme et exigeant ».

L. A.

Rolland (Romain)

Romancier, auteur dramatique et essayiste français (Clamecy 1866 - Vézelay 1944).

Romain Rolland consacra toute son existence à la réalisation d'un double idéal : la liberté et la littérature. Son œuvre foisonnante, mais animée par une pensée toujours fidèle et attentive au monde, est le fruit de la liberté dans la littérature et de la littérature pour la liberté. Comment comprendre, sinon par cette ouverture du cœur et de l'esprit, la diversité de la production de R. Rolland, le lien qui rattache, par exemple, son grand roman *Jean-Christophe* à cet autre cycle qu'est *l'Âme enchantée*, ou bien tel de ses essais, *Empédocle d'Agrigente*, à ce conte savoureux qu'est *Colas Breugnon* ? Romain Rolland fut toujours un écrivain « engagé », mais engagé dans la vie de son œuvre, dans le monde de son œuvre, parce qu'il était engagé dans la création d'un monde qu'il voulait aussi grand, aussi humain qu'une œuvre. Jamais il ne fut un écrivain « embrigadé ». D'où l'unité de sa production derrière tant de diversité, d'où la volonté, la noblesse et l'humanité de ce visage qui, pour de nombreux lecteurs, reste à jamais celui de Jean-Christophe, le musicien de la vie.

Romain Rolland fut, avant tout, une conscience libre : il vécut les deux guerres mondiales et les années tragiques qui les ont séparées ; sa pensée, attentive à ce drame de l'humanité, sut en refléter le angoisses, les illusions et les espoirs.

Se trouvant en Suisse pendant la Première Guerre mondiale, au service de l'Agence des prisonniers de guerre, il proteste contre les atrocités allemandes *(Lettre ouverte à Gerhart Hauptmann)* et se veut « au-dessus de la mêlée » : ce n'est nullement une « trahison », mais la volonté de préserver sa liberté de penser et d'espérer, cette attitude s'accompagnant de nombreux messages de fraternité, de tentatives pour préserver les valeurs de la civilisation ; « au-dessus de la haine », Romain Rolland est, cependant, incompris.

Il ne l'est pas moins après la guerre : on ne veut voir en lui que l'« intellectuel de gauche », alors qu'il combat au sein des mouvements « humanitaires ». Esprit international, il est l'ami de Gāndhī* et de Gorki*, il préside de nombreuses manifestations (le congrès d'Amsterdam contre la guerre, en 1932) et refuse la médaille Goethe que le gouvernement de Hitler veut lui décerner. Son vrai visage reste pourtant méconnu : ses *Mémoires*, sa correspondance le dégagent dans toutes ses nuances. R. Rolland s'est expliqué sur sa passion de liberté et de fidélité, se disant essentiellement « religieux » et vigilant : « Il veille. Il épie ce qui vient, les épaves, les récifs cachés... » Cet idéalisme héroïque de penseur désintéressé, cet apostolat de la conscience, il l'a vécu sans faiblesse, dénonçant le matérialisme, l'hypocrisie et l'égoïsme, « la médiocrité de l'âme » et les mensonges du totalitarisme : sa grande passion fut l'humanité et, simplement, la vie authentique, la « vérité vivante » : « Il y a la vie, il y a l'instinct puissant de la vie, il y a l'amour. Ce ne sont pas des rêves, c'est la réalité la plus vigoureuse et la plus profonde. On ne peut les renier sans se mutiler soi-même. » Il veut l'air pur, le vent de la vie : « L'air est lourd autour de nous », écrit-il dans la préface à sa *Vie de Beethoven.* « Le monde étouffe. Rouvrons les fenêtres. Respirons le souffle des héros [...], de ceux qui furent grands par le cœur. »

Sympathie, générosité, humanisme se confondent pour cet esprit indépendant « d'abord, et avant tout, et contre tout, coûte que coûte ». Romain Rolland sait que la vérité est diffuse, difficile : « Tout comprendre pour tout aimer », tel est l'idéal qui s'ensuit et qui va de pair avec l'exigence d'une absolue sincérité : « Penser sincèrement, même si c'est contre tous, c'est encore pour tous. » Ainsi, sa pensée est le théâtre d'une lutte héroïque pour faire triompher la conscience et la vérité, pour harmoniser le monde intérieur et le monde extérieur : « Je veux former des âmes braves et libres. » Son œuvre littéraire, animée de ce même souffle intérieur, en est la plus fidèle expression.

Elle est tout d'abord l'histoire d'une âme, fidèle à ses instincts et à la liberté de création : « J'ai été forcé par une nécessité intérieure à écrire *Colas Breugnon* et *Liluli* [...]. L'hérédité paternelle, rieuse, frondeuse, gauloise, est venue réclamer sa part [...]. Mais ne vous y trompez pas : c'est toujours le même être, sous ses aspects divers. » Philosophe, historien, musicologue, Romain Rolland fut aussi à ses débuts auteur dramatique : ses *Tragédies de la foi* et son *Théâtre de la Révolution*, « épopées dramatiques », se proposent de rallumer « l'héroïsme et la foi de la nation », mais n'obtiennent que peu de succès. Le romancier fait oublier le dramaturge : *Jean-Christophe* fait pâlir *Danton.*

Roman-fleuve, selon le mot de Romain Rolland, Jean-Christophe est la symphonie héroïque, en dix chants, de l'âme et du génie créateur. Les titres retracent l'itinéraire spirituel d'un homme qui ressemble à Beethoven et à l'auteur lui-même : « l'Aube », « le Matin », « l'Adolescent », « la Révolte », « la Foire sur la place », « Antoinette », « Dans la maison », « les Amies », « le Buisson ardent », « la Nouvelle Journée ». « Beethoven dans le monde d'aujourd'hui », Jean-Christophe est le musicien qui conduit le grand orchestre de sa vie. Riche, nombreux, lyrique, ce roman est un chef-d'œuvre de composition et de modulation, qui transmue les étapes de la vie en thèmes musicaux et en inflexions pour la méditation. Fleuve intérieur et fleuve extérieur se mêlent dans une union presque religieuse, harmonisant l'écoulement et la musique dans une unité vécue qui recueille l'enfance, l'adolescence, l'amour, l'amitié, mais aussi les souffrances, le désespoir et le doute, pour les porter jusqu'au seuil de « la Nouvelle Journée ». Romain Rolland a voulu édifier un monument à la « divine musique » en harmonisant les contradictions d'une vie qui se déroule au rythme même de la nécessité intérieure, des appels et des échos d'une âme. À l'aube du « jour qui va naître », « tout n'est plus qu'un seul cœur » : ainsi meurt Jean-Christophe, mais auréolé de transfiguration ; il a

réalisé l'idéal de Goethe (« Meurs et deviens ! »), il a assumé la vie dans sa totalité et sa diversité. Et même si quelques pages gênent le lecteur moderne par leur lyrisme romantique ou par leur idéalisme forcé, l'ensemble garde la pureté et la force de l'enfance, ce signe magique sous lequel a vécu Jean-Christophe : « Que le rythme du cœur emporte tes écrits. Le style, c'est l'âme », dit le héros à son ami Olivier Jeannin.

On trouvera peut-être alors dans la musique un thème constant et original de l'œuvre de Romain Rolland ; ses *Vies des hommes illustres* comme *l'Âme enchantée, le Voyage intérieur*, son autobiographie poétique, comme *Colas Breugnon* présentent ce caractère musical qui, par-delà la composition, fait vibrer chaque figure selon les rythmes les plus déliés ou les plus libres, mais toujours fidèles au son pur de la vie : une « âme de cristal », un « archet divin », un écho probe de la vie, tel est Romain Rolland, conscience musicale et libre de la vie.

M. L.

🕮 **E. R. Curtius, *Die literarischen Wegbereiter des neuen Frankreichs* (Potsdam, 1918). / P. Jouve, *Romain Rolland vivant* (Ollendorff, 1920). / S. Zweig, *Romain Rolland, der Mann und das Werk* (Francfort, 1921 ; trad. fr. *Romain Rolland. Sa vie, son œuvre*. Éd. pittoresques, 1929). / J. Bonnerot, *Romain Rolland, sa vie, son œuvre* (Éd. du Carnet critique, 1921). / H. Hatzfeld, *Paul Claudel und Romain Rolland* (Munich, 1921). / C. Sénéchal, *Romain Rolland* (la Caravelle, 1934). / A. R. Lévy, *l'Idéalisme de Romain Rolland* (Nizet et Bastard, 1946). / R. A. Wilson, *The Pre-War Biographies of Romain Rolland* (Londres, 1949). / R. Arcos, *Romain Rolland* (Mercure de France, 1951). / J.-B. Barrère, *Romain Rolland par lui-même* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1955) ; *Romain Rolland, l'âme et l'art* (A. Michel, 1966). / J. Robichez, *Romain Rolland* (Hatier, 1961). / P. Sipriot, *Romain Rolland* (Desclée De Brouwer, 1968). / D. D. Nedelikovic, *Romain Rolland et Stefan Zweig* (Klincksieck, 1970).**

Livres et liberté

1866 29 janvier : naissance à Clamecy (Nièvre) de Romain Edme Paul Émile Rolland.

1872 Naissance de Madeleine, sœur de Romain, qui sera son interprète auprès de Gāndhī et de Tagore.

1873-1880 Études à Clamecy.

1880-1882 Romain Rolland achève à Paris ses études secondaires.

1882-1886 Au lycée Louis-le-Grand, il prépare le concours d'entrée à l'École normale supérieure. Il a rencontré Hugo et fréquente les concerts avec son ami Claudel.

1886-1889 Élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. Licence ès lettres. Attiré un temps par la philosophie, il préfère la rigueur de l'histoire. Reçu à l'agrégation, il est nommé membre de l'École française de Rome.

1889-1891 Pensionnaire au palais Farnèse, il travaille aux archives du Vatican, visite les musées. Premiers drames, dont *Orsino*. Ébauche de *Jean-Christophe*.

1892 Il épouse Clotilde Bréal.

1892-1895 Thèse sur les origines de l'opéra : reçu docteur ès lettres. Chargé de cours à l'École normale supérieure.

1895-1898 Drames : *Saint Louis, Jeanne de Piennes*. Au théâtre de l'Œuvre, il fait jouer *Aërt et les Loups*.

1898-1904 Collaborateur de la *Revue de Paris* et de la *Revue d'art dramatique* ; il réunit ses articles dans *le Théâtre du peuple*. Drames : *le Triomphe de la raison, Danton, le 14 Juillet, Le temps viendra*. En 1901, il a divorcé.

1901-1904 Collaborateur de la *Revue d'histoire*, de *Critique musicale*. Publication de *la Vie de Beethoven*, en 1903, aux *Cahiers de la quinzaine* de Péguy.

1904-1912 Il rédige *Jean-Christophe*, dont les volumes paraissent successivement dans les *Cahiers de la quinzaine*. Entre-temps, il a publié *Michel-Ange* (1905) et la *Vie de Michel-Ange* (1906), *le Théâtre de la Révolution* (1909), *Händel* (1910), *Vie de Tolstoï* (1911).

1913 *Les Tragédies de la foi*. Grand prix de littérature de l'Académie française.

1914 En Suisse, il apprend la déclaration de la guerre. *Lettre ouverte à Gerhart Hauptmann*.

1915 *Au-dessus de la mêlée*.

1916 Prix Nobel de littérature.

1918 *Empédocle d'Agrigente*, essai.

1919 *Colas Breugnon ; Liluli*, farce allégorique. Mort de sa mère. Lettre à Tagore.

1920 *Clérambault ; Pierre et Luce*, idylle tragique.

1923-1926 *Les Précurseurs. Mahātmā Gāndhī*, essai. *Le Jeu de l'amour et de la mort, Pâques fleuries, les Léonides*, qui complètent son *Théâtre de la Révolution*. Hommage de la revue *Europe. Liber amicorum*. Il reçoit Tagore et Nehru.

1930 *Essai sur la mystique et l'action de l'Inde vivante*.

1933 *L'Âme enchantée* (dernier volume).

1934 Il épouse une jeune femme russe.

1935 Voyage en U. R. S. S. Il rend visite à Gorki.

1936 *Compagnons de route*.

1939 Dernier drame : *Robespierre*.

1942-1944 *Le Voyage intérieur*. Derniers volumes de son *Beethoven*.

1944 30 décembre : après l'impression de son *Péguy*, Romain Rolland meurt à Vézelay. Nombreuses publications posthumes.

Romain (Jules)

Architecte et peintre italien (Rome 1499 - Mantoue 1546).

Giulio Pippi, dit Romano, disciple favori de Raphaël*, fut l'un des principaux créateurs du maniérisme* italien. Dès 1515-16, il est chargé par son maître de traduire certaines de ses esquisses pour l'achèvement des « chambres » du Vatican et de surveiller l'exécution du décor des « loges ». Raphaël l'emploie aussi à la Farnésine. Cependant, la grande œuvre de sa vie s'accomplit à Mantoue, où Frédéric de Gonzague l'appelle à son service, en fait son architecte et son peintre, le nomme en 1526 préfet des eaux et des édifices de la ville. Mantoue lui doit beaucoup de son aspect actuel, et, d'autre part, son chef-d'œuvre, le palais du Te, exercera une influence considérable tant en Italie qu'à l'étranger.

Aux abords de la ville, le vaste édifice, construit de 1525 à 1534 comme séjour de repos de F. de Gonzague, témoigne de son goût du faste et des plaisirs, mais constitue aussi un manifeste politique, car le souverain de Mantoue avait opté pour Charles Quint et le soutien de la puissance impériale en Italie (il reçut, en retour, le titre de duc). Le palais du Te adopte le parti de l'horizontalité, comprenant quatre ailes autour d'une cour carrée. Le décor des façades, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, est différencié pour chaque aile et fournit à l'artiste l'occasion de déployer toutes les ressources de son inépuisable invention de formes. Il marque ses préférences pour les ordonnances doriques et l'appareil rustique, les bossages bruts, qui lui permettent d'obtenir des effets à la fois pittoresques et grandioses ; les libertés prises avec le classicisme méritent certes le qualificatif de *maniériste*. Il est à noter que l'on trouve déjà dans ces ordonnances le motif de l'arcade retombant sur des colonnes isolées de chaque côté par une courte architrave, qui sera le motif palladien par excellence. C'est dire que les grands architectes Palladio*, Serlio*, Vignole* s'inspireront largement du répertoire déployé au Te — répertoire qui va au-delà de la simple récapitulation du classicisme défini par L. B. Alberti* et les maîtres romains dont Jules Romain avait étudié l'œuvre au cours de sa jeunesse.

La décoration intérieure est encore plus spectaculaire. L'artiste y utilise aussi bien la fresque que la peinture à l'huile, le stuc, le marbre, la marqueterie et la tapisserie. Ce décor complet, qui couvrait les pièces du bas jusqu'en haut, se partage en deux cycles principaux. Le premier est consacré aux plaisirs de l'amour, avec la salle de Psyché (1527-1531), où vingt-deux scènes s'inspirent d'épisodes de *l'Âne d'or* d'Apulée, où les références à l'actualité se cachent sous des symboles (Vénus, par exemple, personnifie la mère du duc, Isabelle d'Este) et où, surtout, s'exprime un érotisme païen et agreste à la fois, qui se déchaînera dans la peinture maniériste. Maniéristes aussi sont les effets de raccourcis et le maniement audacieux des plans. Le second cycle, qui correspond à une autre suite d'appartements, ceux du sud, est consacré aux thèmes militaires et, de façon tout aussi symbolique, à l'idée de la puissance et du triomphe impérial (Charles Quint visita d'ailleurs le palais). Le haut lieu est ici la fameuse salle des Géants : Jupiter châtie la présomption des Titans et déclenche une série de cataclysmes, incendie, inondation, avalanche où dégringolent des grappes de corps monstrueux en des enchevêtrements propres à révéler la virtuosité du peintre, prodigieux dans ses effets d'illusionnisme, dans son art à varier des jeux de physionomie horribles et à faire saillir des musculatures énormes. Le visiteur courbe la tête, comme si les rochers se détachaient, prêts à se fracasser sur lui : vision certes plus proche de la « terribilità » de Michel-Ange* que de l'harmonie classique de Raphaël. Ailleurs, le système d'allégories se fait hermétique, comme dans la salle des Vents, où les images s'inspirent des traités d'astrologie fort prisés à cette époque : c'est là encore, avec son goût du mystère, le monde du maniérisme.

Sur cet immense chantier, l'artiste forma un certain nombre de compagnons et de disciples ; le plus doué fut sans doute le Primatice*, promis à une brillante destinée hors d'Italie, à Fontainebleau*. Jules Romain fit de Mantoue le principal centre maniériste de l'Italie du Nord. Il construisit dans la ville même plusieurs palais pour les familles patriciennes, par exemple les Colloredo, ainsi que sa propre demeure. Il contribua aussi à l'architecture religieuse, transformant l'église San Benedetto Po et donnant des plans pour la cathédrale, édifiée

après sa mort. Sa renommée lui valut encore de faire de nombreux projets pour d'autres villes italiennes.

Jules Romain a laissé un grand nombre de dessins, aujourd'hui dispersés, qui témoignent de son inlassable fécondité. On conserve aussi de lui un certain nombre de tableaux religieux ou profanes, où l'on retrouve ce rythme nouveau, d'une extrême violence, qui l'a parfois fait qualifier de barbare, et cette manière lourde qui n'hésite pas à tomber dans le grotesque et le boursouflé, mais avec des trouvailles décoratives étonnantes. Par sa personnalité, par son génie inventif qui ouvrit de nouvelles voies au classicisme romain menacé d'inertie, par ses recherches d'effets et de rythmes plus ouverts, surtout en architecture, Jules Romain est une figure essentielle dans l'évolution de l'art européen.

F. S.

G. Paccagnini, *Giulio Pippi Romano, architetto et pittore, il palazzo tel Te* (Milan, 1957). / F. Hartt, *Giulio Romano* (New Haven, Conn., 1958 ; 2 vol.).

romaine (question)

▶ États de l'Église.

roman (art)

L'ART ROMAN

Principaux monuments

● **Tournus** Premier art roman

● Trèves Milieu XIe-XIIe s.

1 Worms
2 Vignory
3 Saulieu
4 La Charité
5 Chauvigny
6 Le Dorat
7 Nohant-Vic
8 St-Junien
9 Solignac
10 Paray-le-Monial
11 Semur-en-Brionnais
12 Charlieu
13 Beaulieu
14 Carennac
15 Lescar
16 St-Bertrand-de-C.
17 St-Guilhem-le-D.
18 St-Gilles-du-Gard
19 St-Nectaire
20 Orcival
21 Côme

0 — 500 km

Art qui s'est épanoui dans les pays surtout latins aux XIe et XIIe s.

Très rapidement supplanté par le style « gothique », dans l'Île-de-France et le Nord à partir de la moitié du XIIe s., puis dans toute l'Europe occidentale, l'art roman tomba dans un profond décri, que la Renaissance et les siècles classiques étendirent à tout le Moyen Âge. D'où les déprédations, les mutilations, les démolitions sans nombre, dont la plus tristement célèbre est celle de Cluny, livré comme carrière de pierres de 1798 à 1823.

La réhabilitation commença avec les romantiques, mais, bien que l'invention de l'expression *art roman* remonte au moins à 1818, longtemps encore le nouveau prestige du Moyen Âge se concentra sur le « siècle dos cathédrales », donc sur le XIIIe, gothique. Des chefs-d'œuvre des XIe-XIIe s., seul était vraiment populaire Vézelay, cette éclatante mais ultime réussite qui, à bien des égards, annonce déjà l'âge suivant. Le mythe du progrès aidant, l'art roman ne semblait qu'ébauche — volontiers jugée « gauche et maladroite » ou, au mieux, « naïve » — de ce qui s'épanouirait dans le gothique. C'est à partir de 1930 seulement qu'Henri Focillon (1881-1943) commença d'étudier l'art roman comme un « style » distinct, valant pour lui-même. La preuve que l'intérêt se trouvait désormais mieux centré, c'est qu'il se porta sur les monuments les plus représentatifs, par exemple Saint-Philibert de Tournus.

Le style roman

Pour définir ce style, les caractères tout extérieurs dont beaucoup se contentent s'avèrent trompeurs. Ainsi, les romantiques insistèrent sur le côté *sombre* de l'architecture romane, opposé aux éclats des verrières gothiques ; mais Vézelay est plus clair que Notre-Dame de Paris. Dira-t-on que l'art roman est *solide*, voire pesant, face à l'envol gothique ? Mais l'élancement des proportions de Conques (22,10 m de haut pour 6,80 m de large) [v. Rouergue] est bien plus al firme que celui de la cathédrale de Reims (38 m, 14,65 m). On ne peut davantage s'en tenir au repère de l'arc en plein cintre, car l'arc brisé ou même la croisée d'ogives apparaissent dès la fin du XIe s. dans des édifices aussi typiquement romans que Cluny III, la cathédrale de Durham ou l'abbatiale de Lessay, en Normandie.

Insuffisance des repères géographiques

Depuis l'*Abécédaire d'archéologie* (1850-1862) d'Arcisse de Caumont (1802-1873), l'archéologie française avait cru pouvoir faire fond sur des « écoles régionales » : le Nord, la Normandie-Bretagne, l'Ouest (Anjou, Touraine, Saintonge), le Sud-Ouest, l'Auvergne, la Rhénanie, la Bourgogne, la Provence enfin. Mais ce cadre géographique est doublement inadéquat. Car, d'une part, les régions se scindent en « écoles » nettement distinctes : quoi de commun entre art roman normand et breton, entre les églises du diocèse de Clermont et celles du Velay, entre Tournus, Cluny et Vézelay ? D'autre part, dans les lieux les plus divers, apparaissent des constantes dont l'origine est généralement loin de trouver une explication qui s'impose.

L'influence des routes de pèlerinages, théorie née des reconstitutions

de Joseph Bédier (1864-1938), soutenue par Louis Bréhier (1868-1951) ou, avec plus d'éclat, par Arthur Kingsley Porter, ne doit être ni forcée ni complètement déniée ; elle s'avère extrêmement complexe, car les routes se parcourent dans les deux sens, et les liens entre deux chantiers sont donc souvent réciproques, sans compter qu'ils se conjuguent avec toutes les autres influences interrégionales.

Parmi celles-ci joue sans doute au premier chef l'impulsion monastique (et un peu plus tard, celle des « chapitres » de chanoines, mais plus localement circonscrite). En pleine expansion, les moines sont forts d'une vie religieuse alors intense, de l'autarcie prévue par la règle bénédictine et du rôle économique, pédagogique ou culturel que leur attribuent les pouvoirs temporels. Les monastères seront donc aussi les principaux centres de l'invention romane, avec l'appui des « grands abbés » constructeurs comme, autour de l'an mille, Guillaume de Volpiano (Saint-Bénigne de Dijon*), Oliba (Ripoll et Cuxa), Gauzlin (Saint-Benoît-sur-Loire) et plus tard Odilon ou Hugues de Cluny. Mais il ne faut pas exagérer l'influence d'un centre comme Cluny*, dont dépendent pourtant 800 maisons qui lui assurent un rayonnement « européen » et qui l'amènent à jouer un rôle de premier plan dans l'organisation des routes de Saint-Jacques-de-Compostelle*. Car Cluny, qui est tout autre chose qu'un ordre « centralisateur », laisse la plus grande liberté aux traditions artistiques locales.

L'extension géographique romane déborde en tout cas les « régions » trop uniquement françaises. L'Espagne* peut revendiquer ancienneté, abondance de monuments et invention au moins égales à celles que l'on admire dans notre pays. L'Italie* « lombarde » et l'Allemagne* « ottonienne » ne sont pas moins précoces, ni moins riches, encore que d'un art assez différent de celui de l'axe franco-hispanique. Mais il faut tenir compte aussi d'une Angleterre, d'une Scandinavie, d'une Dalmatie romanes : bref, tout ce qui n'est pas dans la zone directe d'influence soit de Byzance, soit de l'islām. L'implantation y est d'ailleurs assez irrégulière, car il semble qu'elle suive de préférence les vallées ou, à l'occasion, les déplacements d'habitat. Quoi qu'il en soit, on est stupéfait qu'après des ruines séculaires la densité reste telle : plus de 200 monuments rien que dans le département de Saône-et-Loire. En Normandie*, en Saintonge (v. Aunis, Saintonge et Angoumois), en Auvergne*, en Catalogne* et dans toutes les grandes régions romanes, il y a pour ainsi dire autant d'églises romanes que de villages ou d'anciens sites monastiques. Et ce simple fait témoigne que nous sommes en présence d'un art qui n'est pas seulement le fruit d'un rare génie, appuyé sur un mécénat princier — comme c'est généralement le cas des grandes basiliques —, mais qui est aussi, le plus souvent, l'œuvre populaire d'artisans locaux.

Les cadres chronologiques

Ils ne sont pas moins fuyants. Non seulement, faute d'archives, les datations sont généralement conjecturales, mais on ne sait plus trop bien où commence l'art roman. Longtemps, sur la foi de l'image poétique du chroniqueur Raoul Glaber († v. 1050), on avait admis que, à partir des premières années du XIe s. seulement, « ce fut comme une émulation d'un peuple à l'autre : on aurait cru que le monde, secouant ses vieux haillons, se revêtait partout de la blanche robe d'églises neuves ». La sculpture passait même pour n'être survenue qu'à la fin du XIe s. Mais on sait maintenant que les « terreurs de l'an mille » ont été bien exagérées. Raoul Glaber lui-même reconnaît que bien des églises rebâties alors « étaient encore très convenables ». Le siècle terrible s'écoulerait plutôt entre 850 et 950, et encore, pour la France surtout. José Puig y Cadafalch (1867-1956) a pu revendiquer l'existence d'un « premier art roman », tant lombard que catalan ; et dans quelle mesure ne conviendrait-il pas de remonter plus haut encore, jusqu'aux précurseurs que sont les arts irlandais, scandinave ou asturien ?

En tout cas, pour être fondée sur le méplat, au mépris de la ronde-bosse, la sculpture n'en connaît pas moins une vraie floraison, au moins dès la première moitié du XIe. Nous en avons de précieux témoins en Catalogne et en Roussillon* (Saint-Génis-des-Fontaines, Arles-sur-Tech), en Savoie (Saint-Jean-de-Maurienne), en Bourgogne* (à Dijon et à Tournus). Bien plus, dans le Val de Loire, aux chapiteaux de Saint-Benoît-sur-Loire (v. Orléanais) comme à la basilique Saint-Martin de Tours, les volumes s'affirment à la même époque avec une plénitude qui ne sera peut-être jamais dépassée, même au XIIe s.

Les trois caractéristiques du style roman

En réalité, l'art roman est un « style », c'est-à-dire que, au-delà d'une simple mode qui s'en tiendrait à l'emploi automatique de certains « procédés », c'est d'abord une certaine façon de comprendre l'œuvre à faire. Et, si nous sommes redevenus capables de l'apprécier, c'est que l'art moderne, d'une part, et, de l'autre, l'art universel jusqu'ici dédaigné comme « primitif » nous apprennent à ne plus tout juger avec les seuls critères du classicisme, qui, à beaucoup d'égards, témoignent d'une conception radicalement opposée.

• *Un art « fonctionnel ».* Cet art n'est pas tellement fait pour être *vu* que pour *être* (d'où le soin de l'« appareil », de l'assemblage des pierres d'un mur, pourtant destiné à être recouvert de fresques) et pour être *pratiqué* : plutôt qu'un art qui sacrifie volontiers l'intérieur à la façade, une architecture « qui se marche » (Le Corbusier).

Toute la technique romane pourrait en un sens être présentée comme la solution indéfiniment variée d'un unique problème architectonique : pour limiter les dégâts des incendies catastrophiques, si fréquents au Moyen Âge, remplacer les charpentes par des voûtes en pierre. Mais leur pesée tendrait à renverser les murs, et divers partis sont mis en œuvre pour les étayer : nef épaulée par de hauts collatéraux (système dit « poitevin ») ou par des tribunes dont la voûte en quart de cercle vient contre-buter le mur de la nef, formant ainsi une sorte de contrefort continu (système « auvergnat ») ; mais aussi, berceaux transversaux (Tournus) dont la poussée se trouve contenue par les deux massifs extrêmes de l'entrée et de la croisée du transept ; et encore, ligne de coupoles répartissant les forces d'écartèlement aux quatre angles (Solignac, Périgueux*, Cahors), ou « dubes » pyramidales de Loches.

De même, la décoration romane est fonctionnelle. Sculpture, peinture, ferronnerie, vitrail (qui n'est pas une invention gothique) ne valent pas pour eux-mêmes, mais pour souligner ou moduler l'architecture. On sculpte avant tout bases et chapiteaux, soulignant ainsi les points vitaux de l'édifice ; par contre, il y a bien peu de « statues » romanes proprement dites. Quand la façade occidentale de Chartres* s'orne des fameuses « statues-colonnes », c'est une œuvre de transition, romane pour autant que ces pierres s'étirent en colonnes, conformément à leur fonction architecturale, mais d'un autre esprit déjà, pour autant qu'elles deviennent « statues » — l'étape suivante se voyant, à Chartres même, aux portails garnis de statues détachées des deux croisillons du transept, entièrement gothiques ceux-là. Ainsi encore, au cloître d'Arles*, la seule galerie qui ait reçu des statues est tardive : les trois autres côtés ont des reliefs s'intégrant à l'architecture. L'exception des statues du Christ et surtout des Vierges romanes, ou encore de la « Majesté » de sainte Foy de Conques, justifie cette règle, car il s'agit d'objets de culte, ayant donc leur fonction, eux aussi.

Fonctionnelle, l'église doit être d'abord adaptée aux liturgies pour lesquelles on l'a construite. C'est bien évident pour les plans des grandes basiliques de pèlerinage : Saint-Martin de Tours, Saint-Martial de Limoges, Conques, Saint-Sernin de Toulouse*, Saint-Jacques-de-Compostelle (entre autres). Afin d'éviter les encombrements dont se plaignent les chroniques, on établit une circulation « à sens unique », par collatéraux et déambulatoire, aux trois niveaux de la crypte, de la nef et des tribunes. De même, le déambulatoire avec absidioles rayonnantes répond à la multiplication des messes privées, précisément à l'époque romane, puis gothique. Tout, dans l'église romane, est conçu pour la liturgie : les ouvertures, réparties pour distribuer la lumière au degré, à l'endroit et parfois même au moment voulus ; les grilles interdisant au profane l'entrée du sanctuaire tout en permettant d'en voir les cérémonies, contrairement aux clôtures de pierre et aux jubés de la fin du Moyen Âge ; les ornements, qui sont vêtements, les calices, qui sont vases sacrés, ou les encensoirs en sphères laissant filtrer la fumée odorante, et non les architectures compliquées des siècles ultérieurs ; l'autel roman, pierre cubique dressée à bonne hauteur pour le sacrifice eucharistique, et non pas la simple banquette écrasée par un retable qui accapare toute l'attention, comme à l'âge baroque ; la fresque enfin, modulant murs et codonnes sans en rompre l'élan, comme on voit encore dans les restaurations « au modèle » de Saint-Savin*, alors que les peintures à chevrons d'Issoire, malencontreusement inventées au XIXe s., sont littéralement à contresens. Encore moins l'art roman installerait-il dans l'église des tableaux

valant pour eux-mêmes et transformant en musée la « maison de la prière ».

• *Un art du matériau.* À l'inverse d'un art préoccupé d'exprimer le génie de l'artiste ou même seulement parfois sa virtuosité, en imposant sa loi *contre* la matière — art de ce fait volontiers prométhéen —, l'art roman met en valeur la beauté propre aux différents matériaux qu'il emploie : jeux des couleurs naturelles de la pierre (bitonalité de Vézelay, polychromies de l'Auvergne ou de la Corse*) ; jeux de la lumière sur une pierre durement taillée par éclats, et non pas seulement exécutée d'après un modelage aux formes beaucoup plus molles par nature (comparer n'importe quelle sculpture romane à une statue de Rodin*, où reste inscrite la trace des doigts dans la glaise originelle). Le bois garde toutes ses fibres, le métal est ciselure ; la mosaïque, incrustation précieuse, avant la lettre pointilliste ; l'émail, transmutation alchimique. Ici encore, il n'est que d'étudier l'évolution à travers les siècles suivants pour constater la lente dégradation du sens des matières : du chatoiement des verres colorés des XIIe-XIIIe s. aux pseudo-tableaux du vitrail du XVIe s. ; des reliquaires en argent de saint Candide ou saint Baudime (conservés à Saint-Maurice et à Saint-Nectaire) aux bustes moulés de l'orfèvrerie de la Renaissance.

Un tel respect de la matière est propre aux artisans, et notre siècle le retrouve dans la mesure même du renouveau artisanal. L'avantage en est que, si chaque génération ne compte pas plus de quelques génies, les bons artisans peuvent être innombrables et multiplier des œuvres de valeur jusque dans les moindres localités, comme on l'a vu précisément au Moyen Âge. Mais au surplus, cet art, loin de se prétendre « créateur » et donc rival de Dieu, met plutôt l'intelligence et les dons de l'artisan au service de la création, pour mieux servir ses potentialités. De ce fait, non seulement il sera moins dangereux pour l'environnement que notre prométhéisme actuel, mais, se situant dans le prolongement de la création, pour ainsi dire en associé, il en exprimera le mystère, mieux que ne saurait faire tout miroir seulement réaliste.

• *Un art du sacré.* Ce n'est pas que les romans refusent toute représentation, comme de nos jours l'art abstrait. Bien au contraire, ils ont introduit des scènes historiées jusque sur les chapiteaux, qui, durant toute l'Antiquité comme plus tard à l'époque gothique, étaient uniquement ornementaux. Mais, même dans la fresque, ces artisans ne cherchent pas seulement à faire le tableau — fût-ce en l'idéalisant — du monde vu comme de l'extérieur, et par conséquent aussi dans ce qu'il peut avoir de plus superficiel : on atteindrait en effet ainsi tout au plus la nature déjà formée, la « nature naturée », et l'on ne pourrait en donner qu'un reflet. Le sens de la fonction comme du matériau situe bien plutôt l'art roman au fil de la création, de la nature naturante même. « Homo additus naturae. » « Comme l'arbre au printemps nouveau chaque année invente, travaillé par son âme, le vert, le même qui est éternel [...] moi l'homme, je sais ce que je fais : de la poussée et de ce pouvoir même de naissance et de création j'use, je suis maître ; je suis au monde, j'exerce de toutes parts ma co-naissance » (P. Claudel, *Cinq Grandes Odes*, « l'Esprit et l'eau »). Attitude qu'ont retrouvée les cubistes, une fois dénié le postulat de la représentation frontale des choses : elle devait amener Albert Gleizes à se « reconnaître » dans l'art roman.

C'est en ce sens que l'on doit, semble-t-il, d'abord entendre le symbolisme roman. Car lui non plus n'est pas seulement un « procédé » assez discutable, une façon de s'exprimer en rébus, par un répertoire figuré, allégorique, transcrivant et compliquant à plaisir ce que l'on pourrait dire plus directement. Il s'agit d'un symbolisme autrement fondamental, jouant d'abord à partir des formes elles-mêmes et de leur effet naturel. Ainsi, le brusque passage de l'architecture mesurée du narthex de Vézelay ou du clocher-porche de Saint-Benoît-sur-Loire à l'énorme volume intérieur des nefs de ces basiliques provoque en tout homme, par une réaction quasi physique, l'impression de creux, d'intériorité si propice au recueillement — de même que, dans les cryptes où l'effet de hauteur ne pouvait être recherché, la pénombre et l'occultation des sources lumineuses. Symbole* *actif* par conséquent, du même type que celui qui est mis en œuvre par la liturgie* et notamment celle des sacrements* chrétiens, à laquelle art roman ou chant grégorien fournissent comme une orchestration.

Mais, dans cette perspective, c'est toute la nature et l'histoire même qui s'ordonnent et se relaient pour conduire à ce mystère du salut en œuvre dans la création du monde comme dans sa rédemption : mystère qui n'est autre, en définitive, que Dieu même, créateur et sauveur en son Verbe divin. Ce déchiffrage, de l'histoire sainte comme de toutes choses, jusque dans le mouvement d'où elles naissent et qui leur donne sens, avait bénéficié du génie des Pères de l'Église, d'Origène à Grégoire de Nysse, de Jérôme à Ambroise, Augustin et Grégoire le Grand. Par les moines qui en recopient les textes avant de tenter eux-mêmes les vastes synthèses d'un Honorius d'Autun ou d'un Rupert de Deutz au XIIe s., l'art roman puise continuellement à cette source une vision du monde elle-même issue en droite ligne de la révélation biblique.

Ainsi, les réalités les plus banales, voire truculentes ou scatologiques, sont loin d'être exclues de cet art, qui avait assez de santé pour ne pas chercher le spirituel dans l'exténuation de la matière. Le tempérament des artistes ne s'y exprime pas moins, et l'allégorie des vertus elles-mêmes prend figure de personnages bien en chair ou d'une grâce très féminine suivant qu'elles sont auvergnates ou saintongeaises, ou clunisiennes. Mais, contrairement au primat « réaliste », le style roman soumet toute évocation, même précise et littérale, d'une scène de la vie naturelle ou de l'histoire sainte à la triple loi que nous avons dite.

— *Loi fonctionnelle* d'abord. Et par exemple, pour suivre le galbe des chapiteaux et souligner jusque dans la forme sa fonction portante, en renforçant les angles supérieurs, les sculpteurs feront se rejoindre en une seule tête monstrueuse les deux corps de lions qui garnissent le reste de la corbeille. Thème universellement répandu à l'époque romane, et dont H. Focillon a suivi la genèse formelle, à partir des modèles corinthiens, au porche de Saint-Benoît-sur-Loire (1026). Mais à l'autre extrémité de la courbe évolutive, et quelque liberté qu'il ait prise entre-temps, le sculpteur a pris soin, à Vézelay, de faire pendre Absalon non point à la verticale, selon les lois de la physique, mais suivant la courbe fonctionnelle du chapiteau.

— *Loi du matériau*, ensuite. Ne cherchons pas aux tympans de Vézelay, Autun ni même Moissac (v. Guyenne [*l'art en Guyenne et en Gascogne*]) des plis de vêtements, mais une *taille*, creusée, gravée ou jouant sur des plans parallèles, pour rythmer la pierre dressée, comme avaient fait les Celtes sur les dalles de Gavr'inis. À l'inverse, n'attendons pas davantage que les ornements sacrifient la souplesse enveloppante du tissu à l'ambition d'en faire un support de représentation, comme il arrivera pour la chasuble dite « romaine ».

— *Loi symbolique* enfin, la plus décisive de toutes. Car une explication par le seul souci de la fonction et du respect du matériau conviendrait aussi bien à un art matérialiste (comme peut l'être le nôtre). Mais tout ce que nous savons des hommes des XIe-XIIe s. nous assure que leur visée était fondamentalement religieuse. S'ils construisaient non pas des salles basses comme nos cinémas, mais des voûtes hautes, accroissant d'autant les problèmes techniques, c'était pour que les églises remplissent mieux leur fonction *spirituelle* de porter au recueillement, donc à la prière. S'ils respectaient pierre, bois ou métal, c'était comme création de Dieu. Et tout cela les prédisposait à un art qui ne se soucie pas tant de représenter l'extérieur des choses que d'évoquer le mystère sacré, qui était à leurs yeux la réalité véritable dont le monde et l'histoire sont porteurs. De là vient que non seulement presque tout cet art roman soit pour l'église et le culte, mais qu'il mérite à ce point le qualificatif de *sacré*.

Nul ne l'a dit comme André Malraux* (*la Métamorphose des dieux*, 1957) : « L'art roman, inintelligible lorsqu'on supposait qu'il imitait des spectacles, l'est presque autant si l'on suppose qu'il en suggère. Les grands tympans [...] ne représentent évidemment pas la transcendance divine qui ne saurait être représentée : comme l'architecture, ils la manifestent [...]. Ainsi l'œuvre accède-t-elle au sacré, devient-elle prémonition du monde de Dieu [...]. Les maîtres des grands tympans introduisent les hommes dans le monde de Dieu [...]. Manifestation du monde de vérité que l'univers recèle [...], monde dont nous éprouvons l'existence et dont nous ignorons la nature [...]. »

Et voici le changement de mentalité qui fait passer du Christ-Dieu de Moissac au Christ-Homme du tympan royal ouvrant la voie au gothique : « Notre admiration devant l'autorité dorienne [du Christ de Chartres] ne nous masque pas le trouble caractère d'une figure que le sacré inspire et abandonne à la fois. Les Christs des tympans romans dominaient l'humanité qui les entourait — et pas seulement par la taille ; celui de Chartres ne domine pas ses préfigures, il se confond avec elles [...]. La rupture décisive est accomplie. La représentation des spectacles — fût-ce celle du Jugement — va remplacer

grands monuments de l'art roman

	Domaine espagnol	*Domaine français*	*Domaine germanique*	*Domaine italien*
an mille	Saint-Michel-de-Cuxa Santa María de Tarrasa San Pedro de Roda Saint-Martin-du-Canigou Santa María de Ripoll San Vicente de Cardona San Salvador de Leyre	Saint-Bénigne de Dijon Saint-Martin de Tours Saint-Philibert de Tournus tour de Gauzlin à Saint-Benoît-sur-Loire Bernay Romainmôtier Payerne Saint-Rémi de Reims	Sankt Pantaleon de Cologne Sankt Michael d'Hildesheim Münstereifel (massif occidental) Bartholomäuskapelle de Paderborn Vreden (crypte) Oberstenfeld (crypte) Spire (crypte et bas-côtés)	San Pietro del Monte de Civate San Vincenzo de Galliano cathédrale de Torcello Almenno San Bartolomeo Santa Maria de Pomposa Santa Maria di Portonovo (près d'Ancône) San Flaviano de Montefiascone
milieu XIe s.	chapelle des rois, à León cathédrale de Jaca San Martín de Frómista San Jaime de Frontanyà	Sainte-Foy de Conques Notre-Dame de Jumièges Saint-Savin (et fin XIe-XIIe s.) Caen (les deux abbayes)	Trèves (façade ouest de la cathédrale) églises de Mittelzell et Niederzell à Reichenau Ottmarsheim Sankt Maria im Kapitol, à Cologne Saint-Servais de Maastricht (transept et chœur)	Santa Maria di Rambona de Pollenza Marina di Catanzaro Sant' Abbondio de Côme
fin XIe s.	Saint-Jacques-de-Compostelle Silos (cloître) San Ísidoro de León	Saint-Benoît-sur-Loire Saint-Sernin de Toulouse Saint-Guilhem-le-Désert	Hersfeld Spire	cathédrale de Pise Sant' Angelo in Formis cathédrale de Salerne
XIIe s.	San Clemente de Tahull San Millán de Ségovie cathédrale de Pampelune Santa María de Uncastillo San Tirso de Sahagún San Juan de la Peña (cloître) Santa María de Ripoll (portail) Gérone (cloître)	Saint-Eutrope de Saintes Cluny III Moissac cathédrale d'Angoulême Aulnay-de-Saintonge Saint-Trophime d'Arles Montmajour Notre-Dame-du-Port à Clermont Le Dorat Le Puy Saint-Front et Saint-Étienne de Périgueux Solignac Vézelay Autun Notre-Dame-la-Grande de Poitiers	Notre-Dame de Tournai Murbach Maria Laach Sankt Gereon de Cologne Marmoutier Sankt Petri de Soest Sankt Aposteln de Cologne	San Clemente de Rome Sant' Ambrogio de Milan (atrium) San Michele de Pavie San Zeno de Vérone cathédrale de Ravello SaniCicola de Bari cathédrale de Cefalù San Miniato al Monte, à Florence

Domaine britannique

l'art irlandais se prolonge jusqu'au **XIIe s.**

période saxonne **(de 900 au milieu du XIe s.) :** Deerhurst (Gloucestershire), Stonegrave (Yorkshire), Saint Peter de Barton upon Humber (Lincolnshire), Stow *(ibid.),* Wittering (Sussex)

première génération normande **(fin du XIe s.) :** Saint Albans, transept de Winchester, Ely, Blyth, Durham, Norwich

deuxième génération normande **(après 1110) :** Hereford, Exeter, Southwell, Romsey, Peterborough

Domaine scandinave

Roskilde, Danemark (1030), première église en pierre

la création des symboles [...]. Ce qui appartenait à Dieu en tant que Dieu a disparu. »

L'évolution de l'art roman

Les sources

En un sens, l'art roman n'a rien inventé. Il est plutôt l'héritier de l'apport successif des civilisations avec lesquelles il s'est trouvé en contact.

• *L'art gallo-romain.* En Gaule*, les monuments restaient, plus nombreux qu'à présent, non seulement en Italie ou dans la « Gaule Narbonnaise », mais à Autun* ou à Langres, et tout au long du Rhin. Longtemps, on avait utilise les colonnes antiques dans les constructions nouvelles. Les sculpteurs de Saint-Benoît-sur-Loire partiront du chapiteau corinthien. Mais encore moins aurait-on pu oublier les leçons du classicisme dans les régions qui en avaient été plus imprégnées, comme la Provence* ou le Languedoc*, que ce soit dans l'art de bâtir des murs parfaitement appareillés « à joints vifs » ou dans le répertoire décoratif d'acanthes, d'oves, de perles et de pirouettes, et jusque dans les règles de l'entablement classique, soigneusement respectées durant toute la « renaissance » du XIIe s., notamment dans les grands monuments provençaux. Jamais, dans ces régions, on n'accepta que la « loi du cadre » déforme outre mesure le canon humain, non plus d'ailleurs que dans le Saint Empire germanique, héritier des traditions antiquisantes carolingiennes.

• *L'Orient chrétien.* Émile Mâle (v. iconographie ou iconologie) en a peut-être majoré l'importance. Son apport n'en reste pas moins considérable, soit dans les formes architectoniques : coupoles arméniennes* et byzantines*, basiliques syriennes* à trois nefs, rotonde du Saint-Sépulcre, soit par les ivoires et tissus que procurait un commerce avec le Levant, actif dès avant les croisades. Mais l'empreinte, notamment, de Byzance s'affirmera plus encore au XIIe s. L'islām* non plus ne fut pas sans influence, plus massive en Espagne ; on en retrouve les traces jusqu'au Puy* ou à Conques.

• *Les Barbares.* Il a fallu qu'on soit obnubilé par la soi-disant universalité de l'art classique pour mettre si longtemps à reconnaître que les romans s'inspiraient en droite ligne de leurs ancêtres : les Espagnols des Wisigoths*, les Anglais des Saxons, les Irlandais des Celtes*, les Scandinaves des Vikings (v. Normands) ; et les Français même, plus encore que des Mérovingiens*, de leur plus lointaine ascendance gauloise, rejoignant l'apport des moines venus d'Irlande. Curieusement, c'est peut-être la barbare Germanie qui, travaillée par les ambitions « impériales », se raidit le plus contre les influences autochtones. Celles-ci triomphent en tout cas dans

les arts plus maniables où avaient excellé ces peuples (nomades avant de se fixer en Europe occidentale), et en tout premier lieu dans l'orfèvrerie (v. Moyen Âge *[art du haut]*). Mais la sculpture en méplat du premier art roman n'en découle pas moins, qu'il s'agisse du masque de Gerlannus à Saint-Philibert de Tournus, des chapiteaux de Saint-Jean de Maurienne, de celui dit « des Séraphins » ou du Christ archaïque de Saint-Benoît-sur-Loire, qui sont de la même venue que la châsse de Mumma, mérovingienne.

Aux origines

Il n'y a donc pas de rupture entre l'art roman et les arts qui l'ont précédé. Il peut y avoir eu éclipse, plus ou moins totale et plus ou moins longue, par suite de la dureté des temps. Mais, dès que les Maures ont été suffisamment contenus par le jeune royaume des Asturies*, naissent des monuments aussi parfaits que San Tirso d'Oviedo, Santa María de Naranco, San Miguel de Lillo ou Santa Cristina de Lena (IXe s.). Sitôt repartis les Normands, gorgés de butin, on reconstruit un peu partout en France. Pas d'interruption en Irlande*, depuis les croix de Moone ou d'Ahenny, au VIIIe s., jusqu'à celles de Clonmacnoise ou de Monasterboice au Xe, ou de Drumcliff et de Kilfenora au XIIe, ni des premières constructions de Glendalough au VIIIe, à Cashel (Cormac's Chapel) ou Roscrea, en plein XIIe s.

Entre le milieu du Xe et le milieu du XIIe s., l'architecture ottonienne reprend les ambitions carolingiennes*, sur plan centré (Ottmarsheim, 1049) ou plus souvent basilical. Mais surtout, elle développe ce massif occidental que l'on trouve déjà à Lorsch (764-774), avec vaste salle au premier étage et abside propre, jusqu'à former une sorte d'« anté-église ». Sa raison d'être demeure en partie inexpliquée, malgré les judicieuses hypothèses de Carol Heitz sur leur rôle liturgique. Il en reste quelque chose à l'entrée de Tournus et jusque dans le fameux « narthex » de Vézelay. Quoi qu'il en soit, l'architecture ottonienne, puissante et vaste plus qu'élégante et bien proportionnée, intègre peu et mal une sculpture trop imprégnée de réalisme pour ne pas s'exprimer mieux dans des œuvres indépendantes : grands Christs de Ringelheim ou du Schnütgen-Museum de Cologne (vers l'an mille), enluminures-tableaux — à l'opposé des manuscrits irlandais, où les personnages se perdent dans la prolifération des entrelacs.

Autour de l'an mille

Se propage alors ce que J. Puig y Cadafalch a proposé d'appeler le « premier art roman ». Il se caractérise par le petit appareil, dont la beauté rude n'est soulignée que par les « bandes lombardes », faites de « lésènes », ces pilastres étroits et peu débordants, maçonnés comme le reste, reliés à leur sommet par de petits arcs en série. Parfois viennent s'y ajouter des bandes de « dents de scie ou d'engrenages » ; ou bien, dans le mur, un vide en forme de croix tranche d'un noir violent la vibration continue des assises de pierre. Petites églises au demeurant, comme la ravissante chapelle d'Einigen, sur le bord du lac de Thoune (Suisse). Est-ce alors qu'on aurait « inventé » la voûte, encore si pesante, exiguë et de technique rudimentaire dans les petits sanctuaires de Catalogne (Caldas de Montbuy) ou du Roussillon (Saint-Martin-du-Canigou) ? Mais ni les Romains, ni l'Orient, ni, tout près, les Asturiens ne l'ignoraient. Ne serait-ce pas nous qui serions naïfs de n'imaginer l'histoire qu'à la mesure de nos ignorances et de nos préjugés ?

Surtout répandu dans les régions montagneuses, des Grisons à la Catalogne, ce premier art roman affectionnait les hauts clochers, à plusieurs étages de « bandes lombardes ». Mais il rayonne plus largement encore, au moins jusqu'à Tournus, dont le massif occidental illustre à merveille cet art de maçon. La sculpture, relativement peu abondante, n'en atteint pas moins au chef-d'œuvre, que ce soit au linteau de Saint-Génis-des-Fontaines, à l'arc triomphal de Tournus ou sur les chapiteaux de l'église de Consac, en Saintonge. Seulement, à l'inverse de la ronde-bosse, elle joue sur les creux.

À la même époque, la moitié nord de la France faisait preuve d'une invention plus jaillissante encore. Il ne nous reste malheureusement à peu près rien de Cluny II (955-981) ni du Saint-Martin de Tours d'Hervé de Buzançais (1003-1014). Mais, même tronquée de ses deux étages, la rotonde de Saint-Bénigne de Dijon ou encore la tour de Gauzlin à Saint-Benoît-sur-Loire en disent long sur la maîtrise des architectes et sculpteurs, dès l'an mille.

Le XIe siècle

C'est le temps de toutes les inventions, d'où l'infinie variété des églises, dont, heureusement, nous avons gardé un bon nombre, même si la majorité de celles que l'on peut voir en France et ailleurs sont plutôt du XIIe s. Il n'y a pas de système de voûtes, avons-nous vu, qui ne soit alors utilisé. Parfois même, on passe de l'une à l'autre forme architectonique d'une travée à l'autre de la même nef. Mais ce ne sont pas seulement des « expériences ». Il semble que ce soit bien plutôt à chaque fois la solution empirique à un problème précis, parfois architectonique, mais plus souvent encore sans doute relatif à un effet spirituel à provoquer. Par exemple, les coupoles qui couvrent les travées orientales du premier étage de la tour de Gauzlin permettent à ces trois courtes nefs de ne pas venir buter brutalement contre l'église adjacente, mais de se conclure comme sur un point d'orgue. La preuve que ce n'est pas fait au petit bonheur, c'est qu'au rez-de-chaussée un problème semblable se trouve également résolu, par des moyens différents, adaptés à la différence des proportions.

Art en pleine possession de ses moyens, par conséquent. Et, s'il est d'ordinaire assez massif, c'est qu'il le veut bien. Quelle puissance, mais aussi quel jaillissement dans les piliers maçonnés de Tournus, ou de Payerne, ou de Jumièges ! La sculpture aussi se développe, prenant plus grande part dans l'architecture, enchaînant décor végétal, animal ou humain suivant un processus inventif qui se règle bien davantage sur les besoins de la composition interne ou du cadre que sur des tentatives réalistes. C'en est au point que les thèmes décoratifs ou tout au plus largement symboliques reviennent beaucoup plus fréquemment que les sujets historiques plus précis.

Le XIIe siècle

On le ferait volontiers commencer dès le dernier tiers du siècle précédent ou même avant, quitte à le faire s'achever dès 1150. Car les plus « classiques » des basiliques romanes sont mises en chantier très tôt. Mais il reste vrai qu'avec 1100 et le cloître de Moissac apparaissent les vastes programmes iconographiques. Ils vont se répandre partout : entre les chapiteaux des colonnades du sanctuaire, à Notre-Dame-du-Port de Clermont-Ferrand* comme à Saint-Nectaire ; dans les fresques, du Liget ou de Tavant à Saint-Savin* et à la Catalogne ; et sur les portails, largement sculptés. Encore que ces derniers se rencontrent en toutes régions, trois foyers, en France, atteignent à une perfection insurpassée : le Quercy, avec le développement du porche sud de Moissac, le plus transcendant de tous puisque nous n'avons plus que des fragments de celui de Souillac, et qu'à Beaulieu ou à Conques on va vers le « spectacle » (au sens où l'entendait Malraux) ; la Bourgogne, où l'imagerie des scènes de détail est rachetée par la grandeur en comparaison immense du Christ central à Vézelay ou à Autun, chefs-d'œuvre qui ne doivent d'ailleurs pas nous faire oublier les tympans plus modestes mais non moins parfaits du Brionnais ; la Saintonge, enfin, préfère à la grande surface du tympan le large éventail des voussures superposées, le long desquelles court une sculpture dont la finesse n'exclut pas la puissance. Tous ces ensembles de chapiteaux, de fresques ou de portails composent une iconographie savante, moins étalée en scènes successives, à la manière réaliste, que jouant par correspondances entre thèmes répartis autour d'un axe central, suivant un esprit typiquement symboliste.

Parvenu à cet apogée, comme il arrive d'ordinaire, l'art roman se perd lui-même. Les architectes jouent si bien avec la pesée des voûtes, notamment dans les églises anglo-normandes, qu'ils vont bientôt pouvoir remplacer les murs par les verrières gothiques. Les sculpteurs jouent si bien avec la loi du cadre qu'ils vont finir par n'en plus tenir compte. Les tympans de La Charité-sur-Loire ou de Donzy, où les personnages deviennent statuettes isolées sur le fond nu de la paroi, sont trop révélateurs, de même que la profusion « baroque » de Rioux et de Rétaud, où le sens exquis de la proportion des églises saintongeaises est oublié au profit d'un décor douteux. Tout annonce que l'on passe de la mentalité fonctionnelle, objective et symbolique romane au « spectateurisme », au subjectivisme et au réalisme qui vont triompher dans les siècles suivants : tout est prêt pour l'avènement du gothique.

Réalisations diverses de l'art roman

Pierre

Saint-Sépulcre de Gernrode (district de Halle) ; Christs ressuscites de Santo Domingo de Silos (Espagne) et de Saint-Amour-Bellevue (Saône-et-Loire) ; Isaïe de Souillac, tympan de Cabestany (Pyrénées-Orientales) ; baptistère de Parme, par Benedetto Antelami ; baptistères suédois, anglais ou espagnols ; autels d'Avenas (Rhône) et de Bessuéjouls (Aveyron).

Bois

Églises de bois norvégiennes ; portes de Sankt Maria im Kapitol de Cologne et de la cathédrale du Puy ; Christs en croix allemands, belges, catalans, auvergnats ; Des-

centes de Croix catalanes ; Vierges catalanes et auvergnates.

Armoire d'Aubazines (Corrèze) ; bancs liturgique de Tahull (Catalogne) et de Kungsära (Suède) ; coffres de Ryssby et Växtorp (Suède) ; huches de Sion (Suisse).

Fer

Grilles de Conques et du Puy ; pentures d'Orcival, de Villar de Donas (Espagne), de Rogslösa (Suède) et de Staplehurst (Angleterre) ; girouette de Tingelstad (Norvège).

Bronze

Portes d'Hildesheim (Basse-Saxe) et de Werden (Rhénanie-du-Nord-Westphalie), de Vérone et de Pise ; lion de Brunswick, heurtoirs, encensoirs (musées de Vich et de Cologne).

Cuivre

Fonts baptismaux de Saint-Barthélemy par Renier de Huy à Liège ; aquamaniles.

Orfèvrerie

Trésors de Conques, Saint-Maurice (Suisse), León ; Arca Santa d'Oviedo, autel de Bâle (musée de Cluny, Paris) ; calices de saint Gauzelin (cathédrale de Nancy) et de doña Urraca (San Isidoro de León) ; autels portatifs, crosses, croix, reliures d'évangéliaires.

Ivoire

Crucifix de Verceil, crucifix de Ferdinand Ier (Madrid) ; olifants (Le Puy, Toulouse) ; plaques de reliures ou de châsses.

Émail

Châsses limousines de Bellac, Gimel, Malval, Mozat ; retable de San Miguel de Excelsis (Espagne).

Mosaïque

Rome (San Clemente), Verceil, Palerme ; Ganagobie (Alpes-de-Haute-Provence), Lescar (Pyrénées-Atlantiques), Layrac (Lot-et-Garonne).

Fresque

Civate, Galliano, Sant'Angelo in Formis (Italie), Idensen (Basse-Saxe) et Reichenau (Bade-Wurtemberg), Clayton (Angleterre), Ørreslev (Danemark) ; en France, Berzé-la-Ville (Saône-et-Loire), Saint-Aignan (Loir-et-Cher), Le Liget et Tavant (Indre-et-Loire), Le Puy, Saint-Savin (Vienne) ; en Espagne, musées de Barcelone et de Vich, Panthéon des rois de León.

Peinture

Plafonds de Zillis (Suisse) et de Dädesjo (Suède) ; devants d'autel des musées de Barcelone et de Vich.

Vitrail

Wissembourg, Chartres, Le Mans, Angers.

Tapisserie

Bayeux, Gérone, Baldishol (Suède).

Enluminure

Derniers manuscrits irlandais et ottoniens, apocalypses de Beatus (Espagne), bible de Saint-Martial de Limoges, tropaire de Moissac, vie de saint Aubin par Foulques d'Angers, psautier de chœur de la Bodleian Library d'Oxford (v. miniature).

C. J.-N.

▶ *Bénédictins / Cluny / Gothique (art) / Moyen Âge (art du haut).*

🕮 G. T. Rivoira, *Le Origini della architettura lombarda e delle sue principali derivazioni nei paesi d'Oltr'Alpe* (Rome, 1901-1907, 2 vol. ; 2e éd., Milan, 1908). / R. de Lasteyrie, *l'Architecture religieuse en France à l'époque romane* (Picard, 1922). / E. Mâle, *l'Art religieux du* XIIe siècle en France (A. Colin, 1922). / A. K. Porter, *Romanesque Sculpture of the Pilgrimage Roads* (Boston, 1923). / J. Puig y Cadafalch, *le Premier Art roman* (Laurens, 1928). / J. Baltrusaitis, *la Stylistique ornementale dans la sculpture romane* (Leroux, 1931). / H. Focillon, *l'Art des sculpteurs romans* (Leroux, 1932) ; *Art d'Occident, le Moyen Âge roman et gothique* (A. Colin, 1937) ; *Peintures romanes des églises de France* (Hartmann, 1938). / J. Hubert, *l'Art pré-roman* (Éd. d'art et d'histoire, 1938). / G. Plat, *l'Art de bâtir en France des Romains à l'an 1000* (Éd. d'art et d'histoire, 1939). / L. Bréhier, *le Style roman* (Larousse, 1942). / P. Francastel, *l'Humanisme roman* (Les Belles Lettres, 1945). / R. Jullian, *l'Éveil de la sculpture italienne* (Van Oest, 1945). / J. Gudiol Ricart, *Historia universal del arte hispanico*, t. V et VI (Madrid, 1948 et 1950). / P. Deschamps et M. Thibout, *la Peinture murale en France. Le haut Moyen Âge et l'époque romane* (Plon, 1951). / D. T. Rice, *Oxford History of English Art*, t. II : 871-1100 (Oxford, 1952)./ L. Grodecki, *l'Architecture ottonienne* (A. Colin, 1958). / K. J. Conant, *Carolingian and Romanesque Architecture, 800 to 1200* (Harmondsworth, 1959 ; 2e éd. Baltimore, 1966). / A. Grabar et C. Nordenfalk, *la Peinture romane* (Skira, Genève, 1959). / J. Wettstein, *Sant'Angelo in Formis et la peinture médiévale en Campanie* (Droz, Genève, 1960) ; *Fresques et peintures des églises romanes en France* (Le Prat, 1974). / R. Crozet, *l'Art roman* (P. U. F., 1962). / H. Fillitz, *Das Mittelalter, I*, vol. V de *Propyläenkunstgeschichte* (Berlin, 1967). / O. Demus, *Romanische Wandmalerei* (Munich, 1968 ; trad. fr. *la Peinture murale romane*, Flammarion, 1970). / Y. Christe, *les Grands Portails romans* (Droz, Genève, 1969). / R. Oursel, *Invention de l'architecture romane* (Éd. Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1970) ; *Floraison de la sculpture romane* (Éd. Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1973). / G. Gaillard, *Études d'art roman* (P. U. F., 1972). / L. Grodecki, F. Mütherich, J. Taralon et F. Wormald, *le Siècle de l'an Mil* (Gallimard, 1973). / A. Scobeltzine, *l'Art féodal et son enjeu social* (Gallimard, 1973). On consultera en outre les ouvrages publiés par les Bénédictins de La Pierre-qui-Vire, quarante volumes consacrés aux *provinces* de l'art roman, sept volumes d'*Introduction générale* et vingt-deux volumes sur les *grands monuments* et les *thèmes* iconographiques (Éd. Zodiaque).

roman

À un premier niveau, le roman est un *genre narratif prosaïque.* À un second niveau, cette narration est une *histoire fictive*, en même temps qu'une *fiction* de caractère profondément *historique.* Enfin, le roman est un art : en ses parties comme dans sa totalité, il se présente comme un discours destiné à produire, grâce à l'emploi de certains *artifices*, un effet *esthétique.*

Introduction

À chaque plan de cette définition à trois niveaux, les mots que nous avons soulignés en les mettant en italiques sont en corrélation étroite, et chacun d'eux doit être pris dans la plénitude de son sens : dans son acception à la fois la plus stricte et la plus large.

Ainsi, les termes *genre* et *narratif* sont-ils distincts, mais complémentaires. Car le roman, à ses débuts, n'est rien d'autre qu'un genre déjà établi (épopée, poème lyrique, ou même « tradition orale »), mis à l'état de narration suivie. Le chant devient récit, et récit écrit, dans une langue relativement aisée à comprendre, une langue non savante. Longtemps (du XIIe au XVIe s. en Occident), le roman devra *s'engendrer* en marge de genres dont le caractère essentiel est mythique : le roman trace sa voie en prélevant de multiples éléments substantiels ou formels à un langage qui, par l'intermédiaire de héros, réfère le monde humain temporel à un monde divin éternel. L'expression imagée *roman-fleuve* concerne la formation même du récit romanesque : alors que le mythe et l'épopée relèvent d'un *ordre*, le roman se présente d'abord comme un *cours*, qui désagrège et emporte le langage épico-mythique et s'enrichit bientôt de récits historiques, de dialogues de théâtre et des multiples aspects de la parole noble ou populaire.

Ce caractère alluvial du romanesque (il se situe « au confluent de tous les genres », observe Pierre Grimai à propos du roman grec) explique la lenteur avec laquelle le roman passera de l'état de simple et vague mode *narratif* à celui de genre *littéraire* bien précis, mais multiple dans ses aspects. On sait que d'Aristote à Boileau nulle place n'est faite au romanesque aux côtés de l'éloquence, de la poésie, de la tragédie et du comique : le roman semble croître au hasard, dans les espaces laissés libres par les autres arts poétiques. On mit longtemps à comprendre que ce développement marginal et « intercalaire » faisait justement l'originalité de l'écriture romanesque, et que celle-ci tirait ses lois de cette apparente liberté : le roman était un genre dans l'exacte mesure où il se situait entre les genres, et ses règles étaient celles-là même que les autres langages se refusaient à subir. Cependant, l'importance prise par le roman est soulignée par Boileau en 1670 dans son *Dialogue des héros de roman*, et un an plus tôt Mgr Huet, dans une *Lettre-traité sur l'origine des romans*, exposait une première théorie du romanesque en comparant ses formes, ses significations, sa valeur morale avec celles des « poèmes épiques » dont il était issu. Le XVIIIe s. exalte le roman comme un grand genre, célébré par *l'Éloge de Richardson* de Diderot* vers le milieu du siècle et par l'*Idée sur les romans* du marquis de Sade, en l'an VII ; plus exactement, le roman accède au niveau de la « grande littérature » en raison de son *réalisme.* C'est à ce titre que Hegel* l'intégrera bientôt dans son *Esthétique.*

La narration romanesque est en effet prosaïque, si l'on prend l'épithète dans sa double acception : « écrit en prose », et « anti-idéaliste ». Même rédigé en vers, le roman touche à la prose par l'emploi d'un langage *courant*, d'un langage de communication qui, sans être celui de tout le monde, est utilisé quotidiennement par certaines classes privilégiées : le phénomène narratif appelé *roman* se greffe sur une langue romane, mi-savante, mi-populaire, langue nationale parlée et lue par ceux qui veulent être les créateurs et les chefs d'une nation. Les facteurs linguistiques, politiques et sociaux qui déterminent l'apparition du roman dans l'Occident chrétien ont leurs homologues en islām, au Japon, en Chine surtout. Là aussi la narration romanesque ressortit à une nécessité de communication. Elle a un caractère *utile.*

Mais le roman est surtout prosaïque en ce qu'il confronte l'âme humaine avec les aspects les plus ponctuels, sinon les plus vulgaires, de l'existence des hommes, et cela sur tous les plans : social, psychologique, moral. Le propre du roman est de montrer la résistance que des faits ou des choses opposent à des idées, ou à des idéaux. Le roman, en particulier, aura pour rôle d'opposer la réalité du désir à la vérité de l'amour. « Moderne épopée bourgeoise, qui exprime le conflit de la poésie du cœur et de la prose des rapports sociaux. » Cette définition de Hegel concerne le roman du XVIIIe s. européen, mais on peut à bon droit l'appliquer à la constitution même du récit romanesque, car elle en traduit l'une de ses plus importantes visées : dénoncer l'illusion. Aussi bien la *parodie* est-elle l'une des structures dominantes des œuvres de Pétrone, de Rabelais*, de Cervantès*, sans oublier les romanciers arabes et chinois. Le roman commence par démythifier les dieux et les héros, qu'il ramène au niveau humain.

Puis se précise sa fonction de démystification à travers Balzac*, K. Kafka*, S. Beckett*.

Pourtant, d'innombrables romans n'ont pas ce pouvoir critique. En face des *Illusions perdues*, il y a la masse des récits qu'on pourrait globalement dénommer *les illusions données*, ceux qui exaltent la « poésie du cœur » avec un irréalisme total. Mais ces romans, qu'ils soient de cape et d'épée ou sentimentaux, n'infirment point la règle du prosaïsme. Car le romancier s'arrange alors pour que des actions ou des sentiments exceptionnels, sinon irréels, soient réintroduits dans le quotidien. Le romancier irréaliste et idéaliste rend *concret* l'*invraisemblable* : costumes, décor, circonstances, psychologie, gestes, tout est vrai, sauf la *situation* dans laquelle il place ses héros. L'universel est maquillé en particulier, et l'intemporel en temporel.

Nous voici au deuxième niveau de notre définition : le roman est une histoire fictive *et* une fiction de caractère historique. Par cette proposition, on veut récuser trois opinions non pas fausses, mais très superficielles : le roman serait une « œuvre d'imagination » ; son développement reposerait sur le *temps* (celui des horloges ou celui d'une « subjectivité ») ; enfin un romancier raconterait (ou ne raconterait pas) une histoire. On posera, au contraire, que la *notion d'histoire* et la *connaissance historique* de tous les aspects de la réalité (humaine ou non) président de manière fondamentale à la création romanesque. Écrire un roman est faire acte d'historicité.

La première raison d'être du roman fut de traiter d'un homme et de sociétés historiques qui, à la fois, se savaient entrés dans l'histoire, comprenaient qu'ils vivaient une histoire et constataient que l'histoire des hommes était faite par les hommes, ou du moins par certains groupes humains. L'idée de *responsabilité* tient une place essentielle, dans la formation du roman. En soulignant que le héros de roman, à la différence du héros épique ou tragique, « n'accuse pas les dieux », Alain* (*Système des beaux-arts*, 1920) a bien indiqué que le personnage romanesque existe dans le présent, c'est-à-dire avec un passé et pour un futur terrestres. On peut comparer, à ce propos, le sens de la tragédie* et celui du romanesque. Dans la tragédie, l'homme cherche à obtenir un compromis de caractère juridique (si l'on songe à *l'Orestie*) entre la puissance des dieux et l'organisation (puissante elle aussi) de la cité. Mais le romanesque, dès sa naissance (et c'est pour cela qu'il apparaît), veut exprimer bien plus qu'un moyen terme entre le divin et l'humain : le roman affirme l'historicité — le *devenir*, par les relations de cause à effet — de tous les aspects de l'humain et en premier lieu d'un groupe social (féodal) qui croit à l'histoire parce qu'il veut tout ensemble consolider sa position et affirmer ses droits à des successions autant qu'à de futures promotions. Ce rapport dialectique entre un *statut* à défendre et un *mouvement* à préserver, on le constate régulièrement dans la substance du romanesque, du moins jusqu'au premier tiers du XXe s. Le « petit Jehan de Saintré », Sancho Pança, le personnage picaresque, Rastignac, Julien Sorel, Emma Bovary (ou encore les personnages du roman chinois *Rêve dans un pavillon rouge*) croient à des *événements* parce qu'ils croient à des *avènements* : à la récompense logique de leurs efforts, au bien-fondé de leurs idées, à la satisfaction de leurs tendances. Ainsi, le roman naturaliste mettra-t-il en scène des êtres mis à l'écart de l'histoire, frustrés d'avenir, de promotion. La plupart des héros du roman moderne — Stavroguine (*les Possédés* de Dostoïevski*), Stephen Dedalus (*Ulysse* de J. Joyce*) — verront combien l'histoire (ou plutôt l'historicisme) est un mensonge : ils n'en comprendront pas moins la nécessité de vivre historiquement, d'assumer leur condition historique (et sociale). Ils savent que se soustraire à cette condition revient à choisir la mort et, s'ils choisissent de mourir, c'est non pas pour nier la réalité de l'histoire, mais pour « accuser » cette réalité, pour la refuser. Ainsi, Quentin Compson (*le Bruit et la fureur* de W. Faulkner*) brise sa montre avant de se tuer. Le temps, en effet, est le *signe* de la condition historique de l'homme. L'expression « roman d'évasion » désigne parfaitement une œuvre qui triche avec la réalité inéluctable du devenir historique, constitué d'un enchaînement de causes et d'effets.

Or, l'histoire est écriture. Pas d'histoire sans texte historique. Le roman est contemporain, ou vient à la suite des premiers comptes rendus, des premières relations d'événements liés entre eux dans le temps, et selon une logique objective. Le roman, a dit J.-P. Sartre*, doit historialiser l'existence. Le romanesque est contemporain des premières narrations historiques, ou s'inscrit à leur suite, dans leur sillage. Les premiers romanciers auront historialisé le supra-humain, et plus le roman se développe, plus s'accentue son caractère, sa nature *chronique*. Les premiers romanciers sont aussi des chroniqueurs. Puis Cervantès, Diderot, Balzac, Zola, Henry James*, Proust* apporteront la preuve que l'écriture romanesque est parallèle aux successives manières d'écrire l'histoire, et surtout aux successives philosophies de l'histoire. Mais ce parallélisme, après avoir été longtemps un *alignement*, prendra la forme d'une *opposition radicale* de la part des plus grands romanciers modernes. Pour Balzac, l'histoire et le roman sont strictement alliés. Pour Faulkner, le roman doit au contraire infirmer la ligne du devenir historique. Toutefois, qu'il soit l'allié ou le négateur du déterminisme historique, le roman s'appuie sur la présence de l'histoire chronologique, pleinement admise par Balzac, déjà suspecte à Stendhal* et tenue pour absurde par Kafka. Le roman épouse ou *subit* l'histoire. Nous dirons donc qu'un roman offre toujours au lecteur un certain *traitement* de la réalité historique, qui se manifeste par un certain traitement du temps : l'histoire est première, le temps second.

On le voit bien en considérant le terme de *romanesque*, et en particulier la petite comédie *les Romanesques* (1894) d'Edmond Rostand. Les deux héros sont romanesques parce qu'ils refusent la facilité d'un statut socio-affectif petit-bourgeois, propre à les conduire au mariage par des voies toutes planes. Dès lors, ils inventent de toutes pièces une série de difficultés labyrinthiques qui, d'épreuve en épreuve, les conduiront à un vrai mariage d'amour. Ils retracent de la sorte la carte du Tendre. Ils ré-écrivent une histoire qui, de par son agencement rigoureux de causes et d'effets, est plus historique que l'histoire réelle (au sein de laquelle le labyrinthe est instauré). On aboutit au même constat en prenant le terme de *romanesque* au sens de « qui concerne le roman comme ouvrage », dans tous ses éléments, du personnage à la composition. Même si son œuvre est fantastique, le romancier fait ou refait l'histoire (écrit une certaine forme d'historicité) à partir des données d'une histoire qui, vécue, a été nécessairement successive et, par là même, « fatale ». Balzac, dans l'avant-propos de *la Comédie humaine*, Henry James dans *The Art of the Fiction*, Marcel Proust à la fin du *Temps retrouvé* se sont tous trois affirmés historiciens, c'est-à-dire chercheurs de la vérité du *passé*. Mais, entre Balzac d'une part, James et Proust de l'autre, il y a une *coupure* qu'il faut nommer *épistémologique*, puisqu'elle concerne la valeur de méthodes pour connaître le vrai et le réel. Balzac conçoit l'histoire comme une série de faits objectifs, objectivement saisissables ; ces faits sont reliés entre eux par des lois qui sont *externes à une conscience individuelle*, car celle-ci leur est sujette ; tout ce que peut faire l'individu, c'est prendre conscience du déterminisme socio-économique, et l'exploiter à son profit. Pour James et Proust, en revanche, le romancier sera historien grâce à une démarche interprétative, fondée sur ce que les faits sociaux et les faits de conscience appartiennent à deux registres, à deux ordres hétérogènes. Les faits restent ce qu'ils sont : inéluctablement réels. Mais la perception, l'assimilation et la traduction de cette réalité dépendent de la conscience qui les *filtre*, sans pour autant les *dénaturer*. Dès lors, l'histoire « balzacienne » sera réfractée par une conscience privilégiée, et cette réfraction déterminera l'*agencement* du récit romanesque. Ainsi, dans l'œuvre de Faulkner (comme dans le film *Citizen Kane* d'Orson Welles*), ce qui s'est passé « avant » sera placé « après » dans le texte, en vertu d'une loi d'*intérêt* qui hiérarchise les faits selon les *valeurs* qui préoccupent un personnage ou les *fascinations* qui le hantent. Chez Balzac, Dickens* et Zola, la vérité historique se situe presque exclusivement du côté du déterminisme, tandis que, dans *À la recherche du temps perdu* ou dans *Ulysse*, la vérité, non moins historique, réside dans la confrontation entre le temps des faits et l'espace de la conscience humaine.

Il faut donc souligner la légèreté avec laquelle on a souvent affirmé que Faulkner ou Robbe-Grillet* « brouillent », « démantèlent » le temps, la chronologie. De telles assertions impliquent d'une part qu'il n'y a qu'une connaissance historique possible (celle que développa, à très juste titre, le positivisme), d'autre part que les hommes existent dans une seule et même historicité. Or, si l'histoire est une science, elle est aussi les idéologies qu'elle suscite. Vint un jour où des écrivains se demandèrent : « À qui profite l'histoire ? » Le roman contemporain tient sa plus forte originalité de ce qu'il conteste une conception idéologique de l'histoire qui correspond en effet aux « idées » des classes possédantes et à leur « logique » : la marche de l'histoire doit être cohérente (linéaire) parce qu'elle va (doit aller) dans le sens du droit de propriété, de l'accumulation du profit. C'est cette

histoire que dénoncent Joyce et Faulkner : ils la voient comme un objet, quand Balzac en faisait un sujet, le sujet par excellence du destin humain. Cependant, Joyce, Faulkner ou Hermann Broch* ne sont nullement marxistes, ni révolutionnaires. L'histoire qu'ils récusent (d'où l'aspect non chronologique de leurs œuvres) est l'histoire-progrès, l'histoire « matérialiste », régie par l'idée d'*avoir* et qui poursuit sa marche au nom de *fausses valeurs*, de valeurs de façade. Flaubert* et surtout Henry James en avaient nettement conscience, ainsi que Zola, dans la mesure où il opposait une histoire biologique à l'histoire chronologique.

Cette histoire « normale » suscite, de la fin du XIX[e] s. à nos jours, des œuvres académistes et conformistes, riches de ces « clichés photographiques » que Virginia Woolf* estima nécessaire de bannir du roman. Le romanesque original du XX[e] s. *déconstruisit* en effet l'histoire linéaire, comme le cubisme, après l'impressionnisme, déconstruisit un espace pictural fondé sur la représentation en perspective des hommes et des choses.

Pourtant, répétons-le, l'histoire objective, linéaire, inéluctable dans sa successivité, demeure la référence du roman. Après avoir été un sujet à écouter, la condition historique de l'homme est devenue (déjà chez Flaubert et chez Henry James) un objet à traiter. Mais il est très important d'observer que dans le roman le plus « cubiste » ou « chaotique » (ainsi désigna-t-on souvent, au cours des années 1920, les œuvres de Joyce, de Virginia Woolf et de Proust) — dans les romans où des faits hétérogènes sont simplement juxtaposés —, le lecteur trouve invinciblement cette condition historique : non seulement parce que les éléments ainsi juxtaposés se succèdent devant son regard lisant, mais encore parce qu'il garde présente à l'esprit la notion d'une histoire strictement temporelle. Consciemment ou non, le lecteur se demandera quelle est la *diégèse* de la narration. Mise en lumière par Étienne Souriau, l'idée de *diégèse* désigne la succession rigoureusement chronologique des événements de tout récit (narratif, théâtral, cinématographique). Longtemps, le lecteur n'a pas eu à rétablir, à retrouver l'ordre diégétique des événements narrés : quand l'écrivain altérait l'ordre successif des faits, il en prévenait son lecteur, tel Hugo* rappelant, dans *les Misérables*, que « revenir en arrière est l'un des droits du romancier ». Mais, lorsqu'il s'agit d'un roman de Faulkner ou de Robbe-Grillet, nous devons faire un effort d'attention pour reconstituer la « chronologie ». Or, l'une des intentions du romancier était justement de faire sentir l'écart entre le devenir balzacien et sa réfraction par un sujet grâce à des *montages* d'écriture.

Voilà pourquoi nous avons accolé les termes *fictive* et *fiction* aux termes *histoire* et *historique*. Le mot *fiction*, qui souvent signifie « roman » en anglais, désigne le caractère constructif de l'imagination. Le romancier n'écrit pas une histoire : il forge une historicité romanesque. Mais ce travail repose sur l'idée d'histoire et consiste en une construction dans laquelle nous pouvons lire, quel que soit son désordre, ce qui est arrivé à des êtres, à des choses, à des idées, et surtout (de nos jours) ce qu'il advient à un narrateur en train d'écrire une fiction.

Il s'ensuit (troisième et dernier niveau de notre définition) que le statut de la fiction est un statut artistique. Le roman est un discours parce qu'il faut le composer selon une conception d'ensemble et par des techniques spécifiques. Le texte romanesque commence, se développe, se termine : il lui faut une entrée et une clôture. La composition balzacienne prend appui sur le tableau offert par une société et ses catégories, et le récit balzacien dérive de la notion de déterminisme, si puissante au XIX[e] s. Dans tous les cas (et il sont innombrables), il faut à la *rhétorique romanesque* un plan fondamental et un foyer à partir duquel s'articuler. Prenons l'exemple des *Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos*. L'œuvre repose sur un plan social bien précis. Elle a pour forme de composition des échanges de lettres, et pour foyer principal deux personnages meneurs de jeu. Un voyage en chemin de fer sera utilisé pour forme de composition par M. Butor* *(la Modification)*, qui prend d'autre part pour foyer narratif le pronom personnel ambigu « vous ». La littérature policière dans son ensemble (l'essence même du récit policier) servira à Robbe-Grillet de plan narratif fondamental. Mais on aborde déjà ici une question essentielle : quels sont les rapports entre d'une part les faits sociaux et culturels sur lesquels repose le roman et d'autre part les artifices d'écriture choisis et employés par l'écrivain pour susciter chez le lecteur un jugement qui soit référé à un principe non pas de réalité mais de beauté, sans toutefois que le second éclipse le premier ?

Poser cette question implique de se demander s'il vaut mieux, pour étudier le roman, être d'abord sociologue, historien, psychologue, économiste même, et ensuite esthéticien, ou au contraire s'attacher à considérer des ouvrages écrits, composés selon un certain ordre, et déceler ensuite, à travers ces discours, des contenus relevant des diverses sciences humaines. Comme en témoigne notre définition du roman, nous avons choisi la seconde voie d'approche, qui repose sur le fait que le roman, en dépit de ses innombrables figures, se présente sous l'aspect d'un livre (encore aujourd'hui du moins) et qu'il a pour base irréductible un phénomène de narration historique fictive qui se transforme et se différencie à l'infini, donnant lieu à des séries ou à des successions de structures artistiques, c'est-à-dire à des ensembles dont les éléments sont reliés entre eux pour former un tout cohérent.

Cette conception du roman comme *totalité textuelle*, unie par des rapports complexes à tel aspect d'une société et d'une culture, est relativement nouvelle. Au XX[e] s. seulement, des spécialistes des problèmes littéraires ont pu écrire, tels R. Wellek et A. Warren (*Theory of Literature*, 1949), qu'un personnage romanesque « n'est rien d'autre que ce qu'il dit ou que ce qu'on écrit sur lui dans l'œuvre ». Longtemps, on s'était évertué à classer les romans par « sujets », ou selon leurs « contenus », ou en fonction de leur « réalisme », ou encore en considérant leur « morale ».

Il y a sans doute des types de roman fondés sur de grands phénomènes socioculturels et socio-affectifs. On en voit de premiers exemples dans les grandes narrations romanesques qui, en France, en Chine, en islām, laïcisent, vulgarisent l'épopée et le poème lyrique, réalisant ce que Hugo attendait du drame romantique : confronter le sacré et le profane, le sérieux et le comique, les beaux sentiments et les vrais désirs. Nous ferons leur place aux romans picaresque, historique, policier, et au roman d'éducation, car ce sont des structures narratives traduisant des schémas sociologiques et culturels particulièrement nets. Mais parler de romans psychologiques, autobiographiques, réalistes, sentimentaux, exotiques, paysans, régionalistes ne peut prêter qu'à confusion. Balzac n'est pas moins psychologue que Proust, qui est autant sociologue que Balzac. *Rêve dans un pavillon rouge* (Chine) et les premiers « journaux intimes romanesques » japonais sont aussi « subtils » et « réalistes » que *les Liaisons dangereuses*. Non pas l'exotisme, mais la psychologie caractérise les récits de Pierre Loti. Maupassant*, dans la préface de *Pierre et Jean*, et H. James, dans *The Art of the Fiction*, ont bien souligné que peu importe le sujet du roman, dans la mesure même où ce sujet est toujours *imposé* à l'écrivain par la société et par telle zone de culture. L'essentiel réside dans l'écriture et la composition de l'œuvre. En 1928, Abel Chevalley considérera le roman comme une « narration en prose d'une certaine étendue ». Cette définition, due à l'avènement des arts non figuratifs, n'était guère pertinente, mais avait le mérite de poser le problème à son véritable niveau : celui du texte.

Présente plus d'intérêt la querelle qui eut lieu, en France surtout, de la fin du XVII [e]s. au dernier tiers du XVIII[e] et qui préluda à la reconnaissance du roman comme genre spécifique. Cette dispute concernait essentiellement la valeur morale du romanesque. Si l'on se réfère à l'introduction de Daniel Mornet (1925) à *la Nouvelle Héloïse*, il s'agissait de savoir si la fable, la fiction romanesques (entraînant le lecteur dans des mondes idéaux) étaient plus efficacement morales que les romans qui représentaient la réalité humaine concrète, avec ses « vices ». En définissant le récit romanesque comme une « histoire feinte d'aventures amoureuses, écrite en prose avec art, pour le plaisir et l'instruction des lecteurs », M[gr] Huet avait mis l'accent sur l'ambiguïté morale du romanesque : plaisir, mais éducation. Dans la grande querelle suscitée par cette ambiguïté (de 1690 à 1760 environ), les partisans du réalisme eurent de plus en plus l'avantage. Ils accusaient à bon droit les tenants de la « fable » de plonger le lecteur dans cette source de toutes les immoralités qu'est la rêverie ou l'illusion. L'abbé d'Aubignac (*Conjonctures académiques sur l'Iliade*, 1715) verra d'ailleurs le danger représenté par des héros de roman si parfaits qu'ils en sont « inimitables ». Et, pour justifier le contenu de ses *Mémoires et aventures d'un homme de qualité* (1728), l'abbé Prévost* pouvait soutenir que la seule morale valable procédait de l'expérience, le mauvais exemple étant le meilleur des exemples. En outre, le roman réaliste rejetait la responsabilité de certaines fautes sur l'injustice de l'ordre social. Toute peinture exacte du réel est morale, tel est le sens de la victoire des tendances réalistes (Diderot, Marivaux*, Prévost), consacrée en 1761 par la publication de *Julie ou la Nouvelle Héloïse*. En effet, le roman épistolaire de J.-J. Rousseau* traitait

de sentiments vrais et actuels dans un monde exactement historique.

Cependant, le vrai et le réel exprimés par Saint-Preux et par Julie relevaient d'une idéologie. En montrant comment le désir d'un individu se heurte à un système social hiérarchisé, puis comment Saint-Preux, au spectacle d'une communauté laborieuse où règne l'esprit de justice, sublime son amour pour Julie, Rousseau illustrait et résumait l'humanisme des Lumières, selon lequel la nature, la société et l'histoire progressaient conjointement dans le sens du bien et du bonheur. Ainsi, la *Nouvelle Héloïse* représente et explicite une *vision du monde* comme l'a fait *Don Quichotte*, comme le fera *Guerre et Paix*. De semblables romans, par leur contenu ample et complexe, par leur composition cohérente, ne révèlent pas seulement les aspects (les formes) d'une organisation sociale ; ces œuvres traduisent aussi, et formalisent, les impératifs moraux, les aspirations, les idéaux qui caractérisent les niveaux supérieurs de cette organisation et en fonction desquels les personnages principaux « voient » le monde, l'histoire, la vie sociale. *La Nouvelle Héloïse* exprime une seule vision du monde, mais *Don Quichotte* en représente deux, qui sont incompatibles : l'une héroïque (anachronique), l'autre bourgeoise (actuelle). Un conflit entre deux visions du monde est également mis en scène par Tolstoï* dans *Guerre et Paix*.

Les visions du monde qu'il traduit constituent l'une des structures fondamentales du roman, écrivit en substance G. Lukács* dans la *Théorie du roman* (1920). Toute analyse structurale est une analyse *sémantique* : elle tend à déceler des rapports nécessaires entre des formes et des sens. Un grand problème sémantique a préoccupé G. Lukács. Il s'est demandé comment le récit romanesque (dérivé du récit épique) signifiait la pensée d'une société. Cependant, le structuralisme de Lukács est avant tout socio-historique et philosophique. La « forme » considérée par Lukács est principalement celle du personnage, qui révèle au lecteur le « sens » d'une société. En revanche, les diverses méthodes structurales appliquées aujourd'hui à la littérature (et particulièrement aux faits narratifs) la situent au niveau du langage, tant au sens strict du terme (en s'inspirant des notions et des méthodes de la linguistique structurale) qu'à son sens large, lorsque l'analyste étudie comment les faits sociaux, psychologiques, idéologiques, culturels « parlent » à travers une texture littéraire.

Car considérer un roman comme un objet textuel n'implique pas seulement de montrer que cet ouvrage constitue une certaine figure, un certain profil d'une langue. Une étude textuelle mettra aussi en lumière comment l'œuvre est tissée et composée : quel rôle y joue, par exemple, le *narrateur* ? quelles constantes président à l'organisation du récit ? comment est construit le roman ? L'étude du texte implique en outre de comparer l'écriture romanesque avec d'autres phénomènes narratifs, en particulier le récit mythique, comme l'a fait Claude Lévi-Strauss*, et enfin d'isoler les divers constituants de la *substance* du texte, qui, mis en langage, sont pour ainsi dire entrelacés dans son épaisseur.

Ainsi, la différence qu'établit la linguistique structurale entre le *plan de l'expression* et le *plan du contenu* sera particulièrement efficace pour étudier le roman, ouvrage complexe dont les contenus sociologique, psychologique, culturel sont très divers (occupent de nombreux niveaux) et dont les modes d'expression, dans une seule et même œuvre, sont non moins multiples.

Par référence à ces méthodes structurales, nous aborderons la question du passage de la narration mythique à la narration romanesque. On s'attachera ensuite à cerner le problème des contenus successifs du roman. On examinera enfin le « plan de l'expression », c'est-à-dire le roman comme ouvrage esthétique.

Cette démarche rencontre une difficulté sérieuse. En traitant surtout des aspects sémantiques du roman (du rapport entre ses formes et ses sens), on paraît éluder l'histoire concrète du romanesque. On semble, en particulier, ne pas tenir suffisamment compte du personnage. Mais, comme chacun sait, l'existence même de celui-ci, sa valeur comme « pôle » du roman, est depuis longtemps mise en question par les plus grands écrivains modernes. Jusqu'au début du XXe s., il est possible de « polariser » sur le personnage l'étude du roman, mais cette optique n'est plus pertinente lorsqu'il s'agit du roman de Proust, de *Manhattan Transfer*, à plus forte raison d'*Ulysse*. Plutôt que d'étudier le personnage en soi (comme une personne, un individu), mieux vaut l'examiner en termes de sémantique : le personnage est un élément formel (et technique) du langage romanesque, comme le sont d'ailleurs la description, la narration, le dialogue. Enfin notre démarche, fondée sur les résultats obtenus aujourd'hui par les diverses sciences humaines (sociologie, psychologie, science des textes), a pour avantage de présenter le roman comme une réalité culturelle, donc humaine.

Du mythe au roman

Une société « livrée à l'histoire »

Dans les quatre volumes des *Mythologiques* (*le Cru et le cuit*, *Du miel aux cendres*, *l'Origine des manières de table*, *l'Homme nu*, 1964-1971), Cl. Lévi-Strauss applique à un nombre considérable de récits mythiques indiens (Amérique du Sud, puis du Nord) une méthode structurale dont nous allons indiquer les traits fondamentaux. (V. mythe et mythologie.)

Pris isolément, un récit mythique n'est que ce qu'il semble être : une histoire comportant des aventures magiques (métamorphoses notamment) et où s'entrecroisent maints éléments de la vie dite « primitive », plantes, animaux, chasse, pêche, travaux, relations familiales et tribales. Mais en confrontant les uns avec les autres un certain nombre de récits (qui furent ou sont parlés, et que recueillirent, de la bouche d'« informateurs », des observateurs occidentaux), on s'aperçoit qu'ils se complètent rigoureusement : que tel « ensemble mythique » comporte des constantes et des variables, et que ces transformations des récits mythiques procèdent des mêmes lois que celles qui président à l'organisation sociale d'une population. Plus exactement, les récits mythiques, par leurs divisions cellulaires, par leurs ramifications ordonnées, disent, représentent ces lois organisatrices et, à un niveau plus élevé, expriment le cosmos (les relations de l'homme et du surhumain, de la nature avec la surnature) tel que se le représente la *logique* d'une pensée qui n'est « sauvage » qu'en apparence (Cl. Lévi-Strauss, *la Pensée sauvage*, 1962).

Ainsi, Cl. Lévi-Strauss reconstitue le schéma extrêmement cohérent (où rien n'est laissé au hasard) d'une pensée et d'un ordre mythiques. Toutefois, l'anthropologue, mettant en regard deux groupes de mythes indiens, estimera pouvoir déceler, dans la forme même des récits du second groupe, les origines, les germes de la narration romanesque. Les récits du premier groupe concernent l'origine des constellations, et par conséquent des cycles à périodicité longue : les années, les saisons. Par contre, les mythes du second groupe concernent le Soleil et la Lune, donc des cycles brefs : l'alternance des jours et des nuits. Or, les deux groupes sont très différents par leurs *formes*, donc par leurs sens : les mythes de la « périodicité longue » ont des thèmes peu nombreux, leur composition est très cohérente, tandis que les mythes de la périodicité brève » témoignent d'une extrême liberté d'imagination et sont composés en désordre. Lévi-Strauss en conclut que les mythes concernant les cycles longs, marqués par la *diversité* (une année, une saison ont des aspects multiples et changeants), sont pourtant du côté de la *rigueur*, mais que les récits traitant de cycles courts, marqués par la *monotonie* du diurne et du nocturne, donnent lieu à un *foisonnement.*

Les mythes du second groupe sont (déjà) romanesques : pour rompre la monotonie répétitive des « soirées », le narrateur est amené à inventer sans cesse de nouveaux épisodes, à surcharger à l'infini le « mythe de base » et par là à tenir en suspens ses auditeurs, tout comme le feront au XIXe s. les auteurs du roman-feuilleton.

Car les différences formelles et sémantiques observées par Lévi-Strauss mettent en cause deux conceptions incompatibles des rapports de l'homme et du monde, deux « métaphysiques sociales » pourrait-on dire. En s'adonnant à des narrations étirées et proliférantes, les Indiens se soumettaient à l'alternance étroite des jours et des nuits : ils perdaient de vue l'ordre mythique, le cosmos cohérent, la vie sociale vraiment organisée. De même, le feuilleton, qui opère par rebondissements d'intrigues (jusqu'à ce que les méchants soient punis et les bons récompensés), est l'exemple typique d'une société « qui se livre à l'histoire » (*l'Origine des manières de table*, p. 106), c'est-à-dire dominée par l'idée de « progrès » et régie par les rythmes saccadés de l'âge industriel.

Le roman occidental n'ignore pas les mythes, ni l'« ordre logico-naturel » que les mythes exprimaient : le roman est constitué de mythes *dégradés*. Dans son cours *historique*, le roman entraîne des lambeaux de mythes, grâce auxquels le romancier veut vraiment retrouver un ordre disparu : l'entente entre les hommes, les rapports cohérents entre l'humain (le social) et le naturel. On ne peut à la fois « se livrer à l'histoire » (admettre les « cycles courts ») et donner un sens cohérent à l'existence. Tel est le drame du romancier, et la vraie morale du roman,

car pour Lévi-Strauss l'exemple du feuilleton n'est qu'un des cas limites du destin général du roman dans les sociétés modernes. Lévi-Strauss observe en effet que le roman, au cours de son histoire, s'exténue à poursuivre des structures : après être « tombé dans l'intrigue », le roman perd l'intrigue elle-même et continue ainsi à être un signe évident d'une existence humaine de moins en moins cohérente, de plus en plus privée de sens. On peut dire que Lévi-Strauss traite le roman comme Rousseau avait traité le théâtre dans sa *Lettre à d'Alembert* : le romanesque signifie essentiellement impossibilité d'un véritable « contrat social ».

Par la logique avec laquelle y est exposé le phénomène de dégradation du mythe, les *Mythologiques* contribuent fortement à cerner le problème de la genèse du roman, ou du moins de sa formation. Mais, avant de considérer les aspects historiques, sociaux, littéraires de l'origine du romanesque (aspects différents selon les aires de civilisation et de culture), il est opportun de mettre en parallèle la réflexion de Lévi-Strauss et les thèses de G. Lukács, dans la mesure où l'une et l'autre concernent le sens fondamental et global du romanesque en fonction du mythique, et en regard d'une civilisation qui, de la fin du Moyen Âge à nos jours, devient de plus en plus *économique* et *historique*.

L'ordre grec, observe Lukács dans *Théorie des romans*, représenta l'enfance sereine et sage de l'humanité. L'épopée grecque, malgré ses violences, exaltait un héros qui, sans être parfait, était du moins cohérent et stable. Le héros (qui en cela diffère essentiellement du personnage romanesque) ne change pas ; il demeure avec constance à un même niveau idéal. En outre, les œuvres grecques, dans leur ensemble, avaient une harmonie esthétique en rigoureuse correspondance avec l'harmonie morale, civile, religieuse de la société grecque. Dans ses aspects majeurs, l'humanité hellène offrait l'image d'une totalité cohérente que l'homme moderne, dès le XVIe s., tiendra pour un paradis perdu et qu'il voudra donc retrouver. Ce désir de recouvrance sera, dit Lukács, primordial dans le roman. Mais ce sera aussi sa contradiction, car c'est à travers l'histoire concrète, dans la société dont il est membre, que le héros de roman voudra retrouver l'harmonie. Pris dans ce conflit, qu'il veut résoudre même s'il doit en mourir, le personnage romanesque sera un être *problématique*, et les contradictions dont il est le lieu exemplaire ne feront que s'aviver à mesure que les sociétés occidentales seront de plus en plus dominées par l'économie de marché, par le règne grandissant du profit. Lukács, en effet, demeure profondément sociologue et historien. Il ne met pas sur le même plan Don Quichotte, Julien Sorel, Anna Karénine. Fasciné par une image héroïque de l'homme, le personnage de Cervantès (opposé à Sancho Pança comme l'ancien s'oppose au nouveau) a une conscience trop étroite pour un monde déjà moderne : pour l'univers vaste et complexe des transactions commerciales et des grands voyages. Par contre, la conscience des personnages de Stendhal et de Tolstoï sera trop grande pour une société qui, dans ses couches supérieures, se préoccupe surtout de posséder des biens, d'acquérir des pouvoirs matériels. Mais qu'il s'agisse de Don Quichotte ou d'Anna Karénine, le personnage de roman ne se résigne pas à l'« histoire » ni à l'« économie » : il résout ses contradictions dans la mort, ou par l'effacement.

Lukács et Lévi-Strauss jettent donc un regard semblable sur la destinée des personnages romanesques. Ils aperçoivent la contradiction essentielle du roman : mettre en scène des *individus historiques* cherchant pourtant à rejoindre une *vérité non historique*. De même rendent-ils la société et la civilisation modernes responsables de la dégradation de tout ordre humain authentique. « Le héros de roman devait nécessairement finir mal », écrit Lévi-Strauss. Lukács eût sans doute souscrit à ce jugement, mais il aurait certainement refusé de croire que le roman, comme *genre*, était fatalement destiné lui aussi « à mal finir », comme l'écrit Lévi-Strauss dans *l'Origine des manières de table*.

Car pour Lukács le roman n'échoue pas toujours à reconstituer la totalité mythique perdue : Tolstoï, Dostoïevski ont su créer des formes renouvelées des grandes épopées. C'est que Lukács croit au sens (marxiste) de l'histoire : en dépit de son échec, le personnage de roman montre aux hommes la possibilité de *refaire* la cohérence qui marquait l'âge grec. Dans une œuvre comme *Guerre et Paix* s'esquisse la « fin de l'histoire ». C'est pourquoi Lukács, dans l'un de ses derniers ouvrages (*la Signification présente du réalisme critique* ; trad. fr., 1958), opposera Thomas Mann* à Kafka. Le romancier de *la Montagne magique* et du *Docteur Faustus* a su condenser les contradictions d'une classe, représenter un individu dans sa totalité (avec ses aspects mythiques et héroïques), et fait ainsi apparaître le processus dialectique de l'histoire, qui n'avance que par conflits. Kafka, par contre, a choisi la solution *abstraite* de l'absurde, dans le *confort* de laquelle (dit Lukács) s'installera Samuel Beckett.

En ce qui concerne la formation du récit romanesque, le raisonnement de Lévi-Strauss est plus pertinent que celui de Lukács, car l'auteur des *Mythologiques* met en lumière un phénomène décisif : la transformation (par dégradation) de l'ordonnance mythique en lignes narratives fragmentées et temporelles. Mais la thèse de Lukács est plus objective quant aux grands romans occidentaux du XVIIIe s., qui eurent pour matrice *Don Quichotte*. Le philosophe marxiste a bien vu que le roman, s'il procède de la destruction du mythe, se structure à partir de formes socio-idéologiques.

Quand il voit le roman condamné aux « cycles brefs » et entraîner dans son cours des « lambeaux épars » de l'ordre mythique, Lévi-Strauss désigne avec justesse la situation originelle du romanesque. Dans la France du XIIe s., on assiste en effet à une rupture du cosmos mythique. Le *Roman de Brut*, le *Roman d'Alexandre*, le *Roman d'Eneas*, le *Roman de Thèbes*, le *Roman de Troie* seront les « cinq patriarches du roman moderne » (Robert Marichal) parce que leurs auteurs mettent en scène des héros « actualisés » et s'attachent à narrer des textes épiques en quelque sorte rompus. Écrit en « français », langue désormais sociale, le roman adapte les contenus du mythe (et certaines de ses formes) aux faits et gestes d'hommes qui font partie de l'entourage royal, clercs ou nobles ayant besoin d'une littérature propre à exprimer, à affirmer leur statut politique et social. Le roi lui-même (Henri II Plantagenêt) est satisfait de voir le *Roman d'Eneas* et le *Roman de Troie* le présenter — historiquement — comme le descendant d'Énée, qui dès lors devient l'ancêtre commun des Francs, des Normands, des Bretons. Ainsi, en donnant à des héros extraits de l'épopée les aspects (conduites, sensibilité, langage) d'individus contemporains, le roman est-il à la fois anachronique et chronique : il adapte un héroïsme révolu au cours actuel de l'histoire. De cette adaptation (phénomène fondamental) procéderont certains traits essentiels du romanesque, qui ne sont pas particuliers aux romans de l'aire occidentale.

Dans son ouvrage *Du mythe au roman* (1970), Georges Dumézil a exposé comment un vaste poème épico-mythique scandinave (*la Saga de Hadingus*) changea de sens en étant retranscrit sous une forme prosaïque : il y a non plus épopée, mais roman, quand « la narration devient une fin en soi ». Dumézil rejoint ainsi Lévi-Strauss, mais il faut remarquer que ce récit « en soi » n'est pas composé au hasard, puisqu'il est articulé en *épisodes*. Dans la littérature chinoise, à l'époque mongole (1280-1368), le passage de la narration dite à la narration écrite s'effectue par des « fois » : c'est le système de « la suite à demain », propre à maintes formes de feuilleton et que Cervantès utilisera *à l'intérieur* de *Don Quichotte*. De même, les romans arabes (Bagdad, Xe s.) seront-ils des narrations à épisodes, particulièrement prosaïques, « picaresques » si l'on préfère, relevant de ce qu'on peut appeler la rhétorique du conteur.

D'autre part, le roman a une substance historique, ou plutôt historico-sociale. Le *Roman* (ou l'*Histoire*) des *Trois Royaumes* retrace, mais en l'actualisant, le combat que se livrèrent, au IIIe s., des « chevaliers » chinois pour la succession de la dynastie des Han. Le propre du roman historique est de tirer une leçon actuelle d'événements passés (réels ou mythiques). Si l'on admet que la genèse du roman implique une dégradation du mythe, de l'épopée ou du poème lyrique (ou du moins leur laïcisation et leur actualisation), il importe peu de considérer ou non comme des romans les œuvres de Chrétien* de Troyes. L'essentiel est que le poète-narrateur de *Lancelot* ait voulu ramener l'idéalisme de l'amour courtois au niveau de la « psychologie » et du « désir », et qu'il ait représenté une noblesse de second rang, jalouse des grands féodaux, mais hostile à la bourgeoisie marchande.

L'esprit romanesque de démythification et de démystification marque aussi bien le *Satiricon* que *Daphnis et Chloé* ou le célèbre *Voyage en Occident* (fin de la dynastie des Ming, 1640 environ), qui met en scène un vieux singe magicien à l'intelligence rusée. Diverse dans ses aspects, la genèse du roman confirme néanmoins cette proposition de Lu Xun (Lou Siun) dans son *Histoire du roman chinois* : « Un romancier écrit des fictions consciemment », ce qui signifie que le réalisme romanesque, à ses débuts surtout, se réfère (mais négativement) à des univers imaginaires ou idéaux.

Les mythes n'ont pas d'auteur, rappelle Lévi-Strauss. Ils en eurent certes à

l'origine (ce furent des « parleurs ») et c'est souvent par des auteurs (Hésiode par exemple) que nous les connaissons. Par contre, les romans sont dus explicitement à des écrivains individualisés et écrivant pour des individus. Le roman est destiné à une lecture sinon individuelle, du moins « privée ». Dans sa production comme dans son contenu, il concerne des personnes par la médiation de personnages. À condition, toutefois, de ne pas confondre l'idée d'individualité avec celle de singularité. À la différence de l'épopée, qui personnalisait la religiosité d'un peuple, le roman va individualiser le social. Le romanesque illustre une relation socio-logique entre l'écrivain, le personnage et chacun *des* lecteurs. Le personnage appartient à un groupe qu'il représente, dans sa quotidienneté et dans ses aspirations, le plus souvent par opposition à un groupe supérieur ou inférieur. Mais cette individualité sociologique, le personnage va peu à peu (historiquement) la transformer en singularité, et l'on peut dire que les modalités de cette singularisation constituent l'histoire du roman de ses origines à nos jours. Longtemps, le personnage romanesque se détachera *sur* un groupe, et « pour » celui-ci. Puis il se singularisera en se détachant *du* groupe, et *contre* la société.

L'individualisme romanesque

Sans vouloir diviser l'histoire du roman en deux phases, on fera observer que la singularisation radicale du personnage romanesque (sa mise hors la loi, forcée ou volontaire) est un phénomène moderne. Stendhal et Dostoïevski sont des précurseurs lorsqu'ils isolent progressivement Julien Sorel et Stavroguine des normes sociales, leur font renier l'Histoire, les amènent à se définir selon des impératifs métaphysiques. Avant Stendhal, le personnage se singularise en fonction de références sociales. Il conserve un statut sociologique. En Occident comme en islām et en Asie, les premiers romanciers s'attachent à faire reconnaître, à faire légitimer un groupe (un niveau social) qui a pris de l'importance, mais dont l'insertion dans un ordre (monarchique, féodal) n'est pas encore assurée.

Ainsi se caractérise le récit picaresque en Occident. Mais une intention semblable anime le roman chinois *Au bord de l'eau* (fin de l'époque mongole), dont le héros est un bandit redresseur de torts. Pendant des siècles, les exploits ou les faiblesses du personnage, sa critique cynique ou indignée de l'ordre social exprimeront le *libéralisme* dont a besoin, pour se développer, une couche sociale antiaristocratique et non populaire, à laquelle appartient le plus souvent le romancier. Le roman précieux français du XVII[e] s. (v. préciosité) et les œuvres de M[me] de La Fayette* ne contredisent cette règle qu'en apparence : ces romans représentent une morale humaniste, profondément culturelle, celle de milieux cultivés, qui s'opposent à une caste rigide (la Cour), mais dissolue. M[me] de Clèves, notamment, si elle revendique son droit à la passion, défend néanmoins une éthique sociale, une métaphysique des rapports humains en se retirant du « monde » au lieu d'épouser M. de Nemours. Puis Robinson et Moll Flanders (Daniel Defoe*), Marianne (Marivaux), Saint-Preux (Rousseau), Wilhelm Meister (Goethe*) récuseront les droits de naissance et lutteront pour que soient reconnus les gens vertueux : ceux qui croient à l'excellence de la nature et au progrès de l'histoire. Tous ces personnages sont les héritiers directs de l'Eneas du XII[e] s., de Pantagruel et, si l'on peut dire, de la dualité Quichotte-Pança : ils aspirent à une légitimation dans une société juste et libre. Individus représentatifs d'un groupe existant, ils se singularisent au regard d'une « socialité » à venir. Au XIX[e] s., la singularisation du personnage de roman sera encore plus fortement sociologique. La morale de Balzac est une morale de l'adaptation, représentée positivement par Rastignac, négativement par le cousin Pons. Pour une société humaine meurt le prince André *(Guerre et Paix)*, et les individus des romans naturalistes se singularisent en tant que produits spécifiques d'une « histoire naturelle et sociale ».

Une coupure se produit avec Stendhal. L'individu Julien Sorel résume la plupart des héros des romans antérieurs à 1830, car il est exemplaire d'une condition de bâtard aspirant à la légitimité. Mais cette destinée remarquablement sociologique se transforme soudain en destin métaphysique : l'idée d'*avoir*, qui avait animé Julien, se résout en l'idée d'*être*. Il importe peu que Julien Sorel, à la veille de mourir, soit de bonne ou de mauvaise foi, qu'il veuille ou non sublimer sa vie. L'important est qu'un romancier ait affirmé que, si l'existence d'un individu se situe dans l'histoire sociale, son essence (sa singularité extrême) est étrangère, extérieure à cette historicité. Flaubert, Dostoïevski, Henry James, Joseph Conrad*, Proust, Kafka prendront une attitude morale fondamentalement pareille. De Stendhal à Faulkner, une voie antibalzacienne et antinaturaliste est tracée par des personnages qui vivent et meurent de moins en moins par et pour un groupe, de plus en plus par et pour le désir, l'art, l'absurde, ou plus simplement (Céline*, Malcolm Lowry) le « rien ». Parmi eux, on rangera les personnages de Bernanos* et de Malraux : si profondément qu'ils soient engagés dans l'histoire, un impératif métaphysique préside pourtant à leur existence comme à leur mort.

Par cette relation entre l'individuel et le singulier, le roman assure l'une de ses fonctions les plus spécifiques, ce qui le distingue radicalement du mythe et de l'épopée : permettre au lecteur de s'*identifier* au personnage, ou de le *récuser*.

Il convient d'observer que cette fonction d'identification (ou de « possibilité de récusation ») transcende le temps et les époques, et qu'elle met le plus souvent en jeu les *mythes personnels* du lecteur, comme l'idée qu'il se fait de la culture et du savoir. Le *schéma affectif* de M[me] de Clèves captive encore des lectrices, et, lors d'une récente enquête sur la lecture du roman, un monsieur âgé, de nature paisible, donna l'assassin Raskolnikov pour le héros de roman dont il se sentait le plus proche. Mais il faut surtout rappeler qu'à la racine de la fonction d'identification il y a la *recherche de son identité* par le personnage. Même le narrateur du « Temps perdu » (pour ne rien dire de Swann et de M. de Charlus) veut être *reconnu* par *certaines personnes*, et il en va de même pour les protagonistes d'*Ulysse* et des récits de Faulkner. Or, l'univers (inconnu, espéré) de ses lecteurs est considéré par le romancier comme une *société idéale*, qui doit reconnaître, identifier la valeur de tel personnage ; et, quand le romancier (Robbe-Grillet, Beckett) élimine, « gomme », toute *figure* dans son récit, il compte encore que ses lecteurs adhéreront au sens de son écriture, ou le récuseront.

L'identification a une histoire et revêt diverses formes, diverses significations. De Fabrice del Dongo, l'on retient volontiers de nos jours sa « liberté d'esprit », son « individualisme », son « refus des doctrines toutes faites », de tout « engagement politique ». Un lecteur peut se « voir » en tel personnage, mais celui-ci peut également posséder un fort pouvoir d'exorcisme, du fait même qu'il présente au lecteur le portrait de sa condition socioculturelle réelle, objective. Ainsi du Babbitt de Sinclair Lewis, dont on a justement dit qu'il était le Rastignac de la littérature et de la société américaines : on se sent moins « standardisé » quand un romancier vous propose l'image de votre propre « standardisation ». Les principaux personnages de Malraux peuvent être encore des modèles de « vie totale ». En revanche, le narrateur de Proust demande au lecteur une identification qui soit irréductible à sa seule personne : l'identification doit concerner le niveau du savoir et celui de l'art.

Il faut recourir à l'œuvre de Kafka* pour comprendre combien l'*individualisme social* est consubstantiel au romanesque. Durant une très longue période, l'écrivain fonde sa narration sur le fait qu'une société se compose de groupes, d'ensembles d'individus qui sont représentables par une ou deux individualités, même et surtout quand une passion les met en contradiction avec leur statut social. Le plus souvent *(la Princesse de Clèves, Wuthering Heights, la Nouvelle Héloïse, le Cousin Pons, le Rouge et le noir, Rêve dans un pavillon rouge)*, une passion *signifie* au personnage la réalité de sa *condition*. Cette relation cohérente entre l'individu et le social vacille avec Stendhal, puis s'écroule de Dostoïevski à Proust, ou à Joyce. Cette fois, le romancier pose qu'une société *devrait* être composée d'individualités, de consciences. Du haut d'une colline, Rastignac avait défié Paris. Étant allé se recueillir dans la montagne *avant* d'affronter le monde, Julien Sorel se dit que sur ces hauteurs « personne ne pourrait lui faire de mal ». Cette simple pensée préfigure la perte de Julien. Elle annonce le « si Dieu n'existe pas, tout est permis » de Dostoïevski *(les Possédés)*, l'acte gratuit pratiqué par Lafcadio *(les Caves du Vatican)*, l'idéal esthétique de Proust, l'absurdisme de Faulkner. Mais ces romanciers continuent d'*opposer* l'individu au social : pour eux, les individus sont des êtres opprimés par la « machine sociale » moderne. On le voit bien quand Proust, dans *Du côté de chez Swann*, dénonce les « niais » qui s'intéressent aux « grosses dimensions des phénomènes sociaux », alors que pour « comprendre ces phénomènes » il faudrait « descendre en profondeur dans une individualité ».

Mais Kafka supprime l'individualisme social, dissout l'identité de l'individu, donc le problème de l'identification. Dans *le Procès*, tous les individus sont identiques : la société constitue une seule et même individualité aux multiples visages et rôles, mais à la pensée et au langage uniques. Or,

« K », le protagoniste du récit, ne veut nullement défendre son individualité singulière contre cette individualisation collective. Il cherche au contraire, de porte en porte, de couloir en couloir, une société qui *concerne* les individus. Sa conduite d'individu social étant scandaleuse aux yeux des juges invisibles, « K » sera tué « comme un chien ».

La situation humaine radicalisée, schématisée par Kafka caractérisera la plupart des romans contemporains les plus originaux de l'aire occidentale. Aux États-Unis, Jack Kerouac (*Sur la route*, 1957) ou William Burroughs* (*la Machine molle*, 1961) [v. beat generation], en Angleterre Chapman Mortimer (*Un étranger dans l'escalier*, 1955) ou Henry Green (*Amour*, 1954), en France surtout le « nouveau roman » (*les Gommes*, 1953) ont suscité des controverses parce que leurs personnages, sans identité, socialité ni historicité apparentes, rendent l'identification impossible, ou ne permettent qu'une identification « culturelle » et abstraite. Les « crises du roman » qui se succèdent depuis le début du XXe s. sont des crises du représentatif, comme la « crise de la peinture » avait été celle du figuratif.

Le symbole, le signe, les valeurs

La formation du roman est liée à l'établissement de sociétés ordonnées, hiérarchisées, mais aux structures assez souples pour que certains des groupes qui les constituent puissent exprimer leurs critiques et leurs aspirations. Dans son existence personnelle, le personnage de roman assume et explicite les contradictions internes d'un groupe, ou ses conflits avec un autre groupe. Le texte romanesque est psychosocial, idéologique et culturel : mode d'écriture aux formes souples et de lecture facile, le roman rassemble et propage les idées et les conflits d'idées, et peut faire de larges emprunts aux formes et à la substance des autres genres, mythiques notamment. Quand les Ming, au XIVe s., voulurent restaurer les valeurs spécifiquement chinoises, le romanesque se développa au détriment de la philosophie et de la théologie : *le Roman des Trois Royaumes*, puis *le Voyage en Occident* furent des ouvrages synthétiques, qui rassemblaient tous les aspects d'une histoire, d'une culture, d'une civilisation, d'une religion. Le texte romanesque est psychosocial parce que l'écrivain utilisera de plus en plus l'affectivité d'un ou de quelques individus pour traduire, et condenser, un ensemble de rapports sociaux ou interpersonnels. Cao Xueqin (Ts'ao Siue-k'in) dans *Rêve dans un pavillon rouge*, polarise sur une intrigue amoureuse un grand nombre de milieux.

De récents travaux, fondés sur la linguistique et la psychanalyse, ont apporté d'utiles précisions sur le passage du mythe au roman. Ainsi, Julia Kristeva observe qu'entre la narration mythique (ou épique) et le récit romanesque la différence profonde est que l'une procède d'une « pensée du symbole », l'autre d'une « pensée du signe ». Foncièrement théologique et théocratique, la pensée du symbole est « non conjonctive » : elle dispose ensemble, sans les mêler, les qualités, les attributs qui distinguent entre eux les êtres humains et ceux du monde supra-humain. Ainsi, la dame, le chevalier ont des traits spécifiques, inaltérables, qui ne se confondent jamais avec les traits de la « femme » et de l'« homme ». Par contre, la pensée du signe est « non disjonctive » : la dame et le preux peuvent dès lors avoir des « faiblesses humaines ». À la différence du symbole, le signe est toujours ambigu : du fait même qu'il est arbitraire, conventionnel, le signe pourra être affecté de sens contradictoires, du moins par rapport à la fixité, à l'éternité du symbole. Le roman est adapté à la pensée du signe. Celle-ci, en effet, correspondant à des sociétés qui abandonnent *politiquement* l'esprit religieux, engendrera des œuvres marquées par ces ambivalences, ces ambiguïtés qui caractérisent les récits de Chrétien de Troyes et surtout l'*Histoire du Petit Jehan de Saintré*, d'Antoine de La Sale (XVe s.), où l'on voit le roturier en mesure de défier le noble, et la dame se conduire simplement en femme, au lieu de songer à maintenir son « mythe » et son rang.

En fait, le romanesque se caractérise par la possibilité de jouer entre le symbole sacré et le signe profane, l'ordre et la contestation, l'âme et le désir, les puissants et les faibles. D'une façon générale, le roman est réaliste par référence (négative) à un ordre religieux tenu pour révolu. Parfois *(la Princesse de Clèves)*, le roman tend à rétablir la « pensée du symbole », et pourtant le récit de Mme de La Fayette est chargé d'ambiguïté. Aussi admettrons-nous, avec J. Kristeva, que le roman *transforme*, pour des raisons socio-historiques, l'ordre symbolique. Une exception confirme la règle. Au Japon, à l'époque de Heian (794-1192), les dames de la cour rédigent des journaux intimes, les *nikki*, ou des histoires fabulées, les *monogatari*. Ces narratrices sont les premières à rendre littéraire une langue désormais nationale, la langue « romane » du Japon, parlée par une société où l'esprit de caste n'empêche pas les individus de se raconter et d'exprimer en même temps la vie de leur milieu. Les récits épiques japonais viendront ensuite, quand le pays sera le théâtre de luttes civiles sanglantes, et ces récits se transformeront en narrations romanesques, telle la célèbre histoire des guerriers mercenaires, *les 47 Rōnin*.

Dans *Aspects of the Novel* (1927), le romancier et essayiste anglais Edward Morgan Forster remarque l'importance capitale de la « vie des valeurs » dans le romanesque. L'un des traits fondamentaux du roman est qu'il confronte l'être et le non-être, si par être on entend ce qui donne un sens à l'existence et par non-être cette existence brute, prise dans sa seule histoire concrète. *Don Quichotte*, *Moby Dick*, *le Procès* nous montrent un héros qui refuse cette « existentialité » et part en quête du sens. Mais, même chez Balzac, Zola, Sartre, la dynamique profonde du récit procède d'une différence de niveau entre la réalité purement historique (et sociale) et des idéaux. À la fin de *la Nausée*, l'existence apparaît au narrateur comme la seule valeur, ou du moins la seule vérité, possible. L'idée même de valeur distingue le monde romanesque des univers du mythe, de l'épopée, du lyrisme. Le mythe ne comporte pas de valeurs, car tout y est affecté d'un sens, depuis le pied enflé d'Œdipe jusqu'au meurtre de son père Laios. Le bien et le mal sont absents des récits mythiques analysés par Lévi-Strauss : il y est sans cesse question d'interdits transgressés, chacune de ces transgressions ayant une contrepartie que rend possible la vie en société. En revanche, le romanesque aura de plus en plus besoin de valeurs dans la mesure même où il sera historique et mettra l'Histoire en question, car le romancier doit donner un sens au « temps » comme à la « société ». Le problème des valeurs, dans le roman, ne laisse pas d'être très complexe. En fait, le romancier examine d'un regard critique, et parfois désespéré, la *valeur des valeurs admises*. La *Religieuse* de Diderot, *Justine* et l'*Histoire de Juliette de Sade*, *Madame Bovary*, le *Voyage au bout de la nuit* (Céline), *Au-dessous du volcan* (M. Lowry), *Molloy* (S. Beckett) décapent une réalité matérielle, physique (celle du « social ») du vernis des « valeurs morales ». Le roman semble être fait pour opposer l'*authentique* au *conventionnel*. Mais, pour traduire l'authenticité, un romancier doit recourir à des conventions formelles.

On admettra, avec Lévi-Strauss, que le mythique s'oppose au romanesque comme un espace structuré, organisé s'oppose à un écoulement temporel qui, toutefois, emporte des mythes démembrés, dans le vain espoir de retrouver la cohérence, l'ordre, l'harmonie. Mais il suffit de voir à quel point la composition des récits de Stendhal diffère de celle de l'œuvre de Proust pour que se pose le problème des structures romanesques. Dans ses périodes de formation, le roman se présente comme un flux de mythes dégradés. Néanmoins, il ne tardera pas à se « re-grader » en fonction du sens décelé par l'écrivain dans telle réalité sociale, mais aussi du sens qu'à ses yeux cette réalité *devrait* avoir. À cette dialectique du sens correspond une dialectique de la forme : les aspects d'une réalité historique sous-tendent les formes romanesques, mais celles-ci ne sont jamais réductibles à ces aspects. Le roman ne reflète pas le réel, il en est le miroir, aux diverses et multiples configurations littéraires. Pour Lévi-Strauss, le roman est le signe même d'une « poursuite exténuante de la structure » (mythique). Pertinente quant au feuilleton ou aux romans sentimentaux, cette proposition intente en quelque sorte un procès de tendance à Proust comme à Dostoïevski. Car, pour ces écrivains, le monde comporte des *structures objectives*, à partir desquelles le roman doit proposer des *modèles* de réflexion *esthétiquement organisés*. En se « livrant à l'histoire », les sociétés occidentales ont suscité des œuvres romanesques fermement structurées.

Avant de considérer les substances du roman, puis sa nature proprement artistique, on citera un passage d'un article du psychologue Ignace Meyerson (« Quelques aspects de la personne dans le roman », 1951) :

« Il n'y a pas d'homme en soi [...]. Le romancier décrit nécessairement l'homme d'une société et il décrit en même temps une société. Seignobos disait souvent : le roman est, pour nous historiens, la seule façon correcte de connaître la vie réelle, publique ou privée, des hommes du passé, leur sensibilité, leur représentation du monde [...]. Le romancier réaliste décrit une société [...] avec le souci de l'exactitude historique et sociale. Le romancier non réaliste le fait sans le vouloir. Il croit peindre l'homme en général ; en fait, le plus souvent, il peint l'homme

qu'il connaît le mieux : celui de sa société étroite [...]. Tout roman est une condensation et une dramatisation. Et il y a une histoire des procédés et des techniques du roman comme il y a une histoire psychologique et sociale du roman. »

Les substances du roman

L'institution romanesque

En remarquant (*le Degré zéro de l'écriture*, 1953) que le roman est un « acte de sociabilité » qui « institue la littérature », Roland Barthes aura exprimé la signification profonde et globale du roman dans les sociétés modernes. Depuis la fin du XVIIIe s., le roman se présente comme une institution littéraire. Il est par excellence le genre propre à exprimer les institutions d'un ensemble social et les diverses « visions du monde » qu'elles impliquent. De même doit-on tenir le roman comme un mode d'expression exemplairement sociologique quand on voit le nombre de romanciers gratifiés du prix Nobel, la quantité de prix littéraires destinés au roman, et à quel point certains de ces prix favorisent (et dans une large mesure conditionnent) la production du roman. L'écriture romanesque occupe une grande place dans le marché du livre, et c'est en écrivant un roman qu'un auteur cherche le plus souvent à entrer dans la littérature. L'institution romanesque s'est développée parallèlement à l'expansion (et aux différenciations) des sociétés industrielles et du capitalisme. Balzac, A. Dumas*, Jules Verne*, maint romancier moderne sont des écrivains sous contrat : le principe de la production en série n'est pas étranger à la création du roman. Le romanesque sous-tend, à vrai dire, les différents « media » de notre époque : cinéma*, radiodiffusion*, télévision*, bandes* dessinées et une part de la publicité*. Enfin, l'institution romanesque aura correspondu aux aspects culturels de l'impérialisme occidental. Dans les nations vouées à imiter l'Occident de plein gré (Japon) ou de force (Chine, islām) se produisit un dépérissement des modes de récit « traditionnels » au profit d'œuvres directement marquées par les écoles romanesques européennes, en particulier les réalismes balzacien et naturaliste. En revanche, c'est surtout par le roman (écrit soit en langue nationale, soit en anglais ou en français) que devait se traduire l'aspiration à l'indépendance des peuples colonisés ou semi-colonisés.

À un niveau plus profond, le roman est une institution par son caractère de totalité culturelle. L'utilité encyclopédique caractérise l'œuvre de Cervantès, de Rousseau, de Balzac, de Zola, de R. Rolland*, de R. Martin* du Gard : non seulement le romanesque reflète une réalité sociale vaste et complexe, mais encore il instruit le lecteur dans le domaine qui est aujourd'hui celui des sciences humaines.

Mais, là encore, il faut rappeler la profonde coupure qui se produit au XIXe s., et plus tôt si l'on songe à Swift* et à Sade. Le roman devient une contre-institution quand Dostoïevski, Proust, Faulkner, Joyce refusent de dépeindre des individus *adaptés* aux normes de la société. Le roman conserve son caractère de totalité culturelle, mais pour exalter, cette fois, une culture vraie, vivante, sentie, le contraire même d'une culture officielle sclérosée, oppressive, dirigée. *Bouvard et Pécuchet* marque une date décisive dans l'histoire du roman : l'humanisme bourgeois, le culte de la science et des techniques y sont pris à la lettre, et par là tournés systématiquement en dérision. Joyce se refuse explicitement à « instituer la littérature » par le roman. Privilégiant un *autre ordre* que celui de la société, de la culture et de l'histoire actuelles, l'écrivain novateur s'attaque à l'institution romanesque comme le peintre original pratique une anti-peinture.

Cependant, le mot de Roland Barthes demeure valable même pour *Ulysse*, qui est encore un « acte de sociabilité » dans la mesure où le lecteur assiste à une démonstration discursive (en dépit d'un désordre textuel apparent) de rapports humains et de faits de conscience. La question se pose aujourd'hui de savoir s'il est possible d'écrire des romans qui ne soient pas des discours.

Les types d'écriture romanesque que nous allons passer en revue sont autant de *mises en ordre* de la vie. Ils correspondent à une longue période où le romancier choisit des exemples dans un système social afin de proposer des exemples au lecteur.

Les grands types d'écriture romanesque

• *Le picaresque.* En espagnol, *picaro* signifie « vaurien, aventurier ». Au XIXe s. seulement fut forgé le terme de *picaresque* pour désigner une longue série de narrations ayant pour trait essentiel la contestation du supérieur par l'inférieur. Le picaresque consiste en effet à démythiser les grands de ce monde et à démystifier ainsi le lecteur, qui assiste à l'ébranlement de l'idée même d'aristocratie. Quel que soit son dénuement, et même sa condition de paria, le « vaurien » possède une arme : le regard, et une ressource : la parole. Nul ne faisant attention à lui, le *picaro* voit à loisir les traits « humains » du noble, du chevalier, du riche mal drapés dans leur dignité. En ce sens, le picaresque comprend le *Satiricon*, les *Récits au bord de l'eau* chinois et mainte narration arabe où un personnage dénué de tout, mais beau, habile à parler et téméraire joue mille tours aux gens installés dans une caste et dans l'opulence.

Pourtant, la « situation picaresque » est européenne. Elle apparaît au carrefour des affrontements militaires, civils, idéologiques, religieux, culturels, économiques dont l'Europe est le théâtre au début des Temps modernes : établissement des monarchies absolues, donc affaiblissement des féodaux, mais aussi importance grandissante des bourgeois et des marchands. Réforme, mais Contre-Réforme. Enfin, dans cette Europe précapitaliste, l'imprimerie va diffuser tout aussi bien les romans de chevalerie que des histoires de gueux. Dans le courant d'irrévérence (en même temps que l'oppression) qui traverse l'Europe du XVIe s., en particulier l'Espagne, le *valet* va pouvoir exercer un sens de l'observation que plusieurs écrivains mettront à profit. Dans ses *Dialogues des héros de roman*, Boileau devait définir l'essentiel du récit picaresque. Le seul moyen efficace dont dispose un écrivain pour connaître et dépeindre un héros consiste à s'adresser à son « écuyer » : « Il sait par cœur tout ce qui s'est passé dans l'esprit de son maître et a tenu un registre exact de toutes les paroles que son maître a dites en lui-même depuis qu'il est au monde, avec un rouleau de ses lettres qu'il a toujours dans sa poche. » Si l'ironie de Boileau est évidente, la prétention de l'écuyer à l'« omniscience » se justifie en ce que les maîtres ne se croient pas surveillés : ils ne prennent pas garde à l'omniprésence des serviteurs.

En fait, le *picaro* est le valet des valets, et cette situation extrême au bas des rapports sociaux le rend libre de tout voir, mais pas de tout noter, car il est l'instrument d'un écrivain, d'un lettré qui raconte la biographie du dernier des serviteurs à seule fin de dénoncer le faux honneur des maîtres, la corruption du clergé, le mercantilisme grandissant. Mais ce narrateur conteste l'ordre social du seul point de vue théologique. Il est l'interprète d'un catholicisme selon lequel les hiérarchies sociales sont voulues par Dieu. Il rappelle seulement aux grands que tous les hommes sont égaux dans le péché. On rabaisse donc l'orgueil humain, tout en laissant le valet à sa place. Le roman picaresque à l'état pur (fataliste et pessimiste) est un genre espagnol. On doit à un auteur anonyme *la Vie de Lazarillo de Tormes* (1554). En 1626, Quevedo* donnera au picaresque un réel éclat avec *El Buscón (Pablo de Ségovie)*. Mais, bientôt, le genre se pervertit en récits d'aventures, les uns vertueux, les autres libertins, telle l'histoire de *Gil Blas de Santillane*, que Lesage édulcorera de 1715 à 1735. Entre-temps étaient apparus des récits orientant le thème essentiel du picaresque — le droit de l'inférieur à regarder, et à juger, le supérieur — vers une nette contestation sociale et politique. On a pu dire que Cervantès inverse le picaresque quand il fait de Don Quichotte une âme pure et noble penchée sur les misères des humbles. *Le Roman comique* de Scarron (1651), *Simplicissimus* de Grimmelshausen* (1669), *Tom Jones* de Fielding* (1749), *Moll Flanders* de Defoe (1722) prolongent et différencient le picaresque en mettant au premier plan des bâtards et en dégradant par là même les vanités de l'ordre établi. Au XXe s., les romans de L. F. Céline, les *Aventures du chevalier d'industrie Félix Krull* de Thomas Mann*, le *Tambour* de Günter Grass* renouvellent le picaresque : un personnage narrateur voit le monde par le bas et corrode toutes les « valeurs » de la société.

Le picaresque aura fortement contribué à donner son statut au personnage de roman. Dans la phase de formation du genre romanesque, le personnage était dérivé d'une figure mythique, héroïque ou encore magique, adaptée à une réalité actuelle. Avec le « petit Jehan de Saintré », Panurge et le picaresque, le personnage, avant d'être un sujet et une personne dans le récit, est pour le romancier un signe et un objet. Il est le support des pensées de l'écrivain, qui se sert d'un individu réellement existant (mais non cultivé) pour récuser le *droit du plus fort*, sur lequel repose la société. Porte-parole d'une revendication sociale, politique, culturelle, cette figure de fiction appartiendra à toutes les formes de réalisme. Bien que le romancier s'attache à le rendre plausible, un décalage subsiste entre sa condition sociologique et ses traits intellectuels et affectifs. On peut le constater chez Marianne (Marivaux), Moll Flanders (Defoe), Jean Valjean

(Hugo) et même chez le capitaine Achab *(Moby Dick)*. La vraisemblance sera plus rigoureuse chez Balzac, Flaubert, Zola : ils savent rapporter l'individualité du personnage principal à une réalité et à une vérité (sociales, psychologiques, idéologiques) qui dépassent sa conscience, et dont celle-ci est pourtant le signe, le symptôme. Même l'un des deux protagonistes du roman de Joyce (Leopold Bloom) aura quelque chose de picaresque.

• *Le Bildungsroman.* À certains égards, le roman de formation sera complémentaire du récit picaresque. Celui-ci révélait combien l'édifice social et les puissants qui le maintenaient dans l'injustice s'avéraient vulnérables à l'intelligence, à la lucidité d'un observateur obscur. Le roman de formation *(Bildungsroman)* voudra démontrer que cette société, en dépit de ses tares, s'oriente vers le bien et le bonheur, en raison des courants progressistes qui la parcourent. Représentatif de la philosophie des Lumières, le roman de formation sera à la fois matérialiste et idéaliste. Le héros doit faire l'apprentissage de l'existence telle qu'elle est aujourd'hui afin de pouvoir, par cette expérience, préparer, sinon construire, la société juste de demain. Cette nécessité d'une éducation (d'une expérimentation des rapports humains réels), Hegel la soulignera dans son *Esthétique* : « Moderne épopée bourgeoise », le roman est un ouvrage de réconciliation et d'harmonie humaines. L'individu (le héros de roman) doit en effet apprendre à *participer*, même au prix de grands sacrifices affectifs, à la matérialité du monde.

Cette philosophie de la solidarité (les hommes sont solidaires par nature avant de l'être au nom de la morale) sera illustrée par *les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister* de Goethe qui restent le modèle du genre. Longue, lente (tout détail de la vie a son importance), l'œuvre constitue une somme de connaissances dont le héros est le réceptacle. « Le héros de roman », écrit Goethe dans *Wilhelm Meister*, « doit être passif, ou du moins ne pas être actif à un haut degré. Grandison, Clarisse, Paméla, le vicaire de Wakefield, Tom Jones lui-même sont des personnages sinon passifs, du moins *retentissants*, et tous les événements se modèlent en quelque sorte sur leurs sentiments. » En effet, les personnages des romans du XVIIIe s. doivent choisir entre agir et savoir, et ils penchent pour la connaissance, pour l'expérience. Ce n'est pas le cas du *Paysan parvenu* (1735), mais c'est celui de *la Vie de Marianne* (1731-1741) de Marivaux, où le « picaresque » et l'« éducation » semblent être à égalité. La sagesse (ironique) et l'expérience (individuelle) racontées par L. Sterne* dans *Tristram Shandy* (1759-1767) se forment dans la tranquillité. Même Robinson Crusoé est un héros non moins encyclopédique qu'actif, et la passivité connaissante caractérisera le héros de *la Nouvelle Héloïse*, dont l'enfance n'a pas eu le bonheur d'être éduquée selon l'*Émile*, ce pré-roman de formation. On voit que le *Bildungsroman* revêt des formes narratives très diverses. Or, comme le verra Hegel, la *Bildung* romanesque implique une douloureuse adaptation des élans du cœur à la réalité socio-historique : la deuxième partie de *Wilhelm Meister* sera significativement intitulée « les Renonçants ».

Durant un siècle, le renoncement d'un individu à ses désirs se justifie par la perspective d'une unité (à réaliser, mais déjà esquissée) de l'humanité. Quand les espoirs des lumières se seront heurtés à l'ordre capitaliste décrit par Balzac, la passivité du héros de roman changera de sens. Son renoncement devient politique, idéologique, et l'*éducation* qui lui est permise n'est plus que *sentimentale*. Le roman de Flaubert comporte une leçon tragique : les individus qui échouent à constituer une société véritablement humaine sont incapables, aussi, de vivre un amour vrai. L'œuvre la plus importante de Dickens*, *les Grandes Espérances*, sera un roman d'éducation négatif. Tout se passe comme si l'écrivain anglais, n'étant nullement certain de la victoire des idéaux démocratiques, confiait à des personnages enfants, ou adolescents, le soin de jeter un regard acéré (picaresque en un sens) sur l'inhumanité et la laideur du monde des adultes, et leur faisait représenter les seules « espérances » qui soient permises réellement : la pureté et la fraternité dans les rapports de personne à personne.

Jusqu'au premier tiers du XXe s., dit en substance le critique anglais W. Allen (*Tradition and Dream*, 1964), les romans européens sont des récits de formation. Balzac est cruellement éducatif, surtout dans *Illusions perdues*, et *les Rougon-Macquart* constituent une vaste *Bildung* où la foi en la science se substitue à l'humanisme des philosophes. En fait, le roman européen (et américain) va raconter l'impossibilité de l'éducation. Déjà Flaubert place son lecteur devant un dilemme : *ou l'art* (et la culture) *ou le néant*, et ce dilemme apparaîtra de plus en plus inéluctable dans les grands romans publiés après la Première Guerre mondiale. Condamnés à la passivité (à l'observation de soi et d'autrui), les personnages ou les narrateurs de ces œuvres se maintiennent en vie, peut-on dire, grâce à un idéal culturel et esthétique (Proust et Joyce), à moins qu'ils ne poursuivent une vaine recherche de l'authenticité et de la vérité dans un monde privé de sens, jusqu'à ce que l'idée même d'absurdité, seulement pressentie tout au long de leur quête, se présente à leurs yeux dans la lumière de la mort : Kafka, Faulkner, R. Musil* *(l'Homme sans qualités)*, S. Fitzgerald* *(Tendre est la nuit)*. Le premier roman de Kafka, *l'Amérique*, s'intitulait à l'origine *Der Verschollene* (« l'homme qui disparut sans laisser de traces »). Ce titre conviendrait à une série de romans qui ne sont plus fondés sur la dualité complémentaire de l'individuel et du social. L'histoire romanesque se déploie dans une Histoire bien réelle, mais que l'écrivain assimile au néant.

Th. Mann aura explicitement restauré le roman de formation avec *la Montagne magique*. Mais l'écrivain allemand n'a pas caché le sens tragiquement ironique qui marque l'aventure intellectuelle, politique, spirituelle de Hans Castorp dans un sanatorium « enchanté » de Davos. Après sept années de formation, Castorp devra redescendre vers les massacres de la Première Guerre mondiale, dont l'auteur n'ose espérer qu'il sortira vivant afin de pouvoir transmettre aux hommes un message d'humanisme libéral : en 1925, cet humanisme ne peut plus faire l'objet que d'un acte de foi. L'idée de *continuité* dans le progrès avait fondé le roman d'éducation et ses dérivés. Il est remarquable que J.-P. Sartre n'ait pas achevé ses *Chemins de la liberté*, où il exposait la difficile désaliénation d'un intellectuel petit-bourgeois. Cet inachèvement signifie sans doute que certaines perspectives politiques se sont effacées, ou du moins brouillées. Nous pensons qu'il faut aller plus profond, et que le roman d'éducation de Sartre fut interrompu parce que l'idée même de *valeur* était suspecte à l'écrivain.

Car l'importance romanesque de la notion de formation (d'expérience) tient à la solidité des structures idéologiques qui la sous-tendent. Pour Marivaux, Rousseau, Goethe, les termes d'*histoire*, de *société* et de *valeurs* se confondaient dans la représentation intellectuelle d'un univers rationnel où les hommes seraient à la fois libres et solidaires les uns des autres. En revanche, Flaubert (comme Edgar Poe, Baudelaire, Lautréamont) constate l'existence d'une *crise des valeurs* qu'on peut ainsi définir : l'histoire, la société (industrielle) ne sont plus porteuses d'idéaux ; elles favorisent, au contraire, l'inhumain contre l'humain, le matériel (l'argent, l'industrie) contre l'esprit, et contre l'art. Cette crise des valeurs (ressentie par Proust) aura des aspects beaucoup plus aigus au début du XXe s., et surtout vers 1920. Les écrivains (en particulier les romanciers austro-allemands) comprendront qu'il n'y a plus de valeurs universelles. Ils voient la bourgeoisie dissimuler sous des idéaux humanitaires sa passion du profit et sa domination socio-politique. Certains d'entre eux craindront en outre que les forces révolutionnaires ne détruisent la civilisation occidentale et son humanisme libéral. Dès lors, ces écrivains (Kafka, Musil, Faulkner, Dos Passos*) feront de la crise des valeurs l'une des structures dominantes de leurs récits, mais une *structure négative*, en sorte que leurs personnages principaux devront chercher la vérité (les valeurs) en eux-mêmes (dans leur vie intérieure) et hors du monde actuel. Mais ce monde, dominé par l'argent et par les machines, les presse de toutes parts et à tous les instants : leur *moi* et les valeurs auxquelles ils s'attachent (principalement leur fidélité au *passé*) sont sans cesse assaillis par une réalité sociale ponctuelle et matérielle, au sens strict du terme. Il conviendrait d'inverser la définition que donnera A. Malraux de *le Bruit et la fureur*. Un roman de Faulkner n'est pas l'« intrusion de la tragédie grecque dans le roman policier », mais l'univers de la tragédie pénétré par une société policière.

Toutefois dans *Molloy* (1951), S. Beckett signalera une vérité qui n'a pas fini de retentir sur la littérature romanesque : l'absurde (comme la violence ou le nihilisme) est encore une valeur, d'où procède une morale et qui, par conséquent, implique de recourir à certaines *formes*. Les fins dernières du *Bildungsroman* sont atteintes dès lors que le romancier ne se reconnaît plus le droit d'attribuer à une vie un sens précis (privilégié), de doter un personnage de traits distinctifs, de lui assigner un destin, en un mot d'amener son récit à une conclusion cohérente. La liberté, pas plus que toute autre valeur, ne saurait avoir de chemins : sur ce premier principe reposera le *nouveau roman*.

• *Le roman historique.* Depuis toujours, le roman se greffait sur des chroniques ou sur des récits histo-

riques, afin de rivaliser avec eux. Le ton du roman est le « comme si », le propos de l'écrivain étant de persuader le lecteur que des événements fictifs sont *analogues* à des événements réels. Mais au XIXe s., âge de l'histoire et de l'historicisme, la plausibilité du romanesque va s'aligner directement sur les faits vraiment historiques. Plusieurs pages d'un roman de Balzac peuvent être confrontées avec un texte de Michelet sans qu'apparaissent d'autres différences que d'écriture. Cependant, le sens de l'histoire *des hommes* fera l'objet du roman historique, qui en cela présentera des traits communs avec les diverses formes du roman d'éducation. Il s'agit d'une restitution, aux deux sens du terme : restituer (reconstituer le passé), et restituer aux hommes, dans leur ensemble, un devenir historique qu'ils ont fait, eux, et non pas les rois, les princes, les chefs. L'élan de la démocratie, la foi en des valeurs démocratiques président à un type de narration dont Walter Scott* est le fondateur. Scott entendit retracer l'histoire de la nation anglaise. L'écrivain qui, avec Shakespeare et Dickens, reste l'auteur le plus profondément enraciné dans la culture nationale écrira une œuvre antishakespearienne au possible, car il met en scène non plus des Macbeth ni des Richard III, mais des personnages moyens, secondaires, qui firent et furent l'histoire anglaise concrète. *Ivanhoe* ou *Quentin Durward* impliquent la même foi en la continuité du progrès que *Wilhelm Meister*. Cette défense et illustration du peuple (ou du moins d'une population) comme artisan de l'histoire demandera à l'auteur une précision d'archiviste (faits, costumes, mœurs), mais exigera aussi que les personnages soient dotés d'une « psychologie sociale » qui annonce celle des hommes anglais de maintenant. À de tels impératifs obéira Tolstoï avec *Guerre et Paix*, pour montrer que les nations doivent se constituer à l'aide de leur passé populaire, social, national, et non pas sous la direction de grands personnages qui sont fauteurs de guerre parce qu'ils veulent cristalliser l'histoire (et le sens de celle-ci) sur leur seule personne. *Guerre et Paix* fit apparaître l'envers de ce mythe de Napoléon que Stendhal, puis Dostoïevski *(Crime et Châtiment)* avaient interprété (comme tant de leurs contemporains) dans un sens individualiste : la volonté de puissance.

En révélant combien l'histoire d'un peuple avait été confisquée par des « héros » et polarisée sur des batailles ou sur des crimes de palais, l'œuvre de W. Scott impliquait que désormais aucune classe ne confisquerait à son profit les relations et les activités humaines. Aussi, le roman historique prendra-t-il un autre ton, d'autres formes et un tout autre sens avec la retombée constante de la foi (révolutionnaire) en une unité de l'humanité. Alexandre Dumas et même Hugo (*les Misérables*, 1862 ; *Quatrevingt-Treize*, 1874) seront les héritiers de Scott par le souci de la vérité des faits, mais s'écarteront radicalement de l'écrivain anglais en repersonnalisant l'Histoire. *Joseph Balsamo* et le *Collier de la reine*, en particulier, vont rattacher le devenir historique à une saisissante figure magique (Cagliostro). Le *Henri IV* de Heinrich Mann, roman historique exemplaire quant à l'exactitude des faits et à la vérité psychologique, sera une œuvre de désenchantement idéologique. Après avoir écrit des œuvres particulièrement significatives de la « crise des valeurs », le frère de Thomas Mann semble s'être réfugié dans un récit historique objectif, exaltant toutefois une figure unique, prestigieuse malgré ses faiblesses : un empereur éclipse le peuple cher à Walter Scott.

Ce souci de l'individualisation va transformer le roman historique en histoire romancée. Par leur aspect et leur ton de journal intime, les *Mémoires d'Hadrien* (Marguerite Yourcenar, 1952) donnent une forme nouvelle au roman historique, mais en personnalisant l'histoire : les problèmes de l'homme d'État, enfermé dans la solitude du pouvoir, sont les mêmes à travers toutes les époques. Le personnage représentatif, tel que le récusent Henry James, Proust, Joyce, Virginia Woolf, Gide* et l'école du *nouveau roman*, est rétabli dans tous ses droits par Sigrid Undset (*Kristin Lavransdatter*, 1920-1922) ou Nevil Shute *(le Testament)*. Retracée avec précision, l'histoire est néanmoins fondue dans le creuset d'une subjectivité. Le célèbre *Autant en emporte le vent* (Margaret Mitchell, 1936) place des individus romanesques (des cas psychologiques) dans un moment historique crucial : la guerre de Sécession.

En un sens, le *roman d'information* joue maintenant le rôle du roman de formation au XVIIIe s. car les « romans-documents » (*De sang-froid*, de Truman Capote*, 1966 ; *Treblinka*, de J.-F. Steiner, 1966) instaurent un nouveau mode de « comme si » directement greffé sur l'écriture du reportage. L'histoire est mise au présent. Des faits réels (très récents et qui traduisent le plus souvent l'horreur de la Seconde Guerre mondiale ou les violences qui marquent notre société) sont représentés par un écrivain. Reporter invisible, celui-ci voit et communique au lecteur une situation historique réelle en mettant en scène les individus qui la vécurent, mais que l'histoire et le journalisme officiels ont négligés. L'auteur du « roman-document » explicite en effet les conduites de ces obscurs artisans de la réalité historique. Ainsi, dans *De sang-froid*, Capote reconstitue avec patience toute l'histoire d'un crime. Il retrace aussi bien la condition psychosociale des victimes que celle des meurtriers, qu'il a interrogés longuement dans leur prison.

Ici encore est en cause le personnage romanesque. Le « romancier d'information » applique une optique balzacienne à des éléments vrais (et ponctuels) parce que le monde réel est trop complexe pour être embrassé par un Balzac, et surtout par ce que la sociologie, l'économie, l'histoire, la psychanalyse ont ravi à « Balzac » ou à « Zola » l'essentiel de leur mission : expliquer des hommes dans leur milieu.

• *De Sherlock Holmes aux « thrillers ».* Edgar Poe, comme Baudelaire, détestait la « vie moderne », mais en traduisait les signes dans ses œuvres. Si les *Histoires extraordinaires* tendent essentiellement à sauver l'intelligence et l'art dans un monde livré à la matière, l'intelligence esthétique de Poe concerne cependant ce monde. Le meilleur exemple en est le dandysme intellectuel du policier amateur Dupin. Au cours d'une trilogie *(Double Assassinat dans la rue Morgue, la Lettre volée, le Mystère de Marie Rogêt)*, on voit Dupin résoudre le mystère (montrer *comment* le crime fut accompli) par ses seules déductions, à partir de quelques indices. Le récit policier était fondé, avec la double opposition qu'il met en jeu de nos jours encore : d'une part, un groupe (un corps) de policiers est opposé à un individu disposant des seules armes et ressources de son esprit ; d'autre part, cette opposition entre *la* police et *un* détective entraîne une permutation entre des faits apparents et des faits secrets : ce que ne voit pas la police est au contraire manifeste aux yeux du détective, et les évidences qu'avait cru déceler celle-ci constituent une énigme pour celui-là. Là où la police croit devoir recourir à l'induction, le détective pratique le raisonnement déductif, et inversement.

Du modèle narratif établi par Edgar Poe, Conan Doyle fera un véritable genre. À travers les exploits de Sherlock Holmes, puis des enquêtes d'Hercule Poirot (Agatha Christie, *le Meurtre de Roger Ackroyd*) ou encore des aventures du « Saint » (Leslie Charteris) se dessine un système à la fois sociologique et romanesque. Ce système a pour base un surindividualisme, et il s'articule selon un jeu (complexe, et pourtant très mécanique) entre la légalité et la légitimité.

La situation initiale du roman policier est moins le crime proprement dit que la menace de crime, ou la menace que fait peser sur certaines personnes un crime accompli. Ou bien on doit s'attendre à ce que le criminel frappe de nouveau, ou bien on voit la police accuser un innocent (le vrai coupable fait souvent en sorte qu'il y ait un faux coupable), ou bien encore la non-détection de l'assassin prive un innocent de ses droits à l'héritage de la personne assassinée. En général, ces trois situations sont conjointes, s'emboîtant les unes dans les autres. Or, la menace vise des êtres privilégiés, qui font appel, pour la conjurer, à un détective privé parce qu'ils n'ont pas ou n'ont plus confiance en une police officielle destinée à secourir toutes les victimes, comme à poursuivre tous les criminels. Un triangle se constitue, dont trois êtres exceptionnels tiennent les sommets : au client fortuné correspond le détective privé aux forts honoraires (encore que, parfois, tel le grand médecin, il porte secours à des déshérités), et ce détective surindividualisé par ses talents devra avoir un adversaire à sa mesure en la personne d'un criminel exceptionnel. Le crime en apparence parfait, qui déclenche toutes les intrigues du « detective-novel », s'accomplit dans une société parfaite, où le mal est commis par une intelligence supérieure qui sera pourtant dominée par plus fort qu'elle encore. L'argent est un enjeu qui ne doit revenir au bien (à l'innocence) que par la médiation d'une victoire tactique, due à un esprit d'exception. La sursingularité caractérisant le roman policier se manifeste en particulier dans le thème classique de la « chambre close », où *nul* n'a pu entrer, et où *quelqu'un* a cependant commis un crime.

L'intrigue policière se joue et se dénoue en fonction de deux pôles : le légal, le légitime. Au policier légal fait pièce le détective légitimé par son

intelligence. Dans la plupart des cas, l'assassin tue pour frustrer légalement d'une fortune son bénéficiaire légitime. Cet assassin, qui croit avoir légitimé son forfait par l'intelligence avec laquelle il l'a commis, sera livré à la police légale par le détective dans lequel cette police voyait un rival illégitime.

Cependant, Hercule Poirot ou le « Saint » devront coexister avec le commissaire Maigret, policier officiel qui ravit ses apanages au détective privé, démocratise l'enquête, bannit toute discrimination sociale dans l'exercice de sa profession, et surtout assouplit l'aspect de jeu d'échecs (souvent gratuit) de l'intrigue policière en donnant leur place aux mobiles psychologiques du criminel. Mais même dans l'œuvre de Simenon le schéma d'Edgar Poe demeure valable. Maigret a sur ses collègues de la Préfecture de police la même supériorité que Sherlock Holmes ou Hercule Poirot sur Scotland Yard. La même dialectique est respectée entre les fausses évidences et les secrets réels. Et les enquêtes de Maigret procèdent du manichéisme dont relevaient celles de Holmes : au terme du récit, le Bien et le Mal s'opposent.

On concevra donc qu'en publiant *Pas d'orchidées pour miss Blandish* (1947), James Hadley Chase, s'il ne crée pas un genre, en fixe néanmoins les traits avec une force décisive. Comme son nom l'indique, le *thriller* est un roman (policier) destiné à faire frissonner d'horreur le lecteur. Horreur tenant avant tout à ce que les valeurs et les axes du roman policier classique sont démembrés et mélangés. Si, de Conan Doyle à J. Dickson Carr *(la Chambre ardente)*, des innocents sont sauvés du masochisme par un détective providentiel, en revanche Chase et, par exemple, Mickey Spillane exposent à un sadisme généralisé tous les représentants des classes bourgeoises et petites-bourgeoises, criminels ou non. Il n'est nullement nécessaire, désormais, que le détective confonde le malfaiteur. La même violence, les mêmes tares unissent le monde des victimes, celui des tueurs et celui des défenseurs de l'ordre. Dans la grande majorité des cas, le *thriller* abolit l'idée de *salut*. Le tueur comme la victime sont souvent abattus au moment même où ils pouvaient se croire en sûreté.

Des modèles aux anti-modèles

Le roman policier constitue un type de narration bien déterminé, aux règles évidentes et dont les personnages principaux ont la stabilité, la perfection ou du moins l'inaltérable cohérence des héros épiques. Sherlock Holmes, Maigret, semblables en cela aux protagonistes des bandes dessinées, pourraient revenir éternellement dans d'innombrables récits. Les autres modes d'expression romanesque qu'on a évoqués comportent seulement des traits distinctifs de la *personne humaine.*

La personne n'est pas l'individu. C'est une certaine idée, une certaine image de l'homme et des relations humaines à tel moment de l'histoire d'une civilisation. La personne est un exemple, aux deux sens du terme : elle synthétise un échantillon d'êtres dans leur condition socio-historique réelle, mais elle traduit aussi leurs aspirations, leurs croyances, leurs idéaux, tels qu'un écrivain, un dramaturge, un cinéaste les interprètent et les mettent en forme. La personne, dans les arts du langage et en tout premier lieu dans le roman, est située, dans son expression, à un niveau supérieur à celui de telle idéologie réelle que l'écrivain a pu constater dans la société dont il est l'observateur. Comme nous l'avons dit, c'est l'essence même, mais « vivante », d'une conception progressiste de la personne que traduit *la Nouvelle Héloïse.*

Mais la notion de personne est liée à celle de vie civile, et civique. L'idée de personne se manifeste en Grèce avec la tragédie, quand la *cité* est en mesure de mettre en cause le *destin*, arbitrairement fixé par les dieux. Pourtant, la tragédie, si elle montre l'homme prenant conscience de sa condition d'être social et historique, le retient néanmoins sur le seuil de cette condition. Le théâtre tragique occidental n'accordera en effet la qualité de personne qu'à des figures puissantes, le plus souvent par la naissance. G. Büchner*, le premier, conférera à un humble (Woyzeck) une dimension tragique, en revendiquant pour lui ce *droit à la passion* réservé aux princes par Shakespeare, Corneille, Racine. Par contre, la personne romanesque suivra la dynamique de l'histoire sociale : le roman nous montre qu'à chaque bouleversement social une nouvelle conception de l'homme se manifeste. Le roman aura reconnu la qualité de personne à des êtres de tous les niveaux sociaux, encore que le naturalisme soit une noble exception : du *Roman bourgeois* de Scarron à *Voyage au bout de la nuit* de Céline, les romanciers auront traité le *problème de la personne* en fonction des classes bourgeoises et petites-bourgeoises.

Nous disons « problème de la personne » parce que l'écrivain doit instaurer un rapport entre des idées (ou des idéaux) et des êtres sociaux concrets : il lui faut mettre en relation la *personne* et le *personnage.* Tantôt, le personnage sera le simple support de la « personne » que le romancier veut illustrer et défendre, tantôt au contraire il sera le porte-parole (à part entière, ou presque) de l'écrivain. Marivaux fait parler Marianne, mais Saint-Preux parle comme Rousseau, alors que ces deux personnages vont dans le même sens « idéologique ». Stavroguine et les protagonistes de Malraux sont des porte-parole, mais les figures des romans de Zola sont seulement des sujets d'expérience, grâce auxquels le romancier démontre sa vision scientifique et socialiste du monde.

Il reste que la personne n'est exemplaire qu'en tant qu'elle se détache d'un contexte réel et précis. La représentation de la personne par le romancier dépend de deux conditions. L'écrivain doit d'abord pouvoir rencontrer des êtres qui résument des catégories sociales bien distinctes. Les individus ainsi observés (ce seront les personnages secondaires) sont porteurs des langages (des messages) de leurs groupes respectifs, qui, confrontés les uns avec les autres, informent le romancier sur la *nature* (physique, morale) d'une société, sur ses « moteurs ». Il faut ensuite que l'écrivain ait pu observer des individus assez sensibles et intelligents pour juger de la *valeur* des rapports sociaux tels qu'ils les vivent (le plus souvent avec souffrance) dans une couche sociale, et, à partir de cette expérience, juger la société dans son ensemble. Ces individus, qui sont avec lui en rapport de sympathie affective, intellectuelle, morale, le romancier les condense en une seule figure, celle de son personnage principal (ou du narrateur). Entre le héros du roman et l'écrivain existe en effet une relation de projection mutuelle : Flaubert et Emma Bovary, Balzac et Rastignac, Dostoïevski et Raskolnikov, Melville et le capitaine Achab sont interdépendants.

Ainsi constitué, le personnage principal n'est autre que l'*homme problématique* discerné par G. Lukács dans les grands romans européens. Il a à charge de *dévoiler* et de *vivre* les contradictions qu'implique la bonne conscience (c'est-à-dire la mauvaise foi) de la classe sociale (et de ses différents niveaux) à laquelle il appartient. Car ce personnage central est le seul à savoir (Raskolnikov, Rastignac, Julien Sorel) ou à sentir (Emma Bovary) que cet ensemble social engendre des conflits dont ses membres s'accommodent cependant, en pliant les « valeurs » (Dieu, l'amour, la justice) aux nécessités du profit, au désir de puissance matérielle ou simplement de promotion sociale.

Mais ces personnages problématiques n'ont pas tous la lucidité de Rastignac ou de Vautrin. S'ils perçoivent la nature conflictuelle de leur milieu social, ils n'ont point pour autant *conscience* de l'incompatibilité radicale entre le monde des valeurs et le monde concret. Ils croient — ou veulent — pouvoir rester des individus sociaux et, en même temps, connaître un amour authentique, servir un idéal. Tels sont Don Quichotte, Saint-Preux, Wilhelm Meister, Emma Bovary, Anna Karénine, le prince André. De tous les héros de roman, Julien Sorel est sans doute celui qui, par excès de lucidité, se trompe le plus profondément sur le monde et sur soi. En premier lieu, Julien Sorel s'illusionnait en pensant que l'ambition et ses stratégies pouvaient lui permettre de gravir tous les degrés sociaux. Or, Julien n'est pas, comme Rastignac, de bonne naissance. Il suffit qu'une petite noble provinciale dénonce son « immoralité » pour que sa réussite soit compromise. Ici apparaît la plus profonde illusion de Sorel. En cherchant à tuer M[me] de Rênal, il donne la preuve que depuis toujours il était fait pour la passion et l'idéalisme, qu'au fond il méprisait le monde et les tactiques nécessaires pour parvenir.

Pendant des siècles, le problème de la *non-conscience sociologique* a préoccupé les romanciers. Même les figures du roman naturaliste n'admettent pas d'être ce qu'ils sont (des êtres sociaux) et croient avoir droit à la justice et au bonheur. Or, c'est de cette non-conscience que le romancier déduit (ou plutôt induit) sa connaissance de la nature et de la valeur d'une société globale. La pensée de l'écrivain se situe au-dessus de celle du héros, et elle est plus large, mais cette conscience narratrice demeure proportionnelle à celle de la conscience narrée : l'une et l'autre sont unies par un rapport cohérent qui permet au romancier de traduire avec réalisme le *sens* d'une société. Mais cette traduction dépend d'une *idée.* Rousseau rapporte l'état actuel (et conflictuel) d'une société à la notion de contrat social, elle-même rattachée à une philosophie progressiste. Balzac, avec un réalisme radical, réfère les illusions du cousin Pons, d'Eugénie Grandet, de Rubempré, mais aussi la lucidité de Rastignac, à la notion de

déterminisme. Il en va de même pour le christianisme de Dostoïevski et l'humanisme déiste de Tolstoï.

Ainsi, les romanciers peuvent-ils établir des *modèles socio-affectifs* à la fois réels et abstraits, bien existants et toutefois idéaux, et qui fixent les traits majeurs d'une civilisation à telle étape de son devenir. En dépit (et en raison même) de ses contradictions, de ses égarements, de ses drames de conscience ou affectifs, le personnage forme un alliage d'aventures et de valeurs qui permet aux lecteurs d'aujourd'hui et de demain de se comparer à lui. Certains héros de roman transcendent l'histoire, passent les frontières de leur propre langage culturel, idéologique, affectif. La cohérence de ces personnages comme leur ambiguïté s'offrent à l'*interprétation* de personnes ayant peu de traits communs avec eux, mais pour qui l'essentiel est de disposer d'un modèle, d'un exemple où sont fixés des modes de pensée, de sensibilité, d'action. Selon leurs problèmes personnels, mais surtout selon les problèmes particuliers à leur époque, les lecteurs adaptent et adoptent des figures romanesques lointaines ou récentes, Raskolnikov ou le docteur Jivago, Julien Sorel ou les personnages de Malraux.

Précisément, l'œuvre de Malraux* se fondait sur des comportements et des actions qui étaient héroïques en ce qu'ils relevaient d'une vision universaliste de l'homme. Si l'on peut considérer, avec Lucien Goldmann, que les romans d'André Malraux signifient avec netteté la crise de la civilisation occidentale, il est non moins vrai que leurs personnages, par leur pensée comme par leurs actes, dépassent, transcendent cette crise et constituent des modèles nouveaux. Toutefois, ces modèles sont historiquement et culturellement des exceptions ; ils déchirent, peut-on dire, le romanesque contemporain. Dans *les Noyers de l'Altenburg* (1943), Malraux reconnaîtra d'ailleurs qu'il est vain de concevoir désormais un homme « universel » ou « fondamental » : la civilisation occidentale n'en est qu'une parmi d'autres.

Un tel constat concerne de très près la problématique de roman. Dès les commencements de l'âge industriel (et même dès le début de la civilisation marchande), c'est surtout par le roman que l'Occident propose au monde ses conceptions de l'humain. On a déjà souligné qu'à partir du XIXe s. des cultures non occidentales reprennent à leur compte une tradition romanesque européenne ou anglo-saxonne, et essentiellement fondée sur la représentation cohérente de la personne humaine. En Amérique du Sud, par exemple, la belle œuvre de M. A. Asturias*, *Monsieur le Président*, sera un roman national, mais européen. En Union soviétique, on verra, malgré la coupure de la révolution, M. Cholokhov* *(le Don paisible)* rester l'héritier de Tolstoï, et, à l'opposé, B. Pasternak* puis A. Soljenitsyne* reprendre le ton et les formes des grands romans russes.

Pourtant, le roman occidental, après avoir longtemps exalté l'idée de personne exemplaire, sera aussi le premier à la renier, dès le milieu du XIXe s. Cette négation du personnage représentatif relève de multiples causes (sociales, psychologiques, esthétiques), mais elle s'explique fondamentalement par la situation socioculturelle du romancier.

Dans l'une de ses conférences, Virginia Woolf devait rappeler que ni les classes cultivées ni les classes ouvrières n'avaient jamais rien « donné à la littérature ». Par « classes cultivées », la romancière anglaise entendait celles où l'on fait des *études*, et non pas les gens de *culture*, ceux qui écrivent, et principalement des romans. À des « clercs » en effet (membres de classes supérieures, et pourtant marginaux à celles-ci) le roman avait dû de naître et de s'épanouir. Des « clercs » avaient, historiquement, fixé et jugé les traits de la personne humaine. Ils s'étaient même assigné pour première mission de fixer, de figurer, d'interpréter l'homme psychosocial, et l'homme en général. Ou plutôt, leurs contemporains leur avaient confié ce rôle. Des classes cultivées, qui se considéraient comme constituant *la* société, attendaient d'être révélées à elles-mêmes, pour le pire et pour le meilleur, par le romancier, grâce à cette affabulation pédagogique dans laquelle Mgr Huet voyait l'essentielle fonction du romanesque. La contestation de l'ordre social par le personnage implique, et explique, la possibilité et la nécessité d'un meilleur ordre social et humain. En d'autres termes, aussi longtemps que la civilisation (marchande, industrielle, bourgeoise) comporte une espérance humaniste, le romancier s'appuie sur elle, qui le soutient. Le statut de l'écrivain et celui du personnage demeurent associés dans l'idée de représentation. D'une part, la société est représentable par des figures typiques, de l'autre le romancier et son personnage sont solidaires des forces idéologiques (des valeurs) qui animent les « classes cultivées », même si ces classes ne vivent pas authentiquement des idéaux. Ainsi, Rousseau a conscience que la bourgeoisie pervertit la philosophie des Lumières (elle l'utilise à des fins politiques), mais l'écrivain conserve l'espoir que cette éthique progressiste pénétrera dans la bourgeoisie (il le voit à plusieurs signes), et la mission de l'*Héloïse* sera justement d'exalter l'*expérience* de l'idée de progrès.

Trois romanciers compromettent successivement cette alliance du romanesque avec la société qui le sous-tend : Stendhal, en opposant l'individuel au social ; Balzac, parce qu'il traite les corps sociaux en physiologiste (les valeurs, les idéaux sont à ses yeux des épiphénomènes) ; Dostoïevski, en rapportant les destinées humaines à une force spirituelle : la grâce. Les portraits que comportent leurs œuvres sont presque isolés de toute vision d'une harmonie sociale. À un moindre degré, il en ira de même chez Dickens, et le roman naturaliste, faisant fond sur la science et sur la révolte, niera que les « classes cultivées » puissent être dépositaires d'un avenir humain.

Lorsque Zola, en 1880, publie *le Roman expérimental*, plusieurs écrivains ont depuis longtemps affirmé l'*incompatibilité de la notion de culture avec celle de société* : Edgar Poe, Baudelaire, Lautréamont refusent de rapporter leur vision du réel à un *idéal social.* Telle sera aussi l'attitude de Flaubert, de Henry James, de certains romanciers allemands influencés par l'expressionnisme* (Carl Einstein, Paul Adler) et surtout des grands romanciers dont les œuvres apparaissent au cours des années 1920 : Proust, Virginia Woolf, Joyce, Faulkner, Hermann Broch et bientôt R. Musil. Romanciers qui refusent de référer leur réalisme à une conception historique de l'humain : leur vision du monde est essentiellement esthétique, même lorsqu'ils défendent, comme Hermann Broch ou Th. Mann, un idéal politique.

De ce changement d'optique, il résultera que les pôles organisateurs du récit seront non pas des types sociologiques (ou plutôt socio-idéologiques), mais des figures culturelles que le lecteur se représentera de moins en moins comme des portraits et de plus en plus comme des ensembles, des synthèses *conceptuelles*. En ce sens, il y a une nette continuité de l'œuvre de Flaubert à celle de Proust, et de Faulkner au *nouveau roman.*

Le « roman comme œuvre d'art », a observé un essayiste anglais, est une idée moderne qui apparaît « à partir de Flaubert ». Le roman avait toujours été un ouvrage artistique. Mais il est vrai que Flaubert, puis H. James placent les valeurs esthétiques au-dessus de toutes les autres dans le *contenu* même de leurs romans. Les fantasmes d'Emma Bovary lui font voir la vie en termes soit de laideur, soit de beauté. Sa « puissance d'imagination » est déjà une création artistique. Il n'est pas un personnage important de H. James dont les préoccupations majeures ne soient esthétiques. Cette conception de la personne devait être traduite par l'écriture du romancier. « Le « style », dira Proust, est à l'écrivain ce que la couleur est pour le peintre. » Ce propos concerne tous les aspects formels du roman, des notations descriptives au traitement du temps et à la composition du récit. Les techniques, les procédés, les artifices du roman deviennent *manifestes.*

L'évolution même des rapports sociaux amena les romanciers modernes à concevoir principalement la personne en termes d'art et de culture. Et ce sont aussi des changements sociaux qui les ont conduits à représenter leurs personnages principaux par leur *vie psychologique* bien plutôt que par leurs sentiments ou leurs passions. L'accent n'est plus mis sur le *caractère*, mais sur la vie d'une conscience saisie dans le temps quotidien. D'où un dépérissement de l'intrigue : le roman expose des situations en apparence banales, et sa tonalité est celle de l'autobiographie. Le récit progresse en effet sur le mode du monologue intérieur, qui, de Henry James à Virginia Woolf, prend diverses formes, mais qui ne se confond jamais avec les *discours* que se tenaient, par exemple, Julien Sorel ou les personnages de Jane Austen*.

On a défini le roman comme une « expérience de la société en privé ». Cette définition n'est pertinente que pour le roman contemporain, qui met en jeu (et en cause) des sociétés restreintes, des milieux, et non plus ces ensembles sociaux, vastes et étagés, qu'étaient à même d'observer (ou de reconstituer) Stendhal, Balzac, Tolstoï. Les romans de H. James et de Proust procèdent d'une expérience de milieux mondains dont ces écrivains tirèrent doublement profit. D'une part, le langage mondain se compose de « nuances » à travers lesquelles le romancier peut discerner la complexité d'une conscience, ce que James appellera « les plus infimes frémissements de l'air ». Mais, d'autre part, la mondanité, ses artifices, ses mensonges portent l'écrivain à réfléchir sur soi, à

dissocier sa conscience dans son espace comme dans sa profondeur. Enfin, devant l'égoïsme, l'étroitesse d'esprit, le culte de l'argent ou du « paraître » des gens qu'il fréquente, le romancier se sent nécessairement porté vers des valeurs ou des idéaux esthétiques : le goût de l'analyse, le désintéressement, l'amour de l'art guident le personnage principal ou le narrateur de son œuvre.

Rétrécissement sociologique, expansion psychologique, mise en évidence des valeurs artistiques caractérisent tout ensemble un tournant décisif du romanesque, qui coïncide avec le déclin du naturalisme et, plus généralement, du réalisme historique et social. Les dimensions considérables prises par les sociétés, observera en 1944 le romancier américain Saul Bellow*, font que les personnages romanesques ont des dimensions moindres qu'autrefois. Les sociétés ne se sont pas seulement étendues, elles se sont en outre différenciées, cloisonnées en classes de moins en moins communicantes. Aussi, l'écrivain est-il voué à étudier des relations interpersonnelles plutôt que de vastes ensembles sociaux. Si la vie mondaine propose à Henry James, puis à Proust, un terrain d'observation étroit, le champ d'expérience offert à Joyce, à Dos Passos, à Faulkner n'est guère plus étendu. À Dublin (Joyce, *Ulysse*, 1922), à Berlin (A. Döblin, *Berlin Alexanderplatz*, 1929), à New York (Dos Passos, *Manhattan Transfer*, 1925) ou dans un comté du sud des États-Unis (Faulkner, *le Bruit et la fureur*, 1929), l'humanité se propose au romancier comme des atomes s'entrecroisant dans des espaces restreints et qui ne peuvent jamais se connaître ni se reconnaître. Parmi ces particules humaines, le romancier choisira un ou quelques individus qui sont contraints, pour retrouver leur *identité*, de se tourner vers leur vie intérieure, seule *réaction* possible à une existence mécanisée, où les rapports humains sont de constants malentendus. Que ces personnages fassent, comme chez Dos Passos *(Manhattan Transfer)*, des tentatives sans cesse avortées pour exprimer leur « monologue intérieur », ou qu'au contraire ils y parviennent (très relativement) comme dans les œuvres de Proust, de Virginia Woolf ou de Faulkner, la signification du roman repose sur l'incommunicabilité, la non-réciprocité des consciences.

Le statut du personnage s'en trouve transformé. Pour Flaubert (encore), les premiers critères de réalité (de vraisemblance) du personnage étaient sociologiques : *Madame Bovary* a pour sous-titre *Mœurs de province*. Pour James, et plus encore pour Marcel Proust, seuls comptent les critères psychologiques, intellectuels, « esthétiques ». Seuls les personnages secondaires seront *sociaux*, et le romancier veut marquer de la sorte que si le *réel* est (par force) du côté du social, la *vérité*, en revanche, appartient au domaine de la *réflexion*. Aussi, Gide déclare-t-il « plier bagage » sitôt qu'il s'agit de donner un statut social à un personnage, de le « vêtir », de lui « inventer des antécédents ». Le roman a cessé de faire concurrence à l'état civil. L'écrivain privilégie des *Faux-monnayeurs* parce que la monnaie officielle ne fait que circuler, anonymement, de main en main ; n'assurant aucune communication entre les êtres, elle s'avère négatrice de l'identité de chacun.

Ainsi, lorsqu'on met en regard les univers de Balzac et de Proust (ou ceux de Zola et de Faulkner), on constate une permutation entre les idées d'objet et de sujet. Dans *la Comédie humaine*, où tous les êtres sont fondamentalement des objets sociologiques, un individu est un sujet lorsqu'il admet en lui cette nature d'objet. Il peut ainsi, grâce à une stratégie d'adaptation (Rastignac, Vautrin, la cousine Bette), contrôler, maîtriser ce déterminisme et parvenir à la puissance. Mais ceux qui, tel le cousin Pons, écoutent leurs penchants, sont traités en purs objets par la société. Dans le monde de la *Recherche du temps perdu* (mais aussi, malgré les apparences, dans l'univers de Faulkner), la qualité de sujet se mesure à l'étendue, à la force d'une subjectivité négatrice des conventions sociales, alors que ceux qui obéissent à ces conventions sont, aux yeux de l'écrivain, de purs objets : les Verdurin, par exemple, en regard du désintéressement du narrateur. Si, chez Balzac, le sujet se sachant objet remportait par là même des victoires concrètes dans et sur le monde, le privilège accordé au subjectif implique chez Proust une victoire tout abstraite sur la réalité et conduit les personnages de Faulkner à la mort. C'est que la personne subjective (l'individu attaché au « monologue intérieur ») est incertaine. Elle n'est pas plus achevée qu'elle n'est une, homogène. Son champ est celui d'un rassemblement des ambiguïtés, des différences de niveau qui occupent une conscience et la modifient sans cesse. I. Meyerson note que, chez Proust et Pirandello, chez Joyce et chez Virginia Woolf, « le *moi* apparaît comme une oscillation entre des dispersions (de la personne) et des efforts pour réunir ce qui a été éparpillé ». Il n'en demeure pas moins que le romancier privilégie un individu indéterminé, et qui se veut tel. L'histoire, la société, l'argent, les passions, les idées morales et politiques ont seulement conditionné la présence concrète, apparente de ces nouveaux héros de roman dans le monde. Leur être, leur vérité seront esthétiques chez Proust, culturels chez Joyce et concerneront, chez Faulkner, le sentiment tragique de la vie. Cependant, la psychologie dite « des profondeurs » est toujours médiatrice entre l'apparence (sociale, historique) de ces personnages et leur essence (leur « idéal du *moi* »).

Le lecteur se trouve donc devant des anti-modèles socio-affectifs. L'existence externe, apparente, du personnage s'inscrit négativement dans un contexte social et historique. Quant à son existence intérieure (sa vérité), elle est marquée par l'incertitude et l'inachèvement : ce personnage traduit bien moins la personne humaine qu'une recherche de celle-ci.

Pourtant, ces anti-modèles paraîtront revêtir des traits singulièrement précis (ou plutôt « positifs ») au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire dans un monde qui semblera correspondre point par point à la substance et à la forme des récits de Kafka. Sans aucun doute, *la Métamorphose, le Procès, le Château* contenaient en puissance un *nouveau roman*, pour la raison fondamentale que les personnages (anonymes) de Kafka montraient que l'individu ne pouvait désormais chercher la vérité ni dans le social ni dans sa vie intérieure. Pour Kafka, l'homme était à ce point pris dans la société, si rigoureusement aimanté par des rapports humains *légaux* que cet engrenage social lui interdisait non seulement en fait, mais encore en droit, de trouver refuge en soi, dans la culture et dans l'art : les romans de Proust, de Joyce, de Faulkner même (l'univers faulknérien est absurde, mais du moins l'on y rêve, l'on demeuré attaché à un rêve *passé* jusqu'à en mourir) étaient déclarés *illégitimes* (autant qu'irréels) par des récits dont le temps était une pure et simple *succession de moments présents*.

Après les romans picaresques et Cervantès, après Defoe, Marivaux, Balzac, Flaubert, Joyce, les récits de Kafka apportaient la preuve qu'entre telle conception de la personne et telle forme narrative le parallélisme est toujours rigoureux. La forme du *Procès*, par exemple, adhère à un constant « ici-et-maintenant » parce qu'un individu (« K ») est contraint d'y adhérer : il ne peut donc penser qu'*en fonction* d'un « procès » (d'un engrenage social) qui, sans cesse présent, sans cesse nouveau dans sa monotonie mécanisée, lui interdit de penser à quelque *valeur* que ce soit, excepté à la *validité* du procès fantôme dont il est, sans raison apparente, l'objet.

Cependant, les œuvres de Kafka vont influencer les « nouveaux romanciers », à titre d'exemples formels bien plutôt que par leur substance. De ces œuvres, ils tireront bien moins une leçon d'absurde qu'une leçon de « présence ». Il est très significatif que Nathalie Sarraute* dans *l'Ère du soupçon*, S. Beckett dans *Molloy*, A. Robbe-Grillet dans un de ses textes théoriques aient tous trois accusé Albert Camus* d'avoir érigé l'absurde en morale « positive ». N. Sarraute, en particulier, reprochera à Camus d'avoir déduit une morale, une « vision du monde » d'une situation que, dans *l'Étranger*, il avait commencé par simplement *décrire* : celle d'un homme dont les comportements consistaient à regarder, à « être témoin de », sans rien *conclure* de sa qualité d'étranger. Pour les écrivains du *nouveau roman*, un tel individu est l'homme réel : celui qui se trouve toujours *devant* le monde. Mais *l'Ère du soupçon* (texte théorique fondamental des années 50, avec *Nature, humanisme, tragédie*, d'A. Robbe-Grillet) ne donnait pas seulement pour suspectes toutes les « thèses » qu'un roman pût énoncer et défendre. N. Sarraute adressait en outre à Proust et à Virginia Woolf le même reproche de *représentation* que ceux-ci avaient fait aux imitateurs de Balzac ou du roman naturaliste : en dépit de leur fluctuance et de leurs ambiguïtés, le narrateur du *Temps perdu* et l'héroïne de *Mrs. Dalloway* constituaient des modèles de profondeur, qui (indûment) donnaient des traits précis à la personne humaine.

À partir du principe du « ici-et-maintenant », le *nouveau roman* empruntera trois directions majeures. N. Sarraute *(Portrait d'un inconnu, Tropismes)* va montrer que nos comportements, et nos actes, sont seulement des *approches*. Dans *Molloy* ou *Malone meurt*, S. Beckett va appliquer un *principe d'indétermination radical* (« Il pleuvait. — Il ne pleuvait pas » [fin de *Molloy*]). Et Robbe-Grillet *(le Voyeur)* fondera son travail romanesque sur les *contours*, les *positions* et les *proportions* des choses, qui en effet ne sont jamais que « là » : l'imagination ne peut les modifier.

Le *nouveau roman* n'aura pas été une école strictement française : l'homme-au-présent est celui des récits des Américains J. Kerouac *(Sur la route)* et W. Burroughs *(la Machine molle)*. La littérature qu'on a appelée *littérature du constat* aura exprimé avant tout une négation du *poids du passé*, et par conséquent du tragique. En cela, ses auteurs se seront séparés de Kafka comme de Faulkner et du théâtre de Pirandello.

La perception romanesque

On réfère volontiers la fonction et la signification du roman au registre de l'imaginaire. En réalité, le romanesque s'applique moins à permettre au lecteur d'imaginer des événements, des êtres, des choses qu'à les lui faire percevoir dans leur *existence*, au sens donné à ce terme par la phénoménologie. Le roman fait apparaître des phénomènes : ceux-ci se détachent sur le fond de nos langages (de nos discours usuels) comme sur le fond de nos regards quotidiens sur la réalité et sur celui de nos sensations émoussées. Discours, regards, impressions que nos habitudes usent ou mécanisent, que nos passions ou nos intérêts surchargent, enrobent, dénaturent ou érodent, et qui témoignent du peu de temps dont nous disposons pour prendre conscience de la réalité dans ses ensembles, et surtout dans ses détails. Qu'il soit de Balzac ou de Faulkner, le roman transforme le réel en une écriture qui nous fait percevoir à la fois sa continuité et sa discontinuité : la continuité (ou la cohérence) d'une sordide pension de famille en tant que phénomène sociologique, et la discontinuité des objets et des individus qui la constituent *(le Père Goriot)*. La continuité (chez Faulkner) de la petite ville de Jefferson ou de la « légende du Sud », et la discontinuité de la mémoire humaine, du toucher humain, du temps des montres ou des horloges, dont nous sentons les minutes absurdes nous agresser, comme si jamais nous n'avions encore mesuré le temps. Le roman rassemble et distingue, ordonne et différencie les milieux sociaux, les consciences, le naturel et le culturel. À telle époque, comme l'observe Maurice Merleau-Ponty dans *Phénoménologie de la perception*, un roman de Balzac *(le Lys dans la vallée)* nous montrera comment un bouquet de fleurs dit, résume tout le discours affectif d'une classe sociale. À une autre époque, c'est par le roman que nous apprendrons qu'un objet a une forme, un aspect mesurables.

Mais entre *le Lys dans la vallée* et *le Voyeur*, les différences, les écarts sont spécifiques. Les « grands » romanciers se distinguent des « autres » en ce qu'ils savent choisir et cerner l'objet de leur œuvre, donc définir avec précision le langage de celle-ci. C'est un aspect qui leur sembla essentiel de la personne, dans un moment historique, que ces romanciers voulurent fixer en écriture. Même quand ils embrassent une réalité humaine et matérielle considérable, les grands romans demeurent partiels et partiaux : ils insistent sur certains aspects du monde et de la vie, et grâce à cette sélectivité sont des écoles de perception.

Le propos de J.-P. Sartre : « Toute technique romanesque renvoie à la métaphysique du romancier », signifie qu'une pensée du monde est nécessaire pour que soient mis en jeu des procédés permettant de traduire ce monde. Entre la conception du réel (métaphysique ou non) et la perception qui en est proposée au lecteur, les formes romanesques sont médiatrices. Considérons les problèmes de l'esthétique du roman.

L'esthétique du roman

Histoire, mais structure. Genre, mais art

Les aspects du roman sont innombrables. Pourtant, la création romanesque est gouvernée par trois principes. Le premier concerne la relation entre histoire et structure ; le second a trait à la cohérence du texte romanesque ; le troisième ressortit aux notions d'art et d'esthétique proprement dites.

Avec raison, Cl. Lévi-Strauss et G. Dumézil ont insisté sur la nature linéaire, fluviale du roman. Toutefois, cette linéarité n'est telle que par comparaison et par référence au caractère ordonné, sinon systématique, du mythe, de l'épopée, ou encore de la tragédie. S'il est vrai que le roman est par excellence le genre représentatif de sociétés « se livrant à l'histoire », c'est cependant le *sens* de ce cours historique qui a toujours préoccupé les romanciers. Les conteurs qui étiraient des lambeaux de mythes ou d'épopées montraient par là leur croyance en un homme, en une humanité qui « devient », mais ce devenir se concrétisait, dans le récit, par des séries de répétitions, par des épisodes qui semblent toujours recommencés. Lévi-Strauss a lui-même souligné la contradiction du roman-feuilleton : le romancier (Eugène Sue) compense le cours fatal d'une histoire (composée de « cycles courts ») par une morale abstraite et idéaliste qu'exprime la « fin heureuse » du récit. Le romancier a donc *composé*, en fonction de cette éthique, une narration dont le cours était pourtant historique. Le feuilleton apporte la preuve par l'absurde que, dans tout récit romanesque, une *structure* est toujours mise en relation (positive ou négative, directe ou contradictoire) avec l'*histoire*, comme avec une « histoire ».

Aussi, la création romanesque se trouve-t-elle confrontée au problème suivant : l'homme est historique, mais, puisque l'Histoire ne finit jamais (elle est continue et continuelle), il faut que l'écrivain (tel A. de La Sale dans *Jehan de Saintré*) confère à son récit une organisation propre à terminer l'avance interminable de l'histoire. Résoudre cette contradiction est au centre le plus profond de la création romanesque. Le sens et la vraisemblance du roman relèvent de l'établissement d'un rapport entre une composition non temporelle et une progression temporelle. Plus l'on approche du XXe s., plus ce rapport se manifeste en termes d'opposition ou de contradiction : dans l'œuvre de Proust, de Joyce, de Faulkner, de Robbe-Grillet, la composition du roman se présente comme une défense contre l'absurdité du cours de l'Histoire.

Cette dualité du structurel et du linéaire (en fait : de l'espace et du temps) dans le roman, il n'est pas besoin de recourir aux exemples de Balzac ou de Faulkner pour la mettre en évidence. Car tout romancier choisit un thème (un « sujet ») qui est nécessairement spatial ou ponctuel (une passion contrariée, l'antagonisme d'un père et d'un fils, un simple événement même), qu'une narration développera historiquement.

On insistera en second lieu sur la cohérence du texte romanesque. Lorsqu'on centre l'étude du roman sur le personnage, on risque d'oublier que celui-ci est une unité textuelle qui est de même nature (de même « style ») que les autres éléments de l'œuvre (descriptions, dialogues). Le regard (affectif ou intellectuel) de Balzac sur les gens et les choses, sur les faits et sur les valeurs dépend d'une même « vision du monde », que traduit une même écriture. Une semblable cohérence caractérise l'œuvre de Proust.

Enfin (troisième principe), le roman est un art. Dans l'histoire du roman se manifestent des *formes novatrices* qui contrastent avec des formes académiques, ou traditionnelles. Dans le roman comme dans la peinture, les phénomènes d'innovation présentent un double caractère. D'une part, le romancier qui veut écrire une œuvre originale s'inspirera sans doute de textes romanesques qui furent nouveaux en leur temps, mais pour ne pas les imiter. D'autre part, comme on l'a dit plus haut, ce romancier cherchera à traduire ce qui lui semble être, à son époque, essentiel dans et pour l'homme. En tant que genre, le roman peut revêtir n'importe quelle forme, dans les limites d'une narration écrite en prose. En tant qu'art, il est soumis à la règle de *spécificité* qui consiste à savoir formuler un rapport rigoureux entre une *substance nouvelle* et des *procédés nouveaux*.

Novateur ou non, le romancier instaure des formes romanesques en opérant des choix dans les multiples aspects du réel dont il est le témoin comme dans les littératures dont il est le lecteur. Mais la liberté d'un choix implique d'admettre les limites de cette liberté. Ainsi, la technique du roman par lettres est commode, mais en l'utilisant l'écrivain se contraint à ne rien écrire que chacun des correspondants ne puisse savoir : il se prive des commentaires explicatifs dont peut user Balzac, et même Flaubert. En revanche, l'auteur du *Père Goriot* peut juger et commenter toutes les conduites de ses personnages, mais il doit alors apparaître au lecteur comme un historien et un sociologue, qui a pu étudier la société en général avant d'en présenter des cas particuliers. C'est pourquoi la *vraisemblance* du récit romanesque et l'*omniscience* du romancier relèvent d'un *rapport logique* entre le *narrateur* et la *chose narrée.* D'où l'importance pour le roman (comme pour le théâtre et le cinéma) du choix d'une optique narrative, d'un « point de vue ».

Les formes romanesques

L'art du roman comporte une suite d'écoles dont le nombre n'est guère moins élevé que celui des écoles de peinture. En définissant le roman comme un miroir promené le long d'un chemin, Stendhal semblait résumer les formes qu'avait revêtues le roman du XVe au XIXe s., et qui étaient des *formes chroniques.* Mais les grands romanciers de cette période avaient exprimé par de telles formes un *réalisme historique* parce qu'ils prenaient l'expression « sens de l'histoire » dans sa double acception : l'histoire avait tout ensemble une *direction* et une *signification.* Or, en dépit de sa for-

mule célèbre, Stendhal ne reflète qu'en apparence, dans ses romans, le cours de l'histoire. Les destins de Julien Sorel et de Fabrice del Dongo montrent à l'évidence que l'histoire n'a plus de sens, ni la société.

L'historicisme, la chronicité romanesque ont d'ailleurs été bloqués par le structuralisme balzacien. Il est remarquable que le romancier démystificateur par excellence — celui qui fit le plus nettement apparaître la nature fondamentalement économique des rapports humains — ait été aussi celui dont l'œuvre, prise dans son ensemble, présente des traits semblables à ceux de l'ordre (et du système) mythique. La société de Balzac est un cosmos hiérarchisé, dont les secteurs (représentés par les romans qui composent *la Comédie humaine*) sont unis entre eux par des liens nécessaires. Chacun d'eux renvoie à une totalité ordonnée, et inversement. Balzac structure l'Histoire non seulement parce qu'à ses yeux le devenir historique (le « progrès » des romanciers du siècle précédent) aboutit à une véritable construction socio-économique, mais aussi parce que dans son œuvre les individus n'ont une histoire qu'en tant qu'ils passent d'un niveau social à un autre, par ascension ou par chute.

En faisant structurer l'Histoire par la Société (il écrit le plus souvent ce mot avec une majuscule), Balzac instaure une composition romanesque qui sera très souvent imitée, avec de multiples variantes. Cette composition recouvre (traduit) un ordre que Zola prendra à revers au nom de l'idée de production : pour la pensée naturaliste, l'Histoire (par les effets, surtout, du travail humain) engendre les sociétés, qui par conséquent ne sont jamais stables comme le voulait Balzac. L'Histoire comme évolution étant la nature de l'homme, les formes du roman procèdent d'une pensée biologique dont la *composition arborescente* utilisée par Zola pour *les Rougon-Macquart* est l'exemple le plus net.

Constituant les deux modèles les plus cohérents du genre romanesque, l'œuvre de Balzac et celle de Zola mettent en pleine lumière deux notions de caractère technique qui sont essentielles à la création romanesque en général. La première est celle d'*économie narrative*. Balzac, en faisant réapparaître des personnages d'un roman à un autre, Zola, en exprimant la vie de toute une société par celle d'une famille, accomplissent un travail de condensation programmée grâce auquel est *retranscrite* une réalité extrêmement vaste et complexe. Dans l'œuvre de Cervantès, l'économie narrative était assurée par l'errance de Don Quichotte et par la dualité chevalier-écuyer.

La seconde notion, qui est en étroite corrélation avec la précédente, est celle de *métonymie* : le romancier exprime le tout par la partie, le général par le contenant, la figure par le « trait », le temps par le moment. La pension du *Père Goriot* résume un statut social. Une petite madeleine trempée dans une infusion *(Du côté de chez Swann)* est non seulement un phénomène psychique, mais aussi un mot appelant tout un texte.

Dans sa *Poétique de Dostoïevski* (1929), M. M. Bakhtine montre que l'écrivain russe a donné au roman une *forme polyphonique*, qui tient à ce qu'il considéra la société comme un espace où s'entrecroisaient de multiples langages. À l'opposé de la pensée hiérarchisante et structurante de Balzac, la pensée de Dostoïevski conçoit une humanité dont tous les traits ou éléments, au niveau individuel comme au niveau collectif, se mélangent. Ni les personnes ni les groupes ne sont plus cohérents. Les motivations inconscientes des individus font irruption dans leur comportement social. L'argent ou le désir charnel deviennent indissociables de la vie de l'esprit et des aspirations mystiques. Cette vision de l'ambiguïté humaine, Bakhtine montre que Dostoïevski l'a trouvée inscrite dans le phénomène social du carnaval, qui « brouille » les hiérarchies établies.

La polyphonie discordante (mais non dépourvue d'harmonie) qui marque les scènes et les dialogues de Dostoïevski annonce les formes nettement *spatiales* du roman lorsque la « crise des valeurs » devient pour les romanciers une douloureuse évidence. Dès lors qu'il s'agit de nier le devenir et le déterminisme historiques et de dénoncer les valeurs purement artificielles de la « société », l'œuvre romanesque aura pour support essentiel l'étendue d'une conscience (Proust) ou de quelques consciences (Faulkner) à la recherche d'elles-mêmes, et sans cesse étonnées ou blessées par la matérialité incohérente du réel (surtout dans ses aspects sociaux). Proust fera du temps à retrouver (donc réfracté par une conscience) un espace narratif. Pour cadre de composition, Joyce et Dos Passos prendront une ville moderne, et Th. Mann *(la Montagne magique)* l'enceinte close d'un sanatorium. Le roman (en particulier ceux de Faulkner) demeure polyphonique, mais, beaucoup plus nettement que chez Dostoïevski, le spatial s'est substitué au temporel. Que l'œuvre se développe sur vingt-quatre heures comme dans *la Mort de Virgile* de H. Broch, ou qu'elle aille *« Au fil du temps »* (Th. Wolfe), il s'agit d'un temps qui est un espace : la durée.

L'*expérience du narratif* (ou, si l'on préfère, le narratif comme expérience) caractérise les formes du *nouveau roman*. Jusqu'au XXe s., le roman (novateur) avait associé l'idée même de sens à celle de temps. Le sens, chez Proust ou chez Joyce, n'est plus lié qu'à l'idée de durée, c'est-à-dire à des espaces intérieurs toujours menacés de fragmentation par la réalité temporelle extérieure. Dans les romans de Kafka, il y a vide de sens parce qu'il y a vide de temps : l'écriture est linéaire parce que l'individu doit aller droit devant soi, sans se douter que l'histoire et la société sont désormais statiques. Pourtant, l'homme de Kafka croit que sa quête a un sens. Dans le *nouveau roman*, en revanche, l'homme est donné comme ne pouvant se livrer à une autre expérience qu'à celle de dire (ou plutôt de reconnaître) ce qu'il voit ou ce qui lui passe par la tête. La forme romanesque tendra donc vers la narrativité à l'état pur : elle rendra compte, par juxtaposition d'énoncés, d'un perpétuel « ici-et-maintenant ».

La rhétorique de la fiction

Les théoriciens de l'écriture romanesque sont d'abord les romanciers eux-mêmes. L'avant-propos de *la Comédie humaine*, les essais ou écrits intimes de Stendhal, la correspondance de Flaubert, *le Roman expérimental* de Zola (1880), *The Art of the Fiction* de H. James (1884), *A Portrait of the Artist as a Young Man* de Joyce (1916), une part importante du *Temps retrouvé* de Proust, les essais de Virginia Woolf (*The Common Reader*, 1925-1932), *Composition as Explanation* de Gertrude Stein* (1926), *l'Ère du soupçon* de N. Sarraute (1956), *Pour un nouveau roman* de Robbe-Grillet (1964) sont autant d'esthétiques du roman où des écrivains démontrent la nécessité de techniques et de formes nouvelles. Pour reprendre un mot de Virginia Woolf, des romanciers disent pourquoi les « outils » de leurs devanciers sont « mauvais pour eux ».

La première étude d'ensemble du roman (en tant que genre et art spécifiques) est *Aspects of the Novel* de E. M. Forster (1927). Adoptant un point de vue structural, l'essayiste et romancier anglais dénombra d'abord les aspects de l'existence humaine que le roman prend le plus souvent pour théories ou pour objet : la naissance, la mort, la nourriture, l'amour, les valeurs. Remarquons, à ce propos, la faible place accordée au travail (ou plutôt à l'homme au travail) par le romanesque. Forster isole ensuite les trois grands éléments du roman : le personnage, l'histoire et l'intrigue (ou le « récit »). Dans *The Structure of the Novel* (1927), Edwin Muir apparaît plus nettement structuraliste que Forster en considérant le romanesque par rapport à trois grandes notions : le temps, l'espace, la causalité.

Cependant, la poétique d'un roman (l'organisation de ses formes, donc sa signification) dépend en premier lieu d'un narrateur, dont la « personne » est distincte de celle du romancier ; celui-ci écrit ce que celui-là raconte. Jusqu'à la fin du XIXe s., l'écart entre le romancier et le narrateur est resté peu apparent. Ou bien, en effet, le romancier avait une vue d'ensemble (souveraine) d'un certain univers, qu'il transcrivait en fonction de cette position privilégiée (Balzac), ou bien il déléguait cette souveraineté à un ou deux personnages qui donnaient son sens à la réalité racontée *(Marianne, Robinson Crusoé, la Nouvelle Héloïse)*. Flaubert, en revanche, rendra manifeste la différence romancier-narrateur : Emma Bovary est encore un personnage-objet, mais les éléments du récit sont perçus à travers sa subjectivité. Puis Henry James condamnera toute souveraineté d'auteur sur la narration. La réalité narrée doit s'inscrire dans le champ de la conscience d'un personnage ; rien ne doit être écrit qu'un personnage (principal) n'ait pu enregistrer et interpréter, en fonction de sa situation dans un milieu qu'il influence et qui l'influence.

Fondamental dans la technique de James et dans sa réflexion théorique, le principe de l'effacement du romancier derrière un personnage domine l'esthétique du roman contemporain. L'œuvre de James inspirera à Percy Lubbock *The Craft of Fiction* (1921), première étude générale fondée sur l'optique narrative. « Le point de vue, écrit Lubbock, c'est-à-dire la relation du narrateur à l'histoire qu'il raconte, domine tout le problème de la méthode dans le roman. » Le problème du narrateur (sa « nature », sa place, son rôle, le sens que sa conscience ou sa non-conscience donnent au récit) sera mis au premier plan de plusieurs ouvrages généraux sur l'art romanesque, en

particulier *The Rhetoric of Fiction*, de W. C. Booth (1964).

Enfin, les travaux actuels sur les structures et le fonctionnement du *récit* (A. J. Greimas, R. Barthes) constituent une importante contribution à l'esthétique du roman. Le sens et la portée de ces travaux ne peuvent être compris que par référence à la linguistique structurale (Saussure, Hjelmslev) et la sémiotique. Toutefois, le roman, surtout moderne, consiste en un réseau de récits et non pas en une narration unie et synthétique. À la suite des travaux de Bakhtine sur Rabelais, J. Kristeva a montré la pertinence de l'idée d'*intertextualité* pour l'étude du roman.

Plus que les autres faits d'art, le roman doit être considéré au regard de son *attente culturelle*. On attend du roman qu'il soit une narration historique mettant en jeu des figures, c'est-à-dire non seulement des personnages, mais aussi les diverses formes de l'existence d'une société, ses divers langages. Des milliers de romans, dont certains sont écrits ou composés avec talent, correspondent au schéma de Forster : personnages - histoire - intrigue - thèmes. Ces « romans traditionnels » correspondent à une attente socioculturelle, étant entendu qu'ils peuvent intégrer certains aspects d'œuvres novatrices, tout comme une peinture figurative pourra comporter des traits empruntés au cubisme ou à l'art abstrait.

L'écriture de Flaubert était un premier défi à la tradition romanesque. L'« ère du soupçon » commence avec *Madame Bovary*, et plus nettement encore avec *Bouvard et Pécuchet* : l'écrivain se sert de l'histoire comme d'un prétexte destiné à supporter ou à encadrer l'expression d'une réalité non historique, et non sociale.

Mais même *Ulysse*, même les artifices romanesques de Raymond Roussel, même le *nouveau roman* ou les textes de William Burroughs procèdent d'une pensée historienne : temporelle, déductive, discursive, logique. La menace du temps, la menace de l'« aventure » et celle du discours planent sur le roman le plus « déconstruit ». Joyce l'avait compris, qui après avoir décrit un anti-roman *(Ulysse)* écrivit un contre-roman, *Finnegans Wake*, où cette fois il s'attaquait à l'ordre du langage, au statut même des mots.

Soutenir que le roman est éternel, c'est affirmer que les civilisations ne sont pas mortelles. Le roman correspond à une étape *postmythique* de l'humanité : l'âge de l'histoire. Le roman représente une forme de mentalité collective pour qui le temps (que l'on veut retrouver ou abolir) est la réalité des réalités. On peut se demander si les écrivains qui contestent aujourd'hui l'idée et le terme mêmes de *roman* n'annoncent pas la fin de cette forme d'esprit.

M. Z.

▶ *Courtoise (littérature) / Critique / Écrivains, auteurs, hommes de lettres / Fantastique (le) / Héros littéraire (le) / Littérature / Naturalisme / Policière (littérature) / Populaire (littérature) et populiste (littérature) / Préciosité / Réalisme / Romantisme / Science-fiction / Sémiotique / Structuralisme.*

📖 P. D. Huet, *Lettre-traité sur l'origine des romans* (1669 ; rééd., Nizet, 1971). / W. Besant, *The Art of Fiction* (Londres, 1884). / G. Lukács, *Die Theorie des Romans* (Berlin, 1920, nouv. éd., 1963 ; trad. fr. *la Théorie du roman*, Gonthier, 1963) ; *Der historische Roman* (Neuwied, 1955 ; trad. fr. *le Roman historique*, Payot, 1965). / P. Lubbock, *The Craft of the Fiction* (Londres, 1921 ; nouv. éd., New York, 1929). / E. M. Forster, *Aspects of the Novel* (Londres, 1927 ; nouv. éd., New York, 1956). / E. Muir, *The Structure of the Novel* (Londres, 1928). / R. Wellek et A. Warren, *Theory of Literature* (Londres, 1949 ; trad. fr. *la Théorie littéraire*, Éd. du Seuil, 1971). / R. Barthes, *le Degré zéro de l'écriture* (Éd. du Seuil, 1953). / R. Humphrey, *Stream of Consciousness in the Modern Novel* (Berkeley, 1955). / N. Sarraute, *l'Ère du soupçon* (Gallimard, 1956). / M. D. Zabel, *Craft and Character in Modern Fiction* (New York, 1957). / G. Blin, *Stendhal et les problèmes du roman* (Corti, 1958). / Lu Hsun (Lou Siun), *A Brief History of Chinese Fiction* (trad. du chinois, Pékin, 1959). / W. C. Booth, *The Rhetoric of Fiction* (Chicago, 1961). / R. Girard, *Mensonge romantique et vérité romanesque* (Grasset, 1961). / R. M. Albérès, *Histoire du roman moderne* (A. Michel, 1962 ; nouv. éd., 1967). / V. S. Woolf, *l'Art du roman* (trad. de l'angl., Éd. du Seuil, 1963). / M. M. Bakhtine, *Problèmes de la poétique de Dostoïevski* (Moscou, 1963 ; trad. fr., l'Âge d'homme, Lausanne, 1970). / M. Robert, *l'Ancien et le nouveau* (Grasset, 1963) ; *Roman des origines et origines du roman* (Grasset, 1972). / L. Goldmann, *Pour une sociologie du roman* (Gallimard, 1964). / A. Robbe-Grillet, *Pour un nouveau roman* (Gallimard, 1964). / J. Ricardou, *Problèmes du nouveau roman* (Éd. du Seuil, 1967). / Cl. Lévi-Strauss, « Du mythe au roman » dans *l'Origine des manières de table* (Plon, 1968). / R. Marichal, « Naissance du roman », dans *Entretiens sur la renaissance du* XIIe siècle (Mouton, 1969). / J. Kristeva, *le Texte du roman* (Mouton, 1969) ; *Séméiôtiké. Recherches pour une sémanalyse* (Éd. du Seuil, 1969). / M. Zeraffa, *Personne et personnage. Le romanesque des années 1920 aux années 1950* (Klincksieck, 1969) ; *Roman et société* (P. U. F., 1971). / G. Dumézil, *Du mythe au roman* (P. U. F., 1970). / G. Jean, *le Roman* (Éd. du Seuil, 1971). / R. Bourneuf et R. Ouellet, *l'Univers du roman* (P. U. F., 1972). / *Analyses du roman*, numéro spécial de *Littérature* (Larousse, 1972).

romance

Forme vocale issue des chansons de toile des troubadours et des trouvères.

Introduction

Le sujet de la romance doit être « naïf et attendrissant » (Marmontel). Cette forme de la chanson est soumise à certaines règles. Elle est divisée en stances ; la musique se répète à chaque strophe et doit s'adapter au caractère des paroles.

La romance comporte trois genres différents : narratif (le poète raconte une succession d'événements), dramatique (mise en scène de plusieurs personnages qui parlent et agissent) et lyrique (le poète parle pour son compte). Elle se rattache à la chanson littéraire, car elle est due en général à la collaboration d'un poète et d'un musicien. Cependant, quelques romances furent chantées sur des « timbres ».

Si certaines reverdies médiévales, certaines chansons tendres et pastorales des XVIe et XVIIe s. peuvent être considérées comme des romances, celles-ci ne connaîtront le succès populaire qu'à la fin du XVIIIe s., pour trouver leur plein épanouissement sous le premier Empire et à la période romantique : 250 000 romances sont vendues en 1845, et, dès 1836, *Ma Normandie* (Frédéric Bérat) a été imprimée à 40 000 exemplaires.

En 1781, une œuvre posthume de J.-J. Rousseau, *les Consolations des misères de ma vie*, qui contient de nombreuses romances, connaît un tel succès qu'elle est rééditée en 1788.

Au milieu du XIXe s., la romance cède la place à la mélodie, qui, à ses débuts, présente beaucoup d'analogie avec elle (Berlioz, Gounod). Certaines mélodies gardent encore le caractère de la romance : les premières mélodies de G. Fauré*, certaines œuvres de Reynaldo Hahn (1875-1947), de C. Franck*, de Charles Kœchlin (1867-1950), de Cécile Chaminade (1861-1944), etc.

La mélodie appartenant au domaine de la musique de chambre, la romance trouve un refuge au café-concert*, dans les cabarets artistiques, plus tard au music-hall* et dans certains films. Le premier film parlant français, *Sous les toits de Paris* (R. Clair, 1930), popularise une romance de Moretti et R. Nazelles ; de même, le film *14-Juillet* (1932) fait connaître *À Paris dans chaque faubourg* (M. Jaubert - R. Clair).

Après la période yé-yé, il semble que le répertoire actuel des jeunes chanteurs s'oriente de plus en plus vers des chansons qui peuvent être considérées comme des romances (*Je n'aurai pas le temps*, M. Fugain - P. Delanoé).

Les grands romancistes (milieu du XVIIIe s. et XIXe s.)

Parmi les principaux auteurs de romances, il faut citer Marmontel, Florian, Parny, A. Berquin, Moncrif, Marceline Desbordes-Valmore, Chateaubriand, H. Moreau, Paul de Kock, etc. Les grands compositeurs ne dédaignèrent pas ce genre prétendu mineur : Gossec*, Grétry*, N. d'Alayrac, F. Devienne, Cherubini*, E. Méhul, Boieldieu, N. Isouard, E. Auber, etc. D'autres compositeurs de moindre renommée ont laissé des œuvres charmantes : Beffroy de Reigny, J. M. Beauvarlet-Charpentier, Gervais François Couperin, M. P. Dalvimare, F. J. Nadermann, G. P. A. Gatayes, Castil-Blaze, Camille Pleyel, R. N. C. Bochsa, A. Grisar, J. D. Doche, etc. Les romances les plus représentatives restent *la Romance du chevrier* (*Plaisir d'amour*, Florian-J.-P. Martini), *le Montagnard émigré* (Chateaubriand - J.-B. Bédard) et *l'Hospitalité* (*Il pleut, il pleut bergère*, Fabre d'Églantine-Victor Simon). Certains compositeurs se sont fait de la romance une spécialité : Hortense de Beauharnais, P. Gaveaux, P. J. Garat, Coupigny, Romagnesi, G. Blangini, Pradher, Sophie Gail, F. Bérat, L. J. Abadie, Wilhem, de Beauplan, Marie Nodier, Pauline Duchambge, Paul Henrion, Étienne Arnaud, Loïsa Puget, et, au XXe s., Federico Mompou.

Du café-concert au music-hall

Le répertoire du café-concert, s'il est abondant, n'est pas toujours de qualité. Cependant, quelques romances créées au caf conc' ont connu un succès durable : *le Temps des cerises* (J.-B. Clément-Renard), *la Tour Saint-Jacques* (Darcier-G. E. Hachin), *Le printemps chante* (P. Marinier). Au Chat-Noir, on applaudit les romances de Paul Delmet (1862-1904).

Le mot *romance* n'apparaît que rarement dans la chanson contemporaine : *la Romance de Paris* (Charles Trenet, 1941) ; *la Romance au bord de l'eau*

(D. R. White - P. J. Lapeyres, 1943) ; *la Romance* (J. Holmès, 1963) ; cependant, on peut estimer que certaines chansons à succès se rattachent à la romance sans en respecter toujours les caractéristiques : *Parlez-moi d'amour* (J. Lenoir, par Lucienne Boyer), *Chanson tendre* (J. Larmanjat - F. Carco), *Un jour tu verras* (G. Van Parys - M. Mouloudji), *À l'ombre du cœur de ma mie* (Brassens), *l'Odeur des roses* (Louis Ducreux), *l'Étang chimérique* (Léo Ferré), *Écoutez la ballade* (F. Lemarque), *les Feuilles mortes* (J. Prévert - J. Kosma).

F. V.

▶ *Café-concert / Chanson / Music-hall.*

romancero (le)

Dans la littérature espagnole, nom donné à plusieurs séries de collections de romances (poèmes narratifs) d'une même facture.

Le « vieux romancero »

Il a été constitué entre 1547 et 1551 (*Cancionero de romances* [*sin año*], Anvers, v. 1547 [reproduit par Ramón Menéndez Pidal à Madrid en 1914 et en 1945] ; 2e édition, corrigée et augmentée, Anvers, 1550 [rééditée par Antonio Rodríguez Moñino, Madrid, 1957] ; *Silva de varias romances*, Saragosse, 1550 [rééditée par Antonio Rodríguez Moñino, 1970]). Les compilateurs ont tiré leurs poèmes — environ 250 — de chansonniers ou de « feuilles » imprimées dans la première moitié du siècle, ainsi que des contributions orales d'amateurs de romances. Le genre emporte vite la faveur du public. En 1550, Alonso de Fuentes publie à Séville *Cuarenta Cantos de diversas y peregrinas historias* ; en 1551, Lorenzo de Sepúlveda donne à Anvers *Romances nuevamente sacados de las historias antiguas de la Crónica de España* ; en 1583, Pedro de Padilla recueille des romances tant légendaires qu'historiques sur les guerres du temps de Charles Quint et de Philippe II ; en 1573, l'imprimeur, libraire et écrivain Juan de Timoneda publie à Valence, sous le titre général de *Rosa de romances*, quatre recueils où, à vrai dire, l'on distingue mal ce qui lui revient et ce qui revient à l'école.

Le « nouveau romancero »

À partir de 1582, les poètes de la jeune génération exercent leur plume et leur esprit sur des thèmes à la mode : la pastorale, l'amour frivole et même burlesque, les aventures des prisonniers des Barbaresques, la vie galante et courtoise des Mores de Grenade avant 1592 et des Morisques depuis lors. Bergers, captifs et Mores ne sont que des masques, et leurs aventures que d'ingénieuses fantaisies présentées comme telles. Ces romances sont recueillis entre 1600 et 1605 dans le *Romancero general* (treize parties et un recueil complémentaire), qui sera réédité en 1904 à New York et en 1947 à Madrid. Les 1 392 compositions qui y figurent sont anonymes ; mais, bien souvent, on peut identifier leurs auteurs : un Lope de Vega*, un Góngora*, un Cervantès*, entre autres. La vogue du romance artistique amena un regain de faveur aux vieux romances, que l'on imita ou que l'on utilisa notamment dans la comédie (*les Jeunesses du Cid*, 1618, de Guillén de Castro).

Le « romancero moderne »

Le romantisme fit un sort au romancero espagnol tant en Allemagne qu'en Angleterre et en France. Il y voyait l'expression spontanée du « génie populaire ». À partir de 1828, Agustín Durán recueille les vieux et les nouveaux romances des vieilles collections. Il les publie dans son *Romancero general*, qui tient deux tomes de la « Biblioteca de autores españoles ». Deux érudits allemands, F. Wolf et C. Hofmann, les classent, les annotent et en publient les plus représentatifs dans leur *Primavera y flor de romances* (Berlin, 1856). Marcelino Menéndez y Pelayo les réunit à son tour dans son *Antología de poetas líricos castellanos* (1890-1908), rééditée à Santander en 1945.

Le « romancero populaire »

Tout au long des XVIIIe, XIXe et XXe s., le moule du romance est utilisé pour la diffusion, dans les classes illettrées, de faits divers locaux, régionaux ou même nationaux, de crimes passionnels, de scandales galants, de meurtres dans la pègre, de procès à sensation et d'actes de banditisme. Les créateurs et les colporteurs de ces romances sont souvent des aveugles, qui les chantent et les vendent dans les villages et les quartiers populaires des villes.

Le « romancero traditionnel »

Le plus abondant des romanceros est certainement constitué par les romances traditionnels, transmis en milliers de variantes de génération en génération, surtout dans les communautés coupées de la culture vivante, dans la montagne d'Espagne, en Amérique, en Afrique du Nord, en Asie Mineure et dans les Balkans. Les folkloristes du XIXe s. les ont patiemment recueillis et les historiens érudits du XIXe et du XXe s. ont étudié leurs modes de transmission jusque dans la mémoire des paysans galiciens, portugais, catalans, castillans, américains et des juifs sefardim. Ils y ont trouvé d'utiles compléments au vieux romancero, dont, en partie, ces poèmes sont dérivés. Menéndez Pidal en a publié la théorie et l'histoire dans *Romancero hispánico* (Madrid, 1953). Cet ouvrage est complété par le *Romancero tradicional de las lenguas hispánicas*, recueil dont deux tomes sont parus respectivement en 1957 et en 1963, l'un sur le roi Rodrigue et Bernado del Carpio, l'autre sur les contes de Castille et les infants de Lara. Les compilateurs ne font pas de différence entre les romances recueillis récemment et les romances oubliés, inclus dans les vieilles collections. Ils supposent qu'un seul même « peuple » a élaboré poétiquement et comme à coups de pouce depuis le Xe s. jusqu'à nos jours les données de l'histoire telle qu'il la vivait. De fait, les romances surgissent à partir du XVe s. dans l'aristocratie ; ils glissent au XVIe s. dans la bourgeoisie lettrée, qui leur donne une tout autre signification et accroît leur thématique ; ils tombent dans la tradition sefardi à partir du XVIe s. ; et c'est au plus tôt au XVIIe s. qu'ils commencent à se répandre dans la paysannerie espagnole. Cette lente popularisation s'accompagne d'une dégradation de la qualité littéraire. Le romancero traditionnel des lavandières et des bergers, essentiellement romanesque, traite des amours des infantes et des exploits des preux. Il ne s'engrène pas sur la vie quotidienne, faute d'un contenu idéologique. On comprend toutefois l'attrait sentimental des romances pour des communautés qui cherchent à se ressourcer culturellement dans leur histoire. C'est le cas de l'« hispanité », notion antisociologique fondée sur la langue et sur la « race ». C'est le cas des sefardim, disséminés par l'exode, qui essaient d'étoffer par une tradition littéraire une unité fondée sur le rite religieux et sur la langue. Les textes recueillis sont remplis de termes catalans, galiciens, turcs, slaves ou hébreux, de patois, d'argot ou de sabir.

Le « nouveau romancero » contemporain

Le charme naïf et sans apprêt du romance populaire et le caractère onirique du romance traditionnel ont séduit au XXe s. certains poètes savants qui se sentaient en sympathie avec la rusticité. Antonio Machado* écrit l'histoire d'un crime sordide où l'on retrouve les archétypes de Caïn et d'Abel : *La tierra de Alvargonzález* (1913). Federico García* Lorca fabrique un *Romancero gitano* (1928), qui n'a de « folklorique » que les effets de langage. La guerre civile de 1936-1939 suscite un abondant romancero, de qualité très variable, mais d'un grand attrait sentimental, où voisinent des compositions d'écrivains de métier et de simples soldats. L'avantage ne revient pas toujours aux professionnels, trop consciemment propagandistes.

Forme et structure du romancero

Ces six types de romanceros constituent un ensemble cohérent dont voici les traits : ils sont tous intimement liés à une classe ou à une catégorie sociale dont ils expriment la mentalité et parfois même l'idéologie. Les auteurs, loin de faire étalage de leur originalité personnelle, s'effacent devant le métier, devant l'école. Ils affectent souvent un archaïsme qui permette de soustraire leur fiction à des circonstances trop singulières. Délibérément tournés vers le public, ils présentent, tentent de rendre présentes des situations types, que chaque lecteur (ou auditeur) peut investir *mutatis mutandis* de sa propre expérience ou de ses propres rêves, de ses aspirations, de ses souvenirs, de ses pulsions intimes. Les personnages, archétypiques, suggèrent ainsi à ce lecteur (ou auditeur) des conduites ajustées à leur comportement paradigmatique. Mais c'est surtout la forme qui assure l'unité de tous les romances. Du XVe au XXe s., elle demeure identique (sauf de très rares accidents : la rime, l'envoi final, une tendance parfois à une organisation strophique). Le romance est une laisse de longueur indéfinie faite de vers de huit syllabes dont les impairs sont libres et les pairs assonancés. Essentiellement narratif, et donc épique ou romanesque, il est

conçu pour une récitation accompagnée ou non d'une musique itérative, soit orale, soit orale et instrumentale (viole ou guitare). L'auteur, dans son rôle d'aède, prépare la tâche du rhapsode, qui doit re-présenter la fable et présenter ses marionnettes au public ; il multiplie donc les éléments empruntés au genre dramatique et ses conventions : le départ *ex abrupto*, le dialogue, le suspense. Il multiplie aussi les éléments empruntés au genre lyrique : les motivations affectives telles que l'amour, la jalousie, l'envie, l'ambition, la rébellion, l'indignation, l'émerveillement devant la richesse, la force ou, plus rarement, devant le surnaturel, la prière, la malédiction, etc. Les rapports, nouveaux à l'époque, entre aède, rhapsode, personnage et auditeur (ou lecteur) conditionnent certes le poème, mais n'en garantissent pas la qualité. C'est ainsi que les romances populaires et les romances traditionnels relèvent de la sociologie et de l'histoire de la culture plus que de la littérature. Les nouveaux romances de 1600 tiennent leur valeur du métier et de l'invention verbale personnelle de chacun des auteurs.

Seul le vieux romancero, celui qui fut recueilli vers 1550, a conservé pendant des siècles son actualité, son efficacité esthétique, son pouvoir d'incantation sur les publics les plus divers, savants ou ignorants de littérature, faits de lecteurs en chambre et non plus d'auditeurs-spectateurs. Ses qualités intrinsèques en ont fait l'un des monuments les plus prestigieux de la littérature européenne. Nous examinerons ici ses diverses modalités et nous indiquerons comment chacune d'elles est liée à une vision sans cesse et partout récurrente du monde et de l'homme dans le monde.

Folklore et aristocratie

Les premiers romances que l'on puisse dater et localiser apparaissent dans des chansonniers compilés en Italie de 1458 à 1463 à l'intention de la noblesse aragonaise fixée dans le royaume de Naples. Ce sont des complaintes faites de quelques vers de présentation mis dans la bouche du récitant et d'un monologue autobiographique attribué à un personnage historique — le roi aragonais de Naples, son épouse demeurée à Saragosse — ou au poète lui-même. On y trouve en fonction tous les éléments qui constituent le genre nouveau : narration dramatisée de tonalité lyrique. Ces romances sont très peu nombreux.

Dans deux chroniques contemporaines et dans quelques chansonniers castillans ou aragonais légèrement postérieurs apparaît un autre type de romance. Il se présente comme une passe d'armes plaisante à fleurets mouchetés entre un amoureux apparemment impatient et une dame apparemment sans merci. Le dialogue n'est pas toujours introduit par le récitant, mais il peut être étoffé par le récit romanesque d'une aventure amoureuse. C'est le cas de trois romances attribués à Juan Rodríguez del Padrón — mort v. 1450 —, qui, à l'occasion du concile de Bâle (1431-1437), a connu la littérature lyrique née de la croisade malheureuse qui avait échoué quelque temps plus tôt en Hongrie. Le thème est tenu aujourd'hui pour « folklorique » ; mais il n'a rien de populaire : tout y renvoie à l'aristocratie, à ses sentiments, à ses idées et à ses croyances. Les plaisanteries sont toujours de bon ton ; il est convenu que toutes les ruses sont permises en amour. Pourtant, l'un des romances est nettement burlesque ; dans un langage incohérent et grotesque, mi-catalan, mi-castillan, il raconte comment une belle fille fit en vain des avances à un passant, un rustaud qu'elle appelait écuyer. Cette pastourelle goliardique est datée de 1421 par le scribe ; mais les poèmes qui l'entourent dans le manuscrit dateraient bien plutôt de 1471.

Le romance connaît une grande faveur à la cour de Ferdinand II d'Aragon et d'Isabelle Ire de Castille ; les nouveautés littéraires de Naples semblent y converger avec les nouveautés musicales des Flandres. La thématique s'enrichit : on rapporte, en les « théâtralisant », les événements de la conquête de l'Andalousie, aussi bien ceux où s'illustra Ferdinand Ier de Antequera que ceux où s'illustra son petit-fils le roi Ferdinand II. Les poètes s'ingénient à brouiller les cartes, à mêler les noms des combattants faux et vrais de toutes les campagnes contre les Mores de 1410 à 1492, à confondre les batailles et les exploits : il s'agit pour eux d'une seule et même guerre, où les mêmes familles se sont acquis des droits à la faveur royale. Comme dans les tableaux, les patrons-donateurs figurent au premier plan. C'est de la littérature non d'information, mais de commande.

Le début du XVIe s. voit fleurir d'autres types de romances ; car le genre se répand dans les classes moyennes, notamment chez les commis de l'État et chez les soldats de Lombardie. De très longs romances empruntent leurs thèmes aux épopées carolingiennes décadentes d'Italie *(Reali di Francia)*. D'autres renvoient au répertoire européen de fables et de personnages médiévaux : le cycle d'Arthur, l'*Amadis de Gaule*, les romans « antiques », les histoires frelatées de Rome ou de Grèce. Mais la grande nouveauté, c'est la réapparition des légendes épiques castillanes sous une forme fragmentaire. Partout où ils le peuvent, dans les chroniques comme dans les vestiges des chansons de geste, les poètes cherchent des héros, des modèles dont la conduite puisse servir de justification aux aspirations, aux ambitions de pouvoir [les classes nouvelles, d'humble origine, qui font l'armature du royaume. On chante le vassal plein d'initiatives et, au besoin, rebelle, le cadet déshérité qui sut faire son chemin, le bâtard méritant face au fils légitime, qui est un vaurien, le mariage du pauvre écuyer avec la fille du chevalier et celui du chevalier intrépide avec l'infante fille de roi ; on s'indigne des abus et des injustices des puissants ; on n'épargne pas le roi don Pedro, arbitraire et cruel ; on célèbre la chute des flatteurs, des favoris et des mauvais conseillers ; on exalte le Castillan, petit infançon ; on dénigre le Léonais, grand aristocrate. Des cycles se créent autour des figures hautement significatives, dans le présent plus encore que dans le passé, du Cid et du comte Fernán González.

Un nouveau thème historieo-légendaire apparaît avec la guerre civile de 1520-1522, qui éclate entre la noblesse, le clergé et les communes, d'une part, et d'autre part la grande aristocratie ralliée à Charles Quint et à ses barons flamands et francs-comtois (que l'on dit « francos », français). Le romance devient l'instrument de la revendication nationale. Le héros légendaire Bernardo del Carpio, qui vainquit Roland et l'empereur à Ronceveaux en 778, rassemble la communauté espagnole xénophobe autour de sa glorieuse image et lui montre la bonne voie. Les feuilles imprimées de romances entretiennent longtemps un climat de fronde. Puis, quand tout espoir est perdu, cette littérature passe au service de la politique impériale. C'est ainsi que le Cid y insulte le pape et nargue le roi de France, comme pour faire écho à la politique de l'empereur à l'égard de la papauté et de François Ier. Mais qui, en 1547, comprend tout cela à Anvers ? Le romance perd alors ses liens avec la conjoncture politique et sociale. Il devient l'objet du traitement esthétique des correcteurs d'imprimerie, toujours des lettrés, souvent des poètes, soucieux d'atteindre un vaste public. On coupe, on taille, on abrège, on ménage des effets, on donne à la forme de l'unité et au contenu de la cohérence : bref, on ramène à la raison littéraire les versions négligées des feuilles d'imprimerie et les variantes disparates recueillies de la bouche des vieillards.

Une morale rêvée

Un grand pas est franchi : désormais, le lecteur (ou l'auditeur) a tout loisir pour investir les textes de son expérience personnelle, de ses propres souvenirs et de ses aspirations individuelles, puisqu'il est ainsi détaché de son milieu et dégagé de sa classe. Tout comme le livre de chevalerie ou la bergerie, le romance le guide dans son comportement ; il lui offre un réseau de valeurs absolues, pierres de touche qui lui permettent de se juger et de juger les autres. Une morale rêvée, idéale s'en dégage, qui déteint sur les mœurs et altère les coutumes ; car elle est assez souple pour canaliser les pulsions antisociales. Derrière et en filigrane se profile une nouvelle vision du monde et de l'homme dans le monde.

Aussi bien, le réseau verbal en porte témoignage. Temps et espace jouent un rôle nouveau. C'est ainsi que le présent de narration et le présent du dialogue sont constamment référés à un prétérit qui mêle tous les passés en un seul, défini et comme définitif. Ce qui fut se réalise dans le présent, et ce qui est présent le fut aussi jadis. L'imparfait va jusqu'à exprimer le présent de la mémoire tournée vers le passé durable. Celte réduction de tous les temps à l'instant vécu par le lecteur se manifeste encore dans le constant recours au présent conjugué avec un participe passé (ce qui donne de longues laisses en *-ado* et en *-ido*) et dans les futurs périphrastiques, faits aussi d'un présent et d'un infinitif, qui se prêtent à l'expression de la prophétie. L'archaïsme enracine plus encore le présent fragile dans un passé unique et immuable.

Les circonstances spatiales sont pareillement brouillées afin de faciliter l'insertion du lecteur dans la fable. Paris voisine avec le Douro ; la Hongrie, la Lombardie, la Grenade d'antan sont des lieux imaginaires sans consistance, comme il en existe dans les rêves.

De tout un peu

On a beaucoup parlé des origines du romance. Deux écoles s'affrontent ou cherchent un difficile compromis. Le traditionalisme de Menéndez Pidal retrace à travers les siècles les transformations des thèmes et des formes narratives. Il accorde une attention privilégiée aux poèmes épico-nationaux et aux poèmes romanesques traditionnels. Il attribue sinon la création, du moins l'élaboration du vieux romancero à l'ensemble de ceux qui le diffusèrent à travers les âges par la voie orale. L'autre école, qui va de Croce à L. Spitzer, de K. Vossler à S. G. Morley, insiste sur le caractère lyrique des premiers romances connus, où elle retrouve les thèmes de la poésie courtoise du XVe s. Elle voit dans l'unique poète un créateur sûr de son métier, au point de suggérer son inexistence : il feint de n'être pour rien dans le poème. Selon Vossler les vieux romances sont des ruines artificielles et non pas des édifices délabrés. Quant au peuple ignorant, il déformerait et abîmerait ce qui jadis fut parfait, achevé.

Mais le problème est-il bien posé ? Le romance se nourrit de toute la littérature contemporaine vivante, celle qui survit depuis plusieurs siècles et celle qui vient de naître. On y trouve certes des morceaux intacts d'épopée ; mais, dans ce nouvel ensemble formel, si différent, ils ont une fonction différente ; et ils n'ont rien de commun avec leurs sources immédiates, hormis leur apparence. Le romance, avec ses matériaux empruntés, est porteur d'une signification que n'ont jamais eue les chansons de geste. Aussi bien, il n'y a pas entre le romance et la poésie lyrique contemporaine de filiation ou même de parallélisme. Le romance est un objet poétique fait de tout un peu, mais qui répond à ses propres conventions, obéit à ses propres lois, vise à des effets jusqu'alors ignorés.

Le vieux romancero fut une réussite à la mesure de l'Espagne de 1480-1550, qui fut elle-même une réussite. Et il est resté une réussite dans la mesure où il n'a cessé de nourrir la volonté et le sentiment de l'homme soucieux de surmonter sa condition sociale et de se dépasser lui-même.

C. V. A.

🕮 *Le Romancero*, prés, par M. Pomès (Stock, 1947). / R. Menéndez Pidal, *Romancero hispánico (hispanoportugués, americano y sefardi). Teoria y historia* (Madrid, 1953 ; 2 vol.).

Romanov

Famille russe originaire de Lituanie, qui s'établit en Russie au XVIe s. et régna sur ce pays de 1613 à 1917.

La fortune de cette famille commence en 1547, quand Anastasia Romanov († en 1560), fille d'un boyard, épouse le tsar Ivan IV le Terrible. Leur fils, **Fédor Ier** (1557-1598, tsar de 1584 à 1598), successeur d'Ivan IV, n'a aucune personnalité : de son père, il n'a hérité qu'une piété excessivement démonstrative. Avec cet « innocent » s'éteint la forte race des Danilovitch.

Le vrai maître de la Russie est alors **Boris Godounov** (1551-1605, tsar de 1598 à 1605) ; beau-frère de Fédor Ier, après s'être débarrassé du tsarévitch Dimitri (1591), autre fils d'Ivan le Terrible, Boris se fait couronner tsar en 1598. Ayant forcé l'ambitieux Nikita Romanov, oncle de Fédor, à entrer dans les ordres, il se débarrasse par le meurtre de la plupart des membres de la famille Romanov. Après la mort de Godounov (1605) et l'assassinat du premier faux Dimitri (1606), le meurtrier de ce dernier, le boyard Vassili Chouïski, se fait proclamer tsar. Quand, en 1610, il est acculé à l'abdication, trois candidats au trône sont en présence : le jeune Mikhaïl Fedorovitch Romanov, petit-neveu d'Ivan le Terrible, présenté par le prince Pojarski et le patriarche Hermogène, finit par triompher de Ladislas de Pologne ; le 21 février 1613, à l'unanimité, les députés des villes russes reconnaissent Mikhaïl (Michel), qui n'a que seize ans, comme souverain. L'indépendance nationale est sauve.

Michel (1596-1645, tsar de 1613 à 1645) à devant lui une immense tâche de pacification et de reconstruction. Pour l'aider, il peut compter sur son père, Fedor Nikititch Romanov, devenu le patriarche Philarète. Un cadastre général est commencé ; l'industrie est encouragée grâce à l'apport technique d'ingénieurs hollandais ; l'armée elle-même se régularise, son instruction étant confiée à des officiers occidentaux. En vue de moraliser la Sibérie, Philarète crée un évêché à Tobolsk. Voulant profiter d'un interrègne en Pologne, Michel assiège vainement Smolensk ; il s'ensuit une longue guerre dont la Moscovie* sort épuisée.

Fils et successeur de Michel, **Alexis** (1629-1676, tsar de 1645 à 1676) laissera le souvenir d'un homme pieux, charitable, affable, dont la formation s'inspire quelque peu des mœurs allemandes. Mais la plaie de l'État russe est d'ores et déjà l'état misérable des paysans, dont le sort se rapproche de celui des serfs domestiques. État d'oppression et de misère qui explique les nombreuses révoltes populaires qui jalonnent le XVIIe s. et qui, souvent, trouvent un appui chez les Cosaques* des grandes steppes du Sud et de l'Ukraine. La plus formidable de ces révoltes est menée par le Cosaque Stenka Razine (v. 1630-1671), qui, se rendant maître de tout l'est de la Russie (1668), promet à tous la liberté et l'égalité. Mais, en 1671, Stenka Razine est arrêté : il meurt écartelé sur la place principale de Moscou.

De son côté, l'élite du clergé prétend réformer les mœurs moscovites et répandre l'instruction, en s'inspirant notamment des travaux et des idées de l'Église grecque. L'autoritaire patriarche Nikon veut proscrire les usages de l'Église moscovite. Si bien qu'en 1666, sous la direction de l'archiprêtre Avvakoum, les tenants de la « vieille foi » font schisme *(raskol)* : les raskolniks prolongeront ainsi le divorce entre la haute société russe cultivée et le peuple.

Le règne de **Fédor III** (1661-1682, tsar de 1676 à 1682) est marqué par un gros effort de modernisation, auquel participe activement le conseiller du tsar, Vassili Vassilievitch Galitzine (1643-1714). La régence de Sophie Alekseïevna (1657-1704), pendant la minorité de ses deux frères Pierre Ier et **Ivan V** (1666-1696, tsar de 1682 à 1689), est troublée par les remous du raskolnisme et par les menées ambitieuses des streltsy qui exigent le règne simultané des deux tsars. Mais le jeune Pierre n'est pas homme à tolérer le partage du pouvoir. En septembre 1689, âgé de dix-sept ans, il réunit quelques régiments, arrête les conseillers de Sophie, confine celle-ci dans un couvent et neutralise Ivan.

Alors commence le règne de **Pierre Ier* le Grand** (tsar de 1682 à 1725), le véritable créateur de la Russie moderne, qui s'assure autorité à l'intérieur par la réforme des institutions et la fondation de Saint-Pétersbourg (v. Leningrad), et prestige à l'extérieur : l'expansion russe hors des frontières de la Moscovie devient l'objectif premier des Romanov, dont la dynastie est fortifiée par l'oukase de 1721, qui décide que seul le tsar régnant désignera son successeur.

Cependant, l'œuvre de Pierre le Grand manque de profondeur, car la masse paysanne n'est pas associée aux réformes du règne, et le fort courant raskolnik, ou vieux-croyant, s'oppose à l'occidentalisation voulue par un tsar que les vieux-russes comparent à l'Antéchrist.

Durant le siècle qui suit, l'autocratie, généralement utilisée par des favoris, est corrigée par les coups d'État de la noblesse. Pierre laisse deux filles, Anna et Élisabeth, issues de son second mariage avec une servante livonienne, Catherine. Celle-ci, s'appuyant sur le régiment de la garde, se fait proclamer tsarine. Au cours de son règne très bref, **Catherine Ire** (1684-1727, impératrice de 1725 à 1727) poursuit l'œuvre de Pierre.

Son successeur, **Pierre II** (1715-1730, empereur de 1727 à 1730), petit-fils de Pierre le Grand, n'est qu'un enfant, malade et hésitant. Durant son court règne, les véritables maîtres de l'Empire seront A. Danilovitch Menchikov (1672-1729), puis le clan Dolgorouki. À la mort du jeune tsar, le Haut Conseil secret et le parti aristocratique profitent du désarroi dynastique pour faire la seule tentative d'une limitation légale de l'autorité souveraine qu'ait connue, avant 1906, l'histoire de la Russie. Ils offrent la couronne à la fille d'Ivan V, **Anna Ivanovna**, duchesse de Courlande, à la condition qu'elle s'engage à ne rien faire sans eux. Mais l'impératrice s'empresse de jouer des divisions de l'aristocratie pour rétablir l'autocratie. Le Haut Conseil est remplacé par un cabinet de trois membres, et l'administration supérieure est truffée d'étrangers, en majorité des Baltes allemands (E. J. Biron [1690-1772]). La noblesse moscovite est décimée à l'image des cinq princes Dolgorouki, tandis que le peuple est écrasé de contributions qui servent à entretenir la cour.

Avant de mourir, Anna Ivanovna se choisit comme héritier le petit-fils de sa sœur Catherine Ivanovna, un nouveau-né, **Ivan VI** (1740-1764, tsar de 1740 à 1741). Biron est désigné comme régent ; mais il est aussitôt renversé par la garde, qui proclame régente la mère d'Ivan, Anna Leopoldovna. En fait, les espoirs du pays se portent vers une vraie Russe, la fille de Pierre le Grand, Élisabeth.

Dans la nuit du 25 novembre 1741, un complot porte en effet **Élisabeth Petrovna** (1709-1762, impératrice de 1741 à 1762) sur le trône des tsars. Le règne de celle-ci est calme : le Sénat est rétabli dans ses droits ; les nobles russes retrouvent leurs privilèges, et notamment celui de posséder des domaines à serfs, étant entendu qu'ils sont les maîtres absolus de ces derniers. Ainsi s'affermit la classe des *pomechtchiki*, nobles propriétaires fonciers jouissant de privilèges héréditaires exceptionnels. Prend alors forme la noblesse russe moderne, opulente et fortement occidentalisée ; les moujiks tombent au rang des serfs, que les *barines* achètent et vendent comme des objets. À l'extérieur, l'ayant emporté sur la Suède, la Russie d'Élisabeth prend pied en Finlande* (traité d'Åbo, 1743), véritable marche frontière de l'Empire.

Peu après son avènement, Élisabeth a désigné comme successeur un sien cousin, un petit duc allemand, Pierre de Holstein-Gottorp, avorton inculte et grossier à qui elle fait épouser une Allemande de seize ans, Sophie Augusta d'Anhalt-Zerbst, qui, en passant dans la religion orthodoxe, adopte le nom de Catherine. Quand **Pierre III** (1728-1762) monte sur le trône en 1762, il s'empresse de favoriser de toutes manières les Allemands et l'Allemagne, revenant ainsi aux pratiques du temps d'Anna Ivanovna. Fanatique admirateur de Frédéric II*, il rend à la Prusse tous les territoires conquis par les Russes pendant le règne d'Élisabeth. De plus, il manifeste une haine violente à l'encontre de l'Église orthodoxe. Rapidement, Catherine, sa femme, groupe autour d'elle les mécontents ; elle accule son mari à l'abdication (28 juin 1762) et laisse un jeune officier, Alekseï Orlov, étrangler le tsar.

Ainsi commence le règne de **Catherine II*** (impératrice de 1762 à 1796), la Grande Catherine ; celle-ci pratique le despotisme éclairé, mais les idées généreuses de « la Sémiramis du Nord », qui rassemble les « Terres russes » au détriment de la Pologne et du Sultan ne changent rien à l'état misérable du moujik. Le règne de Catherine II est d'ailleurs marqué par la révolte de Pougatchev (1773-1774), qui finit par échouer.

Le successeur de Catherine II, son fils **Paul Ier** (1754-1801, empereur de 1796 à 1801), prend bien d'abord le contre-pied de la politique de sa mère, desserrant les mailles serrées de l'Administration, rendant une certaine autonomie aux allogènes, réduisant les privilèges des nobles, limitant la vente des serfs ; mais, bientôt, ce souverain peu équilibré pratique une politique instable, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur (il se fait l'allié, puis l'adversaire de la France) ; cette politique lui aliène l'aristocratie russe. Dès 1801 se vérifie l'adage qui veut que le régime russe soit « un absolutisme tempéré par l'assassinat ». Paul Ier étranglé par un officier, son fils Alexandre lui succède.

Les cinq derniers tsars, dont les règnes couvrent le XIXe s., le siècle des révolutions (1801-1917), vont être constamment pris entre la montée des idées libérales et modernes et le respect de la légitimité, confondue avec l'autocratie féodale et bureaucratique.

Si **Alexandre Ier*** (empereur de 1801 à 1825), homme versatile, ne peut donner vie aux rêves généreux de sa jeunesse, son frère **Nicolas Ier*** (empereur de 1825 à 1855) pratique l'autocratie à l'état pur, écrasant toute velléité de révolte et restant fidèle dans sa politique extérieure aux idées de ses prédécesseurs sur la vocation orthodoxe de la sainte Russie, gardienne des traditions nationalistes et autoritaires en Europe. **Alexandre II*** (empereur de 1855 à 1881), lui, mesure la force des idées nouvelles qui travaillent une *intelligentsia* et une classe moyenne en formation, décidées à les faire triompher par la force même ; son titre de « tsar libérateur » est attaché à l'oukase du 3 mars 1861, qui octroie la liberté personnelle à tous les serfs domestiques et prévoit un remembrement des terres au profit des paysans. Mais cette mesure capitale se heurte, dans son application, aux structures durcies de la société russe. Et puis la révolte polonaise de 1863 rend le tsar plus méfiant. Cependant, celui-ci est sur le point d'accorder une Constitution, quand il meurt par les bombes des nihilistes en 1881. Tout naturellement, son successeur, son fils **Alexandre III*** (empereur de 1881 à 1894), prend le contre-pied de sa politique ; le XIXe s. touche à sa fin que la Russie vit encore en pleine autocratie. Dans ces conditions, le faible **Nicolas II*** (empereur de 1894 à 1917) est incapable de faire face à une situation de plus en plus dramatique ; et si la révolution* de 1905, au lendemain de la sanglante guerre russo-japonaise*, échoue de justesse, le régime tsariste est irrémédiablement emporté par la révolution* bolchevik de 1917, fruit des humiliations et des souffrances de la Première Guerre* mondiale. Le 17 juillet 1918, la famille Romanov est décimée au cours de l'assassinat d'Iekaterinbourg (auj. Sverdlovsk), qui voit disparaître le dernier tsar et sa famille. Ce qui reste des Romanov s'exilera en Europe occidentale et aux États-Unis.

P. P.

► *Alexandre Ier / Alexandre II / Alexandre III / Catherine II / Moscovie / Nicolas Ier / Nicolas II / Pierre Ier le Grand / Révolution russe de 1905 / Révolution russe de 1917 / Russie.*

M. de Saint-Pierre, *le Drame des Romanov* (Laffont, 1967-1969 ; 2 vol.). / D. Olivier, *les Romanov* (Rencontre, Lausanne, 1968). / V. Alexandrov, *la Fin des Romanov* (Alsatia, 1969).

romantisme

Certainement le plus populaire des mouvements littéraires et, de ce fait, le moins facile à cerner dans les profondeurs : omniprésent d'un bout à l'autre de l'Europe sans revêtir jamais les mêmes formes ni recouvrir les mêmes significations, réduit dans bien des cas à de simplistes manifestations d'un épanchement de sensibilité, le romantisme souffre autant qu'il bénéficie de son prestige.

Généralités

Un terme difficile à cerner

L'origine du mot *romantisme* renvoie au substantif *roman*, qui, en ancien français, était synonyme de « langue vulgaire », par opposition à « langue noble », le latin. D'où un glissement sémantique qui, dès le XIIe s., a réduit l'extension du vocable *romant*, aux seuls récits composés en « langue vulgaire » et, à partir du XIVe s., n'a plus servi qu'à désigner des récits de chevalerie en vers, puis en prose.

Emprunté par l'anglais, le mot donne le dérivé *romantic* (attesté dès 1650), dont le sens recouvre celui de l'adjectif français *romanesque*. C'est avec cette signification qu'il revient en France dès 1661 : son emploi est alors exceptionnel. Ignoré des dictionnaires, des traducteurs même, qui lui préfèrent soit le général *romanesque*, soit l'inexact *pittoresque* (abbé J. Le Blanc, 1745), le terme fait une entrée remarquée dans la préface des *Œuvres* de Shakespeare, que vient de traduire Pierre Le Tourneur (1776). Si ce dernier parle « du paysage aérien et *romantique* des nuages », Rousseau, pour sa part, trouve dans la « Cinquième Rêverie » « les rives du lac de Brenne [...] plus sauvages et romantiques que celles du lac de Genève » (1782). On le voit, même s'il pénètre dans la langue littéraire, l'adjectif *romantique* n'existe alors que comme doublet, encore que, déjà, il s'oppose au romanesque comme la fable à la situation. Mais cela demeure flou. Certains prétendent alors le mot indéfinissable, et le *Dictionnaire de l'Académie française*, qui l'accueille enfin en 1798, semble de cet avis, puisqu'il se contente d'entériner l'existence du terme sans en préciser le sens. Louis Sébastien Mercier résume ainsi cette paradoxale situation en 1801 : « On veut le romantique, on ne le définit point. »

C'est d'Allemagne que va venir la lumière : la même année, Friedrich von Schlegel oppose l'adjectif *romantisch* (emprunté, lui aussi, à l'anglais *romantic* à la fin du XVIIe s.) à toute la littérature classique (l'Antiquité et son héritage moderne). Le mot *romantique* vient de trouver sa première signification véritable : il désignera toute force d'opposition du modernisme à la tradition qu'incarne le classicisme. Par là même, en rejetant l'exemple de l'Antiquité gréco-romaine, le romantisme s'affirme comme le courant moderne et national puisant ses forces dans l'histoire : ainsi s'explique le rôle politique joué par ce mouvement dans les pays en quête d'unité, en Italie particulièrement, où le *romanticismo* sert de fer de lance aux revendications des nationalistes en lutte contre le joug autrichien.

Il n'en demeure pas moins que, malgré de profondes originalités dans les manifestations particulières des romantismes nationaux, des thèmes communs et une même volonté de rupture avec la littérature « classique », il est possible de parler, à l'échelle du Vieux Continent, d'un mouvement romantique et d'un romantisme européens.

Dans la foulée de l'histoire : ruptures romantiques

Il est devenu traditionnel d'opposer le siècle romantique à celui des Lumières* : et pourtant comment expliquer l'influence exercée par les philosophes sur les artistes de la première moitié du XIXe s. Contradiction inhérente à tout mouvement. Il serait plus juste d'y voir une même attitude de refus, l'une dans l'ordre esthétique, l'autre dans l'ordre moral et politique (au sens le plus large du terme) devant un caractère d'obligation qui prenait vite l'aspect d'un carcan tyrannique.

Le classicisme*, si parfaitement ordonné au XVIIe s. dans l'art français,

n'a pas connu le même essor dans les autres pays : courant d'importation, il a duré quelques années (1720-1740) en Angleterre sous l'influence de Pope et n'a été qu'une brève phase transitoire dans les pays germaniques (1760-1780). La médiocre qualité de la poésie française du siècle philosophique, poésie le plus souvent didactique et ennuyeuse, traduit la persistance du goût classique pour l'impersonnalité. Et si quelques figures accompagnent J.-J. Rousseau dans l'épanchement de la subjectivité et du lyrisme naturel, il est impossible de trouver en France un véritable courant préromantique comme le Sturm und Drang allemand ou la période de 1770 à 1790 en Angleterre. Cette persistance du classicisme explique que l'éclatement romantique français ait été à la fois plus tardif et plus violent qu'ailleurs : il lui fallait déraciner deux siècles de raison et de logique, et cela supposait un changement général des esprits.

Cette tâche fut facilitée par le bouleversement révolutionnaire : la tourmente républicaine, puis l'épopée napoléonienne marquèrent en vingt ans le monde d'un sceau irréversible. Malgré le dégoût général pour les horreurs de la Terreur, en dépit de l'hostilité de beaucoup aux régimes non monarchiques, tous subiront la fascination de cette époque, jusqu'à en faire un véritable mythe artistique.

L'espoir né de ce bouleversement d'une société ouvrait une brèche dans l'équilibre classique et semblait appeler une révolution esthétique : « Le goût en France attend son 14 juillet », pourra s'écrier Ludovic Vitet au plus fort de la bataille romantique.

Comment expliquer cette fascination de l'ère révolutionnaire sur les créateurs du temps sinon par ce besoin obscur de réhabiliter l'homme dans sa complexité, avec ses forces, mais aussi ses faiblesses ? Après le schématisme métaphysique du héros classique et l'âge du héros raisonnant, constructions abstraites, entités plus que réalités, il semblait que l'homme venait de trouver sa seconde vie — la vraie aux yeux des romantiques — dans le déferlement et le chaos, beaucoup plus constructifs que destructifs malgré les apparences, de la charnière des deux siècles : de Goethe à Hegel, de Lamartine à Hugo, de Manzoni à Pouchkine, tous porteront vers la France le même regard d'adoration que le poète anglais Wordsworth :

France standing on the top of golden hours,
And human nature seeming horn again.
(France dressée au fronton des heures dorées d'où la nature humaine semble renaître.)

En France : un mouvement organisé

L'histoire du romantisme français recouvre pratiquement tout le demi-siècle compris entre l'Empire et la révolution de 1848. On fixe traditionnellement le début du mouvement à la publication des *Méditations poétiques* de Lamartine*, en 1820, et l'on arrête sa chronologie à l'échec des *Burgraves*, en 1843 : un tel schématisme rend beaucoup plus compte de la sociologie romantique que de l'essence même d'un mouvement dont il convient de cerner l'existence plus dans sa laborieuse maturation et ses survivances géniales que dans le foisonnement flamboyant du succès apparent.

Durant les premières années du siècle, les effets de la Révolution se font sentir sur les esprits : depuis son exil suisse de Coppet, Mme de Staël* exige une littérature libérée des contraintes du classicisme, dont l'effet est d'« étouffer de nobles sentiments, de tarir la source des pensées », tandis que Chateaubriand* jette dans le *Génie du christianisme* les premiers thèmes spirituels du romantisme.

Mais, en même temps qu'ils réclament l'ouverture de la littérature, les écrivains élargissent l'horizon littéraire en se tournant vers leurs collègues étrangers. C'est ainsi qu'en 1813 sont publiés les premiers ouvrages qui attaquent de front la citadelle classique, en particulier trois essais issus du château de Coppet, qui affirment que « d'autres grands hommes ont existé dans d'autres langues » (Sismondi), que, si « l'art et la poésie antiques n'admettent jamais le mélange des genres hétérogènes, l'art romantique, au contraire, se plaît dans un rapprochement continuel des choses les plus opposées » (Schlegel), et même que « la littérature romantique est la seule qui soit susceptible encore d'être perfectionnée, parce qu'ayant ses racines dans notre propre sol » (Mme de Staël).

Dès lors, les écrivains étrangers pénètrent, malgré l'opposition des « bons esprits » : le théâtre découvre Schiller*, Goethe* et Shakespeare ; la poésie s'oriente sous l'influence de Byron* vers le fantastique macabre et grâce aux *Nuits* de Young dans la voie de l'élégie ; enfin, les *Waverley Novels* de Walter Scott* développent le goût du merveilleux moyenâgeux.

Un climat nouveau se crée ainsi, correspondant à un « état d'âme collectif », pour lequel la publication des *Méditations poétiques* en mars 1820 sera le premier grand triomphe.

Des *Méditations* à *Hernani* (1830), des noms nouveaux apparaissent (Balzac*, Stendhal*, Nerval*), les œuvres se multiplient, les manifestes surtout, qui, peu à peu, forment un corps de doctrine de la nouvelle génération. Toutefois, avant que l'école romantique s'impose, il aura fallu mettre de l'ordre dans la « boutique romantique ». En effet, face aux classiques, groupés autour de l'Académie et de son secrétaire perpétuel (Louis Simon Auger), les romantiques n'offrent que des bandes isolées que divise la politique : les uns, réunis au *Conservateur littéraire*, affichent des idées « bien-pensantes » (Hugo, Vigny*, Émile Deschamps) ; les autres, habitués du salon d'Étienne Delécluze, professent des idées libérales. C'est d'ailleurs l'un de ceux-ci qui lancera le premier véritable assaut contre la citadelle classique en opposant sa conception du théâtre à celle de Racine : « Le combat à mort est entre le système tragique de Racine et celui de Shakespeare » (*Racine et Shakespeare*, I).

Ainsi, malgré des convictions littéraires semblables, l'opposition politique gêne le développement du romantisme en maintenant l'équivoque, d'autant que les deux groupes semblent s'ignorer plus que jamais en créant chacun son propre journal : *la Muse française*, d'inspiration conservatrice ; *le Globe*, d'esprit libéral et dont les mots d'ordre sont « liberté et respect du goût national ».

Cette situation trouble durera jusqu'au jour où, devant les attaques répétées de la droite classique, les romantiques-conservateurs s'associent aux thèses du *Globe* et réclament en 1825 la révolution littéraire.

Dans son salon de la rue Notre-Dame-des-Champs, Hugo fait rapidement figure de chef d'école : et comme le fief du classicisme est le théâtre, c'est sur ce terrain que les romantiques placent d'emblée la lutte. D'où une suite de manifestes signés Hugo, Deschamps, Sainte-Beuve* ou Vigny, qui, en l'espace de trois années (1827-1829), s'attachent à fixer les nouvelles aspirations littéraires des romantiques, en définissant à travers le drame un théâtre total : « Le théâtre est un point d'optique. Tout ce qui existe dans le monde, dans l'histoire, dans la vie, dans l'homme, tout doit et peut s'y réfléchir, mais sous la baguette magique de l'art. »

Mais, de la doctrine aux œuvres, il reste un pas que tous vont s'efforcer de franchir dans les plus brefs délais : chacun y va de son roman historique, de son recueil poétique ou de son drame. Cependant, malgré les succès, il n'existe pas encore de fait analogue au triomphe du *Cid*.

Le 25 février 1830, enfin, bravant la censure, la réserve des comédiens et la cabale des classiques, Hugo fait applaudir *Hernani*. « La brèche est ouverte, nous passerons », prétendait-il peu de temps auparavant. Et, de fait, les romantiques « passèrent » : il ne leur restait plus qu'à accomplir les immenses promesses dont ils étaient porteurs.

1830 fut non seulement le triomphe romantique, mais également « une halte au milieu d'un siècle, semblable à un plateau de montagne entre deux versants » (Lamartine). À la crise littéraire s'ajoutent en effet les troubles politiques, qui précipitent la chute de la Restauration et provoquent une grave inquiétude spirituelle. Néanmoins, l'apparition d'un romantisme triomphant crée une nouvelle mode (dandysme : à la Musset, « Jeune-France » de Th. Gautier* et de A. Dumas*, bohême littéraire) qui n'empêche pas le développement des recherches d'un ordre meilleur : révolte des « petits romantiques » (Pétrus Borel, Philothée O'Neddy) contre la condition humaine, aspirations intérieures d'un Nerval...

Parallèlement, cette période de crises oblige les écrivains à se tourner de façon plus nette vers le monde social qui les entoure, comme l'écrit Pierre Leroux, « l'art n'a pu renaître que lorsque les artistes ont tourné leurs regards vers les grands problèmes ».

C'est l'occasion pour le romantisme d'affirmer sa vocation « civilisatrice ». Lamartine réclame une poésie nouvelle « qui doit suivre la pente des institutions et de la presse ; qui doit se faire peuple, et devenir populaire comme la religion, la raison et la philosophie » *(Des destinées de la poésie)*. Tandis que Hugo, amplifiant les aspirations que Vigny avait évoquées dans *Stello* (1832), définit la fonction du poète et attribue à la littérature une triple mission, nationale, sociale et humaine.

George Sand*, de son côté, s'attache même à créer une poésie « prolétarienne » : « Le ciel m'a fait poète : mais c'est pour vous faire entendre le cri de la misère du peuple, pour vous révéler ses droits, ses forces, ses besoins et ses

espérances, pour flétrir vos vices, maudire votre égoïsme, et présager votre chute [...]. »

Malheureusement, cet art « engagé » sèmera les premiers ferments de divergence au sein du mouvement romantique : face aux poètes sociaux, Théophile Gautier et ses amis forment l'école de l'art pour l'art, dont le *credo* est diamétralement opposé aux nouvelles thèses de Lamartine ou de Hugo : « Il n'y a de vraiment beau que ce qui ne peut servir à rien. »

À ces dissidences s'ajoute la lassitude du public, dont Sainte-Beuve se fait l'écho en 1843 : « Décidément l'École finit ; il faut en percer une autre ; le public ne se réveillera qu'à quelque nouveauté bien imprévue. » Lassitude qui se manifeste par l'échec du drame des *Burgraves* et le succès de la *Lucrèce* de Ponsard, fidèle à la tradition classique : « Las de tous ces efforts prétentieux, pesants, ou de ces licences immorales, on s'est rejeté au classique pur [...] Corneille, Racine, réaction pure. »

Même s'il se dissout en tant qu'école constituée, le romantisme a encore de belles années à vivre : certes, Balzac oriente le roman vers le réalisme et, bien sûr, Baudelaire* n'est pas un pur romantique, pas plus que Leconte de Lisle, mais il n'empêche que c'est après 1845 que les grands romantiques donnent la pleine mesure de leur talent ; outre la carrière d'un Hugo qui se prolonge jusqu'à la fin du siècle et demeure, malgré des évolutions certaines, fidèle à l'esthétique romantique, les grands poèmes de Vigny sont publiés à partir de 1843, l'œuvre de Nerval se développe autour des années 50...

Bien plus tard, à l'aube du XXe s., un Villiers* de L'Isle-Adam prétendra être un « romantique-classique » réconciliant en une pirouette les deux frères ennemis de la littérature.

Le déferlement de l'être

« Le romantique suffit seul aux âmes profondes, à la véritable sensibilité », écrit Senancour dans *Obermann* (1804), révélant ainsi la nature véritable de ce qui fut, bien avant d'être une école esthétique, la manifestation d'une sensibilité nouvelle et le désir de rendre à l'imagination ses droits.

L'esprit romantique tire son origine de la découverte de la subjectivité, ainsi que le souligne le poète allemand Jean-Paul Richter* : « Un matin, me vint du ciel cette idée : je suis un moi, qui dès lors ne me quitta plus ; mon moi s'était vu lui-même pour la première fois, et pour toujours. » Cette exaspération de la personnalité dans l'expérience romantique explique la floraison des genres autobiographiques (récits personnels, mémoires, journaux intimes...) dans la première moitié du siècle.

Cette prééminence du *moi* peut se comprendre par des conditions historiques qui feraient de la période postrévolutionnaire des années « de crise de la conscience » amenant de sérieuses modifications dans les rapports de l'homme au monde. Alors que les classiques voyaient dans la raison un guide infaillible et faisaient d'elle la substance même de l'homme, les romantiques laissent libre cours à l'épanchement de leur sensibilité : à l'honnête homme monolithique, parfait et satisfait d'un sort qui le transcende se substitue un être divers, complexe, révolté contre le monde *(René)* ou la société *(Anthony)*, en proie au déséquilibre constant (sans doute est-ce cette dernière raison qui explique que, pour toute la génération de 1830, l'Alceste du *Misanthrope* ait été compris comme un héros romantique). Tour à tour, le romantique présente donc les diverses faces de sa personnalité, refusant le masque déshumanisé du personnage social qu'exhibaient les classiques.

Le romantique se ressent profondément divisé, morcelé dans son intimité, il n'a de cesse de reconquérir une unité originelle (et originale) à travers l'espace et le temps : ainsi Gérard de Nerval se proclame-t-il dans un même sonnet — « El Desdichado » — à la fois comme un individu personnalisé (« Je suis le ténébreux [...] ») et comme un être à la recherche d'une identité qui se dérobe (« Suis-je Amour ou Phébus [...] ? »). De là l'importance de l'écriture, et donc de toute forme d'expression artistique dans la vie du romantique : bien avant Proust, il sent que l'esthétique est un domaine privilégié qui peut seul le sauver de la ruine à laquelle le condamne le temps.

L'importance du sentiment explique que les manifestations de la vie affective tiennent une place de choix dans la « psychologie » romantique. Et tout d'abord l'amour : ni construction raisonnée, ni impulsion sensuelle, mais principe divin, comme se plaît à le répéter Musset à la suite des poètes allemands (« L'amour c'est la foi, c'est la religion du bonheur terrestre »). Amour heureux certes, mais surtout amour contrarié : il n'est pas un écrivain qui n'ait exprimé les affres de la solitude et d'une mélancolie que provoque la trahison du sentiment, d'autant que « la poésie mélancolique est la poésie la plus d'accord avec la philosophie. La tristesse fait pénétrer bien plus avant dans le caractère et la destinée de l'homme que toute autre disposition de l'âme » (Mme de Staël).

Ce bonheur que lui refuse la femme, le romantique va le chercher au milieu de la nature, car il semble bien qu'il faille mettre sur le même plan l'une et l'autre, la beauté fatale qui sème derrière elle malheur et souffrance et qui « [...] se fait aimer sans aimer elle-même » ainsi que la décrit Vigny, et la nature, réconfort du poète que chante Lamartine : « Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime. »

Parfois, l'assimilation est le fait du poète lui-même ; ainsi, dans *Tristesse d'Olympio* (1837), le héros, ne parvenant à trouver le réconfort souhaité, adresse à la nature les mêmes reproches qu'à son amante :

Que peu de temps suffit à changer toutes choses !
Nature au front serein, comme vous oubliez !
Et comme vous brisez dans vos métamorphoses
Les fils mystérieux où nos cœurs sont liés.

Rien d'étonnant, dès lors, que le romantisme ait éprouvé le besoin de se créer un véritable héros : différent de ses prédécesseurs, il n'est là que pour susciter l'intérêt ou l'admiration, jamais pour être proposé comme modèle devant être imité. Isolé dans une société, objet d'une fatalité malheureuse, le personnage romantique est un héros de la démesure : sa vie est frénétique, ses passions effrénées. Toute son existence n'est qu'une lutte, une révolte, mais dont l'achèvement marque nécessairement l'échec qu'impose une implacable malédiction (cf. le *Cinq Mars* de Vigny). Mais, en réalité, il est possible de se demander si le véritable héros romantique n'est pas l'artiste lui-même : engagé dans son œuvre comme nul autre avant lui, qu'il soit le Mage ou l'Écho hugoliens, le Genius des poètes anglais, le Messager des dieux chanté par Hölderlin*, c'est le créateur, ce héros sans armes, chargé d'une mission pacifique, humanitaire, sociale même, comme le montre l'évolution du romantisme en France, en Angleterre et en Italie, et qui domine l'œuvre et les personnages engendrés par son imagination.

C'est au nom de cette même Imagination célébrée par l'ensemble des grands romantiques anglais que se marque l'autre grande rupture d'avec le classicisme : l'expérience rayonne du sujet vers les points les plus éloignés du temps et de l'espace. C'est là ce que, communément, on appelle *exotisme* et que Gautier définit en deux temps : « Il y a deux sens de l'exotisme : le premier vous donne le goût de l'exotique dans l'espace, le goût de l'Amérique, le goût des femmes jaunes, vertes, etc. Le goût plus raffiné, une corruption suprême, c'est le goût de l'exotisme dans le temps. »

Tout commentaire est superflu : il suffit de s'arrêter aux noms des romans ou des recueils pour voir combien l'Orient, le Moyen Âge et le mystère ont séduit les générations romantiques. Mystère que l'artiste ne se contente pas de traquer dans les éléments, mais qu'il poursuit au fond de lui-même par la poétique du rêve ou du souvenir.

Il est donc normal que les romantiques refusent les cadres traditionnels de la littérature, inadaptés aux nouveaux besoins, et cherchent à créer un « art moderne » capable de satisfaire leurs aspirations les plus diverses.

Nouveaux horizons formels

Avec le XIXe s. apparaît nettement la division de la littérature en genres autonomes : « siècle du roman », comme on a coutume de l'appeler, le XIXe s. est également une période de renouvellement dramaturgique et de foisonnement poétique. Sans oublier les éléments paralittéraires, dont la multiplication va, peu à peu, aboutir à la création de nouveaux ensembles : journaux intimes, correspondances...

En France, c'est sur la scène que le romantisme cherchera en priorité à s'illustrer : le théâtre, bastion traditionnel du classicisme, a déjà subi de nombreuses attaques de la part des philosophes. C'est en effet du drame bourgeois que naît la dramaturgie romantique : plus exactement, un lent processus de dégénération conduit du spectacle larmoyant vers l'épopée scénique en passant par le mélodrame et la tragédie historique. La différence entre le mélodrame et le drame romantique est en effet si faible que Nodier pourra écrire, non sans ironie, que « la tragédie et le drame de la nouvelle école ne sont guère autre chose que des mélodrames relevés de la pointe artificielle du lyrisme ». Le déferlement romantique sur la scène se fera en deux temps distincts. C'est d'abord une succession de manifestes et de préfaces dans le



« Grande course au clocher académique. » On reconnaît : Alfred de Vigny (à l'extrême gauche), Victor Hugo (sur une pile de livres), Alexandre Dumas (tenant une épée brisée), Jules A. David (tenant un écritoire), Honoré de Balzac (entre deux femmes), Gérard de Nerval (tenant la canne de Balzac). Gravure de Grandville (1803-1847). [Musée Balzac, Paris.]

Lauros-Giraudon

dessein évident de saper les fondements mêmes de la tragédie classique : lutte contre les unités, qui « mutilent hommes et choses et font grimacer l'histoire » (Hugo), modifient la perspective même de l'illusion théâtrale et, de ce fait, nuisent à la vérité même que le théâtre s'efforce d'imposer ; abandon des sujets antiques au profit des « fastes modernes », recours à l'histoire nationale ayant pour corollaire la couleur locale ; enfin fusion de tous les tons de manière à impressionner le spectateur. Ainsi armés, les créateurs allaient, dans un second temps, lancer leurs drames, avec le secret espoir de devenir de nouveaux Shakespeare : mais, d'*Hernani* aux *Burgraves*, treize années seulement verront triompher la nouvelle dramaturgie. Cet échec relatif était inscrit en germe dans les ambitions mêmes de cette entreprise : voulant ressusciter sur la scène le spectacle de la vie dans sa complexité et sa totalité, le drame s'est toujours trouvé à la limite des autres genres littéraires, qui, peu à peu, l'ont aspiré. Telle est du moins la signification profonde du *Spectacle dans un fauteuil* de Musset*, qui, ainsi que le remarque un critique, « naît du livre pour retourner au livre ». Mais l'échec est également le fait d'un élément extérieur au drame lui-même : l'absence des grands acteurs condamnait forcément le drame à l'asphyxie. Il y avait là un nouveau renversement des valeurs, qui, dans l'esprit du spectateur, faisait passer l'acteur devant l'auteur et annonçait la prépondérance future du metteur en scène.

Si le drame fut le théâtre de l'accomplissement romantique, c'est dans le roman que la nouvelle école a laissé sa marque la plus éclatante : s'il est, en effet, exagéré de prétendre que c'est au XIXe s. qu'est né le genre romanesque, du moins doit-on considérer que cette époque lui a donné ses véritables titres de noblesse, en en faisant un genre définitivement séparé des autres, avec ses lois propres (comme en témoignent les nombreuses préfaces du temps), et surtout en le dotant d'une dignité qui lui était jusqu'alors refusée (voir le dédain manifesté par Voltaire et Diderot à l'égard du roman).

Il est, en effet, peu d'écrivains qui n'aient été tentés par le roman, quelle qu'ait pu être leur orientation ultérieure (Sainte-Beuve et la critique, Michelet* et l'histoire) ou parallèle (Vigny ou Lamartine en poésie).

Malgré les nombreuses directions suivies par le récit romantique, il est possible de discerner quelques exigences fondamentales à tous les romanciers. Refusant la psychologie d'étiquette, ils recherchent avant tout le détail qui pare le récit d'une auréole de vérité. Cela suppose que le narrateur abandonne le cadre étroit de son récit pour se hausser à une philosophie que définit Vigny : « La vérité dont l'art doit se nourrir est la vérité d'observation sur la nature humaine, et non sur l'authenticité du fait. »

Les voies empruntées par le récit romantique se divisent en deux grandes catégories, selon que le centre d'intérêt réside dans le narrateur lui-même ou qu'il se porte sur les événements extérieurs à l'auteur ; entre ces deux branches s'installent des rameaux intermédiaires : récits romanesques centrés tantôt sur les phénomènes marginaux de la conscience individuelle (romans du rêve, récits fantastiques), tantôt sur des fondements historiques, mais débouchant sur une leçon humanitaire et politique.

Bien qu'il puisse paraître logique de dater le roman personnel à partir de l'apparition de la *Nouvelle Héloïse*, ce n'est véritablement qu'avec les générations postrévolutionnaires que la subjectivité se retrouve au premier plan des préoccupations de l'écrivain. Le roman personnel est en général la transposition d'une expérience personnelle sous forme d'une histoire fictive. Cependant, comme on a pu le noter, « l'auteur d'un roman personnel est à peine un romancier ; l'imagination ne l'entraîne pas, il n'anime pas le monde qui l'entoure, il ne crée pas de personnages dotés d'une vie propre, son seul personnage est lui-même ». En effet, tout n'existe qu'en fonction de ce héros central : les autres ne sont que la projection des phantasmes de l'auteur, car « il n'y a pas d'autrui dans de tels livres, pas plus qu'il n'y a de monde extérieur ».

Notons, enfin, que, dans l'abondante production littéraire ayant pour sujet le *moi* de l'auteur, le roman personnel tire son originalité du fait qu'il retrace un moment précis de la vie du narrateur, une crise que seule l'écriture peut résoudre ou, du moins, atténuer. De ce point de vue, *Adolphe* de Benjamin Constant est bien autre chose que le simple décalque d'une situation véritable : c'est, selon la formule de Nerval, une « recomposition » des souvenirs, autrement dit une expérience littéraire complexe puisant sa vie à diverses sources. Ainsi, le roman d'analyse appartient bien à la forme romanesque et s'éloigne de la confidence du journal intime.

L'importance des récits autobiographiques ne doit pas faire oublier que le récit romantique fut d'abord historique. Peut-être faut-il admettre avec Gaétan Picon que « la confidence, captée par la poésie, n'arrivait que presque tarie au roman ». Quoi qu'il en soit, le véritable succès du roman historique tient à deux autres raisons : le goût de l'évasion dans le temps et l'espace, et l'influence de Walter Scott*.

Bien évidemment, l'imagination romantique trouvait dans l'histoire le moyen d'assoiffer son besoin de mystère et d'intrigue. Mais ce qui orienta de façon décisive le roman historique fut la diffusion massive des romans de Scott entre 1815 et 1830 : pas un écrivain qui n'ait reconnu ses mérites, ni voulu faire son « roman à la Walter Scott ». Le *Journal des débats* peut bien écrire, le 8 mai 1820, que « Scott est décidément l'auteur à la mode » ; il se trouve bien en deçà de la réalité : le succès de l'auteur d'*Ivanhoé* dépassa largement la simple vogue de la librairie et W. Scott devint le véritable modèle des Hugo, des Balzac, des Vigny et autres Mérimée*.

Qu'apportait donc de nouveau l'œuvre de Walter Scott ? Une philoso-

phie de l'histoire alliée à une technique romanesque.

L'histoire n'était plus le banal cadre d'une aventure sentimentale : elle devenait le centre du récit, son ressort principal et imposait à l'auteur de faire de ses personnages des types représentatifs d'un temps, d'une croyance ou d'une race : ainsi nous apparaissent le noble Saxon Cédric, le Juif Isaac d'York, le serf Wamba... Mais c'est avant tout dans la structure dramatique même du récit que l'apport de l'écrivain écossais fut le plus marqué : comme l'a souligné Michel Raimond, « Walter Scott remplaçait le roman narratif par le roman dramatique ». Après avoir brossé le cadre de son récit et mis en place ses personnages, Scott substituait le dialogue à l'analyse : ainsi, l'action progressait de l'intérieur. Une telle technique fut aussitôt adoptée par les romanciers français, qui entrèrent dans la voie tracée par les *Waverley Novels* : toutefois, chacun d'eux orienta le récit selon ses propres convictions. Préférant les « anecdotes » à la glande fresque dramatique, Mérimée traça dans sa *Chronique du règne de Charles IX* (1829) « une peinture vraie des mœurs et des caractères d'une époque ». Balzac, annonçant son ambitieuse entreprise, profitait du roman historique pour incarner ses premières « espèces sociales » dans *les Chouans* (1829). Hugo tirait *Notre-Dame de Paris* (1831) vers l'épopée et le drame. Ainsi, chacun trahissait ses soucis personnels et s'éloignait du modèle originel : de ce point de vue, les *Réflexions sur la vérité dans l'art* de Vigny montrent comment l'on est passé du récit historique pur au roman teinté de philosophie.

D'une considération générale sur l'importance de l'histoire dans la littérature de son temps — « L'art s'est empreint d'histoire plus fortement que jamais » —, Vigny en arrive à la question essentielle du roman historique, à son ambiguïté fondamentale : faut-il empêcher « l'imagination d'enlacer dans ses nœuds formateurs toutes les figures principales d'un siècle, [...] de faire céder parfois la réalité des faits à l'idée que chacun d'eux doit représenter aux yeux de la postérité, enfin sur la différence que je vois entre la vérité de l'art et le vrai du fait » ? C'est là le problème central du roman historique, mélange de fiction et de réalité, qui semble par avance le condamner.

Après les années de Raison imposées par les philosophes se développe un fort courant irrationnel : les esprits retrouvent dans l'occultisme le besoin de croire qui leur fait défaut. Sous l'influence du mouvement allemand, tout entier engagé dans l'exploration du monde de la rêverie, la littérature s'ouvre peu à peu aux domaines jusqu'alors pratiquement inexplorés. Bon nombre d'écrivains y trouvent la matière essentielle de leur expérience. C'est ainsi que prend naissance (ou plutôt se développe) un nouveau « genre » littéraire : le conte fantastique, dont il est difficile de cerner les limites précises. Il va de soi que les contes de Nodier n'ont rien de commun, dans le fond, avec les nouvelles de Nerval : pourtant, les œuvres de Nodier et de Nerval témoignent d'un même recours à l'expérience nocturne du rêve ou aux images poétiques de la folie. Il en va de même de *Gaspard de la nuit*, d'Aloysius Bertrand, dont son auteur a pu justement écrire : « Ce manuscrit vous dira combien d'instruments ont essayé mes lèvres avant d'arriver à celui qui rend la note pure et expressive [...]. Là sont consignés divers procédés nouveaux peut-être d'harmonie et de couleur. »

Mais la rupture formelle la plus évidente et la plus connue est celle des textes poétiques : succédant à une époque pauvre en poètes, le romantisme s'est imposé — et s'impose encore — par le lyrisme traditionnel. Plus exactement, le phénomène poétique a envahi tous les autres genres, affirmant ainsi que la poésie était plus une façon de voir et de penser qu'un jeu métrique. De ce fait, il est extrêmement difficile de dégager les thèmes poétiques du romantisme : ce sont les mêmes que ceux qui ont déjà été rencontrés, mais plus fortement synthétisés encore autour du *je* qui parle. Et surtout le poète romantique a découvert une *fonction*, dépassant ainsi les limites étroites du lyrisme pour fonder l'acte poétique en tant qu'expérience.

Des accents originaux

Nettement marqué en tant qu'école, le romantisme français se distingue de ses homologues étrangers soit par l'esprit, soit par la forme, soit également par ses aspirations générales.

Le plus romantique, peut-être, des écrivains français, Gérard de Nerval, reconnaissait sa dette spirituelle envers « la vieille Allemagne, notre mère à tous ». En effet, nulle part ailleurs le romantisme n'a trouvé un épanouissement aussi total qu'outre-Rhin. Plus diffus historiquement, polarisé autour de deux grands foyers — Iéna, Heidelberg —, objet d'une réflexion doctrinale très poussée (les frères Schlegel, Fichte*...), le mouvement romantique allemand est, dans son essence même, un courant spirituel. À la suite de la révolte du Sturm und Drang, réaction tempétueuse contre l'académisme esthétique et moral de l'Aufklärung, se développe une profonde crise de religiosité : les écrivains, à l'écoute de leur cœur, entreprennent l'exploration systématique de leur *moi*, cherchant à cerner les rapports du rêve et de la réalité (Jean-Paul Richter), et à élucider les phénomènes troubles de la conscience. D'où la prolifération des textes fantastiques (Chamisso*, Arnim, Hoffmann*) et l'invasion de l'insolite dans toute la littérature, comme en témoigne le *Faust* de Goethe. Plus que les grands drames de Schiller* ou de Kleist*, plus que les œuvres goethéennes, un roman inachevé, *Heinrich von Ofterdingen*, figure avec éclat l'esprit contradictoire de cette période. Fusionnant rêve et réalité dans la conscience de l'expérience poétique, Novalis* est parvenu à donner vie à des symboles (la célèbre « Blaue Blume »), qui, à la limite du mythe, concentrent les éléments les plus opposés de l'âme romantique.

En Angleterre, le romantisme n'existe pas comme école, mais se trouve à l'état latent dans le « spirit of wonder » britannique, en revanche — et c'est un curieux paradoxe —, toute la littérature qui, de 1750 à 1790, suit l'âge florissant du roman manifeste une cohérence préromantique tout à fait exemplaire. Devant le succès des thèmes ossianiques (brumes, tombes, nocturnes...), les lettres s'ouvrent à l'imagination, terme clé de la poétique anglaise, soit par son doublet anglicisé, soit par le littéraire « fancy ». Thomas Gray, James Thomson, William Collins et surtout Edward Young, avec ses *Nuits*, affirment le primat de l'inspiration sur l'imitation : c'est là un élément de rupture important avec l'expérience précédente. Mais c'est en 1798, avec la publication des *Lyrical Ballads* de W. Wordsworth et de S. T. Coleridge, et les poèmes (exclusivement) des « lakists », puis après 1820, avec le bref développement des œuvres de Byron, de Shelley* et surtout du merveilleux Keats*, que se fait sentir le véritable renouveau des thèmes poétiques : fusion de l'homme dans la nature, refus de la finitude humaine, appel à la mort salvatrice..., puis enfin mutisme devant le tarissement de la fécondité poétique. Mais c'est surtout à deux poètes aux limites extrêmes de la chronologie romantique que l'on doit d'authentiques expériences de renouvellement poétique. W. Blake*, au crépuscule du XVIIIe s., affirmait, par la transcription de ses fantasmagories, que l'esprit était son propre législateur et que l'expérience ne devait en aucun cas se fonder sur l'appréhension d'éléments extérieurs, mais devait parvenir à se transcender dans une sur-réalité. John Clare, qui vécut une longue partie de sa vie dans un asile auquel l'avait condamné sa folie, offre au milieu du XIXe s. l'expression la plus pure de la recherche de l'identité : de tous les mythes qu'il s'est façonnés, aucun ne compte en tant que tel, mais tous servent à illustrer l'impossible retour à la conscience déchue.

Avec l'Italie apparaît nettement le romantisme national : loin de refuser l'héritage national, et donc classique, les romantiques italiens vont le revendiquer comme un élément de lutte contre l'occupant autrichien. Ainsi, plus nettement qu'ailleurs, s'affirme dans la péninsule l'unité littéraire, de l'Antiquité (Virgile) aux temps modernes, en passant par le Moyen Âge (Dante). Le romantisme italien est d'ailleurs en concordance avec le Risorgimento* politique, si bien que nombre d'œuvres (*Mes prisons* de S. Pellico, *les Fiancés* de Manzoni*) répondent au triple engagement du mouvement latin : « L'utile pour but, le vrai pour sujet, et l'intéressant pour moyen. »

Le romantisme : transition ou fin ?

Le déferlement romantique de la Scandinavie (où il sert à l'élaboration des langues nationales et au resurgissement des mythologies antiques) à la péninsule Ibérique (où le romantisme réalise un curieux équilibre des contraires : horrible/beau, joie/douleur, prière/blasphème...), de l'Angleterre en Slavonie (pays dans lesquels le romantisme est le fer de lance des minorités nationales) impose de réfléchir sur le rôle même du mouvement : il est certain qu'avec le romantisme s'est ouverte la littérature moderne, à la fois écriture de stabilisation et mouvement en perpétuel bouillonnement. Tous les grands courants contemporains peuvent y puiser une raison d'exister comme rupture d'un ordre ancien, comme lecture de l'indéchiffrable et de la sur-réalité, comme aspiration à briser les frontières de l'impossible. L'essentiel du romantisme est plus dans un esprit, que peu parmi ceux que l'on appelle *romantiques* sont parvenus

à saisir, que dans une plasticité externe, à laquelle on tente trop souvent de le réduire.

D. C.

▶ *Drame / Fantastique (le) / Journal intime / Poétique et poésie / Roman.*

📖 **A. Béguin, *l'Âme romantique et le rêve* (Corti, 1947). / P. van Tieghem, *le Romantisme dans la littérature européenne* (A. Michel, 1948). / P. Martino, *l'Époque romantique en France, 1815-1830* (Hatier, 1955). / M. Brion, *l'Allemagne romantique* (A. Michel, 1962-1963 ; 2 vol.). / R. Bray, *Chronologie du romantisme* (Nizet, 1963). / J. Droz, *le Romantisme politique en Allemagne* (A. Colin, 1963). / J. Fabre, *Lumières et romantisme, de J.-J. Rousseau, à Mickiewicz* (Klincksieck ; 1964). / K. Petit, *le Livre d'or du romantisme* (Gérard, Verviers, 1968). / H. Peyre, *Qu'est-ce que le romantisme ?* (P. U. F., 1971). / J.-P. Richard, *Études sur le romantisme* (Éd. du Seuil, 1971). / J. F. Angelloz, *le Romantisme allemand* (P. U. F., 1973). / P. Rozenberg, *le Romantisme anglais* (Larousse, 1973). / C. Roy, *les Soleils du romantisme* (Gallimard, 1974).**

Le romantisme dans les arts

Comme la littérature, les arts plastiques eurent en France leur bataille, déclenchée par un tableau de Gros, *les Pestiférés de Jaffa* (1804), qui scandalisa par son réalisme et son colorisme. L'agitation ainsi soulevée dura un tiers de siècle, puis fut victime du règne-éteignoir de Louis-Philippe.

Mais une vision aussi étroite du mouvement romantique, liée au seul contexte français et ignorant les tempêtes qui secouèrent l'Occident pendant près d'un siècle, ne saurait satisfaire. Les arts plastiques ont participé au vaste bouleversement de la fin du XVIIIe s., dont la Révolution française fut l'expression la plus violente. Marquée par la philosophie des lumières et l'illuminisme, la quête de la science et celle de l'irrationnel, la fidélité aux Anciens et les visions utopiques, le désir éperdu d'un retour à la simplicité primitive et la naissance de l'industrie, la création artistique des années 1780-1860 est unifiée par un souffle puissant de renouvellement, mais reste disparate par la violence des contrastes et la variété des expériences.

On a dit que le romantisme était défini plutôt par ses thèmes et ses héros que par ses formes. Mais celles-ci sont solidaires du dessein : si les rêveries mythologiques peuvent s'accommoder — mais ce n'est pas toujours le cas — d'un tracé impitoyable, il n'en est pas de même du paysage, dont la substance tangible et mouvante favorise les hardiesses de touche et de coloris.

L'architecture semble attirée vers deux pôles : la spéculation mathématique mène à des projets dont l'originalité déconcerte encore aujourd'hui ; la recherche des sources peut conduire au pastiche, avec l'aide de la connaissance archéologique, d'une spiritualité souvent passéiste et presque toujours sentimentale, ou encore d'un exotisme naïf.

Arts décoratifs et arts graphiques donnent l'impression d'une plus grande unité : ils traduisent le goût d'un gothique aux limites peu rigoureuses, mieux qualifié de « style troubadour », dont les héros peuvent être Abélard, Guillaume de La Marck ou François Ier. Mais c'est la peinture, incontestablement, qui domine l'activité artistique de l'époque romantique : art de l'individualisme, elle convient à une époque qui rend un culte à l'expression personnelle.

Les élans novateurs, remarquables surtout en Allemagne et dans le domaine germanique, en Angleterre et en France, ne s'y sont pas exprimés en même temps, ni avec des caractères uniformes. Dominé par la recherche de ses rapports d'individu avec le monde extérieur, qui tantôt le révèle à lui-même, tantôt le désespère par son silence, l'artiste romantique pouvait moins encore que celui des siècles antérieurs éluder les particularismes.

Un brassage européen se fait en Italie, considérée comme le pays romantique par excellence. Les Anglais accomplissent leur Grand Tour, guidés par Childe Harold, par la passion de l'archéologie, par la piété envers les maîtres de la Renaissance et du XVIIe s., et aussi par l'amour du paysage, sauvage de préférence. Moins sensibles au pittoresque, les Allemands viennent surtout chercher des leçons esthétiques et alimenter leur mysticisme à la source chrétienne. Chez les uns et les autres, il arrive que le talent ne résiste pas à la clarté méditerranéenne.

Grande-Bretagne

« Plusieurs anglais essaient de donner à leurs jardins un air qu'ils appellent *romantic*, c'est-à-dire pittoresque », écrivait un voyageur français en 1745. Le goût du paysage « libre », ancien, on le voit, en Angleterre, devait beaucoup à l'influence de Claude Lorrain* et préparait la voie au culte de la nature en honneur à la génération suivante. Les peintres y sacrifièrent aussi, se servant d'une technique apte à traduire cette exigence de liberté, l'aquarelle.

Les Cozens père et fils (Alexander [v. 1717-1786] et John Robert [1752-1797]) sont les fondateurs du paysage romantique. Héritier direct de Claude, spécialiste du lavis « tachiste », Alexander met en valeur l'expression de préférence à l'anecdote. Son fils découvre le paysage alpin, récemment mis à la mode par *la Nouvelle Héloïse*. Mais c'est avec Constable* que la célébration de la campagne anglaise atteint son plein épanouissement. Présentée en France au Salon de 1824, son œuvre eut une assez grande audience. Delacroix fut très frappé de la hardiesse chromatique des *Barques sur la Stour*, modulation sur deux couleurs seulement, le vert et le bleu. Chez Constable encore, quelles atteintes au « sujet » que ses études de nuages, croquis à l'huile où la précision météorologique sert une nostalgie des espaces infinis ! Et l'on n'oublie pas les ciels de Bonington*, l'ami de Delacroix.

Avec Turner* apparaît le rejet avoué de la tradition, Claude Lorrain excepté, cependant. Copiste des Cozens, Turner parvint rapidement à un style qui affolait la critique : palette claire et dissolution des éléments du paysage dans la lumière. L'intérêt pour les phénomènes physiques se mêle chez lui à la recherche de leurs effets sur les états d'âme, problème qui lui avait été suggéré par le Goethe de la *Théorie des couleurs*. Vers 1840, le style de Turner a franchi une distance justement appréciée par Ruskin* (lui-même aquarelliste de talent). Dans *Lumière et couleur : le matin après le Déluge* (1843), il n'y a plus d'espace mesurable, mais un tourbillon bousculant toutes les conceptions de l'espace alors admises dans la peinture.

Très différent est le courant littéraire qui s'est manifesté en Angleterre dans les dernières années du XVIIIe s. Les peintres qui l'illustrent restent fidèles au sujet, mais sans faire taire pour autant leur imagination d'explorateurs de l'enfer. Johann Heinrich Füssli (1741-1825), qui naquit à Zurich et passa dix ans en Italie, appartient cependant à l'Angleterre (où il est appelé Henry Fuseli) par les œuvres de sa maturité. « Génie torrentiel » aux yeux de ses contemporains, c'était un fervent admirateur de Shakespeare et de Milton. Ses esquisses et ses dessins — beaucoup de ses tableaux ont disparu — révèlent une profonde originalité de composition, une prédilection pour les fonds ténébreux d'où surgissent des corps violemment éclairés, un trait fougueux et incisif. Son ami William Blake*, lecteur de Swedenborg et de Lavater, habité par des visions venues de la Bible, de Dante et de Milton, créa un monde tout à fait personnel, redécouvert de nos jours grâce au surréalisme et à la psychologie des profondeurs. Son graphisme anticipe sur l'Art* nouveau et le Jugendstil.

John Martin (1789-1854) fut le plus populaire des artistes anglais du début du XIXe s. Illustrateur, lui aussi, de Milton et de la Bible, graveur à la manière noire, il peignait en outre des scènes de cataclysme, des montagnes et des abîmes terrifiants. La période historique de Turner l'inspira ; il partageait avec son contemporain une curiosité passionnée pour la physique et ses applications, en particulier la construction mécanique. Visionnaire réaliste, si l'on peut dire, Samuel Palmer (1805-1881) fut influencé par les dessins de Blake, mais apporta toujours une grande attention aux détails du paysage. Ses œuvres, de très petite taille, sont exécutées à la plume, à l'aquarelle et à la gouache. Il en émane une poésie intimiste, soulignée par l'étrangeté des éclairages.

Allemagne

Dans les pays germaniques, une génération d'artistes nés avant 1780 renâcle contre un enseignement artistique sclérosé. Mais les fruits de cette révolte ne ressemblent guère à ce qui se faisait outre-Manche. Si le paysage y tient aussi une large place, d'autres genres sont en honneur — en particulier la peinture décorative. Un métier plus classique, des compositions moins mouvementées que chez les Anglais — voire une fixité obsédante — n'indiquent nullement un retour en arrière.

Le paysagiste tyrolien Joseph Anton Koch (1768-1839), héritier du paysage idéal du XVIIe s., s'en écarte cependant par la fragmentation des points de vue et par des couleurs fortement contrastées, rappelant cette « masse de fragments sans rapport les uns avec les autres » par laquelle Schlegel décrivait le monde intérieur du jeune romantique, agité par la crise de sa génération. Ni la technique de Philipp Otto Runge (1777-1810), ni ces thèmes ne paraissent révolutionnaires. Cherchant une nouvelle expression à la peinture religieuse, il la trouva dans l'allégorie, qui lui permettait de traduire son mysticisme à travers des formes humaines ou végétales dessinées avec précision. À la recherche de l'œuvre d'art totale, il voulait faire construire un édifice pour abriter son cycle des « Heures du jour » et compléter celui-ci par une œuvre poétique avec chœurs. Au-delà d'un programme iconographique d'une prétentieuse naïveté demeurent chez

Runge la puissance de l'imagination graphique, la beauté du coloris et des intuitions curieusement modernes, exprimées dans ses écrits : toute vie est rythme, paysage et couleurs ont une valeur symbolique plus que représentative, l'œuvre d'art naît de la concordance entre l'être et l'Univers, le sujet n'étant que l'occasion de cette rencontre.

C'est dans la discordance, au contraire, que se situe l'œuvre de Caspar David Friedrich (1774-1840). Celui-ci confronte ses minuscules personnages à l'immensité du ciel vide, à la profondeur de l'abîme, crée une atmosphère de désolation par des couleurs translucides. Ses contemporains ont eu conscience de la nouveauté de son espace pictural, dépourvu d'encadrement latéral et divisé en plans successifs, sans perspective aérienne. Son expérience est celle de la solitude.

Quelques jeunes peintres allemands, qui s'étaient rencontrés à Vienne, partirent vivre à Rome pour retrouver un contact direct avec les artistes de la Renaissance. Franz Pforr (1788-1812), Johann Friedrich Overbeck (1789-1869), Peter Cornelius (1783-1867), Julius Schnorr von Carolsfeld (1794-1872) formèrent la Lukasbund (confrérie de Saint-Luc), qui vivait dans le travail et la prière. Goethe les nomma « nazaréens » dans une lettre polémique où il critiquait la profonde religiosité de leur œuvre. Leur style se caractérise par la rigueur du dessin et l'extrême précision de la touche. Ils donnèrent un nouvel élan à la peinture monumentale : tous travaillèrent à la décoration de la villa Massimo, y peignant à fresque des épisodes de Dante, de l'Arioste et du Tasse, traités avec une sobriété qui en fait la réussite.

L'inspiration littéraire, très sensible chez les peintres allemands de l'époque romantique, non seulement leur fournit une matière à la transposition plastique, mais oriente la forme de leur création dans une direction très moderne, qui laisse pressentir l'abstraction.

France

La brutalité des transformations que subit la société française explique que des courants très variés s'y soient succédé. Avant la Révolution, la mode est à la sensibilité. Mieux que Greuze*, qui recourt trop facilement à l'anecdote, Fragonard*, par la vivacité de sa palette, une touche fougueuse et tourbillonnante, se fait, à la fin de sa carrière, l'écho des aspirations passionnées de ses contemporains. Les tempêtes, les ciels zébrés d'éclairs, les vagues menaçantes des marines de Joseph Vernet* mettent l'horreur au service d'un sublime un peu mélodramatique. Chez Hubert Robert*, le sentiment de la nature est plus porté vers la mélancolie des ruines, le sens de la fuite du temps.

Les bras tendus des *Horaces* sont le symbole du raidissement révolutionnaire, une sorte de césure après cet élan préromantique. David*, chantre de la pureté républicaine, puis de la puissance impériale, traite de l'actualité avec un réalisme néo-classique (v. classicisme) qui suscite la réprobation de certains artistes et écrivains archaïsants, tel Nodier. Ces « primitifs » eurent une grande influence sur Ingres*, qui, pour éloigné qu'il fût des romantiques, n'en partageait pas moins certains de leurs goûts : les peintres italiens du quattrocento, Ossian, l'exotisme orientalisant. Un tableau comme *Corinne au cap Misène* de François Gérard (1770-1837) montre bien comment un sujet romantique (tiré de Mme de Staël) peut être traité dans un style qui est une caricature du néo-classicisme. Girodet-Trioson (Anne Louis Girodet de Roucy, 1767-1824) est plus convaincant lorsqu'il peint *les Ombres des héros français reçues par Ossian...*, ou *les Funérailles d'Atala*, œuvre qui révèle l'importance de Chateaubriand dans la vie artistique.

L'épopée napoléonienne suscita chez Gros* plusieurs créations magistrales : *le Combat de Nazareth, les Pestiférés de Jaffa, Napoléon à Eylau.* La solide organisation de surfaces mouvementées, la liberté chromatique, le réalisme des corps produisirent l'effet que l'on sait. Gros fut considéré comme un maître par les deux plus fortes personnalités de la peinture romantique française, Géricault* et Delacroix*.

Le premier, dans sa conception du sujet, doit bien plus à l'événement qu'à la littérature. Cependant, le départ entre l'exceptionnel et le quotidien est malaisé : l'horrible épisode du *Radeau*



Lauros-Giraudon

Eugène Delacroix (1798-1863), *le Prisonnier de Chillon.* 1834. (Musée du Louvre.)

de la « Méduse » (1819) est aussi le symbole d'une « génération sans guide » ; la finesse de l'analyse, dans les portraits d'aliénés, montre combien la limite est irréelle entre le normal et l'anormal.

Esprit d'une curiosité universelle, Delacroix emprunta beaucoup au goût littéraire de son temps — Dante, Byron, Shakespeare et Walter Scott —, mais sans se laisser enfermer dans de faux dilemmes : ses Marocains et ses Romains se ressemblent ; il descend des grands baroques par la richesse du coloris, la sensualité, le rythme effréné. Pourtant, sa *Mort de Sardanapale* creusa dans l'opinion publique le fossé entre classiques et romantiques, ceux-ci y reconnaissant leur bien et le faisant entrer « bon gré mal gré dans la coterie romantique », comme il le dit lui-même. Ayant essayé tous les genres, Delacroix laissait une place modeste aux paysagistes sincères que furent Georges Michel (1763-1843) et Paul Huet (1803-1869). Mais des illustrateurs et des lithographes de talent eurent une part importante dans la définition du climat de l'époque : Achille Devéria (1800-1857), Grandville (J. I. I. Gérard, 1803-1847), Paul Gavarni (S. G. Chevalier, 1804-1866), Célestin Nanteuil (1813-1873), etc.

La sculpture ne se dégage qu'assez tardivement du goût néo-classique, malgré l'encouragement que constitue la découverte du passé médiéval grâce au musée des Monuments français (1790-1816). Et si *la Tuerie* (1834) d'Auguste Préault* est bien romantique d'intention, *le Lion écrasant un serpent* de Barye* — en dépit des remous qu'il provoque au Salon de 1833 — et la *Marseillaise* (1833-1835) de François Rude* tranchent plutôt avec la production académique par leur souci primordial de la vérité expressive. Dans un même climat, qui va être celui de l'éclectisme*, l'architecture européenne manifeste mieux encore la complexité de l'époque romantique.

L'architecture

Pendant un siècle environ (1760-1860) se sont succédé et se sont entremêlées les expériences les plus diverses : styles néo-classique et néo-gothique, exotisme — n'a-t-on pas construit en Angleterre du « gothique indien » ? —, emploi de techniques et de matériaux nouveaux... C'est dire que l'âge romantique ne possède pas un vocabulaire architectural qui lui soit propre, contrairement aux siècles précédents, qui virent s'enchaîner les avatars du classicisme.

Sans doute le néo-gothique est-il le style le plus fréquemment associé à l'idée de romantisme. Serait-ce son langage architectural privilégié ? Dès le milieu du XVIIIe s., l'Angleterre en donnait des exemples notoires, par exemple la villa d'Horace Walpole à Strawberry Hill, près de Twickenham. Mais il faut attendre le début du siècle suivant pour que le « gothic revival » prenne toute son ampleur, accentuant les caractères spécifiques du gothique anglais. Ainsi la serre à trois nefs de Carlton bouse, édifice de fer* datant de 1812, rappelle-t-elle la structure de l'église de Christ's College à Cambridge. À partir de 1820 se propage une fièvre de construction religieuse, et l'on a dénombré 174 églises néo-gothiques élevées en moins de trente ans. Au Parlement de Londres, à partir de 1836, Charles Barry (1795-1860) interprète le gothique à travers la leçon palladienne.

John Nash*, connu pour son œuvre d'urbaniste à Londres, triomphe dans le mélange des exotismes — indien, mauresque, chinois — en élevant le Royal pavilion de Brighton (1815-1823). Son contemporain John Soane* est beaucoup plus original. Si ses agrandissements de la Banque d'Angleterre (auj. détruits) se caractérisaient par l'expression structurale la plus pure, sa propre maison, aujourd'hui musée, est un très curieux exemple d'architecture et de décor illusionnistes, jouant des distances à l'aide de variations de niveaux et de miroirs.

C'est en France que l'on peut trouver un pendant du style de Soane, dans ce que l'on nomme parfois l'*architecture révolutionnaire* — ou bien *visionnaire** — et qui n'est pas seulement la conclusion du classicisme. Tout imprégnés de la philosophie de la nature, des architectes comme Étienne Louis Boullée et Claude Nicolas Ledoux retournent aux sources du classicisme, aux édifices antiques eux-mêmes, et en tirent les éléments de projets chimériques, tel celui de Boullée pour un cénotaphe en l'honneur de Newton. Les troubles politiques contribuèrent à la non-réalisation de la plupart de ces projets. Cependant, les constructions de Ledoux à Arc-et-Senans, comme son ouvrage *l'Architecture considérée dans le rapport de l'art, des mœurs et de la législation* (1804), nous rappellent que l'on travaillait alors à l'amélioration de la société avec une loi véritable dans un avenir ouvert par la science.

Sous la Restauration, le manque de possibilités financières réduisit beaucoup l'activité architecturale en France, et l'on termina nombre d'édifices classiques. Un architecte de Cologne (devenue le centre des études sur le gothique), François Chrétien Gau (1790-1853), éleva la première église néo-gothique de Paris, Sainte-Clotilde, peu avant que commençât la carrière de Viollet-le-Duc*. L'ensemble de Pieuvre néo-gothique en France est d'ailleurs insuffisamment étudiée.

E. P.

▶ *Classicisme / Éclectisme / Empire et Restauration (styles) / Réalisme / Symbolisme.*

S. Giedion, *Spätbarocker und romantischer Klassizismus* (Munich, 1922). / H. Focillon, *la Peinture au* XIXe siècle. Le retour de l'antique, le romantisme (Laurens, 1927). / L. Benoist, *la Sculpture romantique* (Renaissance du livre, 1928). / L. Hautecœur, M. Aubert et coll., *le Romantisme et l'art* (Laurens, 1928). / P. Schommer, *l'Art décoratif au temps du romantisme* (Van Oest, 1928). / W. Friedländer, *Hauptströmungen der französischen Malerei von David bis Cézanne*, t. I : *Von David bis Delacroix* (Bielefeld et Leipzig, 1930). / L. Réau, *l'Art romantique* (Garnier, 1931) ; *l'Ère romantique*, t. II : *les Arts plastiques* (A. Michel, 1949). / E. Kaufmann, *Architecture in the Age of Reason* (New York, 1955 ; nouv. éd., 1968). / F. Novotny, *Painting and Sculpture in Europe, 1780 to 1880* (Harmondsworth, 1960). / P. Courthion, *le Romantisme* (Skira, Genève, 1962). /M. Brion, *l'Art romantique* (Hachette, 1963). / E. de Keyser, *l'Occident romantique, 1789-1850* (Skira, Genève, 1965). / F. Antal, *Classicism and Romanticism with other Studies in Art History* (Londres, 1966).

Le romantisme et la musique

La plupart des exégètes du romantisme s'accordent à définir celui-ci comme un ensemble de mouvements intellectuels qui, dès la fin du XVIIIe s., donnent en général la prépondérance au sentiment sur la raison et s'efforcent soit de parfaire ou de dépasser le classicisme (en Allemagne), soit de combattre ses défenseurs et ses disciples (en France). Une semblable tendance fondée sur la primauté foncière de l'affectivité devait naturellement trouver un terrain favorable à son épanouissement dans le domaine des beaux-arts et un écho plus particulièrement sensible dans le cœur des musiciens de cette époque.

Origines

Au sein même du classicisme finissant s'ébauchent les premiers symptômes du romantisme musical, déjà pressenti. Les littérateurs et les poètes l'annoncent en France à la veille de la Révolution, tandis que les philosophes et les dramaturges allemands lui fournissent un tremplin. La comédie larmoyante avec Nivelle de La Chaussée, les écrits de Jean-Jacques Rousseau, la naissance du drame bourgeois, qui détrône les héros mythologiques au profit de personnages plus humainement réels, les conflits moraux, familiaux et sociaux, dont la scène devient le témoin favori, révèlent un état d'esprit nouveau, où l'affectivité revendique ses droits, en même temps que s'instaure progressivement une conception nouvelle de la nature, promue au rôle de confidente suprême des états d'âme romantiques. Les opéras-comiques de cette époque et même les opéras de Gluck* en offrent maint exemple.

En Allemagne, le théâtre de Schiller* *(Intrigue et Amour)*, ses *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, prônant le retour aux sources populaires, à la poésie naïve de l'enfance et à l'instinct de jeu, orientent tout naturellement le *singspiel** vers les anciennes légendes, l'exotisme, le fantastique ou l'hallucinant. Le *Faust* de Goethe* nous dira que « deux âmes habitent en sa poitrine », affirmant ainsi l'existence d'un devenir immanent à l'être. La vie intérieure s'anime ; elle tend à sortir d'elle même, à s'extérioriser, à clamer sa présence dans un élan irrésistible qui va devenir le fondement et la finalité du lyrisme des compositeurs romantiques. Les événements politiques et sociaux, l'évolution des idées qu'ils engendrent (en particulier quant aux notions de liberté, d'autorité, d'ethnicité), l'influence des systèmes philosophiques qui, de Kant à Fichte, traitent le problème des rapports de l'intelligence et de la sensibilité autant qu'ils postulent l'affirmation du *moi* (cf. Fichte : « Le moi se pose en s'opposant ») accentueront encore les tendances précédentes en les acheminant vers un lyrisme intense et souvent (ce sera le cas pour Berlioz) exacerbé.

Les pionniers du romantisme

C'est à juste titre, semble-t-il, que les historiens du romantisme musical nomment en tout premier lieu Beethoven*, Weber* et Schubert* ; en eux s'incarnent à des degrés divers les différents genres cultivés par les compositeurs romantiques : la symphonie, l'esprit du lied et la musique dramatique (incluant la musique à programme). Il est permis de considérer Beethoven comme l'un des derniers classiques par la forme et de voir en lui l'un des premiers romantiques par la mise en valeur de l'idée, car, chez lui, la musique prend figure de message ; s'il conserve

les structures formelles du classicisme, il doit en repousser sans cesse les limites et leur donner une dimension proportionnelle à l'ampleur des idées humanitaires ou panthéistiques qu'il les charge de nous transmettre ; d'où l'expansionnisme de ses symphonies, qui visent à universaliser ses propres sentiments, mais aussi le dépouillement extrême des derniers quatuors, reflet d'une vie intérieure intense, où se profile parfois, à l'approche de la mort, le mystère de l'au-delà.

Homme de théâtre avant tout, Carl Maria von Weber se plonge dans la féerie des créatures irréelles, où le ballet romantique puisera dès 1832 *(la Sylphide)* son inspiration essentielle. Mais, auprès de ces évocations légendaires, les héros de ses drames incarnent avec un relief saisissant les aspects typiques de l'âme populaire, qu'il s'agisse de leurs amours humaines ou du sentiment de la nature qui les habite. Venant après l'*Ondine* (1814) de E. T. A. Hoffmann* et le *Faust* (1816) de Louis Spohr, *le Freischütz* marque en 1821 l'avènement de l'opéra romantique allemand, et Weber saisit cette occasion pour souligner l'importance du caractère national en matière d'art. Son inspiration mélodique de tour populaire (authentique ou recréé) justifie amplement cette conception, qui paraît alors audacieuse.

Moins ambitieux, Franz Schubert* se complaît dans l'intimité du lied et dans la fréquentation des poètes authentiques, tels Novalis, Heine, Shakespeare, Schiller et Goethe ; fraîcheur d'âme, spontanéité d'inspiration, profondeur de l'émotion, aisance extrême dans la disposition originale des structures strophiques, tels sont les aspects principaux de l'alliance nouvelle qu'il consacre entre la poésie et la musique sous le sceau du romantisme ; et sa musique de chambre comme ses œuvres d'orchestre restent empreintes de ces tendances à la simplicité naïve mais géniale dont Schiller appelait ardemment le retour. Schubert n'a-t-il pas cultivé en outre, comme son contemporain Carl Loewe (1796-1869), le genre spécifiquement romantique de la ballade (genre auquel Bürger, Goethe et Schiller avaient littérairement donné droit de cité), dont s'inspirera également la musique de piano ?

Le romantisme allemand

S'engageant dans la voie que leur ont tracée Weber et Schubert, subissant l'influence des théoriciens et des poètes qui s'efforcent de réaliser la fusion des genres, des arts et même des élans sensibles (cf. les frères Schlegel, Tieck, Hoffmann, Schleiermacher, Heinse, Wackenroder, Jean-Paul Richter, etc.), subjugués par la philosophie de Hegel et de Schopenhauer, leurs successeurs allemands vont naturellement introduire dans la musique des éléments littéraires, narratifs, descriptifs, plastiques ou picturaux. Ils se sentent mal à l'aise dans les formes traditionnelles de la symphonie et de la sonate, et se tournent résolument vers les formes libres, plus aptes à extérioriser leur *moi*. La musique de Schumann* épouse la forme de ses états d'âme, et Victor Basch n'y entrevoit qu'une « immense Sehnsucht inassouvie ». L'idée domine volontiers la forme et la conditionne, même lorsqu'elle est d'ordre extra-musical, comme c'est parfois le cas chez Mendelssohn* lorsqu'il professe que « la musique est plus définie que la parole ». Conception qui achemine la musique vers la notion de « l'art pour l'art », dont Brahms* est, au sein du romantisme, l'un des représentants les plus éminents.

C'est en Richard Wagner* que s'épanouira finalement l'école romantique allemande. Son drame musical en réunit à peu près toutes les tendances ; s'efforçant d'opérer une vaste synthèse de la poésie, de la musique, des arts plastiques et de la mise en scène, Wagner opte pour le mythe, qui lui permet d'instaurer une forme d'art à la fois nationale (grâce à l'évocation des vieilles légendes germaniques) et universelle (en raison de l'essence purement humaine qu'il laisse entrevoir par-delà ses apparences contingentes). L'élaboration d'une telle œuvre va de pair avec les idées romantiques concernant la liberté de l'artiste créateur et les facteurs sociologiques dont elle doit nécessairement s'accompagner. De plus, elle réintègre l'homme et la vie dans l'élan cosmique qui les emporte ; elle rejoint à ce titre, à travers l'acceptation du destin, le néo-hellénisme, que les idées de Winckelmann ont contribué à introduire en Europe à l'aube du romantisme.

Chopin et Liszt

Le romantisme, soit par imitation, soit par réaction, est à l'origine de mouvements musicaux à tendance nationale et de l'éveil musical d'un certain nombre de pays : Pologne, Hongrie, Russie.

Ardent patriote, Chopin* confie au piano ses états d'âme évanescents ou fougueux ; mais ce qu'il suggère est plus important que ce qu'il dit ; à travers les formes libres qu'il utilise, son imagination, sa rêverie se sentent à l'aise, et l'errance de leur trajet rejoint l'esprit immatériel et féerique du romantisme allemand, avec, toutefois, une sensibilité plus fragile et plus nuancée.

Tout autre apparaît Liszt*, dont l'art, épris de grandeur, se rapproche fréquemment de celui des antiques rhapsodes. Le tempérament passionné de l'artiste, la générosité de l'homme se reflètent dans les élans lyriques de ses amples compositions, toujours somptueusement parées ; le sens de la grandeur s'y révèle non par une ascèse intérieure, comme chez Brahms, mais par une puissance créatrice qui débouche sur la vie intense et frôle parfois à ce titre, sans y jamais sombrer, la grandiloquence. L'idée, cependant, maintient la forme, particulièrement dans les poèmes symphoniques, dont la nature et la dimension sont toujours adéquates au développement de l'idée contenue dans le « programme » qui les a engendrés.

Le romantisme français

Deux tendances caractérisent le romantisme français, et deux noms l'incarnent au regard de l'histoire.

La personnalité de Berlioz*, dont le nom est inséparable de ceux de V. Hugo et de E. Delacroix, fait de ce compositeur le représentant le plus authentique du romantisme français. Son ardeur juvénile, ses élans enthousiastes, ses amours passionnées et toujours malheureuses sont présents dans une œuvre tumultueuse, où semblent s'inscrire les étapes successives d'une immense autobiographie. Épris des masses sonores imposantes (dont les fêtes populaires de la Révolution lui avaient peut-être légué le goût) et d'un tempérament dramatique exemplaire, Berlioz a voulu faire de ses œuvres symphoniques des évocations colorées de scènes vigoureuses, fantastiques ou sentimentales, dont il établissait lui-même le « programme », à l'instar de son maître Le Sueur*. Jamais, sans doute, l'affirmation du *moi* n'a été aussi loin chez les artistes romantiques, et l'art tout extérieur, théâtral et grandiloquent d'un Giacomo Meyerbeer (1791-1864) paraît bien pâle auprès de celui de Berlioz.

César Franck* incarne avec humilité l'autre aspect du romantisme musical français : reflet d'une mystique orientée vers la vie intérieure et tendue vers Dieu ; son œuvre, au cours de ses modulations incessantes, est toujours, dira Jacques Rivière, « comme une main qui s'ouvre lentement, comme l'insensible introduction à plus de lumière, comme une clarté filtrant à travers plus d'espace ». C'est dans une voie identique que s'engageront ses élèves : Ernest Chausson (1855-1899), Duparc* et Vincent d'Indy*.

Le romantisme dans les autres pays

Le seul grand nom du romantisme musical italien est celui de Verdi* ; son lyrisme abondant et son génie de l'effet dramatique font de lui, dans le domaine de l'opéra, l'égal de ce que fut Victor Hugo dans le domaine de la poésie. Ses deux dernières œuvres, *Othello* (1887) et *Falstaff* (1893), semblent résumer les deux pôles de son art, qui s'ouvre en son ultime manifestation à la féerie, dans l'esprit du scherzo.

Le romantisme musical a eu d'ailleurs dans tous les autres pays un retentissement immense, peut-être en raison de ses caractères extra-musicaux plutôt que pour la valeur proprement artistique de ses maîtres. Sa vogue s'est prolongée pendant tout le XIXe s. ; les musiciens russes (le groupe des Cinq*), tchèques (Dvořák*, Smetana*), scandinaves (Grieg*) et finlandais (Sibelius*) lui doivent beaucoup.

Prolongements du romantisme

L'influence de Wagner se fait encore sentir en Autriche dans les œuvres d'Anton Bruckner*, de Hugo Wolf* et de Mahler*, tandis qu'en Allemagne le romantisme jette ses feux ultimes avec Hans Pfitzner (1859-1949) et Richard Strauss*, créateur du style de la « conversation musicale ».

Malgré l'influence persistante du wagnérisme, certains musiciens commencent, dès la fin du XIXe s. et au début du XXe, à se détourner des conceptions romantiques : les véristes italiens (P. Mascagni, R. Leoncavallo, G. Puccini*), les naturalistes français (A. Bruneau, G. Charpentier), l'impressionniste Debussy*. En d'autres pays s'affirme un néo-classicisme (Bartók*, Schönberg*, Hindemith*, Stravinski*) en réaction contre les tendances pittoresques et extramusicales héritées du romantisme.

Le matériau sonore

L'originalité du romantisme musical a été favorisée par un certain nombre d'apports nouveaux, dont les compositeurs se sont emparés aussitôt. La dis-

parition de la basse continue et sa répartition entre les groupes d'instruments de l'orchestre, dont Haydn* a été l'un des premiers artisans, ont mis en valeur la notion de « timbre » et l'emploi expressif qu'on en peut faire ; en faisant « chanter » ses allégros (symphonie en *sol* mineur par exemple), Mozart* introduisait la notion de lyrisme dans un mouvement voué jusqu'alors à la virtuosité. Les compositeurs romantiques trouvaient donc dans le legs des derniers classiques deux des principaux éléments nécessaires à la réalisation de leurs desseins. Le perfectionnement de la facture des instruments, l'apparition de plusieurs autres instruments, entraînant le développement de la technique d'exécution et d'orchestration, modifiant aussi dans une certaine mesure la syntaxe (cf. le clair-obscur de nombreuses harmonies de Schumann), ont grandement contribué à l'évolution d'un genre dont Wagner et Berlioz marquent l'apogée. Il semble bien que le *Grand Traité d'instrumentation et d'orchestration modernes* (1843) de ce dernier témoigne d'un art et d'une science des timbres dont le pittoresque et l'expressivité n'ont jamais été dépassés. Il en est de même s'il s'agit de la technique du piano sous les doigts d'un Chopin ou d'un Liszt. À ce titre, l'évolution du matériau sonore a grandement servi l'épanouissement du romantisme.

Visages du romantisme

À l'ombre des données fondamentales du romantisme, deux grands courants se manifestent. D'une part, le romantisme allemand fait appel à l'intuition sensible pour pénétrer le sens cosmique des grands symboles vitaux ; pour résoudre la dualité qui existe entre la petitesse de l'homme et son rêve infini, le retour intuitif à l'unité primordiale de toute chose lui semble nécessaire. Le romantisme allemand vise donc à la profondeur, à la recherche de l'essence des choses et de l'absolu ; dès lors, la mort, pour lui, devient l'étape nécessaire qui prépare l'accession à une vie plus haute et transfigurée (cf. la mort d'Isolde de R. Wagner).

D'autre part, le romantisme français (notamment celui de Berlioz et des « Jeune-France ») s'orient vers une vision externe du monde, car c'est au sein de l'univers tout entier que ses représentants s'efforcent, en s'y projetant eux-mêmes, d'en atteindre l'essence et peut-être, en bons panthéistes, d'y trouver Dieu. Ils tentent, en outre, d'abolir l'antagonisme qui oppose l'homme réel à l'homme idéal par un élargissement de l'être aux frontières de l'infini, mais sans les transgresser, car la mort leur apparaît comme une inconnue, un objet de terreur qui met un terme au sens exalté qu'ils ont de la vie. De cette attitude, le lyrisme intense et l'expression paroxystique sont la juste rançon ; il faudra l'âme mystique d'un César Franck et de ses disciples pour ramener le romantisme français vers une vie intérieure plus riche et plus proche du romantisme allemand, qui l'a, sans doute, largement influencé.

G. F.

📖 J. Tiersot, *la Musique aux temps romantiques* (Alcan, 1931). / R. L. Evans, *les Romantiques français et la musique* (Champion, 1934). / A. Einstein, *Music in the Romantic Era* (Londres, 1947 ; trad. fr. *la Musique romantique*, Gallimard, 1959). / J. Chantavoine et J. Gaudefroy-Demombynes, *le Romantisme dans la musique européenne* (A. Michel, 1955). / L. Guichard, *la Musique et les lettres au temps du romantisme* (P. U. F., 1955). / M. Beaufils, *le Lied romantique allemand* (Gallimard, 1957).

Rome

En lat. ROMA, l'un des grands États de l'Antiquité, issu de la ville du même nom.

La civilisation romaine

Parmi la poussière de cités et de petits États de l'Italie* primitive, une ville est née, qui, développant sa domination sur les territoires avoisinants, est devenue le centre d'un empire couvrant l'ensemble du bassin de la Méditerranée.

La légende des origines

Pendant deux millénaires, les historiens ont répété la même histoire : une ville fondée par Romulus et Remus, jumeaux fils d'une vestale et allaités par une louve ; une lointaine origine troyenne par Énée, venu en Italie après la ruine de Troie. La conviction des auteurs n'était pas absolue. Déjà Tite-Live* avouait que certains récits ne lui paraissaient être que des racontars. Il fallut attendre le XXe s. pour repousser résolument ces légendes, puis pour revenir sur cette position et reconnaître qu'elles n'étaient pas entièrement dénuées de fondement. On s'est aperçu que la légende des origines troyennes remontait à une haute époque, le VIe s. av. J.-C. Énée était alors connu en Étrurie. Un temple qui lui était consacré a été retrouvé dans la banlieue romaine. Des rapprochements entre l'organisation classique en Troade et celle des bords du Tibre ont été faits. On peut penser que soient restées dans les mœurs comme dans les souvenirs les traces d'une immigration d'origine orientale à une date reculée : immigration à rapprocher de celle qui est supposée avoir eu lieu de la part des Étrusques. Le culte d'Énée se localise surtout à Véies, en Étrurie.

L'histoire de Romulus et Remus a pris forme au plus tôt au IVe s. av. J.-C. Un auteur grec faisait de Romulus le fils d'Énée. Mais le nom de Romulus relève de l'onomastique étrusque. Le héros avait tracé à la charrue les limites de la fondation de Rome sur le Palatin, l'une des « sept » collines.

C'était la *Roma quadrata*. Les calculs des Anciens amenèrent ceux-ci à déterminer la date de cette fondation. D'hypothèse en hypothèse, celle de 753 av. J.-C. reçut la consécration de l'usage.

Les données archéologiques

Les fouilles du XXe s. ont permis de préciser la chronologie des premiers temps de Rome sans anéantir totalement les données de la tradition. La datation de l'occupation des collines correspond sommairement à la chronologie traditionnelle, si l'on veut bien s'en tenir à des époques et non à des dates précises. Certes, il existe des vestiges bien plus anciens, qui remontent au IIe millénaire av. J.-C. Mais, sur le Palatin, des traces de cabanes, aux poteaux enfoncés dans le rocher, sont restées visibles : au VIIIe s. av. J.-C., deux villages existaient du côté de l'emplacement concevable de la fondation légendaire. Les bas des collines étaient occupés, ici et là, par des nécropoles, dont certaines urnes reproduisaient la forme des cabanes. Les villages du Palatin pourraient s'être réunis en une seule agglomération vers le VIIe s. Les populations étaient latines, ni plus ni moins qu'à la cité voisine d'Albe, sans qu'on puisse affirmer antériorité ou domination d'Albe, pas plus que l'inverse. On sait peu de choses des autres collines, connues surtout par les nécropoles qui les flanquaient. Il semble, ainsi, qu'il y ait eu un village sur le Caelius, moins sûrement sur le Quirinal. Le Capitole ne fut pas occupé avant le VIe s. L'Esquilin, lui, fut habité par une population différente, guerrière et pastorale. Ces données nous éloignent apparemment de cette Rome unique de la légende.

L'histoire des Sabines

La légende fait cependant état de l'enlèvement des Sabines par les Romains, d'une guerre qui s'ensuivit et d'une fusion des peuples sabin et romain. Les Sabins de Rome demeurent une énigme. La fête romaine du *Septimontium* — dont le nom, selon l'érudition contemporaine, n'aurait rien à voir avec le nombre des collines — consistait en une fête commune aux villageois du Palatin, de l'Esquilin et de leurs abords. Selon la tradition, les Sabins auraient occupé ces autres collines que sont le Capitole et le Quirinal. On serait tenté aussi de les assimiler aux guerriers de l'Esquilin. En tout cas, Rome apparaît alors comme une agglomération double, composée d'au moins deux éléments ethniques. Les choses n'étaient pas si simples, car ni Latins ni Sabins ne semblent avoir formé des groupes homogènes. Cela rejoint fort bien la description traditionnelle d'un ramassis de brigands amenés là par Romulus. La population devait s'accroître rapidement : les cabanes se répandirent en bas des collines, comme à l'emplacement du futur Forum, où, vers 650 av. J.-C., les cabanes succédaient aux tombes.

La royauté avant les Étrusques

Pour les Anciens, la Rome primitive était gouvernée par des rois. Les premiers d'entre eux, Romulus, Numa Pompilius, Tullus Hostilius et Ancus Martius, paraissent entièrement légendaires. Les historiens latins eux-mêmes confessaient combien la tradition paraissait fantaisiste. Les rois semblent avoir été imaginés, Romulus comme les autres, assez tardivement. Dans leur histoire et dans leur rôle, Georges Dumézil voit les manifestations d'une mythologie primitive. Mythologie ou pas, rien ne semble les raccrocher aux faits réels du passé. Leur légende paraît plutôt s'être constituée et enrichie à partir de sites familiers : la cabane de Romulus, le figuier sacré sous lequel il fut allaité. Le nombre des événements de l'époque dont l'existence paraît admissible est limité. Ils concernent la colonisation de la campagne romaine et la destruction de la ville d'Albe. Là apparaissent les liens entre Rome et une ligue latine à laquelle elle appartenait, ce qui exclut qu'elle ait été une bourgade différente des autres. Cette

ligue, unie par un lien religieux, passe de la direction albaine à celle de Rome. Le caractère extrêmement primitif des institutions amène à évoquer leur existence dans le cadre de cette époque. La famille, sous l'autorité absolue du *paterfamilias*, faisait partie du groupement plus vaste de la *gens*, qui réunissait toutes les familles apparentées et reliées par une communauté de nom propre, ou « gentilice ». La gens était le cadre de cultes privés comme de liens de dépendance, un peu analogues à ceux de la vassalité, entre un patron et des clients ; ceux-ci, protégés, portaient eux-mêmes le nom de la gens, et pouvaient être des colons ou des soldats du patron. L'ensemble du peuple se groupait en trois tribus qu'on a crues longtemps être trois groupes ethniques, où G. Dumézil voit trois fonctions sociales et dont le caractère territorial est peut-être dominant. Chaque tribu se divisait en dix curies, dont l'assemblée, ou *comices*, avait un rôle politique incertain. Cette assemblée, en fait, était dépendante du sénat, composé de chefs de famille, en nombre très limité, désignés sans doute par les comices, puis plus tard par le roi. Face au roi, les pouvoirs du sénat sont, eux aussi, difficiles à estimer : tout-puissant selon certains historiens ou simple conseiller d'un monarque absolu, à n'en juger que par l'étendue de ses attributions religieuses. Le pouvoir royal, l'*imperium*, était d'essence religieuse : sa force divine était vérifiée par le cérémonial d'investiture, et c'est elle qui valait au candidat, nullement héréditaire, d'être reconnu. En fait, le roi n'était pas élu, mais recherché comme susceptible d'être agréé par Jupiter. Il annonçait au peuple les jours du calendrier, ceux qui étaient fastes ou néfastes, ceux qui étaient fériés ou non. La justice s'enchaînait à cela : religieuse elle-même, elle était rendue par le roi les jours fastes. Mais l'étendue du pouvoir juridique royal, qui rencontrait celui des *gentes*, est inconnue.

Les rois étrusques

On s'accorde aujourd'hui à considérer que, vers 575 av. J.-C., Rome tomba sous la domination des Étrusques* : événement longtemps à peine soupçonné tant l'historiographie antique se refusait à avouer cette honteuse évidence. Le fait coïncide avec une évolution de la monarchie telle qu'elle est décrite : les sages législateurs font place à des rois violents et tyranniques, qui négligent les avis du sénat. Le calendrier est remanié par incorporation de fêtes étrusques, et le caractère sacré du roi s'amplifie, allant jusqu'à l'assimilation de celui-ci à Jupiter. Les attributs classiques du roi sont d'origine étrusque : licteurs qui escortent celui-ci, armés de faisceaux (verges) et d'une hache, chaise curule aux pieds en X, vêtement bariolé (peint ou brodé), sceptre et couronne. La tradition ne connaît que trois rois, Tarquin l'Ancien, Servius Tullius et Tarquin le Superbe. L'enchaînement réel des règnes est inconnu, bien que ces souverains paraissent avoir eu une existence réelle.

Tout semble se présenter comme si la dynastie des Tarquins, originaire de la cité étrusque de Tarquinia, avait été un moment interrompue par la venue d'un aventurier arrivé de Vulci, qui aurait pratiqué une politique différente, laissé en suspens les grands travaux des Tarquins (assainissement du Forum par drainage, temple du Capitole) pour se consacrer à des questions d'ordre militaire : construction du rempart, réorganisation de l'armée des citoyens. La *constitution servienne* distribue les droits politiques et les rôles militaires en fonction du capital *(cens)* possédé par les intéressés ; cela, qui fait songer à l'œuvre des législateurs grecs, répond aux aspirations des patriciens, qui sont les représentants des familles les plus influentes, et débouche sur une armée bien équipée, composée de la légion des fantassins et d'une cavalerie de recrutement aristocratique. Par là même, Servius Tullius agit différemment des Tarquins, qui s'appuient sur la plèbe. L'œuvre de ces derniers fait évoluer la physionomie de la ville.

Aspects de la Rome royale

Les cabanes primitives, de forme ronde ou ovale, puis de plus en plus, rectangulaire et au toit conique, s'appuyaient sur des pieux fichés en terre. Les parois combinaient le jonc ou la paille à l'argile. La porte était pourvue d'une grosse serrure. Le mobilier se réduisait à l'époque la plus reculée à une céramique noire de fabrication locale, à quelques outils de bronze et à quelques objets d'importation. À cela s'ajoutèrent ensuite des fourneaux de terre cuite, des meules à bras, des vases d'origine grecque, des instruments de fer, et, dès le VIIe s. av. J.-C., on utilisa l'écriture, dont des reliques en caractères grecs nous ont conservé les mots latins les plus archaïques. Les agglomérations s'entouraient de ce qui était plus une clôture qu'un rempart.

Sous la domination étrusque, les choses changèrent : d'une agglomération de hameaux, Rome se changea en une ville. Les vallons furent réellement occupés. L'assèchement, puis le pavage du Forum donnèrent à celui-ci déjà son aspect de place publique. On bâtit des maisons de pierre avec des toits de tuile, un cirque (le *Circus Maximus*), les boutiques du Forum, des temples ornés de terres cuites à la mode étrusque, dont celui de la Fortune, retrouvé au Forum boarium, et celui de Jupiter, Junon et Minerve, au Capitole. Cette apparence urbaine se complétait par l'afflux de population d'origine étrusque : commerçants, techniciens, qui participaient à ces grands travaux. Une petite rue, le *Vicus tuscus*, garda dans son nom le souvenir de ces Toscans, dont la venue, si elle contribua à l'alphabétisation de Rome, ne détrôna pas la langue latine.

Fondation de la République

À la date traditionnelle de 509 av. J.-C., les Romains chassent les rois et fondent leur république. Derrière cette donnée apparemment simple se cachent divers bouleversements dont la coïncidence chronologique n'est pas évidente. Il apparaît que la fin de la domination étrusque se situerait plutôt vers 475 av. J.-C. Cela n'empêcherait pas la monarchie d'avoir été, éventuellement, renversée plus tôt au profit de magistrats élus : un certain nombre des plus anciens consuls portent des noms étrusques. Sur la révolte même, on est réduit à des hypothèses : révolte latine, où Rome aurait pris une part modeste ; intervention de montagnards sabins ; révolte contre Rome des autres Latins, qui auraient subi la domination de la Rome étrusque. Les traces archéologiques de la culture étrusque à Rome disparaissent vers 480-460, mais c'est peut-être un indice de déclin et non de départ des maîtres étrusques. L'annalistique romaine aurait conservé la date de 509 parce que c'était celle de la dédicace du temple du Capitole et qu'il s'agissait de le désolidariser du souvenir de la présence étrusque.

L'hypercritique

On voit combien les historiens primitifs de Rome, les annalistes, dont l'activité ne remonte qu'au IIIe s. av. J.-C., ont été enclins à enjoliver un passé qu'ils ne connaissaient, en outre, que très peu. Cela donne aux historiens d'aujourd'hui la tentation de rejeter en bloc, comme fantaisiste, tout le début de l'histoire romaine : de cet hypercritique, l'Italien Ettore Pais (1856-1939) a été le maître. L'histoire primitive semble falsifiée à l'instigation des grandes familles, qui se sont donné d'illustres ancêtres. Des événements tardifs sont présentés comme s'ils avaient eu lieu deux fois, dont une fois dans les temps primitifs (duplication). En présence de ces données trafiquées, l'hypercritique a fait table rase. Depuis, on a repris les écrits anciens, sans défiance excessive, mais sans crédulité, pour tâcher d'apercevoir une réalité possible. La tâche est ardue, mais elle trouve un soutien dans l'archéologie : les cabanes découvertes sur le Palatin rendent plausible la fondation de Romulus. Une autre manière d'interpréter les récits a surgi, plus audacieuse, plus neuve, celle de la mythologie comparée : G. Dumézil traite l'histoire romaine comme une mythologie racontée sur le mode historique. Cette interprétation a, elle aussi, beaucoup de vraisemblance, du moins dans nombre de cas. La période de 500 à 300 av. J.-C. apparaît, dans ces conditions, pleine d'incertitudes.

Patriciens et plébéiens

L'origine des magistratures romaines est très floue. Il apparaît que certaines d'entre elles auraient préexisté à la disparition de la monarchie. Le pouvoir aurait été aux mains d'un préteur suprême, assisté d'un collège de préteurs. Puis une mutation leur substitua deux consuls, égaux en pouvoir et ne pouvant rien faire l'un sans l'autre. La présence de ce double pouvoir laisse soupçonner des factions ou des groupes antagonistes, représentés également. Patriciens et plébéiens, qui apparaissent sans cesse dans l'histoire ancienne de la République, semblent représenter les querelles intérieures. Il est facile de dire que le patriciat englobait les vieilles familles. Il est prouvé que des familles plébéiennes sont aussi anciennes. Les patriciens peuvent être les descendants des premiers sénateurs, qui se sont constitués en un cercle fermé à l'époque de la chute des rois. La distinction entre patriciens et plébéiens peut être également religieuse — les patriciens auraient été, à l'origine, seuls à détenir le droit aux auspices — ou encore militaire : les patriciens seraient issus de la noblesse à cheval du temps des rois. La plèbe, elle, serait constituée de ces gens infiltrés à Rome sous la domination étrusque, occasionnellement étrusques

eux-mêmes et surtout citadins. Elle pourrait encore être constituée par une ethnie locale très ancienne.

L'antagonisme entre patriciens et plébéiens est un fait tardif, qui prend naissance après la chute de la royauté. Parmi les premiers consuls, certains sont plébéiens. Puis les consuls deviennent tous patriciens, comme si la caste monopolisait le pouvoir pendant quelques années. Les plébéiens, pour leur part, se retirent à deux reprises sur le mont Aventin, en armes et avec tous les éléments d'un État : leur assemblée *(concilium plebis)*, leurs magistrats (tribuns de la plèbe et édiles), leurs dieux (Cérès, Liber et Libera), dont le temple est établi au pied de l'Aventin. Les magistrats plébéiens bénéficient d'une inviolabilité d'origine à la fois religieuse et guerrière. Ils vont toutefois, par la suite, s'insérer dans les rouages constitutionnels et perdre leur caractère insurrectionnel.

La loi des XII Tables

Au milieu du Ve s. av. J.-C., la liste des consuls, les *fastes* consulaires, s'interrompt pour laisser place pendant deux ans à des décemvirs investis du pouvoir consulaire et chargés, en outre, de rédiger des lois. Avant de sombrer dans la tyrannie et d'être renversés, ceux-ci accomplissent la mémorable œuvre législative connue sous le nom de « loi des XII Tables », dont il ne reste que quelques fragments. C'est une législation débarrassée de ses éléments religieux et influencée par la Grèce. Elle met fin à des traditions coutumières dont la connaissance était peut-être un privilège. Elle est censée assurer l'égalité entre patriciens et plébéiens, mais interdit toutefois les mariages mixtes. Elle pourrait avoir été bien remaniée au IVe ou au IIIe s. av. J.-C.

Progrès de la plèbe et aménagements institutionnels

La plèbe ne s'en trouve pas moins devant son problème de conquête ou de reconquête de sa part de pouvoir effectif. Le droit de veto dont disposent ses tribuns lui permet d'enrayer la machine politique et d'arracher peu à peu des lois favorables. Les lois dites « liciniennes », allégeant les dettes, réglementant l'utilisation des terres appartenant à la collectivité *(ager publicus)*, rétablissant le consulat, disparu quelque temps, à condition qu'un des consuls soit plébéien, témoignent à la fois des troubles du moment et de la victoire de la plèbe (367 av. J.-C.). L'ascension des leaders plébéiens comme l'effondrement de la résistance patricienne donnent naissance à une classe dirigeante commune, une noblesse *(nobilitas)* où le jeu de rivalités embrouillées entre familles va devenir la règle. Après le consulat, les autres magistratures deviennent accessibles à tous, du moins à tous ceux qui ont la fortune et l'influence, c'est-à-dire, à un nombre très restreint. L'ensemble du peuple dispose des assemblées que sont les comices : comices curiates, remontant à l'époque royale, mais vite dépourvus de pouvoir effectif ; comices centuriates, représentant le peuple dans son organisation militaire, élisant les magistrats, votant les lois et jugeant en appel ; comices tributes, enfin, inspirés ou émanés du *concilium plebis*, dont le rôle politique va en s'étendant, aux dépens des précédents, et dont l'organisation se fonde sur la répartition territoriale en tribus urbaines et rustiques. Limités à un pouvoir annuel, les deux consuls exercent leur pouvoir à tour de rôle, l'un à Rome, et l'autre au loin. Héritiers du pouvoir des rois, ils en ont la marque juridique et vaguement religieuse, l'*imperium*. Les préteurs, réapparus en 367 av. J.-C., aux attributions judiciaires, sont également pourvus de l'*imperium*. Un autre pouvoir, la *potestas*, est le propre des autres magistrats. Les deux censeurs, qui recensent les citoyens et les classent selon leur fortune, sont élus pour dix-huit mois tous les cinq ans. Les tribuns de la plèbe, dont le nombre se stabilisera à dix, défenseurs sacro-saints de la plèbe *(potestas sacro sancta)*, possèdent de vastes droits de veto politique et de protection ; leurs fonctions s'alignent peu à peu sur celles des magistratures. Les édiles de la plèbe et les édiles curules se consacrent à l'administration quotidienne de la ville, et les vingt questeurs sont des trésoriers. Ancien conseil du roi, le sénat, conservé, finit, lui aussi, par ouvrir ses portes à la plèbe, car son recrutement est assuré par les magistrats parmi les anciens magistrats. Ses membres, les pères conscrits *(patres conscripti)*, sont les dignes représentants de cette oligarchie républicaine. Sans pouvoir officiel, le sénat aura cependant durant des siècles une immense influence et représentera, face au défile des consuls, l'élément stable du gouvernement.

Les premières guerres

L'histoire de Rome est une histoire de conquêtes. Celle-ci commence par des querelles de voisinage. Il existe une confédération de trente cités latines, qui déborde d'ailleurs du Latium. En son sein, les cités se querellent, et il ne faut pas s'étonner si, selon les moments, Rome est alliée aux Latins ou s'oppose à eux. Les premières colonies mentionnées, (Norba, Cora) sont l'œuvre des Latins ; Ostie, la première colonie romaine, est créée seulement vers 335 av. J.-C. Les chefs militaires de la confédération (ou ligue) sont *dictateurs*, occasionnellement romains — ce qui permettra aux historiens anciens de faire état d'une hégémonie romaine. Les Latins se serrent les coudes contre les descentes des peuples montagnards et pasteurs de l'Apennin (Sabelliens). Mais ils se retournent aussi contre Rome, à la suite de l'expulsion des Tarquins, en tentant de restaurer ceux-ci. Rome l'emporte à la bataille du lac Régille et conclut une alliance qui lui donne une position supérieure à celle de simple État confédéré. La voisine étrusque qu'est Véies est longtemps l'objet d'une hostilité tenace. Les deux villes se querellent à propos des salines côtières, des bois, des points de passage du Tibre. Maints combats ont été enjolivés par les annalistes, qui leur ont donné un air d'épopée. Véies serait tombée au bout d'un siège de dix ans, après avoir été l'occasion des prouesses des 306 Fabius et du dictateur Camille (M. Furius Camillus). Celui-ci va se distinguer de nouveau lors de l'invasion gauloise. Les Celtes, venus des régions danubiennes et déjà installés dans la plaine du Pô, descendent dans la péninsule, rencontrent les Romains à la bataille de l'Allia, tout près de Rome, les battent, et occupent presque toute la ville. Le soutien accordé à Rome par Caere (Cerveteri), qui fait un massacre de Gaulois, vaut aux Caerites des privilèges juridiques. Rome doit ensuite se consacrer à sa reconstruction. À la panique de la guerre a succédé une période de troubles intérieurs dont la plèbe sait tirer parti. En ce IVe s. av. J.-C., Rome fait figure de grande ville auprès des cités étrusques, déjà décadentes. La puissance maritime de Rome commence à se manifester, menant celle-ci vers de nouvelles rivalités : des traités d'alliance ont été conclus avec Carthage à une époque ancienne, peut-être en 348 av. J.-C., peut-être même beaucoup plus tôt.

L'armée romaine

La légion romaine primitive s'est multipliée par quatre au IVe s. av. J.-C. Toujours constituée comme une milice de soldats-citoyens, elle reflète les distinctions sociales : les *hastati*, les *principes* et les *triarii* forment les trois rangs successifs de l'ordre de combat, inégalement équipés. Les hommes sont groupés en unités appelées « centuries » et « manipules ». Les armes offensives sont le javelot, la lance et l'épée. Les conflits italiques permettent de faire de cette armée, dont la conception est influencée par l'expérience grecque, un instrument efficace. La guerre est alors impitoyable, sans merci : le vaincu est souvent réduit en esclavage, exposé avec le butin dans ce cérémonial plus guerrier que religieux dont est honoré le général vainqueur : le triomphe.

La conquête de l'Italie

C'est un enchaînement de fatalité qui fait de Rome, presque malgré elle, une grande conquérante. Les hasards des querelles italiques l'entraînent d'une guerre vers une autre. La conception romaine de l'alliance sur un pied inégal avec les autres villes fait entrer ses alliés dans l'orbite de sa domination presque aussi sûrement que la victoire sur un ennemi. Après quoi, Rome se trouve amenée à épouser les problèmes politiques des pays qui sont sous sa tutelle, et ce d'autant mieux que ces pays sont de plus en plus représentés à Rome même, où Campaniens et Sabelliens s'infiltrent dans les rangs de l'aristocratie. L'histoire du IVe s. av. J.-C. est ponctuée d'apparitions des Gaulois dans la péninsule. Ceux-ci paralysent souvent les Étrusques et facilitent ainsi les progrès de Rome. Celle-ci s'accorde avec certains peuples, se brouille avec d'autres.

Les habitants de Capoue appellent à l'aide contre les montagnards samnites. Rome intervient, puis, à l'instigation du parti samnite à Rome, change d'alliance et se tourne, avec les Samnites, contre les Latins et les Campaniens. Chacune des cités du Latium est traitée séparément, tantôt recevant le droit de cité romaine sans droit de vote, tantôt seulement une alliance. Il en résulte que les Latins vont grossir l'effectif des légions. Le sort fait à Capoue, dont une partie des terres est confisquée, mais dont les chevaliers deviennent citoyens romains, permet de supposer une entente entre aristocratie romaine et aristocratie capuane contre les progrès de la plèbe. Rome poursuit sa colonisation, fondant Antium (Anzio) et Anxur (Terracina). Au cours d'une deuxième guerre samnite, l'armée romaine est écrasée dans le ravin des fourches Caudines : les soldats vaincus doivent se prêter au cérémonial humiliant du défilé sous le joug. Lors

de la troisième guerre, les Romains triomphent à Sentinum d'une coalition de Gaulois, de Samnites, d'Ombriens et d'Étrusques. Entre-temps, Rome a soumis divers peuples montagnards et envahi l'Étrurie.

Maîtresse de l'Italie centrale et parée d'une gloire mondiale à la suite de Sentium, elle est appelée à l'aide par la cité grecque de Thourioi, pressée par les montagnards lucaniens. C'est l'occasion d'établir quelques garnisons en Italie du Sud. Un incident provoque la guerre avec Tarente, qui fait appel à un capitaine célèbre, Pyrrhos*. Après quelques victoires, Pyrrhos est battu à Bénévent (275 av. J.-C.), et Tarente tombe (272 av. J.-C.). Les Grecs de tout le monde hellénistique prennent alors conscience de la puissance romaine. La possession de la péninsule par un maître unique résout une partie des problèmes agraires existants, au moins au profit des Romains. La colonisation donne à ceux-ci de nouvelles terres, assure leur domination, sans négliger la surveillance des côtes (colonies maritimes). Les montagnards, désireux de ravager les terres des agriculteurs de la plaine, doivent se limiter aux parcours coutumiers. Le sort des villes demeure divers, car Rome, malgré sa domination, respecte les institutions originales des cités, même si leur pouvoir est devenu nul. Rome demande des hommes et de l'argent, selon des modalités diverses : service des citoyens ou des contingents alliés, tribut (impôt direct des citoyens), vectigal (impôt sur certaines terres), prestations en nature, douanes. En revanche, les effets du régime romain vont assurer le loyalisme d'une grande partie de l'Italie — la paix sociale, la paix entre les peuples, la paix sur mer, une condition politique et juridique souvent avantageuse — et fournir des instruments économiques : les premières artères du réseau des voies romaines.

la civilisation à la fin du IVe s. av. J.-C. : tradition et évolution

Les mœurs des Romains évoluent lentement. Il reste à ceux-ci encore l'essentiel de leur rusticité ancestrale : nourriture sobre de lait et de galettes, usage de vases grossiers, habillement constitué de la toge — qui n'est qu'un grand drap de laine incommodément drapé —, mentalité de paysans rudes et avaricieux. La religion a encore tous son caractère primitif, dépendant d'une mentalité prélogique, attachée aux tabous, aux totems et aux fétiches, encore que certains cultes primitifs aient disparu à l'époque historique (Cacus, Pomone). Des dieux président à tous les moments de la vie, à tous les phénomènes ou objets de la nature. Ils sont des forces invisibles *(numina)* dont on sent particulièrement la présence dans les bois sacrés. Cet « anthropopsychisme latin » (Jean Bayet) précède un anthropomorphisme tardif. Jupiter, dieu de la Foudre, est adoré sous la forme d'une pierre ou d'un arbre. Les serpents sont des gardiens domestiques, et les oiseaux des messagers divins. Le culte des morts s'ajoute à celui des protecteurs du foyer (lares et pénates). Le culte, qui est l'affaire de tous, des pères de famille ou des magistrats, et pas seulement des flamines, des augures, des pontifes et des vestales, ajoute aux sacrifices et aux rites agraires (danses et courses purificatoires) la pratique de la divination, surtout appliquée aux oiseaux (auspices) et dont l'influence étrusque accroît l'importance. Les prodiges (pluies de sang, bœufs sur le toit d'un temple, etc.) sont des présages dont on tient le plus grand compte.

L'influence grecque — en partie par l'intermédiaire des Étrusques — est importante. La fusion des divinités romaines et des dieux grecs a été facilitée par des racines indo-européennes communes. La religion n'est pas fermée aux courants extérieurs : en cas de nécessité pressante, surtout, on n'hésite pas à faire appel à la puissance d'un dieu étranger. De là l'importation solennelle et officielle de nouveaux cultes, les quindecemvirs ayant pour tâche d'héberger ces dieux nouveaux venus. De là, aussi, la tolérance vis-à-vis des diverses divinités exotiques amenées par des immigrants ou honorées peut-être pour des raisons sociales, parce qu'elles ne sont pas des dieux du patriciat. Le temple de Cérès (de 499 av. J.-C.) est un lieu de ralliement populaire, et les progrès du culte de Cérès sont parallèles à ceux de la plèbe.

La monnaie

Le monnayage romain commence seulement au début du IIIe s. av. J.-C. Il apparaît tout à la fois comme le témoignage d'une ouverture économique et comme le résultat de problèmes financiers provoqués par les guerres. À l'origine, la tête de bétail tient lieu d'unité : les amendes se formulent en bœufs et en moutons. Puis vient le lingot de bronze : les lois du Ve s. av. J.-C. fixent des équivalences entre animaux et métal. Le lingot marqué d'un taureau évoque cette relation. Enfin, la guerre en Italie du Sud nécessite le monnayage d'argent : didrachme frappé pour Rome en Campanie. La monnaie de bronze, initialement lourde, est l'as, qui pèse une livre, en attendant les dévaluations qui doivent l'amener au sixième de livre.

L'époque des guerres puniques

Le passage de Rome du niveau italique à l'échelon méditerranéen amène d'autres conséquences : un esprit impérialiste naît progressivement. Il n'acquiert toute son ampleur que vers 200 av. J.-C. Jusque-là, Rome n'a pas été libre de refuser le combat. Il lui faut vaincre ou périr. Ensuite, l'ambition et l'avidité l'emportent. L'aristocratie politique est la première intéressée. C'est un petit cercle de sénateurs qui décide de la guerre (selon l'historien H. Scullard, la deuxième guerre punique résulte d'un accord entre les Aemilii et les Cornelii Scipiones). Ce petit groupe social organise sa structure oligarchique, freinant les ascensions trop rapides et partageant au mieux les honneurs (*lex Villia annalis*, de 180 av. J.-C., organisant le *cursus honorum*, carrière réglementaire des magistratures). En dessous des sénateurs, les chevaliers, qui s'organisent en une classe équestre, ont aussi des intérêts convergents en politique extérieure. Parmi eux se recrutent les hommes d'affaires, qui, surtout après la deuxième guerre punique, opèrent au loin et précèdent même l'invasion militaire. L'historien Polybe* n'hésite pas à dire que la politique romaine est commandée par la finance. Rome n'est cependant pas ce qu'on pourrait appeler une « oligarchie marchande ». Mais ses intérêts sont tels que la présence, face à elle, d'un puissant État répondant à cette définition représente un danger. Il s'agit de Carthage*, dont l'empire maritime s'étend sur la Méditerranée occidentale. Le conflit est inévitable. Il éclate à propos de la Sicile, où les Carthaginois sont solidement implantés et où Rome souhaite s'établir. C'est la première guerre punique* (264-241 av. J.-C.), qui contraint les Romains à construire une flotte de guerre et les rend maîtres de la Sicile, de la Corse et de la Sardaigne. Un enchaînement de circonstances fait naître l'inquiétude chez les Celtes d'Italie du Nord : leur offensive échoue, et la colonisation de la plaine du Pô s'amorce (218 av. J.-C.). Des difficultés avec des pirates illyriens ont entraîné la création d'un État vassal en Dalmatie (225 av. J.-C.). Rome commence aussi à entrer en négociations avec l'Asie séleucide. Les relations avec l'Égypte lagide sont amicales. La deuxième guerre punique (218-201 av. J.-C.), ou guerre d'Hannibal*, paraît résulter de l'esprit revanchard de quelques Carthaginois. Hannibal est bientôt en Italie, où plus d'une cité abandonne la cause romaine. Rome tremble et doit faire appel à toutes ses ressources : hommes (y compris esclaves et prisonniers), vivres, faveurs divines (y compris celle du bétyle exotique ramené de Pessinonte, en Asie, et qui représente Cybèle). Les mines d'argent d'Espagne ont été un enjeu de la guerre. Rome, victorieuse grâce à Scipion* l'Africain, possède l'Espagne et bientôt la plaine du Pô et toute la Sicile. L'Italie est plus soumise que jamais. Mais Carthage, vaincue, survit. La troisième guerre punique aboutit, grâce à la victoire de Scipion* Émilien, à son anéantissement (146 av. J.-C.) et à la création d'une province romaine d'Afrique.

Conquête de l'Orient

Dès avant ces derniers événements, Rome a commencé à intervenir dans les pays grecs. Pourquoi ? On a prétendu, les Anciens les premiers, que ces guerres étaient défensives. On a pu, de même, alléguer un sentiment philhellène qui aurait poussé à intervenir pour défendre la « liberté des Grecs ». Mais le prétexte est classique. La vérité semble résider dans l'impérialisme sénatorial (formulé par Manlius Vulso en 188 av. J.-C.), dans l'habitude prise des guerres victorieuses et du pillage, et dans l'engrenage d'une diplomatie tantôt susceptible, tantôt perfide. Le programme de conquêtes est élaboré *a posteriori* par des théoriciens. Les succès viennent non par hasard, au profit d'une Rome vivant un « pacifisme fortement saturé de victoires », mais grâce au déséquilibre des forces, qui défavorise les adversaires, et au sentiment de force et de supériorité qui inspire le sénat. La Macédoine est battue à Cynoscéphales en 197 av. J.-C. et à Pydna en 168 av. J.-C., la monarchie séleucide à Magnésie du Sipyle en 189 av. J.-C. Rome n'annexe pas toujours, mais crée des États vassaux. L'annexion suit quelques dizaines d'années plus tard. La Macédoine devient une province en 148 av. J.-C. La Grèce* est occupée, et Corinthe est rasée en 146 av. J.-C., l'année même où Carthage subit le même sort. Le dernier roi de Pergame*, Attalos III, lègue son royaume à Rome, qui l'annexe après y avoir réprimé des

troubles sociaux. Au Ier s. av. J.-C., les progrès de Rome se poursuivent après les succès très éphémères du tuburlent roi du Pont*, Mithridate VI* : Rome doit reconquérir la Grèce et l'Asie, puis occupe la Syrie* et la Judée (64-63 av. J.-C.) grâce à Sulla* et à Pompée*.

En Occident

La prise de possession de l'Espagne s'achève par de durs combats contre les autochtones, qui culminent au siège de Numance, prise par Scipion Émilien en 133 av. J.-C. L'Italie du Nord est lentement pacifiée, et la conquête d'une partie des vallées alpines est entreprise. Le sud de la Gaule est occupé à partir de 125 av. J.-C., ce qui permet l'établissement de la *via Domitia* vers l'Espagne. Première colonie lointaine, *Narbo Martius* (Narbonne*) donnera son nom à la province de Narbonnaise. L'établissement en Gaule* donne à Rome l'occasion de prendre contact avec les premiers flots d'envahisseurs barbares venus du nord, Cimbres et Teutons, qui infligent d'abord de sérieuses défaites aux armées romaines (Orange, 105 av. J.-C.), jusqu'à ce que Marius* rétablisse la situation et les fasse repartir (Aix-en-Provence, 102 av. J.-C. ; Verceil, 101 av. J.-C.). Le même Marius, en battant le turbulent roi numide Jugurtha (105 av. J.-C.), étend la zone d'influence romaine en Afrique.

Conséquences des conquêtes

Les profits de la conquête sont immenses. Le Romain n'éprouve plus le besoin de porter les armes : il préfère jouir des succès acquis. Dès 150 av. J.-C., on observe une nette désaffection à l'égard du service militaire. Marius entreprend une réforme de l'armée en récupérant les prolétaires, jusque-là dispensés, puisqu'ils n'avaient rien à défendre, à présent concernés, puisqu'ils sont intéressés au butin. Peu à peu, l'armée de métier va se constituer, à la place de l'armée de citoyens. Elle sera de règle sous l'Empire. Dans le même temps, l'armement tire parti de l'expérience des adversaires ; l'armée adopte le glaive espagnol, le bouclier ligure, l'artillerie des Grecs, comme elle reçoit l'appui de troupes auxiliaires étrangères : archers crétois, frondeurs baléares et cavaliers numides.

Les guerres ont été qualifiées de guerres coloniales. Sur certains peuples, ce sont des « victoires de la civilisation », c'est-à-dire de la culture matérielle la plus évoluée. Elles ont été menées avec la sauvagerie primitive, qui subsiste et à laquelle s'ajoute le mépris à l'égard du Barbare. Lors de la reddition d'une ville, le massacre des combattants et la mise en esclavage des populations restent une chose normale. On emporte ce qui a de la valeur et on anéantit le reste. Les indemnités de guerre et le butin permettent à l'État romain de prospérer, surtout entre 200 et 150 av. J.-C. Les objets d'art raflés en Grèce s'entassent. En 158 av. J.-C., on décide de débarrasser le Forum des statues qui l'encombrent. Les dieux ont, occasionnellement, leur part du butin, les soldats aussi et les chefs plus sûrement et de plus en plus. Quinctius Flamininus, venu en Grèce en « libérateur », ne se gêne pas pour dépouiller les villes ; Caecilius Metellus orne ses constructions des statues prises au royaume de Macédoine. Au triomphe de Paul Émile, on voit défiler 250 chariots remplis de statues et de tableaux. Le triomphe, ce vieux cérémonial romain dans lequel le général victorieux monte en cortège du champ de Mars au Capitole, pourvu des attributs royaux, la toge brodée d'or, le visage barbouillé de rouge, est l'occasion de déployer les résultats de la campagne : chars regorgeant de butin, prisonniers, chefs vaincus chargés de chaînes (et exécutés après la cérémonie). N'a droit au triomphe que celui qui a tué au moins 5 000 ennemis.

Les prisonniers deviennent ordinairement esclaves, et l'esclavage* est à la fois la conséquence normale de la guerre et une institution indiscutée de l'Antiquité. Les victoires romaines peuplent Rome d'esclaves. Beaucoup sont grecs ou asiatiques. Ils introduisent leur culture avec eux. Certains sont des lettrés ou des artistes, dont la compétence est utilisée. Mais le « bon esclave », qui a rendu des services, qui a accumulé un pécule pour se racheter, peut être affranchi. Les affranchis se multiplient aux dépens des effectifs serviles, par eux-mêmes peu prolifiques. Or, une société esclavagiste a besoin de ces bras, qui sont sa source



Lauros-Giraudon

Un gladiateur. Mosaïque gallo-romaine trouvée à Flacé-lès-Mâcon, Saône-et-Loire. (Musée municipal, Mâcon.)

d'énergie essentielle. La guerre devient nécessaire au réapprovisionnement.

Une seule chose n'est pas ramenée dans les fourgons du vainqueur : la terre. Il faut aller l'occuper là où elle est. Et c'est l'un des éléments d'une émigration de l'Italie vers les autres contrées de l'Occident romain. La création de colonies se poursuit — inégalement selon les époques — et n'arrive pas à résoudre un problème agraire spécifiquement romain. Seuls les gros propriétaires ont surmonté les difficultés de la période des guerres ; ils étendent leurs domaines aux dépens des petits propriétaires, qui, évincés, grossissent les rangs des citadins, tout en plaçant leurs espérances dans la générosité de l'État.

Ce n'est pas le seul secteur où les conséquences des conquêtes favorisent les classes supérieures. L'exploitation des pays conquis se partage entre une classe dirigeante et une classe affairiste. La première envoie ses pro-magistrats dans ces pays : ceux-ci gouvernent les provinces, mais ils les exploitent pour leur propre compte. Ils constituent très vite de grosses fortunes par leurs concussions, pratiquement impunies. Les hommes d'affaires se rencontrent partout, mais surtout à Délos, grand marché des esclaves en même temps que foyer d'orientalisme, où Juifs et Égyptiens côtoient les Grecs et les Thraces. La perception des taxes imposées aux provinces est affermée à des sociétés financières dont les actions se négocient à la Bourse de Rome. Le transfert incessant d'argent de la province vers Rome va favoriser l'activité économique des pays soumis, aux dépens de la capitale.

L'influence de l'hellénisme, sensible de longue date, prend alors des proportions énormes : « La Grèce vaincue a conquis son farouche vainqueur. » Elle a fait découvrir à Rome un art plus évolué, y a fait naître la littérature, lui a révélé la philosophie, et lui a amené d'autres dieux. Les sentiments des conquérants ont été divers : Lucius Mummius, le spoliateur de Corinthe, avertit les transporteurs d'œuvres d'art qu'en cas de perte ils devront les remplacer. Ses soldats jouent aux dés sur un tableau célèbre. Plus tard, Cicéron* qualifie de puérile l'admiration des Grecs pour les chefs-d'œuvre de leur art. Mais l'esprit béotien reste compatible avec l'esprit de rapine, et le goût de l'art progresse insidieusement. De même, la prise de conscience de la place de l'hellénisme à Rome est progressive. Vers 240 av. J.-C., un Grec de Tarente, Livius Andronicus, traduit des tragédies grecques en latin et adapte *l'Odyssée*. Vers 200 av. J.-C., la fierté romaine des auteurs de la génération suivante se retourne contre l'hellénisme qui les a fait naître. Enfin, les conquêtes et le pillage font déferler l'hellénisme, qui, après avoir été le propre de cercles cultivés (Scipions), après avoir converti Caton*, vieux Romain réactionnaire, se manifeste dans la vie de tous les jours, présidant à l'épanouissement du luxe des maisons comme à l'évolution religieuse. L'affaire des bacchanales (186 av. J.-C.) est assez significative de la manière dont les Romains ont su parfois s'intéresser à ce qui était le moins louable dans la vie grecque. Les bacchanales étaient des fêtes de Bacchus qui avaient vite pris la forme de réunions populaires clandestines et nocturnes autour desquelles gravitaient la débauche et le crime. Une enquête découvrit l'étendue de l'affaire et entraîna 6 000 condamnations. Il ne manqua pas d'autres sociétés de ce genre, mystiques ou frénétiques, qui, peut-être inoffensives, inquiétaient les tenants de la religion traditionnelle.

La civilisation matérielle

L'apparition du luxe est progressive, bien que Tite-Live l'indique comme une conséquence du retour de l'armée d'Asie. Les intérieurs se garnissent de tapis, d'étoffes luxueuses, de meubles de bronze et d'argenterie. C'en est fini de la vieille rusticité romaine, des maisons de brique, des plats de légumes. C'est maintenant le luxe des parvenus, des enrichis. Les vertus ancestrales s'évanouissent du même coup. L'aristocratie s'entoure de musiciens, de danseurs, de courtisans. On invente une gastronomie romaine, dans laquelle s'illustrera Lucullus. Nous voici déjà loin de l'ancienne Grèce. Les Romains n'ont pas pris le meilleur. Ils sont surtout devenus d'autres Romains.

Jusqu'au IIIe s. av. J.-C., la langue latine ne s'écrit pratiquement pas, que ce soit en inscriptions ou sur papyrus. Ensuite, pierres et murs deviennent des supports éloquents (v. épigraphie). Sur un mur de Pompéi, le passant écrit des méchancetés ou des vers d'un grand poète.

Les maisons ont beaucoup évolué depuis les primitives cabanes. Elles ont adopté l'atrium, puis, sous l'influence de la Grèce, se sont dédoublées, une partie des pièces s'ordonnant autour de l'atrium, l'autre autour d'un péristyle. Une des pièces de séjour prend le nom grec d'*oecus* (*oikos*, maison). On mange couché, dans le *triclinium*, ce qui ne se faisait pas dans la Rome primitive.

Les monuments publics caractérisent mieux encore la civilisation de la Rome classique, par leurs fonctions mêmes : la basilique*, vaste salle à colonnes, prolongement sous abri de ce lieu de réunion qu'est le Forum, salle des pas perdus, lieu où siègent les tribunaux, monument presque symbolique de ce droit dont on répète à satiété qu'il est une des grandes créations romaines ; le cirque, où se livrent les courses de chars, autour d'une *spina* chargée d'un abondant décor ; le théâtre, qui, longtemps, n'est qu'une structure de bois et qui diffère légèrement dans son plan de celui des Grecs ; l'amphithéâtre, typiquement occidental, probable invention campanienne, adopté tardivement pour déployer des combats de gladiateurs, dont la tradition est bien plus ancienne et qui, auparavant, avaient lieu au Forum. Gladiateurs, courses de chars et spectacles de mimes correspondent à de vieux usages italiques. Ces réjouissances s'insèrent dans un cadre à la fois religieux et politique. Elles sont prévues dans le calendrier des fêtes religieuses, mais organisées par les édiles, qui savent que leur popularité auprès des électeurs dépend des efforts qu'ils déploient. La course de chars, exercice militaire, perd peu à peu sa place au profit des luttes, puis des carnages de fauves, autorisés à partir de 170 av. J.-C., émanation directe des conquêtes lointaines.

Problèmes sociaux et dictatures

Ces divertissements consolident indirectement les positions de la *nobilitas*, cette classe dirigeante tirée des vieilles familles, mais qui accueille aussi les « hommes nouveaux » pourvu qu'ils soient riches. La conquête a favorisé la classe des chevaliers, qui pratiquent le commerce ; celui-ci est théoriquement interdit depuis 218 av. J.-C. aux sénateurs, qui se contentent d'accaparer les terres. Les rivalités, les luttes oligarchiques se donnent libre cours à peine les grandes conquêtes terminées. Des problèmes sociaux viennent s'y greffer : tandis que certains étendent leurs domaines en Italie, d'autres cherchent désespérément un lopin à cultiver. Les pays tributaires fournissent un blé concurrentiel, et la main-d'œuvre servile met en chômage les bras des hommes libres. Il y a de l'agitation sociale : dans le Latium (143 et 141 av. J.-C.), en Sicile (guerres serviles de 135 et de 104 av. J.-C.). On voit alors se former à Rome un parti dit « populaire ». En réalité, les partis sont des factions constituées par des familles alliées, par des rapports de clientèle. Ce sont des groupes au sein desquels les intérêts sont enchevêtrés. Les mariages sont lourds de conséquences politiques. Et puis le parti populaire, en prétendant défendre les intérêts du peuple, se trouve en présence d'une contradiction, le peuple de la ville et celui des champs ayant des revendications différentes. Il manque aussi d'homogénéité du fait que ses membres les plus actifs sont aussi bien des capitalistes ambitieux que des révolutionnaires prêts aux grands moyens. Après un gouvernement sénatorial sans trop de problèmes (200-140 av. J.-C.) vient la crise, dont l'aspect financier n'est pas à exclure. Les Gracques*, inspirés par des théories révolutionnaires d'origine grecque et ayant trouvé déjà un terrain favorable en Asie, essaient d'entraîner le peuple et lui promettent des terres. Aristocrates romains, ils ont su inspirer des attitudes désintéressées à quelques-uns, mais ils ont semé la discorde, et Caius Gracchus demeure suspect d'aspiration à une sorte de despotisme démocratique. Les problèmes de Rome ne sont pas près de se résoudre, car le temps des grands ambitieux commence. Dès les guerres puniques, la société romaine a senti le danger des prétentions d'un général victorieux et populaire, et le gouvernement sénatorial a pris des précautions. Les Gracques ont montré le chemin de l'illégalité. Les ambitieux vont l'emprunter. Marius, puis Sulla imposeront leur pouvoir par leur influence, par l'appui de soldats fidèles, en dépit de la légalité. Par les proscriptions aussi, dont Sulla est l'initiateur. Ce dernier sait mettre fin à la guerre sociale — c'est ainsi qu'on appelle la révolte des alliés *(socii)* de l'Italie, qui réclament la citoyenneté romaine. Les montagnards insurgés (Marses, Picéniens, Osques, Samnites) réclamaient, en fait, que cessât leur condition subalterne, qui leur valait de voir rétrécir les espaces nécessaires à leurs élevages itinérants. Leur revendication contribue au désordre politique de Rome, où ils trouvent un puissant appui (Livius Drusus), puis leur révolte ouverte ensanglante l'Italie (91-89 av. J.-C.) ; il en subsistera des maquis dispersés. L'avenir économique n'y a rien gagné,

même si le droit de cité a été accordé à tous.

Sulla, c'est peut-être la « monarchie manquée ». Après son succès sur son rival Pompée, César* parviendra presque à cette monarchie, mais il sera assassiné (44 av. J.-C.). La période qui suit l'abdication de Sulla connaît à la fois les guerres lointaines (lutte contre les pirates des côtes d'Asie), la révolte sociale (guerre servile de Spartacus, 73-71 av. J.-C.), l'inquiétude générale et la haine entre coteries. Rome est divisée entre un sénat oligarchique, des chevaliers, qui sont des financiers, et les populaires. L'instabilité politique qui en résulte n'est pas sans rapport avec des soucis économiques. Les capitaux fuient l'Italie. Sous le consulat de Cicéron (63 av. J.-C.) éclate l'affaire de la conjuration de Catilina. Le sénat, manquant de fermeté, donne de grands pouvoirs à Pompée, qui revient triomphant de son expédition contre les pirates, après avoir constitué la province de Syrie et occupé la Judée (62 av. J.-C.). Pompée, César et Crassus (M. Licinius Crassus Dives [« le Riche »], un des plus gros capitalistes) s'entendent en secret pour s'associer (premier triumvirat), quitte à se quereller plus tard. Crassus mort à la guerre, Pompée a la faveur du sénat, puis il inquiète celui-ci par son envahissement. César franchit le Rubicon, pourchasse Pompée et prend le titre de dictateur. Entre-temps, il conquiert les Gaules. Entre-temps aussi, d'autres ambitieux s'agitent, comme Publius Appius Clodius, l'ennemi de Cicéron, qui fait exiler celui-ci.

La société dirigeante de l'époque des guerres civiles souffre d'une absence d'idéal. Seuls semblent compter l'argent et le pouvoir politique, qui, lui-même, procure l'argent. Cicéron écrit philosophie, mais pense affaires. Les partis n'ont plus de programme, si tant est qu'ils en aient eu de très positifs. L'abolition des dettes finit par être la seule perspective qui passionne encore les masses. Tous tiennent cependant à la *libertas*, la liberté, que l'on réclame en toute circonstance, mais qui semble vide de signification réelle. Chacun compte sur ses soldats, ses clients, son influence pour s'imposer. À ce jeu, il y a beaucoup d'appelés, mais aussi beaucoup de proscrits. C'est ce qui se produit lors du second triumvirat, constitué après la mort de César par Antoine*, Octave et Lépide (43 av. J.-C.), trio qui organise l'élimination des autres. Cicéron est au nombre des victimes. La désunion entre triumvirs aboutit à la victoire d'Octave à Actium (31 av. J.-C.) sur Antoine et son alliée Cléopâtre*.

Conséquences des guerres civiles

Octave, devenu l'empereur Auguste*, peut gouverner un empire, une société qui sont las du désordre. Les provinces ne se sont pas révoltées. L'aristocratie est fort mal en point, et c'est peut-être là ce qui fait la solidité du pouvoir d'Auguste. Elle a été décimée physiquement. Ceux qui vivaient d'affaires financières en Asie sont ruinés. Le sénat accueille des chevaliers, des vétérans, mais il s'éclipse de la vie politique. Les sénateurs s'absorbent dans l'*otium* (le loisir intelligent) ou la vie de cour. Les chevaliers deviennent de hauts fonctionnaires impériaux.

Le prix de la terre est en baisse : on n'est plus aussi sûr de son droit de propriété. Les vainqueurs distribuent à leurs vétérans des terres expropriées sans façon. Virgile* se fait l'écho des plaintes des victimes, qui sont innombrables. L'agriculture italique ne s'en trouve pas revigorée. La ville a accueilli des fuyards de toute la péninsule. La disette s'y est fait sentir. Ceux qui n'ont pas rallié la ville ont émigré hors d'Italie. Tous aspirent à la paix. C'est ce que leur donne Auguste, qui bénéficie de la nouvelle conception admise du pouvoir : le pouvoir de fait, détenu par le plus fort, qui se dit le meilleur *(princeps, optimus)*, résultat d'une évolution qui s'est amorcée sous Sulla. La quatrième églogue de Virgile, qui annonce un nouvel âge d'or, est peut-être, malgré son obscurité, l'expression d'une aspiration à cette monarchie pacificatrice.

L'Empire et l'empereur

Prétendu restaurateur de la République, Auguste est ce qu'on appelle un *empereur*, du latin *imperator*, général victorieux, celui qui détient l'*imperium*. Le titre antique n'est pas unique. L'empereur se définit par une titulature qui donne l'énumération de ses fonctions et de ses pouvoirs : imperator, il détient aussi la « puissance tribunitienne », le grand pontificat. Il s'octroie souvent le consulat. Il se dit *Caesar* et *Augustus*, et ces termes deviennent eux-mêmes des titres. Mais cet ensemble est disparate et laisse perplexe les historiens. On ne connaît pas très bien les formalités d'avènement : certains pouvoirs, d'essence différente, ne sont pas acquis d'emblée. Une lacune, en outre : le mode de désignation des empereurs successifs. Le pouvoir résulte le plus souvent d'une acclamation par les soldats, complétée d'une confirmation par le sénat, ce qui n'exclut pas une certaine hérédité, même si elle est créée par adoption. L'hérédité se fait sentir chez certains des « douze Césars ». Mais les empereurs sont classés par l'historiographie antique (Suétone* et Tacite* en premier lieu) en bons et en mauvais, ces derniers vraisemblablement calomniés en raison de leur attitude défavorable au sénat et surtout aux personnes des sénateurs. On tente, aujourd'hui, de réhabiliter certains (Tibère*, Néron*), mais sans conviction définitive. Il y a des cas pathologiques et des parvenus grisés par le pouvoir. Il est aussi des personnages sans caractère, portés à un pouvoir éphémère par la garde prétorienne, qui attend d'eux une récompense *(congiaire)*. Les empereurs sont de plus en plus d'origine militaire et provinciale. Parviennent ainsi des séries d'empereurs espagnols, syriens ou illyriens. Cela peut donner de curieux résultats : sous Élagabal, prêtre sémite d'un dieu-soleil oriental, un danseur est fait préfet du prétoire, un cocher préfet des vigiles, un coiffeur préfet de l'annone, et l'empire échappe tout juste à l'obligation d'adorer le dieu nouveau venu.

Ainsi, les empereurs se suivent et ne se ressemblent guère. Auguste mérite son titre de « père de la patrie ». Tibère est décrit comme un dangereux misanthrope. Caligula* apparaît comme un despote oriental hanté par le souvenir d'Alexandre. Claude* est un pédant, mais il est aussi l'auteur d'une législation très positive. Néron a droit à tous les commentaires et à toutes les réputations. Vitellius laisse seulement le souvenir de sa goinfrerie. Vespasien* a laissé l'impression d'un bourgeois provincial avaritieux. Titus* est tout à l'opposé du nouveau Néron qu'on avait redouté. Domitien* élabore le système défensif de l'Empire et annonce déjà le « dominat », nom que l'on donne aujourd'hui à l'absolutisme sacré, qui fait des progrès à mesure qu'avance l'Empire. Trajan* est un conquérant, un administrateur et un bâtisseur. Hadrien* est un voyageur et un dilettante, mais aussi un maître efficace. Antonin* le Pieux est dévot et conservateur. Marc Aurèle* est un empereur philosophe, Commode* un despote qui se prend pour Hercule, et Caracalla* un sanguinaire qui ne s'intéresse qu'aux armées.

Malgré les défauts de leur humanité, les empereurs sont déifiés de leur vivant ou, plus sûrement encore, après leur mort, à moins que leur mémoire ne soit condamnée, leur nom martelé sur les monuments, leurs statues décapitées. La tradition du culte impérial provient de traditions orientales et hellénistiques manifestes. Le culte de Rome et d'Auguste se célèbre dans le cadre des provinces, où il se présente comme une manifestation de loyalisme, et les assemblées des notables de province sont à la fois religieuses et politiques. À la fin du IIe s., les dédicaces relatives au culte impérial n'émanent plus de particuliers, mais seulement de magistrats ou de collectivités, ce qui implique une relative désaffection. En revanche, le cérémonial de la Cour est destiné à se préciser, à se marquer de religiosité : tout ce qui touche à l'empereur devient sacré ; lui-même est adoré par des sujets prosternés. Mais ce sont là des manifestations d'orientalisation d'époque tardive (IIIe s. surtout).

Les cadres politiques de l'Empire ne sont plus ceux de la République. L'empereur observe souvent de la déférence ou une apparence de déférence à l'égard du sénat, désigne des consuls en surnombre (consuls suffects), laisse le sénat désigner les magistrats qu'il a proposés. Parmi les sénateurs, constitués en ordre héréditaire, l'empereur choisit des curateurs, à qui de hautes fonctions sont confiées. Dans l'ordre équestre, où l'on entre sur acceptation impériale, se recrutent des procurateurs, autres hauts fonctionnaires qui dirigent nombre de services tant urbains que provinciaux, car une hiérarchie paperassière se développe. Le préfet du prétoire, chef de la garde prétorienne, est un personnage de premier plan, chargé, entres autres tâches, du ravitaillement de l'armée. L'administration des domaines impériaux, devenus immenses grâce aux confiscations répétées, est aux mains de toute une hiérarchie. Elle comprend les mines, qui étaient souvent propriétés privées sous la République.

La paix romaine

L'armée est une armée de métier, recrutée un peu partout dans l'Empire. Mais les soldats vont souvent opérer loin de leur pays d'origine. Les opérations de conquête se poursuivent (Bretagne*, Dacie*). Au IIe s., la politique de défensive, déjà sagement amorcée sur certaines frontières, tend à se généraliser. L'Empire s'entoure de retranchements au nom significatif de *limes*, frontière. Le limes n'est pas une impénétrable ligne de défense, et des échanges économiques se pratiquent avec le pays barbare. Le danger du voisinage se fait sentir : les Barbares du Nord sont

souvent en mouvement. Sous Néron, Sarmates et Roxolans bougent déjà aux abords du Danube. Mais la conquête de la Dacie contribue à enrichir le pays. Le Danube s'anime plus qu'avant, et le commerce s'étend en pays barbare. Des envahisseurs viennent de loin, suivant les voies commerciales. Sous Marc Aurèle, leur menace devient sérieuse. Mais la population de l'Empire n'est pas encore concernée. Elle jouit de cette paix tant vantée, de ces communications intérieures sûres, voies rapides ou mer sans pirates.

Les provinces, gouvernées les unes par les délégués de l'empereur, les autres par ceux du sénat, bénéficient de statuts divers. L'Égypte* est ainsi considérée comme patrimoine impérial. Les cités ont des statuts non moins divers. Chaque province possède sa physionomie propre. L'Égypte, dont le pittoresque provoque une vague d'égyptomanie esthétique et religieuse, est un grenier à blé qui jouxte ce foyer intellectuel, cosmopolite et turbulent que demeure Alexandrie*. La Grèce propre est un désert, mais Athènes* est un musée et une université. L'Asie Mineure prospère sous l'autorité d'une très riche bourgeoisie hellénisée. La Syrie bénéficie des échanges caravaniers actifs avec un Orient lointain. Tous ces pays de l'Orient romain ont adopté les institutions de Rome sans perdre l'usage de la langue grecque et de maintes traditions hellénistiques. La vie intellectuelle y est active.

L'Occident s'est très vite romanisé, à l'exception des campagnes, où certains continuent à parler punique ou gaulois. L'Espagne est fortement colonisée. Elle donne à Rome plusieurs empereurs et des écrivains (Quintilien, Sénèque*, Lucain, Martial). La Narbonnaise n'a rien à envier à l'Italie sous le rapport de la romanisation. La Gaule* chevelue, à première vue plus sauvage, a été fortement pénétrée et mise en valeur. Elle voisine avec une Germanie* romaine très active, du fait de la présence des légions, et dont les villes, issues des camps, ont une physionomie originale. La Sicile* et l'Algérie* sont des terres à blé, grandes pourvoyeuses de la capitale impériale. En Afrique* romaine, de vastes domaines existaient là où il n'y a plus qu'un désert. Partout, les élites participent pleinement à la civilisation et aux institutions de Rome. Dans des cités bien bâties, honorées de subventions impériales, les notables se disputent les fonctions publiques et dépensent avec vanité pour l'embellissement de leur patrie. Seuls songent à se révolter les Juifs, qui se heurtent longtemps à l'incompréhension des empereurs.

L'Italie et Rome

Au regard de ces provinces laborieuses, l'Italie apparaît, pour la plus grande partie, déserte ; elle est découpée en grands domaines d'élevage extensif, que possèdent les sénateurs, obligés de placer une partie de leur fortune en terres italiennes. Quant à la capitale, elle aussi contraste avec les provinces, dont elle est en quelque sorte le revers. Par la fiscalité, l'annone, elle se nourrit, en parasite, du produit du reste de l'Empire. Le Ier s. est celui de la « décadence » des moralistes classiques. La convergence des richesses prises au monde, d'une monarchie de parvenus et d'une populace désœuvrée fait de Rome le foyer d'un luxe délirant, d'une débauche légendaire, d'un parasitisme sordide. Les enrichis, fiers de leur réussite, mènent la vie caricaturée par Pétrone dans le *Satiricon*. Les pauvres ramassent les miettes, vont regarder mourir les condamnés, les gladiateurs et les fauves à l'amphithéâtre, consacrent une partie de leur temps à la relaxation que procurent les séjours dans les thermes publics ou privés. Ce tableau prête le flanc aux descriptions mal intentionnées des historiens des empereurs (Suétone) et a provoqué depuis maints commentaires sur ces comportements primitifs sommairement plaqués de luxe, plus que de civilisation. C'est le cœur d'un problème d'histoire des mentalités : on a peine, aujourd'hui, à comprendre que Sénèque soit le seul des Anciens à avoir pris conscience — et une conscience très limitée — des tares morales de son époque.

L'élargissement de la cité

Il faut dire que les siècles ont passé depuis le temps des frugaux ancêtres. Le monde romain est le cadre d'un vaste brassage de population. Les Italiens sont partis pour l'Orient et l'Occident. Les esclaves orientaux se sont enracinés à Rome. Affranchis, ils ont monté dans la hiérarchie sociale. L'attribution du droit de cité à tout l'Empire, en 212, sanctionne le résultat de ce chassé-croisé. Mais tous se sentent, en définitive, animés d'un patriotisme romain destiné à survivre longtemps.

Aux Ier, IIe et IIIe s., la place de l'Orient dans l'Empire est devenue singulièrement importante. C'est de l'Orient lointain que des caravanes apportent des produits exotiques. C'est sur les rives de l'Euphrate que les légionnaires vont monter la garde face aux Parthes, puis aux Sassanides*. C'est de Syrie que viennent les marchands, dont les colonies sont établies dans chaque port de l'Empire. C'est de l'Orient que viennent les novations en matière religieuse.

Les religions orientales et le syncrétisme païen

La religion traditionnelle n'est pas morte, mais elle s'incorpore trop étroitement à l'État ; le culte est trop officiel, et le rituel trop archaïque, trop inexplicable même pour les Romains de l'Empire. Les classes cultivées ne lui accordent plus leur crédit. Les classes populaires se sont tournées vers d'autres dieux, dont le culte présente des aspects mystiques. C'est en particulier le cas des religions importées d'Orient, véhiculées par les marchands et les esclaves, adoptées par les marins, les soldats, favorisées par certains empereurs. Le culte d'Isis* et de Sérapis se propage en colportant tout un folklore exotique venu d'Égypte. Le culte d'Attis est introduit officiellement sous Claude, pour se joindre à celui de Cybèle*. Mithra*, originaire d'Iran, tient une place étonnante dans les pays où sont casernés les soldats. En outre, la variété des attitudes humaines se traduit par l'athéisme de quelques esprits forts, par les tendances panthéistes ou monothéistes de certains, par la superstition indéfectible de la masse. Les empereurs ont sévi occasionnellement contre les propagateurs des superstitions, expulsant les astrologues et les charlatans, comme le furent aussi les « philosophes », assimilés aux autres perturbateurs ou rivaux de la religion traditionnelle. La spéculation sur la nature des dieux passionne les platoniciens et les gnostiques du IIe s. Les tendances syncrétiques qui paraissent épurer le panthéon gréco-romain et oriental s'accentuent au IIIe s., et les préférences personnelles des empereurs font presque apparaître un dieu officiel suprême, qui pourrait être Jupiter ou le Soleil, ou la synthèse des deux : en pays grec, Zeus-Hélios-Sérapis est qualifié de *dieu unique*.

Le judaïsme* se situe en marge, bien que ses exégètes aient été contaminés par l'hellénisme et la philosophie platonicienne. Son caractère national s'est estompé par le prosélytisme des Juifs auprès des païens, prosélytisme favorisé par leur dispersion même, leur diaspora, qui les a répandus dans les villes. Après la révolte de Judée, réprimée par Vespasien et Titus, et les révoltes juives de 115 et de 135, la dispersion s'accentue. L'attitude du pouvoir romain à l'égard des Juifs est complexe : respect de principe pour une religion nationale, sanctions à la suite des révoltes nationalistes. Les Juifs ont cependant édifié librement leurs synagogues, et leur omniprésence a ouvert la voie à l'expansion du christianisme.

Le christianisme* apparaît en quelque sorte en pointillé. On a énormément écrit sur les témoignages de sa manifestation à Rome et en Italie au Ier s. Il existe une grande différence entre la vision chrétienne de la question et l'optique des textes païens, qui se limitent à d'expéditives allusions à une nouvelle secte. C'est en Asie Mineure que les chrétiens se multiplient en premier lieu. À Rome, la persécution néronienne attire l'attention sur eux. Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, se demande quelle attitude prendre à leur égard. Leur cas est embarrassant : ils refusent de considérer l'empereur comme un dieu, ce qui est très grave, mais on les reconnaît, au demeurant, honnêtes gens. Dans la foule, les chrétiens ont des ennemis, qui les accusent d'adorer un dieu à tête d'âne, de se livrer à des orgies secrètes et qui sentent confusément la menace qui pèse sur le paganisme. Juridiquement, leur position est mauvaise : le seul fait d'être chrétien est, en soit, une faute. L'attitude des empereurs est variable, tantôt tolérante, en dépit de la législation (ce qui explique que des lieux de réunion publiquement connus aient été nombreux), tantôt persécutrice, comme la population elle-même, occasionnellement coupable de pogroms (Lyon, 177). Au IIIe s., le christianisme est florissant. Il est présent dans toutes les régions peuplées et civilisées de l'Empire. On bâtit des églises. La théologie et l'apologétique bénéficient de la plume agile de Tertullien, de Clément d'Alexandrie. Et tout cela à la veille de persécutions nouvelles (Decius, 249 ; Dioclétien, 330), qui obligent les chrétiens à utiliser plus que jamais le refuge des catacombes. Le siècle est d'ailleurs celui de la crise, des troubles, de la terreur, et les chrétiens ne sont pas les seuls à souffrir.

La crise de l'Empire

Le tableau séduisant de la paix romaine, de la prospérité d'un Empire où un commerce actif fait bénéficier les habitants des denrées de toutes les contrées se ternit très rapidement. Au Ier s., l'Italie est malade de ses terres vides, de

quelques repères chronologiques

AV. J.-C.	
753	date traditionnelle de la fondation de Rome.
509	date traditionnelle de la chute de la royauté.
vers 494	retraite de la plèbe sur l'Aventin; tribunat de la plèbe.
vers 450	loi des XII Tables.
396	prise de Véies.
vers 387	principale invasion gauloise.
343 (ou 341)-290	guerres samnites.
vers 335	mainmise sur le Latium. Fondation d'Ostie.
321	les fourches Caudines.
295	victoire de Sentinum.
282	conquête de l'Italie centrale.
272	conquête de l'Italie du Sud : prise de Tarente.
264-241	première guerre punique.
218-201	deuxième guerre punique.
197	annexion de l'Espagne.
187	conquête de la Cisalpine.
168	victoire de Paul Émile sur Persée, roi de Macédoine.
149-146	troisième guerre punique.
148	annexion de la Macédoine.
146	annexion de l'Afrique et de la Grèce (chute de Carthage et sac de Corinthe).
133	héritage du royaume de Pergame.
129	organisation de la province d'Asie (comprenant la plus grande partie du royaume de Pergame).
123	réformes de Caius Gracchus.
121	annexion de la future Narbonnaise.
112-105	guerre de Jugurtha.
102-101	victoires de Marius sur les Teutons et sur les Cimbres.
91-88	guerre sociale.
82	Sulla dictateur.
77	Pompée.
60	premier triumvirat (Pompée, Crassus et César).
58-51	guerre des Gaules.
45-44	César dictateur.
43	deuxième triumvirat (Antoine, Octave et Lépide).
31	bataille d'Actium.

27 APR. J.-C. **14**	Auguste.	
14-37	Tibère.	Julio-Claudiens.
37-41	Caligula.	
41-54	Claude.	
54-68	Néron.	
68-69	Galba.	
69	Othon.	
69	Vitellius.	
69-79	Vespasien.	Flaviens.
79-81	Titus.	
81-96	Domitien.	
96-98	Nerva.	
98-117	Trajan.	Antonins.
117-138	Hadrien.	
138-161	Antonin le Pieux.	
161-180	Marc Aurèle.	
180-192	Commode.	
193-211	Septime Sévère.	
211-217	Caracalla.	Sévères.
217-218	(usurpation de Macrin).	
218-222	Élagabal.	
222-235	Sévère Alexandre.	
235	reprise de l'anarchie.	
235-260	grandes invasions de Barbares dans l'Empire.	
254-268	les « trente tyrans ».	
268-270	Claude le Gothique, premier empereur illyrien.	
270-275	Aurélien.	
276-282	Probus.	
284-305	Dioclétien.	
306-337	Constantin Ier.	
360-363	Julien l'Apostat.	
364-375	Valentinien Ier en Occident.	
364-378	Valens en Orient.	
379-395	Théodose Ier le Grand.	
395	partage définitif de l'Empire.	
476	prise de Rome par Odoacre et fin de l'Empire en Occident.	

ses propriétaires endettés, de son prolétariat urbain. Pline l'Ancien annonce que le mal gagne les provinces. Elles aussi pâtissent des dévaluations, dont Néron est l'initiateur et qui ne font que commencer. Au IIe s., l'industrie provinciale l'emporte : les vases de terre sigillée de Gaule s'expédient dans tout le monde antique. Mais la production, dans son ensemble, ne progresse pas. Les dépenses de l'État augmentent : l'administration, la défense des frontières, où les Barbares* se font plus nombreux et offensifs, rendent la fiscalité plus oppressive. L'économie est en crise. Le manque d'hommes se fait sentir là où ils seraient nécessaires. Au IIIe s., la crise éclate : c'est l'anarchie, la révolution, la fuite généralisée. Cela résulte d'un concours de faits dont les historiens modernes, donnant d'ailleurs de plus en plus d'importance à l'économie, se révèlent embarrassés quand il s'agit de les hiérarchiser : le déséquilibre de l'Empire entre ses provinces besogneuses et sa capitale parasite ; l'excessif écart entre la richesse de quelques-uns et le dénuement de la masse ; la fainéantise de beaucoup, qui vivent de quasi-mendicité ; la pénurie de soldats et de laboureurs ; le vide des campagnes et le rétrécissement des villes dépeuplées, qui s'enserrent dans d'étroits remparts ; la dépopulation, qui explique en partie la situation ; les invasions barbares, qui deviennent de plus en plus fréquentes et dévastatrices et prennent parfois la forme de raids à longue distance ; la crise d'autorité, enfin, qui se manifeste à partir de 193. L'époque des Sévères a mérité d'être qualifiée de *révolutionnaire*. Les empereurs établissent un régime de terreur, où une théorie classique a vu la revanche des masses paysannes opprimées sur la bourgeoisie urbaine et les grands propriétaires. Le pouvoir impérial affiche un caractère militaire. Le IIIe s. est le siècle des armées, des pronunciamientos militaires, des empereurs issus des camps pour un règne éphémère et qui se combattent les uns les autres. Après 235, l'anarchie politique s'ajoute à l'invasion barbare. La multiplication des empereurs rivaux fait donner à une série d'entre eux le nom de « trente tyrans ». En Gaule, un empire indépendant, fondé par Postumus en 258, se maintient pendant quelques années et s'étend sur l'Espagne et la Bretagne. Quand l'anarchie se tempère, comme c'est le cas sous les Sévères et sous les premiers empereurs illyriens, toutes les décisions impériales semblent dictées par les nécessités de cet état de siège que subit le monde romain. Les problèmes d'argent entraînent un dirigisme parfaitement admis par les théoriciens du pouvoir absolu du prince. L'État s'arroge des monopoles. Les métiers sont constitués en corporations, tandis que les bureaux se militarisent. Les Barbares du Nord, dont le nombre est de plus en plus minimisé par les estimations modernes, s'insinuent partout, et les Iraniens sont devenus agressifs. Rome doit combattre à la fois Perses et Germains. Il faut se résigner à abandonner certains territoires, surtout les derniers acquis (Bretagne, Dacie, Mésopotamie). Il faut reconsidérer l'armée. Celle-ci se sédentarise sous la forme de soldats-paysans, prêts à la moindre alerte. Elle joue aussi un rôle accru de police contre le brigandage. Elle participe à la construction des remparts des villes. Elle finit par se charger de la collecte des impôts et d'une partie de la justice. La population subit ce régime. Les riches sont victimes de confiscations et de réquisitions. S'ils sont des notables dans leur cité (décurions), ils sont responsables de l'impôt et paient pour les autres. Leur condition ingrate est rendue héréditaire. On imagine, facilement, à quel point le commerce a pu se trouver bloqué. Au mont Testaccio, où s'entassent les restes d'amphores du port de Rome, aucune de celles-ci ne porte de date postérieure à 255. En 252, la peste s'est mise de la partie. Après avoir payé tribut aux Barbares, Rome se résigne à les accueillir : à partir de 276, l'empereur Probus établit des co-

lons goths et vandales en Pannonie. Ce n'est qu'un début.

Les empereurs illyriens, Aurélien, puis Dioclétien, parviennent à surmonter en partie une crise qui pouvait difficilement empirer. Avec le règne de Constantin Ier, l'Empire subit une véritable mutation. Les institutions autoritaires qui sont nées de la nécessité sont toujours en place. Mais la situation militaire et politique s'est clarifiée. Enfin, peu après les dernières persécutions, l'Empire devient chrétien, officiellement, par la conversion de l'empereur. Il y a alors un bon moment dans l'histoire du Bas-Empire*. Les lettres reprennent quelque vigueur, les arts également, bien que marqués désormais au coin de la barbarie. L'Empire se partage en deux parties, avec la naissance d'une nouvelle capitale, Constantinople. La réaction païenne de l'empereur Julien* semble vouloir amorcer un illusoire retour aux mœurs anciennes. Mais les maux du IIIe s. subsistent au IVe, et les Anciens eux-mêmes en ont eu conscience et ne savaient trop qui accuser. Ils ont eu des réactions de défense, souvent malheureuses, limitées, égoïstes : le corporatisme, le patronat, l'anachorèse (fuite dans le désert), la fortification des villes, les pactes avec les Barbares. Rien n'a empêché, après le règne de Théodose Ier* le Grand, la rupture définitive entre deux empires, celui d'Orient et celui d'Occident, puis, en 476, la disparition totale de l'un d'eux sous les coups des Barbares. Ce fait brutal a laissé survivre bien des traces matérielles ou culturelles qu'on retrouve à travers l'Europe.

En particulier, la notion de *Romania*, de « romanité », est l'expression posthume du patriotisme romain et de la nostalgie, chez les ex-Romains des royaumes barbares, de la splendeur et de l'ordre passés.

R. H.

▸ *Afrique romaine / Antonin le Pieux / Athènes / Auguste / Aurélien / Barbares / Bas-Empire / Caligula / Caracalla / Carthage / Celtes / César / Christianisme / Cicéron / Claude / Cléopâtre VII / Commode / Constantin le Grand / Constantinople / Cybèle / Dioclétien / Domitien / Égypte / Épigraphie / Esclavage / Étrusques / Gaule / Gracques (les) / Grèce / Hadrien / Hannibal / Italie / Julien l'Apostat / Macédoine / Marc Aurèle / Marius / Mithra / Mithridate VI / Néron / Pergame / Pompée / Pompéi / Pont / Puniques (guerres) / Pyrrhos / Rome [ville] / Sassanides / Scipions / Sénèque / Spartacus / Suétone / Sulla / Syrie / Tacite / Théodose Ier / Tibère / Titus / Trajan / Vespasien.*

📖 **L. Homo, *la Civilisation romaine* (Payot, 1930) ; *Nouvelle Histoire romaine* (Fayard, 1941) ; *les Institutions politiques romaines* (A. Michel, coll. « Évolution de l'Humanité », 1950). / E. Albertini, *l'Empire romain* (P. U. F., 1939). / J. Carcopino, *la Vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire* (Hachette, 1939). / A. Piganiol, *Histoire de Rome* (P. U. F., coll. « Clio », 1939) ; *la Conquête romaine* (P. U. F., 1939) ; *le Sac de Rome* (A. Michel, 1964). / R. Syme, *Roman Revolution* (Fair Lawn, N. J., 1939 ; trad. fr. *la Révolution romaine*, Gallimard, 1967). / R. Bloch, *les Origines de Rome* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1946 ; 6e éd., 1971). / G. Hacquard, J. Dautry et O. Maisani, *Guide romain antique* (Hachette, 1952). / P. Grimal, *la Vie à Rome dans l'antiquité* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1953 ; 5e éd., 1967) ; *les Villes romaines* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1954 ; 4e éd., 1971) ; *la Civilisation romaine* (Arthaud, 1961) ; *l'Amour à Rome* (Hachette, 1963). / R. E. M. Wheeler, *Rome beyond the Imperial Frontiers* (Londres, 1954 ; trad. fr. *les Influences romaines au-delà des frontières impériales*, Plon, 1960). / A. Aymard et J. Auboyer, *Rome et son empire* (P. U. F., 1955 ; nouv. éd., 1959). / F. Kretzschmer, *Bilddokumente römischer Technik* (Berlin, 1958 ; trad. fr. *la Technique romaine*, la Renaissance du livre, Bruxelles, 1967). / S. Mazzarino, *La fine del mondo antico* (Milan, 1959 ; trad. fr. *la Fin du monde antique*, Gallimard, 1973). / R. Bloch et J. Cousin, *Rome et son destin* (A. Colin, 1960). / P. Jal, *la Guerre civile à Rome* (P. U. F., 1963). / B. Parsi, *Désignation et investiture de l'empereur romain* (Sirey, 1963). / J. Gagé, *les Classes sociales dans l'Empire romain* (Payot, 1964 ; nouv. éd., 1971). / C. Nicolet, *les Idées politiques à Rome sous la République* (A. Colin, coll. « U 2 », 1964). / R. Rémondon, *la Crise de l'Empire romain de Marc Aurèle à Anastase* (P. U. F., 1964). / G. Dumézil, *la Religion romaine archaïque* (Payot, 1966). / J. Rougé, *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire romain* (S. E. V. P. E. N., 1966). / *Les Empereurs romains d'Espagne* (C. N. R. S., 1966). / P. Petit, *la Paix romaine* (P. U. F., coll. « Nouv. Clio », 1967) ; *le Premier Siècle de notre ère* (A. Colin, 1968). / J. Poucet, *Recherches sur la légende sabine des origines de Rome* (Bibliothèque de l'Université, Louvain, 1967). / J.-C. Frédouille, *Dictionnaire de la civilisation romaine* (Larousse, 1968). / *Historiens romains*, présentés par G. Walter (Gallimard, 1968 ; 2 vol.). / J.-P. Callu, *la Politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311* (De Boccard, 1969). / A. Chastagnol, *le Bas-Empire* (A. Colin, coll. « U 2 », 1969). / J. Heurgon, *Rome et la Méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques* (P. U. F., coll. « Nouv. Clio », 1969). / F. W. Walbank, *The Awful Revolution, the Decline of the Roman Empire in the West* (Buffalo, N. Y., 1969). / M. Clavel et P. Lévêque, *Villes et structures urbaines dans l'Occident romain* (A. Colin, 1971). / R. Étienne, *le Siècle d'Auguste* (A. Colin, 1971). / J.-R. Palanque, *le Bas-Empire* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1971). / R. Chevallier, *les Voies romaines* (A. Colin, coll. « U », 1972). / R. Combès, *la République à Rome, 509-29 av. J.-C.* (P. U. F., 1972). / J. M. Engel, *l'Empire romain* (P. U. F., coll. « Que sais-je », 1973). / J.-P. Martin, *la Rome ancienne* (P. U. F., 1973).**

L'art romain

Origines

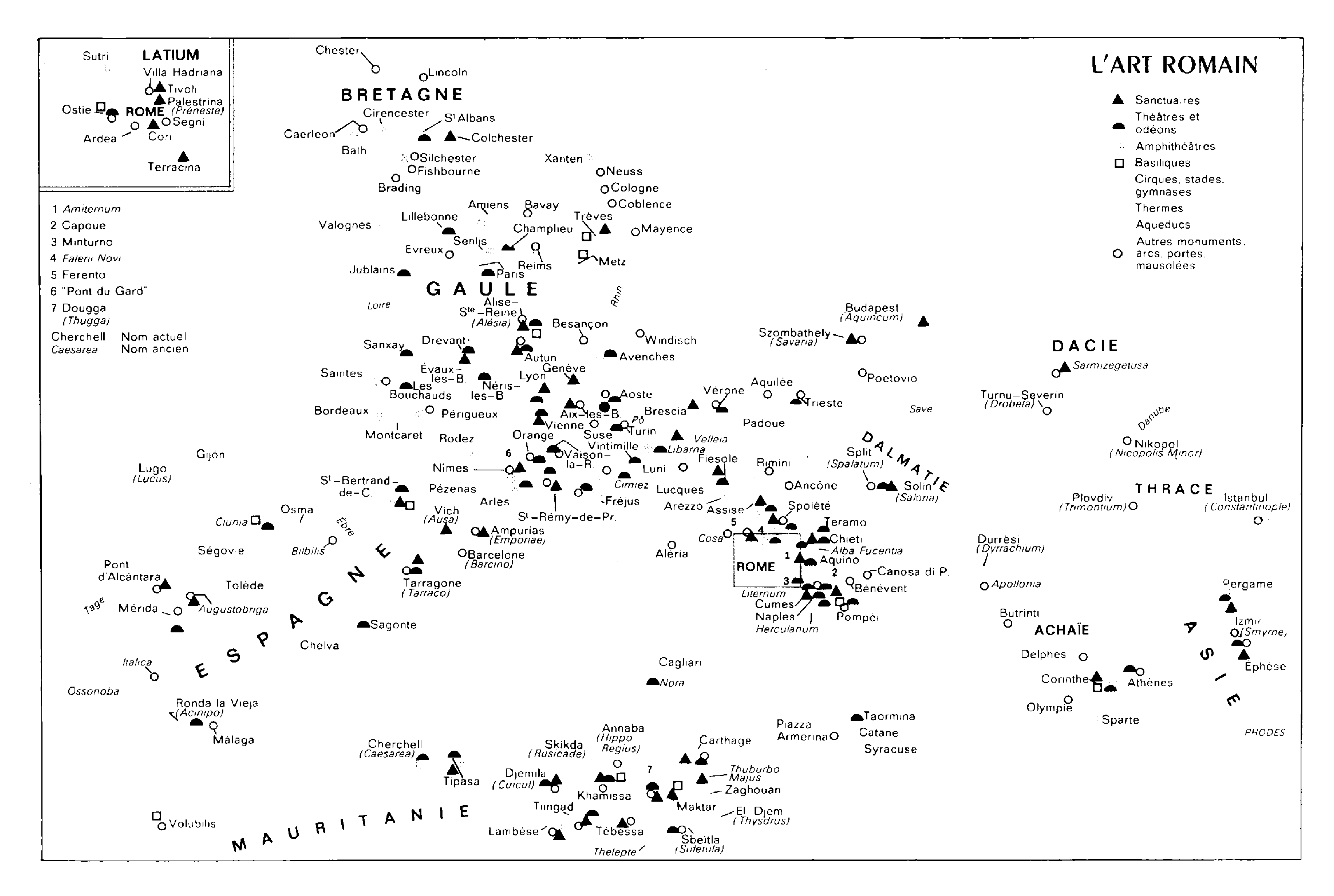
Pendant la période héroïque des débuts et des conquêtes (VIIIe s. - 201 av. J.-C.), le peuple romain se compose de soldats-paysans, à l'économie simple et à la culture fruste ; l'art leur apparaît comme un luxe superflu et dangereux, sauf s'il est mis au service de la piété, qui est très vive, ou s'il sert à glorifier la puissance politique et militaire de la cité. Mais, d'autre part, Rome est en contact étroit et constant avec des peuples de culture avancée : d'abord et surtout les Étrusques*, qui dominent politiquement la ville pendant le VIe s. et y introduisent l'urbanisme, l'architecture monumentale (temples du Capitole et du Forum boarium), fabriquent des statues de terre cuite ou de bronze (Louve du Capitole, v. 500 av. J.-C.) ; ensuite les Grecs, installés en Campanie, dont l'influence est favorisée par l'expulsion des rois étrusques, en 509 selon la tradition. Au Ve s., les dieux grecs (Dioscures, Héraclès, Déméter, Apollon) affluent à Rome, suivis d'artistes qui viennent décorer leurs temples. La première période des grandes conquêtes, du milieu du IVe s. au milieu du IIe, est marquée d'une part par l'apport massif d'œuvres enlevées comme butin aux cités vaincues (pillage de Syracuse en 212), d'autre part par la construction, dans un complet désordre du point de vue de l'urbanisme, de sanctuaires, d'édifices publics et de monuments triomphaux, dont certains réalisent des formules originales : la basilique, vaste salle couverte, au plafond porté par des colonnes, et le *fornix*, ancêtre de l'arc de triomphe, nés l'un et l'autre au début du IIe s. Les arts plastiques se développent aussi, mais nous n'en n'avons presque rien gardé : le *Brutus* du palais des Conservateurs au Capitole représente seul une statuaire iconographique, en pierre et en bronze, qui envahissait déjà les places publiques. Une fresque représentant des scènes guerrières, découverte dans un hypogée funéraire de l'Esquilin est l'unique témoin d'une peinture triomphale très abondante, dont le grand maître fut, autour de 300, un très noble personnage, Fabius, qui légua à ses descendants le surnom de Pictor.

À tout cela il faut ajouter les arts industriels : la fabrication à Rome même et surtout dans la ville voisine de Préneste (Palestrina) de miroirs et de boîtes de bronze gravé, imités des Étrusques, mais dont les sujets sont souvent originaux (la représentation d'une scène de triomphe sur une ciste offre un intérêt exceptionnel, et la *ciste Ficoroni* [villa Giulia, Rome], consacrée aux aventures des Argonautes, est une œuvre de grande classe) ; la céramique décorée (plats du type de « genucilla » ornés d'une tête de femme). Le Latium est devenu un foyer de production artistique. R. Bianchi Bandinelli rattache cette production à l'art « médio-italique », qui, tout en subissant l'influence grecque italiote et celle de l'Étrurie, présente cependant une originalité, due à l'austérité de populations mal préparées à accepter les complications et les raffinements nés dans les cours hellénistiques* et accueillis par les centres les plus évolués de la Méditerranée occidentale.

L'art patricien (IIe s. av. J.-C.)

À partir du milieu du IIe s., une coupure se produit dans la société romaine entre la noblesse, à qui la conquête a procuré d'immenses richesses, le moyen d'acquérir une culture fondée sur l'hellénisme et une morale moins austère, et la masse du peuple romain, dont la situation économique s'est plutôt dégradée et qui demeure attachée aux valeurs traditionnelles ; des conflits s'ensuivent (crise des Gracques ; guerre sociale) ; l'armée, composée de professionnels à partir de la fin du IIe s., en deviendra dès lors l'élément déterminant.

La noblesse investit une part importante de ses ressources dans la création artistique ; dès le début du IIe s., elle fait appel à des artistes grecs venus soit d'Athènes, qui a favorisé la mainmise de Rome sur l'Hellade, soit d'Asie Mineure (en 133, Attalos III lègue le royaume de Pergame à Rome). Les plus connus sont des sculpteurs qui réalisent pour leurs patrons soit des copies d'œuvres classiques, soit des adaptations. Les plus doués parviennent à combiner ces emprunts à la tradition avec des éléments italiques : l'exemple le plus parfait de cette synthèse est la « base de Domitius Ahenobarbus », qui décorait le temple de Neptune au champ de Mars et qui est aujourd'hui partagée entre le Louvre et la Glyptothèque de Munich ; une partie des reliefs qui la décorent représente le cortège de Neptune, selon une formule fréquente dans l'art hellénistique. Le reste montre une scène de la vie politique de Rome : le recensement des mobilisés, accompagné d'un sacrifice à Mars. La date a été fort discutée ; les dernières recherches tendent à la situer soit vers 110, soit vers 80 av. J.-C. Au IIe s., la production de portraits est plus abondante que jamais ; la plupart ont péri, et l'identification de ceux qui subsistent est souvent incertaine : citons une grande statue en bronze du musée des Thermes, où certains ont voulu reconnaître Sulla. La plupart de ces statues décoraient des temples, dont le nombre se multipliait, à Rome d'abord. Le quartier le plus en vogue était alors le champ de Mars, où l'on peut voir encore un ensemble religieux des IIIe-IIe s. : l'aire du Largo Argentina, identifiée au portique Minucia, et qui contient quatre temples. Les deux sanc-



tuaires antiques les mieux conservés de Rome, le temple rond et le temple ionique rectangulaire situés sur le bord du Tibre, sont de la fin de cette période ; ils présentent deux formules caractéristiques de l'architecture religieuse romaine, la rotonde et le temple « pseudo-périptère », aux colonnes engagées dans le mur de la cella. Un effort pour ordonner l'urbanisme anarchique de Rome commence à se faire sentir. Il aboutira, pendant la dictature de Sulla, à la construction du Tabularium qui domine le Forum.

Mais les réalisations les plus spectaculaires de l'architecture monumentale romaine au IIe s. se trouvent dans les villes du Latium. Le sanctuaire de la Fortune à Préneste est un gigantesque complexe — partiellement dégagé depuis la Seconde Guerre mondiale — de terrasses étagées sur la pente abrupte de l'Apennin et dominées par une structure en hémicycle analogue à un théâtre. Après de longues discussions entre partisans d'une datation vers le milieu du IIe s. et partisans d'une datation sullanienne, l'épigraphie paraît avoir tranché en faveur des premiers. Dans cet ensemble sont déjà en œuvre les principes et les techniques que les architectes de l'époque impériale allaient appliquer en les perfectionnant pendant cinq siècles : l'emploi d'un matériau nouveau, le blocage de pierres liées au ciment, et la connaissance des lois de la mécanique permettent de remodeler complètement le paysage, en lui imposant un ordre rationnel fondé sur la symétrie ; l'élément fondamental de l'architecture grecque, l'entablement porté par les colonnes, n'est plus utilisé que pour masquer les structures dynamiques.

Tout en utilisant pour ces constructions publiques, qui servaient leur propagande, une large partie des ressources que leur procurait l'exploitation des vaincus, les nobles romains de la fin de la République en réservent une part importante pour se créer un cadre de vie personnelle confortable et raffiné ; les bourgeois des régions italiennes les plus favorisées les imitent. Nous voyons ainsi à Pompéi* et à Herculanum, petites villes de la riche Campanie « fossilisées » par l'éruption du Vésuve en 79 apr. J.-C., la maison italique traditionnelle, constituée à l'origine essentiellement par l'atrium (cour de ferme entourée d'un préau pour certains archéologues, vaste salle commune couverte selon d'autres), devenir de plus en plus semblable aux palais des rois hellénistiques : on ajoute en arrière le péristyle, portique entourant un jardin, on pare les sols de mosaïques (celles de la maison du Faune à Pompéi, qui datent de 80 av. J.-C. environ, sont dignes des plus beaux palais orientaux) et surtout on orne les murs de peintures, qui, après avoir imité des marbres précieux, en viennent, à partir du deuxième quart du Ier s. av. J.-C., à évoquer, derrière la paroi supposée transparente, un monde étrange et fantastique (v. Campanie romaine). Ainsi s'exprime le besoin d'évasion d'hommes à qui le monde où ils vivaient offrait certes des possibilités et des satisfactions infinies, mais aussi d'incessants périls ; l'angoisse constante s'exprime dans de nombreux portraits d'hommes de cette époque, inspirés de la tendance « physiognomique » hellénistique : parmi les plus émouvants, ceux de Cicéron et de Pompée, qui, comme beaucoup de leurs contemporains, périrent de mort violente.

L'art des généraux et des premiers empereurs (80 av. J.-C. - 68 apr. J.-C.)

Un pilier triomphal, découvert au pied du Capitole, où il fut probablement consacré par Sulla (actuellement au Museo Capitolino), est bien caractéristique de l'art de la période des guerres civiles, au cours desquelles des *imperatores*, appuyés sur des troupes de professionnels qu'ils fanatisaient en faisant croire qu'une chance surnaturelle les rendait invincibles, s'efforcèrent d'établir un pouvoir monarchique. Les armes qui composent la frise de ce monument et qui reproduisent les unes des dépouilles enlevées à Mithridate, les autres des boucliers sacrés symbolisant les principaux dieux de Rome, ont une valeur significative précise, déterminée d'une part par leur nature et d'autre part par leur place dans la syntaxe de la composition. Celle-ci est ordonnée dans une symétrie rigoureuse par rapport à l'axe de chaque face, où se trouve l'objet le plus important ; ce système de composition, que nous appelons *héraldique*, prévalait dans les arts de l'ancien Orient, en particulier dans celui de Sumer ; il avait été com-

plètement éliminé par le classicisme grec. Sa réapparition dans l'art romain du Ier s. av. J.-C., qu'il va complètement dominer, est un des traits qui différencient le plus nettement cet art des écoles hellénistiques, auxquelles il emprunte par ailleurs la plupart de ses thèmes.

Il subsiste bien peu de choses des grands monuments réalisés par les chefs militaires qui dominent la politique de la République agonisante. On a récemment identifié quelques éléments du décor du premier théâtre permanent de Rome, construit par Pompée en 55 av. J.-C. Le forum de César, qui prolongeait au nord-ouest le vieux Forum romain, devenu trop étroit, a été dégagé avec les ruines du temple de la déesse protectrice du dictateur, Venus Genitrix ; mais tout cet ensemble a été reconstruit complètement par Trajan (v. basilique).

Au contraire, un grand nombre des édifices construits sur l'ordre d'Auguste*, à Rome, en Italie et dans les provinces, au cours du règne demi-séculaire qui rendit enfin la paix au monde méditerranéen épuisé (31 av. J.-C. - 14 apr. J.-C.), ont traversé les âges, parfois presque intacts, comme l'admirable Maison carrée de Nîmes. Le plus important pour l'historien de l'art est justement un autel dédié à la « paix d'Auguste » qui se dressait à Rome, dans la partie nord du champ de Mars, et qui a été reconstitué aussi près que possible de son emplacement originel ; le décor essentiel est sculpté sur une enceinte de marbre qui entoure l'autel proprement dit. Les plaques qui la composent sont ornées au bas de rinceaux d'acanthes, ciselés avec une précision d'orfèvre et pourtant pleins de vie malgré la rigoureuse ordonnance de leur disposition ; ces sculptures sont inspirées par des modèles pergaméniens plus anciens de deux siècles. Au-dessus, le sculpteur a représenté la procession qui s'était déroulée le jour de la dédicace de l'autel, sous la conduite de l'empereur lui-même, suivi des prêtres, des magistrats, de sa famille et de tout le peuple romain. La noble gravité de la cérémonie est tempérée par quelques scènes familières mettant en valeur la tendresse des rapports entre les héritiers du prince et leurs jolies épouses ainsi que la gentillesse de leurs enfants. Ce maître de l'Ara Pacis, dont le nom et l'origine nous restent inconnus, peut être comparé à Virgile par l'aisance avec laquelle il a su assimiler l'héritage du classicisme grec et le revivifier par une sensibilité vivante qui fera hélas défaut à ses successeurs.

Auguste s'était assigné la tâche énorme de remettre en état tous les temples de Rome ; il en construisit bon nombre de nouveaux, dont les plus importants sont celui d'Apollon sur le Palatin et celui de Mars Vengeur, qui dominait un nouveau forum, orienté perpendiculairement à celui de César ; d'autre part, un grand nombre de villes d'Italie et des provinces, même dans des régions encore à demi barbares comme la Gaule*, suivirent l'exemple de la capitale. Aux sanctuaires s'ajoutèrent partout toutes sortes d'édifices à fonctions politique, économique ou culturelle, comme les théâtres et les amphithéâtres. Ce gigantesque effort de construction donna l'occasion de fixer les règles de l'art de bâtir ; en particulier, c'est dans le dernier quart de siècle qui précède notre ère qu'on arrêta définitivement les caractères de l'ordre corinthien romain, dont la Maison carrée de Nîmes, qui date de ce temps, nous offre le plus remarquable exemple. Les éléments typiques sont le chapiteau à acanthes « en feuille d'olivier », la frise décorée de rinceaux proches de ceux de l'Ara Pacis, la corniche soutenue par de petites consoles, ou modillons, qui font alors leur apparition. C'est dans les premières années du règne d'Auguste qu'un ancien officier du génie de César rédigea un traité d'architecture qui fut considéré, de la Renaissance* à la fin du XIXe s., comme un véritable livre saint. En réalité, Vitruve*, esprit assez borné et rétrograde, bien que fort cultivé, ne comprit pas les tendances novatrices de son temps ; à plus forte raison ne pouvait-il prévoir les développements de l'art de bâtir aux siècles suivants, qui, à tous égards, laissèrent loin derrière eux celui d'Auguste.

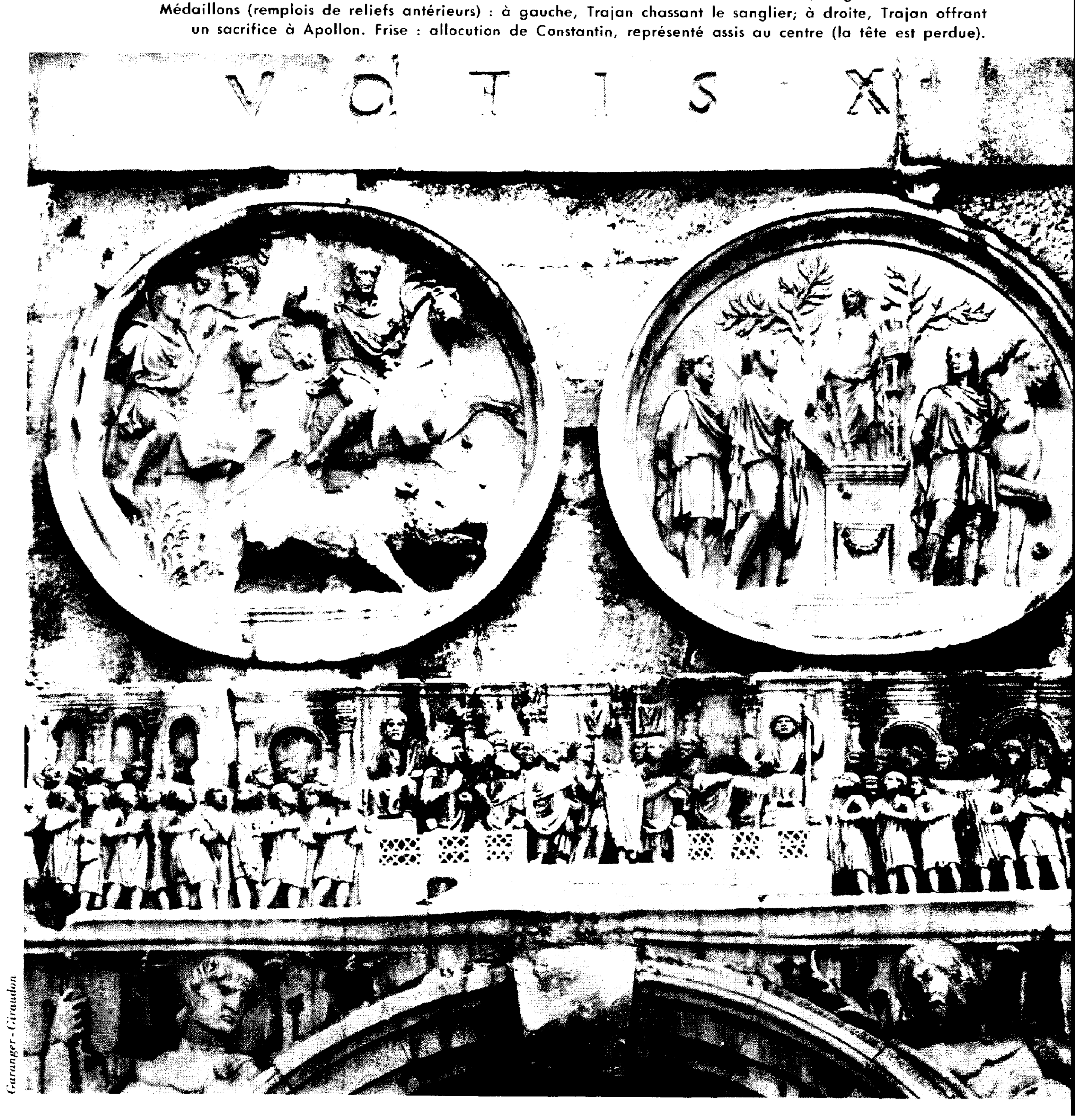
Le pouvoir impérial étant fondé sur la victoire, Auguste attachait une importance particulière aux monuments qui exaltaient sa gloire militaire ; en 29 av. J.-C. apparut au Forum romain un nouveau type d'édifice triomphal qui va être presque immédiatement imité d'un bout à l'autre de l'Empire : l'arc de triomphe, qui diffère du fornix républicain par ses dimensions plus fortes, son décor de colonnes et la richesse de son ornementation sculptée. Les principaux arcs augustéens se trouvent en Italie du Nord et en Gaule méridionale. La propagande impériale utilise encore les armes d'apparat (cuirasse de la statue d'Auguste trouvée à Prima Porta), les monnaies, les camées, dont la taille atteint alors sa perfection (Gemma augustea de Vienne [v. Auguste], Grand Camée de France à la Bibliothèque nationale, qui date de Tibère).

Dans le décor pictural des maisons (on connaît celle d'Auguste lui-même, sur le Palatin), une réaction se manifeste contre la fantaisie irrationnelle de l'époque précédente : le IIIe style, qui apparaît vers 15 av. J.-C., supprime les échappées derrière la paroi. L'art augustéen se prolonge sans se renouveler sous ses successeurs, Tibère, Caligula et Claude (14-54 apr. J.-C.). Le dernier prince de la dynastie, Néron, est un demi-dément, que nous comparerions volontiers à Louis II de Bavière ; persuadé d'être un grand artiste, et probablement moins dépourvu de talent qu'on ne l'a dit, il voulut faire du pouvoir suprême un des beaux arts et substituer l'esthétique à la morale. Un des grands incendies qui ravageaient



Le camée de Kusadak (Serbie centrale) : empereur triomphant piétinant les Barbares. Sardoine. IVe s. apr. J.-C. (Musée national, Belgrade.)

Arc de Constantin, érigé en 315. Détail.
Médaillons (remplois de reliefs antérieurs) : à gauche, Trajan chassant le sanglier; à droite, Trajan offrant un sacrifice à Apollon. Frise : allocution de Constantin, représenté assis au centre (la tête est perdue).



Garanger-Giraudon

périodiquement Rome lui donna l'occasion de rebâtir une partie du centre selon un urbanisme rationnel ; on lui reprocha surtout d'avoir profité de l'occasion pour insérer au milieu des quartiers reconstruits une résidence *(Domus aurea)* conçue plutôt comme une villa de campagne que comme les hôtels urbains où avaient vécu ses prédécesseurs. Le décor pictural de cette « Maison d'or » (ou « dorée »), œuvre du peintre Fabullus, fut aussitôt imité par les particuliers, surtout à Pompéi, qui vivait alors ses dernières années dans une activité fiévreuse ; le IVe style, comme on l'appelle, revient aux tendances fantastiques du IIe ; le monde imaginaire qu'il laisse entrevoir derrière la paroi, à travers une architecture baroque, est inspiré souvent du théâtre pour lequel Néron éprouvait une passion déraisonnable.

L'art de l'Empire (68-285 apr. J.-C.)

La mort de Néron, en 68, marque aussi la fin de la noblesse qui avait gouverné Rome depuis le IIe s. av. J.-C. et lui avait imposé son idéal culturel, partagé par César, Auguste et leurs héritiers. Vespasien, qui accède au trône en 69, est issu d'une famille de la bourgeoisie italienne que ses goûts portaient vers un « art plébéien » (selon l'expression de R. Bianchi Bandinelli) plus près de la vie familière, indifférent aux savantes spéculations de l'esthétique grecque, et en particulier à la reconstruction d'un univers mesuré sur l'homme et conforme à sa raison, soucieux, en revanche, d'efficacité psychologique, ce qui lui fait employer souvent des procédés comparables à ceux de la publicité moderne. Cet art, jusque-là maintenu au second plan, va maintenant prendre d'autant plus d'influence qu'il s'accorde aux tendances dominantes dans la bourgeoisie des provinces d'Occident, qui bénéficie à ce moment d'une grande prospérité économique. Cependant, la haute société romaine ne renoncera pas à défendre la tradition classique, de plus en plus identifiée avec l'art augustéen ; elle y sera encouragée par la pénétration dans son sein de nombreux éléments venus du monde grec, en particulier d'Asie Mineure, pour qui ce classicisme s'identifie avec l'hellénisme. Cependant, d'autres éléments d'origine hellénique préféreront un art pénétré de passion, inspiré des écoles hellénistiques pergaménienne et rhodienne, qui, d'ailleurs, avaient déjà autrefois influencé l'Italie et n'avaient pas perdu toute audience, même à l'époque augustéenne. En revanche, l'influence des civilisations orientales non hellénisées (Syrie, Égypte, Mésopotamie, Iran), si elle se manifeste assez tôt dans le domaine religieux, semble avoir été pratiquement négligeable dans celui de l'art.

On peut donc, dans un souci de simplification, dire que trois grandes tendances vont désormais s'affronter dans l'art romain, dont le domaine s'étend maintenant à l'ensemble des régions bornées par le *limes*, avec une production qu'il est pratiquement impossible de dénombrer : la tendance plébéienne, la tendance classique et la tendance pathétique ou baroque. C'est surtout dans le domaine de l'iconographie qu'il est relativement aisé de les discerner : à la tendance plébéienne se rattachent des portraits qualifiés souvent plus ou moins exactement de *réalistes*, qui confèrent au modèle une vie intense par la reproduction de ses particularités souvent disgracieuses et qui, en général, s'efforcent d'exprimer son énergie virile. Cette tendance prévaut au temps de César, de nouveau sous les Flaviens et reparaît au IIIe s. à l'époque de l'« anarchie militaire ». Elle s'oppose absolument au classicisme, qui idéalise le modèle aux dépens de sa personnalité : triomphant sous Auguste, le classicisme reparaîtra sous Hadrien, sous les derniers Sévères et enfin sous Constantin. La tendance pathétique, enfin, atteint son apogée sous Antonin et Marc Aurèle.

Des faits analogues peuvent être constatés dans d'autres branches de l'art ; ainsi, à Rome, la grande frise de la colonne Trajane, réalisée entre 112 et 117, témoigne d'un esprit classique dans le traitement de la figure humaine, constamment idéalisée, et dans la composition équilibrée des scènes, bien que les exigences matérielles du genre (il s'agissait de présenter des milliers de personnages et d'objets sur un étroit ruban de pierre, dans un cadre évoquant d'immenses paysages) aient obligé à accepter, surtout dans la représentation de l'espace, des conventions analogues à celles de l'art primitiviste. Au contraire, la colonne de Marc Aurèle, plus récente d'une soixantaine d'années, présente une conception pathétique poussée jusqu'à la déformation systématique de la figure humaine, afin d'exprimer la passion et l'horreur de la guerre. Un troisième monument triomphal, l'arc de Septime Sévère, qui date des toutes premières années du IIIe s., supprime pratiquement le décor, groupe les figures en masses compactes pour donner un effet de puissance, les présente systématiquement face au spectateur ; l'origine de ces procédés se trouve dans l'art plébéien. Le décor des sarcophages, qui apparaissent au début du IIe s. et qui seront, avec les

portraits, les seules œuvres sculptées importantes à partir du deuxième tiers du IIIe s., suit la même évolution.

L'architecture demeure l'art roi ; l'ingéniosité créatrice des bâtisseurs ne sera affectée par aucune des crises externes ou internes qui, pendant plus d'un siècle — de 166 à 284 —, paraîtront annoncer la mort de l'Empire. Continuant les recherches de leurs devanciers, les architectes du IIe et du IIIe s., dont le plus illustre est Apollodore de Damas, maître d'œuvre de Trajan, rechercheront des formules sans cesse plus hardies pour couvrir en voûtes d'immenses surfaces. Le matériau est toujours le blocage de ciment, masqué à Rome par des parements en brique et dans les provinces par divers types de maçonnerie. Les programmes sont orientés vers l'efficacité et le confort : d'une part, les ports, les marchés (marchés de Trajan à Rome), les constructions hydrauliques, les grands immeubles de rapport et, d'autre part, les thermes, les édifices destinés aux spectacles ont la priorité. Les premiers servent le difficile équilibre économique de l'Empire, les seconds l'action psychologique qui en maintient la cohérence. L'utilisation systématique de la voûte conduit l'architecte à créer un espace artificiel clos dans lequel une lumière savamment canalisée joue sur un décor plaqué aux parois. Ces tendances se remarquent dans les grands thermes impériaux à plan symétrique, qui apparaissent sous Trajan, atteignent leur apogée à Rome avec les fondations de Caracalla (211-217) et de Dioclétien (284-305) et se multiplient par centaines dans les provinces. Notons, à ce propos, que l'impression d'uniformité qu'on éprouve en retrouvant des constructions de même type de l'Écosse à l'Euphrate est détruite par un examen plus poussé de ces monuments : par exemple, l'exploration des thermes de Mactar (Tunisie) nous révèle un type d'édifice balnéaire conforme dans ses grandes lignes au schéma « impérial », mais présentant, contrairement aux exemples déjà connus de cette famille (celui de Cluny à Paris est l'un (les mieux conservés), une façade articulée et largement ouverte de baies. Il s'agit là, cependant, d'une tentative isolée et à contre-courant, la tendance générale étant en faveur de l'espace artificiel clos. En créant le Panthéon, Hadrien transpose même cette formule dans l'architecture religieuse.

Cette recherche de l'espace clos est certainement l'une des causes de la décadence des modes d'expression artistique auxquels les Grecs avaient donné la priorité, comme la sculpture en ronde bosse. Une autre cause de cette décadence, qui s'applique également à la peinture murale, est que la force de la tradition empêchait pratiquement toute création originale dans ces domaines. Au contraire, la mosaïque connaît depuis le début du IIe s. un extraordinaire développement, précisément parce qu'elle convient à merveille à la décoration de l'espace clos. Des écoles indépendantes se développent en Italie et dans les principales provinces ; toutes reviennent au décor figuré, qui, au Ier s. av. et au Ier s. apr. J.-C., avait été presque abandonné pour le décor géométrique ; mais, tandis que l'école italienne traite ce décor figuré en noir sur fond blanc, les écoles provinciales utilisent dès le début du IIe s. une polychromie extrêmement riche. D'autres caractéristiques sont, au contraire, communes à toutes les écoles : l'abandon de l'illusionnisme pictural, les figures étant souvent traitées comme des motifs ornementaux ; la tendance à la surcharge, qui, à partir de la fin du IIe s., fait multiplier et foisonner les éléments du décor, qui finissent par recouvrir entièrement le champ. On peut résumer sommairement cette évolution en disant que la mosaïque de sol, qui, au Ier s., ressemblait soit à un dallage, soit à un tableau, prend de plus en plus l'aspect d'un tapis lourdement brodé.

La renaissance constantinienne et la fin de l'art romain

Les tendances que l'on vient d'analyser semblaient annoncer l'apparition d'un art fondé sur des principes entièrement différents de ceux qu'avaient formulés les Grecs. Or, on constate qu'au IVe s. certaines œuvres sont caractérisées par un souci de la netteté et de l'équilibre des formes qu'il faut incontestablement qualifier de *classique* : il en est ainsi dans le domaine du portrait, mais aussi dans celui du relief, représenté principalement par les sarcophages, de la peinture (plafond peint du musée épiscopal de Trêves), dans celui de la mosaïque (mosaïque de chasse de Daphné-Antioche, au Louvre), ainsi que dans ceux de l'orfèvrerie et de l'illustration des manuscrits, qui connaissent alors un développement particulier. La même tendance apparaît aussi dans l'architecture, notamment celle des grandes villas seigneuriales, par exemple en Aquitaine (Montmaurin). Il s'agit d'une « Renaissance » ; le phénomène n'est pas nouveau, mais prend alors une importance spéciale, qu'explique la situation sociale : après les troubles du IIIe s. se reconstitue une aristocratie riche et raffinée, qui réduit les paysans à une condition bien pire que celle qu'ils avaient connue au Haut-Empire. Le transfert, en 330, du principal centre politique de l'Empire à Constantinople* accentuera ce phénomène, les milieux anatoliens étant toujours restés plus fidèles que ceux d'Occident à la tradition hellénistique. C'est dans cette atmosphère que se produit la naissance de l'art chrétien officiel, qui diffère profondément de l'art antérieur à la paix de l'Église, d'inspiration résolument plébéienne (v. paléochrétien *[art]*).

Cependant, l'art plébéien, devenu l'art provincial, ne devait pas mourir ; par des voies actuellement mystérieuses, il a engendré en Occident la sculpture que nous appelons *romane* : non seulement la reprise de thèmes, mais la similitude des modes d'expression est incontestable. Par ce biais, l'art romain propre apparaît donc comme une des composantes essentielles de la culture artistique de l'Occident. L'architecture impériale allait, d'autre part, servir de modèle pour le décor, mais non pour les structures, à tous les constructeurs européens du XVIe au XIXe s. Quant à la peinture, elle a exercé une influence plus discontinue, mais féconde, au XVIe s. d'abord (Raphaël s'inspire de la Maison dorée de Néron), puis au XVIIIe, après les premières fouilles d'Herculanum et de Pompéi.

G. Ch. P.

▶ *Architecture / Byzantin (Empire) / Campanie romaine / Étrusques / Grèce / Hellénistique (monde) / Paléochrétien (art) / Renaissance / Roman (art).*

OUVRAGES FONDAMENTAUX. R. Bianchi Bandinelli, *Rome, le centre du pouvoir* (Gallimard, 1969) ; *Rome, la fin de l'art antique* (Gallimard, 1970). / R. Bianchi Bandinelli et A. Giuliano, *les Étrusques et l'Italie avant Rome* (Gallimard, 1973). / B. Andreae, *l'Art de l'ancienne Rome* (Mazenod, 1974). AUTRES OUVRAGES. D. Levi, *Antioch Mosaic Pavements* (Princeton, 1947 ; 2 vol.). / L. Crema, *Architettura romana* (Turin, 1959). / H. Kähler, *Rom und sein Imperium* (Baden-Baden, 1962 ; trad. fr. *Rome et son empire*, A. Michel, 1964). / G. Ch. Picard, *l'Art romain* (P. U. F., 1962) ; *Rome* (Nagel, 1969). / R. E. L. M. Wheeler, *Roman Art and Architecture* (Londres, 1964 ; trad. fr. *l'Art romain*, Larousse, 1965). / A. Boethius et J. B. Ward-Perkins, *Etruscan and Roman Architecture* (Harmondsworth, 1970).

La littérature

V. latine *(littérature)*.

La mythologie romaine

En face de la richesse de la mythologie grecque, on ne peut que constater la relative pauvreté de la mythologie romaine. Cette dernière ne paraît être qu'un maladroit démarquage de la première qui, dès le VIe s. av. J.-C., a su imprimer sa marque, donner des modèles, à tel point que les grandes divinités romaines ne sont que la transposition de divinités helléniques. Les dieux de l'Olympe s'appellent à Rome Jupiter, Junon, Minerve..., et leur identification aux dieux grecs ne fait que recouvrir les traits de dieux indigènes, dont les légendes propres sont très pauvres. Aussi a-t-on pu croire longtemps qu'il n'existait pas de véritable mythologie romaine, mais une simple mise en forme de mythes helléniques, totalement adaptés et assimilés.

les caractères de la mythologie romaine selon Georges Dumézil

« Rome a eu sa mythologie, et cette mythologie nous est conservée. Seulement elle n'a jamais été fantasmagorique ni cosmique : elle a été nationale et historique. Tandis que la Grèce et l'Inde développaient en images grandioses ce qu'elles croyaient avoir été la genèse et les temps du monde, les chaos et les créations, l'œuvre et les aventures des dieux organisateurs du « Tout ». Rome a prétendu simplement retracer, avec la simplicité de procès-verbaux, ses propres débuts et ses propres périodes, sa fondation et ses progrès, l'œuvre et les aventures des rois qui, croyait-elle, l'avaient successivement formée. Mais ces récits, datés et situés dans une perspective proche, n'en étaient pas moins en grande partie fictifs et hérités du temps où Rome n'existait pas encore, et ils n'en remplissaient pas moins le même rôle que, chez les Grecs et les Indiens, les récits prodigieux : ils justifiaient, ils authentifiaient les rituels, les lois, les mœurs et toutes les composantes de la société romaine, du caractère et de l'idéal romains; ils distrayaient aussi les fils de la louve (et il ne faut pas négliger ce service des mythes), tout en les confirmant dans leur estime d'eux-mêmes et dans une belle confiance en leurs destins. Pratiquement, c'est dans les deux premiers livres de Tite-Live qu'il faut chercher l'équivalent des théogonies et des cosmogonies d'autres peuples indo-européens. Ainsi lues, toutes ces légendes royales reçoivent un surcroît d'intérêt. » (Horace et les Curiaces, 1942.)

UNE MYTHOLOGIE NATIONALE ?

Cette croyance est aujourd'hui remise en question, et l'on pense que, quel que soit l'apport hellénique, il existe à Rome une mythologie nationale qui ne doit rien à une influence grecque. Il est, en effet, un fonds mythique purement romain, celui de l'histoire, qui ne ressemble en aucune façon aux cosmogonies et aux théogonies helléniques. Le problème des origines de la cité constitue le lieu privilégié de l'expérience mythologique romaine, Tite-Live étant le plus fidèle écho des légendes qui s'y rattachent. Ce dernier veut conférer au récit de la naissance de sa nation l'autorité de l'histoire et sa véridicité, tout comme justifier les rites et les coutumes par leur projection dans le passé.

Des travaux récents, notamment ceux de Georges Dumézil, ont mis en lumière le fait que le substrat de la mythologie romaine remonte à des sources très lointaines. C'est ainsi que nombre de récits « historiques » latins ne seraient que l'adaptation de thèmes mythiques très anciens qui ressortissent aux peuples indo-européens et antérieurs même à leur venue en Italie. Il y aurait une correspondance entre ces éléments indo-européens et le fonds mythique romain. « Quand la Rome républicaine se constitua une « histoire primitive », les premiers responsables de l'annalistique ne laissèrent pas perdre la mythologie ancestrale qui subsistait de génération en génération [...]. Ils avaient entre autres à leur disposition le mythe qui justifiait primitivement la hiérarchie fonctionnelle des sociétés indo-européennes. » (Georges Dumézil, dans *Naissance de Rome*, 1944.) Ce mythe autorisa la reconstruction, plausible aux yeux des historiens latins, du passé lointain et oublié de la cité.

Cette fabrication d'une mythologie purement romaine dans un contexte indo-européen n'empêche pas qu'en dehors du domaine « historique » la majeure partie des légendes de Rome ne soit que le calque des mythes helléniques. Pourtant, dans la banalité de ces variantes d'un modèle grec apparaît souvent un élément essentiellement latin : par exemple, tel détail rituel, qui ne peut appartenir qu'à Rome, tel détail d'initiation, telle nuance politique. Qui plus est, se laisse déceler une certaine originalité dans les différents apports italiques, qu'ils soient latins, étrusques ou sabelliques. Ainsi, la légende d'Héraclès se trouve modifiée : Hercule a à combattre le géant Cacus, héros local de Rome ; Jupiter, loin de se confondre entièrement avec Zeus, subit également une influence étrusque ; celle-ci n'est pas non plus négligeable quand il s'agit des thèmes de la vie aux Enfers et dans l'Au-delà ou encore, par exemple, des dieux lares. Ajoutons, et c'était inévitable, que, progressivement, les imprégnations italiques ont fini par infléchir à Rome révolution de la mythologie grecque.

A. M.-B.

📖 **W. H. Roscher, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie* (Leipzig, 1884-1937 ; 6 vol.). / G. Wissowa, *Religion und Kultus der Römer* (Munich, 1902). / G. Dumézil, *Flamen - Brahman* (Geuthner, 1936) ; *Jupiter, Mars, Quirinus* (Gallimard, 1941) ; *Horace et les Curiaces* (Gallimard, 1942) ; *Servius et la Fortune* (Gallimard, 1943) ; *Naissance de Rome* (Gallimard, 1944) ; *Naissance d'archanges* (Gallimard, 1946) ; *Tarpeia* (Gallimard, 1947) ; *l'Héritage indo-européen à Rome* (Gallimard, 1949) ; *la Religion romaine archaïque* (Payot, 1966) ; *Mythe et épopée* (Gallimard, 1968-1971 ; 2 vol.). / A. Grenier et coll. *les Religions étrusque et romaine* (P. U. F., 1948). / P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et latine* (P. U. F., 1951). / J. Bayet, *Histoire politique et psychologique de la religion romaine* (Payot, 1957 ; nouv. éd., 1969). / P. Grimal (sous la dir. de), *Mythologies* (Larousse, 1963-64 ; 2 vol.). / J. Schmidt, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine* (Larousse, 1965). / P. Boyancé, *Études sur la religion romaine* (De Boccard, 1973). / *Les Syncrétismes dans les religions grecque et romaine* (P. U. F., 1973).**

Rome

En ital. ROMA, capitale de la République italienne et résidence du pape.

Rome est la première ville d'Italie par sa population (près de 3 millions d'hab.). C'est une ville exceptionnelle à plus d'un titre. On fait appel, en la désignant, aux termes de « cas géographique », de « Ville éternelle », d'« Urbs ». Depuis sa fondation, vers le milieu du VIII[e] s. av. J.-C., Rome n'a cessé, avec des fortunes variables, d'avoir une large influence. Mais son originalité ne s'arrête pas là. Rome est restée, des siècles durant, à l'écart du développement économique. En 1870, quand elle est devenue la capitale politique de l'Italie unifiée, elle ne comptait que 210 000 habitants, et, depuis lors, son intense accroissement n'a pas eu pour fondement la mise en place d'activités hautement productives comme l'industrie. Aussi a-t-on pu écrire, non sans exagération, que « cette énorme ville a toutes sortes de fonctions, sauf la fonction économique » ou encore que c'était « une ville parasite ». La municipalité et l'État italien ont, cependant, déployé de grands efforts pour équiper la ville, et le tableau actuel montre une diversification grandissante des fonctions et une extension accélérée que l'on tente de coordonner.

Site et situation

La Rome primitive était située à 25 km de la mer (à 20 km de ce qui devait être la ligne côtière de l'époque), sur les bords du Tibre, en une situation de ville-pont et de carrefour. Ici, le Tibre (de 15 à 19 m d'altitude), qui divaguait sur 2 à 3 km de largeur, se rétrécissait à moins de 1 km en passant au travers d'un ensemble de collines.

Sur la rive droite du fleuve se trouvent les collines du monte Mario (139 m d'altitude), du Vatican, du Janicule (82 m) et du Monteverde. Sur la rive gauche, les « sept collines de Rome », modestes hauteurs aux flancs abrupts mais à sommets plats, correspondent à des lambeaux étroits de coulées volcaniques provenant des Colli Laziali ou Albani. Un ensemble de conditions géographiques favorables sont ainsi réunies pour fixer une agglomération. Les collines sont des sites de défense aisée. Le Tibre permet une relation maritime ; sans exagérer ce fait, il faut encore noter qu'il est facilement franchissable à la hauteur de Rome, grâce à la présence de l'Isola Tiberina. Les plaines alentour offrent de nombreux pâturages. Enfin, les relations avec d'autres régions sont commodes, en particulier vers l'Ombrie par la vallée du Tibre, vers la Campanie par celle du Sacco, vers la côte adriatique par celle de l'Aniene. Progressivement, Rome va occuper son site.

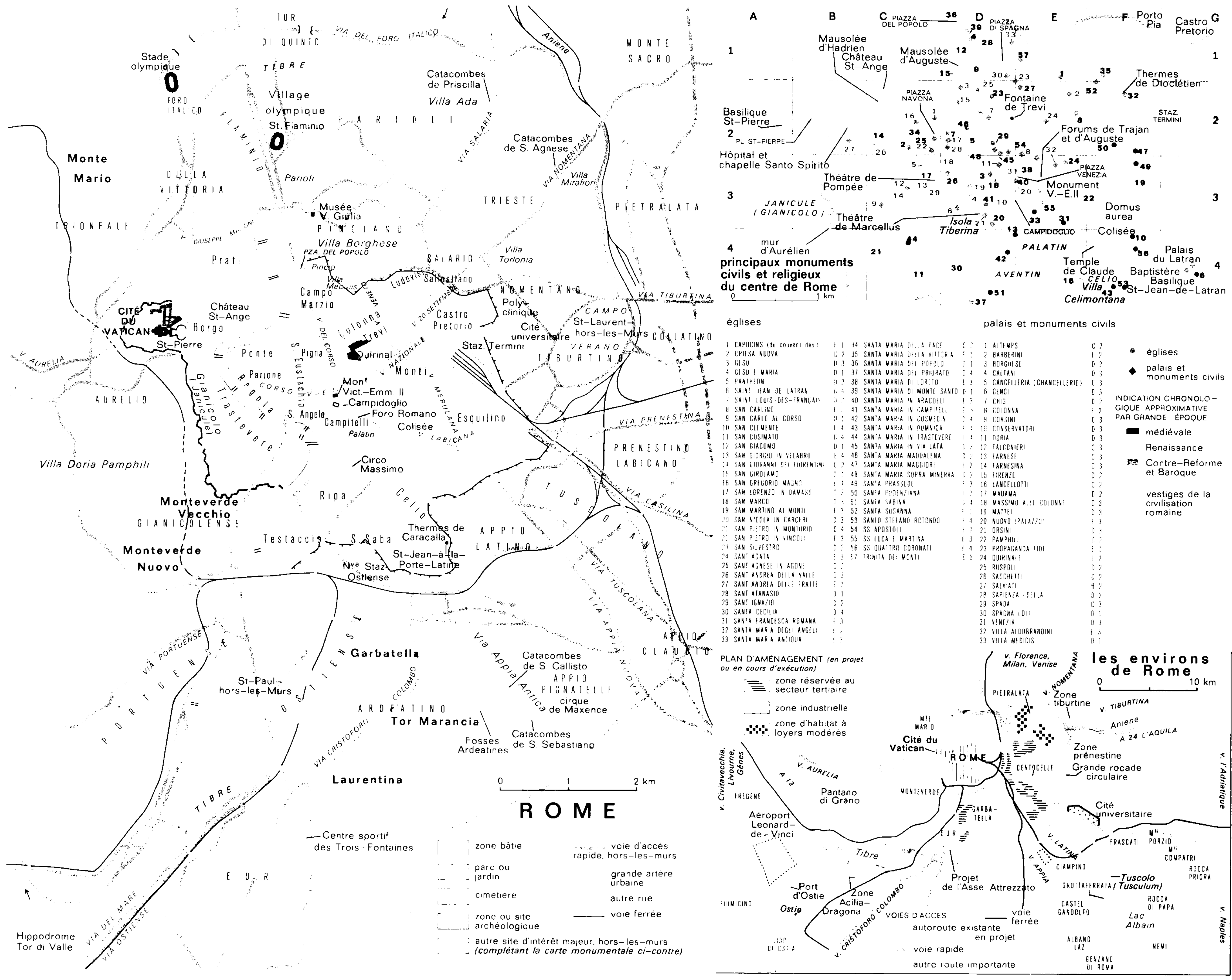
Le développement urbain

La tradition place les débuts de Rome sur le mont Palatin (51 m). En réalité, il n'y eut pas une « Roma quadrata » ici ; les autres collines étaient également occupées, notamment le Capitole (59 m) et l'Aventin (42 m). Rome a commencé d'exister réellement le jour où, dans le bas-fond marécageux du Vélabre, entre le Palatin et le Capitole, on a installé, après assainissement, le Forum. La ville a gagné ensuite les hauteurs du Caelius, de l'Oppius, du Viminal, du Quirinal.

Cette première Rome est entourée par un mur d'enceinte, dit « mur de Servius », au IV[e] s. av. J.-C. Avec l'avènement de l'Empire romain (23 av. J.-C.), Rome connaît une immense prospérité. L'austérité des demeures de l'époque républicaine fait place au luxe des villas patriciennes, voisinant avec des immeubles pauvres, à fortes densités et à plusieurs étages, les *insulae*. Toutefois, la structure de la ville ne change pas beaucoup. Auguste lance de grands travaux publics. Néron fait élaborer un véritable plan régulateur. Au III[e] s. apr. J.-C., l'empereur Aurélien fait construire une nouvelle enceinte (plus de 18 km de murs, troués de portes, enserrant 1 372 ha) ; cette enceinte englobe les collines de l'Esquilin et du Pincio, la plaine du champ de Mars, et elle s'avance, de l'autre côté du Tibre, jusque sur le Janicule. La ville compte alors plus d'un million d'habitants.

Avec le déclin de l'Empire et le transfert de la capitale à Milan, sa décadence commence. Pendant des siècles, Rome va connaître pillages et destructions. Son autorité spirituelle demeure grâce à la présence de la papauté, installée à Saint-Jean-de-Latran et au Vatican. Les papes administrent la ville, bâtissent des églises, des basiliques. La richesse du clergé et l'abondance des pèlerins font de Rome une ville active. Léon IV, entre 848 et 852, fortifie le Vatican par la construction d'un mur allant du Tibre au château Saint-Ange. Les grandes familles, de leur côté, bâtissent des forteresses, et, dans la campagne, des monastères fortifiés surgissent. Le départ de la papauté à Avignon donne à Rome un coup terrible, et, à la fin du XIV[e] s., la ville ne compte plus que 35 000 habitants, pauvres et affaiblis par la malaria. Le retour des papes fait d'elle, de nouveau, la capitale du royaume pontifical. Les papes, grands mécènes, attirent architectes et artistes, et Rome se substitue à Florence comme capitale de la Renaissance. Une ville fastueuse grandit surtout sur l'emplacement de l'ancien champ de Mars.

Au début du XVIII[e] s., Rome a atteint les dimensions qu'elle conservera jusqu'en 1870 ; la superficie construite est égale au tiers de celle qui est délimitée par l'enceinte d'Aurélien. La fonction essentielle de la ville est d'abriter les services centraux de la hiérarchie catholique. La promotion au rang de capitale nationale déchaîne une spéculation immobilière effrénée. Les familles patriciennes et les communautés religieuses sont un peu inquiètes de l'avenir et vendent facilement ; les grandes banques, italiennes ou étrangères, achètent rapidement. L'installation des ministères et l'afflux des fonctionnaires posent le problème du logement. Rome se transforme en un immense chantier, souvent chaotique malgré le plan d'aménagement de 1871 et surtout celui de 1883. L'importance du bâtiment entraîne de forts mouvements migratoires de paysans vers la ville, qui a besoin de leur main-d'œuvre. Au milieu des difficultés financières, la municipalité met en place les grands services urbains, assure la viabilité, maintient des espaces verts (Villa Borghèse), construit des immeubles populaires, assainit les quartiers insalubres. Un nouveau plan est voté en 1909.



La période fasciste est marquée par de grands travaux. Mussolini ordonne de faire de Rome une ville merveilleuse, « vaste, ordonnée, puissante comme aux temps des premiers empereurs ». De 1924 à 1940, on détruit les vieux quartiers dans la zone archéologique pour mettre en valeur, avec des résultats inégaux, les monuments romains. On trace de grandes voies, on construit de nombreux bâtiments administratifs et des immeubles d'habitations, on édifie des œuvres de prestige (zone de l'Exposition universelle, ou EUR). Les habitants chassés du centre viennent rejoindre dans la périphérie urbaine la masse des immigrés de fraîche date. Souvent chômeurs ou sous-employés, ces travailleurs se logent dans des agglomérations de baraques. Le gouvernement crée alors les *borgate*, entassement d'habitations misérables, privées des services les plus élémentaires, placées le plus loin possible de la capitale (de 8 à 20 km de Rome).

Après la Seconde Guerre mondiale, le rythme de la construction s'accélère, tandis que, pour accueillir les pèlerins de l'Année sainte (1950) et les sportifs des jeux Olympiques (1960), de grands travaux sont entrepris. Au sud, la zone de l'Exposition est terminée avec la mise en place d'un ensemble sportif, par l'ouverture d'une ligne de métro EUR-stazione Termini, que prolonge la voie ferrée jusqu'à Ostie, et par l'ouverture de la via Cristoforo Colombo. Le raccordement annulaire autoroutier est mis en place. L'aménagement de l'aéroport de Fiumicino débute. Parallèlement, on multiplie les constructions, avec apparition de grands ensembles, et l'on assainit les *borgate*. En 1962, un nouveau plan tente de maîtriser la croissance urbaine, qui se fait le long des routes consulaires, mais qui présente un tissu urbain continu jusqu'à 10 km des portes de Rome, suivant le Tibre et gravissant les collines.

La population

Cet essor urbain est le reflet de l'accroissement démographique. De 210 000 habitants en 1870, Rome est passée à environ 650 000 habitants en 1920, à 1 400 000 en 1940, à 2 200 000 en 1960 et à plus de 3 millions aujourd'hui. De 1960 à 1970, elle s'est accrue de plus de 700 000 personnes ; cette augmentation est due, à parts à peu près égales, à l'excédent naturel et au solde positif des mouvements migratoires. Le nombre des clandestins, qui a toujours été notable, a tendance à baisser. La variation naturelle fortement positive est liée à une natalité assez élevée (18 p. 1 000) face à une mortalité faible (7,4 p. 1 000). Cela est en partie la conséquence de l'arrivée de jeunes immigrés dans la ville. En effet, si la capitale attire des fonctionnaires et nombre d'étrangers, il reste que la grande masse des arrivées est le fait de travailleurs quittant les terres du sud de l'Italie et qui cherchent un emploi dans la grande ville. Sur une moyenne de quinze ans, on relève que le quart des arrivées est en provenance du Latium et le tiers de l'Italie méridionale et insulaire. Les colonies étrangères sont nombreuses grâce aux missions diplomatiques auprès du Quirinal et du Vatican, aux 3 500 fonctionnaires de la F. A. O. *(Food and Agriculture Organization)* et aux nombreuses congrégations et universités religieuses. Globalement, cependant, cette population commence à accuser une tendance au vieillissement. Elle est également caractéristique par le faible taux d'activité, qui est dû à la prolongation de la scolarité, à la diminution de l'âge de la retraite, mais aussi à la relative rareté des emplois, à la persistance d'un taux de chômage élevé, se situant à deux ni-

veaux, celui des personnes diplômées et celui des manœuvres.

Les fonctions

La population active n'atteint pas un million d'unités. Près des deux tiers (586 000) se consacrent à des activités tertiaires, quelque 14 000 personnes restent fidèles à l'agriculture, et le reste (330 000) travaille dans l'industrie.

L'écrasante fonction tertiaire s'explique aisément par le rôle national et international de Rome. Il y a d'abord le poids énorme des administrations (presque 200 000 emplois). Outre le Vatican, se juxtaposent ici les services municipaux, provinciaux et régionaux, les ministères, les instances politiques, les ambassades, des organisations internationales comme la F. A. O. La rareté de l'emploi a souvent engendré des effectifs pléthoriques dans l'Administration. Un fort groupe d'emplois est procuré ensuite par les sièges sociaux des sociétés et les institutions financières. On assiste en effet à un certain glissement des centres de gestion vers Rome, les entreprises désirant se trouver près des organes de décision gouvernementaux. Le secteur commercial est très développé ; la croissance rapide des supermarchés fait bon ménage avec une multitude de petits commerces destinés à la clientèle locale comme aux touristes.

La fonction culturelle est importante. Elle se marque en premier lieu par le rôle universitaire. Près de 70 000 étudiants se pressent dans quatorze facultés. Une université libre (catholique) existe pour l'enseignement de la médecine. Il y a aussi les célèbres athénées pontificaux, fréquentés par plus de 5 000 religieux ; l'université grégorienne est la plus connue avec ses huit facultés, suivie par l'athénée du Latran (quatre facultés) et l'athénée « Angelicum » (quatre facultés). Des instituts spécialisés étrangers se consacrent aux recherches historiques et archéologiques (l'École française de Rome par exemple). Les bibliothèques romaines sont renommées : la Bibliothèque nationale de Rome et la Bibliothèque vaticane, qui possède la plus importante collection du monde de manuscrits grecs et latins (plus de 60 000). Ce rôle universitaire se prolonge par un équipement remarquable en musées, en sites archéologiques et artistiques.

Cela est à l'origine d'un tourisme culturel et cultuel considérable. Il y a environ 1 000 établissements hôteliers à Rome et le nombre de clients dépasse 3,5 millions par an (plus de 10 millions de nuitées), plus de 10 p. 100 du mouvement italien total. En fait, ce chiffre est en dessous de la réalité, car il ne tient pas compte des campings et des nombreuses pensions religieuses. Depuis quelques années, le nombre des visiteurs étrangers se stabilise (parmi eux, les plus nombreux sont les Américains, les Anglais, les Français et les Allemands), tandis que la clientèle nationale est en rapide progression. À ce tourisme classique s'ajoute le tourisme balnéaire à Ostie.

La conjonction de toutes ces activités suppose un gros équipement de transports (plus de 70 000 emplois). La ville est un gros nœud routier avec la convergence des routes consulaires et le raccord autoroutier annulaire. Un ensemble de gares ferroviaires, dont la stazione Termini est la principale, en font un carrefour ferroviaire. Trois ports, Anzio, Civitavecchia et Fiumicino, desservent Rome et son arrière-pays. Enfin, Rome est une escale fondamentale pour le trafic aérien. L'aéroport de Ciampino est doublé depuis 1960 par l'aéroport Léonard-de-Vinci à Fiumicino, à une trentaine de kilomètres de Rome ; ce dernier aéroport a un mouvement de passagers supérieur à 5 millions par an.

Ces activités tertiaires laissent loin derrière les activités agricoles. La campagne romaine n'est plus un simple terrain de parcours pour les moutons. Les secteurs marécageux ont été bonifiés. Il y a encore beaucoup de petites propriétés, mais de vastes exploitations organisées en sociétés anonymes se sont installées. Au nord de Rome, la *bonifica Torrimpietra* est une société anonyme au capital de 250 millions de lires, spécialisée dans l'élevage laitier. Au sud, une société d'État existe, la *bonifica del Maccarese* (4 000 ha). Les systèmes agricoles se transforment ici en fonction de la présence de Rome. La céréaliculture régresse devant l'élevage laitier et les cultures de primeurs pratiquées en cultures irriguées et sous serres de plastique mobiles.

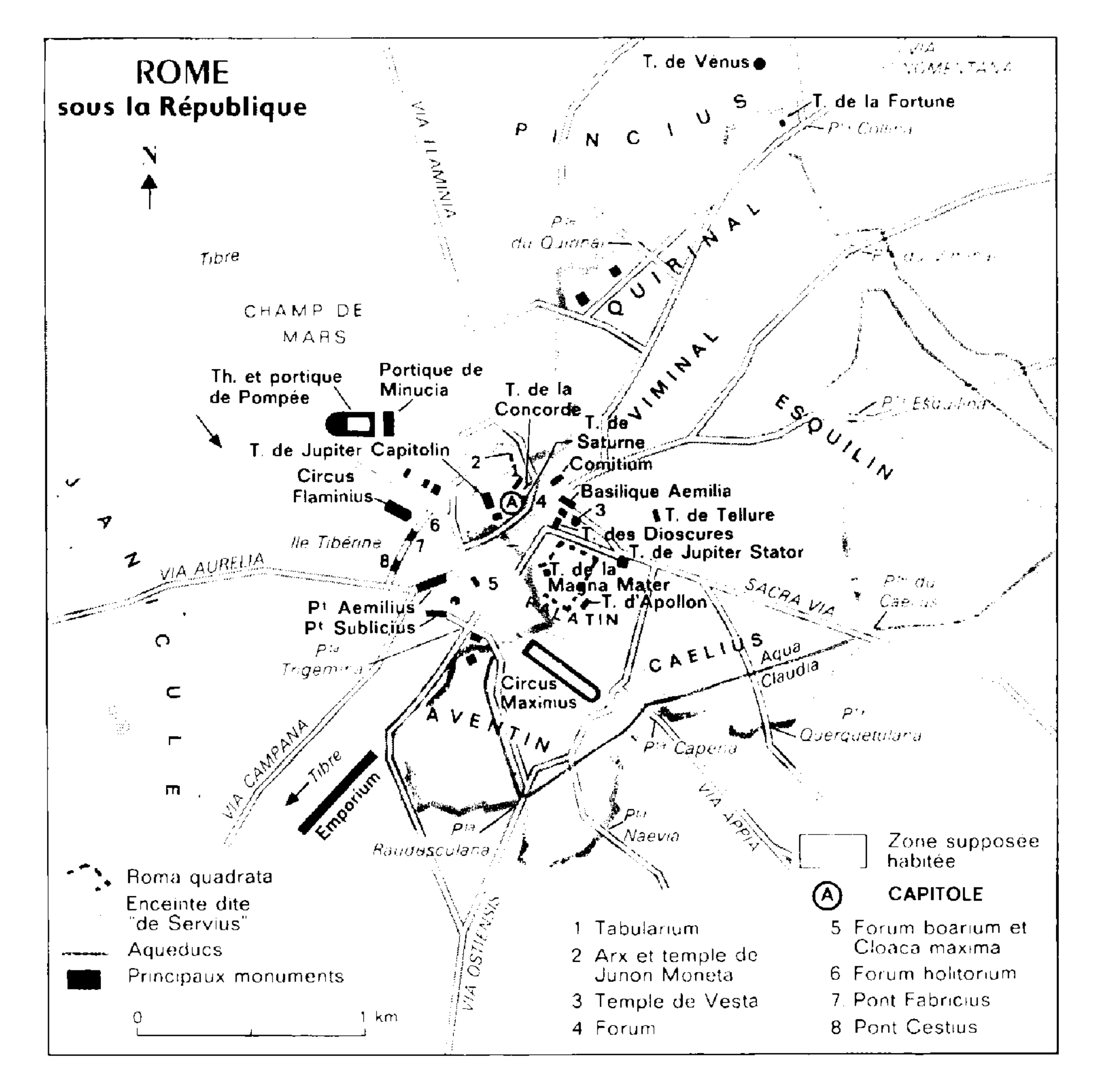
La seule véritable industrie est celle du bâtiment (70 000 emplois). Pourtant, les branches manufacturières commencent à devenir notables. Les industries alimentaires (9 000 emplois) fournissent à la ville les grands produits de consommation courante. L'industrie du bois et des meubles (10 000 emplois), de structure artisanale, a le même rôle local. Il en va de même pour le textile et la confection (20 000 emplois), encore que la haute couture ait tendance à se fixer à Rome, supplantant Milan ou Florence. Les industries du papier et de l'imprimerie ont une vieille tradition (23 000 emplois) et desservent les besoins de la capitale (l'Imprimerie nationale occupe 4 500 salariés). Le cinéma occupe une place à part dans les industries romaines ; des primes gouvernementales ont permis aux studios de Cinecittà (au sud-est de la ville) de conquérir un quasi-monopole en Italie et de faire de l'industrie cinématographique italienne une des premières du monde. D'autres activités sont liées au bâtiment, comme la céramique, le verre, les cimenteries, les briqueteries, l'extraction du travertin ; elles occupent 7 000 personnes. Les industries mécaniques, électromécaniques et chimiques ont d'autres caractères. Elles dépassent en effet la simple desserte des besoins urbains et présentent des possibilités d'emplois qualifiés. Elles sont surtout localisées à l'est de la ville, le long des voies Tiburtina, Prenestina et Salaria. Les industries mécaniques et électromécaniques (55 000 emplois) ont attiré les capitaux du Nord (Fiat, Olivetti) et de l'étranger pour la construction de matériel radio, de téléviseurs, d'appareils électroménagers. Les industries chimiques (10 000 emplois) sont spécialisées, en plus de quelques raffineries, dans la fabrication de produits pharmaceutiques et de cosmétiques. Il y a donc un éveil industriel certain, d'autant qu'on ne saurait évoquer ce panorama industriel sans mentionner les installations proches de la capitale. Les papeteries et l'usine Pirelli de Tivoli sont déjà anciennes. Mais il faut aussi citer nombre d'initiatives, au sud de Rome, dans la zone d'action de la Caisse du Midi, à Pomezia, à Aprilia, et à Cisterna di Latina. D'autres zones industrielles sont prévues à l'est de la ville. Tous ces changements transforment l'espace romain.

L'organisation de l'espace

Pendant des années, Rome s'est développée tout d'un bloc dans une campagne peu peuplée : on pouvait dire que c'était une « capitale sans banlieue ». La réalité présente est plus nuancée. La commune de Rome est très grande ; c'est la plus vaste d'Italie (1 507 km^2). La partie comprise dans l'enceinte d'Aurélien (15,6 km^2) est le cœur de la ville. Divisé en vingt-deux *rioni*, ce centre urbain se dépeuple régulièrement ; il comptait 458 000 habitants en 1921 (plus de deux tiers de la population romaine de l'époque) et n'abrite plus que 270 000 personnes actuellement. Là se trouvent la zone archéologique au sud du Colisée, la vieille Rome mêlant, autour de Piazza Navona, nobles demeures et vétustés édifices, les secteurs pittoresques du Trastevere, les rues élégantes (via Veneto). C'est aussi le quartier administratif, financier et politique. On y traverse également la Cité du Vatican*. Au-delà de l'enceinte d'Aurélien s'étendent les constructions bâties depuis 1870. Les Romains y distinguent des *quartieri*, ensembles urbanisés, et des *suburbi*, en cours d'urbanisation ; il y a ainsi trente-cinq quartieri et six suburbi (231 km^2), avec plus de 2 millions d'habitants (82 p. 100 du total), contre 180 000 en 1921. C'est une Rome plus impersonnelle : la division fonctionnelle de ces quartiers n'est pas très nette. Sur les collines, à la construction de villas a succédé celle d'immeubles résidentiels au nord (monti Parioli, monte Mario), et à l'ouest (Janicule, Monteverde). La partie orientale de la ville est plus ouvrière et industrielle (quartiere Tiburtino), et elle doit recevoir une zone administrative (Centocelle). Les quartiers méridionaux connaissent une vive expansion avec le Testaccio, la borgata Garbatella, Tor Marancio ; dans l'ensemble de l'EUR, la résidence de luxe côtoie les bâtiments administratifs et d'exploitation. Plus au sud-ouest, il y a les trois quartiers littoraux (Lido di Ostia Levante, Lido di Ostia Ponente et Lido di Castel Fusano), à destination balnéaire. Le reste de la commune forme l'Agro romano (1 276 km^2), encore peu peuplé (moins de 300 000 hab.). Il change, cependant, en recevant des équipements urbains (aéroport, zone sportive) et voit ses bourgs traditionnels s'animer sous l'effet d'une urbanisation désormais prochaine. Il y a donc naissance de certaines formes de banlieue à Rome. De plus, des agglomérations comme Tivoli, Frascati, Grottaferrata, Castel Gandolfo sont de plus en plus des centres résidentiels pour des Romains, qui y viennent en fin de semaine et même y séjournent de manière permanente. On comprend que le plan d'aménagement de Rome s'accompagne d'un projet de plan intercommunal.

Les problèmes

Ils sont tels, en effet, qu'une planification s'impose. Le ravitaillement de la ville, son approvisionnement en eau et en énergie supposent des solutions techniques qui sont possibles, voire aisées. Par contre, le problème de la



circulation est particulièrement difficile pour une ville historique dont la voirie n'est pas adaptée à l'automobile, alors que le degré de motorisation de la population s'élève (1 voiture pour 4 habitants). La même difficulté se retrouve à propos de la spéculation foncière. Cela a sa conséquence sur l'équilibre budgétaire de la commune : le déficit romain est croissant, voire alarmant. L'augmentation du nombre des emplois est également une question cruciale. Toutefois, en dépit de ces aspects négatifs, les Romains ont su faire passer leur ville, en moins d'un siècle, du stade d'une ville-musée figée dans son passé à celui d'une capitale d'un État moderne, et cela en préservant un cadre prestigieux et une douceur de vivre inestimable.

E. D.

L'histoire de Rome

Naissance de la ville

Rome prend naissance dans un décor de collines séparées par des vallons marécageux, dont certains sont parcourus par des ruisselets, affluents du Tibre (v. art. Rome *[État]*). D'agglomérat de villages devenue ville, elle bénéficie du Tibre, qui, médiocre pour la navigation, rend cependant, dans l'Antiquité, d'immenses services, vu le faible gabarit des navires d'alors. Les efforts des rois étrusques font de l'endroit une zone salubre, ce qui contrastera à travers les siècles avec les miasmes dangereux et l'aspect d'abandon de la campagne environnante. Il est de tradition de leur attribuer la « Cloaca maxima », le plus célèbre des égouts, qui va du Forum au Tibre ; ce qu'on en voit actuellement est une reconstruction postérieure ; c'était à l'origine un canal de drainage à ciel ouvert. De l'époque étrusque datent les premières constructions de pierre, le rempart dit « mur de Servius », dont les vestiges les plus connus correspondent en réalité à des réfections du IVe s. av. J.-C., consécutives à l'invasion gauloise. L'aspect citadin que Rome acquiert à cette époque se complète par l'afflux de populations d'origine diverse, étrusque surtout, qui, se superposant à un fonds lui-même peu homogène, se livrent à des activités urbaines (artisanat et commerce). Dès le tournant des VIe-Ve s., le Capitole, foyer religieux avec son temple de Jupiter, et le Forum, place publique à tous usages, représentent le cœur de la ville, dont l'extension, cernée par le rempart et le *pomoerium* (ou *pomerium*), cette ligne sacrée en deçà de laquelle il est interdit d'ensevelir les morts, égale déjà la moitié de la future Rome impériale.

La capitale républicaine

Rome, devenue capitale d'une Italie romaine, reçoit un apport de population sans cesse croissant. Cet accroissement provoque l'utilisation du champ de Mars — ce vaste terrain disponible à l'ouest des murs — pour les grands rassemblements d'hommes, que le Forum ne peut plus contenir. Les temples s'édifient peu à peu : temples de Saturne, des Dioscures, de Cérès. L'invasion gauloise, destructrice, entraîne une reconstruction hâtive. Le plus ancien pont, le pont Sublicius, est édifié en bois, puis en pierre au début du IVe s. av. J.-C. Au IIIe s. av. J.-C. s'y ajoute le pont Milvius. La construction des routes qui rayonnent autour de Rome donne à la ville les moyens de circulation qui conviennent à son importance. L'intérieur de l'agglomération semble, au contraire, tassé et étriqué, sans artères larges, sans autres espaces dégagés que les *forums*, le *Forum romanum*, le vieux marché aux bestiaux *(Forum boarium)* et le marché aux légumes *(Forum holitorium)*, tous deux près du Tibre. Un peu plus en aval, entre Tibre et Aventin, s'installent les entrepôts du commerce fluvial. La fondation d'Ostie crée un avant-port qui ne dispense pas du trafic par le fleuve. Un premier aqueduc, l'Aqua Claudia, amène une eau de source des environs de Préneste (auj. Palestrina). Le Grand Cirque, aménagé au flanc sud du Palatin, puis le cirque Flaminius, à l'entrée du champ de Mars, témoignent des réjouissances offertes aux foules par la classe dirigeante. Ce sont aussi les grandes familles qui construisent les basiliques qui portent leur nom, en bordure du Forum : basilique Porcia et basilique Aemilia.

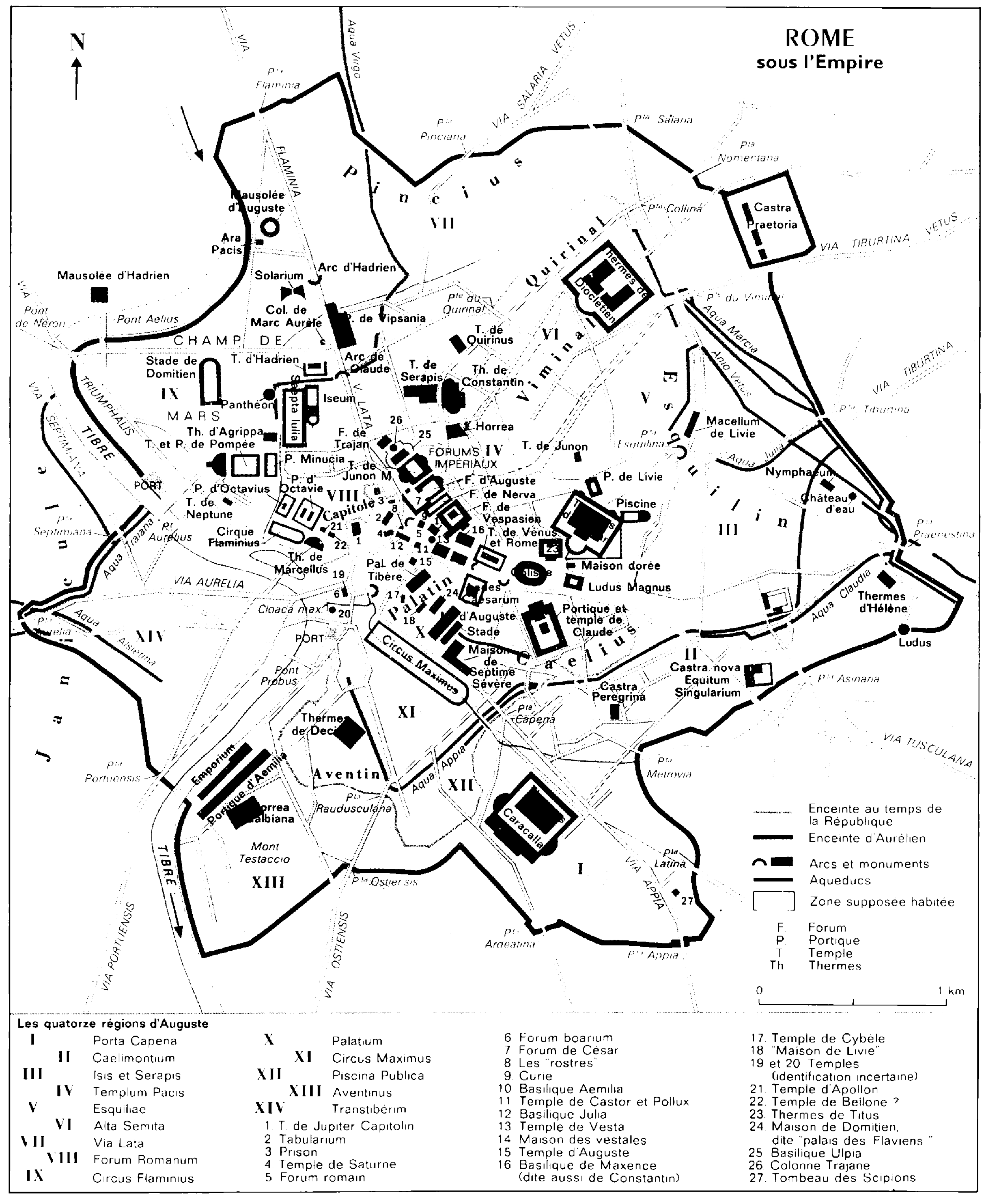
Les grandes conquêtes ont leur retentissement sur la ville : celle-ci ne cesse d'embellir. Les rafles d'œuvres d'art lui permettent de se parer de nombreuses statues. Les esclaves de toute origine contribuent à faire naître un air d'exotisme. Si l'on a eu très peur quand Hannibal* était aux portes de Rome, on se rattrape ensuite : les humbles jouissent des spectacles que leur offrent les édiles et profitent de distributions ; la classe dirigeante des sénateurs et chevaliers se fait bâtir de somptueuses maisons sur le Palatin, aux abords des remparts, et de riches *villae* à Tusculum ou à Tibur (Tivoli). Le Quirinal, l'Esquilin et l'Aventin se peuplent.

La capitale impériale

À l'époque impériale, Rome apparaît tout à fait comme une grande métropole. Auguste* l'a divisée en quatorze régions, destinées à survivre à l'Antiquité et pourvues d'un système administratif dont la direction doit incomber à un préfet particulier, en raison des problèmes de la grande ville, qui ne se confond plus, comme dans l'ancien temps, avec l'État. Y sont casernées des troupes spéciales, les prétoriens, qui forment la garde de l'empereur, et les vigiles, qui font office de pompiers. L'Administration s'occupe des eaux et des travaux publics. Il faut tenir en respect la horde des esclaves. Enfin, et surtout, il y a l'assistance publique : l'annone. Celle-ci assure à la population de Rome, aux citoyens seulement, classe toujours privilégiée, des distributions gratuites de produits alimentaires ; l'État se charge de la réquisition dans les provinces, du transport et de la répartition entre 200 000 allocataires. Auguste ramènera ce nombre à 150 000. Le blé est la denrée essentielle (5 boisseaux par mois) ; plus tard, il s'y ajoute de la viande, de l'huile, du vin. Puis on remplace le blé par le pain. Enfin, tous les Romains deviennent citoyens, et l'institution prend progressivement l'allure d'une assistance aux pauvres. En outre, les empereurs distribuent occasionnellement des congiaires, gratifications en argent. Bref, le Romain est nourri. Il est de tradition aussi de le régaler de spectacles gratuits : *panem et circenses*. On comprend mieux alors le vide qui s'est fait dans les campagnes avoisinantes. La population comprend aussi, outre les esclaves, des affranchis ; les uns comme les autres sont de toute origine et de plus en plus souvent orientaux. Le cosmopolitisme se décèle par les noms des pierres funéraires, par la variété des cultes exotiques.

Au Haut-Empire, le million d'habitants paraît la moins improbable estimation de population. La congestion urbaine est manifeste : Horace décrit les encombrements ; la circulation des véhicules utilitaires est interdite de jour. Les emballages irrécupérables que sont les amphores cassées ont édifié près du Tibre une colline entière, le mont Testaccio.

La population s'entasse dans les immeubles de rapport à plusieurs étages, aux logements étriqués et aux escaliers sombres. On recense au Bas-Empire 46 000 *insulae*, pâtés de maisons, appartements ou, plus vraisemblablement, immeubles locatifs. On cite telle d'entre elles, l'*insula Felicles*, pour son grand nombre d'étages. La hauteur se marie fâcheusement avec la médiocre solidité. Il existe aussi quelque 1 800 *domus*, hôtels particuliers, conçus sur le plan de la maison classique à atrium, parfois immenses, proportionnés aux fortunes de la classe sénatoriale. Certains se sont réservé, surtout à la périphérie, d'immenses parcs (jardins de Salluste, de César). À l'époque impériale, ceux-ci sont à la disposition du public, comme les diverses promenades couvertes, ou



portiques. L'Empire bâtit, par fierté romaine et aussi pour la population, favorisée parce que vaguement crainte. Auguste a trouvé une ville de brique et dit l'avoir rebâtie de marbre. Mais tout n'est pas marbre. Au sud comme au nord du Forum s'étendent de vieux quartiers entassés, populaires : le Vélabre, riche en entrepôts ; l'Argilète des libraires et des artisans du cuir ; la Subure, particulièrement malfamée, qu'il faut imaginer comme des souks où l'on trouve de tout, mais où l'on ne laisse pas aller les enfants de bonne famille. D'un autre côté, vers l'est, les grands monuments s'étendent à partir du Forum, dans le creux qui sépare le Palatin de l'Esquilin. Puis le champ de Mars, plaine longtemps en partie marécageuse, assainie en 36 av. J.-C., accueille dès l'époque augustéenne un flot de nouveaux édifices publics, tout en préservant de grands espaces et un aspect aéré qui convient à la promenade. L'Esquilin, longtemps terrain vague inquiétant, devient un quartier aristocratique grâce à ses vastes espaces. Selon la pratique romaine, qui ne craint pas les grands terrassements, on nivelle, recouvrant les nécropoles et les immondices pour créer jardins et palais. Des palais, il s'en édifie sur toutes les collines périphériques. Le Caelius, le Quirinal et le Viminal deviennent des quartiers opulents à l'égal de l'Esquilin. Le Palatin, après avoir hébergé les résidences de la classe dirigeante à l'époque républicaine, est accaparé par les palais impériaux. Beaucoup d'empereurs sont des bâtisseurs. Néron* profite de l'incendie mémorable de 64 apr. J.-C., qui ravage plusieurs parties de la ville, pour édifier sa « Maison d'or » *(Domus aurea)*, qui s'étale au nord du Palatin sur une telle étendue qu'un plaisantin conseille aux Romains d'aller vivre ailleurs, car il ne leur restera bientôt plus de place. Après Néron, on se désintéressera de ce vaste ensemble, et l'amphithéâtre Flavien, ou Colisée, occupera une partie de son emplacement. Au demeurant, l'incendie est l'occasion d'une reconstruction des quartiers centraux, qui n'est pas du goût de tout le monde : les ruelles sont remplacées par de larges avenues où le soleil et le vent pénètrent trop facilement. Ce n'est que relatif : ces avenues ne sont que des boyaux comparativement aux réalisations du XIXe et du XXe s. Mais ce qui, partout, attire l'attention, c'est le décor de la rue et surtout des places publiques. La statue y tient une place majeure. Dieux, empereurs, magistrats sont représentés par milliers. À certaines époques, on a dû les retirer massivement pour faire de la place. Jusqu'à la fin de l'Antiquité, le Forum n'en conserve pas moins le caractère d'un musée de sculpture. Et, au IVe s. apr. J.-C., après déjà bien des dévastations, on dénombre encore quelque 10 000 statues dans les lieux publics.

Contrastant avec les *insulae* branlantes et toutes les masures faites de matériaux rustiques et qui sont la proie de fréquents incendies, les monuments publics étalent leur splendeur. Dans certaines zones du centre, il n'y a pratiquement plus place pour des habitations privées. Quelques dénivellations aidant, l'accumulation d'édifices somptueux aux colonnes précieuses organise une scénographie théâtrale, qui impressionne aussi bien l'empereur qui a toujours vécu dans les camps (tel Constance II, en 357) que le Barbare vaincu. C'est ce décor que Piranèse essaiera, au XVIIIe s., d'évoquer, avec tant de talent. Les empereurs se sont fait la part belle, multipliant ou agrandissant leurs palais du Palatin, se préparant des tombeaux colossaux (mausolées d'Auguste, d'Hadrien).

Mais, surtout, ils procurent à l'immense prolétariat désœuvré les plus fastueux lieux de récréation : d'abord grâce à l'extension du Forum, prolongé par les *forums impériaux*, forums de César, d'Auguste, de Domitien (ou de Nerva, dit aussi « forum transitoire ») de Vespasien (dit « de la Paix ») et surtout de Trajan, qui comporte, outre la colonne Trajane, un ensemble commercial en hémicycle enchâssé dans le pied du Quirinal ; ensuite par les jardins, les portiques, les arcs de triomphe, les temples — qui sont autant musées de sculpture que sanctuaires —, les théâtres, les amphithéâtres et les cirques ; enfin, par les thermes, aux dimensions colossales, que l'on continue à construire même à l'époque de la décadence (thermes d'Agrippa, de Titus, de Trajan, de Caracalla, de Decius, de Dioclétien, de Constantin, d'Hélène) et qui consomment avidement l'eau des grands aqueducs. Le contraste est net avec la banlieue, qui n'est qu'une zone

de passage : voies, tombeaux, auberges et relais.

Des chrétiens aux Barbares

Le christianisme ne tarde pas à modifier discrètement la structure de la ville, en lui adjoignant une ville souterraine. Le sol romain peut, sur le plan utilitaire, se répartir en trois étages : celui de la pierre plus ou moins dure, le tuf, où sont creusées des carrières ; celui de la roche sablonneuse, exploitée comme telle dans les sablières *(arenariae)* ; enfin celui du tuf tendre, qui se prête à l'excavation sans fournir de matériaux valables. C'est dans cette dernière couche que les Juifs, les premiers, creusent leurs cimetières (Ier s.), puis, à la fin du même siècle, les chrétiens, qui, en quelques dizaines d'années, en étendent les galeries jusqu'à la périphérie de Rome. De cimetières, les catacombes deviennent lieux de réunion et refuges pendant les persécutions. Quant au fondateur de cette Église, saint Pierre*, sa présence à Rome ne s'y confirme que par l'archéologie, qui croit avoir découvert sous la basilique Saint-Pierre son tombeau, le « trophée » de Gaius. La destinée de Rome commence à basculer. Aux conquêtes ont succédé les attaques des Barbares. Ceux-ci, vainqueurs en Italie du Nord (270), ont inquiété la capitale. Comme les autres cités de l'Empire, Rome s'entoure dans une enceinte fortifiée, celle d'Aurélien*, qui, avec son développement de plus de 18 km, n'englobe pas même toute l'étendue répartie dans les quatorze régions d'Auguste et correspond à un tracé commandé par les possibilités défensives. Mais cette enceinte n'est pas sans points faibles, et son développement lui interdit d'être suffisamment garnie de troupes. Toutefois, il n'y a pas d'alerte dans les temps qui suivent. Rome perd peu à peu sa qualité de capitale. Les empereurs s'installent là où les requièrent les nécessités militaires : à Milan, à Trêves. Enfin, Constantin Ier* le Grand, faisant de Constantinople* une seconde capitale (330), amorce la transformation de la ville.

Empereurs et papes

À la même époque, l'empereur s'est fait chrétien, et l'Empire avec lui. Ses successeurs ne sont à peu près jamais à Rome. Dès lors, la ville devient pleinement chrétienne. Les premiers personnages ne sont plus les Césars, mais les papes. Constantin le Grand donne un de ses palais, le Latran, au pape Miltiade, en transforme un autre en basilique chrétienne dédiée au Sauveur (auj. Saint-Jean-de-Latran) et construit encore une basilique à l'emplacement du tombeau de saint Pierre. Les papes construisent aussi (Sainte-Marie-Majeure, Saint-Sébastien, Saint-Laurent, Saint-Paul), et l'on ne se fait plus guère enterrer aux catacombes. En même temps, on commence à démolir les édifices païens pour en utiliser les matériaux, en particulier les colonnes. Ce n'est que le début d'une longue démolition. Constantin a lui-même emmené à Constantinople des statues en même temps que ses fonctionnaires.

Les sacs

Les Wisigoths d'Alaric pénètrent dans Rome en 410 et saccagent la ville pendant six jours et six nuits. L'événement a un retentissement considérable. Mais il est suivi d'autres incursions non moins dévastatrices. Si Rome échappe à Attila, elle souffre plus encore de la présence des Vandales de Geiséric (455). Puis viennent les Suèves de Ricimer (472). Les maux sont d'autant plus grands que les Romains eux-mêmes les aggravent : ils se battent entre eux, la populace pille, les brigands se multiplient. Au milieu du VIe s., Goths et Byzantins se disputent la ville, dont ils s'emparent à tour de rôle. En 538, les assiégeants coupent les aqueducs : Rome est privée d'eau. Tornades et épidémies s'en mêlent. Mort et fuite réduisent peu à peu la population à quelques dizaines de milliers de personnes tout au plus. À ce moment seulement disparaît le sénat, qui a longtemps survécu sans plus manifester d'autorité.

Le destin des antiquités

En dépit de quelques restaurations sous le règne du roi ostrogoth Théodoric Ier* l'Amale, Rome, dont la population va demeurer infime, prend pour des siècles l'aspect d'un monceau de ruines. Celles-ci ne se sont pas accumulées en quelques jours. Les murs de forteresses des grands thermes ne sont pas tombés d'un seul coup. Mais les constructions se sont révélées inutiles : il n'y a plus ni eau ni baigneurs. Et l'on démolit sans cesse pour les nécessités du moment : les statues servent de projectiles pendant les sièges, les monuments deviennent des carrières, les marbres sont absorbés par les fours à chaux, tout ce qui est en métal est arraché et fondu. Les plus belles sculptures sont vendues tout au long du Moyen Âge et se retrouvent dans toute l'Italie. Le XVIIe s., encore, s'acharne sur les monuments qui subsistent : Paul V récupère en 1613 la dernière colonne de la basilique de Maxence et de Constantin. Quelques monuments ont un destin privilégié : le portique d'Octavie, destiné à devenir un marché aux poissons ; quelques temples, transformés en églises. Les alentours de Rome sont une campagne abandonnée, en proie à la malaria. Les habitants de la ville se serrent dans les quartiers bas, au champ de Mars, tandis que les résidences aristocratiques des collines sont totalement abandonnées. Le Capitole va devenir le monte Caprino (mont aux Chèvres), le Eorum le campo Vaccino (champ aux Vaches). L'entassement des débris a modifié même la topographie, exhaussant le niveau du sol. Par l'action cumulée des terrassements, des incendies et des effondrements, de l'abandon des égouts et de la voirie, le niveau antique est d'ordinaire à une profondeur de 3 à 20 m au-dessous du sol actuel, et la dénivellation des collines s'est émoussée.

Avant de devenir ce gros village qui, coexistant avec les fastes pontificaux, séduira les artistes par sa beauté romantique, Rome subit encore tous les conflits intérieurs et extérieurs du Moyen Âge.

Querelles et conflits médiévaux

La seule autorité demeurée présente à Rome est celle du pape : sa primauté dans l'Église est reconnue par le concile de Chalcédoine (451). En 452, le pape Léon Ier* le Grand persuade Attila d'épargner la ville. Grégoire Ier* le Grand (590-604) fait de Rome non plus une capitale chrétienne, comme elle l'était au IVe s., mais la capitale ecclésiastique et pontificale, assumant les charges de la politique et de l'administration. Puis, aux VIIIe et IXe s., devant la menace des Lombards, maîtres d'une grande partie de l'Italie, la papauté s'assure l'alliance de Pépin* le Bref et de son fils Charlemagne*, qui mettent un terme à la puissance, lombarde et aident à la création des États* de l'Église. Rome redevient ainsi une capitale d'un État, sans pour autant trouver le calme et la sécurité. Les Sarrasins harcèlent l'Italie centrale. Le pape Léon IV, après la dévastation du Vatican par eux en 846, fortifie ce quartier, qui en gardera le nom de *cité Léonine.* De même, la papauté entretient les aqueducs et contrôle le ravitaillement lors des famines. En ces siècles du haut Moyen Âge, l'Italie souffre mille maux, en effet. Une féodalité turbulente s'est constituée ; c'est l'anarchie et la guerre civile. La Ville éternelle est en proie aux factions, et le Saint-Siège est l'enjeu des rivalités et l'objet de manœuvres sordides. Les grandes familles rivales comme les Crescenzi, au Xe s., ou les comtes de Tusculum, au début du XIe s., se construisent des châteaux soit dans les environs, soit dans les ruines de la ville : de grands monuments encore debout grâce à l'épaisseur de leurs murailles sont surmontés de tours, percés de meurtrières. Des créneaux s'accrochent aux arcs de triomphe. Le Colisée est la forteresse des Frangipane, le mausolée d'Hadrien celle des Orsini, le mausolée d'Auguste celle des Colonna. La barbarie du Xe s., féroce et immorale, vaut à celui-ci d'être appelé le *Siècle de fer.* En ce temps-là, les papes meurent couramment assassinés. En dehors de ces féodaux malfaisants se situent de surcroît trois pouvoirs en présence : la papauté, mais aussi le peuple de Rome, qui, de l'Antiquité, a hérité des prétentions politiques, et enfin l'empereur. Le pape a fait renaître l'Empire en couronnant Charlemagne en 800. Ces trois pouvoirs sont la cause de bien des désordres de l'époque médiévale. Otton Ier* le Grand se fait couronner empereur en 962, comme Charlemagne. Mais il impose l'autorité impériale à Rome : les empereurs entendent disposer du Saint-Siège. Ils se heurtent aux grandes familles romaines. La querelle des Investitures*, entre pape et empereur, est désastreuse pour la ville : l'empereur Henri IV s'empare de Rome, et les Normands de l'Italie méridionale la reprennent et la pillent (1084). Quand l'empereur vient se faire couronner à Rome, il amène avec lui la violence. Le peuple, rêvant de son passé, las de ses malheurs, essaie, épisodiquement, de reconquérir son indépendance vis-à-vis du pape. Ce sont les tentatives du tribun Crescentius au Xe s., d'Arnaud de Brescia au XIIe s., de Cola di Rienzo au XIVe s. Malgré la création d'une commune romaine (1143) gouvernée par des sénateurs, l'anarchie est de plus en plus grande.

La condition économique des Romains au Moyen Âge est, en outre, misérable. La campagne est vide, et il n'y a ni industrie ni commerce. Les affaires ne se font que grâce à la présence de pèlerins déjà nombreux, aux monastères, à la cour pontificale. L'institution du jubilé par Boniface VIII, en 1300, améliore la situation, mais la « captivité » d'Avignon* (1309-1376) et le Grand Schisme* d'Occident (1378-1417) font disparaître les avantages que les Romains tiraient de la présence du Saint-Siège. La ville se retrouve aussi désertée qu'aux pires moments du VIe s. L'autorité du pape n'existe plus, mais

la noblesse guerrière est toujours là : les Colonna tiennent le nord de la ville, les Orsini le sud, les Savelli l'Aventin. La population se groupe dans le champ de Mars et la Subure, au milieu de potagers et de vignes ; églises et couvents sont parfois fortifiés, parfois déserts, parfois effondrés. Il ne reste plus beaucoup de prêtres. Mais il y a des brigands partout. Enfin, le pape rétablit progressivement son pouvoir. Nicolas V (1447-1455) consolide définitivement la papauté. Il anéantit le dernier mouvement populaire, dirigé par Stefano Porcari, un révolutionnaire qui se recommandait de Caton. La tradition médiévale de républicanisme, hostile au Saint-Siège, dure depuis le Xe s. Elle laisse des traces durables, et les papes restent méfiants : sous Paul II (1464-1471), encore, les membres de l'Académie romaine sont emprisonnés sur suspicion de républicanisme.

La Renaissance de Rome

En ce XVe s., où Rome renaît véritablement, la commune, avec un sénateur et trois conservateurs, coexiste avec un gouverneur, vice-camerlingue, qui représente le pape et détient le pouvoir réel. Le sénateur lui-même est choisi par le pape. Quant à la justice, la révision des statuts romains, en 1469, l'a fait dépendre également de l'Église en totalité. L'autorité pontificale se trouve affermie aussi grâce à l'argent : la fiscalité universelle, mise au point au temps d'Avignon, permet à la ville de sortir de ses ruines. Au Moyen Âge, on avait remanié des édifices, mais on n'avait rien construit. À présent, de grands travaux sont entrepris. Le Latran a été abandonné pour le palais qui s'édifie près de la basilique Saint-Pierre, dont la reconstruction est entreprise. Les papes président à la rénovation urbaine en perçant de nouvelles rues. Les ennemis de la papauté renoncent à lutter contre elle, et tous bâtissent : on voit s'élever des palais qui ne sont plus fortifiés (palais Colonna, villa Farnésine, palais de la Chancellerie, palais de Venise). Bramante*, Michel-Ange*, Raphaël* participent aux travaux, appelés par Jules II (1503-1513). Les antiquités sont recherchées : on fait des fouilles pour trouver des objets d'art. Le début des collections du musée du Vatican date de ce temps. Sous Léon X (1513-1521), l'accumulation de richesses se poursuit : Rome est la ville la plus luxueuse, la plus somptueuse. L'humanisme et l'archéologie, la théologie et la philosophie sont pratiquées avec passion. La cour pontificale est brillante. Les 55 000 habitants sont souvent aisés.

Le sac de Rome par les troupes de Charles* Quint, en 1527, arrive comme une catastrophe. Les armées comptent des luthériens fanatiques. Aucun palais, aucune basilique n'échappe au pillage. Les Espagnols tuent, les Allemands profanent. La famine et la peste complètent leur œuvre. Rome y perd le flambeau de la Renaissance artistique et littéraire. Mais la papauté trouve de nouvelles ressources, une énergie nouvelle. S'appuyant sur l'autorité que lui confère le concile de Trente*, elle commande la lutte contre le protestantisme, et elle accueille et soutient Oratoriens et Jésuites. Les années saintes attirent des flots de pèlerins : on en vit 210 000 ensemble en 1600. Les travaux de construction et de rénovation urbaine se poursuivent. Sixte Quint (1585-1590) perce de nouvelles rues et multiplie les fontaines. Les ressources pontificales proviennent des taxes traditionnelles touchant l'Église entière et la population de Rome, mais aussi de l'exploitation de l'alun de Civitavecchia et de l'émission d'emprunts. La banque romaine est active. Mais la fiscalité maintient les habitants dans un état de pauvreté ; la noblesse, endettée, vit en parasite de la papauté. Le ravitaillement est difficile, ce qui amène à interdire l'exportation des céréales (1562). Aux pèlerins s'ajoutent à présent les artistes d'Europe, pour qui le voyage à Rome est un élément traditionnel de leur formation. Ils viennent nombreux, accompagnés de quelques touristes fortunés. Des académies artistiques sont fondées par les nations intéressées. Grande est l'animation sur les chemins qui mènent à Rome, en dépit des explosions périodiques de banditisme. La population atteint 165 000 âmes en 1789.

La Révolution française provoque une impression profonde sur les Romains ; elle fait perdre au pape la moitié de ses ressources extérieures. Des Français rêvent de « délivrer la Rome antique du joug des prêtres ». Mais les Romains tuent un Français qui arborait une cocarde tricolore à Rome (1793). En 1797, un incident du même ordre sert de prétexte pour occuper Rome (1798). Une éphémère République romaine est constituée ; mais les républicains ne sont qu'une poignée. Et les Français semblent venus pour piller : les commissaires des Arts opèrent avec zèle dans les musées. La situation se détend ensuite grâce aux dispositions bienveillantes de Bonaparte, qui ménage le pape, jusqu'au jour où Pie VII (1800-1823) se refuse à participer aux mesures de blocus. L'empereur fait occuper la ville, où les incidents se multiplient. Rome est proclamée ville libre et impériale, mais la population reste hostile. Le pape est prisonnier. Un sénat se recrute tant bien que mal parmi l'aristocratie (1809). Le préfet Charles de Tournon réalise quelques fragments d'un grand projet d'urbanisme (Pincio, piazza del Popolo).

Après la chute de Napoléon Ier, les papes recouvrent leur pouvoir, qu'ils exercent à partir de 1814 avec une rigueur qui paraît alors anachronique. Les Jésuites, l'Inquisition, les anciens privilèges réapparaissent. La révolution* de 1848 établit une nouvelle République, toujours éphémère, car la France se charge de restaurer le gouvernement pontifical par la force en 1849, puis lui assure le secours d'une garnison française. Le départ de celle-ci entraîne la chute immédiate du pouvoir temporel du Saint-Siège ; Rome devient alors la capitale du royaume d'Italie, et le palais du Quirinal la résidence du roi (1870-1871).

Le pape se refuse à reconnaître cette nouvelle situation, et la ville tend, dès lors, à se couper en deux. À l'occasion, l'anticléricalisme latent se déchaîne. L'État bâtit un palais de justice, des casernes, des ponts. On érige le monument à Victor-Emmanuel II. Les parcs de grandes villas deviennent publics ou parfois sont lotis. De nouveaux quartiers sont créés. La croissance est très rapide : 210 000 habitants en 1870, 450 000 en 1900. Rome demeure une capitale administrative : une ville sans industrie, comme elle l'a toujours été, sans banlieue agricole, sans port.

La « marche sur Rome » de 1922 inaugure l'ère fasciste (v. fascisme). Mussolini* relie Ostie à Rome par une autoroute, perce la large voie qui traverse les ruines fraîchement mises au jour des forums impériaux. Près du monte Mario, les gradins du forum Mussolini (auj. foro Italico) réunissent les enthousiastes du régime. Les accords du Latran (1929) règlent enfin la « Question romaine » en constituant une Cité du Vatican*, État indépendant. La prolifération administrative marche de pair avec la croissance de la population : un million de Romains vers 1930, ce qui ramène à peu près au chiffre antique. Ces nouveaux Romains viennent pour moitié ou presque de l'Italie du Sud et des îles. La Seconde Guerre mondiale amène une période de misère (l'hiver 1943-44 est très dur), mais les destructions sont limitées. Les premières bombes américaines tombent en juillet 1943. La reddition de l'Italie provoque la venue des troupes allemandes dans Rome, qui est de nouveau visée par les bombardements et en même temps livrée à la Gestapo (massacre de la cave Ardéatine, 24 mars 1944). La libération a lieu le 4 juin 1944 par l'armée américaine qui suit la voie Appienne. Rome émerge ensuite lentement de son chômage, de sa pénurie, de sa misère. L'afflux des provinciaux reprend. Le palais du Quirinal abrite à partir de 1946 les présidents de la République italienne, la monarchie ayant été renversée par référendum. La vitalité du Vatican se manifeste par le concile œcuménique de 1962-1965.

R. H.

▶ *Italie / Latium / Vatican.*

L. Homo, *Rome médiévale* (Payot, 1934) ; *Rome impériale et l'urbanisme dans l'Antiquité* (A. Michel, 1951). / D. Van Berchem, *les Distributions de blé et d'argent à la plèbe romaine sous l'Empire* (Georg, Genève, 1939). / R. Vielliard, *Recherches sur les origines de la Rome chrétienne* (Impr. Protat, Mâcon, 1941). / J. Delumeau, *la Vie économique et sociale à Rome dans la seconde moitié du* XVIe siècle (De Boccard, 1959 ; 2 vol.) ; *Rome au* XVIe siècle (Hachette, 1975). / N. Denis-Boulet, *Rome souterraine* (Fayard, 1965). / P. Frederix, *Rome. Histoire de la ville éternelle* (A. Michel, 1969). / L. Aubrac, *Rome* (la Documentation fr., « Notes et études documentaires », 1970).

Rome ville d'art

LA ROME ANTIQUE

Celle-ci étant largement évoquée dans l'article chronologique consacré à l'art romain (v. Rome *[État]*), on donnera ici un aperçu de topographie monumentale.

• Le Palatin

La tradition qui plaçait sur cette colline la Rome primitive, fondée vers le milieu du VIIIe s. av. J.-C., est largement confirmée par l'archéologie ; on peut voir sur place les fonds de cabane des « compagnons de Romulus », exhumés au début de notre siècle, ainsi que des silos et des restes de fortifications, ceux-ci du IVe s. av. J.-C. Le premier monument important qui ait survécu est le temple de la Magna Mater (Cybèle), installé dans les toutes dernières années du IIIe s. av. J.-C. et réduit à un podium arasé. À la fin de la République, le Palatin est le quartier aristocratique : Cicéron et la plupart de ses amis ou rivaux y habitent. Plusieurs maisons de cette époque sont conservées sous les constructions impériales ; la plus importante est la « maison des Griffons » (v. 80 av. J.-C.). Octave s'établit sur le Palatin en 36 av. J.-C. et ne le quittera plus ; sa résidence était en fait un complexe composé de plusieurs *domus*, dont deux sont conservées : la prétendue « maison de Livie » et celle qui fut découverte plus bas, sur la pente sud, par les fouilles, encore en cours, de G. Carettoni. Le temple d'Apollon, annexe de la demeure du prince, est

également identifié avec certitude. Progressivement, le Palatin sera envahi par les résidences impériales, qui forment deux groupes principaux : le palais de Tibère, caché par les jardins Farnèse, dont on voit seulement les accès et les annexes (d'ailleurs postérieures), et le palais de Domitien, complètement fouillé ; on y distingue deux parties, l'une publique, avec en façade, du côté nord, une salle du trône et une basilique, et l'autre privée.

• Le Capitole

Son occupation est moins ancienne. En 509 av. J.-C., les consuls inaugurent le temple de Jupiter, Junon et Minerve, construit par le roi étrusque Tarquin, qui vient d'être chassé. L'autre sommet de la colline sert de citadelle *(arx)*, avec un temple de Junon Moneta (« qui avertit ») et ses oies sacrées. Là s'installe au IIIe s. la « monnaie ».

• Le Forum primitif

La dépression marécageuse au nord du Palatin sert de cimetière avant son drainage par les Tarquins au moyen de la « Cloaca maxima » ; de 600 av. J.-C. environ à la fin de l'Antiquité, ce lieu va être le centre politique de Rome. Pendant la République, deux places l'occupent : le Forum, allongé d'est en ouest, et le Comitium, d'orientation générale nord-sud. Le plus ancien ensemble monumental est établi au pied du Palatin, avec le temple de Vesta (qui, dans son état actuel, date du début du IIIe s. apr. J.-C.), la Regia, résidence du roi, puis du grand pontife, et la maison des vestales. Deux temples du côté sud, dédiés aux Dioscures et à Saturne, sont fondés au Ve s. av. J.-C. et reconstruits sous Auguste ; ils encadrent la basilique Julia, fondée par César et réalisée par Auguste. Le côté nord de la place a été profondément transformé par la suppression du Comitium, décidée par César ; on peut voir là cependant le plus ancien vestige archéologique du secteur, un monument funéraire du IVe s. av. J.-C., qui contenait la plus vieille et la plus énigmatique des inscriptions latines. Les « rostres » (tribune) et la Curie ont remplacé, par la volonté de César, des édifices situés plus au nord sur le Comitium. La basilique Aemilia, qui occupe la plus grande partie du côté septentrional, est fondée dès 179 av. J.-C. ; son état actuel est augustéen. Les deux petits côtés de la place sont fermés, celui de l'est par le temple de Jules César, celui de l'ouest par le Capitole, portant le tabularium sullanien, avec à son pied le temple de la Concorde, fondé au IVe s. av. J.-C., et l'arc de Septime Sévère.

• Les forums impériaux

En supprimant le Comitium, César lui substitue un nouveau forum fermé par des portiques et enfermant le temple de Venus Genitrix ; cet ensemble, restauré par Trajan et complètement fouillé de nos jours, sert de modèle à Auguste, dont le forum, perpendiculaire à celui de César, enferme le temple de Mars Ultor, dédié en 2 av. J.-C. Vespasien consacre une place carrée à la Paix, Domitien élargit aux dimensions d'un forum la vieille rue de l'Argilète. Trajan enfin crée un ensemble aussi vaste à lui seul que tous les précédents réunis, comprenant le Forum proprement dit, la basilique* Ulpia, les deux bibliothèques encadrant la colonne Trajane et le temple funéraire de l'empereur, ensemble encore élargi par d'immenses marchés de brique qui formaient tout un quartier étagé sur les pentes du Quirinal.

• Les plaines du bord du Tibre

À cette Rome des collines s'oppose la ville basse des bords du fleuve. Au début, c'est seulement la plaine sud, entre Capitole et Aventin, qui est utilisée, d'abord comme centre commercial ; on y trouve le marché aux bestiaux et celui des légumes, mais aussi de très vieux temples, au pied du Capitole ; c'est là (ancien Forum boarium) que subsistent, presque intacts, deux sanctuaires qui remontent à la fin de la République, l'un circulaire, l'autre rectangulaire. La dépression allongée au sud du Palatin accueille dès le VIe s. av. J.-C. le Grand Cirque, où courent les chars. La plaine nord, élargie par un méandre, sera longtemps, sous le nom de champ de Mars, le terrain d'exercice de l'armée. À partir de la fin du IIIe s. av. J.-C., elle est envahie par les édifices religieux qui souvent commémorent un triomphe. Le groupe sud s'ordonne autour du cirque installé par Flaminius sur le bord du fleuve ; plus au nord, Pompée construira en 56 av. J.-C. son théâtre et ses jardins, qui rejoignent l'aire sacrée, aujourd'hui dégagée, du portique Minucia (Largo Argentina). Une troisième phase d'urbanisation, commencée par César, sera poursuivie par Agrippa ; celui-ci construit des thermes et un premier Panthéon rectangulaire, que l'actuelle rotonde, extraordinaire nouveauté architecturale d'où dérivent toutes les églises et mosquées à coupoles, remplace sous Hadrien. Les empereurs multiplient aussi les monuments commémoratifs, de l'Ara Pacis augustéenne à la colonne de Marc Aurèle.

En dehors des zones que l'on vient de parcourir, il faut signaler encore, au moins, trois monuments gigantesques et prestigieux : le Colisée (amphithéâtre Flavien), inauguré en 80 apr. J.-C. et qui occupe l'emplacement du lac de la Maison dorée *(Domus aurea)* de Néron, aux ruines toutes proches ; les deux grands édifices thermaux, celui du sud, construit par Caracalla au début du IIIe s., et celui du nord, œuvre de Dioclétien à la fin de ce même siècle.

G. Ch. P.

LA ROME MÉDIÉVALE

L'histoire de l'art dans la Rome médiévale est marquée du signe de la continuité. Aucune autre cité au monde n'a perpétué ainsi la tradition antique jusqu'aux Temps modernes. Ce maintien de la tradition peut s'expliquer en partie par la survivance de nombreuses œuvres antiques *in situ*, il est dû surtout à la volonté délibérée des papes de retourner aux sources. En effet, la Rome du Moyen Âge est pontificale. Cela est si vrai que pendant les périodes d'éclipsé de la papauté, au XIIe s. par exemple, lors de la lutte du Sacerdoce et de l'Empire, au XIVe s., lors de l'exil des souverains pontifes en Avignon, l'art entre en sommeil à Rome. Mais, lorsque les papes sont forts, ils bâtissent des églises et les ornent, ils sont les mécènes de la ville. La tradition antique qu'ils conservent est celle de la chrétienté triomphante du IVe s., de la Rome constantinienne, et il est bien difficile de tracer une ligne de partage entre l'art romain du Bas-Empire et celui du haut Moyen Âge. À Rome, plus qu'ailleurs, l'art paléochrétien* se poursuit au-delà de l'Antiquité proprement dite. Et le retour périodique aux modèles de celle-ci, au IXe s., au XIIe s., a assuré la transmission au monde occidental de son patrimoine. Il y a enfin un paradoxe dans l'histoire de l'art romain médiéval, c'est que cet art, imprégné d'Antiquité, ne s'est jamais rallié aux grands courants occidentaux de l'art roman et de l'art gothique et que, pourtant, il a fasciné les chrétiens médiévaux de l'Europe occidentale, qui ont souvent tenté de l'imiter. Ainsi la vieille basilique Saint-Pierre au Vatican, bâtie au IVe s., n'a été démolie qu'à partir du milieu du XVe s. et a longtemps inspiré les constructeurs d'églises *more romano*, « à la manière de Rome », comme on écrivit au IXe s. à propos de l'abbatiale germanique de Fulda. Saint-Pierre fut modifiée au cours des âges ; dès le VIIe s., l'abside était surélevée et un couloir établi autour, couloir considéré comme un ancêtre lointain des déambulatoires romans.

Luttes, destructions, reconstructions se succédèrent à Rome bien au-delà du Moyen Âge, au point que pratiquement aucun édifice n'a conservé son état d'origine. Le souci de continuité a conduit à des remaniements et à des restaurations nombreuses de la plupart des églises anciennes de Rome. Ainsi, la basilique Saint-Clément remonte au Ve s., mais seulement pour ce qui est de l'église inférieure, d'ailleurs transformée au IXe s. Presque complètement détruite en 1084 par les Normands de Robert Guiscard, elle fut rétablie entre 1085 et 1115 par le pape, qui fit refaire en partie le décor intérieur et fit construire au-dessus l'église haute avec son atrium. D'autres monuments ne conservent plus que quelques vestiges de leurs origines, tel Saint-Paul-hors-les-Murs, incendié en 1823 et rebâti sur le modèle paléochrétien ; des mosaïques de l'arc triomphal ont été conservées, ainsi que le chandelier pascal de la fin du XIIe s. et le tabernacle du maître-autel de la fin du XIIIe, par Arnolfo* di Cambio.

L'art romain médiéval passe par trois grandes étapes : la suite de l'art paléochrétien, jusqu'au VIIIe s. ; le IXe s., sous l'impulsion de l'empire carolingien et de son alliance avec la papauté ; les XIIe et XIIIe s. Le XIVe s., si fécond en Toscane, a laissé peu de traces à Rome à cause de l'exil d'Avignon, puis du Grand Schisme* d'Occident, et c'est sans transition que la Ville Éternelle a pénétré dans la Renaissance*.

La continuité de la tradition paléochrétienne s'est manifestée dans la construction des églises, la plupart du temps basilicales, avec des nefs scandées de colonnes et plafonnées, avec des absides voûtées précédées d'un arc triomphal (v. basilique). Les arcades remplacèrent de très bonne heure les architraves, comme à Sainte-Sabine, construite sous le pape Célestin Ier (422-432). Des campaniles furent élevés auprès, surtout à partir du XIe s. ; Rome en compte plus d'une trentaine. L'un des plus connus, celui de Sainte-Marie-in-Cosmedin, date du XIIe s. ; l'église elle-même remonte à la fin de l'Antiquité, modifiée au VIIIe s. par l'adjonction de deux absides latérales, puis en grande partie reconstruite au début du XIIe s. De l'époque paléochrétienne encore datent en partie Saint-Jean-de-Latran et Sainte-Marie-Majeure, très remaniées, Sainte-Agnès, le baptistère du Latran, Saint-Étienne-le-Rond. Au IXe s. remontent Sainte-Marie-in-Domnica et Sainte-Praxède. Au XIIe s., outre l'église supérieure de Saint-Clément, il faut citer Sainte-Marie-du-Transtévère, Sainte-Françoise-Romaine, Saint-Laurent-hors-les-Murs. Rome ne compte qu'une église de style gothique, Sainte-Marie-de-la-Minerve, exception qui tient au fait que cette église conventuelle des Dominicains a été inspirée par une autre église de la même congrégation, celle de Sainte-Marie-Nouvelle à Florence.

Ces églises conservent parfois un beau mobilier. Les portes en bois de Sainte-Sabine, sculptées de scènes de l'Ancien Testament (Ve s.), comptent parmi les œuvres les plus anciennes. De nombreux ciboriums, ou baldaquins d'autel, subsistent, certains ornés d'incrustations de marbres de couleur qui sont à rapprocher des pavements « cosmatesques ». Ces dallages polychromes d'origine byzantine furent introduits à Rome par les ateliers du Mont-Cassin et répandus par les marbriers et ornemanistes appartenant aux lignées des Cosmati (ou Cosma) et des Vassalletto. Sainte-Marie-in-Cosmedin, Saint-Clément, Sainte-Marie-du-Transtévère en possèdent de fort beaux. Le cloître de Saint-Jean-de-Latran en reprend avec élégance les procédés au XIIIe s.

Le plus remarquable élément des vieilles églises romaines réside dans leur décor pictural, tantôt en mosaïque, tantôt à la fresque, car là, plus encore que dans l'architecture, s'est maintenue la tradition antique, qui se retrouvera à la Renaissance. Les mosaïques de Sainte-Marie-Majeure, par exemple, permettent de définir certains caractères de l'art paléochrétien. Celles qui couvrent les murs de la nef datent du milieu du IVe s. et montrent des scènes de l'histoire d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Moïse et de Josué. On y remarque la liberté et le naturel des gestes et des mouvements, des notations de paysage et d'atmosphère qui créent un espace et une profondeur. Les mosaïques de la vie de la Vierge, sur l'arc triomphal, sont du Ve s. et révèlent un autre aspect de l'art romain : la grandeur, la dignité calme, un sens monumental. Sous le pape Félix IV (526-530) a été placée la mosaïque absidiale de l'église des Saints-Cosme-et-Damien, qui représente le Christ descendant du ciel entre saint Pierre et saint Paul. La notion spatiale, le modelé, la majesté qui s'en dégagent différencient cette œuvre romaine des productions byzantines de Ravenne, plus hiératiques et irréelles. L'influence de Byzance s'est tout de même exercée à Rome, notamment quand la crise

de l'iconoclasme chassa les peintres grecs vers l'Italie, au VIIIe s., et sous l'action de l'atelier bénédictin du Mont-Cassin, au XIe s. Parfois, le courant byzantin a coexisté avec le courant antiquisant romain, comme dans les fresques de Sainte-Marie-Antique, qui s'échelonnent du VIe au VIIIe s. ; parfois, les deux courants se sont mêlés pour engendrer des créations fécondes. À la fin du VIIIe s., le pape Léon III se fit représenter avec Charlemagne sur une mosaïque de son palais du Latran. Son successeur, Pascal Ier, fit exécuter de nombreuses mosaïques, qui prenaient pour modèle les mosaïques du VIe s., à Sainte-Cécile, à Sainte-Praxède, à Sainte-Marie-in-Domnica. Le sens de la profondeur, la plasticité des œuvres paléochrétiennes s'atténuent dans ces compositions du IXe s., qui sont plus linéaires, mais la calme grandeur romaine y est bien présente.

Une autre grande période picturale se développe à partir de la fin du XIe s. ; elle révèle une influence byzantine transmise par le Mont-Cassin, vite romanisée par la persistance du courant antique. Les peintures de la vie des saints Clément et Alexis dans l'église Saint-Clément ont une élégance et une délicatesse qui doivent quelque chose aux miniatures byzantines ; la mosaïque de l'abside, avec les colombes qui symbolisent les apôtres autour de la croix, marque un retour aux sources paléochrétiennes. Ces œuvres du XIIe s., à Saint-Clément et aussi à Sainte-Marie-du-Transtévère, annoncent les mosaïques exécutées à la fin du XIIIe s. par Iacopo Torriti pour Saint-Jean-de-Latran et Sainte-Marie-Majeure et par Pietro Cavallini pour Sainte-Marie-du-Transtévère, dont la grandeur toute romaine préfigure la monumentalité de Giotto* et maintient l'héritage antique.

A. P.

DU XVE S. À NOS JOURS

• La Renaissance

L'établissement de la papauté à Avignon au XIVe s., puis le Grand Schisme entraînèrent la décadence de Rome. Il faut attendre le milieu du XVe s. et Eugène IV (1431-1447) pour qu'une vie artistique resurgisse vraiment. Le Florentin Filarete, appelé à Rome, sculpta en bronze les portes de Saint-Pierre, que le pape décida de reconstruire. D'autres artistes florentins, comme Donatello*, Alberti*, Fra Angelico*, firent des séjours prolongés pour répondre à des commandes pontificales. Le Lombard Andrea Bregno s'établit à Rome et emplit les églises de la Ville Éternelle de ses monuments funéraires et de ses sculptures. C'est à Antonio del Pollaiolo* que l'on s'adressa pour les tombeaux de Sixte IV et d'Innocent VIII, intéressantes étapes dans l'évolution de la sculpture funéraire.

Avec Paul II et plus encore avec Sixte IV (1471-1484), l'architecture tant civile que religieuse s'affirma en des œuvres insignes. Le premier fit construire à partir de 1455 le palais de San Marco qu'on appela plus tard « de Venise », ville dont le prélat était originaire ; c'est la première grande œuvre de la Renaissance* à Rome et on y trouve encore, avec sa tour d'angle et ses merlons, le souvenir des structures du château-forteresse médiéval. Un peu plus tard, de 1489 à 1496, le cardinal Riario, neveu de Sixte IV, fit construire le palais de la Chancellerie, qui englobe l'ancienne basilique San Lorenzo in Damaso, tout comme dans le palais de Venise est incluse l'ancienne basilique Saint-Marc. On y reconnaît, tant dans la façade que dans la cour intérieure à loggia et dans le grand escalier, une influence de l'architecture du nord de l'Italie. La magnificence nouvelle de ce palais, la noblesse de ses proportions en font un manifeste de la première Renaissance à Rome. On ignore (comme pour le palais de Venise) quel fut son architecte.

C'est le pape Sixte IV qui donna son nom à la fameuse chapelle commencée en 1473 au Vatican et qui devait devenir un des hauts lieux de l'histoire de l'art. Le plan en est très simple, mais les proportions parfaites et, dès le début, il était prévu que les parois en seraient couvertes de fresques. La première série de ces peintures forme une suite ordonnée, de scènes évoquant l'Ancien et le Nouveau Testament et confiée à des artistes originaires de Toscane ou d'Ombrie : Botticelli*, Signorelli*, le Pérugin*, les Ghirlandaio*, Pinturicchio, Cosimo Rosselli. C'est seulement en 1508 que Michel-Ange* Buonarroti, sculpteur florentin dont le premier passage à Rome date de 1496, se voit confier par un autre pape, le terrible Jules II Della Rovere, la tâche de compléter la décoration de la chapelle Sixtine par un ensemble de fresques au plafond. Ce travail titanesque fut terminé en 1512. Beaucoup plus tard, un autre pape admirateur de Michel-Ange, Paul III Farnèse, décida de sacrifier sur un mur des fresques du Pérugin pour y faire peindre le fameux *Jugement dernier*. C'est donc à l'extrême fin du XVe s. que, grâce à l'action des pontifes, leur culture, leur souci de jouer les mécènes, le grand foyer de la Renaissance se déplace de Florence à Rome, qui redevient la capitale des arts et le théâtre d'une des plus éblouissantes floraisons de chefs-d'œuvre.

Après sa première sculpture romaine, le *Bacchus* de 1496, c'est pour un cardinal français que Michel-Ange sculpta la merveilleuse *Pietà* de Saint-Pierre, sous le règne d'Alexandre VI Borgia, pontife d'une moralité contestée, mais homme de goût fastueux qui fit construire au Vatican les appartements portant toujours son nom.

Le grand architecte de cette époque est assurément Bramante*, originaire d'Urbino, qui mit au point des formes et des proportions d'un classicisme harmonieux et d'une grande noblesse, adaptées tout naturellement à la Ville Éternelle, où il laissa une empreinte durable et où il se heurta au génie tumultueux de Michel-Ange. Les premières œuvres de Bramante apparurent comme de grandes nouveautés : le cloître de Santa Maria della Pace et surtout le charmant *Tempietto* de San Pietro in Montorio (1502) ; on retrouve la même perfection des proportions, la même habileté dans l'escalier du Belvédère au Vatican.

Cependant, son principal souci était la reconstruction de la basilique de Saint-Pierre, que Jules II lui avait confiée. Il revint au plan paléochrétien, la croix grecque, avec la seule couverture qui convînt pour un édifice insigne, la coupole. La première pierre fut posée en 1506. Après la mort de Bramante, en 1514, c'est au peintre le plus célèbre que l'on confia la maîtrise de l'ouvrage, à Raphaël*, aidé de Fra Giocondo et de Giuliano da Sangallo*. Raphaël pensait à un plan à croix latine qui resta à l'état de projet. Puis Paul III fit appel à Michel-Ange, qui reprit le plan de son ancien ennemi Bramante et en accentua la majesté, notamment pour la coupole. Il n'eut pas le loisir de la mener à bonne fin. Après sa mort, Domenico Fontana et Giacomo Della Porta la terminèrent d'après ses dessins, avec quelques menues retouches qui n'enlèvent rien à son caractère grandiose.

Raphaël Sanzio, originaire d'Urbino lui aussi, décora les « chambres » du Vatican de fresques qui firent date (chambres de l'Incendie, de la Signature, d'Héliodore) et fut à la tête d'une équipe remarquable où se distinguèrent Giovanni da Udine et Jules Romain*, que l'on retrouve aux « loges », décorées sur les dessins de Raphaël. Un autre de ses grands ensembles orne la villa que le banquier siennois Agostino Chigi se fit construire par Baldassare Peruzzi* entre la via della Lungara et le Tibre et que l'on appela plus tard la Farnesina, du nom de ses nouveaux propriétaires.

Peruzzi, Siennois d'origine, construisit également le curieux palais Massimo alle Colonne (sur le corso Vittorio Emanuele II), dont la façade épouse, par sa convexité, la courbe de la rue. Il montre un souci de l'environnement et de l'urbanisme nouveau pour une époque où la capitale des papes offrait encore un aspect très anarchique.

Les papes et leurs architectes manifestent en effet l'intention de doter Rome de voies commodes. C'est à cette époque que l'on dessine et que l'on construit les *vie* dei Coronari, della Lungara, di San Celso, di Ripetta, prélude timide à la grande entreprise de Sixte Quint. Antonio da Sangallo* le Jeune, originaire de Florence, travaille surtout à Rome. Dans l'église Santa Maria di Loreto près du Forum, il adopte le plan centré et la coupole. On lui attribue de nombreux palais via Monserrato et via Giulia, qui devient l'artère où font bâtir les grandes familles de Florence (à son entrée s'élève l'église Saint-Jean-des-Florentins, leur sanctuaire national, construite par Léon X de Médicis et où se succèdent J. Sansovino*, Sangallo, Giacomo Della Porta, Carlo Maderno). Jusqu'à la fin de sa vie, Sangallo est occupé par son œuvre majeure, le palais Farnèse, qui sera achevé par Michel-Ange.

En plus de son intervention capitale à Saint-Pierre du Vatican, Michel-Ange, en effet, dans la dernière partie de sa carrière, apporte une contribution primordiale à l'architecture de la Ville Éternelle, où il mourra en 1564. En 1527, Rome avait été mise à sac par les armées impériales ; cet événement avait dispersé pour un temps les artistes et rendu plus impérieuse encore la nécessité d'assainir et d'ordonner la cité. Paul III Farnèse décida de procéder à la rénovation du Capitole, un des endroits les plus prestigieux de l'histoire romaine. On restaura complètement l'ancien Palais sénatorial. On dressa au centre de la place la statue équestre (antique) de Marc Aurèle. Michel-Ange donna le plan des façades de l'escalier monumental avec ses divinités fluviales, le Tibre et le Nil ; il prévoyait de part et d'autre deux palais jumeaux, à droite le palais des Conservateurs, commencé avant sa mort, cependant qu'en face le Palazzo Nuovo (musée du Capitole) ne fut construit qu'au XVIIe s., par Girolamo Rainaldi. On peut affirmer que c'est à Michel-Ange que le Capitole doit sa composition grandiose, et que le rythme puissant et dynamique des éléments de façade n'a pas manqué d'influer sur la formation de l'esprit baroque, car l'on y trouve déjà la même recherche d'effet, de perspective théâtrale et de synthèse entre éléments architectoniques et éléments sculptés (par exemple les Dioscures, autre remploi d'antiques, qui montent la garde à l'entrée de la place). On fit appel à Michel-Ange en 1546 pour terminer le palais Farnèse. Il dessina le balcon central avec ses armoiries, les fenêtres du dernier étage, le superbe entablement supérieur qui produit là encore un effet grandiose, et enfin le dernier étage de la cour intérieure. Le palais, peut-être le plus beau de Rome, fut achevé par Vignole* et Giacomo Della Porta. Il symbolise parfaitement l'orgueil des grandes familles qui fournissaient périodiquement un titulaire au trône de saint Pierre. Michel-Ange fut aussi chargé de transformer en église l'ancien tepidarium des thermes de Dioclétien et il s'y montra respectueux de l'Antiquité (Santa Maria degli Angeli). Sa dernière œuvre d'architecte est la Porta Pia (1561-1564), quelque peu altérée aujourd'hui, où il affirme sa conception d'un urbanisme adapté à la grandeur d'une capitale. Si beaucoup de ses projets restèrent à l'état de dessins, on peut affirmer que c'est largement grâce à lui que le grand souffle de la Renaissance a bouleversé Rome, une Renaissance très empreinte de majesté antique. Dès le milieu du XVIe s., la capitale des papes devient une sorte de chantier permanent.

Il revint à Sixte Quint, qui régna de 1585 à 1590, de coordonner tous ces efforts en définissant un vaste plan rationnel. L'architecte Domenico Fontana (1543-1607) fut l'artisan infatigable de ce grand dessein. L'idée centrale fut de relier les principaux points, en l'occurence les grandes basiliques, par des voies rectilignes et larges propres à faciliter la circulation et la police, déterminant des quartiers, dont plusieurs furent créés de toutes pièces. Les anciens remparts devenus anachroniques furent percés pour livrer passage à ces nouvelles artères. Rome s'agrandit donc, aux dépens certes des jardins, vignobles, et pacages qui la couvraient. On construisit des aqueducs pour amener l'eau des sources de Palestrina et ce fut le début des fameuses fontaines qui ajoutent tant au charme et à la beauté de Rome. La première fut l'Acqua Felice, élevée place San Bernardo alle Terme, et la forme monumentale adoptée par Fontana se réfère évidemment à l'arc de triomphe antique. La sculpture en bas relief y tient une place importante. Aux

points de convergence des grands axes, on dressa les obélisques que l'on retrouvait alors au cours des fouilles ; le plus spectaculaire s'éleva précisément place Saint-Pierre. Des préoccupations sociales et économiques présidaient certes à ces travaux de vaste échelle, mais aussi une pensée religieuse et politique : la Contre-Réforme* s'organise et proclame à la face d'une chrétienté minée par l'hérésie la précellence du catholicisme et l'éclat retrouvé du siège de l'apôtre. Le pontife affirme son autorité aussi bien en se faisant construire un nouveau palais d'été, le Quirinal, devenu palais royal, puis résidence du président de la République, qu'en donnant leur aspect actuel aux vénérables hauts lieux du christianisme : palais de Saint-Jean-de-Latran et église Sainte-Marie-Majeure, dont toute la façade postérieure est édifiée dans des formes que l'on peut qualifier de triomphales. Cette basilique devient alors le centre d'une étoile de voies nouvelles. Le Corso reste l'axe principal traversant la ville et se borde de palais. Fontana dessine le piédestal de la colonne Antonine (ou colonne de Marc Aurèle, sur la piazza Colonna) et installe à son sommet une statue de saint Paul : symbole, comme les obélisques, de la victoire sur le paganisme, annexé jusque dans ses vestiges par la vraie religion.

Les familles patriciennes, les ordres religieux furent saisis par une fièvre d'émulation. On continue certes à bâtir sur les ruines romaines, comme le Cenci, sur les vestiges du théâtre de Cornelius Balbus, mais surtout le long des voies nouvelles. Le palais construit par Giulio Merisi pour le cardinal Gerolamo Capodiferro vers 1540 passa au cardinal Spada, qui fit enrichir les façades de stucs et de statues antiques. Les villas suburbaines gardent la faveur des grandes familles. Les Médicis acquièrent celle que le cardinal Giovanni Ricci avait fait construire en 1544 sur le Pincio par Annibale Lippi ; la façade sur les jardins de ce qui est devenu le siège de l'Académie de France, avec sa loggia, est très caractéristique de l'architecture du XVIe s. et prend toute sa valeur dans son environnement de jardins, de fontaines, de statues.

Si Iacopo Barozzi, dit le Vignole*, est célèbre par ses traités, il n'en est pas moins un constructeur important, travaillant dans de nombreux palais (Farnèse, Borghèse, Chancellerie). Il est l'auteur, avec Bartolomeo Ammannati (1511-1592), de la villa Giulia (1551-1553, aujourd'hui Musée étrusque) : l'ingénieux hémicycle de la première cour est de Vignole, tandis que le nymphée et la loggia sont l'œuvre d'Ammannati. En 1568, Vignole entreprit de bâtir la grande église mère d'un ordre dont l'importance est considérable aussi bien dans le domaine des arts que dans la politique religieuse : les Jésuites. Le Gesù se présente d'ailleurs avec un plan révolutionnaire, une vaste nef unique bordée de chapelles entre les contreforts internes, une « église de la parole » adaptée aux nouvelles formes de dévotion prônées par les disciples de saint Ignace. Giacomo Della Porta (1540-1602), originaire de Lombardie, élève et collaborateur de Vignole, acheva le Gesù en construisant la coupole et la façade, elle aussi très originale avec ses enroulements qui assurent la transition entre deux niveaux de largeur inégale, un parti qui deviendra courant et que l'on qualifiera même, abusivement, de « jésuite ». Vers 1580, Della Porta fait figure d'architecte principal de la ville : outre l'achèvement de la coupole de Saint-Pierre, de nombreuses églises lui sont dues : la Madonna dei Monti, Sant' Atanasio dei Greci, la façade de Saint-Louis-des-Français, dont la nef avait été achevée par Domenico Fontana.

La fin du XVIe s., période intermédiaire entre la Renaissance et le baroque, se signale donc à Rome par un ensemble impressionnant de monuments d'un très haut intérêt, qui assure désormais à la capitale pontificale un prestige et une primauté artistiques incontestables : les meilleurs talents d'Italie viennent s'y employer. Le Toscan Ammannati aurait édifié le Collegio Romano ; nous l'avons vu à la villa Giulia. D'autres palais romains, comme le Palazzo Ruspoli, sur le Corso, et le Palazzo Firenze, lui sont dus. La peinture et la sculpture bénéficient aussi d'un vaste renouvellement, grâce au rassemblement à Rome des artistes les plus originaux venus d'autres régions. Par son réalisme, par ses effets saisissants de clair-obscur, le Caravage* est certainement le plus révolutionnaire ; la villa Borghèse et de nombreuses églises à Rome en portent témoignage. À la même époque, les Carrache* orientent la fresque vers un style plus classique, et leur fameuse galerie du palais Farnèse constitue un répertoire maintes fois consulté par les artistes qui suivront. Des sculpteurs d'origines diverses, Camillo Mariani, Francesco Mochi, Pietro Bernini, Nicolas Cordier (né en Lorraine), élaborent un art du relief qui renonce à la stylisation essoufflée du maniérisme. Les deux chapelles funéraires, Sixtine et Pauline, qui encadrent l'abside de Sainte-Marie-Majeure sont décorées d'une foule de statues et de bas-reliefs, œuvres des meilleurs artistes du temps. Le jeune Gian Lorenzo Bernini s'y est sans doute entraîné sous la conduite de son père.

• Le baroque

À cette époque bouillonnante d'activité et d'inventions va succéder au XVIIe s. l'explosion du baroque*, qui confirmera la suprématie de Rome. C'est là que se définit l'art qui devait, pendant près de deux siècles, régner sur une grande partie de l'Europe et jusqu'en Amérique latine, art fait de dynamisme et de pathétique, parfaitement adapté à la nouvelle sensibilité et qui procède d'une synthèse, d'une fusion des différents moyens d'expression, architecture et arts plastiques tendant ensemble à la même recherche d'effet. Des architectes comme Giacomo Della Porta et Maderno pressentaient déjà ce nouveau dialogue. Carlo Maderno (1556-1629) est un homme du Nord comme beaucoup d'architectes qui trouvent fortune à Rome (il fit venir Borromini). La façade de Sainte-Suzanne (1603) montre son souci d'animer une surface par le jeu des colonnes, des pilastres, des niches et des corniches. Son œuvre, surtout dans le domaine religieux, comprend les intérieurs de Sant'Andrea della Valle, de Santa Maria della Vittoria, la coupole de Saint-Jean-des-Florentins et surtout la façade de Saint-Pierre du Vatican ; on a reproché à celle-ci de nuire à la coupole, mais le grief doit plutôt en être fait au parti d'une nef en longueur et, en soi, cette façade pompeuse, avec son balcon central pour la bénédiction pontificale et ses puissantes colonnes, convient admirablement à la basilique la plus vaste de la chrétienté. Le pontife qui présida à cette entreprise fut un Borghèse, Paul V (1605-1621), suivi par d'autres grands mécènes, Urbain VIII (1623-1644), un Barberini, Innocent X (1644-1655), un Pamphili, et Alexandre VII (1655-1667), un Chigi. Les deux principaux créateurs du baroque furent Gian Lorenzo Bernini (le Bernin*) et Francesco Borromini*, l'un né à Naples, l'autre dans le nord de l'Italie, le second d'abord disciple du premier, puis son rival et ennemi. Le baldaquin de l'autel de Saint-Pierre, commandé en 1624 et mis en place en 1633, sert en quelque sorte de manifeste : œuvre puissante avec ses énormes colonnes torses, digne de la coupole de Michel-Ange en dessus.

Au palais Barberini, Bernin et Borromini poursuivent l'œuvre commencée par Maderno. Les façades avec des fenêtres aux encadrements variés, l'escalier avec ses recherches de perspective témoignent d'une conception nouvelle des grandes demeures patriciennes. Sur la voûte du grand salon, Pierre de Cortone* peint le Triomphe de la papauté et des Barberini entre 1631 et 1639, et là encore c'est une nouvelle conception de la peinture qui éclate : architectures feintes, foules et personnages tourbillonnants, effets de profondeurs et de perspective, la grande fresque baroque est née, que l'on retrouve autour de 1680 aux voûtes du Gesù (par Giovan Battista Gaulli, dit le Baciccia, venu de Gênes, 1639-1709) et de Sant' Ignazio (par le père Andrea Pozzo, 1642-1709).

Le prodigieux inventeur de formes que fut le Bernin renouvela totalement la sculpture, poussant jusqu'au prodige l'illusion de la vie dans le pathétique et dans l'extase : sculpture funéraire avec les grandioses monuments d'Urbain VIII et d'Alexandre VII à Saint-Pierre, sculpture religieuse avec les dramatiques mises en scène de la Transverbération de sainte Thérèse à Santa Maria della Vittoria, de la Mort de la bienheureuse Ludovica Albertoni à san Francesco a Ripa et de l'Apothéose de la chaire de Saint-Pierre, dans l'abside de la basilique. Sculpture profane aussi, avec les fameux groupes de la villa Borghèse et les fontaines qui contribuent tant au charme surprenant et divers de la Rome baroque : celles des Quatre-Fleuves sur la place Navone, celle du Triton et tant d'autres. Metteur en scène génial, le Bernin ouvre devant la façade de Maderno, au Vatican, la colonnade qui accueille et exalte le fidèle et construit le joyau exquis qu'est la petite église Saint-André-du-Quirinal. Son activité comme son influence furent immenses, et, jusqu'à la seconde moitié du XVIIIe s., la vie artistique suivra la voie qu'il a tracée.

Borromini, tempérament très différent, inquiet, pessimiste, créa des architectures parfois étranges, toujours passionnantes en raison de ses recherches complexes dans le jeu des plans et des volumes aussi bien que dans l'invention des formes décoratives : Saint-Charles-aux-Quatre-Fontaines, petite église à l'espace ovale gauchi, couvert d'une coupole que le dessin des caissons fait paraître plus haute ; Saint-Yves-de-la-Sapience, avec son curieux plan ternaire et la déroutante spirale de son sommet qui met dans le ciel de Rome une note presque exotique ; l'oratoire des Philippins, avec ses jeux de courbes et de contre-courbes ; la tour de Saint-André-des-Haies (Sant' Andrea delle Fratte). La place Navone est un des hauts lieux de la Rome baroque ; elle conserve la forme allongée du cirque antique. Pour la border, Girolamo Rainaldi (1570-1655) et son fils Carlo avaient commencé à côté du palais Pamphili, élevé par Girolamo, l'église Sant'Agnese in Agone. Borromini évinça Carlo Rainaldi, modifia ses plans tout en conservant le principe d'une église à plan centré et conçut la remarquable façade qui, en face de la fontaine des Quatre-Fleuves du Bernin, dresse un décor magnifique sur un des grands côtés de la place.

Carlo Rainaldi (1611-1691), sans avoir le génie des deux grands maîtres du baroque romain, bâtit une des églises les plus intéressantes tant par son plan compliqué que par le jeu subtil des colonnes et des pilastres sur sa façade : Santa Maria in Campitelli. La même inspiration heureuse se retrouve à la façade de Sant' Andrea della Valle ; Rainaldi aménagea aussi les trois rues qui confluent à la piazza del Popolo.

Pierre de Cortone ne fut pas seulement peintre, mais architecte distingué, comme on peut le constater dans son chef-d'œuvre, Santi Luca e Martina, près du Forum romain, une église à plan en croix grecque, aux lignes merveilleusement équilibrées et à la façade savamment orchestrée avec ses deux ordres superposés. Sur le Corso, la façade à loggia de Santa Maria in Via Lata est aussi très originale, avec un lointain souvenir palladien. Quant aux mouvements contrastés, convexe et concave, que Cortone imagina pour Santa Maria della Pace, ils confèrent un charme délicieux à toute la petite place qui se cache non loin de la place Navone.

Dans ce XVIIe s. si fécond qui transforma, transfigura pourrait-on dire, Rome, il ne faut pas oublier de mentionner la diversité des talents, l'activité des peintres notamment : le Dominiquin, le Guerchin (v. académisme), Giovanni Lanfranco (1582-1647), artistes que l'on accusait naguère de grandiloquence, mais qui ont été remis récemment à leur vraie place, et toute la cohorte des étrangers qui commencent à choisir Rome comme lieu de travail, ainsi des caravagesques comme le Français le Valentin*. À côté se développe un courant classicisant dont le chef de file est un autre peintre d'origine française, Poussin*. À cette tendance apaisée se rattache en sculpture l'art d'un Algarde*, que l'on a pu opposer au Bernin et dont le grand bas-relief de la Rencontre de Léon Ier et d'Attila, à Saint-Pierre, est célèbre, et l'art d'un

Duquesnoy*, originaire de Bruxelles, mais parfaitement « romanisé » (Sainte Suzanne à Santa Maria di Loreto).

Ce XVIIe s. fut si brillant, si profond, si divers, il modela de façon si puissante et définitive la figure de Rome qu'on a eu tendance à considérer avec quelque dédain les compléments et les retouches du XVIIIe s. Aujourd'hui, on rend mieux justice à l'art des successeurs du Bernin, qui ajoutèrent une note de grâce à un urbanisme toujours épris d'effets scénographiques. De cette époque a malheureusement disparu le grand port de Ripetta sur le Tibre, mais il nous reste le vertigineux escalier montant de la place d'Espagne vers la Trinité-des-Monts, de Francesco De Sanctis (1723 à 1726), et la délicieuse petite place Saint-Ignace aménagée devant la façade de la grande église homonyme par Filippo Raguzzini (1727-28), transposition pleine de charme d'un décor de théâtre. Le settecento voit le règne de la musique, de l'opéra, du mélodrame, et les architectes reçoivent d'ailleurs commande de salles de spectacles : le teatro Valle, le teatro Argentina par exemple. Quant à la place de Trevi, n'est-ce pas un décor de féerie, peuplé de divinités d'opéra, de chevaux de joutes nautiques, le tout animé en permanence par l'eau transparente qui cascade et bouillonne, se détachant sur la grande architecture d'ordre colossal conçue en 1732 par Nicola Salvi ? Aujourd'hui encore, cette place et cette immense fontaine sont un des lieux les plus séduisants de Rome. Les Florentins Ferdinando Fuga (1699-1781) et Alessandro Galilei (1691-1736) furent les architectes les plus marquants de cette époque : le premier édifia une façade noble et élégante pour Sainte-Marie-Majeure, la façade grandiose du palais Corsini sur la Lungara et l'harmonieuse petite église de l'Orazione e Morte, près du palais Farnèse ; le second remporta le concours ouvert pour la façade de Saint-Jean-de-Latran. Le puissant portique qu'il conçut est digne du grand baroque du siècle précédent et de la basilique vénérable dont la nef avait été rhabillée par Borromini. Piranèse*, interprète en tant que graveur des antiquités de Rome, créa pour le prieuré de Malte une église (Santa Maria del Priorato) et, pour les abords, un décor qui avoue et annonce un certain romantisme, que l'on retrouve chez des peintres comme Giovanni Paolo Pannini (1691-1765).

L'emprise du baroque reste très vivace jusqu'à la fin du XVIIIe s., et l'on peut même se demander s'il y a eu un rococo romain, en quel cas la gracieuse église Sainte-Marie-Madeleine par Giuseppe Sardi en serait le meilleur exemple et, en ce qui concerne l'architecture civile, le palais Doria-Pamphili par Gabriele Valvassori. S'il y a décadence, c'est plutôt dans le domaine de la peinture qu'on le ressent ; la grande manière de P. de Cortone, du père A. Pozzo, du Baciccia n'est plus de mise, et Rome n'a pas eu la chance d'avoir un Tiepolo. La sculpture, cependant, est honorablement représentée par des artistes comme Camillo Rusconi, Pietro Bracci, Filippo Della Valle et aussi par des étrangers. Français surtout, Pierre Legros, Étienne Monnot (apôtres de Saint-Jean-de-Latran), Michel-Ange Slodtz*, fidèles les uns et les autres à la leçon du Bernin, et il faudra attendre Canova*, dont l'activité fut particulièrement féconde à Rome, pour que tout change. L'architecte Giuseppe Valadier (1762-1839) fut le premier artisan du nouveau visage de la Rome moderne. Parmi ses grands aménagements urbains, le plus spectaculaire est la piazza del Popolo, admirablement encadrée par les rampes qui montent au Pincio. Rome fut, en fait, un des principaux laboratoires du néo-classicisme (v. classicisme).

• L'époque contemporaine

Le XIXe s. mérite peu d'attention. La campagne de construction qui suivit la proclamation de Rome comme capitale du royaume comprenait des bâtiments officiels et pompeux pour loger ministères et banques, sans style bien défini. Rome éclata alors en dehors de ses limites du temps de Sixte Quint. Malheureusement, le cœur monumental de la ville fut trop souvent atteint par des initiatives fâcheuses. Celle qui se voit le plus, le monument de Victor-Emmanuel-II, pour lequel on détruisit le vieux quartier montant au Capitole, ressemble à une gigantesque machine à écrire et fait verrue aussi bien sur le visage de la Rome antique que sur celui de la Rome de la Renaissance et du baroque.

Le XXe s. et le fascisme ont causé aussi quelques dégâts, entre autres la navrante voie de la Conciliation, qui a éventré le Borgo pour mener à la colonnade du Bernin. Le régime de Mussolini fit porter son effort sur un style « musclé » qui se voulait un retour aux sources de l'Empire romain et dont on peut voir des exemples intéressants dans les stades et dans le nouveau quartier de l'EUR (Esposizione universale di Roma). De nos jours, tous ces périls ne sont pas écartés et, pour la déesse automobile, les places et les perspectives merveilleuses de Rome, capitale éternelle, sont trop souvent défigurées.

les principaux musées de Rome

musée du Capitole (antiques) et musées du palais des Conservateurs (de l'Antiquité au XVIIe s.)
musée national des Thermes (antiques)
musée de la villa Giulia (art étrusque)
galerie nationale d'Art ancien, au palais Barberini (XIIe-XVIe s.)
galerie Doria-Pamphili (XVe-XVIIe s.)
villa Borghèse (musée de sculpture et galerie de peinture)
musée du palais de Venise (arts décoratifs)

AU VATICAN
musée Pio Clementino (antiques)
musée Chiaramonti (antiques)
Musée chrétien
Pinacothèque
musée d'Art religieux moderne (inauguré en 1973)
musée missionnaire-ethnologique

F. S.

▶ *Baroque / Paléochrétien (art) / Renaissance / Rome [État].*

📖 **R. Van Marle, *la Peinture romaine au Moyen Âge, son développement du* VIe siècle jusqu'à la fin du XIIIe siècle (Heitz, Strasbourg, 1921). / G. Lugli, *I monumenti antichi di Roma e suburbio* (Rome, 1931-1940 ; 4 vol.). / R. Krautheimer, *Corpus basilicarum christianarum Romae* (Cité du Vatican, 1937-1962 ; 2 vol. parus). / E. Mâle, *Rome et ses vieilles églises* (Flammarion, 1943). / G. Hermanin, *L'arte in Roma del secolo VIII al XIV* (Bologne, 1945). / P. Pecchiai, *Roma net Cinquecento* (Bologne, 1948). / F. Castagnoli, C. Cecchelli, G. Giovannoni et M. Zocca, *Topografia e urbanistica di Roma* (Bologne, 1958). / P. Portoghesi, *Roma barocca. Storia di una civiltà architettonica* (Rome, 1966). / G. Matthiae, *Mosaici medioevali delle chiese di Roma* (Rome, 1967). / V. Golzio et G. Zander, *L'arte in Roma nel secolo XV* (Bologne, 1968). / Y. Bonnefoy, *Rome 1630, l'horizon du premier baroque* (Flammarion, 1970). / S. Pressouyre et M. Laroche, *Rome au fil des temps* (Cuénot, 1973).**

Rommel (Erwin)

Maréchal allemand (Heidenheim an der Brenz 1891 - Herrlingen, près d'Ulm, 1944).

Celui qu'on appellera le *Renard du désert* est un Souabe, fils d'un professeur nommé en 1898 directeur du lycée d'Aalen. Entré dans l'armée en 1910, sous-lieutenant en 1912, Erwin Rommel se distingue en 1914 sur le front français, où il reçoit la Croix de fer. De 1915 à 1918, il sert au bataillon de montagne du Wurtemberg en France, en Roumanie et en Italie, où il commande brillamment un groupement d'assaut au sud de Caporetto et capture 9 000 Italiens (oct. 1917), ce qui lui vaut d'être décoré de l'ordre Pour le mérite. Passé dans la Reichswehr en 1919, il sert durant neuf ans au 13e régiment d'infanterie à Stuttgart, puis est nommé en 1929 instructeur à l'école d'infanterie de Dresde. Il y rédige pour ses élèves un remarquable manuel relatant son expérience du combat et publié en 1937 sous le titre *Infanterie greift an (L'infanterie attaque)*. Après avoir commandé en 1933 le bataillon de chasseurs de Goslar, Rommel, promu lieutenant-colonel, est affecté en 1935 comme professeur à l'Académie de guerre de Potsdam. Pour la première fois, il est en contact avec les sphères dirigeantes de l'armée et du parti. S'il n'a guère de sympathie pour les nazis, Rommel éprouve admiration et respect pour Hitler, en qui il voit le sauveur de l'Allemagne. Ses brillants états de service le font détacher quelque temps auprès des *Hitlerjugend* (Jeunesses hitlériennes), puis désigner en octobre 1938 par Hitler lui-même, qui a beaucoup apprécié son livre, comme chef du bataillon chargé de sa sécurité personnelle *(Führerbegleitsbataillon)*. Après avoir dirigé pendant quelques mois l'école de guerre de Wiener-Neustadt, il reprend en 1939 ses fonctions auprès du Führer et est conquis par la personnalité de celui-ci. Rommel conserve ce poste jusqu'en février 1940, date à laquelle, promu général, il est mis par Hitler à la tête de la 7e Panzerdivision, qu'il conduira en six semaines de la Meuse (Dinant) à Arras, puis d'Amiens à Saint-Valery-en-Caux et à Cherbourg, atteint le 19 juin. En février 1941, Rommel est envoyé en Afrique avec le célèbre *Afrikakorps* pour suppléer à la défaillance des forces italiennes, sérieusement menacées par les Anglais en Libye*. Engagé dans une campagne d'un type entièrement nouveau pour lui et à laquelle le commandement allemand ne croit guère, il va s'affirmer comme un maître de la guerre du désert dont le talent donnera fort à faire à ses adversaires britanniques. « Notre objectif, indique-t-il à ses troupes en attaquant le 28 mars 1941, c'est le canal de Suez ! » Après s'être approché en Égypte à 130 km d'Alexandrie, Rommel, qui vient d'être promu feld-maréchal, en sera définitivement écarté par la victoire de Montgomery* à El-Alamein (oct. 1942). Au début de novembre, il se décide au repli sur Tripoli, puis sur la Tunisie, où il livre en février 1943 ses derniers combats africains contre les Américains à Kasserine. Hitler ne veut pas laisser ternir son étoile et le rappelle en Europe le 7 mars 1943. Rommel commande quelque temps le groupe d'armées allemand en Italie du Nord, puis est nommé en novembre inspecteur du front de l'Atlantique et en janvier 1944 commandant du groupe d'armées B (P. C. à La Roche-Guyon) qui, de la Hollande à la Loire, rassemble les XVe et VIIe armées allemandes. Le 6 juin, c'est le débarquement de Normandie*, dont Rommel perçoit immédiatement l'ampleur. L'engagement massif de chars en contre-attaque qu'il veut réaliser lui est interdit par Keitel et par Hitler, qu'il rencontre les 17 et 29 juin. Le 17 juillet, Rommel, qui sait qu'il faut maintenant terminer la guerre, est grièvement blessé près de Livarot par l'attaque en piqué d'un avion allié. Trois jours après, c'est le putsch du 20-Juillet ; Rommel avait été informé en février par le Dr. Strölin, maire de Stuttgart, de l'existence d'un mouvement de résistance à Hitler. Ainsi que son chef d'état-major, le général Hans Speidel (né en 1897), il est soupçonné par la Gestapo d'être en rapport avec les conjurés. En septembre, Speidel est arrêté après avoir rendu visite à Rommel, qui est en convalescence dans sa famille à Herrlingen près d'Ulm. Le 7 octobre, le maréchal est convoqué par Keitel à Berlin, mais, alléguant

son état de santé, refuse de s'y rendre. Le 14 octobre, les généraux Burgdorf et Maisel, du service du personnel de la Wehrmacht, viennent chez lui lui signifier la décision du Führer : ou jugement à Berlin et condamnation par le tribunal du peuple chargé de la répression du putsch du 20-Juillet, ou suicide immédiat par empoisonnement. Rommel choisit cette dernière solution et, sortant de son bureau, annonce à sa femme et à son fils Manfred qu'il n'a plus qu'un quart d'heure à vivre. Hitler achèvera cette macabre comédie en accordant le 18 octobre à Ulm des funérailles nationales à Rommel avec un faste à la mesure de sa popularité. Les carnets personnels de Rommel ont été publiés en 1953 par le critique militaire anglais B. H. Liddell Hart sous le titre *la Guerre sans haine*.

P. D.

▶ *France (campagne de) / Libye.*

D. Young, *Rommel, the Desert Fox* (New York, 1951 ; trad. fr. *Rommel*, Éd. « J'ai lu », 1964). / F. Ruge, *Rommel und die Invasion* (Stuttgart, 1959 ; trad. fr. *Rommel face au débarquement*, Presses de la Cité, 1964). / P. Bourtembourg, *Rommel, le Renard du désert* (Gérard, Verviers, 1960). / D. Maures, *Erwin Rommel* (Presses de la Cité, 1968).

rondeau

Petite pièce lyrique qui apparaît en France chez les trouvères au début du XIIIe s.

Elle emprunte son nom et sa structure mélodique au *rondet* (ou *rondel*), poème de forme fixe dont le trait le plus caractéristique est la répétition partielle du refrain. Selon Paolo Ferretti, le rondeau dériverait du *répons* liturgique à versets et refrain. Il a sans doute aussi une origine chorégraphique et se rattache à des chansons à danser plus anciennes dont il conserve d'abord l'allure avant de se transmuer en forme purement lyrique. Le « rondet de carole » est à la fois chanté et dansé en rond ; aux vers ajoutés *(additamenta)* confiés au « chante-avant » répond le refrain (*responsorium* ou *refractus*) chanté par le chœur. En délaissant d'autre part très tôt l'écriture modale au profit de l'écriture tonale (*majeure* surtout), le rondeau confirme son ascendance populaire. Il a alors de 6 à 14 vers, y compris le refrain (de 1 à 3 vers). Dans la seconde moitié du XIIIe s., un rondeau de 8 vers avec un refrain de 2 vers (A B) se présente ainsi :

vers	1	2	3	4	5	6	7	8
texte	A	B	c	A	d	e	A	B
mélodie	a	b	a	a	a	b	a	b

L'importance musicale du refrain est évidente : la mélodie du premier vers est reprise par trois fois (vers 3, 4 et 5). Alors que se développe le motet, les rondeaux, d'abord monodiques, deviennent polyphoniques. Au XIIIe s. le trouvère Adam* le Bossu, ou Adam de la Halle, en compose dans le style du conduit (c'est-à-dire sans teneur) qui sont remarquables par leur simplicité et leur richesse harmonique. Après lui, Guillaume* de Machaut respecte l'ancienne forme, mais l'oriente, en usant d'une écriture plus recherchée, vers un lyrisme libéré de tout lien chorégraphique. Vers 1400, le rondeau tend à s'amplifier ; le refrain a parfois 4 *(rondeau quatrain)* ou 5 *(rondeau cinquain)* vers. Guillaume Dufay*, Gilles Binchois (v. 1400-1460), Robert Morton († en 1475) et Johannes Ockeghem* y introduisent par la suite des combinaisons de plus en plus complexes. Le rondeau en forme de canon est pratiqué par Dufay (*Par droit je puis*, en forme de *caccia*) et à la fin du siècle par Baude Cordier *(Tout par compas)*.

Au XVIe s., la chanson se substitue au rondeau. Johannes Prioris et Loyset Compère (v. 1450-1518) sont à peu près les seuls au temps de Josquin Des Prés* à n'avoir pas d'aversion pour les anciennes formes fixes. Il est vrai qu'à cette époque la structure du rondeau littéraire, déjà modifiée par Charles* d'Orléans, se différencie totalement chez Clément Marot* de celle de l'ancien rondel. D'autre part, étouffé par l'air de cour, qui n'admet que la forme binaire ou la chanson à refrain, le rondeau musical tombe un instant dans l'oubli. Il ne retrouve une faveur nouvelle que dans la seconde moitié du XVIIe s., avec Charles Vion Dalibray, Vincent Voiture, Pierre Perrin et Isaac de Benserade, dont les poèmes inspirent les musiciens. À ce moment naît, en marge de l'« air sérieux », l'*air en rondeau*. Celui-ci, dans les recueils de Michel Lambert (v. 1610-1696) et Sébastien Le Camus (v. 1610-1677), rappelle vaguement l'ancien *rondel*, en ce sens que le 1er vers est répété au milieu et à la fin de chaque strophe. Ce dispositif prévaudra par la suite et sera souvent indiqué par un signe de reprise (ou *da capo*). Employé avec talent par J.-B. Lully* sous la forme vocale (air de Vénus dans *Thésée* ; chœur en rondeau dans *Alceste*) ou instrumentale dans la tragédie lyrique, le rondeau sera utilisé par tous les compositeurs d'opéras et d'opéras-comiques jusqu'à C. W. von Gluck*. Il devient aussi la forme favorite des clavecinistes. François Couperin*, qui en fait un abondant usage, l'associe parfois à la danse *(Menuet en rondeau ; Sarabande en rondeau)*. Sous l'influence des élèves de Lully, qui ont fait connaître l'art français en Allemagne, le rondeau apparaît aussi dans les œuvres de Georg Muffat (1653-1704), Johann Kaspar Ferdinand Fischer (v. 1665-1746) et de J.-S. Bach* (1re partita pour clavecin ; suite en *si* mineur). L'alternance refrain-couplet, qui est maintenant de règle, éloigne définitivement le rondeau de ses origines et le rapproche plutôt de l'ancien virelai. Après 1750, dans la musique instrumentale, le rondeau tend à se confondre avec le *rondo**. Cependant, des compositeurs comme Johann Christian Bach* et Mozart* (concerto en *ré* pour violon et orchestre) ont utilisé le rondeau français, qui diffère alors de son homonyme par une nuance : il juxtapose généralement deux parties qui s'équilibrent, l'une majeure, l'autre mineure, avec reprise entière de la première (J. Ph. Rameau*, *la Joyeuse*). Par l'esprit, le rondeau reste proche de la ronde française. Des compositeurs modernes l'ont fait revivre (C. Franck*, final de la sonate pour piano et violon) en lui donnant parfois l'ampleur d'un poème symphonique (R. Strauss*, *Till Eulenspiegel... in Rondeauform*).

A. V.

F. Gennrich, *Rondeaux, Virelais und Balladen aus dem Ende des* XII., *dem* XIII. *und dem ersten Drittel des* XIV. *Jahrhunderts* (Dresde et Göttingen, 1921-1927 ; 3 vol.). / P. Verrier, *le Vers français* (Didier, 1933 ; 3 vol.). / P. M. Feretti, *Estetica gregoriana* (Rome, 1934 ; trad. fr. *Esthétique grégorienne* (Desclée, 1938). / J. Chailley, *Rondeaux d'Adam de la Halle* (Rouart-Lerolle, 1942). / A. Machabey, *Guillaume de Machault* (Richard-Masse, 1955 ; 2 vol.) ; *Genèse de la tonalité musicale des origines au* XVe siècle (Richard-Masse, 1955).

rondo

Pièce musicale essentiellement instrumentale, comprenant un refrain et des couplets en nombre variable et qui sert de final aux grandes formes classiques.

Issu peut-être du rondeau* médiéval et des « suites » françaises des XVIIe et XVIIIe s., qui, sous forme évoluée, en font un abondant usage, le rondo dérive aussi de l'ancienne *canzone* italienne dont le plan ABA (refrain-couplet-refrain) s'est agrandi par l'ajout d'autres couplets (ABACADA...). La tradition française reste d'abord prééminente, puis s'affaiblit, tandis que le *rondo* prend rapidement de l'expansion et devient vers 1770 le final type de la sonate et de la symphonie classiques, sous son nom italien. C'est un morceau rapide et brillant dont le refrain, léger et d'allure populaire, a souvent des reprises modulantes. À l'encontre du *rondeau*, les couplets, d'inégale longueur, sont soit des variations du refrain, soit des épisodes tout à fait nouveaux qui se présentent dans des tonalités variées. Déjà utilisé par C. Ph. K. Bach*, le rondo prend progressivement chez J. Haydn* et W. A. Mozart* son véritable caractère. On peut s'y livrer à toutes les fantaisies et, par exemple, y introduire à la manière française airs et danses qui le transforment en rondo-pot-pourri (Mozart, concerto pour violon *K.216*). Mais l'extension de la sonate bithématique incite les compositeurs à créer le *rondo-sonate*, qui combine les deux formes. Le premier couplet, considéré comme second thème, est repris à la fin dans le ton principal, tandis que le couplet central lient lieu de développement, d'où le plan ABACBA (L. van Beethoven*, 6e symphonie *Pastorale*).

À l'époque romantique, le rondo devient très libre. Il est soit placé dans son cadre habituel (F. Chopin*, 1er concerto pour piano, 1830 ; J. Brahms*, concerto pour violon, 1878), soit traité isolément (C. M. von Weber*, *Rondo brillante*, 1819 ; F. Mendelssohn*, *Rondo capriccioso*, 1827 ; C. Saint-Saëns*, *Introduction et rondo capriccioso*, 1863). À la fin du XIXe s., C. Franck* et V. d'Indy* (*Symphonie sur un chant montagnard français*, 1887) usent du rondo-sonate cyclique.

Après 1900, le rondo demeure une forme vivante dans la mesure où la symphonie est encore pratiquée (G. Mahler*, 9e symphonie [1910], rondo burlesque ; A. Roussel*, 4e symphonie, 1934 ; B. Bartók*, *Divertimento*, 1939).

Dans l'école dodécaphonique, il faut citer aussi A. Berg* (*Wozzeck*, 1925, scène V de l'acte II : bagarre à la caserne ; *Suite lyrique*, 1925-26, no 1).

De nos jours, O. Messiaen* semble avoir trouvé dans le rondo une structure qui lui convient, sans en conserver le caractère vif (*Petites Liturgies de la*

présence divine, nº 2 [1944] ; *Turangalîla-Symphonie* [1946-1948]).

A. V.

W. Chrzanowski, *Das instrumentale Rondeau und die Rondoformen im XVIII. Jahrhundert* (Leipzig, 1911). / M. Bedbur, *Die Entwicklung des Finales in den Symphonien von Haydn, Mozart und Beethoven* (Cologne, 1953).

Rongeurs

Ordre de Mammifères d'une grande homogénéité par sa morphologie et son système dentaire.

Cette unité tient à une manière particulière de fragmenter les aliments : graines, écorces, racines d'arbres ou de plantes variées. Les Rongeurs ont une musculature masticatrice qui permet à la mandibule des mouvements verticaux — grâce auxquels les incisives articulées en biseau rongent les aliments —, des mouvements antéropostérieurs et *vice versa*, la mandibule fonctionnant comme une râpe mobile se déplaçant sur une râpe fixe ; il s'ensuit que la direction du grand axe de l'articulation temporo-maxillaire devient antéropostérieure.

L'ancien groupe des Rongeurs duplicidentés est souvent élevé au rang d'ordre sous le nom de Lagomorphes.

Lagomorphes

Ces rongeurs ont deux paires d'incisives supérieures. Leur formule dentaire est :

$$I\,\frac{2}{1},\quad C\,\frac{0}{0},\quad Pm\,\frac{3}{3},\quad M\,\frac{2\text{ ou }3}{3}\,;$$

leur mandibule se meut surtout dans le sens transversal. C'est là un des caractères qui séparent les Duplicidentés, ou Lagomorphes, des Rongeurs proprement dits.

Ce sont en général des animaux de petite taille : 30 cm de haut pour 60 cm de long. Le type en est le Lièvre.

Le Lièvre

Le Lièvre européen *(Lepus europæus)* vit surtout dans les champs, les dunes et les petits bois. C'est un animal très craintif ; quand il est aux aguets, il s'assied sur ses pattes de derrière, qui sont longues. Il a une marche difficile, mais il court très vite, pouvant atteindre 80 km/h. Il saute aussi très bien. Les Lièvres ont les oreilles très longues ; penchées en avant, celles-ci dépassent l'extrémité du museau ; elles ont une large bordure noire à l'extrémité. La queue est noire pardessus.

Le Lièvre est plutôt un nocturne, mais on le voit aussi souvent le jour. Il se déplace par bonds rapides. Son refuge, ou « gîte », est toujours bien dissimulé dans le bois et les souches, même en rase campagne. Ce n'est qu'une excavation peu profonde, dans laquelle l'animal encastre son corps. Dans la plus grande partie de la journée, le Lièvre se cache ainsi dans les champs, immobile. Il va manger au crépuscule ou la nuit, dans les champs de Trèfle ou de Betteraves ; il se nourrit aussi de Choux, d'écorces d'arbres, de bourgeons et de petites branches d'arbustes.

Sa bouche est petite, mais, comme il a une lèvre supérieure qui est curieusement fendue verticalement, ses incisives ont toute liberté pour fonctionner librement.

L'époque du rut se situe principalement de la fin de janvier à février. La durée de la gestation est de 6 semaines. Les premières naissances arrivent vers la fin de février ou au début de mars. Mais l'époque du rut se prolongeant quelquefois jusqu'à la fin de l'été, il peut y avoir des naissances jusqu'au début d'octobre. La femelle, ou *hase*, allaite ses petits très peu de temps : de 8 à 10 jours. Elle a trois paires de mamelles pectorales et abdominales. Son lait, en début de lactation, est très riche en matières grasses (24 p. 100), et les jeunes se développent très rapidement.

Les principaux ennemis du Lièvre sont l'Homme, le Chien, le Renard et l'Hermine.

Son aire de répartition est très vaste : Asie, Afrique, Europe. Il est souvent victime d'une très grave maladie contagieuse transmise par d'autres Rongeurs : la *tularémie*.

*Le Lapin**

Le Lapin de garenne *(Oryctolagus cuniculus)* est moins grand (42 cm), moins gros et moins lourd que le Lièvre. Ses oreilles sont plus courtes et ne sont pas noires aux extrémités. Le Lapin de garenne s'enfuit par bonds successifs comme le Lièvre, mais en faisant des zigzags. Il vit dans les terrains sablonneux, dans lesquels il creuse des terriers ; ceux-ci sont très longs et possèdent un grand nombre d'issues de secours. Le Lapin de garenne vit également dans les bois de Conifères ou de feuillus. Il ne monte pas très haut en montagne : en France, jusqu'à 900 m.

C'est aussi un animal crépusculaire, mais particulièrement actif la nuit. Il se multiplie rapidement. La femelle du Lapin de garenne a de 3 à 12 petits, qu'elle met au monde dans un lieu très abrité : la « rabouillère ». Elle leur fait un nid douillet de feuilles et des poils qu'elle s'arrache. Les petits naissent aveugles et nus et ne voient qu'à leur 14e jour. Ils sont allaités par leur mère pendant 6 semaines. Depuis le printemps jusqu'à l'automne, la lapine peut ainsi avoir des petits à 6 semaines d'intervalle. Ces données suffisent à expliquer les dégâts que peuvent faire ces animaux à la campagne. Ils ravagent les champs de Choux et de Betteraves et s'attaquent aux arbres, dont il rongent les écorces.

Le Lapin domestique est issu du Lapin de garenne. Il en existe de nombreuses races (bélier, angora à poils longs de 20 à 25 cm de long). Le plus gros est le géant des Flandres, pesant près de 10 kg.

La chair du Lapin est plus riche en protéines que celle du Bœuf et du Mouton : 21,47 p. 100 contre 20,58 p. 100 et 16,36 p. 100.

• *Particularité de la physiologie digestive du Lapin.* Le Lapin a un cæcum en spirale et largement développé ; il a des fermentations microbiennes comparables à celles qui sont observées dans la panse des Ruminants. Cet animal se livre à la coprophagie. Les fèces de jour sont constituées d'un agglomérat de débris végétaux ; elles sont dures au toucher, légères et de couleur claire, bien individualisées. Les fèces de nuit sont enrobées d'un mucus de couleur sombre, molles au toucher et agglomérées en pelotes de 5 à 20 unités ; on ne les voit presque jamais, car elles sont réingérées par prise directe à l'anus ; on les appelle des *cæcotrophes* à cause de leur origine, le cæcum. Le métabolisme du cæcum est semblable en tous points à celui du rumen : production d'acides gras volatils et multiplication des micro-organismes pour attaquer les éléments cellulosiques non digérés par les sucs digestifs.

En fait, cette *cæcotrophie* apporte un supplément protéique dans l'alimentation herbivore de l'animal, entraîne un meilleur coefficient d'utilisation digestive de la cellulose par un deuxième transit des éléments cellulosiques, réalise un apport vitaminique (synthèse par les micro-organismes), permet un réensemencement bactérien continuel du tube digestif et constitue une sécurité digestive dans les régimes trop riches en aliments glucidiques, qui, présents à une concentration trop élevée au niveau cœcal, pourraient voir interdire l'absorption azotée au niveau colique.

Ce phénomène n'est pas propre aux Lagomorphes ; il existe chez quantité de Rongeurs, mais leurs cæcotrophes diffèrent moins des crottes stercorales que ceux des Lagomorphes.

Les Ochotonidés

À côté des Lapins et des Lièvres, formant la famille des Léporidés, les Ochotonidés sont des animaux de la grosseur de gros Rats. Ils ont, à l'inverse des animaux précédents, des pattes de longueur égale. Leurs oreilles sont courtes et larges, la queue est courte. Leur formule dentaire est :

$$I\,\frac{2}{1},\quad C\,\frac{0}{0},\quad Pm\,\frac{3}{2},\quad M\,\frac{3}{2}.$$

On les rencontre en Asie, en Europe orientale, en Amérique du Nord.

L'ordre des Rongeurs, ou Glires

C'est le plus nombreux de tous les ordres de Mammifères. Il comprend plus de la moitié des espèces mammaliennes vivant sur la Terre ; mais, pour certaines espèces, le nombre des individus est aussi supérieur à celui que l'on trouve dans tous les autres ordres de Mammifères.

La taille des Rongeurs est très variable : 70 mm de long pour la Souris africaine, 1 m pour le Cabiai (ou Capybara).

Beaucoup d'espèces ont la queue garnie de poils, parfois d'écailles (Castor) ou des deux à la fois. Leur corps est cylindrique, bas sur pattes, les pattes postérieures étant plus grandes que les antérieures. Leur cou est fort, leur tête semble tronquée à cause de l'implantation des fortes incisives.

Le pelage des Rongeurs est très variable ; celui des Rongeurs aquatiques est très prisé dans l'industrie de la fourrure (Castor, Ragondin, Rat musqué) ; d'autres Rongeurs ont des fourrures plus fines (Écureuil, Chinchilla).

Les pattes sont terminées par des griffes (4 doigts aux antérieures, 5 aux postérieures), qui sont fortes chez les espèces fouisseuses. Leurs follicules pileux ont des glandes sébacées. Les Castors ont des glandes préputiales qui sécrètent une matière grasse : le castoréum. Les mamelles ont une position extrêmement variable : le plus souvent,

elles sont pectorales ou abdominales. Certains Rongeurs les ont curieusement placées : au-dessus de la région des aisselles chez les Porcs-Épics américains, au haut de la cuisse chez les Rats poilus et dans le dos chez les Ragondins. Leur nombre est variable : de 2 à 18.

Les Rongeurs sont des plantigrades. Le pouce manque le plus souvent à leur main.

Ils sont omnivores ou plutôt herbivores. La denture caractérise l'ordre : une paire d'incisives à chaque mâchoire ; pas de canines ; entre les incisives et les molaires, un espace vide, ou diastème, appelé *barre*. Les molaires sont à croissance limitée chez la Marmotte, le Loir et l'Écureuil, à croissance prolongée chez le Porc-Épic, l'Agouti et le Paca, à croissance continue chez le Castor, le Campagnol et le Capybara (Cabiai). La bouche a parfois la lèvre supérieure fendue verticalement (bec-de-lièvre), ce qui laisse voir les incisives. Beaucoup d'espèces ont des *abajoues*, poches situées à l'intérieur de la cavité buccale, le long des joues, très dilatables et où les animaux accumulent les denrées alimentaires pour les transporter dans leurs terriers.

L'estomac est simple, le foie a 5 lobes. Le larynx est muni de cordes vocales. Les Rongeurs émettent parfois des cris plus ou moins modulés, ou des sifflements, comme les Marmottes ou les Chiens de prairies américains.

Les yeux ont une acuité visuelle très moyenne, qui dépend du mode de vie de l'espèce. Ceux qui vivent sous terre ont les yeux presque dégénérés (Rats - Taupes). Les nocturnes ont de grands yeux. Les aquatiques ont les yeux vers le haut de la tête, mais d'une façon générale les yeux sont placés latéralement, ce qui permet de voir aussi bien en avant qu'en arrière.

Les oreilles ont des dimensions très variables. Elles sont toujours petites chez les fouisseurs et les aquatiques, parfois absentes chez les Sciuridés nordiques. L'ouïe n'est pas très fine, mais les petits Rongeurs seraient capables de percevoir des vibrations de 90 000 à 100 000 cycles/seconde, ce qui laisserait croire qu'ils peuvent se diriger par écholocation.

Par contre, les Rongeurs ont un odorat subtil (les odeurs individuelles ont un grand rôle social chez le Rat) et un sens tactile très élevé. Ils exercent ce dernier grâce à leurs très longues moustaches qui sont animées de mouvements rythmés d'arrière en avant, leur permettant de s'orienter à tâtons dans l'obscurité.

Leur cerveau est de constitution simple, à surface lisse ; certains Rongeurs auraient une aptitude assez nette au dressage (expérience du labyrinthe, pratiquée sur des Rats blancs).

La durée de la gestation varie suivant la taille des espèces : de 18 jours chez les Hamsters à 5 mois et demi chez le Capybara. Le nombre des petits est variable : 1 chez le Paca, de 6 à 12 chez le Rat musqué, de 14 à 18 chez le Hamster.

Les Rongeurs ont un pouvoir d'adaptation extraordinaire. Ils peuvent mener une vie terrestre, souterraine (Rats, Marmottes, Souris, Mulots, Campagnols, Chiens de prairies, Hamsters), ils peuvent sauter (Écureuils), ou planer dans les airs (Écureuils volants), ou nager (Castors, Ragondins, Rats musqués).

Certains Rongeurs peuvent hiberner : les Loirs, les Muscardins, les Lérots, les Hamsters, les Marmottes, les Zapolidés, les Écureuils terrestres nord-américains.

Les Écureuils, ou Sciuromorphes

L'Écureuil *(Sciurus vulgaris)* vit dans toutes les parties boisées d'Europe et d'Asie septentrionale. Il mesure de 20 à 25 cm et peut peser de 250 à 400 g. Sa queue (de 14 à 25 cm), belle et touffue, est portée en panache. Quand l'animal est assis, il relève sa queue sur son dos. Ses oreilles sont garnies en hiver de petits pinceaux de poils. L'Écureuil est brun-rouge. Son habitat est la forêt de Conifères, où il mange les graines de Pins. Il ne dédaigne pas non plus les forêts d'arbres feuillus. Il grimpe aux arbres avec une vitesse et une agilité déconcertantes. Sa nourriture préférée, outre les graines de Pins, est constituée par les noisettes et les noix. Il ramasse aussi des faines, des Cèpes et des Champignons vénéneux pour l'Homme. Il mange les œufs et les oisillons qu'il peut rencontrer au cours de ses promenades. Il niche parfois au sommet des arbres, mais le plus souvent dans des trous d'arbres. Avant de mettre bas, la mère a soin d'installer un nid très confortable avec des feuilles, des brindilles et du poil qu'elle s'arrache. La gestation dure 38 jours. Les petits pèsent à la naissance une dizaine de grammes. Leur premier duvet n'est formé qu'à 12 jours. Les incisives supérieures percent au 35e jour, les inférieures un peu avant. Les jeunes sortent du nid au 45e jour : à ce moment-là, ils peuvent se débrouiller tout seuls. La mère s'occupe avec beaucoup de soin de ses petits pendant plusieurs mois ; elle peut les surveiller, car ils vivent à proximité du nid et, en cas de danger, elle les avertit. Ses ennemis sont la Marte et l'Autour. Vers 18 mois, les jeunes ont atteint leur maturité sexuelle. Un Écureuil asiatique, le Petit-Gris, est chassé pour sa fourrure, qui est de belle qualité.

Plusieurs espèces d'Écureuils vivent en Asie ; l'un deux, le Ratufa *(Ratufa indica)*, brun-rouge, à pattes jaunes, est beaucoup plus grand que l'européen.

Les Anomalures *(Anomalurus)* sont des Écureuils africains vivant dans le bloc forestier guinéen ; il en existe aussi en Asie et en Indonésie. Ces Anomalures ont tous une membrane-parachute latérale formée par la peau des flancs, et qui se tend grâce à un ergot inséré sur le poignet, auquel est attachée cette peau. Les pattes de devant et de derrière sont ainsi reliées par cette membrane lorsque l'animal étend ses quatre membres. C'est en quelque sorte une voilure qui permet à l'Écureuil volant de faire des bonds de plus de 60 m entre les arbres.

Un autre planeur est le Taguan *(Petaurista volans)*. L'Écureuil volant du Sud *(Glaucomys volans)* est un hôte des forêts américaines du Mexique jusqu'aux Grands Lacs (moitié est de l'Amérique du Nord). Il est gris avec le ventre blanc.

Les Marmottes et leurs apparentés mènent une vie souterraine. La Marmotte *(Marmota marmota)* est un gros Rongeur qui vit en montagne. Elle est trapue avec une tête large et ronde. On la rencontre dans les alpages exposés au sud, rarement dans les forêts de conifères. Elle est diurne, aime vivre en colonies et creuse de profonds terriers où elle passe l'hiver en hibernation. Elle a soin au préalable de fermer son terrier pour ne pas être dérangée par des prédateurs (Sauvagines, Fouines, Martes, etc.). La Marmotte peut s'apprivoiser. Elle a la particularité de pousser des cris stridents quand, se chauffant au soleil, elle aperçoit un ennemi possible. C'est le cri d'alarme lancé par l'animal chargé de faire le guet. On utilise la graisse et la fourrure de la Marmotte. Il existe en Russie une Marmotte plus petite : c'est la Marmotte bobac *(Marmota bobac)*.

Les Sousliks, ou Spermophiles, sont des petits Rongeurs de l'Est européen. Le plus commun est le Spermophile d'Europe *(Citellus citellus)*, mais il en existe beaucoup d'espèces.

Parmi les Rongeurs américains, il faut citer les Chipmunks, ou Écureuils terrestres américains *(Tamia striatus)* ; ils ont des abajoues de chaque côté de la face interne de leurs joues, qui descendent jusqu'aux épaules.

Les Chiens de prairies *(Cynomys ludovicianus)* sont un peu plus petits que nos Marmottes ; ils habitent les « steppes à Bisons ». Ils aboient comme de vrais Chiens ; leurs terriers sont parfois extrêmement nombreux. Ils vivent en colonies et ont une activité sociale très intense. Les Chiens de prairies tendent à disparaître, car ils gênent beaucoup les agriculteurs, qui les déciment.

Un autre curieux Rongeur nord-américain est le « Gaufre à poche », dont le principal signe caractéristique est d'avoir des abajoues extérieures recouvertes par la fourrure et qui s'ouvrent non pas dans la cavité buccale, mais par des orifices extérieurs placés des deux côtés de la bouche. On trouve ce Rongeur surtout dans l'intérieur du continent américain ; il est de couleur marron jaunâtre.

Le Castor est étudié dans un article spécial à son ordre alphabétique.

Le Goundi est un petit Rongeur africain adapté au milieu rupestre. Les Lièvres sauteurs, qui rappellent les Lièvres ou mieux de minuscules Kangourous, sont africains. Ils ont la taille d'un Lièvre et possèdent des pattes postérieures démesurément longues. Ils vivent dans les savanes sèches. Ils marchent normalement avec leurs 4 membres, mais s'ils sont effrayés ils effectuent des bonds de 6 à 10 m, à la manière des Kangourous. Ils aménagent des terriers qu'ils rebouchent derrière eux.

Les Myomorphes

Ils forment un groupe très important. L'un des plus caractéristiques, le Hamster *(Cricetus cricetus)*, a l'allure d'un Rat de taille moyenne ; sa queue est courte ; il est jaune sable, son ventre est noir, le dessous de ses pattes est blanc et ses joues sont blanches. Il possède des abajoues énormes où il enfouit ses provisions. Quand il arrive dans son terrier, il vide ses deux abajoues dans un magasin spécial en appuyant sur ses joues avec ses pattes. Il fait ainsi des provisions pour l'hiver, et il n'est pas rare de trouver dans son magasin de 10 à 12 kg de graines diverses amassées pour la mauvaise saison. Son terrier est assez profond et, en Europe centrale, les ruraux ont souvent des difficultés à trouver ces magasins, qui font l'objet

classification des animaux qui rongent

- animaux ayant 2 paires d'incisives supérieures ou *Duplicidentés* : **ordre des Lagomorphes**
- animaux n'ayant qu'une paire d'incisives supérieures ou *Simplicidentés* : **ordre des Rongeurs**

ORDRE DES LAGOMORPHES

Famille des Léporidés

Lepus	*L. europæus*	Lièvre	hémisphère Nord et toute l'Afrique
Oryctolagus	*O. cuniculus*	Lapin	hémisphère Nord et toute l'Afrique
Sylvilagus	*S. cuniculus*	Lapin	Amérique

Famille des Ochotonidés

Ochotona	*O. alpinus*	Pika ou Ochotone	Asie et Amérique

ORDRE DES RONGEURS

Taille petite ou moyenne. Régime à peu près exclusivement végétal. Une seule paire d'incisives à chaque mâchoire, très allongées, recourbées, à croissance continue, avec émail sur la face antérieure seulement, à table d'usure en biseau très accentué; pas de canines; large diastème entre incisives et molaires. Pieds plantigrades ou semi-plantigrades. Utérus simple.

Groupe des Sciuromorphes
(quelques espèces caractéristiques)

Famille des Sciuridés (les Écureuils et apparentés)			
Sciurus	*S. vulgaris*	Écureuil commun	Eurasie
Ratufa	*R. indica*	Ratufa	Asie
Marmota	*M. marmota*	Marmotte	
Marmota	*M. bobac*	Marmotte bobac	Russie
Citellus	*C. citellus*	Souslik ou Spermophile	Europe, Amérique
Cynomys	*C. ludovicianus*	Chien de prairies	Amérique
Xerus et *Atlantoxerus*		Écureuils fouisseurs	Afrique
Tamia	*T. striatus*	Chipmunk	Amérique
Geomys	*G. bursarius*	Gaufre à poche	Amérique
Écureuils volants			
Petaurista	*P. volans*	Taguan ou Pétauriste	Inde, Birmanie, Ceylan
Pteromys	*P. volans*	Polatouche	Asie orientale
Glaucomys	*G. volans*	Écureuil volant du Sud	Amérique
Anomalurus	*A. fraser*	Écureuil volant africain	Afrique tropicale
Famille des Aplodontidés			
Aplodontia	*A. rufa*	Aplodonte ou Castor de montagne	Nord-Est américain
Famille des Castoridés			
Castor	*C. fiber*	Castor	Eurasie, Amérique
Famille des Cténodactylidés			
Ctenodactylus	*C. goundi*	Goundi	Afrique
Famille des Pédétidés			
Pedetes	*P. cafer*	Lièvre sauteur	Afrique du Sud

Groupe des Myomorphes et animaux apparentés
(quelques espèces caractéristiques)

Famille des Cricétidés			
Cricetus	*C. cricetus*	Hamster d'Europe	Eurasie
Mesocricetus	*M. auratus*	Hamster doré	
Famille des Muridés			
Rattus	*R. norvegicus*	Surmulot ou Rat d'égout	répartition mondiale
Rattus	*R. rattus*	Rat noir	
Mus	*M. musculus*	Souris	
Apodemus	*A. sylvaticus*	Mulot ordinaire	
Micromys	*M. minutus*	Rat des moissons	Eurasie
Famille des Microtidés (les Campagnols)			
Microtus	*M. agrestis*	Campagnol ordinaire	Eurasie
Arvicola	*A. terrestris*	Campagnol terrestre	
Lemmus	*L. lemmus*	Lemming de Norvège	Europe
Ondatra	*O. zibethica*	Rat musqué à fourrure	Amérique du Nord
Famille des Gliridés			
Glis	*G. glis*	Loir	Eurasie
Muscardinus	*M. avellanarius*	Muscardin	
Dryomys	*D. nitedula*	Lérotin	
Graphiurus	*G. murinus*	Graphiure murin, Loir d'Afrique	
Famille des Dipodidés			
Jaculus	*J. jaculus*	Gerboise du désert	régions désertiques
Zapus	*Z. hudsonius*	Zapode du Canada	Amérique
Gerbilles et Mériones			
Gerbillus	*G. campestris*	Gerbille des champs	Afrique
Meriones	*M. persicus*	Mérione de Perse	Afrique, Asie, déserts
Rhizomys	*R. sumatrensis*	Rat des bambous de Sumatra	
Spalax	*S. leucodon*	Spalax de Hongrie	Europe centrale

Groupe des Hystricomorphes
(quelques espèces caractéristiques)

Famille des Hystricidés (les Porcs-Épics)			
Atherurus	*A. africanus*	Athérure d'Afrique centrale	
Hystrix	*H. africæ australis*	Porc-Épic d'Afrique du Sud	
Hystrix	*H. cristata*	Porc-Épic à crête	Circumméditerranée

Groupe des Caviomorphes et animaux apparentés
(quelques espèces caractéristiques)

Famille des Caviidés ou Cobayes			
Cavia	*C. aperea*	Cobaye sauvage	Brésil
Cavia	*C. aperea porcellus*	Cobaye de laboratoire (Cochon d'Inde)	
Dolichotis	*D. patagonica*	Mara	Amérique du Sud
Hydrochœrus	*H. capybara*	Cabiai ou Cochon d'eau	
Cuniculus	*C. paca*	Paca	
Dasyprocta	*D. aguti*	Agouti	

Groupe des Porcs-Épics américains

Famille des Éréthizontidés			
Chætomys	*Ch. subspinosus*	Porc-Épic subépineux	Amérique du Sud
Coendu	*C. prehensilis*	Coendou à queue préhensile	
Coendu	*C. villosus*	Coendou ou Porc-Épic laineux	
Erethizon	*E. dorsatum*	Ourson coquau	Amérique du Nord

de recherches assidues pour la nourriture des volailles domestiques ! Le Hamster se nourrit de Pommes de terre, de fruits, d'Insectes et de leurs larves, de Lézards, de petits Oiseaux et de Mammifères. Sa durée de gestation est de 18 jours ; il peut avoir en moyenne 16 petits. Il hiberne jusqu'à la mi-avril.

Le Hamster doré *(Mesocricetus auratus)* est originaire du Proche-Orient.

Les Hamsters servent d'animaux de laboratoire, mais leur élevage est délicat.

Les Lemmings d'Europe *(Lemmus lemmus)* sont de petits animaux de 13 à 15 cm de long, pesant 50 g ; la fourrure est brune, le ventre étant blanc jaunâtre et la tête noire ; cette fourrure est épaisse et ne craint pas l'eau. Les Lemmings vivent au printemps dans les plaines marécageuses de la toundra, en hiver dans les terres enneigées de la montagne scandinave. Leur durée de gestation est de 16 à 21 jours. Les accouplements ont lieu du printemps à l'automne ; les Lemmings peuvent avoir jusqu'à 12 petits, qui sont allaités de 14 à 16 jours. Une femelle peut mettre bas à l'âge de 39 jours et est donc fécondable à l'âge de 19 jours. La mère prend un grand soin de ses nouveau-nés, qui pèsent environ 3,5 g ; les yeux de ces petits s'ouvrent à 11 jours, leurs incisives percent le 6[e] jour et le poil a déjà commencé à pousser depuis l'âge de 2 jours. Tous ces chiffres expliquent que les naissances peuvent être extrêmement nombreuses quand la nourriture est abondante. Cet excès de naissances pousse les animaux à partir des lieux où ils sont nés pour aller chercher leur nourriture : il s'ensuit des migrations massives. Des petits troupeaux de ces animaux vont ainsi droit devant eux, franchissant lacs et fleuves à la nage, poursuivant leur marche même la nuit. Le lendemain matin, tout est détruit aux emplacements qu'ils ont occupés. Si par malheur ils arrivent au bord de la mer, ils continuent quand même leur chemin. En 1885 à Trondheim (Norvège) un vapeur mit un quart d'heure à traverser un « banc de Lemmings ». Les Carnassiers et les Rapaces se repaissent des Lemmings. Même les Rennes, qui sont pourtant des herbivores, les mangent.

Les Campagnols sont très voisins des Lemmings. Le type en est le Campagnol agreste *(Microtus agrestis)*. C'est celui que l'on rencontre le plus souvent en France. Il vit dans les champs, les prés et les pâturages et on le confond souvent avec la Souris domestique. C'est le vrai « Rat des champs ». Il est de couleur marron jaunâtre, ne mesure que 12 cm de long (sa queue a 4,5 cm) et pèse jusqu'à 50 g. Actif de jour comme de nuit, il s'abrite dans des galeries souterraines assez profondes et il fait aussi des chambres à provisions. Les Campagnols sont capables de se reproduire en grand nombre comme les Lemmings, à tel point qu'ils ont fait aussi de véritables migrations qui ont même provoqué des exodes de populations.

Les Gerbilles, ou « Rats des sables » *(Gerbillus)*, et les Mériones *(Meriones)* se rencontrent dans les régions désertiques. Ces animaux sont nocturnes et inoffensifs. Ils n'ont pas de grands besoins en eau et habitent des terriers assez profonds pour être à l'abri des grandes variations de température. Les Gerbilles avancent par bonds successifs grâce à leurs longues pattes de derrière. Chaque année, les femelles mettent au monde de 2 ou 3 portées de 3 à 7 petits. Si la nourriture n'est pas abondante, les naissances sont limitées. D'ailleurs, les prédateurs se chargent aussi d'éliminer le surplus de ces animaux. Les Mériones se rencontrent en Iran et en Asie centrale (Mongolie).

Le Rat, ou Surmulot, ou Rat d'égout, et le Rat noir sont étudiés au mot Rat à l'ordre alphabétique.

La Souris *(Mus musculus)* est bien connue ; elle ne mesure que 6 cm de long (plus une queue de 6 cm) et pèse de 10 à 30 g ; sa fourrure grise est douce et soyeuse. Elle porte 10 mamelles. La durée de la gestation est de 20 ou 21 jours ; les petits naissent nus et pèsent 1 g pour 2,5 cm de long ; ils ouvrent les yeux à 13 jours. La moyenne des portées est de 6 petits. Les Souris vivent en général par familles qui occupent un terrain déterminé, marqué par des matières odorantes. La Souris domestique mange de tout — graines, fromages, matières grasses, savon, bougies — et cause beaucoup de déprédations dans les champs et dans les magasins.

Le Mulot *(Apodemus sylvaticus)* est un petit Rongeur de la taille d'une Souris ; mais il diffère de celle-ci par ses grands yeux, ses grandes oreilles et ses longues pattes postérieures, qui lui permettent de grimper facilement aux arbres. Il vit dans les champs et fréquente les fourrés. Principalement nocturne, il nage bien, creuse lui-même ses propres galeries à plusieurs issues et se construit un nid et des magasins à provisions pour l'hiver. Parfois, il fait son nid au-dessus du sol.

Le Mulot agraire *(Apodemus agrarius)* vit en Europe centrale. Il est

moins nocturne que le Mulot ordinaire. Sa queue est prenante. Il mange tout ce qu'il peut rencontrer — graines, racines, légumes, fruits — et se tient dans des terriers.

Le Rat de Gambie est un gros Rongeur africain : 42 cm de long, pour un poids de 1 500 g. C'est le Rat géant que l'on voit dans les exhibitions foraines.

De très petits Rongeurs méritent une mention : le Loir *(Glis glis)*, le Lérot *(Eliomys quercinus)*, le Lérotin *(Dryomys nitedula)* et le Muscardin *(Muscardinus avellanarius)*. Ils ont une queue longue et touffue, grimpent très bien et hibernent : le Loir peut dormir pendant 7 mois, de septembre à avril !

La Gerboise du désert *(Jaculus jaculus)* a 17 cm de long ; sa queue est un peu plus longue que son corps. Ses membres postérieurs sont très allongés, et c'est par de petits bonds successifs qu'elle va quêter sa nourriture. Elle vit dans les déserts : Sahara, Arabie, Syrie, Palestine... C'est surtout un granivore nocturne.

Les Porcs-Épics et leurs apparentés (Hystricomorphes)

Le type en est le Porc-Épic à crête *(Hystrix cristata)*. On le trouve dans les pays circumméditerranéens : Espagne, Italie du Sud, Sicile, Grèce, Asie Mineure, Afrique du Nord.

C'est un nocturne solitaire, qui creuse lui-même son terrier. Pesant de 10 à 15 kg, il a 65 cm de long pour 25 cm de haut. Il est couvert de piquants noirs et blancs de 30 cm, creux et ouverts au bout. Il a une crinière de soies longues et fortes recourbées en arrière et érectiles le long du cou, et de grandes moustaches noires. Il mange surtout des racines, des écorces d'arbre, des chardons. Comme la plupart des Rongeurs, il tient sa nourriture dans ses mains pour manger. Sa démarche est lourde. Le rut arrive en avril-mai, et la gestation dure 70 jours ; la femelle a de 2 à 4 petits. Cet animal devient très rare. Un Porc-Épic vit en Afrique du Sud, c'est *Hystrix africæ australis*.

Le Porc-Épic africain, ou Athérure *(Atherurus africanus)*, est un animal à longue queue, terminée par une touffe de piquants, qui vit dans les forêts tropicales ; son corps est recouvert de piquants, dont les plus longs sont au milieu du dos. Il ne creuse pas volontiers la terre lui-même, mais s'installe dans des trous d'arbre, dans des anfractuosités de rochers, à proximité des plantations de bananes, de manioc ou de patates douces.

Fort différents des autres Hystricomorphes, les Porcs-Épics américains sont arboricoles. Le Coendou laineux *(Coendu villosus)* est ainsi nommé parce qu'il a une toison laineuse parsemée de piquants. Il ne vit que dans les arbres de la vaste forêt sud-américaine qui s'étend du Brésil au Paraguay. Il mesure 65 cm de long et 45 cm de haut. Nocturne, c'est un végétarien qui mange des écorces, des feuilles et des bourgeons. Le Coendou à queue prenante *(Coendu prehensilis)* a la même forme. Il a le bout de la queue nu. Arboricole nocturne, il a des mouvements lents parfaitement calculés. Sa queue préhensile a la particularité d'enlacer les branches par sa partie supérieure. Les épines de ces animaux sont très dangereuses, car elles ont des barbules à la manière des hameçons.

L'Ourson coquau *(Erethizon dorsatum)* vit dans les régions tempérées. Il est nocturne, mais passe ses journées abrité dans des terriers ou dans des arbres creux. Il ne subit pas de sommeil hibernal, mais par très mauvais temps il reste dans son trou. Sa nourriture est faite de bourgeons au printemps, d'écorces et d'aiguilles de Conifères le reste de l'année ; il saccage les arbres en mangeant les écorces. Ses piquants sont également porteurs de barbules, ce qui les rend aussi très dangereux.

Les Cobayes, ou Caviomorphes

Le Cobaye sauvage *(Cavia aperea)* a donné le Cobaye domestique *(Cavia aperea porcellus)*, ou Cochon d'Inde, animal de laboratoire par excellence. L'espèce sauvage est originaire du sud du Brésil. Elle y mène une vie souterraine. La gestation chez ces 2 espèces est de 9 semaines ; les Cobayes ont 2 ou 3 petits et peuvent avoir 3 portées par an.

Le Cabiai *(Hydrochœrus capybara)*, qui est un Cobaye géant, est le plus gros des Rongeurs. Il a 1 m de long et 50 cm de haut et peut atteindre 50 kg ; il est brun avec une grosse tête et un gros museau. Il a 4 doigts et 3 orteils réunis par de courtes membranes palmaires. C'est un animal aquatique que l'on trouve à proximité des étangs, des lacs, des cours d'eau ou des marais, dans des forêts à sous-bois épais. Il vit en petites troupes. Quand il est dans l'eau, il ne laisse émerger que les narines, les yeux et les oreilles, comme les Hippopotames. Il mange des plantes aquatiques et dévaste parfois les plantations qui se trouvent à côté de son habitat.

Le Ragondin, ou Myocastor *(Myocastor coypus)*, a 43 cm de long et peut peser de 7 à 9 kg. Il a une grande tête et de courtes oreilles comme tous les aquatiques. Ses longs poils sont de couleur châtaine. Il fait des terriers dans les berges des cours d'eau le long desquels il habite. Il mange des racines, des plantes aquatiques et des graines. On a tenté de l'élever en Europe pour sa fourrure, mais on n'y a guère réussi.

Pour en terminer avec l'ordre des Rongeurs, il convient de mentionner toute une série de Rongeurs de l'Amérique du Sud. Le Chinchilla, animal crépusculaire et nocturne, a une fourrure gris argent très douce. L'espèce a été tellement pourchassée au début du siècle que l'on a entrepris d'en faire l'élevage. Mais celui-ci est très difficile, et les peaux obtenues sont loin d'avoir la qualité du Chinchilla sauvage.

La Viscache est un animal diurne qui habite, en groupe, la haute montagne (Andes) dans des trous de rochers, des éboulis. Elle y mange des Graminacées, des Mousses et des Lichens. Son pelage, de couleur fauve-jaune, est épais et très doux. Sur le museau, elle a de grandes moustaches. Chassée pour sa fourrure et pour sa chair, la Viscache doit être protégée.

Le Paca *(Cuniculus paca)* est un animal de taille moyenne (de 79 à 80 cm de long) et pèse 10 kg. Il vit sur les rives boisées des plans d'eau dans les pays plats et en région de moyenne montagne. Il passe sa vie sous terre dans son terrier, aime l'eau et est très bon nageur. Il mange des feuilles, des tiges et des racines, mais est parfois attiré par les plantations du voisinage des agglomérations humaines. On le pourchasse partout. Il habite dans tout le Brésil. Le Paca de montagne *(Stictomys Taczanowskii)* se trouve au Pérou.

P. B.

▶ *Castor / Hibernation / Lapin / Rat.*

R. Didier et P. Rode, *Catalogue systématique des mammifères de France* (Lechevalier, 1935) ; *Mammifères de France* (Lechevalier, 1944 ; 2 vol.). / A. Chaigneau, *les Animaux nuisibles* (la Maison rustique, 1948). / H. Hediger, *la Vie des animaux sauvages d'Europe* (Amiot-Dumont, 1952). / P.-P. Grassé (sous la dir. de), *Traité de zoologie*, t. XVII : *Mammifères* (Masson, 1955 ; 2 vol.). I. Krumbiegel, *Biologie der Säugetiere* (Krefeld, 1955 ; 2 vol.). / E. P. Walker et coll., *Mammals of the World* (Baltimore, 1964 ; 3 vol.).

Ronsard et la Pléiade

La tradition veut que, de retour d'un voyage en Gascogne, Pierre de Ronsard (1524-1585) ait rencontré en 1547, dans une hôtellerie proche de Poitiers, un jeune homme sensiblement du même âge que lui en qui il reconnaît quelqu'un de son « parentage ».

Ce jeune homme était Joachim du Bellay (1522-1560), alors étudiant en droit à Poitiers. De cette rencontre allait naître quelques années plus tard la Pléiade.

En 1547, Ronsard a vingt-trois ans. Descendant d'une vieille et noble famille vendômoise, il a passé ses premières années à la Possonnière, le manoir paternel de son Vendômois natal, cette terre verdoyante et fraîche où se dressait la vaste forêt de Gastine. À douze ans, il a pris le chemin de la Cour pour être attaché comme page à la maison des enfants de France. À la suite des princes, il a voyagé en Écosse, en Angleterre, en Flandre, puis fait un séjour en Alsace (1540) auprès de son cousin Lazare de Baïf (1496-1547) : à l'école de ce savant humaniste, il a eu la révélation de l'Antiquité. Mais il avait rapporté de ce voyage les premières atteintes d'un mal qui devait le laisser à demi sourd et le contraindre à renoncer à la carrière des armes. Retiré à la Possonnière, il s'était alors voué à la poésie. Au Mans, il avait fait connaissance (1543) du poète Jacques Peletier, à qui il avait soumis ses premières odes horaciennes. Encouragé par cet esprit ouvert, Ronsard, à la mort de son père, s'était acheminé vers Paris. Admis de nouveau dans l'intimité de Lazare de Baïf, il avait partagé avec son fils Jean Antoine les leçons de l'helléniste Jean Dorat, puis rejoint celui-ci au collège du Coqueret.

Quand Ronsard se lie avec du Bellay, ce dernier, de deux ans son aîné, s'est déjà adonné à la poésie. Comme lui, il a subi le charme d'une campagne ensoleillée, au climat un peu mou, qui a de bonne heure éveillé sa vocation littéraire. Dans la vieille demeure féodale de la Turmelière, sur la paroisse de Liré, du Bellay, de complexion délicate, a connu une enfance mélancolique assombrie par les deuils familiaux. Il a dû, lui aussi, se résigner à ne pas s'illustrer dans le métier des armes. Afin d'obtenir la protection de son cousin le cardinal Jean du Bellay (1492-1560), il s'était rendu à Poitiers (1545), foyer intellectuel de grand renom, pour y étudier le droit. C'est là que, influencé par Marot*, il s'était livré à des jeux poétiques. C'est là aussi qu'il avait rencontré Peletier, qui, à la veille de lancer son recueil d'*Œuvres poétiques* (1547), lui avait sans doute conseillé d'imiter

tout autant les Anciens que les poètes de l'Italie moderne.

On se plaît à imaginer les confidences de Ronsard et de du Bellay dans leur hôtellerie poitevine. Sensibles l'un et l'autre aux suggestions de Peletier, les deux jeunes gens durent confronter leurs points de vue, échanger leurs idées en matière de poésie. Dès lors, sans tarder, du Bellay rejoint Ronsard à Paris pour se consacrer aux studieuses études du collège de Coqueret.

Au collège de Coqueret, situé sur la montagne Sainte-Geneviève, en plein Quartier latin, Ronsard, du Bellay, Baïf et d'autres élèves reçoivent de Dorat une culture toute classique imprégnée d'hellénisme et de latinité. Sous la direction de ce maître admiré, ils traduisent Homère, Hésiode, Pindare, les poètes tragiques et les Alexandrins, sans négliger les poètes latins, Horace et Virgile surtout, et les élégiaques. En même temps, ils étudient Dante, Boccace, Pétrarque et les pétrarquistes. Années fécondes, passées dans la ferveur et dans la soif d'apprendre, voire remplies du désir de doter la langue française d'une littérature qui puisse rivaliser avec les chefs-d'œuvre antiques et italiens. Grâce à l'ardeur communicative de Dorat, ces jeunes gens n'ont qu'une hâte, essayer leur talent, tandis que, dans un collège voisin, d'autres, tels Étienne Jodelle et Rémy Belleau, nourrissent de semblables ambitions.

Influences italiennes, influences antiques

Dès 1549, la *Défense et illustration de la langue française*, rédigée par du Bellay non sans que Ronsard ait probablement pris quelque part à son élaboration, rend célèbre le petit groupe. Simultanément, du Bellay publie sa première édition de *l'Olive* — une seconde, augmentée, voit le jour en 1550 — ainsi que ses *Vers lyriques*, puis, la même année, son *Recueil de poésie* ; quelques mois plus tard, au début de 1550, paraissent les quatre livres des *Odes* de Ronsard, suivis en 1552 des Amours de *Cassandre* et d'un cinquième livre des *Odes*.

Influencé par les leçons de Pétrarque et des pétrarquistes, du Bellay chante dans *l'Olive* les beautés de sa dame avec bien des raffinements. Ces sonnets compliqués dénotent une préciosité conventionnelle où passent rarement des accents qui puissent toucher, si l'on excepte le fameux sonnet de l'« Idée » (CXIII), au rêve tout platonicien. Une identique concession au goût italien se révèle dans *les Amours de Cassandre*. Ces variations ingénieuses sur un amour soudain, tour à tour douloureux, délicieux et salutaire, cet abus des comparaisons mythologiques et des jeux d'esprit apparaîtraient comme des exercices d'école sans grande portée si l'on n'y trouvait parfois l'expression de sentiments sincères : une émotion contenue, mais trop vite réprimée, affleure dans ces sonnets et leur donne leur prix, quel que soit l'étalage d'érudition et de gentillesse. Et, à vrai dire, on devine déjà chez Ronsard et du Bellay des poètes, en dépit même de leurs faiblesses, à comparer leurs œuvres aux pièces laborieuses de l'ami de Maurice Scève (1501 - v. 1560), Pontus de Tyard (les *Erreurs amoureuses*, 1549-1555), et de Baïf (*les Amours de Méline*, 1552), qui n'empruntent que le plus mauvais à leurs modèles italiens.



Pierre de Ronsard. Peinture anonyme du XVIIe s. (Musée de Blois.)

Lauros-Giraudon

Les *Vers lyriques* ont un autre ton. Du Bellay y livre le premier recueil d'odes françaises. Il y redit son culte de la poésie et son désir d'immortalité avec une grandeur qui tranche sur les préciosités de *l'Olive*. Pourtant, c'est Ronsard qui, avec ses *Odes*, parvient à la haute poésie. Ici Pindare et Horace sont ses maîtres. Si l'inspiration pindarique aboutit à une œuvre tendue, d'accès difficile et gâtée par une érudition indiscrète, il s'en dégage une nouvelle conception de la poésie, considérée comme un sacerdoce et une fureur sacrée. Mais plutôt qu'à ces larges envolées, à ce choix des images somptueuses, on reste sensible aux odes horaciennes, d'une vérité plus humaine. Le commerce assidu d'Horace amène Ronsard à parler simplement des thèmes éternels de l'amour, de la fuite du temps, de la douceur d'un paysage. La joie de vivre comme la joie d'aimer y éclatent. Le thème épicurien du *carpe diem* est la leçon que le poète enseigne dans des vers charmants et spontanés. Ronsard y rajeunit des lieux communs grâce à la variété de son lyrisme, grâce à une fraîcheur d'émotion, à une saveur toute rustique, aussi bien quand il chante la fontaine Bellerie, la forêt de Gastine ou son Vendômois que lorsqu'il conseille Cassandre. Pourquoi faut-il que l'œuvre ait été mal accueillie et que les contemporains aient préféré les subtilités des *Amours de Cassandre* à la veine généreuse et naturelle des odes horaciennes ?

Les poètes de la Pléiade

Dès 1549 se forme au collège de Coqueret une « brigade » poétique dont Ronsard est le chef et qui comprend les compagnons du poète : J. du Bellay, Pontus de Tyard, J. A. de Baïf, Guillaume Des Autels (1529-1581), E. Jodelle et Jean de La Péruse (1529-1554). À la mort de ce dernier, R. Belleau entre dans le petit groupe, tandis que Guillaume Des Autels cède la place à Jacques Peletier (1517-1582). En 1556, la « Brigade » devint la *Pléiade*, du nom des sept poètes alexandrins qui, au IIIe s. av. J.-C., se placèrent sous le signe de cette constellation. Par la suite, la composition définitive de la Pléiade fut la suivante, outre Ronsard : Joachim du Bellay (1522-1560), Jean Antoine de Baïf (1532-1589), Pontus de Tyard (1521-1605), Étienne Jodelle (1532-1573), Rémy Belleau (1528-1577) et Jean Dorat (1508-1588), que Ronsard aurait désigné après la mort de Peletier en 1582.

Les idées de la Pléiade

Les textes où s'exprime l'essentiel des idées de la Pléiade sont la *Défense et illustration de la langue française* (1549) de du Bellay et la seconde préface de *l'Olive* (1550), que viennent compléter l'*Abrégé de l'Art poétique* (1565) de Ronsard et les préfaces de *la Franciade* (1572).

Du Bellay s'applique à montrer les possibilités de la langue française, qui n'est nullement « barbare », mais qui peut s'illustrer sinon par la traduction, du moins par l'imitation des Anciens (« bien suivre les vertus d'un bon auteur et quasi comme se transformer en lui ») en « les convertissant en sang et nourriture ». La poésie française doit se tourner vers un « plus haut et meilleur style », ce qui implique l'abandon des genres traditionnels de la poésie médiévale « comme rondeaux, ballades, virelais [...] et autres telles épisseries » au profit des genres pratiqués par les Anciens (épigrammes, élégies, épîtres, odes, comédie, tragédie...) ou par les Italiens (le sonnet), sans négliger l'épopée. Il faut enrichir le vocabulaire (archaïsmes, néologismes, termes techniques) et être attentif à la rime et à l'harmonie. Le style poétique se distinguera de la prose par l'usage d'un certain nombre de tours (infinitifs et adjectifs substantivés, adjectifs à valeur adverbiale...) et de figures (« métaphores, allégories, comparaisons [...] et tant d'autres figures et ornements, sans lesquels tout oraison et poème sont nus »). Le poète « doit comme mort en soi-même suer et trembler », car l'art est un labeur, et pourra ainsi parvenir à la gloire.

Ronsard soulignera à son tour les bienfaits d'un enrichissement du lexique (« Plus nous aurons de mots en notre langue, plus elle sera parfaite », *Art poétique*), affirmera hautement que la poésie doit avoir son expression propre (« le style prosaïque est ennemi capital de l'éloquence poétique », deuxième préface de *la Franciade*) et, à la fin de sa vie, résumera par ces mots ce qui est pour lui la vraie doctrine poétique : « Ni trop haut, ni trop bas, c'est le souverain style. »

Ronsard, poète de l'amour

Les poètes courtisans, notamment Mellin de Saint-Gelais (1491-1558), raillèrent en effet auprès du roi les métaphores pindariques et les obscurités des *Odes*. Mais, protégé par Marguerite de Navarre et son chancelier, Michel de L'Hospital, Ronsard sut se réconcilier avec ses rivaux et revenir à une inspiration plus simple, à la fois moins érudite et moins ésotérique, en abandonnant Pindare et sa conception du poète inspiré.

Une première concession à la Cour se manifeste par le licencieux livret des *Folastries* (1553), dont la hardiesse et la verve témoignent d'un vigoureux réalisme. Quelques mois plus tard, la révélation d'Anacréon et de pièces d'imitation alexandrine conduit Ronsard à composer un *Bocage* (1554), puis des *Mélanges* (1555), recueil, entre autres, de gracieuses odelettes aux rythmes légers qui célèbrent l'amour et le vin. Presque à la même époque, Rémy Belleau fait ses débuts poétiques avec ses *Petites Inventions* (1556), empruntant à Ronsard son anacréontisme et son aimable gaieté, et parvenant à une maîtrise qu'il ne retrouvera plus que rarement.

Ronsard apparaît en ces années 1555 et 1556 comme le grand poète de l'amour : la *Continuation des Amours*, en l'honneur de Marie, et la *Nouvelle Continuation des Amours* montrent l'abandon de l'inspiration pétrarquiste des *Amours de Cassandre* au profit du naturel et de la simplicité, l'un et l'autre commandés par la nouvelle passion de son cœur amoureux pour une jolie paysanne. Ce mélange de chansons et de sonnets est une des plus belles réussites de Ronsard, qui, sans effort, naïvement, découvre les mots et les cadences susceptibles d'émouvoir. Cette ingénuité, cette fraîcheur de vision, alliées à la délicatesse de touche, frappent par leur justesse et leur sobriété. Les « Amours de Marie » contiennent une vérité, une chaleur de sentiment qui font largement oublier les complications rhétoriques des *Amours de Cassandre*. Bien des années après (1578), dans la cinquième édition collective des *Œuvres* du poète, les treize sonnets *Sur la mort de Marie* ajouteront une note mélancolique et tendre à ce beau souvenir de jeunesse.

Aussi faut-il s'étonner que les vers de l'*Amour de Francine* (1555), de Baïf, qui reste dans la tradition pétrarquiste, paraissent bien pâles en regard des chefs-d'œuvre qu'a fait naître l'amour de Ronsard pour Marie ?

Du Bellay en Italie

Tandis que Ronsard s'élève à la plus parfaite expression de la poésie amoureuse, du Bellay se trouve en Italie. En 1552, il avait évoqué avec amertume dans sa *Complainte du désespéré* les maux physiques et les soucis qui l'accablaient. L'année suivante, il était parti pour l'Italie à la suite de son puissant cousin, le cardinal Jean du Bellay, chargé par Henri II d'une mission diplomatique auprès du pape Jules III.

Parvenu à Rome, dont il subit immédiatement la fascination, il jouit, de toute sa ferveur d'humaniste, des leçons grandioses de la capitale. Il se met aussitôt à écrire : ce sont les *Antiquités de Rome* (publiées en 1558), recueil de sonnets suivis d'un *Songe ou Vision*. Le fond de l'œuvre est le contraste navrant entre la puissance passée de la ville et sa déchéance actuelle. Du Bellay se laisse aller à de vastes évocations historiques et exprime la tristesse qui se dégage de ces ruines, faisant partager à son lecteur l'invincible mélancolie qui s'est emparée de lui au spectacle émouvant des vestiges romains.

Un an plus tard, il travaille à ses *Jeux rustiques* (publiés en 1558), recueil composite qui constitue un ensemble d'une indéniable saveur par ses impressions élégiaques et ses tableautins réalistes. Mais le poète n'arrive à la pleine maturité qu'avec le livre des *Regrets*, commencé lors de la troisième année de son séjour à Rome et terminé à son retour en France, à la fin de 1557. Avant tout, du Bellay fait part de sa désillusion dans ces vers qui lui servent de « confidences », de « papiers journaux ». La charge d'intendant du cardinal lui vaut des occupations ingrates et ennuyeuses, et surtout, cruellement déçu par les mœurs romaines, il éprouve la nostalgie de son Lire natal. Les *Regrets* (1558) présentent ce double aspect de la poésie élégiaque et satirique. Le titre même de l'œuvre indique bien le désenchantement, et



Lauros-Giraudon

Joachim du Bellay d'après un portrait au crayon anonyme dans le style de Jean Cousin. (Bibliothèque nationale, Paris.)

les divers sonnets témoignent de la douleur de l'exilé. Triste confession, à la tragique éloquence, que ce journal d'un poète ! Il s'y venge de ses chagrins par la satire : « du fiel, du miel, du sel », dit-il, tant il est devenu observateur pénétrant et impitoyable de la cour pontificale. Cette expérience de la souffrance l'a définitivement mis en possession de son véritable génie.

Ronsard « prince des poètes » et poète des princes

La même année où Peletier fait paraître son *Art poétique* (1555), Ronsard prouve le renouvellement de son inspiration en publiant un premier livre d'*Hymnes*, puis un second (1556), revenant ainsi à la grande poésie. Le mètre qu'il choisit est presque toujours l'alexandrin et il aborde les sujets les plus divers : histoire, mythologie, science, philosophie, morale, religion. Tout n'est pas de la même heureuse venue : dans ses hymnes historiques, il use et abuse de la louange dithyrambique et de l'allégorie, ou lasse par son érudition ; ses hymnes philosophiques ont souvent de la froideur. Mais d'autres, tel le célèbre *Hymne de la mort*, sont remarquables par la puissance de l'évocation et l'intensité du sentiment. Cet élargissement de l'inspiration et son élévation assurent à Ronsard la prééminence poétique.

À cette date de 1556, en effet, son génie n'est plus discuté, et il est salué comme le « prince des poètes ». Pensionné par Henri II, fourni de quelques bénéfices ecclésiastiques grâce à son protecteur Michel de L'Hospital, il devient après la mort de Mellin de Saint-Gelais (1558) conseiller et aumônier ordinaire du roi et poète de la Cour.

Le 1er janvier 1560, du Bellay meurt à Paris, usé par les tracas et vieilli avant l'âge. De son voyage en Italie, il avait aussi rapporté un monument d'humanisme, le recueil latin des *Poemata* (1558). Au soir de sa vie, il avait encore composé, outre des pièces de circonstances, la satire du *Poète courtisan* (1559), pamphlet d'une rare vigueur, et l'*Ample Discours au Roi*, le nouveau monarque François II, qui est autant un bréviaire des princes qu'une œuvre chaleureuse.

Du Bellay disparu, Ronsard reste le seul grand poète de la Pléiade. À l'avènement de Charles IX (1560), il publie la première édition de ses *Œuvres (Amours, Odes, Poèmes, Hymnes)*. Comblé de biens et d'honneurs, il va mettre sa plume au service de la royauté. Animé par sa foi catholique et par son loyalisme monarchique, il écrit, en pleine guerre civile, s'arrachant à ses rêves d'humaniste, une suite de *Discours* (1562-63) dont la violence et l'éloquence atteignent au pathétique. Si l'*Institution pour l'adolescence du roi Charles IX* touche par sa généreuse gravité, comment ne pas être sensible aux accents douloureux de la *Continuation du discours des misères de ce temps* et à sa prosopopée finale, ou, dans un autre registre, au lyrisme direct de la *Réponse aux injures* ? Dès lors, Ronsard s'affirme comme le créateur d'une poésie nationale : par-delà la polémique, son œuvre parvient à une grandeur passionnée. Chrétien et français, le poète croit en sa mission.

Aussi doit-on accorder moins d'intérêt aux divertissements de Cour qu'il réunit en 1565 sous le titre d'*Élégies, mascarades et bergerie*. Ces pièces galantes ne séduisent guère, pas plus que les *Poèmes* de 1569. Trois ans plus tard (1572), l'échec de *la Franciade* vient mettre un terme à un rêve épique de Ronsard — un rêve de plus de vingt ans — et semble annoncer une défaillance de son inspiration. Cette épopée inachevée avait contre elle de mal plagier ses modèles antiques, de rattacher les Français à des origines troyennes et de préférer le vers décasyllabe à l'alexandrin... Au vrai, les poésies amoureuses et les pièces lyriques de E. Jodelle, publiées en 1574, avaient également peu de chance de plaire aux contemporains. À l'heure où paraît *la Franciade*, seule se détachait dans la production poétique l'exquise pièce Avril de Rémy Belleau, incluse dans la seconde édition de sa *Bergerie* (1565-1572).

À la mort de Charles IX (1574), Ronsard se voit supplanté par Philippe Desportes à la cour du nouveau souverain, Henri III. Se retirant loin de Paris dans ses prieurés de Vendômois ou de Touraine, il consacre ses dernières années à parachever dans la solitude les éditions de ses œuvres complètes. Amoureux impénitent, il venait d'achever ses *Sonnets pour Hélène* (ils paraîtront en 1578 dans la cinquième édition des *Œuvres*), causerie mélancolique qui immortalise Hélène de Surgères. « Comme je le sentais, j'ai chanté mon souci », dit-il : la grâce familière de ce dernier chant d'amour, de ce dernier souci d'un cœur resté si jeune révèle l'élan ultime du poète vers la beauté et la vie. Il mourra le 27 décembre 1585 en son prieuré de Saint-Cosme-en-l'Isle, près de Tours, torturé par la goutte et les insomnies.

Destinée de la Pléiade

Curieux destin que celui de la Pléiade... Ces poètes inégaux de valeur vont tomber pratiquement dans l'oubli pendant deux siècles, à commencer par Ronsard, sévèrement jugé par Malherbe et Boileau. Il faut attendre Sainte-Beuve et les romantiques pour que soit reconnue la portée de leur œuvre.

Les écrivains classiques doivent pourtant beaucoup à la Pléiade : en prônant l'imitation des Anciens et par là le culte de la nature, elle a fléchi l'orientation de la littérature du XVIIe s. ; en préférant l'alexandrin, elle a forgé la période poétique française. Leur dédain s'explique : ils ont été heurtés par la hardiesse de ses idées, et, plus encore, par des réalisations qui innovaient autant en matière de langue que dans ses modes d'expression. Le mérite du XIXe s. est d'avoir compris que, par-delà les principes, la Pléiade traitait des thèmes éternels ; d'avoir vu que s'élaborait une poésie d'une exceptionnelle profusion verbale et rythmique ; d'avoir senti que le lyrisme, la véhémence, la générosité de Ronsard et de du Bellay n'appartenaient pas à un siècle, mais au fonds commun de l'humanité.

A. M.-B.

P. de Nolhac, *Ronsard et l'humanisme* (Champion, 1921). / G. Cohen, *Ronsard, sa vie, son œuvre* (Boivin, 1924 ; nouv. éd., Gallimard, 1956). / P. Champion, *Ronsard et son temps* (Champion, 1925). / M. Raymond, *l'Influence de Ronsard sur la poésie française, 1550-1585* (Champion, 1927, 2 vol. ; nouv. éd., Droz, Genève, 1965). / H. Chamard, *Histoire de la Pléiade* (Didier, 1939 ; nouv. éd., 1960-1964, 4 vol.). / R. Lebègue, *Ronsard, l'homme et l'œuvre* (Boivin, 1950). / V.-L. Saulnier, *Du Bellay, l'homme et l'œuvre* (Boivin, 1951). / F. Desonay, *Ronsard, poète de l'amour* (Palais des Académies, Bruxelles, et Duculot, Gembloux, 1955-1960 ; 3 vol.). / G. Gadoffre, *Ronsard par lui-même* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1960). / C. Marty-Laveaux, *la Langue de la Pléiade* (Slatkine et Fels, Genève, 1966 ; 2 vol.). / *Lumières de la Pléiade* (Vrin, 1966). / M. Dassonville, *Ronsard, étude historique et littéraire* (Droz, Genève, 1968-1970 ; 2 vol.). / A. Gendre, *Ronsard, poète de la conquête amoureuse* (La Baconnière, Neuchâtel, 1970). / J. Pineaux (sous la dir. de), *la Polémique protestante contre Ronsard* (Didier, 1973 ; 2 vol.).

Röntgen (Wilhelm Conrad)

Physicien allemand (Lennep, Rhénanie, 1845 - Munich 1923).

Röntgen passe ses années de jeunesse à Apeldoorn en Hollande, pays dont sa mère est originaire, et commence ses études au lycée d'Utrecht. Ne pouvant obtenir son baccalauréat, faute sans doute de s'être intéressé suffisamment aux langues mortes, il va entreprendre ses études supérieures à l'école cantonale de Zurich, qui n'exige pas ce diplôme. En 1868, il est reçu ingénieur mécanicien et, un an plus tard, docteur es sciences. Il continue à travailler dans cette ville, sous la direction d'August Kundt (1839-1894), et se fait connaître par une communication Sur *la relation des chaleurs spécifiques de l'air* (1870). Kundt l'emmène alors comme assistant à la nouvelle université allemande de Strasbourg (1876). En 1879, il enseigne la physique à Giessen, puis, en 1888, il est nommé professeur titulaire à l'université Julius Maximilian de Würzburg et en devient le recteur six ans plus tard. En 1900, alors que sa notoriété s'est établie, il obtient la chaire de physique de l'université Ludwig Maximilian à Munich et y prend la direction du nouvel institut de physique.

Au cours de ses premières recherches, Röntgen découvre la biréfringence des liquides soumis à un champ électrique. Puis il montre en 1885 que le mouvement d'un diélectrique polarisé produit les mêmes effets magnétiques qu'un courant. Mais c'est en 1895 que se situe la découverte qui va l'immortaliser.

À ce moment, il porte son attention sur les rayons cathodiques, objets de récents travaux de Crookes* et de J. W. Hittorf, de Hertz* et de P. Lenard. Il observe que, chaque fois que le courant passe dans un tube de Crookes, qu'il a entouré de carton noir pour éviter tout effet lumineux, des cristaux de platinocyanure de baryum, placés à quelque distance du tube, présentent une vive fluorescence. Preuve évidente qu'émane du tube un rayonnement obscur de nature inconnue.

Pour élucider ce phénomène, qui accapare toute sa pensée, Röntgen ne veut plus quitter son laboratoire, où il va, pendant plusieurs semaines, prendre ses repas et dormir. Ces rayons que n'arrêtent pas les corps opaques à la lumière, Röntgen montre qu'ils se propagent en ligne droite, qu'ils ne peuvent être réfléchis ni réfractés, que les champs électriques ou magnétiques sont sans action sur eux. Il étudie leur pouvoir de pénétration dans la matière et observe qu'ils provoquent une ionisation de l'air. Et le modeste Röntgen ne les baptise pas de son nom, mais il les désigne par la lettre X, qui, en algèbre, représente l'inconnue.

L'écran fluorescent fait vite place à la plaque photographique, et Rön-

tgen obtient sur celle-ci d'étonnantes images, notamment celle, célèbre, qui montre la main désincarnée et squelettique de sa femme.

Cette découverte, qu'il annonce dans un premier mémoire : *Sur une nouvelle variété de rayons*, a aussitôt un profond retentissement. L'intérêt des savants est d'autant plus vif qu'un matériel très courant permet de répéter les expériences. Et ces photographies de l'invisible excitent la curiosité des profanes. Immédiatement apparaissent les applications biologiques et médicales, qui ne cesseront depuis lors de se développer. Et, dans l'ordre des sciences physiques, la découverte des rayons X va bientôt entraîner celle de la radioactivité* et, par voie de conséquence, ouvrir plus tard le monde de l'atome et de l'énergie nucléaire.

Aussi Röntgen devient-il, en 1901, le premier détenteur du prix Nobel de physique.

R. T.

▶ *Radiations / Radiologie.*

📖 **O. Glasser, *Wilhelm Conrad Röntgen und die Geschichte der Röntgenstrahlen* (Berlin, 1931 ; nouv. éd., 1959). / J. Nicolle, *Wilhelm Conrad Röntgen et l'ère des rayons X* (Seghers, 1965).**

Roosevelt (Theodore)

Homme d'État américain (New York 1858 - Oyster Bay, État de New York, 1919).

Né dans un milieu aisé, il fait ses études de droit à Harvard où il se distingue par sa maturité. Pourtant, de toute évidence, la carrière juridique ne l'intéresse pas ; il se passionne en revanche, et restera passionné, pour l'histoire : il écrit *The Naval War of 1812* (*la Guerre navale de 1812*, publiée en 1882). Il se tourne aussi vers la politique, non point pour accepter le *statu quo*, mais pour donner libre cours à sa générosité, pour exercer sa volonté de changement dans l'ordre. C'est un praticien qui s'assigne une mission sociale et méprise les hommes d'argent : « Les classes commerçantes, écrit-il, n'ont que trop tendance à considérer toutes choses en se demandant uniquement : est-ce rentable ? Et plus d'un marchand ne participe pas à la politique parce qu'il est dénué de perspicacité au point de penser qu'il lui sera plus profitable de s'occuper seulement de gagner de l'argent et trop égoïste pour s'imposer des contraintes au nom d'un devoir abstrait. »

Aussi se fait-il élire, comme républicain, à la Chambre des représentants de l'État de New York ; il y siège deux ans (1882-1884). Insatisfait, il décide alors de partir pour l'Ouest, en un temps où les guerres indiennes viennent à peine de prendre fin. Il s'installe dans un ranch du Dakota, mène la vie rude des cow-boys et trouve le temps d'écrire des ouvrages historiques. De son séjour dans l'Ouest, il tirera des souvenirs qui paraîtront de 1889 à 1896 sous le titre *The Winning of the West (la Conquête de l'Ouest).* Son caractère est désormais formé et ne changera plus. Theodore Roosevelt aime l'effort physique, la boxe, la chasse, la guerre, bref, l'action. Qu'importe ses propres faiblesses, sa mauvaise vue ou sa santé quelquefois chancelante ! Il faut être « viril », « dominateur ». S'imposer à autrui, voilà l'objectif primordial. La même conception se manifeste dans la pensée politique : les États-Unis ont le meilleur des régimes politiques, s'il est du moins débarrassé de ses éléments impurs ; ils ont aussi besoin de débouchés économiques, qu'ils trouveront dans les Antilles et sur l'ensemble du continent américain. Roosevelt est un nationaliste intransigeant, pour qui le moralisme ou l'idéalisme symbolisent la faiblesse et le refus des vertus viriles. Farouche partisan de l'impérialisme et du réalisme, il ne tardera pas à bousculer les hésitations des hommes d'affaires et refusera de laisser son pays à la remorque de la Grande-Bretagne.

En 1886, de retour à New York, il brigue la fonction de maire, échoue et devient commissaire fédéral à la fonction publique. En 1895, il est nommé chef de la police new-yorkaise : les trafics d'influence ne manquent pas et, pour qui veut assainir le climat de la vie politique, la tâche est considérable. Mais Roosevelt l'exerce peu de temps : l'accession de McKinley à la présidence (1897) lui permet d'obtenir un poste important, celui de secrétaire adjoint à la Marine ; Roosevelt, fidèle lecteur et admirateur de l'amiral Alfred Thayer Mahan (1840-1914), est satisfait.

En 1898, la guerre éclate avec l'Espagne : les États-Unis viennent au secours des Cubains et affirment clairement leur volonté de jouer le premier rôle dans les Antilles et même dans le Pacifique. Roosevelt ne résiste pas à l'appel des armes : il démissionne, lève avec le futur général Leonard Wood (1860-1927) un régiment de volontaires, les *Rough Riders* (les rudes cavaliers), et prend part à la charge sur la colline de San Juan. Son exploit est abondamment rapporté ; dès lors, et jusqu'à sa mort, il est « le colonel ». De retour de guerre, il se fait élire gouverneur de l'État de New York. Il entreprend des réformes dans l'administration de l'État ; les professionnels du parti s'inquiètent d'autant plus qu'ils n'ont jamais beaucoup apprécié ce personnage remuant, peu soucieux des règles du jeu politique. Ils conçoivent un projet qui vise à diriger le bouillant « Teddy » sur une voie de garage : McKinley, qui n'a rien à refuser à la « machine » de New York, ferait équipe avec lui au cours des élections de 1900 ; bloqué dans les fonctions de vice-président, Roosevelt ne nuirait plus à personne. Le stratagème ne réussit pas : McKinley est certes réélu, mais il est assassiné en septembre 1901. Theodore Roosevelt, le « cow-boy », comme on aime à le désigner dans l'entourage du défunt, devient président des États-Unis.

Le président

On s'aperçoit bien vite que Theodore Roosevelt n'a rien d'un idéologue ; il sait que, pour gouverner, il a besoin de l'appui des membres de son parti, tout spécialement de la vieille garde, qui ne veut aucun changement brutal. Pourtant, le pays bouge : le mouvement progressiste remet en question les valeurs de la société, exige un renouveau de la vie politique et économique. Le président agit avec prudence, surtout avant que sa victoire électorale de 1904 lui donne le droit d'exercer pleinement et sans scrupule ses hautes fonctions.

Ses aspirations personnelles et l'esprit du temps le poussent à renforcer le pouvoir exécutif. Le service public, le haut commandement de l'armée, la marine sont réorganisés et deviennent plus efficaces. Dans la tradition de Lincoln, Roosevelt s'affirme le leader. Il défend l'intérêt national contre la diversité des intérêts spéciaux. C'est ainsi qu'il prend la tête, sur les conseils de son forestier, Gifford Pinchot (1865-1946), d'une croisade pour la conservation des ressources naturelles ; malgré les protestations et les manœuvres des spéculateurs de l'Ouest, il met en réserve des millions d'acres de forêts et sensibilise l'opinion du pays à l'idée d'une défense de la nature. Il fait aussi contrôler plus étroitement la préparation des denrées alimentaires, tout particulièrement l'abattage du bétail. Il renforce les pouvoirs de la Commission du commerce entre les États et fait voter une loi en 1906 qui réglemente l'activité des chemins de fer. En 1903, il a créé, au sein du cabinet, un département du Travail et du Commerce, dont un service, le Bureau des sociétés commerciales, procède à des enquêtes. Pourtant, sa politique à l'égard des trusts n'est nullement négative : il fait la différence entre les « bons » et les « mauvais » trusts. Si en 1902 il a empêché la fusion entre la United States Steel Corporation et une compagnie ferroviaire, la Northern Securities, il se garde bien de détruire toutes les grandes compagnies et encore plus de soutenir inconditionnellement les revendications ouvrières. « En somme, dit-il, il s'agit simplement de traiter chaque homme, riche ou pauvre, selon ses mérites et de donner le sentiment que la Maison-Blanche, qui est propriété de la nation, traite de la même manière tous les citoyens honorables de la nation. »

Sa politique extérieure ne contredit pas son passé de *Rough Rider.* Il s'empare en 1903 du projet de canal à travers l'isthme de Panamá et contribuera à la réussite de l'entreprise. Il déclare aux républiques d'Amérique latine que les États-Unis font la police sur tout le continent, qu'ils actionnent le « gros bâton » : c'est le corollaire de la doctrine de Monroe*. Il impose aux Russes et aux Japonais sa médiation en 1905, ce qui lui vaut le prix Nobel de la paix. Il envoie un observateur à la conférence d'Algésiras en 1906. À l'égard du Japon, il se montre à la fois souple et prêt à utiliser la force. Bref, Roosevelt satisfait ceux des progressistes qui désirent donner à leur pays une place de premier plan dans le monde.

Avant de quitter la Maison-Blanche, Roosevelt a choisi son successeur. Mais William Howard Taft, à la présidence (1909-1913), ne tarde pas à redonner le pouvoir à la vieille garde. Roosevelt rentre alors dans le combat politique ; il fait éclater le parti républicain, forme en 1912 le parti progressiste et défend un programme de nouveau nationalisme. Les démocrates profitent de la division de leurs adversaires, et Wilson* succède à Taft ; les républicains sont condamnés à refaire leur unité. Roosevelt continue de nourrir les projets les plus ambitieux ; il exhorte le gouvernement fédéral à préparer la guerre contre l'Allemagne ; en 1917, il propose de lever et de commander une division de volontaires ; sans relâche, il critique la politique du président Wilson. Il meurt le 6 janvier 1919, quelques mois avant le débat de

ratification du traité de Versailles et du pacte de la Société des Nations — deux projets qu'il n'aurait pas manqué de combattre avec son énergie habituelle.

A. K.

▶ *Démocrate (parti) / États-Unis / Républicain (parti).*

📖 **R. Hofstadter, *The American Political Tradition and the Men who made it* (New York, 1948 ; trad. fr. *Bâtisseur d'une tradition*, Seghers, 1965). / G. E. Mowry, *The Era of Theodore Roosevelt* (New York, 1958).**

Roosevelt (Franklin Delano)

Homme d'État américain (Hyde Park, État de New York, 1882 - Warm Springs 1945).

Avant la présidence

Son père était un gentilhomme campagnard, administrateur de plusieurs sociétés ; sa mère appartenait à une famille riche qui possédait des mines et une flotte de navires. Le jeune Franklin reçoit le meilleur enseignement de l'époque : à Groton, puis à Harvard, enfin à Columbia, où il acquiert son diplôme d'avocat. Mais ce n'est pas un élève brillant : il sait se faire apprécier de ses camarades, ses activités sont moins intellectuelles que sociales ; ses goûts le portent vers les bateaux et les chevaux, beaucoup plus que vers la jurisprudence. En 1905, il épouse une lointaine cousine, Anna Eleanor (1884-1962), qui est la nièce du président Theodore Roosevelt*. Pendant quelque temps, il travaille dans un cabinet d'affaires de New York ; puis, en 1910, le parti démocrate* lui demande de se présenter aux élections sénatoriales de l'État de New York : son nom, sa fortune, son dynamisme devraient faire merveille dans une région qui traditionnellement vote républicain. Au terme d'une campagne menée en automobile, il est élu. Son inclination le pousse du côté des progressistes, et, lorsque T. W. Wilson* se présente aux élections présidentielles de 1912, F. D. Roosevelt ne lui marchande ni son aide ni son appui. Il en est récompensé : le nouveau président fait de lui son secrétaire adjoint à la Marine ; c'est un poste où le brillant jeune homme peut unir son goût de la politique à sa passion pour les bateaux. Il exerce ses fonctions jusqu'en 1921 ; c'est dire qu'il a l'occasion de vivre, à un niveau élevé, des événements de grande importance : les multiples interventions militaires de son pays aux Antilles, la préparation et la participation à la Grande Guerre, les vains efforts de Wilson pour faire ratifier le traité de paix et le pacte de la Société des Nations. F. D. Roosevelt est un fidèle partisan de son président, le défenseur inébranlable d'une puissante marine, un personnage qui ne manque pas d'idées originales (il recommande avec vigueur en 1917 de lutter contre les sous-marins allemands par une attaque de leurs bases), mais sa jeunesse, ses airs de dandy lui donnent une audience limitée. Quoi qu'il en soit, la convention du parti en 1920 le désigne comme candidat à la vice-présidence ; les démocrates n'ont aucune chance de gagner les élections, mais F. D. Roosevelt se fait mieux connaître dans le pays.

L'arrivée des républicains au pouvoir le ramène à la vie privée. Au cours de l'été de 1921, il est frappé par la poliomyélite et lutte contre la maladie pendant plusieurs semaines. Il recouvre partiellement l'usage de ses jambes. Sa vie politique est gravement compromise ; il pourrait même y renoncer ; sa fortune, l'exemple de son père, les encouragements de sa mère l'incitent à mener la vie tranquille du gentilhomme campagnard. Mais, sous l'influence d'Eleanor, il réagit différemment : son caractère devient plus ferme ; il prend le goût de l'effort ; ses lectures se font plus nombreuses ; la vie politique est un excellent dérivatif à son infirmité. À demi paralysé, il manifeste une indomptable énergie, un allant qui surprend son entourage et bientôt le pays, une gaieté et une santé morale à toute épreuve. Paradoxalement, il incarne l'optimisme. Et, dès 1924, il reparaît dans les assemblées du parti. En 1928, il brigue le poste de gouverneur de l'État de New York et est élu ; il sera réélu en 1930. C'est à ce poste que F. D. Roosevelt fait l'expérience des effets de la crise : comme le plus grand nombre de ses concitoyens, il a été surpris par l'ampleur du marasme. Mais, avec l'aide de Frances Perkins (1882-1965) et de Harry Lloyd Hopkins (1890-1946) — qui joueront un rôle primordial de 1933 à 1945 —, il met au point les premières mesures de secours, notamment la *Temporary Emergency Relief Administration*, qui dispose d'un budget de 60 millions et vient en aide à un million de chômeurs. Ses fonctions politiques, sa volonté de combattre la crise ont grandi son influence. En 1932, le parti démocrate, qui a surmonté ses divisions, a le vent en poupe : le président Herbert C. Hoover, qui ne manque ni de talents ni d'intelligence, a déçu et ne parvient pas à redonner confiance.

Le président

La convention démocrate, réunie à Chicago en juillet, désigne F. D. Roosevelt comme le candidat du parti à la présidence. Immédiatement, contrairement aux usages, F. D. Roosevelt se rend en avion devant les délégués pour accepter leur investiture. Sa campagne, il la mène tambour battant. Lui, l'infirme, il ne cesse de se déplacer d'un État à l'autre et, par son sourire, sa cordialité, son goût de la vie, remonte le moral de ses concitoyens. Pour lutter contre la crise, il annonce une « nouvelle donne » (New Deal), qui ne comporte aucun programme précis. Ce qu'affirme Roosevelt, c'est que le temps de l'individualisme est passé : « L'heure est venue de faire appel à un gouvernement éclairé. » Les obscurités n'en demeurent pas moins : le gouvernement fédéral devra-t-il dépenser ou économiser ? Contrôlera-t-il la vie économique, et jusqu'à quel point ? Faut-il maintenir une monnaie solide ou donner libre cours aux tendances inflationnistes ? Qui, des États ou de l'Union, viendra au secours des chômeurs ? L'équivoque n'épargne pas davantage le programme de politique extérieure : F. D. Roosevelt a pris parti, sous la pression de son aile droite, contre l'entrée des États-Unis dans la S. D. N. Mais il sait se faire entendre des Américains ; il a le génie des formules ; il exprime de grandes idées avec des phrases simples ; il « sent » ce que la majorité attend de lui. Aussi son succès électoral est-il net : il obtient près de 23 millions de voix et 472 mandats électoraux, contre 15 millions de voix et 59 mandats pour Hoover ; le candidat socialiste arrive en troisième position avec 900 000 suffrages.

Les États-Unis de mars 1933 sont au plus bas : 13 millions de chômeurs, les banques fermées, l'agriculture en pleine crise ; le produit national brut est passé de 104,4 milliards en 1929 à 74 milliards. La tâche du nouveau président est lourde. Il commence par redonner confiance : « La seule chose que nous ayons à craindre, déclare-t-il dans son discours inaugural, c'est la crainte elle-même, cette terreur sans nom et sans fondements, sans justification, qui paralyse les efforts nécessaires pour transformer une retraite en progression. » Des mesures d'urgence s'imposent, que l'on classe pour plus de commodité en deux groupes : le premier New Deal (1933-34) et le deuxième New Deal (1935-1938). Quelques caractéristiques s'en dégagent, qui permettent d'éclairer la personnalité et la politique de F. D. Roosevelt.

La présidence devient le centre moteur de la société. Le président conduit l'opinion publique, sans jamais perdre contact avec elle ; il la stimule, mais se garde d'aller trop vite. Il informe simplement et honnêtement : les « causeries au coin du feu » donnent pour la première fois dans l'histoire un rôle primordial à la radio ; bien entendu, tout ne peut pas être dit, il faut rassurer au moins autant qu'informer. Avec la presse, Roosevelt a éprouvé plus de difficultés : les deux tiers des journaux en 1936 par exemple lui sont hostiles. Cela ne l'empêche pas de tenir de fréquentes conférences de presse, au cours desquelles il charme, flatte, annonce ou menace. D'ailleurs, F. D. Roosevelt a le sens du « drame » : ce qui compte pour lui, c'est d'occuper par ses paroles et ses déplacements la première page ; il ne s'en prive pas. Contrairement à ses prédécesseurs, il fait appel aux intellectuels et s'entoure d'un « brain-trust » (un trust des cerveaux) : l'économiste Raymond Moley y côtoie Rexford Guy Tugwell, spécialiste des questions agricoles, Adolf A. Berle, Marriner S. Eccles, Benjamin V. Cohen, Harry L. Hopkins, tandis que Samuel I. Rosenman, Robert E. Sherwood et Felix Frankfurter sont plus spécialement chargés d'écrire les discours du président. Désormais, c'est vers Washington que se tournent les yeux des intellectuels américains.

De 1933 à 1945, le pouvoir exécutif ne cesse d'étendre ses compétences. Agences et bureaux sont chargés de mettre en œuvre les mesures législatives qui ont été adoptées par le Congrès ; ils touchent à tous les domaines et leurs sigles, obscurs au premier abord, vont illustrer la période. Ils travaillent en relation étroite avec la Maison-Blanche, qui se peuple d'une multitude d'assistants, accablés au sein du *White House Office* par les besognes administratives. Aussi, les dépenses fédérales, qui s'élevaient à 20 millions en 1850 et 500 millions en 1900, passent-elles à 9 milliards en 1940 et à 99 milliards en 1945. Toutefois, le Congrès subit un effacement limité : si F. D. Roosevelt est assez populaire pour faire élire dans son sillage des sénateurs et des représentants, il ne parvient pas, notamment en 1938, à empêcher la réélection de ceux qui lui déplaisent. En revanche, c'est de plus en plus de la présidence que partent

les projets de lois ; F. D. Roosevelt vient en personne les soutenir devant le Congrès, prodigue ses encouragements aux législateurs hésitants et n'hésite pas à recourir fréquemment au veto lorsque les « bills » du Congrès lui déplaisent.

En un temps où bien des pays européens cherchaient dans les solutions autoritaires le remède à la crise, le président des États-Unis a su adapter la Constitution de 1787 aux besoins de la société des années 30. Il l'avait promis dès mars 1933 : « Notre Constitution, disait-il, est si simple et si pratique qu'il est toujours possible de faire face à des nécessités exceptionnelles par de simples changements d'accent et d'organisation sans rien perdre des formes essentielles. » Dans cette perspective, le gouvernement fédéral propose des objectifs nationaux, mais les États lui sont associés dans le choix des solutions et l'application des mesures décidées. C'est pourquoi F. D. Roosevelt fut le véritable fondateur de la présidence moderne ; ses successeurs ont chacun adopté un style particulier, mais jamais plus la fonction présidentielle n'est retombée dans l'impuissance où elle avait été maintenue entre 1921 et 1933. Les Américains ont accepté la conception rooseveltienne, puisqu'ils ont, très exceptionnellement, réélu trois fois le même homme.

Pour relever l'économie du pays, pour assurer la mobilisation des énergies nationales pendant le conflit mondial, deux principes ont guidé l'action de Roosevelt. Le premier est qu'il faut moderniser le capitalisme américain, et non le détruire : il est aussi faux que stupide d'accuser le président de socialisme. Il n'a nullement souhaité le bouleversement de la société. En second lieu, F. D. Roosevelt est essentiellement un pragmatiste : les doctrines économiques, il n'y croit guère ; il les expérimente : si l'une ne donne pas les résultats escomptés, il recourt à l'autre — ou bien il utilise les deux en même temps. Son administration a été, l'espace de quelques années, le champ de bataille entre les libéraux et les partisans de la planification, entre les défenseurs de l'équilibre budgétaire et les tenants des dépenses fédérales, qui ne peuvent que mettre le budget en position de déficit. Quelques exemples montreront l'ambiguïté de New Deal. En juin 1933, le National Industrial Recovery Act (NIRA) demande, et n'impose pas, aux industriels d'élaborer des codes de concurrence loyale ; au même moment, la Tennessee Valley Authority (TVA) aménage, au nom du gouvernement fédéral, une vaste région et prend à sa charge la production d'énergie hydroélectrique. Cinq ans plus tard, la TVA a perdu son rôle planificateur, et la lutte contre les trusts est engagée. En 1933, les ouvriers obtiennent par l'article 7*a* du NIRA que leurs salaires et leurs horaires soient réglementés et qu'ils puissent bénéficier des conventions collectives : c'est un expédient politique, plus qu'une mesure préméditée, et les syndicats ne sont pas satisfaits. En 1935, la Cour suprême invalide le NIRA ; immédiatement, le président fait voter le Wagner-Connery Act, qui légalise la présence des syndicats dans les entreprises et accorde aux ouvriers le droit aux conventions collectives. En 1933, le gouvernement fédéral s'emploie à faire remonter les prix ; l'Agricultural Adjustment Act (AAA) [mai 1933] impose une limitation de la production agricole ; en même temps, Washington refuse de se lancer dans une politique dépensière. Les prix ne remontent pas ; les chômeurs sont toujours aussi nombreux. Aussi, à partir de 1934-35, Roosevelt lâche-t-il la bride aux « dépensiers » : à la tête de la Works Progress Administration (WPA), Hopkins reçoit 5 milliards pour venir en aide aux chômeurs (jusqu'en 1941, la WPA dépensera 11 milliards) ; les dépenses fédérales devront « réamorcer la pompe ». C'est la politique du « deficit spending ».

F. D. Roosevelt n'a pas manqué d'ennemis : les républicains, qui défendent alors les intérêts des conservateurs, les fascistes de tous horizons, la Cour suprême jusqu'en 1937, la minorité de l'extrême gauche, tous ont souligné l'incohérence de sa politique, tous ont rappelé qu'en 1939 les États-Unis comptaient encore 9 500 000 chômeurs, que le produit national brut n'avait pas, en prix courants et malgré la dévaluation de 1934, retrouvé le niveau de 1929. C'est la production de guerre qui tirera les États-Unis du gouffre où la crise les avait plongés. Mais F. D. Roosevelt a fourni à son pays les moyens politiques et économiques, la confiance nécessaire pour affronter le conflit mondial et en tirer les plus grands profits.

Longtemps, en effet, l'opinion américaine s'est désintéressée des événements d'Europe — un peu moins de la situation en Extrême-Orient. Bien plus, elle a approuvé les précautions qui ont été prises de 1935 à 1937 pour éviter que le pays ne soit entraîné dans une nouvelle guerre. L'isolationnisme est alors triomphant. Roosevelt lui-même ne peut que se plier à la volonté de ses concitoyens. Mais, dès 1937, il manifeste son inquiétude : son discours d'octobre recommande de mettre en quarantaine les agresseurs ; la marine reçoit du renfort, l'armée ne compte en 1939 que 200 000 hommes. Le président suggère une conférence mondiale sur la limitation des armements ; sa voix n'est pas entendue ; il ne dispose pas des forces suffisantes pour empêcher l'Allemagne de déclencher la guerre. De 1939 à 1941, son rôle devient plus actif : F. D. Roosevelt ne cache pas ses sympathies pour les démocraties occidentales ; après la défaite de la France, il franchit un nouveau pas : l'Amérique prend des mesures de défense, consent à échanger de vieux destroyers contre des bases dans les territoires britanniques du Nouveau Monde, assume dès décembre 1940 le rôle de « grand arsenal de la démocratie ». En mars 1941, le Congrès adopte le prêt-bail (Lend-Lease Act), une idée de Roosevelt, qui permet aux États-Unis de fournir gratuitement de l'aide aux Britanniques, puis aux Soviétiques, aux Chinois, aux Français libres. Un programme de mobilisation économique est mis sur pied. En août 1941, Roosevelt rencontre Churchill*, et les deux hommes énumèrent les buts de guerre de leur pays dans la charte de l'Atlantique. Lorsque les Japonais attaquent la base de Pearl Harbor en décembre, les Américains sont prêts, grâce à leur président, à s'engager activement dans la guerre.

Avec les méthodes qu'il a expérimentées au cours de New Deal, F. D. Roosevelt organise la mobilisation humaine et économique des États-Unis, lutte contre l'inflation, s'efforce de répartir équitablement les charges de la guerre. Chef d'une vaste coalition, ses décisions touchent à tous les problèmes mondiaux. Mais il se préoccupe surtout de mettre au point la meilleure formule de sécurité collective : après quelques hésitations, il accepte en 1943 l'idée d'une Organisation des Nations unies (O. N. U.). À vrai dire, il croit en même temps à la nécessaire coopération entre les grandes puissances de la future après-guerre (les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'U. R. S. S., la Chine) ; le rôle des États-Unis serait décisif pour la sauvegarde de la justice et de la liberté dans le monde. Peut-être a-t-il surestimé l'importance du contact entre les grands chefs : à Téhéran et à Yalta, il s'est aperçu que Staline, « l'oncle Joe », ne cédait pas au charme du président des États-Unis. À sa mort, qui survient, au début de son quatrième mandat, le 12 avril 1945, Roosevelt laisse à son pays un atout considérable : la plus grande puissance économique de la planète, et une mission redoutable : assurer la défense de la démocratie dans un monde où s'annonce déjà la guerre froide.

A. K.

▶ *Démocrate (parti) / États-Unis / Guerre mondiale (Seconde).*

📖 **F. Freidel, *Franklin D. Roosevelt* (Boston, 1952-1956 ; 3 vol.). / A. M. Schlesinger, *The Age of Roosevelt* (Boston, 1957-1961, 3 vol., trad. fr. *l'Ère de Roosevelt*, Denoël, 1971 ; 2 vol.). / D. Artaud, *le New Deal* (A. Colin, 1969). / J. M. Burns, *Roosevelt, the Soldier of Freedom, 1940-1945* (New York, 1970).**

Rosales

Ordre qui, au sens large, réunit, à côté des Rosacées proprement dites, un grand nombre de familles telles que les Crassulacées, les Saxifragacées, les Cunoniacées et les Légumineuses, ainsi que toutes les petites familles qui s'y rattachent.

Ici, il ne sera question que de l'ordre des Rosales *stricto sensu* (Rosacées et Calycanthacées), du petit ordre des Cunoniales et de la famille des Podostémonacées.

Rosacées

C'est une très importante famille (env. 3 400 espèces et plus de 100 genres, respectivement 200 et 25 en France), surtout présente dans tout l'hémisphère Nord et rare dans les régions désertiques ; une tribu (Chrysobalanoïdées) vit surtout dans les régions intertropicales. Ses espèces présentent une grande diversité tant au point de vue de l'organisation florale que végétative. Cependant, certains caractères sont constants : un réceptacle en coupe, qui porte sur ses bords périanthe et étamines, ces dernières en plusieurs verticilles, sur le type cinq. Les Rosacées sont des arbres, des arbustes ou des plantes herbacées à feuilles ordinairement alternes et munies de stipules. Les fleurs sont le plus souvent actinomorphes du type cinq, les étamines, introrses, étant parfois très nombreuses. La diversité de l'organe femelle permet la classification des genres en tribus, cinq ou neuf selon les auteurs. De nombreuses espèces sont cultivées à titre ornemental (Rosier, Kerria, Aubépine, Prunier...) ou pour leurs fruits (Poirier, Pêcher, Pommier, Fraisier...) ; le bois

de certains arbres peut en outre servir en ébénisterie (Poirier, Cerisier).

Spiréoïdées

On compte 100 espèces de Spirées, dont une seule en France, la Reine-des-prés ; cette dernière est une grande plante herbacée très élégante, avec de très nombreuses fleurs blanches odorantes, qui vit dans les prés humides ; les variétés cultivées peuvent aussi porter des fleurs rosés ou rouges. On en rapproche les Aruncus et les Quillajas, arbres d'Amérique du Sud, dont une espèce, *Quillaja saponaria*, possède une écorce riche en saponite et qui est vendue sous le nom de « bois de Panamá » au même titre que le Savonnier, de la famille des Sapindacées. Le genre *Sorbaria*, d'Asie, est composé d'arbustes à fleurs blanches en panicules rappelant les Spirées, dont il diffère par ses feuilles pennées ; il est très apprécié en horticulture, car son développement rapide, grâce à ses drageons, permet de garnir facilement les bords des eaux ombragées.

Pomoïdées

Ce sont des arbres et des arbustes. Les *Cotoneaster*, qui groupent une centaine d'espèces originaires de tout l'hémisphère Nord, sont de petits arbustes à port dressé ou couché, à feuilles simples, entières, caduques ou persistantes, souvent épineuses ; les fruits sont des drupes rouges ou noires. Ces caractéristiques les font rechercher en horticulture.

Les Cognassiers *(Cydonia)* sont des arbustes ou de petits arbres ; *C. vulgaris*, cultivé deux mille ans avant notre ère en Perse, est naturalisé dans le bassin méditerranéen ; c'est un arbre fruitier dont les fruits, riches en mucilage, entrent souvent dans la fabrication des confitures, en particulier pour les gelées ; ces fruits ne sont pas consommés à l'état frais, par suite de leur saveur âpre. On réunit parfois à ce genre les espèces du genre *Chænomeles* ; ce sont des arbustes très ornementaux, à belles fleurs rouges écarlates, en particulier *C. japonica* et *C. lagenaria*, dont on a tiré de nombreux cultivars.

Les Poiriers *(Pirus)* sont des arbres (15 m) à feuilles caduques entières, à fleurs blanches ou rosés, qui sont surtout cultivés pour leurs fruits ; certaines variétés ont à l'automne un magnifique feuillage écarlate ou rouge.

Certains auteurs incluent dans le genre *Pirus* les Pommiers : les espèces de ces deux entités ne diffèrent (nie par leurs styles, séparés chez les Poiriers, soudés chez les Pommiers. *Pirus communis* serait issu d'un certain nombre d'espèces vivant à l'état sauvage, en particulier de Perse et du bassin méditerranéen. Il en serait de même pour les Pommiers cultivés, originaires de l'Orient, de Sibérie et de l'Europe moyenne.

Le genre *Sorbus*, lui aussi réuni parfois au genre *Pirus*, est composé d'arbustes ou d'arbres. Certaines espèces telles que *S. aucuparia* peuvent vivre en montagne jusqu'à la limite des forêts et arrivent encore à prospérer, dans des stations abritées, en Islande et dans le nord de la Norvège.

Eryobotrya japanica, ou Néflier du Japon, est un arbuste à feuilles persistantes vivant sur le pourtour du bassin méditerranéen ; il donne des fruits comestibles ; sa limite de rusticité se trouve dans la région parisienne ; peu connu en France, il est très cultivé en Afrique et surtout au Japon et en Chine, où il serait connu depuis des millénaires.

Les Aubépines *(Cratægus)* sont des arbres ou des arbustes polymorphes ; cette caractéristique provoque la description d'une multitude d'espèces très voisines ; il semble que seulement une centaine d'espèces soient valables. Arbustes épineux, les Aubépines possèdent des fleurs du type cinq, blanches dans les espèces sauvages et roses ou rouges chez les cultivars. Ces plantes sont appréciées pour leurs fleurs, mais aussi pour leurs fruits, souvent très colorés *(C. pyracantha)*. Parmi les espèces françaises, on peut retenir *C. monogyna* et *C. oxyacantha*, les Aubépines blanches, dont les cultivars sont parmi les plus décoratifs grâce à leur belle floraison printanière. À cause de leurs rameaux épineux, les Aubépines servent souvent de haies de défense.

Le Néflier commun *(Mespilus)*, indigène en France, donne de petits fruits dont la chair est très astringente avant maturité et sucrée après complète maturité ; comme les espèces du genre précédent, taillé, il forme des haies infranchissables, mais alors il ne donne pas de fruits. Des hybrides (× *Cratæmespilus*) ont été obtenus entre les espèces de ces derniers genres, ce qui prouve leur grande parenté ; ce sont de petits arbres ornementaux. Il faut signaler les chimères, obtenues par greffage entre le Néflier commun et une Aubépine blanche (× *Cratægomespilus*) ; juste au-dessus de la greffe, des branches se sont développées, présentant des caractéristiques intermédiaires entre les deux espèces greffées. Dans cette tribu, il y a encore à citer les *Amélanchiers*, très beaux arbustes à floraison abondante et à baies comestibles.

Rosoïdées

La tribu des Rosoïdées rassemble un très grand nombre de genres : les Kerrias, dont une espèce, *K. japonica*, très joli petit arbuste à fleurs jaunes, est commune dans les jardins ; le *Rhodotypus*, petit arbuste ornemental ; les Sibbaldias et les Dryas, plantes des régions froides, la dernière commune en altitude dans les Alpes et les régions arctiques ; les Benoîtes *(Geum)*, parfois cultivées dans les jardins ; les Filipendules, très voisines des Spirées ; les Alchémilles, plantes des montagnes d'Europe, d'Afrique et d'Amérique tropicale ; les Aigremoines et les Pimprenelles. De nombreuses Potentilles (300 espèces, plus d'une quarantaine en France), sont ornementales, les unes arbustives, les autres herbacées et ayant des fleurs jaunes ou blanches, rouge et orangé chez les hybrides vivaces ; les Ronces *(Rubus)* ont plus de 200 espèces très polymorphes, certaines formes sauvages fournissant les « mûres », petits fruits comestibles ; *R. idæus* est le Framboisier. Le genre *Fragaria* (Fraisier) comprend peu d'espèces sauvages (une dizaine) ; la plus fréquente, *F. vesca*, est la Fraise des bois. Les Fraisiers émettent généralement des stolons ; très appréciée, la fraise ne fut vraiment commercialisée que lorsque l'on obtint (il y a environ 150 ans) des cultivars à gros fruits. Le « fruit » que l'on déguste est un polyakène, la partie charnue étant le réceptacle, qui se développe considérablement après la fécondation et sur lequel sont insérés les ovules.

Le genre *Rosa*, Églantier ou Rosier, comprend à l'état sauvage environ une centaine d'espèces vivant dans les parties tempérées de l'hémisphère Nord et dans les montagnes intertropicales. Le fruit, en forme de bouteille, est placé au-dessous des pièces du périanthe, les sépales étant persistants ; sur la paroi interne de ce réceptacle se trouvent les carpelles uniovulés ; à maturité, chaque carpelle se transforme en akène, et le réceptacle devient charnu et rouge à l'extérieur ; cela constitue un « faux fruit » dénommé *cynorrhodon*. Cultivé depuis la plus haute antiquité, le genre *Rosa* fut l'objet depuis de nombreux siècles de soins particuliers. Il est impossible de décrire ici par le menu l'histoire de la rose ; signalons simplement que jusqu'à la Révolution française on s'est surtout occupé, en France, des espèces spontanées d'Europe. L'introduction de *Rosa chinensis* et de *R. odorata* vers 1800 provoqua une profonde amélioration des variétés. Ce travail incessant s'est encore accru pendant tout le XIX[e] s. par apport d'autres espèces, en particulier *R. wichuraiana*. L'hybridation se poursuit activement, et de grandes maisons horticoles sont spécialisées dans la création de nouveaux cultivars, qui s'obtiennent par semis de graines provenant d'une fécondation artificielle ; il semble que généralement les cultivars utilisés comme mère transmettent principalement leurs caractéristiques végétatives, alors que ceux que l'on utilise comme père donneraient les caractéristiques relatives aux fleurs (coloris, taille...). On distingue les Rosiers arbustifs, les Rosiers buissonnants à grandes fleurs le plus souvent solitaires (un des cultivars les plus célèbres est « Madame A. Meilland »), parfois groupées, les Rosiers buissonnants à fleurs en bouquets, chez lesquels on remarque les *floribundæ*, les hybrides de *Polyantha*, enfin les Rosiers sarmenteux qui servent à la décoration des murs ou des portiques et dont beaucoup sont grimpants.

Prunoïdées

Le genre principal est *Prunus*, à l'intérieur duquel on inclura les Cerisiers et les Amandiers. Plus de 200 espèces vivent dans l'hémisphère Nord, principalement en Asie, une quinzaine en France. Souvent, les fleurs apparaissent avant les feuilles, et le fruit, à une seule graine, est une drupe ; un des deux ovules avorte au cours du développement. Ces plantes renferment des hétérosides cyanogénétiques. Le genre botanique *Prunus* comprend les Pruniers, les Cerisiers, les Abricotiers, les Pêchers et les Amandiers.

Les Amandiers *(Prunus amygdalus)* sont de petits arbres probablement originaires de l'Asie Mineure. On distingue parmi leurs fruits les amandes douces à coque tendre (consommation à l'état frais), les amandes douces à coque dure (consommation à l'état sec, utilisation en confiserie et en pâtisserie ; extraction de l'huile qu'elles contiennent à environ 50 p. 100) et les amandes amères (utilisées en parfumerie et pharmacie) ; ces amandes amères renferment un glucoside, l'amygdaline cyanogénétique ; elles correspondent à une variété physiologique.

Les Pêchers *(Prunus persica)* sont également de petits arbres, à fleurs rougeâtres, probablement originaires de Chine ; leur culture en Europe daterait

de l'époque romaine. Les nombreuses races (plus d'un millier de cultivars, une trentaine seulement servant en arboriculture fruitière), qui se sont peu à peu constituées, se distinguent surtout par la nature de la peau des fruits, la couleur de leur chair et l'adhérence plus ou moins grande de la pulpe au noyau ; naturellement, les races dont le noyau se détache facilement de la pulpe sont surtout appréciées comme fruit de table, tout particulièrement quand la chair est blanche ; les fruits à pulpe colorée (jaune ou sanguine) sont recherchés pour la fabrication de conserves.

Les Abricotiers *(P. armeniaca)*, à fleurs blanc rosé, originaires probablement d'Asie centrale et orientale, seraient cultivés en Europe depuis le début de notre ère, mais n'auraient pas été introduits en France avant le XVIe s. Suivant les cultivars, la maturité des fruits s'échelonne pendant les mois de juin, juillet et août.

Communs en France, les Cerisiers sauvages *(P. cerasus)* auraient une origine asiatique (Caucase) et se seraient répandus en Europe, où ils sont maintenant spontanés. Les Cerisiers dériveraient de deux espèces (Merisiers et Griottiers), très différentes ; leur croisement a donné quatre races bien distinctes : les Guigniers, les Bigarreautiers, les Griottiers (Cerises aigres) et les Cerisiers hybrides. Les « guignes » sont des fruits à saveur douce sucrée, à pulpe plus ou moins colorée ; elles sont surtout utilisées en industrie pour la fabrication des liqueurs (kirsch). Les « bigarreaux » sont au contraire de teinte jaune, rouge ou noire ; ce sont eux qui donnent la majorité des cerises de table. Les « griottes », rouge carmin foncé, sont à saveur acidulée, légèrement amère ; elles sont employées en confiturerie et pour la fabrication d'eau-de-vie. Ce sont elles qui sont dénommées vulgairement « cerises aigres ». Les « cerises hybrides », produits du croisement entre *P. avium* et *P. cerasus*, donnent les « cerises anglaises » ; elles sont aigres-douces. La pulpe, rouge vif plus ou moins foncé à maturité, est très juteuse et donne un jus clair peu coloré.

Les Cerisiers à fleurs, originaires du Japon, dérivent principalement de deux espèces sauvages : *P. serrulata* et *P. subhirtella* ; ils sont appréciés dans les parcs et jardins pour leur merveilleuse floraison rose printanière, qui a lieu avant l'apparition des feuilles. Une espèce sauvage de *Prunus*, *P. spinosa*, se trouve fréquemment dans les haies : c'est le Prunier épineux, ou Prunellier.

Les Pruniers qui sont cultivés en Europe (env. 400 cultivars) proviennent d'un certain nombre d'espèces sauvages indigènes ou d'Asie Mineure. Cette culture remonte au XVIe s. On distingue les « Pruniers mirabelle », donnant des fruits sphériques jaunes plus ou moins tachés, à chair jaune et à petit noyau, les « Reines-Claudes », à fruits sphériques vert rougeâtre à chair verte, et les « Quetsches », à fruits noirâtres, allongés, ovoïdes, à chair ferme et à noyau aplati. C'est un cultivar de Quetsche qui donne les prunes utilisées pour la préparation des pruneaux.

À côté de ces arbres fruitiers, il faut citer les Pruniers horticoles et en particulier *P. laurocerasus* à feuilles persistantes, à fleurs en grappes, utilisé pour faire des haies ; quelques cultivars se retrouvent dans les jardins ; il résiste assez bien aux grands froids, les rameaux ne se nécrosant qu'au-dessous de – 15 °C.

Calycanthacées

Ce sont des plantes à feuilles opposées, aux pièces du périanthe indifférenciées. *Calycanthus floridus* d'Amérique du Nord (Arbre Pompadour) est un arbuste ornemental à feuilles fortement pubescentes à la face inférieure ; *Chimonanthus fragans*, originaire de Chine, se distingue de *Calycanthus* par son nombre restreint d'étamines ; il est cultivé pour le parfum de ses fleurs, qui apparaissent entre novembre et mars.

Cunoniales

Nous n'en citerons ici que trois familles.

Philadelphacées

Le genre qui a donné le nom à cette famille, *Philadelphus*, ou Seringa, est composé d'une quarantaine d'espèces arbustives à feuilles opposées, les jeunes rameaux étant à moelle blanche ; *P. coronarius*, ou Seringa des jardins, est un arbuste de 3 m de haut à fleurs blanc crème odorantes ; il est originaire d'Asie Mineure. On en a tiré un assez grand nombre de cultivars ; d'autres espèces sont également utilisées dans les jardins, car ce sont de magnifiques arbustes, peu difficiles en ce qui concerne les conditions de sol et d'environnement. Un autre genre, *Deutzia*, se distingue surtout de *Philadelphus* par ses tiges creuses et la présence de 10 étamines au lieu de 20 à 40 chez *Philadelphus*. Ce sont des arbustes très décoratifs grâce à leur abondante floraison. C'est surtout à partir des hybrides × *Lemoinei* et × *Rosea* que l'on a tiré les cultivars les plus intéressants.

Hydrangéacées

Dans la famille des *Hydrangéacées*, parfois rangée dans les Saxifragacées, il faut retenir le genre *Hydrangea*, ou Hortensia, arbuste à feuilles opposées ; les inflorescences sont des corymbes ou des panicules ; les espèces (une trentaine) sont originaires de Java et de l'Asie centrale et orientale. C'est surtout à partir de *H. macrophylla* de Chine et du Japon, de *H. paniculata* du Japon que l'on a tiré les principaux cultivars ; les fleurs, naturellement blanches ou roses, peuvent virer au bleu quand on réduit la dose de phosphate dans le substrat ou que l'on y ajoute soit du sulfate de fer, soit des ardoises pilées.

Grossulariacées

La famille des Grossulariacées possède un seul genre, le Groseillier (*Ribes*, 150 espèces), vivant dans les régions tempérées de l'hémisphère Nord, en Amérique centrale et du Sud (Andes, Patagonie). Les Groseilliers sont des arbustes épineux ou non, à fleurs en grappes et à pétales plus petits que les sépales ; le fruit est une baie ; certaines espèces ont des fruits comestibles, en particulier *R. grossularia* (Groseillier à maquereau), qui est à l'origine d'un certain nombre de variétés de Groseilliers épineux. Les Groseilliers à grappe proviennent de trois espèces distinctes, en particulier de *R. rubrum*, originaire d'Europe centrale et du Nord. C'est *R. nigrum* qui donne les Cassissiers, lesquels ne sont utilisés que depuis deux siècles à peine ; leurs fruits servent en liquoristerie (Jura, Bourgogne). Enfin, il faut signaler que certains *Ribes* sont ornementaux grâce soit à leurs feuilles, soit à leurs fleurs.

Famille des Podostémonacées ou Podostémacées

Ce sont des plantes d'Amérique qui vivent dans les eaux douces courantes ; leurs parties végétatives très particulières rappellent un peu les organes végétatifs des groupes primitifs, Algues, Lichens ou Bryophytes. Ces morphoses, étranges pour des espèces supérieures, sont dues aux conditions de vie aquatiques de ces espèces ; mais les caractéristiques embryologiques placent nettement dans le phylum des Rosales ces plantes curieuses, autrefois rangées parmi les Urticales.

J.-M. T. et F. T.

▶ *Arboriculture fruitière / Horticulture.*

J. Vercier, *le Cassis* (Libr. agricole, 1913). / E. Ellerrveck et de J. Vink, *Rosennaamlyst (5 200 noms de roses)* [Boskoop, 1932], / M. Ebel, *Hydrangea et Hortensia* (Baillière, 1934). / G. Sauvage et C. Chevalier, *Hydrangea et Hortensia, monographie : histoire, culture commerciale et d'amateur* (Éditorial Office, Bruxelles, 1943). / E. Van Cauwenberghe, *les Cerises. Monographie. Standardisation et culture* (Impr. Breuck, Bruxelles, 1946). / H. Fuchs, *les Rosiers dans vos jardins* (la Maison rustique, 1948) ; *Rosiers* (la Maison rustique, 1955). / N. Got, *l'Abricotier* (Prolibro, 1948). / C. Ingram, *Ornemental Cherries* (Londres, 1948). / H. Caillavet et J. Souty, *Monographie des principales variétés de Pêchers* (la Maison rustique, 1950). / A. Leroy, *Histoire des roses en couleurs* (Baillière, 1953). / E. Bois et A. M. Treschslin, *Roses* (Éd. Artis, Bruxelles, 1961). / P. Trioreau, *les Fraisiers* (Baillière, 1961). / M. C. Lamontagne, *les Roses* (Bordas, 1972). On peut également consulter les revues *les Amis des roses* et la *Revue horticole*.

Rosario

V. d'Argentine, dans la province de Santa Fe.

Rosario est située sur la rive droite du Paraná, à environ 250 km de l'embouchure de ce fleuve dans le Río de la Plata, et à 200 km en aval de Santa Fe, capitale de la province. À la hauteur de Rosario, le Paraná est déjà un très grand fleuve ; s'il n'a pas encore l'ampleur du Río de la Plata de Buenos Aires*, il est déjà navigable pour les navires de mer de moyen tonnage. Aussi Rosario devint-elle très vite un grand port régional d'exportation des produits agricoles de son arrière-pays, dès la mise en valeur de celui-ci, dans la seconde moitié du XIXe s. et surtout au début du XXe s., lorsque la très grande vague d'immigration européenne, après avoir colonisé toute la zone de Buenos Aires et de ses environs, gagna cette partie septentrionale de la Pampa humide. Aujourd'hui, Rosario garde encore cette fonction principale de port régional, car son arrière-pays est devenu un riche terroir agricole, peuplé de nombreux paysans cultivant le maïs, le sorgho, les oléagineux, et ces productions sont commercialisées par des maisons de commerce installées à Rosario, qui en assurent l'expédition. De même, la viande, issue d'un élevage pratiqué en symbiose avec les cultures, dans cette partie de la Pampa, est évacuée par le port de Rosario.

D'autre part, la ville est devenue le centre régional d'une vaste zone d'influence, limitée par celle de Córdoba* ;

elle y fournit des services bancaires destinés à une paysannerie ouverte à l'économie monétaire, et tous autres services liés à un niveau de vie relativement élevé. Pour toutes ces fonctions, Rosario est bien reliée à son arrière-pays, par un réseau convergent de voies ferrées et de grandes routes. De ce fait, la ville est devenue une cité beaucoup plus importante que la capitale (Santa Fe) de la province dont elle fait partie. À cette fonction régionale, Rosario ajoute une fonction industrielle fondée d'abord sur la transformation des produits agricoles de ses environs : ce sont des industries alimentaires, conserveries de viandes, minoteries, raffineries de sucre ; on y trouve également des industries du bois, scieries, papeteries, ainsi que quelques industries mécaniques. Toutefois, cette fonction industrielle ne représente pas une très grande valeur économique et, dans ce domaine, Rosario est très largement dépassée par la ville de Córdoba, qui a su acquérir un éventail industriel beaucoup plus varié et une puissance de production infiniment supérieure. En effet, le mouvement d'industrialisation de Rosario est lié à l'utilisation du Paraná en tant qu'axe de circulation. C'est donc tout au long du fleuve, de Rosario jusqu'à Buenos Aires et La Plata, que se localisent les diverses industries dont Rosario ne possède qu'une infime partie. En fait, le vrai commandement de toute la région appartient à la capitale nationale, Buenos Aires, dont la puissance s'impose à l'ensemble de la Pampa, particulièrement à cette partie nord-ouest. Aussi, Rosario, dont la population dépasse maintenant 800 000 habitants (750 455 au recensement de 1970), est-elle une grande ville, mais intégrée dans le réseau urbain de la Pampa, donc strictement dominée, au point de vue économique, par le poids écrasant de Buenos Aires.

M. R.

Rossellini (Roberto)

Metteur en scène de cinéma italien (Rome 1906).

Rossellini débute au cinéma comme décorateur et monteur. Entré à l'Institut Luce, il réalise plusieurs courts métrages dont *Prélude à l'après-midi d'un faune* (1937) et *Fantaisie sous-marine* (1939). À la même époque, il collabore au scénario de *Luciano Serra, pilote* (1938), de G. Alessandrini. Le commandant Francesco De Robertis, directeur du Service cinématographique du ministère de la Marine, lui confie en 1941 la réalisation du *Navire blanc (La Nave bianca).* Dans le même esprit du semi-documentaire, Rossellini signe en 1942 *Un pilote revient (Un pilota ritorna)*, et en 1943 *l'Homme à la croix (L'Uomo della croce)*, œuvres qui participent toutes de l'effort de guerre mussolinien.

Les qualités éparses de ces premiers essais, on les retrouve avec infiniment plus de force, de métier, de persuasion dans le film qui marquera aux yeux du monde entier la naissance du néo-réalisme : *Rome, ville ouverte* (*Roma, città aperta*, 1945). Ce film, réalisé dans les pires conditions techniques, remporte un grand succès, à l'étranger surtout, et permet à la veine néo-réaliste (déjà décelable dans *Ossessione* [1942] de L. Visconti) de s'épanouir. Lyrique et tragique, le film, qui décrit l'agonie d'un amour dans Rome à la fin de l'occupation allemande, ouvre la voie à un cinéma uniquement préoccupé de vérité et de réalité sociales. *Paisà*, réalisé l'année suivante, est un film divisé en sketches mettant chacun en scène un épisode de la vie italienne à l'arrivée des Américains. Rossellini y apparaît comme un humaniste lucide, à la curiosité insatiable, qui abandonne cependant bientôt le constat d'une époque troublée pour s'attacher au double problème de la femme et du couple.

Amore (1947) marque la rupture : le cinéaste y adapte, dans la première partie, le monologue de J. Cocteau *la Voix humaine*, où Anna Magnani exprime le désespoir d'une femme abandonnée et choisit une anecdote d'inspiration christique pour *le Miracle*, le second volet du film, où A. Magnani a pour partenaire F. Fellini.

Rossellini tourne ensuite en Italie *la Machine à tuer les méchants* (*La Machina ammazzacattivi*, 1948, mais sorti en 1952), une fantaisie satirique, et en Allemagne *Allemagne année zéro* (*Germania anno zero*, 1948) dans lequel il décrit, à la fois avec tendresse et froideur, la mort d'un foyer et le suicide d'un enfant. De retour en son pays, il signe *Onze Fioretti de saint François d'Assise* (*Francesco, giullare di Dio*, 1950), qui marque une brusque orientation spiritualiste.

Sa rencontre à Hollywood avec l'actrice Ingrid Bergman, qu'il épouse, est déterminante dans la direction de sa carrière : les films qu'il réalise pour la comédienne lui aliènent le public qui l'acclamait au temps du néo-réalisme. *Stromboli* (1950), premier de cette série de portraits féminins, illustre l'idée d'un Dieu créateur, qui sera absent d'*Europe 51* (1952), dont le ton stendhalien trahit le désarroi profond du metteur en scène. *Voyage en Italie* (*Viaggio in Italia*, 1953) marque le point culminant de la crise intérieure traversée par Rossellini. Ce film, qui influencera considérablement la Nouvelle Vague, montre une Italie renaissante et ensoleillée sur laquelle plane, selon le vœu même du réalisateur, « le sentiment de la vie éternelle », et de la liberté, qu'illustrait déjà, sur le ton de la comédie épique, *Où est la liberté ?* (*Dov'è la libertà ?*, avec Toto).

Après *la Peur* (*Angst*, 1955, d'après S. Zweig), mélodrame tourné en Allemagne, Rossellini part pour l'Inde, d'où il ramène un journal de voyage, *India 58*. *Le Général Della Rovere* (1959, Lion d'or au festival de Venise) lui permet de renouer avec le succès, que ne rencontre pas son film suivant, également consacré à la guerre et à la résistance, *les Évadés de la nuit* (*Era notte a Roma*, 1960). Après *Viva l'Italia !* (1960), qui se situe à l'époque garibaldienne, Rossellini adapte Stendhal dans *Vanina Vanini* (1961), qui passe plus ou moins inaperçu. *Anima nera* (1962), amère comédie de mœurs, connaît le même sort. Mais, lorsque Rossellini tourne pour la télévision française *la Prise de pouvoir par Louis XIV* (1966), on s'aperçoit qu'il est toujours le premier des grands cinéastes didactiques, ce que rappelait déjà *l'Age du fer* (*L'Eta del ferro*, 1964), tourné en trois épisodes pour la télévision italienne.

Aujourd'hui, le metteur en scène tourne presque exclusivement pour la RAI. Fidèle aux budgets modestes, toujours rigoureux, il réalise notamment *les Actes des Apôtres* (1967), *Socrate* (1970) et *Blaise Pascal* (1972), poursuivant ainsi sa quête de vérité. En 1974 il tourne *Anno Uno*, un film sur la démocratie chrétienne et Alcide De Gasperi et, en 1975, il signe *le Messie*. Son cheminement l'a conduit de l'enquête documentaire à l'expression des motivations dramatiques (c'est la période Ingrid Bergman) avant de le ramener au constat des choses telles qu'elles sont, ou qu'elles furent. Inventeur d'une technique fluide (un certain emploi du « zoom », ou travelling optique) permettant d'unir en un même mouvement l'homme et le décor dans lequel il évolue, Rossellini a fait du cinéma un moyen de connaissance (historique, mais aussi morale) dont humilité et honnêteté demeurent les composantes principales.

M. G.

M. Mida, *Roberto Rossellini* (Parme, 1953 ; 2e éd., 1961). / P. G. Hovald, *le Néoréalisme italien et ses créateurs* (Éd. du Cerf, 1959). / M. Verdone, *Roberto Rossellini* (Seghers, 1963). / J. L. Guarner, *Roberto Rossellini* (Londres, 1970).

Rossini (Gioacchino)

Compositeur italien (Pesaro 1792 - Passy 1868).

À la suite de son prodigieux essor au XVIIIe s., la musique italienne a connu une crise grave due à la pénurie de compositeurs capables de perpétuer sa splendeur classique, ou de la faire évoluer, à la dégradation du goût de son médiocre public et enfin à son retard à assimiler les idées romantiques en dépit des pressions révolutionnaires qui les véhiculaient.

Gioacchino Rossini allait émerger des années 1810-1830, peu fécondes, et assurer la relance de l'opéra italien en lui faisant subir des mutations salutaires. Familiarisé dès son enfance avec le monde du théâtre chanté par sa mère, qui a fait une petite carrière à Bologne, et avec la pratique des instruments par son père, qui joue trompette et cor, le jeune Rossini reçoit une initiation plus qu'une formation. Bien qu'il ait fréquenté le Liceo musicale de Bologne pour le contrepoint, il cultive, de son propre avis, ses dons au contact des œuvres de Haydn et de Mozart, qu'il s'est procurées chez un amateur de sa ville. Ses premiers essais connus, *Il Pianto d'Armonia sulla morte d'Orfeo* (1808), des sinfonia ou sonates pour deux violons, violoncelle et contrebasse destinées à un mécène, révèlent ses aptitudes exceptionnelles de mélodiste et l'aisance de son écriture instrumentale. À dix-huit ans, Rossini conduit, en qualité de « Maestro al cembalo », sa première œuvre au théâtre San Moise de Venise, *La Cambiale di matrimonio (le Contrat de mariage)*, une farce bientôt suivie de *La Scala di seta (l'Échelle de soie)* en 1812. De 1813 à 1823, la vie du musicien se résume à sa production : Rossini ira de succès en triomphes, de Venise à Naples et de Rome à Milan. Brillamment inaugurée par *Tancrède*, cette décennie italienne, au cours de laquelle Rossini composera jusqu'à trois opéras par an, prendra fin sur l'échec de *Sémiramis*, échec qui décidera

les principaux opéras de Rossini

1812 *L'Échelle de soie*, farce (Venise). *La Pierre de touche*, opera buffa (Scala de Milan).
1813 *Tancrède*, opera seria (Venise). *L'Italienne à Alger*, opera buffa (Venise).
1816 *Le Barbier de Séville*, opera buffa (Rome). *Otello*, opéra (Naples).
1817 *Cendrillon*, opera buffa (Rome). *La Pie voleuse*, (Scala de Milan).
1819 *La Dame du lac*, opéra (Naples).
1823 *Sémiramis*, opera seria (Venise).
1825 *Le Voyage à Reims* (Paris, Théâtre-Italien).
1827 *Moïse*, opéra (Paris, Opéra).
1828 *Le Comte Ory* (Paris, Opéra).
1829 *Guillaume Tell* (Paris, Opéra).

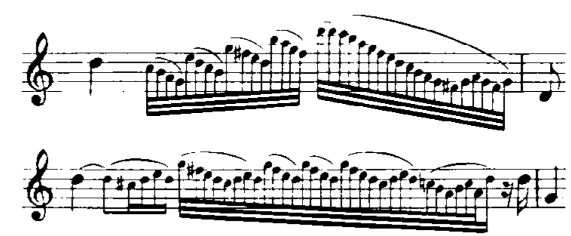
le jeune maître à ne plus écrire pour son pays. Avec Isabella Colbran, son interprète de prédilection et sa femme depuis 1822, Rossini se fixe en 1823 à Paris, où la direction du Théâtre-Italien lui est confiée. Il y fera représenter *Il Viaggio a Reims (le Voyage à Reims)* à l'occasion du sacre de Charles X, puis montera à l'Opéra de Paris *le Siège de Corinthe*, *Moïse* et le *Comte Ory*. La consécration absolue lui viendra avec *Guillaume Tell*, en août 1829.

Entre-temps, Rossini, dégagé de ses responsabilités au Théâtre-Italien, a été nommé à vie inspecteur général du chant en France. Après les troubles politiques de 1830 et l'avènement du roi-citoyen, il lui faudra engager une procédure de cinq ans pour conserver les avantages financiers fort substantiels de ce poste. En 1836, il regagne l'Italie, où il demeurera jusqu'en 1853. En 1855, il se réinstalle définitivement dans la capitale française. Rossini a-t-il redouté l'ascension spectaculaire de Bellini et de Meyerbeer et, par là même, le risque de voir sa gloire se ternir ? *Guillaume Tell* marque ses adieux à la scène. Après un silence de vingt ans, rompu, il est vrai, par le célèbre *Stabat Mater* (1832-1842), Rossini se remet à écrire. Dans ce *Stabat Mater*, œuvre traitée dans le style de la cantate, se mêlent, aux traditions polyphoniques que l'auteur connaît parfaitement, des formules à effets empruntées au bel canto. Aux côtés de la *Petite Messe solennelle* (1864) et d'œuvres vocales de circonstance (cantate pour la clôture de l'Exposition universelle de 1867) apparaissent cent quatre-vingts compositions éditées à partir de 1954 par la Fondation Rossini de Pesaro. On y aperçoit le musicien à la recherche de la formulation originale d'une sorte de « lied » italien, l'humoriste et le caricaturiste de talent, au fait des apports stylistiques de ses contemporains, dans des pièces de piano réunies sous le titre de *Péchés de vieillesse (Caprice style Offenbach, Spécimen de l'Ancien Régime, Mon prélude hygiénique du matin)*.

Rossini a réussi à accomplir le difficile passage de l'opéra buffa traditionnel à l'opéra romantique, *le Barbier de Séville* et *Guillaume Tell* en étant les deux jalons essentiels.

Possédant le génie de la scène, une excellente connaissance de la voix et une science magistrale de l'orchestre, il eut le mérite de sentir que, pour sauvegarder l'opéra, il fallait alléger et discipliner le rôle de la voix dans l'intérêt de la vérité dramatique et enrichir par contrecoup le pouvoir de l'orchestre. Dès 1815, il notait avec précision les ornements vocaux de son opéra séria *Élisabeth, reine d'Angleterre* et limitait ainsi les initiatives excessives de ses interprètes. Ces surcharges de bel canto s'atténueront dans les œuvres françaises. Des voix, Rossini exige une certaine spécialisation : soprano dramatique d'agilité (Sémiramis), contralto-coloratoure souvent pour des rôles travestis (Arsace dans *Sémiramis*), baryton léger (Figaro dans *le Barbier*), ténor léger (Almaviva du *Barbier*), à qui reviennent fréquemment des cadences de virtuosité à chanter en voix de tête.

En voici un exemple (Idrène de *Sémiramis*, acte II) :



Si les airs et cavatines de Rossini, malgré leur qualité musicale, cèdent parfois à la mode, par contre, les petits ensembles de solistes présentent un intérêt constant par leur dynamisme. Les chœurs, généralement syllabiques, ont déjà ce rôle capital qu'ils joueront dans les opéras de Verdi.

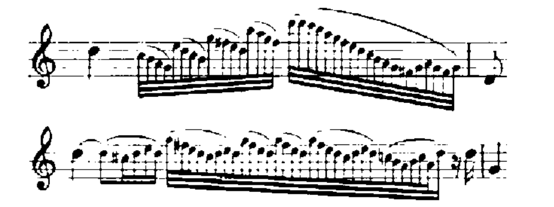
« Il restera de moi le troisième acte d'*Otello*, le deuxième de *Guillaume Tell* et tout *le Barbier de Séville* », déclarait modestement Rossini. Une partie de ses œuvres a longtemps figuré à l'affiche de l'Opéra de Paris. *Le Barbier* a été joué en Amérique dès 1819. Les ouvertures des principaux ouvrages lyriques appartiennent désormais au grand répertoire symphonique.

Aujourd'hui, la renaissance des opéras de Rossini s'accomplit grâce à une nouvelle génération d'artistes qui ont travaillé et adapté leur voix aux méthodes et usages de l'époque. Elle permet ainsi de mieux mesurer à quel point l'univers lyrique rossinien a déterminé la grande tradition du chant italien au XIXe s.

R. J.

► *Bel canto / Opéra / Opéra bouffe / Opéra-comique.*

Stendhal, *Vie de Rossini* (Lévy, 1823 ; noov. éd., 1854). / L. Dauriac, *Rossini* (Laurens, 1905). / H. de Curzon, *les Maîtres de la musique. Rossini* (Alcan, 1920). / J.-L. Caussou, *Gioacchino Rossini* (Seghers, 1967).



Rosso (le)

Peintre italien (Florence 1494 - Paris 1540).

Giovanni Battista di Iacopo de Rossi, dit il Rosso Fiorentino, est un des grands maîtres de la peinture maniériste*. Formé à Florence, il n'adhéra pas, semble-t-il, aux styles en vogue, mais se forgea très tôt une manière révolutionnaire où l'on reconnaît cependant la forte emprise exercée par Michel-Ange*. Il surenchérit encore sur la « terribilità » de son illustre compatriote, et son contemporain Vasari*, qui le connut bien et fut l'historien de l'art de son temps, assure qu'on refusa un de ses retables qui épouvantait le client par les « aspects cruels et désespérés des figures ». On peut le rapprocher du Pontormo*, autre maniériste d'origine toscane, le tempérament instable, tourmenté et encore plus sombre du Rosso se traduisant par un style nettement plus saccadé et dramatique.

De ses premiers travaux à Florence, il convient de retenir la fresque de l'*Assomption de la Vierge* (1517), complétant le cycle laissé inachevé dans le cloître de l'Annunziata par Andrea del Sarto (1486-1530), dont les délicatesses contrastent avec la dureté presque géométrique des draperies de Rosso. L'année suivante, il peint pour le recteur de Santa Maria Novella une *Madonne entre quatre saints* (Offices), et en 1521 la grande *Déposition de Croix* de Volterra, tableau le plus significatif de la première partie de sa carrière. Plus que la composition insolite, c'est la construction et la mimique des personnages qui frappent, enchevêtrés bizarrement, avec des expressions hallucinées que renforce un éclairage sulfureux, dont l'intensité accuse brutalement le découpage des drapés et des musculatures et jette des ombres livides sur cette scène de cauchemar, tout en décolorant les teintes remarquablement fausses. La même poésie morbide se dégage des œuvres qui suivent, le tableau d'autel commandé par la famille Dei à Santo Spirito, de 1522 (palais Pitti), le *Mariage de la Vierge* de San Lorenzo, de 1523, *Moïse défendant les filles de Jethro*, à peu près contemporain (Offices). Le Rosso montre dans ce dernier tableau la frénésie de son imagination enfiévrée, transposant la réalité en une pure fantaisie de formes : ainsi les corps amoncelés et désarticulés du premier plan, soumis à des raccourcis brutaux, à des effets presque « sadiques » qui dépassent Michel-Ange en audace et en intensité. Cette disposition insolite des plans, cette obsession du corps humain, ce pathétique qui va jusqu'au malaise et à la cruauté constituent assurément des éléments essentiels du maniérisme, en plus de la lumière froide et irréelle qui contribue à l'atmosphère inquiétante de la scène.

À partir de 1523, il se trouve à Rome, où il peut étudier directement l'œuvre de Raphaël* et surtout celle de Michel-Ange, mais ce séjour semble avoir augmenté son déséquilibre, et ce qu'il en reste n'ajoute guère à sa gloire, sauf le bouleversant *Christ mort* du Fogg Art Museum (Harvard University, Boston), récemment découvert. Chassé de Rome par le sac de 1527, il erre en Italie centrale et ne parvient à se fixer ni à Pérouse, ni à Città di Castello, où il laisse une autre *Déposition de Croix* (1528), ni à Arezzo, où il peint *Jésus portant sa Croix*. Il gagne Venise à l'instigation de son ami l'Arétin*, grâce auquel, sans doute, il reçoit une invitation de François Ier : en 1530, le Rosso abandonne définitivement son pays d'origine et cherche en France une seconde carrière et un impossible équilibre.

Nommé premier peintre du roi, il devient « maître Roux », et son imagination diabolique va pouvoir s'épanouir dans les rébus de la galerie de François Ier à Fontainebleau*. Cette entreprise, bien à sa mesure, revêt une importance majeure dans le nouveau contexte artistique, auquel il imprime


Le Rosso, *Pietà*. (Musée du Louvre.)

Lauros-Giraudon

définitivement sa marque en assurant au système et aux formes maniéristes une diffusion internationale grâce au retentissement de cette œuvre royale, grâce aussi au véhicule des estampes qui en multiplie la leçon. Sa manière intéresse non seulement la peinture, mais aussi la sculpture, la décoration. Dessinateur infatigable, il donne, pour encadrer les fresques, des modèles de stucs d'une étourdissante variété, et le tout se fond en une synthèse qui s'impose à ceux qu'on lui adjoindra bientôt, tel un Primatice*. Il délaisse ainsi l'iconographie religieuse de la quasi-totalité de son œuvre en Italie pour les phantasmes d'une mythologie pleine de sous-entendus. Et cependant, la *Pietà* du Louvre, commandée par Anne de Montmorency pour la chapelle du château d'Ecouen, est assurément un des chefs-d'œuvre de l'art religieux : l'angoisse y atteint au sublime à travers une composition tout à la fois tendue et harmonieuse, un dessin dense et heurté, des expressions hagardes dans la désespérance, des rencontres de couleurs inédites, mauve, violet, orange marbré et vert intense, avec des dégradés prodigieux, des reflets et des lueurs d'orage, de malédiction et de fin du monde.

Certes, chez le Rosso, la névrose confinait au génie. Sa propre fin reste enveloppée de mystère : Vasari raconte qu'il se suicida à la suite d'insinuations calomnieuses. Il est l'incarnation la plus parfaite du peintre maniériste, miné par une insatisfaction qu'il tente en vain de dénouer dans la fulgurance d'une imagination anxieuse, toujours inassouvie.

F. S.

K. Kusenberg, *Rosso Fiorentino* (Heitz, 1931). / P. Barocchi, *Il Rosso Fiorentino* (Rome, 1950).

Rosso (Medardo)

Peintre et sculpteur italien (Turin 1858 - Milan 1928).

Dans l'un de ses derniers articles (13 juill. 1918, *l'Europe nouvelle*), Apollinaire* déclare : « La mort de Rodin n'a pas donné l'occasion aux critiques de reparler de M. Medardo Rosso, qui est maintenant sans aucun doute le plus grand sculpteur vivant. L'injustice dont a toujours été victime ce prodigieux sculpteur n'est pas près semble-t-il d'être réparée. » En cherchant à donner l'illusion de la pénombre, de la lumière, de la vitesse du temps qui passe, Rosso avait, en fait, donné un équivalent magistral de l'impressionnisme* en sculpture. L'antinomie complète qui opposait son art insolite au classicisme de Canova*, dont l'Italie gardait amoureusement le souvenir, avait provoqué l'incompréhension de ses concitoyens. Il éveillait plus d'intérêt à l'étranger, mais ne devait connaître quelque gloire qu'assez tardivement.

Né dans une famille qui le destine à une carrière administrative, Rosso abandonne très vite ses études pour travailler chez un marbrier. Il s'intéresse alors à la peinture (paysages, intérieurs d'église) et commence seulement à pratiquer la sculpture pendant son service militaire (1880-1882), exécutant un projet de monument à Garibaldi ainsi que la première de ses « impressions », où il cherche à transcrire couleur, lumière, ambiance. Inscrit en 1882 à l'académie des Beaux-Arts de Brera à Milan (classes de nu et de sculpture), il en est rapidement exclu pour avoir incité ses camarades à protester contre les méthodes officielles d'enseignement.

Rosso expose à Milan (1882), puis à Rome (1883) des études devenues célèbres où il tente de matérialiser des impressions à la fois physiologiques et psychologiques — la chaleur, le froid, le plaisir, l'humiliation : *l'Ivrogne, Chair à plaisir, Impression d'un intérieur d'omnibus, Impression de femme sous un parapluie*.

Il fait un premier séjour à Paris (1884-85), travaillant chez Dalou* et vivant dans une misère extrême, se rend en 1885 à Londres, où il a exposé l'année précédente et, tout en gardant Milan comme résidence principale, voyage et montre ses œuvres avec un succès inégal à Vienne, à Venise, à Paris. C'est à lui qu'est confiée en 1889 l'exécution du monument commémoratif de Mazzini à Milan. Mais, la même année, il n'est pas admis à l'Exposition internationale de Paris. Revenu dans cette ville, Medardo Rosso est hospitalisé à Lariboisière et, à sa sortie, cherche comme toujours à transcrire ses impressions : *le Malade à l'hôpital* (1889, collection Francesco Rosso à Barzio).

Son œuvre est très appréciée des milieux intellectuels parisiens : Zola*, Clemenceau*, Degas* et ses amis Rouart l'admirent tout particulièrement ; des collectionneurs s'intéressent à lui. Rodin* reconnaît la personnalité de cet artiste de dix-huit ans plus jeune que lui et acquiert *la Rieuse* (1891, musée Rodin) en échange d'un *Torse*. En 1893, une exposition d'ensemble met en évidence l'originalité de Rosso, sa conception antispatiale et instantanéiste de la sculpture qui le placera toujours davantage dans une optique impressionniste : *l'Enfant au soleil* (Folkwang Museum, Essen, 1891), *Conversation dans un jardin* (1892), *Paris de nuit* (1895), *Impression la nuit, place Clichy* (1898).

Dans ses admirables portraits en pied, les détails sont toujours éliminés au profit de l'ensemble malgré une multitude de notations : ainsi *Yvette Guilbert* (1894, terre cuite, galerie d'Art moderne, Venise) ou *le Bookmaker* (1894, galerie d'Art moderne, Milan), en réalité une évocation d'Henri Rouart (dont il a déjà fait un portrait) aux courses. Lorsque Rodin exécute son *Balzac*, si proche de ce *Bookmaker*, une violente polémique, attisée par la critique, l'oppose à Rosso, chacun revendiquant l'antériorité de son impressionnisme en sculpture. Écœuré, l'Italien revient à Milan, où sa réputation commence à s'affirmer. Cinquante de ses œuvres figurent à l'Exposition universelle de 1900 à Paris et, lorsqu'au Salon d'automne de 1904, où une salle lui est consacrée, certains de ses ouvrages datant de 1883-84 sont exposés à côté du *Balzac* de Rodin, on peut reconnaître la priorité du cadet par rapport à l'aîné.

Rosso, dans le travail des cires colorées comme dans celui des terres, où il obtient par grattage tout un jeu de nuances, donne à la perfection le sentiment de la vie et de ses palpitations, du temps et de ses ravages. Son message n'a cependant guère été entendu, sinon par Pavel P. Troubetskoï (1866-1938), qui a profité de ses conseils, et plus tard par A. Giacometti*, sensible comme lui à l'impondérable. Les futuristes* s'intéresseront particulièrement à ses recherches (*Manifeste technique de la sculpture futuriste* [1912] par Umberto Boccioni) et feront beaucoup pour la gloire de cet artiste qui disait : « Rien

n'est matériel dans l'espace, tout est air, lumière, rien n'est limité, tout bouge, personne ne peut voir deux effets à la fois. »

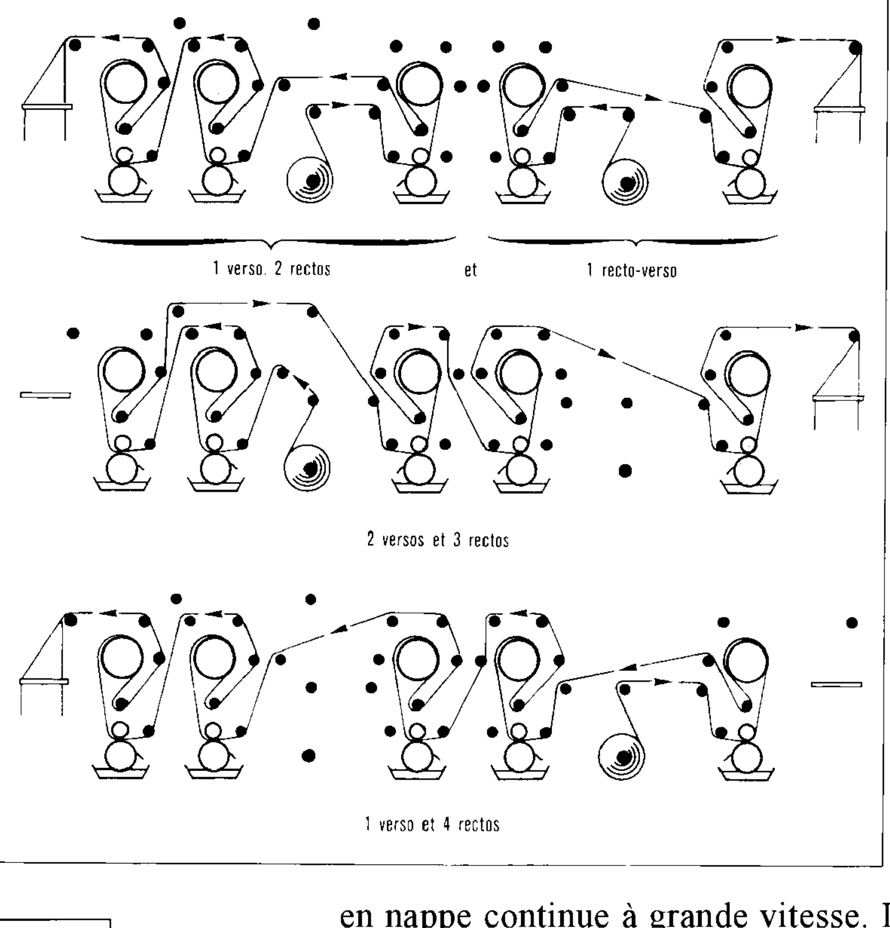
S. M.

📖 A. Soffici, *Menardo Rosso* (Florence, 1929). / N. Barbantini, *Menardo Rosso* (Venise, 1950).

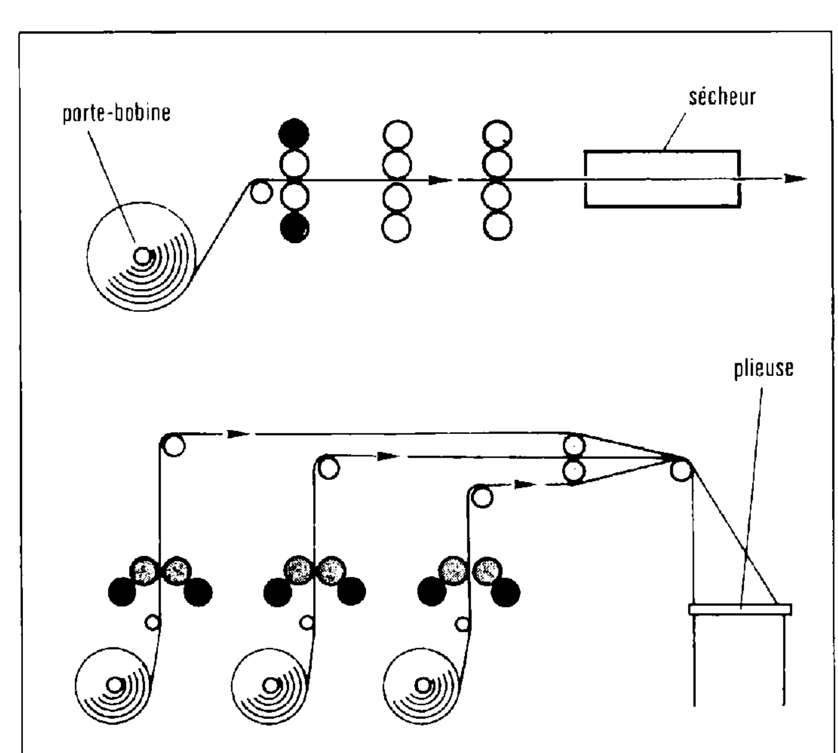
rotative

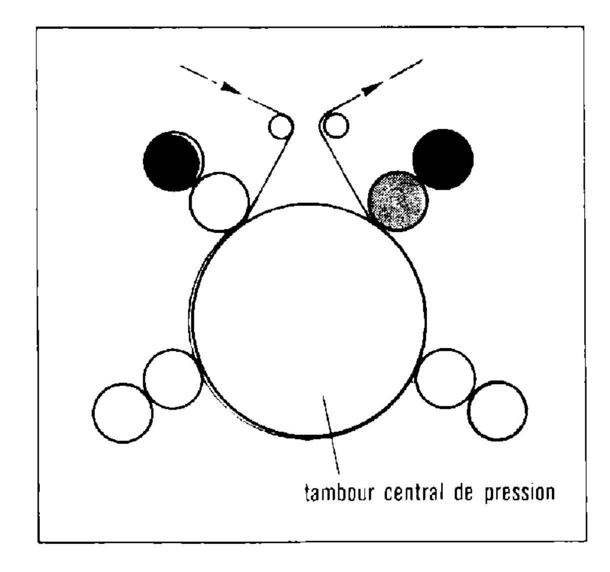
Presse à imprimer où la forme d'impression est un cylindre en mouvement rotatif continu.

Cette forme peut être constituée par des clichés courbes fixés au moyen de griffes sur le cylindre (rotative typo pour impression de journaux), par une plaque enroulée sur le cylindre (rotative offset ou rotative typo à plaque enveloppante), ou bien par le cylindre lui-même (rotative hélio, machine à imprimer en continu sans raccord). Pour augmenter la vitesse des presses à imprimer, on fut naturellement conduit à remplacer le mouvement alternatif du marbre portant la forme par un mouvement rotatif. Vers 1850, des rotatives utilisant des clichés cylindriques et imprimant des journaux sur du papier en bobine commencent à fonctionner aux États-Unis, où Richard M. Hoe (1812-1886) fait breveter une *type revolving press* en 1845, et en Angleterre. En France, la nécessité d'apposer un timbre fiscal sur les journaux oblige jusqu'en 1871 à imprimer du papier en feuilles. À partir de 1873, Jules Derriey et Hippolyte Marinoni (1823-1904) mettent en service, auprès de leurs rotatives à feuilles, des rotatives à bobines à la sortie desquelles apparaissent des plieuses en 1878.



Combinaisons d'impression possibles sur une rotative hélio à cinq éléments, deux porte-bobines et deux plieuses.





Dispositions de rotatives offset.
En haut : éléments blanchet-blanchet en ligne horizontale;
au-dessous : éléments blanchet-blanchet verticaux et superposition de bandes;
ci-contre : groupe planétaire à quatre éléments.

Dispositions générales

Éléments et groupes d'impression

Le papier reçoit des encrages successifs en passant dans les éléments d'impression constitués par un cylindre porte-forme, son système d'encrage et un cylindre de pression. Il peut être imprimé simultanément au recto et au verso en passant dans un groupe d'impression constitué de deux éléments ; c'est le cas sur les rotatives à journaux. Ce type de machine est formé par des groupes en ligne, alimentés chacun par une bobine de papier et dont le nombre dépend du nombre de pages du journal ; en général 4 pages grand format, 2 recto et 2 verso, par groupe. Ces rotatives typographiques servent également à l'impression de brochures. Un autre type de machines typo est celui des *rotatives à feuilles*, qui impriment des travaux plus soignés, en noir et en couleurs.

Les *presses offset* sont toutes du type rotative. Mais cette appellation est réservée en France à celles qui passent du papier en bobines. Elles sont construites suivant deux schémas différents. Dans le type *en ligne*, on trouve successivement les éléments à une couleur ou les groupes recto-verso. Cette dernière construction, celle des rotatives blanchet-blanchet, est de plus en plus répandue pour l'impression des journaux à tirage moyen. Dans le type *planétaire*, les éléments d'impression sont disposés autour d'un gros tambour : il convient particulièrement aux travaux en couleurs. Des machines combinées réunissent des groupes planétaires et des groupes blanchet-blanchet.

Les *rotatives hélio* sont toutes du type en ligne, avec juxtaposition d'éléments imprimant chacun une couleur.

Alimentation en papier

Les *rotatives à feuilles* sont alimentées par des dispositifs margeurs, du genre de ceux des presses à forme plane, mais munis de perfectionnements dans le but de faire se succéder les feuilles en nappe continue à grande vitesse. Il existe aussi un système d'alimentation par du papier en bobines coupé en feuilles à l'entrée de la machine.

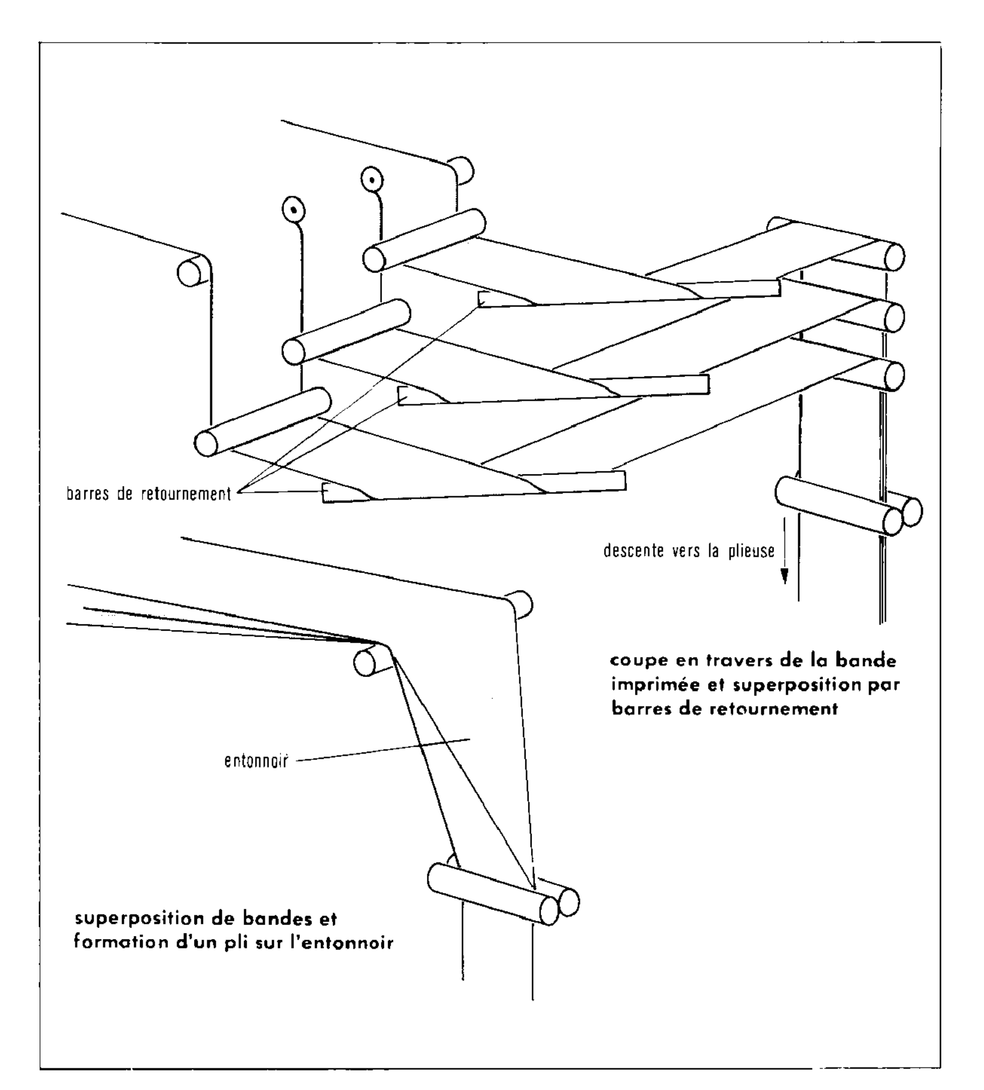
Les *rotatives à bobines* sont alimentées par des bobines montées sur des porte-bobines simples, doubles ou triples (en trèfle). Pour éviter l'arrêt de la machine à la fin de la bobine, un appareillage semi-automatique colle la nouvelle bande de papier sur l'ancienne et coupe celle-ci. Plusieurs bobines peuvent alimenter simultanément la machine. Les bandes, imprimées sur des groupes différents, sont rassemblées et superposées à la sortie ; c'est le cas pour l'impression de journaux, de magazines, de formulaires. Des systèmes régulateurs contrôlent la tension de la bande, qui ne doit ni flotter, ce qui nuirait au repérage, ni être trop tendue pour ne pas casser. En cas de rupture de bande, un détecteur de casse arrête automatiquement la rotative.

Sortie de rotatives

Dans la *sortie à plat en feuilles*, la bande imprimée est coupée et les feuilles viennent se superposer sur une pile de réception.

Dans la *sortie rebobinée*, la bande imprimée est rebobinée et la bobine obtenue envoyée à l'utilisateur ; c'est le cas d'imprimés destinés à l'emballage ou de la préimpression.

Dans la *sortie pliée des journaux*, les bandes venant des groupes d'impression sont superposées et descendent ensemble sur un entonnoir où se forme un pli longitudinal. Puis, après être passées entre deux cylindres de coupe qui les sectionnent en travers, elles arrivent aux cylindres de la plieuse qui font un second pli parallèle au premier. C'est le mode de pliage le plus rapide.



Sorties de rotatives.

Les rotatives à journaux font couramment 30 000 tours à l'heure, soit 60 000 journaux par sortie.

Dans la *sortie pour magazines*, la bande de papier peut être coupée longitudinalement, et les rubans obtenus décalés par passage sur des barres de retournement, puis superposés. Des variantes de pliage permettent d'obtenir des cahiers prêts pour le façonnage, ou des exemplaires prêts pour l'expédition. Des dispositifs de piqûre ou de collage y assurent l'assemblage. Certains mécanismes peuvent également ajouter au produit obtenu d'autres imprimés venant compléter l'exemplaire qui sort ainsi de la machine complètement terminé et que l'on peut envoyer au destinataire. Les exemplaires sont reçus automatiquement, comptés et mis en paquets.

Séchage des imprimés

Sur les *rotatives à journaux*, le problème de séchage de l'encre est résolu très simplement : l'encre, très liquide, pénètre dans le papier. Sur les *rotatives hélio*, chaque élément est suivi d'un sécheur et les imprimés sortent complètement secs. Sur les *rotatives offset*, l'augmentation de la vitesse et les exigences de l'impression en couleurs nécessitent le passage dans des sécheurs. Certaines encres contiennent un solvant qui s'évapore sous l'action de la chaleur, d'autres des résines qui se polymérisent et durcissent sous l'action de certaines radiations.

Préimpression

L'impression en couleurs exige du soin et du temps, chose souvent incompatible avec les nécessités de rapidité de l'impression des journaux. La technique de préimpression imprime les images en couleurs sur une rotative, rebobine la bande imprimée et la déroule sur la rotative à journaux, où elle reçoit l'impression des textes.

Rotatives spéciales

La première petite rotative fut présentée en 1887 par Louis Chambon (1861-1932). Depuis, la vogue de ces machines a été constante pour des usages divers, dont certains sortent du domaine de l'imprimerie. Ce sont des rotatives de petit format, à éléments multiples et souvent interchangeables, capables d'effectuer en un seul passage impression et façonnage : elles servent à la confection d'étiquettes, de timbres, de tickets, de formulaires et de liasses, ainsi qu'à l'emballage.

G. B.

▶ *Flexographie / Héliogravure / Impression / Offset / Presse [d'imprimerie] / Typographie.*

🕮 **G. Baudry et R. Marange, *Comment on imprime* (Dunod, 1956 ; nouv. éd., 1971). / E. Kollecker et W. Matuschke (sous la dir. de), *Der moderne Druck* (Hambourg, 1956 ; 2e éd., 1958). / V. Strauss, *The Printing Industry* (New York, 1967).**

Roth (Philip)

Écrivain américain (Newark, New Jersey, 1933).

Philip Roth appartient à ce qu'on appelle parfois improprement l'« école juive » du roman américain. La plupart de ses héros sont en effet des juifs, un peu désorientés dans leurs problèmes moraux, philosophiques et sociaux et qui éprouvent des difficultés à s'intégrer à la société américaine. En ce sens, Roth exploite une veine assez proche de celle de Salinger* et de Saul Bellow*. Mais la communauté juive américaine, qui lui a d'abord donné le prix de Jewish Book Council en 1959, a vivement critiqué *Portnoy et son complexe (Portnoy's Complaint)* après son prodigieux succès en 1969. On l'a accusé d'exprimer des sentiments antisémites, et le concile rabbinique des États-Unis dénonce sa présentation d'« une image déformée des valeurs fondamentales du judaïsme orthodoxe ». Leon Uris écrit même à son sujet : « Il y a toute une école d'écrivains juifs qui passent leur temps à maudire leurs pères, détester leurs mères, se torturer l'âme à se demander pourquoi ils ont bien pu naître. Ce n'est pas de l'art, mais de la psychiatrie. Cette école me donne envie de vomir. »

Portnoy et son complexe relève en effet de la psychiatrie, et la plupart des héros de Roth sont moins représentatifs de la communauté juive que d'un certain malaise existentiel des intellectuels libéraux américains. Car Philip Roth est d'abord un intellectuel, un universitaire qui a enseigné dans les universités de Chicago, du Iowa et de Pennsylvanie. Il a appris son métier d'écrivain dans des revues sophistiquées : le *New Yorker*, *Paris Review*, *Commentary*. Son premier livre est un recueil de six nouvelles, *Goodbye Columbus* (1959), qui fut très favorablement accueilli et reçut en 1960 le National Book Award. On y trouve un mélange d'humour et de verve dans la tradition de Cholem* Aleichem, et cette sorte d'espièglerie héroïque qui affronte avec le sourire les drames de la vie. Sous ce rire, il y a de la détresse et de la nostalgie. La délicieuse nouvelle qui donne son titre au recueil, « Goodbye Columbus », sous des scènes cocasses comme celle de l'achat d'un diaphragme par un couple d'étudiants, est pleine de tristesse ; c'est l'adieu à l'université (Columbus), à la jeunesse et aux illusions : le jeune héros juif et pauvre n'épousera pas son amour, la fille d'une famille israélite riche et snob, habitant la banlieue chic. Le thème dominant du recueil est la déception des jeunes juifs pauvres devant la dureté de la vie, devant l'abîme qui sépare les juifs possédants des pauvres, ou les juifs européens rescapés du nazisme de la communauté juive américaine.

Après ce brillant début, Roth sembla hésiter entre l'humour sophistiqué d'un Salinger et la satire agressive d'un Mailer*. Les deux romans suivants furent une déception. *Letting go* (*Laisser courir*, 1962) est un gros roman, confus et lourd, sur les tourments politico-métaphysiques des étudiants et de leurs professeurs, et leurs crises sentimentales. Ce vérisme documentaire a le mérite de montrer le début de la crise universitaire et de souligner les ambiguïtés d'une jeunesse qui conteste la société opulante dont elle bénéficie. *When she was Good* (*Quand elle était gentille*, 1967) n'est plus un vaudeville en milieu juif, mais un drame de la démence chez les petits protestants de l'Ouest. Le thème dominant est celui de la frustration, les conséquences d'une morale répressive qui conduit l'homme à l'alcoolisme et la femme à la paranoïa. Dans une petite ville du Middle West, Lucy, une Bovary yankee, obtuse, dominante, obsédée, maniaque, se croit chargée de faire le salut des hommes. Sous le réalisme provincial, sous la peinture d'un monstre, Roth fait une analyse de la désintégration du monde des petits Blancs puritains américains (les « Wasps »), qui furent longtemps l'épine dorsale de l'Amérique. Mais ce mélodrame familial, lent et monotone comme le cycle des saisons, n'est pas caractéristique du style de Roth tel qu'il s'était affirmé au début, tel qu'il se confirmait en 1967.

Car, la même année, commençait à paraître dans la revue *Esquire* une série de monologues réalistes et cocasses qui allaient devenir *Portnoy et son complexe* (1969). Cette fois, Roth a trouvé le ton juste, une truculence râleuse, à la Céline, truffée d'humour yiddish. L'Amérique adopta en quelques semaines ce Portnoy qui gueulait à tous vents les péchés qu'on confie d'habitude au confessional du psychanalyste. *Portnoy* est un livre scabreux, presque obscène, où Roth manie la langue verte d'un Rabelais et le lyrisme sexuel d'un Henry Miller. Cette épopée de la fornication, cette complainte du sexe malheureux est avant tout un roman de la culpabilité, où la culpabilité sexuelle est de la même nature que la culpabilité raciale. Car Portnoy est un avocat juif qui, sur le divan d'un psychanalyste juif, « crache » tous les détails impudiques de son enfance, entre sa Mamma castratrice et son père constipé. Honte raciale et honte sexuelle sont le symbole de la conscience malheureuse qui permet à Roth de démonter le processus d'aliénation. Condamné à vie au ghetto du refoulement, Portnoy porte son sexe comme une étoile jaune, parce que les libidos sont seules au monde. Roth a génialement utilisé le yiddish et la famille juive pour mesurer la distance qui nous sépare d'une vraie société de tolérance.

Depuis lors, Roth a notamment publié un pamphlet de circonstance, *Our Gang, starring Tricky and his Friends* (*Tricard Dixon et ses copains*, 1972) et un nouvel apologue de l'aliénation à travers la métamorphose obsessionnelle d'un professeur de littérature comparée, spécialiste de Kafka et de Gogol : *le Sein* (1974).

J. C.

P. Dommergues, *les USA à la recherche de leur identité* (Grasset, 1967). / P. Brodin, *Écrivains américains des années 60* (Debresse, 1969). / M. Klein (sous la dir. de), *The American Novel since World War II* (New York, 1969).

Rothko (Mark)

Peintre américain d'origine russe (Dvinsk 1903 - New York 1970).

Après Gorky* et Pollock*, c'est peut-être le plus grand nom de la peinture américaine (il est arrivé aux États-Unis en 1913), et son influence est aujourd'hui internationale.

De la subjectivité à la spiritualité

Le mûrissement de Rothko est tardif. Il intervient à la suite de longues années de recherches, marquées d'une part, dans l'ordre des préoccupations intellectuelles et philosophiques, par une grande attention portée à la mythologie grecque, aux arts primitifs et à la psychanalyse jungienne, d'autre part, sur le plan plastique, par son intérêt pour les recherches colorées de Matisse et du peintre américain Milton Avery (1893-1965). Mais l'influence décisive lui viendra du surréalisme, qui, à partir de 1942, le conduit à une exploration des forces instinctuelles, ses peintures se peuplant alors de formes larvaires et spectrales, presque incolores. L'intervention de la couleur, en 1947, élimine la subjectivité des formes, mais non pas celle du climat pictural, cependant que le rectangle s'impose comme sa figure de prédilection. Pourtant, en 1949 (Rothko a quarante-six ans), la formule définitive à laquelle il parvient, des rectangles de couleurs différentes flottant sur un fond, ne doit à la géométrie que son refus de figurer quoi que ce soit d'autre que l'émotion, de caractère métaphysique, qui est la sienne (« et la vie antérieure, ici, consiste à avoir longtemps habité de vastes couleurs », écrit Philippe Sollers). Car différents commentateurs s'accordent à désigner comme référence à la peinture de Rothko, compte tenu de ses origines hébraïques, « la conception des tentures dans le tabernacle biblique, les rideaux du Temple devant le saint des saints (qui n'était présent que comme un vide) » [Werner Haftmann]. D'ailleurs, les plus importantes des dernières œuvres qu'il exécuta, de tonalité sombre et sourde (« quatorze immenses panneaux servant d'inspiration aux visiteurs de toutes croyances » [Donald McKinney]), furent à l'intention de la chapelle de l'Institute for Religion and Human Development à Houston (Texas). Trois ans après, il se tua.

La couleur de l'extase

Car les rayonnantes peintures de Rothko, loin de souscrire à une religion particulière, sont une incitation au divin, sans doute celui que les hommes portent en eux sans l'attacher obligatoirement à un Dieu. Ainsi s'expliquent les dimensions de ces toiles. Le peintre déclarait en effet : « Plus la peinture que vous faites est grande, plus vous êtes dedans. Ce n'est plus quelque chose à quoi vous donnez des ordres. » L'intense vibration de la couleur, à ce compte, signale le passage de la contemplation au ravissement de l'âme, à l'extase. Et Rothko lui-même désignait ses œuvres comme des « actions mystiques ». Il en décrivait le cheminement en ces termes : « Tout commence comme une aventure inconnue dans un lieu inconnu. Ce n'est qu'au moment de l'achèvement, dans un éclair de conscience, qu'on leur reconnaît le nombre et la fonction prévus. Les idées et les plans qu'on avait à l'esprit au départ n'étaient qu'un passage à travers lequel on a quitté le monde où ils affleurent. » Et ce n'est pas le moindre mérite de cette peinture que de communiquer, à l'aide de moyens en apparence extraordinairement élémentaires, ce transport, cet arrachement dont Baudelaire, auparavant, avait indiqué l'itinéraire par les mots : « anywhere out of the world ». Nul avant Rothko n'était parvenu, en usant de la seule couleur portée aux limites supérieures d'elle-même, à éveiller autant de résonances dans le cœur et l'esprit du spectateur,

sauf peut-être Turner*. Mais celui-ci ne communiquait avec la divinité que dans la foudre et les éclairs. Alors que, pour peu que nous nous laissions envahir par la peinture de Rothko, le tonnerre s'apaise, l'orage s'éloigne et bientôt une grande sérénité s'empare de nous.

J. P.

📖 **F. A. Baumann,** ***Catalogue de l'exposition Mark Rothko*** **(au Musée national d'art moderne) [Réunion des musées nationaux, 1972].**

Rothschild

Famille de banquiers.

Les débuts

Au XVIe s., les Rothschild sont de simples changeurs établis à Francfort-sur-le-Main dans une boutique à l'enseigne de l'« Écu rouge » (Rothschild), le sobriquet devenant bientôt leur patronyme.

Ils acquièrent une certaine importance lorsque **Meyer Amschel** (1744-1812), le véritable fondateur de la dynastie, devient le banquier de son souverain, le landgrave de Hesse-Cassel, Guillaume IX. Fournisseur de la cour de Hesse, Meyer Amschel entre par ce biais dans les grands circuits commerciaux de l'époque. « Juif de cour », c'est-à-dire jouissant de la confiance du souverain, il a acquis une certaine aisance lors du conflit qui va plonger l'Europe dans la guerre pour vingt ans (1792-1815).

En 1798, l'un de ses fils, **Nathan** (1777-1836), se fixe en Angleterre, d'abord à Manchester, puis à Londres, d'où il pourra centraliser les envois de marchandises et d'argent que, malgré le Blocus* continental, l'Angleterre déverse sur l'Europe antinapoléonienne. À partir de 1813, il devient l'agent quasi officiel du gouvernement britannique.

Meyer Amschel meurt en 1812, mais dès la fin de la guerre le nom des Rothschild est connu partout, et l'année 1815 voit Nathan diriger la maison de Londres. **James** (1792-1868) est installé à Paris depuis 1812, tandis qu'**Anselm** (1773-1855), **Carl** (1788-1855) et **Salomon** (1774-1855) demeurent dans le vieux berceau francfortois ; quelques années plus tard, Salomon s'établit à Vienne, et Carl à Naples.

Après 1815, les Rothschild ajoutent aux fonctions traditionnelles de la banque (opérations commerciales ou de crédits) une activité plus spécifiquement financière : vente de titres, de valeurs mobilières, etc. Banquiers conservateurs, ils sont les argentiers de la Sainte-Alliance après 1815, ce qui leur vaut leur première élévation sociale importante : en 1816, ils sont anoblis par l'empereur d'Autriche. Banquiers de la Contre-Révolution, ils fournissent de l'argent aux monarques ; à ce titre, ils surclassent bientôt tous les autres banquiers européens.

C'est grâce à leur aide que Metternich* peut mener à bien sa politique.

En 1822, les cinq frères sont nommés barons héréditaires.

Les mutations de la banque au XIXe siècle

Après 1830, cependant, les Rothschild sont conduits à s'adapter à un monde en pleine mutation économique : la haute banque doit réduire ses activités traditionnelles et financer désormais le crédit industriel.

À Paris, à partir de 1831, James gère la fortune personnelle de Louis-Philippe. Dès 1835, il est l'un des magnats des chemins de fer : É. Pereire a obtenu sa participation à la construction et à l'exploitation de la ligne Paris-Saint-Germain ; mais c'est la ligne du Nord (1847) qui représente sa plus grande réussite.

Le coup d'État du 2-Décembre consolide les intérêts des compagnies ferroviaires, mais l'année 1852 voit les débuts de l'affrontement entre James de Rothschild et les frères Pereire, Émile (1800-1875) et Isaac (1806-1880), qui, avec Bénédict (1792-1858) et Achille (1800-1867) Fould, créent une banque nouvelle, le Crédit mobilier.

Ce sera une lutte sans merci entre la haute banque traditionnelle et un système bancaire moderne, le heurt entre deux conceptions : celle du marchand de capitaux classique et celle d'un organisme soucieux de financer l'expansion économique, en faisant largement appel au crédit public grâce à des méthodes publicitaires auxquelles répugne l'aristocratique haute banque.

Le conflit entre les Pereire et les Rothschild est mené sur plusieurs fronts, boursiers et ferroviaires. Ainsi, le P. L. M., aux mains des Rothschild et de Paulin Talabot (1799-1885), s'unit avec François Bartholoni (1796-1881), du Paris-Orléans (Sud-Ouest), contre le Grand Central du duc de Morny et des Pereire qui les menace.

Ce sont les Pereire qui sortent vaincus de l'affrontement ; en 1867, ils démissionnent de la direction de leur propre banque, le Crédit mobilier.

Du XIXe au XXe siècle mutations et permanences

James meurt en 1868, un an après la défaite des Pereire. Son frère de Londres, Nathan, disparu en 1836, est sans doute celui qui a réalisé la plus grande fortune ; en 1835 par exemple, à la faveur de la guerre carliste, il s'est rendu acquéreur des mines de mercure d'Almadén en Espagne, indispensables à l'affinage des métaux précieux.

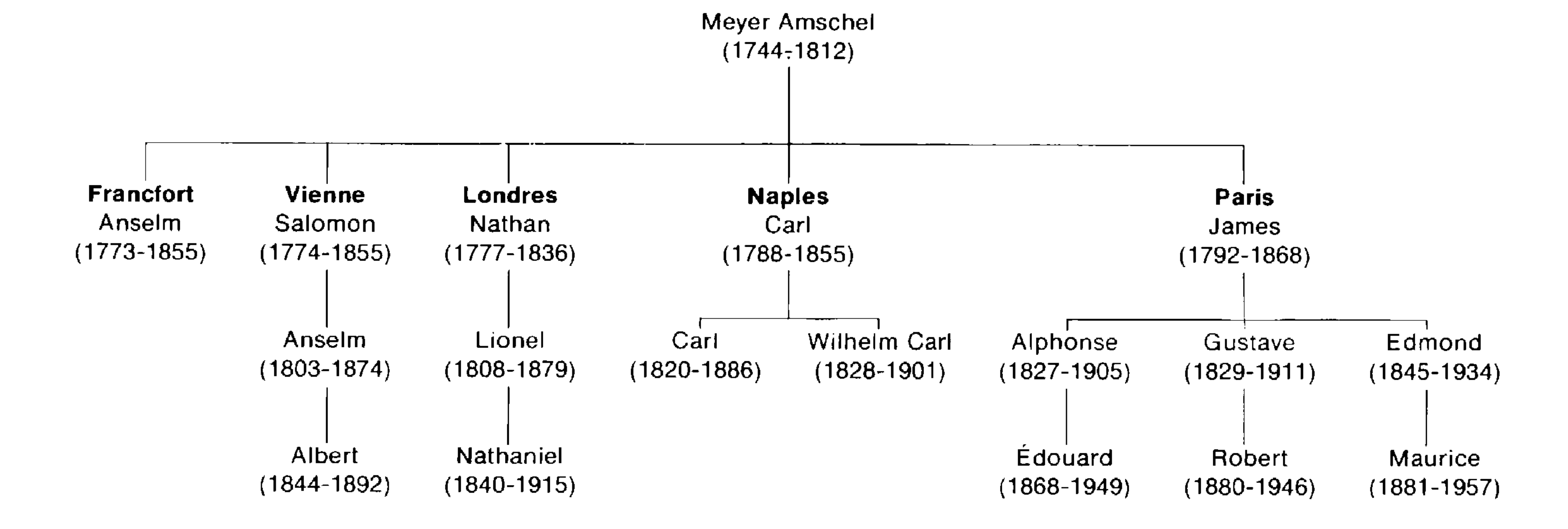
Avec **Alphonse** (1827-1905) à Paris, **Lionel** (1808-1879) à Londres, **Carl** (1820-1886) à Francfort et **Anselm** (1803-1874) à Vienne, la troisième génération des Rothschild, bien assimilée dans chaque pays, maintient des liens familiaux et économiques étroits. Mais on ne peut plus parler de « politique Rothschild ». À partir des années 1880, la maison doit faire place à d'autres banques ; elle se bornera à bien administrer une fortune dès lors parfaitement assise. Si les branches de Naples et de Francfort disparaissent respectivement en 1860 et en 1901, celles de Paris, de Londres et de Vienne (qui se terminera en 1931) se consolident.

Alphonse de Rothschild, régent de la banque de France en 1855, réalise de gros bénéfices lors du premier emprunt de deux milliards de francs (contribution de guerre imposée par l'Allemagne après la défaite de la France) en juin 1871, enlevé par la maison de Paris. Cette opération provoque la fureur des banques d'affaires et de dépôts, évincées, qui signent un véritable traité (août 1871) : il leur permet de participer à l'emprunt complémentaire de trois milliards de juillet 1872, pour lequel les Rothschild sont obligés de leur faire place. Mais il faut dire que les Rothschild sont parvenus à faire séduire l'indemnité de guerre et à en assurer le paiement. Alphonse est associé dans la banque à ses frères **Gustave** (1829-1911) et **Edmond** (1845-1934), qui sera un des plus fervents promoteurs du sionisme*.

À Londres, Lionel, sollicité par Disraeli, permet en 1875 à la Grande-Bretagne de racheter les actions sur Suez du khédive Ismā'īl d'Égypte, ce qui est à l'origine de l'impérialisme anglais en Égypte et sur la route des Indes. Les Rothschild d'Angleterre soutiennent également la politique de Cecil Rhodes* en Afrique du Sud et la compagnie minière De Beers, qu'il a fondée ; la puissance de la branche anglaise va de pair avec la prépondérance de la Grande-Bretagne sur le reste du monde à cette époque de l'histoire.

la famille Rothschild

les quatre premières générations



La maison de Paris, qui sera dirigée successivement par **Édouard** (1868-1949, fils d'Edmond) et par **Robert** (1880-1946, fils de Gustave), puis par **Guy** (fils d'Édouard), et les deux fils de Robert, **Alain** et **Élie**, constitue le point de départ de la formation de multiples sociétés qui ont pour but l'exploitation du pétrole des pays africains (Sahara, Gabon et Cameroun) et des mines de fer de Mauritanie. La vieille Compagnie du chemin de fer du Nord, qui a donné naissance à la Société d'investissements du Nord, reste un des pivots de leur puissance financière.

P. R.

E. C. Corti, *Das Haus Rothschild* (Leipzig, 1928, 2 vol. ; trad. fr. *la Maison Rothschild*, Payot, 1922-30, 2 vol.). / M. E. Ravage, *Five Men of Frankfort. The Story of the Rothschilds* (Londres, 1929 ; trad. fr. *Grandeur et décadence de la maison Rothschild*, A. Michel, 1931). / B. Gille, *la Banque et le crédit en France de 1815 à 1848* (P. U. F., 1959) ; *Recherches sur la formation de la grande entreprise capitaliste* (S. E. V. P. E. N., 1959) ; *Histoire de la maison Rothschild* (Droz, Genève, 1965-1967 ; 2 vol.). / J. Bouvier, *les Rothschild* (Club fr. du livre, 1960 ; nouv. éd., Fayard, 1967). / F. Morton, *Rothschilds, a Family Portrait* (New York, 1962 ; trad. fr. *les Rothschild*, Gallimard, 1962).

Rotifères

Embranchement de minuscules Invertébrés, comprenant environ 1 500 espèces, surtout d'eau douce.

Malgré leurs dimensions réduites, qui font d'eux les plus petits des Métazoaires, les Rotifères ont une organisation complexe.

Morphologie et anatomie

Avec une longueur ordinairement comprise entre 100 et 500 microns, les Rotifères furent d'abord rangés avec les Protozoaires ciliés, au milieu desquels on les rencontre souvent et dont la taille peut être nettement supérieure. C'est au cours du XIXe s. que fut reconnu leur état pluricellulaire et décrite leur structure, originale sur plus d'un point.

Qualifier les Rotifères de « pluricellullaires » n'est d'ailleurs pas tout à fait exact, car ils ne présentent guère de cellules proprement dites : presque tous les organes ont une structure syncytiale ; d'autre part, le nombre de noyaux est fixe à l'état adulte pour un organe donné ; leur position est constante pour chaque espèce ; ils perdent précocement leur pouvoir de division, si bien que la régénération est impossible.

Le corps se divise en trois régions :

1. La *région antérieure* porte l'appareil rotateur, la bouche et de 1 à 4 ocelles. Caractéristique du groupe, l'appareil rotateur est constitué typiquement de deux ceintures ciliées, dont le mouvement évoque celui de roues qui tournent ; elles assurent la nage et la collecte des aliments ; l'appareil rotateur montre une grande variété de formes d'un genre à l'autre, en fonction de leur mode de vie (vie libre ou fixée, régime carnivore ou microphage).
2. Le *tronc*, dont la surface s'épaissit parfois en une véritable cuirasse *(lorica)* garnie d'épines, est de forme élargie.
3. Le *pied*, étroit et mobile par rapport au tronc, se termine par un, deux ou trois orteils ; deux glandes pédieuses produisent une substance adhésive ; les formes pélagiques n'ont pas de pied.

La transparence des téguments permet l'observation directe des organes internes ; teinté de brun, le tube digestif débute par un pharynx pourvu d'un appareil broyeur, le *mastax*, en mouvement continuel ; formé de plusieurs (jusqu'à 7) pièces dures, il varie beaucoup en fonction du régime alimentaire. Le corps contient un volumineux appareil génital, un appareil excréteur formé de 2 protonéphridies, un système nerveux comprenant un cerveau, des ganglions et des nerfs. Sous un volume réduit, un Rotifère révèle donc une différenciation accusée.

Reproduction

Les sexes sont séparés, et le mâle est souvent beaucoup plus petit que la femelle. Comme les Daphnies et les Pucerons, les Rotifères font alterner des générations de femelles parthénogénétiques et une génération de sexués pondant des œufs fécondés. Dans le cas le plus simple, les premières se succèdent pendant la belle saison, et les sexués apparaissent en automne ; protégé par une coque épaisse, l'œuf fécondé passe l'hiver, puis éclôt en donnant une femelle ; dans d'autres cas, les mâles apparaissent à deux ou à plusieurs périodes pendant l'année. Dans l'ordre des Bdelloïdés, les mâles sont inconnus ; il y a parthénogenèse indéfinie.

Écologie

Les Rotifères les plus caractéristiques abondent dans le plancton des eaux douces *(Hydatina)* ; d'autres restent sur le fond ou près des rives, se déplaçant en rampant ou par arpentage, comme des Sangsues *(Philodina)* ; certains, comme *Floscularia*, vivent fixés dans un tube gélatineux transparent ; il arrive même que les individus se groupent dans une substance gélatineuse commune.

Il y a peu d'espèces franchement marines ; celles qu'on rencontre sur le littoral peuvent souvent vivre en eau saumâtre et même en eau douce.

On considère comme terrestres les Rotifères bdelloïdes des Mousses, des Lichens ou des écorces ; ce sont en réalité des formes aquatiques qui ne sont actives que si le substrat est suffisamment humide ; ils possèdent l'étonnante propriété de pouvoir survivre à de longues périodes de déshydratation (anhydrobiose) et résister à des conditions extrêmes de température ; humectés, ils reprennent rapidement leur vie normale.

On connaît quelques cas de parasitisme. On rencontre diverses espèces de *Proales* à l'intérieur d'Algues du genre *Volvox* ou *Vaucheria*, ou sur les pattes ou les branchies de Crustacés d'eau douce. *Albertia* et *Balatro* vivent dans le tube digestif ou le cœlome d'Annélides Oligochètes.

Les Rotifères constituent un groupe très particulier, dont les affinités restent incertaines : la segmentation du type spiral évoque celle des Annélides et des Mollusques, mais l'absence de cœlome véritable et de tête bien délimitée les rapprocherait plutôt des Némathelminthes.

M. D.

Rotsés

Ethnie de la Zambie, dont les membres sont également connus sous le nom de *Lozis*.

Les Rotsés occupent la plaine alluviale du Zambèze et toute la vie rotsé dépend de son inondation. Les villages sont construits sur des buttes au-dessus du niveau de l'eau ; à chaque butte sont rattachés des jardins et des lieux de pêche définis. Le travail agricole s'échelonne sur toute l'année selon des modes différents (jardins bas - jardins irrigués - savane - jardins hauts). Les gens des villages voisins coopèrent à la pêche, à la chasse, au jardinage et au gardiennage des troupeaux. Les cultures pratiquées sont le sorgho et le maïs. Pendant la période de l'inondation, on remarque des migrations de populations, car les ressources sont médiocres.

Les droits de propriété sont très complexes. C'est le chef de village qui distribue la terre, mais le droit de cultiver provient du roi.

Le village est l'ultime unité politique. La filiation est bilinéaire ; les Rotsés ont un nom de descendance *(mishiku)*, mais il n'y a pas de clans. Le système de parenté des Rotsés est fluide et correspond à leur type de résidence et de production.

Le couple mari-femme représente une unité économique. Le mariage peut avoir lieu entre gens de famille royale et gens du commun ; il est souvent instable et la polygamie se pratique chez les Rotsés.

Le roi autrefois était puissant, on lui devait respect et allégeance ; il organisait toute la vie économique au travers des échanges, ce qui explique la domination des Rotsés sur beaucoup de tribus. En échange, ces dernières étaient protégées. Le roi est entouré de conseillers ; près de la maison du conseil sont conservés les grands tambours que l'on bat pour la guerre, pour une grande chasse, en cas d'urgence ou de voyage du roi. Le roi a beaucoup de propriétés personnelles (villages, jardins, lieux de pêche) ; il assure le percement des canaux. Son royaume n'est pas divisé territorialement, mais en sections politiques définies par un titre.

Les Rotsés vouent un culte aux ancêtres. Il faut y ajouter le culte de la fécondité et le culte du héros. Il existe des devins chez les Rotsés.

J. C.

M. Gluckman, « The Lozi of Barotseland in Northwestern Rhodesia » in *Seven Tribes of British Central Africa* sous la dir. de E. Colson et M. Gluckman (Manchester, 1959).

Rotterdam

Deuxième ville des Pays-Bas* (province de Hollande-Méridionale) et le plus grand port mondial ; 670 000 hab. (plus d'un million pour l'agglomération).

L'histoire

À l'origine petit village de Hollande septentrionale, Rotterdam est née de la construction d'une digue, ou *dam*, vers 1240 sur la Rotte, rivière qui se jetait dans la Nieuwe Maas (l'un des bras du delta commun de la Meuse et du Rhin), et de l'installation d'une colonie près de cette digue. Elle accède à l'état de cité par des chartes succes-

sives : en 1299, puis en 1328 ; en 1340, Guillaume IV, comte de Hollande, lui accorde son statut définitif de ville, concédant en même temps aux citoyens le droit de creuser un canal jusqu'à la Schie, autre affluent de la rive droite de la Nieuwe Maas. Rotterdam est ainsi en liaison avec de grands centres d'affaires : Leyde, Delft et Dordrecht. Port de pêche et de commerce accessible à des navires de fort tonnage, la ville bénéficie de l'industrie drapière à Delft et à Leyde et de l'invention de la mise en caque, qui rend possible l'exportation massive des harengs. Mais son véritable essor ne date que de la seconde moitié du XVe s. — illustré également par la naissance d'Érasme vers 1469, dont la gloire contribue au renom de la ville. Les navires de Rotterdam, comme ceux d'Amsterdam, participent à l'expansion maritime et commerciale des Hollandais, auxquels le roi de Danemark ouvre en 1431 les détroits par la paix de Copenhague, qui leur permet de ruiner progressivement le monopole du commerce maritime que détenaient jusque-là les Hanséates. Mais le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien* d'Autriche en 1477 ralentit cette croissance, l'autoritarisme centralisateur provoquant des troubles dont l'instigateur est Frans Van Brederode (1465 ou 1466-1490) ; mais la situation est encore plus critique sous les règnes de Charles Quint* et surtout de Philippe II*. D'abord en partie détruite accidentellement par un incendie en 1563, la ville est occupée et pillée par les troupes espagnoles du stathouder Maximilien Van Boussu qui tentent de reprendre Brielle, où les « gueux de mer » calvinistes venus d'Angleterre ont débarqué le 1er avril 1572. Rotterdam, qui a chassé les Espagnols en juillet, se range aux côtés du prince Guillaume Ier * d'Orange-Nassau, qui anime l'opposition protestante aux Habsbourg catholiques et qui est reconnu stathouder par les états de Hollande réunis au milieu du mois à Dordrecht. Partie intégrante des Provinces-Unies* nées en fait de l'Union d'Utrecht du 23 janvier 1579, Rotterdam bénéficie dès lors du blocus de l'Escaut (1585). Conséquence de la guerre menée contre l'Espagne*, celui-ci détourne en effet les courants commerciaux qui animaient les ports flamands et brabançons restés espagnols vers les ports zélandais et hollandais, où affluent les marchands et les artisans d'Anvers* victimes du sac de 1576 ou fuyant l'Inquisition* après la reconquête de cette ville par Alexandre Farnèse en 1585. Conçu à la fin du XVIe s. par le Conseil de la ville à l'instigation du pensionnaire Johan Van Oldenbarnevelt (1547-1619), un plan d'agrandissement et de rénovation du port et du canal maritime dote alors Rotterdam d'un nouveau et vaste quartier portuaire équipé de plus de dix bassins profonds. Le port dispose en outre d'un nouvel outil de transport, la flûte, navire gros porteur mis au point avant 1590 et qui sort en partie de ses chantiers navals. Rotterdam reste non seulement un centre actif de la pêche artisanale du hareng, dont 80 p. 100 du produit est exporté, mais devient également au XVIIe s. la deuxième place marchande des Provinces-Unies. Accueillant à ce titre de 1635 à 1656 la compagnie des Marchands aventuriers, exportateurs de draps anglais non apprêtés, la ville entretient en outre au XVIIe et au XVIIIe s. avec la France et l'Angleterre un trafic dont la régularité est interrompue par les nombreuses guerres qui opposent les Provinces-Unies principalement à la première de ces puissances. Enfin, elle se tourne vers l'Indonésie et l'Amérique et devient l'une des étapes les plus importantes de la Compagnie des Indes orientales. Un tel essor commercial entraîne dès 1609 la création d'une banque de dépôt organisée sur le modèle italien ; de plus, il enrichit la bourgeoisie, ainsi qu'en témoignent les investissements que consent cette dernière à l'extension des polders et à la culture de la garance. De 1622, date à laquelle elle compte 45 000 habitants, jusqu'en 1795, Rotterdam accroît sa population de 117 p. 100. Un tel taux s'explique non seulement par sa prospérité économique, mais aussi par l'ouverture religieuse de la ville. Adhérant surtout à la forme la plus tolérante du calvinisme, l'arminianisme, acceptant la présence d'un service d'assistance catholique, Rotterdam accueille en effet en 1685, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, de nombreux protestants chassés de France, parmi lesquels Pierre Bayle, qui y publie en 1696-97 le célèbre *Dictionnaire historique et critique*.

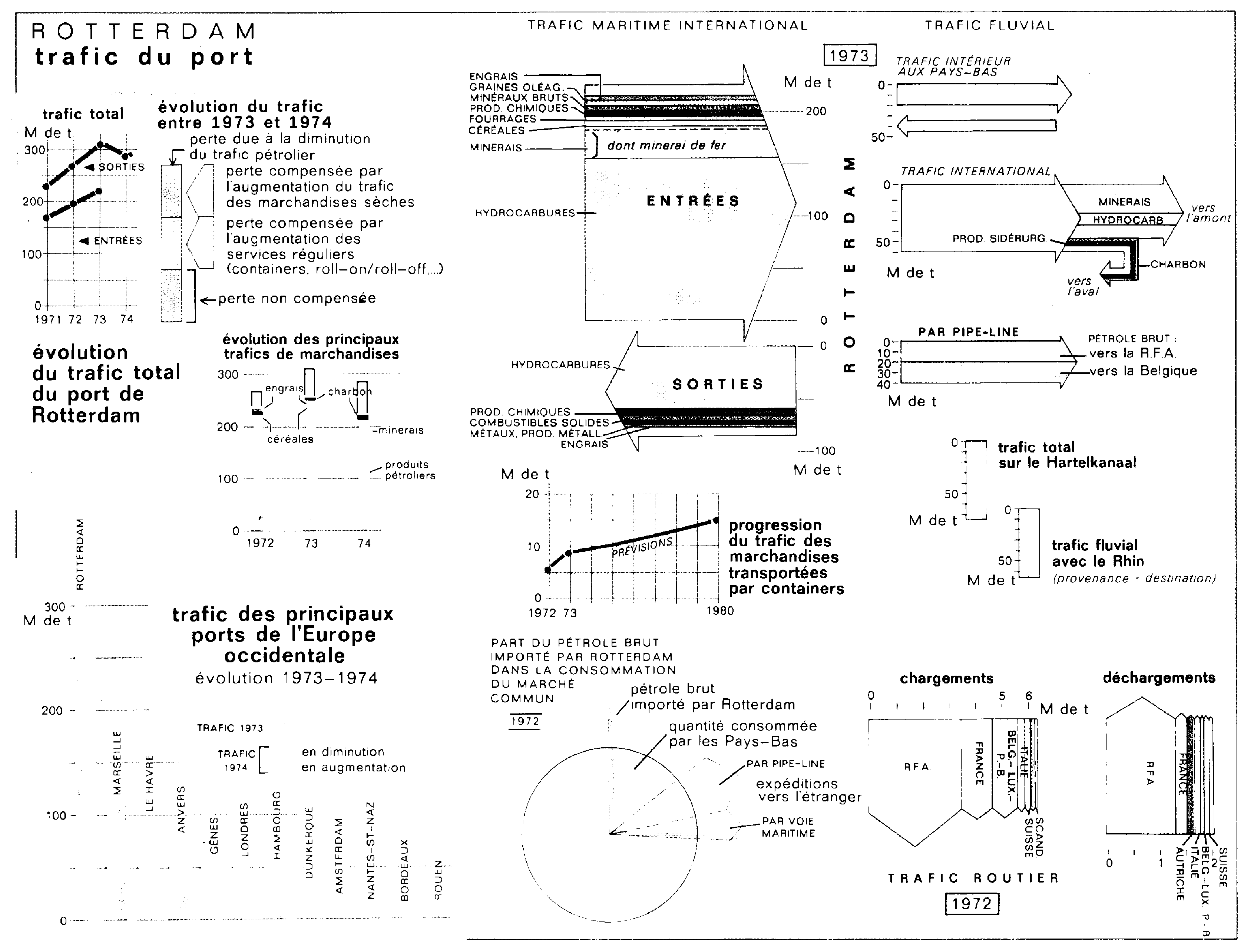
Favorable à un rapprochement avec la France et hostile au pouvoir monarchique du stathouder, le parti « patriote » s'assure la majorité au Conseil de ville lors des élections de janvier 1787. Aussi Rotterdam accueille-t-elle en 1795 les Français, qui y favorisent l'instauration d'une municipalité jacobine destituée après le coup d'État du 22 floréal (11 mai 1798). La ville est intégrée à la République batave (1795-1806), puis au royaume de Hollande (1806-1810) avant d'être annexée à l'Empire français (1810-1813) ; elle est victime du Blocus continental, qui provoque le déclin de ses activités portuaires. Malgré une légère amélioration due à la séparation en 1830 de la Belgique et de la Hollande, qui freine la renaissance d'Anvers, cette période de récession économique ne prend fin qu'avec le creusement, sous la direction de Pieter Caland (1826-1902) entre 1863 et 1872, d'une nouvelle voie d'eau ; la Nieuwe Waterweg, en communication directe avec la mer. Profitant également de la réalisation de l'unité allemande en 1871, de l'industrialisation de la vallée rhénane et surtout de la région de la Ruhr, dont il est le débouché naturel vers la mer, le port de Rotterdam est doté entre 1870 et 1940 de plus de vingt nouveaux bassins en eau profonde, permettant à 1 200 navires de s'y ancrer chaque année. Détruite pendant la Seconde Guerre mondiale, en particulier lors du raid de la Luftwaffe du 14 mai 1940, cette infrastructure est reconstituée par la suite.

P. T.

Le port

Avec un trafic supérieur à 294 Mt, le port de Rotterdam occupait en 1973 le premier rang mondial pour le tonnage des marchandises chargées et déchargées. Son grand essor date surtout du XXe s. À l'origine, Rotterdam ne constitue que l'un des multiples petits ports des bouches de la Meuse et du Rhin et, si son importance s'accroît au cours des XVIe et XVIIe s. (Dordrecht passe alors au second plan), Amsterdam* garde la prééminence aux Pays-Bas jusque vers 1900. Le site portuaire ancien ne présente pas d'avantages exceptionnels : c'est un petit estuaire de la rive nord de la Nouvelle Meuse (Nieuwe Maas), relativement éloigné de la mer et dont les accès sont gênés par l'envasement croissant de cette partie du « delta ». Comme à Amsterdam, la construction d'un canal maritime dans la seconde moitié du XIXe s. représente un épisode décisif dans l'évolution portuaire : la Nieuwe Waterweg (« nouvelle voie d'eau »), mise en service en 1872, est approfondie à plusieurs reprises au cours des décennies suivantes ; contrairement au canal de la mer du Nord, son accès libre d'écluses facilite les relations entre Rotterdam et la mer. Jusque vers 1870, le port comprend seulement de petits bassins creusés dans la rive nord de la Nieuwe Maas, où l'extension est limitée par la présence des noyaux urbains de Rotterdam, Schiedam et Vlaardingen. Au contraire, la rive sud offre de très bonnes possibilités de développement au moment où s'accélère la construction du réseau ferré néerlandais ; le Spoorweghaven (« port du chemin de fer », 1879) marque la première étape d'une série de grands travaux qui se caractérisent par un glissement vers l'aval de l'activité portuaire, dans des bassins de plus en plus vastes et accessibles à des navires de tonnage croissant : Rijnhaven (30 ha), Maashaven (60 ha), Waalhaven (310 ha et 12 m de profondeur) ; après 1920, le creusement de quelques bassins sur la rive nord (Merwehaven) ne modifie pas le sens général de l'évolution : les trois ports pétroliers, dont le plus récent appartient à la grande zone portuaire du Botlek (1 200 ha), le complexe d'Europoort, les projets en cours de réalisation de la Maasvlakte confirment la recherche de vastes plans d'eau directement accessibles aux plus gros navires de mer.

C'est la situation de Rotterdam qui explique la croissance exceptionnelle de son trafic au XXe s. ; le port dispose en effet d'un arrière-pays très étendu grâce à la présence de la voie rhénane, principal axe européen de navigation intérieure, qui dessert notamment les régions les plus industrialisées d'Allemagne : actuellement, chaque année, plus de 100 Mt de marchandises passent la frontière germano-néerlandaise, l'essentiel ayant pour origine ou destination le port de Rotterdam, où s'effectue le transbordement des navires de mer à la batellerie rhénane. Le transit (hydrocarbures exclus) a connu sa plus grande importance dans l'entre-deux-guerres, où il représenta jusqu'à 75 p. 100 du trafic total du port ; les relations entre l'Angleterre et l'Allemagne, l'approvisionnement en matières premières des industries allemandes constituaient alors les tâches primordiales du port de Rotterdam. Depuis la Seconde Guerre mondiale, malgré une croissance en valeur absolue, la part du transit a considérablement diminué (moins de 25 p. 100 aujourd'hui) ; tout en gardant un arrière-pays à l'échelle européenne, Rotterdam est de plus en plus un port national dont le trafic alimente de façon croissante les propres industries. Ces changements résultent en partie de la volonté des Allemands de favoriser leurs ports nationaux de la mer du Nord, mais surtout du grand développement industriel récent du Rijnmond (organisme public qui groupe 23 communes et dont le conseil est élu au suffrage universel direct), devenu



un des principaux complexes pétroliers et chimiques européens.

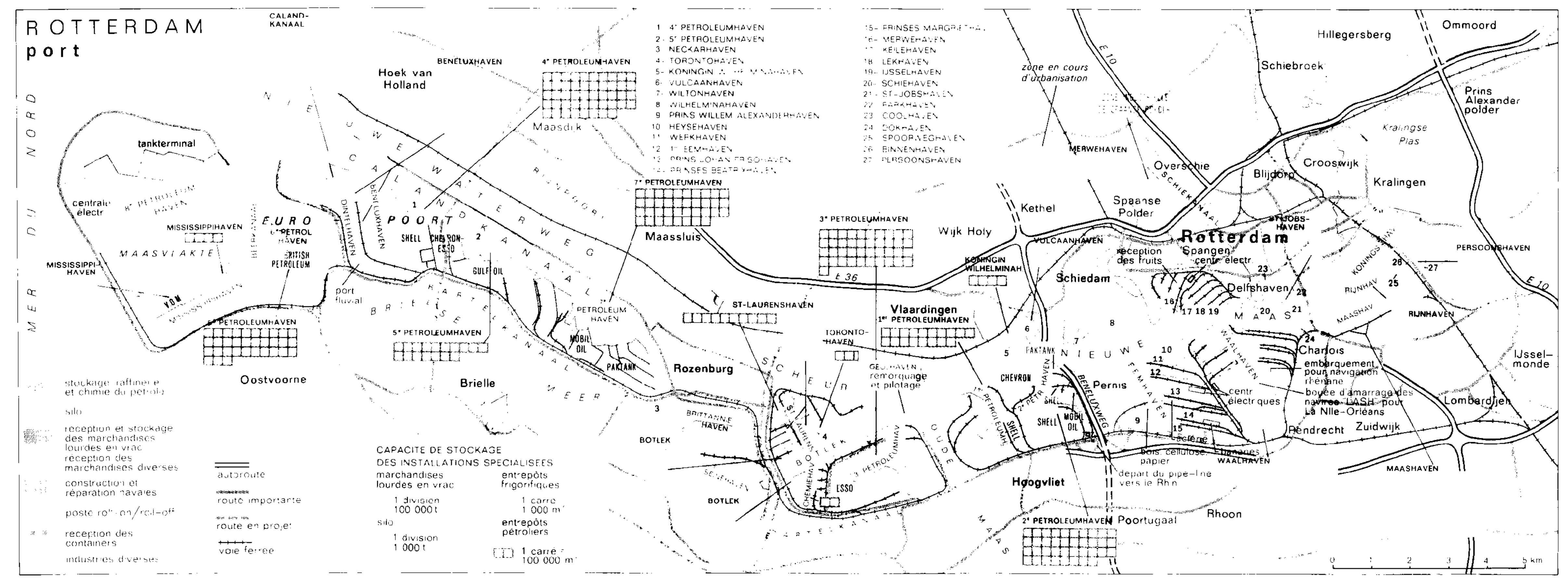
Le trafic de Rotterdam (Europoort inclus) présente deux caractères communs à beaucoup de grands ports des pays développés : un déséquilibre entre les entrées et les sorties et une place considérable des hydrocarbures. Ces deux éléments sont liés : si les produits pétroliers constituent le principal poste aux entrées comme aux sorties, la réexportation des produits raffinés par la voie maritime atteint à peine en tonnage le tiers des importations de pétrole brut. Aux entrées (plus de 70 p. 100 du trafic), on trouve en outre surtout des minerais métalliques et des denrées d'origine agricole (en particulier les grains et les fruits tropicaux) ; aux sorties, une plus grande variété de produits, parmi lesquels les biens manufacturés tiennent une certaine place en valeur, sinon en tonnage. Les marchandises générales sont manipulées dans la partie la plus ancienne du port, au sud et à l'ouest de la ville, tandis que les bassins récents sont spécialisés dans les hydrocarbures, les produits chimiques et les minerais. Depuis quelques années, Rotterdam participe à un trafic de grand avenir, celui des conteneurs, pour lequel on projette le creusement d'un nouveau bassin (Rijnpoort) sur la rive nord, entre Maassluis et le port de voyageurs de Hoek van Holland.

Rotterdam est un port municipal, la ville ayant à sa charge (avec l'aide de l'État) les travaux d'aménagement et l'acquisition d'une partie du matériel portuaire ; les quais et les terre-pleins sont loués aux sociétés commerciales et industrielles et aux compagnies de navigation, qui disposent de leurs propres bâtiments et d'un équipement spécifique. L'attrait du port repose en grande partie sur sa bonne organisation, la rapidité des opérations de déchargement et de transbordement (souvent réalisées par du matériel flottant), la grande capacité de stockage de ses entrepôts et l'existence de services annexes comme la réparation navale ; en outre, l'extension mondiale des relations maritimes, avec la présence de très nombreuses lignes régulières, assure aux affréteurs la certitude d'un acheminement à bref délai de leurs marchandises.

Europoort et Maasvlakte

L'extension des aires portuaires vers l'ouest, au sud de la Nieuwe Waterweg, ne constitue que le prolongement d'une politique suivie depuis la fin du siècle dernier ; mais les développements récents ont frappé l'imagination par l'ampleur des travaux effectués, l'importance des conquêtes réalisées sur la mer et la fonction internationale (« porte de l'Europe ») assignée aux nouveaux espaces portuaires.

La construction d'*Europoort*, décidée par la municipalité de Rotterdam en 1957 et approuvée par le gouvernement en 1958, a entraîné un bouleversement du paysage de la partie occidentale de l'île de Rozenburg, avec l'arasement complet du cordon dunaire ; la pièce maîtresse en est le Calandkanaal, auquel on accède directement au sud de l'entrée de la Nieuwe Waterweg : profond de plus de 20 m, il permet depuis 1970 la desserte des raffineries par des pétroliers de 200 000 à 250 000 t. Dès 1968, les terrains industriels proches des bassins étaient presque tous occupés ou attribués (raffineries de pétrole et usines chimiques essentiellement) ; en outre, le tonnage des navires en circulation ou en chantier continuait de s'accroître ; si Rotterdam voulait conserver l'avantage parmi les grands ports européens, il devenait urgent de mettre en œuvre le projet de la *Maasvlakte*, malgré la lourde charge financière qu'avait représentée l'aménagement d'Europoort. La Maasvlakte était un banc de sable à faible distance de l'île de Rozenburg ; son utilisation impliquait donc la conquête sur la mer d'au moins 2 000 ha, avec l'exhaussement du niveau à + 5 m et la construction de solides digues de protection. Les travaux sont actuellement en cours, mais des incertitudes subsistent quant à la destination des nouveaux espaces industriels. Si l'implantation d'une sidérurgie « sur l'eau » reste controversée, un fait important est cependant acquis : Rotterdam accueillera à bref délai les plus gros minéraliers et pétroliers en circulation (jusqu'à 400 000 ou 500 000 t) ;



les chantiers navals Verolme disposent déjà à Rozenburg de docks permettant la construction de navires de 450 000 t, et la Maasvlakte pourrait devenir le principal centre européen d'éclatement des cargaisons des gros minéraliers, peut-être concurrencée à terme par Le Havre et le terminal d'Antifer.

Les industries

Depuis longtemps, l'activité industrielle de Rotterdam témoigne de liens étroits avec la fonction portuaire. Dès avant le XIXe s., le traitement des marchandises importées (grains, sucre, tabac, etc.) et les constructions navales tenaient une place importante dans l'économie urbaine. Mais c'est surtout depuis 1920 que se sont développées les branches nouvelles qui dominent aujourd'hui le panorama industriel du Rijnmond. Les industries de service, liées à l'activité du port, gardent un rôle significatif : principal centre néerlandais de constructions navales, Rotterdam dispose aussi d'industries métallurgiques fournissant les moteurs, l'appareillage électrique, l'équipement des navires et des quais. De même, les industries alimentaires sont toujours fortement représentées, avec en particulier les minoteries, les biscuiteries et les huileries (fabrication de margarine). Les industries d'origine ancienne se localisent essentiellement dans la ville même, surtout sur la rive sud et à proximité des bassins creusés avant 1930. Au contraire, les créations récentes, qui relèvent principalement du raffinage du pétrole et de la chimie, se sont développées au fur et à mesure de l'extension du port vers l'ouest, depuis l'implantation de la première raffinerie (Shell) à Pernis dans l'entre-deux-guerres. De Pernis à Europoort, sur près de 30 km, on trouve actuellement un paysage industriel quasi continu, marqué par les superstructures métalliques, les torchères et les immenses réservoirs des raffineries de pétrole. La plupart des grandes compagnies mondiales ont ici un ou plusieurs établissements : l'essentiel du brut importé (une partie est expédiée par oléoduc vers la Rhénanie, Amsterdam et Anvers) est traité sur place, et les produits raffinés donnent lieu à une élaboration ultérieure dans une série d'usines modernes appartenant à des sociétés néerlandaises, anglaises et américaines (Impérial Chemical Industries, Dow Chemical) ; une gamme très variée de produits chimiques, parmi lesquels le caoutchouc, les textiles synthétiques et les matières plastiques occupent une place importante, alimente les industries de transformation néerlandaises et aussi étrangères, car une fraction de la production est exportée. La métallurgie se limite pour l'instant à l'industrie de l'aluminium, les projets déjà anciens d'implantation d'un complexe sidérurgique n'ayant encore déterminé aucune réalisation concrète.

Dans l'ensemble, les activités du secteur secondaire sont moins variées à Rotterdam qu'à Amsterdam et reposent beaucoup plus sur des industries de base nécessitant de vastes espaces et de gros investissements, mais un volume de main-d'œuvre relativement réduit ; elles emploient néanmoins, à côté des travailleurs qualifiés autochtones, un nombre croissant d'immigrés venus des pays méditerranéens et dont l'insertion dans la société néerlandaise commence à poser de sérieux problèmes. Difficile à concilier avec la politique de décentralisation industrielle, cette concentration autour des aires portuaires en eau profonde entraîne d'autres soucis pour les autorités locales : approvisionnement en eau, pollution atmosphérique (sensible jusqu'à La Haye* par temps de brouillard), logement de la main-d'œuvre. L'insuffisance des emplois féminins explique également le vœu souvent émis d'une diversification industrielle et d'un ralentissement de la croissance des activités de base, qui pourraient trouver un terrain favorable à une plus grande distance de l'agglomération, en particulier dans les zones en cours d'aménagement du Moerdijk (au sud du Hollands Diep) et de Zélande.

Les activités tertiaires

L'image de Rotterdam, ville laborieuse faiblement pourvue en services, ne correspond que partiellement à la réalité. La ville joue certes moins qu'Amsterdam un rôle de direction de la vie économique (dans le domaine financier surtout), et son rayonnement culturel est très inférieur. Mais les fonctions tertiaires de la ville constituent un volet important de son économie et se sont sensiblement accrues au cours de la dernière décennie. Certaines constituent la conséquence directe des activités portuaires. Rotterdam est ainsi un grand marché de matières premières et de produits agricoles (huiles, peaux, coton, produits horticoles, bétail) et le second centre néerlandais de commerce de gros ; on y trouve les agences et les bureaux de nombreuses sociétés commerciales, compagnies d'assurances, sociétés d'affrètement et d'armement maritime néerlandaises et étrangères. Les Nord-Américains et les Japonais en particulier en ont souvent fait le point de pénétration de leurs initiatives à l'intérieur du Marché commun. La ville connaît une intense circulation d'hommes d'affaires étrangers qui ont à leur disposition un bon équipement hôtelier et des salles de réunion et de congrès. Les écoles techniques de la navigation, le musée de la Marine et, dans une certaine mesure, l'université économique se rattachent aussi à la fonction maritime du grand port.

Rotterdam est également une capitale régionale bien pourvue en commerces de détail et en équipements sanitaires et culturels (orchestre philharmonique, compagnie théâtrale) ; si son influence est limitée vers le nord par la proximité d'Utrecht et surtout de La Haye, elle s'étend largement au sud sur une partie du Brabant-Septentrional* et de la Zélande, d'où provient une fraction de la main-d'œuvre du port et des industries. Les relations routières directes avec la Zélande, établies dans le cadre du plan Delta*, y ont déjà sensiblement accru l'emprise de la ville.

Les paysages urbains

L'agglomération comprend surtout des quartiers construits à la fin du XIXe s. et au XXe s. En effet, la ville historique, de dimensions assez modestes (elle n'a jamais abrité plus de 60 000 hab. avant le XIXe s.), a été durement touchée par les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, qui n'en ont laissé subsister que des vestiges comme l'hôtel de ville, miraculeusement épargné. De la forte croissance urbaine de 1870 à 1930 témoignent des quartiers assez monotones de maisons basses, de résidences bourgeoises et surtout ouvrières, autour du vieux centre sur la rive nord, mêlés aux usines sur la rive sud, où l'agglomération s'est étendue à partir de la fin du XIXe s. Les formes d'urbanisation

plus récentes comprennent deux types principaux d'habitat : les cités-jardins (avec des maisons individuelles), dont les premières ont été implantées avant 1939, et les grands ensembles, qui caractérisent bien l'extension contemporaine, en particulier dans les polders du nord-est de la ville (Prins Alexanderpolder). Les noyaux anciens de Schiedam (83 000 hab. aujourd'hui), célèbre pour ses distilleries, et de Vlaardingen (82 000 hab.), qui conserve un organisme portuaire indépendant (6 Mt par an), forment maintenant avec Rotterdam une agglomération continue. La ville ne dispose pas vraiment d'une banlieue résidentielle aisée : cela tient à la fois à une représentation relativement faible des catégories sociales à hauts revenus et à la proximité de l'agglomération de La Haye, avec laquelle interviennent d'importants échanges de main-d'œuvre.

Sur la rive sud, d'urbanisation plus récente, on a pu préserver des zones vertes entre la ville et les anciens villages (Hoogvliet en particulier), qui abritent désormais une part notable de la main-d'œuvre du Rijnmond. C'est vers les « îles » de Voorne et Putten, tenues à l'écart de l'industrialisation, que l'on espère orienter la croissance future de l'agglomération, notamment autour de Spijkenisse et de Hellevoetsluis. La coordination des extensions portuaires, industrielles et résidentielles est facilitée par l'existence (depuis 1964) du Rijnmond.

Sauf dans certains quartiers anciens, la séparation spatiale des fonctions apparaît très nettement à l'échelle de l'agglomération : activités portuaires et industrielles sur la rive sud de la Nieuwe Waterweg, résidences au nord-est et au sud-ouest de la ville, commerces et services dans le centre reconstruit, où la disparition du bâti ancien a permis une bien meilleure adaptation du contenant au contenu qu'à Amsterdam par exemple. Le cœur de la ville se caractérise aujourd'hui par de larges avenues et de vastes espaces de stationnement, bordés de bâtiments à plusieurs étages occupés par les bureaux des sociétés commerciales, financières et industrielles (Amsterdam-Rotterdam Bank, Shell, etc.), la Bourse, la poste centrale, l'hôtel Hilton. L'immeuble du commerce de gros (Groot Handelsgebouw) rassemble la plupart des grandes firmes travaillant dans cette branche et abrite à lui seul dans la journée près de 6 000 salariés. Les commerces et les services destinés à la population locale et régionale sont également très représentés dans ce centre des affaires : salle de concerts, théâtres, cinémas, restaurants, agences de voyages, grands magasins et une galerie marchande pour piétons, le Lijnbaan, qui fut la première du genre en Europe. Plus de 100 000 personnes, surtout des employés et des cadres, travaillent dans le centre-ville ; l'animation nocturne est beaucoup moins intense, car la fonction résidentielle du quartier a été considérablement réduite à la suite de sa destruction et de sa reconstruction.

Une agglomération de cette taille, parcourue par un intense trafic de marchandises et de voyageurs, coupée par une voie d'eau importante et des bassins portuaires, pose de délicats problèmes de circulation. La jonction entre les deux rives est assurée depuis 1942 par le Maastunnel, auquel se sont ajoutés en 1964 le pont de Brienenoord (autoroute E 10, dont le contournement de la ville est en voie d'achèvement) et en 1967 le Beneluxtunnel, qui relie Hoogvliet et Pernis à Vlaardingen et Schiedam ; en outre, une ligne de métro nord-sud, mise en service en 1968, a permis de diminuer l'engorgement des axes routiers.

La commune de Rotterdam a perdu plus de 60 000 habitants en moins de 10 ans, ce qui traduit la diffusion de l urbanisation dans les nouvelles agglomérations du Rijnmond et l'accent mis à l'intérieur de la ville sur les activités tertiaires aux dépens de la fonction résidentielle. Un bilan de l'évolution récente fait ressortir un accroissement du rôle régional, national et international de Rotterdam ; si l'on doit s'attendre, à moyen terme, à un ralentissement de la croissance industrielle, la capacité d'adaptation du port aux conditions changeantes de la navigation maritime et le renforcement du pouvoir de direction économique de la ville constituent pour elle les meilleurs gages d'avenir.

J.-C. B.

▶ *Amsterdam / Hanse / Hollande / Pays-Bas / Provinces-Unies / Randstad Holland.*

🕮 **M. Braure, *Histoire des Pays-Bas* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 195) ; 2e éd., 1966). / S. C. Van Kampen, *De Rotterdamse particuliere scheepshouw in de tijd van de Republick* (Assen, 1953). / P. Dibon, *Pierre Bayle, le philosophe de Rotterdam : études et documents* (Vrin, 1959). / G. J. Mentink et A. M. Van der Woude, *De demografische Onfwikkeling fe Rotterdam en Cool in de* XVIIe *en* XVIIIe *eeuw* (Rotterdam, 1965). / P. Jeannin, *l'Europe du Nord-ouest et du Nord aux* XVIIe *et* XVIIIe siècles (P. U. F., coll. « Nouv. Clio », 1969).**

Rouault (Georges)

Peintre français (Paris 1871 - *id.* 1958).

Né pendant les combats de la Commune de Paris (dans le quartier populaire de Belleville), Rouault vivra les deux Guerres mondiales. Au travers de cette double épreuve, il va évoluer de la révolte contre les vices de ce monde vers une spiritualité répondant à ses plus fortes exigences intérieures et nourrie de foi et d'espérance. Ses images dénonciatrices deviendront des compositions aux qualités picturales exceptionnelles.

D'abord apprenti peintre verrier chez un restaurateur de vitraux anciens, il est de 1892 à 1895, à l'École des beaux-arts, l'élève de Gustave Moreau*, qui le présente à deux reprises, sans succès, au Prix de Rome. Il se consacre à des sujets religieux qui n'expriment pas encore une grande personnalité. Mais, au terme d'une crise de conscience aggravée par des problèmes matériels, Rouault opère en 1903 une véritable mutation morale et formelle. Sa ferveur religieuse, refusant l'hypocrisie bourgeoise (c'est l'époque où il fréquente Léon Bloy*), devient colère et révolte contre les laideurs et les crimes qui se multiplient dans la société. Il peint alors des tableaux où dominent noir, bleu de Prusse et couleurs sombres : portraits de clowns, de prostituées, puis tribunaux qui montrent avec une force caricaturale le revers de l'optimisme de la « Belle Époque ». Hostile au « beau idéal », il se rattache, en y ajoutant sa conscience religieuse, à la tradition qui part de Goya et passe par Daumier et Toulouse-Lautrec, mais il est aussi sensible à la leçon cézannienne (*Tête de clown tragique*, 1904, Kunsthaus, Zurich). Parmi ses œuvres, qui font scandale à chaque exposition (au Salon d'automne par exemple), seuls les clowns expriment une profonde humanité : en eux Rouault reconnaît l'humilité devant la destinée humaine qui correspond à sa croyance. Aussi donne-t-il au thème du clown (*Pierrot*, 1910, coll. M. et Mme J. Pulitzer Jr., Saint Louis) une couleur plus gaie et un climat plus léger qu'aux *Juges* (1908, musée royal des Beaux-Arts, Copenhague) et aux *Têtes à massacre ou la Mariée* (1907, Tate Gallery, Londres). Mais, au-delà de la virulence qui marque son style, il aspire à un apaisement, son art cherche la méditation et la grandeur (*Trois Juges*, 1913, Museum of Modern Art, New York). Peu à peu, il parvient à une composition, d'une valeur presque abstraite, par plans et zones de couleurs (*le Vieux Clown*, 1917, coll. Stavros Niarchos ; *Crucifixion*, 1918, coll. Henry P. MacIlhenny, Philadelphie). Il est alors maître de ses principaux thèmes et de son style, et son art atteint véritablement son indépendance.

On a pu parler au sujet de Rouault d'un expressionnisme* français, mais, à la différence de ses contemporains expressionnistes allemands, sa révolte reste fermée à tout matérialisme ; impuissant à saisir réellement de quels maux souffre l'humanité, plongé dans le drame de la guerre, il accroît son isolement dans un idéalisme plein de foi et d'espoir de rédemption. Il exécute alors, de 1917 à 1927, les 58 eaux-fortes en noir et blanc du *Miserere*, chef-d'œuvre de simplicité et de puissance. C'est Ambroise Vollard qui, devenu son marchand exclusif, lui offre dans une période très dure cette possibilité nouvelle de s'exprimer. À partir de 1930, il retrouve la couleur, dans l'eau-forte, mais surtout dans la peinture proprement dite. Son énergie se déploie non plus dans l'accusation, dans la charge, mais dans le travail pictural même : reprenant sans cesse ses toiles, il superpose les couleurs, enrichit sa matière pour atteindre une somptuosité et un éclat exceptionnels. La phosphorescence du coloris, la lumière qui semble irradier du tableau évoquent l'art du vitrail, qu'il a étudié à l'aube de sa carrière. Une ligne noire cerne les formes, mais, contrairement aux œuvres de 1917 ou 1918, la couleur n'est plus encastrée, elle se confond avec ses limites et donne directement naissance à la forme (*Nu*, peint après 1930, coll. W. et C. Floersheimer, Orselina [Suisse]).

Avec une exigence croissante, il poursuit sa recherche à la fois picturale et spirituelle ; le dépouillement se fait de plus en plus rigoureux, cependant que la matière colorée devient plus épaisse et plus riche. Il ne craint pas d'aborder le paysage (*Couchant*, 1937-38, Worcester Art Museum) ou même des thèmes décoratifs (*Fleurs décoratives*, 1948-1952, coll. priv., Paris), mais il n'abandonne pas pour autant ses thèmes de prédilection (*la Sainte Face*, 1933, musée national d'Art moderne, Paris ; *Crucifixion*, vers 1939, famille de l'artiste, Paris ; *Ecce Homo*, 1952, coll. priv., Paris). À l'éclat de la gloire (l'exposition de l'Art indépendant l'a révélé en 1937, la France l'a présenté en 1948 à la Biennale de Venise, et les

rétrospectives de son œuvre se succèdent à travers le monde), Rouault préfère l'isolement et le silence pour poursuivre son travail, jusqu'à sa mort en 1958. Son œuvre prend alors une place tout à fait à part dans l'époque moderne, comme exemple d'une libération formelle issue d'une révolte et d'une exigence spirituelles, sans rapport mais non sans correspondance avec les innovations cubistes ou abstraites. Des écrits de Rouault ont été rassemblés en 1971 dans le recueil *Sur l'art et sur la vie*.

F. D.

L. Venturi, *Georges Rouault* (New York, 1940) ; *Georges Rouault* (Skira, Genève, 1949 ; nouv. éd., 1971). / B. Dorival, *Cinq Études sur Georges Rouault* (Éd. universitaires, 1957). / P. Courthion, *Rouault* (Flammarion, 1964). / J. Marchiori, *Rouault* (Bibliothèque des arts, 1965 ; nouv. éd., 1972). / P. Courthion et I. Rouault, *Rouault* (Flammarion, 1971). / W. George et G. Nouaille-Rouault, *l'Univers de Rouault* (Screpel, 1971).

Roubaix

▶ Lille.

Roubillac (Louis François)

Sculpteur français (Lyon 1695 - Londres 1762).

L'origine familiale de Roubillac (ou Roubiliac, ou Roubilliac) n'est pas connue, pas plus qu'on ne sait comment se révéla sa vocation ni comment il quitta sa ville natale. On le dit élève de Balthasar Permoser (1651-1732) de Dresde, sculpteur de l'Électeur de Saxe, et du Lyonnais Nicolas Coustou*. Le choix de ce dernier maître rattache Roubillac au courant rocaille, dont la dynastie Coysevox-Coustou a été le précurseur dans la sculpture française et que lui-même illustrera avec tant de brio.

Une tradition rapporte qu'il vient en Angleterre dès 1720. Peut-être a-t-il commencé son éducation à Paris avant de se fixer définitivement en Angleterre. Quoi qu'il en soit, le seul témoignage précis concernant sa formation artistique est le second prix de sculpture que lui décerne l'Académie royale de peinture et sculpture en 1730 pour un groupe *Daniel sauve la chaste Suzanne comme on la condamnait à la mort*. Cette distinction tardive, que Roubillac reçut à trente-cinq ans, ne lui ouvrait certes pas une carrière brillante en France ; il n'est donc pas surprenant qu'il se soit expatrié.

Roubillac est remarqué par sir Robert Walpole, Premier ministre de George II et père du chroniqueur Horace Walpole. La protection de l'homme politique lui procure diverses commandes, alors qu'il travaille sous la direction de Henry Cheere, qui dirige un important atelier de statues de jardin et exécute plusieurs tombeaux. Mais bientôt Roubillac s'établit à son compte. Son œuvre est surtout composée de bustes, de portraits en pied et de monuments funéraires, dont plusieurs à l'abbaye de Westminster. Un de ces derniers fonde sa réputation : représentant le duc d'Argyll, l'adversaire de Walpole, étendu près d'un canon, soutenu par la Renommée et entouré de plusieurs figures allégoriques, il suscita la vive admiration de Canova*.

Dans une production abondante à la chronologie encore mal établie, citons le monument du duc et de la duchesse de Montagu à Warkton (Northamptonshire), d'une magnificence forcée ; la statue de Newton à Cambridge (Trinity College), où les contemporains ont admiré, plus que la résurrection d'un génie, l'habileté du sculpteur à simuler les étoffes ; le monument de Händel à Westminster ; la statue de Shakespeare (British Museum), marbre commandé par le célèbre acteur David Garrick et daté de 1758.

Une œuvre résume les qualités et les défauts de Roubillac : le monument de lady Elizabeth Nightingale à Westminster, qui témoigne d'un surprenant goût du mouvement et du drame, desservi par une virtuosité touchant à l'indiscrétion, avec ses détails anatomiques implacables, son marbre aminci au point d'en devenir translucide, ses formes trop divisées.

Dans les années 1750, la renommée du sculpteur est sans égale en Angleterre. Pourtant, le goût du retour à l'antique commence à se répandre, et Roubillac lui-même est pris, à cinquante ans, du désir tardif de visiter l'Italie. Son voyage très rapide (en 1752) le montre indifférent à la sculpture antique de Rome, mais grand admirateur du Bernin*.

Malgré sa réputation, Roubillac laisse peu d'élèves, et, quand, en 1768 — six ans après sa mort — est fondée la Royal Academy, deux sculpteurs seulement y siègent auprès de trente-huit peintres.

Définir Roubillac comme le restaurateur de la sculpture en Angleterre est sans doute excessif, car ce pays possédait des praticiens honnêtes et avait bénéficié du passage d'artistes étrangers ; le Flamand Jan Michieil Rysbrack (1694-1770) y fit carrière. Mais Roubillac, servi par une nature fantasque et nerveuse, introduisit le « goût français », l'esprit rocaille qui casse les lignes, déchiquette les contours, accumule les motifs pleins de sinuosités et adjoint à la sculpture tout l'attirail pittoresque d'accessoires chaotiques issu de l'art décoratif.

M. L.

K. A. Esdaile, *The Life and Works of Louis François Roubillac* (Oxford, 1928).

Rouen

Ch.-l. du départ. de la Seine-Maritime.

C'est la ville principale d'une agglomération de 400 000 habitants en 1975, dont les autres communes les plus importantes sont Saint-Étienne-du-Rouvray (37 327 hab.) et Sotteville-lès-Rouen (32 343 hab.), Le Grand-Quevilly (32 288 hab.), Le Petit-Quevilly (22 494 hab.), Mont-Saint-Aignan (18 064 hab.).

L'histoire de Rouen

Les origines

Rotomagus (ou *Ratumagus*) est le centre primitif de la peuplade des Véliocasses, qui participent à la révolte belge dès 56 av. J.-C. contre les forces du légat de César, Quintus Triturius Sabinus. La cité devient au lendemain de la conquête la capitale de la *civitas* des Véliocasses, puis celle de la Seconde Lyonnaise, réduite par Dioclétien au territoire de l'actuelle Normandie à la fin du IIIe s. apr. J.-C. ; elle s'urbanise selon un plan quadrillé dont la rue des Carmes marque peut-être le *cardo* et à l'intérieur duquel s'inscrit la ville médiévale entre la rue des Fossés-Louis-VIII au nord et la rue aux Ours ou celle du Gros-Horloge au sud.

Port et entrepôt commercial déjà important au début du IIIe s., point d'appui essentiel du dispositif défensif romain mis en place le long du littoral dès le début des invasions barbares au milieu du IIIe s., Rouen est alors pénétrée par le christianisme et dotée d'un évêque dont le premier aurait été saint Mellon, ordonné par le pape Étienne Ier, au milieu du IIIe s. Ce siège épiscopal, attesté pour la première fois en 314, est illustré à la fin du IVe s. par saint Victrice († v. 410) ; celui-ci tente de faire de Rouen un centre de vie érémitique dont l'invasion vandale de 406 disperse les membres. Au cours du VIe s., une colonie de Francs s'établit dans la ville, où est exilé Mérovée, le fils de Chilpéric Ier, dont le protecteur, l'évêque saint Prétextat, est assassiné en 586, en plein office dominical, par ordre de Frédégonde. Issu de la cour de Dagobert Ier, saint Ouen (évêque de 641 à 684) entreprend alors d'évangéliser ces Francs, restés fidèles au paganisme, avec le concours des nombreux établissements religieux dont il favorise la fondation dans le diocèse de Rouen (Fontenelle [auj. saint Wandrille] en 649, Jumièges vers 654, etc.). Rémi, fils de Charles Martel, archevêque de 755 à 762, fut l'un des introducteurs de la liturgie romaine en Gaule.

Résidence permanente d'un comte carolingien et temporaire des *missi dominici* de Charlemagne, Rouen est incendiée par les pirates normands en mai 841 et délaissée par les Carolingiens, bien qu'elle soit occupée continuellement par son évêque au IXe s.

La capitale du duché de Normandie (911-1204)

En 911, Rouen devient la capitale théorique du duché de ce nom, constitué en faveur de Rollon et alors centré sur la basse Seine. La ville, qui est momentanément occupée par le Carolingien Louis IV d'Outremer en 942-43, est étroitement contrôlée par les héritiers de Rollon, notamment par Richard Ier, qui lui impose comme archevêque son propre fils Robert (989-1037). Exerçant sans doute les droits antérieurement détenus par les comtes francs de Rouen, les ducs normands y établissent vers l'an 1000 un vicomte. La vie monastique et intellectuelle, fruit de la paix ducale, se rétablit à Rouen. Saint-Ouen, la Trinité-du-Mont, la cathédrale enfin, où se constitue au XIe s. une modeste école épiscopale, deviennent des centres importants de production hagiographique, dont l'œuvre la plus importante serait la célèbre *Vie de saint Alexis*, très probablement composée à Rouen vers 1040. La ville, qui bénéficie par ailleurs du rétablissement particulièrement précoce de la circulation monétaire, multiplie ses échanges traditionnels avec les pays du Nord et même avec le Levant. Marché d'esclaves surtout britanniques au Xe s., exportant des vins et, à partir du Xe s., des draps, la capitale ducale devient une importante agglomération de 10 000 habitants dominée par les marchands, qui réinvestissent leurs bénéfices dans les placements immobiliers ou la ferme des revenus fonciers et qui cherchent à maintenir leur liaisons avec la Région

parisienne, source essentielle de leurs fructueuses exportations de vin.

Les marchands de Rouen, organisés en métiers au moins dès le XIIe s., comme les cordonniers et les tanneurs, sont à l'origine de la constitution, peut-être vers 1135-1140, de la commune, dont ils accueillent le premier hôtel de ville dans la halle portuaire de leur ghilde.

Cette commune, attestée seulement après 1174, est dotée d'un statut, les *Établissements de Rouen*, accordés par Henri II, le fils de Geoffroi V Plantagenêt, qui a occupé la ville en 1444. Ces Établissements de Rouen sont une charte modèle dont les principales dispositions sont reprises dans les statuts des nombreuses communes qui se constituent à la fin du XIIe s. et au cours du XIIIe s. dans la partie continentale de l'empire des Plantagenêts ; ils contribuent au rayonnement de la ville, dont l'essor se marque par la construction d'une deuxième et d'une troisième enceinte au milieu du XIIe et au début du XIIIe s.

La ville capétienne au XIIIe siècle : sujétion politique et expansion économique

Théâtre de l'assassinat d'Arthur Ier de Bretagne par Jean sans Terre (1203), Rouen est occupée en 1204 par Philippe Auguste, qui en confirme aussitôt les privilèges et les institutions : *Établissements de Rouen* ; monopole de la navigation commerciale sur la basse Seine, confirmé par l'accord de 1210 avec les marchands de l'eau de Paris ; vicomte transformée en vicomte de l'Eau. Siège temporaire et, à partir de 1302, définitif, de l'*Échiquier*, Rouen apparaît dès lors comme la véritable capitale de la Normandie au détriment de sa principale rivale : Caen. Son aristocratie marchande, qui accepte l'autorité royale après une ultime tentative autonomiste en 1207, est la grande bénéficiaire de la présence capétienne. En témoignent l'activité intense du port fluvial et du port maritime de Rouen ainsi que celle des foires du Pardon de saint Romain et de la Chandeleur, cette dernière instituée par Saint Louis en 1269. L'établissement à Rouen par Philippe le Bel d'un arsenal, le *Clos des galées*, l'essor de la draperie (le *gris* de Rouen), la reprise, dès le milieu du XIIIe s., des échanges avec l'Angleterre, qui importe blés et vins français ou bourguignons (Auxerre) et exporte de la laine, des draps, de l'étain et du charbon de terre britannique, l'établissement de liaisons économiques avec le monde hanséatique par l'intermédiaire de Bruges, tous ces faits confirment la prospérité de Rouen, que symbolise la reconstruction de sa cathédrale, incendiée le 8 avril 1200.

Mais la prospérité de Rouen, qui ne bénéficie qu'à une étroite oligarchie d'une vingtaine de familles gouvernant à leur seul profit une agglomération de 30 000 à 40 000 habitants, est gravement atteinte par le conflit anglo-français qui débute en fait en 1292, l'année même où l'agitation du menu peuple contraint Philippe le Bel à prendre de graves mesures de rétorsion : suppression de la commune, dont les *Établissements* ne sont remplacés qu'en 1321 par une nouvelle constitution associant la moyenne bourgeoisie des métiers à l'aristocratie marchande ; administration directe entre-temps par le bailli ; enfin abrogation du monopole commercial des Rouennais sur la basse Seine, mesure rapportée dès 1294 moyennant finance. Siège des états qui acceptent le 23 mars 1339 le texte de la *seconde Charte aux Normands*, laquelle remplace celle qui avait été promulguée le 19 mars 1315, Rouen accentue pourtant sa domination économique sur la basse Normandie.

Entre la France et l'Angleterre : le temps des crises (1345-1449)

Le déclenchement de la guerre de Cent* Ans, l'épreuve de la peste noire affaiblissent cette domination et favorisent les revendications populaires. Celles-ci sont étouffées en 1345 du fait de l'intervention du roi ; elles dégénèrent en émeutes antifiscales en 1348, puis en 1351, date à laquelle 23 ouvriers drapiers sont pendus. La bourgeoisie, soutenue par le roi, reste fidèle à celui-ci quand, vers 1360, la ville est isolée par les forces anglo-navarraises. Contribuant par ses milices à la reprise de Longueville en mars 1365, Rouen bénéficie de l'essor donné par Charles V au *Clos des galées* ; celui-ci arme la flotte de guerre française avec le bois des forêts de Roumare et de Rouvray, qui lui sont exclusivement affectées à partir de 1369.

Les états de Normandie, réunis dans la ville le 10 décembre 1380, condamnent le rétablissement des aides abolies par Charles V à son lit de mort ; ce rétablissement provoque une double révolte de la population rouennaise (24 févr. et 1er août 1382). La seconde, *la Harelle*, entraîne une violente répression, marquée par quelques pendaisons et surtout par la révocation des privilèges de Rouen, qui perd à la fois sa municipalité, dont les pouvoirs sont transférés à un bailli royal, et surtout ses privilèges commerciaux, la suppression définitive des « compagnies normandes » permettant dès lors aux marchands forains de trafiquer sur la basse Seine. L'obligation, quelques années plus tard, de contracter avec la *compagnie française* pour commercer à Paris, la possibilité pour les Parisiens d'enchérir lors du bail de la vicomté de l'Eau de Rouen en 1410 rompent l'équilibre économique entre les deux villes au profit de la capitale. Ruinée par l'arrêt de la navigation sur la basse Seine en septembre 1411, la bourgeoisie hésite pourtant à choisir entre ses fournisseurs français et ses clients bourguignons et anglais, ces derniers résidant en assez grand nombre dans leur ville. Mais, au terme d'un très long siège (29 juill. 1418 - 19 janv. 1419), la ville est occupée par Henri V de Lancastre. Résidence de Jean de Bedford et de son « Grand Conseil », siège jusqu'en 1424 des sessions judiciaires de l'Échiquier, théâtre enfin de la captivité, du procès et du supplice de Jeanne d'Arc* (déc. 1430 - 30 mai 1431), Rouen apparaît comme la capitale de la Normandie anglaise. Après une courte période d'adaptation marquée par des complots, par des prises d'otages et par de lourdes impositions frappant les riches bourgeois de la ville (1419-1422), cette dernière s'adapte à la situation nouvelle qui lui permet de maintenir ses liaisons maritimes avec l'Angleterre et les Flandres bourguignonnes, mais aussi avec son arrière-pays naturel : Paris et les plaines de France, qui échangent leur blé et leur vin contre le sel, les draps et les vins de Bordeaux. Rouen, qui travaille en outre le fer espagnol et la laine anglaise, connaît une nouvelle prospérité, à laquelle met un terme la reprise de Paris par Richemont le 13 avril 1436. Les Rouennais se retournent alors contre les Anglais, qu'ils assiègent dans le château, et accueillent triomphalement Charles VII le 10 novembre 1449.

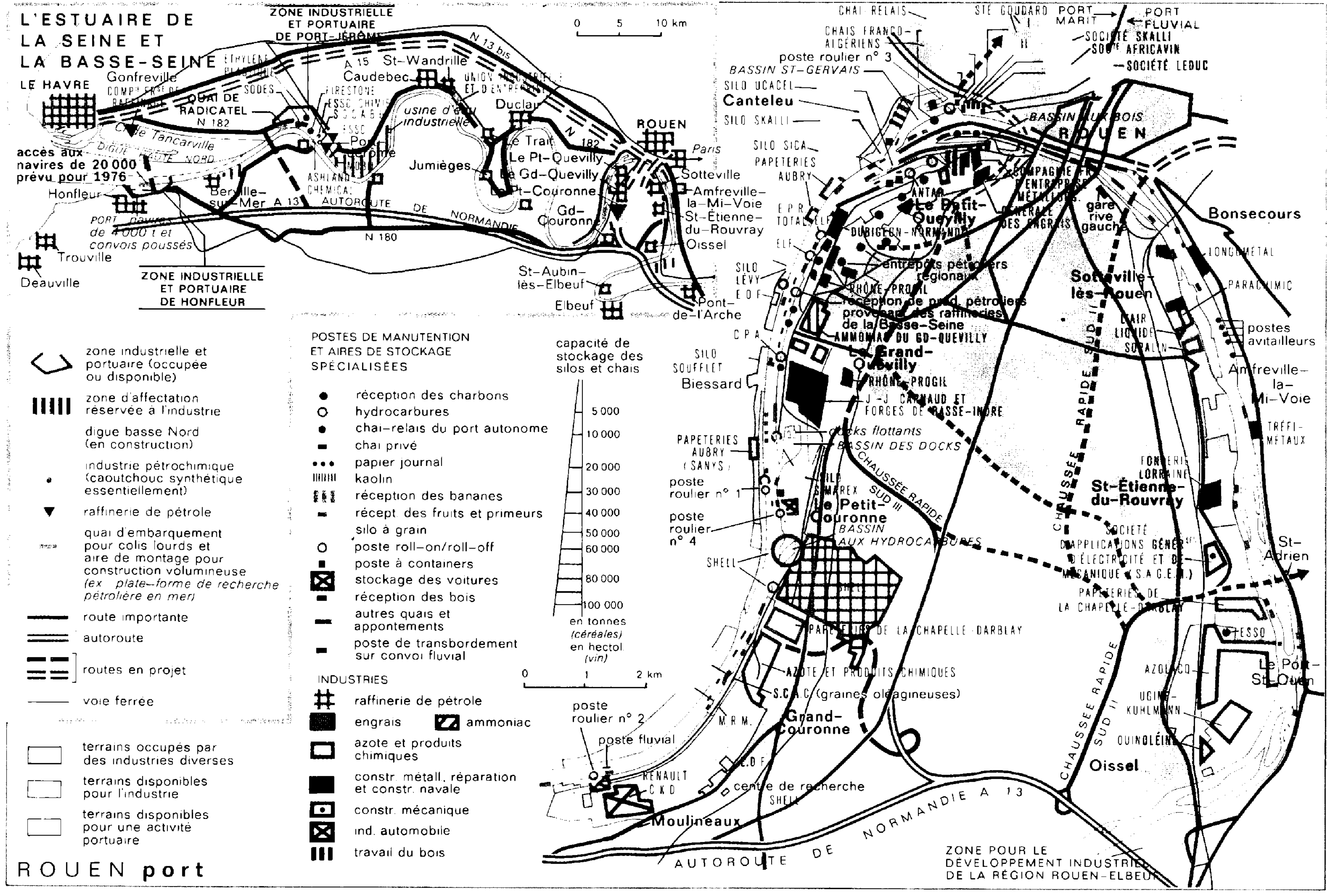
Capitale provinciale et port international (XVIe s.-XXe s.).

Conservant son *Échiquier*, érigé en *Échiquier perpétuel* en 1499, puis en parlement de Rouen en 1515, doté d'une *Cour des aides* en 1450, d'une *Chambre des comptes* temporaire en octobre 1543, puis définitive en juillet 1580, siège le plus fréquent des *états de Normandie* entre 1500 et 1655, la capitale normande est d'abord le théâtre du procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, achevé le 7 juillet 1456. Puis, le 10 décembre 1465, Charles de France y est investi de la Normandie et reçoit l'anneau ducal que Louis XI fait briser solennellement en l'Échiquier de Rouen le 9 novembre 1469.

Tombeau de l'ancien duché de Normandie, Rouen n'est plus que la ville principale de l'une des quatre généralités du royaume créées par Charles VII. Elle bénéficie du transfert dans ses murs des foires de Caen en 1477 et est le lieu de nombreuses industries (papeterie, dominoterie, imprimerie à partir de 1483, draperie légère et toiles de lin), dont elle redistribue les produits sur ses navires dans toute l'Europe occidentale. Les Rouennais sont présents en grand nombre à Anvers, où ils exportent du vin ; ils importent 45 p. 100 de l'alun consommé en France entre 1531 et 1553 et animent au XVIe s. la pêche maritime ; ils acquièrent en outre en 1549 le monopole de l'importation des épices et des drogues de Madère, des îles du Cap-Vert ou des pays méditerranéens. Associés à ceux de Dieppe, dont le plus célèbre, Jean Ango l'Ancien, est originaire de Rouen, les marins rouennais atteignent même l'Islande, Terre-Neuve au début du XVIe s., puis le Brésil et le Maroc.

Ce trafic, qui attire alors les banquiers italiens et les marchands castillans, dont la colonie est déjà très nombreuse en 1480, fait de Rouen un emporium international tout en enrichissant les négociants rouennais dès la fin du XVe s. Les uns contrôlent la municipalité et font activer, en accord avec les archevêques Guillaume d'Estouteville et Georges d'Amboise, les chantiers de Saint-Ouen, de Saint-Maclou et de la cathédrale, alors ornée de la tour de Beurre, du palais de justice. D'autres collectionnent les manuscrits, tel le riche changeur de Rouen Jean Marcel. Les Rouennais accueillent les idées réformées dès le règne de François Ier et reçoivent en septembre 1562 une garnison anglaise qui sera chassée le 26 octobre par Antoine de Bourbon. Passée à la *Ligue* et défendue par Alexandre Farnèse, résistant victorieusement à Henri IV, qui l'assiège de décembre 1591 à avril 1592, Rouen ne se soumet qu'en 1594.

Victime d'une sédition des petits officiers les 16 et 17 novembre 1623, d'une agitation antifiscale du 20 au 23 août 1639, du ralliement de son parlement à la Fronde en 1649 et du départ de 3 000 huguenots et de 17 000 travailleurs à la suite de la révocation de l'édit de Nantes en 1685, Rouen perd



au XVIIe et au début du XVIIIe s. une partie de ses activités marchandes, mais reste un très grand centre textile : manufacture de bas ; atelier de toiles de lin et de chanvre ; essor de l'industrie cotonnière à partir de 1694. Au début du XVIIIe s., le raffinage du sucre de canne s'ajoute à ces activités industrielles. Les négociants de Rouen animent un intense trafic triangulaire avec l'Afrique et les Antilles et contrôlent la Compagnie du Sénégal avec leurs collègues de Nantes et du Havre ; ils sont assez puissants pour que leurs députés soient admis au Conseil du commerce créé par Louis XIV en 1700 et pour que l'un d'eux, Nicolas Mesnager, soit chargé de mener des négociations secrètes avec les Provinces-Unies en 1707, avec l'Angleterre en 1711, négociations qui aboutissent à la signature du traité d'Utrecht en 1713.

Rouen, qui est dotée d'une chambre de commerce dès 1705, perd une partie de ses activités maritimes au profit de ses avant-ports : Dieppe, Honfleur, Le Havre. Mais la présence d'une population nombreuse (80 000 hab. en 1789, entassés sur 170 ha), l'existence en son sein de nombreux et riches consommateurs (négociants, officiers, oisifs) qui se regroupent à la fin du XVIIIe s. dans le quartier « Hors Cauchoise », le maintien d'un important réservoir de main-d'œuvre dans les quartiers misérables (Martainville), l'importance du rôle administratif de la ville devenue chef-lieu du département de Seine-Inférieure en 1790, le recours à d'importants travaux de dragage, l'essor des industries, la création enfin d'une liaison ferroviaire avec Paris dès 1843 permettent de maintenir à un haut niveau les activités commerciales de Rouen au XIXe et au XXe s. Occupée par les Prussiens le 5 décembre 1870, puis par les Allemands le 9 juin 1940, libérée par les Britanniques le 30 août 1944, reconstruite rapidement, la ville devient le chef-lieu de la région de Haute-Normandie.

P. T.

La capitale régionale

La ville même de Rouen ne compte que 118 332 habitants. Dans le département de la Seine-Maritime, Rouen ne vient qu'au deuxième rang des villes derrière Le Havre*, en tenant compte seulement de la population municipale. L'écart risque de s'accentuer puisque l'agglomération ne cesse de s'étendre alors que la ville même en son centre enregistre une certaine tendance à la diminution de sa population.

Rouen n'en est pas moins une très grande ville : par ses fonctions, son rayonnement, le prestige de son passé, au-delà des contingences statistiques, la première ville de Normandie et la plus proche de Paris de toutes les métropoles régionales.

Beaucoup plus ancienne que Le Havre et Caen*, ses rivales, normandes, rayonnante au Moyen Âge, épanouie au XIXe s., relancée de nos jours par de nouvelles activités, Rouen a toujours combiné, et combine encore, ses trois activités : celles du port, celles de l'industrie (ou de l'artisanat) et les multiples facettes de la fonction régionale.

La situation favorise les relations de la ville et des régions voisines. La Seine ici est assez facilement franchissable, et Rouen bénéficia ainsi pendant longtemps, jusqu'à la construction du pont de Tancarville (1955-1959), du privilège de posséder le dernier pont avant l'estuaire et la mer. La ville est construite sur la rive droite d'un assez vaste méandre de la Seine ; elle communique aisément vers le sud avec les plaines de l'Eure et vers le nord avec les prolongements du plateau de Caux et du pays de Bray par les deux petites vallées du Cailly et du Robec, en dépit d'un talus assez abrupt d'une centaine de mètres de hauteur. Ville de bourgeoisie, Rouen a tissé au cours des siècles d'étroites relations avec les campagnes voisines (administration, services, négoce, propriété foncière, etc.). Elle se trouve actuellement au centre d'un dense réseau de communications qui, par la route, l'unit aux campagnes de l'Eure et de la Seine-Maritime et, par le rail, l'autoroute, la route et la voie d'eau la met en relations rapides, sur l'axe de la Basse Seine, avec Le Havre et Paris. La fonction de capitale régionale s'affirme donc, particulièrement par l'administration, les services, l'action culturelle, le commerce de gros et de détail. Avec tous les services de la préfecture régionale, Rouen étend sa tutelle administrative sur les deux départements de l'Eure et de la Seine-Maritime. L'université nouvelle (construite sur le plateau

de Mont-Saint-Aignan) rehausse une fonction culturelle déjà représentée par le lycée Corneille, les musées, le théâtre. Rouen demeure enfin la première place normande du commerce de distribution.

Le secteur tertiaire occupe environ la moitié de la population active de l'agglomération et se concentre particulièrement au cœur de la ville, non sans quelques problèmes sur la rive droite entre les ponts et les premières pentes qui montent vers Mont-Saint-Aignan et Bois-Guillaume. Le centre-ville abritait, à côté de monuments prestigieux comme la cathédrale et le palais de justice, quelques-uns des quartiers les plus vétustés et les plus pauvres d'une agglomération très marquée par les entassements du Moyen Âge et du XIX[e] s. Le réseau de circulation n'était pas adapté à la densité d'un trafic automobile où se combinent le passage et la turbulence intra-urbaine avec la difficulté particulière du franchissement des ponts. Ainsi, en dépit des retouches modernes de la reconstruction qui suivirent les destructions de 1944, le centre de Rouen était-il menacé dangereusement d'asphyxie. Ce problème semble en bonne voie de résolution par l'aménagement du centre et par la migration de certaines activités tertiaires vers les plateaux, telle l'université de Mont-Saint-Aignan, ou vers les quartiers de la rive sud comme ceux de la préfecture et du nouveau centre tertiaire prévu à Saint-Sever.

Mais, dans l'épanouissement de ses fonctions régionales, Rouen se heurte aussi à des problèmes de concurrence externe. Sa zone d'influence est étriquée. Vers l'ouest, Le Havre ampute sérieusement sa clientèle commerciale et nourrit toujours d'autres ambitions. Au sud, le département de l'Eure conteste la tutelle administrative des Rouennais. Dans les essais de réunification des deux Régions de Haute-Normandie et de Basse-Normandie, Rouen s'oppose à l'autre capitale historique et administrative de la Normandie, Caen. Enfin et surtout, la région parisienne semble maintenant aux portes de Rouen grâce aux liaisons rapides du train électrifié et de l'autoroute et par la proximité d'une ville nouvelle comme Pontoise-Cergy*. Déjà, la bourgeoisie rouennaise a perdu le commandement des entreprises industrielles. Une redéfinition de la fonction régionale est en cours.

ROUEN trafic du port

ROUEN trafic fluvial

évolution du trafic maritime global entre 1973 et 1974

répartition géographique du trafic conteneurisé (1974)

Le port et les industries

Port de mer grâce à la remontée de la marée à l'intérieur de l'estuaire et des premiers méandres de la Seine, port fluvial en liaison aisée avec l'agglomération parisienne, Rouen se classe au cinquième rang des ports français derrière Marseille, Le Havre, Dunkerque et Nantes-Saint-Nazaire.

Son trafic est relativement original. Assez modeste, en effet, par le volume global (12,8 Mt) de marchandises embarquées et débarquées, il se singularise par l'équilibre des exportations (45 p. 100 du trafic) et des importations (55 p. 100), alors que la plupart des autres grands ports européens importent beaucoup plus qu'ils n'exportent, et par la place assez faible occupée par les hydrocarbures, qui ne comptent ici que 25 p. 100 du trafic total. Port industriel important des produits bruts et exportant du pétrole raffiné, des cartons et papiers, port de transit de marchandises diverses, grand port céréalier et fruitier, Rouen affirme toujours une très solide position commerciale grâce à des installations sans cesse améliorées. Le port fluvial s'allonge en amont depuis Oissel jusqu'au premier pont. Le port maritime s'étend vers l'aval jusqu'à La Bouille. Des travaux permanents de dragage en Seine dégagent des tirants d'eau de 10-11 m.

Les industries occupent environ la moitié de la population active et essaiment dans une vaste agglomération.

Le textile tient la deuxième place par le nombre des salariés (env. 14 000), mais la première par l'ancienneté. D'origine médiévale, cette activité atteignit son apogée au XVIII[e] et au XIX[e] s. La bourgeoisie rouennaise commandait alors une vaste région d'industrie et d'artisanat orientée vers le tissage et la filature du coton, particulièrement le long des petites vallées de l'Austreberthe, du Cailly, du Robec et de l'Andelle. En dépit de la concentration et de la modernisation des entreprises, cette branche n'échappe pas de nos jours à un certain déclin.

Le pétrole et la chimie (12 000 salariés) jouent un rôle notable, mais moins nettement qu'au Havre. La raffinerie Shell du Petit-Couronne a une capacité proche de 20 Mt. Les industries du papier (5 000 ouvriers) occupent une place importante.

La métallurgie, les constructions mécaniques et électriques forment maintenant la première branche pour l'emploi des industries rouennaises (plus de 25 000 salariés). À d'anciennes industries liées au port et à la ville (chaudronnerie, décolletage, boulonnerie, entretien et réparation de navires) se sont ajoutées en effet de nouvelles entreprises, parfois très importantes, séduites par la proximité de Paris, la densité des communications, l'abondance de la main-d'œuvre : ainsi l'usine Renault de Cléon (4 200 ouvriers), la compagnie des Tubes de Normandie à Déville-lès-Rouen, les établissements Claret de Barentin (électroménager), l'usine Burroughs de Villers-Écalles (machines à calculer), etc.

La région rouennaise demeure ainsi la première région industrielle de Normandie par le poids de sa main-d'œuvre et une des plus importantes du bassin de Paris. Par la diversité de ses activités, elle s'oppose au pôle havrais, plus centré sur le pétrole.

L'agglomération et l'aménagement

La région urbaine se classe au neuvième rang en France. Les planificateurs prévoient 1 200 000 habitants en l'an 2000.

Très marquée par l'urbanisation anarchique du XIX[e] s. et par la vague des grands ensembles des années 1955-1965, l'agglomération s'étend sur 49 communes dans un cercle d'une quarantaine de kilomètres de rayon autour du centre. Celui-ci, sur la rive droite, se caractérise par l'extrême concentration des fonctions tertiaires, par la densité de la circulation, par l'inadaptation de la voirie et par la juxtaposition de monuments et immeubles de grande valeur et d'îlots très vétustés. Les faubourgs prolétariens et industriels du XIX[e] s. et du début du XX[e] s. se sont développés sur la rive gauche, particulièrement le long du méandre de la Seine (Saint-Étienne-du-Rouvray, Oissel, Sotteville-lès-Rouen, Le Petit-Quevilly, Le Grand-Quevilly, Le Petit-

Couronne, Grand-Couronne) et, vers le nord, dans les deux petites vallées du Robec (Darnétal) et du Cailly (Notre-Dame-de-Bondeville, Maromme, Déville-lès-Rouen). Un peu détachées, les deux petites agglomérations d'Elbeuf (au sud, sur la Seine) et de Barentin (au nord-ouest, sur l'Austreberthe) font aussi bien partie, dans le même style, de la région urbaine de Rouen. Celle-ci, jusqu'aux années qui suivirent la Seconde Guerre mondiale, ne s'étendait pas sur les plateaux et hautes terrasses bordant la vallée de la Seine, laissant ces espaces à la culture, à l'herbage ou à la forêt, pour concentrer usines, voies de communication, pavillons, boutiques, immeubles de rapport, cités ouvrières au fond des vallées, dans la plus parfaite anarchie urbaine et sous la lourde chape des brumes et fumées. Une nouvelle étape d'urbanisation fut franchie par la construction, à partir de 1955, de grands ensembles immobiliers sur la rive gauche au cœur du méandre (Le Grand-Quevilly, Le Madrillet) et sur les plateaux de rive droite qui dominent la ville elle-même (Canteleu, Mont-Saint-Aignan, Les Sapins). Il faut ajouter encore des quartiers récents de pavillons individuels, soit en contiguïté avec la ville sur les plateaux nord (Bois-Guillaume), soit dans les campagnes voisines de Rouen, particulièrement au sud dans le Roumois. L'agglomération apparaît ainsi singulièrement vivante, active, diverse, mais aussi mal structurée, anarchique, déséquilibrée.

De sérieux efforts ont été consentis au cours des dix dernières années pour remédier aux inconvénients de l'émiettement communal, pour préserver les plus beaux sites urbains (dans le centre de Rouen) et naturels (les forêts, la vallée), pour donner de nouvelles structures à l'agglomération de la fin du siècle. L'aménagement de Rouen s'inscrit dans celui de la basse Seine, qui encadre l'agglomération par deux vastes coupures vertes. Un schéma directeur de l'agglomération prévoit l'extension du centre sur la rive gauche, le développement de centres secondaires autour de Barentin, de Bourg-Achard (Eure) et de la ville nouvelle du Vaudreuil (aux confins de l'Eure et de la Seine-Maritime) ; celle-ci passe peu à peu, et non sans difficultés, de la conception aux premières réalisations. Les cinquante municipalités, assez réticentes pour s'unir dans une communauté urbaine, ont pour la plupart réalisé d'intéressantes opérations d'urbanisme. La rénovation du centre de Rouen est une remarquable réussite : l'adoption d'un plan de circulation, le curetage des îlots insalubres, l'aménagement de trois kilomètres de voies piétonnières autour du Gros-Horloge ont relancé les activités touristiques et commerciales au cœur de la cité.

Mais l'avenir de Rouen se joue probablement à une autre échelle entre les possibilités d'aménagement régional offertes par le triangle des villes normandes Rouen-Le Havre-Caen et les réalités des extensions vers l'ouest de la Région parisienne. Rouen, métropole ou satellite ? Le futur n'a pas encore choisi.

A. F.

▶ *Normandie / Seine-Maritime.*

A. Cheruel, *Histoire de Rouen pendant l'époque communale, 1150-1382* (Legrand, Rouen, 1843-44 ; 2 vol.). / A. Giry, *les Établissements de Rouen* (Viewez, 1883-1885 ; 2 vol.). / R. Herval, *Histoire de Rouen* (Maugard, Rouen, 1949-50 ; 2 vol.). / R. G. Nobecourt, *Rouen désolé, 1939-1944* (Éd. Médicis, 1949). / M. Mollot, *le Commerce maritime normand à la fin du Moyen Âge* (Plon, 1952). / M. Bouloiseau, *Cahiers de doléances du fiers état du bailliage de Rouen pour les États généraux de 1789* (P. U. F., 1957, et Archives départementales de la Seine-Maritime, 1960 ; 2 vol.). / P. Dardel, *Navires et marchandises dans les ports de Rouen et du Havre au XVIIIe s.* (S. E. V. P. E. N., 1963). / J. Queniart, *l'Imprimerie et la librairie à Rouen au XVIIIe siècle* (Klincksieck, 1969). / M. de Bouard (sous la dir. de), *Histoire de la Normandie* (Privat, Toulouse, 1970).

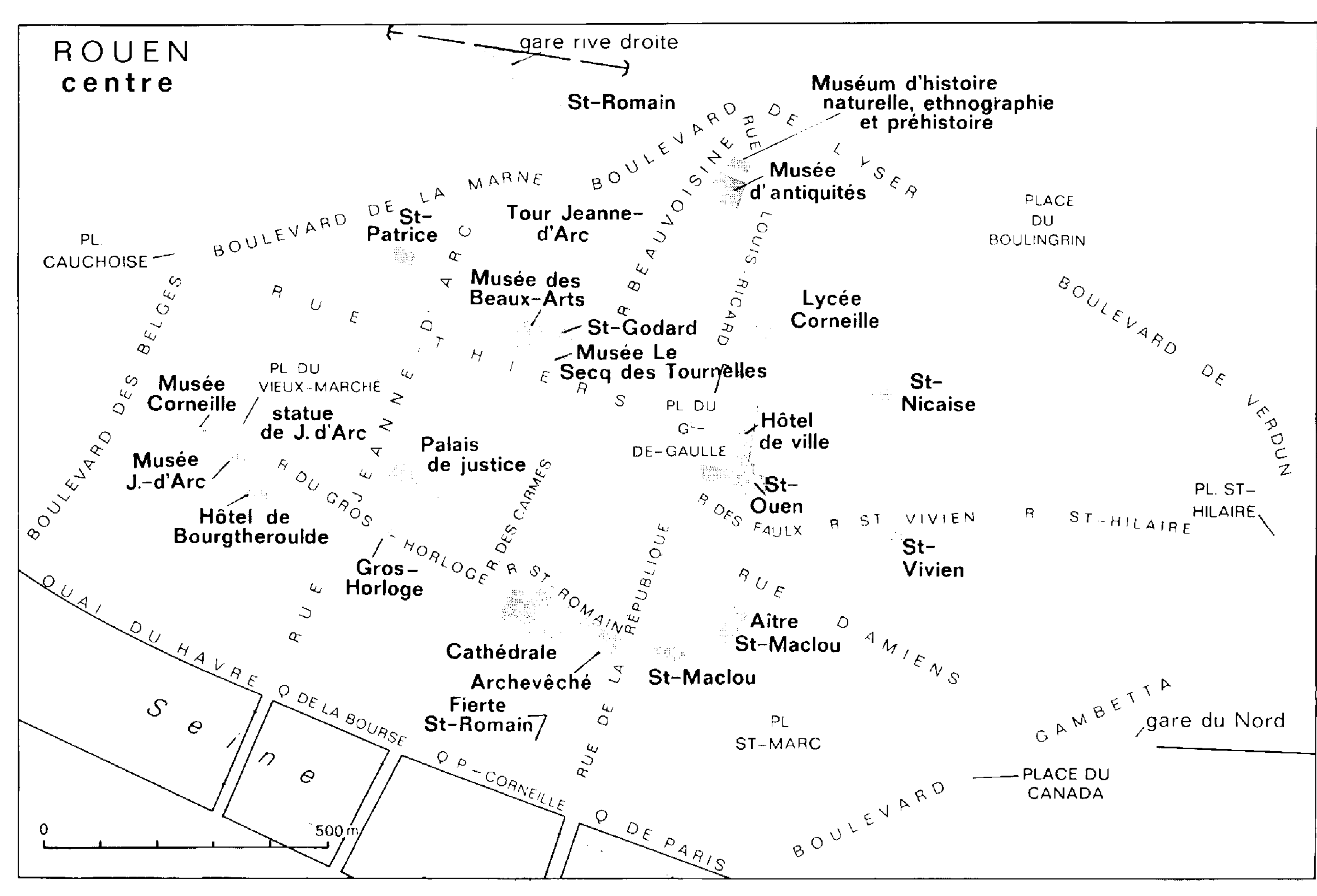
Rouen, ville d'art

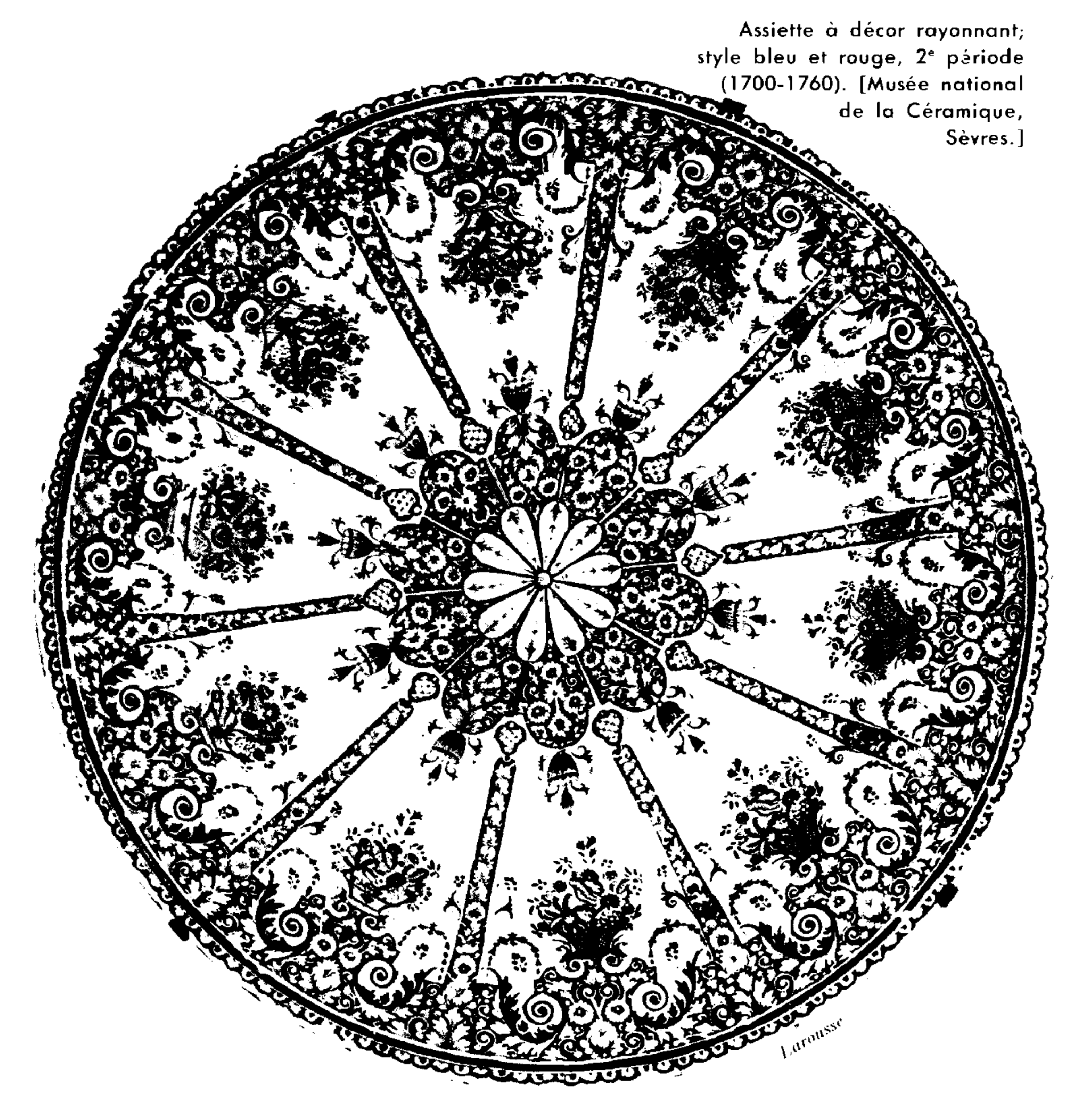
Malgré des destructions de la Seconde Guerre mondiale, Rouen demeure une des villes de France les plus riches en œuvres d'art. La vieille ville, dominée par la fière silhouette de la cathédrale, par l'ancienne abbaye de Saint-Ouen et le palais de justice, conserve en partie l'aspect qu'elle devait offrir à la Renaissance.

La crypte de la cathédrale, qui remonte à la première moitié du XIe s., rappelle la précocité de l'art roman en Normandie*. La tour Saint-Romain, au côté gauche de la façade, présente un des premiers exemples de voûtes sur croisée d'ogives au XIIe s. Mais l'essentiel de la cathédrale date du XIIIe s. Rebâtie à partir de 1 200 environ, elle s'apparente aux grandes cathédrales gothiques de la France du Nord par son élévation à trois étages, mais sa haute tour-lanterne est bien normande. La chapelle d'axe a été agrandie au début du XIVe s. Les célèbres portails des Libraires au nord et de la Calende au sud du transept, avec leurs médaillons sculptés étagés sur les soubassements, sont du même siècle. La façade occidentale porte l'empreinte d'une longue histoire : près de la tour Saint-Romain, encore romane, s'élève le portail Saint-Jean avec sa merveilleuse scène du Festin d'Hérode du XIIIe s. ; le portail Saint-Étienne à droite est plus récent ; quant au portail central avec son gable effilé, il ne date que du XVIe s., comme le haut de la façade et le couronnement de la tour de droite, dite « tour de Beurre ». La grande flèche en fonte de la croisée a été élevée en 1876. L'ensemble monumental de la cathédrale est complété par un certain nombre d'œuvres telles que l'escalier de la Librairie, édifié au XVe s. dans le bras nord, ou le tombeau du cardinal Georges d'Amboise et de son neveu dans la chapelle d'axe, monument de l'artiste Roulland Le Roux, qui fut l'un des premiers à introduire le style de la Renaissance à Rouen. Dans la même chapelle se dresse le retable de la Nativité peint par Philippe de Champaigne.

Saint-Ouen, au nord de la cathédrale, est une ancienne abbatiale bénédictine qui conserve quelques vestiges romans dans le bras nord du transept, mais dont le chevet a été rebâti de 1318 à 1339, la nef au XVe s., la tour-lanterne au début du XVIe et la façade au XIXe. Les bâtiments abbatiaux du XVIIIe s. abritent l'hôtel de ville. L'élévation intérieure de l'église, à trois étages avec un triforium ajouré, présente de nobles proportions ; les grilles du chœur sont un bel exemple de l'art du XVIIIe s. ; mais les verrières de Saint-Ouen en font par-dessus tout un musée du vitrail. Les fenêtres hautes du chœur sont ornées d'admirables grandes figures du XIVe s., rehaussées de jaune d'argent, libérées des dais d'architecture que l'on rencontre dans les vitraux un peu plus anciens de la cathédrale. Cette production rouennaise devait influencer toute la Normandie à la fin du Moyen Âge. Dans la nef, aux huit verrières peintes aux armes d'Antoine Bohier, apparaît la main d'Arnoult de Nimègue, qui séjourna à Rouen de 1502 à 1512, répandit l'influence des gravures de Dürer et peignit aussi l'*Arbre de Jessé* de l'église Saint-Godard et deux verrières de l'*Histoire de saint Étienne* aujourd'hui dans l'église Saint-Romain. Seuls les Leprince* de Beauvais n'ont pas laissé leur empreinte dans les vitraux de Saint-Ouen. Engrand Leprince a peint une *Histoire de saint Jean-Baptiste* d'après Lucas de Leyde et, avec son frère Jean, un remarquable triomphe à l'italienne, le *Triomphe de la Vierge*, dit aussi « vitrail des Chars », pour l'église Saint-Vincent (détruite). Après eux, l'art du vitrail se perpétua encore quelque temps à Rouen, notamment avec le peintre verrier Jean Bazoche.

De l'ancien château capétien, bâti sous Philippe Auguste, ne demeure que la tour Jeanne-d'Arc. Le palais de l'archevêque conserve une façade du XVe s. Le plus important monument civil de la ville reste l'ancien palais de l'Échiquier, plus tard parlement de Normandie et maintenant





Assiette à décor rayonnant; style bleu et rouge, 2e période (1700-1760). [Musée national de la Céramique, Sèvres.]

palais de justice. La dentelle de pierre des parties hautes de sa façade mêle des éléments flamboyants aux premiers motifs décoratifs de la Renaissance, dans un style comparable à celui de Roulland Le Roux pour le tombeau du cardinal d'Amboise. À l'aube de la Renaissance, Rouen dépense d'ailleurs sans compter pour ses monuments. C'est alors qu'est construite la ravissante façade de Saint-Maclou, avec son porche à cinq pans surmontés de gables. Les vantaux des portes ont parfois été attribués à Jean Goujon*, auteur incontesté des colonnes qui soutiennent la tribune d'orgue. Près de l'église s'élèvent les anciennes galeries du charnier, dites « aître Saint-Maclou », dont les piliers de bois sont sculptés d'une danse macabre. De la même époque datent les églises Saint-Godard et Saint-Patrice et aussi le Gros-Horloge, placé en 1527 dans le beffroi de la fin du XIVe s. Au début du XVIe s., on construisit encore l'hôtel de Bourgtheroulde, dont le corps de logis avec sa tourelle d'escalier paraît encore médiéval, tandis que l'aile gauche avec ses baies surbaissées et ses frises sculptées représente le style de la Renaissance. La plupart des maisons à pans de bois qui subsistent dans la vieille ville appartiennent aussi à cette époque, de même que la Fierté Saint-Romain, curieux monument de dévotion.

C'est au milieu du XVIe s. que Masséot Abaquesne se fit connaître par ses carrelages décorés, ouvrant la voie aux célèbres productions de faïences* de Rouen, consacrées en 1644 par le privilège accordé à Nicolas Poirel pour les décors blanc et bleu. Edme Poterat et son fils Louis lui succédèrent et se lancèrent dans les pièces de grandes dimensions. À la fin du XVIIe s. apparut le rouge, puis l'ocre-jaune et, vers 1725, l'ocre niellé. Le musée des Beaux-Arts présente des œuvres caractéristiques, qui permettent de suivre l'évolution du décor, le style rayonnant avec ses larges bordures qui rappellent parfois des dentelles, le style rocaille, auquel contribua l'artiste Jean-Baptiste Guillibaud, avec une polychromie plus variée, une recherche d'asymétrie et des décors dits « au carquois » ou « à la corne », ce dernier montrant des fleurs et des oiseaux qui s'évadent d'une corne d'abondance. Vers la fin du XVIIIe s. apparut l'imitation des fleurs peintes à l'émail sur porcelaine, mais tout cet art fut bientôt ruiné par les exportations britanniques.

Au XVIIe s., les Jésuites établirent à Rouen un collège, devenu le lycée Corneille, un des édifices de l'époque classique avec l'hôtel de ville et l'hôtel Dieu. L'église Saint-Romain est l'ancienne chapelle des Carmes ; élevée au XVIIe s., elle abrite des vitraux Renaissance qui ne lui étaient pas destinés. Une partie des autres richesses artistiques de Rouen est conservée dans les musées. Le musée des Antiquités, dans l'ancien couvent des Visitandines, abrite la mosaïque romaine de Lillebonne, mais aussi des souvenirs de maisons rouennaises. Le musée Le Secq des Tournelles est consacré à la ferronnerie et occupe l'ancienne église Saint-Laurent, du début du XVIe s. Le musée des Beaux-Arts, outre ses faïences, possède une admirable collection de peintures où, à côté de Gérard David et de Vélasquez, figurent des artistes normands : Poussin* *(Vénus et Énée)*, les Jouvenet*, les Restout*, Géricault*. La reconstruction et le développement de la ville depuis la Seconde Guerre mondiale apportent enfin une note contemporaine à cet ensemble, par exemple avec la préfecture et la tour des archives, achevées en 1965 par Raoul Leroy et Rodolphe Dussaux.

A. P.

🕮 ***Connaître Rouen*** **(Soc. des amis des monuments rouennais, Rouen, 1970-1972 ; 27 fasc. / E. Chirol et A. Gasperini, *Rouen* (S. A. E. P., Ingersheim, 1972).**

Rouergue

Ancien pays du midi de la France (v. Aveyron).

Pays des *Ruteni*, le Rouergue eut des comtes à partir du IXe s. ; ces derniers firent place aux comtes de Rodez (XIe s.), dont les domaines furent réunis à la Couronne par Henri IV (1607).

La région, aujourd'hui un peu à l'écart des grandes voies, fut certainement un lieu de passage très important à l'époque romane pour les contacts artistiques entre l'Auvergne* et le Languedoc*.

Le monument le plus représentatif de ce temps est l'ancienne abbatiale de Conques, qui conserve encore, à côté de l'église, une partie de son cloître et son incomparable trésor. L'histoire de Conques est d'ailleurs révélatrice des problèmes de communication de la région. Le monastère, dont l'existence est attestée sous Louis le Pieux, vivait chichement. En 866, un moine réussit à enlever d'Agen les restes de sainte Foy et à les rapporter à Conques. Ces reliques attirèrent les pèlerins et assurèrent ainsi la fortune de l'abbaye. L'église est un superbe monument roman de la seconde moitié du XIe s. et du début du XIIe, qui s'apparente à l'architecture religieuse de l'Auvergne tout comme aux grandes églises de pèlerinage du type de Saint-Sernin de Toulouse*. Son chevet combine un plan en échelon avec un déambulatoire à chapelles rayonnantes. La nef assez courte s'élève audacieusement avec ses vastes tribunes. Une tour-lanterne éclaire la croisée du transept. Toute l'église est voûtée et de nombreux chapiteaux sculptés ornent les piles. Des grilles romanes en fer forgé ferment le sanctuaire. Le portail occidental donne à la sculpture romane du Rouergue une importance considérable, car son tympan, qui représente le Jugement dernier, est l'un des plus grands qui nous soient parvenus. Les scènes traitées dans un fort relief, avec des figures trapues et un sens très vif de l'animation, sont séparées par des bandeaux couverts d'inscriptions gravées. C'est sans doute dans cette œuvre que se voient le mieux les liens du Rouergue avec les régions voisines et même, au-delà, avec le centre de pèlerinage de Compostelle. Le trésor de Conques est l'un des plus précieux de France et permet de se faire une idée de la richesse des anciennes abbayes. La statue reliquaire de sainte Foy, assise en majesté, en or recouvert de pierreries, d'intailles et de camées, est la pièce la plus spectaculaire, mais elle ne doit pas faire négliger le reliquaire de Pépin d'Aquitaine, celui de l'abbé Bégon, les autels portatifs, le coffre de sainte Foy, œuvres exécutées pour la plupart à la demande des abbés de Conques et dues à des orfèvres locaux ou de passage.

Conques domine l'art roman dans le Rouergue. Pourtant, d'autres monuments méritent d'être retenus à cette époque, notamment l'abbatiale de Sylvanès, parfait exemple de l'architecture cistercienne de la seconde moitié du XIIe s. La petite église de Perse à Espalion, celle de Bozouls non loin de Conques présentent des formes et des proportions très pures.

L'art de l'époque gothique est moins connu que celui de l'époque romane dans la région. Il a pourtant laissé des œuvres remarquables, à commencer par la cathédrale de Rodez, dont la façade altière entre ses deux tours s'élève sans aucun accès vers l'ouest, car elle se dressait à l'aplomb des remparts de la vieille ville. C'est un monument où se conjuguent l'austérité des églises fortifiées méridionales, la structure gothique des grandes cathédrales du Nord et un décor Renaissance qui apparaît dans le clocher du chevet, dans des clôtures de chapelles et dans deux retables, sans omettre l'édicule classique à fronton qui couronne la façade. La chartreuse de Villefranche-de-Rouergue, fondée en 1451, forme un ensemble très bien conservé de la fin du Moyen Âge. Son petit cloître voûté est orné d'un riche décor sculpté flamboyant. Mais l'art gothique ne s'est pas seulement manifesté dans l'architecture religieuse. On le rencontre dans de nombreuses maisons anciennes, souvent groupées au pied d'un château, près d'une rivière que franchit encore un pont médiéval, comme à Entraygues-sur-Truyère ou à Estaing. Villeneuve-d'Aveyron, comme son nom l'indique, et Sauveterre-d'Aveyron sont des bastides, c'est-à-dire des villes nouvelles créées au Moyen Âge. La Couvertoirade, avec son enceinte polygonale irrégulière, en est un autre exemple caractéristique ; sa fondation fut décidée par les Templiers.

La Renaissance a aussi laissé son empreinte, à la cathédrale de Rodez, on l'a vu, mais encore dans de charmantes maisons voisines, celle d'Armagnac, la maison Benoît ou bien celle qui abrite le musée Fenaille. Le vieux pa-

lais d'Espalion, une partie du château d'Estaing, des demeures d'Entraygues appartiennent à cette époque. À partir du XVIIe s., il semble que la région se soit repliée sur ses trésors, qu'elle nous a précieusement conservés. Il y a bien des édifices curieux, comme la chapelle des Pénitents noirs de Villefranche-de-Rouergue (XVIIe s.), mais ce sont surtout le Moyen Âge et la Renaissance qui ont donné aux villes et aux villages rouergats leur caractère monumental.

A. P.

📖 **G. Gaillard, M. M. S. Gauthier, L. Balsan et A. Surchamp, *Rouergue roman* (Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1963). / H. Enjalbert, *Rouergue-Quercy* (Arthaud, 1971).**

rougeole

Maladie infectieuse aiguë, contagieuse, endémo-épidermique se manifestant par une forte éruption rouge et dont la gravité est liée au niveau de vie.

La rougeole est responsable d'une très forte mortalité infantile dans les pays en voie de développement : 10 p. 100 contre 2 p. 100 en France.

Le virus responsable de la rougeole est un paramyxovirus dont l'homme est le seul réservoir connu. La porte d'entrée est nasopharyngée ; durant l'incubation (contagiosité maximale), le virus est présent dans tout l'organisme. Il disparaît le 2e jour de l'éruption, alors qu'apparaissent les anticorps. L'immunité est totale après une rougeole.

Endémique dans les villes, épidémique dans les zones rurales, la maladie est caractéristique dans 90 p. 100 des cas. La période d'incubation dure 10 jours. Le début est souvent brutal par un malaise avec fièvre de 38 à 40 °C. L'invasion (3 jours) est dominée par un catarrhe diffus (conjonctivite, rhinite, diarrhée) avec de petits troubles du comportement. À ce stade peut s'observer le signe de Koplik, qui affirme le diagnostic (taches blanc bleuâtre, très fines, sur fond rouge [énanthème], à la face interne des joues). Ce signe disparaît avec l'apparition de l'éruption. L'éruption survient 14 jours après le contage : elle débute au cuir chevelu, derrière les oreilles, s'étend au cou, aux épaules (2e jour) à l'abdomen, aux membres inférieurs (4e jour). Faite d'éléments maculopapuleux (taches rouges légèrement saillantes) de quelques millimètres, isolés ou confluents mais avec intervalles de peau saine, elle peut avoir un aspect purpurique (tache rouge ne disparaissant pas à la pression). Le diagnostic est facile devant l'éruption chez un enfant au visage bouffi et grognon. La fièvre décroît, ainsi que le catarrhe et l'énanthème, alors que l'éruption se généralise. L'éruption s'efface alors que la fièvre disparaît (sauf s'il y a des complications infectieuses). Une desquamation fine va succéder à l'éruption. La convalescence est marquée par une fatigue persistante.

Les complications font la gravité de la rougeole. La surinfection respiratoire peut atteindre les oreilles (otite), le larynx, mais surtout le poumon (bronchite et bronchopneumonie redoutable) ; les complications bactériennes sont à distinguer des manifestations dues au virus lui-même (laryngites, pneumonies atypiques).

On peut aussi observer des complications nerveuses : mis à part les troubles métaboliques ou les convulsions hyperpyrétiques et les surinfections méningées, elles sont dominées par l'encéphalite avec convulsions, coma, signes déficitaires, anomalies biologiques et électroencéphalographiques. La guérison complète est fréquente, mais la mort est possible (15 p. 100 des cas d'encéphalite) et les séquelles psychiques s'observent dans 20 à 45 p. 100 des cas.

Les formes frustes de rougeole sont fréquentes, surtout après injection de gammaglobulines ou vaccination ancienne ou simultanée au contage, ou chez le nourrisson de moins de 6 mois.

La rougeole maligne est rare, avec syndrome hémorragique, bronchopneumopathie suraiguë et troubles nerveux majeurs.

Certains terrains (leucémiques, agammaglobulinémie) sont un facteur de gravité, ainsi que l'association à d'autres infections (coqueluche, tuberculose).

Chez la femme enceinte, l'avortement est possible. Dans les pays en voie de développement, où les surinfections sont redoutables, on insiste particulièrement sur la kératite ulcéreuse (atteinte de la cornée) et la gingivostomatite herpétique (atteinte de la muqueuse buccale), susceptible de généralisation.

Le diagnostic, essentiellement clinique, est fondé sur le signe de Koplik et sur l'aspect de l'éruption. Dans les cas douteux, l'isolement du virus sur cultures cellulaires ou la sérologie (augmentation des taux des anticorps) donnent des résultats significatifs.

Le traitement curatif se limite à l'isolement, à la désinfection rhino-pharyngée et à la lutte contre l'hyperthermie (bains tièdes, sédatifs) dans la forme commune. Seules les surinfections bactériennes justifient l'antibiothérapie.

La séroprévention par les gammaglobulines est valable si l'injection est faite dans les 5 jours suivant le contage ; du 6e au 9e jour est obtenue une atténuation, pour des doses de 0,25 ml/kg de gammaglobuline à 16 p. 100. Cette protection disparaît à la 3e semaine. La séroprévention est valable surtout dans les collectivités.

La vaccination est possible avec des *vaccins vivants suratténués* (depuis 1958), assez efficaces avec séroconversion (apparition d'anticorps) dans 90 p. 100 des cas et protection acquise en quelques jours, et avec des *vaccins inactivés*, bien tolérés mais moins efficaces.

La vaccination, dont les résultats sont encore difficiles à interpréter, réduirait la mortalité infantile dans le tiers monde si elle était généralisée.

P. V.

roulement

Organe mécanique conçu pour servir de guide à un mouvement de rotation de grande précision entre deux pièces destinées à tourner l'une par rapport à l'autre, dans une très large gamme de vitesses, et à permettre la transmission d'efforts importants entre ces deux pièces avec une résistance passive (frottement) minimale grâce à l'utilisation d'éléments roulants.

Ces guides de mouvement sont très utilisés dans la plupart des produits industriels comportant des pièces en mouvement. Le développement très rapide de leur emploi tient au fait qu'indépendamment des considérations d'économie d'énergie motrice, qui était la raison initiale de leur utilisation, il existe de nombreux autres avantages qui deviennent prépondérants suivant les applications envisagées : éléments mécaniques prêts à l'emploi ne nécessitant aucun ajustage au montage ; frottement pratiquement nul, même au démarrage ; sécurité de fonctionnement parce que ces organes mécaniques à grande capacité de charge sont insensibles aux variations de charge et de vitesse de rotation ; surveillance pratiquement nulle, entretien facile et propreté absolue, les besoins en lubrifiant étant fort minimes ; légèreté, faible encombrement axial et interchangeabilité internationale en raison de la normalisation dont ils sont l'objet.

Constitution

Un roulement comprend essentiellement deux *bagues* en acier ayant des *chemins de roulement* rectifiés et polis entre lesquels roulent, sans glisser, des *éléments d'interposition* qui permettent la rotation relative d'une bague par rapport à l'autre. Ces éléments ont différentes formes géométriques : sphériques (billes en acier), cylindriques (rouleaux cylindriques de révolution, aiguilles, etc.), coniques (rouleaux coniques de révolution) et toriques (éléments toriques et tonnelets). Ces éléments roulants sont le plus souvent guidés par une *cage*, qui les maintient à égale distance les uns des autres et les empêche de frotter l'un contre l'autre ; elle facilite aussi le démontage des roulements dont les bagues sont séparables. Les cages à billes ou à rouleaux ne participent jamais à la transmission de la charge supportée par le roulement. Elles sont cependant soumises à des forces d'inertie, centrifuges et quelquefois à des vibrations. Ces cages sont centrées soit sur les éléments roulants, soit sur l'une ou l'autre des bagues. Dans les deux cas, elles frottent sur les éléments roulants. La bague extérieure aux éléments roulants est généralement montée dans un logement cylindrique de révolution alésé dans un bâti fixe ou un moyeu tournant, et la bague intérieure est rendue solidaire du tourillon de l'arbre tournant ou fixe.

Il y a toutefois d'assez nombreuses exceptions à cette constitution générale. Ainsi, les roulements à billes ou à rouleaux dits « jointifs » sont sans cage. Il existe également des cages à rouleaux qui n'ont ni bague intérieure ni bague extérieure et dont les éléments roulent directement entre un arbre et un logement du bâti. Dans certains roulements démontables, on supprime l'une des bagues pour des raisons d'encombrement.

Les roulements sont également appelés *butées à roulement*, ou simplement *butées*, lorsque le plan tangent en chaque point de contact de l'élément roulant avec le chemin de roulement est perpendiculaire ou quasi perpendiculaire à l'axe de rotation.

Matières premières et fabrication

Sous l'influence de la charge, les éléments roulants et les chemins de roulement des bagues sont soumis à chaque rotation à des pressions spécifiques variables et très élevées donnant lieu à des contraintes rythmées importantes. Aussi utilise-t-on un acier pur d'une très grande limite élastique et présentant une haute résistance à l'usure. On emploie presque toujours un acier au chrome, couramment appelé *acier à roulement*, correspondant à la dénomination 100 C 6 des normes AFNOR et comprenant de 0,9 à 1,1 p. 100 de carbone ; de 1,3 à 1,6 p. 100 de chrome et des quantités de manganèse, de silicium et de nickel inférieures ou au plus égales à 0,4 p. 100 avec des pourcentages de phosphore et de soufre respectivement inférieurs à 0,03 p. 100 et 0,025 p. 100. Dans certains cas spéciaux, on utilise aussi l'*acier inoxydable* ou l'*acier Si-Mn* traité. Les bagues de roulements de petites et moyennes dimensions sont prises dans la barre, tandis que ceux de plus grandes dimensions sont estampées à chaud ou forgées. Après tournage, les pièces sont trempées, recuites et rectifiées. Dans la plupart des cas, les chemins de roulement sont polis.

Les billes et les rouleaux sont matrices à froid ou à chaud. Ils subissent un premier meulage avant d'être trempés, puis ils sont rectifiés et polis pour être ensuite soumis à un triage très précis. Ce triage automatique permet de répartir les billes et les rouleaux dans plusieurs échelons, de telle façon que la plus grande différence entre les diamètres extrêmes d'un même échelon ne dépasse pas quelques microns. Les petits roulements ont généralement une cage en tôle emboutie. Pour des applications spéciales, ils peuvent être équipés de cages en tôle de laiton ou encore de cages massives en acier, en bronze, en alliage léger ou en matière plastique. Les roulements de moyennes et de grandes dimensions sont presque toujours pourvus d'une cage massive en bronze ou en acier.

Désignation

La désignation des roulements fait l'objet d'une norme ISO (International Organization for Standardization) qui a été adoptée par les pays industriels, notamment par la France. Ce code est alphanumérique et il constitue un langage universel permettant la description et l'identification de la plupart des roulements commercialisés. Il est fondé sur l'emploi alternatif de groupes de chiffres et de lettres dont l'ensemble forme le *numéro de code.*

Les roulements sont divisés en trois groupes.

• Le *groupe I* comprend les roulements à billes, les roulements à rouleaux cylindriques et les roulements à rotule sur rouleaux, pour lesquels les plans tangents communs aux points de contact sont parallèles aux axes de rotation. Ces roulements sont principalement construits pour pouvoir supporter des charges radiales ou des charges combinées (radiales et axiales), les charges purement axiales n'étant qu'exceptionnelles et d'intensité relative faible.

• Le *groupe II* comprend les roulements à billes et à rouleaux, couramment appelés *butées*, pour lesquels les plans tangents communs aux points de contact sont perpendiculaires à l'axe de rotation et qui sont surtout destinés à supporter des charges axiales.

• Le *groupe III* comprend les roulements à rouleaux coniques.

Différents types de roulements

Suivant l'emploi auquel ils sont destinés et leurs conditions d'utilisation, on fait appel à différents types de roulements.

• Les *roulements rigides à une rangée de billes à gorges profondes à contact radial* sont les plus utilisés. Les chemins de roulement sont relativement profonds, et les courbures des billes sont très légèrement supérieures à celles, conjuguées, des chemins de roulement, ce qui donne une zone de contact importante. À prix égal, ils ont la plus grande capacité de charge radiale et admettent de grandes charges axiales ainsi que de grandes vitesses de rotation. Leurs inconvénients sont de n'être ni démontables, ni orientables ; il faut donc un bon alignement sur l'axe des portées de l'arbre et surtout des alésages qui reçoivent les bagues extérieures. De plus, l'arbre ne doit pas subir de flexions importantes.

• Les *roulements rigides à deux rangées de billes à contact radial* sont, à capacité de charge égale, moins encombrants en diamètre que les précédents, mais ils sont aussi plus coûteux. On les utilise seulement lorsque la place disponible ne permet pas l'utilisation d'un roulement classique à une rangée de billes.

• Les *roulements rigides démontables à une rangée de billes à contact radial* admettent d'assez grandes charges radiales, mais la charge axiale n'est possible que dans une seule direction. Aussi doivent-ils être toujours montés deux par deux.

• Les *roulements rigides à une rangée de billes à contacts obliques* sont un peu particuliers : la direction des forces de réaction entre les billes et les chemins de roulement est déterminée par la droite qui passe par les points de contacts et qui fait un angle de 50 à 70° avec l'axe du roulement. Ces roulements permettent des vitesses de rotation élevées et admettent des charges radiale et axiale, la charge axiale ne pouvant être importante que dans une seule direction. Ils doivent donc être montés en général deux par deux, afin que cet ensemble puisse supporter des charges axiales dans les deux sens.

• Les *roulements rigides à deux rangées de billes à contacts obliques* se présentent sous forme d'un ensemble monobloc de deux roulements symétriques à une rangée de billes à contacts obliques, les billes étant mises en place avec une légère précontrainte. Ils permettent des vitesses de rotation élevées et admettent de fortes charges axiales et radiales. Leur caractéristique propre est de n'avoir pas de jeu interne, mais ils sont coûteux et ne doivent pas être montés serrés. On les utilise seulement lorsqu'il faut une suppression absolue du jeu radial.

• Les *roulements à rotule sur deux rangées de billes* n'ont qu'un seul chemin de roulement sphérique, dans la bague extérieure, qui est commun aux deux rangées de billes. Cette particularité permet à une bague d'osciller par rapport à l'autre. Ces roulements présentent une insensibilité absolue aux flexions de l'arbre et aux défauts d'alignement des logements des bagues. En revanche, ils admettent des charges axiales et radiales moindres, car, la courbure du chemin de roulement de la bague extérieure étant beaucoup plus petite que celle des billes, les zones de contact des billes avec le chemin de roulement de la bague extérieure sont moins étendues : à charge égale, les contraintes

section 1			section 2	section 3	section 4	section 5
numéro de base (toujours employé)			numéro supplémentaire (facultatif)			
type et dimensions d'encombrement						
diamètre de l'alésage intérieur exprimé en mm	type de base	numéro de série de dimensions (diamètre extérieur et largeur ou hauteur pour les butées)	modifications de construction	jeu interne et tolérances	lubrifiants et produits de protection	exigences spéciales
××××	+++	××	++++	××	+	×××

Arrangement schématique des numéros de code complets (désignation des roulements : × chiffre, + lettre).

La structure du numéro de base est la même pour tous les groupes de roulements.
Le type de base est désigné par un symbole de deux ou trois lettres dont la première représente le type général auquel le roulement appartient (B, roulement à billes; R, roulement à rouleaux cylindriques; S, roulement à rotule sur rouleaux; T, butée à billes et à rouleaux; K, roulement à rouleaux coniques).
Les lettres suivantes désignent les spécifications particulières du type de roulement.
Pour chaque alésage, il existe plusieurs diamètres extérieurs et pour chaque série de diamètres plusieurs séries de largeurs.
Le numéro de série de dimensions définit une série déterminée de largeurs pour une série déterminée de diamètres.
Ce nombre correspond pour un même type de roulement à des exécutions différentes : légère, moyenne, forte, très forte.
(Pour une même valeur de l'alésage intérieur, on peut disposer de différents roulements normalisés de même type, mais dimensionnés pour supporter des charges plus ou moins importantes.)
Si la structure d'un numéro de code de roulement utilise des sections alternativement numériques et alphabétiques, c'est pour servir non seulement à transmettre un renseignement déterminé, mais aussi pour que chaque section intermédiaire puisse séparer les sections similaires.

qui apparaissent sont donc plus grandes.

• Les *roulements à une rangée de rouleaux cylindriques* possèdent des chemins de roulement cylindriques. Les rouleaux sont guidés par deux épaulements prévus soit dans la bague extérieure, soit dans la bague intérieure. Un déplacement axial de l'une des bagues par rapport à l'autre est donc possible. Ces roulements peuvent supporter des charges radiales extrêmement élevées, mais ils n'admettent aucune charge axiale.

• Les *roulements à rouleaux cylindriques épaulés latéralement* sont analogues aux précédents, mais ils ont trois ou quatre épaulements latéraux : ils peuvent donc subir des efforts axiaux respectivement dans un sens et dans les deux sens, mais ceux-ci doivent rester faibles à cause du frottement qu'ils engendrent.

• Les *roulements à rouleaux coniques* possèdent des surfaces de roulement pour les éléments roulants et des bagues de forme conique. Les galets sont guidés du côté de leur plus grand diamètre par un épaulement largement dimensionné de la bague intérieure. Ces roulements sont démontables ; ils admettent des charges radiales et axiales dans un sens seulement. Montés deux par deux, ils permettent le réglage précis du jeu tant radial qu'axial.

• Les *roulements à rotule sur une rangée de rouleaux* possèdent un chemin de roulement dans la bague extérieure sphérique. Les éléments roulants sont des rouleaux bombés symétriques appelés *tonnelets*. Ces roulements supportent de très fortes charges radiales et sont insensibles aux flexions des arbres ainsi qu'aux défauts d'alignement des logements, mais leur capacité de charge axiale est réduite.

• Les *roulements à rotule sur deux rangées de tonnelets* ont le chemin de roulement de la bague extérieure de forme sphérique. L'axe des tonnelets est incliné par rapport à l'axe de l'arbre. Ils supportent de très fortes charges radiales ainsi que des charges axiales dans les deux sens ; de plus, ils sont insensibles à la flexion de l'arbre et aux défauts d'alignement des logements. Mais ils sont coûteux et encombrants. Ils conviennent lorsque les conditions de charge et de fonctionnement sont très sévères avec des surcharges élevées tant radiales qu'axiales.

• Les *roulements à aiguilles* n'admettent aucune charge axiale, et la charge radiale admissible est relativement faible à cause du faible rayon de courbure des éléments roulants. En général, ils ne comportent pas de cage. On ne les utilise que dans des cas spéciaux, notamment lorsque l'encombrement en diamètre est très réduit.

• Les *butées à billes simples, plates ou à gorge* ont des chemins de roulement disposés de telle manière que la direction des forces de réaction entre les billes et les chemins de roulement soit parallèle à l'axe. Ces butées sont démontables, mais elle n'admettent une capacité de charge axiale que dans un seul sens. De plus, elles n'autorisent que des vitesses de rotation limitées à cause de l'effet de la force centrifuge, qui tend à chasser les billes entre les deux bagues. Enfin, les surfaces d'appui des bagues doivent être rigoureusement perpendiculaires à l'axe, sauf pour les butées à base sphérique.

• Les *butées à billes à double effet* sont constituées par trois bagues et deux rangées de billes. Elles admettent une grande capacité de charge axiale dans les deux sens.

• Les *butées à rotule sur tonnelets dissymétriques* ont un chemin de roulement de la bague, solidaire du logement, sphérique. Les éléments roulants sont des rouleaux bombés dissymétriques appelés *tonnelets dissymétriques*. Ces butées admettent une très grande capacité de charge axiale avec chocs, et une certaine capacité de charge radiale. De plus, elles sont démontables et insensibles aux flexions de l'arbre ainsi qu'aux défauts d'alignement, car l'une des bagues peut osciller par rapport à l'autre. Comme pour toutes les butées, la vitesse de rotation est limitée par l'effet de la force centrifuge.

G. F.

🕮 **J. G. Dommain, *Roulements à billes et à rouleaux* (Revue d'optique, 1951-1960 ; 2 vol.). / P. Aussant, *Roulements à billes* (Gauthier-Villars, 1952).**

Roumanie

En roum. ROMÂNIA, État de l'Europe orientale ; 237 500 km^2 ; 21 180 000 hab. Capit. *Bucarest**.

Le cadre naturel

La Roumanie est par excellence le pays des Carpates : la chaîne y forme un vaste S inversé et y atteint l'un de ses points culminants. Les anciens manuels ont longtemps opposé une « Roumanie intérieure » à l'est de la chaîne, formée des provinces valaques et moldaves, plus ou moins soumise aux Ottomans, et une « Roumanie extérieure », la Transylvanie et le Banat, qui vécurent jusqu'à la Première Guerre mondiale sous le régime hongrois, dans le cadre de la double monarchie, et dont le développement économique était plus prononcé.

Or, cette opposition n'a plus aucune raison d'être depuis la constitution de l'État roumain et depuis l'effort du régime, marqué par la suppression des inégalités régionales. Les Carpates sont traversées par de nombreuses routes et plusieurs voies ferrées, dont les deux principaux passages sont ceux de la Tour rouge (Loviştei) [percée de l'Olt] et de Sinaia (de Bucarest à Braşov). On se conformera donc à la division naturelle, reposant sur la tectonique, la géomorphologie et l'orographie.

La montagne carpatique

Elle présente des aspects très divers et est trouée de bassins et de dépressions, où se réfugièrent les communautés roumaines pendant un millénaire d'invasions. Dans l'ensemble, on distingue une certaine dissymétrie. La zone interne comprend des noyaux cristallins, avec ou sans leur couverture primaire ou secondaire, ainsi que des épanchements volcaniques. La zone externe, plus brutale par ses pentes, résulte de la lente migration en direction de la subsidence géosynclinale de Moldavie, de chaînons de *flysch* ou de dépôts récents : les nappes, aux fronts orientaux, dominent un avant-pays comblé de dépôts quaternaires comprenant des formations poreuses où se nichent les hydrocarbures.

L'ensemble de la chaîne reste lourd, en raison de l'ancienneté (Crétacé) du plissement, des mouvements successifs et variés qui ont provoqué le basculement des blocs qui le formaient, de la longueur de phases de calme tectonique, ayant conduit à la formation de surfaces d'aplanissement étagées, dérangées et creusées par des cours d'eau surimposés ou antécédents, comme la vallée complexe de l'Olt en fournit un exemple. Seul un rajeunissement épirogénique récent a entraîné non seulement un enfoncement prononcé du réseau hydrographique, mais aussi une glaciation des plus hauts sommets, comme les monts de Făgăraş où subsistent pyramides, lacs glaciaires, et, dans les hautes vallées, moraines. La dissymétrie est également d'ordre climatique, le versant transylvain étant plus arrosé que la partie orientale, mais cette règle admet de nombreuses exceptions, avec les inversions de température, les vents locaux, l'orientation des pentes. La limite supérieure de la forêt mixte, abaissée par les brûlis des pâtres, se situe entre 1 500 et 1 700 m. Au-dessus s'étend une pelouse alpine, et au-dessous s'étale une forêt très dense jusqu'aux premières cultures (de 600 à 800 m), la Roumanie étant le premier pays forestier d'Europe après les États scandinaves.

Les *Carpates occidentales*, autrefois appelées *Bihor* et *monts Métallifères*, occupent le tiers du total des Carpates. Elles forment des massifs mal aérés, où est demeurée une population rurale ; les activités pastorales et forestières restent dominantes. On y rencontre de vieilles communautés roumaines.

Les *Carpates orientales* représentent la moitié de la superficie de la chaîne, et leur altitude moyenne dépasse 1 000 m. Le nord (massif de Maramureş) reste assez sauvage et pastoral ; le centre est marqué par des formes volcaniques : dykes, necks et cratères. Les chaînes de Moldavie* forment des arcs serrés et abrupts de grès ou de calcaires. Au sud, on les appelle les *Carpates de la Courbure*.

Les *Carpates méridionales* sont les plus élevées en moyenne (1 370 m) ; elles ont une direction est-ouest avant de se recourber au point où le Danube les franchit dans les défilés des Portes de Fer. Les formes de glaciation sont restées puissantes dans les Făgăraş, l'une des principales chaînes ; certains massifs possèdent des pentes fortes, comme les Bucegi, au-dessus de Sinaia, et les Făgăraş, au-dessus de la plaine intérieure de l'Olt. Des cuvettes, comme celle de Petroşeni, contiennent des sédiments secondaires et tertiaires renfermant les plus riches couches de houille et de lignite du pays.

Les Carpates unissent plus qu'elles ne séparent, puisque c'est le même peuple roumain qui a colonisé chaque côté. Dans les bassins intérieurs et les hautes vallées, elles ont été les conservatoires de la langue et du folklore. Elles ont fourni aux communautés rurales (et, de nos jours, aux combinats de bois, cellulose et papier) la richesse de leurs forêts (pins, épicéas, sapins et hêtres). Les eaux minérales, exploitées depuis les Daces, y sont très dispersées. L'élevage, surtout de moutons transhumants, mais aussi de bovins, a décliné, mais il reste encore de grandes coopé-

ratives d'élevage, des bergeries. Les montagnes renferment de nombreux filons ou secteurs de minéralisation. Si le fer est assez réduit, on trouve, en revanche, de l'or, du plomb et du zinc près de Baia Mare, du chrome et du manganèse au nord, du cuivre près des Portes de Fer, de la bauxite dans les Carpates occidentales.

Les rivières, qui servaient au flottage des bois, commencent à être exploitées en vue de la production électrique : les centrales en escalier de la rivière moldave Bistrița (barrage de Bicaz), celles qui sont en construction sur les affluents du Danube, l'Argeş ou le Lotru, et bien d'autres de capacité moyenne doivent élever sensiblement le pourcentage encore faible d'énergie hydraulique (de 8 à 10 TWh sur 45, même en comptabilisant la production des Portes de Fer, qui représente environ 5 TWh). Enfin, cette montagne s'ouvre au tourisme malgré son éloignement de l'Europe occidentale.

La *Podgoria* (« pays situé au pied de la montagne ») forme les Précarpates ou les Subcarpates. Elle est constituée de collines découpées dans des dépôts tendres de piémont, très défrichées, peuplées de gros villages enfouis dans les vergers de pruniers — qui donnent l'eau-de-vie nationale, la țuică —, et offrant surtout, au-dessus de la Moldavie et de l'Olténie, de beaux vignobles. La Podgoria fut souvent abri et refuge, par exemple au cours de la dernière guerre, et a maintenu de fortes densités de population agricole et artisanale qui ont conservé les coutumes roumaines. Elle reste jalonnée de villes et de gros bourgs de contact.

Les plateaux

Ils ne dépassent pas 600 m d'altitude, et se présentent de chaque côté de la chaîne. Le *plateau transylvain* est formé d'une série de niveaux d'aplanissement et d'une cuvette sédimentaire renfermant des diapirs et des dômes, d'où sont extraits le sel et surtout le méthane, dont la production place la Roumanie au premier rang en Europe orientale (U. R. S. S. exclue). Lorsque les grands affluents de la Tisza, le Mureş, et le Someş, découpent en aval le plateau en larges vallées, on parle de la « plaine » de Transylvanie.

Le *plateau moldave* est une table couverte d'épais dépôts pliocènes, peu dérangés, découpés par les affluents du Siret et du Prut. C'est un pays de forêts défrichées, densément peuplées de gros villages.

La *Dobroudja* (Dobrogea)* est une table entre Danube et mer Noire, présentant au nord, sous la forme de chicots, les formations les plus anciennes de la Roumanie, au sud un plateau monotone, resté longtemps terre de pâturages extensifs, et qui, de nos jours, découpé en vastes exploitations d'État, est le véritable grenier de la Roumanie.

Les plaines

Elles sont également des greniers et se distinguent non seulement par leur position, mais également par leur réseau hydrographique et l'extension récente de leur mise en valeur. Celles de la Tisza (Tisa), formant la majeure partie du Banat roumain, sont de profonds golfes de la plaine pannonienne : cônes de déjections, terrasses, rubans alluviaux ou zones marécageuses ou salines rappellent les rebords de la Grande Plaine hongroise.

La *plaine roumaine* correspond aux régions les plus basses à l'est des Carpates : l'Olténie, les galeries humides des affluents du Danube et la plaine alluviale de celui-ci, appelée *balta*, forment des zones inondables, mais également propices à l'irrigation. En Valachie et en Moldavie, certaines plaines connaissent un climat à tendances steppiques. Les terres noires apparaissent au nord de la Moldavie et le Bărăgan, ancienne steppe à chardons, est morcelé en grands domaines d'État.

Enfin, la Roumanie occupe les quatre cinquièmes du plus vaste delta d'Europe, celui *du Danube**, un des ensembles les plus isolés, les plus sauvages d'Europe, encore peuplé par les Lipovans, vieux-croyants russes qui avaient trouvé refuge dans des terres dont la majeure partie sont submersibles. Le delta est devenu un laboratoire d'aménagement du milieu naturel, avec la station et la ville nouvelle de Maliuc, sur le bras de Sulina. On a prévu des réserves naturelles ou touristiques protégées, des espaces consacrés à une agriculture spéciale, l'industrialisation de la pêche et surtout la récolte, par des moissonneuses géantes, des roseaux, effectuée au printemps et transportée par barges spéciales jusqu'au combinat de cellulose de Brăila. La navigation nouvelle qui doit alimenter le combinat de Galați est susceptible d'entraîner d'autres modifications.

A. B.

L'histoire

Les origines

Le territoire de la Roumanie conserve de nombreux vestiges archéologiques datant du Paléolithique (1 000 000-10 000 av. J.-C.), à Bugiuleşti (en Olténie), dans la vallée du Dîrjov (département de l'Olt), ainsi que du Néolithique (5 500-2 500 av. J.-C.), époque durant laquelle se constituent les grands groupes culturels de Boian-Gumelnița, de Cucuteni-Ariuşd, de Hamangia, etc.

À la fin du IIIe millénaire av. J.-C. et au début du IIe a lieu l'expansion des Indo-Européens avec leur établissement dans l'espace carpato-balkanique ; durant cette même période se produit le processus de désagrégation des vieilles cultures néolithiques, les tribus thraciques installées dans la péninsule balkanique contribuant au développement de la civilisation du bronze (IIe millénaire av. J.-C.).

À l'âge du fer (Ier millénaire av. J.-C.) s'effectue au sein du groupe thrace la délimitation ethnique et linguistique des populations connues dans la tradition historique écrite sous le nom de *Géto-Daces* (les Gètes et les Daces constituent en fait un même peuple et aux deux dénominations sous lesquelles celui-ci apparaît dans certaines sources ne correspond qu'une différence d'ordre régional).

Dans le développement de leur culture matérielle et spirituelle, les Géto-Daces assimilent des influences scythiques, thraciques (du Sud), grecques (par l'entremise des colonies établies sur le littoral de la mer Noire : Histria, Callatis, Tomis) et celtiques. Au Ier s. av. J.-C., sous Burebista (v. 70-44 av. J.-C.), sont posées les bases de l'État esclavagiste dace, connu dans l'histoire sous le nom de *Dacie** (qui s'étend approximativement sur l'actuel territoire de la Roumanie). Démembré après la mort de Burebista, l'État dace est consolidé de nouveau par la suite et parvient à l'apogée de sa puissance économique, politique et militaire sous le règne de Décébale (87-106 apr. J.-C.). Les tentatives de l'Empire romain en vue d'établir une frontière sur le bas Danube provoquent de fréquents conflits entre les Daces et les Romains, conflits qui aboutissent aux deux guerres (101-102 et 105-106) menées par l'empereur Trajan* en Dacie, à l'écroulement de l'État dace et à la transformation de la Dacie en province romaine (106-271).

La colonisation massive et organisée de la nouvelle province au moyen d'éléments romains ou romanisés, l'usage généralisé de la langue latine, imposée comme unique moyen d'expression, l'assimilation, par la population conquise, de la civilisation romaine, qui représentait un échelon de développement supérieur — tous ces faits ont eu pour résultat la romanisation des Daces et la constitution d'une population daco-romaine, l'élément de base du processus d'ethnogenèse du peuple roumain.

Après que l'administration et l'armée romaines se sont retirées au sud du Danube (en 271), la population daco-roumaine, conservant son intégrité ethnique, poursuit sans interruption, sur ce même territoire, ses anciennes occupations — l'agriculture et l'élevage du bétail — et reste du point de vue politique, économique et culturel dans la sphère d'influence de l'Empire romano-byzantin.

Durant le millénaire qui sépare le retrait de l'administration impériale de Dacie et la formation des États féodaux roumains, le territoire de la Dacie est parcouru par les vagues successives des populations germaniques, slaves et touraniennes temporairement établies en ces lieux et partiellement assimilées par la masse des autochtones. Pendant cette période se forment le peuple roumain et sa langue, processus parachevé à la fin du Xe s. Le roumain est, par son origine, par sa structure et par son vocabulaire, une langue romane, la seule héritière directe du latin parlé dans les provinces balkaniques de l'Empire romain. À partir du Xe s., les habitants de l'ancienne Dacie sont mentionnés dans les diverses sources historiques sous le nom de *Vlahi*, ou *Valahi*. Au cours de cette période apparaît également le début de la constitution d'un État des Roumains de Transylvanie* (contrée graduellement conquise par le royaume de Hongrie* au cours des Xe - XIIIe s.)

Naissance des États roumains

À la suite de circonstances favorables sur le plan intérieur (affermissement des rapports féodaux) aussi bien que sur le plan extérieur (anarchie féodale dans le royaume hongrois, affaiblissement politique et militaire de la Horde d'Or), l'État féodal de Valachie* (ou Țara Românească) prend naissance au sud des Carpates au début du XIVe s., par la réunion des formations politiques sises sur les deux rives de l'Olt. L'unification se produit sous Jean Ba-

sarab, ou Basarab Ier (v. 1322-1352). L'indépendance du nouvel État est consacrée par la victoire remportée à Posada (1330) sur Charles Ier Robert, roi de Hongrie. À l'est des Carpates, le groupement des petites formations politiques (apparues du xe au xive s.) donne lieu à la création de l'État féodal de Moldavie* (1359) sous Bogdan Ier (1359-1365), qui, au cours des années suivantes, repousse les tentatives réitérées faites par le royaume hongrois en vue d'instaurer de nouveau sa domination sur la Moldavie.

La formation des États féodaux de Valachie et de Moldavie — résultat d'un processus ininterrompu et de longue durée — représente un moment de la plus haute importance dans l'histoire de la Roumanie.

L'évolution historique du peuple roumain au cours du Moyen Âge porte l'empreinte de son morcellement en trois formations politiques (Valachie, Moldavie, Transylvanie), dont les deux premières sont indépendantes, alors que la Transylvanie, sous le commandement du voïvode, se trouve rattachée au royaume hongrois tout en disposant d'une certaine autonomie. Au cours des siècles, les trois pays maintiennent entre eux de solides liens.

Les plus importants parmi les successeurs de Basarab Ier et de Bogdan Ier — Mircea le Vieux (1386-1418) en Valachie et Alexandre Ier (le Bon) [1400-1432) en Moldavie — parachèvent l'organisation politique et institutionnelle des deux pays.

En Transylvanie, les Roumains constituent la majeure partie de la classe des serfs, qui, côte à côte avec les serfs hongrois, se soulèvent plus d'une fois contre leurs maîtres féodaux. C'est ainsi qu'éclatent la grande révolte de Bobîlna (1437-38) et la guerre des paysans de 1514, conduite par Gheorghe Doja et qui gagne aussi les régions orientales de la Hongrie. Aux xive et xve s., les États féodaux roumains combattent les tendances expansionnistes des royaumes hongrois et polonais, et, après avoir triomphé, reprennent une longue lutte contre les Ottomans* pour la sauvegarde de leur existence d'États indépendants. Dans cette lutte s'illustrent : en Valachie, Mircea le Vieux, qui, en 1394, remporte la victoire de Rovine sur l'armée turque conduite par Bayezid Ier lui-même, puis Vlad l'Empaleur, (1456-1462 et 1476) ; en Moldavie, Étienne III le Grand (1457-1504), prince régnant qui, en 1475, à la bataille de Vaslui, est vainqueur d'une puissante armée turque commandée par Soliman Pacha ; en Transylvanie, le voïvode Jean (János) Hunyadi*, vainqueur du sultan Mehmed II à Belgrade (1456). La puissante expansion ottomane, que marquent la conquête des cités danubiennes de Turnu, de Giurgiu, de Brăila, etc., la transformation de l'État tatare de Crimée en un État vassal de l'Empire ottoman en 1475, l'effondrement de la Hongrie après la bataille de Mohács, en 1526, obligent les trois pays roumains à accepter la suzeraineté turque ; ils conservent pourtant une existence indépendante, et ne sont pas transformés en pachaliks.

Les xvie et xviie s. représentent une période d'intensification de l'exploitation fiscale et seigneuriale. C'est ainsi que les gros terriens féodaux obtiennent dans les trois pays la suppression du droit de déplacement des paysans : en Transylvanie dès 1514, en Valachie en 1595 et en Moldavie, par une série d'édits, dès la première moitié du xviie s.

Au xvie s., la Transylvanie devient une principauté autonome (1541). En Moldavie, Jean le Vaillant (1572-1574) essaie de reconquérir l'indépendance du pays, tandis que Michel le Brave, prince régnant de Valachie (1593-1601), remporte sur les Turcs plusieurs victoires, dont la plus éclatante est celle de Călugăreni (1595). La place toute particulière que ce prince occupe dans l'histoire du peuple roumain est due à l'union politique de la Valachie, de la Moldavie et de la Transylvanie sous un seul sceptre, réalisée pour la première fois par lui en l'an 1600. Au xviie s. et au début du xviiie s., il convient de signaler les règnes de Matei Basarab (1632-1634), de Şerban Cantacuzène (1678-1688) et de Constantin Brîncoveanu (1688-1714) en Valachie, ceux de Basile le Loup (1634-1653) et de Dimitrie Cantemir (1710-11) en Moldavie, ce dernier jouant un rôle de premier plan dans la lutte ayant pour objet de soustraire le pays à la domination ottomane ainsi que dans le développement de la culture nationale.

Étienne III le Grand

Voïvode de Moldavie (1457-1504). Étienne le Grand monte sur le trône après une longue période d'anarchie féodale (1433-1457), durant laquelle le royaume hongrois et le royaume polonais, en rivalité pour la domination de la Moldavie, ont imposé tour à tour leurs prétendants au trône de ce pays.

S'appuyant sur les petits boyards, sur la paysannerie libre et sur les villes, il parvient à émanciper progressivement le pouvoir central de la tutelle des grands boyards. Les victoires qu'il remporte contre la Hongrie, l'Empire ottoman, la Pologne et le khān des Tatars font de la Moldavie l'une des réalités importantes de l'Europe orientale pendant la seconde moitié du xve s.

Afin de faire face à la pression du royaume hongrois, Étienne le Grand reprend les traditionnelles liaisons avec la Pologne, dont il reconnaît la suzeraineté par le traité signé en avril 1459. Ce fait déclenche les hostilités avec la Hongrie. Après avoir pénétré profondément à l'intérieur du pays, Mathias Ier* Corvin est contraint de se retirer à la suite de sa défaite de Baja (1467).

La lutte d'Étienne le Grand contre les Ottomans s'intègre dans la conflagration déchaînée par la guerre turco-vénitienne (1464-1479). Les heurts militaires entre les Moldaves et les Turcs en Valachie (1470-1473) se transforment en un conflit militaire de grande ampleur à partir de 1474, lorsque le sultan Mehmed II, le conquérant de Constantinople, comprend que seul un ample effort militaire peut rétablir d'une manière durable le pouvoir ottoman dans la région du Danube inférieur. Pendant l'hiver de 1474-75, une puissante armée ottomane conduite par Soliman Pacha pénètre en Moldavie ; pourtant, malgré leur écrasante supériorité, les armées turques sont vaincues à Vaslui (janv. 1475).

Pendant l'été de 1476, une armée ottomane conduite par Mehmed II lui-même pénètre en Moldavie, tandis qu'à l'est font irruption les Tatars. Étienne le Grand est vaincu par les Turcs à Războieni (juill. 1476). Pourtant la résistance opposée par les cités moldaves ainsi que la crainte d'une intervention de la Hongrie dans la guerre forcent le Sultan à quitter précipitamment le pays (août 1476). Poursuivant de près l'armée turque en retraite, Étienne pénètre en Valachie, qu'il réussit à ramener, une fois de plus, dans le camp anti-ottoman.

Cinq ans après, le sultan Bayezid II occupe à l'improviste Chilia et Cetatea Albă, parachevant ainsi la conquête de la mer Noire (1484). Étienne le Grand essaie de reprendre les cités perdues ; afin d'obtenir le concours militaire des Polonais, il accepte de prêter hommage de vassal au roi Casimir IV Jagellon* à Kolomyia (1485). Après la conclusion de la paix turco-polonaise, le voïvode moldave est obligé de payer tribut aux Turcs (1487).

De plus en plus fortement engagé dans le conflit avec le royaume polonais pour la domination de Pocuţia — territoire se trouvant depuis longtemps en litige entre la Moldavie et la Pologne —, Étienne le Grand resserre les liens avec le prince Ivan III de Moscou, avec lequel il s'est apparenté. Lorsque celui-ci conclut la paix avec l'État polonais-lituanien (1494), Jean Ier Albert (1492-1501) décide de ramener par la force la Moldavie sous la suzeraineté de la couronne polonaise ; mais la campagne entreprise en 1497 contre Étienne le Grand s'achève par une grave défaite à Codrul Cosminului (Bucovine) [oct. 1497].

Le règne d'Étienne le Grand marque une étape importante dans le développement culturel et artistique de la Moldavie. Durant cette période on érige églises et monastères, caractérisés par un style architectonique qui, tout en mariant la tradition byzantine aux éléments gothiques, garde en même temps l'empreinte de la création originale (les monastères de Voroneţ, de Putna, de Pătrăuţi, etc.) ; la peinture religieuse connaît, elle aussi, un puissant développement. Dans les nouveaux centres abbatiaux, on déploie une riche activité littéraire, comme en témoignent de nombreux manuscrits religieux en langue slave, le plus souvent rédigés sur les conseils du voïvode. La même impulsion créatrice fait naître aussi les *Annales*, base de l'historiographie moldave.

Le xviiie siècle

En Transylvanie, devenue province de l'empire des Habsbourg après la paix de Karlowitz (1699), des réformes ouvrent de nouvelles perspectives à la lutte des Roumains transylvains pour leur émancipation politique et sociale. L'initiative de ce mouvement appartient à l'évêque Ioan Inocenţiu Micu (Clain) [1692-1768] ; celui-ci, en fondant ses assertions sur le caractère autochtone de la population roumaine et sur la prépondérance numérique de celle-ci, revendique pour les Roumains — alors simplement « tolérés » — l'égalité avec les trois autres nations (Magyars, Saxons et Sicules) habitant la Transylvanie. Les idées formulées par l'évêque Micu sont reprises et approfondies à la fin du siècle dans le cadre de l'action revendicative des dirigeants de la population roumaine de Transylvanie (*Supplex libellus Valachorum*, 1791).

En Moldavie (1711) et en Valachie (1716) est instauré le régime phanariote, la forme la plus oppressive de la domination ottomane. L'autonomie des provinces roumaines est considérablement réduite. En fait, ces provinces sont administrées soit par des gouverneurs nommés par l'empereur (en Transylvanie), soit par des princes régnants désignés par le Sultan (en Valachie et en Moldavie) et recrutés dans les rangs de l'élite de la société grecque établie à Constantinople, les Phanariotes. Bien qu'étant fidèles instruments de la Porte, les princes phanariotes, dont Constantin Mavrocordato (1711-1769), hospodar de Valachie et de Moldavie, réalisent nombre de réformes fiscales, sociales, administratives et judiciaires, la plus importante étant l'abolition de la servitude personnelle (1746), première mesure de ce genre qui ait été prise dans l'est de l'Europe.

En Transylvanie se produisent de violents mouvements paysans, qui culminent avec la grande révolte de 1784-85, sous la conduite de Horia, de Cloşca et de Crişan. Les fréquentes guerres russo-austro-turques (au XVIIIe s. et au début du XIXe s.), qui ont souvent pour théâtre d'opérations le territoire des pays roumains, causent des destructions, des déplacements de populations et des amputations territoriales. L'Autriche annexe l'Olténie en 1718 (jusqu'en 1739) et la Bucovine (la partie septentrionale de la Moldavie) en 1775. À la suite de la guerre russo-turque de 1806-1812 et du traité de paix signé à Bucarest (1812), la Bessarabie* est intégrée à la Russie tsariste.

Le sentiment national

Le début du XIXe s. est marqué par une recrudescence de la volonté d'émancipation nationale et sociale, dont témoigne le mouvement révolutionnaire de 1821, qui a à sa tête Tudor Vladimirescu (1780-1821) et aura pour conséquences l'abolition du régime phanariote en Valachie aussi bien qu'en Moldavie et le rétablissement des règnes autochtones.

Après une nouvelle guerre russo-turque (1828-29), terminée par la paix d'Andrinople (qui prévoit la suppression de toutes les restrictions commerciales imposées par la Porte aux principautés roumaines), la Valachie et la Moldavie sont gouvernées par une administration militaire russe (1828-1834). Durant cette période sont élaborés les « règlements organiques » (1831-32) — les premières Constitutions des deux pays —, point de départ de la modernisation des structures de l'État, qui, par l'assimilation des institutions publiques ainsi que par l'accord douanier (1846-47), préparent l'union des principautés.

Les conflits socio-politiques, latents jusqu'alors, éclatent au grand jour lors de la révolution de 1848-49 — partie intégrante de la révolution européenne —, qui, sous l'impulsion de causes similaires, se produit presque simultanément dans les trois pays roumains. En vertu des principes figurant dans ses programmes (suppression du servage, distribution de terres aux paysans, liberté industrielle et commerciale, liberté de la presse et des réunions, affranchissement du joug ottoman et de celui des Habsbourg, etc.), la révolution de 1848-49 dans les pays roumains revêt un caractère démocratique bourgeois ; elle a pour but, sur le plan national, l'union de la Moldavie et de la Valachie en un seul État indépendant, la reconnaissance de la nation roumaine en Transylvanie, ensuite l'union, en une principauté autonome, de toutes les régions roumaines incorporées dans l'empire des Habsbourg et enfin, pour l'avenir, la constitution de l'État roumain unitaire.

Lorsque la révolution de 1848-49 est étouffée, du fait de la réaction intérieure et de l'intervention des empires voisins, la Valachie et la Moldavie sont soumises jusqu'en 1856 à un régime presque ininterrompu d'occupation turque, russe et autrichienne. Mais la situation internationale, qui a rendu possible l'intervention russo-turque contre le courant de rénovation sociale et d'unification politique, est modifiée au bout de quelques années par la guerre de Crimée (1854-55), à laquelle met fin le traité de paix de Paris (1856). En vertu de ce traité, la Valachie et la Moldavie, tout en continuant à se trouver sous la suzeraineté de la Porte, bénéficient de la garantie collective des grandes puissances. En même temps, ce traité stipule que la population des principautés sera consultée au sujet de l'union par la voix de délégués de toutes les classes sociales dans le cadre de *Divans ad hoc* convoqués à Iaşi et à Bucarest. Les représentants du peuple se prononcent (oct. 1857, dans les deux Divans ad hoc, élus pendant l'été de 1857) en faveur de l'union des principautés en un seul État au nom de *Roumanie* ; toutefois, la conférence des grandes puissances convoquée à Paris (mai 1858), tenant compte de l'opposition de la Turquie, de l'Autriche et de la Grande-Bretagne, adopte une convention (août 1858) qui refuse le droit de l'union à la population des principautés.

Les pays roumains se voient donc imposer une Constitution hybride qui maintient, sous le nom de « Principautés unies de Moldavie et de Valachie », leur séparation toujours sous la suzeraineté de la Porte, chaque principauté ayant son prince régnant, son gouvernement et son assemblée législative ; les seules institutions communes admises sont une commission centrale pour l'élaboration des lois d'intérêt commun et une cour de cassation unique pour les deux principautés, ayant leur siège à Focşani.

Les puissances européennes n'ayant pas accédé à la volonté primordiale des Roumains, exprimée dans les Divans ad hoc, ceux-ci imposent leur volonté et réalisent en lait l'union des principautés roumaines, en élisant comme prince régnant, aussi bien en Moldavie (5 janv. 1859) qu'en Valachie (24 janv. 1859), le colonel Alexandre-Jean Cuza (1859-1866). Posant les fondements de l'État national roumain — dont le parachèvement sera effectué en 1918 — l'union de 1859 constitue l'acte de naissance de la Roumanie moderne.

Alexandre-Jean Ier Cuza

Prince régnant de Roumanie (Galaţi 1820 - Heidelberg 1873). Alexandre-Jean Cuza appartient à une ancienne famille moldave. Il fait ses études à Iaşi et à Paris. En 1848, il se trouve au premier rang des révolutionnaires moldaves. Leur désir de réformes et d'union politique trouve une occasion de se manifester lors de la conclusion du traité de Paris de 1856, qui met fin à la guerre de Crimée (1854-55). Les deux assemblées, ou *Divans ad hoc*, qui, conformément à ce traité, doivent formuler les desiderata de la population des principautés roumaines quant à la future organisation du pays adoptent des résolutions communes : union des principautés, respect de leur autonomie et de leur neutralité, création d'une chambre représentative de tous les intérêts de la population. Ces résolutions doivent être mises en pratique sous la garantie collective des puissances signataires du traité de Paris. Mais, réunies en une nouvelle conférence, les puissances n'acceptent qu'une partie des revendications du peuple roumain, en raison des réserves formulées par l'Autriche et la Grande-Bretagne, qui soutiennent la Turquie. Elles n'acceptent, en conséquence, qu'un début d'union : chaque principauté aura son propre prince régnant, son gouvernement et sa chambre, mais il existera une commission centrale, ayant pour but d'élaborer des lois communes, et une cour de cassation commune également, ces deux institutions ayant leur siège dans la ville de Focşani. Est admise la dénomination de « Principautés unies ».

Il reste à élire dans chaque principauté le prince régnant, qui doit être désigné par une chambre élective. La majorité est obtenue en Moldavie par les partisans des réformes démocratiques et en Valachie par les conservateurs. À Iaşi, le colonel Alexandre-Jean Cuza, qui est alors adjoint du commandant de l'armée moldave, est élu à l'unanimité (5 janv. 1859). À Bucarest, sous la pression des masses populaires, la majorité conservatrice accepte la proposition, faite par la minorité libérale, de fixer également son choix sur Alexandre-Jean Cuza, qui, effectivement, réunit l'unanimité des suffrages (24 janv. 1859). Cette double élection suscite un immense enthousiasme non seulement dans les deux Principautés, mais aussi en Transylvanie.

L'union est donc réalisée sous une forme personnelle ; trois ans plus tard, et après de laborieux pourparlers avec la Turquie, elle est suivie par une union définitive, institutionnelle (déc. 1861). En janvier 1862, une chambre unique se réunit à Bucarest, et il n'y a qu'un seul gouvernement. À ce succès a largement contribué la personnalité du nouveau prince régnant ; intelligent et patriote, Alexandre-Jean Cuza est en outre un démocrate qui a en vue l'élévation du niveau économique, politique et culturel de son peuple.

Son règne comporte deux périodes. Durant la première — jusqu'au 2 mai 1864 —, Cuza gouverne en s'appuyant sur les institutions prévues par la convention de Paris, réussissant à réaliser l'unification administrative, judiciaire et militaire ainsi que la sécularisation des biens appartenant aux monastères. Toutefois, lorsque la distribution des terres aux paysans est proposée, les conservateurs, qui forment la majorité à la Chambre, repoussent la loi et refusent de discuter une nouvelle loi électorale. Cuza est donc obligé de recourir à un « coup d'État » (2 mai 1864). Il procède à la dissolution de la Chambre et, par voie de plébiscite, soumet à l'approbation du peuple, d'une part, le *statut* proposé par lui, qui modifie les dispositions de la convention de Paris dans le sens d'un régime autoritaire accordant des droits plus étendus au pouvoir exécutif, et, d'autre part, la nouvelle loi électorale, qui élargit considérablement le droit de vote. Le plébiscite constitue un succès pour lui : 682 621 citoyens pour, 1 307 contre, 70 220 abstentions.

Devant ce résultat, les grandes puissances signent à Constantinople un protocole qui ratifie, en fait, le statut et la loi électorale, tout en reconnaissant à Cuza le droit d'instituer ou de modifier n'importe quelle loi relative à l'organisation intérieure du pays ; ainsi est formellement reconnue l'autonomie de la Roumanie.

Sur la base du statut, Cuza décrète (14 août 1864) la loi rurale, qui supprime la corvée, cependant que les paysans travaillant sur les domaines des boyards aussi bien que sur les anciens domaines des monastères se voient attribuer des terres en pleine propriété. Le nombre des familles ainsi pourvues se chiffre à 511 896 ; la superficie qui leur est attribuée atteint environ 2 038 640 ha. Un rôle important dans la réalisation de ces réformes est joué par le Premier ministre, Mihail Kogălniceanu.

Si la paysannerie est satisfaite de ces réformes, les grands propriétaires fonciers et les boyards conservateurs ne le sont pas ; certains éléments libéraux se joignent à eux, étant mécontents du fait que le statut a réduit l'importance de la Chambre et qu'eux-mêmes sont tenus à l'écart du pouvoir.

Cependant Cuza poursuit l'organisation de l'État. Dans le courant de l'été de 1864, il crée l'université de Bucarest (celle de Iaşi existait depuis 1860) ; en novembre de la même année, il promulgue une loi d'organisation de l'enseignement, depuis l'instruction primaire, devenue obligatoire et gratuite, jusqu'à l'enseignement supérieur ; le nombre des écoles s'accroît ; on donne une considérable extension au réseau télégraphique ; vers la fin de 1865 est conclu un contrat en vue de la construction de la voie ferrée Bucarest-Giurgiu, l'une des premières de Roumanie.

Les mécontents, constituant ce que l'on a nommé la « monstrueuse coalition », s'assurent le concours d'une partie de l'armée et obligent Cuza à abdiquer le 11 février 1866. Le « prince de l'union » doit quitter le pays ; il passe sept ans en exil, à Vienne et à Florence, et meurt le 3 mai 1873. Son corps repose aujourd'hui dans une crypte de l'église des Trois-Hiérarques de Iași.

Naissance de la Roumanie

La double élection d'Alexandre-Jean Cuza est suivie d'une intense campagne politique dans le dessein de faire reconnaître cette situation par la puissance suzeraine et par les puissances garantes, puis de parvenir à l'unité constitutionnelle et administrative ; cette unité est accomplie en janvier 1862, date à laquelle la Moldavie et la Valachie constituent un seul État, dénommé *Roumanie*, avec une seule assemblée nationale et un seul gouvernement siégeant à Bucarest*, capitale du pays.

Après la création de l'État national roumain moderne, le prince Alexandre-Jean Cuza et son collaborateur le plus proche, Mihail Kogălniceanu (1817-1891), prennent l'initiative d'une série de réformes intérieures (sécularisation des biens appartenant aux monastères [déc. 1863] ; réforme agraire [14 août 1864], prévoyant l'émancipation des corvéables et l'attribution de terres à ces derniers ; organisation de l'administration et de l'enseignement ; etc.), mesures qui contribuent au progrès général du pays sur les plans social, économique et politique.

Forcé d'abdiquer (11 févr. 1866) par une coalition politique groupant des propriétaires fonciers et des bourgeois hostiles à ses réformes, le prince Cuza est remplacé par une « Lieutenance princière », qui, trois mois plus tard, fait appel au prince Charles de Hohenzollern-Sigmaringen pour le proclamer prince de Roumanie le 10 mai 1866. En 1881, ce dernier prend le titre de roi sous le nom de Carol Ier, ou Charles Ier (v. Hohenzollern de Roumanie).

À la suite des circonstances favorables nées de l'intensification du mouvement général de libération nationale des peuples de la péninsule balkanique aussi bien que de la guerre russo-turque qui a éclaté, la Roumanie proclame son indépendance (9 mai 1877) et la défend sur le champ de bataille, en participant, aux côtés de la Russie, à la guerre de 1877-78 contre la Turquie. La victoire des troupes roumano-russes sur les Turcs consolide sur le plan international l'indépendance de la Roumanie en tant qu'État, situation reconnue par le traité de San Stefano (3 mars 1878) et par le congrès de Berlin (13 juin - 13 juill. 1878) ; le traité de paix de Berlin rétablit l'autorité de l'État roumain sur le nord de la Dobroudja* — départements de Tulcea et de Constanța —, tandis que la partie méridionale de la Bessarabie (rétrocédée à la Moldavie par le traité de Paris de 1856) est de nouveau incorporée à l'Empire tsariste.

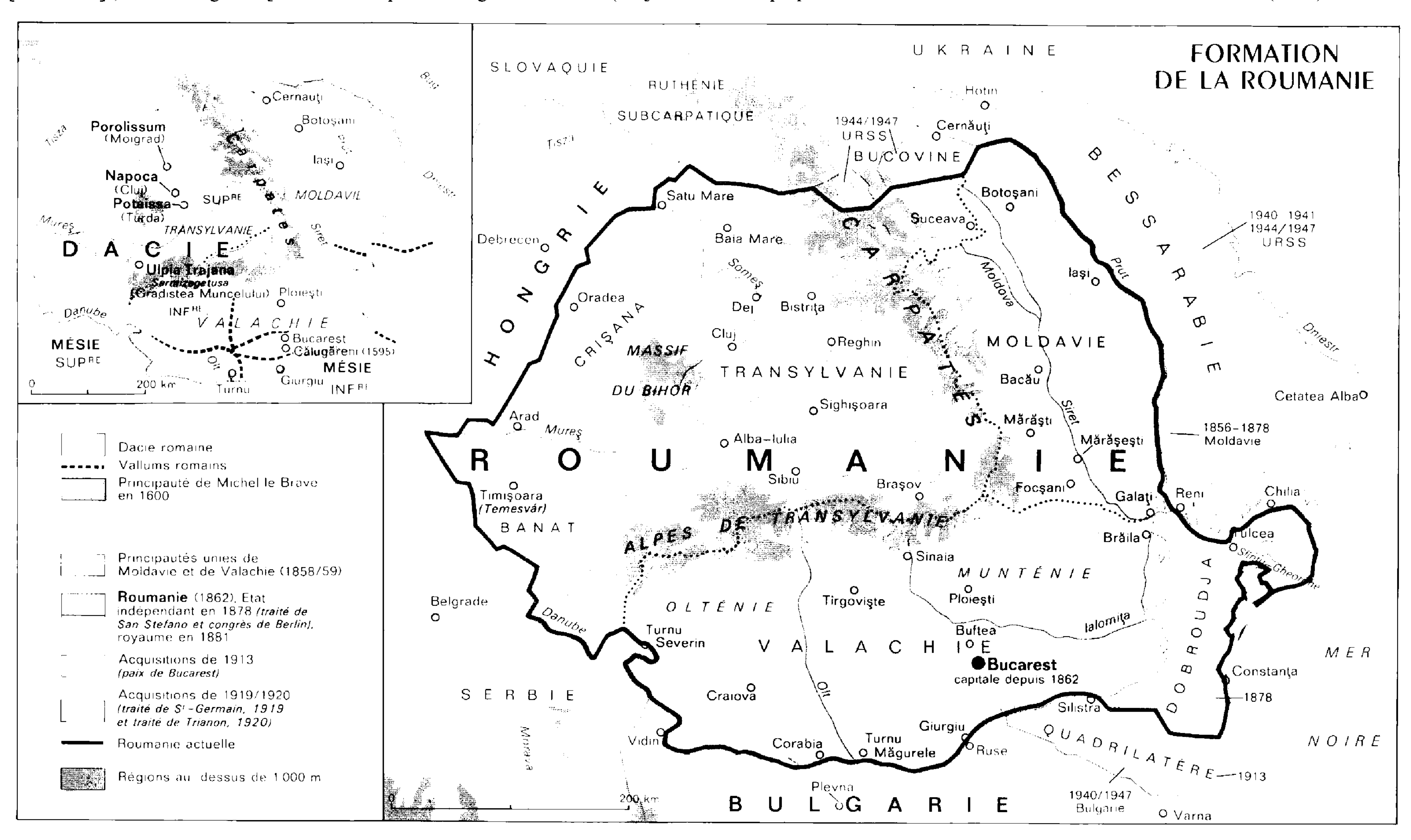
La période de stabilité comprise entre la proclamation de l'indépendance et le début de la Première Guerre mondiale est caractérisée par un développement de l'économie à un rythme inégal. Malgré les progrès enregistrés sur le plan industriel (par suite de mesures visant à encourager l'industrie et d'une politique à caractère protectionniste), la principale branche de l'économie roumaine n'en demeure pas moins l'agriculture ; celle-ci enregistre, elle aussi, une courbe ascendante, en dépit des graves obstacles que représentent la structure de la propriété et la concurrence des céréales étrangères.

La vie politique se polarise autour du parti libéral (qui représente les intérêts de la bourgeoisie) et du parti conservateur (qui exprime les intérêts des gros propriétaires fonciers). L'alternance de ces deux partis au pouvoir constitue le trait caractéristique du système de gouvernement de la Roumanie de l'époque.

Dans la seconde moitié du XIXe s., parallèlement à l'accroissement numérique de la classe ouvrière, les premiers cercles socialistes et ouvriers se constituent et en 1893 prend naissance le parti social-démocrate des ouvriers de Roumanie (Partidul social-democrat al muncitorilor din România) [P. S. D. M. R.] (dénommé, après 1910, « parti social-démocrate de Roumanie » [Partidul social-democrat din România (P. S. D. R.)]).

Depuis 1848, la Transylvanie se trouve sous la domination directe des Habsbourg. Après la création de l'État austro-hongrois (1867), elle est annexée à la Hongrie, ce qui vaut aux Roumains transylvains un surcroît d'oppression sociale et nationale. En 1881, une organisation politique centralisée de la bourgeoisie roumaine de Transylvanie prend corps : c'est le parti national roumain (P. N. R.), qui jouera un rôle important dans la lutte de libération nationale des Transylvains.

La rédaction d'un mémorandum, en 1892, par le parti national roumain est l'événement le plus important de la lutte menée pour la libération nationale et sociale en Transylvanie durant toute la période comprise entre la révolution de 1848-49 et l'union de la Transylvanie avec la Roumanie (1918).



Le fait qu'aucune solution ne soit donnée au problème agraire et, la survivance de nombreux vestiges des rapports féodaux provoquent des troubles fréquents dans les rangs de la paysannerie : révoltes de 1888 et de 1907. La jacquerie de 1907 prend les proportions d'une véritable guerre paysanne et gagne le pays tout entier.

En matière de politique extérieure, l'orientation proallemande du roi Charles Ier et de certains leaders politiques roumains détermine en 1883 l'adhésion de la Roumanie à la Triple-Alliance, bien que de fortes divergences opposent la Roumanie à l'Autriche-Hongrie. Ces divergences ont pour causes les problèmes économiques (la guerre douanière de 1884-1886) et la domination que l'Empire austro-hongrois exerce sur la Transylvanie, habitée en majorité par des Roumains.

Mais, en même temps, dans la politique extérieure de la Roumanie commencent à se faire jour des tendances d'une orientation vers les puissances occidentales, notamment vers la France, tendances qui s'accentueront considérablement à la veille de la Première Guerre mondiale.

La Grande Roumanie

En 1913, la Roumanie participe à la deuxième guerre balkanique, terminée par la paix de Bucarest (10 août 1913), aux termes de laquelle la région située au sud de la Dobroudja (contrée connue sous le nom de *quadrilatère*) est attribuée à l'État roumain.

Dès que la Première Guerre* mondiale est déclenchée, l'Entente et les Puissances centrales s'efforcent d'attirer le pays aux côtés de l'un ou de l'autre des deux blocs militaires. Passant outre à la position germanophile du roi Charles Ier et des conservateurs, la Roumanie décide d'adopter une attitude de neutralité armée durant les deux premières années de guerre ; pendant toute cette période, les dirigeants politiques roumains engagent des pourparlers diplomatiques avec les deux coalitions. Finalement, la Roumanie conclut un traité d'alliance (août 1916) avec les puissances de l'Entente, qui promettent de satisfaire l'aspiration à l'unité de l'État roumain.

En 1916, la Roumanie se joint donc à l'Entente et déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie (28 août 1916). Après quelques succès militaires remportés en Transylvanie, l'armée roumaine est prise dans les tenailles d'une double offensive allemande — à laquelle prennent part des troupes austro-hongroises, bulgares et turques — partant à la fois des Carpates et du Danube. En décembre 1916, les troupes ennemies occupent la capitale de la Roumanie ainsi que les deux tiers du pays. Au début de 1917, la ligne du front est stabilisée sur le Siret, le bas Danube et le bras Sfîntu-Gheorghe (Saint-Georges) du delta du Danube.

Durant l'été de 1917, l'armée roumaine, réorganisée avec l'appui d'une mission militaire française, lance une attaque à Mărăşeşti (juill.) et brise l'offensive allemande à Mărăşeşti (juill.-août). Vers la fin de l'année 1917, la situation militaire de la Roumanie est devenue particulièrement critique, par suite de certaines difficultés survenues aussi bien sur le plan intérieur que sur le plan extérieur. Dans ces circonstances, le gouvernement roumain doit conclure l'armistice de Focşani (9 déc. 1917), auquel succèdent le traité préliminaire de Buftea (5 mars 1918), puis le traité de paix de Bucarest (7 mai 1918), par lequel la Roumanie se voit imposer de lourds sacrifices territoriaux et économiques en faveur des Puissances centrales. Mais le 27 mars 1918, la Bessarabie est intégrée à la Roumanie.

En novembre 1918, le gouvernement roumain dénonce le traité de Bucarest et reprend les hostilités contre les Puissances centrales. Après la défaite des Puissances centrales et le démembrement de l'Autriche-Hongrie, la Bucovine (27 oct. 1918) et la Transylvanie (Alba-Iulia, 1er déc. 1918) se réunissent à la Roumanie, parachevant ainsi le processus de formation de l'État national unitaire roumain.

L'établissement de l'État national unitaire roumain — qui consacre l'existence de la communauté constituée au long des siècles entre toutes les provinces de la Roumanie et fixe le cadre national, social, économique et politique nécessaire au développement économique — est entériné sur le plan international par les traités de paix de Saint-Germain (1919) et de Trianon (1920). Le 28 juin 1919, la Roumanie devient membre de la Société des Nations.

L'entre-deux-guerres

Les principaux problèmes auxquels l'État roumain doit faire face sont, sur le plan intérieur, la réfection économique ainsi que la consolidation intérieure de l'État par l'unification législative et, sur le plan extérieur, la sauvegarde de l'intégrité territoriale, le maintien du *statu quo*.

Sur le *plan intérieur*, parmi les premières mesures prises figurent la réforme du système électoral, effectuée en décembre 1918 (celle-ci assure une participation plus large des masses, particulièrement des paysans, à la vie politique du pays) et la réforme agraire de juin-juillet 1921, par laquelle on exproprie, avec dédommagement, plus de 6 millions d'hectares, c'est-à-dire 66 p. 100 de la superficie totale des terres détenues par les grands propriétaires fonciers. La réforme agraire, bien qu'elle ne résolve que partiellement le problème paysan, contribue au développement de l'agriculture et restreint le pouvoir économique et politique des gros propriétaires terriens (le parti conservateur disparaîtra de l'arène politique).

Au cours des années 1918-1920, le mouvement révolutionnaire connaît un important essor, qui culmine par la grève générale d'octobre 1920. À une forte majorité, le congrès général du parti socialiste (8-12 mai 1921) décide de transformer ce dernier en parti communiste roumain (P. C. R.).

En 1923 est adoptée une nouvelle Constitution, aux termes de laquelle la Roumanie est déclarée un « État national unitaire et indivisible ». Elle formule en outre des principes à caractère démocratique (liberté du travail, liberté de la parole et des réunions, liberté de la presse, égalité des droits pour tous les citoyens, sans égard à leur nationalité, etc.).

Au cours des années 1923-1929, la Roumanie connaît une période nouvelle, caractérisée par l'accélération du développement économique (l'industrie en particulier) et par une relative stabilité politique.

À la mort du roi Ferdinand Ier (20 juill. 1927), un conseil de régence est institué pour diriger le pays pendant la minorité du roi Michel, dont le père, le prince Charles, a renoncé en 1925 à ses droits au trône. Rentré au pays, le prince Charles est proclamé roi de Roumanie le 8 juin 1930 sous le nom de Carol II, ou Charles II (1930-1940). Les premières années du nouveau règne sont marquées par les graves conséquences de la crise économique mondiale (1929-1933). La politique des milieux gouvernementaux, qui tentent de résoudre les effets de la crise en contractant à l'étranger des emprunts ou en recourant à des réductions massives de salaires et de personnel ainsi qu'à l'augmentation de la fiscalité, provoque des luttes sociales (notamment des grèves, dont la plus importante est celle des mineurs de Lupeni en août 1929). La protestation des travailleurs culmine avec les mouvements revendicatifs des ouvriers du pétrole à Ploieşti et des cheminots des Ateliers ferroviaires Griviţa à Bucarest (janv.-févr. 1933).

Sur le *plan extérieur*, la Roumanie qui, après la Première Guerre mondiale, a suivi avec constance l'orientation générale de la France et de la Grande-Bretagne, entreprend une série d'actions politiques, économiques et diplomatiques visant à la consolidation de l'État national unitaire roumain, au maintien de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale. C'est en ce sens qu'elle signe en 1921 des traités d'alliance bilatéraux avec la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie, jetant ainsi les bases d'un organisme politique international connu sous le nom de *Petite-Entente* ; de même, en 1921, elle conclut avec la Pologne un traité d'alliance à caractère défensif.

Soucieuse de maintenir la paix par le respect du *statu quo* territorial, elle renouvelle en 1926 le traité d'alliance conclu avec la Pologne en 1921 et signe en 1926 un traité d'amitié et d'arbitrage avec la France (prorogé en 1936) ; en même temps, par la conclusion d'un traité avec l'Italie (1926), le gouvernement roumain normalise ses rapports avec ce pays.

Au cours des années suivantes, tout en participant aux actions diplomatiques entreprises par les grandes puissances antirévisionnistes (adhésion au pacte Briand-Kellogg de 1928), la Roumanie prend l'initiative d'une série de mesures en faveur d'un rapprochement entre les pays de l'Europe centrale et de la péninsule balkanique. Elle participe aux conférences de la Petite-Entente à Belgrade (1929) et à Štrbské Pleso (1930), où sont adoptées d'importantes résolutions ayant trait à la consolidation de la Petite-Entente ; à la conférence de Thessalonique (1930), elle soutient la nécessité de créer un organisme politique englobant tous les États balkaniques. En même temps, elle contribue au règlement définitif du problème des réparations de guerre lors des conférences de La Haye (1929 et 1930). Enfin, à l'occasion des assemblées générales de la Société des Nations (1930 et 1931), présidées par le ministre des Affaires étrangères de Roumanie Nicolaie Titulescu (1882-1941), elle milite pour la solution des

problèmes du désarmement et de la sécurité.

Consacrant ses efforts à la création du système de sécurité collective, dont l'initiative appartient à la France et à l'U. R. S. S., la Roumanie propose la réorganisation de la Petite-Entente (1933) ; elle signe les conventions de Londres en vue de la définition de l'agresseur (1933) et, aux côtés de la Yougoslavie, de la Turquie et de la Grèce, adhère à l'Entente balkanique (1934) ; elle renoue les relations diplomatiques avec l'U. R. S. S. (1934) ; en 1936, elle mène des négociations tendant à la conclusion d'un pacte d'assistance mutuelle roumano-soviétique, qui ne sera cependant pas ratifié.

En février 1938, le roi Charles II impose un régime autoritaire (abolition de la Constitution de 1923, dissolution des partis politiques, restriction des attributions du Parlement, etc.).

Après les accords de Munich (sept. 1938) et l'invasion de la Tchécoslovaquie (mars 1939), la Roumanie doit accepter en 1939 et en 1940 la conclusion de traités économiques avec l'Allemagne, traités qui subordonnent entièrement l'économie nationale du pays aux intérêts de la politique d'expansion allemande.

Après l'agression de l'Allemagne hitlérienne contre la Pologne (1er sept. 1939), le gouvernement roumain proclame la neutralité du pays (4 sept.) et permet, malgré les risques que cette attitude comporte, le transit, sur son territoire, du matériel de guerre destiné à la Pologne.

Dans la période qui suit le déclenchement de la Seconde Guerre* mondiale, la situation de la Roumanie empire ; elle devient extrêmement grave après la capitulation de la France (juin 1940) et la défaite, sur le continent, de la Grande-Bretagne.

La Seconde Guerre mondiale

Le 27 juin 1940, la Bessarabie et la Bucovine du Nord sont incorporées à l'U. R. S. S. Après les défaites subies par la Grande-Bretagne et la France sur le front de l'Ouest, les positions, dans les milieux gouvernementaux de Roumanie, des groupements politiques proallemands s'affermissent. En exécution du diktat de Vienne (30 août 1940), imposé par l'Allemagne et l'Italie, la Roumanie cède à la Hongrie le nord de la Transylvanie, soit une superficie de 43 000 km², peuplée par environ 2 600 000 habitants, en majorité des Roumains. À la suite des négociations roumano-bulgares de Craiova (7 sept. 1940), le sud de la Dobroudja (le quadrilatère) est cédé à la Bulgarie.

Soutenus par l'aide financière et politique des milieux nazis ainsi que par les chefs de la réaction à l'intérieur du pays, les groupements fascistes et profascistes de Roumanie obligent Charles II à abdiquer (6 sept. 1940) en faveur de son fils, Michel Ier, et portent au pouvoir le général Ion Antonescu (1882-1946). Celui-ci instaure une dictature militaire dont la base politique est jusqu'en janvier 1941 l'organisation fasciste de la Garde de Fer ; à cette date, voulant accaparer le pouvoir, la Garde de Fer provoque une rébellion qui est écrasée par Antonescu.

La dictature militaire, subordonnant entièrement la Roumanie aux intérêts de l'Allemagne, liquide les dernières traces des libertés et des droits démocratiques ; elle accepte l'entrée des troupes allemandes dans le pays et, le 22 juin 1941, précipite la Roumanie dans la guerre contre l'U. R. S. S. L'armée roumaine, aux côtés des troupes hitlériennes, prend part aux opérations de Bessarabie, d'Odessa, de Crimée, du Don et de Stalingrad, subissant de lourdes pertes en hommes (plus de 200 000 morts, blessés et disparus) et en matériel.

Au cours des années de guerre, l'économie de la Roumanie s'effondre : à la fin des hostilités, la production industrielle du pays ne représentera plus que 50 p. 100 environ de celle d'avant guerre. De grandes pertes matérielles sont provoquées par le pillage des nazis.

Dès les premiers mois de la guerre, se forme un large front national ayant pour objectif le renversement de la dictature militaire et fasciste, la cessation de la guerre contre l'U. R. S. S., la participation à la lutte contre l'Allemagne hitlérienne, la constitution d'un gouvernement d'indépendance nationale comprenant des représentants de toutes les forces patriotiques, la libération de la Transylvanie du Nord, l'abolition du diktat de Vienne et des réformes démocratiques. Des détachements de partisans mènent leurs actions dans les monts Bucegi, les monts de Caraş, de Vrancea et du Parîng, dans le delta du Danube, dans le Maramureş et les zones de Suceava et de Bacău. En juin 1943 prend naissance le Front patriotique antihitlérien (Frontul Patriotic Antihitlerist [F. P. A.]), qui réunit le parti communiste, le Front des laboureurs, l'Union des patriotes, le Madosz (Union des travailleurs magyars de Roumanie), le parti socialiste paysan ainsi que certaines organisations locales du parti social-démocrate.

Le 1er mai 1944, sur la base d'une plate-forme affirmant des principes antifascistes et formulant des revendications ouvrières, se crée le Front unique des travailleurs (Frontul Unic Muncitoresc [F. U. M.]) ; dans le courant du printemps et de l'été de 1944 prend corps et se développe la collaboration avec tous les partis, groupements et personnalités politiques favorables au renversement de la dictature militaire et fasciste ainsi qu'au retournement des armes contre l'Allemagne hitlérienne.

En juin 1944 sont jetées les bases du Bloc national démocratique (B. N. D.), auquel, à côté du parti communiste et du parti social-démocrate, adhèrent les partis national-paysan et national-libéral. Dans le courant des mois de juillet et d'août, le plan concret de l'insurrection armée est arrêté.

Mettant à profit la tournure favorable prise par la situation intérieure et par la conjoncture internationale, les forces nationales patriotiques de Roumanie — dont le parti communiste constitue le noyau principal — déclenchent (23 août 1944) et mènent à bonne fin l'insurrection nationale armée. Les membres du gouvernement Antonescu sont arrêtés, l'armée roumaine attaque les troupes hitlériennes et, aux côtés des formations de combat patriotiques, libère la capitale.

Le 12 septembre 1944, la Roumanie signe à Moscou la convention d'armistice avec les gouvernements des Alliés, qui consacre une situation de fait ; elle retourne ses armes contre l'Allemagne hitlérienne.

Après la victoire de l'insurrection, qui a pour effet la libération de la Valachie, de la Dobroudja, de l'Olténie, du Banat, de la Crişana et du sud de la Transylvanie, l'armée roumaine (comptant 16 divisions) livre, aux côtés de l'armée soviétique, d'âpres combats pour la libération de tout le territoire national (effective le 25 octobre 1944), puis pour la libération de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie, jusqu'à la défaite totale de l'Allemagne.

La République populaire

En octobre 1944 le parti communiste roumain (P. C. R.) prend l'initiative de grouper, dans le cadre du Front national démocratique (Frontul Naţional Democrat [F. N. D.]), le parti social-démocrate, le Front des laboureurs, l'Union de la jeunesse communiste, la Défense patriotique, le Madosz, l'Union des patriotes et d'autres organisations démocratiques, sur la base d'un programme commun qui prévoit : la mise en œuvre de toutes les forces pour soutenir la guerre antihitlérienne, l'expropriation des gros propriétaires fonciers et la répartition de leurs domaines entre les paysans complètement dépourvus de terre ou n'en possédant que très peu, la démocratisation du pays, la condamnation des criminels de guerre, la réfection économique, l'amélioration des conditions de vie pour tous les travailleurs, etc.

Les gouvernements présidés d'août 1944 à février 1945 par les généraux Constantin Sănătescu (1885-1947) et Nicolae Rădescu (1876-1953) sont renversés tour à tour, et, le 6 mars 1945, est constitué, sous la présidence du Dr Petru Groza (1884-1958), fondateur du Front des laboureurs, un nouveau gouvernement, dans lequel les représentants du Front national démocratique détiennent des positions prépondérantes.

La réforme agraire du 22 mars 1945 permet de distribuer plus de 1 100 000 ha aux paysans ne possédant pas ou très peu de terre, et marque la disparition de la grande propriété foncière. La conférence nationale du P. C. R. d'octobre 1945 fixe comme objectifs primordiaux au pays la reconstruction et le développement de l'économie nationale, fondés sur la réfection et l'essor de l'industrie, la priorité étant accordée à l'industrie lourde et à l'électrification du pays. Gheorghe Gheorghiu-Dej (1901-1965) est élu secrétaire général du Comité central ; il restera durant vingt ans à la tête du parti et de l'État. Le 19 novembre 1946, des élections législatives ont lieu : le Bloc des partis démocratiques (Blocul Partidelor Democrate [B. P. D.]), créé en mai 1946, obtient 79,6 p. 100 du total des voix exprimées et 378 mandats sur un total de 414. Cette victoire remportée sur le parti national-paysan de Iuliu Maniu (1873-1955) et sur le parti national-libéral de Constantin Brătianu (1866-1950) précède de peu l'élimination de ces partis. Le Parlement adopte alors une série de mesures économiques (étatisation de la Banque nationale [déc. 1946], réforme monétaire [1947]), qui permettent à l'État d'avoir la possibilité d'agir directement sur la coordination et la répartition de la production.

Parallèlement, les relations diplomatiques sont rétablies avec l'U. R. S. S.

(août 1945), les États-Unis et la Grande-Bretagne (févr. 1946) ; en février 1947, le traité de paix de Paris, signé avec les puissances alliées, consacre juridiquement l'annulation du diktat de Vienne.

Le 30 décembre 1947, le roi Michel Ier abdique, et la Roumanie se proclame République populaire. En février 1948 a lieu le VIe congrès du P. C. R., au cours duquel est créé, par l'unification du parti communiste roumain et du parti social-démocrate, le parti unique de la classe ouvrière, qui, entre 1948 et 1965, portera le nom de *parti ouvrier roumain* (Partidul Muncitoresc Român [P. M. R.]). La Grande Assemblée nationale (élue le 28 mars 1948) adopte le 13 avril 1948 la Constitution, puis le 11 juin 1948 là loi sur la nationalisation des principales entreprises industrielles, minières, bancaires, d'assurances et de transport ; ainsi sont établies les bases du secteur socialiste d'État dans l'économie.

Au printemps de l'année 1962 est terminé le processus de transformation de l'agriculture par la coopération, qui a débuté avec le programme établi dans le plénum du Comité central du P. C. R. réuni du 3 au 5 mars 1949. Le IXe congrès du P. C. R. (juill. 1965) décide pour les années 1966-1970 un plan de développement du pays, et adopte les directives concernant la mise en valeur des ressources énergétiques ainsi que l'électrification du pays durant la période 1966-1975. Nicolae Ceauşescu* est élu premier secrétaire du Comité central du P. C. R.

La République socialiste

Le 21 août 1965, la Grande Assemblée nationale vote une nouvelle Constitution qui crée la République socialiste de Roumanie.

En novembre 1968 est créé le Front de l'unité socialiste, organisme politique à caractère représentatif, dont Nicolae Ceauşescu est le premier président. Le Xe congrès du P. C. R. (août 1969) établit, comme objectif fondamental, la constitution d'une société socialiste. Le congrès réélit Nicolae Ceauşescu, président, depuis 1967, du Conseil d'État de la République, au poste de premier secrétaire du P. C. R. Celui-ci s'affirme en effet de plus en plus comme le personnage principal du régime. Ainsi, en mars 1974, il est nommé président de la République par l'Assemblée nationale après création de cette nouvelle charge. Le Conseil d'État qui jouait jusqu'alors le rôle de direction collégiale reste cependant en fonctions. Lors du XIe congrès du P. C. R. (nov. 1974), les organes suprêmes du parti sont restructurés et sa direction est renouvelée par la mise à l'écart de ses plus anciens dirigeants.

Sur le plan extérieur, la Roumanie pratique au sein du monde socialiste une politique originale : partant de la réalité du monde contemporain, qui se caractérise par la coexistence d'États à systèmes socio-politiques différents, elle entretient des relations de collaboration et de coopération — politiques, économiques, scientifiques et culturelles — avec tous les pays du monde, sur la base des principes du respect de la souveraineté et de l'indépendance nationales, de l'égalité en droits, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et de l'avantage réciproque. Cependant, État socialiste, elle situe au centre de cette politique extérieure le développement et l'affermissement des relations avec les autres pays socialistes. Elle fait partie du Conseil d'aide économique mutuelle (Comecon*) [depuis 1949], et du pacte de Varsovie (1955). Elle accorde en outre une attention particulière aux ententes à caractère régional, en vue de la réalisation d'une atmosphère de détente et de coopération dans les Balkans.

Membre de l'O. N. U. depuis 1955, elle a pris, dans ce cadre, plusieurs initiatives, concrétisées dans des résolutions adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies notamment : des actions sur le plan régional en vue de l'amélioration des relations de bon voisinage entre États européens appartenant à des systèmes socio-politiques différents ; une déclaration concernant la promotion, dans les rangs de la jeunesse, des idéaux de paix, de respect réciproque et de l'entente entre les peuples ; une déclaration sur les principes de droit international concernant les relations d'amitié et de coopération entre les États, en conformité avec la Charte de l'O. N. U.

P. P. et H. M.

▶ *Bessarabie / Bucarest / Ceauşescu (N.) / Dacie / Dobroudja / Hohenzollern de Roumanie / Moldavie / Transylvanie / Valachie.*

🕮 **I. Popa-Burca, *la Roumanie, 1866-1906* (Bucarest, 1907). / R. W. Seton-Watson, *History of the Rumanians from Roman Times to the Completion of Unity* (Cambridge, 1934 ; trad. fr. *Histoire des Roumains de l'époque romaine à l'achèvement de l'unité*, P. U. F., 1937). / G. Constandache, *la Guerre de l'unité nationale roumaine* (Berget-Levrault, 1938). / H. Prost, *Destin de la Roumanie, 1918-1954* (Berger-Levrault, 1954). / D. Berindei, *l'Union des principautés roumaines* (Bucarest, 1967). / M. Constantinescu, C. Daicoviciu et S. Pascu, *Histoire de la Roumanie des origines à nos jours* (Horvath, Roanne, 1970). / C. Giurescu Constantin, *Transylvanie in the History of Romania* (Londres, 1970). / M. Mircea, *la Diplomatie roumaine. Aperçu historique* (Bucarest, 1970). / H. H. Stahl, *les Anciennes Communautés villageoises roumaines. Asservissement et pénétration du capitalisme* (Bucarest et C. N. R. S., 1970). / *Storia del popolo romeno* (Rome, 1971). / J. A. Chalet, *la Roumanie alliée rebelle* (Casterman, 1972). / *Chronological History of Romania* (Bucarest, 1972).**

La population

Le chiffre de la population a dépassé 20 millions en 1969, contre guère plus de 14 millions en 1930 (15 en 1948, 17,5 en 1956, 19 au recensement de 1966).

La *distribution* marque certaines inégalités, mais sans exagération. Les densités par *judeţ* (nouvelle circonscription administrative) passent de 30 (le delta) à 160 (vallée de la Prahova), la moyenne nationale se situant à 85. Les taux de croissance rapide dus aux migrations intérieures intéressent la Podgoria, les plaines, les vallées, les zones industrielles et les zones urbaines. Les différences entre les recensements de 1956 et de 1966 font apparaître l'existence d'une médiane transcarpatique, de Cluj à Galaţi, et de sensibles progressions dans les bassins miniers, le littoral, les districts urbains.

La *population urbaine* représente environ les deux cinquièmes de la population totale. Une cinquantaine de villes ont formé des « districts urbains » appelés *municipes*, dont la population dépasse au total 2 millions d'habitants, et des dispositions législatives permettent de promouvoir de gros villages ou des centres industriels au rang de « villes ». Cependant le pourcentage de population urbaine reste inférieur à celui des pays socialistes industrialisés. Bucarest, avec 1 million et demi d'habitants, ne fait pas ligure de capitale excessive, malgré une concentration marquée de certains services. Les métropoles régionales constituent autant de relais efficaces. Entre 1950 et 1970, la population agricole a décliné de 74 p. 100 du total à 51 p. 100, et la population industrielle est passée de 12 à 25 p. 100. Mais une partie de cette population demeure au village pour des raisons d'habitat ; les deux tiers de l'exode profitent aux petites et aux moyennes villes. Il est juste, cependant, de constater que la Roumanie est le pays d'un grand nombre de villes nouvelles de taille moyenne, réalisant des formes agréables d'urbanisme : implantation de grands ensembles à la périphérie des villes anciennes, dédoublement des villes existantes (ainsi Braşov), création presque de toutes pièces de cités industrielles, conurbation littorale de Mamaia à Mangalia...

Le *mouvement naturel* prend ici des caractères spécifiques. Il règle l'évolution démographique globale, car il y a peu de migrations : 350 000 Israélites (il en reste 90 000 répartis en 70 communautés) ont reçu l'autorisation de gagner Israël. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la démographie est restée celle d'un pays rural. Les taux de natalité avoisinaient 30 p. 1 000, et ceux de mortalité 20 p. 1 000. De tels pourcentages s'observent encore dans les judeţ montagnards, les moins urbanisés. Après 1945, la Roumanie a suivi une évolution de type européen : le taux de mortalité est tombé pour la première fois au-dessous de 10 p. 1 000 en 1965. Mais les taux de natalité se sont abaissés jusqu'à un niveau dangereux : le taux de 15 p. 1 000 a été franchi en 1965 (14,3 p. 1 000 en 1966) ; ce sont là, sans doute, les effets de l'urbanisation et de la crise du logement, mais aussi la conséquence d'une loi très libérale sur les avortements (1964). L'interdiction des avortements, soudainement édictée en septembre 1966, entraîna aussitôt la remontée du taux de natalité à plus de 27 p. 1 000 en 1967, les chiffres se maintenant jusqu'en 1974 à plus de 20 p. 1 000. La pyramide des âges, qui se rétrécissait à la base, s'est donc élargie, au moins temporairement.

La Roumanie ne connaît pas d'aussi graves problèmes de *minorités nationales* que la Yougoslavie. La population roumaine représente plus de 85 p. 100 de l'effectif total. Ruthènes, Ukrainiens et Bulgares forment de petites communautés localisées près de leurs frontières. Les Tsiganes sont passés de 242 000 à 55 000 seulement. Une cinquantaine de milliers de Serbes vivent dans le Banat. Il reste des Turcs et des Tatars le long du littoral ainsi que quelques îlots, bien localisés, d'Arméniens.

Le seul problème est celui des Magyars, qui ont colonisé la Transylvanie au temps de la double monarchie, qui ont gardé leur langue et leur culture et qui forment des groupes compacts importants, comme dans la région de Tîrgu-Mureş ou de Cluj. Avec 1 600 000 personnes, ils représentent 8 p. 100 de la population totale. Les premières années du régime avaient accordé aux Hongrois des privilèges de minorités : université double à Cluj ; autorisation de parution de tous les instruments de la culture, dont la presse ; autonomie de l'ancienne

région magyare du Mureş (Mureş-Autonomă Maghiară). Depuis 1956, après que les Hongrois de Roumanie ont pris fait et cause pour la révolution de Budapest, certains avantages ont été supprimés. Mais l'amalgame se produit avec les mariages mixtes (bien que les Hongrois soient catholiques et les Roumains orthodoxes), le service militaire, les mutations et les migrations socio-professionnelles. Les Magyars constituent une partie des cadres, surtout à Bucarest, où ils sont plusieurs centaines de milliers.

Enfin, la Roumanie est le seul pays de l'Est qui conserve une assez forte minorité allemande, bien que celle-ci soit tombée de 740 000 avant la guerre à 380 000 en 1966 : descendants des « Saxons » formant les garnisons de Siebenbürgen (Transylvanie) et des agriculteurs arrivés dans la seconde moitié du XVIII[e] s., les Allemands ne constituent pas un ensemble homogène ; ils n'ont pas joué, comme ailleurs, le rôle d'une « cinquième colonne ». Ils ont leurs écoles et leur presse, et leur présence n'est plus un problème.

Le cas des *Roumains à l'étranger* est plus épineux. En 1940, les accords Hitler-Staline ont cédé à l'U. R. S. S. les territoires formant désormais la république de Bessarabie*, qui compte près de 3 millions de ressortissants parlant la langue roumaine, malgré la russification. En même temps a été cédé à la Bulgarie le fameux « quadrilatère » de la Dobroudja. Il existe un irrédentisme sans doute discret, mais vigilant, qui explique en particulier l'évolution récente des relations avec l'U. R. S. S.

les grandes villes

(en milliers d'habitants)

	1930	1970 (agglomérations)
Bucarest	639	1 574
Constanţa	59	238
Ploieşti	79	217
Timişoara	91	206
Iaşi	102	204
Cluj	100	202
Craiova	63	202
Braşov	59	185
Galaţi	100	185
Brăila	63	158
Arad	77	158
Oradea	82	147
Petroşeni	—	141
Sibiu	49	138
Tîrgu Mureş	38	120
Bacău	31	114
Piteşti	19	110

L'économie

Il existe une certaine contradiction entre l'organisation de l'économie et la politique extérieure. À l'intérieur, la planification reste fortement centralisée, et la politique suivie (nationalisations, collectivisation) semble calquée sur l'U. R. S. S. (plans quinquennaux depuis 1966). Un plan à long terme fixe des objectifs en matière d'électrification. Une réforme a été introduite au cours des dernières années, mais progressive et timide, avec une certaine priorité accordée au groupe B des industries, la création de « centrales industrielles » groupant horizontalement des industries complémentaires, la dévolution d'une indépendance en matière de prix, d'intéressement et de relations extérieures à certaines entreprises, un certain avantage accordé à ce qui reste du secteur privé, une participation plus souple aux décisions locales, l'élimination des entreprises non rentables. Mais, dans l'ensemble, avec la priorité accordée aux industries lourdes, et la toute-puissance du parti, on peut affirmer que la Roumanie est demeurée un des plus orthodoxes des États socialistes.

Il est vrai qu'en un quart de siècle le pays est passé d'un stade agro-pastoral à un stade industriel, malgré les archaïsmes qui subsistent. La part de 50 p. 100 de la production industrielle dans la production totale a été franchie au cours du plan de 1966 à 1970 (contre moins de 30 p. 100 avant 1940), les branches de transformation de matières premières s'étant accrues plus encore que celles des combustibles et de l'énergie. La Roumanie occupe le cinquième rang dans le monde pour le gaz naturel, un des tout premiers pour l'équipement pétrolier et les dérivés chimiques du naphta et du gaz. Au cours de la période de 1951 à 1970, la croissance annuelle du revenu national a été de 9,4 p. 100 par an, et celle de l'industrie d'environ 12 p. 100. Le revenu par tête s'élèverait à 1 000 dollars en 1974. On mesure l'ampleur des efforts accomplis.

Les secteurs

L'agriculture

Elle représente une branche originale par les formes et les rythmes de la collectivisation des terres. Les premières années d'après guerre ont vu l'application des mesures classiques : confiscation des terres incultes et des grands domaines de boyards, distribution de petits lots aux millions de paysans sans attelage et sans terre. Les domaines de plus de 50 ha furent confisqués (un million et demi d'hectares en tout). C'est pourquoi la part du secteur d'État, comprenant des domaines de production, des stations expérimentales et des écoles, est ici plus élevée qu'ailleurs (près de 30 p. 100). Ces grands domaines, bien dotés, s'étendent sur des centaines ou des milliers d'hectares dans le Banat, l'Olténie, la Valachie, la Dobroudja. Ensuite, la collectivisation se heurta à la résistance des paysans moyens des collines, des pasteurs de la montagne, et l'on inventa une forme souple, appelée d'un terme qui signifie « compagnonnage » ; celle-ci se développa à partir de 1952, et atteignit un maximum d'extension en 1959 ; elle a presque complètement disparu de nos jours, faisant place à des coopératives de type socialiste, qui couvrent presque les deux tiers de la surface agricole, mais qui admettent, selon les régions et les cultures, des formes diverses qui sont loin d'évoquer le kolkhoze. De plus, les districts montagnards ont gardé de un tiers à un quart de leurs superficies en lopins, ou exploitations individuelles. 1962 a vu l'achèvement de la collectivisation, mais, depuis, bien des formes de coopératives se sont assouplies, et la mécanisation a chassé vers l'industrie et la ville de nombreux anciens paysans.

L'originalité réside également dans l'extension des grands travaux de bonification : conservation du patrimoine forestier par l'enrésinement et la plantation ; lutte contre l'érosion des sols, qui ravage le tiers du territoire ; technique des écrans forestiers de protection dans la Dobroudja (mais leur action est contestée) ; dessalement de sols alluviaux ou de régions endoréiques ; assainissement de terrains inondables (œuvre qui est loin d'être achevée, puisque les inondations de 1970 ont provoqué d'immenses ravages) ; fixation des dunes mouvantes dans le Banat et le delta ; enfin et surtout irrigation de sols qui reçoivent à peine 500 mm d'eau (la superficie irriguée de 40 000 ha avant la guerre doit atteindre maintenant le million d'hectares). Des rizières et des terrains maraîchers sont déjà arrosés. Des périmètres ont été délimités dans la Baltă, la Dobroudja et l'Olténie. La FAO ainsi que la Compagnie nationale d'aménagement de la région du Bas-Rhône et du Languedoc (C. N. A. R. B. R. L.) apportent leur aide. À l'heure actuelle, la répartition des zones irriguées reste encore trop dispersée.

On peut aussi mesurer l'importance de la production agricole. L'accroissement a été sensible pour le blé, le maïs, les plantes dites « techniques », l'élevage. L'agriculture n'a jamais posé les mêmes problèmes de production que dans d'autres pays socialistes, et la distribution des denrées s'effectue à peu près normalement. La Roumanie exporte même des conserves et des produits à base de céréales et de l'élevage. Le fonds forestier (près de 27 p. 100 de la superficie totale) représente un atout intact, de premier ordre, et le pays peut devenir l'un des grands producteurs européens de contre-plaqués et de panneaux, de cellulose et de papier. 41 p. 100 des sols sont considérés comme arables, sur lesquels 79 p. 100 sont occupés par les céréales, la part des cultures industrielles s'étant encore insuffisamment accrue. La production végétale représente 60 p. 100 de la production totale.

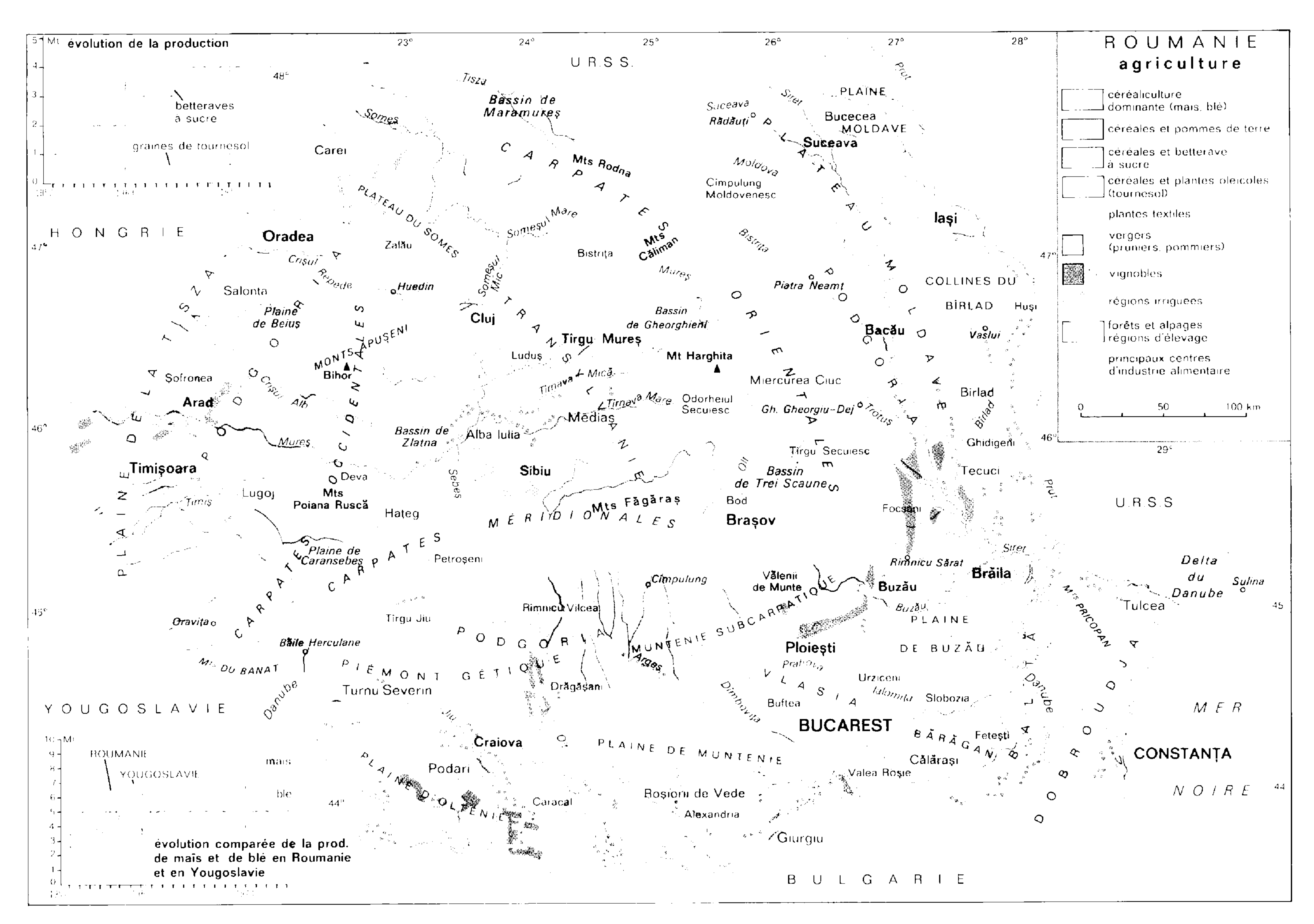
L'élevage n'a pas accompli tous les progrès qu'on attendait de la stabulation, encore restreinte. La production de lait par vache ne dépasse pas 1 600 litres par an. Mais les moutons, mérinos et karakul, nombreux, sont célèbres beaucoup plus pour la laine que pour la viande. La volaille est abondante.

La croissance de la production céréalière est due moins à l'augmentation des rendements (qui restent de l'ordre de 20 à 30 quintaux à l'hectare pour le maïs, par exemple) qu'à l'extension des superficies. La Roumanie est le pays des grains et des fruits ou

répartition des investissements pour les principaux secteurs

(pourcentage du total)

	1951-1955	1956-1960	1961-1965	1966-1970
industries	**57,7**	**51,1**	**49,6**	**55,6**
dont :				
groupe A (industries lourdes)	50,2	44,6	44,2	48,5
groupe B (industries légères)	7,5	6,5	5,4	7,1
construction	**3,9**	**2,8**	**3,6**	**2,3**
agriculture et forêts	**11**	**17,6**	**20,2**	**12,7**
transports	**11**	**9,2**	**9,4**	**11,4**



des plantes spéciales. Les immenses parcelles de blé et de maïs s'étendent sur les plateaux et dans les plaines. La betterave à sucre et les oléagineux, comme le tournesol et le ricin, sont entrés dans l'assolement. Le soja s'est répandu après 1964. Le tabac occupe une petite partie des plaines danubiennes. Le coton (8 000 t en 1938, 32 000 t en 1968) restera limité en raison de sa médiocre qualité. Le riz fournit une soixantaine de milliers de tonnes. Les fourrages artificiels, trèfle et luzerne, n'apparaissent qu'après la guerre. Les fleurs, les plantes aromatiques et médicinales fournissent en valeur une part appréciable de la production agricole.

Enfin, les Roumains sont très fiers de leurs vignobles (dont une partie de la production est exportée dans d'autres pays socialistes), exploités dans certaines plaines (Murfatlar en Dobroudja, combinat de Ploiești), la Podgoria (le terme signifiant « vigne »), les Carpates de la Courbure. Les vignes à la limite septentrionale de cette culture (Cotnari, près de Iași) sont installées sur les collines bien orientées et abritées. Des vignobles récents de plaine occupent la basse Olténie, le bassin du Mureș, les environs des villes pannoniennes, où sont produits des vins courants et des raisins de table. La Roumanie se place au huitième ou au neuvième rang des producteurs mondiaux.

L'agriculture utilise encore trop de main-d'œuvre à temps partiel ; l'emploi des engrais chimiques est seulement amorcé ; des coopératives médiocres doivent être réunies en exploitations d'État ; la mécanisation doit atteindre le chiffre de 120 000 tracteurs (un pour 90 ha), ce qui paraît, même en pays de montagne, presque insuffisant. Il serait dommage, en raison de ses promesses, que ce secteur soit défavorisé par rapport à l'industrie. Mais les dirigeants de l'économie n'oublient pas qu'il est partiellement générateur de devises fortes : la France, par exemple, reste l'une des importatrices de la production agricole et textile du pays.

principales productions agricoles

	1938	1975
(en Mt)		
blé	2,6	5
avoine	0,5	0,1
maïs	4	7
orge	0,6	0,8
betterave à sucre	0,4	4,4
pommes de terre	0,6	3
(en millions de têtes)		
bovins	3,5	6
ovins	9,8	14,3
porcins	2,3	8,8

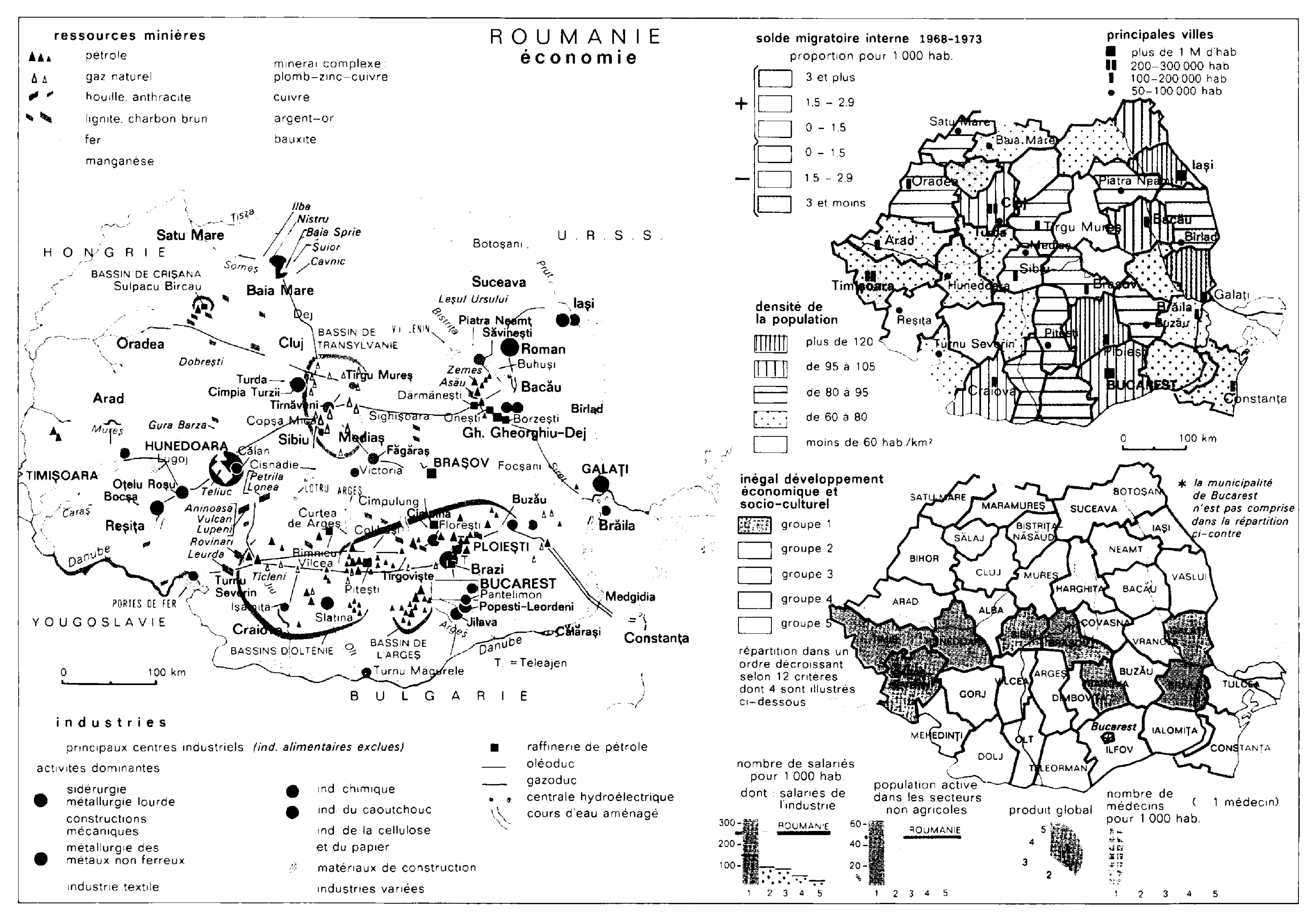
L'industrie

Les tableaux de production énergétique et industrielle laissent apparaître une progression accélérée. Les entreprises ont été agrandies sous la forme de combinats : 59 p. 100 de la main-d'œuvre travaillent dans des entreprises de plus de 1 000 salariés. Celles de plus de 5 000 salariés représentent 2 p. 100 du nombre, mais emploient 15 p. 100 de la main-d'œuvre et fournissent 16 p. 100 de la valeur de la production. C'est évidemment dans les branches dites « lourdes » que la concentration est le plus effectivement réalisée.

• *L'énergie.* Elle est fournie avant tout par le pétrole (presque le tiers), le gaz (40 p. 100), et le charbon, dont une bonne partie se compose de houille (18 p. 100), tandis que la part de l'énergie hydraulique, jusqu'au début de la production de la centrale des Portes de Fer, est restée faible. La production de pétrole elle-même a

réforme agraire

	1950	1970
unités d'État (nombre)	**363**	**370**
pourcentage de la superficie agricole	21,6	29,8
coopératives (nombre)	**1 027**	**4 626**
pourcentage de la superficie agricole	2	60,5
exploitations individuelles		
pourcentage de la superficie agricole	76,4	9,7



subi des mutations. Avant la Seconde Guerre mondiale, plus de 90 p. 100 provenaient des champs de Ploieşti. Depuis, des forages ont atteint des nappes d'hydrocarbures en Olténie (Tîcleni-Bîlteni) et dans le nord de la Moldavie, si bien que la production du bassin de Ploieşti représente moins de la moitié d'une production qui n'a pas sensiblement augmenté depuis les années 30. L'exploitation du gaz de Transylvanie date des années d'après guerre, le gisement très vaste s'étendant dans le triangle Cluj-Tîrgu Mureş-Sibiu. Un réseau de gazoducs alimente les villages, les villes et les industries chimiques (résines, plastiques, matières synthétiques). Les raffineries de pétrole, assez dispersées, ne comportent pas de gros établissements (5 Mt au maximum pour la plus grande, sans doute), mais elles sont accompagnées, comme dans le nord de la Moldavie, par des installations pétrochimiques modernes. Enfin, le gaz alimente des centrales thermiques.

Le problème des années à venir résidera dans le manque d'hydrocarbures. Il ne faut guère compter sur un accroissement de la production, les réserves étant limitées. La Roumanie a été tenue à l'écart de l'oléoduc Amitié, mais elle espère importer à Constanţa du brut du Moyen-Orient.

C'est pourquoi les autres sources d'énergie sont également favorisées : le tiers du charbon se concentre dans la vallée du Jiu, le reste étant dispersé en Transylvanie et en Moldavie. On espère beaucoup du nouveau gisement de Schela, en Olténie. Mais le pays doit importer du charbon cokéfiable et du coke, principalement des autres pays socialistes.

L'équipement hydro-électrique des rivières carpatiques doit augmenter la part de l'électricité hydraulique, puisque 10 p. 100 seulement de la capacité sont utilisés. Le versant oriental des Carpates offre les neuf dixièmes du potentiel. Après les centrales de la Bistriţa ont été construites celles de l'Argeş, celles de l'Olt (22 centrales prévues). Mais la plus grande réalisation a été celle des Portes de Fer, la plus puissante centrale d'Europe, équipée pour moitié avec la Yougoslavie et qui fournit annuellement 5 TWh. On envisage la construction d'une autre centrale roumano-yougoslave, Djerdap II, en aval de la première, celle d'une centrale commune avec la Bulgarie à Islaz-Somovit et, encore plus en aval, une ou plusieurs centrales danubiennes.

Sur le plan des réalisations nucléaires, l'aide technique a été demandée à l'U. R. S. S., aux États-Unis ou à l'Europe occidentale. Il est probable que la première usine sera localisée entre Bucarest et le Danube.

Ainsi se dessine une politique nationale de l'énergie faiblement intégrée à celle du Comecon. La Roumanie est un exportateur de courant en direction de la Hongrie et de la Slovaquie.

• *Les autres branches.* Les grandes industries se situent d'abord dans les bassins traditionnels : la sidérurgie à Reşiţa et à Hunedoara, la métallurgie non ferreuse modernisée à Baia Mare, une usine géante de tracteurs et de camions à Braşov (accompagnée d'une usine de roulements à billes qui assure les trois quarts de la production roumaine). Viennent ensuite les nouveaux foyers industriels créés par

productions industrielles

(en milliers de tonnes)

	1938	*1955*	*1975*
lignite	2 097	5 913	19 000
houille	299	3 353	7 100
pétrole	6 610	10 556	14 600
gaz naturel (en millions de m³)	1 860	6 169	31 800
fer (minerai)	68	202	840
manganèse (minerai)	21,7	93,2	27,7
acier	284		9 550
aluminium			204
ciment	532		11 520

le régime : le combinat chimique de Tîrgu Mureş, les industries légères de Iaşi (textiles, antibiotiques, alimentation), les combinats chimiques de Borzeşti et de Gheorghe Gheorghiu-Dej ou de Săvineşti, les nouvelles créations de Craiova (machines et locomotives ; combinat chimique), l'autre gros combinat d'engrais de Turnu Măgurele sur le Danube, ceux d'aluminium de Slatina et de Tulcea, l'usine de montage automobile de Piteşti. Mais les deux exemples les plus frappants sont ceux de Bucarest et de Galaţi. À Bucarest dominaient les branches textiles et alimentaires. Or la capitale devient un centre d'industries mécaniques (le tiers de la production nationale), pharmaceutiques (les deux tiers), polygraphiques (les trois quarts), chimiques (15 p. 100). À Galaţi, dès 1960, on a projeté un combinat à cycle complet recevant son minerai de fer pour partie de Krivoï-Rog, pour partie, par le Danube et Constanţa, d'Algérie, de Mauritanie et du Brésil. La production a dû atteindre 5 Mt en 1975. Plus de 30 000 ouvriers seraient affectés au combinat. Par la construction d'un nouveau port au confluent du Siret, les effets d'amont et d'aval, notamment dans le port proche de Brăila, Galaţi apparaît comme un foyer moteur de l'industrie lourde.

Les ouvertures extérieures

Depuis 1961, la part de l'U. R. S. S. dans la production a sensiblement diminué. L'appel à l'aide technique de firmes étrangères s'est accru dans le cadre de la modernisation et de la qualité de la production. L'indépendance à l'égard de la grande voisine s'est affirmée. La Roumanie est un des pays socialistes qui font le plus appel à l'Occident. Sans doute, la part des pays du Comecon reste-t-elle encore importante ; la Roumanie dépend de l'U. R. S. S. en matière de navigation fluviale et d'approvisionnements en matières premières. Sans doute, également, a-t-elle conclu de nombreux accords, surtout avec les pays socialistes industrialisés. La part du bloc socialiste ne fléchira pas au cours du quinquennat actuel ; un oléoduc ravitaillant la Bulgarie doit traverser le territoire roumain. Mais ces aides ou avantages ne s'obtiennent plus sans contrepartie, et c'est pourquoi la Roumanie traite avec les autres pays socialistes sur un pied d'égalité, les mettant en concurrence avec les pays occidentaux sur le plan des prix et de la qualité technique. Contrairement à d'autres États du même bloc, elle a gardé des rapports commerciaux et culturels avec l'Albanie et surtout avec la Chine.

La place du commerce extérieur avec les pays capitalistes croît chaque année au moins en volume. La R. F. A. est, après l'U. R. S. S., le second fournisseur du pays et le premier client parmi les pays de l'Ouest.

L'Italie, avec laquelle les Roumains ont des liens de parenté, arrive au troisième rang dans l'ensemble. La Grande-Bretagne et la France sont à peu près sur un pied d'égalité. La France exerce une influence culturelle, mais les échanges économiques restent limités, faute de complémentarité dans les productions. Toutefois, les deux pays ont formé des institutions communes : une banque mixte franco-roumaine, une commission commune pour l'exploration des marchés et l'aide technique au tiers monde. Renault a enlevé le marché de l'usine de montage automobile de Piteşti. Une entreprise française a monté la centrale thermique géante de Craiova ; Pechiney a construit la nouvelle usine d'aluminium de Slatina. La Société nationale industrielle aérospatiale (S. N. I. A. S.) livre des pièces d'hélicoptères. On pourrait multiplier de tels exemples.

Les rapports avec la Yougoslavie sont d'ordre politique : les dirigeants se rencontrent fréquemment, et l'inauguration du barrage commun des Portes de Fer s'est faite solennellement.

De nouveaux rapports s'établissent avec les pays éloignés, tels que le Brésil, l'Espagne, malgré l'antagonisme idéologique. Le Japon participe à la fondation d'usines modernes (plastiques ou aluminium). La Roumanie accorde de plus en plus son aide aux pays sous-développés au Moyen-Orient, au Maghreb, en Inde, envoyant matériel et experts.

commerce extérieur
(en pourcentage du total)

	U.R.S.S.	Autres États socialistes	Reste du monde
1948	31	41	28
1950	54	30	16
1961	41	24	35
1970	26,7	20,9	52,4

L'indépendance

Cette volonté d'indépendance est sans doute due à la profonde originalité du peuple roumain, îlot de Latins au milieu des Slaves, aux conquêtes de l'U. R. S. S. et à l'exploitation par celle-ci du pays (placé un certain temps parmi les ennemis de l'U. R. S. S.). Elle a été avivée par le plan dit « Valev », qui prévoyait la supranationalité d'une région comprenant sans doute une portion de la Bessarabie et de la Bulgarie, mais surtout un large territoire roumain, celui des plaines, à tel point que l'existence du plan a dû être démentie par les Soviétiques. Elle s'est exprimée lors des sessions du Comecon, en particulier à Bucarest en 1971, où sont apparues des divergences entre la Roumanie et le reste du bloc. Elle se manifeste par des réticences marquées, par des refus, mêmes temporaires, d'adhésion aux organismes du Comecon, telle la Banque internationale d'investissements. Elle se concrétise par des demandes d'adhésion ou de participation à d'autres organismes internationaux comprenant une majorité de pays « capitalistes ». Ainsi la Roumanie a-t-elle été admise parmi les membres du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) dès 1971. En 1972, elle a demandé à la C. E. E. de bénéficier, comme pays encore peu développé, du régime dit des « préférences généralisées ». En septembre de la même année, elle a demandé à faire partie, seul pays socialiste avec la Yougoslavie, du Fonds monétaire international (F. M. I.) et de la Banque mondiale. Elle est autorisée depuis 1971 à bénéficier de crédits publics des États-Unis accordés par la Banque dite « export-import ». Toutes ces tentatives sont fort mal accueillies par l'U. R. S. S., mais la Roumanie est un des pays non « occupés » par les troupes soviétiques.

Les agents du rayonnement

Cette politique d'indépendance, liée à une alliance étroite avec la Yougoslavie, suppose une force morale peu commune de la part des dirigeants et requiert l'adhésion du peuple roumain. Elle a pour effet d'ouvrir le pays aux influences culturelles occidentales et admet un endettement à l'égard des devises occidentales (comme la Yougoslavie), ou un effort accru en vue de s'en procurer. La Roumanie exporte des bois, des produits chimiques et a créé des agences internationales de commerce aux noms expressifs : Azoexport, Color, Romenergo. Elle multiplie les contacts et les colloques. La foire de Bucarest a été ouverte pour la première fois en 1970 et fut fréquentée par quatre-vingts firmes étrangères, la majorité venant de l'Europe occidentale. La Roumanie participe à plus de cinquante foires et expositions sur tous les continents. Mais elle a d'autres sources de revenus.

La *voie danubienne*, longtemps léthargique, s'est animée. Le Danube roumain a une longueur de plus de 1 000 km. Or, le tonnage transporté n'atteint pas encore les 5 Mt, et 15 p. 100 du trafic sont d'intérêt international. La flotte roumaine ne vient, sans doute, qu'au cinquième rang des flottes danubiennes. Le trafic des ports traditionnels, tels que Turnu Severin, Giurgiu, Brăila, exprime les tendances d'une économie archaïque (bois, céréales, matériaux de construction). Or, la situation change rapidement. Le port de mer de Sulina, ensablé, doit être libéré par le creusement d'un nouveau chenal. Le bras de Sulina est parfaitement entretenu. Tulcea ajoutera à son combinat de poissons une usine d'aluminium. Galaţi reçoit déjà des cargos internationaux chargés de minerais de fer. Turnu Măgurele a vu son trafic passer de moins de 0,5 en 1970 à 2,5 Mt en 1975. Le barrage des Portes de Fer a porté le tirant d'eau des navires à 3 m, supprimé le fameux canal latéral de Şip et admis, jusqu'à Belgrade au moins, des cargos de port en lourd de 5 000 t. Le tonnage, donc les redevances doivent s'accroître sensiblement au cours du plan 1971-1975.

Constanţa, port de mer somnolent, devient importateur de minerais et recevra aussi du pétrole. La marine roumaine ne franchissait guère les limites de la mer Noire ; elle prend place en Méditerranée et dans l'Atlantique ; le port en lourd de ses navires, construits dans les chantiers nationaux ou achetés à l'étranger, a dû passer d'un peu plus d'un demi-million de tonnes en 1970 à 1,36 Mt en 1975. Constanţa est agrandi par le creusement de nouveaux bassins. Son propre chantier naval pourra lancer des minéraliers de 150 000 t. Les lignes régulières en direction de l'Europe atlantique s'accroissent. Les chalutiers fréquentent les parages lointains. D'ores et déjà, plus du tiers du trafic est assuré sur le bras de Sulina par des navires battant pavillon étranger. Le trafic de Galaţi doit dépasser 5 Mt. Constanţa a dépassé pour la première fois 12 Mt en 1970.

Le *tourisme* représente une ressource encore insuffisamment exploitée. Les effectifs restent au niveau de la Bulgarie (de 2 à 3 millions d'étrangers, de 4 à 5 millions attendus en 1975), et le revenu net ne s'est élevé qu'à 60 millions de dollars en 1970.

La part des touristes occidentaux, porteurs de devises fortes, au premier rang desquels se placent les Allemands, ne représente pas le tiers du total. Mais le développement de Mamaia, station internationale, le glissement, au sud de Constanța, des grands ensembles accroissent la capacité. À l'imitation de la Hongrie et de la Bulgarie, c'est la chaîne américaine Intercontinental qui a construit à Bucarest un hôtel de prestige. Le petit aéroport de Constanța exploite désormais des lignes directes avec l'étranger. L'Office national de tourisme, O. N. T. Carpați, ouvre des succursales dans les pays occidentaux. La montagne doit être aménagée (Argeş, Făgăraş) ; les stations thermales et les monastères du nord de la Moldavie peuvent recevoir des proportions plus fortes d'étrangers grâce à une bonne publicité. Il existe des possibilités de croisière sur le Danube au départ de l'Autriche. Les villes-relais de province peuvent accueillir un nombre plus élevé de touristes.

Ce rajeunissement d'une économie paysanne a été marqué en 1970 et en 1971 par des initiatives spectaculaires : inauguration du nouvel aéroport d'Otopeni, près de Bucarest, d'une capacité de plus d'un million de voyageurs par an ; entrée en fonction du Djerdap et des laminoirs de Galați. Le plan 1971-1975 peut apparaître ambitieux ; il prévoyait : une production de plus de 10 Mt d'acier en 1975, un rythme de croissance industrielle de l'ordre de 9 p. 100 par an, le doublement ou le triplement de la production de matériel électronique, de fibres et de caoutchouc synthétique, d'engrais, le triplement de l'aluminium, sans que, pour autant, soient modifiées les orientations profondes de la planification, qui attribue encore les trois quarts des investissements à l'énergie, à la chimie et à la mécanique ; le développement de la construction avec près de 100 000 appartements urbains chaque année ; l'augmentation de la production agricole de plusieurs points par an. Les biens de consommation seront prioritaires : la Roumanie doit cesser d'être le pays du Comecon le moins « motorisé » grâce à une production variée d'automobiles qui devrait dépasser les 50 000 unités par an.

On assiste donc depuis 1960 à une véritable renaissance d'un pays européen moyen par sa taille et resté dans l'ombre depuis 1945, à une expansion accélérée de toutes les branches d'une économie moderne depuis 1970. Ce n'est pas le moindre paradoxe d'un État qui a su compenser les désavantages de sa position géographique.

A. B.

▶ *Bucarest / Comecon / Danube / Dobroudja.*

📖 V. Cucu et A. Roşu, *Bibliographie géographique de la Roumanie, 1944-1964* (en roumain, Bucarest, 1964). / T. Morariu, V. Cucu et I. Velcea, *Géographie de la Roumanie* (Bucarest, 1966). / N. A. Rădulescu, I. Velcea et N. Petrescu, *Géographie agricole de la Roumanie* (en roumain, Bucarest, 1968). / V. Mihailescu, *Géographie physique de la Roumanie* (en roumain, résumé en fr., Bucarest, 1969). / *La Roumanie économique et culturelle* (Droz, Genève, 1970). / M. Louyot, *Roumanie* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1973). / A. Blanc, *la Roumanie. Le fait national dans une économie socialiste* (Bordas, 1974). / I. Ratin, *la Roumanie d'aujourd'hui* (Grassin, 1975).

La littérature roumaine

Au long des siècles, le peuple roumain a créé une abondante littérature populaire qui comporte une grande variété de genres : *doine* — ballades à contenu philosophique (*Miorița* [*Maître Manole*]) ou héroïque (*Toma Alimoş* [Gruia]) —, contes populaires, proverbes, dictons, etc. La littérature roumaine écrite fait son apparition au XVIe s. et se réduit d'abord à des textes religieux traduits d'autres langues, notamment du slavon ; on remarque ainsi la vaste activité de traducteur déployée par le diacre Coresi et la traduction intégrale de la Bible, à Bucarest, en 1688. Parallèlement se développe une littérature laïque, spécialement d'ordre historique, représentée par les *letopisețe*, chroniques moldaves dues à Grigore Ureche (v. 1590-1647), à Miron Costin (1633-1691) et à Ion Neculce (v. 1672-1745). La littérature du XVIIIe s. est dominée par la personnalité de Dimitrie Cantemir (1673-1723), écrivain, philosophe et historien. En Transylvanie, vers la fin du même siècle, se signale le mouvement nationaliste et illuministe connu sous le nom d'*école transylvaine*, dont les principaux représentants (les philologues et historiens Petru Maior [v. 1761-1821], Gheorghe Şincai [1754-1816], Samuil Micu [Clain] (1745-1806) ainsi que le poète Ioan Budai-Deleanu [v. 1760-1820]) insistent sur l'origine latine de la langue et du peuple roumains.

Le début du XIXe s. est une période de transition avec l'œuvre de poètes comme Ienăchiță Văcărescu (v. 1740-1797) ou Costache Conachi (1777-1849). En même temps que le développement de la presse, de l'enseignement et du théâtre, la littérature roumaine moderne se manifeste aux environs de 1848, sous le signe de la protestation sociale et de la lutte pour l'indépendance nationale. Un rôle primordial dans la promotion de la littérature originale revient à Ion Eliade-Rădulescu (1802-1872) en Valachie, à Mihail Kogălniceanu (1817-1891) en Moldavie et à George Barițiu (1812-1893) en Transylvanie. La littérature de l'époque réunit l'orientation classique et le romantisme en une synthèse originale avec Nicolaie Bălcescu (1819-1852), le premier grand historien roumain et l'un des dirigeants de la révolution de 1848, le poète et fabuliste Grigore Alexandrescu (1810-1885), les prosateurs Alecu Russo (1819-1859), Constantin (Costache) Negruzzi (1808-1868), créateur de la nouvelle historique roumaine, Nicolaie Filimon (1819-1865), auteur du premier roman social de valeur, ainsi que le philologue, historien et dramaturge Bogdan Petriceicu Hasdeu (1838-1907). À la même date s'impose la personnalité de Vasile Alecsandri (1821-1890), qui fraye des chemins nouveaux dans le domaine de la poésie lyrique (*Pasteluri*, 1875 ; *Doine şi lăcrămioare*, 1853). Mihai Eminescu* donne une œuvre dont les vers romantiques témoignent à la fois de la profondeur de son patriotisme et d'une rare musicalité. Ion Creangă (1837-1889), dans une savoureuse langue populaire, exalte la vie et l'âme des paysans moldaves, tandis que Ion Luca Caragiale* ridiculise dans ses « esquisses » et ses comédies le monde des politiciens de son temps. À la fin du XIXe s. et au début du XXe, il convient de signaler les noms de Ioan Slavici (1848-1925), du nouvelliste et dramaturge Barbu Delavrancea (1858-1918), du poète et romancier Duiliu Zamfirescu (1858-1922), de George Coşbuc (1866-1918), rhapsode du milieu rural roumain, que l'on a surnommé le « poète de la paysannerie », d'Octavian Goga (1881-1938), auteur de vers empreints de patriotisme et de révolte sociale, d'Alexandru Macedonski (1854-1920), précurseur du symbolisme. Sur le plan de la critique littéraire, on citera Titu Maiorescu (1840-1917) et Constantin Dobrogeanu-Gherea (1855-1920), qui apporte son concours à l'orientation réaliste de la littérature.

Dans l'intervalle des deux guerres mondiales, il faut mentionner Liviu Rebreanu (1885-1944), excellent peintre de la vie rurale, l'un des créateurs du roman roumain moderne, Mihail Sadoveanu (1880-1961), dont l'œuvre évoque le passé de lutte du peuple roumain, la vie de la paysannerie pauvre et la platitude de l'existence dans les villes de province, le romancier Panait Istrati (1884-1935), auteur de récits au romantisme sobre et violent, Camil Petrescu (1894-1957), qui a traité le drame de l'intellectuel dans la société bourgeoise, Matei Ion Caragiale (1885-1936), le prosateur, critique, poète et historien littéraire George Călinescu (1899-1965), auteur d'une monumentale *Histoire de la littérature roumaine* (1941), Gala Galaction (1879-1961), dont les récits sont pénétrés d'un généreux esprit humanitaire, Ion Agîrbiceanu (1882-1963), évocateur de la vie rustique transylvaine au début de notre siècle, Gib Mihăescu (1894-1935), Hortensia Papadat-Bengescu (1876-1955), Cezar Petrescu (1892-1961), Alexandru Sahia (1908-1937), les dramaturges George Mihail Zamfirescu (1898-1939), Mihail Sebastian (1907-1945), Victor Eftimiu (1889-1972) et d'autres encore. Parmi les poètes du XXe s. se détachent Tudor Arghezi (1880-1967), au talent original et vigoureux, audacieux novateur de langage, Lucian Blaga (1895-1961), dont la poésie se signale par la profondeur de la vision philosophique, Ion Barbu (1895-1961), promoteur d'une poésie intellectualiste de type valéryen, Ion Pillat (1891-1945), George Bacovia (1881-1957). Dans le domaine de la critique et de l'histoire littéraire, il convient de nommer tout spécialement Garabet Ibrăileanu (1871-1936), préoccupé par l'aspect social de l'œuvre d'art et par son caractère spécifiquement national, Eugen Lovinescu (1881-1943), Tudor Vianu (1897-1964), auteur de remarquables études d'esthétique et de stylistique, Pompiliu Constantinescu (1901-1946), Şerban Cioculescu (né en 1902), Vladimir Streinu (1902-1970). Après 1944, à côté de noms déjà consacrés, des écrivains qui ont fait leurs débuts dans l'entre-deux-guerres s'imposent à l'attention du public : Geo Bogza (né en 1908), maître du reportage, Zaharia Stancu (1902-1974), qui évoque la pénible existence de la paysannerie au début du XXe s., ainsi que des poètes tels que Mihai Beniuc (né en 1907), Eugen Jebeleanu (né en 1911), Maria Banuş (née en 1914), Miron Radu Paraschivescu (1911-1971). D'autre part, une série de prosateurs manifestent leur talent, notamment Marin Preda, Eugen Barbu, Titus Popovici, Nicolaie Breban, Fănuş Neagu, Alexandru Ivasiuc ainsi que les poètes Nicolaie Labis (1935-1956), Alexandru Andrițoiu, A. E. Baconsky, Geo Dumitrescu, Nina Cassian, Nichita Stănescu, Cezar Baltag, Ion Alexandru, Marin Sorescu

et les dramaturges Horia Lovinescu, Alexandru Mirodan, Lucia Demetrius, Paul Everac, Aurel Baranga. Parmi les critiques et historiens de la littérature, mentionnons Alexandru Piru, Ovid Crohmălniceanu, Paul Georgescu. Dumitru Micu, Adrian Marino, I. D. Bălan, Eugen Simion, Matei Călinescu.

T. B.

B. Munteano, *Panorama de la littérature roumaine contemporaine* (Le Sagittaire, 1938). / G. Lupi, *Storia della letteratura romena* (Florence, 1955 ; 2e éd., 1968). / *Littérature roumaine*, numéro spécial de *Europe* (1959). / A. Bosquet (sous la dir. de). *Anthologie de la poésie roumaine* (Éd. du Seuil, 1968). / G. Călinescu, *Histoire de la littérature roumaine* (en roumain, Bucarest, 1968).

Le cinéma roumain

La première projection cinématographique a lieu en Roumanie le 27 mai 1896. Quelques mois plus tard (très exactement le 28 juillet 1897), un programme exclusivement composé de films roumains est proposé aux spectateurs de Bucarest. Longtemps considéré comme une simple attraction foraine, le cinéma aura beaucoup de mal à s'implanter dans la vie artistique du pays. Pendant toute la période du « muet », le septième art doit faire face à d'innombrables obstacles qui freineront son développement : indifférence des pouvoirs publics, absence de studios correctement équipés, financement lié à la seule générosité de rares mécènes ou de sociétés éphémères... Une fresque grandiose comme *la Guerre d'Indépendance*, produite par Leon Popescu et réalisée (en 1912) par Grigore Brezeanu, reste une œuvre isolée qui a dû une part de sa renommée à la participation de certains acteurs célèbres du Théâtre national de Bucarest (Constantin Nottara, Aristide Demetriade, Olimpia Birsan). Si *la Petite Tzigane de la chambre à coucher* (1924, d'Alfred Halm) est restée dans les mémoires, c'est essentiellement parce qu'une jeune comédienne nommée Elvire Popesco y faisait ses débuts. En effet, parmi les rares films d'intérêt tournés au cours des années 20 à peine peut-on citer *Manasse* (1925, de Jean Mihail, lequel signera en 1932 le premier long métrage sonore roumain : *l'Appel de l'amour*), *les Caprices de Cléopâtre* (1925, de Ion Sahighian), et *Malchance* (1927, de Eftimie Vasilescu), tandis que Horia Igiroşianu donne au « western » historique autochtone ses premières lettres de noblesse en réalisant *Iancu Jianu* et les *Haïdouks*.

En 1936 est fondé l'Office national cinématographique. Deux ans plus tard, à la Biennale de Venise, un film documentaire sur les danses et les coutumes d'une région pittoresque de Roumanie (*le Pays des Motzi*, de Paul Călinescu) est couronné. Mais avant la nationalisation du cinéma (nov. 1948) très rares sont les longs métrages de fiction de qualité (une exception cependant : *Une nuit orageuse*, réalisée en 1942 par Jean Georgescu d'après la comédie de Ion Luca Caragiale).

La réorganisation du cinéma roumain se fit très lentement. Dès 1950 furent mis en chantier de vastes studios à Buftea (20 km de Bucarest), qui permirent de planifier une production de plus en plus importante au fil des années. À ces studios nommés *Bucureşti* s'adjoignirent bientôt d'autres complexes cinématographiques réservés aux films d'actualités, aux documentaires (studios Alexandru Sahia) et aux dessins animés (Animafilm).

Parmi les films les plus intéressants de cette époque il faut citer *La vallée résonne* (1949, de Paul Călinescu), *Mitrea Cocor* (1952, de Victor Iliu), *Dans un village* (1954, de Paul Călinescu), *Notre directeur* (1955, de Jean Georgescu), *le Moulin de la chance* (1956, de Victor Iliu), *l'Éruption* (1957, de Liviu Ciulei), *Quand la brume se dissipe* (1958, de Iulian Mihu et Manole Marcus), *les Flots du Danube* (1959, de Liviu Ciulei), *le Secret du chiffre* (1959, de Lucian Bratu), *la Soif* (1959, de Mircea Drăgan), *Printemps brûlant* (1959, de Mircea Săucan).

On retrouve dans la plupart de ces films — dont la facture technique est encore quelque peu sommaire — certains thèmes largement traités à la même époque dans toutes les démocraties populaires : exaltation du héros positif, évocation du combat mené dans les villes et les campagnes pour l'établissement du socialisme, rappel de hauts faits héroïques, etc. À l'aube des années 60, les thèmes se diversifieront sans que l'on puisse, pour autant, noter l'éclosion en Roumanie d'une « nouvelle vague » de réalisateurs, comme ce fut le cas en Tchécoslovaquie ou en Hongrie. L'évolution quantitative (la production se stabilise autour d'une quinzaine de films par an) et qualitative se poursuit lentement, mais sûrement. Néanmoins, les films roumains éprouvent certaines difficultés à conquérir les marchés étrangers.

Les metteurs en scène qui ont fait leurs premiers essais au cours de la décennie précédente s'imposent petit à petit : c'est le cas de Victor Iliu (*le Trésor de Vadul Vechi*, 1964), de Mircea Drăgan (*Lupeni 29*, 1962 ; *les Faucons*, 1964 ; *Golgotha*, 1966 ; *la Colonne*, 1968), de Manole Marcus (*le Quartier de la gaieté*, 1964 ; *le Signe de la Vierge*, 1966 ; *le Canari et la tourmente de neige*, 1970 ; *le Pouvoir et la vérité*, 1972), de Iulian Mihu (*Histoire sentimentale*, 1961 ; *le Procès blanc*, 1965 ; *Felix et Otilia*, 1971), de Mihai Iacob (*Darclée*, 1960 ; *l'Étranger*, 1963, en collab. avec Titus Popovici ; *le Château des condamnés*, 1970), de Mircea Săucan (*Méandres*, 1967) et surtout de Liviu Ciulei, homme de théâtre réputé qui remporte un succès mérité au festival de Cannes avec *la Forêt des pendus* (1964), intelligente adaptation du roman de Liviu Rebreanu.

Un genre extrêmement populaire apparaît avec le *Tudor* (1962) de Lucian Bratu, film à grand spectacle qui mêle la vérité historique des épopées nationales aux péripéties aventureuses des romans de cape et d'épée. Se succéderont dans la même lignée la série des *Haïdouks* de Dinu Cocea (le premier film est tourné en 1965), *les Daces* (1966) et *la Dernière Croisade* (1971) de Sergiu Nicolaescu.

Ion Popescu-Gopo aborde le long métrage (*On a volé une bombe*, 1961 ; *Des pas vers le lune*, 1963 ; *Si j'étais Maure blanc*, 1965 ; *Faust XX*, 1966), sans pour autant abandonner l'animation, qui l'a rendu célèbre sur le plan international.

De nouveaux cinéastes remportent d'appréciables succès d'estime, comme Geo Saizesco, qui se spécialise dans la comédie (*le Bal du samedi soir*, 1967), Savel Stiopul (*la Dernière Nuit de l'enfance*, 1966), Malvina Urşianu (*la Joconde sans sourire*, 1969), Mircea Mureşan (*Hiver en flammes*, 1965 ; *Knock-out*, 1967 ; *le Hachereau*, 1969 ; *le Siège*, 1971). Plus affirmées encore paraissent être les personnalités d'Andrei Blaier (*les Matins d'un garçon sage*, 1966 ; *Puis naquit la légende*, 1969), de Lucian Pintilie (*la Reconstitution*, 1969) et de Radu Gabrea (*Trop petit pour une aussi grande guerre*, 1969), tandis que de jeunes réalisateurs comme Mircea Veroiu et Dan Piţa (*Noces de pierre*, 1973 ; *la Soif de l'or*, 1975) ou Constantin Vaeni (*le Mur*, 1975) assurent la relève des années 70.

La Roumanie est aussi un lieu privilégié pour le tournage de plusieurs coproductions internationales (*Codine*, 1964, d'Henri Colpi ; *les Fêtes galantes*, 1965, de René Clair ; *Jugement*, 1970, de Ferenc Kósa ; *les Mariés de l'an II*, 1971, de Jean-Paul Rappeneau).

Elle peut également s'enorgueillir d'avoir une excellente école d'animation, à la tête de laquelle on retrouve les noms de Ion Popescu-Gopo (*Courte Histoire*, 1957 ; *les Sept Arts*, 1958 ; *Homo sapiens*, 1960 ; *Allô, allô*, 1962 ; *Anatomie*, 1967) et de Bob Călinescu, créateur de films poupées. Mais les festivals internationaux d'animation (dont celui de Mamaia) ont révélé d'autres spécialistes talentueux, comme Gheorghe Sibianu, Olimp Vărăşteanu, Iulian Hermeneanu, Ştefan Munteanu, Florin Anghelescu, Liviu Ghigorţ, Constantin Musteţea et Sabin Bălaşa.

J.-L. P.

L'art en Roumanie

LES ORIGINES

Parmi les civilisations néolithiques dont les vestiges ont été retrouvés sur le territoire roumain, celle de Cucuteni (entre Carpates et Dniepr) se signale par une magnifique céramique à décor géométrique polychrome (spirales, méandres...). Vers la fin du IIe millénaire et au début du Ier av. J.-C., outils et parures en or et en bronze prennent une importance rarement atteinte en Europe.

La période du fer coïncide avec celle de la formation du peuple dace, dont les riches trésors (parures, armes et vases à décor zoomorphe), aujourd'hui conservés au musée national des Antiquités de Bucarest, illustrent l'activité culturelle : trésor d'argent doré d'Agighiol (département de Tulcea), trésor d'argent de Craiova, tous deux du IVe s. av. J.-C. (époque « thracogétique »). Puis viennent les souvenirs des cités grecques du littoral de la mer Noire (Histria, Tomis, Callatis), avec des objets d'art décoratif, de l'orfèvrerie, de la céramique. On a retrouvé des restes de sanctuaires et de citadelles daces (Sarmizegetusa) ainsi que de nouveaux trésors d'argent où la tendance au décor « abstractisant » se superpose aux formules de l'art classique (époque dace, Ier s. av. J.-C.).

Trois monuments attestent la pénétration romaine au début du IIe s. apr. J.-C. : la célèbre inscription des Portes de Fer, sur un rocher, qui rappelle les campagnes de Trajan contre les Daces ; dans la même région, les restes d'un pont sur le Danube ; enfin le trophée monumental de Trajan *(Tropaeum Trajani)* après sa victoire définitive sur Décébale (106), rotonde massive de 30 m de haut, près de Constanţa.

À l'occupation romaine succède la période des migrations « barbares », qui voit l'accumulation de pièces d'orfèvrerie (trésor d'or et pierreries de Pietroasa, départ. de Buzău, IVe s.) relevant de techniques et

d'esthétiques très différentes : gréco-romaines (décor figuratif), orientales (décor cloisonné d'or et de pierres fines telles que le grenat) ou daciques (stylisation).

L'ART CHRÉTIEN

À partir du Moyen Âge et jusqu'au milieu du XIXe s., l'art savant, presque uniquement religieux, va se développer en Roumanie à partir des modèles byzantins ou occidentaux, tandis que le vieux fond dacique, entre autres sources, nourrira un art populaire plein de vitalité.

• Architecture

La Transylvanie est le pays de l'architecture de bois, dont les réalisations anciennes ont disparu ; les constructions conservées ne sont pas antérieures au XVIIIe s., tout en reflétant leurs devancières. Maison paysanne et église ont bien des points communs, mais l'église comporte presque toujours une élégante flèche (Fildul de Sus, 1727). Les églises de pierre de Densus (fin du XIIIe s.), de Strei et de Gurasada (XIVe s.) associent éléments byzantins et occidentaux. La cathédrale Saint-Michel d'Alba Iulia (fin du XIIIe s. - début du XIVe) incline vers les formes romanes ; le gothique, par contre, propagé par les Hongrois et les Allemands, marque au XVe s. l'église Saint-Michel de Cluj et l'église Noire de Braşov. La Renaissance semble passer sans s'arrêter, mais le baroque s'impose, notamment dans les palais (Brukenthal à Sibiu, Banffy à Cluj).

Par opposition avec la Transylvanie, la Valachie a une architecture d'inspiration essentiellement byzantine. Le plus ancien monument conservé est la petite église « princière » de Curtea de Argeş, du XIVe s., à plan en croix grecque et à coupole. Dans la même ville, l'église dite « épiscopale », en réalité destinée à la sépulture des princes valaques, est beaucoup plus originale, voire exceptionnelle. Consacrée en 1517 et très restaurée au XIXe s., elle possède un sanctuaire tréflé, un vaste narthex servant de « chambre des tombeaux » et des coupolettes sur hauts tambours, à décor polychrome non moins féerique que celui du mur extérieur (torsade, stalactites...). L'église du monastère de Cozia (XIVe s.) est fortement imprégnée de caractère serbe. Un style proprement valaque se constitue à partir du XVIe s. (monastère de Dealu, près de Tîrgovişte, église Mihai Vodă de Bucarest) et se développe au siècle suivant, à l'époque de Matei Basarab (monastères de Strehaia, de Brebu, de Cornetu). Au temps de Constantin Brîncoveanu (fin du XVIIe s. - début du XVIIIe), les édifices civils (palais de Mogoşoaia, près de Bucarest) et les monastères (Hurezi (département de Vîlcea], Văcăreşti à Bucarest) présentent la même richesse décorative, d'une exubérance orientale, à laquelle concourent la sculpture sur pierre, le stuc, la peinture.

C'est en Moldavie qu'interfèrent le plus les influences orientales et occidentales. La décoration fait appel aux motifs syriens, persans, etc. ; d'autres viennent de Valachie. Ces divers apports, amalgamés au fond régional, sécrètent une architecture religieuse originale. Les églises sont souvent à cinq compartiments : deux narthex — le premier s'ouvrant par des arcades —, une salle funéraire destinée aux tombeaux des fondateurs, une nef et un sanctuaire tréflé ; les coupoles, portées par des encorbellements successifs, ont un diamètre réduit ; la sculpture ornementale joue un rôle important, mais, surtout, un grand nombre de ces églises sont entièrement revêtues de peintures à l'intérieur et à l'extérieur. Les monastères fortifiés comportent un quadrilatère de bâtiments enserrant une surface gazonnée, au centre de laquelle se dresse l'église. Au XIVe s., byzantin et gothique voisinent ; le style moldave se dégage surtout avec les fondations d'Étienne III le Grand (1457-1504) ; église de Voroneţ, monastère de Neamţ, forteresses de Suceava et de Neamţ... Viennent ensuite les églises des monastères de Moldoviţa et de Suceviţa. Cette grande époque se prolonge au XVIIe s. avec le monastère de Dragomirna, l'église des Trois-Hiérarques de Iaşi ornée à l'extérieur d'une fastueuse décoration sculptée de type oriental (ensemble trop restauré par E. A. Lecomte du Noüy 11844-1914], disciple français de Viollet-le-Duc), et, dans la même ville, l'église Golia, dont les coupoles et les frontons baroques montrent une influence russe.

• Peinture

Comme dans tous les pays de religion orthodoxe, la sculpture religieuse est prohibée, car elle risquerait de faire glisser les fidèles vers l'idolâtrie ; la peinture, moins dangereuse, semble-t-il, la remplace. Souvent restaurées et présentant un caractère d'imagerie populaire, les peintures murales des églises, leur chatoyance de « tapis » oriental mise à part, ont une valeur plastique réduite ; mais leur témoignage iconographique reste entier. Le décor intérieur s'ordonne en fonction des diverses parties de l'édifice, souvent selon le schéma suivant : au sanctuaire, le Christ pantocrator, la Vierge et l'eucharistie ; dans la nef, la vie de Jésus, en relation avec les douze grandes fêtes de l'Église orthodoxe ; dans la chambre des tombeaux et au narthex, les thèmes eschatologiques (Jugement dernier, Échelle des vertus), l'arbre de Jessé, les légendes des saints ; à l'entrée, l'empereur Constantin et sainte Hélène de chaque côté de la croix. À l'extérieur, les églises de Bucovine présentent l'Église triomphante au chevet, l'arbre de Jessé et l'hymne acathiste sur les côtés, le Jugement dernier ou l'Échelle de saint Jean Climaque en façade.

En dehors de quelques décors intérieurs en Valachie (Curtea de Argeş), ces cycles de peintures se situent surtout en Moldavie (et singulièrement en Bucovine). Leur grande époque est le XVIe s. : église de Voroneţ, église Saint-Jean-Baptiste du monastère d'Arboré, églises des monastères d'Humor, de Moldoviţa et de Suceviţa, le dernier de ces monuments offrant un ensemble intérieur et extérieur particulièrement riche.

La plus ancienne icône indiscutablement roumaine (dans le trésor de Putna) ne date que de 1566. Beaucoup moins important que la peinture murale, l'art de l'icône dépend, comme celle-ci, des modèles grecs, tout en accueillant progressivement certains traits russes (scènes marginales encadrant le sujet principal) ou occidentaux (thème de la Vierge couronnée par la Trinité). L'Ancien Testament ne fournit qu'un petit nombre de sujets, et les images de saints l'emportent sur les scènes de l'Évangile : saint Jean-Baptiste, l'évêque thaumaturge saint Nicolas, le saint guerrier Demetrius. Art paysan, la peinture d'icônes sur verre fleurit en Transylvanie au XVIIIe s. (musée d'Art de Cluj). Enfin, l'enluminure de manuscrits concerne surtout des évangéliaires et vaut par la vivacité du coloris.

• Arts décoratifs

Également populaire est l'art du mobilier de bois sculpté des églises : iconostases, qui, à partir du XVe s., tendent à isoler complètement le sanctuaire de la nef, pupitres servant à exposer l'image du saint dont on célèbre la fête, lutrins des chantres, trônes du seigneur et de l'évêque ; certaines croix portatives ont un décor de scènes évangéliques très finement sculptées.

L'orfèvrerie, surtout d'argent ou d'argent doré, est fabriquée par d'importants ateliers à partir de la seconde moitié du XIVe s. Elle est aussi importée d'Occident. En Transylvanie travaillent des maîtres saxons attachés à l'esthétique sculpturale du gothique et de la Renaissance (haut-relief, ciselure). En Valachie et en Moldavie, le relief est suggéré, à la manière byzantine, par une technique du méplat (au repoussé) qui indique les grandes lignes avec vigueur, va droit à l'essentiel. Caractéristiques sont les tabernacles en forme d'églises à coupoles, les revêtements d'icônes et surtout les plats d'évangéliaires à décor figuratif.

La broderie joue un rôle de premier plan dans l'art sacré roumain. Au XVe et au XVIe s., les nappes d'autel, les voiles de calices, les vêtements liturgiques, taillés dans des brocarts, des velours et des soies importés de Constantinople ou d'Italie, sont revêtus de véritables « peintures à l'aiguille » d'une haute qualité.

Il en est de même pour les *epitaphios*, voiles que l'on étend sur le simulacre de tombeau du Christ et, par extension, parements de tombeaux représentant (à la place des gisants sculptés interdits par l'Église grecque) les effigies des princes défunts.

L'art populaire, plus exactement celui des paysans, à leur propre usage, a produit beaucoup ; les objets conservés sont, pour la plupart, du siècle dernier, mais tous se rattachent à la tradition, les formes ayant peu varié. Les paysans sculptaient les portails de leurs fermes, des trompes de berger, des croix de bois pour leurs cimetières ; la poterie était abondante. Les vêtements brodés, jaquettes, chemises ou tabliers, offrent une variété de motifs et une richesse de couleurs étonnantes ; et les tapis, aux dessins stylisés, aux assemblages chromatiques originaux, ont fait la gloire de l'Olténie et de la Bessarabie.

L'ÉPOQUE MODERNE ET CONTEMPORAINE

L'art roumain « savant », sclérosé, se réveille vers le milieu du XIXe s. à la faveur de l'indépendance nationale et de l'attirance qu'exercent les nations occidentales, la France spécialement.

Succédant aux manifestations du néo-classicisme, l'architecture d'un Ion Mincu (1852-1912) fait évoluer l'éclectisme vers une redécouverte des sources nationales. En l'absence de toute tradition, c'est à des académistes français que sont commandées les statues commémoratives des grands hommes de la nouvelle nation. Les peintres de l'époque doivent à des séjours à Paris une partie de leur formation : Theodor Aman (1831-1891), peintre d'histoire surtout, auquel est due la fondation de l'École des beaux-arts de Bucarest ; Nicolaie Grigorescu (1838-1907), passé de la peinture d'icônes à la fréquentation de Barbizon* et qui a illustré la vie paysanne roumaine sur un mode de vivacité heureuse ; Ion Andreescu (1850-1882), disciple du précédent et qui le dépasse parfois par une vision plus grave, plus intérieure ; Ştefan Luchian (1868-1916), averti du mouvement impressionniste et des tendances synthétiques qui lui succèdent, véritable initiateur du mouvement antiacadémique.

Relevant à la fois de la recherche plastique la plus épurée et d'un regard mystique porté sur l'origine des choses, la sculpture de Constantin Brâncuşi* est l'un des jalons essentiels du XXe s. Au contraire, devaient se montrer réfractaires aux positions d'avant-garde Cornel Medrea (1888-1964) et la plupart des peintres de la première moitié du siècle, avant tout bons coloristes : Theodor Pallady (1871-1956), Gheorghe Petraşcu (1872-1949), Francisc Şirato (1877-1953), Iosif Iser (1881-1958), Dumitru Ghiaţă (1888-1972), Jean Alexandru Steriadi (1880-1957), Nicolaie Tonitza (1886-1940), les deux derniers également dessinateurs d'humour ou de critique sociale. On notera cependant la participation au mouvement dada de Marcel Janco (né en 1895), passé en Israël en 1941, et l'orientation surréaliste de Victor Brauner*, de Jacques Herold (né en 1910) et de Jules Perahim (né en 1914), qui, tous trois, se sont installés à Paris (le dernier cité en 1969), de même que le peintre abstrait Alexandre Istrati (né en 1915) et les sculpteurs Zoltan Kemeny (1907-1965) et Étienne Hajdu (né en 1907). En architecture, un Petre Antonescu (1873-1965) prolonge la synthèse de l'académisme et de l'esprit national, tandis que Duiliu Marcu (1885-1965) ou Horia Maicu (né en 1905) s'orientent vers le fonctionnalisme.

Depuis 1945, l'équipement moderne du pays s'est poursuivi (nouveaux quartiers d'habitation de Bucarest, de Iaşi, de Galaţi, stations du littoral de la mer Noire). De grands ensembles (Balta Albă, 100 000 hab.) sont réalisés grâce à l'industrialisation de l'architecture. L'idéal socialiste est représenté par les peintres Aurel Ciupe (né en 1900), Alexandru Ciucurencu (né en 1902), Corneliu Baba (né en 1906), Ion Ţuculescu (1910-1962), par les sculpteurs Romulus Ladra (1901-1970), Ion Irimescu (né en 1903), Georghe Anghel (1904-1966), Gheza Vida (né en 1913)...

Plus récemment (depuis 1960) s'est exprimée une avant-garde qui rejoint cer-

tains aspects des courants internationaux, tout en gardant des liens avec une tradition encore vivante, notamment, chez les sculpteurs, par le biais du travail du bois ou de son rappel (Ovidiu Maitec, Gheza Vida — d'abord passés par le réalisme socialiste —, Georges Apostu, Silvia Radu, Vasile Gorduz). Chez les peintres, la poétique non figurative peut trouver ses sources dans les combinaisons du tissage populaire, dans la prolifération répétitive de la peinture murale religieuse et, toujours, dans le sentiment de la nature. On citera Ion Bitzan, Ion Nicodim, Horia Bernea, Ion Gheorgiu (qui utilise le langage plastique des anciennes icônes sur verre) ainsi que le groupe d'art visuel « Sigma I » de Timişoara.

M. B. et G. G.

L. Réau, *l'Art roumain* (Larousse, 1947). / *L'Art populaire en Roumanie* (Bucarest, 1956). / R. Florescu, *l'Art des Daces* (Éd. Méridiens, Bucarest 1968). / Catalogue de l'exposition « Trésors de l'art ancien en Roumanie », Petit Palais, Paris (Presses artistiques, 1970). / V. Dragut et coll., *la Peinture roumaine en images* (Éd. Méridiens, Bucarest, 1971). / C. Nicolescu, *Icônes roumaines* (Éd. Méridiens, Bucarest, 1971). / *Roumanie* (Nagel, 1972).

Rousseau (Jean-Jacques)

Écrivain français (Genève 1712 - Ermenonville 1778).

Épitaphes

« Il a cultivé la musique, la botanique, l'éloquence. Il a combattu et dédaigné la fortune, les tyrans, les hypocrites, les ambitieux.

« Il a adouci le sort des enfants, et augmenté le bonheur des pères ; ouvert dans *Héloïse* une route au repentir, et fait verser des larmes aux amants. Il a vécu et il est mort dans l'espérance, commune à tous les hommes vertueux, d'une meilleure vie ; il a défendu la cause des enfants, des amants malheureux, des infortunés, de la vertu, et il a été persécuté. »

« Fainéantise à prétention ; voluptueuse lâcheté ; inutile et paresseuse activité qui engraisse l'âme sans la rendre meilleure, qui donne à la conscience un orgueil bête, et à l'esprit l'attitude ridicule d'un bourgeois de Neuchâtel se croyant roi [...] ; la morgue sur la nullité ; l'emphase du plus voluptueux coquin qui s'est fait sa philosophie et qui l'expose éloquemment ; enfin, le gueux se chauffant au soleil et méprisant délicieusement le genre humain : tel est Jean-Jacques Rousseau. »

Entre ces deux portraits, la différence n'est pas grande : l'épitaphe de Bernardin de Saint-Pierre, dernier et fidèle ami de Rousseau, est d'une « belle âme », pieuse et tendre, qui regrette l'incompréhension dont fut victime l'ami des douceurs idylliques. Joseph Joubert, lui, en moraliste aigu, voit noir et dévoile les clairs-obscurs d'une existence et d'une œuvre ambiguës. C'est le même homme qui est peint, mais sous deux éclairages contrastés, également vrais. Car Rousseau lui-même a permis qu'on le vît ainsi, lui, pourtant, l'ennemi des masques, dont la devise fut *vitam impendere vero* (« consacrer sa vie à la vérité »). Son expérience, qui lui avait enseigné la difficulté d'établir la transparence entre les âmes, parce que le rapport aux autres et au monde est le lieu même de l'opacité, lui faisait aussi pressentir son destin : « Je suis destiné à être mécompris. » Et pourtant y eut-il jamais écrivain qui tentât de se dévoiler, de se dire et de tout dire, comme lui ? « Je veux que tout le monde lise dans mon cœur », ne cessait-il de répéter. Or, la vérité du cœur est obscure, difficile à communiquer, dangereuse à dire : l'ambiguïté et le tragique propres à Rousseau sont d'un homme qui veut crier son innocence, qui veut être reconnu par les autres et rendu à sa nature originelle, qu'il désire la même que celle du monde : pure et bonne. Mais, pour se dire, il choisit le parti d'écrire et de se cacher : l'absence et le recours à la littérature, soit la parole indirecte et le recueillement, qui l'enferment toujours plus en elles-mêmes et en lui ; il le sait, il en souffre : « Plût à Dieu que je n'eusse jamais écrit ! C'est là l'époque de tous mes malheurs », confie-t-il à Bernardin de Saint-Pierre. Et puis la vérité est-elle si lisible ? « Rien n'est si dissemblable à moi que moi-même », écrivait-il dans *le Persifleur*, texte qui précède sa « réforme morale ». Les *Dialogues ou Rousseau juge de Jean-Jacques* ne prouvent-ils pas que la conscience de soi n'est pas chose si simple ni si assurée et ne justifient-ils pas la double épitaphe ? À force de clamer son innocence, Rousseau s'aperçoit qu'il ne vit pas, qu'il meurt peu à peu, enseveli dans la littérature et dans le silence des autres. On voit combien neuve et tragique est cette attitude : Rousseau ne veut, ne peut séparer sa pensée de son être, sa création de son existence, d'où « cette fusion et cette confusion de l'existence et de l'idée », comme le note Jean Starobinski, qui ajoute : « On se trouve ainsi conduit à analyser la création littéraire de Jean-Jacques comme si elle représentait une action imaginaire, et son comportement comme s'il constituait une fiction vécue. » Cette fusion de la vie et du rêve dans la littérature reste l'intuition centrale de Rousseau : « Ma vie entière n'a guère été qu'une longue rêverie. »

La quête de soi-même

Des « quatre philosophes » du XVIII[e] s., à propos desquels on ne souligne pas assez les différences, Rousseau est le plus tardif ; célèbre du jour au lendemain, à trente-huit ans, par son *Discours sur les sciences et les arts*, il fait figure d'isolé et d'opposant. Genevois, ne connaissant pas l'ancienne France, à la différence de Voltaire, il est aussi un autodidacte et un pèlerin passionné et pathétique. Son originalité de pèlerin, c'est de rêver un paradis de l'homme pur ou purifié ; son originalité de passionné, c'est de dire : Moi ! Et il le dit sans cesse, car son rêve de paradis se confond avec celui de l'authenticité, car lui-même, c'est aussi, comme l'a dit Montaigne, tous les hommes, l'humanité idéale. Rousseau combat son siècle au nom d'une exigence de totalité qu'il découvre dans le sentiment intérieur, voilé par la société, mais toujours présent envers et contre tout. Aussi est-il avant tout un moraliste, un prêcheur si l'on veut, mais qui puise sa force dans une intuition irrécusable. Il sait quelle est la vraie, la seule morale, et il le dit dans son *Discours sur les sciences et les arts* et dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Il sait quel est le vrai, le seul bonheur, et il le chante dans *Julie ou la Nouvelle Héloïse* et dans les *Rêveries du promeneur solitaire*. Cet homme hanté, obsédé par les attaques, les polémiques, les injustices, qu'on croyait légèrement fou — mais de récentes études ont montré qu'il fut réellement victime de persécutions —, cet écrivain dont Voltaire et Diderot ont dit des choses perfides a vécu, a écrit pour être heureux et pour dire le bonheur, car il l'avait connu (aux Charmettes notamment). Rousseau est à la recherche de son moi essentiel, de son secret, qui est le secret même du bonheur. Il parle en son nom *propre* : illuminé, il lutte contre les « ténèbres » du monde, et, s'il attaque, c'est pour défendre sa transparence, sa relation au bonheur, le chemin qui le mène au repos, à la pureté et à la plénitude. Sa formation morale, son protestantisme, son esprit curieux, inquiet, instable, son « naturel hardi » et son « caractère timide » donnent à sa quête un ton d'urgence, de nécessité et d'absolu qui explique l'incompréhension d'un public mondain, blasé et spirituel, croyant à un bonheur différent et agissant, pour Rousseau, comme antithèse malveillante et comme révélateur de soi, car, il ne se lasse de le clamer : « Il faut être soi ! »

L'œuvre de Jean-Jacques Rousseau constitue cette quête de soi sur tous les modes, sous toutes les faces de la vie humaine ; son autoportrait (d'« après nature et dans toute sa vérité ») — les *Confessions* — figure le foyer, le miroir convergent de toutes les peintures qu'il a faites de l'existence et de l'expérience humaines.

Une œuvre totale

Contemporain de soi-même, Rousseau l'est également de son siècle, mais pour le rendre avec soi contemporain d'un monde plus pur, innocent. Se peindre soi, c'est montrer le bon exemple : « Je voudrais pouvoir en quelque façon rendre mon âme transparente aux yeux du lecteur, et pour cela je cherche à la lui montrer sous tous les points de vue, à l'éclairer par tous les jours, à faire en sorte qu'il ne s'y passe pas un mouvement qu'il n'aperçoive, afin qu'il puisse juger par lui-même du principe qui les produit », écrit-il dans les *Confessions*. Autour de ce centre de gravité, Rousseau tente de saisir la nature de l'humanité, dont il est la conscience : « Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature ; et cet homme, ce sera moi. » Mais il ne tient qu'aux autres de vouloir être, réellement, ses « semblables ». C'est pourquoi son œuvre, si diverse, garde l'unité profonde de ce regard sur soi et sur le monde — qui lui renvoie son regard, déformé ou voilé, parfois accueilli. Cette volonté de revenir aux sources rassemble tous ses ouvrages : les *Discours*, l'*Émile*, *Du contrat social*, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, les *Confessions*, jusqu'au moindre article d'« Économie politique », jusqu'au *Dictionnaire de musique* et aux *Lettres* de protestations et de justifications. Et c'est ce recueillement qui donne à ses écrits leur véritable sens : la nostalgie et l'élégie. En Rousseau, l'imaginatif, le réaliste, le logicien, le sensuel, le réformateur et l'utopiste ne font qu'un, cohabitent dans une unité certes instable et périlleuse, mais toujours vécue et créée, l'unité de la conscience morale : avant tout, Rousseau est un moraliste passionné qui contemple et juge, regrette et espère, décrit et réforme. Dans chacune de ses grandes œuvres — critiques, politiques, pédagogiques, romanesques ou autobiographiques — se remarquent ce besoin et ce sens de



Les Charmettes près de Chambéry, où Rousseau séjourna avec Mme de Warens. Lithographie. (Bibliothèque nationale, Paris.)

l'unité primordiale. Son œuvre, c'est le mouvement de cette unité vitale, et l'on pourrait, à la rigueur, en suivre le tracé privilégié, tel celui d'une sphère, dont tous les points sont à égale distance d'un centre intérieur appelé « moi », en qui tout finit par se résoudre, qui devient « le tout » : une critique des fondements de la société et de la conscience (les deux *Discours*), suivie de *la Nouvelle Héloïse*, qui fait vivre sur le mode romanesque l'idéal pédagogique et religieux de l'*Émile* et (dans une certaine mesure) les principes théoriques du *Contrat social*, puis le grand éclaircissement des *Confessions* et enfin les *Rêveries*, où Rousseau goûte la pleine transparence à soi dans la nature.

Contre la corruption

Le *Discours sur les sciences et les arts* nous montre un Rousseau romain, radicalement réactionnaire, qui rêve d'un âge d'or, et c'est ce rêve qui lui donne toute sa virulence de réactionnaire : « Le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribue à épurer les mœurs ? » Rousseau répond : illuminé et indigné, il ressuscite Fabricius, il déclame, il plaide, il condamne ; l'homme, primitivement, était bon, pur, heureux ; c'est la civilisation qui l'a corrompu. Dès lors, la vraie science est la vertu, « science sublime des âmes simples », qui, seule, peul purifier l'homme ; il suffit à celui-ci « de rentrer en soi-même et d'écouler la voix de sa conscience dans le silence des passions » pour retrouver « l'heureuse ignorance où la sagesse éternelle nous avait placés ». Mais Rousseau n'a jamais prétendu qu'il fallait revenir à l'« état de nature » ; il proclame seulement que la civilisation détruit la morale. La Préface de *Narcisse* met les choses au point : « Les arts et les sciences, après avoir fait éclore les vices, sont nécessaires pour les empêcher de se tourner en crimes. » L'important, c'est que Rousseau lie morale et politique, nous léguant le réflexe moral à l'origine du réflexe politique ; son originalité, c'est qu'il tient sa virulence de révolutionnaire de son intransigeance de réactionnaire : il *veut* un état qu'il *connaît*, montrant ainsi l'ambiguïté et l'ambivalence de sa pensée ; où se mêlent le passé et l'avenir.

Le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* reprend ces accusations et ces principes. Rousseau y crée un mythe fécond, celui du « bon sauvage » — raillé par Voltaire —, et pose le problème moral dans ses rapports avec la société en montrant que la propriété détruit l'harmonie naturelle dans laquelle vivaient les hommes, « libres, sains, bons et heureux ». La propriété, entraînant l'inégalité des conditions, suscite la réflexion (ambition, jalousie, tromperie, avarice) et l'orgueil, la résultante de toutes ces forces perverses étant le despotisme et l'esclavage. Rousseau regrette le temps de l'innocence de la conscience, où vivait l'homme primitif : « Son âme, que rien n'agite, se livre au seul sentiment de son existence actuelle. » (On retrouve ces termes appliqués à lui-même, lorsque, à la fin de sa vie, il jouit de soi dans la sagesse et le repos.) Il s'agit donc toujours de concilier ces deux affirmations : « L'homme est naturellement bon » et « Tout dégénère entre les mains de l'homme », mais il s'agit surtout d'en concilier la synthèse avec cette autre affirmation, centrale et dangereuse : « L'homme qui pense est un animal dépravé. » En effet, Rousseau, même contre la société, fait le jeu de la société et de la pensée : sa conscience est en danger.

Il s'en aperçoit bien vite : Voltaire, après avoir lu le *Discours*, contre-attaque. En butte aux satires, Rousseau s'installe à l'Ermitage, où il goûte un temps de bonheur : « Voilà l'austère Jean-Jacques, à près de quarante-cinq ans redevenu tout à coup le berger extravagant. » En présence de Mme d'Houdetot, il rêve un roman d'amour, qui deviendra *la Nouvelle Héloïse* : « Je vis ma Julie en Mme D'Houdetot. » Mais, à côté de l'idylle, les temps s'assombrissent ; entre lui et Voltaire, ce sont les premières escarmouches, d'abord à propos du désastre de Lisbonne, prétexte à une polémique sur la Providence : Rousseau, dans sa *Lettre sur la Providence*, critique le pessimisme amer de Voltaire tel qu'il apparaît dans ses poèmes « Sur la loi naturelle » et « Sur le désastre de Lisbonne. » Puis il se sent visé par la phrase de Diderot dans *le Fils naturel* : « Il n'y a que le méchant qui soit seul » ; la brouille sera complète l'année suivante. Enfin, c'est la grande bataille au sujet du théâtre à Genève.

Voltaire, en effet, avait voulu installer un théâtre aux Délices, mais il se heurte au Grand Conseil de Genève. Il inspire alors à d'Alembert l'article « Genève » de l'*Encyclopédie*, qui félicite les pasteurs de la ville d'être d'un « socinianisme parfait » et pose directement la question du théâtre. Or, attaquer Genève, c'est attaquer Rousseau. Celui-ci répond par la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, où il reprend la thèse de son premier *Discours* : alors que Voltaire et d'Alembert, philosophes « éclairés », optimistes et civilisés, croient à la « vertu » du théâtre, Rousseau, qui s'identifie avec les « Montagnons », craint l'immoralité et le luxe qu'entraînerait un théâtre. La tragédie ne peut réformer ; au contraire, elle attendrit par la séduisante peinture de l'amour. Rousseau attaque l'immoralité de Molière, parce que le comique est un manque de respect. Celui qui rit est méchant, et le rire nie toute la thèse de Rousseau sur la bonté de l'homme. L'originalité de Rousseau, c'est, par certains côtés, d'être alors si proche du christianisme et de Bossuet, d'attaquer au superlatif et, avec un souffle polémique rare, d'ébranler les consciences. Mais le manichéisme de Rousseau touche souvent au sophisme, ce qui permet de comprendre le jugement général porté sur lui par La Harpe : « Rousseau n'est que le plus subtil des sophistes, le plus éloquent des rhéteurs, le plus impudent des cyniques. » Car c'est lui-même qu'il défend, avec toutes les ressources de la parole : tout, en effet, est écrit pour la page concernant Alceste, le misanthrope, avec lequel ses ennemis l'identifient. Or, pour Rousseau, doué d'une grande intelligence d'écriture, l'intelligence n'est rien ; seuls comptent le cœur, la conscience — et Voltaire est un méchant : c'est la rupture.

« Le pays des chimères »

Rousseau reste dans son rêve. Contre la corruption de son siècle, il soumet au monde une conception de l'éducation naturelle dans l'*Émile*, afin que les « belles âmes » puissent goûter les joies vraies d'une vie naturellement conduite, les extases du sentiment, les plaisirs innocents de la nature et retrouver ainsi la pureté et l'harmonie primitives. Il s'agit de soustraire l'individu à la corruption ambiante ; d'où les trois grands principes de ce

nouveau « système d'éducation ». En premier lieu, une éducation négative doit préserver l'enfant de tout contact avec la société, la famille et les livres (les *Fables* de La Fontaine sont interdites ; le seul *Robinson Crusoé* est autorisé), et à lui laisser l'entière liberté de découvrir le monde par l'expérience directe, sous l'œil néanmoins vigilant du précepteur : ainsi sera sauvé l'homme naturel et l'enfant rendu apte à être éduqué naturellement. En second lieu, une éducation progressive sera nécessaire : d'abord sensorielle, puis intellectuelle et manuelle, car le précepteur s'attachera à former l'intelligence et le jugement de l'adolescent et à lui assurer l'indépendance grâce à un métier manuel. Enfin et surtout, on donnera à Émile une éducation morale et sociale : en favorisant l'amitié, la pitié, la sympathie et la justice, en lui faisant étudier les plus « belles » pages de l'histoire, en l'inclinant à suivre la loi de son cœur. Car il s'agit, avant tout, de former une âme naturelle, un futur citoyen et père de famille : en effet, Émile se mariera avec Sophie, femme idéale, élevée dans la seule et suffisante perspective de devenir une épouse agréable, une bonne maîtresse de maison et une compagne vertueuse. Et ils seront heureux.

Dans ce « système », Rousseau apparaît tout à la fois comme un moraliste à l'antique, un réformateur social, un esprit très pratique et un métaphysicien sermonneur. Le livre IV, qui contient *la Profession de foi du vicaire savoyard*, renferme le principe de cette éducation : la religion naturelle. Contre les rationalistes relativistes (Montaigne, Helvétius) et les croyants qui font dépendre la morale d'une révélation surnaturelle (courant janséniste), Rousseau affirme l'existence de l'Être suprême, garantie par l'« ordre sensible de l'univers » et confirmée par le « sentiment intérieur ». C'est retrouver là, après la médiation de l'éducation, le postulat « Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme » (non naturel). Devant l'« essence infinie de Dieu », l'homme doit se résigner au silence dans l'adoration : « Le plus digne usage de ma raison est de m'anéantir devant Toi. » Le déisme de Rousseau, fondé sur sa foi en la Providence, sur sa croyance en l'immortalité de l'âme, lui donne aussi la foi en son propre cœur : « Le culte essentiel est celui du cœur. » Ainsi, se conduire selon la nature, c'est se conduire selon la volonté divine : il faut obéir à sa conscience, « juge infaillible du bien et du mal » ; il faut rentrer en soi-même pour y découvrir ce « principe inné de justice et de vertu » : « Conscience ! Conscience ! instinct divin, immortelle et céleste voix [...]. » Cette religion naturelle et cette morale de la conscience peuvent se résumer en ces termes de Rousseau : Dieu nous a donné « la conscience pour aimer le bien, la raison pour le connaître, la liberté pour le choisir. » À cet idéal moral et éducatif correspond l'idéal politique du *Contrat social*.

Le *Contrat social* n'est qu'un fragment, le seul qui reste, purement théorique et logique, du traité des *Institutions politiques*, auquel médita longtemps Rousseau. En ce sens, ce n'est pas une utopie, mais l'exposé rigoureux des nécessités théoriques de tout bon gouvernement, Rousseau ne prétendant pas donner un fondement historique à l'État, mais visant à construire un fondement juridique. Le problème est le suivant : « Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant. » La condition essentielle de cette liberté civile réside dans « l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté ». On passe ainsi de la notion de droit naturel au concept de liberté civile et de l'état d'inégalité naturelle (ou sociale, lorsque la société ne repose pas sur le pacte) à celui d'égalité et de justice sociales. La thèse est propre à Rousseau en ce qu'il s'agit de retrouver la liberté naturelle dans l'égalité sociale. Aussi le sacrifice doit-il être égal pour tous, total : « Chacun se donnant à tous ne se donne à personne ; et comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd, et plus de force pour conserver ce qu'on a. » Ainsi naît la « volonté générale », grâce à laquelle chacun est membre et souverain du Tout. C'est un nouvel être qui sort du pacte : le Tout présent en chaque associé. L'individu devient citoyen et responsable de la justice du contrat, c'est-à-dire de lui-même : si le pacte est « violé », chacun rentre alors dans ses premiers droits et « reprend sa liberté naturelle, en perdant la liberté conventionnelle pour laquelle il y renonça ». Mais si le pacte est observé, l'état social offre à l'individu plus d'avantages que l'état de nature : il l'élève à la dignité morale et à la conscience politique. On peut alors parler d'une évolution réfléchie de Rousseau, à la recherche de la liberté morale, qui, seule, « rend l'homme vraiment maître de lui : car l'impulsion du seul appétit est l'esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté ». En définitive, c'est la conscience morale qui désire le pacte, qui le consolide, qui le préserve et qui le juge. Conscience morale et liberté sociale sont inséparables : ces hypothèses logiques tiennent donc, on le voit, aux exigences de conciliation les plus profondes de Rousseau. Pour une part, elles sont à la base de la *Nouvelle Héloïse*, qui traite, sous forme romanesque, de l'intégration du particulier (l'individu, le moi) dans la volonté générale (la communauté, la vertu) et de la tension entre leurs exigences, et qui réalise, cette fois, une utopie de la vie harmonieuse.

L'harmonie

Dans *la Nouvelle Héloïse*, roman par lettres, Rousseau fait vivre la morale de l'*Émile* et du *Contrat social*, qui n'est pas le devoir, mais la voix de la conscience. Il apprend ainsi la plénitude de la sensibilité, en la montrant déchirée entre la morale et la passion. En ce sens, ce roman, où l'on abuse des points d'exclamation et de suspension, constitue un attentat contre la philosophie rationaliste : son succès est extravagant, mais il marque aussi le début de la persécution de Voltaire et le divorce définitif avec Diderot. Ce roman, c'est le grand rêve de Rousseau « dévoré du besoin d'aimer sans jamais l'avoir pu bien satisfaire » : « L'impossibilité d'atteindre aux êtres réels me jeta dans le pays des chimères, et ne voyant rien d'existant qui fût digne de mon délire, je le nourris dans un monde idéal que mon imagination créatrice eût bientôt peuplé d'êtres selon mon cœur [...]. Je me figurai l'amour, l'amitié, les deux idoles de mon cœur, sous les plus ravissantes images [...]. J'imaginai deux amies [...]. Je les douai de deux caractères analogues, mais différents ; de deux figures, non pas parfaites, mais de mon goût, qu'animaient la tendresse et la sensibilité. Je fis l'une brune et l'autre blonde, l'une vive et l'autre douce, l'une sage et l'autre faible, mais d'une si touchante faiblesse que la vertu semblait y gagner. Je donnai à l'une un amant dont l'autre fût la tendre amie, et même quelque chose de plus [...]. Épris de mes deux charmants modèles, je m'identifiais avec l'amant et l'ami le plus qu'il m'était possible ; mais je le fis aimable et jeune, lui donnant au surplus les vertus et les défauts que je me sentais. »

L'action est à la fois complexe et très simple : complexe eu égard à la richesse intérieure et aux exigences morales, sociales, passionnelles des personnages ; très simple en ce que les « événements » y sont rares, choisis et toujours issus de la nécessité et des contradictions propres aux caractères mis en relation étroite, ce que Rousseau, conscient de son originalité, écrivait : « Il vous faut des hommes communs et des événements rares ; je crois que j'aimerais mieux le contraire. » De plus, *la Nouvelle Héloïse* contient la somme des idées, des sentiments et des rêves de Rousseau, car il ne faut pas oublier que, parallèlement, il écrivait l'*Émile*, la *Lettre à d'Alembert* et le *Contrat social*. D'où de longues, mais jamais d'arbitraires digressions : sur le théâtre en France, le duel, le suicide, l'éducation, l'égalité sociale, l'adultère, la religion. Rousseau, en effet, cherche le sens de la vie et les conditions d'une vie harmonieuse. C'est cette méditation sur l'harmonie qui unifie le roman et donne son sens à l'opposition entre vertu et passion. La vertu est le centre de gravité de ce groupe d'élus qui entourent Julie comme les fidèles leur déesse : or, la vertu n'est pas chose acquise, mais vœu, effort. Julie elle-même doit se perdre pour se sauver et sauver les autres ; Saint-Preux recherche en elle la vertu, mais Julie ne la possède que loin de Saint-Preux ou séparée de lui par cette vertu même ; d'où les contradictions et les tensions : vertu sans présence de l'aimé, amour tenu à distance par la vertu, amour maudissant la vertu, vertu sacrifiant l'amour, nous assistons à une quête de l'harmonie. En effet, ce n'est que lorsque l'amour et la vertu perdent leur violence de contraires que devient pleinement possible l'harmonie, qui réside dès lors tout entière dans la vertu de l'amour. Il n'y a pas abandon, mais dépassement ; il ne s'agit pas de perte, mais d'unification dans une plénitude platonique.

Et c'est là le sens de cette société intime : on ne peut séparer un seul membre sans amoindrir les autres ; on ne peut séparer Julie de ses parents, de son mari, M. de Wolmar, de ses enfants, de ses neveux, de Fanchon, sa protégée, de ses gens, de sa maison et de Clarens tout entier sans faire perdre à tous le sens de leur vie, qui est d'être autour de Julie, et sans faire perdre à

Julie elle-même sa « vertu », qui est de rassembler tous les cœurs autour d'elle et de les harmoniser avec cette vertu dont elle veut faire et fait le sens de sa vie. Car c'est le paradis de la vertu — c'est-à-dire de la vie naturelle et bonne, de la « vraie vie » — que Rousseau a peint en mettant aux prises passion et morale pour une conciliation des contraires. Dans ce roman, qui cherche à réaliser un monde harmonieux, le temps et le lieu se déplacent selon de brusques ou subtiles progressions : c'est le temps qui éprouve la passion et la vertu, qui les fait connaître pour ce qu'elles sont et doivent être à ceux qui en sont « possédés » ; c'est le lieu qui s'élargit, s'amplifie ou se resserre et se contracte, selon le rythme double ou unifié du cœur et du devoir, qui, peu à peu, se stabilise pour se fondre avec le temps dans l'harmonie : lorsque Julie meurt, c'est l'illumination ; tous, alors, se connaissent et la connaissent, et Julie ne disparaît que pour revenir bénir, plus belle, plus pure, plus haute, ceux qui suivent son exemple et poursuivent, dans la réalité transparente, le rêve de l'harmonie.

Ce rêve, Rousseau tente de le revivre en revivant sa vie et, à sa lumière, de se justifier : il écrit les *Confessions*. Il veut se découvrir, à soi et aux autres : c'est un écrivain qui n'écrit pas pour écrire, mais pour parler, pour faire entendre sa voix, pour rendre un son pur. Mais, alors que son rêve lui apparaît comme la clef unique de sa vie, il découvre que personne ne veut entrer avec lui dans son monde, que personne ne veut l'entendre. Il parlera pour lui, il écoutera la voix de sa conscience — et l'écriture devient alors son lieu le plus intime, le pays d'élection de son exil : sa purification profonde, intérieure. Que sa vie confirme ses théories, qu'elle soit innocente, qu'elle soit son alibi contre le monde — et peut-être aussi, parfois, contre lui-même —, il le dit et le redit, et cette volonté de dévoilement montre bien à quel point il ne peut séparer la littérature de sa vie, faisant de la littérature le révélateur de sa vie et de sa vie la garantie de son innocence littéraire. Les *Confessions* constituent alors un document humain, le seul, selon Rousseau, à n'être pas truqué ; il pourra servir d'exemple et de point de comparaison. Rousseau est à lui-même son modèle et son garant. « Qui suis-je ? », demande-t-il : « Je sens mon cœur. » Pour celui qui prend comme critère de vérité le sentiment et la sensation, il n'est pas possible de se tromper et il n'est pas pensable qu'il puisse tromper son lecteur, ni que celui-ci, à moins qu'il ne fasse partie du « complot », puisse se tromper sur son compte. Car c'est au lecteur de juger : « Ce n'est pas à moi de juger de l'importance des faits, je les dois tous dire, et lui laisser le soin de choisir. » Mais si le lecteur choisit mal, s'il ne veut pas voir, « toute l'erreur sera de son fait [...] ». Rousseau est innocent des autres. Pour lui, il lui suffit de « rentrer au-dedans de [soi] », de se retrouver toujours présent à lui-même dans une durée superposée : « En me livrant à la fois au souvenir de l'impression reçue et au sentiment présent, je peindrai doublement mon âme, savoir au moment où l'événement m'est arrivé et au moment où je l'ai décrit. » Il faut dévoiler l'innocence du temps...



Lauros-Giraudon

Mausolée provisoire de Jean-Jacques Rousseau aux Tuileries en 1794, avant son transfert au Panthéon.
Le monument fut dressé au milieu d'un petit bassin afin de rappeler la disposition de l'île des Peupliers à Ermenonville où l'écrivain reposait depuis juillet 1778.
Détail d'un tableau de Hubert Robert. (Musée Carnavalet, Paris.)

Mais le temps est oubli de soi : il faut à chaque moment se reconnaître pour se connaître. Peu à peu, Rousseau et le temps finissent par ne plus faire qu'un : à force de se souvenir de soi, le temps disparaît, l'âme reste en elle-même dans l'évidence de sa proximité et de sa transparence. Et Rousseau rejoint son rêve : « s'éveiller » — comme disait Valéry —, mais s'éveiller lui-même.

Après les *Confessions*, Rousseau écrit les *Dialogues*, et, après ceux-ci, les *Rêveries du promeneur solitaire*, comme si, à chaque fois, tout n'avait pas été dit ou suffisamment mis en lumière, comme si le silence devenait impossible pour l'innocent. Alors que les *Dialogues* nous montrent Rousseau et Jean-Jacques s'entretenant d'un absent, les *Rêveries du promeneur solitaire* marquent le moment tant attendu où les deux pôles de lui-même se rejoignent pour devenir ce qu'il a toujours été, ce qu'il sera devant l'éternité : Jean-Jacques Rousseau. Car il ne lui reste que lui-même : « Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de père, de prochain, d'ami, de société que moi-même. » Alors il se promène dans les avenues de son rêve, qui est lui-même, des avenues où il lève à chaque pas des souvenirs, où il revit « le court bonheur de sa vie », ces jours privilégiés aux Charmettes, auprès de Mme de Warens, à qui va sa dernière pensée, l'expression de sa piété et de sa fidélité à ce qu'il y eut d'harmonieux dans sa vie.

Dans les *Rêveries* surtout, Rousseau se montre un grand musicien du style ; mais, plus généralement, il est, sans que personne ne puisse songer à le nier, l'un des grands stylistes de la

littérature française, peut-être justement parce qu'il voulut toujours harmoniser sa vie à la littérature et trouver le vrai style de vie, l'authentique art de vivre. Il avait conscience de son originalité, car il se voulut et il fut réellement un homme qui dit « autre chose » ; il bouleversa, il émut, il scandalisa, il irrita, mais il le fit toujours « en conscience » : il savait que, pour dire autre chose, il fallait le dire autrement. Dans ses *Confessions*, il déclare : « Il faudrait, pour ce que j'ai à dire, inventer un langage aussi nouveau que mon projet. » Et ce langage, il l'inventa. Chateaubriand, Senancour, Stendhal, Gide, parmi beaucoup d'autres, se souviendront de cette prose musicale, poétique ou heurtée, pathétique, qui fut proche de celle que rêva Baudelaire, « assez souple et assez heurtée pour s'adapter aux mouvements lyriques de l'âme, aux ondulations de la rêverie, aux soubresauts de la conscience ». Il y a chez Rousseau une quête du style qui va de pair avec la quête de soi et dont l'*Essai sur l'origine des langues* (posthume) marque une étape capitale. Rousseau y affirme « que la première invention de la parole ne vient pas des besoins, mais des passions », et il ajoute : « On nous fait du langage des premiers hommes des langues de géomètres, et nous voyons que ce furent des langues de poètes. » De plus. Rousseau est un « adulte » de la littérature, venu tard à l'écriture. Il joua de tous les tons, de tous les styles : dans ses *Discours*, l'éloquence rhétorique fait vibrer le souffle polémique, qu'on retrouve, aussi violent, mais plus intérieur, dans la *Lettre à d'Alembert*. L'*Émile* et le *Contrat social* frappent par leur rigueur logique, tandis que les *Confessions* et les *Rêveries du promeneur solitaire* séduisent par leur virtuosité et leur simplicité : Rousseau renonce à dire, semble-t-il, et il dit pourtant l'essentiel. Enfin, *la Nouvelle Héloïse* rassemble dans une harmonie supérieure — représentée — tous les styles. Celui que d'aucuns dénoncent comme un « maître chanteur » fut toujours à la recherche de cette parole originelle, pure et « immédiate » dont il parle dans son *Essai sur l'origine des langues* : « Elle persuaderait sans convaincre, et peindrait sans raisonner [...]. L'on chanterait au lieu de parler. »

Ce fut sans doute là, derrière le cauchemar d'une vie, le seul rêve qui fut exaucé et qui, toujours, donne à rêver.

M. L.

📖 **E. Schmidt, *Richardson, Rousseau und Goethe, Ein Beitrag zur Geschichte des Romans im* XVIII. *Jahrhundert* (Iéna, 1875). / D. Mornet, *le Sentiment de la nature en France de Jean-Jacques Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre* (Hachette, 1907). / E. Faguet, *Vie de Rousseau* (Soc. fr. d'impr. et de libr., 1911) ; *Rousseau artiste* (Soc. fr. d'impr. et de libr., 1911) ; *Rousseau penseur* (Soc. fr. d'impr. et de libr., 1912). / B. Bouvier, *Jean-Jacques Rousseau* (A. Julien, Genève, 1912). / A. Schinz, *la Pensée de Jean-Jacques Rousseau* (Alcan, 1929). / C. W. Hendel, *Jean-Jacques Rousseau Moralist* (Londres, 1934 ; 2 vol.). / M. B. Ellis, *Julie or la Nouvelle Héloïse, a Synthesis of Rousseau's Thought* (Toronto, 1949). / R. Derathé, *Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps* (P. U. F., 1950 ; 2e éd., Vrin, 1970) ; *le Rationalisme de Jean-Jacques Rousseau* (P. U. F., 1952). / B. Groethuysen, *Jean-Jacques Rousseau* (Gallimard, 1950). / J. Guéhenno, *Jean-Jacques en marge des « Confessions »* (Grasset, 1950 et Gallimard, 1952, 3 vol. ; nouv. éd. *Jean-Jacques. Histoire d'une conscience*, Gallimard, 1962, 2 vol.). / E. Gilliard, *De Rousseau à Jean-Jacques* (Mermod, 1950). / P. Burgelin, *la Philosophie de l'existence de Jean-Jacques Rousseau* (P. U. F., 1952). / G. Davy, *Thomas Hobbes and J.-J. Rousseau* (Oxford, 1953). / F. C. Green, *Jean-Jacques Rousseau. A Critical Study of his Life and Writings* (Cambridge, 1955 ; nouv. éd., New York, 1970). / J. Starobinski, *Jean-Jacques Rousseau, la transparence et l'obstacle* (Plon, 1958). / G. May, *Rousseau par lui-même* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1961). / M. Raymond, *J.-J. Rousseau, la Quête de soi et la rêverie* (Corti, 1962). / W. Mead, *Jean-Jacques Rousseau ou le Romancier enchaîné* (P. U. F., 1966). / C. Dédéyan, *Jean-Jacques Rousseau et la sensibilité littéraire à la fin du* XVIIIe *siècle* (S. E. D. E. S., 1967) ; *Chateaubriand et Rousseau* (S. E. D. E. S., 1974). / M. Launay, *Rousseau* (P. U. F., 1968) ; *Jean-Jacques Rousseau écrivain politique* (Nizet, 1973). / C. Salomon-Bayet, *Jean-Jacques Rousseau* (Seghers, 1968). / J.-L. Lecercle, *Rousseau et l'art du roman* (A. Colin, 1969) ; *Jean-Jacques Rousseau. Modernité d'un classique* (Larousse, 1973). / M. Launay et coll., *Jean-Jacques Rousseau et son temps. Politique et littérature au* XVIIIe *siècle* (Nizet, 1969). / V. Goldschmidt, *Anthropologie et politique. Les principes du système de Rousseau* (Vrin, 1974). / B. Munteano, *Solitudes et contradictions de J.-J. Rousseau* (Nizet, 1975).**

Tribulations

1712 (28 juin) Jean-Jacques Rousseau naît à Genève. Mort de sa mère. L'enfant, confié à une nourrice, est élevé en toute liberté par sa tante paternelle.

1722 Son père, condamné à la suite d'une rixe, quitte Genève. Jean-Jacques est confié au pasteur Lambercier, à Bossey.

1724 À Genève, premiers apprentissages : chez le greffier Masseron, chez le graveur Ducommun ; échecs. Vagabondages (autour de Genève).

1728 Rousseau rencontre à Annecy Mme de Warens (Louise Éléonore de La Tour du Pil, baronne de Warens, 1700-1762), qui l'envoie à Turin, où il abjure le protestantisme. Laquais auprès de Mme de Vercellis, puis auprès du comte de Gouvon, dont le fils, abbé, lui apprend le latin et l'italien.

1729-1732 De retour à Annecy, il passe cinq mois au séminaire, puis voyage : Lyon, Genève, Nyon, Fribourg, Lausanne. Il séjourne à Neuchâtel, voyage avec un faux archimandrite à Berne et à Soleure ; il est envoyé à Paris, mais, déçu, rentre à pied à Chambéry, chez Mme de Warens (« Maman »).

1733 Il suit des cours d'harmonie à Besançon. Il donne des leçons de musique à Chambéry.

1734 Il devient l'amant de Mme de Warens.

1735 Voyages : Nyon, Genève, Lyon.

1737 Se croyant malade, Rousseau part. De retour, il trouve sa place auprès de Mme de Warens prise par Winzenried.

1738 Séjour à Montpellier, puis aux Charmettes, près de Chambéry : méditations, lectures et solitude.

1740 Rousseau part pour Lyon comme précepteur des enfants de M. de Mably, prévôt général du Lyonnais. Projet d'une nouvelle notation de la musique.

1741 Adieu aux Charmettes : Rousseau « monte » à Paris.

1742 Il fréquente le monde dans les salons : Mme Dupin, Fontenelle, Condillac, Diderot.

1743-44 Secrétaire particulier du comte de Montaigu, ambassadeur à Venise. Brouillé avec celui-ci, il se réinstalle à Paris.

1745-1748 Il se lie avec Thérèse Levasseur, lingère, sa compagne jusqu'à sa mort. Il rencontre Voltaire et Rameau, occupe le poste de secrétaire et de caissier. Séjour à Chenonceaux. Mort de son père (1747). Rousseau et Thérèse laissent leurs deux premiers enfants aux Enfants-Trouvés.

1749 Visite capitale à Diderot, emprisonné à Vincennes : c'est « l'illumination », qui donne naissance au premier *Discours*.

1750 *Discours sur les sciences et les arts*, couronné par l'académie de Dijon. Rousseau est célèbre. Réforme morale.

1751-1753 Rousseau travaille à différents ouvrages.

1754 Il part pour Genève, redevient calviniste et « citoyen ».

1755 Publication du *Discours sur l'origine de l'inégalité*.

1756-57 Rousseau s'installe chez Mme d'Épinay, à l'Ermitage. Il s'éprend de Sophie d'Houdetot, belle-sœur de Mme d'Épinay. Brouillé avec son hôtesse, il quitte l'Ermitage pour Montlouis (Montmorency), chez le maréchal de Luxembourg.

1758-1761 Il travaille à ses grands ouvrages, en butte à la polémique. Brouille avec Diderot. L'orage de la persécution va éclater.

1762 Le *Contrat social* est interdit en France, et Rousseau décrété de prise de corps. L'*Émile* est condamné au feu. Rousseau s'enfuit en Suisse. Expulsé du canton de Berne, il s'installe à Métiers, protégé par le gouverneur (Mylord Maréchal) et honoré par le roi de Prusse, Frédéric II.

1763 Il abdique son titre de citoyen de Genève.

1764-65 Réponse aux attaques des Genevois : *Lettres écrites de la montagne*. Rousseau s'initie à la botanique et travaille à un projet de constitution de la Corse. Il commence ses *Confessions* après l'attaque (anonyme) de Voltaire dans le *Sentiment des citoyens*. Chassé de Môtiers, il se réfugie dans l'île Saint-Pierre, sur le lac de Bienne : six semaines de répit.

1766-67 Expulsé, il gagne l'Angleterre, séjourne chez Hume, mais se brouille avec lui. De retour en France, il est l'hôte du marquis de Mirabeau à Fleury-sous-Meudon et du prince de Conti à Trye (près de Gisors).

1768-1770 Vie errante : Lyon, Grenoble, Bourgoin, où il épouse Thérèse, Monquin, puis Paris, où il copie de la musique, herborise et termine les *Confessions*.

1772 Il se justifie dans ses *Dialogues*.

1776 Fin des *Dialogues* et début des *Rêveries du promeneur solitaire*. À Ménilmontant, Rousseau est victime d'un grave accident.

1778 Il est accueilli à Ermenonville par le marquis de Girardin.2 juillet : mort de Jean-Jacques Rousseau. Il est inhumé dans l'île des Peupliers.

1794 Ses cendres sont transportées au Panthéon.

Les œuvres de J.-J. Rousseau

1739 Premier ouvrage : *le Verger des Charmettes*, poème.

1743 *Dissertation sur la musique moderne*.

1744-45 *Les Muses galantes*, opéra.

1745 Collaboration avec Voltaire et Rameau pour *les Fêtes de Ramire*.

1750 *Discours sur les sciences et les arts*.

1752 *Le Devin du village*, opéra-comique ; *Narcisse*, comédie.

1753 *Lettre sur la musique française*. Article « Économie politique » pour l'*Encyclopédie*.

1755 *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.

1756 *Lettre sur la Providence*.

1758 *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*.

1761 *Julie ou la Nouvelle Héloïse*. *Émile*.

1762 *Du contrat social*. *Lettres à M. de Malesherbes*.

1763 *Lettre à Christophe de Beaumont*.

1764 *Lettres écrites de la montagne*.

1765 *Lettres à M. Buttafuoco sur la législation de la Corse*.

1767 *Dictionnaire de musique*.

1770 Fin des *Confessions*.

1772 *Considérations sur le gouvernement de Pologne*.

1776 Fin des *Dialogues* et début des *Rêveries du promeneur solitaire*. *À tout Français aimant encore la justice et la vérité. Histoire du précédent écrit*.

1782 Publication des six premiers livres des *Confessions* et des *Rêveries du promeneur solitaire*.

1789 Publication des livres VII à XII des *Confessions. Dialogues ou Rousseau juge de Jean-Jacques.*

Rousseau (Théodore)

► BARBIZON *(école de).*

Rousseau (Henri)

Peintre français (Laval 1844 - Paris 1910).

Rousseau occupe dans l'histoire de l'art moderne une position exceptionnelle. En effet, bien qu'ayant poursuivi son œuvre solitaire sans partager le moins du monde les motivations des grands pionniers de la révolution des arts plastiques, il a pris place parmi eux, comme plusieurs et non des moindres en ont convenu. En outre, le rayonnement de son œuvre n'ayant cessé de s'étendre depuis sa disparition, il se pourrait qu'il apparaisse bientôt comme le plus grand de tous et que son testament spirituel, *le Rêve* (Museum of Modern Art, New York), soit considéré comme le phare de la peinture du XXe s.

Un « art sorti des profondeurs du peuple » (R. Delaunay)

Ce qui distingue en premier lieu Henri Rousseau des autres pionniers de l'art moderne, tous issus de la bourgeoisie, ce sont ses origines populaires, que souligne le surnom de « Douanier » dont on l'a trop longtemps affublé (fils d'un ferblantier, il a été vingt-deux ans employé à l'Octroi avant de se consacrer exclusivement à la peinture à partir de 1893). Autodidacte, il n'est passé ni par les académies ni même par les cours du soir, et ce n'est qu'à l'âge de quarante et un ans qu'il apparaît dans la vie artistique en participant en 1885 au Salon des Champs-Élysées, puis au Salon des refusés. Mais depuis combien de temps déjà peignait-il ? On l'ignore. En tout cas, la plus ancienne toile que l'on connaisse de lui, *Un soir de Carnaval* (1886, musée de Philadelphie), est une œuvre admirable, figurant au nombre de ses plus mystérieuses comme de ses plus savantes. « Rousseau apparaît tout armé », écrit P. Descargues. Il n'y a aucune vraisemblance, bien entendu, que Rousseau ait commencé par peindre aussitôt des chefs-d'œuvre. Ce qui est certain, c'est qu'il ne choisit de montrer publiquement ses œuvres que lorsqu'il se sent en pleine possession de son « métier ».

De cet instant, si l'on voit son assurance grandir, surtout dans les dernières années de sa vie (mais c'est que le succès a fini par venir et avant lui l'estime de l'avant-garde, des autres artistes), ce qui se traduit par une plus grande audace sur le plan technique et sur le plan thématique, les données stylistiques demeurent les mêmes de 1886 à 1910, au long de ces vingt-cinq années pendant lesquelles il expose régulièrement au Salon des indépendants (« ni jury, ni récompenses »). L'apparition publique de Rousseau n'est rendue possible, comme on l'a souvent remarqué, que par la ruine de l'académisme officiel, battu en brèche par l'avant-garde. Mais l'œuvre de Rousseau, qui déchaîne régulièrement l'hilarité du public du Salon, est absolument étrangère aux préoccupations de cette avant-garde qu'elle côtoie en aveugle. Qu'est-ce alors qui la meut avec une aussi grande certitude ?

« Surréaliste avant la lettre » (A. Breton)

S'il ne regarde pas (ou regarde sans la comprendre) la peinture des impressionnistes, des néo-impressionnistes, des fauves et des cubistes (un de ses derniers mois, sur son lit de mort, à propos de Robert Delaunay* : « Pourquoi Robert a-t-il cassé la tour [Eiffel] ? »), Rousseau va au Louvre et là regarde très attentivement. Peut-être, comme on l'a suggéré, avec une attention particulière pour les peintres du XVe s., qui partagent avec lui le sens poétique du détail, du raccourci elliptique et l'ignorance de la perspective. Peut-être aussi Ucello* et Poussin*, avec lesquels il a en commun le sens magistral de la composition.

Car, alors même que persiste, du moins aux yeux du profane, une sorte de gaucherie, son œuvre manifeste une incomparable science picturale. D'instinct, Rousseau *sait* la peinture. D'instinct et aussi au prix d'un labeur systématique, car, au contraire de la plupart, jamais il ne s'est soucié d'abréger le temps de la peinture, sans doute parce que ce temps est pour lui celui du plaisir et en outre (mais cela il ne le sait pas tout à fait) parce que c'est ce que les mythographes nomment le « Grand Temps », à savoir le temps sacré des débuts du monde, le temps où l'homme et le monde s'accordaient mystérieusement. Au journaliste Arsène Alexandre, Rousseau déclarait : « Croiriez-vous, quand je vois ce soleil, cette verdure, ces fleurs, je me dis parfois : c'est à moi, tout ça ! » Admirables paroles, qui montrent quelle communion mystique avec la nature s'établit ici par l'intermédiaire de la peinture. Et il n'est pas douteux que pareille communion s'obtienne au prix d'une transe particulière (« Il avait un sentiment si fort de la réalité que, quand il peignait un sujet fantastique, il s'épouvantait parfois et, tremblant, il était obligé d'ouvrir la fenêtre », raconte Apollinaire), transe à la faveur de laquelle lui apparaît la vérité cachée des êtres et des choses, somme toute le secret du monde.

C'est ce qui rend si mystérieux certains paysages de banlieues sans prestige *(la Fabrique de chaises, la Carrière, l'Octroi)*, les hausse au même niveau visionnaire que les formidables « jungles » et, au dire d'André Breton*, situe Rousseau à côté de De Chirico* comme « surréaliste avant la lettre ». Du même coup, le « Douanier » assume ainsi la revanche du génie populaire sur l'art des classes dominantes, car cet art savant et inspiré constitue l'éblouissante résurgence d'un art populaire fondé certes sur la tradition, mais aussi sur une relation avec le cosmos. « Cet art sorti des profondeurs du peuple, complètement incompris dans les centres artistiques aussi bien des révolutionnaires que des académiques, le sera encore par sa haute réalisation », écrivait Robert Delaunay. C'est certainement cette profonde origine qui confère à la peinture d'Henri Rousseau non seulement « sa haute réalisation », mais sa force inouïe, que remarquait dès 1891 Félix Vallotton : « C'est, de plus, un terrible voisin ; il écrase tout. »

J. P.

► *Naïf (art).*

M. Gauthier, *le Douanier Rousseau* (Les Gémeaux, 1949). / P. Courthion, *Henri Rousseau, dit le Douanier* (Hazan, 1956). / H. Perruchot, *le Douanier Rousseau* (Éd. universitaires, 1957). / J. Bouret, *Henri Rousseau* (Ides et Calendes, Neuchâtel, 1961). / H. Certigny, *la Vérité sur le douanier Rousseau* (Plon, 1961). / D. Vallier, *Rousseau* (Flammarion, 1961) ; *Tout l'œuvre peint de Henri Rousseau* (Flammarion, 1971). / P. Descargues, *le Douanier Rousseau* (Skira, Genève, 1972). / D. Larkin, *le Douanier Rousseau* (Chêne, 1975).

Roussel (Albert)

Compositeur français (Tourcoing 1869 - Royan 1937).

La vie

Orphelin tôt, il est recueilli par son grand-père paternel. À la mort de celui-ci en 1880, il va vivre chez un oncle. Les premières notions de musique lui sont données par un organiste de sa ville natale, mais, à quinze ans, Albert Roussel décide de devenir marin. En 1884, il entre au collège Stanislas à Paris pour se préparer à l'École navale. Jules Stoltz, organiste de Saint-Ambroise, l'initie alors à l'art de Bach, de Mozart, de Beethoven et de Chopin. En 1887, Roussel est reçu brillamment à l'École navale et s'embarque sur le navire-école *Borda*. Deux ans plus tard, il navigue pendant dix mois sur la frégate-école *Iphigénie*, puis sur le cuirassé *Dévastation*. En 1892, il fait partie de la croisière atlantique de la dernière frégate à voiles, *Melpomène*. Cependant, malgré l'attirance de la mer, sa vocation musicale se précise, puisque, à cette époque, il effectue ses premiers essais de composition (*Fantaisie* pour piano et violon). Roussel embarque à Cherbourg sur le cuirassé *Victorieuse*. À l'église de la Trinité de Cherbourg, son *Andante* pour violon, alto, violoncelle et orgue est exécuté pour la fête de Noël de 1892. Peu après, Roussel compose une *Marche nuptiale*. Nommé enseigne de vaisseau, il commande un torpilleur pendant les grandes manœuvres de 1893. Puis il part sur le *Styx*, que la France envoyait en expédition en Extrême-Orient jusqu'à Saigon. En 1894, ayant obtenu un congé de plusieurs mois, il se rend à Roubaix, où sa famille s'est fixée, et demande conseil à J. Koszul, directeur du conservatoire. Après avoir longuement réfléchi sur sa vraie voie, il choisit la musique. Sa démission d'officier de marine est acceptée le 23 juin 1894.

En octobre, à Paris, Roussel entreprend sous la direction d'Eugène Gigout — ancien condisciple de Koszul à l'école Niedermeyer — l'étude du piano, de l'orgue et de l'écriture. En 1898, il suit à la Schola cantorum, fondée depuis deux ans par Vincent d'Indy*, ses cours de composition. Dès 1902, ce dernier lui confie l'enseignement du contrepoint à la Schola. Dans

sa classe, qu'il conservera jusqu'en 1914, Roussel compte parmi ses élèves Erik Satie*, Roland-Manuel, Bohuslav Martinů*, Edgard Varese*... Le 3 mai 1898, il avait dirigé lui-même à la salle Pleyel deux madrigaux à quatre voix *a cappella : Chanson du* XV[e] siècle et *le Soucy*, couronnés au concours de la Société des compositeurs et qui demeurent les premières pièces conservées par le compositeur. En effet, il détruisit ses essais de jeunesse, dont une sonate pour violon et piano, jouée en 1902 à la Société nationale.

Son opus 1 est constitué par une suite pour piano : *Des heures passent* (1898). Viennent ensuite *Premier Trio* op. 2 (1902), *Quatre Poèmes d'Henri de Régnier* op. 3 (1903), *Résurrection* op. 4 (1903), sa première œuvre symphonique, inspirée par le roman de Tolstoï, *Rustiques* pour piano op. 5 (1904-1906) et *Divertissement* pour flûte, hautbois, clarinette, cor et basson op. 6 (1906). La composition de sa *Première Symphonie, le Poème de la forêt* op. 7, s'échelonne de 1904 à 1906. Des mélodies précèdent la *Première Sonate* pour piano et violon op. 11 (1907-08), où transparaît l'influence de Vincent d'Indy.

Le 7 avril 1908, Albert Roussel épouse à Paris Blanche Preisach, d'origine alsacienne. Lui et sa femme visitent en 1909 l'Inde et le Cambodge. Inspiré par ce long voyage, le musicien composera en 1910-11 *Évocations* pour soli, chœurs et orchestre op. 15, puis, reprenant la forme opéra-ballet chère à Rameau, *Padmâvatî* op. 18 (1914-1918). Pour la première fois en février 1909, un concert consacré à ses œuvres est présenté au Havre. C'est dans cette même ville que *le Marchand de sable qui passe*, musique de scène pour le conte de G. Jean-Aubry, sera donné le 16 décembre 1909. En 1911, Blanche Selva crée à la Société nationale la *Suite en « fa » dièse* pour piano op. 14 (1909-10). Après la *Sonatine* pour piano op. 16 (1912), Roussel écrit à la demande de Jacques Rouché *le Festin de l'araignée* op. 17 (1912), ballet sur un argument de Gilbert de Voisins. Cette partition, dont l'auteur tirera une suite d'orchestre, deviendra vite célèbre. Rayé des cadres de la marine, Roussel, en 1914, à la déclaration de la guerre, est engagé volontaire et sert sous les drapeaux jusqu'en janvier 1918, où il est définitivement réformé. À Perros-Guirec, il achève *Padmâvatî*, commandée dès 1913 par Jacques Rouché peu après sa nomination de directeur de l'Opéra. *Padmâvatî* retrace le drame de la reine de Tchitor au XIII[e] s., qui, après avoir poignardé son mari, le roi Ratan-Sen, monte sur le bûcher pour échapper à Alaouddin, sultan des Mongols, qui a pris la ville. *Padmâvatî* ne sera représentée qu'en 1923 sous la direction de Philippe Gaubert. En 1919, Roussel entreprend près de Toulon sa *Deuxième Symphonie* en *si* bémol op. 23. Le scherzo initialement prévu pour cette symphonie sera détaché et deviendra *Pour une fête de printemps* op. 22.

En 1920, Roussel séjourne à Varengeville-sur-Mer, en Normandie. Quelques mois après, il s'installe près de là, à Sainte-Marguerite-sur-Mer, où il passera les étés dans son domaine de Vasterival. Là, il composera la majorité de ses œuvres. Des années suivantes datent *Fanfare pour un sacre païen* (1921), *la Naissance de la lyre* op. 24 (1922-1924), conte lyrique d'après Sophocle, des pièces vocales, *Joueurs de flûte* op. 27 (1924), *Deuxième Sonate* pour piano et violon op. 28 (1924), une page pour guitare dédiée à Andrés Segovia, *Sérénade* pour flûte, harpe, violon, alto et violoncelle op. 30 (1925), *Suite en « fa »* pour orchestre op. 33 (1926), *Concert pour petit orchestre*, op. 34 (1926-27), concerto pour piano et orchestre op. 36 (1927) et *Psaume LXXX* pour ténor, chœurs et orchestre op. 37 (1928), composé sur le texte anglais de la Bible anglicane. Roussel fera une adaptation française de ce psaume.

Pour marquer le soixantième anniversaire du prestigieux musicien, un festival est organisé à Paris en 1929. Walther Straram dirige un concert symphonique. Une seconde soirée réunit le pianiste Pierre Maire et la cantatrice Régine de Lormoy. Un concert de musique de chambre précède le gala à l'Opéra, où Albert Wolff dirige la première du *Psaume LXXX*. *La Revue musicale* consacre son numéro d'avril 1929 à Albert Roussel. Conrad Beck, Maurice Delage, Arthur Honegger*, Arthur Hoérée, Jacques Ibert, Darius Milhaud*, Francis Poulenc*, Alexandre Tansman s'associent à cet hommage en composant mélodies et pièces de piano à l'intention de Roussel.

La musique de Roussel est alors souvent jouée à l'étranger. La *Petite Suite* pour orchestre op. 39 (1929), dont W. Straram avait créé les deux mouvements extrêmes lors des fêtes du cinquantenaire, passe rapidement les frontières, et le *Second Trio* pour flûte, alto et violoncelle op. 40 (1929) est créé aux Concerts Coolidge à Prague. C'est également en Tchécoslovaquie, à Olomouc, qu'aura lieu en 1936 la première représentation de l'opéra bouffe *le Testament de la tante Caroline* (1932-33). S. A. Koussevitski, dédicataire de la *Suite en « fa »*, commande à Roussel une partition pour le cinquantième anniversaire de la fondation du Boston Symphony Orchestra. Roussel compose alors la *Troisième Symphonie* en *sol* mineur op. 42 (1929-30). Le 17 octobre 1930, il assiste à la première audition de cette symphonie aux États-Unis. Le ballet *Bacchus et Ariane* op. 43 (1930) suit de peu la composition de la symphonie en *sol* mineur. On retrouve la même orchestration brillante, l'impulsion rythmique notamment dans le second acte qui constitue la deuxième suite, haute en couleurs, d'une vitalité intense et d'un pouvoir expressif irrésistible. Albert Wolff, à la tête de l'orchestre Lamoureux, fait connaître à Paris en 1931 la symphonie en *sol* mineur et en réalise le premier enregistrement en 78 tours. Roussel lui dédie sa *Quatrième Symphonie* en *la* majeur op. 53 (1934), créée aux Concerts Pasdeloup en 1935. Commandé par le chef d'orchestre allemand Hermann Scherchen pour une session d'enseignement musical à Bruxelles, le ballet avec chœurs *Aeneas* op. 54 (1935) sur un poème de Jules Weterings, est créé, puis représenté à Naples et à l'Opéra de Paris dans une chorégraphie de Serge Lifar. Dans cette dernière œuvre de vastes dimensions de Roussel, le chœur — comme dans la tragédie grecque — commente l'action. En 1936, Albert Roussel participe avec Honegger, Ibert, Kœchlin, Lazarus, Milhaud et Auric à un drame de Romain Rolland, *le Quatorze-Juillet* en écrivant le prélude du deuxième acte. Pour ce spectacle, Pablo Picasso peint le rideau de scène. Entre-temps, Roussel avait écrit pour la musique de chambre le quatuor à cordes en *ré* majeur op. 45 (1931-32), *Andante et scherzo* pour flûte et piano op. 51 (1934), *Sinfonietta* pour archets op. 52 (1934), puis le *Troisième Trio* pour violon, alto et violoncelle op. 58 (1937), qui demeure sa dernière œuvre achevée. De cette période datent également des mélodies, des œuvres pour piano (prélude et fugue, trois pièces), *Rhapsodie flamande* op. 56 (1936) et le concertino pour violoncelle op. 57 (1936). Après avoir organisé tout ce qui intéresse la musique à l'Exposition internationale de Paris et accepté la présidence de la Société internationale pour la musique contemporaine, Roussel, épuisé, doit quitter la capitale pour se reposer. Il arrive avec sa femme à Royan le 28 juillet 1937 et entreprend un trio pour hautbois, clarinette et basson. Seule la partie centrale, l'andante, sera achevée et publiée dans *la Revue musicale* (nov. 1937).

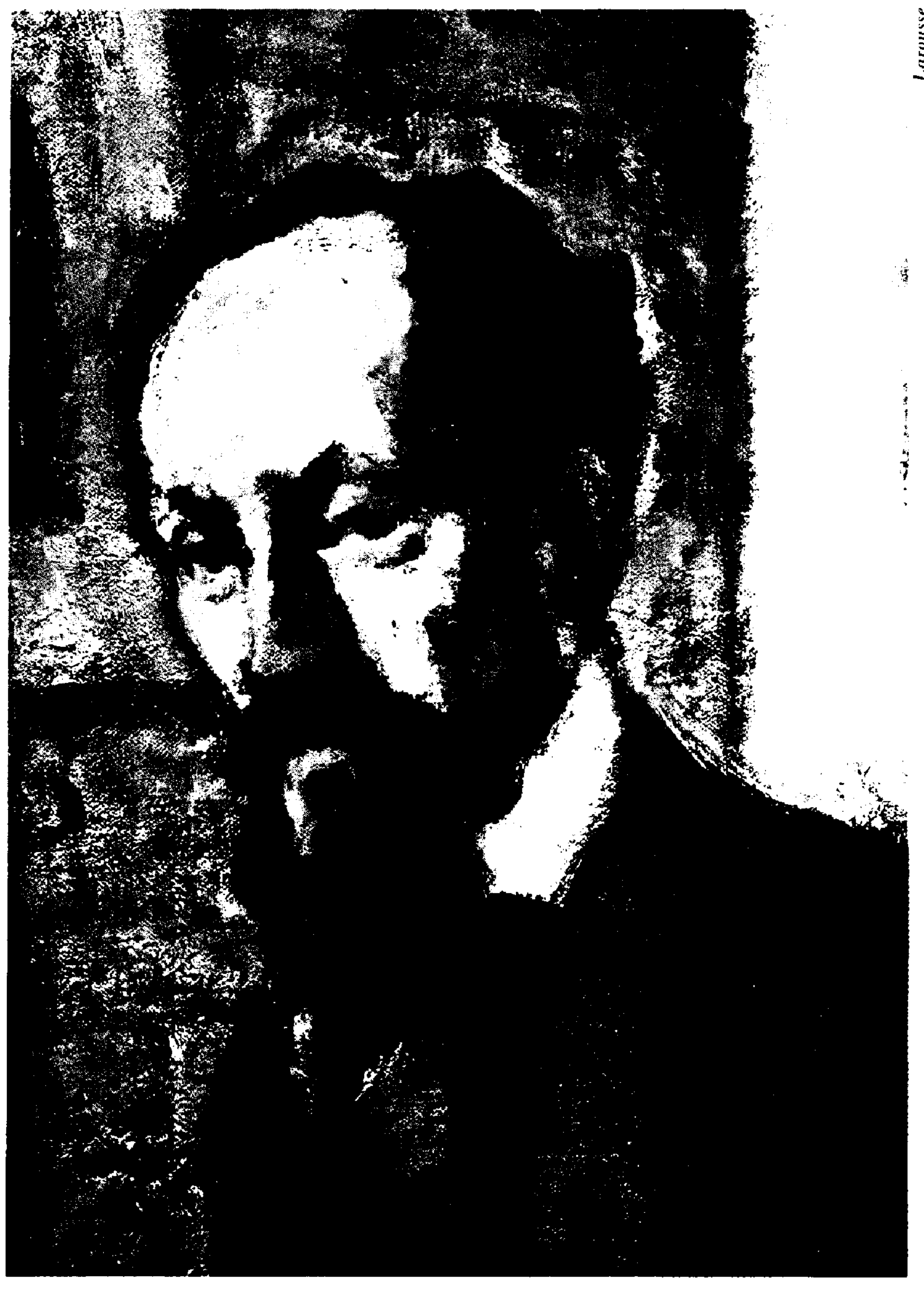
Sentant qu'il arrive au terme de sa vie, Roussel détruit des notes et des ébauches relatives aux œuvres qu'il projette. Le 23 août, il meurt d'une angine de poitrine. Le 27, il est inhumé à Varengeville, où repose maintenant un autre artiste de son temps, le peintre Georges Braque, qui, comme lui, aima la mer et la côte normande.

La disparition d'Albert Roussel fut douloureusement ressentie en France et à l'étranger. De nombreux musiciens admiraient ce grand artiste à la fois généreux et modeste. Charles Munch — comme la écrit Marc Pincherle —, « qui aura plus fait pour la mémoire d'Albert Roussel que n'importe lequel de ses biographes », dirige à Paris dès 1937 un festival Roussel et ne cessera toute sa vie d'imposer au monde entier les œuvres symphoniques du musicien si caractéristiques par leur dynanisme, leur poésie et leur profondeur.

La musique d'Albert Roussel

Comme Roussel l'écrivait lui-même, sa carrière peut se diviser en trois périodes. La première, de 1898 à 1913, laisse percevoir l'influence de Debussy*, mais aussi celle de Vincent d'Indy, soucieux d'une solide architecture. Le *Divertissement* et les premières mélodies, déjà libérées de l'influence extérieure, annoncent la troisième manière, tandis que la *Première Symphonie* et *le Festin de l'araignée* relèvent en partie de l'école dite « impressionniste ». À partir de *Padmâvatî* commence une période de transition qui verra naître *Pour une fête de printemps* et la *Deuxième Symphonie*. Le style se transforme, et les enchaînements harmoniques deviennent plus audacieux. Enfin, à la troisième période, à partir de 1926, appartiennent les suites, les troisième et quatrième symphonies, le *Psaume LXXX*, *Bacchus et Ariane*, *Aeneas*, les concertos, le Quatuor et deux trios, des mélodies et des œuvres de piano.

Venu tard à la musique, Roussel apprend scrupuleusement son métier, dont il connaît vite tous les secrets. Cultivé et d'une largesse d'esprit peu commune, il a dans ses écrits posé les problèmes de la musique avec une extrême lucidité. Comme tous les grands créateurs contemporains, son langage est personnel et parfois déroulant à



Roussel. Détail du tableau *la Réunion des musiciens chez Godebski*, de Georges d'Espagnat. 1910. (Musée de l'Opéra, Paris.)

l'analyse. Nadia Boulanger a résumé certaines particularités techniques de l'œuvre de Roussel dans *la Revue musicale* (avr. 1929) : « Modification des tétracordes altérant la gamme et formant de nouvelles harmonies ; polymodalité (fusion du majeur, mineur par exemple) ; prédominance de certains intervalles 4e augmentée, 7e majeure, 9e mineure ; emploi fréquent des accords de 11e et de 13e — rapports de 7e majeure entre la 9e et la fondamentale —, de 9e mineure entre la 3e et la 11e ; alternance de temps irréguliers, persistances rythmiques, développement dynamique d'une remarquable continuité ; absence à peu près totale de marches d'harmonies, de symétries exactes ; longueur exceptionnelle des phrases. »

Le rythme, tantôt fluide, tantôt persistant, donne à la musique de Roussel une puissance émotive aussi bien dans la musique symphonique que dans la musique de chambre. L'œuvre de Roussel possède souvent une thématique ample et sinueuse dans les mouvements lents et, en revanche, des contours anguleux dans les mouvements vifs. La musique de Roussel ne se réfère pas constamment aux lois des traités, mais obéit à des lois pressenties. La conception de la basse varie d'une œuvre à l'autre. Très souple, la basse roussélienne, avec le jeu des ornements ou des notes de passage, donne volontairement un climat d'indécision. On a dit avec raison que Roussel avait le génie de la fugue. Il suffit, pour s'en persuader, de se référer par exemple à la fugue de la symphonie en *sol* mineur (second mouvement) ou au final du Quatuor à cordes.

Roussel a touché à tous les genres ou presque. Son œuvre orchestrale, de grande envergure, est peut-être celle qui a conquis le plus les foules. Son orchestration est toujours juste et d'une portée directe. Son orchestre (symphonies, ballets) est souvent important : bois par trois, douze cuivres, batterie fournie et quintette à cordes. Les instruments, malgré la complexité d'écriture, conservent leur individualité. Cependant, lorsque Roussel a utilisé un orchestre plus réduit *(le Festin de l'araignée)* ou un orchestre de chambre *(Sinfonietta)*, il s'accommode parfaitement d'un effectif restreint. Pour la musique de chambre, il a su, et avec quel bonheur, manier de multiples combinaisons instrumentales (sextuor avec piano, quintette avec harpe, quatuor, quatre sortes de trios, duo pour basson et contrebasse, différents duos, dont un pour pipeau et piano). Dans le domaine de l'instrument soliste, à côté d'une page admirable pour harpe — un *Impromptu* où Roussel évite tous les poncifs du genre —, d'une pièce pour guitare et d'un *Prélude et fughetta* pour orgue, l'œuvre de piano constitue un ensemble, dont une grande partie date d'avant 1914. Alfred Cortot, dans *la Musique française de piano*, a consacré des pages significatives à Roussel. Il a noté que « la production de Roussel était une des plus personnelles de ce temps » et « qu'elle dénote cette particularité constante et quelque peu paradoxale de paraître compliquée à la lecture et limpide à l'audition ». Quant au *Concerto* pour piano et orchestre (1927), la partie réservée au soliste, rythmique et percutante, n'a pas le rôle habituel que recherchent les virtuoses. Dans le *Concertino* pour violoncelle et orchestre, le côté élégiaque et sentimental du violoncelle fait place à des accents hardis et presque guerriers.

Roussel a manié les voix avec un art consommé aussi bien en masse chorale avec orchestre qu'*a cappella*. La voix seule dans ses mélodies ou ses ouvrages lyriques conserve aussi un rôle privilégié. Trente-six mélodies de 1903 à 1935 pour chant et piano, *la Menace* avec orchestre et *Deux Poèmes de Ronsard* pour chant et flûte laissent apparaître souvent Roussel comme un maître de l'intimité. L'élégance de la courbe sonore soutenue par un rythme fugace dans *le Bachelier de Salamanque* (1919) montre également toute l'ironie du musicien, qui s'était laissé tenter par l'opéra bouffe.

Les instruments à vent ont une place prépondérante dans les œuvres orchestrales, comme les symphonies, la *Suite en « fa »* ou les ballets. La flûte — comme chez Debussy et Ravel* — semble un instrument de prédilection, mais Roussel fait chanter aussi les cuivres ouverts ou bouchés avec lyrisme et parfois avec violence. Il a même laissé plusieurs œuvres pour cuivres ou pour musiques militaires *(A Glorious Day)*. Y compris dans des pages de circonstance, comme la courte *Fanfare pour un sacre païen*, il demeure lui-même. Jamais vulgaire, sa musique est, par endroits, teintée d'un humour narquois.

Il existe sans aucun doute une parenté entre la musique de Roussel et celle de ses contemporains français ou étrangers. Malgré un goût très précoce pour la musique, Roussel n'a pas été un enfant prodige, et sa vocation s'est affirmée tardivement (cas rare dans l'histoire de la musique française). En 1898, Roussel a vingt-neuf ans et écrit les premières œuvres qu'il jugera utile de conserver. Paul Dukas*, qui n'est que de quatre ans son aîné, a déjà donné son fameux *Apprenti sorcier*, scherzo symphonique témoignant d'une grande maîtrise (1897), et Florent Schmitt*, né en 1870, écrira en 1904 son génial *Psaume*. Roussel, lui, ne s'affirmera que beaucoup plus tard, mais, à l'inverse de plusieurs musiciens auxquels il est souvent comparé, les dernières années de sa vie seront d'une fécondité surprenante et presque magique. Ce serait commettre une erreur que de taxer Roussel d'amateurisme, même si son œuvre est mal comprise. Plus on étudie celle-ci, plus la qualité de l'ensemble de la production de Roussel, d'une variété étonnante, s'éclaire. On en mesure l'originalité. Si Roussel a peu d'attrait pour les ambiances floues et diffuses, et s'il a utilisé les modes orientaux, il a été un novateur qui n'a jamais rompu avec le passé. Ceux qui l'ont approché rapportent que, chaque matin avant de se mettre à l'écriture, il jouait au piano Bach et Chopin. Roussel avait conservé le goût des mathématiques et aussi celui de l'équilibre, qui est toujours présent dans son œuvre. Il a chanté la nature dès ses premières partitions d'orchestre *(Évocations, Poème de la forêt, Pour une fête de printemps)* et, cependant, lui qui hésita entre la marine et la musique, il n'a laissé aucune page directement inspirée par la mer. Les dernières œuvres portent une marque personnelle indéniable. Dès 1922, Roland-Manuel s'exprimait ainsi à propos de critiques formulées à l'égard du musicien : « Roussel est sans doute le musicien de notre époque qui soit parvenu à écrire d'admirable musique sans basses, de la musique qui se serve moins de ses pieds que de ses ailes, n'ayant rien en soi qui pèse ou qui pose. » La force et l'élan sont aussi la marque d'un musicien authentique, un des plus originaux, dont l'influence a été marquante de son vivant et immédiatement après sa disparition. Sensible, mélodiste inspiré, orchestrateur de génie souvent habité par la danse, Albert Roussel laisse un message de haute portée, même si les tendances de la musique actuelle semblent prendre d'autres directions. En tout cas, il de-

meure un des musiciens les plus droits de l'histoire et une figure parmi les plus nobles de la musique française.

Les écrits de Roussel

Wagner et nos musiciens, opinion d'Albert Roussel (*la Grande Revue*, 10 avr. 1909) ; *« Siegfried » à la Monnaie* (*Art moderne*, Bruxelles, 1910) ; *Young French Composers* (*The Chesterian*, Londres, oct. 1919) ; *Debussy et l'école moderne* (*l'Écho musical*, nov. 1919) ; *Quelques jeunes compositeurs français* (*Il Pianoforte*, mars 1921) ; *Souvenirs d'Albert Roussel* (*Cinquante Ans de musique française*, Librairie de France, 1925) ; *l'Orchestre futur* (*Modern Music*, New York, nov.-déc. 1925) ; *Enquête sur le jazz, réponse d'Albert Roussel* (*Paris-Midi*, 1925) ; *l'Inspiration, opinion d'Albert Roussel* (*The Chesterian*, janv.-fév. 1928) ; *Schubert the Symphonist* (*The Chesterian*, nov. 1928) ; *Enquête sur la musique de chambre* (*le Courrier musical*, 15 mars 1929) ; *Rousseliana* (*le Courrier musical*, 15 avr. 1929) ; *Sur la musique de ballet* (*le Mois*, oct. 1931) ; *Jean Cartan* (*la Revue musicale*, mai 1932) ; *l'Évolution de la musique symphonique en France* (*Courrier de la Plata*, 15 sept. 1935) ; *Comment j'ai écrit « le Testament de la tante Caroline »* (l'Intransigeant, 24 fév. 1937) ; *la Musique à l'école* (*la Page musicale*, 9 juill. 1937).

M. M.

📖 L. Vuillemin, *Albert Roussel et son œuvre* (Durand, 1924). / *Albert Roussel*, numéro spécial de *la Revue musicale* (Richard-Masse, 1929). / A. Hoérée, *Albert Roussel* (Rieder, 1937). / *À la mémoire d'Albert Roussel, numéro spécial de la Revue musicale* (Richard-Masse, 1938). / R. Dumesnil, *Portraits de musiciens français* (Plon, 1938) ; *la Musique en France entre les deux guerres* (Éd. du Milieu du monde, 1946). / P. Landormy, *la Musique française après Debussy* (Gallimard, 1943). / A. Cortot, *la Musique française de piano*, t. III (P. U. F., 1944). / N. F. Demuth, *Albert Roussel* (Londres, 1947). / P. Dukas, *Écrits sur la musique* (Société d'éd. fr. et internat., 1947). / J. Weterings, *Catalogue de l'œuvre d'Albert Roussel* (Editor, 1947). / R. Bernard, *Albert Roussel, la vie, l'œuvre* (la Colombe, 1948). / P. Collaer, *la Musique moderne, 1905-1955* (Elsevier, 1955). / M. Pincherle, *Albert Roussel* (Kister, Genève, 1957). / A. Surchamp, *Albert Roussel* (Seghers, 1967).

Roussillon

Anc. province de France, dont les limites correspondent sensiblement à l'actuel département des Pyrénées-Orientales*.

L'histoire

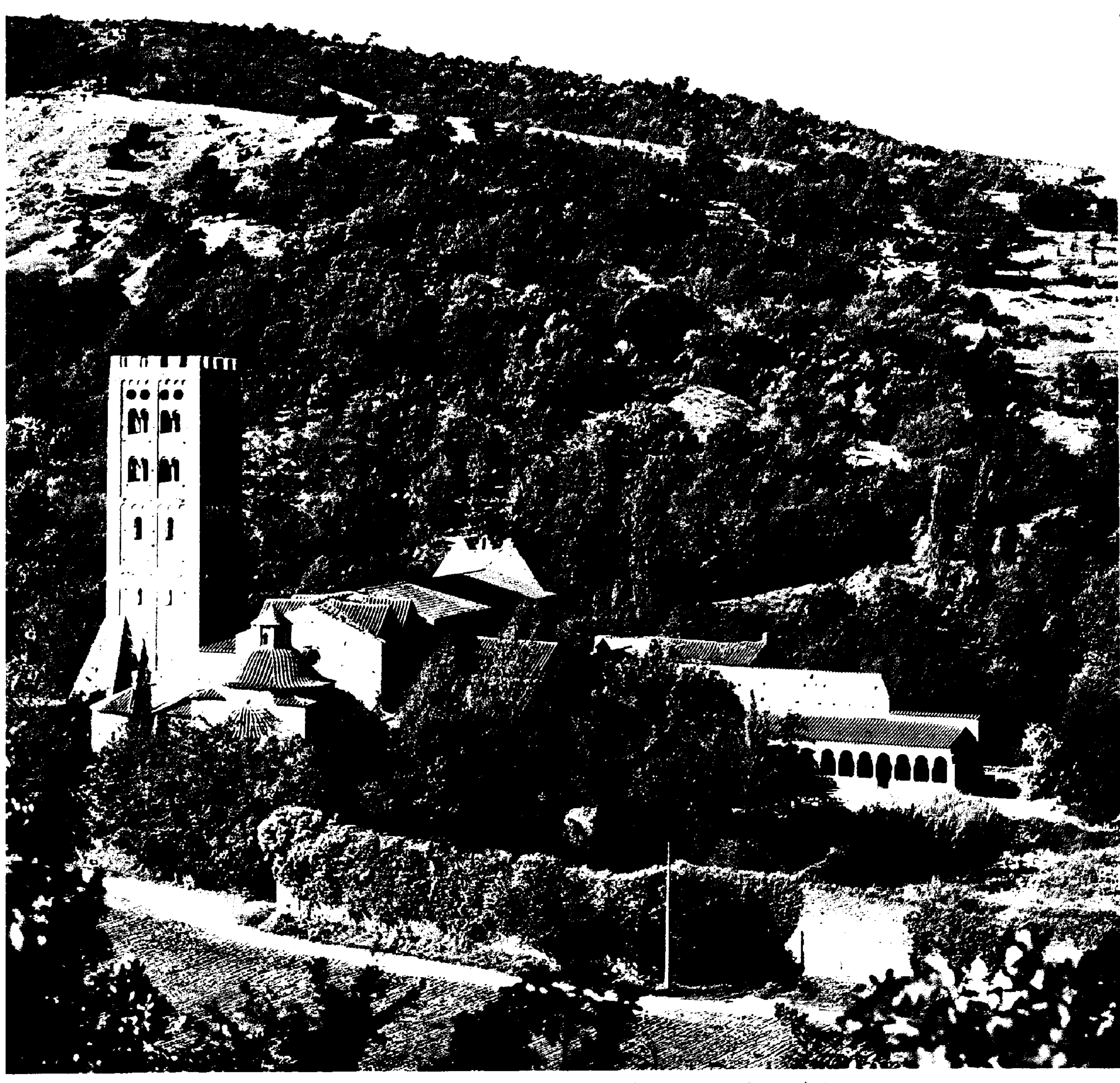
Le Roussillon, celtisé par les Volques au IIIe s. av. J.-C., est conquis à Rome par Domitius Ahenobarbus entre 120 et 117. Divisé en quatre pays : Roussillon proprement dit, Vallespir, Confient et Llivia (Cerdagne), desservi du pas de Salses au col du Perthus par la voie Domitienne, il a alors pour centre la cité de *Colonia Julia Ruscino*, fondée sous Auguste et administrée par un sénat de cent décurions. Rattaché au royaume wisigothique de Toulouse au Ve s., il fait ensuite partie de la Septimanie. Le christianisme, fortement influencé par l'Église d'Espagne, s'y implante alors solidement, et l'évêché d'Elne est créé vers 570.

Le pays, qui est dominé par les Arabes de 719 à 759, constitue sous Charlemagne la Marche d'Espagne, placée sous l'autorité d'un comte. À la fin du IXe s., la féodalité triomphe : les liens avec le pouvoir royal sont pratiquement rompus, mais l'inscription du linteau de Saint-Génis-des-Fontaines (daté de 1019) prouve que le roi des Francs reste reconnu comme souverain.

Du Xe au XIIe s., le monachisme connaît un essor considérable grâce à la forte personnalité de grands abbés bénédictins, notamment d'Oliba (abbé de Saint-Michel-de-Cuxa de 1011 à 1046), qui joue un rôle capital dans le mouvement de la paix de Dieu. La première trêve de Dieu dont l'histoire garde trace est proclamée au synode de Toulouges en 1027, et le concile tenu en 1065 dans la même localité renforce ces dispositions pour humaniser une société en proie à l'arbitraire des féodaux. Les abbayes de Saint-Michel-de-Cuxa, de Saint-Martin-du-Canigou, d'Arles-sur-Tech, d'Elne, de Serrabone témoignent encore du renouveau de l'Église. Guinard II, mort sans héritiers en 1172, ayant légué son fief au comte de Barcelone (également roi d'Aragon), le Roussillon devient membre du vaste ensemble politique qui comprend Provence, Languedoc, Catalogne et Aragon. Après la dislocation de celui-ci, il constitue avec les Baléares et le pays de Montpellier le royaume de Majorque* (1276-1344), qui a Perpignan* pour capitale et qui connaît une grande prospérité.

En 1344 il revient au royaume d'Aragon ; comme la Cerdagne, il dépend alors du principat de Catalogne, doté d'institutions originales : le roi partage le pouvoir avec les *Cortes*, assemblée composée de représentants des trois ordres, qui siège tous les trois ans et désigne une commission permanente, la *Generalidad*, responsable de l'administration entre les sessions. Au traité de Bayonne (9 mai 1462), Jean II d'Aragon obtient l'aide militaire du roi de France, Louis XI, pour écraser la révolte de la Catalogne, moyennant 300 000 écus d'or gagés sur les impôts du Roussillon et l'occupation des châteaux de Perpignan et Collioure par les Français. Le 10 juillet 1462, une armée commandée par Gaston IV, comte de Foix, traverse le Roussillon, prend Gérone, mais échoue devant Barcelone. Un an plus tard, les Catalans ayant dé-

Lauros - Giraudon



Vue générale de l'abbaye de Saint-Michel-de-Cuxa près de Prades (Pyrénées-Orientales). Fondée au IXe s., elle remonte, dans son état actuel, aux Xe-XIIe s.

trôné Jean II et proclamé roi Henri IV de Castille, Louis XI intervient de nouveau. Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, ayant conquis le Roussillon et la Cerdagne, le roi nomme à la tête de la nouvelle province Jean de Foix, lieutenant général, et Bernard d'Oms, gouverneur, et crée un parlement. Quand Jean II maîtrise la Catalogne en 1472, Oms abandonne la cause française, et les Aragonais investissent Perpignan, que Louis XI reprend cependant le 13 mars 1475. Son successeur, Charles VIII, pour obtenir l'appui espagnol dans son entreprise italienne, cède en 1493 le Roussillon et la Cerdagne aux Rois Catholiques.

Madrid pratique une politique d'intégration ; la vie économique s'étiole, et la population est décimée par de terribles épidémies en 1591-92 et 1629-1631. En 1640, Richelieu profite de la guerre de sécession catalane pour s'emparer du Roussillon. Louis XIII assiège Perpignan et obtient la capitulation de la garnison espagnole le 9 septembre 1642. Au traité des Pyrénées (1659), la France annexe le Roussillon et trente-trois localités de la Cerdagne.

Administrée par un intendant, la province, surtout agricole, bénéficie d'importants défrichements. Les Roussillonnais conservent le privilège de ne pouvoir être cités hors de leur pays, et le Conseil souverain du Roussillon joue le rôle de Tribunal suprême. Par un édit de 1700, Louis XIV impose pour tous les actes publics, l'usage de la langue française, déjà répandue dans les classes dirigeantes par un collège de jésuites. Devenu département des Pyrénées-Orientales à la Révolution, le Roussillon est envahi en 1793 par les troupes espagnoles, qui parviennent d'une part à Rivesaltes, où Joseph Cassanyès, envoyé en mission à l'armée par la Convention, réussit à les arrêter, et d'autre part au col de la Perche, d'où le général Dagobert, parti de Mont-Louis, les bouscule jusqu'à Puigcerdá. L'armée républicaine, réorganisée et commandée par le général Dugommier, libère le département par la victoire du Boulon (1er mai 1794). Sous l'Empire, le Roussillon souffre du Blocus continental et de la guerre avec l'Espagne.

Au mois de février 1939, l'armée républicaine espagnole en retraite et trois cent mille civils franchissent le col du Perthus et demandent asile à la France.

De novembre 1942 à août 1944, le Roussillon connaît les rigueurs de l'occupation allemande, la frontière pyrénéenne et la côte étant « zones interdites ». Ses montagnes et ses forêts abritent des unités de « maquisards » et servent de refuge à des résistants en instance de passage par les cols pyrénéens vers l'Espagne et l'Afrique.

J. P.

L'art en Roussillon

L'art roman* a couvert le Roussillon d'un tissu serré d'églises et de cloîtres, dont un grand nombre encore debout témoignent de l'intensité créatrice du siècle de l'an mille.

Au pied du Canigou, dans une oasis de verdure et d'eaux vives, un puissant clocher carré de 40 m signale l'abbaye de Saint-Michel-de-Cuxa, « bastion de la reforme de l'Église à l'heure du suprême assaut de l'islām ». L'église de cette abbaye, d'une austère beauté, fut consacrée en 975. Le transept s'ouvre sur la grande nef (à charpente apparente) et sur les collatéraux par des arcs outrepassés uniques en France. L'abside, rectangulaire, a été couverte d'ogives, mais les absidioles, oblongues, ont gardé leurs voûtes en berceau outrepassé. On décèle dans cet édifice les influences mozarabe, carolingienne et aussi wisigothique. Une voûte annulaire surbaissée, soutenue par un énorme pilier rond, telle est l'architecture fruste de la crypte. Enfin, deux galeries du cloître de marbre rose, construit au milieu du XIe s. et dépecé à la Révolution, ont été rétablies par les Monuments historiques avec d'admirables chapiteaux à feuillages et à animaux récupérés dans les environs, mais la plupart des éléments d'origine sont remontés au « musée des Cloîtres » de New York.

Le monastère de Saint-Martin-du-Canigou s'élève depuis l'an 1009 sur un piton sauvage de la haute vallée du Cady, à 1 055 m d'altitude. Guifred, comte de Cerdagne, qui avait financé les travaux, s'y retira après son second veuvage et mourut sous la hure. Les piliers de l'église supérieure, à trois nefs voûtées en berceau, sont des colonnes monolithes galbées aux chapiteaux cubiques sans abaque, sobrement décorés de palmettes. Les six travées de l'église inférieure sont couvertes de berceaux renforcés qui reposent sur des piliers cruciformes. Toute une faune fantastique inspirée des bestiaires de l'Orient prend vie sur les chapiteaux du cloître, dont une galerie surplombe le ravin.

L'église d'Arles-sur-Tech (1046) garde sur sa façade l'une des plus vénérables sculptures du Roussillon : un Christ en majesté inscrit au cœur d'une croix grecque dont les symboles des évangélistes ornent les médaillons. Non moins vénérables sont les linteaux de Saint-Génis-des-Fontaines et de Saint-André-de-Sorède, premières ébauches du portail sculpté. Celui de Saint-Génis porte une date : « la vingt-quatrième année du règne de Robert le Pieux », soit 1019. Sculpté en méplat, il représente au centre, dans une gloire perlée soutenue par des anges, le Christ enseignant, au beau visage de paysan, et de chaque côté les Apôtres, dont les têtes s'inscrivent exactement dans des arcades outrepassées.

La cathédrale d'Elne (1020-1069) domine la plaine et la mer. Ses murs revêches de galets lui donnent un aspect de forteresse ; sa nef est sombre, voûtée en berceau, à collatéraux, mais sans transept. Par contre, le cloître de marbre blanc, aux soixante-quatre colonnes géminées, est un chef-d'œuvre d'harmonie. Les chapitaux de la galerie méridionale (XIe s.) présentent griffons, bouquetins, palmettes ainsi que des personnages de la Genèse et des Évangiles. Les sculptures des galeries septentrionale et occidentale (XIIIe s.), moins originales, constituent cependant un précieux répertoire. Celles de la galerie orientale (XIVe s.) représentent, cette fois avec des formes gothiques, l'enfance du Christ et des animaux imaginaires. Des bas-reliefs des évangélistes figurent aux quatre coins de ce parfait promenoir de méditation.

L'église du prieuré de Serrabone, bâtie de schistes gris-bleu, couverte de lauzes et flanquée d'un clocher carré percé de minces ouvertures pareilles à des meurtrières, s'enracine sur une colline des Aspres aux vastes horizons. L'intérieur offre la merveille d'une tribune de marbre rose tapissée de sculpture, avec le décor floral des archivoltes et de la corniche, les figures des écoinçons et des chapitaux : aigles, lions, centaure sagittaire, séraphins aux visages fortement pétris, aux mains énormes et aux ailes croisées devant le corps, saint Michel affronté au dragon.

Dans la modeste église de Saint-Martin-de-Fenollar, la peinture romane est représentée par des fresques du début du XIIe s., toutes de gravité et d'allégresse. L'artiste a dessiné d'un trait ferme et peint de couleurs chaudes, rehaussées de vert, de noir et de blanc, le Christ en majesté dans une gloire en amande, la Vierge, les évangélistes, les vieillards de l'Apocalypse, la nativité.

L'art gothique, qui a laissé à Perpignan* des réalisations remarquables, compte encore à son actif un type d'églises élancées, à nef unique et à contreforts intérieurs délimitant des chapelles, ainsi que les charmants cloîtres d'Arles-sur-Tech et de Monastir-del-Camp, tous deux du XIIIe s.

Région frontière, le Roussillon a été, du XIVe au XVIIe s., puissamment fortifié par des ingénieurs doublés de grands architectes, qui réalisèrent la difficile alliance du fonctionnel et du beau : l'Espagnol Ramírez et le Français Vauban*. Sur l'étroit passage situé entre les étangs et le flanc oriental des Corbières, la forteresse de Salses (1497-1504), œuvre de Ramírez, massive, robuste, toute en rondeur, est une réalisation exemplaire de l'art des fortifications aux premiers temps de l'artillerie. Vauban a remanié l'enceinte (XIIIe-XVe s.) de la petite ville forte de Villefranche-de-Conflent et déployé son exceptionnel talent dans la construction de Mont-Louis, à 1 600 m d'altitude, place faite pour commander le plateau de Cerdagne et verrouiller la haute vallée de l'Aude.

Aux XVIIe et XVIIIe s., l'art des grands retables de bois polychrome s'est largement développé en Roussillon. Une pléiade de menuisiers et de sculpteurs sur bois, dont Joseph Sunyer est le plus célèbre à l'orée du XVIIIe s., ont produit entre autres chefs-d'œuvre les retables de Collioure, de Prades, de Vinça, de Prats-de-Mollo et le « camaril » de Font-Romeu.

Si Banyuls est la patrie de Maillol*, maître de l'harmonie méditerranéenne et auteur des monuments aux morts de sa ville natale, de Port-Vendres et de Céret, cette dernière ville peut se glorifier d'avoir été un centre de création de l'art moderne. Après que Collioure eut inspiré Matisse* et les fauves, Céret attira en effet les cubistes juste avant la Première Guerre mondiale : Picasso*, Braque* et Juan Gris vinrent y travailler à la suite du sculpteur catalan Manolo. Un petit musée d'Art moderne y a été créé en 1950 par le peintre Pierre Brune.

J. P.

► *Catalogne / Languedoc-Roussillon / Majorque (royaume de) / Perpignan / Pyrénées-Orientales.*

A. Marez, M. Durliat, V. Crastre, F. Saisset et H. Noëll, *Visages du Roussillon* (Horizons de France, 1952). / M. Durliat, *Roussillon roman* (Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1958) ; *Histoire du Roussillon* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1962 ; 2e éd., 1969), *Art catalan* (Arthaud, 1963) ; *Languedoc méditerranéen et Roussillon* (Arthaud, 1968). / *Roussillon* (Horizons

de France, 1966). / V. Castre, *Catalogne, des Corbières à l'Èbre* (Horizons de France, 1969).

route

Voie terrestre de circulation, créée et aménagée pour supporter le trafic des véhicules de toute nature hors des centres urbains.

Cette appellation générale englobe implicitement aussi bien les *chemins* (artères secondaires de liaisons régionales) que les *autoroutes** (grandes artères conçues pour la circulation exclusive des véhicules à moteur, dans les meilleures conditions de rapidité, par le dédoublement des voies et la suppression des croisements à niveau). Les routes ne comprennent pas les *voies urbaines*, dont la conception, la structure et la destination sont très différentes. Au point de vue administratif, tant en France qu'à l'étranger, les routes ont un régime distinct de celui des chemins, des autoroutes et des voies urbaines, et sont placées sous des autorités différentes ; elles sont pourvues chacune d'un numéro, et leur ensemble forme un *réseau* qui leur est propre. Le terme de *chaussée* a un caractère uniquement structural, applicable à tous les types d'artères terrestres, notamment aux routes ainsi qu'aux pistes d'envol des aérodromes.

Études

Il est à noter que les ouvrages d'art (ponts*, tunnels*, viaducs) sont généralement construits en premier lieu.

Étude du tracé et des profils en long et en travers de la route

• Le *tracé* comprend des *alignements droits* et des *courbes* qui s'y raccordent progressivement en choisissant les obstacles à franchir, sans qu'il y ait besoin de recourir à des terrassements excessifs ; il doit assurer aux usagers une bonne visibilité et tenir compte des vitesses admises, tant pour le calcul des *dévers* en courbe que pour la détermination éventuelle du rayon minimal des courbes. Pour un rayon et un dévers donnés, c'est le *glissement*, et non le *renversement*, qui limite la vitesse. Le devers doit débuter et se terminer en respectant une transition, comme pour le rayon des courbes. L'insertion des véhicules dans les courbes exige qu'une *surlargeur* y soit prévue.

• Le *profil en long* doit accepter nécessairement certaines déclivités, mais la limite imposée aux *pentes* et aux *rampes* est plus forte en région montagneuse qu'en plaine. Dans l'intérêt des usagers, il faut observer une longueur maximale des rampes et, en courbe, il convient de diminuer la pente.

• Le *profil en travers* est choisi en fonction du trafic, dont la capacité dépend de la *largeur* et du *bombement* de la voie. La largeur à adopter n'est pas uniquement fonction de l'empattement des véhicules les plus larges. Elle dépend aussi de la vitesse admise, ce qui conduit à admettre des surlargeurs d'autant plus fortes que la vitesse sera plus grande. Pour les grandes artères de circulation, la largeur de la chaussée peut être imposée par la nécessité de séparer les sens de circulation ou de séparer les voies affectées à des véhicules de vitesses très différentes. Une question importar f est celle du bombement, ou rapport L de la flèche *f* dans l'axe de la chaussée à sa largeur L ; jadis, le bombement était très prononcé, ce qui, à présent, gênerait le trafic et rendrait même la circulation dangereuse pour les voitures rapides ; aussi est-il devenu très faible grâce à la régularité de ligne des profils transversaux actuels, ce qui permet aux eaux de pluie de ruisseler vers les bas-côtés sans risque de stagnation. En alignement droit, il peut être réduit à 1 p. 100 pour les chaussées en béton de ciment, à 1,5 p. 100 pour les chaussées à revêtement en enrobés, à 2 p. 100 pour les chaussées revêtues avec un enduit superficiel et à 2,5 p. 100 pour le pavage mosaïque. On a parfois proposé de supprimer tout bombement dans les courbes, mais ce serait une erreur.

Étude des terrains traversés

Il y a deux catégories de terrains : les roches et les sols, ou terres.

• Les *roches* ignées ou cristallophylliennes donnent en général satisfaction avec des routes solidement assises, mais les excavations sont coûteuses ; d'autre part, il faut compter avec certaines roches feldspathiques (variétés de porphyres ou de basaltes), qui se kaolinisent à l'air humide ou se décomposent ; de même, on doit se méfier de certaines roches sédimentaires ou même métamorphiques, qui subissent une altération, en particulier les roches schisteuses, marneuses et argileuses.

• Les *sols*, qu'ils soient pulvérulents ou cohérents, posent des problèmes concernant notamment la stabilité des talus de déblais ou de remblais, la résistance de la plate-forme aux efforts transmis par le revêtement du lait de la circulation ainsi que l'altérabilité des propriétés mécaniques sous l'effet du trafic ou de l'humidité ambiante. L'étude de la stabilité des terres est faite en laboratoire ; elle a pour objet d'examiner la résistance à la compression, aux contraintes tangentielles ou à celles de cisaillement ; les variables essentielles sont la *cohésion*, l'*angle de frottement interne* et l'*hydrophilie* des sols, sur lesquels il faut pratiquer les essais Proctor et C. B. R. (indice portant californien).

Étude générale de la structure

• La *plate-forme* fait l'objet d'une étude spéciale, car il faut prévoir les moyens appropriés et l'organisation nécessaire à sa réalisation. Pour réaliser l'excavation lors de la fouille, les moyens varient suivant la nature des terrains : roches tendres, dures ou très dures ; sols meubles, très cohérents ou durs. En général, on exécute l'excavation mécaniquement, par pelle mécanique, dragline ou excavateur ; en outre, il faut déterminer le type et le nombre des équipements motorisés (tracteurs, bulldozers, scrapers, niveleuses, motorgraders, piocheuses). L'abattage des roches dures nécessite l'emploi d'explosifs disposés dans des trous de mine ou des fourneaux.

• Les *accotements*, ou zones aménagées de part et d'autre de la route, sont plus larges dans les remblais que dans les déblais ; ils servent à la circulation des piétons et à l'établissement de pistes cyclables ou permettent aux véhicules de déborder de la chaussée en cas de manœuvres forcées.

• Les *bordures* servent à limiter l'accotement et à éviter l'écaillage des bords extrêmes de la chaussée en les épaulant. Droites ou inclinées, elles sont constituées par des blocs de pierre ou de béton implantés en légère surélévation (10 cm) pour faire obstacle aux débordements trop fréquents et intempestifs des véhicules.

• Les *fossés*, creusés longitudinalement, à la limite extérieure de chaque accotement, recueillent les eaux de pluie, à partir des *caniveaux*, par des *saignées* obliques, traversant les accotements surélevés.

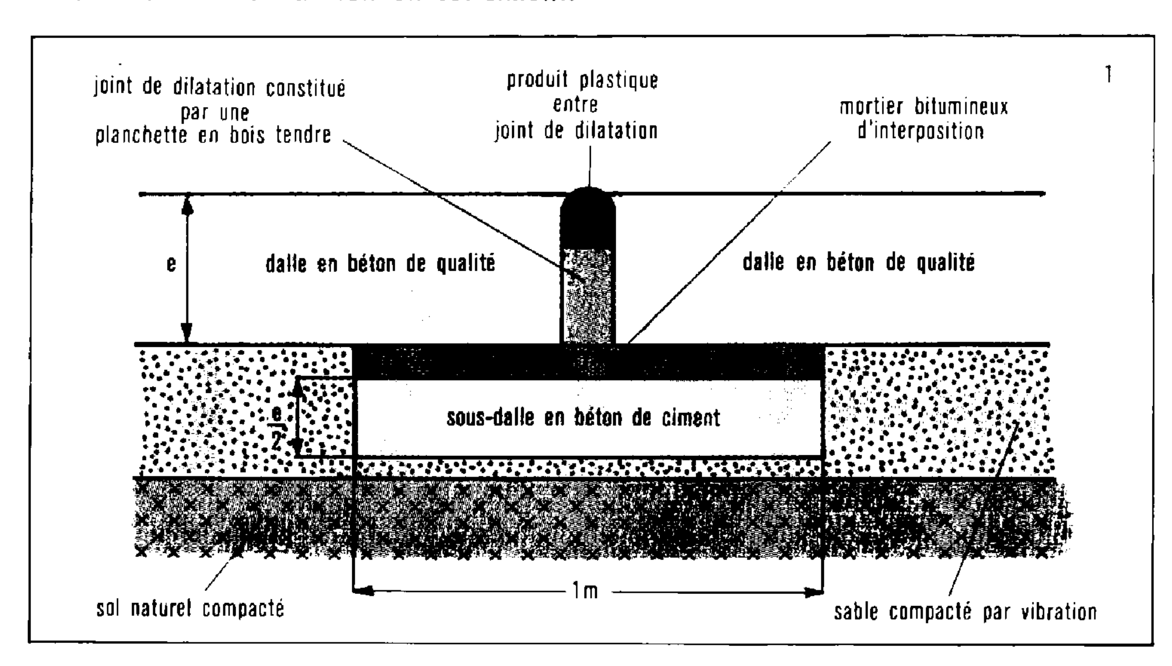
• Les *croisements* se situent à l'intersection de deux courants de circulation ; ce sont des points dangereux quand il s'agit de croisements à niveau, qui doivent être aménagés afin de procurer avant tout une visibilité suffisante pour permettre l'arrêt si la voie traversée est protégée ou le ralentissement s'il s'agit de routes de même importance.

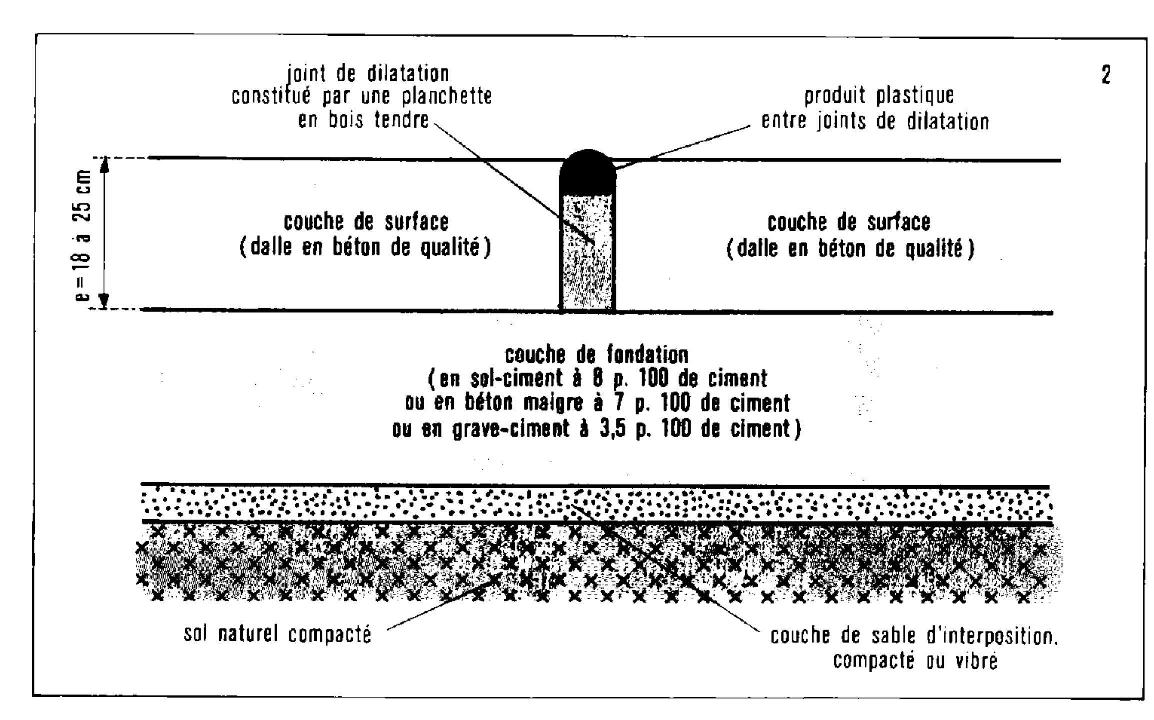
• Les *ouvrages d'art* servent de franchissement quand il s'agit de passages supérieurs ou inférieurs. Ils comprennent les ponts, les viaducs et les tunnels ; ces derniers évitent les

constitution de la chaussée			épaisseur des couches en centimètres selon l'intensité de trafic exprimée en véhicules/jours (V/J)			
couche de surface couche de base couche de fondation sol d'implantation	sol d'implantation avec interposition d'une couche de forme	chaussée proprement dite	15 000 à 6 000 v/j	6 000 à 3 000 v/j	3 000 à 750 v/j	750 à 200 v/j
couche de surface	en simple enduit monocouche ou bicouche (à 2 kg/m²)		0	0	0	enduit à 2 kg/m²
	en béton bitumineux		2 couches de 7 cm	1 couche de 8 cm	1 couche de 6 cm	0
couche de base	en grave-ciment (à 3,5 % de ciment)		30	25	20	20
couche de fondation sur sol naturel d'implantation compacte, avec éventuellement une couche de forme interposée	sur sol mauvais sur sol médincre sur sol passable sur très bon sol		40 25 20 0	40 25 20 0	40 25 20 0	40 25 20 0

Exemple de constitution d'une chaussée souple moderne avec utilisation de graves en fonction de l'intensité en trafic, pour les couches de surface et de base, et en fonction de la qualité du sol d'implantation, pour la couche de fondation.

Exemples de constitution de chaussées rigides modernes
avec dalles de surface en béton de ciment :
(1) Dalles de surface en béton avec sous-dalle également en béton de ciment au droit des joints de dilatation.
(2) Dalles de surface en béton de ciment
avec couche de fondation en sol-ciment.





tranchées larges et profondes dans les régions accidentées.

Étude de la structure en profondeur

Cette structure, dont les différentes couches sont définies avec le choix et la nature des matériaux constitutifs, peut se présenter sous la forme soit d'un type rigide à revêtement en dalles de béton de ciment, soit d'un type souple (revêtement en enrobés bitumeux, enduits superficiels au goudron ou au bitume fluide), ou bien enfin d'un pavage à certains carrefours, dans des virages à angle droit ou aux entrées de fabriques fréquentées par des camions, telles que sucreries, distilleries, laiteries.

Construction

Travaux de terrassement

On détermine la surface à occuper, le volume des terrassements en remblais et en déblais, les lieux d'emprunt éventuel de bons sols et ceux de dépôt.

Préparation du terrain de fondation

On décape, on compacte au cylindre lourd (de 50 à 100 t) s'il y a des inégalités de portance, on nivelle et, au besoin, on place une couche de forme que l'on densifie.

Construction du corps de chaussée et du revêtement de surface

Dans les diverses couches prévues, la compacité, la cohésion et la résistance à l'infiltration des eaux de pluie doivent aller en croissant, depuis la fondation jusqu'à la surface. L'épaisseur des diverses couches de fondation, de base et de surface est déterminée successivement par la méthode C. B. R. (indice portant californien), corrigée au besoin pour tenir compte du degré de qualité des matériaux utilisés, car cette dernière est l'élément essentiel de la longévité de la route. Pour les routes modernes, notamment pour celles qui sont à chaussée souple, on utilise de plus en plus en France les graves, mélanges, naturels ou concassés, de cailloux, de graviers et de sables, avec parfois présence de parties plus fines. Une grave-ciment est un béton très maigre, traité avec 3,5 p. 100 de ciment (contre 7 p. 100 pour béton maigre classique). On emploie les graves non traitées pour les couches de fondation et les graves traitées au ciment, au laitier, au bitume ou à l'émulsion pour les couches de base.

Le revêtement de surface est mis en place une fois la construction du corps de chaussée terminée.

Travaux annexes

Ceux-ci comprennent le drainage sous accotement, la pose des bordures et l'aménagement des fossés. Quant aux ponts, aux tunnels et aux viaducs, ils sont généralement construits en premier lieu.

M. D.

▶ *Autoroute / Circulation / Granulat / Mécanique des sols / Mortiers et bétons / Revêtement routier.*

R. Ariano, *I Materiali stradali* (Milan, 1948). / J. L. et B. Escario, *Caminos* (Madrid, 1954 ;trad. fr. *Traité des routes*, Dunod, 1954). / R. Coquand, *Routes* (Eyrolles, 1956 ; nouv. éd. en 2 vol., 1965). / J. Arrambide et M. Duriez, *Agrégats, liants et bétons hydrauliques* (Éd. du Moniteur des Travaux publics, 1959) ; *Nouveau Traité de matériaux de construction* (Dunod, 1961-62 ; nouv. éd., 1970-71 ; 3 vol.). / M. Jacobson, *Technique des travaux* (Béranger, 1963 ; 2 vol.). / M. Overmann, *Roads, Bridges and Tunnels. Modern Approaches to Road Engineering* (Londres, 1968 ; trad. fr. *Routes, ponts, tunnels. Les voies de communication modernes*, Larousse, 1970). / G. Arquié, *le Compactage, routes et pistes* (Eyrolles, 1970). / J.-C. Doubrère, *Aménagement et exploitation des routes* (Eyrolles, 1974).

Rowlandson (Thomas)

Peintre, dessinateur et graveur anglais (Londres 1756 - *id.* 1827).

Il est célèbre par ses scènes de genre et ses caricatures, moins violentes et plus soucieuses de qualité plastique que celles de son contemporain James Gillray (1757-1815).

Son père était un commerçant fortune. L'aisance familiale aidant. Rowlandson suit les cours de la Royal Academy de Londres et travaille aussi deux ans et demi à Paris, où habile une de ses tantes. À dix-neuf ans, il présente à la Royal Academy *Dalila visitant Samson dans la prison de Gaza.* Il expose ensuite avec succès des portraits et des paysages, voyage en Hollande et en Allemagne. Mais la fortune familiale vacille ; heureusement, la tante de Paris intervient, ce qui permet à Rowlandson de continuer sa carrière. Cette parente décédée, celui-ci dilapide passablement son héritage par une fréquentation régulière des maisons de jeu les plus célèbres de Londres (selon une habitude contractée, semble-t-il, à Paris).

À vingt-cinq ans, ce colosse sensuel, ce viveur semble être au bout de sa route. Corruption par l'argent ? Fin de l'inspiration ? Paresse réelle ? Il y a un peu de tout cela dans son cas. Peut-être aussi Rowlandson touche-t-il à trop de genres, chacun d'eux exigeant maîtrise, effort, persévérance, qui ne sont pas son lot. Il est fait plutôt pour le trait rapide, incisif, ramassé, sur lequel on ne s'attarde pas. Et c'est là qu'il va rencontrer le succès, en se reconvertissant dans l'illustration et la caricature : les marchands d'estampes lui en commandent, ce qui lui assure des rentrées substantielles.

Rowlandson a, de fait, un réel talent et n'est pas un amuseur passager. Il possède humour et imagination, saisit le vrai et le transforme en charge ; il apporte un ton personnel, étayé par un métier solide. On a pu, sans désavantage, le comparer à Hogarth*. Ses études de mœurs, qui associent le sourire à la truculence, nous informent de façon précise sur certaines catégories sociales anglaises ; il traduit bien le paysage et le nu. Sa technique de base est le dessin aquarellé ; de ces œuvres soignées, que conserve notamment le British Museum de Londres, il tire des aquatintes d'une grande sûreté graphique et d'une vivacité sensuelle et malicieuse, mais que des aides colorient de façon médiocre.

Si la caricature politique l'a fait connaître plus que d'autres illustrations, c'est qu'elle est plus grosse, plus populaire et polémique. Rowlandson s'est beaucoup attaqué à Napoléon, le public lui réclamant des charges violentes pour ridiculiser l'« ogre de Corse ». Ses principaux recueils sont *les Jardins de Vauxhall* (1784), *Imitations de dessins modernes* (1784-1788), une série où trouve place *la Famille française* (1789), *les Voyages du docteur Syntax* (1812-1821), *la Danse de mort* (1814-1816), *la Danse de vie* (1822). Rowlandson a illustré *le Voyage sentimental* de Laurence Sterne, *le Vicaire de Wakefield* d'Oli-



Scène des *Misères de la vie humaine*. Gravure. 1807. (Bibliothèque nationale, Paris.)

ver Goldsmith et collaboré au *Poetical Magazine*.

M. B.

A. P. Oppé, *Thomas Rowlandson* (Londres, 1923). / O. Sitwell, *Rowlandson* (Londres, 1929).

Różewicz (Tadeusz)

Écrivain polonais (Radomsko 1921).

Représentant de la génération de ceux qui se formèrent les armes à la main au temps de l'occupation allemande, Różewicz, témoin, observateur, note et enregistre dans toute son œuvre l'histoire de sa propre vie ainsi que celle de ses contemporains.

Fils d'un petit employé, il passe ses années d'enfance dans l'atmosphère étouffante d'une ville de province, qui restera l'un des thèmes essentiels de sa poésie. En 1939, les Allemands occupent Radomsko. Różewicz travaille comme ouvrier et participe à la Résistance, d'abord dans la presse clandestine, puis en se rangeant dans une troupe de partisans de l'Armée de l'Intérieur (Armia Krajowa). C'est alors qu'il compose ses premières poésies, publiées après la guerre dans le recueil *Niepokój* (*Inquiétude*, 1947). Son frère de combat, de vocation et d'âge, Krzysztof Kamil Baczyński, périt lors de l'insurrection de Varsovie de 1944. Różewicz, lui, survit.

De cette époque, il gardera l'obsession de la guerre et de la mort. Dès l'un de ses premiers poèmes, *le Rescapé*, il exprime sa recherche angoissée d'un nouveau mode de vie, sa révolte contre ce qui est pompeux et faux. Ses récits en prose, *Opadły liście z drzew (Les feuilles mortes sont tombées)*, où il décrit ses souvenirs du maquis, paraîtront assez tard, en 1955, et sa pièce de théâtre *Grupa Laokoona (le Groupe de Laocoon)* sera publiée en 1961. Son amour de la simplicité et des petites choses vraies, concrètes apparaît dans son recueil de poésies *Formy* (*Formes*, 1958). Sa froideur affectée n'est que le masque d'une âme romantique et sensible, comme dans son évocation de la tragédie d'Auschwitz, ressusciter par la peinture de petits détails, la notation de petits faits (*le Massacre des innocents*, 1948).

Różewicz fait ensuite des études d'histoire de l'art à l'université Jagellonne de Cracovie. Marié, père de deux fils, il s'établit pour quelque temps à Gliwice, dans le bassin minier de Silésie. Désireux de remplir le vide moral par de nouvelles formes, il tente de construire un monde fondé sur de nouvelles valeurs (*Inquiétude*, 1947 ; *Carnet de Hongrie*, 1953).

Ses illusions vite perdues, il se veut moraliste, plein de sarcasme à l'égard du conformisme, du mal et de l'injustice des temps présents. Sa première pièce de théâtre, *Kartoteka* (*le Dossier*, 1959), dont le héros est un « automate » enregistrant les événements de la guerre, de l'Occupation et de l'après-guerre, connaît un grand succès tant en Pologne qu'à l'étranger. Dès lors, Różewicz se passionne pour la scène. Dans son théâtre de l'absurde et du grotesque défilent des personnages sans individualité réelle, indifférents et égoïstes, poursuivant leur « petite stabilisation » (*Świadkowie albo nasza mala stabilizacja* [*les Témoins ou Notre petite stabilisation*], 1962 ; *Wyszedł z domu* [*Sans laisser d'adresse*], 1964). Les poèmes des années 60 sont des images d'un monde qui va vers sa propre ruine (*Rien dans le manteau de Prosper*, 1962 ; *la Chute*, 1964 ; *Visage*, 1964-1966). Aux enfants et aux vieilles femmes, aux innocents et aux simples (*Sur les vieilles femmes*, 1963 ; *À un poste diplomatique*, 1966), Różewicz oppose le monde des adultes, corrompus et ridicules, soumis à leur chair, dans ses comédies (*l'Acte interrompu*, 1964 ; *Un petit vieux ridicule*, 1963), ses poèmes (*Voix anonyme*, 1961 ; *Regio*, 1969), ses nouvelles (*Ma petite fille*, 1966).

Son œuvre témoigne du conflit de l'homme d'aujourd'hui, pris entre le besoin de s'intégrer à tous les phénomènes du monde moderne et le désir de rester libre. Ce conflit est à l'origine de ses derniers récits *(la Mort dans de vieux décors)* et de sa pièce de théâtre *la Vieille Femme qui couve* (1970), image de la vieille Europe qui, encombrée des débris de ses institutions sociales et mentales, rêve, sur un tas d'ordures, à une vie nouvelle.

K. S.

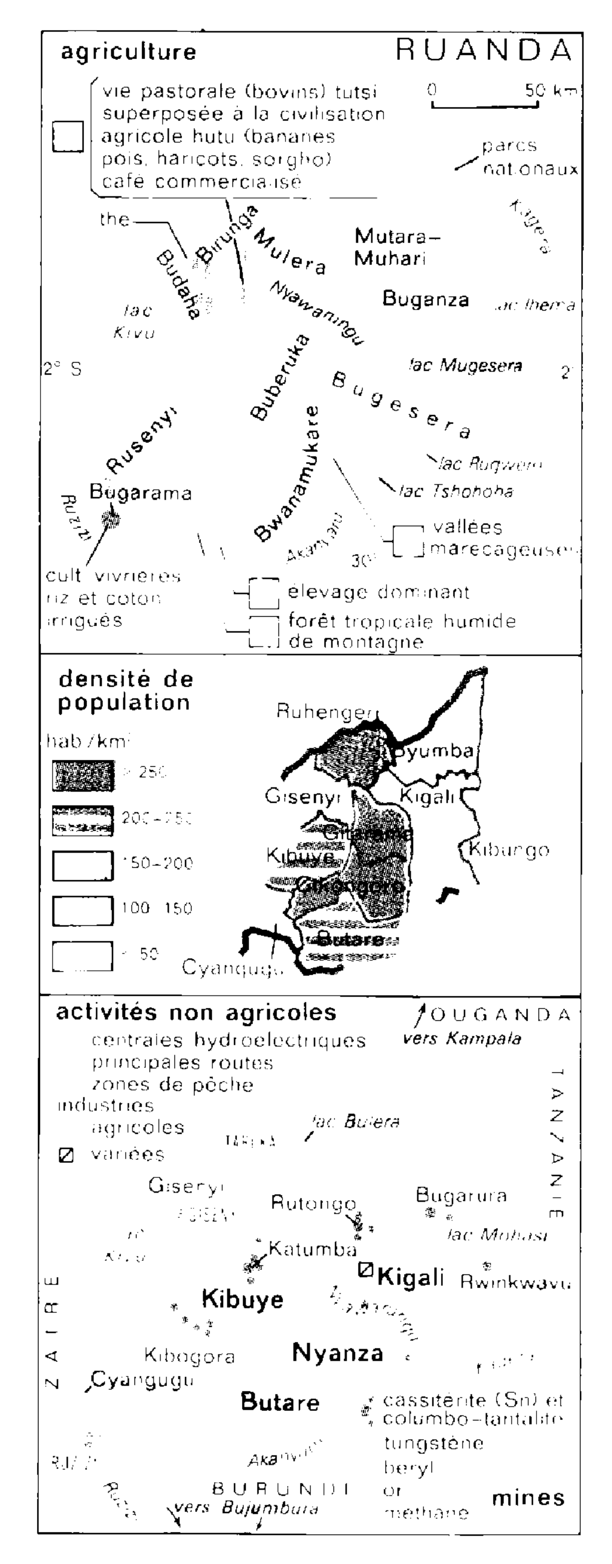
Ruanda

État de l'Afrique centrale ; 26 338 km^2 ; Capit. *Kigali*.

La géographie

Le Ruanda (ou Rwanda) est situé pour 95 p. 100 au-dessus de 1 000 m. Au nord-ouest dit pays, l'ensemble volcanique des monts Birunga (anc. Virunga) est dominé par le Karisimbi (4 507 m) et se prolonge au sud par la crête Congo-Nil, d'altitude supérieure à 2 000 m. À l'ouest, le lac Kivu occupe, à 1 459 m, une partie du grand fossé tectonique d'Afrique centrale ; des accumulations de laves ont provoqué sa formation, par ennoiement d'un relief différencié, d'où le découpage des rives et la présence de nombreuses îles. Au centre et à l'est, l'aspect est celui d'une vieille pénéplaine reprise par l'érosion ; cette pénéplaine est ainsi sculptée en collines aux sommets arrondis et aux pentes convexes. Au nord-est apparaît un relief appalachien de crêtes quartzitiques allongées. Les vallées ont des fonds plats, semés de lacs et de marécages. Les altitudes décroissent vers le cours de la Kagera, où elles sont à 1 400 m.

La dorsale Congo-Nil est bien arrosée (de 1 500 à 1 800 mm de pluies), et les températures varient de 5 à 20 °C au cours de l'année. Le bassin du Kivu et de la Ruzizi jouit d'un climat tropical. Sur les plateaux, les précipitations sont plutôt faibles (990 mm à Kigali), avec une grande saison sèche de juin à septembre et une petite en janvier-février, tandis que les températures restent modérées (moyenne de 18 °C). La végétation forestière naturelle n'existe plus que sur les plus hauts reliefs et couvre 150 000 ha ; ailleurs, pasteurs et agriculteurs n'ont laissé subsister qu'une savane arborée très dégradée.



On a replanté eucalyptus et acacias sur 26 000 ha. Des actions anti-érosives sont menées contre la dégradation des sols (banquettes sur les pentes).

La population est formée de paysans bantous, les Hutus (85 p. 100), et de pasteurs hamitiques, les Tutsis (14 p. 100), arrivés plus tardivement et qui ont organisé à leur profit une société de type féodal. Avec un total de 4,2 millions d'habitants, s'accroissant de 2,8 p. 100 au moins par an, le pays a une densité moyenne de 160 habitants au kilomètre carré ; la densité est plus élevée dans l'Ouest, où elle dépasse 220 habitants au kilomètre carré, que dans l'Est. Des milliers de familles ont été installées dans les zones moins peuplées, au sein de paysannats. L'urbanisation a progressé depuis l'indépendance, mais les villes restent de petite taille : Kigali, la capitale, atteindrait 60 000 habitants, et Gisenyi 20 000 habitants. L'habitat rural est très dispersé ; chaque enclos familial, ou *rugo*, est isolé au milieu de sa bananeraie.

Une exploitation agricole comporte une bananeraie permanente, fumée soigneusement, dont les fruits fournissent surtout de la bière, et des parcelles dispersées sur les pentes et dans les bas-fonds, portant des cultures mélangées (maïs, haricots, manioc, sorgho, patates douces, pois, ignames) ainsi que du gros et petit bétail. Les cultivateurs pratiquent un labour profond à la houe, l'assolement, la jachère périodique. Le troupeau compte notamment 75 000 bovins, rentrés chaque soir, mais dont le rendement en lait et en viande est très médiocre. Les vaches jouent surtout un rôle social (dots, paiements). La principale culture commerciale est le café arabica (14 200 t) ; plus de 50 p. 100 des paysans y consacrent une parcelle. Le thé (1 500 t) et le pyrèthre (2 000 t) proviennent de plantations industrielles privées ou sous régie d'État. La culture du coton n'a encore donné que des résultats modestes (2 000 t).

Le sous-sol est assez minéralisé, mais les réserves sont faibles et l'exploitation est irrégulière. Celle-ci porte sur la cassitérite (2 000 t), le wolfram, le béryl, la columbo-tantalite. L'énergie électrique (30 GWh) alimente la consommation urbaine domestique et un secteur industriel hétérogène et encore peu développé : traitement des cultures de plantation (café, thé, tabac), brasseries et limonaderies, fabriques alimentaires (biscuiterie, confiserie), ateliers et manufactures de textiles, petites industries métalliques, savonneries, fabrique de peinture, montage de récepteurs de radio. Une trentaine d'entreprises seulement emploient plus de 50 ouvriers.

Si les transports intérieurs disposent de 5 000 km de pistes et d'une ligne de navigation, épisodiquement fréquentée, sur le Kivu (Gisenyi-Cyangugu), le Ruanda souffre beaucoup de son enclavement. Les produits passaient autrefois par la voie congolaise ; ils empruntent désormais surtout la voie ferrée de Mombasa (Kenya) à Kampala (Ouganda), longue de 1 800 km. Kigali est dotée d'un bon aéroport, accessible aux « DC-8 » ; les « Jets » se posent à Entebbe, en Ouganda.

P. V.

L'histoire

L'histoire de ce pays situé entre le lac Kivu et la rivière Kagera est mieux connue que celle du Burundi*, son frère ennemi du Sud. Les traditions orales y remontent en effet au moins au XVe s., et certaines légendes évoqueraient même des faits du XIe s.

Comme dans le reste de l'Afrique orientale, l'archéologie révèle le passage de l'âge de pierre à la métallurgie du fer au début de notre ère, avec les premiers sites de céramique *dimple based* (« à bord biseauté »), de style différent des poteries actuelles. La structuration de la population en trois catégories — Twas, Hutus et Tutsis — a amené l'élaboration d'hypothèses sur des invasions successives : des chasseurs (ancêtres des Twas) auraient été refoulés au début de l'âge du fer par des cultivateurs « bantous » (pour les Hutus), lesquels auraient été soumis à leur tour par des pasteurs dits « hamitiques » (pour les Tutsis). En fait, l'histoire de ce peuplement reste obscure. Il est probable qu'au moins depuis le début de notre ère des types humains variés se sont rencontrés. Il est hâtif d'en déduire une chronologie et de projeter sur le passé lointain le modèle social du Ruanda moderne.

L'histoire de ce royaume est en fait celle de l'unification politique d'un espace géographique par une principauté qui a réussi à réduire en cinq siècles une série de rivaux hutus ou tutsis. Malgré la tradition officielle, qui fait remonter la famille royale tutsi des Nyiginyas à l'origine des temps, il est probable que le Ruanda a connu plusieurs dynasties. Aux XVe et XVIe s., les premiers rois traversèrent, en effet, de nombreuses épreuves, qui les obligèrent à déplacer le centre de leur pouvoir. D'abord installés à l'est, près du royaume de Bugesera, ils furent amenés, à la suite des invasions de Nyoros venus du Nil, à s'installer plus à l'ouest, à l'ombre du royaume de Bushi. C'est au XVIIe s. que Ruganzu Ndori, véritable fondateur du Ruanda moderne, fixa définitivement la capitale dans le Nduga, au sud de la rivière Nyawarungu. C'est lui aussi qui instaura le tambour royal *kalinga*. Ses successeurs occupèrent à l'ouest les rives du lac Kivu, au sud les bords de la rivière Akanyaru (frontière du Burundi), à l'est les plateaux dominant la Kagera (en faisant disparaître les États de Ndorwa, de Gisaka et de Bugesera). Le conquérant le plus connu est Cyirima Rujugira, qui régna vers la fin du XVIIIe s. À la fin du XIXe s., le grand roi Kigeri Rwabugiri (v. 1860-1895) essaya de gagner encore vers le nord et vers l'ouest du lac Kivu.

Les différentes régions ainsi réunies présentaient une grande diversité. Plusieurs éléments socio-culturels contribuèrent à unifier le pays : la langue *kinyarwanda*, le culte de Ryangombe, les rapports de clientèle fondés notamment sur le bétail *(ubuhake)*, les associations de type clanique regroupant des lignages dispersés et appartenant même à des catégories socio-ethniques différentes. Mais le plus remarquable fut la centralisation politique imposée par le roi, ou *mwami*. Celui-ci était un souverain sacré dont toute l'existence était codifiée. Il entretenait des résidences royales partout, il disposait d'un vaste réseau de fidèles, il nommait trois séries de chefs, dont les pouvoirs se contrebalançaient à son profit (ceux de la terre, ceux du bétail et ceux des armées). Les armées représentaient une véritable mobilisation permanente des hommes et du bétail. Ce pouvoir était concentré, et ce de façon beaucoup plus nette qu'au Burundi, entre les mains des grandes familles tutsis apparentées au roi, influentes à la Cour et détentrices des grands commandements. Mais les régions périphériques, notamment au nord, présentaient des situations plus nuancées.

Les colonisateurs durent tenir compte, de ce régime. Les Allemands, qui pénétrèrent le pays à partir de 1894 et qui devaient régler le délicat problème des frontières avec le Congo belge et l'Ouganda, adoptèrent la solution du protectorat, qui fonctionna à partir de 1907 : les résidents (notamment le Dr Kandt et Hans Meyer) conseillaient le roi Yuhi Musinga (1896-1931). Mais leurs projets de développement furent interrompus par la Première Guerre mondiale. Dès 1916, les Belges entrèrent au Ruanda, qui fut défini à partir de 1923 comme territoire sous « mandat », puis sous « tutelle » (en 1946) dans le cadre du « Ruanda-Urundi ». Musinga, ayant freiné l'action des autorités belges, fut déposé en 1931 au profit de Mutara Rudahigwa (1931-1959). La réforme administrative qui fut alors entreprise systématisa les privilèges politiques des Tutsis sous l'influence du vicaire apostolique Mgr Léon Classe († 1945). L'économie moderne (culture du café, mines de cassitérite) fut développée. Les paysans les plus pauvres émigrèrent vers l'Ouganda à partir des années 20. L'enseignement, aux mains des religieux, se développa avec un centre de formation d'auxiliaires indigènes à Astrida (Butare).

L'indépendance fut accordée en 1962 dans un contexte dramatique, dû aux tensions politico-sociales et à leur cristallisation sous une forme ethnique. Un mouvement politique hutu, soutenu par l'Église, s'affirma dès 1957. La mort du roi Mutara en 1959 fut suivie d'une jacquerie organisée contre les enclos tutsis, ce qui encouragea l'administration coloniale à favoriser un changement de régime. En janvier 1961, la république fut proclamée à Gitarama par le leader hutu Grégoire Kayibanda (1924-1976). Des raids de réfugiés tutsis suscitèrent en

1963 des représailles massives. Les difficultés économiques et les événements sanglants de 1972 réveillèrent ces querelles de type racial. Le régime militaire établi par le général Juvenal Habyarimana en juillet 1973 se réclame de l'unité nationale.

J. P. C.

▶ *Burundi / Hutus.*

📖 **P. Gourou, *la Densité de la population au Ruanda-Urundi* (Institut royal colonial belge, Bruxelles, 1953). / J.-J. Maquet, *le Système des relations sociales dans le Rwanda ancien* (Musée royal du Congo belge, Tervuren, 1955). / P. Leurquin, *le Niveau de vie des populations rurales au Ruanda-Urundi* (Nauwelaerts, Louvain, 1961). / J. Vansina, *l'Évolution du royaume Rwanda des origines à 1900* (Acad. royale des sciences d'outre-mer, Bruxelles, 1962). / M. d'Hertefelt, A. Trouwborst et J. H. Scherer, *les Anciens Royaumes de la zone interlacustre méridionale : Rwanda, Burundi, Buha* (Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren, 1964). / K. H. Hausner et B. Jezic, *Rwanda, Burundi* (Bonn, 1968). / R. Lemarchand, *Rwanda and Burundi* (New York, 1970). / A. Kagame, *Un abrégé de l'ethnohistoire du Rwanda* (Butare, 1972).**

Rubens (Petrus Paulus)

Peintre flamand (Siegen, Westphalie, 1577 - Anvers 1640).

Né d'une famille de la bourgeoisie anversoise réfugiée en Allemagne à la suite des troubles religieux qui agitèrent les Pays-Bas, Rubens vécut pendant plusieurs années à Cologne. Après la mort du père en 1587, Maria Pypelinckx, la mère, rentre à Anvers avec ses enfants. Le jeune Rubens est placé dans une école privée, où il rencontre Balthasar Moretus (1574-1641), le petit-fils de Christophe Plantin, dont il deviendra l'ami et parfois le collaborateur, puis il fait sou apprentissage de peintre chez trois artistes secondaires : Tobias Verhaecht (1561-1631), Adam Van Noort (1562-1641), également maître de Jacob Jordaens*, et Otto Vaenius (1558-1629). Ce dernier, qui avait séjourné plus de cinq ans en Italie, était entièrement conquis à l'art des maîtres transalpins du XVIe s.

L'Italie, Mantoue, Rome, l'Espagne

Reçu franc-maître à la gilde de Saint-Luc en 1598, inscrit comme « Peeter Rubbens », le jeune homme entreprend à son tour, en 1600, le traditionnel voyage « au-delà des monts », selon la formule en usage chez les peintres flamands. Après avoir visite plusieurs villes, dont Florence, où il assiste au mariage par procuration de Marie de Médicis, il entre au service de Vincent de Gonzague, duc de Mantoue, personnage brillant, collectionneur d'œuvres d'art, comme d'animaux réputés sauvages, et protecteur des artistes : Claudio Monteverdi* est son maître de chapelle, et Frans Pourbus le Jeune (1569-1622) le peintre de sa cour. Engagé pour copier des tableaux. Rubens réussit, au bout de quelques mois, a se faire envoyer a Rome sous prétexte de parfaire ses études. Il y fait ses débuts en peignant trois tableaux d'autel pour l'église Santa Croce in Gerusalemme : *Sainte Hélène, le Couronnement d'épines* et *l'Érection de la croix* (auj. à l'hôpital du Petit-Paris, Grasse), très influencés par les maîtres italiens. En 1603, le duc de Mantoue le charge de convoyer en Espagne des présents destinés à Philippe III, lesquels sont remis au roi par le résident mantouan, au grand dépit du peintre, dont le rôle se limite à remplacer un « Démocrite » et un « Héraclite » endommagés au cours du voyage. Néanmoins, Rubens réussit à peindre un portrait équestre du Premier ministre, le tout-puissant duc de Lerma.

De retour à Mantoue, il y peint trois grands tableaux pour l'église des Jésuites, dont un *Baptême du Christ* (musée d'Anvers) et la *Transfiguration du Christ* (musée de Nancy). Puis, de nouveau à Rome, il peint également trois grands tableaux (sur ardoise) pour l'église Santa Maria in Valicella, dite Chiesa Nuova. Toutes ces œuvres sont fortement influencées par les maîtres italiens.

Le retour à Anvers

Ayant reçu de mauvaises nouvelles de sa mère. Rubens quitte précipitamment Rome pour Anvers (1608), mais cette femme admirable est morte quand il arrive. Aussitôt, des efforts sont entrepris pour garder Rubens au pays. Les archiducs Albert (1599-1621) et Isabelle (1599-1633), qui règnent sur les Pays-Bas espagnols, le nomment peintre de leur hôtel et lui commandent leur portrait. À Anvers, Rubens est accueilli dans la confrérie des romanistes, dont Jan Bruegel*, dit « de Velours », est le doyen — fonction qu'il exercera lui-même en 1613 —, et la municipalité lui commande une *Adoration des Mages* (Prado, Madrid), destinée à décorer l'hôtel de ville. Rubens restera à Anvers, et le souvenir de l'Italie ne se retrouvera que dans sa signature, qui ne changera jamais : « Pietro Paolo Rubens ».

Il se marie en 1609 avec Isabella Brant (ou Brandt), qui lui donnera une fille, Clara Serena, morte à douze ans, en 1623, et deux fils, Albert et Nicolas (baptisés en 1614 et en 1618). Anvers ne cessera de le combler. En 1610, Rubens est dispensé du paiement d'impôts, et il sera exempté de l'obligation d'inscrire ses élèves à la gilde de Saint-Luc.

Dès lors va se développer une carrière exceptionnelle, tant par l'abondance de l'œuvre que par un succès persistant. Ce succès s'explique par un style qui répond aux conceptions esthétiques de la Contre-Réforme*, issues du concile de Trente*. Prenant le contre-pied de la rigueur calviniste, la religion catholique se veut séduisante. Rubens répond à cette tendance par un baroquisme éloquent, qui transforme les épisodes les plus dramatiques en pages chatoyantes.

Deux nouvelles commandes (1610-11) vont asseoir définitivement sa réputation : *l'Érection de la croix et la Descente de croix* (cathédrale d'Anvers), œuvres qui ne sont pas exemptes de souvenir caravagesque, mais qui affirment la personnalité du peintre par la fougue du dessin et par ce goût, qui lui est propre, des puissantes musculatures. Cependant, s'il demeure le fournisseur infatigable de sujets religieux, Rubens accuse ses goûts humanistes par de nombreux emprunts à la mythologie — « Vénus et Adonis », « la toilette de Vénus », « Vénus, Amor, Bacchus et Mars » et tant d'autres —, qui sont prétextes à peindre des nus. C'est la grande dilection du peintre, avec une préférence marquée pour le nu féminin, et, comme les sujets religieux ne s'y prêtent guère — la chaste Suzanne est une des rares exceptions —. Rubens fait sans cesse appel aux dieux de l'Olympe.

Une œuvre multiple

À côté de ces deux thèmes majeurs, religion et mythologie, auxquels se rattachent par leur identité de conception les allégories et les sujets historiques, tous les autres genres seront abordés. Tout d'abord, le portrait. Rubens a peint ses deux femmes (Hélène Fourment, la seconde, très souvent), ses enfants, lui-même, plusieurs de ses amis, mais surtout de grands personnages : Philippe IV et sa femme, Élisabeth de Bourbon, Sigismond III, les archiducs Albert et Isabelle à différentes reprises, le cardinal-infant Ferdinand, Anne d'Autriche, le duc de Buckingham, le marquis de Spinola et bien d'autres ; il y ajoute même le portrait de personnages qu'il n'a jamais vus : Charles le Téméraire, l'empereur Maximilien, Philippe II. Plantin et ses proches. Si les dessins préliminaires révèlent des visages souvent ingrats, ses pinceaux flatteurs les idéalisent à point pour les rendre tous avenants.

Le tableau de chasse est remis en honneur. Le genre convient au tempérament du peintre, qui compose de fougueuses mêlées, où les hommes et les chevaux sont aux prises avec des lions, des léopards ou des sangliers. Le paysage occupe dans l'œuvre de Rubens une place dont l'importance a été souvent négligée. Fidèle à une conception immuable, l'artiste, quoique observateur sagace, s'arroge, ici comme ailleurs, le droit d'interpréter le motif à sa guise, ce qui revient à idéaliser le sujet. Par certains côtés, il se rattache à Gillis Van Coninxloo (1544-1607), mais il pousse plus loin la volonté de s'affranchir d'une écriture trop exacte et annonce, en quelque sorte, le paysage romantique.

S'il excelle dans tous les genres, comme l'attestent encore ses étourdissantes esquisses, la multitude de ses travaux l'a tôt conduit à s'adjoindre une pléiade de collaborateurs spécialisés : Jan Bruegel pour les fleurs et les fruits, Frans Snijders* et Paul de Vos* pour les animaux, Jan Wildens (1586-1653) et Lucas Van Uden (1595-1672) pour le paysage, et, un temps assez court, Van Dyck* pour les figures.

Innombrables sont les scènes religieuses, empruntées de préférence au Nouveau Testament, qui sont fournies inlassablement à diverses églises. Certains épisodes permettent des réussites éclatantes, telles *la Pêche miraculeuse* (Notre-Dame au-delà de la Dyle, Malines) et surtout *l'Adoration des Mages* du musée royal des Beaux-Arts d'Anvers (1624). La palette se clarifie et, servie par un dessin dynamique, confère à l'ensemble une impression de vie joyeuse. Même un combat comme *la Bataille des Amazones* (1618-1620, Alte Pinakothek, Munich) frappe par son caractère allègre.

Rubens passe sans peine d'un genre à un autre, d'une grande toile à un petit panneau. S'il peint pour le prince de Neuburg le grand *Jugement dernier* (Munich), immense toile grouillante de personnages, il fournit à Balthasar Moretus, qui est devenu le chef de la célèbre officine plantinienne, dix portraits réalisés d'après des documents.

Pour la nouvelle église des Jésuites à Anvers, Saint-Charles-Borromée, consacrée en 1621, il réalise son premier grand ensemble décoratif : trente-neuf toiles pour orner les caissons des plafonds, qui seront toutes détruites par la foudre en 1718. En 1622, il est chargé de décorer la galerie Médicis au nouveau palais du Luxembourg, à Paris. Les vingt-deux tableaux (aujourd'hui au Louvre), sans être parmi les meilleurs de son œuvre, comptent parmi les plus populaires. Ce travail, auquel collaborèrent des aides, illustre parfaitement la manière du peintre. Une solide imagination, multipliant allégories et symboles, y masque avec brio la pauvreté du sujet, et les détails l'emportent sur l'essentiel.

À cause de l'opposition de Richelieu, la galerie Henri-IV, entreprise autrement exaltante et qui fut promise au peintre, finit par lui échapper. Il en reste quelques esquisses.

Entre-temps, Rubens a fait édifier le long du Wapper, dans le quartier élégant d'Anvers, l'hôtel luxueux qu'il habitera jusqu'à sa mort (actuel musée Rubens). Il le réalisa dans ce style italien qui lui était cher, comme il l'avait prouvé dans son ouvrage *Palazzi di Genova* (1622).

Gloire et diplomatie

Aimant les honneurs, Rubens demande à être anobli et il obtient satisfaction en 1624. Deux ans plus tard, il perd sa première femme. Encore que les œuvres se multiplient à un rythme soutenu, elles ne l'empêchent pas de se livrer à son autre passion, celle de la politique. À la mort de l'archiduc (1621). Rubens est devenu le conseiller de l'archiduchesse Isabelle, qui lui confie plusieurs missions secrètes. En 1628, il participe aux pourparlers de paix entre l'Angleterre et l'Espagne. À Madrid, il rencontre Vélasquez*, et Philippe IV le nomme secrétaire du conseil privé des Pays-Bas. À Londres, Rubens est armé chevalier par Charles Ier et il est promu *magister artium* à Cambridge, mais il échoue dans sa mission. Peu après son retour, en 1630, il épouse en secondes noces Hélène Fourment, âgée de seize ans et qui lui donnera cinq enfants. Lors de la fuite de Marie de Médicis (1631) aux Pays-Bas espagnols, il est de nouveau mêlé aux affaires, et il restera l'agent secret de l'archiduchesse jusqu'à la mort de celle-ci (1633), au grand dépit des états généraux, qui finissent par mettre brutalement fin à son rôle politique.

Le nouveau gouverneur, le cardinal-infant Ferdinand (1609-1641), le traitera avec la même faveur que ses devanciers. Pour la « Joyeuse Entrée » de ce prince à Anvers en 1634, Rubens conçoit une décoration fastueuse de la ville, dessinant des arcs de triomphe, peignant des portraits, faisant appel, de surcroît, à une foule d'artistes, tant peintres que sculpteurs, pour l'aider dans cette entreprise. Le prince le nomme peintre de sa cour (1636) et lui passe force commandes. La plus belle est la série d'œuvres illustrant les *Métamorphoses* d'Ovide et destinées à décorer le pavillon de chasse de la Torre de la Parada (près de Madrid), soit, en tout, cent douze compositions. Le thème permet de jouer des nus avec allégresse, et Rubens ne s'en fait pas faute. En même temps, d'autres travaux le requièrent. Une commande rapportée de sa mission en Angleterre est terminée en 1634 : pour orner les plafonds du Banqueting Hall du palais de Whitehall à Londres, l'artiste a dû broder sur la vie plate de Jacques Ier, mais, l'imagination aidant, il s'en est tiré sans effort. Ce pouvoir d'invention n'est pas moins actif dans un autre secteur : les cartons de tapisseries. Rubens en a composé plusieurs séries : *l'Histoire de Decius Mus* (en collaboration avec Van Dyck), *l'Histoire de Constantin, la Vie d'Achille, le Triomphe de l'eucharistie*. Selon une tradition inaugurée par Raphaël, ces cartons ne se différencient en rien du style des grands tableaux.

Le couronnement des dernières années

Accablé de commandes jusqu'à la fin de ses jours, l'artiste a mené à bien une œuvre gigantesque, tout en amassant une fortune considérable. Ne laissant rien au hasard, il eut ses propres graveurs, façonnés à son style : Pieter Claesz. Soutman (v. 1580-1657), Lucas Vorsterman (1595-1675), Paulus Pontius (1603-1658) et les frères Bolswert, Boëtius Adamsz. (v. 1580-1633) et Schelte Adamsz. (v. 1586-1659). À côté de ces burinistes, il forma également un graveur sur bois : Christoffel Jegher (1596 - v. 1652).

La diversité de ses travaux n'a guère influencé son style. S'étant assimilé les leçons des maîtres italiens, il s'est libéré de leur influence pour se créer un langage propre, le plus représentatif du baroque* septentrional, auquel il est resté fidèle sa vie durant. Seuls sa facture et, dans les dernières années, le choix des sujets ont évolué. Après s'être libéré des tons sombres, sa touche est devenue de plus en plus légère. Sa peinture est lisse, et seuls quelques détails montrent de légers empâtements. À la fin, ses collaborateurs n'arrivent plus à le suivre tant sa manière se fait fluide. À partir de 1635, date de l'acquisition du château de Steen, à Elewijt (près de Malines), les sujets grandiloquents, destinés à la clientèle et qui témoignent toujours de la même fougue (*les Horreurs de la guerre* au palais Pitti de Florence ; *le Martyre de saint Liévin* et *la Montée au calvaire*, aux musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles), font place concurremment à d'autres, plus simples et parfois plus directs. Muselant son imagination, le peintre regarde autour de lui. Il commence par peindre *le Jardin d'amour* (Prado), qui évoque encore sa demeure anversoise, mais, bientôt, il abandonne ces personnages élégants pour *le Berger embrassant la bergère*, pour la *Danse de paysans* (Prado) et pour la *Kermesse* (Louvre), qui montrent, derrière le masque de l'aristocrate, un homme proche des joies païennes et populaires. Il multiplie aussi les nus, avec ou sans affabulation mythologique, jusqu'à l'admirable *Hélène Fourment à la pelisse* (1638-1640, Kunsthistorisches Museum, Vienne). En même temps, il se peint dans un portrait d'apparat *(ibid.)* qui veut cacher une vieillesse précoce, comme le montre le dessin préparatoire conservé au musée du Louvre.

L'influence de Rubens fut considérable, surtout en France au XVIIIe s. avec Watteau*, Fragonard* et Boucher* ; elle touche Delacroix* au XIXe s. et persiste jusqu'au XXe avec Renoir*.

R. A.

► *Baroque / Belgique.*

M. Rooses, *l'Œuvre de Pierre Paul Rubens* (J. Maes, Anvers, 1886-1891 : 5 vol.). / M. Rooses et C. Ruelens, *la Correspondance de Rubens* (J. Maes et Buschmann, Anvers, 1887-1909 ; 6 vol.). / E. Michel, *Rubens, sa vie, son œuvre et son temps* (Hachette, 1900). / R. Oldenbourg, *P. P. Rubens, des Meisters Gemälde* (Stuttgart, 1905 ; 4e éd., 1921). / G. Glück et F. M. Haberditzl, *Die Handzeichnungen von P. P. Rubens* (Berlin, 1928). / L. Van Puyvelde, *les Esquisses de Rubens* (Holbein, Bâle, 1940) ; *Rubens* (Elsevier, 1952). / H. G. Evers, *Rubens und sein Werk* (Munich, 1942-1944 ; 2 vol.). / J. S. Held, *Rubens. Selected Drawings* (Londres, 1959). / L. Burchard et R. A. d'Hulst, *Rubens Drawings* (l'Arcade, Bruxelles, 1964 ; 2 vol.). / R. Avermaete, *Rubens et son temps* (Brépols, Bruxelles, 1965). / P. Cabanne, *Rubens* (Somogy, 1967). / J. R. Martin, *The Ceiling Paintings for the Jesuit Church in Antwerp* (l'Arcade, Bruxelles, 1968) ; *The Antwerp Altarpieces* (Londres, 1969). / W. Stechow, *Rubens and the Classical Tradition* (Cambridge, Mass., 1968). / J. Thuillier et J. Foucart, *Rubens, la galerie Médicis au palais du Luxembourg* (Laffont, 1969). / S. Alpers, *The Decoration of the Torre de la Parada* (l'Arcade, Bruxelles, 1971). / F. Baudouin, *Rubens et son siècle* (trad. du néerl., Fonds Mercator, Anvers, 1972). / R. Delevoy, *Rubens* (Skira, Genève, 1972). / H. Vlieghe, *Angels, Apostles and Saints* (l'Arcade, Bruxelles, 1972). / S. Cotte, *l'Univers de Rubens* (Screpel, 1973).

rubéole

Maladie éruptive, contagieuse et immunisante due à un virus (paramyxovirus).

La rubéole est grave chez la femme enceinte en raison des atteintes de l'embryon, ou embryopathies, qu'elle détermine (N. M. Gregg, 1941). Elle sévit par petites épidémies et se transmet par voie aérienne de 7 jours avant à 14 jours après l'éruption ; 7 p. 100 des individus adultes seulement lui ont échappé. L'incubation dure 14 jours ; l'invasion est brutale, avec courbature et fièvre à 38 °C, puis avec apparition d'adénopathies diffuses (gros ganglions aux aisselles, aux aines, etc.). À la phase d'état, l'éruption débute au visage, s'étend sans ordre à tout le corps. Elle simule la rougeole le 1er jour, puis peut évoquer là scarlatine le 2e jour. Elle disparaît le 3e jour. Elle est souvent atypique et fréquemment très peu intense. Il existe des adénopathies prédominant au niveau de la région occipitale. La fièvre persiste, modérée. La numération globulaire et la formule sanguine montrent souvent une plasmocytose (≃ 10 p. 100), mais le diagnostic ne peut être affirmé que par l'augmentation du taux des anticorps inhibant l'hémagglutination.

La rubéole est parfois inapparente. Les complications en sont exceptionnelles (encéphalite, méningo-encéphalite, purpura, douleurs rhumatismales).

Le risque majeur est celui de l'embryopathie lorsque la rubéole survient chez la femme enceinte (23 p. 100 au 1er mois, 13 p. 100 au 2e mois, 7 p. 100 au 3e mois). En fonction de l'âge de la grossesse, les embryopathies portent sur les yeux (cataracte, microphtalmie), le cœur (cardiopathie congénitale, persistance du canal artériel ou sténose de la valvule pulmonaire), l'appareil auditif (surdité), les dents, le psychisme. Des anomalies postnatales peuvent également s'observer : hypotrophie, trombocytopénie, ictère avec insuffisance hépatique, lésions osseuses, atteinte myocardique.

Il est donc fondamental de faire un diagnostic de rubéole formel en cas de suspicion de cette affection durant la

grossesse : en raison du risque tératogène se pose en effet le problème de l'avortement « thérapeutique ». Si le prélèvement est fait moins de 15 jours après le contage, la présence d'anticorps au premier prélèvement traduit une immunité et écarte tout risque. L'absence d'anticorps traduit une réceptivité. Seule l'augmentation du taux des anticorps 15 jours plus tard peut permettre d'affirmer qu'il s'agit de la rubéole. Si le prélèvement a lieu plus de 15 jours après le contage, l'absence d'anticorps aux deux prélèvements élimine le diagnostic ; l'augmentation du taux des anticorps le confirme.

Dans les cas douteux, il faut caractériser les anticorps. Seule une augmentation des immuno-globulines signale une infection actuelle. Dans certains cas de réinfestation, les anticorps peuvent s'élever sans risque tératogène.

En fait, le problème serait simplifié par la détermination du taux des anticorps avant le mariage et par le recours, en cas de négativité, à la vaccination. Le vaccin vivant (injection unique sous-cutanée) entraîne une séroconversion (apparition d'anticorps) dans 90 p. 100 des cas, mais il est actuellement impossible d'affirmer la durée de son efficacité. Il ne peut être fait qu'avec la certitude formelle qu'il n'y a pas de grossesse en cours chez la vaccinée et il doit être suivi de la prise de contraceptifs durant 2 mois. Les problèmes posés par les modifications immunologiques, la possibilité d'infestation après vaccination sont multiples, et de nombreuses études sont en cours pour juger de la valeur de cette vaccination.

Il n'existe pas de traitement curatif, et l'administration de gammaglobulines spécifiques est d'une efficacité discutable.

P. V.

Rubiales

Ordre rassemblant les familles des Rubiacées, des Caprifoliacées, des Valérianacées et des Dispacacées (ce sont des gamopétales inférovariés).

Rubiacées

Seulement connues en France par des plantes herbacées (Gaillet), les Rubiacées (500 genres et 6 000 espèces ; respectivement 6 et 60 en France) sont en majorité des espèces ligneuses, des lianes ou des épiphytes. Les feuilles sont opposées et possèdent des stipules parfois semblables aux feuilles, donnant l'impression de feuilles verticillées. Les fleurs, en grappes ou en cymes, sont actinomorphes et hermaphrodites ; la corolle gamopétale, du type 4 ou 5, est souvent en tube avec des lobes bien étalés ; les étamines sont soudées au tube de la corolle ; l'ovaire est à 4 carpelles. Cette famille est très riche en alcaloïdes divers, et certains genres ont un intérêt économique mondial, tels les Quinquinas et les Caféiers.

Les Quinquinas*, plantes d'Amérique du Sud, sont maintenant cultivés dans toutes les régions tropicales. On distingue les Quinquinas gris, rouges ou jaunes. Un Quinquina jaune *(Cinchona calisaya)* et son hybride avec *C. succirubra*, rouge, sont les types qui contiennent le plus de quinine ; celle-ci est localisée dans l'écorce, qui en possède de 5 à 6 p. 100.

D'autres genres tels *Ladenbergia*, *Remijia*, *Exostemma* et *Pausinystalia* contiennent de nombreux alcaloïdes* ; notamment, le dernier renferme de la yohimbine, qui a un effet inverse de l'adrénaline.

Le genre *Gardenia* (Asie tropicale, 100 espèces) comprend des arbres ou des arbustes à feuillage persistant ; une espèce, *G. jasminoides*, est parfois cultivée ; elle doit être rentrée en hiver en serre tempérée ; c'est une plante décorative grâce à ses fleurs, qui possèdent également un parfum très délicat.

Le genre *Coffea* (Caféier) comprend une soixantaine d'espèces originaires des régions tropicales asiatiques et africaines (v. tropicales [cultures]). Les Caféiers sont de petits arbustes à feuilles persistantes, du moins ceux qui sont cultivés pour leurs graines, à fleurs blanches ou crème, odorantes, groupées à l'aisselle des feuilles ; le fruit est une drupe rouge ayant deux graines à albumen (ce sont les « grains de café »). Trois espèces sont surtout à signaler : *C. arabica*, d'Abyssinie, surtout cultivée au Brésil ; *C. liberion*, du Liberia, plus résistante aux attaques du Champignon *Hemileia vastatrix* et plus vigoureuse que le *C. arabica* ; enfin *C. robusta*, d'Afrique tropicale (Congo).

Le café n'a pas été connu des croisés, et ce sont les Arabes, vers le xve s., qui ont propagé la culture du Caféier en Arabie. Le premier pied importé en France le fut en 1712 et fut présenté à Louis XIV à Marly ; il fut ensuite confié au Jardin du roi (Jardin des Plantes), et ce sont les descendants de ce pied qui furent introduits en 1723 par le chevalier de Glier à la Martinique, où la culture prospéra. La graine de café renferme entre 1 et 2 p. 100 de caféine — ce qui lui donne ses propriétés stimulantes —, des substances azotées et des matières grasses.

Le genre *Uragoga* (200 espèces intertropicales) fournil grâce à ses racines l'Ipéca officinal, qui contient de 2 à 3 p. 100 d'alcaloïdes, en particulier l'émétine. D'autres genres peuvent être signalés, notamment les Gaillets, les Aspérules. La Garance *(Rubia)*, qui est une herbe, fournit à partir de ses racines un colorant rouge, l'alizarine ; sa culture en France, très importante autrefois (exportation dans le monde entier), a complètement disparu depuis l'obtention industrielle de l'alizarine en 1868.

Il faut citer enfin deux genres : *Hydrophytum* et *Myrmecodia*, plantes d'Indo-Malaisie qui peuvent abriter dans leurs tissus des colonies importantes de Fourmis ; ces plantes réagissent en fabriquant des tissus néoformés ayant l'allure de galles plus ou moins grosses, à l'intérieur desquelles les Fourmis creusent des galeries où elles vivent. Certains genres, enfin, fournissent des bois appréciés (bois de fer...).

Caprifoliacées

Les Caprifoliacées (20 genres et 300 espèces vivant surtout dans l'hémisphère Nord ; respectivement 4 et 16 en France) sont le plus souvent des arbustes ou des lianes à feuilles opposées simples ou composées-pennées. Les fleurs sont du type 5 ; les pétales sont soudés en un tube plus ou moins long, à ovaire infère ; suivant les genres, le fruit est une baie, une drupe ou une capsule. Le Sureau (*Sambucus*, 80 espèces, dont 3 en France) a des fleurs en ombelles ; quelques cultivars ont été obtenus à partir de *S. nigra* et peuvent servir comme décoration dans les parcs. La moelle des rameaux sert pour les coupes botaniques. Les Viornes (*Viburnum*, 150 espèces européennes, asiatiques et d'Amérique du Nord) sont des arbustes ou des arbrisseaux à feuilles opposées avec des fleurs en corymbe. Une espèce, *V. opulus*, a donné un cultivar très commun, la « Boule de neige », dont toute » les fleurs blanches sont stériles. D'autres espèces sont remarquables : *V. rhythidophyllum*, grâce à ses feuilles persistantes, épaisses, vert foncé en dessus et duveteuses bronzées en dessous ; *V. tinus*, dont la floraison s'effectue au début de l'hiver jusqu'au printemps ; *V. fragans ; V. tomentosum...*

Les Chèvrefeuilles (*Lonicera*, 150 espèces) sont des arbrisseaux ou des lianes. Parmi les plus employés dans les jardins, il faut citer *L. Caprifolium* (à belles fleurs odorantes), *L. periclymenum*, *L. sempervirens*, *L. cærulea*, *L. xylosteum*, le Chèvrefeuille des haies, à fleurs insignifiantes, mais à fruits rouge foncé très décoratifs. Toutes ces espèces sont, en outre, intéressantes grâce à la délicate odeur de leurs fleurs.

Citons, pour terminer, le genre *Symphoricarpus* d'Amérique du Nord, dont une espèce, *S. racemosus*, qui est cultivée dans les jardins et se trouve fréquemment à l'état sauvage dans les haies, a des fruits sphériques blancs ; enfin le genre *Linnaea*, dédié au célèbre botaniste et dont les espèces sont surtout localisées dans les régions arctiques.

Valérianacées

Cette famille d'une dizaine de genres et de 400 espèces (respectivement 4 et 30 en France) comprend surtout des herbes à feuilles opposées ; les fleurs sont en cymes bipares. Les genres importants sont : les Valérianelles, dont une espèce, *V. olitoria*, est consommée en salade (mâche) ; les Valérianes, dont on extrayait autrefois un parfum ; les *Centranthus*, belles plantes rouges ou blanches vivant dans les rocailles ; les *Patrinia*, les *Fedia...*

Dipsacées, ou Dipsacacées

Cette famille, assez proche de celle des Valérianacées, comprend 10 genres et 200 espèces (respectivement 4 et 26 en France). Les fleurs sont groupées en capitules provenant de la réduction des cymes ; la corolle, plus ou moins tubuleuse, est du type 5, parfois du type 4, par concrescence de deux pétales. Comme genres, il faut mentionner : les Cardères, dont les inflorescences, hérissées d'aiguillons, servaient autrefois à fouler, c'est-à-dire à apprêter le drap ; les Scabieuses, dont certaines espèces *(S. caucasica,*

S. atropurpurea) sont horticoles ; les *Knautia*...

J. M. T. et F. T.

rubidium

▶ ALCALINS *(éléments et composés).*

Rude (François)

Sculpteur français (Dijon 1784 - Paris 1855).

C'est l'excellent François Devosge (1732-1811), directeur de l'école de dessin de Dijon, qui enseigne l'admiration des Anciens et l'étude du modèle antique au jeune Rude. À partir de 1807, celui-ci travaille à Paris sous la direction de Pierre Cartellier (1757-1831), représentant officiel de l'académisme impérial. Bien qu'ayant obtenu le prix de Rome, il ne peut séjourner en Italie en raison des événements politiques, et c'est au contraire un exil à Bruxelles que lui valent, après les Cent-Jours, ses positions bonapartistes. Appuyé par le peintre David*, exilé lui aussi, Rude obtient en Belgique la commande d'un décor d'inspiration mythologique — aujourd'hui détruit — pour le château de Tervuren.

De retour en France, il commence sa véritable carrière en 1827 avec le *Mercure rattachant sa talonnière* (bronze, Louvre), qui rassemble dans un seul élan les multiples attitudes de son mouvement. Ce sujet mythologique dans la manière du XVIIIe s. traduit bien l'idéal de beauté des formes que Rude doit à son admiration de l'Antiquité. En 1833, le souci de vérité, la joie de vivre du *Petit Pêcheur napolitain* (marbre, Louvre) marquent déjà une rupture avec l'académisme, mais c'est dans *le Départ des volontaires en 1792*, décorant l'un des pieds droits de l'arc de triomphe de l'Étoile, qu'éclatent les nouvelles conceptions plastiques de Rude. Combien les allégories antiquisantes d'Antoine Étex (1808-1888) et de Jean-Pierre Cortot (1787-1843), les auteurs des autres hauts-reliefs, semblent fades devant l'outrance romantique de la fameuse *Marseillaise*, qui bafoue les règles académiques !



Le maréchal Ney. Bronze. 1852-53. Place de l'Observatoire, Paris.

Par contre, c'est un romantisme historique d'un délicat pittoresque, issu du style « troubadour », qui inspire le *Louis XIII adolescent* (château de Dampierre) commandé en 1842 par le duc de Luynes.

1847 est l'année de trois chefs-d'œuvre inspirés aussi par ce même goût du passé national, proche ou lointain : la statue en bronze de Gaspard Monge à Beaune, puissante évocation du savant au geste démonstratif ; le tombeau de Godefroy Cavaignac au cimetière de Montmartre, où le corps, à demi recouvert d'un linceul tourmenté, rappelle les plus impressionnants gisants de bronze de la Renaissance ; le *Napoléon s'éveillant à l'immortalité* (Fixin, Côte-d'Or), vision d'outre-tombe commandée par un fervent demi-solde, sans doute le monument le plus évocateur et le plus symbolique engendré par la légende napoléonienne.

Inaugurée en 1853 au carrefour de l'Observatoire à Paris, la statue du maréchal Ney, dont Rodin* admirait le savant enchaînement de mouvement saisi dans l'instant dramatique de l'action, est aussi l'une des meilleures œuvres inspirées par l'histoire impériale.

L'œuvre religieux de Rude — le *Calvaire* de l'église Saint-Vincent-de-Paul à Paris — montre des réminiscences de la puissante plastique bourguignonne de la fin du Moyen Âge. Quant à ses dernières sculptures, telle *Hébé* (Dijon, musée des Beaux-Arts), elles marquent l'influence d'un voyage tardif en Italie ainsi qu'un retour aux formes lisses, plus épurées encore que celles du *Mercure* de ses débuts.

Par son attachement aux intentions classiques, par son goût pour la vérité des formes et des gestes, par l'exploitation novatrice des thèmes et des sentiments de son époque, par sa volonté de style enfin, Rude représente au sein de la période romantique un art éclectique et indépendant, servi par un génie épique.

M. L.

📖 **P. Quarré, *la Vie et l'œuvre de François Rude* (Palais des États de Bourgogne, Dijon, 1947). / H. Drouot, *Une carrière : François Rude* (Les Belles Lettres, 1960).**

Rudistes

Bivalves à coquille épaisse, très inéquivalve, presque toujours fixée.

Fixation et adaptation aux milieux récifaux ont souvent fait perdre aux Rudistes toute ressemblance avec les Bivalves. Apparus au Jurassique supérieur, les Rudistes ont leur apogée au Crétacé et s'éteignent à la fin de cette période. On les divise en sept familles : Dicératidés, Réquiénidés et Monopleuridés, Caprotinidés et Caprinidés (Rudistes à canaux), Hippuritidés et Radiolitidés (Rudistes au sens strict).

Les Rudistes sont caractéristiques des faciès récifaux et prérécifaux de la province mésogéenne en Eurasie, en Afrique et en Amérique. On ne les connaît pas en Australie, et les Dicératidés sont inconnus en Amérique.

Relativement peu modifiés, ces derniers apparaissent à l'Oxfordien. La coquille est très épaisse, tordue, arrondie et peu ornée, plus ou moins inéquivalve. La valve libre est souvent operculaire. En France, *Diceras* et *Heterodiceras* sont fréquents dans les faciès récifaux du Jurassique supérieur du Jura et de l'est du bassin de Paris.

Chez les Réquiénidés, la valve fixée est fortement enroulée, tandis que la valve libre est le plus souvent operculaire. Chez les Monopleuridés, la coquille est souvent de même type, mais parfois aussi tubulaire. *Requienia, Matheronia, Toucasia* (Réquiénidés) et *Monopleura* (Monopleuridés) jouent un rôle important dans les faciès de type urgonien comme ceux du sud de la France.

Caprotinidés et Caprinidés sont souvent groupés sous le nom de *Rudistes à canaux*, du fait de la présence, dans leur test, très épais, d'un système de cavités et de canaux. Souvent, les Caprotinidés (Néocomien-Turonien) n'ont pas de canaux, mais de simples cavités. Les Caprinidés (Urgonien-Maestrichtien) ont toujours un système de canaux dont la disposition est plus ou moins compliquée. *Polyconites*, *Horiopleura* et

Caprotina (Caprotinidés), d'une part, *Caprina*, *Plagioptychus* et *Ichthyosarcolithes* (Caprinidés), d'autre part, sont fréquents en France.

Les Rudistes au sens strict (Hippuritidés et Radiolitidés) sont caractérisés par une extrême déformation de la coquille. La valve fixée est cylindro-conique ou en cône plus ou moins aplati. La valve libre, plate, est operculaire.

Les Hippuritidés ont une valve libre plate, percée de pores et pouvant montrer deux petites ouvertures, les « oscules ». La valve fixée est conique ou cylindro-conique, lisse ou costulée, avec trois sillons longitudinaux correspondant intérieurement à trois replis du test : l'arête ligamentaire et les « piliers ». Les opinions varient sur le rôle des piliers, rien de comparable n'existant chez les Bivalves actuels. Apparaissant avec tous leurs caractères au Turonien, les Hippurites se modifient à peine ensuite. Elles s'éteignent à la fin du Crétacé.

Organismes coloniaux vivant dans des conditions analogues à celles des Polypiers, les Hippuritidés forment des bancs. De tels bancs sont fréquents dans le sud-est de la France. Les Hippuritidés sont des fossiles utiles, car ils permettent d'établir des échelles stratigraphiques locales dans le domaine méditerranéen. Principaux genres : *Hippurites* et *Vaccinites*.

Les Radiolitidés ont une valve fixée conique, plus ou moins évasée. La valve libre est plate ou conique. Le test est très épais, à structure celluloprismatique. L'ornementation est formée de crêtes et de collerettes transversales ou de côtes longitudinales, ou d'une combinaison des deux. Le plus souvent existent deux zones à ornementation un peu différente, les « bandes siphonales », assimilées aux piliers des Hippurites. Les Radiolitidés ont vécu de l'Urgonien à la fin du Crétacé. De forme beaucoup plus variée que les Hippurites, ils sont adaptés à des milieux divers. Beaucoup vivent avec les bancs d'Hippurites, mais d'autres vivent isoles dans des milieux moins nettement récifaux. *Præradiolites*, *Radiolites*, *Biradiolites*, *Sauvagesia*, *Lapeirousia* sont très fréquents dans le Crétacé supérieur du sud de la France.

J. S.

J. Piveteau (sous la dir. de), *Traité de Paléontologie*, t. II (Masson, 1952). / R. C. Moore (sous la dir. de), *Treatise on Invertebrate Paleontology*, Part N : *Mollusca 6. Vol. 2 Bivalvia* (Lawrence, Kansas, et New York, 1969).

Rueff (Jacques)

▶ ÉCONOMIQUE *(science)*.

rugby

Sport opposant deux équipes de 15 ou de 13 joueurs chacune et pratiqué avec un ballon de forme ovale.

Historique

Avec son curieux ballon et ses règles d'apparence complexe, le rugby peut sembler être un jeu artificiel. Pourtant, il est celui dont la filiation avec les jeux de l'Antiquité et du Moyen Âge est la plus directe. Les anciens Grecs pratiquaient notamment la *phaininda*, qui peut être considérée comme l'ancêtre du rugby, car la lutte pour la possession du ballon y était essentielle. Les Romains, inspirés de la *phaininda*, s'adonnèrent à l'*harpastum*, encore plus proche du rugby, car non seulement la possession du ballon y était primordiale, mais encore le terrain était rectangulaire, et il fallait porter la balle au-delà de la ligne de fond du camp adverse. L'*harpastum* fut également populaire dans la civilisation gallo-romaine. Au Moyen Âge, on pratiqua la *soule* (ou *choule* selon les provinces). C'était un jeu rude, mettant aux prises de nombreux joueurs et consistant à lutter pour la possession du ballon (la soule), afin d'aller porter celui-ci dans un but fixé à l'avance, qui pouvait être une tour, un arbre, un pont, le porche d'une église ou même un étang. La balle était le plus souvent une enveloppe de cuir bourrée de paille ou de son. Puis, par amélioration des techniques, on a employé fréquemment une vessie de porc gonflée, et c'est ainsi que naquit le premier ballon ovoïde.

La soule s'implanta dans les îles Britanniques à la suite de la conquête normande. Il faut attendre une description de la vie de Londres publiée en 1174 pour avoir le premier témoignage sur un jeu de ballon joué en Angleterre. Ce jeu était identique à la soule, qui était très populaire en France, et plus particulièrement en Normandie. Le jeu pratiqué outre-Manche et que l'on définit d'abord comme des « rageries de grosses pelotes à pié » fut appelé *football**.

Soule et football étaient d'une rare violence. L'adoucissement des mœurs, la préférence donnée par la noblesse et la bourgeoisie à la vie de salon sur les exercices physiques réduisirent soule et football à des jeux de rustres pratiqués dans les campagnes au XVIIIe s. En France, il en subsista bientôt des traces seulement dans certaines contrées de Bretagne, de Normandie ou de Picardie. En Angleterre, en revanche, malgré le mépris des étudiants d'Oxford et de Cambridge, les élèves des *public schools* adoptèrent le football, toujours joué par les paysans. Les adolescents pensionnaires d'écoles aussi célèbres qu'Eton, Harrow, Charterhouse, Winchester, Marlborough adaptèrent le jeu à leurs cours ou à leurs terrains. À Rugby, le jeu se développa au début du XIXe s., lorsque l'école acquit un champ pour les ébats des élèves.

Si le football se pratiquait différemment d'une école à l'autre, il y avait tout de même des racines communes. Comme dans la soule, c'était avant tout une lutte furieuse dans de gigantesques mêlées pour gagner la balle et l'envoyer dans un but ou au-dessus d'une barre. La progression se faisait généralement par un déplacement de la mêlée ou par des coups de pied, mais le ballon était repris à la main. Les parties pouvaient durer plusieurs jours.

Rugby allait devenir, grâce à son nouveau terrain appelé le *Bigside*, une école au football réputé. Cette tendance fut encouragée par un des directeurs de l'école Thomas Arnold, qui voulait réserver au sport une place capitale dans son système d'éducation.

Selon les résultats d'une enquête faite en 1895 sur l'origine du football à Rugby, un certain William Webb Ellis, en 1823, fut le premier à courir avec le ballon à la main vers le but adverse, ce qui allait donner au football de Rugby son originalité. La règle ne fut admise que plus tard et de façon progressive ; elle était très naturelle, puisque c'était là une pratique normale, tant dans la soule que dans le football ancien disputé à travers les rues et les champs. Les règles traditionnelles, transmises oralement dans chaque école, furent, pour la première fois, écrites à Rugby en 1846. Cette innovation accrut encore l'influence de Rugby dans le développement du football en Angleterre, de nombreuses écoles adoptant son code de football avec la venue d'anciens élèves de Rugby.

Deux tendances divisaient le football anglais au milieu du XIXe s. L'une avait Rugby comme chef de file et défendait le jeu traditionnel, rude et parfois même violent, avec ses placages et ses énormes mêlées où il était permis de se donner des coups de pied jusqu'à hauteur des genoux et des coups de poing. L'autre était inspirée par Charterhouse, école qui, n'ayant qu'un cloître pour terrain d'exercice, avait édulcoré le jeu en développant les dribbles au pied. Charterhouse affermit sa position en fixant ses règles par écrit en 1861.

Le développement des rencontres entre les clubs fit apparaître la nécessité urgente d'unifier les règles. Après l'échec d'une première conférence des grandes écoles à Cambridge, neuf clubs londoniens fondèrent en 1863, à la Freemasons Tavern, la Football Association. Les règles étaient beaucoup plus proches du rugby-football que du moderne football-association, mais, avec l'adhésion rapide de nouveaux membres, les tenants de la rudesse furent bientôt mis en minorité. Dès décembre 1863, les fidèles du football traditionnel, tel que le défendait Rugby, quittèrent la Football Association. Celle-ci s'orienta rapidement vers la popularisation du jeu qui devait porter son nom, en supprimant la complexité et la rudesse du vieux football. Longtemps appelé *Association*, ce jeu fut nommé *Soccer* dans les pays de langue anglaise.

Le rugby-football fit son unité. Initialement, le but était de relever un défi écossais et de sélectionner une équipe d'Angleterre pour le premier match international à Édimbourg. Puis ce besoin d'unité dépassa ce simple match et, en 1871, fut fondée la Rugby Football Union, qui fixa des règles officielles.

Cette unification du jeu permit une rapide expansion dans ce qui était alors l'Empire britannique. Des unions régionales ou nationales furent fondées en Écosse (1873), en Australie (1875), en Irlande (1879), en Nouvelle-Zélande (1879), au pays de Galles (1880) et en Afrique du Sud (1889).

En France, les premières manifestations du rugby furent le fait de résidents anglais au Havre en 1872. De là, le jeu gagna Paris, où de jeunes Britanniques commencèrent à jouer au bois de Boulogne en 1877. Les premiers clubs omnisports, le Racing-Club de France (1882) et le Stade français (1883), ne comptèrent une équipe de rugby que plus tard. En 1885, le Paris Rugby Football Club, club franco-britannique éphémère, fit une tournée en Angleterre. Les premières équipes furent pourtant des équipes scolaires.

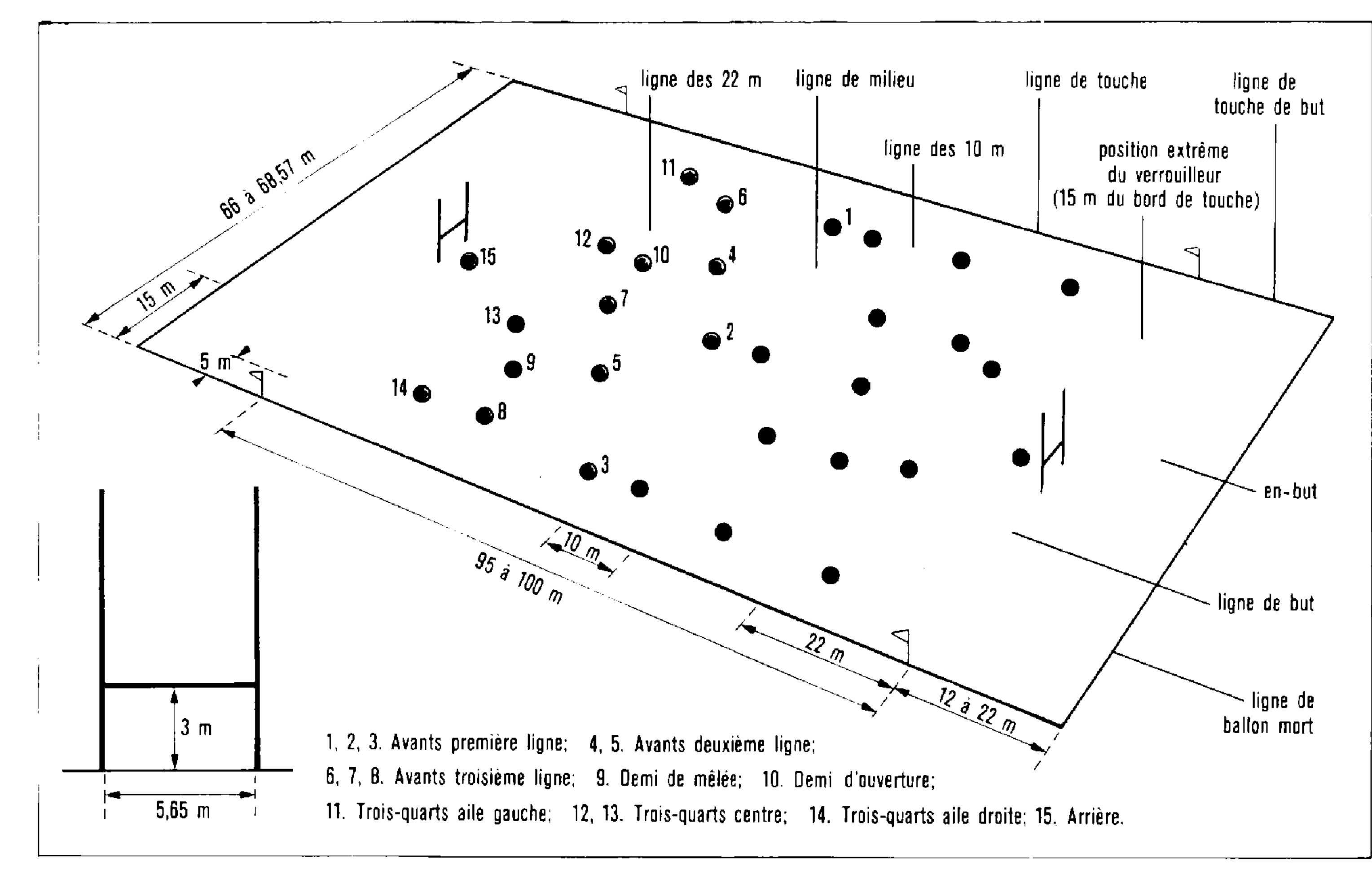
Dès 1890, lorsque le rugby fut admis par l'Union des sociétés françaises des sports athlétiques, qui régit l'ensemble du sport français de 1887 à 1920, eut lieu le premier championnat de France scolaire. Puis, avec la création d'équipes de rugby au Racing et au Stade français, l'U. S. F. S. A. organisa le premier championnat de France — en un seul match opposant les deux clubs — en 1892. Les contacts avec les clubs britanniques se multiplièrent après le match à Paris de Rosslyn Park contre le Stade français (1892).

L'implantation du rugby en province suivit rapidement, notamment à Bordeaux. La réputation du Stade bordelais obligea l'U. S. F. S. A. à étendre le championnat de France en 1899 avec une finale opposant le champion de Paris à celui des départements, finale remportée d'ailleurs par les Bordelais. L'importance du rugby parisien décrut sous la poussée provinciale. De nombreux champions britanniques servirent de chefs de file. Le caractère du jeu trouva un excellent terrain dans le tempérament des habitants au sud de la Loire. C'est en Occitanie que le rugby est implanté le plus solidement, et ce dès avant la Première Guerre mondiale, avec la montée, aux côtés de Bordeaux, de Toulouse, de Bayonne, de Perpignan, de Tarbes, etc.

Les contacts fréquents avec les clubs britanniques firent accomplir de rapides progrès au rugby français. La tournée de la Nouvelle-Zélande en Europe fut l'occasion du premier match international en 1906 au parc des Princes, à Paris. Toujours en 1906, l'Angleterre établit des rencontres avec l'équipe de France ; elle fut suivie par le pays de Galles en 1908, l'Irlande en 1909 et l'Écosse en 1910. Largement battus les premières années, les joueurs français affirmèrent leurs possibilités dès 1911 avec un premier succès (16-15), qui fit sensation, contre l'Écosse à Paris.

Les règles

Le rugby-football est un sport de combat, car la lutte pour la possession de la balle est la base même du jeu. Sport collectif par excellence, il a imposé la passe du ballon en arrière afin que la progression d'un camp soit le fait de la domination de l'équipe. Sport de masse, il a opposé tout d'abord des équipes mal définies, comptant 30, 40, voire 100 joueurs. Dans les premières règles (1871), le nombre des joueurs était de 20 par camp. En 1875, les



Plan et mesures du terrain, avec la disposition des joueurs.

universités le réduisirent à 15, chiffre adopté en 1877 par la Rugby Union.

Le ballon

Fabriqué à l'origine avec une vessie de porc recouverte par une enveloppe de cuir, le ballon fut ainsi, dès le début, de forme ovoïde. Ses dimensions sont les suivantes : grand axe, de 280 à 290 mm ; grand périmètre, de 76 à 79 cm ; petit périmètre, de 61 à 65 cm. Le poids est de 380 à 430 g.

Les joueurs

La mêlée fut la base du jeu, puis, au fil des années, elle diminua d'importance et apparurent les demis, les trois-quarts et l'arrière, chargés d'exploiter les ballons gagnés par les avants. Dans le premier match international, les joueurs étaient ainsi répartis : 3 arrières, 1 trois-quart, 3 demis et 13 avants. Sous l'influence de la fameuse équipe de Cardiff, en 1885, s'établit au pays de Galles la disposition moderne de 8 avants, de 2 demis, de 4 trois-quarts et de 1 arrière. Mais ce n'est là qu'une disposition tactique ; le règlement n'impose que trois joueurs pour la formation de la première ligne de la mêlée.

Les points

Longtemps, le fait de passer un but après un essai, une pénalité ou un coup de pied tombé *(drop)* fut la seule façon de marquer. L'action de marquer un essai se révélant toutefois le véritable moteur du jeu, l'essai prit une valeur croissante : 1 point en 1886, 2 points en 1889, 3 points en 1894 et 4 points en 1972. La cotation est aujourd'hui la suivante : un essai, 4 points ; un essai transformé, 6 points, un but ou un drop, 3 points.

La durée de la partie

La partie est divisée en deux périodes de 40 minutes chacune ; elle est dirigée par un arbitre, seul responsable, assisté de deux juges. L'arbitre décompte les temps morts dus à des blessures ou autres incidents et prolonge chaque mi-temps du temps ainsi perdu. Il ne peut revenir sur une décision, sauf dans un cas : s'il a laissé se dérouler le jeu sans voir qu'un juge de touche a indiqué que le ballon était sorti du terrain. Lors des matches internationaux, deux joueurs peuvent être remplacés jusqu'à la fin de la partie pour blessure reconnue.

Coups de pied

On distingue trois sortes de coups de pied : le *coup de pied de volée*, pour dégager en touche ou botter à suivre ; le *coup de pied tombé*, donné après que le ballon a rebondi au sol et qui est utilisé pour un rengagement après un essai non transformé, pour une remise en jeu sur la ligne des 22 m ou pour une tentative de but dans l'action *(drop-goal) ;* le *coup de pied placé*, pour l'engagement ou le rengagement après un essai transformé, un but ou un drop et pour les tentatives de tir au but (transformation, pénalité).

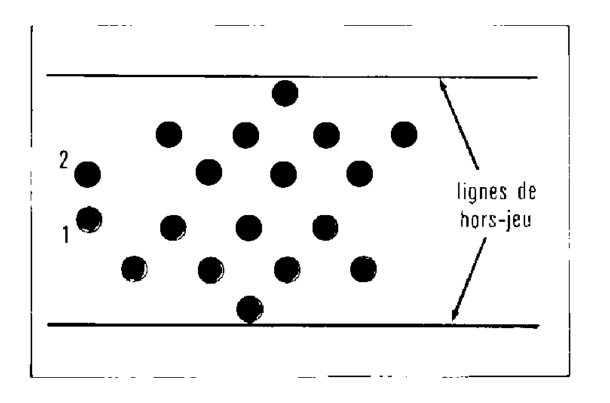
Arrêt de volée

Sur la réception d'un coup de pied de l'adversaire, un joueur, en criant « marque » et en ayant les pieds au sol au moment de la reprise de volée, arrête le jeu si l'arbitre estime le « marque » valable. Les adversaires peuvent s'avancer jusqu'au point du « marque » et ont le droit de charger dès l'instant que le joueur qui a fait le « marque » s'élance pour botter.

Mêlée

Une mêlée est une remise en jeu du ballon après une faute technique sans gravité (en-avant, touche non droite, coup de pied d'engagement ou de rengagement mal donné, de). Les joueurs doivent être liés les uns aux autres et n'ont pas le droit de faire écrouler la mêlée. Les deux premières lignes doivent être liées en position de poussée. La balle est lancée au milieu du tunnel formé par les deux premières lignes, dont les joueurs n'ont pas le droit d'avancer les pieds tant que le ballon n'a pas touché le sol.

Lors d'une mêlée, seuls les joueurs 1 et 2 faisant office de demis de mêlée peuvent être dans la zone de hors-jeu, avant que le ballon sorte de la mêlée.



Touche

Il y a louche lorsque le ballon, botté ou porté, dépasse la ligne délimitant le terrain entre les deux lignes de but. La remise en jeu se fait sur une ligne imaginaire perpendiculaire à la ligne de louche et de chaque côté de laquelle les joueurs sont alignés pour gagner la balle lancée entre les deux camps. Si la balle est bottée par le camp défendant à l'intérieur de ses 22 m, la touche se joue à l'endroit où le ballon est sorti.

Au-delà des 22 m, le ballon doit toucher le sol avant de sortir pour que la touche se joue au point de sortie ; si le ballon sort directement, la touche se joue à hauteur de l'endroit où le ballon a été botté.

Hors-jeu

La lutte pour la possession de la balle, opposant généralement les avants, reste essentielle. En raison de l'amélioration athlétique et technique des avants, ceux-ci ont été de plus en plus capables d'intervenir dans le jeu autrement que pour gagner la balle eu mêlée, à la touche, dans les mêlées ouvertes ou les mauls. Pour éviter notamment leur action destructive eu défense, les législateurs de l'International Board ont renforcé à partir de 1964 les lois du hors-jeu.

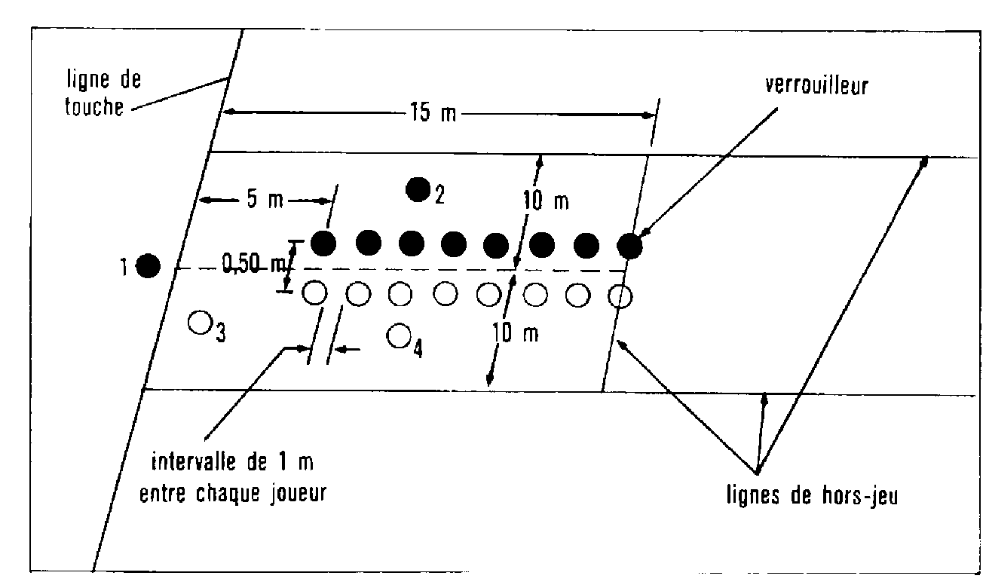
Ainsi, lors d'une mêlée, tant que le ballon est en mêlée, seul le demi de mêlée de chaque équipe peut se trouver au-delà de la ligne de hors-jeu passant par les pieds du dernier homme de la mêlée. Tout joueur qui se détache de la mêlée doit aller derrière cette ligne.

Pour de semblables raisons, lors d'une remise en jeu à la touche, la profondeur de l'alignement est déterminée par le camp qui fait la remise en jeu et dont le dernier joueur, qui fixe la ligne de hors-jeu, est appelé *verrouilleur.* En dehors de cette limitation de la profondeur de la touche, deux lignes de hors-jeu passent à 10 m chacune du retrait de l'alignement des avants. Dans cette zone de 20 m sur toute la largeur du terrain, les joueurs ne participant pas à la touche n'ont pas le droit de pénétrer tant que la touche n'est pas finie, sauf le joueur qui fait la remise en jeu et le joueur du camp adverse qui lui est opposé ainsi qu'un joueur de chaque camp faisant office de demi de mêlée. Les joueurs placés dans l'alignement (ils ne peuvent pas être moins de deux par équipe) n'ont pas le droit de bousculer ou de tirailler un adversaire qui n'est pas possesseur du ballon, ni de s'appuyer sur un partenaire ou de se faire aider par celui-ci. La prise de la balle ne met pas fin à la touche et à ses dispositions. La touche est terminée lorsque la balle a été tapée, passée ou bien lorsque le regroupement qui a pu être formé autour d'elle s'est déplacé nettement d'un côté ou de l'autre de la ligne initiale de remise en jeu.

Le hors-jeu est essentiel pour garder au rugby son caractère collectif, car il apporte une remise en ordre permanente dans l'action. On distingue deux sortes de hors-jeu. Il existe d'abord des hors-jeu bien définis par les mêlées et les touches, c'est-à-dire lors des phases ordonnées par l'arbitre. Les joueurs qui, sur ces phases, se trouvent en position de hors-jeu sont pénalisables par leur seule position illicite. Il y a ensuite des hors-jeu qui surviennent dans le cours du jeu de manière spontanée. C'est ainsi que, lors de la formation d'une « mêlée ouverte » (regroupement de joueurs autour d'une balle mise à terre), d'un « maul » (regroupement de joueurs autour d'une balle portée par l'un des joueurs) ou d'un « tenu » (joueur porteur du ballon plaqué et dont le ballon a touché le sol ou qui est dans l'impossibilité de jouer le ballon), tout joueur qui se trouve au-delà du ballon est surpris en position de hors-jeu et ne peut faire action de jeu avant d'avoir été remis en jeu.

En jeu

Un joueur hors-jeu est remis en jeu s'il se replie derrière le ballon, si un partenaire porteur du ballon ou venu de derrière la ligne de hors-jeu et suivant un coup de pied le dépasse, et si, enfin, un adversaire a touché volontairement ou passé le ballon, ou parcouru 5 m avec.



Disposition à la touche. En dehors des joueurs 1, 2, 3 et 4 et des joueurs placés dans l'alignement (2 au minimum, 8 au maximum), aucun autre joueur ne peut rester dans la zone libérée de 10 m de profondeur de part et d'autre de la ligne imaginaire de remise en jeu, ni au-delà du dernier joueur (verrouilleur) du camp qui fait la remise en jeu.

Placage et tenu

Le placage est un moyen licite d'arrêter un adversaire, mais on n'a le droit de plaquer que le porteur du ballon. Le placage, voire la bousculade ou l'accrochage d'un joueur sans ballon sont pénalisés. Tout joueur plaqué dont le ballon a touché le sol ou qui ne peut jouer le ballon doit immédiatement lâcher le ballon et s'éloigner de celui-ci afin qu'il puisse être joué.

Avantage

Le rugby obéit à un grand principe de base : tout ce qui s'oppose au mouvement du ballon doit être sanctionné, tout ce qui aide le mouvement du ballon doit être favorisé. C'est ce que l'on définit par « règle de l'avantage ». Dans tous les cas où une faute ne nuit pas au camp non fautif, l'arbitre doit appliquer la règle de l'avantage et laisser le mouvement se développer.

International Board et F. I. R. A.

Sport de tradition, le rugby ne possède pas d'organisation mondiale. L'International Board fut créé en 1886 pour régler des différends sur l'interprétation des règles survenus entre les unions britanniques. Il n'a jamais été un organisme d'administration. Aujourd'hui encore, il est avant tout une autorité morale, sans siège social et se réunissant ordinairement la veille du match Angleterre-Écosse, dans un hôtel de Londres ou d'Édimbourg, pour reviser les règles du jeu et fixer les tournées internationales. Longtemps, la Rugby Union, anglaise, considérée comme la « maison mère », garda la majorité. Ce n'est, en effet, qu'en 1948 que les anciens dominions d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Afrique du Sud, jusque-là représentés par l'Angleterre, se virent accorder un siège. En 1958, enfin, chacune des sept unions membres eut deux délégués.

L'International Board a toujours entretenu avec la France des relations privilégiées, mais il n'a jamais admis la Fédération française de rugby (F. F. R.) comme membre à part entière. Afin d'éviter un isolement total après la rupture prononcée par le Board en 1931, la F. F. R. fonda en 1934 la Fédération internationale de rugby amateur (F. I. R. A.), qui regroupa bientôt la quasi-totalité des nations européennes continentales. L'action de la F. I. R. A. est toujours demeurée réservée ; la France est restée le chef de file de cette dernière.

À partir de 1971, année du centenaire de la Rugby Union, un nouveau système a été mis en place pour harmoniser les relations entre l'International Board et la F. I. R. A. Une conférence des Cinq Nations réunit régulièrement les Britanniques et les Français, établissant ainsi un pont entre les deux groupements. Le Board a marqué ainsi une volonté d'ouverture, confirmée par le développement de ses relations avec l'Argentine, le Japon, le Canada et la Roumanie.

Le tournoi des Cinq Nations

C'est uniquement la force de la tradition britannique qui a fait de ce tournoi une institution internationale. Sans aucun organisme pour la diriger, cette compétition annuelle entre l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, le pays de Galles et la France est remarquablement ordonnée, les matches étant fixés plusieurs années à l'avance. L'entrée de la France s'est faite progressivement. Chacune des nations britanniques ayant conclu des matches annuels avec les Français, il se trouva qu'à partir de 1910 le championnat international disputé par les Britanniques devint, *de facto*, le tournoi des Cinq Nations.

Longtemps, les relations des Britanniques avec leur partenaire continental furent incertaines, car le rugby français n'évoluait pas dans le même esprit d'amateurisme rigoureux et de bonne tenue.

Les incidents du match France-Écosse du 1er janvier 1913 au parc des Princes, où l'arbitre anglais échappa de peu au lynchage, provoquèrent une crise grave et une première rupture avec l'Écosse. Les brutalités nombreuses dans le championnat de France, le professionnalisme à peine voilé de certaines équipes entraînèrent en 1930 la dissidence des plus grands clubs, créant une fédération rivale, l'Union française du rugby amateur. Les Britanniques rompirent en 1931, pour ne reprendre les relations qu'en 1939, après que l'unité eut été refaite en France et que le championnat eut été supprimé par le congrès de la F. F. R. D'autres menaces pesèrent après la Seconde Guerre mondiale, mais un certain assouplissement de l'attitude des Britanniques, admettant à leur tour le championnat, a, semble-t-il, renforcé les liens entre la F. F. R. et ses partenaires.

Malgré une victoire précoce sur l'Écosse dès 1911, la première période internationale du rugby français fut marquée par de très lourdes défaites, l'équipe de France manquant de joueurs d'expérience. Cette époque fut dominée par le pays de Galles, qui réalisa le grand chelem (c'est-à-dire remporta tous ses matches dans le tournoi des Nations) en 1908, en 1909 et en 1911, et par l'Angleterre, auteur d'un même exploit en 1913 et en 1914.

Après 1918, le rugby connut un développement considérable en France ; le rassemblement à Joinville (les meilleurs joueurs sous les drapeaux permit de remarquables progrès, notamment chez les trois-quarts, où R. Crabos, F. Borde et A. Jauréguy furent considérés comme les meilleurs spécialistes d'Europe. Les victoires de 1920 à Dublin, de 1921 à Inverleith (Écosse), le match nul de 1922 à Twickenham illustrèrent cet après-guerre. Un déclin se manifesta ensuite, qui fut suivi d'une remontée en 1930. Cet entre-deux-guerres vit la domination de l'Écosse (avec les rudes avants de J. M. Bannerman et ses fameux trois-quarts I. Smith et G. P. S. MacPherson), cinq fois vainqueur de 1920 à 1929, et de l'Angleterre, conduite par l'avant-aile W. Wakefield. Celui-ci, après avoir battu le record des sélections, devint lord Kendal. Dans cette équipe anglaise, qui devait terminer dix fois en tête de 1920 à 1939, on remarqua tour à tour la paire de demis W. Davies et C. A. Kershaw ainsi que les avants A. T. Voyce, R. Covesmith, J. S. Tucker et C. N. Lowe.

Avec la reprise, en 1947, s'affirma la maturité française. Vainqueur pour la première fois au pays de Galles, à Swansea, en 1948, et en Angleterre, à Twickenham, en 1951, le XV de France fut alors bien près de terminer à la première place, qu'il obtint enfin en 1954. Les avants R. Soro, A. Moga, J. Prat, G. Basquet et J. Matheu avec les demis de mêlée Y. Bergougnan et G. Dufau marquèrent particulièrement cette période. Sur le plan international, c'est surtout le pays de Galles (qui réalisa le grand chelem en 1950 et en 1952) et l'Irlande (auteur d'un semblable exploit en 1948) qui se distinguèrent. Les Gallois possédaient alors de remarquables lignes arrière avec H. Tanner, W. B. Cleaver, K. Jones, B. Williams, J. Matthews, et les Irlandais des avants généreux, K. Mullen, J. W. McKay ainsi que J. S. McCarthy et aussi un des plus grands demis d'ouverture de l'histoire du rugby, J. Kyle.

Le tournoi 1954, où la France partagea la première place avec l'Angleterre et le pays de Galles, marqua l'avènement du rugby français. Battant les Springboks en Afrique du Sud pour leur première grande tournée en 1958, les Français, conduits par un de leurs plus grands capitaines, Lucien Mias, remportèrent seuls, enfin, le tournoi 1959 grâce à une suprématie totale d'un jeu d'avants remarquablement organisés et disposant de riches individualités, comme A. Roques, R. Vigier, A. Quaglio, B. Momméjat, J. Barthe, F. Moncla, M. Celaya, M. Crauste en avants, P. Danos, R. Martine, M. Prat, J. Bouquet, J. Dupuy et M. Vannier à l'arrière. Sur sa lancée, tour à tour sous le capitanat de F. Moncla, de P. Lacroix, de M. Crauste, de C. Darrouy et de C. Carrère, le XV de France remporta encore le tournoi en 1960 (avec l'Angleterre), en 1961, en 1962 et en 1967, avant de réussir le grand chelem en 1968 et de terminer encore en tête en 1970 (avec Galles). Il disposait toujours d'avants d'une rare qualité athlétique et d'une grande aisance dans le jeu à la main (A. Domenech, A. Gruarin, B. Dauga, A. Herrero et W. Spanghero) ainsi que de lignes d'arrières de talent (P. Albaladejo, A. et G. Boniface, J. Gachassin, P. Villepreux).

Devant cette montée française, seule l'Angleterre, avec sa grande équipe de 1957 et de 1958, celle des D. Marques, de P. G. D. Robins, de C. R. Jacobs, de J. D. Currie, de D. Jeeps, de J. Butterfield, de P. Jackson, avait fait front. Ce fut ensuite l'ascension galloise, avec les succès accumulés en 1966, en 1969, en 1970, 1971, 1975 et 1976. Cette période a été marquée par le jeu très élaboré des Gallois, les premiers à adopter un système collectif de préparation pour leur équipe nationale et qui disposèrent d'atouts de premier ordre avec une paire de demis exceptionnelle, G. Edwards et B. John, des trois-quarts bien menés par J. Dawes et un arrière offensif aux prodigieux moyens athlétiques, J. Williams.

Les grandes tournées

Le rugby a sans doute été le premier sport à se lancer dans des entreprises à l'échelon planétaire, avec les grandes tournées d'un hémisphère à l'autre. Dès 1888, une équipe britannique conduite par R. L. Seddon allait jouer 35 matches en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'hiver suivant, 1888-89, c'était une sélection de Maoris de Nouvelle-Zélande qui se lançait dans une prodigieuse expédition de sept mois. Après avoir joué 15 matches en Australie, cette équipe disputa 74 matches en Grande-Bretagne.

C'est dans ces grandes aventures que le rugby international a effectué le plus de progrès techniques, ces tournées mettant les équipes dans des conditions de vie qui permettaient un travail collectif exceptionnel. L'Europe a été marquée tout spécialement par certaines de ces tournées. Les All Blacks de D. Gallaher, avec leur fameux arrière W. J. Wallace, accomplirent l'exploit de gagner 32 de leurs 33 matches en 1905-06, inscrivant 868 points contre 47. Les Springboks d'Afrique du Sud affirmèrent à leur tour leurs qualités en 1906-07, sous le capitanat de P. Roos, remportant 25 matches sur 27 grâce à la puissance des avants et à un rugby méthodique. Puis, en 1912-13, les Sud-Africains de W. A. Millar furent les premiers à réussir le grand chelem, en gagnant les cinq lests européens. On y remarquait un arrière fameux, G. Morkel.

Entre les deux guerres, en 1924-25, les All Blacks de C. G. Porter, ayant triomphé dans leurs 30 matches, furent surnommés les « Invincibles ». Ils révélèrent l'incomparable arrière maori G. Nepia. Les Springboks de 1931 s'imposèrent par la force dynamique de leurs avants P. J. Nel, K. Bergh et M. M. Louw, par la classe de leurs demis D. H. Craven et B. L. Osler ainsi que par le talent de G. H. Brand, un des plus grands arrières de l'histoire.

Après la Seconde Guerre mondiale, les grandes équipes de l'hémisphère Sud s'affirmèrent encore essentiellement par le gabarit supérieur de leur pack et leur discipline de jeu. Ce fut le cas des Springboks de Basil Kenyon en 1951-52, qui obtinrent 30 victoires sur 31 matches et le grand chelem international grâce à des avants inoubliables tels que H. Muller, S. Fry, C. Koch, H. J. Bckker, C. J. Van Wyk, et de ceux d'A. Malan, qui ne perdirent que 2 matches sur 34, manquant de peu le grand chelem international, en concédant le match nul contre la France à Colombes (en 1961). Il en fut de même pour les All Blacks menés par W. Whineray en 1963-64 ; vaincus une seule fois en 34 matches, ils dominèrent grâce à leur pack (C. et S. Meads, K. Gray, K. Tremain) et à la botte du colossal arrière Don Clarke. La plus belle réussite reste pourtant la tournée improvisée en 1967, où les Néo-Zélandais de B. Lochore terminèrent invaincus leur série de 15 matches en produisant un rugby total, qui fut une véritable révolution technique, œuvre de l'entraîneur F. Allen. Avec une équipe considérablement rajeunie, les All Blacks commandés par I. Kirkpatrick n'eurent pas la même réussite en 1972-73 et furent dominés par les Français. Les Springboks de D. de Villiers devaient connaître de leur côté une grande désillusion en 1969-70. Ils ne remportèrent aucun de leurs quatre lests dans les îles Britanniques, mais il est vrai que l'opposition du public à la politique sud-africaine de l'apartheid avait considérablement détérioré le climat sportif.

Dans l'hémisphère Sud, où une tournée, surtout en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud, est un événement national, les Européens ont eu une bien mince réussite depuis le début du siècle. Les Lions britanniques (sélections de l'ensemble des équipes britanniques) ont dû attendre 1971 en Nouvelle-Zélande pour réussir leur première tournée victorieuse dans l'hémisphère austral. Ce succès fut l'œuvre d'une très forte ossature galloise, notamment en lignes arrière, où le capitaine J. Dawes était encadré par G. Edwards, B. John, G. Davies, J. Bevan, J. Williams et deux autres attaquants fameux, l'Irlandais M. Gibson et l'Anglais D. Duckham. Sur leur lancée et sous la direction irlandaise de l'entraîneur Syd Millar et du capitaine W. J. McBride, en 1974, les Lions allaient battre enfin les Springboks en Afrique du Sud avec trois victoires et un match nul dans la série des tests.

Les Français ont fait sensation sur les terrains secs d'Afrique du Sud par leurs victoires de 1958 et de 1964 sous la conduite respectivement de L. Mias et de M. Crauste. En revanche, ils ont manqué leurs tournées de 1961 et de 1968 sur les pelouses grasses de l'humide Nouvelle-Zélande.

Les rares confrontations All Blacks-Springboks ont toujours été des événements majeurs, car, le plus souvent, elles ont décidé de la suprématie mondiale. Chacun des deux colosses est resté maître chez lui, l'Afrique du Sud en 1928, en 1949, en 1960 et en 1970, la Nouvelle-Zélande en 1921, en 1956 et en 1965. Une seule fois, l'un deux a gagné à l'extérieur, la fameuse équipe des Springboks de P. J. Nel, qui, en 1937, défit les All Blacks par deux tests à un.

Avec l'ère de l'aviation à réaction, les grandes tournées rarissimes ont tendance à se transformer en de nombreuses tournées plus courtes.

Le rugby dans le monde

Sport d'essence et d'esprit britanniques, le rugby a, bien entendu, fait souche dans l'ancien Empire britannique. C'est pourquoi, en dehors des sept nations majeures regroupées dans l'International Board, Angleterre, Écosse, Irlande, pays de Galles, Afrique du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande, il est assez prospère aux îles Fidji, à Ceylan et au Canada. Il s'est aussi développé dans les pays d'Europe continentale tels que la France, la Roumanie, l'Allemagne, l'Espagne, la Tchécoslovaquie et, depuis les années 60, en U. R. S. S., mais aussi en Argentine, à Madagascar et au Japon. Son essor reste limité en dehors des pays de tradition, parce que le rugby est un sport difficile, qui doit se pratiquer dans un esprit véritablement loyal et amateur.

Le rugby à treize

Il s'appelle *jeu à treize* en France, car le gouvernement s'est fixé comme règle de n'accorder sa délégation de pouvoir qu'à une seule fédération par sport. Pourtant, à l'échelon international, la différence entre les deux codes se fait par la désignation *Rugby Union* (XV) et *Rugby League* (XIII). Les deux jeux appartiennent bien à la même famille. La séparation se fit d'ailleurs non pas sur le plan technique, mais sur le plan moral.

À la fin du siècle dernier, la popularité du rugby dans le nord de l'Angleterre, et plus particulièrement dans les comtés du Yorkshire et du Lancashire, conduisit ses dirigeants à demander, en même temps d'ailleurs que ceux du football, l'autorisation de verser des indemnités aux joueurs pour le temps de travail perdu. La Football Association accepta la création de clubs professionnels. En revanche, la Rugby Union décréta que le rugby devait rester essentiellement amateur. Les clubs du Nord, mis en minorité, décidèrent de rompre en 1893 et fondèrent la Northern Rugby Union, qui devint la Rugby Football League en 1895. Ce n'est qu'en 1906, pour accélérer le côté spectaculaire du jeu, que le nombre des joueurs fut réduit à 13, tandis que, pour des raisons identiques, les coups de pied en touche furent supprimés et que la mêlée remplaça la touche pour une remise en jeu, puisque le plus clair du temps la touche, très confuse, devait être remplacée par une mêlée. De même, c'est pour donner plus de clarté au jeu que, lors d'un placage, la mêlée ouverte qui suivait fut remplacée par un « tenu » où le joueur plaqué se relevait immédiatement et jouait la balle lui-même, sans qu'il y ait arrêt de jeu. Plus que toutes les autres retouches, cette règle du « tenu » donna au rugby à treize son caractère de jeu rapide, rude et exigeant.

C'est aussi sans doute ce caractère très viril qui a empêché son développement. Très puissamment installé dans le nord de l'Angleterre et en Australie, le rugby à treize n'a pu jeter que deux têtes de pont : l'une en Nouvelle-Zélande et l'autre dans le sud de la France, après que J. Galia eut profité de la rupture franco-britannique pour lancer le nouveau style en 1934. Attirant rapidement les meilleurs joueurs, le mouvement treiziste menaça d'emporter un rugby orthodoxe mis en quarantaine. Sans la guerre, puis un décret d'interdiction prononcé en 1941 par le gouvernement de Vichy, la Ligue française de rugby à treize eût peut-être supplanté la Fédération française de rugby. Relancé à la Libération sous le qualificatif de *jeu à treize*, le mouvement treiziste connut une grande popularité dans les années 50 grâce aux succès de l'équipe de France en Australie lors des tournées de 1951 et de 1955, avec de grands joueurs comme Puig-Aubert, V. Cantoni, R. Contrastin, J. Merquey, J. Crespo, J. Dop, R. Duffort, etc. Par la suite, il connut un déclin, et, fait curieux, ce rugby de réforme a gardé sa vitalité dans les provinces de ce que l'on appela l'« hérésie cathare ».

À partir de 1954, à l'initiative de la France, fut créée une Coupe du monde opposant l'Australie, la France, la Grande-Bretagne et la Nouvelle-Zélande, et qui a vu les succès de la Grande-Bretagne (1954, 1960, 1972) et de l'Australie (1957, 1968, 1975).

H. G.

🕮 **R. Poulain, *le Rugby* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1962 ; 2e éd., 1966). / H. Garcia, *le Rugby* (la Table ronde, 1963) ; *la Fabuleuse histoire du rugby* (O. D. I. L., 1973). / R. Castagnon, *Tout le rugby* (Bornemann, 1976).**

Ruhr (la)

En allem. RUHRGEBIET, région de l'Allemagne fédérale (Rhénanie-du-Nord-Westphalie).

La région tire son nom de la petite rivière *Ruhr* (affluent de droite du Rhin), qui coule au pied du Massif schisteux rhénan et qui traverse une zone où les couches de houille affleurent en partie. À partir du XIXe s. le nom s'appliqua à une région de plus en plus étendue, au fur et à mesure que l'extraction de la houille progressait vers le nord. Il est donc assez difficile de délimiter exactement la Ruhr. La localisation couramment retenue est celle qui découle des limites de l'organisme d'aménagement : Siedlungsverband Ruhrkohlenbezirk (S. R., ou Ruhrsiedlungsverband), dont le siège est à Essen. Le S. R. comprend dix-huit arrondissements urbains et six arrondissements ruraux. Il déborde sur la rive gauche du Rhin (région de Moers et de Geldern). Ainsi délimitée, la Ruhr couvre 4 590 km² (moins qu'un département français) avec une population de 5,8 millions d'habitants, soit une densité de 1 245 habitants au kilomètre carré. En 1850, cette zone ne comptait que 0,4 million d'habitants. En réalité, il devient de plus en plus difficile de séparer la Ruhr proprement dite des régions voisines de Düsseldorf*, de Cologne*, de Wuppertal, de Mönchengladbach, voire de la zone d'Aix-la-Chapelle*. Les imbrications économiques, financières, humaines, culturelles sont telles que l'expression « Ruhr » devient un concept dynamique et envahissant.

La houille et l'acier furent les piliers de la Ruhr

Selon son acception classique, le bassin de la Ruhr s'étend sur 110 km d'est en ouest, de Dortmund jusqu'à Moers, et sur 30 km du sud au nord, de Mülheim à Recklinghausen. Dans cette zone, les villes de plus de 100 000 habitants regroupent 3,5 millions de personnes. On se trouve ici au cœur du pays houiller. L'ensemble des couches de charbon représente, selon les endroits, de 55 à 80 veines, totalisant jusqu'à 80 m d'épaisseur. En 1927, les réserves ont été évaluées à 188 milliards de tonnes. En réalité, le charbon est encore plus abondant, puisqu'on le retrouve à une profondeur de 2 800 m. Les conditions économiques obligent, toutefois, d'arrêter l'extraction à une profondeur de 1 200 m. Il s'y ajoute l'augmentation de la température, qui est de 3 °C par tranche de 100 m. Les couches plongent vers le nord. Elles sont accidentées de failles, ce qui rend l'exploitation souvent délicate. L'intérêt du gisement vient de l'abondance et surtout de la grande variété des charbons : les qualités vont de la houille grasse à l'anthracite, en passant par les fines à coke. C'est cette dernière particularité qui explique l'installation précoce d'une puissante sidérurgie sur le bassin houiller. L'extraction commença au sud. Elle se fit par des galeries creusées à flanc de coteau. En 1800, la production s'élevait à 0,17 Mt. L'extraction ne devait cesser de progresser vers le nord à la suite de l'épuisement des gisements méridionaux. Ainsi, l'axe houiller Essen-Bochum-Dortmund a vu l'extraction progressivement abandonnée, nécessitant une précoce reconversion. À l'heure actuelle, les sièges les plus importants se situent entre Emscher et Lippe, à Oberhausen, à Gelsenkirchen, à Recklinghausen, à Lünen. La limite des zones concédées s'arrêtait au parallèle d'Essen-Bochum en 1850. En 1937, cette limite débordait au nord la rivière Lippe, s'arrêtant à une dizaine de kilomètres au sud de Münster, en Westphalie. Elle a aussi gagné les arrondissements de Geldern et de Moers, à l'ouest du Rhin, montrant combien le dynamisme industriel de la Ruhr déborde la région primitive.

La crise charbonnière n'a pas épargné la Ruhr. L'arrivée du pétrole et du gaz de Groningue au cœur du pays minier a accentué les difficultés. De 1958 à 1972, on a fermé 68 puits, représentant une production, l'année précédant la fermeture, de 41 Mt ; 92 400 emplois ont été ainsi supprimés. Avec les mesures de restructuration qui ont touché l'ensemble des houillères de la Ruhr, les effectifs globaux de ces dernières sont tombés de 388 000 salariés en 1961 à 186 000 en 1972.

Ce sont les effectifs du fond qui ont été les plus touchés ; entre les deux dates précitées, ils sont passés de 231 000 à 103 000 salariés. Le problème a été d'une grande acuité entre 1965 et 1971. Les villes et les zones où l'extraction du charbon était l'activité dominante, voire exclusive, ont été durement touchées. Mais un programme de reconversion, mis au point par le Land Rhénanie-du-Nord-Westphalie et l'État fédéral, devait rapidement amener une amélioration de la situation. La Ruhr n'était pas à sa première reconversion. Dès la fin du XIXe s., il avait fallu introduire des industries nouvelles dans les districts du sud. Les grands konzerns s'y étaient employés d'ailleurs eux-mêmes. La crise a amené un regroupement de presque tous les producteurs de houille dans une nouvelle société créée en 1968, la Ruhrkohle AG, qui contrôle 90 p. 100 de l'extraction. La situation financière de cette société n'est pas brillante et nécessite une aide du gouvernement fédéral. Malgré la régression de l'extraction, la Ruhr reste de loin la première région productrice de la République fédérale d'Allemagne. Pour l'actuel territoire de cette dernière, l'extraction s'était élevée à 151 Mt en 1938, dont 127 Mt pour la Ruhr. En 1971, la Ruhr a encore fourni 90 Mt sur un total national de 110 Mt. La crise mondiale des produits énergétiques fera que les autorités ne laisseront pas tomber trop bas, pour des raisons de sécurité nationale, l'extraction de ce bassin. Cela est aussi lié en partie aux besoins en coke de la sidérurgie allemande. Il est d'ailleurs significatif que la production de coke a moins reculé que l'extraction du charbon. En effet, la Ruhr a produit 34,5 Mt de coke en 1938 et 30 Mt en 1971. Les rendements ont progressé d'une ma-

nière considérable. La moyenne d'extraction (fond et jour) par ouvrier et par jour s'est élevée de 1 702 kg en 1957 à 3 748 kg en 1972.

La sidérurgie, en s'installant sur le bassin houiller, a profité, du moins au début, de conditions avantageuses. Essen, Bochum, Dortmund et Duisburg sont devenus rapidement les grands centres de la sidérurgie. Mais les gîtes minéraliers du Siegerland s'épuisant ou n'étant plus rentables face aux minerais étrangers à forte teneur, un réaménagement des implantations sidérurgiques se révéla inévitable. La concentration amena la disparition, par fusion avec les grands konzerns, des unités de production les plus petites. Mais la localisation fut également simplifiée. Elle se fit soit en fonction du prix de transport, c'est-à-dire selon les axes de communication, soit en fonction de la philosophie économique des industriels. En 1973, la sidérurgie était concentrée autour de deux pôles : Duisburg à l'ouest, c'est le groupe rhénan ; Dortmund à l'est, c'est le groupe westphalien. Cette bipolarisation est l'expression de l'implantation de deux grands konzerns, Thyssen et Hoesch. En 1972, Thyssen, dont le siège social est à Duisburg, a produit 9 Mt de fonte, 11,5 Mt d'acier et 9,9 Mt de laminés. L'essentiel des 100 000 salariés de Thyssen est employé dans la région de Duisburg. La même année, son chiffre d'affaires dépasse 10 milliards de deutsche Mark, dont 26 p. 100 à l'exportation. À l'autre extrémité de la Ruhr, le groupe Hoesch, installé à Dortmund, profite des facilités de transport du Mittellandkanal. Sa situation plus continentale l'a amené à fusionner en 1971 avec le groupe hollandais Hoogovens (IJmuiden). La production totale du groupe, qui forme maintenant un holding, a été de 11,1 Mt d'acier en 1972. Sur les 76 000 salariés du groupe, 50 000 relèvent des établissements Hoesch. Une production minimale de 7 Mt d'acier sera maintenue à Dortmund. Le groupe, pour faire face à l'évolution des techniques de production, diversifiera ses activités au niveau des industries de transformation, cela pour compenser les coûts plus élevés découlant de la situation géographique.

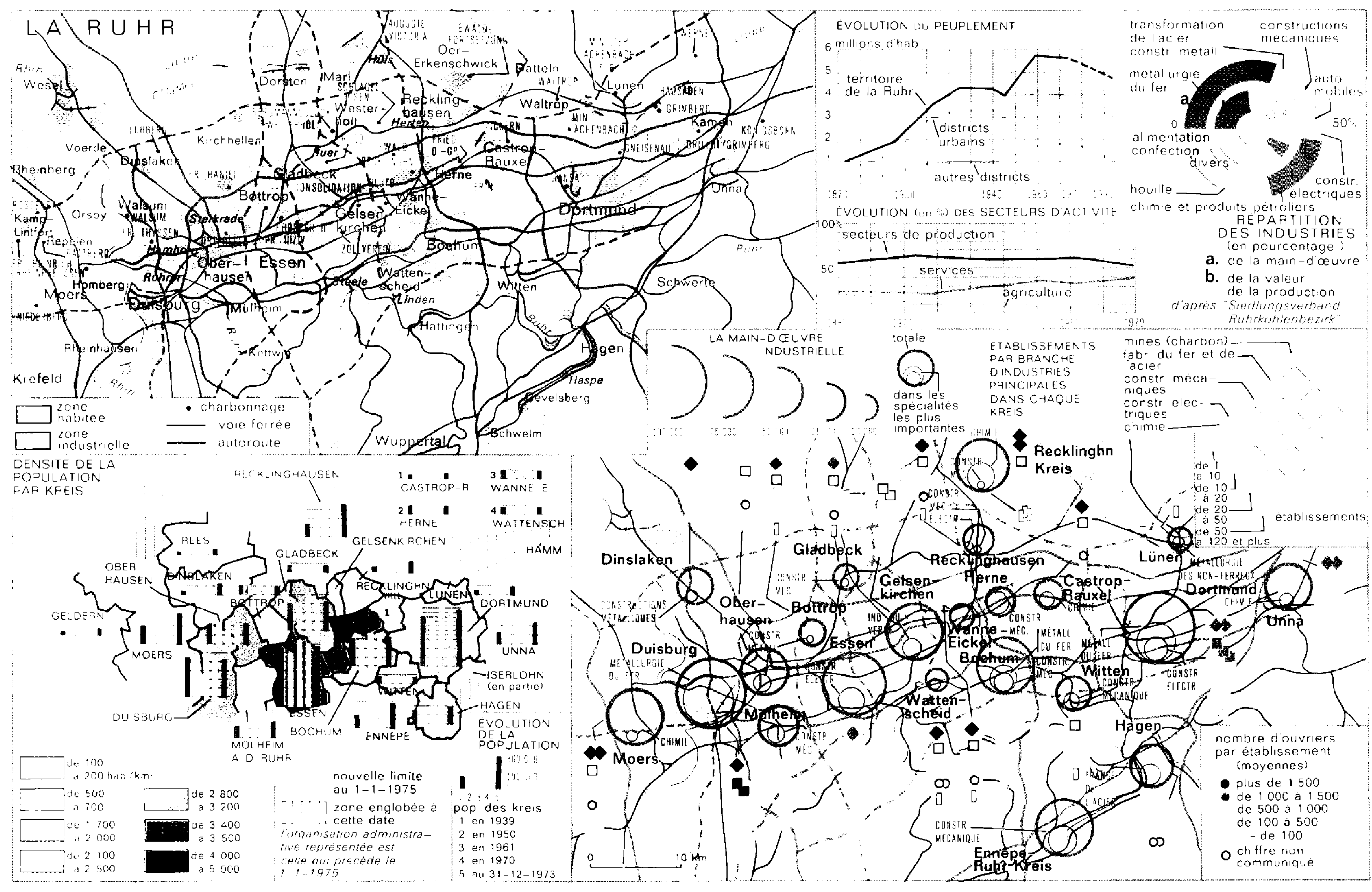
L'industrie chimique est née du charbon dès la fin du XIX[e] s. Elle est localisée dans les villes entre la Ruhr et la Lippe, mais surtout à Marl-Hüls, où se trouve un des plus grands complexes d'Europe. Un réseau de pipe-lines ravitaille les usines, en partant des cokeries ou des raffineries de pétrole de la vallée du Rhin. Par la diversité de ses produits, la chimie alimente en aval de nombreuses usines de transformation.

Avec ces deux industries dominantes, houille et sidérurgie, la Ruhr avait une réputation de « pays noir » qu'elle a cherché à détruire. Hoesch, par exemple, réserve 10 p. 100 de ses investissements annuels à la lutte contre la pollution. Les résultats d'ensemble de cette lutte sont assez remarquables.

Globalement, les deux piliers traditionnels de l'économie ne cessent de voir leur importance se réduire. En 1972, la sidérurgie employait moins de 200 000 travailleurs, alors que la population active totale de la zone relevant du Siedlungsverband Ruhrkohlenbezirk était de 2,4 millions de personnes. Ainsi, charbonnages et usines sidérurgiques n'occupent pas 400 000 travailleurs, c'est-à-dire moins du sixième de tous les salariés. À travers ces chiffres, on peut entrevoir l'évolution qu'a connue la Ruhr.

Les industries de transformation donnent à la Ruhr son aspect moderne

Elles se sont d'abord développées dans le sud et se sont implantées en relation avec les activités artisanales du Bergisches Land. Ce dernier avait connu avant la grande révolution industrielle une sidérurgie active exploitant le minerai du Siegerland et le charbon de bois que fournissait la *Haubergswirtschaft* (« culture » de la forêt de taillis), codifiée par l'autorité princière dès le XVI[e] s. Bien des patrons du Bergisches Land sont « descendus » vers la Ruhr pour y faire fortune. Solingen, Remscheid, Lüdenscheid ont fait école dans la quincaillerie, les instruments de précision ou les appareils médicaux. Grâce, en partie, à l'eau pure issue du Massif schisteux rhénan, l'industrie cotonnière s'est installée à Elberfeld-Barmen (Wuppertal). Les activités diversifiées, la main-d'œuvre hautement qualifiée, les relations commerciales, l'épargne locale, les initiatives individuelles ont fait que le sud a pu se reconvertir rapidement, en ne perdant pas la prééminence. Car les grandes villes se développèrent dans



évolution de la population de quelques villes (1819-1970)

(en milliers d'habitants)

Zones géographiques	*1819*	*1871*	*1905*	*1939*	*1950*	*1963*	*1970*
Hellweg							
Duisburg	5,2	32,8	260	435	411	498	458
Mülheim an der Ruhr	5,5	14,3	94	138	150	191	191
Essen	4,8	51,5	231	667	605	729	697
Bochum	2,1	21,2	119	305	290	360	347
Dortmund	4,5	44,4	176	542	507	652	649
Vallée de l'Emscher							
Oberhausen		12,8	52	192	203	260	249
Bottrop	0,4	5,4	34	83	93	112	108
Gladbeck	0,6	2,8	21	59	72	83	83
Gelsenkirchen	0,5	7,8	147	318	316	379	349
Wanne-Eickel	0,8	4,2	51	87	87	108	100
Herne	0,8	4,4	33	95	112	111	101
Castrop-Rauxel	0,7	2,6	22	57	70	88	83
Herten	0,8	0,9	16	33	42	52	52
Recklinghausen	2,2	4,9	44	86	105	130	126
Vallée de la Lippe							
Dorsten	2,3	3,2	6	25	28	38	39
Marl	0,3	1,9	3	35	51	74	76
Datteln	0,9	3,4	5	20	25	32	35
Lünen	1,4	3	9	46	61	72	72
Hamm	5	17	38	60	60	71	84
Bas Rhin							
Moers	1,9	3,2	6	30	35	48	51
Rheinhausen	0,7	3,1	9	27	31	36	35

le vieux pays minier. Dans les districts du sud, sauf quelques rares exceptions, les industries de transformation l'emportent. Elles sont le fait aussi bien des grands konzerns que des entreprises moyennes. Parmi les premiers, on peut citer Krupp, DEMAG, Mannesmann, Klöckner, Opel. L'exemple le plus typique est celui de la société Krupp. Partie de l'extraction du charbon, de la production de fonte et d'acier, la société Krupp a été réorganisée à la suite de reproches adressés quant à ses activités à l'époque nationale-socialiste. Aujourd'hui, elle est surtout active dans les industries de transformation d'une très haute technologie. L'extraction de la houille a été abandonnée à la Ruhrkohle AG, et la production d'acier ne représente guère que le quart du chiffre d'affaires. Par contre, la construction de machines, d'équipement, de navires (chantiers navals « Weser » à Emden), d'appareils électroniques et de réacteurs nucléaires progresse d'année en année ; 26 000 personnes sont occupées à la construction de machines, et 8 000 travaillent dans les chantiers navals d'Emden, chiffres montrant que le konzern déborde largement la Ruhr. Depuis quelques années, Krupp se lance dans le secteur tertiaire (transport, assurances). Sa participation au groupe Vereinigte Flugtechnische Werke-Fokker, un des plus actifs dans le domaine de l'aéronautique et de l'astronautique, montre le chemin parcouru et marque une nouvelle étape.

La crise minière a favorisé la diversification industrielle. Opel s'est installé à Bochum, où la dernière usine sidérurgique a été fermée et où il en va de même pour les mines qui restent. Mais, même après leur abandon, les mines posent encore des problèmes. Ainsi, chez Opel, les presses géantes ont été installées autour de l'entrée des anciens puits de mine, là où le sous-sol n'est pas encore truffé de galeries et où les effondrements ne sont pas à craindre. À Bochum, les deux usines Opel emploient 19 000 salariés et produisent 596 000 voitures, dépassant largement la production de l'« usine mère » de Rüsselsheim (242 000 voitures).

La mise en place du peuplement et la population

L'extraction de la houille et la sidérurgie sont largement responsables de la mise en place du peuplement. À cela s'ajoute que la zone d'extraction de la houille correspondait à une zone de lœss, le Hellweg, qui a été de tout temps une riche région agricole et une importante zone de passage d'ouest en est. Ces conditions quasi idéales expliquent l'essor rapide de la population, qui se marque surtout par la croissance rapide des villes au XIXe s.

L'accroissement de la population urbaine appelle quelques remarques. L'augmentation de la population des villes a été facilitée par l'annexion de nombreuses communes suburbaines ou cités ouvrières construites à proximité des lieux de travail. Très tôt, le patronat de la Ruhr a entrepris une politique de logements favorisant la concentration urbaine et notamment le développement des grandes villes. Vers la fin du XIXe s. naît la « Grosstadt » industrielle dans la Ruhr. A. Krupp fournit de remarquables exemples d'urbanisme nouveau. La cité-jardin, importée d'Angleterre, sera introduite à Essen (Margarethenhöhe). Par des publications nombreuses, le grand konzern vantera les avantages urbanistiques offerts par lui et attirera de nombreux ouvriers ruraux qui n'avaient jamais vu un tel « confort ». Le tableau résumant l'évolution de la population permet de retracer l'histoire et la progression du peuplement de la Ruhr. La zone du Hellweg a connu une progression démographique extraordinaire dans la seconde moitié du XIXe s. L'unité allemande, en créant un gigantesque marché de consommation, a favorisé cet essor. La main-d œuvre est venue de Silésie, voire de Pologne. Pour ces travailleurs, on a multiplié les maisons comportant un jardin, de telle manière que leurs occupants, d'origine paysanne souvent, puissent pratiquer quelques cultures et ne pas se sentir trop dépaysés. C'est en partie pour cette raison que, malgré les fortes densités humaines, la Ruhr n'a jamais connu de nombreux taudis. Le développement de la vallée de l'Emscher est plus récent et marque bien la progression de l'extraction de la houille vers le nord. En même temps, les grandes villes y sont moins nombreuses. Vallée de la Lippe et bas Rhin marquent, à travers l'essor démographique des villes, une double évolution : l'augmentation se ralentit considérablement ; la concentration urbaine est abandonnée au profit des villes moyennes. Mais les villes de l'Emscher, de la Lippe et du Bas Rhin s'opposent à celles du Hellweg. Ces dernières se sont presque toujours développées à partir de noyaux urbains anciens, qui constituent, aujourd'hui, le cœur des grandes villes, la *city*. Il en est ainsi d'Essen, où la ville médiévale se lit facilement dans le plan de la ville actuelle. La vieille ville est le centre commercial ; en partie réservée aux piétons, elle joue un rôle régional croissant. Par contre, les nouvelles villes, où les aspects géométriques se marient plus ou moins heureusement avec les nombreux espaces verts, sont dépourvues de monuments anciens. Aussi la vie culturelle est-elle plus active dans les anciennes villes, où a subsisté une bourgeoisie ne vivant pas forcément de l'industrie et qui a su maintenir certaines traditions locales. Sur le plan architectural, on peut distinguer quelques différences entre les villes rhénanes de la Ruhr occidentale et les villes westphaliennes de la Ruhr orientale.

La plupart des grandes villes ont atteint leur apogée numérique vers 1963. Seules les villes de la Lippe connaissent encore une progression (ralentie). Cette situation est due plus à l'évolution urbaine générale qu'à la crise houillère. En effet, si la population des villes décline, celle des arrondissements périphériques ne cesse de croître. Dans les grandes villes, certaines opérations de rénovation urbaine peuvent expliquer la baisse de la population (Duisburg, Dortmund). Mais, à l'heure actuelle, avec l'essor de l'automobile et dans le cadre d'un aménagement régional volontaire, la Ruhr connaît un certain étalement de la population au profit des districts ruraux. Nombreux sont les foyers à revenus élevés qui s'installent dans les communes encore rurales de la retombée du Massif schisteux. Enfin, une autre raison peut être invoquée : la tertiarisation du centre des villes.

L'aménagement récent

Si le Siedlungsverband Ruhrkohlenbezirk a été créé en 1920 pour trouver des solutions aux problèmes découlant de l'industrialisation explosive du XIXe s., son action a été élargie à la suite des destructions consécutives à la Seconde Guerre mondiale ainsi qu'à la suite des problèmes posés par l'environnement. Le S. R. a été le premier organisme important d'aménagement du territoire créé en Europe. Sa compétence est toutefois réduite depuis 1976. Formé par les représentants des collectivités locales, il a été amené à concevoir un plan d'aménagement visant à séparer les aires industrielles. Quatre villes ont été promues métropoles d'équilibre : Duisburg, Essen, Bochum et Dortmund. Elles concrétisent le rôle prééminent des villes du Hellweg. Gelsenkirchen pourrait jouer un rôle analogue pour les villes de la zone nord. Cha-

cune des quatre métropoles domine une zone coupée, du nord au sud, par un large ruban d'espaces verts et de surfaces agricoles, destiné à jouer le rôle de poumon et de filtre à air. Ces zones ont aussi une fonction d'aire de récréation pour les grandes villes. Désormais, il sera presque impossible de construire dans ces zones. L'agriculture, qui ne représente que 1 p. 100 des emplois dans la Ruhr, jouera à l'avenir un rôle notable grâce à l'importance des surfaces qu'elle occupe. De plus, malgré le faible nombre d'emplois qu'elle fournit, elle couvre le quart des besoins alimentaires de base de la Ruhr.

Chaque métropole est dotée d'une université ou d'un « établissement d'enseignement supérieur intégré » *(Gesamthochschule)*. Bochum a été la première ville de la Ruhr à être dotée (1965) d'une université. Cette création tardive illustre le retard culturel qu'avait pris la Ruhr. Cependant, depuis cette première création, ce retard tend à être comblé rapidement. De nouvelles créations d'universités ont eu lieu dans la Ruhr ou dans son voisinage immédiat : Düsseldorf, Wuppertal, Siegen, Bielefeld (plus celles des métropoles). Le développement culturel va de pair avec le développement universitaire. Chaque grande ville possède sa propre troupe de théâtre. Recklinghausen organise chaque année les *Ruhrfestspiele* (« festivals de la Ruhr »), qui ont une réputation mondiale. Ainsi peut-on écrire que la crise industrielle récente a favorisé le développement intellectuel et culturel. À présent, la Ruhr a ses propres foyers culturels, ce qui lui permet de devenir une région au sens vrai du terme.

Le problème de l'eau

Dès la fin du XIX[e] s., il est posé sous un double aspect : ravitaillement et assainissement. Les villes se sont regroupées en syndicat pour résoudre ces problèmes sur une large base régionale. Les agences de bassin les plus importantes sont celles de la Ruhr, de la Lippe et de l'Emscher. Les agences de bassin créées en France à partir de 1964 se sont inspirées de ces modèles. La région consomme annuellement 2,5 milliards de mètres cubes d'eau. La consommation d'eau potable dépasse 120 litres par jour et par habitant. Des barrages ont été construits sur la Ruhr, la Wupper et leurs affluents. La morphologie du Massif schisteux, grâce aux vallées encaissées, facilitait leur création. Les ouvrages les plus importants barrent la Ruhr et la Wupper. Le bassin du Hengsteysee a une capacité de 1,25 million de mètres cubes, ce qui est dérisoire par rapport aux retenues alpines. Mais le taux de renouvellement des eaux des barrages de la Ruhr, leur grand nombre (62 pour l'ensemble de la Rhénanie, dont plus des trois quarts concernent la Ruhr) soulignent l'importance du problème de l'eau. S'inscrivant le plus souvent remarquablement dans la montagne et dans la forêt, certains lacs sont accessibles au public et sont devenus des zones de tourisme nautique. L'assainissement se pose surtout dans les régions basses, où les effondrements miniers ont souvent provoqué la formation de polders artificiels (Emscher). La vallée de la Ruhr au sens strict est devenue une zone de déversement servant au filtrage des eaux. Un plan d'eau aménagé sur la Ruhr entre Dortmund et Bochum doit permettre des compétitions nautiques.

La Ruhr est une région essentiellement urbaine. Le développement des équipements universitaires et culturels lui confère un degré d'autonomie croissant.

F. R.

▸ *Dortmund / Duisburg / Essen / Rhénanie-du-Nord-Westphalie / Rhin (le).*

📖 **E. Juillard, *l'Europe rhénane* (A. Colin, 1968).**

L'occupation de la Ruhr

Le traité de Versailles, qui met officiellement fin à la guerre entre l'Allemagne et les Alliés (juin 1919), comporte parmi ses stipulations principales la réparation des dommages de guerre par le Reich. Mais, à la suite de graves divergences qui se font jour entre les Alliés, l'article 231 ne détermine pas le montant de ces réparations. Le pourcentage des versements, discuté âprement entre Français et Anglais surtout, est fixé par la conférence de Spa (16 juill. 1920) ; mais, peu à peu, Lloyd George et les financiers anglais font adopter le principe du règlement forfaitaire, — principe que rejette Poincaré*, qui quitte la présidence de la Commission des réparations, mais qu'accepte Briand* (accord de Paris, 29 janv. 1921). La conférence de Londres de février-mars 1921 fixe à quarante-deux annuités le mode de paiement ; mais les Allemands prétendent ne pas pouvoir payer.

En mars 1921, les troupes françaises occupent Düsseldorf, Ruhrort et Duisburg. À la suite de l'ultimatum de Londres (4 mai), qui fixe à 123 milliards de mark-or le total des obligations allemandes, l'Allemagne accepte de payer. Mais, dès octobre, elle demande un moratoire provoqué par la chute du mark. Une conférence interalliée s'ouvre alors à Cannes (janv. 1922) ; Briand et Louis Loucheur sont prêts à des accommodements, à condition qu'un traité franco-anglais garantisse à la France sa sécurité. L'opinion française taxe Briand de faiblesse, et Poincaré lui succède : celui-ci accepte le moratoire (11 mars), mais, quand l'Allemagne en réclame un second (juill.), il s'irrite et annonce que, si le Reich n'acquitte pas les paiements de réparations, il devra remettre à ses créanciers les mines domaniales de la Ruhr. En agissant ainsi, il croit pouvoir obliger les Allemands à reprendre le paiement des réparations ou, à défaut, mettre en exploitation les gisements miniers au profit des créanciers. Il a pour lui l'opinion publique et les partis de droite et du centre ; mais il semble n'avoir pas tenu compte de l'avis des économistes.

Si les Anglais sont opposés à une occupation de la Ruhr, qui, selon eux, serait désastreuse pour la vie économique européenne, les Belges et les Italiens sont d'accord avec les Français pour une prise de gages productifs, et, au début de janvier 1923, ils décident la création d'une Mission interalliée de contrôle des usines et des mines de la Ruhr (M. I. C. U. M.).

Le 11 janvier 1923, des troupes franco-belges commandées par le général Degoutte (1866-1938) occupent Bochum, Essen et les principaux centres miniers de la Ruhr, qui est ainsi coupée économiquement du Reich : or, celui-ci trouve dans la Ruhr 88 p. 100 de son charbon et 70 p. 100 de sa fonte. Aussitôt, le gouvernement allemand (Wilhelm Cuno), qui table sur une possible rupture entre la France et l'Angleterre, organise une « résistance passive », caractérisée par la grève de 400 000 mineurs et métallurgistes ainsi que des employés de chemin de fer ; en même temps, des troubles éclatent un peu partout, notamment sous la forme de sabotages et d'attentats. Les Alliés répliquent par la création d'une régie des chemins de fer, constituée avec 10 000 cheminots français, et par l'expulsion de plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires et de cheminots allemands ; un cordon douanier isole la Ruhr du reste de l'Allemagne.

En fait, la « résistance passive » se retourne contre le Reich, qui s'aperçoit que l'Angleterre reste inactive et que l'économie allemande subit de très graves préjudices, que le mark s'effondre et que le chômage sévit. L'exploitation des mines de la Ruhr par les autorités franco-belges inquiète les industriels et les financiers allemands, qui, le 26 septembre 1923, acculent le successeur de Cuno, Stresemann*, à cesser la résistance. Cette « capitulation » allemande ouvre la voie au succès de la politique du « gage productif ».

Victoire sans lendemain pour la France, car Poincaré, en refusant toute négociation avec Stresemann, fait le jeu des Anglais. Le 20 octobre 1923, le cabinet britannique propose en effet une enquête internationale pour déterminer la capacité de paiement de l'Allemagne ; Poincaré, paradoxalement, accepte cette proposition. Peut-être espère-t-il le succès du séparatisme rhénan (v. Rhénanie) ? D'autre part, il ne veut pas courir le risque d'une aggravation de la tension franco-anglaise, et il doit compter avec le fléchissement du franc : or, les marchés de Londres et de New York refusent de s'ouvrir à la France tant que celle-ci persistera à vouloir « pacifier l'Europe par la force ».

Dès lors, la voie est ouverte aux compromis. La reprise des paiements allemands au titre des réparations est établie selon les bases prévues, en août 1924, par un Comité international d'experts présidé par l'Américain Charles Dawes (plan Dawes) : des annuités croissantes seront versées par l'Allemagne durant cinq ans seulement. Le Reich s'exécute ; les milieux financiers internationaux s'intéressent de nouveau à son essor économique. La Ruhr est évacuée progressivement par les Français et les Belges entre octobre 1924 et juillet 1925.

À court terme, l'occupation de la Ruhr — humiliante pour l'orgueil allemand et dure dans ses conséquences économiques et sociales — a exacerbé le nationalisme dans un Reich hier divisé et dont les éléments se sont regroupés contre l'occupant en une espèce d'« union sacrée ». À moyen terme, elle donna « une âme au national-socialisme. Elle représente l'acte de naissance du nazisme » (M. Baumont).

P. P.

▸ *Allemagne / Briand / Guerre mondiale (Première) / National-socialisme / Poincaré / Rhénanie / Stresemann.*

📖 **L. Coupaye, *la Ruhr et l'Allemagne* (Dunod, 1922). / P. Wentzcke, *Ruhrkampf* (Berlin, 1930-1932 ; 2 vol.). / W. M. Jordan, *Great Britain, France and the German Problem, 1918-1939* (Londres, 1943). / E. Weill-Raynal, *les Réparations allemandes et la France* (Nouv. Éd. latines, 1948 ; 3 vol.). / J.-C. Favez, *le Reich devant l'occupation franco-belge de la Ruhr en 1923* (Droz, Genève, 1969).**

Ruminants

Mammifères appartenant au super-ordre des Artiodactyles.

Ils ont en commun la possibilité de *ruminer*, c'est-à-dire de refouler dans la bouche, pour en parfaire la mastication, des aliments mâchés une première fois, puis emmagasinés dans la panse.

Ils ont en général des cornes kératinisées, insérées sur des cornillons osseux, ou des « bois » (de matière osseuse), insérés également sur le frontal, et cela au moins chez les mâles (à l'exception des Camélidés).

Leurs pattes sont longues ; le métacarpe et le métatarse participent à l'allongement général du membre : les métacarpiens III et IV se soudent, ne formant qu'un seul os, l'*os canon* ; les métacarpiens II et V ainsi que les métatarsiens II et V subissent toujours une très forte réduction, qui finit par leur disparition totale dans certains genres (Bovidés, Camélidés, et Giraffidés), la plus faible réduction s'observant chez les Tragulidés.

Les dents

La denture des Ruminants est caractéristique. À l'exception des Camélidés, ces Mammifères n'ont ni incisives ni canines à la mâchoire supérieure.

Chaque demi-mâchoire inférieure a trois incisives, auxquelles s'ajoute une canine incisiforme, dont certains auteurs font une quatrième incisive. Les deux dents centrales ont reçu le nom de *pinces* ; de chaque côté se trouvent les première et deuxième « mitoyennes », puis le « coin », qui est cette pseudo-quatrième incisive. Les dents jugales (molaires) sont à croissance prolongée et de forme prismatique ; leur surface d'usure présente des replis en croissants. Ces replis de dentine dessinent à peu près la lettre D sur les prémolaires et la lettre B sur les molaires ; d'autre part, les croissants tournent leur concavité en dehors pour la mâchoire supérieure et en dedans pour la mâchoire inférieure. La formule dentaire est

$$I\frac{0}{3},\ C\frac{0}{1},\ Pm\frac{3}{3},\ M\frac{3}{3}.$$

L'articulation de la mâchoire inférieure avec le crâne rend possibles les mouvements latéraux de cette mandibule, ce qui facilite la mastication des aliments. Le régime est végétarien, plutôt herbivore que phyllophage.

La rumination

L'estomac est généralement divisé en quatre poches et a une fonction physiologique assez complexe, permettant l'accumulation rapide des aliments.

Il comprend :

— l'estomac antérieur, qui est divisé en deux parties, la *panse* (ou *rumen*), vaste poche pouvant avoir une capacité de 250 litres chez le Bœuf, et le *réseau* (*reticulum* ou *bonnet*), ainsi appelé à cause du relief en nid d'abeilles de sa muqueuse interne ;

— l'estomac moyen, ou *feuillet* (*omasum* ou *psalterium*), dont la muqueuse interne contient des plis superposés ;

— l'estomac postérieur, ou *caillette (abomasum)*, dont la muqueuse présente des replis internes spirales. C'est le véritable estomac. La caillette est toujours très volumineuse chez le jeune ruminant soumis au régime lacté.

Sur la paroi de l'estomac antérieur et à son sommet se trouve une gouttière bordée de deux puissants replis musculeux, et qui s'étend du débouché de l'œsophage jusqu'à la caillette. Le rôle de cette gouttière est plus important chez le jeune que chez l'animal adulte. Les glandes digestives se trouvent dans la caillette.

Le jeune Ruminant se comporte dans son jeune âge comme un monogastrique. Sa panse ne fonctionne pas et il ne rumine pas.

Dès les premières heures de sa vie, il reçoit de sa mère son premier lait, le *colostrum*. Celui-ci a la propriété de contenir, en plus des constituants normaux, des globulines, qui jouent un rôle très important non seulement diététiquement, mais aussi comme facteur d'immunisation passive.

La gouttière œsophagienne étant fermée, le jeune Ruminant reçoit directement son lait dans la caillette. Sous l'action de la présure (labferment ou chymosine), un caillot se constitue dès les premières heures de la vie du jeune.

Il va se rétracter et exsuder un lactosérum très riche en albumines et en globulines, qui passeront directement dans l'intestin. Le caillot est alors lentement solubilisé dans l'estomac, qui continue à le transformer en substances que l'intestin pourra assimiler facilement.

À part les bacilles lactiques de toutes sortes que lui communique sa mère avec son premier lait, le jeune Ruminant n'a pas de flore microbienne

classification des Ruminants

Ongulés à doigts pairs, à tête souvent armée de cornes (au moins chez les mâles), à pelage abondant et uniforme, n'ayant pas de pannicule adipeux; souvent glandes faciales préorbitaires ou larmiers. Incisives et canines supérieures absentes. Estomac à quatre poches, permettant de refouler dans la bouche, pour en parfaire la mastication, les aliments mâchés sommairement et emmagasinés dans un grand réservoir, la panse.

	Tylopoïdés, ou Camélidés	Chameaux et Lamas
3 superfamilles	**Élaphoïdés**	Chevrotains et Cerfs
	Tauroïdés	Bœufs, Chèvres, Moutons et Antilopes

SUPERFAMILLE DES TYLOPOÏDÉS, OU CAMÉLIDÉS (CHAMEAUX ET LAMAS)

Ruminants digitigrades, à membres prenant appui au sol par des coussinets plantaires élastiques. Certains ont une ou deux bosses; d'autres n'en ont pas.

Camelus	*C. dromedarius*	Dromadaire (une bosse)	Afrique, Asie
Camelus	*C. bactrianus*	Chameau de la Bactriane (deux bosses)	Asie
Lama	*L. huanacus*	Guanaco	Amérique du Sud
Lama	*L. vicugna*	Vigogne	Amérique du Sud
Lama	*L. glama*	Lama et Alpaca (formes domestiques)	Amérique du Sud

SUPERFAMILLE DES ÉLAPHOÏDÉS (CHEVROTAINS ET CERFS)

Animaux ayant en général, et surtout chez les mâles, des formations osseuses caduques, les « bois ».

Famille des Tragulidés : les Chevrotains.

Animaux dépourvus de « bois », à canines supérieures longues, en forme de sabre.

Hyemoschus	*H. aquaticus*	Chevrotain aquatique	Afrique
Tragulus	*T. meminna*	Chevrotain tacheté indien	Asie

Famille des Moschidés.

Animaux dénués de « bois », à canines supérieures comme celles des Sangliers.

Moschus	*M. moschiferus*	Porte-Musc	Asie

Famille des Cervidés : Cerfs, Daims, Chevreuils, Élans, Rennes.

Animaux ayant des formations osseuses chez les mâles, parfois chez les femelles, et caduques.

Dama	*D. dama*	Daim	Europe, Asie Mineure
Cervus	*C. elaphus*	Cerf rouge d'Europe	Eurasie
Cervus	*C. elaphus canadensis*	Wapiti	Amérique et Asie
Cervus	*C. rusa*	Cerf rusa	Asie
Capreolus	*C. capreolus*	Chevreuil	Eurasie
Odocoileus	*O. virginianus*	Cerf cariacou de Virginie	Amérique du Nord
Axis	*Axis axis*	Cerf axis	Asie
Elaphurus	*E. davidianus*	Cerf du père David +	jardins zoologiques
Alces	*A. alces*	Élan ou Orignal	Eurasie et Amérique
Rangifer	*R. tarandus*	Renne	Eurasie et Amérique
Mazama	*M. americana*	Mazama	Amérique du Sud
Pudu	*P. pudu*	Poudou	Amérique du Sud

Famille des Antilocapridés : Antilocapres américaines (Antilope du Far West).

Cornes caduques sur des chevilles osseuses, comme celles des Bovidés; pieds comparables à ceux des Bovidés; sous-poil laineux; glandes odorantes sous les oreilles.

Antilocapra	*A. americana*	Antilope américaine ou Pronghorn	400 000 exemplaires entre le Mexique et le Canada

SUPERFAMILLE DES TAUROÏDÉS : BUFFLES, BISONS, BŒUFS, CHÈVRES, MOUTONS BŒUFS MUSQUÉS, GIRAFES ET ANTILOPES

Famille des Bovidés : v. ce mot.

Famille des Giraffidés.

Cornes osseuses, recouvertes de peau velue. Une paire ou deux.

Giraffa	*G. camelopardalis*	Girafe	Afrique
Okapia	*O. Johnstoni*	Okapi	Afrique

étrangère. Ces bacilles lactiques lui sont nécessaires pour transformer son lactose (ou sucre de lait) on acide lactique assimilable.

L'animal a donc à sa disposition un dispositif qu'il n'utilise pas. Mais il est dangereux pour lui d'avoir cet appareil, car, si, par hasard, sa gouttière œsophagienne ne fonctionne pas, le lait pénètre à l'intérieur du rumen, y stagne, et il s'ensuit des fermentations anaérobies qui peuvent entraîner la mort de l'animal.

Le jeune Ruminant est donc monogastrique : c'est le cas du veau de boucherie (veau de lait ou veau blanc), que l'on sacrifie entre 70 et 100 jours, quand il a atteint un poids de 120 à 150 kg.

Au contraire, le jeune Bovin élevé pour avoir une croissance rapide doit devenir polygastrique de très bonne heure. Dès le début de sa vie, il est élevé au lait, puis on le fait passer rapidement à un régime à base de farineux et de foin. Pour qu'il soit un producteur de viande, il faut qu'il apprenne à ruminer très précocement, de sorte qu'il pourra fournir entre 15 et 18 mois une grande quantité de viande.

La physiologie digestive de l'adulte est donc toute différente de celle du jeune. Quand l'animal adulte prend son repas, tous les aliments mastiqués une première fois tombent dans le premier réservoir, la panse, où ils s'arrêtent, la gouttière œsophagienne les empêchant de continuer leur chemin plus loin. Ne pouvant pas pénétrer dans le bonnet, ils vont stagner longuement dans cette première partie de l'estomac. Quand l'animal sera au repos, il fera, sous l'action de contractions péristaltiques puissantes de la panse, remonter les aliments dans sa cavité buccale pour les remastiquer. C'est encore grâce à la gouttière œsophagienne que les aliments ne pourront pas gagner le bonnet.

Pendant que les aliments stagnent ainsi dans la panse, il s'y produit des réactions biochimiques intenses. Des fermentations microbiennes sont provoquées par des Bactéries anaérobies qui attaquent la cellulose. Celle-ci subit une dégradation et se trouve transformée en divers produits : d'abord des gaz (hydrogène, gaz carbonique) et de l'eau, puis des acides gras (acide acétique, acide butyrique), qui vont pouvoir passer dans l'intestin pour y être assimilés. Ces acides gras se combinent avec des savons et d'autres substances qui passent au travers de l'épithélium de la panse, et ils gagnent les veines qui circulent tout autour.

Il faut donc considérer la panse comme un réservoir où s'opère une intense fermentation : c'est l'usine qui est capable d'opérer la transformation de la cellulose. Le Ruminant, pas plus que l'Homme lui-même, ne peut utiliser la cellulose, car il n'a pas l'enzyme (cellulase) qui la transforme en produits assimilables. Il est donc obligé d'héberger des Bactéries pour effectuer un travail qu'il est incapable de réaliser seul.

Mais, en plus des Bactéries, le liquide de la panse contient une faune d'Infusoires (Holotriches, Entodiniomorphes). Ces êtres monocellulaires s'emparent des débris végétaux et les digèrent dans leur cytoplasme. Ils peuvent arriver à occuper le cinquième du contenu de la panse. Mais, plus tard, ils sont alors digérés par l'animal, qui reçoit ainsi une abondante quantité de matières protéiques (acides aminés, polysaccharides) et des vitamines. Il existe donc une véritable symbiose entre le Ruminant et les micro-organismes qu'il héberge. On estime que le bilan fermentaire peut s'établir ainsi : 80 p. 100 des acides gras volatils proviennent de l'activité directe de la flore microbienne, le reste étant élaboré avec le concours des Ciliés. En outre, tous les glucides sont fermentes dans le rumen.

Pour bien comprendre ce phénomène, il faut se rendre compte que le rumen est une cuve qui a une fermentation permanente très active. Le Bovin qui rumine éructe en permanence, évacuant sans cesse ses gaz. Si une cause mécanique vient à empêcher ce dégagement permanent de gaz (obstruction œsophagienne par une pomme par exemple), immédiatement l'animal se météorise. Il gonfle d'une façon inquiétante, et la panse prend un volume énorme ; elle appuie sur le diaphragme, et l'animal, ne pouvant plus respirer, meurt asphyxié. Une ponction au trocard devient alors le remède d'urgence.

Glandes tégumentaires

Les Ruminants possèdent des glandes tégumentaires dont l'emplacement est très variable : les glandes préorbitaires, ou *larmiers*, sont disposées dans une zone qui part de l'angle interne de l'œil et s'étend sur la face ; elles sont sébacées ou sudoripares. Elles sont localisées au maxillaire chez certaines Antilopes forestières. La substance sébacée qui en provient a une odeur propre à chaque espèce. Elle est utilisée par les animaux pour marquer leur territoire. À cet effet, ceux-ci frottent des branches avec leurs régions faciales, afin d'indiquer à leurs congénères que la place est prise.

Les glandes pédieuses n'existent pas chez tous les Ruminants. Les Ovins, par exemple, en possèdent ; ces glandes sont de type sébacé et sudoripare.

Des glandes inguinales sont situées de part et d'autre des mamelles.

Chez *Moschus moschiferus*, la glande à musc est un grand sac de 8 cm de long et de 6 cm de large qui se trouve entre le pénis et le nombril ; elle fournit un sébum très odorant, employé en parfumerie.

Ces glandes servent, outre au marquage des territoires, à indiquer les sexes. Les glandes pédieuses permettent aux Ruminants de marquer leurs pistes, mais cette pratique leur est plutôt nuisible.

Les Camélidés, ou Tylopoïdés

Ce sont des Artiodactyles qui marchent sur la surface plantaire des dernières et des avant-dernières phalanges de leurs doigts médians antérieurs et postérieurs. Ils ont de très petits sabots, semblables à des ongles, qui ne protègent que le devant de la dernière phalange. La surface plantaire des doigts, qui touche le sol, est revêtue d'un épais coussinet élastique qui facilite la marche sur le sable. Les Camélidés ont un estomac quadriloculaire et une gouttière œsophagienne peu développée. Ils vivent en Asie, en Afrique, et en Amérique du Sud.

Ils comprennent deux genres : *Camelus* et *Lama*.

- Pour le genre *Camelus*, v. Chameau.
- Le genre *Lama* est représenté par des animaux vivant dans les plaines des hautes montagnes de l'Amérique du Sud.

Les Lamas sont de taille moyenne : 1,10 m au garrot. Ils ont le cou proportionnellement moins long que celui du Chameau, et leur dos ne comporte pas de bosse.

Il y a deux races sauvages, la Vigogne et le Guanaco, dont sont issues deux races domestiquées, le Lama et l'Alpaca. Le Lama est un animal de bât ; l'Alpaca est un producteur de peaux et de laine pour l'industrie textile. Mais la Vigogne a une laine tellement fine et soyeuse qu'on a aussi essayé d'en faire l'élevage.

Elle vit en troupeaux à grande altitude ; elle est protégée depuis les civilisations précolombiennes.

Chez les Lamas, la gestation dure 11 mois, et la longévité potentielle est de 10 ans. Ces animaux sont difficiles à garder en captivité. Ils ont, comme le Chameau, des globules rouges elliptiques et en nombre considérable : 14 millions par millimètre cube.

Les Cervidés

Les Cervidés sont de taille variable, de celle d'un Lièvre à celle d'un Cheval. Leur tête est assez longue, avec un mufle tantôt nu, tantôt poilu ; leurs yeux sont plutôt grands. Ces animaux ont sur la face une glande située un peu au-dessous de l'œil, le larmier, qui joue un grand rôle dans le marquage du territoire.

Leur principale caractéristique est d'avoir sur la tête une paire de *bois* qui leur donnent une belle allure : l'apparition d'un Cerf mâle en forêt avec son imposante ramure est un spectacle inoubliable.

Le jeune Cerf, ou *faon*, est depuis sa naissance de couleur fauve marron moucheté de blanc. C'est alors un charmant petit animal. En prenant de l'âge, il perd ce beau pelage (sa « livrée ») et devient un animal à l'aspect souffreteux, avec le poil broussailleux : on l'appelle un *hère*. Au mois d'avril de l'année suivante, deux bosses apparaissent sur son front ; elles annoncent l'évolution des bois futurs. Ceux-ci se développent très rapidement et, à la fin de septembre, on peut voir sur la tête du Cerf deux baguettes osseuses, très fines, les « dagues » ; d'où le nom de *daguet* donné à l'animal. Ces deux perches se sont dépouillées de la peau qui les gainait et à la face interne de laquelle s'effectuait l'irrigation sanguine nécessaire à cette production osseuse.

Au mois de mars de l'année suivante, l'animal va perdre ses dagues. Celles-ci tombent dans la nature, et, parfois, sont mangées par des Écureuils ou par d'autres Rongeurs. De nouveaux bourgeons se développent alors sur le front de l'animal, et, au lieu d'une simple tige, ou « perche », celui-ci va avoir en outre une branche antérieure, un « andouiller », appelé encore *maître andouiller*, *andouiller d'œil* ou *andouiller de massacre* (car il est très meurtrier dans les combats rapprochés).

À la troisième année, le Cerf aura un bois formé de la « perche » munie de deux andouillers.

À la quatrième année, il aura sa perche munie de trois andouillers. Il possédera alors un bois à quatre pointes : celle de la perche, plus les trois pointes des andouillers. On dira alors qu'il porte *huit cors* (quatre de chaque côté).

À cinq et six ans, l'animal acquerra un andouiller supplémentaire ; il aura donc cinq pointes de chaque côté. On dira alors qu'il porte *dix cors* ; il sera un *dix-cors.* À partir de ce moment-là, il pourra lui pousser quelques pointes accessoires, ou chevilles ; il sera alors *dix-cors vieillement.* Ce sont là des termes de vénerie encore employés dans certaines régions où des équipages ont gardé les rites des chasses à courre d'autrefois.

Le Cerf mange de l'herbe, plutôt que des feuilles, mais il fait souvent des dégâts dans les cultures. Il peut vivre en montagne comme en plaine. Son allure normale est le pas ; il trotte légèrement, mais, quand il est poursuivi, il accélère la cadence et peut faire des bonds de 14 m de long. Il peut aussi, et de pied ferme, franchir des murs de 3 m de haut !

Il a l'ouïe et l'odorat bien développés ; de plus il doit bien voir la nuit, car il mange la nuit comme le jour.

L'organisation sociale est matriarcale. Les biches vivent en famille, ce qui est le point de départ des *hardes.* Elles peuvent ainsi former des groupes de six à douze animaux, qui augmentent après les naissances. Les troupes de mâles, en dehors de la période du rut, sont moins cohérentes. De toute façon, quand on voit une harde de Cerfs en forêt, c'est toujours une biche très expérimentée qui mène le train. À l'époque du rut, les mâles recherchent activement les femelles et brament en forêt. Ce cri est un appel qui tient à la fois du meuglement de la Vache et du rugissement du Lion. Le rut a lieu de la mi-septembre à la mi-octobre, quand les bois sont dépouillés de leur peau.

La gestation de la biche dure de 33 à 34 semaines ; les naissances arrivent de mai à juin.

Il existe en Amérique du Nord un Cerf plus grand que nos espèces d'Europe, le Wapiti. Celui-ci a une ramure formidable, qui pèse jusqu'à 25 kg. Il est évident qu'un Cerf ne peut pas élaborer en quatre mois une pareille quantité de matière osseuse. Cette ramure se forme aux dépens du squelette de l'animal, qui a toute l'année pour récupérer le calcium qu'il a ainsi perdu.

Tous les Cervidés n'ont pas des ramures aussi abondantes. Le Chevreuil, qui vit en Eurasie, est le Cervidé le plus répandu. À six mois, il a des bois simples. L'année suivante, il possède un cor muni d'une branche. Il a trois andouillers à sa troisième année : il est alors six-cors. C'est là le maximum de pointes qu'il peut avoir. Le Chevreuil est un charmant petit animal, très recherché pour sa viande. Il est protégé dans certaines réserves.

Une particularité de cet animal est la gestation. Le rut survient en juillet-août, et les naissances ont lieu en juin de l'année qui suit. Cette longue durée de gestation a une explication : l'œuf fécondé subit un retard de nidation dans l'utérus et ne s'y implante que quatre mois et demi après avoir été fécondé.

Le Chevreuil se rencontre dans toute l'Asie, qui est une région où les Cervidés sont très nombreux.

Le plus grand de tous les Cervidés, l'Élan, ou Orignal *(Alces alces)*, vit dans les régions circumpolaires boréales : Russie, Scandinavie, Sibérie, Canada, Alaska. Il peut mesurer de 1,80 à 2,35 m. Les Élans les plus gros pèsent 800 kg. Les bois, plantés courts, sont épanouis en larges empaumures à plus de 40 cors, pesant près de 20 kg. Les Élans vivent auprès des régions marécageuses et se nourrissent de plantes aquatiques.

Le Renne* *(Rangifer tarandus)* vit un peu plus au nord.

Parmi les Cervidés asiatiques, on peut encore citer le Cerf axis *(Axis axis)*, le Cerf pseudaxis, le Cerf sambar, le Cerf maral de l'Altaï, le Cerf rusa. L'un des plus rares est le Cerf du père David. Il n'existe plus à l'état sauvage. C'est un animal relique. Il n'a été sauvé que grâce à des zoologistes qui ont pu le faire reproduire en dehors de son pays d'origine, la Chine. C'est dans le jardin zoologique de Woburn (Bedfordshire) que ce sauvetage a pu être opéré.

Il existe aussi des Cervidés en Amérique du Nord et du Sud, comme le Cariacou de Virginie. D'autres espèces plus petites se rencontrent au Brésil, tels les Daguets, appelés ainsi parce qu'ils n'ont que des petites perches. Les Poudous vivent sur le versant chilien des Andes.

Tous ces animaux, à part le Cerf d'Europe et les Wapitis, ont chaque année des bois de même forme à l'âge adulte.

Les Bovidés

V. ce mot et les articles Bison, Bovins, Caprins ou Caprinés, Ovins ou Ovinés.

Le Bœuf musqué

On classait autrefois les Bœufs musqués *(Ovibos moschatus)* parmi les Bovidés sauvages ; il semble à la suite de recherches récentes qu'ils seraient plus proches parents des Moutons et des Chèvres.

On ne compte qu'un seul genre, avec une seule espèce.

Cet animal a le corps étiré de 1,10 à 2,45 m de long et a une hauteur de 1,10 à 1,45 m. Les adultes pèsent de 200 à 300 kg. Leurs cornes se recourbent tout près des côtés de la tête vers le bas, comme chez les Bovidés, leurs pointes se dressant ensuite vers le haut. Leurs pattes, courtes et robustes, ont des sabots courts et larges. Leur fourrure est longue ; l'hiver, elle est exceptionnellement fournie, les poils pouvant atteindre une longueur de 16 cm sur le dos, et de 60 à 90 cm sur le cou, la poitrine et le train de derrière. Lors de la mue de printemps, les poils s'accrochent en touffes aux rochers, dans les broussailles, et l'on en trouve parfois de véritables tas par terre.

Cette épaisse fourrure a l'avantage de protéger les Bœufs musqués non seulement du froid, mais aussi des piqûres de Moustiques, de Taons et d'autres Insectes piqueurs, qui rendent insupportables les chaleurs de l'été arctique.

Les peaux de ces animaux servent pour l'industrie de la fourrure, mais sont difficiles à travailler. La célèbre Compagnie de la baie d'Hudson en vendit 5 500 entre 1888 et 1891. Les Bœufs musqués ont été massacrés par les explorateurs pour leur nourriture et surtout pour celle de leurs chiens, car l'odeur de musc qu'ils répandent n'incite pas les Européens à en faire une grande consommation ; finalement, ce sont les Indiens qui ont le plus souffert de la disparition de cette ressource alimentaire.

Les Américains ont lente des acclimatements en Alaska pour fournir de la nourriture aux Esquimaux. L'aire de répartition de ces animaux est le Groenland, le Grand Nord canadien ainsi que l'Alaska.

Les Giraffidés

Les Girafes sont les plus grands Ruminants de l'époque actuelle. Avec les Okapis, de taille plus modeste, elles forment la famille des Giraffidés. La Girafe a en effet une taille de 5 m, les plus grands mâles arrivant à arracher des feuilles aux arbres jusqu'à 5,80 m.

Sa tête est allongée ; la lèvre supérieure recouvre curieusement l'inférieure, entièrement velue, et, quelquefois, le bout du mufle est nu. Les narines sont allongées et peuvent s'obturer. Les yeux sont grands, et les paupières ont de longs cils. La langue est très longue, très protractile et pigmentée. La Girafe porte deux cornes permanentes et osseuses sur le sommet du crâne, ainsi qu'une troisième médiane, qui est plutôt une grosse bosse. Certains sujets ont même le crâne couronné par deux autres chevilles cornées. Les pointes des cornes sont recouvertes de peau. Ces cornes sont permanentes et ossifiées.

Le cou de la Girafe est très long. Cet animal est haut sur pattes, et son train de devant est plus élevé que son train arrière. Sa longue queue (1,10 m) est garnie d'une touffe de longs poils et est très recherchée par les indigènes de l'Afrique centrale, qui en font des chasse-mouches. Le pelage est de teinte générale fauve plus ou moins foncé, mais il est fait de taches polygonales rousses sur une robe de couleur beige très clair. Les robes, très variables, permettent de distinguer des sous-espèces. L'une d'entre elles est dite *réticulée*, car sur une robe fauve assez foncé est jeté comme un réseau blanc qui forme sur l'animal un cloisonnement polygonal d'un bel effet.

Les Girafes vivent en Afrique, du Sahara jusqu'en Afrique du Sud. Marchant l'amble, elles vont en petits groupes, parfois même en troupeaux de près de 50 sujets. Elles sont très difficiles à voir dans la nature, car, parmi les troncs d'arbres morts, elles restent rigoureusement immobiles quand elles pressentent un danger quelconque. Leur nourriture est faite de feuilles d'arbres, de Mimosées sauvages et autres. Les Girafes ont beaucoup de mal à manger par terre, ainsi qu'à boire ; elles sont alors obligées d'écarter leurs membres antérieurs, ce qui, à l'abreuvoir, les rend très vulnérables. C'est en effet au voisinage des points d'eau que les fauves attendent leurs proies. Les Girafes sont des animaux très sociables, qui admettent en leurs compagnies d'autres animaux. On les rencontre souvent en Afrique et dans certaines réserves avec des Zèbres, des Autruches et des Antilopes. Cela contribue à la sécurité générale, car

chaque espèce a sa façon de réagir aux attaques possibles des prédateurs.

La Girafe a une gestation de 445 jours, et sa longévité potentielle est de 28 ans.

Le Giraffidé le plus rare est l'Okapi *(Okapia Johnstoni).* Il mesure adulte 2,40 m de long et 1,50 m de haut (la taille d'une grande Antilope) pour un poids de 250 kg. Les femelles sont un peu plus fortes que les mâles.

L'Okapi a un pelage bai marron chaud avec un poil ras et doux comme du velours, et présentant de magnifiques reflets soyeux. Il est haut de garrot, et sa ligne du dos rejoint la croupe en pente douce. La tête, allongée comme celle de la Girafe, porte chez les mâles deux cornes osseuses, recouvertes parfois par un étui corné qui peut tomber chaque année. Les femelles n'ont pas de cornes. L'Okapi a de grands yeux et des oreilles longues et en cornets.

Comme tous les mangeurs de feuilles, il possède une langue très longue, très protractile et pigmentée de bleu.

C'est seulement au début de ce siècle qu'il a été découvert dans les grandes forêts de l'ex-Congo belge par l'un des gouverneurs de cet État, Johnston.

L'Okapi est un animal très délicat, très difficile à capturer en forêt. On ne peut y arriver qu'en creusant des fosses, dans lesquelles on le fait tomber avant de le mettre dans une caisse de transport aménagée à cet effet. Comme cet animal est très peureux, il arrive qu'il se blesse lors de sa capture. Son acclimatement est alors rendu très difficile à cause des blessures contractées pendant le voyage et aussi en raison des parasites de toutes sortes qu'il véhicule avec lui.

Le Museum de Paris a pu, dans son parc zoologique, obtenir la première naissance d'Okapi conçu en captivité ; cet animal y a vécu longtemps. Cet élevage a, par la suite, été couronné de succès, puisque cet établissement a pu, à un certain moment, présenter au public un petit troupeau de sept de ces animaux ainsi qu'un jeune sujet de deuxième génération né en captivité en Europe. Les Okapis sont très spectaculaires grâce à leur belle robe, avec leurs curieuses zébrures horizontales qu'ils portent sur les fesses et sur la partie arrière de leurs membres antérieurs.

La surveillance de l'Okapi s'étant un peu relâchée dans son pays d'origine, cet animal risque de disparaître.

P. B.

▶ *Antilopes / Bison / Bovidés / Bovins / Caprins ou Caprinés / Chameau / Mammifères / Ongulés / Ovins ou Ovinés / Renne.*

A. Haukland, *la Saga de l'Élan, roi des forêts sauvages* (en norvégien, Christiana, 1921 ; trad. fr., Delamain et Boutelleau, 1931). / A. R. Evans, *Reindeer trek* (New York, 1935, nouv. éd., 1946 ; trad. fr. *le Long Voyage des rennes*, Grasset, 1938, nouv. éd., 1955). / M. S. Garretson, *The American Bison* (New York, 1938 ; trad. fr. *les Bisons d'Amérique*, Payot, 1939). / R. Hainard, *Mammifères sauvages d'Europe*, t. II : *Pinnipèdes, Rongeurs, Ongulés, Cétacés* (Delachaux et Niestlé, 1949). / P.-P. Grassé (sous la dir. de). *Traité de zoologie*, t. XVI et XVII : *Mammifères* (Masson, 1955-1973 ; 8 vol. parus). / H. Manhès d'Angeny, *le Chevreuil. Histoire naturelle et chasse* (Librairie des Champs-Élysées, 1959). / M. Couturier, *le Bouquetin des Alpes* (l'auteur, Grenoble, 1963). / I. Dorst et P. Dandelot, *A Field Guide to the Larger Mammals of Africa* (Londres, 1970). / I. Krumbiegel, *Die Giraffe. Die Neue Brehm-Bücherei* (Wittenberg Lutherstadt, 1971).

Runeberg (Johan Ludvig)

Poète finlandais d'expression suédoise (Pietarsaari [en suédois Jakobstad] 1804 - Porvoo [en suédois Borgå] 1877).

De famille bourgeoise, il entre après des études axées sur les langues anciennes, à l'université de Turku (en suédois Åbo), qu'il abandonne un temps pour gagner sa vie comme précepteur dans une campagne isolée. Là, en contact avec la nature, il apprend à connaître les paysans finnois, dont il admire le courage et la simplicité. Il se plaît à noter leurs vieux chants, leurs légendes et, de la bouche même d'un vétéran, des récits sur la guerre russo-suédoise de 1808. Tout en préparant sa thèse de doctorat — une comparaison des *Médée* de Sénèque et d'Euripide —, il écrit des poèmes, des articles et devient un des membres les plus influents du « Cercle du samedi », où des hommes, ardents nationalistes, cherchent à retrouver le passé et à faire du finnois une langue de culture. En 1837, il quitte Helsinki (en suédois Helsingfors) pour enseigner les langues anciennes dans la petite ville de Porvoo, qu'il habitera jusqu'à sa mort. Le romantisme suédois, le nouveau classicisme allemand, Ossian, la poésie populaire serbe et sa profonde connaissance des auteurs grecs l'influencèrent harmonieusement sans aliéner su finie personnalité. Son premier recueil de poésies (1830) exprime, dans une langue encore romantique, les beautés de la nature, l'ivresse de vivre, où se mêle parfois la nostalgie de la mort. Dans la seconde partie de ce recueil, *Idylles et épigrammes*, le ton se fait plus personnel. On y voit pour la première fois des thèmes sur les paysans les plus humbles, peints dans des vers concis aux images plastiques d'un réalisme nouveau teinte souvent d'idéalisme qui rend proches et vivants des héros à l'âme simple et droite, tel Paavo de Saarijärvi, image idéale du paysan finnois tenace et taciturne. Le poète traite avec émotion et simplicité le thème de la douceur de l'amour et du foyer *(Hanna, Nadeschda, Un soir de Noël)* et celui du patriotisme *(la Tombe à Perho, Frère de nuage). Les Lettres du vieux jardinier* sont un de ses rares écrits en prose où s'épanouissent son sentiment profond de la nature, sa conception du monde à la fois panthéiste et chrétienne ainsi que son refus des pratiques sclérosantes du piétisme. Dans son long poème *les Chasseurs d'élans* (1832), Runeberg conte, dans un style narratif, à la lacon d'Homère, une demande en mariage dans un milieu rustique, prétexte à de petits tableaux réalistes, souvent humoristiques sur la vie paysanne au sein des solitudes. Avec *le Roi Fjalar* (1844), sa renommée grandit encore. D'une frappe classique, cette sombre épopée en cinq chants, une des grandes œuvres de la littérature en suédois, met en scène un vieux roi de Gothie dont l'orgueil a longtemps bravé les dieux et qui, sous leurs coups vengeurs, finit par s'incliner devant leur puissance. Influences grecque, nordique, celtique se retrouvent dans cette lutte tragique entre l'homme et la volonté divine. Plus que cette saga d'un passé lointain, un peu froide dans sa perfection classique, *les Récits de l'enseigne Stål* (t. I, 1848 ; t. II, 1860) rallièrent tous les suffrages et valurent à Runeberg le titre de poète national de Finlande. Cette épopée sur la guerre russo-suédoise de 1808-09 comprend trente-cinq courts poèmes tour à tour dramatiques, lyriques, humoristiques, souvent assez près de la vérité historique et dont le poème liminaire, « Notre pays », hymne à la beauté de la Finlande et au courage de son peuple, est devenu le chant national finlandais. Des personnages très divers, des généraux célèbres comme Yrjö Kaarle von Döbeln (1758-1820) et Juhana August Sandels (1764-1831) luttent côte à côte avec d'humbles paysans, tel ce Sven Dufva à la « pauvre cervelle mais au noble cœur » devenu légendaire. D'un héroïsme tranquille, leur patriotisme ardent atteint parfois l'idéalisme le plus pur. Quelques portraits de femmes donnent une douceur poétique à ces récits profondément humains —, d'où est exclue toute haine —, et toujours optimistes en dépit des souffrances et des revers. Un seul grand drame, *les Rois à Salamine* (1863), tiré de l'Antiquité grecque, des psaumes, des traductions complètent l'œuvre de l'écrivain, dont l'influence fut profonde non seulement en Finlande, mais aussi en Suède. Runeberg sut traiter les thèmes paysans avec simplicité et avec un réalisme encore inconnu dans la littérature finlandaise ; tout Finlandais se reconnaît chez lui. À défaut de grandes idées philosophiques, sa confiance dans la vie et les hommes, son équilibre, son amour de la nature et de son pays, son christianisme éclairé donnent à son œuvre, d'une grande valeur artistique, une haute portée morale.

L. T.

rural (monde)

On oppose traditionnellement *rural* à *urbain* comme s'appliquant à deux types de mode d'existence qui cohabiteraient à l'intérieur d'une même société globale, la France par exemple.

En fait, ces deux types sont actuellement en interdépendance. Jusqu'au XIX[e] s., la France est essentiellement une nation rurale, une nation de paysans, car la révolution industrielle s'y est développée beaucoup moins rapidement qu'en Grande-Bretagne ou qu'aux États-Unis. D'autre part, les villes existent presque depuis aussi longtemps que les sociétés, et la Rome de César avait déjà environ 1 million d'habitants. Ce que l'on constate depuis le XX[e] s. et à la suite de la révolution industrielle, c'est un passage continu de la société rurale à la société urbaine, voire de la civilisation rurale à la civilisation urbaine. La révolution industrielle s'accompagne d'une urbanisation généralisée et de la mort progressive de la civilisation rurale.

Évolution sociale

Le développement industriel entraîne à la fois une mécanisation progressive de l'agriculture et de l'industrie, transformant les paysans devenus inutiles à la ferme en ouvriers d'usine, entraînant un exode rural continu et un apport de main-d'œuvre constant dans les usines situées généralement près ou dans les

grandes villes. Cet ensemble de phénomènes interdépendants accentue progressivement et continûment la transformation de l'agriculture et la mort lente du monde rural. En effet, la disparition de la main-d'œuvre agricole entraîne soit la mort de l'exploitation, soit la mécanisation du travail agricole. Les paysans deviennent ouvriers à la ville ou bien survivent en s'efforçant de rentabiliser au maximum de petites surfaces ; certains deviennent de grands producteurs quasiment industriels sur des surfilées d'autant plus grandes qu'elles proviennent du rachat de terres de ceux qui s'en vont.

Les transformations économiques sont souvent les plus puissants facteurs d'évolution d'une société. Elles entraînent une série de conséquences sociales qu'il convient d'approfondir pour mieux comprendre la complexité de l'évolution économique.

La transformation des rapports sociaux

Ainsi, la société rurale traditionnelle se développe autour d'un type de famille que les ethnologues appellent la *famille élargie*. Celle-ci compte facilement jusqu'à trois générations sur un même lieu d'habitation. Si ce sont essentiellement les parents qui gèrent la ferme, il s'y trouve également les grands-parents, les frères et sœurs du père ou de la mère (suivant que la ferme provient du père du mari ou de celui de la femme). Il peut s'y trouver également du personnel agricole, des domestiques, des ouvriers agricoles ; c'est cet ensemble de personnes, vivant sur un même lieu d'habitation, la ferme, et y trouvant la majeure partie de ses ressources alimentaires et économiques, que l'on appelle la *famille élargie*, la *famille de la société paysanne*. La famille, dans ce contexte, est à la fois une unité économique (production et consommation sur place), une unité sociale, un centre d'apprentissage — les enfants commencent par être les apprentis de leurs parents et les valeurs de cette société se transmettent directement des parents aux enfants — et même un lieu de loisir autour des veillées.

La révolution familiale

La révolution industrielle s'est accompagnée d'une transformation de la famille. On est passé de la famille élargie à la famille restreinte, réduite aux parents et aux enfants, ce qu'on appelle la *famille-ménage*. Sous la IIIe République, les enfants sont allés à l'école de plus en plus longtemps ; ils y ont découvert d'autres professions que celle de paysan. L'attrait de la ville, d'un salaire, de jours de repos et de congés, d'une certaine autonomie, d'une autre forme de vie a joué également son rôle dans l'exode rural. Seul un des enfants reprend la ferme ; il fonde une famille-ménage et il s'efforce de rentabiliser sa parcelle en mécanisant son travail. L'évolution du rôle de la femme a aussi son influence dans la disparition progressive de la société rurale traditionnelle, où la paysanne apparaissait souvent sous les traits de la servante de son mari — celle qui nettoyait la maison, faisait la cuisine, soignait les bêtes, servait à table —, mais aussi sous les traits de la matrone qui avait la responsabilité de la caisse et des enfants. Dans la famille-ménage, la femme devient en fait l'associée de son mari, et le partage des tâches se fait différemment. Ainsi, dans la société rurale traditionnelle, le poulailler, la basse-cour étaient laissés à la responsabilité de la femme, car le rapport économique était assez faible, plutôt de complément. Actuellement, au contraire, la rentabilisation des petites surfaces peut pousser le mari à mettre sur pied un élevage industriel de poules ; on passe alors de la basse-cour à l'élevage de 1 500 ou 3 000 poules suivant des normes industrielles ; la femme devient l'associée économique de son mari, au point que l'on a pu dire que, si les femmes de paysans s'arrêtaient de travailler, plus de 50 p. 100 des exploitations agricoles seraient en faillite. Parallèlement à l'évolution de ses tâches, la femme du paysan se fait, suivant l'expression d'Edgar Morin, l'« agent secret de la modernité ». Surchargée de tâches d'exploitation, la paysanne cherche à alléger les corvées ménagères ; elle supprime le feu de cheminée pour la cuisinière, le lavoir pour la machine à laver et elle introduit le réfrigérateur, puis, progressivement, tout l'équipement électro-ménager.

La transformation de l'habitat et la fin d'une civilisation

Après la séparation de la pièce à coucher et de la salle commune autour de l'âtre, on assiste à la séparation de la cuisine et de la pièce de séjour ; c'est un des symboles de la fin de la civilisation rurale que la transformation du « foyer » —, pièce unique avec l'âtre, les bancs, le vaisselier, l'armoire et le lit —, en une série de pièces exprimant d'abord la séparation entre le coucher et le séjour, puis entre cuisine et salle de séjour. La salle commune ne doit plus être alors une pièce à corvées, mais un séjour de commodité, de détente, d'agrément. L'introduction de la télévision à partir des années 50 accentue encore le phénomène, en supprimant le pôle culturel de la société rurale, la veillée, dont le rôle était multiple. La veillée était le lieu permanent de création et de transmission de toute une culture ; le soir, autour du feu, au milieu des voisins, chacun s'efforçait de s'exprimer, et c'étaient les chants, les danses, les contes, les récits, les légendes, toute la littérature orale, l'histoire non écrite, en un mot la culture qui se transmettait sans solution de continuité des vieux aux jeunes dans la langue de la région. Les cultures régionales, soubassement culturel de la civilisation rurale, « chosifiées » par le pouvoir central comme folklore et, par là, dévalorisées, font de nouveau leur réapparition dans les revendications des minorités nationales. En effet, la transformation du milieu rural s'accompagne d'une transformation de la mentalité paysanne.

Les conséquences humaines de l'intégration économique

Pendant plus d'un siècle, le paysan s'est considéré lui-même comme un petit producteur marchand, vivant largement en autarcie avec un sentiment de propriétaire, bien que la propriété des sols fût l'apanage du châtelain ou du propriétaire foncier et que le paysan ne fût que le fermier ou le métayer. Il veillait à produire un peu de tout pour l'autoconsommation (1,2 ou 3 porcs à abattre, les légumes du potager, les animaux de la basse-cour, du lait, du blé, de l'avoine, des pommes de terre, etc.) ; en outre, une part était produite pour l'échange simple (pratiques et fournitures aux commerçants, au curé) ; une autre l'était pour le propriétaire ; une dernière part était vendue au marché pour avoir l'argent nécessaire à l'achat de biens que le paysan ne pouvait pas produire lui-même ; c'était au marché, en vendant à qui il voulait et comme il voulait que le paysan se sentait producteur marchand et maître de ses biens.

La génération de l'industrialisation se sent en situation de dépendance face au vrai propriétaire et est élevée dans l'emprise de l'idéologie du progrès, de la science et de la connaissance. Elle remplace les bœufs par le tracteur ; elle modernise, emprunte, sélectionne les animaux, défriche, encouragée par ses organisations professionnelles. Mais l'industrialisation de l'agriculture, issue de la concentration urbaine et de la consommation de masse, impose une production de masse et intègre le paysan producteur à un niveau de ce circuit économique essentiellement géré par des trusts multinationaux et des banques. Le paysan n'est plus qu'un employé producteur dans une série d'opérations qui ne dépendent pas de lui, et son sort se rapproche de celui de l'ouvrier. L'homogénéisation des genres de vie, la disparition de la civilisation rurale, de ce qui faisait de ce mode de vie une civilisation, l'emprise progressive de quelques gros trusts internationaux, la banalisation de l'existence, l'industrialisation généralisée, avec tous les risques de déséquilibres écologiques et de pollution qu'elle entraîne, se traduisent alors dans la mentalité des jeunes en une angoisse et en une perte d'identité qui les font souvent rechercher cette identité dans la culture rurale traditionnelle de chaque région ; les revendications des minorités nationales sont la traduction, sur le plan social, de la transmission dernière de la culture du monde rural du grand-père au petit-fils, parce que le père l'a oubliée ou l'a perdue.

E. G.

▶ *Paysans.*

G. Friedmann, *Villes et campagnes* (A. Colin, 1953). / D. Faucher, *le Paysan et la machine* (Éd. de Minuit, 1954). / R. Redfield, *Peasant Society and Culture* (Chicago, 1956). / H. Mendras, *Sociologie rurale* (Cours de droit, 1957) ; *Sociologie de la campagne française* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1959 ; 3e éd., 1971) ; *la Fin des paysans* (SEDEIS, 1967 ; nouv. éd., A. Colin, 1970). / P. Rambaud, *Économie et sociologie de la montagne ; Albiez-le-Vieux en Maurienne* (A. Colin, 1962) ; *Société rurale et urbanisation* (Éd. du Seuil, 1974). / M. Gervais, C. Servolin et J. Weil, *Une France sans paysans* (Éd. du Seuil, 1965). / E. R. Wolf, *Peasants* (Englewood Cliffs, N. J., 1966). / G. Hoyois, *Sociologie rurale* (Éd. universitaires, 1968). / H. Mendras et Y. Tavernier (sous la dir. de), *Terre, paysans et politique* (SEDEIS, 1969-70, 2 vol.). / P. Houée, *Coopération et organisation agricole Française* (Cujas, 1970). / B. Lambert, *les Paysans dans la lutte des classes* (Éd. du Seuil, 1970). / M. Jollivet et H. Mendras (sous la dir. de), *les Collectivités rurales françaises* (A. Colin, 1971-1974 ; 2 vol.). / I. Chiva et P. Rambaud (sous la dir. de), *les Études rurales en France. Tendances et organisation de la recherche* (Mouton, 1973).

rurale (économie)

Partie de la science économique qui étudie les mécanismes économiques liés à l'exploitation de la terre.

Si l'on s'en tenait à l'étymologie, l'économie rurale serait l'économie de la campagne. Dans ces conditions, son domaine d'étude devrait s'étendre à toutes les activités économiques de

la campagne, c'est-à-dire non seulement à l'activité agricole, mais aussi aux activités industrielles, artisanales et commerciales qui s'y exercent. En fait, c'est une conception plus restrictive qui a prévalu avec le temps : traditionnellement, l'économie rurale ne s'occupe que de l'activité agricole.

Deux conceptions opposées

Dans cette acception limitée et traditionnelle, deux grandes conceptions se sont opposées. D'une part et pendant longtemps, l'économie rurale a cherché simplement à être une sorte d'économie domestique. Elle a voulu être essentiellement la science de l'entreprise agricole ; elle s'est efforcée de préciser comment celle-ci doit s'organiser pour vivre. Cette conception est celle de l'un des premiers auteurs qui se soient rendus célèbres en matière d'économie rurale, Caton* l'Ancien. Elle devait prévaloir durant tout le Moyen Âge, où l'on cherchait à aménager les vastes domaines agricoles de façon à leur faire rendre le plus grand rapport possible. Les mêmes préoccupations dominent encore au XVII[e] s. chez Olivier de Serres, qui donne longuement des conseils pour l'organisation et la gestion d'un domaine rural.

La seconde conception s'affirme au XVIII[e] s. avec les travaux des physiocrates. Sans se désintéresser de l'entreprise agricole, car beaucoup d'entre eux sont très au courant de la technique, les physiocrates vont proposer une vision plus large de l'économie rurale. En plaçant délibérément l'agriculture au centre même de la vie économique, ils en déduisent toutes les conséquences économiques, sociales et même politiques qui doivent en résulter pour le royaume. Ils affirment que l'agriculture est la source de toute richesse ; s'ils préconisent certaines techniques pour tirer de la terre les richesses qu'elle contient en puissance, ils insistent surtout sur les conditions générales du milieu qu'il est indispensable de réaliser pour obtenir le maximum de résultat. Cette façon de voir marque la naissance d'un nouveau courant de pensée, qui triomphera au XIX[e] s. avec Ricardo* (théorie de la rente foncière), H. Passy (recherche des conditions sociales déterminant le choix des systèmes de culture), Léonce de Lavergne (analyse des progrès de la production française de 1789 à 1848).

La conception première — la science de l'exploitation agricole — a inspiré de nombreux travaux tant en France qu'à l'étranger. En France, cette tendance a été celle de Thomas de Gasparin (1754-1793), de Christophe Joseph Alexandre Mathieu de Dombasle (1777-1843) et de leurs successeurs. Ces auteurs envisagent essentiellement les façons d'aménager l'exploitation afin d'atteindre les résultats les plus élevés ; à cet effet, ils sont amenés à examiner des problèmes de technique agricole. Cette conception a donné naissance chez les auteurs allemands, aux ouvrages consacrés à la Betriebswirtschaft et chez les auteurs américains aux ouvrages consacrés au Farm Management, renouvelé par l'étude des comptabilités*. Plus récemment, tous les travaux consacrés à la gestion de l'exploitation agricole s'inscrivent dans cette conception. D'une façon générale, il s'agit de montrer que l'intérêt d'une production* ou d'une technique de production ne se juge pas dans l'absolu, mais par référence à certaines structures de ressources et aux autres opportunités offertes. Par ailleurs, le souci de réunir l'information nécessaire à toute analyse sérieuse de l'économie de l'exploitation agricole a conduit à employer les techniques nouvelles d'investigation et de traitement des problèmes se posant au niveau de cette exploitation. Par exemple, un recours de plus en plus large à la programmation linéaire se justifie par le fait que cette technique permet de poser les problèmes dans toute leur complexité.

Alors que la conception première connaît en fait des prolongements nombreux et féconds à l'époque contemporaine, c'est la seconde conception qui va, au contraire, être complètement remise en cause sous l'empire des changements ayant affecté l'agriculture. Dans la ligne des travaux des physiocrates, les efforts de leurs successeurs avaient abouti à traiter l'activité agricole comme un chapitre à part de la science économique, en raison des particularités qu'elle présentait, notamment aux points de vue biologique et social. Par exemple, Jules Milhau estimait qu'il fallait repenser les phénomènes du monde agricole en eux-mêmes et éviter de transposer des schémas classiques établis pour l'économie industrielle et valables pour le système capitaliste. À la suite d'une évolution dominée par la croissance* économique, l'économie rurale allait prendre en réalité une orientation radicalement différente pour étudier le rôle et l'activité du secteur agricole.

La nouvelle orientation

Plutôt que de chercher à dégager les spécificités du secteur agricole et de l'isoler ainsi de l'économie, l'économie rurale, a-t-on dit, doit s'efforcer de procéder à son sujet à une analyse proprement économique, en partant du fait que des relations unissent nécessairement l'agriculture à l'ensemble de l'économie. Le secteur ne doit plus être traité isolément, mais dans les relations qu'il a avec une économie dont lui-même ne représente qu'un élément constitutif. Il ne s'agit pas de relations avec un monde extérieur à l'agriculture ou au reste de l'économie, mais avec un ensemble dont le secteur agricole est partie intégrante. L'économie rurale doit raisonner en tenant compte de l'interdépendance existant entre le secteur agricole et le reste de l'économie. Cette nouvelle orientation a conduit à traiter des problèmes de l'économie rurale selon une optique tout à fait différente et aussi d'en évoquer d'autres, qui, dans l'ensemble, avaient été ignorées. Ainsi, l'économie rurale a été amenée à aborder une multiplicité et une variété de thèmes qui, à première vue, laissent une impression d'hétérogénéité, alors que l'analyse s'appuie sur des hypothèses d'une logique cohérente.

• La première des directions nouvelles dans laquelle l'économie rurale s'est engagée a consisté à examiner, clans une perspective globale et parfois historique, le rôle de l'agriculture dans le développement* économique, en partant de l'hypothèse que *le développement agricole et le développement industriel doivent progresser de pair.* Celte analyse des relations entre le secteur agricole et le secteur industriel a abouti à la formulation de recommandations de politique économique. Les doctrines de l'industrialisation, comme celles d'une diversification de l'économie ou d'un développement équilibré, ont insisté sur la nécessité d'une expansion préalable ou, du moins, simultanée de la production agricole. D'un côté, l'industrie, par son développement, peut, sur une longue période, participer à une amélioration du pouvoir d'achat : elle crée de nouveaux emplois, ce qui absorbe une partie du surplus de main-d'œuvre inemployée ou sous-employée. Dans l'immédiat, la demande* globale s'en trouve rehaussée et se traduit surtout par un accroissement de la demande de produits alimentaires. La modernisation du secteur agricole s'en trouve donc encouragée. Inversement, pour poursuivre son expansion, l'industrie a besoin de travailler pour un marché élargi. Le relèvement des revenus du secteur agricole peut fournir les débouchés recherchés par l'industrie (tracteurs, par exemple). En définitive, le développement industriel et le développement agricole ne doivent pas être séparés : l'industrie et l'agriculture se fournissent entre elles un marché et se soutiennent mutuellement.

• En second lieu, l'économie rurale s'est préoccupée d'examiner le rôle de l'agriculture dans les *échanges* internationaux* (par exemple contribution de l'agriculture à l'équilibre général du commerce extérieur) et la place prise par elle dans la construction européenne (problème de la politique agricole commune [v. Europe]).

• Mais ce sont sur les tendances d'évolution et d'organisation du secteur agricole que se sont surtout concentrées les analyses de l'économie rurale. Ces efforts ont donné lieu à de nombreux débats. Un d'entre eux a trait à l'*industrialisation de l'agriculture* : sous ce vocable, il faut désigner l'introduction et l'application des techniques industrielles tant dans le domaine des structures et des méthodes de production que dans celui de la gestion et de la commercialisation. Ces possibilités d'industrialisation de l'activité agricole se marqueraient par le découpage d'un processus de production (comme celui de l'élevage des poulets) en une série de processus élémentaires correspondant à des opérations ou à des tâches déterminées (l'alimentation, l'abattage de poulets). Ces dernières pourraient être exécutées sur une grande échelle et permettraient la mise en œuvre de procédés de lutte contre les aléas (épizooties par exemple). Il se réaliserait ainsi une nouvelle division du travail propre à favoriser une production de masse à coûts beaucoup moins élevés que ceux de la production traditionnelle. Par ailleurs, cette industrialisation serait à l'origine de changements au niveau de l'exploitation agricole : celle-ci, qu'on a pu considérer comme un système relativement autonome et stable dirigé de l'intérieur (peu d'achats de ressources productives, peu de ventes, diversification étendue, technique peu progressive, absence de comptabilisation du capital foncier et du travail dans l'exploitation, etc.), cédera graduellement la place, après toute une série de transformations complexes, dont l'ampleur et la rapidité sont inégales

selon les produits et les régions, à des combinaisons d'ateliers de production plus ou moins satellisés, en amont et en aval, par des ensembles industriels et commerciaux. Un tel phénomène se produit sous une double pression.

Des politiques modernes

D'une part, le progrès des techniques permet de décomposer en tâches élémentaires les opérations traditionnelles de production* et surtout de mieux contrôler les résultats de chacune d'elles.

En face de cette pression s'exerce une autre pression, qui tend à coordonner sur une échelle plus vaste les « processus préalablement dissociés ». Ce sont les industries agricoles et alimentaires, poussées elles-mêmes par les exigences d'une concurrence accrue, qui favorisent, par l'intermédiaire des contrats d'intégration, cette organisation de la production agricole. Cette *intégration* va permettre à ces industries de traiter une masse de-produits homogènes et de mieux satisfaire aux exigences de la distribution concentrée. Par ailleurs, l'intégration apporte à l'agriculture une certaine sécurité, qui, à long terme, dépend évidemment de la solidité technique, commerciale et financière du pôle d'intégration. Enfin, cette industrialisation laisse une chance de survie aux petites exploitations de type familial dans la mesure où les membres de celles-ci se contentent, tant pour leur travail* que pour leur capital*, d'une rémunération beaucoup plus faible.

• Dans le prolongement des problèmes soulevés par l'industrialisation et surtout par l'intégration, on ne devait pas manquer de s'interroger sur le rôle que pouvait jouer le *mécanisme des prix** dans la formation des revenus agricoles et aussi dans la modernisation des exploitations agricoles. Au sujet de la formation des revenus agricoles, on a fait remarquer que la part du prix payée par le consommateur et revenant aux agriculteurs ne tendait pas à s'accroître au même rythme que la part prélevée par l'intermédiaire, le commerçant ou l'industriel. On a pu, alors, estimer que les agriculteurs se trouvaient défavorisés : il conviendrait, en conséquence, de les inciter à se grouper en coopératives ou en unions de producteurs, afin qu'ils puissent obtenir par ce moyen une amélioration des conditions de vente de leurs produits et parvenir à une maîtrise plus grande des marchés agricoles. De tels efforts de regroupement des agriculteurs ne devraient pas, d'ailleurs, se limiter à la seule vente des produits agricoles ; ils devraient également s'étendre au domaine de l'intégration : face aux groupes géants (Perrier, Unilever, Nestlé), qui prennent le contrôle de l'industrie alimentaire, seul un renforcement du pouvoir de négociation des agriculteurs peut empêcher que ceux-ci soient trop dominés par ces groupes et qu'en conséquence les revenus agricoles se trouvent atteints. Dans ces conditions, on a discuté des moyens qui permettraient d'obtenir effectivement un renforcement du pouvoir économique des agriculteurs : ainsi, on a pu conseiller de brusquer le regroupement en s'attachant surtout aux exploitations les plus dynamiques ; le meilleur moyen d'y parvenir serait de réserver — immédiatement ou progressivement — les aides économiques de l'État (subventions, bonifications de prêts, etc.) aux agriculteurs produisant sous le contrôle d'un groupement de producteurs ou sous contrat avec une firme privée ou une coopérative.

On a parfois mis en doute le rôle du mécanisme des prix dans la modernisation de l'agriculture et des exploitations agricoles. En effet, un relèvement du niveau des prix à la production ne donne pas à tous les agriculteurs la possibilité d'investir et de moderniser leurs exploitations. Comme une amélioration de la productivité agricole dépend de plus en plus d'investissements* coûteux, cette hausse des prix ne permet pas en elle-même aux agriculteurs ne disposant que de faibles revenus de dégager les sommes suffisantes pour acheter des équipements lourds ; seuls les agriculteurs riches peuvent en profiter, si bien que l'écart entre agriculteurs pauvres et agriculteurs riches (devenant de plus en plus productifs) tend à se creuser. Cette disparité entre ces deux catégories d'agriculteurs tiendrait aux conditions de départ dans lesquelles se trouvent placés les uns et les autres. Une telle analyse a conduit l'économie rurale à rechercher s'il n'existait pas un sous-développement dans le secteur agricole.

• Une telle interrogation a amené à proposer une autre politique que celle des prix. Dans la mesure où cette autre politique s'attacherait aux conditions dans lesquelles s'exerce et se débat l'activité agricole, on a pu parler de *politique des structures*, qu'on a évidemment opposée à celle des prix. D'une façon générale, cette politique des structures se propose de mettre en place une organisation plus rationnelle de la production agricole, de telle façon que la productivité soit relevée. Dans ces conditions, elle se définit comme la mise en œuvre d'un ensemble de moyens coordonnés et orientés en vue de faciliter la constitution du plus grand nombre possible d'exploitations viables. Plus concrètement, elle a abouti à faire prendre des mesures intéressant le domaine foncier (création de sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural ayant pour objectif de limiter la hausse du prix de la terre et de favoriser la constitution d'exploitations viables), le domaine de la commercialisation des produits agricoles (création de groupements de producteurs), le domaine de la formation et de l'information des agriculteurs (groupements de vulgarisation par exemple).

G. R.

► *Agriculture / Alimentation / Économique (science) / Élevage / Exploitation agricole / Intégration / Machinisme agricole / Paysans / Politique agricole / Rural (monde).*

R. Badouin, *Économie rurale* (A. Colin, 1957). / P. Fromont, *Économie rurale* (Libr. de Médicis, 1957). / J. Valarché, *l'Économie rurale* (Rivière, 1959). / J. Bonnamour, *Géographie rurale. Méthodes et perspectives* (Masson, 1973). / J. M. Cusset, *Urbanisation et activités agricoles* (Economia, 1975). / H. de Farcy, *l'Espace rural* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1975).

Ruskin (John)

Critique d'art, sociologue et écrivain anglais (Londres 1819 - Brantwood, Coniston, Lancashire, 1900).

Le courant philosophico-scientifique matérialiste de l'ère victorienne semble près d'étouffer les forces de l'imagination et du rêve. La grande fièvre industrielle et mercantile menace les fondements même de la civilisation. Alors, vers le milieu de ce XIXe s. anglais, de grandes voix s'élèvent, tonnent même. Mais, nostalgiques et romantiques, elles ne s'arrachent pas encore au passé pour bâtir une cité résolument nouvelle. Celle de John Ruskin — à côté de Carlyle* — domine.

Fils d'un négociant riche et éclairé, grand amateur d'horizons nouveaux, John Ruskin connaît tôt le goût des choses de l'esprit et laissera une œuvre abondante, dans laquelle *Sesame and Lilies* (*Sésame et les lis*, 1865) représente en son temps le titre le plus populaire. Dès sa onzième année, il écrit. Lauréat d'un prix de poésie en 1839, il publie des articles scientifiques aussi bien que des essais sur l'architecture, mène en même temps ses études à Oxford (1837-1842) et parcourt l'Europe. De sa formation morale, fortement marquée par l'empreinte puritaine maternelle, de la rencontre de Turner*, dont il admire et défend l'œuvre, de celle des artistes du Moyen Âge italien et des bâtisseurs de cathédrales gothiques va naître sa philosophie artistique, qui débouche rapidement sur le social.

Ces deux évangiles s'imbriquent d'ailleurs de façon très étroite et ne cessent d'éveiller chez leur auteur de profondes résonances morales, ainsi qu'il apparaît dans les œuvres essentielles au plan de l'art, des *Modern Painters* (I, 1842 ; II, 1846 ; III et IV, 1856 ; V, 1860) à *The Stones of Venice* (I, 1851 ; II et III, 1853) et à *The Seven Lamps of Architecture* (1849). Dans ce temps de « Barbares » et de « Philistins » dénoncés par Matthew Arnold (1822-1888), la pensée esthétique se dévoie. Mais, pour Ruskin, le mal vient de plus loin. Il en rend responsable l'esprit de la Renaissance *(les Pierres de Venise)*. Un retour aux sources s'impose. La seule voie à suivre pour le créateur passe par celle que lui offre le spectacle des choses de la nature. Il doit s'inspirer de la perfection de ses moindres détails, dont chaque partie, parfaitement finie, atteste d'une volonté supérieure et constitue un hymne à cette volonté qui nous dépasse *(Peintres modernes)*. Il faut que la pâte du tableau, à son tour, ou la pierre travaillée deviennent le reflet d'une âme et atteignent à l'acte de foi. Sacrifice, vérité, force, beauté, vie, souvenir et obéissance, ces *Sept Lampes de l'architecture*, guideront la main de l'homme, seule capable de donner naissance au beau. On le sent déjà, Ruskin ne peut apporter son aval à une société qui ne produit que de la laideur et où la machine tend à écraser l'homme. Le combat pour la beauté s'inscrit dans un contexte plus général de lutte pour la vie, pour la civilisation. Ainsi, avec *The Political Economy of Art* (1857) débute une série d'ouvrages plus nettement axés vers l'économique et le social. Certains, comme *Unto this Last* (1862) ou *Mulnera Pulveris*, (1872) soulèvent les plus vives polémiques. L'action de Ruskin prend également un aspect épistolaire (*Time and Tide* [1867] ou *Fors Clavigera* [1871-1884]). L'écrivain la poursuit aussi dix années durant à l'université d'Oxford, où, à partir de 1869, il obtient une chaire d'histoire de l'art.

L'évangile social de Ruskin paraît, dans bien des domaines, manquer pour le moins de réalisme. Son état paterna-

liste, sa société caporalisée, soumise à l'emprise des vieilles féodalités et d'un corporatisme désuet, relèvent plus du rêve nostalgique que de l'esprit de progrès. Il n'en demeure pas moins que le rayonnement de la pensée de Ruskin se révèle considérable. Dans le domaine de l'art pur, ses théories vont animer le mouvement préraphaélite*, qu'il soutient activement. Son exaltation du travail manuel rédempteur fait que des hommes comme William Morris (1834-1896) ou Edward Burne-Jones (1833-1898), abandonnant la théologie, réussissent à insufler une nouvelle jeunesse à l'art de la décoration, de l'ameublement ou de la tapisserie. Les lettres anglaises avec G. B. Shaw*, H. G. Wells* ou Edward Carpenter (1844-1929) se souviennent de ses théories, et, en France, Proust retrouve l'étroite harmonie qui unit chez Ruskin la pensée et la phrase dans leur complexité poétique. Sans parler du rôle de Ruskin dans le progrès du « remords social » victorien, de son influence sur les travaillistes et l'action d'un Gāndhī, on retiendra essentiellement de sa pensée — même si elle s'égare parfois dans la folie — qu'elle met la défense de l'individu et l'exaltation de l'homme au centre de ses préoccupations, ce qui suffirait à assurer sa pérennité.

D. S.-F.

🕮 F. Delattre, *Ruskin et Bergson, De l'intuition esthétique à l'intuition métaphysique* (Oxford, 1948). / J. Evans, *John Ruskin* (Londres, 1954). / R. G. Collingwood, *Essays in the Philosophy of Art* (Bloomington, Indiana, 1964). / P. Jaudel, *la Pensée sociale de John Ruskin* (Didier, 1973).

Russell (Bertrand)

Logicien et philosophe britannique (Trelleck, pays de Galles, 1872 - Penrhyndeudraeth, pays de Galles, 1970).

Un jeune homme seul

Les premières années du philosophe sont marquées par le deuil et le puritanisme : Bertrand Arthur William Russell a deux ans quand meurent sa mère et ses deux sœurs, et quatre ans quand son père disparaît. Il est confié à sa grand-mère. Revoyant sa vie bien des années après dans une œuvre qu'il a intitulée *The Autobiography of Bertrand Russell* (vol. I : *1872-1914* ; vol. II : *1914-1944* ; vol. III : *1944-1967*), publiée à Londres en 1967-68 et traduite en français en 1968-1970, il raconte ce que fut pour lui cette vie, notamment dans le jardin de sa grand-mère, où il se promenait seul, « laissé à l'état sauvage ». Ce sont les nurses, les gouvernantes allemandes ou suisses qui l'entourent et le grondent. « J'avais en fait une propension peu commune à la conscience du péché. » À onze ans, Russell découvre la géométrie : la passion des mathématiques devient tellement envahissante que sa grand-mère doit limiter les leçons et que l'enfant travaille « en cachette dans sa chambre à coucher, à la lueur d'une bougie ». L'autobiographie de Stuart Mill lui fait penser qu'il n'y a pas de réponse à la question « Qui a créé Dieu ? » : « Et c'est ainsi que je devins athée », conclut-il. En octobre 1890, il est reçu à Trinity College (Cambridge). Sa voie intellectuelle est désormais tracée : ce sera un perpétuel aller et retour entre la morale et la logique.

Cambridge et le mariage

C'est à Cambridge que Russell rencontre tous ceux qui vont devenir ceux qu'il appelle ses « amis intimes » : son maître, Alfred North Whitehead ; Crompton, tout à la fois hostile au socialisme et à l'entreprise privée ; J. M. E. McTaggart, philosophe timide et hégélien intègre. À l'heure du bilan, Russell avouera : « Si Cambridge a beaucoup compté dans ma vie, ce fut par les amis que je m'y suis faits et l'expérience que j'y ai acquise dans la discussion des idées ; en revanche, l'enseignement proprement dit ne m'apporta pratiquement rien. » C'est chez des amis, lors d'un séjour chez son oncle, qu'il rencontre Sydney et Beatrice Webb dont les idées le remuent profondément (v. Fabiens) puis Alys Pearsall Smith, avec qui il se mariera en 1894.

Les débuts dans la vie

En 1894, ses examens terminés, Russell voyage à Paris, puis à Florence, où il découvre l'art ; en 1895, il rentre passer sa maîtrise, puis se rend à Berlin, où il fréquente les socialistes, dont Bebel et le frère de Karl Liebknecht. Il rédige des notes qui vont devenir son premier livre, publié en 1896 sous le titre de *German Social Democracy* ; mais il a déjà décidé de se consacrer aux mathématiques. L'année suivante, il met en forme son mémoire de maîtrise *(An Essay of the Foundations of Geometry)*, qu'il publie en 1897 à Cambridge ; en 1900 paraît *A Critical Exposition of the Philosophy of Leibniz*. Sa collaboration avec Whitehead va devenir plus étroite. Il se rend à Paris avec lui et il y rencontre G. Peano (1900). Russell rédige alors *The Principles of Mathematics* (1903). En 1907, il lente de se présenter aux élections avec dans son programme le vote féminin ; il ne reçoit que quolibets. Il mène ainsi tout de front et fait paraître *Philosophical Essays* (en 1910) : la même année paraît le premier volume des *Principia Mathematica*, rédigé avec Whitehead (2e vol. en 1910 ; 3e vol. en 1913). En mars 1911, il rencontre à Paris Ottoline Morrell, dont il s'éprend.

La Première Guerre mondiale

Les opinions de Russell heurtaient déjà depuis longtemps Whitehead ; la guerre précipite la rupture entre les deux hommes. Le pacifisme de Russell s'exprime dès lors avec fermeté et l'oppose à ses anciens amis. Ses pamphlets sont réunis dans *Justice in War Time* (1916). Sa lutte contre la guerre s'accentue : Russell rédige *Principles of Social Reconstruction* (1916), dont la parution entraîne son interdiction comme conférencier. En mai 1918, il est condamné à six mois de prison ferme ; il y écrit *Introduction to Mathematical Philosophy* (1919). À sa sortie de prison, il côtoie de plus près le socialisme (*Roads to Freedom*, 1918). Il se rend en U. R. S. S. en 1920, et, là encore, son individualisme aristocratique l'emporte et déçoit ses nouveaux amis, qui le rangent désormais parmi les « laquais de la bourgeoisie ». En 1920, Russell part pour la Chine en compagnie de Dora Black, avec qui il se remariera à son retour. En novembre 1921 naît son premier enfant : « J'éprouvai intensément la délivrance d'une passion longtemps contenue, et, durant les dix ans qui ont suivi, mes principaux intérêts furent d'ordre paternel. »

Russell refait le point de sa connaissance en logique avec la publication de *The Analysis of Mind* en 1921. En 1922 et en 1923, il présente une nouvelle fois sa candidature au Parlement, en préconisant la lutte contre l'impérialisme, l'impôt sur le capital, les réformes de l'enseignement et la reconnaissance politique de U. R. S. S. En vain : les électeurs lui préfèrent le candidat conservateur. En 1931, la disparition de son frère aîné le fera héritier du titre : le 3e comte Russell pourra désormais siéger à la Chambre des lords.

Une tentative pédagogique

Une vingtaine d'enfants fréquente l'école qu'il a fondée avec sa femme en 1927. Les principes reposent sur une éducation sans larmes et sur une morale sans contrainte. Russell se retrouve rapidement avec des élèves qui sont des cas sociaux, qui tourmentent ses propres enfants et qui l'amènent à des méthodes exténuantes de surveillance. En outre, l'échec financier est tel qu'il devra fermer l'école.

En 1935, Russell se sépare de sa seconde femme ; il épousera l'année suivante Patricia Helen Spence, dont il aura un fils.

Russell en Amérique

En 1938, Russell part pour Chicago, où Rudolf Carnap et Charles Morris assistent à ses cours ; puis il est invité au collège de la cité de New York (1940). Ce collège dépend du gouvernement de la cité, dont Russell dira sans ambage que c'était un « satellite du Vatican ». Les ouvrages du philosophe sont déclarés « lubriques, aphrodisiaques et dépourvus de tout ressort moral ». Russell n'en continue pas moins conférences, cours et publications (*An Inquiry into Meaning and Truth*, 1940), mais il perd son emploi et doit rentrer en Grande-Bretagne en 1944.

Le combattant de la paix

À son retour, Russell enseigne à Trinity College. Il publie *A History of Western Philosophy* (1945) et reprend ses leçons sur les limites de la connaissance, qu'il résume dans *Human Knowledge : its Scope and Limits* (1948). Ses conceptions pacifistes se sont radicalisées après la bombe atomique d'Hiroshima. Désormais, sa vie va se dérouler au rythme des marches pacifiques, des conférences et des prises de parole. En juin 1950, il se rend en Australie et, tout en traitant de la guerre froide devant ses auditeurs, observe et condamne la ségrégation raciale entre Australiens anglo-saxons de souche et aborigènes. À la fin de 1950, il se rend à Stockholm pour recevoir le prix Nobel de littérature. En 1952, il divorce de nouveau et épouse Edith Finch. La B. B. C. l'invite à une conférence intitulée « l'Homme en danger », dont il rédige un manifeste destiné à tous les savants du monde. L'intervention de la Grande-Bretagne à Suez le révolte. Russell crée avec d'autres savants la « conférence Pugwash »,

qui se réunit périodiquement et dont l'influence est grande. En janvier 1958, il participe au lancement de la « Campaign for Nuclear Disarmament » et en devient le président ; il prend part au mouvement de désobéissance civile (baptisé « Comité des 100 ») et lance une action à Trafalgar Square en février 1961, suivie d'une marche sur Whitehall. D'autres réunions ont lieu à Hyde Park en août. Il est inculpé, arrêté, puis relâché. Il s'intéresse à tous les mouvements de libération : les combattants grecs de la Résistance (1963), les Palestiniens, etc. En novembre 1966, il constitue contre les crimes de guerre au Viêt-nam un tribunal international dont il fixe les objectifs en ces termes : « Puisse ce tribunal éviter le crime de silence. » Le tribunal se réunit en mai 1967 et est présidé par J.-P. Sartre ; Russell ne peut y assister à cause de son âge ; il meurt trois ans plus tard.

Parmi les œuvres de Russell, il faut encore citer : *Mysticism and Logic, and Other Philosophical Essays* (1918), *The France and Theory of Bolchevism* (1920), *The Problems of China* (1922), *On Education* (1926), *The Analysis of Matter* (1927), *An Outline of Philosophy* (1927), *Marriage and Morals* (1929), *The Conquest of Happiness* (1930), *Education and the Social Order* (1932), *Power : a New Social Analysis* (1938), *Human Society in Ethics and Politics* (1954).

La logique et la philosophie de Russell

Les fonctions propositionnelles

La logique à laquelle Russell croit possible de réduire les mathématiques *(logicisme)* comprend le calcul* des propositions et le calcul* des prédicats avec variables de prédicat quantifiées. Le nom de *fonction propositionnelle*, dont il emprunte à G. Frege l'idée, recouvre plusieurs conceptions.

a) *La fonction propositionnelle comme énoncé ouvert.* Un exemple en est « x est mortel », issu de la proposition « Socrate est mortel » quand on remplace le nom propre « Socrate » par une variable d'individu. En tant qu'énoncé ouvert, une fonction propositionnelle désigne une valeur de vérité ambiguë (elle n'est ni vraie ni fausse). Elle ne devient le nom d'une valeur de vérité qu'une fois que la ou les variables libres qui y figurent sont remplacées par des noms d'objets déterminés, « x est mortel » est vrai de Socrate, faux d'un objet éternel, par exemple pour « 2 » substitué à x.

b) *La fonction propositionnelle comme prédicat avec variables en forme nominale.* Ainsi, l'écriture $\varphi\ xyz$, si x, y et z ne sont pas considérés comme des variables libres, mais comme des marqueurs de place destinés à montrer de combien d'arguments dépend φ, est un prédicat dans ce sens. L'équivoque des variables libres est que celles-ci peuvent jouer plusieurs rôles différents.

c) *La fonction propositionnelle comme fonction logique*, c'est-à-dire comme application d'un domaine d'individus (ou d'un domaine de n-uples d'individus) dans l'ensemble des valeurs de vérité : il s'agit alors non plus, comme dans a et b ci-dessus, d'un objet linguistique, mais d'un objet abstrait susceptible d'interpréter une fonction propositionnelle comme entité linguistique.

d) *La fonction propositionnelle en tant qu'abstract ou en tant qu'attribut (ou nom d'attribut).* Lorsqu'on assigne des fonctions logiques aux fonctions propositionnelles, on adopte un principe d'extensionnalité : des fonctions logiques sont équivalentes exactement si elles sont vraies des mêmes objets. (En extension, une fonction logique est une classe.) Ce principe ne peut s'appliquer aux attributs sans les réduire aux classes. Russell semble hésiter à donner aux abstracts, c'est-à-dire aux expressions telles que $\varphi\hat{x}$, $\psi\hat{x}\hat{y}$, etc., le statut (de noms) d'attributs ou celui (de noms) de classes. $\psi\hat{x}y$ peut se lire : le fait d'entretenir avec y la relation ψ.

L'implication formelle

La notion de fonction propositionnelle combinée à celle d'implication ($\supset$) permet de définir l'implication formelle. φ et ψ étant des fonctions propositionnelles à une place, $\varphi x \supset_x \psi x$ est une implication formelle, caractérisée par la récurrence, dans l'antécédent et dans le conséquent, de la même lettre liée par un quanteur portant sur toute l'expression.

Russell ne se borne pas à considérer les fonctions propositionnelles qui résultent d'une proposition par substitution de variables aux noms propres ou aux constantes, qui sont des valeurs particulières de leurs arguments (par exemple, de la substitution de x à a dans φa). Il considère aussi les fonctions propositionnelles qui résultent de ce qu'on fait varier φ : ainsi, on passe de φ(Socrate) à ψ(Socrate) ou à $\exists\varphi\varphi$(Socrate). Cette possibilité avait déjà été étudiée par Frege.

Les classes

Russell a eu plusieurs conceptions des classes. L'une d'elles est la théorie zigzag (1903 et 1906) : seules déterminent une classe les fonctions propositionnelles suffisamment simples. L'étude des paradoxes qui rendaient suspecte la notion de classe conduisit Russell à préférer une théorie « pas de classes », qui consiste à soutenir qu'on peut se servir de symboles de classe sans avoir pour autant à reconnaître l'existence des classes : la notion de classe représente une simple *manière de parler*, et les symboles de classe sont des abréviations. Il faut alors donner des règles permettant de traduire les expressions qui contiennent de tels symboles en d'autres expressions qui n'en contiennent plus. C'est une entreprise de réduction nominaliste. Techniquement, la réduction s'effectue au moyen de *définitions contextuelles*. Les classes s'introduisent sans qu'on ait besoin d'une notion nouvelle, « les x tels que φx » s'écrivant « $\{x : \varphi x\}$ », et « $y \in \{x : \varphi x\}$ » équivaut à « φy ». Sur la base de cette définition contextuelle, on peut développer l'algèbre booléienne des classes et (à partir d'une définition analogue) celle des relations. L'existence de ces objets est *simulée* (Quine), puisque φy peut partout remplacer $y \in \{x : \varphi x\}$ (chaque fois qu'on parle de la classe, on parle, en fait, des valeurs de vérité d'une fonction propositionnelle). Mais ce procédé devient inutilisable quand interviennent des classes de classes, qui sont nécessaires en théorie des nombres cardinaux. L'expression

$$\{x : \varphi x\} \in \alpha \equiv \exists\beta\ [\forall y(y \in \beta \equiv \varphi y)\ \&\ \beta \in \alpha],$$

qui permet d'éliminer l'abstract de classe $\{x : \varphi x\}$, contient, en effet, des variables de classes liées.

La théorie des types

Les types peuvent être considérés comme des collections d'objets susceptibles d'être membres d'un même objet. Le type le plus bas sera constitué par les individus ; ensuite vient le type des classes dont les éléments sont des individus ; puis vient le type des classes de classes ; et ainsi de suite. Pour les relations binaires entre individus (classes de paires ordonnées), on aurait des types à deux dimensions, etc.

Par rapport au symbolisme logique, les types sont des domaines d'entités où les variables des différentes espèces (variables d'individu, de fonction propositionnelle d'individus, etc.) prennent leurs valeurs. Ce sont les « range of significance » des fonctions propositionnelles, c'est-à-dire les ensembles d'objets pour lesquels les valeurs de ces fonctions propositionnelles sont définies (autrement dit, les valeurs pour lesquelles ces fonctions sont vraies ou fausses). De plus, si x et y sont des expressions désignant des objets du même type, la substitution de y à x dans n'importe quel contexte changera éventuellement la valeur de vérité de ce contexte ; elle ne transformera pas une expression douée d'une valeur de vérité en une autre qui n'en a pas.

Par ailleurs, Russell traitait aussi les types comme des collections d'expressions ou comme des notations associées aux expressions. Une telle conception relève de la linguistique et non plus de l'ontologie. Ainsi, on parle parfois du type d'une expression ou d'attacher des indices de type aux expressions. Lorsqu'on a affaire au type d'une proposition (qui dépend du type des fonctions propositionnelles qui y figurent), le type est plutôt conçu comme une notation que comme un objet. Russell remarquait lui-même que la théorie des types est en fait une théorie des *symboles* plutôt que des entités (et, en effet, son propos est de définir les *expressions bien formées*).

Cette théorie des types fut suggérée à Russell par l'étude du paradoxe très élémentaire qui porte son nom, à savoir celui de la classe de toutes les classes qui ne sont pas éléments d'elles-mêmes. Pour empêcher la contradiction, Russell pose que $x \in x$ et $x \notin x$ sont mal formés. D'une façon générale, l'expression figurant à gauche de $\in$ doit être du type immédiatement inférieur à celui de l'expression qui apparaît à sa droite.

Étant donné la manière progressive dont se construisent les types, on n'a jamais $C_\alpha \in C_\alpha$ pour un type α. Cette exclusion est la conséquence du *principe du cercle vicieux* (en abrégé PCV) sous la forme suivante : « Tout ce qui suppose la totalité d'une collection ne peut être un élément de cette collection » (en admettant qu'une collection se suppose elle-même) ; mais la théorie des types s'appuie sur des considérations de catégories sémantiques et de substitution qui préservent la correction grammaticale ; elle n'implique pas le PCV. Celui-ci a des conséquences plus fortes que l'exclusion des paradoxes triviaux. Une de ses versions dit qu'aucune totalité ne doit contenir comme éléments des objets qui ne sont définissables qu'en termes de cette

totalité ou, plus précisément encore, « tout ce qui contient une variable apparente (= liée) ne doit pas être une valeur possible de cette variable » (1906, p. 634). Cela exclut ce qu'on appelle depuis lors, d'après Poincaré et Russell, les *définitions imprédicatives*. Ces définitions se caractérisent par le fait qu'un quanteur figurant dans le *definiens* parcourt un ensemble auquel appartient l'objet défini. On aura une définition de ce genre si l'on introduit un ensemble de nombres naturels par une ; expression renfermant un quanteur portant sur tous les ensembles de nombres naturels (*tous* inclut le nouvel ensemble qu'on est en train de définir).

Le PCV a pour conséquence qu'une collection d'ensembles ne doit pas être traitée comme achevée ; autrement dit, elle ne sera pas un domaine de valeurs pour une variable quantifiée.

On a appelé (Chwistek, Ramsey) *théorie simple des types* la hiérarchie des types indiquée ci-dessus et *théorie ramifiée des types* celle qui est conforme au PCV dans sa deuxième et sa troisième version : les définitions imprédicatives proscrites par le PCV ne sont pas en infraction avec la hiérarchie des types simples. La théorie ramifiée empêche aussi bien les paradoxes sémantiques ou épistémologiques que les paradoxes logiques.

Dans la théorie ramifiée, un ordre est attaché aux notations ou aux objets qui leur correspondent. Une fonction propositionnelle qui dépend d'une variable d'individu et qui devient une proposition par substitution à cette variable d'un nom d'individu est dite *fonction du premier ordre* (définition analogue pour le cas de plusieurs variables d'individu). Une fonction propositionnelle qui contient une variable de fonction $\varphi\hat{x}$ liée par un quanteur ou par l'abstracteur sera dite *fonction du second ordre*. Par exemple, la fonction $\forall\varphi(\varphi\hat{x} \equiv \varphi y)$, qui peut se lire « avoir toutes les propriétés de y », est d'ordre deux si φ est d'ordre un ; la fonction propositionnelle $\forall x(\hat{\varphi}x \equiv \psi x)$, « être vrai d'exactement tous les objets qui vérifient ψ », dépend d'une variable φ liée par l'opérateur d'abstraction. Si φ est d'ordre un, $\hat{\varphi}x$ est d'ordre deux, et l'expression totale est d'ordre deux ; si, en outre, ψ est d'ordre un, l'expression totale est une fonction *prédicative*, c'est-à-dire que son ordre est supérieur d'une unité à celui de son argument ψ ; sous forme non explicite, elle peut s'écrire $f!(\psi!x)$, le point d'exclamation indiquant la prédicativité (une fonction du premier ordre est automatiquement prédicative). Un autre exemple de fonction prédicative est la fonction propositionnelle $\forall x(\hat{\varphi}x \equiv \psi x)$ déjà mentionnée, « avoir même extension que ψ », qui est prédicative lorsque $\varphi\hat{x}$ et $\psi\hat{x}$ sont d'ordre un, $\hat{\varphi}x$ étant alors d'ordre deux.

Au contraire, la fonction propositionnelle « avoir toutes les propriétés d'un grand général », qui se paraphraserait par

$$\forall\varphi[(x \text{ est un grand général} \supset \varphi x) \supset \varphi\hat{x}],$$

n'est pas du même ordre que « $\hat{x}$ est un grand général », qui est une fonction d'individu, donc du premier ordre ; elle emporte une référence à toutes les fonctions propositionnelles $\varphi\hat{x}$ du premier ordre ; elle est du second ordre et n'est pas prédicative.

La *théorie ramifiée des types* a pour conséquence qu'on n'a jamais plus à rencontrer ni à utiliser la notion d'ensemble quelconque. On n'aura affaire qu'à des ensembles définis par des conditions d'un certain ordre, et cela pour *chaque* type (les exemples qui précèdent n'ont mis en jeu que deux types : celui des individus et celui des classes d'individus ; bien entendu, le type des individus ne se ramifie pas). Une des conséquences particulières de la théorie ramifiée est que deux fonctions propositionnelles peuvent déterminer des classes identiques (c'est-à-dire les mêmes objets les vérifient, et tout objet qui est dans une de ces classes est aussi dans l'autre, et réciproquement), tout en étant d'ordre différent et donc distinctes. Cela montrerait que Russell est passé de la considération des classes et des relations à celle des *attributs* avec abandon de l'extensionnalité (ses fonctions propositionnelles sont implicitement devenues des [noms d'] attributs, point sur lequel a insisté Quine).

Cependant, le PCV étant très restrictif (il prohibe même les définitions inductives ; cf. Poincaré, « les Mathématiques et la logique », dans la *Revue de métaphysique et de morale*, nº 14, 1906, pp. 309-10) et la théorie ramifiée des types ayant pour effet de remplacer la notion de nombre réel par celle de nombre réel de différents ordres, Russell complète cette théorie par des *axiomes de réductibilité* qui affirment que pour toute fonction propositionnelle il en existe une qui lui est coextensive et qui est prédicative :

$$\forall\psi\exists\varphi\forall x(\varphi!x \equiv \psi x),$$
$$\forall\psi\exists\varphi\forall x\forall y(\varphi!xy \equiv \psi xy), \text{ etc.}$$

L'affirmation selon laquelle des classes qui ne sont pas données par une fonction prédicative existent quand même constitue un axiome d'existence de classes ; Russell rétablit les imprédicativités interdites par le PCV ; il nullifie la construction progressive des fonctions propositionnelles des ordres supérieurs ; enfin, il fait disparaître les attributs au profil des classes et ramène l'extensionnalité.

Les historiens de la logique s'accordent à dire que « théorie ramifiée + axiome de réductibilité = théorie simple des types (dans un contexte extensionnel) ». Comme la théorie simple des types réussit à empêcher les paradoxes et comme la ramification paraît artificielle ou comporter des conséquences incommodes, on abandonna la théorie ramifiée.

Les descriptions

Russell avait commencé par réfléchir à l'analyse, proposée par Meinong, des termes sans dénotation, tels que « la montagne d'or ». Attendu qu'on ne peut pas classer la montagne d'or parmi les existants et qu'il y a pourtant une difficulté à dire que la montagne d'or n'existe pas (puisque cet énoncé mentionne quelque chose et qu'aucun énoncé ne peut porter sur rien), Meinong introduisait la notion de *subsistants*. Russell rejette cette théorie parce qu'elle reconnaît une sorte d'existence à des objets impossibles, ce qui est contradictoire.

Il n'adopte pas non plus la distinction proposée par Frege entre sens (« Sinn ») et dénotation (« Bedeutung »), qui aurait pu le conduire très simplement à ranger « la montagne d'or » parmi les expressions douées d'un sens et dépourvues de dénotation. Dans l'article de *The Mind* de 1905 et en d'autres occasions, l'emploi de « meaning » par Russell hésite entre sens et dénotation ou référence. Selon une mise au point de Geach, les couples de mots « meaning » et « denotation », « Sinn » et « Bedeutung » ne se correspondent pas (du moins dans l'emploi que Russell fait des premiers), et le meaning russellien correspondrait plutôt à la Bedeutung de Frege. Par exemple, le meaning d'un terme singulier ou d'un nom propre est, d'après Russell, l'objet qui porte ce nom.

Russell pense échapper à la nécessité d'admettre des subsistants par sa théorie des descriptions. Une description permet de paraphraser les énoncés où figurent certains termes singuliers sans donner un équivalent direct de ces termes. Ainsi :

l'actuel roi de France est chauve (1)

se paraphrase d'abord en

le x tel que x est l'actuel roi de France est chauve (2)

et (2), où on vient de faire apparaître une description (« le x tel que... x... »), s'analyse en :

il existe x tel que, quel que soit y [(y est un actuel roi de France exactement si y est identique à x) et x est chauve]. (3)

L'énoncé (1) posait une énigme parce que son sujet grammatical ne désigne rien (en 1905) ; or, d'après (3), on voit que c'est un énoncé faux. (3) ne contient que des quanteurs, des variables, des fonctions propositionnelles et des fonctions de vérité. L'exemple montre que des énoncés où figurent des termes singuliers vides peuvent avoir un sens (une valeur de vérité) sans qu'on soit obligé de reconnaître l'existence d'objets qui n'existent pas. Dans (1), « l'actuel roi de France » est sujet apparent exactement comme « quelque chose » dans « quelque chose est blanc », et il disparaît du fait de sa paraphrase (3).

Le schéma général d'élimination est le suivant :

$$\psi(\iota x\varphi x) \equiv \exists x[\varphi x \;\&\; \forall y(\varphi y \equiv x = y) \;\&\; \psi x],$$

« le x tel que φx » étant symbolisé par $\iota x\varphi x$. À la différence de Frege, Russell ne pose pas de convention pour la dénotation des descriptions impropres, c'est-à-dire pour le cas dans lequel ou bien aucun objet ne satisfait φ ou bien plus d'un objet satisfait φ. Dans de tels cas, Frege stipulait que $\iota x\varphi x$ désignerait une non-entité ou l'ensemble vide. Russell permet l'emploi d'une description même lorsque les prémisses de description ou formules d'unité associées à la fonction propositionnelle considérée ne sont ni prouvées ni admises comme hypothèses. Il en résulte, en particulier, que des formules comme $\varphi(\iota x\varphi x)$ ne sont pas vraies en général (si l'actuel roi de France n'existe pas ou s'il y en a plus d'un, la proposition « l'actuel roi de France est un actuel roi de France » est fausse ;) ; il en est de même de la loi d'extensionnalité suivante :

$$\forall x(\varphi x \equiv \psi x) \supset \iota x\varphi x = \iota x\psi x,$$

qui n'est pas valide, son conséquent prenant la valeur « faux » lorsque φ et ψ sont identiquement fausses. L'exclusion des descriptions impropres cadre bien avec l'usage courant de la langue où celles-ci sont rares ; mais elle cadre moins bien avec la pratique des mathé-

matiques, où des expressions telles que « la fonction qui tend vers l'infini le plus rapidement », etc., sont considérées comme parfaitement significatives et où il n'est pas rare d'introduire une description définie (ou la fonction qui en tient lieu) avant d'avoir prouvé l'existence et l'unicité. Leur exclusion semble toutefois nécessaire, eu égard à l'optique de Russell : à une description contradictoire (le carré rond par exemple) ne doit correspondre absolument aucun objet ; admettre une non-entité n'est pas conforme à la pensée de Russell.

D'autres logiciens (Strawson, *On Referring*, 1950) estiment que la théorie russellienne des descriptions, en assignant la valeur « faux » à toute phrase simple portant sur un inexistant, est infidèle à l'usage courant : « L'actuel roi de France est sage », qui présuppose la fausseté « L'actuel roi de France existe », n'est donc ni vrai ni faux. La critique de Strawson va surtout à l'encontre de tout essai d'enrégimentement du langage usuel dans le cadre d'analyse d'une logique symbolique.

En tout état de cause, le point capital de la théorie russellienne des descriptions est l'emploi d'un procédé renouvelé de J. Bentham (la paraphrase), et que Russell nomme procédé de la *définition contextuelle*, que par la suite il appliquera à l'élimination des symboles de classe, comme on l'a vu plus haut.

Philosophie des mathématiques et de la logique : le logicisme et son avenir

Sur le plan de l'ontologie, Russell s'est efforcé d'élucider le plus d'expressions possible comme étant des symboles incomplets. Telle est l'idée qui a présidé à sa paraphrase des descriptions et à sa réduction des classes aux fonctions propositionnelles.

En ce qui concerne les paradoxes. Russell a remarqué que l'infini actuel n'en est pas la cause. En théorie des ensembles, il a défini les nombres ordinaux comme des classes d'équivalence d'ensembles bien ordonnés modulo la relation d'isomorphisme ordinal ; il a défini les cardinaux comme des classes d'équivalence modulo la relation d'équinuméricité. À l'époque des *Principia*, il croyait facile de démontrer l'existence des ensembles infinis. Ensuite, il semble convaincu de la nécessité d'admettre que l'existence d'une infinité d'objets mathématiques relève d'un axiome.

Il s'en est toujours tenu à l'idée que la définition des entiers naturels dans la logique constituait le seul « fondement » valable de l'arithmétique. La doctrine logiciste des fondements, compte tenu des principes (choix, infini) inclus dans la logique des *Principia* et de la possibilité d'y quantifier sur les fonctions propositionnelles, se ramène à fonder les mathématiques sur la théorie des ensembles. Selon l'expression de Quine, la logique des *Principia* est en somme « de la théorie des ensembles déguisée ». Or, réduire les mathématiques à la théorie des ensembles est tout à fait possible, et Russell a lui-même, à la suite de Frege, contribué d'une manière décisive à le montrer. C'est un acquis définitif. Seulement, cette réduction n'est pas un fondement : c'est pour cela que le logicisme a disparu en tant que philosophie des mathématiques ; mais les apports techniques du logicisme (le développement du formalisme logico-mathématique) sont devenus le bien commun des logiciens.

Aujourd'hui il est facile de se livrer au petit jeu qui consiste à relever des imperfections ou des inadéquations dans ce qu'a pensé Russell : car, depuis lui, on a fait beaucoup mieux que lui. Vis-à-vis d'un créateur de l'envergure de Russell, la critique se doit de ne jamais tomber dans la mesquinerie.

« Ce pour quoi j'ai vécu »

« Trois passions, simples mais irrésistibles, ont commandé ma vie : le besoin d'aimer, la soif de connaître, le sentiment presque intolérable des souffrances du genre humain. [...]

« J'ai cherché l'amour, d'abord parce qu'il est extase. [...]

« Non moins passionnément j'ai aspiré à la connaissance [...]. J'ai tenté de capter la vertu pythagoricienne qui maintient au-dessus de l'universel devenir le pouvoir des nombres. [...]

« L'amour et le savoir, pour autant qu'ils m'étaient accessibles, m'élevaient au-dessus de la terre. Mais toujours m'y a ramené la pitié. Les cris de douleur se répercutaient au plus profond de moi. Enfants affamés, victimes des oppresseurs et des tortionnaires — tout un monde de douleur, de misère et de solitude bafoue la vie telle qu'elle devrait être. »

(Prologue de l'*Autobiographie*.)

J. L. et D. C.

▶ *Logique.*

📖 **P. A. Schilpp (sous la dir. de), *The Philosophy of Bertrand Russell* (Evanston, Illinois, 1944 ; 3e éd., New York, 1963, 2 vol.). / W. V. O. Quine, *Set Theory and its Logic* (Cambridge, Mass., 1963 ; 2e éd., 1969). / B. Russel, *The Autohiography of Bertrand Russell* (Londres, 1967-1969, 3 vol. ; trad. fr. *Autobiographie*, Stock, 1968-1970, 3 vol.). / R. Schoenmann (sous la dir. de), *Bertrand Russell Philosopher of the Century* (Londres, 1967). / J. Vuillemin, *Leçons sur la première philosophie de Russell* (A. Colin, 1968). / E. D. Klemke (sous la dir. de), *Essays on Bertrand Russell* (Urbana, Illinois, 1970). / *Bertrand Russel, numéro spécial de la Revue internationale de philosophie* (Vrin, 1973). / G. Nakhnikian (sous la dir. de), *Bertrand Russell's Philosophy* (Londres, 1974).**

Russie

Anc. région historique d'Europe et d'Asie sur laquelle s'établit l'empire des tsars jusqu'en 1917.

(Les dates sont données selon le calendrier russe traditionnel, c'est-à-dire le calendrier julien en vigueur en Russie jusqu'en 1918. Pour l'époque moderne, les dates indiquées entre parenthèses sont celles du calendrier grégorien utilisé en Europe occidentale.)

Les origines

Des outils en pierre découverts en Arménie prouvent la présence de l'homme à l'époque chelléenne (de 400 000 à 100 000 ans av. J.-C.). Les premières sculptures, en particulier celle qui fut trouvée en 1938-39 dans la grotte de Techik-Tach, en Asie centrale, datent de l'époque moustérienne (de 100 000 à 40 000 ans av. J.-C..). Les campements du Paléolithique supérieur (de 40 000 à 14 000 ans av. J.-C.) s'étendent de la Crimée au Caucase et jusqu'en Iakoutie : leurs habitants étaient organisés en communauté matriarcale, forme la plus ancienne du régime clanal.

Au début du Mésolithique (de 14 000 à 5 000 ans av. J.-C.), les campements se déplacent vers le nord jusqu'aux côtes de l'océan Glacial, du détroit de Béring et de la mer d'Okhotsk. À cette époque, la différenciation des cultures suivant les régions se fait plus nette. L'arc et la flèche apparaissent ; l'homme apprivoise les petits animaux, et l'élevage du bétail débute. À l'âge de la pierre polie et à celui du cuivre (IVe et IIIe millénaire av. J.-C.), des tribus aux caractères ethniques et culturels homogènes se forment au sud de la Turkménie et en Transcaucasie. La découverte du tumulus de Maïkop, dans le Caucase, a montré les progrès de la population dans le domaine de l'agriculture, de l'habitation et des objets d'art. Vers le début du IIe millénaire av. J.-C., les agglomérations du type dit « de Tripolie » se caractérisent par leur situation près des rivières, leurs maisons en pisé (27 m sur 6 à 7 m), le travail de la terre à la pioche et surtout l'art de la poterie ; elles comptent déjà des centaines d'habitants. On les trouve sur la rive droite du Dniepr, dans les bassins du Bug, du Dniestr et du cours inférieur du Danube. Les groupes ethniques se précisent : les éleveurs de l'Asie centrale sont les ancêtres des Tadjiks ; les tribus de Transcaucasie sont les ancêtres des Ibères et des Arméniens, et celles de l'Europe centrale les ascendants des Scythes et des Sarmates. Les populations du bassin du Dniepr et de la Volhynie constitueront, semble-t-il, les futures tribus slaves. Au début du Ier millénaire av. J.-C., le fer transforme la technique et l'économie ; les conflits armés dans les steppes du Sud amènent l'asservissement des vaincus. C'est la fin du régime du clan et la décomposition de la communauté.

Les premiers États

Le premier État, l'Ourarthou*. se forme sur le plateau d'Arménie vers le milieu du IXe s. av. J.-C. La politique de conquête de ses rois assure sa suprématie en Transcaucasie au milieu du VIIIe s. av. J.-C. D'importants travaux sont effectués : on construit des forteresses, des temples et des canaux d'irrigation. L'existence de l'État d'Ourathou prend fin au VIIe s. av. J.-C. Entre le VIe et le IVe s. av. J.-C. se forment les royaumes de Colchide et d'Ibérie, en Géorgie*. Un État d'Arménie* indépendant se constitue au IIe s. av. J.-C. En Asie centrale vivent les tribus massagètes et saces.

La colonisation grecque et la prédominance mythe

Au VIIe s. av. J.-C., la colonisation grecque commence au nord et à l'est du littoral de la mer Noire. Les Grecs fondent de nombreuses cités, dont la plus importante est Olbia (créée par les Ioniens). D'après Hérodote, la région qui s'étendait à l'est, du nord du littoral de la mer Noire jusqu'au Don, était peuplée essentiellement de Scythes*. La mise au jour de leurs sépultures a révélé l'intérêt de leur civilisation ; on a découvert des poteries, des objets en bronze, en fer et en métaux précieux, ainsi que des armes. Le véritable État scythe ne s'organisera qu'au IIIe av. J.-C. Dans les steppes de la basse Volga et des environs de l'Oural vivent les tribus sarmates et les Méotes.

L'économie de Chersonèsos (Kherson), seule cité dorienne du littoral nord de la mer Noire, repose essentiel-

lement sur l'agriculture, et sa structure politique, comme celle d'Olbia, est calquée sur les cités grecques. Au IVe s. av. J.-C., tout le détroit du Kertch, ancien Bosphore cimmérien, jusqu'à l'actuel Novorossisk et à l'embouchure du Don passe à la dynastie semi-grecque des Spartocides (438-109 av. J.-C.). Cette union transforme la vie économique, commerciale et culturelle du Bosphore. À la charnière des IIIe et IIe s. av. J.-C., les Sarmates chassent les Scythes, qui se rassemblent en Crimée (capitale Neapolis), gouvernée par le roi Scilure. Au IIe s. av. J.-C., le Bosphore s'affaiblit économiquement et militairement. Vers 110 av. J.-C., le Bosphore cimmérien, Chersonèsos, Olbia et les autres villes du littoral sont inclus dans le royaume de Mithridate VI Eupator, roi du Pont*. C'est la fin du royaume scythe.

La période romaine

Les tribus autochtones, Scythes, Sarmates, Méotes et Taurisques, deviennent une force militaire redoutable, et ce n'est pas sans difficulté que les Romains réussissent à s'installer sur le Danube inférieur (v. Dacie). Vers le milieu du Ier s. av. J.-C., ces derniers sont refoulés par les Géto-Daces commandés par Burebista. Un siècle plus tard environ, l'union des Daces, réalisée par Décébale, leur enlève toute prérogative au nord du littoral. Désormais, les relations entre Rome et le Bosphore resteront stables jusqu'à la fin de l'Antiquité : les Romains ont besoin de l'aide militaire du Bosphore, et celui-ci sera pratiquement indépendant. Pendant la période romaine de son histoire, il connaît un essor économique : le commerce, avec l'exportation du blé et du poisson salé, l'agriculture et la pêche se développent. Les esclaves sont affranchis, et le travail forcé disparaît. On trouve dans les sarcophages des signes symboliques chrétiens datant de la fin du IIIe s. Au IVe s., un évêché indépendant est constitué en Arménie. Le christianisme pénètre en Transcaucasie. Cependant, les villes de la mer Noire sont épuisées par les luttes des tribus autochtones. Les Barbares* portent des coups terribles au cours des IIIe et IVe s. : les Alains, union de tribus comprenant des Sarmates, des Scythes et des Méotes, s'avancent loin vers l'ouest, les Goths s'avancent jusqu'au Bosphore. Les armées romaines sont chassées de Chersonèsos et d'Olbia par les Alains et les Goths. Puis les Huns* écrasent les Alains et envahissent les côtes nord de la mer Noire.

La formation de l'État russe

*Les Slaves**

Les premières sources écrites sur les tribus slaves les mentionnent vers le Ier, IIe s. de notre ère (Tacite, Pline, Ptolémée) sous le nom de Vénèdes. Au IVe s., on les trouve au nord-ouest des Carpates et à l'embouchure du Danube (Sarmates, Vénèdes). Au VIe s., alors qu'ils luttent contre Byzance, les Slaves occupent un vaste territoire du Danube à la Vistule et se divisent en trois groupes : les Sklavènes, les Antes et les Vénèdes. Ils ne sont pas encore constitués en État ; leur organisation sociale est la communauté patriarcale des chefs de tribus et des princes.

Aux VIIIe s. et IXe s., la répartition des tribus slaves est la suivante : autour de Kiev, les Polianes (« gens de la plaine ») ; au nord de ces derniers, les Drevlianes (« gens des forêts ») ; plus au nord, les Dregovitchi ; à l'ouest des Polianes (Bug supérieur), les Volhyniens ; au sud, les Oulitchi ou Ouglitchi, les Tivertses ; dans les Carpates, les Croates blancs. Se sont installés aussi les Sévérianes, les Radimitchi, les Krivitchi (Smolensk), les Polotchanes, les Slaves d'Ilmen et les Viatiches (Oka).

Du VIIe au IXe s., les forces productives des Slaves orientaux se développent rapidement : la culture de la terre se fait par le labour, et on emploie les bêtes de trait ; les métiers se développent (ferronnerie, forgeage, travail de l'or, tannerie, tissage et poterie). La production se fait pour l'échange, et naissent alors les plus anciennes villes de Russie : Kiev*, Tchernigov, Smolensk, Novgorod*. Le commerce avec l'Orient, Byzance et les pays baltes par la route « des Varègues aux Grecs » (fin du IXe s.) est d'une grande importance européenne. La *Rousskaïa Pravda (Justice de Russie)*, dont la partie la plus ancienne est *Justice d'Iaroslav*, composée au XIe s., décrit le régime social des Slaves orientaux à la veille de la formation de l'État : l'organisation principale est le *mir*, communauté rurale, et les *mouji*, riches guerriers, constituent la puissance politique.

Les Varègues

La dernière étape du long processus du développement des tribus slaves sera l'apparition de la « Rous » (la « terre russe »). Pour certains auteurs, le nom de « Russie » est mentionné dans un manuscrit du VIe s. ; au IXe s., on en trouve de nombreux témoignages écrits. Les Russes constituent alors une force puissante. Ils commercent avec l'Empire byzantin*, et leur territoire s'étend du Dniepr moyen au littoral nord de la mer Noire, avec Kiev pour centre. À la même époque, les Slovènes se réunissent autour de Novgorod. La fusion de ces deux groupes formera un État unique, avec Kiev pour capitale. Se situe alors une période de luttes intestines qui durera jusqu'à l'apparition, à Novgorod, du célèbre Riourik († 879).

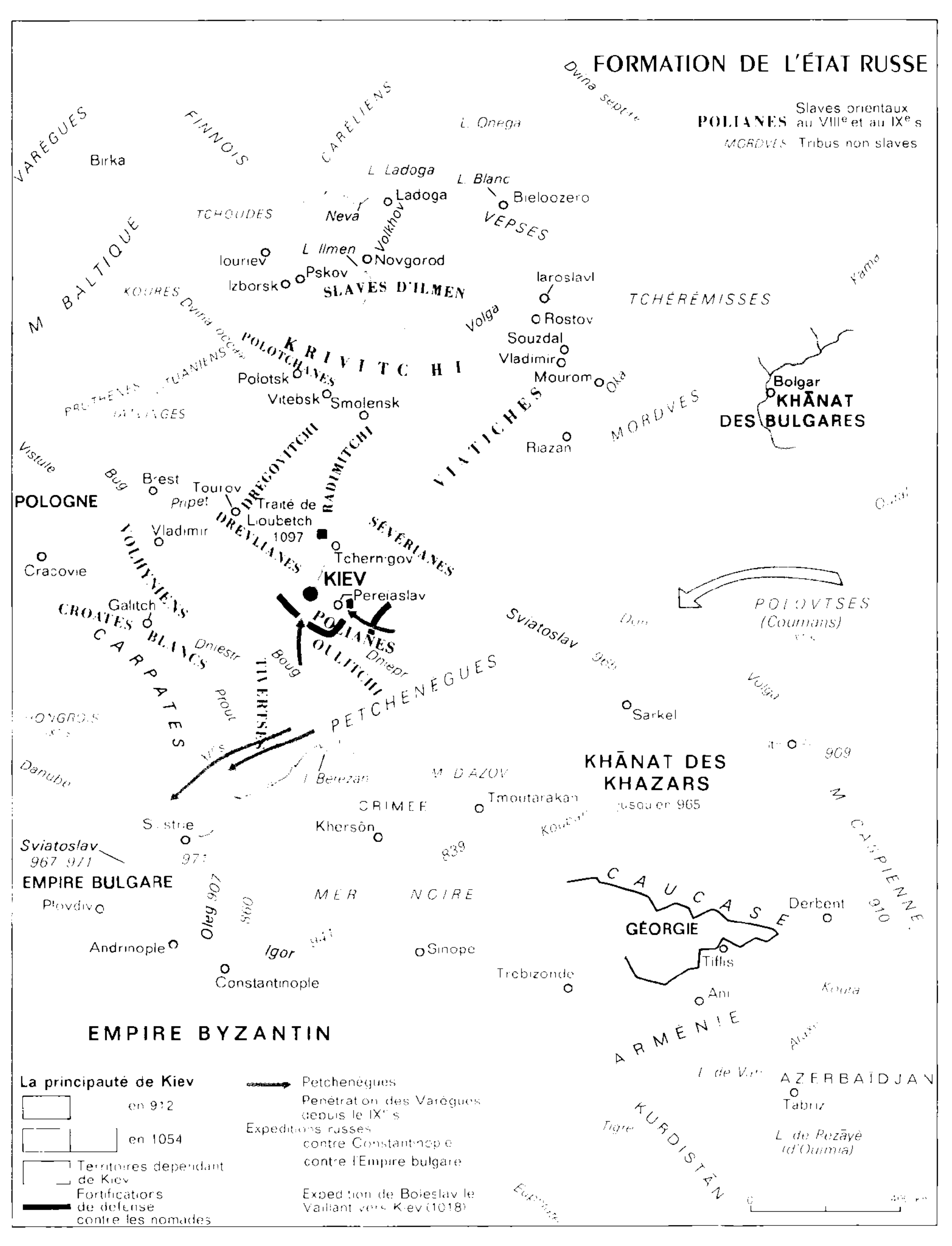
La légende de *Riourik* et de l'appel aux Varègues est à la base de la théorie « normaniste », due à des historiens allemands du XVIIIe s. Elle présente les Slaves comme des tribus primitives incapables de se gouverner elles-mêmes et qui auraient appelé les Varègues (Scandinaves, Normands*) pour les aider à former un État, alors qu'une ébauche de celui-ci existait bien avant le IXe s. La chronique d'Ipatievski, confirmée par les sources scandinaves et les recherches archéologiques, démontre que Riourik n'est pas venu à Novgorod d'outremer, mais d'un château qu'il s'était fait construire près de Ladoga. Pour l'historien russe Vassili Ossipovitch Klioutchevski (1841-1911), Riourik avait été engagé comme chef d'une troupe de mercenaires par les doyens de la ville pour les aider à résoudre les luttes intestines. Il prit le pouvoir, devint prince de Novgorod et rendit la ville prospère, ce qui permit à son successeur, Oleg († 912), de partir à la conquête de Kiev et d'en faire la capitale de l'État russe unifié (882 ? d'après la chronique).

Début de l'État russe ancien

L'histoire de l'État russe commence avec la vassalisation des tribus slaves et le rattachement de celles-ci à Kiev. Puis les princes combattent les voisins de la Russie (Khazars, Bulgares, Polonais) afin d'étendre leur territoire et de consolider leurs frontières. La guerre contre Byzance n'est que le prolongement des guerres des VIe et VIIe s. : il s'agit d'établir le prestige international de la Russie et de renforcer les liens économiques et culturels.

En 907, Oleg arrive aux portes de Constantinople et impose la paix. Un traité favorable à la Russie sera signé en 911.

Igor (912-941 ou 945), successeur d'Oleg et véritable créateur de





Moscou envahi par les Mongols (1237). Miniature de *la Vie de saint Serge,* manuscrit du XV[e] s. (Bibliothèque Lénine, Moscou.)

l'État russe, est vaincu par Byzance en 941. Une seconde campagne (944) aboutit à un nouveau traité.

Sviatoslav (957 ou 964 - 972), fils d'Igor, cherche à s'emparer de la Bulgarie danubienne ; vaincu par Jean Tzimiskès en juillet 971, il signe un traité où il s'engage à ne plus attaquer Byzance et la Bulgarie.

L'établissement du christianisme

Vladimir I[er] (980-1015) reprend la lutte. Cependant, l'empereur byzantin Basile II* a besoin de l'aide militaire de Vladimir pour réprimer les insurrections. En échange, le prince russe demande la main d'Anne, la sœur de l'empereur. Cet acte aura une double importance : d'une part, Byzance reconnaît le jeune État russe, et des contacts économiques et culturels s'établissent entre les deux puissances ; d'autre part, vers 988, le christianisme est adopté en Russie comme religion d'État, ce qui consolide la politique du jeune État et celle des classes dirigeantes. L'écriture cyrillique (venue sans doute de Bulgarie) est adoptée comme écriture unique.

L'État russe ancien

Dès le règne de Vladimir I[er] sont ébauchées les grandes lignes du régime social russe. L'État russe est un pays agricole dont l'économie repose sur la grande propriété féodale des princes, des boyards et des *mouji*, puis, plus tard, sur celle de l'Église. Les seigneurs vivent de leur terre, exploitée par diverses catégories de travailleurs, dont certains subissent des formes d'asservissement comme la corvée et les redevances en nature. Les villes (ou plutôt les bourgs) se développent : elles groupent marchands et artisans, et elles deviennent des centres commerciaux. Les différences de classes s'accentuent : une minorité de boyards et de marchands s'enrichit, tandis que la grande masse du peuple reste pauvre et endettée.

L'apparition, puis la consolidation de centres politiques locaux se font au détriment de la principauté de Kiev : Novgorod est la première ville à manifester des signes d'indépendance (1016). Iaroslav (1019-1054) rétablit son pouvoir sur toute la Russie. De 1054 à 1073, ses fils gouvernent en commun, se partageant le pays en trois grandes régions (l'aîné, Iziaslav I[er] devait tenir le rôle de « père » à l'égard des autres). Une nouvelle *Justice* (qui corrige la *Justice d'Iaroslav*) est publiée : elle tend essentiellement à assurer la protection de la grande propriété féodale. Les antagonismes de classes s'accroissent : on assiste à une série de révoltes du peuple contre les grands seigneurs. Celle de 1068 à Kiev provoque la rupture de l'alliance des trois fils de Iaroslav. En 1097, le traité de Lioubetch redistribue les terres entre les princes et accentue le recul de Kiev. Jusqu'en 1113, les luttes dynastiques et les révoltes des basses couches de la population de Kiev se succèdent.

Sous Vladimir II Monomaque (1113-1125) et son fils Mstislav I[er] (1125-1132), des ordonnances réglementent les relations commerciales et financières au profit des usuriers, légalisent l'exploitation des serfs et permettent même l'asservissement. Les tentatives faites pour freiner le morcellement féodal échouent : Kiev s'affaiblit, et les tendances séparatistes s'accentuent ; l'État russe se désagrège.

Chute de la principauté de Kiev

Victorieuse en 1136 contre le grand-prince de Kiev, Novgorod devient une république, gouvernée par la *vetche*, assemblée dans laquelle les boyards ont accaparé les postes importants. Une autre région prend alors de l'importance, celle de Vladimir*-Souzdal (au nord-est de la Russie). De par sa situation géographique, elle dépend moins de Kiev. Son organisation est de type féodal très marqué ; les boyards terriens sont les maîtres du pays. Des villes neuves surgissent ; la principale, Vladimir (sur la Kliazma), est fondée au XII[e] s. En 1147, sous Iouri Dolgorouki (fils de Vladimir Monomaque), prince de Rostov-Souzdal (1125-1157), apparaît pour la première fois dans les textes, le nom de Moscou. André Bogolioubski (1157-1174), fils d'Iouri Dolgorouki, s'installe à Vladimir ; il favorise la noblesse récente (issue des *droujiny* [troupes]), les marchands et les artisans des villes nouvelles. En 1169, aidé de onze princes, il prend Kiev. C'est la chute définitive de l'État kiévien. Vladimir devient le centre politique de la Russie. En 1170, André Bogolioubski tente, mais sans succès, de s'emparer de Novgorod, qui restera indépendante.

De 1176 à 1212, Vsevolod Iourevitch (Vsevolod III, le Grand Nid), frère d'André, accroît encore la puissance de la principauté de Vladimir-Souzdal. Il s'appuie pour cela sur les marchands, les artisans et sa garde, la *droujina*. Après sa mort, les luttes intestines et les tendances au morcellement féodal nuisent à la principauté à la veille de l'invasion tatare.

De 1120 à 1160, la principauté de Tchernigov se démantèle en une vingtaine de petits territoires, qui se maintiendront jusqu'au XV[e] s.

Roman Mstislavitch (1199-1205) unit les deux principautés de Galicie et de Volhynie, avec Galitch (Halicz) pour capitale. Son fils Daniel Galitski (1238-1264) poursuit victorieusement la lutte contre les boyards en s'appuyant sur le peuple. Mais l'invasion des Mongols arrête brutalement les premiers succès obtenus sur le morcellement féodal.

La lutte pour l'indépendance et pour l'unité

Le joug tatar

En 1206 se forme l'immense Empire mongol, avec Gengis khān* à sa tête. Les troupes mongoles vont, pendant deux siècles, ravager le pays (v. Mongols). En 1222-23, contournant la Caspienne, elles envahissent la Transcaucasie jusqu'aux steppes du Caucase du Nord, puis se dirigent vers les frontières russes. Le 31 mai 1223, sur la Kalka, a lieu la première rencontre entre les Russes commandés par Mstislav (III) Mtislavitch le Hardi et les Mongols. La défaite écrasante des Russes s'explique en partie par le manque de cohésion des princes. En 1236, Bātū khān (petit-fils de Gengis khān) soumet les Bulgares près de la Kama. En 1237, il envahit la principauté de Riazan, puis s'empare de Kolomna et de Moscou ; enfin, le 4 mars 1238, la bataille de la Sita marque la chute de Vladimir (mort d'Iouri Vsevolodovitch grand-prince de Vladimir-Souzdal [1212-1216 ; 1218-1238]) et l'anéantissement des troupes russes. Bātū est maître de toute la Russie du Nord-Est. Il se dirige vers Novgorod, mais, affaibli, il renonce à 100 km de la ville.

En 1239-40, les Tatars* prennent Tchernigov, Kiev puis la Galicie-Volhynie. Battu à la bataille d'Olomouc en 1241, Bātū se replie et va constituer l'État de la Horde d'Or (capitale Saray [ou Saraï]) dans les steppes de la Volga inférieure.

Le bilan du joug tatar sur les Russes est très lourd : l'invasion freine le développement politique, arrête les relations économiques avec les pays d'Occident et d'Orient, et aggrave le morcellement du pays. Un tribut, imposé par les khāns, accable les paysans et les artisans russes. Le pays sera décimé et accusera un important retard sur les autres pays d'Europe.

La menace germanique et suédoise

En même temps, les Russes sont menacés à l'ouest par une poussée des seigneurs allemands et suédois vers la Baltique. Au début du XIIIe s., les Porte-Glaive (ordre fondé en 1202 par les seigneurs allemands de Livonie) et les chevaliers Teutoniques brisent la résistance des tribus baltes. En 1240, les Suédois commandés par Birger s'engagent contre le prince de Novgorod, Alexandre (1236-1252). Le 15 juillet 1240, la victoire des Russes sur la Neva vaut à leur prince Alexandre le surnom de « Nevski ». Toujours en 1240, les Porte-Glaive réussissent à s'emparer de Pskov et menacent Novgorod. Alexandre Nevski organise la lutte, reprend Pskov en 1242 et avance sur le territoire des Tchoudes (Estonie). Le 5 avril 1242, une grande bataille se déroule sur la glace du lac de Tchoudsk : les Russes se battent « comme des lions », les chevaliers allemands sont exterminés, et les Porte-Glaive abandonnent toutes les terres russes conquises.

*La Moscovie**

Au début du XIVe s., le morcellement de la grande principauté de Vladimir renforce les principautés de Tver et de Moscou*. Dès la fin du XIIIe s., cette dernière s'affirme par son activité politique. Elle est au centre des grandes voies marchandes et fluviales, et sa population augmente.

Au début du XIVe s., la lutte éclate entre Moscou et Tver pour l'*Iarlyk* (charte selon laquelle la Horde d'Or régit l'administration de la « terre russe » par l'intermédiaire des princes des différentes régions), qui passe aux mains d'Ivan Ier Danilovitch, dit Ivan Kalita (la Bourse) [1325-1340]. Sous le règne de celui-ci, le peuple commence à moins ressentir l'oppression tatare. D'une part, Ivan Kalita utilise avec ruse ses bonnes relations avec les Tatars pour renforcer son pouvoir et agrandir le territoire de la principauté de Moscou ; d'autre part, le pays profite de l'accalmie pour développer son économie. Le prestige d'Ivan Kalita est tel que celui-ci entrera dans l'histoire sous le nom de « rassembleur de la terre russe ».

Ses fils Siméon le Superbe (1340-1353) et Ivan II (1353-1359) continuent sa politique. Suit une période plus confuse avec la minorité du prince Dimitri Donskoï (petit-fils d'Ivan Kalita) : le grand-prince de Souzdal et de Nijni-Novgorod obtient de la Horde d'Or le titre de grand-prince de Vladimir. Mais les boyards et le métropolite Alexis réussissent à faire rendre le titre au prince de Moscou.

Dimitri Donskoï (1359-1389) doit faire face à une situation intérieure complexe et à une recrudescence des menaces extérieures. Victorieux, en 1375, des prétentions de Michel de Tver (pourtant soutenu par le grand-prince de Lituanie* Olgierd [Algirdas, 1345-1377]), il consolide le rôle de Moscou comme centre politique des terres russes et rallie à lui plusieurs grands-princes. Cette évolution politique s'explique en partie par les changements qui se sont produits au XIVe s. dans le domaine des rapports sociaux et économiques du pays.

Sur le plan économique, l'essor est général. En agriculture, on pratique des méthodes nouvelles : labours fréquents et assolement triennal (fin du XIVe s.). La grande propriété terrienne *(vottchina)* est aux mains des seigneurs et des religieux. Elle s'accroît au détriment des paysans, qui perdent leurs biens et passent de l'état libre à l'état de serfs. La condition des paysans est aggravée (fin du XIVe s.) par une augmentation de la corvée *(barchtchina)* et des redevances en nature *(obrok)*. Les villes *(gorod)* russes se développent : Novgorod, Pskov, Smolensk, Tver, Nijni-Novgorod et Moscou ; une centaine d'autres se créent. Elles sont entourées d'une muraille de bois ou de brique (en 1367 à Moscou) qui les protège des assaillants. Leur vie est active, et les métiers se développent : c'est l'époque de l'invention du moulin à eau, de l'arme à feu (1382). Le commerce lient un rôle important. Les marchands se groupent dans les faubourgs *(possad)* de la ville. Novgorod, Pskov, Moscou et Tver commercent avec l'Occident. Deux grandes voies, la Volga et le Don, relient l'Orient et l'Occident. Moscou devient le centre principal de l'artisanat et commence à battre monnaie.

Marchands, artisans, moyens et petits seigneurs souhaitent l'unification de l'État russe. En revanche les grands-princes de Tver, de Nijni-Novgorod et de Riazan voient dans l'unification l'affaiblissement de leur influence politique. En 1375, Dimitri Donskoï, grand-prince de Moscovie, réunit autour de lui contre Tver la majorité des principautés russes. Ses succès politiques consolident la position de la Moscovie et provoquent un revirement dans l'attitude des grands-princes envers la Horde d'Or : de la soumission, ceux-ci passent à la résistance. En 1378, les Moscovites sont victorieux de l'armée du *temnik* (général) Mamaï, un seigneur de la Horde. Celui-ci s'allie avec le grand-duc de Lituanie (Jogaila Jagellon) et avec Oleg, prince de Riazan. Dimitri ne réussit pas à entraîner les principautés russes. Il rallie 150 000 hommes : ses propres troupes et celles de Vladimir, auxquelles se sont joints paysans et citadins. Le 8 septembre 1380, c'est la célèbre bataille de Koulikovo et la débâcle de Mamaï. La victoire russe montre que la centralisation du pays est réalisable et anéantit les espérances tataro-lituaniennes de démantèlement de la Russie.

En 1382, le khān Tugtamich dévaste le pays et rétablit la domination de la Horde d'Or. Mais, en 1395, il est battu par le despote Tīmūr Lang* (Tamerlan), et la Horde s'affaiblit dans de nouvelles luttes intestines. Le pays se trouve momentanément soulagé du joug tatar.

Basile (Vassili) Ier (1389-1425), fils aîné de Dimitri, réunit Nijni-Novgorod à la Moscovie. Mais la principauté de Tver cherche à créer une puissance indépendante de la Moscovie, tandis que celle de Riazan cherche à se détacher de celle-ci.

Le règne de Basile (Vassili) II l'Aveugle (1425-1462) est marqué par une succession de graves crises politiques. De 1425 à 1453, une guerre féodale secoue la principauté moscovite. Dans le domaine de la vie religieuse, le concile de Florence (1439), qui réunifie les Églises d'Occident et d'Orient, provoque la rupture du clergé russe avec Byzance : l'Église russe devient indépendante. Les démêlés de Basile II avec la Horde d'Or (1445) accélèrent le début de l'unification de l'État russe. En 1456, Novgorod reconnaît l'autorité du grand-prince de Moscovie, tout en gardant son autonomie politique.

La Russie dans la seconde moitié du XVe siècle et au XVIe siècle

Fin du joug tatar et unification des terres russes

Ivan III (1462-1505) est un des plus glands hommes d'État de son temps ; il continue la politique de son père, Basile II, et veut la capitulation totale de Novgorod. Après une bataille victorieuse sur les rives de la Chelon (14 juill. 1471), la république de Novgorod est définitivement rattachée à Moscou en 1478. Tver et d'autres principautés indépendantes subissent le même sort en 1485.

Au cours de l'été de 1480, Ivan III doit faire face aux attaques de la Pologne* (Casimir IV Jagellon [v. Jagellons]), de la Lituanie et des Porte-Glaive, alliés au dernier khān de la Horde d'Or, le khān Ahmet. Celui-ci est mis en échec par Ivan III — qui s'est réconcilié pour l'occasion avec ses trois frères — sur la rive droite de l'Ougra (affluent de l'Oka) à l'automne de la même année. La Horde d'Or, démantelée, est définitivement écrasée en 1502 par le khān de Crimée Mengli

Giray († 1515). Les terres russes réunies et libérées. Ivan III concentre ses efforts contre Kazan, qui devient vassale de Moscou en 1487.

De 1460 à 1499, c'est la poussée vers le nord-est, dans le bassin de la Kama et au-delà de l'Oural. Deux guerres russo-lituaniennes — l'une de 1492 à 1494, l'autre de 1500 à 1503 — rendent à l'État russe les territoires conquis jadis par la Lituanie et la Pologne sur les princes de Kiev. Il s'agit principalement des villes de Tchernigov, de Novgorod-Severski, de Gomel et de Briansk ainsi que des territoires voisins ; cependant, la ville de Smolensk reste lituanienne. Le traité de 1503 entre Ivan III et la Livonie permet le libre commerce de la Russie avec les pays d'Occident. L'État russe est alors définitivement constitué.

Constitution de l'autocratie

Le prestige de l'État russe s'affirme ; les relations diplomatiques et commerciales avec l'Occident et l'Orient se développent. En 1472, Ivan III épouse Sophie (Zoé Paléologue), nièce du dernier empereur de Byzance. Il prend le titre de « souverain de toute la Russie » et parfois celui de « tsar » (empereur), et il ajoute à ses armoiries l'aigle à deux têtes.

De plus, les progrès économiques et sociaux entraînent des changements importants dans l'appareil d'État. L'instauration de l'autocratie est officialisée en 1497 par le Code *(Soudebnik)* en soixante-huit articles : le pouvoir du grand-prince s'étend à toutes les terres.

La Douma des boyards perd de son influence : elle prend les grandes décisions avec le Concile sacré et les représentants de la haute noblesse. Les premiers *prikazes* apparaissent : ce sont des sortes de bureaux qui dirigent les différentes branches de l'Administration.

Une nouvelle noblesse se forme à la suite de la redistribution des terres *(pomestie)*, accordées aux boyards par les grands-princes pour s'assurer leur aide militaire ou civile. Il en résulte un asservissement quasiment total de la paysannerie au seigneur. Le Code de 1497 permet aux paysans de changer de propriétaire une fois par an seulement, au moment de la Saint-Georges *(Iouriev den)*.

Le règne de Basile (Vassili) III (1505-1533) est moins brillant que celui de son père, Ivan III. Basile III annexe Pskov en 1510 et la principauté de Riazan en 1521 ; la guerre avec la Lituanie lui apporte Smolensk en 1514. Cependant, les Tatars de Kazan et de Crimée menacent les régions méridionales de la Moscovie. Sur le plan intérieur, on assiste dans les années 20 au mécontentement des boyards et à leur rébellion. Après la mort de Basile III en 1533, la situation va empirer jusqu'en 1547, c'est-à-dire pendant la régence. Le pouvoir est alors partagé entre la tsarine Hélène Glinski (Ielena Glinskaïa, † 1538) et les princes Chouïski et Belski.

Ivan IV le Terrible (1547-1584)

Le 16 janvier 1547, Ivan IV se fait couronner « tsar » par le métropolite Macaire : il a dix-sept ans. En février, il épouse Anastasia Zakharine Romanov, fille de boyards. Le titre de tsar souligne la prédominance du grand-prince de la Moscovie et affirme la position de l'État russe par rapport aux autres États européens. Ivan, qui sera surnommé « le Terrible », a une très forte personnalité. Il est intelligent, instruit grâce au métropolite Macaire (v. 1482 - v. 1563), mais c'est un despote et un tyran. Ses proches Alekseï Fedorovitch Adachev († 1561) et l'archiprêtre Silvestre essaieront pourtant de le tempérer.

Le 21 juin 1547 éclate à Moscou un incendie qui détruit la ville aux trois quarts. Cet incendie et la famine due aux mauvaises récoltes consécutives à la sécheresse provoquent une des plus importantes mutineries urbaines du siècle. Le mouvement se répercute dans tout le pays : paysans et *kholopy* (esclaves) détruisent les domaines et tuent les seigneurs. Le gouvernement reprend la situation en main, mais avec difficulté. Des réformes importantes sont entreprises : le tsar s'allie la noblesse récente en la favorisant et tente de minimiser les prétentions des boyards. Il réunit le « Zemski Sobor » (sorte d'états généraux) en février 1549. Le Code de 1497 est remanié, et, en 1550, le nouveau Code est approuvé par le Zemski Sobor à Moscou. Il institue un système juridique et administratif plus centralisé, donne un pouvoir plus étendu aux prikazes, et limite les privilèges des seigneurs et des prélats ; mais il aggrave la situation des paysans en augmentant le prix de leur libération au moment de la Saint-Georges.

En 1556 s'achève avec le « Règlement de service » la formation de l'armée russe. La Douma garde l'aspect de 1497. Le Zemski Sobor devient l'organisme suprême et règle les problèmes intérieurs ou extérieurs les plus importants. Les premières assemblées se composent de la Douma, des hauts fonctionnaires des prikazes, du Concile sacré, de la nouvelle noblesse des villes et des représentants des marchands. De 1555-56 à 1570 se crée et se met en place une administration locale autonome. Le système impopulaire du *kormlenie* (privilège des gouverneurs vivant aux frais de la population) est remplacé par celui des *zemskie starosty*, élus et dépendants des *goubnyïe starosty*. Enfin, une réforme du clergé est entreprise sous l'impulsion du métropolite Macaire. Les conciles de 1547 et de 1549 canonisent trente-neuf saints russes. Le concile de 1551 expose en cent articles *(Stoglav)* les moyens pour remédier aux défauts et aux désordres de l'Église, et pour renforcer son autorité morale.

La politique extérieure d'Ivan IV est marquée par de grands succès. Les troupes russes provoquent le 2 octobre 1552 la chute du khānat de Kazan, puis en 1556 celle du khānat d'Astrakhan. Les tribus tatares, tchouvaches, mordves, oudmourtes, maris et bachkires se déclarent vassales du tsar. La Volga libre ouvre la porte de l'Orient à la Russie. Ces succès entraînent Ivan IV dans une guerre pour l'accès à la Baltique. Le moment est favorable, car la Livonie est affaiblie par les luttes intestines. Commencé en 1558, le conflit se termine par l'échec de la Livonie en 1561 ; le port de Narva est annexé par les Russes. En 1561, le Royaume polono-lituanien, la Suède et le Danemark, inquiets de l'avance russe sur les côtes baltes, entrent en guerre. Le début des opérations est marqué par des succès russes et la prise de Polotsk (1563), puis commencent une série d'échecs, dus au manque d'entraînement des troupes russes. Ivan IV, obligé de rendre toutes ses conquêtes, accusera les boyards de félonie et attribuera sa défaite à la trahison du prince Andreï Mikhaïlovitch Kourbski (1528-1583). Il entreprend alors la liquidation de l'opposition et crée l'*opritchnina* (1565), sorte de police à laquelle tout est permis. En fait, cette institution aggravera surtout la situation des paysans, qui auront à supporter ses abus et sa tyrannie.

Ivan IV exige les pleins pouvoirs, crée une garde personnelle de 1 000 hommes, bouleverse l'organisation de sa cour, qu'il divise en *opritchnina* et en *zemchtchina*, et procède à un nouveau partage des terres. L'*opritchnina* dépend directement de lui ; la *zemchtchina*, à la tête de laquelle se trouve la Douma des boyards, administre les États les plus éloignés. Le tsar utilise à sa guise l'un ou l'autre de ces appareils. L'*opritchnina* est composée en majorité de représentants de la petite et moyenne noblesse, favorisée aux dépens des boyards de l'ancien régime. Ceux-ci réagissent par les « complots de boyards », dont les plus sanglants, celui de Pskov en 1569 et celui de Novgorod en 1570, obligent le tsar à abolir l'*opritchnina* en 1572. Le mécontentement était devenu général. Ivan semble reculer mais continue à favoriser la noblesse terrienne.

Sur le plan militaire commence pour lui une série d'échecs. En 1569, la Pologne et la Lituanie fusionnent en royaume de Pologne. En 1571, le khān de Crimée Devlet Giray Ier († 1574), poussé par l'Empire ottoman, brûle Moscou. De 1570 à 1577, la guerre contre la Suède* aboutit à l'occupation par les Russes de la grande partie de la Livonie (Courlande exceptée). En 1579, en 1580 et en 1581, Étienne Ier Báthory, roi de Pologne, entre en guerre contre les Russes ; il enlève Polotsk, Velikie Louki, Velij et Ostrov. Les Suédois en profitent pour prendre Narva en 1581 et occuper tout le littoral. En 1582, la Pologne et la Russie signent un armistice de dix ans. La Russie renonce à ses conquêtes en Livonie. Avec la Suède, elle signe un armistice de trois ans et cède Narva et le littoral du golfe de Finlande. Elle perd ses espoirs d'accéder à la Baltique.

L'*opritchnina* et la guerre ont épuisé le pays et affaibli considérablement son économie. Les classes pauvres sont accablées par les impôts d'État et les redevances seigneuriales ; c'est la famine. En 1581, la possibilité du changement de propriétaire le jour de la Saint-Georges est enlevée momentanément aux paysans afin de freiner leur fuite massive vers des régions plus riches.

Le temps des troubles

Ivan IV meurt en 1584. Son successeur, son fils Fédor Ier (1584-1598), est un simple d'esprit ; son autre enfant, Dimitri, n'a que dix ans. Fédor Ier laisse gouverner son beau-frère Boris Godounov, un boyard qui cherche à redresser l'économie de la Russie dans la paix. C'est ainsi que Godounov commence dès 1594 par convoquer un concile qui décidera de l'abolition des privilèges fiscaux des églises et des couvents. Le recensement des terres, commencé en 1580, s'accompagne d'une redistribution aux nobles et de l'enregistrement des serfs, qui se retrouvent désormais

« pieds et poings liés ». L'oukase de 1597, qui accorde aux propriétaires le droit de ramener les paysans fugitifs, aggrave encore la situation des serfs. Cependant, cette mesure stabilise la situation intérieure du pays sans pour autant résoudre la crise économique générale. En 1586-87, Boris, ayant éliminé ses rivaux — Nikita Romanov, les princes Chouïski, Mstislavski et Belski —, a les mains libres. On appellera son règne le « règne de l'apaisement ».

Sur le plan extérieur, Boris remporte des succès : l'armistice avec la Pologne est prolongé ; la guerre russo-suédoise de 1590 à 1595 se termine par la « paix éternelle » ; le traité de Tiavzine rend à la Russie une partie importante du littoral balte, excepté Narva. Godounov fait reculer les frontières du pays. Dans le Sud et l'Est, les Russes bâtissent des forteresses ; ils resserrent les liens économiques avec la Transcaucasie, et la Géorgie se met sous leur protection en 1587. Dans l'Oural et en Sibérie occidentale, l'expansion russe, commencée par Ivan le Terrible, se poursuit avec succès en 1581-82. Les instigateurs en sont les industriels et riches marchands russes Stroganov. Ceux-ci engagent les Cosaques de la Volga commandés par l'ataman Iermak, mais ils sont arrêtés sur l'Irtych et ne seront aidés qu'en 1583 par le gouvernement russe. Ces tentatives d'installation aboutiront au début du XVIIe s. à l'annexion du khānat sibérien par la Russie. Boris Godounov consolide ses relations diplomatiques avec l'Angleterre, la France, l'Allemagne et le Danemark. Enfin, le concile de 1589 élit le premier patriarche russe, le métropolite de Moscou, Job. L'Église russe est indépendante. Le 15 mai 1591, Dimitri meurt, peut-être assassiné.

La situation intérieure du pays se détériore : la grande famine de 1601-1603 a pour conséquence la fuite des serfs vers le sud et des insurrections paysannes éclatent dans tout le pays. La tension s'accroît aussi au sein du pouvoir. Le tsar Fédor Ier meurt en 1598 ; c'est la fin de la dynastie. Le Zemski Sobor élit Boris Godounov tsar, ce qui provoque le mécontentement de la haute noblesse.

C'est le moment que choisit la Pologne pour se retourner contre la Russie. Le prétexte de cette intervention est l'apparition du faux tsarévitch Dimitri. Celui-ci promet à Sigismond III, roi de Pologne, de rendre l'Église russe à Rome. À l'automne de 1604, le faux Dimitri marche sur Moscou par le nord de l'Ukraine. Il avive les espérances de la paysannerie, qui croit au « tsar légitime », ce qui déclenche une guerre paysanne dans le nord de l'Ukraine. En avril 1605, Boris Godounov meurt ; le 20 juin, le faux Dimitri entre au Kremlin ; les Godounov sont renversés. Mais le mécontentement des partisans du « tsar » se manifeste vite, celui-ci ne tenant pas ses promesses. Le 17 mai 1606, le prince Vassili Chouïski, à la tête des boyards, soulève la population. Le faux Dimitri est tué et Chouïski est élu tsar (1606-1610).

La politique de Vassili Chouïski sera de favoriser immédiatement la haute aristocratie et de promulguer des lois pour consolider le servage. Eclate alors la première guerre paysanne, menée par un ancien serf, Ivan Issaïevitch Bolotnikov († 1608). Partie du nord de l'Ukraine, la révolte s'étend dans tout le pays. Bolotnikov arrive en octobre 1606 dans les environs de Moscou, mais son mouvement manque de cohésion. En octobre 1607, les insurgés se rendent après une résistance acharnée. Les conséquences de l'insurrection sont importantes : le mouvement n'est pas totalement brisé, et, pour la première fois, les masses paysannes se sont révoltées contre le système féodal.

En 1608, les Polonais, avec l'aide d'un nouveau faux Dimitri, envahissent le bassin de la Volga. Le peuple s'insurge et chasse le faux Dimitri durant l'hiver de 1608-09. La crainte des mouvements populaires amène Chouïski, à l'automne de 1609, à introduire les troupes suédoises sur les terres russes. En septembre 1609, Sigismond III assiège Smolensk et se dirige vers Moscou. En mars 1610, le prince Mikhaïl Vassilievitch Skopine-Chouïski (1587-1610) délivre Moscou, mais, en juin, Sigismond III bat les Russes à Touchino.

Vassili Chouïski est détrôné, et le pouvoir est aux mains de sept boyards entièrement soumis aux Polonais. À l'automne de 1610, ces boyards remettent le trône de Russie au prince Ladislas (le fils de Sigismond III). L'indignation populaire est grande : en 1611 naît la première armée des milices populaires, qui combat pour la libération du pays. Smolensk tombe aux mains des troupes polonaises en juin 1611, et les Suédois prennent Novgorod. En septembre, sous l'impulsion du staroste de Nijni-Novgorod, Kouzma Minitch Minine († 1616), naît la seconde armée des milices populaires ; elle est commandée par le prince Dmitri Mikhaïlovitch Pojarski (1578 - v. 1612). En août 1612, cette armée délivre Moscou des Polonais.

La Russie féodale au XVIIe siècle

Le 21 février 1613, le Zemski Sobor élit tsar un enfant de seize ans, Mikhaïl Fedorovitch Romanov, issu d'une vieille famille de boyards.

Au traité de 1617, la Suède garde les rives de la Neva et les côtes du golfe de Finlande, mais elle rend Novgorod. En 1618, la Pologne signe un armistice et garde Smolensk.

Les conséquences de la dernière période ont été désastreuses pour l'économie du pays ; on a donné à cette époque le nom de « grande ruine de la Moscovie ». Le recensement de 1678 donne 20 p. 1,00 des serfs à la cour du tsar et à l'État, 67 p. 100 aux boyards et à la noblesse récente, et plus de 13 p. 100 aux évêques, aux couvents et à l'Église. Le revenu principal des propriétaires vient des corvées et des redevances. Dans le sud du pays, où domine le riche tchernoziom, les paysans donnent de deux à quatre journées de corvées. Dans le centre, les redevances dominent. Les paysans seigneuriaux paient moins d'impôts d'État que les paysans libres. Les propriétaires sont chargés de faire rentrer les impôts.

Le développement économique et social

L'artisanat comme l'agriculture connaissent une remontée spectaculaire au cours des trente années qui suivent la paix. Le retour forcé des fugitifs augmente la population des villes. Au milieu du XVIIe s., on compte en Russie, en Ukraine et en Sibérie 226 villes, dont Moscou avec 200 000 habitants. Les premières manufactures apparaissent : à Moscou, la « Cour des canons » emploie vers 1630 plus de 100 ouvriers ; en 1632, le marchand hollandais Vinius construit trois fonderies-ferronneries près de Toula ; d'autres établissements métallurgiques s'installent près de Moscou et de Voronej ; en 1630, le Suédois E. Koet fonde une verrerie, et, à Moscou même, le gouvernement crée une manufacture de textile. À la fin du XVIIe s., le nombre total de manufactures n'atteint pas, cependant, trente établissements.

L'extension territoriale

À la fin du XVIIe s., la région la plus peuplée et la plus économiquement évoluée est le Centre, qui comprend Moscou, Iaroslavl, Nijni-Novgorod et Kalouga. Dans le Nord, Vologda, Veliki Oustioug et Arkhangelsk vivent de l'industrie salicole et de la pêche. La Russie s'agrandit en 1654 de l'Ukraine* et de la rive gauche du Dniepr, puis en 1667 de Smolensk et de sa région, dont les centres commerciaux sont Smolensk, Novgorod et Pskov, et où l'on cultive le lin et le chanvre. Dans le Sud, les villes de Belgorod, de Koursk, de Voronej, de Tambov et de Simbirsk, entre autres, sont peuplées par les fugitifs et les serfs donnés aux seigneurs par l'État. Dans la région de la Volga s'intensifient la colonisation et la christianisation. Plus à l'est, le long du Iaïk (Oural), les tribus Kalmouks et Nogay nomadisent aux confins des terres russes. Au nord du Caucase, la Kabarda ainsi que les territoires des Cosaques du Don appartiennent aux Russes. En 1651, les relations russo-géorgiennes se consolident.

Le XVIIe s. voit encore l'avance des Russes en Sibérie*, de l'Ob à l'Ienisseï, jusqu'à la Lena. Ils y construisent des fortifications qui servent de centres administratifs : Krasnoïarsk, Nertchinsk et Iakoutsk. Leur progression vers le nord les amène jusqu'à l'océan Arctique. En 1689, le traité de Nertchinsk, conclu avec l'empire des Qing (Ts'ing), enlève aux Russes de vastes territoires autour de l'Amour et leur barre la route vers la mer du Japon. L'exploitation de la Sibérie se développe : les paysans qui se sont installés dans la partie occidentale introduisent de nouvelles méthodes qui favorisent l'agriculture, le blé en particulier ; le sous-sol est exploité pour le fer et pour l'or.

À la fin du XVIIe s., la Russie est devenue un des territoires les plus grands du monde et le plus diversifié par sa géographie et sa population. Ces particularités entraînent la spécialisation des centres commerciaux et un échange intense entre les régions. C'est à cette époque que se forment les grandes fortunes issues du commerce, comme celles du boyard Morozov, de Miloslavski, des princes Tcherkasski et Bomodanouski. Le centre de commerce principal reste Moscou ; les autres villes qui pratiquent des échanges avec l'Occident sont Pskov, Novgorod, Tikhvine et Smolensk. Le principal port marchand, Arkhangelsk, dessert 75 p. 100 du trafic extérieur de la Russie.

La faiblesse économique du pays fait de celui-ci un marché de matières premières d'élection pour les pays d'Europe. La forte pénétration de com-



Assassinat du tsarevitch Dimitri Ivanovitch, à Ouglitch en 1591. Peinture du XVIIe s. (Bibliothèque slave de Paris.)

merçants étrangers dans le marché russe menace l'économie nationale. Au XVIIe s. apparaît ainsi une classe bourgeoise commerciale, mais l'agriculture, où les rapports féodaux dominent toujours, stagne.

*Les premiers Romanov**

Le faible Michel (Mikhaïl Fedorovitch) Romanov (1613-1645) laisse régner à sa place ses parents, les Saltykov et les Tcherkasski, mais surtout son père, le patriarche Philarète.

Alexis (1645-1676) abandonne les affaires d'État au boyard Morozov, puis au patriarche Nikon. Le pouvoir du tsar est tempéré par la haute aristocratie et la Douma des boyards. La Douma « privée » du tsar verra son rôle grandir à la fin du siècle. Le Zemski Sobor siège régulièrement dans les dix premières années du tsar Michel, puis l'autocratie ascendante a de moins en moins recours à lui. Les dernières réunions ont lieu en 1648, en 1650, en 1651 et en 1653. C'est le signe de l'évolution de la monarchie représentative vers la monarchie absolue.

Les réformes religieuses et le « raskol »

De 1653 à 1656, le patriarche Nikon (Nikita Minine, 1605-1681) entreprend de sévères réformes. Ses motivations sont peut-être d'ordre politique ; il veut la réunion à l'Église russe des Églises orthodoxes d'Ukraine et des Balkans, dont les rites sont plus proches de l'Église grecque. On corrige les livres liturgiques russes d'après les originaux grecs, le signe de la croix se fait avec trois doigts au lieu de deux et l'on modifie les structures des offices. Les opposants, conduits par les archiprêtres Avvakoum et Daniel, entraînent derrière eux les masses des « vieux croyants », qui ne comprennent pas les raisons de ces réformes : ils sont exilés et frappés d'anathème.

Nikon rêve d'une Église forte et indépendante de l'État ; il décide que le tsar tiendra son pouvoir du patriarche, se fait appeler « grand souverain » et règne en maître à Moscou pendant l'absence du tsar en 1654. Ses dernières exigences ne répondant plus à l'absolutisme du pouvoir tsariste, la rupture se produit en 1658. Le concile de 1666-67 approuve la réforme religieuse, mais ne prend pas position en ce qui concerne l'Église et l'État. Le schisme (ou raskol) aura pour conséquence l'affaiblissement de l'Église russe.

Évolution du système politique

L'État autocratique s'appuie sur un important appareil administratif : les prikazes sont au nombre de cinquante. Les principaux restent ceux des *pomestie*, des ambassades, du Grand Trésor. De nouveaux territoires à administrer entraînent la création de nouveaux prikazes : ceux de streltsy, des affaires secrètes, de Sibérie par exemple. Les districts sont gouvernés par des voïvodes choisis parmi la noblesse et munis des pleins pouvoirs militaires, judiciaires et financiers.

À la fin du XVIe s. et au début du XVIIe, la nouvelle noblesse accapare le monopole de la propriété foncière, les terres octroyées devenant des biens héréditaires. On assiste à une nouvelle aggravation du servage. La noblesse récente accroît son pouvoir politique en évinçant les boyards et les princes de vieille souche dans l'Administration et l'armée. En 1682, le droit de préséance est aboli : le mérite prédomine sur le rang.

Dans les villes et leurs faubourgs, l'aggravation des antagonismes sociaux provoque des remous. La décision d'imposer la gabelle (triplement du prix du sel) prise par Morozov est tellement impopulaire que le gouvernement recule. Les révoltes éclatent en chaîne en 1648 à Moscou (B. I. Morozov est écarté du pouvoir), à Veliki Oustioug, à Tcherdyne, à Kozlov, à Voronej et à Koursk. Le Zemski Sobor est convoqué en 1649 afin d'établir un nouveau Code. Sur 340 sièges, 153 reviennent à la noblesse récente. Les pouvoirs des délégués sont non seulement sauvegardés, mais renforcés. La personne du tsar devient pratiquement inviolable. Le servage atteint sa forme définitive : les paysans sont définitivement attachés à la terre. Loin d'apaiser le peuple, ces mesures déclenchent les insurrections de Pskov et de Novgorod (févr.-mars 1650). Elles sont matées par le gouvernement, qui a besoin d'avoir les mains libres pour parachever la réunion de la Biélorussie et de l'Ukraine à la Russie.

Les guerres avec la Pologne

Une première tentative (1632-1634) pour reprendre Smolensk n'aboutit qu'au traité de Polianovka (1634). Ladislas IV, roi de Pologne, ne restitue que Sierpc et sa région, mais renonce à ses prétentions sur le trône de Russie. La guerre russo-polonaise de 1654-1667 rend aux Russes Smolensk et l'Ukraine de la rive gauche du Dniepr, avec Kiev. Cette victoire s'explique

surtout par l'hostilité du peuple aux propriétaires polonais, aggravée par l'oppression religieuse en Ukraine. Les paysans en fuite constituent dans l'île de Khortitsa la *setch* des Zaporogues et, sous la conduite de leur hetman Bogdan Khmelnitski (1595-1657), mènent depuis 1648 leur propre lutte de libération contre les Polonais. En même temps, des pourparlers s'engagent à Moscou. En 1653, le Zemski Sobor accepte les propositions de Khmelnitski, intègre l'Ukraine à la Russie et déclare la guerre à la Pologne. Le 8 janvier 1654, l'Ukraine reconnaît la suzeraineté de la Russie, qui lui accorde une certaine autonomie.

De 1654 à 1667, une guerre épuisante avec la Pologne est encore compliquée par l'intervention de la Suède. En 1667, les deux pays, ayant fait la paix séparément avec la Suède, concluent la trêve d'Androussovo pour treize ans et demi. La Russie garde Smolensk et l'Ukraine de la rive gauche du Dniepr avec Kiev, mais l'Ukraine de la rive droite et la Biélorussie restent à la Rzeczpospolita. En 1661, le traité de Kardis garantit à la Suède le littoral russe du golfe de Finlande. En 1686, la « Paix éternelle » entre la Russie et la Pologne confirme la trêve de 1667.

Stenka Razine

Le pays est épuisé et le peuple, accablé d'impôts, se soulève. L'une des plus sanglantes révoltes a lieu à Moscou le 25 juillet 1662. Les paysans, en dépit des châtiments, fuient en masse vers le bassin du Don (de 1663 à 1667, dans la région de Riazan, 8 000 serfs seront ramenés de force), où se constitue une organisation militaire dite « Troupe du Don ». Stepan Timofeïevitch, dit Stenka Razine (v. 1630-1671), prend la tête des « va-nu-pieds » et des mécontents en 1667. Il soulève toute la région de la Volga et l'est de l'Ukraine. Mais les troupes gouvernementales sous la direction du prince Iouri Nikititch Bariatinski l'emportent sur les forces paysannes et sur les Cosaques*. Razine est exécuté le 6 juin 1671. La repression sera terrible.

La monarchie absolue dans la première moitié du XVIIIe siècle

Pierre Ier le Grand

Pierre Ier (1682-1725) consacre tout son règne aux réformes en vue de la consolidation intérieure et extérieure de l'État. Au début de son règne, en 1682, ont lieu le soulèvement des streltsy, provoqué par les Miloslavski (parents de la première femme d'Alexis) et sa demi-sœur aînée, Sophie, ainsi que le partage du trône entre Pierre et Ivan V (fils du premier lit d'Alexis). Pierre et sa mère s'exilent au village de Preobrajenskoïe. Là s'organisent les deux futurs régiments de Pierre, qui prendront le nom de Preobrajenski et de Semenovski, et qui mettront en échec la princesse Sophie et son gouvernement. Tous les partisans des Narychkine (parents de la seconde femme d'Alexis, dont Pierre est le fils) se groupent autour de lui. Pierre, passionné et curieux, complète son instruction. De sa retraite à Preobrajenskoïe date son amitié avec Aleksandr Danilovitch Menchikov (1672-1729) et les habitants du quartier étranger, dont François Lefort et Patrick Gordon.

Deux campagnes désastreuses du favori de Sophie, le prince Vassili Vassilievitch Galitzine (ou Golitsyn, 1643-1714), contre les Tatars de Crimée en 1687 et en 1689 ont tempéré l'aide de ses partisans. Le 8 août 1689, Sophie tente, mais en vain, un nouveau coup de force contre Pierre et capitule le 7 septembre. Narychkine, au pouvoir, centralise et bureaucratise l'appareil d'État. Les réformes de 1699 renforcent la monarchie absolue. En politique extérieure, le plus urgent est de veiller aux attaques des Tatars de Crimée contre les frontières méridionales. Pierre, dont l'obsession est d'avoir une fenêtre sur la mer, entreprend à Voronej la mise en chantier d'une flotte : c'est celle-ci qui prendra Azov en 1695-96. Le tsar cherche à rétablir la « Sainte Ligue » antiturque avec la Pologne, l'Autriche et Venise. Les conditions politiques n'y sont pas favorables (menaces de guerre dues à la succession d'Espagne). Pierre voyage en Hollande, en Angleterre et en Autriche ; en 1698, il rencontre à Rawa-Ruska (Rava-Rousskaïa) l'Électeur de Saxe, Auguste II, roi de Pologne, et y discute d'une lutte commune contre la Suède. De retour à Moscou, conquis par l'Europe, il veut transformer la Russie. Des oukases interdisent le port de la barbe et des vêtements russes à la mode ancienne. Le tsar crée une armée permanente et une marine. En 1721, il institue le collège dit « Saint-Synode ».

À partir de 1699, il n'a plus qu'une idée : la conquête des côtes de la Baltique. En juillet 1700, il signe un traité avec la Turquie : Azov reste à la Russie. À la suite des négociations de Rawa-Ruska, le Danemark se joint à la coalition russo-polonaise contre la Suède. Le 8 août 1700, le tsar commence la guerre du Nord. Charles XII* assiège Copenhague et fait capituler le Danemark. En novembre 1700, il vainc les Russes, qui ne réussissent pas à prendre Narva, puis se retourne contre la Pologne.

Pierre Ier tire la leçon de ses défaites : il entreprend la création d'une armée entièrement nouvelle, fondée sur l'enrôlement obligatoire, et, devant l'inefficacité des officiers mercenaires, forme des cadres russes. Il prend totalement en main ses troupes : des usines minières (Oural), des draperies et des toileries sont fondées à la hâte. Dès 1702, ces efforts aboutissent. En automne, Pierre contre-attaque en Ingrie et prend Noteborg (auj. Petrokrepost). En 1703, les Russes s'emparent de l'île de Zaïatchi, dans le delta de la Neva, où Pierre établira Saint-Pétersbourg (v. Leningrad).

L'exploitation des mines de l'Oural et la construction de Saint-Pétersbourg provoquent la mort de milliers de travailleurs. De plus, Pierre qui a constamment besoin d'argent, impose sévèrement son peuple. Les révoltes spontanées se succèdent : au cours de l'été de 1705, celle d'Astrakhan ; en 1707, celle du Don, conduite par Kondrati Afanassievitch Boulavine (v. 1660-1708), et qui se prolongera jusqu'à la fin de 1708 ; en 1705, celle de la Bachkirie, qui ne sera étouffée qu'en 1711.

Le développement de la guerre du Nord

Au début du XVIIIe s., le tsar reprend le combat pour les côtes de la Baltique. En 1704, il prend Narva. De 1703 à 1705, les Suédois abandonnent près des deux tiers du territoire balte. Mais, à l'automne de 1706, l'Électeur de Saxe, Auguste II le Fort, capitule devant Charles XII*. En juin 1708, ce dernier, avec 35 000 hommes et aidé d'Ivan Stepanovitch Mazeppa (1644-1709), l'« hetman félon », essaie d'entrer par l'Ukraine. Mais le 28 septembre, A. L. Lewenhaupt, un des meilleurs généraux de Charles XII, est battu avec 16 000 hommes près du village de Lesnaïa. Au printemps de 1709, Charles XII assiège Poltava. Le 27 juin (8 juill., nouv. style), Poltava est encerclée par les troupes de Pierre le Grand, et Charles XII et Mazeppa s'enfuient par le Dniepr ; 16 000 hommes capitulent. Cette victoire fait sortir la Russie de son isolement. Pierre Ier obtient des assurances de la Pologne, du Danemark, de la Prusse et de l'Angleterre. La coalition contre la Suède est élargie, mais le conseil de régence suédois, qui compte sur les pays mécontents de l'ascension de la Russie, refuse la paix. Les hostilités reprennent dans les régions baltes. En 1710, les Russes s'emparent de Riga, de Dünaburg (auj. Daougavpils), de Reval (auj. Tallin) puis de Vyborg et de Kexholm (auj. Priozersk). La Livonie, l'Estonie et l'Ingrie sont rattachées à la Russie. L'Angleterre, inquiète des succès russes, pousse la Turquie contre la Russie. En 1711, les Turcs franchissent le Danube. Les batailles dans le bassin du Prout sont sévères pour les deux camps. Un traité de paix signé le 12 juillet 1711 rend Azov à la Turquie.

En 1712, Pierre Ier est lâché par les alliés, et c'est seul qu'il prend au cours de l'été de 1713 plusieurs villes finlandaises, dont Helsinki. Le 27 juillet 1714, sa flotte remporte la victoire sur la flotte suédoise au large du cap Hangö (Hanko). En 1718, la Suède, affaiblie, veut traiter, mais l'Angleterre décide de l'aider contre la Russie. En 1720, la flotte russe triomphe des Suédois, et en 1721, la paix de Nystadt est conclue. La Russie garde la Lettonie, l'Estonie, l'Ingrie et une partie de la Carélie avec Vyborg ; elle rend la Finlande à la Suède. La guerre du Nord aura duré vingt et un ans. La route de l'Occident est ouverte. Le Sénat décerne à Pierre Ier le titre d'empereur.

La guerre russo-persane de 1722-1724, motivée par des intérêts commerciaux et la nécessité de consolider les frontières sud-est, aboutit en 1723 à la capitulation de la Perse, qui cède à la Russie Derbent, Bakou et les régions de l'ouest et du sud de la Caspienne. Mais, en 1724, la Russie doit rendre à la Turquie une partie de l'Azerbaïdjan, l'Arménie et l'est de la Géorgie.

Les réformes sociales et politiques de Pierre Ier

Dès Poltava, Pierre Ier prépare des réformes sociales et politiques qui renforcent les positions de la noblesse et des riches marchands. Si Pierre néglige l'agriculture, il donne par contre un essor considérable à l'industrie. On compte 178 manufactures nouvelles, dont 89 à la charge de l'État, et 191 grandes entreprises : chantiers navals, usines minières, fabriques d'armement, de passementeries et de soie. La bourgeoisie prospère. Dès 1720, le commerce avec l'Occident se fait par la Baltique, et essentiellement par Saint-Pétersbourg.

Pierre Ier réorganise l'Administration. La Douma des boyards disparaît. En 1711, le tsar crée le Sénat (qui le

remplace en son absence) ; en 1722, il institue la fonction de procureur général du Saint-Synode. Tout l'appareil d'État est contrôlé par le parquet et la police. Les prikazes abolis sont remplacés par onze collèges, renforcés en 1718 par une Chancellerie secrète, dont le siège est à Saint-Pétersbourg.

Une Direction centrale des Églises est créée et, en 1721, le « Règlement ecclésiastique » supprime le patriarcat. Le tsar prend le nom de « pasteur suprême de l'Église orthodoxe » ; le Saint-Synode dirige le clergé.

Les réformes régionales entraînent la division du pays d'abord en onze gouvernements, puis en cinquante provinces. Les gouverneurs cumulent les pouvoirs civils et militaires. Un Conseil électif collecte les impôts et recrute les soldats. Tout est prétexte à imposer la population (capitulation), mais, malgré les efforts de l'État, le déficit persistera jusqu'en 1724. Les travailleurs des villes n'ont rien à envier aux paysans : ils sont enrôlés de force dans les manufactures, et leur misère est peut-être encore plus noire que celle des campagnes, où la population réussit à manger. On enregistre entre 1672 et 1710 une diminution de 6,6 p. 100 de la population.

L'activité de Pierre Ier est énorme. D'esprit pratique, l'empereur encourage l'instruction et les sciences ; il envoie des jeunes étudier à l'étranger et crée des écoles pour former des spécialistes. En 1703 paraît le premier imprimé russe, les *Vedomosti (Nouvelles)*. Les sciences se développent. La géographie progresse : en 1697, c'est l'expédition au Kamtchatka ; en 1711, une autre expédition atteint les Kouriles. En janvier 1725, Pierre Ier envoie Vitus Béring (ou Behring) [1681-1741], explorer la Voie maritime du nord. On dresse des cartes, on prospecte des mines. Au mois de janvier 1724, un oukase signé du tsar institue l'Académie des sciences.

Les révolutions de palais

Pierre meurt en janvier 1725 ; les vieilles querelles reprennent, mais la Russie, désormais, ne peut plus être exclue des questions européennes.

Les « révolutions de palais » se succèdent. Catherine Ire, dernière femme de Pierre, devient impératrice (1725-1727) ; A. D. Menchikov gouverne. Sous Pierre II (1727-1730), fils du tsarévitch Alexis, la vieille aristocratie moscovite revient au pouvoir avec les princes Dolgorouki, soutenus par le Haut Conseil secret, créé en 1726. En 1730, Anna Ivanovna, nièce de Pierre Ier, nommée impératrice (1730-1740), dissout le Conseil. Le pouvoir est entre les mains du « parti allemand », c'est-à-dire de l'aristocratie balte. Les régions de la Caspienne retournent à la Perse. La guerre russo-turque de 1735-1739 rend Azov à la Russie à la suite du traité de Belgrade et les terres moldaves à la Turquie. Le seul véritable succès de cette période est la soumission du khān de la Petite Horde des Kazakhs.

La condition du peuple est plus grave que jamais. Les mesures prises par Ernest Jean Biron (1690-1772), favori d'Anna, aggravent la vie de la population ; 12 p. 100 des soldats désertent, les jacqueries éclatent dans le Sud et le Sud-Est, et la noblesse écartée du pouvoir murmure. En octobre 1740, Anna meurt.

Le 25 novembre 1741, une révolution de palais met sur le trône Élisabeth Petrovna (1741-1762), fille de Pierre Ier. La nouvelle impératrice rétablit le Sénat dans ses attributions, l'armée revient au statut de 1716, et la marine est restaurée. Les paysans seigneuriaux n'appartiennent plus à l'État, mais à leurs maîtres. Le servage s'aggrave.

Le développement économique

L'économie nationale russe se renforce, et la spécialisation des régions s'accentue. Dans le Centre, on adopte l'assolement triennal. La grande industrie est stimulée par la mise en valeur du sous-sol bachkir (sud de l'Oural). Vers 1750, la production des usines privées est deux fois et demie supérieure à celle des usines d'État. À partir de 1744, les patrons s'approprient de la main-d'œuvre en achetant des villages entiers. En 1754, trente-cinq ans avant la France et cent ans avant l'Allemagne, les droits de douane intérieurs sont supprimés. La Banque nationale de prêt, fondée en 1754, accorde des crédits aux nobles et aux marchands.

L'École d'officiers de l'armée de terre est créée en 1732, et l'École des cadets de la marine en 1752. Leur accès est réservé à la noblesse. En 1755, l'université de Moscou est fondée par M. V. Lomonossov*. Les cours ont lieu en russe à partir de 1767.

Pierre III

Élisabeth désigne comme successeur son cousin, le duc de Holstein-Gottorp, le futur Pierre III. Borné, fantasque, ayant un grand mépris pour les Russes, celui-ci admire le roi de Prusse Frédéric II*.

En 1756 commence la guerre de Sept* Ans. L'Autriche, la France, la Russie, la Suède et la Saxe sont opposées à la Prusse, soutenue par l'Angleterre. En 1758, les Russes infligent plusieurs défaites à la Prusse. Le 1er août 1759 (12 août, nouveau style), Frédéric II est vaincu à Kunersdorf par les Russes et les Autrichiens. En 1760, les Russes arrivent à Berlin. Mais, le 25 décembre 1761 (5 janv. 1762, nouveau style), Élisabeth meurt, et Pierre III se retourne contre ses alliés de la veille. Un traité rend à Frédéric tous les territoires conquis par les Russes. Le mécontentement est général ; les frères Orlov préparent un complot des officiers de la garde, qui amène Catherine II*, femme de Pierre III, sur le trône le 28 juin 1762. Pierre III est assassiné peu après.

Les transformations de la seconde moitié du XVIIIe siècle

Dans la seconde moitié du XVIIIe s., le visage de la Russie se modifie. Si le pays reste agricole, les usines emploient une grande quantité de main-d'œuvre venue de la campagne. La population des villes augmente, et la séparation entre le travail agricole et le travail industriel s'accentue. La vie des paysans est aggravée par les corvées de trois, de quatre, voire de cinq jours par semaine (suivant les régions) et par l'augmentation des redevances en argent. L'industrie du coton, de la toile (région de Moscou, Kostroma, Iaroslavl) et de la soie ainsi que la métallurgie se développent. En 1804, on compte 1 200 grandes manufactures, contre 663 en 1767.

Le gouvernement ne néglige pas l'exploitation agricole seigneuriale. Sous Catherine II (1762-1796), 850 000 paysans sont « distribués » aux propriétaires fonciers. Un oukase de 1783 rend définitif le servage dans l'Ukraine de la rive gauche du Dniepr ; l'oukase de 1765 donne aux propriétaires le droit d'envoyer leurs serfs au bagne ; un autre de 1767 interdit aux serfs de porter plainte contre leur maître. En 1786, une banque est fondée pour accorder des crédits aux nobles. Les transactions commerciales sont favorisées.

L'appareil d'État ne change guère, et la haute noblesse détient les principaux postes. Quelques idées progressistes de Catherine (elle correspondait avec Voltaire et Diderot) n'auront pas de suite. La guerre russo-turque de 1768 sert de prétexte pour arrêter toute réforme, et les serfs, qui forment la moitié de la population du pays, continuent à connaître un sort très pénible.

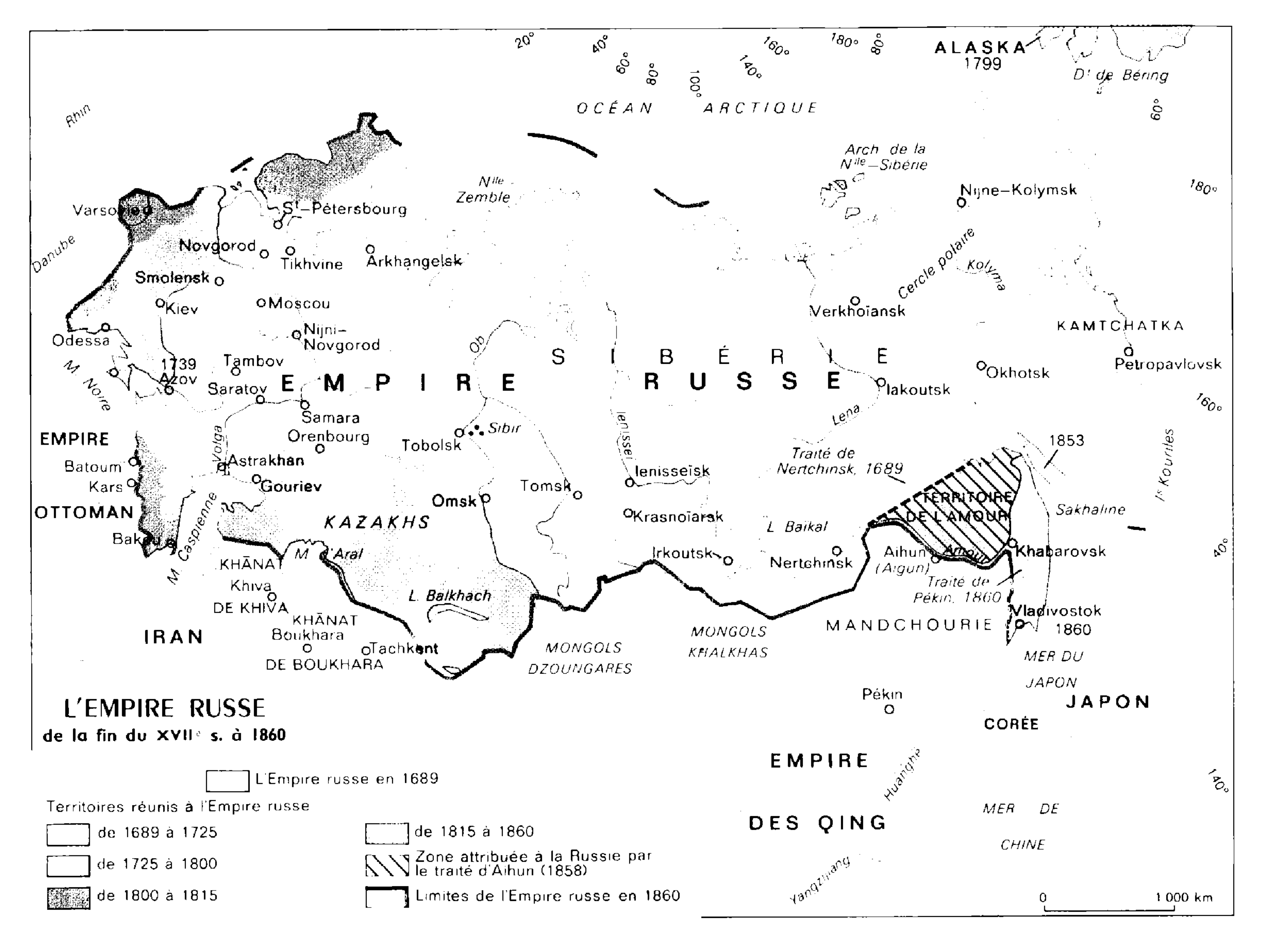
L'expansion territoriale sous Catherine II jusqu'à la révolte de Pougatchev

Poussée par la France, la Turquie déclare la guerre à la Russie en 1768. Dès 1770, les Russes pénètrent en Valachie, en Moldavie et en Crimée, Pour ne pas élargir le conflit, ils acceptent les conditions de Frédéric II en 1772 : la Prusse obtient la Poméranie et une partie de la Grande-Pologne, l'Autriche la Galicie, et la Russie une partie des terres biélorusses et ukrainiennes. La Turquie ne signe qu'un armistice. En 1773, la pression des pays européens se fait menaçante pour la Russie, tandis qu'à l'intérieur l'insurrection menée par Pougatchev redouble. Catherine envoie Petr Aleksandrovitch Roumiantsev (1725-1796) et Aleksandr Vassilievitch Souvorov (1729-1800), qui écrasent les Turcs. La paix est signée en 1774 à Kutchuk-Kaïnardji. La Russie reçoit Kertch avec la forteresse de Yenikale, Kinbourn (Kinburn) et le droit de passage dans les détroits du Bosphore et des Dardanelles.

La guerre paysanne (1773-74)

Le renforcement du servage est devenu intolérable, et le mécontentement prend une ampleur considérable avec la guerre paysanne de Pougatchev. L'insurrection se déclenche à l'est du pays. Iemelian Ivanovitch Pougatchev (v. 1742-1775) rallie tous les mécontents ; travailleurs des mines, populations autochtones (Tatars, Mordves, Tchouvaches et Bachkirs), paysans fugitifs et Cosaques. D'octobre à décembre 1773, ses troupes envahissent les régions d'Orenbourg, de Perm et de Simbirsk. Toute la Volga bouge ; la Bachkirie ainsi que les steppes kazakhs se soulèvent ; la Sibérie est menacée. Mais les forces de Pougatchev, trop dispersées, sont peu efficaces. Aussi, dès mars 1774, les troupes impériales prennent-elles l'avantage. Pourtant, en août 1774, soixante groupements de partisans agissent de Nijni-Novgorod au Don ; l'ampleur du mouvement n'a jamais atteint un tel degré. Cependant Pougatchev est rejoint et défait près de Tsaritsyne par l'armée de Catherine II et, le 10 janvier 1775, il est décapité à Moscou.

Les troubles se poursuivent après sa mort, et la répression est terrible.



Les conséquences

Catherine II réagit en renforçant l'appareil d'État par la centralisation et la bureaucratisation. En 1775 est mis en service une « Institution pour administrer les provinces de l'empire de toutes les Russies ». Le pays, divisé en cinquante gouvernements, relève d'un procureur général dépendant de l'impératrice. En 1775, la *setch* des Zaporogues est abolie sous le prétexte de russifier les zones frontalières. L'Ukraine perd totalement son autonomie et est divisée en trois gouvernements. En 1785, enfin, une charte confirme les droits et les privilèges de la noblesse, une autre accorde aux membres (riches) des communautés urbaines un rôle important dans l'administration locale. Ces mesures consolident la monarchie absolue.

La politique extérieure jusqu'à la fin du XVIIIe siècle

En politique internationale, le rôle de la Russie s'est renforcé. En 1779, l'Empire des tsars se porte garant de la constitution de l'Empire germanique. Un traité signé en 1783 confirme l'occupation de la Crimée par les Russes. La même année, la Géorgie reconnaît le protectorat russe ; les Turcs, mécontents, attaquent en août 1787, mais sont écrasés par Souvorov. C'est le début de la seconde guerre avec la Turquie.

Dans la Baltique, la Russie se trouve aux prises avec la Suède, soutenue par l'Angleterre et la Prusse. En 1790, Gustave III* signe la paix de Varela, sans gain ni perte pour aucune des deux parties. Alors, Catherine II peut employer toutes ses forces contre la Turquie. Les victoires de Souvorov et celles de l'amiral Fedor Fedorovitch Ouchakov (1744-1817) sur les Turcs aboutissent le 29 décembre 1791 (9 janv. 1792, nouveau style) au traité de paix d'Iaşi. La frontière russo-turque suit le Dniestr ; la Russie obtient Otchakov, mais restitue la Moldavie et la Valachie.

Le peuple continue à supporter les conséquences d'une politique répressive et expansionniste. De 1783 à 1797, les soulèvements se font menaçants au Kazakhstan. Une partie de l'intelligentsia russe dénonce les graves problèmes sociaux (N. I. Novikov, A. N. Radichtchev). La Révolution française est mal accueillie par Catherine II, qui réagit activement contre elle.

En 1793 a lieu le deuxième partage de la Pologne. Il provoque le soulèvement du peuple polonais, dirigé par Tadeusz Kościuszko* ; mais la révolte est réprimée en 1794. Le troisième partage met fin à la Rzeczpospolita. La Russie obtient la Courlande, la Lituanie, la Biélorussie occidentale et l'ouest de la Volhynie ; le reste va à l'Autriche et à la Prusse.

La Révolution française agite les esprits et fait entrevoir des possibilités nouvelles ; des revues dénoncent les abus. Malgré de grands progrès, la majorité de la population reste analphabète. En 1786, on compte à l'école primaire 11 000 élèves, dont 858 filles. Catherine fonde en 1764 l'institution Smolnyï pour les jeunes filles nobles. En 1757 a été créée à Saint-Pétersbourg l'Académie des beaux-arts.

La désagrégation du régime féodal

Au début du XIXe s., la Russie est en pleine effervescence. Les luttes antiféodales et les guerres de libération transforment la vie politique, économique et sociale du pays ; les ouvriers et les paysans prennent peu à peu conscience de leur force. Freinée dans son développement économique et technique par le servage, la Russie est en retard sur les autres pays d'Europe. L'agriculture, qui occupe 90 p. 100 de la population, reste la base de l'économie. Les paysans maltraités, pas ou mal payés freinent le rendement (de 1801 à 1861, on compte 2 000 émeutes paysannes). L'essor de l'industrie est considérable : en 1804, 1 200 entreprises emploient 225 000 ouvriers, et, au moment de la réforme de 1861, il y aura 2 800 entreprises et 860 000 ouvriers.

La révolution industrielle s'effectue vers 1830-1840 avec l'introduction de la machine à vapeur. Vers 1861, le textile tient la première place dans la production industrielle du pays, mais reste en retard sur le plan technique par rapport à l'Angleterre. La production de fonte est douze fois inférieure à celle de l'Angleterre (sur le plan mondial, la Russie est au huitième rang). Les transports sont insuffisants : la ligne de chemin de fer Saint-Pétersbourg-Moscou n'est inaugurée qu'en 1851 ; en 1861, il y a 1 500 km de voies ferrées contre 15 000 km on Angleterre et 10 000 en Allemagne. La construction des bateaux à vapeur se fait lentement, et les routes sont mauvaises. La faiblesse du commerce extérieur tient en particulier à la politique protectionniste du gouvernement.

La Russie a pris des proportions considérables dans la première moitié du XIXe s. La Finlande* a été annexée en 1809, la Géorgie à partir de 1801. En 1828, les Russes reçoivent le nord de l'Azerbaïdjan et l'est de l'Arménie. En 1846, le Kazakhstan est rattaché à la Russie, à l'exception de Boukhara, de Khiva et de Kokand. En Extrême-Orient, Sakhaline est occupée à partir des années 50. Ne sachant que faire de l'Alaska*, la Russie le vend aux États-Unis en 1867 pour 7 millions de dollars.

La Russie tsariste gendarme de l'Europe

Pendant le règne de Paul Ier (1796-1801), des émeutes paysannes éclatent dans trente-deux gouvernements : elles sont sauvagement réprimées. Le servage atteint les côtes de la mer Noire et du Caucase du Nord. Comme sa mère, le tsar lutte énergiquement contre toute « contagion française ». L'importation des livres étrangers est interdite.

En politique extérieure, Paul Ier s'efforce de faire jouer un rôle à la Russie en Europe, en particulier dans le bassin méditerranéen, et prend part à la deuxième coalition contre le Directoire*. En 1799, l'amiral Ouchakov libère l'île de Corfou et les îles Ioniennes. L'été de cette même année voit les marins russes à Naples, puis à Rome. Souvorov libère le nord de l'Italie et bat Moreau et Joubert. Mais la deuxième coalition est défaite et Paul Ier se rapproche de la France. Il fait le projet d'envoyer quarante régiments de Cosaques du Don pour une campagne en Inde.

Détesté de tous (la noblesse est mécontente de sa rupture avec l'Angleterre, qui entrave les rapports commerciaux), il est assassiné dans la nuit du 12 mars 1801 à la suite d'une conspiration de nobles. Son fils aîné, Alexandre Ier, a trempé dans le complot.

Alexandre Ier* (1801-1825) déclare gouverner « selon la loi et le cœur de Catherine II ». L'autocratie et le servage cependant demeurent. Un oukase de 1803 permet aux serfs de se libérer en rachetant leur terre ; or le projet ne sera pratiquement pas appliqué. Alexandre Ier forme avec quatre de ses amis un Comité secret. Leurs idées et leurs intentions sont généreuses (ils sont partisans de la libération des serfs), mais elles sont jugées prématurées et inapplicables. Conseillé par Mikhaïl Mikhaïlovitch Speranski (1772-1839), le tsar institue en 1810 un Conseil d'Empire, qui ne restera, cependant, qu'un organe consultatif. Speranski, jugé dangereux pour ses idées avancées, tombe en disgrâce en 1812. Le régime d'Alekseï Andreïevitch Araktcheïev (1769-1834) s'établit dans le pays : la Russie se couvre de colonies militaires, et toutes les idées avancées sont censurées. Pouchkine est exilé, et les meilleurs professeurs sont renvoyés de l'Université. L'intelligentsia prend la direction de l'opposition politique.

La « guerre patriotique »

Les guerres de coalition de 1805, de 1806 et de 1807 contre Napoléon Ier se terminent mal pour la Russie, qui est forcée de signer en juillet 1807 le traité de Tilsit (v. Empire *[premier]*). Le 12 (24, nouveau style) juin 1812, les troupes françaises traversent le Niémen. Un élan patriotique s'empare du peuple et de la jeune noblesse, qui organisent la lutte. Le 26 août (7 sept.), Mikhaïl Illarionovitch Koutouzov (1745-1813) décide de livrer bataille à Napoléon à Borodino (à 100 km de Moscou), mais il doit reculer. Le 2 (14) septembre, Napoléon est au Kremlin, et Moscou brûle. Koutouzov barre la route de Kalouga à Napoléon, qui est obligé de reprendre la route de Smolensk. L'armée napoléonienne est détruite au passage de la Berezina. La France capitule en 1814.

Le soulèvement des « décabristes »

Les jeunes officiers qui ont parcouru l'Europe avec les armées coalisées souffrent du contraste qui existe entre le prestige militaire de l'Empire russe et l'archaïsme des institutions politiques et sociales. En 1816, l'« Union du salut » est fondée par de jeunes officiers acquis aux idées constitutionnelles. En 1821, la « Société du Sud », créée en Ukraine par le colonel Pavel Ivanovitch Pestel (1793-1826) et, à Saint-Pétersbourg, la « Société du Nord » préparent un coup d'État et établissent des plans pour la transformation du régime social russe. Alexandre Ier meurt le 19 novembre (1er déc.) 1825. Le 14 (26) décembre au matin, 3 000 soldats mutins conduits par les frères Bestoujev se retrouvent sur la place du Sénat, mais leur manœuvre est freinée par les indécisions et les défections. Le peuple prend parti pour les mutins. La situation est critique, et le tsar ordonne de tirer au canon sur la foule. La répression est sévère : cinq décabristes sont exécutés, et plus de cent sont envoyés au bagne en Sibérie. La portée historique du mouvement est très importante. « Les canons de la place Isaak ont réveillé toute une génération », écrit A. I. Herzen.

L'« apogée de l'autocratie »

Cet apogée correspond au règne de Nicolas Ier* (1825-1855). La police et la censure règnent, et la main du tsar est partout. Celui-ci forme le corps des gendarmes et le IIIe département de sa chancellerie personnelle, commandé par le tristement célèbre général Aleksandr Khristoforovitch Benkendorf (1783-1844). Pourtant, les mécontents manifestent (1830-31) à Sébastopol et dans les colonies militaires de Nijni-Novgorod. Des épidémies de peste et de choléra aggravent la situation. Dans les années 20 et 30, un mouvement paysan animé par Oustin Iakimovitch Karmaliouk (1787-1835) s'accompagne d'un élan national en Biélorussie et en Ukraine. En 1841, la Gouoïe géorgienne se révolte et, vers 1845, c'est le tour de villages lettons et estoniens. Une force nouvelle apparaît : de 1826 à 1855, on compte 170 soulèvements ouvriers dans les usines.

Pour calmer le mécontentement, Nicolas Ier prend des demi-mesures : l'oukase de 1842 permet aux paysans de se servir de la terre du seigneur en échange de corvées, mais, sur 10 millions de serfs, 24 000 seulement en bénéficieront. Une commission secrète chargée de réformer l'administration des terres de l'État accroît le système bureaucratique. Enfin, Speranski, revenu au gouvernement, est chargé de réunir les lois en deux ouvrages : le *Code des lois* et le *Recueil complet des lois*.

Les premières « sociétés secrètes »

Alors que le tsar lance sa « théorie du nationalisme officiel » avec sa formule « orthodoxie, autocratie, nationalisme » et dénigre l'Occident « pourri et athée », s'élève dans les années 30 et 40 la voix des inspirateurs de la jeunesse révolutionnaire tels que Herzen* (1812-1870) et Belinski* (1811-1848). Tous deux sont partisans de la transformation de la société par la révolution. Un grand débat partage l'intelligentsia en deux clans : les « occidentalistes », qui souhaitent une réforme progressive par une démocratie bourgeoise, à l'image de l'Occident (K. D. Kaveline [1818-1885], T. M. Granovski [1813-1855], V. P. Botkine [1812-1869], P. V. Annenkov [1819-1889]), et les « slavophiles », qui sont libéraux, mais monarchistes, et qui voient le salut du peuple russe dans un retour aux valeurs slaves — l'orthodoxie, le *mir* (les frères Kireïevski [Ivan Vassilievitch, 1806-1856, et Petr Vassilievitch, 1808-1856], les Aksakov [Ivan Sergueïevitch, 1823-1886, et Konstantine Sergueïevitch, 1817-1860], A. S. Khomiakov [1804-1860], I. F. Samarine [1817-1885]). En 1848, les occidentalistes se divisent en démocrates révolutionnaires et en libéraux. Un autre cercle naît, celui de Mikhaïl Vassilievitch Petrachevski (1821-1866), dominé par des idées révolutionnaires démocratiques et socialistes utopiques (Dostoïevski*, Saltykov-Chtchedrine*, Alekseï Nikolaïevitch Plechtcheïev [1825-1893], Valerian Nikolaïevitch Maïkov [1823-1847]). Le cercle est dissous en 1849, et Petrachevski et ses amis sont envoyés en Sibérie. En 1846, à l'instigation de Tarass Chevtchenko (1814-1861) est fondée à Kiev la Société de Cyrille-et-Méthode pour la libération nationale et sociale. D'autres sociétés secrètes se forment en Lituanie, en Estonie, en Géorgie, en Azerbaïdjan, en Arménie et au Kazakhstan.

La politique extérieure de Nicolas Ier

De 1820 à 1850, la politique extérieure de Nicolas Ier est dominée par le danger de la révolution et par la question d'Orient. En septembre 1831, les troupes russes écrasent le mouvement de libération polonais. La Pologne est déclarée « partie indivise de l'Empire russe ». La révolution* de 1848 affole le tsar, qui se porte au secours de l'empereur François-Joseph pour écraser l'armée révolutionnaire hongroise.

La guerre russo-turque de 1828-29 a donné l'estuaire du Danube et le littoral oriental de la mer Noire à la Russie. En 1833, un traité d'amitié consolide les relations entre les deux pays. Le tsar veut alors porter son influence dans les Balkans et s'entendre avec l'Angleterre. Mais Napoléon III fait rompre le traité d'amitié. La guerre de Crimée est déclarée en février 1854 ; elle durera jusqu'à l'automne de 1855. La Russie, techniquement et économiquement plus faible, doit faire face aux attaques sur les côtes de la Baltique, de la mer Blanche et de l'océan Pacifique, mais c'est en Crimée que se porte le gros des forces. Le siège de Sébastopol durera près d'un an. Nicolas Ier meurt au début de 1855. Les amiraux Vladimir Aleksandrovitch Kornilov (1806-1854), Pavel Stepanovitch Nakhimov (1802-1855) et Vladimir Ivanovitch Istomine (1809-1855) organisent une défense héroïque de la ville, mais les Français s'emparent du tertre de Malakhov (Malakoff). Les Russes abandonnent. Le traité de Paris de 1856 interdit à la Russie toute flotte de guerre et toute forteresse sur la mer Noire et lui enlève son droit de protection sur les peuples des Balkans.

La Russie avant la réforme paysanne

La majorité de la noblesse souhaite maintenir le servage, tandis que les nobles libéraux sont prêts à faire des concessions. Au sein du gouvernement s'affrontent des conservateurs, comme Mikhaïl Nikolaïevitch Mouraviev (1796-1866), et des réformateurs, comme Nikolaï Alekseïevitch Milioutine (1818-1872). Alexandre II* (1855-1881) cherche auprès des comités de la noblesse le moyen d'améliorer la condition des paysans sans trop brusquer les propriétaires fonciers. De 1856 à 1860, divers comités à Saint-Pétersbourg et en province étudient des projets de réforme.

L'abolition du servage

Les *Règlements sur les paysans libérés de la dépendance servile* et le *Manifeste* sur l'abolition du servage sont signés par le tsar le 19 février (3 mars) et publiés le 5 (17) mars 1861. Le paysan reçoit juridiquement la liberté personnelle ; il a droit à sa maison et ses dépendances. 47 millions de paysans sont libérés ; ils reçoivent le droit d'acheter des biens immobiliers, de se livrer au commerce, à l'industrie et d'intenter



Alexandre II, empereur de 1855 à 1881. Aquarelle d'Alfred Mouillard. 1867. (Bibliothèque nationale, Paris.)

des procès. On concède au paysan une parcelle de terre qui dépend de la communauté rurale et qu'il doit rembourser en quarante-neuf ans (aidé par l'État à 80 p. 100). Mais, en général, celui-ci reçoit un lot de terre insuffisant pour vivre et dont le prix dépasse de beaucoup sa valeur. Le rachat dépend du propriétaire, qui, le plus souvent, fera traîner les choses. En 1881, un septième des serfs n'aura pas encore pu se libérer définitivement. Beaucoup d'entre eux auront abandonné la terre pour travailler dans les usines. La campagne s'est appauvrie, mais la réforme a profité aux industriels et à la classe marchande.

La lutte de l'intelligentsia

Une nouvelle classe, celle des « roturiers », apparaît à cette époque ; proche du peuple, elle est issue du clergé, des petits fonctionnaires, de la petite bourgeoisie ou de la noblesse ruinée. L'opposition s'organise. Venu de l'étranger, le journal politique *Kolokol (la Cloche)*, dirigé par Herzen et Nikolaï Ogarev (1813-1877), paraît en 1857. Le *Sovremennik (le Contemporain)*, dirigé par Tchernychevski* et Nikolaï Aleksandrovitch Dobrolioubov (1836-1861), a pour mot d'ordre le renversement radical de tous les rapports féodaux. La société secrète « Zemlia i Volia » (« Terre et Liberté ») réunit des intellectuels radicaux, mais son activité sera éphémère (1861-1864).

Les réformes administratives, judiciaires et militaires

En janvier 1864, le « Règlement sur les institutions provinciales » crée les *zemstvos* (conseils locaux) dans les gouvernements et les districts. La compétence de ces conseils élus s'étend notamment à la santé publique, à l'éducation, à la voirie et à l'agronomie. Si leur rôle reste timide, les *zemstvos* formeront par la suite une nouvelle classe active (médecins, instituteurs). En 1870 est édicté un « Règlement urbain », qui crée des assemblées municipales.

La réforme des institutions judiciaires de décembre 1864 institue des tribunaux distincts de la police, le jury pour les affaires criminelles et la publicité des débats.

La réforme militaire de 1874 essaie de tirer la leçon de la défaite de Crimée : formation sérieuse des cadres officiers, amélioration technique, service militaire obligatoire pour tous porté à six ou sept ans au lieu de vingt-cinq.

Les mouvements après la réforme

Les paysans, déçus par la réforme agraire de 1861, gardent cependant leur confiance au tsar ; ils rendent responsables de leurs misères les nobles et les propriétaires. On compte plus de 1 800 émeutes en 1861. Parallèlement, le mouvement étudiant prend de l'ampleur, à la suite de nouvelles dispositions (1861 et 1871) tendant à réduire les libertés universitaires.

Le terrain devient de plus en plus favorable à l'activité clandestine antigouvernementale. Les publications illégales se multiplient ; celle de Petr Grigorievitch Zaitchnevski (1842-1896), *Jeune Russie*, à Moscou en 1862, appelle au renversement du régime pour le remplacer par une « république sociale et démocratique ». À Saint-Pétersbourg, « Zemlia i Volia », influencée par Tchernychevski, espère une révolution imminente.

En 1863, des insurrections éclatent en Pologne, en Lituanie et en Biélorussie ; elles sont soutenues par la presse démocratique russe. Mais la répression tsariste est sévère, et le découragement s'empare des rangs socialistes. Saltykov-Chtchedrine continue à lutter dans le *Sovremennik*, et Dmitri Ivanovitch Pissarev (1840-1868) dans la revue radicale *Rousskoïe Slovo (la Parole russe)*, mais ces organes oppositionnels sont définitivement interdits en 1866. L'attentat manqué contre Alexandre II par l'étudiant Dmitri Vladimirovitch Karakozov (1840-1866) en 1866 provoque une recrudescence de la répression tsariste.

L'industrialisation

Vingt ans après la réforme paysanne, le capitalisme domine en Russie. De 1830 à 1880, la production textile (région de Moscou) est multipliée par quatre et l'extraction de la houille (bassin du Donbass, de Dąbrowa Górnicza, en Pologne) par huit. La production du pétrole (Bakou) s'élève à 10 millions de tonnes. Au centre métallurgique de l'Oural vient s'ajouter celui de l'Ukraine. Saint-Pétersbourg est devenu le siège d'importantes usines de constructions métalliques.

L'État mène à bien un effort considérable dans l'extension du réseau ferré, qui, de 1861 à 1880, est passé de 1 500 à 25 000 km. Vers 1880, les grandes entreprises tiennent en main la presque totalité de la production, mais la Russie, sur le plan industriel, reste cependant loin derrière les pays d'Occident.

En trente ans, le commerce extérieur a plus que triplé (on exporte surtout des céréales en dépit de la famine constante de la population), et le chiffre d'affaires des entreprises a quadruplé. Cette période voit la formation d'un prolétariat industriel issu d'un transfert des paysans vers les villes. Les ouvriers connaissent de dures conditions de travail (salaires très bas, logement médiocre, journée de travail interminable...). Les bénéfices des entreprises sont énormes et attirent les industriels occidentaux, qui, de 1880 à 1890, investissent des sommes considérables surtout dans l'industrie lourde.

La population s'accroît rapidement : en trente ans, elle augmente de sept fois et demie dans les campagnes et double dans les villes. À la fin du XIX[e] s., Saint-Pétersbourg atteint 1 500 000 habitants, Moscou 1 000 000, Odessa 400 000, Kiev 250 000 ; la population de Kharkov, Riga, Tiflis varie entre 100 000 et 200 000 habitants. Ces villes sont autant de centres culturels et économiques, mais aussi autant de foyers révolutionnaires.

La politique extérieure à la fin du XIX[e] s.

Par le traité d'Aihun (Aigun) de 1858, la Russie retrouvait la rive gauche de l'Amour ; le traité de Pékin de 1860 lui donne le territoire de l'Ossouri. L'Asie centrale russe s'organise de 1868 à 1884 : les khānats de Boukhara et de Khiva se mettent sous la protection de la Russie, celui de Kokand, supprimé en 1876, devient la province de Fergana, et le gouvernement du Turkestan est créé en 1876. Tous ces territoires sont soumis à une administration militaire.

La Russie profite de la guerre franco-allemande* de 1870-71 pour résilier en mars 1871 le traité de Paris. C'est un succès diplomatique à l'actif du ministre des Affaires étrangères Aleksandr Mikhaïlovitch Gortchakov (1798-1883), la Russie étant fortement intéressée par les pays balkaniques alors en lutte contre l'Empire ottoman. En 1875, la Bosnie-Herzégovine* s'in-

surge contre la Turquie, puis, en 1876, c'est le tour de la Bulgarie*, de la Serbie* et du Monténégro*. Soutenue par un élan populaire, la Russie déclare la guerre à la Turquie en avril 1877. Les combats sont durs. À la fin de 1877, les Russes prennent Plevna. En janvier 1878, ils sont à Sofia, puis ils occupent Philippopoli (auj. Plovdiv). Le 19 février (3 mars), le traité de San Stefano accorde l'indépendance à la Roumanie, à la Serbie et au Monténégro. L'intervention de l'Angleterre et de l'Autriche-Hongrie, soutenues par l'Allemagne, aboutit au congrès de Berlin de 1878. La Bulgarie est partagée en trois parties : l'une reste ottomane ; les deux autres sont autonomes. La Russie reçoit Batoumi, Kars et la partie de la Bessarabie que lui avait enlevée la guerre de Crimée.

Intensification du mouvement révolutionnaire

Au début de 1870, les jeunes intellectuels russes trouvent un second souffle. Ils suivent les événements de la Commune* de Paris de 1871 et sont influencés par les œuvres de Karl Marx*. D'autre part, des liens se forment entre les personnalités russes comme les sociologues Petr Lavrovitch Lavrov (1823-1900) et Nikolaï Frantsevitch Danielson (1844-1918), le grand savant Maksim Maksimovitch Kovalevski (1851-1916) et Marx et Engels.

En 1874, la « croisade vers le peuple » de jeunes intellectuels, d'inspiration populiste, n'a pas un résultat très positif. Ces intellectuels formeront bientôt trois groupes, dirigés par M. A. Bakounine*, idéologue de l'anarchisme*, P. V. Lavrov, pacifiste, et Petr Nikititch Tkatchev (1844-1885), adepte du blanquisme. Une nouvelle société secrète « Zemlia i Volia » formée en 1876-1878 par Gueorgui Valentinovitch Plekhanov (1856-1918) et Aleksandr Dmitrievitch Mikhaïlov (1855-1884), présente aux paysans un programme de réformes qui répond mieux à leurs besoins.

Les ouvriers, de leur côté, fondent illégalement en 1875, à Odessa, l'« Union des ouvriers de la Russie méridionale » et en 1878 à Saint-Pétersbourg, l'« Union des ouvriers russes du Nord ».

Le mouvement révolutionnaire s'intensifie particulièrement en 1878. En janvier, l'acquittement de la jeune révolutionnaire populiste Vera Ivanovna Zassoulitch (1849-1919), après son attentat contre le maire de Saint-Pétersbourg, reçoit l'approbation populaire. Les attentats politiques devenant plus nombreux, le tsar fait régner la « terreur blanche ».

Au cours de l'été de 1879, « Zemlia i Volia » se scinde en « Narodnaïa Volia » (« Volonté du peuple ») et en « Tchernyï peredel » (« Partage noir »). Le premier groupe organise deux attentats manques contre Alexandre II. Le gouvernement instaure alors une politique « souple », conduite par le comte Mikhaïl Tarielovitch Loris-Melikov (1826-1888). Son but est de calmer l'opinion par quelques concessions et d'isoler les révolutionnaires. Les partisans de la « Narodnaïa Volia » réussissent, le 1er (13) mars 1881, à assassiner Alexandre II à Saint-Pétersbourg.

Naissance du parti social-démocrate

Alexandre III* (1881-1894) renforce ses positions par une politique franchement réactionnaire. Il est soutenu par Konstantine Petrovitch Pobedonostsev (1827-1907), procureur général du Saint-Synode, par Dmitri Andreïevitch Tolstoï (1823-1889), ministre de l'Intérieur, et par Mikhaïl Nikiforovitch Katkov (1818-1887), directeur de la revue *Moskovskie Vedomosti (la Gazette de Moscou)*.

Un certain découragement s'empare de ceux qui aspirent à des changements. Cependant, beaucoup ne désarment pas. Tolstoï* lance le mouvement de non-violence, et Saltykov-Chtchedrine continue à lutter. Le nom de Vladimir Ilitch Oulianov, dit Lénine*, apparaît pour la première fois en 1887, quand il est exclu de l'université de Kazan. Mais surtout les années 1880 à 1890 connaissent une forte poussée du mouvement ouvrier, marquée par 450 manifestations, dont, en particulier, celle de l'usine de textile Morozov d'Orekhovo-Zouïevo, près de Moscou, en 1885.

C'est encore à cette époque que se forme le mouvement social-démocrate dirigé par Plekhanov (v. marxisme). Ancien populiste issu du « Tchernyï peredel », réfugié à l'étranger, Plekhanov étudie les théories de Marx et d'Engels. En 1883, il fonde le premier groupe social-démocrate russe « Osvobojdenie Trouda » (« Libération du travail »). Les idées marxistes pénètrent peu à peu chez les intellectuels et chez les ouvriers.

Le développement de l'instruction

Le gouvernement fait des efforts dans le domaine de l'instruction. Vers 1885, 265 lycées de garçons reçoivent 70 000 élèves (le chiffre a triplé par rapport à 1861). On crée des écoles d'enseignement technique et commercial ainsi que l'enseignement secondaire pour les filles. Vers 1890, 300 lycées de filles reçoivent un nombre de 75 000 élèves. Les universités, qui comptaient 5 000 étudiants en 1861, en comptent 14 000 en 1895. On pose les premiers jalons de l'enseignement supérieur féminin.

La Russie au début du XXe s.

La vie économique et sociale

Par le volume de sa production, la Russie reste en retard sur les pays d'Europe et les États-Unis ; mais elle est en tête par le rythme de son développement. De 1893 à 1899, la production de la grande industrie double et même triple dans certaines branches. Cet essor est lié à la construction de voies ferrées. Le marché intérieur et les liens économiques avec les pays étrangers se développent. Le Transsibérien, commencé en 1891, est achevé en 1906 ; il rapproche la Sibérie et l'Extrême-Orient de la Russie d'Europe. En Sibérie dominent l'agriculture et l'extraction de l'or, alors qu'en Extrême-Orient prime la monoculture du coton. Le sud de l'Ukraine dépasse l'Oural pour la production des métaux. Les constructions mécaniques ont leur centre à Saint-Pétersbourg, et l'industrie textile est dans la région de Moscou. Le Caucase se développe grâce à l'industrie du pétrole (Bakou) et à l'extraction du manganèse et du charbon (Géorgie). Sergueï Ioulievitch Witte, ministre des Finances de 1892 à 1903, favorise les intérêts des grandes entreprises et accroît les impôts. La politique de l'État entraîne la disparition des petites entreprises.

Le servage latent, la misère paysanne, toujours présente, entravent le commerce intérieur ; 30 000 propriétaires possèdent 10 millions d'hectares de terre, alors que 10 millions de paysans en ont 75 millions. Au sein de la paysannerie, les disparités sont grandes : la moitié des terres appartient aux paysans moyens et riches (koulaks), c'est-à-dire à la minorité. Ce sont là les premiers signes de deux antagonismes sociaux dans les campagnes ; l'un entre paysans et propriétaires fonciers, l'autre entre koulaks et paysans pauvres. Ces derniers fuient vers la ville et vont grossir le prolétariat industriel.

Les conditions de vie des ouvriers s'aggravent. La durée de la journée de travail, fixée officiellement en 1897 à onze heures et demie, n'est pas respectée. La mécanisation restant faible, les ouvriers sont surtout employés à des travaux de manœuvre. Ils n'ont pas de garantie de sécurité du travail et ne mangent pas à leur faim ; le salaire des femmes et des enfants est inférieur de 30 à 40 p. 100 à celui des hommes.

*Nicolas II**

Nicolas II (1894-1917), fils d'Alexandre III, a eu pour précepteur Konstantine Petrovitch Pobedonostsev. Sa femme, Aleksandra Fedorovna, ex-princesse Alix de Hesse (1872-1918), ambitieuse et mystique, a une grande influence sur lui ; charlatans et névrosés peuplent la Cour.

La bourgeoisie, qui s'est développée avec le capitalisme, reste politiquement impuissante et désorganisée ; d'une part, elle craint les manifestations populaires et, d'autre part, elle est tenue à l'écart du pouvoir par les grandes familles nobles. La politique économique gouvernementale soutient les propriétaires fonciers. En 1882, l'État crée la Banque des paysans, qui sert d'intermédiaire entre les paysans et le propriétaire foncier. Sous les ministres des Finances Ivan Alekseïevitch Vychnegradski (1887-1892), et Sergueï Ioulievitch Witte, l'État devient encore plus dépendant des monopoles industriels et bancaires de l'Europe occidentale, en premier lieu de ceux de la France. Il a de plus en plus besoin de prêts étrangers pour subventionner les entreprises industrielles, les chemins de fer, etc.

Un prestige international affaibli

La Russie perd de son influence. L'entente franco-russe de 1891 aboutit à un pacte consultatif et à la convention militaire de 1892 sur l'aide mutuelle en cas d'attaque allemande. En 1893, à l'entrée en vigueur de l'alliance, le rôle de la Russie est modeste. La France exige que la construction des lignes stratégiques des chemins de fer russes soit dirigée contre l'Allemagne et l'Angleterre.

Dans les Balkans et au Proche-Orient, la Russie se contente de défendre l'inviolabilité des détroits. En Iran et en Extrême-Orient, au contraire, elle mène une politique d'expansion. Au début du XXe s., l'influence russe s'établit au nord de l'Iran. La Russie, aidée par la France, l'Angleterre, les États-Unis et le Japon, cherche, d'autre part, à démanteler la Chine et oblige le Japon, victorieux de la Chine en 1894-95, à renoncer à la presqu'île du Liao-

dong (Leao-tong). En 1896, la Banque russo-chinoise, fondée par Witte, reçoit du gouvernement chinois la concession de la construction de la voie ferrée Tchita-Vladivostok à travers la Mandchourie. En mars 1898, la Russie obtient de la Chine l'autorisation d'implanter une base navale à Port-Arthur. Cet acte impopulaire provoque une insurrection qui sera réprimée par huit pays. La Russie renforce ses positions en Mandchourie. La guerre avec le Japon devient inévitable.

Le marxisme et le mouvement révolutionnaire

En 1895, le prolétariat, déjà pénétré par les théories marxistes, apparaît comme une force nouvelle dans l'évolution du mouvement révolutionnaire. Le nom de Lénine commence à être connu. Dès 1894, Lénine dénonce dans ses articles les théories des populistes et des « marxistes libéraux ». Arrêté en décembre 1895, il est exilé en Sibérie. À Saint-Pétersbourg, les ouvriers se groupent en une « Union de lutte pour la libération de la classe ouvrière ». Ce mouvement est imité dans les autres grandes villes, et en mars 1898 est créé le parti ouvrier social-démocrate de Russie (P. O. S. D. R.). En 1900, le journal l'*Iskra (l'Étincelle)*, pose les fondements idéologiques du nouveau parti. Le mouvement ouvrier, soutenu et organisé, prend une importance considérable. Chaque 1er-Mai devient une manifestation du prolétariat : en 1900, 10 000 ouvriers et étudiants sont dans la rue ; en 1901, 3 000 ouvriers de l'usine Oboukhov de Saint-Pétersbourg résistent à la police ; la manifestation politique de Sormovo en 1902 sera décrite par Gorki dans *la Mère*. En novembre 1902, les ouvriers de Rostov-sur-le-Don arrêtent le travail. La grève générale du Sud, commencée en 1903, se réalise grâce à l'union d'ouvriers de différentes nationalités. Le tsar prend peur, et charge S. V. Zoubatov d'introduire dans les organisations ouvrières des éléments de sa police secrète, l'Okhrana.

Les mouvements contestataires s'intensifient, et les jacqueries se succèdent. L'année 1902 voit l'Ukraine, la Géorgie et le gouvernement de Saratov en pleine effervescence. C'est en 1900 que se forme le parti social-révolutionnaire des S. R. Partisans de la terreur, ses membres assassinent en 1904 Viatcheslav Konstantinovitch Pleve (1846-1904), ministre de l'Intérieur.

Au cours de l'été de 1903 s'ouvre le IIe Congrès du parti ouvrier social-démocrate de Russie (P. O. S. D. R.), qui élabore un programme révolutionnaire marxiste. Mais les divisions internes s'y révèlent : la scission se fait entre bolcheviks (majoritaires), avec Lénine, et mencheviks (minoritaires), avec L. Martov (Iouli Ossipovitch Zederbaum [1873-1923]), Trotski* et Pavel Borissovitch Akselrod (1850-1928). En 1904, dans son livre *Un pas en avant, deux pas en arrière*, Lénine expose les idées des bolcheviks. Il a à ses côtés M. I. Kalinine, G. I. Petrovski, I. M. Sverdlov, V. K. Kournatovski, N. E. Baouman, M. M. Litvinov, R. S. Zemliatchka.

*La guerre russo-japonaise**

Dans la nuit du 26-27 janvier (8-9 févr.) 1904, les torpilleurs japonais attaquent l'escadre russe à Port-Arthur. Les forces navales japonaises du Pacifique sont de loin supérieures à celles des Russes. De plus, les troupes russes sont mal approvisionnées et mal commandées. En juillet, malgré la résistance des troupes du général Roman Isidorovitch Kondratenko (1857-1904), les Japonais assiègent Port-Arthur, qu'ils prennent en décembre 1904 (janv. 1905). Le 24 février (9 mars) 1905, Moukden est pris également par eux et les 14 et 15 (27 et 28) mai a lieu la défaite navale de Tsushima. Le 23 août (5 sept.), la paix est signée avec le Japon à Portsmouth. La Russie cède au Japon ses droits de concession sur la presqu'île du Liaodong (Leaotong), le chemin de fer au sud de la Mandchourie et la moitié sud de l'île de Sakhaline.

La révolution russe de 1905*

La défaite provoque le mécontentement populaire et favorise le mouvement révolutionnaire. Au début de janvier 1905, les ouvriers de l'usine Poutilov de Saint-Pétersbourg déclenchent une grève. Le prêtre Gueorgui Apollonovitch Gapon est à la tête des ouvriers, qui veulent présenter une pétition au tsar. Le 9 (22) janvier au matin, 150 000 personnes sont réunies sur la place du Palais. L'armée tire sur la foule. Cette journée, qui a reçu le nom de « Dimanche rouge », provoque l'indignation. Des barricades sont édifiées, une grève générale est déclenchée à Moscou et des grèves partielles éclatent à Riga, à Varsovie et à Tiflis ; les paysans des gouvernements d'Orel, de Voronej et de Koursk se soulèvent. Ainsi se déclenche la première révolution russe, qui durera de 1905 à 1907. Les masses populaires qui y participent luttent surtout contre les survivances du servage ; les mouvements paysans, bien qu'importants, ne s'associent pas à ceux du prolétariat. Quant à la bourgeoisie, elle se trouve isolée.

Le IIIe Congrès du P. O. S. D. R., réuni à Londres en avril 1905 et auquel ne participent que les bolcheviks, préconise une révolution conduite par le prolétariat et étudie les problèmes de l'insurrection armée et des grèves politiques de masse. Les thèses léninistes sont adoptées. Les mencheviks organisent de leur côté leur propre conférence, où ils soutiennent l'idée d'une révolution bourgeoise appuyée par le prolétariat.

En mai 1905, 220 000 ouvriers de l'usine textile d'Ivanovo-Voznessensk décident la grève et élisent un soviet de députés ouvriers. Les insurrections se succèdent à Łódź (en Pologne), à Perm, à Iekaterinbourg, à Tcheliabinsk, à Kharkov et à Lougansk. Les paysans se soulèvent en Ukraine, en Biélorussie, dans la région de la Volga et au Caucase. Une organisation paysanne se forme, dirigée par les S. R. et par la bourgeoisie libérale. La première mutinerie des marins du cuirassé *Potemkine* a lieu en juillet 1905.

Le 6 (19) août 1905, le gouvernement se décide à annoncer la convocation d'une douma consultative. La grève déclenchée en octobre à Moscou a un caractère nettement politique : elle s'étend à presque toutes les villes et réunit 2 millions de participants. Son mot d'ordre est le renversement de l'autocratie et la convocation d'une assemblée législative.

Le tsar, retiré à Peterhof, s'en remet à son chef de la police, Dmitri Fedorovitch Trepov (1855-1906). Son entourage désire faire des concessions aux bourgeois libéraux. Dans cet esprit, Witte élabore le 17 (30) octobre un manifeste dans lequel le tsar promet de convoquer une douma législative. La bourgeoisie, l'intelligentsia libérale et les mencheviks sont satisfaits. Cependant commence une sévère répression.

En octobre 1905 se constitue un parti bourgeois, le parti constitutionnel démocrate des K. D. Un autre parti bourgeois, qui prend le nom d'« octobriste » ou d'« Union du 17 octobre », rassemble des bourgeois et des gros propriétaires. Il deviendra un parti gouvernemental qui soutiendra Witte et Stolypine.

Pendant les mois d'octobre et de novembre, les mutineries de matelots et de soldats à Kronchtadt, à Vladivostok et sur la mer Noire sont écrasées par l'armée tsariste. C'est dans cette atmosphère que le soviet de Moscou décide une insurrection armée. Du 9 (22) au 18 (31) décembre, des barricades sont élevées dans les quartiers ouvriers de la ville. Le tsar fait appel à la garde Semenovski, qui écrase les insurgés. Les ouvriers de Rostov-sur-le-Don, de Sormovo, de Kiev, de Kharkov et du bassin du Donbass font grève à leur tour pour soutenir ceux de Moscou. En décembre 1905, de nombreuses manifestations révolutionnaires ont lieu dans les campagnes.

Au début de 1906, le pouvoir tsariste reste maître de la situation. Il est aidé par un prêt de 2,5 milliards de francs que lui accordent la Bourse française et les banques anglaises. Le 27 avril (10 mai) 1906, les lois fondamentales renforcent le pouvoir du tsar, et la douma est convoquée ; les K. D. la dominent. En avril 1906, les bolcheviks et les mencheviks se réunissent à Stockholm pour le IVe Congrès du parti. La première douma est dissoute le 8 (21) juillet 1906. Les revendications des députés paysans *(troudoviki)* effraient le tsar. Petr Arkadievitch Stolypine (1862-1911), partisan de la répression, est alors chef du gouvernement. En représailles des grèves de l'été de 1906, il organise des tribunaux militaires ambulants. L'oukase du 9 (22) novembre 1906 autorise les paysans à quitter la communauté rurale et à devenir propriétaires. En février (mars) 1907 s'ouvre la deuxième douma. Les bolcheviks s'allient aux troudoviks, aux S. R. et au parti socialiste populaire du travail. Le gouvernement ne peut faire adopter la loi Stolypine ; le 3 (16) juin 1907, la deuxième douma est dissoute.

L'évolution du mouvement révolutionnaire

En mai 1907, a lieu à Londres le Ve Congrès du parti social-démocrate : la majorité appartient aux bolcheviks. Si la révolution de 1905-1907 a été un échec, les organisations et les syndicats ouvriers sont désormais légaux ; la douma leur sert de tribune permanente. Le tsar promulgue la nouvelle loi électorale du 3 (16) juin 1907, qu'on surnommera la « loi de la honte » en raison de son injustice (les propriétaires élisent un représentant pour 230 électeurs, et les paysans un représentant pour 60 000 électeurs). La troisième douma, dévouée au tsar et qui ne reflète guère les réalités du pays, durera cinq ans. Le tsar renforce la répression. Selon les chiffres officiels, les tribunaux prononcent, de 1907 à

1909, 5 000 condamnations à mort et 30 000 condamnations aux travaux forcés pour raisons politiques. Les manifestations ouvrières et paysannes diminuent, les syndicats sont interdits et les chefs bolcheviks partent pour l'exil ou sont envoyés au bagne. Lénine est à l'étranger.

Stolypine entreprend des réformes. De 1906 à 1910, la réforme agraire continue à favoriser les gros propriétaires, mais également les koulaks. L'oukase du 9 (22) novembre 1906 est adopté par le Conseil d'État le 14 (27) juin 1910 : la communauté rurale s'effondre, et les koulaks reçoivent les meilleures terres. Les paysans les plus pauvres sont obligés de vendre leur part et de s'en aller, souvent en Sibérie ou dans les zones frontières. De 1906 à 1910, deux millions et demi de personnes changent ainsi de lieu. Cependant, l'activité des partis révolutionnaires se poursuit avec difficulté. Les mencheviks, plus modérés, se séparent des bolcheviks. Peu à peu, les forces ouvrières se regroupent sous l'égide des militants du parti social-démocrate qui ont retrouvé la liberté : Mikhaïl Ivanovitch Kalinine (1875-1946), Valerian Vladimirovitch Kouïbychev (1888-1935) à Saint-Pétersbourg ; Andreï Sergueïevitch Boubnov (1883-1940), Dmitri Ivanovitch Kourski (1874-1932), Iakov Mikhaïlovitch Sverdlov (1885-1919) à Moscou ; Grigori Konstantinovitch Ordjonikidze (1886-1937), Staline* à Bakou. De 1907 à 1910, les manifestations politiques paysannes s'accentuent : de 2 000 à 2 500 grèves par an et près de 6 000 en 1910. Les quatre cinquièmes environ des paysans refusent la nouvelle répartition de la terre ; 2 500 000 deviennent propriétaires, mais 1 million d'entre eux sont obligés de vendre. L'agriculture stagne malgré l'amélioration du matériel. En 1911, la mauvaise récolte, la famine et le typhus provoquent l'échec de la politique de Stolypine, qui tombe en disgrâce. Celui-ci est blessé mortellement par un agent de la police secrète, l'anarchiste D. G. Bogrov. Le ministre des Finances Vladimir Nikolaïevitch Kokovtsov (1853-1943) le remplace.

Les années 1910-11 connaissent un nouvel essor industriel, surtout dans l'industrie lourde, la métallurgie, l'industrie de guerre, les constructions mécaniques et les constructions navales. Les banques jouent un rôle important dans les entreprises industrielles, tandis que les capitaux des grosses entreprises par actions sont pour la moitié d'origine étrangère. La vie reste très dure pour les pauvres : les années 1900 à 1910 voient l'émigration de 1 500 000 personnes aux États-Unis, au Canada et en Amérique du Sud.

L'année 1910 est marquée par une forte poussée du mouvement ouvrier. À la fin de 1910, le journal des bolcheviks et des mencheviks de la tendance Plekhanov, *Zvezda (l'Étoile)*, paraît légalement à Saint-Pétersbourg : il est dirigé de l'étranger par Lénine. En 1911, on compte plus de 100 000 grévistes ; cette même année, les étudiants de l'université de Moscou manifestent contre la répression policière, et vingt et un professeurs quittent l'université. En janvier 1912 a lieu à Prague la conférence panrusse du parti social-démocrate, à laquelle prennent part presque toutes les organisations sociales démocrates. Elle exclut les opportunistes et élit un Comité central, dont Lénine fait partie.

Le 4 (17) avril 1912, des ouvriers de la mine d'or de la Lena sont massacrés à la suite d'une grève : il y a 270 morts et 250 blessés. Le 1er-Mai est marqué par une grève de 400 000 personnes. L'année 1913 n'est pas plus calme. L'ampleur des manifestations rappelle 1905. Le ministre de l'Intérieur, V. Maklakov, intensifie la répression. Il y a 1 million de grévistes en 1912, 1 270 000 en 1913 et 1 300 000 au début de 1914. Le 22 avril (5 mai) 1912 paraît le premier numéro de la *Pravda* (« Vérité »), dirigée par Lénine, organe officiel du parti bolchevik. En août 1912, Trotski forme le « bloc d'août », qui réunit tous les partis séparés du parti bolchevik, mais, dès le début de 1914, cette formation disparaît.

La quatrième douma, celle de novembre 1912, est plus libérale que la troisième. La montée des forces révolutionnaires dans le pays pousse les bourgeois libéraux à réclamer l'application du Manifeste du 17 (30) octobre 1905, concernant les libertés civiques, mais le gouvernement reste inébranlable. Au cours de l'année 1914, les mouvements de masse se développent. Le 3 (16) juillet, la police tire sur les 12 000 ouvriers de l'usine Poutilov pour les disperser. Le 7 (20) juillet, en signe de protestation, 130 000 personnes descendent dans la rue (le tsar reçoit alors Poincaré). La guerre mondiale s'annonce ; elle sauvera momentanément le tsarisme.

Pendant les premières années du XXe s., l'instruction publique s'est beaucoup développée. La proportion des gens sachant lire passe de 21 à 30 p. 100 de 1897 à la veille de la guerre. En 1900, 37 000 écoles primaires reçoivent 2 600 000 élèves ; en 1914, près de 81 000 écoles primaires reçoivent 6 millions d'enfants, et les écoles paroissiales ont 2 millions d'élèves. Au recensement de 1911, les écoles de village accueillent 33 p. 100 des garçons et 14 p. 100 des filles parmi les enfants de sept à quatorze ans. En 1914, les écoles secondaires accueillent 500 000 élèves, c'est-à-dire de 2 à 3 p. 100 des enfants d'âge scolaire. De 1900 à 1913, le nombre d'étudiants double : il est évalué à 36 000 en 1913 ; 120 000 étudiants fréquentent, à cette date, les établissements supérieurs.

La Première Guerre mondiale*

La guerre russo-japonaise et la révolution de 1905-1907 ont affaibli le tsarisme et renforcé sa dépendance vis-à-vis de l'Occident. L'entente franco-anglaise est mise en vigueur en 1904. Quant à l'accord anglo-russe de 1907, il organise le partage de l'Iran* : le Nord est placé sous l'influence des Russes, le Sud sous celle des Anglais. La Russie tsariste échoue en 1908 dans ses tentatives de réaliser par la diplomatie ses visées sur les Balkans et le Proche-Orient (en particulier pour le contrôle des détroits de la mer Noire). L'Autriche-Hongrie annexe la Bosnie-Herzégovine sans contrepartie pour la Russie. Une autre tentative, pendant la guerre italo-turque de 1911-12, échoue également.

En 1912, les pays balkaniques concluent entre eux l'Alliance balkanique et battent la Turquie, provoquant des dissensions entre les grandes puissances. Une seconde guerre balkanique a lieu en 1913 entre la Serbie, la Grèce et le Monténégro contre la Bulgarie.

L'attentat contre l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo le 15 (28) juin 1914 sert de prétexte au déclenchement de la Première Guerre mondiale. Le 15 (28) juillet, l'Autriche déclare la guerre à la Serbie. Nicolas II ordonne la mobilisation générale contre l'Autriche. Le 19 juillet (1er août) 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie. Le lendemain, le tsar désigne le grand-duc Nicolas* comme commandant en chef. Les milieux dirigeants espèrent que le conflit mettra un terme au mouvement révolutionnaire. À Saint-Pétersbourg, 27 000 ouvriers manifestent contre la guerre. La douma soutient le gouvernement, mais les cinq députés bolcheviks (comme tout le parti) votent contre la guerre. En octobre 1914, Lénine déclarera : « La transformation de la guerre impérialiste actuelle en guerre civile est le seul mot d'ordre prolétarien juste [...]. »

Les troupes russes pénètrent d'abord en Prusse-Orientale, où elles battent les Allemands à Gumbinnen (auj. Goussev). Mais en août-septembre 1914, elles sont vaincues et quittent le territoire allemand. Cependant, victorieuses des Autrichiens en Galicie, elles repoussent ces derniers jusqu'aux Carpates. Les Russes avancent en Silésie allemande, arrêtent l'ennemi près d'Ivangorod et de Varsovie et, dès octobre 1914, passent à l'offensive. La Turquie ayant déclaré la guerre en octobre, un nouveau front s'ouvre au Caucase. À la fin de 1914, les Russes pénètrent en Turquie.

En 1915, les Allemands concentrent leurs forces à l'est. Les armées russes manquent de tout : le pays est mis à contribution, mais la majorité des 15 millions d'hommes partis pour la guerre sont des paysans, et la production agricole s'en ressent. La crise alimentaire a des répercussions politiques dans les grandes villes industrielles. La classe ouvrière est victime de l'inflation ; la Russie émet un emprunt de 8 milliards de roubles à l'étranger. La gravité de la situation influe sur les opérations militaires. Au cours du printemps et de l'été 1915, les Russes abandonnent la Galicie et reculent en Pologne, en Lituanie, en Lettonie et en Biélorussie.

Mais déjà a eu lieu à Zimmerwald une conférence internationale socialiste qui va peser sur les événements en Russie : en mai 1915, des grèves éclatent à l'usine Poutilov de Petrograd (Saint-Pétersbourg) ; en juin, la police tire sur des grévistes de Kostroma ; en août, des manifestants sont fusillés à Ivanovo-Voznessensk ; en août-septembre, 70 000 grévistes manifestent à Petrograd.

Les défaites militaires contraignent le tsar à renvoyer Maklakov (juin 1915) et le ministre de la Guerre Vladimir Aleksandrovitch Soukhomlinov. En juillet, la quatrième douma prépare un « ministère de confiance » dominé par les leaders bourgeois. Les bases du pouvoir tsariste se désagrègent. La Cour est aux mains d'aventuriers, de Grigori Iefimovitch Raspoutine (1872-1916) en particulier.

Lors de l'été 1916, les troupes russes prennent l'offensive dans la région de Dvinsk (auj. Daougavpils) : sur le front sud-ouest, le général Broussilov* attaque l'armée austro-hongroise. Les

Russes se battent sur le front roumain contre les Allemands et, dans le Caucase, ils obtiennent des victoires sur les Turcs, sans, toutefois, les écraser. Mais, à la fin de l'année, la Russie a déjà près de 2 millions de morts.

Dans le pays, l'agitation s'amplifie. Après l'assassinat de Raspoutine, à la fin de décembre, certains libéraux et certains chefs militaires envisagent l'abdication de Nicolas II au profit de son fils Alexis et la formation d'un gouvernement responsable devant la douma. Mais il est trop tard, car le mouvement révolutionnaire a pris une ampleur considérable. Les bolcheviks appellent le peuple à lutter contre le tsarisme. Le 25 février (10 mars) 1917, les ouvriers de Petrograd décident la grève générale ; le 26 février (11 mars), celle-ci se transforme en insurrection armée ; le 27 février (12 mars), la révolution éclate (v. révolution russe de 1917 et U. R. S. S.).

N. R.

▶ *Alexandre Ier / Alexandre II / Alexandre III / Bulgarie / Byzantin (Empire) / Catherine II / Cosaques / Empire (premier) / Estonie / Finlande / Géorgie / Guerre mondiale (Première) / Internationales (les) / Kiev / Lénine / Lettonie / Lituanie / Marxisme / Mongols / Moscou / Moscovie / Nicolas Ier / Nicolas II / Novgorod / Ottomans / Pierre Ier le Grand / Pologne / Révolution russe de 1905 / Révolution russe de 1917 / Romanov / Russo-japonaise (guerre) / Scythes / Sibérie / Slaves / Suède / Trotski / Ukraine / U. R. S. S. / Vladimir-Souzdal.*

📖 A. Leroy-Beaulieu, *l'Empire des tsars et des Russes* (Hachette, 1881-1889 ; 3 vol.). / V. O. Klutchevsky, *Histoire de la Russie*, t. I : *Des origines au* XIVe s. (en russe, Moscou, 1904-1910, 4 vol., nouv. éd., 1937, 5 vol. ; trad. fr., Gallimard, 1956). / S. Platonov, *Histoire de la Russie des origines à 1918* (Payot, 1929). / G. Vernadsky, *A History of Russia* (New Haven, Connect., 1930 ; nouv. éd., Londres, 1970) ; *The Origins of Russia* (Oxford, 1959 ; trad. fr. *Essai sur les origines russes*, A. Maisonneuve, 1959, 2 vol.). / A. Eck, *le Moyen Âge russe* (Maison du livre étranger, 1933). / P. Milioukov, C. Seignobos et L. Eisenmann, *Histoire de la Russie* (Leroux, 1933 ; nouv. éd., 1936 ; 3 vol.). / J.-N. Danzas, *l'Itinéraire religieux de la conscience russe* (Éd. du Cerf, 1935). / B. D. Grekov, *les Paysans en Russie des origines au* XVIIe s. (en russe, Moscou, 1946, nouv. éd., 1952-54, 2 vol. ; trad. fr., Éd. de Moscou, 1952-1954, 2 vol.). / P. Pascal, *Histoire de la Russie des origines à 1917* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1946 ; 7e éd., 1972) ; *Avvakum et les débuts du Raskol* (Mouton, 1964). / P. Kovalevski, *Manuel d'histoire russe* (Payot, 1948) ; *Atlas historique et culturel de la Russie et du monde slave* (Elsevier, 1961). / R. Portal, *l'Oural au* XVIIIe s. (Institut d'études slaves, 1951) ; *la Russie industrielle de 1881 à 1927* (C. D. U., 1957). / A. I. Brioussov, *Étude sur l'histoire des tribus de la partie européenne de l'U. R. S. S., à l'époque néolithique* (en russe, Moscou, 1952). / B. Nolde, *la Formation de l'Empire russe* (Institut d'études slaves, 1952-53 ; 2 vol.). / F. Venturi, *Il Populismo russo* (Turin, 1952 ; 2 vol.). / C. de Grünwald, *la Russie de Pierre le Grand* (Hachette, 1953) ; *Histoire du peuple russe* (Waleffe, 1968). / S. M. Doubrovski, *les Mouvements paysans dans la Révolution de 1905-1907* (en russe, Moscou, 1956). / H. Troyat, *la Vie quotidienne en Russie au temps du dernier tsar* (Hachette, 1959). / P. A. Zaïontchkovski, *l'Abolition du servage en Russie* (en russe, Moscou, 1960). / E. E. Krouzé, *les Ouvriers de Saint-Pétersbourg en 1912-1914* (en russe, Leningrad, 1961). / A. G. Mankov, *Évolution du servage en Russie dans la seconde moitié du* XVIIe siècle (en russe, Leningrad, 1962). / *Histoire de l'U. R. S. S. et de la Russie depuis ses origines* (Éd. en langues étrangères, Moscou, 1963). / *Histoire de l'U. R. S. S., des origines à la grande révolution socialiste d'octobre* (en russe, Moscou, 1966-1968 ; 6 vol.). / E. Bourdjalov, *la Deuxième Révolution russe* (en russe, Moscou, 1967). / Y. Barel, *le Développement économique de la Russie tsariste* (Mouton, 1968). / *La Russie et l'Europe*, XIVe-XXe siècles (Moscou et SEVPEN, 1970). / *Entretiens sur le grand siècle russe et ses prolongements* (Plon, 1971). / A. Novoseltsev, V. Pachouto et L. Tcherepnine, *le Développement du féodalisme* (en russe, Moscou, 1972). / R. Girault, *Emprunts russes et investissements français en Russie 1887-1914* (A. Colin, 1973). / M. Laran, *Russie-U. R. S. S. 1870-1970* (Manon, 1973). / A. Besançon, *Être russe au* XIXe siècle (A. Colin, 1974). / R. Girault et M. Ferro, *De la Russie à l'U. R. S. S. L'histoire de l'U. R. S. S. de 1850 à nos jours* (Nathan, 1974). / A. Préchac, *Histoire de la Russie avant 1917* (Bordas, 1974). / M. Laran et J. Saussay, *la Russie ancienne*, IXe-XVIIe s. (Masson, 1975).

Russie

En russe ROSSIA, partie de l'U. R. S. S.

Le terme de *Russie* a plusieurs acceptions. Il s'agira ici du territoire administratif de la *République socialiste fédérative soviétique de Russie* (en russe Rossiskaïa S. F. S. R.), qui compte plus de 130 millions d'habitants (sur les 242 millions de l'Union) et s'étend sur plus de 17 millions de kilomètres carrés (sur les 22,4 millions de l'Union). C'est donc la République la plus vaste, la plus peuplée, comprenant l'ancienne et la nouvelle capitale, le plus grand nombre de villes de plus de 500 000 habitants, comportant une forte majorité de Russes, où la langue russe est presque partout parlée et enseignée. Son territoire s'allonge de la frontière polonaise aux rivages du Pacifique. C'est la seule République qui soit à la fois européenne et asiatique.

La zonation naturelle

Nulle part ailleurs en U. R. S. S., cette zonation ne s'exprime mieux que dans la République de Russie. Dans la *toundra*, steppe glacée, terre nue de mousses et de lichens, les températures d'été ne dépassent pas 10 °C ; pendant l'hiver, peu enneigé, on enregistre des froids de – 40 °C. La pêche, la chasse, l'élevage organisé d'un million de rennes assurent la survivance des peuples hyperboréens, tels les Nenets (autrefois appelés Samoyèdes). Le régime soviétique s'est efforcé de maintenir sur place (plus de 15 p. 100 du territoire de l'Union) ces populations, dont les densités sont très faibles (moins de 1 habitant au kilomètre carré en moyenne en certaines régions). Les Russes sont les plus nombreux : pionniers et trappeurs dans la première phase de colonisation ; émigrés et descendants d'émigrés politiques du régime tsariste ou du régime stalinien ; scientifiques des bases météorologiques et hydrologiques des bords et des côtes de l'Arctique ; mineurs dans les bassins de charbon (Petchora), de cuivre et de nickel (Norilsk), d'or, de platine et de diamant ; prospecteurs de bien d'autres richesses... Les Russes ont même propagé l'agriculture grâce aux progrès réalisés par les agronomes, contribuant à « remonter » de 100 ou de 200 km vers le nord les limites de certaines variétés de blé, d'orge, d'avoine en pratiquant l'agriculture sous serre. Des Russes sont encore pionniers et fonctionnaires du *Glavsevmorpout*, ou Route maritime du Nord (qui unit durant deux ou trois mois de l'été Mourmansk à Vladivostok), dans les installations stratégiques, face à l'Amérique de l'autre côté de l'Arctique (bases de missiles, de radars, d'aviation).

La toundra s'étend peu dans la partie européenne. Elle ne s'avance que sur les caps élevés et fait place à une végétation semi-aquatique, marécageuse ou semi-forestière, où se mêlent le bouleau nain et certains pins. C'est là qu'elle est la plus peuplée, formant une partie de la région du Nord-Ouest. Mourmansk est libre de glaces grâce aux eaux relativement tièdes de l'Atlantique qui l'atteignent. Arkhangelsk peut être délivré des glaces. En revanche, les vrais caractères d'une toundra plus étendue vers le sud se trouvent dans la partie sibérienne.

La *forêt* est par excellence le domaine des Russes. Sans doute, sous forme de pins et de mélèzes, s'étend-elle surtout en Sibérie, où elle n'est ni essartée ni exploitée. En Europe, elle a joué un rôle social, économique et politique, à tel point que ses limites et sa composition ne sont pas partout naturelles. Au nord, c'est la taïga, composée de pins, de sapins et de bouleaux. À la latitude de Moscou commence la forêt mixte, où se mêlent des charmes, des chênes, des tilleuls, des aulnes et des saules. Faisant transition avec la steppe au sud de Voronej, dans la Volga moyenne, la *lessostep* (forêt steppique ou steppe boisée) forme la limite méridionale des pays russes.

La forêt a recueilli et protégé le peuple russe, chassé des steppes par les nomades ; des clairières ont été défrichées, comme celle de Moscou, mais les sols, les fameux podzols (sols cendrés), doivent recevoir des engrais chimiques ; les champs portent des cultures de seigle, d'orge, de blé et des légumes verts ; les prairies sont fréquentes. Les marais et les innombrables cours d'eau fournissent grâce à la pêche une partie de l'alimentation. Le bois sert à la fabrication des izbas, des outils agricoles, des instruments ménagers : l'industrie des *koustari*, artisans du bois et colporteurs, est devenue une grande branche de l'économie dans la région de Moscou et la Volga supérieure. L'écorce de tilleul donne les *lapti*, sortes de chaussures habilement préparées. Le bois était déjà exploité avant la Révolution et fait l'objet d'une grande industrie (grumes, bois sciés, caisses, allumettes, pâtes de cellulose et papier) ; les usines sont disséminées le long des cours d'eau ou aux confluences. Couvrant la moitié de la surface de l'Union, possédant la moitié des résineux du monde, la forêt se compose de plus de 40 p. 100 de mélèzes (encore peu exploités), de 16 p. 100 de pins, d'autant de sapins, de 14 p. 100 d'épicéas, le reste étant des bouleaux et des arbres à feuilles caduques. Elle est de plus en plus « bonifiée », recensée, mise en coupe et regénérée à la fois dans la partie européenne et dans le Sud.

L'agriculture peut se développer : 4 p. 100 des terres seulement sont cultivées, mais ce pourcentage atteint de 20 à 50 p. 100 dans la forêt mixte (avoine, lin, orge), tandis qu'à la frontière de la steppe apparaissent les cultures du climat continental de la zone tempérée, blé et maïs, dont la limite septentrionale remonte jusqu'au sud de Moscou.

Enfin, la République de Russie ne possède presque pas de *steppe*, à l'exception des régions entre Don et Volga inférieurs et du nord du Caucase (steppe des Kalmouks), mais ce sont des secteurs plus arrosés qu'en Asie, subissant moins souvent les tempêtes de sable, où subsiste la transhumance, mais où les cultures sont possibles, surtout si elles sont irriguées. Les terres vierges s'étendent pour une faible part dans le sud de la Sibérie occidentale, et l'on a décrit des îlots steppiques dans l'Altaï, la région des Bouriates ou le long du Transsibérien et en Extrême-Orient.

Les grandes régions économiques

La Russie en compte dix, d'importance inégale. Une brève description

villes de plus de 500 000 habitants en 1959 et en 1970

(en milliers d'hab.)

	1959	1970
Moscou*	6 044	7 061
Leningrad*	3 321	3 950
Gorki*	941	1 170
Novossibirsk*	885	1 161
Kouïbychev*	806	1 047
Sverdlovsk	779	1 026
Tcheliabinsk	689	874
Kazan*	667	869
Perm	629	850
Omsk	581	821
Volgograd*	501	818
Rostov	600	789
Oufa	547	773
Saratov	579	758
Voronej	447	660
Krasnoïarsk	412	648
Iaroslavl*	407	517

commence par la partie centrale pour gagner les régions périphériques.

Le *Centre* dit *industriel* comprend le bassin de la haute Volga et la région de Moscou*. L'agriculture assure 40 p. 100 du lin de l'Union et 20 p. 100 de la pomme de terre. L'industrie, centrée autour d'Ivanovo, de Iaroslavl, de Smolensk, de Moscou, est une industrie légère : textile (surtout), alimentation, mécanique de précision. Le *Centre des Terres noires*, au sud, est moins peuplé, ayant été ravagé par la guerre ; la population n'a guère augmenté depuis, mais la région fournit le dixième des grains de l'Union, les deux tiers de la betterave à sucre, 17 p. 100 du tournesol. Moscou a stérilisé en partie le développement économique, mais la capitale, par ses besoins de main-d'œuvre et de ravitaillement, a pu transformer ces deux régions du Centre.

La région du *Nord-Ouest* appartient à la taïga et à la toundra. Le cercle polaire la traverse ; la densité moyenne y est de 3 habitants au kilomètre carré. C'est encore une frange pionnière, un pays neuf dont les richesses ont été mises en valeur par un bon réseau de communications. Les ressources sont : la houille du bassin de la Petchora (20 Mt par an, mais 260 milliards de tonnes de réserves) ; le pétrole et le gaz du nord du bassin Volga-Oural ; l'énergie hydraulique fournie par de nombreuses centrales ; dans la presqu'île de Kola, les néphélines, qui contiennent de l'aluminium, les apatites, des phosphates ; le cuivre et le nickel. Leningrad* anime la région, qui, malgré la pauvreté de l'agriculture, est en pleine expansion, fournissant le quart des bois débardés de la Russie, le tiers de la cellulose et du papier...

Les pays de la Volga comprennent deux régions économiques fort inégales. Au nord, la *Volga-Viatka* reste un pays de forêts et de culture du lin, sans grandes villes. Mais les réalisations et les projets de la Grande Volga ainsi que l'exploitation du Second-Bakou font de la région dite *du Povoljie* l'une des plus dynamiques de l'U. R. S. S., fournissant presque les trois quarts du pétrole de l'Union, 15 p. 100 du gaz naturel, presque autant d'électricité. L'exploitation de ces richesses récemment découvertes a entraîné la formation d'un réseau industriel en pleine croissance et d'un réseau urbain fondé sur les champs pétrolifères et le grand fleuve. Des entreprises ont été transférées ici pendant la guerre. Volgograd* (anc. Stalingrad*) symbolise la résistance, aux limites de l'Asie, du peuple russe. C'est une zone d'attraction pour les cadres et la main-d'œuvre.

La région du *Nord du Caucase** comprend le versant nord de la chaîne de cette montagne et son avant-pays, en partie steppique, de la mer d'Azov à la Caspienne. Les Cosaques fondèrent les premiers établissements et une agriculture, qui est de plus en plus irriguée : blé, tournesol, betterave à sucre, gros bétail dans le Don inférieur et le Kouban. Il faut ajouter la richesse des hydrocarbures, dont les bassins, d'importance inégale, s'allongent au pied de la chaîne. Le nouveau gisement de Stavropol, relié à Moscou, fournit plus de 20 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an. Les taux de croissance de la production industrielle dépassent les taux moyens de la Russie. Rostov et Krasnodar commandent l'économie de la région.

L'*Oural** est une ancienne frange pionnière devenue une série de grands bassins industriels, fondés sur le minerai de fer et, dans une moindre mesure, sur le charbon, puis sur les minerais chimiques (sel de Solikamsk) et les non-ferreux (cuivre, aluminium, nickel), qui ont tous donné naissance à d'énormes combinats alimentés par l'énergie, insuffisante sur place et qui doit être largement importée (gaz naturel d'Asie centrale, pétrole du Second-Bakou), et à d'énormes agglomérations industrielles. L'agriculture est encore déficitaire. La région économique déborde d'ailleurs la montagne, s'étendant à la fois en Europe et en Asie. C'est une des grandes régions d'avenir de l'Union.

La Sibérie* est découpée en trois régions. La *Sibérie occidentale*, la plus peuplée, comprend le riche bassin du Kouzbass*, les nouveaux gisements de pétrole et de gaz naturel du nord des plaines de l'Ob, une sidérurgie et une industrie déjà différenciée, une agriculture liée au Transsibérien.

La *Sibérie orientale* fournit grâce à ses énormes fleuves une grande quantité d'énergie électrique. Les régions constituées entourent le bassin de Krasnoïarsk et Minoussinsk (charbon, lignite, fer), le lac Baïkal avec Irkoutsk, le centre de Bratsk. Mais des richesses immenses demeurent mal connues, et la population peut s'installer dans les régions de la forêt.

Enfin, l'*Extrême-Orient* a une longue façade maritime, où la pêche et les villes-ports constituent les points forts de l'économie. Mais celle-ci dépend pour 70 p. 100 des autres régions grâce au Transsibérien. De gros efforts restent à accomplir pour obtenir le maintien de la population immigrée, l'exploitation du bois et de mines, le développement de la riche république autonome de Iakoutie, qui y est rattachée, l'abaissement du prix des transports, l'essor de l'agriculture. Ici, le développement sera plus difficile, mais la position stratégique d'une partie de la région doit favoriser son accélération.

A. B.

▶ *U. R. S. S.*

russo-japonaise (guerre)

Conflit qui opposa la Russie et le Japon en Mandchourie de février 1904 à septembre 1905, et qui se termina par la victoire du Japon, consacrée par le traité de Portsmouth.

Les origines

Inquiets de l'expansion du Japon*, attestée par la victoire de ce pays sur la Chine en 1895, les grandes puissances européennes s'attachent à limiter le débordement de l'Empire nippon. Profitant de ce climat politique, la Russie marque, au début du siècle, sa volonté d'affermir sa situation en Extrême-Orient : en 1898, elle occupe en Mandchourie* la presqu'île du Liaodong (Leao-tong), le port de Dairen, convoité par les Japonais, et Port-Arthur ; en 1903, l'amiral Alekseïev (1843-1909) prend le titre de vice-roi des possessions russes en Mandchourie. Pour s'opposer à cette avance russe dans une zone jugée vitale pour ses intérêts, le Japon, qui, en 1902, s'est allié à l'Angleterre, remet en janvier 1904 une sorte d'ultimatum à Moscou, dont la seule réponse est de poursuivre le renforcement des garnisons russes au moyen du Transsibérien (dont le débit demeurait pourtant très lent).

La guerre

Au soir du 8 février 1904, sans aucun préavis, l'escadre japonaise de l'amiral Tōgō Heihachirō (1847-1934) ouvre le feu et coule trois bâtiments russes au mouillage devant Port-Arthur, dont Tōgō organise aussitôt le blocus. Maître de la mer, le Japon déclare le 10 février la guerre à la Russie, qui va subir une suite quasi ininterrompue de revers. La campagne débute par le débarquement en Corée de la Ire armée japonaise (Kuroki), qui occupe Séoul et remonte vers le Yalu (Ya-lou) [20 févr.], qu'elle franchit le 1er mai. Ce mouvement est complété du 5 au 25 mai par le débarquement, entre Port-Arthur et le Yalu, de trois autres armées japonaises, les IIe (Oku), IIIe (Nogi) et IVe (Nodzu), aux ordres du maréchal Ōyama Iulao (1842-1916), commandant en chef.

Tandis que la IIIe armée met le siège devant Port-Arthur, qui, après de vaines tentatives de sortie de l'escadre russe (14 avr. et 10 août), tombera le 2 janvier 1905, les trois autres armées marchent en direction de Liaoyang (Leao-yang), où se replient les forces russes. Du côté russe, deux conceptions s'affrontent, celle de l'amiral Alekseïev, qui veut, à tout prix, sauver Port-Arthur, et celle du ministre de la Guerre Kouropatkine (1848-1925), envoyé en mission en Mandchourie et partisan d'une manœuvre en retraite qui donnerait aux renforts le temps d'arriver. Après le combat malheureux de Wafangou (auj. Fuxian [Fou-hien]) les 14 et 15 juin, la saison des pluies arrête quelque temps les opérations, tandis que la maîtrise de la mer se renforce pour les Japonais par la destruction, le 14 août, de l'escadre russe de Vladivostok.

Le 26 août, la bataille reprend sur les positions de Liaoyang, où s'affrontent 140 000 Russes et 160 000 Japonais. Après plus de dix jours de combat, les Russes ne peuvent empêcher les Japonais d'entrer le 3 septembre à Liaoyang et se replient en direction de Moukden. Le retentissement de cette bataille, livrée presque à égalité de moyens, sera considérable dans tout l'Extrême-

Orient, où, pour la première fois, des Européens sont battus en rase campagne par des Asiatiques ! Après un nouvel engagement sur le Shahe (Chaho) [10-18 oct.] pour freiner l'avance japonaise, les Russes se replient sans encombre ; l'amiral Alekseïev est rappelé à Moscou, et le général Kouropatkine est nommé commandant en chef. L'hiver 1904-05, particulièrement froid, constitue une sorte de trêve durant laquelle les deux armées, épuisées, renforcent leurs positions. Les Russes se retranchent autour de Moukden, où le maréchal Ōyama dirige aussi la IIIe armée Nogi, libérée par la capitulation de Port-Arthur le 2 janvier.

Le 20 février commence la *bataille pour Moukden*, dont l'ampleur marque un tournant de l'histoire militaire qui déjà annonce la Première Guerre mondiale. Le front russe, commandé par Kouropatkine, a été sensiblement renforcé grâce au Transsibérien, dont le rythme a atteint de trois à dix trains par jour. Étendu sur 80 km de part et d'autre de la voie ferrée de Moukden, il comporte une triple ligne de tranchées qui relient entre eux une vingtaine de redoutes et cinq forts ; 300 000 soldats russes, appuyés par un millier de canons, sont répartis entre la IIe (Kaulbars), la IIIe (Bilderling) et la Ire armée (Linevitch) ; la cavalerie est aux ordres du général Rennenkampf (1854-1918). En face, le maréchal japonais Ōyama dispose de forces sensiblement égales : ses quatre armées sont déployées sur un front de 65 km devant Moukden. Au cours de quinze jours de combat furieux, qui causent des pertes considérables de part et d'autre, aucun résultat décisif n'est obtenu. En revanche, les mouvements d'encerclement à grande distance, conduits d'abord par la gauche (Nogi), puis par la droite japonaise (Nodzu), obligent les Russes à abandonner leurs positions défensives, puis à évacuer Moukden le 9 mars et à entamer une longue retraite de 100 km vers le nord, qui consacre l'indiscutable victoire des Japonais. Les pertes ont été très lourdes des deux côtés (96 000 Russes, dont 20 000 prisonniers, et 70 000 Japonais), et les forces du maréchal Ōyama sont hors d'état de poursuivre.

Quelque temps plus tard, la guerre sur mer s'achève, elle aussi, par un désastre pour les Russes. Au cours de l'hiver 1904-05, l'amirauté russe avait décidé d'envoyer en Extrême-Orient sa flotte de la Baltique, commandée alors par l'amiral Rojestvenski (1848-1909). Celle-ci mettra huit longs mois à parvenir en Extrême-Orient, après de pénibles incidents avec les Anglais (alliés des Japonais) à hauteur du Dogger Bank en octobre 1904 et après de longues escales à Madagascar et en Indochine (dans la baie de Clam Ranh), qui mettent la France en position difficile. À son arrivée dans le détroit de Corée, l'escadre russe (12 cuirassés, 8 croiseurs, 9 torpilleurs) sera détruite en vue de l'île de Tsushima les 27 et 28 mai 1905 par la flotte japonaise, qui, aux ordres de l'amiral Tōgō, rassemble 12 cuirassés, 16 croiseurs et 65 torpilleurs.

La paix de Portsmouth

Dans cette situation critique, les Russes se décident à traiter. Grâce à la médiation de l'Angleterre, de la France et du président des États-Unis Theodore Roosevelt, ils obtiennent un armistice, qui précède le traité de paix signé le 5 septembre 1905 à Portsmouth (New Hampshire). La Russie reconnaissait au Japon un droit de protectorat sur la Corée, lui cédait Port-Arthur, Dairen et ses droits sur le territoire du Liaodong, le chemin de fer Sud-Mandchourien ainsi que la partie de l'île de Sakhaline située au sud du cinquantième parallèle. Sur le plan militaire cette guerre, qui avait vu la première apparition en force de la mitrailleuse et du canon à tir rapide, donnait au feu une importance désormais capitale, qu'allaient consacrer les fronts continus de 1914-1918. Dans le domaine politique, le traité de Portsmouth marquait un arrêt brutal de l'expansion russe vers l'Orient et témoignait, sur le plan international, de l'ascension du Japon au rang de grande puissance.

H. de N.

Rutales

Ordre de plantes qui comprend quatre familles : les Rutacées, les Simarubacées, les Burséracées et les Averrhoacées. (Ces dernières, moins importantes, ne seront pas examinées ici.)

Rutacées

La famille des Rutacées (150 genres et 2 000 espèces ; en France respectivement 2 et 6) vit sur tout le globe, sauf dans les régions froides. Elle est composée essentiellement d'arbres et d'arbustes donnant des essences et des oléorésines. Les feuilles, ponctuées par des glandes translucides, sont parfois transformées en épines. Les fleurs, le plus souvent irrégulières et hermaphrodites (unisexuées par avortement), possèdent quatre ou cinq sépales libres ou soudés ainsi qu'un même nombre de pétales ; les étamines sont disposées en un ou deux cycles (étamines diplo- ou obdiplostémones), et l'ovaire est supère à quatre ou cinq carpelles, le fruit étant soit bacciforme, soit drupacé. Les systématiciens divisent cette famille en trois sous-familles : celle des Rutoïdées, celle des Aurantioïdées et celle des Toddalioïdées, dont nous ne traiterons pas.

Rutoïdées

La sous-famille des Rutoïdées est, par le nombre de ses genres, la plus importante. Le genre *Evodia* (120 espèces dans les régions tropicales de l'Asie et de l'Australie) comprend des arbres à développement très rapide ; quelques espèces, rustiques en France, ont un grand intérêt horticole. Le genre *Choisya*, du Mexique, est surtout connu par une espèce, *C. ternata* (Oranger du Mexique), petit arbuste ornemental à feuilles persistantes, à fleurs blanches très odorantes ; il est à sa limite écologique dans la région parisienne. Le genre *Ruta* (60 espèces, dont 5 en France) vit dans la région méditerranéenne et au Proche-Orient ; les espèces de ce genre sont de grandes herbes, presque des arbrisseaux, à feuilles alternes pennatiséquées. *Ruta graveolens*, à odeur fort désagréable, vit dans les rocailles de la région méditerranéenne et est très toxique ; l'essence de Rue est un abortif dangereux ; quelques espèces sont cultivées dans les jardins. Le Dictame blanc, ou Fraxinelle, est une belle plante horticole, à fleurs blanches ou rosés légèrement irrégulières, qui vit en Europe méridionale et en Asie occidentale. Ses racines contiennent des alcaloïdes et de la saponine. Par temps chaud, les parties aériennes dégagent des essences volatiles, dont l'odeur rappelle celle du citron, et qui sont en quantité assez importante pour que l'on puisse arriver à les enflammer. Le genre *Barosma* (20 espèces en Afrique du Sud) a un port éricoïde et possède des feuilles persistantes ; il est cultivé en serre froide dans nos régions. Le genre *Boronia* (70 espèces en Australie) groupe de petits arbustes, également à port éricoïde et dont quelques espèces sont cultivées en pleine terre l'été et gardées en serre froide pendant l'hiver ; il en est de même pour les espèces du genre *Coleonema* de l'Afrique du Sud. Les feuilles et l'écorce de *Pilocarpus pennatifolius*, ou Jaborandi (Amérique tropicale), contiennent des alcaloïdes, en particulier la pilocarpine, la jaborine et une essence (pilocarpène) ; ils servent en médecine comme sudorifique et sialagogue (augmentation de la sécrétion de la salive), et sont également employés pour lutter contre la grippe et la chute des cheveux. Une des espèces du genre *Esenbeckia* (30 espèces en Amé-

rique tropicale), *E. febrifuga*, possède un alcaloïde tonique et fébrifuge puissant, la quinovine.

Aurantioïdées

Dans la sous-famille des Aurantioïdées, un genre surtout est à considérer, *Citrus*, avec onze espèces originaires des régions tropicales et subtropicales de l'Asie, de l'archipel malais et de la Polynésie. Ces espèces sont de petits arbres épineux à feuilles simples et persistantes, aux fleurs à cinq pétales blancs, les étamines, nombreuses, étant soudées en faisceau ; l'ovaire possède une dizaine de loges ; les fruits, globuleux, ont des formes et des couleurs variées suivant les espèces ; leur nom collectif est *agrumes**. Àpartir des espèces sauvages introduites, on a obtenu depuis la fin du xixe s. de nombreux cultivars et hybrides ; on a même réalisé des hybrides intergénériques comme *Citrus* × *Fortunella* ou *Citrus* × *Poncirus*. Comme bonne espèce, on peut citer *C. aurantium*, ou Bigaradier, qui est un bel arbre d'ornement sur la Côte d'Azur. Il existe de cette espèce de nombreux cultivars, les uns ornementaux, les autres servant à diverses industries. Les fruits, le plus souvent amers (écorce d'Orange amère), ne servent qu'à des usages industriels (liqueur, curaçao, fruits confits, confitures, Dundee). On extrait par distillation des fleurs l'essence de Néroli ; l'eau de fleur d'oranger n'est qu'un sous-produit de cette distillation. La variété « Bergamia » donne l'essence de Bergamote, qui sert en parfumerie (eau de Cologne), ainsi que de l'acide citrique. *C. grandis* (ou *C. maximum*) est le Pamplemoussier ; c'est un petit arbre à jeunes pousses velues, à feuilles larges et ovales, à très gros fruits, pouvant atteindre de 25 à 30 cm de diamètre. Le fruit appelé *pamplemousse* et courant sur les marchés provient de *C. paradisi*, et son vrai nom est *grape-fruit* ou *pomelo* ; *C. paradisi* est un arbre très vigoureux, à jeunes rameaux glabres et à feuilles petites ; les cultivars sans pépins sont recherchés pour la production de fruits de table ; les autres servent pour la production des jus. *C. limon* est le Citronnier de consommation, originaire d'Asie ; il pousse parfaitement sur la Côte d'Azur, où l'on trouve de nombreuses variétés. Une espèce voisine, *C. medica*, est le Cédratier ; elle est plus frileuse que la précédente et est, de ce fait, surtout cultivée en Corse, en Italie du Sud et en Sicile. C'est à partir de *C. mobilis* que, par hybridation, on a obtenu les Clémentiniers et les Mandariniers. Les mandarines sont très variables suivant les cultivars ; on distingue les mandarines vraies (tangerines) et les mandarines Satsumas, sans pépins ; ces dernières peuvent être consommées alors que l'écorce est encore verte. La « clémentine » serait une des nombreuses « mandarines vraies » ; elle a une grande précocité de maturation (début octobre) qui la fait rechercher, elle est très cultivée en Afrique du Nord. *C. sinensis*, Oranger doux, est originaire de Chine ; c'est un petit arbre à branchage compact, à fleurs blanches, à fruits globuleux jaune orangé à rouge orangé. Il mûrit parfaitement ses fruits sur le littoral méditerranéen ; il est souvent cultivé en bacs dans des régions plus froides en vue de la décoration (parcs) ; ses individus sont alors entreposés l'hiver dans des bâtiments souvent remarquables, auxquels ils ont donné leur nom (Orangerie du palais de Versailles). Cultivée dans le bassin méditerranéen depuis environ cinq cents ans, cette espèce a donné un très grand nombre de cultivars. Chez les Orangers à pulpe acidulée, qui sont les plus courants, on distingue les « Valence », à fruits arrondis ou très peu oblongs, les « Jaffa », à gros fruits, les « sanguines » et les « demi-sanguines », dont la chair est plus ou moins colorée en rouge. La culture des Orangers doit se faire dans des régions où la température moyenne est de 13 °C et où il ne gèle pratiquement pas ; les rameaux de ces arbres acceptent à la rigueur des froids de – 4 °C assez brefs ; la température de – 8 °C les condamne. Les espèces des genres *Poncirus* et *Fortunella* (arbrisseaux de Chine et du Japon) sont fréquemment rattachées au genre Citrus ; elles sont surtout employées comme porte-greffe et ont permis de nombreuses hybridations. *P. trifoliata* (nombreux cultivars) est un arbuste très épineux, rustique dans toute la France et ornemental grâce à ses fleurs blanches et ses petits fruits jaunes. *F. margarita* (Kumquat) a des fruits comestibles qui servent en confiserie ; c'est également une espèce décorative qui réussit bien dans la région méditerranéenne. Il ne faut pas enfin oublier l'emploi important en ébénisterie des bois jaunes veinés de tous les *Citrus*.

Simaroubacées, ou Simarubacées

Cette famille possède environ deux cents espèces, réparties en une trentaine de genres qui habitent dans les régions chaudes et tropicales du globe. Une espèce est souvent plantée en France : c'est l'Ailante *(Ailanthus glandulosa)*, originaire de Chine, introduit en France en 1750 pour l'élevage, maintenant abandonné, d'un Papillon séricigène *(Samia cynthia)*. C'est un bel arbre (20 m) à feuilles composées pouvant atteindre 60 cm ; les fleurs, à odeur désagréable, sont ordinairement bâties sur le type cinq (il peut y avoir des réductions par avortement) ; le pistil comprend de deux à cinq carpelles ; le fruit, ailé et sec, est formé de cinq samares. Cet arbre à croissance rapide a le défaut de beaucoup drageonner. Comme autres genres, il faut citer le genre *Simaruba* d'Amérique tropicale, dont l'écorce est officinale (fébrifuge, tonique), et le genre *Irvingia*, du Gabon, dont le fruit, comestible, a des graines qui donnent une graisse ressemblant au beurre de cacao.

Burséracées

Cette famille se distingue des deux précédentes surtout par sa structure anatomique ; elle est parfois rattachée aux Anacardiacées. Plusieurs espèces du genre *Boswellia* (20 espèces en Afrique orientale), petits arbres des Somalies et de l'Arabie, fournissent l'encens. L'encens véritable (oliban) est donné par *B. Carteri*. Deux espèces du genre *Commiphora* (200 espèces en Afrique orientale et en Inde), *C. abyssinica*, et *C. Schimperi*, procurent la vraie myrrhe. Parmi les différentes espèces du genre *Bursera* (100 espèces en Amérique tropicale), certaines produisent des oléorésines odorantes. On extrait d'espèces du Mexique, par distillation du bois, une essence de qualité supérieure. Le genre *Canarium* (150 espèces) fournit également des résines (résine Elemi, kopal de l'Inde, résine noire de Dammar) et des bois appréciés.

J. M. T. et F. T.

► *Agrumes.*

H. J. Webber et L. D. Batchelor, *The Citrus Industry* (Berkeley, 1943). / H. Rebour, *les Agrumes* (Baillière, 1956).

Rutebeuf

Poète français († v. 1285).

Une douzaine de manuscrits nous ont conservé au total cinquante-six de ses poèmes. Les allusions aux événements et aux institutions du xiiie s. (plus précisément des années 1248 à 1277) indiquent que ces pièces étaient destinées à influencer l'opinion des hommes. On ne sait comment elles ont été accueillies et recueillies. Nulle autre trace de cet écrivain, dont l'identité se cache sous un plaisant surnom (Rude ou Ruste bœuf). Ses quelque quatorze mille vers se définissent d'abord par opposition avec la poésie courtoise et le lyrisme des trouvères. S'il faut leur chercher une tradition littéraire, on songera au genre de la satire, dont la fonction est restée sinon bien vue, du moins bien vivante au Moyen Âge (*sirventès* des troubadours, poèmes latins des goliards). En face d'une littérature plus officielle, parfois plus raffinée, en tout cas plus idéalisée (celle du roi de Navarre chantant l'amour pur), voici une poésie qui déchante. Si elle prêche la croisade, c'est en fustigeant la mollesse des chevaliers, la simonie des prêtres, l'imprévoyance des princes. Si elle défend l'université de Paris, c'est en s'attaquant aux religieux qui viennent y enseigner. Si elle réclame plus de justice, c'est en dénonçant des abus dans tous les « états » de la société, même chez Louis IX, qui n'a pas encore l'auréole de la sainteté. On reconnaît au passage les lieux communs des sermons sur la taverne, les jeux de dés et les filles. On distingue aussi des propos de parti pris, sans doute pour plaire à la clientèle, tantôt princière et champenoise, tantôt cléricale et romaine, tantôt universitaire et parisienne. Ne cherchons pas dans toutes ces interventions la fidélité à une cause.

Mais il y a une unité. Les attaques se concentrent sur les ordres mendiants. Bien sûr, ceux-ci ont persécuté Guillaume de Saint-Amour, que l'on soutient. Mais, au-delà de l'action contre les usurpateurs, on vise un double symbole, celui de la cupidité et de l'hypocrisie. *Renart le Bestourné* en est la figure ; ailleurs, tout un montage allégorique fait s'affronter la personnification de ces vices aux vertus oubliées, dans la mise en scène métaphorique du voyage, de la bataille ou du débat. Ainsi, les personnes réelles et les événements particuliers de l'histoire sont intégrés au système allégorique, où tout devient exemple d'une moralité universelle. D'abord sympathique aux Cordeliers, bientôt sarcastique avec les Béguines, Rutebeuf croit avoir trouvé chez les Dominicains l'incarnation de l'Ennemi. Il s'est, un moment, effrayé de sa propre audace. Mais il n'était pas le seul à refuser ce nouveau visage de l'Église.

Dans ce théâtre imaginaire, quel rôle joue le personnage du poète ? On s'est d'abord attendri sur ses plaintes, sa *repentance* et même ses récrimi-

nations conjugales. La parenté avec Théophile, dans le célèbre *Miracle*, celle avec le charlatan qui débite son boniment, dans *le Dit de l'Herberie*, conduisent aujourd'hui à d'autres déductions. En face du *je* immatériel et insaisissable du trouvère, qui adresse à la Dame courtoise sa prière d'amour, le *moi*, tour à tour comique et pathétique, ébauché par Rutebeuf dans la litanie de ses infortunes, traduit une nouvelle esthétique. Il n'est pas, pour autant, plus authentique. L'histoire personnelle, comme l'histoire collective, ne sert qu'à construire l'édifice intellectuel. La complainte du pauvre rejoint la critique des riches dans la démonstration qu'en ce monde tout n'est que mensonge et vanité.

Ni pure confession, ni pure convention, cette poésie n'est pas facile à situer dans le système littéraire de l'époque. Si l'on se réfère à la poésie latine, on songe à la distinction entre le genre satirique et le genre élégiaque. Mais la récrimination des débats et des « disputaisons » ne s'oppose pas absolument au regret des complaintes et des déplorations. L'ironie des uns ne se distingue pas aisément de l'humour des autres. En fait, le *dit* poétique, dont les limites s'étendent au gré du discours allégorique ou de la manœuvre de rhétorique, répond à un besoin que ne peut satisfaire le genre lyrique chanté. La poésie du *diseur* se consacre à la fabrication d'un langage plus riche, plus dense et plus concret. La richesse naît de l'abondance même de ce qu'il y a à dire, à redire ; et c'est le paradoxe :

Je ne sais par ou je coumance,
Tant ai de matière abondance
Por parleir de ma povretei.

La densité se mesure au travail sur les rimes et aux autres jeux de sonorités, qui superposent à la relation grammaticale d'autres rapports entre les mots, comme dans la prière de Théophile :

Li proieres (pillard) qui proie (pille)
M'a j'a mis en sa proie.

Le caractère concret se marque dans la retouche humoristique et pittoresque apportée aux stéréotypes du lyrisme courtois :

Au temps que les cornoilles braient
Qui pour la froidure s'esmaient
Noire mousche en esté me point
En yver blanche
Ce sont amis que vent emporte,
Et il ventoit devant ma porte

En face de l'hyperbole courtoise et de l'hypocrisie cléricale, le « voir disans » Rutebeuf a trouvé le langage propre à traduire les *contretemps* de l'existence humaine.

Les principales œuvres de Rutebeuf

Poèmes religieux

La Vie de sainte Marie l'Égyptienne. La Vie de sainte Élysabel. Le Dit de Nostre Dame. Ave Maria.

Satire de l'Église et des religieux

Des règles (1259). *Le Dit de sainte Église* (1259). *Des Jacobins* (1263). *La Chanson des ordres. Des Béguines. La Voie de Paradis* (1265). *Renart le Bestourné.*

La polémique autour de l'Université

La Discorde de l'Université de Paris et des Jacobins (1254). *Le Dit de Guillaume de Saint-Amour. La Complainte Guillaume. Le Dit de l'Université de Paris. Du pharisien* (1259).

Chansons de croisade

La Complainte d'outre-mer. La Chanson de Pouille (1264). *Le Dit de Pouille. La Voie de Tunes* (1267). *La Disputaison du Croisé et du Décroisé* (1268).

Déplorations funèbres

La Complainte du comte de Nevers (1266). *La Complainte du roi de Navarre* (1271). *La Complainte du comte de Poitiers* (1271).

Les Complaintes du pauvre Rutebeuf

La Griesche d'hiver. La Griesche d'été. Le Dit des ribauds de Grève. Le Mariage Rutebeuf. La Complainte Rutebeuf. La Paix Rutebeuf. La Povreté Rutebeuf. La Mort Rutebeuf.

Poème dramatique et monologue comique

Le Miracle de Théophile. Le Dit de l'Herberie.

Fabliaux

La Disputaison de Chariot et du barbier. La Dame qui fit trois tours autour du moutier.

D. P.

🕮 **Œuvres complètes de Rutebeuf, publ. par E. Faral et J. Bastin (Picard, 1960 ; 2 vol.). U. Leo, *Studien zu Rutebeuf. Entwicklungsgeschichte und Form des Renart le Bestourné und der ethisch-politischen Dichtungen Rutebeufs* (Halle, 1922). / E. B. Ham, *Rutebeuf and Louis IX* (Chapel Hill, North Carolina, 1962). / G. Lafeuille, *Rutebeuf* (Seghers, 1966). / N. F. Regalado, *Poetic Patterns in Rutebeuf* (New Haven, 1970).**

ruthènes (Église et rite)

Le terme de *ruthène* — étymologiquement apparenté à celui de *russe* — a été employé à la fin du Moyen Âge dans les pays de l'Occident latin, et notamment par la chancellerie du Saint-Siège de Rome, pour désigner les populations et les communautés chrétiennes des principautés slaves les plus occidentales des domaines riourikides, entre la Dvina et le Dniepr.

Vers le milieu du XIVe s., la Galicie fut conquise par le roi de Pologne Casimir III* le Grand (1349), et la Volhynie et les autres États ruthènes furent rattachés à la Lituanie. Après diverses vicissitudes, les anciens pays « ruthènes » sont depuis 1945 incorporés dans l'U. R. S. S.

Prenant acte de la situation et de la volonté des catholiques ukrainiens d'affirmer leur identité, le Saint-Siège réserve depuis 1962 la dénomination de « Ruthènes » aux émigrés originaires de la métropole subcarpatique de Moukatchevo-Oujgorod, pour lesquels a été érigé en 1924 l'exarchat apostolique de Pittsburgh (États-Unis). Le terme continue, néanmoins, à s'appliquer au rite liturgique en usage dans les communautés catholiques byzantines originaires des anciens pays ruthènes.

Jusqu'à l'union de Brest-Litovsk (1596)

Après le baptême du prince Vladimir et des Kiéviens (v. 988), plusieurs évêchés sont créés dans les domaines riourikides. À partir de 1037, Kiev prend rang de métropole ecclésiastique. Les origines de cette situation demeurent controversées : certains en attribuent l'initiative à Rome, d'autres à Constantinople, d'autres à la Bulgarie. Les partisans de l'autonomie originelle de l'Église « ruthène » prétendent que le métropolite de Kiev est l'héritier des archevêques de Tmoutarakan (Tamatarkha), centre d'activité missionnaire dans le nord-est de la mer Noire, créé par le patriarche Photios* avant 869. Mais l'Église « ruthène » proprement dite prend consistance avec la création, en 1141, à Halicz (Galitch), sur le Dniestr, d'une métropole nouvelle dans la principauté de Galicie. À diverses reprises, des manifestations d'autonomie à l'égard du patriarcat de Constantinople aboutissent à l'élection, à Kiev même, de métropolites autochtones. Mais, après la mise à sac de la ville par les Tatars (1240), les métropolites kiéviens, soumis de nouveau à la juridiction patriarcale, s'établissent à Moscou (1325), sans renoncer cependant à leur titre d'origine. La métropole galicienne de Halicz connaît pendant longtemps une existence précaire : reconstituée en 1302, sous le règne du prince de Galicie et de Volhynie Georges Ier, elle est supprimée par le patriarche Isidore Ier Voukhiras (1347). Après l'extinction des riourikides de Galicie et le rattachement du pays à la Pologne et à la Lituanie, le roi de Pologne obtient son rétablissement en 1371 pour la portion du territoire soumise à son autorité ; mais, bientôt, l'union polono-lituanienne (1385) entraîne une nouvelle unification ecclésiastique au profit de la métropole de Kiev.

Jusqu'en 1448, il n'y a qu'un seul métropolite pour les « Ruthènes » du royaume polono-lituanien et du grand-duché de Moscovie. Mais le métropolite Isidore, ayant souscrit l'union avec Rome au concile de Florence (1439) et voulant y rester fidèle, est désavoué par les Moscovites, qui élisent, sans l'assentiment de Constantinople, un métropolite pour Moscou (1448). Après la renonciation d'Isidore, le pape Calixte III nomme le Bulgare Grégoire métropolite ruthène de Kiev (1458), consacrant ainsi la disjonction des deux sièges de Kiev et de Moscou. Grégoire sera également confirmé en 1470 par le patriarche de Conslantinople, situation qui se maintiendra jusqu'à la fin du siècle.

Depuis l'union de Brest-Litovsk

C'est seulement dans les dernières années du XVIe s. que l'union avec Rome est formellement établie par un acte juridique ; l'accord signé à Rome le 23 décembre 1595 est ratifié par le métropolite ruthène de Kiev Michel Rahoza († 1599) et par la majorité des évêques dans un synode tenu l'année suivante (6-10 oct. 1596) dans la petite ville de Brest-Litovsk, sur le Boug. Mais une grande partie des classes dirigeantes ruthènes demeure réticente, voyant dans l'Union *(Ounia)* un moyen déguisé d'assimilation au catholicisme polono-lituanien de tradition latine. L'opposition est particulièrement vive de la part des Cosaques* Zaporogues et de leur hetman Piotr Konaszewicz-Sahajdaczny, suivi par la majeure partie du bas clergé et du peuple. Un appel est adressé aux patriarcats orthodoxes, et, en 1620, le patriarche orthodoxe de Jérusalem consacre un métropolite de Kiev pour les fidèles qui refusent l'Union. L'évêque de Polotsk, Josaphat Kuncewicz (saint Josaphat), dévoué à la cause de l'Union, est massacré en 1623. Une tentative de réconciliation par la création d'un patriarcat de Kiev, dont le premier titulaire aurait été le métropolite orthodoxe Pierre Moguila (1632-1647), échoue par suite de l'opposition du Saint-Siège. En 1632, la diète polonaise reconnaît l'existence

des deux hiérarchies : l'une catholique byzantine unie, l'autre orthodoxe. Les guerres des Cosaques, l'insurrection de l'Ukraine en 1648, le partage du territoire de celle-ci entre la Pologne et la Moscovie en 1667 font entrer dans l'orbite du patriarcat russe de Moscou (1685) la métropole orthodoxe de Kiev ; en 1722, celle-ci sera ramenée au rang de simple archevêché.

Dans les régions ruthènes du royaume de Pologne, l'Union, soutenue par les autorités, parvient à s'affermir, jusqu'à rallier quelque 10 millions de fidèles. Les évêchés de Przemyśl, de Lwów (Lvov) et de Łuck (Loutsk), qui sont demeurés longtemps réfractaires à l'Union, y adhèrent entre 1692 et 1702. Ainsi, toute la hiérarchie ruthène du royaume de Pologne est en communion avec Rome, mais la résistance persiste dans le peuple et une notable partie du bas clergé, entretenue par les pressions qui s'exercent dans le sens de la latinisation. Cependant, l'immixtion de plus en plus accentuée du patriarcat de Moscou dans la vie des communautés orthodoxes et la russification à laquelle sont soumis les Ruthènes de l'Ukraine kiévienne donnent à l'Église catholique ruthène le prestige d'une Église nationale, sauvegarde de l'identité ruthène. Les partages successifs de la Pologne (1772, 1793, 1795), qui rattachent à la Russie la majeure partie des provinces ruthènes, à l'exception de la Galicie (avec Halicz), devenue autrichienne, entraînent un véritable effondrement de l'Église catholique ruthène ; celle-ci, à partir de 1839, n'a plus d'existence légale en Russie que dans l'évêché de Chełm, qui sera lui-même finalement supprimé en 1875.

Il en va autrement dans l'empire des Habsbourg. En Ukraine subcarpatique, partie intégrante de la Hongrie des Habsbourg, un évêché de rite grec rattaché directement au patriarcat de Constantinople est érigé à la fin du XV[e] s. à Munkács (Moukatchevo). Il adhère à l'Union au synode d'Ungvár (Oujgorod) [15 janv. 1652], ville dans laquelle est transférée en 1775 la résidence de l'évêque, qui a obtenu en 1771 son entière autonomie par rapport à la hiérarchie latine. Cette région ayant été rattachée à l'U. R. S. S. en 1945, l'Union est abrogée en 1946, et le diocèse est soumis au patriarcat de Moscou. Mais de nombreux fidèles ont émigré aux États-Unis depuis 1880. En leur faveur, un « exarchat apostolique pour les Ruthènes subcarpatiques » est érigé le 8 mai 1924 à Pittsburgh ; sa juridiction s'exerce également sur les catholiques de rite byzantin originaires de Hongrie, de Tchécoslovaquie et de Croatie (300 000 fidèles environ). C'est lui qui constitue présentement l'Église ruthène au sens strict. Les Ruthènes orthodoxes établis aux États-Unis sont estimés à environ 400 000 fidèles.

En Galicie autrichienne, l'ancienne métropole de Halicz est rétablie par Pie VII (1807) avec résidence à Lwów en faveur des Ukrainiens. Avec ses diocèses suffragants de Przemyśl et de Stanisławów (auj. Ivano-Frankovsk), elle rassemble en 1943 quelque 3 400 000 fidèles. Elle a à sa tête de 1899 à 1944 le métropolite Andrzej Szeptycki (1865-1944), personnalité exceptionnelle par ses dons d'organisateur, sa profondeur spirituelle et son énergie. Après le rattachement de la Galicie à l'U. R. S. S. en 1945, l'Union est abrogée en 1946, et la métropole de Halicz (Galitch) est soumise au patriarcat de Moscou. Le successeur d'Andrzej Szeptycki, le métropolite Joseph Slipi, arrêté le 8 juin 1946, est libéré en 1963 ; créé cardinal en 1965, il réside dans la cité vaticane avec le titre d'archevêque majeur des Ukrainiens, mais l'étendue de sa juridiction n'a pas été jusqu'ici (1973) déterminée avec précision à l'égard des émigrés, pour lesquels ont été institués une métropole à Philadelphie (États-Unis) en 1924, une autre à Winnipeg (Canada) en 1956 et des exarchats apostoliques en Angleterre (1957), en Australie (1958), en Allemagne (1959), en France (1960), au Brésil (1962). Malgré des demandes de plus en plus instantes, la création d'un « patriarcat catholique ukrainien » n'a pas été jusqu'ici agréée ; celui-ci pourrait regrouper quelque 800 000 fidèles dans l'émigration.

Usages particuliers

Depuis l'Union de Brest-Litovsk, l'Église catholique ruthène a subi l'influence prédominante des institutions et des usages de l'Église catholique latine, à laquelle elle s'était unie. Cette influence s'est exercée tant dans l'organisation ecclésiastique et la formation théologique du clergé que dans la spiritualité, les dévotions et la liturgie elle-même. Celle-ci est, cependant, restée substantiellement fidèle à la tradition byzantine ; elle a même sauvegardé des usages anciens abandonnés dans les Églises orthodoxes, qui ont généralement adopté les textes et les rites fixés par les livres liturgiques édités à Venise au XVI[e] s. pour le patriarcat de Constantinople. Il faut, enfin, signaler le rôle important joué dans la vie de l'Église catholique ruthène par les moines de l'ordre basilien (congrégation ruthène du Saint-Sauveur), organisé, à l'initiative de saint Josaphat Kuncewicz, par le métropolite de Kiev Valamin Joseph Rutski en 1617 et approuvé par le Saint-Siège en 1624. À la demande de Léon XIII, cet ordre fut réorganisé avec l'aide de la Compagnie de Jésus à la fin du XIX[e] s. et ses Constitutions furent approuvées en 1896 et réformées en 1932. On estime le nombre de ses moines à environ 800.

H. I. D.

▶ *Églises orientales / Ukraine.*

M. Harasiewicz, *Annales Ecclesiae ruthenae* (Lwów, 1862). / J. Pelesz, *Geschichte der Union der ruthenischen Kirche mit Rom* (Würzburg, 1878-1811 ; 2 vol.). / A. Korczok, *Die Griechisch Katholische Kirche in Galizien* (Leipzig et Berlin, 1921).

Ruthénie subcarpatique

▶ UKRAINE.

ruthénium

▶ PLATINE.

Rutherford of Nelson (Ernest)

Physicien anglais (Brightwater, près de Nelson, Nouvelle-Zélande, 1871 - Cambridge 1937).

Quatrième d'une famille de douze enfants, Rutherford est le petit-fils d'un charron qui, en 1842, émigre d'Écosse en Nouvelle-Zélande et le fils d'un entrepreneur qui s'adonne à la culture du lin. Il reçoit sa première instruction au collège de sa ville natale, puis devient étudiant au Canterbury University College de Christchurch. Là son ingéniosité native se fait remarquer par la construction d'un détecteur d'ondes électromagnétiques. Ayant obtenu ses diplômes en 1893, il poursuit ses études en Angleterre, au laboratoire Cavendish de Cambridge, où il travaille sous la direction de sir J. J. Thomson*.

En 1898, il est nommé professeur de physique à l'université McGill de Montréal. En 1907, la notoriété qu'il a déjà acquise le rappelle en Angleterre, où il remplace sir Arthur Schuster (1851-1934) dans la chaire de physique de l'université de Manchester. En 1908, le prix Nobel de chimie lui apporte une nouvelle consécration. Puis, en 1919, Rutherford succède à J. J. Thomson comme directeur du laboratoire Cavendish, où il a fait ses premières armes. Sous son impulsion, cet établissement devient le centre scientifique le plus actif qui ait jamais existé. Élu en 1925 président de la Société royale de Londres, Rutherford reçoit le titre de baron Rutherford of Nelson en 1931.

Malgré son unité profonde, sa contribution exceptionnelle aux progrès de la physique moderne peut, comme sa carrière, se diviser en trois étapes : au Canada, à Manchester et à Cambridge.

À Montréal, où il travaille souvent avec son collègue Frederick Soddy (1877-1956), Rutherford entreprend des recherches sur la radioactivité*. Il découvre en 1899 la radioactivité du thorium, isole son émanation et prouve l'appartenance de ce corps à la famille des gaz rares. Avec Soddy, il montre que la radioactivité est due à l'explosion spontanée d'un atome, et tous deux établissent en 1903 la théorie des désintégrations et des filiations radioactives. Ils mesurent en 1906 le quotient e/m de la charge par la masse des particules alpha et prouvent que celles-ci sont constituées par des noyaux d'hélium.

À Manchester, Rutherford s'attaque à la structure de l'atome, qu'il établit dès 1911 en reprenant la représentation planétaire suggérée par Jean Perrin* quelque dix ans plus tôt. Pour en fournir la preuve, il réalise une expérience fameuse, dans laquelle il projette des rayons alpha sur des lames métalliques minces. La plupart des particules ne sont pas déviées, ce qui montre que l'atome est essentiellement formé de vide ; mais la déviation de quelques-unes prouve qu'il existe un noyau central, dont la charge positive n'est autre que le numéro atomique de l'élément.

C'est enfin au laboratoire Cavendish que Rutherford couronne son œuvre, puisqu'il y réalise en 1919 la première transmutation artificielle, vainement poursuivie par les savants depuis le Moyen Âge. Lançant des corpuscules alpha sur des noyaux d'azote, il fait éclater ces derniers, avec expulsion de protons et conversion en oxygène. Il dirige ses élèves vers des expériences similaires, utilisant bientôt des projectiles artificiellement accélérés, et c'est sous ses auspices que va se constituer une physique nucléaire, dont on peut aujourd'hui constater le développement prodigieux.

Mort en pleine activité à la suite d'une opération chirurgicale, Rutherford est enseveli dans l'abbaye de Westminster, aux côtés de ses illustres prédécesseurs, Newton, Faraday et lord Kelvin.

R. T.

▶ *Atome / Radioactivité.*

A. S. Eve, *Rutherford* (Cambridge, 1939). / *Rutherford by those who knew him* (Londres, 1954). / J. B. Birks, *Rutherford at Manchester* (Londres, 1962).

Ruysdael ou Ruisdael (les)

Famille de peintres paysagistes hollandais du XVIIe s., dont les principaux sont SALOMON VAN RUYSDAEL (Naarden v. 1600 - Haarlem 1670) et son neveu JACOB VAN RUYSDAEL (Haarlem 1628 ou 1629 - *id.* 1682).

Si, au XVIIe s., le paysage hollandais, avec Rembrandt* et Hercules Seghers*, est plus rêvé que réaliste, un courant parallèle et, par la suite, dominant le conduit vers une observation plus précise de la nature. Cette tendance procède en ordre principal d'Esaias Van de Velde*, qui exercera une influence certaine sur Jan Van Goyen* et sur Salomon Van Ruysdael. C'est Van Goyen qui, dans des notations subtiles, va donner, aux jeux de l'atmosphère, aux grands ciels gris, une importance capitale aboutissant à des pages presque monochromes, auxquelles on trouvera plus tard une résonance impressionniste.

Salomon Van Ruysdael suit la même veine, mais avec moins de légèreté dans la touche et une palette plus variée. Ses maîtres ont probablement été les deux peintres qu'on vient de citer. Salomon est membre de la gilde de Saint-Luc de Haarlem en 1623. Sa manière vaporeuse le rapproche surtout de Van Goyen, dont il adopte même pendant un temps la tendance à la monochromie, à base d'ocre et de gris. Plus tard, vers 1640, apparaissent des bleus et des verts clairs. Salomon peint de préférence des rivages boisés au bord d'une rivière, ou bien des dunes. C'est un observateur précis des sites de son pays (*Vue d'une rivière hollandaise*, 1644 ou 1647, Mauritshuis, La Haye). Il a également laissé quelques natures mortes de gibiers ou de poissons.

Jacob Van Ruysdael est inscrit à la gilde de Saint-Luc de Haarlem en 1648. Il voyage de 1650 à 1655 dans l'est des Pays-Bas et dans l'ouest de l'Allemagne. Vers 1656, il s'établit à Amsterdam, où il demeurera. Détail singulier, il va, en 1676, conquérir le titre de docteur en médecine à l'université de Caen.

Il fut probablement l'élève de son père, Isaac Van Ruysdael (1599-1677), à la fois peintre et fabricant de châssis, et subit à ses débuts l'influence de Cornelis Vroom (v. 1591-1661) et de son oncle Salomon ; mais il s'en libère vite et crée un style personnel, très différent de celui des autres paysagistes. Comme ses devanciers, il reste fidèle, à quelques exceptions près, aux images de son pays natal, tout en en donnant une vision qui trahit sa nature farouche. Il est rare qu'il représente des personnages, et, s'il le fait, il recourt à la collaboration d'un confrère, comme pour la *Vue d'un bois* (Rijksmuseum, Amsterdam), dont les figures (un homme et des animaux) sont attribuées à Nicolaes Berchem (1620-1683). Sa prédilection va à des paysages d'où tout être humain est absent ; la nature est là, toujours baignée dans une atmosphère mélancolique, voire poussée au tragique quand l'orage gronde ou que la tempête souffle sur la mer. Le rappel de l'homme est limité à quelque bicoque ou à des ruines : présence qui semble sans poids dans ces sites presque hostiles, si différents des images aimables que la plupart des autres paysagistes donnent de leur pays.



Lauros-Giraudon

Salomon Van Ruysdael,
Passage en bac devant Nimègue.
(Rheinisches Landesmuseum, Bonn.)

L'art sombre et puissant de Jacob contraste vivement avec celui de son oncle, qui, s'il peint souvent le même genre de paysages, traite ceux-ci d'une touche légère et les anime de personnages et d'animaux familiers. La palette de Jacob est plus lourde, à base de noirs et de verts profonds. Les ciels sont toujours chargés de sombres nuages, et les préférences de l'artiste vont à des thèmes qui accusent son caractère de solitaire. Il se complaît dans des lieux et des thèmes sauvages ou désolés : un bois, un marais, un couvent en ruine, un arbre décharné, des pierres tombales abandonnées (*le Cimetière juif*, musée de Dresde). À partir de 1660, sans doute sous l'influence d'Allaert Van Everdingen (1621-1675), qui a rapporté des vues tourmentées de Suède, il donne des paysages d'allure très romantique, avec des rochers et des cascades. Puis, nouvelle évolution, des thèmes plus divers apparaissent : la mer et la plage, des champs de blé et même des vues panoramiques de Haarlem.

L'influence de Jacob Van Ruysdael s'exerce sur son élève Meindert Hobbema (1638-1709), dont la personnalité est moins forte. Elle s'étend jusqu'au XIXe s. Les Anglais groupés autour de John Crome (1768-1821), qui forment l'école de Norwich, Constable* à ses débuts, les peintres de l'école de Barbizon* subiront fortement son emprise.

Ses œuvres principales sont conservées dans les musées d'Amsterdam, de Londres, de Berlin, de Munich, de Dresde, de Vienne, de Paris, de Leningrad.

R. A.

J. Rosenberg, *Jacob von Ruysdael* (Berlin, 1928). / W. Stechow, *Salomon van Ruysdael* (Berlin, 1938).

rythme

La définition du rythme, en musique, a donné lieu à des énoncés contradictoires, témoignant d'une certaine difficulté à dégager cette notion d'autres idées qui n'en sont que des expressions partielles, telles que mesure, phrasé, isochronisme, périodicité, formules métriques, etc. On peut définir le rythme, comme l'« organisation dans le temps du déroulement des sons, dans la mesure où elle est perçue comme telle ».

Cette dernière restriction est nécessaire en ce qu'elle introduit la notion d'une perception qualitative, voire subjective, sans laquelle, selon l'ex-

pression courante, « il n'y a pas de rythme », alors qu'on peut toujours « trouver un rythme » dans un déroulement de sons si l'on ne fait intervenir que l'élément quantitatif.

Jusqu'au siècle dernier, la plupart des théories de la musique fondaient leurs définitions du rythme sur la seule notion de périodicité isochrone des temps d'appui, confondant le « rythme » et la « mesure* », et en excluant ce qu'on a appelé le *rythme non mesuré*, fondé sur une périodicité non isochrone de ces mêmes points d'appui. Elles ignoraient ainsi les musiques établies sur une telle périodicité non isochrone soit dans leur matérialité (par exemple le chant grégorien), soit dans leur pratique, par exemple le style récitatif, compromis dans lequel l'écriture prend souvent l'aspect mesuré isochrone, alors que son interprétation, jusqu'au milieu du XIXe s. surtout, exclut tout autant la régularité des points d'appui. Elles ignoraient aussi les formules rythmiques à périodicité régulière, mais à organisation interne de temps inégaux (rythmes dits « boiteux » tels que l'*aksak* turc, où alternent des temps courts valant deux petites unités et des temps longs en valant trois ; la métrique grecque connaissait ce genre de rythme sous le nom de *rythme hémiole*, c'est-à-dire 1 + 1/2).

Ces mêmes théories, le plus souvent, considéraient comme base exclusive du rythme l'alternance régulière des *temps forts* et des *temps faibles*, alors que cette régularité n'existe que dans certaines musiques, avec une valeur de structure extrêmement variable selon les genres et les styles. Elles considéraient en outre le temps fort comme un frappé initial (l'anacrouse éventuelle n'étant qu'un accident occasionnel) en contradiction avec la notion antique, qui donnait parfois à l'arsis, ou « levé », une valeur d'appui supérieure à celle de la thésis, ou « posé ». Cette dernière notion fut reprise au début du XIXe s. par Jérôme Joseph de Momigny (v. 1762-1838), développée par Mathis Lussy (1828-1910) et Hugo Riemann (1849-1919) [théorie du phrasé] ; elle devait jouer un grand rôle dans les conceptions rythmiques de l'école de Solesmes, formulées par dom André Mocquereau (1849-1930) en 1903 et qui considéraient la phrase comme une série d'élans et de retombées jalonnés par des points d'appui, ou *ictus*, non forcément isochrones, mais toujours perceptibles. On la retrouve dans le trinôme anacrouse-accent-désinence, qui forme la base de l'analyse rythmique d'Olivier Messiaen*.

Une autre confusion, plus récente cette fois, s'est souvent établie entre le rythme et la « formule rythmique », cellule composée d'une succession de durées à valeur définie pouvant jouer un rôle plus ou moins déterminant dans la structure d'un morceau ; l'origine s'en trouve probablement dans les formules métriques à base d'alternance de « longues » et de « brèves », sur lesquelles étaient fondées les versifications à base prosodique de l'Antiquité, car de tels schémas, encore en usage dans diverses langues, manquent rarement d'influer sur les schémas musicaux.

Les problèmes du rythme sont complexes et ne peuvent être épuisés en un article. Il existe, selon nous, deux grandes catégories de rythme, issues respectivement de deux activités fondamentales de l'homme : la parole et le geste. L'une, le *rythme verbal*, dérive de l'organisation temporelle de la phrase et du mot ; elle organise la marche des sons d'appui en appui de manière hiérarchisée, mais non obligatoirement régulière. L'autre, le *rythme gestuel*, dérive de la périodicité de gestes régulièrement répétés dans des activités corporelles telles que la marche, la rame, la danse, etc. Elle est fondée sur la symétrie des durées, l'isochronisme des points d'appui, la présence plus ou moins constante de schémas cellulaires susceptibles de variations plus ou moins étendues, mais seulement dans la mesure où ces variations ne font pas perdre de vue la persistance du schéma de base. L'infinie variété des conceptions rythmiques peut toujours, en fin d'analyse, se ramener à des combinaisons plus ou moins subtiles de ces deux éléments de base.

La musique suit ici un chemin analogue à celui de la poésie, dont la motivation rythmique peut être ramenée le plus souvent à un passage progressif du rythme verbal pur, qui est celui du langage ordinaire, ou prose, à une stylisation du verbe calquée sur la périodicité du rythme gestuel — qu'elle accompagne du reste souvent lorsque le chant est lié à la danse. Les langues anciennes étant le plus souvent à base prosodique (longueur ou brièveté des syllabes), la stylisation poétique s'est faite surtout sur une base métrique (organisation des rythmes en fonction de cette longueur ou de cette brièveté). Dans l'Occident médiéval, la notion de longueur tend, au contraire, le plus souvent, à se transmuer en notion d'accent, tant dans les langues vulgaires que dans le latin médiéval. Celui-ci transforme alors sa poésie prosodique en une prosodie accentuelle et peu à peu en une poésie syllabique, entraînant à sa suite le rythme musical. Avec la prédominance des poésies accentuées de deux en deux syllabes (surtout dans les hymnes et les séquences « nouveau style »), l'accent se transmue de nouveau progressivement en allongement, transformant la nature du rythme de base et favorisant le rythme ternaire, qui domine dans l'Ars* antiqua des XIIe et XIIIe s.

Toutefois, ce n'est qu'avec l'avènement de la polyphonie* que s'impose avec tyrannie, en vue de la simultanéité des voix et seulement dans certains répertoires, l'isochronisme absolu, en dehors des exigences gestuelles, des temps d'appui, appelés dès lors *tactus* : il se marque en effet par un touchement du doigt soit sur un objet (table, pupitre, etc.), soit sur le corps du partenaire (épaule, main). La « musique mesurée » s'oppose dès lors au « planus cantus », ou plainchant*, dit *immensurabilis*, c'est-à-dire non soumis à la mesure (ce terme étant à prendre au sens étymologique du mot : détermination des durées en fonction d'un étalon unitaire, qui était alors exclusivement le « tactus »). Le rythme mesuré, propre à la polyphonie malgré divers emprunts que lui fait la monodie* (séquences mesurées, chansons de trouvères en « modes rythmiques », etc.), est alors fondé sur une succession régulière de points d'appui isochrones, ou « tactus ». En termes de solfège moderne, la « mesure » se compte 1, 1, 1, 1... et non pas, par exemple, 1, 2, 3, 1...

Ce n'est qu'à partir du XVIIe s. que l'on prend l'habitude de grouper les tactus (qui seront appelés *temps* par dérivation de sens à partir des « modes, *temps* et prolations » de la notation mensurale) en unités syntactiques, qui prendront abusivement le nom de *mesures* et tendront de plus en plus vers la répétition régulière des groupes de tactus en unités égales, avec hiérarchisation des appuis (temps forts et faibles). Cette régularité devient une règle presque générale jusqu'au début du XXe s., où elle est fréquemment remise en question (Stravinski). La notion même de point d'appui, donc de mesure elle-même, est souvent absente des compositions dites « de musique contemporaine », d'où disparaît alors en pratique la perception même d'un « rythme » au profit d'une « organisation des durées » fondée sur des critères variables et non toujours communicables à l'auditeur.

La division des durées d'un tactus à l'autre (ou, en solfège moderne, la « division du temps de battue ») obéit à des critères différents du principe de leur regroupement. D'une part, il subsista dans certains cas une marge d'incertitude et de liberté variable selon les genres, les époques et les écoles ; d'autre part, il fut longtemps admis que toute valeur pouvait se diviser indifféremment en deux ou en trois. Dans les débuts de la notation mesurée (XIIIe s.), la prédominance fut donnée aux divisions ternaires, de sorte qu'une division en deux aboutissait non pas à deux valeurs égales, mais à deux valeurs écrites égales et exécutées inégalement, le plus souvent 1 + 2 *(brevis recta, brevis altera)*. Au XIVe s., les progrès de la division binaire entraînèrent à de multiples complications dans une notation qui se voulut de plus en plus précise, et c'est seulement à la fin du XVIe s. que s'imposa, dans la théorie, la suprématie de la division binaire, qui régit encore le solfège actuel. Mais la pratique des notes inégales (exécution en valeurs inégales de notes écrites égales dans la subdivision du temps) demeura en vigueur au moins jusqu'au milieu du XVIIIe s., et elle ne devrait jamais être perdue de vue dans les exécutions de musique ancienne — de même que l'antinomie profonde qui existe entre la « mesure », expression du rythme gestuel, et le « récit », expression pure du rythme verbal. On peut y rattacher la pratique romantique du *rubato*, et, dans le jargon moderne, celle du *swing*, qui allient la rigueur du tactus (marqué dans le jazz par la « section rythmique » : percussion ou pizzicati) à la plus extrême liberté de rythme des « sections mélodiques ».

J. C.

▶ *Solfège.*

M. Lussy, *Traité de l'expression musicale* (Berger-Levrault, 1874). / A. Mocquereau, *le Nombre musical grégorien ou Rythmique grégorienne : théorie et pratique* (Desclée, 1908-1927 ; 2 vol.). / G. Brelet, *le Temps musical* (P. U. F., 1952). / E. Willems, *le Rythme musical* (P. U. F., 1955). / G. Cooper et L. B. Meyer, *The Rythmic Structure of Music* (Chicago, 1960). / J. Chailley, « Rythme verbal et rythme gestuel. Essai sur l'organisation musicale du temps », dans *Journal de psychologie* (P. U. F., 1971).

Saarinen (Eero)

Architecte américain d'origine finlandaise (Kirkkonummi 1910 - État du Michigan 1961).

Mort à un âge de pleine activité, Eero Saarinen restera l'une des figures dominantes des années 50 : l'originalité de son œuvre, son caractère antidogmatique tranchent en effet sur la production de l'après-guerre.

Son père, l'architecte Eliel Saarinen, s'expatrie aux États-Unis en 1923, et Eero fait toutes ses études à l'académie de Cranbrook, près de Detroit, dans le Michigan. En 1929, il passe un an en France, à Paris, où il suit les cours de sculpture de l'académie de la Grande Chaumière. Il est élève à Yale de 1930 à 1934 et devient l'associé de son père en 1937.

Les premières œuvres sont donc le fruit d'une collaboration, mais il les marque très fortement de sa personnalité : si les toutes premières, juste avant guerre (First Christian Church, Columbus, Indiana ; Crow Island Elementary School, Winnetka, Illinois ; Antioch College, Yellow Springs, Ohio ; Brandeis University, Waltham, Massachusetts), sont encore dans la tradition universitaire américaine, la Christ Lutheran Church de Minneapolis (1949-50) exprime une méditation déjà très élaborée — œuvre comparable à celle d'Aalto* à la même époque et qui n'est peut-être pas sans avoir subi l'influence d'un autre Finlandais, Erik Bryggman (1891-1955), dont la chapelle du cimetière de Turku (1938-1941) présente les mêmes qualités de traitement plastique de la lumière et les mêmes contrastes tragiques d'échelle.

Toutefois, la vraie rupture se situe après la disparition d'Eliel Saarinen, lorsque Eero reprend seul les projets pour le Centre technique de la General Motors à Warren, dans la banlieue de Detroit (projet 1945, réalisation 1950-1955). L'ensemble, formé de bâtiments bas, parallélépipédiques, est entièrement en acier avec façades en mur-rideau, tous les pignons étant revêtus de briques émaillées multicolores. Un magnifique parc et une grande pièce d'eau (utile pour le conditionnement d'air) ont valu à cette réalisation le qualificatif de « Versailles américain ». On a souvent comparé aussi cette dernière avec le Massachusetts Institute of Technology de Mies* van der Rohe, pour montrer la souplesse d'implantation et l'animation plastique du G. M. Center, en opposition avec l'austérité du M. I. T.

Une esthétique de la technologie

Dans les dix années de sa courte carrière, Eero Saarinen apportera au modèle américain de l'ensemble de bureaux plusieurs perfectionnements, dont l'influence reste aujourd'hui considérable. Le Centre de recherches I. B. M. de Rochester (1958) est formé d'un élégant mur-rideau dont les allèges sont traitées en verre émaillé dans un camaïeu de bleu ; celui de Yorktown Heights, dans l'État de New York (1961), utilise l'aluminium anodisé noir, contrastant avec des murs en pierre du pays (dont la matière se trouve prolongée par un jardin japonais).

Pour les Laboratoires Bell à Holmdel, dans le New Jersey (projet 1956-1961, réalisation 1968 par Kevin Roche, John Dinkeloo et Associés — ses anciens collaborateurs), Saarinen repensera le plan de l'immeuble de bureaux non plus comme un ensemble de cellules éclatées dans un parc (G. M. Center, Warren) ou distribuées le long d'un couloir structurant (I. B. M. Research Center, Yorktown Heights), mais comme une série de boxes ouvrant sur des rues intérieures qui se croisent sur trois grandes places centrales, couvertes par le porte-à-faux des coursives des étages. Cet ensemble, entièrement artificiel, fermé sur lui-même et aéré par un circuit d'air conditionné, est protégé par des façades en verre réfléchissant (une mince pellicule d'or et d'aluminium renvoie les rayons du soleil). Parallèlement, Saarinen prévoit l'utilisation de l'acier Cor-Ten (protégé contre l'oxydation par sa propre rouille) pour la structure et les brise-soleil du siège social de la John Deere and Co. à Moline, dans l'Illinois (projet 1961, réalisation 1964-65). Dans les deux cas, il conduit les matériaux contemporains jusqu'à leur limite technologique. On a pu parler à ce sujet de la « perfection technique comme idéal esthétique » — ce qui serait aussi valable pour Mies van der Rohe —, mais avec, chez Saarinen, un amour presque jovial de la matière, une emphase qui fait penser au pop'art.

Néanmoins, Saarinen reste surtout connu pour ses réalisations en voile mince de béton : il a été l'un des initiateurs de cette technique aux États-Unis. L'auditorium du Massachusetts Institute of Technology (1955) est sa première réalisation : une coquille de béton de 9 cm d'épaisseur, formant un huitième de sphère, repose sur trois points, distants chacun de 48,50 m (le schéma sera repris pour le palais de la Défense — le C. N. I. T. — à Paris). La patinoire de hockey sur glace de l'université Yale (1958) est une sorte de tente dont l'arête longitudinale est maintenue par un immense arceau de béton — l'intérieur, revêtu de frise de bois, a pu être comparé à la coque d'un bateau viking. Au TWA Terminal du John F. Kennedy International Airport d'Idlewild (New York, 1956-1962), Saarinen s'est écarté de toute géométrie préétablie pour dessiner une sorte d'immense oiseau de béton sous lequel le jeu des niveaux crée un paysage théâtral quelque peu fantastique. Dans sa dernière œuvre, enfin, le Dulles International Airport (Chantilly [Virginie], près de Washington, 1958-1962), il revient à une structure plus architectonique : la voûte n'est plus qu'un immense vélum tendu entre des poteaux inclinés vers le dehors et d'un dessin particulièrement élégant, l'ensemble s'alignant face aux pistes dans la même perspective que la tour de contrôle. On notera ici le soin avec lequel le programme nouveau (avions à réaction) a été établi par l'architecte — également *designer* (v. design).

L'architecture comme signe

À côté du Saarinen constructeur de bureaux et du Saarinen des voiles minces, il reste encore un troisième personnage, dont l'œuvre a déconcerté les commentateurs. Celle-ci constitue pourtant l'un des aspects les plus originaux de sa production et l'un des plus significatifs des problèmes de notre époque.

Le Concordia Senior College de Fort Wayne, dans l'Indiana (1959), recourt à une construction volontairement traditionnelle aux murs de brique peinte et aux toits d'ardoise — l'ensemble s'ordonnant autour d'une grande chapelle rectangulaire dont la structure prismatique est entièrement réalisée en charpente : cet édifice, qui s'inspire du thème de la hutte indienne et qui, par sa verticalité prononcée, participe d'une architecture « parlante », a violemment choqué dans son irrationalité (l'idée n'en a pas moins été reprise — malheureusement avec un moindre talent — par Ieoh Ming Pei, d'une part, et l'agence Skidmore, Owings and Merrill, d'autre part). Dans le même ordre de recherches, Saarinen a dessiné en 1949 le projet du Jefferson National Expansion Memorial de Saint Louis (réalisation 1964) : un immense arc d'aluminium — quelque chose comme un arc-en-ciel — domine une plate-forme sur les bords du fleuve Missouri. Ce monument géant, à l'échelle de la ville contemporaine, se présente beaucoup plus comme un signe dans l'espace urbain que comme une construction, tant l'élan graphique de son dessin s'oppose aux exigences techniques de l'ossature déguisée.

Symboles ou signes, les édifices de Saarinen se plient aux exigences de leur contexte, que celui-ci soit global ou immédiat : c'est ainsi que, pour les ambassades américaines d'Oslo et de Londres (1959 et 1955-1960), l'échelle des masses, le rythme des façades, la proportion des percées se teintent de l'écriture néo-classique de l'environnement ; à Londres, elles donnent en outre une image saisissante — dont on n'a pas pu dire si elle était volontaire — de l'impérialisme américain, représenté par l'envol puissant d'un aigle d'aluminium (dû au sculpteur Theodore Roszak) au-dessus de lourdes et monotones façades en *schockbeton*. Si l'ambassade américaine de Londres a pu prêter à quelques critiques, il n'en est pas de même des collèges Samuel F. B. Morse et Ezra Stiles, logements pour étudiants de l'université Yale à New Haven, dans le Connecticut (1958-1962). Dans cette dernière œuvre, Saarinen retrouve l'espace de l'architecture traditionnelle des collèges américains à travers de nouvelles formes et de nouveaux matériaux : panneaux préfabriqués de béton, revêtus d'un agrégat en celais de pierre calcaire de provenance locale, villages en verre bronzé.

Parce que son œuvre est à la fois novatrice dans les techniques, significative d'un état de la civilisation commerciale américaine et étroitement baignée dans un contexte culturel complexe à laquelle elle est profondément sensible (c'est une erreur de voir dans certaines œuvres, comme on l'a fait parfois, l'expression d'une timidité ou la marque d'un provincialisme maladroit), Saarinen apparaît aujourd'hui comme un précurseur de la génération des Louis Kahn* et des Robert Venturi, préoccupés de la valeur de l'architecture comme *signe.*

Eliel Saarinen

(Rantasalmi 1873 - Bloomfield Hills, Michigan, États-Unis, 1950.)

Il avait une formation non seulement d'architecte, mais aussi de peintre. Associé dès 1896 avec Herman Gesellius et Armas Lindgren, il réalise le pavillon de la Fin-

lande* à l'Exposition universelle de Paris en 1900 : à travers un langage emprunté à l'art médiéval finlandais, il rejoint l'Art nouveau en lui imprimant un caractère spécifiquement nordique — qu'on retrouvera peu après dans la villa de Hvitträsk (près d'Helsinki), l'une des plus remarquables réalisations de l'architecture domestique avant 1914. En 1904, Eliel Saarinen donne les plans de la gare centrale d'Helsinki (réalisation 1910-1914), très proche des recherches contemporaines d'Otto Wagner en Autriche (v. Vienne) par son monumentalisme sévère, vertical, qu'atténuent la subtilité des couronnements et la remarquable intégration des éléments figurés.

Après la Première Guerre mondiale, Eliel Saarinen est l'auteur d'un projet d'urbanisme pour Canberra, en Australie, puis participe au concours du *Chicago Tribune* en 1922 : le second prix qu'il y remporte le pousse à s'expatrier aux États-Unis. C'est ainsi qu'à partir de 1924 et jusqu'à sa mort il dirige la section d'architecture de la fondation Cranbrook à Bloomfield Hills. Il construit de nombreux ensembles scolaires, dont les plus connus sont le groupe scolaire de Bloomfield Hills (1925) et l'académie de Cranbrook (1940).

Associé avec son fils Eero à partir de 1937, il se ressent de l'influence de celui-ci dès 1938 et beaucoup plus encore après la Seconde Guerre mondiale.

F. L.

▶ *Design / Finlande.*

A. Christ-Janer, *Eliel Saarinen* (Chicago, 1948). / A. B. Saarinen, *Eero Saarinen on his Work. A Selection of Buildings dating from 1947 to 1964* (New Haven, Connect., 1962 ; 2e éd., 1968). / A. Temko, *Eero Saarinen* (New York, 1962 ; 2e éd., 1966). / R. Spade et Y. Futagawa, *Eero Saarinen* (Londres, 1971).

Saba (royaume de)

▶ Arabie.

Saba (Umberto)

Pseudonyme de Umberto Poli, porte italien (Trieste 1883 - Gorizia 1957).

Après avoir longtemps ignoré Saba, pour des raisons qui tiennent surtout, comme ce fut déjà le cas pour son concitoyen Svevo*, à l'excentricité de ses origines culturelles, ethniques et géographiques, la culture officielle italienne risque, aujourd'hui, de le confiner dans les anthologies scolaires en se méprenant sur l'apparente « simplicité » de quelques-unes de ses poésies les plus célèbres et sur le caractère « populaire » de ses thèmes favoris. S'il se tint à l'écart de l'actualité poétique italienne entre les deux guerres — des clameurs futuristes aux avatars symbolistes de l'« hermétisme » —, Saba fut très tôt attentif à quelques-unes des voix européennes les plus modernes : entre autres, Nietzsche et surtout Freud, dont Trieste fut le premier centre de diffusion en Italie. La lecture de Freud et l'expérience clinique d'une analyse jouèrent un grand rôle dans l'élaboration de son œuvre, qui est en grande partie autobiographique.

À la naissance de Saba, le père de celui-ci avait déjà abandonné le toit familial. Le poète renoncera plus tard au nom paternel (Poli) pour le pseudonyme hébraïque de Saba (« pain » en hébreu) en hommage à sa mère, qui était juive, et à sa nourrice Beppa Sabaz, à laquelle il était passionnément attaché.

Trieste et une femme — Lina, qu'il épousa en 1911 et à la mort de qui il ne survécut que quelques mois —, ce titre de Saba, résume les deux grands amours d'une vie vouée à la fidélité. L'œuvre du poète est également peuplée de tendres figures d'enfants dont on ne sait s'ils sont objet de désir ou de nostalgie. Saba ne quitta jamais Trieste que forcé : pour son service militaire (à Salerne, 1907-08) — d'où naîtront les *Versi militari*, recueillis plus tard dans le *Canzoniere* —, pendant la Première Guerre mondiale et à la veille de la Seconde pour fuir (à Paris, à Rome et à Florence) la persécution raciale du régime fasciste. Il dut alors vendre la librairie antiquaire qui l'avait fait vivre jusque-là.

Ses débuts poétiques, plutôt précoces, passèrent inaperçus : *Il Mio Primo Libro di poesie* (1903, réédité en 1911) ; *Il Mio Secondo Libro di versi : coi miei occhi* (1912), accueilli avec réticence par le groupe florentin de *La Voce*, qui l'avait pourtant édité ; *Preludio e canzonette* (1923) ; *Autobiografia* (1924) ; *I Prigioni* (1924). Le mérite de la véritable découverte de Saba revient à la revue florentine *Solaria* (grâce en particulier aux mémorables articles du meilleur exégète de Saba : Giacomo Debenedetti), qui lui consacra un numéro spécial et publia *Preludio e fughe* (1928), que suivirent *Parole* (1934), *Ultime Cose* (1944), *Mediterranee* (1947) et *Uccelli* (1950).

Dès 1921, Saba avait rassemblé ses précédents recueils et ses dernières poésies dans le *Canzoniere*, successivement augmenté en 1945, et dans l'édition définitive, posthume, de 1961. Dans *Storia e cronistoria del Canzoniere* (1948), lui-même, en troisième personne, il soumet toute son œuvre, pièce après pièce, au commentaire le plus minutieusement anecdotique, le plus ironique, le plus perspicace et, à juste titre, le plus immodeste (non sans quelque, malicieuse revanche à l'égard du « célèbre philosophe » Benedetto Croce*, qui avait jugé de haut ses premiers poèmes). Les petites proses de *Scorciatoie e raccontini* (1946), d'autre part, fourmillent de saisissants aphorismes et de portraits d'une extrême vivacité.

L'intelligence critique de ces textes fait écho à l'intelligence aiguë des formes élémentaires de la vie qui illumine les brèves « chansons » de Saba, sans doute plus fascinantes que, par exemple, l'ample et ambitieuse *Sixième Fugue*, à propos de laquelle la critique a évoqué Goethe et Verdi. Il faut, enfin, être reconnaissant à Saba, après des siècles de littérature anthropomorphique sottement acharnée à dénaturer les animaux, d'avoir rendu à l'homme, dans d'inoubliables métaphores, la tendresse dolente des bêtes et rappeler au moins, pour ne citer que les plus célèbres, ses croquis de soldats-chiots, son autoportrait en « chèvre sémite » et la litanie amoureuse qu'il adresse à sa femme-poularde-génisse-chienne-lapine-hirondelle-fourmi-abeille (« Je te retrouve ainsi dans toutes / les femelles de tous / les calmes animaux qui rapprochent de Dieu ; / et dans nulle autre femme » [*A mia moglie*]).

J.-M. G.

G. Debenedetti, *Saggi critici. Serie prima* (Florence, 1929) ; *Saggi critici. Nuova serie* (Rome, 1945 ; 2e éd., Milan, 1955). / F. Portinari, *Umberto Saba* (Milan, 1963 ; 2e éd., 1967). / E. Caccia, *Lettura e storia di Saba* (Milan, 1967). / R. Aymone, *Saba e la psicoanalisi* (Naples, 1971).

sable et schiste bitumineux

Structures géologiques sableuses ou schisteuses affleurantes ou proches de la surface du sol emprisonnant sous forme solide des hydrocarbures lourds.

Les réserves

Les gisements de sables et de schistes bitumineux constituent à l'échelle mondiale la « grande réserve » de pétrole. Les sables de l'Athabaska, dans le nord-est de l'Alberta*, au Canada, contiennent à eux seuls plus de 100 000 Mt de bitume récupérable, sans compter d'autres vastes gisements, comme ceux du Venezuela ou de Madagascar. Les schistes pétroliers du bassin supérieur du Colorado, aux États-Unis, recèlent, de leur côté, 200 000 Mt d'huile. Sachant que la consommation globale de produits pétroliers est actuellement de l'ordre de 3 000 Mt chaque année, on voit que les seules réserves de sables et de schistes bitumineux de l'Amérique du Nord suffiraient à couvrir nos présents besoins pendant un siècle.

L'exploitation du sable

Une usine expérimentale fonctionne déjà depuis plusieurs années à Fort McMurray (Alberta) pour mettre au point les procédés et en vérifier l'économie réelle.

L'extraction du sable se fait à ciel ouvert par des excavatrices à l'allure de 100 000 t par jour ; les hydrocarbures contenus, plus lourds que ceux que l'on trouve dans le pétrole brut classique, puisque leur densité se situe entre 0,85 et 1,51, sont très visqueux, pâteux et souvent solides à l'état normal ; on commence donc par un lavage du sable à l'eau chaude, ou par un étuvage, pour séparer et récupérer l'huile. Celle dernière est distillée, puis hydrogénée afin d'obtenir un pétrole brut synthétique, analogue au produit naturel, susceptible d'être expédié et traité dans les raffineries ordinaires. La capacité de production est de 7 000 t par jour, avec un prix de revient qui reste sensiblement plus élevé que celui des gisements conventionnels de situation comparable.

L'exploitation du schiste

La récupération de l'huile de schiste, contrairement à celle des sables bitumineux, est une industrie très ancienne, particulièrement mise au point en Écosse entre 1850 et 1860 ainsi qu'en France près d'Autun, récemment abandonnée après avoir résisté pendant plus d'un siècle à la concurrence du pétrole importé.

Le schiste, qui est une roche sédimentaire à structure feuilletée, se laisse assez facilement miner soit à ciel ouvert, soit par excavation souterraine. La calcination du minerai, après concassage et tamisage, se fait dans des cornues à une température pouvant atteindre 500 °C, de manière à libérer la partie volatile des hydrocarbures sous forme de vapeurs, qui, recueillies et condensées, constituent l'huile de schiste. L'opération est favorisée par une injection de vapeur d'eau ; le rende-

ment obtenu est de l'ordre de 10 p. 100 en poids de la quantité de roche traitée ; le résidu restant dans la cornue retient les fractions les plus lourdes du bitume, soit de 6 à 8 p. 100 de carbone. L'huile de schiste est ensuite distillée, comme un pétrole brut, pour donner les produits habituels : essence, kérosène (pétrole lampant), gas-oil, et fuel-oil (mazout). La raffinerie d'Autun produisait ainsi jusqu'à 120 000 t par an de produits convenablement épurés et même d'huiles lubrifiantes.

Aux États-Unis, une renaissance de l'industrie des schistes bitumineux a été étudiée dans la perspective d'une pénurie persistante d'énergie et d'une insuffisance des ressources nationales de pétrole et de gaz : le gouvernement envisage la construction prochaine d'une première usine au Colorado, comprenant une préraffinerie capable de produire 15 000 t d'huile semi-raffinée par jour par un procédé moderne de distillation, cokage et hydrogénation, avec, comme sous-fabrications du coke, de l'ammoniac et du soufre en quantités commerciales.

Les prix mondiaux du pétrole se rapprochant de plus en plus des prix de revient de l'huile équivalente extraite des sables et des schistes bitumineux, un équilibre économique est maintenant atteint, à partir duquel doit commencer l'utilisation progressive des nouvelles matières premières. Celles-ci présentent l'avantage de constituer une ressource illimitée et située sur le territoire national du Canada et des États-Unis, où sont concentrés un tiers des besoins énergétiques du monde.

A.-H. S.

▶ *Bitume / Distillation / Fuel-oil / Gas-oil / Hydrogénation / Lubrifiant / Pétrole / Raffinage / Soufre.*

sacerdoce

Fonction du prêtre.

Le sacerdoce est une institution aussi répandue que la civilisation partout où les sociétés humaines atteignent un certain degré de développement fondé sur des convictions religieuses. Des exceptions notables existent : l'islām ne connaît pas de prêtres, le culte s'y trouvant réduit à la prière ; les Celtes écoutaient les oracles de leurs druides, mais n'entretenaient sans doute pas de clergé. Il n'est pas étonnant que l'institution sacerdotale périclite et paraisse problématique jusqu'en ses principes là où la société se sécularise sous l'effet des changements culturels qui tendent à l'éloigner de la religion ancestrale. Précisément à cet égard, le cas du christianisme semble offrir un intérêt particulier.

Un panorama de 7 000 ans

Les plus anciens Chinois connus avaient institutionnalisé un sacerdoce de chamans : ces magiciens extatiques étaient censés incarner à un titre privilégié le principe lumineux et masculin du cosmos *(yang)*, alors que des prêtresses en représentaient le principe obscur et féminin *(yin)*. Les chamans chinois d'avant Confucius s'étaient spécialisés dans les sacrifices rituels et les exorcismes.

La civilisation sumérienne offre une synthèse de l'institution sacerdotale et du pouvoir politique déjà fortement structurée. Le roi-prêtre *(ensi)* gouvernait son peuple et le représentait auprès des dieux. Mais le grand-prêtre du temple de la capitale pouvait concurrencer le pouvoir sacral du roi. On ne quittera plus ce type d'institution, où le symbolisme sexuel et la fonction sacrificielle se combinent avec un pouvoir politique de droit divin, la figure du prêtre occupant de la sorte une position clé dans l'équilibre de la société traditionnelle.

Chaque peuple de l'Orient et de l'Asie antiques y apporteront leurs variantes. Chez les Assyriens, le chef de l'État était aussi celui de la caste des prêtres. Les Babyloniens, bénéficiaires directs des traditions sumériennes, ajouteront, aux nombreuses sortes de prêtres connues de celles-ci, des prêtresses spécialement vouées au culte de la déesse de la Fécondité. Chez les anciens Égyptiens, le roi-dieu déléguait ses fonctions sacerdotales à une classe privilégiée de « purs », répartis en plusieurs catégories et soumis à une autorité centrale. En Iran, l'implantation des peuples aryens s'accompagnait de sacrifices offerts aux dieux par des prêtres spécialisés à cet effet. Il en allait de même dans l'Inde védique, où le sacerdoce sacrificiel jouissait de la faveur des rois et des nobles.

La science contemporaine de ce lointain passé culturel est devenue de plus en plus attentive aux évolutions analogues suivies par des sociétés sans échanges réciproques, mais dont les structures traditionnelles se renouvellent à peu près vers la même époque « axiale ». Ainsi, une nouvelle phase est introduite dans l'histoire religieuse des hommes avec la métaphysique panthéiste et moniste des *Upani□ad* en Inde, d'où résulteront jusqu'à nos jours les mille et une formes de l'hindouisme, avec la sagesse cosmique de Confucius, qui inspirera l'organisation du culte officiel en Chine jusqu'à l'époque moderne, et avec la migration d'Abraham, le père archétypique de tous les croyants monothéistes de l'Occident ancien ou actuel. À ce stade, les castes sacerdotales de l'Inde et les fonctionnaires impériaux responsables du culte étatique en Chine gagneront un prestige incomparable. Dans la tribu abrahamique, par contre, il n'y a nulle trace d'une organisation de ce genre. Les sacrifices rituels étaient exécutés par les chefs de famille, sans doute selon une coutume d'origine chaldéenne, et il en sera ainsi parmi ces tribus nomades du temps des « patriarches » jusqu'à la création de la nation israélite par Moïse. Longtemps plus tard, l'institution sacerdotale connaîtra un semblable dépouillement dans le christianisme naissant et dans l'islām ; une inspiration commune commande la genèse de ces trois principales formes du monothéisme occidental que sont le judaïsme*, le christianisme* et l'islām*.

Le lieu de culte fondé spécialement par Moïse entraînera l'institution d'un clergé israélite dont les affinités avec certaines catégories du clergé égyptien seraient à préciser. Les fonctions rituelles et sacrificielles de ce clergé ne supposaient ni élection divine ni charisme personnel. Recrutés parmi la tribu de Lévi, reconnaissables à leurs vêtements réservés pour le service du temple, soumis à un grand prêtre et à des règlements sexuels très stricts, ces témoins de l'institution sacerdotale se maintiendront dans l'État théocratique juif à travers l'épreuve de la grande déportation nationale en Babylonie et jusqu'à la destruction de l'antique Israël par les Romains en l'an 70 de notre ère (v. Hébreux).

Le bouddhisme*, dont l'apparition coïncide avec la naissance de la lignée des prophètes en Israël, réagissait comme ceux-ci contre le formalisme clérical des castes qui monopolisaient les privilèges religieux. Mais, avec la divinisation des bouddhas et des bodhisattvas dans les pays du « Grand Véhicule » — Tibet, Chine, Corée, Japon —, les moines bouddhistes finirent par assumer, à leur tour, des fonctions de culte. Prenant modèle sur ce bouddhisme évolué, l'institution sacerdotale devint vite florissante dans le taoïsme chinois et dans le shintoïsme japonais, drainant avec elle, de part et d'autre, des courants puissants d'occultisme* et de magie* populaire. On n'en finirait pas d'énumérer tous les noms et de décrire les fonctions sacrales des prêtres dans les pays asiatiques.

À peine plus proches de nous sont les civilisations religieuses d'Amérique, antérieures à l'invasion européenne. En Amérique centrale, parmi les vastes fédérations de communes rurales fondées au moins un millénaire avant notre ère, dominait le peuple des Aztèques*. Ses représentations polythéistes étaient d'une extrême complexité ; d'où, aussi, une grande diversité de prêtres. Les cultes offerts par ceux-ci se trouvaient réglés selon une stricte coordination des événements célestes et terrestres, donc fondée sur un recours fréquent à l'astrologie, à la magie et aux horoscopes. La principale finalité de ces cultes visait à sauvegarder la fertilité agraire et à maintenir l'ordre du cosmos, incarné par de nombreuses divinités dans le cadre de l'année solaire, comptant 365 jours. Pour nourrir et fortifier ces dieux de la nature ou pour représenter les drames de leurs mythologies par des liturgies sanglantes, les Aztèques pratiquaient les sacrifices humains, non sans un certain fanatisme religieux.

Les Mayas* possédaient un clergé supérieur, recruté parmi la noblesse, et un clergé inférieur, chargé en particulier des actes sacrificiels, moins importants et moins sanglants que chez les Aztèques. Le clergé supérieur se réservait d'approfondir la science de l'écriture et celle des astres, de scruter les secrets et les rapports magiques inscrits dans les calendriers impériaux, de perfectionner enfin l'architecture sacrée, en particulier par la construction de temples à gradins qui symbolisaient la voûte céleste. La vie dans l'au-delà se trouvait conditionnée chez les Mayas par la bonne tenue des mœurs ; le clergé veillait donc également à l'observance salutaire du code moral.

En Grèce*, beaucoup d'éléments d'origine indo-européenne, orientale et mycénienne avaient concouru, dès le IIe millénaire avant notre ère, à produire une conception entièrement anthropomorphique des dieux, avec une idée de la destinée humaine plutôt tournée vers l'expérience terrestre. La rationalité grecque puisa dans ce fond mythique de quoi nourrir les démarches fondatrices de la philosophie occidentale. Mais, d'autre part, la religion populaire ne cessa jamais de susciter des cultes locaux, nombreux et variés, desservis chaque fois par un clergé approprié, à la convenance de chaque État. On

connut aussi des centres cultuels pour les confédérations d'États (Délos*) ou pour les jeux panhelléniques (Olympie*). L'oracle d'Apollon à Delphes* jouait un rôle semblable. Cependant, il n'exista jamais en Grèce une caste sacerdotale proprement dite, bien que certaines charges cléricales y fussent héréditaires. Le principal responsable du gouvernement d'Athènes exerçait, à l'occasion, des fonctions cultuelles. Mais les sacrifices d'animaux, auxquels on procédait lors de certaines cérémonies publiques, n'exigeaient pas nécessairement des prêtres comme sacrificateurs. Un rôle à part, de loin le moins négligeable dans la vie religieuse de la Grèce classique, était dévolu aux mystères*, comme ceux d'Éleusis. Il s'agissait de cultes secrets, issus des rites immémoriaux de la fécondité et symbolisant le cycle des saisons. Leur attrait demeura grand jusqu'à l'époque du christianisme, parce qu'ils captaient plus que les autres formes du culte l'espérance d'une survie dans l'au-delà. Les prêtres de ces cultes à « mystères » étaient chargés de montrer aux initiés les symboles et les objets secrets, d'accomplir devant eux les gestes secrets et de prononcer les paroles du « mystère ». On sait que le thème fondamental de ces liturgies était toujours celui de la mort et de la résurrection ; mais le secret des gestes et des paroles mystérieuses ne fut, en général, jamais percé.

À Rome*, le roi était aussi le grand prêtre de la nation. Il s'entourait de *pontifices*, formant la corporation sacerdotale la plus élevée. Ce *Collegium pontificum* persista sous la République, avec, à sa tête, un *pontifex maximus*. Les prêtres sacrificateurs s'appelaient les *flamines*. Les responsables du culte de Vesta étaient les *vestales*, recrutées parmi les jeunes filles vierges pour une durée déterminée. D'autres collèges sacerdotaux se constituaient avec les interprètes du vol des oiseaux, les *augures* ou les *epulones*, chargés d'organiser des banquets en l'honneur des dieux.

Histoire et doctrine du sacerdoce chrétien

L'expérience fondatrice

L'institution sacerdotale est l'une des plus remarquables du christianisme, tant par sa continuité à travers presque deux millénaires que par la qualité de son symbolisme religieux ou la variété de ses réalisations pratiques. La genèse de cette institution ne s'explique bien qu'à partir de l'expérience fondatrice du christianisme, telle que les écrits du Nouveau Testament* en rendent compte à un titre tout à fait privilégié.

Selon ces textes, dont la rédaction s'échelonne entre les années 50 et les premières décennies du IIe s., l'expérience de l'évangile chrétien fut vécue par Jésus lui-même et par ses disciples immédiats hors de la sphère stricte du sacerdoce israélite. L'auteur de l'Épître aux Hébreux devait en faire la remarque, sans doute vers les années 70 : « Si Jésus était sur terre, il ne serait pas même prêtre » (VIII, 4). En effet, le mouvement spirituel déclenché par le jeune « messie » galiléen porte toutes les marques d'un événement étranger au conservatisme clérical. Le style ordinaire et les comparaisons qui illustraient le langage prêté à Jésus* selon la tradition la plus ancienne, mais aussi bien ses convictions les plus arrêtées sur la réalisation imminente du « royaume des cieux » en Israël et son comportement d'une extrême liberté avec les membres de la communauté israélite les plus exposés à l'opprobre de la caste sacerdotale expliquent que le destin tragique et le rayonnement tout entier de Jésus aient pu être placés par les premières générations chrétienne sous le signe d'un affrontement décisif avec la hiérarchie sacerdotale du Temple de Jérusalem.

Le sens de l'« évangile », conçu comme une « bonne nouvelle » de libération dans son contexte religieux d'origine, n'est pas d'annoncer une nouvelle forme d'évasion dans l'au-delà avec des garanties plus sérieuses de survie, ni de proclamer simplement la fin prochaine du monde à la manière des « apocalypses » en vogue à cette époque du judaïsme tardif ; encore moins serait-il de prôner une morale épurée, un idéal de non-violence ou de fraternité universelle. On trouve des accents de tous ces motifs dans l'inspiration proprement « évangélique » qui anime les différents genres d'écrits néo-testamentaires ; mais la figure de Jésus, lieu central de cette inspiration pour les auteurs du Nouveau Testament, se définit d'abord en se substituant à la structure traditionnelle du pouvoir sacerdotal établi en Israël. La nouvelle « évangélique » est bonne, parce qu'elle permet de surmonter les blocages et de dénoncer positivement, avec un projet qui intéresse l'existence immédiate de chaque croyant, les équivoques d'ordre politique et social, liés au fonctionnement et compris dans les principes mêmes de ce pouvoir sacerdotal, institutionnalisé depuis des siècles en Israël.

En faisant de la personne de Jésus le centre vivant de toutes leurs références religieuses, les premiers apôtres et évangélistes chrétiens ratifiaient la contestation radicale de l'institution religieuse et sacerdotale, illustrée à leurs yeux par la mort violente, librement acceptée, de leur maître ; en proclamant celui-ci ressuscité d'entre les morts, ils ne prétendaient en aucune façon substituer une forme de culte ou une religion à une autre traditionnelle.

Aussi n'est-il pas étonnant de ne découvrir dans le Nouveau Testament aucun indice d'un sacerdoce proprement dit institué par Jésus ou organisé selon sa volonté par ses plus anciens disciples. Ce serait méconnaître tout à fait la nature de l'expérience fondatrice dont témoignent ces écrits que de vouloir y trouver la source directe d'une institution de ce genre.

Par contre, les textes des évangélistes, les lettres d'apôtres et les autres écrits néo-testamentaires font très bien comprendre dans quelles circonstances et pour quelles raisons les communautés chrétiennes du Ier s. se dotèrent, parmi d'autres responsables qualifiés, d'officiants préposés au culte. D'abord, le sacerdoce juif demeurait pour ces groupes fondateurs de l'Église naissante une réalité familière, voire interne, à en croire la suggestion de Luc dans les Actes des Apôtres : « Le nombre des disciples augmentait considérablement à Jérusalem, et une multitude de prêtres obéissaient à la foi » (VI, 7). Des contacts noués ou multipliés avec les milieux esséniens purent aussi jouer un rôle dans ce sens. Ensuite, la mentalité religieuse de ces « chrétiens » avant la lettre — on ne donnera ce titre aux croyants de l'évangile qu'en Syrie, lors de la mission de Barnabé à Antioche (Actes, XI, 26) — demeurait imprégnée de représentations cultuelles, modelées par la liturgie et fidèles au langage de la prière synagogale : « Ils fréquentaient assidûment le Temple » (Actes, XI, 46). Tout le récit de la passion et de la mort de Jésus avait pris place dans le cadre de la pâque juive. Jésus lui-même fut tôt regardé comme « notre Pâque », selon une expression de l'apôtre Paul, et l'auteur de l'Épître aux Hébreux décrira sa condition céleste comme celle d'un « grand prêtre » de la nouvelle alliance. La fraction du pain et le partage de la coupe, en un geste commémoratif de la mort de Jésus et annonciateur de son ultime retour, de « repas du Seigneur » (I Corinthiens, XI, 20), devinrent assez vite un repas sacrificiel, actualisant sur le mode du rite un « mystère pascal » désormais personnalisé pour les nouveaux croyants dans leur communion actuelle au Christ. Des écrits chrétiens antérieurs à la fin du Ier s., comme la *Lettre aux chrétiens de Corinthe* (XLIV, 4) de Clément de Rome, ou les documents sur lesquels s'appuie le *Didakhê* (XV, 1), témoignent de chefs de communautés qui présidaient normalement à ces repas eucharistiques. Les *Lettres* d'Ignace d'Antioche, qui datent de 98-117, placent avec insistance l'évêque à la tête des eucharisties communautaires, mais ne mentionnent toujours pas de « prêtres » chrétiens requis à des fins de culte.

Évêques et prêtres, de l'Église ancienne aux temps modernes

Des prêtres existaient cependant dans la grande métropole chrétienne de Syrie, d'où l'évêque Ignace avait été emmené au début du IIe s. pour être jeté aux bêtes dans un cirque de Rome. Ils formaient le « collège des anciens », ou *presbyterium*, qui assistait l'évêque dans sa charge pastorale. Peut-être en allait-il de même dans les communautés asiates de l'époque. Des « diacres » sont déjà attestés par les Actes des Apôtres et certaines lettres pauliniennes. La triade évêque-prêtres-diacres formera la charpente hiérarchique des Églises locales pour des siècles. À cet « ordre » sacerdotal ou « presbytéral » des « clercs » s'adjoindront de nombreux « ministères » subalternes : les sous-diacres, les acolytes, les exorcistes, les lecteurs, les portiers. Dès le IVe s., la distinction entre « clercs » et « laïcs » paraît universellement reçue.

Les actes principaux du sacerdoce étaient produits collégialement : les membres du *presbyterium* entouraient l'évêque* qui présidait à l'eucharistie ; ils le secondaient lors des baptêmes collectifs d'adultes ; à sa suite, ils imposaient les mains aux nouveaux membres qu'ils agrégeaient à leur collège ; ils l'accompagnaient dans les cérémonies publiques de pénitence et de réconciliation des pécheurs. D'une manière générale, ils gouvernaient la communauté avec l'évêque ; les exemples abondent, prouvant qu'aux IIIe et IVe s. celui-ci ne prenait guère de décision importante sans consulter ou y associer son *presbyterium*. Dès cette époque, les prêtres d'Alexandrie reçurent même de véritables charges paroissiales et commencèrent à prêcher un siècle avant leurs homologues des Églises d'Afrique et de Rome, où la prédication demeurait un privilège et un devoir réservés aux seuls évêques.

Lorsque le christianisme devint la religion des empereurs et que les lieux du nouveau culte officiel purent se multiplier, le nombre des évêques et des prêtres grandit rapidement. On avance des chiffres approximatifs pour les principales villes de l'Empire aux IVe et Ve s. 80 prêtres à Rome, 60 à Carthage, 20 à Milan, 40 à Alexandrie, 100 à Constantinople (Ve s.). Partout, le pourcentage par rapport au nombre des habitants restait nettement inférieur à celui que l'on connaît encore de nos jours en France. Partout aussi, évêques et prêtres finirent par assumer de véritables charges paroissiales, des délégués du *presbyterium* urbain visitant à intervalles réguliers les lieux de culte disséminés dans les campagnes avoisinantes à partir du milieu du IVe s.

La naissance de la loi du « célibat ecclésiastique » imposé aux prêtres catholiques se situe entre le IXe et le XIIe s. Dans l'Église ancienne, plusieurs interdits pesaient sur la vie sexuelle des évêques et des prêtres, étant entendu que ceux-ci ne devaient être mariés « qu'une seule fois » (I Timothée, III, 3). On était souvent évêque de père en fils, et les prêtres étaient parfois à la tête d'une nombreuse famille ; on ne commença à s'interroger sérieusement sur la continence sexuelle de ce clergé marié qu'à partir du IVe s. Les motifs qui poussèrent à créer une législation canonique dans ce sens varient : la disponibilité au service de tous ; la fécondité spirituelle (Eusèbe de Césarée, disciple d'Origène) ; une certaine incompatibilité entre l'acte conjugal et le service de l'autel (Ambroise de Milan, inspiré sur ce point par le Lévitique juif). De ces trois motifs, le dernier l'emporta sous la pression des tendances ascétiques du monachisme chrétien, dont le prestige et la diffusion s'imposèrent à toutes les Églises d'Orient et d'Occident avant la fin du IVe s. Un synode d'Elvire (v. 300) et un autre de Rome (386) furent les premiers à recommander aux évêques et aux prêtres de ces Églises de cesser les rapports conjugaux tout en restant mariés. Vers la même époque, en Orient, on interdit aux prêtres de se marier (après leur ordination), sous peine d'être exclus des rangs du clergé. Cet état des choses se maintint dans l'Église romaine jusqu'à la grande réforme centralisatrice du pape Grégoire VII* (1074), qui s'avisa, le premier, de séparer les prêtres de leurs épouses légitimes. C'est seulement au deuxième concile du Latran (1139) et avec le *Décret de Gratien* (v. 1140-1150) que le sacrement de l'« ordre » fut déclaré juridiquement incompatible avec l'état du mariage. Jusqu'à cette date, les prêtres, même s'ils se mariaient après leur ordination, restaient mariés validement. Dans l'Église d'Orient, cette évolution ne fut pas suivie, et l'on continua d'y ordonner prêtres des hommes mariés sans leur interdire de procréer. La Réforme ne retint pas l'obligation du célibat pour les ministres du culte dans les Églises séparées de Rome.

Toute l'expansion du christianisme dans les pays d'Europe puis sur les autres continents paraît liée à la structure cléricale des Églises. Cela est particulièrement vrai du catholicisme, où les moines du haut Moyen Âge furent supplantés par ce qu'on appela des « clercs réguliers », suivis de grands ordres entièrement soumis à l'idéal clérical et animés d'un souffle missionnaire exceptionnel, tels ceux des Dominicains et des Franciscains et, quelques siècles plus tard, celui des Jésuites.

Des tâches d'enseignement, d'assistance et de promotion sociales, d'éducation des masses, de diplomatie et de pacification politique, mais aussi d'imprimerie, de science, de médecine et d'hospitalisation furent assumées durant des siècles par ce clergé actif et nombreux en Europe, mais surtout dans les immenses pays de mission. Laïcisées pour la plupart et passées sous le contrôle des autorités civiles, ces œuvres n'en restent pas moins représentatives d'une conception des Églises où le sacerdoce jouait un rôle de premier plan.

Les perspectives contemporaines

Le passé de ces grandeurs cléricales est à la fois proche et lointain, tant sont accélérées les mutations actuelles. La remise en question du sacerdoce et de sa signification dans l'Église catholique d'après Vatican II n'est qu'un aspect fort partiel — il est vrai assez spectaculaire — de la crise traversée par cette Église, d'ailleurs solidaire, en sa pénurie contemporaine, des Églises séparées d'elles.

Dans une telle situation, il semble opportun de résumer d'abord la doctrine sur le sacerdoce chrétien en la ramenant à ses points essentiels. La plénitude du sacerdoce est détenue par l'évêque, premier responsable de la tradition ecclésiale, de sa continuité et de la communion actuelle des fidèles sous le signe de cette tradition. L'évêque est le ministre normal de l'ordination sacerdotale et de la consécration épiscopale. Il assure la vitalité du corps hiérarchisé des prêtres selon un mode de gouvernement collégial en son principe. Il est aussi le ministre ordinaire du sacrement de confirmation, qui signifie en particulier, dans la doctrine catholique, une part active prise par tous les fidèles au sacerdoce ecclésial. Évêques et prêtres ont seuls qualité pour consacrer l'eucharistie et offrir le sacrifice de la messe. Avec des conceptions théologiques variables, cela demeure vrai pour les ministres du culte dans les Églises réformées. Les prêtres catholiques sont seuls, également, à écouter les confessions individuelles des péchés. Avec les évêques, ils sont, d'une manière générale, les porteurs autorisés de la juridiction ecclésiastique. Appartenant ainsi à la sphère du sacré, ils sont les intermédiaires entre les fidèles et Dieu ; ils représentent le peuple ecclésial auprès du Christ, lui-même célébré comme médiateur et prêtre souverain dans sa condition céleste.

Comme dans la plupart des religions non chrétiennes, on retrouve donc ici les fonctions les plus caractéristiques du sacerdoce : des prêtres sacrificateurs, interprètes des volontés divines, eux-mêmes consacrés dans un état de vie distinctif et versés d'une façon spéciale dans les sciences sacrées pour l'instruction du peuple. Cependant, l'originalité évangélique du sacerdoce chrétien demeure éclatante : ces prêtres ne sont pas, comme tels, liés à la sacralisation d'une structure politique donnée, pas plus qu'ils ne demeurent investis des pouvoirs liés à une conception mythique de l'humanité dans son rapport avec le cosmos. Ils sont nés d'un besoin vital des communautés fondatrices du christianisme. En ce sens, ils appartiennent à la révélation divine, dont ces communautés entendaient porter témoignage. Mais ils ne relèvent plus de la structure sacralisée du sacerdoce établie en Israël ou dans les autres sociétés de type sacral, qu'étudient l'ethnologie religieuse et l'histoire comparée des religions. Dans l'Église ancienne, le sacerdoce chrétien revêt tous les attributs et assimile toute l'idéologie, compatible avec l'évangile, des religions de l'Empire romain, en commençant par le judaïsme. Les perspectives contemporaines semblent annoncer une disparition rapide sinon du fait entier, du moins du sens et de la crédibilité de cet antique revêtement. Le sacerdoce, comme la plupart des autres institutions sociales et spirituelles du christianisme, se trouverait convié par l'histoire à un nouveau rendez-vous avec l'évangile.

C. K.

▶ *Magie / Religion (sociologie de la) / Sacré.*

G. Dumézil, *Jupiter, Mars, Quirinus* (Gallimard, 1941). / S. Wikander, *Feuerpriester in Kleinasien und Iran* (Lund, 1946). / M. Éliade, *Traité d'histoire des religions* (Payot, 1949 ; nouv. éd., 1964) ; *le Chamanisme et les techniques archaïques de l'extase* (Payot, 1951). / J. Colson, *l'Évêque dans les communautés primitives* (Éd. du Cerf, 1951) ; *l'Épiscopat catholique* (Éd. du Cerf, 1963). / G. Bardy, A. M. Henry et coll., *Prêtres d'hier et d'aujourd'hui* (Éd. du Cerf, 1954). / P. Broutin, *la Réforme pastorale en France au* XVIIe siècle (Desclée et Cie, 1956 ; 2 vol.). / E. O. James, *The Nature and Function of Priesthood* (Londres, 1956). / J. Cazeneuve, *les Rites et la condition humaine* (P. U. F., 1958). / *La Tradition sacerdotale* (Mappus, Le Puy, 1959). / X. de Chalendar, *les Prêtres* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1963). / J. Duquesne, *les Prêtres* (Grasset, 1965). / R. Coste, *l'Homme-prêtre* (Desclée et Cie, 1966). / P. Pierrard, *le Prêtre français* (Bloud and Gay, 1969). / J. Jullian, *les Prêtres dans le combat politique* (Éd. ouvrières, 1972).

Sacerdoce et de l'Empire (lutte du)

Conflit qui opposa en Allemagne et en Italie l'autorité ecclésiastique (Sacerdoce) à l'autorité laïque (Empire) de 1154 à 1250.

Après le concordat de Worms (1122), qui met fin à la querelle des Investitures*, la rivalité des guelfes* et des gibelins affaiblit la puissance des empereurs au profit de la papauté. Mais, en 1152, la couronne impériale échoit à Frédéric Ier* de Hohenstaufen, dit Barberousse, qui, tout en assurant son autorité en Allemagne, prétend être le maître effectif de Rome et des riches cités de l'Italie du Nord. Héritier de Charlemagne, qu'il fera canoniser en 1165 par « son » pape Pascal III, Frédéric aspire au *dominium mundi*.

Dès l'abord, il est l'allié du pape anglais Adrien IV (1156-1159), qu'il débarrasse d'Arnaud de Brescia et qui le couronne en 1155. Mais, très vite, les « deux glaives » se dressent l'un contre l'autre avec d'autant plus de résolution qu'en 1159 accède au trône pontifical l'énergique Rolando Bandinelli, qui, sous le nom d'Alexandre III*, va être pour Barberousse un adversaire de taille.

À Alexandre III, que reconnaissent les royaumes d'Occident, Frédéric — qui a soumis les villes lombardes — oppose Victor IV et l'installe à Rome, obligeant Alexandre à se réfugier à Sens jusqu'en 1165.

Entré alors dans la Ville éternelle, le pape légitime y dirige la guerre contre l'empereur excommunié, qui, après la mort de Victor IV (1164), lui oppose Pascal III († 1168), puis Calixte III († 1178). Favorisant les ligues urbaines et s'alliant à Venise et à la Sicile, Alexandre triomphe de l'empereur quand celui-ci est écrasé par l'armée de la Ligue lombarde à Legnano (1176). L'entrevue et la paix de Venise (1177) mettent fin au schisme en ramenant Frédéric dans l'obédience d'Alexandre, qui, lors du troisième concile du Latran (1179), fait assurer pour l'avenir l'élection des papes (avec une majorité des deux tiers des voix) par les seuls cardinaux. Désormais, l'empereur ne peut plus disposer de la tiare.

Cependant, Frédéric va essayer d'obtenir par la diplomatie ce qu'il n'a pu atteindre par la force : il reconnaît l'autonomie des villes lombardes (1183) et marie son fils Henri à Constance, héritière de Sicile, s'assurant ainsi une véritable mainmise sur l'Italie. Aussi, après la disparition de Frédéric en Orient (1190), Henri VI, son successeur, apparaît comme le maître de l'Allemagne et de la péninsule. Mais il meurt dès 1197.

Cette disparition livre l'Empire à l'anarchie ; Innocent III*, élu pape en 1198, devient naturellement l'arbitre de la situation, favorisant d'abord Otton de Brunswick, couronné par lui en 1209 (Otton IV), puis lui opposant le jeune Frédéric II*, qui, en 1213, promulgue à Eger une Constitution assurant à la papauté un pouvoir absolu en Allemagne et confirmant les droits de l'Église en Italie. Il redevient maître de l'Italie du Nord et du Centre, puis reçoit de la veuve d'Henri VI la tutelle de Frédéric ainsi que le gouvernement du royaume de Sicile.

Après sa mort (1216), ses successeurs sont affrontés à l'ambition de Frédéric II, qui, couronné empereur en 1220, prétend rétablir à son profit l'union des deux couronnes, la germanique et l'italienne, puis restaurer l'Empire romain.

Une première fois excommunié par Grégoire IX (1227-1241), l'empereur est contraint de partir pour la croisade. Rentré en Italie, il est relevé des peines spirituelles qu'il a encourues (San Germano, 1230), puis travaille à fortifier son pouvoir en Sicile et en Italie du Nord, où la Ligue lombarde est écrasée (Cortenuova, 1237). Il convoite ensuite le Patrimoine de Saint-Pierre.

Excommunié une seconde fois (1239), Frédéric envahit les États du pape et adresse à tous les princes d'Occident un manifeste où il est question de réunir un concile général pour juger Grégoire IX. Celui-ci étant mort (1241), son successeur, Innocent IV, installé à Gênes, puis à Lyon, lance les convocations à un concile œcuménique qui se réunit en juin-juillet 1245 à Lyon. En fait, ce concile est un tribunal chargé de juger l'empereur. Solennellement déposé par les Pères conciliaires, Frédéric résiste cinq ans, mais bientôt l'Italie et l'Allemagne, livrées à l'anarchie, lui échappent. La victoire de la papauté est complète quand, le 13 décembre 1250, l'empereur est emporté par la dysenterie. Une bulle triomphante annonce l'événement à la chrétienté. Innocent IV rentre à Rome, où jamais plus un Allemand ne s'installera en maître.

Ainsi se termine une lutte d'où l'Empire sort affaibli pour toujours, mais qui, aux yeux du monde, a désacralisé la papauté, l'exposant aux délections des siècles suivants.

P. P.

▶ *Alexandre III / Église catholique / Frédéric Ier Barberousse / Frédéric II de Hohenstaufen / Investitures (querelle des).*

🕮 **R. Foreville et J. Rousset de Pina, *Du premier concile du Latran à l'avènement d'Innocent IV* (Bloud et Gay, 1953).**

Sacher-Masoch (Leopold von)

▶ ÉROTISME.

Sachs (Hans)

Poète allemand (Nuremberg 1494 - *id.* 1576).

À propos de la composition des *Maîtres chanteurs de Nuremberg* (1868), Richard Wagner* a écrit : « J'ai compris Hans Sachs comme la dernière incarnation d'un esprit productif d'art populaire et je l'ai opposé à la médiocrité pédante des maîtres chanteurs. » Hans Sachs a bien été l'un d'eux, mais il fut assurément original. Fils de tailleur, à qui on fit faire du latin, devenu savetier après avoir appris du tisserand Leonhard Nunnenbeck les règles et les codes des maîtres chanteurs, il accomplit un tour d'Europe, au cours duquel il prit contact avec les autres compagnies d'artisans-poètes. Rentré à Nuremberg en 1516, passé maître en 1517 et marié en 1519, il adopta dès ce moment le parti réformé, et c'est à lui qu'on doit un poème à la gloire de Martin Luther, *le Rossignol de Wittenberg* (1523), titre devenu fameux et souvent donné au réformateur et auteur de cantiques.

Sachs a été un auteur extraordinairement fécond, et en particulier au théâtre, sur (les sujets tirés principalement de l'Écriture sainte et sur bien d'autres aussi, pris dans la légende, dans le *Décaméron*, dans la *Gesta Romanorum* et dans beaucoup d'autres recueils d'histoires. En 1561, il déclarait avoir écrit 208 pièces de théâtre, en majorité tragiques, et c'est lui qui a introduit le mot *tragédie* dans la langue allemande. Toutes ses pièces tragiques n'ont pas été publiées, mais toutes sont oubliées.

Plus réaliste que la tragédie, la comédie de mœurs lui a permis une expression plus personnelle, et son nom est resté attaché à plusieurs séries de « jeux de carême » (*Fastnachtsspiele*) qui valent par leurs scènes de la vie quotidienne observées sur le vif. Les paysans fournissent la plupart des rôles comiques ; ils sont lourdauds et on les berne à la ville, mais les bourgeois et les gens d'église sont décrits sans indulgence. Les nobles sont épargnés, sans doute par prudence. Sachs parle pourtant une langue directe et concrète ; les portraits qu'il trace sont simplifiés, le trait est souligné, mais la précision des notations sauve toujours l'effet. Car Sachs pose sur toutes choses de son univers un regard vigilant : des pièces comme *l'Écolier voyageur au paradis* (1550), *le Fer chaud* (1576) ou bien *Saint Pierre et les lansquenets* (1557), qui est une farce, offrent des tableaux très parlants et qui ont valeur de documents.

Réformé luthérien, Hans Sachs voulait aussi convaincre : il a peint les faibles et les fautes pour en tirer des leçons ; l'action même de la pièce fait ressortir que le péché est nuisible, qu'il est, à y bien regarder, pure folie. La morale de la fable ne manque jamais d'être reprise et soulignée par des préceptes et des conseils au bon public. Mais un auteur de farces doit amuser, et Sachs savait faire rire, souvent aux dépens des femmes, qu'il n'a pas idéalisées. C'est dans le comique de situation qu'il a eu ses meilleures trouvailles.

Avec leurs costumes paysans, leurs contrastes et leur mouvement lent, les scènes de Sachs font penser à des tableaux de maîtres néerlandais (David Teniers ou Jan Steen). Sachs a aussi la précision de Dürer, Nurembergeois comme lui. Plus tard, c'est Goethe* qui, en pleine époque « rococo », l'a sauvé de l'oubli avec un poème de 1776 intitulé *Explication d'une ancienne gravure sur bois représentant la vocation poétique de Hans Sachs*. Dans son atelier, un dimanche matin, Sachs a ôté son tablier de cuir, remis au rayon le fil poissé, le marteau de l'alêne pour goûter le « repos du septième jour ». Il est représenté là entre ses deux inspiratrices, qui s'appellent « loyauté active » et « fable » : « Que le monde, écrit Goethe, s'offre à tes yeux comme Albrecht Dürer a su le voir, vie solide et virile, dans sa mesure et sa fermeté. » Comme Richard Wagner, Goethe faisait déjà de la figure, à demi légendaire, de Sachs, artisan de vieille roche, le symbole de la solidité du peuple d'autrefois dans les villes d'Allemagne au temps de la Renaissance.

P. G.

🕮 **C. Schweitzer, *Un poète allemand au XVIe siècle : étude sur la vie et les œuvres de Hans Sachs* (Berger-Levrault, 1889). / E. Geiger, *Der Meistergesang des Hans Sachs* (Berne, 1956).**

Sachs (Nelly)

Femme de lettres suédoise d'origine allemande (Berlin 1891 - Stockholm 1970).

Fille unique d'un industriel berlinois, Nelly Sachs évolue dans un milieu cultivé de grande bourgeoisie. À dix-sept ans, elle écrit ses premières poésies et entre en correspondance avec Selma Lagerlöf*, dont elle admire les romans. En 1921, elle publie son premier livre, *Légendes et récits (Legenden und Erzählungen)*, d'inspiration très romantique. Grâce à Selma Lagerlöf et sur l'intervention d'un membre de la famille royale de Suède, elle échappe aux lois antisémites du nazisme : en 1940, elle quitte l'Allemagne pour Stockholm, où elle s'installe désormais.

C'est dans l'exil et la souffrance que son génie poétique trouve son épanouissement. Son œuvre est difficile, hermétique, mystérieuse. Dès son premier recueil de poèmes, *Dans les demeures de la mort* (*In den Wohnungen des Todes*, 1940-1944), publié en 1947 à Berlin, Nelly Sachs témoigne de sa solidarité avec le peuple juif et le judaïsme, s'inspirant de la cabale, notamment de *Zohar* ou *Livre de la*

splendeur, dont les symboles ésotériques répondent au fond mystique qui est en elle. Le thème de la mort, qui s'annonce dès le premier recueil, persiste dans les poésies ultérieures, lié cependant étroitement à une image de l'espoir, celle du papillon, signe de printemps et de métamorphose. Apparaissant pour la première fois, sous forme d'une métaphore assez conventionnelle, dans le poème *Chœur de ceux qui ne sont pas encore nés (Chor der Ungeborenen)*, le papillon devient thème et titre d'un poème émouvant, publié dans le deuxième recueil de poésies, *Obscurcissement de l'étoile (Sternverdunkelung)*, écrit de 1944 à 1946 sous la douleur de la perte d'un être cher. C'est à la même époque que Nelly Sachs compose, « dans la misère, la maladie et le désespoir complet », un essai dramatique, *Eli*. Cette histoire du savetier Michael qui part à la recherche de l'assassin du jeune berger Eli retrace, sous forme allégorique, le martyre d'Israël. La pièce doit beaucoup aux drames expressionnistes ; le style mêle aux éléments folkloriques des images et des sentences empruntées à l'Ancien Testament. Publié en 1951, *Eli* a été représenté pour la première fois en 1962. Nelly Sachs a réuni en 1962 ses œuvres scéniques en un seul volume, sous le titre de *Signes dans le sable (Zeichen im Sand)* : dans ces quatorze pièces visionnaires et oniriques, la danse et la pantomime jouent un rôle important. *Eli* a été mis en musique par Waller Steffens et par Moses Pergament.

Les deux cycles poétiques *Et nul ne sait comment continuer* (*Und niemand weiss weiter*, 1950-1956), publié en 1957, et *Fuite et métamorphose* (*Flucht und Verwandlung*, 1956-1958), publié en 1959, tous deux d'une grande pureté de langue, ont été réunis aux précédents recueils en 1961 sous le titre de *Voyage dans la contrée sans poussière* (*Fahrt ins Staublose* ; traduit en français sous le titre de *Présence à la nuit*), qui contient le message de Nelly Sachs : la confiance dans une régénération après la mort qui ne fait que nous délivrer de la poussière, matière dénuée de toute essence divine et qui nous masque la lumière. Le lyrisme de Nelly Sachs ne perd rien de sa vigueur, même au cours des dernières années de sa vie, durant lesquelles l'écrivain a fait un long séjour dans une maison de santé. De 1961 à 1966 naissent *La vie célèbre encore la mort* (*Noch feiert Tod das Leben*, 1961), *Brasier d'énigmes* (*Glühende Rätsel*, 1964), *la Passion d'Israël* (*Das Leiden Israels*, 1964), puis *Poèmes récents* (*Späte Gedichte*, 1965) et *Celle qui cherche* (*Die Suchende*, 1966). Enfin, Nelly Sachs a publié de nombreuses traductions du suédois, notamment Johannes Edfelt (1958), Gunnar Ekelöf (1962), Erik Lindegren (1963), Karl Vennberg (1965).

Elle reçut en 1957 le prix de littérature décerné par l'Union des poètes suédois, puis, en Allemagne, le prix Annette von Droste-Hülshoff (1960), le prix de la ville de Dortmund (1961) et le prix de la paix (1965). Sa gloire fut enfin consacrée en 1966 par le prix Nobel, qu'elle partagea avec Samuel Agnon*.

Son œuvre, qui allie le symbolisme hassidique à la méditation solitaire, nous révèle le sort du peuple juif, mais traduit aussi, par ses accents très personnels, l'inquiétude de l'homme face à l'univers et à son destin.

E. T.

sacré

Dans la phénoménologie religieuse, concept désignant le sentiment du divin et/ou la présence d'un dieu.

Analyse conventionnelle de la notion de sacré

L'explicitation de la notion de sacré nécessite une différenciation précise des trois aspects du surnaturel :
— l'*impureté*, qui provoque une réaction de répulsion et dont on cherche à éviter le contact (c'est la fonction du tabou) ;
— la *force magique*, qui capte, au lieu de les fuir, les forces surnaturelles impures, dans l'intention d'en utiliser, parfois d'en asservir la puissance ;
— le *sacré religieux*, sorte de synthèse compromis des deux aspects précédents, qui s'établit dans la pureté — reprenant ainsi à son compte les rites qui éliminent l'impureté — et donne à l'humain un fondement transcendant (au-delà et autre que lui-même).

Cela permet d'élucider les rapports et les différences entre magie* et religion*.

La *notion d'impureté* recouvre tout ce qui symbolise ou constitue effectivement une menace — virtuelle ou présente — pour le système des normes sociales.

Le *magicien* acquiert la puissance surnaturelle en assumant l'impureté ; il devient un individu en marge et manifeste son extériorité aux normes du groupe en les transgressant. Cela est vrai pour la « magie noire », la sorcellerie* ; en revanche, la « magie blanche », officialisée, se fait garante de l'ordre social — à tel point que les magiciens « blancs » s'érigent en chasseurs de sorciers —, ce qui constitue une première transition vers l'attitude religieuse correspondant à la notion de sacré.

Le *sacré* (« pur »), tout en restant une force surnaturelle, fonde l'ordre social — dont il est le modèle — au lieu de le menacer. Les conditions sociales réelles dans une société donnée sont conçues, dans une telle optique, comme une copie, un reflet, qui, tout en s'efforçant d'atteindre à la perfection du modèle, trouve en lui justification et raison d'être. Sacré et religion constituent le fondement et la garantie de la domination sociale et de son maintien.

Avec la notion de sacré, le rapport purement oppositionnel (impureté, magie) devient rapport contractuel de « participation » de l'humain (conditions sociales concrètes) au surnaturel. Ainsi, tout en décrivant les conceptions religieuses comme « ayant, avant tout, pour objet d'exprimer non ce qu'il y a d'exceptionnel et d'anormal dans les choses, mais, au contraire, ce qu'elles ont de constant et de régulier [...] », E. Durkheim* définissait le sacré comme un hypostase de la cohésion et de l'équilibre sociaux. Le surnaturel, conçu comme impureté, implique une menace pour le système social qui s'en défend, alors que, par la médiation du surnaturel conçu comme sacré, le même système se trouve légitimé tautologiquement par un prototype transcendant — lui-même élaboré sur le modèle de l'ordre social établi. Au terme de ce retournement, la réalité sociale n'est plus que reflet, tandis que le prototype abstrait recèle toute réalité et, par conséquent, le fondement de celle-ci.

Refus du contact avec l'impur

Le tabou de l'impureté

Il n'est pas motivé rationnellement et la nature de la sanction consécutive à sa transgression n'est pas toujours précisée : il s'agit, cependant, le plus souvent, d'une enflure du corps, de la mort ou du malheur. Cette sanction reste toujours très générale, à l'encontre de celle du non-respect des interdictions magiques (tabous homéopathiques), qui entretient avec l'acte prohibé un rapport de similarité.

Chez les Papous d'Amboine, la transgression des tabous de propriété provoque l'enflure et la mort du coupable ; aux Tonga, on croit que le foie ou un autre viscère menacent d'enfler. Il s'agit, dans ces deux exemples, de tabous d'impureté proprement dits. En revanche, l'interdiction des jeux de ficelles intimée aux enfants esquimaux de la terre de Baffin est censée leur éviter, plus tard, d'emmêler la ligne du harpon ; il s'agit ici d'un tabou homéopathique.

Toute violation de tabou est considérée comme génératrice de malheur ; inversement, lorsque survient une calamité inexpliquée, on recherche quelle transgression passée a pu la motiver.

Chez les Tlingits, « toute dérogation aux usages reçus, toute chose extraordinaire est désignée sous le nom de chlakass et considérée comme la cause universelle de tout ce qui arrive de fâcheux : mauvais temps, maladie, échec à la guerre, insuccès à la chasse [...] » (Krause).

En cas de trop grande sécheresse, les Bantous* tentent de découvrir la violation susceptible de l'avoir provoquée et s'aperçoivent fréquemment qu'une femme de la tribu avait dissimulé un avortement.

La sanction consécutive à une transgression de tabou menace le groupe dans son ensemble et non le seul individu coupable : il ne s'agit pas d'une notion morale de péché (ainsi, que la transgression ait été volontaire ou involontaire, la sanction reste la même). La réprobation publique à laquelle est voué le coupable résulte du fait qu'il est devenu lui-même impur, tabou et, en tant que tel, constitue une menace pour tout l'ordre social s'il demeure au sein du groupe. Selon la gravité de la transgression, on le bannit, on le met à mort ou on le soumet à des rites de purification.

Dans certains cas, le groupe assortit des sanctions civiles à la sanction intrinsèque au tabou. Aux Hawaii, le coupable était mis à mort par la police du roi. En Mélanésie, le tabou garantit le droit de propriété, et la sanction surnaturelle passe au second plan.

Toute violation étant menace de malheur pour la totalité du groupe, par un processus similaire, l'observation plus stricte ou la multiplication des interdits sont conçus comme conditionnant les chances de succès d'une entreprise périlleuse ou difficile.

Aux îles Trobriand, les hommes observent une abstinence sexuelle rigoureuse lorsqu'ils sont en guerre ou lorsqu'ils s'engagent dans une expédition maritime. En Assam, les guerriers quittent l'habitat conjugal et ne consomment d'aliments que ceux qui n'ont pas été cuits par une femme.

On observe la même abstinence sexuelle chez les Bantous (guerre, chasse du gros gibier) et chez les Tlingits (chasse du phoque).

Souvent, le jeûne vient s'ajouter à l'impératif de chasteté, ce qui infirme l'interprétation de certains anthropologues quant à l'abstinence sexuelle (interdiction qui serait motivée par la nécessité d'une pleine possession des forces physiques en vue d'activités particulièrement hasardeuses).

Outre l'intensification des tabous déjà existants (sexualité, nourriture), les tribus des Hawaii, lorsque le chef était malade, instauraient de nouveaux tabous qui, pendant quarante jours, paralysaient quasiment toute activité : enfermer ou museler les animaux domestiques afin que leurs cris ne soient pas entendus ; ne pas allumer de feu ; ne pas lancer de canot à la mer ; ne quitter sa maison que pour assister aux cérémonies religieuses. Il arrivait, également, que certaines régions, certains fruits ou certains animaux fussent déclarés tabous pour une période plus ou moins longue. Toute communication avec la région en question était alors bloquée et la consommation des aliments tabous interdite.

L'extension des tabous à un nombre plus important d'individus constitue également une protection efficace dans certaines situations particulières ; ainsi, chez les Tongas, lors d'une épidémie, l'impératif de chasteté devait être observé aussi bien par ceux qui n'étaient pas atteints que par les malades eux-mêmes ; les mêmes Tongas, face à une maladie individuelle, jugent indispensable que le conjoint respecte les mêmes prohibitions que le malade.

Rites de purification : contagion et transfert de l'impureté

L'impureté se transmet par contagion (contact, contiguïté). Ainsi, lorsque le chef est tabou, les objets qui lui appartiennent, ceux qu'il touche, son ombre le sont aussi.

Le tabou concernant les chefs semble difficilement explicable en termes d'impureté : on peut, cependant, supposer qu'à l'origine le chef a été tabou en tant qu'individu hors du commun, échappant aux règles du groupe social qu'il gouvernait ; par la suite, la perception du chef comme garant de l'ordre social s'accrut corrélativement au développement de la notion d'un surnaturel sacré (et non plus exclusivement impur). Le chef fit alors figure d'incarnation par excellence du sacré, et l'assise de son autorité s'en trouva consolidée d'autant.

En Malaisie, la mort frappe immédiatement qui touche les insignes royaux. Dans les îles Fidji, le coiffeur du chef ne pouvait utiliser ses mains pour se nourrir et devait recourir à des aides qui lui donnaient les aliments. Dans de nombreux endroits, parmi lesquels les Samoa et l'Afrique du Sud, le nom du chef ne doit pas être prononcé ; s'il arrive que ce nom soit l'homonyme de celui d'un animal ou d'un objet, on modifie le nom de l'animal ou de l'objet concernés.

Le sang menstruel est presque universellement tenu pour impur, la femme devenant elle-même impure, par contagion, pendant les menstruations ; il en est de même de tous les objets ou de tous les individus avec lesquels elle entre en contact. Au moment des règles, les femmes dénés séjournent dans des huttes construites à l'écart du village.

L'accouchement et, à plus forte raison, l'avortement constituent un état d'impureté qui risque également de se répandre par contagion. En Afrique du Sud, une période de quarantaine accompagne l'accouchement, période au cours de laquelle la femme ne peut, sans danger, toucher la nourriture de ses propres mains. En Nouvelle-Guinée, à la suite d'un accouchement, une femme doit, pendant un mois, se nourrir à l'aide d'un bâton pointu qui lui évite tout contact avec les aliments.

Ces périodes d'impureté des femmes impliquent en outre pour les hommes la prohibition de tout rapport sexuel avec celles-ci. L'acte sexuel, par lui-même, n'est pas considéré comme impur — à moins qu'il ne soit en opposition flagrante avec les normes sociales qui le définissent (inceste, adultère, etc.) —, il s'agit surtout de préserver les hommes de la contagion.

Il est malaisé d'isoler rigoureusement parmi les causes de l'impureté féminine celle qui, dans telle situation particulière, serait la plus agissante. Les arguments physiologiques (sang menstruel, sang de l'accouchement, sang de l'avortement) ne sauraient, à eux seuls, rendre compte de la vulnérabilité de la femme à l'impureté. De tels motifs, s'ils interviennent, se présentent toujours en étroite liaison avec un ensemble de considérations qui ont trait à la situation sociale de la femme. En effet, l'infériorité qui est quasi universellement imposée à cette dernière est indissociable de son exclusion partielle de la pratique sociale, notamment des secteurs du pouvoir ou des activités religieuses. La femme est alors considérée comme un être plus ou moins marginal, apparemment extérieure au corps des règles, qui semblent ne pas la définir complètement (ou qui, plus précisément, ne lui confèrent pas la qualité de membre du groupe à part entière).

S'il semble évident que ces exclusions soient elles-mêmes des normes qui lui assignent une place précise dans la hiérarchie sociale, on peut, cependant, considérer comme plausible que sa situation soit illusoirement perçue comme hors des règles, inconditionnée : un tel statut semble alors comporter une fraction irréductible d'anomie, lieu d'une moindre résistance à l'impureté.

« Dans de nombreux cas, on craint une mauvaise influence qui émane de la femme du seul fait qu'elle est présente. De là une infinité de précautions, de prescriptions, de tabous [...] » (Lévy-Bruhl). À ces prescriptions se superposent celles qui sont relatives à la démarcation stricte des catégories sexuelles (tabous de mélange). Les femmes sibériennes ne peuvent ni toucher ni enjamber les instruments de chasse : l'impureté de la femme se transmettant par contact, il s'ensuit une délimitation rigoureuse des activités imparties aux deux sexes, la chasse étant le fait exclusif des hommes. Chez les Maoris, l'intensité des précautions peut aller jusqu'à exiger qu'aucune femme n'apparaisse sur les lieux où les hommes construisaient un canot.

En vertu des principes de contagion par contact, l'impureté peut être transférée intentionnellement d'un objet, d'un animal ou d'un individu sur un autre : cette opération constitue le fondement des rites de purification.

• *Rites du bouc émissaire.* Lorsqu'une impureté diffuse plane sur un groupe (non-identification de l'élément — objet ou être vivant — générateur d'impureté ou souillure de l'ensemble du groupe social), elle est transférée par contact et selon un rituel approprié à un animal ou à un homme que l'on met à mort ou que l'on expulse ensuite. La souillure, ainsi concentrée sur un être unique, disparaît avec lui. Un chef hittite n'ayant pas respecté un serment devint aphasique et parvint à guérir en touchant la tête d'un taureau qui fut immédiatement brûlé.

Pour lutter contre la maladie, maintes peuplades utilisent le transfert sur des objets inanimés (frictions à l'aide d'une pierre) ou sur des plantes (Nouvelle-Zélande).

Le rituel du bouc émissaire fonctionne comme élimination d'une impureté accidentelle ou comme effacement périodique de toutes les impuretés (même ignorées) accumulées par un groupe — dans la plupart des cas, il s'agit d'une cérémonie annuelle.

• *Les purifications par l'eau, le sang, le feu, la vapeur, la fumée* sont très répandues ; citons pour exemple l'usage de l'extrait de yucca ou la pratique de la fustigation chez les Indiens Zunis du Nouveau-Mexique.

Le sang n'est considéré comme agent de purification que lorsqu'il a été répandu volontairement ; il prend ici figure de principe régénérateur. Répandu involontairement (blessures au cours d'un combat, meurtres, menstruations, accouchements, avortements, etc.), il est taxé d'impureté.

• *La confession.* Publique ou non, elle élimine l'impureté dans la mesure où le mot prononcé (évacué) symbolise l'acte qu'il désigne.

• *Les impératifs rituels.* Il y a un point de convergence entre les deux attitudes qui consistent, l'une à prohiber tout contact, l'autre à éviter les conséquences néfastes d'un contact ayant eu lieu. Ce point de convergence se manifeste dans l'analyse des rites qui tentent d'agir sur la cause même de l'impureté afin d'en éliminer les résultantes. Il s'agit de l'expulsion des individus impurs (notamment ceux qui ont transgressé un tabou), dont la durée varie avec l'importance du tabou non respecté : en cas d'inceste, le bannissement sera définitif, alors que d'autres violations n'impliqueront qu'une exclusion provisoire, sorte de mise en quarantaine. On a vu comment ce dernier type de mesures s'applique aux femmes en période de menstruation ou de grossesse, ou à la suite d'un accouchement. Le tabou des guerriers s'insère également dans cette catégorie : l'impureté qui résulte de la participation aux combats guerriers se rapporte essentiellement aux faits de verser le sang (involontairement, du moins pour la victime) et d'entrer en contact avec des cadavres. Au retour du combat, les guerriers, quoique chaudement approuvés et

honorés, sont astreints à une période de réclusion, condition préalable à l'efficacité des rites purificatoires qui permettront leur réintégration sans danger pour le reste du groupe. De tels rites peuvent se différencier selon que le guerrier a simplement pris part au combat ou selon qu'il a tué un adversaire ; cependant, les prescriptions, les contraintes et les purifications sont fréquemment identiques dans les deux hypothèses.

Au Botswana, tout guerrier ayant tué un ennemi ne peut retourner chez lui avant l'accomplissement des rites appropriés. En outre, son ombre elle-même est censée contaminer ceux qu'elle effleure. Chez les Xhosas, les hommes doivent, au retour d'une expédition guerrière, s'astreindre à des ablutions purificatrices avant de franchir le seuil de leur demeure.

Aux impératifs simplement purificatoires s'ajoutent des rites plus précisément destinés à conjurer le courroux de l'ennemi défunt : un Orokaiva (Nouvelle-Guinée), s'il continue à porter sur l'épaule la massue avec laquelle il a éliminé un ennemi, s'expose à voir son bras enfler et se déformer ; il prévient ce danger en échangeant son arme avec celle d'un autre membre de son groupe. Aux îles Marquises, le meurtre d'un adversaire suscite simultanément, vis-à-vis de son auteur, une réaction de protection contre l'impureté (tabou de dix jours durant lesquels le guerrier doit observer une chasteté complète et s'abstenir de toucher le feu) et une attitude enthousiaste d'adulation (festivités, cadeaux destinés à lui témoigner honneurs et reconnaissance).

Rites de passage

Ainsi dénommés et analysés par A. Van Gennep, ils ont trait à l'impureté liée au devenir. L'impureté apparaît comme ce qui menace la règle, l'ordre établi ; cependant, l'ordre est lui-même vicié de l'intérieur, puisqu'il est inscrit dans le temps. La règle, dont il s'agit de préserver l'immuabilité, ne peut s'appliquer qu'à une réalité changeante : c'est le cas de l'imperfection constitutive, à laquelle il importe de remédier ; les différentes périodes ou les événements importants de la vie, conçus comme passage d'un système à un autre (naissance [du surnaturel à l'humain], initiation [de l'enfant à l'état adulte de membre véritable du groupe], mariage, mort, etc.) font l'objet de rites qui tendent à éliminer les perturbations consécutives au changement. Ces rites consistent en une répétition symbolique du passage : on mime, pour en contrôler les effets, le processus de séparation (d'avec un groupe ou sous-système social) / agrégation (à un autre groupe ou sous-système).

Le temps de flottement inhérent au passage d'un état à un autre est diversement interprété : la période transitionnelle marginale équivaut, selon les cas, à l'affranchissement de toute règle ou à un renforcement des règles destiné à minimiser le danger (l'inconditionné).

La *naissance* véritable est rituelle et détermine seule l'intégration — dont l'attribution du nom est l'indice manifeste — au monde des vivants.

En Australie centrale, la croyance à la réincarnation se traduit par l'accomplissement de rites qui séparent le nouveau-né du monde des morts.

Le *mariage*, comme passage d'une cellule sociale à une autre, peut être symbolisé par le rapt (chez les Samoyèdes, par exemple) ou par les « changements de vêtements ; vider un pot de lait et faire éclater trois baies (galla) ; couper, raser les cheveux, la barbe ; fermer les yeux [...] » (Van Gennep), auxquels succèdent les rites d'agrégation (union).

Les *rites de deuil* fonctionnent comme tentative de négation d'un changement qui risquerait d'ébranler la conception même et, en conséquence, la viabilité d'un ordre immuable. La mort est neutralisée en tant que démenti radical de toute stabilité et assimilée à un simple passage du monde des vivants à un autre monde (conçu comme distinct du précédent et régi par les mêmes principes).

Les plus élaborés de ces rituels sont des cérémonies en deux temps. Les premières funérailles garantissent la séparation définitive d'avec le monde des vivants ; on enterre par exemple avec le mort ses objets usuels afin que celui-ci ne puisse prendre prétexte de leur absence pour revenir parmi les vivants. Au terme d'un délai plus ou moins long (correspondant souvent au temps de la putréfaction), durant lequel le cadavre est impur, on pratique les secondes funérailles : purification, sacralisation, agrégation du mort à l'autre monde. La période intermédiaire d'impureté (celle du « deuil ») comporte un risque de contagion qui justifie l'instauration de tabous : les propriétés, la demeure, l'entourage du mort, comme lui, sont tabous ; on les purifie ou l'on s'en écarte (réclusion). L'inhumation des objets, mentionnés plus haut, limite le risque de contamination des vivants. Chez les Guaranis, les tabous auxquels doivent se soumettre les membres de l'entourage pendant le deuil ne se différencient pas de ceux que doivent respecter les criminels ou les jeunes filles lors de leurs premières menstrues.

Les obligations du deuil visent à rendre manifeste l'état d'impureté de l'entourage (vêtements particuliers, interdiction de se laver, de se raser, etc., autant de signes visibles facilitant la tâche des autres membres du groupe, qui est de se tenir à l'écart).

L'impureté du cadavre, assumée et neutralisée par les rites de deuil, peut, dans certains cas (mort insolite ou violente), devenir irrémédiable. On renonce alors au rituel : le cadavre est simplement expulsé. Les Xhosas, lorsque l'un d'eux meurt foudroyé, doivent porter des amulettes spéciales et inciser leur corps pour y faire pénétrer des cendres. Chez les Ao-Nagas, en cas de mort violente, on tue tout le bétail qui appartenait au défunt ; sa famille est vouée à la misère, puisque, après six jours de réclusion, elle doit abandonner ses biens et sa maison.

Les rites de séparation d'avec le monde des vivants (premier temps des cérémonies funéraires) garantissent la sécurité des vivants pendant le délai d'impureté, au cours duquel le cadavre représente pour eux un être redoutable et malfaisant. Au Queensland, le mort est enterré avec ses armes et ses objets usuels, et on lui aménage un chemin afin qu'il puisse se rendre au point d'eau le plus proche. Pourtant, afin d'éviter qu'il ne tente de resurgir parmi les vivants, on lui brise les jambes et on alourdit son corps à l'aide de grosses pierres.

Les funérailles définitives consacrent la métamorphose du mort : d'être impur et dangereux, celui-ci devient partie prenante du prototype sacré de pleine stabilité, donc de perfection de l'ordre social. En Australie (Warramunga), le cadavre est installé dans un arbre jusqu'au moment où ne subsistent que ses ossements ; on célèbre alors les cérémonies funéraires terminales.

La coutume des sépultures provisoires a pu être observée dans les peuplades les plus diverses : chez les Australiens, mentionnés ci-dessus, les Indiens d'Amérique, les Africains, certaines ethnies de l'Asie, les Todas (Inde) et les Dayaks. Cette série d'exemples ne saurait être tenue pour exhaustive : elle n'est donnée qu'à titre indicatif.

En l'absence de double cérémonie mortuaire, les Esquimaux du détroit de Béring cherchaient à signifier, pour évacuer l'impureté du cadavre, que celui-ci était voué à une nouvelle naissance (inhumation en position fœtale ou, ultérieurement, symbolisation du voyage de l'âme par la crémation).

Il existe deux autres modes de résolution de l'opposition impureté/sacralisation : le culte des crânes (seule cette partie du cadavre est sacralisée) — et la croyance en la fixation de l'âme du mort sur un objet autre que son corps (donc étranger à l'impureté du cadavre). Une catégorie importante de rites de passage ainsi que le second aspect du surnaturel (la force magique) sont étudiés aux articles initiation et magie.

Le sacré

Les rites négatifs : prohibitions

En tant qu'ils établissent, par séparation d'avec le profane, la transcendance du sacré — nécessaire à son édification comme modèle, prototype parfait de l'ordre —, ces rites constituent la condition préalable à l'accomplissement des rites positifs de participation de l'humain au sacré (sacralisation).

La religion reprend ici à son compte — en les modifiant — les rituels qui préservent du contact avec l'impur. Les tabous religieux (rites négatifs) n'ont de sens qu'au regard de l'opération ultérieure de sacralisation qu'ils rendent possible ; en revanche, les tabous de l'impureté se suffisent à eux-mêmes comme éludation d'un éventuel contact. De plus, dans la religion, tout rituel s'appuie sur une représentation mythique — qui détermine et hiérarchise les symboles manipulés —, tandis que, dans le rite magique ou le tabou de l'impureté, l'extériorité des symboles utilisés confère aux symboles un caractère impératif.

Les tabous alimentaires totémiques — interdiction de manger ou de tuer l'animal totémique — font apparaître le sacrifice et la consommation rituels comme des actes importants (exceptionnels), aptes à se constituer en supports de la sacralisation des participants. L'individu, identifié au totem, devient lui-même sacré. La transcendance du sacré est exprimée par le fait que le totem, animal ou végétal, est un être radicalement différent de l'humain ; cependant, la participation intervient pour le considérer souvent comme ancêtre des hommes. C'est ainsi un être surnaturel avec lequel une consubstantialité (lien de parenté ou ingestion rituelle) est possible, sans pour

autant que sa supériorité sur l'humain s'en trouve atteinte.

Le système totémique détermine l'ensemble des normes sociales : les distinctions et les séparations des catégories naturelles y sont prises comme modèle de l'organisation sociale et apparaissent comme fonction classificatoire ; une espèce animale ou végétale donne son nom à un clan. Aux catégories naturelles correspondent des groupes sociaux distincts ; ainsi se définissent des réseaux de rapports et d'obligations réciproques.

Les rites positifs : sacralisations

Une première catégorie (prière, offrande et sacrifice) est constituée par un ensemble d'opérations techniques dont le sens serait l'obtention d'un privilège, d'un bien, etc. Une autre catégorie de rites positifs effectue la sacralisation de l'humain : illusion de participation à la puissance surnaturelle ; pouvoir chimérique, dont l'apparence, présentée comme réalité, sera reçue comme telle dans un rapport de croyance (médiation assurant le maintien d'une domination sociale concrète sur ces individus « puissants »).

• *Prière.* Pour obtenir, il faut se concilier la puissance surnaturelle : la prière implore, supplie, alors que l'incantation magique asservit. Elle n'est pas elle-même efficace, tandis que la puissance de l'incantation lui est intrinsèque.

• *Offrande, sacrifice.* Ils renforcent la prière afin d'en mieux garantir l'efficacité et se différencient comme don et destruction de l'objet. Ils apparaissent, cependant, étroitement mêlés dans de nombreux rites. Lorsque les êtres sacrés sont anthropomorphes, on leur offre des aliments : bien que censés assurer la subsistance des hommes, ces êtres obéissent aux lois de la vie cosmique, dont ils sont le fondement. Dans une conception plus abstraite, des offrandes de moindre importance suffisent à témoigner aux êtres sacrés le respect de leur transcendance.

Le sacrifice est, en quelque sorte, une forme paroxystique de l'offrande : c'est le renoncement à toute possibilité d'usage de ce qui est offert, par destruction : un objet que l'on brûle (la fumée s'élève vers les dieux) ; un animal que l'on tue (son âme quitte le monde humain pour l'au-delà). Dans les sacrifices-dons humains, la victime, dont le cœur est offert aux dieux, devient elle-même un dieu. Le meurtre sacrificiel suppose des opérations purificatoires, puisque tout cadavre, avant d'accéder au sacré, est impur. La simple acceptation du don étant conçue, pour le destinataire, comme engagement contractuel (obligation de rendre), on considère que les offrandes garantissent la satisfaction de la demande qu'elles appuyaient. Un autre type de sacrifice, outre l'immolation et l'offrande de la victime, comporte la consommation rituelle de celle-ci par l'ensemble des fidèles et prend ainsi le sens d'une communion, d'une participation des humains au sacré et d'un renforcement des liens inter-humains ; c'est une consécration des fidèles plus qu'une demande particulière.

• *Esprits ancestraux.* Les ancêtres semblent universellement considérés comme garants de l'ordre : ils sanctionnent tout manquement aux règles, surtout l'inceste. Leur colère devant la violation des normes prend la forme de malheurs qui s'abattent sur le groupe : maladies, défaites guerrières, calamités naturelles détruisant les récoltes, échecs à la chasse, etc. Chez les Swafas, les chefs défunts contrôlent les pluies et, sur la demande du chef actuel, peuvent en modifier la fréquence. Les rites propitiatoires (prière, offrande, sacrifice) interviennent de nouveau à l'égard des ancêtres.

Paradoxalement, les morts (impurs) se muent en esprits tutélaires grâce aux rites de deuil, dont la fonction purificatrice permet une telle transformation. La sanctification des ancêtres équivaut à une première forme rudimentaire de participation à la transcendance du sacré : les liens de parenté constituent le prototype le plus simple d'une conciliation qui ne va pas toujours sans difficultés. Ainsi, les mythes des Zuñis relatent qu'autrefois les dieux (ancêtres sacralisés) venaient danser parmi les vivants lors des fêtes religieuses ; comme les vivants cherchaient ensuite à les rejoindre au royaume des morts (au fond de l'eau), les dieux décidèrent de ne plus assister aux fêtes et révélèrent aux hommes le rite qu'ils continuent de pratiquer depuis lors : l'usage des masques. Ceux-ci constitueraient en effet non pas une simple représentation, mais une présence véritable des dieux. Ce culte fondé sur le port des masques sacrés conditionne dorénavant la participation des hommes au surnaturel.

• *Rites de passage.* Repris et élargis par la religion, ils deviennent consécration de tout individu ou de tout événement pourvu que ce rite soit représenté comme répétition d'un acte archétypique inscrit dans la fabulation mythique. Le but originaire qui consistait à vouloir évacuer l'impureté du changement devient préparation, condition préalable, et sert à favoriser une opération ultérieure plus importante de sanctification. Ainsi, les rites de consécration s'ajoutent (ou se substituent) au rituel primaire. Le surnaturel, précédemment présent comme souillure par le fait de changement et, à ce titre, écarté (rites de séparation et d'agrégation), se voit maintenant invoqué en tant que stabilité, force de maintien de l'ordre établi. Outre les rites concernant la naissance, l'initiation, le mariage et la mort, tout acte, toute nouveauté, tout passage quel qu'il soit, même minime, peut faire l'objet de consécrations (chez les Zuñis, les hommes masqués sanctifient les habitations récemment construites à l'occasion de la fête Shalako).

Espace et temps sacrés

L'étude des fêtes religieuses met en jeu la conception d'un espace structuré hiérarchiquement en zones privilégiées et en zones communes, ordinaires, ainsi qu'un mode d'appréhension particulier du temps.

Radcliffe-Brown* met en évidence, à propos du totémisme, « l'existence de certains emplacements sacrés dont chacun est associé avec une certaine espèce naturelle et est regardé comme le foyer, le centre vital de cette espèce ». De tels centres totémiques constituent une série de lieux séparés de l'ensemble homogène du paysage.

Un semblable processus met à jour des points significatifs, des axes qui orienteront toute perception et/ou toute interprétation de l'espace. Ces lieux privilégiés constituent l'emplacement approprié à l'accomplissement des rites religieux, dans la mesure où ils sont tenus pour sièges des actions mythiques — actions que reproduisent les divers enchaînements rituels.

Le lieu sacré, où les êtres mythiques créèrent l'univers, condense toute représentation du monde : il constitue une sorte de centre du monde qui relie aux régions souterraines le domaine céleste par la médiation de la terre.

Cette fonction de communication, renforcée par le récit mythique de la création du cosmos, contribue à établir la sacralité de lieu : ouverture vers le haut, participation à la transcendance sacrée symbolisée préférentiellement par les espaces célestes. Récit et répétition rituelle de la création réactualisent un acte par lequel l'ordonnancement du cosmos se substitua au chaos originel ; les cérémonies religieuses sont ainsi une sorte de réactivation du caractère sacré de certains emplacements — réactivation qui apparaît comme structuration (hiérarchisation) de l'étendue spatiale. La détermination par l'homme de tels lieux n'est pas un acte décisoire de l'homme qui, en fait, se borne à découvrir les espaces privilégiés. Certains signes guident sa recherche.

« D'après la légende, le marabout qui fonda El-Hemel à la fin du XVIe s. s'arrêta pour passer la nuit près de la source et planta un bâton en terre. Le lendemain, voulant le reprendre pour continuer sa route, il trouva qu'il avait pris racine et que des bourgeons avaient pousse. Il y vit l'indice de la volonté de Dieu et fixa sa demeure en cet endroit » (René Basset).

Lorsque aucun indice ne s'impose de manière évidente, on utilise un animal, qui, selon la direction dans laquelle il s'engage, indique l'espace prédestiné.

Les Achilpas (Australie) façonnent dans le tronc d'un gommier un poteau sacré qu'ils transportent toujours avec eux : l'inclinaison du poteau désigne la direction à adopter au cours des déplacements successifs. Ce poteau est censé avoir été, au commencement des temps, l'œuvre de l'être mythique Numbakula, créateur du système social et des ancêtres de la tribu. Il concrétise une communication avec le ciel : symbole d'ascension, il fut utilisé par le même Numbakula pour regagner le ciel après la création.

Une semblable symbolisation, par le pilier cosmique, de la fonction religieuse de communication avec le sacré se retrouve dans les contextes sociaux les plus divers : à Rome, dans l'Inde ancienne, aux îles Canaries, en Indonésie et chez les Kwakiutls de Colombie britannique. Le poteau sacré des Kwakiutls est un axe du monde représenté par la voie lactée. Il est érigé dans toutes les maisons cultuelles, dont il déborde le toit, signifiant ainsi la possibilité de passage d'une région cosmique à l'autre (monde souterrain, terre, ciel).

D'autres symboles — échelle, arbre, liane, montagne — jouent un rôle analogue à celui du pilier cosmique, censé, par ailleurs, soutenir le ciel et se situer au centre du monde : c'est le mont Meru en Inde, le « mont des Pays » en Mésopotamie, le Garizim en Palestine ; c'est encore l'étoile polaire

islamique qui fait face au centre du ciel ou, parfois, la ville sainte, le temple, le sanctuaire.

Il s'agit d'autant d'images d'un point focal à partir duquel s'est déployé le reste de l'univers.

Le village balinais est construit à la croisée de deux chemins : le point d'intersection en constituera le centre, où sera établie la maison cultuelle, et les chemins le diviseront en quatre portions corrélatives des points cardinaux. La partie souterraine de l'axe central de la maison cultuelle représente le monde des morts.

En Guinée, la maison des hommes est un microcosme dont le toit figure le ciel et les murs les quatre directions cardinales (il en est de même de la hutte sacrée des Sioux et des Algonquins).

Un principe analogue présidait à la disposition spatiale de l'urbs romaine et des villes germaniques. L'établissement d'une demeure, au regard des croyances religieuses, se donne toujours pour reproduction, à l'échelle humaine, de la création cosmique divine — l'espace inconnu qui s'étend au-delà de la zone habitée (structurée) représentant le chaos.

Si les cérémonies religieuses réactualisent l'action mythique des êtres sacrés en se situant au lieu même de la création du monde, elles marquent, en outre, une structuration du temps.

Le temps de l'action mythique ne s'inscrit pas dans l'écoulement irréversible de la durée ordinaire. Situé « au commencement », il doit bien plutôt être compris comme éternité (« non-temps »). Les épisodes mythiques sont ainsi rendus *présents* dans un double mouvement de restauration, au sein du monde profane, de l'espace et du temps sacrés.

Simultanément, le temps mythique est rendu présent, introduit au sein de l'ordre humain, et le temps de ce même ordre humain s'efface (puisqu'il ne saurait coexister avec le temps sacré sous peine de réduire à néant la transcendance de celui-ci).

Les activités quotidiennes, qui signifient avec évidence, par le rythme de leurs répétitions, le temps profane, doivent être interrompues pendant la fête, dont le but reste pourtant la consécration du devenir quotidien, sa régénération indispensable à garantir sa continuité. Le sens de la fête, située au point zéro, hors du temps, est celui de la recréation d'un nouvel écoulement au terme duquel une fête analogue reproduira la même opération (déterminant la renaissance de devenir) cautionnée par l'ensemble des représentations mythiques.

La place de la fête, parce qu'elle s'inscrit dans un éternel présent mythique (que l'on ne saurait, sans en méconnaître la signification, assimiler au passé historique), permet d'analyser les diverses modalités qu'elle revêt et notamment de ces aspects que l'on nomme *orgiaques* : lorsqu'il participe du temps sacré, l'homme se trouve affranchi de l'ordre social ordinaire ; provisoirement inséré dans un monde échappant aux règles accoutumées, il peut les transgresser. En revanche, la fête comme purification (respect des règles, expulsion du bouc émissaire, etc.) prend le sens d'un rituel de séparation d'avec la période écoulée — séparation qui ne pourrait être complète si l'impureté n'était pas, elle aussi, liquidée.

La fête iranienne du Nouvel An mimait une sorte de fin du monde : réintégration du monde dans l'état de chaos originel qui se traduisait au moyen d'une transgression des règles sociales, de l'extinction de tous les feux ; ce dernier trait manifestait, en outre, le retour des âmes des morts. Le rituel reproduisait ensuite le combat de Mardouk contre le monstre marin Tamiat, et la réitération de la victoire du dieu permettait que l'univers surgisse de nouveau des eaux primordiales.

En tant qu'il s'effectue sur le modèle (perfection) de la cosmogonie mythique, le cérémonial de création du monde est aussi son amélioration : aux Fidji, pour sauver les récoltes ou pour marquer le début d'un nouveau règne, le rituel cosmogonique devait être préalablement effectué. En Polynésie, la récitation rituelle des paroles de l'être mythique Io — qu'il prononça pour créer le cosmos — est utilisée pour guérir les malades, pour rendre une femme féconde, pour favoriser une expédition guerrière et pour faciliter aux mourants le passage d'un monde à l'autre.

De même, chez les Naxi (Na-hi) du Yunnan, toute guérison nécessite la relation des mythes ayant trait à la création, à l'origine des maladies, au premier chaman (magicien-guérisseur) qui révéla aux hommes l'usage des remèdes dont ils disposent actuellement. On ajoute parfois à ces récits (Proche-Orient, Europe) celui de l'histoire de la maladie en cause et de la défaite du démon qui la provoqua au cours d'un affrontement avec un être divin.

Au cours des fêtes totémiques annuelles, les Aruntas (Australie) parcourent, en accomplissant les mêmes gestes, en s'arrêtant aux mêmes endroits, le trajet effectué par l'ancêtre mythique du clan au commencement des temps. Durant ces cérémonies, ils doivent respecter de nombreux tabous (jeûne, chasteté) et déposer leurs armes.

À Tikopia, en Polynésie, bruit, jeux, danses sont interdits pour toute la durée des cérémonies.

Concepts fondamentaux dans l'analyse du sacré

impureté, caractère de ce qui menace les règles sociales et/ou l'ordre naturel, symbole de l'ordre humain — l'insolite, l'anormal, l'inconditionné, le devenir.

purification (rites de), rites qui complètent le tabou ; alors que ce dernier interdit le contact avec l'impur, les rites de purification tendent à éliminer les conséquences d'un contact qui n'a pu être évité.

rites, actes ou comportements qui se répètent, tels que cérémonies, actes de croyances ou, plus simplement, us et coutumes. Le rite est un acte individuel ou collectif — plus souvent collectif — qui, reproduit identiquement à lui-même, possède une efficacité irréductible aux enchaînements de causalité empiriques.

rites négatifs et rites positifs, distinction introduite par Mauss. Les rites religieux dits « négatifs » garantissent la séparation du sacré d'avec le profane ; ce sont des *prohibitions*. Les rites religieux dits « positifs » établissent la participation de l'humain à la transcendance du sacré (transcendance élaborée par la séparation sacré/profane) ; il s'agit d'opérations de *sacralisation*.

sympathie (lois de), lois qui doivent être incluses dans les mécanismes de fonctionnement de la pensée symbolique en général et selon lesquelles toute propriété, vertu, impureté se transmet d'un objet à un autre, d'un objet à un être vivant et *vice versa*, d'un être vivant à un autre, en vertu d'associations par contact (continuité), par similarité (contagion homéopathique) ou par contrariété.

tabou, terme emprunté aux langues polynésiennes et qui désigne le rite visant à interdire le contact avec l'impur en même temps qu'il qualifie l'objet de cette prohibition. (V. l'article.)

N. D.

▶ *Initiation / Magie / Religion (sociologie de la) / Tabou / Totémisme.*

S. Reinach, *Cultes, mythes et religions* (Leroux, 1905-1908 ; 3 vol.). / H. Hubert et M. Mauss, *Mélanges d'histoire des religions* (Alcan, 1909). / M. Mauss, *la Prière* (Hérissey, 1909) ; *Sociologie et anthropologie* (P. U. F., 1950 ; nouv. éd., 1966). / A. Van Gennep, *les Rites de passage* (Nourry, 1909). / E. Durkheim, *les Formes élémentaires de la vie religieuse* (Alcan, 1912). / S. Freud, *Totem und Tabu* (Vienne, 1912 ; trad. fr. *Totem et tabou*, Payot, 1924, 7e éd., 1972). / P. de Mortillet, *Origines du culte des morts, les sépultures préhistoriques* (Gamber, 1914). / K. L. R. Otto, *Das Heilige* (Breslau, 1917, 2e éd., 1922 ; trad. fr. *le Sacré. L'élément non rationnel dans l'idée du divin et sa relation avec le rationnel*, Payot, 1929, nouv. éd., 1969). / B. Malinowski, *Sex and Repression in Savage Society* (Londres, 1927 ; trad. fr. *la Sexualité et sa répression dans les sociétés primitives*, Payot, 1932, nouv. éd., 1967). / G. Róheim, *Animism, Magic and the Divine* (Londres, 1930) ; *Magic and Schizophrenia* (Londres, 1955). / H. A. Junod, *Mœurs et coutumes des Bantous. La vie d'une tribu sud-africaine* (Payot, 1936 ; 2 vol.). / G. Van der Leeuw, *l'Homme primitif et la religion. Étude anthropologique* (P. U. F., 1940). / H. Webster, *Taboo, a Sociological Study* (New York, 1942, nouv. éd., 1973 ; trad. fr. *le Tabou*, Payot, 1952). / M. Eliade, *Traité d'histoire des religions* (Payot, 1949 ; 6e éd., 1970) ; *le Mythe de l'éternel retour, archétypes et répétitions* (Gallimard, 1949 ; nouv. éd., 1969). / R. Caillois, *l'Homme et le sacré* (Gallimard, 1950). / E. Lot-Falck, *les Rites de chasse chez les peuples sibériens* (Gallimard, 1953). / J. Cazeneuve, *les Rites et la condition humaine* (P. U. F., 1958) ; *Sociologie du rite. Tabou, magie, sacré* (P. U. F., 1971). / C. Lévi-Strauss, *la Pensée sauvage* (Plon, 1962) ; *le Totémisme aujourd'hui* (P. U. F., 1962). / R. Girard, *la Violence et le sacré* (Grasset, 1972). / R. Bastide, *le Sacré sauvage* (Payot, 1975).

sacré du XXe s. (art)

Un besoin de renouveau

Comme toutes choses de nos jours en Occident, l'art sacré est un sujet de contestations et d'expériences. La notion même d'« art sacré » est nouvelle et des plus difficiles à définir. En effet, elle a perdu la valeur d'enseignement et d'exaltation des sentiments religieux qu'elle avait conservée pendant les siècles du Moyen Âge et ceux du classicisme. La coupure s'est faite progressivement au cours du XIXe s. : la décadence était venue peu à peu, et le besoin d'un renouveau polarisa les efforts des écrivains, des artistes et des architectes au cours de ce XIXe s. confus et tumultueux.

On découvrit d'abord les beautés de l'art médiéval à la suite de Chateaubriand* et de Victor Hugo*, de Prosper Mérimée* et de Viollet-le-Duc*. On croyait que c'était la voie du salut : ce fut, en fait, le triomphe du pastiche.

La véritable rupture commença avec l'utilisation des matériaux qui n'étaient pas considérés comme « nobles » : le fer* et le béton*. Déjà, à Paris, l'église Saint-Augustin, construite par Victor Baltard de 1860 à 1871, unissait la pierre et le fer. Viollet-le-Duc avait annoncé qu'il y aurait des poètes du fer ; il y en eut du béton armé. Le premier novateur est Anatole de Baudot, qui élève l'église Saint-Jean-Évangéliste

(rue des Abbesses, à Montmartre) de 1894 à 1904.

À partir de ce moment, la lutte est engagée entre les tenants du modernisme et les fidèles de la tradition gothique ou néo-classique, lutte au-dessus de laquelle s'élève la personnalité unique d'un Gaudi*. L'Art* nouveau, en cultivant la gratuité de l'ornementation, apporte au siècle naissant la notion d'abstraction. Le Belge Victor Horta déclare que « la ligne décorative doit être une invention purement cérébrale, quelque chose comme la création plastique réduite à sa forme idéale et abstraite ». Mais la folle prolifération de l'ornementation ne dura que peu d'années. Elle ne pouvait résister à l'offensive du fonctionnalisme qui, dès le premier quart du XXe s., allait déferler sur l'Europe.

L'Autriche, vers 1912, se situe à l'avant-garde du mouvement. L'architecte Otto Wagner (1841-1918) a compris que l'art sacré doit répondre à de nouvelles exigences : le style cubique et rectiligne est déjà proposé en modèle. Il y a néanmoins de vives oppositions, qui, en France notamment, se répercuteront d'année en année jusqu'à nos jours. Les sanctuaires, de plus en plus dépouillés, sont qualifiés de *hangars*, de *garages*, d'*usines* par une foule assez considérable de croyants. L'idée que ceux-ci se font du sacré repose sur la valeur religieuse et métaphysique du mystère. On peut ainsi affirmer qu'une nouvelle querelle des images, écho de celle de Byzance au VIIIe s., rebondit tout au long du XXe s., et qu'elle affecte l'homme tout entier, dans ses aspirations et son devenir.

L'Allemagne a joué un rôle de premier plan dans l'évolution, en codifiant les principes du style géométrique et fonctionnel. Le Werkbund, créé en 1907, fait collaborer les architectes et les industriels. En 1919, Walter Gropius*, fondateur du Bauhaus*, donne leur plein essor aux théories nouvelles, dont Le Corbusier va subir l'influence. En France, les premières tentatives sont ambiguës, et le moine architecte dom Paul Bellot (1878-1944), qui construit avec revêtements de brique ses couvents et ses églises (tel le monastère de Vanves, achevé avant 1940), renouvelle à sa façon le symbolisme médiéval. Il travaille en accord avec le sculpteur Henri Charlier, qui, plus que lui, consomme la rupture avec le monde moderne. Sa voie est sans issue.

Peinture et sculpture ont subi les mêmes fluctuations que l'architecture. Dès le début du XIXe s., on se lasse des féeries célestes du XVIIIe, on revient aux sources médiévales, et les nazaréens (v. romantisme), artistes allemands groupés à Rome vers 1810, se passionnent pour le symbolisme* et la mystique. Au monastère allemand de Beuron, vers 1870, la même inspiration produit des œuvres pseudo-byzantines sous la conduite du moine Desiderius (Peter Lenz [1832-1928]). En Angleterre, la rencontre d'esthètes et de mystiques, tels Ruskin* et Edward Burne-Jones, fait éclore en 1848 la confrérie des préraphaélites*. Ceux-ci débutent par une sensualité morbide et gratuite ; quelques années plus tard, William Holman Hunt aboutit au réalisme de l'art engagé et pousse le souci d'exactitude jusqu'à passer cinq ans dans le pays de Jésus, en Palestine. C'est ainsi que deux tendances opposées se greffent sur une même souche : symbolisme poétique et réalisme historique et populaire se prolongent jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Témoignages individuels et art sacré

En France, le retour aux sources prend forme dans une stylisation épurée qui semble propice à l'expression du sacré. Hippolyte Flandrin (1809-1864) et Puvis* de Chavannes illustrent cette tendance, que rénovera Maurice Denis dans le premier quart du XXe s. Il faut noter, cependant, que Maurice Denis (v. nabis) a pour compagnon de route, lorsqu'il fonde les Ateliers d'art sacré en 1919, Georges Desvallières (1861-1950), dont les œuvres, d'un expressionnisme tourmenté (chemin de croix de l'église du Saint-Esprit à Paris), sont fort loin du pseudo-primitivisme. En fait, l'art sacré ne pouvait plus s'enfermer dans une armature dogmatique ; il ne faisait que traduire le tempérament de chaque artiste et sa réponse personnelle aux mystères de la foi. C'est ce dont Denis, excellent théoricien, prend conscience très lucidement : « [...] la solution que nous cherchons, dit-il, elle est d'ordre psychologique, elle est individuelle, infiniment variable et multiforme. Je la trouve dans l'imagination : cette poésie, cette magie suggestive, ce je ne sais quoi qui nous transporte du domaine des sens dans le domaine esthétique et religieux, c'est ce dont j'ai essayé de donner l'idée dans ma théorie du symbolisme, qui n'est en somme que la théorie du pouvoir de suggestion propre à l'art. »

Georges Rouault*, contemporain de Maurice Denis, s'accorde beaucoup mieux à notre siècle par la violence exacerbée de sa vision du monde et par le sens tragique de la condition humaine exhalé dans son *Miserere*. Peintre de la Passion, il n'a jamais prétendu faire de l'art sacré : « Il n'y a pas d'art sacré, disait-il, mais il y a l'art sacré de ceux qui croient, l'art de ceux qui ont la foi, il y a l'art qui est un acte et non un spectacle [...]. » Toute son œuvre est un monologue intérieur, incarné en images-symboles dont la source est profondément chrétienne. Le thème religieux surgit naturellement du thème profane, avec une puissance évocatrice rarement atteinte. Georges Rouault ne représente pas une école, son message est celui d'un solitaire de génie ; et, d'ailleurs, dans les arts plastiques contemporains, on peut dire qu'en dépit de quelques efforts collectifs il n'y a plus d'art sacré, mais seulement des *témoignages*. Ce courant individualiste de l'expression picturale prend source au XIXe s. dans la fougue et le lyrisme tourmenté d'Eugène Delacroix*. Individualistes les œuvres inspirées par des thèmes chrétiens de Millet*, de Daumier*, de Gauguin*. Individualistes aussi le plus souvent les réponses données tout au long du XXe s. par Albert Gleizes, Jacques Villon (v. Duchamp *[les frères]*), Chagall*, Salvador Dalí*, Bazaine*, Alfred Manessier, Foujita, Michel Ciry...

Des tentatives se sont, cependant, fait jour pour constituer un art sacré. Celui-ci, étant destiné à des communautés plus ou moins vastes de croyants, doit englober toutes les manifestations créatrices de l'homme. Chaque église doit être le microcosme de ce grand Tout qu'est l'Église. Autour des années 20, le monde chrétien a pris conscience de cette nécessité. Discutable en ses réalisations, l'époque est extrêmement féconde. En France, il y a d'abord Notre-Dame du Raincy, construite par Auguste Perret* dans un grand souci de clarté. Cet architecte n'a jamais renoncé à la vérité du matériau, non plus qu'à la montée lyrique et pyramidale du clocher, ce clocher de lumière qu'on peut admirer à l'église Saint-Joseph du Havre, son œuvre ultime. Durant la même période, des groupements d'artistes et d'artisans se forment, tels l'Arche (fondé en 1918) et les Artisans de l'autel, qui se consacrent au mobilier d'église. Le Salon d'automne propose chaque année aux visiteurs une section importante d'art religieux, et, par ailleurs, les maîtres verriers travaillent activement à rénover une technique tombée dans l'imagerie. Adeline et Jean Hébert-Stevens, Louis Barillet (1902-1948), Max Ingrand (1908-1969), Jacques Le Chevallier (né en 1896), Jacques Gruber cherchent à rendre au vitrail* sa richesse chatoyante, sans pourtant renoncer tout de suite à la figuration.

Au-delà des frontières françaises, l'activité artistique n'est pas moins grande. En Suisse romande, le groupe de Saint-Luc prend son essor, animé par le peintre et écrivain Alexandre Cingria (1879-1945). L'avant-garde du moment participe à ce mouvement : Gino Severini (v. futurisme) décore de nombreuses églises, comme celle de Semsales, en Suisse. Le sujet est encore à l'honneur, aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Il en sera de même dans toute l'Europe centrale entre les deux guerres. Notons, cependant, que l'Autriche, l'Allemagne et la Tchécoslovaquie, conquises à l'architecture fonctionnaliste, prennent de l'avance sur les pays latins. Josef Gočár (1880-1945), en Tchécoslovaquie, bâtit dès 1929 une église triangulaire. Clemens Holzmeister (né en 1886) commence vers 1935 à rénover l'architecture religieuse à Vienne. En Allemagne, Rudolf Schwarz (1897-1961), Otto Bartning (1883-1959) et Dominikus Böhm (1880-1955) expérimentent des formes épurées, rigides ou baroques, qu'ils perfectionneront après la Seconde Guerre mondiale lorsqu'il faudra reconstruire les églises détruites.

La construction d'une multitude d'églises est en définitive le fait le plus important dans le renouveau de l'art sacré au XXe s. En France, entre 1930 et 1940, ce sont des sanctuaires de petit format pour les Chantiers du cardinal. Après la guerre, l'Union des coopératives de reconstruction envisage de rendre au culte 3 000 églises. Entreprise énorme, à laquelle coopèrent Pierre Vago (né en 1910) et Guillaume Gillet (né en 1912) [Notre-Dame de Royan]. L'intérêt des constructeurs se porte également sur les domaines de la vie monastique. C'est ainsi que les architectes Luc et Arsène Henry conçoivent le beau monastère franciscain de la Clarté-Dieu à Orsay, et Pierre Pinsard (né en 1906) le monastère dominicain de Lille. Enfin, Le Corbusier* est l'architecte du couvent dominicain de la Tourette à Éveux-L'Arbresle, près de Lyon, œuvre capitale, de même que l'église de Ronchamp (1950-1955), qui répond à une conception absolument originale du lieu sacré en tant qu'espace pour la contemplation.

Comme 1920, 1950 marque en France une étape nouvelle dans l'évo-

lution de l'art sacré. L'église d'Assy, en Savoie, constitue l'expérience déterminante. Sur l'impulsion d'un dominicain, le père M.-A. Couturier, qui a lancé le slogan « Aux grands hommes les grandes choses », on fait appel, pour décorer cette église, à Matisse*, à Bonnard*, à Léger*, à Rouault, à Bazaine, à Braque* et à Germaine Richier*, dont le Christ décharné fait scandale. Mais la polémique porte ses fruits : les portes sont ouvertes aux artistes les plus renommés, croyants ou incroyants. Les vitraux en dalles de verre de Fernand Léger dans l'église d'Audincourt, construite par Maurice Novarina (né en 1907), ceux de Manessier dans la chapelle d'Hem, ceux de Bazaine dans la vieille église Saint-Séverin à Paris en sont une preuve éloquente.

La querelle reprend, cependant, lorsque Matisse consacre ses dernières années à la création de la chapelle des dominicaines de Vence. « J'ai commencé par le profane, et voici qu'au soir de ma vie, tout naturellement, je termine par le divin » : ainsi parlait, en 1951, le grand artiste, qui considérait cette œuvre comme son testament. Jean Cocteau*, poète plus que peintre, mais riche de multiples dons, a voulu, lui aussi, peindre sa chapelle à Villefranche : « L'art est religieux, disait-il, et la poésie, un sacerdoce. » Et Bernard Buffet*, lorsqu'il habitait le château de l'Arc, a rempli sa chapelle de grandes images de la Passion, peintes avec la violence agressive et dramatique qui le caractérise. Tant de témoignages nous prouvent que les artistes contemporains ont éprouvé le besoin d'ajouter à leur création plastique la dimension du sacré.

Cette dimension peut être celle d'une église capable d'accueillir 20 000 pèlerins, comme on le voit à Lourdes dans la basilique souterraine Saint-Pie-X, construite sous la direction de Pierre Vago. Inaugurée en 1958, cette immense voûte elliptique en forme de poisson est soutenue par cinquante-huit béquilles de béton qui s'ouvrent comme des bras et créent des effets de perspective grandioses. L'œuvre fut, elle aussi, très discutée. Elle n'en prouve pas moins la vitalité de l'art sacré. Celui-ci a trouvé aux États-Unis, depuis le milieu du siècle, un nouveau foyer de création hardie, diverse, excessive parfois, mais également remarquable, grâce à des architectes comme Marcel Breuer* ou Mies* van der Rohe. En Amérique du Sud, dans le même temps, l'inspiration baroque reprend ses droits.

On peut ainsi croire que l'art sacré, témoignage personnel, pourrait être également un témoignage collectif, celui des foules immenses et assoiffées d'unité qui s'annoncent au-delà de notre siècle.

M. O.

▶ *Liturgie.*

P. R. Regamey et P. M.-A. Couturier, *l'Art sacré* (Impr. Aubin, Ligugé, 1948). / J. Richard, *l'Art sacré moderne* (Arthaud, 1955) ; *les Églises nouvelles à travers le monde* (Éd. des Deux Mondes, 1960). / Y. Sjöberg, *Mort et résurrection de l'art sacré* (Grasset, 1957). / M. Ochsé, *Un art sacré pour notre temps* (Fayard, 1959). / G. Mercier, *l'Art abstrait dans l'art sacré* (de Boccard, 1964). / M.-R. Capellades, *Pour une politique nouvelle de l'équipement religieux* (Éd. du Centurion, 1971). / *Espace sacré et architecture moderne* (Éd. du Cerf, 1971).

sacrement

Acte religieux ayant pour objet la sanctification de celui qui en est l'objet.

Il peut paraître paradoxal que la « sacramentalité », qui fait l'originalité du christianisme au point d'en être la note constitutive, soit aussi un phénomène religieux universel. Car on trouve partout la croyance à des pratiques unissant au divin. Seulement, les religions archaïques insistent avant tout sur leur efficacité, au point que les « secrets » qui les entourent visent plutôt des techniques provoquant une extase naturelle, que ce soit par simple transe psychologique individuelle (par exemple le chamanisme) ou collective (par exemple le vaudou), ou bien par recours à des plantes hallucinogènes, comme chez les Indiens du Mexique. On est assez proche d'une *magie** pour capter les pouvoirs divins. S'il y a relation significative entre les démarches extérieures et l'effet spirituel ainsi obtenu, c'est comme par surcroît. À l'inverse, la spiritualité tardive du monde hellénistique a cherché dans les religions à mystères* une explication hautement symbolique des vieux mythes orientaux, révélant aux initiés le sens de la vie et de la mort, de sorte que la dominante est ici plus du côté de la connaissance que du pouvoir.

On pensait, il y a cinquante ans, expliquer les sacrements chrétiens par les mystères païens. Mais on en est aujourd'hui revenu. Car, loin de rêver à des syncrétismes douteux (qui se multipliaient au contraire dans les cercles gnostiques), les chrétiens des premiers siècles se souciaient plutôt de fidélité à l'enseignement du Christ, lui-même solidement enraciné dans la tradition judaïque. C'est dans cette ligne qu'il faut, de toute évidence, chercher la source du sacramentalisme chrétien. Celui-ci se trouve déjà nettement caractérisé comme tel dans les Épîtres de saint Paul.

Théologie du sacrement chrétien

Il naît de la distanciation entre l'éternelle présence de Dieu et l'apparition évanescente des hommes suivant le cours des temps. Après la rupture résultant du péché d'Adam, comment obtenir l'union durable entre deux réalités dont l'une fuit sans cesse ? Il est vrai que la jonction s'est trouvée rétablie « une fois pour toutes » par l'Incarnation. En cet homme, Jésus, réside l'omniplénitude de la divinité. Il est en lui-même la manifestation de Dieu (épiphanie, théophanie). Par son sacrifice rédempteur, il ré-unit à Dieu l'humanité pécheresse, au moins dans son principe. Il est donc, par excellence, le sacrement qu'exalte saint Paul (Éphésiens, III, 2-21 ; Colossiens, I, 25-27) sous le nom de « mustêriôn » (analogue grec du « sacrement » latin ; v. mystique). Il suffit de loucher le Christ avec foi pour que « la force qui sort de lui guérisse de toutes maladies » (Luc, VI, 19 ; VIII, 43-48).

La difficulté initiale n'en devient que plus marquée. De par son incarnation, en effet, le Christ s'insère en un lieu et en un temps déterminés : il est mort « sous Ponce Pilate ». Comment les hommes qui sont venus après lui pourraient-ils prendre contact avec lui ? À s'en tenir aux lois de l'existence corporelle, temporelle, on ne saurait attendre une solution, car il serait contradictoire que se rencontrent deux moments du temps, la définition même de celui-ci impliquant une succession.

Mais, de par sa résurrection et son ascension, le Christ sacrifié du vendredi saint est entré dans l'éternel, c'est-à-dire qu'au lieu d'exister jour après jour, de façon éphémère, il possède son humanité en plénitude, « tout à la fois » et définitivement, en permanence. Jésus étant dans un autre ordre que celui de l'écoulement temporel, il n'y a plus de contradiction à ce qu'il puisse être le centre éternel où viennent converger les successives générations des hommes ainsi que les jours successifs de notre vie personnelle : il faut seulement qu'une « reprise de courant » puisse greffer tous ces temps successifs à l'unique Rédempteur et Médiateur dans lequel l'humanité s'unit réellement à la divinité. C'est cette prise sur le sacrement que l'on appelle, par métonymie, les *sacrements*.

Par leur objectif, ceux-ci se rejoignent, car ils concourent tous à greffer l'homme au Christ mort et ressuscité pour eux. Par contre, ils sont démultipliables à l'infini pour répondre à la fluence et à la complexité des hommes, qu'ils doivent ainsi relier au Christ et à Dieu : s'il n'y a qu'un seul Calvaire suivi d'une Résurrection et d'une Ascension définitives, il faut une infinité de messes pour que les hommes puissent racheter leur vie jour après jour en l'unissant au sacrifice du Christ. Si toute perfection se trouve dans l'humanité du Fils de Dieu incarné, les grands axes de la condition humaine sont multiples ; il est bon qu'un sacrement soit plus spécialement adapté à chacun de ces grands événements de l'existence, de la naissance à la mort et de la communauté passagère du repas à la communauté indissoluble du mariage, pour qu'ils soient tous effectivement en jonction avec le Christ.

Constitution du sacrement

Ainsi les sacrements jouent-ils leur rôle, résolument christocentrique. Leur constitution même leur permet de faire le lien entre deux mondes. À l'image du Christ, en effet, qui, pour être médiateur entre Dieu et les hommes, est un Dieu incarné, les sacrements appartiennent à la fois au temporel et à l'éternel.

Ils sont bien de ce monde-ci de par la matérialité des symboles mis en jeu : cette eau, ce pain et ce vin, cette onction, le baptême donné en telle église, la messe de tel jour. Mais ces éléments matériels ne valent guère pour eux-mêmes : quelques gouttes d'eau ne laveraient même pas le front du nouveau-né, ni l'hostie de la messe n'a de quoi nourrir physiquement. Ils sont là plutôt comme « signes », c'est-à-dire pour indiquer une direction suivant laquelle la foi du catéchumène ou du communiant, allant au-delà du visible, pourra discerner l'au-delà, l'éternel auquel font accéder les signes. Ils le font d'autant plus clairement qu'aux symboles, polyvalents, se joignent des paroles, des prières et des textes qui en expliquent la portée. Ils le font d'autant plus efficacement qu'ils ont été institués par le Christ et, de ce fait, jouissent d'une garantie d'opérer leur effet, pourvu que signes et paroles soient reçus avec foi et amour par le bénéficiaire (rien de magique, par conséquent), et conférés par le ministre du sacrement « suivant l'intention de l'Église ».

Car voilà bien le moyen terme entre le sacrement (le Christ, Homme-Dieu et Sauveur) et les sacrements : l'Église elle-même. Le IIe Concile du Vatican a bien mis en valeur que celle-ci était elle-même « le sacrement, c'est-à-dire le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain » (Constitution dogmatique sur l'Église « Lumen gentium »). Déjà, saint Paul assimilait si bien sur ce point le Christ et son Église qu'il chantait tout d'une traite « le grand sacrement de la piété, manifesté dans la chair, justifié dans l'Esprit (ce qui s'applique davantage au Christ), vu des anges, proclamé parmi les païens, cru dans le monde (ce qui est plutôt le fait de l'Église), emporté dans la gloire (ce qui revient au Christ) » (I Timothée, III, 16).

Conjointe au Christ, en effet, la structure de l'Église est également « sacramentelle », son organisation l'implantant solidement dans le temporel, mais cet aspect tangible devant être avant tout le *signe* — que l'on voudrait aussi limpide que possible — de la réalité mystique qui la constitue.

Or, par quels moyens l'Église est-elle constituée comme telle, sinon par les sacrements. Ceux-ci agrègent les fidèles (baptême), les nourrissent (eucharistie), les pétrissent de l'Esprit du Christ (confirmation), les réconcilient (pénitence) et les disposent à leurs fonctions vis-à-vis des autres membres du Christ (ordre et mariage). Conjointement au Christ, l'Église est à la fois la source qui dispense les sacrements aux hommes et l'effet de ces derniers, puisque c'est d'eux qu'elle est peu à peu formée, jusqu'à ce qu'elle réunisse, au ciel, au purgatoire ou sur terre, tous les membres du Corps du Christ. Tout est donc sacramentel dans le christianisme, du Christ à son Église, par les moyens des sept sacrements fondamentaux.

Humanité des sacrements

Rien de plus naturel aux hommes que la démarche sacramentelle : c'est bien pour quoi on la retrouve universellement.

Cette démarche correspond en effet à notre besoin de voir, de toucher et de sentir, et nous fait atteindre les réalités de l'esprit, en nous fiant aux « correspondances » entre le monde matériel et le monde spirituel : l'eau, qui noie ou vivifie, permet d'expérimenter au croyant qu'il est mystiquement (= sacramentellement) plongé dans la mort du Christ pour ressusciter avec Lui à une vie nouvelle, et ainsi de suite...

Cette expérience dépasse la pure connaissance : c'est une démarche, donc une action, qui fait réagir l'un sur l'autre, l'un par l'autre le corps

et l'âme. La génuflexion corporelle tend à provoquer l'attitude spirituelle correspondante, à moins que ce soit, à l'inverse, le mouvement intérieur d'adoration qui demande à s'exprimer physiquement en faisant plier le genou. Toute la liturgie se fonde sur cet engrenage des gestes à la prière et *vice versa*. La connaissance qu'on peut en retirer ne vient qu'en accompagnement, comme une conscience de ce qu'on a fait. Et c'est ainsi qu'aux premiers siècles les sacrements n'étaient expliqués qu'après coup à ceux qui les avaient dûment reçus. Par contre, on voit les sacrements incompris ou même reniés chaque fois que triomphe une psychologie dualiste, minimisant les rapports de l'âme au corps. Et pareillement aux époques d'individualisme.

Une religion individuelle pourrait, en effet, à la rigueur, se passer d'extériorisation, comme en témoignent certaines formes du protestantisme. Mais, à partir du moment où la religion comporte un aspect communautaire, il faut des lieux et une action où la communion puisse s'exprimer. Saint Thomas d'Aquin insistait sur cette opportunité « sociale » non moins que « psychologique » des sacrements.

Mais ne risque-t-on pas d'encourager un pur formalisme, qui apaise la conscience religieuse par l'observance de rites tout extérieurs et qui n'engagent finalement à rien ? Répondons que, si le concile de Trente définit au XVIe s. l'efficacité sacramentelle comme « ex opere operato », il ne veut certes pas dire qu'elle serait automatique. C'est seulement pour insister avec toute la Tradition chrétienne sur le fait que le sacrement, institué par le Christ, est une conjonction où l'homme n'agit pas seul : c'est aussi, c'est surtout un acte du Christ, qui peut faire son effet même si le ministre est indigne (par exemple, un prêtre coupé du Christ par son péché peut donner le Christ) ou si le baptisé est un petit enfant inconscient de ce qui lui arrive. Ainsi, grâce à Dieu, la valeur du sacrement n'est pas indéfiniment suspecte, comme si elle ne dépendait que de facteurs aussi incertains que la bonne volonté des hommes. Il suffit que ceux-ci ne fassent pas positivement obstacle au don du Christ en allant *contre* ce que la démarche signifie.

On ne saurait s'en tenir sciemment à ce minimum. Dans la mesure où les symboles matériels sont porteurs d'une signification spirituelle, ils ne deviennent « sacrements » que si la foi les prend pour tels et y discerne donc cet « engagement » où Tertullien voyait l'essentiel du sacrement. Ils sont tellement le signe de la foi que la Tradition les appelle couramment les *sacrements de la foi*.

Mais, si « tout est sacramentel dans l'Église », à commencer par l'Église elle-même, pourquoi seulement sept sacrements ? De fait, l'histoire religieuse en comporte bien d'autres, qui se trouvent aussi dans le christianisme : par exemple les ablutions rituelles (eau bénite) ou le pèlerinage*. Ce n'est que progressivement que l'Église a déterminé dans ces innombrables « signes sacrés » les sept « sacrements » proprement dits, comme étant ceux dont l'institution est indiquée dans le Nouveau Testament — au moins dans leur principe, l'Église ayant reçu mission de leur « donner corps » en les entourant de cérémonies et de prières qui viennent orchestrer leur signification.

Mais l'Église — qui tient à éviter tout déséquilibre — se garde de valoriser uniquement ces sept sacrements par rapport aux autres signes sacrés. En réalité, il y a tous les degrés, par exemple, de « confession », depuis l'aveu tout intérieur à la prosternation devant Dieu, à l'acte pénitentiel du début de la messe — qui a déjà valeur d'Église, puisqu'il est liturgique — et à la confession sacramentelle proprement dite.

Au surplus, baptême, confirmation, eucharistie, pénitence, ordre, mariage et onction des malades s'ordonnent si bien aux grands axes de la condition humaine qu'ils viennent consacrer les *rites de passage* universels.

C. J.-N.

R. Guardini, *Vom Geist der Liturgie* (Fribourg, 1918, nouv. éd., 1953 ; trad. fr. *l'Esprit de la liturgie*, Plon, 1930). / J. de Ghellinck, *Pour l'histoire du mot « Sacramentum »* (Champion, 1934). / T. Ohm, *Die Gebetsgebärden der Völker und das Christentum* (Leyde, 1948). / C. J. Nesmy, *Spiritualité de la liturgie* (Desclée De Brouwer, 1957-1960 ; 3 vol.) ; *Pratique de la confession* (Desclée De Brouwer, 1961) ; *Pratique de la liturgie* (Desclée De Brouwer, 1964) ; *Pratique de la messe* (Desclée De Brouwer, 1965). / A. G. Martimort, *l'Église en prière. Introduction à la liturgie* (Desclée De Brouwer, 1961 ; nouv. éd., 1965). / E. C. F. A. Schillebeeckx, *Christus sacrament van de Godsontmoesting* (Bilthoven, 1961 ; trad. fr. *le Christ, sacrement de la rencontre de Dieu*, Éd. du Cerf, 1961). / L. Bouyer, *le Rite et l'homme, sacralité naturelle et liturgie* (Éd. du Cerf, 1962).

Sade (Donatien Alphonse François, marquis de)

▶ ÉROTISME.

Sa'dī

En pers. MOCHARRAFODIN EBN MOSLE SA'DI, poète persan (Chirāz 1213 - † v. 1292).

Sa province, le Fārs, étant devenu le théâtre de très importants troubles provoqués par l'imminence de l'invasion mongole en Perse, le jeune Sa'dī quitta sa ville natale et alla poursuivre ses études à Bagdad, où il fréquenta par la suite la célèbre académie Nezāmiye. Ses « humanités » terminées, il ne se tourna pas vers son pays, fortement bouleversé par les armées de Gengis khān ; il préféra visiter le monde et entreprit un périple qui allait durer plus de vingt années. Ce sont sans doute ces longues fréquentations avec des populations et des sociétés différentes qui lui permirent, à son retour à Chirāz en 1256, de composer en deux années successives ses deux chefs-d'œuvre, l'un en vers, *le Verger (Bostān)*, l'autre en prose rimée, *le Jardin des roses (Golestān)*. Devenu rapidement célèbre, Sa'dī consacra la deuxième partie de sa vie à une œuvre de panégyriste, mais surtout à la composition d'œuvres lyriques, ou *ghazal*. Il mourut retiré dans son monastère vers 1292.

Le Verger et *le Jardin des roses* font partie de ces œuvres à caractère universel dont la célébrité dépasse les frontières du pays d'origine. Mais quel enseignement peut-on tirer de Sa'dī le moraliste et plus particulièrement de son fameux *Jardin des roses* ? Dans chacun des huit chapitres de cet ouvrage, un sujet est traité en profondeur : anecdotes, récits, citations d'auteurs anciens, poèmes de Sa'dī lui-même concourent à illustrer tel thème ou tel trait que l'auteur a voulu mettre en valeur. Ainsi le lecteur est-il entretenu du « comportement des rois », de la « conduite des derviches », des « avantages de la sobriété », de l'« utilité du silence », de l'« amour et de la jeunesse », de la « vieillesse », de l'« influence de l'éducation » et des « règles de la conversation ». À la suite des multiples observations qu'il a pu faire dans des pays aux mœurs variées, et après son retour dans la société de Chirāz, qui se remet tout juste des soubresauts consécutifs aux féroces attaques mongoles en Perse, Sa'dī ne peut se départir d'une certaine dose de pessimisme. On remarque son antipathie pour ceux qui ne recherchent que le profit et les richesses matérielles. L'on sent son inclination pour la tolérance, l'ascèse et la pureté des sentiments, vertus recherchées par tout esprit qui se veut libre et juste. Cette morale de la « mesure » serait banale et les récits monotones si Sa'dī n'utilisait pas une plume agile et colorée, remplie d'humour, qui, loin d'engendrer l'ennui chez le lecteur, l'amuse et le charme, C'est ce même regard curieux sur les choses et les êtres, reflétant à la fois une réelle gravité et un humour charmant, que l'on retrouve dans les *ghazal* du poète. Ce genre lyrique atteint avec Sa'dī une perfection incomparable, perfection qui sera égalée plus tard avec l'œuvre de Hāfez (□āfi□*). Sérieux et simplicité voisinent avec profondeur et limpidité : chaque poème est à lui seul un petit drame où l'acteur-poète laisse échapper ses émotions devant la beauté, la nature, ses peines devant la cruauté, le despotisme, la trahison, ses propres faiblesses aussi ? Nulle aigreur, nul remords, mais une confiance totale dans la pureté du lieu qui unit le sage à Dieu. Mysticisme ? Sans doute, mais surtout une connaissance et un amour infinis pour la terre et les créatures accompagnent sans cesse la conscience profonde qu'a le poète de la fragilité de la demeure humaine.

B. H.

H. Massé, *Essai sur le poète Saadi, suivi d'une bibliographie* (Geuthner, 1919).

Saenredam (Pieter Jansz.)

Peintre hollandais (Assendelft 1597 - Haarlem 1665).

Fils du graveur maniériste Jan Saenredam (1565-1607), Pieter fit son apprentissage à Haarlem et fut admis à la gilde de Saint-Luc en 1623. Son maître, Frans de Grebber (1573-1649), était un assez médiocre portraitiste. Le goût exclusif de Saenredam pour le paysage architectural pourrait avoir été

orienté par son ami Jacob Van Campen (1595-1657), futur architecte du nouvel hôtel de ville d'Amsterdam. Deux paysages romains peints d'après des dessins de Maarten Van Heemskerck (1498-1574) sont les seules exceptions dans une carrière entièrement consacrée à la représentation d'édifices. Encore, cette spécialité est-elle limitée aux vues comportant des églises et aux intérieurs d'églises, mis à part quelques œuvres, dont le tableau représentant le vieil hôtel de ville d'Amsterdam (Rijksmuseum d'Amsterdam). On possède de Pieter Saenredam quelque cinquante-cinq peintures, généralement à l'huile sur bois, et cent quarante dessins préparatoires, dont certains sont aquarelles.

Datés avec une extrême précision, ces dessins permettent de constater que le peintre n'a jamais travaillé moins de huit mois à un tableau. Parfois, plus de vingt années se sont écoulées entre l'exécution du dessin et celle de la peinture correspondante : ainsi, la façade et le chevet de l'église Sainte-Marie d'Utrecht ont été dessinés en 1636 et peints respectivement en 1659 et en 1663. Celte même église servit plusieurs fois de modèle à Saenredam, qui en représenta l'intérieur sous différents angles, à la manière d'un photographe, en 1636, en 1637, en 1641, en 1645.

Peu de peintres ont poussé aussi loin l'honnêteté artisanale et la rigueur du dessin, qui paraît s'accentuer à la fin de la carrière du peintre (dessins des églises d'Utrecht, musée Teyler, Haarlem). Le respect de l'exactitude est absolu dans le tracé des ogives, des supports, des dallages d'un intérieur d'église. L'éclairage est plus arbitraire ; Saenredam le fait souvent jouer par des passages subtils sur l'arrondi des piliers. La palette oppose des gris et des bruns, renforcés aux premiers plans, à des blancs crème plus lointains, sur lesquels se concentre l'œil. L'austérité de cet accord est allégée par la présence de petits personnages — dus sans doute à la main d'Adriaen Van Ostade* —, par les ors et les couleurs vives d'un polyptyque, d'une bannière ou d'un buffet d'orgue (*Intérieur de l'église Saint-Bavon de Haarlem*, Rijksmuseum, Amsterdam ; *Église Saint-Laurent d'Alkmaar*, musée Boymans-Van Beuningen, Rotterdam). Par contre, bancs et chaises sont, en général, supprimés, afin de mettre en valeur la grandeur ou le charme délicat des architectures.

À la profondeur des lieux clos correspond la limpidité atmosphérique des extérieurs. Ici se manifeste l'apparentement de l'artiste à la lignée de ces « topographes » hollandais qui exécutent pour toute l'Europe des vues de châteaux et de villes fortifiées et dont l'exemple aidera, à travers l'œuvre de Caspar Van Wittel (1653-1736), à la naissance du « vedutisme » vénitien. Un dessin de Saenredam représentant en enfilade l'hôtel de ville et la tour de la Domkerk d'Utrecht (1636, archives de la ville) révèle l'aptitude de l'artiste à la mise en page vivante, à la modulation par la lumière et l'ombre.

Saenredam tourne le dos aux virtuosités maniéristes, aux architectures fantastiques qu'aimaient les peintres italianisants du siècle précédent. Ce retour à l'ordre, avec toute la silencieuse poésie que l'artiste en tire, exprime fidèlement un certain état d'esprit de la Hollande calviniste du XVIIe s. Célèbre en son temps, puis oublié, Saenredam connaît aujourd'hui une faveur nouvelle : sa tendance à l'abstraction en fait pour certains critiques contemporains un ancêtre de Mondrian*. Parmi les artistes du Siècle d'or hollandais, des peintres d'églises comme les Berckheyde (Job [1630-1693] et Gerrit [1638-1698]) et Emanuel de Witte (v. 1617-1692) ont une manière moins rigoureuse, moins noble. Le plus profile de Saenredam par le style serait plutôt Willem Claesz. Heda (v. 1594-1680), le peintre des natures mortes.

E. P.

▶ *Haarlem.*

🕮 **CATALOGUES D'EXPOSITION.** ***Catalogue raisonné of the Works of Pieter Jansz Saenredam*** **(Utrecht, 1961). /** ***Saenredam, 1597-1665, peintre des églises*** **(Institut néerlandais de Paris, 1970).**

saga

Nom donné à des récits, pour la plupart rédigés en Islande entre le XIIe et le XIVe s., souvent anonymes, destinés à être lus à haute voix et traitant d'événements marquants, tant historiques que légendaires.

Les sagas constituent l'apport le plus remarquable de la Scandinavie à la littérature de tous les temps : leur grande souplesse de forme, l'infinie variété des effets obtenus les placent au premier rang des œuvres en prose jamais écrites. Contrairement aux poèmes eddiques et scaldiques, exclusivement germaniques, dont la forme a fini d'évoluer dès le IXe s., les sagas sont particulières à la société nordique ; conçues dans le milieu culturel propre à l'Islande du Moyen Âge, elles reposent sur des traditions orales alors fort abondantes.

C'est Ari Þorgilsson inn fróði (Ari Thorgilsson, 1067-1148) qui, le premier, abandonne le latin pour écrire en islandais l'*Íslendingabók* ; cette brève chronique de l'histoire de l'Islande jusqu'en 1120 donne une chronologie sûre aux auteurs des sagas qui s'y réfèrent. Ce document est en quelque sorte une suite de la *Landnámabók*, ouvrage anonyme qui énumère quatre cents familles à l'origine de la colonisation de l'Islande (fin du IXe s.), dont les généalogies et les destinées font de l'œuvre une véritable suite de sagas en miniature. Ces deux livres sont le point de départ de toute la littérature des sagas islandaises.

Les sagas à proprement parler historiques sont une source d'information d'ordre général sur le monde viking. Leur valeur en tant qu'histoire pure, si elle a souvent été mise en question, n'est pas à rejeter entièrement. Ce sont les seuls récits Scandinaves d'époque, miroirs d'une société fortement liée à son passé.

Il existe plusieurs collections de *sagas des rois* (KONUNGASÖGUR), qui traitent des rois de Norvège depuis les temps les plus reculés. La plus ancienne de ces sagas, puisqu'elle a dû être composée au milieu du XIIe s. par Eiríkr Oddsson, porte le titre de *Hryggjarstykki* : c'est un tableau des rois norvégiens de la première moitié du XIIe s., dont il ne reste aujourd'hui, malheureusement, que quelques fragments. De la même époque date la première *Saga de saint Olav* ; elle décrit les grands moments de la vie du roi évangélisateur mort en 1030 et les miracles qui sont attribués à celui-ci, mêlant légendes pieuses et anecdotes profanes. Tout aussi célèbres et datant de la fin du XIIe s. sont d'une part la *Saga de Sverre*, dont les premiers chapitres ont été composés, en la présence même de ce roi, par un auteur qui l'admirait sans pour autant l'idéaliser, et d'autre part l'*Ágrip*, qui donne une vue d'ensemble de toute l'histoire de la Norvège jusqu'à la bataille de Ré, que remporta en 1177 Magnus V Erlingsson.

Les auteurs des sagas, qui apprennent peu à peu à se servir de la poésie scaldique pour compléter ou corriger leurs connaissances, mettent à profit les œuvres déjà écrites pour améliorer le genre de la saga et donner plus de souplesse au style. Deux ouvrages du début du XIIIe s. sont remarquables à cet égard : *Morkinskinna*, une collection de sagas de rois, de Magnus Ier le Bon (1035-1047) à Magnus V Erlingsson (1164-1180), et *Fagrskinna*, autre collection de sagas qui couvre une période encore plus grande, commençant au IXe s. avec Halfdan le Noir.

Mais c'est avec la *Heimskringla*, de Snorri* Sturluson (v. 1179-1241), que les sagas des rois atteignent leur apogée. Le titre, qui signifie « cercle du monde », est emprunté à la phrase initiale de l'*Ynglinga saga*, la première de cette collection ; cette saga retrace d'après la mythologie nordique l'origine des premiers chefs scandinaves. Les autres sagas, depuis celles de Halfdan le Noir et de Harald Ier Hårfager (aux beaux cheveux) [872-933], qui soumirent toute la Norvège et en devinrent les premiers rois, jusqu'à celle de Magnus V Erlingsson, sont des récits brillants et détaillés, suivant l'ordre chronologique ; les plus longues sont la *Saga d'Olav Tryggvesson*, du nom de celui qui introduisit le christianisme en Norvège et qui mourut en l'an 1000, et la *Saga de saint Olav*, qui, à elle seule, forme un tiers de l'œuvre complète et présente Olav comme avant tout un Viking et un roi, dont la sainteté n'apparaît que progressivement. Snorri est habituellement impartial et objectif, et il présente à la perfection la matière de ses sources, comblant les lacunes des traditions et élargissant les scènes dramatiques sans, toutefois, en ôter la clarté.

Sur le modèle de la *Heimskringla*, un auteur resté anonyme s'est efforcé de donner une image parallèle des rois du Danemark avec la *Knýtlinga saga*. Cette œuvre commence avec Harald II Blåtang (à la dent bleue) [940 - v. 986], qui réalisa l'unification et la conversion du pays, et se poursuit jusqu'en 1187 ; à saint Olav correspond le héros national, Knud le Saint (1080-1086).

Sturla Þorðarson (Sturla Thordarson) [1214-1284], neveu de Snorri, est l'auteur de deux sagas de rois : la *Saga de Haakon Haakonsson* et la *Saga de Magnus Lagaböte*, qui ne nous est connue que par des fragments.

Un certain nombre de sagas ont pour sujet l'histoire de colonies de moindre envergure : l'*Orkneyinga saga*, composée à la fin du XIIe s., traite des Orcades et de leurs rapports avec la Norvège, et elle couvre une période de plus de trois siècles ; la *Færeying saga* raconte en particulier la christianisation des îles Féroé. Deux sagas rapportent les expéditions au Groenland et la découverte du Vinland : ce sont la *Saga d'Erik le Rouge* et le *Récit des Groenlandais*.

Ces sagas forment pour ainsi dire un lien entre les sagas des rois et d'autres non moins historiques, mais plus personnelles. Ces dernières, les *sagas des familles islandaises* (ÍSLENDINGASÖGUR), comptent parmi les meilleures du genre, et leur longueur, très inégale, varie entre quinze et quatre cents pages. Ce sont des biographies d'hommes célèbres de l'Islande du Xe s., entre la colonisation même et l'introduction du christianisme. La plus vieille de ces sagas est la *Heiðarvíga saga*, qui semble avoir été écrite vers 1200, dans un style un peu gauche, et qui raconte l'histoire d'une terrible vengeance. La *Fóstbrœðra saga* est un récit d'aventures de forme déjà plus mûre et curieusement empreint de quelque romantisme. La saga la plus typique est peut-être la *Saga d'Egill Skallagrimsson*, que certains attribuent à Snorri et qui combine événements sanglants et faits pathétiques ; elle date d'environ 1230 et couvre la vie du plus grand scalde islandais de cette époque ; celui-ci n'est pas un héros sympathique : il est décrit avec beaucoup de réalisme. Plusieurs autres sagas du début du XIIIe s. ont aussi un scalde pour héros, telles la *Saga de Hallfreðr* et la *Saga de Kormákr.*

Entre 1230 et 1280 sont composées de nombreuses sagas qui regroupent toute une foule de traditions orales. Ainsi, la *Saga de Víga-Glúmr* nous montre un homme ambitieux et cruel qui, du jour où il cesse d'être invincible, est incapable de se venger de ses ennemis. La *Vatnsdœla saga* contient l'histoire de plusieurs générations d'une même famille, et l'*Eyrbyggja saga* celle de toute une région.

Sans doute de la même période, la *Saga de Gísli Súrsson* raconte la vie d'un scalde qui se voit déclaré hors la loi ; les vers de cette saga, dont l'authenticité a été mise en doute, sont d'une beauté incomparable. La très riche *Laxdœla saga*, composée vers 1250, est la première saga à subir l'influence de la littérature courtoise : non seulement elle est une biographie familiale, mais aussi elle met l'accent sur le conflit amoureux entre Kjartan et Guðrún.

Les plus belles de ces sagas sont écrites dans la seconde moitié du XIIIe s. La *Saga de Hrafnkel*, une des plus courtes, est un véritable chef-d'œuvre tant par la composition que par la peinture des personnages. La *Saga de Njáll*, qui date d'environ 1280, est beaucoup plus vaste ; on y relève une conception de l'homme, impuissant devant le destin et livré à ses propres passions, qui, souvent, le mènent à sa perte. L'auteur de la *Saga de Gunnlaug Langue-de-Vipère* se préoccupe moins de coutumes familiales et de généalogies, mais s'applique à soutenir l'intérêt de son récit. La *Bandamanna saga* fait la satire du formalisme juridique, que les autres sagas prennent tant au sérieux, et raconte un complot qui échoue de façon lamentable. Enfin, la *Saga de Grettir*, qui date de la fin du siècle, offre le portrait d'un scalde rêveur en proie à son destin, dans une atmosphère désabusée et énigmatique, plus marquée de surnaturel que de réalisme.

On donne généralement une place à part à la *Sturlunga saga*, rédigée en majeure partie par Sturla Þordarson, qui décrit de façon minutieuse et objective l'histoire de l'Islande du XIIe au XIIIe s. Cette période, qui a pris le nom d'une de ses plus puissantes familles, les Sturlungs, est une époque troublée par des rivalités qui aboutissent à la soumission forcée et désastreuse des Islandais à la couronne norvégienne.

Sturla Þordarson a également écrit la *Kristni saga*, qui rapporte en détail la conversion de l'Islande au christianisme aux environs de l'an 1000. Cette saga fait partie d'une dernière catégorie d'œuvres qui ont une valeur historique : les *sagas des évêques* (BYSKUPASÖGUR). La *Hungrvaka* est une histoire synoptique des évêques de Skálholt, d'Ísleifr à Þórlákr Þórhallsson (Thórlákr Thórhallsson) [† en 1193], avec des références à l'autre évêché islandais, Hólar. La *Saga de Páll*, consacrée à l'évêque de Skálholt († 1211), et la *Saga de Guðmundr*, récit de la vie de Guðmur, évêque de Hólar de 1203 à 1237, sont, de même, des ouvrages avant tout historiques. Mais d'autres œuvres, telles la *Saga de Þórlákr*, du nom de l'évêque de Skálholt († 1193 et canonisé en 1199), et la *Saga de Jón*, consacrée à l'évêque de Hólar († 1121 et canonisé en 1200), sont des récits hagiographiques qui entendent prouver la sainteté des évêques en question.

À côté des sagas classiques se sont développés des récits qui s'appuient sur un fond de légendes. Il appartient de distinguer ceux dont la matière est nordique et qui se situent avant la colonisation de l'Islande, et ceux qui correspondent aux chansons de geste et aux romans de chevalerie en vogue dans le reste de l'Europe occidentale.

On a coutume de désigner les premiers sous le nom de *sagas des héros anciens* (FORNALDARSÖGUR), parce qu'ils utilisent des poèmes héroïques ou des récits de héros vikings. Dotées d'un fond historique dans la mesure où le personnage central a vécu, ces sagas racontent volontiers les aventures ou les exploits les plus incroyables et les plus fantastiques, non sans quelque humour. La plus ancienne date du milieu du XIIIe s. : il s'agit de la *Völsunga saga*, qui traite de Sigurd, ce héros des poèmes de l'Edda*, vainqueur du dragon Fáfnir. La *Saga de Hervar et Heiðrekr* a d'étroits liens avec la poésie germanique, tandis que la *Saga de Hrólfr kraki* prend son sujet dans les légendes danoises. Les traditions danoises sont aussi à l'origine de la *Saga de Hálfr*, qui, comme la *Saga de Orvar-Oddr*, donne une image de la vie au début de l'âge viking. La plus ouvragée de ces œuvres est la *Saga de Friðþjófr*, qui date d'environ 1300, dont la composition est nette et soutenue, et dont la peinture des personnages est bien amenée. Tout aussi débordante d'esprit viking, la *Saga de Ragnar Lodbrok* fait le récit des expéditions aventureuses du roi danois Ragnar et de ses fils. La popularité qu'avaient en Islande et en Norvège ces sagas des héros anciens est sans doute due au fait qu'elles ont une fin heureuse : si les sagas des familles islandaises sont imprégnées de tragédie, il n'est pas rare qu'elles se terminent par des mariages. Pourtant, elles sont plus schématiques, plus monotones, parfois chargées de mauvaises descriptions ou de mauvaises analyses.

Les *sagas des chevaliers* (RIDDARASÖGUR) n'ont pas le même caractère. Par leur intermédiaire, la civilisation courtoise pénètre dans la littérature nationale. L'idéal de la chevalerie occupe dans ce genre une place centrale, et le récit est plus subjectif que dans les autres sagas. Au début, chansons de geste et romans sont simplement adaptés ; puis les Islandais composent des sagas d'un contenu semblable et dans le même esprit. La *Saga de Tristan et Iseut* est une des plus anciennes, traduite dès 1226 par le frère Robert à la demande du roi de Norvège. Les légendes bretonnes du cycle arthurien, avec leurs exploits de chevalerie et leur merveilleux féerique, ont inspiré plusieurs sagas, telles la *Saga d'Yvain*, la *Saga d'Erec* et la *Saga de Perceval*, trois adaptations en prose des romans en vers de Chrétien de Troyes. La *Saga de Karlamagnus* (Charlemagne), dont le ton est plus viril et qui date d'environ 1250, est composée à partir de diverses chansons de geste et notamment de *la Chanson de Roland.* Rédigée au début du XIVe s., la *Saga du jarl Magnus* a pour modèle la chanson de geste *les Quatre Fils Aymon.*

On écrit des sagas jusqu'au XVe s., mais, dès environ 1300, le genre s'avilit : on trouve d'un côté, des annales sans grand intérêt littéraire et, de l'autre, des romances où la part de fiction devient de plus en plus grande. Ce sont les *sagas légendaires* (LÝGISÖGUR) telles la *Saga de Drauma-Jón* et la *Saga de Sigurðr fót*, qui ont pour cadre un monde fantastique, irréel et qui sont, en fait, des sagas bâtardes, dégénérées.

Les sagas ont entre elles de nombreux traits communs. Le récit y est important : une saga se raconte toute seule. Cette spontanéité de la prose des sagas tient au fait que ces œuvres ont été bâties sur des traditions orales, mais aussi qu'elles devaient être récitées. Certaines formes verbales y reviennent constamment ; les phrases sont courtes et simples, dépourvues des fleurs de la rhétorique. L'auteur reste discret et se dissimule derrière son récit : il n'explique pas, ne juge pas ; mais il laisse ses personnages parler et agir, suggérant indirectement leurs pensées et leurs sentiments ; d'où la force et la concision des dialogues.

Il n'y a guère de subtilités de psychologie : les personnages font preuve d'une grande constance de caractère et, s'il leur arrive de changer d'humeur, ils subissent rarement une véritable évolution. Le sens du réalisme est très poussé, mais les croyances populaires sont admises. Ainsi, les rêves interviennent fréquemment dans les sagas : ils ont toujours une valeur prémonitoire et servent à décrire les problèmes intérieurs des personnages. Ceux-ci n'adoptent pas pour autant une attitude fataliste devant leurs rêves, et ne se laissent pas impressionner ; ils vont à leur destin en toute conscience, puisqu'ils n'ignorent pas que le destin frappe les bons comme les mauvais.

Si les considérations morales n'ont pas leur place dans les sagas, l'idéal d'honneur est, par contre, très prôné : les personnages sont fort soucieux de leur renom, et la lâcheté est le défaut par excellence. L'honneur est souvent un prétexte à la violence, car les héros des sagas sont susceptibles, et les femmes ne sont pas les dernières à exiger vengeance. Il est rare que celles-ci occupent le premier plan dans les sagas classiques ; les véritables héroïnes n'apparaissent que lorsque s'affirme l'influence de la littérature courtoise.

La culture islandaise doit beaucoup aux sagas, dont l'influence se fait en-

classification des sagas

On peut utiliser une classification selon le sens du mot.

sagas au sens étroit du terme

sagas des rois *(Konungasögur)*,
sagas des familles islandaises *(Íslendingasögur)*,
saga des Sturlungs *(Sturlunga saga)*,
saga des évêques *(Byskupasögur)*,
sagas des héros anciens *(Fornaldarsögur)*.

sagas au sens large du terme

sagas des chevaliers *(Riddarasögur)*,
sagas légendaires *(Lýgisögur)*.

On peut proposer une autre classification, qui est non moins explicite.

sagas des temps anciens

écrites aux XIIe et XIIIe s., présentent des héros des Xe et XIe s.
(la majeure partie des sagas des rois, toutes les sagas des familles islandaises).

sagas des contemporains

écrites au XIIIe s., traitent d'événements contemporains des auteurs
(certaines sagas des rois, les sagas des évêques, la *Sturlunga saga*).

sagas antiques

écrites à partir du XIIIe s., mythiques ou légendaires
(les sagas des héros anciens, l'*Ynglinga saga*, les sagas des chevaliers, les sagas légendaires).

core sentir de nos jours d'autant plus aisément que l'islandais moderne est resté très proche de la langue classique. Les sagas ont, en outre, profondément marqué l'évolution globale de la littérature scandinave.

J. R.

▶ *Scandinaves (littératures).*

F. Jonsson, *Histoire littéraire du vieux norvégien et du vieil islandais* (en danois, Copenhague, 1894-1902 ; 2e éd., 1920-1924 ; 3 vol.). / H. Koht, *The Old Norse Sagas* (New York, 1931). / J. Helgason, *Histoire de la littérature nordique* (en danois, Copenhague, 1934). / S. J. Nordal, *la Littérature des sagas* (en norvégien, Oslo, 1953). / E. D. G. T. Petre, *Origins of Icelandic Literature* (Oxford, 1953). / P. Hallberg, *les Sagas islandaises* (en suédois, Stockholm, 1956 ; 2e éd., 1964). / E. O. Sveinsson, *les Sagas islandaises* (Lettres modernes, 1961). / H. Bekker-Nielsen, T. D. Olsen et O. Widding, *l'Art du récit dans le Nord* (en danois, Copenhague, 1965). / R. Boyer, *l'Islandais des sagas, d'après les « Sagas de contemporains »* (S. E. V. P. E. N., 1967). / K. Schier, *Sagaliteratur* (Stuttgart, 1970).

Sahara

Région désertique d'Afrique.

Entre l'Afrique du Nord méditerranéenne et l'Afrique noire, le Sahara (en ar. *al-□a□rā'*) constitue le plus grand désert du monde ; il s'étend de l'Atlantique à la mer Rouge. Sur ce vaste ensemble, plus de 8 millions de kilomètres carrés reçoivent moins de 100 mm de pluies par an, et près de 5 millions, moins de 20 mm. Au nord, l'Atlas saharien marque la limite septentrionale du désert, qui atteint la mer en Libye et en Égypte. Au sud, aucun accident de relief ne permet de fixer une limite bien tranchée, et l'on considère que le Sahara s'achève dans la zone où apparaît le cram-cram *(Cenchrus biflorus)*, graminacée à graines piquantes typique du Sahel, qui nécessite des pluies d'été relativement régulières et forme alors un tapis continu, tandis que les touffes vertes du had *(Cornulaca monacantha)*, qui caractérisent le désert, ont disparu. Mais la transition entre désert et steppe sahélienne est loin d'être brutale.

Le milieu naturel

Le climat

Le Sahara est l'exemple le plus caractéristique du désert zonal, lié à la présence, à cette latitude, des hautes pressions subtropicales, séparées des basses pressions équatoriales par le F. I. T. (front intertropical). C'est le balancement saisonnier de cette ceinture anticyclonale qui engendre les divers types de temps rencontrés. Les hautes pressions centrées sur le Sahara sont responsables de la sécheresse, qui peut être très intense (l'humidité relative est descendue à 2,3 p. 100 à Tamanrasset). Cette sécheresse explique l'indigence des précipitations annuelles. Les moyennes n'ont d'ailleurs aucune signification, car la variabilité interannuelle des précipitations est très grande (159 mm à Tamanrasset une année, 6,4 mm une autre). Dans le Sahara septentrional, les pluies sont le plus souvent fines ; les pluies diluviennes y sont exceptionnelles, alors qu'elles sont plus fréquentes dans le Sahara central, où elles peuvent éventrer les maisons et transformer la palmeraie en bourbier. Plus redoutées que les pluies, les tempêtes de sable peuvent provoquer des catastrophes. Elles se produisent généralement lorsqu'une dépression atlantique se rapproche de l'Afrique du Nord. L'alizé sec qui souffle du nord-est se transforme alors en vent venant du sud qui provoque une élévation de température (c'est le cheheli [*chihīlī*] du Sahara du Nord, Nord du Sahara atlantique, le khamsin [*khamāsīn*] d'Égypte, le sirocco des Européens). La force de ce vent s'accroît, et un mur de sable qui peut cacher le soleil se forme à l'horizon. L'absence de nuage a pour conséquence une très forte insolation, le maximum d'ensoleillement étant enregistré à Adrar (Algérie) avec près de 4 000 heures par an. L'apport de chaleur solaire est maximal, et les 58 °C enregistrés à Aziziyya (Libye) le 3 septembre 1922 constituent un record mondial. En Algérie, à In-Salah, en 1941, le thermomètre n'est jamais descendu au-dessous de 48 °C pendant 45 jours de suite ; la moyenne du mois le plus chaud s'y établit à 36,8 °C. Les amplitudes des températures entre le jour et la nuit sont importantes (de 15 à 30 °C), mais, les maisons conservant la chaleur du jour, beaucoup d'oasiens dorment sur les terrasses ou sur le sable des dunes. En hiver, les moyennes de janvier s'établissent généralement entre 10 et 20 °C (12,1 °C à Timimoun, 20,9 °C à Faya, au Borkou), mais les minimums absolus intérieurs à 0 °C ne sont pas rares (2 ou 3 jours de gelée par an en moyenne à Timimoun), surtout dans les régions d'altitude élevée, où le thermomètre peut descendre a – 10 °C. D'une façon générale, l'amplitude annuelle est bien plus forte dans le Sahara du Nord (où elle peut même l'emporter sur l'amplitude diurne) que sur les marges du Sahara, où le gel est souvent inconnu. Sur la façade atlantique du Sahara, la proximité de l'Océan entraîne un accroissement de l'humidité relative, une forte nébulosité, des précipitations occultes, mais les pluies ne se déclenchent pas par suite de l'existence du courant froid longeant la côte de l'Afrique (les vents humides de l'Océan s'assèchent en pénétrant en été sur le continent surchauffé).

Le relief

Le Sahara est caractérisé par des horizons plats. Le mot *sahara* désigne chez les Arabes des lieux plats et bas. Plus de la moitié de la surface du désert est un *reg ('arq)*, plaine semée ou non de cailloux laissés sur place par le vannage éolien. Le socle affleure à l'ouest, mais est couvert de sédiments principalement continentaux ailleurs. Les montagnes, rares, correspondent à des bombements à grand rayon de courbure du socle, qui réapparaît alors au milieu de sa couverture sédimentaire et est souvent surmonté de reliefs d'origine volcanique qui déterminent les points culminants (cas des aiguilles et des dykes de trachytes et de phonolites au Hoggar). Le plus élevé de ces massifs est le Tibesti, dans le nord du Tchad, qui culmine à 3 415 m (Emi Koussi). Les *hamadas (□amāda)* sont une surface constituée par l'affleurement d'une couche résistante et correspondant souvent à un plateau en roche dure (calcaire pour la hamada el-Homra, en Libye, le Tademaït algérien). Les plateaux gréseux qui entourent le Hoggar portent le nom de *tassili (tāsīlī)* [tassili des Ajjer]. Quant aux dunes, elles ne couvrent qu'une partie relativement modeste du Sahara (moins du cinquième). Elles sont rarement isolées (*barkhanes [barkān]*) sauf dans le désert égyptien, mais se groupent fréquemment en massifs (*ergs* [*'arq*]), formés par la réunion de cordons alignés parallèlement à la direction des vents dominants (nord-est) et séparés par des couloirs (*feidj*, lorsqu'ils sont creusés dans le sable ; *gassi*, si le plancher est un reg) qui servent de voies de passage pour les caravanes. Sur ces cordons, les dunes se rassemblent parfois en pyramides appelées *ghroud (rhurūd)* [*ghourd (rhurd)* au singulier]. Certaines régions sont situées au-dessous du niveau de la mer : les dépressions fermées à fond salé du sud de l'Aurès descendent jusqu'à – 31 m au chott Melrhir le terme arabe de *chott* [*cha*□□] désigne le pâturage situé au bord de ces dépressions, appelées *sebkhas* [*sabkha*] ; par extension, il désigne la sebkha elle-même). La dépression de Qattara, au nord-ouest de l'Égypte est à – 133 m.

L'hydrographie et la végétation

Le Sahara est le domaine de l'aréisme et de l'endoréisme. Le Nil, né hors du désert, est le seul fleuve qui réussit à le traverser. Ailleurs, l'écoulement des *oueds* n'est que temporaire et se perd dans des dépressions fermées. Pourtant, les marques de l'érosion fluviale sont nombreuses, et les réseaux de vallées témoignent de l'existence de climats plus humides dans le passé. Lorsque ces vallées n'ont pas d'écoulement superficiel, elles ont souvent

un écoulement souterrain (inféroflux) et constituent une zone de prédilection pour la végétation à la recherche d'humidité. La végétation est représentée par un petit nombre d'espèces. Les mêmes paysages végétaux, les mêmes associations sont rencontrés sur de vastes espaces. L'adaptation à la sécheresse se traduit par la taille réduite des arbres et des arbustes, qui ne possèdent que de petites feuilles ou des épines (ce qui limite l'évaporation), alors que les racines sont très développées. Les épisodes pluviaux du Quaternaire ont entraîné une invasion de la flore méditerranéenne ou de la flore tropicale suivant les cas, et une grande partie de la flore est résiduelle (v. désert).

Peuplement et économie

Le Sahara est un carrefour ethnique peuplé au Néolithique par des populations de couleur, dont les habitants actuels des oasis (Harratins, Fezzanais) constituent les descendants, encore que les apports récents d'esclaves noirs aient été importants. Sur ce fond sont venues se superposer des populations blanches, tout d'abord des Berbères*, dont l'installation est ancienne, puisqu'ils sont déjà là dans l'Antiquité, puis des Arabes*. Les premiers ont souvent adopté la langue et la religion des Arabes (cas des Maures), mais il subsiste des îlots berbères dans certaines régions : Maroc du Sud (Dras), mais surtout Hoggar avec les Touaregs*, qui ont conservé leur dialecte tamahaq (ou tamacheq). Quant aux Toubous du Tibesti, à la peau foncée, mais aux cheveux peu crépus, leur origine est mystérieuse. Globalement, les populations de couleur sont plutôt sédentaires, alors que les nomades sont en général de race blanche, mais les exceptions sont nombreuses. Au total, on compterait environ de 1,5 à 2 millions d'habitants sur l'ensemble du Sahara (vallée du Nil exclue), dont la moitié environ de nomades.

L'économie traditionnelle

Les nomades sont des pasteurs pour lesquels les déplacements sont nécessaires s'ils veulent subvenir aux besoins de leurs troupeaux (recherche de pâturages et de points d'eau). Leurs migrations obéissent généralement à un rythme saisonnier sur les bordures du désert : ainsi, les Arbaas d'Algérie passent l'été dans le Tell et la saison des pluies au Sahara ; les Touaregs de l'Aïr (Niger) passent la saison sèche (hiver) en zone sahélienne et la saison des pluies au Sahara ; par contre, les Regueibats Sahel (Mauritanie), grands chameliers, restent dans le désert en saison sèche (l'herbe qui a poussé après les pluies d'automne reste fraîche tout l'hiver, et le pâturage salé est plus abondant) et dans le Sahel (Aouker, Tagant) en été. Dans le centre du Sahara, les migrations sont au contraire apériodiques ; on peut distinguer les nomades des ergs (Regueibats Lgouacem des confins algéro-mauritaniens, Chaambas d'Algérie) et les nomades des vallées (Touaregs du Hoggar). Cette opposition entre les rythmes saisonniers des marges et les rythmes apériodiques du centre n'est pas rigoureuse : les Touaregs Ioullimiden se déplacent dans le Sahel nigérien sans périodicité fixe. Les semi-nomades passent une partie de l'année dans les oasis ou à un endroit fixe pour cultiver dans les lits d'oued (cas des Ouled Amor et des Ouled Bou Hadidja du Zab Chergui algérien) ou pour surveiller la récolte des palmiers dont ils sont propriétaires (Toubous du Tibesti), parfois pour lier les deux opérations (Doui Menia des confins algéro-marocains).

L'agriculture n'est possible que s'il y a irrigation. Aussi les zones cultivées sont-elles ponctuelles et restreintes aux oasis. C'est là que vivent les sédentaires, dans des villages (ksūr, singulier *ksar*) aux maisons construites en briques d'argile pure (tin [□*īn*]) ou d'un mélange d'argile et de paille (toub [□*ūb*]). Le toit est constitué par une terrasse.

Une typologie des oasis peut reposer sur les procédés d'irrigation. Certaines oasis cultivent en bour *(būr)* [sans irrigation], car la nappe phréatique est proche de la surface (c'est le cas des palmeraies du Fezzan). Dans le Souf, on creuse dans le sable des entonnoirs d'une quinzaine de mètres de profondeur, ce qui permet aux palmiers qu'on y place d'avoir leurs racines à l'humidité. Sur le rebord de l'Atlas, les oasis du Dra s'étirent le long des rivières descendues de la montagne et sont ainsi toujours alimentées en eau par simple dérivation (seguia [*sāqiyya*]). Les sources sont plus rares, mais Rbadamès, Djanet sont arrosées de cette manière. Les puits à traction animale sont très répandus dans le Mzab, et les puits à balancier se rencontrent dans tout le Sahara (Saoura, Touat...). Les oasis situées sur le pourtour du plateau de Tademaït utilisent largement les galeries souterraines (foggaras). Le palmier-dattier *(Phœnix dactylifera)* constitue la ressource essentielle, mais il est complété par la culture de céréales : blé et orge au nord, sorgho et petit mil au sud, encore que le blé soit cultivé en pleine zone sahélienne. S'ajoutent divers légumes (fèves, pois, lentilles dans le Sahara du Nord, haricots au Fezzan, pour ce qui concerne les légumes d'hiver ; courge, melon, pastèque, tomate, piment en été). On trouve aussi des plantes non alimentaires : tabac en particulier dans le Souf et le Touat. Toutes les pratiques culturales se font à la main sur des exploitations minuscules, qui sont généralement insuffisantes pour assurer la subsistance des exploitants, surtout que ceux-ci, généralement, ne sont pas propriétaires, mais métayers (khammès [*khāmis*]) ou journaliers et doivent aussi payer une redevance pour l'utilisation de l'eau.

L'économie moderne

Depuis deux décennies, le Sahara est engagé dans un processus de modernisation, d'ailleurs plus ou moins avancé selon les États. Tout a commencé avec la pacification coloniale et l'ouverture de voies de transport modernes dès l'entre-deux-guerres dans le Sahara du Nord. Les genres de vie traditionnels ont été particulièrement touchés par ce contact avec le monde moderne. Les nomades ont dû renoncer aux razzias, au tribut en nature qui leur était versé par les sédentaires, alors qu'ils ont perdu le monopole des transports au profit du camion, voire de l'avion. Aristocrates du désert, souvent réfractaires à tout travail manuel, ils sont devenus les prolétaires du désert « moderne », et beaucoup ont été obligés d'abandonner leurs activités pastorales pour se sédentariser et vivre misérablement aux côtés des oasiens, les autorités administratives cherchant d'ailleurs très souvent à accélérer ce processus de fixation pour des raisons fiscales. Pour les oasiens, le contact avec le monde moderne a été moins rude ; ils ont perdu leur statut d'esclaves ou de serfs au service des nomades et n'ont pas hésité à s'engager dans les nombreux chantiers nés depuis les années 50, surtout à la suite de l'exploitation des ressources naturelles. Ce schéma général souffre cependant de nombreuses exceptions. Certains nomades ont su s'adapter aux exigences du monde moderne. De nombreux pasteurs ont confié leur bétail à des bergers et se contentent d'une tournée de surveillance en automobile. Dès 1917, le charbon fut exploité près de Colomb-Béchar, mais c'est à partir des années 50 que les ressources minières du Sahara furent véritablement mises en valeur. C'est à partir de 1947 que la recherche des hydrocarbures fut véritablement entreprise en Algérie, par des sociétés françaises principalement (B. R. P., R. A. P., C. F. P., S. N. REPAL). La découverte, en 1956, à quelques mois d'intervalle, des champs d'Edjelé, de Hassi-Messaoud et de Hassi-R'Mel, encouragea de nombreuses compagnies étrangères à effectuer des recherches au Sahara, en particulier en Libye, où le groupe Esso allait jouer un rôle moteur. En 1974, l'Algérie et la Libye ont extrait ensemble environ 125 Mt de pétrole brut (4,5 p. 100 du total mondial) et possèdent 5,3 p. 100 des réserves prouvées de la planète. L'Algérie pouvait exporter par méthanier du gaz naturel liquéfié vers la Grande-Bretagne dès 1964, vers la France en 1965. Elle possède près de 3 000 Gm^3 de réserves reconnues de gaz naturel (plus de 5 p. 100 des réserves mondiales). D'autres ressources minières ont été mises en valeur depuis deux décennies au Sahara : minerai de fer, puis cuivre en Mauritanie, uranium dans l'Aïr (Niger). Les prospections se poursuivent. Un important gisement d'uranium a été découvert au Hoggar. C'est dans le Sahara du Nord que les processus d'intégration au monde moderne ont été les plus importants. Le Sud a été moins touché, et le contraste entre les deux domaines s'est accentué : la vie pastorale a ici conservé une plus forte ampleur, et la sédentarisation est moins avancée ; il est vrai que l'élevage a toujours été la grande ressource de ce secteur méridional par suite du très faible développement des palmeraies en comparaison avec le Nord.

C. H.

▶ *Afrique / Algérie / Égypte / Libye / Mali / Maroc / Mauritanie / Niger / Touaregs / Tunisie.*

R. Capot-Rey, le *Sahara français* (P. U. F., 1953). / B. Verlet, *le Sahara* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1958 ; 4e éd., 1974). / J. Despois et R. Raynal, *Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest* (Payot, 1967, 2e éd., 1975). / H.-J. Hugot, *le Sahara avant le désert* (Éd. des Hespérides, 1975).

Saigon

Auj. HÔ CHI MINH, ville du sud du Viêtnam ; 1 736 880 hab. (en 1967) [avec Cho Lon].

Les deux agglomérations, distinctes jusqu'en 1932 et qui constituaient avant 1956 la « Région Saigon-Cho Lon », ne formèrent plus ensuite qu'une seule unité administrative, la « Préfecture de Saigon », qui couvrait 63 km^2, divisés en neuf arrondissements. Cependant, cette unité ne correspondait pas à la

zone effectivement urbanisée : la Préfecture de Saigon comportait encore des zones semi-rurales et n'englobait pas des secteurs urbains tels que Gia Dinh, capitale de la province du même nom. L'agglomération de Saigon (« Région métropolitaine ») groupe environ 3 millions d'habitants.

Le nom de Saigon apparaît pour la première fois en 1675 pour désigner un village peuplé d'immigrants vietnamiens, l'actuelle Nam Phan (ou Cochinchine) étant alors encore nominativement cambodgienne. En 1698, la région passe sous contrôle vietnamien. Deux faits vont donner de l'importance à la localité : d'abord l'installation, en 1778, de commerçants chinois au sud-ouest de ce village, sur l'arroyo chinois, bras d'eau qui réunit la Rivière de Saigon avec le Vaico oriental (c'est l'origine de Cho Lon) ; ensuite la construction par Nguyên Anh (le futur empereur Gia Long) d'une citadelle (1788-1790) où celui-ci résidera jusqu'en 1802, date de sa victoire définitive et du transfert de la capitale à Huê. De 1788 à 1802, à une période décisive de l'histoire vietnamienne, cette citadelle, dite « de Gia Dinh », mais située au cœur de la Saigon actuelle, est la capitale de l'unification du Viêt-nam. Elle est ensuite démantelée (de 1820 à 1840) et remplacée par une autre plus petite, qui sera rasée par les Français en 1859. Ceux-ci choisissent ce lieu et ces noyaux de peuplement (dont le plus important est Cho Lon) comme base de leur pénétration en Cochinchine, puis au Cambodge, avant de faire de Saigon une des capitales de l'Indochine française. Ainsi, Saigon est la grande ville la plus récente de l'Asie du Sud-Est.

Les Chinois, en s'installant à Cho Lon, avaient, sans doute, été sensibles à l'avantage commercial de la situation : les navires de mer pouvaient remonter la Rivière de Saigon, aisément navigable, et des bateaux à faible tirant d'eau empruntaient l'arroyo chinois vers l'ouest, vers le Vaico et le Mékong ; dès 1819, un canal reliait l'arroyo chinois au Mékong. Gia Long, lui, comprit les avantages défensifs du site. Une fortification permanente pouvait être établie, qui commanderait les deux confluents et les voies d'eau menant à la mer, vers le nord (la Rivière de Saigon), vers l'ouest et le sud-ouest, c'est-à-dire vers le delta du Mékong. Dans la première moitié du XIXe s., ce site devait servir de base de départ pour les Vietnamiens vers les terres basses du delta du Mékong, encore presque vides.

Les Français furent sensibles surtout aux avantages d'un site portuaire, auquel sa position donnait une grande valeur « coloniale », commerciale et stratégique. À 83 km de la mer, sur la Rivière de Saigon, le site de port d'estuaire est bon : la rivière est abondante, peu chargée en alluvions et fortement remontée par la marée ; les relations avec la métropole étaient ainsi assurées. Par ailleurs, la ville, d'une part, peut communiquer facilement avec le Mékong (les Français voulaient explorer la voie du Mékong sans être sur ce fleuve, chargé d'alluvions), et, d'autre part, est située au contact des terres basses de l'Ouest et des terres hautes d'alluvions anciennes en partie couvertes de nappes basaltiques de l'Est.

De 1859 à 1945, Saigon eut les fonctions classiques d'une capitale coloniale : ce fut une base militaire (arsenal), un centre administratif (encore que concurrencé par Hanoi), un grand port et un centre commercial non seulement pour la Cochinchine, mais aussi pour le Cambodge et même partiellement pour le Laos. La ville était à la tête de canaux vers le Mékong, de voies ferrées (vers My Tho, Loc Ninh et, par le Transindochinois, vers Hanoi) et de routes. Le trafic portuaire atteignait 2,7 Mt en 1939. Par l'intermédiaire des maisons d'import-export et de tout le réseau du commerce chinois, qui pénétrait jusque dans les plus petits villages, Saigon était le grand exportateur de riz (y compris le riz cambodgien), le grand importateur de produits fabriqués. En outre, la ville était le grand exportateur du caoutchouc, la capitale des plantations d'hévéas du talus cochinchinois et de l'Est cambodgien. La ville n'avait que peu d'industries (rizerie, scierie, brasserie), mais l'artisanat, animé par les Chinois, était très actif. Saigon était une ville d'affaires, très différente de Hanoi. La cité, centrée sur le « Plateau », était bien construite, avec de larges avenues perpendiculaires du Plateau vers la rivière et du Plateau vers Cho Lon. Elle juxtaposait des quartiers français de villas et de jardins, des quartiers vietnamiens de « compartiments » en brique ; Cho Lon était très largement une ville chinoise. En 1938, Saigon-Cho Lon avait 540 000 habitants, dont une part importante de population chinoise, les immigrés chinois ayant été particulièrement nombreux (y compris des femmes depuis le début de la guerre sino-japonaise).

Le développement démographique récent de l'agglomération est dû à la guerre. Dès 1951, par suite de l'insécurité qui sévissait dans le delta du Mékong, la population atteignait 1 600 000 habitants, dont 998 000 Vietnamiens et 583 000 Chinois (l'immigration chinoise ayant été forte de 1946 à 1949, pour cesser complètement ensuite). En 1954, à la suite des accords de Genève, des réfugiés du Nord affluent à Saigon, où, finalement, 170 000 se fixeront. Après 1960, avec la reprise effective de la guerre, l'agglomération se gonfla de nouveau d'une masse de réfugiés venus des campagnes voisines et qui se fixèrent en plus grand nombre dans les régions urbanisées de la préfecture de Gia Dinh que dans celle de Saigon.

Ce développement démographique s'accompagna d'un développement économique, notamment industriel. Mais les établissements les plus importants s'installèrent dans la province de Gia Dinh, le long des axes routiers rayonnant à partir de Saigon. Il s'agissait d'activités de transformation variées, dont les plus typiques étaient les usines textiles, de matières plastiques, de produits pharmaceutiques. Ces usines s'ajoutèrent aux industries alimentaires plus anciennes, mais modernisées. Elles devaient rester moins importantes que les innombrables industries artisanales, particulièrement nombreuses à Cho Lon et en grande partie chinoises : travail des métaux (utilisant en particulier les rebuts de l'armée américaine), alimentation, articles en caoutchouc, fabrication de verre, papier traditionnel, tissage. Le port conserva une grande activité (6,4 Mt en 1972) ; l'aérodrome de Tan Son Nhut eut une activité considérable.

Toutefois, ces activités étaient très loin de pouvoir assurer l'existence d'une aussi grande population. De 1965 à 1972, celle-ci a vécu d'activités fournies par l'armée américaine. Le départ de celle-ci laissa quantité d'employés sans situation.

Par ailleurs, le développement de la population avait très largement excédé les possibilités de logement ; les habitants s'entassaient dans des logements mal équipés, insalubres, cependant que se développaient des bidonvilles. Le surpeuplement urbain prit une allure dramatique : la densité atteignit 286 habitants à l'hectare, avec des chiffres beaucoup plus élevés dans les zones congestionnées de certaines communes urbaines (jusqu'à 450 et même 950 hab. à l'hectare).

Depuis la victoire des troupes révolutionnaires et la fin de la guerre du Viêt-nam, la ville, devenue Hô Chi Minh, en pleine réorganisation, a perdu son titre de capitale du Viêt-nam du Sud.

J. D.

T. T. Langlet, *le Surpeuplement et la crise du logement dans la région métropolitaine de Saigon-Cholon-Gia Dinh* (thèse, Rennes, 1969).

Saikaku

(Pseudonyme de HIRAYAMA TŌGO), romancier et poète japonais (Ōsaka 1642 - *id.* 1693).

De la vie privée d'Ihara Saikaku, l'on sait peu de chose. Issu d'une famille de *chōnin* (bourgeoisie marchande d'Ōsaka), il se serait lui-même retiré des affaires, fortune faite, vers la quarantaine, après la mort de sa femme et de sa fille unique, pour se consacrer entièrement aux lettres.

Il s'était, du reste, déjà assuré une solide réputation comme poète de *haikai*, genre qu'il pratiquait depuis l'enfance. Élève de Nishiyama Sōin, il est appelé dès l'âge de vingt et un ans à arbitrer des concours. Dans la préface de son premier recueil, *Ikutamamanku* (*Dix Mille Haïku d'Ikutama*, 1675), il s'en prend à la poésie contemporaine, « qui sent le moisi ». Lui-même se distingue par sa prodigieuse facilité : 1 600 *haïku* (poèmes de dix-sept syllabes en trois vers 5-7-5) en vingt-quatre heures lors d'un concours de 1677 et 4 000 dans le même temps en 1680. Il ne faut, bien entendu, chercher aucune profondeur dans ces exercices de haute virtuosité ; cependant, d'un *haïku* à l'autre, des associations d'images ou d'idées, des jeux de mots amènent de véritables suites narratives, descriptives ou lyriques qui tendent vers une sorte de prose rythmée. Le secret du style et de la fascination particulière de Saikaku romancier est là.

A partir de 1682, en effet, Saikaku publiera seize ouvrages en prose qui marquent la renaissance du roman japonais, genre qui avait pratiquement disparu depuis quatre siècles. Après les pastiches du *Genji-monogatari* de Murasaki* Shikibu et les romans historiques du XIIe s., l'on n'avait plus guère écrit que des contes, connus sous le nom générique de *sōshi*. La première moitié du XVIIe s. voit apparaître les *kana-zōshi*, *sōshi* en caractères phonétiques et d'autres termes « populaires ». Encore que le niveau culturel des lecteurs, petits-bourgeois, artisans, boutiquiers, se soit progressivement élevé, ce qui se traduit par l'emploi de caractères chinois de plus

en plus nombreux, la valeur littéraire des *kana-zōshi* reste encore, vers 1680, très discutable.

Saikaku respectera les formes extérieures des *kana-zōshi* : division en fascicules illustrés — parfois de sa propre main —, découpage en chapitres très courts pour les récits suivis, groupement par thèmes pour les recueils de contes. Mais tout le reste n'appartient qu'à lui ; le style, qui allie à la concision du *haikai* le souvenir de la grande prose classique du Moyen Âge, et plus encore les thèmes, ces études de caractères et de mœurs qui font de l'ensemble de l'œuvre une sorte de *Comédie humaine* de la culture d'Ōsaka à son apogée.

Un nouveau terme apparaît pour qualifier ce genre nouveau : celui d'*ukiyo-zōshi*, « récits du monde flottant » ; *ukiyo*, vocable d'origine bouddhique qui désigne à l'origine le « monde flottant », en d'autres termes ce bas monde, en est venu, au XVIIe s., à désigner le monde artificiel et illusoire que sont les quartiers de plaisirs. C'est en ces lieux que se situe une bonne partie du premier des romans de Saikaku, *Kōshoku ichidai otoko* (*Vie d'un libertin*, 1682), dont le héros procède à un inventaire complet des ressources qui s'offrent à l'exercice méthodique de la débauche ; le *Kōshoku nidai otoko* (*Vie d'un second libertin*, 1684) montre le fils du précédent s'engageant à son tour sur la voie des plaisirs décevants du « monde flottant ».

En 1686 paraissent deux ouvrages qui constituent le pendant de ceux-là : *Kōshoku gonin onna (Vie de cinq femmes libertines), Kōshoku ichidai onna (Vie d'une femme libertine).* Le premier est un recueil de cinq nouvelles qui content des drames causés par une passion sans frein ; le second, qui est sans doute le chef-d'œuvre de Saikaku, est le récit d'une longue déchéance qui, d'amour en amour, mène une jeune fille de petite noblesse jusqu'aux abîmes de la plus ignoble prostitution. En apparence, c'est le « destin » qui est mis en cause, mais point n'est besoin d'être grand clerc pour lire entre les lignes la nature réelle de cette fatalité : plus que de ses propres fautes, l'héroïne est en effet la victime des lois et des mœurs de son temps, dont l'absurde logique la broie comme elle écrase les personnages des drames bourgeois de Chikamatsu* Monzaemon, avec lesquels les romans de Saikaku se conjuguent pour former un implacable réquisitoire contre la société du temps.

Les recueils de contes, qui se suivent jusqu'à la mort de l'auteur, complètent méthodiquement le tableau. Quatre séries de *buke-mono*, « histoires de guerriers » (1687-88), décrivent les mœurs des *bushi*, ou *samurai*, vues par un membre de la classe rivale des *chōnin*, qui se consolent de leur abaissement politique en construisant patiemment leur suprématie économique et en raillant discrètement l'étrange comportement et la morale rigide de ces frustes soudards.

Saikaku se montrera cependant plus à l'aise dans ses *chōnin-mono*, « histoires de bourgeois », qui révèlent les qualités et les défauts de cette classe qui est la sienne. L'ensemble forme un admirable tableau de la vie privée et des pratiques commerciales des habitants d'Ōsaka ; de lecture amusante, mais document aussi de première main, tel est, par exemple, le *Nippon eitaigura* (*les Trésors du Japon*, 1688), qui prétend révéler les secrets de la réussite commerciale et des grosses fortunes : sous une apparence gravement didactique, l'auteur démontre qu'il n'est d'autre recette qu'une opiniâtreté féroce dans une lutte où se constitue une société qui préfigure le capitalisme moderne.

Citons enfin quelques recueils de contes ramassés un peu partout au cours de voyages : *Shokoku-banashi* (*Histoires de toutes les provinces*, 1685) ; *Honchō nijushi fukō* (*Vingt-Quatre Exemples d'impiété filiale*, 1686), vingt-quatre faits divers atroces, parricides et autres crimes inexpiables que Saikaku oppose à l'optimisme de la morale confucéenne officielle.

R. S.

saint

Personnage qui a voué sa vie à la recherche mystique de Dieu, à son service exclusif ainsi qu'à la pratique de la charité envers les autres hommes sous toutes ses formes.

Parce qu'il n'y a pas de plus grande preuve d'amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime, les martyrs, qui sont morts en refusant de renier leur foi ou de violer une vertu, ont toujours occupé une place de choix parmi les saints. Parfaits serviteurs de Dieu, les saints sont pour les catholiques des modèles et des intercesseurs auprès de Dieu.

Le calendrier romain général et les calendriers particuliers

La réforme de la liturgie voulue par le IIe concile du Vatican a comporté une révision du calendrier officiel de l'Église romaine, calendrier qui, au cours des âges, fut mis pratiquement à la base de celui de toutes les Églises catholiques du monde.

Pour souligner ce caractère universel, celui qui fut promulgué en 1969 est désigné sous le nom de « calendrier romain général ». Pas plus que leurs prédécesseurs, ses auteurs n'ont prétendu donner une liste de saints complète et définitive ; ils ont retenu les saints qui, actuellement, semblent devoir être fêtés officiellement dans toute l'Église catholique. Pour les clercs, qui assurent chaque jour la messe et l'office, il est préférable de ne pas être surchargé par les fêtes des saints ; l'impossibilité d'avoir un office propre pour chaque saint impose le recours aux « communs », et la répétition trop fréquente des offices du commun engendrerait la monotonie. De plus, le calendrier doit laisser la première place aux fêtes du Seigneur. Ce principe n'impose pas seulement l'absence de saints lors des grandes fêtes de l'année ; il est souhaitable aussi qu'il n'y en ait pas ou fort peu en certaines périodes, par exemple en Avent et en Carême. Il y a donc beaucoup de jours où aucun saint n'est inscrit. Ce n'est pas une nouveauté : il y a toujours eu des jours libres, mais ils sont plus nombreux aujourd'hui qu'autrefois. L'équilibre du calendrier, quelquefois tenté, a périodiquement été rompu par des introductions de fêtes de saints opérées sans plan d'ensemble.

Le calendrier romain général est complété par un commentaire, où ses auteurs expliquent les raisons des changements. En ce qui concerne les saints écartés du calendrier, la formule habituelle est que leur importance ne semble pas justifier leur présence au calendrier général, mais que les Églises qui en ont le désir peuvent les honorer. Dans quelques cas seulement, le commentaire fait allusion aux difficultés de l'histoire en face de la critique historique. Jamais les auteurs du commentaire ne déclarent qu'un saint autrefois inscrit au calendrier de l'Église universelle n'était pas digne de cet honneur ou aurait été canonisé sans motifs suffisants.

Le calendrier romain général ne mentionne donc qu'un très petit nombre de saints ; cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas d'autres, mais que les saints sont si nombreux qu'on ne peut les honorer solennellement tous, en tous lieux. Leur action de leur vivant ou leur popularité après leur mort leur ont valu d'être honorés publiquement, dans une région plus ou moins vaste. L'apôtre saint Pierre est fêté dans toutes les Églises du monde, aussi bien en Orient qu'en Occident. Saint Martin, évêque de Tours, est fêté dans toutes les Églises d'Occident, mais il ne figure pas au calendrier byzantin. Sainte Geneviève de Paris se trouve depuis longtemps dans tous les calendriers de France, mais elle n'a jamais été inscrite à celui de Rome. Saint Germain, évêque de Paris, n'a guère été honoré hors du diocèse de Paris. Le culte de beaucoup de saints a toujours été limité à une ville, à une abbaye, à une église. Par exemple, saint Dié ou saint Flour n'ont guère été connus en dehors des villes qui portent leur nom.

Certains saints ont donc été plus vénérés que d'autres, pour les raisons les plus diverses. On comprend sans peine que la Vierge Marie* et les apôtres soient honorés en tous lieux. Les grands docteurs de l'Église, comme saint Jean* Chrysostome ou saint Augustin*, se sont également imposés partout ; leur renommée de sainteté a été portée par leurs écrits, partout lus et étudiés. La dévotion aux saints fondateurs d'ordres religieux a été diffusée par leurs disciples. Des martyrs romains des premiers siècles ont bénéficié de l'adoption par les Églises des divers pays du calendrier de l'Église romaine. Au Moyen Âge, le culte de certains saints s'est diffusé par des distributions de reliques qu'on collectionnait alors avec passion : c'est ce qui explique le succès qu'eurent autrefois sainte Ursule et les onze mille vierges de Cologne.

La popularité du culte des saints ou leur insertion dans des calendriers dépendent très souvent de circonstances extérieures, qui n'ont que des rapports lointains avec les personnes elles-mêmes.

Le martyrologe

Il est donc impossible de mentionner tous les saints dans un calendrier, mais on laisse à chaque prêtre et à chaque fidèle la plus grande liberté dans leur dévotion particulière, puisqu'une règle liturgique ancienne et renouvelée récemment déclare qu'on peut célébrer la messe en l'honneur de tout saint inscrit au Martyrologe romain. Car le livre liturgique qui contient les listes des saints n'est pas le calendrier, mais

le martyrologe. Dès l'époque des persécutions et plus encore au IVe s., on établit dans beaucoup d'Églises la liste des anniversaires des martyrs. La plus ancienne liste conservée est celle de Rome composée en 354. Au Ve s., en Italie, on rassembla diverses listes en une compilation unique qui, attribuée à tort à saint Jérôme, est connue sous le nom de « martyrologe hiéronymien ». Le nom de *martyrologe* vient de ce que les premiers saints honorés d'un culte furent les martyrs.

Rédigé en Italie, le martyrologe hiéronymien fut augmenté à Auxerre vers 600. Il ne donne que des noms de saints avec l'indication du lieu de leur mort, sans plus. Bède (le Vénérable) eut l'idée d'ajouter un petit commentaire historique. Il fut imité par plusieurs auteurs au IXe s. Usuard, moine de Saint-Germain-des-Prés à Paris, acheva vers 865 un martyrologe qui se répandit ensuite dans toute l'Église latine. C'est cette œuvre que le savant oratorien Baronius (Cesare Baronio, 1538-1607) prit pour base de son travail, quand le pape Grégoire XIII lui demanda de composer un Martyrologe romain, qui fut approuvé en 1584. Ce martyrologe est une compilation réalisée à partir des anciens martyrologes occidentaux et de leurs équivalents grecs, les synaxaires. On y ajouta ensuite les saints canonisés par les papes ; les saints ainsi introduits après une canonisation décidée à la suite d'un procès minutieux ne présentent pas de difficulté, mais il n'en est pas toujours de même pour les personnages inscrits auparavant dans leurs martyrologes par des compilateurs. On a d'ailleurs fréquemment exagéré les erreurs du Martyrologe romain : on a par exemple prétendu qu'on y trouvait l'hérétique Arius* ; il n'y a jamais été ; s'il a paru dans des martyrologes anciens et nullement officiels, c'est par suite d'une confusion faite par un compilateur, qui l'avait introduit sans savoir de qui il s'agissait, puisque le nom figurait sans aucun commentaire. On répète volontiers que le Bouddha est nommé dans le Martyrologe romain : en réalité, on y trouve Josaphat, héros d'un roman chrétien, dont l'auteur avait emprunté le canevas à la légende du Bouddha ; si Josaphat a été pris pour un saint, c'est parce qu'il est le héros d'un roman chrétien et monastique, nullement parce que quelques-unes de ses aventures ont été imaginées à l'imitation de celles du Bouddha.

Il est cependant certain que le Martyrologe romain contient de très nombreuses erreurs historiques : quelques-unes sont dues à la négligence d'anciens compilateurs, la plupart viennent de l'utilisation de légendes prises pour des histoires authentiques, d'autres sont dues à une mise en œuvre maladroite des documents. L'ensemble est peu satisfaisant et ses défauts sont tellement évidents que la plupart des communautés religieuses en ont abandonné la lecture. La refonte du martyrologe est actuellement à l'étude. Les travaux de critique historique réalisés depuis trois siècles permettront d'éliminer de très nombreuses erreurs et les noms qui ne correspondent à rien. Pour gonfler leurs listes, les anciens compilateurs avaient souvent emprunté des noms à des récits de martyres dont on sait maintenant qu'ils sont de purs romans et qui mettaient en scène des personnages qui n'ont jamais existé. Quelques cas sont encore plus étonnants : les très anciens martyrologes manuscrits, étant fort mal écrits, ont été parfois mal lus ; le diacre Florus de Lyon crut ainsi découvrir deux martyrs, dont les noms, au génitif latin, auraient été *Poli* et *Eutici* ; en réalité, il avait coupé en deux le nom du martyr *Polieutici*, le célèbre Polyeucte, avec l'histoire duquel Corneille composa une tragédie. Il ne semble pas que de tels martyrs imaginaires, même mentionnés au martyrologe, aient jamais été honorés d'un culte en quelque lieu. Par contre, le Martyrologe romain ignore des saints qui méritent d'y figurer et dont le culte a été approuvé par l'autorité du Saint-Siège ; leur nombre est si important qu'il est probable que, dans le nouveau martyrologe, ils compenseront largement les suppressions.

L'histoire des saints est immense, puisqu'elle s'étend sur l'univers entier et pendant une période de deux millénaires. Il ne faut donc pas s'imaginer qu'il est possible de résoudre tous les problèmes qui se posent à leur sujet. Il faut souvent se résigner à ignorer. Beaucoup des très anciens martyrs furent pourvus d'une légende, parce qu'on se souvenait de leur nom, mais pas de leurs actions. On peut écarter leur légende, mais il n'y a aucun moyen de connaître la vérité. D'autres saints sont vénérés depuis une époque très reculée, sans que leur histoire ait été transmise. Et il est rare, bien que cela arrive encore quelquefois en Orient et plus rarement en Occident, qu'on découvre des écrits sincères sur des saints oubliés.

Les martyriums

Dans le christianisme primitif, le culte des martyrs apparaît comme un développement du culte funéraire. La communauté chrétienne, comme la famille, célèbre l'anniversaire de ses morts. C'est l'origine du calendrier des saints, où sont portés, à la date voulue, les noms des martyrs célébrés dans une église déterminée : l'usage est attesté par saint Cyprien, à Carthage, au début du IIIe s. Bien entendu, la création d'une célébration liturgique a pour corollaire la construction d'un tombeau plus ou moins monumental. Les cimetières chrétiens sont nécessairement *extra-muros* en vertu de la législation romaine ; c'est donc en dehors des villes que des processions, puis des pèlerinages vont célébrer les martyrs, que vont s'élever sur leurs tombes des monuments commémoratifs — dans l'esprit des *hérôon* grecs construits à la gloire des héros de chaque cité.

Ces monuments gardent souvent l'aspect de monuments funéraires. C'est dire qu'ils prendront la forme de mausolées, agrandis pour pouvoir accueillir les cérémonies, mais qui resteront volontiers carrés, circulaires, polygonaux ou cruciformes. Primitivement, ils ne sont pas destinés à la célébration de la messe, réservée à l'église épiscopale *intra-muros*, qui a le plan rectangulaire d'une basilique* à abside orientée.

Les martyriums tendront à se multiplier à partir de la paix de l'Église. Leur construction sera favorisée dans le programme des édifices élevés par l'empereur Constantin après 326, avec une nuance de sens différente. L'empereur semble avoir voulu affirmer le caractère historique des récits du Nouveau Testament : c'est ainsi qu'à Jérusalem l'évêque Macaire a reçu des sommes considérables pour construire un vaste ensemble monumental autour du tombeau du Christ, retrouvé par des fouilles sous un temple païen. La rotonde du Saint-Sépulcre, accompagnée de la cour où se trouvait la colline du Calvaire, d'une vaste basilique, d'un atrium à colonnes, était le principal martyrium du christianisme. Un complexe comparable fut construit autour de la grotte de la Nativité, à Bethléem, comme autour du rocher de l'Ascension, au mont des Oliviers ; c'étaient deux octogones, accompagnés de basiliques, l'une composée avec l'octogone, l'autre distincte. En Palestine, les édifices commémoratifs se multiplient en même temps que les monuments funéraires — le tombeau de la Vierge, par exemple, ou l'église cruciforme du puits de Jacob. Tous veulent porter témoignage : un martyr est un témoin du Christ, un site historique aussi.

À Constantinople, au centre de sa capitale, Constantin prépara son tombeau : ce fut l'église des Saints-Apôtres, où il voulait rassembler les corps des compagnons du Christ, dans des tombeaux qui entoureraient le sien. À Rome, il fit élever une énorme basilique à transept au-dessus d'un « trophée », monument conservant la mémoire de saint Pierre. L'autel fut construit sur cet édifice, au centre d'une croix formée par la nef, le sanctuaire et les deux bras du transept — plan qui combinait donc les dispositifs basilical et cruciforme.

Le prestige de ces monuments en fit des modèles pour les architectes : il y eut en Grèce et en Occident de nombreuses basiliques à transept ; partout on retrouve des rotondes évoquant le Saint-Sépulcre, souvent autour de reliques de la Croix.

Les reliques des martyrs, également, reçurent bientôt un culte, dérivé de celui que recevaient leurs tombeaux. Les martyrs étaient des intercesseurs, et les fidèles aimaient être enterrés « près des saints ». Leurs corps, de plus, étaient souvent réputés avoir la vertu miraculeuse de guérir les malades. De là vint le désir de réunir, dans les églises des villes, des fragments des corps saints. La prière des fidèles passait par les saints pour monter vers le Christ : d'où la présence de reliques sous l'autel. Dans certaines régions, comme la Syrie, une chapelle spéciale était consacrée à ce culte parallèle, et les reliquaires permettaient, par un jeu d'entonnoirs et de robinets, la préparation de la salutaire « huile des martyrs ».

Ainsi les cathédrales empruntaient-elles quelque chose de leur rôle et de leur liturgie aux martyriums des cimetières. Symétriquement, au cours des pèlerinages, on célébra la messe sur les tombeaux des saints. L'usage est attesté dans les catacombes ; il est rendu évident, en architecture, par une adaptation des édifices à plan centré, désormais pourvus d'une abside orientée et d'un autel eucharistique. Les deux types d'édifices se rejoignent, et ce rapprochement joue un rôle dans l'introduction de la coupole sur le plan basilical, phénomène général en Orient : la basilique à coupole et la coupole sur l'église en croix inscrite sont caractéristiques de l'art byzantin*.

Le culte des martyrs s'était développé très vite. On leur a assimilé les ascètes, dont les mortifications faisaient l'admiration des foules. Un des plus beaux martyriums, de la fin du Ve s., a été construit autour de la colonne de saint Siméon Stylite. La vénération que les fidèles portaient aux anciens évêques de chaque communauté a pris des formes analogues. Les diocèses, grâce au transport des reliques, ont pu se transmettre leurs cultes particuliers. On a vénéré partout les apôtres, les saints illustres, ceux aussi qui étaient inscrits au Martyrologe romain, par exemple. Ainsi s'est constitué le culte des saints, tel qu'il persiste aujourd'hui dans la plupart des Églises chrétiennes. Il est si étroitement incorporé à la liturgie eucharistique qu'on n'imagine guère qu'il ait pu d'abord en être distinct.

J. L.

▶ *Basilique / Paléochrétien (art).*

📖 **A. Grabar, *Martyrium. Recherches sur le culte des reliques et l'art chrétien antique* (Adrien-Maisonneuve, 1947 ; 2 vol.). / J. Lassus, *Sanctuaires chrétiens de Syrie* (Geuthner, 1947).**

Modernes vies de saints

Il y eut dès le haut Moyen Âge des « passionnaires », recueils de Passions de martyrs. On les utilisa dans les bréviaires et dans des compilations univer-

sellement diffusées comme la *Légende dorée*, ou les innombrables collections de *vies des saints*. Souvent, les légendes anciennes furent corrigées, remaniées, allégées des invraisemblances trop visibles et des contradictions chronologiques flagrantes. Ces modifications rendent plus ingrate la tâche de la critique, beaucoup de lecteurs qui goûtent les Passions des martyrs ou les vies de saints ainsi remaniées ne comprenant pas que retirer d'un roman les parties invraisemblables produit un roman vraisemblable et non une histoire authentique.

Dans la production imprimée, il faut donc distinguer trois espèces de publications concernant les saints.

• Des recueils de documents anciens sont présentés tels qu'ils furent écrits autrefois, avec habituellement un commentaire explicatif. Ces documents, qui peuvent n'avoir aucune valeur historique en ce qui concerne les saints eux-mêmes, sont indispensables pour suivre l'évolution des idées et des mentalités, et connaître l'histoire du culte des saints. La plus importante collection de ce genre est celle des *Acta sanctorum* des pères bollandistes, qui compte 67 volumes in-folio.

• Certaines vies de saints sont écrites objectivement et s'appuient sur une documentation éprouvée. On peut signaler deux collections : en anglais, *The Lives of the Saints* du P. H. Thurston ; en français, les *Vies des saints*, éditées par les bénédictins de Paris. Ces deux collections présentent les saints selon les jours de l'année. Il existe aussi des dictionnaires de saints selon l'ordre alphabétique, le plus important, en 13 volumes in-quarto, est la *Bibliotheca sanctorum*.

• De très nombreuses vies de saints, soit isolées, soit en collections, déjà anciennes ou malheureusement plus récentes, se contentent de répéter en les mettant au goût du jour ce qu'on raconte traditionnellement sur les saints ; ces mélanges de renseignements de provenance et de valeur diverses, trop souvent médiocres, ont un caractère anecdotique qui ne permet pas d'avoir une véritable idée de la personnalité réelle des saints. Il est dommage qu'on s'imagine qu'un souci d'édification n'ait pas à tenir compte de l'histoire sérieuse.

Surnaturel et merveilleux

Le succès de beaucoup de vies de saints s'explique par le désir qu'on eut de lire ou d'entendre des récits extraordinaires, de voir des héros accomplir des prodiges, échapper à leurs ennemis, guérir instantanément, réaliser des exploits extraordinaires. Ce besoin de merveilleux est commun à tous les hommes ; on le rencontre aussi bien dans les épopées que dans les romans d'aventures les plus modernes ; il n'est pas une caractéristique de l'hagiographie, même si une allusion à la toute-puissance de Dieu tend à lui donner une apparence religieuse.

On a reproché à la critique hagiographique de mépriser ou même de nier le surnaturel, de refuser de reconnaître l'intervention divine. En fait, la critique hagiographique doit être très prudente devant les faits merveilleux ; se prononcer sur la possibilité théorique du miracle n'est pas du ressort de la critique historique, mais de la philosophie. Il n'en reste pas moins vrai que certains faits ont pu passer autrefois pour extraordinaires parce qu'on ignorait leurs causes, et qu'il est le plus souvent très difficile de décider, faute d'éléments suffisants. L'historien doit savoir reconstituer exactement un fait tel qu'il a été vu et compris par les contemporains, sans porter de jugement personnel, quand les éléments décisifs font défaut.

Le triomphe du saint se place au plan surnaturel, c'est-à-dire au plus intime des rapports avec Dieu ; il peut y avoir des manifestations spectaculaires, mais elles ne sont pas nécessaires. À toutes les époques, les uns se délectent de récits merveilleux, les autres se méfient de tout ce qui paraît étrange ; la critique hagiographique a le rôle difficile d'échapper à ces deux excès et de suivre les saints dans leur cheminement réel et quelquefois déconcertant.

Psychologie des saints

Pendant des siècles, les auteurs de vies de saints se contentèrent de raconter les actions de leurs héros, sans tenter directement de les commenter. Au Moyen Âge, on ne se gênait pas pour raconter crûment des épisodes étonnants, mais, à l'époque de la Renaissance, le ton changea. En réaction contre des abus trop répandus, les protestants attaquèrent le culte des saints et ne se privèrent pas de souligner les défauts de beaucoup de légendes. La Contre-Réforme catholique répondit en épurant le culte des saints et en écartant ce qui dans les récits en circulation paraissait moins heureux. Le résultat aboutit à un type de sainteté assez conventionnel. À l'époque moderne, les progrès des sciences de l'homme modifièrent radicalement les points de vue. Malheureusement, on voulut plutôt détruire les anciens types que connaître les saints dans leur authenticité, et on ne se donna pas toujours la peine de faire les études préparatoires indispensables pour découvrir la véritable personnalité des saints. Quelques succès à scandale, loin de renouveler l'hagiographie, attirèrent une méfiance imméritée sur les recherches nouvelles.

L'admiration irraisonnée des saints veut en faire des personnages irréels, aux actions toujours indiscutables, irrépréhensibles, même en des matières qui ne touchent pas à la pratique des vertus. Plus encore, elle refuse d'admettre que des saints ont pu être troublés comme les autres hommes, et surtout que certains ont pu souffrir dans leur psychologie. Les abus d'interprétation sont en effet possibles, mais c'est une erreur non moins grave de ne pas vouloir admettre que Dieu puisse faire un saint avec un homme quel qu'il soit, malgré des défaillances physiologiques, aussi bien maladies du corps que troubles psychiques. S'il est arrivé que certains mettent sur le compte d'un dérangement cérébral la véritable sainteté, la contribution des sciences de l'homme à l'étude de la sainteté se révèle positive. Les saints apparaissent comme des cas extrêmement intéressants pour les psychologues. De sévères examens apportent à l'étude de la sainteté une confirmation d'autant plus importante qu'elle était inattendue. Des saints canonisés à une époque où les connaissances psychologiques étaient rudimentaires ne sortent nullement diminués. Le déchet n'est pas constitué par les saints eux-mêmes, mais par les récits imaginaires composés sur eux. Le verdict ne s'applique nullement aux saints, mais à leurs biographes.

L'hagiographie

Le mot *hagiographie* est composé de deux mots grecs qui signifient « sacré » et « écrire ». Étymologiquement, il pourrait donc désigner toute étude du sacré ou toute étude religieuse, et il a été appliqué en fait à l'étude de la Bible. Mais en France on a l'habitude de réserver le terme à l'étude des vies des saints.

Le « phénomène hagiographique » n'est pas propre au christianisme. Avant le Christ, le peuple d'Israël vénérait les grands personnages de l'Ancien Testament ; l'islām et les religions de l'Inde ont leurs héros. On sait que certaines idéologies qui ne se recommandent d'aucune religion ou sont délibérément athées n'oublient pas de rappeler la glorieuse mémoire de leurs membres disparus, et souvent avec des modalités ou en des termes qui rappellent le culte des saints dans le christianisme. Les variantes sont cependant assez importantes pour qu'il ne puisse être question de traiter simultanément ces diverses hagiographies. La présente étude est limitée à l'Église catholique romaine et aux Églises chrétiennes d'Orient.

Critique historique en hagiographie

Toute étude sur les saints revient constamment sur la nécessité de la critique, car la plupart des documents contiennent à la fois des éléments historiques importants et des additions légendaires, et c'est d'une sérieuse discrimination que dépend l'approche de la vérité.

Et pourtant, de nos jours encore, l'emploi de la critique historique en hagiographie est discuté. On va quelquefois jusqu'à voir dans la critique hagiographique une agression contre la foi, on prétend au moins qu'il y a un manque de respect envers les saints. De tels jugements viennent d'une erreur de perspective, qui confond le saint et son biographe, lie étroitement la gloire du saint à ce qu'on a raconté de lui. En fait, si le saint est un vrai saint, on doit admettre que sa sainteté ne dépend pas d'épisodes légendaires ajoutés à son histoire véritable. La foi n'est nullement engagée en ce domaine, la liberté du critique est entière.

Mais pourquoi donc la critique joue-t-elle un tel rôle en hagiographie ? Les anciens écrivains chrétiens étaient-ils tous des faussaires ? Les admirateurs des saints pensaient-ils que seul le mensonge permettait de les glorifier ? Non, mais il importe de ne pas juger les époques anciennes avec la mentalité de la nôtre.

Paradoxalement, les récits de martyres que le goût moderne considère comme les meilleurs n'ont pas été écrits pour l'édification des fidèles, mais pour les besoins de l'administration romaine : les procès-verbaux des greffiers. On possède ainsi les interrogatoires que subit l'évêque de Carthage, saint Cyprien*, en 257 et 258 ; le premier s'acheva par l'exil, le second par une condamnation à mort : l'accent de ces témoignages directs est extrêmement émouvant.

Mais autrefois, on en jugeait différemment : la simplicité de ces actes était considérée comme de la sécheresse, les dévots des martyrs voulaient en savoir davantage, les clercs en profiter pour rappeler à leurs auditeurs les grands dogmes chrétiens et les exciter à la vertu. On ne pensait nullement à mal en ajoutant des discours ou des épisodes. C'est ainsi que les collections d'actes des martyrs contiennent des pièces où de longs passages interpolés s'ajoutent à un fond certainement authentique. Les

discours mis dans la bouche des martyrs peuvent apporter un témoignage utile sur la mentalité de ceux qui les ont composés, mais nullement sur celle du saint auquel on les prête.

À l'époque des persécutions, il arrive aussi qu'un témoin écrive le récit d'un martyre auquel il avait assisté. C'est par une lettre adressée aux Églises d'Asie qu'on connaît saint Pothin, sainte Blandine et leurs compagnons, mis à mort à Lyon en 177. Ces récits n'ont pas la rigueur des procès-verbaux des greffiers, mais ce sont des documents de premier ordre, qui font connaître à la fois les événements et les réactions des assistants.

Pas plus que les procès-verbaux, les récits des contemporains ne pouvaient satisfaire tout le monde ; certains furent repris et amplifiés, et malheureusement, la plupart du temps, le texte original est perdu. Parce qu'il existe des Passions de martyrs dans lesquelles la critique a pu distinguer un fond authentique et des amplifications légendaires, des historiens optimistes ont espéré retrouver dans toutes les anciennes Passions de martyrs des traces de documents contemporains, mais leurs efforts n'ont pas abouti. Et cela ne doit pas étonner, car on sait que, dans les périodes troublées, bien des héros ont disparu sans autres témoins de leur mort que leurs bourreaux, qui n'ont habituellement aucune envie de consigner des souvenirs précis en l'honneur de leurs victimes.

Quand le pape Damase (366-384) organisa les visites de tombes des martyrs dans les catacombes romaines, il composa des inscriptions où il se contenta d'éloges assez vagues. Le peuple romain avait d'autres exigences : des écrivains se mirent à l'œuvre et composèrent de longues Passions, où ils mirent en scène, avec des martyrs déjà célèbres, d'autres qui l'étaient beaucoup moins et des personnages complètement ignorés, soit qu'ils aient lu leurs noms sur des tombeaux, soit qu'ils les aient simplement inventés. Tous ces récits se ressemblent d'autant plus que le plagiat semblait aux auteurs une garantie de véracité. Les péripéties sont peu variées, les discours interminables et les supplices affreux ; les prodiges qui abondent sont le plus souvent invraisemblables ou même ridicules. Les auteurs ont évidemment voulu exalter leurs héros et la puissance de Dieu, mais aucun n'a réussi à écrire un chef-d'œuvre littéraire. La poésie des vieilles légendes, à laquelle on fait parfois allusion, n'a jamais existé que dans l'imagination de ceux qui ne les ont pas lues, les épisodes vraiment pittoresques ou intéressants sont rares, la mentalité de tels écrivains est fort éloignée de la nôtre. On aurait tort de les prendre tous pour des faussaires : certains ont utilisé des traditions orales, l'état des lieux, des inscriptions, la disposition des tombes, mais, alors qu'ils étaient convaincus qu'ils retrouvaient l'histoire, ils la travestissaient complètement.

Les vies des saints non martyrs peuvent ne pas avoir plus de valeur historique que beaucoup de Passions de martyrs. Là encore, les auteurs pensent glorifier leurs héros en multipliant les prodiges, mettent en scène des personnages au mépris des règles les plus élémentaires de la chronologie, adaptent sans aucun scrupule des anecdotes déjà racontées sur d'autres saints. La critique doit s'exercer sur ces récits, mais sans tomber dans des systèmes qui ne valent pas mieux que les clichés légendaires. Il est arrivé que des légendes de saints aient été écrites pour défendre des intérêts matériels ou pour attirer les pèlerins, mais on a eu tort d'abuser de cette explication : on peut écrire une légende pour soutenir ses intérêts, on peut le faire tout simplement pour glorifier un saint vénéré, pour le plaisir de composer un beau récit, pour présenter ce qu'on croit sincèrement être la vérité, même si on se trompe. Il ne faudrait d'ailleurs pas exagérer la naïveté de nos ancêtres et supposer qu'ils étaient prêts à abandonner leurs droits sous la menace de châtiments divins ou pour imiter des personnages de légende.

Sans être complètement légendaires, beaucoup de vies de saints appellent de sérieuses mises au point, parce qu'elles ont été rédigées dans un milieu fidèle au souvenir du saint, mais en un temps différent.

Dégager l'histoire réelle de l'hagiographie, au sens édifiant du terme, n'est pas seulement très difficile ; cette opération se heurte à ceux qui se posent en défenseurs de la tradition héritée du saint lui-même. On sait quelles difficultés rencontrent les historiens, qui rappellent des épisodes volontairement passés sous silence ou qui publient les écrits authentiques des saints en face d'éditions retouchées ; on leur objecte que l'histoire officielle serait plus proche de la réalité que les documents !

J. D.

J. D.

🕮 **H. Delehaye, *les Légendes hagiographiques* (Vromant, Bruxelles, 1905 ; 3e éd., 1927). / F. G. Holweck, *A Biographical Dictionary of the Saints* (Londres, 1924). / A. J. Festugière, *la Sainteté* (P. U. F., 1942). / H. Günter, *Psychologie der Legende, Studien zu einer wissenschaftlichen Heiligen-Geschichte* (Fribourg, 1949). / R. Aigrain, *l'Hagiographie, ses sources, ses méthodes, son histoire* (Bloud et Gay, 1953). / A. P. Frutaz, *Le Sezione storice della Sacra Congregazione dei Riti, origini e metodo di lavoro* (Rome, 1963). / P. Delooz, *Sociologie et canonisation* (Nijhoff, La Haye, 1969). / J. P. Torrell, *Inutile Sainteté ? L'homme dans le miroir de Dieu* (Éd. du Centurion, 1971). / P. Pierrard, *Dictionnaire des prénoms et des saints* (Larousse, 1974).**

Saint-Aubin (les)

Famille d'artistes français du XVIIIe s., originaire du Beauvaisis, région que Germain de Saint-Aubin (1657-1734) quitta pour s'installer brodeur à Paris.

Son fils, Gabriel-Germain (Paris 1696 - *id.* 1756), brodeur du roi, eut quinze enfants, dont quatre devaient laisser un nom dans les arts.

L'aîné, **Charles Germain** (Paris 1721 - *id.* 1786), historiographe de la famille, commença par travailler dans l'atelier de son père. En 1745, il s'établit à son compte et devint, en quelques années, le premier modéliste en broderie de Paris. Il fit preuve d'une imagination inépuisable dans ce domaine, ainsi qu'en témoignent les dessins conservés dans les bibliothèques de l'Institut de France et de l'École nationale des beaux-arts, et le *Recueil de chiffres* gravé d'après lui par Marillier. En 1770, il écrivit un *Mémoire sur l'art du brodeur* qui fut publié par l'Académie des sciences dans sa *Description des arts et métiers*. Les dessins en étaient gravés par son frère Augustin.

Il a également dessiné des caricatures et pratiqué l'eau-forte. Il a ainsi gravé plusieurs suites : *Mes petits bouquets*, *Mes fleurettes* et surtout *l'Essay de papillonneries humaines*, deux séries de six pièces (1748) qui ont assuré sa gloire posthume. Ces variations dans le style des arabesques, exécutées d'une pointe à la fois ferme et légère, comprennent des petites scènes pleines de fantaisie, où les insectes jouent le rôle des hommes, comme le faisaient les singes dans les œuvres décoratives de Claude Gillot, de Watteau ou de Christophe Huet.

Gabriel Jacques (Paris 1724 - *id.* 1780) avait pour ambition la peinture d'histoire, mais, après quatre échecs au Concours de Rome, il se consacra essentiellement au dessin, qu'il enseigna chez l'architecte Jacques François Blondel et à l'Académie de Saint-Luc. Bohème de la famille, il ne cessa durant toute sa vie de dessiner « en tous temps et en tous lieux », présent à tous les menus événements de la vie parisienne et accumulant une masse énorme de croquis. Le Louvre conserve un de ses livres de dessins pour les années 1759-1778, et le musée de Stockholm celui de 1779. Il s'était fait la spécialité d'illustrer, pour les amateurs d'art, les marges des livrets des Salons et des catalogues de ventes de minuscules croquis des œuvres exposées, si précis qu'ils sont encore aujourd'hui utiles pour l'identification de tableaux et de sculptures. Le cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale conserve plusieurs de ces livrets.

La qualité de la facture, la sûreté du trait, la verve primesautière de ses dessins se retrouvent dans la cinquantaine d'eaux-fortes qu'il a laissées et qui sont peut-être les meilleures gravures originales françaises du XVIIIe s. Elles comprennent des illustrations, quelques allégories et scènes bibliques, mais surtout des sujets de mœurs croqués sur le vif, témoignages de sa curiosité de badaud parisien : *la Marche du bœuf gras* (1750), *les Nouvellistes* (1752), *Vue du Salon du Louvre* (1753), *le Spectacle des Tuileries* et *la Petite Poste* (1760), *l'Incendie de la foire Saint-Germain* (1762).

On connaît quelques-uns de ses tableaux : *la Parade* (National Gallery, Londres), *la Réunion du boulevard* (musée de Perpignan) et, dans des collections privées, *la Récompense, la Comparaison du bouton de rose*. Ses tableaux d'histoire, comme *le Tremblement de terre de Lisbonne* du Salon de 1774, sont perdus.

Louis Michel (Paris 1731 - *id.* 1779) eut une carrière plus modeste que celle de ses frères. Peintre sur porcelaine attaché à la Manufacture de Sèvres, il y travailla pendant un quart de siècle, de 1754 jusqu'à sa mort.

Augustin (Paris 1736 - *id.* 1807) fut le plus célèbre de la famille à son époque. Dessinateur et graveur fécond, il commença à tenir le crayon sous la direction de son frère Gabriel, avant d'entrer dans l'atelier du graveur Étienne Fessard (1714-1777), puis chez Laurent Cars (1699-1771). À seize ans, il produit ses premières planches : billets d'invitation, programmes de fêtes ou de théâtre, adresses de commerçants. Il grave ensuite plusieurs séries : *Différents Jeux des petits polissons de Paris*, *Mes gens ou les Commissionnaires ultramontains*, et atteint rapidement la notoriété. Agréé à l'Académie royale en 1775, il n'acheva jamais son morceau de réception. Deux ans plus tard, il succéda à Fessard comme graveur du roi et de sa Bibliothèque, et fut chargé de graver les médailles du Cabinet du roi.

Son œuvre est abondant et varié. Il a dessiné des scènes de la vie parisienne qui montrent son sens aigu de l'observation, parmi lesquelles plusieurs pendants qui sont ses chefs-d'œuvre : *Tableau des portraits à la mode* et *la Promenade des remparts de Paris*, gravés par Pierre François Courtois (1760), *le Bal paré* et *le Concert*, gravés par Antoine Jean Duclos (1774). Mais c'est surtout son talent de portraitiste qui a fait son succès et sa popularité. Il a laissé plus de trois cent cinquante effigies, dont ses contemporains appréciaient la ressemblance. Il aimait les représenter de profil dans un encadrement en forme de médaillon. Il a gravé lui-même certains de ces portraits ; pour d'autres, il a confié ses dessins ou ses préparations à l'eau-forte à divers burinistes ; enfin, il en



Gabriel de Saint-Aubin, *Louis XVI posant (rétrospectivement) la « première pierre » de l'amphithéâtre de chirurgie.* Dessin. 1774. (Musée Carnavalet, Paris.)

a gravé un grand nombre sur les dessins de Charles Nicolas Cochin le Fils (1715-1790). On a pu dire de lui qu'il avait la « taille spirituelle jusque dans la perruque des gens ».

Par sa charge de graveur de la Bibliothèque du roi, il fut conduit à exécuter d'innombrables planches documentaires pour les recueils de médailles (1762-1778) du numismate Joseph Pellerin. Il travailla ensuite à la *Description des principales pierres gravées* du cabinet du duc d'Orléans (1780). Il faut ajouter à tout cela son activité d'illustrateur : on lui doit de nombreux frontispices et culs-de-lampe, ainsi que des planches pour les *Œuvres complètes* de Voltaire, le *Voyage pittoresque de Paris* d'Antoine Nicolas Dezallier d'Argenville, les *Almanachs iconologiques* de Cochin.

La fin de sa vie fut difficile. Il grava encore des médailles pour les autorités révolutionnaires. Mais, dépouillé de sa charge, privé de son atelier de la Bibliothèque, malade, il dut, jusqu'à sa mort, solliciter des commandes de portraits pour les publications de l'éditeur Renouard.

M. B.

🕮 E. Bocher, *les Gravures françaises du* XVIIIe s., fasc. 5 : *Augustin de Saint-Aubin* (Morgand et Fatout, 1880). / E. Dacier, *Gabriel de Saint-Aubin, peintre, dessinateur et graveur* (Van Oest, 1930).

Saint-Brieuc

Ch.-l. du départ. des Côtes-du-Nord, sur la Manche ; 56 282 hab. *(Briochins).* L'agglomération compte plus de 85 000 hab.

Préfecture, ville relais traversée par d'importants courants de circulation, Saint-Brieuc est un pôle commercial, administratif, scolaire, mais aussi un petit centre industriel au cœur d'un département essentiellement agricole.

C'est sans doute au VIe s. que des moines venus de Grande-Bretagne sous la conduite de Brieuc fondèrent dans la vallée du Gouët, au fond de l'anse d'Yffiniac, un monastère que Nominoë érigea plus tard, en 849, en évêché. La cité qui se développa autour de la cathédrale-forteresse (XIIIe s.), Saint-Brieuc-des-Vaux ou Saint-Brieuc-en-Tournegouët, fut l'enjeu de bien des luttes (conflit de la Succession de Bretagne, guerres de la Ligue) avant de devenir, à partir des XVIe et XVIIe s., un centre administratif et politique, siège épisodique des États de Bretagne.

Délaissant les fonds marécageux, c'est à 3 km de la côte, sur un plateau s'avançant en promontoire entre les deux profondes vallées du Gouët et du Gouédic, que grandit cette ville, dont le centre garde encore, malgré ses vieilles demeures seigneuriales en pierre (hôtel de Rohan) ou à pans de bois (hôtel des ducs de Bretagne), un pittoresque aspect de gros bourg breton. Une forte expansion démographique depuis le XIXe s. (en 1830 : 10 300 hab. ; en 1930 : 29 000 ; en 1962 : 47 000) a obligé la cité à franchir ses limites premières et à vaincre, par d'audacieux ouvrages d'art, les obstacles des vallées (grave inconvénient du site encore actuellement) pour s'étendre sur les plateaux environnants.

Plaque tournante de la Bretagne septentrionale, bénéficiant de bonnes liaisons avec les villes de l'intérieur, Saint-Brieuc voit se renforcer sa fonction régionale. Avec un taux d'activité relativement élevé (44,8 p. 100), un fort emploi féminin, c'est un centre dynamique qui exerce son influence sur la moitié du département. La zone d'attraction commerciale, particulièrement importante, recouvre près de 180 communes : 4 700 personnes sont employées dans de multiples entreprises familiales (942 commerces, dont 300 au centre-ville) ou, depuis 1970, dans deux « grandes surfaces », tandis que les transports occupent 1 200 personnes. Chef-lieu de département, Saint-Brieuc possède une gamme complète de services (administrations [25 p. 100 des emplois], banques, assurances) qui lui concède un large rayonnement. L'hypertrophie des services fait de la préfecture des Côtes-du-Nord une ville marquée par l'excessive présence du tertiaire (66 p. 100 des emplois). Si le secteur industriel doit encore se développer, Saint-Brieuc, qui a connu récemment un relatif essor, par expansion des entreprises locales ou par décentralisation, est une des rares villes bretonnes à posséder un secteur secondaire diversifié. Les industries métallurgiques et mécaniques (Chaffoteaux et Maury, 1 850 emplois ; Sambre-et-Meuse, 774) occupent la majeure partie des actifs industriels ; la chimie, avec Le Joint français (950 emplois), semble marquer le pas. Le développement récent d'industries alimentaires, orientées vers la transformation des productions animales, s'explique par la vocation agricole du département. Capitale de la brosserie, Saint-Brieuc possède encore un secteur du bâtiment

(250 entreprises), des industries traditionnelles en stagnation (textiles, bois, etc.). Enfin, le port du Légué, malgré des conditions nautiques difficiles et des infrastructures limitées, progresse lentement et a, pour la première fois en 1972, dépassé les 500 000 t, essentiellement par des déchargements de sable et de maërl.

L'agglomération briochine, par son dynamisme, est une ville attractive (30 000 immigrés de 1954 à 1968), une ville relais pour l'exode rural. Cela explique la mobilité de sa population, sa jeunesse, mais aussi sa croissance régulière (2,6 p. 100 par an) et sa forte expansion spatiale (depuis 1966, 900 logements construits annuellement). Un vigoureux effort d'urbanisation a changé la physionomie de la ville : tandis que des collectifs accueillent les nouveaux arrivants ruraux dans les Z. U. P. des plateaux de l'est, les cadres s'installent dans des immeubles de standing en plein centre ou des lotissements de maisons individuelles à la périphérie.

Au fond d'une large baie aux plages de sable fin, Saint-Brieuc est certes une plaque tournante pour le tourisme de la Bretagne septentrionale, mais elle s'efforce de retenir elle-même le voyageur par son aspect coquet, ses espaces verts, ses promenades aménagées dont les belvédères offrent une vue magnifique sur la mer ou les agréables coulées de verdure des vallées. Si Saint-Brieuc justifie ainsi son titre historique de « cité gentille », elle apparaît aujourd'hui comme un centre accueillant, jeune et actif, qui doit poursuivre son effort pour diversifier encore ses activités afin de retenir dans leur région les ruraux des Côtes-du-Nord.

N. P.

▶ *Côtes-du-Nord.*

Saint-Denis

V. de la Seine-Saint-Denis.

C'est l'une des communes les plus importantes de la banlieue parisienne, comptant 96 759 habitants en 1975. Elle fut, avec Sceaux, l'une des deux sous-préfectures du département de la Seine et constitue aujourd'hui la commune la plus peuplée de la Seine-Saint-Denis.

Elle est située immédiatement au nord de Paris, dont elle est limitrophe par son appendice de *La Plaine-Saint-Denis* ; son centre est à 4 km à peine de la porte de La Chapelle. Elle fut longtemps, avec son enceinte fortifiée, la seule ville des environs immédiats de la capitale grâce sans doute à sa basilique, qui renfermait les tombeaux des rois de France, à ses pèlerinages, à sa foire, à ses activités industrielles, à sa situation sur la route du Nord, là où divergent les voies de Pontoise, de Beauvais et Chantilly, c'est-à-dire les chemins vers la Normandie et la Picardie.

À peine à 1 km de la Seine, la ville était située dans la Plaine-Saint-Denis, vestibule méridional de la plaine de France, parcourue par le Croult et ses affluents, comme la Vieille Mère, qui ont longtemps fourni à Saint-Denis l'eau pour ses industries, en particulier ses tanneries.

En 1821 est mis en service le *canal Saint-Denis*, qui relie le bassin de La Villette à la Seine et traverse le territoire de la commune. En 1840 sont construits autour de la ville des éléments importants de la défense avancée de Paris : les forts de l'Est, du Nord et de la Briche. En 1846, la voie ferrée qui part de la gare du Nord traverse à son tour la commune en direction de la Picardie et de la Flandre ; puis se développe le réseau du chemin de fer industriel de La Plaine-Saint-Denis et la gare de marchandises du même nom qui devient l'une des plus importantes de France.

Il n'est donc pas étonnant qu'à partir du début du deuxième tiers du XIX[e] s. Saint-Denis devienne peu à peu le plus important centre d'industrie lourde de la banlieue parisienne. Il s'y établit, surtout au sud (La Plaine-Saint-Denis) et à l'ouest (carrefour Pleyel) de la commune, la très importante usine à gaz du Landy, de nombreuses entreprises de grosse métallurgie et de chimie lourde, etc. La Première Guerre mondiale accentue encore cette industrialisation.

Aujourd'hui, le métro arrive jusqu'à la basilique ; de grands ensembles d'habitation sont construits, surtout au nord et à l'est de la commune ; l'autoroute du Nord facilite les relations avec Paris, mais aussi avec toute la banlieue nord-est et au-delà avec le nord de la France, puis la Belgique, mais elle constitue également une coupure pour la commune. Une opération de rénovation urbaine est entamée près de la basilique. Une certaine désindustrialisation se traduit par des fermetures d'usines, tandis qu'augmentent en contrepartie les emplois du secteur tertiaire. Saint-Denis reste le centre le plus important et le plus actif de la banlieue nord.

J. B.

L'art

Saint Denis, premier évêque de Paris, fut enterré au III[e] s. à l'endroit même où s'est élevée la basilique érigée en son honneur. Une église et une abbaye existaient déjà à l'époque mérovingienne, et Dagobert fut le premier roi franc à y recevoir sa sépulture. L'église fut reconstruite sur un plan plus vaste au début de l'époque carolingienne par l'abbé Fulrad. Elle fut consacrée en 775 en présence de Charlemagne. Pépin le Bref et Charles le Chauve y furent enterrés. Les fouilles de Summer McKnight Crosby et de Jules Formigé ont permis de restituer une partie de l'église et de la crypte.

En 1122, Suger (v. 1081-1151) fut élu abbé de Saint-Denis. Il joua un rôle considérable tant dans la politique du royaume que dans l'histoire de l'abbatiale.

C'est au XII[e] s. que s'affirme la vocation de nécropole royale de Saint-Denis et que débute la construction de l'église actuelle. Suger fit d'abord élever la façade occidentale, consacrée le 9 juin 1140 et raccordée à la nef carolingienne par des travées charpentées. Les portails ont été mutilés à la Révolution, et la tour nord a été démolie en 1847, mais l'essentiel subsiste. C'est la première façade gothique, avec celle de Chartres*, à deux tours élevées au-dessus de trois portails ornés de statues-colonnes (détruites). L'intérieur est voûté sur croisée d'ogives. Suger refit ensuite le chevet, consacré solennellement le 11 juin 1144. Il en reste la crypte et le rez-de-chaussée. À travers le double déambulatoire et la couronne des chapelles rayonnantes s'affirme le nouvel art gothique, avec ses volumes intérieurs intégrés dans un même espace grâce à la légèreté des supports et à la virtuosité du voûtement, avec une conception particulière de la lumière grâce aux vastes fenêtres colorées de verrières. De précieux témoins des vitraux de Suger pour les chapelles de Saint-Denis montrent l'importance de cette peinture translucide et de son iconographie au XII[e] s. Suger a d'ailleurs décrit lui-même ces verrières lumineuses, et celle de l'Arbre de Jessé a eu une longue postérité. Suger avait prévu de réunir le chevet à la façade par un transept non saillant et une nef à doubles collatéraux, qui eussent préfiguré le plan de Notre-Dame de Paris*, mais les ressources vinrent à manquer et le projet resta en plan.

En 1231, les travaux reprirent grâce au mécénat de Blanche de Castille, puis de saint Louis. On reprit le chœur de Suger dans ses parties hautes, puis on édifia un transept d'une ampleur exceptionnelle pour qu'il pût accueillir les sépultures de la famille royale et on termina par la nef, qui remplaça la vieille nef carolingienne et qui fut raccordée à la façade du XII[e] s. Les gros travaux étaient terminés en 1265 et conféraient à l'église son aspect actuel. La construction du XIII[e] s. n'est pas moins intéressante que celle de Suger, car elle est un des premiers exemples du gothique rayonnant, avec son triforium ajouré, ses hautes fenêtres composées et ses minces supports le long des parois. Le nom de Pierre de Montreuil, architecte qui mourut en 1267, y est associé de façon certaine, bien que son rôle, surtout dans les parties orientales de l'église, fasse l'objet de controverses. De cette époque datent plusieurs retables de pierre sculptée, qui ont été placés dans les chapelles du chevet. C'est aussi au XIII[e] s. que le tombeau sculpté de Dagobert fut érigé dans le chœur, et saint Louis fit placer dans le transept, en 1264, les gisants de ses prédécesseurs carolingiens et capétiens.

Par la suite, l'église s'enrichit de nombreux tombeaux sculptés, et des chapelles latérales furent ajoutées au nord de la nef pour les abriter. À la Révolution, les sépultures royales furent violées, mais une partie des sculptures fut recueillie par Alexandre Lenoir pour son musée des Monuments français à Paris. Depuis, ces monuments funéraires, qui ont perdu une partie de leur décor, ont regagné Saint-Denis et on leur a adjoint des tombeaux de diverses origines, si bien que l'église est devenue un véritable musée de la sculpture funéraire du XII[e] au XVI[e] s. Les gisants de Childebert I[er] et de Frédégonde, sculptés au XII[e] s. pour Saint-Germain-des-Prés, y ont pris place. Du XIII[e] s. datent le tombeau de Dagobert, ceux de la commande royale de 1260-1264 et les sépultures des enfants de saint Louis, rapportées de Royaumont. Parmi les sculptures du XIV[e] s., il faut mentionner le gisant de Robert d'Artois par Pépin de Huy, ceux de Jeanne d'Évreux et de sa fille Blanche de France par Jean de Liège, celui de Charles V par André Beauneveu* et celui de Du Guesclin par Thomas Privé et Robert Loisel. Du XV[e] s. date l'admirable effigie d'Isabeau de Bavière par Pierre de Thury. L'art de la Renaissance est particulièrement bien représenté par le tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne, œuvre due en grande partie à Jean I[er] Juste, sculpteur d'origine italienne établi à Tours,

par le mausolée en forme d'arc de triomphe de François Ier et de Claude de France, dessiné par Philibert Delorme*, sculpté par Pierre Bontemps, François Marchand et d'autres artistes. L'urne du cœur de François Ier, par Philibert Delorme et Pierre Bontemps, a été aussi placée à Saint-Denis depuis la Révolution. Le monument funéraire commandé par Catherine de Médicis pour elle-même et son mari Henri II aurait dû prendre place dans une chapelle à plan centré, la rotonde des Valois, qui fut entreprise au nord de l'église abbatiale par Jean Bullant, puis par Jean-Baptiste Androuet Du Cerceau, mais qui resta inachevée par suite des guerres de Religion et fut démolie au XVIIIe s. ; monument et sculptures, aujourd'hui dans le bras nord du transept, sont l'œuvre de Germain Pilon* et de son atelier.

Il ne reste presque rien du monastère médiéval, si ce n'est la très belle vasque du cloître de la fin du XIIe s. et des fragments de sculpture. Un plan prévoit le dégagement des abords de l'église pour permettre l'accès au portail nord du transept (porte des Valois), de la fin du XIIe s., et au portail sud, du milieu du XIIIe s. Un musée de l'œuvre présentera les objets précieux et les sculptures trouvés dans les fouilles. Mais le trésor de l'abbaye a disparu en grande partie. Quelques pièces rares ont été sauvées à la Révolution et recueillies au cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, comme le trône dit « de Dagobert », et au musée du Louvre, où on peut voir notamment, dans la galerie d'Apollon, l'épée du sacre, dite « de Charlemagne », et le sceptre de Charles V.

Les bâtiments abbatiaux, au sud de la basilique, ont été reconstruits au XVIIIe s. sur des plans de Robert de Cotte* et affectés par Napoléon Ier à la maison d'éducation de la Légion* d'honneur (1809). Cet ensemble monumental et sévère complète admirablement l'abbatiale médiévale, promue depuis 1967 cathédrale d'un nouveau diocèse.

A. P.

▶ *Île-de-France / Paris / Seine-Saint-Denis.*

F. d'Ayzac, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis* (Bray, 1861 ; 2 vol.). / S. McKnight Crosby, *The Abbey of St-Denis, 475-1122* (New Haven, Connect., 1942 ; trad. fr. *l'Abbaye royale de Saint-Denis*, Hartmann, 1953). / G. Brière et P. Vitry, *l'Abbaye de Saint-Denis* (Laurens, 1948). / J. Formigé, *l'Abbaye royale de Saint-Denis* (P. U. F., 1960).

Saint-Domingue

En esp. SANTO DOMINGO, capit. de la république Dominicaine.

Avec 671 402 habitants (recensement de 1970), Saint-Domingue rassemble le sixième de la population du pays. Après n'avoir connu pendant longtemps qu'un développement assez lent, la ville est entrée depuis une quinzaine d'années dans une période de croissance très rapide, et son rôle dans la vie nationale devient de plus en plus important. Elle s'est considérablement étendue à partir du cœur historique, bâti sur la rive droite de l'embouchure du río Ozama.

Fondée en 1496 sur la rive gauche du río Ozama sous le nom de Santo Domingo de Guzmán, par Barthélemy Colomb et ses compagnons, puis transplantée sur la rive droite en 1502, Saint-Domingue est une des plus anciennes cités d'Amérique. Fief de la famille des Colomb, elle connut une grande prospérité au XVIe s. jusqu'à sa mise à sac par Francis Drake en 1586. Elle sert de point de départ à la colonisation espagnole aux Antilles et sur le continent et est le siège de la Cour royale qui a juridiction sur toutes les Antilles. On y édifie alors des monuments qui sont aujourd'hui l'un des attraits de la vieille ville espagnole : la cathédrale, construite de 1521 à 1540 et qui abrite le tombeau de Christophe Colomb, l'alcazar de Colomb, dont la restauration a été achevée en 1957, l'hôpital San Nicolás de Bari, le monastère de San Francisco.

Aux XVIIe, XVIIIe et XIXe s., Saint-Domingue entre dans une profonde décadence à la suite des vicissitudes qui affectent l'île du même nom, délaissée par les Espagnols et dont les Français ont occupé la partie occidentale au XVIIe s. La ville, prise par les Français, puis par les Haïtiens, perd même sa fonction de capitale de 1795 à 1843. Elle commence lentement à renaître avec la proclamation de la république Dominicaine* en 1844. Bien que le site de plaine côtière dans lequel elle se trouve soit favorable à l'expansion urbaine, elle souffre jusque dans les années 1850 du retard général et d'être mal reliée aux autres régions d'un pays au relief compartimenté. Il faut attendre 1920 pour qu'elle franchisse les limites de son enceinte fortifiée. L'arrivée au pouvoir de Rafael Leonidas Trujillo en 1930, année où Saint-Domingue est détruite par un cyclone, marque le début de la construction de nouveaux quartiers au plan géométrique à l'ouest et au nord de la vieille ville. Saint-Domingue déborde à l'est le río Ozama franchi par le pont Juan Pablo Duarte. Trujillo, dont la ville porte le nom de 1936 à 1961, transforme Saint-Domingue en capitale de prestige d'un État centralisateur et autoritaire. De larges et longues avenues sont tracées, des quartiers et des bâtiments imposants construits (quartiers de la Foire internationale de 1956 en bordure de l'avenue George Washington à l'ouest). De vastes lotissements de maisons individuelles pour les classes moyennes et populaires apparaissent au nord et à l'est (Mejoramiento Social, Villas Agricolas, Barrio Obrero, Ensanche Ozama), tandis que s'édifient des quartiers de résidence de luxe à l'ouest de la ville. Avec l'afflux des immigrants ruraux, des bidonvilles sont apparus sur les bords de l'Ozama, la construction de logements sociaux étant insuffisante. À ses fonctions politiques, administratives et universitaires, Saint-Domingue ajoute des activités commerciales et portuaires et elle est devenue le principal centre d'affaires de la république. Après avoir été longtemps concurrencée par Santiago de Los Caballeros, la métropole du Nord, elle joue aussi le rôle de centre de services régional pour la riche plaine sucrière qui s'étend le long de la mer des Antilles. Pour satisfaire les besoins du marché national et du marché urbain, des industries de transformation sont apparues, localisées dans un parc industriel situé au nord de la ville (alimentation, habillement, matériaux de construction, petite mécanique). Mais Saint-Domingue reste essentiellement une ville de services, capitale d'un pays dont l'économie est fondée sur l'agriculture et dont le niveau de vie est encore bas.

J.-C. G.

Sainte-Beuve (Charles Augustin)

Écrivain et critique littéraire français (Boulogne-sur-Mer 1804 - Paris 1869).

Contre Sainte-Beuve, de Proust*, résume assez bien par son titre même l'attitude de la pensée contemporaine à l'égard de celui qui passe encore pour le symbole de la critique* littéraire. En effet, nombreux sont les motifs du discrédit qui le frappe actuellement. Mais il reste également qu'il y a aussi beaucoup de raisons *pour Sainte-Beuve*.

Sainte-Beuve, à différentes époques et à plusieurs reprises, a défini lui-même sa méthode. On sait l'importance qu'il accorde à la biographie : « En fait de critique et d'histoire littéraire, il n'est point, ce me semble, de lecture plus récréante, plus délectable et à la fois plus féconde en enseignements de toute espèce, que les biographies bien faites des grands hommes » (1829). Trente-cinq ans plus tard, il précise : « Connaître, et bien connaître, un homme de plus, surtout si cet homme est un individu marquant et célèbre, c'est une grande chose et qui ne saurait être à dédaigner [...]. Un jour viendra [...], un jour où la science sera constituée, où les grandes familles d'esprit, et leurs principales divisions seront déterminées et conçues. Alors le principal caractère d'un esprit étant donné, on pourra en déduire plusieurs autres » (1864). Tel est le thème général : pénétrer par la sympathie dans l'existence d'un écrivain, c'est déjà jeter des lumières sur son œuvre ; mais il ne faut pas en rester là : il est possible de déceler des familles d'esprits parmi les écrivains, et le critique est comparable au naturaliste.

Si la conception beuvienne paraît aujourd'hui dépassée, c'est qu'il y a déjà au départ une singulière déformation : trop souvent Sainte-Beuve a employé les œuvres à constituer des biographies. Mais surtout, et Proust l'avait bien remarqué, il méconnaît qu'« un livre est le produit d'un autre *moi* que celui que nous manifestons dans nos habitudes, dans la société, dans nos vices », et, en conséquence, l'élément biographique, la connaissance personnelle des écrivains ne sont que d'un faible secours pour comprendre la genèse d'une œuvre. Cette œuvre est finalement insaisissable par la critique historique, comme le constate Valéry : « Les prétendus enseignements de l'histoire littéraire ne touchent presque pas à l'arcane de la génération des poèmes [...]. Tout se passe dans l'intime de l'artiste [...]. Tout ce que l'histoire peut observer est insignifiant » (1920).

Les procédés de la critique beuvienne sont eux-mêmes d'une valeur douteuse. Quand Sainte-Beuve déclare : « Un écrivain, selon moi, n'est

bien défini que quand on a nommé et distingué à côté de lui et ses proches et ses contraires » (1851), que fait-il d'autre, par un tel classement, sinon de se référer à un code artificiel ? Car, et on l'a à bon droit souligné, en quoi sommes-nous renseignés sur un écrivain en apprenant qu'il ressemble à un autre avec quelque chose en plus ou en moins (par exemple, Lesage est un « Molière adouci », Vauvenargues un « Pascal adouci et non affaibli », Beaumarchais égale Chamfort plus la gaieté) ? Sainte-Beuve dresse en effet une carte des grands écrivains, des têtes de file (Molière, La Fontaine, Pascal, Voltaire, Rousseau...), sortes d'astres de première grandeur qui servent de référence et autour desquels gravitent un certain nombre de talents moins puissants. Ceux-là sont comparés à ceux-ci en fonction de critères politiques et moraux chers au critique (l'ordre, la raison, la discipline) et qui lui permettent de légiférer. De là une totale disparition de l'œuvre en soi au profit d'une entité inexistante, l'auteur. On comprend que toute la critique actuelle se soit depuis longtemps insurgée contre cette façon de voir, ou plutôt de ne pas voir, la littérature.

Mais il y a aussi un *pour Sainte-Beuve*. Il a eu l'intuition essentielle que la critique ne pouvait tout expliquer. En 1864, dans un article consacré à l'*Histoire de la littérature anglaise* de Taine et où il se montre plus souple que ce dernier, il écrit : « Il reste toujours en dehors, jusqu'ici, échappant à toutes les mailles du filet, si bien tissé qu'il soit, cette chose qu'on appelle individualité du talent, du génie. » Sainte-Beuve l'a parfaitement compris : quel que soit le système, il ne peut que rester en dehors de ce miracle qu'est la naissance d'une Œuvre d'art. Ajoutons que l'auteur des *Lundis* a l'extraordinaire mérite de savoir éveiller les esprits. On connaît sa formule : « Le critique est un homme qui sait lire et qui apprend à lire aux autres. » Il s'est probablement trompé sur lui-même : au moins la lecture de son œuvre critique est-elle un remarquable ferment, tout comme son *Port-Royal* est une incessante invitation à la méditation.

Cette œuvre critique relègue quelque peu dans l'ombre, du fait de son ampleur, Sainte-Beuve poète. Or, on est sensible à certains poèmes de *Joseph Delorme*, tels les « Rayons jaunes » : par sa mélancolie intimiste, ses notations familières dégagées de toute rhétorique, par le jeu des correspondances, Sainte-Beuve se révèle là un précurseur.

A. M.-B.

🕮 J. Bonnerot, *Bibliographie de l'œuvre de Sainte-Beuve* (Giraud-Badin, 1938-1952 ; 3 vol.) ; *Un demi-siècle d'études sur Sainte-Beuve* (Les Belles Lettres, 1958). / M. Leroy, *la Pensée de Sainte-Beuve* (Gallimard, 1940) ; *la Politique de Sainte-Beuve* (Gallimard, 1941). / A. Billy, *Sainte-Beuve, sa vie et son temps* (Flammarion, 1952 ; 2 vol.). / G. Simon, *le Roman de Sainte-Beuve* (A. Michel, 1955). / M. Regard, *Sainte-Beuve* (Hatier, 1960). / P. Moreau, *la Critique selon Sainte-Beuve* (C. D. U., 1965). / R. Fayolle, *Sainte-Beuve et le* XVIIIe siècle, ou Comment les révolutions arrivent (A. Colin, 1972). / R. Molho, *l'Ordre et les ténèbres ou la Naissance d'un mythe du* XVIIe siècle chez Sainte-Beuve (A. Colin, 1972).

Repères biographiques

1804 Naissance, à Boulogne-sur-Mer, de Charles Augustin Sainte-Beuve (23 déc.).

1823 Il suit quelque temps à Paris les cours de l'École de médecine, puis donne des articles de philosophie et de critique au *Globe*.

1827 Il se lie avec Victor Hugo*, à la suite d'un article sur les *Odes et Ballades*, et fait partie du *Cénacle*.

1828 *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au* XVIe s., suivi des œuvres choisies de Pierre de Ronsard.

1829 *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme*.

1830 *Les Consolations*, poésies.

1832 *Critiques et portraits littéraires* (1 vol.).

1834 Rupture entre Hugo et Sainte-Beuve (avr.). *Volupté*, roman.

1836-1839 *Critiques et portraits littéraires* (5 vol.).

1837 *Pensées d'août*, poésies.

1840 Il est nommé conservateur de la bibliothèque Mazarine. Il démissionnera en 1848.

1840-1859 Publication de *Port-Royal*.

1843 *Livre d'amour*, poésies.

1844 *Portraits de femmes*. Il est élu à l'Académie française. Plusieurs éditions des *Portraits littéraires*.

1846-1851 *Portraits contemporains*.

1851-1862 *Causeries du lundi*.

1855 Il est nommé à la chaire de poésie latine au Collège de France. Son cours est suspendu après la deuxième leçon.

1857 Il est nommé maître de conférences à l'École normale, où il professe quatre années.

1861 Publication de *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*.

1863-1870 *Nouveaux Lundis* (13 vol.).

1865 Il entre au Sénat, où il défend les idées libérales.

1869 Mort de Sainte-Beuve à Paris (13 oct).

1874-1875 *Premiers Lundis* (3 vol.).

1876 *Les Cahiers de Sainte-Beuve*.

1877-1880 Correspondance.

1926 *Mes poisons, cahiers intimes inédits*.

Sainte-Claire Deville (Henri)

Chimiste français (île Saint Thomas, Antilles, 1818 - Boulogne-sur-Seine 1881).

Le père de Sainte-Claire Deville, d'origine périgourdine, propriétaire et armateur, occupe dans l'île Saint Thomas, alors possession danoise, une situation importante. Il a un autre fils plus âgé, Charles (1814-1876), qui deviendra un géologue réputé. Les deux frères sont, encore tout jeunes, envoyés à Paris pour s'initier à la culture française. Henri, devenu bachelier, se destine à la carrière médicale et devient, en 1843, docteur en médecine. Mais, en même temps, auditeur passionné de Jacques Thenard (1777-1857) à la Sorbonne, il se découvre un goût marqué pour la chimie. Il installe rue de la Harpe, à ses frais, un petit laboratoire et, pendant plusieurs années, il y poursuit de patientes recherches qui lui permettent de présenter une thèse de doctorat ès sciences.

Il est alors chargé de l'organisation de la faculté des sciences créée en 1844 à Besançon ; il y obtient la chaire de chimie, avec le titre de doyen. En 1851, il est appelé à Paris comme maître de conférences à l'École normale supérieure, et c'est dorénavant dans le laboratoire de cette école que va s'écouler sa vie. Il y passe même ses dimanches, réunissant autour de lui élèves et amis, devant lesquels il effectue ses expériences, dans une atmosphère de franche camaraderie. Deux ans plus tard, il succède à Jean-Baptiste Dumas* comme professeur de chimie à la faculté des sciences de Paris.

En 1861, Sainte-Claire Deville est élu membre de l'Académie des sciences (section de minéralogie).

Sainte-Claire Deville compte parmi les plus grands chimistes du XIXe s., et ses travaux intéressent toutes les branches de la chimie. Ses premières recherches, effectuées dans son laboratoire privé, portent sur l'essence de térébenthine et les résines, dont il établit la constitution ; à cette occasion, il découvre le toluène.

En 1849, il prouve, contre l'opinion générale, que les monoacides peuvent avoir des anhydrides ; il isole en effet l'anhydride nitrique en chauffant du nitrate d'argent dans un courant de chlore.

En 1854, il met au point, au laboratoire de l'École normale, la méthode qui va permettre la première préparation industrielle de l'aluminium. Ce métal, si abondant dans la nature, mais qui n'était alors connu que sous forme d'une poudre grise péniblement isolée par l'Allemand Friedrich Wöhler (1800-1882), va figurer à l'Exposition universelle de 1855 comme une des plus précieuses conquêtes de la science et de l'industrie. Par la suite, Sainte-Claire Deville étend le même procédé à la préparation du bore, du silicium, du magnésium, du titane. Il étudie les propriétés de ces nouveaux éléments, et la chimie minérale s'enrichit de nombreux faits nouveaux.

Les hautes températures nécessaires lui sont fournies par le chalumeau oxhydrique, et, grâce à celui-ci, il réalise la fusion du platine et prépare le platine iridié, aussitôt employé à la fabrication des prototypes du mètre et du kilogramme.

Ces travaux l'amènent à une importante découverte, d'ordre théorique : la dissociation, à température élevée, de nombreuses combinaisons stables, comme l'eau, le gaz carbonique, le gaz chlorhydrique, le gaz sulfureux et l'anhydride sulfurique. Grâce à l'emploi d'un dispositif ingénieux, son « tube chaud et froid », il montre le premier que certaines réactions chimiques sont limitées par les réactions inverses.

R. T.

Saint Empire romain germanique

Empire fondé par Otton le Grand (962) et dissous en 1806.

Le Saint Empire romain germanique est une institution typiquement médiévale. Associant l'Allemagne et une partie de l'Italie, il entendait continuer l'Empire carolingien, qui, de 800 à 924, avait prétendu ressusciter l'Empire romain (v. Carolingiens). Très tôt, les empereurs du Saint Empire alléguèrent que l'Empire devait regrouper toute la chrétienté : l'empereur avait reçu de Dieu la mission spéciale de gouverner le monde. Cette prétention au « dominium mundi » se heurta dès le XIe s. à la conception de la théocratie pontificale, illustrée par Grégoire VII et ses *Dictatus papae*.

Les empereurs les plus brillants — les trois Ottons, les Saliens Henri III et Henri IV, les Hohenstaufen* (ou Staufen) Frédéric Ier* Barberousse, Henri IV et Frédéric II* — firent rayonner à travers la chrétienté la gloire de l'Empire. Cependant, jamais leur domination territoriale ne déborda au-delà de l'Allemagne et des territoires de l'Italie septentrionale et centrale. En Allemagne même, leur autorité ne parvint pas à s'imposer, malgré les efforts d'Henri IV ou de Frédéric Ier Barberousse. Les empereurs ne purent, à la différence des Capétiens en France, imposer un système héréditaire de transmission de la couronne ; l'élection reste à la merci des princes électeurs. D'autre part, les empereurs s'épuisent à lutter contre l'insoumission des princes, puis des villes.

L'échec de Frédéric II ruine les rêves des Staufen de dominer l'Italie. Dès lors, malgré les folles tentatives d'Henri VII, l'Empire se replie sur l'Allemagne. La Bulle d'or de 1356 symbolise l'organisation de ce nouvel Empire, où s'impose le prestige de la famille Habsbourg*. Les rivalités internes et l'opposition du royaume de France ne permettent pas aux Habsbourg de rendre à l'Empire son éclat. En 1648, les traités de Westphalie mènent au démantèlement de l'Empire. Désormais, le titre d'empereur est un titre prestigieux mais creux. L'ascension de la Prusse fait perdre aux Habsbourg leur prédominance en Allemagne. En 1806, devant les nouveaux bouleversements provoqués dans l'Empire par la Révolution française puis Napoléon Ier, les Habsbourg renoncent à leur titre impérial. Ainsi disparaissait sans gloire le Saint Empire romain germanique, vieille institution médiévale lentement dégénérée.

Naissance du Saint Empire

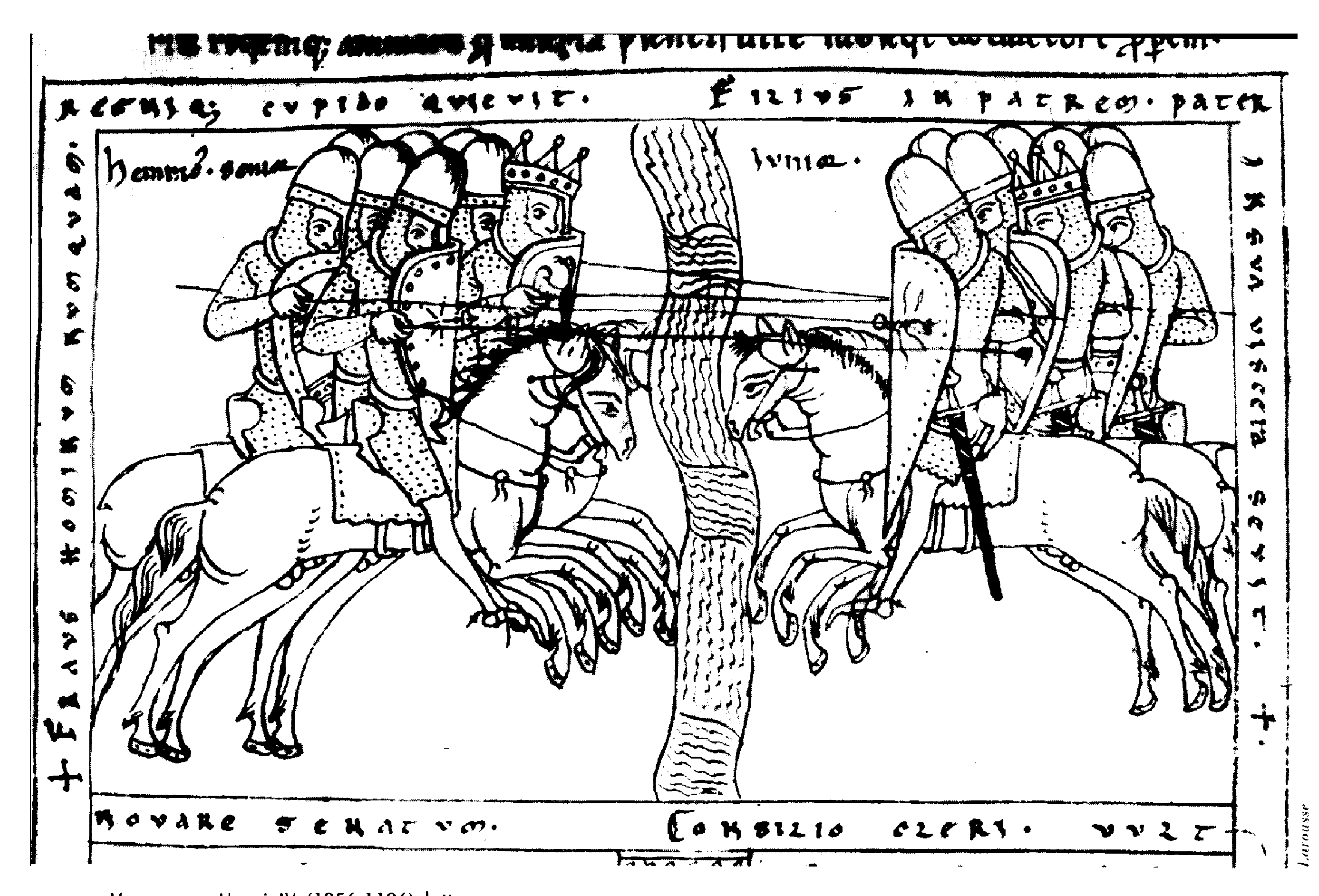
Le couronnement d'Otton Ier

La mort de Bérenger Ier de Frioul (924) marque officiellement la fin de l'Empire carolingien ; mais depuis la fin du IXe s., cet Empire avait perdu toute cohésion. Charles III* le Gros († 888) est le dernier empereur qui, après avoir été couronné par le pape, ait théoriquement régné sur toutes les parties de l'Empire. Cependant, le souvenir de l'Empire carolingien subsiste dans les esprits. La figure et la légende de Charlemagne restent vivantes : le chroniqueur Widukind, moine de l'abbaye de Corvey, présente en 918 le nouveau roi de Germanie, Henri Ier, duc de Saxe, connue le plus apte, selon son prédécesseur Conrad Ier, à préserver « l'intérêt général de l'ensemble du royaume des Francs ». C'est dans cette ligne que se place le fils d'Henri, Otton* (912-973, roi de Germanie en 936), pour exploiter le prestige que lui vaut sa victoire sur les envahisseurs hongrois à la bataille de Lechfeld en 955. Il intervient d'autre part en Italie pour déjouer les intrigues de Bérenger II, petit-fils de Bérenger Ier de Frioul, et, en 960, le pape Jean XII le sollicite de mettre fin à la tyrannie de Bérenger, dont Otton avait fait un vice-roi pour l'Italie. Au mois d'août 961, profitant du calme qui règne en Germanie, Otton se rend en Italie. Il n'y rencontre aucune résistance, et, après avoir négocié avec Jean XII, il reçoit la couronne impériale le 2 février 962.

À travers ce geste, Otton Ier le Grand pense renouer avec l'Empire carolingien. Il se pose en restaurateur de l'Empire et a pris soin, en 936, de se faire couronner roi de Germanie à Aix-la-Chapelle. Le contrôle qu'établit le nouvel Empereur sur l'Église traduit cette volonté de restaurer l'ancien Empire carolingien : il fait ainsi déposer Jean XII pour le remplacer par un dignitaire de la Cour pontificale, Léon VIII, en 963. Le nouvel Empire est pourtant bien différent de l'Empire carolingien sur le plan territorial. Il comprend essentiellement le royaume de Germanie, avec les cinq duchés ethniques : Saxe, Franconie, Souabe, Lorraine et Bavière ainsi que la Bohême et le royaume d'Italie. En 1038 s'agrégera à cet ensemble le royaume de Bourgogne, constitué par les pays compris entre la Saône et le Rhône à l'ouest, les confins de la Bavière et de la Souabe au nord-est, la plaine suisse, le Jura, les contrées alpines à l'est et la Méditerranée au sud. L'ancienne



Francia occidentalis n'y est pas comprise. De l'ancien Empire carolingien, le nouvel Empire ne compte que les parts de Lothaire Ier et de Louis le Germanique. Son centre de gravité est ainsi fondamentalement établi en Allemagne ; par là s'explique l'appellation de « romain germanique » que les historiens ont appliquée au nouvel empire.



L'empereur Henri IV (1056-1106) lutte contre son fils Henri V, qui, soutenu dans sa révolte par le pape Pascal II (1099-1118), le contraint à abdiquer en 1106. Chroniques ottoniennes. (Bibliothèque d'Iéna.)

Le « dominium mundi »

Les nouveaux empereurs, qui se disent les continuateurs de l'Empire carolingien, prétendent, comme eux, à l'universalité, c'est-à-dire au gouvernement de tout l'Occident chrétien. L'empereur germanique entend exercer, même de façon théorique, son autorité sur tous les territoires chrétiens de l'Europe occidentale. L'empereur doit apparaître comme le premier des princes occidentaux. À travers l'Empire carolingien, les empereurs ottoniens veulent se relier à l'Empire romain. Otton III (980-1002, roi de Germanie en 983, empereur de 996 à 1002), petit-fils par sa mère de l'empereur byzantin, peut ainsi exprimer le rêve d'un Empire universel où il aurait rassemblé tous les peuples se rattachant à la civilisation chrétienne. Pour réaliser cet idéal, Otton III s'installe d'ailleurs à Rome. Semblable idéal de souveraineté totale sur l'ancien monde romain ne cessera d'animer les grandes conceptions impériales jusqu'à Frédéric II.

La réalisation d'un tel idéal ne correspondait guère à la réalité. Le nouvel empire, fondé sur une assise germano-italienne, permettait de donner selon les circonstances et les préoccupations des souverains la priorité soit à l'Allemagne, soit à l'Italie. L'absence de cohésion pèse vite très lourd sur les destinées du nouvel empire. En face d'une Italie où l'essor économique favorise l'ascension des villes, où les structures sociales laissent une moindre place au monde féodal et seigneurial, l'Allemagne reste un pays d'économie rurale, avec de faibles secteurs urbains jusqu'au XIIIe s. Il est vrai que cet assemblage de terres de structures économiques différentes aurait pu facilement se concevoir, en tant qu'ensemble complémentaire, si les empereurs avaient pu mettre sur pied un système gouvernemental et administratif cohérent. En fait, l'institution impériale se concentre en la personne de l'empereur et de sa chancellerie, héritée des chancelleries des royaumes de Germanie et d'Italie. En Germanie, le souverain gouverne comme roi, assisté de quelques officiers et ministériaux, et de la diète, qui réunit tous les seigneurs et hauts prélats ecclésiastiques. Mais le souverain ne dispose pas des ressources financières qui lui permettraient de mener à bien de grands desseins : contrairement au roi de France, il ne peut s'appuyer sur un domaine royal spécifique. Certes, les empereurs saliens Henri IV et Henri V, puis Frédéric Ier Barberousse s'efforcent bien de pallier cet inconvénient en accroissant leurs biens propres soit en Saxe, soit dans le sud-ouest de l'Allemagne. Le véritable pouvoir dont dispose le souverain en Allemagne est d'ordre judiciaire : il lui revient de faire régner l'ordre et la paix. Les pouvoirs du souverain en Italie et en Bourgogne ne sont pas plus étendus. Le royaume d'Italie a conservé son autonomie au sein de l'Empire, et l'empereur y exerce son autorité après s'être fait couronner roi à Pavie ou à Monza. En Italie, le souverain se heurte au désir d'autonomie resté très vif parmi la population du royaume. Une action cohérente et suivie de la part des souverains est surtout entravée par le problème de la succession au trône impérial. L'hérédité n'est pas reconnue : les princes allemands élisent le roi de Germanie, généralement au sein d'une famille ducale ; après quoi, l'élu doit être couronne à Rome par le pape et recevoir à l'occasion les couronnes d'Italie et de Bourgogne. Le rôle des princes allemands et du pape est ainsi fort important à chaque changement de règne.

À la recherche de la domination universelle

De 962 à 1250, les empereurs s'efforcent d'imposer leur autorité en Allemagne et de soumettre l'Italie. Cette tâche finit par épuiser leurs forces et les mène à l'échec. Cependant, leurs entreprises contribuent au rayonnement de l'Empire.

Otton Ier le Grand tente d'abord de consolider les assises du nouvel édifice impérial. En Germanie, il cherche à s'assurer le contrôle des duchés, en plaçant à leur tête, toutes les fois qu'il le peut, un membre de sa famille. Gardant la Saxe pour lui, il donne la Bavière à son frère Henri ; il installe en Lorraine son gendre Conrad le Roux et en Souabe son fils Liudolf. Il réunit à ses domaines propres le duché de Franconie. Contrôlant directement deux duchés sur cinq, il pense étendre son influence sur les autres par l'intermédiaire de ses proches parents, calcul qui va d'ailleurs se révéler partiellement faux. Il favorise d'autre part le clergé et délègue en ce sens aux évêques, dont il fait de véritables seigneurs temporels, l'exercice de certains droits régaliens. Il est dès lors amené, pour tenir en main l'épiscopat, à contrôler très étroitement les élections épiscopales ; l'évêque élu est investi de sa charge par le souverain, qui lui remet la crosse. L'empereur devient dans la tradition carolingienne le chef de l'Église.

Otton Ier apparaît à son époque comme le souverain le plus puissant de l'Europe occidentale. Le roi de *Francia occidentalis* Lothaire en 965, le roi de Bourgogne Conrad en 967, les ducs de Bohême et de Pologne en 973 paraissent à sa cour comme ses obligés. Otton Ier fait désigner de son vivant son fils Otton (Otton II) comme souverain associé afin de garder la couronne dans sa famille. Otton II (955-983, roi de Germanie en 961, empereur de 973 à 983), qui lui succède, doit d'abord rétablir l'autorité impériale en Allemagne avant d'entreprendre la conquête de l'Italie du Sud, pensant ainsi parachever l'œuvre d'Otton Ier . L'entreprise tourne malheureusement au désastre en 982.

Son fils Otton III étant âgé de trois ans à la mort de son père en 983, la régence est exercée par Théophano, sa mère, et Adélaïde, sa grand-mère, qui maintiennent intact l'héritage d'Otton Ier. Otton III poursuit le rêve d'établir un empire universel dont Rome aurait été la capitale. Le pape et l'empereur résidant tous deux à Rome auraient été les chefs de cet empire

universel, dont l'empereur aurait été comme Charlemagne ou Constantin le véritable maître. La réalisation d'une semblable politique exigeait que l'Italie devînt le centre du monde, le royaume de Germanie perdant sa place privilégiée au sein d'un Empire romain restauré. La domination d'Otton III sur l'Italie était trop fragile pour le succès d'une semblable entreprise. Dès février 1001, Otton III doit quitter Rome ; il meurt en janvier 1002, après avoir erré près d'un an en Italie. La mort d'Otton III marque la fin d'un rêve d'empire universel s'étendant à toute la chrétienté.

La mort prématurée d'Otton III rend à la Germanie sa place de premier plan au sein de l'Empire. Le nouveau souverain élu, Henri de Bavière (Henri II, 973-1024, empereur de 1002 à 1024), cousin d'Otton III, est un esprit réaliste, imprégné d'une profonde piété. Il abandonne les rêves d'Otton III et borne presque exclusivement son activité à l'Allemagne, où il favorise systématiquement l'Église.

À la mort d'Henri II en 1024, une nouvelle dynastie, issue de Franconie, accède au pouvoir. Suivant le procédé des Ottoniens d'associer au trône leur fils de leur vivant, les Franconiens se transmettent le pouvoir de père en fils entre 1024 et 1125. Un historien qualifie leur période d'« ère du progrès et de la promesse », signifiant par là que ces empereurs s'efforcent d'affermir la puissance impériale, tout en jetant les bases d'une nouvelle ébauche d'empire universel. Très prudent, Conrad II (v. 990-1039, roi de Germanie en 1024, empereur de 1027 à 1039) s'engage timidement dans les affaires italiennes ; en Germanie, il s'appuie sur les comtes et la petite noblesse contre les ducs, qu'il estime dangereux pour la monarchie. Il accorde à la petite et moyenne aristocratie l'hérédité des charges et prépare ainsi le morcellement des petites unités territoriales.

Henri III (1017-1056, empereur de 1039 à 1056), imbu d'une haute idée de la dignité impériale, entend se faire obéir de tous, clercs et laïques. Il établit une étroite collaboration avec l'épiscopat et la papauté et favorise l'action réformatrice au sein de l'Église.

Henri IV (v. 1050-1106, empereur de 1056 à 1106) renforce la position des empereurs franconiens en Germanie. Il prend appui sur les membres de la moyenne aristocratie, à qui il concède de hautes dignités : le bénéficiaire le plus important de cette politique est le seigneur de Beuren, de Waiblingen et de Staufen (v. HOHENSTAUFEN), qu'Henri IV investit du duché de Souabe. Il s'efforce de créer en Allemagne et en Italie un domaine foncier propre à la monarchie. La réforme grégorienne et la querelle des Investitures*, qui en résulte, entraînent la rupture avec le pape Grégoire VII, qui refuse toute intervention laïque dans les élections épiscopales. Le système ottonien s'en trouve dès lors détruit.

Le fils d'Henri IV, Henri V (1081-1125, empereur de 1106 à 1125), après avoir poursuivi la lutte commencée par son père contre la papauté, signe en 1122 le concordat de Worms qui laisse à l'empereur l'investiture temporelle des évêques et donne au pape l'investiture spirituelle.

Le règne d'Henri V est suivi d'une période de troubles en Allemagne, où s'opposent les familles des Welfs (ou Guelfes) et des Staufen, d'abord sous Lothaire de Supplinburg (v. 1060-1137, empereur de 1125 à 1137), allié aux Welfs, puis sous Conrad III, un Staufen (1093 ou 1094, empereur de 1138 à 1152) [v. guelfes et gibelins]. À la mort de Conrad III, les princes électeurs portent au trône le duc de Souabe, Staufen, Frédéric* I[er] Barberousse, allié par sa mère à la famille des Welfs. Sitôt élu, le nouveau souverain entreprend la restauration de l'autorité impériale. Poursuivant la chimère d'un empire universel, il tente d'établir solidement son autorité en Italie, où il fait reconnaître ses droits par les communes italiennes à la diète de Roncaglia en 1158. Il ne peut cependant obtenir la soumission de la commune de Milan, qu'il fait raser en 1162. Mais le système despotique qu'il instaure par l'intermédiaire de ses podestats provoque le soulèvement des communes italiennes, soutenues par la papauté, inquiète des théories de Frédéric sur la domination universelle du monde. La longue lutte qui résulte de cette situation mène Frédéric Barberousse à reconnaître l'autonomie des communes italiennes. Dans le royaume de Germanie, Frédéric Barberousse favorise la haute aristocratie en créant de nouveaux duchés qu'il distribue à de puissants vassaux (l'Autriche à Henri Jasomirgott) ; il cherche à se constituer un domaine, sur lequel il puisse fonder sa puissance au cœur de l'Allemagne. Le règne de Frédéric Barberousse est sans nul doute le plus glorieux des règnes des empereurs allemands du Moyen Âge ; mais le mirage italien lui a vraisemblablement masqué les voies d'une politique réaliste. Frédéric Barberousse enlise la politique impériale en Italie, où il fait épouser à son fils Henri l'héritière du trône de Sicile. En Allemagne, Frédéric Barberousse favorise la constitution de principautés territoriales par sa politique de faveurs à l'aristocratie.

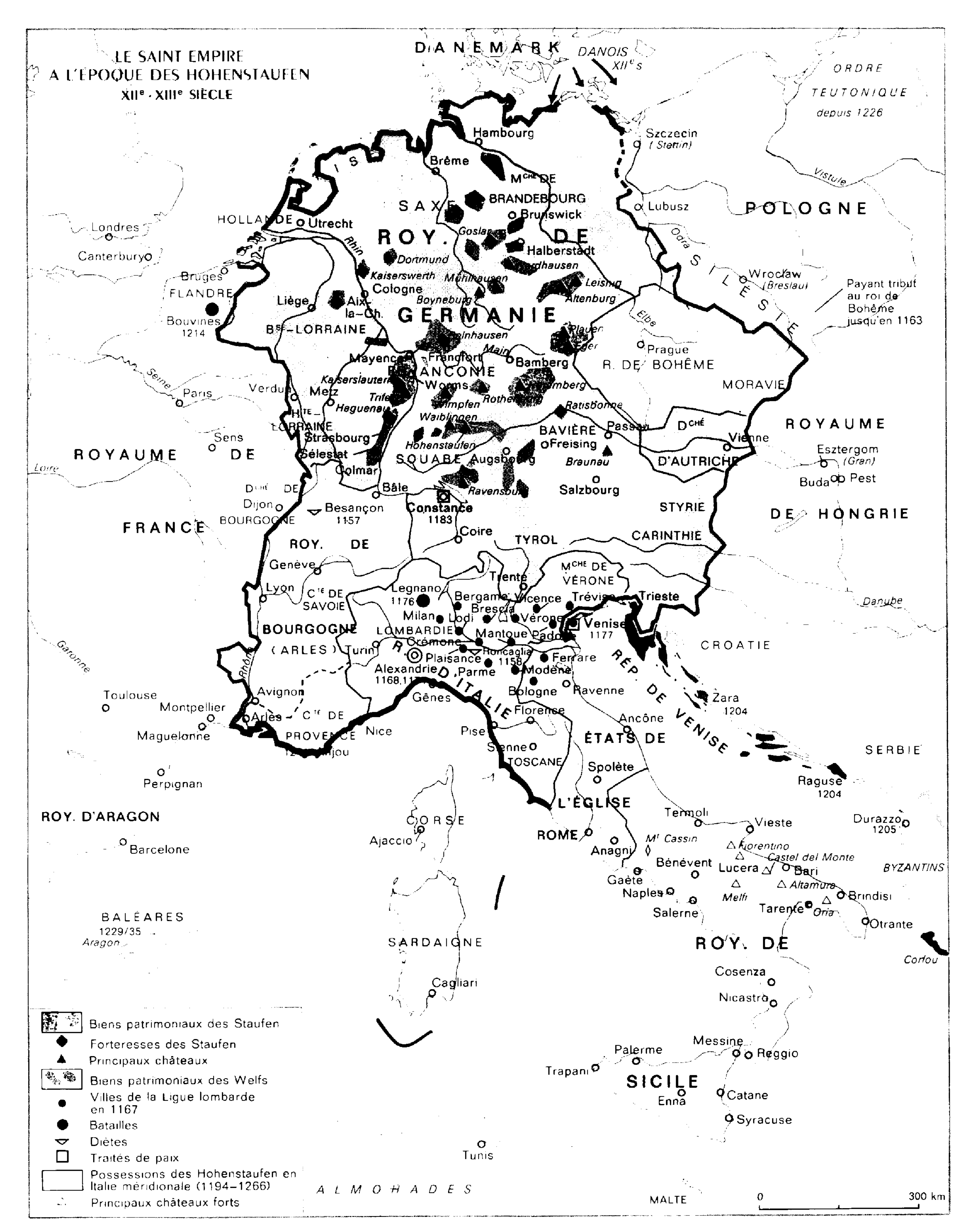
L'action de Frédéric Barberousse ne peut être poursuivie par ses successeurs. Son fils, Henri VI (1165-1197, empereur de 1190 à 1197), rêve de nouveau d'un empire universel, mais sa politique d'installation en Italie de seigneurs allemands mécontente gravement la population italienne. Le fils d'Henri VI et de Constance de Sicile, Frédéric, n'était âgé que de six ans à la mort d'Henri VI. Les princes allemands ne peuvent alors se mettre d'accord pour élire un nouveau monarque ; un Welf, Otton de Brunswick, et un Staufen, Philippe de Souabe, se disputent le trône. Le pape Innocent III, à la suite de l'échec des deux rivaux, favorise l'accession à l'Empire du fils d'Henri VI, Frédéric* II, qui est couronné empereur en 1220, non sans que le pape lui ait fait prendre divers engagements pour tenter de séparer le royaume de Sicile de l'Empire. Frédéric II reprend à son compte la théorie de la supériorité impériale sur un empire universel dont l'Italie serait le centre. Toute l'action politique de Frédéric II est dès lors centrée sur l'Italie ; l'empereur néglige ainsi le gouvernement de l'Allemagne. Appuyé sur le royaume de Sicile qu'il organise pour se donner les moyens d'une grande politique, Frédéric II se heurte de nouveau aux communes italiennes et à la papauté, qu'il combat avec âpreté. Sa longue absence d'Allemagne permet aux princes territoriaux d'organiser et de fortifier leurs principautés. À sa mort, en 1250, Frédéric II laisse un empire affaibli : l'Italie est en proie aux luttes de factions (guelfes et gibelins) ; l'Allemagne est désormais morcelée en de multiples territoires autonomes. L'Empire, tel que l'avaient conçu les Ottoniens puis Frédéric Barberousse, avait vécu. L'Allemagne et l'Italie, longtemps associées, devaient suivre désormais leur propre destin.

L'Empire allemand

Le repli sur l'Allemagne

À la mort de Frédéric II, le royaume de Germanie est disputé entre deux rois, Guillaume de Hollande (1227-1256) et Conrad IV de Hohenstaufen (1228-1254), qui ont tous deux leurs partisans et dominent l'un la Rhénanie, l'autre la Souabe. La papauté semble d'abord soutenir Guillaume de Hollande. En fait, toute la politique pontificale vise à écarter systématiquement de l'accès au trône impérial les descendants des Staufen. Pendant vingt-trois ans, aucun des candidats à l'Empire ne peut ainsi être élu. Au cours de cette période du « grand interrègne », villes et princes consolident leurs avantages acquis et accroissent la large autonomie dont ils jouissent. En Italie, la mort de Frédéric II entraîne l'écroulement de la domination des Hohenstaufen. Le pape Urbain IV négocie avec Charles I[er] d'Anjou, frère de Saint Louis, et l'investit du royaume de Sicile en juin 1263. Le 26 février 1266, Charles d'Anjou triomphe à Bénévent de Manfred, bâtard de Frédéric II. La mort en 1272 d'un des deux candidats de la diète de 1257, Richard de Cornouailles, amène une nouvelle élection (1273). Les princes choisissent alors Rodolphe de Habsbourg, un comte de la région de Zurich, au détriment du plus puissant prince de Germanie, le roi de Bohême Otakar (ou Ottokar) II. Cette élection inaugure une nouvelle phase de l'histoire allemande.

L'Empire se réduit désormais au royaume de Germanie. Certains empereurs, successeurs de Rodolphe, tel Henri VII de Luxembourg (v. 1269-1313, empereur de 1308 à 1313), n'en poursuivent pas moins des ambitions irréalistes dans la péninsule italienne. Si en 1330 l'empereur Louis IV de Bavière (1287-1347, empereur de 1328 à 1346) tente de déposer le pape, il trouve trop peu d'appuis en Italie pour mener à bien sa politique. Mais, en Germanie, Louis IV de Bavière est soutenu par les Électeurs, qui affirment avec force la légitimité de son pouvoir face au pape Jean XXII et proclament le droit absolu des Allemands de prendre pour empereur et roi le prince de leur choix. Le pape Clément VI, avec l'appui des archevêques rhénans, obtient l'élection de Charles IV de Luxembourg (1316-1378), fils de Jean de Bohême, en 1347, à la mort de Louis IV de Bavière. Le 5 avril 1355, Charles peut venir recevoir à Rome la couronne impériale, mais il se garde désormais de toute intervention en Italie. Le 25 décembre 1356, Charles édicte la Bulle d'or, qui fixe les règles de l'élection royale et impériale. Le nombre des Électeurs est désormais de sept : les archevêques de Mayence, de Trêves et de Cologne, le roi de Bohême, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg et le comte palatin du Rhin. Les sept Électeurs élisent le roi de Germanie et roi des Romains, mais aucune allusion n'est faite à une quelconque intervention du



pape. L'Empire est devenu une royauté purement allemande, et l'empereur porte désormais un titre honorifique, creux, qui l'élève cependant au rang de chef théorique de la nation germanique. La Bulle d'or déclare en outre les électorats indivisibles et leur réserve des droits régaliens. L'Empire se confirme ainsi comme un conglomérat de principautés.

L'Empire, ou plutôt les Allemagnes, est devenu une mosaïque de petites principautés où les seigneurs de la terre se sont emparés de ce qu'ils ont pu saisir de la puissance publique et des domaines du fisc. Mais, au milieu du XIVe s., aucun État territorial princier n'est encore véritablement constitué : « Le prince précède la principauté. » Des potentats de cet Empire se dégagent quelques princes plus puissants, tels les trois archevêques électeurs, des ducs (Brunswick), des comtes palatins, des margraves (Brandebourg, Bade), des landgraves (Hesse, Thuringe) et surtout le roi de Bohême, héritier d'une dynastie germanisée qui possède, outre la Bohême, la Styrie, la Carinthie, la Carniole ainsi que l'Autriche. L'affaiblissement du pouvoir royal, propice à l'ascension des princes, autorise l'émancipation des villes, d'une part villes d'Empire qui dépendent sans intermédiaire de l'empereur, d'autre part villes libres. Quant aux territoires occidentaux, de l'ancienne Lotharingie ou de l'ancien royaume de Bourgogne, ils ne sont plus rattachés à l'Empire, au Reich, que par une vague tradition d'obédience. Sur l'ensemble de ces territoires, l'empereur ne dispose d'aucun pouvoir que lui conférerait l'élection. Ses qualités personnelles peuvent seules lui permettre d'imposer de temps à autre son prestige : en 1414, l'empereur Sigismond de Luxembourg (1368-1437, roi des Romains de 1411 à 1433, empereur de 1433 à 1437) convoque le concile de Constance pour mettre fin au Grand Schisme* d'Occident.

Les Habsbourg

Malgré le peu d'éclat de l'institution impériale, les princes Habsbourg* accaparent la couronne à partir de 1438 (élection d'Albert II) et entreprennent une politique qui vise à accroître leurs propres États en se servant du prestige du titre impérial. L'Empire est pour eux source de gloire et moyen de satisfaire leurs ambitions. Ainsi les Habsbourg consolident-ils leurs positions en Autriche, qu'ils arrachent aux descendants des Otakar, puis dans les pays voisins : Styrie, Tyrol, Carinthie, Carniole. Le mariage de Maximilien de Habsbourg avec Marie de Bourgogne (1477) leur apporte les Pays-Bas et la Franche-Comté, avant que sur les États de Charles Quint (v. Charles V ou Charles Quint), petit-fils de Maximilien, « le soleil ne se couche jamais ».

Mais le titre impérial que porte Charles Quint de 1519 à 1556 est désormais purement honorifique. Certes subsiste un mythe impérial : au cours du XVe s., des plans de réforme sont apparus, en 1427, 1434, 1438 et 1444, au Reichstag. Maximilien Ier* de Habsbourg a proclamé une paix générale en 1486, puis a fait créer un Tribunal d'Empire et un impôt commun, un Conseil impérial et des circonscriptions militaires. Toutes ces mesures ont redonné temporairement vie à une institution moribonde, mais n'ont pas reçu d'application. L'Empire que reçoit Charles Quint est un « corps débile », agglomérat de principautés, États et villes. Charles Quint éprouve les plus vives difficultés à éviter un nouveau morcellement territorial. La Réforme, à l'extension de laquelle ne peut s'opposer Charles Quint, favorise les seigneurs qui, sous couvert de religion, accaparent les droits régaliens exercés jusqu'alors par les seigneurs plus puissants. La paix d'Augsbourg (1555), à travers le principe *cujus regio, ejus religio*, consacre la liberté religieuse des États luthériens. L'empereur n'avait pu maintenir l'unité de foi dans l'Empire, et les princes s'abritent derrière la religion pour maintenir leur indépendance contre les entreprises des Habsbourg.

Lorsque au début du XVIIe s. les Habsbourg veulent reprendre en main l'Empire et y étendre l'influence du catholicisme, ils provoquent l'éclatement de nouvelles guerres de Religion qui débouchent sur la guerre de Trente* Ans, avec l'intervention de la Suède, puis de la France dans les affaires impériales.


Lauros-Giraudon

François II,
dernier empereur du Saint Empire romain germanique (1792-1806)
et premier empereur héréditaire d'Autriche (1804-1835)
sous le nom de François Ier. Peinture anonyme autrichienne.
(Musée Condé, Chantilly.)

La France s'introduit en arbitre dans les affaires allemandes par les traités de Westphalie (1648), qui confirment et accentuent le morcellement territorial de l'Empire. Ces mêmes traités font porter à huit le nombre des Électeurs, en adjoignant aux sept de la Bulle d'or le duc de Bavière. Les pouvoirs de l'empereur étaient réduits à néant ; le Reichstag, regroupant les représentants des trois cent cinquante États autonomes de l'Empire, était le seul organisme de liaison entre les princes. Les Habsbourg avaient échoué dans leur entreprise de restaurer la puissance impériale.

L'agonie

Malgré leur défaite de la guerre de Trente Ans, les Habsbourg ne renoncent pas à user des préséances que leur confère le titre impérial et tentent de jouer un rôle de premier plan dans l'Empire. Ils recherchent particulièrement l'appui des Électeurs et princes catholiques pour la réalisation de leurs desseins. Mais ils se heurtent à Louis XIV et doivent accepter en 1684 les « réunions » de territoires (Montbéliard, duché de Deux-Ponts, Sarrebourg, Sarrelouis, Pont-à-Mousson, Strasbourg) réalisées par la France. Ils doivent d'autre part faire face à la menace turque sur le Danube : les Turcs sont finalement arrêtés en 1683 sous les murs de Vienne à la bataille du Kahlenberg. Les Habsbourg en profitent alors pour renforcer leur autorité sur la Hongrie et certains territoires slaves au sud de leurs domaines patrimoniaux. Enfin, à l'intérieur de l'Empire, à la fin du XVIIe s., le margrave de Brandebourg*, Frédéric Ier de Hohenzollern, acquiert en 1700 le titre de roi de Prusse (il sera couronné en 1701) et regroupe dès lors autour de lui les princes protestants du nord de l'Empire.

Le sort de l'Empire se joue ainsi au XVIIIe s. à partir de ces données. Au cours de la guerre de la Succession* d'Espagne, les Habsbourg ont pu croire possible de rétablir leur hégémonie en Europe par l'union des couronnes impériale et espagnole. Au traité de Rastatt (1714), ils renoncent à tout droit sur le trône espagnol, mais acquièrent le Milanais et, en 1715, les Pays-Bas au traité d'Anvers. L'Électeur de Bavière est rétabli dans ses droits et possessions. L'équilibre des États des Habsbourg se trouve dès lors modifié : les possessions allemandes (Autriche, Styrie, Tyrol, Carinthie, Carniole) ont un poids moindre que les territoires « extérieurs » (Bohême, Hongrie, territoires slaves, Lombardie). L'empereur Habsbourg est de plus en plus rejeté des affaires allemandes du Reich.

En Allemagne, les Habsbourg se heurtent à l'ascension et aux prétentions des Hohenzollern*. La rivalité entre Habsbourg et Hohenzollern s'inscrit dans le cadre des luttes entre grandes puissances européennes au XVIIIe s. L'année 1740, l'empereur Charles VI meurt sans héritiers mâles et par la pragmatique sanction il avait disposé de ses États en faveur de sa fille Marie-Thérèse*. Ne pouvant recevoir la couronne impériale, Marie-Thérèse s'efforce de faire couronner son mari, François de Lorraine. Au traité d'Aix-la-Chapelle (1748), Marie-Thérèse cède la Silésie à Frédéric II* de Prusse, mais obtient la confirmation de la pragmatique sanction et la reconnaissance de son mari comme empereur. De 1756 à 1763, Marie-Thérèse noue une coalition avec la France, la Russie et la Suède contre la Prusse, « de façon à réduire la puissance du roi de Prusse dans de telles bornes qu'il ne soit plus en son pouvoir de troubler à l'avenir la tranquillité publique ». Les traités qui mettent fin à la guerre de Sept* Ans consacrent l'échec de cette politique de revanche. Ces deux guerres ont fait apparaître que désormais se joue la direction de l'Allemagne entre Hohenzollern et Habsbourg, plus que le sort même de l'Empire.

Les entreprises françaises de la Révolution, puis de Napoléon Ier*, viennent retarder le règlement de compte définitif entre Hohenzollern et Habsbourg. L'empereur Léopold II, réconcilié un temps avec le roi de Prusse, tente de s'opposer à la poussée révolutionnaire et de sauvegarder le *statu quo*. La réorganisation brutale de l'Allemagne par Bonaparte en 1803 montre alors la faiblesse du pouvoir impérial, incapable de s'opposer valablement aux desseins du Premier consul : le recez imposé par Bonaparte à la diète remanie profondément l'Allemagne, en accord avec la Prusse. L'influence autrichienne recule devant le protectorat français sur les princes allemands de l'Ouest et du Sud. La France devient l'arbitre de l'Allemagne. Après le traité de Presbourg (1805), qui favorise les principautés du sud de l'Allemagne (Bavière, Wurtemberg), Napoléon crée la Confédération du Rhin (12 juill. 1806), où entrent seize princes allemands qui se séparent de l'Empire. Le 1er août 1806, la diète d'Empire se sépare et le 6 août 1806 François II renonce à son titre d'empereur du Saint Empire, pour s'appeler François Ier empereur d'Autriche. Le Saint Empire romain germanique a vécu et le problème de l'unité allemande reste posé entre Hohenzollern et Habsbourg.

P. R.

► *Allemagne / Autriche / Bavière / Bohême / Charles V ou Charles Quint / Frédéric Ier Barberousse / Frédéric II de Hohenstaufen / Guelfes et gibelins / Habsbourg / Hohenstaufen / Hohenzollern / Hongrie / Investitures (querelle des) / Italie / Marie-Thérèse / Maximilien Ier / Otton Ier le Grand / Saxe / Wurtemberg.*

📖 ***The Cambridge Medieval History*, t. III : *Germany and the Western Empire* (Cambridge, 1911 ; rééd., 1957). / A. Cartellieri, *Die Weltstellung des deutschen Reiches, 911-1047* (Munich, 1932). / J. Haller, *Von den Karolingern zu den Staufern* (Berlin, 1934 ; 4e éd. avec la coll. de H. Dannenbauer, 1958) ; *Von den Staufern zu den Habsburgen* (Berlin, 1935, 2e éd. avec la coll. de H. Dannenbauer, 1960). / O. Brandt, A. O. Meyer, F. Rudiger, *Handbuch der deutschen Geschichte* (Potsdam, 1936 et suiv. ; 3 vol.). / R. Folz, *l'Idée d'Empire en Occident du Ve au XIVe siècle* (Aubier, 1953) ; *la Naissance du Saint-Empire* (A. Michel, 1967).**

Saintes

Ch.-l. d'arrond. de la Charente-Maritime* ; 28 403 hab.

Des villes charentaises, Saintes est la plus ancienne, celle dont le passé est le plus prestigieux, comme l'attestent ses nombreux monuments antiques et médiévaux. C'est une ville-pont construite à un rétrécissement de la vallée de la Charente, tout au moins de la basse prairie inondable, la *prée*. La ville s'ordonne autour de l'axe est-ouest qu'emprunte ce pont et qui correspond à la route d'Angoulême à Rochefort : là est l'essentiel de l'activité commerciale. Tout autour, sur les deux rives du fleuve et s'étalant sur les bas plateaux, sont les quartiers résidentiels.

L'activité moderne de la cité reflète dans une large mesure la santé de la fonction ferroviaire, développée à partir de la pose des premières voies ferrées en 1867 et de la création des ateliers en 1877. La ville est aussi devenue un centre d'affaires et de tourisme ; elle abrite le siège de l'épicerie coopérative Coop.

S. L.

L'art

Saintes conserve de nombreux trésors artistiques de son passé. De l'époque romaine datent l'amphithéâtre elliptique, où se donnent des spectacles, et l'arc de Germanicus, arc de triomphe à décor corinthien, élevé en 21 par Caius Rufus en l'honneur de Tibère, de Germanicus et de Drusus. Le musée archéologique a recueilli des statues, des stèles et des bronzes romains provenant de la ville.

Deux églises représentent l'art roman de Saintonge : Saint-Eutrope et l'Abbaye-aux-Dames. La première, sanctuaire de pèlerinage au Moyen Âge, conserve sa vaste crypte, véritable église basse au-dessous du chœur, dont les collatéraux se dressent presque aussi haut que le vaisseau principal. Sainte-Marie, église de l'ancienne Abbaye-aux-Dames, avec sa nef unique voutée de coupoles sur pendentifs et son clocher de croisée, s'apparente à de nombreuses églises de l'Ouest. L'extérieur du chevet de Saint-Eutrope, le portail occidental de l'Abbaye-aux-Dames présentent un ensemble de sculptures romanes remarquables, le second en particulier avec sa porte sans tympan qu'encadrent de riches voussures.

Saint-Pierre, l'ancienne cathédrale, à la nef simplement charpentée, appartient à l'art gothique de la fin du Moyen Âge et à la Renaissance. Sa « vis torte », ou escalier de pierre du XVe s. au noyau central ajouré, est un chef-d'œuvre du style flamboyant, auquel appartient aussi la fenêtre du chevet de l'église ruinée des Jacobins. L'ancien Échevinage garde son beffroi du XVIe s.

De l'époque classique datent l'ancienne chapelle des Carmélites, la chapelle du collège et plusieurs hôtels, comme celui du Présidial (XVIIe s.), l'hôtel d'Argenson (XVIIIe s.) et l'hôtel Monconseil, qui abrite le musée Mestreau, où sont conservées des collections de boiseries, do cheminées, de meubles, d'armes, de costumes et d'objets provenant de la région.

A. P.

► *Aunis, Saintonge et Angoumois.*

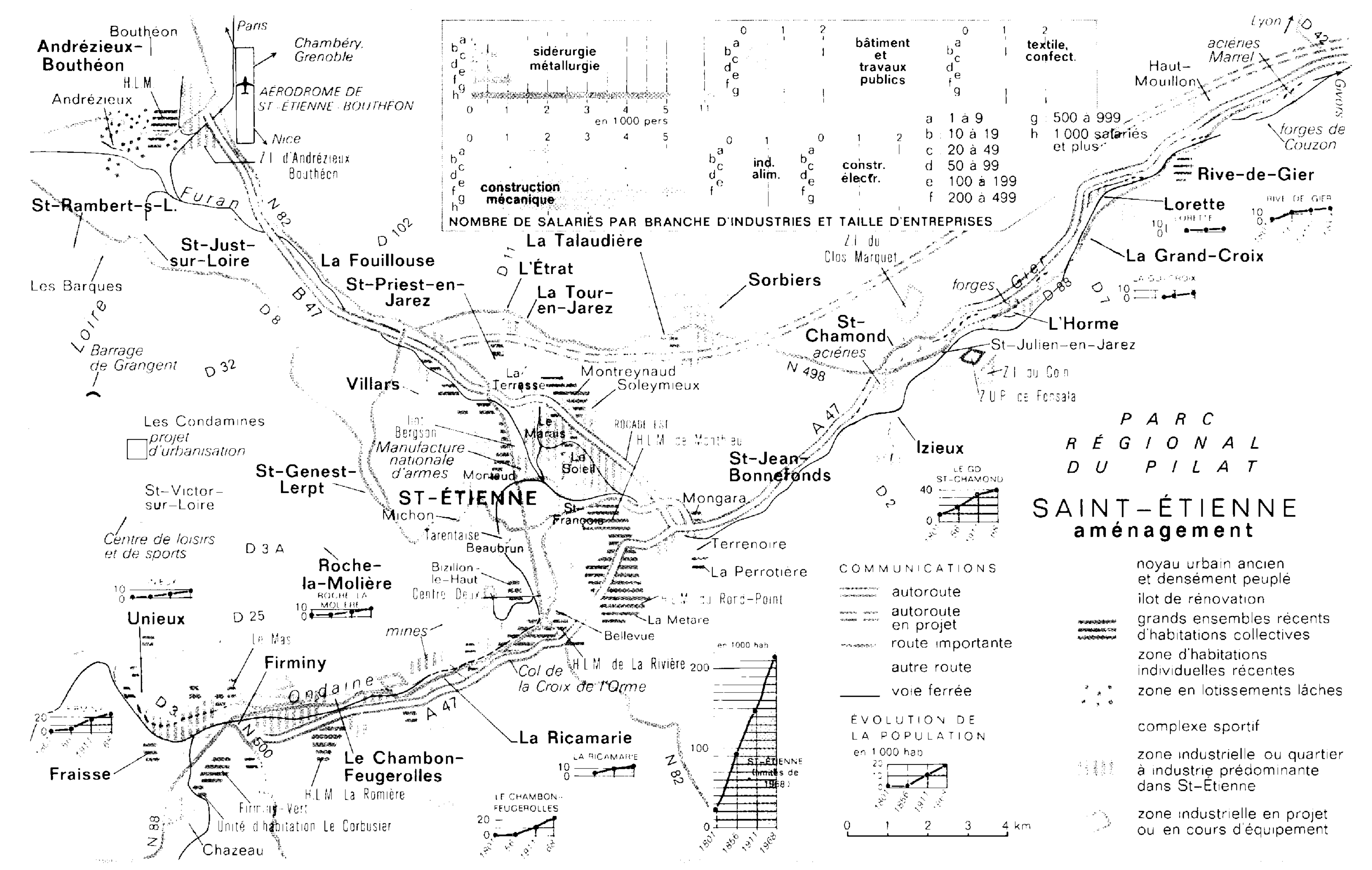
Saint-Étienne

Ch.-l. du départ. de la Loire ; 221 775 hab. *(Stéphanois).* [L'agglomération compte près de 340 000 hab.]

L'agglomération est constituée de trois éléments : Saint-Étienne (vallée du Furan) et deux axes latéraux, la vallée du Gier (Saint-Chamond, L'Horme, La Grand-Croix, Lorette, Rive-de-Gier) et la vallée de l'Ondaine (La Ricamarie, Le Chambon-Feugerolles, Firminy, Fraisse, Unieux). L'ensemble de l'agglomération a une structure à la fois linéaire (suivant les talwegs) et nodulaire.

Un site et une évolution contraignants

L'agglomération se trouve à l'articulation de la dépression du Forez et de la vallée du Gier, cette dernière assurant la liaison entre le Forez et l'axe rhodanien. La divergence des trois vallées constitue un site très étroit qui a longtemps limité l'extension du tissu urbain, lequel se développe depuis vingt ans sur les hauteurs environnantes (contreforts du Pilat, monts du Lyonnais au nord-est, monts du Forez à l'ouest). L'aire de peuplement originel et longtemps dominant a été la plaine du Forez (peuplement des Segusiani, rôle historique de Feurs), mais la dépendance à l'égard de Lyon s'instaure dès la fin de la période romaine et jusqu'au IXe s. La constitution du comté du Forez distend momentanément les liens avec la métropole rhodanienne, mais, dès le XVIe s., la domination économique de Lyon se manifeste de nouveau et de manière définitive. Le développement de la cité et de l'agglomération est inséparable de la mise en valeur artisanale, manufacturière (fabrication des armes peut-être depuis François Ier, manufacture royale d'armes dès 1766), puis industrielle des ressources naturelles et géologiques locales (charbon extrait à Terrenoire dès 1296, ressources hydrauliques et forestières du Pilat, travail du fer à partir de petits gisements locaux). Cependant, ce développement industriel, intéressant au départ, a été trop précoce. La révolution industrielle, qui se mani-



feste dès la fin du XVIIIe s. sur la base charbon-métallurgie, et la configuration géologique du gisement de houille, dont le centre est à Saint-Étienne et les deux ailes dans les vallées (avec en outre l'annexe de Roche-la-Molière), expliquent la structure de l'agglomération. Sur cette évolution historique s'est en effet fondée une spécialisation perpétuée au moins dans l'image que l'on se fait de la ville. Ces bases industrielles se sont complétées par des industries de transformation (mécanique et armement) et par l'industrie textile. L'agglomération a stagné d'une manière assez surprenante des années 1900 a 1950.

L'évolution et le rajeunissement du potentiel économique

Les deux phénomènes qui ont amorcé l'expansion récente sont l'accroissement démographique et, paradoxalement, le déclin irréversible de l'activité minière (sur 180 000 actifs, prédominance du secteur secondaire, avec 105 000 personnes, sur le secteur tertiaire, avec 75 000 personnes). La complexité des structures du gisement plissé et faillé explique que la production houillère n'atteigne que 0,4 Mt en 1975. Le dernier puits devait être fermé en 1976. La production a été valorisée localement par la cokerie de La Silardière (dont l'exploitation a été définitivement arrêtée en 1974) et la centrale thermique du Bec (0,8 TWh). Ce repli s'est fait de façon ordonnée et une reconversion progressive a permis d'éviter une véritable crise de l'emploi.

Les autres activités traditionnelles n'ont pas connu, comme le charbon, de régression, mais, au contraire, se sont modernisées et restructurées. La sidérurgie a renforcé et perfectionné son orientation déjà ancienne vers les aciers fins, alliés et spéciaux (400 000 t), sous l'impulsion de Creusot-Loire, prenant le contrôle, en 1974, de Marrel Frères. Dans la métallurgie et la mécanique, une main-d'œuvre très qualifiée, liée aux anciennes fabrications d'armement et de cycles et qui présente une certaine souplesse de reconversion lorsque la transformation des marchés l'exige, a permis une forte intégration locale des usines. L'armement et les cycles survivent après une réorientation vers la grande qualité. Pour le cycle, la demande américaine a été déterminante. Manufrance (2 000 employés, quatrième société française de vente par correspondance) domine les productions traditionnelles de quincaillerie et d'outillage. La Manufacture nationale d'armes (2 000 employés) a diversifié récemment ses productions d'armement de guerre et bénéficie de l'apport d'une école technique de l'armement. La forge et la mécanique générale se rassemblent autour de quelques grandes sociétés : Forges stéphanoises, Mavilor, bennes Marrel, machines-outils Ernault-Somua, matériel de travaux publics Richier (à L'Horme), Société stéphanoise de constructions mécaniques, groupe Europe-Transmission, Peugeot. Le textile a beaucoup moins bien réussi à cause d'une structure familiale à capacité d'investissement limitée. Une réorientation tardive vers les fibres synthétiques, l'ajout, par l'intermédiaire de Lyon, des tissus élastiques à la rubannerie et d'un peu de confection ne compensent pas la faiblesse des salaires et le manque de formation.

Sur ces bases héritées, plus ou moins bien adaptées, un important effort de modernisation et de diversification est tenté. Les organismes d'aménagement et d'équipement ont délibérément reconnu la vocation métallurgique et mécanique de la ville, et la renforcent : Berliet à Bouthéon, Zénith à Roche-la-Molière, un centre technique des industries mécaniques (C. E. T. I. M.) pour tout le Sud-Est. Mais on cherche aussi à éviter l'exclusivité : électronique Schlumberger, électronique-optique Heurtier et Angénieux, chimie des plastiques (Prosyn à Saint-Étienne et Saint-Chamond). Presque tous les secteurs d'activité sont couverts par de petites entreprises et ateliers artisanaux. Il faut enfin mettre à part les industries alimentaires (groupe Perrier), soutenues par Casino, qui a truffé la région et tout le Sud-Est d'hypermarchés, modernisant la distribution locale ; la verrerie, en pleine expansion avec B. S. N. à Rive-de-Gier ; les travaux publics avec la Société forézienne de travaux publics (S. F. T. P.) et Stribick.

La mutation du tissu urbain et les problèmes de l'agglomération

La stagnation économique avait entraîné un vieillissement et une grave inadaptation du tissu urbain avec l'enclavement et la vétusté des noyaux dans toutes les villes de l'agglomération, le problème de la liquidation des taudis et des quartiers insalubres, l'inadaptation de l'infrastructure de voirie, la faiblesse des liaisons transversales. Tout cela est à mettre également en rapport avec l'insuffisance du secteur tertiaire, replié sur le centre-ville stéphanois, constituant une entrave économique par le blocage des immeubles où il travaille et empêchant du même coup le remodelage de la cité. On a dû donc traiter les problèmes d'aménagement par le désenclavement économique, en modernisant le réseau routier et en commençant le réaménagement des villes par celui de la périphérie, dont le développement est la conséquence de leur extension. Les 50 km de l'autoroute Givors-Firminy ayant demandé pour leur réalisation un délai de dix-sept ans, c'est maintenant seulement que se bâtissent les rocades périurbaines est et ouest de Saint-Étienne et que se pose le problème de son axe Bellevue-La Terrasse, engorgé par la circulation des tramways (40 p. 100 des déplacements à l'intérieur de l'agglomération se font par les transports en commun), et que l'on ne pourra résoudre qu'en réaménageant le noyau commercial. L'amélioration des relations avec Lyon se fait par 70 trains par jour, avec Paris par deux liaisons par jour par Air Inter, et avec Chambéry et Toulouse par une liaison quotidienne par Air Alpes.

Le problème des centres urbains n'est résolu nulle part encore, sauf peut-être à Firminy. À Saint-Étienne, la rénovation des quartiers de Chavanelle et de la Grande Poste, la réalisation de deux ensembles immobiliers destinés au tertiaire aux Glaciaires et à Tarentaise et l'aménagement de la glace des Ursules et du « Vieux Saint-Étienne » aèrent nettement déjà l'ancienne cité. On n'a pu éviter nulle part l'échec de la transformation des quartiers neufs de la périphérie en cités-dortoirs : Baulieu, La Marandinière, La Métare, Solaure, Montreynaud à Saint-Étienne ; Firminy-Vert à Firminy ; La Romière au Chambon-Feugerolles ; Fonsala à Saint-Chamond.

Les équipements socioculturels sont en progrès rapide, avec deux maisons de la culture, cas unique en France pour une agglomération de cette taille, l'ouverture à l'art moderne du musée municipal d'Art et d'Industrie et le renforcement spectaculaire apporté depuis quelques années par l'université (6 000 étudiants, deux écoles d'ingénieurs et un important I. U. T.). Pour améliorer les conditions d'existence et le pouvoir attractif de l'agglomération auprès des cadres, un effort important a été consenti avec l'aménagement du parc régional du Pilat et de Saint-Genest-Lerpt, du plan d'eau de Saint-Victor-sur-Loire, des centres de sports d'hiver des monts du Forez.

R. D.-C.

▶ *Loire (départ.) / Lyon / Rhône (départ.) / Rhône-Alpes.*

📖 **V. Jannesson, *Monographie et histoire de la ville de Saint-Étienne depuis ses origines jusqu'à nos jours* (Le Hénaff, Saint-Étienne, 1891). / M. Chaulanges et J. Page, *Géographie et histoire des régions de Lyon et de Saint-Étienne* (Charles-Lavauzelle, 1948). / L. Dorna, *Histoire de Saint-Étienne* (Dumas, 1953). / J. Schnetzler, *les Industries et les hommes dans la région de Saint-Étienne. Étude de géographie humaine* (l'auteur, Saint-Étienne, 1974).**

Saint-Exupéry (Antoine de)

Aviateur et écrivain français (Lyon 1900 - au large de la Corse [?] 1944).

La vie de ce Limousin-Provençal se place sous le signe de l'équilibre. Non de l'ordinaire. Une enfance protégée et heureuse entre quatre frères et sœurs dans l'aristocratique propriété de Saint-Maurice-de-Rémens (Ain) ne retient pas l'aventureux jeune homme de se lancer témérairement à bord d'un avion pendant son service militaire en 1921. Il a perdu la foi malgré une éducation à l'internat des jésuites du collège Sainte-Croix du Mans (1909-1914), puis chez les maristes de Fribourg (Suisse). Mais son indépendance d'esprit ne se ternit pas par la révolte, l'amertume ou le pessimisme. La traversée des « années folles » ne laisse pas dans sa pensée son empreinte de vacuité. Impétueux, rêveur, il évite de tomber dans les mirages du monde (Cocteau), de l'évasion (Larbaud, Morand), du désenchantement, de l'orgueil de la révolte (Montherlant) ou de l'action pour l'action tendant ses pièges sous les pieds de la race des jeunes conquérants (Malraux). Malgré une période difficile — il est bureaucrate, puis vendeur de camions et fait des baptêmes de l'air —, il finit à force d'opiniâtreté par pénétrer enfin en 1926 dans le monde des pilotes de la célèbre société Latécoère, son univers désormais. Un univers où la tâche la plus quotidienne ne se fait jamais routine et ne tue jamais l'exaltation. Saint-Exupéry entre dans l'aviation au moment où celle-ci entreprend ce tournant décisif qui correspond parfaitement à son tempérament. Après l'âge héroïque des fous volants, la gloire pure des combattants du ciel de la Première Guerre mondiale s'ouvre l'ère de l'héroïsme obscur des convoyeurs de courrier, et de leur patron, Didier

Daurat, le célèbre Rivière de *Vol de nuit*. Pour Saint-Exupéry commence la grande et aventureuse errance sur des avions primitifs, soumis à tous les aléas des conditions atmosphériques, au-dessus de pays hostiles ou jamais survolés, de jour comme de nuit : courrier Toulouse-Dakar (1927), Cap-Juby en pleine dissidence marocaine, Marseille-Alger sur hydravions, pilote d'essais (1932). La mort qui le guette pendant son raid Paris-Saigon, interrompu dans le désert d'Égypte en 1932, ou durant son vol New York-Terre de Feu dans le Guatemala en 1938 le frappe en plein ciel en 1944 dans cette Seconde Guerre mondiale dont il avait suivi comme journaliste les préparatifs en Espagne (1937). La devise que Gide exprime dans sa Préface à *Vol de nuit* : « Le bonheur de l'homme n'est pas dans la liberté, mais dans l'acceptation d'un devoir », Saint-Exupéry la vit intensément. Et ce bonheur, il le fait partager au lecteur au long d'une œuvre écrite au hasard des randonnées et des expériences du pilote : *Courrier-Sud* (1928), *Vol de nuit* (1931), *Terre des hommes* (1939), *Pilote de guerre* (1942), *Lettre à un otage* (1943), *Citadelle* (1948). Il ne faut pas chercher dans ses romans, d'une langue à la fois précise et imagée, le romantisme de l'action et le prestige des ailes. Le talent de Saint-Exupéry s'y fond dans la grisaille du reportage, mais les illumine par le sens de la fraternité humaine. Il s'accompagne aussi de cette méditation qui s'exerce même au-dessus des lignes ennemies *(Pilote de guerre)*. Méditation simple, franche et directe. À la portée de tous une phrase la résume dans *Citadelle* : « Pour que soit un homme heureux, il faut que soit un homme », dit le chef berbère. Mais pour que l'être humain subsiste, il doit sauvegarder les valeurs essentielles. Tout ce qui exprime la beauté, tout ce qui donne le sens de l'éphémère sur cette planète minérale où la vie n'est qu'accident et la pensée un miracle. Ainsi deviennent précieuses l'eau offerte par un Bédouin alors qu'on se croyait perdu, les trois feuilles vertes cultivées pieusement par le capitaine dans le désert, la lutte de Guillaumet en perdition dans les Andes *(Terre des hommes)*. Ainsi apparaissent comme des trésors l'amitié, la grâce fragile des femmes (*le Petit Prince*, 1943), même si dans le monde de Saint-Exupéry leur univers s'oppose inexorablement à celui des hommes *(Courrier-Sud)*. En un mot, il faut protéger tout ce qui semble en péril sur notre terre et qui constitue la substance même, la raison d'être de l'homme. « En travaillant pour les seuls biens matériels, nous bâtissons nous-mêmes notre prison » : ce message de *Terre des hommes* est un message pour aujourd'hui.

D. S.-F.

📖 **P. Chevrier et M. Quesnel, *Saint-Exupéry* (Gallimard, 1958 ; nouv. éd., 1971). / C. Cate, *Antoine de Saint-Exupéry* (New York, 1970 ; trad. fr. *Antoine de Saint-Exupéry, laboureur du ciel*, Grasset, 1973). / *Les Critiques de notre temps et Saint-Exupéry* (Garnier, 1971).**

Saint-Gall

En allem. SANKT GALLEN, v. de Suisse, dans le nord-est du pays, ch.-l. du *canton de Saint-Gall* ; 81 000 hab.

L'histoire de la ville

Vers 614, le moine irlandais saint Gall construisit un ermitage au point supérieur de la vallée de la rivière Steinach et créa par la suite une communauté monastique. Tels furent les modestes commencements de l'abbaye des Bénédictins de Saint-Gall, fondée au VIIIe s. par l'abbé Otmar, laquelle établit bientôt sa suprématie sur la contrée environnante et fut pendant des siècles un des centres les plus importants de la vie religieuse, intellectuelle et économique de la Suisse orientale. L'importance du couvent déclina dès le XIIe s. ; le train de vie mondain qu'y menaient les abbés et les moines s'opposait à la fois à la discipline, à la recherche scientifique et à la prospérité économique. Pendant ce temps, la ville, entièrement dépendante de l'abbaye à l'origine, s'émancipa peu à peu. Réduite d'abord à un petit nombre de constructions groupées autour du monastère et habitées par des commerçants et des fonctionnaires, elle se développa, s'entoura d'une enceinte fortifiée et fut promue en 1212 au rang de ville impériale libre. En 1281, Rodolphe de Habsbourg lui octroya le privilège d'avoir des tribunaux indépendants.

Au XIVe s., la ville se rattacha de son propre chef aux ligues urbaines de la Souabe et de la Suisse. Vers 1350, l'industrie de la toile avait pris une telle extension que des corporations s'organisèrent. En 1454 enfin, la ville de Saint-Gall suivit l'exemple que le prince-abbé lui avait donné trois ans auparavant et se joignit à la Confédération suisse. Dès lors et jusqu'à la fin du XVIIIe s., l'abbaye et la ville constituèrent deux États souverains ; la ville et sa banlieue entouraient complètement le couvent proprement dit, tandis que les possessions de celui-ci s'étendaient au-delà des frontières municipales. Cette situation amena souvent des frottements entre les deux voisins, et lorsque la ville de Saint-Gall, sous le gouvernement de son savant et énergique bourgmestre Vadianus (Joachim de Watt [v. 1483-1551]) ; eut embrassé la Réforme, la séparation des deux États devint définitive. Le territoire dépendant de l'abbé, partisan du catholicisme, avait doublé en étendue depuis l'acquisition du comté de Toggenburg en 1468. La ville, réformée, devint de plus en plus célèbre par son commerce et son industrie linière. Lorsqu'en 1798 les troupes françaises de la Révolution s'approchèrent de la ville, l'abbé et ses moines prirent la fuite, et le monastère, après un millier d'années d'existence, fut supprimé. Mais de son côté la ville aussi dut renoncer à l'indépendance. Elle fut, avec la plus grande partie des domaines du couvent, incorporée au nouveau canton du Säntis, division administrative de la République helvétique unitaire. En 1803, l'Acte de médiation créa le *canton de Saint-Gall*, dont la ville devint plus tard le chef-lieu. Deux ans après, on procéda à la liquidation de l'abbaye, dont la fortune fut partagée entre le canton et la communauté catholique.

La riche tradition culturelle de Saint-Gall se poursuit de nos jours, en particulier grâce au théâtre municipal (construit en 1968), l'un des plus modernes d'Europe. Saint-Gall est devenu un centre d'études et de recherches qui rayonne bien au-delà des frontières suisses : en témoigne son École supérieure des sciences économiques et sociales avec ses instituts de recherche.

Dès 1162 débuta à Saint-Gall la fabrication industrielle de la toile. Au milieu du XVIIIe s., l'industrie du coton vint s'ajouter à celle du lin, et vers la fin de ce siècle, la broderie fit son apparition. La ville est aujourd'hui le centre de toute la contrée où fleurit cette industrie, contrée qui comprend une partie des cantons de Saint-Gall, d'Appenzell et de Thurgovie ainsi que du Vorarlberg, région autrichienne. La valeur marchande ou d'exportation des broderies de Saint-Gall représente un pourcentage remarquable du total de l'exportation suisse. La ville doit à la broderie ainsi qu'à ses tissus si prisés par la mode une renommée mondiale.

H. O.

L'art et l'architecture

De l'époque carolingienne au baroque, en passant par l'âge gothique, l'abbaye de Saint-Gall a été le centre d'une activité artistique brillante.

Avec ses ateliers réservés à l'enseignement de la musique, des lettres et des arts, le monastère fondé par Otmar devint dès le règne de Charlemagne et surtout au IXe s., notamment sous l'abbé Grimalt (841-872), un haut lieu spirituel européen. Son scriptorium produisit des manuscrits enluminés d'abord tributaires de l'entrelacs irlandais *(Évangéliaire)*, puis représentatifs de la renaissance carolingienne *(Psautier doré)*.

Le monastère, aux lignes sobres et sévères, reconstruit aux XVIe -XVIIe s. et agrandi entre 1755 et 1767, ne conserve pratiquement pas trace des anciens bâtiments du Moyen Âge (dont un plan sur parchemin d'époque carolingienne donne le dispositif théorique [v. Bénédictins]). De 1758 à 1767, l'architecte Peter Thumb (1681-1766), originaire du Vorarlberg, édifia la bibliothèque abbatiale dont la grande salle au riche décor rococo est divisée en deux étages par une galerie de bois, sous un plafond peint par Josef Wannenmacher (1722-1780). Des trésors médiévaux y sont conservés, tels que 2 000 manuscrits dont ceux déjà cités, le fameux *Codex 51*, un catalogue du IXe s. qui énumère trente-deux « libri scottice scripti » (manuscrits en écriture irlandaise, dérivée de la « semi-onciale »), le *Vocabulaire de Saint-Gall*, les deux plats de reliure en ivoire du moine Tuotilo, etc.

À l'emplacement de la cathédrale actuelle se trouvait à l'origine l'église abbatiale, comprenant trois sanctuaires : le Gallusmünster (837) et les chapelles Sankt Michael et Otmar. La détérioration de l'église, lors de l'incendie de la ville en 1418, eut pour conséquence des transformations successives jusqu'au XVIIe s. Cependant, le manque d'unité spatiale de l'ensemble imposa la construction d'une nouvelle abbatiale (auj. cathédrale), de 1755 à 1767. Due pour l'essentiel aux architectes Peter Thumb et Johann Michael Beer (v. 1696-1780), c'est l'un des derniers grands édifices du rococo germanique, remarquable par l'élancement de sa façade orientale à deux tours encadrant une abside au fronton très orné, son décor intérieur de peintures et de stucs, ses grilles, son mobilier sculpté par Joseph Anton Feuchtmayer (1696-1770)...

À côté de maisons médiévales à pans de bois, Saint-Gall offre au regard plus de soixante demeures bourgeoises de la Renaissance, aux balcons en encor-

bellement richement sculptés. Par ailleurs, l'Art nouveau, au seuil du XX[e] s., a marqué de sa griffe originale de nombreuses maisons. Parmi les édifices récents, on remarque surtout l'École supérieure des sciences économiques et sociales de Saint-Gall-Rosenberg, en béton apparent (1960-1963), due à l'architecte Walter Förderer et décorée par des artistes internationaux : les sculpteurs Arp, Giacometti, Calder, Stahly, Robert Müller, Alicia Penalba..., les peintres Braque, Tapiès, Soulages, Sam Francis...

Ch. G.

A. Merton, *Die Buchmalerei in Sankt Gallen vom 9. zum 11. Jahrhundert* (Leipzig, 1912 ; 2[e] éd., 1923). / T. Schiess, *Geschichte der Stadt St. Gallen* (Saint-Gall, 1917). / A. Hardegger, T. Schlatter et T. Schiess, *Die Baudenkmäler der Stadt Sankt Gallen* (Saint-Gall, 1922). / J. M. Clark, *The Abbey of Saint-Gall as a Centre of Litterature and Art* (Cambridge, 1926). / L. Birchler, *Stiftskirche und Stiftbau St. Gallen* (Saint-Gall, 1930). / W. Ehrenzeller, *St. Gallische Geschichte* (Saint-Gall, 1931-1938 ; 2 vol.). / W. Näf, *Vadian und seine Stadt St. Gallen* (Saint-Gall, 1944). / P.-H. Boerlin, *Die Stiftskirche Sankt Gallen* (Berne, 1964).

Le château Neuf au-dessus de la Seine. Entrepris par Philibert Delorme pour Henri II, terminé sous Henri IV, démoli au XVIII[e] s. par le comte d'Artois, futur Charles X, il n'en subsiste plus que deux pavillons. Peinture de Adam Frans Van der Meulen. V. 1665. (Musée Carnavalet, Paris.)



Lauros-Giraudon

Saint-Germain-en-Laye

Ch.-l. d'arrond. des Yvelines* ; 40 471 hab.

À 20 km à l'ouest de Paris, la ville est située sur le rebord d'un plateau dominant la rive gauche de la Seine de 65 m et au sud-est de la forêt du même nom, qui couvre encore près de 4 000 ha.

Saint-Germain ne forme qu'une seule agglomération (de plus de 50 000 hab.) avec Le Pecq, situé à son pied, de part et d'autre de la Seine, et dont le pont donne accès à Saint-Germain en venant de Paris.

Ce fut, dès 1836, la première ville reliée à Paris par une voie ferrée ; celle-ci est devenue la branche ouest du réseau express régional (R. E. R.), qui traversera l'agglomération parisienne d'ouest en est et reliera Saint-Germain à Boissy-Saint-Léger.

Saint-Germain-en-Laye fut longtemps une tranquille sous-préfecture, résidence d'une bourgeoisie aisée, surtout dans les quartiers des parcs Pereire et de Noailles, et une ville de garnison avec des états-majors, des régiments de cavalerie et, à proximité de la forêt, le camp des Loges. La ville renferme aussi de nombreux établissements scolaires (y compris une maison de la Légion d'honneur) et hospitaliers.

Depuis la Seconde Guerre mondiale s'y sont fixés un lycée international, des laboratoires, des services de recherche, des industries légères. On y a créé un centre sportif moderne. Un certain nombre d'immeubles de standing ont été construits, surtout près de la forêt. La population et les emplois ont nettement augmenté.

C'est le centre le plus important de l'ouest de la grande banlieue parisienne entre Versailles au sud, Pontoise au nord et Mantes à l'ouest. L'arrivée du R. E. R. ne peut qu'accentuer ce rôle.

J. B.

Histoire et art

L'histoire de la cité se confond avec celle de ses deux châteaux, à l'ombre desquels s'est développée la ville royale. Du château Vieux et du château Neuf, le premier seul subsiste.

Au début du XI[e] s., vers 1015, dans cette partie de l'immense forêt qui s'étend au-delà de Chartres et d'Étampes et dont les restes constituent aujourd'hui les forêts de Saint-Germain-en-Laye, de Marly, etc., Robert II le Pieux fait élever une petite église sous le vocable de Saint-Germain ; cela suppose l'existence d'une bourgade dès cette époque.

Vers 1122-1124, Louis VI le Gros y construit une première habitation royale. Il ne subsiste aucun vestige de cette demeure, où séjourna souvent Louis IX, qui la dote vers 1235 de l'élégant vaisseau gothique de la sainte chapelle, attribuée à Pierre de Montreuil et aujourd'hui incorporée à l'un des côtés de l'enceinte pentagonale. Après Saint Louis, le château ne sert plus, pendant longtemps, de résidence royale. Occupé pendant vingt-cinq ans par les Anglais lors de la guerre de Cent Ans, il subit de graves dommages, et Charles V le fait presque entièrement reconstruire, avec un donjon carré, entre 1363 et 1367. Louis XII y vient en 1514 pour le mariage de sa fille Claude avec le futur François I[er].

Ce dernier, attiré par l'Île-de-France depuis sa captivité de Madrid, décide de moderniser la forteresse. Entrepris en 1539 sous la direction de Pierre Chambiges, les travaux respectent le plan d'origine, avec les fossés et les parties basses. Les deux étages ajoutés à cette époque sont d'un style à la fois sobre et mouvementé. La brique dessine sur un fond de maçonnerie la décoration des façades, celles qui donnent sur la cour comme celles de l'extérieur. Une innovation d'esprit italien est apportée par la couverture en terrasse qui sert de belvédère.

Les rois qui marquèrent le plus par leurs séjours l'édifice rénové furent Louis XIII et Louis XIV. Louis XIII affectionne Saint-Germain parce qu'il peut s'y livrer à son exercice favori, la chasse au loup. Le grand événement de son règne se place ici en 1638. En reconnaissance de la venue de son fils tant espéré (le futur Louis XIV), il place son royaume sous la protection de la Sainte Vierge — à laquelle il consacre sa personne, ses sujets — et institue la procession votive du 15 août. Après la Fronde, la Cour s'installe à Saint-Germain, où Louis XIV passe une grande partie de sa jeunesse. L'ayant quitté en 1682 pour Versailles, le roi y offre l'hospitalité à Jacques II et à la reine Marie de Modène, les souverains détrônés d'Angleterre, qui s'y installent en 1689. Jacques II y meurt en 1701 : un mausolée élevé dans l'église paroissiale rappelle sa mémoire.

Remanié de façon peu heureuse par J. H.-Mansart* à la fin du XVII[e] s., le château Vieux a retrouvé sous le second Empire, dans une restauration radicale, l'essentiel de son aspect de la Renaissance. Il abrite, depuis cette époque, le musée des Antiquités nationales.

Entrepris par Henri II sur les dessins de Philibert Delorme*, le château Neuf, édifice de plaisance, est achevé par Henri IV sous la conduite de Louis Métezeau. Formé de bâtiments bas et de pavillons, il occupait le rebord du plateau, couronnant une superbe composition qui descendait jusqu'à la Seine par des terrasses, des arcades, des escaliers, des parterres, dissimulant des grottes à jeux hydrauliques. Ce château servira peu. En 1777, Louis XVI le donne au comte d'Artois (futur Charles X), qui le fait raser, mais ne peut mener à bien son projet de reconstruction. Le domaine conserve, en revanche, la noble terrasse que Le Nôtre* a aménagée vers 1670 à la lisière de la forêt.

B. de M.

Le musée des Antiquités nationales

La passion de Napoléon III pour l'histoire romaine est à l'origine de la création du Musée archéologique romain ; ce pôle d'intérêt est rapidement élargi par les travaux de Jacques Boucher de Perthes révélant l'homme préhistorique, et par les premières grandes fouilles entreprises en France. Cela détermine l'appellation de *musée des Antiquités nationales*, inauguré par l'empereur dès 1867, alors que les travaux de restauration du château se poursuivent jusqu'en 1907.

Le premier fonds est constitué par les acquisitions du souverain, un dépôt d'objets du musée du Louvre, la donation du roi de Danemark Frédéric VII et celle de J. Boucher de Perthes en 1862.

Selon le vœu de l'empereur, les premiers conservateurs réunissent de nombreux moulages d'œuvres et de monuments gallo-romains, ainsi que des maquettes des armements lourds ou des systèmes défensifs romains.

Dans le cadre du IVe et du Ve Plan, une rénovation totale du musée est entreprise en 1962, et en 1965 les salles gallo-romaines et mérovingiennes sont inaugurées. L'intérêt muséographique de ces présentations est considérable. D'une part, l'éclairage artificiel met parfaitement les collections en valeur ; d'autre part, ce n'est plus à partir d'un entassement d'objets ou de classifications obscures que l'on a évoqué les diverses phases culturelles, mais à partir de thèmes : les dieux que vénère l'Homme, les sépultures qu'il offre à ses morts, les objets décoratifs ou utilitaires dont il s'entoure. Les milliers de pièces non exposées sont classées dans des réserves aménagées et accessibles aux spécialistes.

Les vitrines présentant le panthéon gallo-romain témoignent du syncrétisme de l'époque. Mars, Mercure ou Jupiter côtoient des divinités typiquement celtiques par leur attitude (dieu de Bouray) ou par leur parure et les symboles dont elles sont ornées (dieu d'Euffigneix portant le torque et sur la poitrine duquel est gravé un sanglier, animal sacré de la Gaule). De nombreuses céramiques, de la vaisselle d'argent et quantité d'ustensiles suggèrent la vie quotidienne, alors que les stèles ou les magnifiques bronzes animaliers de la tombe de la Bussière-Étable (Haute-Vienne) du IIe s. rappellent le monde des morts.

L'époque mérovingienne est définie par les armes, une orfèvrerie extrêmement riche et de belles verreries. Les mobiliers funéraires n'ont pas été dissociés, le luxe de chaque sépulture est donc parfaitement perceptible (tombe princière de Lavoye, dans la Meuse, comprenant notamment une buire décorée de scènes de la vie du Christ).

Inaugurée en 1973, une seconde série de salles présente l'époque néolithique, l'âge du bronze et le premier âge du fer. La céramique, l'outillage osseux ou lithique (haches en pierre polie), les parures, ou encore la sépulture de Cys-la-Commune (Aisne), reconstituée dans l'état de sa découverte en 1965, révèlent le Néolithique. L'évolution typologique de l'âge du bronze n'est pas négligée, tandis qu'inhumations, mobilier funéraire et objets en or attestent une civilisation en pleine expansion. Le même principe est adopté pour l'âge du fer et la période de La Tène (évolution des armes, des objets usuels et du mobilier funéraire en or du tumulus de la Butte à Sainte-Colombe [Côte-d'Or] ou reconstitution de la tombe à char de La Gorge-Meillet [Marne]). Alésia*, qui d'une certaine façon fut à l'origine de la création du musée (premières fouilles ordonnées par Napoléon III), reste à l'honneur : plusieurs maquettes expliquent les systèmes défensifs et offensifs des armées qui se firent face à Alise-Sainte-Reine.

Le dernier groupe de salles, ouvertes en 1975 et consacrées au Paléolithique et au Mésolithique, est l'un des attraits principaux du musée, qui possède la plus importante collection de gravures et de sculptures de l'ère quaternaire. L'art paléolithique y est admirablement représenté : frise sculptée du Roc de Sers (Charente), sculptures sur ivoire telles que la dame de Brassempouy (Landes) et le petit cheval de Lourdes, Vénus de Sireuil (Dordogne) ou de Lespugue (Haute-Garonne), innombrables propulseurs, fragments de bois de renne sculptés ou gravés, sans oublier la très abondante industrie lithique et osseuse.

A. B.

▶ *Gaule / Mérovingiens / Néolithique / Paléolithique / Préhistoire.*

📖 **R. Lantier, *Guide illustré du musée des antiquités nationales au château de Saint-Germain-en-Laye* (Musées nationaux, 1948). / M. Chollot, *Musée des antiquités nationales. Collection Piette* (Musées nationaux, 1965). / M. Rouvier-Jeanlin, *les Figurines gallo-romaines en terre cuite au musée des antiquités nationales* (C. N. R. S., 1973).**

📖 **P. Torry, *Une paroisse royale, Saint-Germain-en-Laye* (Floch, Mayenne, 1927). / G. Lacour-Gayet, *le Château de Saint-Germain-en-Laye* (Calmann-Lévy, 1935). / R. Lantier, *Saint-Germain-en-Laye* (Art et Tourisme, Angers, 1937).**

Saint-Jacques-de-Compostelle

En esp. SANTIAGO DE COMPOSTELA, v. d'Espagne, en Galice, dans le nord-ouest du pays ; 65 000 hab.

À l'origine, la ville paraît avoir été le centre intérieur des nombreux petits ports galiciens, comme Padrón, où relâchaient les bateaux de pêche ou de commerce. Une tradition de sacralité était déjà implantée dans cette région, car on croyait que Padrón possédait des pierres sacrées. Ensuite, et d'après une tradition espagnole apparue vers le VIIe s., le corps de l'apôtre saint Jacques le Majeur, qui avait été martyrisé à Jérusalem peu après la mort de Jésus, aurait été amené en Espagne, où il aurait auparavant déjà prêché l'Évangile ; on l'aurait inhumé près de Padrón.

Ses restes auraient été miraculeusement découverts au début du IXe s., grâce à une étoile apparue au-dessus du *campus stellae* (le « champ de l'étoile »), d'où le nom de *Compostelle*.

Ces divers récits, surtout celui de l'« invention » du corps saint, relèvent des thèmes courants de l'hagiographie et paraissent purement légendaires.

Quoi qu'il en soit, vers l'année 829, l'évêque Teodomiro, aidé par le roi Alphonse II des Asturies, fait élever une église en l'honneur de saint Jacques le Majeur sur le lieu présumé de son tombeau.

À partir de cette date, la dynastie espagnole considère les reliques de saint Jacques comme son palladium, et le saint comme le protecteur de l'Espagne face aux envahisseurs musulmans. En 866, Alphonse III le Grand fait de Saint-Jacques-de-Compostelle un évêché. Une cathédrale y est inaugurée avec éclat en 899.

Le rayonnement du culte de saint Jacques contribua puissamment à cristalliser l'œuvre de la *Reconquista** ; le cri de guerre contre les Maures est *« ¡Santiago y cierra España! »* (« Saint Jacques et attaque l'Espagne ! »).

La région nord-occidentale du pays est la seule épargnée par l'invasion. Il est donc naturel qu'elle ait été un des plus ardents foyers de la religion chrétienne et que la Reconquista soit partie de cette contrée.

Lorsque la famille royale de Castille s'unit par mariage à celle de Bourgogne, protectrice des moines de Cluny, le pèlerinage de Compostelle, sous l'influence de ces derniers, répandus dans toute l'Europe, devient universel. S'ouvre alors le « chemin de Saint-Jacques », jalonné de basiliques de dévotion comme Chartres, Conques ou Le Puy. Autour de ces routes se développèrent plusieurs cycles de récits (légendes, chroniques, etc.), colportés par les pèlerins au cours de leur long voyage.

Ce pèlerinage international permet aux souverains espagnols de recruter de nombreux chevaliers pour la Reconquista. En 1170, un ordre militaire, celui de Saint-Jacques-de-l'Épée (ou de Santiago), est spécialement fondé pour la défense des pèlerins de Compostelle et la lutte contre l'infidèle. En 1175, le pape Alexandre III confirme les statuts de l'ordre.

Le sanctuaire de 899, détruit en 997 par al-Man⊡ūr, est remplacé par l'actuelle cathédrale romane, commencée en 1078 et consacrée en 1211.

Une université est fondée à Saint-Jacques-de-Compostelle en 1504. Le pèlerinage de Saint-Jacques, si important au Moyen Âge, perd ensuite de son attrait et n'a plus aujourd'hui qu'un rayonnement national.

P. P. et P. R.

L'art

L'église élevée par Alphonse III le Grand fut dévastée en 997 par al-Man⊡ūr. À l'est se dressait un monastère qui disparut pour faire place à la cathédrale actuelle, commencée en 1078 par le chevet. Le gros œuvre était terminé avant 1130, après qu'un incendie survenu en 1117 eut entraîné d'importantes réfections. Mais les travaux d'embellissement se poursuivirent jusqu'à la fin du XVIIIe s. L'intérieur, malgré le décor du chœur et les orgues baroques, garde son aspect roman. C'est le type même de la grande église de pèlerinage, sœur jumelle de Saint-Sernin de Toulouse*. Le chœur, terminé par une abside, est entouré d'un déambulatoire et de chapelles rayonnantes. Il s'ouvre sur un grand transept à collatéraux, avec des portes à chaque extrémité, que prolonge à l'ouest une vaste nef à bas-côtés surmontés de tribunes. Tout l'édifice est voûté. La façade sud du transept conserve un double portail roman, la Puerta de las Platerías, qui, avec les chapiteaux historiés de l'intérieur, constitue un ensemble essentiel pour l'histoire de la sculpture romane autour de 1100 dans le nord de l'Espagne et dans ses rapports avec l'art

Détail du « porche de la Gloire » de la cathédrale : les prophètes Jérémie, Daniel, Isaïe et Moïse. 1188. Polychromie du XVIIe s.

Lauros-Giraudon

du sud-ouest de la France. Le porche occidental, ou Pórtico de la Gloria, abrite des portails sculptés, datés de 1188 et élevés par maître Mateo. Leurs statues-colonnes attestent l'influence précoce du premier art gothique. Ce portique est aujourd'hui fermé par la haute façade chirruguleresque dite « de l'Obradoiro », élevée de 1738 à 1747 par Fernando de Casas y Novoa. La façade nord du transept, la Puerta de la Parroquia, a été reconstruite un peu plus tard, et le chevet est masqué à l'extérieur par des constructions de la fin du XVIIe s.

Le palais archiépiscopal, bâti pour Diego Gelmírez au XIIe s., s'étend au nord de la nef, tandis qu'au sud s'élèvent les bâtiments du cloître plateresque, construit par Juan de Álava et Rodrigo Gil de Hontañón de 1521 à 1580. Le musée archéologique et le musée de tapisseries flamandes et espagnoles (XVIe-XVIIe s.) y ont pris place. À l'est du cloître, contre le bras sud de l'église, la Concha, coquille Renaissance en encorbellement, porte la tour du Trésor, en vis-à-vis de la tour de l'Horloge, commencée en 1316 et terminée en 1680 par Domingo de Andrade. À l'ouest de la cathédrale s'étend la plaza de España, dont l'ordonnance grandiose entoure la façade de Saint-Jacques, à laquelle on accède par un escalier à double rampe du XVIIe s. Au sud, le portail de l'hospice du XIIe s. est pris dans la façade du Colegio de San Jerónimo, de la fin du XVIIe s. En face se dresse l'Hospital Real (devenu hôtel), avec son portail sculpté de 1501 à 1511 par Enrique Egas et sa chapelle à façade plateresque. À l'ouest est le palais néo-classique de Rajoy, commencée en 1766.

Les chapelles de la cathédrale forment un musée de peintures, de retables, de reliquaires, de sculptures accumulés au cours des siècles. La vieille ville, qui s'étale autour de Saint-Jacques, avec ses places et ses rues pittoresques, ses quarante-cinq églises et chapelles, ses monastères et son université, contient aussi de nombreux trésors, parmi lesquels il faut citer l'église du XIVe s. de Santo Domingo, à côté du musée municipal, et l'église de San Martín, dont la façade est une œuvre de Mateo López (1590) et qui conserve de nombreuses œuvres du XVIIe s. Saint-Jacques-de-Compostelle est ainsi une ville-musée bâtie autour des reliques présumées de saint Jacques, dont le culte est célébré aujourd'hui encore au milieu de fêtes colorées et animées.

A. P.

K. J. Conant, *The Early Architectural History of the Cathedral of Santiago de Compostela* (Cambridge, Mass., 1926). / G. Gaillard, *les Débuts de la sculpture romane espagnole* (Hartmann, 1938). / L. Vázquez de Parga, J. M. Lacarra et J. Uría, *Las peregrinaciones a Santiago de Compostela* (Madrid, 1948-1949, 3 vol.). / M. Chamoso Lamas, *La arquitectura barroca en Galicia* (Madrid, 1955) ; *Santiago de Compostela* (Barcelone, 1961). / Y. Bottineau, *les Chemins de Saint-Jacques* (Arthaud, 1964).

Saint-John Perse

Diplomate et poète français (Pointe-à-Pitre 1887 - Giens 1975).

Alexis Saint-Léger Léger est né à la Guadeloupe, mais en 1898, sa famille vient en France et s'installe à Pau. Après des études de droit à Bordeaux et à Paris, Alexis Léger mènera une brillante carrière de diplomate, qui le conduira à de hautes responsabilités au Quai d'Orsay, tandis que sous le pseudonyme de SAINT-JOHN PERSE il accomplira son œuvre de poète.

Dès 1907, il a écrit *Éloges*, court poème à la gloire de la nature, qui sera publié en 1911. Il est encouragé par Francis Jammes, et, plus tard, Claudel, Alain-Fournier, Valery Larbaud seront ses amis et ses admirateurs.

Après la parution d'*Anabase* (1924), Alexis Léger se consacre à sa carrière diplomatique jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, où il occupe le poste de secrétaire général des Affaires étrangères.

Déchu de la nationalité française le 1er novembre 1940 — il est accusé de « bellicisme » —, Alexis Léger se réfugie aux États-Unis. Désormais, Saint-John Perse sera le poète de l'exil (*Exil*, 1942), le « pérégrin », sans acrimonie et sans amertume.

Cet exil est celui d'un homme qui, après avoir vanté la beauté du monde dans *Éloges* et la gloire dans *Anabase*, prend pied dans la réalité de la condition humaine, s'inquiète et s'interroge sur ce monde inépuisable : « Beaucoup de choses sur la terre à voir et à entendre, choses vivantes parmi nous. »

Pour Saint-John Perse, quelles que soient les vicissitudes, le spectacle de la nature, celui des hommes sont un perpétuel sujet d'émerveillement. Il les loue sans réserve et sans cesse. Sans doute l'exubérance de la terre, riche en couleurs, en matières (minérales, végétales), assourdie par le soyeux de la neige (*Neiges*, 1945) ou portée par le souffle des vents (*Vents*, 1946), la cadence de la pluie (*Pluies*, 1945) ou le rythme de la mer (*Amers*, 1957), est une source intarissable d'inspiration.

À l'encontre du courant de la poésie moderne qui blasphème et vitupère le monde, Saint-John Perse consent à la vie, l'approuve et l'éprouve avec une ferveur que le poème intensifie et exalte. Celui-ci, cependant, se garde dans la rigueur d'un verbe qui s'interdit de faire du beau sans fondement, même si, par ailleurs, le chant du monde encourage un éloge inconsidéré. La phrase persienne, caractéristique, faite de longs vers cadencés (octo- et décasyllabes), prend ce mouvement du monde et de l'homme le parcourant avec un rythme analogue à celui de la mer. « Mais de la mer il ne sera question, mais de son règne au cœur de l'homme. » La poésie est ce mouvement, elle « devient la chose qu'elle appréhende ». Et la phrase elle-même est suffisamment « grande » pour tenir

l'ampleur d'un souffle qui s'impose avec majesté, renaissant en permanence, avant que de s'abolir dans les excès de sa luxuriance. La réalité, qui n'est pas toujours digne d'éloge, est cependant envisagée, mais, lorsqu'elle intervient dans des images évoquant le quotidien, elle se trouve aussitôt vaincue par le poème qui la transfigure. « Et le poète ainsi est avec nous sur la chaussée des hommes de son temps, allant le train de notre temps, allant le train de ce grand vent. »

Prix Nobel de littérature (1960), Saint-John Perse, qui partageait son temps entre son domicile de Washington et sa maison en Provence, recherchait tout autant un monde à sa mesure, sans limites, qu'un langage pour en donner la grandeur.

M. B.

M. Saillet, *Saint-John Perse, poète de gloire* (Mercure de France, 1952). / R. Caillois, *Poétique de Saint-John Perse* (Gallimard, 1954). / P. Guerre, *Saint-John Perse et l'homme* (Gallimard, 1955). / C. Murciaux, *Saint-John Perse* (Éd. universitaires, 1960). / J. Charpier, *Saint-John Perse* (Gallimard, 1962). / A. Loranquin, *Saint-John Perse* (Gallimard, 1963). / A. Knodel, *Saint-John Perse. A Study of his Poetry* (Édimbourg, 1966). / E. Noulet, *le Ton poétique. Mallarmé, Verlaine, Corbière, Rimbaud, Valéry, Saint-John Perse* (Corti, 1971). / *Hommage à Saint-John Perse*, numéro spécial de la *N. R. F.* (Gallimard, 1976).

Saint-Just (Louis Antoine Léon)

Homme politique français (Decize, Nivernais, 1767 - Paris 1794).

Un portrait de David nous montre un fin visage encadré de boucles, un front pur derrière lequel mûrissent des principes redoutables. « Auréolé d'une lumière funèbre », Saint-Just va passer comme un éclair dans le ciel révolutionnaire et sera surnommé l'« Archange de la Terreur ». Fils d'un capitaine de chevau-légers du Berry qui se faisait appeler M. de Saint-Just de Richebourg, le futur conventionnel descend par sa mère d'un notaire assez cossu, M. Robinot. En 1776, ses parents achètent une maison à Blérancourt (Aisne), où son père meurt l'année suivante. L'adolescent commence son instruction chez les oratoriens de Soissons, puis s'en va faire son droit à Reims. Son premier amour, avec la jeune Louise Gellé, tourne court. Les parents, inquiets, marient rapidement leur fille avec un autre. Le galant éconduit rejoindra plus tard sa belle à Paris. Mais il a d'autres préoccupations. En 1789, alors que tombe la Bastille, il publie, anonymement, le long poème *Organt* (7 000 vers assez indigestes), jugé alors obscène et contre lequel des poursuites sont engagées. Le jeune auteur doit se cacher. Il profite de sa retraite pour lire Rousseau, Montesquieu, Machiavel. Il écrit un ouvrage sur *l'Esprit de la Révolution et de la Constitution de la France* qui paraît en juin 1791 et se termine par une note encourageante : « Quand tous les hommes seront libres, ils seront égaux, et quand ils seront égaux, ils seront justes. » Entre-temps, à Blérancourt, où il s'est réfugié, il se voit nommer lieutenant-colonel dans la garde nationale, puis commandant d'honneur des gardes nationales du canton. Son ambition est de se faire élire à la Législative, mais son jeune âge (il n'a pas les vingt-cinq ans requis) ne le lui permet pas. Il doit attendre jusqu'en septembre 1792, date à laquelle il est envoyé à la Convention par les électeurs de l'Aisne.

Il se fait remarquer dans les rangs de la Montagne par l'intransigeance de ses principes. Il trouve en Robespierre* un maître et une idole. En octobre, il prononce aux Jacobins* un premier discours dans lequel il s'élève contre le projet girondin de faire protéger la Convention par une garde armée. Cependant, il est encore très peu connu des autres députés (certains de ses collègues écrivent alors son nom *Sinjeu*) lorsque, le 13 novembre, il monte à la tribune de la Convention pour lancer un violent réquisitoire contre le roi. Il affirme que tout Français a sur Louis XVI le droit que Brutus a eu sur César, et qu'il n'est pas besoin de procès pour se débarrasser d'un tyran. Ses formules sont lapidaires : « Nous avons moins à juger le roi qu'à le combattre... On ne peut régner innocemment... Tout roi est un rebelle et un usurpateur. »

S'inspirant d'un idéal antique, mais surtout imbu de Rousseau, Saint-Just préconise une république égalitaire et vertueuse. Il intervient, contre Condorcet*, dans la discussion de la future Constitution : avec M. J. Hérault de Séchelles (1759-1794) et Georges Couthon (1755-1794), il travaillera à cette fameuse Constitution de l'an I, inapplicable et inappliquée. Entre-temps, il est entré au Comité de salut public (30 mai 1793). Porte-parole de ses collègues — et particulièrement de Robespierre —, il rédige divers rapports, souvent terribles dans leur rigueur révolutionnaire. C'est ainsi qu'il prononce contre les Girondins un réquisitoire qui les mènera à l'échafaud. Son rapport du 10 octobre 1793 prône un gouvernement autoritaire, fondé sur la Terreur*. « Il faut, déclare-t-il, gouverner par le fer ceux qui ne peuvent l'être par la justice. » Il dénonce les abus des fonctionnaires, tonne contre les intrigants, les profiteurs et aussi contre les généraux : « Il n'y a eu jusqu'à présent à la tête de nos armées que des imbéciles et des fripons... »

Caveant consules ! Les chefs militaires savent ce qui les attend lorsqu'il arrive en mission avec Philippe Le Bas (1765-1794) dans les départements frontières. D'octobre à décembre 1793, il se trouve à l'armée du Rhin, puis à deux reprises (janvier-février et avril-juin 1794) à l'armée du Nord. Son premier but est de relever le moral des troupes en s'occupant de leur habillement et de leur ravitaillement. Mais il s'agit surtout d'épurer l'armée. Il dégrade les chefs coupables de faiblesse, nomme des cadres nouveaux. Les officiers ayant mal parlé de la République sont fusillés devant leurs hommes. Sa rigueur s'exerce aussi à l'égard des civils. Il lève des contributions extraordinaires : à Strasbourg, les riches devront payer une taxe de 9 millions ; à Nancy, 5 millions. Sur son ordre, on réquisitionne des millions de manteaux, de lainages, de paires de chaussures. Partout où il passe, il sème l'effroi, mais cet effroi produit son effet. La victoire ou la mort, telle est l'alternative. Son énergie permettra la victoire de Fleurus (26 juin 1794).

Entre-temps, à Paris, il continue avec la même ardeur à mener son combat révolutionnaire. En février 1794, il présente un rapport sur les décrets de ventôse, selon lesquels les biens des riches convaincus d'incivisme doivent être mis sous séquestre et distribués aux indigents. Mais surtout, il soutient Robespierre dans sa lutte contre les « factions ». « Pour sauver la République qu'il avait rêvée, écrira René Levasseur (1747-1834), député de la Sarthe à la Convention nationale, il aurait donné sa tête, mais aussi cent mille têtes d'homme avant la sienne. » En attendant ce sacrifice final, il rédige des rapports contre les hébertistes (13 mars), contre Hérault de Séchelles (17 mars), contre Fabre d'Églantine, Danton*, Camille Desmoulins (31 mars). Il empêchera les dantonistes de se défendre en mettant « hors débat des prévenus ayant insulté à la justice nationale » (4 avr.).

Parallèlement à ces combats, Saint-Just réfléchit sur l'avenir. Des notes seront publiées après sa mort sous le titre de *Fragments sur les institutions républicaines*. Ce jeune homme de vingt-six ans a des idées sur tout et en particulier sur l'éducation des enfants. Selon lui, les gardons doivent être élevés de cinq à seize ans par la patrie et recevoir, à partir de dix ans, une éducation militaire. Les filles resteront auprès de leur mère, elles ne pourront paraître en public qu'encadrées par leurs parents. Ébauchant l'édifice d'une république idéale, Saint-Just rêve d'une démocratie composée de paysans vertueux et de soldats héroïques. Sur le plan économique, il prône avant tout l'agriculture : « Il ne peut exister de peuple vertueux et libre qu'un peuple agriculteur. » Il estime du reste qu'il faut donner des terres à tout le monde, « détruire la mendicité par la distribution des biens nationaux ».

Mais la « force des choses » va couper court à ces envolées. Lorsqu'il regagne Paris après Fleurus, il trouve les comités divisés. Depuis quelque temps, il semble d'ailleurs s'être détaché de Robespierre. Cependant, au soir du 8 thermidor, après le discours de l'Incorruptible à la Convention, il sent le danger qui menace et prépare un rapport pour l'Assemblée. Le lendemain, dans une salle houleuse, il commence son exorde : « Je ne suis d'aucune faction, je les combattrai toutes... » Jean Lambert Tallien (1767-1820) lui coupe la parole. Saint-Just ne proteste pas, il se tait. Son silence étonne l'assistance, comme il étonnera la postérité. L'« Archange de la Terreur » laisse la tragédie s'accomplir. Décrété d'arrestation avec Robespierre, puis délivré par la Commune, il n'essaie pas de résister à l'Hôtel de Ville, où Barras envoie des troupes contre les hors-la-loi. Jusqu'au bout, il reste fidèle à sa pensée : « Je méprise la poussière qui me compose et qui vous parle, mais je défie qu'on m'ôte cette vie indépendante que je me suis acquise dans les siècles et sous les cieux. » Il ira à la guillotine muet, froid, impassible.

A. M.-B.

▶ *Convention nationale / Danton / Jacobins / Révolution française / Robespierre / Terreur.*

C. J. Gignoux, *Saint-Just* (la Table ronde, 1947). / A. Ollivier, *Saint-Just et la force des choses* (Gallimard, 1955). / A. Malraux, *le Triangle noir. Laclos, Goya, Saint-Just* (Gallimard, 1970). / M. Dommanget, *Saint-Just* (Éd. du Cercle et Éd. de la Tête des feuilles, 1971).

Saint-Laurent

Fleuve d'Amérique du Nord.

Émissaire direct du lac Ontario et indirect des quatre autres Grands Lacs, le Saint-Laurent comprend une partie

proprement fluviale et une partie d'estuaire. De Kingston à la pointe nord de l'île d'Orléans, le fleuve mesure 570 km de longueur. Sa largeur est très variable : des étroits (à peine 1 km à Québec même et au pont de Québec, 1 500 m entre Longueuil et Montréal) alternent avec des expansions lacustres (lac Saint-François, lac Saint-Louis, lac Saint-Pierre, ce dernier mesurant 15 km d'une rive à l'autre). Le fleuve est généralement peu encaissé, sauf dans son cours inférieur, incisé de près de 100 m dans la « plate-forme de Québec ». Des îles rocheuses (archipel des Mille-Îles à la sortie du lac Ontario, île d'Orléans à la tête de l'estuaire) divisent le fleuve en plusieurs bras. En amont de Montréal, le profil en long est accidenté de rapides : rapides Internationaux, à la traversée d'une apophyse du Bouclier canadien (28 m de dénivellation), rapides des Cèdres (25,5 m), rapides de Lachine (14,5 m). Les affluents de droite, Richelieu, Saint-François, Chaudière, sont peu importants, comparés aux puissants tributaires de la rive gauche, Outaouais (ou Ottawa) et Saint-Maurice.

Par ses dimensions, l'estuaire fait figure de bras de mer : aussi long que la partie fluviale (570 km), il mesure 25 km de largeur à la confluence du Saguenay, 40 km entre la pointe des Monts et la Gaspésie, 110 km entre celle-ci et la Côte-Nord. Des fleuves importants, le Saguenay, qui draine le bassin du lac Saint-Jean et se termine par un fjord, la rivière aux Outardes, la Manicouagan, la Moisie, se jettent dans l'estuaire.

Le bassin d'alimentation du Saint-Laurent comprend, outre celui de ses affluents directs (266 000 km² en amont de Québec), celui des Grands Lacs (764 000 km²) ; couvrant ainsi 1 030 000 km² au total, c'est un des grands bassins fluviaux du monde.

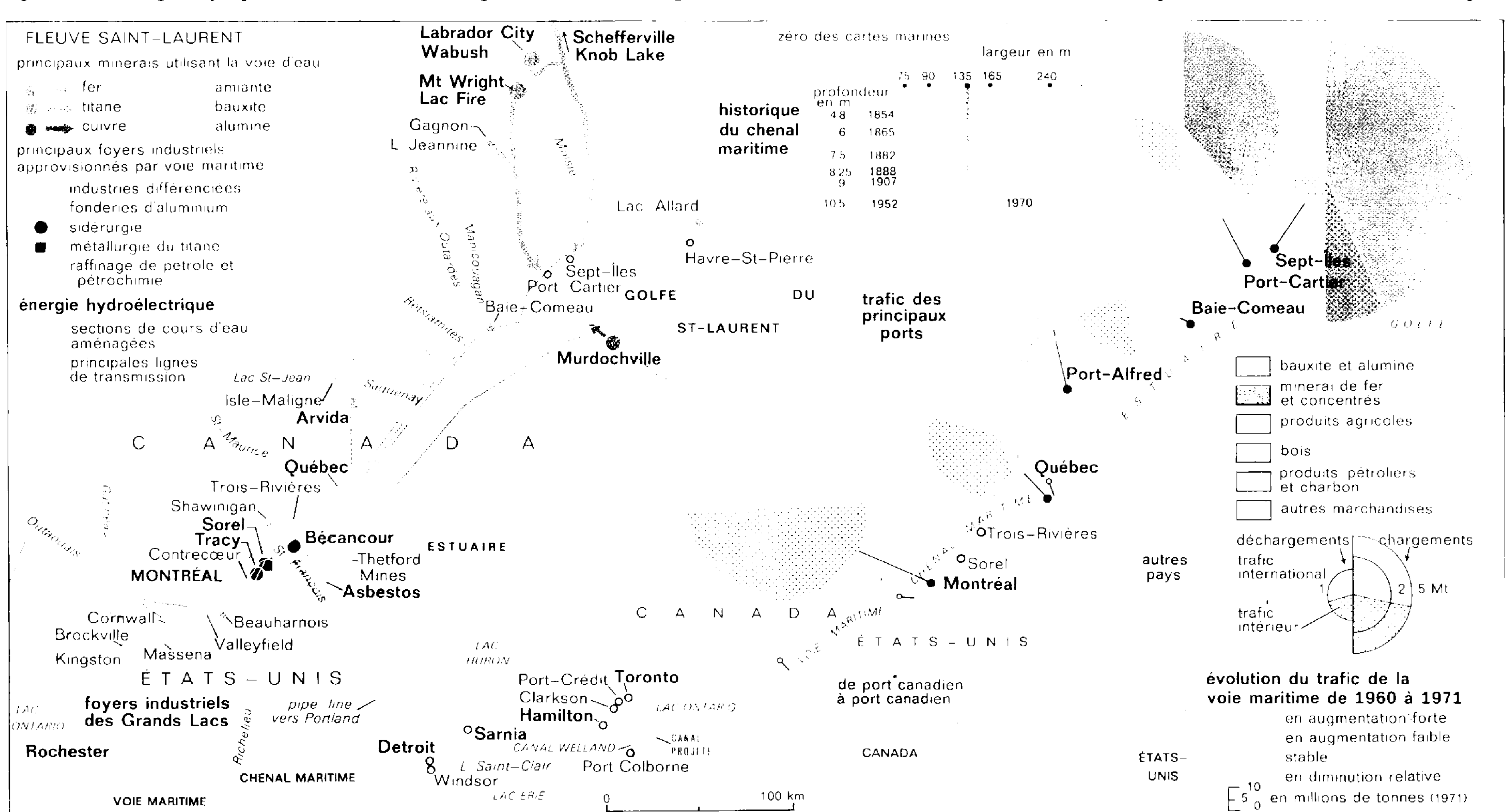
Sur l'ensemble de ce bassin, les précipitations relativement abondantes (750 mm en moyenne) tombent surtout de juin à septembre, avec un maximum secondaire en décembre et janvier. Une fraction importante de celles-ci est prélevée par l'évaporation estivale, notamment dans la partie sud ; mais une autre fraction est capitalisée sous forme de neige, en hiver. Dans le nord-ouest et le nord-est du bassin, le manteau nival persiste quatre à cinq mois et atteint 1 à 2 m. L'effet des Grands Lacs est certes de favoriser l'évaporation (leur nappe occupe 23,5 p. 100 de la superficie du bassin), mais surtout de pondérer le régime de façon remarquable : les coefficients mensuels de débit varient entre 0,93 et 1,065 sur le Niagara, à la sortie du lac Érié, et entre 0,89 et 1,09 à Ogdensburg (État de New York). Le débit moyen, de l'ordre de 5 500 m³/s sur le Niagara, s'élève à 6 000 à Ogdensburg, à 8 500 à Montréal et à 10 200 à Québec. Le régime nival des grands affluents de gauche tend à effacer la pondération lacustre d'amont et à avancer le maximum de juin à mai.

À partir d'un moment variable selon les conditions atmosphériques, habituellement en novembre, la glace recouvre progressivement le fleuve en commençant par les rives et les étendues lacustres peu profondes et à écoulement lent, comme le lac Saint-Pierre ; en aval de ce lac, l'effet de la marée et du courant fluvial provoque un va-et-vient des champs de glace mobiles entre les glaces soudées aux rives. Le travail incessant des brise-glace empêche la formation de « ponts de glace » tels qu'on les connaissait tous les hivers autrefois. Par suite de la différence de latitude entre le lac Érié et l'estuaire, la débâcle est plus précoce à l'amont (début avril) qu'à l'aval (fin avril) ; il en résultait, avant les travaux récents, des inondations importantes dans le cours moyen et inférieur, notamment à Montréal.

Le fleuve est utilisé pour la production hydro-électrique (la double centrale de Beauharnois, qui exploite la dénivellation du rapide des Cèdres fut un temps, avec celle de Niagara, l'une des plus importantes du Canada) et pour la navigation, quoique la présence des glaces pendant quatre à cinq mois, les faibles profondeurs du chenal à travers le lac Saint-Pierre et les rapides en amont de Montréal aient longtemps dévalorisé l'intérêt du Saint-Laurent comme voie d'accès au cœur du continent.

Pratiquée d'abord dans l'estuaire de façon épisodique, la navigation d'hiver s'est généralisée dans ce secteur avant de se développer, depuis un peu plus d'une décennie, à Québec, puis à Montréal, ports dans lesquels elle n'est interrompue de nos jours que pendant de brèves périodes. Grâce à des travaux poursuivis depuis 1843, le chenal a été porté à la profondeur actuelle de 10 m entre Montréal et Québec, les navires tirant 15 m d'eau pouvant remonter jusqu'à ce port. Les rapides en amont de Montréal ont été contournés par le canal de Lachine (ouvert en 1825, la même année que le canal de l'Hudson à l'Érié aux États-Unis) et par une série de canaux à écluses entre les lacs Saint-Louis et Ontario. Le gabarit insuffisant de ces voies a conduit le Canada et les États-Unis à ouvrir, malgré une opposition forcenée des compagnies de chemins de fer et des ports atlantiques, une Voie maritime du Saint-Laurent, en 1959 ; celle-ci relie Montréal au lac Ontario par un canal de 8,30 m de profondeur et ne comportant que 7 écluses (au lieu de 18 par les vieux canaux) ; au-delà, le canal de Welland, agrandi et porté lui aussi à 8,30 m, double les chutes du Niagara.

Plus de 50 Mt transitent par la Voie maritime durant la saison de navigation. Outre le trafic transatlantique en provenance et à destination des ports



trafic des ports du Saint-Laurent
(entrées et sorties; en millions de tonnes)

	trafic total (intérieur et international)	trafic international (États-Unis et outre-mer)
Sept-Îles et Pointe-Noire	19	15
Montréal	18	9,2
Port-Cartier	12,3	11,4
Québec	7,3	4
Baie-Comeau	5	4
Port-Alfred	4,7	3,7
Sorel	4,7	2,3
Trois-Rivières	3,4	1,2
Havre-Saint-Pierre	1,9	
Contrecœur	1,5	1,4

des Grands Lacs, il s'agit surtout des relations intérieures entre ces derniers et les ports du fleuve et de l'estuaire. Vers l'amont circulent le minerai de fer canadien chargé à Sept-Îles, à Pointe-Noire et à Port-Cartier (12 à 15 Mt) et le minerai importé d'Amérique du Sud transitant par Contrecœur (vers les centres sidérurgiques américains), les produits sidérurgiques finis importés d'Europe (3 Mt) et du pétrole raffiné à Montréal destiné à l'Ontario. À la descente, le blé, l'orge et l'avoine des Prairies canadiennes, ainsi que le maïs et le soja du Midwest sont, sauf une faible part exportée directement par des navires océaniques, transportés par *lakers* vers les ports de transbordement de Montréal, Baie-Comeau, Sorel, Trois-Rivières, Québec.

Au transit par la Voie maritime s'ajoute le trafic propre, intérieur et international, des ports du fleuve et de l'estuaire. Au total, plus de 100 Mt empruntent le Saint-Laurent entre Kingston et Sept-Îles.

Depuis l'ouverture de la Voie maritime, Montréal a perdu une partie de ses activités de transbordement : nombre de petits cargos de haute mer ne s'y arrêtent pas, et les *lakers* utilisent les ports situés plus en aval. Le port peu actif de Québec pourrait bénéficier d'un regain de faveur : accessible aux navires tirant 15 m et chargeant 80 000 t, il devrait profiter du transport par conteneurs ; il est projeté d'y installer une raffinerie.

La Voie maritime du Saint-Laurent

Construite de 1954 à 1959 par le Canada (qui assumait les deux tiers du coût de l'ouvrage) et les États-Unis, longue de 305 km, elle permet de rattraper les 69 m de différence de niveau entre le port de Montréal et le lac Ontario. Tantôt canal latéral, tantôt chenal aménagé dans le lit, elle comporte sept écluses : celles de Saint-Lambert (5,5 m) et de la Côte-Sainte-Catherine (9,15 m) compensent la dénivellation des rapides de Lachine, les deux écluses de Beauharnois (deux fois 12,8 m) correspondent à la hauteur des rapides des Cèdres, les écluses B.-H.-Snell (14,34 m), D.-D.-Eisenhower (13,81 m) et Iroquois (1,22 m) rattrapent la dénivellation des rapides Internationaux.

Avec un tirant d'eau uniforme de 8,30 m et des écluses de 233,5 m de longueur, 24,4 m de largeur et 9,2 m de profondeur, la Voie maritime livre passage aux *lakers* chargés de 25 000 t et aux cargos océaniques chargés de 8 500 t. Malgré son nom, ce n'est pas un canal maritime, mais une voie intérieure fluviale accessible aux petits navires océaniques.

P. B.

▸ *Montréal / Québec.*

Saint Louis

V. des États-Unis (Missouri*).

Le site est banal : il comporte, comme celui de la plupart des villes riveraines du Mississippi, une terrasse (de 15 à 20 m d'altitude relative ici), sur laquelle s'étend l'agglomération, et une partie (très étroite à Saint Louis) de la plaine alluviale du grand fleuve, utilisée par les installations portuaires.

La situation de la ville est, au contraire, remarquable : immédiatement en amont de l'établissement primitif se place la confluence du Missouri et, à une trentaine de kilomètres plus haut, celle de l'Illinois. Le Missouri ouvrait une voie vers l'immense nord-ouest de l'ancienne Louisiane*, tandis que l'Illinois permettait de rejoindre les Grands Lacs. Pierre Laclede (v. 1724-1778) et Auguste Chouteau (1786-1838), fondateurs de la ville en 1764, choisirent ce point stratégique comme centre de leur commerce des fourrures avec les Indiens. À 150 km en aval (une petite distance sur ce continent) se trouve la confluence de l'Ohio, dont la vallée, axe du peuplement américain à la fin du XVIII[e] s., servit, après que les États-Unis eurent acquis la Louisiane (1803), de voie d'accès au territoire du Missouri et à sa capitale de l'époque, Saint Louis.

La situation de Saint Louis entre le Mississippi inférieur et l'Ohio, d'un côté, le cours supérieur du fleuve et le vaste bassin du Missouri, de l'autre, prit toute sa valeur avec l'avènement de la navigation à vapeur à partir de 1820. Après 1850, la construction des voies ferrées en direction de l'ouest et du sud-ouest renforça l'avantage de cette position. Saint Louis devint une des portes de l'Ouest, le marché des produits agricoles et du bétail du centre et du sud des Grandes Plaines. Ces fonctions commerciales et le premier développement industriel furent cependant entravés par l'expansion de Chicago, bientôt premier carrefour ferroviaire du pays, grâce au dynamisme de ses hommes d'affaires, et grand foyer industriel, grâce à son éloignement du théâtre de la guerre civile dans laquelle fut, au contraire, impliqué le Missouri.

Certaines fonctions actuelles sont comme un héritage historique : elles prolongent des activités anciennes. Ancien poste de traite, Saint Louis est aujourd'hui un marché important de la fourrure : une foire internationale s'y tient et la ville compte de nombreux magasins de fourrure. Marché agricole des États de l'Ouest, Saint Louis possède des abattoirs, des minoteries et des industries alimentaires diverses ; sur le fleuve se trouvent les silos des grandes compagnies de commerce du blé, du maïs et du soja *(Continental Grain, Cargill)* ; citons aussi la sélection et le commerce des graines de semence *(Cornell Seed)* et, dérivées du commerce du bétail, les industries du cuir (chaussure). Port fluvial depuis ses origines, Saint Louis est le siège de compagnies de navigation et possède des chantiers navals. Dans ce centre ferroviaire, on construit des wagons et des moteurs Diesel. À ces activités se sont ajoutées la construction automobile (contrôlée par les grands de Detroit), les industries chimiques (Monsanto), la métallurgie lourde (deux hauts fourneaux à Granite City sur la rive gauche) ainsi que la brasserie. Au total, 300 000 personnes, soit 30 p. 100 de la population active, sont employées dans l'industrie, dont la valeur ajoutée excède 4 600 millions de dollars ; Saint Louis vient ainsi au septième rang des agglomérations industrielles aux États-Unis pour l'emploi et la valeur ajoutée.

L'aire métropolitaine de Saint Louis rassemble 2 363 000 habitants, dont 622 240 à Saint Louis même ; elle comprend aussi quelques villes comme East Saint Louis (70 000 hab.), Florissant (66 000 hab.), University City (46 300 hab.), Belleville (41 700 hab.), Granite City (40 440 hab.), Alton (39 700 hab.).

Deux transformations récentes doivent être mentionnées. C'est d'abord le déclin démographique et social de la ville proprement dite ; sa population est tombée de 856 800 en 1960 à 622 240 en 1970 ; les Blancs des classes moyennes et supérieures la quittent pour se fixer en banlieue (sur 1 975 000 Blancs, il n'y en a plus que 365 000 dans la ville même), tandis que la proportion des Noirs est passée de 13,4 p. 100 en 1940 à 41,3 en 1970 (sur 388 000 Noirs, 257 000 à Saint Louis même).

La seconde transformation concerne l'urbanisme. On réagit à la menace de *ghettoïsation* par la destruction des taudis et l'amélioration de l'habitat. D'autre part, on a exécuté de remarquables travaux d'embellissement portant sur le *river-front* (jardins couvrant les voies ferrées, *Gateway Arch*) et sur Market Street, aménagé en un long mail de jardins et de fontaines entre des immeubles modernes.

Saint Louis subit actuellement, outre la rivalité victorieuse de Chicago, la concurrence de Dallas, Fort Worth, de Kansas City et de Denver, qui menacent son rôle de *Gateway City*, de marché des Grandes Plaines et centre de redistribution vers l'ouest.

P. B.

▸ *Missouri.*

Saint-Malo

V. de Bretagne (Ille-et-Vilaine), sur la Manche ; 46 270 hab. *(Malouins)*.

Cité à vocation essentiellement maritime et touristique, Saint-Malo, qui, en 1967, a englobé les anciennes communes de Saint-Servan-sur-Mer et de Paramé, souhaite aussi devenir une ville industrielle. Sur la rive droite de la ria de la Rance, à son débouché sur la Manche, s'est développé un complexe urbain qui, pour l'Ille-et-Vilaine et surtout pour Rennes*, constitue une fenêtre ouverte sur la mer. Le cœur de la cité est toujours le rocher fortifié de la ville *intra-muros*, ancien îlot granitique relié au continent par une flèche sableuse, le « sillon ». La voca-

tion maritime de la cité corsaire est ancienne, mais son apogée remonte aux XVIIe et XVIIIe s., quand les Malouins, promoteurs des grandes compagnies commerciales royales, entretenaient des liaisons maritimes avec le monde entier. Le XIXe s. marqua le déclin de ce commerce intense et, si le port connaît aujourd'hui un certain renouveau, c'est en diversifiant ses équipements et ses activités. Le complexe portuaire, dont les aménagements débutèrent en 1880, comporte trois bassins à flots, fermés par des écluses. Avec un plan d'eau de 42 ha, 5 km de quais, des terre-pleins aménagés, des installations de stockage (silo à céréales, chai à vin, cuves à pétrole, entrepôts frigorifiques), le port peut accueillir les navires jusqu'à 14 000 t. L'amélioration des équipements portuaires a contribué à l'augmentation du courant commercial (1 204 000 t en 1973), mais le trafic est très déséquilibré : phosphates, maërl, bois, charbon aux importations (1 126 000 t), céréales et amendements calcaires aux exportations. En liaison régulière avec les îles anglo-normandes, Saint-Malo demeure le premier port breton de voyageurs (163 000 en 1973). Alors que le port de pêche fraîche, créé en 1965, est en rapide développement (3 600 t en 1972), la grande pêche (de la morue), qui fit longtemps la gloire de Saint-Malo, a connu, par suite de la concurrence et du vieillissement des navires, un important recul. La concentration des armements, l'amélioration des techniques de pêche et de conditionnement du poisson ont permis de stabiliser la production, de plus en plus orientée vers la surgélation, aux environs de 9 000 t. L'aménagement en 1960 dans le bassin Vauban de l'un des plus modernes ports de plaisance de Bretagne a permis à Saint-Malo de valoriser un site privilégié pour la pratique des sports nautiques en mer comme en rivière et d'accroître ainsi son rôle touristique. Capitale de la Côte d'Émeraude, bordée de beaux estrans sableux, l'agglomération malouine est une station balnéaire qui accueille l'été les amateurs de sports de mer, mais qui attire aussi par l'austère beauté des immeubles de granit et d'ardoise reconstruits au cœur des fortifications de Vauban.

Pour tenter de développer l'emploi (en 1968, le taux d'activité était seulement de 34,5 p. 100) et répondre aux besoins de la population jeune, la ville s'ouvre résolument aux activités industrielles. Certes, beaucoup d'entre elles sont liées au port (conserves de poisson, chantiers navals, usines d'engrais), mais l'aménagement d'une zone industrielle a permis depuis 1960 la création ou la décentralisation d'une dizaine d'entreprises aux activités plus diversifiées (fabrique de condensateurs, de bijoux fantaisie, usine de circuits imprimés, etc.). Le secteur des industries de transformation ne fournit que 17 p. 100 des emplois, mais l'équipement de nouveaux terrains devrait, en cas de désenclavement de la ville, accélérer le mouvement d'industrialisation.

L'espace urbain reflète ces efforts de renouveau et des quartiers neufs naissent à la périphérie. Les plans d'aménagement prévoient la rénovation de quartiers anciens pour améliorer les fronts de mer et restructurer le complexe urbain né de la fusion ; le quartier de la gare, situé entre la cité *intra-muros*. Saint-Servan et Paramé, devrait constituer le nouveau centre d'animation de l'agglomération malouine.

Saint-Malo, ainsi rénové, peut constituer, en association avec la station balnéaire de Dinard, reliée facilement par le pont franchissant le barrage de la Rance, un pôle important dans le tissu urbain breton.

N. P.

L'histoire

Saint-Malo doit son origine au grand évêque breton saint Maclou (ou Malo) [fin du VIe s. - v. 640], qui l'évangélisa et lui donna son nom, et à Jean de Châtillon, évêque d'Alet (auj. Saint-Servan), qui y transféra en 1157 son siège épiscopal. En 1308, las de la férule ecclésiastique devenue sans doute trop pesante, les bourgeois élisent un maire et se donnent une commune jurée d'existence éphémère. En 1387, les Malouins se rebellent contre l'autorité ducale et remettent leur sort entre les mains du pape, mais ils tombent sous la tutelle royale. En 1415, Saint-Malo est rendu au duc Jean V, qui y fait immédiatement construire le grand donjon actuel (1424).

Lors des guerres de Religion, les Malouins adhèrent à la Ligue, mais ils s'aperçoivent bientôt que le roi les accable encore plus que le duc, dont ils s'étaient libérés jadis et, toujours remuants, ils songent à créer une république à la mode antique. Ils réussissent, et la République malouine dure de 1590 à la fin de 1594.

Cité maritime, ville de rudes marins, Saint-Malo atteint son apogée au moment de la « course », ce qui lui vaut le titre de « cité corsaire ». Colbert, créateur d'une puissante flotte, recourt en même temps à la « caprerie », c'est-à-dire à la course pour entraver le commerce anglais. Bien organisée, la course fait la guerre du blé, des munitions, de l'or, etc., avec un tel succès que les navires corsaires mettent en échec la marine britannique. En 1708, Saint-Malo aligne 90 vaisseaux, 99 barques, 50 chaloupes, 211 bateaux. De tous les corsaires* se distingue René Duguay-Trouin, qui capturera, durant sa carrière, 300 navires marchands et 60 vaisseaux de guerre.

La ville s'est tellement enrichie que Louis XIV lui fait consacrer 440 000 livres à ses fortifications et l'impose de 40 000 livres ! Son commerce florissant attire la Compagnie française des Indes orientales, qui établit ses bureaux à Saint-Malo en 1664.

Avec le XVIIIe s. commence le déclin commercial du port, qui s'accentue pendant la période révolutionnaire. Sous le Consulat et l'Empire, la course reprend contre les Anglais ; de 1803 à 1813, on arme 150 corsaires, qui saisissent 190 vaisseaux ennemis, mais les Malouins perdent 65 bâtiments, et 8 000 marins sont prisonniers sur les terribles pontons anglais, les « bateaux réguliers ». De cette nouvelle guerre de course, le héros est Robert Surcouf (1773-1827).

Le second Empire suscite une nouvelle prospérité, mais différente. Les plages et les sites pittoresques de la côte attirent les estivants, qui peuvent y venir par le train, inauguré en 1864. Saint-Malo devient la capitale de la Côte d'Émeraude.

Entre les deux grandes guerres, la ville s'étend, le port s'agrandit, l'agriculture se développe tandis que la mer n'apporte plus comme autrefois la richesse. La Seconde Guerre mondiale, l'occupation, la Libération provoquent d'effroyables destructions : la ville est entièrement rasée et incendiée. Anéantis les trésors accumulés depuis des siècles. Reconstruite avec un goût et un art parfaits qui lui ont redonné un aspect des anciens temps, Saint-Malo vit un nouveau destin, fidèle à ses traditions multiséculaires, à l'ombre de son château formidable : le donjon de Jean V, la Générale, tour construite par le duc François II, la fameuse Quiquengrogne, la tour des Dames et celle des Moulins.

M. M.

▶ *Bretagne / Ille-et-Vilaine.*

D. Derveaux, *Saint-Malo de Bretagne* (Saint-Malo, 1943). / T. Herpin, *Saint-Malo, cité corsaire* (Impr. bretonne. Rennes, 1960). / F. Tuloup, *Saint-Malo, histoire générale des origines à nos jours* (Klincksieck, 1965).

Saint-Marin

En ital. SAN MARINO, État d'Europe occidentale.

La république de Saint-Marin forme une enclave indépendante à l'intérieur du territoire italien. D'une superficie de 61 km^2, cet État souverain s'insère entre la province de Forli au nord et celle de Pesaro et Urbino au sud. Il comprend le bloc calcaire du monte Titano (738 m) et les collines argileuses qui l'entourent. C'est donc un paysage analogue à celui que l'on trouve dans tout l'Apennin tosco-émilien. L'indépendance de Saint-Marin n'est pas liée à un fait géographique, mais à une longue évolution historique.

Entre la république de Saint-Marin et l'Italie, il y a une union douanière, complétée par des conventions dans les domaines des postes et télécommunications. La langue officielle est l'italien, et les monnaies italienne et du Vatican ont libre cours à Saint-Marin, en plus de la monnaie nationale.

La population de cette petite république s'élève à quelque 20 000 personnes (un nombre égal vit à l'étranger). Près de 4 000 sont regroupées dans la capitale, Saint-Marin, qui se trouve à 700 m d'altitude sur le versant occidental du monte Titano. Le reste de la population est dispersé, à l'exception de deux autres gros bourgs, Borgo Maggiore et Serravalle. L'économie traditionnelle est fondée sur l'agriculture et l'élevage. Il n'y a guère ici de différence avec le reste de l'Émilie. On y cultive la vigne, les céréales, on y élève des bovins. Mais la grande ressource économique est aujourd'hui le tourisme. Saint-Marin s'assure des recettes avec de fréquentes émissions de timbres. Des artisans fabriquent des souvenirs pour les touristes (céramiques notamment). Ceux-ci viennent en excursion depuis les plages de l'Adriatique pour admirer le point de vue sur l'Apennin, visiter une cité médiévale dominée par les trois massives constructions de la Rocca, la Cesta et il Montale. Une intense activité commerciale s'est développée pour satisfaire à ce tourisme de passage qui amène chaque année plusieurs millions de visiteurs.

E. D.

L'histoire

Selon une légende, Saint-Marin aurait été fondé au IVe s. par un ermite de Dalmatie, ancien tailleur de pierre, du nom de Marin. Ce n'est qu'en 754 cependant que l'on trouve la première mention d'un *Castellum Sancti Marini*, et un document fait état d'un abbé de Saint-Marin en 885.

Le pape Honorius II (1124-1130) donne la cité à l'évêque de Montefeltro en 1126, puis Saint-Marin parvient à s'émanciper au XIIIe s. et devient une république gibeline, partisane de l'empereur, ce qui lui vaut l'inimitié des papes, au point qu'elle est quelque temps frappée d'interdit par Innocent IV (1243-1254).

Au XIVe s., la cité se place de nouveau sous la protection de la papauté et des seigneurs de Montefeltro, les futurs ducs d'Urbino. Au XVe s., un système original de gouvernement y est institué ; un Grand Conseil de 60 membres, se recrutant par cooptation et où nobles, bourgeois et paysans se trouvent représentés, gouverne le pays.

Mais Saint-Marin subit les assauts des Malatesta et principalement de Sigismondo Pandolfo (1417-1468), seigneur de Rimini, entre 1460 et 1463 ; en 1503, l'ambitieux César Borgia* parvient à s'en emparer, mais pour peu de temps, et Saint-Marin retrouve bientôt sa liberté.

En prenant possession du duché d'Urbino en 1631, le pape Urbain VIII (1623-1644) reconnaît solennellement l'indépendance de la république, qu'en 1739-40 le cardinal Alberoni (1664-1752) ne parvient pas à entamer. Cette indépendance est également respectée par Bonaparte, qui en 1797 offre même à Saint-Marin d'agrandir son territoire, proposition que la république refuse. Plus tard, Napoléon, devenu empereur, la conserve : « Gardons-la, s'écria-t-il, comme un modèle de république. »

Reconnue par le congrès de Vienne en 1815, la république de Saint-Marin sert de refuge aux libéraux italiens persécutés par les souverains et par le gouvernement pontifical, qui ne parvient jamais à obtenir l'extradition de ses ressortissants (Garibaldi* notamment y trouve asile en juillet 1849). Aussi, en juin 1851, des soldats autrichiens et pontificaux violent-ils son territoire. Le 22 mars 1862, la république de Saint-Marin se place sous la protection du jeune royaume d'Italie en signant un traité d'amitié qui sera renouvelé en 1872, en 1897 puis en 1939 et en 1953.

La neutralité de la république est respectée durant la Seconde Guerre mondiale, mais la cité souffre néanmoins de graves bombardements.

Le suffrage universel avait été institué en 1906, mais le vote des femmes n'est décidé qu'en 1960. Le pouvoir est exercé par un Grand Conseil général de soixante membres élu au suffrage universel ; ses membres délèguent à deux d'entre eux *(capitani reggenti)* le pouvoir exécutif pour une durée de six mois

P. P. et P. R.

📖 C. Malagola, *L'Archivio governativo della Repubblica di San Marino* (Bologne, 1891). / C. Ricci, *La Repubblica di San Marino* (Bergame, 1903). / M. Fattori, *Ricordi storici della Repubblica di San Marino* (Foligno, 1912 ; 8e éd. Florence, 1956). / C. Joncker, *la République sérénissime de Saint-Marin* (Éd. l'Oblitération, Bruxelles, 1959). / U. Toschi, *Emilia-Romagna* (Turin, 1961). / G. Zani, *Il territorio ed il castello di San Marino attraverso i secoli* (Faenza, 1963).

Saint-Nazaire

▶ NANTES ET SAINT-NAZAIRE.

Saint-Pierre-et-Miquelon

Département français d'outre-mer, situé près de Terre-Neuve ; 242 km^2 ; 5 235 hab. Ch.-l. *Saint-Pierre*.

Dernier témoin d'un empire colonial qui s'étendait de la Louisiane à Terre-Neuve, cet archipel comprend, à l'est, l'île de *Saint-Pierre* (8 km du sud-ouest au nord-est) et les îlots voisins et, à l'ouest, *Miquelon* (80 km du nord au sud) ; celle-ci se divise en une île du nord (Miquelon ou Grande Miquelon) et une île du sud (Langlade ou Petite Miquelon), reliées par un isthme sableux.

Appartenant géologiquement à Terre-Neuve, ces îles sont formées de terrains volcaniques et sédimentaires métamorphisés d'âge précambrien. Les altitudes sont modestes (240 m à la Grande Miquelon, 210 à Saint-Pierre). Des plateaux vallonnés, troués de petits lacs et de grandes cuvettes tourbeuses, tombent sur la mer par de hautes falaises (ouest de Saint-Pierre, Petite Miquelon). Outre ces abrupts rocheux, le littoral est composé de flèches sableuses, souvent modelées en dunes et fermant des lagunes, comme celle qui unit les deux îles et celles qui bordent les côtes de la Grande Miquelon.

Le climat est froid et humide. La température moyenne de février est de – 3 °C, et celle d'août de 16 °C ; les glaces de dérive retardent l'arrivée du printemps ; les brouillards limitent le réchauffement estival. Un tiers des 1 500 mm de précipitations tombe sous forme de neige. Les vents très violents interdisent la croissance des arbres en dehors des lieux abrités ; landes, tourbières et roches nues composent le paysage habituel.

L'optimum de population se place en 1902 (6 842 hab.) ; à la suite d'une émigration importante vers le Canada, l'effectif est tombé à moins de 4 000 en 1921. Aujourd'hui encore l'accroissement naturel très élevé, environ 15 p. 1 000, est en grande partie absorbé par l'émigration (vers Terre-Neuve, le continent américain, la France). Saint-Pierre compte 4 615 habitants, et Miquelon 620.

Activité traditionnelle de l'archipel, la pêche connaît de graves difficultés. Sous sa forme artisanale (lignes, doris à moteur), elle emploie 150 marins qui ne prennent que 1 000 t de morue, rouget et carrelet ; procurant de faibles revenus, la pêche artisanale est en déclin. La pêche industrielle (4 chalutiers, 50 marins) ne survit qu'à l'aide de subventions ; elle rapporte 6 000 t de poisson. La fabrication de la farine de poisson et la congélation des filets emploient à peine 150 personnes.

Par suite des conditions climatiques et pédologiques, l'agriculture est insignifiante ; on cultive des légumes pour la consommation familiale et la vente aux chalutiers de passage. L'élevage des moutons et celui des animaux à fourrure ont échoué. On développe aujourd'hui l'embouche des charolais, la plus grande partie du bétail étant destinée, après quarantaine, à l'exportation vers le Canada.

La fonction d'escale est très importante, surtout depuis l'agrandissement du port de Saint-Pierre et la construction d'un frigorifique de stockage ; le nombre des escales de chalutiers, surtout espagnols, canadiens et allemands, est passé de 532 en 1959 à 1 506 en 1968.

Une activité appelée à un certain avenir est le tourisme (actuellement 7 000 visiteurs par an), à condition que l'on améliore l'équipement hôtelier, le réseau routier et les moyens d'accès.

L'archipel est relié plus ou moins régulièrement par mer avec Montréal et Sydney (Nouvelle-Écosse), ainsi qu'avec divers ports français (Marseille, La Rochelle) et européens (Anvers, Rotterdam). Les liaisons aériennes, limitées par les conditions météorologiques (brouillard fréquent en été) et l'infrastructure aéroportuaire, se font surtout avec Sydney et Halifax ; il faut passer par Montréal ou Gander pour gagner l'Europe.

Les importations (produits pétroliers, objets manufacturés de consommation ou d'équipement) proviennent surtout du Canada et, dans une moindre mesure, de France. Les exportations (poissons) se font avec les États-Unis. L'écart est considérable entre les premières, 3 258 millions de francs C. F. A. (65 MF), et les secondes, 1 541 millions de francs C. F. A. (31 MF). Le ravitaillement en vivres (en partie importés) et en carburants (totalement importés) des chalutiers faisant escale, la réexportation des charolais et le tourisme ne compensent pas ce déficit, comblé par des subventions directes et indirectes de la métropole.

Le déclin de la pêche, le caractère saisonnier de ce qui en subsiste et des industries dérivées, le renchérissement des produits importés du Canada (à la suite des dévaluations françaises), le développement insuffisant des activités nouvelles créent un malaise économique et social ; le manque d'emplois réguliers et rémunérateurs contraint les jeunes à émigrer.

P. B.

L'histoire

Les deux îles de Saint-Pierre et de Miquelon auraient été découvertes le 21 octobre 1520 par le navigateur portugais João Álvares Fagundes, qui leur donna le nom d'« îles des Onze Mille Vierges ». Toutefois, cette découverte a été aussi attribuée aux Basques, qui y auraient abordé deux siècles plus tôt, ou bien à des explorateurs comme Jean Cabot en 1497 ou Verrazano en 1524.

Quoi qu'il en soit, dès le XVIe s., des pêcheurs français, bretons et normands, fréquentaient ces parages, et c'est Jacques Cartier qui prit officiellement possession des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, en 1536, au nom de François Ier, mais il n'y eut d'établissement fixe qu'à partir de 1604.

Les îles se peuplèrent peu à peu grâce aux colons établis au Canada. Elles furent fortifiées en 1696, mais les Anglais s'en emparèrent en 1702 durant la guerre de la Succession d'Espagne. En 1713, au traité d'Utrecht, la France cédait les îles à l'Angleterre, qui obtint ainsi le monopole des pêcheries dans cette région. Elles lui furent

restituées en 1763 au traité de Paris, Saint-Pierre-et-Miquelon représentant alors le dernier vestige des anciennes possessions françaises en Amérique du Nord.

Au cours des guerres franco-anglaises, Saint-Pierre-et-Miquelon furent occupées de nouveau par les Anglais de 1778 à 1783 et de 1793 à 1814. Les Français des îles furent chassés par les Anglais et n'y revinrent qu'en 1816. Ils étaient alors au nombre de 640 ; les autres restèrent à Belle-Île ou dans la région de La Rochelle, où ils avaient trouvé refuge.

Au début du XXe s., l'industrie de la pêche était en plein essor et occupait une population abondante et industrieuse. L'archipel connut également une période de prospérité de 1923 à 1933 lorsque les États-Unis eurent fait voter les lois de prohibition qui proscrivaient la vente des alcools : il servit alors de port de transit pour tout le trafic de contrebande des alcools en provenance des pays occidentaux.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, le 24 décembre 1941, l'amiral Émile Muselier, commandant des forces navales françaises libres, occupa les îles et y provoqua aussitôt un plébiscite qui se révéla largement favorable au général de Gaulle : l'archipel dépendait depuis 1940 du gouverneur des Antilles, l'amiral Georges Joseph Robert, qui était resté fidèle au gouvernement du maréchal Pétain.

Cette occupation constitua l'un des nombreux points de désaccord entre de Gaulle et Roosevelt, les États-Unis s'étant engagés vis-à-vis de Vichy, et par traité conclu avec l'amiral Robert, à respecter le *statu quo* dans cette région du monde.

En 1946, Saint-Pierre-et-Miquelon devint territoire d'outre-mer et, en 1976, département d'outre-mer.

P. R.

📖 **J. Y. Ribault, *Histoire des îles Saint-Pierre-et-Miquelon* (Impr. du gouvernement, 1968).**

Saint-Quentin

Ch.-l. d'arrond. de l'Aisne* ; 69 153 hab.

Sur la haute Somme, Saint-Quentin est de loin la plus grande ville et la plus grosse agglomération (près de 77 000 hab.) du département de l'Aisne. Dès l'époque romaine, un faisceau de voies y traversait la vallée marécageuse de la Somme, reliant les régions rhodaniennes aux pays de la Manche et de la mer du Nord par le seuil du Vermandois. Un rôle de défense l'a ainsi suivi à travers les siècles, lui valant sièges et destructions jusqu'à la Première Guerre mondiale. Un rôle parallèle de passage s'est développé surtout à l'époque moderne avec un faisceau de voies navigables (reliant la ville à l'Oise et à l'Escaut, outre la canalisation, au début du XIXe s., de la Somme vers la mer), puis de voies ferrées reliant Paris au Benelux et à l'Allemagne, voire à la Scandinavie et à l'Europe de l'Est, mais aussi le Nord à la plaine de la Saône ; enfin, l'autoroute Paris-Lille ou Bruxelles passe à 30 km à l'ouest de la ville, et l'on songe à un aérodrome tout proche, comme à l'autoroute Calais-Bâle et au rajeunissement de la liaison fluviale vers le Nord (projet Seine-Nord).

Une activité industrielle est née très tôt du textile : la laine initiale le céda au XVIe s. au lin et à ses tissus de luxe (tulles, linons, mousselines), puis au XIXe s. au coton, et au XXe s. aux textiles artificiels et synthétiques ; aujourd'hui, cette industrie, sans doute en repli sur ce passé, reste notable dans la ville et son environnement immédiat (30 p. 100) autour de la filature, du tissage et de la confection, animés par des firmes françaises (Rhône-Poulenc, à côté de survivances locales) ou étrangères (Snia Viscosa). Le XIXe s. avait ajouté une métallurgie (métiers, machines agricoles, chaudronnerie), devenue aujourd'hui l'essentiel (45 p. 100), mais totalement renouvelée autour des constructions mécaniques : cycles (Motobécane), constructions électriques (Unelec-Alsthom, Hazemeyer). Déjà présente dans le textile récent, la chimie l'est aussi avec le caoutchouc, la pharmacie et les produits de beauté (près de 7 p. 100). Cette industrie, qui occupe près de 60 p. 100 de la population active (aux deux tiers masculine) est actuellement dans une phase de stabilité, l'essor des nouvelles branches (mécanique, chimie) compensant le recul du textile, mais des firmes arrivent sur les zones industrielles nouvelles (Nestlé).

Le tertiaire, par contre, reste faible (moins de 30 p. 100), souffrant notamment du simple rôle de sous-préfecture de la ville. Cependant, cette faiblesse administrative est atténuée par un certain rôle économique départemental (chambre de commerce de l'Aisne, groupements et syndicats, ASSEDIC [Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce]) et par un certain rayonnement commercial sur le nord-est du département (Vervins) et l'est de la Somme (Péronne) jusqu'à 20 à 25 km de la ville, voire par de récentes créations, hospitalière et universitaire (C. H. U.).

Saint-Quentin souffre encore des chocs répétés qui l'ont frappé (Première Guerre mondiale, crise du textile), et cela se voit à la faiblesse de son croît récent, l'un des plus faibles des villes picardes (1,2 p. 100 par an pour l'agglomération) et dû seulement à la stabilité de son excédent naturel, car le solde migratoire n'est plus qu'à peine positif, et même négatif pour la ville elle-même. Mais il espère un nouvel essor de sa position de carrefour important sur la grande voie Paris-Nord-Benelux.

J.-P. M.

L'histoire

À l'époque gauloise, Saint-Quentin était la capitale des *Veromandui*, peuple de la Belgique mentionné par Jules César. Sous les Romains, l'ancien oppidum prit le nom d'*Augusta Veromanduorum* et devint le centre d'un important réseau routier.

Évangélisée au IIIe s. par l'apôtre du Vermandois, saint Quentin, la cité prit son nom *(Vicus Sancti Quintini)* après que le saint y fut martyrisé avec ses deux diacres. Doté d'un évêché au IVe s., Saint-Quentin le perdit lorsque saint Médard transféra le siège à Noyon (531 ou 532). À partir du VIIe s., des pèlerins venus en grand nombre vénérer le tombeau de saint Quentin contribuèrent à l'essor de son commerce et de son industrie.

Au IXe s., la ville devint la capitale des comtes de Vermandois, qui lui octroyèrent une charte au début du XIIe s. Saint-Quentin fut rattaché à la couronne de France sous le règne de Philippe Auguste, et devint une prévôté dépendant du bailliage de Laon. Cédée un moment au duc de Bourgogne par Charles VII en 1435, la ville fut réunie de nouveau au royaume par Louis XI en 1477.

Au XVIIe s., Saint-Quentin, chef-lieu d'une élection, siège d'un bailliage et d'un grenier à sel, faisait partie du gouvernement de Picardie* et de la généralité d'Amiens. Situé sur la route des invasions venues du Nord, Saint-Quentin eut à souffrir à de nombreuses reprises.

En 1557, le duc Emmanuel-Philibert de Savoie, à la tête d'une armée espagnole, assiégea la ville, défendue par l'amiral Gaspard de Coligny. Une armée de secours commandée par le connétable Anne de Montmorency essaya de débloquer la cité, mais le 10 août 1557 elle était taillée en pièces par les Espagnols, dont le roi, Philippe II*, fit le vœu, à cette occasion, d'élever le monastère de l'Escorial.

Quelques jours plus tard, Saint-Quentin était pris d'assaut, incendié et pillé par les troupes espagnoles, mais sa résistance avait permis de lever une nouvelle armée et de couvrir Paris. Ruinée par ce siège, la ville ne retrouva sa prospérité qu'à la fin du XVIe s. grâce à l'implantation de nouvelles industries (lin au XVIe s., coton au XIXe s.).

Durant la guerre de 1870, Saint-Quentin fut défendu héroïquement par sa garde nationale, commandée par le préfet de l'Aisne, Anatole de La Forge, qui le 8 octobre 1870 parvenait à repousser les Allemands ; mais le 19 janvier 1871 l'armée du Nord, sous les ordres du général Faidherbe*, était battue près de Saint-Quentin par des troupes supérieures en nombre.

Cependant c'est durant la Première Guerre mondiale que la ville eut le plus à souffrir. Les Allemands occupèrent Saint-Quentin dès le 31 août 1914, après les combats de Charleroi, et le conservèrent jusqu'à la fin de la guerre. Ils en firent un centre de ravitaillement et y regroupèrent leurs forces. En 1916-17, ils édifièrent la ligne Hindenburg, qui passait près de la ville. En mars-avril 1917, de terribles combats y furent livrés par les troupes franco-britanniques, qui ne réussirent pas à entamer les lignes de défense.

Après la grande offensive allemande des 21-22 mars 1918, qui perça les lignes françaises dans la région de Saint-Quentin, la contre-offensive de septembre ramena les Alliés sur la ligne Hindenburg ; celle-ci fut finalement prise après de violents combats qui détruisirent presque complètement Saint-Quentin, heureusement évacué depuis mars 1917 par ses habitants.

C'est cette défaite qui incita le haut commandement allemand à demander l'armistice. Lorsque les Français pénétrèrent dans Saint-Quentin, le 1er octobre 1918, ils n'y trouvèrent que des ruines, 10 000 de ses 14 000 maisons ayant été rasées.

P. P. et P. R.

L'art à Saint-Quentin

La ville possède trois centres principaux d'intérêt artistique.

Élevée du XIIIe au XVe s. sur l'emplacement d'édifices antérieurs (dont il demeure un clocher-porche en partie

roman), maintes fois atteinte par les incendies et les guerres puis restaurée, la collégiale Saint-Quentin est un édifice de 130 m de long à deux transepts. Sans doute construit par Villard* de Honnecourt sur le modèle de la cathédrale de Reims, le chœur, d'une grande hardiesse, englobe le transept oriental et se termine par une abside à très élégantes chapelles rayonnantes.

L'hôtel de ville, achevé au début du XVIe s. et auquel deux ailes modernes ont été adjointes, possède une façade à décor flamboyant qui superpose un portique de sept arcades alternativement larges et étroites, une rangée de neuf fenêtres à deux lancettes séparées par des niches et trois hauts pignons triangulaires, le tout surmonté d'une tour carrée du XVIIIe s. Cette dernière possède un carillon, refait en 1924.

Enfin, c'est dans sa ville natale qu'on peut voir le plus bel ensemble de portraits du célèbre pastelliste Maurice Quentin de La Tour. Les travaux qu'il laissait à sa mort furent légués par son frère Jean-François aux œuvres fondées par l'artiste. Après bien des aventures, ils furent déposés en 1886 dans l'hôtel du XVIIIe s. légué à la ville par le banquier Antoine Lécuyer. Détruit durant la Première Guerre mondiale, puis reconstruit, l'hôtel-musée Lécuyer abrite de nouveau ces quelque quatre-vingts pastels, portraits achevés et esquisses, qui témoignent si bien de la virtuosité du maître.

M. B.

Maurice Quentin de La Tour

(Saint-Quentin 1704 - *id.* 1788.)

Très jeune, il vient à Paris en cheminant, son père n'entendant pas sa vocation. On sait peu de chose sur ses débuts, si ce n'est qu'il prend ses premières leçons chez le Flamand Jan Jakob Spoede (1680-1757). Sa prédilection pour le pastel proviendrait du succès parisien de la Vénitienne Rosalba Carriera (1675-1757), en 1720, et peut-être aussi d'une certaine faiblesse physique et nerveuse lui interdisant le maniement des couleurs à l'huile.

À Reims, en 1722, pour le sacre de Louis XV, à Cambrai pour un congrès, en 1724, il connaît des diplomates. La réussite du portrait de l'ambassadeur d'Espagne à Londres incite les hauts personnages à poser pour lui ; l'ambassadeur l'emmène avec lui, le loge dans son palais ; le jeune homme complète ainsi son éducation littéraire, politique, philosophique, et son art s'en épanouit.

Il expose au Salon pour la première fois en 1737, avec le portrait de Mme Boucher et le sien propre. C'est la consécration, l'engouement. Mme de Mailly, maîtresse du roi, celui-ci, les grands, les philosophes, les artistes veulent être représentés par lui, fréquentent son atelier dans les galeries du Louvre, où il est logé avec pension. Reçu à l'Académie en 1746 avec le portrait de J. Restout*, il est peintre du roi en 1750.

Ses tons sont neutres : rose et gris, bleu et gris, mauve et gris, avec cependant des rouges plus acides. Il en tire des effets tout de grâce, négligeant la pompe de Rigaud*, la mythologie de Jean-Marc Nattier (1685-1766). Il est authentiquement XVIIIe s. : finesse, élégance, mais vérité.

Son esprit est tranchant, caustique. Il n'est pas pour rien l'ami des philosophes, surtout de Voltaire. Il oblige ses modèles à se révéler, perce leur secret et le proclame volontiers, ce qui ne l'empêche pas de flatter certains portraits. Il est goûté, fêté : la haute société, qui néglige son confrère Perronneau*, raffole de lui et l'enrichit. S'il a grande idée de sa valeur commerciale, il emploie au mieux sa fortune, créant des prix, des bourses et des fondations.

Son travail s'intensifie. Il est devenu tourbillon, ne sachant plus terminer une œuvre, voulant toujours se surpasser, reprenant ses compositions jusqu'à les fatiguer et commettant parfois des erreurs techniques (le problème de la fixation du pastel demeure mal résolu a cette époque). Mais le labeur écrasant maintenu à un âge avancé, une extrême sensibilité aussi provoquent un déséquilibre qui fait chavirer sa raison. Il se retire à Auteuil puis, en 1784, à Saint-Quentin.

M. B.

A. Besnard et G. Wildenstein, *La Tour, la vie et l'œuvre de l'artiste* (les Beaux-Arts, 1928). / P. de Nolhac, *la Vie et l'œuvre de Maurice Quentin de La Tour* (Piazza, 1931). / E. Fleury et G. Brière, *Catalogue de la collection Maurice Quentin de La Tour à Saint-Quentin* (musée Lécuyer, Saint-Quentin, 1954). / G. Monnier, *Pastels des XVIIe et XVIIIe siècles* (musée du Louvre, cabinet des Dessins) [Éd. des Musées nationaux, 1972].

S. et A. Fiette, *Saint-Quentin* (S. A. E. P., Ingersheim, 1972).

Saint-Saëns (Camille)

Pianiste et compositeur français (Paris 1835 - Alger 1921).

À la fin de sa vie, Charles Camille Saint-Saëns évaluait, sans illusions, le sort que la postérité réserverait à ses œuvres. Il se bornait à espérer que la logique, la clarté et la solidité de son art ne lui « donneraient pas trop mauvaise figure ».

La postérité « populaire » lui accorda une survie musicale en conservant au répertoire une dizaine de partitions, maintenant centenaires, dont les contemporains de Saint-Saëns avaient déjà assuré le succès, en dépit des querelles nées lors de leurs créations respectives. Les concertos pour piano, violon et violoncelle séduisent encore les virtuoses et l'auditeur actuel. Saint-Saëns a su y utiliser les ressources de virtuosité transcendante propres à chacun de ces instruments au profit d'œuvres où les délicats problèmes de structure (forme cyclique du 4e concerto pour piano, 1875) et d'équilibre sonore entre l'orchestre et le soliste (modernisme du 5e concerto pour piano, 1896) se trouvent habilement résolus, sans exclure une certaine grandeur (2e concerto pour piano, 1868), un charme mélancolique (1er concerto pour violoncelle, 1872) ou l'éblouissement de la pyrotechnie instrumentale dans l'*Introduction et rondo capriccioso* (1863) et le 3e concerto pour violon de 1880. Tous ces traits se retrouvent conjugués dans la 3e symphonie avec orgue (1886), qui, de l'aveu même du compositeur, est sans doute le sommet de son œuvre. De même, la qualité de l'écriture chorale et l'emploi rare du timbre de mezzo-soprano ont sauvegardé la présence sur scène de *Samson et Dalila* (1867-1877) depuis sa création triomphale à Weimar le 2 décembre 1877, à l'instigation de Liszt. L'amateur de musique est également resté sensible à des œuvres dont l'humour (*le Carnaval des animaux*, 1886), voire l'extravagance (*Danse macabre*, 1874), ou le traitement parfidement classique d'une formation moderne insolite comme le septuor pour trompette, piano, contrebasse et quatuor à cordes (1880) dénotent un sens du pittoresque narquois, parfois pincé et quelque peu présurréaliste, fort inattendu dans une période postromantique où le sérieux est de bon ton.

La postérité « officielle », par contre, s'est figée sur la dernière image du compositeur qu'elle ait pu saisir. À ses yeux, l'interminable carrière de Saint-Saëns (il avait donné son premier concert en 1840), sa situation de musicien officiel de la IIIe République (bien qu'il n'ait jamais exercé aucune fonction publique, sauf à l'Institut, où il fut élu en 1881), son insertion dans le mouvement patriotique et ultra-nationaliste pendant la Première Guerre mondiale, ses jugements acerbes contre Debussy, Ravel ou Stravinski l'ont érigé en type même du compositeur habile écrivant de la mauvaise musique, du détracteur des novations hostile aux jeunes artistes, du conservateur forcené cramponné à l'académisme. Une telle opinion a, depuis 1921, formé un écran qui a empêché de juger la cohérence, non exempte de lucidité, de l'effort créateur et de la philosophie soutenus par Saint-Saëns au cours des quatre-vingts années d'une carrière dont la longévité est exceptionnelle dans la musique occidentale.

La précocité et la multiplicité de ses dons musicaux, révélés dès l'âge de deux ans, lui permettent de terminer ses études au Conservatoire de Paris (classe d'orgue avec François Benoist [1794-1878] ; de composition avec Jacques Fromental Halévy [1799-1862]) avant sa seizième année, tout en assumant une célébrité naissante comme pianiste virtuose. À dix-sept ans, il devient un ardent défenseur de la musique d'avant-garde — Berlioz, Liszt et Wagner —, ce qui lui vaut la méfiance des autorités musicales, qui, deux fois, lui refusent le prix de Rome. La versatilité du talent de Saint-Saëns et le caractère batailleur, voire rageur, de son tempérament lui font entreprendre inlassablement des actions jugées alors audacieuses et aujourd'hui couramment admises. S'imposer comme compositeur de symphonies (quatre furent terminées de 1853 à 1859) ou de musique de chambre (quintette avec piano op. 14, 1855 ; 1er trio en *fa* op. 18, 1863) alors que la mode réclamait une réussite à l'opéra, rendre quelque dignité à la musique d'église (*Messe solennelle*, 1856 ; *Oratorio de Noël*, 1858), tout en essayant d'introduire les œuvres de Bach sur l'orgue de la Madeleine (dont il fut le titulaire pendant vingt ans, jusqu'en 1877, après l'avoir été de celui de Saint-Merri de 1853 à 1857), de soutenir le *Tannhäuser* de Wagner à Paris en 1861 ou d'organiser des concerts en 1864 consacrés à la musique de chambre et aux douze derniers concertos pour piano de Mozart, tout cela ne vaut à Saint-Saëns que des critiques hostiles ou à peine polies de la part de la presse de l'époque. Du même coup, ses maîtres et collègues lui accordent leur estime amicale (Franck, d'Indy, Duparc, Chausson, Lalo, Chabrier, Dukas) ou leur admiration (Gounod, Bizet, Fauré, Charles Lecocq, Messager). Ainsi, l'enseignement que Saint-Saëns dispense à l'école Niedermayer, de 1861 à 1865, comme professeur de piano et de composition, influence profondément ses élèves (les plus notoires sont Fauré*, Messager* et Eugène Gigout [1844-1925]), auxquels il révèle Beethoven, Chopin, Mendelssohn et Schumann, dont il joue la quasi-totalité de la production.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'après la chute du second Empire Saint-Saëns se voit offrir la direction de la Société nationale de musique, fondée en 1871 par tous les compositeurs

(dont Saint-Saëns lui-même) désireux de promouvoir un art national français et d'éduquer le goût du public pour la musique symphonique et la musique de chambre contemporaines. L'activité de Saint-Saëns est alors multiforme. Sa renommée comme pianiste et organiste s'étend au monde entier. Il en gardera l'habitude de voyages incessants : Russie (1875, 1887), Angleterre (où il va souvent à partir de 1871, sa popularité y étant très grande), Allemagne (après 1865), Algérie (à partir de 1873), Canaries et Égypte (après 1890), Indochine et Ceylan (1890), États-Unis (1907 et 1915), Amérique du Sud (1899, 1904 et 1916).

Son activité comme compositeur n'est pas moindre et il n'est pas de genre musical qu'il n'ait illustré avec talent de 1870 à 1886, sans doute la meilleure période de sa production. Ses efforts pour imposer en France le poème symphonique se manifestent en des ouvrages comme *le Rouet d'Omphale* (1871), *la Jeunesse d'Hercule* (1877) et surtout *Phaéton* (1873), véritable maillon entre les œuvres de Liszt et de R. Strauss et qui préfigure l'orchestration de Ravel. Les grandes fresques du *Déluge* (oratorio biblique, 1876) et de *la Lyre et la harpe* (sur un texte de V. Hugo, 1879), les essais dramatiques au succès d'abord indécis (*la Princesse jaune*, 1872), puis net (*Samson et Dalila*, 1877) sont les étapes d'une activité créatrice qui culmine en 1886 lorsque le compositeur, démontrant l'agilité, l'originalité et la maîtrise de son talent, écrit en même temps la 3e symphonie avec orgue et *le Carnaval des animaux*.

Simultanément, il soutient une véritable campagne contre l'influence « germanique et wagnérienne », qui lui semble menacer l'originalité foncière des compositeurs français (les œuvres de Franck, les opéras de Vincent d'Indy et d'Alfred Bruneau [1857-1934], certaines partitions de Chabrier sont particulièrement visés). Ses critiques, souvent mal comprises (alors qu'il restera lui-même un admirateur de Wagner), déconcertent ses confrères et lui valent la franche hostilité du groupe de la *Schola cantorum*, fondée par d'Indy. Ainsi se crée une scission dans la musique française entre « le côté de Franck » et « du côté de chez Saint-Saëns », ce dernier défendant une manière de composer et des valeurs esthétiques qui ont permis la réalisation des virtualités créatrices de Fauré, Ravel et Debussy.

La renommée internationale de Saint-Saëns et les disparitions successives de ses maîtres et compagnons le font apparaître comme le représentant type du compositeur français dans les années 1895. Alors naît malentendu qui va s'aggraver au fil des ans. Ce n'est d'abord qu'une inquiétude dans l'esprit de Saint-Saëns : la surcharge de l'art musical, la naissance de l'« impressionnisme », la prédominance, croit-il, de la sensation sur le sentiment (dont il se méfiait déjà) et de l'effet au détriment de la construction lui semblent être des germes de décadence d'un art dont il est persuadé qu'il a progressé depuis 1850, grâce à la qualité des œuvres romantiques allemandes, aux innovations de Berlioz, Liszt et Wagner et à la renaissance de la musique instrumentale française. Aussi Saint-Saëns est-il tenté d'invoquer le souvenir des maîtres anciens comme Bach (6 préludes et fugues pour orgue op. 99 et 109 de 1894 et 1898), de s'inspirer des règles « retrouvées » de la musique antique (*Antigone*, 1893) ou d'illustrer les traditions supposées de l'art français des XVIIe et XVIIIe s. en restaurant des partitions anciennes (Lully, M. A. Charpentier, Gluck et surtout Rameau, dont il dirigera l'édition des œuvres à partir de 1895) ou en essayant de développer un art lyrique typiquement français « en marchant avec Massenet et Delibes sur la voie tracée par Gounod et Bizet ». Saint-Saëns ira même jusqu'à organiser dans les arènes de Béziers (à partir de 1898) des spectacles dramatico-lyriques commandés à divers compositeurs, dont Fauré (*Prométhée* en 1900). Toutefois, le goût de Saint-Saëns pour la symphonie et la difficulté de créer un lyrisme dramatique personnel ne lui permirent pas de se réaliser vraiment dans les treize partitions scéniques qu'il a laissées. Mis à part *Samson et Dalila*, seuls de grands extraits d'*Henri VIII* (1883), d'*Ascanio* (1890), de *Phryné* (opéra-comique, 1893) et le 2e acte de *Proserpine* (1887) mériteraient d'être sauvés.

Après 1900, l'inquiétude cède la place à une véritable « panique » sur l'évolution de la musique. Les diatribes contre Debussy ou Ravel, dont il avait su pourtant discerner le talent lors de concours pour le prix de Rome (Debussy, 1884 ; Ravel, 1901), reflètent l'angoisse d'un compositeur anxieux de ne pas couper le public du créateur et de ne pas enfermer ce dernier dans l'obligation de surenchères permanentes dans les procédés de composition, dont la seule issue, selon lui, ne pouvait être qu'une autodestruction de la musique elle-même. En 1914, Saint-Saëns déclarait : « Je prévois, sans gaieté de cœur, l'avènement du bruit. » Ses options en faveur de compositeurs qui lui semblaient « économiser » les ressources de la musique sont donc logiques : Puccini, Glazounov, Granados, Fauré, Pierné, Henri Rabaud ou les jeunes J. Roger-Ducasse (1873-1954) et Georges Migot, par exemple, bénéficièrent de sa sympathie ou de son appui direct, même s'il était loin d'apprécier tous leurs ouvrages. Une telle position devait consacrer l'éloignement entre les réalisations de Debussy et de Ravel, les recherches de l'école viennoise, les audaces de Stravinski, apparemment destructrices du système tonal et même l'exploration assidue du monde tonal par Fauré, et la renommée d'un compositeur toujours en pleine possession de ses moyens pianistiques jusqu'à la fin de sa vie. Ses œuvres nouvelles restaient volontairement enracinées dans l'art du XIXe s., en dépit d'une réelle évolution de style dans les *Six Études pour la main gauche* (1912), les *Sept Improvisations pour grand orgue* (1917) et la sonate pour clarinette et piano (1921).

L'ultime attitude de Saint-Saëns lui était, en fait, dictée par une philosophie quelque peu amère sur le déclin de l'art et des valeurs culturelles européennes. À cette philosophie influencée par l'« esprit scientiste » du XIXe s. déclinant et les ouvrages de Taine et Renan se mêlait la volonté de défendre la musique pour elle-même : « On ne peut faire dire à la musique ce que l'on veut, écrivait-il. La musique ne dit que ce qu'elle veut dire, et il n'est pas possible de lui faire dire autre chose. Les harmonies, les rythmes, les formes mélodiques ont un sens et, si on ne lui obéit pas, on fait des contresens perpétuels. »

Bibliographie des ouvrages écrits par Saint-Saëns

Saint-Saëns consacra une grande partie de son temps à des activités littéraires. Plusieurs centaines de critiques, préfaces, articles et études diverses sont disséminés dans les journaux et revues littéraires ou musicales de 1872 à 1921. Saint-Saëns lui-même rassembla certaines de ces études dans des recueils comme *Harmonie et mélodie* (1885), *Portraits et souvenirs* (1900), *l'École buissonnière* (1913), *Germanophilie* (1916), *les Idées de M. Vincent d'Indy* (1919).

Son inlassable curiosité intellectuelle le fit s'intéresser aux sujets les plus divers (philosophie, religion, acoustique, musicologie, astronomie, zoologie et botanique), dont témoignent, entre autres, des études comme *Note sur les décors de théâtre dans l'Antiquité romaine* (1886), *Ch. Gounod et le Don Juan de Mozart* (1893), *Problèmes et mystères* (1894 ; révisé sous le titre de *Divagations sérieuses*, 1922), *Essais sur les lyres et cithares antiques* (1902), *la Parenté des plantes et des animaux* (1906), *Au courant de la vie* (1916). Il laissa également quelques ouvrages de poésie (*Rimes familières*, 1890) et de théâtre (*la Crampe des écrivains*, 1892 ; *Botriocéphale*, 1902, *le Roi Apépi*, 1903).

À partir de 1890, Saint-Saëns déposa régulièrement ses archives personnelles au musée de Dieppe.

Y. G.

Catalogue général et thématique des œuvres de C. Saint-Saëns (Durand, 1897 ; nouv. éd., 1907). / O. Neitzel, *Camille Saint-Saëns* (Berlin, 1899). / R. Rolland, *Musiciens d'aujourd'hui* (Hachette, 1908). / O. Séré, *Musiciens français d'aujourd'hui* (Mercure de France, 1911 ; nouv. éd., 1921). / J. Bonnerot, *C. Saint-Saëns. Sa vie et son œuvre* (Durand, 1914 ; nouv. éd., 1923). / G. Servières, *Saint-Saëns* (Alcan, 1923). / A. Dandelot, *la Vie et l'œuvre de Saint-Saëns* (Dandelot, 1930). / P. Aguétant, *Saint-Saëns par lui-même* (Alsatia, 1938). / J. Harding, *Saint-Saëns and his Circle* (Londres, 1965). / S. Teller-Ratner, *The Piano Works of C. Saint-Saëns* (Ann Arbor, Michigan, 1972). / D. M. Fallon, *The Symphonies and Symphonic Poems of Camille Saint-Saëns* (New Haven, Connect., 1973). / J.-M. Nectoux, *Correspondance Saint-Saëns-Fauré* (Heugel, 1973).

Saint-Savin

Ch.-l. de cant. du départ. de la Vienne, sur la Gartempe ; 1 323 hab. Célèbre église romane ayant conservé son décor de peintures.

Saint-Savin fut d'abord une grande abbaye, fondée par les empereurs carolingiens. L'église de type poitevin qui nous en reste serait déjà l'un des grands monuments de l'âge roman*, remarquable par la haute époque de son transept (sans doute 1023-1050 ; au plus tard 1050-1075), puis de son abside aux chapiteaux d'une taille parfaite. Commencée contre la coutume par l'ouest, à la fin du XIe s., la nef de neuf travées a vraisemblablement été achevée dès le début du XIIe. La tour-porche est de peu postérieure à la nef, à l'exception de sa flèche du XIVe s. (reconstruite en 1887).

Mais Saint-Savin est surtout renommée pour ses peintures pariétales, depuis qu'en 1836 Mérimée* les redécouvrit — en veillant heureusement à ce que les restaurations de 1841-1845 les respectent et complètent le décor des colonnes (imitant l'agate) sur le modèle des fragments anciens conservés. Ces peintures, dont les dates sont



Une section des fresques de la voûte de Saint-Savin (nef principale), représentant dans sa partie supérieure Dieu avec Noé et sa famille à la sortie de l'arche, dans sa partie inférieure Dieu donnant les tables de la loi à Moïse sur le mont Sinaï. Fin du XI[e]-début du XII[e] s.?

controversées (autour de 1100 ?) et qui ont été exécutées à la colle sur enduit remouillé après séchage, constituent en effet le seul grand ensemble subsistant de l'époque romane. Malgré les dégradations partielles, elles témoignent de la répartition « symbolique » des thèmes iconographiques entre les différentes parties de l'édifice. Sous le porche, l'Apocalypse, c'est-à-dire le temps de l'Église. Au premier étage, la mort et la résurrection du Christ (d'où naît cette Église). Tout au long de la voûte en berceau de la nef, la première alliance — d'Adam, Abel, Abraham et Joseph à Moïse — menant jusqu'au Christ, qui trônait dans sa gloire à la voûte de l'abside (entouré de ses saints, dans les absidioles) ; cette dernière partie est effacée, mais il est relativement facile de l'imaginer, puisque de tels Christs en gloire subsistent dans les fresques similaires des pays de Loire — Saint-Aignan, Montoire-sur-le-Loir, Saint-Jacques-des-Guérets et Tavant. Dans la crypte, enfin, le martyre (légendaire) des saints Savin et Cyprien, où s'affirme le triomphe du Christ et se fonde l'église.

Cette façon de mettre en relation « harmonique » l'Ancien et le Nouveau Testament, ainsi que les combats de l'Église et de ses saints, avec la présence éternelle du Christ ressuscité à la droite du Père, pour composer l'unique histoire du salut, correspond d'ailleurs à l'interprétation que les Pères de l'Église et les commentateurs du XII[e] s. donnent de la révélation biblique (suivant un quadruple sens : littéral, messianique, ecclésiologique, eschatologique). Pour mieux centrer tout sur le Christ, c'est sous ses traits que Dieu apparaît, dès la création (conformément à l'Évangile de saint Jean, I, 3) et dans l'histoire des patriarches (comme déjà l'expliquait Origène).

À l'exception de la crypte, au dessin plus lourd et aux tons moins clairs, ces fresques sont d'une limpidité, d'une aisance remarquables. Les fonds ne sont pas sombres comme au Puy ou à Berzé-la-Ville (v. Cluny) — inspirés de Byzance —, ni âcres comme en Catalogne*, mais clairs et doux, presque tendres même dans l'histoire de Joseph. Le trait n'a pas le génie impérieux de Tavant, ni, encore moins, de Tahull en Catalogne ; il atteint rarement la finesse de Brinay, dans le Berry, ou la noblesse classique du Liget, en Touraine. Mais sa force n'en éclate pas moins, notamment dans les trois premières travées à l'ouest (à arcs doubleaux), où les couleurs sont tombées, ne laissant que le cerne (Création, ensevelissement d'Abraham), tandis qu'il se déploie avec une science insurpassée de la répartition des masses sur le berceau lisse des six dernières travées. Plus appuyé quand c'est le peintre de Babel qui tient le pinceau, le dessin est d'une grande délicatesse lorsque apparaît la main du peintre de l'histoire de Joseph. Ainsi Saint-Savin représente-t-il, avec Tahull, le sommet de la fresque romane.

C. J.-N.

▶ *Roman (art).*

📖 **P.-H. Michel, *la Fresque romane* (Tisné, 1961 ; nouv. éd., Gallimard, 1966). / *La Bible de Saint-Savin* (Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1971).**

Saint-Simon (Louis de Rouvroy, duc de)

Mémorialiste français (Paris 1675 - *id.* 1755).

Nulle vocation ne fut plus précoce. Il n'est point d'œuvre plus délibérément posthume. Saint-Simon n'a pas vingt ans quand il commence à noter ce qu'il voit. En 1739, il entreprend la rédaction définitive de ses *Mémoires*, dont les dernières pages, évoquant la fin de la Régence (1723), seront écrites en 1749. Et cette histoire en forme d'autobiographie, il entendait qu'elle restât « sous les verrous » pendant au moins un demi-siècle.

La vigilance gouvernementale fit sans doute plus que n'aurait fait la prudence de ses héritiers ; mis sous scellés, avec la plupart de ses « papiers », à la mort de l'écrivain, les onze portefeuilles des *Mémoires* manuscrits furent, en 1760, saisis par ordonnance royale et confiés au Dépôt des Affaires étrangères. La véritable édition princeps ne parut qu'en 1829-30. Le duc « ducomane » (l'épithète est de Stendhal) délecte alors les libéraux. Mais aussi, de l'écrivain au style « grand seigneur » sont révélés à point nommé les prestiges : le romantisme alors triomphe. Plus proche assurément de Shakespeare que de Racine, l'auteur des *Mémoires* ne s'est jamais piqué d'académisme. Ainsi commence la fortune de Saint-Simon, entré en 1830 au panthéon des lettres ; après une longue attente, en lui-même enfin changé.

La vie du duc de Saint-Simon

Fils du vieux Claude de Rouvroy (1607-1693), que la faveur de Louis XIII avait jadis fait duc de Saint-Simon (1635), le « vidame de Chartres » avait été élevé en gentilhomme ; il fut studieux toutefois comme un fils de notaire. Un rayon de gloire militaire (il charge à la bataille de Neerwinden) semble le promettre aux hauts emplois ; son beau-père est le maréchal-duc de Lorge (1630-1702), neveu et disciple de Turenne. Mais déjà se mêlent étrangement dans sa tête les grands intérêts du royaume et les querelles de rang. Un procès de préséance l'oppose, dès 1693, à son général, le maréchal de Luxembourg.

Et Versailles restera le haut lieu de sa stratégie. Mécontent de n'être pas encore brigadier, et peut-être espérant des honneurs moins obscurs, il quitte en 1702 le service. Mais non pas le roi : durant de longues années, il va se partager entre Versailles et son château de La Ferté-Vidame, s'ériger en espion très secret de la Cour et poursuivre au fond de sa « boutique » la rédaction de ces « espèces de Mémoires » commencés sous la tente et dont nous sont parvenus quelques fragments.

En 1711 meurt « Monseigneur », le Grand Dauphin. Entré dans les bonnes grâces de Louis de France, duc de Bourgogne, nouveau Dauphin, Saint-Simon peut enfin présenter au futur monarque des plans de réformes depuis longtemps élaborés. Mais le duc de Bourgogne ne sera pas Louis XV : dès 1712, sa disparition rend caduque une politique à peine sortie des limbes et du pays des chimères. Que meure à son tour Louis XIV, Saint-Simon, quoique ami d'enfance du duc d'Orléans, ne saurait compter sur un prince dont le *Télémaque* n'est pas le livre de chevet et qui, des « projets de gouvernement du duc de Bourgogne » (œuvre de Saint-Simon), n'ébauchera qu'une sorte d'application parodique. Au surplus, le grand roi n'a pas laissé de bonnes finances ; et les scandales du « système » (Law), si plaisamment dénoncés par ce « Démocrite » de Montesquieu, blessent l'ombrageuse vertu de notre Héraclite. Les querelles religieuses nées de la bulle *Unigenitus*, plus encore les coups fourrés de l'abbé, puis cardinal Dubois achèvent bientôt d'éloigner de la scène politique un conseiller de la Régence d'ailleurs très mal à l'aise au pays des roués. Parmi ses rares satisfactions, le lit de justice (1718) où sont réduits à leur rang de pairie les bâtards royaux, et particulièrement le duc du Maine, dont l'écrivain fera l'un de ses plus noirs protagonistes ; et une tournée décorative de l'ambassadeur « extraordinaire » chargé de conclure à Madrid les « mariages espagnols ». En décembre 1723 commence le ministère du duc de Bourbon. Puis ce sera l'interminable « règne » du cardinal Fleury.

« Tout bien à faire est impossible en France... » Il ne reste qu'à vivre, et tenter de « mourir au monde » ; à rentrer dans sa mémoire (Saint-Simon en est-il jamais sorti ?) ; à écrire, mais des milliers de pages, pour une improbable immortalité. Le temps de l'histoire était enfin venu ; d'une réflexion à tous égards crépusculaire.

La rédaction des « Mémoires »

S'il est assez prouvé que l'œuvre fut tôt entreprise, on est réduit aux conjectures en ce qui concerne les successives rédactions. En 1699, quelques échantillons des *Mémoires* — mieux vaut dire du « mémorial » — furent par le jeune duc, né satirique et né chrétien, soumis à l'approbation de l'abbé de Rancé ; mais il n'est pas certain que ces textes aient été de premier jet. Entre 1723 et 1739, il semble bien que l'auteur ait multiplié les ébauches. Avant même la fin de la Régence, il avait composé quelques « tableaux » (le lit de justice, la cour espagnole...). Mais on ne saurait affirmer qu'il ait avant 1739 rédigé une véritable chronique, si l'on entend par là une narration continue, épousant la suite temporelle sans hiatus trop apparent. C'est en tout cas à partir de 1730 environ qu'il accumule et classe les matériaux destinés à l'œuvre future. Certes, on pourrait considérer les « Légères Notions sur les chevaliers du Saint-Esprit » et les « Notes sur les duchés-pairies », etc., comme des écrits ayant leur propre finalité ; mais on ne risque guère d'être dupe d'une illusion rétrospective si, dans ces multiples « notes » — et les compilations ! — antérieures aux *Mémoires*, l'on voit une préparation des *Mémoires*. L'énorme matière historique, et généalogique, ainsi mise en « portefeuilles » entrera plus tard en conjonction avec les souvenirs immédiats, une mémoire plus spontanée ; et le mélange sera assez heureux pour ne pas donner l'impression d'une trop laborieuse marqueterie.

Une ambition visionnaire

Il fallait même être Saint-Simon pour bien digérer le *Journal* de Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau (1638-1720). Cet historien lyrique, épique n'a pas dédaigné la chronique au jour la journée de l'assidu courtisan, dont il raille (comme Voltaire...) la curiosité d'« écorce » et la « bourre ». Entre 1729 et 1738, Saint-Simon annote le *Journal*, fait transcrire ses « additions » dans une copie du *Journal*. Outre que celles-ci, plus ou moins modifiées, auront leur place dans son grand œuvre, Dangeau devient en quelque sorte son pourvoyeur de souvenirs : ayant, comme toute mémoire et comme l'observation même, ses intermittences, la mémoire saint-simonienne trouvera dans le *Journal* le support et comme la « bourre » d'une continuité. Ajoutons que le projet de notre auteur ne fut pas seulement d'écrire son autobiographie : en ceci d'accord avec ses contemporains, il tenait l'œuvre d'un mémorialiste, au moins dans la perfection du genre, non comme un récit tangentiel à l'histoire (le genre romanesque des pseudo-Mémoires exploitait cette formule), mais comme un récit immergé dans l'histoire. Ses *Mémoires*, si l'on n'a égard qu'à l'intention, sont à la fois l'« histoire de sa vie » et l'« histoire de son pays et de son temps ».

Que l'on songe à sa situation mondaine, au rôle de la Cour, ce « sanctuaire », dans la vie nationale, à l'esprit historiographique de l'époque, tel que les « petites causes », d'ailleurs étroitement liées à une causalité transcendante, occupent infiniment plus de place dans l'explication des événements que les changements insidieux des structures politiques, économiques, sociales, et l'on avouera que le mémorialiste ne faisait pas preuve ici d'une excessive présomption. Le « perçant » de ses yeux, le nombre et la qualité de ses informateurs — et informatrices... —, ses fonctions successives de conseiller occulte et de membre du Conseil de régence lui avaient permis presque à tout moment de dresser la « carte de la Cour » autant que de « sonder » les profondeurs des courtisans et des « cabales » (ébauches de nos partis). Ajoutons à de tels avantages une intelligence très vive, ou du moins cette forme d'intelligence qu'est la divination ; l'ampleur des vues, lorsque sa dignité ou ses convictions gallicanes n'étaient pas seules en jeu (rien de plus « grand », à cet égard, que le récit de la mort de Louis XIV et le « tableau du règne » !) ; enfin, les immenses lectures, qui « développaient » en sa vision-mémoire les rapports innombrables du présent et du passé et, d'une réalité passagère, éclairaient « à l'infini » les significations. Que les souvenirs de lectures soient dans les *Mémoires* très encombrants, c'est l'évidence même : des longueurs de cérémonial, d'opaques généalogies ; une excessive érudition, et d'inégale valeur. Mais ce pédantisme d'« écorce » confirme ce que l'on sait par ailleurs, c'est-à-dire le souci d'élever les *Mémoires* à la puissance d'un panorama historique, « développé » successivement, afin d'atteindre la « vérité » de l'histoire et d'en égaler la plénitude.

C'était peut-être trop oser, et se méprendre sur son génie. À moins que l'artiste n'ait requis de l'historien une telle ambition visionnaire. Il fallait à celui-là un fond d'infinité : deux mille huit cent cinquante-six grandes pages manuscrites ; un récit continu. Mais, sortant de la grisaille des jours — de ces gris compacts de Saint-Simon, et tout traversés de lueurs —, d'énormes massifs où l'analyse la plus « débordée » miraculeusement s'accorde avec la solennité d'un rythme et l'ordonnance d'un « tableau » : qu'on relise par exemple « la Mort de Monseigneur », peinture dans la peinture, inséparable de la peinture !... Des milliers de personnages, parmi lesquels se détachent des figures inoubliables, les unes sommairement, rageusement esquissées, les autres (le président de Harlay, Jérôme de Pontchartrain, le président de Mesmes, Le Tellier, Vendôme...) fouillées jusqu'en leurs ténèbres les plus intérieures ; mais aussi, à côté des portraits « magnifiquement atroces », tant de portraits « doux, vénérants, nobles », lesquels nous paraîtraient plus nombreux dans la galerie si nous n'étions plus sensibles à l'atrocité : « Dans les premiers, le tour est elliptique, les mots chargés d'une puissance instable entrent en déflagration d'images irrésistibles, avec une drôlerie immortellement géniale, que la raison ne connaît pas, mais dont l'évidence s'impose... » Et, parmi les portraits de la seconde manière, Marcel Proust évoque ceux du duc de Beauvillier, du duc de Bourgogne, de Rancé (M. Proust, *Contre Sainte-Beuve*, XI).

La peinture saint-simonienne

La peinture saint-simonienne est assurément infidèle, partiale, injuste. Mais « en mal » ou « en bien », l'outrance est ici la marque du génie pictural et atteste ce total engagement que nous attendons de l'artiste — et de l'homme — en sa création. De tels excès, l'histoire rabat ce qu'elle veut. Mais l'excès est jusque pour elle-même irremplaçable : cette peinture « un peu folle » a le merveilleux pouvoir de tout ressusciter.

Au-delà de ces « monstres » qui sinistrement reparaissent, et que le « voyeur » ne croit jamais avoir assez « démasqués », un personnage ordinairement invisible, mais dont la présence est partout. Il n'est point dans les *Mémoires* de véritable portrait du roi, comme si le peintre, trop intimement partagé entre l'animosité et l'admiration, n'avait pu dissocier l'amalgame de son respect frondeur. Mais peut-être l'absence d'un portrait « saint-simonien » de Louis XIV fut-elle l'effet d'une intention proprement esthétique.

Toujours est-il que cette impuissance ou ce refus de la peinture laisse partout deviner comme une présence absolue. Qu'importe alors que Saint-Simon ait mal interprété la politique louis-quatorzienne ? que la passion ducale ou son augustinisme d'atrabilaire, que son attention infinie aux « usurpations », que l'amour dévotieux de Louis XIII « le Juste »... lui aient fait chercher la grandeur de Louis XIV dans la seule grandeur personnelle d'un roi dépossédé ? L'« effrayante majesté » finalement « surnage », et avec elle une vérité globale de la peinture : c'est Versailles, royale création, que cette mémoire si fabuleuse repeuple, l'esprit et la couleur d'un siècle que restitue un miroir si déformant.

Les historiens modernes doivent être en garde contre le « maître impérieux » (Renan). Sa « philosophie » ne nous contente pas. Il est permis de sourire de certaine inflation du démoniaque. Mais, avant que de lui opposer d'illustres exemples, songeons qu'il est venu trop tôt — et d'un père né sous Henri IV ! — pour se convertir aux « lumières » et que, mémorialiste, il ne saurait être un « idéal témoin » : le passé, pour lui, est d'abord *son* passé, et l'histoire reste *dans* son histoire ; à d'autres, aux experts, de rétablir les proportions, de considérer les images et les choses à raisonnable distance, de redistribuer ombres et lumières, de convertir, si faire se peut, l'histoire saint-simonienne en une histoire sans « point de vue » (et de transformer un monument admirable en magasin de documents !).

Le politique

Pour juger Saint-Simon politique, il faut de même se garder des anachronismes, et le replacer dans un moment de l'histoire des idées. Ce qui nous apparaît un absurde système ne l'était pas nécessairement au temps de Louis XIV et de la jeunesse de Louis XV : la restauration d'une hiérarchie, la confirmation des droits de la naissance (il en est peut-être de plus exorbitants), un gouvernement de « conseils »..., un tel programme charmait d'autres esprits, chimériques il est vrai, mais nullement médiocres : un Fénelon, un abbé de Saint-Pierre, pour ne citer que les plus connus. Saint-Simon est du côté d'Henri de Boulainvilliers, mais cet aristocrate de l'opposition rencontre aussi Montesquieu. Malgré l'archaïsme d'une pensée s'inscrivant dans l'étroit juridisme d'un débat séculaire sur les rapports du monarque et de la nation, sa « politique » peut encore nous séduire dans la mesure où elle reflète la nostalgie d'un bel autrefois ; et il n'est nullement paradoxal d'affirmer que s'y exprime, et pathétiquement, un rêve de bonheur dont on a décelé la permanence à travers tout le Siècle des lumières. Surtout, l'auteur des *Mémoires* eut l'insigne mérite de protester contre l'intolérance : ses accents, quand il stigmatise l'odieuse invention des dragonnades, honorent l'homme autant que l'écrivain. Et, avec un Boisguillebert, un Vauban, le duc « patriote » et « citoyen » plaide en faveur des classes opprimées, imagine de grands remèdes (jusqu'à la banqueroute de l'État) susceptibles de soulager les pauvres et d'anéantir les « traitants ».

En bref, cette politique fondée sur une mystique de la tradition et une idéologie que l'on qualifierait d'essentialiste (il est des « lois fondamentales » du royaume) est — en ses effets oserons-nous dire spéculatifs ? — autant d'un réformateur que d'un esprit rétrograde. Mais, au XVIIIe s., une telle politique n'avait plus guère de prise sur la réalité : comme les civilisations, les « essences » sont périssables.

L'écrivain

C'est pourquoi Saint-Simon politique supporte mal la comparaison avec les « philosophes » ses contemporains, plus réalistes, ou dans l'utopie plus novateurs. Mais l'écrivain survit, splendide et solitaire. Fut-il conscient de ses dons ? Certaines formules inciteraient à penser qu'il fut « grand écrivain sans le savoir » (P. Audiat), s'il n'y avait là quelque coquetterie d'auteur. Connaissant admirablement sa langue, et par là même capable de la tyranniser, maître dans l'art du « fort-dire » (Montherlant), mais aussi virtuose de la suggestion, il ne recule devant aucune audace. Terrible dans l'invective, féroce dans l'éreintement, il ne hait pas les grands écarts de l'antithèse, de l'hyperbole ; il exploite mieux que personne toutes les ressources d'une rhétorique dont les pouvoirs sont aujourd'hui trop méconnus. L'exubérance verbale nous semble d'ailleurs moins caractéristique de ce style cyclopéen que la fulguration de l'ellipse, « figure » majeure de la poésie moderne.

On manquerait toutefois l'essentielle dimension de son génie si l'on ne retenait que les « beaux détails » de l'œuvre ; plus encore, si l'on en extrayait un album de caricatures, des morceaux de pamphlets, une sorte de roman burlesque. Ce « Tacite à la Shakespeare » (Sainte-Beuve) est un satirique à la d'Aubigné. Les *Mémoires* expriment une vision comme originellement tragique, et proprement fantastique, du réel, mais qui ne trouve que dans l'ultime convulsion d'un style son total épanouissement et comme la plénitude de sa résonance. Chef-d'œuvre de l'art baroque, cette œuvre colossale est le triomphe du verbe. Saint-Simon croyait, l'orgueilleux, soumettre sa vie à la vérité d'un témoignage ; voué au néant, « sinon par soi », il l'a soumise à l'écriture. C'était encore un beau tourment. Ses « mensonges » eussent-ils été plus nombreux, les *Mémoires* seraient la révélation seulement moins ambiguë d'un univers d'artiste.

Les œuvres de Saint-Simon

Mémoires de Saint-Simon, éd. A. de Boislisle (Hachette, 1879-1928 ; 41 vol. in-8° + 2 vol. de tables) ; nouvelle édition augmentée en cours de publication. Éd. Montpensier, 25 vol.

Écrits inédits de Saint-Simon, éd. P. Faugère (Hachette, 1880-1892 ; 8 vol. in-8°).

Projets de gouvernement du duc de Bourgogne, éd. P. Mesnard (Hachette, 1860, in-8°).

Grimoires de Saint-Simon, éd. Y. Coirault (Klincksieck, 1975, in-8°).

Y. C.

A. Chéruel, *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV* (Hachette, 1865). / C. Fatta, *Esprit de Saint-Simon* (Corrêa, 1954). / J. de La Varende, *M. le duc de Saint-Simon et sa comédie humaine* (Hachette, 1955). / J. Roujon, *le Duc de Saint-Simon, 1675-1755* (Wapler, 1958). / Y. Coirault, *l'Optique de Saint-Simon* (A. Colin, 1965) ; *les « Additions » de Saint-Simon au « Journal » de Dangeau* (A. Colin, 1965) ; *les Manuscrits du duc de Saint-Simon* (P. U. F., 1970). / G. Poisson, *Album Saint-Simon* (Gallimard, 1969) ; *Monsieur de Saint-Simon* (Berger-Levrault, 1973). / R. Judrin, *Saint-Simon* (Seghers, 1970). / J.-P. Brancourt, *le Duc de Saint-Simon et la monarchie* (Éd. Cujas, 1971). / D. Van der Cruysse, *le Portrait dans les Mémoires du duc de Saint-Simon* (Nizet, 1972).

Saint-Simon (Claude Henri de Rouvroy, comte de)

Philosophe et économiste français (Paris 1760 - *id.* 1825).

Un contestataire

Les parents de Claude Henri vivaient difficilement de leurs exploitations rurales près de Péronne et en étaient réduits à solliciter des pensions de la monarchie. C'est sans doute dans ce milieu étriqué que Claude Henri a puisé le mépris d'une aristocratie oisive et improductive qui animera ses écrits. Dès sa prime enfance, il aurait été un contestataire, puisque, en 1773, il aurait catégoriquement refusé de faire sa première communion. A-t-il été l'élève de d'Alembert ? Souvent l'ombre de l'*Encyclopédie* se profile derrière lui. En rupture avec sa famille, devenu officier en 1777, il part, comme capitaine, avec son régiment, pour les Antilles en 1779. Il est « insurgent » — mais derrière Rochambeau, c'est-à-dire au service du roi, et non pas derrière La Fayette — comme volontaire. Il participe au siège de Yorktown, puis est blessé et fait prisonnier par les Anglais. Plus tard, mais plus tard seulement, il dira qu'il a participé à une campagne « pour la liberté industrielle de l'Amérique ». N'est-ce pas projeter rétrospectivement sur ces années des idées qui ne sont pas encore les siennes ? Après avoir été mêlé à d'obscures négociations néerlandaises qui tendent après le traité de Versailles en 1783 à reprendre la guerre contre l'Angleterre, il part en congé et visite l'Espagne. Son horizon s'est élargi. On le voit former le projet d'un canal reliant Madrid à la Méditerranée : première idée d'un de ces grands travaux publics dont la réalisation sera l'un des traits permanents du saint-simonisme. Mais le projet n'aboutit pas. De ce voyage, il reste cependant les relations établies avec un aventurier allemand, le comte de Redern.

Pendant la Révolution française (1789-1799)

Claude Henri de Saint-Simon n'avait été qu'effleuré par la révolution d'Amérique. Il est bien autrement marqué par la Révolution française. Son premier mouvement, après la prise de la Bastille, est de s'adapter au nouveau régime qui se cherche. Il abjure son état nobiliaire comme d'autres l'état ecclésiastique, troque son nom compromettant contre celui de Claude Bonhomme, achète en gros et revend en détail des biens nationaux en Picardie. Il est alors en relation avec la banque Perrégaux, qui finance ce genre d'opérations. Mais, quand viendra l'heure de la liquidation, Redern y trouvera plus de profit que Claude Bonhomme.

Entre-temps, Saint-Simon a connu quelques sérieux ennuis. Malgré son adhésion à diverses sociétés popu-



Saint-Simon, fondateur de la religion nouvelle.
Lithographie « d'après nature en 1825 quelques instants après sa mort », par Engelmann. (Bibliothèque nationale, Paris.)

laires, à Cambrai et à Péronne, il est emprisonné de novembre 1793 à juin 1794. C'est la chute de Robespierre qui entraîne sa libération. Que lui reprochait-on ? La chose demeure obscure. Peut-être son activité immobilière et ses spéculations. Peut-être son origine, que le pseudonyme masquait insuffisamment.

De nouveau étudiant à quarante ans

À partir de 1798, alors que dans la société du Directoire certains ne pensent qu'à une vie de jouissance, Saint-Simon veut apprendre. Il suit des cours, le plus de cours qu'il peut, à l'École de médecine et à l'École polytechnique. Il lit énormément. Il traite à sa table des savants en renom, G. Dupuytren, L. de Lagrange, G. Monge. Un grand dessein semble dès lors l'habiter : il songe à faire une nouvelle *Encyclopédie*. Celle qu'ont dirigée Diderot et d'Alembert lui paraît en effet dépassée. En cinquante ans, le progrès scientifique a marché à pas de géant ; l'Ancien Régime s'est écroulé. Mais sur ces ruines, il reste à bâtir une nouvelle société qui ne doive rien au catholicisme ni au kantisme.

Le Consulat ne s'est pas encore mué en Empire que Saint-Simon publie après un voyage à Genève sa première œuvre importante : *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains* (1803). Il y critique la Révolution. La bourgeoisie a triomphé sur deux fronts : elle a détruit la féodalité ; elle a barré aisément la route au quatrième état, trop ignorant. Mais le pouvoir des riches doit être fondé sur la capacité. Faute de quoi, on serait fondé à exiger d'eux un autre travail social. Ce n'est pas là cependant l'idée fondamentale de l'opuscule. Saint-Simon souhaite la création d'un pouvoir spirituel qui s'établisse au-dessus des gouvernements des États et leur fasse équilibre dans chaque pays. Une religion de la science se substituerait ainsi au catholicisme. C'est la première ébauche, bien timide encore, d'un gouvernement supra-national qui vers 1920 le fera parfois considérer comme un précurseur de la Société des Nations et des institutions genevoises.

Mais voici que de nouvelles difficultés s'abattent sur Saint-Simon. Il semble avoir dilapidé ce qu'il avait d'argent en largesses inconsidérées. En 1807, il en est réduit à travailler comme copiste au mont-de-piété. Un de ses anciens domestiques, Diard, qui a pitié de lui, le recueille. Mais Diard meurt. Désormais, la gêne ne cessera de peser sur la vie de Saint-Simon.

Il parvient cependant à écrire. De ce qu'il publie alors, espère-t-il la notoriété et la richesse ? Il semble avoir été assez mal vu par la police impériale. Il profite du relatif libéralisme du début de la première Restauration pour publier — avec le concours du jeune Augustin Thierry, qui a été son élève et reste son secrétaire — *De la réorganisation de la société européenne* (1814), qui préconise dans chaque État un parlementarisme imité de la Grande-Bretagne et, au-dessus des Parlements nationaux, un Parlement européen.

En 1815, avec Benjamin Constant, il se rallie au régime qui ne durera que « cent jours » et accepte un poste de bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal. Waterloo entraîne sa révocation. Le voilà dans l'opposition aux Bourbons : en juin 1820, pour avoir manifesté contre la loi du double vote, il est un moment arrêté.

Pour un parti national d'opposition, appuyé sur les producteurs

À l'« aristocratie nobiliaire », qu'elle soit d'Ancien Régime ou d'Empire, Saint-Simon oppose les propriétaires nouveaux que sont les acquéreurs de biens nationaux. Ce « parti national », il va bientôt vouloir le renforcer de l'aide de tous ceux qui produisent. Dans la revue *l'Industrie*, publiée irrégulièrement de décembre 1816 à mai 1818, il énonce les grands principes de la philosophie à laquelle il est arrivé. L'industrie, c'est le travail quel qu'il soit, guidé par l'intelligence humaine, qu'il soit manuel ou intellectuel, agricole, industriel ou commercial. Pour lui, le terme *industriel* a le même sens que le terme *producteur*. Le paysan qui travaille est un producteur qu'il faut protéger contre le propriétaire rentier. C'est sur tous ces producteurs qu'il faut reconstruire la société nouvelle, contre ceux qui possèdent sans travailler, que ce soit des propriétaires non exploitants ou des actionnaires vivant de dividendes.

En novembre 1819, le texte plus tard connu sous le nom de *Parabole* lui vaut à la fois des poursuites et la notoriété. Inutiles à la nation sont tous ceux qui ne produisent pas : princes de la Cour et de l'Église, officiers et juges. Indispensables à la nation sont les travailleurs les plus modestes, des champs ou de l'atelier. Mais qu'on ne croie pas Saint-Simon d'un anticapitalisme sommaire. Dans la cité qu'il veut, les banquiers auront un rôle éminent. Des chefs d'industrie auxquels il s'adresse sans relâche, seul le baron Guillaume Louis Ternaux (1763-1833) s'intéresse à ses travaux et les subventionne.

Vers le socialisme

Découragé, le 9 mars 1823, Saint-Simon se tire dans la tête une balle de pistolet. Il ne réussit qu'à se crever un œil. Son disciple Olinde Rodrigues (1794-1851), pris de pitié pour son vieux maître, le débarrasse de tout souci matériel. Saint-Simon, comme s'il sentait venir la fin prochaine, publie en quatre cahiers *le Catéchisme des industriels* (1823-24) [aux trois premiers, la collaboration d'Auguste Comte* semble avoir été importante].

La pensée de Saint-Simon a évolué : il ne croit plus dans le régime parlementaire. Parmi les industriels, la part du prolétariat grandit. Dans ses rangs, il existe des hommes qui sont déjà capables d'administrer des entreprises ; on l'a vu lors de la phase montagnarde de la Révolution. Il faut en multiplier le nombre par l'éducation. Mais le socialisme saint-simonien est planificateur et technocratique plus qu'autogestionnaire.

À cette classe montante, il faut une morale et une religion. C'est à quoi tend le *Nouveau Christianisme* (avr. 1825). « Le but de la société doit être l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. » Au Saint-Simon dont l'industrialisme était la grande pensée a succédé un Saint-Simon socialisant. Mais il n'ira pas plus loin dans son évolution. Il meurt un mois plus tard.

Les saint-simoniens

L'opinion contemporaine n'avait guère vu en Saint-Simon qu'un original passionné. En quelques années, le nombre de ses disciples va grandir.

Armand Bazard (1791-1832), l'un des fondateurs de la « Charbonnerie », et Prosper Enfantin dit « le Père Enfantin » (1796-1864) publient en 1825-26 un journal de vulgarisation, *le Producteur*, qui leur vaut des adhésions. La plus notable est celle de Michel Chevalier (1806-1879).

En 1828, Bazard organise une série de conférences ; le texte, sans doute rédigé par Hippolyte Carnot*, second fils

de Lazare Carnot, est édité sous le titre *Doctrine de Saint-Simon : exposition.*

À partir de 1830, Pierre Leroux (1797-1871) fait du journal *le Globe* un organe largement ouvert aux saint-simoniens. Ceux-ci se recrutent dans les professions libérales, chez les intellectuels, chez les officiers, plus que dans le peuple.

En 1829, Bazard et Enfantin, se donnant le titre de Pères de la religion saint-simonienne, créent rue Monsigny à Paris une Église. Les idées saugrenues d'Enfantin sur le rôle de la femme et la réhabilitation de la chair amènent le départ de Bazard et de Pierre Leroux, puis en août 1832 entraînent des poursuites en vertu du Code pénal, qui interdit les réunions de plus de vingt personnes. Le Père Enfantin, Ch. Duveyrier et M. Chevalier sont condamnés sans sursis à un an de prison. La communauté est dissoute. Mais cette répression n'éteint pas la flamme saint-simonienne : elle la projette au contraire dans les directions les plus diverses. C'est la diaspora saint-simonienne.

Les uns, accentuant le caractère socialiste de la doctrine, décrivent la lutte de classes en termes qui annoncent le *Manifeste* de Marx et d'Engels : « L'homme a jusqu'ici exploité l'homme. Maîtres, esclaves ; patriciens, plébéiens ; seigneurs, serfs ; oisifs et travailleurs, voilà l'histoire progressive de l'humanité jusqu'à nos jours. » Ils annoncent le grand rôle économique que l'État va être amené à assumer : « [...] Il y aura tendance à ce que l'État devienne le dispensateur général du travail et de la rétribution et aussi d'une retraite accessible à tous. » (M. Chevalier, *le Globe*, 20 avr. 1832.)

Ainsi s'amorce le véritable âge d'or, fondé sur la suppression non seulement de l'héritage comme le voulait Saint-Simon, mais aussi de la propriété.

« [...] L'État et non plus la famille héritera des richesses accumulées en tant qu'elles forment ce que les économistes appellent le fonds de production. »

D'autres, plus pratiques, vont se consacrer à l'action dans l'économie. Devenu diplomate, Ferdinand de Lesseps*, reprenant l'idée des canaux interocéaniques qui hantait le maître depuis son voyage en Amérique, perce l'isthme de Suez (Saint-Simon semble avoir pensé d'abord à celui de Panamá). Enfantin se consacre à la construction de lignes de chemins de fer et publie un volume en deux tomes sur la colonisation de l'Algérie (1843). C'est un saint-simonien, I. Urbain, qui suggère à Napoléon III l'idée du « Royaume arabe ».

Michel Chevalier devient le conseiller économique de l'empereur et, croyant à la nécessité de développer le commerce entre les nations, est le négociateur français qui, avec Cobden*, met sur pied le traité de commerce franco-britannique de 1860 ; ainsi se desserrent les entraves protectionnistes. Mais l'isthme français ne jouera pas le rôle escompté. Isaac et Émile Pereire se consacrent à la banque en créant le Crédit mobilier. Paulin Talabot (1799-1885), comme Enfantin, s'intéresse aux chemins de fer et à l'Algérie. Adolphe Guéroult (1810-1872) fonde *l'Opinion nationale* et maintient un contact entre l'empereur et les milieux ouvriers.

Ainsi, les disciples de Saint-Simon mettent en œuvre sa conception nouvelle du rôle de l'État : substituer au gouvernement des hommes l'administration des choses. Pour les plus hardis, la propriété collective des moyens de production, bien loin de gêner la propriété privée de biens de consommation, pourra la faciliter.

Enfin, dans le positivisme de Comte*, il passera plusieurs idées de Saint-Simon, et notamment celle-ci : la religion, loin d'être descendue du ciel sur la terre, est la projection vers le ciel d'un idéal terrestre.

Saint-Simon sociologue

Saint-Simon est le premier à formuler ce qui va devenir l'un des dogmes essentiels du XIXe s., l'opposition de la société guerrière à la société industrielle. Les sociétés du passé étaient des systèmes d'action orientés vers la guerre, et celle-ci donne la clé des rapports sociaux et des idées qui y dominaient. À l'aristocratie guerrière qui se développait selon cette finalité correspondait une prédominance de la religion et de la connaissance théologique en général. S'opposent désormais à ces sociétés guerrières des sociétés dominées par l'esprit de travail, des sociétés économiques, « ayant pour objet direct et unique de procurer la plus grande somme de bien-être possible à la classe laborieuse et productrice, qui constitue dans notre état de civilisation la véritable société » (*Système industriel*, 1820-1823).

Entre les deux espèces de société s'intercale une société qui, à vrai dire, est essentiellement transitoire, « intermédiaire et vague », où prédomine l'esprit d'abstraction et où les classes dominantes qui incarnent cet esprit sont « au temporel celle des légistes, et au spirituel celle des métaphysiciens » *(ibid.)*. Ainsi apparaît-il clairement que Saint-Simon formule en toute netteté cette loi des trois états qui restera pourtant attachée au nom d'Auguste Comte.

Après l'étude des antécédents, celle du résultat. Essentiellement prométhéenne, la société moderne est une société de producteurs. Cet accent mis sur la dignité du producteur signifie plusieurs choses. D'abord que la valeur suprême devient le travail, défini d'une part comme la condition de la victoire de l'homme sur sa misère naturelle et sur l'incertitude que la nature fait constamment peser sur son destin ; et défini d'autre part par l'utilité collective, c'est-à-dire par la contribution que chacun peut apporter au bien-être et au bonheur de tous. On voit donc l'originalité du point de vue de Saint-Simon : il n'en a pas à la propriété, mais à la propriété qui n'est pas fondée sur le travail ; et d'autre part, il suggère — thèse qui deviendra fondamentale vers la fin de sa vie — que le véritable travail et la véritable propriété doivent être ceux qui engendrent un bénéfice collectif, et non privé, autrement dit que le travail est d'une certaine manière défini d'emblée par son utilité *pour les autres*. Le vrai producteur est toujours un altruiste. Tel est le double sens de la célèbre parabole de *l'Organisateur*. Et c'est pour la même raison qu'il n'y a pas pour Saint-Simon d'antagonisme fondamental dans la société industrielle, le développement de l'industrie reposant sur la prise de conscience que, dans le grand atelier social, il n'y a qu'un intérêt et qu'il est commun.

Saint-Simon exprime par conséquent clairement la conviction que l'économie est susceptible d'être le matériau unique à l'aide duquel non pas une société, mais la seule vraie société puisse être construite. Contrairement au libéralisme classique, il estime cependant que l'activité économique exige une réglementation : « L'organisation sociale doit avoir pour objet unique et permanent d'appliquer le mieux possible à la satisfaction des besoins de l'homme, les connaissances acquises dans les sciences, dans les beaux-arts et dans les arts et métiers » *(l'Organisateur)*. En termes plus modernes, on parlerait de rationalisation : le but des sociétés modernes étant le progrès économique, il appartient à l'entendement calculateur de définir les conditions auxquelles les efforts humains sont les plus susceptibles de rendement.

C'est ainsi que Saint-Simon peut passer pour être l'apôtre de la technocratie. Le pouvoir est donné à la science, parce que la science est le ressort d'une société qui ne vit que d'applications de cette science. Le premier effet de ce gouvernement de techniciens est donc la hiérarchisation sociale. Saint-Simon n'est pas égalitaire. Mais c'est une des originalités de Saint-Simon que d'avoir compris que la hiérarchie des tâches scientifiques était peut-être la seule forme de hiérarchie compatible avec les convictions égalitaires des modernes, et qu'ainsi technocratie et démocratie n'étaient pas aussi incompatibles qu'il y paraissait à première vue. En effet, la véritable inégalité résulte d'une domination de l'homme par l'homme ; il n'y a plus d'inégalité là où l'homme n'est subordonné à l'homme que pour l'accomplissement d'une tâche qui profite à tous, là où la subordination est l'effet d'une nécessité quasi naturelle : « Dans l'ancien système la société était essentiellement gouvernée par des hommes ; dans le nouveau, elle n'est plus gouvernée que par des principes » *(ibid.)*. « La souveraineté ne consiste pas alors dans une opinion arbitraire érigée en loi par la masse, mais dans un principe dérivé de la nature même des choses, et dont les hommes n'ont fait que reconnaître la justesse et proclamer la nécessité » *(ibid.)*.

Finalement, la sociologie de Saint-Simon culmine dans une sorte de philosophie sociale. La société moderne est une société où la création collective peut seule retenir ensemble, en les transformant en rouages, et si possible en rouages enthousiastes de la machine sociale, des hommes qui ne sont plus des particules immuables enfermées dans le cadre rigide de la tradition. Mais alors, le problème essentiel devient celui de la découverte des buts : « L'objet capital des travaux des publicistes doit être aujourd'hui de fixer les idées sur la direction que la société doit prendre » *(ibid.)*. Alors la société industrielle réalisera les espoirs de la Révolution française : les hommes, frères en création, égaux par le travail, seront libres parce que tous coopéreront dans la même œuvre de libération de l'humanité.

C. P.

Quelques textes de Saint-Simon

Où est l'âge d'or ?

« L'imagination des poètes a placé l'âge d'or au berceau de l'espèce humaine, parmi l'ignorance et la grossièreté des premiers temps. C'était bien plutôt l'âge de fer qu'il fallait y reléguer. L'âge d'or du genre humain n'est point derrière nous : il est au-devant ; il est dans la perfection de l'ordre social. Nos pères ne l'ont point vu. Nos enfants y arriveront un jour. C'est à nous de leur en frayer la route » (1814).

Première idée d'un parti

« Un parti est organisé lorsque tous ceux qui le composent, unis par des principes communs, reconnaissent un chef qui concentre tous les mouvements et dirige toutes les opérations, de sorte qu'il y ait à la fois unité dans l'action et dans les vues et que, par conséquent, la force du parti soit la plus grande possible. »

Pour une religion

« On a cru que tout système religieux devait disparaître parce qu'on avait réussi à prouver la caducité du système catholique. On s'est trompé. La religion ne peut disparaître du monde. Elle ne fait que se transformer. Rodrigues, ne l'oubliez pas et souvenez-vous aussi que pour faire de grandes choses, il faut être passionné » (1825).

Le but de l'organisation sociale

« Dans le nouvel ordre politique, l'organisation sociale doit avoir pour objet

unique et permanent d'appliquer le mieux possible à la satisfaction des besoins de l'homme les connaissances acquises dans les sciences, dans les beaux arts et dans les arts et métiers... Les hommes doivent se proposer comme but d'améliorer le plus promptement et le plus complètement possible l'existence morale et physique de la classe la plus nombreuse. »

« Chacun devra se trouver classé suivant sa capacité et rétribué selon ses œuvres. »

Le saint-simonisme et l'économie

Le comte de Saint-Simon a écrit une œuvre économique volumineuse de laquelle se détachent : *Vues sur la propriété et la législation* (1814) ; *l'Industrie* (1816-1818) ; *le Catéchisme des industriels* (avec des parties dues à son secrétaire A. Comte, 1823-24) ; le *Nouveau Christianisme* (1825). Dans ces différents ouvrages, il s'y montre visionnaire des conséquences du progrès industriel, lanceur d'idées où le talent le dispute à la fantaisie, réformateur moral et pseudo-religieux, promoteur du bien-être matériel par l'industrialisation, fondateur de l'organisation autoritaire de l'économie. Il réussit ainsi à enthousiasmer un certain nombre de fidèles qui, après sa mort, se mettent à diffuser ses idées. En réalité, ils en ajouteront de leur propre cru, notamment celles qui seront vraiment socialistes.

Cependant, ce n'est pas tellement par leurs spéculations intellectuelles ou leurs études économiques que Saint-Simon et ses disciples ont exercé une influence sur l'économie concrète. De ce point de vue, le saint-simonisme eut peu d'effet par sa doctrine ; il en eut beaucoup par son état d'esprit. Les analyses économiques des saint-simoniens sont peu nombreuses et assez pauvres ; elles se situent beaucoup plus sur un plan historique et sociologique qu'économique. Elles proposent une conception évolutionniste de la société, où les antagonismes forment un des moteurs du passage des périodes critiques aux périodes organiques. Leurs conceptions annoncent déjà les thèses qui seront développées ultérieurement par divers auteurs socialistes. Karl Marx* reprendra, lui aussi, le thème de l'évolution historique et de l'opposition des classes, mais en le transformant profondément. Dans le domaine social, les saint-simoniens sont avant tout partisans d'une organisation à base de centralisation et de suppression de l'héritage, affirmant ainsi une fois de plus leur socialisme ; mais les disciples affichent celui-ci plus nettement que le maître.

En réalité, les saint-simoniens ont joué un rôle important par l'ardeur avec laquelle ils ont lancé un certain nombre d'idées nouvelles contribuant à répandre un esprit favorable à l'essor industriel. Cette influence se marqua de deux façons différentes. D'une part, l'influence du saint-simonisme a joué sur les hommes. Il a agi fortement sur des personnalités jeunes qui devinrent des hommes d'affaires ou des créateurs de premier plan : les frères Pereire, qui furent banquiers, Lesseps, Hippolyte Carnot, les Talabot. D'autre part, le saint-simonisme développa fortement la foi dans le progrès industriel et dans les vertus de la production* et de l'organisation. Sur ce point, la doctrine rompt officiellement les ponts avec le libéralisme comme avec l'idéologie des lumières. En effet, les saint-simoniens dressent le projet d'une industrie organisée, contrôlée par le pouvoir central. En conséquence, ils estiment que les instruments de production doivent être répartis en fonction des besoins de chaque localité et de chaque branche d'industrie et en raison des capacités individuelles, afin d'être mis en œuvre par les plus capables. En outre, la production doit être organisée de telle façon que l'on n'ait jamais à redouter dans aucune de ses branches ni disette ni encombrement. La croyance en l'organisation équivaut dans l'esprit des saint-simoniens à une condamnation du libéralisme : « De ce qu'il y a des institutions corporatives désormais périmées, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'un sauve-qui-peut général nommé concurrence* soit le superlatif du bien-être industriel. » De telles affirmations montrent que le saint-simonisme a su deviner l'influence qu'allaient prendre la technique moderne, le machinisme, l'action de la presse sur l'opinion, le rôle des banques*, etc. Dans une certaine mesure, il a non seulement renouvelé l'industrialisme de Colbert, mais il a été aussi un promoteur du progrès des techniques modernes. Il insuffla un grand dynamisme à toute une génération d'hommes d'affaires. Cette ferveur à l'égard de l'organisation industrielle s'explique parce que les saint-simoniens croient qu'elle conduira automatiquement à la socialisation : en effet, grâce à une meilleure utilisation des capitaux, elle permet d'obtenir une production plus intense et de réaliser — par la centralisation menant à une meilleure connaissance des besoins — une distribution plus satisfaisante du produit.

G. R.

▶ *Économique (science).*

G. L.

🕮 **G. Weill, *Un précurseur du socialisme, Saint-Simon et son œuvre* (Perrin, 1894). / M. Leroy, *le Socialisme des producteurs, H. de Saint-Simon* (Rivière, 1924). / S. Charléty, *Histoire du saint-simonisme* (Hartmann, 1932 ; nouv. éd., Gonthier, 1964). / G. Gurvitch, *les Fondateurs français de la sociologie contemporaine : Saint-Simon et Proudhon* (C. D. U., 1956). / J. Walch, *Bibliographie du saint-simonisme* (Vrin, 1967). / P. Ansart, *Saint-Simon* (P. U. F., 1969) ; *Sociologie de Saint-Simon* (P. U. F., 1970).**

Saint-Sulpice (Compagnie des prêtres de)

Société de prêtres séculiers fondée au XVIIe s.

La Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice est l'œuvre de Jean-Jacques Olier. Ce prêtre, membre de l'école française de spiritualité de Pierre de Bérulle*, fonde en 1641, dans le cadre de la réforme du clergé, le séminaire de Vaugirard, qui est transféré un an plus tard près de l'église Saint-Sulpice, dont M. Olier vient d'être nommé curé.

Les prêtres de cette congrégation sont astreints à la vie commune, ils s'engagent sur une simple promesse, mais ne prononcent pas de vœux et conservent leurs biens. Leur fonction essentielle est de former des séminaristes. Déjà à cette époque, de nombreux séminaires, issus des conciles provinciaux tenus en France depuis le concile de Trente, surgissent et se développent. M. Olier profite des exemples existants, mais il garde une originalité créatrice en tentant d'appliquer plus fidèlement encore la pensée des pères conciliaires.

Il désire surtout gagner les élites en entreprenant la réforme du clergé sorti de l'aristocratie. Il écrit dans ses *Mémoires* : « Je vois que mon dessein ira à donner à l'Église beaucoup de bons sujets, que le roi imbu de nos procédés et de notre façon de vivre tirera de notre maison, et je pense qu'à l'avenir on viendra les choisir chez nous. » Il répond par là aux vœux de Richelieu, qui avait rêvé d'instituer une école où les fils de la noblesse seraient formés, les uns à la carrière des armes, les autres réservés à l'épiscopat.

M. Olier met les clercs de sa société à la disposition des évêques. « Le soin capital de la maison, écrit-il, sera donc d'instruire des ecclésiastiques qui puissent surtout aider Messeigneurs les prélats aux fonctions de leur diocèse, comme d'élever des clercs dans les séminaires, préparer les sujets pour les saints ordres [...]. Hors une douzaine de sujets liés à la maison [...], tout le reste de ceux qui y sont élevés sont livrés à la puissance de Messeigneurs les prélats [...], ces sujets n'étant institués et élevés que pour eux et se disposant à les servir en toutes les fonctions des diocèses, particulièrement au service des séminaires. »

Le séminaire de Saint-Sulpice fournit des prêtres qui fondent d'autres maisons en France et devient peu à peu une société de clercs qui sera approuvée en 1664 par le pape Alexandre VII.

Son troisième supérieur général, Louis Tronson (1622-1700), donne ses règles à la Compagnie et un esprit commun ayant pour base une méthode de prière et d'ascétisme consignée dans ses *Examens particuliers*. Sous son généralat, les Sulpiciens ont déjà formé une trentaine d'évêques dans leurs séminaires, qui, à la veille de la Révolution, comptent plus de trente établissements. En 1657, l'année de sa mort, M. Olier avait envoyé les premiers sulpiciens comme missionnaires au Canada.

La société est supprimée à la Révolution, mais grâce à son supérieur, Jacques André Émery (1732-1811), qui jouera un grand rôle dans l'histoire religieuse de son époque, elle est restaurée peu après le concordat de 1801.

Depuis, les Sulpiciens ont poursuivi leur apostolat et continuent de former des prêtres en France et en Amérique.

Jean-Jacques Olier

Jean-Jacques Olier naquit à Paris le 20 septembre 1608 dans une famille de robe ; son père était conseiller au parlement et devint intendant du Lyonnais en 1617. Il fit ses études chez les jésuites de Lyon, puis au collège d'Harcourt, à Paris.

Après son ordination, en 1633, il se mit sous la direction de saint Vincent* de Paul, suivit les « exercices des Ordinands », les « conférences du Mardi » et fit retraite au prieuré de Saint-Lazare. Saint Vincent de Paul l'envoya ensuite prêcher des missions en Auvergne (1634 et 1636-37) et en Bretagne (1638-39).

C'est là que, se rendant compte que le renouveau religieux reposait essentiellement sur la bonne formation des prêtres, il se résolut, sur les conseils au P. Charles de Condren, supérieur général de l'Oratoire, à fonder des séminaires et une manière de congrégation pour l'aider dans cette tâche.

J.-J. Olier fut également un écrivain spirituel, issu de l'école française, dont il fut, selon H. Bremond, le représentant le plus parfait. « Seul, écrit-il dans son *Histoire littéraire du sentiment religieux*, il nous en présente la commune doctrine dans toute l'étendue de ses principes et de ses applications [...]. Pas un paragraphe de quelque importance dans les gros livres de Bérulle ou dans les lettres de Condren, que M. Olier n'ait reproduit d'une manière originale, résumant tour à tour et amplifiant avec une compréhension parfaite l'enseignement de ses devanciers [...]. Sa grâce particulière, sa mission n'est pas de vulgariser le bérullisme, mais de le présenter avec une telle limpidité, une telle richesse d'imagination et une telle ferveur que cette métaphysique d'apparence un peu difficile devienne accessible et séduisante à la moyenne des lecteurs. »

Ses œuvres principales sont : *la Journée chrétienne* (1655), *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure* (1656), *Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes* (1658), *Traité des saints ordres* (1676) et ses *Lettres spirituelles* (1672).

Curé de Saint-Sulpice, la paroisse alors la plus grande de Paris (150 000 âmes), il déploya un grand zèle pastoral.

De santé défaillante, Jean-Jacques Olier dut interrompre son ministère à partir de juin 1652 et, en 1653, il fut frappé de



Jean-Jacques Olier, fondateur et premier supérieur du séminaire Saint-Sulpice (1608-1657). Lithographie du XIXe s. représentant quelques scènes de sa vie. (Bibliothèque nationale, Paris.)

paralysie. Il consacra ses quatre dernières années de souffrance à perfectionner l'œuvre du séminaire et mourut à Paris le 2 avril 1657.

P. R.

F. M. Faillon, *Vie de M. Olier* (Poussielgue, 1841 ; 4e éd., 1873, 3 vol.). / H. J. Icard, *Doctrine de M. Olier expliquée par sa vie et ses écrits* (Lecoffre, 1891). / G. Letourneau, *la Mission de J.-J. Olier et la fondation des grands séminaires en France* (Lecoffre, 1906). / H. Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. III (Bloud et Gay, 1923). / J. Monval, *les Sulpiciens* (Grasset, 1934). / P. Renaudin, *J.-J. Olier* (A. Michel, 1943).

Saint-Tropez

Station touristique du Var, sur la Méditerranée ; 5 434 hab. *(Tropéziens).*

La renommée de Saint-Tropez dépasse largement l'activité ancienne du village de pêcheurs ; celui-ci est devenu le symbole des ports de plaisance et des plages « à la mode ». Sa promotion soudaine est liée à sa fréquentation par les artistes et les professionnels du spectacle. Mais, en dehors de toute publicité tapageuse, ce petit port possédait un potentiel touristique réel, dû à un site agréable et à un passé riche d'histoire.

Face à Sainte-Maxime, sur la rive méridionale du golfe de Saint-Tropez, la ville s'est installée au pied d'un promontoire que domine la citadelle ; elle tend à devenir à l'heure actuelle un maillon de la chaîne de constructions nouvelles qui gagnent le fond du golfe (Marines de Cogolin, Port-Grimaud). Ici se trouvaient réunies les conditions favorables à l'implantation d'un port, un mouillage sûr abrité des vents et surtout du mistral.

Le port connaît à son origine le destin de nombreux comptoirs méditerranéens. C'est un jalon des escales de cabotage utilisées par les Phocéens : certainement l'ancienne *Athenopolis*, greffée sur un habitat indigène, reprise par les Romains et dont le nom est dû au martyr chrétien Tropez, dont le corps, décapité, serait venu s'échouer sur la grève. Du VIIIe au XVe s., il connaît une série de périodes fastes et de revers (dus aux incursions des pirates barbaresques). Plusieurs fois mis à sac, il doit sa renaissance, à partir de 1470, à l'initiative du Génois Raphaël de Garezzio, qui relève la cité. En échange, celle-ci est dotée de privilèges et de franchises grâce à une convention octroyée par le roi René Ier le Bon, qui aura force de loi durant exactement deux siècles, jusqu'à sa suppression en 1672 par Louis XIV.

Saint-Tropez devient alors un port actif et fréquenté, une étape à partir de Marseille vers les Échelles du Levant. Deux siècles de prospérité confirmés par la création, en 1649, d'une lieutenance générale d'Amirauté, alors que les marchandises s'accumulent dans les entrepôts au pied de la citadelle. C'est en effet un petit port de cabotage commode entre Toulon et Antibes ainsi qu'une tête de pont vers les îles (Corse et Sardaigne).

Sa réputation actuelle se justifie par la proximité des plages dans un rayon d'une dizaine de kilomètres, ourlant la presqu'île : la Bouillabaisse, les Graniers, les Salins, Tahiti et Pampelonne ; mais elle bénéficie également, vers l'intérieur, du voisinage de villages perchés offrant un cadre rustique et de larges horizons : Ramatuelle, Gassin, Grimaud et, plus loin. La Garde-Freinet, La Croix-Valmer, Cogolin, peu à peu rachetés par les estivants ou doublés de quartiers neufs.

Dans la ville elle-même, le musée de l'Annonciade regroupe une série de toiles de peintres modernes, dont Seurat, Derain, Matisse, Braque, et des vues de Saint-Tropez par Signac, qui s'y fixa le premier. Le souvenir du bailli de Suffren*, descendant des seigneurs de Saint-Tropez, se perpétue à l'exposition maritime permanente, installée dans la citadelle des XVIe s. et XVIIe s.

Les exigences du tourisme ont fait apparaître rapidement le sous-équipement d'une commune à la population anormalement gonflée, qui implique la mise en place d'un nouveau port de plaisance, d'une station d'épuration, etc., et pose le problème du choix entre la conservation du Saint-Tropez du XVIIIe s. ou du temps de Colette et l'extension de la ville. Le plan d'urbanisme établi en 1970 prévoit l'accueil pour 40 000 habitants, soit 5 000 logements de plus.

En dehors du tourisme, la population s'emploie à l'usine d'armement de la marine nationale, à la culture des parcelles de vigne encore épargnées par l'urbanisation, à la pêche. Il ne reste plus rien des activités anciennes. Au XVIIIe s., une centaine de bateaux avaient ici leur port d'attache ; d'où le développement de petites industries avec les calfats, les charpentiers de marine et les ouvriers des chantiers navals. On pratiquait également la pêche du thon par les madragues ; on récoltait éponges et coraux ; on exportait les produits locaux : bois et liège, blé, vin et eaux-de-vie.

La conquête des rives du golfe se poursuit dans un des plus beaux sites de la côte des Maures, mais de façon artificielle, sans le support d'un port vivant ; la cité lacustre de Port-Grimaud pastiche Martigues et Venise

à la fois, créant un faux vieux village « provençal » sur 25 ha et offre 2 000 mouillages aux plaisanciers. Les Marines de Cogolin s'organisent en gradins autour d'un port qui ajoute 1 500 postes d'accostage.

Ainsi, peu à peu, l'habitat individuel rénové ou les petits collectifs récents se mêlent aux « marinas ». Le recrutement des vacanciers s'étend à l'Europe septentrionale ; seule la « bravade » commémorant la résistance à la flotte espagnole au XVII[e] s. rappelle l'ancien Saint-Tropez. L'actuel, par certains côtés, dont le luxe et le snobisme ne sont pas exclus, annonce déjà la Côte d'Azur, toute proche.

R. D. et R. F.

Saint-Vincent-de-Paul (Société de)

Organisation internationale de laïques catholiques.

Cette Société d'action charitable et sociale est fondée le 23 avril 1833 par sept jeunes gens, presque tous étudiants, réunis à Paris chez l'un d'entre eux, Emmanuel Joseph Bailly (1791-1861) ; parmi eux, Frédéric Ozaam (1813-1853), l'un des chefs du catholicisme* social en France, que l'on considère comme le véritable fondateur de la Société. Le but immédiat de cette Conférence de charité, dont saint Vincent* de Paul est désigné comme patron, est la visite à domicile des familles pauvres, qui abondent alors dans la capitale ; la pratique d'une charité effective est pour ses membres le moyen essentiel de sanctification personnelle. Dès le 24 février 1835, la Conférence initiale se dédouble ; le 8 décembre de la même année sont jetées les bases de l'organisation de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, divisée en conférences, Bailly demeurant président général jusqu'en 1844. En 1836, 280 membres sont inscrits. À la fin de 1840, le conseil de direction se sépare du conseil de Paris et prend le nom de *conseil général*.

Le développement de la Société s'opère à un rythme d'abord lent, puis de plus en plus rapide. La première filiale de province est établie à Lyon en 1836, et la première filiale étrangère en Italie en 1842. À la fin de 1848, on compte 388 conférences, dont 282 en France, ce qui suppose un effectif de 8 000 à 10 000 membres actifs. Le rayonnement de la Société est alors considérable, car, si la visite des familles pauvres à domicile reste son moyen principal d'action, les conférences multiplient localement les œuvres charitables et sociales (patronages, écoles, cités ouvrières, réunions de formation, accueil des familles, centres de transit, réseaux de solidarité).

La Société groupe 50 000 membres en 1860, répartis en 2 500 conférences. Le duc de Persigny, qui accuse ses dirigeants d'esprit légitimiste, dissout le conseil général et les conseils provinciaux, qui ne sont reconstitués qu'en 1870. En 1913, on compte dans le monde 8 000 conférences avec un chiffre de 133 000 membres.

En 1973, la Société de Saint-Vincent-de-Paul regroupe 650 000 membres, hommes et femmes, jeunes et adultes, répartis en 109 pays (17 en Europe, 33 aux Amériques, 32 en Afrique, 27 en Asie). Si la visite à domicile des personnes à aider reste la forme primaire de l'activité de ses membres, cette activité s'oriente, dans un second temps, vers des domaines spécialisés, tels que l'agriculture, l'alphabétisation, la prise en charge des asociaux, des handicapés, des marginaux, des migrants... Cette action prend souvent — notamment dans les pays pauvres — la forme d'un projet d'autodéveloppement par « en bas » *(self help project)*, destiné, au-delà d'un simple dépannage, à éviter le retour de la situation antérieure, à permettre aux personnes dans le besoin de s'aider elles-mêmes, le but étant prospectif et éducatif.

C'est dire que les *vincentiens* (membres de la Société) ont adapté l'idéal de leurs fondateurs aux nécessités et aux besoins du monde moderne. Lors de la 7[e] Assemblée plénière mondiale, qui s'est tenue à Dublin en septembre 1973 et où dominaient les représentants des pays non européens, ils ont redéfini leur vocation à la lumière des enseignements actuels de l'Église et doté leur mouvement d'une nouvelle charte, ou règle, chaque conseil national ayant la liberté de fixer son propre règlement.

Les conférences (qui se veulent des *fraternités*), tout en restant fidèles aux intentions premières de la Société, enracinées dans le message évangélique, et particulièrement au service direct des pauvres, se caractérisent à la fois comme une association pauvre — donc ne thésaurisant pas —, profondément fraternelle, une famille de laïques chrétiens, une société d'esprit jeune, en recherche perpétuelle d'adaptation, ouverte à l'œcuménisme, soucieuse de justice sociale, d'un devoir permanent vis-à-vis du développement solidaire de l'homme, le service du prochain étant sanctifié par une sorte de « sacrement » qui est l'approche du Christ souffrant présent dans les pauvres.

P. P.

► *Catholicisme social / Église catholique ou romaine / Vincent de Paul (saint).*

A. Foucault, *la Société de Saint-Vincent de Paul* (Spes, 1933). / *Livre du centenaire de la Société de Saint-Vincent-de-Paul* (Beauchesne, 1933-34 ; 2 vol.).

saisies et voies d'exécution

Les *voies d'exécution forcée*, dont la procédure* de saisie est une illustration caractérisée, englobent les moyens de contrainte dont dispose le justiciable pour obtenir l'exécution d'une obligation dont il est créancier.

Introduction

La *saisie* est une procédure qui a pour objet de faire placer « sous main de justice » les biens du débiteur en vue d'assurer la conservation du droit de gage général du créancier.

L'État interdit aux personnes privées de se faire justice à elles-mêmes, mais il met à la disposition du titulaire d'un droit un certain nombre de moyens qui peuvent lui permettre d'obtenir la satisfaction qui lui est due ; le plus souvent, il s'agit de contraindre un débiteur, condamné à payer une somme d'argent, à s'acquitter de son obligation. Le créancier peut saisir les biens de son débiteur — pour éviter qu'il les dissimule et se rende, en apparence, insolvable — et récupérer ainsi la somme d'argent qui lui est due. Dans le cas où il existe plusieurs créances dont le montant est supérieur à la somme obtenue, la procédure de distribution intervient entre les divers créanciers parties prenantes.

La saisie, qui a pour objet de faire placer « sous main de justice » des biens, meubles ou immeubles, appartenant au débiteur d'une obligation, est une mesure conservatoire, car elle a pour effet de priver ce débiteur du droit de disposer et de jouir de ces biens ; toutefois, le but recherché par le créancier qui recourt à cette procédure est généralement la réalisation de la valeur du bien saisi au moyen d'une vente*. Selon la nature des biens saisis, la saisie sera dite « immobilière » si elle porte sur un immeuble ou « mobilière » si elle porte sur un meuble, et elle pourra alors se diversifier suivant la nature du meuble (saisie-brandon, saisie de bateau, saisie d'aéronef) ; il y aura lieu à procédure de « saisie-exécution » s'il s'agit de meubles corporels qui existent matériellement et qui sont détenus par le débiteur, et à procédure de « saisie-arrêt » lorsque, au contraire, ces meubles sont détenus par un tiers ou encore si le bien à saisir est un meuble incorporel tel qu'une créance (salaire).

En principe, tout créancier, qu'il soit chirographaire, hypothécaire ou privilégié, a la faculté de pratiquer la saisie, pourvu qu'il dispose d'une créance certaine, liquide et exigible, constatée dans un titre exécutoire, tel que jugement ou acte authentique ; toutefois, lorsque la saisie n'a qu'un but conservatoire, la condition d'exigibilité de la créance et le titre exécutoire ne sont plus nécessaires. Tout débiteur peut voir ses biens saisis pour l'exécution de ses dettes, sous réserve des immunités qui protègent, en droit interne, les personnes morales de droit public (État, départements, communes, établissements publics ou sociétés nationalisées) et, en droit international, les États et les agents diplomatiques étrangers ; tous les biens du débiteur peuvent être appréhendés, alors même qu'ils seraient détenus par des tiers, sauf exceptions prévues par le législateur (les biens déclarés par la loi « insaisissables » ou « indisponibles », et, sous certaines réserves, les provisions, les sommes et les pensions à caractère alimentaire, les biens mobiliers nécessaires à la vie et au travail du saisi et de sa famille...).

Le déroulement de la procédure varie selon que la saisie est une mesure conservatoire ou une voie d'exécution et, dans ce dernier cas, suivant que son objet est un meuble ou un immeuble, qu'il est ou non aux mains du débiteur, que le créancier possède ou non un titre exécutoire ; un examen sommaire des procédures appelées *saisie-exécution, saisie-arrêt, saisie conservatoire* et *saisie immobilière* fait apparaître ces distinctions.

La saisie-exécution

La saisie-exécution est le type même des saisies mobilières ; elle permet au créancier muni d'un titre exécutoire de faire vendre un meuble corporel appartenant à son débiteur et détenu par lui pour se faire payer sur le prix de la vente. Il s'agit d'une procédure « extra-judiciaire », qui se déroule sans

intervention du juge et qui est relativement simple. La créance doit être certaine, liquide et exigible : elle doit être constatée par un titre exécutoire, mais il existe sur ce point une exception en faveur de l'État, des départements et des communes. Le bien saisi doit être un meuble corporel, propriété du débiteur saisi et détenu par lui ; il doit, en outre, être saisissable.

La procédure comprend trois phases successives : commandement de payer, saisie proprement dite et vente. Le commandement de payer est destiné à avertir le débiteur et à le mettre en demeure de payer ; il s'effectue par exploit d'huissier notifié au débiteur. A l'expiration du délai dont est assorti le commandement de payer, l'huissier mandaté procède à la saisie, c'est-à-dire qu'après avoir invité de nouveau le débiteur à acquitter sa dette, et faute par ce dernier de le faire, il procède à un inventaire minutieux des meubles corporels saisissables et en établit un procès-verbal qui comporte la désignation d'un gardien pour les objets saisis ; si l'huissier ne trouve rien à saisir, il dresse un procès-verbal de carence. La vente, ou réalisation du bien, suivra la saisie, mais ne pourra intervenir immédiatement, cela pour permettre, d'une part, au saisi de rassembler éventuellement les fonds nécessaires au paiement et, d'autre part, au saisissant d'effectuer les formalités préparatoires à la vente ; celle-ci se fait par adjudication aux enchères publiques, et l'adjudicataire est le plus fort enchérisseur. Les incidents qui peuvent surgir au cours de cette procédure, qu'ils émanent du saisi lui-même, d'un tiers ou d'autres créanciers du saisi, sont de la compétence des juridictions civiles.

La saisie-arrêt

La saisie-arrêt, parfois appelée *saisie-opposition*, a pour objet de permettre au créancier saisissant d'obtenir son paiement du tiers saisi, qui est le détenteur du bien saisi, et ce par-dessus la tête de son propre débiteur, en interdisant au tiers saisi (débiteur de son débiteur) de remettre à ce dernier les meubles ou les sommes qui lui sont dues et en se faisant payer sur ces sommes ou sur la valeur de ces meubles. Tout créancier, qu'il soit chirographaire, hypothécaire ou privilégié, a la faculté de saisir-arrêter, pourvu que sa créance soit certaine et exigible et sans qu'il soit nécessaire qu'elle soit « liquide », dès lors qu'une évaluation provisoire en est faite par le juge compétent pour l'autorisation ; le créancier peut recourir à cette procédure s'il n'est muni que d'un titre non exécutoire (et même, dans certaines conditions, sans aucun titre, mais en vertu d'une autorisation judiciaire). Le tiers saisi peut être le saisissant lui-même ou bien, par exception, une personne morale de droit public, tels l'État*, les collectivités* locales, les établissements publics : il s'agit de saisir entre leurs mains des sommes qu'ils peuvent devoir à des personnes privées. La saisie-arrêt ne peut porter que sur les droits du saisi à la remise d'objets mobiliers saisissables.

La procédure de saisie-arrêt se différencie fondamentalement de celle de la saisie-exécution, dès l'origine, par l'absence de commandement de payer et de mise en demeure, et elle bénéficie ainsi d'un effet de surprise certain. Elle comprend deux phases : la première est conservatoire et vise à rendre indisponible le droit saisi-arrêté, tandis que la seconde, qui est une mesure d'exécution, permet au créancier saisissant de se payer sur ce même droit.

• La *phase conservatoire* comporte trois étapes successives, dont les deux dernières ont leur dénouement devant un juge, à l'opposé de la saisie-exécution. La saisie-arrêt débute, à la diligence du saisissant, par un exploit, dit « de saisie-arrêt », qui immobilise la créance du débiteur saisi au profit du saisissant, en la plaçant dans sa totalité sous main de justice, avec interdiction absolue, pour le tiers saisi, de payer ce qu'il doit ; puis le saisissant va devoir dénoncer cet exploit de saisie-arrêt à son débiteur et l'assigner en validité de la procédure, ce qui permettra au juge de statuer sur l'existence de la créance invoquée et d'apprécier la validité de la saisie : enfin, le saisissant va devoir, d'une part, signifier au tiers saisi l'assignation en validité qu'il a lancée contre le saisi, ce qui sera la « contre-dénonciation au tiers saisi de la demande en validité », et, d'autre part, assigner devant le tribunal qui connaît l'instance en validité le tiers saisi en « déclaration affirmative », formalité qui permettra au saisissant de connaître exactement la réalité et l'étendue de l'obligation du tiers saisi envers le saisi.

• La *phase d'exécution* est l'aboutissement de cette procédure ; il s'agit du jugement de validité qui réalise l'attribution du droit saisi-arrêté au saisissant, avec possibilité pour lui de se payer sur ce droit.

Des difficultés peuvent surgir au cours de la procédure de saisie-arrêt : soit que le saisi cherche à obtenir la mainlevée ou la limitation de la saisie-arrêt par « cantonnement » de cette saisie ; soit que d'autres que le premier saisissant procèdent, sur les mêmes sommes, à des saisies-arrêts ultérieures mais concurrentes ; soit encore qu'un tiers, cessionnaire de la créance saisie-arrêtée, entre en conflit avec le saisissant. Il s'agira alors d'incidents de procédure, qui nécessiteront dans la plupart des cas l'intervention du juge.

Certaines saisies-arrêts échappent, du moins pour partie, au régime général et se trouvent soumises, par la volonté du législateur, à régime particulier : saisie-arrêt des rémunérations de travail*, saisie-arrêt entre époux, saisie-arrêt entre les mains d'une personne morale de droit public, saisie-arrêt en faveur des caisses mutuelles d'allocations familiales agricoles.

Les saisies conservatoires

Les saisies conservatoires ont pour objet de placer sous main de justice le patrimoine* du débiteur jusqu'à ce que la dette reçoive exécution volontaire ou forcée, qu'il s'agisse de la saisie conservatoire générale, instituée par la loi du 12 novembre 1955, de la saisie conservatoire commerciale, de la « saisie gagerie », destinée à protéger le bailleur à loyer ou à ferme, de la « saisie foraine », qui porte sur les effets d'un débiteur de passage (ou « forain ») qui n'a ni son domicile, ni sa résidence dans la ville où se trouvent ses meubles, de la « saisie-revendication », en vertu de laquelle le titulaire d'un droit de suite sur un meuble corporel détenu par un tiers tend à faire placer ces meubles sous main de justice, ou encore de la saisie conservatoire des bateaux et aéronefs, de la saisie-contrefaçon en matière de brevets. Il n'est pas possible d'exposer en détail la réglementation propre à chacune des saisies conservatoires spéciales, mais il convient de dire quelques mots de la saisie conservatoire générale.

Cette saisie est à la disposition de tout créancier dont la créance civile ou commerciale paraît fondée dans son principe, dès lors qu'il y a urgence et que le recouvrement de la créance semble en péril ; elle porte sur les meubles appartenant au débiteur. Le créancier doit d'abord demander au juge compétent (juge d'instance ou président du tribunal de grande instance dans le ressort duquel se trouve situé le domicile* du débiteur ou le bien à saisir) l'autorisation de pratiquer la saisie ; il fait ensuite procéder par huissier à la saisie proprement dite, dont l'effet essentiel est de frapper d'indisponibilité les meubles saisis ; enfin, pour parvenir à la vente des biens saisis et se faire payer sur le prix, il doit introduire une instance en validité de la saisie ou une instance sur le fond, qui se terminera par un jugement* de validité de la saisie ou par un jugement sur le fond.

La saisie immobilière

La saisie immobilière a pour objet de permettre au créancier saisissant de faire placer sous main de justice et de faire vendre les immeubles de son débiteur en vue de se payer sur le produit de la vente. Elle avait été minutieusement réglementée par les rédacteurs du Code de procédure civile, qui attachaient une importance particulière aux immeubles, puis, après des modifications successives durant ces dernières décennies, elle fut profondément remaniée par un décret du 1er mars 1967, la mise en vigueur de ce texte étant subordonnée à un décret d'application qui n'a pas vu le jour et qui risque de ne jamais paraître en raison de la refonte du Code de procédure civile en cours.

La procédure de la saisie immobilière (si l'on s'en tient aux textes présentement en application) est ouverte à tout créancier, qu'il soit chirographaire, hypothécaire ou privilégié, pourvu qu'il soit titulaire d'une créance certaine, liquide et exigible, et muni d'un titre exécutoire ; elle se déroule en plusieurs phases, qui d'abord visent au dessaisissement du débiteur, puis opèrent la réalisation du gage sous le contrôle du tribunal de grande instance du lieu de la situation de l'immeuble.

Elle va débuter par un commandement, qui est un exploit d'huissier signifié au débiteur à la requête du créancier et qui vaut saisie ; ce commandement met le débiteur en demeure de payer sa dette, sous peine de procéder contre lui à des mesures d'exécution, et le dessaisit de l'immeuble qui fait l'objet de la saisie en le plaçant « sous la main de justice », de sorte que le saisi se trouve désormais privé du droit d'user, de jouir et de disposer de sa chose ; lorsque l'immeuble à saisir se trouve entre les mains d'un tiers, tel que l'acquéreur d'un immeuble hypothéqué ou la caution réelle qui a garanti une dette, le saisissant doit adresser au tiers une « sommation » indiquant la somme à verser et l'immeuble qui va être saisi, et ce tiers aura alors le choix d'acquitter la dette, de délaisser l'immeuble ou de se laisser saisir. Ce préalable accompli, la procédure doit

aborder la phase de réalisation du gage, qui se décompose en deux temps : d'abord la phase des préparatifs de l'adjudication, qui comprend la rédaction du cahier des charges fixant les conditions de l'adjudication future et ses formalités annexes ; puis l'adjudication proprement dite, qui est la vente de l'immeuble aux enchères publiques, et, éventuellement, la « surenchère », procédure qui a pour objet de permettre à tout intéressé d'obtenir la remise en vente de l'immeuble pour en obtenir un prix plus élevé.

La saisie immobilière, dont le mécanisme est relativement complexe et le résultat particulièrement grave, est une source de contestations, dont un certain nombre ont été regroupées par le législateur comme des « incidents » : certains, nés du concours de plusieurs créanciers, n'empêchent pas la vente forcée de l'immeuble (saisies concurrentes ou subrogation dans les poursuites) ; d'autres y mettent parfois obstacle (demande en distraction de saisie, demande en conversion de saisie, demande en nullité de saisie, péremption de saisie, radiation de la saisie) ; enfin, la « folle enchère », sorte d'action résolutoire qui a pour objet d'anéantir rétroactivement l'adjudication et de remettre immédiatement l'immeuble en vente si l'adjudicataire n'exécute pas les obligations qui lui incombent, surgit après l'adjudication pour la remettre en cause et produit à peu près les mêmes effets que cette dernière.

Procédure d'ordre et distribution par contribution

La somme d'argent produite par les saisies-arrêts doit être distribuée entre les créanciers, et le Code de procédure civile s'est efforcé de réglementer cette répartition, en même temps que des règles spéciales ont été édictées à propos des saisies de petits salaires, des appointements, des traitements et des soldes des fonctionnaires civils et militaires, notamment. En principe, il y a lieu à « distribution par contribution » lorsque les deniers arrêtés ou le prix des ventes ne suffisent pas pour payer les créanciers ; mais, lorsqu'il existe des créanciers privilégiés ou hypothécaires, le prix de la vente amiable ou judiciaire de l'immeuble sur lequel ceux-ci ont des droits est réparti entre eux suivant la procédure de l'« ordre ».

• L'**ordre** fixe le rang dans lequel les créanciers privilégiés et hypothécaires seront payés sur le prix de l'immeuble affecté à leur sûreté. La procédure de l'ordre se déroule au siège du tribunal de grande instance du lieu de situation de l'immeuble sous le contrôle du « juge aux ordres ». Celui-ci, lorsqu'il est saisi par l'une des parties, le saisissant, la partie saisie, ou le créancier le plus diligent, essaie d'amener les parties à un règlement consenti, en procédant à une « tentative de règlement amiable ». En cas d'accord unanime des créanciers, il fait dresser par le greffier procès-verbal de la distribution du prix convenu et rend une ordonnance de règlement amiable qui indique l'ordre de préférence, la nature et le montant de collocation dû à chaque intéressé ; cette ordonnance possède la force exécutoire et l'autorité de la chose jugée. Lorsque la tentative d'accord amiable a échoué, il y a lieu de procéder à un règlement judiciaire : si les créanciers inscrits sont moins de quatre lors de la clôture de l'ordre amiable, une procédure accélérée de distribution, dite « l'ordre à l'audience », est utilisée, et le prix est réparti entre les créanciers par le tribunal statuant comme en matière sommaire ; par contre, si le nombre des créanciers inscrits atteint ou dépasse quatre, il est nécessaire de recourir à la procédure de l'ordre judiciaire proprement dit.

Celle-ci comporte deux phases : celle du règlement provisoire et celle du règlement définitif. Au cours de la première phase, le juge, après avoir recueilli les prétentions des créanciers (sommations suivies de productions), élabore un projet de distribution appelé « état de collocation provisoire » ; à la suite du règlement provisoire, des contestations, ou « contredits », peuvent s'élever ; dans ce cas, un jugement des contredits interviendra pour statuer sur ces contestations, et une ordonnance de clôture de l'ordre, après en avoir tiré les conséquences, établira le rang des créanciers qui se feront payer en exécution de cette ordonnance ; parfois, des incidents (ventilation du prix de plusieurs immeubles vendus collectivement, consignation du prix d'adjudication, revente sur folle enchère, intervention des créanciers d'un créancier) peuvent entraîner des complications dans le déroulement de cette procédure.

• La **distribution par contribution** intervient pour la répartition des deniers provenant d'une saisie mobilière, ou même d'une saisie immobilière s'il n'existe pas de créanciers inscrits sur l'immeuble ou s'ils ont tous été désintéressés ; elle est égalitaire et s'opère « au marc le franc », chacun contribuant aux pertes en proportion de sa créance en cas d'insuffisance de l'actif. Elle se déroule de façon analogue à la procédure de l'ordre, hormis le fait qu'il n'existe pas de procédure amiable obligatoire ; à défaut d'accord, le juge, après sommation de produire et production des créances, dresse un état de collocation provisoire, dans lequel il fixe la somme à distribuer, le montant des collocations dues aux créanciers et l'ordre dans lequel ceux-ci seront payés, s'il existe parmi eux des causes de préférence ; puis, dans une seconde phase, s'il n'y a pas eu de contredit dans le délai légal ou après qu'il a été statué sur les contredits, le juge rend une ordonnance de clôture, arrête définitivement la distribution et ordonne au greffier de délivrer aux créanciers les bordereaux de collocation, revêtus de la formule exécutoire, qui leur permettront d'obtenir paiement.

J. B.

▶ *Créance (droit de) / Sûretés.*

C. Cézar-Bru, *Théorie et pratique de la saisie immobilière* (Sirey, 1939). / P. Cuche, *Voies d'exécution et procédures de distribution* (Dalloz, 1961).

Sakhaline

Île de l'U. R. S. S., dans l'océan Pacifique.

Sakhaline forme un *oblast* (région ou province) dans la grande « région économique de l'Extrême-Orient ». C'est une île allongée du nord au sud, comptant 616 000 habitants (dont 78 p. 100 dans les villes), inégalement répartis sur plus de 87 000 km². Elle présente les mêmes caractères que la région dont elle fait partie. Elle est séparée de la province de l'Amour par la Manche de Tartarie, qui est un détroit d'un peu plus de 7 km de large.

Elle se présente sous la forme de deux chaînes, parallèles au nord, divergentes au sud. À l'ouest, celle de Kamych culmine à plus de 1 300 m et domine une côte plate et rectiligne ; à l'est, une chaîne plus aplatie se termine par une longue flèche au sud, l'altitude culminante y est à peu près semblable à celle de la première (1 400 m). Ces épanchements volcaniques tertiaires et quaternaires, des séismes nombreux rappellent que l'île fait partie de la « ceinture de feu » du Pacifique. Au centre, une dépression est parcourue par des fleuves. L'ensemble se compose de dépôts tertiaires très plissés avec des coulées volcaniques récentes. C'est la dernière transgression marine qui a séparé l'île du continent.

Le climat maritime est marqué par des hivers très froids (– 8 °C en janvier sur la côte est, neige de plus d'un mètre d'épaisseur sur les hauteurs, avec dissymétrie pluviométrique [la côte ouest étant plus sèche]), et par des étés chauds. Les températures peuvent dépasser 30 °C au sud en été.

La forêt mixte d'Extrême-Orient, peu défrichée, atteint 1 000 m, limite au-delà de laquelle commence une pelouse alpine, ou toundra ; la limite supérieure des résineux se tient à 800 m. La basse forêt, souvent humide, est riche en essences qu'on retrouve au Japon ou dans les vallées de l'Ossouri et de l'Amour : lianes, bambous, vigne sauvage. De 1905 à 1945, le 50e parallèle servit de frontière entre la partie nord de l'île, occupée par les Russes, et la partie sud, attribuée au Japon. Depuis 1945, le peuplement est presque exclusivement russe, à l'exception de quelques minorités autochtones. La région est riche de promesses. On y trouve quelques îlots de cultures céréalières (blé, avoine, orge, sorgho, un peu de maïs) et des prairies ou des cultures fourragères alimentant un cheptel bovin. L'Ouest contient des lignites et du charbon. La pêche, à l'imitation du Kamtchatka, s'est développée : on compte une vingtaine de sovkhozes spécialisés dans cette activité. Le renne a été répandu au nord d'Aleksandrovsk-Sakhalinski. Le pétrole commence à être exploité au sud-est et au nord-est, et le charbon, en plusieurs mines de la côte occidentale. Le pétrole est exporté par tankers vers Nikolaïevsk-na-Amoure et la raffinerie de Khabarovsk. D'autres métaux ont été repérés. Plus des trois quarts de la population se concentrent dans des villes de quelques dizaines de milliers d'habitants : au sud, Korsakov et Ioujno-Sakhalinsk ; au nord, Okha, à la hauteur de Nikolaïevsk-na-Amoure ; près de la côte ouest, Aleksandrovsk-Sakhalinski et Ouglegorsk.

Sakhaline offre l'exemple d'une région assez riche, mais au développement encore négligé. Le Japon a proposé son aide pour exploiter et transporter par méthaniers le gaz de l'île jusqu'à Honshū et même Tōkyō. La population augmente faiblement, et la majeure partie du ravitaillement vient par le Transsibérien (par Vladivostok).

A. B.

Saladin

En ar. ṢALĀḤ AL-DĪN YŪSUF, premier sultan ayyūbide d'Égypte et de Syrie (Takrīt, Mésopotamie, 1138 - Damas 1193).

Son père, Ayyūb, et son oncle, Chīrkūh, étaient des officiers kurdes au service de l'atabek de Mossoul, Imād al-Dīn Zangī (1127-1146), qui avait été le premier à remettre en honneur la guerre sainte contre les envahisseurs « francs », les croisés, durant ses campagnes de Syrie (1135-1146).

À cette époque, l'empire des Seldjoukides* était, en effet, divisé entre de nombreux atabeks turcs. Le fils de Zangī, Nūr al-Dīn Maḥmūd (1146-1174), succéda à son père et acheva la conquête de la Syrie. Ayyūb, qui avait déjà reçu en 1139 Baalbek des mains de Zangī, se vit confier par Nūr

al-Dīn le gouvernement de Damas en 1154. C'est dans cette ville, foyer le plus célèbre de la culture musulmane, que fut élevé le jeune Saladin.

En trente ans, de 1164 à 1193, Saladin allait contribuer puissamment à propager l'islām par ses conquêtes de l'Égypte, de la Mésopotamie et de la Syrie, par la destruction du royaume de Jérusalem et par ses guerres contre les chrétiens.

La conquête de l'Égypte* (1164-1174)

Nūr al-Dīn entreprit en 1164 la lutte contre les califes fā▯imides* d'Égypte, alliés occasionnels des Francs et qui menaçaient la puissance de son empire et, en tant qu'hérétiques, chī'ites, l'orthodoxie islamique.

Le califat d'Égypte, alors en pleine décadence, était une proie facile pour ses voisins ; aussi le roi de Jérusalem*, Amaury Ier (1163-1174), se dirigea-t-il en 1163 vers Le Caire. En 1164, Chīrkūh fut envoyé en Égypte par Nūr al-Dīn et prit son neveu Saladin comme lieutenant. La guerre se circonscrit rapidement en un duel entre chrétiens et musulmans au cours des campagnes de 1164, de 1167, de 1168 et de 1169.

Les Francs, d'abord victorieux (prise du Caire par Amaury Ier en 1167), subirent ensuite de lourdes pertes, et, en mars 1169, à la mort de Chīrkūh, Saladin succéda à ce dernier au poste de vizir, avec le titre de « al-Malik al-Nā▯ir ». Cette fonction, qui le rendait pratiquement maître de l'Égypte, allait lui permettre de réaliser son premier grand dessein. Proclamant l'obédience de l'Égypte au califat de Bagdad (1171), il mit fin au califat fā▯imide du Caire et écarta al-'A▯id (1160-1171) du pouvoir. L'orthodoxie sunnite restaurée en Égypte, l'islām était désormais uni contre la chrétienté.

Saladin entreprit ensuite la conquête de l'Arabie méridionale pour assurer ses arrières.

La conquête de la Syrie* et de la Mésopotamie (1174-1186)

La mort de Nūr al-Dīn en 1174 évita un affrontement entre lui et son trop puissant second. Les vassaux de Nūr al-Dīn s'étant révoltés contre son faible successeur, son jeune fils al-Malik al-▯āli▯, Saladin vint au secours de ce dernier, s'empara de Damas, de ▯amā et de Homs en 1174, de Baalbek et d'Alep en 1175, et, il se fit investir de la souveraineté sultanale (1175).

Il s'employa alors à soumettre à son autorité les petits princes seldjoukides de Mésopotamie et d'Asie Mineure. En 1186, il reçut l'hommage de l'atabek de Mossoul.

Sa puissance étant désormais incontestée parmi les siens, il s'attaqua alors aux chrétiens (v. latins du Levant *[États]*), qu'il voulait rejeter à la mer. Il pratiqua d'abord une stratégie d'offensives limitées, de razzias destructrices destinées à désorganiser les défenses des Francs et à démoraliser ceux-ci. Il sut mettre à profit l'anarchie qui régna dans le royaume de Jérusalem après la mort d'Amaury Ier en 1174, sous les règnes de Baudoin IV (1174-1185) et de Baudoin V (1185-86) et lors des luttes pour la succession de ce dernier, à propos de laquelle s'affrontèrent le nouveau roi Gui de Lusignan, Raymond III, comte de Tripoli, et Renaud de Châtillon.

La lutte contre les Francs et la destruction du royaume de Jérusalem (1187-1192)

En 1187, Saladin lança toutes ses forces contre les Francs et les battit près de Nazareth. Le 2 juillet, un petit corps de Templiers et d'Hospitaliers fut taillé en pièces à Tibériade, et, le 4 juillet, au nord de la ville, dans la plaine de ▯a▯▯īn, les chrétiens subirent une terrible défaite. Le roi Gui de Lusignan et le grand maître du Temple furent faits prisonniers, ainsi que les plus grands seigneurs du royaume, et les chevaliers du Temple et de l'Hôpital furent mis à mort sur l'ordre de Saladin.

Durant le mois de juillet, le vainqueur de ▯a▯▯īn s'empara tour à tour de Saint-Jean-d'Acre, de Nazareth, de Césarée, de Naplouse et de Sidon. En août, Beyrouth fut prise ; Ascalon, Gaza et Hébron tombèrent en septembre. En dévastant sur son passage les sanctuaires de Bethléem et de Béthanie, l'armée de Saladin s'avança vers Jérusalem, qui capitula le 2 octobre 1187.

Puis Saladin s'attaqua au comté de Tripoli et à la principauté d'Antioche. En 1188, les Francs ne tenaient plus en Syrie que les villes de Tyr, de Tripoli et d'Antioche. Partout ailleurs, Saladin était le maître. Il commit sans doute l'erreur de ne pas s'emparer immédiatement des derniers ports encore aux mains des chrétiens, car, en Europe, le désastre de ▯a▯▯īn provoqua une grande émotion et suscita le départ de la troisième croisade* commandée par les puissants souverains qu'étaient Philippe II Auguste, Richard Ier Cœur de Lion et l'empereur Frédéric Ier Barberousse.

Si l'armée impériale, qui avait emprunté la voie terrestre, fut arrêtée en Asie Mineure, Français et Anglais coopérèrent avec leurs frères d'Orient pour reprendre le 12 juillet 1191 Saint-Jean-d'Acre, assiégée depuis août 1189. Mais le départ de Philippe Auguste ne permit pas aux croisés d'exploiter ce succès, et Richard Cœur de Lion ne put parvenir à reprendre Jérusalem. Il se contenta de s'emparer de quelques places côtières (Césarée, Arsouf, Jaffa, Ascalon).

Finalement, Saladin signa avec le roi d'Angleterre, le 3 septembre 1192, une trêve de trois ans qui assurait aux chrétiens la possession de la côte depuis Tyr jusqu'à Jaffa. Si les Francs obtenaient le libre passage pour se rendre en pèlerinage à Jérusalem, Ascalon devait être démantelée. C'était un triomphe pour Saladin ; l'union de tous les musulmans avait, en effet, porté un coup mortel au royaume latin de Jérusalem. Richard Cœur de Lion, après la signature du traité, retourna en Europe, et Saladin revint à Damas, où il mourut peu de temps après, le 4 mars 1193, pleuré par le monde musulman à l'égal d'un prophète.

Saladin, remarquable stratège et grand politique, est, sans contredit, l'une des plus grandes figures de l'histoire de l'islām. Musulman convaincu, il lutta avec rigueur contre les envahisseurs francs de la Syrie, mais sut se montrer tolérant envers ses propres sujets chrétiens.

Après ▯a▯▯īn, il n'hésita pas à tuer de sa main Renaud de Châtillon, ni à faire exécuter Templiers et Hospitaliers, mais, après la prise de Jérusalem, il traita avec bonté les captifs, et particulièrement les femmes et les enfants. Grâce à lui, les chrétiens ne furent pas molestés, et Saladin libéra sans rançon un grand nombre de pauvres gens.

Il refusa également, malgré les conseils de son entourage, d'abolir le pèlerinage chrétien et de raser le Saint-Sépulcre. « Pourquoi, s'écria-t-il, le détruire et le ravager, alors que l'objet de leur adoration est l'emplacement de la croix et du sépulcre et non pas l'édifice extérieur ? Imitons les premiers conquérants musulmans qui ont respecté ces églises. »

Pour toutes ces raisons, les chrétiens eux-mêmes se plurent à voir en lui un modèle de toutes les vertus chevaleresques et, dans sa *Divine Comédie*, Dante le plaça dans un lieu particulier de son Enfer, avec les grands hommes qui ne connurent pas le message du Christ.

Saladin ne fut pas, cependant, un homme d'État au sens moderne du mot, car il ne laissa ni loi ni constitution et ne fit rien pour empêcher le partage de son empire après sa mort. Intrépide général, il ne sut pas organiser ses armées, reconnaissant lui-même que ses soldats n'étaient redoutables que lorsqu'il était à leur tête.

P. P. et P. R.

▶ *Ayyūbides / Croisades / Égypte / Fāṭimides / Jérusalem / Latins du Levant (États) / Syrie.*

R. Röhricht, *Beiträge zur Geschichte der Kreuzzüge* (Berlin, 1874-1878 ; 2 vol.). / S. Lane-Poole, *Saladin and the Fall of the Kingdom of Jerusalem* (New York, 1898). / W. B. Stevenson, *The Crusaders in the East. A Brief History of the Wars of Islam with the Latin in Syria during the Twelth and Thirteenth Centuries* (New York, 1907). / J. Hartmann, *Die Persönlichkeit des Sultans Saladin im Urteil der abendländischen Quellen* (Berlin, 1933). / R. Grousset, *Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem* (Plon, 1935 ; 3 vol.). / A. Champdor, *Saladin, le plus pur héros de l'Islam* (A. Michel, 1956).

salaire

▶ TRAVAIL *(droit du)*.

Salamanque

En esp. SALAMANCA, v. d'Espagne, dans le León, sur le Tormes ; 125 000 hab.

Salamanque symbolise le passé universitaire de l'Espagne. Son université est de fondation royale, puisqu'elle fut créée par Alphonse IX de León en 1218. Cependant, l'adoption du statut de l'université de Bologne lui assura une certaine autonomie vis-à-vis du pouvoir politique. L'université de Salamanque eut surtout son heure de gloire à l'époque de la Renaissance, lorsque le renouvellement de l'enseignement théologique lui permit de contribuer efficacement à la réforme de l'Église catholique.

Jusque-là, les bâtiments universitaires étaient demeurés fort modestes. La Renaissance* allait doter l'université de constructions majestueuses, destinées à conférer à l'enseignement une allure de cérémonie. La célèbre façade des Escuelas Mayores (entre 1513 et 1525) fut conçue en fonction d'une place qui constituait le cœur de la vie estudiantine. Sa composition, imitée

des retables, fut reprise pour la façade des Escuelas Menores. Le vaste patio de ces dernières emprunte un certain air mudéjar à ses arcs curvilinéaires. Pour la bibliothèque, ouverte en 1495, le grand peintre Fernando Gallego (connu entre 1468 et 1507) avait conçu une vaste composition évoquant le zodiaque et les constellations.

Les locaux universitaires sont riches de souvenirs. On évoque la mémoire de l'illustre Fray Luis de León (1527-1591), théologien, poète et philosophe, dans une salle qui a conservé les bancs, la tribune et la chaire de l'époque.

C'est également à partir de la Renaissance que se développent les collèges. On peut suivre à travers leurs constructions l'histoire des styles artistiques du XVIe au XVIIIe s. Le collège de l'Archevêque (ou des Irlandais) est d'allure toute classique. Les plans en furent fournis en 1529 par Diego de Siloé*, l'un des « aigles » de la Renaissance espagnole. L'art des Churriguera* a présidé à la naissance du collège de Calatrava (à partir de 1717). Enfin, c'est avec le néo-classicisme plein de charme du collège de San Bartolomé (ou d'Anaya, entre 1760 et 1768) que s'achève cette évolution.

Le passé universitaire, tout brillant qu'il ait été, ne doit pas faire oublier une vie religieuse, municipale et patricienne, qui s'exprime dans des monuments nombreux et de qualité.

Les deux cathédrales évoquent l'expansion de la ville. À la suite de la Reconquista et du repeuplement chrétien du début du XIIe s., on bâtit une première cathédrale (Catedral Vieja), dont le transept est couronné d'une pittoresque tour-lanterne, ou *cimborio*, dénommée « Torre del Gallo ».

Toute une série d'églises romanes accompagnaient l'église mère du diocèse. On retiendra notamment San Martín et San Marcos, un édifice circulaire, orné de peintures murales.

L'essor urbain imposa de construire une cathédrale plus vaste. On eut le bon goût de conserver aussi l'ancienne, avec ses chapiteaux romans, la chapelle de San Martín et ses belles peintures gothiques, le colossal retable du maître-autel, chef-d'œuvre de l'Italien Nicolás Florentino (v. 1445), le cloître et ses trésors d'art. La Catedral Nueva écrase l'ensemble roman par ses proportions. Bien qu'ayant été construite au XVIe s. (1513-1550), elle demeure encore fidèle aux traditions gothiques.

Le beau couvent dominicain de San Esteban, commencé en 1524, est infiniment plus représentatif des tendances artistiques de l'époque. Son architecte, Juan de Álava († 1537), formé sur les chantiers gothiques des cathédrales, sut en dépasser les pratiques surannées.

On ne manquera pas de visiter le cloître Renaissance du couvent de las Dueñas, plein de fantaisie, ainsi que l'immense collège des jésuites, la Clerecía ; son église, commencée en 1617 par Juan Gómez de Mora (1586-v. 1648), ambitionnait de rivaliser avec le Gesù de Rome.

Après l'université, l'ensemble monumental le plus célèbre de Salamanque est la Plaza Mayor, et ce à juste titre, car il n'est pas de plus belle place en Espagne. Les plans furent demandés en 1728 à Alberto Churriguera, que sa liberté dans la création artistique fit un jour classer parmi les « fous délirants ». Son œuvre est cependant d'une haute distinction, à la fois vivante et solennelle.

La parure de la cité est encore assurée par quelques belles demeures nobles : la curieuse Casa de las Conchas (début du XVIe s.), toute tapissée de coquilles, et surtout le palais Monterrey (vers 1539), de Rodrigo Gil de Hontañón (1500-1577), dont le dépouillement voulu des parties basses met en valeur la décoration riche et ferme de l'étage supérieur.

M. D.

Salazar (António de Oliveira)

Homme d'État portugais (Vimieiro, près de Santa Comba Dão, 1889 - Lisbonne 1970).

Les origines

Salazar naît à Vimieiro, près de Santa Comba Dão, petite ville de la Beira Alta, dans un milieu familial fort modeste et profondément catholique. D'abord destiné à la prêtrise, il fréquente pendant quelques années le petit séminaire de Viseu. En octobre 1910, il s'inscrit à l'université de Coimbra ; sept ans plus tard, sa thèse soutenue, il est nommé professeur assistant et, en 1918, professeur titulaire.

Avec son condisciple Manuel Gonçalves Cerejeira, le futur cardinal patriarche de Lisbonne, il rejoint en 1912 le centre académique de démocratie chrétienne. Étudiants et professeurs qui se réunissent dans ce cercle prétendent dépasser le dualisme monarchie-république que pose l'évolution récente du pays. Pour eux, le cadre politique est secondaire ; ce qu'ils veulent, c'est promouvoir une société catholique fondée sur les enseignements des encycliques pontificales, et tout particulièrement l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII.

Cinq ans plus tard, ils prendront nettement position sur le plan politique avec la fondation du Centre catholique portugais : le nouveau parti entend lutter contre la République, régime qu'il estime individualiste et athée. Si les idées politiques et sociales du futur dictateur se dessinent dès cette époque, il n'en est pas de même en matière économique.

Rejoignant les vues du libéral Ezequiel de Campos, Salazar reconnaît que le Portugal doit renoncer à sa politique frumentaire et à la mise en valeur du Sud uniquement en fonction de la production du blé national. Dans un mémoire de 1916, *Questão cerealífera. O trigo*, il affirme que l'agriculture du Sud doit s'orienter vers des productions mieux adaptées et plus rentables. Douze ans plus tard, parvenu au pouvoir, il adoptera une politique radicalement opposée. Par contre, ses idées en matière de politique monétaire sont déjà formulées dans sa thèse de sciences économiques, *O ágio do ouro, sua natureza e causas* (1916), dont la parution fait beaucoup de bruit.

L'ascension

Les élections de 1921 permettent à Salazar une brève incursion dans la vie politique : député du centre catholique, il ne siège, à vrai dire, que peu de temps à la Chambre. Il ne semble pas participer à l'élaboration du putsch antirépublicain de 1926.

Dans la partie à trois qui se joue entre Manuel de Oliveira Gomes da Costa (1863-1931), Joaquim Mendes Cabeçadas Junior (1883-1965) et bientôt António Oscar de Fragoso Carmona (1869-1951), Salazar semble n'être qu'un simple pion : son entrée au ministère aurait été négociée contre la participation d'un monarchiste. Ministre des Finances le 12 juin 1926, Salazar se retire le 17, en même temps que les autres ministres « civils » de Coimbra : Mendes dos Remedios et Manuel Rodrigues Júnior. C'est en quelque sorte la rupture avec le clan militaire qui détient le pouvoir. Salazar mène dans le journal catholique *As Novidades* une virulente campagne contre son successeur aux Finances, le monarchiste Sinel de Cordes. De fait, les deux années de dictature militaire sont fatales au pays : les finances sont ruinées, et la monnaie s'effondre.

En 1928, le gouvernement, débordé, doit faire appel à Salazar. Ministre des Finances, celui-ci exige un droit de regard sur les dépenses de ses collègues, jouant ainsi, sans en avoir le titre, le rôle d'un véritable Premier ministre. C'est, pendant quelque temps, une collaboration entre les militaires et lui ; mais, dès son premier discours officiel, Salazar définit ses intentions : « Je sais très bien ce que je veux et où je vais [...] quant au reste, que le pays étudie, qu'il donne des suggestions, qu'il objecte et qu'il discute ; mais quand arrivera pour moi le moment de donner des ordres, j'attends de lui qu'il m'obéisse. »

Le maître du pays

En devenant président du Conseil en 1932, Salazar reste seul au pouvoir, continuant cette période de « dictature provisoire » qu'il a définie en 1930 et à laquelle la Constitution de 1933 est censée mettre fin. Durant la Ire République, deux forces d'opposition s'étaient constituées dans le pays : l'Union des intérêts économiques et le parti intégriste de l'Église catholique. Ce serait la conjonction de ces deux forces qui aurait porté Salazar au pouvoir. Mais, ni doctrinaire, ni idéologue, Salazar n'est pas l'homme d'un parti ou d'un système. Ne déclare-t-il pas en 1937 : « Je voudrais être objectif et impartial, et peut-être pourrais-je l'être : je me refuse à plier les faits aux exigences des conceptions théoriques et, bien que vivant un certain nombre de principes fondamentaux, je ne suis pas un fondateur de système. »

Plus que dans les grands courants politiques ou dans les thèses économiques, c'est dans les encycliques du XIXe s. qu'il faut chercher l'inspiration de sa pensée. Ce qui caractérise Salazar, c'est une vocation froide et systématique, une soif de pouvoir personnel qui le rend allergique à toute critique. De là l'élimination de toutes les forces capables de lui résister. Solitaire, le dictateur se refusera toujours à désigner un successeur, sous prétexte de ne pas ajouter ses propres ennemis à ceux que le dauphin présumé aurait déjà.

Salazar n'est nullement l'homme des foules : peu de personnes peuvent se flatter de l'avoir approché. S'il règne en maître absolu sur le Portugal, il n'aura jamais cet impact psychologique qui, en Allemagne ou en Italie, favoriseront l'ascension des dictateurs. D'ailleurs, par ses origines

et même par certaines méthodes, son régime est fort différent de celui d'un Hitler, d'un Franco ou d'un Mussolini. Salazar n'a pas conquis le pouvoir, on le lui a offert ; il est vrai que, par la suite, il a tout fait pour le garder. Le salazarisme est aussi fort différent de la dictature militaire qu'il a remplacée. Même ministre des Forces armées, Salazar restera toujours un civil, étranger à l'armée. Quelles que soient les ouvertures qu'il a sur le monde, il reste avant tout un Portugais. Il ne quittera jamais le Portugal continental : si les présidents de la République feront des tournées dans les provinces d'outre-mer, le président du Conseil ne visitera même pas les Açores. Les rares fois où il sortira de son pays, ce sera pour rencontrer Franco à La Corogne, à Ciudad Rodrigo, puis à Séville.

Le Portugal, on pourrait, en schématisant, dire que Salazar le gère pendant quarante ans comme un père de famille autoritaire et traditionaliste, qui, certes, le maintient à l'abri des guerres, mais qui le laisse tel qu'il l'a reçu. De là, jusqu'en 1953, le refus de toute innovation et l'accent mis délibérément sur la solidité de la monnaie, fût-ce au détriment de l'essor économique du pays.

Pour le nouveau ministre des Finances, la première tâche, en effet, est d'équilibrer le budget et de restaurer la monnaie. La dette en 1928 est de 2 046 000 *contós*, et la valeur de l'*escudo*, qui a perdu 65 p. 100 de sa valeur-or entre 1891 et 1926, a encore baissé sous la dictature militaire. Dès 1929, au prix de nouveaux impôts et de sévères économies, dont lui-même donne l'exemple, Salazar réussit à présenter un budget en équilibre. En 1931, l'escudo retrouve sa convertibilité en or. En 1934, la dette flottante est résorbée. Quand la Grande-Bretagne suspend la convertibilité de sa monnaie, le Portugal doit l'imiter, mais l'escudo reste quand même une des monnaies les plus fortes du monde. Toutefois, ces résultats sont obtenus au prix d'une politique économique étriquée : refus de grands investissements industriels, refus de grands travaux de génie agricole, refus d'investissements scolaires — ce qui rejoint, il est vrai, des préoccupations politiques. Salazar veut conserver au Portugal son caractère de pays agricole. Pour réduire les importations, l'accent est mis sur la production nationale de blé, et ce au détriment de cultures plus rentables. La stabilité de la monnaie n'est acquise qu'au prix d'une contraction du marché intérieur, et le niveau de vie baisse régulièrement jusqu'en 1939. Par la suite, la prospérité engendrée par une habile neutralité pendant la Seconde Guerre mondiale ne profite qu'à une minorité.

La politique extérieure

Cette prudence en matière économique, on la retrouve dans la politique extérieure. Jamais Salazar ne s'engage à fond, et il sait toujours prudemment négocier des virages opportuns. Pendant la guerre civile d'Espagne, ses sympathies vont aux nationalistes espagnols, mais, au début, il se contente d'une aide discrète. Le matériel passe facilement par le Portugal, et des volontaires, les *Viriatos*, rejoignent l'armée franquiste. En décembre 1937, le Portugal envoie un représentant auprès du gouvernement de Burgos et, cinq mois plus tard, il reconnaît ce gouvernement comme légitime. Mais, en même temps, Salazar maintient les liens traditionnels avec l'alliée privilégiée, la Grande-Bretagne. Après avoir donné des ordres pour défendre les Açores contre qui que ce soit, et surtout contre les Alliés, Salazar y cède des bases à ces derniers en 1943, ce qui lui permet, à la fin de la guerre, de se retrouver dans le camp des vainqueurs.

La seule cause dans laquelle Salazar s'engage à fond, c'est l'anticommunisme. Ses sympathies vont à l'Allemagne hitlérienne pour cette raison, et des volontaires portugais rejoignent les rangs de la División azul espagnole, sur le front russe.

Pendant longtemps, les territoires d'outre-mer ne posent pas de problèmes aux yeux du président du Conseil. Pour lui ce sont des territoires portugais, comme il le déclare le 13 juin 1933 : « L'Angola, le Mozambique et l'Inde sont sous l'autorité unique de l'État exactement comme le Minho ou la Beira. Nous sommes une unité juridique et politique [...]. Par rapport aux autres pays, nous sommes une unité, une seule et la même partout. » Et, de ce fait, l'outre-mer est traité comme le continent. C'est sur cette unité qu'insiste Salazar en mai 1956, lorsqu'il affirme : « Une nation s'est ainsi constituée aux quatre coins du monde, mais dont toutes les parties sont institutionnellement et psychologiquement portugaises. Pour le Mozambique et l'Angola, par exemple, la question ne se pose pas de savoir s'ils sont autonomes ou non. Ils sont plus que ça. Ils sont aussi indépendants que l'indépendance de la nation. » Façon de nier un problème qui se posait au moment où, la décolonisation s'accélérant, les autres pays européens énonçaient à leurs empires africains.

La stabilité

Si le vieux chef maintient ferme ses positions, le pays change à un rythme accéléré. Une émigration massive met les Portugais en contact avec les autres pays, et la comparaison, même dans l'Espagne voisine, n'est pas toujours à l'avantage de la mère patrie. Surtout, c'en est fini du mythe du domaine agricole bien géré. Dans une pareille perspective, la mise en place du premier plan de développement en 1953 marque la faillite de la politique imposée jusque-là. Le Portugal commence à s'industrialiser, fait appel à des capitaux étrangers, accepte ce que Salazar a refusé jusque-là.

En même temps, une opposition se renforce dans le pays. Un des appuis du régime, l'Église, se dérobe : en juillet 1958, la lettre de l'évêque de Porto marque la première rupture. Nombre de clercs commencent à se poser le problème de la légitimité des méthodes employées. L'opposition éclate même au grand jour, et les élections présidentielles de 1959 montrent, même parmi cette minorité privilégiée qu'est le corps électoral, la vigueur du mouvement de protestation. Pourtant, malgré la faillite de la politique du président du Conseil, malgré l'ampleur de l'opposition, le régime se maintient. Deux raisons peuvent expliquer ce fait : d'une part, la rigueur accrue de la répression policière du pays, qui contraint les opposants au silence, à la prison ou à l'exil ; d'autre part et paradoxalement, les soulèvements nationalistes outre-mer. Car l'orgueil national se sent concerné. Développant ses arguments antérieurs, Salazar affirme le 30 juin 1961 : « Il y a manifestement une grave erreur à considérer les provinces portugaises d'outre-mer comme des territoires purement coloniaux ; erreur à penser que notre constitution politique pouvait sanctionner l'intégration de territoires dispersés, s'il n'existait effectivement une communauté de sentiments suffisamment expressive de l'unité de la nation. » Face à l'O. N. U., c'est l'appel au chauvinisme lusitanien. En même temps, une habile propagande fait redouter que le Portugal, réduit au continent, ne soit rapidement la proie de l'Espagne. Dans ces conditions, il importe de se regrouper autour du vieux chef. Paradoxalement, on peut dire que la révolte des territoires africains sauve le régime, alors qu'il est critiqué non seulement par les forces populaires et par une partie de l'Église, mais même, au sein des sphères gouvernementales, par de jeunes technocrates qui lui reprochent ses options économiques dépassées.

Appelé au ministère en 1928, président du Conseil en 1932, Salazar, maintenu en place malgré la terrible crise de 1961 (v. Portugal) restera au pouvoir jusqu'en septembre 1968. Seule la maladie l'en écartera. Toutefois, le « salazarisme » est mort depuis les années 50, date à laquelle de grandes options économiques ont dû être repensées. Si le cadre primitif se maintient (constitution, méthodes de gouvernement), ce sont les orientations des dix dernières années qui se poursuivent et s'accélèrent.

C'est sans difficulté que Marcelo Caetano assume la présidence du Conseil en septembre 1968. Malgré quelques changements formels, la vie politique se poursuit ; mais, ce n'est plus un homme seul qui est au pouvoir, c'est toute une classe, celle des technocrates, qu'irritaient les lenteurs du vieux guide. Cependant, en mai 1974, Caetano sera renversé par un mouvement d'officiers et un régime démocratique s'instaurera au Portugal.

Plus qu'une doctrine, un type de régime, le « salazarisme » aura été une aventure individuelle, fût-elle subie par tout un peuple.

J. M.

▶ *Portugal.*

📖 **P. Sérant, *Salazar et son temps* (les Sept Couleurs, 1961). / J. Ploncard d'Assac, *Salazar* (la Table ronde, 1967). / C. Rudel, *Salazar* (Mercure de France, 1969).**

Salinger (Jerome David)

Écrivain américain (New York 1919).

Avec un seul roman, *The Catcher in the Rye* (*l'Attrape-Cœurs*, 1951), et quelques dizaines de nouvelles, Salinger remporta, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un succès exceptionnel — comparable à celui de Fitzgerald dans les années 20. Certains livres, certaines chansons coïncident ainsi exactement avec l'atmosphère et la sensibilité d'une époque. Dans *l'Attrape-Cœurs*, dans cette histoire du jeune Holden Caulfield, chassé de son pensionnat, qui erre pendant trois jours dans les rues de New York en quête de pureté, Salinger a créé un personnage en qui des millions d'étudiants et de collégiens américains se sont recon-

nus. Il a aussi inventé un argot, avec des mots comme *phony* (truqué) et *lousy* (moche), qui est devenu le code, le signe de reconnaissance des campus universitaires. L'Attrape-Cœurs, qui fait sa fugue avant sa crise de nerfs, dénonce le monde truqué des adultes avec la furia romantique, l'innocence désespérée des adolescents gâtés. Les jeunes Américains ont trouvé en Salinger le nouveau romantisme qu'ils cherchaient et cette silhouette mythique du « rebelle innocent » qui correspond au « bon sauvage » du XVIII[e] s. Ce ne sont pas seulement les adolescents, mais tous ceux que la crise de la famille, de la religion, de la morale a laissés seuls et désemparés, toutes les consciences malheureuses de la « foule solitaire » qui se cherchaient un grand frère et le trouvèrent en Salinger : « Ce qui me met vraiment K. O., explique le héros de *l'Attrape-Cœurs*, c'est un livre dont vous aimeriez, lorsque vous l'avez fini, que l'auteur soit un grand copain à vous, de manière à pouvoir l'appeler au téléphone quand vous en avez envie. »

C'est la définition même de l'apostolat littéraire de Salinger. Celui-ci a inventé un art qui tient à la fois du courrier du cœur, de la publicité et de la confession. Il reçut effectivement des millions de coups de téléphone. Ses « fans » formèrent des clubs. Le phénomène Salinger, plus qu'une mode, devint une mystique dans les années 50.

Salinger est le romancier de l'adolescence, de la crise quand on découvre les laideurs de la vie, les injustices, les impostures. Il est le romancier des cœurs gros, de la première nausée existentielle. Des millions de jeunes Américains ont fait de ses deux héros, Holden Caulfield et Franny Glass, leurs modèles, parce qu'ils parlent leur langue, disent leur rébellion. Après des décennies de roman politique et de roman social, qui étaient des livres d'adultes, les jeunes ont trouvé en Salinger un romancier qui écrit ce qu'ils pensent avec leurs mots mêmes.

Salinger est un auteur très secret. On sait peu de chose de lui. Peu de gens l'ont vu. Certains prétendent qu'il n'existe pas. Ce serait un syndicat d'auteurs anonymes, travaillant scientifiquement sur papier millimétré. Jérôme David Salinger naît à New York, comme son héros, en 1919, d'une famille juive et irlandaise assez aisée. Élève assez médiocre de la Manhattan Upper West Side School, il y est, comme Holden, capitaine de l'équipe d'escrime. À quinze ans, il entre au prytanée militaire de Valley Forge, qu'il déteste. Un de ses camarades s'y suicide en se jetant par une fenêtre, ce qui fournit l'obsession dominante de *l'Attrape-Cœurs*. En 1937, invité à succéder à son père dans le commerce, Salinger fait un voyage en Europe. Puis il choisit d'écrire et s'inscrit, à l'université Columbia, au cours de « creative writing » de Whit Burnett. Il donne quelques nouvelles à *Story*, à *Collier's* et au *New Yorker*, où il apprend un certain style à effet, très recherché. Il sera toujours un grand rhétoricien, en quête du mot juste. En 1942, il est mobilisé et débarque en Normandie le 6 juin 1944, comme il le raconte dans *For Esmé with Love and Squalor* (*Pour Esmé avec amour et abjection*, 1950).

À cette époque apparaissent peu à peu les personnages de son œuvre : le « frère mort », l'« artiste martyr », le « saint », puis la « petite sœur ». En octobre 1945, dans *Esquire*, Salinger publie *This Sandwich has no Mayonnaise* : le soldat Caulfield, cantonné en Géorgie, apprend la mort de son frère Holden. En décembre, dans *Collier's, I'm Crazy* est la première esquisse du début de *l'Attrape-Cœurs*, poursuivie dans *Slight Rebellion of Madison*, qui sera le chapitre XVII du roman. Dans le *New Yorker*, six nouvelles trament peu à peu le thème du roman, qui sera achevé seulement en 1950 et publié en 1951 avec un énorme succès. Depuis, Salinger vit en ermite dans le New Hampshire. Tous les jours, de 8 à 17 heures, il se retire au fond de son jardin, dans une cellule, où il compose laborieusement son œuvre : il ne s'agit plus que de nouvelles, qui constituent la double saga de la famille Caulfield et de la famille Glass. « Je suis un sprinter, pas un coureur de fond, et il est probable que je n'écrirai jamais de roman », disait-il en 1945.

Salinger est d'abord un styliste. *L'Attrape-Cœurs* est l'histoire d'une fugue d'adolescent. Mais on a tort de comparer Holden et Huck Finn (*les Aventures de Huckleberry Finn*, de Mark Twain). Ce n'est pas un roman picaresque, mais une œuvre de sensibilité, un roman des nerfs à vif, où il se passe relativement peu de chose. Le romancier John Updike remarque que « dans le monde de Salinger, il n'y a rien à faire qu'à sentir ; il ne se produit que des événements qui sont purement intérieurs et des actions qui ne relèvent que du langage ». Il n'y a, en effet, pas de réalisme dans le décor ni dans le traitement des personnages. L'illusion réaliste s'établit, et la communication fonctionne, par l'intermédiaire d'une langue à la fois intense et vague, qui reproduit assez précisément le langage des adolescents étudiants des années 50. Cette langue d'adolescents compense la confusion de la pensée par l'intensité de l'expression. Les adjectifs *pretty, lousy, phony* forment une sorte de tissu conjonctif d'émotions qui enveloppe le roman. Le « style » de Salinger, très influencé par le *New Yorker*, cache sous l'argot un grand besoin de tendresse, avec quelque préciosité. Il devient pour le lecteur une sorte de musique. Le style de *l'Attrape-Cœurs*, c'est la mélopée de la dépression nerveuse, qui joue sur le triple registre du rire, des larmes et de la colère.

Car ce chant est celui de la révolte contre ce qu'il y a de faux (« fake », « phony ») dans le monde des adultes. La fugue de Holden est une sécession, une désaffiliation qui se laisse déjà tenter par la folie finale et le suicide. Mais il s'agit moins d'une critique de la société que d'une rébellion instinctive d'adolescent. Il ne faut pas grandir. Il faut garder la pureté de l'enfant. Cette nostalgie romantique d'une pureté absolue annonce le mouvement hippy et débouche sur un refus de la vie même. Holden n'est sauvé du suicide que par sa dépression nerveuse.

Il préfigure les autres enfants prodiges de la ménagerie Salinger, trop sensibles, trop intelligents pour supporter une société absurde et injuste. Deux ans après *l'Attrape-Cœurs*, en 1953, Salinger publie *Nine Stories (Nouvelles)*, qui, dans un style précieux, sur un ton mi-comique, mi-tragique, poursuivent la même inspiration en accentuant le côté mystique. Teddy, le petit garçon trop intelligent qui obéit à sa prémonition du suicide en se laissant tomber dans une piscine vide d'eau, ouvre la galerie des monstres de mystique-fiction chers à Salinger, gamins inquiétants qui flirtent avec l'au-delà et rêvent au Bouddha au lieu de jouer aux billes. À partir des nouvelles, les personnages de Salinger se répartissent en deux grandes familles : les Caulfield, dont Holden est le héros, et les Glass. Les Glass sont une famille d'acteurs, dont les sept enfants sont des prodiges (« quiz kids ») qui répondent à toutes les questions des animateurs de télévision. Mais il y a un drame chez eux : en 1948, « un jour rêvé pour le poisson-banane », Seymour Glass, l'aîné, en voyage de noces en Floride, s'est soudain suicidé d'un coup de revolver. *A Perfect Day for Banana Fish* (*Un jour rêvé pour le poisson-banane*, 1948), avec ses poétiques élucubrations, ses dialogues tendres et désespérés, est peut-être la meilleure nouvelle de Salinger. Mais l'ombre du frère mort plane sur la famille et obsède tout le reste de l'œuvre.

Les *Nouvelles*, puis *Franny and Zooey* (*Franny et Zooey*, 1961), *Raise High the Roof Beam, Carpenters* (*Dressez haut la poutre maîtresse, charpentiers*, 1963), et *Seymour : an Introduction* (*Seymour, une introduction*, 1963) sont les fragments de ce qui sera peut-être un jour le second roman de Salinger. « Ce sont, écrit-il, les premiers volets d'une suite de récits sur une famille de pionniers dans le New York du XX[e] s. » « Franny » et « Zooey » sont les deux premiers actes d'une comédie de la dépression nerveuse. Franny, college-girl mince et spirituelle, rejoint son ami pour le week-end. Mais elle a la nausée. Pas une nausée de grossesse, comme on le croit d'abord, mais une nausée existentielle. Et la nouvelle se termine par une prière d'adoration perpétuelle. « Zooey » se déroule le surlendemain. Franny Glass est toujours en crise. Sa mère, la vieille actrice Bessie, s'inquiète. Mais c'est Zooey, le jeune frère de Franny, en un étonnant dialogue comico-mystique dans la salle de bains, qui apporte la paix. En communiquant par téléphone avec son frère mort, en méditant sur l'Épître aux Thessaloniciens dans ses correspondances avec les rites de la secte bouddhique « nembutsu ».

L'œuvre de Salinger est peu à peu envahie par un mélange de christianisme et de bouddhisme zen, ce qui préfigure la poussée religieuse qui parcourt l'Amérique. Salinger n'écrit presque plus. Il n'a publié aucun livre depuis 1963. Ses personnages parlaient de plus en plus de mysticisme, de zen, du Christ, de Bouddha et de Seymour Glass, le grand guru. Maintenant ils ne parlent plus du tout. Salinger, sentant le danger, disait : « Je cours le risque de m'embourber, sinon de m'enliser complètement dans mes propres méthodes, mes propres tics. » Sa brillante théorie s'est, en fait, engourdie comme un moulin à prières. Son talent de virtuose s'est éteint. Salinger semble même avoir renoncé à écrire, soit par renoncement mystique, soit parce qu'il sent qu'il a perdu son public.

J. C.

J. Brown, *Panorama de la littérature contemporaine aux États-Unis* (Gallimard, 1954 ; nouv. éd., 1971). / W. F. Belcher, *J. D. Salinger and the Critics* (Belmont, Calif., 1962). / H. A. Grunwald, *J. D. Salinger. A Critical and Personal Portrait* (New York, 1962). / W. French, *J. D. Salinger* (New Haven, Connect., 1963). / M. Laser et N. Fruman (sous la dir. de), *Studies in J. D. Salinger* (Indianapolis, 1963). / J. Cabau, *la Prairie perdue. Histoire du roman américain* (Éd. du Seuil, 1966). / D. D. Galloway, *The Ab-*

surd Hero in Contemporary American Fiction (Austin, 1966). / H. M. Harper, *Desperate Faith* (Chapel Hill, N. Carol., 1967).

salinité

Teneur en sels dissous de l'eau de mer.

La grande complexité de l'eau de mer ne permet pas d'évaluer cette teneur avec une précision satisfaisante. La définition rigoureuse qui a finalement été retenue s'inspire d'une technique mise au point vers 1900 par le Danois S. P. L. Sørensen (1868-1939), et qui permet d'obtenir des résultats reproductibles. Cette définition est la suivante :
« La salinité d'un échantillon d'eau de mer représente la masse, exprimée en grammes, des substances solides dissoutes dans un kilogramme de l'échantillon, les ions Br^- y étant remplacés par un nombre égal d'ions Cl^-, les carbonates transformés en oxydes et la matière organique totalement oxydée. »

Cette grandeur, représentée par le symbole S, est obtenue avec une reproductibilité de 0,03 p. 100 et est inférieure de 0,5 ± 0,1 p. 100 à la masse réelle des substances dissoutes dans 1 kg d'eau de mer. Elle s'exprime en pour cent.

L'ensemble des substances en solution dans l'eau de mer, mis à part celles qui y sont à l'état de traces, s'y trouve totalement dissocié et comprend onze *constituants* dits *majeurs*, dont cinq anions (Cl^-, SO_4^{2-}, HCO_3^-, Br^- et F^-), cinq cations (Na^+, Mg^{++}, Ca^{++}, K^+ et Sr^{++}) et une molécule non dissociée (H_3BO_3).

proportions relatives des constituants majeurs de l'eau de mer

constituant	*rapport à la salinité**		
Cl^-	0,552 94	± 0,06	$\times 10^{-3}$
SO_4^{2-}	0,077 50	± 0,12	$\times 10^{-3}$
HCO_3^-	0,004 146	± 0,04	$\times 10^{-3}$
Br^-	0,001 922	± 0,007	$\times 10^{-3}$
F^-	0,000 037	± 0,6	$\times 10^{-6}$
Na^+	0,307 5	± 0,4	$\times 10^{-3}$
Mg^{++}	0,037 04	± 0,02	$\times 10^{-3}$
Ca^{++}	0,011 77	± 0,02	$\times 10^{-3}$
K^+	0,011 4	± 0,1	$\times 10^{-3}$
Sr^{++}	0,000 22	± 0,01	$\times 10^{-3}$
H_3BO_3	0,000 76	± 0,04	$\times 10^{-3}$

** $\Sigma/S = 1{,}005\,24 \pm 0{,}82 \times 10^{-3}$

* Masse (en grammes) du constituant contenue dans 1 kg d'eau de mer, rapporté à la salinité S.
** Σ = Masse totale (en grammes) des onze constituants. On remarquera que cette masse est légèrement supérieure à S et qu'elle peut être calculée à partir de la valeur mesurée de S.

La grande originalité de l'eau de mer est que les proportions de ces constituants sont très sensiblement constantes. Cette importante propriété, définitivement établie en 1884 par le chimiste écossais William Dittmar, membre de l'expédition du « Challenger », et connue sous le nom de *loi de Dittmar*, permet de considérer l'eau de mer comme une solution dans l'eau pure d'un mélange homogène des onze constituants majeurs. Elle entraîne notamment les conséquences suivantes : 1° la connaissance de la concentration d'un constituant majeur permet de déduire celle de tous les autres, la salinité et toutes les propriétés physiques de l'échantillon étudié ; 2° inversement, la détermination d'une propriété physique permet de déduire la salinité ainsi que les concentrations des onze constituants majeurs.

La détermination directe de la salinité par la méthode de Sørensen est très longue et rarement pratiquée. Les déterminations de routine se font par des méthodes indirectes qui font toutes appel à la précieuse loi de Dittmar.

La méthode chimique, à laquelle est attaché le nom du Danois Martin Knudsen (1871-1949), a été universellement utilisée depuis le début de ce siècle jusqu'à l'apparition, en 1956, du salinomètre électronique. Elle consiste, avec un appareillage spécialement conçu, à précipiter à l'aide de nitrate d'argent les halogènes en solution dans un volume donné d'eau de mer (le fluor ne participe pas à la réaction). La concentration de la solution d'argent est elle-même déterminée à l'aide d'une eau de mer étalon, l'*eau normale*, distribuée en ampoules scellées par un laboratoire international. On obtient ainsi la *chlorinité* — symbole *Cl* —, qui s'exprime également en pour cent et qui représente le nombre de grammes d'halogènes, indistinctement considérés comme du chlore, contenus dans 1 kg d'eau de mer. Une détermination de chlorinité demande de trois à quatre minutes et permet le calcul de la salinité avec une précision de 0,02 p. 1 000.

La salinité peut être également obtenue en déterminant l'une des propriétés physiques de l'eau de mer à une température donnée, principalement la densité relative et l'indice de réfraction.

Un progrès considérable a été réalisé avec l'apparition du salinomètre électronique, qui permet d'obtenir en deux à trois minutes, par une mesure de conductivité, la salinité avec une précision de 0,002 p. 1 000 (2 mg de sels par kilogramme d'eau de mer). Cette nouvelle technique de mesure a connu un développement rapide, et, aujourd'hui, avec la *bathysonde* notamment, on enregistre à bord, en continu, simultanément salinité, température et profondeur.

La salinité moyenne des océans est voisine de 35 p. 1 000, les écarts à cette valeur dépassant rarement 3 p. 1 000. En surface, la salinité varie par le jeu de l'évaporation et des précipitations ; aux hautes latitudes, elle varie par celui de la congélation en saison froide et de la fonte des glaces en saison chaude. En profondeur, elle ne peut varier, au sein d'une masse d'eau, que par le mélange avec des masses d'eaux voisines.

La salinité joue avec la température un rôle primordial dans l'étude physique et dynamique de l'océan. Ces deux grandeurs permettent, notamment, d'identifier les différentes masses d'eaux océaniques et de les suivre dans leurs mouvements. Elles permettent, également, de calculer la densité relative, paramètre fondamental de la dynamique océanique.

M. M.

▶ *Océan.*

Salisbury

▶ Rhodésie.

Salisbury (Robert Arthur Talbot Gascoyne-Cecil, marquis de)

Homme d'État britannique (Hatfield, Hertfordshire, 1830 - *id.* 1903).

Descendant de l'une des plus grandes familles de l'aristocratie britannique, les Cecil (son ancêtre le plus fameux a été au XVIe s. William Cecil [1520-1598], ministre de la reine Élisabeth, anobli sous le nom de lord Burghley), le troisième marquis de Salisbury a occupé à trois reprises les fonctions de Premier ministre : d'abord brièvement en 1885-86, puis durablement de 1886 à 1892 et de 1895 à 1902. Au total, c'est pendant près de quatorze ans qu'il a dirigé la politique de la Grande-Bretagne, notamment sa politique extérieure (durant la plus grande partie du temps où il était au pouvoir, il a, en effet, cumulé le poste de ministre des Affaires étrangères avec celui de chef du gouvernement et de leader du parti conservateur).

Il est à noter que Salisbury a été le dernier Premier ministre britannique à appartenir à la Chambre des lords. Sa personnalité, bien loin de se résumer dans l'image traditionnelle d'un conservateur entêté ou d'un impérialiste impénitent, était bien plutôt celle d'un politicien pragmatique et prudent, par-dessus tout attaché à l'ordre social et international, mais parfaitement conscient qu'un tel équilibre — favorable au-dedans aux « classes supérieures » et au-dehors à la prépondérance britannique — ne pouvait être sauvegardé que moyennant concessions, ajustements et réformes.

Né dans le château familial de Hatfield, Salisbury y a passé la plus grande partie de son existence. Ce grand seigneur intellectuel et quelque peu misanthrope détestait les mondanités tout autant que la foule, tandis qu'il se plaisait dans la solitude de son parc — qu'il parcourait en tricycle — ou de sa bibliothèque — car c'était un infatigable lecteur, féru de littérature classique, de science et de théologie. Anglican fervent, il allait chaque matin se recueillir dans la chapelle du château. L'hiver, il partait pour de longs séjours dans le midi de la France. Son éducation avait été celle des jeunes nobles : le collège d'Eton, puis celui de Christ Church (Oxford). À vingt-trois ans, il est nommé fellow d'All Souls College (Oxford) et élu député aux Communes. La mort de son frère aîné fait de lui l'héritier du titre des Salisbury, et, après avoir porté le titre « de courtoisie » de vicomte Cranborne, il devient lord Salisbury en 1868. Il se situe alors à la droite du parti conservateur et fait connaître ses vues par des articles dans la *Quarterly Review*.

Après une première expérience ministérielle en 1866, il se retrouve au gouvernement en 1874 chargé du ministère de l'Inde. Sa véritable vocation, cependant, s'affirme en 1878, lorsque Disraëli* (devenu depuis 1876 lord Beaconsfield) l'appelle à la tête du Foreign Office. Le grand problème qui domine alors la diplomatie britannique, c'est la question d'Orient, en raison des visées russes sur Constantinople. Salisbury adopte une position d'une grande fermeté, comme en témoigne la circulaire adressée à tous les chefs de mis-

sion diplomatique et destinée à définir la position de la Grande-Bretagne dans le conflit *(Salisbury Circular)*, et il participe aux côtés de Disraëli au congrès de Berlin. Avec clairvoyance, constatant le déclin irrémédiable de l'Empire ottoman, il envisage d'asseoir pour l'avenir les intérêts britanniques sur des bases plus solides, en particulier Chypre et l'Égypte.

À l'intérieur, sa popularité et son autorité vont croissant, et, à la mort de Disraëli en 1881, c'est lui qui succède à ce dernier à la tête du parti conservateur. Il réussit à tenir à distance ses rivaux, notamment le bouillant Randolph Churchill (1849-1895), et affirme son emprise sur les *tories* grâce à une tactique habile. Son premier ministère (juin 1885 - janv. 1886) est trop court pour entreprendre une politique à long terme, encore qu'il procède à l'annexion de la haute Birmanie*. Mais, après la crise du Home Rule, qui provoqua la chute de Gladstone* et au cours de laquelle Salisbury incarne avec intransigeance la volonté de maintenir la domination anglaise sur l'Irlande*, le leader conservateur revient au pouvoir en juillet 1886 et à la tête d'une solide majorité, comprenant à côté des *tories* les libéraux « unionistes ». Il y restera jusqu'en juillet 1802. Après un intermède libéral de 1892 à 1895, les victoires remportées par le parti conservateur aux élections de 1895 et de 1900 ramènent Salisbury à la tête du gouvernement, et c'est seulement une fois la guerre du Transvaal* gagnée et la paix signée avec les Boers en 1902 (v. Afrique du Sud) qu'il abandonne les affaires à l'âge de soixante-douze ans, en raison de sa santé déclinante (il mourra un an plus tard).

Au cours de cette longue période, son action s'ordonne autour de trois grandes questions : l'Irlande, l'équilibre européen, l'expansion coloniale. Vis-à-vis de l'Irlande, Salisbury, en condamnant la politique du Home Rule, qualifiée de capitulation, avait préconisé « vingt années de gouvernement énergique » pour mettre au pas les Irlandais nationalistes et résoudre la question d'Irlande. Mettant en pratique cette idée, il procède à une répression sans ménagement, tout en introduisant des réformes agraires destinées à faciliter l'accession de la paysannerie à la propriété. Sur le plan international, il s'en tient à la politique traditionnelle de la Grande-Bretagne : préserver l'équilibre européen sans s'engager sur le continent. Ce sont les derniers beaux jours du « splendide isolement ». Enfin l'Empire britannique connaît un spectaculaire accroissement, surtout en Afrique, grâce à une tactique combinant l'habileté et la fermeté, la souplesse et la subtilité, par petites touches successives (« la politique britannique, a dit Salisbury, consiste à ramer en douceur au fil de l'eau, quitte, à l'occasion, à se saisir de la gaffe pour éviter une collision »). Cette action persévérante permet au drapeau britannique de flotter sur presque toute l'Afrique de l'Est et du Sud, sans que, cependant, l'ouest du continent soit négligé (le Nigeria s'étend de la côte jusqu'au Bornou et au Tchad). La British East Africa Company, qui reçoit une charte royale en 1888, colonise le Kenya et l'Ouganda ; Helgoland est échangé à l'Allemagne contre Zanzibar en 1890 ; les Portugais sont écartés sans ambages. En 1898, le Soudan est conquis, et la volonté britannique de mainmise sur les sources du Nil conduit à la dramatique rencontre de Fachoda, dont, à force de ténacité, Salisbury obtient l'évacuation par les Français (v. Afrique noire). Enfin, en Afrique du Sud, tandis que la Rhodésie passe sous domination britannique (sa capitale est baptisée symboliquement Salisbury), les deux républiques boers du Transvaal et de l'Orange sont annexées après une dure guerre de trois années (1899-1902). Ainsi, la réussite a couronné les efforts de Salisbury.

F. B.

▶ *Conservateur (parti) / Empire britannique / Grande-Bretagne / Irlande.*

📖 G. Cecil, *Life of Robert Marquis of Salisbury* (Londres, 1921-1932 ; 4 vol.). / A. L. Kennedy, *Salisbury (1830-1903). Portrait of a Statesman* (Londres, 1953). / J. A. S. Grenville, *Lord Salisbury and Foreign Policy* (Londres, 1964). / P. Smith (sous la dir. de), *Lord Salisbury on Politics, 1860-1833* (New York, 1972).

Salluste

En lat. CAIUS SALLUSTIUS CRISPUS, historien latin (Amiternum 86 av. J.-C. - v. 35 av. J.-C.).

Il appartient à une génération intermédiaire entre celle de Cicéron et de César et celle de Virgile et d'Horace, qui, même si elle y prend part, affecte un certain mépris à l'égard de la vie publique. Il est, d'autre part, issu d'une famille plébéienne dont l'aisance financière et l'éducation lui donnent le goût de l'action politique et des jouissances matérielles et morales. Très vite, il se range du côté du parti populaire, c'est-à-dire du côté de ceux qui s'attaquent aux nantis, à une époque où ce sont, sous les triumvirs, des bandes d'hommes de main qui règnent, tels Clodius et Milon. Mais, s'il rate cette vie politique (en 50, exclusion du sénat ; en 48, échec en Illyrie ; en 47, échec en Campanie), bien qu'il devienne gouverneur de l'*Africa nova* en 46, il sait du moins, après l'assassinat de César (44), mener une vie somptueuse et tranquille, partagée entre les devoirs de la vie mondaine et la composition d'ouvrages historiques.

Les œuvres

Salluste a peu écrit. Les sujets qu'il traite sont des événements récents, dont il avait vu ou voyait encore les dernières conséquences se dérouler sous ses yeux. La *Conjuration de Catilina*, en un livre, vraisemblablement écrit en 42, a pour fin de disculper César de toute complicité avec les conjurés et de dénoncer dans les vices de la noblesse la cause initiale du complot. La *Guerre de Jugurtha*, en un livre également, est un épisode dramatique de l'histoire romaine (111-106), qui vise à souligner la décadence et la corruption de l'aristocratie sénatoriale. Les *Histoires*, dont il ne reste que deux lettres et quatre discours, s'étendaient de l'abdication de Sulla (79) à l'année 67. L'œuvre de Salluste offre ainsi un ensemble cohérent — marquant d'ailleurs avec le temps un net progrès dans la méthode —, mettant en lumière les principaux moments de l'évolution politique de Rome, qui commence avec le consulat de Marius en 107 et qui s'achève, quatre ans après la mort de l'écrivain, par la victoire d'Actium en 31, c'est-à-dire l'agonie de la République.

Un Thucydide romanisé

Comme son maître Thucydide*, Salluste pense que l'histoire a pour rôle de faire comprendre et d'expliquer. Le fait particulier est, à ses yeux, la manifestation de causes plus générales et s'insère dans un ordre supérieur que l'intelligence sait découvrir. De là, l'historien est obligé d'avoir une connaissance précise des faits, qui permettront une reconstruction rationnelle. Or, les sujets modernes sont plus riches parce qu'ils permettent l'expérience vécue. Il ne s'agit pas de donner un catalogue de tous les événements, mais de présenter ceux qui valent par leur signification historique (ainsi, dans la *Guerre de Jugurtha*, Salluste voit dans le conflit contre le roi numide l'origine de la lutte entre la *nobilitas* et les *populares*). L'historien est donc amené à réfléchir en profondeur sur la liaison de l'histoire intérieure et de l'histoire extérieure de l'État romain.

Mais, contrairement à Thucydide, Salluste ne parvient pas à une sereine hauteur de vue. Il n'arrive pas à dominer ses rancœurs, à faire abstraction de ses haines ou de ses sympathies, ce qui prête à ses écrits un caractère plus pessimiste que son modèle, dans la mesure où il s'en prend au matérialisme et aux vices de son siècle. Cette participation de l'écrivain comme homme à son œuvre se traduit par une attitude morale qui le conduit à penser les hommes et les faits en termes de valeur, en bien ou en mal, et l'amène à poser une philosophie dont il tire les éléments chez Platon (primauté de l'esprit sur le corps) et une morale empruntée à Caton l'Ancien (hostilité à la corruption des mœurs), ce qui donne une couleur plus romaine à ses livres.

À partir d'une matière riche en résonances historiques, Salluste se distingue encore de Thucydide par son désir de l'agrément. Il a en vue les effets dramatiques et artistiques. Il en résulte une certaine tension intérieure et une ardeur combative qui le rapprochent de la tragédie (le récit est centré autour de figures dominantes : Catilina, Caton, César, Jugurtha, Metellus, Marius, Sulla, tous personnages exceptionnels, véritables protagonistes d'un drame). À l'opposé de Thucydide également, par souci esthétique, Salluste refuse la régularité chronologique, n'hésitant pas à mettre en valeur certains épisodes (par exemple, dans *Jugurtha*, le récit de la prise de Capsa, l'anecdote du Ligure chasseur d'escargots, la digression géographico-historique sur l'Afrique). Cette recherche de la discontinuité reste singulièrement moderne.

Le style de Salluste est le reflet de sa conception thucydidéenne de l'histoire, sur laquelle se greffe la couleur morale à la manière de Caton. Comme Thucydide — et Quintilien l'avait déjà remarqué —, Salluste vise à la brièveté. Il est abstrait et use rarement de métaphores colorées et expressives ; le plus souvent, il répugne au pittoresque ; il aime les traits et les sentences qui condensent la pensée. Ajoutons un goût très net pour l'anacoluthe, la dissymétrie, une grande variété de tons, qui va de l'exposé froid et objectif au discours véhément qui, à travers un seul orateur, laisse apercevoir la psychologie de tout un peuple. Ses phrases menues et vives témoignent d'un apparent dédain du rythme et de l'harmonie. Mais Salluste sait aussi se détacher de son modèle

grec : il s'inspire des mots et des tournures archaïques de Caton, ces *obsoleta verba* condamnés par Cicéron. Au total, l'ensemble constitue un style très personnel, moins obscur que celui de Thucydide, moins maladroit que celui de Caton et finalement supérieur par le maniement conscient d'un art.

A. M.-B.

F. Egermann, *Die Proömien zu den Werken des Sallust* (Vienne et Leipzig, 1932). / K. Latte, *Sallust* (Leipzig, 1935). / P. Perrochat, *les Modèles grecs de Salluste* (Les Belles Lettres, 1949). / M. Chouet, *les Lettres de Salluste à César* (Les Belles Lettres, 1951). / L. Olivieri Sangiacomo, *Sallustio* (Florence, 1954). / A. D. Leeman, *Aufbau und Absicht von Sallusts « Bellum Jugurthinum »* (Amsterdam, 1957). / K. Buechner, *Sallust* (Heidelberg, 1960). / D. C. Earl, *The Political Thought of Sallust* (Cambridge, 1961). / R. Syme, *Sallust* (Berkeley, 1964). / E. Tiffou, *Essai sur la pensée morale de Salluste* (Klincksieck, 1975).

Salomon

En angl. SOLOMON ISLANDS, archipel de la Mélanésie*.

Les îles Salomon, en partie découvertes par l'Espagnol Álvaro de Mendaña de Neira en 1568 et par le Français Louis Antoine de Bougainville* deux siècles plus tard, sont situées dans la zone tropicale humide de l'hémisphère Sud (de 5 à 12° de lat.). En 1899, un accord entre l'Angleterre et l'Allemagne divisa l'archipel en deux parties : les îles les plus septentrionales, Buka et Bougainville, passèrent, comme le nord-est de la Nouvelle-Guinée* et l'archipel Bismarck, sous administration allemande, tandis que les autres constituaient un protectorat britannique. Cette division s'est perpétuée jusqu'à nos jours, les anciennes possessions allemandes étant devenues territoire sous tutelle de l'Australie en 1921, puis parties de l'État de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Bougainville couvre environ 10 000 km² et est peuplée de 60 000 habitants. Très montagneuse, avec des sommets dépassant 2 600 m et quelques volcans actifs, elle est soumise à un climat très chaud et pluvieux : la forêt dense couvre une grande partie de l'île. Des plantations de cocotiers et de cacaoyers ont été créées dans les plaines côtières ; elles appartiennent pour une large part aux populations indigènes. Un important gisement de cuivre est exploité à Panguna par une société australienne (Conzine Río Tinto) ; la production doit atteindre l'équivalent de 150 000 t de métal par an ; un port a été aménagé à Anewa Bay. La petite capitale de l'île est Kieta, située sur la côte est. Buka, beaucoup plus petite et moins élevée que Bougainville, a 10 000 habitants et vit surtout des plantations de cocotiers.

Les British Solomon Islands couvrent 31 000 km². Les îles sont alignées du nord-ouest au sud-est en deux rangées : Choiseul, Isabelle et Malaita au nord-est ; Vella Lavella, Nouvelle-Géorgie, Guadalcanal (flanquée des îles Russell et Florida) et San Cristóbal au sud-ouest. Ce sont des îles montagneuses, disloquées en blocs faillés et généralement volcaniques : quelques volcans sont encore en activité à Guadalcanal, à Choiseul et à la Nouvelle-Géorgie. Très arrosées (de 1,80 à 4 m de pluies par an), elles sont en grande partie recouvertes d'une forêt dense équatoriale ; l'exploitation du bois permet quelques exportations. Des groupes primitifs restent isolés dans la montagne, mais la plus grande partie de la population se concentre à proximité du littoral ; les habitants vivent de leurs cultures traditionnelles de tubercules (taro, igname, patate douce), de leurs bananiers et de leurs cocotiers, mais certains vont travailler dans les grandes plantations de cocotiers établies dans certaines îles (Isabelle, Guadalcanal, Russell) par les grandes sociétés Lever, Carpentern Burns Philp. Le coprah constitue donc la principale exportation (24 000 t, envoyées généralement au Japon). La production de cacao est faible (130 t), et celle de riz est destinée à la consommation locale (1 500 t). Quelques troupeaux de gros bétail pâturent sous les cocotiers (11 000 bêtes).

En dehors des scieries ou des sécheries de coprah, les industries sont rares. Les services publics emploient 2 400 personnes, dont 1 700 insulaires. Honiara, sur la côte nord de Guadalcanal, est la capitale ; elle compte 13 350 habitants. C'est là que résident la plupart des 3 000 étrangers, Européens et Chinois.

La population mélanésienne, qui augmente assez rapidement, est de 163 300 habitants ; l'île de Malaita est la plus peuplée. Les types physiques sont assez variés, et il existe une quarantaine de dialectes. Dans quelques îles qui sont rattachées aux Salomon, tel le grand atoll d'Ontong Java, vivent des groupes polynésiens. Quelques Micronésiens ont été transférés de certaines îles déshéritées des Gilbert à des secteurs côtiers déserts des Salomon.

Les îles Santa Cruz, volcaniques, font également partie du protectorat britannique des Salomon depuis 1899. C'est à Vanikoro que les deux navires de La Pérouse* se perdirent corps et biens en 1788.

L'archipel des Salomon reste encore assez isolé, bien que plusieurs services aériens par semaine mettent Honiara en liaison avec les Fidji et les Nouvelles-Hébrides, comme avec Port Moresby et Rabaul. Dans les autres îles, une douzaine de terrains d'aviation permettent d'atteindre la capitale, mais l'essentiel du trafic intra-insulaire est effectué par une trentaine de petits bateaux du gouvernement et une quarantaine de caboteurs. À l'intérieur des îles, les routes sont très rares.

Les British Solomon Islands jouissent d'une certaine autonomie administrative. La Constitution de 1970 a organisé un Conseil de gouvernement de dix-sept membres élus et de trois membres de l'Administration. Le budget est équilibré grâce aux subventions et aux investissements réalisés par le gouvernement britannique.

A. H. de L.

▶ *Mélanésie / Océanie.*

Salomon

▶ HÉBREUX.

salons, académies, clubs, cafés : l'espace littéraire

La notion d'environnement socioculturel est indispensable à la compréhension du fait littéraire.

Dans son fonctionnement, la littérature est un ensemble complexe de faits de communication d'une espèce particulière. Il est assez évident que la connaissance de l'organisation sociale sous tous ses aspects — institutionnels, culturels, économiques — et des rapports de tous ordres qui y existent est nécessaire pour appréhender la réception du message littéraire et ses effets. Il est également évident que l'appareil de diffusion — médium du livre et des autres moyens de communication qui, à notre époque, l'encadrent, structures industrielles et commerciales, organisation scolaire, universitaire et culturelle — doit être connu si l'on veut saisir le fait littéraire dans toute sa complexité vivante.

Mais il ne faut pas perdre de vue que la notion d'environnement intervient de manière particulièrement décisive au niveau de l'élaboration et de la production des œuvres.

On n'a que trop tendance à considérer l'écrivain dans sa solitude, réelle, certes, au moment où il fixe une partie de son comportement sous la forme d'une trace notant un certain discours, mais limitée dans sa durée à l'acte d'écrire. En amont et en aval de cet acte, l'écrivain n'est — sauf rares exceptions — jamais seul. L'œuvre qui, en fin de compte, paraîtra en librairie et, plus encore, celle qui sera éventuellement lue par les générations ultérieures prend son origine en lui, mais elle est dans sa genèse la résultante de nombreux facteurs de tous ordres qui réagissent les uns sur les autres à l'intérieur de l'espace de communication que l'insertion sociale de l'écrivain et sa propre aptitude à communiquer dessinent autour de lui.

Il n'est pas toujours facile de percevoir cet espace. Cependant, on peut définir historiquement un certain nombre de lieux privilégiés qui, à certaines époques, lui donnent des limites géographiques nettes.

Des cours aux académies

Cette topographie n'a de sens qu'à partir du moment où l'écrivain commence à être perçu comme possédant une fonction sociale spécifique, c'est-à-dire comme appartenant à un groupe jouant un rôle consciemment perçu dans la société. Cela a été le cas dans la civilisation occidentale après le développement de l'imprimerie et donc de l'écriture comme moyen d'expression et de communication artistiques privilégié.

Cependant, certains cadres préexistaient à ce phénomène. Un des plus anciens est celui des cours royales, princières ou papales. Mais il faut reconnaître que, sous leur forme médiévale, ces cours ont servi de lieu d'incubation aux arts plastiques beaucoup plus qu'à ce qui ne s'appelait pas encore *littérature*. Elles ne sont devenues « littéraires » qu'à partir du XVIe s. et l'ont été surtout durant les deux siècles suivant. Qu'on songe par exemple à celles de Louis XIV, de Frédéric le Grand ou de Catherine de Russie.

Mais la cour ne s'est jamais révélée pour l'écrivain un environnement

aussi bon que pour le peintre, le sculpteur, l'architecte ou le musicien. À manier des mots on s'engage beaucoup plus explicitement qu'à manier le pinceau, le burin, le compas ou l'archet. Les règles sociales rigides qui régissent une cour, les tensions et les contradictions qui s'y développent de façon d'autant plus contraignante que le milieu est plus étroit et plus fermé conduisent à faire de l'écrivain un marginal toujours menacé de disgrâce s'il ne se conforme pas au discours conventionnel qui dissimule ces obstacles et s'il abdique sa nécessaire liberté d'expression.

Une des dernières cours « littéraires » de l'histoire fut celle de Napoléon III, et encore était-ce grâce à l'entremise de divers salons, notamment celui de la princesse Mathilde.

C'est en Italie, où les cours étaient nombreuses et où la vie intellectuelle était aussi intense que morcelée, qu'apparut très tôt une autre structure à la fois autonome et spécialisée : l'académie.

Il existait dès le Moyen Âge des sociétés de poésie, comme à Toulouse, en 1323, le Consistoire du Gai Savoir, qui devait, d'ailleurs, se constituer en académie en 1694.

L'académie n'est pas forcément littéraire. Elle est née du désir qu'ont eu les humanistes — et d'abord les humanistes italiens — de s'unir pour créer leur propre milieu intellectuel. C'était avant tout une démarche de minorité réagissant contre les stéréotypes culturels d'une société résistant aux mutations.

Les académies, qui pullulent en Italie dès la première moitié du XVIe s., portent souvent des noms — surtout au début du XVIIe s. —, qui traduisent ce désir de non-conformisme (académies des *Umoristi*, des *Lunatici*, des *Estravaganti*, des *Fantastici*, des *Infiammati*, etc.). On en compte plus de cinq cent cinquante. Le nom d'*académie*, choisi pour les désigner génériquement, évoque les jardins d'Akadêmos, où Platon avait établi son école. La plupart d'entre elles, résolument tournées vers le nouveau savoir révolutionnaire, se sont surtout préoccupées de sciences exactes et naturelles. Cependant, une des plus anciennes, fondée en 1582, fait une large place à la littérature. C'est l'académie della Crusca (ou *Furfuratorum*), où, sous l'influence de Leonardo Salviati (1540-1589), s'élabora une partie de ce qui devait devenir le baroque littéraire. Cette académie existe encore et, comme l'Académie française, elle s'est consacrée notamment à l'élaboration d'un dictionnaire. L'organisation systématique de la culture écrite naissante dans les langues modernes a été une des tâches fondamentales des académies. Si l'on s'en gausse parfois un peu et si l'on estime (non sans raison) que l'entreprise est, de nos jours, stérilisante, il ne faut pas oublier qu'en son temps elle a été un des épisodes décisifs d'une révolution culturelle sans précédent.

Quand s'est fondée l'Académie française en 1635 à l'initiative de Richelieu, l'entreprise n'avait pas changé de nature, mais il s'y rajoutait un élément politique qui est sa récupération au bénéfice de l'unité nationale. La récupération est plus nette encore dans le cas de l'Académie royale espagnole, fondée en 1713 et approuvée l'année suivante par Philippe V, et de toutes les académies de même type que la monarchie espagnole suscita dans son empire colonial. L'existence des académies latino-américaines a été jusqu'au XXe s. le meilleur garant de l'homogénéité du monde hispanophone.

Il serait injuste de minimiser le rôle joué par l'Académie française, même si elle n'a pu assurer l'immortalité à la plupart de ses membres. Mais on peut se demander si, mis à part de brèves périodes de son histoire, elle a vraiment été un milieu d'incubation littéraire. Institutionnalisée, prisonnière de son statut clérical — c'est-à-dire de gardienne d'un héritage culturel —, elle n'a pas été propice à la novation.

On ne peut en dire autant des académies provinciales, dont beaucoup se sont constituées à son image, mais sans que pèsent sur elles les contraintes de la capitale. La plus ancienne, maintenant disparue, fut sans doute l'Académie florimontane, fondée en 1606 à Annecy par François* de Sales. Les académies provinciales françaises, souvent liées par le milieu social aux parlements, ont été au XVIIIe s. d'extraordinaires milieux d'incubation littéraire. Quand on examine la carte des lieux de naissance des écrivains, il est aisé de constater qu'entre 1650 et 1790 ils se concentraient autour des sièges d'académies, la traditionnelle concentration parisienne cédant pour un temps le pas à une vie littéraire vraiment nationale.

L'académie de Dijon fut une des plus brillantes. On se souvient que c'est elle qui mit au concours le thème que développa, en 1755, Jean-Jacques Rousseau dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité*. Crébillon, Piron, le président De Brosses furent des produits de ce milieu.

Les salons

L'Académie française était née d'un groupe de beaux esprits qui se réunissaient dans le salon de Valentin Conrart (1603-1675), jeune écrivain de peu de production, mais de beaucoup d'autorité. Le salon est apparu en Italie et en France dès le début du XVIIe s. C'est un milieu très différent de celui de l'académie, car les relations y sont informelles et dominées par la personnalité de l'hôte ou, le plus souvent, de l'hôtesse. En effet, la vogue du salon correspond à un grand règne féminin sur la littérature, qui, de la marquise de Rambouillet à Mme de Staël, s'étend jusqu'au XIXe s.

La couleur bleue de la chambre où la marquise de Rambouillet (1588-1665) commença à recevoir à partir de 1610 était une novation en matière de décoration. Et, dès le début, en effet, le salon s'annonce comme novateur. Pour la première fois, il s'agit d'un espace restreint, clairement défini, où chacun joue son rôle comme dans une pièce de théâtre qui n'est pas forcément classique. Le romanesque de l'*Astrée* donne son style à l'hôtel de Rambouillet dans cette société aux nerfs à fleur de peau, où les guerres de Religion sont encore mal oubliées et où se préparent les troubles de la Fronde. Chapelain (1595-1674), Voiture (1597-1648) sont les grands hommes.

Après la Fronde, c'est le salon de Mlle de Scudéry (1607-1701) qui prend la relève. La novation y est plus explicite. Elle s'appelle la *préciosité**. C'est un non-conformisme qui nous paraît parfois ridicule parce que nous ne le voyons qu'à travers les moqueries de Molière, trop grand pour tenir dans un milieu aussi étroit. Mais il faut reconnaître que des salons précieux est sorti un apport lexical et stylistique dont notre langue et notre littérature vivent encore sans le savoir.

Au XVIIIe s., les salons deviennent philosophiques, voire politiques. Mme du Deffand (1697-1780) reçoit rue de Beaune à partir de 1730, puis rue Saint-Dominique à partir de 1747 non seulement tout ce que Paris compte d'esprits libres et aiguisés — Montesquieu*, Voltaire*, d'Alembert*, Diderot* —, mais encore les plus grands noms de la littérature européenne et surtout anglaise, notamment le philosophe Hume*. On connaît la vieille amitié et la longue correspondance de Mme du Deffand avec Horace Walpole (1717-1797), mine de renseignements précieux sur la vie littéraire au XVIIIe s.

Le salon de Mme du Deffand et, plus tard, celui de Mme Necker (1739-1794) où sa fille, Mme de Staël*, fit ses premières armes, furent les grandes plaques tournantes de l'Europe intellectuelle. C'est en partie grâce à eux et à d'autres en France, en Angleterre, en Italie, en Allemagne que s'est créée dans la seconde moitié du XVIIIe s. la conscience européenne de ce qui devait désormais s'appeler la *littérature*.

La Révolution française et les guerres napoléoniennes portèrent un coup mortel aux salons littéraires. Il y en eut encore beaucoup jusque sous la IIIe République et il y en a encore quelques-uns maintenant, mais il s'en faut de beaucoup que l'esprit « salonnard » de ces mondanités ait jamais atteint la gloire des grands salons du XVIIIe s. Le dernier de cette lignée fut celui de Mme de Staël à Coppet. C'est là qu'un soir de juillet 1816 Byron* entendit pour la première fois un des frères Schlegel — August Wilhelm — parler du romantisme* et se demanda, assez perplexe, ce qu'il pouvait bien entendre par là.

Cafés, clubs et cénacles

La formule de l'académie, trop géométrique et trop institutionnelle, n'a jamais eu grand succès en Grande-Bretagne. Quant au salon, il n'y a jamais eu l'éclat qu'il a connu dans d'autres pays.

L'écrivain britannique a pris sa conscience sociale plus tôt que la plupart de ses confrères des autres pays. Avec un homme comme Samuel Johnson*, qui, dès 1755, s'est émancipé de la tutelle d'un protecteur noble et fortuné, il trouve un véritable leader dans ses propres rangs. Johnson ne tient pas salon chez les dames de qualité, mais dans les cafés de Londres, comme *the Turk's Head* à Soho et la vieille taverne de l'Old Cheshire Cheese, où, dans Fleet street, une plaque commémore encore son règne. Deux siècles plus tard, il n'y a pas de plaque pour Jean-Paul Sartre* aux Deux Magots ou au Flore, mais les touristes viennent toujours voir la table où il s'asseyait au printemps de l'existentialisme.

On se souviendra que c'est au café de la Régence, au Palais-Royal, que

Diderot situe sa conversation avec le neveu de Rameau. Parmi les cafés littéraires du Palais-Royal, le Lemblin fut fréquenté à partir de 1805 par les gens de lettres. Mais le plus ancien et le plus durable des cafés littéraires est le Procope, qui fut fondé en 1686 par l'Italien Francesco Procopio dei Coltelli et qui existe encore.

Le café fut un merveilleux espace de communication où la boisson, puis, plus tard, le tabac créèrent une atmosphère dégagée de contraintes. On y lisait le journal, on y parlait politique, et la littérature s'y trouvait insérée dans le réseau quotidien des relations sociales. Elle y a gagné, et cette insertion est probablement un des facteurs qui ont contribué à donner à la littérature du XIXe s. cette faculté jamais retrouvée de parler à tout un peuple. On ne comprend pas bien Théophile Gautier*, Alexandre Dumas*, Eugène Sue, Émile de Girardin sans le café.

Mais il y aura toujours le petit groupe pour préférer le lieu de rencontre intime où l'on peut, entre initiés, refaire le monde et réinventer la poésie. Pour les jeunes romantiques, le salon était trop mondain et trop composite, l'académie trop institutionnelle et trop conservatrice. Le cénacle préfère se retrouver autour de la table de Charles Nodier (1780-1844) à partir de 1824, puis de celle de Victor Hugo* à partir de 1827. Bien qu'ils n'aient pas porté ce nom, il y a eu bien des cénacles en littérature. La Pléiade (v. Ronsard et la Pléiade), à sa manière, en a été un. De ces réunions sérieuses sortent volontiers des manifestes. Comme le romantisme, le surréalisme* a eu ses cénacles. Les cénacles prolongent volontiers leur système de communication par une revue, et, de nos jours, c'est souvent autour de la table de rédaction d'une revue qu'ils se retrouvent. Le groupe qui réunit les sémioticiens de *Tel Quel*, par exemple, appartient encore à ce modèle.

Sur ce point aussi, la Grande-Bretagne se distingue de la France. Les exigences d'une société aux classes sociales très stratifiées, mais mobiles, le goût de l'indépendance et la nécessité de communiquer ont très tôt construit le système des clubs à partir de celui des cafés. Du temps de Samuel Pepys (1633-1703), on se rencontrait dans les tavernes en confréries amicales. À partir du XVIIIe s., les clubs connurent un brusque développement. Ils eurent d'abord des locaux réservés dans les cafés, puis, plus tard, leurs propres locaux, voire leurs propres immeubles. En 1764, le docteur Johnson fonda le Literary Club, qui existe encore et où se comptent les célébrités littéraires. Il y eut à Londres au XVIIIe et au XIXe s. plusieurs dizaines de clubs littéraires.

Mais le plus célèbre et sans doute le plus important des clubs littéraires britanniques est l'Athenaeum, fondé en 1823 par John Murray (1778-1843, l'éditeur de Byron). Ce club, qui se réunissait dans la maison d'édition de ce dernier, 50, Albermarle street (où elle est encore), s'est ensuite installé dans un immeuble propre dans Pall Mall. Ni Byron, ni Shelley (alors en Italie) n'y sont allés, mais c'est là que s'est élaborée *a posteriori* la conscience du romantisme britannique. On trouvait là dès la fondation Walter Scott* et Thomas Moore (1779-1852), tous deux amis intimes de Byron.

Un des clubs littéraires les plus récents est le Pen Club, fondé en 1921 par Mrs. Dawson Scott. Il devait, par la suite, prendre des dimensions internationales. À l'heure actuelle, la Fédération des Pen Clubs a des ramifications dans le monde entier et, structurée depuis 1953 en société internationale, n'a plus le caractère d'un espace littéraire au sens que nous donnons à ce mot.

On peut d'ailleurs se demander si le monde moderne se prête à l'existence de tels espaces. Les pays socialistes ont des Unions des écrivains qui sont des organisations professionnelles, comme en France la Société des gens de lettres. Dans le cadre de ces organisations, il peut exister des lieux de rencontre, de discussion. Mais c'est rarement là que se fait la novation.

La leçon de notre temps est, sans doute, que l'écrivain doit sortir maintenant de son espace privilégié. La littérature est partout ou elle n'est nulle part.

R. E.

▶ *Académie / Écrivains, auteurs, hommes de lettres / Préciosité / Romantisme / Surréalisme.*

🕮 L. Batiffol et A. Hallays, *les Grands Salons littéraires,* XVIIe *et* XVIIIe siècle (Payot, 1928). / H. Tasse, *les Salons français* (Aubanel, Avignon, 1939) ; *les Salons français du* XIXe siècle (Ducharme, Montréal, 1953). / M. Glotz et M. Maire, *Salons du* XVIIIe siècle (Nouv. Éd. latines, 1949). / G. Mongrédien, *la Vie de société aux* XVIIe *et* XVIIIe siècles (Hachette, 1950). / L. Riese, *les Salons littéraires parisiens du Second Empire à nos jours* (Privat, Toulouse, 1962). / M. Gougy-François, *les Grands Salons féminins* (Nouv. Éd. Debresse, 1965).

Salons artistiques

▶ EXPOSITION.

Saltykov-Chtchedrine (Mikhaïl Ievgrafovitch Saltykov, dit)

Écrivain russe (Spas-Ougol, gouvernement de Tver, 1826 - Saint-Pétersbourg 1889).

Le langage naturel de Saltykov est celui de la satire. Où qu'il aille, celui-ci croque, en digne héritier de Gogol*, le ridicule d'une situation, l'aspect caricatural d'un personnage, les abus de la bureaucratie, les vices et les hypocrisies de la société. Le ton caustique et grinçant ne plaît guère aux autorités, qui, d'ailleurs, ont quelques bonnes raisons de se méfier : ce fonctionnaire du ministère de la Guerre, d'origine noble et élevé au lycée de Tsarskoïe Selo, fréquente dans les années 1845-1848 les cercles libéraux et collabore à des revues de tendance occidentale, dans lesquelles il déverse sa bile. Le régime, en pleine période de répression politique, l'envoie en exil à Viatka. Huit ans plus tard, en 1856, Saltykov reprend du service au ministère de l'Intérieur à Saint-Pétersbourg et, en même temps, publie son premier recueil de nouvelles dans la revue *le Messager russe*, *Esquisses provinciales*, puis *Satires en prose* sous le pseudonyme de CHTCHEDRINE.

Ces nouvelles tiennent à la fois du journalisme et du roman, et constituent un genre qui devient fort à la mode en ces temps de fermentation politique. Le style en est parfois alambiqué, pour éviter les foudres de la censure, et un peu hâtif, à la manière des publicistes. Mais les portraits et les dialogues relèvent du grand art. Le regard aigu de Saltykov porte loin, plus loin que les circonstances du moment : doué de la vertu d'indignation, Saltykov se bat contre le scandale d'une société archaïque et refuse, au lendemain des réformes d'Alexandre II et de l'émancipation des serfs, le « mensonge libéral », ce qui lui vaut l'estime de toute l'intelligentsia radicale. Il y a en lui du polémiste, qui raille et écrit sous le coup de la fureur, mais aussi du moraliste, qui analyse en profondeur les mobiles des hommes et les rouages d'une civilisation.

On s'en aperçoit dans les années 1868-1870 : Saltykov quitte l'Administration pour se consacrer uniquement à la littérature. Il dirige alors avec Nekrassov* *les Annales de la patrie* et publie ses œuvres majeures : *Histoire d'une ville* (1869-70) est une parodie de l'histoire de la Russie, vue à travers le microcosme d'une ville, Gloupov, gouvernée par des femmes, habitée par des notabilités repoussantes et par une population toujours prête à « être tondue ». *Les Pompadour, Messieurs et Dames* (1863-1873), satire pleine de verve des satrapes de province, reçoivent cependant un accueil plutôt froid des milieux progressistes, qui jugent l'ouvrage trop léger.

C'est dans *les Golovlev* (1872-1880) que Saltykov donne la mesure de son talent, en peignant l'histoire d'une famille noble perdue par ses vices. Oisifs, cupides, vaniteux, malveillants, alcooliques, les Golovlev vivent d'une vie bestiale, sans qu'aucune lumière, aucun élan de générosité ne vienne éclairer cet univers de cauchemar. Le tableau implacable, dense et désespérément triste reste pourtant toujours sobre et refuse les effets mélodramatiques.

Saltykov continue à avoir des ennuis avec la censure, d'autant que l'assassinat d'Alexandre II est suivi d'une période de violente réaction. En 1884, son journal, le plus extrémiste de la Russie, est définitivement interdit. Mais l'écrivain reste plus que jamais le porte-parole des radicaux. Il écrit ses *Fables* (1880-1885), qui touchent la perfection littéraire. À ses railleries, seul échappe le paysan, symbolisé par une vieille bourrique, montée jusqu'à l'épuisement et bonne pour tous les travaux.

Que restera-t-il de son œuvre après sa mort ? Toute une partie, liée aux conditions sociales et politiques du pays, a vieilli : pamphlets de journalistes, exagérations d'hommes de parti. En revanche, ses *Fables*, ses chroniques de la société provinciale du temps, *les Golovlev* et *Pochekhonskaïa starina* (1887-1889), s'insèrent dans la grande tradition russe, au même titre

que les œuvres de Gontcharov* et de Bounine*.

S. M.-B.

K. Sanine, *Saltykov-Chtechedrine, sa vie et ses œuvres* (thèse, Paris, 1954).

Salvador

En esp. EL SALVADOR, État de l'Amérique centrale ; 21 393 km² ; 3 550 000 hab. Capit. *San Salvador.*

Le milieu naturel

Entre l'étroite plaine côtière pacifique et les plateaux volcaniques de la région frontalière avec le Honduras*, l'essentiel du pays s'étend dans la zone volcanique récente de l'Amérique centrale, qui forme un ensemble de collines de cendres et de laves dominées par quelques grands cônes volcaniques. Ces terres s'abaissent de la frontière guatémaltèque vers le golfe de Fonseca et sont caractérisées à la fois par des sols fertiles et par une instabilité constante (à la menace des tremblements de terre s'ajoute celle du changement de niveau des lacs volcaniques). Si la plaine pacifique a un climat chaud en toute saison et sec en hiver, l'humidité règne de façon plus continue dans le secteur montagneux, où les températures sont plus modérées, ce qui est caractéristique des *terres tempérées*, rarement surmontées de *terres froides* en raison des altitudes modestes.

C. B.

L'histoire

L'Amérique centrale

L'Amérique centrale ne pesait pas lourd dans l'Empire hispano-américain : moins d'un million d'âmes en 1800, rassemblés surtout au Guatemala et au Salvador. Au XVIIIe s., l'indigo (teinture bleue demandée par l'industrie textile européenne) est devenu la base d'un grand commerce international. Produit au Salvador et dans l'ouest du Guatemala, négocié lors de la foire annuelle à San Salvador, il a préparé le séparatisme salvadorien.

Entre 1808 et 1821, l'Amérique centrale ne participe guère aux guerres civiles de l'indépendance ; ce n'est qu'en 1821, lorsque le Mexique se proclame indépendant, que les provinces et les villes se rebellent contre le Guatemala* pour se rallier à l'éphémère Empire mexicain.

En 1824 est proclamée la Constitution centre-américaine (1824-1839). La guerre civile commence dès 1826, et la paix ne revient qu'en 1831. En 1839, l'Amérique centrale se disloque, et la république du Salvador (elle prend ce nom en 1841), dernier État fidèle à l'Union, est envahie par les États alliés. De 1840 à 1850, comme le Honduras et le Costa Rica, elle vit sous la menace britannique.

Le Guatemala

De 1854 à 1865, le pays vit à l'heure de l'hégémonie guatémaltèque : Rafael Carrera (1814-1865) est le maître indirect de l'Amérique centrale. La déroute de l'aventurier William Walker (1824-1860) en 1857 provoque une flambée d'euphorie unioniste, et, en 1860, le président salvadorien, Gerardo Barrios (v. 1809-1865), propose la réunion des Républiques centre-américaines. Cela conduit en 1863 à la guerre avec le Guatemala et à la défaite militaire qui met fin à la période des violents combats idéologiques : les conservateurs et les séparatistes l'emportent au moment où la plantation de café commence à prospérer.

États-Unis et « caudillos »

La révolution de 1871 renverse les conservateurs partout, sauf au Nicaragua, et le positivisme d'Auguste Comte devient l'idéologie dominante. En 1876, le Salvador perd une guerre contre le Guatemala, puis gagne la suivante en 1885. Hommes forts et coups d'État se succèdent : Francisco Menéndez (1830-1890) en 1885, Rafael Gutiérrez en 1894, puis Tomás Regalado (1860-1906) en 1898. De 1895 à 1898 a lieu un essai sans lendemain de confédération centre-américaine. En 1906-07, la guerre entre le Nicaragua et le Honduras entraîne l'intervention du Guatemala et du Salvador contre le Nicaragua. De 1909 à 1933, le *big stick* de la politique des États-Unis impose sa loi. De 1932 à 1944, le général Maximiliano Hernández Martínez (1882-1966) garde un pouvoir inauguré dans le sang (en 1932, la répression fait plusieurs milliers de victimes). Après les troubles de 1945 et de 1948, le major Oscar Osorio (né en 1910) prend la tête d'une junte provisoire (1948-1950).

Osorio : 1948-1960

Appuyé par le parti qu'il a créé (Parti révolutionnaire d'unification démocratique), Osorio est élu président en 1950. En 1956, il se choisit un successeur (José María Lemus) qui lui permet en fait de diriger le pays jusqu'en 1960. Son gouvernement modernise et développe le pays. Violemment anticommuniste, Osorio refuse, cependant, de participer au renversement du régime Arbenz au Guatemala. En 1960, la chute des prix du café est fatale au régime, et le coup d'État militaire du 26 octobre bénéficie de l'appui de l'opinion publique.

Le rôle des militaires depuis 1960

Trois mois plus tard, le 25 janvier, le régime militaire, ultranationaliste et favorable à Fidel Castro, est renversé par une contre-révolution appuyée par les États-Unis. En 1962, le colonel Julio A. Rivera devient président. L'élection de son successeur, le colonel Fidel Sánchez Hernández, en 1967 est moins aisée, mais ces difficultés sont rapidement éclipsées par la guerre de 1969 entre le Salvador et le Honduras*.

Le Salvador, surpeuplé, cultivé jusqu'au sommet de ses montagnes, envoyait depuis longtemps ses travailleurs vers le Honduras, sous-peuplé. En 1969, on en comptait 300 000, soit un habitant du Honduras sur huit. Un traité sur les migrations, signé en 1965, n'avait pas mis un point final au conflit larvé, qui rebondit en 1967 à partir d'incidents de frontière dus à l'imprécision des limites entre les deux pays.

La réforme agraire entreprise par le Honduras au détriment des immigrants salvadoriens explique l'explosion de juin 1969, où la passion sportive sert de prétexte aux défoulements politiques et nationalistes. L'équipe salvadorienne et l'équipe hondurienne se disputent l'honneur de participer aux finales de la Coupe du monde (football). Le 8 juin les joueurs salvadoriens sont battus par ceux du Honduras. Le match retour du 15 juin se termine par une victoire salvadorienne : la réaction violente de la population hondurienne entraîne l'exode de milliers de Salvadoriens. La revanche a lieu à Mexico à la fin de juin : le Salvador gagne, et la situation de ses ressortissants en souffre d'autant.

Le 14 juillet 1969, les troupes salvadoriennes entrent au Honduras pour une guerre sanglante de cent heures. L'écrasante victoire du Salvador est stoppée par l'Organisation des États américains, qui ordonne le cessez-le-feu immédiat, puis le repli des forces salvadoriennes. Depuis, l'exode des ressortissants salvadoriens a continué, et les deux pays lancés dans la course aux armements ne renoueront leurs relations diplomatiques qu'en 1976.

En février 1972, le colonel Arturo A. Molina, candidat officiel appuyé par Sánchez Hernández, l'emporte d'une courte tête sur le candidat de l'opposition, José Napoleón Duarte, le maire démocrate-chrétien de San Salvador. Après avoir contesté vainement les résultats, Duarte s'allie à quelques officiers pour « corriger ces élections ». L'échec de cette tentative de coup d'État progressiste entraîne une répression sévère. En juillet 1972, Arturo A. Molina parvient, comme prévu, à la présidence.

J. M.

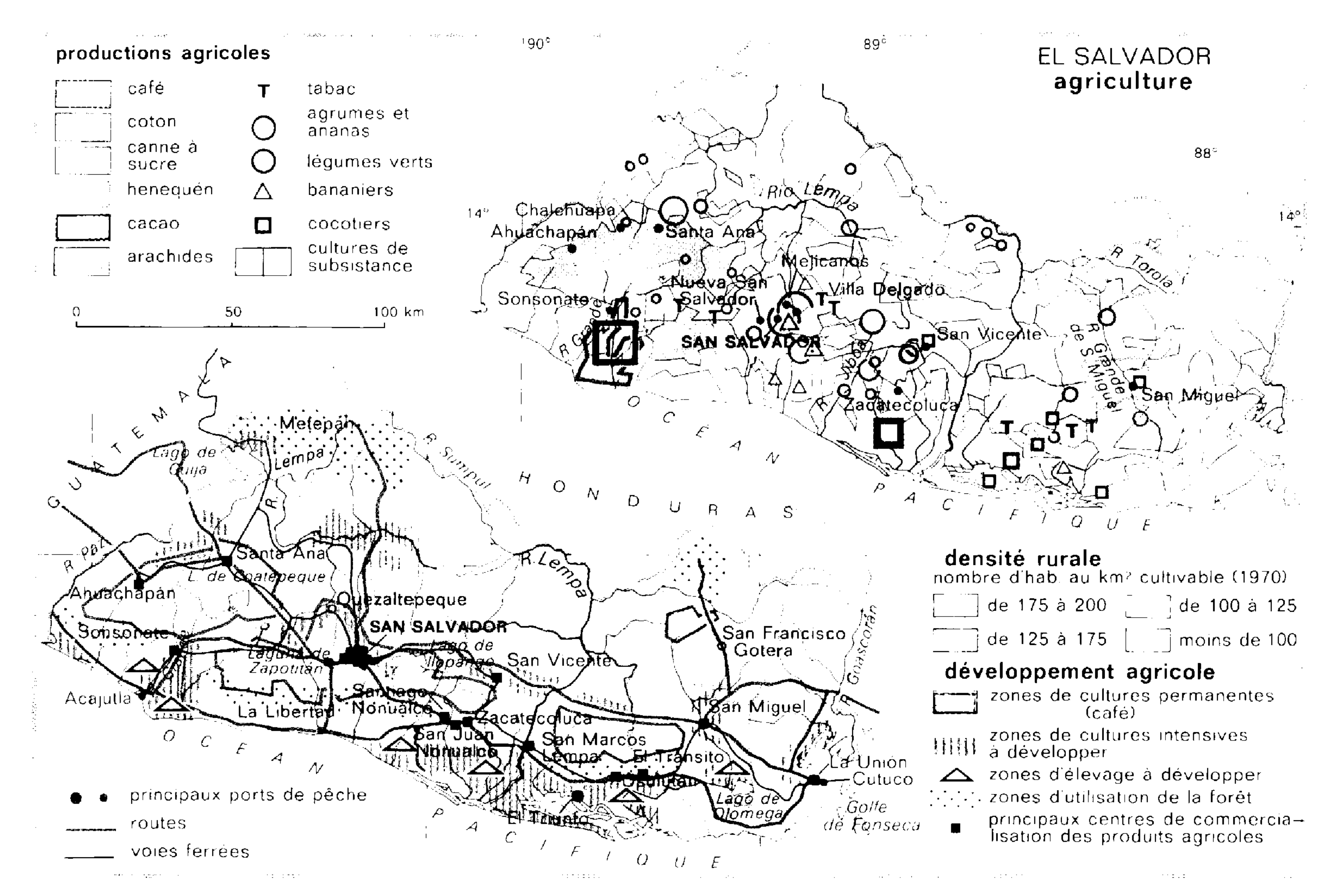
La population et l'économie

La population

Le Salvador est occupé par une population dense (167 hab. au km²), métissée, dès le XVIIIe s., à partir du fond indigène, accru d'un contingent espagnol et d'un certain apport d'esclaves noirs. Ceux-ci ont été importés pour travailler dans les cultures d'indigo, dont l'importance a favorisé les brassages de population et les contacts commerciaux, qui sont à l'origine d'un mélange culturel plus important qu'au Guatemala*. Cette population est groupée en gros villages dans l'ouest du pays, selon la tradition coloniale espagnole, mais, depuis un demi-siècle surtout, les paysans se sont dispersés vers les terres médiocres des montagnes ou vers les basses terres moins peuplées de l'est du pays, en une multitude de hameaux, à la recherche d'espaces à mettre en culture.

L'agriculture

Le Salvador connaît, en effet, une croissance démographique très rapide (3,8 p. 100 par an), sur un territoire entièrement occupé, où l'on ne peut guère mettre en culture actuellement de nouvelles terres et où la propriété foncière est fortement concentrée : 2 000 grands propriétaires possèdent la moitié des terres, et 200 000 minifundistes l'autre moitié. De plus, les chefs de famille ruraux totalement dépourvus de terres sont aussi des dizaines de milliers et, avec les possesseurs de *minifundios*, forment une main-d'œuvre peu coûteuse et très partiellement employée dans les grands domaines consacrés à l'agriculture moderne d'exportation. Pour l'ensemble de l'agriculture, un tiers de la main-d'œuvre n'a d'emploi que temporairement (pour la culture du



coton, 90 p. 100 des travailleurs sont dans ce cas).

Cette situation à l'intérieur du pays s'est maintenue, sous la tutelle de gouvernements militaires conservateurs, en partie grâce à l'exutoire de l'émigration : en 1969, à la veille de la guerre de juillet avec le Honduras, quelque 300 000 Salvadoriens vivaient dans le pays voisin, soit dans la zone bananière du nord, soit surtout dans les plateaux proches de la frontière, où ils occupaient des parcelles parfois comme métayers, parfois comme squatters tolérés, souvent sur des terres publiques non appropriées, la nationalité réelle des intéressés restant souvent difficile à déterminer. Une des origines du conflit fut la décision du gouvernement hondurien de récupérer ces terres publiques illégalement occupées et de les destiner exclusivement à ses ressortissants ; le conflit a entraîné le rapatriement de plus de 200 000 Salvadoriens, venus grossir la masse des chômeurs tant à la campagne qu'à la ville. Plusieurs dizaines de milliers d'émigrants clandestins salvadoriens vont chaque année travailler aux cultures de coton dans la plaine pacifique guatémaltèque. Cette main-d'œuvre soumise et dure au travail est particulièrement appréciée.

Par la main-d'œuvre employée, par l'ancienneté de la production et par la place dans l'économie nationale d'exportation, la culture du *café* vient en tête des grands produits. Le Salvador a été, au milieu du XIXe s., le premier pays d'Amérique centrale à développer cette culture, qui vint à point relayer dans les collines volcaniques l'indigo, en déclin. Le pays reste le premier producteur centre-américain d'un café de haute qualité, dont les prix sont assez stables et qui emploie une main-d'œuvre abondante, selon un calendrier de travaux qui s'insère bien dans les temps morts de l'agriculture vivrière, fondée sur le maïs ; à l'automne, la récolte attire même des travailleurs vivant dans les villes et en particulier dans la capitale, San Salvador.

La culture du *coton* a été lancée dans le pays (peu après son apparition au Nicaragua*), dans la plaine côtière pacifique, précédemment partagée entre de grands domaines d'élevage extensif. Le passage de l'élevage à la grande culture mécanisée moderne n'a pas été sans drames pour les nombreux paysans-squatters, qui s'étaient infiltrés sur les grands domaines sous-exploités et qui ont été alors évincés. Sous climat à longue saison humide, le coton est menacé rapidement par les parasites, contre lesquels on lutte par l'aspersion massive et coûteuse d'insecticides envoyés par avion. En quelques années, ces techniques ont élevé les coûts de production au point d'exiger l'abandon partiel de la production, qui a baissé un peu plus tard qu'au Nicaragua, mais de façon plus marquée : les exportations ont diminué de 50 p. 100 entre 1964 et 1969. Cette situation n'est pas dramatique pour les exploitants, qui se reconvertissent à un élevage de qualité avec ensemencement des pâturages : cet élevage leur procure des revenus nets à l'hectare comparables à ceux qui étaient obtenus grâce au coton. Au contraire, la crise est aiguë pour la main-d'œuvre cotonnière, abondante mais presque exclusivement temporaire, qui se retrouve ainsi rejetée vers le chômage, car l'élevage utilise seulement un petit nombre d'employés permanents.

Dernière en date des cultures d'exportation prospères, la *canne à sucre* s'est développée rapidement pendant les années 60, en raison de prix mondiaux relativement élevés et de quotas de vente vers les États-Unis, liés à la disparition de Cuba sur le marché occidental du sucre. Cette culture présente pour les sols moins d'aléas que celle du coton et peut être pratiquée aussi bien sur la plaine pacifique que dans les secteurs plats des collines volcaniques de terre tempérée.

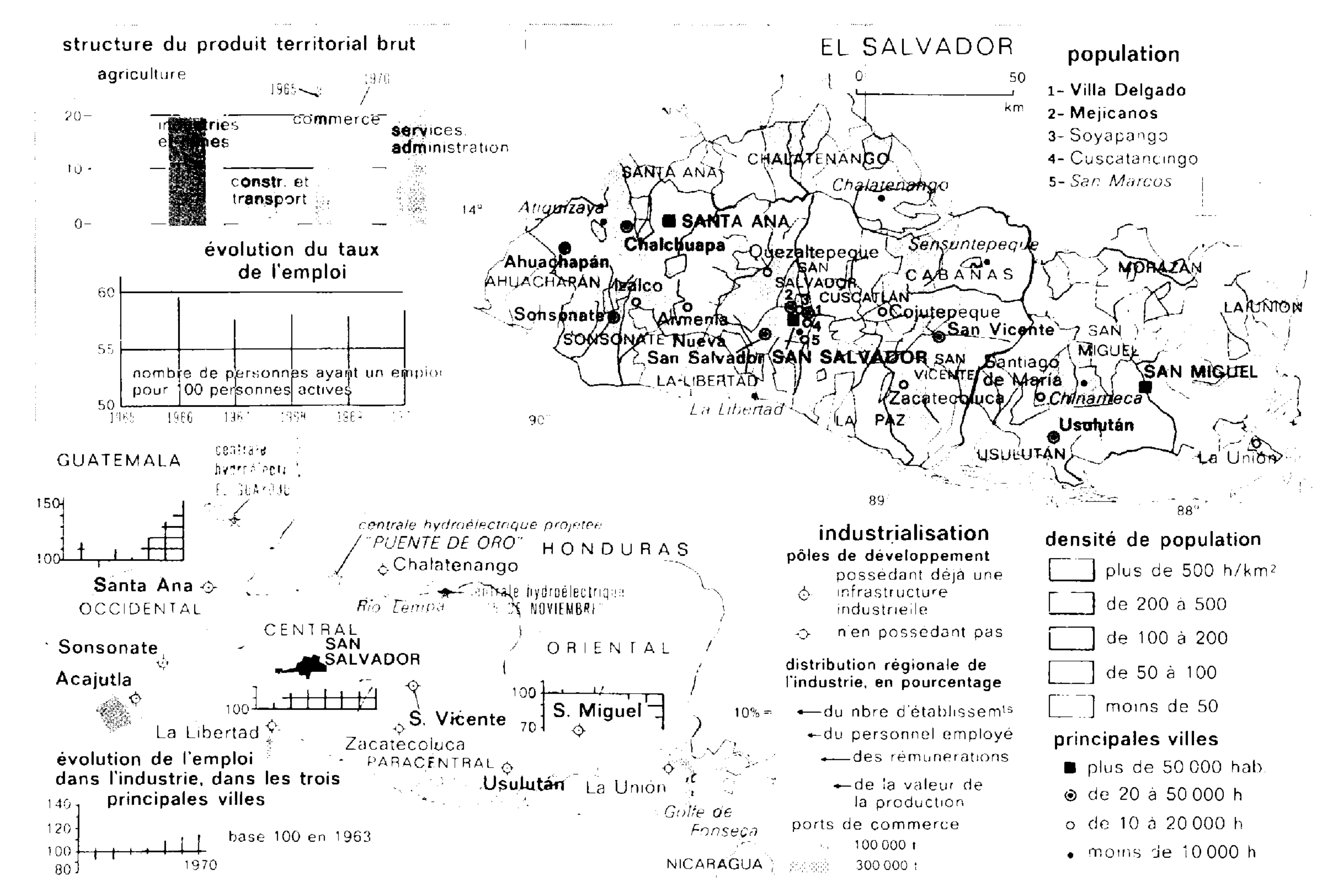
En une décennie, la production de sucre a quadruplé pour dépasser 200 000 t en 1971. Il est peu probable, cependant, que les emplois ainsi créés pour la coupe de la canne, temporaires bien entendu, aient compensé ceux qui ont disparu à cause de la décadence cotonnière.

Ainsi, dans la situation agraire actuelle, l'agriculture oppose un secteur d'exportation prospère, mais instable, appartenant à de grands propriétaires, incapable d'absorber la main-d'œuvre disponible, et un secteur vivrier déficitaire, dépendant principalement du *minifundio* et pratiquant des cultures pauvres : le sorgho tend à prendre le pas sur le maïs dans l'exploitation des terres les plus marginales. De ce secteur de *minifundio* proviennent à la fois la main-d'œuvre temporaire des grandes cultures d'exportation et l'émigration vers les villes.

Les grands domaines sont aux mains de nationaux symbolisés par les « 14 familles » : celles-ci ont investi non seulement dans les activités agricoles, mais aussi dans l'industrie et dans les services, particulièrement à San Salvador, pour constituer la première puissance industrielle centre-américaine.

L'industrie et les échanges

Le développement de l'industrie manufacturière a bénéficié de plusieurs atouts, et d'abord d'une main-d'œuvre industrieuse, largement sous-employée en milieu rural, concentrée sur un petit territoire. Celui-ci est, d'autre part, le mieux pourvu d'Amérique centrale en réseaux de communications, et l'émigration vers les villes de ces paysans métissés et hispanisés de longue date s'est effectuée sans difficultés d'adaptation. L'équipement énergétique de ces villes a fait l'objet d'investissements importants dans la production hydro-électrique : c'est principalement l'aménagement du fleuve Lempa dans son cours moyen qui a permis cette production. Ainsi ont pu se développer des industries de transformation dans la capitale, mais aussi à Santa Ana et à San Miguel (respectivement 96 000 et 59 000 hab. en 1971) ; ces villes sont situées sur l'axe ferroviaire qui traverse le pays de la frontière guatémaltèque jusqu'au port de La Unión, sur le golfe de Fonseca, et sont desservies aussi par la route panaméricaine. Si les industries alimentaires prédominent, le textile a aussi un rôle important, tandis que des productions se diversifient à partir de la chimie et de la métallurgie lourdes. Certes, le travail agricole temporaire reste une activité importante pour les gens des villes, sous-employés, mais l'industrie est ici proportionnellement plus développée que les services en comparaison des autres pays centre-américains. Les investissements de la bourgeoisie nationale, renforcés par les capitaux des firmes multinationales, expliquent cette situation, favorisée, d'autre part, par l'abondance d'une main-d'œuvre à bon marché. Toutefois cette expansion industrielle ne peut se fonder sur un



marché intérieur notable, en raison du faible pouvoir d'achat de la majeure partie de la population. Aussi résulte-t-elle principalement de l'exportation vers les pays voisins grâce au marché commun centre-américain (v. Amérique latine) et à la libéralisation des échanges dès le début des années 60. Par le nombre de ses établissements industriels, mais surtout par la part de l'industrie dans son produit intérieur brut (19 p. 100), le Salvador devance ses partenaires. Entre 1962 et 1967, sa production industrielle a doublé, et elle entrait en 1968 pour 20 p. 100 dans les exportations nationales. C'est grâce à ces produits industriels que le Salvador faisait passer, entre 1960 et 1967, de 10 à 40 p. 100 la part de ses exportations destinées à ses partenaires centre-américains. Ainsi, le plus petit pays de l'isthme amorçait un changement profond ; il passait d'une exportation caféière destinée aux pays riches, à peine soutenue par une exportation cotonnière vite en décadence, à une exportation diversifiée où il faisait figure de puissance industrielle vis-à-vis de ses voisins (Guatemala excepté).

La fermeture de la frontière du Honduras en 1969 a eu pour conséquence une baisse de plus de moitié des exportations salvadoriennes vers l'Amérique centrale : non seulement le marché hondurien a été perdu, mais aussi le transit en direction des clients du sud-est de l'isthme a été rendu impossible. Si les relations diplomatiques se sont rétablies prudemment en 1972, les échanges commerciaux demeurent encore profondément détériorés.

On peut ainsi mesurer la fragilité économique d'un pays aussi limité par son territoire que par son marché intérieur. Sa tentative « impérialiste » vis-à-vis de son voisin hondurien, dans une zone frontalière mal délimitée, a été bloquée en deux semaines sur les injonctions de l'Organisation des États centre-américains, puis de l'O. E. A. (Organisation des États américains), sans que les États-Unis interviennent dans un conflit où la stabilité politique n'était menacée par aucune idéologie de type socialiste.

Le Salvador est finalement constitué en nation homogène, en raison sans doute d'un noyau de peuplement cohérent et dense concentré autour d'une capitale (San Salvador, 350 000 hab. en 1971) dont le rôle économique était effectif dès l'époque coloniale. Si ce pays n'est pas menacé dans son existence comme nation, le blocage de sa croissance économique peut, cependant, aiguiser les risques de crise sociale interne.

C. B.

▶ *Amérique latine / Guatemala / Honduras.*

🕮 **M. Niedergang, *les 20 Amériques latines*, t. III (Éd. du Seuil, 1962 ; nouv. éd., 1969). / M. Rodriguez, *Central America* (Englewood Cliffs, N. J., 1965). / R. C. West et J. P. Angelli, *Middle America. Its Lands and Peoples* (Englewood Cliffs, N. J., 1966). / D. Browning, *El Salvador, Landscape and Society* (Oxford, 1971). / M. V. Carias et D. Slutzky, *La guerra inutil* (Mexico, 1971).**

Salvador

V. du Brésil, capit. de l'État de Bahia ; 1 027 000 hab.

Salvador (anc. São Salvador), capitale du Brésil colonial, est restée un foyer culturel important, notamment pour la fraction noire de la population brésilienne ; elle exerce également un rôle commercial non négligeable, hérité de sa fonction coloniale d'exportation des denrées agricoles et d'importation des produits fabriqués. Depuis quelques années, elle est aussi un pôle industriel en expansion, grâce aux efforts des services d'aménagement qui tentent de résoudre les problèmes du sous-développement du Nordeste* brésilien.

Fondée par Tomé de Sousa en 1549, elle est la plus ancienne cité du Brésil ; elle fut la capitale de la colonie jusqu'au XVIII[e] s., époque à laquelle elle fut remplacée par Rio de Janeiro. Elle dut sa croissance non seulement à sa fonction de capitale, mais également à son rôle de port d'exportation de la canne à sucre, cultivée dans le Recôncavo, c'est-à-dire dans la plaine côtière entourant la baie de Todos os Santos (baie de Tous-les-Saints), au bord de laquelle se trouve Salvador. Elle fut aussi un grand lieu du commerce d'esclaves. De ce fait, au début du XX[e] s., sa population dépassait déjà 200 000 habitants. Vint ensuite une phase de relative stagnation : certes, la population continuait à s'accroître par suite des migrations, mais les fonctions ne connaissaient aucun développement spectaculaire. Aussi Salvador fut-elle choisie comme second pôle d'implantation industrielle volontaire dans le plan d'aménagement élaboré par la SUDENE (Superintendance pour le développement du Nordeste). À vrai dire, quelques années avant l'action de la SUDENE cette fonction industrielle avait déjà été amorcée par la découverte, à proximité de Salvador, de gisements de pétrole ; ceux-ci ont entraîné non seulement l'installation d'une industrie extractive, mais aussi la construction de la raffinerie de Mataripe, au fond de la baie, à une vingtaine de kilomètres de la ville. Auparavant, Salvador abritait quelques usines textiles et alimentaires traditionnellement liées au marché urbain. L'installation de la raffinerie a permis l'essor d'un certain nombre d'industries chimiques dérivées, productions d'asphalte, de gaz, d'huile, de kérosène et autres produits chimiques. Les incitations fiscales, les subventions, les facilités de crédit organisées par la SUDENE ont, d'autre part, développé un centre industriel dans une banlieue de Salvador, la zone d'Aratu, située à 16 km de la capitale et bien desservie par une série de routes. Là se sont installées des industries dynamiques (mécanique, sidérurgie, ciment, réparation de navires). On compte actuellement plus de quatre-vingts entreprises dans cette banlieue industrielle.

Cette nouvelle fonction s'ajoute aux activités traditionnelles, qui animent toujours le centre des affaires de Salvador. Le port a un trafic global de 5 Mt. Cette importance résulte d'abord de l'exportation des denrées agricoles produites à l'intérieur de l'État de Bahia (canne à sucre, cacao et divers autres produits), puis du trafic nouveau créé par l'industrialisation de la ville, et notamment par la production de pétrole et de ses dérivés. Aussi Salvador est-il un centre de maisons de commerce et d'entrepôts. C'est aussi un centre bancaire qui abrite la plupart des succursales des banques brésiliennes et étrangères. Mais sa fonction la plus importante repose sur son rôle intellectuel et culturel, lié à la tradition de l'ancienne capitale coloniale. Son université possède un certain nombre de centres de recherche, notamment dans le domaine de la civilisation afro-brésilienne, Salvador étant

la ville brésilienne qui détient la plus forte proportion de population noire. S'ajoute à toutes ces activités une fonction administrative consécutive au rôle de capitale de l'État de Bahia, dont la superficie est sensiblement égale à celle de la France. Salvador, située au contact du Sud-Est en croissance et du Nord-Est sous-développé, est la cinquième ville du Brésil. Mais la population représente un surpeuplement très net par rapport au nombre d'emplois offerts par les activités urbaines ; et l'accroissement accéléré qui se manifeste depuis une vingtaine d'années est essentiellement dû au dépeuplement de l'intérieur de l'État de Bahia : en effet, la misère des campagnes chasse de plus en plus la population vers la grande ville, où, faute d'emplois en nombre suffisant, les migrants s'accumulent dans des zones de bidonvilles.

Salvador est située à l'angle nord de la grande baie de Todos os Santos. Dans la partie intérieure de celle-ci, sur les bords marécageux, se trouvent les grandes zones de cabanes, souvent montées sur pilotis. Elles abritent la fraction de la population qui n'a pu s'insérer dans l'économie urbaine. Par ailleurs, la vieille ville, au sein de l'agglomération actuelle, présente une importance particulière en raison du passé de la cité : elle est divisée en deux par un grand escarpement encore partiellement occupé par la végétation, qui oppose ville haute et ville basse, réunies par des ascenseurs. La ville haute, traditionnelle, abrite le long de ses axes principaux le centre des affaires et le centre culturel, avec des maisons anciennes, de vieux monuments et surtout des églises et des couvents, célèbres en raison de la qualité de leur architecture baroque. Mais à l'intérieur de ces zones actives se trouvent des îlots de taudis. La ville basse est davantage le lieu du grand commerce et du port. De ce fait, il y a eu une rénovation avec construction d'un certain nombre d'immeubles élevés. Les quartiers aisés, qui se situaient déjà dans l'axe de la haute mer, ont tendance à envahir les plages du littoral septentrional à partir de l'entrée de la baie. Cette zone vit partiellement d'une fonction touristique non négligeable, que la ville doit à sa tradition culturelle.

L'architecture religieuse de Salvador

Salvador possède un grand nombre d'édifices religieux, églises, chapelles et couvents. Au XVIe s., les Jésuites s'y installent pour fonder un collège, réalisé par le frère Francisco Dias (1538-1633) et inauguré en 1590 ; l'église définitive est, par contre, d'auteur inconnu et est terminée en 1672. Elle est de plan rectangulaire, à nef unique couverte d'une fausse voûte en caissons de bois, avec des chapelles latérales profondes. La façade a un caractère « civil » très marqué (comme toujours au nord-est du Brésil), avec des fenêtres et l'ébauche de deux tours. Vers 1760, à l'expulsion des Jésuites du Brésil, l'église devient cathédrale, l'ancienne cathédrale — la Sé — étant très détériorée.

Le magnifique couvent de Santa Teresa, aujourd'hui musée des Beaux-Arts, est de la fin du XVIIe s. ; son église comporte un transept et une coupole, ce qui est exceptionnel dans la région. Le couvent du Carmo, fondé au XVIe s., voit achever son église vers 1655, le grand cloître et la tour vers la fin du XVIIIe s.

Le chef-d'œuvre de l'architecture coloniale du Nord-Est, le couvent de São Francisco, fondé en 1587, est détruit lors de l'invasion hollandaise. Le nouveau bâtiment est commencé en 1686, et l'église en 1708. On travaille au couvent jusqu'à la fin du XVIIIe s. Le plan de l'église est le même que celui de la cathédrale ; son décor se caractérise par la prolifération du bois taillé *(talha)*, doré et polychrome. L'édifice utilise la pierre, les murs en briques passées à la chaux et les carreaux de faïence bleue à fond blanc *(azulejos)*.

Tous les monuments cités jusqu'ici imitent l'architecture provinciale portugaise. Mais il y a des exceptions. L'église de la Conceição da Praia, commencée en 1739, s'inspire de l'art cultivé de Lisbonne. Elle a une nef unique prise entre deux corridors ; ses tours carrées sont placées à 45° par rapport à la ligne de façade. Une autre église surprenante est celle de la Ordem Terceira de São Francisco, terminée en 1703, dont la façade-retable, sans doute postérieure, est d'allure hispanique.

D. B.

📖 **E. de Cerqueira Falcão, *Relíquias da Bahia* (São Paulo, 1940 ; 3e éd., 1950).**

M. R.

▶ *Bahia.*

Salzbourg

En allem. SALZBURG, v. d'Autriche ; 129 000 hab.

L'histoire de la ville peut être divisée en trois époques : la période romaine, qui a vu la naissance de la ville *(Juvavum)* sur la rive droite de la Salzach ; la période médiévale, pendant laquelle se dégagèrent les quartiers qui devinrent les noyaux de la ville actuelle : Bischofsburg avec les abbayes Sankt Peter et du Nonnberg ainsi que celui de la cathédrale (Domkirche) ; la période contemporaine, à partir du XIXe s.

La situation sur la Salzach, au pied des Préalpes, correspond à un important carrefour. Le nom de la cité rappelle les richesses du sous-sol en sel (de même que le nom de Salzkammergut porté par la région voisine). Salzbourg fut longtemps une principauté religieuse ; le prince-archevêque y exerça le pouvoir jusqu'en 1803, ce qui renforça l'autonomie urbaine par rapport à l'Autriche, à laquelle la ville ne fut définitivement rattachée qu'en 1816. La ville était, encore au Moyen Âge, entourée de tourbières. Elle perdit sa fonction de forteresse en 1861 ; l'expansion urbaine connut alors une phase nouvelle.

La population s'élevait à 7 000 personnes en 1572. Elle n'était encore que de 33 000 unités en 1900. La première annexion de commune suburbaine n'eut lieu qu'en 1935. Mais, d'un seul coup, la superficie urbaine passa de 9 à 25 km². En 1939, une deuxième annexion porta la superficie à 67 km². Enfin, en 1950, une troisième annexion, doublée d'un échange avec des communes voisines, ramena la surface à 65,34 km². La ville dépasse 100 000 habitants depuis 1951, devenant ainsi, officiellement, « Grosstadt » et quatrième ville de l'Autriche. L'extraction précoce de sel, d'or, d'argent et de cuivre donna à la ville une fonction commerciale importante. La bourgeoisie ne cessa d'investir dans les immeubles. A. de Humboldt considérait que « Salzbourg était avec Naples et Constantinople une des plus belles villes du monde ».

La ville reste avant tout un grand centre commercial et culturel (festival annuel, université). L'industrie, avec le bâtiment, occupe à peine 40 p. 100 de la population active. Elle est essentiellement représentée par des établissements de taille moyenne. La transformation des métaux vient en tête avec 25 p. 100 des actifs. Le tourisme est une des activités majeures. Avec plus de 250 hôtels et pensions, Salzbourg dispose de plus de 9 000 lits. C'est un des hauts lieux du tourisme autrichien et alpin.

F. R.

L'art à Salzbourg

Dominée par la vieille forteresse de Hohensalzburg, la ville possède aussi quelques églises médiévales : celle du vénérable couvent du Nonnberg (fondé vers l'an 700), reconstruite à la fin du XVe s., mais qui conserve un ancien chœur des nonnes aux voûtes revêtues de fresques romanes ; la Franziskanerkirche, qui offre les cinq vertigineuses colonnes du rond-point de son chœur (début du XVe s.), avec un maître-autel baroque de J. B. Fischer von Erlach et une célèbre Vierge à l'Enfant de Michael Pacher (v. 1435-1498). C'est en fait le baroque, ajouté au souvenir rayonnant de Mozart*, qui fait la réputation artistique de la ville. Il s'est manifesté, sous l'action des princes-archevêques, en trois vagues successives : l'italienne, l'autrichienne et celle qu'ici l'on pourrait appeler, par transposition musicale, la *mozartienne*.

L'archevêque Wolf Dietrich von Raitenau (1587-1612), prélat plus recommandable par son tempérament et ses connaissances que par ses mœurs, profitant de ce que l'ancienne cathédrale avait brûlé, fit dresser par l'illustre architecte Vincenzo Scamozzi un plan qui ne fut pas exécuté ; et ce fut un autre Italien, Santino Solari, qui éleva de 1614 à 1628 cette première cathédrale italienne en pays germanique, remarquable par l'ampleur de sa coupole octogonale et ses chapelles profondes.

Le centre de la ville fut alors lui-même remodelé, avec ses trois vastes places : celle de la Cathédrale, ornée d'une grande statue de la Vierge, celle de la Résidence et celle du Chapitre, animées par leurs fontaines monumentales à la romaine. Autre décor aquatique : l'abreuvoir de l'écurie de la Cour (Hofstallschwemme), avec sa cavalerie peinte et sculptée. Cette écurie possédait un manège d'hiver et un manège d'été, ce dernier bordé de galeries taillées dans le roc qui se prêtent merveilleusement à l'actuel festival de musique, image de marque de Salzbourg.

Voisine de la cathédrale, la collégiale Sankt Peter, du XIIe s., a été profondément transformée une première fois au début du XVIIe s., puis de nouveau dans la seconde moitié du XVIIIe. Elle a reçu un revêtement de stucs, de peintures ainsi que des grilles d'un dessin capricieux et élégant. Un émouvant cimetière, dont les galeries s'enfoncent dans le rocher, lui est accolé.

Le prince-archevêque Marcus Sitticus (1612-1619), successeur de Wolf Dietrich, non content de poursuivre les entreprises de celui-ci, créa aux environs immédiats de la ville, à laquelle il était relié par une allée, le petit château de Hellbrunn, dont le parc est, avec ses grottes, ses marionnettes, ses eaux qui jaillissent de toutes parts, un des plus charmants caprices du baroque autrichien.

Une architecture plus solide est celle de Johann Bernhard Fischer von Erlach

(1656-1723), qui construisit dans la vieille ville la Kollegienkirche, église de l'Université, et sur l'autre rive de la Salzach la Dreifaltigkeitskirche. Tout à côté de celle-ci, il ne reste guère du château de Mirabell — encore une création de l'infatigable Wolf Dietrich, transformée par Johann Lukas von Hildebrandt (1668-1745) — qu'un morceau de premier ordre, l'escalier monumental que Georg Raphael Donner (1693-1741) orna de ses ravissants *putti* sculptés. Quant aux jardins Mirabell, maintes fois transformés, qui occupent l'emplacement d'anciens bastions, ils sont un des charmes de la ville.

Le rococo mozartien ? C'est une musique plus qu'une architecture. Le souvenir du maître se perpétue dans la modeste maison qu'il habita, où sont conservés ses objets familiers, et aussi au « Mozarteum », qui a reçu un trésor d'archives ainsi que le très modeste cabinet de bois où fut écrite *la Flûte enchantée*.

P. D. C.

📖 **F. Fuhrmann, *Salzburger Kunststätten* (Klagenfurt, 1956). / W. Kudrnofsky, *Salzkammergut* (Vienne, 1958 ; trad. fr. *Salzbourg et ses environs*, Marguerat, Lausanne, 1958). / H. Jahn, *Salzbourg et Salzkammergut* (Innsbruck et SABRI, 1964).**

Samarie

▶ Hébreux et Palestine.

samarium

▶ terres rares.

Samarkand

V. de l'U. R. S. S., en Ouzbékistan ; 267 000 hab.

C'est une des plus grandes, des plus belles et des plus anciennes villes de l'Asie soviétique.

La ville nouvelle, en pleine expansion, bâtie sur un plan orthogonal, s'étend à l'est de la rivière Zeravchan ; à l'ouest, c'est la cité médiévale, historique, musulmane, maintes fois détruite, mais restaurée et qui présente un bel ensemble architectural. Samarkand est d'abord incluse dans le monde iranien ; capitale de la province de Sogdiane, elle est conquise par Alexandre le Grand en 329 av. J.-C. Au début du VIIIe s., elle est occupée par les Arabes. Gengis khān la détruit ainsi que les canaux d'irrigation de son oasis, et Samarkand disparaît de la carte jusqu'au XIVe s., où Tīmūr* Lang (Tamerlan) en fait la capitale de son immense empire et un des grands foyers de la civilisation musulmane. En 1500, les Ouzbeks s'en emparent, et la ville, en proie au pillage des nomades, décline de nouveau jusqu'à ce que les Russes la conquièrent en 1868 et l'unissent par le Transcaspien au port caspien de Krasnovodsk.

Elle joue un rôle économique de plus en plus grand. Des usines préparent le raisin sec ; la ville abrite un institut de recherche sur le mouton karakul ; la laine et la soie alimentent des manufactures ; la ville transforme les produits des cultures (fruits, riz, tabac) et de l'élevage (laine et cuir). Elle possède un institut de médecine tropicale et une université, auxquels s'ajoutent des industries mécaniques (pièces pour tracteurs) et de l'appareillage cinématographique.

A. B.

Samarkand, ville d'art

La capitale tīmūride

Tīmūr Lang (Tamerlan) attira à Samarkand des artistes étrangers (chinois), y déporta l'élite de tous les pays qu'il avait soumis, y rassembla les ouvrages des plus grandes bibliothèques : il en fit ainsi un centre presque sans rival à la fin du XIVe s. et au début du XVe. Les ateliers de céramistes, d'armuriers, de verriers, de tisserands (velours rouges) s'y multiplièrent. L'activité architecturale y fut intense. Malheureusement construits avec hâte et sans solidité, bien des monuments ont disparu (palais, mosquée dite « la Fiancée du Ciel »). Les autres ont beaucoup souffert. Ils font montre de qualités aussi bien architecturales (hardiesse, puissance, originalité, simplicité des plans) que décoratives (splendeur des céramiques de revêtement) ; les céramistes font disparaître l'architecture comme sous un immense tapis.

Ce n'est certes pas le décor qu'il faut chercher dans l'observatoire d'Uluğ Beg, petit-fils de Tīmūr Lang, grand astronome et auteur d'un zīdj (jeu de tables astronomiques) ; cette construction, sans rivale dans le monde entier à l'époque, témoigne surtout de l'intelligente conjonction des sciences du bâtisseur et de l'observateur des astres. Ce n'est pas lui non plus qui retiendra l'intérêt dans les édifices à hautes colonnes de bois posées sur une base rapportée qu'on trouve ici, comme dans tout le Turkestan, mais le souvenir tenace de la tente des souverains nomades. Partout ailleurs, le décor règne.

Sans doute ne déploie-t-il pas toujours autant de ressources, ne fait-il pas toujours montre d'autant de perfection qu'à la nécropole du Roi Vivant (Chāh-e Zendè), cette rue funéraire qui gravit la colline et est bordée de mausolées sous coupoles de formes variées, érigés de 1334 à 1450. Sur un des joyaux de cet ensemble (tombe de Tchutchuk Bika, 1371), la féerie colorée est réalisée par des mosaïques de faïence et de brique, par des carreaux émaillés, par des pièces moulées. C'est hors du Roi Vivant qu'a été érigé le symbole du siècle, le Gur-e Mir (tombeau du Conquérant), par l'architecte d'Ispahan Muḥammad ibn Maḥmūd (1404). La salle funéraire, en forme de croix inscrite dans un octogone, est surmontée d'un double dôme, l'un extérieur sur haut tambour (34 m de haut) pour donner la silhouette, l'autre intérieur (22 m) pour couvrir la salle. Le premier, à godrons et en encorbellement, est retenu par des tirants reliés à une pile centrale. Si le bleu turquoise, la couleur dominante de la ville, étincelle au soleil, les plaques de jaspe et d'albâtre rivalisent à l'intérieur avec les faïences (célèbre sarcophage de Tīmūr, en néphrite).

L'immense madrasa de Bībī Khānum, épouse chinoise de Tīmūr (1399), ordonne autour d'une cour centrale (80 × 70 m) une succession de cellules. Ses salles axiales sont couvertes non en iwān, mais en coupoles. Celle du sud, la plus vaste, sert de mosquée. On y accède par des arcs à moitié ruinés (hauts de 25 m et larges de 16), flanqués de tours qui font penser à quatre minarets d'angles. La place du Registān, centre de la vie jusqu'à la Révolution soviétique, est constituée par trois madrasa, l'une de 1420 (Uluğ Beg), les autres du XVIIe s. (Chir-Dār et Tillā Kāri), mais encore imprégnées des traditions antérieures. La madrasa Chir-Dār doit son nom aux deux lions en faïence sur lesquels repose le Soleil. Elle ouvre par un porche monumental et porte deux dômes côtelés. Son soubassement est en marbre, et ses murs sont revêtus de céramiques ; sa corniche en trois rangs de stalactites est du plus bel effet.

La ville moderne

Samarkand est aujourd'hui, après Tachkent, le premier centre culturel de l'Ouzbékistan. La culture russe s'y exprime par un théâtre et un opéra, et la culture nationale par un autre théâtre et un musée. L'université est placée sous le patronage du grand humaniste musulman Mīr ʻAlī Chīr Navā'ī (1440-1501).

J.-P. R.

▶ *Ouzbékistan.*

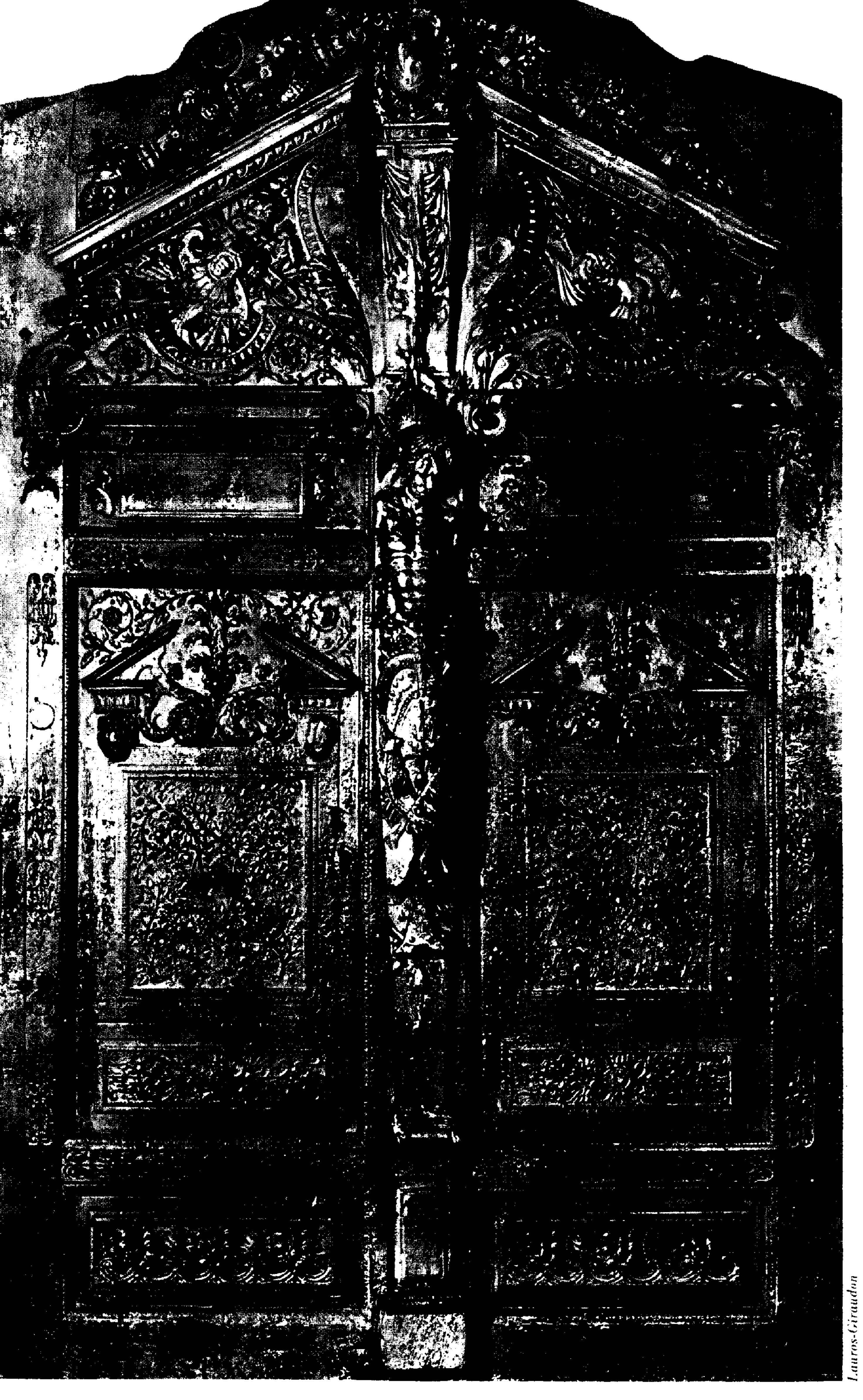
📖 ***Les Mosquées de Samarcande* (Libr. Arts et sciences, 1906). / F. Sarre, *Denkmäler persischer Baukunst* (Berlin, 1910). / *Les Monuments historiques de l'Islam en U. R. S. S.* (en russe, Tachkent, s. d.).**

Sambin (Hugues)

Architecte, décorateur et sculpteur français (Gray 1518 - Dijon v. 1601).

Sambin a été pour la Bourgogne un chef d'école, comme l'ont été pour l'Île-de-France Du Cerceau* et pour le Languedoc Nicolas Bachelier. Architecte, il a construit l'hôtel du gouverneur impérial de Besançon*, aujourd'hui palais de justice. On lui doit aussi la belle clôture de la salle des pas perdus du palais de justice de Dijon*, exécutée en 1573, et la porte sculptée de la salle des Archives, passée au musée des Beaux-Arts. Ornemaniste, Sambin dirigea la décoration de la ville de Dijon pour la « joyeuse entrée » du nouveau gouverneur, Claude de Lorraine, le 31 décembre 1550. En 1564, c'est pour l'entrée solennelle de Charles IX qu'il disposera, sur le trajet du cortège, « divers mistères et figures ». Sculpteur, il a « taillé » le beau *Jugement dernier* du portail de Saint-Michel de Dijon.

Menuisier sculpteur, il a donné des pièces qui comptent au nombre des monuments de l'art du meuble de la Renaissance. Le Louvre possède de lui une petite armoire à deux vantaux entièrement sculptés, encadrés de trois termes engainés ; le musée de Dijon, une table aux deux supports sculptés d'un aigle accosté de deux figures chimériques à buste de femme sortant d'un corps de feuillages ; le musée de Besançon, la table et le cabinet du gouverneur Ferdinand Gauthiot d'Ancier. Le style de ces meubles se caractérise par une exubérance ornementale qui ne laisse aucune pause entre les éléments d'échelle différente



Porte en bois sculpté (1573) provenant de la salle des Archives du palais de justice de Dijon. (Musée des Beaux-Arts, Dijon.)

et par de puissantes figures dont le réalisme ne redoute pas le prosaïsme, mais présente un caractère d'énergie exceptionnel. Tout se passe comme si le maître, associant des motifs sans parenté, n'avait eu pour dessein que de mettre en valeur la qualité du travail, brillante en effet.

Un curieux album qu'il publia chez Jean Durant, à Lyon, en 1572, éclaire cette personnalité vigoureuse et sans mesure : *Œuvre de la diversité des termes dont on use en architecture* offre trente-six figures engainées, alternativement masculines et féminines, les premières affectant la simplicité de l'antique et les dernières une complication portée à l'extrême. L'impétuosité du style de Sambin a donné lieu à la légende qui fit de lui le disciple de Michel-Ange. En fait, certaines de ses œuvres s'apparentent à l'art du Génois Galeazzo Alessi (1512-1572), qui fut, lui, un des épigones du grand maître. Par ailleurs, Sambin, établi à Dijon, n'a pas été sans connaître et étudier le chef-d'œuvre de Claus Sluter*, le célèbre « Puits de Moïse » de la chartreuse de Champmol. Il semble qu'il en ait reçu l'influence ; mais celle d'Alessi n'est pas moins patente, ajoutant la surabondance à l'autorité.

En ses dernières années, le maître, mêlé aux factions de la Ligue, dut fuir Dijon, restée royaliste, et s'établir en Franche-Comté. La paix rétablie, il revint en Bourgogne, participa même en 1600 à l'élection du maire de Dijon. Il s'éteignit peu après.

G. J.

Sammartini

Patronyme italianisé des deux fils nés à Milan du hautboïste français Alexis Saint-Martin.

L'aîné, GIUSEPPE (Milan v. 1693 - Londres v. 1751), est formé à l'orchestre ducal de Milan avant de s'installer à Londres comme hautboïste de l'orchestre royal et directeur de la musique de chambre du prince de Galles. Par son activité d'interprète et de compositeur, il se situe au premier rang des créateurs qui, avec Händel et Geminiani, déterminèrent la vie musicale de la capitale britannique dans la première moitié du XVIIIe s. Ses concertos et sonates montrent l'influence des musiciens du nord de l'Italie, mais aussi un lyrisme comparable à celui des mouvements lents de Händel et souvent des recherches harmoniques qui font apparaître un tempérament tourné vers l'avenir.

Son frère, GIOVANNI BATTISTA (Milan v. 1700 - *id.* 1775), fait carrière dans la musique d'église. À moins de trente ans, il est maître de chapelle de Sant' Ambrogio, mais, entre 1760 et 1770, il a la responsabilité d'au moins sept des principales églises de Milan. Il sera le maître de Giorgo Giulini (à partir de 1730) et de Gluck (de 1737 à 1741) ; il devait également rencontrer, aider et apprécier Johann Christian Bach, L. Boccherini et le jeune Mozart. Ses œuvres vocales et instrumentales se sont répandues à travers l'Europe dès le milieu du siècle : des exécutions de ses œuvres ont été données jusqu'à Prague ou en Hongrie par exemple ; le jeune Haydn semble l'avoir connu et avoir été influencé par ses œuvres, surtout par ses symphonies.

On doit à G. B. Sammartini au moins 78 symphonies, 17 concertos, une trentaine de quatuors et quintettes, plus de 200 sonates avec ou sans basse continue, 15 sonates pour clavier, 3 opéras et un assez grand nombre de compositions pour l'église. Dans son œuvre, on voit s'esquisser la synthèse — qui sera magistralement réalisée par Johann Christian Bach — entre les éléments du style galant, concertant dans l'esprit de l'opéra, et la polyphonie contrapuntique et expressive, avec parfois de curieuses recherches harmoniques. C'est G. B. Sammartini qui est l'auteur

des premières symphonies datables, mais il est surtout le créateur de l'école symphonique milanaise (avec Giorgio Giulini, Galimberti, Brioschi, Giovanni Battista Lampugnani et Melchiorre Chiesa), dont on commence seulement à mesurer l'influence décisive dans l'élaboration de la symphonie* classique ; dès ses premières partitions datées, il utilise la forme sonate, écrit des mouvements lents spécifiquement lyriques et développe ses thèmes à la manière des grands classiques.

C. de N.

Samoa

Archipel de Polynésie.

Les Samoa, découvertes en 1722 par le Néerlandais Jacob Roggeveen (1659-1729), furent visitées en 1768 par Bougainville, qui leur donna le nom d'« îles des Navigateurs » et en 1787 par La Pérouse*. Dans la première moitié du XXe s., elles furent l'objet de rivalités entre la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'Allemagne. L'archipel fut partagé en 1899 entre les Américains, qui occupèrent Tutuila, et les Allemands, qui prirent le contrôle des deux grandes îles occidentales, Savaii et Upolu. Les Néo-Zélandais remplacèrent les Allemands en 1914 ; ils administrèrent les Samoa occidentales sous mandat de la S. D. N. (1920), puis sous tutelle de l'O. N. U. En 1962, les Samoa occidentales sont devenues indépendantes, mais sont restées dans le Commonwealth britannique, tandis que les Samoa orientales sont toujours administrées par les États-Unis.

Les Samoa occidentales

Les îles de Savaii (1 715 km^2) et d'Upolu (1 122 km^2) [2 842 km^2 pour l'État, y compris certains îlots isolés, Manono et Apolina] sont montagneuses (plus de 1 800 m à Savaii ; 1 100 m à Upolu) : leur relief résulte de grands épanchements de basalte, plus anciens à Upolu qu'à Savaii, où les dernières coulées datent du début du siècle. Ces deux îles sont entourées de récifs coralliens qui protègent une plaine littorale où se concentre la plus grande partie de la population. Par suite de sa latitude (13-14° S.), l'archipel jouit d'un climat chaud (26 °C) et pluvieux (2 852 mm à Apia). L'intérieur des deux îles est en grande partie couvert par la forêt dense. Les plaines et les collines littorales sont bien mises en valeur ; les cultures vivrières (taro, igname, arbre à pain, bananier, cocotier) permettent à la population de manger à sa faim, et, grâce à leurs plantations, les Samoans peuvent également exporter environ 15 000 t de coprah, 5 000 t de cacao, des bananes. En valeur, le cacao arrive nettement en tête. Les terres appartiennent généralement aux communautés paysannes, mais les Allemands avaient créé dans la région d'Apia de vastes plantations, qui sont gérées aujourd'hui par l'État.

Les Samoans vivent dans des villages de quelques centaines d'habitants, particulièrement denses sur la côte nord d'Upolu. Cette île est, d'ailleurs, beaucoup plus peuplée que sa voisine Savaii (106 000 hab. contre 41 000 en 1971) et possède la capitale, Apia, dont le développement est très rapide (26 000 habitants). Les Samoans, qui sont des Polynésiens, habitent pour la plupart dans de très belles maisons *(fale)* entièrement végétales, construites sur un socle de pierre. Ils sont tous chrétiens, surtout protestants, avec une forte minorité de catholiques (20 p. 100).

Le dynamisme démographique est remarquable : la population est passée de 34 000 habitants en 1921 à 147 000 en 1971... Pour les jeunes, il reste encore heureusement des terres disponibles. Les Européens sont peu nombreux, mais il y a un groupe important de métis (Samoans-Allemands principalement), qui vivent pour la plupart à Apia. Les Asiatiques sont très peu nombreux.

Les activités industrielles sont très limitées : quatre scieries, une fabrique de savon, une biscuiterie... Les importations dépassent largement les exportations ; en 1967, le Western Samoa dollar (tala) a remplacé la livre samoane. L'essentiel du commerce se fait par le port d'Apia. Un réseau routier de quelques centaines de kilomètres dessert certaines parties des zones littorales.

Les communications avec l'extérieur sont assurées par des services maritimes (un bateau tous les quinze jours pour les Fidji et la Nouvelle-Zélande) et surtout par avion : un service hebdomadaire pour Nandi (Fidji) et Niue, deux services pour Tonga et un service quotidien pour Tutuila, la principale île des Samoa orientales.

Les Samoa orientales ou américaines

Les Américains ont utilisé dès 1872 la remarquable rade de Pago Pago. Directement sous le contrôle de la marine des États-Unis jusqu'en juillet 1951, le territoire est maintenant administré par un gouverneur dépendant de l'U. S. Department of Interior. L'archipel des Samoa orientales (197 km^2) comprend l'île de Tutuila (135 km^2), ancien volcan très disséqué avec des vallées profondes où se localise la population, les trois petits cônes des îles Manua (Tau, Ofu, Olosega ; 3 000 hab. environ) et l'atoll de Swains (une centaine d'habitants). Les précipitations sont très abondantes (de 4 à 5 m à Tutuila).

La population est de 27 000 habitants. Elle s'accroît rapidement, car la natalité est très forte (42,5 p. 1 000) et la mortalité très basse (6 p. 1 000). Ces Polynésiens cultivent traditionnellement des tubercules (taro, igname) et l'arbre à pain ; les plantations de cocotiers permettent quelques exportations de coprah. Il y a également une petite production de cacao, d'oranges, d'ananas et de bananes. Certains se consacrent à la fabrication de « souvenirs », de vannerie, etc. Le tourisme est en plein essor grâce à la piste de Tafuna, capable d'accueillir les grands avions à réaction, et à la construction d'hôtels de luxe. Les liaisons avec les Hawaii sont très fréquentes, et certains Samoans vont y travailler. D'autres sont employés à la base navale ou dans la conserverie de thon, installée en 1954 et ravitaillée par des bateaux japonais.

A. H. de L.

Samory Touré

Chef malinké (Manyambaladougou v. 1830 - N'Djolé, Gabon, 1900).

Samory (ou Samori), chef militaire malinké, construisit un empire sur le haut Niger de 1861 à 1881, avant de tenir tête à la conquête française dans l'Ouest africain de 1881 à 1898. Présenté par la propagande française comme un oppresseur sanglant, il est considéré par la nouvelle Afrique comme un précurseur de sa libération.

Il naît dans le Konyan (province de Beyla, république de Guinée), aux portes de la forêt productrice de kola. Dans ce pays peuplé par des Malinkés* animistes, sans unité politique, en dehors d'hégémonies militaires éphémères et moulé en petits États locaux appelés *kafous*, on trouve une minorité de commerçants musulmans, les Dyoulas. Le rôle de ceux-ci s'accroît durant les XVIIIe et XIXe s. en raison du développement des relations avec la côte et de la diffusion de produits européens, comme les armes à feu, qui transforment les conditions de la guerre et de la domination politique. Au XIXe s., l'influence du réveil musulman dans le Nord, où il inspire les « guerres saintes » des Peuls, provoque l'agitation des Dyoulas, que la tradition malinké excluait de la vie politique et militaire.

À partir de 1835, divers conquérants se réclamant tous de l'islām s'attaquent dans le Sud à la société animiste des Malinkés, qui se montre peu capable de se défendre. Les plus célèbres sont les Sises (ou Sissés), chez qui le jeune Samory apprendra à faire la guerre. Celui-ci représente cependant une lignée dyoula très enracinée dans le pays. Les Malinkés vont se rallier à lui parce qu'ils le reconnaissent comme l'un des leurs et qu'ils comptent sur son acculturation de Dyoula pour les défendre efficacement contre l'agression des autres musulmans et pour réformer leur société, ce qu'ils sont incapables de faire eux-mêmes. Cette réforme consistera essentiellement dans la construction d'un grand empire militaire faisant régner la paix et l'ordre sur un domaine immense, où le commerce sera désormais protégé efficacement, tandis que l'élément dyoula, sans détruire l'ancienne société, verra rehausser son statut. La diffusion de l'islām sera encouragée sans être, cependant, imposée par la force, en dehors d'une courte période, de 1885 à 1888.

Dans une première période, de 1861 à 1871, Samory, qui vient de rompre avec les Sisés, construit méthodiquement sa puissance dans le Sud grâce à l'aide de ses parents maternels, les Kamaras, chefs traditionnels du Konyan. À cette époque, il réside généralement à Sanankoro, près de laquelle il construira plus tard la forteresse de Kerouane.

En 1871, Samory, avec sa nouvelle armée, marche vers le nord et s'empare de la riche vallée du haut Niger grâce aux dissensions de ses adversaires. Cette construction impériale est couronnée en 1881 par la chute de Kankan, l'annexion du royaume des Sisés et le ralliement de celui d'Odienné (Côte-d'Ivoire).

Tous ses rivaux ayant disparu, en dehors de l'Empire toucouleur de Ségou, qu'il surclasse déjà nettement, Samory commence à réformer la société malinké pour donner de la cohésion au vaste domaine qu'il contrôle. Vers l'ouest, en direction de la Sierra Leone,



Samory Touré. Portrait de Pierre Castagnez. (Ancien Musée des colonies, Paris.)

et vers l'est, face au puissant royaume de Sikasso (Mali), il va continuer à étendre ses frontières jusqu'en 1885.

Cependant, dès 1881, la ligne de son destin est brisée. Les Français, qui amorcent la conquête du Soudan par leur marche sur le haut Niger, ont enjoint à Samory de s'arrêter. Ne tenant pas compte de cette insolente sommation, celui-ci se heurte violemment à eux en 1882 à Kéniéran et en 1883 devant Bamako. Bien que ses gens se soient tirés à leur honneur de ces premières confrontations, Samory a mesuré la puissance redoutable du nouvel adversaire et décidé d'éviter autant que possible le combat. En 1885, l'agression du commandant Combes ne lui laisse pourtant pas le choix, et, dans une riposte foudroyante, Samory paraît mettre en danger les Français. Il traite ensuite avec eux à Kéniéba-Koura en 1886, puis à Bissandougou en 1887, afin d'avoir les mains libres contre les Sénoufos de Sikasso, qui lui ferment la route de l'Est.

Le siège de Sikasso (mai 1887 - août 1888) est cependant un échec, en partie du fait des intrigues de Gallieni*, qui pousse à l'insurrection contre Samory une grande partie de l'Empire, excédé par les réquisitions et l'islamisation forcée. Les Français pensent que Samory va s'effondrer et qu'ils pourront annexer ses États sans combat.

Mais, de la fin de 1888 à celle de 1890, Samory écrase la révolte et reconquiert son empire, amoindri, ravagé et en partie désert. Il renonce désormais à sa politique musulmane et reconstruit l'État autour de la fidélité à sa personne en vue du combat à mort contre les Français, qu'il sait désormais inévitable. Il s'efforce, cependant, de retarder celui-ci autant que possible, afin de moderniser son armée avec des fusils qu'il achète en Sierra Leone.

L'échéance survient en avril 1891 avec l'agression non provoquée d'Archinard. Malgré une résistance héroïque dont l'efficacité surprend et retarde les Français, Samory subit des pertes telles qu'il renonce à la résistance frontale. Comme l'honneur lui interdit de se rendre, il décide de se dérober en recherchant une région écartée où il pourra gagner du temps.

Au début de 1894, il évacue donc son ancien domaine et conquiert rapidement le nord de la Côte-d'Ivoire et une fraction du Ghāna. C'est là qu'il repousse la « colonne de Kong », commandée par Monteil, en avril 1895.

Dans ce nouvel Empire, Samory, campé en terre étrangère, a renoncé à tout projet de réforme et se contente d'exiger la soumission de ses nouveaux sujets.

Le sursis ne peut durer, car, de tous côtés, les puissances européennes se lancent au partage de l'Afrique. Samory essaie, non sans habileté, d'opposer les Français et les Anglais, qui le cernent de tous côtés. Mais le massacre imprévu de la colonne Braulot à Bouna en août 1897 rappelle l'attention sur lui. Traqué par les troupes du Soudan français, Samory sera arrêté à Gélémou (Côte-d'Ivoire) en septembre 1898 et mourra en exil au Gabon en février 1900.

Son œuvre politique a disparu, mais la société malinké reste marquée par son empreinte, et sa lutte courageuse pour rester maître de son destin est une source d'inspiration pour la jeune Afrique.

Y. P.

▶ *Côte-d'Ivoire / Guinée / Mali (république du).*

📖 **Y. Person, *Samori* (Ifan, Dakar, 1968 ; 2 vol.).**

Sánchez Cotán (Juan)

Peintre espagnol (Orgaz 1560 - Grenade 1627).

Peintre et chartreux (mais d'abord peintre, puisqu'il n'entre au couvent qu'après la quarantaine), réputé de son temps, mais avec une audience limitée, oublié pendant trois siècles, Sánchez Cotán connaît aujourd'hui une gloire internationale, mais par la grâce exclusive de quelques natures mortes — alors que l'ensemble de son œuvre est significatif à plus d'un titre.

Castillan de la région tolédane, ses débuts sont mal connus. Cotán passe pour avoir appris la peinture avec Blas de Prado (v. 1545 - apr. 1592), maniériste raphaélesque et peintre de fleurs. Il l'a certainement connu, mais a subi très fortement l'influence des maniéristes italiens (Luca Cambiaso, Pellegrino Tibaldi) et espagnols (Juan Fernández de Navarrete, v. 1526-1579) de l'Escorial, qu'il a pu étudier sur place. Établi à Tolède, il possède une clientèle abondante comme peintre religieux et portraitiste, lorsqu'il décide de quitter le monde. Un document capital, le testament de 1603 par lequel il fait vendre ses biens, n'apporte aucune clarté sur les origines de cette vocation tardive.

Fray Juan professe à la chartreuse de Grenade le 8 septembre 1604. Hors deux années (1610-1612), pendant lesquelles il est envoyé à la chartreuse du Paular, dans la sierra de Guadarrama, c'est à Grenade que se déroulera paisiblement le reste de sa carrière. Il y vivra aimé de tous pour son humilité, son affabilité souriante, toujours prêt à peindre des images de la Vierge entourée de fleurs pour les cellules des religieux.

Mais il est surtout employé comme peintre pour l'église, le réfectoire, le cloître — dont le grand ensemble date de 1615-1617. Une partie de ces œuvres restent en place ; les autres forment une des salles les plus attachantes du musée de Grenade. Tandis que les toiles conservées de l'époque tolédane s'inspirent uniquement du Nouveau Testament, les sujets évangéliques (*Fuite en Égypte, Ecce Homo, Calvaire*, etc.) alternent à Grenade avec une chronique de la Chartreuse : grands tableaux relatant les épisodes de la fondation par saint Bruno et le martyre des chartreux de Londres sous Henri VIII ; petits paysages de montagnes boisées évoquant les solitaires des premiers temps de l'ordre ; bustes de saints chartreux, souvent accompagnés des instruments de leur martyre — droits et souriants, avec la tête fendue d'une hache ou la poitrine percée d'une flèche.

Si Cotán relève du « maniérisme réformé » de l'Escorial, la sensibilité qui s'exprime dans ses œuvres est celle d'un primitif, au dessin souvent anguleux, « gothique ». La raideur quasi militaire des files de chartreux se présentant à saint Hugues, comparaissant devant le juge ou agenouillés devant la Vierge du Rosaire est plutôt d'un peintre du XVe s., alors que des tableaux comme la charmante *Vierge veillant l'Enfant endormi* (musée de Grenade) révèlent une entente parfaite du clair-obscur et des éclairages artificiels.

Mais il y a en outre chez Cotán un amour candide des choses qui transparaît constamment dans les détails de ses toiles et les préserve de toute sécheresse : c'est le trait qu'ont le plus célébré les contemporains, tel le peintre et théoricien Francisco Pacheco (1564-1654). Cotán continua sans doute à peindre des natures mortes, comme il l'avait fait avant sa profession, mais en se contentant des modèles que lui offrait l'ascétisme chartreux : carottes, cardons, citrons se présentent bien séparés, dans un encadrement rigide de fenêtre, tantôt horizontalement (musée de Grenade), tantôt accrochés en partie au mur, dessinant une courbe savamment balancée (musée de San Diego, États-Unis). L'intensité du clair-obscur, la vigueur des volumes leur valent une solennité, une austère magnificence qui demeurent inégalées.

Cotán, du fond de son couvent, semble avoir exercé une influence considérable sur le développement du *bodegón* (nature morte) espagnol, notamment avec Juan Van der Hamen (1596-1631) à Madrid. Mais, en outre, ses chartreux inspireront ceux de Vicente Carducho (1576-1638), peintre italien d'origine qui exécute à partir de 1626 le grand cycle de la chartreuse du Paular, et peut-être ceux de Zurbarán*, pour Séville et Jerez de la Frontera : Cotán apparaît comme une « première version » de ce grand maître — plus pâle, mais authentique et souvent pleine de charme.

P. G.

📖 E. Orozco Diaz, *Las Virgenes de Sanchez Cotán* (Grenade, 1954). / D. Angulo et A. Perez Sanchez, *Pintura toledana primera meta del siglo* XVII (Madrid, 1973).

Sand (George)

Femme de lettres française (Paris 1804 - Nohant, Indre, 1876).

Enfant d'une théâtreuse et du fougueux officier d'Empire Maurice Dupin, élevée par son aristocratique aïeule de Nohant (Mme Dupin de Francueil) dans le Berry, Aurore Dupin (dite George Sand) présente à travers une œuvre aussi abondante que variée un visage aux facettes multiples. Née avec le *René* de Chateaubriand, elle meurt alors que Zola publie la saga des Rougon-Macquart, et sa carrière, que rend célèbre dans ses débuts le romantisme exacerbé d'*Indiana* et *Valentine* (1832) à *Mauprat* (1837) avec pour sommet *Lélia* (1833), se termine dans la tentation d'un réalisme (*Cadio*, 1868 ; *Césarine Dietrich*, 1871) qui touche même au naturalisme dans *Francia* (1872).

D'un point à l'autre, G. Sand écrit un ou deux romans par an, sans compter ouvrages biographiques (*Histoire de ma vie*, 1854-55), articles (*Rêveries et souvenirs*, 1871-72), lettres (*Lettres d'un voyageur*, 1834-1837) ou nouvelles (*Lavinia*, 1833). Il faut y ajouter encore vingt-quatre pièces jouées à Paris ou au théâtre qu'elle crée à Nohant (1851) et tombées dans l'oubli — mais dont certaines, *Claudie, le Mariage de Victorine* (1851), *l'Autre* (1870), et des pièces tirées de ses romans (*le Marquis de Villemer*, 1864) connurent le succès —, des essais (*Ce que dit le ruisseau*, 1863) et des contes (*le Géant Yaous*, 1872). De l'adolescente tentée par le voile au couvent huppé des Augustines anglaises (1817-1820) à la grand-mère anticléricale de *la Daniella* (1857) ou de *Mademoiselle de la Quintinie* (1863), que de personnages qui apparaissent et s'évaporent. Aurore, cavalière en habits d'homme dans la campagne berrichonne, surgit dans *la Confession d'une jeune fille* (1865), et les féministes *Lettres à Marcie* (1837) rappellent la jeune et insatisfaite épouse de Casimir Dudevant (1822), dont celle-ci se sépare en 1836. L'amoureuse aux multiples liaisons collabore avec Jules Sandeau (*Rose et Blanche*, 1831) avant de devenir « George Sand » avec *Indiana* (1832) et de fréquenter Musset (*Elle et Lui*, 1859), Michel de Bourges, l'avocat républicain (*Simon*, 1836), ou Chopin (*Lucrezia Floriani*, 1847). De la femme de lettres aux relations innombrables, il reste une correspondance énorme, réunie par G. Lubin (t. IX paru en 1973), et de nombreux ouvrages portant la marque de ses amitiés : outre Sainte-Beuve, Delacroix, Liszt, La Mennais et Pierre Leroux, dont les idéals humanitaires et socialistes lui inspirent d'étranges romans mystiques (*Spiridion*, 1840 ; *les Sept Cordes de la lyre*, 1840) ou exaltant le peuple (*le Compagnon du tour de France*, 1840). À la cantatrice Pauline Viardot, on doit le personnage attachant de *Consuelo* (1842-43, suivi de la *Comtesse de Rudolstadt*, 1843-44). De la fréquentation de Dumas fils naissent sans doute les romans historiques (*les Beaux Messieurs de Bois-Doré*, 1858, *l'Homme de neige*, 1859), et l'on devine l'influence de Flaubert dans le *Dernier Amour* (1867). Faut-il ne voir en elle que ce qu'en dit Musset, qui la montra écrivain facile, « choisissant toujours les sujets les plus dramatiques [...], ayant toujours soin en passant d'attaquer le gouvernement et de prêcher l'émancipation des merlettes [...], le type de la merlette lettrée » (*Histoire d'un merle blanc*, 1842) ? Ou bien la « femme singulièrement commune d'apparence et de manières » dont s'étonne Dickens ? L'image ne demeure qu'extérieure. Elle oublie l'âme, « le cri d'agonie et de révolte, la foi en la nature et la beauté, l'aspiration vers une société purifiée et régénérée ». Cet aspect de l'écrivain si judicieusement souligné par M. Arnold place toujours G. Sand du côté des faibles, des opprimés, du peuple, de la paix surtout et de la mesure : 1848 et ses *Lettres (... à la classe moyenne ; ... aux riches ; ... au peuple)* ; 1870-71 et son *Journal d'un voyageur pendant la guerre*. G. Sand, auteur d'une œuvre touffue traitant dans un art souvent relâché des problèmes aujourd'hui caducs, conserve pourtant encore un caractère attachant. Surtout dans ses romans dits « champêtres », sublimant le Berry, les classiques du genre, *le Meunier d'Angibault* (1845), *le Péché de M. Antoine* (1847), *la Mare au Diable* (1846), *François le Champi* (1847-48), *la Petite Fadette* (1849), *les Maîtres sonneurs* (1853). Ici, ses idées sociales, humanitaires, trouvent leur meilleure expression, efficace, artistique, et l'écrivain se situe au rang des grands, faisant, comme elle l'exprime dans la préface de *la Mare au Diable*, de l'art « une mission de sentiment et d'amour », non « une étude de la réalité positive », mais « une recherche de la vérité idéale ».

D. S.-F.

📖 M. L. Pailleron, *George Sand* (Grasset, 1938-1943 ; 2 vol.). / J. Galzy, *George Sand* (Julliard, 1950). / A. Maurois, *Lélia ou la Vie de George Sand* (Hachette, 1952). / E. Dolléans, *George Sand* (Éd. ouvrières, 1953). / A. Poli, *l'Italie dans la vie et l'œuvre de George Sand* (A. Colin, 1960). / *Hommages à George Sand* (P. U. F., 1969). / H. Guillemin, *la Liaison Musset-Sand* (Gallimard, 1972). / A. Poli, *George Sand et les années terribles* (Nizet, 1975).

San Francisco

V. des États-Unis, en Californie*.

Site et situation

San Francisco occupe le nord (d'une péninsule comprise entre l'océan Pacifique, la baie de San Francisco et un goulet faisant communiquer celle-ci avec celui-là. Ce détroit (Golden Gate) représente la seule percée à travers les chaînes côtières pacifiques au sud de l'embouchure du fleuve Columbia. La vaste rade que constitue la baie de San Francisco assure en outre un accès facile à la Vallée centrale de Californie. En effet, les dépressions séparant les divers éléments des chaînes côtières ont donné naissance par submersion (remontée postglaciaire du niveau marin) à trois baies : celles de San Francisco, de San Pablo et de Suisun, cette dernière recevant le fleuve Sacramento, qui draine le nord de la Vallée centrale. Ces baies communiquent entre elles ou avec la mer par des détroits profonds : 126 m dans la Golden Gate, 37 m dans le détroit de San Pablo, 71 m dans celui de Raccoon. Cet avantage considérable pour la navigation a favorisé l'aménagement d'installations portuaires et industrielles sur les rives des baies et des détroits. Grâce à des dragages sur les cours d'eau en amont des baies, certains cargos atteignent même Stockton, sur le San Joaquin, tandis que des barges remontent jusqu'à Sacramento, sur le fleuve du même nom.

À côté de ces avantages, le site de San Francisco présente des inconvé-

nients. La ville est située sur le trajet de la faille de San Andreas, encore active et responsable de tremblements de terre, dont le plus grave fut celui de 1906, qui détruisit complètement la ville. D'autre part, le brouillard, qui se forme en été lorsque l'air pacifique balaie les eaux froides du courant de Californie, gêne les approches du port et masque le goulet (le pont de la Golden Gate est parfois noyé dans ce brouillard), avant de se dissiper sur les eaux tièdes de la baie. En outre, le relief de la péninsule occupée par la ville est accidenté de ravins et de collines dont le plan régulier n'a guère tenu compte, ce qui contribue au charme de la ville, sinon à la facilité de la circulation.

P. B.

L'histoire de la ville

San Francisco doit son essor à la découverte de l'or. Les Espagnols avaient pénétré dans la baie en 1769 ; puis ils y avaient installé une mission, dédiée à saint François d'Assise, et un *presidio* (fort militaire). En 1834, un *pueblo* (village) s'était établi sur la rive nord de la baie et avait pris le nom de *Yerba Buena* (« la Bonne Herbe »). La Californie, alors mexicaine, était une zone de pâturages dans laquelle l'habitat était très clairsemé ; la vie urbaine était réduite à peu de chose. En 1846, les Américains s'emparèrent de la province ; Yerba Buena devint *San Francisco*. C'était une bourgade de 800 habitants, dont l'unique avantage était d'offrir, entre San Diego au sud et Portland au nord, le seul site favorable au développement d'un port.

En 1849 parvient la nouvelle qu'à quelques kilomètres à l'est on a découvert de l'or. La ruée commence. La petite ville perd la plus grande partie de ses citoyens, qui se transforment en prospecteurs. Et, à mesure que la rumeur se répand dans l'Union et dans le monde, San Francisco devient le centre de rassemblement des mineurs. On compte plus de bateaux dans le port que de maisons dans la ville et encore plus de *saloons* que de maisons et de bateaux. En 1850, la population s'élève brutalement à 35 000 habitants. On construit en toute hâte 16 hôtels, 20 établissements de bain, 10 écoles publiques, 18 églises, 3 hôpitaux et 5 théâtres. L'essor démographique se poursuit : 60 000 habitants en 1860, 150 000 en 1870. Car, si les mines d'or de Californie s'épuisent, celles du Nevada et les mines d'argent prennent le relais. Pour répondre à ces besoins nouveaux, San Francisco s'étend, éclaire ses rues, creuse des égouts, ouvre des ateliers et des manufactures qui fabriquent les outils et l'équipement indispensables aux mineurs. Des banques apparaissent, qui servent d'intermédiaires avec les centres économiques de l'Est et investissent à leur tour dans l'industrie d'extraction. Tout naturellement, le secteur tertiaire suit. Il faut nourrir, vêtir ; livres et journaux sont publiés ; le whisky, distillé localement, est vendu dans les innombrables hôtels et saloons ; les moyens de transport se développent, et les agences immobilières prolifèrent.

La ville prend un caractère cosmopolite. Aux Américains venus de la côte atlantique par le cap Horn, par l'isthme de Panamá ou par les Grandes Plaines s'ajoutent les riverains du Pacifique, y compris d'abord les Chinois, puis les Japonais et les immigrants européens attirés par le métal précieux. De temps en temps, la cohabitation dégénère en bagarres et en émeutes ; des éléments troubles contribuent à l'augmentation de la criminalité. En 1851, puis en 1856, des comités de vigilance se forment spontanément pour rétablir l'ordre et la loi par des moyens plus ou moins illégaux.

À la ville-champignon, née de l'extraction minière, succède, à la fin du XIXe s., un centre urbain dont la prospérité, plus solide, repose sur le développement agricole de l'arrière-pays. Dans la vallée du San Joaquin comme dans celle du Sacramento, les produits agricoles sont abondants et variés. Les ressources naturelles, dont les forêts, apportent une richesse supplémentaire. Les débouchés vers l'extérieur passent par San Francisco, non seulement par le port qui entretient maintenant des relations régulières avec les îles du Pacifique et l'Extrême-Orient, mais aussi par le chemin de fer transcontinental, achevé en 1869 et qui met en liaison directe la côte pacifique et la côte atlantique. Le développement commercial et bancaire prend dès lors une ampleur nouvelle. En 1900, San Francisco, qui occupe toujours la première place parmi les villes de Californie, compte 350 000 habitants. Prospère, la cité connaît la corruption politique d'une « machine » plus soucieuse de ses intérêts que de ceux des citadins, mais le gouvernement municipal finit par être assaini. Le 18 avril 1906, un tremblement de terre de soixante-quinze secondes déclenche un terrible incendie. La plus grande partie de la ville est détruite par les flammes. Trois ans plus tard, la reconstruction est achevée. San Francisco peut reprendre son essor malgré la rivalité de Los Angeles, qui ne tarde pas à lui ravir le titre de premier centre urbain de Californie.

La Seconde Guerre mondiale donne une valeur plus grande encore à cette ville, construite sur sept collines. Et ce n'est pas un hasard si, en 1945, la Charte des Nations unies est adoptée à San Francisco.

A. K.

Le développement urbain

L'extension de la ville dans la péninsule fut entravée par le manque de place et par le relief ; dans certaines rues en pente très raide, on a dû installer des funiculaires *(cable cars)*, qui, bien que supprimés progressivement, sont encore une des curiosités de la ville. Ne disposant pas de l'espace nécessaire, malgré d'importants remblaiements, les activités portuaires émigrèrent en partie vers la rive est de la baie. Débordant des limites de la cité, la zone urbanisée s'est d'abord et principalement étendue, elle aussi, de ce côté, de même que les terminus ferroviaires, les gares de triage, les usines encombrantes, les installations navales et militaires. Le principal noyau urbain et industriel de la rive est est celui d'Oakland ; avec ses voisins, Berkeley et Richmond au nord, Alameda, San Leandro et Hayward au sud, il forme un ruban urbanisé de près de 45 km de longueur le long de la rive est de la baie, occupant tout le domaine disponible entre celle-ci et les monts de San Leandro. Pour satisfaire la « consommation d'espace » de ce côté, on a dû procéder à des remblaiements dans la baie. La saturation de cette zone se traduit par la stagnation des centres les plus anciens ; Oakland a même perdu 6 p. 100 de sa population de 1950 à 1970.

L'expansion urbaine s'est faite aussi selon un axe N.-O. - S.-E. sur la rive ouest de la baie. Daly City, South San Francisco, San Mateo, Redwood City, Palo Alto, Santa Clara forment une chaîne — longue de 80 km — de villes plus ou moins coalescentes entre San Francisco et San Jose. Les magnifiques vergers de la vallée de Santa Clara, que l'on pouvait encore admirer peu après la dernière guerre, ont fait place à la conurbation de San Jose-Santa Clara-Sunnyvale, qui rassemble 630 000 citadins. Ainsi, à l'exception du secteur compris entre San Jose et Hayward, où l'espace bâti est diffus ou discontinu, le pourtour de la baie de San Francisco est urbanisé sur près de 170 km, de la Golden Gate à Richmond. Au nord de la Golden Gate et de la baie de San Pablo, la transformation du paysage en banlieue résidentielle ou industrielle est beaucoup moins avancée malgré la proximité de San Francisco, la construction de ponts sur les détroits et la présence d'autoroutes.

Population et fonctions

Les deux aires métropolitaines de San Francisco-Oakland et de San Jose comptent respectivement 3 110 000 et 1 065 000 habitants, et l'ensemble urbain de « la baie » 4 900 000. La ville proprement dite de San Francisco rassemble 716 000 habitants (après avoir atteint un maximum de 775 000 en 1950), celle d'Oakland 361 000 et celle de San Jose 417 000 (de 29 000 en 1910, elle est passée à 95 300 en 1950 et à 204 200 en 1960). Berkeley, Sunnyvale, Hayward, Santa Clara, Richmond et San Mateo comptent de 80 000 à 120 000 habitants.

San Francisco a toujours été une cité cosmopolite ; on dénombre 900 000 étrangers dans l'aire métropolitaine, dont 400 000 dans la ville proprement dite. Les Américains eux-mêmes sont de souches très diverses : outre les Blancs d'origine européenne, il y a des Noirs (500 000, dont les trois quarts dans la « ville centrale »), des Chinois (30 000, notamment dans le Chinatown) et des Hispano-Américains, d'ascendance mexicaine souvent récente (12 p. 100 de la population métropolitaine).

Pour assurer les transports dans une métropole aussi peuplée, aussi étendue et coupée de baies et de détroits, on a construit des ponts (comme le célèbre pont suspendu de la Golden Gate, dont la travée centrale a 1 280 m de portée) et des autoroutes (notamment vers Sacramento, la capitale de l'État, et vers la côte de la baie de Monterey, banlieue de villégiature des Sanfranciscains) ainsi que le Bay Area Rapid Transit System (ou BART), qui comprend 120 km de lignes destinées à des rames de métro très rapides (jusqu'à 130 km/h).

Les fonctions de l'aire métropolitaine de San Francisco appartiennent surtout au secteur tertiaire, car 15 p. 100 seulement de la main-d'œuvre est occupée dans l'industrie. Quoique la pêche ne joue plus qu'un rôle mineur et que les chantiers navals n'aient pas retrouvé leur prospérité du temps de guerre, les activités liées à la mer tiennent une place importante ; on

estime qu'un tiers de la population de l'aire métropolitaine vivrait des fonctions maritimes de l'agglomération.

Avec 40 Mt de marchandises chargées ou déchargées, le groupe des ports de la baie (San Francisco, Oakland, Alameda, Richmond, le détroit de Carquinez, Antioch, Pittsburg) se place au sixième ou au septième rang aux États-Unis, au deuxième sur la côte pacifique, après Los Angeles-Long Beach. Les deux tiers du tonnage transporté correspondent au commerce avec d'autres ports américains du Pacifique (Hawaii principalement) comme de la côte de l'Atlantique et du golfe du Mexique ; l'autre tiers représente le commerce avec l'étranger. Une centaine de compagnies de navigation américaines et étrangères ayant leur siège ou des bureaux à San Francisco exercent ce commerce avec la plupart des pays du monde, spécialement ceux du Pacifique. San Francisco expédie ou exporte des denrées alimentaires (céréales, fruits, légumes, produits laitiers), du coton brut, des produits métallurgiques, des machines électriques, des moteurs, des autos, des produits chimiques et reçoit du pétrole, des denrées alimentaires tropicales, des oléagineux, des produits textiles finis, du papier, du bois.

Une source d'emplois importante est fournie par la marine, l'aéronavale et la garde côtière, dont les installations tiennent une grande place sur les rivages des baies de San Francisco et de San Pablo.

L'agglomération sanfranciscaine est aussi un des principaux foyers industriels des États-Unis : elle se place au onzième rang pour les emplois (200 000) et pour la valeur ajoutée (3 640 millions de dollars). Les branches les plus importantes sont celles de la construction mécanique, électrique, automobile et navale, des articles métallurgiques semi-finis, du raffinage du pétrole (Richmond), des produits chimiques, de la confection (San Francisco même), du bois (ameublement et construction).

Le charme des rues, le pittoresque de certains quartiers (Chinatown) et la beauté du site (panorama des Twin Peaks sur la baie ou du pont de la Golden Gate sur la ville) font de San Francisco un lieu de tourisme très fréquenté. La ville est aussi un des principaux foyers d'art, de culture et de science aux États-Unis ; certaines de ses universités (University of California à San Francisco et à Berkeley, Stanford University) sont réputées.

P. B.

▸ *Californie.*

📖 R. K. Arnold et coll., *The Californian Economy, 1947-1980* (Stanford, 1960). / O. Lewis, *San Francisco* (Berkeley, 1966). / W. Bean, *California. An Interpretative History* (New York, 1968).

sang

Variété de tissu conjonctif dont les éléments cellulaires, ou *globules*, sont séparés par une substance interstitielle liquide, ou *plasma*.

Le sang circule dans un système tubulaire continu (appareil circulatoire fermé des Vertébrés et de quelques Invertébrés) ou discontinu (appareil circulatoire ouvert de la plupart des Invertébrés). Il assure le transport des gaz respiratoires (O_2 et CO_2), des substances énergétiques, des déchets du métabolisme et des hormones.

Son volume est variable selon les groupes. Il représente de 5 à 6 p. 100 du poids du corps chez les Insectes (de 20 à 40 p. 100 chez les Chenilles), de 4 à 10 p. 100 chez les Vertébrés supérieurs (7 p. 100 chez l'Homme), seulement de 0,5 à 3 p. 100 chez les Poissons.

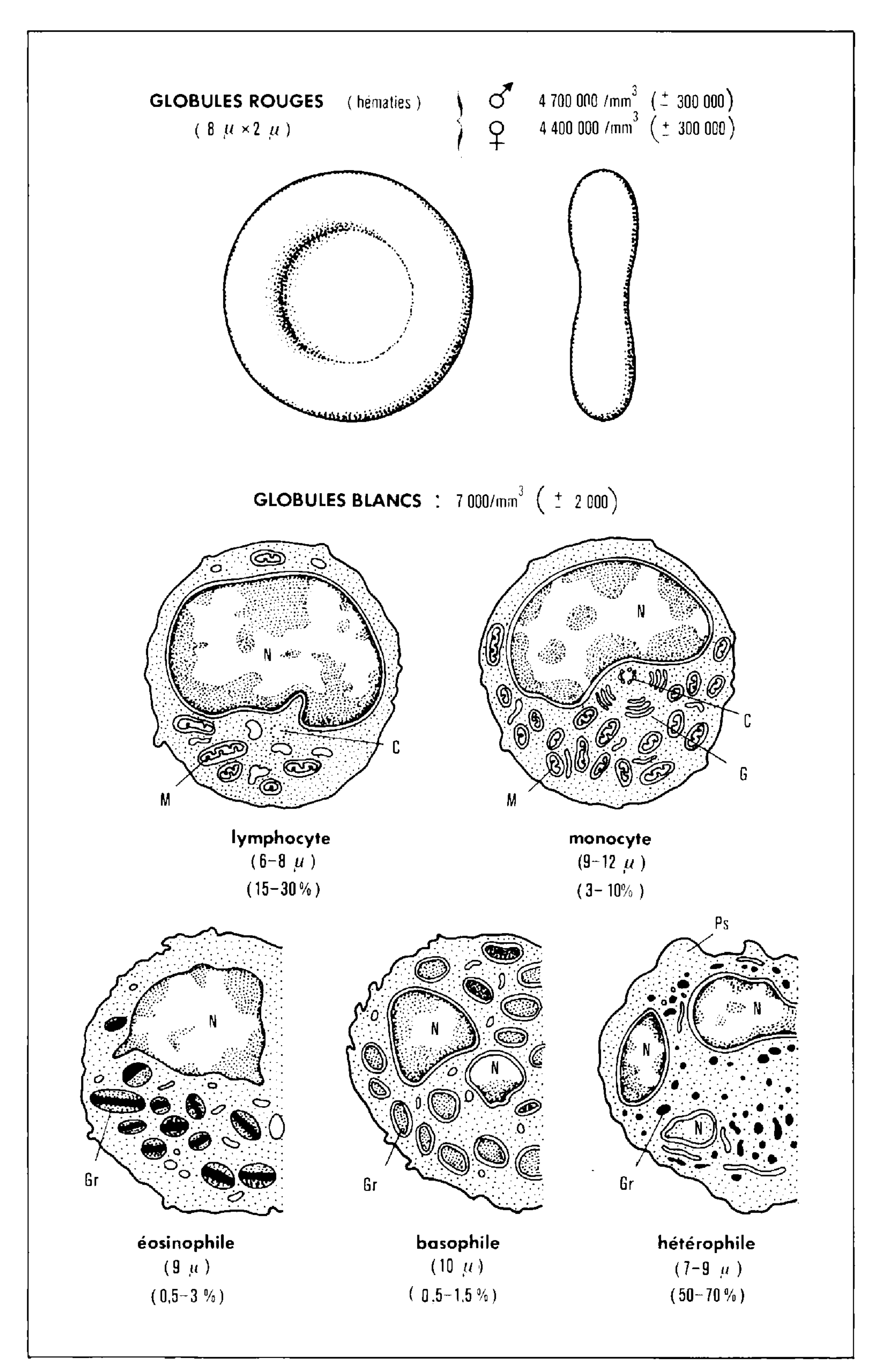
Le plasma

C'est un liquide incolore ou jaunâtre chez les Vertébrés et la plupart des Invertébrés, coloré en vert, en bleu ou en rouge par différents pigments respiratoires chez quelques Invertébrés. Il est constitué essentiellement par de l'eau (de 90 à 95 p. 100) contenant en solution ou en suspension des sels minéraux et des substances organiques (glucose, lipides, acides aminés, protéines). La composition du plasma est maintenue constante dans une espèce donnée (homéostasie) par toute une série de phénomènes régulateurs (v. régulation) mettant en jeu des glandes endocrines métaboliques (foie) et hormonogènes (hypophyse, surrénales, parathyroïdes...) ainsi que des glandes exocrines (organes excréteurs).

Les globules

*Les globules blancs, ou leucocytes**

Présents dans le sang de tous les animaux, les globules blancs sont de véritables cellules conjonctives qui n'empruntent l'appareil circulatoire que pour se rendre vers les tissus conjonctifs, lieu de leur activité physiologique. Leur nombre dans le sang circulant n'est donc pas constant et dépend de différents facteurs (digestion, agressions...) capables de les mobiliser. Il



Globules sanguins de l'homme adulte.
C = centriole,
G = appareil de Golgi,
Gr = granulation spécifique,
M = mitochondries, N = noyau,
Ps = pseudopodes.

est de l'ordre de 5 000 à 9 000/mm³ chez l'Homme.

Les *agranulocytes* ont un cytoplasme hyalin sans granulations. Chez les Vertébrés supérieurs, tout au moins, ils se subdivisent en *lymphocytes* (6-8 μ chez l'Homme) et en *monocytes* (9-12 μ, chez l'Homme).

Les *granulocytes* ont un cytoplasme renfermant de nombreuses granulations spécifiques. Des pseudopodes modifient sans cesse leur forme et permettent leurs déplacements par mouvements amœboïdes sur les parois vasculaires et dans les espaces conjonctifs. Chez les Vertébrés, leur noyau est lobé et polymorphe, avec plusieurs constrictions, non observées par les premiers histologistes, qui ont ainsi donné aux granulocytes le nom de *polynucléaires*. D'après la morphologie et la colorabilité de leurs granulation, ceux-ci se subdivisent en *acidophiles* (ou éosinophiles), en *basophiles* et en *hétérophiles* (ou neutrophiles chez l'Homme). Leurs proportions varient d'une espèce à l'autre, mais les hétérophiles sont toujours les plus nombreux (96 p. 100 des granulocytes chez l'Homme).

Le rôle des leucocytes du sang est peu connu. Par contre, les leucocytes extravasculaires sont extrêmement actifs. Les uns, comme les granulocytes hétérophiles, jouent un rôle essentiel dans la capture et la digestion des Bactéries et autres agents infectieux. D'autres évoluent en un type cellulaire spécialisé ; ainsi, les monocytes se transforment en macrophages tissulaires à activité phagocytaire importante, les lymphocytes se transforment en plasmocytes qui participent aux réactions immunitaires en produisant les anticorps.

*Les globules rouges, ou érythrocytes ou hématies**

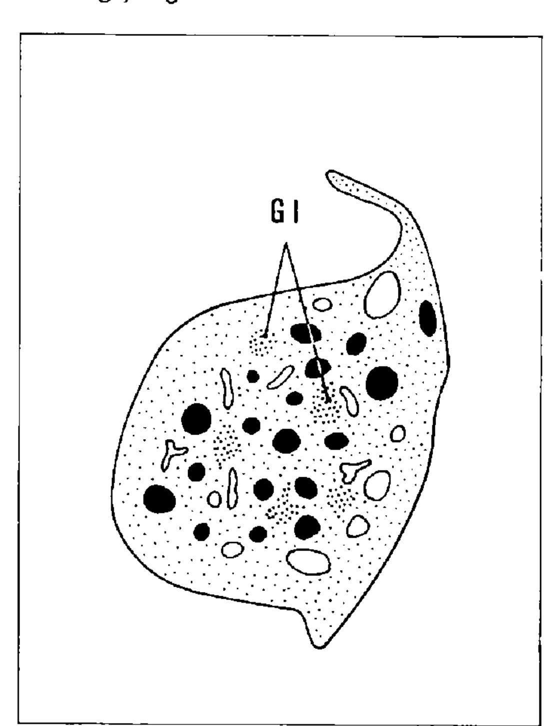
Ils sont caractéristiques des Vertébrés. Ils doivent leur coloration à la présence d'un pigment respiratoire cytoplasmique, l'hémoglobine. Ce sont des cellules incapables de mouvements propres, mais extrêmement molles et flexibles, dont la forme d'équilibre est celle de disques aplatis ovalaires (circulaires chez les Cyclostomes et les Mammifères). Au cours de leur différenciation à partir de cellules souches, elles perdent la plupart de leurs organites. Le noyau est conservé chez tous les non-mammaliens. Il est perdu chez les Mammifères (hématies).

Le nombre et la taille des globules rouges varient beaucoup d'une espèce à l'autre et d'une classe de Vertébrés à l'autre. Les plus nombreux et les plus petits se rencontrent chez les Mammifères (Homme : 5 000 000/mm³, diamètre de 7 à 8 μ.) ; ils sont beaucoup moins nombreux et beaucoup plus grands chez les hétérothermes, surtout chez les Amphibiens (Grenouille : 600 000/mm³, surface 22 × 16 μ).

Les thrombocytes

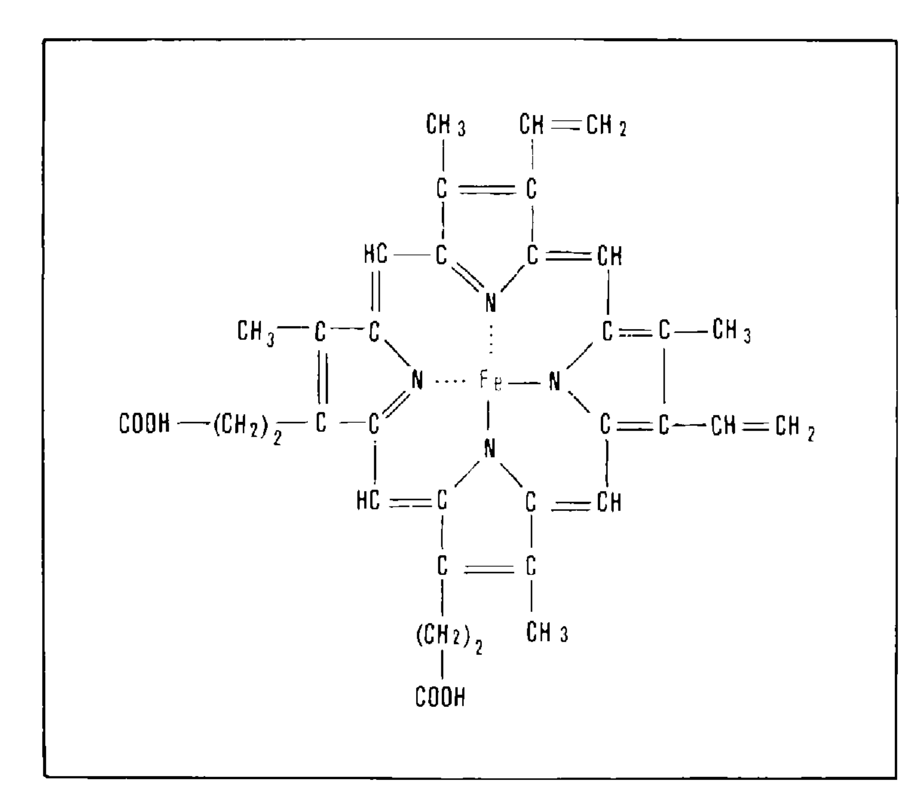
Ils sont associés au processus de coagulation du sang chez les Vertébrés et probablement impliqués dans la formation de la thrombine (d'où leur nom). Chez les Mammifères, ils se présentent comme des disques biconvexes anucléés, communément appelés *plaquettes* ou *globulins*. Chez l'Homme, leur taille est de l'ordre de 3 μ et leur nombre oscille autour de 250 000 par millimètre cube.

Thrombocytes (3 μ, 250 000/mm³ [± 100 000]). Gl = glycogène.



Les tissus formateurs de globules sanguins

Les premiers globules sanguins apparaissent chez l'embryon en même temps que les premiers vaisseaux dans des îlots mésenchymateux (angioblastème), situés au voisinage du vitellus. L'angioblastème disparaît après une courte période d'activité (un mois chez le fœtus humain), et de nombreux foyers de formation des globules sanguins apparaissent dans des organes variés (foie, thymus, rein, moelle osseuse) infiltrés d'un tissu particulier, le tissu hématopoïétique, dans les mailles duquel des cellules souches se différencient en globules. Cette activité hématopoïétique se maintient chez l'adulte dans le foie (Téléostéens, Urodèles, Tortues), le thymus (Oiseaux, Mammifères), le rein (Anamniotes) et la moelle osseuse (Tétrapodes). Le tissu hématopoïétique se concentre en outre dans des organes exclusivement hématopoïétiques, comme la rate et les ganglions lymphatiques.



Hème de l'hémoglobine fait d'un noyau tétrapyrrolique uni à un atome de fer ferreux.

Fonction respiratoire du sang

Transport de l'oxygène

L'appareil circulatoire assure, par le sang qu'il contient, le transport de l'oxygène des surfaces respiratoires aux tissus. Hormis le cas de quelques Invertébrés sédentaires ou fixés à métabolisme peu élevé (Mollusques Amphineures, Brachiopodes, Échinodermes), où l'oxygène est transporté par simple dissolution, ce procédé, dans la très grande majorité des cas, est très insuffisant, et la plus grande partie de l'oxygène est distribuée par l'intermédiaire d'un pigment spécialisé auquel il se fixe réversiblement.

Tous les pigments transporteurs d'oxygène, ou pigments respiratoires, sont des chromoprotéines contenant un atome métallique (fer ou plus rarement cuivre).

• *Les pigments respiratoires porphyriniques.* Ils sont formés d'une ferro-porphyrine, ou *hème*, au centre de laquelle se trouve un atome de fer ferreux couplé à quatre chaînes polypeptidiques de type *globine*.

Les *hémoglobines* sont très largement distribuées dans le règne animal. Elles existent soit dissoutes dans le plasma (diverses Annélides, quelques Crustacés inférieurs, quelques larves d'Insectes), soit dissoutes dans le hyaloplasme de cellules sanguines (globules rouges de tous les Vertébrés). Les différentes hémoglobines ont toutes le même hème, mais leurs globines diffèrent par leur taille et leur composition en acides aminés.

La fonction des hémoglobines comme transporteurs d'oxygène est liée à la combinaison lâche et réversible que l'atome de fer ferreux peut réaliser avec une molécule d'oxygène et qui transforme les hémoglobines en oxyhémoglobines selon la réaction $Hb + O2 \rightleftarrows HbO_2$.

Les *chlorocruorines* sont chimiquement très voisines des hémoglobines. De couleur verte, elles sont dissoutes dans le plasma d'au moins quatre familles d'Annélides Polychètes, particulièrement les Sabellidés et les Serpulidés.

• *Les pigments respiratoires non porphyriniques.* En dépit de la première partie de leur nom, ils ne contiennent aucun hème comme groupement prosthétique. L'atome métallique (fer ou cuivre) est probablement fixé directement à une chaîne polypeptidique.

Les *hémocyanines* sont dissoutes dans l'hémolymphe des Crustacés Décapodes et Stomatopodes, de nombreux Arachnides, des Mollusques Céphalopodes et de la plupart des Gastropodes. Elles contiennent du cuivre à l'état cuivreux dans la forme non oxygénée, incolore, à l'état cuivrique dans la forme oxygénée, de couleur bleue.

L'*hémérythrine* a une distribution zoologique étrangement sporadique, puisqu'on ne la connaît que dans un tout petit nombre d'animaux sans aucun lien phyllogénique : les Sipunculidés, le genre *Priapulus*, de position systématique problématique, le genre *Lingula* (Brachiopodes) et l'Annélide Polychète *Magelone*. Elle contient du fer.

Transport du gaz carbonique

• *Sous forme dissoute.* Bien que relativement faible, le volume de CO_2 dissous dans le sang est très supérieur à celui de l'oxygène (2 ml/l), et la différence entre le sang veineux (31 ml/l) et le sang artériel (27 ml/l

chez l'Homme) joue un rôle non négligeable dans le transport de ce gaz.

• *Sous forme combinée à l'hémoglobine : la carbamino-hémoglobine.* Le CO_2 peut se fixer réversiblement à l'hémoglobine au niveau de certains radicaux aminés de la globine selon la réaction

$$Hb—NH_2 + CO_2 \rightleftarrows Hb—NH—COOH.$$

• *Sous forme d'ion bicarbonate.* Une troisième fraction de CO_2, qui diffuse dans le sang, s'hydrate grâce à l'anhydrase carbonique des globules ($CO_2 + H_2O \rightarrow CO_3H_2$), et l'acide carbonique ainsi formé se dissocie aussitôt en ions bicarbonates CO_3H^- et H^+. Les ions H^+ sont fixés en partie par l'hémoglobine. Les ions CO_3H^- diffusent des globules dans le plasma.

A. B.

Les examens de sang chez l'Homme

Les nombreux éléments constituants du sang donnent un reflet permanent de la plupart des fonctions de l'organisme. À l'état normal, ils se trouvent en des proportions constantes, compte tenu de variations individuelles ou physiologiques, qui, selon les cas considérés, peuvent atteindre de 5 à 25 p. 100. Les examens de laboratoire qui aboutissent à la mesure de tous les paramètres du sang permettent donc, dans pratiquement tous les cas pathologiques, d'apporter des éléments au diagnostic, et c'est pourquoi ces examens ont pris une si grande importance en médecine.

On examine d'une part le comportement du sang dès son issue hors des vaisseaux et d'autre part les différents éléments après séparation du plasma et des globules.

La prise de sang

Le sang est recueilli le plus souvent dans une veine du pli du coude (sang veineux) ; pour certains examens, il est recueilli par piqûre de la pulpe du doigt (sang capillaire) ; enfin, pour la mesure de l'hématose (oxygénation du sang), il est nécessaire de prélever le sang dans une artère.

La séparation du plasma et des globules

Les deux constituants du sang, le plasma et les globules (ou éléments figurés), sont intimement mélangés à l'état naturel ; après la prise de sang, leur séparation rapide nécessite une centrifugation. Au cours de celle-ci, les globules, plus denses, migrent au fond du tube. Si, après la prise de sang, ils ne sont pas séparés immédiatement du plasma, il se produit le phénomène de la coagulation*, qui aboutit à un autre fractionnement du sang. Le *caillot* qui se forme contient tous les globules et le fibrinogène du plasma, transformé en fibrine (qui donne sa structure réticulaire au caillot), alors que le liquide qui surnage est le *sérum*, dont la composition est analogue à celle du plasma (à l'exception du fibrinogène, qui a disparu).

L'étude des caractéristiques de la coagulation et de l'action des différents facteurs qui entrent en jeu fournit un ensemble de données indispensables avant les interventions chirurgicales et dans toutes les maladies où ces facteurs sont perturbés (v. coagulation).

Mais, dans la plupart des cas, afin de faciliter le transport du prélèvement et de rendre la centrifugation moins urgente, le sang est rendu incoagulable dès son issue hors des vaisseaux par adjonction d'un anticoagulant. On peut alors effectuer avec le soin nécessaire les divers examens demandés.

• *L'hématocrite.* Le sang étant centrifugé (immédiatement ou après adjonction d'anticoagulant), on constate que, dans un sang normal, les éléments figurés représentent 45 p. 100 du volume total : ce pourcentage est l'hématocrite. La mesure de l'hématocrite, qui ne demande que quelques minutes (le temps de la centrifugation), donne des renseignements sur les pertes globulaires dans les urgences (notamment les hémorragies) et au cours des interventions chirurgicales.

• *La vitesse de sédimentation.* Si, au lieu de centrifuger le sang rendu incoagulable, on laisse déposer lentement les globules dans un tube de verre sous le seul effet de la pesanteur, ceux-ci descendent dans le tube avec une certaine vitesse, dite *vitesse de sédimentation.* Le mécanisme du phénomène de sédimentation n'est connu qu'en partie. On peut y distinguer trois phases. Dans la première, quelques hématies descendent sous l'effet de la gravité ; parallèlement, il se forme une agrégation de ces hématies. Dans la deuxième phase, les agrégats descendent plus rapidement, et leur vitesse de sédimentation dépend de leur taille. Dans la troisième phase, la vitesse se ralentit, car les frottements augmentent. Ainsi, la vitesse de sédimentation dépend de l'agrégation plus ou moins importante des globules. Cette agrégation est due à l'interaction de diverses protéines qui se fixent sur les globules et dont les variations de taux sont responsables des variations de la vitesse de sédimentation. À l'état normal, la vitesse de sédimentation est de 6 à 7 mm par heure dans la première heure (cette hauteur correspond à celle du plasma surnageant au-dessus des globules). Elle est un peu plus élevée chez la femme (de 8 à 10 mm) que chez l'homme, avec de faibles modifications au moment des règles. Elle augmente notablement au cours de la grossesse, à partir du 4e mois, pour ne revenir à son chiffre habituel que vers la 3e ou la 4e semaine après l'accouchement.

De nombreuses affections provoquent une *accélération de la vitesse de sédimentation globulaire*, mais la signification biologique de ce phénomène reste obscure. L'accélération s'observe en principe dans les états inflammatoires aigus ou chroniques, qu'ils soient d'origine infectieuse ou non, dans les anémies, dans les processus cancéreux, dans les nécroses tissulaires après irradiation (rayons X). Une vitesse de sédimentation normale n'exclut pas une maladie, même grave, et l'accélération de la vitesse de sédimentation ne permet pas de poser un diagnostic. Par contre, la répétition des mesures de la vitesse de sédimentation (toutes les semaines, tous les mois) donne des renseignements très intéressants sur l'évolution de l'affection et, par conséquent, sur son pronostic.

Un *ralentissement de la vitesse de sédimentation* peut s'observer dans les polyglobules, la stase cardiaque, les atteintes hépatiques.

Sang complet

Le sang complet a une *densité* de 1,05 (alors que la densité du plasma est de 1,025). La *viscosité* du sang est de 2,70 centipoises en valeur absolue et de 4,5 à 5 en valeur relative, par rapport à l'eau. Il ne faut pas confondre la viscosité avant toute coagulation et celle que prend le sang en se coagulant : le sang qui se coagule très vite n'est pas forcément plus visqueux au départ qu'en temps normal, et inversement. Par ailleurs, la viscosité du sang *in vitro* ne correspondant pas exactement à celle qu'il a *in vivo*, la mesure de viscosité n'est pratiquée qu'exceptionnellement.

Le sang est légèrement *alcalin* ; son pH est normalement de 7,35 et varie très peu (± 0,02). Le *volume sanguin* représente environ 1/13 du poids du corps ; il est relativement plus élevé chez le nouveau-né que chez l'adulte, mais ses variations physiologiques sont réduites. Il est plus élevé en été qu'en hiver (il peut augmenter de 15 à 30 p. 100) et pendant la grossesse (de 30 à 50 p. 100). Une perte accidentelle brutale de sang (hémorragie) ou une perte de plasma (cas des brûlures) met aussitôt en jeu des mécanismes d'appel d'eau à partir des tissus. Si les spoliations sont importantes, un apport exogène de sang (v. transfusion) ou de plasma (perfusion) s'impose.

Plasma

Le plasma représente 1/20 du poids du corps : 3 500 ml chez un homme de 70 kg.

La *mesure du volume plasmatique* fait appel à des méthodes de dilution d'une substance dans un espace donné. On emploie le bleu Evans ou encore l'iode radioactif préalablement fixé sur un faible volume d'albumine. On peut aussi étudier la diffusion de globules rouges marqués au phosphore ou au chrome radioactifs.

■ COMPOSITION CHIMIQUE DU PLASMA

Le plasma représente une solution de très nombreuses substances, dont les principales (par la quantité) sont les protéines et les ions (sels minéraux). On y trouve également un sucre, le glucose, des lipides (dont la presque totalité est fixée sur des protéines [lipoprotéines]) et, à très faible concentration, des hormones et des vitamines.

• *Protéines plasmatiques.* Le plasma contient de 65 à 75 g de protéines par litre. Ces protéines sont de grosses molécules (macromolécules) non dialysables, non ultrafiltrables (elles ne traversent pas les membranes poreuses), mais chargées électriquement. Leur charge électrique permet de les fractionner par électrophorèse*. On peut également les séparer par ultra-centrifugation. Le fractionnement par électrophorèse permet de séparer le sérum-albumine, ou *albumine*, et les sérum-globulines, ou *globulines*.

L'*albumine* (ou sérum-albumine) est la fraction la plus importante des protéines du plasma : elle représente à l'état normal 60 p. 100 de leur totalité. Elle est produite essentiellement par le foie ; son poids moléculaire est de 65 000 environ. Son rôle consiste essentiellement dans le maintien du volume sanguin et de la pression oncotique (pression osmotique des protéines). C'est également une réserve de protéines pour l'organisme. Enfin, elle

joue un rôle de véhicule ou transporteur pour d'autres substances : ions métalliques, acides gras libres, vitamines et hormones, produits toxiques, pigments (bilirubine). Toute l'albumine de l'organisme est renouvelée toutes les deux semaines environ.

Les *globulines* (ou sérum-globulines) constituent un groupe très complexe comportant de nombreuses protéines, dont certaines sont encore mal connues. L'électrophorèse permet d'isoler des $alpha_1$ et $alpha_2$-globulines, des $bêta_1$ et $bêta_2$-globulines et des gamma-globulines, dont les poids moléculaires s'échelonnent de 70 000 à 1 000 000.

Les taux sanguins de l'albumine et des diverses globulines sont modifiés au cours de nombreuses affections ou maladies, telles que les états inflammatoires, les maladies de foie, certains états tumoraux, ainsi qu'au cours d'affections dites « dysprotéinémies », où le dérèglement des protéines plasmatiques constitue l'élément principal du diagnostic.

Les *gamma-globulines* sont, pour la plupart, synthétisées par les leucocytes et surtout par des cellules fixes. les plasmocytes. Ce sont, pour la plupart, des substances jouant un rôle dans l'immunité (immuno-globulines, dont on distingue plusieurs groupes) [v. immunité, immunologie et sérologie]. Mais certaines d'entre elles représentent les agglutinines des groupes sanguins (v. transfusion).

Les *glycoprotéines* sont des protéines contenant des glucides. Citons

principaux constituants du plasma sanguin

	valeurs pathologiques hypoconcentration (diminution)	*valeurs normales variations physiologiques*			*valeurs pathologiques hyperconcentration (augmentation)*
protides et autres constituants azotés					
protides totaux, protidémie	< 65 dénutrition et syndromes néphrotiques	70	75 g/l	85	> 90 myélomes multiples et la plupart des maladies infectieuses
albumine, albuminémie	< 30 cirrhoses	38	40 g/l	42	> 45 hémoconcentration
globulines, globulinémie	sans intérêt pratique	20	22 g/l	24	> 120 myélomes multiples
$alpha_1$-globulines	sans intérêt pratique	3	3,5 g/l	4	> 5 processus nécrotiques et inflammatoires
$alpha_2$-globulines	sans intérêt pratique	5,5	5 g/l	6	> 7 dans le rhumatisme articulaire aigu
bêta-globulines	sans intérêt pratique	5,5	8 g/l	9	> 10 → 50 myélomes multiples des os (maladie de Kahler)
gamma-globulines	< 5 → 0 épisodes infectieux à répétition	7	7,5 g/l	8	> 10 → 50 myélomes multiples des os (maladie de Kahler) et toutes maladies infectieuses
fibrinogène, fibrinémie	< 2 insuffisance hépatique grave	2	3 g/l	5	> 5 → 10 dans tous les états inflammatoires
urée, urée sanguine	< 0,15 insuffisance hépatique grave	0,25	0,35 g/l	0,45	> 0,50 néphropathies avancées
acide urique, uricémie	sans signification	30	40 mg/l	50	> 50 néphrites et goutte
bilirubine, bilirubinémie directe	sans signification	0,6	1 mg/l	2,5	
indirecte		3	8 mg/l	10	> 15 ictères par hémolyse
créatine, créatinémie	< 7 myopathies	7	12 mg/l	15	> 15 insuffisance rénale grave
enzymes					
amylase, amylasémie	sans signification	40	60 unités Somogyi	110	> 200 pancréatite aiguë
transaminases, transaminasémie S. G. O. T.		10	25 g/l	40	20 fois supérieure à la normale,
S. G. P. T.	sans signification	10	30 g/l	50	infarctus du myocarde ou hépatite
phosphatase acide	sans signification	1	3 unités Pl.	5	> 10 cancers de la prostate
phosphatase alcaline	sans signification	1	3 unités Bo.	5	> 10 maladies de Paget
glucides et lipides					
glucose, glycémie	< 0,8 insuffisance hépatique	0,9	1 g/l	1,1	> 1,3 diabète
acide lactique, lactisémie	< 50 affections hépatiques	65	115 mg/l	170	> 200 diabète acidosique
lipides totaux, lipidémie	< 2 très rare : tuberculose	5	6 g/l	7	> 9 → 40 affections rénales et ictère par rétention
cholestérol, cholestérolémie libre	< 1,5 grande insuffisance hépatique et période d'état des infections aiguës : typhoïde	1,5	1,80 g/l	2,2	> 4 obstruction biliaire
estérifiée		de 65 à 75 p. 100 du cholestérol libre			
triglycérides	sans signification	1,5		3	> hyperlipémie essentielle
corps cétoniques, cétonémie	sans signification		des traces 0,1 g/l		> 3 diabète grave
éléments minéraux électrolytes					
sodium, natrémie	< 2,2 vomissements, diarrhées	3,15	3,25 g/l	3,40	> 3,50 déshydratation extra- et intracellulaire
potassium, kaliémie	< 1,40 vomissements, diarrhées	1,40	1,60 mg/l	200	> 200 insuffisance rénale
calcium, calcémie	< 70 hyperexcitabilité nerveuse : tétanie	90	100 mg/l	110	> 150 hyperparathyroïdie (maladie de Recklinghausen)
magnésium, magnésémie	< 18 hyperexcitabilité nerveuse : tétanie (alcoolisme chronique)	18	20 mg/l	25	> 30 rarement isolé : syndrome d'insuffisance rénale
cuivre, cuprémie	< 0,5 néphrose lipoïdique	0,9	1 mg/l	1,4	> 2 ictère par rétention
fer, sidérémie	< 0,90 anémies post-hémorragiques	1,10	1,20 mg/l	1,3	> 2 hémochromatose (diabète bronzé)
chlore, chlorémie	< 3,40 vomissements, insuffisance rénale chronique	3,40	3,60 mg/l	3,8	> 4 troubles de l'équilibre acido-basique
phosphore minéral, phosphatémie	< 20 ostéomalacie (déminéralisation osseuse)	30	36 mg/l	45	> 100 insuffisance rénale, hypoparathyroïdie
réserve alcaline	< 45 acidose fixe, alcalose gazeuse	50	55 vol. p. 100	60	> 65 alcalose fixe, acidose gazeuse

parmi les $alpha_1$-globulines la transcortine (qui transporte le cortisol [la cortisone]) et parmi les $alpha_2$-globulines la céruléoplasmine (v. plus loin).

Les *lipoprotéines* sont les protéines qui transportent les corps gras du sang (insolubles) : les *alpha-lipoprotéines* transportent surtout des phospholipides (graisses phosphorées) ; les *bêta-lipoprotéines lourdes* transportent essentiellement le cholestérol, alors que les *bêta-lipoprotéines légères* transportent surtout les triglycérides.

Les protéines qui jouent un rôle dans la coagulation sont essentiellement le fibrinogène (4 p. 100) et la prothrombine (0,1 p. 100 environ). Le dosage de cette dernière se fait en pourcentage par comparaison avec un sang normal (v. coagulation).

La sidérophiline est la protéine qui transporte le fer plasmatique, le taux de celui-ci (fer sérique) est de 0,11 à 0,135 mg pour 100 ml. C'est ce fer qui est dosé dans les anémies ferriprives (manques) et dans les hémochromatoses (excès) ; il ne faut pas le confondre avec le fer total du sang (de 45 à 55 mg pour 100 ml), surtout contenu dans l'hémoglobine.

Une protéine particulière, la céruléoplasmine, qui est une alpha-globuline, transporte le cuivre du sang (0,1 mg/ml). Dans la maladie de Wilson (surcharge de l'organisme en cuivre), le taux de la céruléoplasmine plasmatique est très diminué.

• *Enzymes.* Le plasma contient de nombreuses enzymes, qui sont également des protéines d'importance fondamentale. Leurs taux étant très faibles, ces enzymes sont dosées en unités, d'après leur activité. On dose ainsi différentes enzymes dont les variations sont spécifiques d'un trouble donné.

De cette manière, dans un infarctus du myocarde, on retrouvera une augmentation des transaminases, de la lactico-déshydrogénase, de la créatinine-phosphokinase. Certaines maladies osseuses se traduisent par une augmentation des phosphatases alcalines, qui sont également augmentées au cours des ictères par rétention. Au cours des hépatites, ce sont les transaminases qui s'élèvent, et leur dosages successifs permettent de suivre l'évolution de la maladie. Au cours des pancréatites, on note une augmentation de l'amylase dans le sang.

• *Azote non protéique.* La présence d'azote dans leur molécule est une des caractéristiques des protéines, mais il existe de nombreux autres corps azotés dans le sang : les acides aminés (dont vingt et un sont indispensables à la vie), que les cellules utilisent pour synthétiser les protéines, et les déchets du métabolisme des protides, comme l'urée, l'acide urique, la créatinine, la créatine et l'ammoniaque. Le taux de l'azote non protéique augmente dans certaines maladies, notamment rénales. Pour apprécier le fonctionnement du rein, on dose surtout l'urée, l'acide urique et la créatinine.

• *Glucides.* Le sang contient de 0,80 à 1 g de glucose par litre ; ce taux est très stable, ne s'élevant légèrement qu'après les repas chez les sujets normaux. L'augmentation du glucose sanguin à jeun est le signe principal du diabète*. L'épreuve d'hyperglycémie provoquée est la meilleure épreuve fonctionnelle dans cette maladie. D'autres glucides sont présents dans le plasma (hexoses, pentoses), mais leur dosage n'est pratiqué que dans des cas exceptionnels.

• *Lipides.* Nous avons vu ci-dessus que les corps gras, insolubles, ne sont pas à l'état libre dans le plasma, mais combinés à des protéines. Leur taux est, toutefois, très important à connaître, et on les dose après extraction. Les *lipides totaux*, le *cholestérol* total et estérifié, les *triglycérides* sont augmentés dans les hyperlipémies, conséquences de troubles métaboliques ou d'erreurs alimentaires et causes de dérèglements, au premier plan desquels se place l'athérosclérose (v. artère). Les lipides sont diminués dans divers états pathologiques, notamment les maladies de foie et l'hyperthyroïdie.

• *Sels minéraux. Ionogramme.* Les sels minéraux contenus dans le plasma s'y trouvent à l'état ionisé (dissociés en éléments chargés électriquement, les ions). Les principaux ions sont le sodium (Na), le potassium (K), le calcium (Ca), le magnésium (Mg) pour les cations (ions positifs), le chlore (Cl), l'acide carbonique (CO_3H), l'acide phosphorique (PO_4H), l'acide sulfurique (SO_4) pour les anions (ions négatifs). C'est la somme de tous ces ions qui constitue l'*ionogramme* et qui est responsable de la pression osmotique du plasma. En théorie, il suffit de doser seulement les cations ou seulement les anions, cations et anions étant en nombre égal, pour connaître l'osmolarité totale du plasma. En pratique, on dose seulement les éléments dont le taux est important : le sodium, le potassium et le chlore. L'ion CO_3H est mesuré par le dosage de la réserve alcaline, constituée par les bicarbonates.

L'ionogramme est important à connaître dans tous les états physiopathologiques graves (déshydratations, hémorragies, vomissements, insuffisances rénales ou cardiaques, etc.). Sa correction rapide s'impose en cas d'anomalie ; elle est assurée par l'administration de chlorure de sodium, de sels de potassium, de bicarbonates selon les cas.

Le calcium, moins important dans l'équilibre osmotique du plasma, joue un rôle primordial dans le métabolisme des os et dans l'équilibre du système nerveux. Les variations par rapport à son taux normal (0,100 g/l) sont corrigées soit par apport calcique, soit par action hormonale (parathormone) ou vitaminique (vitamine D et dérivés). Parmi les autres éléments minéraux, on dose le fer qui est combiné à la sidérophilline. On dose également le cuivre, l'iode et, si l'on soupçonne une intoxication, le plomb (qui ne se trouve qu'à l'état de traces dans le sang normal).

• *Hormones.* Les dosages des différentes hormones circulantes font appel à des techniques délicates et à des procédés indirects permettant d'apprécier le fonctionnement des glandes endocrines. Dans l'appréciation des fonctions thyroïdiennes, on dose l'iode protéique plasmatique et la fixation de l'iode radioactif ; dans celle des fonctions corticosurrénales, on peut doser le cortisol circulant, les 17-cétostéroïdes (v. stéroïdes) et l'aldostérone, mais ces dosages sont très complexes, et on les remplace par des épreuves de stimulation ou d'inhibition de la sécrétion ; l'étude de la sécrétion médullo-surrénale est plus facile avec le dosage des catécholamines (adrénaline, noradrénaline, dopamine) et de leurs métabolites. Les hormones ovariennes sont dosées dans les urines, où leurs taux sont d'appréciation beaucoup plus faciles que dans le sang.

• *Médicaments, substances toxiques.* Les progrès effectués ces dernières années dans le dosage de quantités infimes de substances (de l'ordre du microgramme) permettent de suivre la destinée des médicaments dans l'organisme et les variations dans le temps de leur concentration sanguine : c'est l'objet de la pharmacocinétique. Les mêmes procédés permettent de rechercher des substances toxiques diverses agissant à des doses très faibles.

■ MICROMÉTHODES ET ANALYSES AUTOMATIQUES

Nous venons de voir que des doses infimes de substances peuvent être dosées ; un autre progrès consiste dans le fait que les analyses sont possibles maintenant avec des quantités très faibles de plasma (quelques gouttes là où il fallait plusieurs millilitres précédemment), ce qui permet de réduire la spoliation sanguine que constitue la prise de sang. Pour les corps les plus couramment dosés (urée, acide urique, cholestérol, glucose, transaminases, etc.) s'ajoute un autre progrès : le dosage automatique. Un appareil complexe effectue automatiquement toutes les opérations de dosage sur une vingtaine de corps à partir d'un échantillon de quelques millilitres, et il peut faire successivement en quelques heures des dizaines, voire des centaines d'analyses. Les résultats sont enregistrés graphiquement pour chaque malade sur un tableau qui précise les limites des valeurs normales et qui indique la position de chaque substance étudiée. Cela permet de faire un grand nombre de mesures sur un grand nombre de sujets en un temps réduit. En cas d'indication de taux anormaux, un dosage par les procédés classiques permet de confirmer et de préciser l'anomalie. Le prix de revient se trouve réduit, et la qualité de la surveillance biologique accrue. Enfin, dans certains cas, l'analyse automatique peut être mise à profit pour le dosage « en continu », c'est-à-dire la surveillance d'un élément donné dans le temps par des dosages répétés et rapprochés : on peut ainsi, au cours de soins intensifs, mesurer en permanence l'oxygène ou le gaz carbonique du sang et dépister instantanément tout écart de la normale.

Substances responsables d'intoxications décelables dans le sang

Oxyde de carbone

Normalement, le taux d'oxyde de carbone dans le sang (oxycarbonémie) est nul. On admet comme normale une concentration allant jusqu'à 3 cm^3 p. 100. Une telle oxycarbonémie se voit chez les sujets vivant dans les grandes villes, ainsi que chez les gros fumeurs. Au-delà de 4 cm^3 p. 100, on admet qu'il y a intoxication oxycarbonée.

Barbituriques

Bien que leur recherche se fasse surtout dans les urines, on admet qu'un taux sanguin supérieur à 30 μ/cm^3 correspond à une intoxication.

Plomb

L'intoxication par le plomb (saturnisme) est relativement fréquente dans certaines professions : industries des peintures, imprimeries, etc. Le plus souvent, le sujet présente des signes suffisamment caractéristiques pour poser d'emblée le diagnostic : stries bleuâtres au niveau des gencives, accidents nerveux pouvant aller jusqu'à la crise d'épilepsie, coliques de plomb. La recherche de la plombémie confirme le diagnostic. À partir de 1 000 µg/l, l'intoxication est certaine.

Alcool

L'alcoolémie est exprimée en grammes d'alcool pur par litre de sang. La valeur 0,8 est importante pratiquement, car à partir de ce taux l'alcootest vire au vert. Au-dessus de 2 g, l'intoxication alcoolique (ivresse) est certaine. (V. alcoolisme.)

Éléments figurés, ou globules

Alors que, pour le plasma sanguin, les examens chimiques représentent pratiquement la totalité des investigations, les globules, outre leur composition chimique, présentent des caractères cytologiques qui permettent, par l'examen microscopique, de les différencier, de les compter et d'étudier leurs variations pathologiques.

■ COMPOSITION CHIMIQUE DES GLOBULES

Cellules vivantes complètes (leucocytes) ou incomplètes (sans noyau, telles les hématies, les plaquettes, ou thrombocytes), les éléments figurés du sang ont la même composition complexe que les cellules des différents autres tissus. Aussi, en pratique, ne dose-t-on que certains de leurs éléments caractéristiques.

L'*hémoglobine*, constituant essentiel des hématies, est dosée soit en taux par comparaison avec un sang de sujet sain (de 90 à 100 p. 100 à l'état normal, de 40 à 80 p. 100 dans les anémies), soit pondéralement (de 14 à 15 g/l à l'état normal). On établit ensuite les rapports entre le nombre de globules et le taux d'hémoglobine (valeur globulaire) et entre le volume globulaire et la quantité d'hémoglobine.

La *carboxyhémoglobine* est mise en évidence par spectrométrie au cours des intoxications par l'oxyde de carbone (CO).

Dans des laboratoires spécialisés, on recherche également des *hémoglobines anormales* par le spectre d'absorption et par l'étude du pouvoir antigénique.

Les dosages de l'*oxygène* et du *gaz carbonique* du sang (presque entièrement contenus dans les hématies) apportent des renseignements sur l'hématose (échanges gazeux, respiration).

Parmi les autres éléments dont le dosage présente un intérêt dans les globules, citons le *sodium* et le *potassium*. En effet, les taux de ces ions dans les globules sont les mêmes que dans les autres cellules de l'organisme. L'établissement de ces taux et leur comparaison avec les dosages plasmatiques des mêmes corps renseignent sur l'équilibre ionique de l'organisme entier (déshydratations, rétentions salines, fuites de potassium, etc).

■ CYTOLOGIE DES ÉLÉMENTS FIGURÉS ; HÉMOGRAMME

L'étude quantitative des différents éléments figurés est représentée par les numérations globulaire et plaquettaire, alors que les renseignements morphologiques sont fournis par la formule leucocytaire, ou formule sanguine, l'ensemble de ces examens constituant l'hémogramme.

• *La numération globulaire.* Les globules rouges (hématies) et blancs (leucocytes) sont dénombrés dans 1 mm³ de sang. Pour rendre cette numération possible, on effectue d'abord une dilution avec une pipette de précision graduée, qui prend 1 mm³ de sang, puis qui est complétée jusqu'à 100 mm³ (0,1 ml) avec un diluant ; la solution ainsi obtenue est placée dans un hématimètre comportant une cavité délimitant 1 mm³ et dont le fond est quadrillé. Les globules sont alors comptés au microscope sur ce quadrillage, et le nombre obtenu est multiplié par 100 pour obtenir le nombre réel. À l'état normal, on compte de 4 500 000 à 5 000 000 d'hématies et de 6 000 à 9 000 leucocytes. Les hématies sont diminuées dans les anémies et augmentées dans les polyglobulies. Les leucocytes sont diminués dans les leucopénies et augmentés dans les hyperleucocytoses. Dans certains cas, on peut être amené à faire des dilutions au 1/200 ou, au contraire, au 1/10.

• *La numération des plaquettes.* Elle peut être faite à l'hématimètre, mais la dilution nécessite l'emploi de diluants spéciaux. On peut aussi compter les hématies dans une dilution de titre quelconque et en déduire le nombre des plaquettes. Le microscope à contraste de phase permet d'augmenter la précision de la numération des plaquettes. Celles-ci sont diminuées dans les maladies hémorragiques et notamment dans les purpuras.

• *La formule leucocytaire, ou formule sanguine.* Cet examen est fait au microscope sur un frottis mince de sang après coloration spéciale (la plus courante est la coloration de May-Grünwald-Giemsa).

Les globules blancs se divisent en deux grandes catégories : les granulocytes, ou polynucléaires, et les agranulocytes, groupant les lymphocytes et les monocytes.

Les *granulocytes*, ou *polynucléaires*, sont appelés ainsi parce qu'ils ont des granulations dans leur cytoplasme et que leur noyau est multilobé, faisant croire qu'il y a plusieurs noyaux. Selon les colorations que prennent les granulations, on distingue les neutrophiles (ou neutrocytes), les éosinophiles (ou éosinocytes) et les basophiles (ou basocytes). Par ailleurs, le nombre apparent de noyaux, qui augmente avec l'âge des polynucléaires, permet d'établir la formule d'Arneth, qui indique le nombre relatif de polynucléaires à 2, 3, 4, 5 noyaux et qui renseigne sur le renouvellement de ces cellules.

Les granulocytes représentent normalement 65 p. 100 des leucocytes (de 1 à 3 p. 100 d'éosinophiles et de 0 à 1 p. 100 de basophiles).

Les *agranulocytes* (sans granulations dans le cytoplasme) se divisent en lymphocytes (30 p. 100) et monocytes (5 p. 100).

Tous ces éléments qui constituent la formule leucocytaire varient dans les différentes maladies, et la connaissance de ces variations donne des renseignements indispensables. Dans le même examen au microscope, on étudie la forme, la dimension et la coloration des hématies, et l'on observe éventuellement la présence d'hématies jeunes, nucléées (avec noyau) ou réticulées (à structure non homogène), ce qui renseigne sur le fonctionnement des organes hématopoïétiques (v. hématopoïèse).

• *Myélogramme. Adénogramme.* Il faut noter qu'au cours des maladies de sang les examens ci-dessus ne suffisent généralement pas et qu'il faut les compléter par l'examen des cellules

éléments figurés du sang

	valeurs pathologiques (diminution)		*valeurs normales et variations physiologiques*		*valeurs pathologiques (augmentation)*
globules rouges (hématies)	< 4 000 000 anémies	4,5 M	5 000 000/mm³	5,5 M	> 6 000 000 polyglobulie (maladie de Vaquez)
globules blancs (leucocytes)	< 5 000 leucopénie	5 000	7 000/mm³	10 000	> 10 000 hyperleucocytose, leucose myéloïde
formule leucocytaire					
polynucléaires					
neutrophiles	< 50 p. 100 agranulocytose (maladie de Schultz)	60 p. 100	62 p. 100	68 p. 100	> 70 p. 100 polynucléose infectieuse aiguë
éosinophiles	< 1 p. 100 troubles hormonaux hypophysaires et cortico-surrénaux	1 p. 100	1,5 p. 100	2 p. 100	> 4 p. 100 parasitose et états allergiques
basophiles		0,5 p. 100	1 p. 100	1,5 p. 100	> 3 p. 100 affections inflammatoires
leucocytes hyalins					
lymphocytes		25 p. 100	27 p. 100	30 p. 100	> 40 p. 100 affections chroniques, mononucléose
monocytes		6 p. 100	7 p. 100	9 p. 100	> 12 p. 100 maladies aiguës
plaquettes, ou thrombocytes	< 150 000 thrombopénie, syndrome hémorragique	200 000	300 000/mm³	400 000	> 500 000 thrombocytose, leucose myéloïde

de la moelle osseuse (myélogramme), qui renseigne sur l'hématopoïèse, et parfois par l'examen des cellules obtenues par ponction d'un ganglion lymphatique (adénogramme).

■ NUMÉRATION AUTOMATIQUE

De même qu'il existe des appareils automatiques pour l'examen chimique du sang, de même on dispose maintenant d'appareils pouvant compter automatiquement les globules rouges et les globules blancs (qu'ils distinguent), voire d'appareils capables de différencier les différentes catégories de globules blancs. Ces appareils permettent des gains de temps considérables dans les laboratoires d'analyse médicale.

Les maladies du sang chez l'Homme

Sous le terme très général d'*hémopathies*, on désigne en médecine toutes les maladies affectant le sang en tant que tissu. Toutes les lignées cellulaires peuvent être touchées, et les modifications observées dans le sang circulant sont pratiquement toujours liées à des atteintes des organes formateurs du sang (organes hématopoïétiques [v. hématopoïèse]) ou des organes où sont détruits les globules, notamment la rate. L'hématologie est la spécialité médicale qui traite des fonctions et des maladies du sang et des organes hématopoïétiques, les unes et les autres ne pouvant être dissociées.

Par contre ne sont pas des maladies de sang les infections où un germe microbien se trouve présent dans le sang pendant un temps plus ou moins long, telles les septicémies*, la syphilis* et autres maladies infectieuses. De même, certaines affections que le langage populaire attribue « au sang », tels les troubles de la ménopause* (où il existe bien un dérèglement du taux des hormones circulantes, mais où cette anomalie est due à des troubles des glandes endocrines), ne sont pas des maladies du sang. Il en est de même des maladies génétiques liées à des anomalies chromosomiques et où le sang n'intervient pas et n'est pas concerné en tant que tel, le terme de *sang* étant alors pris dans le sens d'« hérédité ».

Maladies des globules rouges

Les anémies* sont caractérisées par une diminution du nombre et de la qualité des hématies. Elles peuvent être dues à un trouble de l'hématopoïèse ou être consécutives à des hémorragies. Elles retentissent toujours sur les organes hématopoïétiques, qui doivent assurer alors un effort accru de renouvellement et qui n'y parviennent pas toujours (v. anémie et hémorragie).

L'hémoglobine des hématies peut être anormale ; on parle alors d'hémoglobinopathie (v. hématie).

La polyglobulie s'applique au contraire à l'augmentation du nombre des hématies, correspondant à un processus de prolifération de la moelle osseuse assez voisin de celui qui est observé dans les leucémies myéloïdes (v. leucémie). Mais de nombreux processus physiopathologiques peuvent entraîner une polyglobulie réactionnelle.

Maladies des globules blancs

La diminution du nombre des leucocytes est la leucopénie. Elle peut porter sur les lymphocytes (lymphopénie) ou sur les granulocytes, ou polynucléaires (granulopénie allant jusqu'à l'agranulocytose si la diminution est très marquée) [v. leucocyte].

L'augmentation du nombre des leucocytes, ou hyperleucocytose, peut porter sur les lymphocytes (lymphocytose) ou sur les polynucléaires (polynucléose) ; elle va généralement de pair avec une infection. Lorsque les leucocytes sont produits à un rythme très élevé et que des cellules non matures passent dans le sang, il s'agit de leucémie*.

Maladies des plaquettes, ou thrombocytes

La diminution des plaquettes est la thrombocytopénie. Elle accompagne plusieurs affections hémorragiques, notamment les purpuras, où au trouble plaquettaire s'ajoute une fragilité extrême des capillaires sanguins, à l'origine de multiples petites hémorragies dans l'épaisseur de la peau (taches de purpura) et dans les organes, ce qui provoque de graves altérations de ceux-ci.

L'augmentation du nombre des plaquettes, ou thrombocytémie, est un processus de prolifération de la moelle osseuse (v. leucémie).

Autres maladies du sang

Parmi les troubles de la coagulation, une affection héréditaire, l'hémophilie*, est considérée comme une hémopathie.

Enfin, on rattache aux hémopathies les anomalies graves des protéines plasmatiques (dysprotéinémie), notamment la macroglobulinémie (maladie de Waldenström), où une globuline anormale de poids moléculaire élevé (bêta-globuline) se trouve à un taux très accru.

J. B. et J. C. D.

▶ *Anémie / Artère / Circulation / Coagulation / Cœur / Hématie / Hématologie / Hématopoïèse / Hémophilie / Hémorragie / Immunité / Immunologie / Leucémie / Leucocyte / Physiologie / Régulation / Respiration / Sérologie / Transfusion.*

C. L. Prosser, *Comparative Animal Physiology* (Philadelphie, 1950 ; nouv. éd. avec la coll. de F. A. Brown, 1961). / M. Bessis, *Traité de cytologie sanguine* (Masson, 1953). / J. L. Tullis, *Blood Cells and Plasma Proteins. Their State in Nature* (New York, 1953). / G. Marchal et G. Duhamel, *le Sang* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1961 ; 5e éd., 1974). / O. Prokop et G. Uhlenbruck, *Lehrbuch der menschlichen Blut- und Serumgruppen* (Leipzig, 1963). / J. Moullec, *les Groupes sanguins* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1964 ; 3e éd., 1970). / W. S. Hoar, *General and Comparative Physiology* (Englewood Cliffs, N. J., 1966). / W. Bloom et D. W. Fawcett, *A Textbook of Histology* (Philadelphie, 1968). / G. Marchal, *les Maladies du sang* (Hachette, 1968). / M. Piette, *Cytologie des maladies du sang* (Flammarion, 1968). / D. W. Huestis et coll., *Practical Blood Transfusion* (Boston, 1969). / J. Bernard et coll.. *Abrégé d'hématologie* (Masson, 1971). / P. I. Brånemark, *Intravascular Anatomy of Blood Cells in Man* (Bâle et New York, 1971).

Sangallo (les)

Architectes et sculpteurs italiens de la Renaissance*, dont les principaux sont Giuliano Giamberti, dit GIULIANO DA SANGALLO (Florence v. 1445 - *id.* 1516), son frère Antonio Giamberti, dit ANTONIO DA SANGALLO L'ANCIEN (Florence v. 1455 - *id.* 1534) et leur neveu Antonio Cordini, dit ANTONIO DA SANGALLO LE JEUNE (Florence 1484 - Rome 1546).

Francesco Giamberti (1405-1480), le premier de la « secte », pour reprendre l'image de leur biographe Vasari, doit son surnom au voisinage de la porte et du couvent florentin de San Gallo (celui où Giuliano établira en 1488 le type de l'église classique à nef flanquée de chapelles). Marqueteur, modéliste, architecte à l'occasion, cet artisan du bois fut un protégé des Médicis. Cela, joint à un solide esprit familial, devait permettre à ses deux fils de s'organiser en un véritable « bureau d'études » de constructions militaires, civiles, religieuses et d'atteindre une position privilégiée au point d'élever à leur usage des palais à Rome et à Florence. La troisième génération sera la dernière, et Francesco (1494-1576), fils de Giuliano et informateur de Vasari, vendra les dessins de l'agence. Ce fonds, riche d'un millier de pièces (auj. conservé au musée des Offices, Florence), a fait l'objet d'études précoces et, par là même, vieillies.

Giuliano, élève de Francesco di Giovanni, un artisan du bois ami de son père, est allé avec celui-ci étudier l'Antiquité à Rome. De retour à Florence, il est employé par les Médicis surtout comme ingénieur militaire. En 1478, il défend Castellina (contre un Della Rovere qui, ayant pu le juger, lui demande, cinq ans plus tard, de fortifier Ostie) ; et, de 1486 à 1511 encore, il transformera la forteresse de Poggio Imperiale. Cependant, c'est pour un palais royal qu'il est envoyé à Naples en 1488 ; et son projet n'est pas sans annoncer certaines dispositions palladiennes, de même que la villa de Poggio a Caiano, qu'il transforme en 1489 pour Laurent de Médicis et où il voûte le salon central d'un berceau en éléments préfabriqués. À la même date, Giuliano établit à Florence le modèle du palais Strozzi, conforme au type médicéen (palais Rucellai de Bernardo Rossellino), et élève le palais Gondi, encore plus fidèle, sinon dans ses ouvertures simplifiées, du moins dans la gradation de ses bossages.

Il est aussi l'auteur d'une des plus belles églises de la Renaissance, Santa Maria delle Carceri à Prato (1485-1493). L'édifice, en croix grecque, adossé au mur miraculé de la prison, est dans la lignée de Brunelleschi*, surtout l'intérieur, souligné de pierre bleue ; les chapiteaux de fantaisie, par contre, comme la solution de la façade en marbre blanc à bandes vertes, appartiennent en propre à Giuliano. On retrouve ces encadrements linéaires à la sacristie octogonale de Santo Spirito (Florence, 1489-1496). L'atrium de l'église Santa Maria Maddalena dei Pazzi (1487-88), avec son ordonnance de tombeau étrusque et son arcade centrale inspirée de la chapelle des Pazzi, résume assez bien les aspirations de l'artiste, sa recherche d'harmonie dans une voie déjà tracée, mais gardant encore toute sa fraîcheur.

Antonio l'Ancien fut d'abord un collaborateur de son frère ; il est difficile, dans leurs entreprises communes, de faire la part de chacun. Avant tout ingénieur, Antonio réalise des forteresses à Arezzo, à Civitacastellana et, en 1493, les bastions du château Saint-Ange, la citadelle de Rome implantée sur le mausolée d'Hadrien. Lui aussi cherche la simplicité et l'équilibre. Son portique des Servi di Maria à Florence (1517, avec Baccio d'Agnolo) reste très proche de celui des Innocenti de Brunelleschi, auquel il fait face sur

cette harmonieuse place de l'Annunziata : en dépit du siècle qui les sépare, un même sentiment les anime.

À Montepulciano, où il réside longtemps et où il bâtit plusieurs palais, Antonio l'Ancien réalise une des plus belles églises d'Italie : San Biagio (1518-1537), dont la construction sera poursuivie par Francesco, fils de Giuliano. On peut y rechercher le plan utilisé par Giuliano à Prato, ou les conceptions de Bramante*, qu'Antonio connaît bien pour avoir participé avec son frère aux travaux de Saint-Pierre de Rome. En fait, par la franchise et la simplicité de sa composition, San Biagio, tout au contraire d'une réplique, est le témoignage d'une mentalité appelée à s'exprimer, par-delà la Contre-Réforme, dans le classicisme français.

Antonio le Jeune fut élève de ses oncles et à son tour ingénieur de fortifications à Caprarola, à Ancône, à Civitavecchia... Humaniste, il fut le confident des papes Médicis et développa à leur service l'agence familiale. L'église romaine de Santa Maria di Loreto, entre autres, témoigne en 1507 d'un goût délicat ; et, en 1518, Santa Maria di Monserrato est tracée sur un plan catalan à nef unique, que l'on retrouvera dans l'église du Gesù de Vignole*. À partir de 1520, avec Peruzzi*, puis seul, Antonio le Jeune va assumer jusqu'à sa mort la direction du chantier de Saint-Pierre. Il propose de revenir à la croix grecque de Bramante, mais, à en croire la maquette de 1536, c'était pour la faire précéder d'un avant-corps avec deux clochers élevés, à l'encontre du projet primitif.

La réalisation de grandes demeures romaines assure à Antonio le Jeune une gloire plus durable. Le palais Farnèse, surtout, à partir de 1514, où le rythme des baies engendre une légèreté inconnue des façades florentines, montre une maîtrise totale de la leçon antique (ici celle du théâtre de Marcellus) pour donner au vestibule et à la cour toute leur ampleur.

Par tempérament et du fait de leur organisation, les Sangallo furent moins portés à remettre en cause l'acquit florentin ou romain qu'à l'enrichir et à en étendre l'influence en évitant tout raffinement artificiel : par là ils étaient dans l'esprit même du classicisme.

H. P.

🕮 **G. Clausse**, ***les San Gallo, architectes, peintres, sculpteurs, médailleurs*** **(Leroux, 1900-1902 ; 3 vol.).**

Sanglier

▶ Porcins.

Sangnier (Marc)

▶ Démocratie chrétienne.

Sangsue

Ver annelé muni de deux ventouses aux extrémités du corps.

On compte environ trois cents espèces de Sangsues, formant la classe des Hirudinées (ou *Achètes*), habitant les eaux douces et les mers, et se nourrissant de proies animales ou de sang.

Un exemple : la Sangsue médicinale

Hôte des eaux calmes riches en plantes et à fonds vaseux, la Sangsue médicinale *(Hirudo medicinalis)* est l'une des plus longues parmi les Hirudinées — elle atteint 20 cm — et aussi la plus célèbre à cause de l'usage thérapeutique que l'on fit longtemps de ses capacités d'absorption du sang humain. Comme toutes les Sangsues, elle possède trente-trois segments, que seule révèle la dissection, car la peau montre une centaine de rides transversales superficielles. La ventouse postérieure résulte de la coalescence de sept segments ; avec la ventouse antérieure, qui entoure la bouche, elle assure une progression caractéristique, par « arpentage ». Totalement dépourvue des soies que l'on connaît chez les autres classes d'Annélides, la Sangsue nage par ondulations du corps. Très sensible aux contacts, elle l'est également aux substances chimiques ; elle détecte la présence des Vertébrés qu'elle parasite et est fortement attirée par l'odeur du sang.

Avec ses trois mâchoires denticulées, qui fonctionnent comme des scies, elle entaille la peau d'une cicatrice en Y, puis aspire le sang, qu'elle emmagasine dans onze paires de cæcums de son estomac dilatable ; additionné d'une salive qui doit à l'hirudine ses propriétés anticoagulantes, le sang subira une lente digestion, qui peut s'étaler sur plusieurs semaines ou même plusieurs mois. La résistance au jeûne de la Sangsue est considérable : celle-ci survit plus d'un an sans se nourrir.

Quand elle est jeune, la Sangsue médicinale vit aux dépens de Batraciens ou de Poissons ; puis, durant les quelque vingt années que dure son existence, elle n'aspire que le sang chaud des Mammifères qui s'aventurent dans son milieu. Une Sangsue de 2 g peut absorber huit fois son poids de sang en une heure environ ; elle se détache alors spontanément, mais la plaie, imprégnée de salive, laisse encore s'écouler une dizaine de grammes de sang.

Autrefois utilisée pour effectuer des saignées, la Sangsue médicinale a été l'objet d'un véritable élevage (hirudiniculture) en Europe. Le risque réel d'inoculation de germes infectieux par le parasite en a fait totalement abandonner l'usage.

Écologie et comportement

La plupart des Hirudinées vivent en eau douce. La Sangsue de cheval *(Limnatis)* se fixe sur le museau des grands herbivores quand ils boivent. La Néphélis *(Herpobdella)* fait osciller son corps, fixé par l'arrière aux pierres ou aux plantes. La Clepsine *(Glassiphonia)* se rencontre sous les pierres et ne nage pas. La Sangsue noire *(Hæmopis)* quitte parfois l'eau à la recherche d'une proie. On connaît des Sangsues franchement terrestres, comme *Hæmadipsa* d'Asie, qui se laisse tomber des arbres sur ses victimes. Plusieurs Poissons marins véhiculent des Hirudinées ; les Raies portent souvent *Pontobdella*, tandis que *Branchellion* vit fixé sous le corps des Torpilles.

La respiration des Sangsues se fait par voie cutanée, mais quelques espèces possèdent des branchies : *Branchellion* doit son nom aux nombreuses expansions respiratoires latérales qu'il porte.

La grande majorité des Sangsues sont des parasites temporaires. Elles prélèvent le sang après avoir entamé le tégument de l'hôte avec des mâchoires, comme *Hirudo*, ou bien à l'aide d'une trompe dévaginable, comme font la Piscicole sur les Poissons d'eau douce et *Hæmopis* sur les Mollusques, les Grenouilles, les Lombrics.

Un certain nombre d'espèces prédatrices dévorent leurs proies : la Clepsine peut avaler une Planorbe entière, tandis que la Néphélis se contente de petites larves.

Reproduction

Toutes les Sangsues sont hermaphrodites ; la fécondation est interne, mais pas toujours réciproque.

Quand il y a un pénis *(Hirudo)*, celui-ci introduit les cellules mâles dans l'orifice génital femelle ; chez la Clepsine, dépourvue d'organe copulateur, la fécondation est hypodermique : un spermatophore est déposé sur la peau du partenaire, et les spermatozoïdes traversent les tissus pour atteindre les ovules.

Les œufs sont déposés dans un cocon élaboré par le clitellum ; la segmentation spirale aboutit à un jeune, qui éclôt avec une organisation voisine de celle de l'adulte. Les cocons sont déposés dans la terre *(Hirudo)* ou fixés aux plantes (Néphélis) ; la Clepsine les conserve sous son ventre, et les jeunes restent fixés à leur mère pendant plusieurs semaines.

Les Sangsues ne présentent pas de reproduction asexuée, et leur pouvoir de régénération est pratiquement nul.

M. D.

▶ *Annélides / Parasitisme.*

🕮 **F. Sabelle**, ***les Sangsues et l'hirudiniculture en Gironde*** **(Cadoret, Bordeaux, 1930). / M. A. Denis**, ***les Sangsues en médecine*** **(Société Éd. du Nord, Lille, 1936).**

San Martín (José de)

Général et homme politique argentin (Yapeyú, prov. de Corrientes, 1778 - Boulogne-sur-Mer 1850), artisan de l'indépendance du Chili et du Pérou.

Fils d'un fonctionnaire de petite noblesse responsable d'une ancienne mission Jésuite, il suit sa famille en Espagne en 1784, son père ayant été appelé à de nouvelles fonctions à Málaga. Il entre au séminaire des nobles de Madrid et dès 1789, à onze ans, il est admis comme cadet au régiment de Murcie. Il participe à son premier combat contre les Maures, devant Oran, en 1791. La guerre contre la France lui vaut un premier galon dans le Roussillon en juillet 1793. Il poursuit une honorable carrière militaire et se retrouve capitaine en 1804 au régiment des volontaires du Campo Mayor. En 1808, il prend part au soulèvement des troupes d'Andalousie contre les Français, puis est nommé dans un régiment de cavalerie : la bataille de Bailén, qui voit la défaite des Français commandés par Pierre-Antoine Dupont, lui vaut le grade de lieutenant-colonel.

Mais, depuis quelque temps déjà, le brillant officier est préoccupé par le sort de son pays natal et par les mouvements d'émancipation qui commencent à agiter l'Amérique espagnole : affilié à la loge maçonnique de Cadix, il suit avec grand intérêt la tentative de Francisco Miranda pour libérer le Venezuela et se passionne pour la révolution de Buenos Aires (1810) dirigée par le général Manuel Belgrano (1770-1820). En septembre 1811, il se décide à rejoindre Buenos Aires, *via* Londres, pour « contribuer à la liberté » de son pays natal. Très bien accueilli par ses compatriotes en mars 1812, il est bientôt placé à la tête d'un régiment de grenadiers à cheval. Parallèlement, il développe son activité politique en adhérant à la « Société patriotique » et contribue à fonder la loge maçonnique Lautaro, dont l'éponyme est le grand chef araucan vainqueur des Espagnols à Tucapel (1553).

Quelques mois après son arrivée, il va jouer un rôle politique de premier plan en luttant contre le triumvirat incapable qui détient le pouvoir exécutif depuis septembre 1811. Après avoir fait adopter le drapeau national, bleu et blanc, il bat les Espagnols de l'Uruguay à la bataille de San Lorenzo (3 févr. 1813), victoire qui sera complétée par celle de Salta (20 févr.), remportée dans le Nord par Belgrano. Mais ce dernier, militaire improvisé, connaît ensuite plusieurs échecs, et les rives du Paraná sont de nouveau menacées par les Espagnols. Très lucidement, il propose au gouvernement de Buenos Aires de confier le commandement de l'armée du Nord à San Martín ; ce dernier accepte en janvier 1814 et met au point une stratégie à longue échéance, qui lui fait envisager la libération du Chili* pour en finir avec la domination espagnole dans la moitié sud de l'Amérique latine. Mais, malade, il doit renoncer à son commandement en août 1814 et devient gouverneur de la grande province de Cuyo (dont la capitale est Mendoza). Ses projets de libération semblent bien compromis par la défaite de Bernardo O'Higgins et des patriotes chiliens à Rancagua (1er oct. 1814). Ces derniers seront nombreux à rejoindre la province de Cuyo, où San Martín les réorganise militairement, constituant le noyau de l'« armée des Andes ». La politique intérieure lui réserve aussi des déceptions : arrivé au pouvoir en janvier 1815, Carlos de Alvear destitue San Martín, qui désavoue ses projets de négociations avec le roi d'Espagne. Cette décision imprudente, même si elle est rapportée au bout de quelques jours, soulève maintes protestations, et San Martín, devenu très populaire, constitue une junte qui renverse Alvear : le nouveau « directeur suprême » sera le général commandant l'armée du Nord, José Rondeau. Les difficultés militaires continuent pourtant avec la défaite de Rondeau à Sipe-Sipe (dans l'actuelle Bolivie, près de Cochabamba) le 29 novembre 1815.

Cependant, les vœux de San Martín sont comblés lorsque le « congrès général » réuni à Tucumán proclame l'indépendance des « Provinces-Unies du Río de la Plata » le 9 juillet 1816. Six mois plus tard, l'armée des Andes, forte de 5 400 hommes, se met en marche, sous la direction de San Martín, vers les rivages du Pacifique : partis de Mendoza, les libérateurs franchissent les Andes par des cols situés à plus de 3 000 m d'altitude. Le 12 février 1817, la victoire de Chacabuco ouvre à San Martín les portes de Santiago : une assemblée de notables lui offre la direction du nouvel État, honneur qu'il décline au profit d'O'Higgins. L'indépendance du Chili est proclamée solennellement un an plus tard, le 12 février 1818. Mais, au Cancha Rayada, dans la nuit du 19 au 20 mars, un succès des royalistes espagnols, qui tenaient toujours une partie du pays, remet en cause l'avenir : dès le 5 avril, la grande victoire du río Maipú assure la liberté chilienne ; O'Higgins viendra donner l'accolade sur le champ de bataille à San Martín, le « Sauveur du Chili ». Mais il reste encore beaucoup à faire pour la liberté vers le nord, où le Pérou* est toujours sous le joug.

Cependant, le soutien des Provinces-Unies du Río de la Plata sera d'autant plus difficile à obtenir qu'une guerre civile oppose les tenants d'un avenir fédéral aux partisans d'un pouvoir centralisé. Pour faire face à la situation, le gouvernement de Buenos Aires demande à San Martín de ramener ses troupes à Mendoza, ce à quoi se refuse le glorieux libérateur. En avril 1820, celui-ci a l'habileté de se faire confirmer dans son commandement par ses officiers avant de se faire charger par le gouvernement chilien de l'expédition vers le nord, dont les vaisseaux sont commandés par un volontaire anglais, l'amiral Cochrane. Le débarquement s'effectue sans combat près de Pisco, au sud de Lima, le 7 septembre 1820 : des troupes sont levées sur place pour combattre les Espagnols. Une négociation avec le vice-roi espagnol échoue, et San Martín se rapproche de Lima en débarquant de nouveau à Ancón. Les négociations traînent, et la famine qui règne à Lima conduit les Espagnols à abandonner la ville au libérateur (12 juill. 1821). Le 28 juillet, l'indépendance du Pérou est proclamée, San Martín devenant le « Protecteur » du nouvel État.

Mais la poursuite vers le nord de l'émancipation des Andes va poser des problèmes politiques inédits : en effet, San Martín pénètre alors dans la mouvance de Bolívar*, et la région de Guayaquil va être revendiquée par les deux libérateurs. Finalement, Bolívar prend San Martín de vitesse. En juillet 1822, trois entrevues d'apparence chaleureuse ont lieu à Guayaquil entre les deux grands hommes de l'Amérique latine. San Martín écrira : « Bolívar et moi, ensemble, nous sommes trop grands pour le Pérou [...]. » En fait, les problèmes intérieurs du Pérou sont difficiles ; une émeute renverse un ministre despotique pendant le voyage du Protecteur à Guayaquil. Ce dernier, déçu, en mauvaise condition physique, plus ou moins accusé de chercher à se bâtir un royaume, en vient à offrir sa démission au congrès réuni à Lima, le 20 septembre. On ne le retient pas, et San Martín rentre au Chili, puis dans sa propriété de Mendoza. Invité sans cesse à prendre part aux luttes politiques, ce à quoi il se refuse, il se résout à l'exil : il embarque pour Le Havre le 10 février 1823. Il reviendra pourtant en Amérique du Sud et, depuis Montevideo, se verra offrir le pouvoir en 1829 par les gouvernants de Buenos Aires. Mais, réprouvant l'exécution sommaire d'un général rebelle, il décline la proposition et rentre en Europe.

Il vivra, très modestement, à Paris, puis à Boulogne-sur-Mer, aidé par un autre exilé, O'Higgins, et conservera de nombreux liens épistolaires avec ses compatriotes.

S. L.

▶ *Amérique latine / Argentine / Chili / Pérou.*

🕮 **E. García del Real, *José de San Martín. Libertador de la Argentina y de Chile. Protector del Perú* (Madrid, 1932). / R. Levene, *El genio politico de San Martín* (Buenos Aires, 1950). / *Actas del Congreso Nacional de Historia del Libertador General San Martín* (Mendoza, 1953-1955 ; 4 vol.). / B. Mitre, *Historia de San Martín y de la emancipación sudamerica* (Buenos Aires, 1968 ; 3 vol.). / P. Delaunes, *les Libérations de l'Amérique latine* (Rencontre, Lausanne, 1969).**

Sanraku

De son vrai nom KIMURA MITSUYORI (autres prénoms : HEIZŌ, SHURINOSUKE ; nom de pinceau : KANŌ SANRAKU). Peintre japonais (Gamō 1559 - Kyōto 1635), fils adoptif de Kanō Eitoku*.

Alors qu'Eitoku* symbolise l'art de la grande composition murale dans la première partie de la période Momoyama, Sanraku est sans doute l'artiste qui illustre le mieux la fin de cette même époque. Fils de guerrier, il est page du dictateur militaire Toyotomi Hideyoshi, qui, remarquant ses dispositions artistiques, le confie à Eitoku. Ce dernier adopte ce disciple exceptionnel, devenu très vite son meilleur assistant. À la mort de son maître, Sanraku bénéficie du patronage de Hideyoshi, qui lui confie dans les dernières années du XVIe s. la décoration du château de Fushimi-Momoyama. Par la suite, fidèle à ses bienfaiteurs, il demeure à Kyōto, alors que les membres de la famille Kanō* vont s'installer à Edo (Tōkyō), nouveau centre du pouvoir. Avec son fils adoptif **Sansetsu** (province de Hizen 1590 - Kyōto 1651), il assure au contraire la continuité de l'école à Kyōto, sous le nom de Kyō-Kanō (l'école Kanō de Kyōto).

Les œuvres de Sanraku, dont il reste un assez grand nombre — représentations des beautés délicates de la nature, scènes historiques chinoises chargées de sens moral —, témoignent de l'étendue du talent de l'artiste, du lavis de style cursif à la grande composition

décorative aux couleurs brillantes, héritées de son maître.

Bon peintre, Sanraku travaille avec une technique très sûre, tout en sauvegardant sa personnalité. Par rapport aux traits vigoureux d'Eitoku, sa peinture se distingue par une plus grande finesse dans l'utilisation du pinceau. Ainsi, dans ses peintures murales du temple Daikaku-ji à Kyōto (exécutées vers 1620), paysages monochromes de grands pins avec des faucons, les contours des rochers sont accentués et rehaussés de lignes fines et nerveuses, et les formes des animaux et des plantes, bien précises, manquent un peu de mouvement. Dans les compositions polychromes de la salle d'audience, ce caractère est encore accentué : l'équilibre de la composition et l'harmonie des couleurs des deux grands pruniers aux branches chargées de fleurs roses et blanches « reflètent la joie d'une vie paisible plutôt qu'un hommage à une puissance héroïque » (T. Akiyama).

À la fin de sa carrière, Sanraku pousse à l'extrême cette stylisation dans les peintures murales du temple Tenkyū-in, au monastère Myōshin-ji de Kyōto, ensemble exécuté entre 1631 et 1636 avec la collaboration de Sansetsu. Le dessin un peu figé des animaux, des arbres et des rochers fait penser qu'une grande partie de la composition revient à Sansetsu, mais la beauté statique de la composition savamment calculée, le rythme conféré par les couleurs des fleurs, des feuilles et des oiseaux laissent transparaître la sensibilité et la maîtrise technique de Sanraku.

Un autre aspect du talent de l'artiste se révèle dans les scènes historiques, où celui-ci fait preuve d'une grande puissance et d'une infatigable ingéniosité, évitant que le caractère conventionnel d'un thème moral n'alourdisse l'effet décoratif de la grande composition polychrome.

Avec Sanraku et Sansetsu s'éteignent les derniers grands représentants du brillant style Momoyama, qui se perpétuera, chargé d'académisme, jusquà la fin du shōgunat des Tokugawa en 1868.

M. M.

sans-culottes

Terme employé pendant la Révolution française par les militants révolutionnaires eux-mêmes pour se désigner.

C'est à l'époque de l'Assemblée législative, en 1792, que le mot se généralise. Les sans-culottes sont issus des masses populaires parisiennes, mais le terme de *sans-culotte* qualifie aussi les citadins des autres régions françaises et les paysans qui partagent l'idéal de la sans-culotterie parisienne.

Leur costume et leur comportement social manifestent cet idéal. Le sans-culotte se reconnaît d'abord au port du pantalon, celui de la culotte étant le fait de ces aristocrates qu'il hait. Avec la veste courte, la carmagnole, le pantalon est le signe distinctif du révolutionnaire épris d'égalité. Le bonnet phrygien, le bonnet rouge orné de la cocarde aux trois couleurs, est la marque de la liberté conquise, tout comme il était à Rome et en Grèce l'emblème de l'affranchissement de toutes les servitudes et le signe de ralliement de tous les ennemis du despotisme. La pique est un autre attribut du sans-culotte ; elle signifie à tous que le peuple est souverain et qu'il est prêt à défendre ses droits aussi bien contre ses ennemis de l'intérieur que contre ceux de l'extérieur. Arme populaire par excellence, elle sera en usage dans les armées de la Révolution et sera regardée comme « sainte ».

Quand il aborde quelqu'un, le sans-culotte ne se découvre pas ; il est l'égal en droit de n'importe quel autre « citoyen ». C'est de cet apostrophe qu'il salue son futur interlocuteur ou qu'il s'adresse aux assemblées ; il proscrit ainsi le terme de *monsieur*, qui a des relents aristocratiques. Il tutoie, car « le mot *vous* est contre le droit de l'égalité », et ce mot n'a été employé « que pour appuyer les droits féodaux », alors que « le mot *toi* est le vrai dénominatif dont les hommes libres doivent se servir ». Le directoire du département de Paris arrêtera, le 22 brumaire, que le tutoiement sera employé dans ses bureaux et sa correspondance parce que « le langage de la fraternité est désormais le seul qui convienne aux Français républicains ».

Des enquêtes récentes ont permis de préciser les contours démographiques et sociologiques de cette sans-culotterie. Peu nombreux sont les membres de celle-ci qui prennent une part active à la vie politique, mais leur action sera déterminante. La masse des sans-culottes est formée par une coalition de petits patrons et de compagnons. Faisant partie du monde de l'échoppe et de la boutique, ils vivent les uns et les autres sous le même toit, et il y a symbiose entre la pensée du maître et celle de son salarié. À eux viennent se joindre les ouvriers des manufactures. Les sans-culottes ne forment donc pas une classe sociale, mais un groupe animé de contradictions qui leur seront fatales.

Ils manifestent en commun des aspirations politiques et sociales, et ce qui les unit, c'est d'abord l'opposition qu'ils ont tous à l'égard de l'aristocratie et de l'Ancien Régime.

Contre ce dernier, ils agissent d'abord en affirmant leur droit à l'existence. Au centre de leurs revendications, il y a d'abord celle du pain à bon marché ; l'aristocratie des nobles, avant l'aristocratie des riches, a comploté pour les affamer. Il faut, désormais, que tous les hommes mangent à leur faim, sinon l'égalité des droits est un leurre, car « l'existence du pauvre est compromise à chaque instant et le riche peut lui imposer les lois les plus rigoureuses ». Les sans-culottes passeront de la revendication du droit à l'existence à celle de l'égalité des jouissances. Le riche doit céder au pauvre son superflu et même partager ses biens avec lui.

Mais, s'ils réclament du gouvernement révolutionnaire la taxation des denrées de première nécessité et la contribution forcée des riches, donc la limitation du droit de propriété, les sans-culottes espèrent tous accéder à la petite propriété ou protéger celle qu'ils ont déjà. « Le système politique doit assurer à chacun la paisible jouissance de ses possessions, mais ce système doit être combiné de manière à établir autant que possible une répartition des biens sinon absolument égale, au moins proportionnelle entre les



La Carmagnole. Gravure coloriée. (Musée Carnavalet, Paris.)

citoyens. » Pour que tous les citoyens aient leur subsistance et une existence indépendante, les sans-culottes exigent aussi que soient proclamés les droits au travail et à l'assistance. Dans l'adresse des trois sections réunies du faubourg Saint-Antoine (4 juill. 1793), on peut lire : « Considérez que le pauvre seul vous a aidé jusqu'ici à soutenir la Révolution, à former la Constitution ; qu'il est temps qu'il commence à en cueillir les fruits ; mettez donc à l'ordre du jour l'établissement, depuis si longtemps désiré, d'ateliers où l'homme laborieux trouvera toujours, en tout temps et en tout lieu, les travaux dont il manque, d'hospices où le vieillard, le malade et l'infirme recevront avec fraternité les secours que leur doit l'humanité. »

Enfin, dans la pensée des sans-culottes, l'organisation de l'instruction permettra de réaliser l'égalité des jouissances. Un orateur de la section des Amis de la patrie dénonce, le 16 juin 1793, « l'ignorance et le fanatisme qui détruisent quatre années de combats et de sacrifices », alors que « l'instruction et les lumières dissiperaient les préjugés et feraient chérir une révolution qui ne peut trouver de base indestructible que dans la vertu ». Il insiste sur la « nécessité de procurer à la portion indigente du peuple tous les moyens d'instruction » et demande la création d'écoles primaires.

La loi doit traduire les exigences des sans-culottes. La souveraineté réside dans le peuple, et la loi est faite par lui ou n'est valable que si elle est sanctionnée par lui. De ce principe dérive la pratique du gouvernement direct.

Les sans-culottes participent à la vie politique au sein d'assemblées qui sont celles des sections et des sociétés populaires, ou clubs. Les sections sont d'abord des assemblées électorales. Mais, bientôt déclarées permanentes, elles vont devenir des lieux de réunion, d'information et de discussion : leur action aboutira à des pétitions ou à une pression physique sur la Convention*. Dans les assemblées générales des citoyens de la section, dont sont éliminées les femmes, les membres des sociétés populaires interviennent activement. Ces sociétés se réunissent trois ou quatre fois par décade. Les séances peuvent être quotidiennes si la nécessité s'en fait sentir. Elles ont lieu en fin de journée, à 6 heures en hiver, à 7 heures en été, dans un local aux murs décorés de drapeaux tricolores, du bonnet phrygien et des bustes des martyrs de la Liberté, et sur lesquels sont inscrites des devises telles que : « La République ou la mort ! », « Unité et indivisibilité de la République ! » Les citoyens étant assemblés, on lit la correspondance des sociétés amies, les journaux patriotes et les discours prononcés à la Convention. On y voit des enfants réciter les textes de la Déclaration des droits de l'homme de 1793 ou des passages de la Constitution. Chaque citoyen est invité à présenter son opinion sur une question d'actualité ; un débat libre et animé suit chaque intervention, puis on passe au vote. Ce dernier se fait à main levée ou par acclamation. On ignore le secret du vote, car le bon citoyen n'a pas, au contraire de l'intrigant ou du manœuvrier, à se cacher de ses frères. Cette fraternité exige l'unanimité, la divergence étant trahison ou faiblesse.

C'est aussi dans ces assemblées que le sans-culotte exerce son droit de contrôle sur les administrateurs élus ou même les Conventionnels. Les députés ne sont que des mandants du peuple et sont à tout moment responsables devant lui et révocables par lui. Quand sa souveraineté est violée, le peuple a le droit à l'insurrection : il doit se ressaisir de tous les pouvoirs et se faire justice.

Cette conception politique d'une démocratie directe s'opposera à celle de la bourgeoisie jacobine et aux nécessités nées de la guerre : celles d'un gouvernement de comités restreints et secrets.

La domination des sans-culottes n'assure pas d'un coup celle de la Montagne. Du 2 juin 1793, où la Montagne élimine grâce à eux les Girondins*, au mois de juillet 1793, on assiste à une lutte continuelle, à l'intérieur des sections de Paris, entre sans-culottes et modérés, partisans de l'apaisement politique et opposés à la réglementation.

De juillet à septembre, la pression sans-culotte met « à l'ordre du jour » la Terreur* : l'agitation de juillet débouche sur la levée en masse ; la journée du 4 septembre, sur la loi des suspects du 17 septembre. Une nouvelle poussée populaire dont les sans-culottes sont les instigateurs conduit à la proclamation du maximum général (29 sept.).

D'octobre 1793 à pluviôse an II (janv. 1794), la déchristianisation se développe ; elle est d'abord le fait d'éléments étrangers à la sans-culotterie, mais elle est acceptée par celle-ci, car le catholicisme apparaît comme l'un des mobiles de la contre-révolution. C'est alors que s'organise la dictature jacobine. Pour vaincre, elle est obligée de mettre au pas la sans-culotterie. À l'hiver de l'an II, celle-ci entre en crise. Elle soutient un gouvernement qui ne résout pas le problème social ; malgré la taxation et les réquisitions, la vie est chère. La crise se double d'un malaise politique : les premiers freins sont mis à l'action des masses. Les « exagérés », appuyés sur le club des Cordeliers et sur *le Père Duchesne* d'Hébert, exploitent le mécontentement. Pour garder l'audience des masses, le gouvernement prend les décrets de Ventôse, puis fait arrêter les chefs des exagérés, dont la condamnation à mort stupéfie les sans-culottes. Certains d'entre eux n'acceptent pas le loyalisme aveugle qu'exige le gouvernement et contestent les épurations dont leur élite est l'objet. Lorsque, en Thermidor, la faction des dirigeants corrompus abattra les robespierristes, bien des sections resteront neutres. Mais la dégénérescence du mouvement sans-culotte n'est pas le fait seulement de causes externes : elle est due aussi à des contradictions internes, à la bureaucratisation, à la fatigue ou à la lassitude des meilleurs éléments.

La sans-culotterie a donné à la bourgeoisie révolutionnaire une aide puissante pour faire table rase de l'Ancien Régime et établir un nouvel ordre dont les petits propriétaires et les salariés qui la formaient allaient être les premières victimes. Mais elle ne disparaît pas de notre histoire avec la Révolution. Le XIX[e] s. français maintiendra encore pour un temps ce groupe social et sera imprégné de son idéal, dont les recherches contemporaines soulignent la persistance dans les révolutions de 1848 et de 1870. Certains historiens voient même dans les débats actuels de notre société la résonance des voix entendues dans les assemblées de sections et dans les clubs en l'an II de la République.

J.-P. B.

► *Convention nationale / Révolution française / Terreur.*

D. Guérin, *la Lutte des classes sous la I[re] République, bourgeois et « bras nus », 1793-1797* (Éd. sociales, 1946 ; 2 vol. ; nouv. éd., Gallimard, 1968). / A. Soboul, *les Sans-Culottes parisiens en l'an II. Mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire* (Clavreuil, 1958 ; nouv. éd. abrégée, *Mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire en l'an II, 1793-1794*, Flammarion, 1973).

Sansovino (les)

Architectes et sculpteurs italiens : ANDREA CONTUCCI dit *il Sansovino* (Monte San Savino, prov. d'Arezzo, 1460 - *id.* 1529) et son élève JACOPO TATTI (Florence 1486 - Venise 1570), qui prit le même surnom.

Andrea Sansovino, envoyé à Florence aux frais du podestat de sa ville natale, fut élève du peintre et sculpteur Antonio del Pollaiolo*. Ses premières œuvres sont des décors sculptés en terre cuite et des travaux pour Giuliano da Sangallo*. Il s'intéressait déjà à l'architecture, car il fut chargé en 1491 d'étudier un palais pour le Portugal, projet qui l'occupa dix ans. Pas totalement, car on le trouve dès 1493 sur le chantier du baptistère de Florence, où il va, en 1502-1504, compléter l'œuvre de Ghiberti* en couronnant la « Porte du paradis » d'un *Baptême du Christ*. En 1502, il réalise aussi la façade et les fonts du baptistère de Volterra ; puis succède à Matteo Civitali (1436-1501) à la cathédrale de Gênes, complétant la chapelle Saint-Jean-Baptiste d'une statue du Précurseur et d'une Madone qui affirment sa maîtrise.

Ici comme dans ses bas-reliefs s'épanouissent les tendances florentines : tout plan heurté comme toute mièvrerie disparaissent, la forme est recherchée pour elle-même et atteint une pureté proche de l'antique. Ce n'est certes pas le frémissement qui anime déjà Michel-Ange* ; néanmoins, le pape Jules II tient les deux hommes dans une estime égale, et c'est Andrea qu'il charge des grands mausolées du chœur de Santa Maria del Popolo, le sanctuaire romain préféré de sa famille.

Appelé à diriger les travaux de la basilique de Lorette vers 1510, Andrea s'y consacre dix-sept ans durant, élevant les portiques du palais apostolique, dirigeant la sculpture du brillant écrin de marbre imaginé par Bramante* pour la *Santa Casa* ; et de ce qui risquait d'être un exercice de style, il parvient à préserver l'unité sans tomber dans la froideur.

Disciple d'Andrea et fidèle jusqu'à porter son nom, **Jacopo Sansovino** l'avait accompagné à Rome en 1506. Ses premières sculptures sont d'un humanisme toscan teinté des nouveautés dues à Michel-Ange comme d'une leçon d'archéologie acquise à restaurer des antiques et à en couler des épreuves en bronze. Son *Bacchus* du musée national du Bargello à Florence (1514) est caractéristique à cet égard ; mais la comparaison entre une *Vierge* d'Andrea (1512) et sa propre *Madonna del Parto* (1519) à Sant'Agostino de Rome montrerait combien il entend rester proche de son maître.

Il va cependant, à l'appel de Léon X, se consacrer à l'architecture, remanier San Marcello et commencer San Giovanni dei Fiorentini ; mais le sac de Rome, en 1527, le pousse à se fixer à Venise, où l'invitent son ami l'Arétin* et le peintre Titien*. Grâce à eux, sans doute aussi à son habileté en affaires, il devient *protomaestro* de la basilique vénitienne. À ce titre, il réalise de 1537 à 1544 six bas-reliefs de la *Vie de saint Marc*, les fonts baptismaux, puis, entre 1546 et 1569, une *Mise au tombeau* et une *Résurrection*. C'est comme sculpteur encore qu'on le trouve au palais des Doges (*Vierge* de la chapelle, cheminées, *Mars* et *Neptune* — auxquels l'escalier des Géants doit son nom, en 1554 —, escalier d'Or de 1559) ou à San Salvatore (autels et tombeaux). Mais lorsqu'il élève la façade de cette même église, ou remanie celle de la Scuola di San Marco, c'est, par contre, l'architecte qui s'exprime ; de même à San Francesco della Vigna (1534), ou à San Giuliano (1553) avec son élève Alessandro Vittoria (1525-1608). Un architecte plasticien, cependant, qui excelle à faire vibrer dans une atmosphère incomparable les ordonnances romaines et qui, au palais Corner (1537-1556), y ajoute le modelé puissant des demeures florentines pour créer le plus majestueux frontispice du Grand Canal.

En un temps où la république de Venise veut se donner l'illusion d'une puissance qui lui échappe, elle ne saurait trouver meilleur metteur en scène pour modeler, à partir de 1537, son seul véritable espace urbain : la place Saint-Marc et son balcon sur la mer, la Piazzetta. En avant du palais de la Monnaie (cette Zecca qu'il ouvre sur le quai), Sansovino dresse la bibliothèque (Libreria) face au palais des Doges. Pour faire équilibre à la polychromie des vieux édifices, il compose des ombres fortes : arcades doriques, étage ionique aux archivoltes reposant sur un petit ordre, selon une disposition que Palladio* reprendra. Des guirlandes de la frise aux statues, tout exprime le faste et la richesse. Dans le retour nord de cette galerie s'inscrit déjà la volonté d'aligner la face méridionale de la place ; mais Sansovino va plus loin, il réunit l'axe vertical du campanile à l'escalier des Géants par un axe horizontal et en matérialise l'articulation par un arc de triomphe, la *loggetta*. Par là se trouve harmonisé un ensemble de volumes et de lignes assez disparates jusqu'alors. L'œuvre fut complétée par Vincenzo Scamozzi (1552-1616), en particulier avec les Nouvelles Procuraties, surélevées de 1584 à 1616 (avant d'être terminées par Longhena*) et conçues dans un même souci décoratif opposé au purisme de Palladio, pour qui Scamozzi n'avait que mépris.

Ne nous fions du reste pas trop aux contradictions apparentes d'un art vénitien qui, dépouillé ou fleuri, puisait aux mêmes sources. Jusqu'en plein XIX[e] s., l'art de Sansovino a connu un succès égal à celui du maître de Vicence ; triste fortune, car il fut alors interprété jusqu'à la caricature (pas seulement dans les façades en fonte d'un James Bogardus), et ces copies abusives faussent encore aujourd'hui notre jugement.

H. P.

🕮 L. Pittoni, *Jacopo Sansovino* (Venise, 1909). / G. Lorenzetti, *Itinerario Sansoviriano a Venezia* (Venise, 1929). / G. H. Huntley, *Andrea Sansovino, Sculptor and Architect of the Italian Renaissance* (Cambridge, Mass., 1935 ; nouv. éd., Westport, Connect., 1972).

Santalales

Ordre de plantes qui dériverait de celui des Célastrales et qui rassemble tout un ensemble de familles dont les espèces présentent des caractères de dégradation dus au parasitisme.

Les familles les plus importantes sont celles des Santalacées, des Loranthacées et des Balanophoracées, auxquelles on peut joindre les Grubbiacées, les Myzodendracées, les Olacacées, les Opiliacées et les Octoknématacées ; ces dernières peuvent former à elles trois un ordre distinct très voisin, celui des Olacales.

Santalacées

Cette famille, de 400 espèces groupées en une trentaine de genres (respectivement dix et quatre en France), vit dans les régions tempérées et chaudes. Ce sont des arbres, des arbustes ou des herbes plus ou moins liés au phénomène parasitaire (hémi- et holoparasites) ; ils enfoncent des suçoirs (haustoriums) dans les tissus des racines des plantes hôtes. Les feuilles, simples, sont parfois réduites à des écailles ; les fleurs, sur le type trois, n'ont pas de sépales et pétales distincts, mais seulement de trois à six pièces périanthaires plus ou moins tubuleuses avec un même nombre d'étamines ; l'ovaire infère étant à une loge, le fruit est drupacé à une seule graine.

Les *Santalum* (20 espèces vivant en Indo-Malaisie et en Australie) sont des arbres hémiparasites ; le bois en est imputrescible et on en obtient par distillation une essence qui sert en pharmacie. Le genre *Osyris*, de petits arbres (6 espèces, région méditerranéenne, Afrique, Inde), peut parasiter un grand nombre de plantes très diverses, même les Fougères et les Prêles. Les *Thesium* (250 espèces), plantes vivaces ou annuelles, vivent dans l'Ancien Monde et le Brésil, 8 espèces sont indigènes en France ; on peut également citer le genre *Colpoon* d'Afrique du Sud.

Loranthacées

Les Loranthacées, hémi- ou rarement holoparasites (1 500 espèces, une quarantaine de genres), réparties surtout dans les régions intertropicales, sont représentées en France par deux genres avec une espèce chacune : *Viscum album* (le Gui) et *Arceuthobium oxycedri*. Les Loranthacées ont ordinairement des feuilles opposées ou verticillées, coriaces, les fleurs étant régulières, hermaphrodites ou unisexuées sur le type 2, 3 ou 4 ; le périanthe a deux cycles de pièces, parfois grandes et fortement colorées. Le fruit est une baie ou une drupe. Les baies du Gui (*Viscum album*, 70 espèces dans l'Ancien Monde) sont enduites d'une glu (matière pectique) qui leur permet de rester accrochées aux branches, où la germination peut se faire. Le système radiculaire de cette espèce, extrêmement transformé, comprend des racines-suçoirs qui pénètrent profondément dans le bois des branches des plantes hôtes et, d'autre part, des racines allongées latérales qui peuvent se propager assez loin de la base du pied du Gui ; ces dernières permettent ainsi à ce parasite de drageonner et donc de se multiplier ; ces racines produisent des substances qui dissoudraient les lamelles pectiques des cellules des plantes parasitées. Le Gui vit sur un très grand nombre d'espèces et l'on pense qu'il en existe différentes races physiologiques, car, par exemple, des individus parasitant les Gymnospermes ne peuvent pas s'implanter sur des Rosacées (Poirier). C'est un genre voisin *(Phoradendron)* qui, à la place du Gui européen, est employé en Amérique pour la décoration au moment des fêtes de Noël.

Le genre *Arceuthobium* (15 espèces) possède la plus petite dicotylédone du monde *(A. minutissimum)*, qui vit dans l'Himālaya. Les *Loranthus* (500 espèces presque exclusivement tropicales, une espèce en Europe) ont un suçoir formant ventouse ; cette dernière se développe dès la germination et finit par entourer complètement l'organe parasité. Les genres *Struthanthus, Oryctanthus* et *Phrygilanthus* d'Amérique ont un appareil radiculaire plus ou moins normal suivant leur degré de parasitisme.

Balanophoracées

C'est une famille exotique (100 espèces, une quinzaine de genres) vivant surtout dans les régions chaudes du globe. Les espèces sont entièrement parasites et n'ont ni chlorophylle ni stomates. On ne distingue pas de feuilles ; leur organisation et la structure des tiges font penser aux mycéliums de certains Champignons ; G. Mangenot a en outre trouvé des traits communs entre l'inflorescence des Balanophoracées et le carpophore de certains Eumycètes. Les fleurs sont très réduites, habituellement nues. Les tumeurs qui existent au niveau de la liaison des tissus des Balanophoracées et de ceux de l'hôte ont une structure extrêmement complexe ; ces tumeurs seraient constituées par une intrication très intime ; dans certaines espèces *(Thonningia sanguinea)*, les tissus de la plante hôte, probablement sous l'effet de sécrétions, pénétreraient dans ceux du parasite. Le genre *Balanophora* est le plus important (80 espèces), vivant en Indo-Malaisie et en Australie ; on peut citer également les *Lophophytum* du Brésil, les *Rhopaleonemis* d'Indo-Malaisie et de Madagascar...

Les Myzodendracées (un genre, une dizaine d'espèces) vivent au Chili ; ce sont des hémiparasites, principalement sur les *Nothofagus*.

J.-M. T. et F. T.

santé

État d'équilibre de l'organisme, absence de maladie.

Introduction

En réalité, il est extrêmement difficile de donner une définition simple du terme *santé*. En effet, si la plupart admettent qu'il s'agit de l'« état d'un sujet indemne de toute maladie* », certains utilisent ce terme dans un sens différent, disant d'une personne qu'elle jouit d'une bonne santé ou de telle autre qu'elle est dotée d'une santé précaire. Dans ces cas, le mot *santé* signifierait plutôt « état d'un sujet à l'égard des maladies ». Néan-

moins, le plus souvent, l'analogie avec le mot *sain* fait que la santé concerne plus spécialement les individus bien portants. Dans la réalité, si le passage de l'état de santé à l'état de maladie est souvent net et incontestable, avec retour à la santé lors de la guérison, dans d'autres cas la frontière est beaucoup plus floue. Si le médecin a un rôle facile en affirmant une maladie, il est toujours beaucoup plus délicat pour lui de se risquer à affirmer une santé sans défaut. Certaines maladies sont en effet « asymptomatiques » ou « pauci-symptomatiques », c'est-à-dire qu'elles ne seront traduites par aucun symptôme ou par des symptômes si frustes que l'attention ne sera pas attirée. Lorsque la maladie aura évolué, sa gravité pourra alors compromettre la santé de façon définitive.

C'est pour ces raisons qu'un effort se fait dans le sens de la médecine préventive, fondée sur la répétition régulière d'examens de santé. Ceux-ci sont parfois réalisés lors de la médecine du travail*, dans des dispensaires ou lors de campagnes exceptionnelles de dépistage (prophylaxie), les divers examens d'embauché, les visites médicales lors de l'incorporation sous les drapeaux étant autant d'occasions saisies pour rechercher la maladie sous le masque de la bonne santé. Mais si certaines affections sont aisées à dépister par des examens simples, d'autres nécessitent des investigations complexes, qui se heurtent souvent à deux objections : la première concerne l'inconfort pour le patient de se prêter à des explorations parfois douloureuses ; la seconde fait état du prix de revient de ces examens, qui atteint vite des chiffres élevés, tandis que la fréquence des maladies dévoilées reste modeste.

Il n'est donc pas possible d'explorer toutes les éventualités chez tous les sujets. C'est pourquoi une politique de santé doit définir des options prédominantes : choisir un nombre restreint d'examens et l'appliquer aux individus dont les conditions d'existence comportent des facteurs de haut risque.

Les examens doivent être simples, peu coûteux et inoffensifs pour le sujet exploré. Les conditions d'existence exposant à un risque de maladie sont souvent des professions exposées : ainsi est-il devenu usuel de rechercher la tuberculose et la silicose chez les mineurs, l'asbestose dans le travail de l'amiante, etc. Les personnes travaillant dans une ambiance radioactive sont porteuses d'un dosimètre qui totalise les doses reçues. Celles-ci sont comptées régulièrement. Si l'on découvre un surdosage, le sujet est retiré du milieu contaminant et une enquête est ouverte sur l'origine de l'excès d'irradiation. En dehors des affections directement liées à la profession, la quête de la maladie dans la population courante se fait avec un rendement beaucoup plus faible. Trois catégories d'affections sont plus spécialement recherchées.

1. Les affections pulmonaires et notamment la tuberculose. De nombreux dispensaires ont été implantés pour dépister ces maladies. La détection se fait par la prise de clichés thoraciques, généralement lus par deux médecins différents et éventuellement par un troisième si les deux premiers avis ne sont pas concordants.

2. Les affections cancéreuses. La fréquence des cancers des divers organes étant très différente, la positivité des enquêtes est très variable. De telle sorte qu'en France il n'y a guère que les cancers génitaux de la femme qui fassent réellement l'objet de quelques recherches systématiques par le procédé des frottis vaginaux. La fréquence des cancers du rectum ne paraît pas suffisante pour légitimer des rectoscopies systématiques, un moment envisagées. Par contre, au Japon, où le cancer de l'estomac est d'une grande fréquence, la recherche de procédés de détection précoce par examens systématiques a abouti à un perfectionnement remarquable des appareils d'endoscopie* permettant le dépistage par la photographie endoscopique.

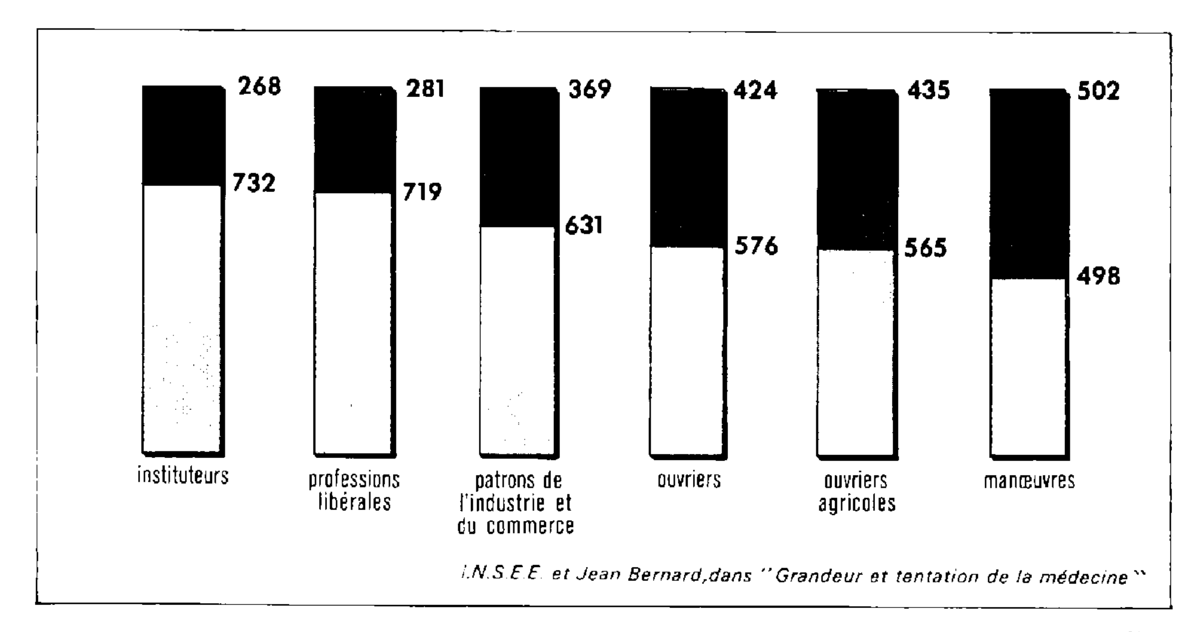
3. Les affections cardio-vasculaires. Elles font également l'objet d'enquêtes de masse, notamment pour la recherche de l'hypertension et de l'insuffisance coronarienne. En réalité, à côté de quelques cas découverts par ces procédés, combien de sujets rassurés par un électrocardiogramme normal ont cependant été atteints quelques jours plus tard d'une crise d'angor ou d'un infarctus du myocarde !

Trop souvent encore, la santé apparente risque de n'être que l'ignorance de la maladie...

J. C. Le P.

L'économie de la santé

Il est communément admis, au cours de la seconde moitié du XXe s., dans les pays industrialisés, que l'homme a droit à la santé. Le Préambule de la Constitution française de 1946 af-



Mortalité et catégories professionnelles. Enquête de l'I. N. S. E. E. portant sur 465 000 personnes de 35 ans, dont on a recherché celles qui survivront (en clair dans le tableau) à l'âge de 70 ans (pour 1 000 sujets, en fonction des catégories professionnelles).

firme : « La nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous la protection de la santé... » Quant à la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en 1948 par l'Organisation des Nations unies, elle proclame : « Toute personne a droit à un niveau* de vie suffisant pour assurer sa santé. »

Le droit à la santé

Garantir à l'homme le droit à la santé, c'est en fait organiser sa protection contre l'accident et la maladie ainsi que son environnement et son mode de vie, sources possibles de névroses ; c'est aussi le soigner lorsque la protection n'a pas été efficace, le réadapter, le rééduquer et le reclasser s'il a subi un handicap ; c'est également lui permettre de subsister — et, s'il en a une, de faire subsister sa famille — pendant la durée des soins, de la rééducation, de la réadaptation ou du reclassement ou bien même, sa vie durant, lorsque le handicap subi, physique ou mental, ne lui permet pas — ou lui permet incomplètement — d'assurer cette subsistance.

Il s'agit ainsi d'une prise en charge quasi totale de l'homme par la société en un temps où l'homme est plus que jamais soucieux de se sentir, de se croire et de s'affirmer « libre ». On se trouve là en face d'une difficulté fondamentale qui rend plus malaisée la résolution des problèmes techniques ou médicaux, de ceux qui sont posés par les structures d'accueil et de soins, des problèmes financiers enfin.

Les soins : des arbitrages délicats

En première approximation, on peut affirmer que la médecine moderne a pour objectif de faire reculer la mort*, la souffrance et la maladie*. Les progrès prodigieusement accélérés de la médecine et de la biologie, au cours de la seconde moitié du XXe s., permettent une approche de ces objectifs, non sans multiplier d'ailleurs les inquiétudes morales et économiques des praticiens et des administrateurs et non sans poser une foule de problèmes très nouveaux nécessitant des choix.

Prenons l'exemple de l'extraordinaire prolongation de la durée de la vie qui caractérise le temps présent. La physionomie de la pyramide des âges en est transformée ; la charge que représentent les inactifs pour les générations productives s'accroît fortement ; certes, il est possible de freiner la progression de cette charge par un rigoureux planning familial qui soulagera les couches productives au cours du proche avenir, mais qui, par le vieillissement* de la population qu'il accentuera, risque de compliquer sérieusement la tâche des générations actives suivantes. Il semble que l'homme ait rejeté le conditionnement génétique qui dans la plupart des collectivités animales (des études précises ont été publiées notamment pour les escargots et les souris) proportionne l'importance quantitative de la population aux dimensions et aux possibilités nutritionnelles du territoire qu'elle occupe ; les perspectives d'avenir qui résultent de ce rejet sont plutôt préoccupantes : le milliard d'hommes de 1800, les quatre milliards de 1975, faisant place aux sept milliards de l'an 2000...

D'autre part, la survie d'un vieillard sans activité cérébrale suffisante, « survivant en quelque sorte à un cerveau éteint » selon l'expression suggestive du professeur Jean Bernard, est-elle souhaitable pour l'individu lui-même et pour sa famille ? « La prolongation de la durée de la vie humaine, l'augmentation du nombre des vieillards n'ont pas de sens, sont insensées au sens strict, si une activité cérébrale convenable ne

peut être maintenue pendant les années supplémentaires données par la médecine » (Jean Bernard). Ne serait-il pas sage de surseoir à l'emploi systématique des procédés techniques de la survie jusqu'au moment (peut-être relativement plus proche qu'on aurait pu le penser il y a quelques années encore) où il sera devenu possible de mettre en réserve, pendant le jeune âge d'un individu, des cellules indifférenciées et des inducteurs, prélevés sur lui-même, afin de pouvoir, le cas échéant, reconstituer certains de ses organes attaqués par la maladie ou par la vieillesse, notamment son système nerveux et son cerveau ? Certains praticiens le pensent, alors que d'autres sont tout prêts à dénoncer ce nouvel aspect de la question, si souvent débattue, de l'euthanasie, débats où se sont notamment affirmés les points de vue opposés du juriste allemand Karl Binding (1841-1920), déclarant qu'il s'agissait tout simplement de « détruire des vies qui ne valaient plus la peine d'être vécues », et de l'Ordre national des médecins français, dont, en 1948, le président (Louis Portes [1891-1950]) déclarait « qu'on ne connaît jamais les chances de survie réelles d'un malade ». Quelle survie cependant ? Le professeur Jean Hamburger raconte comment son service a maintenu certaines apparences de la vie chez une jeune fille de dix-sept ans, « morte » depuis plusieurs jours selon le neurologue appelé en consultation et ainsi que l'autopsie le confirma.

Dans un ordre d'idées voisin, un débat s'est ouvert sur le bien-fondé actuel de certaines transplantations* d'organes. Alors que la persévérance des uns a permis d'obtenir des succès étonnants en matière de transplantations rénales, la majorité des tentatives de transplantations du cœur, du poumon et du foie n'ont abouti qu'à des survies généralement courtes. Certes, il s'agit souvent de malades très atteints et condamnés à brève échéance, auxquels on donne ainsi une chance de survivre, mieux encore de vivre. Mais les crédits affectés, le matériel utilisé et les équipes médicales ne pourraient-ils pas être employés ailleurs plus utilement dans l'immédiat ? D'autant que le nombre des bénéficiaires ne peut être qu'infime, leur choix dépendant de la localisation géographique, de leurs relations, des caractéristiques des organes disponibles, parfois même de leurs ressources financières... Le professeur J. Hamburger souligne, en 1972, que le rein artificiel et la transplantation rénale peuvent, au maximum, sauver 10 p. 100 des 400 000 personnes qui, dans le monde, meurent de la destruction de leurs reins. Accroître les quantités de matériel et former les équipes susceptibles de les utiliser prendra du temps, pendant lequel il est normal d'employer ce dont on dispose en continuant d'opérer une sélection encore inévitable ; mais, du fait de l'accélération des progrès de la biologie, de la pharmacologie, de la médecine, équipements et personnels ne seront-ils pas dépassés lorsqu'ils seront prêts à entrer en action ? Il faut se souvenir que les antibiotiques antituberculeux et le B. C. G. ont rendu inutiles les sanatoriums et les chirurgies mutilantes d'hier en matière de tuberculose pulmonaire, comme la vaccination antipoliomyélitique a réduit les indications des poumons d'acier.

Les soins psychiatriques soulèvent d'autres problèmes d'éthique. Faut-il maintenir en hospice un « malade » dont l'état paraît stabilisé, mais dont il est impossible d'affirmer qu'il ne constitue pas, plus qu'un « bien-portant », un danger pour autrui ? Dans la mesure où la psychiatrie moderne considère qu'on soigne plus efficacement en dehors de l'hospice qu'à l'intérieur, faut-il — pour un résultat très hypothétique — accepter de faire courir des risques aux autres membres de la communauté ? Faut-il renvoyer dans sa famille un malade dont la présence peut être pour celle-ci une gêne ou une source de névrose ? Plus encore, faut-il, comme les tenants de l'antipsychiatrie, admettre comme normaux des individus généralement considérés comme des malades mentaux parce qu'ils « n'acceptent pas de vivre dans une société aliénante » ? L'emploi systématique de l'analyse psychanalytique est-il justifié alors que, selon certains, l'efficacité de l'analyse est subordonnée à l'importance de son coût pour le patient, c'est-à-dire, en définitive, du profit qu'en tire l'analyste ?

Le praticien doit-il subordonner toute intervention importante au « consentement éclairé » de son client alors qu'il peut y avoir urgence ou impossibilité psychologique (du fait du danger de déclencher un processus d'accélération du mal chez certains malades) d'éclairer ce consentement ? Est-il normal d'accorder la même valeur au consentement d'un membre de la famille de l'intéressé ? (Pourquoi serait-il licite de violer le secret professionnel au profit d'un membre de la famille dont le médecin ignore les relations réelles avec le malade ?)

L'accoucheur doit-il tout tenter pour faire vivre un nouveau-né dont il lui apparaît qu'il court les plus grands risques de handicap physique ou mental dès sa naissance ou plus tard, du fait des conditions prévisibles de sa petite enfance dans le milieu familial où il entre ?

Les réponses que le praticien va donner aux multiples cas de conscience qu'il doit affronter dans sa vie professionnelle sont dans une certaine mesure conditionnées par son éducation, ses expériences propres, l'état général des mœurs du moment. Elles dépendent autant de la valeur réelle de la garantie de santé fournie par la communauté à ses membres que de l'état des connaissances et des techniques médicales, des investissements matériels et humains en matière de santé publique et de la conjoncture qui peut provoquer une concentration des besoins dans le temps et dans l'espace (catastrophe naturelle, émeute ou guerre).

La prévention

Soigner, appareiller, réadapter et rééduquer ne constituent que des palliatifs coûteux. La vraie façon — et dans une certaine mesure la plus économique — de garantir la santé consiste à prévenir l'accident et la maladie. Mais, pour être efficace, cette prévention va nécessairement porter atteinte à la liberté de quelques-uns au moins.

La plus élémentaire des mesures de prévention consiste à vacciner tous les éléments d'une population contre un certain nombre de maladies. L'obligation de la vaccination* (dont l'efficacité a été mise en lumière par la guerre franco-allemande de 1870 : dans l'armée allemande, où la vaccination était obligatoire, on a dénombré 297 morts par variole ; dans l'armée française, où elle ne l'était pas, 23 400) permet de fermer les yeux sur certaines omissions (peu nombreuses) résultant de négligences ou de positions de principe.

Mais il est des maladies pour lesquelles la vaccination n'est pas considérée comme indispensable, au moins dans certains pays en un temps donné (choléra, fièvre jaune, etc.), et d'autres, plus nombreuses encore, pour lesquelles aucune vaccination n'a encore été mise au point. Dans tous ces cas, la contagion*, lorsqu'elle existe, ne peut être limitée que si les malades se soignent : c'est notamment le cas du paludisme et des maladies vénériennes. Les pouvoirs publics ont la responsabilité de décider si les soins doivent alors être obligatoires — au risque de violer la conscience de ceux qui, par conviction morale ou religieuse, se refusent à recevoir des soins médicaux ou qui ne font confiance qu'à certains procédés empiriques ou naturels (dont certains peuvent être apparentés à la sorcellerie) — ou d'imposer des dérangements à ceux qui, par refus d'une quelconque discipline de vie, s'abstiennent volontairement ou par négligence de se soigner. Garantir la santé, c'est accepter d'imposer une obligation de soins aux victimes de toute maladie contagieuse, c'est-à-dire rendre obligatoire la déclaration de ces maladies par le médecin qui les a diagnostiquées. (Qu'en est-il alors du « sacro-saint » secret médical ?)

Le problème peut être posé de l'élargissement de l'obligation de soin des maladies non contagieuses, non seulement au titre de la prévention, mais en songeant à l'économie que pourrait réaliser la collectivité en les guérissant sans attendre que se manifestent d'éventuelles complications beaucoup plus coûteuses à traiter. Dans le même ordre d'idées, faut-il rendre obligatoires des examens périodiques de santé ? Si des examens spécialisés de dépistage de tel ou tel cancer peuvent sembler souhaitables, l'efficacité d'examens généraux de dépistage de cancers variés est mise en doute par certains praticiens ; quant aux « check-up » ou « check-list », de nombreux auteurs sont hostiles à leur généralisation systématique, car leurs bénéficiaires ont tendance à leur donner une valeur de pronostic favorable d'un avenir plus ou moins long, valeur qu'ils n'ont absolument pas, alors que d'autres bénéficiaires, au contraire, peuvent y voir des sujets d'inquiétude susceptibles d'être dangereux pour l'évolution de leur état de santé ; il convient de ne pas oublier, en effet, au terme de nombreuses constatations faites sur les maladies psychosomatiques, l'importance des facteurs psychiques dans la genèse de diverses affections ; (des expériences faites en matière de tuberculose pulmonaire des adultes auraient été concluantes).

La protection des personnes contre la maladie paraît également devoir conduire à protéger ces personnes contre elles-mêmes. C'est pourquoi, de plus en plus souvent en France, les pouvoirs publics subordonnent la vente au public de nombreux produits pharmaceutiques à la présentation d'une ordonnance médicale ; mais tout médicament*, même le plus bénin en apparence, peut devenir dangereux soit à la suite d'abus, soit du fait

de contre-indications inconnues des consommateurs ; ce fut le cas de l'amidopyrine, objet d'une certaine vogue il y a quelques années au Danemark, où la consommation abusive a parfois provoqué de graves insuffisances de globules blancs. L'usage régulier des excitants ou des euphorisants peut être assimilé à celui de la « drogue » ; alors que certains préconisent la mise en vente libre de la marijuana, d'autres regrettent que quantité de produits dangereux pour la santé de leurs utilisateurs aient grâce aux yeux du législateur, tabac ou alcool par exemple (dont la distribution procure d'importantes ressources aux pouvoirs publics et dont la production assure de substantiels revenus aux agriculteurs), au même titre que le pavot dans les pays d'Orient : dans son *Histoire des impôts* (1972), Gabriel Ardant rappelle les réflexions faites en 1905 par sir Austen Chamberlain, qui, en sa qualité de chancelier de l'Échiquier, déplorait l'extension des réunions sportives, des jeux de plein air, des représentations théâtrales et des excursions, qui diminuaient la clientèle des débits de boissons « et laissaient un trou dans le budget ». Il est vrai que les désordres provoqués par la prohibition, aux États-Unis, au lendemain de la Première Guerre mondiale, n'encouragent pas de nouvelles interdictions.

Choix délicats

Le fait de vouloir faire garantir par la collectivité la santé de l'homme n'est pas sans soulever des problèmes techniques nombreux. Mais la complexité de ceux-ci est encore accrue du fait qu'il n'existe pas un type unique d'hommes sur terre, mais des catégories dont le nombre nous parait augmenter dans la mesure où notre appareil d'investigations se développe.

C'est ainsi, par exemple, que certaines populations d'Afrique et d'Extrême-Orient présentent une anomalie de la composition de leur hémoglobine, anomalie qui provoque chez beaucoup de graves anémies, mais qui protège les survivants contre le paludisme ; du métissage de ces populations avec les voisines peuvent naître, suivant les lois de l'hérédité, des enfants à l'hémoglobine normale qui meurent souvent de malaria, des enfants à l'hémoglobine carencée qui ne craignent pas la malaria mais qui ont tendance à mourir d'anémie, des enfants dont le sang contient en partie égale de l'hémoglobine normale et de l'hémoglobine carencée qui résistent au paludisme et ne souffrent pas d'anémie.

Un autre exemple est fourni par le cas de certaines populations d'Afrique, d'Extrême-Orient et des rives de la Méditerranée qui manquent d'une certaine enzyme du globule rouge et risquent ainsi une anémie dangereuse en cas d'absorption de certains médicaments, notamment d'un médicament antipaludéen, ou de quelques cuillerées de soupe de fèves ; le mal est transmissible par les seules femmes, comme l'hémophilie et le daltonisme. Les pouvoirs publics doivent-ils encourager le métissage des premières et imposer la stérilisation des femmes dans les secondes ?

Dans le même ordre d'idées, l'interdiction du mariage de personnes de facteurs Rhésus différents avait un moment été envisagée, mais, du fait des progrès des connaissances, on est arrivé à la conclusion qu'aujourd'hui de tels mariages ne présentent vraiment d'inconvénient grave que dans un cas sur vingt.

R. M.

La lutte pour l'environnement

Mais d'importants risques pour la santé publique peuvent également résulter des conditions de nutrition des populations ainsi que des atteintes portées à l'environnement* par certains modes de vie, les spéculations immobilières, les déchets industriels, les pesticides* et les engrais utilisés pour améliorer les rendements agricoles (ces produits et ces rendements excessifs aboutissent probablement à la détérioration des sols). La garantie de la santé implique donc une information et une éducation des consommateurs et des producteurs, un accroissement considérable des interdictions d'emploi de certains additifs aux produits alimentaires et, partant, du contrôle des services des fraudes*, sans oublier les réglementations visant à rendre inoffensifs les déchets des industries et l'usage de certaines sources d'énergie trop polluantes. Il convient également sans doute de protéger le consommateur contre la publicité faite en faveur de produits et d'appareils vendus en vue de permettre le développement des individus ou de leur assurer une meilleure forme physique alors que leur emploi inconsidéré, sans contrôle médical, peut en faire des infirmes à vie.

Hygiène et antibiotiques

L'importance des facteurs psychiques en matière de santé devrait également conduire à une prise en charge beaucoup plus large par la collectivité des dépenses faites en vue de corriger diverses déficiences physiques par des exercices adéquats ou des opérations de chirurgie esthétique, lesquelles ne sont d'ailleurs pas toujours exemptes de danger. Mais dans quelle mesure distinguer entre les interventions vraiment justifiées et celles qui résultent de modes plus ou moins stupides dont, cependant, l'impossibilité physique de les respecter est susceptible de provoquer des troubles psychiques ? Dans la mesure où le développement de l'hygiène* constitue un moyen efficace de prévenir certaines maladies, les pouvoirs publics sont amenés à entreprendre des travaux publics coûteux et à encourager certains travaux privés. Mais le développement de l'hygiène ne risque-t-il pas d'affaiblir l'organisme humain et de le rendre plus sensible au contact accidentel avec des bactéries dangereuses (H. G. Wells, dans un célèbre roman d'anticipation, imagine que les Terriens sont sauvés de l'invasion des Martiens lorsque ceux-ci, habitués à un milieu stérile, succombent à la présence dans l'atmosphère terrestre des bactéries avec lesquelles les Terriens vivent habituellement) ? L'usage intensif des antibiotiques* a conduit à l'apparition dans certaines salles d'hôpitaux d'une « maladie verte » résultant du pullulement de microbes devenus résistants à ces mêmes antibiotiques. La destruction systématique de certains parasites (moustiques pour le paludisme, puces pour la peste, poux pour le typhus, etc.) s'impose, mais est susceptible de créer des transformations du milieu naturel dont certaines paraissent parfois dangereuses pour l'avenir de l'homme, l'abus de l'emploi des pesticides accroissant les inconvénients de cette destruction ; il n'est pas impossible que dans l'avenir la biochimie permette d'obtenir une immunité qui rendrait superflue, sinon pour des raisons de confort (non négligeables d'ailleurs), la destruction totale de divers groupes d'insectes.

La prévention des accidents

En ce qui concerne les accidents*, des mesures de prévention nombreuses et systématiques ont été prises ; malgré certaines réticences, le caractère répressif de ces dispositions est assez peu discuté tant qu'on reste dans le domaine des accidents du travail ; il n'en est pas de même en matière de circulation routière. La généralisation de l'usage de véhicules à moteur par des gens de toutes catégories sociales est certainement responsable du grand développement des égoïsmes naturels : on tend à considérer tout frein émanant des autorités et s'accompagnant de répression comme un obstacle sur le chemin de la libération de toute aliénation sociale ; en conséquence, l'imprudence, la présomption, l'outrecuidance et un infantilisme irresponsable tuent et rendent invalides des milliers de personnes chaque année.

La prévention et les tentatives faites pour réduire les effets de nombreux autres types d'accidents imputables à la négligence ou à l'ignorance rendent nécessaires bien d'autres mesures : sécurité des lieux recevant du public, contrôle des constructions, prévention des incendies de forêts, des inondations, des accidents de montagne ou bien de la mer, des asphyxies, des chutes, des empoisonnements, etc.

D'une manière générale, la prévention de l'accident et de la maladie implique d'une part des investissements publics importants (routes, adductions d'eau, tout-à-l'égout, équipements de lutte contre l'incendie, bassins et canaux, centres de recherche, de diagnostic et de soins, etc.) et d'autre part des transformations du comportement social des individus impliquant notamment d'importantes restrictions aux libres comportements individuels. « Il y a gros à parier que les solutions proposées seront de nature collective et anti-individualiste », écrit le professeur Hamburger, qui ajoute : « S'il se trouvait qu'un conflit dût éclater entre certaines facultés de l'individu d'une part et l'organisation nécessaire à la vie de l'espèce d'autre part, le biologiste ne peut manquer d'avoir des doutes sur la victoire de l'individu. »

L'organisation des structures de diagnostic et de soins

Pour garantir la santé des individus et des groupes, il faut qu'interviennent les biologistes, les médecins, les chirurgiens, les pharmaciens, les psychiatres et les divers auxiliaires médicaux. Leur intervention se situe au niveau de la recherche tant fondamentale que biologique, clinique ou pharmaceutique, de l'organisation de la prévention et du dépistage des maladies ainsi que des soins (au sens le plus large du mot). Le statut économique et social de ces professionnels est actuellement très variable d'un pays à l'autre ou même à l'intérieur d'un pays donné. Dans la mesure où les problèmes de santé cessent de plus en plus d'être des problèmes individuels pour être pris en charge — en totalité ou en partie — par la communauté, on est en droit de se demander quel est celui de ces statuts qui permettra le mieux à cette communauté de remplir l'obligation de santé qu'elle a bien voulu assumer.

Deux remarques préliminaires s'imposent :

1° il est normal que ces professionnels gagnent correctement leur vie compte tenu du temps des études nécessaires, des connaissances et des expériences

requises et des aptitudes à leur utilisation ainsi que des responsabilités, souvent très graves, parfois assumées ; chacun doit pouvoir y trouver les possibilités de promotion correspondant aux résultats obtenus ;
2° il est choquant par contre que la souffrance ou la vie d'un individu quelconque puissent être fonction de ses capacités financières, et il est moralement inadmissible qu'un homme ou une entreprise quelconque puissent mettre en balance l'efficacité de son intervention et la rémunération qu'il peut espérer en tirer ; il est inadmissible que cet homme ou cette entreprise puissent réaliser un profit quelconque en exploitant la souffrance d'autrui. Comme l'écrit le professeur Jean Bernard : « La santé de l'homme ne peut être, comme une mine d'or, objet de spéculation. »

L'exercice de la médecine

(*Les divers types de rapports existant entre les membres du corps médical et les organismes de sécurité sociale [auxquels les pouvoirs publics ont souvent transféré une grande partie de leurs responsabilités en matière de soins] ont fait l'objet d'un exposé à l'article* maladie *[assurance]*.)

Il convient de rappeler ici que, dans les pays non socialistes, on distingue deux catégories de médecins : les médecins salariés subordonnés à un employeur ou à un chef de service et les médecins exerçant une profession libérale (c'est à cette seconde catégorie qu'il faut continuer de rattacher les médecins de caisse en Allemagne ou les médecins du Service national de santé en Grande-Bretagne) ; certains praticiens peuvent appartenir concurremment à ces deux secteurs. (V. médecine.)

Les médecins exerçant en profession libérale peuvent pratiquer leur art dans un cabinet de consultation personnel ou dans un cabinet de groupe ; dans le second cas, une partie du matériel du cabinet peut être commune aux médecins qui le composent et des remplacements et des permanences peuvent être assurés. Les économistes et les sociologues sont souvent favorables à la constitution et au fonctionnement de ces cabinets de groupe ; l'Ordre national des médecins — chargé en France de contrôler la moralité de la profession — autorise seulement les cabinets groupant des omnipraticiens ou des médecins exerçant une même spécialité, la réunion en un même local de médecins de spécialités différentes (qui pourraient se renvoyer abusivement leurs clients de l'un à l'autre pour des examens complémentaires) apparaissant au conseil de l'Ordre comme pouvant constituer une incitation permanente à une certaine forme de « dichotomie ».

La recherche

Pasteur* a été l'un des premiers à demander que la nation organise et paie la recherche* scientifique, dont il assurait qu'elle constituait l'investissement nécessaire le plus rentable en vue d'éviter la décadence pure et simple. Mais il y a une recherche fondamentale et une recherche appliquée, et c'est cette dernière que les financiers ont tendance à encourager seule ; mieux encore, certains aspects de la recherche appliquée les intéressent en priorité, par exemple ceux qui tendraient à réduire les considérables dépenses de soin des cancers, des cardiopathies et des rhumatismes supportées par les organismes de sécurité sociale. Or, la planification des recherches paraît peu payante : « Pour avoir une découverte qui rende, il faut payer cent ou mille chercheurs, pendant des années, pour un travail dont le rendement est inapparent et c'est peut-être seulement l'un d'entre eux qui fera, dans un domaine parfois différent de celui qu'il escomptait, la découverte qui justifiera l'aide apportée, en même temps qu'à lui même, à cent ou à mille de ses semblables » (professeur Henri Pequignot). C'est ainsi, par exemple, que des recherches sur les hormones, sans liens avec la cancérologie, ont permis de soigner efficacement les cancers du sein et de la prostate, puis de découvrir la cortisone, dont les applications sont multiples ; par ailleurs, c'est en essayant, contre le diabète, un remède banal, telle la tisane de pervenche, qu'on a découvert une substance efficace contre la leucémie.

Le professeur Hamburger a montré que, « dans les pays où la recherche est pauvre, les malades sont mal soignés ». Dans son esprit devraient coexister de nombreux secteurs de recherches financés les uns par un supplément du coût des actes accomplis dans les centres hospitaliers universitaires (C. H. U.), les autres par des crédits publics qu'on aurait le plus grand tort de limiter étroitement, d'autres encore par l'initiative privée ; il conviendrait d'y ajouter le secteur de recherche des grandes industries pharmaceutiques. Avec les chercheurs professionnels devraient collaborer les membres des services hospitaliers et enseignants particulièrement aptes à la recherche clinique.

Mais les progrès de la médecine sont tels que le praticien est très vite isolé. Il a besoin non seulement d'un enseignement postuniversitaire régulier, mais d'une assistance quotidienne, car « la masse des données acquises, dont la connaissance est nécessaire aux soins des malades, a brusquement dépassé les capacités de préhension et de mémoire du médecin [...]. Le nombre des données théoriquement indispensables croît chaque année de vertigineuse façon [...]. J'ai vu mourir des malades parce que le médecin ne savait pas manier, comme il est naturel, un nouvel antibiotique rare [...]. J'ai vu mourir des malades qu'on aurait pu guérir si l'on avait été assez informé par la lecture d'un article enfoui dans l'une des mille revues médicales spécialisées qui paraissent chaque mois dans le monde » (J. Hamburger). On peut concevoir que le médecin de l'avenir aura à sa disposition un terminal d'ordinateur relié à une source commune d'informations perpétuellement alimentée et mise à jour. Comme les explorateurs spaciaux survivent grâce à la coopération à la fois de mécanismes automatiques et de possibilités de pilotage direct, le médecin de l'avenir continuera de soigner personnellement ses malades en s'appuyant sur la machine : voilà qui nous éloigne des craintes émises par quelques-uns à propos des machines à diagnostic irresponsables et des médecins-robots d'une certaine science-fiction.

L'industrie pharmaceutique

En France et dans certains pays, la distribution des produits pharmaceutiques donne lieu à un monopole en faveur des personnes diplômées des facultés de pharmacie et à une répartition réglementée des points de vente ; ailleurs, c'est le régime de la libre concurrence ou d'une liberté relative qui prévaut. (V. pharmacie.) Il importe de souligner l'existence de trois secteurs économiques dans la distribution des produits pharmaceutiques : un secteur hospitalier, un secteur libéral et un secteur mutualiste, le développement de ce dernier étant fortement freiné par les pouvoirs publics sous la pression des pharmaciens d'officine du secteur libéral.

L'industrie pharmaceutique est soumise à des contrôles techniques. Dans les pays occidentaux, elle est entre les mains d'entreprises privées attachées à la loi du profit (une puissante firme britannique ayant spontanément décidé de ne plus faire de bénéfices sur les médicaments destinés à traiter le cancer, le professeur Jean Bernard imagine que les autres firmes du monde capitaliste pourraient toutes renoncer aux profits de leur secteur pharmacie tout en continuant leur activité dans leurs autres départements : « Il y aurait de la grandeur dans cette nouvelle nuit du 4-Août. ») Dans les pays socialistes se sont développées des industries pharmaceutiques d'État très efficaces, qui exportent d'excellents produits en Occident. En France et en Grande-Bretagne, certains partis politiques préconisent la nationalisation de l'industrie pharmaceutique.

Les industries d'orthopédie et de fourniture aux médecins, aux centres de diagnostic et de soins et aux laboratoires d'analyses ne provoquent pas encore les mêmes critiques que l'industrie pharmaceutique, mais il n'en reste pas moins vrai qu'elles réalisent souvent des profits importants ; le problème des « machines à sous » (c'est-à-dire des appareils livrés à des médecins peu scrupuleux qui appliquent eux-mêmes ou font appliquer par une assistante à leurs malades des traitements plus ou moins efficaces moyennant des honoraires supplémentaires qui permettent de rembourser très vite le fournisseur) n'a pas échappé à l'attention des dirigeants de la profession chargés de veiller sur l'intangibilité de sa moralité, mais sans qu'une solution cependant ait encore pu intervenir. Par ailleurs, dans certains pays du moins, les fabricants et les vendeurs de matériel divers approchent les praticiens et leur proposent parfois une commission pour chaque appareil ordonné.

Les laboratoires d'analyses

Beaucoup de laboratoires* d'analyses ont été créés qui nécessitent un matériel abondant et cher ainsi que des équipes bien formées à la rigueur scientifique. Néanmoins, un contrôle rigoureux devrait être institué pour éviter les erreurs dans les analyses. Là encore, la médecine libérale et la médecine de caisse s'affrontent sans que les résultats obtenus par la seconde soient nécessairement et toujours les meilleurs.

Établissements de soins privés ou publics ?

Les partisans des établissements de soins publics (les hôpitaux privés à but non lucratif peuvent leur être assimilés) reprochent au secteur d'hospitalisation privé d'écumer le marché des interventions les moins complexes et de laisser au secteur public les inter-

ventions nécessitant le matériel le plus sophistiqué et les équipes médicales les plus efficaces. Certains auteurs estiment que cette dualité entre deux types d'établissements différents est heureuse : d'une part, des établissements à la technique perfectionnée, où les relations humaines cèdent le pas à la réussite technique, et chers du fait de leurs investissements en matériel et en personnel ; d'autre part, des établissements recevant des malades moins atteints, laissant place à des relations humaines plus souriantes et au prix de revient plus ou moins modéré. Mais n'est-il pas choquant de faire intervenir l'initiative privée, et le profit qui lui est inhérent, dans les relations entre le médecin et le patient ? Est-il normal que, pour une même opération, les honoraires du chirurgien soient plus élevés dans un établissement privé, dont il est — avec ou sans intermédiaire — le propriétaire ou le principal bailleur de fonds, que dans un établissement public ou une clinique conventionnée (une clinique qui, le plus souvent pour s'assurer un mouvement suffisant de clients, s'est engagée vis-à-vis des organismes de sécurité sociale à appliquer des tarifs limites) ? Toute incitation financière à la multiplication des interventions (plus ou moins nécessaires) et des facturations accessoires, en vue parfois de la réalisation de profits substantiels paraît dangereuse pour la moralité d'une profession dont le plus grand nombre des membres sont très estimables sur le plan moral et technique, mais qui n'a pas toujours su se dégager complètement des pratiques pernicieuses de la dichotomie.

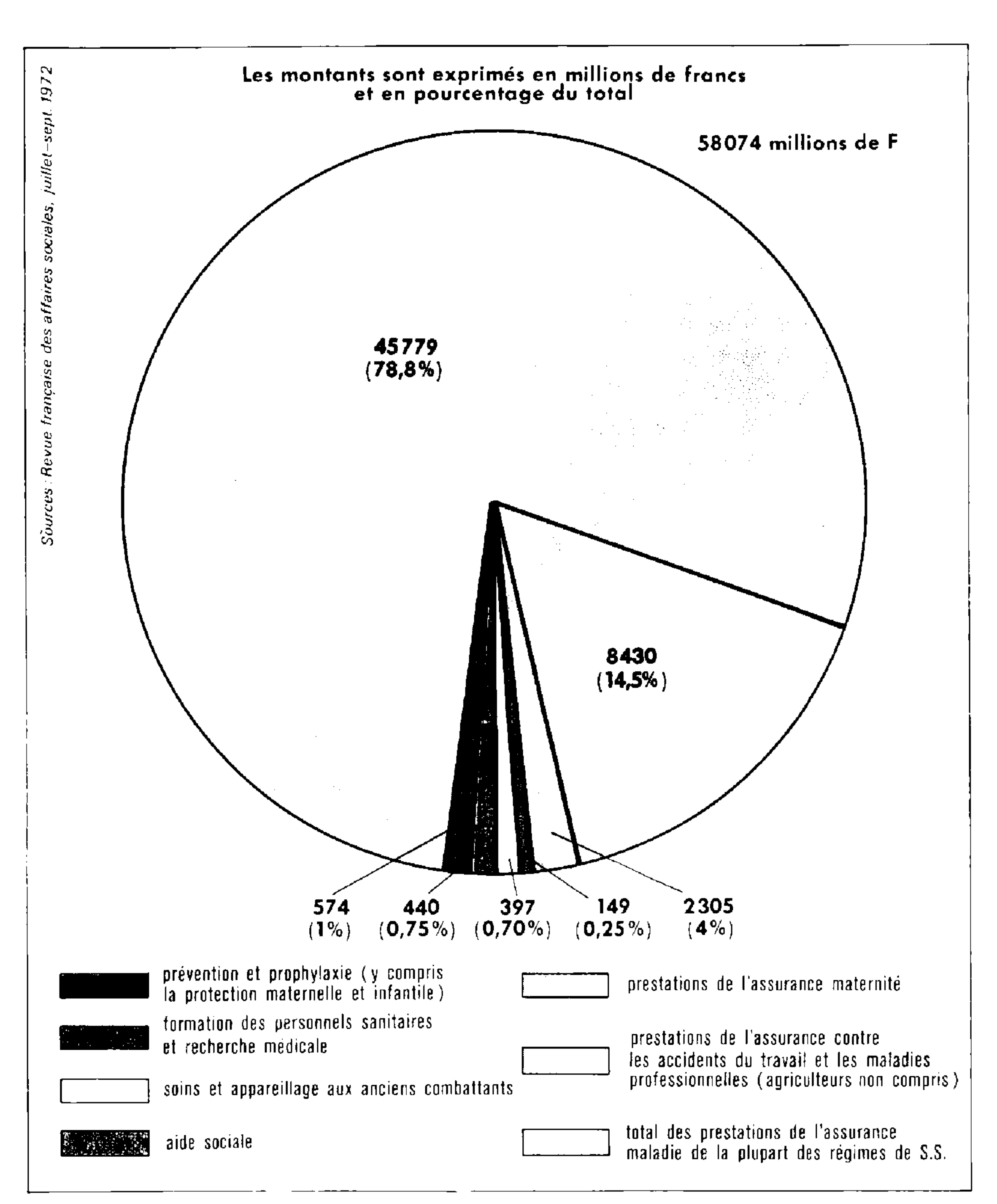
Le coût de la santé pour la collectivité

Dès lors que la collectivité se reconnaît le devoir de garantir la santé de ses membres, il ne peut évidemment être question de rentabilité. Il n'est peut-être pas inutile, cependant, de rappeler qu'un malade qui se soigne ou qui se rééduque cesse, provisoirement au moins, d'appartenir aux catégories productives de la nation. Des calculs ont déjà été faits pour mettre en lumière le coût que représentent, en perte de production, la maladie et l'accident — notamment l'accident du travail — pour la collectivité. Par ailleurs, la volonté délibérée des gouvernants d'assurer la plus grande égalité possible des hommes de toutes conditions devant la souffrance et la mort implique un effort financier continu pour améliorer qualitativement et quantitativement les équipements sanitaires tant en hommes qualifiés qu'en matériel efficace.

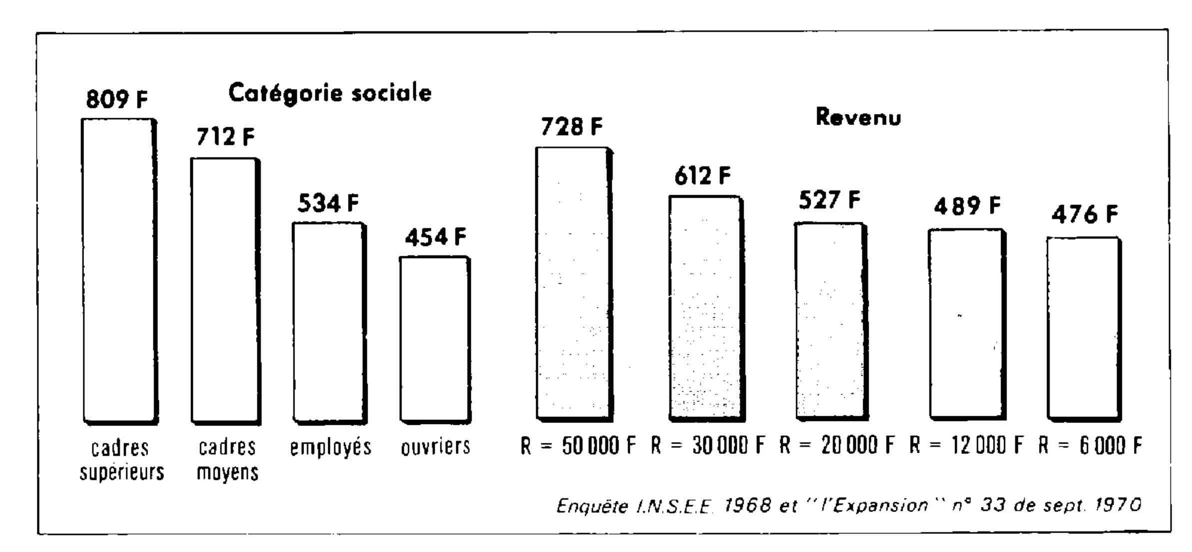
Les études sur l'économie de la santé sont encore bien peu nombreuses, et leurs bases numériques — lorsqu'elles existent — ne sont ni toujours connues ni toujours aisément utilisables.

Avec le budget social de la nation — présenté chaque année au Parlement —, nous disposons d'éléments intéressants, mais ce document comporte des données extérieures aux problèmes de santé concernant non seulement la vieillesse et la famille*, mais aussi le logement* social et l'indemnisation des victimes d'événements politiques ou de calamités naturelles ; en revanche, il laisse de côté un grand nombre de données essentielles. Quoi qu'il en soit, il fournit des renseignements : résultats définitifs de l'avant-dernier exercice, résultats provisoires du dernier exercice et prévisions pour l'exercice en cours (v. transferts sociaux). C'est ainsi que les dépenses de santé (comprises dans un sens trop restrictif) étaient estimées pour 1972 à près de 57 milliards de francs, représentant environ 30 p. 100 de l'ensemble du budget social et 7 p. 100 du produit intérieur brut (P. I. B.).

Un bilan à peu près complet devrait comporter : 1° les dépenses de l'État, des collectivités locales, des mutuelles et des entreprises privées (lucratives ou non) pour le fonctionnement et pour l'amortissement des investissements des établissements de soins, des dispensaires, des centres de vaccination ou de dépistage, des centres de planning familial, etc. ; 2° les frais de gestion et d'amortissement des investissements des organismes divers chargés de la gestion des nombreux régimes de sécurité sociale de base ou complémentaires (donc y compris les mutuelles) ; 3° les prestations en nature et en espèces versées par ces organismes au titre de la maladie, de la maternité, des soins aux invalides et des accidents du travail ; 4° les prestations en espèces versées par les administrations et certaines entreprises privées à leur personnel ; 5° les sommes supportées en dernier ressort par les bénéficiaires de ces prestations (dépenses non prises en charge ou irrégulièrement engagées ; ticket modérateur légal ou de fait, après décompte — bien entendu — des compléments mutualistes) ; 6° le coût de la médecine scolaire et universitaire, de la médecine du travail ainsi que des services de santé des armées, des établissements pénitentiaires, des internats scolaires et des hospices ou maisons de



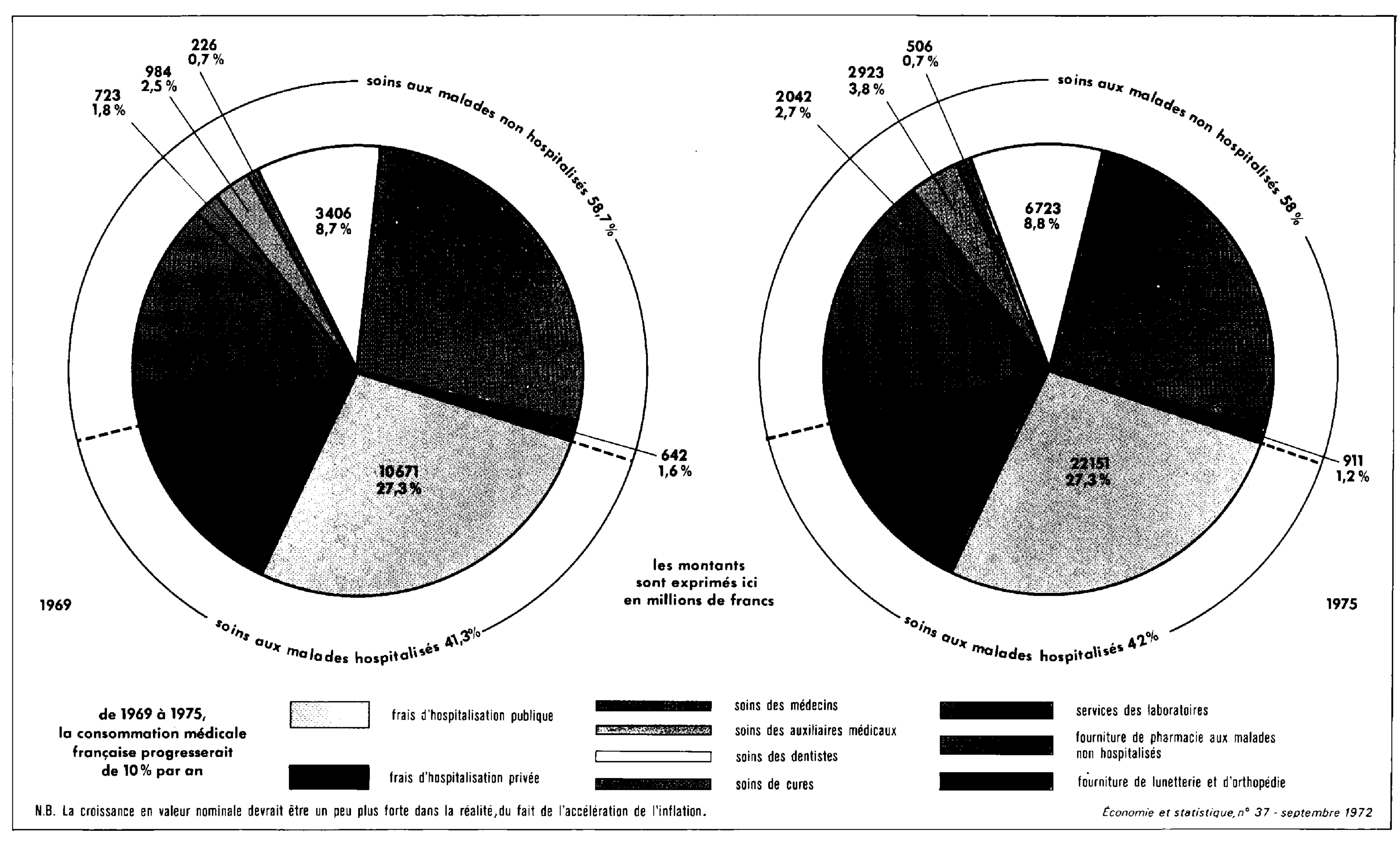
Evaluation partielle du budget santé de la France pour 1972.



Consommation médicale par personne (en francs par an), selon la catégorie sociale et selon le revenu.

retraite, sans omettre le contrôle sanitaire aux frontières ; 7° les prestations en matière de santé et d'appareillage versées aux anciens combattants et mutilés de guerre ; 8° les dépenses d'enseignement et de formation (y compris les frais d'amortissement des investissements) des personnels des services sanitaires ; 9° une fraction des dépenses de fonctionnement et d'amortissement des investissements faits par les services du ministère de la Santé publique ; 10° les dépenses publiques et privées en matière de recherche médicale (peut-être aussi une fraction des dépenses de recherche fondamentale). Des doubles emplois sont probables qu'il conviendra de corriger.

Il paraît assez difficile d'opérer une ventilation valable des dépenses de prévention collective ou individuelle ne répondant pas à l'activité des professions médicales, mais à des mesures d'hygiène publique ou personnelle : eaux, égouts, contrôle des fraudes sur les produits alimentaires, diététique, habitation, soins personnels, etc. L'activité des corps de sapeurs-pompiers et de certains corps de police (sur les plages et en montagne notamment) vise à protéger la vie et les biens des personnes, mais elle prend souvent un aspect de sauvetage personnel paramédical. La protection de l'environnement et la lutte contre les pollutions et les nuisances* visent au premier chef à protéger la santé. Comment ne pas en



Estimation de l'évolution de la consommation médicale française de 1969 à 1975.

tenir compte dans l'établissement du budget de la santé ? Il apparaît donc assez difficile d'établir ce bilan dans notre pays ; sans doute en est-il de même ailleurs. Faute d'une énumération internationale des éléments d'un tel calcul, il semble délicat d'effectuer des comparaisons très valables d'un pays à un autre. En revanche, il a été plus facile de déterminer, dans la consommation des ménages, calculée par les comptables nationaux des divers pays, la part que représentent les soins médicaux proprement dits.

Croissance continue dans le temps et dans l'espace de la consommation médicale

Les effectifs des services sanitaires français doivent croître légèrement pour atteindre, en 1975, les chiffres suivants : médecins, 73 000 (65 000 en 1971), soit 136 pour 100 000 habitants ; dentistes, 29 000 (20 500 en 1971), soit 55,3 pour 100 000 habitants ; auxiliaires médicaux, 450 000 à 500 000, dont 40 000 exerçant en profession libérale. Le nombre des lits dans les établissements de soins publics et privés (70 p. 100 dans les premiers) avoisinerait 580 000 (près de 11 lits pour 100 000 hab. contre 10,5 en 1968) ; l'indice d'équipement français serait alors voisin de l'indice des Pays-Bas et de l'Allemagne fédérale, marquerait une nette supériorité sur l'indice des États-Unis (qui est actuellement de 10,2), mais resterait inférieur aux indices du Canada et de la Suède.

La consommation totale des soins médicaux pourrait, cette année 1975, approcher, peut-être même dépasser, 80 milliards de francs, représentant plus de 8 p. 100 du P. I. B. et plus de 12 p. 100 de la consommation totale des ménages (6,2 et 9,3 p. 100 en 1969).

Par personne, la dépense de soins médicaux dépasserait 1 500 F (plus du double de celle de 1969), mais resterait inférieure aux dépenses prévues au Canada (1 730 F), aux États-Unis (2 150 F) et en Suède (2 600 F), en admettant que dans ces pays l'accroissement d'ici 1975 soit du même ordre que ce qu'il a été depuis 1967. Ainsi, en France, le volume de la consommation totale de soins médicaux s'accroîtrait en moyenne de 8,3 à 10,5 p. 100 par an (8,7 p. 100 par an de 1950 à 1969 et 9 p. 100 par an de 1962 à 1969).

Selon les hypothèses retenues, la structure des soins médicaux (en valeur) se modifierait notamment dans le sens d'un accroissement de la part de l'hospitalisation (41 p. 100 en 1969, 43 p. 100 en 1975) et d'une diminution de celle des soins médicaux proprement dits (16 p. 100 en 1969, 15 p. 100 en 1975). Pendant la durée du VIe Plan, le nombre des journées d'hospitalisation par personne s'accroîtrait de 3,1 à 3,4, chiffre voisin de ceux des Pays-Bas, de l'Allemagne fédérale et des États-Unis. Le volume des soins hospitaliers augmenterait de 9 p. 100 l'an environ. En valeur nominale, les dépenses des services d'hospitalisation représenteraient autour de 3,5 p. 100 du P. I. B. et de 5 p. 100 de la consommation des ménages (2,6 et 3,8 p. 100 en 1969). La répartition des dépenses entre le secteur public et le secteur privé resterait celle de 1969.

Alors que les dépenses d'hospitalisation par personne avoisineraient 700 F, les dépenses par personne non hospitalisée devraient être de l'ordre de 480 F (232 F en 1969), mais la structure de ces dépenses varierait au profit des analyses de laboratoire et des soins d'auxiliaires médicaux. En ce qui concerne le secteur pharmaceutique, la dépense française par personne, actuellement déjà supérieure à la dépense correspondante dans les pays les plus avancés, serait proche de 400 F (210 F en 1969, alors qu'en 1967 elle était de 141 F aux États-Unis et de 101 F en Suède). La consommation pharmaceutique représenterait près de 2 p. 100 du P. I. B. et de 3 p. 100 de la consommation totale des ménages.

Quel que soit le degré de confirmation ou d'infirmation de ces prévisions, il n'en reste pas moins vrai que, dans tous les pays industrialisés, la « consommation médicale » augmente régulièrement et pas seulement en valeur nominale et du fait de l'inflation* qui caractérise l'économie des pays industrialisés en cette fin du troisième quart du XXe s.

R. M.

R. M.

▶ *Accidents / Accidents du travail / Alcoolisme / Circulation / Démographie / Hôpital / Hygiène / Invalidité (assurance) / Maladie / Maladie (assurance) / Maternité (assurance) / Médecine / Médicament / Organisations professionnelles / Pharmacie / Pollution / Sécurité sociale / Toxicomanie / Transferts sociaux / Vieillesse (assurance).*

🕮 **H. E. Sigerist, *Einführung in die Medizin* (Leipzig, 1931 ; trad. fr. *Introduction à la médecine*, Payot, 1933). / D. Ceccaldi, *les Institutions sanitaires et sociales* (Foucher, 1952 ; nouv. éd., 1972). / F. Roberts, *The Cost of Health* (Londres, 1952). / M. Baudry, *Panorama de la santé* (Éd. de la Pensée moderne, 1953). / H. Pequignot, *Médecine et monde moderne* (Éd. de Minuit, 1953). / L. Portes, *À la recherche d'une éthique médicale* (P. U. F., 1954 ; nouv. éd., 1964). / C. F. Brockington, *World Health* (Harmondsworth, 1958 ; 2e éd., Londres, 1968). / M. Eck, L. Dumortier et J. Saulnier, *la Santé d'aujourd'hui* (Lethielleux, 1962). / H. Hatzfeld, *le Grand Tournant de la médecine libérale* (Éd. ouvrières, 1963). / P. Grandjeat, *la Santé gratuite* (Éd. du Seuil, 1965). / H. E. Klarman, *The Economics of Health* (New York et Londres, 1965). / G. Canguilhem, *le Normal et le pathologique* (P. U. F., 1966). / J. Brunet-Jailly, *Essai sur l'économie générale de la santé* (Cujas, 1971). / J. Hamburger, *la Puissance et la fragilité* (Flammarion, 1972). / J. Bernard, *Grandeur et tentations de la médecine* (Buchet-Chastel, 1973). / I. Illich, *Némésis médicale* (Éd. du Seuil, 1975). / E. Lévy, *Économie du système de santé* (Dunod, 1975). / *Économie de la santé* (Revue économique, Armand Colin, mai 1976).**

L'œuvre de l'Organisation mondiale de la santé

Institution spécialisée de l'Organisation des Nations unies (O. N. U.), l'O. M. S. s'est assignée le grand dessein de créer pour

tout être humain les conditions de la santé, c'est-à-dire « d'un état de bien-être physique, mental et social », et « d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible ». (V. organisations internationales.)

Née au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'O. M. S., dont la dénomination anglo-saxonne est WHO (World Health Organization), n'a été dotée d'un mandat étendu que le 7 avril 1948, après ratification de sa constitution par les États membres de l'O. N. U.

On distingue en son sein l'organisation centrale, chargée de l'étude des problèmes sanitaires à l'échelle mondiale, et les organisations régionales, responsables de zones géographiquement définies, dont l'activité est dirigée et coordonnée par l'organisation centrale. Par ailleurs siège à Genève (au palais des Nations) le secrétariat général permanent, qui comprend des services techniques centraux et des services consultatifs. Les services centraux s'occupent, à l'échelle mondiale, de l'établissement et de l'interprétation des statistiques sanitaires, des questions épidémiologiques et des problèmes posés par les substances thérapeutiques ; ils diffusent les renseignements ainsi obtenus et les résultats des travaux effectués. Les services consultatifs sont chargés, à l'échelon régional, de la lutte contre les maladies transmissibles, des services de santé publique, de la formation professionnelle de médecins, d'hygiénistes, de travailleurs sociaux, etc. Ainsi, les pays membres de l'O. M. S. échangent leurs connaissances, mettent en commun leurs expériences et unissent leurs efforts pour élever le plus possible le niveau de santé des populations.

L'O. M. S. s'intéresse surtout aux problèmes que ne peuvent résoudre seuls certains pays ou territoires, notamment les pays en voie de développement. Au cours de ces dernières années, on a cherché à éliminer — ou plutôt on s'est appliqué à combattre — le paludisme, les schistosomiases (bilharzioses), la variole, le pian, le trachome et d'autres maladies transmissibles sévissant à l'état endémique dans diverses régions ; de même, une lutte énergique a été entreprise contre certaines affections cardio-vasculaires et le cancer.

La collaboration internationale s'exerce dans d'autres domaines. Il en est ainsi d'activités aussi variées que l'établissement d'étalons internationaux pour les substances biologiques (standardisation), de normes pour les pesticides et les appareils destinés à leur pulvérisation ; la préparation d'une pharmacopée internationale ; l'application des recommandations ou règlements ; l'étude et la diffusion des causes de décès ; la divulgation des renseignements épidémiologiques ; les propositions de dénominations communes pour des préparations pharmaceutiques ; l'échange des informations scientifiques ; etc.

Globalement, on peut estimer que le bilan de l'œuvre de l'O. M. S. est nettement positif. Mais, dans le tiers monde, des progrès devront encore être accomplis dans de nombreux domaines : protection maternelle et infantile, nutrition, santé mentale, hygiène dentaire, soins infirmiers, médecine sociale, médecine du travail, hygiène du milieu, administration de la santé publique, éducation de la population.

Bon nombre des programmes établis sont tributaires des grandes options politiques des pays concernés. Ainsi, les tentatives d'éradication du paludisme, du pian, de la variole, de la fièvre jaune, du trachome, de la lèpre, du typhus, des filarioses, des schistosomiases, pour ne citer que quelques-uns des aspects de lutte contre les maladies transmissibles, ne sont pas parvenues à un succès total. Ces échecs partiels, en dépit de campagnes coûteuses, paraissent essentiellement liés à des obstacles administratifs et politiques. L'exemple du choléra est instructif à cet égard : en omettant de signaler l'apparition des premiers cas sur leurs territoires, certains États membres ont retardé les moyens de lutte contre la vague épidémique de ces dernières années et ont empêché l'O. M. S. de tenir d'autres États informés de l'évolution de la situation épidémiologique. Dans de telles conditions, le choléra a de nouveau progressé, envahissant des pays d'Afrique d'où il avait disparu depuis cinquante ans. De même, l'inquiétante recrudescence des maladies vénériennes témoigne d'un certain défaut de coordination au niveau de l'organisation, puisque aussi bien la gonococcie est devenue l'un des premiers problèmes de santé publique, notamment dans les populations jeunes des États-Unis d'Amérique et dans la plupart des pays d'Afrique noire. On sait également qu'en 1973 15 millions d'individus atteints de tuberculose active bacillifère ont contaminé 50 millions d'enfants et d'adolescents. Enfin, on estime qu'il reste de par le monde environ 500 millions d'ankylostomiens, 400 millions de trachomateux, 300 millions de bilharziens, 250 millions de filariens, 12 millions de lépreux, 7 millions de personnes atteintes de la trypanosomiase américaine (maladie de Chagas). À ces fléaux s'ajoutent les maladies cardio-vasculaires, le cancer, les accidents, notamment ceux du trafic routier, les maladies mentales, les carences nutritionnelles et l'abus des drogues, auquel les adolescents toxicomanes paient le plus lourd tribut.

Par ailleurs, depuis quelques années, les problèmes posés par la pollution* de l'environnement* ont pris une ampleur considérable. Toutes les questions d'hygiène du milieu sont loin d'être résolues à l'échelle mondiale, et l'on sait que déjà aux niveaux nationaux peu de mesures ont pu être mises en pratique. Dans ce domaine, il est d'ailleurs des écueils parfois difficiles à prévoir : certaines réalisations de grande envergure pour l'approvisionnement en eau, après que de nombreux obstacles financiers et administratifs eurent été surmontés, se sont révélées aller à rencontre de leur but en favorisant les maladies transmises par l'eau.

L'O. M. S. doit s'intéresser également à la recherche scientifique pure, tant il est vrai que la recherche en définitive est féconde et économique. Cette action de l'O. M. S. a un corollaire : une nécessaire décentralisation. Pour intensifier ses travaux de recherche, l'O. M. S. a créé un réseau de 370 centres de référence équipés de laboratoires. Les membres des groupes d'experts sollicités parmi les spécialistes les plus éminents sont au nombre d'environ 2 600. Certains de ces groupes particulièrement importants sont de véritables instituts. Tel est le cas du Centre panaméricain des zoonoses, situé près de Buenos Aires, de l'Institut de la nutrition de l'Amérique centrale, de l'Institut de recherches sur les virus d'Afrique orientale, implanté à Entebbe (Ouganda), et du Centre international de recherches sur le cancer, créé à Lyon. Des programmes d'études sont en cours également sur la biologie de la reproduction humaine dans le cadre de la lutte particulièrement urgente contre la surpopulation. Il apparaît fondamental de trouver des techniques simples et peu onéreuses, car les pays sous-développés ne sauraient s'offrir le luxe de techniques dispendieuses. Un des projets les plus récents est celui de la création d'un réseau électronique d'information sanitaire reliant tous les pays à un centre situé à Genève.

Les résultats obtenus par l'O. M. S. et l'impulsion qu'elle a su donner en faveur des problèmes de santé du monde de notre temps sont à l'actif de cette institution, mais l'œuvre qui reste à accomplir est immense.

M. R.

Bureau régional de l'Europe de l'O. M. S., *l'O. M. S. en Europe* (Copenhague, 1957). / J. Moricheau-Beauchant, *la Santé dans le monde* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1958 ; 2e éd., 1967). / O. M. S., *les Dix Premières Années de l'Organisation* (Genève, 1958) ; *Recueil des résolutions et décisions de l'Assemblée mondiale de la santé et du Conseil exécutif, 1948-1967* (Genève, 1967) ; *la Deuxième Décennie de l'O. M. S., 1958-1967* (Genève, 1968).

L'organisation nationale de la santé

Le ministère de la *Santé publique* est responsable de cette organisation. Créé en 1920 sous le nom de ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale, il est chargé de la protection sanitaire et sociale de la population (hygiène publique, hygiène sociale, immigration, politique familiale, etc.).

Le ministère des *Affaires étrangères* comprend un service s'occupant des relations avec l'Organisation mondiale de la santé (O. M. S.).

Le ministère de l'*Agriculture* supervise l'état sanitaire des animaux et l'hygiène de l'alimentation.

Le ministère de l'*Éducation nationale* réglemente l'hygiène scolaire et universitaire, celui de la *Justice* les problèmes de l'enfance délinquante. Le ministère des *Transports* s'intéresse à l'hygiène des transports. L'Office des pêches maritimes est rattaché à la *Marine marchande*. Le ministère de la *Défense nationale* a un service de santé autonome. Ainsi, le ministère de la Santé coordonne-t-il, mais ne traite-t-il pas directement tous les problèmes sanitaires.

Le ministère comporte une Direction générale de la santé, une Direction des hôpitaux, une Direction de l'action sociale et un Service central de la pharmacie et des médicaments. Le ministre est aidé par des inspecteurs généraux, des conseillers techniques (Conseil supérieur d'hygiène publique). Au ministère de la Santé publique et de la population est notamment rattaché l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (I. N. S. E. R. M.). L'École nationale de la santé publique assure la formation des personnels qui concourent à la protection sanitaire et à l'action sociale.

L'*organisation départementale de la santé* est sous les ordres du préfet. Celui-ci dirige le médecin directeur départemental de la santé, assisté de médecins inspecteurs. Le directeur départemental est chargé de la lutte contre les maladies contagieuses et veille à l'hygiène alimentaire, à l'aide sociale, etc. Dans la Région parisienne, le préfet de la Région parisienne a sous sa dépendance le contrôle des eaux, l'hygiène de l'habitat, l'hygiène sociale ; le préfet de police régit l'épidémiologie, la vaccination, les désinfections ainsi que l'hygiène de l'alimentation. Le *directeur de l'Assistance publique* dirige les hôpitaux et hospices et la protection de l'enfance. Tous ces services sont réunis par une direction départementale de l'action sanitaire et sociale.

Au *niveau communal*, le maire est chargé de prendre toutes les mesures d'hygiène conformes au règlement départemental. La réglementation nationale de la santé comprend des lois, des décrets, des arrêtés et instructions, ces derniers étant ministériels, préfectoraux ou communaux.

Le *Code de la santé publique*, publié en 1953, comprend plusieurs secteurs. L'un a trait aux mesures générales (vaccinations, maladies contagieuses, désinfection, salubrité), le second à la protection de la famille et de l'enfance, le troisième à la lutte contre la tuberculose et les maladies vénériennes ; les suivants concernent les professions médicales, la pharmacie, les hôpitaux, les laboratoires, enfin les services départementaux de la santé, avec leurs particularités.

P. V.

santé des armées (Service de)

Service ayant pour mission principale d'assurer en toutes circonstances le soutien sanitaire des forces armées de terre, de mer et de l'air.

Une longue évolution

La mission et l'organisation actuelles du Service de santé sont le résultat d'une longue évolution qui débute en France au début du XIVe s. sous le règne de Philippe le Bel ; apparaissent alors

la hiérarchie des corps du Service de santé

Au cours des ans, les titres, grades et appellations ont souvent changé avec une grande diversité entre l'armée et la marine. Depuis 1968, la hiérarchie commune des médecins des trois armées est la suivante :

grade	*équivalence*
médecin de 2e classe	officier subalterne
médecin de 1re classe	commandant
médecin en chef de 2e classe	lieutenant-colonel
médecin en chef de 1re classe	colonel
médecin général de 2e classe	général de brigade
médecin général de 1re classe	général de division

Cette hiérarchie s'applique également aux corps des *pharmaciens-chimistes* et, depuis 1971, à celui des *vétérinaires-biologistes.* (À la différence des médecins, ces deux corps ne comprennent qu'un seul grade de *pharmacien-chimiste général* et de *vétérinaire-biologiste général.*) On notera cependant que depuis 1961 les vétérinaires constituent un corps autonome qui ne relève plus du Service de santé des armées.

aux côtés des gens de guerre quelques médicastres et barbiers-chirurgiens. Au XVe s., dans l'armée de Charles le Téméraire, des chirurgiens sont attachés aux compagnies d'hommes d'armes dans la proportion de 22 chirurgiens pour 20 000 hommes. L'expérience n'est pas poursuivie ; seuls quelques princes ont à leur côté un chirurgien, mais les chefs de corps restent libres d'attacher ou non un tel homme de l'art à leur régiment. C'est sous Henri II qu'en 1550 est prévu le premier « hospital ambulatoire » et que la valeur de la « chirurgie d'armée » est consacrée par Ambroise Paré (v. 1509-1590), en particulier au siège de Metz (1552), où il pratique pour la première fois la ligature des vaisseaux au cours des amputations. Divers projets échouent ou sont incomplètement réalisés, mais il s'agit d'abord d'établissements de traitement. Il faut attendre le *code Michau* en 1629, ordonnance royale rédigée à l'instigation de Richelieu, pour voir poindre un début d'organisation : à l'échelon du régiment, la présence d'un chirurgien est obligatoire et la création d'une infirmerie requise. Ce service de santé en campagne débute réellement au siège de Casale Monferrato, en 1640. Enfin, par un édit de 1708 qui constitue l'acte de naissance du Service de santé militaire, Louis XIV ordonne la création du *corps de santé militaire*, formé d'« officiers de Sa Majesté, médecins, chirurgiens et majors à la suite des armées ». Le roi fait installer cinquante hôpitaux militaires le long des frontières ; la vénalité des charges de médecin des hôpitaux est supprimée en 1717, et leur recrutement confié à un conseil de huit inspecteurs généraux. En 1747, les officiers de santé des hôpitaux comme des régiments sont placés sous le contrôle des commissaires des guerres. En 1775, on constitue dans certains hôpitaux (Lille, Metz, Strasbourg) des amphithéâtres pour l'instruction des médecins. En 1793, l'abbaye du Val-de-Grâce à Paris est transformée en hôpital militaire d'instruction, mais, en dépit de la renommée de ses grands « patrons », Percy (1754-1825), Desgenettes (1762-1837) et D. Larrey (1766-1842), l'organisation du corps de santé ne progresse guère sous l'Empire. Louis XVIII fera réinstaller les hôpitaux militaires dans les grandes places, mais il faudra attendre 1856 pour voir créer à Strasbourg la première école moderne chargée de la formation des médecins et pharmaciens militaires (elle sera reformée à Lyon en 1889). Par les lois de 1882 et de 1889, le Service de santé cesse de relever de l'intendance et reçoit enfin son autonomie.

Le Service de santé de la marine

Dans la marine, le Service de santé naît à la fin du XVIIe s., où des chirurgiens sont embarqués sur les vaisseaux du roi. À partir de 1722, ils reçoivent une instruction spéciale dans les écoles de Rochefort, Toulon et Brest, où débute notamment Broussais (1772-1838). La tradition de ces écoles de chirurgie navale sera reprise par *l'École principale du service de santé de la marine et des colonies* (dite souvent « École de santé navale »), ouverte à Bordeaux en 1890 pour la formation du personnel médical de l'armée de mer et des troupes de marine. Cette époque est en effet celle des campagnes coloniales, où les médecins militaires jouent un rôle d'avant-garde tant pour la protection sanitaire des troupes que pour la connaissance et la prophylaxie des maladies tropicales. Aussi, se détachant de celui de la marine, un *Service de santé* propre aux *troupes coloniales* acquiert son autonomie en 1900. L'œuvre qu'il accomplit dans la lutte contre les grands fléaux africains (maladie du sommeil, paludisme, etc.) demeure l'un des plus beaux témoignages à son actif, illustré par les noms de Jules Emily (1866-1944), le médecin de la mission Marchand, et d'Eugène Jamot (1879-1937), vainqueur de la maladie du sommeil et organisateur des colonnes mobiles de santé qui prendront la suite des troupes de pacification. C'est dans leur sillage qu'œuvrent, depuis l'accession à l'indépendance des anciens territoires français d'Afrique, les médecins militaires détachés au titre de la coopération auprès des jeunes États africains. En 1907, le Service de santé des troupes coloniales ouvrait à Marseille une école et un centre de recherche consacrés à l'étude de la médecine tropicale.

Le Service de santé et les guerres mondiales

L'ampleur encore inconnue des effectifs mis en œuvre, l'importance de leur « conservation » malgré la violence des combats posent dès 1914 des problèmes au service de santé dans sa mission de traitement des blessés comme dans son rôle de gardien de l'hygiène pour un volume aussi important de troupes en campagne. Du poste de secours de l'avant à l'ambulance et à l'hôpital, une véritable chaîne de traitement des blessés est organisée par les médecins des formations combattantes et les directeurs du Service de santé des grandes unités. Brancardiers, infirmiers, médecins civils et militaires confondus sous le même uniforme, équipe chirurgicale mobile, sections sanitaires automobiles, personnel des trains sanitaires (185 trains en 1918) rivalisent de dévouement au service de leurs camarades dans cette guerre inhumaine.

Au cours des campagnes de libération de 1943 à 1945, le Service de santé s'adapte aux conditions nouvelles de la guerre de mouvement, et, en 1942, le groupe sanitaire divisionnaire fait place au *bataillon médical* de modèle américain, qui porte au plus près de la ligne de feu un élément de réanimation, d'intervention et d'évacuation des blessés. Bien que le personnel du Service de santé (92 000 hommes en 1918) soit considéré comme non combattant par les conventions de Genève, il paiera un lourd tribut en tués et blessés durant ces deux conflits mondiaux. De 1914 à 1918, plus de 3 millions de blessés recevront ses soins, 120 000 blessés et 380 000 malades en 1939-40, 190 000 blessés et malades en 1944-45.

Le Service de santé des armées

En 1948, la nécessité de coordonner les différents corps de santé militaires aboutit à la création d'une *Direction centrale des services de santé des armées.* Elle coiffe, à côté des services de santé militaire, naval et des troupes coloniales, celui de l'armée de l'air, composé initialement de personnel détaché des autres corps de santé et qui n'a conquis son autonomie qu'en 1940. Toutefois, si des règles analogues sont adoptées pour le recrutement et la formation de ce personnel, les concours hospitaliers et scientifiques qui lui sont ouverts ne sont unifiés qu'en 1962, et les médecins et pharmaciens militaires demeurent attachés à leurs armées respectives jusqu'en 1968. Leurs études se font dans les deux écoles de Lyon et de Bordeaux, où ils suivent les cours de ces deux facultés de médecine et de pharmacie et subissent les mêmes examens que leurs camarades civils. Après leur doctorat, ils effectuent tous un premier stage à l'école d'application du Val-de-Grâce à Paris, puis un deuxième stage qui est fonction de l'armée dans laquelle ils ont choisi de servir : à Marseille pour l'armée de terre (y compris les troupes de marine), à Toulon pour la marine et à Paris pour l'armée de l'air. Enfin, dernière étape de l'évolution entamée en 1948, la loi du 31 juillet 1968 regroupe tous les anciens corps des services de santé dans les nouveaux corps militaires des *médecins des armées* et des *pharmaciens-chimistes des armées*, dotés désormais d'une hiérarchie unique et assistés des personnels militaires féminins, des officiers d'administration, des officiers techniciens et des sous-officiers du Service de santé des armées. Les deux écoles de Lyon et de Bordeaux prennent en 1971 l'appellation commune d'*École du service de santé des armées*, et, à l'issue de leur avant-dernière année d'études, leurs élèves peuvent choisir l'armée qui convient le mieux à leurs aspirations.

Sur le plan technique, le Service de santé a cherché à s'adapter aux conditions nouvelles de la guerre, notamment à la protection du danger nucléaire et à l'évolution rapide de la médecine. Une importance de plus en plus grande est donnée au domaine de la recherche et de l'enseignement, tandis qu'un effort considérable est entrepris pour rénover l'infrastructure hospitalière, marqué par la reconstruction de l'hôpital Bégin à Saint-Mandé en 1970 et la moderni-

sation de divers services (Val-de-Grâce à Paris, Desgenettes à Lyon).

Ces transformations se sont accomplies au milieu de grandes difficultés, car le Service de santé est accaparé de 1946 à 1962 par les longues campagnes d'Indochine et d'Algérie. Le type de guerre qui y est mené conduit à remplacer le bataillon médical, devenu trop lourd, par les compagnies médicales de division ou de brigade, plus mobiles et adaptables aux circonstances les plus diverses. Née en Indochine, l'*antenne chirurgicale* (ou l'hôpital chirurgical avancé), d'un encombrement réduit au minimum, permet de traiter les blessés de première urgence au plus près de la zone de combat. Au même moment, le perfectionnement des transports aériens, où l'avion sanitaire est relayé depuis 1950 par l'hélicoptère, autorise les évacuations de deuxième et troisième urgence à beaucoup plus grande distance, donc en dehors des zones perturbées par la guerre.

À ses activités médico-militaires, le Service de santé des armées ajoute de plus en plus des tâches d'ordre humanitaire, que ce soit au titre de la coopération dans les nouveaux États du tiers monde ou, lors des grandes catastrophes, par l'envoi d'un *élément médical d'intervention rapide*. Depuis 1968, il détache au bénéfice de la circulation routière en France des équipes médicales militaires qui ont reçu une instruction spécialisée dans la réanimation et la traumatologie d'urgence.

Service de santé et recherche scientifique

De tout temps, les armées ont été un milieu propice à l'observation des réactions des hommes dans des collectivités soumises à certaines contraintes. Aussi a-t-on toujours trouvé dans les rangs des médecins militaires de nombreux pionniers et chercheurs, tels F. Maillot (1804-1894, travaux sur le paludisme, emploi de la quinine), J. Villemin (1827-1892, travaux sur la tuberculose), A. Laveran (1845-1922, découverte de l'hématozoaire du paludisme), H. Vincent (1862-1950, découverte d'un vaccin contre la typhoïde et d'un sérum contre la gangrène), C. A. H. Dopter (1875-1950, travaux sur la méningite et la dysenterie), H. Laborit (né en 1914, travaux sur l'hibernation), J. Fontan (1849-1931, qui pratiqua le premier en France, en 1900, la suture de plaies du cœur)...

Au début du siècle, la nécessité de donner à la recherche une organisation aboutit à la création, en 1912, d'une *section technique* du Service de santé consacrée à la recherche bactériologique et d'où procéderont les laboratoires de chimie (1933) et de physiologie (1937), puis les installations modernes implantées à partir de 1955 dans le nouvel hôpital militaire Desgenettes à Lyon (microbiologie, physiologie). En 1961, l'ensemble des problèmes de recherche était confié à un organisme interarmées, le *Centre de recherche du service de santé des armées*.

Chargé de tout ce qui concerne l'« adaptation du Service de santé à l'évolution des sciences biologiques et des techniques médico-chirurgicales », ce centre est en relation avec des organismes militaires tels que la Direction des recherches et moyens d'essais et le Laboratoire central de l'armement de Vernon pour l'étude des effets des armes nouvelles (notamment la défense contre les armes nucléaire, chimique, biologique, etc.), et avec des établissements civils (muséums, laboratoires de biologie, etc.). À ce centre sont en outre rattachées dix divisions de recherche spécialisées : cinq à l'hôpital Percy de Clamart, quatre à l'hôpital Desgenettes à Lyon et une à la fondation Rothschild à Paris.

Il existe enfin des centres de recherche spécialisés qui fonctionnent au profit des armées : le *Centre d'études et de recherche biophysiologique*, installé à Toulon près de l'hôpital militaire Sainte-Anne, pour la marine ; le *Centre d'enseignement et de recherche de médecine aéronautique* avec son laboratoire de médecine aérospatiale de Brétigny-sur-Orge et celui de médico-physiologie de Mont-de-Marsan pour l'aviation ; le *Centre de recherche de l'école de spécialisation* du Service de santé pour l'armée de terre à Marseille, spécialisé dans l'étude de la nutrition et de l'épidémiologie en milieu tropical.

L'élément médical militaire d'intervention rapide

À la suite de catastrophes qui, tels les tremblements de terre d'Agadir (1960) et de Skopje (1963), avaient bouleversé l'opinion mondiale, le Service de santé des armées a constitué en 1964 une formation médicale aérotransportable tenue constamment à la disposition des pouvoirs publics et susceptible d'être mise en œuvre dans les délais les plus brefs. Appelée *élément médical militaire d'intervention rapide*, ou E. M. M. I. R., elle est constituée par du personnel militaire instruit à cet effet (de 23 à 53 personnes) et dispose de lots de matériels sanitaires conditionnés en vue d'un transport aérien (de 17 à 48 t), ainsi que d'équipements divers (groupes électrogènes, Jeeps...) et d'hélicoptères de transport. L'ensemble est mobilisable en quelques heures. Sorte d'hôpital de campagne fonctionnant sous tentes, cet organisme est capable de réanimer, trier, traiter et conditionner les blessés en vue de leur évacuation. Doué d'une certaine autonomie, l'E. M. M. I. R. peut, suivant les besoins, remplir des missions d'ordre purement médical (épidémie grave par exemple), d'ordre chirurgical (en cas de catastrophe) ou médico-chirurgical (notamment pour l'assistance à des populations déplacées ou sinistrées).

L'E. M. M. I. R. est intervenu, en particulier, au Pérou (tremblement de terre), en Jordanie et à Libreville (au profit des enfants victimes de la guerre du Biafra) en 1970, au Tchad lors de l'épidémie de choléra de 1971 et au Nicaragua à l'occasion du tremblement de terre de Noël 1972. Son efficacité a été largement accrue grâce au remplacement de l'avion de transport « Nord 2501 » par le « C 160 Transall » dont le rayon d'action atteint 4 000 km et la charge utile de 8 à 10 t.

La convention de Genève

Convention internationale signée en 1864 pour les soins aux blessés, complétée en 1929 pour le sort réservé aux prisonniers, la convention de Genève fut remodelée en 1949, et elle porte sur le sort des malades et blessés des forces armées en présence, le sort du personnel médical, le sort des prisonniers de guerre, le sort des personnels civils se trouvant dans la zone des combats.

Les parties en présence doivent chercher et relever les blessés de l'une ou l'autre partie. Les renseignements concernant les blessés doivent être transmis à l'organisme international.

Les personnels permanents du Service de santé jouissent d'une immunité permanente, mais doivent soigner tous les blessés. En cas de capture, ils doivent être rendus, sauf si des blessés sont à traiter sur place.

Un organisme de contrôle veille au respect de la convention de Genève, et un Code pénal frappant les États peut être appliqué en cas | d'infractions (indemnité).

P. V.

J. B.

▶ *Chirurgie / Médecine.*

A. F. C. Troussaint, *le Corps de santé militaire de l'armée française* (Charles-Lavauzelle, 1937). / J. B. Rieux et J. J. Hassenforder, *Histoire du Service de santé militaire et du Val-de-Grâce* (Charles-Lavauzelle, 1951). / J. Des Cilleuls, J. Pesme, J. J. Hassenforder et G. Hugonot, *le Service de santé militaire de ses origines à nos jours*, numéro spécial de la *Revue internationale des services de santé des armées* (1961). / R. Debenedetti, *la Médecine militaire* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1961). / *Le Service de santé des armées*, numéro spécial de la *Revue historique de l'armée* (1972).

santé maritime

Protection de la santé des équipages et, éventuellement, des passagers des navires de commerce ; contrôle sanitaire aux frontières maritimes.

Mesures d'hygiène réglementaires à bord des navires

L'un des problèmes majeurs auxquels se sont heurtées dans le passé les expéditions maritimes est celui qui était posé par la propagation dans les équipages de nombreuses maladies, favorisée par les déplorables conditions d'hygiène dans lesquelles ils devaient vivre au cours de longues traversées. Particulièrement redoutables se montraient, notamment, le typhus et les maladies tropicales ainsi que le scorbut, provoqué par l'absence de vivres frais. Les nations maritimes ont donc été conduites à édicter divers règlements pour remédier à cette situation.

Il s'agit, tout d'abord, de prescriptions à observer, lors de la construction des navires, concernant les locaux destinés aux équipages : cubage d'air, ventilation, protection contre les intempéries, nombre maximal de couchettes par « poste », installations sanitaires, infirmerie, etc. Pour les paquebots, d'autres dispositions sont imposées, telles que l'aménagement d'un hôpital au-dessus d'un nombre déterminé de passagers. En France, une *commission centrale de sécurité* ou, suivant l'importance du navire, des commissions régionales, comprenant des représentants de l'État, des armateurs et des syndicats de marins, procèdent à l'examen préalable des plans des unités à construire, qui doivent répondre aux conditions fixées par deux arrêtés du 6 août 1971. Après la mise en service des navires, la surveillance est exercée par le *Service sanitaire des gens de mer* sous le contrôle de l'Administration des affaires maritimes. Il s'agit entre autres de prescriptions visant la conservation des vivres, de l'eau potable, etc. Parmi les autres mesures visant la protection sanitaire sur les cargos et les paquebots figure la lutte à mener contre les rongeurs et les insectes, dont le pullulement à bord crée un risque grave de propagation de certaines maladies. La dératisation par gaz toxiques donne lieu à des opérations périodiquement prescrites. Toutefois, sur les unités modernes, des procédés particuliers de construction rendent négligeable le risque de prolifération des rats, et le stockage des vivres en armoires ou en compartiments réfrigérés n'offre plus le même inconvénient que dans les anciennes cambuses. Ces navires, considérés comme étant à l'épreuve des rats *(ratproof)*, sont exemptés de dératisation. Enfin, diverses dispositions du Code du travail maritime fixent les conditions dans lesquelles les soins médicaux et l'hospitalisation sont dus par l'armateur. Si le nombre de personnes présentes à bord dépasse

la centaine, équipage compris, un médecin titulaire du diplôme spécial de *médecin de la marine marchande* doit être embarqué.

Lorsqu'il n'y a pas de médecin à bord, comme c'est le plus souvent le cas, c'est le capitaine qui est responsable des soins. Dans les écoles nationales de la marine marchande, des notions médicales sommaires sont données aux élèves officiers. Les navires sont, de plus, dotés de manuels spéciaux et d'un stock réglementaire de produits pharmaceutiques. Enfin, la radiotélégraphie donne la possibilité de consulter soit un médecin de paquebot, soit certaines stations terrestres.

Contrôle des frontières maritimes

Les navires de long cours peuvent venir de certaines contrées où règnent à l'état endémique des maladies contagieuses contre la propagation desquelles chaque État cherche à défendre ses ressortissants. De toute façon, des précautions s'imposent à l'égard de telle maladie pouvant avoir frappé un membre de l'équipage au cours de la traversée. Avant tout contact avec la terre, le capitaine doit donc toujours établir une déclaration signalant éventuellement les cas de maladie ou attestant qu'il n'y a à son bord aucune de celles qui sont prévues par la réglementation. Pour gagner du temps, il se met, le plus souvent, en liaison par radio avec le service sanitaire du port d'arrivée pour obtenir la *libre pratique* lui permettant de commencer ses opérations dès l'accostage.

Sur les côtes de France, le contrôle de ces dispositions est assuré par des officiers de police sanitaire non médecins, à l'exception du Havre et de Marseille, où les responsables sont médecins. Ces fonctionnaires dépendent du ministère de la Santé publique. Le texte de base est le règlement sanitaire international adopté le 25 juillet 1969 par la XXIIe Assemblée mondiale de la santé et rendu applicable en France par un décret en date du 15 juin 1971.

H. C.

▶ *Affaires maritimes (Administration des) / Marin du commerce.*

🕮 **E. Chicot, *Construction du navire de commerce* (Éd. maritimes et coloniales, 1960). / *Code du travail maritime* (Éd. maritimes et d'outre-mer, 1972).**

Santiago

Capit. du Chili*.

Site et situation

En dépit de sa situation à l'intérieur du Chili, Santiago est, comme la plupart des capitales de l'Amérique latine, une grande ville dont la croissance est trop rapide par rapport à l'ensemble du pays. Il s'ensuit un déséquilibre entre la région métropolitaine de Santiago, où se concentrent de plus en plus les habitants et les activités économiques du pays, et les espaces extérieurs, souvent insuffisamment mis en valeur.

Santiago se situe au pied des Andes, dans une zone où celles-ci sont particulièrement élevées en raison des grands volcans qui surmontent la ligne de crêtes, tel l'Aconcagua, haut de près de 7 000 m ; la ville se trouve dans le premier bassin de la Vallée centrale, à l'extrémité nord de celle-ci, là où les terres planes, au pied de la montagne, peuvent être mises en valeur grâce à des eaux assez abondantes pour permettre l'irrigation. Santiago est installé dans l'axe de cette Vallée centrale, devenue la région agricole majeure du pays, à proximité des Andes, c'est-à-dire des richesses minières en cours d'exploitation. Cependant, éloignée d'une centaine de kilomètres de la mer, la ville ne peut s'appuyer sur un port, élément essentiel de la fonction métropolitaine des grandes villes en Amérique latine par suite du caractère extraverti des économies nationales. D'une façon plus précise, le site même est constitué par une colline, celle de Santa Lucía, et par la vallée du Mapocho ; cet ensemble fut un site défensif, lors de la création de la ville, à l'époque coloniale. En effet, Santiago a été fondé en 1541 par Pedro de Valdivia, et les avantages cumulés du site et de la situation en ont rapidement fait une capitale pour l'ensemble des possessions espagnoles du Sud-Ouest. Le site permettait de se protéger contre les Indiens et de défendre facilement la ville ; la position au contact du Chili minier et du Chili agricole, à proximité du port de Valparaíso et sur la route traversant les Andes, favorisait l'implantation des fonctions administratives et commerciales durant l'époque coloniale. En 1609, la Real Audiencia se fixa définitivement à Santiago, qui affirma dès lors une supériorité incontestée sur la ville rivale de Concepción. Dans la mesure où le Chili colonial avait déjà une vocation terrienne et provinciale plus affirmée que d'autres possessions espagnoles et portugaises de l'Amérique latine, sa capitale, en dépit de sa situation à l'intérieur des terres, a pu, dès le début, exercer pleinement sa fonction de centre principal, mieux que les villes littorales, excentriques par rapport à la vallée intérieure. Dans la seconde moitié du XIXe s., la mise en place d'un réseau ferré, puis de routes, a permis de resserrer encore la fonction centraliste de Santiago, malgré la configuration du Chili, l'aspect démesurément allongé de son espace national. De ce fait, le XXe s. se caractérise par des migrations accélérées vers la capitale et par la fixation d'une bonne partie de l'essor industriel dans son espace même ou à sa périphérie.

La population

Actuellement, le Grand Santiago, composé de dix-sept communes, renferme environ un tiers de la population chilienne, alors qu'au début du siècle il n'en abritait que 10 p. 100, et un peu moins de 20 p. 100 en 1940. Cet accroissement est d'abord dû à des contingents de plus en plus importants de migrants venus des autres régions du Chili : des campagnes, où la trop grande propriété ne parvient pas à donner du travail à une jeunesse de plus en plus nombreuse par suite de l'excédent des naissances sur les décès ; de la région nord, où la crise des mines, particulièrement de nitrate, a entraîné une phase de sous-emploi ; du sud enfin, où la colonisation par l'immigration européenne a connu des difficultés qui ont poussé certains de ces immigrants vers la capitale nationale. Outre cet apport migratoire, le Grand Santiago doit l'essor de sa population à un accroissement naturel très important : celui-ci résulte d'un taux de mortalité relativement très faible pour l'Amérique latine en raison d'un climat particulièrement sain et d'une natalité très élevée pour une grande ville. Malgré l'essor des fonctions de Santiago, cette population n'est pas pleinement employée par les activités économiques, qui tentent vainement de rattraper l'essor démographique. En effet, de 1960 à 1970, la population du Grand Santiago est passée de 2 100 000 à 2 900 000 habitants, tandis que sa part dans le produit national brut durant la même période passait de 40 à 46 p. 100 ; dans ces conditions, toute la main-d'œuvre potentiellement active n'a pu être absorbée, et la ville contient officiellement 40 p. 100 des chômeurs de l'ensemble du pays.

Les fonctions

Pourtant, Santiago groupe dans son espace des activités fort diverses : la fonction politique et administrative entraîne la multiplication des emplois de fonctionnaires, étant donné le caractère fortement centralisé et dirigiste du pays ; en outre, tous les organismes tertiaires privés les plus importants, banques, maisons d'importation, organismes techniques, ont leur direction générale localisée dans la capitale. La fonction universitaire assure non seulement l'enseignement, mais aussi la recherche scientifique dans divers domaines. D'autre part, la ville est la plaque tournante entre les deux moitiés du territoire : le Nord, minier, la Vallée centrale et le Sud, agricoles ; aussi est-ce un très grand centre commercial qui, en 1970, a accumulé plus de 60 p. 100 du revenu global obtenu par le secteur commercial du pays. À tout cela s'ajoute une fonction industrielle, qui s'est rapidement développée en dépit des difficultés dues à l'éloignement de la mer et à la nécessité d'importer par Valparaíso, puis de transborder et d'amener par chemin de fer ou par route les matières premières et l'énergie nécessaires à ces activités, essentiellement fondées sur les industries de transformation. Actuellement, Santiago assure 59 p. 100 de la production industrielle totale du Chili. La structure de ces établissements secondaires est assez diverse, depuis le petit atelier traditionnel, semi-artisanal, particulièrement dans le domaine du textile et de la confection, jusqu'à la grande usine moderne, dans le domaine de la fabrication des pneumatiques, dans la métallurgie ou la papeterie. La fraction la plus moderne de ces activités industrielles se situe le long des axes routiers et ferroviaires soit vers le nord-ouest de la ville, la grande route et la voie de chemin de fer reliant Santiago à l'ensemble nord du pays, soit surtout vers le sud, sud-est et sud-ouest : trois grands axes orientés dans ces directions abritent la majeure partie, la plus moderne, de cette fonction industrielle (les deux tiers de la production totale de l'industrie de l'agglomération).

L'espace urbain

D'une façon générale, l'espace urbain est assez diversement utilisé en dépit de la très grande prédominance des petites maisons basses dans les quartiers de résidence : il s'agit sans doute

là d'une première adaptation au danger, toujours présent, des tremblements de terre qui affectent la région ; en effet, la proximité de la cordillère des Andes, dans une zone encore instable, provoque à Santiago de très nombreux petits mouvements du sol qui, en général, ne touchent pas les constructions, mais qui peuvent prendre parfois une ampleur beaucoup plus grande, menaçant l'ensemble du bâti de la ville.

Le centre de la ville correspond encore à la vieille cité fondée par Valdivia, autour de la place d'Armes : de part et d'autre de ce grand espace rectangulaire, des immeubles de styles variés longent des rues étroites ; tantôt la fonction de centre des affaires a repris l'essentiel du bâti, transformé en sièges sociaux, bureaux ou commerces, tantôt un habitat pauvre utilise encore quelques maisons dégradées. Au-delà de ce centre ancien, l'essentiel du plan est formé de rues en damier, mais est interrompu par quelques grandes percées convergentes qui permettent une accessibilité plus grande au centre et utilisent les rives du Mapocho. Dans ces rues et tout autour de la colline de San Cristóbal, sur le cône alluvial de la rivière, s'étalent un très grand nombre de maisons, toutes basses, mais qui révèlent des contrastes très saisissants en fonction de leur qualité et de la structure sociale des habitants qu'elles abritent. Au pied des Andes, Barrio Alto est une cité-jardin pour gens riches, installée là parce que le ciel y est plus dégagé et le brouillard rare : c'est le quartier de la fraction aisée de la population de Santiago. Au contraire, vers le sud, vers le sud-ouest et particulièrement vers le nord, se sont développés des quartiers populaires, avec de petites maisons très modestes allant parfois jusqu'au bidonville ; ces quartiers-champignons, les *poblaciones callampas*, prennent progressivement la place de l'ancienne agriculture suburbaine. Un effort d'assainissement entrepris dans ces quartiers de bidonvilles modifie l'allure des zones d'habitat populaire de Santiago. À l'opposé de cette prolifération de maisons basses, le centre-ville se transforme progressivement par la construction d'immeubles en hauteur, de véritables gratte-ciel, grâce aux nouvelles techniques de construction qui permettent de les protéger des tremblements de terre.

Cet essor du centre et des quartiers de résidence correspond à la place chaque jour plus importante de Santiago dans l'ensemble du territoire chilien. Maintenant, une véritable région métropolitaine s'est organisée autour de l'agglomération elle-même, si bien que, dans une zone correspondant à peu près à 5 p. 100 du territoire national, étaient regroupés plus de 4 500 000 habitants, soit plus de la moitié de la population chilienne et près de 70 p. 100 de la main-d'œuvre industrielle, en 1970. Entre 1965 et 1969, cette région métropolitaine de Santiago a accaparé plus de 50 p. 100 des investissements publics dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement. Pourtant, l'expansion trop rapide de la ville multiplie les problèmes : pollution, insuffisance des transports urbains, manque d'eau et surtout prolifération des logements réputés insalubres. Malgré un effort récent de réorganisation de son espace, Santiago continue à poser le problème général des grandes villes d'Amérique latine : leur croissance trop rapide aboutit à un pillage des ressources provinciales (ainsi, Santiago reçoit plus de 60 p. 100 des dépôts bancaires du pays), à une certaine stérilisation de l'espace national, tandis que la concentration, dans la capitale, des activités et des hommes provoque pour celle-ci des problèmes d'engorgement et des difficultés dans la vie économique et sociale.

M. R.

▶ *Chili.*

Saône (Haute-). 70

Départ. de la Région Franche-Comté* ; 5 343 km² ; 222 254 hab. Ch.-l. *Vesoul.* S.-préf. *Lure.*

La Haute-Saône est un département peu étendu et peu peuplé (densité de 40 hab. au km²), qui, au sein de la Franche-Comté, apparaît aujourd'hui comme essentiellement rural, assez vide et peu industrialisé. Au début du XIXᵉ s., le département en était au contraire la partie la plus riche et la plus peuplée. Sa croissance fut soutenue jusqu'en 1851, où il comptait près de 350 000 habitants.

Le département est constitué, au nord-est, par les Vosges comtoises et, au nord, par la Vôge gréseuse. La dépression sous-vosgienne, humide et souvent marécageuse, sépare cet ensemble élevé des plateaux calcaires qui constituent l'essentiel du département. Ils étalent leurs horizons sévères et monotones, coupés seulement de côtes et de dépressions, comme à Vesoul, jusqu'à la vallée de l'Ognon, et jusqu'à la plaine de Gray, qui marque le début des bassins de la Saône et s'inscrit légèrement en contrebas des plateaux. Le climat est humide, froid, surtout dans les Vosges, mais, vers l'ouest, les précipitations diminuent un peu, si bien que la terre faisait figure, à l'échelle de la Franche-Comté, de terre à grains, de terroir privilégié. Par Gray, les campagnes de la moitié sud-ouest du département contribuaient à alimenter les villes des régions méditerranéennes, où les chalands de la Saône et du Rhône conduisaient les marchandises.

L'autre grande ressource était constituée par la forêt et par l'industrie qu'elle permettait, celle du fer surtout. Jusqu'au second Empire, la Haute-Saône resta un des grands producteurs de fonte au bois, grâce à l'abondance de ses minerais superficiels, de ses forêts, et grâce à ses eaux courantes, indispensables à l'affinage de la fonte. De tout cela, l'ouverture du marché national ne devait laisser que ruines : la vocation céréalière est condamnée lorsque commencent à arriver les blés étrangers, cependant que la vieille métallurgie disparaît en ne laissant comme héritières qu'une poignée de petites usines métallurgiques et de fonderies de seconde fusion.

La Haute-Saône avait été constituée en soudant des fragments des bailliages d'amont et d'aval : elle manquait d'un centre urbain puissant. Les villes ont parfois un passé prestigieux, comme Luxeuil-les-Bains, cité romaine active, puis siège du grand monastère créé par saint Colomban. Leurs vieux hôtels attestent parfois, comme à Luxeuil ou à Vesoul, leur prospérité du temps de la Renaissance, ou encore du XVIIIᵉ s. finissant, comme à Gray, aux beaux jours de la navigation. L'ensemble des cités laisse cependant l'impression d'une certaine médiocrité, d'échecs, comme à Pesmes, petite cité figée depuis le XVIᵉ s., ou comme à Lure, où l'industrie textile a fait pousser des quartiers qui ne paraissent pas urbains.

La crise provoquée par l'irruption de l'économie moderne a donc été d'autant plus profonde que le département ne comptait pas de centre capable d'attirer les nouvelles activités. Cependant, les Vosges comtoises et la dépression sous-vosgienne bénéficiaient, grâce à l'initiative mulhousienne et surtout après l'annexion de l'Alsace, d'une industrialisation vigoureuse : partout, dans les vallées, on vit se créer des filatures et des tissages qui fournirent le travail à une population demeurée profondément rurale, même lorsqu'elle s'installait à Lure, à Luxeuil ou dans les petits bourgs. En même temps, le petit bassin de Ronchamp contribuait à suppléer à l'énergie hydraulique, souvent insuffisante malgré l'humidité du climat.

Les plateaux ne connurent pas la même évolution : ils se dépeuplèrent, retournèrent souvent à la friche, avant que l'élevage laitier à la comtoise, favorisé par la multiplication des fruitières d'abord, puis des fromagers industriels, ne vienne fournir une activité commerciale rémunératrice. Le département prit ainsi le visage commun à l'ensemble de la Franche-Comté, avec ses prairies et ses pâtures qui ouvrent un manteau forestier particulièrement étendu et où paissent les bêtes pie rouge de race montbéliarde. Cependant, les cultures, souvent destinées à l'élevage, conservaient plus d'importance qu'ailleurs.

La Haute-Saône avait ainsi trouvé une espèce d'équilibre : c'était curieusement un département éclaté entre des attractions diverses ; Gray regarde déjà vers Dijon, le nord-est vers Belfort et aussi Nancy, cependant que tout le sud, le long de la vallée de l'Ognon, est tourné vers Besançon. Vesoul, privé de rayonnement, somnolait un peu. Mais cet ensemble écartelé tirait de l'élevage et de l'industrie cotonnière de quoi nourrir une population déjà bien éclaircie, si bien que le déclin démographique se ralentit dès l'entre-deux-guerres.

L'économie a traversé de nouveau une phase de mutation depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'industrie cotonnière a beaucoup souffert de la perte de ses marchés traditionnels comme de la modernisation des techniques. Elle s'est maintenue en certains points, mais au prix d'une compression des effectifs qui aurait ruiné complètement le nord-est du département si l'essor des industries de la porte de Bourgogne (Alsthom et Bull à Belfort, mais surtout Peugeot à Sochaux) n'avait permis à la main-d'œuvre de se reconvertir au prix de longues migrations quotidiennes.

L'élevage laitier est plus affecté par la crise fromagère que celui des autres régions comtoises, dans la mesure où il fournit des produits de moindre qualité. Il demeure l'activité essentielle, mais la céréaliculture regagne du terrain, cependant que l'élevage pour la viande connaît un succès croissant.

Les petites villes somnolentes d'hier s'animent grâce à l'implantation d'entreprises industrielles qui gravitent autour de Dijon, de Besançon et sur-

tout de Montbéliard. Gray a réussi à développer ses constructions mécaniques. À Vesoul, où les usines traditionnelles ont mal résisté à l'évolution, l'essor s'est manifesté en partie grâce à l'implantation d'une importante succursale du groupe Peugeot, le service des pièces détachées. Ainsi, le département, sans réussir à se structurer autour d'un seul centre, connaît-il enfin une certaine unité : il est un pays de petites villes ouvrières, perdues dans des campagnes trop vides bien souvent pour justifier les équipements collectifs qui permettent le maintien de la population. La Haute-Saône connaît une prospérité indéniable, mais continue à appartenir à la grande zone démographiquement déprimée qui s'étend des rives de l'Ognon aux pays de la Meuse et de la Marne.

P. C.

▶ *Franche-Comté.*

Saône-et-Loire. 71

Départ. de la Région Bourgogne* ; 8 565 km² ; 569 810 hab. Ch.-l. *Mâcon.* S.-préf. *Autun*, Chalon-sur-Saône*, Charolles, Louhans.*

La densité d'occupation est assez basse (67 hab. au km²). Dans un ensemble généralement bien doué par ses sols et par son climat, et où la vie urbaine est ancienne, cette faiblesse étonne. Elle s'explique d'autant plus difficilement que l'industrie a connu ici un développement précoce ; les gisements de houille, les mines de fer et les facilités de communication ont fixé là dès la fin du XVIIIe s. quelques-unes des industries lourdes qui sont généralement à la base de tous les essors manufacturiers. Au XIXe s., d'ailleurs, la croissance se poursuivit régulièrement jusqu'en 1886, et la population était alors de 625 000 personnes. Le déclin qui commence alors est celui qui frappe la presque totalité de la France rurale. La croissance a repris après la Seconde Guerre mondiale, mais elle s'effectue lentement. La population est relativement âgée par suite de l'exode passé, ce qui réduit l'accroissement naturel. Le solde migratoire est défavorable, les départs excèdent les arrivées de 1 500 à 2 000 personnes par an.

L'importance de la Saône-et-Loire dans l'espace français tient à la diversité de ses ressources, mais plus encore à sa position : le département a été taillé dans la Bourgogne et est bâti sur une des deux séries de seuils qui donnaient à la province son rôle, ceux qui séparent les plaines de la Saône et les bassins de la Loire et, au-delà, vers le nord-ouest, dans la région autunoise, mènent à l'Yonne et au centre du Bassin parisien. Il est peu d'ensembles territoriaux aussi variés, même dans un pays divers comme la France, et l'unité résulte des faisceaux de relations qui traversent la région.

Entre le Morvan et le haut Beaujolais, les hauteurs qui séparent la Loire et la Saône s'abaissent, et la circulation est favorisée par des bassins et des vallées : celui de la Grosne, parallèle à la vallée de la Saône et ouvrant une voie entre les monts du Mâconnais et ceux du Charolais ; celui que suivent les vallées de la Dheune et de la Bourbince, alignées du nord-est au sud-ouest selon l'axe hercynien, qui explique la présence des gisements houillers de Blanzy, Montceau-les-Mines, Le Creusot ; celui d'Autun, installé dans un matériel du même âge, comme en témoigne le petit gisement d'Épinac.

Dans le sens nord-sud, la Loire et la Saône relayaient les routes qui franchissaient les seuils. À partir de Chalon, les voies s'épanouissaient en direction du nord-est, par la vallée du Doubs, ou du nord, en suivant le cours de la Saône elle-même, ou un peu plus à l'ouest, le long du talus bien égoutté de la Côte. Il n'y a guère que la Bresse, au-delà de la Saône, trop humide, trop basse, qui soit restée en dehors de la vie de relation.

La malchance a voulu que les faisceaux de routes ne se nouent pas toujours aux mêmes points, ce qui a multiplié les villes, mais a nui à l'épanouissement de centres puissants, à la mesure de l'économie moderne : c'est là la grande faiblesse de la région. Les centres se sont installés à la fois le long de la Saône, de Mâcon à Chalon en passant par Tournus, et dans les collines et les bassins de l'ouest. La Loire n'a pas eu le même rôle fixateur que la Saône, Marcigny et Digoin demeurent bien modestes. Autun et Cluny ont eu un temps un rayonnement bien supérieur, cependant que l'industrie permettait, au siècle dernier, l'essor de l'agglomération de Montceau-les-Mines et du Creusot.

Au moment de la formation du département, le choix de Mâcon comme chef-lieu a sans doute accru la difficulté d'organiser ce vaste espace. Mâcon est très excentrique, et Chalon, mieux situé, n'a pas bénéficié des équipements ferroviaires qui auraient renforcé sa centralité. Cette dernière ville a prospéré grâce à l'industrie, liée à la proximité du Creusot. Elle est aujourd'hui la plus importante du département, avec 70 000 habitants dans son agglomération, contre 43 000 à Mâcon. La zone industrielle forme une agglomération de 110 000 âmes, entre Montceau-les-Mines, Montchanin et Le Creusot, mais il s'agit d'une série de centres mal reliés que le recul des houillères plonge dans la crise. La métallurgie et les industries nouvelles arrivent à peine à éviter le déclin de l'ensemble, qui demande à être restructuré. L'évolution des petits centres est très diverse, en fonction de l'importance de leurs services et du développement de leurs industries. Charolles et Autun, longtemps stagnants, ont connu une poussée vigoureuse, alors que Digoin, Paray-le-Monial et Marcigny stagnent.

L'agriculture a été favorisée par la diversité des aptitudes, l'urbanisation précoce et l'activité des voies de communication. La viticulture a fait de bonne heure la fortune de la côte chalonnaise et du Mâconnais. Au XIXe s., c'est toute la partie centrale et occidentale qui a bénéficié de l'ouverture : elle s'est orientée vers l'élevage du bétail charolais, spéculation à la fois moderne et extensive, impliquant un exode rural rapide, qui a contribué à la baisse précoce de population. Seule la Bresse a échappé, grâce à la polyculture et à sa situation en marge des grands courants d'échange, à cette évolution. Elle est restée un pays de petites exploitations et de forte densité. En dehors des zones où les cultures maraîchères sont importantes, le long de la Seille, en aval de Louhans, la mutation contemporaine de l'agriculture est particulièrement brutale dans ce secteur : la population active agricole diminue de 3 p. 100 par an en Bresse, et c'est de là que partent une bonne partie des jeunes qui vont tenter fortune à Lyon, à Dijon, à Sochaux ou à Paris.

La Saône-et-Loire est un département en voie de transformation profonde : il connaît à la fois une reconversion industrielle difficile et une modernisation agricole brutale dans la zone qui avait échappé aux grandes crises de réadaptation du siècle dernier. Mais ces ombres ne doivent pas masquer les preuves d'un dynamisme retrouvé grâce aux progrès des communications (autoroute et chemin de fer) ni le fait que la beauté des paysages, la richesse du patrimoine artistique et urbain ainsi que l'absence de pollution placent le département dans un très bon rang parmi ceux du Centre-Est qui essaient d'attirer de nouvelles activités. Un axe urbain se dessine le long de la Saône, sur lequel se greffe, comme un appendice occidental, l'ancien bassin minier. Là, la croissance est rapide, et les perspectives d'avenir, excellentes.

P. C.

▶ *Autun / Chalon-sur-Saône.*

São Paulo

État du Brésil.

Situé dans le Sud-Est, la région la plus dynamique du Brésil, l'État s'étend sur une superficie presque égale à la moitié de celle de la France. Au cours du XXe s., il a connu un essor économique spectaculaire, en partie à cause de la mise en valeur agricole de son espace, mais aussi grâce à la croissance extraordinaire de la ville de São Paulo*, qui en est la capitale. Sur une superficie d'à peine 3 p. 100 du territoire national, l'État de São Paulo groupe près du cinquième de la population totale du Brésil, plus du quart de sa population urbaine et de la moitié, en valeur, de sa production industrielle. Mais au sein même de cet État, près de la moitié de la population et plus des deux tiers de la production industrielle se trouvent localisés dans la région urbaine de la capitale, ce qui provoque un déséquilibre économique et démographique au sein même de cet espace.

Le milieu

L'État fait partie des hautes terres atlantiques et comprend différentes régions naturelles depuis la côte atlantique jusqu'au fleuve Paraná, qui en constitue la limite occidentale. Une plaine littorale, souvent malsaine, tantôt étroite, tantôt plus large au niveau de Santos, en est un premier élément ; elle se situe au pied du très vaste escarpement de la serra do Mar (bordure orientale du socle brésilien) ; celle-ci, qui culmine vers 1 500 m, est très disséquée par l'érosion ; sa position d'écran par rapport aux vents venus de l'Atlantique lui vaut d'exceptionnelles quantités de pluies et une végétation de forêt dense dont elle est encore partiellement couverte. À l'ouest de cette ligne de crêtes s'étendent les hauts plateaux disséqués de la région de la ville de São Paulo. Les rivières qui coulent vers l'ouest ont sculpté cette zone de hautes terres cristallines en chaînons montagneux, séparés par d'assez larges vallées. Ces hautes terres sont bordées

à l'ouest par une dépression périphérique en croissant qui s'étend sur plus de 400 km, avec une topographie de collines et de buttes façonnées dans les roches plus tendres de la fin de l'ère primaire. Cette zone plus basse est elle-même limitée à l'ouest par un relief de côtes dû à l'alternance des grès du Trias et des basaltes consécutifs à un immense épanchement volcanique de la fin de l'ère primaire qui a recouvert une grande partie de l'intérieur du Brésil méridional. L'escarpement, souvent précédé de buttes témoins, est disséqué par de très larges percées conséquentes dues aux rivières qui continuent à rouler vers l'ouest, affluents du grand fleuve Paraná. L'ensemble de l'intérieur de l'État de São Paulo, au-delà de ce relief de côtes, est constitué par un plateau incliné vers l'ouest jusqu'au bord de la vallée du Paraná, chacun des affluents de celui-ci divisant cette zone en lanières de plateaux dues aux interfluves et en plaines alluviales de part et d'autre des rivières. Aux zones de basaltes correspondent des sols particulièrement riches, qui ont été l'une des bases de l'essor agricole de la région.

Le climat, très humide dans la partie orientale de l'État, surtout sur les hautes terres, devient de plus en plus sec vers l'intérieur. La végétation naturelle, actuellement presque disparue en raison de l'intensité des défrichements, reflétait ces contrastes climatiques : la forêt tropicale de l'est laissait progressivement place à une végétation de savane arborée, puis de brousse et de petits arbres dans la zone proche du Paraná.

Peuplement et économie

Au cours de l'époque coloniale, les terres de l'actuel État ne présentent qu'un intérêt médiocre pour l'économie de l'époque, qui cherche avant tout des zones tropicales humides pour la production de la canne à sucre, ou des zones riches en métaux rares et précieux. Aussi la région ne renferme-t-elle encore que 837 000 habitants en 1872 (3 hab. au km²). Les activités économiques se limitent alors à des cultures vivrières, à quelques plantations de canne à sucre, à un commerce dû à l'activité de la ville de São Paulo. La culture de la canne à sucre sera le premier facteur de développement économique. Mais c'est la culture du café qui, à partir de 1860-1870, constitue la richesse principale de l'État ; partie de la région de Rio de Janeiro, cette culture trouve des conditions naturelles très favorables dans la zone de São Paulo et connaît, dans la dernière partie du XIXe s. et la première partie du XXe s., un essor spectaculaire qui aboutit au peuplement de l'État par un afflux d'étrangers et d'immigrants venus des autres régions du Brésil. Petit à petit, les planteurs enrichis prennent l'habitude de résider dans la ville de São Paulo. Le café gagne d'abord les bons sols de la dépression, puis ceux de la côte, et enfin de son revers, particulièrement là où le basalte donne des sols riches. Une marche pionnière vers l'ouest conquiert progressivement ces terres, antérieurement inutilisées, jusqu'à atteindre les rives du Paraná et à déborder ensuite au sud, vers l'État de Paraná. Mais la culture du café épuise les sols, et, au fur et à mesure que progresse la mise en valeur de l'ouest, les terres de la partie orientale sont abandonnées. Il faut attendre le très grand essor de la ville de São Paulo, après la Seconde Guerre mondiale, pour que ces terres plus proches de l'Atlantique soient réoccupées par une agriculture moderne plus diversifiée fondée sur la production de denrées destinées au ravitaillement de la ville de São Paulo ou sur la grande culture de la canne à sucre ou du coton ; ces terres sont aussi parfois reprises par la culture du café, mais selon des méthodes modernes fondées sur l'irrigation et l'utilisation d'engrais.

Dans la partie nord-ouest, plus sèche et moins propice à ces cultures, l'élevage reste dominant, ce qui explique que le cheptel bovin de l'État soit aujourd'hui très important, avec plus de 11 millions de têtes.

Cependant, la progression de la culture du café ne saurait entièrement expliquer l'essor de la population de l'État ; le grand mouvement d'industrialisation, parti de la ville de São Paulo au début du XXe s., a fait de cette zone le cœur industriel du Brésil et a contribué au peuplement. L'industrie s'est fixée essentiellement dans la capitale et ses alentours immédiats, bien que certaines villes de l'intérieur aient également bénéficié du développement de cette nouvelle fonction.

Actuellement, l'État est caractérisé par une très grande disparité entre la région urbaine de São Paulo, qui comprend 45 p. 100 de la population totale de l'État et assure 66 p. 100 de la valeur industrielle, et les zones de l'intérieur et du littoral, beaucoup moins développées. En bordure de l'Atlantique, en effet, s'opposent brutalement les parties nord et sud, très peu mises en valeur, et la zone en contact direct avec la capitale, autour du port de Santos, premier port du Brésil et grand centre industriel par ses communes voisines, notamment celle de Cubatão.

D'une façon générale cependant, l'État, grâce à l'essor de la culture du café et à la richesse consécutive aux activités économiques et commerciales, bénéficie d'une infrastructure de transports importante. Un véritable réseau ferré ainsi qu'un réseau routier, constitué de très bonnes routes et d'autoroutes (comme celle qui relie la capitale à son port de Santos), relient l'ensemble de la région à la ville de São Paulo. L'État s'organise autour de plusieurs grandes villes et d'un assez grand nombre de villes moyennes disposées au long des axes de communication. Campinas, Ribeirão Prêto, Bauru et Sorocaba sont de véritables métropoles régionales qui comptent actuellement entre 100 000 et 350 000 habitants et sont non seulement des centres commerciaux pour leur région, mais aussi des centres industriels non négligeables et des foyers de vie intellectuelle pourvus d'universités autonomes.

superficie	247 320 km²
densité	
1872	3 hab. au km²
1970	73 hab. au km²
population	
1872	837 000
1900	2 282 000
1920	4 592 000
1940	7 180 000
1960	12 974 000
1970	17 958 000

M. R.

P. Monbeig, *Pionniers et planteurs de São Paulo* (A. Colin, 1952).

São Paulo

V. du Brésil, capit. de l'*État de São Paulo*.

En 1872, São Paulo n'était qu'un modeste centre administratif d'un espace lui-même assez peu peuplé. Les grands foyers économiques et culturels du Brésil étaient encore situés dans les villes issues de l'ère coloniale, Rio* de Janeiro, capitale depuis le XVIIIe s., Salvador* et Recife*. Aujourd'hui, São Paulo est la première ville brésilienne, avec plus de 6 millions d'habitants. Premier foyer industriel du pays, celle-ci groupe plus de 40 p. 100 de la valeur de la production nationale. Par la puissance de son économie, elle est la véritable métropole économique de l'espace brésilien ; elle est également une métropole régionale pour la partie la plus moderne du Sud-Est brésilien ; elle est enfin une gigantesque agglomération urbaine qui pose de très sérieux problèmes à ceux qui ont la charge de trouver des remèdes aux difficultés actuelles de la vie dans son aire métropolitaine.

La croissance urbaine

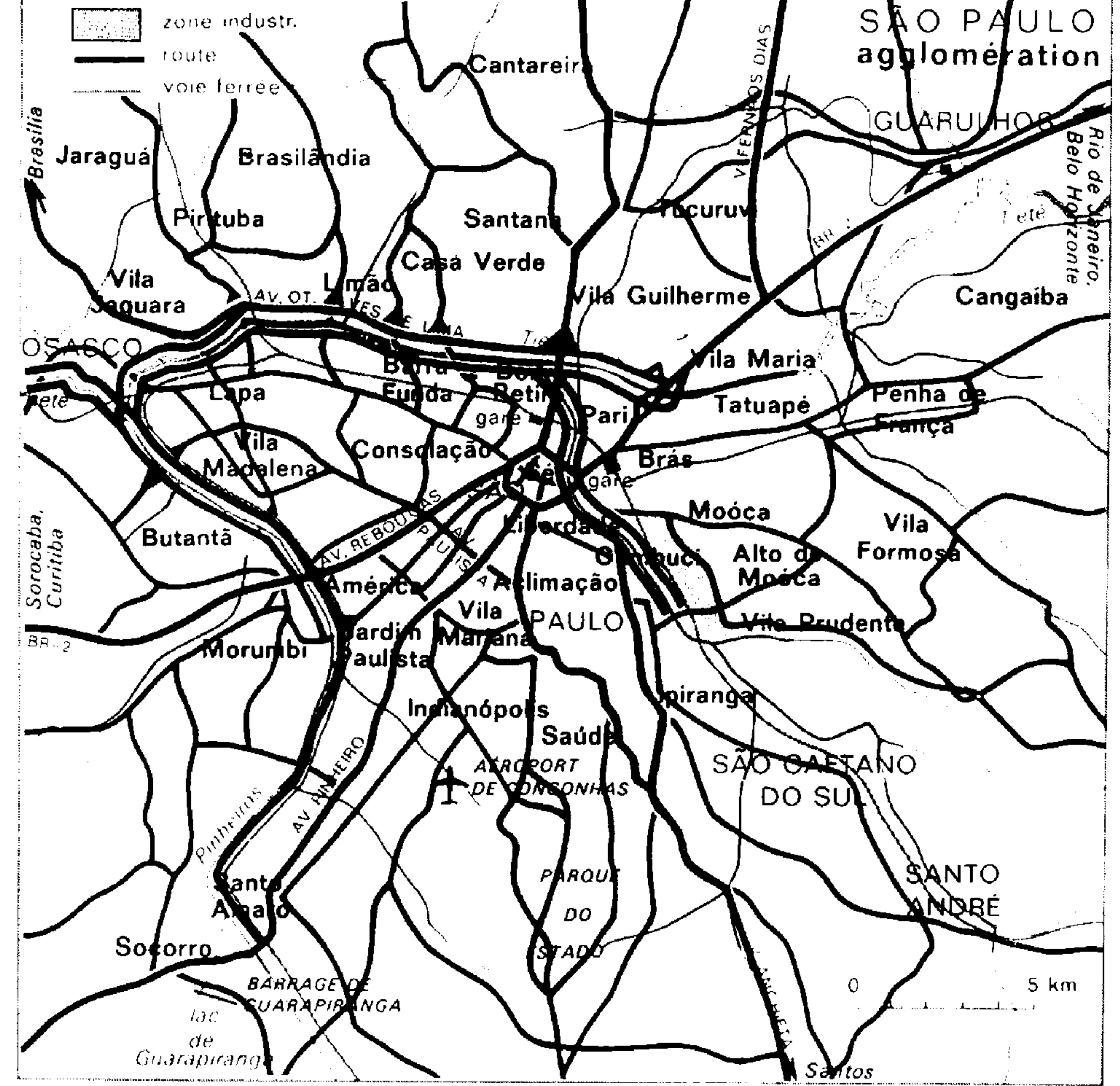
Un historien a pu écrire que São Paulo a été fondé deux fois : la création au XVIe s. a donné le jour à une petite ville qui a grandi lentement jusqu'au dernier quart du XIXe s. À partir de ce moment, les progrès économiques liés d'abord à la culture du café, puis à l'industrialisation ont fondé le nouveau São Paulo, doté de forces qui ont provoqué l'essor extrêmement rapide de la cité et sa transformation en une grande métropole.

À l'origine, la ville exerçait une fonction religieuse et scolaire et non, comme les autres villes brésiliennes de l'époque coloniale, une fonction d'entrepôt, de commerce et de résidence des propriétaires fonciers. Elle fut, en effet, l'œuvre des Jésuites, chargés de l'éducation des enfants. Ils avaient fondé un collège dans la région, près du port de São Vicente, mais, considérant la proximité des colons portugais comme néfaste à leur mission éducative, ils s'installèrent sur le plateau qui bordait la plaine littorale, à une cinquantaine de kilomètres de la mer ; cette fondation fut à l'origine de São Paulo. La construction du collège fut entreprise en 1554, ce qui incita le gouvernement portugais à installer aux alentours un certain nombre de maisons et de services administratifs qui, dès 1573, donnèrent à ce lieu un caractère urbain, avec environ 120 foyers habités par des Blancs, à proximité d'un village d'Indiens et de métis. Au XVIIe s., un certain nombre d'activités agricoles se développèrent aux environs de la cité, dans des fermes installées par des Portugais et entretenues par des esclaves indiens ; cependant, la région ne pouvait abriter des cultures aussi rentables que celles des parties vraiment tropicales du Brésil ; la mise en valeur resta essentiellement consacrée au ravitaillement des gens de la ville, sans être la base d'un mouvement commercial d'exportation de grande envergure.

Au XVIIe et surtout au XVIIIe s., São Paulo bénéficie de l'importance de sa position géographique, qui en fait le point de départ des expéditions vers

l'intérieur du pays, qu'effectuent des aventuriers appelés *bandeirantes*, en quête d'Indiens à réduire en esclavage ou de richesses minières. En effet, la vallée du fleuve dont la source se trouve à peu près à la hauteur de São Paulo mais qui, au lieu de couler vers l'Atlantique, se dirige vers l'intérieur, ouvre une voie de pénétration très facile dans ce monde inconnu, artificiellement partagé, en 1494, entre Espagnols et Portugais par le traité de Tordesillas. Tout au long de l'époque coloniale partent ainsi de São Paulo des groupes de conquérants qui, d'une part, assurent l'extension de la possession portugaise au-delà de la ligne théorique de frontière et, d'autre part, donnent à la ville de départ, devenue capitale de ces bandeirantes, un double bénéfice : le négoce à grande distance qui suit les expéditions des conquérants et qui entretient une grande activité commerciale dans la ville de São Paulo ; la constitution, à São Paulo, d'un esprit de communauté autonome par rapport à la puissance portugaise et d'un sentiment d'unité morale.

Pourtant, en 1776, on ne recense encore que 2 026 personnes ; São Paulo ressemble à de multiples autres petites villes brésiliennes ; rien ne laisse présager un avenir brillant. Certes, dès ses premières décennies, le XIX[e] s. apporte à la ville un certain nombre de facteurs d'essor, sans pourtant modifier considérablement son caractère de petite cité : la mise en valeur plus intense de la région agricole, grâce au développement de la culture de la canne à sucre, crée une classe dirigeante sur le plan économique et financier ; le progrès de la culture du coton entraîne une certaine prospérité chez ceux qui la pratiquent, si bien que São Paulo devient le centre d'une zone plus riche ; la ville anime donc un commerce plus important grâce à la commercialisation des produits agricoles de la région et à la distribution des produits importés par le port voisin de Santos. En effet, c'est à São Paulo même que se fixent ces nouvelles fonctions commerciales, car la ville est le siège d'une administration civile et religieuse ; en outre, la cour du roi du Portugal, installée dans la ville relativement voisine de Rio de Janeiro en 1807, lorsque le souverain a quitté la métropole, crée par sa richesse et son administration quelques activités complémentaires à São Paulo. En 1836, on estime à 21 000 le nombre d'habitants de cette cité ; la culture du café, qui commence à se développer au Brésil, occupe les terres de la vallée du Paraíba et fait de la ville de Rio de Janeiro la première capitale de ce produit, sans apporter de notable source de richesse à São Paulo. Cette situation dure jusque vers 1870, moment capital dans l'évolution de la ville. À partir de cette époque, en effet, le front pionnier du café gagne l'arrière-pays pauliste. Les grands propriétaires producteurs de café, les *fazendeiros*, s'installent à São Paulo et profitent des richesses exceptionnelles des sols de la zone des plateaux pour édifier des fortunes énormes : ils transforment la ville en capitale économique à l'échelle de leur richesse. Les grands planteurs en effet s'occupent davantage de la commercialisation que de la culture du café, et les contacts nécessaires avec les intermédiaires et les exportateurs les incitent à choisir une résidence urbaine.



D'autre part, pour les besoins mêmes de la culture, des sociétés font construire des lignes de chemin de fer reliant São Paulo à l'ensemble de l'espace intérieur ; des compagnies d'immigration et de colonisation apportent la main-d'œuvre nécessaire ; cette zone est un des lieux d'impact de la seconde vague d'immigration, qui fait venir d'Europe des Espagnols, des Portugais, des Italiens et des ressortissants d'autres nationalités en Argentine, en Uruguay, dans le Sud brésilien et particulièrement dans cette région de São Paulo. La ville connaît alors un essor démographique considérable. Planteurs et commerçants disposent d'un niveau de vie très élevé, ce qui entraîne le développement de très nombreuses activités de commerce ainsi que les premières formes d'industrialisation : divers petits ateliers se créent pour produire certains objets vendus sur le marché pauliste. Au début de cette période, vers 1870, il y a quelques hésitations dans le choix de la véritable capitale économique de cette zone du café, et la cité de Campinas croit un moment pouvoir rivaliser avec São Paulo. Le choix définitif qui aboutit à la prépondérance de São Paulo est sans doute facilité par les conditions particulières de climat : située sur le plateau à 800 m d'altitude, la région de São Paulo est en effet beaucoup plus fraîche que les autres points habités à la même latitude ; la moyenne annuelle des températures n'y est que de 17,5 °C et, dans les trois mois les plus chauds, décembre, janvier et février, la moyenne ne dépasse guère 21 °C. Aussi, dès la fin du XIX[e] s., la ville est à l'abri des maladies tropicales, fièvre jaune et malaria, qui sévissent encore dans les zones plus basses.

À partir de 1870, l'afflux de population (il y aura, de 1877 à 1914, 1 819 000 immigrants, dont 846 000 Italiens) fait craquer les vieux cadres de la cité, et l'agglomération urbaine déborde son site originel. La colline qui abritait le collège jésuite devient le centre des affaires, où se localisent les magasins, les bureaux des maisons de commerce, les banques ; les quartiers de résidence s'étendent au-delà, dans les vallées ou sur les collines des environs. C'est dans cette ambiance dynamique, provoquée par l'extension des plantations de café et l'enrichissement des fazendeiros, que se situe le dernier et le plus important facteur de croissance de la ville : l'industrialisation. Dès la fin du XIX[e] s., un premier effort du gouvernement brésilien pour réserver le marché intérieur à une industrie nationale par l'instauration de barrières douanières, particulièrement sur les cotonnades, entraîne non l'essor des filatures — car on continue à importer des fils —, mais celui des tissages. La plupart de ces usines s'installent à São Paulo pour diverses raisons : l'enrichissement provoqué par le café en a fait le plus grand foyer de consommation brésilien ; l'immigration récente y a amené des entrepreneurs dynamiques ; l'équipement hydro-électrique facilite l'industrialisation.

Par la suite, la Première Guerre mondiale, qui freine les possibilités d'importation de produits fabriqués en Europe, puis la crise de 1929 favorisent encore l'essor industriel pauliste. En effet, la période de prospérité du café entre 1920 et 1929 provoque un développement remarquable du pouvoir d'achat aussi bien des planteurs que des ouvriers, et, d'autre part, la difficulté, en 1929, de vendre le café entraîne ces planteurs à investir leur capital disponible dans une autre activité et à devenir des industriels. Dans l'entre-deux-guerres, la ville ne cesse donc de grandir et d'accroître encore le marché pour les produits des industries de biens d'usage. Aussi, lorsque les capitaux étrangers commencent à s'intéresser au marché brésilien en général et que, grâce à ces capitaux, s'implantent des usines en vue de la fabrication d'objets destinés à la consommation brésilienne, c'est encore à São Paulo que se fixent la plupart de ces investissements étrangers. Dès 1925-1930, les capitaux canadiens provoquent la création d'une cimenterie, et les firmes d'automobile américaines, Ford et General Motors, construisent des ateliers de montage. À l'époque de la Seconde Guerre mondiale, ce mouvement d'industrialisation prend une dimension beaucoup plus importante, et la part des capitaux étrangers s'accroît encore : il y a une poussée spectaculaire de l'industrie automobile, des industries associées et, d'une façon générale, de la mécanique et de la chimie. Toutes ces usines travaillent pour l'ensemble du Brésil, mais continuent à se fixer à São Paulo et dans ses environs immédiats. La ville prend alors une importance démesurée : 1 300 000 habitants en 1940, 3 800 000 en 1960, plus de 6 millions actuellement. Les émigrants

continuent à s'y installer, des Japonais en particulier.

Les fonctions et la population

De nos jours, São Paulo est une très grande métropole industrielle, la plus grande du Brésil : à elle seule, elle représente plus de 40 p. 100 de la valeur industrielle totale de cette nation, et 34 p. 100 de sa population du secteur secondaire. Le Grand São Paulo emploie près de 900 000 personnes dans l'industrie. Toutes les branches industrielles sont représentées, depuis celles de pointe, électronique, électrométallurgie, chimie, jusqu'aux branches plus traditionnelles du cuir, de la chaussure, du meuble ou du textile. Il existe encore de petits établissements appartenant à des entreprises familiales, mais, de plus en plus, ce sont les filiales de grandes entreprises américaines qui ont créé de grandes usines de production automobile, métallurgique ou chimique. São Paulo, d'autre part, assure un rôle dirigeant sur l'ensemble de l'espace brésilien. Bien des usines qui se localisent dans les autres villes dépendent de sièges sociaux installés dans la cité pauliste.

En effet, plus encore qu'une métropole industrielle, São Paulo est la métropole nationale du secteur tertiaire pour l'ensemble du Brésil. Celle-ci abrite environ 35 p. 100 des établissements bancaires du pays, et surtout les directions des banques d'affaires, particulièrement de celles qui sont reliées aux grandes banques américaines et européennes. C'est également dans cette ville que sont installés les bureaux d'études, qui apportent leur appui technique au développement de l'économie moderne, et toutes les sociétés financières, qui confèrent à São Paulo un pouvoir fondamental dans le domaine de l'argent. De ce fait, la prépondérance de cette cité s'affirme aussi dans le domaine du grand commerce, avec l'implantation des directions des sociétés d'import-export. Cette fonction commerciale s'appuie sur le port de Santos, qui, bien que situé à une cinquantaine de kilomètres de la ville, peut être considéré comme une sorte d'annexe technique de la grande métropole et se trouve être aujourd'hui le deuxième port du Brésil avec un trafic de 14 Mt en 1972 ; celui-ci repose d'abord sur les exportations, dont le café représente encore 36 p. 100 des recettes totales, mais Santos reçoit aussi de très nombreux produits des grands pays industriels.

Cet essor des fonctions dirigeantes et l'accumulation de gens riches qui en découle et renforce le noyau traditionnel de l'aristocratie pauliste font de la ville un très grand foyer de services et d'activités tertiaires induites de ce pouvoir de consommation diversifié. Aussi y trouve-t-on toute la gamme des commerces de luxe, toutes les fonctions médicales jusqu'aux spécialités les plus rares, ainsi qu'un très grand nombre d'instituts de recherches, liés à la fonction universitaire de la ville également très développée : de ce point de vue, São Paulo n'a guère à envier aux plus grandes villes du continent européen ou de l'Amérique du Nord. Ces diverses activités de services sont d'autant plus développées qu'elles répondent non seulement aux besoins des habitants de la ville même, mais de ceux de l'ensemble d'une vaste zone d'influence s'étendant à l'État de São Paulo et à une partie des États voisins de Paraná et Santa Catarina au sud et de Minas Gerais au nord.

Ainsi s'explique la vertigineuse augmentation de la population pauliste, à un rythme sans cesse accéléré. Actuellement, l'immigration internationale est en diminution. La croissance relève de la conjonction de l'accroissement naturel et de la migration de populations rurales ou urbaines en provenance des autres régions brésiliennes ; attirés par ce foyer exceptionnel d'activités, ces migrants constituent un apport de plus en plus considérable pour la ville et ses environs ; São Paulo est le premier point d'attraction, en particulier de la population pauvre du Nordeste. Pendant longtemps, l'essor exceptionnel des fonctions permet à la ville d'absorber l'essentiel de cet apport migratoire : après une phase de difficultés, relativement courte, ces migrants s'insèrent dans l'économie urbaine. Aussi la grande ville comprend-elle, certes, des quartiers pauvres, mais non les bidonvilles qui caractérisent, d'une façon générale, les autres grandes cités brésiliennes et qui résultent de la rupture d'équilibre entre les croissances économique et démographique. Pourtant l'accélération du mouvement de migration risque fort de compromettre cette situation.

L'importance de la fonction industrielle se traduit dans la répartition de la population active de l'agglomération de São Paulo : 47 p. 100 des habitants sont employés dans l'industrie et la construction ; ce taux est tout à fait exceptionnel dans les villes brésiliennes et, d'une façon plus générale, dans les villes du continent latino-américain, caractérisées par une énorme prépondérance du secteur tertiaire, qui, en vérité, cache les petits emplois et la marginalité d'une partie de la population active. À São Paulo, le tertiaire n'occupe que 51 p. 100 de la population active ; ce taux se répartit entre le commerce et la banque, qui emploient 19 p. 100 des habitants, les transports, 8 p. 100, et l'administration, 24 p. 100.



L'organisation de l'espace urbain

Contrairement à la plupart des autres grandes cités latino-américaines, qui se sont développées dans des sites de bord de mer, São Paulo est installé dans un haut bassin ouvert au milieu des hautes terres du Brésil tropical atlantique. De tous côtés en effet, des éléments plus élevés du relief, bosses ou pitons, ferment l'horizon ; la topographie même dans laquelle s'est développé le tissu urbain se situe entre 725 et 850 m d'altitude. Le site urbain comprend d'abord la plaine alluviale du haut Tietê et de ses affluents, située vers 720-725 m d'altitude. Ces zones basses ont longtemps été des marécages, et la poussée urbaine a dû les conquérir en les assainissant. Au départ, elles ont été un élément répulsif, et la ville ancienne s'est installée dans le second élément du site urbain, c'est-à-dire sur les collines ou lignes de hauteurs situées dans les interfluves entre ces vallées affluentes et la vallée principale du Tietê. Pendant longtemps, l'ensemble urbain est donc resté assez fragmenté et a posé de sérieux problèmes pour les axes de communication, qui permettent maintenant d'aller sans difficultés d'un quartier à un autre en franchissant les vallées par des viaducs. Le centre-ville occupe encore la colline historique qui fut à l'origine de la cité, mais, à la place des petites maisons de type colonial entourées de jardins, des alignements de gratte-ciel bordent des rues souvent étroites ; c'est là que se concentrent les banques et les sièges sociaux des grandes maisons de commerce. L'extension de ce centre des affaires s'effectue essentiellement le long des grands axes formés par les avenues qui partent de cette colline et la relient aux quartiers résidentiels. De plus en plus, ces grandes voies sont surplombées par de très hautes constructions qui abritent des bureaux et symbolisent la fonction dirigeante de la métropole.

Cette évolution du centre, devenu cité réservant l'essentiel de l'espace à l'activité tertiaire, a repoussé les quartiers riches, d'abord vers le nord de la ville, où se sont développées de très vastes zones de résidence en villas individuelles reflétant souvent, par leurs caractères architecturaux et leur ampleur, la richesse de leurs habitants. Au fur et à mesure que s'étend la ville, ces zones du nord et de l'ouest s'éloignent, à la recherche d'espaces calmes et à l'écart des quartiers où se fixe la population plus pauvre. Les plus récents lotissements, sur la colline de Morumbi, se trouvent très éloignés du centre-ville, ce qui entraîne des diffi-

cultés d'accès à la zone d'activité et de commerce.

Cet inconvénient a provoqué, à proximité même du centre-ville, la rénovation d'anciens quartiers dégradés, qui ont été transformés par la construction d'immeubles d'appartements de très haut luxe et groupent maintenant une fraction riche de la population. L'Avenida Paulista, au contraire, qui est située sur l'éperon le plus élevé de la ville et qui a été, à l'époque des fazendeiros du café et de la première phase industrielle, le lieu d'implantation des hôtels particuliers et des plus riches demeures de l'aristocratie pauliste, a été peu à peu reprise par le centre-ville : aux villas ont succédé des bâtiments fonctionnels, et actuellement c'est l'un des axes les plus dynamiques pour l'essor de la fonction dirigeante de la métropole.

La masse sans cesse croissante des gens pauvres et de la classe moyenne a entraîné, d'autre part, une extension démesurée, tout autour de la ville, de quartiers plus modestes qui se sont développés d'abord à l'est et qui progressent maintenant dans toutes les directions. Au long de rues en damier précairement tracées se sont construits des milliers de petits pavillons, car, même pour les gens modestes et pauvres, la résidence a continué pendant longtemps à s'effectuer, à São Paulo, en maisons individuelles. L'arrivée en avion sur l'aéroport urbain de Congonhas (l'aéroport international de Viracopos est à 90 km de la ville), aujourd'hui entièrement entouré de ces quartiers, permet non seulement d'en découvrir l'ampleur, mais aussi l'annonce de leur extension future. La spéculation foncière a préparé d'immenses zones de lotissements, où se détachent en rouge, par suite de la couleur du sol, les tracés des futures rues. Cette extension a dépassé largement les cadres du municipe de São Paulo et constitue les éléments du Grand São Paulo, dont l'aire métropolitaine déborde sur les municipes voisins et se développe dans les interstices des zones industrielles antérieures. En effet, l'ampleur de la fonction industrielle a provoqué diverses localisations des usines dans l'espace urbain, et surtout suburbain. Les premiers établissements industriels, qui n'étaient souvent que des ateliers, se sont installés aux limites de la ville du début du siècle, puis de la gare de marchandises, et ont constitué de vieux quartiers industriels où dominaient les activités textiles. Actuellement en décadence dans leurs fonctions de production, ces quartiers sont devenus soit des quartiers de petit commerce, soit des résidences de la fraction la plus pauvre de la population. Les grandes industries ont conquis d'autres espaces : plusieurs zones industrielles se sont installées, d'abord au long de la voie ferrée qui unit São Paulo au port de Santos, dans les municipes de Santo André, de São Bernardo do Campo et de São Caetano do Sul ; cet ensemble a été désigné par les initiales de ces trois communes : zone de l'ABC. C'est là que se trouvent les grandes industries de mécanique lourde, de construction automobile, de matériel agricole et les raffineries de pétrole ; de part et d'autre de la vallée qui a servi d'axe à la ligne ferroviaire se sont multipliés les quartiers de petites villas et de résidences modestes. Plus récemment, la voie ferrée semblant avoir perdu une partie de son pouvoir d'attraction, c'est au long de l'autoroute reliant également São Paulo à Santos que se sont implantées les industries les plus récentes, particulièrement les grands établissements automobiles. Cette zone industrielle routière, d'abord linéaire au long de la via Anchieta, nom que porte cette autoroute, s'élargit aujourd'hui et forme l'ensemble le plus dynamique de l'industrie pauliste. D'autres usines s'étendent vers l'ouest, dans la zone d'Osasco, qui bénéficie également d'une voie ferrée et d'une grande route, et vers l'est, au long de l'autoroute reliant São Paulo à Rio de Janeiro par la vallée du Paraíba ; cette dernière tend à devenir un axe industriel presque continu entre ces deux plus grandes villes du Brésil. Malgré ce développement autoroutier, le problème général de la circulation urbaine reste très difficile à résoudre ; l'aménagement des alentours de la ville s'est fait par la construction de voies express le long des rives du Tietê et de ses affluents, tandis que l'accessibilité au centre et la circulation à l'intérieur de celui-ci sont assurées par deux grandes voies sur pilotis qui traversent le tissu urbain en « routes de premier étage », fort préjudiciables à la qualité de l'habitat environnant. Enfin, l'ampleur sans cesse croissante des déplacements quotidiens de travail, vers le centre des affaires, a poussé la puissance publique à entreprendre la construction d'un métropolitain dont la première ligne doit relier les quartiers du sud-ouest au cœur de la cité.

Aujourd'hui, la ville même de São Paulo ne peut plus être séparée de son environnement, qui constitue une véritable région urbaine dans un rayon de près de 30 km à partir du centre. Certes, il y reste encore des espaces libres en dépit de l'ampleur des complexes industriels et des noyaux d'habitat, mais leur aménagement se heurte à de sérieuses difficultés, que tente de résoudre le service public responsable de l'organisation de l'espace dans cette aire métropolitaine. Ce service tente de maîtriser une croissance qui fera peut-être de São Paulo la première ville du monde après 1980. Quels que soient les dépenses consenties par la puissance publique et les investissements d'infrastructure, il semble très difficile de faire face à ce gigantisme croissant. Devant la menace d'asphyxie consécutive à la démesure de cet essor, peut-être serait-il préférable de replacer la ville dans le cadre d'un aménagement général de l'espace régional et national et de trouver un moyen de freiner sa croissance, plutôt que de tenter seulement de l'aménager en acceptant son rythme actuel.

population totale

1872	31 385
1890	64 934
1900	239 820
1920	576 033
1940	1 326 261
1950	2 198 096
1960	3 825 351
1970	5 978 977

M. R.

P. Monbeig, *la Croissance de la ville de São Paulo* (Institut de géographie alpine, Grenoble, 1953). / A. de Azevedo (sous la dir. de), *A cidade de São Paulo* (São Paulo, 1958 ; 4 vol.). / P. P. Geiger, *Evolução da rêde urbana brasileira* (Rio de Janeiro, 1963).

Saos ou Sôs

Ensemble de populations ayant occupé jadis les rives ouest et sud du lac Tchad ainsi que le bas Chari et dont le territoire est actuellement réparti entre le Nigeria, le Nord-Cameroun et le Tchad.

Le nom des Saos est connu au sud jusqu'au pays des Falis et la Bénoué, où l'archéologie confirme leur influence.

Les Saos ont laissé dans la légende le souvenir de géants merveilleux, et la plupart des sites archéologiques des basses terres qui s'étendent du Bornou au Chari leur sont attribués.

Les Saos du Nord ont été conquis du XIVe au XVIe s. par l'empire du Bornou*, puis écrasés et assimilés : leurs descendants se trouvent au sein du peuple Kanouri. Les Boudoumas, insulaires du lac Tchad, ainsi que les Gamergous du sud du Bornou et surtout les Kotokos du bas Chari paraissent être les descendants directs des Saos. L'étude de ces peuples, confrontée à l'archéologie, permet de se faire une idée de la civilisation des anciens Saos. Des fouilles menées depuis 1936 au Tchad et au Cameroun par Jean-Paul Lebeuf, et notamment à Makari, ont pu être confrontées avec celles qu'a effectuées Graham Connah à Daima (Nigeria).

On peut considérer comme certain que les Saos parlaient une ou plusieurs langues de la famille dite « tchadienne », dont le haoussa est actuellement le plus remarquable représentant. Cette famille groupe de nombreuses langues parlées par des peuples dont les civilisations sont fort variées, mais elle présente avec le groupe chamito-sémitique quelques affinités structurales qui doivent s'expliquer par des contacts, vers 5000 avant notre ère, avec les peuples pasteurs qui ont occupé alors le Sahara.

La chasse a longtemps gardé un grand rôle chez les Saos, et la pêche reste une activité majeure des Boudoumas et Kotokos. Les traditions recueillies par Jean-Paul Lebeuf parlent de chasseurs à la sagaie venus du nord (Kanem), de chasseurs à l'arc venus de l'est (lac Fittri) et de pêcheurs venus du sud-ouest (Bénoué). Cette image d'éléments composites confluant pour former une ethnie est sans doute vraie dans ce cas, comme partout en Afrique. Mais il paraît s'agir ici de traditions plus récentes se rapportant plus spécialement à la seule ethnie kotoko.

L'agriculture, fondée sur les céréales et particulièrement sur le mil, ne paraît s'être établie qu'au Ier millénaire av. J.-C., et le fer n'est sans doute apparu qu'au Ve s. de notre ère.

Lebeuf a distingué trois principaux types de sites saos, d'après leur morphologie, et il a tendance à donner un sens chronologique à ce classement. Sao I correspond à des petits sites isolés, toujours abandonnés depuis et qui étaient occupés par une population faible et dispersée. Les sites de Sao II, qui sont souvent ceux de villes kotokos modernes, témoignent d'une concentration importante de la population et d'une véritable urbanisation, marquée par des murailles. Ils ne seraient jamais antérieurs au XIIe s. Sao III correspond à de petits centres analogues aux premiers, mais beaucoup plus récents.

Sao III est une civilisation de type soudanais qui s'est transmise en partie aux contemporains. Elle est caractéri-

sée par un grand usage de la terre cuite, notamment par de remarquables statuettes anthropomorphes. La sépulture consistait en d'énormes jarres enfouies. Il a fallu l'islām pour effacer ces caractères chez les Kotokos modernes.

À partir du XII[e] s., les Saos paraissent donc s'être organisés en cités-États qui évoquent celles des Haoussas. Tandis que ceux du Nord étaient peu à peu écrasés par le Bornou et que les Boudoumas gardaient leur liberté lacustre, cette civilisation continuait à se développer chez les Kotokos, isolés dans le Sud.

Cependant, depuis le XVI[e] s., les Kotokos, ou du moins une partie d'entre eux, paient tribut au Bornou et ils ne peuvent se tenir à l'écart des remous politiques des empires soudanais. De la fin du XVI[e] à celle du XVIII[e] s., toutes leurs cités passent successivement à l'islām. Vassales du Bornou, elles essaient de garder de bonnes relations avec le Baguirmi et se soumettent à temps, en 1892, au conquérant Rabah, ce qui leur évite de trop grands désastres avant la conquête européenne, qui s'est produite en 1900.

Partagés entre le Tchad et le Cameroun et isolés dans une zone marginale, les Kotokos modernes, derniers héritiers des Saos, sont cependant une société peu dynamique.

Y. P.

J.-P. Lebeuf, *Archéologie tchadienne* (Hermann, 1962).

sapeurs-pompiers (corps des)

Formation militaire ou communale chargée des secours et de la protection contre les incendies ou accidents de toute nature menaçant la sécurité publique.

Bref aperçu d'une très longue histoire

Dans l'Antiquité, Hébreux, Grecs et Égyptiens organisent, pour se protéger du feu, des patrouilles chargées de donner l'alarme en cas de besoin. Vingt ans avant notre ère, Rome, à son tour, prend des mesures pour lutter contre le feu. En France, il faut attendre les incendies catastrophiques du Moyen Âge pour que s'esquisse une organisation qui fait intervenir le guet bourgeois, les corporations du bâtiment, les moines et les « filles communes chargées de venir à la rescousse et de demeurer au feu, de porter l'eau et faire leur devoir à peine d'en être punies par main de bourreaux, fustigées et bannies à jamais hors de la cité ».

Pendant des siècles, le procédé le plus efficace consiste à faire la part du feu en démolissant les maisons les plus menacées par l'incendie pendant que les sauveteurs font la chaîne des seaux d'eau. En 1699, François Dumouriez du Périer, comédien de Molière, importe de Hollande une machine « propre à jeter l'eau contre le feu ». Louis XIV lui donne pour trente ans le privilège de la fabrication et de l'exploitation de ces pompes, servies pendant quelques années par des bonnes volontés de rencontre. Le premier *corps de gardes-pompes* « toujours en état de servir lesdites pompes » est créé le 23 juin 1716. En 1725, ces gardes-pompes sont dotés d'un uniforme. En 1733, Louis XV décrète la gratuité des secours et, à l'exemple de Paris, les grandes villes du royaume s'équipent progressivement. En 1789, la capitale dispose de 263 gardes-pompes, 56 pompes et 42 tonneaux sur roues. La Convention intègre les gardes-pompes dans une organisation inspirée de la garde nationale. Mais dans la nuit du 1[er] au 2 juillet 1810, l'incendie tragique de l'ambassade d'Autriche, où l'impératrice manque périr, sonne le glas du corps des gardes-pompes parisiens.

Par décret du 18 septembre 1811, Napoléon I[er] lui substitue un bataillon de sapeurs-pompiers militaires. En 1831, les villes sont autorisées à transformer en corps de pompiers une fraction de la garde nationale, et, en 1867, le bataillon de pompiers de Paris est transformé en régiment. Pendant la Commune de 1871, les pompiers de province sont appelés en renfort à Paris, où 220 palais et bâtiments sont brûlés. Les structures du corps des sapeurs-pompiers sont définies en 1875 sous l'autorité du ministre de l'Intérieur. La loi du 5 avril 1884 confie aux maires « le soin de prévenir [...] et de faire cesser par la distribution de secours [...] les accidents et les fléaux calamiteux tels que les incendies ». Vers 1870 étaient apparues les premières pompes à vapeur et en 1883 les grandes échelles, mais le premier fourgon-pompe automobile n'est mis en service qu'en 1907. La carence des pompiers locaux lors de l'incendie des Nouvelles Galeries de Marseille en 1938 est à l'origine de la création du bataillon de marins-pompiers militaires, qui, depuis 1939, veille sur la grande cité phocéenne. Rattaché en 1965 à l'arme du génie, le régiment de Paris est transformé en 1967 en brigade et prend en charge dès 1968 les nouveaux départements de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine.

Les formations françaises des sapeurs-pompiers

• La *brigade des sapeurs-pompiers de Paris*, composée de militaires de l'armée de terre, est une grande unité du génie placée pour emploi aux ordres du préfet de police. Commandée par un général qui dispose d'un état-major classique à quatre bureaux, plus un cinquième bureau de prévention et un bureau d'études générales, elle comprend :
— un groupement des services qui assure son support administratif, logistique et technique ;
— un groupement d'instruction chargé de la formation des recrues et des cadres ;
— trois groupements d'incendie rassemblant 23 compagnies articulées en 77 centres de secours terrestres, 2 centres de secours portuaires et un commando héliporté ;
— des détachements extérieurs à Lacq-Artix (Pyrénées-Atlantiques), Biscarrosse (Landes), Brignoles (Var) et Kourou (Guyane).

La zone de responsabilité de la brigade est divisée en 77 secteurs défendus chacun par un centre de secours dont la dotation en personnel et matériel est fonction de la nature et de l'importance des risques. L'activité opérationnelle s'accroît de 12 p. 100 en moyenne par an ; elle est passée de 49 000 interventions (dont 9 000 incendies) en 1968 à plus de 95 000 (dont environ 13 000 incendies) en 1975 (soit 260 interventions par jour).

En 1974, l'effectif de la brigade était de 6 329 hommes dont 213 officiers, 31 médecins, 978 sous-officiers et 5 107 hommes du rang. Les officiers proviennent pour 75 p. 100 du génie, pour 25 p. 100 des autres armes, mais les sous-officiers sont formés exclusivement parmi les sapeurs de la brigade. Ceux-ci sont, en grande majorité, des engagés volontaires pour cinq ans, mais des appelés du service national complètent les effectifs. La brigade met en œuvre près de 750 véhicules comprenant notamment 77 voitures à feux de cheminée, 243 engins-pompes, 71 grandes échelles, 3 bras élévateurs articulés, 6 fourgons de protection, 10 fourgons électroventilateurs, 1 fourgon producteur de mousse, 4 camions-grues, 23 ambulances de transport ou de réanimation, 28 canots de sauvetage, 3 bateaux-pompes, 1 barge anti-pollution et 1 hélicoptère.

La brigade de Paris est la plus importante école française du feu : ses anciens sapeurs constituent une partie importante des corps de sapeurs-pompiers professionnels des grandes villes françaises et des services de sécurité privés (usines, entrepôts, grands magasins, etc.).

• Le *bataillon de marins-pompiers de Marseille*, composé de personnel de la marine nationale, est mis à la disposition du maire de cette ville. Il est commandé par un capitaine de vaisseau qui est en même temps inspecteur départemental des services d'incendie et de secours et à ce titre relève du préfet. Sa responsabilité s'étend sur 23 000 ha et comporte 26 km de quais portuaires ainsi que l'aéroport de Marignane et la zone industrielle de Fos-sur-Mer. Le bataillon comprend un état-major, des services (prévention, instruction, etc.) et des unités d'incendie réparties en huit centres de secours terrestre et un centre de secours portuaire. Comme à Paris, son activité s'accroît rapidement : moins de 8 000 interventions (dont 1 900 feux) en 1968, près de 40 000 (dont 3 400 feux et 24 800 transports sanitaires) en 1974.

L'effectif du bataillon atteint un chiffre de 969 hommes dont 23 officiers, 7 médecins, 213 officiers-mariniers et 726 quartiers-maîtres et marins qui se recrutent par voie d'engagement de trois ans. Ils mettent en œuvre plus de 200 véhicules et engins comprenant notamment 45 engins-pompes (dont 20 camions-citernes pour feux de forêts), 2 embarcations de sauvetage et 3 bateaux-pompes très puissants. Les marins-pompiers de Marseille sont entraînés à la lutte contre les feux de bateaux (19 en 1974).

• Les *corps de sapeurs-pompiers communaux* ont été organisés par les décrets du 7 mars 1953 et du 12 juillet 1973. Près de 7 500 sapeurs-pompiers professionnels et plus de 200 000 volontaires veulent sur le patrimoine national en dehors des secteurs confiés aux militaires à Paris et à Marseille. L'organisation du *service d'incendie et de secours* (décret du 20 mai 1955) de type départemental est confiée à un officier supérieur de sapeurs-pompiers *inspecteur départemental des services d'incendie et de secours*. Les communes sont libres d'entretenir ou non un corps de sapeurs-pompiers, mais elles s'intègrent obligatoirement

dans l'organisation départementale et participent à ses dépenses (décret-loi du 12 nov. 1938).

Le territoire du département est divisé en *secteurs d'intervention* s'étendant sur plusieurs communes. Chaque secteur est attribué à un *centre de secours* qui comprend :
— un corps de sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires ;
— du matériel d'intervention ;
— des installations immobilières pour abriter le matériel et loger éventuellement le personnel.

L'implantation des centres de secours est déterminée par le délai d'intervention, qui ne doit pas dépasser 15 à 20 minutes, ce qui correspond à un rayon d'action maximal d'environ 12 km. Chaque centre de secours dépend d'un centre de secours principal doté de moyens plus puissants et capable d'intervenir en renfort le cas échéant.

La base de l'armement est encore la motopompe de 60 m^3/h qui permet l'établissement de deux grosses lances, nécessaires à l'extinction d'un feu moyen. Cet engin est tracté par un fourgon d'incendie qui transporte le matériel ainsi qu'une motopompe portative de 30 m^3/h et le personnel correspondant. À cet équipement type se substitue souvent un ensemble de deux véhicules comprenant un engin-pompe porteur d'eau et un engin porteur de tuyaux et matériels divers. La permanence du service requiert, pour un centre de secours, un effectif de 22 sapeurs. Les volontaires répondent à l'appel de la sirène, les professionnels assurant la garde d'incendie au centre même. Ces derniers ont en général un statut communal et sont alors nommés par le maire, mais dans quelques départements (Yvelines, Val-d'Oise, Seine-et-Marne) leur statut est départemental, et les sapeurs-pompiers dépendent alors du préfet. Chaque département entretient en outre une colonne mobile susceptible d'intervenir en cas d'événement important. Il convient enfin d'évoquer le cas des départements des Landes, de la Gironde et du Lot-et-Garonne, qui entretiennent chacun un corps départemental de sapeurs-pompiers forestiers. De même, l'entente interdépartementale du sud-est de la France, qui groupe la plupart des départements de cette région où les feux de forêts sont fréquents, dispose d'une formation aérienne spécialisée comprenant des avions bombardiers d'eau, basés à Marignane.

Sur le plan national, le nombre des interventions des sapeurs-pompiers communaux est passé de 450 000 (dont 63 700 feux et 100 000 secours routiers) en 1968 à 728 000 (dont 97 000 feux et 178 000 secours routiers) en 1973.

Les opérations menées par les sapeurs-pompiers

Initialement limitée aux secours et à la lutte contre l'incendie, la mission des sapeurs-pompiers s'est étendue progressivement aux secours aux personnes et animaux en difficulté, à l'assistance aux asphyxiés et aux blessés de la voie publique, au dégagement des routes, aux secours contre l'inondation, à des opérations très diverses parfois anodines, voire insolites.

Dans le domaine de l'*incendie*, la tâche est complexe et non sans danger. Les feux sont éteints d'autant plus facilement qu'ils n'ont pas le temps de prendre une ampleur disproportionnée par rapport à la relative faiblesse des moyens des sapeurs-pompiers. Le sort de l'intervention de ceux-ci dépendra surtout du temps mis pour les alerter et de l'éloignement du centre de secours, et aussi de leur habileté à manœuvrer : arrivés sur place, les sapeurs-pompiers font la reconnaissance du feu, procèdent aux sauvetages urgents, alimentent les engins aux bouches, poteaux d'incendies ou autres points d'eau, mettent en place le dispositif d'attaque, déroulent les tuyaux. Le feu est circonscrit lorsque les lances lui ôtent toute chance de sortir des limites qui lui sont assignées ; l'extinction est complétée par déblai, et, pendant toute l'opération, chaque fois que cela est possible, les pompiers font de la protection pour limiter les dégâts de l'eau.

Cependant, le combat le plus efficace est celui que les pompiers mènent au stade de la *prévention*, qui est l'affaire de tous et qui recouvre toutes les mesures permettant de s'opposer à la naissance et à la propagation du feu. La prévention doit être en plus complétée par des mesures de prévision techniques (détection, alarme, etc.) et tactiques (plan d'intervention) qui préparent une action efficace des secours. Dans le cadre de la *protection* civile*, le plan ORSEC planifie la mise en œuvre en cas de catastrophes de tous les moyens civils ou militaires, publics ou privés.

Pour les sapeurs-pompiers, les risques se multiplient et changent de nature. Dans tous les domaines (habitations, industries, transports, etc.), le gigantisme s'installe en hauteur et en surface. La lutte contre l'incendie moderne, caractérisé par des élévations de température anormalement rapides, des propagations anarchiques du feu, des dégagements massifs de gaz toxiques, réclame des moyens de lutte constamment perfectionnés et exige du sapeur-pompier toujours plus de métier, de technicité, de courage et de dévouement.

R. D.

▶ *Protection civile.*

A. Faure, *le Statut des sapeurs-pompiers communaux* (Berger-Levrault, 1958 ; 3e éd., 1967). / A. Arnaud, *Pompiers de Paris* (France Sélection, 1959). / P. Allemandou et R. Fusilier, *Traité sur l'organisation des corps et le statut des sapeurs-pompiers communaux* (France Sélection, 1968). / Fédération nationale des sapeurs-pompiers, *Courage et dévouement* (Larrieu-Bonnel, 1970).

Sapin

▶ Conifères.

Sapindales

Ordre de plantes à fleurs, comprenant des espèces généralement arborescentes et qui, selon le naturaliste J. Hutchinson, fait partie du grand ensemble des Dicotylédones* ligneuses.

L'ordre des Sapindales serait une étape vers l'ordre des Juglandales à partir des Célastrales* et des Rutales*. Onze familles y sont ainsi groupées : Mélianthacées, Sapindacées, Podoacées, Sabiacées, Anacardiacées, Acéracées, Hippocastanacées, Staphyléacées, Akaniacées, Julianacées et Didieréacées. L. Emberger place ces familles dans le phylum des Térébinthales.

Staphyléacées

La famille des Staphyléacées comprend des arbres ou des arbustes (6 genres, une trentaine d'espèces — une en France) à structure primitive, qui possèdent des feuilles divisées, pennées ou digitées ; les fleurs sont bâties sur le type 5 avec 10 étamines, les carpelles à plusieurs ovules étant partiellement soudés. Le fruit est une capsule ou une baie.

Les *Staphylea*, qui regroupent onze espèces, sont des arbustes rustiques des régions tempérées, à feuilles pennées et à fleurs blanches pendantes rassemblées en grappes ou en panicules ; quelques espèces sont utilisées dans les jardins comme ornementales ; les graines comestibles sont riches en huile.

Anacardiacées

Cette famille, dénommée aussi *Térébinthacées*, possède à peu près 600 espèces réparties en 80 genres environ, vivant surtout dans les régions intertropicales. Ce sont des arbres ou des arbustes à fleurs le plus souvent actinomorphes, hermaphrodites sur le type 5, avec 3 étamines, parfois moins ; les fruits sont soit secs et munis d'ailes, soit charnus (baie ou drupe). Les *Mangifera* (Manguiers) [une cinquantaine d'espèces], grands arbres des régions chaudes de l'Ancien Monde (Asie tropicale), sont cultivés depuis les temps les plus reculés. Le Manguier de l'Inde est un bel arbre (30 m de haut) dont le fruit, ou mangue, à chair succulente, est une grosse drupe de forme oblongue, parfois arrondie, pouvant peser jusqu'à 1 kg ; de très nombreux cultivars existent. Chez les Anacardiers (10 espèces), arbres d'Amérique tropicale, le fruit (noix de cajou) est porté par un pédoncule charnu renflé en forme de poire de 10 cm de long, jaune ou rouge (pomme cajou) ; il est consommé frais ou confit, la graine est aussi comestible après cuisson. Le genre *Pistacia* (7 espèces) possède une aire de distribution disjointe en Asie, au Mexique et dans la région méditerranéenne. Ce sont des arbres ou des arbustes résineux, à feuilles glabres composées, caduques ou persistantes, à fleurs petites, dioïques ; les fruits sont des drupes ovoïdes à un seul noyau. Le Pistachier vrai *(P. vera)*, à feuilles caduques, est cultivé dans la région méditerranéenne ; le fruit, de la grosseur d'une olive, a une graine vert clair qui se mange crue et qui sert en pâtisserie ; le Pistachier lentisque *(P. lentiscus)*, à feuilles persistantes, produit une substance résineuse (mastic de Chio) qui sert de masticatoire ; le Pistachier térébinthe *(P. terebinthus)* donne, par incision de son écorce, un liquide résineux qui fournit la térébenthine de Chio. Les *Rhus*, ou Sumacs (150 espèces des régions chaudes du globe, une en France), sont des arbustes ou des arbres souvent cultivés dans nos parcs (*R. cotinus*, arbre à perruques). Le *R. vernicifera* a un suc laiteux, une oléorésine ; c'est la matière première des laques de Chine et du Japon ; chauffée, elle noircit ; d'autres espèces fournissent aussi des sucs qui peuvent donner des laques, mais elles sont moins appréciées. Ce genre renferme des tanins ; l'oléorésine du *R. toxico-*

dendron (Amérique du Nord) provoque de graves irritations, il faut donc le placer dans les jardins avec discernement.

Sapindacées

Ce sont des arbres ou parfois des lianes (1 000 espèces, 130 genres) qui vivent dans des régions intertropicales. Ils fournissent des bois très durs (bois de fer : *Thouinia striata*) ainsi que des fruits comestibles : c'est l'arille (partie tégumentaire externe), qui devient charnue (Litchi : petit arbre fruitier de l'Inde et de la Chine). Le genre *Kœlreuteria*, et en particulier *K. paniculata* de Chine, est souvent planté, car il est très décoratif par son feuillage et rustique en Europe. Les Savonniers (*Sapindus*, 12 espèces des régions tropicales, sauf l'Afrique) ont dans leurs tissus — racines, fruits — des saponines ; celles-ci servent pour le dégraissage des étoffes. On peut encore citer les *Cardiospermum* et les *Paullinia* (150 espèces) ; les graines de *P. cupana* torréfiées donnent un succédané du café ; ces deux genres sont des lianes. Quelquefois, on rattache à cette famille les genres *Æsculus* (Marronnier) et *Billia* d'Amérique tropicale, qui pour d'autres auteurs constituent la famille des *Hippocastanacées*. Le Marronnier d'Inde *(Æsculus hippocastanum)* est un très bel arbre à feuilles opposées-composées palmées ; les fleurs blanches dissymétriques sont réunies en grappes de cymes scorpoïdes ; malgré son nom, il n'est pas originaire de l'Inde, mais des Balkans (Thessalie, Épire) ; le fruit est intermédiaire entre une capsule et un fruit charnu (capsule recouverte d'un péricarpe coriace épineux). *Æsculus pavia* (parfois on en fait un genre spécial, *Pavia*) vit en Amérique du Nord, il a des fleurs rouge foncé et un fruit non épineux. Le fruit de *Æsculus hippocastanum* (Marron d'Inde) est riche en saponine et sert en pharmacopée, car il contient un vaso-constricteur.

Acéracées

Cette famille comprend surtout le genre *Acer*, ou Érable (150 espèces), et un autre, *Dipteronia* (une espèce en Chine) ; elle vit principalement dans l'hémisphère Nord. Les *Acer* sont des arbres ou des arbustes à feuilles opposées palmatinervées ou composées pennées ; les fleurs, réunies en corymbes, apparaissent avant les feuilles ; elles peuvent être complètes ou incomplètes sur le même pied ; l'ovaire à deux loges donne après fécondation une samare double ; les embryons sont assez souvent verts. De nombreux hybrides existent ; les espèces horticoles les plus connues sont l'*A. pseudoplatanus*, le Sycomore, l'*A. negundo* de la région est de l'Amérique du Nord (il présente souvent des formes panachées), *A. platanoides*, ou érable plane ; *A. saccharum* est un très bel arbre d'Amérique du Nord ; sa sève contient 5 p. 100 de saccharose ; on le « saigne » environ un mois par an, au printemps, en faisant des trous à la tarière jusque dans l'aubier ; on obtient ainsi environ 30 kg de sève, ce qui correspond à 1 kg de sucre ; cette production n'est vraiment importante que dans les régions où le printemps fait suite brutalement à l'hiver. Le bois de certains érables est employé en ébénisterie et par les tourneurs, ainsi que comme bois de placage.

Autres familles

La famille des Akaniacées ne comprend qu'une seule espèce, un petit arbre vivant en Australie orientale. Celle des Sabiacées (100 espèces, 4 genres) des régions intertropicales asiatiques et américaines renferme des arbres, des arbustes ou des lianes ; celle des Mélianthacées (2 genres, 40 espèces) vit en Afrique du Sud et en Afrique tropicale. Les Didieréacées sont des plantes épineuses très particulières du sud de Madagascar, qui vivent dans des conditions xérothermiques assez rigoureuses ; leur port ressemble un peu à celui des Cactées ; leurs feuilles, petites, alternes, linéaires ou plus ou moins ovales sont groupées par deux au-dessous ou au-dessus des épines. Les genres les plus curieux sont *Didierea, Alluaudia, Alluaudiopsis*.

J.-M. T. et F. T.

Sapir (Edward)

Linguiste américain (Lauenburg, Allemagne, 1884 - New Haven, États-Unis, 1939).

Sa biographie

Sapir est âgé de cinq ans quand sa famille, d'origine allemande, émigré aux États-Unis et s'installe à New York. C'est à l'université Columbia, où il se spécialise en allemand, qu'il commence à s'intéresser à la linguistique indo-européenne. Sa rencontre avec l'anthropologue Franz Boas*, dont il suit les cours pendant plusieurs années, le conduit à entreprendre des recherches linguistiques nouvelles sur les langues amérindiennes. C'est ainsi qu'il participe à diverses expéditions ethnographiques chez les Indiens de l'Ouest américain. Reçu docteur en anthropologie (1909) avec un mémoire portant sur la description du takelma (Oregon), il est nommé en 1910 directeur de la division anthropologique du Capadian National Museum d'Ottawa, où il poursuit ses recherches sur les langues amérindiennes. Il publie alors *Language : an Introduction to the Study of Speech* (1921). En 1925, Sapir obtient une chaire de linguistique générale et d'anthropologie à l'université de Chicago. Il publie dans la revue *Language*, fondée en 1925, des articles où il s'affirme comme un précurseur original du structuralisme* américain. Nommé à l'université Yale en 1931, il y restera jusqu'à sa mort.

Sa place dans la linguistique

Formé dans la tradition néo-grammairienne, mais s'en dégageant par la nouveauté du champ d'application qui s'ouvre à la linguistique avec les langues amérindiennes, Sapir n'appartient cependant pas à la jeune école structuraliste qui s'organise après 1933 (date de publication de *Language* de Bloomfield*). Il est également à l'écart de la linguistique européenne : le *Cours de linguistique générale* (1916) de Saussure* est trop récent encore lorsque paraît son livre *Language* (1921) pour qu'on y voie une influence sur ses propres conceptions ; le cercle de Prague naît quelques années plus tard (1926). Comme beaucoup de précurseurs, Sapir est un solitaire, et cependant ses intuitions fondamentales sur la nature du langage reflètent l'idéologie de son temps.

Sa conception du langage

Pour Sapir, le comportement verbal ne peut être détaché de l'ensemble culturel constituant la communauté sociale. Tout comme les rites religieux, les conduites socialisées, artistiques, etc., le langage est une composante essentielle de la culture et, comme tel, il est par nature *symbolique, conventionnel* et *acquis*. Sapir distingue fondamentalement les fonctions instinctives biologiques (digestion, marche, etc.) et les fonctions culturelles, dont le langage est à la fois la plus élaborée et la condition nécessaire à l'existence des autres. Facteur déterminant des relations sociales instaurées dans un groupe social donné, le langage est également un élément essentiel de la personnalité individuelle, à laquelle il permet de communiquer et de s'exprimer. Ces deux notions de communication et d'expression, étroitement liées dans le fonctionnement normal du langage, découlent d'une conception plus générale des relations complexes qui unissent l'individu au monde par l'intermédiaire de la pensée et du langage. Cette conception, connue sous le nom de « l'hypothèse Sapir-Whorf » (par référence au linguiste américain Benjamin Lee Whorf, 1897-1941), est issue de la pratique empirique d'un grand nombre de langues amérindiennes totalement étrangères aux classifications « logiques » pratiquées par les linguistes étudiant les langues indo-européennes.

L'idée essentielle, proposée avec prudence par Sapir (car elle est difficilement vérifiable expérimentalement), est que toute langue, « représentation symbolique de la réalité sensible », contient une vision propre du monde, irréductible à celle d'une autre langue, qui organise et conditionne la pensée et, de ce fait, en est inséparable. Une expérience non verbalisée (tant intellectuelle que sensible) n'est pas une expérience ; elle ne peut être reconnue comme telle que par l'intermédiaire de la parole, qui « actualise la tendance à voir la réalité de façon symbolique », mais moule cette réalité dans une structure formelle impérative dont le sujet parlant n'a généralement pas conscience. La tâche du linguiste est de mettre au jour cette structure spécifique de chaque langue, que l'on peut définir aux différents niveaux : phonologique, morphologique, syntaxique et lexical. Cette conception de la relation entre la langue et la pensée, rejetée par les bloomfieldiens, qui tiennent la notion de « pensée » comme non pertinente en linguistique, est apparentée à celle de W. von Humboldt* et elle rejoint les questions posées actuellement par les théoriciens de la linguistique générative.

Sa méthodologie descriptive

Sapir n'a pas réellement édifié une méthode d'analyse descriptive des langues. Cependant, sa démarche purement linguistique, dépouillée de la terminologie psychologique et formulée en termes quasi phonologiques, suit de façon cohérente certains principes structuralistes, telle la distinction entre diachronie et synchronie. La distinction entre expression et contenu

et entre langue et parole est clairement faite en phonologie ; en revanche, en syntaxe, où la question du sens devient fondamentale, elle reste vague. C'est dans un recueil d'articles réunis en 1949, *Selected Writings in Language, Culture and Personality*, que l'on voit développer la théorie phonologique qui reste l'aspect le plus vivant de son œuvre ; l'article *Sound Patterns in Language* (*Language*, 1925) expose avec une clarté saisissante la distinction devenue traditionnelle entre phonétique et phonologie et la notion de classification structurelle des « éléments phonétiques véritables » d'une langue, c'est-à-dire des phonèmes. En décrivant et en isolant les phonèmes, Sapir ne diffère pas profondément des structuralistes américains ou pragois. Le son, en tant que tel, n'a pas de valeur proprement linguistique : il n'est défini comme unité linguistique élémentaire que par son appartenance à un système phonologique particulier au sein duquel il n'existe qu'en fonction des relations paradigmatiques et syntagmatiques qu'il entretient avec la totalité des unités du système considéré. En revanche, Sapir joint aux deux étapes que sont la description phonétique et la description phonologique une troisième démarche dans l'analyse du système phonologique, qui n'est plus fondée sur les données immédiatement observables, mais sur leur interprétation ; il relie ainsi les deux niveaux (phonologique et morphologique) soigneusement séparés par les structuralistes : d'où le terme de *niveau morpho-phonologique* attribué à cet aspect original de son analyse. Celle-ci constitue non plus une description organisée du matériel linguistique sonore, mais une hypothèse théorique explicative et présente des analogies remarquables avec les développements récents de la théorie phonologique générative de M. Halle et N. Chomsky*, qui reconnaissent en Sapir un précurseur de leurs propres conceptions.

De même qu'une langue possède un système formel achevé qui lui donne sa configuration phonétique, elle possède un système formel tout aussi achevé en ce qui concerne les unités significatives. Dans ce domaine, Sapir s'est intéressé plus particulièrement à la notion de « mot » comme unité douée d'une forte réalité psychologique pour le sujet parlant, mais qui ne constitue pas réellement une unité formelle pertinente du point de vue linguistique. Le mot, pour Sapir, hésite toujours, selon les différentes langues, entre l'état d'élément formellement simple du type des radicaux ou des affixes grammaticaux et l'état de phrase comme unité significative complète. Dans cette perspective morphologique et syntaxique, Sapir démontre l'impossibilité de résoudre le problème de la structure des langues par une catégorisation stricte des « parties du discours » devant l'extrême variabilité des classifications conceptuelles et des procédés grammaticaux dans les langues connues. Cependant, son analyse des constituants syntaxiques reste très proche des conceptions traditionnelles ; fondée sur des critères sémantiques, elle n'atteint pas à la rigueur des descriptions structuralistes élaborées ultérieurement à l'aide d'un appareil conceptuel méthodologique plus adéquat. Mais son activité et ses apports théoriques ont largement débordé la phonologie et la syntaxe. Sa classification structurale des langues a pu servir de base à celle de Hjelmslev*. Comme Jespersen* ou M. Grammont, il croit à un progrès dans le langage, et cette conception l'amène à défendre avec vigueur l'idée d'une langue auxiliaire internationale. Enfin ses études sémantiques sur les quantificateurs (*Grading : a Study in Semantics*, publié en 1944) sont encore actuellement un modèle de précision et de méthode comme ses recherches expérimentales sur le symbolisme phonétique (*A Study in Phonetic Symbolism*, 1929).

G. P.

▶ *Structuralisme.*

Sapporo

V. du Japon ; 1 million d'habitants.

Sapporo, chef-lieu de la province insulaire japonaise de Hokkaidō*, a été fondé en 1857 sur la route de Chitose qui relie les rivages est et ouest de la plaine d'Ishikari, au point où elle traversait la rivière Toyohira.

En 1869, la jeune agglomération a été choisie définitivement comme centre de la mise en valeur de la nouvelle province que le gouvernement de Meiji s'occupait alors à peupler face à l'avance russe dans le Pacifique. La planification en fut entreprise sur le modèle des cités d'Amérique du Nord, et le terrain découpé en parcelles régulières ; le long des futures avenues, l'emplacement des édifices qui devaient faire de la cité la capitale régionale (écoles, hôpitaux, instituts techniques, agronomiques, etc.) fut fixé, et, en 1871, la ville put reprendre au port de Hakodate les fonctions administratives qu'il exerçait jusque-là. En 1882, une voie ferrée la relia au port voisin d'Otaru.

Le site est remarquable à tous égards, à l'extrémité méridionale de la plaine d'Ishikari, la plus vaste de l'île, au point où elle s'adosse aux hauteurs méridionales à 20 km de la mer du Japon. Vers le sud, un large couloir s'ouvre jusqu'au rivage du Pacifique, à une cinquantaine de kilomètres. Cette situation permet aux routes et surtout aux voies ferrées de rayonner librement vers Otaru à l'ouest, vers les rivages méridionaux et Hakodate au sud, au nord enfin vers la plaine d'Ishikari et les autres secteurs de la province. Rien n'empêche ainsi la croissance de la ville au nord, au nord-ouest et au sud-est, tandis qu'au sud-ouest les collines lui offrent une banlieue forestière et thermale ainsi que de remarquables champs de ski, où se déroulèrent les jeux Olympiques d'hiver en 1972. Dotée d'un très vaste territoire urbain (1 100 km²), la ville y déploie à l'aise ses vastes avenues bordées de modernes bâtiments de béton et d'acier de huit à dix étages. Sous l'une d'elles, dans l'axe de la gare, une galerie marchande souterraine, chauffée durant la saison froide, a été ouverte en 1972. Les rares bâtiments du siècle dernier, de planches ou de briques, sont soigneusement préservés et accusent par contraste, en dépit de leur faible ancienneté, le modernisme de la ville.

Le climat est rude, caractéristique de celui du centre de l'île : hivers longs et froids (moyenne de janvier : – 5 °C), mais souvent ensoleillés, étés brefs, mais bien accusés (juillet : 18 °C). L'hiver est ainsi la saison la plus longue et dure pratiquement six mois, le froid et la neige formant les éléments fondamentaux de l'ambiance urbaine. Le paysage exprime nettement cette adaptation aux basses températures et à l'enneigement. Si le niveau de vie général de la ville est élevé (Hokkaidō vient au huitième rang des 46 préfectures japonaises pour le budget individuel moyen), les frais entraînés par le chauffage ramènent la somme disponible pour les autres dépenses (nourriture, logement, vêtement) à un total inférieur à la moyenne nationale. Plutôt qu'en bois comme dans le reste de l'archipel, c'est en parpaings, voire en béton armé que les habitations sont construites, et la surélévation au-dessus du sol, traditionnelle au Japon, est ici nettement plus accusée en raison de l'enneigement, tandis que les fondations sont creusées plus profondément, le dégel déchaussant chaque printemps les constructions insuffisamment fondées. La proportion des toitures de tuile est infime, et c'est le zinc, peint en bleu, rouge, vert ou noir, qui couvre ces habitations.

De même, le budget urbain est grevé chaque année de lourdes dépenses entraînées par l'évacuation de la neige (rejetée dans les cours d'eau) et le chauffage des bâtiments publics. Des projets de chauffage urbain ont été élaborés par la municipalité ; une première tranche de travaux doit équiper le centre commercial (grands magasins, banques et bâtiments officiels), des tranches ultérieures équiperont ensuite les secteurs résidentiels.

Un vif contraste distingue ainsi Sapporo des autres cités japonaises, où, sauf à Nagoya, une croissance anarchique a entraîné un paysage urbain désordonné, peu propice à l'exercice de la vie moderne. Sapporo, capitale pionnière d'une région sans histoire et née à un moment où les préoccupations de l'urbanisme occidental commençaient à pénétrer au Japon, en a bénéficié immédiatement en raison de son manque de tradition. Centre d'une région vouée à des activités partiellement « coloniales » par rapport au reste de l'archipel, livrée enfin à un climat particulièrement contraignant, la ville a pris dès sa naissance la voie d'un essor organisé. Centre directeur d'un pays neuf, la cité a crû toutefois à un rythme raisonnable grâce à la lenteur du peuplement de la province. Des plans d'urbanisme de cinq ans la modèlent indéfiniment, et la première ligne de métro a été ouverte en 1972.

Géographiquement, Sapporo apparaît comme une capitale régionale dans le plein sens du terme. Première cité de la province, celle-ci en possède tous les organismes directeurs, administratifs et judiciaires, économiques et financiers, universitaires. Son rôle directeur sur la région s'exerce par l'intermédiaire d'un réseau ferré remarquablement centralisé, avec quatre lignes la reliant au sud (Hakodate, d'où part le ferry pour le reste de l'archipel), à l'extrême nord (en face de Sakhaline, Wakkanai), au nord-est (Abashiri) et à l'est (Kushiro). Des voies secondaires disposées en arête de poisson relient ces artères aux rivages et aux secteurs montagneux, mettant ainsi chaque point de l'île à quelques

heures de la métropole. Durant l'été, enfin, des lignes aériennes la relient en moins d'une heure aux principales cités régionales.

La croissance de Sapporo permet enfin d'y voir une des futures métropoles-noyaux de la mégalopolis japonaise. Située à 20 km de la mer, la ville forme avec son port d'Otaru une région urbaine à laquelle se joignent peu à peu structuralement les cités manufacturières de la côte sud (Tomakomai et Muroran). Son aéroport de Chitose la met à une heure de Tōkyō, à deux d'Ōsaka, et la cadence des vols quotidiens vers ces deux villes dépasse la dizaine. Les travaux actuellement en cours entre Tōkyō et Sendai pour l'établissement de la ligne ferrée ultra-rapide qui doit ultérieurement gagner le nord de Honshū se prolongent par le percement du plus long tunnel sous-marin du monde, qui réunira Honshū à Hokkaidō et donnera passage à des convois circulant à 250 km/h. Sapporo sera de la sorte à quelque six heures et demie de train de la capitale et se verra définitivement rattachée à la longue mégalopolis japonaise, dont elle formera le noyau le plus septentrional avant 1980.

J. P.-M.

saprophytisme

Mode d'alimentation des êtres vivants qui utilisent pour leur ravitaillement les déchets et les cadavres des autres.

Le saprophytisme s'oppose d'une part au *parasitisme**, dans lequel un individu se nourrit aux dépens d'un vivant, prélevant sur lui soit des aliments prédigérés et prêts à l'emploi (Cuscute), soit même parfois la matière vivante elle-même (certaines Bactéries ou Virus qui se développent à l'intérieur des cellules) ; d'autre part au mode de vie des *autotrophes* (plantes vertes ou quelques types de Bactéries), qui peuvent, à partir de matière minérale seulement, élaborer la substance organique qui les constitue (v. autotrophie).

Le saprophyte, lui, doit trouver des corps organiques déjà synthétisés par un autre être, mais il est capable de les modifier et de les digérer.

De nombreux Champignons* sont saprophytes : ainsi le Champignon de couche utilise, en l'absence de lumière, les déchets contenus dans le fumier de Cheval ; d'autres vivent sur les souches pourries ; d'autres encore (moisissures) s'attaquent aux feuilles mortes. Un grand nombre d'espèces bactériennes (Bactéries du sol) ont le même mode de vie. Chez les plantes supérieures, le cas est beaucoup plus rare : on peut citer le Monotrope (Pirolacées) ainsi que quelques Gentianacées (Cotylanthus, *Voyria*, etc.), des Orchidées (*Neottia, Limodorum, Corallorrhiza*, espèces qui se rencontrent dans les forêts françaises), dont les racines entourées de filaments mycéliens peuvent utiliser des substances contenues dans l'humus. De même, certains Champignons formant des *mycorhizes** se transforment en saprophytes partiels des Phanérogames.

J.-M. T. et F. T.

Saragosse

En esp. *Zaragoza*, v. d'Espagne.

Capitale de l'Aragon*, Saragosse est, avec près de 500 000 hab., la cinquième agglomération espagnole et connaît une croissance rapide. Occupant à peu près le centre du bassin de l'Èbre, elle se trouve à mi-chemin des deux grands foyers industriels cantabrique et catalan, qui relie l'un des plus actifs axes de circulation de la péninsule Ibérique. Elle est d'autre part située à la confluence des ríos Gállego et Huerva, qui donnent accès le premier aux Pyrénées, le second au Levant, et non loin de la vallée du Jalón, qui permet des relations aisées avec la Castille et Madrid. Cette position de carrefour favorise le développement des activités industrielles (industries alimentaires, chimiques et métallurgiques) à côté de ses fonctions commerciales, administratives et intellectuelles. L'extension urbaine se fait principalement sur la rive droite de l'Èbre — dans l'espace compris entre la vieille ville, axée sur le Paseo de la Independencia et tassée autour de la ville romaine, où se concentrent les richesses architecturales — et sur la route de déviation qui contourne la cité vers le sud ; en revanche, les vieux faubourgs de rive gauche ne se développent guère malgré les implantations récentes d'usines dans un polygone industriel diversifié.

R. L.

L'histoire

Saragosse, appelée *Salduba* par les Cantabres, est détruite au Ier s. av. J.-C., puis reconstruite en 24-23 av. J.-C. par Auguste, qui lui donne le nom de *Caesaraugusta*. Sous la domination romaine, elle devient une des principales villes de la province de Tarraconaise. Le christianisme y est prêché de bonne heure, et, au début du IVe s., les persécutions contre les chrétiens y connaissent une ampleur particulière.

La cité est conquise par les Suèves en 452 et par les Wisigoths v. 466. Ces derniers la baptisent *Cesaragosta*, et les Arabes, qui s'en emparent dès le début de la conquête, en 714, la nomment *Saraqus□a*.

La ville, vainement assiégée par Charlemagne en 778, demeure sous l'autorité des califes jusqu'à sa libération, en 1118, par les troupes chrétiennes conduites par le roi d'Aragon Alphonse Ier le Batailleur ; celui-ci fait aussitôt de Saragosse la capitale de son royaume, à la place de Huesca. En 1317, un archevêque y est établi.

Capitale d'un royaume, Saragosse devient un simple chef-lieu de province lorsque Philippe II décide de fixer la cour à Madrid (1561). La ville s'attache cependant à conserver ses droits politiques *(fueros)* et défend âprement son autonomie contre la politique centralisatrice de Philippe II : sous la conduite du magistrat suprême *(justicia)* Juan de Lanuza, la ville se soulève lorsque, en 1591, le roi exige l'extradition d'Antonio Pérez, bien que celui-ci bénéficie du droit d'asile à Saragosse ; mais Philippe II réprime la révolte et fait décapiter le dernier des grands justiciers d'Aragon (nov. 1591).

Durant la guerre de la Succession* d'Espagne, la ville prend parti pour l'archiduc Charles d'Autriche contre Philippe V. L'archiduc y remporte une brillante victoire le 20 août 1710 ; mais Philippe V, ayant finalement triomphé, supprime les privilèges de la cité. Au XVIIIe s., la ville, grâce à l'achèvement du canal Impérial d'Aragon (1772-1790) par Ramon de Pignatelli (1734-1793), voit sa prospérité s'accroître avec le réveil de l'activité économique.

Saragosse s'illustre durant la guerre d'indépendance contre Napoléon. La ville — peuplée alors de 100 000 habitants, dont beaucoup de réfugiés des pays d'alentour, et défendue par 40 000 soldats — soutient deux sièges mémorables. Le premier dure du 14 juin au 13 août 1808 : les généraux Lefebvre-Desnouettes et Verdier bombardent la ville, mais les habitants galvanisés par leur chef, José Rebolledo de Palafox, refusent de capituler. Au général Verdier qui l'incite à se rendre, Palafox répond par une « guerre au couteau ». Aussi, malgré quelques succès des Français, qui s'emparent d'une partie des remparts le 4 août, l'armée impériale doit-elle quitter la ville, qu'elle laisse à moitié brûlée.

Les troupes de Napoléon reviennent en décembre 1808, commandées par Moncey, Junot et Lannes. À la fin de janvier 1809, les assiégeants ont occupé la plupart des défenses extérieures, mais la ville n'est pas prise pour autant. Un mois de combats sanglants sera nécessaire pour conquérir chaque rue, chaque maison. Une terrible épidémie de peste s'étant déclarée dans la ville, les combats prennent fin le 20 février 1809 après avoir fait 108 000 morts chez les Espagnols, dont 48 000 par maladie. Les Français de leur côté ont perdu 3 000 hommes. Palafox sera emprisonné à Vincennes jusqu'en 1813.

En reconnaissance de ses hauts faits, Saragosse recevra le droit de décorer le drapeau de sa milice avec le collier de l'ordre de saint Ferdinand et le titre de « toujours héroïque ».

P. R.

L'art

Ville moderne et maintes fois reconstruite — notamment après les terribles sièges de 1808-09 —, Saragosse n'offre plus que des épaves d'un passé qui fut riche et brillant. Il s'agit, il est vrai, d'éléments essentiels pour son histoire.

Le palais de la Aljafería fut construit par le roi musulman Abū Dja'far al-Muqtadir (1046-1081 ou 1082), un ami du Cid. Tout mutilé qu'il soit, il demeure un témoin irremplaçable d'une évolution qui devait conduire le palais hispano-moresque de Madīnat al-Zahrā' (Cordoue*) à l'Alhambra de Grenade*.

Après la reconquête de la ville par Alphonse Ier le Batailleur en 1118, les chrétiens transformèrent une mosquée en cathédrale. C'est seulement à partir de 1189 que fut édifiée la nouvelle cathédrale San Salvador, appelée la *Seo*. Ses deux éléments principaux sont une abside romane et une magnifique nef du type halle, lentement construite entre le XIVe et le XVIe s. Le *cimborio*, ou tour-lanterne, refait dans les premières années du XVIe s., perpétue la tradition des coupoles nervées sur arcs entrecroisés de tradition hispano-moresque.

D'un mobilier très riche se détache le retable du maître-autel, commencé

en 1434 par le Catalan Pere Johan (v. 1400 - v. 1458) et continué en 1467 par l'Allemand Hans de Gmünd, puis par Gil Morlanes (v. 1450 - v. 1517), qui introduisit l'italianisme à Saragosse.

À l'extérieur de la cathédrale, la tour octogonale, dessinée en 1686 par l'Italien Giovan Battista Contini, et une façade néo-classique établissent un lien stylistique avec l'autre grand édifice religieux de Saragosse, la basilique Nuestra Señora del Pilar.

À son emplacement voisinaient deux monuments : une église gothique, Santa María, dont on conserve le grand et beau retable (1509-1515) du Valencien Damián Forment (v. 1480-1541), et un édifice commémoratif où l'on vénérait le pilier miraculeux sur lequel une image de la Vierge serait apparue à saint Jacques au cours de sa mission d'évangélisation en Espagne. Dans la seconde moitié du XVIIe s., on entreprit d'unifier les deux constructions dans un espace architectural unique, dont les plans furent fournis par Francisco Herrera le Jeune (1622-1685). Ce peintre de Séville, ayant longtemps vécu à Rome, était venu tard à l'architecture. Il proposa un parti des plus pittoresques, qui jouait, à l'intérieur, sur des effets d'ombre et de lumière et établissait à l'extérieur une savante hiérarchie entre les différents éléments de la construction.

Ce projet fut malheureusement défiguré en cours d'exécution. Au siècle suivant, le grand architecte Ventura Rodríguez (1717-1785) dressa à l'intérieur de l'édifice un petit temple précieux, véritable écrin destiné à mettre en valeur le pilier miraculeux, grâce à d'habiles effets de perspective. Les coupoles du Pilar furent décorées par les peintres royaux, parmi lesquels Francisco Bayeu (1734-1795) et Goya* (*la Vierge reine des martyrs, Regina martyrum*, 1780-81).

L'architecture civile se développa surtout à Saragosse à l'époque de la Renaissance. Il s'agissait de sobres édifices de brique, du type de la Lonja (1541-1551). Le palais des Luna (aujourd'hui la Audiencia) se distingue par un portail très saillant, cantonné de deux atlantes.

On regrettera que Goya soit si peu représenté à Saragosse. Outre la coupole de la *Regina martyrum*, on ne peut guère citer que quelques portraits au musée et les peintures murales de la chartreuse d'Aula Dei, dans la banlieue, qui représentent des œuvres de jeunesse (v. 1772-1774), encore très italianisantes et par ailleurs passablement restaurées.

M. D.

▶ *Aragon / Espagne.*

Saras

Ethnie du Tchad et de la République centrafricaine.

Elle comprend environ 800 000 personnes au Tchad (soit un quart de la population) et 50 000 en République centrafricaine. Cette ethnie est composée de plusieurs sous-groupes : le sous-groupe Ngambaye (175 000) sur les deux rives du Logone, le sous-groupe Mbaye (150 000) sur le Logone oriental et le sous-groupe Madjingaye (120 000) sont les plus importants. L'intercompréhension linguistique est très poussée.

Les Saras sont des planteurs de mil et de coton. Ils pratiquent un petit élevage de cabris et de poulets ; cependant, les rites d'initiation attestent qu'ils sont d'anciens chasseurs. La culture commerciale du coton a été introduite dès les années 1920. C'est de cette époque, qui a été également celle d'une forte migration, que datent les transformations de l'espace et de l'habitat ainsi que l'abandon progressif des cultures vivrières. De la culture collective, on est passé aux parcelles individuelles.

Le village représentait chez les Saras l'unité sociale fondamentale et une communauté politique indépendante. Son noyau était un groupe de frères et il comprenait 200 personnes environ. C'est au niveau du village que l'on trouvait l'articulation entre les unités villageoises et les autres types d'unités sociales ; les institutions villageoises n'avaient d'existence que dans un cadre supravillageois. Mais aujourd'hui, le village en tant que communauté politique indépendante n'existe plus. La responsabilité du village revenait au chef de terre ; il assurait l'ordre et dirigeait les activités collectives (guerres, chasse). La société opposait le groupe des « maîtres de la boue », riches cultivateurs, possesseurs des biens, aux pauvres.

La famille est patrilinéaire ; l'aîné, s'il a une prééminence sociale, n'est toutefois pas le vrai chef. Le mariage virilocal se concluait jadis par une dot versée en chevaux, défenses d'éléphant, cabris, esclaves. Les Saras sont polygames.

Il existe chez les Saras une hiérarchie des chefs. Chaque clan possède un centre d'initiation (blage).

Les Saras pratiquent un culte familial ; un ou plusieurs autels représentent les esprits (yo) ; dans certaines régions, un autel est élevé à Kade, dieu du ciel. On trouve partout l'autel des jumeaux et celui des chasseurs. Le soleil est vénéré.

J. C.

R. Jaulin, *la Mort sara* (Plon, 1967 ; nouv. éd., U. G. E., 1971).

Sarawak

▶ Bornéo.

Sarazin (Jacques)

Sculpteur français (Noyon 1588 - Paris 1660). Jacques Sarazin (ou Sarrazin) est sans doute, avec les frères Anguier (François [1604-1669] et Michel [1614-1686]), le sculpteur le plus important de la première moitié du XVIIe s. français, car, de cette période marquée par la survie du maniérisme* italo-flamand mêlé à la tradition française de réalisme et de soumission au modèle, il ouvrira la voie au classicisme* du règne de Louis XIV.

Élève du sculpteur picard Nicolas Guillain († 1639) et condisciple du fils de celui-ci, Simon (1581-1658), il se fixe à Rome pendant dix-huit ans (1610-1628). Bien plus qu'un séjour d'étude, c'est là une période de production considérable, qui le met en contact avec les grands baroques italiens, le Bernin* et l'Algarde*.

La renommée de ses illustres clients romains, parmi lesquels le cardinal Aldobrandini, neveu du pape Clément VIII, qui le fait participer au décor du *teatro* élevé par Giacomo Della Porta dans le jardin de sa villa de Frascati, vaut à Sarazin, dès son retour en France, la faveur des commandes des grands seigneurs et du roi. Chargé de travaux et d'honneurs, il anime un atelier groupant une importante équipe de sculpteurs dont la plupart, formés par les anciennes lois corporatives de la maîtrise, se regroupent avec leur maître au sein de la jeune Académie* royale de peinture et de sculpture, que Sarazin servait depuis sa fondation en 1648 et qui orientera radicalement l'art français vers le classicisme. Logé aux galeries du Louvre, l'artiste sera inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse du palais.

Son activité se manifeste dans tous les domaines de la sculpture, mais c'est l'art funéraire qui établit sa réputation. Après plusieurs tombeaux traditionnels, il donne pour Anne d'Autriche en 1643 le modèle du monument du cœur de Louis XIII, soutenu par deux anges d'argent et de bronze et complété par des bas-reliefs de marbre blanc représentant les Vertus cardinales.

Ce monument, placé à l'église professe des Jésuites, fut dispersé à la Révolution ; seuls les quatre médaillons des Vertus sont aujourd'hui au Louvre. En 1657, Sarazin exécute les deux tombeaux du cardinal de Bérulle, fondateur de la congrégation de l'Oratoire : monument du cœur au couvent des carmélites de la rue Saint-Jacques (aujourd'hui au Louvre) et monument du bras du prélat pour l'institution de l'Oratoire, actuellement au collège de Juilly. Les deux monuments comportent le traditionnel portrait du défunt en prière, mais animé d'un mouvement d'offrande extatique qui traduit l'influence du baroque romain. La formule adoptée pour le monument du cœur d'Henri II de Condé (château de Chantilly) est beaucoup plus originale : des Vertus de bronze veillant autour d'une stèle antique et des bas-reliefs de bronze illustrant les *Triomphes* de Pétrarque composent un ensemble décoratif très élaboré ; issu des grands tombeaux romains, celui-ci fait triompher l'italianisme et l'inspiration profane dans l'art funéraire français.

Des décors exécutés par l'atelier de Sarazin pour les demeures civiles, un petit nombre subsiste, mais de la plus grande qualité. Les huit cariatides du pavillon de l'Horloge, au centre de l'aile ouest de la cour Carrée du Louvre, unies deux à deux en une seule masse plastique, rythment puissamment la verticalité de l'architecture de Jacques Lemercier. Au contraire, le décor de l'escalier du château de Maisons, de Mansart*, avec ses groupes d'enfants symbolisant les arts, l'amour et la guerre, exprime avec une étonnante liberté un naturalisme gracieux, sans mièvrerie, et une parfaite science des groupements et des attitudes.

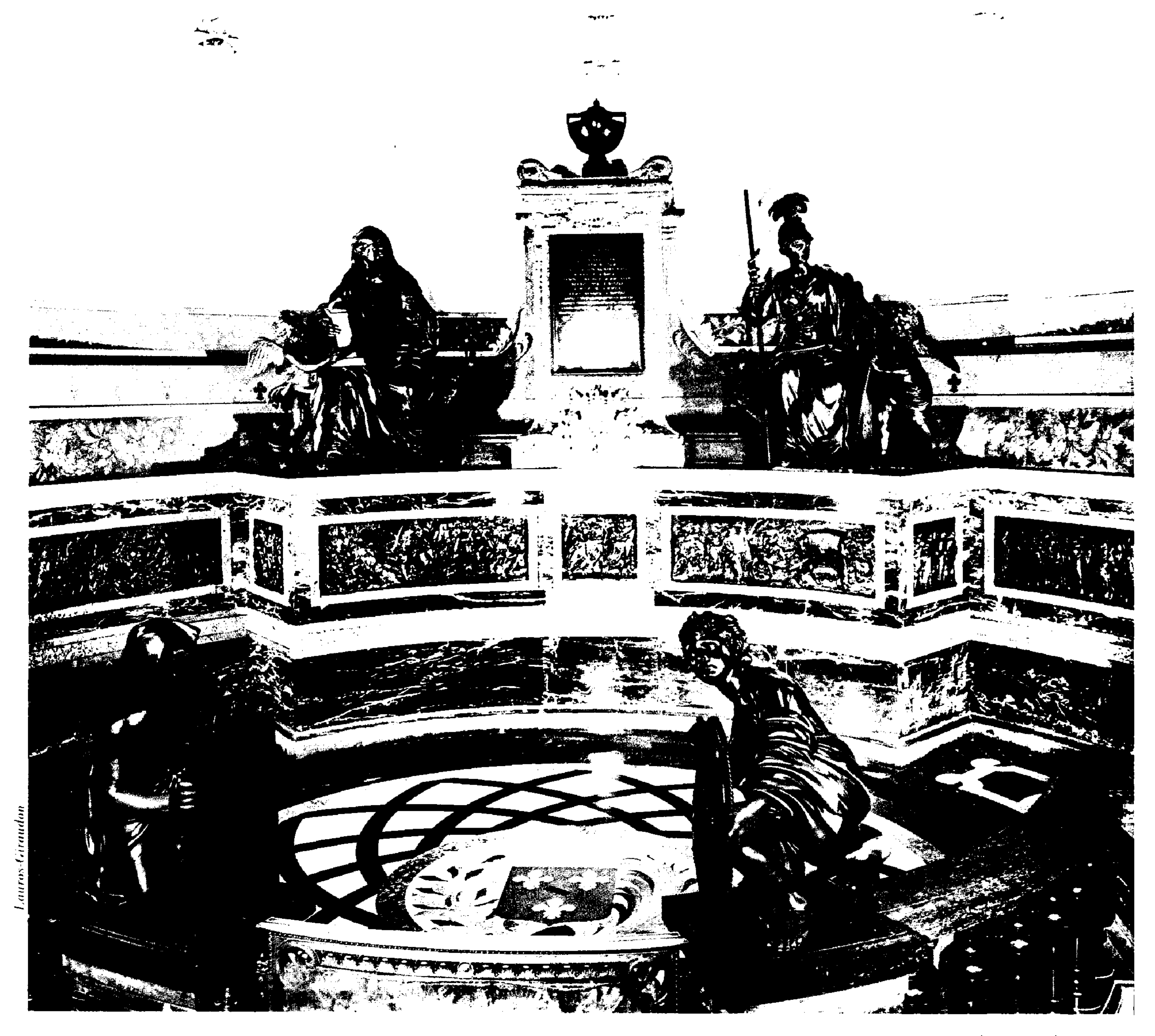
Ce goût de l'enfance se manifeste aussi dans des œuvres destinées au

décor des jardins, tel le groupe des *Enfants à la chèvre* (Louvre), probablement commandé par Louis XIII en 1640. Son allégresse, la joie de vivre des *putti* couronnés de pampres préfigurent si bien l'art du XVIIIe s. que le groupe, complété par un piédestal rocaille, fut placé dans les jardins de Marly sous Louis XIV. De même, les *Amours* de bronze chevauchant des sphinx de marbre blanc, œuvres posthumes car fondues après la mort du sculpteur, eurent une influence considérable sur le décor sculpté des jardins de Versailles*, où ils ornent le parterre du Midi.

Bien que n'étant pas encore lui-même un véritable classique, Jacques Sarazin donne également son essor à l'art de Versailles par son rôle dans la création de l'Académie et la formation d'un grand nombre de sculpteurs : ses collaborateurs, tels Gilles Guérin (1606-1678), Étienne Le Hongre (1628-1690), Pierre Ier Legros (1629-1714), participeront au grand chantier où se définira le classicisme français.

M. L.

M. Digard, *Jacques Sarrazin. Son œuvre, son influence* (Leroux, 1934).



Le monument du cœur d'Henri II de Condé. (Château de Chantilly.)

Sardaigne

En ital. SARDEGNA, île italienne de la Méditerranée.

La géographie

La Sardaigne est la deuxième île italienne par sa superficie (24 089 km^2), mais, contrairement à la Sicile, elle est peu peuplée (1 468 737 hab. en 1971). Vaste quadrilatère de 270 km sur 140 km, la Sardaigne est située à 200 km des côtes de la péninsule. Isolée, elle a longtemps vécu repliée sur elle-même, tournant le dos à la mer ; toutefois, de notables transformations sont en cours. Les traits physiques sont originaux. Le climat est méditerranéen, avec cependant une certaine rudesse de l'hiver, des vents abondants en toute saison, une forte humidité atmosphérique. Cela retentit sur la végétation, faite d'un maquis épais avec des taches de forêt où le chêne domine. Le climat influence aussi les caractères des cours d'eau (Coghinas, Tirso, Flumini Mannu, Flumendosa), qui ont un débit faible et irrégulier. Quant au relief, il est marqué par la faiblesse des plaines (18 p. 100 de la superficie) et surtout par le grand développement des formes tabulaires ; le point le plus élevé, la Punta La Marmora, dans le massif de Gennargentu, ne dépasse pas 1 834 m. L'île est formée d'un vieux socle hercynien parcouru par de nombreuses failles avec, çà et là, les restes de couverture sédimentaire et, à l'ouest, d'épaisses accumulations volcaniques. Des ensembles se dégagent. Au nord-est, la Gallura est très disséquée et est limitée au sud par la dépression du Logudoro. Le reste de la partie orientale de l'île forme un massif compact comprenant le Gennargentu. Au sud-ouest, l'Iglesiente est très morcelée. À l'ouest, les reliefs volcaniques du mont Ferru séparent les deux seules véritables plaines sardes. La plus petite est celle de la Nurra, à l'extrémité nord-ouest de l'île. La principale est celle du Campidano, qui, de Oristano à Cagliari, sur 110 km, déroule un vaste couloir de 15 à 25 km de large, entre les rebords faillés de l'Iglesiente et de l'avant-pays du Nuorese, la Barbagia. Il résulte de ce milieu physique des difficultés de communication et de mise en valeur agricole, des sols médiocres, quelques possibilités hydro-électriques, une certaine richesse minière.

Cette originalité sarde se poursuit dans le domaine humain. Le peuplement de l'île est ancien, comme le prouvent les milliers de *nuraghi* (édifices coniques préhistoriques). La malaria (qui a persisté jusqu'en 1948) et les tribulations de l'histoire ont repoussé les populations vers l'intérieur. De nombreux conquérants ont abordé les rivages sardes, mais sont restés à la périphérie de l'île. Les Piémontais, en obtenant la Sardaigne (1718-1720), ont atténué sans l'éliminer une économie de prélèvement qui, à certains égards, n'a pas cessé. Les Sardes ont développé alors une société extérieure à ces étrangers qui se marque par le maintien de particularismes, de dialectes originaux. Mais la population a stagné. L'accroissement ne devint sensible qu'au XIXe s. L'émigration est restée faible jusqu'à une date récente. Aujourd'hui, la population quitte la montagne pour la plaine et les villes. Ces dernières sont peu nombreuses, et les principales sont les chefs-lieux de province : Nuoro (31 000 hab.), Sassari (108 000 hab.) et Cagliari (225 000 hab.). Un fait nouveau est l'importance des départs hors de l'île. De 1961 à 1971, la Sardaigne a eu un accroissement naturel de 202 000 habitants, mais elle a perdu 153 000 personnes par émigration, ce qui traduit un malaise économique.

Le revenu sarde par habitant est égal à la moitié du revenu lombard. L'octroi d'un statut spécial (1948), l'adoption d'un plan de renouveau ont engagé l'île dans la voie de la modernisation, mais tous les objectifs ne sont pas atteints. Les activités rurales demeurent essentielles, notamment l'élevage. Le tiers des ovins et des caprins d'Italie sont élevés dans l'île, soutenant une société pastorale originale. Les bonifications ont permis l'extension des cultures de céréales (blé dur), de la betterave à sucre et de produits maraîchers, en particulier dans le Campidano. Les cultures arbustives sont plus limitées ; la vigne vient en tête (avec la production de vins très corsés comme la « vernaccia »). La forêt est exploitée grâce au chêne-liège. Quant à la pêche, elle est assez faible et pratiquée par des

non-Sardes. L'industrie se développe. L'activité extractive est ancienne ; matériaux de construction, salines, plomb, zinc de l'Iglesiente, charbon de la région de Sulcis (Carbonia) sont exploités depuis des décennies. S'y ajoutent des fromageries (pour le « pecorino »), une sucrerie à Oristano, une fonderie de plomb à San Gavino Monreale, un artisanat varié. La grande industrie s'installe enfin avec un complexe chimique à Cagliari (raffinerie SARAS à Sarroch), un autre à Porto Torres, une grande papeterie à Arbatax sur la côte orientale (80 000 t de papier-journal par an). Quant aux activités tertiaires, elles grandissent rapidement. Le tourisme en est l'élément majeur avec les opérations de grand luxe montées par des groupes internationaux sur la côte nord-est (Costa Smeralda) ; le village de l'Agha khān est ici très connu. Le mouvement touristique apporte des revenus, mais a aussi déchaîné une intense spéculation sur les terrains, ce qui a suscité bien des critiques. D'autres activités tertiaires se concentrent dans les villes, notamment à Cagliari, capitale régionale, ville universitaire, port actif. Ainsi, la Sardaigne combine présentement les éléments d'une vie économique traditionnelle, voire archaïque (le banditisme), et les ferments d'un développement moderne.

E. D.

L'histoire

Isolée au cœur du bassin occidental de la Méditerranée, morcelée en hauts plateaux dont les rebords plongent en abrupt dans la mer ou encadrent étroitement la petite plaine paludéenne de Campidano, la Sardaigne ne s'ouvre que parcimonieusement à l'homme, à l'établissement duquel elle n'offre d'abord que de médiocres ressources agro-pastorales, puis celle de ses gisements d'obsidienne, de fer, de plomb et d'argent.

La Sardaigne aux temps préhistoriques

• *L'époque prénuragique (jusqu'en 1500 av. J.-C.).* L'homme aborde l'île dans le courant du IIIe millénaire. Cet « Îlien » maintient son habitat sur les côtes et dans les basses vallées au moins jusqu'en 1800 av. J.-C. Après avoir édifié des dolmens au Néolithique (avant 2000 av. J.-C.), il développe au chalcolithique des cultures diverses : celle d'Arzachena (Gallura), caractérisée par ses cercles mégalithiques ; celle de San Michele (Ozieri), largement diffusée, édificatrice de menhirs et inhumant ses morts dans des cavernes artificielles, les *domus de janas* (« maisons des sorcières ») ; celle des « beakers » enfin, qui se développe surtout au bronze ancien (1800-1500) et qui est marquée par la production de vases campaniformes d'origine ibérique. C'est d'ailleurs à cette époque que s'effacent les Îliens au profit tant des Ibères venus des Baléares que des Libyens arrivés d'Afrique. Alors apparaissent les tours en forme de tronc de cône, construites en pierres sèches de grand appareil, dites « nuraghi ».

• *L'époque nuragique archaïque, ou protonuragique.* Au bronze moyen (1500-1200) s'épanouit la culture de Bonnannaro, qui bénéficie de l'apport colonisateur des peuples de l'Orient ; ceux-ci importent dans l'île des lingots et la *tholos* (tombe circulaire à coupole) d'origine mycénienne. L'homme pénétrant à l'intérieur de l'île, étend son emprise sur les hauts plateaux, où règnent dès lors de grands constructeurs et guerriers pasteurs.

Au bronze récent (1200-1000), la culture de Monte Claro permet l'achèvement de monuments mégalithiques appelés *tombes des géants*, formés de très gros blocs de pierres empilées et dont le plan reprend celui de la demeure sarde de l'époque.

• *L'époque nuragique moyenne, ou apogéique.* La Sardaigne entre dans l'histoire au début de l'âge du fer (xe-vie s. av. J.-C.). Elle est alors l'objet d'un début de colonisation au nuragique I inférieur de Barumini (xe-vie s. av. J.-C.). En fait, cette colonisation semble avoir été surtout l'œuvre des Phéniciens, dont l'apparition en Sardaigne remonterait même selon certains savants au xiie s. av. J.-C. Les Phéniciens, attirés par les richesses minières de l'île, y fondent de nombreuses villes, dont Nora, et un important établissement sur le site de l'actuelle Cagliari, mais ils sont finalement supplantés par les Carthaginois.

• *L'époque nuragique finale, récente ou de décadence* (vie-iie s. apr. J.-C.). Pour faire obstacle à l'établissement des Grecs (colonie phocéenne d'Olbia [Terranova]), les Carthaginois s'allient aux Étrusques, aux côtés desquels ils participent vers 535 av. J.-C. à la bataille navale d'Alalia (auj. Aléria), qui les opposent aux Phocéens au large de la Corse. Ils assujettissent les principaux centres de l'île, Sulcis (auj. Sant'Antioco), Nora, Caralis (auj. Cagliari) ; surtout, ils exploitent par la terreur ses richesses pendant le deuxième âge du fer (vie-iie s. av. J.-C.). En fait, seuls les intéressent les métaux et le blé sardes. Les habitants, réfugiés sur les hauts plateaux, leur opposent une vive mais difficile résistance. Contraints de leur payer un tribut et de leur fournir blé, métaux et mercenaires, les Sardes se rebellent à plusieurs reprises, mais en vain, contre leurs maîtres, qui, par ailleurs, interdisent aux Romains d'y commercer (sans doute en 348). La domination carthaginoise, affaiblie par les offensives des Grecs de Sicile et surtout par celles des Romains au temps de la première guerre punique*, s'effondre en 240, victime d'une révolte des indigènes, qui sollicitent l'intervention de Rome. En 238, Carthage se résigne à céder l'île aux Romains, qui, à la même époque, s'emparent de la Corse*.

La Sardaigne romaine (iiie s. av. J.-C. - ive s. apr. J.-C.)

En 227 av. J.-C., les Romains érigent leur double conquête en une unique province dont ils n'occupent en fait que les plaines littorales. Ils soumettent les populations locales au paiement d'une redevance fixe : le *stipendarium vectigal*. Mais ils doivent réprimer les nombreuses révoltes des populations autochtones (iiie - iie s. av. J.-C.), exploitées par des gouverneurs trop souvent prévaricateurs, à l'exception de l'intègre Caton en 198 av. J.-C. ou du questeur Caius Gracchus, qui se ruine à administrer la Sardaigne (127-126 av. J.-C.).

Malgré la victoire du père de Caius, Tiberius Sempronius Gracchus, qui en 177 aurait tué ou fait prisonniers 80 000 Sardes (l'afflux de ceux-ci sur le marché de Rome aurait fait baisser le prix des esclaves), les indigènes de la montagne (*pelleti*, couverts de peaux) restent réfractaires à l'occupation romaine. Ils renoncent aux batailles rangées et se contentent de procéder à des raids fructueux dans les plaines cultivées lorsque les forces romaines se sont momentanément éloignées.

Grenier à blé de Pompée, qui place l'île sous l'autorité de gouverneurs dévoués à sa cause durant sa *cura annonaria* (57-51), occupée par César en 49 av. J.-C., la Sardaigne est enfin attribuée à Octavien lors du partage consécutif à l'établissement du second triumvirat (43). L'île, qui alimente en blé les armées combattant en Orient Brutus et Cassius, est érigée par Auguste en 27 av. J.-C. en province sénatoriale unie à la Corse et administrée par un préteur. Malgré la fondation de trois colonies militaires, la Sardaigne se révolte de nouveau en 6 apr. J.-C. Elle est alors séparée de la Corse et transformée en province impériale placée sous l'autorité d'un procurateur ; ce dernier se contente de contrôler les plaines littorales où sont établis des Ligures, puis des Maures. La Sardaigne est restituée en 66-67 apr. J.-C. par Néron au Sénat pour compenser la perte de l'Achaïe. Après Tibère, qui y a relégué 4 000 affranchis accusés de superstition judaïque, Néron fait déporter dans les plaines malariennes de l'île un grand nombre de ses adversaires : en 65, C. Cassius Longinus, qui a conspiré contre lui ; l'ancien préfet du prétoire Rufius Crispinus, qui s'y suicide en 66 ; Anicetus, meurtrier en 59 d'Agrippine, etc.

Redevenue province impériale et unie à la Corse par Septime Sévère, victime par ailleurs de la pacification du Bassin méditerranéen, la Sardaigne perd son importance stratégique et économique dans l'Empire. Les Romains ne construisent qu'une seule voie, qui traverse l'île en suivant les vallées les plus accessibles et qui relie quelques petites places solidement fortifiées (Uselis, Forum Trajani [auj. Fordongianus]). Les conquérants n'introduisent dans l'île que la seule culture de la vigne et abandonnent aux montagnards les ressources pastorales de l'île (miel, peaux épaisses des mouflons). Les empereurs ne s'intéressent en fait qu'à la seule exploitation des métaux : plomb argentifère dès le ier s. apr. J.-C. ; fer, surtout au ive s. L'île, divisée en vastes latifundia, ne compte que dix-huit cités, dont cinq seulement ont un aspect urbain : Turris Libisonis (Porto Torres), colonie romaine du temps de César et d'Auguste ; Colonia Julia (Uselis), datant des Antonins ; Sulcis, qui vit du plomb ; Nora, qui a peut-être été la capitale de l'île ; Caralis enfin, la plus active. La compartimentation du relief a d'ailleurs peut-être entraîné la division de l'île en quatre conventus (Caralis, Othoca, Turris et Olbia), qui seraient à l'origine des quatre judicats du Moyen Âge.

Le particularisme sarde s'exprime sur le plan religieux par la permanence de l'organisation clanique, par la longue survivance du culte de l'énigmatique Sardus Pater, divinité qui serait d'origine africaine, par celle aussi des cultes phéniciens. La romanisation reste de ce fait longtemps superficielle ; elle n'est parachevée que grâce au christianisme,

qui imprègne lentement les populations locales et qu'illustre un défenseur énergique de l'orthodoxie : Lucifer, évêque de Cagliari au IVe s.

Un enjeu disputé (Ve - XIVe s.)

La Sardaigne, qui a été occupée par les Vandales en raison de son importance économique (blé), stratégique (proximité de l'Italie) et politique (lieu de relégation idéal par son isolement), est reconquise temporairement par les Romains en 468. Mais l'empereur d'Orient Zénon ne peut s'y maintenir et abandonne l'île à Geiséric, qui y établit le gouverneur de ses possessions maritimes (Baléares et Corse), à partir desquelles il menace l'Espagne et surtout l'Italie. Rallié à la forme arienne du christianisme, l'un de ses successeurs, Thrasamund, y relègue au moins 120 prélats orthodoxes d'Afrique.

La Sardaigne, reconquise en 534 par Bélisaire et érigée en province dans le cadre de la préfecture du prétoire d'Afrique, est occupée temporairement par les Goths de Totila de 551 à 553. Possession excentrique de Byzance, sous la souveraineté théorique de laquelle elle reste placée au VIe et au VIIe s., l'île passe en fait sous l'autorité du pape Grégoire le Grand (590-604), qui en réorganise l'administration civile et religieuse et qui y établit des moines du Mont-Cassin. Elle échappe ainsi à l'occupation lombarde, mais non aux raids sarrasins qui en dévastent régulièrement les côtes de 711 à 1016.

Pour mieux en assurer la défense, les Sardes renoncent au système du juge unique *(judex)*. Ils divisent leur île en quatre districts — qui sont, du sud au nord, ceux de Cagliari, d'Arborea, de Logudoro (ou de Torres) et de Gallura — et en confient au IXe s. l'administration respective à quatre juges héréditaires *(judices)*, héritiers des archontes byzantins.

En 1015 pourtant, le chef sarrasin des Baléares, al-Mudjiāhid (Mugetto), réussit à occuper la Sardaigne, d'où il multiplie les raids contre le littoral toscan, lésant ainsi les intérêts des Génois et des Pisans. Associés, ceux-ci organisent en 1015 et 1016 deux opérations navales qui arrachent sa conquête à al-Mudjiāhid. Les Pisans entrent aussitôt en conflit avec leurs alliés et restent les seuls maîtres de l'île, sur laquelle ils exercent pendant un siècle leur hégémonie commerciale et leur protectorat religieux, le pape ayant fait de l'évêque de Pise son légat en Sardaigne (avant de lui conférer, en 1133, le titre de primat). En 1113-14, l'archevêque de Cagliari et les juges de l'île participent même à l'expédition pisane contre les Sarrasins des Baléares.

Pour contrecarrer l'influence pisane, les Génois nouent alors des contacts étroits avec des chefs locaux ; ils réussissent à s'annexer au XIIe s. une zone d'influence autour d'Arborea, où l'une de leurs créatures, Barison, est même reconnu roi de Sardaigne en 1164 par Frédéric Barberousse, ce qui entraîne entre 1165 et 1175 une reprise du conflit entre Génois et Pisans. Les Génois étendent progressivement leur zone d'influence à l'ouest et au nord, où un Doria épouse la fille du *judex* de Torres (fin du XIIe - début du XIIIe s.), et relèguent leurs adversaires dans l'est et le sud. Mais, absorbés par la conquête de la Corse (prise de Bonifacio en 1195), ils laissent en fait à ces derniers le soin d'exploiter économiquement l'île. Les Pisans concluent en effet des contrats de commerce et fondent des sociétés commerciales dont les deux tiers concernent la Sardaigne ; ils prévoient même des clauses de risque qui sont à l'origine de l'assurance maritime (l'une des premières mentions en figure à la fin du XIIIe s. dans le *Breve* du port de Cagliari). Ils font de l'île le centre privilégié d'un négoce reposant sur l'importation à Pise de l'argent, du bois, du sel, des peaux, des laines, du poisson et des fromages sardes, et sur l'exportation à destination de l'île de fer, de tissus et de peaux tannées.

Pour faciliter ce trafic, de nombreux facteurs pisans (*consuls* et *potestates*) sont établis dans plusieurs ports en vertu d'accords conclus avec divers juges de l'île. Ces facteurs, nommés à Pise dans l'église San Michele in Borgo, dépendent à la fois de la *Commune*, de l'*Ordo mercatorum* et de l'*Ordo maris* ; ils résident dans un port sarde et ont un correspondant habitant à Pise ; ils exercent aussi des fonctions d'officiers publics. La mise en place de cette administration économique entraîne le renforcement du contrôle politique de Pise sur l'île. Une famille pisane, celle des Visconti, qui exerce fréquemment la fonction de podestat, tente alors d'imposer son autorité sur l'île. L'opération échoue en 1202, puis en 1216 du fait de l'opposition des papes, suzerains de la Sardaigne ; mais elle réussit en 1218 et en 1219, lorsque Ubaldo Visconti s'établit d'abord dans le *judicat* de Gallura au nom de la Commune, puis, de son propre chef, dans celui de Torres, à la suite de son mariage avec Adelasia, héritière du pouvoir local. Désireux de s'approprier la Sardaigne, où il se retire en 1228, Ubaldo Visconti se rapproche du pape, avec l'appui duquel il s'oppose à Pise de 1233 à 1234. Contrainte, sous la pression pontificale, de renoncer à la plus grande partie de la Sardaigne, Pise favorise alors le mariage d'Adelasia, devenue veuve et héritière de Gallura et de Torres, avec le fils naturel de Frédéric II, Enzo, qui prend vers 1239 le titre de roi de Sardaigne. Dans l'île, les villes commencent à s'émanciper, telle Sassari, qui obtient le statut de commune.

Privée de l'appui des Hohenstaufen à la suite de la mort de Frédéric II en 1250, éprouvée dans les eaux sardes en 1255, Pise, malgré la reconquête d'Alghero en 1283, est finalement vaincue sur mer à Tavolara en avril 1284 et à la Meloria le 6 août suivant. Gênes contraint Pise à renoncer à la Sardaigne par la paix de 1288 et lui arrache par celle de 1300 ses dernières possessions dans l'île (Sassari, Porto Torres). Elle s'apprête à exploiter la Sardaigne à son profit lorsque le pape Boniface VIII l'attribue en 1297 au roi d'Aragon, Jacques II, pour le détacher de son frère Frédéric II de Sicile. Mais ce n'est qu'en 1323-24 que ce souverain entreprend de conquérir la Sardaigne afin de transformer la Méditerranée occidentale en lac aragonais, malgré l'opposition du pape Jean XXII et de Robert d'Anjou, roi de Naples, conscients — mais un peu tard — du danger que représente pour eux la réussite d'une telle opération.

Dans la dépendance des royaumes ibériques (1324-1718)

En obligeant les Pisans en 1326, puis les Génois en 1348 à renoncer à leurs dernières possessions sardes, les Aragonais accordent à l'île un véritable parlement en 1355, puis entreprennent de briser la résistance que les Sardes opposeront pendant près d'un siècle à leurs nouveaux conquérants. Dans cette lutte se distingue particulièrement le judicat d'Arborea, où Eleonora promulgue en 1392 la *Carta de logu*, charte fondamentale qu'Alphonse V d'Aragon étend à l'ensemble de l'île après l'avoir pacifiée en 1420. La Sardaigne, qu'Alphonse V lègue en 1458 ainsi que la Sicile à son frère Jean II (1458-1479) — alors que Naples revient à son fils bâtard Ferrante (Ferdinand Ier) —, est finalement érigée en vice-royauté en 1478 après suppression des judicats et implantation d'une solide hiérarchie féodale. La Sardaigne est victime tout à la fois de son isolement géographique et de l'indifférence des vice-rois, préoccupés avant tout de garder le contrôle militaire d'une île qui permet à Charles Quint et à Philippe II de maintenir des relations aisées entre l'Espagne d'une part, le Milanais et l'Allemagne d'autre part ; elle reste une île pauvre vouée à l'agriculture, dont seul ce dernier roi tente de développer la production dans la seconde moitié du XVIe s.

Vainement attaquée par la flotte française du cardinal de Sourdis en 1637, occupée en 1708 par les Anglais, hostiles à Louis XIV et à Philippe V d'Espagne, officiellement attribuée aux Habsbourg d'Autriche par le traité de Rastatt de 1714, la Sardaigne est finalement abandonnée en 1718 par le traité de Londres au duc de Savoie Victor-Amédée II en échange de la Sicile, mais contre l'octroi d'une couronne royale, ce qui permet à ce dernier de s'égaler désormais aux plus grands princes d'Europe. Le nouveau roi prend possession de l'île en septembre 1720.

La Sardaigne contemporaine

L'île est, de 1799 à 1814, le refuge des descendants de Victor-Amédée II, qui y abrogent la féodalité en 1835, mais qui ne peuvent lutter contre l'extension du système latifundiaire qui l'appauvrit. Elle est rattachée politiquement au Piémont en 1848 avant d'être incorporée au royaume d'Italie en 1861. En février 1948, elle est érigée en région autonome pourvue d'un gouvernement désigné par une assemblée régionale élue. Ainsi se trouvent créées les conditions favorables à la mise en place d'un programme économique destiné à moderniser l'appareil de production et à améliorer les conditions de vie des populations sardes.

P. T.

L'art en Sardaigne

À partir du IIe millénaire av. J.-C. fleurissent en Sardaigne une série de cultures qu'on englobe sous le nom de civilisation « nuragique ». Les *nuraghi*, longtemps considérés comme des tombes, sont en réalité des habitations fortifiées ; en forme de tours, ils sont construits au moyen d'énormes blocs de pierre souvent d'origine volcanique. On en connaît environ sept mille disséminés sur tout le territoire sarde, mais ils sont particulièrement nombreux entre Sassari et Oristano. De la même époque date un art plastique particulier, de petits bronzes votifs trouvés dans les tombes ou dans les restes d'habitations, qui nous donnent l'image d'un

peuple guerrier, rude et austère (Musée national archéologique de Cagliari).

Assez peu importantes sont les traces des invasions successives des Phéniciens, des Carthaginois et des Romains (ruines de Tharros et de Nora ; objets au musée de Cagliari et au moderne musée national de Sassari).

Les premiers témoignages chrétiens sont fournis par les catacombes de l'église de Sant'Antioco (où l'on voit aussi une nécropole punique) et par l'église de San Salvatore près de Cabras, édifiée sur un hypogée païen. Une nette influence byzantine et orientale caractérise les constructions religieuses entre le Ve et le Xe s. La trace en est visible dans la monumentale basilique Santi Cosma e Damiano à Cagliari et dans l'église de San Giovanni in Sinis à Cabras. Ces deux églises ont subi au XIIe s. d'importants remaniements en style roman primitif.

Des formes de ce roman archaïque apparaissent dans le sanctuaire de la Madone de Bonacattu à Bonarcado et dans l'église de Mesumundu à Siligo, aux absides tréflées. Dans l'église paroissiale de Sant'Antioco et dans celle de Sant'Efisio à Pula, on remarque quelques influences franco-provençales dues à des transferts de communautés monastiques. L'art sarde connaît son apogée avec la période romane proprement dite, qui se prolonge jusqu'à la fin du XIVe s. malgré l'apparition de traits empruntés au gothique.

Les premières églises romanes, jusqu'au milieu du XIIe s., montrent les influences toscanes et lombardes, bientôt relayées par le style pisan. Minuscules d'abord (Bosa et Serdiana), elles deviennent ensuite plus monumentales (San Gavino à Porto Torres, basilique à deux absides opposées). Parmi les chefs-d'œuvre du style roman sarde, il faut citer les églises de Santa Giusta, Uta, Olbia, Borutta (San Pietro di Sorres), Ardara, toutes à arcatures pisanes, et la basilique de Tratalias ; l'église San Pantaleo, à Dolianova, offre des thèmes lombards mélangés à d'autres, d'origine nettement musulmane. À un type pisan plus évolué appartiennent notamment l'abbaye de la Santissima Trinità di Saccargia, très restaurée, Sant'Antioco di Bisarcio et San Pietro près de Bulzi. Peinture et sculpture sont peu développées, cependant que l'architecture militaire se signale par les fortifications de Cagliari et d'Oristano.

L'emploi de l'ogive caractérise les constructions du XIVe s., sans que l'on abandonne pour autant la tradition précédente. Ce gothique sarde se développe pendant la période aragonaise (XVe s.) avec des églises larges, basses, presque toutes à une seule nef voûtée, avec des absides polygonales et d'élégantes chapelles latérales (San Francesco à Iglesias, restes de San Domenico à Cagliari, églises d'Atzara, de Bonorva, de Guspini...). Le style gothique ne subit guère de modifications jusqu'à la fin du XVIe s. incluse, lorsque l'on construit l'important ensemble architectural d'Alghero (cathédrale avec son campanile, église et cloître San Francesco). À Cagliari aussi, le goût du gothique persiste jusqu'à la fin du XVIe s. (église de la Purissima, chapelle du Rosaire à San Domenico, avec des éléments Renaissance). La maison baroniale des Alagon, à Villasor, est un rare exemple de demeure fortifiée. La sculpture gothique reste essentiellement décorative. Quant à la peinture, elle se signale par l'activité du Maître de Castel Sardo, à la couleur précieuse, du Maître d'Ozieri, de Giovanni Barcelo et de Giovanni Muru.

La Renaissance sarde, d'abord limitée à quelques éléments décoratifs, prend à partir du milieu du XVIe s. un caractère propre : réminiscences gothiques et tradition populaire (celle du décor sculpté sur bois) s'y combinent aux formes toscanes, acceptées avec plus d'un siècle de retard. Santa Caterina de Sassari et l'église d'Escalaplano sont parmi les monuments les plus complets et suggestifs de l'époque. La peinture voit naître l'activité de l'« école de Stampace », avec des œuvres de Lorenzo, de Pietro et de Michele Cavaro, d'Antioco Mainas et d'Andrea Lusso, tous Sardes, et de Ursino Bonocore, de Bartolomeo Castagnola et de Girolamo Imparato, d'origine probablement napolitaine.

Avec ces artistes, on arrive au XVIIe s., qui, après une première période où persistent les formes Renaissance ou même aragonaises, évolue vers un baroque de goût hispanique (façade de la cathédrale de Sassari, élevée à partir de 1660 environ) ou italien et plus spécialement génois (église San Michele à Cagliari, cathédrale de Ales, etc.). La crypte de la cathédrale de Cagliari, revêtue de stucs, est une œuvre rare d'artistes siciliens. On retrouve un goût plus proprement sarde, rustique et simple, caractérisé par des façades à couronnement curviligne et de petites coupoles dans de nombreuses églises du pays : Bari Sardo, Senorbi, Orosei... La sculpture et la peinture sont presque partout l'apanage d'artistes étrangers, avec des résultats relativement modestes.

Au XVIIIe s. apparaît l'influence du baroque piémontais, par exemple à l'église de Sanluri et surtout à Santa Maria del Carmine d'Oristano. Les églises d'Ozieri et de Tempio Pausania, ainsi que la façade et les nefs de la cathédrale d'Alghero, se rattachent au style néo-classique. Le Palais communal de Cagliari est une curieuse interprétation moderne (1897) de formes gothiques.

F. V.

▶ *Gênes / Mezzogiorno / Pise.*

R. di Tucci, *Istituzioni pubbliche della Sardegna nel periodo aragonese* (Cagliari, 1920). / M. Le Lannou, *Pâtres et paysans de la Sardaigne* (Arnault, Tours, 1941). / M. Pallottino, *La Sardegna nuragica* (Rome, 1950). / C. Zervos, *la Civilisation de la Sardaigne. De l'énéolithique à la fin de la période nouragique* (Cahiers d'Art, 1954). / A. Borio, *Sardaigne* (trad. de l'ital., Arthaud, 1957). / G. Stacul, *Arte della Sardegna nuragica* (Milan, 1961). / G. Lilliu, *I Nuraghi* (Cagliari, 1962) ; *La Civilta dei Sardi, del neolitico all'età dei nuraghi* (Turin, 1963) ; *Sculture della Sardegna nuragica* (Cagliari, 1966). / A. Mori, *Sardegna* (Turin, 1966). / G. Lilliu et H. Schubart, *Civilisations anciennes du bassin méditerranéen*, t. I : *Corse, Sardaigne, Baléares, les Ibères* (trad. de l'all. et de l'ital., A. Michel, 1970). / M. Brigaglia, *La Sardegna* (Novare, 1973 ; trad. fr. *la Sardaigne*, Grange-Batelière, 1974).

Sardine

Poisson Téléostéen marin d'eau tempérée chaude, qui se nourrit de plancton animal et se rapproche des côtes pour frayer.

Il fait l'objet, comme tous les Clupes pélagiques, d'une pêche commerciale intensive en relation avec un certain nombre d'industries de transformation.

Écologie

La Sardine *(Sardina pilchardus)* appartient au grand ordre primitif des Clupéiformes et à la famille des Clupéidés, dont le type est le Hareng*. Alors que ce dernier est un hôte des eaux tempérées froides, des côtes de la Norvège à la Manche, la Sardine se rencontre dans les eaux plus chaudes, notamment dans le golfe de Gascogne et en Méditerranée. L'adulte comme la larve sont pélagiques et microphages, si bien que la métamorphose entre les stades larvaires et juvéniles est peu marquée, sinon par un ralentissement de la croissance. Dans l'Atlantique, la Sardine se reproduit dès la troisième année (taille moyenne : 18 cm) et peut vivre une dizaine d'années, atteignant alors 25 cm. La croissance a lieu pendant la saison chaude : elle commence en mars, est maximale en mai, puis diminue. Parallèlement, les réserves lipidiques s'accumulent dans les tissus de mai à octobre. L'adulte de grande taille est le pilchard. En Méditerranée, la Sardine est mature plus tôt (2 ans ; taille : 12 cm) et meurt plus jeune, dépassant rarement 5 ans et 16 cm.

Dans chacune de ses aires de dispersion, on observe chez la Sardine, comme chez le Hareng, une augmentation du nombre de vertèbres quand la latitude croît. Ainsi, les Sardines des côtes africaines de la Méditerranée ont en moyenne 51,3 vertèbres, et celles de la Manche 52,3.

La Sardine est relativement sténotherme, et sa distribution se limite aux isothermes de surface 12° et 20°. Toutefois, les individus plus âgés ont tendance à remonter plus loin vers le nord, et c'est ainsi que les individus de grande taille, ou pilchards, se rencontrent près des côtes anglaises. La Sardine est également sténohaline et recherche les eaux salées.

Importance économique des Clupéiformes

Les Clupéidés représentent, avec les Engraulidés (Anchois) voisins, près de la moitié du tonnage annuel des pêches marines. On pêche sur les côtes de l'Atlantique, outre la Sardine et le Hareng *(Clupea harengus)*, le Sprat *(C. sprattus)*, l'Allache *(Sardinella aurita)*, l'Alose *(Alosa alosa)* et la Finte *(A. ficta)*. Le Pacifique Nord héberge une sous-espèce de notre Hareng *(Clupea harengus Pallasi)*, une Sardine *(Sardinops cærulea)* et la grande Alose *(A. sapidissima)*. Les eaux tropicales africaines sont peuplées de Sardinelles (*S. eba* et *S. aurita*) et l'hémisphère Sud de Sardines (*Sardinops sagax* en Afrique et *S. neopilchardus* en Australie).

En 1969 (statistiques de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture), on a pêché 8 200 000 t de Clupes, dont 4 p. 100 dans l'océan Indien, 41 p. 100 dans l'Atlantique et 55 p. 100 dans le Pacifique. Ces Poissons sont pêchés soit au filet maillant, soit au filet tournant, éventuellement au chalut. Les statistiques pour la France, en 1971, sont les suivantes (revue *France-Pêche*), en tonnes :

	Hareng	Sardine
Atlantique	21 450	22 100
Méditerranée		17 500
Importation	12 650	11 000
Total	34 100	50 600

11 100 t de Harengs sont utilisées fraîches, 20 000 t sont salées et 3 000 mises en boîtes de conserve. Pour la Sardine, 27 700 t sont utilisées à l'état frais, 11 000 t sont mises en conserve et 11 900 t sont congelées.

Le Poisson frais, salé ou congelé n'est pas forcément consommé tel quel, et la transformation ne se limite pas à la boîte de conserve — inventée en 1824 par le Nantais Joseph Colin. Les modes de conservation de Clupes ont été — et sont encore parfois — très variés : séchage (après salage) ; saumure (à 16-25 p. 100) — il faut 4 mois pour la Sardine ; fumage (suivi actuellement de surgélation ou de mise en boîte hermétique) ; marinage (dans le vinaigre salé) ; autolysat (par exemple, le *nuoc mam* vietnamien). La mise en boîte hermétique se faisait à l'origine à partir de Sardines frites à l'huile ; actuellement, on les cuit à la vapeur. En 1960, les conserves en boîte hermétique comprenaient 20 p. 100 de Sardines, 10 p. 100 de Harengs, 5 p. 100 d'Anchois, 20 p. 100 de Thons, 5 p. 100 de Maquereaux, 14 p. 100 de Saumons, le reste étant représenté par les autres Poissons et par les coquillages.

Depuis quelques années se développent les procédés de congélation (conservation courte) et de surgélation (conservation, longue). Il faut savoir également qu'ont droit à l'appellation de *Sardines* en boîte hermétique, outre la Sardine proprement dite, le petit Hareng, le Sprat, la Sardinelle ou Allache et les Sardines du Pacifique. Enfin, parmi les productions annexes auxquelles donnent lieu les Clupes, citons l'huile (siccatifs, graisses lubrifiantes), les farines de Poisson (nourriture du bétail et de la volaille), les engrais liquides, la colle forte, la gélatine (industries alimentaire et photographique), les extraits protidiques ou « blanc d'œuf » (pâtisseries, fromages, potages en poudre, mayonnaise), etc.

R. B.

L. Bertin et C. Arambourg, « Systématique des Poissons » in *Traité de zoologie*, sous la dir. de P.-P. Grassé, t. XIII, fasc. 3 (Masson, 1958). / J. Besançon, *Géographie de la pêche* (Gallimard, 1965).

Sargasses

Algues brunes Phéophycées, de l'ordre des Fucales, au thalle particulièrement compliqué.

Elles sont en effet constituées de sortes de « tiges », épaisses et ramifiées, portant des expansions planes imitant presque parfaitement des feuilles de plantes supérieures, et des petits arbuscules portant eux-mêmes des flotteurs et les organes reproducteurs. La présence de flotteurs maintient la plante dressée dans l'eau et, si un fragment est rompu, lui permet de flotter. Normalement, les pieds sont fixés au fond ; les formes flottantes ne représentent qu'un cas particulier.

Les Sargasses sont des Algues benthiques très répandues dans les eaux chaudes ou tempérées. Comme les autres Fucales, elles constituent généralement des populations étalées horizontalement, des ceintures, en fonction du niveau de la mer. Ce sont elles qui forment, en milieux tropicaux, les végétations de couleur jaune du niveau supérieur, avec un autre genre voisin, *Turbinaria*. Algues coriaces, elles résistent assez bien aux mouvements de ressac. Elles sont connues depuis toujours en Méditerranée, mais il est remarquable qu'elles ont envahi le sud de l'Angleterre récemment, ce qui inquiète fortement les populations riveraines, qui craignent, avec raison, que leur implantation et leur expansion ne modifie fâcheusement l'équilibre biologique côtier local.

Les Sargasses font immédiatement penser à la mer des Sargasses ; comme on vient de le voir, ce sont des Algues bien plus largement répandues à la surface du globe et, de plus, la mer des Sargasses, située au voisinage des Bermudes, n'est pas le seul exemple connu, bien que ce soit le plus beau. Il s'agit en réalité d'une accumulation de Sargasses flottantes, au moins en partie arrachées des côtes voisines et regroupées par l'action des courants en un point central. Une certaine dispersion, provoquée notamment par le vent, fait que l'ensemble se montre sous forme de masses plus ou moins étendues de Sargasses emmêlées entre elles, séparées par des espaces de mer libre.

Ces Sargasses proviennent donc des côtes voisines, mais elles peuvent également pousser et bouturer en pleine eau. On a admis que certaines appartiendraient à des espèces particulières, non retrouvées sur les côtes, mais en réalité le genre *Sargassum* est très nombreux et complexe et il est très difficile d'y délimiter les espèces.

Ces accumulations de Sargasses créent en haute mer un milieu très spécial ; ce n'est pas un faciès planctonique, et, bien qu'il s'agisse du domaine hauturier, l'ensemble est très voisin de ce qui se manifeste à proximité des côtes (populations benthiques). On a comparé ces masses à des îles flottantes, et cette expression est très bonne pour marquer les conditions du milieu. On trouve évidemment une flore associée d'Algues épiphytes ou emmêlées, toutes des espèces côtières ; les animaux fixés sur les Algues ne sont pas non plus planctoniques ou pélagiques. Outre le célèbre Hémiptère *Halobates*, qui est le seul Insecte marin, on y rencontre en abondance des Crabes, des Mollusques, des Amphipodes, des Hydraires, des Actinies, des Annélides, des Planaires ; on trouve également, ce qui signe la nature « côtière » des conditions, des Procordés du genre *Amphioxus*. Parmi les Poissons, on peut signaler des Syngnathes (voisins des Hippocampes), des Diodons (Poissons-Ballons) et surtout le genre *Antennarius*, qui nidifie dans ce milieu en accrochant ses œufs aux Algues par du mucilage. Bien entendu, un tel milieu favorise une pullulation bactérienne de type côtier, et l'on rencontre des densités de germes sans commune mesure avec les densités pélagiques habituelles.

La mer des Sargasses est connue également comme le lieu de ponte des Anguilles. On sait que ces Poissons d'eau douce, vers l'âge de 12-13 ans, migrent vers la mer, se réunissent dans la mer des Sargasses et pondent au printemps. Les œufs donnent rapidement des larves leptocéphales, qui, en 2 ou 3 ans, donnent des civelles qui reviennent vers les rivières européennes. En réalité, la ponte n'est pas liée directement à la présence des Sargasses, car elle se produit en profondeur ; la corrélation entre la présence des Sargasses flottantes et la ponte des Anguilles est donc très obscure, si tant est qu'elle soit réelle.

Directement, les Sargasses sont peu utilisées. Elles peuvent fournir localement un varech, peu valable comme engrais, mais parfois utilisé comme rembourrage.

M. D.

Sargon II

▶ Assyrie.

Sarmiento (Domingo Faustino)

Écrivain et homme politique argentin (San Juan 1811 - Asunción, Paraguay, 1888).

Comme beaucoup d'écrivains hispano-américains du XIXe s., Sarmiento fut aussi un homme d'action. Il fut même, essentiellement, un homme d'action, puisque écrire n'était au fond pour lui qu'une façon d'agir, parmi d'autres. Né neuf mois après la révolution de Mai, comme il aimait à le souligner, Sarmiento vécut ces terribles années d'anarchie où son pays était soumis à la tyrannie des caudillos et, toute sa vie, il se sentira marqué par ces années-là.

À l'image de son époque, son existence fut extraordinairement mouvementée et féconde. Ayant dû interrompre ses études très tôt, il reste affamé de savoir. Aussi le verra-t-on dévorer livre sur livre (historiens et philosophes français contemporains surtout) avec l'appétit boulimique de l'autodidacte. Phénomène de compensation sans doute, une vocation pour l'enseignement se découvre en lui : à quatorze ans, il apprend à lire à un groupe de jeunes gens. Après un passage dans l'armée, il doit, à vingt ans, s'exiler au Chili pour des raisons politiques. Il devient maître d'école, boutiquier, mineur même. La nuit, il use sa santé à traduire Walter Scott. À l'âge de vingt-cinq ans, il revient dans sa ville natale, y fonde un collège de jeunes filles et un journal qui lui vaut des persécutions et un nouvel exil au Chili. C'est alors que commence vraiment sa carrière de journaliste et d'écrivain. *El Mercurio* est sa première tribune lorsqu'en 1842 a lieu entre lui, défenseur des idées romantiques, et le classique Andrés Bello* une mémorable polémique. Cette même année voit la création, à Santiago, de la première école normale d'instituteurs de l'Amérique australe. Sarmiento en est

nommé directeur. En 1845, il publie en feuilleton un livre, difficile à classer dans un genre défini, qui est un des grands chefs-d'œuvre de la littérature hispano-américaine : *Facundo*. Document historique incomparable sur la sinistre époque de Juan Manuel de Rosas (1793-1877), biographie du caudillo Juan Facundo Quiroga, cet ouvrage complexe est en même temps une analyse du conflit qui oppose en Argentine la civilisation à la barbarie, la ville à la campagne. Pénétré par la conviction qu'il a une mission civilisatrice à accomplir, Sarmiento dénonce la barbarie, symbolisée par Quiroga et Rosas, qui empêche la jeune république d'avancer sur le chemin du progrès. Éduquer et peupler, par l'immigration, sont les deux lignes de force d'un programme qu'il défendra toute sa vie.

Envoyé en mission officielle en Europe et aux États-Unis pour s'informer sur les méthodes d'enseignement qui y sont pratiquées, il revient au Chili en 1848 avec la matière d'un volumineux rapport, *De l'éducation populaire*, et le récit de ses *Voyages* (1849). De 1850 datent ses *Souvenirs de province*, autobiographie pleine de vie et peinture de la petite ville provinciale de son enfance. On retrouve ce goût de l'autobiographie chez Sarmiento dans sa *Campagne de la grande armée*, écrite après la bataille du Mont Caseros (1852), à laquelle il a participé aux côtés de Justo José de Urquiza (1800-1870) et qui marque la chute de Rosas. Ayant rompu avec Urquiza, il part de nouveau pour le Chili. Les *Cent Une* lettres qu'il adresse à Juan Bautista Alberdi (1810-1884), favorable à Urquiza, sont un modèle de prose polémique où éclate la richesse profuse de son verbe.

Sénateur, gouverneur de sa province natale, ambassadeur tour à tour, Sarmiento est élu président de la République en 1868. Dans chacune de ces fonctions, il montre le même souci d'incorporer son pays aux courants civilisateurs grâce à une double politique d'éducation des masses (fondation d'écoles, de bibliothèques) et d'enrichissement (immigration européenne, progrès technique). Jusqu'à sa mort, il remplit des postes importants où son action traduit la même volonté progressiste.

Mais l'énorme activité du réformateur ne doit pas faire oublier l'œuvre de l'écrivain. Journaliste-né, tenant la presse, « arme de civilisation et de progrès », en haute estime, Sarmiento est avant tout soucieux d'efficacité, que ce soit pour faire le procès de la tyrannie ou pour défendre une cause personnelle. Prisant fort le « jeu bien amusant » de la polémique, Sarmiento sait se montrer redoutable et, pour être le gagnant du jeu, utiliser tous les moyens d'expression possibles : exclamation, apostrophe, sarcasmes, etc. Sa prose torrentielle, souvent incorrecte mais sillonnée d'éclairs de génie, totalement spontanée (Sarmiento ne se relit pas) est bien faite pour porter des coups. C'est cet écrivain fougueux, ce tempérament volcanique, passionné, confiant dans l'avenir, dans son propre destin (« Je suis Don Moi ») et dans celui de son pays, auquel il s'identifie, que l'Argentine eut le privilège d'avoir pour guider ses premiers pas de nation indépendante.

J.-P. V.

A. Palcos, *Sarmiento* (Buenos Aires, 1929 ; 3e éd., 1938). / A. W. Bunkley, *The Life of Sarmiento* (Princeton, N. J., 1952). / P. Verdevoye, *Domingo Faustino Sarmiento, éducateur et publiciste entre 1839 et 1852* (Impr. Jouve, 1965).

Sarrasin

▶ CÉRÉALES.

Sarraute (Nathalie)

Femme de lettres française (Ivanovo, Russie, 1900).

Sous la rubrique « nouveau roman » ont été groupées des œuvres qui sont très différentes, sinon inconciliables, par leur ton, leur forme, leur contenu. Pourtant, Beckett*, Butor*, Robbe-Grillet*, Sarraute ont eu en commun de refuser une certaine image du romanesque, et c'est Nathalie Sarraute qui exposa le plus clairement, entre 1947 et 1956, la raison fondamentale de ce refus : il s'agissait de nier que la mission du roman fût de proposer au lecteur une *figure* précise, une représentation sans failles d'un individu, d'une existence, d'une société. *Portrait d'un inconnu* (1949) et *l'Ère du soupçon* (1956) étaient destinés à semer le doute parmi ceux qui croyaient à l'intangible, à la nécessaire vérité des œuvres de Tolstoï et de Proust. Le roman était récusé en tant qu'art de la certitude, et Nathalie Sarraute expliquait pourquoi le « nouveau roman » s'établissait sur le registre de l'incertain.

L'antipersonnage

Pour la connaissance du roman contemporain, la préface qu'écrivit J.-P. Sartre à *Portrait d'un inconnu* n'a pas moins d'importance que le texte lui-même, qui tient du récit et de l'essai. En tenant cette œuvre pour un antiroman, Sartre voulait sans doute en marquer l'originalité, sinon le caractère révolutionnaire. En 1947 (malgré Joyce, Faulkner ou Kafka), l'image culturelle du roman était celle d'un ouvrage destiné à fixer les traits d'un certain nombre de personnes, dont les destinées étaient retracées historiquement, et à proposer au lecteur une vision cohérente de la vie et du monde. Or, Nathalie Sarraute déclarait que les romanciers avaient figuré des personnes qui leur étaient en réalité inconnues. Plus exactement, les romanciers avaient cru exprimer des êtres, alors que leurs modèles ne leur avaient jamais offert que des apparences d'eux-mêmes : leurs visages sociaux, socialisés. Le romancier dupe ainsi son lecteur, qui de bonne foi accepte le masque pour la personne. Dans la vie réelle, tous les individus sont semblables au vieux prince Bolkonski de *Guerre et Paix* : ils se présentent les uns aux autres des masques durcis par les conventions, les peurs, les méfiances, l'intérêt. Ils ne communiquent pas. Si, très rarement, un bref contact s'établit, c'est à la faveur d'une ouverture vite refermée, « comme la fontanelle des petits enfants ».

Les figures trop nettes et pleines des romans de Balzac ou de Tolstoï signifient une illusion plus profonde et plus générale : celle du discours. Nous croyons tenir des propos cohérents, explicatifs, propres à assurer une communication. En fait, celle-ci ne repose que sur les conventions sociales : nous ne faisons jamais que tendre vers le discours, comme nous nous efforçons seulement de saisir les véritables contours des personnes, leur véritable nature. Et tel doit être l'objet du roman : retranscrire ces essais toujours avortés pour communiquer. Exprimer non des conversations, mais des *sous-conversations*.

Sartre observa très justement que l'homme de N. Sarraute « *était* un va-et-vient incessant entre le particulier et le général ». Le général, c'est la croyance en l'existence d'un homme universel et d'individus repérables, catégorisables socialement comme psychologiquement. Le particulier, c'est la réalité de nos vains efforts pour connaître une « généralité » et une « singularité » toujours fuyantes, sans cesse évanouies. Le personnage, la personne sont des mythes, des noms si l'on préfère, comme le montrera N. Sarraute dans *Martereau* (1953). Les romanciers sont coupables de nous avoir fait confondre des individus avec leur état civil. Sartre était donc fondé à penser que N. Sarraute, en orientant une écriture romanesque nouvelle vers le registre de la « sous-conversation », prenait parti pour l'existence contre l'essence : « par-delà le psychologique », les techniques de l'écrivain « permettaient » d'atteindre la réalité humaine dans son *existence* même. Pourtant, l'existentialité de *Tropismes*, puis de *Martereau* portait atteinte aux bases de la pensée et de la littérature existentialistes. Car dans *la Nausée* comme dans *les Chemins de la liberté*, l'homme devait prendre conscience que tous les éléments ou aspects du monde sont chargés de sens, et que par conséquent l'individu, sauf à perdre sa liberté, devait inlassablement signifier sa vie. Au contraire, les fictions de N. Sarraute (moins radicalement certes que les textes de Robbe-Grillet) tendaient à montrer que tout contact réel est impossible entre les êtres, et surtout que nul n'est en mesure de donner un sens précis et cohérent à ses expériences. Nous ne faisons qu'aller vers le sens, puisque nous allons seulement en direction d'autrui et des objets.

Les approches du langage

La parenté est évidente entre la situation fondamentale de *l'Invitée*, de Simone de Beauvoir, et la thèse de l'incommunicabilité exposée dans *Portrait d'un inconnu* (1949), puis illustrée de *Martereau* (1953) à *Vous les entendez ?* (1972). Profondément existentialiste, le roman de S. de Beauvoir mettait en scène une jeune femme (Xavière) qui résiste, par un alliage d'inertie et de faux-fuyants, à toutes les tentatives d'un couple pour l'amener à une communication authentique, sentie, vivante. Les fictions de N. Sarraute traiteront également de cette *approche* du *mythe de la personne*, mais l'écrivain s'en tiendra à l'approche « en soi », aux essais toujours vains, toujours avortés des individus pour prendre contact avec l'Autre par un langage qui est sans cesse rompu, émietté, comme si N. Sarraute écrivait entre les lignes de *l'Invitée*. Pour S. de Beauvoir, l'échec de la communication, la vanité de tout discours, l'impossibilité de faire coïncider un langage avec un sens, la résistance d'un être à tout engagement, à

toute participation, étaient tragiques. « Toute conscience poursuit la mort de l'autre » : le constat de Hegel hante l'héroïne de *l'Invitée* quand elle comprend qu'« on ne pourrait que tourner en rond tout autour (de Xavière) dans une exclusion éternelle ». Tourner en rond : tel est le sujet de *Tropismes* et du *Planétarium* (1959). Mais cette fois ce sont des langages tâtonnants qui se meuvent par brides, autour de ce que devrait être le langage pour permettre une communication authentique, directe, efficace. Les narrateurs presque anonymes de N. Sarraute s'essaient, en secret, à préparer cette communication idéale, à moins que leurs paroles décousues ne soient les résidus d'un contact qui fut seulement superficiel et mondain : un malentendu.

Le sujet soupçonné

Nous ne parlons jamais pour ne rien dire : nous parlons parce que la chose à dire se dérobe toujours. L'objet du langage échappe au langage, mais celui-ci doit poursuivre inlassablement celui-là. On le voit bien dans le théâtre de N. Sarraute, constitué de pièces brèves qui se présentent le plus souvent comme des psychodrames. Ainsi, dans *le Silence* (1967), un personnage, du fait qu'il demeure imperturbablement silencieux dans un salon, polarise les propos des autres et s'attire une haine croissante, comme s'il démentait que le propre de l'homme fût de parler. Précisons que les fictions et les pièces de N. Sarraute ont une profonde signification sociale : plus on est puissant, installé dans la vie, moins la parole vous est nécessaire. Les faibles, en revanche, ont un besoin vital d'approches, d'approcher.

En réalité, l'œuvre de N. Sarraute, tout comme celles de S. Beckett et d'A. Robbe-Grillet, s'ajoute à une progressive contestation de l'idée de *sujet* qu'avaient marquée les romans de Dostoïevski, de Conrad, de Proust, de Joyce. De Stendhal au « nouveau roman », on voit de moins en moins l'individu (le personnage romanesque) maître de soi-même, sûr de sa cohérence, persuadé de son pouvoir sur le monde, ou même de la simple réalité de celui-ci. Il considère de moins en moins le monde comme un ordre, comme le résultat d'une histoire et il doute même d'être le sujet de ses propres discours. Tels sont les narrateurs de Proust et de Virginia Woolf, dont les « prises » sur le réel sont seulement des essais, et qui sentent non seulement que leur être social est contradictoire de leur être « personnel », mais encore que leur conscience profonde dispute son empire à leur conscience claire.

On pourrait donc s'étonner que dans son texte théorique le plus important, *l'Ère du soupçon*, N. Sarraute ait déclaré Proust et Virginia Woolf suspects de figuratisme tout autant que Tolstoï ou Balzac. Étonnement d'autant plus justifié que Virginia Woolf, dans ses réflexions sur le roman, avait déjà « soupçonné » le romanesque « cohérent » et « représentatif » en des termes tout à fait semblables à ceux de N. Sarraute. Cependant, l'auteur de *Tropismes* avait quelque raison de penser que Proust avait surtout exalté un mythe psychologique, comme Balzac avait exalté un mythe social.

M. Z.

▶ *Roman.*

M. Cranaki et Y. Belaval, *Nathalie Sarraute* (Gallimard, 1965). / R. Micha, *Nathalie Sarraute* (Éd. universitaires, 1966). / M. Tison-Braun, *Nathalie Sarraute ou la Recherche de l'authenticité* (Gallimard, 1971).

Sarre

En allem. SAARLAND, État de l'Allemagne fédérale.

En dehors des États urbains de Brême et de Hambourg (et aussi de Berlin-Ouest), la Sarre est le plus petit Land de la R. F. A. Ne couvrant que 2 567 km², celui-ci est habité par 1 122 000 personnes, soit une densité de 436 habitants au kilomètre carré, une des plus fortes d'Europe.

Le milieu physique

Sur le plan physique, l'individualité de la Sarre n'est pas évidente. Aucune barrière véritable ne sépare le Land des territoires voisins. Un ensemble de croupes boisées, entaillées par la rivière Sarre, constitue l'essentiel du paysage au sud. Au nord, les surfaces planes, domaines des labours, sont les éléments majeurs. Géologiquement, la Sarre correspond à l'anticlinal de Sarrebruck, qui, de direction N.-E. - S.-O., s'étend entre le Hunsrück à l'ouest et la Pfälzer Wald à l'est. Vers le nord-est, cet anticlinal se termine dans les pays de la Nahe, alors qu'au sud-ouest il se continue dans le département de la Moselle.

Il n'est pas simple : il est affecté de plis secondaires, chevauchements et failles. Toutefois, il amène à la surface, surtout dans les environs de Sarrebruck, des couches permiennes et des couches carbonifères, ces dernières s'étendant sur 60 km de long et de 10 à 12 km de large. Cet ensemble a été en partie fossilisé par les couches gréseuses du Trias. Des mouvements à moyen rayon de courbure d'âge tertiaire ont donné à l'ensemble son style actuel.

Le charbon affleure fréquemment à flanc de coteau. Les couches carbonifères plongent vers le sud-ouest, où on les exploite dans le bassin lorrain. Géologiquement, le bassin houiller sarro-lorrain forme une unité. Historiquement, c'est en Sarre, dès l'époque de Napoléon Ier, qu'on a exploité en premier, et de façon intensive, les ressources en charbon.

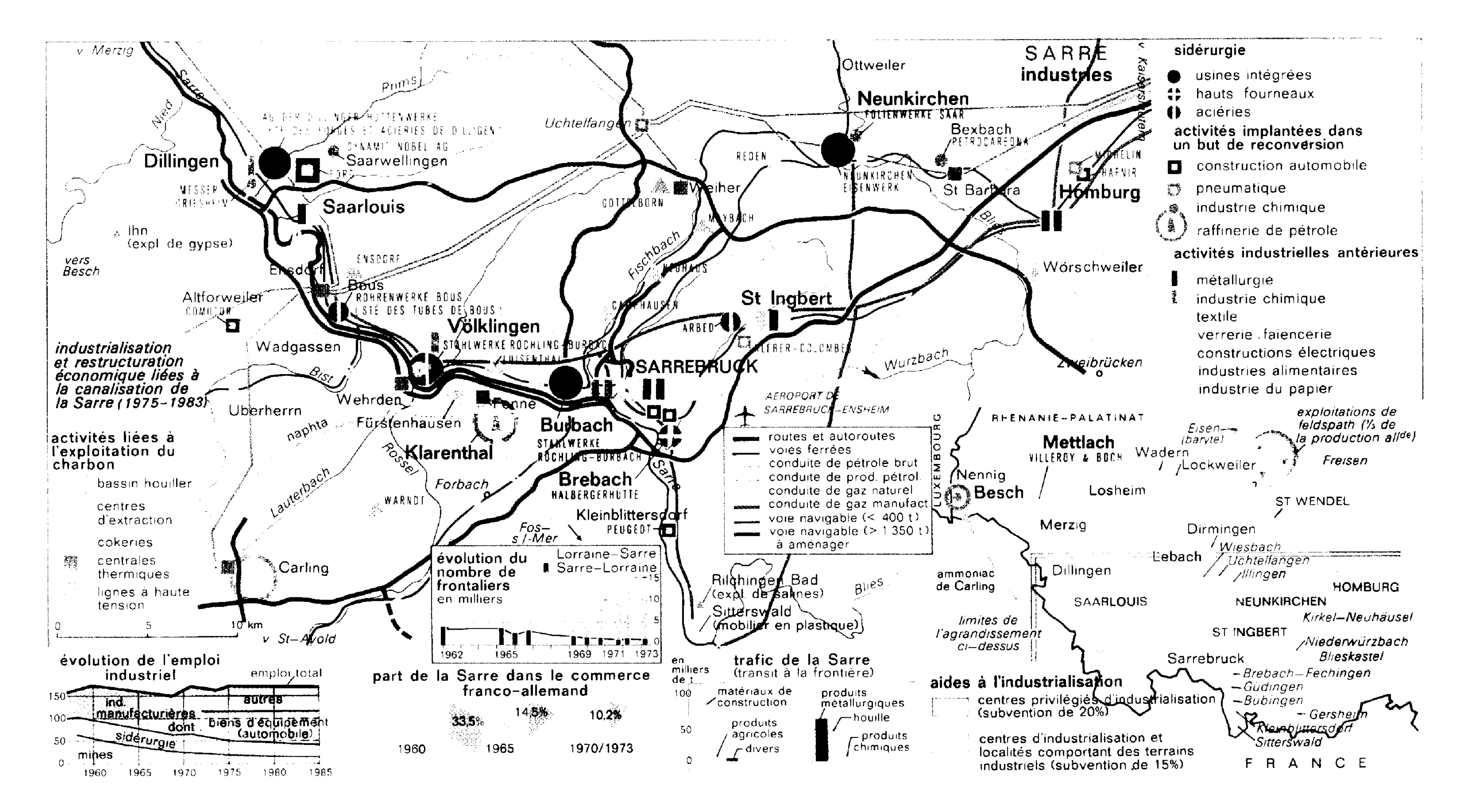
Climatiquement, la Sarre représente un stade de transition entre le climat lorrain et le climat de moyenne montagne du Massif schisteux rhénan. Les précipitations oscillent entre 800 et 900 mm, avec un maximum dans le Nord, où les altitudes dépassent 500 m. Le début du printemps se place entre le 1er et le 5 mai dans la vallée de la Sarre et entre le 11 et le 15 mai dans les parties septentrionales. L'automne étant plus précoce dans ces dernières, un avantage non négligeable revient au Sud.

La vie industrielle

C'est elle qui explique l'essor rapide de la population : 159 000 habitants en 1816, 512 000 en 1900, 1,12 million en 1972.

On a trouvé les traces d'une exploitation de minerai de fer dans le Warndt datant de l'époque romaine. Les *Mardellen*, excavations pouvant atteindre 100 m sur 40 m, sont les anciennes mines à ciel ouvert. Mais c'est le charbon qui est à l'origine de l'essor de l'industrie. Les ingénieurs des mines de Napoléon Ier ont, à très peu de détails près, délimité les gisements houillers. Les qualités de charbon sont moins variées que dans la Ruhr. Le charbon sarrois est surtout propre à la production de gaz ; pour en faire du coke, il faut y ajouter 20 p. 100 de charbon westphalien. En 1973, la production était de 9,2 Mt. Avant la crise énergétique de 1973-74, on prévoyait de la ramener à 7,5 Mt en 1976. Elle est assurée par les Saarbergwerke A. G., dont les actions sont détenues par l'État fédéral et le Land. Cette société emploie 30 000 salariés, dont 25 000 travaillent dans les secteurs extraction, coke et production d'énergie ; le reste est employé dans la chimie et la métallurgie de transformation. Sur le plan du chiffre d'affaires, cependant, la chimie est presque aussi importante que l'ensemble du secteur houiller. L'ammoniaque et l'acide urique sont les produits chimiques de base élaborés par les Saarbergwerke, qui prévoient l'extension de la raffinerie de pétrole de Klarenthal, alimentée par l'oléoduc Sud-Européen, en accord avec les Houillères du Bassin de Lorraine. La capacité de cette raffinerie doit être portée à 4,5 Mt (actuellement 2,4 Mt), ce qui permettra d'amplifier la diversification des activités des charbonnages sarrois.

La sidérurgie est traditionnellement la deuxième activité sarroise. Si elle est liée à la présence du charbon, elle doit beaucoup également aux initiatives individuelles : ainsi, le nom de la dynastie Röchling est indissociable de l'histoire de la sidérurgie sarroise. L'occupation française après 1918 et après 1944 explique, d'autre part, certaines prises d'intérêt dans la sidérurgie, en particulier, et dans l'industrie, en général, par des groupes français. La production d'acier s'élève en moyenne à 5,5 Mt par an ; pour 1980, on prévoit 8 Mt. Aciers Martin et Thomas étaient des productions traditionnelles. Pendant longtemps, le minerai venait exclusivement de Lorraine et du Luxembourg. Aujourd'hui, les minerais d'outre-mer ont tendance à prédominer (60 p. 100). La sidérurgie sarroise se tourne de plus en plus vers la production d'aciers « nobles ». Mais de nombreux problèmes se posent : les prix de transport grèvent lourdement les prix de revient ; un quart seulement de la production d'acier est travaillée sur place. C'est en tenant compte de ces conditions que l'on comprend l'obligation de n'élaborer que des produits de très haute qualité, susceptibles d'être exportés. Les crises houillères et sidérurgiques ont amené une reconversion qui, tout en étant bien avancée, n'est pas encore achevée. Le gouvernement de la Sarre, aidé par le gouvernement fédéral, a créé près de 20 000 emplois nouveaux. L'usine Ford implantée à Sarrelouis (Saarlouis) emploie 6 800 travailleurs. De nombreuses firmes étrangères se sont implantées en Sarre, profitant de la situation centrale de cette région dans le cadre de la C. E. E. Entre 1960 et 1974, les houillères et la sidérurgie ont perdu plus de 50 000 emplois, surtout dans les régions de Sarrebruck et de Neunkirchen. L'industrie de transformation a fait des progrès importants. En effet, sur 171 000 actifs, les houillères et la sidérurgie n'emploient plus que 65 000 personnes, alors que l'industrie de transformation et de pro-



duction de biens d'équipement totalise 72 000 actifs, l'industrie de biens de consommation 26 000 et les industries alimentaires 7 000. On est donc loin du « monolithisme » houille-sidérurgie. Ce résultat a été obtenu surtout depuis le retour de la Sarre à l'Allemagne. Il a été rendu possible grâce à des structures régionales dynamiques et à un système bancaire régional puissant et actif.

L'agriculture

Elle est surtout localisée dans la zone nord. Sur les 2 567 km² de superficie totale, 1 192 sont cultivés, 812 sont en forêt, 119 en friches, le reste étant occupé par les eaux, les routes, l'industrie et l'habitat. La plus grande partie des exploitations à temps complet travaille entre 20 et 40 ha. La polyculture intensive est fondée sur les céréales, les cultures sarclées et fourragères. Dans les bilans des entreprises agricoles, les produits de l'élevage l'emportent presque toujours. L'agriculture joue un rôle non négligeable pour le ravitaillement en produits laitiers. L'extension des friches (le dixième de la surface cultivée) est combattue par la construction de fermes nouvelles situées à l'écart du village. Sur le plan économique, avec 1,7 p. 100 du produit intérieur brut, l'agriculture occupe une place très réduite, marquante essentiellement par les paysages qu'elle offre aux habitants des zones industrielles à la recherche de loisirs, promenades ou excursions.

Sarrebruck

Sarrebruck (Saarbrücken) est la capitale incontestée du Land. De petite bourgade qu'elle était au début du XIXe s., elle s'est hissée d'abord au niveau d'une ville industrielle, ensuite, à celui d'une véritable métropole. Le retour de la Sarre à la R. F. A. en a fait une capitale régionale avec gouvernement, parlement, budget, haute administration, banques régionales, université. La réforme communale qui est entrée en vigueur le 1er janvier 1974 a simplifié considérablement la carte administrative de la Sarre. Ainsi, Sarrebruck, qui comptait 126 000 habitants (1972), a absorbé plusieurs communes, dont la ville de Dudweiler. À présent (1974), elle compte 230 000 habitants. Mais les communes autour d'elle ont été regroupées en « Stadtverband » (sorte de communauté urbaine). De ce fait, l'agglomération approche les 500 000 habitants et constitue un organisme urbain au dynamisme accru.

F. R.

L'histoire

Au XVIIe s., dans le cadre de la « politique des réunions » appliquée par Louis XIV, la plupart des villes sarroises avaient été annexées à la France. Sous la Révolution française fut créé un département de la Sarre, dont le chef-lieu était Trèves et les districts Sarrebruck, Birkenfeld et Prum ; la région de Sarrelouis faisait partie du département de la Moselle. En 1814 (premier traité de Paris), la Prusse annexa la plus grande partie du département de la Sarre ; lors du second traité de Paris (20 nov. 1815), Sarrelouis et Sarrebruck furent à leur tour annexées. Le traité de Francfort (10 mai 1871) donna à l'Allemagne la majeure partie du département de la Moselle.

La Sarre, grâce à ses riches gisements houillers et aux industries annexes (métallurgie, chimie...), est dès lors l'un des éléments de l'essor économique de l'Empire. Après la défaite du Reich (1919), la France, en raison à la fois de ses « droits historiques » et de la richesse houillère de la Sarre, réclame l'annexion de la moitié du territoire sarrois, car les partisans de la frontière de 1814 sont nombreux au Parlement français et ont les sympathies de Poincaré. Contraire aux « quatorze points » de Wilson, qui s'en tiennent au rétablissement des frontières de 1870, cette proposition se heurte à l'opposition très vive des Alliés.

Finalement, une solution de compromis est adoptée lors de la signature du traité de Versailles (28 juin 1919), dont les articles 45 à 50 disposent que le gouvernement du bassin sarrois sera confié pour quinze ans à la S. D. N., la propriété des mines sarroises étant transférée à l'État français en compensation de la destruction des mines du Nord par l'Allemagne et le territoire sarrois étant soumis au régime douanier français.

En fait, la S. D. N. délègue ses pouvoirs à une commission de cinq membres (un Français, un Sarrois, trois membres ressortissant à trois pays autres que la France et l'Allemagne). La population sera consultée, après les quinze ans, sur le statut futur du territoire.

Évacuée en 1930 par les forces de protection françaises, la Sarre (790 000 hab.) conserve son statut international et son gouvernement (flanqué d'un Conseil consultatif élu au suffrage universel et d'un Comité d'études sarrois) jusqu'au plébiscite du 13 janvier 1935, et cela malgré les demandes réitérées de l'Allemagne pour avancer la consultation.

Les Sarrois ont alors à choisir entre le rattachement à la France, la restitution à l'Allemagne et le maintien du régime international. La première solution n'ayant, de toute évidence, que très peu de partisans en Sarre, c'est entre les deux autres que le choix doit jouer. Le maintien du statut international semble présenter d'immenses avantages pour l'industrie sarroise, à qui sont ouverts à

la fois, dans des conditions exceptionnelles, le marché français et le marché allemand. On peut penser, d'autre part, que les catholiques et les socialistes sarrois répugneront à se livrer à Hitler.

Mais, dès l'été 1933, des sondages donnent 60 p. 100 des voix en faveur du retour à l'Allemagne. La propagande hitlérienne, la force d'une organisation comme le « Front allemand en Sarre », le poids déterminant de l'évêque de Trèves et des grands industriels sarrois (menés par Röchling) ainsi que le sentiment d'appartenance à un même peuple font basculer l'énorme majorité (90 p. 100) des suffrages dans le camp allemand. L'Allemagne ayant accepté aussitôt de racheter les mines à la France, la Sarre est replacée sous sa souveraineté le 1er mars 1935. Mais, contrairement à l'optimisme des augures, le IIIe Reich, deux mois après ce plébiscite, passe du réarmement « clandestin » au réarmement « public ».

Théâtre d'opérations limitées de la part de l'armée française entre septembre 1939 et mai 1940 (forêt de la Warndt), la Sarre voit se dérouler en mars 1945 de dures batailles dirigées par les Américains contre les derniers bastions de la ligne Siegfried.

Placé dans la zone d'occupation française, le territoire de la Sarre voit sa superficie augmentée par l'incorporation finale de 109 communes en 1947. Après l'adoption du statut de la Sarre (15 déc. 1947), le pays est administré par un Landtag législatif (50 membres) et par un ministère dont le premier président est, jusqu'en 1955, Johannes Hoffmann (1890-1967), chef du parti chrétien du peuple (Christliche Volkspartei), qui soutient, avec les sociaux-démocrates, le « Mouvement pour le rattachement de la Sarre à la France ».

Détachée politiquement de l'Allemagne et intégrée économiquement à la France, la Sarre entre en 1950 au Conseil de l'Europe comme membre associé. Cependant, le Bundestag de Bonn déclare la Sarre partie intégrante de l'Allemagne (juill. 1953) ; soucieux de ne pas altérer ses relations avec la R. F. A., la France propose alors pour la Sarre un statut européen dans le cadre de l'Union européenne, qui maintiendrait l'union douanière franco-sarroise, mais établirait des liens économiques privilégiés avec la R. F. A. (1954). Soumis à la ratification du peuple sarrois, ce statut est repoussé (23 oct. 1955), si bien qu'à la suite des accords franco-allemands de 1956 le rattachement politique de la Sarre à l'Allemagne est réalisé le 1er janvier 1957 ; la réintégration économique est achevée le 6 juillet 1959.

P. P.

▸ *Allemagne.*

📖 **R. Capot-Rey,** ***le Développement économique des pays sarrois sous la Révolution et l'Empire, 1792-1815*** **(Les Belles Lettres, 1928). / J. Chardonnet,** ***la Sarre*** **(Éd. du Chêne, 1945). / J. Dircks-Dilly,** ***la Sarre et son destin*** **(la Colombe, 1956). / J. Freymond,** ***la Sarre, 1945-1955*** **(Institut de sociologie Solvay, Bruxelles, 1960).**

Sarthe. 72

Départ. de la Région Pays de la Loire ; 6 210 km² ; 490 385 hab. *(Sarthois).* Ch.-l. *Le Mans**. S.-pr. *La Flèche, Mamers.*

Le département correspond au haut Maine historique. Traversé par la rivière qui lui a donné son nom, il rassemble, au contact du Massif armoricain et du Bassin parisien, des pays très divers. À l'ouest et au nord, le socle primaire, disloqué, se résout en plateaux granitiques ou schisteux boisés (boucle appalachienne des Coëvrons, horst de la forêt de Perseigne [340 m]), au fond desquels la Sarthe surimposée se tord en gorges étroites (Alpes mancelles). S'appuyant sur lui, une série jurassique complexe, inclinée, fait alterner, sur le Bassin, Bocage sabolien (de Sablé), Champagne mancelle de Conlie, petites cuestas du Saosnois (Mamers). Le centre et le sud du département reposent sur des formations crétacées et tertiaires sableuses boisées (forêt de Bercé, pinèdes), valorisées par la pomme de terre, l'asperge, la fraise, les fourrages ; une « boutonnière » évidée par l'érosion dans des marnes oxfordiennes donne entre Le Mans et Écommoy le riche bassin laitier du Belinois. Vers l'est, la lente montée de la craie et de l'argile à silex qui la surmonte amorce le bombement bocager du Perche. Climat et traditions agraires ajoutent aux contrastes, créant une double dissymétrie. Au nord encore normand par son appartenance océanique, ses herbages et ses pommiers à cidre succèdent vers le sud de chaudes affinités ligériennes que soulignent, sur les coteaux du Loir, les vignobles de Marçon et du Clos des Jasnières. Aux petites exploitations d'élevage et aux mentalités conservatrices de l'Ouest s'opposent à l'est une économie de labour et des mentalités plus ouvertes, déjà parisiennes.

L'économie sarthoise se distribue entre un grand nombre d'activités. Son secteur primaire (54 300 actifs en 1968 sur 194 000, soit 28 p. 100 contre 16 p. 100 pour la France) la distingue dans l'Ouest. Alourdie sans doute par des structures mal adaptées à l'agriculture moderne (trop grand nombre d'exploitations, fermage couvrant les deux tiers des terres), elle est réputée en revanche pour ses productions fruitières (reinette du Mans, reine des reinettes) et surtout pour ses élevages représentant, à eux seuls, 75 p. 100 du revenu agricole : races bovines normande et frisonne, ovine « bleue du Maine », porcs large white, chevaux de selle, poulardes et chapons du Mans, poulets de Loué. L'industrie (35 p. 100 des actifs), d'origine ancienne et stimulée par la décentralisation à deux heures de Paris et dans une région de population jeune (37 p. 100 de « moins de vingt ans » contre 32 p. 100 pour la France), est restée fidèle à la fonderie (Sainte-Jamme-sur-Sarthe, Sablé-sur-Sarthe, La Ferté-Bernard), au secteur alimentaire (laiteries, fromageries, rillettes), au travail du bois (scieries), compte d'importantes usines de constructions mécaniques (automobiles, matériel de chemin de fer, pompes à moteur, armements au Mans, boulonnerie à Saint-Cosme-en-Vairais, emballages métalliques à La Flèche), de constructions électriques et électroniques (Le Mans, Champagne, Mamers, La Ferté-Bernard, Saint-Calais), de caoutchouc (Sougé-le-Ganelon, La Flèche, La Ferté-Bernard, La Suze-sur-Sarthe, Marolles-lès-Saint-Calais), de préfabriqués (Fyé), de papier (Bessé-sur-Braye), de bâtiment, lingerie, confection, tabac, couleurs fines (Le Mans), deux grosses imprimeries (Le Mans et La Flèche), des biscuiteries (Sablé-sur-Sarthe). Cinquante-cinq établissements industriels emploient plus de 200 salariés, dont quatre plus de 1 000. Un effort touristique judicieux met en valeur un patrimoine naturel et artistique trop longtemps méconnu (Alpes mancelles, cathédrale du Mans, abbayes de l'Épau et de Solesmes, châteaux du Lude et de Gallerande). Le Mans inaugurait en 1923 la célèbre course automobile des « Vingt-Quatre Heures » ; du Mans est parti en 1964 le mouvement des « stations vertes de vacances ».

La Sarthe tire une profonde cohésion de son armature urbaine, fortement hiérarchisée. Son taux d'urbanisation n'est pas élevé (52 p. 100 [France, 70 p. 100]). Au-dessus de centres locaux proches de la vie des campagnes et d'où n'émergent, par quelques industries, que Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable et Écommoy, un ensemble de petites villes, cependant, aux fonctions diversifiées, Sablé-sur-Sarthe (11 761 hab.), La Flèche (16 352 hab. [Prytanée militaire]), Château-du-Loir (6 155 hab.), Saint-Calais (4 577 hab.). La Ferté-Bernard (9 797 hab.), Mamers (6 815 hab.), en ordonnance la périphérie. Du centre, Le Mans (195 297 hab. pour l'agglomération), forte de sa position de carrefour, règne sur le département sans partage (fonctions de redistribution, organisations professionnelles agricoles, assurances, industries, marché de main-d'œuvre).

Son poids, qui freine l'émigration d'un département relativement peuplé (79 hab. au km²), mais en accroissement voisin de la moyenne nationale entre 1968 et 1975, peut enrayer les effets nuisibles d'une situation générale tiraillée entre l'éloignement de la capitale de Région, Nantes, et la proximité de Paris.

Y. B.

▸ *Loire (Pays de la) / Maine / Mans (Le).*

📖 **G. Pierret,** ***la Nécessité économique de l'aménagement du territoire dans le Maine*** **(thèse, Le Mans, 1960). / P. Bois,** ***Paysans de l'Ouest*** **(Mouton, 1961). / M. Lévy-Leboyer, F. Dornic, G. Désert et R. Fauvel,** ***Un siècle et demi d'économie sarthoise, 1815-1966*** **(Caen, 1969).**

Sartre (Jean-Paul)

Philosophe et écrivain français (Paris 1905).

Un « monstre » polymorphe qui s'interroge sans s'arrêter

À la fois philosophe, romancier, critique, journaliste, homme de théâtre et homme politique, Jean-Paul Sartre s'est exprimé dans tous les modes littéraires : romans, nouvelles, pièces de théâtre, essais, traités, etc. L'entreprise de cerner et de synthétiser sa pensée pourrait paraître par là d'autant plus malaisée. Mais cette diversité se situe temporellement : issue de problèmes profonds, l'œuvre de Sartre se « dialectise » constamment dans la mesure où l'auteur cherche à se situer et à se définir par rapport aux grands courants de pensée contemporains. Plus profondément peut-être encore, elle s'autodétruit et se renouvelle par la connaissance aiguë que Sartre prend de lui-même et de ses motivations sous-jacentes.

En 1964 est paru un petit livre, *les Mots*, dans lequel Sartre dégage avec une netteté étincelante les grands

complexes affectifs, les grandes frustrations qui ont pu donner naissance à ce « monstre » littéraire qu'on appelle Jean-Paul Sartre.

Une enfance dans laquelle la réalité n'arrive pas à entrer

C'est l'une des premières et des plus fortes suggestions des *Mots* : l'absence de réalité, et d'abord de celle du père. Ce dernier, à peine son fils né, meurt, sans avoir eu le temps de devenir un souvenir : à peine une photo jaunie. Une situation à la fois régulière, parce que légitime, et pourtant déroutante, *bâtarde*, s'instaure alors. La très jeune femme, à peine mariée, déjà mère et veuve, retourne chez ses parents. Ceux-ci se sacrifient sans une hésitation ; mais l'amour est plus difficile. Situation fausse et mensongère, exagérée encore par un grand-père très comédien ; de là naît un enfant dont le cabotinage est le reflet de l'humilité de la mère et de la mégalomanie du grand-père ; climat sournois où rien n'oppresse franchement, mais où rien n'est *vrai*, où tout se dérobe.

Le rôle du comédien

Le théâtre de Sartre est l'expression la plus directe de ce thème profond et retors. De l'Oreste des *Mouches* (1943) à Kean le comédien, les héros du théâtre sartrien ont tous un point commun : la difficulté qu'ils ont à « jouer leur rôle ». Chez Oreste, le premier et le plus libre des héros sartriens, c'est la conscience aiguë de sa vacuité, de son détachement par rapport au monde. Malgré sa volonté d'exister pour les autres, Oreste rate finalement les autres, la vie, le réel par un acte, le meurtre d'Égiste et de Clytemnestre, qui n'est qu'un « geste », car il horrifie la ville entière et personne n'en saisit les motivations ; en fait, Oreste, sans haine et donc sans attache, s'est donné à lui-même la comédie de l'action et de l'existence.

La problématique est presque semblable chez le jeune Hugo des *Mains sales* (1948), le plus tourmenté des héros du théâtre sartrien ; cet adolescent prolongé « rate » le réel et l'authentique de la vie en tuant l'homme qui, précisément, incarnait pour lui la vie, qui y trempait à plein de ses deux « mains sales ». Il en est de même pour Goetz, qui se joue la comédie du bien et du mal, dans *le Diable et le Bon Dieu* (1951), sans parvenir à atteindre les hommes ; quant à Kean, dans la pièce du même nom (1953), comédien-né, il ne réussira jamais à vivre sa vie sur un autre mode que celui du factice.

La mauvaise foi

Cette comédie qu'on se joue à soi-même et qui fait qu'on n'adhère jamais totalement à ce qu'on vit et à ce qu'on ressent, même intensément, qu'on se sent toujours comme à distance de soi, Sartre l'a exprimée philosophiquement par le thème de *la mauvaise foi*, central dans *l'Être et le Néant*. Il appelle ainsi la présence, inhérente à la nature de la conscience, d'un hiatus par rapport à tout *état* ressenti et éprouvé : je ne suis jamais absolument ce que je suis, je puis me voir « être » et, partant, ressentir cet être comme un jeu. Que je sois jaloux, amoureux ou garçon de café, et quelle que soit l'intensité de ma « participation » ou de ma passion, de toute façon, je peux me *voir être*, et donc apercevoir que je ne joue là qu'un rôle parmi les autres.

« La conscience, écrit Sartre, est un être pour lequel il est dans son être conscience du néant de son être » (*l'Être et le Néant*, chap. II, § 1) ; et la mauvaise foi est l'attitude de la conscience « telle que celle-ci, au lieu de diriger sa négation vers le dehors, la tourne vers elle-même ».

La négation serait donc inhérente à la nature de la conscience, qui serait par essence double : elle serait formée à la fois de ce que Sartre appelle sa *facticité*, son épaisseur d'être, et de la négation de celle-ci, ou *transcendance*.

La phénoménologie

Par rapport aux théories de la conscience, Sartre s'oppose à la fois à la psychologie traditionnelle et bergsonienne de la « vie intérieure », et surtout à la psychanalyse freudienne. Il adopte les concepts et les postulats phénoménologiques : cette mise au point et cette construction d'une théorie de la conscience occupent les premières années de sa réflexion philosophique et ses premières grandes œuvres : *l'Imaginaire. Psychologie phénoménologique de l'imagination* (1940), *l'Être et le Néant* ou *Essai d'ontologie phénoménologique* (1943).

En fait, c'est dès 1932 que Sartre a fait, par l'intermédiaire de Raymond Aron*, connaissance avec Husserl* et la phénoménologie*.

Simone de Beauvoir raconte comment Sartre pensa, grâce à Husserl, « exprimer et organiser de façon cohérente les idées qui le divisaient [...], dépasser l'opposition de l'idéalisme et du réalisme, affirmer à la fois la souveraineté de la conscience et la présence du monde telle qu'il se donne à nous ». La notion d'*intentionnalité*, dont Sartre inaugure l'emploi en 1939 dans l'*Esquisse d'une théorie des émotions*, lui permet précisément de concevoir la conscience comme étant perpétuellement en rapport avec le monde, comme étant pleine du monde, et pourtant souveraine et transcendante dans sa négation perpétuelle. Présence du monde et en même temps refus d'admettre la passivité d'une simple présence, cette chose, cette vie à l'état pur, que serait la « vie intérieure », ou, sous sa forme freudienne, l'inconscient. Il est précisément difficile de ne pas évoquer ici les résonances analytiques de l'attitude sartrienne ; d'autant plus que Sartre lui-même a exprimé ce que S. de Beauvoir a appelé son « horreur de la vie intérieure », son horreur du *plein*, de l'être de la vie et, sans aucun doute, des femmes dans deux livres, *la Nausée* (1938) et *Érostrate* (1939, nouvelle reprise dans *le Mur*).

L'Imaginaire décrit phénoménologiquement les états qui semblent échapper à la conscience : hallucinations, rêves, images hypnagogiques ne paraissent pouvoir surgir que d'un inconnu de la conscience. Sartre résout la difficulté par la distinction entre deux types de consciences : la *conscience réfléchie* et la *conscience préréflexive*, qui peut s'observer dans les états dits « de semi-conscience » ou « d'inconscience ». Dans le demi-rêve et le sommeil, par exemple, il montre la conscience se charmant elle-même et produisant ses propres phantasmes. De même, dans l'émotion *(Esquisse d'une théorie des émotions)*, il décrit la conscience se constituant émotive, non par un choix réfléchi, mais par les nécessités de l'instant et en raison de l'échec des autres voies possibles.

La vocation d'écrivain

Il y avait bien pourtant une réalité, à laquelle Jean-Paul Sartre s'était heurté dès ses premiers pas : les livres. D'abord, il y a eu seulement leur présence physique et leur poussière dans le bureau du grand-père ; et puis, lorsque l'enfant a su lire, leur obscurité, celle du sens des mots, celle des valeurs posées, des actes perpétrés (les meurtres des tragédies par exemple), parfaitement hétérogènes à ceux de la vie quotidienne. Cette obscurité à laquelle il se heurte va se substituer à la profondeur d'un réel qu'il ne ressent pas. L'univers fictif des livres va être, pour lui, la première réalité. De là, dit-il, une inversion dont il met trente ans à se remettre : « Pour avoir découvert le monde à travers le langage, je pris longtemps le langage pour le monde. »

De là aussi, son « idéalisme »... Pour l'enfant malingre et timide qui n'arrive pas à s'intégrer aux groupes de ses semblables, au Luxembourg, le « lire » va vite se doubler d'un « écrire » qui ne réussit pas à se noyer complètement dans le cabotinage de la relation grand-paternelle. Avec les écrivains, l'enfant, au moins, se sent de plain-pied et de la même espèce : ce qui permet de comprendre pourquoi, quand Sartre écrit la biographie d'un écrivain (Baudelaire, Jean Genet, Flaubert), il n'hésite pas à le traiter comme un objet, l'objet qu'il est lui-même. Ce thème vient, d'une certaine manière, redoubler celui du décalage de la conscience par rapport à la vie : prendre le mot pour la chose, c'est avoir d'emblée un recul par rapport à l'action, se ranger du côté de ceux qui théorisent. De plus, à son fondement, l'inspiration de Sartre est morale et quasi chrétienne. La véhémence de Sartre dans sa théorie de la conscience souveraine et son rejet de la « vie intérieure » sont, d'une certaine manière, la revanche de l'enfant sur l'inauthenticité de son enfance. Francis Jeanson l'a clairement exprimé : « Aux environs de 1914, un enfant a consciemment souffert de se sentir divisé entre la perception immédiate qu'il avait de lui-même et le rôle que tentait de lui assigner son entourage. Vingt ans plus tard, c'est la tranquille révolte de cet enfant qui survit en l'adulte et manifeste à travers lui — au nom d'une philosophie de la *relation* et du *concret* — l'exigence d'authenticité la plus *absolue* [...]. »

Les autres

La négation, constitutive de la conscience, est inséparable de la prise de conscience et de la reconnaissance de l'existence d'*autres* consciences. C'est le regard de l'Autre qui constitue la *facticité* et, par là, permet de prendre conscience de la transcendance : à Sartre la comédie du grand-père a appris un rôle, mais aussi que ce rôle n'en était qu'un, la distanciation par rapport à tout rôle. Paradoxalement, l'autre conscience est constitutive à la fois de ma souveraineté et de mon aliéna-

tion. En ce sens, si Sartre affirme avec la phénoménologie que le monde est présent dans la conscience, il affirme encore plus fortement et continûment dans toute son œuvre que l'Autre est présent dans la conscience. L'autre conscience est à la fois ma misère et ma grandeur.

Misère, et aussi danger, parce que, comme l'exprime fortement *Huis clos*, « l'enfer, c'est les autres », c'est à cause de l'Autre et de son jugement sur moi que je risque d'être réduit à mon être, cantonné dans un rôle, intellectuel (Hugo), lâche (Garcin) ou voleur (Genet). Ainsi y a-t-il chez Sartre une très fine analyse de l'oppression de l'homme par l'homme au niveau de la conscience. Mais cette oppression dépasse le simple regard d'un autre et les rapports des consciences individuelles. En fait, face à une conscience, c'est *des autres* qu'il s'agit le plus souvent.

Dès *la Putain respectueuse* (1946), Sartre met en évidence l'oppression sociale : c'est la société du sud des États-Unis, avec son moralisme et son racisme, qui constitue la putain et le Noir, de telle sorte qu'ils ne pourront manquer de se voir à travers le miroir déformant qu'elle leur présente. Ainsi je suis fatalement confronté à mon reflet social. Comment échapper à la fascination qu'il exerce sur moi ? Découvrir ou retrouver ma liberté ?

Jean Genet a montré l'une des voies, et la réflexion de Sartre sur lui est d'importance capitale (*Saint Genet, comédien et martyr*, 1952). Désigné comme voleur à l'âge de dix ans, Genet, avec la force et le génie de l'enfance, décide de faire de cette tare une force et de *se constituer en voleur*. De sa tare sociale, il fait une profession et, par là, malgré tout, une voie sociale. Il décide de devenir passionnément ce qu'on lui a lancé comme une pierre : voleur et pédéraste. Comédie, certes, mais en même temps chemin de martyre, dont seule la littérature conçue ainsi comme le *fait* d'écrire le dégagera.

Le marxisme

Dans cette prise de conscience aiguë de l'oppression de l'homme face à l'Autre et aux autres, Sartre ne pouvait pas ne pas se confronter à la pensée marxiste.

Le philosophe se sentait aussi peu attiré par le marxisme que par la psychanalyse : « Si le marxisme et la psychanalyse nous touchèrent si peu [...], ce n'est pas seulement parce que nous n'en avions que des notions rudimentaires : *nous ne désirions pas nous regarder de loin avec des yeux étrangers* » (Simone de Beauvoir, citée par Francis Jeanson).

Pourtant, le marxisme ne pouvait que fasciner l'écrivain en quête d'authenticité. Cette fascination s'exprime dès 1948 dans *les Mains sales*, à travers les sentiments pleins d'ambivalence que Hugo, jeune intellectuel, porte à Hœderer, authentique chef révolutionnaire.

Cette attirance et des rapports très heurtés avec les communistes français devaient amener Sartre à entreprendre de repenser le marxisme. C'est ce qu'il fit en 1960 par sa *Critique de la raison dialectique*. Acceptant « sans réserve » la proposition énoncée par Engels : « Les hommes font leur histoire eux-mêmes, mais dans un milieu donné qui les conditionne », il entreprend une tâche proprement philosophique : faire une « anthropologie concrète » par une totalisation qui intègre le marxiste au « Savoir » *(Critique de la raison dialectique)*.

Il s'agit, pour lui, d'intégrer l'existentialisme* au marxisme et peut-être de l'y dissoudre : « À partir du jour où la recherche marxiste prendra la dimension humaine (c'est-à-dire le projet existentiel) comme le fondement du Savoir anthropologique, l'existentialisme n'aura plus de raison d'être : absorbé, dépassé et conservé par le mouvement totalisant de la philosophie, il cessera d'être une enquête particulière pour devenir le fondement de toute enquête » *(id.)*.

D. C.

Sartre et la politique

Sartre part de la philosophie, trouve la littérature, manque une morale, rencontre l'engagement politique — puis l'histoire —, chemine dans l'inachevé, l'inconnu, l'échec, le succès. Il abandonne et repart sans souci de l'action ou du livre précédent dans une activité multiple et féconde qui l'entraîne. Trente ans de combats et de littérature : dans la lucidité, l'impuissance parfois, la colère et la force, Sartre a exprimé les ruptures et les générosités politiques de générations d'intellectuels et d'étudiants.

1936 : « J'étais un intellectuel libéral de cette République des professeurs, dit Sartre. J'étais entièrement favorable au Front populaire, mais il ne me serait pas venu à l'idée de voter pour donner le sens d'une décision à mon opinion » (P. Gavi, J.-P. Sartre, P. Victor, *On a raison de se révolter*, 1974). Le cœur à gauche, mais réfractaire à tout engagement, Sartre développe une théorie individualiste et universelle de la liberté humaine : un héroïsme de la conscience. Vient Munich, puis la Seconde Guerre mondiale : cette liberté abstraite et souveraine vole en éclats, elle disparaît devant l'involontaire solidarité de la défaite et le brutal surgissement de l'histoire. Mobilisé, prisonnier, Sartre découvre une vie collective où l'on est responsable de ce que l'on n'a pas fait. Puisque l'homme est « dans le coup, quoi qu'il fasse, marqué, compromis jusque dans sa plus lointaine retraite », il n'est pas possible de vouloir sa liberté pour soi seul.

À son retour de captivité, en 1941, Sartre organise donc avec ses amis un petit réseau de Résistance, « Socialisme et liberté ». Mais les communistes refusent les contacts et le mouvement, composé d'intellectuels isolés et sans expérience, est bientôt réduit à l'impuissance. Pour éviter d'inutiles arrestations, Sartre dissout le réseau avant de rallier au début de 1943 la branche intellectuelle du Front national, le Comité national des écrivains. Il participe aux réunions présidées par P. Eluard et collabore aux *Lettres françaises* clandestines.

La Libération arrive en même temps que la notoriété. En octobre 1945, pour se donner les moyens intellectuels d'une nouvelle politique, Sartre fonde une revue, *les Temps modernes*, avec Maurice Merleau-Ponty, Raymond Aron, Simone de Beauvoir, Michel Leiris, Albert Ollivier, Jean Paulhan. Il critique l'attitude des écrivains d'avant guerre, leur indifférence à la politique, qui cachait une complicité. Il cherche une démarche et définit la fonction de l'écrivain : « L'écrivain engagé sait que la parole est action : il sait que dévoiler c'est changer et qu'on ne peut dévoiler qu'en projetant de changer. » *(Qu'est-ce que la littérature ?)*

Au nom de cette morale de l'engagement, *les Temps modernes* s'en prennent très vite à la droite traditionnelle, aux fractions modérées issues de la Résistance, aux conceptions du général de Gaulle, au « pré-fascisme » américain. Dès décembre 1946, ils réclament l'indépendance de l'Indochine, position anticolonialiste alors ultraminoritaire. Mais, dans le même temps qu'il expose une conception révolutionnaire des conflits politiques, Sartre critique violemment le matérialisme dialectique, les falsifications du stalinisme et l'« opportunisme » du parti communiste français. Et d'une même voix, les communistes et la droite l'accusent d'être un pornographe, un fossoyeur et un faux prophète.

En 1948, Jean-Paul Sartre adhère au « Rassemblement démocratique et révolutionnaire » (R. D. R.), mouvement neutraliste fondé par David Rousset. C'est le premier engagement partisan de Sartre. Il ne sera pas heureux : après un succès plus intellectuel que militant, le R. D. R., déchiré par la guerre froide, ne peut trouver place entre un parti socialiste pro-américain et un parti communiste pro-soviétique. Le mouvement, que Sartre quitte en octobre 1949, disparaît à la fin de l'année.

En 1952, bien qu'il ait dénoncé l'existence de camps de concentration en Union soviétique, Sartre s'arrache au neutralisme par crainte de l'irresponsabilité des justes milieux. Face à la répression qui frappe le P. C. F. et pour défendre la paix contre une Amérique qui porte la guerre en Corée, il se fait compagnon de route du communisme. Dans une série d'articles entamée en juillet 1952 (« les Communistes et la paix », parus dans *les Temps modernes*), il assure que le parti communiste est l'expression *nécessaire* et *exacte* de la classe ouvrière : « Un anticommuniste est un chien, je ne sors pas de là, je n'en sortirai plus jamais. » De là bien des polémiques : avec Camus d'abord (1952), qui maintient une distance morale entre l'homme et le pouvoir, puis avec quelques collaborateurs des *Temps modernes*, Claude Lefort (1953), Étiemble (1953), Merleau-Ponty enfin (1955), qui s'écarte définitivement du marxisme. Pour Sartre, c'est aussi une révolution philosophique : il abandonne son projet de morale, définit les voies du réalisme politique dans *le Diable et le Bon Dieu* (1951), une psychanalyse existentielle et sociale dans *Saint Genet comédien et martyr* (1952). Désormais l'éthique doit se muer en pratique collective. En adhérant au Mouvement de la paix, Sartre met sa notoriété au service des communistes ; il participe à leurs campagnes contre la guerre d'Indochine et tait la plupart du temps ses réserves ou ses divergences.

En 1956, les chars soviétiques soumettent le peuple hongrois. Sartre rompt avec le P. C. F. et condamne l'intervention (« le Fantôme de Staline », paru dans *les Temps modernes*, 1957). Mais, s'il avait approuvé en 1952 le communisme au nom des principes de l'existentialisme, il s'en sépare cette fois au nom du marxisme

Simone de Beauvoir

Auteur d'une importante œuvre romanesque, elle défend les positions féministes en attaquant avec vigueur la société patriarcale et sexiste contemporaine.

1908	Naissance à Paris.
1929	Elle est reçue à l'agrégation de philosophie.
1931-1943	Elle est professeur.
1943	*l'Invitée.*
1944	*le Sang des autres.*
1945	*les Bouches inutiles.*
1947	*Pour une morale de l'ambiguïté.*
1949	*le Deuxième Sexe.*
1954	*les Mandarins*, qui obtiennent le prix Goncourt.
1957	*la Longue Marche.*
1958	*Mémoires d'une jeune fille rangée.*
1960	*la Force de l'âge.*
1963	*la Force des choses.*
1964	*Une mort très douce.*
1966	*les Belles Images.*
1967	*la Femme rompue.*
1970	*la Vieillesse.*
1972	*Tout compte fait.*

lui-même : ce marxisme « gelé » reste « la philosophie indépassable de notre temps ». Avec l'aggravation de la guerre d'Algérie et l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir, Sartre se rapproche de nouveau du P. C. F. dans une alliance somme toute négative. Il dénonce la torture et la répression de l'armée française. Surtout, à partir de 1960, il soutient la politique d'aide au F. L. N. qu'organise son ami Francis Jeanson et dénonce la « gauche respectueuse » : les communistes et les socialistes qui hésitent devant la révolution algérienne. Il se sent proche des mouvements de libération du tiers monde, dont il légitime la violence (préface aux *Damnés de la terre* de Frantz Fanon, 1961). Il visite Cuba et se lie d'amitié avec les dirigeants libéraux du parti communiste italien.

Mais, à la fin de la guerre d'Algérie, Sartre ne semble plus croire à une évolution positive de la politique française. Il est antigaulliste, antistalinien — sans développer publiquement sa critique du communisme. Il appelle à l'unité de la gauche en France mais ne participe guère qu'aux combats internationaux contre le colonialisme, puis contre l'intervention américaine au Viêt-nam. Pourtant, dès 1960, il avait préfacé la réédition d'*Aden Arabie* de Paul Nizan, une voix oubliée qui criait sa colère : « Ne rougissez pas de vouloir la lune : il nous la faut. »

La révolte étudiante de mai 1968, l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques rompent les derniers liens qui rattachaient Sartre au système de pensée communiste : il existe désormais une nouvelle extrême gauche à la gauche du P. C. F., et Sartre lui apporte sa solidarité. En 1970, il devient directeur de *la Cause du peuple*, organe maoïste plusieurs fois poursuivi par le ministère de l'Intérieur. D'abord nouveau compagnon de route de l'ensemble du gauchisme, il se rapproche des maoïstes de l'ex-Gauche prolétarienne, dont il approuve les méthodes illégales et la violence. Avec le quotidien *Libération*, dont il est également le directeur à sa fondation en 1973, Sartre espère en un rassemblement de toutes les tendances anti-hiérarchiques qui travaillent la société. Plus intégré qu'il ne le fut jamais à un groupe politique, il donne aux débats et au militantisme un temps qu'il refuse plus souvent qu'autrefois à la littérature. Il s'en explique en 1974 dans un recueil d'entretiens, *On a raison de se révolter*. Jean-Paul Sartre pense avoir réussi avec les maoïstes ce qui a échoué avec le parti communiste français : « Si j'avais eu la même enfance, et le même grand-père, je ne conçois pas d'autre trajet. Je vous le dis en toute naïveté : je ne suis pas mécontent de moi. Simplement, j'aurais voulu — mais ça ne dépendait pas de moi — que ce trajet fût plus court, autrement dit que les événements de mai 1968 eussent eu lieu en 55 ou en 60. »

M.-A. B.

▸ *Engagement en littérature / Existentialisme / Phénoménologie.*

📖 **G. Varet, *l'Ontologie de Sartre* (P. U. F., 1948). / N. Cormeau, *Littérature existentialiste. Le roman et le théâtre de Jean-Paul Sartre* (Thone, Liège, 1951). / R. M. Albérès, *Jean-Paul Sartre* (Éd. universitaires, 1953). / H. Duméry, *Foi et interrogation* (Téqui, 1953). / A. Stern, *Sartre, his Philosophy and Psychoanalysis* (New York, 1953). / F. Jeanson, *Sartre par lui-même* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1955) ; *le Problème moral et la pensée de Sartre* (Éd. du Seuil, 1966) ; *Sartre* (Desclée De Brouwer, 1966) ; *Sartre dans sa vie* (Éd. du Seuil, 1974). / C. Audry, *Connaissance de Sartre* (Julliard, 1956) ; *Jean-Paul Sartre* (Seghers, 1966). / P. Naville, *l'Intellectuel communiste. À propos de Jean-Paul Sartre* (Rivière, 1957). / S. de Beauvoir, *la Force de l'âge* (Gallimard, 1960). / M. W. Cranston, *Sartre* (Édimbourg, 1962). / R. Garaudy, *Questions à Jean-Paul Sartre* (Éd. Paris-Province, 1962). / J. Houbard, *Un père dénaturé. Essai sur la pensée philosophique de Jean-Paul Sartre* (Julliard, 1964). / R. D. Laing et D. G. Cooper, *Reason and Violence* (Londres, 1964 ; trad. fr. *Raison et violence*, Payot, 1972). / R. Jolivet, *Sartre ou la Théologie de l'absurde* (Fayard, 1965). / *Jean-Paul Sartre, numéro spécial de l'Arc* (Aix-en-Provence, 1966). / R. Lafarge, *la Philosophie de Jean-Paul Sartre* (Privat, Toulouse, 1967). / T. S. Molnar, *Sartre, ideologue of our Time* (New York, 1968 ; trad. fr. *Sartre, philosophe de la contestation*, les Sept couleurs, 1969, nouv. éd. la Table ronde, 1972). / G. J. Prince, *Métaphysique et technique dans l'œuvre romanesque de Sartre* (Droz, Genève, 1968). / D. McCall, *The Theatre of Jean-Paul Sartre* (New York, 1969). / M. Contat et M. Rybalka, *les Écrits de Sartre. Chronologie-Bibliographie commentée* (Gallimard, 1970). / G. Idt, *« le Mur » de Jean-Paul Sartre. Techniques et contexte d'une provocation* (Larousse, 1972). / N. Martin-Deslias, *Jean-Paul Sartre ou la Conscience ambiguë* (Nagel, 1972). / P. Verstraeten, *Violence et éthique. Esquisse d'une critique de la morale dialectique à partir du théâtre politique de Sartre* (Gallimard, 1972). / A. J. Arnold et J.-P. Piriou, *Genèse et critique d'une autobiographie. « Les Mots » de Jean-Paul Sartre* (Lettres modernes, 1973). / I. Joubert, *Aliénation et liberté dans « les Chemins de la liberté » de Jean-Paul Sartre* (Didier, 1973). / *Les Critiques de notre temps et Sartre* (Garnier, 1973). / R. Gutwirth, *la Phénoménologie de Jean-Paul Sartre* (Privat, Toulouse, 1974).**

Quelques repères biographiques

1905 Le 21 juin, naissance de Jean-Paul Sartre à Paris.

1906 Mort de son père.

1917 Remariage de sa mère.

1924 Sartre entre à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, où il se lie avec Paul Nizan.

1928 Échec à l'agrégation de philosophie.

1929 Sartre est reçu premier à l'agrégation de philosophie. Il rencontre Simone de Beauvoir. En octobre, il part faire son service militaire à Tours.

1931 En février, il est libéré de ses obligations militaires. Il est nommé professeur de philosophie au Havre.

1933 En février, il cesse d'enseigner au Havre. En été, il voyage en Espagne. En septembre, il succède à Raymond Aron à l'Institut français de Berlin.

1934 Il écrit *Une idée fondamentale de la phénoménologie de Husserl : l'intentionnalité* (article publié en janvier 1939 dans *la Nouvelle Revue française* et repris dans *Situations I*), puis un *Essai sur la transcendance de l'Ego* (publié en 1936 dans *Recherches philosophiques*). En été, il voyage des Vosges à la Tchécoslovaquie *via* l'Allemagne et l'Autriche. En octobre, il retrouve son poste d'enseignant au Havre.

1936 En été, il publie *l'Imagination*, puis part pour l'Italie. En octobre, il est nommé professeur de philosophie à Laon.

1937 Il écrit « Melancholia », qui sera publié en 1938 sous le titre de *la Nausée*. En été, il voyage en Grèce. En octobre, il est nommé professeur de philosophie au lycée Pasteur à Paris.

1938 En juillet, il écrit *l'Enfance d'un chef*, qui paraîtra l'année suivante dans le recueil *le Mur*, et commence « Lucifer » (titre provisoire des futurs *Chemins de la liberté*). Il prend ses vacances au Maroc.

1939 Publication du *Mur* (la nouvelle qui porte ce titre date de 1936 ; elle paraît pour la première fois dans *la Nouvelle Revue française* en juillet 1937) et de *l'Esquisse d'une théorie des émotions*. Le 2 septembre, Sartre est mobilisé.

1940 En avril, Sartre publie *l'Imaginaire. Psychologie phénoménologique de l'imagination*. Le 21 juin, il est fait prisonnier à Padoux (Lorraine) et, en août, il est amené dans un stalag à Trèves.

1941 Le 1er avril, il est libéré. Il n'a qu'une idée : « s'unir, organiser la résistance ». Il fonde l'éphémère mouvement « Socialisme et liberté », achève *l'Âge de raison* et *les Mouches*, puis entreprend la rédaction de *l'Être et le Néant*. Il est nommé de nouveau au lycée Pasteur. Il voyage à bicyclette de Montceau-les-Mines au Jura en passant par la Provence.

1942 Il est nommé professeur de philosophie en khâgne au lycée Condorcet. Pendant ses vacances d'été, il parcourt les Cévennes à bicyclette.

1943 Le 3 juin, première des *Mouches*. En octobre, Sartre publie *l'Être et le Néant* et entreprend *Huis clos*.

1944 En juin, création de *Huis clos* au Vieux-Colombier.

1945 De janvier à juin, Sartre est correspondant du journal *Combat* aux États-Unis. En septembre, sortie des deux premiers tomes des *Chemins de la liberté : l'Âge de raison* et *le Sursis*. En octobre paraît le premier numéro des *Temps modernes*. Sartre prononce sa conférence « L'existentialisme est un humanisme » (texte publié en mars 1946).

1946 Il refuse la Légion d'honneur. Début de sa réflexion sur la philosophie marxiste. Sartre publie dans *les Temps modernes* un article intitulé « Matérialisme et révolution » (repris dans *Situations III* en 1949). Il fait paraître *Réflexions sur la question juive*. Création de *Morts sans sépulture* et de *la Putain respectueuse*.

1947 Parution de *Baudelaire*, que Sartre fait suivre de *Qu'est-ce que la littérature ?* (d'abord publié dans *les Temps modernes*) et de *Situations I*. En été, il voyage en Suède et au Danemark.

1948 En février-mars, il participe avec David Rousset à la fondation du « Rassemblement démocratique et révolution-

naire », qu'il quittera le 12 octobre 1949. En avril, création des *Mains sales*. En été, il parcourt l'Algérie. Il fait paraître *Situations II*. En octobre, son œuvre est mise à l'index par le Vatican. Sartre commence *la Dernière Chance* (qui devait former le tome IV des *Chemins de la liberté*).

1949 Il visite en été le Guatemala et Cuba, puis en novembre les Pays-Bas. Sortie de *la Mort dans l'âme* (t. III des *Chemins*). Sartre participe au tournage du film de Nicole Védrès *La vie commence demain*. À Noël, il rédige *Jean Genet ou le Bal des voleurs*, publié dans *les Temps modernes* de juillet à décembre 1950 et qui deviendra en 1952 *Saint Genet, comédien et martyr*. Il fait paraître *Entretiens sur la politique* (avec David Rousset et Gérard Rosenthal) et *Situations III*.

1950 Il entreprend la lecture systématique des œuvres de Karl Marx. Il voyage au Sahara, en Afrique noire et au Maroc.

1951 Il écrit *le Diable et le Bon Dieu*, qui est mis en répétition alors que le texte n'est pas encore achevé. Il visite la Norvège, l'Islande et l'Écosse.

1952 Parution dans *les Temps modernes* des *Communistes et la paix* (I en juillet, et II en octobre-novembre). En automne, début de la brouille de Sartre avec Camus.

1953 Début de la guerre d'Algérie. Sartre passe l'été à Rome pour adapter *Kean ou le Désordre et le génie* (de A. Dumas), créé en novembre.

1954 En avril, parution de la troisième partie des *Communistes et la paix*. Sartre fait un premier voyage en U. R. S. S.

1955 Création de *Nekrassov*.

1956 En novembre, les Soviétiques interviennent à Budapest. Sartre entreprend la *Critique de la raison dialectique*.

1957 Début d'une étude sur Flaubert.

1959 Création des *Séquestrés d'Altona*.

1960 Sartre voyage en Amérique latine et de nouveau à Cuba. Il rencontre Frantz Fanon. En août, publication dans *les Temps modernes* du « Manifeste des 121 », déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie. Le numéro est saisi. Un numéro spécial d'août-septembre fait paraître la liste des signataires. Publication de la *Critique de la raison dialectique*.

1964 Troisième été en U. R. S. S. Sartre publie *les Mots* et *Situations IV, V, VI*. En octobre, il refuse le prix Nobel de littérature.

1965 Il adopte Ariette Elkaïm. Publication de *Situations VII*.

1967 Il préside à Stockholm le tribunal Russell, constitué pour juger les crimes de guerre américains au Viêt-nam.

1970-1974 Il assume la direction d'une vingtaine de publications révolutionnaires, dont *la Cause du peuple*, puis *Libération*. Il effectue de nombreuses prises de paroles, anime des meetings, des manifestations et des délégations, signe des pétitions, distribue des journaux et fait l'objet de plusieurs inculpations.

1971 Il fait paraître les deux premiers tomes de *l'Idiot de la famille*, une étude sur Gustave Flaubert (t. III en 1972).

1972 *Situations VIII* et *IX*.

1974 *On a raison de se révolter*, entretiens (1972-1974) avec Philippe Gavi, journaliste, et Pierre Victor, militant maoïste.

1976 *Situations X*.

G. L.

Saskatchewan

Province de l'ouest du Canada ; 651 878 km² ; 926 240 hab. Capit. *Regina*.

Les roches précambriennes, généralement cristallines et dures, du Bouclier canadien occupent environ les deux cinquièmes de la province, dans le nord de celle-ci ; le relief, accidenté dans le détail, ne dépasse guère 500 m d'altitude. Le sud de la province est formé de roches sédimentaires ; celles du Dévonien et du Carbonifère, qui plongent sous le Crétacé vers le sud-ouest, contiennent de riches gisements de pétrole, de gaz, de potasse, de sel et de gypse ; au-dessus, les assises crétacées renferment aussi du pétrole ; les matériaux éocènes, peu étendus, sont riches en lignite. Topographiquement, la région sédimentaire occupe partiellement deux paliers des Prairies séparés par le Coteau du Missouri : à l'est, la plaine dite « de Saskatchewan » (de 400 à 600 m d'altitude) ; à l'ouest, la plaine dite « d'Alberta » (vers 700-800 m). Quelques reliefs (Cypress Hills) dominent de 500 à 600 m les plaines environnantes. Les glaciations quaternaires ont laissé une topographie et une hydrographie confuses dans le Bouclier, couvert de moraines les plaines sédimentaires et oblitéré les profondes vallées préglaciaires et interglaciaires.

Le climat est du type continental excessif, à hivers très rigoureux. En janvier, Saskatoon a une moyenne de – 17,5 °C, un minimum moyen de – 22,5 °C et un minimum absolu, littéralement polaire, de – 48,5 °C. Cinq mois seulement ont une moyenne supérieure à 10 °C, la moyenne du mois le plus chaud n'atteint pas 20 °C, mais le maximum moyen de ce mois est de 26,5 °C à Saskatoon. Les précipitations, à maximum d'été, sont de l'ordre de 400 mm, sauf dans le sud-ouest, qui souffre de la sécheresse ; il tombe 1 m de neige dans le sud et 1,50 m dans le nord.

Du sud aride au nord froid, la végétation prend successivement la forme de prairie courte, de prairie haute, de pare (prairie boisée), de forêt mixte, de forêt boréale à conifères et de toundra arborée. Les sols élaborés sous forêt, de type podzolique, sont impropres à la culture, tandis que les sols bruns, brun foncé et noirs formés sous prairie sont très fertiles.

La grande période de peuplement et de colonisation se place à la fin du XIXe s. et au début du XXe : on comptait 91 300 habitants en 1901, 492 430 en 1911 et 757 500 en 1921. La population atteignit un premier maximum en 1931 (921 790 hab.) et, après une phase de diminution, un second en 1966 (955 340 hab.). On compte 74 p. 100 d'anglophones, 3,5 p. 100 de francophones et 22,5 p. 100 de Néo-Canadiens, 35 000 Indiens sont en outre dénombrés.

Entre le recensement de 1966 et celui de 1971, la population urbaine a dépassé la population rurale ; elle atteint maintenant 53 p. 100 de l'effectif total, la population rurale se divisant en 25,2 p. 100 de population agricole et 21,8 p. 100 de population non agricole. Les villes principales sont Regina (139 470 hab.), capitale et centre industriel, Saskatoon (126 450 hab.), nœud de communications et également ville industrielle, Moose Jaw (32 000 hab.) et Prince Albert (28 500 hab.).

Les deux tiers des 1 500 millions de dollars de valeur ajoutée des activités économiques viennent du secteur primaire, dont 650 millions de l'agriculture et 300 millions des industries extractives. Malgré l'abandon de nombreuses exploitations depuis trente ans, la superficie cultivée se maintient à 19 Mha. La monoculture du blé a été abandonnée, mais cette céréale occupe encore 5,3 Mha sur 10,6 en labours, l'autre moitié de ceux-ci se partageant entre l'orge (2,2 Mha), le colza (1,2 Mha), l'avoine, le lin, les fourrages et le tournesol. L'élevage est en forte progression : bovins (2 650 000 têtes, dont seulement 112 000 laitières) et porcs nourris à l'orge (ces animaux seraient de meilleure qualité que ceux du Corn Belt nourris au maïs).

Les ressources minérales sont très importantes. Le pétrole, exploité au sud-est de Regina, à l'ouest de Saskatoon et près de Lloydminster, place la province au deuxième rang (20 p. 100 de la production canadienne, environ 15 Mt), après l'Alberta ; celle-ci est au troisième rang, après l'Alberta et la Colombie britannique, pour le gaz naturel (2 milliards de mètres cubes). Il y aurait plus de 12 milliards de tonnes de charbon dans la région d'Estevan, où trois mines à ciel ouvert produisent : 3,8 Mt de lignite (deuxième rang, après l'Alberta qui produit 6,8 Mt de houille et lignite au total) ; l'extraction a progressé de 70 p. 100 depuis 1960. Dans la région d'Esterhazy et celle de Saskatoon, huit puits de mine et un puits d'exploitation par solution produisent un minerai contenant 3,5 Mt de K_2O ; 93 p. 100 de la potasse est exportée (États-Unis, Europe, Japon) ; cette industrie est menacée de surproduction et souffre de l'éloignement de certains marchés.

N'employant que 15 000 personnes et ne contribuant que pour 13,5 p. 100 (200 millions de dollars) à la valeur ajoutée de l'économie provinciale, les industries de transformation comprennent le raffinage du pétrole (Regina, Saskatoon, Moose Jaw, Rosetown), les industries alimentaires, la métallurgie (acier pour les conduites de gaz et de pétrole), la fabrication du matériel minier et pétrolier, l'assemblage des automobiles et des engins de travaux publics, l'impression-édition ; ces branches sont surtout représentées à Regina et à Saskatoon (50 millions de dollars chacune de valeur ajoutée) ; citons aussi la fabrication de la pâte à papier à Prince Albert.

L'exploitation forestière, la chasse et la pêche commerciales sont les principales ressources de la moitié nord de la province, qui possède aussi trois mines (uranium à Beaverlodge ; cuivre près de La Ronge et à Flin Flon, sur la frontière manitobaine).

P. B.

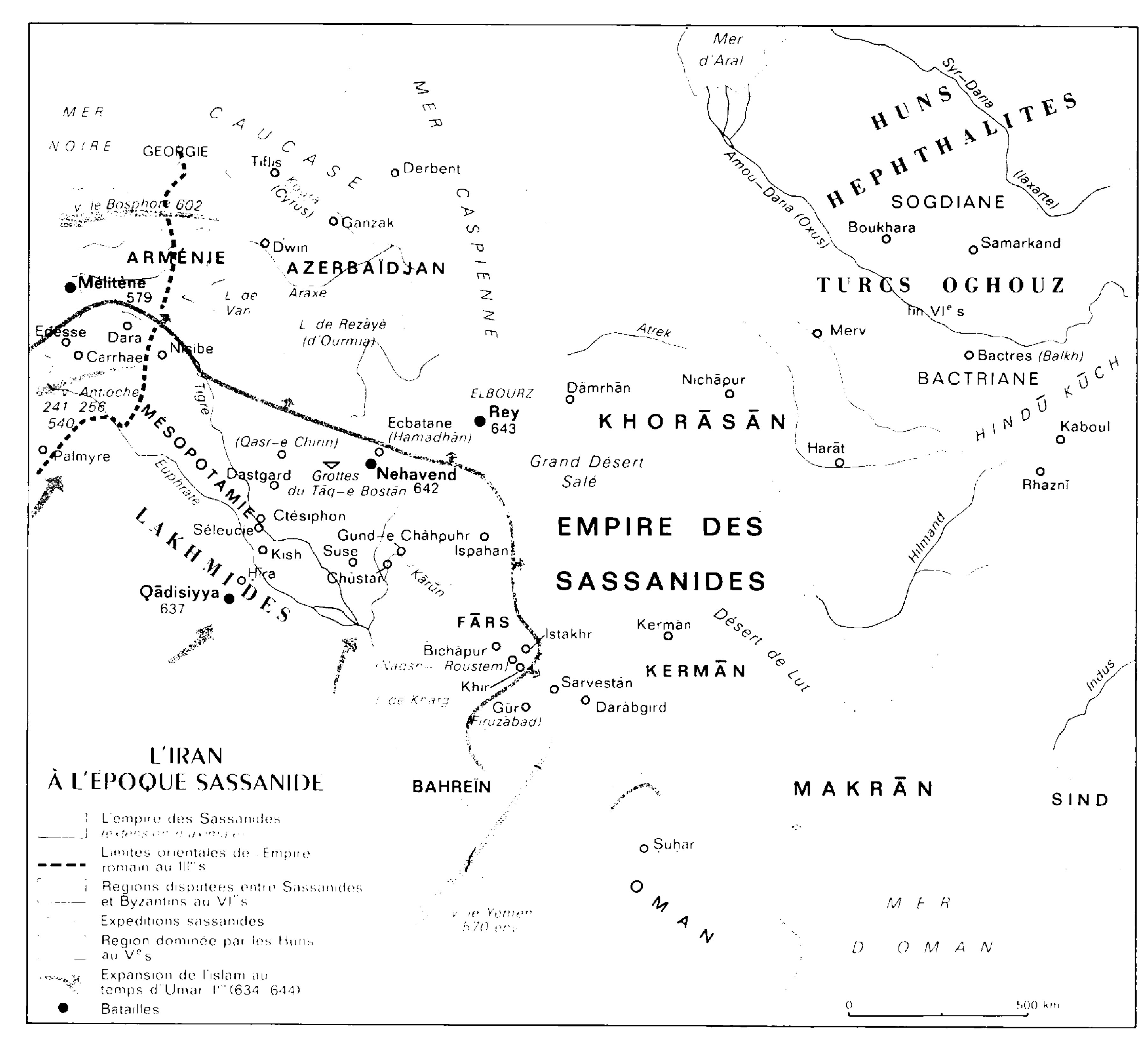
Sassanides

Dynastie qui régna sur l'Iran* (ou Perse) de 224 à 651, après les Parthes* Arsacides et avant l'invasion arabe.

Les rois

L'ancêtre, Sâssân, était un prêtre d'Anâhita, qui vivait à Istakhr (près de Persépolis). Pâbhagh (ou Papak), fils de Sâssân et roi de Khir (à l'est de Chirāz), commence à accroître ses domaines aux dépens de ses voisins.

L'un des fils de Sâssân, **Ardachêr** (en grec *Artaxerxès*), obtient le titre de gouverneur *(argapet)* de la forteresse de Dārābgird, bat successivement les princes des alentours et conquiert la province de Kermān ; il devient le maître de toute la région du Fārs et du Kermān, en qualité de prêtre-roi, et se fait construire un palais à Gūr (actuel Firuzābād). S'insurgeant contre l'Ar-



sacide Artaban V, il bat et tue celui-ci (bataille d'Hormizdagān, en Susiane, 224), entre à Ctésiphon, la capitale parthe (226), et se fait probablement couronner « roi des rois », prenant ainsi la place du vaincu. Il ne tarde pas à entreprendre des conquêtes qui étendent son royaume de l'Arménie à la région de Merv et au Baloutchistan. Il reconstitue ainsi le domaine achéménide, reprenant notamment aux Romains les villes si souvent disputées de Nisibe et Carrhae (Harran). Pour légitimer son pouvoir, il se serait allié, selon la tradition, à une princesse arsacide. Il reconstitue un État fort et, fondant temples et villes, inaugure une renaissance nationale et religieuse. Il trouve dans la religion traditionnelle un véritable soutien de son pouvoir.

Son fils **Châhpuhr Ier** (*Sapor* pour les Occidentaux) [241-272] poursuit sa politique de conquêtes. Un premier raid sur Antioche dès 241 laisse entrevoir que la dynastie sera, pour les Romains, plus dangereuse que les Parthes. Châhpuhr occupe Peshāwar, Samarkand et Tachkent. Sur l'emplacement d'une bataille victorieuse, dans le Khorāsān, il fonde Nichāpur. Puis, se retournant contre Rome, il s'empare d'Antioche (256) et capture l'empereur Valérien et 70 000 légionnaires près d'Édesse (260). Établis dans la ville neuve de Gund-e Châhpuhr, les captifs sont employés à de grands travaux, tels que la digue appelée Band-e Kaïsar (Digue de l'empereur), qui relève les eaux du Kārūn, près de Chūstar. On colporta (Lactance en particulier) toutes sortes d'histoires extraordinaires sur les souffrances infligées à Valérien, dont les bas-reliefs rupestres de Naqsh-i Roustem, près de Persépolis, commémorent la défaite. Châhpuhr trouve ensuite pendant quelques années un nouvel et dangereux adversaire en la personne du roi de Palmyre*, Odenath.

Sous le règne de Châhpuhr Ier, Mani, le fondateur du manichéisme, trouve des appuis dans la famille royale et prêche lors du couronnement du roi. Mais il est persécuté par les mages et, par la suite, mis à mort.

Sous **Bahrâm II** (276-293), l'empereur romain Carus marche sur Ctésiphon et meurt en campagne, ce qui arrête la pénétration romaine. La Mésopotamie et l'Arménie doivent, cependant, être cédées à Rome. **Narsès** (293-302) est battu par le Romain Galère, qui capture sa famille et pénètre jusqu'en Géorgie.

Le règne de **Châhpuhr II** (310-379) succède à une période de querelles de cour, mais de paix avec les Romains. Le nouveau roi reprend la guerre pour venger les défaites passées. La mort en campagne de l'empereur Julien* met assez vite fin au conflit. Plus tard, sous **Bahrâm IV** (388-399), l'épineuse question de l'Arménie, sans cesse disputée, se résout par un partage. Des considérations politiques, le christianisme étant devenu religion d'État dans l'Empire romain, entraînent la persécution des chrétiens. Sous **Yazdgard Ier** (399-420), les chrétiens bénéficient de la tolérance royale et se constituent en Église semi-nationale sous l'autorité de l'évêque de Séleucie et de Ctésiphon (concile de 410). Sous **Bahrâm V** (421-438), dont la légende iranienne a immortalisé le dynamisme, le goût pour la chasse, la poésie et la musique, les chrétiens, persécutés, s'enfuient en pays romain. La guerre qui s'ensuit et la défaite de Bahrâm (421-22) obligent celui-ci à reconnaître la liberté de culte aux chrétiens. **Yazdgard II** (438-457) bat à Avaraïz les Arméniens qui s'étaient révoltés plutôt que de se laisser convertir de force au mazdéisme (451). Sous son règne, les Huns Hephthalites commencent à menacer sérieusement les confins septentrionaux du pays. **Péròz** (459-484) meurt en les combattant. À cette époque, les Juifs subissent une forte persécution, surtout à Ispahan, où ils sont nombreux. Les chrétiens nestoriens sont favorisés, car ils s'opposent aux monophysites d'Édesse, en territoire romain.

Kavadh (488-531) accorde son appui au programme d'un réformateur religieux, Mazdak, qui entend établir la communauté des biens et des femmes, et qui préconise l'abolition des privilèges. Sans doute voit-il dans cette doctrine nouvelle une arme qui lui permettrait de briser la puissance des nobles. Mais ce sont ces derniers qui l'emportent en l'emprisonnant (496) et en l'obligeant à fuir chez les Huns. Kavadh ne revient en Iran qu'avec l'aide de l'armée hunnique. Mais le mazdakisme progresse et devient de plus en plus violent. L'historien Tansar (contemporain de Khosrô Ier) a décrit les révoltes et les pillages des maisons nobles. Kavadh réunit un colloque religieux de chrétiens, de mazdéens et de mazdakites : ces derniers sont confondus, et leurs leaders sont massacrés par les soldats (528-29).

Khosrô Ier (le *Chosroês* des Grecs) [531-579], surnommé *Anôcharvân* (« À l'âme immortelle »), balaie les traces du mazdakisme en restituant les biens et les femmes à leurs seigneurs et maîtres. Il établit une discipline rigoureuse dans son armée, avec laquelle il se lance contre l'empire de Justinien*, pillant et saccageant Antioche (540), dont il déporte les habitants. Il anéantit le royaume des Huns Hephthalites, ce qui lui permet de porter la frontière à l'Oxus. Se méfiant des Turcs, il fait construire de nombreuses fortifications défensives. Enfin, il conquiert le Yémen (v. 570), qui est colonisé par ses soldats, dont les descendants gardent dans le pays le nom d'Abnā' (les « Fils »). La dernière année de son règne, il est battu par les Byzantins à Mélitène (Malatya).

Khosrô II (590-628), dit *Abharvêz Parviz* (le « Victorieux »), est aidé à conquérir son trône contre un rival par l'empereur de Byzance Maurice, en échange d'une partie de l'Arménie. De son séjour en pays byzantin, il ramène des habitudes peu conformes au mazdéisme et une favorite chrétienne,

Chirin. Il profite de l'assassinat de Maurice en 602 pour attaquer l'Empire byzantin : raid jusqu'au Bosphore, prise de Damas et d'Antioche, pillage de Jérusalem (en 614 avec massacre de chrétiens et rafle de reliques), incursion en Égypte en 619 (Alexandrie, Le Caire, les confins de l'Éthiopie). L'empereur Héraclius Ier contre-attaque, reprend l'Asie Mineure et l'Arménie, investit Ganzak et Dastgard, récupère les aigles romaines enlevées comme trophées et menace Ctésiphon en 627 (v. Héraclides). Khosrô est emprisonné et assassiné. Il avait amassé des trésors considérables et construit d'importants monuments. Après lui, les souverains se succèdent rapidement, tandis que l'anarchie règne à la Cour.

Yazdgard III (632-651), dernier roi sassanide, assiste à la conquête de ses États par les Arabes musulmans, vainqueurs à Qādisiyya (637), maîtres de Ctésiphon désertée, où ils raflent tous les trésors, victorieux encore à Nehavend (642) et à Rey (643). En fuite, il se réfugie à Merv, où il est assassiné. La Perse perd son autonomie et en même temps sa religion nationale, qui, peu à peu, s'évanouit presque complètement.

Société et civilisation sous les Sassanides

Le roi sassanide s'entourait d'un faste qui rehaussait sa majesté. On l'a décrit assis sur un trône somptueux, sous une couronne attachée au plafond tant elle était lourde d'or et de pierreries (91 kg), vêtu de tissus chamarrés d'or. Dans sa salle d'audience, il était séparé de ses visiteurs par un rideau dont un dignitaire avait la garde. Le solliciteur se prosternait, et l'assistance était rangée selon la préséance. Les divers palais dont les ruines subsistent donnent une idée de ce faste par leurs proportions impressionnantes. Ardachêr Ier construisit la ville de Firuzābād, dominée par son temple du feu et à côté de laquelle s'élevait le palais royal, de plan rectangulaire, aux murs épais (jusqu'à 4 m) et pourvu d'un vaste *iwān*, pièce voûtée ouverte vers l'extérieur et qui dérive de l'*apadana* des Achéménides. Cet *iwān* se trouvait dans les autres palais, dont le plus connu est celui de Ctésiphon, le Tāq-e Kesrā, œuvre de Khosrô Ier ou de Châhpuhr Ier : sa façade est en partie conservée. L'iwān était immense (50 m), ainsi que le palais, et les mosaïques devaient être abondantes. À Bichāpur, Châpuhr Ier construisit une ville, avec un temple du feu et un palais dont le décor est fortement inspiré par le style gréco-romain. Les mosaïques, en particulier, sont manifestement inspirées de celles de Syrie, si même elles ne sont pas l'œuvre de Syriens. Khosrô II bâtit, outre le palais de Dastgard, celui d'Imaret-e Khosrô (à Qasr-e Chirin), gigantesque (190 m × 250 m), construit sur une terrasse artificielle de 8 m de haut. D'autres palais majestueux furent encore édifiés à Eywān-e Karkhe, à Sarvestān, à Kish, à Dāmrhān.

Le roi manifestait aussi sa gloire éternelle dans les bas-reliefs rupestres du Fārs (à Firuzābād, à Naqsh-i Roustem et à Bichāpur) et du Tāq-e Bostān, près de Kermānchāh. Ce sont des sculptures de grande dimension, taillées au flanc des falaises, qui représentent soit l'investiture royale, soit la victoire du roi sur ses ennemis, et en particulier la capture de l'empereur Valérien, soit enfin des chasses. La chasse était, avec le polo, un des divertissements des rois et de la Cour. La musique était l'un des plaisirs les plus recherchés. Les musiciens accompagnaient le roi à la chasse. Les instruments étaient variés : luth, harpe, cithare, mandoline, sans compter ceux de la musique militaire, trompette et tambour. Il n'est pas resté de notations, mais la musique en usage chez les califes de Bagdad devait dériver directement de celle des Sassanides.

Le roi disposait d'un conseil de gouvernement qui semble avoir eu pour rôle d'approuver sans discussion. Les titres honorifiques, les dignités ne manquaient pas à la Cour. Le pillage de Ctésiphon par les Arabes leur fit découvrir, entre autres richesses, une garde-robe incroyable, dont toutes les pièces étaient brodées d'or. Il faut dire que les soieries de luxe furent une spécialité sassanide. Le pays était un jalon sur la route de la soie : il fut initié aux secrets des soieries plus tôt que Rome, vers 350-400. Châhpuhr II n'en installa pas moins des tisserands d'origine syrienne dans les villes perses. La Perse devint une grande exportatrice de tissus, au point de provoquer une véritable guerre de la soie avec Rome à partir de la fin du IVe s. Les tisserands affectionnaient les décors animaliers disposés dans des médaillons.

La société se divisait à la fois en quatre états — les mages, les guerriers, les bureaucrates, les cultivateurs et artisans — et en des castes qui séparaient les nobles des non-nobles. Les mages avaient une grande importance en raison du caractère officiel de la religion. Au sommet de la noblesse militaire se trouvaient des roitelets et des gouverneurs *(marzbans)*. Les bureaucrates avaient aussi leurs hauts dignitaires, dont le grand vizir *(vouzourg framadar)*, sorte de Premier ministre, sur lequel le roi se déchargeait volontiers du souci du gouvernement. La paysannerie était attachée à la terre et n'avait pas la condition relativement bonne des artisans et des commerçants des villes, qui s'adonnaient au négoce des textiles. En échange de la soie de Chine, l'Iran exportait tapis et fards. Le travail des métaux s'appliquait à l'or, à l'argent, au cuivre. Le commerce de transit, entre l'Orient romain et l'Orient plus lointain, était important. Les navires perses sillonnaient toutes les mers orientales.

L'innovation technique était favorisée par la pratique des déportations de prisonniers, qui, inspirées de la tradition assyrienne, se pratiquèrent surtout aux dépens des Romains, et principalement lors de la capture de l'armée de Valérien. Le roi installait les captifs dans des villes fondées pour la circonstance, qu'il leur faisait bâtir et dont il leur donnait les alentours à cultiver. Ce fut le cas à Gund-e Châhpuhr, où les ingénieurs militaires romains construisirent une digue sur le fleuve, tandis que la ville était tracée par eux sur le plan d'un camp romain. À Bichāpur, les prisonniers travaillèrent à la construction du palais, du temple et y laissèrent leur marque. Il ne fait pas de doute que, hormis les captifs, toutes sortes de techniciens vinrent alors en Perse.

Des envahisseurs abkhazes, khazars et alains furent établis en Azerbaïdjan et même enrôlés dans l'armée. S'ils apportèrent leur expérience, les Romains prirent aussi connaissance des techniques architecturales locales, qui devaient faire brillamment école en Occident, chez les Romains, les Byzantins, et, dans une certaine mesure, trouver encore un écho dans l'architecture romane et gothique : il s'agit essentiellement de la voûte, souvent construite sans coffrage, selon une technique populaire, et adaptée aux grandes portées des iwāns palatiaux.

Les armées des Sassanides furent favorisées par une technique militaire que Rome pouvait leur envier. Au IIIe s., l'apparition de la cavalerie lourde, protégée d'une armure, faillit être fatale aux Romains. Les cavaliers étaient revêtus de cottes de mailles ou d'armures d'écailles articulées ; le cheval était lui-même protégé. L'armement offensif comprenait tout un arsenal : outre la lance, la rondache, l'arc, il y avait la masse d'armes et le lasso. Cette cavalerie était secondée par des troupes auxiliaires à cheval, et par une infanterie composée de paysans inorganisés, équipés de boucliers d'osier et de cuir, que l'empereur Julien comparait à des chèvres dégoûtantes de crasse. Rome dut s'adapter et adopter à son tour la cavalerie blindée. En revanche, les Sassanides durent apprendre des Romains la poliorcétique. Les archers enduisaient leurs flèches d'une espèce de napalm, l'huile médique, faite d'un mélange de pétrole et d'une macération d'herbes dans l'huile. Cette armée remarquable se décomposa lamentablement, du fait de l'indépendance des généraux, de l'anarchie, de l'incapacité de certains rois, et s'évanouit devant l'offensive arabe.

L'administration fut, ainsi que l'armée, un précieux instrument de la puissance sassanide. Elle veillait aux communications, à la poste, aux poids et mesures, aux domaines et aux finances. Elle commença à employer, à la place du parchemin, le papier, qui était teint de safran et parfumé à l'eau de rose. La fiscalité comportait un impôt personnel et un impôt foncier, perçus avec les exactions traditionnelles, « car nous autres dieux, écrivait Châhpuhr II, n'avons que les ennuis de la guerre, tandis qu'eux n'ont que repos et plaisirs ». Le paysan n'avait pas à toucher à sa récolte avant que l'Administration n'ait envoyé son agent. Si celui-ci était en retard, il laissait pourrir sa récolte. La justice infligeait des peines sévères : crucifixion, lapidation, aveuglement, décapitation, etc. L'ordalie était d'un emploi fréquent. Les mœurs choquaient les Byzantins qui se trouvaient en Perse : exposition des cadavres, mariages entre mère et fils ou entre frère et sœur ; la polygamie était d'ailleurs d'usage.

Ctésiphon

Ctésiphon, capitale parthe et sassanide, fut fondée par le Parthe Orodès (55-37 av. J.-C.) là où les Parthes avaient campé, face à l'ancienne capitale Séleucie, sur la rive opposée du Tigre. Ce fut une ville considérable, qui supplanta Séleucie, ville de négociants grecs, peu favorable aux Parthes et qui, du reste, se révolta au Ier s. apr. J.-C. Elle fut plusieurs fois la proie des Romains, qui la saccagèrent en 116, en 164 et en 197. Sous les Sassanides, elle forma avec Séleucie un vaste ensemble urbain, dominé par le monumental palais (Tāq-e Kesrā), et fut encore menacée plus d'une fois par des expéditions romaines. Prise par les Arabes en 637, elle déclina au profit de Bagdad.

Les religions et leur évolution

Les affaires religieuses ont tenu une grande place. Le mazdéisme*, qui, à l'époque parthe, s'était réfugié dans le Fārs, était devenu religion d'État, ce qui donnait un grand pouvoir à ses ministres. Le clergé possédait de vastes domaines et s'occupait de l'entretien des temples et de l'enseignement. On distinguait les *herbedhs*, chefs du feu, les *mobedhs*, chefs des mages, les mages, les *zot*, qui priaient, et les *raspi*, qui entretenaient le feu. Le culte du feu était au centre des rites de la religion mazdéenne. On respectait la terre : aussi les cadavres étaient-ils exposés sur des tours pour ne pas la souiller. Ahura-Mazdâ, la divinité souveraine, était escorté de quelques génies et de la déesse Anâhita ; on adorait le Soleil et la Lune. Mithra lui-même n'eut qu'une place très limitée. Il en fut de même de Zurvan, dieu primitif et primordial qui devint le fait d'une secte particulière, dissidente, parmi d'autres. Le manichéisme*, au contraire, fondé par Mani (v. 215-277), introduisit une morale dualiste. Protégé un moment par Châhpuhr Ier, Mani put répandre sa doctrine et, peintre de talent, utiliser ses tableaux religieux pour sa propagande. Puis il fut abandonné par les rois suivants et crucifié à Gund-e Châhpuhr. Le manichéisme, bien que persécuté et souvent méprisé, n'en avait pas moins amorcé une brillante carrière internationale. Mazdak, autre fondateur religieux, se référait d'ailleurs à Mani. Enfin bouddhisme et christianisme se répandirent en Perse à l'époque sassanide. Des monastères bouddhiques étaient établis dans l'actuel Afghānistan et en Bactriane. Un frère de Châhpuhr Ier honorait le bouddhisme, et Mani en subit l'influence. Les Juifs prospérèrent en Perse après la déportation de Nabuchodonosor. Ils subirent quelques persécutions, sans rapport avec celles qui s'abattirent sur les chrétiens. Ceux-ci se multiplièrent avec l'implantation des prisonniers romains. Quand le christianisme devint religion officielle dans l'Empire romain, les persécutions ne tardèrent pas à sévir en Perse ; par la suite, elles se modérèrent ou cessèrent, notamment grâce à des accords politiques entre les deux États. Les prêtres mazdéens firent du zèle. Des catacombes chrétiennes datables du IIIe s. existent dans l'île de Kharg, près de Buchehr. Adversaires des monophysites d'au-delà de la frontière romaine, les nestoriens, favorisés par la royauté en raison même de leur opposition doctrinale, prospérèrent à partir du début du Ve s. (écoles de théologie de Nisibe et de Séleucie, évangélisations lointaines). Mais, quel qu'ait été le prosélytisme des minorités religieuses, le véritable vecteur de la civilisation iranienne de l'époque sassanide a été l'islām, qui s'est profondément laissé pénétrer par les traditions littéraires et historiques, les méthodes administratives et l'art persan.

R. H.

▶ *Achéménides / Arménie / Byzantin (Empire) / Iran / Manichéisme / Mazdéisme / Parthes.*

📖 N. V. Pigulevskaia, *les Villes de l'État iranien aux époques parthe et sassanide* (en russe, Moscou, 1956 ; trad. fr., Mouton, 1963). / R. Ghirshman, *Parthes et Sassanides* (Gallimard, 1962). / C. et J. Palou, *la Perse antique* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1962). / E. Porada, *Iran Ancien* (A. Michel, 1963). / J. Gagé, *la Montée des Sassanides et l'heure de Palmyre* (A. Michel, 1964). / J. P. De Menasche, *Feux et fondations pieuses dans le droit sassanide* (Klincksieck, 1966). / V. Lukonin, *Iran*, t. II : *Des Séleucides aux Sassanides* (Nagel, 1967).

Sassetta (il)

Peintre italien (Sienne 1392 - *id.* 1451).

Les rares renseignements que l'on possède sur Stefano di Giovanni, dit *il Sassetta*, sont suffisants pour esquisser sa personnalité d'homme et d'artiste. Son père, originaire de Cortone, s'est établi à Sienne*. Sassetta a de profondes racines dans cette ville : il y demeure presque toute sa vie, à l'exception de quelques séjours à Florence, où il s'initie aux nouveautés artistiques du quattrocento. Il semble avoir mené une vie paisible, modeste, entouré d'amis artisans et commerçants. Il se marie en 1440 avec la fille d'un boucher, dont il aura trois enfants.

On ignore chez quel artiste Sassetta fit son apprentissage. En 1426, il livre à la Compagnia dell'arte della lana un grand polyptyque commandé trois ans plus tôt. En 1428, on le sait inscrit sur les « rôles des peintres siennois », en même temps que Sano di Pietro (1406-1481) et Giovanni di Paolo (v. 1399-1482). Au moment où il commence à travailler, la grande manière siennoise, élaborée un siècle plus tôt par Simone Martini*, s'est transformée en un art précieux et quelque peu étriqué. Sassetta est l'un de ceux qui vont ouvrir cet art siennois aux récentes innovations spatiales et plastiques.

Sa carrière s'ouvre avec le polyptyque de la Compagnia dell'arte della lana, œuvre grandiose, d'une architecture complexe, aujourd'hui en grande partie perdue et dispersée. À cette époque, Sassetta se réfère encore à Simone Martini, aux Lorenzetti*, particulièrement à Ambrogio. Dans ce qui reste du couronnement et de la prédelle, il ne semble pas encore averti des nouveautés de la Renaissance : il observe les choses avec acuité, mais ses trouvailles restent empiriques. Par contre, dans le seul des trois panneaux du centre qui subsiste, le *Saint Antoine abbé*, la définition spatiale du personnage implique un fait nouveau : il semble bien que l'artiste ait voyagé à Florence et s'y soit imprégné des leçons de Masolino (v. Masaccio), de son élégance et de son sens de la narration mondaine. En témoigne à la même époque la *Communion d'un frère convers sacrilège* (Barnard Castle, Bowes Museum), où la narration profane reste proche de Gentile da Fabriano (v. gothique [art]) ; le rapport avec ce dernier artiste est indéniable dans le *Cortège* et l'*Adoration des Mages* (Metropolitan Museum, New York, et collection Chigi-Saracini, Sienne), tableaux courtois pleins de fantaisie.

La *Pala della Madonna della Neve*, commandée en 1430 pour une chapelle de la cathédrale de Sienne et achevée en 1432 (collection Contini-Bonacossi, Florence), marque une nouvelle étape : la narration devient lyrique et visionnaire, tandis que la structure rythmique générale naît de l'implantation volumétrique des personnages, exaltée par le scintillement des matières et des couleurs. Exécuté vers 1433, le polyptyque de San Domenico de Cortone (Cortone, Musée diocésain) témoigne de l'art de Sassetta arrivé à sa maturité ; dans la partie centrale, la *Madone avec deux anges*, le jeu des courbes, les volumes simplifiés des visages, les costumes fantaisistes évoquent Pisanello* et Jacobello del Fiore († 1439).

En 1437, Sassetta reçoit la commande d'un polyptyque pour le grand autel de l'église San Francesco de Borgo San Sepolcro ; cette œuvre est maintenant démembrée, mais Bernard Berenson en a fait la reconstitution théorique. Le polyptyque était peint des deux côtés et mesurait plus de 3 m : sur la face, la *Madone en trône entre quatre saints* et, sans doute, une prédelle ; sur le verso, *Saint François en extase*, entouré de douze petites histoires du saint. La *Madone*, entre deux saints seulement, est au musée du Louvre, et le *Saint François* dans la collection Berenson à Settignano ; sept petits panneaux sont à la National Gallery de Londres, un huitième est au musée Condé de Chantilly. L'art de Sassetta y culmine, avec des formes fluides jouant dans un climat irréel, sur des ciels lavés d'hiver ou des fonds d'or symboliques. Dans *Saint François et le loup de Gubbio* (National Gallery), le climat psychologique tendrement mystique est traduit par la couleur lumineuse et la ligne ondoyante ; même équilibre heureux dans les *Noces mystiques de saint François avec la Pauvreté* (musée Condé).

La connaissance de l'œuvre de Sassetta est récente. Jusqu'au XIXe s., celui-ci n'est connu que par les amateurs d'art siennois. Berenson apprécie le premier sa grande valeur, et, à la suite de nombreuses études, Sassetta devient un des artistes les plus prisés du quattrocento.

N. B.

📖 J. Pope-Hennessy, *Sassetta* (Londres, 1939).

satellite artificiel

Engin lancé depuis le sol et mis en orbite autour de la Terre sous l'effet de l'attraction gravifique.

Des satellites artificiels ont également été placés en orbite autour de la Lune, de Mars et de Vénus.

Satellisation et vitesses cosmiques

Satelliser un engin consiste à lui communiquer une vitesse telle que les forces nées de son mouvement autour de la Terre équilibrent l'attraction de la pesanteur. La trajectoire est une conique ayant le centre de la Terre pour foyer et dont l'excentricité dépend uniquement de la valeur et de la direction de la vitesse initiale v_0 au moment de l'injection sur orbite. Si cette vitesse est horizontale, ce qui est généralement réalisé dans la pratique, on observe différents cas suivant l'importance de cette vitesse.

1. Pour de faibles valeurs, la trajectoire est une ellipse qui recoupe la surface terrestre, et la satellisation n'est pas obtenue.

2. Si la vitesse initiale augmente, l'excentricité augmente, et il arrive un moment où l'ellipse ne recoupe plus la Terre ; l'engin tourne alors autour de cette dernière avec une vitesse qui varie d'un point à un autre de l'orbite, mais repasse toujours au même point avec la même vitesse.

3. Pour une certaine valeur de la vitesse v_0, dite *première vitesse cosmique* et égale à

$$R\sqrt{\frac{g_0}{R+h}}$$

(R étant le rayon terrestre, h l'altitude du point d'injection sur orbite, et g_0 l'attraction de la pesanteur à cette altitude), l'ellipse devient un cercle. La vitesse de l'engin reste alors constante tout au long de l'orbite.

4. Pour une vitesse supérieure à la valeur précédente, la trajectoire redevient une ellipse extérieure à l'orbite circulaire.

5. Enfin, pour une vitesse égale à

$$R\sqrt{\frac{2g_0}{R+h}},$$

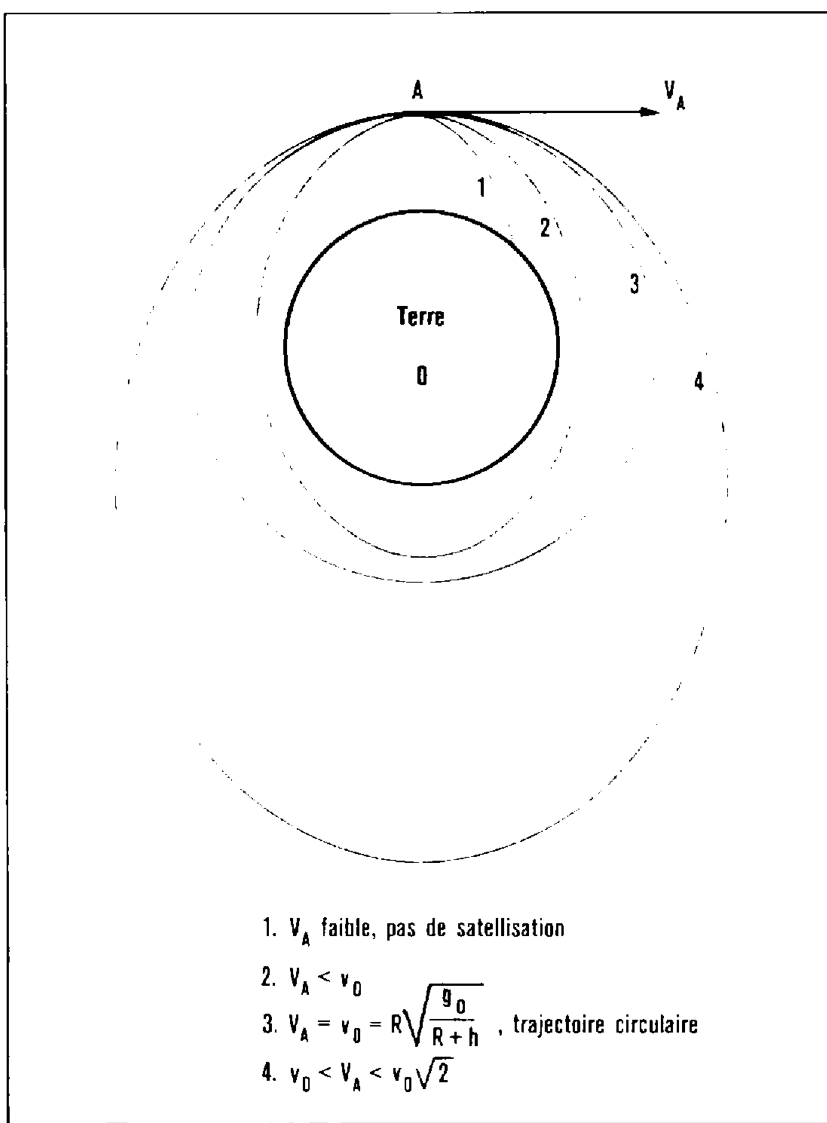
dite *seconde vitesse cosmique*, l'engin finit par échapper complètement à l'attraction de la pesanteur, et la trajectoire devient une parabole. Les deux vitesses cosmiques sont dans le rapport 1,414. La seconde vitesse cosmique est également appelée *vitesse de libération.*

Lorsqu'un satellite est en mouvement sur son orbite, son énergie mécanique se compose de deux termes : l'énergie cinétique, $1/2\ mv^2$; et l'énergie potentielle, égale au travail à fournir contre l'attraction terrestre pour élever le satellite à l'altitude où il se trouve. Sur une orbite déterminée, la somme de ces deux énergies reste constante, l'énergie potentielle se transformant en énergie cinétique lorsque le satellite se rapproche de la Terre, et inversement. La vitesse d'un satellite sur son orbite est donc maximale au périgée et minimale à l'apogée. Si l'on applique au satellite une variation d'énergie cinétique au moyen d'un moteur-fusée, l'énergie totale ayant varié, le satellite suit une orbite différente, extérieure ou intérieure à la première selon qu'il y a accroissement ou diminution de l'énergie cinétique. Pour rendre circulaire une orbite elliptique, il suffit de créer à l'apogée une impulsion de valeur telle qu'elle élève le périgée à l'altitude de l'apogée.

La période de révolution d'un satellite sur son orbite est donnée par la seconde loi de Kepler, aux termes de laquelle l'aire balayée par le rayon vecteur issu du centre d'attraction est proportionnelle au temps. Elle ne dépend que du demi-grand axe de l'ellipse a, quelle que soit la valeur de l'excentricité, et est donnée par la formule

$$T=\frac{2\pi a^{3/2}}{R\sqrt{g_0}},$$

dans laquelle g_0 désigne l'intensité de la pesanteur à la surface de la Terre et R le rayon terrestre. Si l'on exprime a en kilomètres, la période en heures est donnée par la formule $T = 8{,}6 \cdot 10^{-11} \cdot a^{3/2}$. D'après cette formule, pour que la période de révolution d'un satellite soit égale à la période de rotation de la Terre sur elle-même, c'est-à-dire 24 heures, l'altitude de son orbite supposée circulaire doit être de 36 000 km ; le satellite reste alors *stationnaire* par rapport à la Terre. La même formule indique que deux orbites pour lesquelles la somme du périgée et de l'apogée est la même sont parcourues pendant le même temps.



Trajectoire d'un engin spatial en fonction de la vitesse d'injection V_A.

Lancement d'un satellite

Il comporte trois phases. Dans la première, le véhicule de lancement est accéléré d'une façon continue pendant la traversée des basses couches de l'atmosphère. Il parcourt ensuite une trajectoire balistique qui est une ellipse définie par les valeurs, à la fin de la phase propulsée, de l'altitude et de la vitesse de mouvement. À l'apogée de cette ellipse commence une nouvelle phase propulsée qui place le satellite sur l'orbite choisie. Les caractéristiques de l'orbite sont très sensibles aux erreurs sur les différents paramètres du lancement, c'est-à-dire les conditions à la fin de la première phase propulsée et l'impulsion de vitesse finale. Une mise sur orbite correcte suppose donc le recours à une procédure de guidage ; celle-ci comporte deux aspects : le guidage initial pendant la première phase propulsée et les corrections à apporter en cours ou en fin de trajectoire. Ces dernières ne sont d'ailleurs nécessaires que lorsque la trajectoire s'éloigne beaucoup de la Terre, par exemple pour la mise sur orbite de satellites stationnaires. Différentes techniques peuvent être utilisées pour le guidage initial. La plus simple consiste à programmer dans un calculateur embarqué à bord du lanceur les caractéristiques de la trajectoire à suivre sous forme d'une loi d'orientation du lanceur en fonction de la vitesse. Le calculateur détermine l'orientation de la poussée et commande l'arrêt de la propulsion lorsque la vitesse désirée est atteinte. Une telle procédure a été adoptée pour les lancements effectués par « Diamant B ». Une autre technique consiste à suivre la trajectoire du lanceur depuis le sol, à la comparer à la trajectoire nominale et à transmettre au lanceur par télécommande les ordres de pilotage permettant de compenser les écarts observés. Il faut, évidemment, disposer des moyens de trajectographie nécessaires sur le champ de tir ; tel était le cas de celui de Woomera, en Australie, où ont été tirés les lanceurs expérimentaux « Europa », dont le développement a été abandonné. Le plan de l'orbite est défini par la verticale du point d'injection, puisque la force d'attraction terrestre passe par le centre de la Terre et par la direction du vecteur vitesse lors de l'injection sur orbite. Son inclinaison sur l'équateur ne peut donc être inférieure à la latitude du lieu de lancement. Pour lancer un satellite dont l'orbite soit parallèle au plan de l'équateur, il faut donc que la base de lancement soit située sur l'équateur ou à son voisinage : c'est là un des intérêts de la base française de Kourou, en Guyane, dont la latitude est voisine de 5° N. En première approximation, le plan orbital reste fixe par rapport à l'espace absolu, mais, du fait de la rotation de la Terre sur elle-même, il paraît en mouvement par rapport à cette dernière. En définitive, le satellite survole toute la surface terrestre comprise entre deux latitudes Nord et Sud ayant pour valeur l'inclinaison du plan de l'orbite sur le plan de l'équateur. Ainsi, le plan orbital repasse deux fois par 24 heures à la verticale du point de lancement.

Du fait d'un certain nombre d'actions perturbatrices, l'orbite d'un satellite ne reste pas rigoureusement invariable. La plus importante de ces actions tient au fait que la Terre présente un renflement dans la région équatoriale. La force d'attraction qui s'exerce sur le satellite peut alors l'écarter plus ou moins du centre de la Terre suivant la position sur l'orbite ; il en résulte une rotation lente du plan orbital, appelé *mouvement de précession.* De plus, pour des orbites de grande excentricité, les actions de la Lune et, à un degré moindre, du Soleil se font sentir. Enfin, l'atmosphère terrestre, sauf pour des orbites dont le périgée est très élevé, exerce un freinage et réduit progressivement le périgée et l'apogée. Si le satellite n'est pas protégé efficacement, le frottement dans les basses couches de l'atmosphère suffit pour le détruire.

Technologie des satellites

L'alimentation en énergie

Sur la plupart des satellites d'application en service, on fait appel à la conversion de l'énergie solaire en électricité au moyen de photopiles à semi-conducteurs. Ces photopiles recouvrent soit la surface extérieure du satellite, soit des panneaux de grandes dimensions repliés le long du satellite pendant la phase de lancement et qui se déploient après la mise sur orbite. Le nombre de cellules varie de quelques milliers à plus de 100 000 selon la puissance nécessaire pour le satellite. Les générateurs solaires ne pouvant fonctionner que s'ils sont soumis à un éclairement suffisant, on leur adjoint

des batteries classiques fournissant une énergie d'appoint lorsque le satellite traverse des zones d'ombre.

Les générateurs nucléaires constituent une autre source d'électricité, mais ils n'ont encore pratiquement pas dépassé le stade expérimental. Ils font appel à la conversion en électricité de la chaleur produite par des désintégrations nucléaires et appartiennent à deux types différents : ceux qui utilisent la décomposition de substances radioactives naturelles ou artificielles et ceux qui sont construits à partir d'une pile nucléaire. Dans le cadre du programme SNAP (System Nuclear of Auxiliary Power), la NASA a développé quelques prototypes pour chacune de ces catégories. La conversion de la chaleur en électricité est obtenue par des thermocouples.

La stabilisation

Nombre des missions confiées aux satellites imposent une position par rapport au Soleil ou à la Terre parfaitement définie en orientation, donc des moyens de contrôle d'attitude et de stabilisation. Ces moyens sont de deux sortes.

• *Procédés de stabilisation passifs.* Il en existe deux principaux. La *stabilisation gyroscopique* consiste à mettre le satellite en rotation rapide sur lui-même autour d'un de ses axes, qui conserve alors une direction fixe dans l'espace. La *stabilisation par gradient de pesanteur* repose sur la variation de la pesanteur avec l'altitude ; le satellite est relié par une tige de grande longueur à une boule de faible masse, et l'ensemble satellite-boule s'oriente alors de telle sorte que la tige soit alignée suivant la verticale locale.

• *Procédés de stabilisation actifs.* Ils consistent à détecter les variations d'attitude par rapport à la position optimale et à exercer des couples correcteurs à partir de systèmes énergétiques montés à bord du satellite. Les principaux sont les *systèmes à jets de gaz*, dans lesquels trois groupes de petites tuyères créent des couples autour des axes de roulis, de tangage et de lacet, et les *volants d'inertie.* Ceux-ci sont des roues de grande inertie, liées au satellite et mobiles autour de leur axe, la variation de la vitesse de rotation de ces roues entraînant par réaction une rotation du satellite lui-même. De tous ces dispositifs, c'est le système à jets de gaz qui est de beaucoup le plus employé.

Le contrôle thermique

Les échanges thermiques existant entre les diverses parties d'un satellite et l'espace extérieur sont très différents suivant que ces parties sont dans l'ombre ou éclairées par le Soleil. Il en résulte des différences de température entre les éléments constituant le satellite, et le but du contrôle thermique est de régulariser ces écarts de telle sorte que tous les équipements du satellite soient maintenus dans les limites de température propres à leur fonctionnement. Le résultat est obtenu par un choix approprié des coefficients de conductibilité thermique et d'émissivité des différents éléments de la structure du satellite. Le problème se complique du fait des variations des échanges thermiques en fonction de la position du satellite sur son orbite ; il faut alors parfois recourir à des variations dans le temps des propriétés optiques de la surface du satellite à l'aide d'écrans mobiles. La mise au point définitive du système de contrôle thermique s'effectue dans des chambres de simulation en même temps que les essais de compatibilité des différents systèmes entre eux, l'ensemble de tous ces essais étant baptisé *intégration.*

Les essais d'intégration

Ils se déroulent dans des installations où l'on peut reproduire les principales caractéristiques de l'ambiance spatiale, c'est-à-dire le vide et le rayonnement solaire. Pour produire le niveau de vide nécessaire, il faut faire appel à deux pompes montées en série, l'une dite « primaire », de type classique, et l'autre dite « secondaire », qui est soit une pompe à diffusion, soit une pompe cryogénique. On atteint ainsi des vides de l'ordre de 10^{-9} mm de mercure. La simulation du rayonnement solaire est réalisée à l'aide de lampes à arc et de systèmes optiques focalisateurs. À Toulouse, le Centre national d'études spatiales (C. N. E. S.) a mis en place un simulateur spatial dont la chambre mesure 7,5 m de diamètre et 5 m de hauteur, et qui est actuellement le plus grand d'Europe.

Classification des satellites

Depuis le lancement de « Spoutnik 1 », le 4 octobre 1957, le nombre de satellites mis en orbite chaque année n'a cessé de s'accroître. D'autre part, alors que les premiers satellites avaient seulement des missions scientifiques, il existe maintenant toute une gamme de satellites d'applications qui apportent d'importantes contributions à la conquête spatiale.

Les satellites de télécommunications

Ils ont pour mission de servir de relais aux ondes hertziennes afin de faciliter les télécommunications (téléphonie et télévision) entre des régions très éloignées, en raison des avantages résultant de l'élévation de la hauteur d'antennes émettant des ondes électromagnétiques : plus l'émetteur est disposé haut, et plus la surface couverte ou la portée limite est augmentée.

À partir du sol terrestre, un émetteur pointé sur le satellite envoie à celui-ci un flux d'énergie électromagnétique porteur d'informations. Le satellite réfléchit avec ou sans amplification les ondes et les renvoie au sol sur un dispositif récepteur permettant ainsi de réaliser des bonds de très grandes longueurs.

• *Satellites « Écho » (1960).* Premiers essais effectués en 1960 par la NASA, ces satellites étaient des ballons aluminisés de 30 à 40 m de diamètre, placés sur orbites quasi circulaires, à 1 600 km environ d'altitude. Irradiés par une source au sol, ils réfléchissaient simplement, et sans direction privilégiée, l'énergie reçue. Le sol terrestre n'en récupérait qu'une très faible partie ; d'où des puissances d'émission énormes (10 kW sur une fréquence de l'ordre de 1 000 à 2 500 MHz), des antennes de dimensions importantes et une capacité d'information très réduite (une seule voie téléphonique bilatérale). Enfin, le déplacement du satellite dans l'espace rendait obligatoire le déplacement correspondant des antennes au sol, ce qui, en raison de leur masse, posait de nombreuses difficultés mécaniques.

• *Satellites « Telstar » (1963-1965).* Un premier progrès fut réalisé en dotant le satellite d'antennes de réception et d'émission pointées vers le sol ainsi que d'un équipement local amplificateur. Les fréquences utilisées étaient de l'ordre de 6 000 MHz. Le satellite étant placé sur orbite entre 900 km (périgée) et 5 500 km (apogée), les servitudes mécaniques au sol ont subsisté, mais la capacité de transmission s'est trouvée considérablement accrue. C'est ainsi que fut réalisée la première liaison intercontinentale entre les États-Unis (Andover) et l'Europe (en France, Pleumeur-Bodou). Les antennes émettrices et réceptrices sont encore de grand diamètre. La recherche d'une qualité jointe à une capacité de transmission suffisante nécessite l'utilisation de puissances d'émission élevées et d'équipements de réception à faible bruit (maser ou amplificateur paramétrique). La durée pendant laquelle le satellite est visible *à la fois* par la station d'émission et par la station de réception est courte, de l'ordre de 20 à 30 mn. Le satellite balayant l'horizon, les antennes qui le suivent sont encore astreintes à de grands déplacements en site et en azimut. L'antenne PB 1 de Pleumeur-Bodou pèse 300 t. Constituée d'un cornet de 42 m de long et de 20 m d'ouverture, elle est recouverte d'un radôme sphérique, transparent aux ondes électromagnétiques, de 64 m de diamètre, afin de la protéger du vent et des intempéries. Lors de la « levée » du satellite à l'horizon, les phénomènes de réfraction atmosphérique rendent l'acquisition délicate malgré l'existence de dispositifs automatiques de poursuite.

Les satellites « Relay » appartiennent à cette génération.

• *Satellite « Early Bird » (1965-1969).* Un grand pas devait être franchi avec le satellite géostationnaire « Early Bird ». Avec des satellites à défilement (déplacements relatifs dans le ciel), seul un grand nombre de satellites se suivant régulièrement peut résoudre le problème de la permanence du service, ce qui ne peut aller sans de très grandes complications. Avec le satellite « Early Bird », le problème de la permanence du service est résolu ; le satellite apparaît quasiment fixe dans le ciel. Mais il doit obligatoirement être placé sur une orbite circulaire équatoriale à 36 000 km de la Terre. Les conséquences qui en résultent sont capitales : d'une part, le service peut être assuré de façon permanente ; d'autre part, les équipements au sol n'ont qu'à suivre le satellite dans un angle solide de quelques degrés (le satellite décrit en effet une double boucle en forme de huit autour de sa position centrale) ; d'où un allégement mécanique considérable des dispositifs de pointage. En revanche, l'accroissement de la distance pose de nouveaux problèmes au plan du rapport signal/bruit (le signal est plus faible) et du temps de transmission. Néan-

caractéristiques principales des cinq générations de satellites « Intelsat »

« Intelsat »	I	II	III	IV	IV-A
diamètre en cm	72	142	142	238	238
hauteur en cm	59	67	104	528	697
masse en kg	39	86	152	720	825
nombre de circuits téléphoniques	240	240	1 200	4 000	6 250

moins, la capacité atteint 240 circuits téléphoniques.

• *Réseau « Intelsat » (1969-1976).* Sur les bases précédentes a été mis en place le réseau de satellites géostationnaires « Intelsat ». Le réseau « Intelsat IV » couvre la Terre à l'aide de sept satellites équatoriaux stationnaires au-dessus de l'Atlantique, de l'océan Indien et du Pacifique. Les fréquences porteuses sont de l'ordre de 4 et de 6 MHz. Les amplificateurs embarqués sont alimentés par des batteries de piles solaires auto-orientables ; les dispositifs rayonnants le sont aussi. Enfin, pour assurer au véhicule spatial une certaine stabilité, celui-ci est soumis à un mouvement de rotation.

La technique de transmission s'apparente très fortement à celle des faisceaux hertziens, et les mêmes impératifs apparaissent : puissance d'émission élevée et gain important des dispositifs rayonnants obtenus par emploi d'ondes électromagnétiques à hyperfréquences et d'antennes au sol à grande surface (de 5 à 30 m de diamètre), relais du type à double changement de fréquence et à tubes à ondes progressives, etc. Actuellement, la capacité de transmission des satellites de la série « Intelsat IV » peut atteindre plusieurs milliers de communications téléphoniques simultanées et permanentes ainsi que plusieurs programmes de télévision.

La technique de l'exploitation s'est aussi considérablement développée. Un mode d'exploitation actuel est connu sous le nom d'*exploitation à accès multiple*, qui met en œuvre les principes de multiplexage en fréquence ou temporel. Ce procédé permet d'établir en permanence d'un point à un autre de véritables circuits géographiquement spécialisés. L'U. R. S. S., de son coté, a développé un important programme de satellites de télécommunications. Elle dispose aujourd'hui de plusieurs dizaines d'engins « Molniya » qui, placés sur des orbites inclinées à 65° sur l'équateur, dont l'apogée se situe vers 40 000 km et le périgée entre 450 et 500 km, ont des périodes de révolution voisines de 12 heures. Parmi ceux-ci, les « Molniya I », dont le premier exemplaire a été placé sur orbite le 23 avril 1965, assurent le fonctionnement du réseau national soviétique de télécommunications spatiales « Orbita ». Plus puissants et dotés d'antennes très directives, les « Molniya II » sont utilisés sur le réseau « Interspoutnik », créé en 1971, qui regroupe, outre l'U. R. S. S., la Bulgarie, Cuba, la Hongrie, la Mongolie extérieure, la Pologne, la R. D. A., la Roumanie et la Tchécoslovaquie. Mais l'U. R. S. S. met également sur pied aujourd'hui un réseau de satellites géostationnaires, dont le premier spécimen « Radouga 1 » a été placé sur orbite le 22 décembre 1975. Plus modeste, le programme franco-allemand « Symphonie » s'est concrétisé en 1974 et 1975 par le lancement sur orbite géostationnaire de deux satellites de 224 kg, postés par 11° 5′ de longitude O.

Le développement des télécommunications spatiales conduit désormais de nombreux pays à vouloir se doter d'un réseau de satellites à l'usage exclusif de leurs liaisons intérieures. Outre l'U. R. S. S., le Canada (satellites « Anik »), les États-Unis (satellites « Westar », « Satcom » et « Comstar ») et l'Indonésie (satellite « Palapa ») disposent déjà de satellites de télécommunications « domestiques », tandis que l'Argentine, l'Australie, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Iran, le Japon, etc. envisagent d'en posséder, à leur tour, d'ici quelques années.

Les satellites météorologiques

Leur mission consiste à prendre des vues de la couverture nuageuse à l'aide de caméras de télévision et de les transmettre au sol à des stations de réception plus sommaires que celles qui sont destinées aux télécommunications.

Le premier programme de satellites météorologiques a été le programme américain « Tiros », dont le premier satellite a été placé sur orbite en avril 1960 et a été suivi de neuf autres exemplaires. D'un poids compris entre 120 et 140 kg, ces satellites étaient en orbite à 700 km d'altitude. La transmission des photos au sol s'effectuait à cadence lente, le temps d'exploration des caméras de télévision étant lui-même très long. Conçus dans un but expérimental, les « Tiros » furent suivis des satellites « Nimbus », véritablement opérationnels. Par rapport aux « Tiros », ces derniers disposent de radiomètres infrarouges qui leur permettent de prendre des photos de nuages de nuit et de mesurer l'albédo terrestre. Enfin, les plus récents peuvent déterminer la hauteur des nuages, la quantité de vapeur d'eau aux différentes altitudes et la répartition de l'ozone dans les hautes couches de l'atmosphère.

Pour remplir leur mission, les satellites météorologiques réclament une stabilisation parfaite par rapport à la Terre ; cette stabilisation est dite *trois axes*, c'est-à-dire que le satellite conserve une attitude rigoureusement constante par rapport à la Terre ; elle est obtenue à l'aide de détecteurs et de systèmes à jets de gaz et à volants d'inertie.

Certains « Nimbus » ont également été équipés d'un dispositif de stabilisation à gradient de pesanteur, qui présente l'avantage de ne pas consommer d'énergie interne et, par là même, d'avoir une durée de fonctionnement pratiquement illimitée.

Enfin, les satellites météorologiques sont placés sur des orbites quasi polaires, afin de survoler la totalité de la surface du globe, qu'ils photographient deux fois par jour.

Une autre façon d'utiliser des satellites à des fins météorologiques consiste à les placer sur une orbite basse et à leur faire interroger au cours de leur révolution des ballons porteurs de sondes de température, de pression, de vitesse des vents, etc. L'ensemble des résultats est alors retransmis à toutes les stations au sol. Tel est le sens du programme « Éole » réalisé en 1971-1972 par le Centre national d'études spatiales et qui visait à une connaissance de la circulation atmosphérique dans l'hémisphère Sud. Les ballons plafonnaient à une altitude constante de 14 000 m ; quant au satellite lancé par une fusée américaine « Scout », il évoluait sur une orbite ayant un apogée de 903 km et un périgée de 678 km, inclinée à 50° sur l'équateur. Outre les indications des instruments de mesure portés par les ballons, il déterminait la position exacte des ballons et la vitesse de dérivation de ces derniers par utilisation de l'effet Doppler.

L'emploi des satellites de météorologie fait maintenant partie des techniques courantes et a permis d'améliorer considérablement la valeur des prévisions, notamment en ce qui concerne la détection des ouragans.

Les satellites géodésiques

Une fois l'orbite d'un satellite déterminée, on peut connaître à chaque instant la position exacte du satellite, qui peut alors servir de point de référence pour des mesures de triangulation à partir du sol, c'est-à-dire pour déterminer les positions relatives de différents points de la surface terrestre. De telles opérations consistent à viser exactement au même instant le satellite à partir de deux points de la Terre et à mesurer les distances séparant ces points du satellite et les angles sous lesquels celui-ci est vu. Pour les visées du satellite, on a utilisé soit l'émission, à bord de ce dernier, d'éclairs lumineux très intenses, soit l'émission, depuis le sol, d'un pinceau laser qui est réfléchi par des cataphotes portés par le satellite et réceptionné par les stations au sol.

Un certain nombre de satellites géodésiques ont déjà été mis sur orbite, dont les premiers « Diadème » et « Diapason », lancés par le lanceur « Diamant ». Aux États-Unis figurent également les satellites de la série « Geos ». Ces satellites ont permis une détermination plus précise de la forme et de la masse de la Terre ainsi qu'une meilleure connaissance des variations du champ gravitationnel.

Les satellites astronomiques

Les observations astronomiques faites à partir de la surface terrestre présentent l'inconvénient d'être perturbées par la présence de l'atmosphère, qui absorbe une partie des rayonnements en provenance des astres. D'où l'intérêt d'effectuer les observations à partir d'un satellite dont l'orbite soit en dehors de l'atmosphère. C'est dans cet esprit que furent réalisés les satellites « OAO » américains (Orbiting Astronomical Observatory) équipés de télescopes, dont les missions couvrent l'étude des étoiles et des nébuleuses, notamment dans le domaine ultraviolet. Dans la même classe figurent encore : les « SAS » (Small Astronomy Satellite) qui étudient les sources célestes de rayons X et γ ; les « OSO », satellites d'observation du Soleil, travaillant plus particulièrement dans l'ultraviolet et le domaine du rayonnement X ; les « HEOS », développés par l'European Space Research Organization (ESRO), qui sont aussi des satellites d'observation du Soleil, mais qui gravitent sur

une orbite de très grande excentricité, dont l'apogée se situe à 250 000 km de la Terre ; « TD-1 » et « COS-B », satellites également développés par l'European Space Research Organization (remplacée en 1975 par l'Agence spatiale européenne). Tous ces satellites ont déjà considérablement fait progresser nos connaissances d'astrophysique.

Les satellites de navigation

Un satellite, dans la mesure où sa position est parfaitement connue à chaque instant, peut servir à déterminer la position de mobiles terrestres, qu'il s'agisse de navires — en particulier les sous-marins en plongée — ou d'avions. Les premiers systèmes de ce type ont été développés pour des besoins militaires, comme les « Transit » américains, placés sur orbites quasi polaires à 1 100 km d'altitude. La trajectoire du satellite est régulièrement déterminée à partir du sol, puis lui est communiquée afin qu'il l'enregistre dans une mémoire et la réémette en même temps que les réponses aux interrogations des véhicules mobiles ; le réseau « Transit » est particulièrement employé pour la navigation des sous-marins nucléaires américains.

Sur le plan des applications civiles, les programmes « Marots » et « Aerosat » sont développés par l'Agence spatiale européenne, le premier pour assurer un service expérimental de télécommunications maritimes sur l'océan Indien, le second (réalisé en coopération avec les États-Unis et le Canada) pour faciliter la navigation aérienne au-dessus de l'Atlantique.

Les satellites habités

Depuis « Vostok 1 », lancé le 12 avril 1961 avec I. A. Gagarine à son bord, de nombreux satellites habités ont été mis sur orbite tant par les Soviétiques que par les Américains, ces derniers dans le cadre de la préparation du programme « Apollo ». La capacité des cabines est passée de un à trois cosmonautes. Des expériences extra-véhiculaires ont montré la possibilité pour l'homme de travailler dans l'espace. Grâce à la mise au point de la technique du rendez-vous sur orbite, inaugurée pour la première fois par les « Gemini » les 6 et 7 décembre 1965, il est possible, désormais, d'assembler dans l'espace des stations de grandes dimensions, ce qui permettra un changement d'échelle dans l'utilisation de l'espace. Le lancement, par l'U. R. S. S., depuis 1971, d'engins « Saliout » préfigure cette nouvelle ère de la conquête spatiale. Il s'agit de stations d'environ 20 t de poids total susceptibles d'être habitées par un équipage de plusieurs cosmonautes pendant des durées de l'ordre d'un mois ; différents équipages peuvent ainsi se relayer, étant amenés à pied d'œuvre et ramenés sur la Terre par des cabines « Soyouz ». L'accostage du véhicule et de la station est réalisé suivant les techniques de rendez-vous désormais classiques. Long de 14,2 m, le « Saliout », constitué de modules cylindriques de diamètres différents placés bout à bout, comprend de l'avant vers l'arrière : un dispositif d'arrimage pour l'accouplement avec les vaisseaux « Soyouz » ; un compartiment de 2 m de diamètre et 3 m de long pour le passage des cosmonautes ; un compartiment de travail et d'habitation de plus de 9 m de long et d'environ 100 m³ de volume utile, formé de deux cylindres de 2,9 m et 4,3 m de diamètre réunis par une jupe tronconique ; enfin, un compartiment abritant les moteurs. Une grande part des missions porte sur des études astronomiques et sur des observations de la Terre. Des stations encore plus importantes sont en projet et pourraient, éventuellement, servir de bases de départ pour des voyages beaucoup plus lointains dans l'espace interplanétaire.

G. D., J. L. et P. de La C.

► *Antenne / Astronautique / Courants porteurs (procédé de transmission par) / Faisceaux hertziens (procédé de transmission par).*

📖 ***L'Utilisation de satellites de diffusion directe*** **(P. U. F., 1970). / R. Clarke, *l'Espion qui vient du ciel* (Hachette, 1970).**

Les satellites militaires

Dès le début de l'ère spatiale, les grandes possibilités d'emploi des satellites à des fins militaires donnèrent lieu à des programmes spécialisés tant en U. R. S. S. qu'aux États-Unis. Ces programmes furent, bien entendu, couverts par le secret. Mais, tandis qu'en U. R. S. S. le silence le plus absolu était gardé sur la recherche spatiale, aux États-Unis les programmes spatiaux du département de la Défense étaient portés à la connaissance du public et diffusés par la presse spécialisée : seules, toutefois, les techniques de réalisation restaient rigoureusement protégées. Il ne peut donc être fait état ici que des programmes américains, mais on peut admettre que les programmes soviétiques, dont les satellites ne sont connus que sous le terme général de « COSMOS », leur sont analogues, ainsi que le confirme l'analyse des paramètres d'orbites.

L'emploi de satellites à des fins militaires comprend la surveillance, la reconnaissance, l'alerte au lancement des missiles, la détection des explosions nucléaires, la localisation des navires et des sous-marins, les télécommunications militaires et, éventuellement, l'interception des satellites adverses.

LES SATELLITES DE SURVEILLANCE ET DE RECONNAISSANCE MILITAIRES

Une période expérimentale s'est déroulée de 1959 à 1962 avec le programme « Discoverer », dont le but principal était la mise au point de la récupération, avant amerrissage, par des avions spécialement équipés, de capsules contenant les vues prises sur commande programmée au cours du vol du satellite. Celui-ci évoluant sur orbite polaire, l'éjection de la capsule avait lieu, sur ordre de la Terre, lors du passage au-dessus de l'Alaska et sa récupération au voisinage des îles Hawaii.

• *Surveillance et reconnaissance photographique.* Le programme, connu sous le nom de « SAMOS » (Satellite and Missile Observation System), comprend plusieurs types de satellites.

Certains sont équipés d'une caméra à grand champ donnant des images à faible résolution (de 7 à 9 m) ; leur but est d'exercer une surveillance générale en même temps qu'une localisation topographique. Les films, récupérés à l'origine dans une capsule éjectable et ensuite traités à terre, sont, depuis 1965, développés à bord du satellite, et les images sont transmises à des stations terrestres après lecture électronique. Ces satellites évoluent entre 250 et 350 km d'altitude. D'autres, évoluant aux mêmes altitudes et fournissant des images à haute résolution (de 1,50 à 2 m), permettent une étude très fouillée des installations nouvelles décelées par les précédents. Les films sont toujours récupérés.

À partir de 1971, le système a été complété par un nouveau type de satellite lourd, appelé « Super-SAMOS », « Big Bird » ou « LASP » (Low Altitude Survey Platform). Ce satellite comporte des moteurs-fusées d'appoint lui permettant une longue durée de vie tout en descendant jusqu'à 130 km d'altitude. Équipé d'une caméra à très longue focale, il fournit des images à très haute résolution (moins de 1 m), qui sont récupérées dans des capsules éjectées successivement sur commande. Il est également équipé d'une caméra de surveillance générale, dont les informations sont transmises à terre par moyens électroniques.

• *Reconnaissance électronique.* Il s'agit de satellites chargés de localiser et d'analyser les émissions radar en même temps que tous les systèmes électroniques liés aux missiles et aux télécommunications. Ces satellites, très secrets, connus seulement depuis 1962 sous le nom de « FERRET », sont soit lancés spécialement, soit placés sur orbite comme charges auxiliaires d'autres lancements.

LES SATELLITES DE DÉTECTION DES LANCEMENTS DE MISSILES*

De 1960 à 1970, un type de satellite connu sous le nom de « MIDAS » (Missile Defense Alarm System) a été expérimenté pour détecter les émissions infrarouges (ou autres) accompagnant le lancement des missiles et pour porter jusqu'à une demi-heure le temps de préavis d'alerte. Comme ils doivent évoluer à plus de 3 000 km d'altitude afin de pouvoir transmettre les informations « en direct », de grosses difficultés ont été rencontrées pour sortir le signal du « fond » terrestre.

Aussi le « MIDAS » a-t-il été remplacé en 1971 par le satellite plus évolué « IMEWS » (Integrated Multipurpose Early Warning Satellite), placé sur orbite géosynchrone. Il est également prévu pour repérer les explosions nucléaires et toute source isolée (comme les navires) émettrice de rayonnement infrarouge. L'un d'eux a été placé au-dessus de l'Inde, et un autre au-dessus de l'Amérique centrale.

LES SATELLITES DE SURVEILLANCE DES EXPLOSIONS NUCLÉAIRES

La surveillance permanente par satellite des explosions nucléaires dans l'atmosphère ou dans l'espace est assurée depuis 1963 par les satellites « VELA ». Lancés par paires, ils sont diamétralement opposés sur des orbites à 110 000 km d'altitude et peuvent ainsi surveiller l'ensemble de la Terre et de l'espace environnant.

LES SATELLITES D'AIDES À LA NAVIGATION

Les moyens classiques ne permettant pas de faire, dans tous les cas, le point des sous-marins lanceurs de missiles avec une précision suffisante, il a été fait appel à partir de 1960 aux possibilités offertes par des satellites d'une très grande stabilité d'orbite pour améliorer cette précision et obtenir mieux que le quart de milles.

Depuis 1965, un nombre suffisant de satellites américains « Transit » d'aides à la navigation sont en permanence sur orbites, et leur remplacement n'est envisagé qu'en cas de défaillance par suite d'une usure normale.

Les paramètres d'orbite devant être de la plus grande exactitude au moment où le satellite est interrogé, il est nécessaire de disposer de stations de poursuite réparties à la surface de la Terre pour réduire au maximum la longueur de l'arc d'extrapolation. Sur signal envoyé du sous-marin, le satellite « Transit » lui transmet ses coordonnées, qu'un appareillage très élaboré transforme en coordonnées du lanceur en leur associant les données de visées effectuées. Les émissions sont, bien entendu, codées, mais il est également prévu que le satellite puisse être interrogé par tout navire autorisé disposant d'un appareillage simplifié ; dans ce dernier cas, la précision est bien moindre.

SATELLITES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS MILITAIRES

L'obligation d'une disponibilité permanente et de la sauvegarde du secret a fait rejeter par les militaires américains la solution, un instant envisagée, de l'abonnement au réseau civil « Intelsat ». Un réseau spécifiquement militaire a été mis en place en 1966. Lancés par grappes de huit, les satellites « IDCSP » à défilement très lent (période de 22 à 23 heures) sont répartis sur l'orbite de façon à assurer la permanence des communications entre tous les points du globe.

Les États-Unis lancent également depuis 1969 des satellites géosynchrones « SKYNET » pour le compte de la Grande-Bretagne et d'autres dans le cadre d'une collaboration avec l'O. T. A. N.

SATELLITES MILITAIRES HABITÉS

Afin de profiter de l'indéniable avantage que présente le facteur humain, tant pour l'interprétation immédiate des renseignements que pour leur transmission à terre, les Américains ont, au milieu des années 60, poussé assez loin l'étude d'un satellite militaire habité, connu sous le nom de « MOL » (Manned Orbiting Laboratory), mais, faute de crédits suffisants, le projet a dû être abandonné. Il n'en reste pas moins que le département de la Défense a financé à 10 p. 100 le programme « Gemini » et que, pour la future navette spatiale, il est prévu que 25 p. 100 des lancements soient effectués par les organismes militaires.

AUTRES EMPLOIS ENVISAGÉS

Dans le cadre d'une *défense antisatellite*, on envisageait au début des années 70 l'emploi de satellites destinés à l'interception et éventuellement la destruction d'autres satellites présumés hostiles. Des essais ont eu lieu en U. R. S. S.

Par ailleurs, les Américains ont entrepris l'étude d'un système de satellites spécialisés dans la surveillance des océans.

On notera, enfin, que, si les satellites de reconnaissance ont été mis au point surtout pour détecter et localiser les missiles nucléaires adverses, ils ont, en outre, apporté une aide très précieuse dans le domaine du *renseignement** lors des conflits de type conventionnel. C'est ainsi que, pendant la seconde guerre d'Indochine*, ils permirent d'orienter avec précision les reconnaissances de l'aviation américaine. Lors de la quatrième guerre israélo-arabe de 1973, les États-Unis et l'U. R. S. S. furent en mesure, grâce aux satellites et sans intervention directe de leurs propres aviations, d'être tenus constamment au courant des déplacements des forces et des armes des deux camps antagonistes.

F. A.

Satie (Erik)

Compositeur français (Honfleur 1866 - Paris 1925).

Alfred Erik Leslie Satie, dit Erik Satie, prétendait tenir le goût de la réflexion solitaire, et le sens de l'humour, de son ascendance maternelle écossaise et de sa naissance à Honfleur, patrie d'Alphonse Allais. Très tôt, un élève de Niedermeyer l'initie à la musique en lui transmettant peut-être l'enseignement de cette école, orienté vers la résurrection du plain-chant. Satie peut ainsi se familiariser avec certains aspects de la modalité qui marqueront ses œuvres. Venu à Paris, il est étudiant au Conservatoire (1879-1886). Il s'y ennuie. Décidé, néanmoins, à devenir compositeur, il est alors confronté aux problèmes que connaissent les artistes inquiets de la surcharge de l'art à la fin du XIXe s. Les *Trois Sarabandes* (1887), les *Trois Gymnopédies* (1888) et les *Trois Gnossiennes* (1890) laissent présager une recherche ascétique (nombre de critiques de l'époque la qualifieront de *simpliste*) inspirée par une certaine forme d'orientalisme, par l'esprit grégorien et par un idéal grec, et caractérisée par la simplicité de la structure ainsi que par la linéarité et la nudité de l'ornementation. En fait, Satie affirme d'emblée l'originalité de son style, défini par la flexibilité d'une ligne mélodique intrinsèquement liée à son contexte harmonique, que le principe de simple répétition et l'emploi de formules rythmiques élémentaires ne viennent ni contrarier ni dénaturer.

Les adhésions successives de Satie à des tentatives esthétiques diverses, suivies de ruptures « pour éviter toute compromission » ou de fuites « pour trouver autre chose », ont contribué à créer la légende de cet homme énigmatique, au caractère altier, narquois et secret qui vécut à Arcueil de 1898 à sa mort en 1925.

La carrière artistique de Satie se résume à la fréquentation de « cénacles » qui semblent trouver dans les dons de celui-ci le moyen de réaliser leurs prétentions esthétiques tout en fournissant le support dont ils ont besoin pour s'épanouir. Ce curieux phénomène d'osmose ne fait perdre au musicien ni son indépendance ni son originalité. Détachées du contexte esthétique ou fonctionnel qui les a fait naître, les partitions de Satie vivent leur vie propre d'objets parfaitement achevés dans les limites de leur propos et dont on a pu dire qu'ils étaient « fignolés et non finis ». Dès 1890, les œuvres inspirées par la philosophie pseudo-wagnérienne du « sâr » Joséphin Peladan et les ambitions mystiques du mouvement Rose-Croix ne se départissent pas de l'idéal de simplicité déjà remarqué (les *Préludes du Fils des étoiles* [1891], les *Préludes du Nazaréen* [1893], les *Danses gothiques* [1893] et les *Préludes de la Porte héroïque du ciel* [1894]). De même, l'expérience de Satie, comme pianiste « tapeur » dans les cabarets tels l'Auberge du Clou (où il rencontrera Debussy) ou le Chat Noir lui permet d'approfondir les ressources du music-hall, auquel, par-delà les œuvrettes destinées à des artistes en vogue (*Je te veux, la Diva de l'« Empire »* pour Paulette Darty), il donnera ses lettres de noblesse dans des partitions aussi diverses que *Geneviève de Brabant* (pour marionnettes), *Jack in the Box* (pantomime de 1899) ou *la Belle Excentrique* (1920), un peu à la manière dont certains artistes, tel Toulouse-Lautrec, ont réhabilité l'art du dessin, de la caricature, de l'affiche ou de la décoration.

La période 1900-1910 est moins féconde. Les *Trois Morceaux en forme de poire* (1903) marquent une protestation souriante contre les subtilités de l'impressionnisme. D'autre part, Satie se consacre à de nouvelles études à la Schola cantorum (1905-1908). Les concerts donnés en 1910-11 par Ravel et le pianiste Ricardo Viñes (1875-1943) le révèlent au grand public. C'est alors la suite ininterrompue d'œuvres que Satie affuble de titres provocateurs, comme *En habit de cheval* (1911, pour orchestre) ou, pour piano, *Préludes flasques pour un chien* (1912), *Descriptions automatiques* et *Embryons desséchés* (1913), toutes pages parsemées de notations étonnantes, manifestation d'un humour devenu extravagant beaucoup plus que recherche du pittoresque ou conseil d'exécution.

La célébrité vient au musicien avec *Parade* (« ballet réaliste », 1917), commande de Diaghilev, désireux de rompre avec le raffinement de ses productions passées et à la recherche d'une musique « mécanique ». L'argument de Jean Cocteau, les décors et les costumes « cubistes » de Picasso, la chorégraphie « athlétique » de Massine et la musique « hyper-réaliste » de Satie, qui empruntait au bruit, alors inusité, à la musique savante et à l'esprit de la foire, déclenchèrent un scandale malgré les essais de justification par G. Auric et G. Apollinaire. Les mouvements surréalistes et dadaïstes, déjà présents dans une comédie avec musique, *le Piège de Méduse* (1913), inspirent les ballets de 1924 : *Mercure* (avec Picasso) et *Relâche* (ballet « instantanéiste » avec Picabia). Dans ce dernier était inséré l'*Entr'acte* cinématographique de René Clair, où la partition fonctionnelle de Satie laissait prévoir l'union future du son et de l'image.

L'influence de Satie est due à son habileté à désublimiser et à démythifier un sujet, une idée ou un procédé musical. D'où la liberté d'allure d'œuvres aussi opposées que *Sports et divertissements* (1914), poétiques tableaux-miniatures pour piano inspirés par une suite de dessins, et *Socrate* (d'après Platon, 1918), « drame symphonique » où l'émotion naît de la rigueur volontaire avec laquelle est soutenue une déclamation linéaire et « blanche ». Cette liberté séduisit nombre de jeunes compositeurs : l'école américaine, à travers Virgil Thomson (né en 1896), et, en France, le groupe des Six* et l'école d'Arcueil ont assuré la présence de Satie dans le monde contemporain.

L'école d'Arcueil

L'école d'Arcueil fut aussi hétérogène que le groupe des Six, et son existence fut encore plus éphémère. Quatre jeunes compositeurs présentés par Milhaud à Satie virent leurs débuts patronnés par ce dernier en 1923. Leurs études communes de composition auprès de Charles Kœchlin (1867-1950) au Conservatoire de Paris et leur admiration pour le « bon maître d'Arcueil » formaient les seuls liens d'une union aussitôt rompue par la diversité des carrières suivies.

Toutefois, les ballets de Satie et ses tentatives pour créer une « musique d'ameublement » ont pu inciter ces jeunes compositeurs à s'intéresser aux différents arts du spectacle, y compris le cinéma, pour lesquels ils ont tous écrit des partitions réussies, dont, d'ailleurs, l'écriture raffinée est souvent éloignée du dépouillement satiste.

Henry Cliquet-Pleyel (Paris 1894 - *id.* 1963), le plus effacé, a laissé des œuvres de chambre (quatuors à cordes, 1912, 1923 ; sonates pour violon et piano, 1943, 1947) ainsi qu'un conte filmé, *Panurge*.

Roger Désormière (Vichy 1898 - Paris 1963) partagea ses dons de chef d'orchestre entre la restitution de musique ancienne (opéras de Lully et Rameau) et la création d'œuvres contemporaines (Milhaud, Messiaen, Boulez, Dutilleux). Il illustra aussi des films de R. Clair, de J. Renoir, de J. Duvivier, de J. Becker et de L. Daquin.

Maxime Jacob, en religion *dom Clément* (Bordeaux 1906), s'orienta vers la gravité de la musique religieuse à la suite de sa conversion (1929) et de son entrée chez les bénédictins d'En-Calcat (Tarn), sans renier dans ses œuvres les plus récentes le jaillissement et le charme de ses premières mélodies et de l'opéra-comique *Blaise le savetier* (1926).

Henri Sauguet (de son nom véritable, **Henri Poupard**) [Bordeaux 1901] est le plus prolifique du groupe d'Arcueil : une sensibilité, une spontanéité et un lyrisme naturels lui ont permis de réussir dans tous les domaines (symphonies, concertos, quatuors, mélodies), mais surtout dans les ouvrages pour la scène : opéras (*la Chartreuse de Parme*, 1939 ; *les Caprices de Marianne*, 1954), ballets (*la Chatte*, 1927 ; *les Mirages*, 1943 ; *les Forains*, 1945 ; *la Dame aux camélias*, 1957), pièces de Büchner, de Giraudoux, de Supervielle et films de M. L'Herbier, de G. Rouquier.

Y. G.

D. Milhaud, *Études* (André Delpeuch, 1928). / P. D. Templier, *Erik Satie* (Rieder,

1933). / A. Cortot, *la Musique française de piano*, t. III : *les Six et le piano* (P. U. F., 1944). / R. Myers, *Erik Satie* (Londres, 1948 ; trad. fr., Gallimard, 1959). / *Erik Satie. Son temps et ses amis*, numéro spécial de la *Revue musicale* (Richard Masse, 1952). / C. Rostand, *la Musique française contemporaine* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1952 ; 4e éd., 1971). / P. Collaer, *la Musique moderne* (Elsevier, 1955 ; nouv. éd., Meddens, Bruxelles, 1964). / V. Jankelevitch, *le Nocturne. Fauré, Chopin et la nuit. Satie et le matin* (A. Michel, 1957). / J. Roy, *Musique française* (nouv. éd., Debresse, 1962). / *Roger Désormière et son temps* (Éd. du Rocher, Monaco, 1966). / A. Rey, *Erik Satie* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1974).

saumâtre

Se dit des eaux salées lorsque leur salinité est inférieure à celle des océans.

Si, dans le langage courant, le terme de *saumâtre* s'applique à tout ce qui a goût d'eau de mer, les biologistes se sont accordés pour le réserver aux eaux dont la salinité* est intermédiaire entre l'eau douce et l'eau salée à 35 p. 1 000 environ, caractéristique des océans.

Une eau saumâtre peut donc être considérée dans tous les cas comme un mélange d'eau douce (pure) et d'eau marine en proportions variables. Suivant ces proportions, des classes d'eaux saumâtres ont été distinguées. Les plus couramment acceptées sont les suivantes :
— milieu *hyperhalin*, de salinité supérieure à 40 p. 1 000 (on dit parfois *métahalin*) ;
— milieu *euhalin*, de salinité comprise entre 30 et 40 p. 1 000 ;
— milieu *mixopolyhalin*, de salinité comprise entre 18 et 30 p. 1 000 ;
— milieu *mixomésohalin*, de salinité comprise entre 5 et 18 p. 1 000 ;
— milieu *mixo-oligohalin*, de salinité comprise entre 0,5 et 5 p. 1 000 ;
— milieu *limnique*, de salinité inférieure à 0,5 p. 1 000.

Le domaine mixomésohalin est, d'autre part, divisé en α-mésohalin (de 10 à 18 p. 1 000 de salinité) et β-mésohalin (de 5 à 10 p. 1 000).

Il y a par ailleurs deux types de milieux saumâtres : les *milieux homoïohalins*, qui sont relativement constants et les *milieux poïkilohalins*, qui présentent des variations de salinité importantes dans le temps, soit par suite des apports d'eau douce ou salée, soit pour des raisons d'ordre climatique.

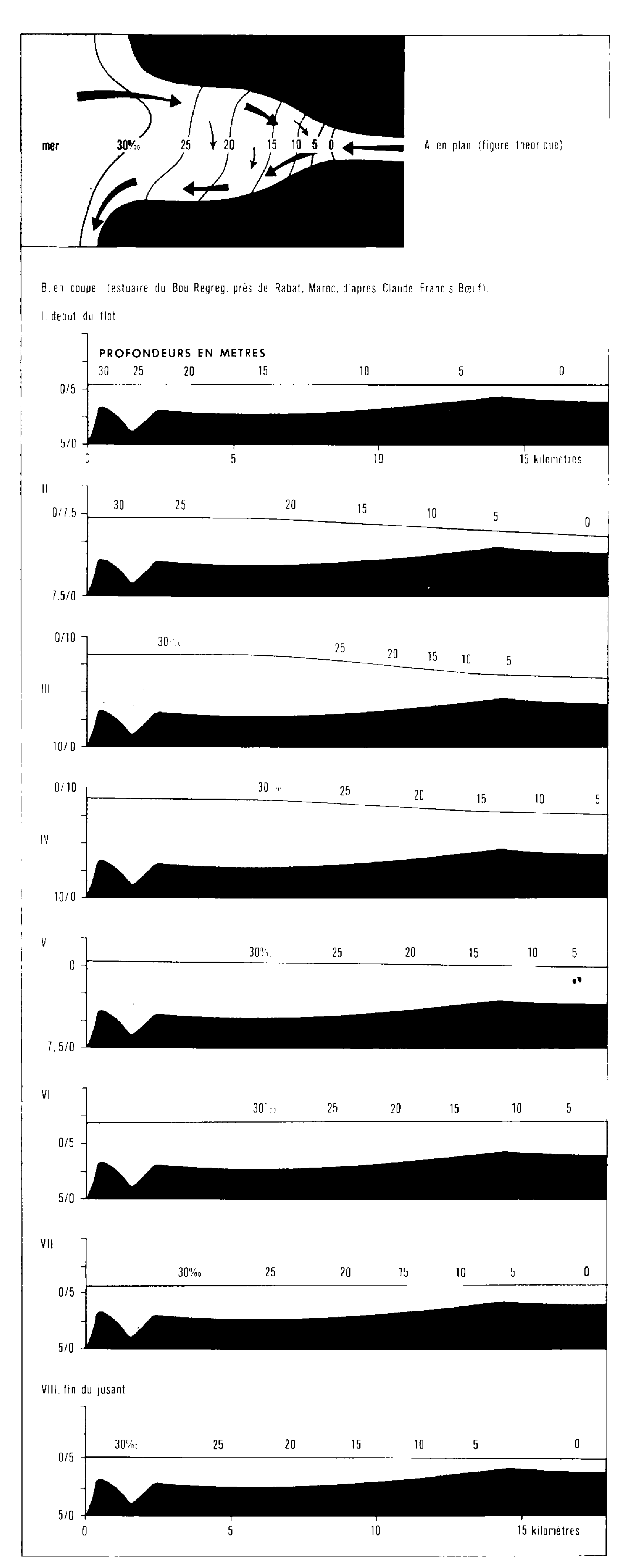
Dans les zones arides à climat tempéré ou chaud, la salinité des eaux est due non pas à des apports d'eau de mer, mais à la concentration des sels contenus dans les eaux continentales affluentes. Ces milieux sont *hétérohalins*.

Du point de vue écologique, on peut distinguer deux types de milieux d'eaux saumâtres : les *milieux ouverts*, embouchures de fleuves, baies profondes à apports importants d'eaux continentales, certains lacs littoraux largement ouverts sur la mer (lac Maracaibo au Venezuela) et certains lacs et mers intérieurs (Caspienne, Baltique, mer Noire, etc.) ; les *milieux fermés*, lagunes, lacs plus ou moins temporaires, dont les variations de salinité sont le plus souvent assez rapides et en relation soit avec un phénomène climatique (assèchement, augmentation de salure), soit avec un phénomène hydrologique (apports d'eaux douces et d'eaux salées, précipitations).

Les premiers sont le plus souvent homoïohalins, tandis que les seconds sont généralement poïkilohalins.

Les organismes adaptés à la vie en milieu saumâtre sont dits « halobiontes ». Ils sont de plusieurs catégories : ceux qui, euryhalins, proviennent soit de l'eau de mer, soit des eaux douces et ceux qui sont plus spécialement inféodés aux eaux à salinité faible (eaux homoïohalines). À l'intérieur d'un même genre zoologique, certaines espèces préfèrent des milieux plus ou moins constamment salés. Ainsi, les petits Mollusques du genre *Hydrobia* se répartissent en fonction d'une salinité décroissante de la manière suivante : *H. ulvæ* (de 33 à 10 p. 1 000), *H. neglecta* (de 24 à 10 p. 1 000), *H. ventrosa* (de 20 à 6 p. 1 000). D'autres espèces passent volontiers du milieu marin au milieu limnique en colonisant tous les milieux intermédiaires, tel le Crabe chinois *(Eriocheir sinensis)*, qui grandit en eau douce, pond en eau saumâtre, va incuber ses œufs en eau marine, revient vers les eaux dessalées, où les œufs éclosent et donnent des larves, dont le dernier stade remonte vers l'eau douce.

De nombreux Vers (Polychètes, Nématodes, Turbellariés), des Bryozoaires et des Crustacés d'origine marine colonisent le milieu saumâtre. Parmi ces derniers, les Amphipodes (notamment *Corophium*), les Isopodes *(Sphæroma, Cyathura, Idothea)* et certains Copépodes *(Laophonte, Cletocamptus, Onychocamptus)* y occupent une place particulière. Les organismes provenant des eaux douces sont représentés par des Rotifères, dont *Filinia*



Répartition schématique des salinités moyennes dans un estuaire plat.

longiseta, plusieurs *Keratella*, des *Brachionus*, et un certain nombre d'Infusoires ciliés *(Euplotes, Holophrya...)*. S'y ajoutent des Phanérogames, telles les Utriculaires, des Cladocères et d'autres Branchiopodes *(Artemia)*, des larves d'Insectes (Diptères, Chironomides, Odonates), etc.

Les eaux saumâtres, tout particulièrement les eaux poïkilohalines, se caractérisent par leur pauvreté en espèces (rares, en effet, sont les formes adaptées aux variations de salinité) et par le nombre souvent colossal d'individus qui les représentent (plus de 50 000 Amphipodes ou Isopodes au mètre carré dans les milieux saumâtres littoraux français atlantiques).

Certains milieux homoïohalins sont assez constants et particuliers pour permettre la survie d'espèces endémiques adaptées. L'Isopode *Idothea entomon* vit ainsi en mer Baltique et dans quelques lacs voisins, en compagnie du Poisson *Cottus quadricornis*. Le Polychète *Hypania invalida* peuple la mer Noire.

La salinité plus ou moins forte et variable des milieux saumâtres non seulement influence la répartition des espèces, mais aussi exerce une action sur la forme des individus. Chez le Crustacé *Artemia salina* par exemple, la « furca » est d'autant plus courte que la salinité du milieu est plus importante (v. Branchiopodes).

B. D.

B. Dussart, *Limnologie. L'étude des eaux continentales* (Gauthier-Villars, 1966). / G. H. Lauff (sous la dir. de), *Estuaries* (New York, 1967).

Saumon

Poisson Téléostéen de l'ordre des Clupéiformes, qu'on peut prendre comme type du sous-ordre des Salmonoïdes.

Le Saumon est un Poisson migrateur amphibiotique (qui vit dans deux milieux aquatiques), potamotoque (qui se reproduit en rivière) et thalassotrophe (qui effectue sa croissance en mer) ; souvent on le nomme *migrateur anadrome*, parce qu'il remonte les cours d'eau pour aller se reproduire.

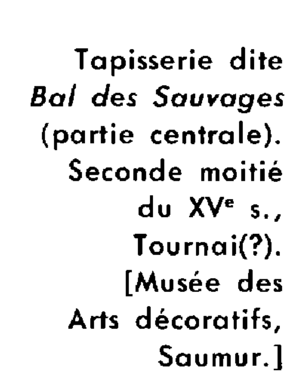
Le Saumon commun, *Salmo salar*, est un Poisson fuselé, à tête assez petite, à caudale légèrement fourchue ; une seconde dorsale, adipeuse, est située à l'aplomb de l'anale ; les pelviennes sont en position postérieure. La coloration, aux reflets métalliques, est d'un gris bleuté dorsalement et passe à l'argent sur les flancs, constellée de ponctuations noires, et au blanc nacré sur le ventre. Les nageoires sont grises. Les adultes reproducteurs peuvent atteindre jusqu'à 20 kg pour une taille de 1 m ; il n'y a de dimorphisme sexuel ni dans la taille, ni dans la coloration, qui passe toutefois à une livrée nuptiale éclatante au moment de l'arrivée sur les frayères. Le corps devient pourpre à or, avec des taches changeantes rouges sur les flancs, et le ventre est mordoré. Les vieux mâles acquièrent une mandibule recourbée en sabot qui leur vaut le nom de *bécards*.

Le Saumon peuple naturellement en France tous les cours d'eau tributaires de la Manche et de l'Atlantique, mais il a disparu, souvent par suite de la pollution, de nombreuses rivières. Sa répartition géographique totale s'étend de la Nouvelle-Zemble à la baie d'Hudson en longitude, du cercle polaire arctique au nord du Portugal et à la région new-yorkaise en latitude.

Les frayères où se reproduisent les Saumons se situent dans les eaux à Truites, courantes, froides et oxygénées. Sur des plages de galets ou de graviers, les femelles creusent des sillons où elles déposent leurs œufs, qui sont recouverts ensuite de gravier. La ponte a lieu en novembre-décembre, et l'incubation dure environ trois mois. Dès la résorption du sac vitellin, les alevins quittent les frayères et vivent pendant deux à trois ans comme les Truites. Puis le jeune Saumon acquiert une livrée argentée, en même temps qu'il subit des transformations d'ordre surtout endocrinien, et il entreprend son avalaison. Il reçoit alors le nom de *tacon*. Cette avalaison, ou descente, se fait comme à regret, car l'animal nage contre le courant ; parvenu dans les zones d'estuaire, il disparaît en mer. On le retrouve deux à cinq ans plus tard, sous forme de géniteur, prêt à remonter les cours d'eau pour rejoindre la frayère qui l'a vu naître et à affronter pour cela les obstacles les plus difficiles (cascades, chutes d'eau). On appelle *madeleinaux* les petits mâles qui pénètrent dans les estuaires en été et *Saumons d'hiver* les géniteurs des deux sexes qui remontent le cours d'eau en hiver. Expérimentalement, on a pu montrer que c'est par identification olfactive que les Saumons retrouvent les eaux des frayères où ils sont nés.

Entre l'avalaison des tacons, qui ne pèsent qu'une cinquantaine de grammes, et la remontée des géniteurs se situe une période de forte croissance en mer, sur des territoires qui sont longtemps restés inconnus. C'est en 1956 qu'un tacon marqué en Écosse au cours de son avalaison fut capturé plus d'un an après sur les côtes occidentales du Groenland. La capture d'un second tacon eut lieu quatre ans plus tard, puis les récoltes se sont multipliées, et l'on a identifié depuis une autre zone de croissance, au nord de la Norvège. Cette découverte, bénéfique pour la science, qui a ainsi élucidé un des mystères des migrations* animales, l'est beau-





Tapisserie dite *Bal des Sauvages* (partie centrale). Seconde moitié du XVe s., Tournai(?). [Musée des Arts décoratifs, Saumur.]

Lauros-Giraudon

coup moins pour le Saumon, car des pêcheurs danois et norvégiens se sont rués sur cette population de Saumons qui se nourrissent sur le plateau continental et ont déjà fortement diminué le nombre des géniteurs qui remontent les rivières anglaises, irlandaises ou canadiennes, au grand préjudice des pêcheurs de ces pays. L'affaire a pris une tournure politique, Anglais et Américains cherchant à imposer une réglementation de la pêche des Saumons en mer, réglementation que refusent les Scandinaves.

R. B.

L. Bertin et C. Arambourg, « Systématique des poissons », dans *Traité de Zoologie* sous la dir. de P.-P. Grassé, t. XIII, fasc. 3 (Masson, 1958). / C. J. Spillmann, *Faune de France*, t. LXV : *Poissons d'eau douce* (Lechevalier, 1962).

Saumur

Ch.-l. d'arrond. de Maine-et-Loire ; 34 191 hab. *(Saumurois).*

Saumur occupe, au confluent de la Loire et du Thouet, une position précocement mise en valeur par une croisée de routes (Val de Loire et Maine-Poitou) et un éperon défensif (château).

Prise dans les aires d'interférence d'Angers et de Tours, la ville n'a jamais pu se développer à la dimension d'un grand centre urbain. Mais sa fonction régionale, dans l'est de l'Anjou, en fait un marché actif de graines de semence, de vins, de primeurs, de fraises (marché de gros, marché d'intérêt national de Vivy). Son école de cavalerie, installée en 1766 et promue École militaire d'application de l'arme blindée et de la cavalerie en 1946, organise des manifestations hippiques de renommée mondiale (Grand Carrousel du *Cadre noir*). Son patrimoine monumental l'adonne au tourisme. Avec ses équipements administratifs (sous-préfecture), hospitaliers, scolaires (écoles d'infirmières, viticole, hôtelière, de musique), culturels, Saumur rassemblait en 1968 dans son secteur tertiaire 55 p. 100 de ses emplois (7 400 sur 13 300).

Depuis quelques années, en raison de son développement industriel (34 p. 100 de ses emplois en 1968, 40 p. 100 environ en 1974), la ville connaît de profondes mutations. Elle n'ajouta longtemps à un secteur alimentaire resté important (vins champagnisés, capsules et muselets de surbouchage, 80 p. 100 de la conserverie française de champignons) qu'une panoplie hétéroclite, du reste originale (chapelets, puis médailles religieuses, masques pour travestis, liqueurs, traitement des tabacs). Recherchée — elle est à trois heures de Paris — par la décentralisation, favorisée par la jeunesse de sa population (44 p. 100 de « moins de vingt-cinq ans » contre 40 p. 100 en France) et par son classement en zone 1 des aides de l'État, elle fabrique aujourd'hui, en plus des emballages d'aluminium, des produits lyophilisés (principale usine d'Europe), des graisseurs industriels, des câblages électroniques, des panneaux de contreplaqué, des tissus tricotés, des gants, des jouets, des caravanes, des canots pneumatiques, du matériel d'incendie. Elle possède une chambre de commerce et une bourse du travail.

Bien tracée, avenante dans la tonalité claire de ses maisons de tuffeau, reconstruite dans un goût sobre après les meurtriers combats de juin 1940 (quartier des Ponts dans l'île Offard, faubourg de la Croix-Verte sur la rive droite), elle a gardé dans ses quartiers centraux ses commerces, ses services et sa mentalité bourgeoise. Le contraste est total avec la ville nouvelle, qui, au sud, abrite dans la Z. U. P. du Chemin Vert toute une population ouvrière. Trois zones industrielles, au Clos-Bonnet, à Chacé et à Saint-Lambert-des-Levées, totalisent 71 ha. Même s'il reste beaucoup à faire (insuffisances de l'emploi et de la formation professionnelle, déficit migratoire, lenteur de l'accroissement [3 p. 100 entre 1962 et 1968], coupures des vallées inondables nuisant à l'unité du plan), la constitution d'un district de sept communes en 1965 et la fusion de cinq d'entre elles en 1973 reflètent bien pour Saumur une orientation nouvelle (50 000 habitants prévus pour 1985).

Y. B.

L'art à Saumur

Aux portes de la ville, l'allée couverte de Bagneux témoigne d'une occupation préhistorique, tandis que le couvent moderne du Bon-Pasteur à Saint-Hilaire-Saint-Florent conserve des éléments (crypte romane, porche de style gothique angevin transformé en chapelle) de l'ancienne abbaye de Saint-Florent, fondée au XIe s.

Dominant Saumur, le château fut élevé dans la seconde moitié du XIVe s. pour Louis Ier de Sicile, duc d'Anjou, sur les parties basses de la forteresse antérieure. Remanié par le roi René Ier* le Bon, cet ensemble, d'un style gothique raffiné, abrite aujourd'hui deux musées municipaux, dont l'un consacré au Cheval. Le musée des Arts décoratifs regroupe dans une présentation agréable des collections préhistoriques et gallo-romaines, des objets d'art du Moyen Âge et de la Renaissance, des meubles, des tapisseries et un remarquable ensemble de faïences (Nevers, Rouen) et de porcelaines.

Édifice roman que Louis XI fit augmenter d'une chapelle de style flamboyant, l'église Notre-Dame-de-Nantilly possède plus de vingt tapisseries, exposées par roulement ou déposées au musée des Arts décoratifs : *Couronnement de Vespasien* et *Siège de Jérusalem* (Tournai, 3e tiers du XVe s.), *Bal des Sauvages, Arbre de Jessé* (1529), diverses scènes de la *Vie de la Vierge* (XVIe s.), de la *Vie du Christ* et de la *Vie de saint Pierre* (XVIIe s.)... L'église Saint-Pierre, dont la nef présente des voûtes gothiques bombées de type angevin conserve d'autres tapisseries, notamment une tenture de la *Vie de saint Florent* (six pièces, 1524).

L'hôtel de ville est un bâtiment gothique du début du XVIe s. (additions du XIXe), dont la façade tournée vers la Loire, surmontée de mâchicoulis et d'échauguettes, faisait à l'origine partie de l'enceinte fortifiée de Saumur. Tout à côté se trouve la chapelle Saint-Jean, construite au début du XIIIe s. par les frères Hospitaliers, avec d'élégantes voûtes angevines. Un autre édifice gothique, sur l'île Offard, est la maison de la reine de Sicile, construite au début du XVe s. pour Yolande d'Aragon, épouse de Louis II de Sicile et mère du roi René Ier.

De l'âge classique, Saumur possède, outre les bâtiments de son école de cavalerie, l'église Notre-Dame-des-Ardilliers, construite pour l'essentiel dans la seconde moitié du XVIIe s. (à une époque où cette « capitale du protestantisme » va avoir à souffrir de la révocation de l'édit de Nantes), sur un lieu de pèlerinage situé au bord du fleuve, en amont de la ville. Sa belle rotonde de 20 m de diamètre, à deux étages de pilastres corinthiens soutenant une coupole à lanternon, a été parfaitement restaurée après les bombardements de 1940.

G. G.

▶ *Anjou / Loire (Pays de la) / Maine-et-Loire.*

Saussure (Horace Bénédict de)

▶ ALPINISME ET HYGROMÉTRIE.

Saussure (Ferdinand de)

Linguiste suisse (Genève 1857 - Vufflens, canton de Vaud, 1913).

La vie

Né dans une vieille famille de l'aristocratie genevoise où la recherche scientifique est une tradition (son père, Henri de Saussure [1829-1905] est un naturaliste de renom), F. de Saussure, après des études classiques, entreprend en 1875 une première année de physique et chimie à Genève. Cependant, son goût pour la linguistique s'est déjà manifesté par un *Essai sur les langues* rédigé à quinze ans et inspiré par la tradition linguistique spéculative du XVIIIe s. sur l'origine du langage. C'est en 1876, avec son départ pour Leipzig, que commence réellement sa carrière de linguiste. Saussure y étudie pendant quatre années, avec un court séjour à Berlin (1878), le sanskrit, l'iranien, le vieil irlandais, le vieux slave, le lituanien, tout en participant activement aux débats des néogrammairiens (Karl Brugmann [1849-1919], Hermann Osthoff [1847-1909], August Leskien [1840-1916]). Son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, achevé et publié à Leipzig en 1879, fait de lui, à vingt et un ans, un des « noms » de la linguistique. En 1880, Saussure soutient à Leipzig sa thèse de doctorat. De *l'emploi du génitif absolu en sanskrit*, puis il vient à Paris, où il suit les cours de grammaire comparée de Michel Bréal (1832-1915) à l'École des hautes études, cours qu'il assurera lui-même à partir de 1881. Sa période parisienne (1880-1891) est marquée par une grande activité, grâce à son enseignement, où apparaissent ses premières réflexions sur le « système » de la langue et auquel assiste un auditoire passionné (dont A. Meillet*), et grâce

à la publication d'articles et de notes qui paraissent dans les *Mémoires de la société de linguistique*, dont il est devenu le secrétaire adjoint en 1882.

Cette activité contraste avec le silence qui marque la dernière période de sa vie, celle de Genève, de 1891 à 1913. Après avoir enseigné à l'université de Genève le sanskrit et la grammaire comparée, Saussure aborde en 1907 la question essentielle des fondements de la linguistique générale, implicite dans toute son œuvre antérieure, mais il ne livre plus rien de ses longues méditations, hormis au petit cercle de ses élèves genevois, qui transmettront l'essentiel de ses thèses dans un ouvrage publié en 1916, trois ans après sa mort, *Cours de linguistique générale*, réalisé par Ch. Bally* et Ch. A. Séchehaye (1870-1946) à partir des notes des cours que Saussure a professés en 1906-07, en 1908-09 et en 1910-11.

Le « Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes »

Quelles que soient les raisons qui amènent F. de Saussure à garder le silence sur les problèmes de linguistique générale, il en résulte que la seule œuvre vraiment connue de son vivant, admirée ou critiquée, est le *Mémoire* de 1879. Ses autres articles, s'ils témoignent de la rigueur et de l'originalité de sa pensée (la question de l'intonation et de l'accentuation dans les langues baltiques), abordent souvent aussi des problèmes qui peuvent paraître marginaux (anagrammes, études étymologiques).

Le *Mémoire*, au contraire, pose d'emblée une question d'ensemble, non résolue par la méthode comparative traditionnelle : le système vocalique indo-européen. La théorie saussurienne postule un *A, défini comme un coefficient sonantique, c'est-à-dire un élément ayant des propriétés à la fois vocaliques et consonantiques (comme nos semi-voyelles /w/ et /y/) ; cet élément permet d'expliquer de manière relativement simple le jeu des alternances vocaliques indo-européennes. Le *Mémoire* présente encore un grand intérêt, non seulement parce que l'existence hypothétique de cet élément fut prouvée par la découverte, dans la langue hittite, d'une laryngale /ḫ/ correspondant au *A de F. de Saussure (Jerzy Kuriłowicz, 1927), mais surtout parce que cette méthode, fondée sur les relations internes, purement fonctionnelles, des éléments du système, sans recours à une description phonétique, annonçait de façon saisissante les concepts théoriques élaborés ultérieurement dans le *Cours*.

Le « Cours de linguistique générale »

S'ouvrant sur une critique incisive de la philologie et de la linguistique comparative historique, le *Cours* contient un ensemble de propositions théoriques et méthodologiques visant à définir l'objet de la linguistique, sa place parmi les autres sciences sociales et les concepts fondamentaux qui permettraient une analyse rigoureuse de l'objet délimité au préalable. Certaines des conceptions de F. de Saussure sur la nature du langage se retrouvent chez W. von Humboldt*, W. D. Whitney (1827-1894) ou J. Baudouin de Courtenay (1845-1929), mais le linguiste genevois reste le premier à avoir envisagé dans une perspective générale et cohérente les problèmes soulevés par ces considérations nouvelles et à avoir donné à la linguistique un premier appareil technique spécifique.

En refusant les conceptions antérieures, qui prennent avant tout comme justification théorique ou comme principe d'explication des critères extérieurs au phénomène linguistique lui-même, Saussure fonde la *linguistique interne*, qui « se place de prime abord sur le terrain de la langue et la prend pour norme de toutes les autres manifestations du langage ». Il faut, en premier lieu, définir ce qu'est la langue au moyen d'une méthode permettant l'identification des éléments qui la constituent et, ultérieurement, réintégrer, à partir des principes généraux définis précédemment, l'étude des phénomènes « externes » — historiques, géographiques, ethnologiques et autres — concernant le « langage » sous ses différents aspects. Le *Cours* suit cette double démarche en réunissant les articulations essentielles de la réflexion sur la langue dans une première partie, tandis que la seconde propose une interprétation nouvelle de problèmes linguistiques « externes ».

• *Langue / parole.* Cette première distinction s'inscrit dans le cadre de la psychologie associationniste et de la sociologie naissante de la fin du XIXe s. Pour Saussure, le processus de communication linguistique est d'ordre psychique et social avant tout ; c'est ce qui constitue la langue, objet premier de l'analyse linguistique, « trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté ; un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau ou, plus exactement, dans les cerveaux d'un ensemble d'individus [...] » ; la manifestation de la langue sous forme vocale, comprenant un aspect physique et physiologique, est relativement accidentelle et secondaire. Mais il est évident que, par ailleurs, ce mécanisme, ce système ou ce code qu'est la langue n'apparaît qu'à travers la parole, actes de réalisation, toujours particuliers et variables, par le sujet exprimant sa « pensée personnelle ». Il s'agit donc de déterminer l'ensemble des règles abstraites qui régissent ce système supra-individuel (modèle collectif) sous-jacent à toute actualisation par la parole, en étudiant les « faits de paroles », dont seront éliminées toutes les variables individuelles pour ne retenir que les constantes communes à tous les locuteurs d'un groupe social donné qui a intégré le « mécanisme » de la langue.

• *Signe, signifiant, signifié.* Le *signe linguistique* est défini comme une entité purement psychique unissant une « image acoustique », le *signifiant* — représentation mentale d'une suite sonore —, à un concept, le *signifié* — représentation mentale d'une idée ou d'une chose.

Ces deux aspects, indissolublement liés dans la conscience du sujet parlant, donnent à la totalité qu'est le signe linguistique ses deux caractères fondamentaux : arbitraire et linéaire. Le signe linguistique est arbitraire parce que le lien qui unit le signifié au signifiant est d'ordre conventionnel (par conséquent social), imposé aux membres d'une même communauté, sans que ce lien soit « naturel » : la représentation de la suite sonore /b œ f/ n'a aucune attache avec l'idée même ou la notation de « bœuf » dans la réalité. Il s'agit donc d'une entité psychique et sociale qui relève du système de la langue et non de la libre réalisation individuelle. Le caractère linéaire du signe linguistique est dû à la nature auditive du signifiant, qui se déroule dans une dimension temporelle (chaîne parlée) ; cela impose une organisation particulière au système de signes qu'est la langue parmi tous les autres systèmes de signes possibles. L'ensemble de ces systèmes devrait faire l'objet d'études spéciales dans le cadre d'une « sémiologie générale » dont la linguistique serait une branche essentielle, car la langue est le plus développé de tous ces systèmes et existe dans toutes les sociétés humaines.

• *Synchronie / diachronie.* Cette dernière distinction théorique, implicitement contenue dans les deux précédentes, permet d'aborder la notion de « valeur » en linguistique et de tirer les premières conséquences méthodologiques de cet ensemble de propositions. Cette méthodologie est encore très hésitante chez Saussure : le structuralisme a développé et affiné ces premières formulations intuitives.

L'étude *synchronique* se place dans la perspective du sujet parlant, pour qui l'histoire ou l'évolution de la langue n'intervient pas dans le processus de la communication linguistique. Toute étude du système de la langue suppose de faire abstraction des phénomènes historiques et sociaux qui ont produit ce système. On étudie alors un état de la langue compris dans un espace temporel limité, de sorte que l'évolution ne soit pas assez sensible pour avoir influé sur le système lui-même ; cela n'est possible que parce que les phénomènes de transformation d'un système linguistique ne s'opèrent que très lentement. Placée sur l'axe de la « simultanéité », la linguistique synchronique s'oppose ainsi, sans l'exclure, à la linguistique *diachronique*, qui se place sur l'axe de la « successivité » en envisageant le passage d'un système à un autre, c'est-à-dire l'évolution historique de la langue. La perspective diachronique est méthodologiquement seconde par rapport à la perspective synchronique, puisque toute « diachronie » suppose une étude sérieuse des différents systèmes synchroniques pour pouvoir en dégager les « lois d'évolution ». Or, ce qui préoccupe Saussure, c'est d'examiner les conditions d'étude du système synchronique, limité pour l'heure à la « grammaire traditionnelle, discipline normative, fort éloignée de la pure observation et dont le point de vue est forcément étroit ». La définition de la langue (système abstrait) et celle du signe (unité psychique et sociale à deux faces) contiennent les conséquences méthodologiques permettant cette étude.

1. La « réalité » du signe linguistique, c'est la *valeur* qu'on lui attribue dans une société donnée, tant sur le plan du signifiant que sur celui du signifié, c'est-à-dire quelque chose de purement abstrait, de non substantiel, dont les qualités sont négatives et différentielles : la multiplicité des réalisations du phonème /a/ en français ne gêne pas son identification, parce qu'il est différent de tous les autres phonèmes

du français ; il ne prend sa valeur /a/ que par rapport à cet ensemble (dans la terminologie structuraliste, ce sera une unité discrète). Ainsi, toute « valeur » attribuée à un élément quelconque est liée à un *système* qui organise ces valeurs entre elles ; celles-ci n'ont de raison d'être que par rapport à ce système, dont la description est celle d'un « jeu » de relations mutuelles entre entités abstraites (« la langue est forme et non substance »).

2. Le caractère linéaire du signe linguistique permet de décrire ce jeu de relations qui caractérise tout système linguistique en utilisant deux types d'analyses simultanées : d'une part, l'étude des rapports syntagmatiques qu'entretiennent les éléments entre eux au sein de la chaîne parlée (la « valeur » de « beau » dans « Il fait beau temps » est étroitement liée aux termes qui l'environnent et auxquels il s'oppose) et, d'autre part, la mise en évidence des rapports associatifs (dans la terminologie structuraliste, on dira paradigmatiques) qui font que « beau », par exemple, s'oppose également à tous les termes qui auraient pu prendre sa place dans la chaîne : « Il fait — temps ». Sans arriver à une définition très précise du phonème ou du morphème, si ce n'est par un recours à l'intuition générale des sujets parlants, tout comme, un peu plus tard, E. Sapir* aux États-Unis, F. de Saussure dégageait les concepts théoriques fondamentaux qui permettaient ces définitions et fondait la linguistique structurale.

Actuellement, la pensée saussurienne a largement dépassé le cadre de la linguistique. Diffusée par le cercle limité des « élèves », de Paris et de Genève, sous des formes différentes d'ailleurs, elle a dominé peu à peu et non sans controverses les écoles structuralistes européennes (Prague, Copenhague) et plus indirectement l'école américaine à ses débuts. Envahissant le domaine des sciences humaines après la Seconde Guerre mondiale (anthropologie, psychanalyse plus particulièrement), elle est devenue au cours des dix dernières années un des thèmes principaux de la réflexion philosophique.

G. P.-C.

▶ *Langue / Linguistique / Phonologie / Sémiotique / Structuralisme.*

📖 **R. Godel, *les Sources manuscrites du « Cours de linguistique générale » de Ferdinand de Saussure* (Droz, Genève et Minard, 1957). / G. Mounin, *Ferdinand de Saussure* (Seghers, 1968). / J. Starobinski, *les Mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure* (Gallimard, 1971). / R. Amacker, *Linguistique saussurienne* (Droz, Genève, 1975).**

Sauterelles

Nom donné communément à certains Acridiens qui peuvent, dans certaines régions, causer des dégâts considérables aux cultures.

Plus qu'aucun autre pays, l'Algérie a subi dans le passé l'invasion de différentes espèces de ces Orthoptères*, dont les plus redoutés sont les Stauronotes marocains et les Criquets pèlerins. Les premiers, surtout, ont occasionné des dommages importants à l'agriculture de ce pays, notamment de 1929 à 1931.

Le Criquet marocain *(Dociostaurus maroccanus)* est une espèce nord-africaine absolument autochtone, qu'on rencontre dans la zone des Hauts Plateaux, du Maroc à la Tunisie. La ponte a lieu vers la mi-juillet ; les éclosions débutent en avril suivant ; l'adulte apparaît en juin ; les Criquets larvaires, réunis par l'instinct grégaire, commencent à causer des dégâts dès le premier jour. Toutes les grandes cultures, sur le passage des bandes innombrables parties des lieux de ponte et se déplaçant à la vitesse de 1 500 à 1 800 m par jour, parfois sur plusieurs kilomètres de long, sont appelées à être dévorées.

Le Criquet pèlerin *(Schistocerca gregaria)*, de taille plus grande que le précédent, a une aire de dispersion considérable, qui englobe toute l'Afrique nord-équatoriale et une partie de l'Asie du Sud. Les années d'invasion, les vols, signalés par les postes du sud de l'Algérie, envahissent dès le début de novembre la région des Oasis pour atteindre, souvent dès février, dans les territoires du Nord, le Tell et même le littoral, commettant de grosses déprédations sur les différentes cultures rencontrées. À partir de mars, au cours de cette invasion des régions nord, se produisent quatre ou cinq pontes donnant naissance aux Criquets pèlerins. Responsables de nouveaux dégâts et devenant adultes de deuxième génération après six mues successives, ces Criquets disparaissent finalement (en prenant la direction du sud) dans les régions méridionales du désert.

La loi du 25 septembre 1919 a rendu obligatoire en Afrique du Nord française la lutte antiacridienne. L'étude du comportement biologique des Criquets, entreprise scientifiquement depuis 1932, a permis de préciser les meilleurs procédés à utiliser.

Sous la direction des autorités administratives et techniques, dans les régions habituellement menacées, toutes les populations agricoles, constituées obligatoirement en syndicats de défense, devaient éventuellement participer à l'application des mesures préconisées, les dépenses entraînées étant alors supportées par le budget algérien. Les vols et les lieux de ponte étaient systématiquement signalés aux responsables locaux et, dès les premières éclosions, une sorte de mobilisation s'effectuait : le matériel et les produits nécessaires arrivaient à pied d'œuvre, et les opérations commençaient.

La lutte fut d'abord menée à l'aide de procédés mécaniques ou chimiques : pulvérisation d'eau crésylée sur les jeunes larves ; capture à l'aide de melhafas (grandes toiles sur lesquelles des ouvriers rabattent les Criquets plus âgés) ; incinération des bandes larvaires sur lits d'alpha. Les lance-flammes de guerre, un moment utilisés, furent vite remplacés par des soufflets flambeurs à mazout, plus maniables et moins coûteux. Pour combattre les Criquets se déplaçant en colonnes denses, on eut souvent recours à des barrages de plaques de zinc de 0,50 m de haut placées bout à bout, barrages que les Insectes suivent pour tomber finalement dans des fosses où on les écrase.

Mais ces divers procédés, exigeant une main-d'œuvre abondante et onéreuse, furent progressivement remplacés à partir de 1927 par des appâts empoisonnés. Ce procédé, simple et économique, consistait à répandre sur le sol un appât composé : pour 100 kg de son, 2 kg d'arsénite de soude et de 60 à 70 kg d'eau. La mortalité des Criquets était totale lorsque la préparation et l'épandage s'exécutaient convenablement, et la destruction des bandes ne devenait plus, alors, qu'une question d'organisation.

Par la suite, on utilisa des insecticides (D. D. T.), répandus par des avions et surtout par des camions poudreurs ; cette solution alliait la rapidité à l'efficacité, mais offrait l'inconvénient de nuire à la qualité des produits agricoles touchés (fruits, légumes, volailles, œufs).

Seule restait toujours difficile la lutte contre les Sauterelles ailées et notamment les vols de pèlerins, d'autant plus que l'emploi de l'avion, sur lequel on avait fondé de grands espoirs, soit pour la recherche et la signalisation des vols dans l'extrême Sud, soit pour la destruction des Insectes, se révéla souvent incommode ou inopérant. En définitive, il était établi, en 1944, que l'anéantissement des Sauterelles ailées pouvait être obtenu par l'emploi de sons empoisonnés épandus durant les périodes d'accouplement et de ponte sur les lieux occupés. C'est la méthode qui devait être généralisée par la suite. En 1962 la menace acridienne avait cessé, grâce à l'application de ces mesures, de peser sur le Maghreb ; des efforts comparables l'ont atténuée en Lybie, en Égypte et en Israël.

R. H.

▶ *Orthoptères.*

sauvetage maritime

Mise en œuvre d'équipements destinés à la sauvegarde des navires et des personnes en danger sur la mer.

Il convient de distinguer, d'une part, les divers matériels permettant des interventions à partir des côtes et, d'autre part, les moyens dont sont munis les navires pour se porter au secours d'un autre navire ou pour le sauvetage des personnes présentes à leur bord.

Organisation du sauvetage sur les côtes

Historique

Bien que diverses initiatives individuelles se soient manifestées antérieurement, c'est seulement à la fin du XVIIIe s. et au début du XIXe que sont créés les premiers organismes de sauvetage, établissant en certains points des côtes des stations disposant d'un matériel spécialisé.

• En Grande-Bretagne, une première société équipe les côtes du Northumberland. Au début du XIXe s., ses interventions débordent son cadre initial, et cette organisation privée prend en 1854 sa dénomination actuelle de Royal National Life-Boat Institution. Soutenue par des contributions volontaires et des subventions de l'État, elle servira de modèle à la plupart des services de sauvetage de l'Europe occidentale.

• Aux États-Unis, The Massachusetts Humane Society aménage en 1807 la première station équipée d'un canot de sauvetage, en un point de la côte proche de Boston. Une autre société, The American Shipwreck and Humane Society, au champ

d'action moins limité, est fondée en 1843. Mais, finalement, la responsabilité du sauvetage sur l'ensemble des côtes de l'Union est confiée aux *Coast guards*, service fédéral de statut militaire qui dépend du ministère des Transports en temps de paix et de celui de la Marine militaire en temps de guerre. Ce service est, d'ailleurs, chargé de nombreuses autres tâches, en particulier de l'inspection des installations de sécurité des navires.

• En France, au milieu du XIXe s., il n'existait encore que quatre stations munies de canots de sauvetage (Boulogne, Dunkerque, Calais, Le Havre), chacune appartenant à une association privée de caractère local. C'est seulement en 1865 qu'est créée la Société centrale de sauvetage des naufragés, qui, grâce à de nombreux dons et legs ainsi qu'à des subventions de l'État, constitue en moins de vingt ans un réseau de 70 stations dotées de canots, indépendamment de divers moyens et postes de secours. Parallèlement se crée en 1873 la Société des hospitaliers et sauveteurs bretons, dont l'action complète celle de la Société centrale.

Organisation actuelle du sauvetage en France

Devant l'augmentation incessante du coût des équipements due à la progression des perfectionnements techniques et le prodigieux développement tant de la navigation de plaisance que de la fréquentation estivale des plages, il devient indispensable de coordonner l'action des organismes de sauvetage. En 1967 est créée la Société nationale de sauvetage en mer, association reconnue, comme les précédentes, d'utilité publique et, comme elles, régie par la loi de 1901, par fusion des deux sociétés existantes, qui lui apportent leurs matériels, leurs cadres et leurs équipages. Cette réforme coïncide d'ailleurs avec l'entrée en vigueur, en 1965, de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, signée à Londres en 1960 et aux termes de laquelle « tout gouvernement contractant s'engage à s'assurer que toutes les dispositions nécessaires seront prises pour la veille sur les côtes et pour le sauvetage des personnes en détresse en mer auprès des côtes ». Le rôle des divers organismes appelés à intervenir dans les sauvetages est précisé par un décret du 8 juillet 1970. En vertu de ce texte, les eaux côtières sont divisées en trois zones :

— la *zone des plages*, dans laquelle la sécurité incombe aux maires des communes intéressées, qui peuvent faire appel à divers concours, et notamment à celui de la Société nationale de sauvetage en mer ;

— la *zone du large*, dont la responsabilité appartient au ministère de la Défense nationale ;

— la *zone côtière*, entre les deux précédentes, qui s'étend des limites de la zone des plages jusqu'à l'horizon vu de terre. Cette zone, dans laquelle la direction des recherches et du sauvetage est confiée aux services de l'Administration des affaires maritimes, est divisée en trois secteurs, correspondant chacun à l'une des façades maritimes du pays : Manche, Atlantique et Méditerranée, Dans chaque secteur se trouve un Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage. L'Administration des affaires maritimes peut faire intervenir tous les moyens de recherche et de sauvetage existant dans le secteur.

• *Le matériel.* La Société nationale de sauvetage doit pouvoir intervenir avec le maximum de sécurité et par tous les temps pour secourir des personnes en danger sur la mer. Aussi, l'essentiel de son matériel est constitué par des canots de sauvetage *tous-temps*, inchavirables et insubmersibles, certains atteignant jusqu'à 20 t de déplacement et 15 nœuds de vitesse. La Société nationale utilise également un grand nombre de vedettes plus légères, souvent plus rapides encore, ainsi que des canots pneumatiques pour les sauvetages à courte distance des côtes, sur lesquelles des postes de secours sont installés, notamment sur les plages. Les canots et les vedettes sont généralement munis d'un matériel de sauvetage très complet et, en particulier, d'appareils émetteurs-récepteurs radioélectriques, d'une pompe d'incendie pouvant être utilisée pour l'épuisement, d'extincteurs, d'un projecteur de recherche, d'un croc de remorque, des accessoires médicaux de première urgence, etc. Les canots pneumatiques servent surtout au sauvetage des personnes, et certains sont équipés comme des ambulances ; ils permettent non seulement de transporter les rescapés, mais aussi d'intervenir immédiatement pour les ranimer et les soigner.

Les opérations de sauvetage peuvent, d'autre part, faire appel, suivant les zones, aux hélicoptères de la gendarmerie ou aux bâtiments et aux aéronefs des forces aéronavales.

Enfin, des remorqueurs stationnés dans certains ports (par exemple à Brest) se consacrent uniquement au sauvetage et peuvent intervenir à des distances relativement importantes des côtes pour assister les navires en difficulté et, éventuellement, les ramener dans un port s'ils sont privés de leurs moyens de propulsion ou de manœuvre et si, même après avarie, ils possèdent encore une réserve de flottabilité suffisante.

• *Le personnel.* La marine nationale et la gendarmerie arment le matériel placé sous leur contrôle. D'autre part, la mise en œuvre des moyens de sauvetage appartenant à la Société nationale de sauvetage en mer exige des équipages et des secouristes bien entraînés. Les équipages des canots, appelés à intervenir accidentellement, sur alerte, sont composés de volontaires bénévoles se recrutant au sein des populations côtières. Leurs activités intermittentes ne sont d'ailleurs pas incompatibles avec l'exercice normal d'une profession, notamment celle de pêcheur. Il n'en est pas de même pour les hommes qui, l'été, doivent rester prêts à intervenir chaque jour sur les plages ainsi que dans les centres nautiques, et qui sont alors détachés par la marine, la gendarmerie, les compagnies républicaines de sécurité, les sapeurs-pompiers. La Société nationale de sauvetage fait appel en outre à de jeunes volontaires, souvent étudiants ou enseignants préparés l'hiver, dans divers centres, aux diplômes d'État exigés pour être secouristes maritimes, pour conduire de petits bâtiments, etc. Ces jeunes gens sont, l'été, répartis le long des côtes, où, sans percevoir un salaire proprement dit, ils sont défrayés de leurs dépenses de subsistance avec l'aide des municipalités faisant appel à leurs services.

Équipement des navires pour le sauvetage

Moyens de sauvetage des bords

Le nombre et la répartition des engins de sauvetage que les navires de commerce doivent posséder pour assurer la sauvegarde des personnes présentes à leur bord sont indiqués par la Convention internationale de 1960 et par les règlements en vigueur dans chaque pays (en France, les arrêtés du 6 août 1971). Ces engins peuvent être :

— des *embarcations de sauvetage* munies d'un moyen de propulsion mécanique ;

— des *radeaux* rigides ou pneumatiques portant leurs occupants hors de l'eau ;

— des *engins flottants*, dont la flottabilité ne peut être obtenue par insufflation et qui permettent à des personnes se trouvant dans l'eau de se soutenir ;

— des *bouées de sauvetage*, lumineuses ou non ;

— des *brassières de sauvetage.*

Sur les navires à passagers, la totalité des personnes présentes à bord doit pouvoir prendre place soit dans des embarcations de sauvetage sous bossoirs, soit sur des radeaux munis de dispositifs de mise à l'eau, la proportion relative des deux types d'engins pouvant varier selon la catégorie du navire. Sur les navires de charge, des embarcations sous bossoirs, d'une capacité suffisante pour toutes les personnes à bord, doivent être installées de chaque bord. (Sur les navires-usines de pêche, la moitié au moins, en principe, des embarcations est remplacée par des radeaux.) Sur tous les navires, les embarcations doivent pouvoir être mises à l'eau en toute sécurité d'un bord quelconque avec leurs occupants, même si le navire a une bande de 15° et une assiette de 10°. Des radeaux de sauvetage supplémentaires et des engins flottants sont également installés. En outre, chaque personne doit disposer d'une brassière de sauvetage, un nombre convenable de brassières pour enfants étant prévu en supplément. Parmi les embarcations de sauvetage, il doit y avoir, suivant le type de navire, une ou deux vedettes de sauvetage à moteur filant au moins 6 nœuds et pourvues en général d'un appareil de radiotélégraphie ainsi que d'un projecteur. Sur les navires à passagers, un certain nombre de canotiers brevetés appartenant à l'équipage et entraînés à toutes les manœuvres relatives au sauvetage doit être affecté à chaque embarcation.

Assistance aux navires en péril

Les navires doivent toujours être en mesure de recevoir les appels radiotélégraphies émanant d'un navire en difficulté, qu'ils assurent une écoute permanente ou que, n'ayant qu'un ou deux opérateurs radiotélégraphistes, l'appel déclenche en leur absence un signal d'alarme automatique mis en action par l'appel de détresse internationalement codifié (auto-alarme radiotélégraphique). Le navire en danger peut aussi lancer des signaux lumineux ou sonores de détresse, ou encore utiliser des pavillons portant une lettre dont le sens est défini conventionnellement par le Code international de signaux.

Le capitaine du navire recevant ces appels a l'*obligation* de se porter au secours du navire en péril et de toute

personne, même ennemie, en danger sur la mer, s'il peut le faire sans risque sérieux pour son navire, son équipage ou ses passagers. Il utilise alors tous les moyens de sauvetage et d'assistance dont il dispose : appels radiotélégraphiques ou radiotéléphoniques, projecteurs pour la recherche des naufragés, appareil lance-amarre, engins de sauvetage tels qu'embarcations, vedettes à moteur, bouées, etc. S'il se trouve dans l'impossibilité de venir en aide au navire en difficulté, il doit consigner dans son journal de bord les motifs de son abstention.

L'assistance aux personnes ne donne lieu, en principe, à aucune rémunération, alors que l'intervention ne portant que sur les biens (qui n'est pas une obligation) donne droit à une partie de la valeur sauvée, déterminée par un accord amiable, un arbitrage ou la décision d'un tribunal.

La sécurité des navires

Pour prévenir les sinistres maritimes et assurer la sécurité des navires en mer, des règles précises concernant leur construction et leur équipement ainsi que la navigation en mer doivent être appliquées.

• En ce qui concerne la construction, ces dispositions ont principalement pour objet, d'une part, d'assurer au navire une solidité en rapport avec les efforts supportés par sa structure dans les diverses conditions d'exploitation et, d'autre part, de combattre les voies d'eau ainsi que les incendies et d'en limiter les conséquences. Pour les navires de commerce, les sociétés de classification publient des règlements permettant de calculer les divers éléments de la coque et dont l'application est certifiée par l'attribution d'une *cote*. Les conséquences de l'envahissement de la coque résultant d'une voie d'eau sont limitées par la présence de cloisons étanches transversales suffisamment rapprochées, par un franc-bord minimal, par des formes de carène et une répartition des poids procurant une réserve de flottabilité et de stabilité convenable, enfin par des moyens de pompage permettant de combattre l'envahissement.

• La protection contre l'incendie est assurée par des cloisons coupe-feu et des cloisons écrans ainsi que par l'emploi généralisé de matériaux ininflammables ou difficilement inflammables, de façon à retarder la propagation du feu. Cette protection est complétée par des dispositifs automatiques ou non de détection et d'extinction. En outre, sur les navires à passagers, une équipe de sécurité, constituée par des spécialistes de la lutte contre le feu spécialement entraînés et équipés, est constamment prête à combattre un incendie éventuel.

• Les navires doivent, d'autre part, être pourvus des appareils et des instruments nautiques pour une navigation sûre dans toutes les circonstances ainsi que des feux et des signaux sonores permettant d'éviter les abordages en mer. Des dispositions particulières doivent être appliquées dans le cas du transport de marchandises dangereuses (risque d'explosion) ou de grains (risque de glissement du chargement). Dans tous les cas, les marchandises doivent être soigneusement arrimées ou saisies afin d'empêcher leur ripage. Le navire doit toujours être maître de sa manœuvre et disposer en permanence de l'énergie nécessaire pour alimenter toutes les installations de sécurité. Une source d'énergie de secours doit, d'ailleurs, être installée sur les navires à passagers et sur les navires de charge d'un certain tonnage.

• L'entretien du navire doit assurer, outre la solidité de sa coque, le bon fonctionnement des machines propulsives, des générateurs électriques et de l'appareil à gouverner.

• Enfin, si, malgré toutes les dispositions prises pour la construction et l'équipement des navires ainsi que pour la navigation maritime, un navire subit un sinistre et doit être abandonné, des engins de sauvetage, mis à l'eau avec sécurité, doivent permettre de sauver chaque personne, passager ou membre de l'équipage, présente à bord.

L'ensemble des règles intéressant la sécurité des navires de commerce est, pour l'essentiel, contenu dans la *Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer*, signée à Londres le 17 juin 1960.

E. C. et H. C.



Mise à l'eau d'un canot de sauvetage de la Royal National Life-Boat Institution.

Les sinistres maritimes

Les progrès de la construction navale et de la science nautique rendent de plus en plus sûrs les voyages maritimes. Cela est dû, d'une part, aux efforts des constructeurs, auxquels des règlements de sécurité d'une sévérité accrue sont d'ailleurs imposés, et, d'autre part, aux aides apportées à la navigation par les équipements modernes : radars, radiogoniomètres, sondeurs par ultrasons, etc. En revanche, l'augmentation considérable des dimensions des navires, en particulier des pétroliers et des vraquiers, donne une ampleur précédemment inconnue aux intérêts matériels mis en jeu, tandis que, sur les grands paquebots, des centaines de vies humaines peuvent être perdues en un seul naufrage.

Les causes les plus fréquentes des sinistres maritimes, en dehors des faits de guerre, sont les abordages occasionnant des voies d'eau pouvant faire sombrer ou chavirer le navire, les chocs sur des écueils ou des épaves et les échouages causant la déchirure ou la rupture de la coque, les incendies ou encore, surtout par gros temps, le ripage du chargement entraînant le chavirement.

En 1973, d'après les statistiques du Lloyd's Register of Shipping, les navires perdus représentaient encore 0,50 p. 100 du nombre total de navires en service et 0,27 p. 100 de leur tonnage brut global. Dans ce tonnage, les navires coulés comptaient pour 24 p. 100, les navires incendiés pour 31 p. 100 et les navires perdus par échouages ou par chocs sur des écueils pour 33 p. 100.

E. C. et H. C.

H. C. et E. C.

▶ *Affaires maritimes (Administration des) / Classification (société de) / Navigation / Navire / Paquebot / Remorquage maritime / Renflouement.*

📖 **C. Dollfus, C. de La Roncière, R. Lestonnat, commandant Rondeleux, G. G. Toudouze et J. Tramond, *Histoire de la marine* (l'Illustration, 1939). / J. Merrien, *les Drames de la mer* (Hachette, 1962). / A. Amman, *le Sauvetage des personnes en détresse en mer auprès des côtes françaises* (Académie de marine, 1971). / G. Croisile, *Connaissance du navire. La navigation maritime. Pratique de la navigation maritime* (École nat. sup. de techniques avancées, 1972).**

savane

Formation herbacée continue, des régions tropicales, constituée d'herbes vivaces et de haute taille, avec parfois de petits arbres et des arbustes plus ou moins abondants (forêt claire).

Dans la littérature nord-américaine, ce terme recouvre tout un ensemble de groupements d'origines variées qui correspondent à certaines *prairies**, *landes** ou *toundras** des régions européennes.

Flore et faune

Les Graminacées *(Andropogon, Pennisetum, Imperata, Aristida...)* à structure xéromorphe occupent une place importante, même en forêt claire ; leur taille, en moyenne de 1 m (*Pennisetum purpureum*, plus de 2 m), est réduite dans les régions très sèches, où l'on trouve même alors parfois des plantes annuelles, ce qui, pour certains auteurs, rapproche ces formations des steppes. Les arbres, absents ou rares, comme dans les *campos* d'Amérique du Sud, sont quelquefois abondants (*campos cerrados* brésiliens) : on arrive à la forêt claire si les arbres deviennent contigus ; on trouve en Afrique des Légumineuses (Acacias, *Albizzia, Prosopis*), des *Celtis*, des *Combretum*, des *Butyrospermum* (*B. Parkii*, le Karité),

des *Adansonia digitata* (Baobab), des *Balanites* et des Palmiers comme les Roniers *(Borassus flabellifer)*, les *Hiphœne* et les *Mauritia*, en Australie des *Eucalyptus*, en Asie des *Dipterocarpus* et en Nouvelle-Calédonie le Niaouli *(Melaleuca leucodendron)*. Ces arbres ont, comme les herbes, une structure xéromorphe : les feuilles, caduques (perte des feuilles généralement au cours de la saison sèche), sont ordinairement coriaces, bien adaptées à la sécheresse (faible transpiration) ; les troncs sont bas et tortueux, et le système radiculaire est extrêmement important (en profondeur comme en surface), même pour les plantes relativement petites *(Andira humilis)*. Il faut remarquer que toutes ces espèces de la savane, tant herbacées que ligneuses, ne sont pas, le plus souvent, proches parentes de celles des peuplements forestiers contigus. Il en est de même pour la faune, très abondante, qui est nettement différente de celle des forêts voisines : des herbivores (Antilopes, Girafes, Buffles, Rhinocéros, Éléphants et Zèbres), et des grands carnivores (Lions, Tigres, Panthères). Il faut également citer de nombreux Oiseaux (Rapaces), des Reptiles et des Insectes, tout particulièrement des Termites, des Sauterelles et des Fourmis. Certaines Sauterelles migratrices, en masses énormes, sont l'aliment prépondérant des Oiseaux et des Reptiles.

Distribution et origine

La répartition des savanes sur le globe est assez vaste, puisque ces dernières se rencontrent sous tous les climats tropicaux, en Afrique, en Asie, en Australie et en Amérique tropicale, jusqu'à des altitudes élevées : 3 000 m au mont Cameroun et même 4 000 m dans les Andes au nord de l'équateur *(paramos)*.

Les savanes africaines, maintenant fractionnées en divers territoires, le sont uniquement par suite du phénomène de désertification : avant le Pléistocène, elles étaient réunies entre elles et s'étendaient jusqu'à l'Asie. Certaines affinités floristiques (répartition des Andropogonées) attestent cette continuité ; il en est de même avec le peuplement animal, quelques groupes relictuels africains ayant eu vers le Pliocène une extension beaucoup plus vaste (Girafes, Hippopotames).

Dans les régions subissant une saison sèche assez longue et où le couvert forestier est détruit, une transformation de certains horizons du sol fait apparaître une « latéritisation », c'est-à-dire une cuirasse dure formée par accumulation, cristallisation et déshydratation d'oxydes de fer, qui ne permettent plus la régénération de la forêt, la savane herbacée pouvant seule alors subsister.

L'origine des savanes pourrait être de quatre ordres : soit climatique (régions à sécheresse trop prolongée pour permettre actuellement l'installation d'un couvert arboré), soit édaphique (c'est alors le sol qui, dans les régions de grande forêt, en empêcherait localement le développement par sa mauvaise qualité), soit historique (elles se seraient établies au cours de périodes climatiques plus sèches et maintenues grâce à certaines conditions édaphiques), soit enfin d'origine secondaire (en Afrique, elles succèdent à la forêt quand l'Homme a détruit celle-ci pour y établir des cultures et sont parfois encore maintenues artificiellement par la pratique répétée des feux de brousse).

J.-M. T. et F. T.

Savoie

Région historique des Alpes.

L'HISTOIRE

Origines préhistoriques

La découverte d'un outillage en quartz grossier dans la grotte du Baré (Onnion) dans les Préalpes du Faucigny rend plausible, mais non certaine, la présence des Hominiens au cœur de l'actuelle Savoie au début de la glaciation de Würm. L'extension de l'inlandsis alpin à l'époque würmienne interdit ensuite l'accès de toute la région aux derniers Moustériens, puis aux premiers hommes du Paléolithique* supérieur (v. 35000 av. J.-C.). En fait, ce n'est qu'entre le XVe et le XIIe millénaire que nous pouvons y saisir la présence de leurs lointains descendants : les chasseurs magdaléniens de rennes et de lagopèdes, qui ont laissé des traces importantes soit dans les stations d'Étrembières, de Veyrier-du-Lac et des Douattes (Haute-Savoie), soit dans celle, plus méridionale, de Saint-Thibaud-de-Couz, fouillée depuis 1965. Ces stations ont, en effet, livré d'importants débris humains et animaux ainsi qu'un outillage en pierre taillée, en os et en bois de renne datant des XIIe et XIe millénaires (entre 12000 et 10000).

Malgré quelques retours du froid, le réchauffement du climat permet la réinstallation des hommes postmagdaléniens, mais ceux-ci sont privés du renne. Leur présence est attestée dans la grotte Jean-Pierre I à Saint-Thibaud-de-Couz par les découvertes faites dans les couches 7 (vers 9950), 6 supérieure (vers 8800) et 5 supérieure (vers 7100).

Née aux IXe et VIIIe millénaires au Proche-Orient, la civilisation du Néolithique* atteint la Savoie vers 3500 semble-t-il, par les voies méditerranéenne et rhodanienne. Pratiquant la culture des céréales, l'élevage du gros et surtout du petit bétail, fabriquant une poterie fine, utilisant un outillage comprenant des silex taillés en lame et des haches en pierre polie, inhumant leurs morts dans des cimetières, particulièrement nombreux le long des rives du Léman, les hommes du Néolithique sont des sédentaires vivant soit dans des grottes ou des abris-sous-roche, notamment à Savigny près de Saint-Julien-en-Genevois, soit dans des stations lacustres construites sur les berges exondées, mais encore humides des lacs. Ces stations, localisées sur la rive sud du Léman entre Genève et Thonon-les-Bains, témoignent de la diffusion des cultures de Chassey-le-Camp (Saône-et-Loire) et de Cortaillod (Suisse), dans lesquelles s'exprime localement la révolution du Néolithique moyen.

Au Néolithique récent, des constructeurs de mégalithes édifient après 2300 des dolmens à Saint-Cergues, à Cranves-Sales (disparu), à Reignier et à Pers-Jussy (disparu). Ils appartiennent au groupe porteur de la culture de Horgen, caractérisé par une céramique assez grossière, ou plus vraisemblablement à celui qui est porteur de la culture d'une céramique cordée beaucoup plus fine que la précédente.

En fait, ces deux dernières cultures, de même que celle des campaniformes, qui fabriquent une céramique également très fine, mais plus fragile, semblent avoir coexisté avec celle du bronze* ancien, qui bénéficie peut-être alors de la présence de cuivre pyriteux en Maurienne et surtout en Tarentaise entre le XXe et le XVe s. av. J.-C. Produisant de nombreux poignards en bronze à manche plein, découverts notamment à Bourg-Saint-Pierre, cette dernière culture s'épanouit au bronze moyen entre 1450 et 1200 av. J.-C. (haches à rebord de Douvaine et de Doussard) et surtout au bronze récent et final, marqué du XIIe au VIIIe s. av. J.-C. par l'arrivée des Celtes (ou Protoceltes), dont les connaissances techniques ont amélioré considérablement en qualité et en quantité la production de la métallurgie et celle de la céramique locale : haches à ailerons terminaux à douilles, têtes de lances à douilles, fibules à arc torsadé, vases au profil très galbé et parfois à décor figuratif d'étain. Mais, vers 750-700 av. J.-C., période de transition entre le bronze récent et le premier âge du fer, les rives des lacs sont abandonnées par l'homme du fait, peut-être, d'une révolution climatique ; celle-ci aurait entraîné une transgression lacustre, correspondant à l'arrivée pacifique d'un peuple de cavaliers sachant travailler le fer.

Ce peuple, venu par la Franche-Comté, et ayant traversé le Rhône au sud du Léman, n'introduit que difficilement la civilisation hallstattienne (v. 900 ou v. 725-450 av. J.-C.) parmi des populations restées très longtemps fidèles aux traditions du bronze ancien et peu sensibles à l'apport des techniques nouvelles : les objets de bronze seulement complétés restent abondants dans les sites de Gruffy, de Talloires, de Saint-Jean-de-Belleville, au-dessus de Moûtiers et de Saint-Jean-d'Arves.

Le passage au second âge du fer s'opère au cours du Ve s. av. J.-C. avec l'arrivée de vagues celtes* de La Tène, qui augmente progressivement la densité d'occupation de la Maurienne, notamment autour de Saint-Jean-de-Maurienne, et celle de la Tarentaise, dont les tombes sont riches de fibules en fer à inclusion de corail, typiques de La Tène ancienne. Les gisements de minerai de fer du mont Salève sont alors mis en valeur, ce qui indique une intensification de la vie économique, dont témoigne également la diffusion des monnaies gauloises d'argent ou de potin entre 300 av. J.-C. et les débuts de l'ère chrétienne (trésors du Cruseilles, de la Combe-sur-Veyrier, du col de la Crusille, etc.).

Mais les menaces d'invasions qui apparaissent alors (celle des Cimbres et des Teutons ?) entraînent peut-être la mise en place définitive de systèmes défensifs sur les sommets du Petit Salève et sur celui du Vuache, qui commande le défilé du pas de l'Écluse. Une ère d'insécurité s'annonce.

La conquête et l'occupation romaines

Au cours de la deuxième guerre punique, la traversée des Alpes par Hannibal en 218 av. J.-C. met en conflit

pour la première fois les Allobroges avec le monde extérieur. Après cet épisode, l'histoire ignore pendant un siècle ce peuple celtisé (sinon celte), dont le statut ethnique est aujourd'hui remis en question, de même que celui des prétendus Ligures, dont le nom semble avoir été donné par les Grecs aux moins civilisées des populations de la Méditerranée occidentale sans tenir compte de leur appartenance linguistique.

Les Romains, désireux de relier leurs possessions italique et ibérique, interviennent à leur tour à la fin du IIe s. av. J.-C. Vaincus près de Vindalium, au confluent du Rhône et de la Sorgue de Vaucluse en 122 av. J.-C. par le consul Cneius Domitius Ahenobarbus, puis près du confluent du Rhône et de l'Isère en 121 av. J.-C. par le consul Fabius Maximus, les Allobroges, secourus en vain par les Arvernes, sont assujettis à Rome en 118 dans le cadre de la Province organisée par Domitius Ahenobarbus avec Narbonne pour capitale. Ils sont victimes de l'invasion des Cimbres et des Teutons entre 109 et 101 av. J.-C., et sont exploités à partir de 75 av. J.-C. par des gouverneurs peu scrupuleux, tels le propréteur Marcus Fonteius, le proconsul Caius Calpurnius Pison, le propréteur Lucius Licinius Murena et le questeur Clodius. Ils se révoltent sous la direction de Catugnatus, menacent Narbonne, mais sont contraints à déposer les armes en 62 av. J.-C. par Manlius Lentinus. Protégés d'une irruption des Helvètes par César en 58 av. J.-C., épargnés par la guerre des Gaules, ils acceptent finalement la domination romaine au temps d'Auguste, qui fait de leur territoire essentiellement bas-savoyard la « cité de Vienne ». Quant aux tribus voisines qui contrôlent les cols alpestres, elles sont soumises à l'Empire romain au terme d'une longue lutte. Cette conquête commence en 25 av. J.-C. par l'occupation du pays des Salasses (val d'Aoste), où le consul A. Terentius Varro fonde la colonie d'Augusta Praetoria ; elle s'achève en 7 av. J.-C. par la soumission définitive des Ceutrones et des Vallenses, tribus occupant respectivement la Tarentaise et le Valais, et par la création de deux petites provinces impériales gouvernées par des préfets, auxquels Claude substitue des procurateurs équestres : les Alpes-Grées (Chamonix, Beaufortain, Tarentaise) et les Alpes-Cottiennes (val de Suse, Briançonnais, Maurienne), la première étant totalement savoyarde et la seconde l'étant partiellement.

Les vainqueurs mettent aussitôt en place un important réseau commandé par les cols alpins et comprenant deux axes essentiels orientés d'est en ouest : Milan-Genève par le col du Petit-Saint-Bernard ; Milan-Lyon ou Milan-Genève, détaché du précédent à Ad Publicanos (auj. Albertville). Parcourues par de nombreux compétiteurs à l'Empire au lendemain de la mort de Néron en 68 apr. J.-C. ou après celle de Commode en 192, ces voies ne sont que modérément empruntées par les immigrants italiens, qui sont en grande majorité des fonctionnaires envoyés en mission ou des commerçants venus s'établir librement dans cette contrée.

En fait, seules les régions marginales, celle de Vienne notamment, sont réellement colonisées par des citoyens romains. C'est qu'elles se trouvent innervées par les deux grands axes de communication terrestre et fluvial empruntant respectivement la vallée du Rhône et le bassin du Léman, où les *Nautae Rhodanici* de Lyon, les *Ratiarii superiores* de Genève et les *Nautae lacus Lemanni* de Lausanne assurent le trafic des pondéreux : amphores romaines du Narbonnais méridional, d'Italie et de Grèce ; amphores à huile de Bétique ; céramique allobroge (poterie noire) ou sigillée d'Arezzo, de la Graufesenque ou de Lezoux. Par cette voie sud-nord se renouvelle également le patrimoine agricole de la Savoie, où les Romains introduisent la culture du blé dur, celle des fèves et des choux, celle, enfin et surtout, de la vigne, qui gagne vers le milieu du Ier s. les coteaux de l'Arve, de la cluse de Chambéry et de la Combe de Savoie (vin rouge des Allobroges).

C'est d'ailleurs le long de cette voie ou à proximité que s'établissent les villes. Certaines ont une vocation thermale, qu'attestent les bains de Menthon-Saint-Bernard, de Bromines, de La Caille, de La Bauche et surtout d'Aquae (Aix-les-Bains) avec son arc de Campanus. Les plus importantes ont une fonction commerciale : Genève, qui, extérieure à la Savoie, en capte pourtant les courants commerciaux qui l'irriguent ; Condate (auj. Seyssel), qui exporte jusqu'à Lyon le calcaire fin de ses carrières, mais qui bénéficie surtout de la pente du Rhône, contraignant la batellerie à une rupture de charge dans son port ; Boutae, enfin, riche centre métallurgique au débouché septentrional du lac d'Annecy. À l'intérieur du massif alpin, par contre, la vie urbaine ne peut se développer que dans les vallées principales : Tarentaise avec Bergintrum (Bourg-Saint-Maurice), Brigantio (Villette) et surtout Axima (Aime), chef-lieu de la Civitas des Ceutrones, capitale des Alpes-Grées, résidence du procurateur impérial, marché et centre minéralier important (mines de plomb argentifère de Mâcot) ; Combe de Savoie avec Ad Publicanos (Albertville), où est perçu le quarantième des Gaules, Mantala (Saint-Pierre-d'Albigny) et Voludnia, tête de navigation sur l'Isère ; cluses d'Annecy avec Casuaria (Faverges) et de Chambéry avec Lemincum (Lémenc).

La romanisation est assez lente, mais assez profonde pour qu'il soit difficile de distinguer parmi les notables ceux qui sont d'origine romaine (ou grecque parfois) et ceux qui sont de souche indigène. Sans aucun doute, ces derniers, les plus nombreux, dominent la vie municipale.

Ces notables résident le plus souvent dans de confortables villas, dont un millier environ a été recensé dans le bas pays savoyard. Ils recourent au service d'un *vilicus* (chef de culture) et d'une main-d'œuvre libre ou servile pour mettre en valeur leur domaine foncier *(fundus)*, dont la superficie varie entre 100 et 300 ha. Quant aux terroirs haut-savoyards, ils semblent bien être restés jusqu'au Moyen Âge la propriété des communautés agro-pastorales locales, qui les exploitent dans le cadre de l'unité rurale du val.

Victimes des invasions alémaniques de 258 et de 277, qui ruinent ses villes, des guerres opposant les empereurs gaulois (Postumus [v. 265-268] et Tetricus [271-273/274]) aux empereurs romains, enfin des exploits des Bagaudes, les populations locales enfouissent leurs trésors, ceignent leurs villes de remparts (Genève, Grenoble), rénovent les vieux *oppida*. La Savoie, pacifiée par Dioclétien et par Constantin, est partagée alors entre les deux diocèses de Viennoise et de Gaule, le second englobant en une seule province les Alpes-Grées-et-Pennines. Un siècle plus tard, elle est, d'après la *Noticia dignitatum*, écartelée entre les trois cités de Vienne, de Genève et de Grenoble, ces deux dernières étant extérieures à la Savoie proprement dite. La mise en place d'un arrière-limes le long du Léman et du Rhône doit protéger la région de nouvelles invasions. En vain. Dévasté par les Barbares, qui franchissent le Rhin près de Mayence en 406, le pays doit, sur l'ordre d'Aetius, accueillir en 443 les Burgondes, qui vont modifier son destin.

La naissance de la Savoie médiévale

Pour la première fois vers 390, dans ses *Rerum gestarum libri*, Ammien Marcellin désigne du nom de *Sapaudia* un ensemble de territoires englobant à la fois l'actuelle Savoie et une partie de l'Helvétie. Déjà réfractaires au culte des divinités du panthéon gréco-romain, sous le nom desquelles elles continuent d'adorer les dieux indigènes, tel le Bonus Eventus sous celui d'Hermès, les populations autochtones n'accordent, semble-t-il, qu'un intérêt limité aux cultes orientaux (autel de Cybèle à Conjux) et tardif au christianisme.

L'Église va pourtant jouer un rôle capital dans la naissance de la Savoie. Elle assure son évangélisation à l'intérieur des évêchés de Genève, de Grenoble et de Darentasia (Moûtiers-en-Tarentaise), constitués à la fin du IVe s. ou au début du Ve ; elle obtient la conversion au christianisme romain de saint Sigismond († 523), roi des Burgondes (516-523) ; ces derniers, établis dans la province des Séquanes (Maxima Sequanorum), entre Saône et Léman, étendent leur domination sur les Alpes du Nord et la région lyonnaise, semble-t-il, entre 450 et 500. Enfin, en 515, l'Église dote le pays d'un centre spirituel situé dans le Valais, le monastère de Saint-Maurice, dont la fondation perpétue le souvenir des martyrs de la légion thébaine décimée à Agaune vers 300.

Peu nombreux (entre 25 000 et 50 000), bénéficiant du régime de l'*hospitalitas*, qui leur réserve selon la loi Gombette — et en fait au seul détriment des grands propriétaires gallo-romains — les deux tiers des terres et la moitié des forêts de la *curtis*, les Burgondes se fondent rapidement au sein des populations locales, qu'ils enrichissent d'un nouvel apport ethnique et institutionnel.

Les fils de Clovis annexent le pays à la Gaule mérovingienne en 534, avant de s'emparer — eux et leurs successeurs — des cols menant en Italie, dessinant ainsi la future vocation de la maison de Savoie : celle de portier des Alpes.

Suivant dès lors le destin des royaumes mérovingiens de Bourgogne et de Neustrie, la Sapaudia, devenue la *Saboia*, semble se réduire, d'après l'*Ordinatio imperii* de 806, aux cinq provinces essentielles du futur duché, dont le territoire englobe, en tout ou en partie, celui des cinq évêchés de


Lauros-Giraudon

François de Sales, évêque d'Annecy-Genève, remet à Jeanne de Chantal, la règle de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie, dont ils sont les fondateurs. (Bibliothèque nationale, Paris.)

Genève, de Moûtiers, de Saint-Jean-de-Maurienne (érigé par le roi de Bourgogne Gontran à la fin du VIe s.), de Belley et enfin de Sion, où a été transféré en 565 le siège d'Octodure (Martigny), tandis que certaines contrées périphériques relèvent des évêchés excentrés de Grenoble et de Lausanne, ce dernier définitivement fixé entre 585 et 650. La Saboia tient son importance du fait qu'elle contrôle, à partir du monastère de Saint-Maurice-d'Agaume, les cols du Grand-Saint-Bernard, du Petit-Saint-Bernard, de Montgenèvre et bientôt du Mont-Cenis. Elle est incorporée au royaume de Lothaire en 843, par le partage de Verdun, puis au royaume de Rodolphe Ier de Bourgogne Transjurane en 888. Mais, à cette dernière date, le terme de *Saboia* ne s'applique plus qu'à la partie méridionale du territoire délimité en 806, c'est-à-dire à la zone préalpine s'étendant entre le lac du Bourget et le cours moyen de l'Isère. Partagée en fait depuis lors entre les deux royaumes de Bourgogne Transjurane et de Provence, dévastée en outre par les incursions des Hongrois et des Sarrasins, notamment en 921, en 936, en 939 et en 940 (destruction de Saint-Maurice-d'Agaune), la Savoie ne retrouve son unité que sous le règne du Bourguignon Conrad II le Pacifique (937-993), dont les territoires sont finalement rassemblés sous le nom de royaume d'Arles et de Vienne (ou de Bourgogne) par le roi de Germanie Conrad II le Salique en 1032.

Ce royaume d'Arles, trop excentrique par rapport au Saint Empire romain germanique, échappe en fait à l'autorité impériale, qui laisse en présence dans la future Savoie au début du XIe s. celle des comtes de Genève au nord et celle des comtes humbertiens au sud.

Le comté de Savoie de 927 à 1189

La formation

Selon Georges de Manteyer, la dynastie humbertienne serait issue du Bourguignon Garnier, vicomte de Sens et comte de Troyes, et de son épouse, Thiberge, sœur du comte d'Arles Hugues de Provence, roi d'Italie (926-947). Elle serait devenue savoyarde à la faveur du remariage de cette princesse avec Engelbert, frère de Sobon, archevêque de Vienne de 927 à 949. S'établissant dans cette dernière ville à la suite de sa mère, Hugues, fils de Garnier, aurait alors obtenu de son oncle Hugues d'Arles des biens considérables dans le Viennois et peut-être même la concession, dès 927, du petit *Pagus savogiensis* (comté de Savoie), qui est en tout cas en possession de son fils Hubert Ier avant 976 et qui comprend alors la cluse de Chambéry et la Combe de Savoie. Hubert Ier († avant 994), solidement appuyé par son frère saint Thibaud, archevêque de Vienne de 957 à 1001, et son fils et successeur Humbert Ier Blanche-Main († v. 1051), entreprennent, selon une thèse aujourd'hui contestée par certains (André Perret), de placer des parents proches dans les sièges épiscopaux de Belley, de Sion, d'Aoste afin d'obtenir de ces prélats l'inféodation des droits comtaux et régaliens qu'ils détiennent sur le temporel de leurs églises. Appliquée avec succès dans la vallée d'Aoste dès 1023, dans la partie septentrionale du Viennois en 1030, en Maurienne entre 1039 et 1043, cette méthode aurait fait entrer également dans les domaines de la maison de Savoie le Bugey et la Tarentaise. Un peu avant le milieu du siècle, la vallée de Suse et la terre de Piémont sont incorporées à cet ensemble territorial grâce au mariage d'Odon Ier († 1057 ou 1060), fils d'Humbert Ier Blanche-Main, avec Adélaïde de Suse, héritière du marquisat de Turin et de ses dépendances (Suse, Ivrée, Pignerol). Augmentée du Chablais, de possession plus ancienne, la principauté ainsi constituée se caractérise dès lors par sa forte cohérence géographique et par l'importance stratégique que lui vaut le contrôle des cols alpestres, dont celui du Mont-Cenis, par où sont assurées les communications entre Chambéry et Turin. En empruntant sans doute cette voie pour se rendre à Canossa en 1077, l'empereur Henri IV, époux de la fille d'Odon, Berthe de Savoie (1051-1087), en souligne l'importance.

Les relations extérieures

Les comtes de Savoie recherchent des alliances de prestige, mais ils sont parfois victimes de celles-ci. Il en est ainsi à la mort, en 1091, de l'énergique Adélaïde de Suse, qui, depuis le décès de son mari, a réellement gouverné le comté au nom de leurs fils Pierre Ier (comte de 1057 ou 1060 à 1078) et Amédée II (comte de 1076 à 1080) ainsi que de leur petit-fils Humbert II (comte de 1080 à 1103). À cette date, l'empereur Henri IV enlève en effet au comté, en tant qu'époux de Berthe, l'essentiel de ses possessions italiennes, à l'exception de Suse et d'Aoste. En donnant en 1115 sa sœur Adélaïde, ou Alix, en mariage à Louis VI le Gros, Amédée III (comte de 1103 à 1148) provoque l'intervention, dans les affaires savoyardes, du Capétien, désireux de revendiquer la dot de sa femme. Enfin, en épousant vers 1133 Mathilde d'Albon, fille du dauphin du Viennois Guigues III, il n'empêche pas ce dernier d'attaquer ses possessions, prélude à un long conflit qui se poursuit en fait jusqu'à l'incorporation de cette principauté au royaume de France au XIVe s.

Le comte de Savoie, vainqueur de Guigues IV (tué à La Bussière en 1142), fidèle partisan, par ailleurs, du pape Alexandre III, entre naturellement en conflit avec le protecteur impérial des dauphins, Frédéric Ier Barberousse. Humbert III (comte de 1148 à 1189) n'autorise celui-ci à repasser les Alpes en 1168, au retour de son expédition romaine, qu'au prix d'humiliantes concessions, dont le Hohenstaufen se venge peu après en brûlant Suse et en déclarant l'évêque de Belley en 1175 et l'archevêque de Tarentaise un peu plus tard vassaux immédiats de l'Empire, situation dont veulent se prévaloir à leur tour les évêques de Lausanne, de Sion, de Genève et de Turin.

En cette fin de XIIe s., de vastes enclaves échappent à l'autorité centrale : le comté de Genève et la seigneurie de Faucigny, qui isolent le Chablais du reste de la principauté, à l'intérieur de laquelle s'affirme de plus en plus nettement la volonté d'indépendance des prélats, parmi lesquels seuls ceux d'Aoste et de Saint-Jean-de-Maurienne acceptent encore de se reconnaître vassaux directs du comté.

Le renouveau religieux et économique

D'abord limité au bas pays savoyard par les bénédictins de Cluny, qui s'établissent au Bourget-du-lac en 1030 et qui ne pénètrent à l'intérieur du massif qu'à la fin du XIe s. (Contamine-sur-Arve en Faucigny, Bellevaux dans les Bauges), le mouvement monastique ne se diffuse réellement dans les hautes vallées alpestres qu'au XIIe s. Cette pénétration se fait d'abord à l'instigation de l'ordre de Cîteaux, auquel adhère en 1135 l'abbaye Notre-Dame-d'Aulps, en Chablais, qui a déjà essaimé à Hautecombe. Puis les chanoines réguliers de Saint-Augustin fondent au début du XIIe s. l'abbaye d'Abondance, en Chablais, dont les moines favorisent bientôt la réforme de l'abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune, ou vont peupler l'hospice du Grand-Saint-Bernard et sa dépendance, le prieuré de Meillerie. Enfin les Chartreux s'installent dans la gorge de Vallon, en Chablais, et dans celle du Béol, près de Cluses (Chartreuse du Reposoir, 1151).

Ces fondations religieuses, établies à la limite des alpages et des forêts montagnardes, là où la terre n'est pas encore appropriée, pratiquent une véritable colonisation intérieure en étroite

union avec les communautés agro-pastorales, dont la population croît alors rapidement et qu'elles font bénéficier d'un renouveau économique caractérisé notamment par la multiplication des défrichements, la construction de moulins sur les cours d'eau, l'extension du vignoble et l'essor de la métallurgie.

L'essor territorial de la puissance savoyarde (1189-1440)

La recherche de la cohésion territoriale (1189-1355)

Thomas Ier (comte de 1189 à 1233), « second fondateur de la Savoie », est rétabli dans ses droits en Valais par l'empereur Henri VI. Il facilite alors l'élection à l'Empire d'un autre Hohenstaufen, Philippe de Souabe, aux dépens d'Otton IV de Brunswick, notamment en battant en 1211 à Ulrichen l'un de ses adversaires, Berthold V de Zähringen, dont la famille a reçu les avoueries des évêchés de Genève, de Lausanne et de Sion. Aussi réclame-t-il la concession de Moudon, dans le pays de Vaud ; de plus, après avoir reconquis Pignerol, il se fait octroyer en outre les villes de Chieri et de Tortona, très proches de Turin, ainsi que le titre de « vicaire impérial de la Lombardie », ce qui lui permet de récupérer l'essentiel de l'héritage d'Adélaïde de Suse. Ayant ainsi reconstitué et étendu la principauté familiale dans la diversité de ses composantes, il lui donne enfin un centre en achetant en 1232 au vicomte Berlion la ville de Chambéry, dont il fait sa capitale.

Il pratique en outre une habile politique matrimoniale. Il unit sa dynastie, par l'intermédiaire de ses huit fils et de ses quatre filles, aux plus puissantes familles d'Europe, Béatrice de Savoie épousant en particulier en 1220 Raimond Bérenger IV (ou V), comte de Provence, dont les quatre filles s'unissent à leur tour, entre 1234 et 1246, aux rois de France, d'Angleterre, de Germanie et de Sicile. Mais, son fils aîné et premier successeur, Amédée IV (comte de 1233 à 1253), ayant dû céder en apanage toutes ses possessions situées à l'est des Alpes à son frère cadet, Thomas II, comte de Piémont (de 1245 à 1259), l'expansion vers l'est de la principauté devient alors impossible et le restera jusqu'à la réincorporation, en 1418, de ces territoires au domaine savoyard, faute de descendants mâles. Et comme, d'autre part, l'intervention capétienne à Lyon limite à l'ouest les ambitions savoyardes, c'est vers le nord exclusivement que ces dernières se développent dès lors.

Après la mort prématurée du fils d'Amédée IV, Boniface (comte de 1253 à 1263), l'oncle de ce dernier, Pierre II (comte de 1263 à 1268), incorpore le Faucigny, dot de sa femme Agnès, aux États de la maison de Savoie et tente d'étendre son influencé à Genève en accordant son appui aux partisans d'un régime communal, dont l'institution est combattue par l'évêque, qui ne dépend que de l'Empereur. Mais la mort de Pierre II sans héritiers mâles entraîne le partage de ses États. Tandis que l'essentiel de sa succession revient à son frère Philippe Ier (comte de 1268 à 1285), qui acquiert définitivement Turin, le Faucigny, augmenté du Beaufortin, revient à sa fille Béatrice († 1310), épouse de Guigues VII, dauphin de Viennois. Installée au cœur de l'État savoyard, bien secondée par le dauphin Humbert Ier de La Tour du Pin, l'énergique princesse Béatrice, surnommée la « Grande Dauphine », s'allie à l'évêque et au comte de Genève ainsi qu'à l'empereur Rodolphe Ier de Habsbourg pour bloquer en Suisse alémanique sa progression menaçante.

La maison de Savoie renverse la situation grâce à Amédée V le Grand (comte de 1285 à 1323). Fils du comte de Piémont Thomas II, il succède à son oncle Philippe Ier, qui, faute de descendance, lui lègue ses possessions par un testament, que ratifient les états de Chambéry. Son neveu Philippe d'Achaïe reçoit le Piémont (1282-1334) en apanage, et son frère Louis Ier le pays de Vaud (1285-1302).

Maître de la Bresse depuis son mariage en 1272 avec Sibylle de Bâgé, s'alliant avec habileté selon les circonstances avec les rois de France et d'Angleterre ou avec l'empereur, Amédée V s'empare de positions stratégiques en Faucigny et en Bugey, puis obtient au traité de Montmélian (1308) la renonciation définitive de Béatrice la Grande Dauphine à ses droits sur la Savoie. Sans doute, le conflit se prolonge-t-il sous les règnes d'Édouard le Libéral (comte de 1323 à 1329), vaincu à Varey en 1325, d'Aymon le Pacifique (comte de 1329 à 1343) et d'Amédée VI (comte de 1343 à 1383), qui l'emporte aux Abrets en 1354. Surnommé le « Comte vert », Amédée VI réussit à signer avec les nouveaux maîtres du Dauphiné depuis 1349, c'est-à-dire avec le roi de France et son fils le dauphin, le traité de Paris de 1355, qui annexe ou réincorpore à la Savoie le pays de Gex, le Faucigny et lui concède l'hommage du comte de Genève en échange de ses possessions en Viennois. Ce traité, consolidé par le mariage, en 1355, du Comte vert avec Bonne de Bourbon († 1403), donne à la Savoie une cohérence territoriale et consacre sa puissance en accord avec la France.

La marche vers l'est et la vocation italienne

Héros de la croisade de Gallipoli, qu'il organise seul contre les Turcs (1366-1367), Amédée VI veut s'illustrer en accroissant ses États. Mais, ne pouvant plus orienter leur expansion vers la France, il se tourne vers l'Italie, intervenant en particulier dans le conflit opposant les principautés de la plaine du Pô : Milan, Saluées et Montferrat ; en 1382, il obtient même de Louis Ier d'Anjou la cession des possessions de la reine de Naples, Jeanne Ier, en Piémont. Un moment arrêtée par les conflits violents opposant les paysans de Maurienne et de Tarentaise (1385) à leurs seigneurs ecclésiastiques ainsi que par la révolte des tuchins en Piémont, la politique d'expansion reprend en Italie, mais cette fois en direction du sud : Amédée VII, dit le « Comte rouge » (comte de 1383 à 1391), achète en 1388 le comté de Nice, qui assure à ses États un débouché maritime qui le libère de toute sujétion à l'égard des ports assurant ses échanges extérieurs (Genève, Venise, Marseille). Après une difficile régence, dont sa grand-mère Bonne de Bourbon et sa mère, Bonne de Berry († 1435), se disputent la direction, Amédée VIII le Pacifique (comte, puis duc, de 1391 à 1440) profite de l'extinction des deux maisons comtales du Genevois et du Piémont pour racheter le 5 août 1401 les droits de la première à un héritier discutable, et par réincorporer définitivement à ses États le comté de Piémont après la mort de son cousin Louis d'Achaïe en 1418.

Peu avant l'érection du comté de Savoie en duché par l'empereur Sigismond de Luxembourg, Amédée VIII est tiré de sa retraite de Ripaille par le concile de Bâle, qui l'élit pape en 1439 sous le nom de Félix V dans l'espoir de mettre un terme au Grand Schisme. En vain : il doit abdiquer en 1449, non sans s'être fait nommer cardinal légat.

Le temps des difficultés (1440-1553)

Les crises intérieures

Duc de Savoie de 1440 à 1465 du fait de l'abdication prématurée de son père, Amédée VIII, Louis Ier, trop soumis à son épouse, la belle et impérieuse Anne de Lusignan († 1462), est le premier d'une série de ducs incapables, par leur jeunesse ou par leur immaturité, de prévenir le déclin de leur maison. Tolérant l'insubordination de la noblesse, les révoltes de son fils Philippe Ier (II) sans Terre, duc de Bresse, et l'exécution successive des chanceliers Guillaume Bolomier en 1446 et Giacomo Valperga di Masimo e di Caluso en 1452, il allie deux de ses enfants à ceux de Charles VII, le futur Amédée IX (duc de 1465 à 1472) et Charlotte avec Yolande de France et le dauphin Louis, qui transgresse ainsi l'opposition paternelle.

Louis Ier, brouillé avec Charles VII, qui lui impose l'humiliant traité de Cleppé, ne tire aucun avantage de son alliance avec Louis de France, conclue secrètement en 1446. Établi en Dauphiné de 1447 à 1456, allié aux Sforza de Milan, le futur Louis XI prend ainsi à revers l'État savoyard. Yolande de France († 1478), régente au nom de son fils Philibert Ier (duc de 1472 à 1482), décide alors d'accélérer elle-même le déplacement du centre de gravité de l'État savoyard de l'ouest à l'est des Alpes pour mieux échapper à cette dépendance trop étroite à l'égard des Valois.

Accentuée par son second fils, Charles Ier (duc de 1482 à 1490), qui épouse en 1485 Blanche de Montferrat († 1509), cette politique mécontente les barons savoyards et les bourgeois de Chambéry, dont le rôle de capitale est progressivement abandonné au profit de Turin.

Ce conflit, qui favorise la constitution d'un parti savoyard hostile au parti piémontais, amène les états de Rumilly à faire appel à Louis XI, qui désigne en 1478, pour gouverner le duché, un lieutenant général, le comte Louis de La Chambre († 1517).

Sous le règne du trop jeune Charles Jean Amédée, ou Charles II (duc de 1490 à 1496), au nom de qui gouverne sa mère, la régente Blanche de Montferrat, les états de Pignerol décident la création de deux administrations différentes, l'une pour la Savoie proprement dite, l'autre pour le Piémont et le comté de Nice.

Les difficultés extérieures

En fait, à cette date, le recul territorial est déjà entamé. Yolande de France joue une partie difficile entre Louis XI et Charles le Téméraire ; elle est sauvée par le premier des ambitions de

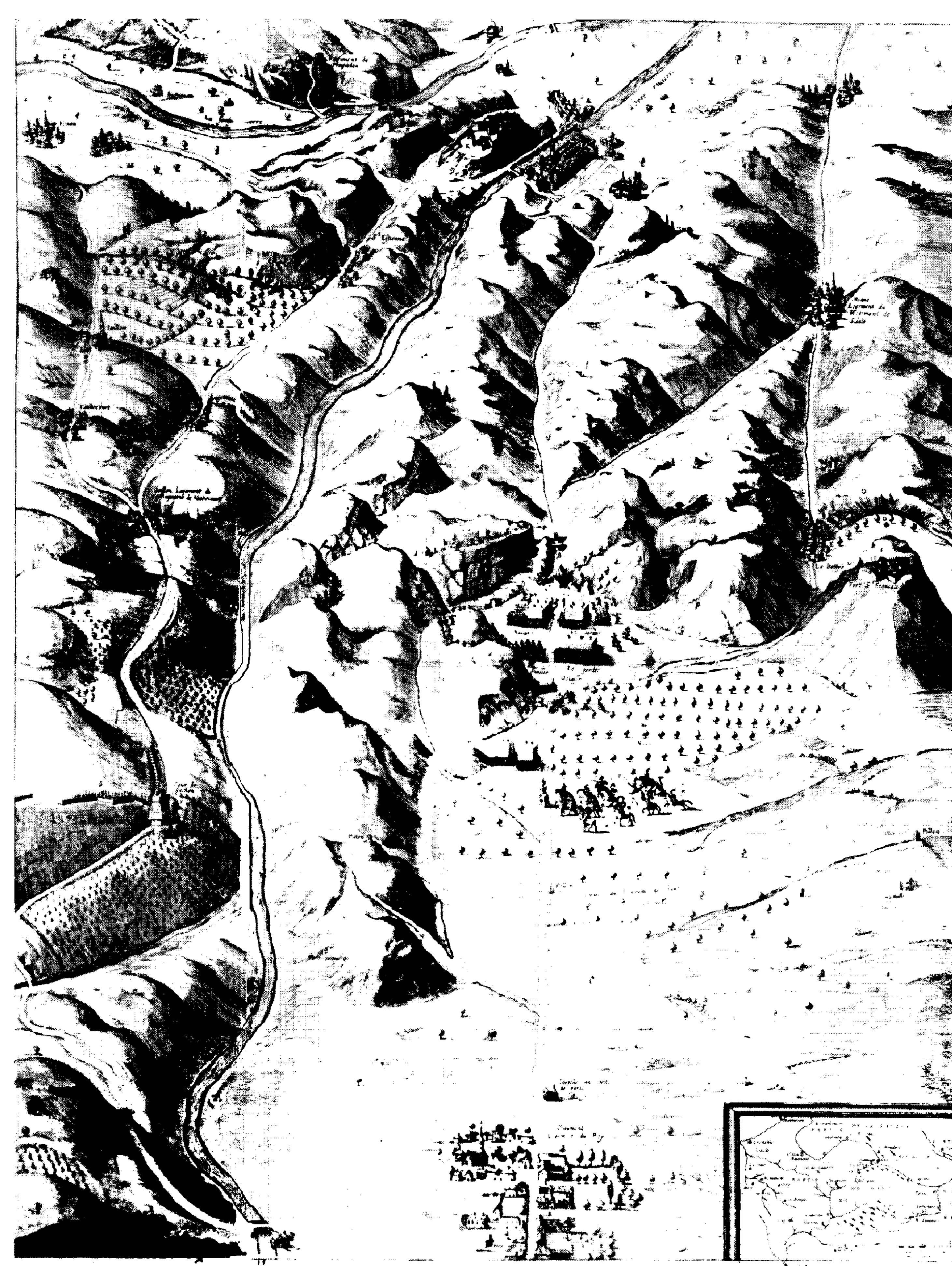
son beau-frère Philippe de Bresse, et s'allie ensuite au second, en lutte contre les Suisses, qui ont occupé quelques places fortes en Savoie.

La mort sans héritiers de Charles II en 1496 double la crise politique d'une crise dynastique, car elle provoque l'avènement de son grand-oncle, l'inquiétant Philippe de Bresse (Philippe I ou II sans Terre, duc de Savoie en 1496-97).

Sous le règne de ses fils Philibert II le Beau (duc de 1497 à 1504) et Charles III (duc de 1504 à 1553), la maison de Savoie s'italianise tout en se rapprochant de la maison des Habsbourg ; Philibert II épouse en 1501 Marguerite d'Autriche († 1530), l'énergique tante de Charles Quint. Les maladresses de Charles III achèvent d'exaspérer les habitants de Genève. Victimes de trop lourdes taxes, privés de leurs foires, qui avaient contribué à la prospérité de la Savoie, ainsi qu'en a témoigné la stabilité de la valeur de l'écu d'or de ce pays, les Genevois signent avec les Fribourgeois (1519) et les Bernois (1526) des traités de combourgeoisie qui les séparent politiquement du duché voisin. Leur adhésion à la Réforme les rejette définitivement dans l'alliance des républiques helvétiques, tandis que leur évêque se replie en 1533 à Annecy, qui devient la capitale religieuse de la Savoie et le centre de la Contre-Réforme*.

La reprise du conflit entre les Valois et les Habsbourg consacre alors la ruine de la Savoie, dont les territoires du nord du Léman ainsi que le Chablais et le pays d'Évian sont occupés par les Bernois et les Valaisans en 1536, tandis que le reste du duché passe presque entièrement sous le contrôle des forces françaises (1536-1559), qui s'assurent la maîtrise des cols alpestres lors des guerres d'Italie*.

François Ier substitue un parlement au Conseil résident de Chambéry (1536), étend à la Savoie le champ d'application de l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 et introduit les usages de la procédure française dans le duché (1553). Sa politique prépare ainsi l'annexion définitive de la principauté à la France, lorsque meurt en 1553 le duc Charles III, qui a pu sauver de son héritage Nice, Verceil et la vallée d'Aoste.



Le pas de Suse, col des Alpes où s'affrontèrent, le 6 mars 1629, les troupes de Charles-Emmanuel Ier et de Louis XIII, lors de la deuxième guerre de Montferrat. (Bibliothèque nationale, Paris.)

Le temps de la dépendance (1553-1713)

À l'ombre de la Maison d'Autriche (1553-1601)

À l'exemple de son père, Charles III, mais avec plus d'habileté que lui, Emmanuel-Philibert Tête de Fer (duc de 1553 à 1580) lie son sort à celui de la maison d'Autriche. Lieutenant général de l'armée impériale, il remporte le 10 août 1557 à Saint-Quentin une victoire décisive sur les forces d'Henri II ; le roi de France lui restitue l'essentiel de ses territoires cisalpins par le traité du Cateau-Cambrésis du 3 avril 1559. Consentant seulement à la perte du pays de Vaud et à celle du Vieux Chablais, cédés respectivement aux Bernois et aux Valaisans par les traités de Lausanne en 1564 et d'Évian en 1569, Emmanuel-Philibert se consacre dès lors totalement à la restauration de son État.

Dès 1560, il substitue au parlement français de Chambéry un Sénat de Savoie, dont le Premier président exerce souvent les fonctions de commandant général, c'est-à-dire de gouverneur du duché français ; il réinstalle la même année dans cette ville la Chambre des comptes, dont le siège avait été transféré à Nice, puis à Verceil. Il décide, en outre, de doter ses domaines cisalpins de ressources propres, en faisant voter par les états généraux de Savoie, réunis pour la dernière fois en juillet 1560, un don gratuit et un nouvel impôt indirect, la gabelle de sel, dont les modalités de perception sont fixées par l'édit de 1561, préparé par un dénombrement général de la population. La Savoie cisalpine capte par la route du Mont-Cenis qui aboutit à Lyon le trafic de la soie, des velours et des épices ; elle exploite les mines de fer, de cuivre et de plomb, dont la mise en valeur est assurée par des Allemands d'Augsbourg. Elle ne peut, pourtant, tirer tout le profit escompté de tant de facteurs favorables, faute d'une industrie capable d'en valoriser les produits.

Emmanuel-Philibert, qui transfère définitivement sa capitale à Turin en 1562, s'intéresse en fait surtout à l'essor du Piémont, où il accueille les Jésuites en 1561 et où il fonde le séminaire de Mondovi. Se développant ensuite à l'ouest des Alpes, la Contre-Réforme reconquiert le Chablais à la foi catholique sous l'impulsion des Jésuites, qui fondent un établissement à Chambéry dès 1564, et surtout sous celle, de 1602 à 1622, de l'évêque d'Annecy-Genève saint François* de Sales, qui contribue, avec Jeanne de Chantal, à la fondation, à Annecy en 1610, de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie. Poursuivie par

le fils d'Emmanuel-Philibert, Charles-Emmanuel Ier (duc de 1580 à 1630), qui s'est emparé du marquisat de Saluées en 1588, cette politique provoque un nouveau conflit avec Genève (1589-1593). Après une ultime tentative pour s'emparer de cette ville par surprise lors de la fameuse nuit de l'Escalade du 11 au 12 décembre 1602, la Savoie doit reconnaître officiellement son indépendance par le traité de Saint-Julien du 21 juillet 1603.

En même temps, son ambition d'annexer le Dauphiné et la Provence catholiques ayant échoué sous les murs de Grenoble, le duc provoque une nouvelle intervention française, qui le contraint à céder à Henri IV, par le traité de Lyon du 17 juillet 1601, la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex, contre la possession définitive du marquisat de Saluces.

Sous la tutelle française (1601-1713)

Charles-Emmanuel Ier, tournant alors ses ambitions vers l'Italie, tente, cette fois avec l'appui de la France, de faire valoir ses droits sur le Montferrat lors de la succession compliquée des Gonzague de Mantoue (1614-1617). Le traité de Monzón de 1626 ayant sacrifié ses intérêts au profit de l'entente franco-espagnole, le duc se rapproche de l'Espagne et entreprend d'assiéger la garnison française de Casale Monferrato. Vaincu par les forces de Louis XIII, qui forcent le pas de Suse en 1629, occupent Pignerol en mars 1630, puis toute la Savoie en mai et Saluces en juillet, Charles-Emmanuel meurt, laissant à son fils Victor-Amédée Ier (duc de 1630 à 1637) la charge de signer avec la France le traité de Cherasco, qui lui restitue ses États contre la cession définitive de Pignerol en 1631.

Dès lors, la Savoie est contrainte d'accepter l'influence prépondérante de la France, qui impose à ses princes de contracter des alliances matrimoniales avec des princesses françaises de sang royal appelées à exercer la régence de leur pays pendant la minorité de leurs fils : Christine de France († 1663), fille d'Henri IV et veuve, en 1637, de Victor-Amédée Ier ; Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours († 1724), veuve, en 1675, de Charles-Emmanuel II (duc de 1638 à 1675).

Le pays, qui a été éprouvé par la peste de 1629-30, mais qu'a épargné la guerre, retrouve une incontestable prospérité économique grâce à la remise en état de la route du Mont-Cenis, qui, à partir de 1660, permet de récupérer le trafic détourné jusque-là vers le Simplon. L'essor de l'élevage des bovins nécessite une importante importation de sel en provenance non plus, comme au XVIe s., des Baléares, mais du Languedoc. Les eaux de Salins-les-Thermes, près de Moûtiers, et le gypse de la région de Bourg-Saint-Maurice sont exploités à partir des années 1650 afin de limiter les ambitions financières des partisans français et d'animer, au profit des Suisses, et plus particulièrement des Bernois, un important trafic de sel de contrebande à partir des ports de Thonon, de Vevey et de Genève pendant le premier tiers du XVIIIe s.

Mais, en pratiquant une délicate politique de bascule entre la France et l'Empire, au sein duquel se place son cousin le Prince Eugène (Eugène de Savoie-Carignan, 1663-1736) lors des guerres de la ligue d'Augsbourg et de la Succession d'Espagne, Victor-Amédée II (duc de 1675 à 1730) provoque par deux fois l'occupation de son pays par les forces françaises (de 1690 à 1696 et de 1703 à 1713), occupation aggravée par le terrible hiver de 1709.

Par le traité séparé de Turin de 1696, la Savoie obtient pourtant la restitution de Turin ; par celui d'Utrecht de 1713, elle reçoit l'île de Sicile avec la couronne royale, mais doit l'échanger en 1718 contre la Sardaigne, dont elle prend possession en 1720 en vertu du traité de Londres de 1718, qui fait de son prince l'égal des plus grands souverains européens, dont les possessions sont désormais dénommés « États sardes ».

Les États sardes (1718/1720-1861)

Les réformes du temps du despotisme éclairé

Les traités de 1713 et de 1718, qui transforment définitivement les domaines de la maison de Savoie en un État essentiellement italien, contraignent Victor-Amédée II à en remodeler les institutions de façon à en faire un tout cohérent.

Le premier roi de Sardaigne divise ses États en provinces, dirigées chacune par un intendant, et codifie le droit civil et le droit criminel dans les *Royales Constitutions* de 1723. Par les lettres patentes du 9 avril 1728, il décide de faire élaborer un cadastre général de toutes les terres de Savoie, cadastre qui deviendra la base du système fiscal en vertu de l'édit de péréquation du 15 septembre 1738. Il fonde ainsi une monarchie absolue et centralisée qui prend en charge la politique de restauration seigneuriale — qui s'était affirmée à partir de 1680 —, en en limitant les effets sociaux qui se faisaient sentir non pas dans les terres hautes, où subsistait la propriété paysanne, mais dans les terres basses, où de nombreux ruraux avaient brûlé les terriers, tuant même un commissaire au Pontet en septembre 1719.

Précisant en effet les privilèges attachés aux terres détenues par la noblesse et le clergé, le cadastre définit en plus les charges seigneuriales pesant sur le sol. Par là même, il en interdit la révision et donc en limite le montant.

Cette tentative de moderniser l'État sarde poursuivie par Charles-Emmanuel III de 1730 à 1773 aboutit aux édits du 20 janvier 1762 et du 19 décembre 1771 : le premier libère gratuitement les taillables du domaine royal ; le second affranchit tous les fiefs, malgré l'opposition de la noblesse, qui en ralentit l'application sous le règne de Victor-Amédée III (de 1773 à 1796), plus conservateur que ses prédécesseurs. Malgré tout, en 1792, les deux tiers des communautés ont déjà passé des actes de rachat avec leurs seigneurs. Réduite depuis 1713 à l'état de simple province administrée par intendant général résidant à Chambéry, privée depuis 1720 de la Chambre des comptes, siégeant dans cette ville et faisant obstacle à la politique centralisatrice du monarque, la Savoie est contrainte d'aligner son régime socio-économique sur celui du Piémont, où la grande propriété aristocratique, qui est depuis longtemps dépouillée de ses attributs féodaux, est insérée dans un système de type capitaliste. Celui-ci favorise la bourgeoisie marchande, au profit de laquelle se réalise un important transfert de propriétés. Cet effort de modernisation, ralenti par de très nombreuses crises (1725-1727, 1730-1736, 1746-1750, 1765-1772), est même arrêté pendant la guerre de la Succession* d'Autriche. Le royaume sarde, allié de l'Autriche pour mettre en échec les visées françaises sur le Milanais, est attaqué par les forces espagnoles de l'infant don Philippe. Basées en Dauphiné, ces dernières occupent presque sans interruption ses territoires occidentaux de septembre 1742 à février 1749. Ce conflit est bénéfique sur le plan territorial, puisqu'il permet l'annexion de l'Ossola et, par contrecoup, la fermeture de la route commerciale du Simplon, qui enrichissait le Valais en temps de guerre (traités de Worms et d'Aix-la-Chapelle, 1748) ; mais il ne fait que retarder l'essor démographique du pays — qui s'esquisse à partir de 1756 — et la diffusion de trois cultures nou-

Charles-Albert, à la tête de l'armée piémontaise, franchit le Tessin au pont de Gravellona Toce, entre sur le territoire lombard et remet aux régiments le drapeau tricolore (mars 1848). [Coll. de Vinck, Bibliothèque nationale, Paris.]


Lauros-Giraudon

velles — maïs, pommes de terre, prairies artificielles —, qui apparaissent respectivement pour la première fois vers 1730, 1742 et 1756-1760.

Cette révolution agricole est favorisée par la neutralité nouvelle des souverains, qui se contentent de négocier de légères modifications de frontières avec Genève en 1754 et avec la France en mars 1760 ; elle est soutenue à partir de 1772-1774 par la Société économique d'agriculture de Chambéry.

Les États sardes et la Révolution

La haine manifestée par les Savoyards à l'égard des Piémontais, dont les garnisons à l'ouest des Alpes insultent leur esprit d'indépendance, la force de pénétration du message révolutionnaire qui se diffuse en Savoie à partir de Grenoble au sud et de Carouge au nord n'empêchent pas Victor-Amédée III de faire de Turin l'une des capitales de l'Europe contre-révolutionnaire, où viennent se réfugier de nombreux émigrés, dont son gendre le comte d'Artois.

Affaibli par les troubles agraires qui éclatent en Savoie en 1790 (refus des dîmes), puis au Piémont en 1791, ayant refusé en avril 1792 l'alliance que lui offraient les Girondins, Victor-Amédée III ne peut empêcher l'occupation de la Savoie et du comté de Nice par les troupes françaises. Ces deux provinces sont annexées par la Convention respectivement le 27 novembre 1792 et le 31 janvier 1793 ; constituées en départements (Mont-Blanc et Alpes-Maritimes), elles adhèrent aux idées révolutionnaires. Des sociétés d'Amis de la liberté et de l'égalité se forment aussitôt et s'affilient au club des Jacobins grâce au ralliement des notables. Mais, hostiles à la Constitution civile du clergé, à la conscription et à la dictature jacobine, qui est surtout urbaine, ecclésiastiques et paysans participent dès 1793 à l'action contre-révolutionnaire animée par la noblesse (Joseph de Maistre) et soutenue par les Austro-Sardes, qui occupent en partie la Tarentaise et la Maurienne en août. Vaincus par Bonaparte à Montenotte (11-12 avr. 1796), à Millesimo (13 avr.) et à Mondovì (21 avr.), les Sardes doivent céder à la France Nice et la Savoie par le traité de Paris du 15 mai 1796.

Tandis que les territoires septentrionaux de la Savoie constituent avec Genève le département du Léman de 1798 à 1813, le Piémont, occupé par les forces françaises, est annexé à la République en 1799 et divisé en 1802 en départements. Charles-Emmanuel IV (roi de 1796 à 1802) s'est retiré à Cagliari, où il vit des subsides anglais.

Transformés économiquement par Napoléon Ier, qui y construit la route moderne du Mont-Cenis, y crée l'École des mines de Moûtiers-Peisey et y facilite l'installation de filatures et de tissages de coton à Annecy, la Savoie et le Piémont sont récupérés en partie (moins Chambéry et Annecy), puis en totalité par le roi Victor-Emmanuel Ier (de 1802 à 1821) en vertu de la signature du premier et du second traité de Paris respectivement le 30 mai 1814 et le 20 novembre 1815.

Annexant Gênes, mais contraint d'accepter la neutralisation de la Savoie du Nord lors du congrès de Vienne de 1815, le roi accepte par le traité de Turin du 16 mars 1816 la création d'une zone franche destinée à faciliter le ravitaillement de Genève.

La monarchie sarde entreprend de restaurer la société d'Ancien Régime : elle déclare le catholicisme religion d'État, abolit le mariage civil, reconnaît à l'intendant général de Chambéry des pouvoirs analogues à ceux d'un préfet, réforme dès 1814 l'administration des communes, dont les administrateurs sont nommés par les intendants et le syndic par le roi. Anciens fonctionnaires et soldats de l'Empire affiliés à la Charbonnerie s'opposent alors à ce régime du *buon governo*, que combattent également les Génois, hostiles aux Sardes, et les libéraux piémontais. Après de premiers désordres qui éclatent à Turin en janvier 1821, la révolte de la garnison d'Alexandrie en mars contraint Victor-Emmanuel Ier à abdiquer le 13 mars en faveur de son frère Charles-Félix (roi de 1821 à 1831), en l'absence duquel le régent, son cousin et héritier présomptif, Charles-Albert de Carignan, proclame une Constitution libérale. Annulant les décisions du régent après la défaite infligée par les Autrichiens aux révolutionnaires piémontais à Novare le 8 avril 1821, le nouveau souverain aligne en fait sa politique sur celle de son prédécesseur, accordant toutefois un intérêt particulier à la partie savoyarde de ses États, où, en 1824, il rachète et restaure l'abbaye de Hautecombe, nécropole de sa maison.

Charles-Albert* (roi de 1831 à 1849) se rallie après une crise mystique à une politique de type absolutiste : il promulgue en 1837 un Code civil qui remplace les *Royales Constitutions*, puis transforme en 1848 le Sénat de Savoie en simple cour d'appel. Mais, malgré un incontestable manque de dynamisme économique, la mise en place d'un réseau de compagnies d'assurances et de banques, favorisant l'industrialisation de Biella et de Turin, entraîne un début de prolétarisation favorable à la diffusion des idées révolutionnaires. En février 1834, Mazzini* tente d'envahir la Savoie à partir du territoire suisse. Il échoue, faute de trouver un appui auprès d'une opinion publique que seules peuvent tirer de sa léthargie la crise économique de 1847 et la crise politique de 1848 parce qu'elles ont une dimension européenne. Libéralisant les 29 et 30 octobre 1847 le contenu des Codes civil et pénal, le fonctionnement de l'Administration et le système fiscal, Charles-Albert se décide enfin à octroyer à ses sujets le 8 février 1848 une Constitution, promulguée le 4 mars : le *Statut fondamental*, partageant le pouvoir entre le souverain et deux Chambres. Cesare Balbo forme le premier gouvernement parlementaire (14 mars). Champion du nationalisme italien, Charles-Albert entre alors en Lombardie, mais, vaincu à deux reprises par les Autrichiens respectivement à Custoza (25 juill. 1848) et à Novare (23 mars 1849), il abdique en faveur de son fils Victor-Emmanuel II (roi de 1849 à 1878).

La dislocation des États sardes (1849-1860)

Après avoir, le 7 mai 1849, demandé à Massimo d'Azeglio de constituer un gouvernement chargé de liquider les séquelles de la guerre, le souverain confie à Cavour*, en novembre 1852, le soin de faire du Piémont un État moderne doté d'une fiscalité efficace, d'une armée et d'une marine de guerre également rénovées, s'appuyant sur deux bases essentielles : la place forte d'Alexandrie et le port militaire de La Spezia. Cavour, qui a fait participer ses forces à la guerre de Crimée en mars 1855 de façon à pouvoir poser la question de l'unité italienne au congrès de Paris en 1856, promet à Napoléon III*, lors de l'entrevue de Plombières en juillet 1858, de lui céder Nice et la Savoie en échange de l'annexion du royaume lombard-vénitien aux États sardes, au prix, il est vrai, d'une guerre contre l'Autriche, qui ne cède finalement aux Sardes que la Lombardie. Mécontents, ces derniers attendent, pour tenir leur promesse, que soient proclamés les résultats des plébiscites (mars 1860) rattachant à leur royaume l'Émilie (avec Parme et Modène) et la Toscane. Ils acceptent alors, à regret, de signer le traité de Turin (24 mars 1860), qui cède à la France Nice et la Savoie, à condition que leurs habitants approuvent cette décision par plébiscite. S'étant détachés graduellement du Piémont depuis l'expédition des *Voraces* lyonnais d'origine savoyarde, qui avaient proclamé pendant vingt-quatre heures la république à Chambéry le 3 avril 1848, Niçois et Savoyards votent leur rattachement à la France, les premiers le 15 avril, les seconds les 21 et 22 avril 1860. Ratifié par les deux Chambres du Parlement sarde le 29 mai, le transfert de souveraineté est effectif le 30 juin.

Le bilan

Les destinées de la maison de Savoie et de la province, associées de manière ininterrompue depuis le IXe s., se séparent brutalement au moment où ses princes achèvent une longue ascension politique. Humbles comtes de Savoie et de Maurienne à l'origine, ducs de Savoie depuis 1416, rois de Sardaigne enfin depuis 1718-1720, ces derniers réussissent enfin à faire l'unité de l'Italie autour de la personne des quatre derniers d'entre eux : Victor-Emmanuel II (roi d'Italie de 1861 à 1878), Humbert Ier (roi de 1878 à 1900), Victor-Emmanuel III* (roi de 1900 à 1946) et Humbert II (roi de mai à juin 1946), l'avant-dernier accédant même de 1936 à 1942 à la dignité d'empereur d'Éthiopie par la grâce de Mussolini, dont il a facilité l'accès au pouvoir en 1922 avant de l'en écarter le 25 juillet 1943. Mais cette décision n'empêche pas les Italiens de proclamer la république par le référendum du 2 juin 1946, qui écarte du pouvoir politique une dynastie millénaire, dont le dernier représentant part en exil le 13 juin, sans avoir renoncé formellement à la couronne.

Mais, pendant cette ultime période de son histoire, la Savoie, oubliant les liens qui l'ont unie à cette dynastie, découvre sa vocation française. Divisée en deux départements (Savoie et Haute-Savoie) eux-mêmes subdivisés en arrondissements correspondant aux anciennes provinces du duché, dotée d'une cour d'appel et même, de 1862 à 1918, d'un rectorat, la Savoie réalise rapidement son intégration au sein de l'Empire, puis de la République française au prix de quelques sacrifices, dont le plus important est celui de la Banque de Savoie, née en 1851 à Chambéry et supprimée le 19 mars 1865 afin de préserver le monopole d'émission de la Banque de France.

Cette intégration sera d'ailleurs facilitée par les conséquences économiques de l'annexion de 1860 : extension de la zone franche, qui, jusqu'en 1923, bénéficie au nord de la Savoie ; mise en place, entre 1860 et 1914, d'un réseau ferroviaire de 535 km, soudant étroitement la province au territoire français tout en l'unissant à l'Italie depuis l'achèvement, en 1871, du tunnel du Mont-Cenis ; modernisation du réseau routier, auquel l'ouverture du tunnel du Mont-Blanc en 1965 donne un nouvel accès à l'Italie ; mise en place progressive d'un important réseau autoroutier, dont l'achèvement doit faciliter l'essor du tourisme et la commercialisation des produits d'une agriculture qui s'oriente de plus en plus vers les spéculations pastorales et d'une industrie qui, renonçant aux activités traditionnelles (textiles, travail du bois), s'est orientée de plus en plus vers l'électro-chimie, l'électro-métallurgie et la mécanique de précision grâce à l'abondance de la houille blanche.

En 1870 et en 1871, mobiles et francs-tireurs savoyards luttent activement contre les Prussiens en Bourgogne ; de 1914 à 1918, les chasseurs alpins s'illustrent sur tous les champs de bataille ; de 1939 à 1944, enfin, non seulement la Savoie résiste à l'épreuve de l'occupation italienne, mais encore elle abrite, surtout à partir de 1943, de nombreux maquis, dont le plus célèbre, celui du plateau des Chères, témoigne, par le sacrifice de ses membres face aux « Forces du maintien de l'ordre » et à celles de la Wehrmacht (31 janv. - 26 mars 1944), de la profondeur de l'adhésion à la communauté nationale d'une province à laquelle le traité de Paris du 10 février 1947 a rattaché le plateau du Mont-Cenis.

Le Piémont

Partie intégrante des provinces romaines de Transpadane et de Ligurie, contrôlée tour à tour par Odoacre (476-493), par les Ostrogoths (493-555) et par les Byzantins (555-568), incorporée par les Lombards à la *Longobardia* et divisée par eux en duchés (568-774), le Piémont naît vraiment au VIIIe et au IXe s. de la transformation de ces derniers en sept comtés francs : ceux d'Ivrée, de Turin, de Verceil, d'Asti, de Novare, de Bredulus et d'Auriate. Région à prédominance agricole, relativement réfractaire au fait communal, le « pays » se regroupe, après les invasions sarrasines et hongroises du IXe s., sous l'autorité du marquis d'Ivrée (Xe s.), dont les territoires se scindent vers 950 en trois marches nouvelles : Ivrée proprement dite, Turin et Ligurie. Après avoir réuni la première à la seconde de ces marches, le marquis de Turin Oderic (ou Ulric) Manfred donne ses biens (Suse, Turin, Ivrée, Pignerol et plusieurs autres fiefs) en dot à sa fille unique, Adélaïde de Suse (1015-1091), lorsqu'elle épouse vers 1046 le comte Odon Ier de Savoie, fils d'Humbert Ier Blanche-Main : le Piémont est né. Il assure dès lors à la maison de Savoie la maîtrise totale de la route du Mont-Cenis.

Dominé par une féodalité nombreuse, agitée et hostile au mouvement communal, amputé de Turin, qui, au XIIe s., ne reconnaît plus que l'autorité de son évêque, réduit à la fin du XIIe s. à la seule ville de Suse par l'empereur Henri IV, qui s'empare du reste du Piémont, considéré par lui comme l'héritage de son épouse, Berthe de Savoie († 1087), le comté est reconstitué en grande partie par Thomas Ier (1189-1233), qui reconquiert Pignerol et obtient de l'empereur Chieri et Tortona. Il devient même une principauté indépendante lorsque le comte Amédée IV doit le constituer en apanage en faveur de son frère Thomas II (1245-1259), à qui succèdent son fils Thomas III (1259-1282) et son petit-fils Philippe d'Achaïe (1282-1334). Écartée de la succession du comté de Savoie au profit d'Amédée V le Grand, frère cadet de Thomas III, la branche de Savoie-Piémont, puis celle de Piémont-Achaïe se perpétuent jusqu'à ce que, faute d'héritier mâle, le comté de Piémont soit réincorporé en 1418 par Amédée VIII aux États de la maison de Savoie, dont le centre de gravité se trouve ainsi déplacé vers l'est.

Le Piémont est doté d'une université en 1404 par le dernier représentant de la branche de Piémont-Achaïe, le duc Louis (1402-1418), et d'un « Conseil deçà les Monts » qui dispense ses habitants d'avoir recours en appel au « Conseil résident » de Chambéry. Augmenté de Verceil en 1427, il devient sous la régence de Yolande de France (1472-1478) le centre du gouvernement savoyard, mis ainsi à l'abri à la fois d'un coup de main de la noblesse et d'une intervention trop pressante du roi de France.

Partie désormais intégrante des États de la maison de Savoie, il en partage l'histoire. Occupé par François Ier en 1536, puis par Louis XIII, qui se fait céder la forteresse de Pignerol en 1630, il est devenu en fait le cœur des États de la maison de Savoie depuis le transfert, en 1562, de leur capitale de Chambéry à Turin par Emmanuel-Philibert. Il le reste et en partage l'histoire jusqu'au milieu du XIXe s., époque à laquelle Massimo d'Azeglio, puis Benso Cavour en font l'instrument de la rénovation, puis de l'émancipation de l'Italie de 1849 à 1860, au prix, il est vrai, de la rupture de ses liens ancestraux avec la Savoie française et Nice en 1860.

La zone franche

Destinée à désenclaver économiquement Genève, seul centre urbain de la région, et à maintenir avec cette ville une liberté d'échanges indispensable à des populations que le relief isole des grandes agglomérations françaises, la zone franche est constituée en fait de trois zones nées à des époques différentes : la « zone sarde de Saint-Julien-en-Genevois », de 151 km^2, créée par le traité de Turin du 16 mars 1816 et englobant les territoires savoyards limitrophes de la frontière sud du canton de Genève du Rhône au Léman ; la « zone sarde de Saint-Gingolph », de 39 km^2, créée unilatéralement par le gouvernement piémontais en 1829 ; la « grande zone », dite « d'annexion », de 3 112 km^2, instituée volontairement par le gouvernement impérial en vertu du sénatus-consulte du 12 juin 1860, englobant les arrondissements de Thonon-les-Bains et de Bonneville, une partie de celui de Saint-Julien et une parcelle de deux communes de l'arrondissement d'Annecy, Évires et Thorens, et s'accroissant enfin de Frangy et de Sallenôves le 1er novembre 1888. À la suite de la convention franco-helvétique du 14 juin 1881, avantageuse pour la Suisse et renouvelée en 1912, cette dernière zone utilise le profit de ses franchises pour couvrir ses achats en France, dont elle est séparée par un cordon douanier à travers lequel est ouverte une large brèche en faveur de produits agricoles et des articles français manufacturés dans les usines existant à la date du 1er janvier 1893.

Supprimée le 10 novembre 1923 par le gouvernement français à la suite du référendum helvétique rejetant la convention franco-suisse du 7 août 1921, qui lui substituait un régime spécial, la zone franche est rétablie le 1er janvier 1934 à la suite de l'intervention de la Cour de La Haye. Mais elle est limitée depuis lors à la petite zone sarde de Saint-Julien, les habitants des deux autres zones recevant en compensation une indemnité annuelle.

P. T.

► *Annecy / Bourgogne / Cavour / Celtes / César / Chambéry / Charles-Albert / Dauphiné / France / François de Sales (saint) / Francs / Gaule / Genève / Grenoble / Italie / Italie (guerres d') / Lombards / Louis XI / Mérovingiens / Milan / Provence / Révolutions européennes de 1848 / Saint Empire romain germanique / Sardaigne / Sforza / Sicile / Suisse / Victor-Emmanuel II / Victor-Emmanuel III.*

V. de Saint-Genis, *Histoire de Savoie, d'après les documents originaux depuis les origines les plus reculées jusqu'à l'annexion* (Bonne, Conte-Grand et Cie, Chambéry, 1869 ; 3 vol.). / P. Fournier, *le Royaume d'Arles et de Vienne (1138-1378). Étude sur la formation territoriale de la France dans l'Est et le Sud-Est* (Picard, 1891). / J. Burlet, *la Savoie avant le christianisme* (l'auteur, Chambéry, 1902). / R. Poupardin, *le Royaume de Bourgogne (888-1038) ; Étude sur les origines du royaume d'Arles* (Champion, 1907). / F. Vermale, *les Classes rurales en Savoie au* XVIIIe siècle (Leroux, 1911). / J. Tresal, *l'Annexion de la Savoie à la France, 1848-1860* (Plon, Nourrit et Cie, 1913). / L. Monnier, *l'Annexion de la Savoie à la France et la politique suisse* (A. Julien, Genève, 1932). / M. Chiaudano, *la Finanza sabauda nel secolo XIII* (Turin, 1933-1937 ; 3 vol.). / R. Avezou, *la Savoie depuis les réformes de Charles-Albert jusqu'à l'annexion à la France* (l'auteur, Annecy, 1934) ; *Histoire de la Savoie* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1944 ; 3e éd., 1963). / G. Perouse, *la Savoie d'autrefois,* XVe siècle, 1391-1497 (l'auteur, Lyon, 1934). / A. Gros, *Dictionnaire étymologique des noms de lieu de la Savoie* (Chaduc, Belley, 1936). / C. Planche, *la Résistance savoyarde au service de la France* (Impr. réunies, Chambéry, 1945). / J. Monnet, *Dans le maquis de la Haute-Savoie* (Gardet et Garin, Annecy, 1946). / M. Chaume, *Recherches d'histoire chrétienne et médiévale* (Dijon, 1947). / J. Beraud-Villars, *les Normands en Méditerranée* (A. Michel, 1951). / P. Guichonnet, *Histoire de Savoie* (Gardet et Garin, Annecy, 1951) ; *la Savoie* (Arthaud, Grenoble, 1954 ; nouv. éd., 1960) ; *la Savoie et le royaume de Sardaigne 1815-1860* (Impr. Allier, Grenoble, 1958). / L. Chevallier, *Recherches sur la réception du droit romain en Savoie des origines à 1789* (Gardet, Annecy, 1954). / P. Duparc, *le Comté de Genève,* IXe siècle-XVe siècle (Picard, 1955). / M. Menabréa, *Histoire de la Savoie* (Dardel, Chambéry, 1958). / J. Humbert, *les Français en Savoie sous Louis XIII* (Hachette, 1960). / R. Rousseau, *la Population de la Savoie jusqu'en 1861* (S. E. V. P. E. N., 1960). / P.-E. Martin, *Trois Cas de pluralisme confessionnel aux* XVIe *et* XVIIe siècles, Genève, Savoie, France (Jullien, Genève, 1961). / L. Marini, *Savoiardi e Piemontesi nello Stato Sabaudo, 1418-1601* (Rome, 1962). / J. F. Bergier, *Genève et l'économie européenne de la Renaissance* (S. E. V. P. E. N., 1963). / J. Lovie, *la Savoie dans la vie française, de 1860 à 1875* (P. U. F., 1963) ; *Savoie* (Arthaud, 1973). / A. Babel, *Histoire économique de Genève des origines au début du* XVIe siècle (Jullien, Genève, 1964 ; 2 vol.). / J. Prieur, *la Province romaine des Alpes cottiennes* (Université de Lyon, 1968). / C. Lequin et J. Y. Mariotte, *la Savoie du Moyen Âge* (Chambéry, 1970). / P. Guichonnet (sous la dir. de), *Histoire de la Savoie* (Privat, Toulouse, 1973).

L'art en Savoie

Ni la rigueur des conditions naturelles, ni le compartimentage géographique n'ont empêché le développement d'une intense activité artistique dans le domaine savoyard.

D'importants et nombreux établissements monastiques — clunisiens, cisterciens, ou chartreux —, malheureusement victimes de multiples sinistres et détruits ou transformés à l'heure actuelle, furent des centres de rayonnement. Les ruines de Saint-Jean-d'Aulps, les parties romanes de l'abbaye d'Abondance en sont les témoins, de même que le chœur et les chapiteaux du porche de l'église d'Yenne, la nef centrale, l'abside et le clocher de celle de Saint-Martin d'Aime, sensible à l'influence lombarde. Le plus ancien édifice roman de Savoie est le baptistère de Lémenc à Chambéry, bâtiment hexagonal pourvu d'une piscine et de chapiteaux très remarquables. S'ajoutent à cette liste la crypte de Moûtiers et les constructions découvertes sous la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne.

Les créations épiscopales du début de l'âge gothique ont été très remaniées ; ce sont les œuvres monastiques qui subsistent surtout : la voûte d'ogives apparaît pour la première fois à l'abbaye cistercienne de Bonlieu-sous-Sallenôve. Le chœur de l'abbaye clunisienne du Bourget-du-Lac montre

qu'elle fit école, ainsi que l'église de Contamine-sur-Arve. L'abbaye d'Abondance se situe dans le rayonnement de la Bourgogne. Son cloître du XIVe s., aux colonnes de marbre noir, est d'une grande légèreté.

L'épanouissement du gothique va de pair avec celui de la puissance savoyarde : Amédée VIII devient duc en 1416. La Sainte-Chapelle du château de Chambéry est terminée en 1430 ; Jacques de Beaujeu († 1418), « maître des œuvres du Dauphin », y travailla, ainsi que Jean Prindale, élève de Claus Sluter (la façade actuelle est du XVIIe s.). La cathédrale de Moûtiers est de style rayonnant. Celle de Saint-Jean-de-Maurienne acquiert au XVe s. un cloître, des nefs latérales et des chapelles.

Les œuvres les plus notoires de la sculpture gothique en Savoie sont sans doute les restes du jubé du Bourget-du-Lac, représentant des scènes de la vie du Christ (XIIIe s.), et le tombeau de l'évêque Oger de Conflans, gisant sur un sarcophage et surmonté d'un enfeu (milieu du XVe s.), dans la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne.

Le domaine pictural est riche, qu'il s'agisse de la fresque ou de la peinture de manuscrits. Le Christ Pentocrator de Saint-Martin d'Aime est le plus imposant des vestiges de fresques romanes. Mais le XVe s. a laissé de beaux ensembles. La très modeste chapelle Saint-Sébastien de Lanslevillard est ornée de scènes relatant la vie du saint, plus naïves que celles du cloître d'Abondance, consacrées à la vie de la Vierge. Elles sont attribuées à l'atelier de Giacomo Jaquerio (v. 1375-1453), peintre de la cour de Savoie au temps d'Amédée VIII et qui travailla dans plusieurs châteaux de la région. L'influence siennoise y est notoire ; on peut aussi évoquer celle du Souabe Konrad Witz, et des rapprochements ont été faits avec les primitifs provençaux : on perçoit ainsi l'importance des échanges dans ce carrefour qu'était la Savoie des ducs. Entre 1430 et 1470 environ, ceux-ci font travailler plusieurs artistes au bréviaire dit « d'Amédée de Savoie » (bibl. de Chambéry), au livre d'heures dit « de la messe de saint Maïeul » (bibl. de Chambéry) et aux heures de Louis de Savoie (B. N., Paris). Une *Apocalypse* conservée en Espagne, à l'Escurial, est l'œuvre de Jean Bapteur, de Fribourg (ou de Jean Colombe), et de Perronet Lamy († 1455), de Saint-Claude. Amédée VIII avait hérité des *Très Riches Heures* du duc de Berry : l'influence stylistique des Limbourg parvenait ainsi au cœur des Alpes.

L'architecture militaire tient une grande place dans ces contrées de passage. Les châteaux du haut Moyen Âge ont disparu. Le type actuellement connu fut élaboré aux XIVe et XVe s. Certains, comme Miolans, font preuve d'un grand affinement de la technique militaire ; le donjon en est souvent, à lui seul, un petit château fort. Le romantique château de Menthon-Saint-Bernard et celui d'Annecy dominent le lac de leur masse complexe ; ceux de Chambéry et de Montrottier sont d'un type analogue. Beaucoup d'édifices élevés du XIVe au XVIe s. tiennent le milieu entre le château et la maison fortifiée : Sallenôves, Bonneville, Avully.

La Renaissance n'est pas une époque féconde, du fait des troubles politiques. En revanche, l'essor démographique du milieu du XVIIe s., le contexte religieux, les dons de familles d'émigrés enrichis font s'élever d'innombrables églises : en Maurienne, qui reçoit l'influence du Briançonnais et du val de Suse, en Tarentaise et en Faucigny, où viennent travailler des maîtres d'œuvre italiens de la Valsesia et de Novare. Ces églises se font surtout remarquer par leur décoration intérieure, leurs retables sculptés d'un baroque exubérant et naïf. De simples bourgades comme Bourg-Saint-Maurice, Moûtiers ou Bessans envoient sculpteurs et peintres de retables dans les moindres villages des alentours. Les manifestations du baroque urbain — Notre-Dame de Chambéry, la Visitation d'Annecy, l'église de Thonon-les-Bains — sont d'une veine beaucoup plus retenue.

Le XVIIIe s. a laissé quelques beaux hôtels particuliers à Chambéry et de nombreuses maisons de campagne, dont un bel exemple est celle de Mme de Warens aux Charmettes. Il faut signaler l'activité des métiers d'art à cette époque, dans une région où le cloisonnement obligeait encore à une relative autarcie.

C'est surtout par les reconstructions (abbaye d'Hautecombe, certaines parties du château de Chambéry), par l'urbanisme (percement de la rue centrale de Chambéry) que se signale le XIXe s.

On ne peut passer sous silence les profondes transformations qui ont affecté la Savoie depuis une trentaine d'années, la mode des sports d'hiver ayant provoqué une activité architecturale sans précédent, aux résultats regrettables dans la plupart des cas : on s'est souvent contenté de transplanter à la montagne les modèles urbains les plus médiocres. Ce mouvement a, cependant, suscité quelques réussites : des stations comme Méribel-les-Allues ou Bonneval-sur-Arc ont renoncé au gigantisme pour s'adapter au style et à la taille du village ancien ; Flaine a fait appel en 1967 à Marcel Breuer*. L'art religieux est assez bien représenté par les œuvres de Maurice Novarina (né en 1907) à Vongy, au col de l'Iseran et au plateau d'Assy, dont l'église, bâtie en 1938, est une sorte de manifeste de l'art sacré du milieu du XXe s. : Rouault, Matisse, Lurçat, Léger, Braque, Chagall, Germaine Richier, Bonnard, Bazaine, Lipchitz ont participé à sa décoration.

E. P.

J.-P. Laurent, *Sculptures religieuses en Savoie* (Gardet, Annecy, 1954). / R. Oursel, *l'Art populaire baroque en Savoie* (Gardet, Annecy, 1956) ; *l'Art religieux du Moyen Âge en Savoie* (Gardet, Annecy, 1956) ; *Art en Savoie* (Arthaud, 1975). / C. Gardet, *De la peinture du Moyen Âge en Savoie* (Gardet, Annecy, 1965-66 ; 2 vol.). / *Merveilles des châteaux de Savoie et du Dauphiné* (Hachette, 1972). / J. Lovie, *Savoie* (Arthaud, 1973).

Savoie. 73

Départ. de la Région Rhône-Alpes* ; 6 036 km² ; 305 118 hab. Ch.-l. *Chambéry**. S.-pr. *Albertville* et *Saint-Jean-de-Maurienne*.

Le département recoupe tous les grands ensembles physiques du domaine alpin français : les Préalpes, le Sillon alpin, les massifs centraux et la zone interne. La partie préalpine se compose, au nord, du massif des Bauges, constitué lui-même de deux sous-ensembles (à l'ouest, des anticlinaux surtout calcaires [les crêtes du Revard, dominant le lac du Bourget et Aix-les-Bains] ; à l'est, toujours des calcaires, mais avec des inversions de relief [la dent d'Arclusaz, au-dessus de Saint-Pierre-d'Albigny ; la région du Châtelard]), et, au sud, du massif de la Chartreuse, où une active érosion des séries marneuses a défoncé les anticlinaux calcaires, provoquant des inversions et, par suite, une prolifération de synclinaux calcaires perchés. Le massif du Beaufortin, cristallin, couvre les massifs centraux. La zone intra-alpine est constituée par le massif de la Vanoise, dans lequel une forte tectonique tangentielle des terrains sédimentaires et métamorphiques a engendré un relief assez confus. Enfin, au contact des massifs centraux et des zones préalpines sédimentaires, on trouve la déchirure du Sillon alpin, représentée en Savoie par la vallée inférieure de l'Arly et surtout par la vallée de l'Isère (Combe de Savoie). Le Sillon atteint une ampleur considérable, encore renforcée par la cluse de Chambéry et par la profonde pénétration dans le domaine alpin de l'Arc (Maurienne) et de l'Isère (Tarentaise).

Historiquement, la région savoyarde a été active très tôt par toutes ses voies de passage vers l'Italie du Nord, liant les deux parties du royaume de Savoie, cette activité étant encore renforcée lors du rattachement de la Savoie à la France et de la révolution des transports.

L'agriculture a vécu longtemps en autarcie, en exploitant au mieux un milieu naturel de montagne boisée et humide. L'exploitation sylvo-pastorale la plus parfaite, et qui demeure la plus tenace, se trouve dans les Bauges et le nord de la Grande-Chartreuse : l'élevage laitier et d'embouche associant les prairies basses et les alpages s'ajoute à une exploitation de la forêt, qui est en expansion grâce à l'abandon des alpages et au reboisement. Un système analogue est en place dans le Beaufortin et la Vanoise. Malgré le repli actuel de l'agriculture dans les vallées, celles-ci voient remonter haut sur leurs pentes le maïs et les vergers de pommiers. On dénombre au total 92 000 ha d'herbages, 15 000 ha de terres labourables — dont 6 000 en céréales —, 17 000 ha de forêts ainsi qu'un troupeau de 90 000 bovins (race tarine), de 28 000 ovins et de 35 000 porcins. Un morcellement extrême des exploitations (60 p. 100 ont moins de 10 ha) et une généralisation du statut d'ouvrier-paysan conduisent à un exode rural massif, qui permet en contrepartie une intensification de l'élevage dans les vallées, plus avancée en Tarentaise qu'en Maurienne.

Ces deux axes sont des « rues d'usines ». La Tarentaise a l'équipement le plus ancien (barrage de Tignes, alimentant les centrales des Brévières, de Malgovert et de Randens), renforcé par le rassemblement des eaux du Beaufortin dans le barrage de Roselend (centrale de La Bâthie). L'Arc alimente, à partir des retenues de Bissorte et du Mont-Cenis, un escalier de centrales. L'électrochimie en Tarentaise, le groupe P. U. K. (Pechiney-Ugine-Kuhlmann) avec électrochimie, électrométallurgie et ferro-alliages en Maurienne (de Saint-Jean-de-Maurienne à La Chambre), les aciers spéciaux et inoxydables d'Ugine, la soufflerie de Modane créent une intense activité industrielle. Cependant, le prix du transport des matières premières devenant

prohibitif, on assiste à un glissement des industries vers les cluses alpines. Cela permet à Chambéry d'ajouter à sa fonction de centre ferroviaire, routier et commercial ainsi qu'à son industrie alimentaire (L'Allobroge) le travail de l'aluminium, les constructions électriques (que l'on trouve aussi à Aix-les-Bains avec la Compagnie générale d'électricité [C. G. E.]), la confection, le travail du cuir (Bally), le verre textile, l'industrie mécanique.

Au thermalisme surtout estival d'Aix-les-Bains, s'ajoutent aujourd'hui les séjours dans le parc national de la Vanoise, dans les stations hivernales de Méribel-les-Allues, de Saint-Martin-de-Belleville, de Courchevel, de Val-d'Isère, de Tignes, de La Plagne. L'équipement touristique est plus lent. Mais l'aspect international de la région demeure grâce aux axes transalpins.

R. D.-C.

▶ *Alpes françaises / Chambéry / Rhône-Alpes.*

Savoie (Haute-). 74

Départ. de la Région Rhône-Alpes* ; 4 391 km² ; 447 795 hab. Ch.-l. *Annecy**. S.-pr. *Bonneville, Saint-Julien-en-Genevois* et *Thonon-les-Bains*.

Le département s'étend sur une région presque exclusivement montagneuse, faite d'éléments préalpins et de massifs centraux élevés.

Les éléments préalpins comptent, entre le lac Léman et la cluse de l'Arve, le massif du Chablais (culminant vers 3 000 m et constitué de calcaire jurassique mis en place par des empilements de charriage de style helvétique) et, entre la cluse de l'Arve et celle du Fier, le massif du Genevois ou des Bornes (ensemble de dalles calcaires de l'Urgonien et de séries marneuses, enseveli sous des calcaires et des schistes plus anciens, culminant aux Aravis).

Les massifs centraux se présentent en blocs compacts de grandes aiguilles granitiques acérées : massifs de Chamonix et du Mont-Blanc, aiguilles Verte, Droites, du Dru, Aiguilles-Rouges. L'ampleur de ces reliefs est due à la conjugaison de la rigidité des matériaux et de la puissance tectonique. La région, moins bien pénétrée qu'au sud par la rocade des cluses et des vallées, et contrainte par le climat et la végétation montagnards (précipitations, neige, étagement de la végétation), a connu une mise en valeur longtemps traditionnelle.

Un long passé sous l'influence italianisante de la maison de Savoie a, de surcroît, aggravé cet enclavement, et la région a vécu fort tard dans une autarcie manifestée par des mises en valeur agricoles fondées sur des domaines naturels complémentaires (système agraire communautaire), un artisanat spécifique (travail du bois, horlogerie) et des migrations constantes.

Le XIXe s. marque dans l'agriculture et plus encore dans l'industrie une révolution technologique par la mise en valeur de la houille blanche et des chemins de fer, qui consacre le déclin de la montagne au profit des vallées. On compte actuellement 108 000 ha de surfaces toujours en herbe, 42 000 ha de terres labourables — dont 14 000 en céréales —, 19 000 ha de forêts, un troupeau de 138 000 bovins, de 16 000 ovins et de 74 000 porcins (qui profitent des sous-produits laitiers). Une diminution du nombre des exploitants, de 3,5 p. 100 par an depuis 1955, est imputable à ce repli de l'agriculture sur les vallées, et l'insuffisance du potentiel agricole aboutit à un vieillissement de la moyenne d'âge des exploitants, dont très peu travaillent la terre à temps complet, beaucoup occupant des emplois industriels et effectuant des migrations saisonnières. Le déclin des alpages (avec le recul des céréales devant les cultures fourragères) n'empêche pas une organisation de la production laitière et fromagère (reblochon, comté, emmenthal) en fruitières et coopératives concentrées sur Cluses, Annemasse et Annecy. Cette production bénéficie du bon rendement laitier de la race d'Abondance.

L'économie traditionnelle comportait un artisanat complémentaire du bois et de l'horlogerie, qui, grâce à une main-d'œuvre qualifiée et à l'électricité, a très vite évolué vers l'industrie du décolletage (vallée de l'Arve, Cluses, Bonneville), elle-même passant à la petite mécanique de sous-traitance automobile, à la fonderie fine, au montage électrique et électronique (vallées de l'Arve et du Fier). Une électrochimie lourde à Chedde (magnésium, chlorates, graphites), alimentée par la centrale de Passy, complète ces activités dans la vallée de l'Arve. Mais l'enclavement de ces sites industriels et leur position de plus en plus difficilement accessible aux matières premières pondéreuses expliquent la migration des usines vers les portes alpines : Annemasse, proche de Genève (textile, horlogerie, décolletage), Annecy (aux industries traditionnelles de la fromagerie et de la chemiserie se sont ajoutées des activités de pointe : roulements à billes Renault, usine Gillette, constructions électriques et électroniques de la Société alsacienne de mécanique et d'électronique appliquée [S. A. M. E. A.]). Annecy, agglomération dynamique, bénéficie, outre de son site exceptionnel, des retombées de l'université et de la recherche à Grenoble.

Au tourisme traditionnel lacustre, estival et thermal (Évian-les-Bains, Thonon-les-Bains), la région ajoute un tourisme hivernal en flèche : la « rue hôtelière » de Chamonix (6 000 chambres d'hôtel), à Saint-Gervais et Megève reçoit 6 millions de visiteurs par an ; les stations plus récentes de Morzine, de Samoëns, de La Clusaz, et de la moderne Flaine sont en plein développement. La vallée de Chamonix possède une fonction de passage de toute première importance, qu'accentue le tunnel du Mont-Blanc.

R. D.-C.

▶ *Alpes françaises / Annecy / Rhône-Alpes.*

savon

Sel alcalin d'acides gras qui, à l'état naturel, sont les constituants principaux des huiles et des graisses végétales ou animales (qu'elles soient terrestres ou marines), où ils existent sous la forme d'esters du glycérol*.

Historique

Les Gaulois furent les premiers à connaître les savons et à procéder empiriquement à la saponification. Les Romains ignoraient totalement les savons et, suivant Pline, furent, après avoir envahi la Gaule, les premiers utilisateurs étrangers d'une production artisanale qu'ils ne tentèrent pas d'imiter. Le savon était alors réservé aux soins corporels, le dégraissage des laines étant pratiqué au moyen d'« urine corrompue » et le lavage du linge s'effectuant dans l'eau d'un ruisseau à l'aide d'un pain d'argile, puis, ultérieurement, après ébullition en présence de cendres de bois.

Au début du XIXe s., le chimiste français Eugène Chevreul (1786-1889) a décrit le phénomène de la saponification ; une lessive alcaline est capable de scinder les lipides* en deux phases : d'une part, une phase hydrosoluble, appelée par Chevreul le « principe doux des huiles », dont la nature de triol ne fut établie que plus tard par Jean-Baptiste Dumas* et auquel celui-ci donna le nom de *glycérine* ; d'autre part, une phase lipidique, constituée par les acides issus de la matière première si l'apport d'alcali est faible. Si le pourcentage d'alcali dépasse légèrement la quantité théorique correspondant à la saturation des acides gras après leur libération du glycérol, on a directement le savon. Dans le premier cas, il s'agit d'une réaction catalytique qu'il est possible de produire en utilisant une petite quantité d'un oxyde métallique (de l'oxyde de zinc par exemple). On obtient le même résultat en agissant en milieu acide (acide sulfurique notamment) ou encore grâce à la présence de composés du groupe des alkylarylsulfonates. Enfin, la scission des lipides se produit dans les organismes vivants par une réaction enzymatique. Au XIXe s., des essais de mise au point industriels ont tenté d'appliquer cette méthode d'hydrolyse, mais sans succès.

Les matières premières

Huiles et graisses d'origines diverses

Si toute matière première oléagineuse (v. oléagineux) peut, en principe, être transformée en savon, à l'exception de certaines huiles d'animaux marins, des problèmes économiques et surtout techniques, en fait, dictent le choix du savonnier. Pendant longtemps, l'huile d'olive a été la matière première essentielle pour la fabrication du savon. Aujourd'hui, en raison de son prix élevé, elle n'est plus utilisée en France que pour certaines catégories de savons de toilette, et une gamme beaucoup plus étendue d'huiles et de graisses est employée en savonnerie, notamment les huiles du groupe coprah-palmiste, l'huile de palme, les graisses animales et les huiles végétales « concrètes » et « fluides » variées, choisies en fonction de la valeur marchande et des conditions d'approvisionnement ; mais, de plus en plus, on tient compte de la nature et des propriétés des acides gras qui constituent leurs glycérides. Les graisses de coprah et d'amande de palme (palmistes), dénommées *beurres* en raison de leur consistance, sont riches en acide laurique, dont le sel de sodium présente des propriétés moussantes exceptionnelles, ce qui rend leur présence indispensable dans les mélanges destinés à la fabrication du savon. Les suifs de bœuf et de mouton sont constitués par des glycérides dont les chaînes droites sont en majorité

saturées et comptent seize (acide palmitique) ou dix-huit (acide stéarique) atomes de carbone : ils contribuent à la dureté et à la bonne tenue du produit fini. Les huiles fluides se caractérisent par des chaînes acides comptant généralement dix-huit atomes de carbone, comme l'acide stéarique, mais portant une ou plusieurs liaisons éthyléniques. Leur mélange confère de l'onctuosité au savon. Toutefois, parmi les matières premières disponibles, l'industrie de la savonnerie a avantage à choisir celles qui sont impropres à l'alimentation.

• *Huiles brutes d'acidité élevée.* Les graines oléagineuses et les tissus adipeux animaux récoltés pour les unes, collectés pour les autres dans de mauvaises conditions ou stockés trop longtemps, fournissent des huiles et des graisses altérées dont l'acidité est trop élevée pour qu'une neutralisation et un raffinage (décoloration, désodorisation) puissent conduire à une huile alimentaire. En principe, de telles matières premières, dont une partie des acides gras est déjà libérée du glycérol, devraient être très recherchées pour leur emploi en savonnerie. En fait, à côté de l'acidification, d'autres altérations les ont le plus souvent atteintes, en particulier l'oxydation des acides éthyléniques qu'elles contiennent, ce qui pèse lourdement sur les qualités techniques du savon obtenu, qui sera seulement apte à des usages industriels, sauf si une purification rentable est appliquée avant toute opération de saponification.

• *Huiles dites « acides ».* Une des plus importantes opérations du raffinage des huiles et des graisses est la neutralisation, qui élimine les acides gras libres, toujours présents en quantités variables dans l'huile brute. Théoriquement, il suffit de traiter l'huile par une solution sodique diluée, de provoquer l'émulsion du mélange, puis de soumettre celui-ci à la centrifugation ou, comme autrefois, à la décantation spontanée de la phase aqueuse pour séparer une « pâte de neutralisation » constituée par un excès d'alcali, du savon formé et une certaine quantité d'huile neutre retenue par la solution savonneuse alcaline. La pâte de neutralisation, autrefois utilisée telle quelle en savonnerie, s'altère rapidement, car elle est très sensible aux attaques microbiennes. On préfère donc l'acidifier par un acide minéral dès sa séparation de l'huile neutre, puis la laver avec de l'eau jusqu'à élimination complète des composés minéraux qu'elle peut contenir. L'« huile acide » ainsi obtenue est livrée à la savonnerie.

• *Acides gras naturels et acides de synthèse.* Afin de mieux adapter le savon aux usages divers auxquels on le destine, on tend à utiliser en lieu et place des huiles et des graisses les acides gras eux-mêmes plus ou moins soigneusement purifiés et sélectionnés, en tenant compte de la longueur de la chaîne qui les constitue (nécessité d'une certaine quantité d'acide laurique, si l'on doit fournir un produit moussant) et d'une proportion convenable de composés saturés et éthyléniques. Il suffit alors de traiter le mélange par un léger excès de lessive de soude et de procéder aux opérations de finition. Les premiers essais de fabrication d'acides de synthèse ont été menés par les Allemands en Silésie au cours de la Première, puis de la Seconde Guerre mondiale pour remédier à la pénurie de matières premières. Des produits résultant du cracking de la houille ou de schistes bitumineux étaient soumis à l'oxydation. Les acides ainsi produits étaient surtout destinés à permettre la synthèse de glycérides devant participer à la production de margarines, mais celles-ci présentaient des caractères organoleptiques tels que les recherches conduites pour lutter contre la disette ont été de très courte durée. Quant aux savons fabriqués à partir des mêmes acides gras, ils possédaient une odeur prononcée et désagréable qui se fixait sur le linge lessivé, de sorte que ces matières premières ne furent pas acceptées en savonnerie dès que le commerce international fut rétabli.

Cependant, des recherches récentes, menées en U. R. S. S., ont montré que l'oxydation des *n* paraffines, déjà fractionnées en coupes par distillation et soumises à l'action de l'oxygène atmosphérique en présence de bioxyde de manganèse ou de permanganate de potassium à une température comprise entre 104 et 116 °C, les transforme en acides gras utilisables en savonnerie. D'autre part, le Commissariat à l'énergie atomique a décrit le phénomène d'oxydation par radio-induction des paraffines normales conduisant à l'obtention de cétones, d'alcools, d'acides gras ou d'esters susceptibles d'être transformés ultérieurement en savons et en détergents biodégradables.

La fabrication

Procédé marseillais

L'industrie marseillaise s'est, depuis longtemps, spécialisée dans la fabrication du savon, la situation de la ville sur la Méditerranée lui permettant de recevoir directement les matières premières des pays tropicaux, notamment le groupe « coprah-palmiste », dont une certaine teneur dans le mélange lipidique utilisé est indispensable pour obtenir un produit moussant.

Le savon de ménage, dit *savon de Marseille*, doit contenir 62 p. 100 de son poids en acides gras. Il est débité au sortir de l'usine en pains de 500 g, ce qui correspond à 315 g d'acides gras. Il est admis que son poids diminue au cours du stockage (perte d'humidité par dessiccation), mais le « morceau » commercialisé doit manifester à l'analyse la présence de 315 g d'acides gras.

Le procédé traditionnel comprend plusieurs stades.

1. La saponification proprement dite nécessite un contact intime entre la matière première oléagineuse et la solution alcaline ; ce contact est impossible à réaliser spontanément, car les deux phases ne sont pas miscibles. Il faut donc utiliser un agent émulsionnant, le *nègre*, solution savonneuse séparée dans une opération antérieure. La réaction étant exothermique, on est conduit à charger progressivement le chaudron par des apports partiels successifs de lipides et de solution alcaline. Cette première phase dure de dix à douze heures.
2. Afin de récupérer la majorité de la glycérine libérée, on ajoute alors du sel marin, qui provoque un « relargage » du savon et la séparation de la masse en deux parties : une couche savonneuse, qui surnage, et une solution glycérineuse, qui se rassemble au fond de la cuve. Cette solution est évacuée vers l'atelier dans lequel elle sera purifiée par lavages successifs avec de l'eau salée, puis concentrée et enfin distillée.
3. Pour parfaire la saponification et la pousser à son terme, une nouvelle addition de lessive alcaline est introduite dans la cuve, dont le contenu est porté à l'ébullition pendant quelques heures grâce à une circulation de vapeur dans des serpentins plongés dans la masse. Après quelques heures, on procède à un nouveau relargage au moyen de sel marin, et la solution glycérineuse rejoindra celle qui a été obtenue dans la première phase pour subir la même purification.
4. Il est alors nécessaire de « laver » le savon avec des solutions de chlorure de sodium pour éliminer l'excès d'alcali. En fait, une très légère alcalinité doit subsister pour éviter une dégradation du savon lors de sa conservation. C'est cette solution de lavage plus ou moins savonneuse que l'on appelle le *nègre* et qui est utilisée pour amorcer la saponification des matières premières en les émulsionnant.
5. Il faut ensuite *liquider* le savon, c'est-à-dire l'appauvrir en électrolytes, en excès d'alcali et en impuretés diverses. L'opération est délicate, bien que fort simple, puisqu'il s'agit d'une addition d'eau qui provoque la séparation du « savon lisse » en limitant au maximum une solubilisation qui pèserait sur le rendement du produit final.
6. Le savon lisse est évacué dans des « mises » et abandonné au refroidissement, puis découpé en barres et enfin moulé, ce qui exige que sa surface ait acquis une certaine dureté par passage dans une étuve tubulaire, dans laquelle la barre de savon avance plus ou moins rapidement.

L'art du maître savonnier jouait un grand rôle dans cette suite d'opérations, demeurées longtemps empiriques, mais suivies aujourd'hui dans les grandes entreprises au moyen d'examens de laboratoire sur des prélèvements régulièrement pratiqués.

Fabrication en continu

Le procédé marseillais exige beaucoup de temps et une main-d'œuvre abondante. On a donc cherché à travailler en continu. La première solution proposée a été de permettre la séparation des phases en accélérant la décantation au moyen d'une centrifugation.

• Le *procédé Scharples* utilise des mélangeurs continus qui provoquent une division poussée de la matière première, ce qui permet une action rapide de la soude et la séparation des lessives glycérineuses très peu alcalines, le passage en centrifugeuse accélérant la séparation du mélange. La saponification est achevée par un nouvel apport de lessive et de sel. Une seconde centrifugation suivie de nombreux lavages conduit au savon lisse.

• Le *procédé Alfa-Laval* opère à contre-courant, en faisant circuler en sens inverse les matières premières et la solution sodique, l'opération étant répétée à deux reprises successives, au cours desquelles la saponification est acquise. Après lavages, une centrifugation finale réalise la liquidation.

• Le *procédé Monsavon*, dû à Félix Lachampt (né en 1902), est très largement utilisé en France et à l'étranger.

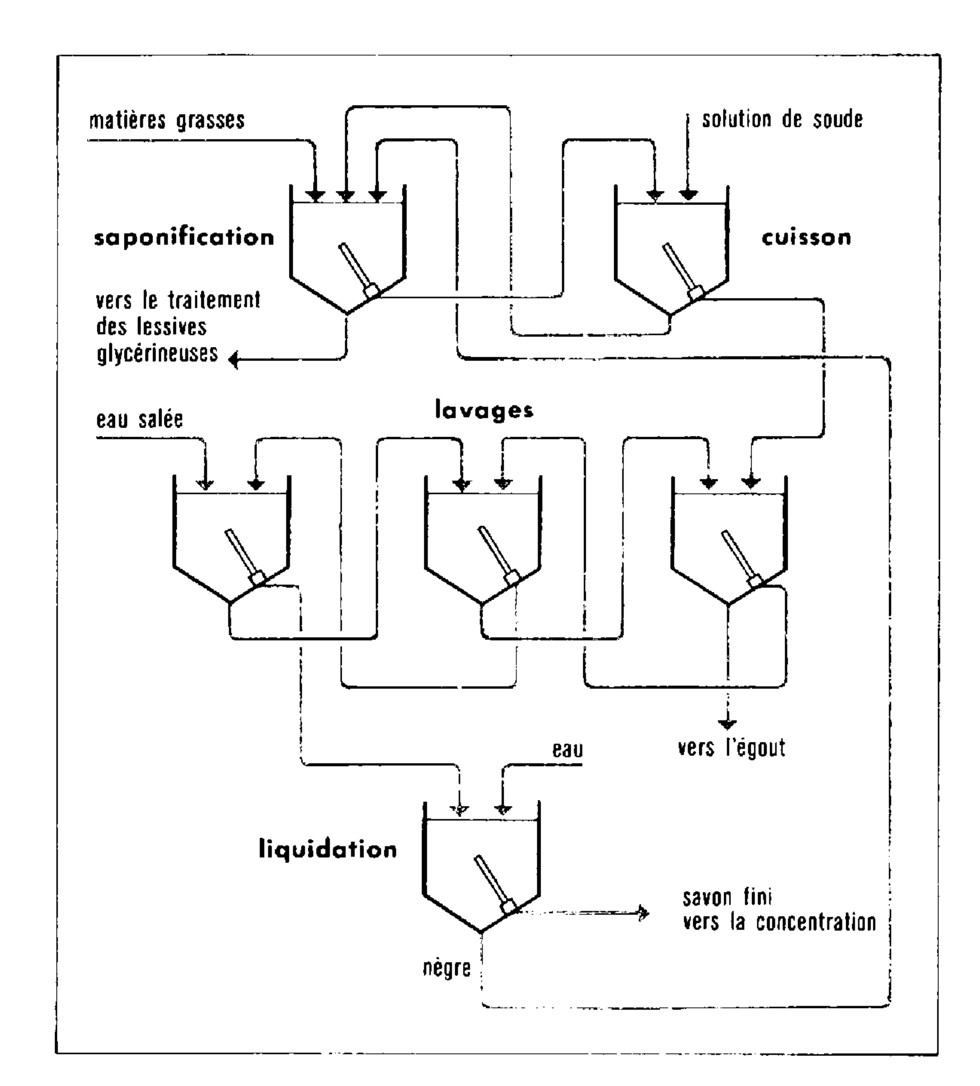


Schéma de la fabrication du savon par le procédé marseillais.

Il représente un progrès considérable en raison, d'une part, de la rapidité de l'opération, et, d'autre part, du gain de place, auxquels s'ajoutent une importante économie de vapeur et de main-d'œuvre ainsi que la récupération de 96 p. 100 et parfois plus de la glycérine contenue dans la matière première.

La saponification proprement dite est accélérée par l'utilisation d'un homogénéiseur qui est chargé au moyen de pompes volumétriques. Puis la très fine émulsion obtenue est dirigée au sommet d'une tour à réaction, qu'elle traverse lentement. Au bas de l'appareil, l'opération est pratiquement terminée. Le savon est alors transféré dans la cuve à savon brut. L'analyse révèle qu'il contient 63 p. 100 d'acides gras, 0,2 p. 100 d'alcali libre — quantité voisine de celle qui est nécessaire à la bonne conservation du produit —, de 0,2 à 0,8 p. 100 de chlorure de sodium et pratiquement toute la glycérine contenue dans la matière première. On estime que seulement 0,2 p. 100 des quantités primitives de glycérides ont échappé à la saponification. Le savon brut est alors conduit dans une tour de lavage, qu'il traverse de bas en haut, tandis qu'une lessive alcaline descend par gravité. Chaque étage de cette tour comprend une *zone d'agitation* et une *zone de décantation.* Arrivées au plateau inférieur, les eaux glycérineuses, ou « petites eaux », sont évacuées pour être concentrées et purifiées. Finalement, la glycérine brute est distillée. Le savon parvenu à l'étage supérieur de la tour est « liquidé » grâce à l'action de pompes automatiquement réglées, qui l'approvisionnent en eau, en eau salée et en solution sodique, le tout étant soumis à une intense agitation. On dirige enfin le mélange vers un chaudron, analogue au matériel utilisé en savonnerie classique, et on l'abandonne à la décantation, qui sépare le savon lisse du « nègre ». Il est, en effet, plus économique de disposer de deux ou de plusieurs cuves de décantation que de provoquer celle-ci mécaniquement en continu. La quantité de savon entraînée dans les eaux de lavage ne dépasse pas 0,2 p. 100. La durée de la décantation est de huit à douze heures une fois le chaudron rempli.

Les différents savons

Savons de toilette

La nécessité d'utiliser, pour leur fabrication, des matières premières qui fournissent des savons aussi peu colorés que possible impose l'emploi d'acides gras purifiés et fractionnés par distillation. On élimine ainsi les composés à « chaînes courtes », ce qui évite les odeurs désagréables rappelant celles du bouc et de la chèvre dans le produit fini. D'autre part, il est obligatoire d'utiliser un matériel de scission et de distillation ainsi que des pompes en acier inoxydable, alors que les conduites de circulation, les citernes destinées au transport et les tanks de stockage des acides gras peuvent être en aluminium. De plus, la masse doit être conservée à l'état fluide à une température de 40 à 50 °C, ce qui suppose une limitation de la durée des opérations à une ou deux semaines pour éviter la formation d'hydroperoxydes et l'apparition d'une coloration brun-rouge. En revanche, la transformation des acides gras en savons pourrait se pratiquer dans des cuves de fer, l'alcali en excès et le savon formé, déposés sur les parois du récipient, leur évitant tout contact avec la masse.

La coloration des savons de toilette est une mode relativement récente, uniquement destinée à orienter le choix de la clientèle. Les quantités de matières colorantes utilisées sont faibles, et, comme on élimine de leur choix les composés nettement toxiques, leur emploi est sans risque, sauf dans le cas particulier de certaines allergies. En France, il n'existe pas de réglementation à leur propos, bien que les États-Unis et l'Allemagne fédérale en aient établi une. On utilise soit des matières colorantes solubles dans l'eau, que l'on mélange à la masse fluide, soit des « colorants pigmentaires », qu'il faut disperser par un broyage au sein de la masse, ou bien encore des produits solubles dans les huiles ou dans les parfums.

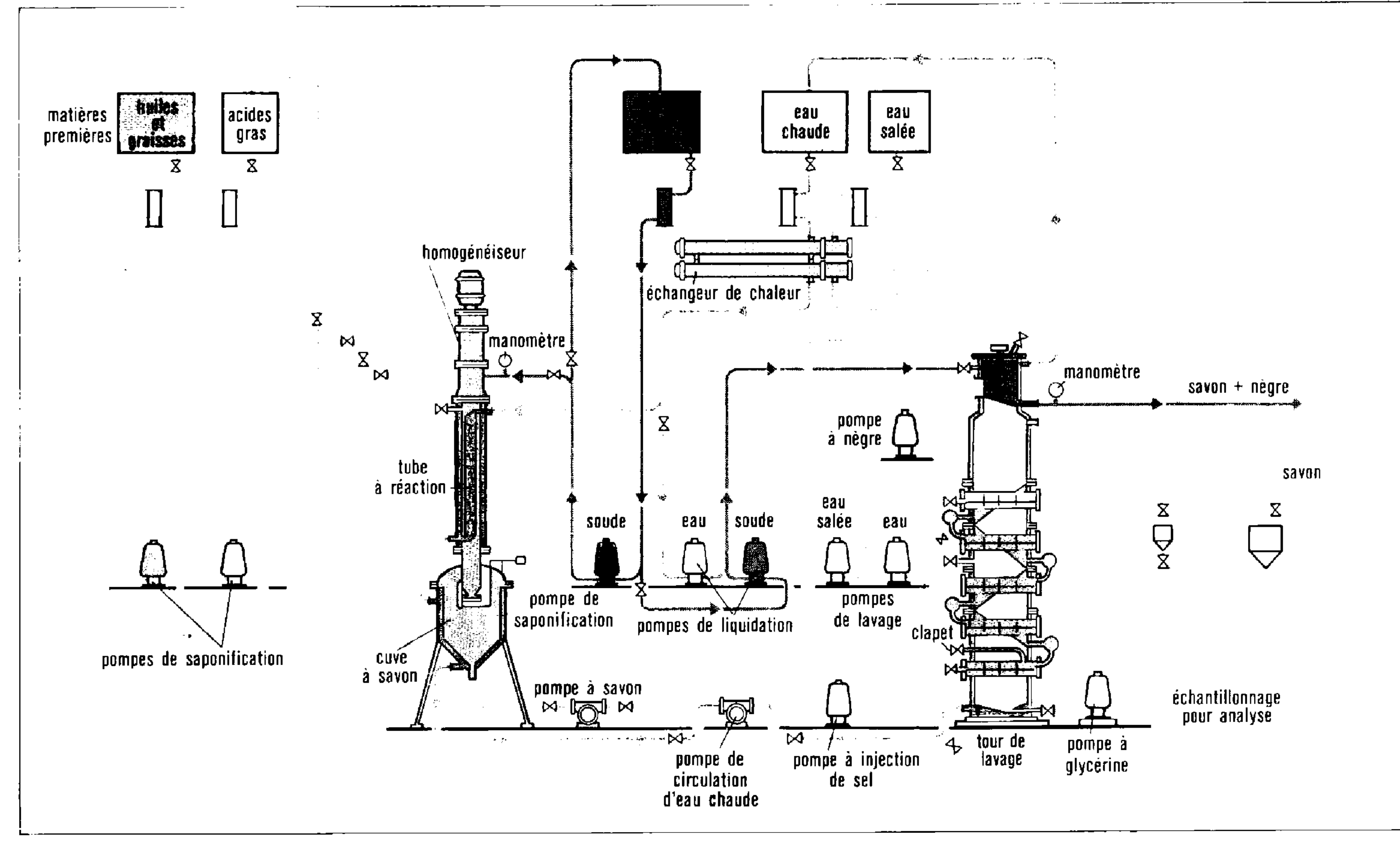
L'introduction d'un parfum dans un savon est une opération délicate qui en modifie la structure et, par là même, peut exercer une influence considérable sur sa stabilité. De plus, le parfum au contact du savon peut se trouver profondément modifié en raison des réactions chimiques capables de se produire entre les deux séries de constituants antagonistes. La note olfactive se trouve parfois profondément affectée soit immédiatement, soit, ce qui est plus grave, plus ou moins rapidement.

De plus, l'odeur agréable du savon doit se transférer à la peau sans être trop envahissante. Seules des constatations empiriques ont servi de guide jusqu'ici.

Enfin, l'emballage peut aussi être le siège d'interactions, jouer le rôle de condensateur du parfum, s'enrichir en certains composants et altérer grandement l'odeur recherchée.

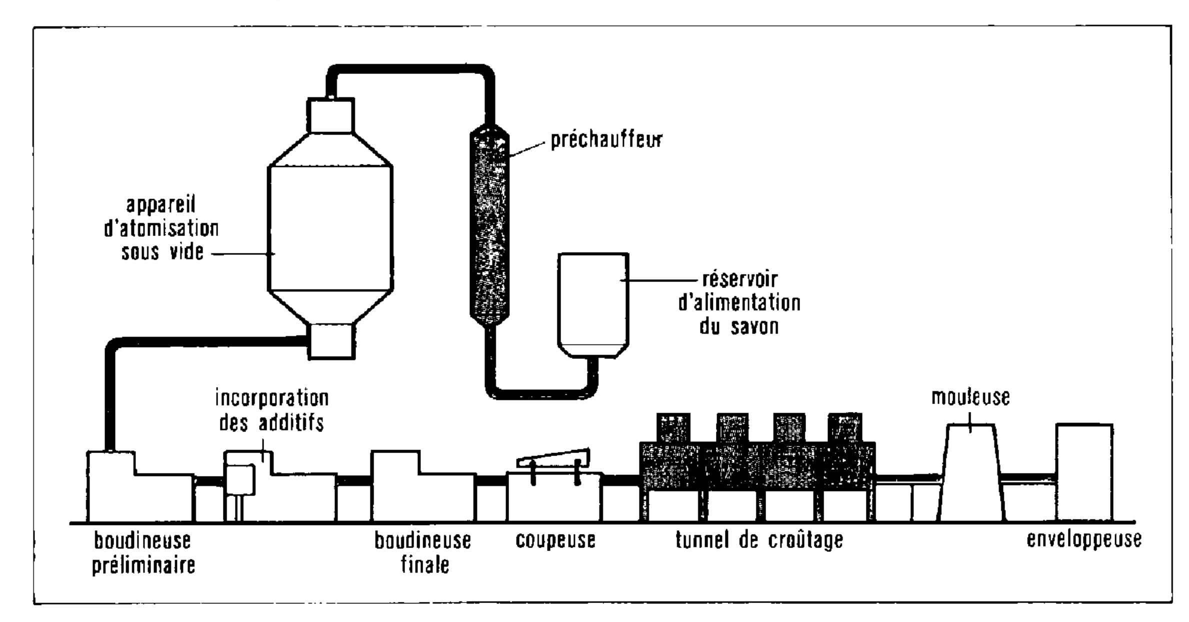
Savons médicinaux

Dès 1746, le savon était inscrit à la Pharmacopée française. Celle-ci en indiquait le mode de préparation à partir de l'huile d'amande douce ou de l'huile d'olive, qui étaient traitées par un mélange d'eau de chaux et du



Procédé Monsavon pour la fabrication du savon en continu.

Ligne continue de fabrication du savon de toilette.



produit de lixiviation des cendres de « potasse espagnole ». Ce mode opératoire éliminait probablement une partie des acides gras sous la forme de sels calciques insolubles. Peu à peu, diverses formules ont été proposées ; elles reconnaissaient empiriquement que les propriétés ne sont pas identiques à elles-mêmes suivant les matières premières utilisées : origine de la matière grasse et nature de l'alcali. Les savons eurent leur place dans la préparation de certains médicaments destinés tant à l'usage externe (liniments, emplâtres, baumes) qu'à l'usage interne (pilules diverses) ; ils n'y jouaient pas un simple rôle d'excipient. Les éditions modernes du codex ont continué à inscrire le savon animal et le savon médicinal ainsi qu'un savon mou potassique, à l'huile de coco, destiné à l'usage vétérinaire et à l'obtention d'un savon liquide qui, additionné de glycérine, est réservé au lavage des mains. La valeur antiseptique est augmentée par l'addition de formol.

Préparés autrefois en officine, les savons officinaux sont aujourd'hui fabriqués à une échelle semi-industrielle par des laboratoires spécialisés dans la préparation des médicaments galéniques.

• *Action germicide et antiseptique des savons.* Les premières expériences sur le pouvoir antiseptique du savon sont dues à Robert Koch (1843-1910), qui, en 1881, chercha à déterminer l'action d'un savon de potassium ordinaire sur la bactérie du charbon ; il démontra la sensibilité de certains germes pour des concentrations de 1 p. 100, auxquels d'autres, tel le bacille typhique, sont réfractaires. Les recherches de Price ont été consacrées à la flore bactérienne de la peau, qui ne peut être éliminée que difficilement : six minutes de lavage énergique avec la solution savonneuse n'en détruisent que 50 p. 100. En revanche, la flore accidentelle constituée de microbes pathogènes disparaît plus facilement. Pour expérimenter des savons de formules variées, on opère sur un même sujet, une des mains étant lavée avec le savon témoin, l'autre avec le produit à étudier. On a pu ainsi comparer entre eux des savons industriels, des savons alcalins d'acides gras purs, des savons contenant des antiseptiques ou des substances médicamenteuses.

• La nature de l'acide gras joue un rôle important ; les savons d'acides saturés sont moins actifs que les savons d'acides éthyléniques, dont le pouvoir antiseptique croît avec le nombre de doubles liaisons.

Pour augmenter le pouvoir germicide des savons, on a d'abord proposé de les additionner d'antiseptiques tels que le borate de potassium, le biiodure de mercure, le polysulfure de potassium ou de sodium, le phénol ou la résorcine. Les progrès de la chimie de synthèse ont permis l'emploi d'antiseptiques modernes, tel l'hexachlorophène que les techniciens ont dénommé G 11, qui n'est irritant ni par lui-même ni dans le savon et qui est peu ou pas toxique, même par voie buccale et à dose élevée. L'emploi constant, pendant une semaine, de savon contenant 2 p. 100 de G 11 provoque la disparition de 94 p. 100 des bactéries. Des expériences menées sur 400 personnes pendant deux ans n'ont provoqué ni irritation ni dermatose. Ce savon est donc recommandé à ceux que leur profession oblige à de fréquents lavages et à une antiseptie rigoureuse. Les savons d'huile de foie de morue ont une action bactéricide marquée. La lyse du pneumocoque est déjà évidente au bout de vingt-quatre heures pour une concentration de 5.10^{-7}. Elle est totale pour la solution à 1/150 000. On reconnaît encore aux savons des propriétés solubilisantes vis-à-vis de la lécithine, un pouvoir hémolytique plus intense pour les pH de la zone acide (de 5,8 à 6,2) et qui augmente en fonction du nombre de liaisons éthyléniques.

Les savons possèdent, comme la bile, une action antitoxique ; ils peuvent atténuer aussi bien des bactéries virulentes que des virus et neutraliser des toxines actives. De plus, ils ont manifesté une action antipoison remarquable envers certains alcaloïdes comme la strychnine et la vératrine. L'administration de médicaments alcaloïdiques pourrait être, avec avantage, prescrite sous forme de savon de la base organique ou à l'état de sel minéral, comme il est classique de le faire, mais accompagné d'un excès de savon alcalin.

Savons spécialisés

• *Savons désodorants.* La plupart des odeurs corporelles sont dues à des fermentations microbiennes, ce qui conduit à introduire des bactériostatiques dans les savons de toilette en recherchant des substances non irritantes et aussi peu toxiques que possible. Aux États-Unis, on a utilisé une série de diphénols chlorés, à laquelle appartient l'hexachlorophène (G 11), qui, malgré ses propriétés bactéricides, est contre-indiqué pour la toilette des jeunes enfants. De plus, l'hexachlorophène peut provoquer une légère coloration dans les savons blancs. On a donc proposé de lui substituer son carbamate, ou G 11 C. Dans la série des dérivés de l'urée, les TTC (trichlorocarbanilides) sont reconnus comme capables de conférer un excellent pouvoir antiseptique aux savons sans présenter les inconvénients du G 11, mais il convient de les utiliser à la température ambiante, une légère dégradation pouvant se produire dès 80 °C.

• *Savons amaigrissants.* Ils ont bénéficié d'une certaine vogue aux États-Unis. Ils étaient constitués par une pâte surgraissée ou sous forme d'un onguent délivré en tube ; le mélange amaigrissant, de formules diverses, contenait notamment de l'iodure de potassium.

• *Savons parasiticides et insecticides.* La lutte moderne contre les ennemis des cultures a débuté par l'emploi des savons au pyrèthre, que le biologiste suisse Faës a préconisé pour combattre le mildiou de la vigne, les insectes ainsi que les parasites des plantes et des animaux.

Les savons au DDT, au soufre, au polysulfure de sodium sont recherchés par les campeurs et les personnes exposées aux insectes, la protection étant acquise par le port de vêtements de laine imprégnés de savons spécialisés. La protection contre les mites s'obtient par lavage de l'objet avec un savon qui nettoie et protège à la fois ; celui-ci doit contenir des composés non volatils, à base soit de produits minéraux (fluorures, sels de sélénium), soit de produits fournis par la synthèse organique de la série aromatique contenant chlore et phosphore.

M.-Th. F.

▸ *Détergent / Glycérol ou glycérine / Oléagineux.*

📖 E. G. Thomssen et J. W. Mac Cutcheon, *Modern Soap Making* (New York, 1937 ; nouv. éd. *Soaps and Detergents*, 1949). / A. Matagrin, *Manuel du savonnier* (Gauthier-Villars, 1946). / W. A. Poucher, *Parfums, cosmétiques et savons* (Dunod, 1951). / J. Bergeron, *Savons et détergents* (A. Colin, 1952). / J. Davidson et coll., *Soap Manufacture* (New York, 1953). / Schweizerische Gesellschaft für analytische und angewandte Chemie, *Seifen und Waschmittel* (Berne, 1955 ; trad. fr. *Savons et détergents*, Masson, 1957). / E. S. Pattison, *Fatty Acids and their Industrial Application* (New York, 1968). / C. X. Cornu, *les Savons et les détergents* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1970).

Savonarole (Jérôme)

En ital. GIROLAMO SAVONAROLA, moine italien (Ferrare 1452 - Florence 1498).

Jérôme Savonarole naît dans une famille de médecins. En 1475, il entre chez les Frères prêcheurs à Bologne. En 1482, alors qu'il est délégué au chapitre de son ordre, sa parole ardente, ses appels à la réforme de l'Église frappent l'humaniste Pic de La Mirandole, qui intervient pour le faire venir définitivement à Florence. Sa célébrité commence vers 1489.

Inspiré, illuminé, héraut de Dieu

Pour comprendre l'homme, il faudrait pouvoir retrouver les idées qui furent celles de son époque : l'humanisme* païen de la Renaissance, le néo-platonisme ambiant, les conceptions millénaristes (v. millénarisme). Savonarole se situe à mi-chemin entre le dominicain Vincent Ferrier et Martin Luther*, entre Jan Hus* et Lefèvre d'Étaples, entre Jeanne d'Arc* et Michel Servet. Vincent Ferrier, canonisé en 1455, peint par Fra Angelico sur les murs de San Marco, est l'objet d'un véritable culte chez les Frères prêcheurs de Florence. La dernière pièce du procès de condamnation de Jeanne d'Arc (1431) oppose à la mission de Jeanne celle de Vincent Ferrier, prophète des derniers temps considérés par tout le monde comme imminents. La prédication de

tous ces réformateurs a une dimension politique. À ces données, il faut ajouter la conviction très répandue chez les religieux mendiants du rôle qu'ils sont appelés à jouer comme messagers de l'évangile ; ces religieux sont convaincus que leur action doit ouvrir pour l'Église des temps nouveaux, conformément aux annonces de l'Apocalypse. En s'engageant dans la réforme morale et politique de Florence, Savonarole se réclame de saint Dominique*, de Vincent Ferrier et de Catherine* de Sienne.

L'origine de son inspiration demeure une question très débattue. Lors de son procès, il déclarera que ses affirmations touchant le châtiment et la réforme imminente de l'Église lui venaient non de révélations personnelles, mais de raisons tirées de l'Écriture, à savoir surtout le livre de Daniel et le livre d'Amos. Mais, dans le *Compendium des révélations*, qu'il rédigea en 1493 et où il relate les débuts de sa mission, il affirme clairement que ses visions et ses thèses réformatrices procèdent d'une autre source que l'Écriture, mais qu'elles ne peuvent être communiquées à autrui qu'à partir de l'Écriture : « Je m'efforçais toujours de prouver ces thèses par des raisons probables et des images tirées de l'Écriture, et par d'autres figures ou paraboles fondées sur ce qui se voit actuellement dans l'Église, sans avouer que j'avais eu ces choses par une autre voie que celle des raisons, car on ne semblait pas encore disposé à la foi. Puis, m'avançant un peu dans les années suivantes et trouvant chez les hommes une meilleure disposition à la foi, j'exposai parfois aussi certaines de mes visions, mais je ne les donnai pas comme telles, et je les proposai à la manière de paraboles. Puis, voyant la grande contradiction et les moqueries de toutes sortes de gens, je me préparai souvent à prêcher autre chose que cela, et je ne le pouvais pas [...]. Plus tard, je commençai à me laisser la bride, et je reconnus que j'avais eu connaissance de ces choses futures par une lumière autre que la seule intelligence des Écritures. Ensuite, j'allai plus loin encore et j'arrivai à répéter les paroles mêmes qui m'ont été inspirées d'en haut ; et, entre autres, je disais souvent ceci : Le glaive du Seigneur s'abattra sur la terre, bientôt et rapidement [...]. Ces mots n'ont pas été cueillis dans les Saintes Écritures, comme le croyaient certains, mais sont nouvellement émanés du Ciel » (Procès). On ne saurait douter que Savonarole s'est considéré lui-même comme inspiré d'en haut. Le *Compendium des révélations* est tout imbu de la théorie néo-platonicienne — alors professée dans les académies — de l'imagination : celle-ci était regardée comme un véritable pouvoir de vision, source de rêves prophétiques, et non comme une faculté créatrice de fantasmes ou d'utopies.

Inspiré, illuminé, héraut de Dieu, Savonarole ne se présente cependant aucunement comme prophète. Interrogé à ce sujet à son procès, il répondra que c'est là l'affaire de Dieu : « D'autres prophètes ont été dans des situations bien pires que la mienne. Personne n'a à juger l'intention d'autrui, mais seulement ses actes » (11 avr. 1498). Par contre, il s'appuie fièrement sur son titre de prédicateur « envoyé par l'ordre des Prêcheurs » (sermon du 7 mars 1498).

Le « règne » de Savonarole

Au début de l'année 1492, Savonarole, qui ne cessait de prendre à partie la tyrannie de Laurent de Médicis*, annonce la mort prochaine du prince. Celle-ci se produit dans la nuit du 8 au 9 avril. Laurent a appelé Savonarole à son chevet. La rumeur publique rapporte aussitôt qu'il a consenti à toutes les requêtes du frère prêcheur, sauf à la dernière : « rendre la liberté au peuple florentin ».

Les événements internationaux entre 1492 et 1495 agitent beaucoup les esprits. Ils fournissent au réformateur une occasion favorable pour propager ses idées. Lorsque Charles VIII traverse Florence en 1494, Savonarole voit en lui un « nouveau Cyrus ». Il l'adjure de déposer le douteux pape Alexandre VI* et de convoquer le concile universel. Il annonce alors des événements décisifs : la réforme de l'Église, la conversion des musulmans et l'élection de la cité de Florence comme centre de propagation du règne du Christ. Le 9 novembre, Pierre, le fils de Laurent, cède le pouvoir ; la république est instaurée dans un grand enthousiasme. Donatello, pour célébrer la liberté retrouvée, érige la statue de Judith devant le Palazzo Vecchio. Le système que prône alors Savonarole n'est pas une république théocratique, mais un régime de liberté comportant une double assemblée et réalisant une collaboration étroite entre le pouvoir politique, gouvernant sans tyrannie par la voie de conseils, et les chefs d'une Église véritablement réformée et purifiée.

À Noël 1495, après une série de prédications sur le prophète Aggée, Savonarole fait accepter par le Grand Conseil une déclaration qui proclame Jésus-Christ « roi du peuple florentin ». Les processions remplacent les carnavals ; les artistes et les humanistes vantent ce nouvel âge prophétique et puritain ; Marsile Ficin célèbre, sans hésiter, les louanges du réformateur. Le 7 février 1497, sur la place de la Seigneurie, on procède au « brûlement des vanités ». Les humanistes jettent au feu leurs livres du second rayon, et les nobles florentins leur parure. Le *Décaméron* de Boccace et même le *Canzoniere* de Pétrarque disparaissent dans les flammes au son des cantiques. Ce bûcher marque symboliquement l'apogée du règne de Savonarole.

Savonarole et Alexandre VI

Face à ces manifestations, le pape Alexandre VI, hostile, mais peu sûr de lui-même, hésite. Directement visé quand il se trouve sollicité par Savonarole de se réformer, il cherche à enrayer l'action du prédicateur en l'excommuniant et en le faisant exiler dans une autre province de son ordre (13 mai 1497). Mais il se heurte à la résistance des Dominicains et à celle de la République florentine. Diverses entremises sont tentées, mais sans aucun succès. Le conflit ne cesse de s'envenimer jusqu'au milieu de l'hiver. C'est alors que le pape se décide à l'épreuve de force. Le 26 février 1498, il jette l'interdit sur la ville de Florence et ordonne l'arrestation de Savonarole.

C'est mal connaître la détermination du religieux, qui a annoncé à plusieurs reprises que les pouvoirs constitués de l'Église finiront par s'opposer à sa prédication et qu'il mourra, sur le bûcher ou sur la potence, condamné par un tribunal ecclésiastique. En outre, Savonarole prend le parti de se défendre par les armes : il organise San Marco en bastion retranché. Sommé de venir à Rome, il accepte par lettre, sans cependant se déplacer. Il se met alors à rédiger des *Lettres aux princes chrétiens*, où, s'appuyant sur l'exemple du prophète Amos, il nie qu'Alexandre VI, élu de façon simoniaque, soit un pape véritable, et il en appelle au concile. Une copie de ces lettres parvient au pape avant même qu'elles aient été expédiées. Savonarole, conscient de la portée de ses actes et du risque encouru, recule.

L'épreuve du feu

Mais, dans sa prédication de carême, Savonarole n'atténue aucunement ses positions. Alors se produit un événement inattendu qui, par le retentissement profond qu'il a dans les esprits, transforme la situation. Un franciscain, Francesco di Puglia, prend à partie Savonarole et lui propose de subir en face de lui en public l'épreuve du feu.

Sans doute satisfaite par cette initiative qui la dispense d'intervenir, la Seigneurie donne aussitôt son accord et fournit les crédits nécessaires pour la manifestation. Savonarole, qui ne dissimule pas ses réticences, ne peut se dérober. Un ami fidèle, Domenico da Pescia, s'offre pour subir l'ordalie à sa place, tandis que les Franciscains présentent l'un des leurs, qui s'avance en tremblant « sûr d'être brûlé ». L'épreuve ne paraît guère devoir se conclure au bénéfice des Franciscains. Mais une exigence imprévue du prieur de San Marco retourne la situation en leur faveur : celui-ci réclame d'entrer dans le feu en portant sur lui l'eucharistie ; cette requête ayant été rejetée, il refuse l'ordalie. L'opinion publique conclut d'elle-même en faveur des Franciscains. Arrêté, Savonarole est déféré à l'Inquisition.

Le procès et la mort

Le procès, mené par ses adversaires, ne pouvait aboutir qu'à sa condamnation. Soumis à la question, Savonarole avoue avoir voulu s'opposer au pape. On l'accuse aussi d'avoir menti, mais on ne peut le convaincre d'avoir enseigné des erreurs. Il est condamné comme rebelle, non comme hérétique. Le 23 mai 1498, aux côtés de Domenico da Pescia, il est pendu, puis brûlé sur la place de la Seigneurie. On jettera leurs cendres dans l'Arno afin que leurs partisans ne puissent les recueillir pour en faire des reliques.

Certains gardèrent de Savonarole la mémoire d'un saint et réclamèrent sa canonisation. Aujourd'hui encore, celle-ci a de fervents avocats. D'autres virent en lui une figure de l'Antéchrist, comme le montrent les fresques de Signorelli, peintes au dôme d'Orvieto. Sans aller jusqu'à ces extrêmes, l'opinion publique est restée divisée. Pour les uns, Savonarole est un cas typique de fanatisme et d'intolérance ; pour les autres, il reste un exemple de courage et de droiture morale, apparu en plein cœur de la Renaissance. Savonarole a toujours rencontré aussi une certaine sympathie dans les milieux anarchistes

ou d'extrême gauche. Il paraît difficile, par contre, de voir en lui, comme on l'a fait souvent aussi, un précurseur de la Réforme ou du concile de Trente. Savonarole demeure, en tout cas, un témoin éloquent des conflits moraux qui remuèrent les hommes à l'époque de la Renaissance.

B.-D. D.

▶ *Dominicains / Florence / Médicis (les).*

J. Schnitzer, *Hieronymus Savonarola. Ein Kulturbild aus der Zeit der Renaissance* (Munich, 1924 ; 2 vol.). / R. Roeder, *Savonarola* (New York, 1930 ; trad. fr. *Savonarole*, A. Colin, 1933). / M. Brion, *Savonarole, le héraut de Dieu* (la Colombe, 1948). / M. Ferrari, *Savonarola* (Florence, 1952 ; 2 vol.). / A. Chastel, *Art et humanisme à Florence au temps de Laurent le Magnifique* (P. U. F., 1959). / G. Mounin, *Savonarole* (Club fr. du livre, 1960). / D. Weinstein, *Savonarola und Florence* (Princeton, 1970 ; trad. fr. *Savonarole et Florence*, Calmann-Lévy, 1973).

Sax (les instruments de)

De tous les instruments créés par Adolphe Sax (1814-1894), seuls demeurent en usage deux groupes homogènes : les *saxophones* et les *saxhorns.*

Leur reconnaissance officielle ne fut effective qu'après d'interminables procès ; leur génial facteur serait même mort dans le dénuement si l'attention des pouvoirs publics n'avait été attirée sur lui par les grands musiciens, avec à leur tête Emmanuel Chabrier*.

• Les *saxophones* comportaient à l'origine deux familles : l'une en *fa*, destinée à l'orchestre symphonique ; l'autre en *si* bémol, qui devait s'insérer dans les harmonies militaires. Seule cette dernière a survécu, répondant à sa destination originelle. Mais elle a pris place également dans l'orchestre symphonique, que des soli lui aient été confiés (*Hamlet* d'Ambroise Thomas, 1868 ; *l'Arlésienne* de G. Bizet*, 1872 ; *Tableaux d'une exposition : Il Vecchio Castello* de Moussorgski-Ravel, 1922 ; *Háry János* de Z. Kodály*, 1926) ou que, plus rarement, elle ait été utilisée au complet. Les saxophones ont alors pu se substituer très heureusement aux cors dans *Jeanne d'Arc au bûcher* de A. Honegger* (1935). Un des premiers saxophonistes qui aient sollicité la composition d'œuvres solistes pour saxophone fut l'Américaine Elisa Hall, mais seuls répondirent à sa demande V. d'Indy* (*Choral varié*, 1904) et C. Debussy* (*Rapsodie*, 1903).

Tenue par Adolphe Sax à partir de 1857, la classe de saxophone du Conservatoire de Paris fut supprimée en 1870 ; elle ne devait être rétablie qu'en 1942 par Claude Delvincourt (1888-1954). Son nouveau titulaire, Marcel Mule (né en 1901) — à qui Daniel Deffayet a succédé —, s'avéra un pédagogue exceptionnel, tout comme il avait été un virtuose de premier plan, susceptible d'inspirer quantité de pièces solistes ou concertantes : le premier concerto en date devait être celui (opus 65, 1934) de Pierre Vellones (1889-1939). Cet excellent musicien s'attacha à réhabiliter l'instrument, injustement décrié en raison de son emploi limité au jazz et aux variétés. Une abondante littérature pour quatuor de saxophones doit également d'avoir vu le jour à la formation exemplaire animée par Marcel Mule. Le saxophone a pu trouver place dans certains ensembles originaux, destinés ou non à accompagner les voix.

• En raison peut-être de la réussite inégale de ses différents membres, la famille des *saxhorns*, moins fortunée, n'a pris place que dans les harmonies-fanfares*. Son apport y est indispensable pour la balance des volumes comme pour la rondeur des sonorités. Les chefs de musique du second Empire ou de la Belle Époque ont pu consacrer au baryton de brillants soli à travers des pièces de fantaisies (*la Fée des Alpes* de Gabriel Parès, 1884) ; mais, en dehors de l'orchestre symphonique, ils n'ont guère utilisé les saxhorns qu'associés aux cuivres clairs, aux saxophones et à la percussion dans l'orchestre dit « de fanfare ». Les formations russes encore employées en U. R. S. S. se rapprochent de cet ensemble : les saxophones en sont absents ; on y trouve, en revanche, outre les cornets, des saxhorns ténors en *si* bémol, barytons en *si* bémol et *mi* bémol, basses et contrebasses en *ut.* Dans le Brass Band britannique, comme dans certains groupes scandinaves, des équivalents de saxhorns, tels les basses et les euphoniums, se joignent à des cornets et à des cuivres clairs, trompettes exceptées. Un concertino y est constitué par un cornet soprano en *mi* bémol (équivalent du petit bugle en *mi* bémol) et un bugle solo en *si* bémol dénommé *Flügelhorn.*

Ce n'est, une fois encore, qu'associés aux saxophones et aux cuivres que les saxhorns ont pris place dans l'orchestre symphonique à travers des œuvres de dimensions insolites (*le Chant de midi* d'Albert Doyen, 1919), des scènes particulières d'opéras (*l'Or du Rhin* de R. Wagner*, 1854 ; *Fervaal* de V. d'Indy, 1897 ; *Katerina Izmaïlova* de D. Chostakovitch*, 1932) ou des mouvements de symphonies (adagio de la septième symphonie de A. Bruckner*, 1881-1883 ; premier tempo de la *Sinfonietta* de L. Janáček*, 1926). Des saxhorns isolés, dont certains ont disparu (saxhorn piccolo dans le *Te Deum* de L. H. Berlioz, 1855), se sont introduits dans des orchestres symphoniques exceptionnels ; l'ensemble le plus récent est celui du saxhorn grave inclus dans un ensemble de bois et de cuivres doté d'une importante percussion métallique (*Et exspecto resurrectionem mortuorum* de Messiaen*, 1965).

F. R.

▶ *Fanfare / Instruments de musique / Militaires (musiques) / Orchestration / Saxophonistes de jazz.*

O. Comettant, *Histoire d'un inventeur au* XIXe *siècle, Adolphe Sax* (Pagnerre, 1860). / J. Kool, *Das Saxophon* (Leipzig, 1931). / P. Gilson, *les Géniales Inventions d'Adolphe Sax*, et A. Rémy, *la Vie tourmentée d'Adolphe Sax* (Institut nat. belge de radiodiffusion, Bruxelles, 1939). / M. Perrin, *le Saxophone* (Fischbacher, 1952). / J.-M. Londeix, *Cent Vingt-Cinq Ans de musique pour saxophone* (Leduc, 1971).

Saxe

En allem. SACHSEN, région méridionale de la République démocratique allemande.

La géographie

C'est la région du pays la plus peuplée (plus de 7,3 millions d'habitants, soit près de la moitié de la population du pays, sur le quart seulement de sa superficie) et la plus industrialisée, fournissant environ la moitié de la valeur de la production industrielle.

Le golfe de plaines de Halle-Leipzig représente un large confluent où l'Elbe reçoit l'Elster, la Mulde et la Saale. Il s'agit de larges terrasses ou de collines douces et de plaines portant des lœss rappelant la Börde de Magdeburg. La montagne, cristalline ou primaire, s'élève doucement vers la frontière tchécoslovaque : Erzgebirge (monts Métallifères), dont l'Allemagne démocratique possède le versant nord. Les plateaux de grès donnent les paysages pittoresques de la « Suisse saxonne ». Les vallées larges, comme celle de l'Elbe, les bassins de confluence et les dépressions, comme celle de Zwickau, constituent un troisième milieu pénétrant la vieille montagne.

La Saxe comprend plusieurs districts industrialisés. Le *district de Karl-Marx-Stadt* (anc. Chemnitz) s'étend sur les montagnes du Sud. Zwickau est l'un des rares bassins houillers de la R. D. A. On exploite encore de l'argent, du plomb, de l'étain à Freiberg. Le textile demeure dispersé dans la montagne (cotonnades à Aue), la lutherie se maintient à Plauen, et l'industrie des jouets un peu partout. Le piémont de Freiberg à Zwickau construit des machines textiles et des camions. Depuis 1961 est extrait du nickel. La quincaillerie anime le Vogtland. Mais c'est dans la capitale que l'industrie est la plus active. Karl-Marx-Stadt possède une école supérieure pour la construction de machines ; les automobiles de marque Trabant y sont fabriquées, et une mécanique fine s'y est développée.

Le *district de Dresde* comprend la région des grès et les vallées de l'Elbe et de ses affluents. Il possède une zone cotonnière étendue. Meissen a gardé sa réputation due à la porcelaine. Dans toutes les petites et moyennes villes se sont développées la construction de machines, l'électrotechnique et les industries légères. Pirna, en particulier, fabrique des textiles artificiels, et Heidenau du papier et de l'équipement électrique.

Dresde*, reconstruite, avec la restauration de son *Zwinger* baroque, une rocade routière et de vastes ensembles résidentiels, se spécialise dans les industries de qualité (optique, photo, cinéma, radio et télévision, machines automatiques). Elle possède de grandes écoles.

Le *district de Halle* et le *district de Leipzig* ont la plus dense agriculture, mais le sous-sol renferme du lignite, exploité dès la fin du XIXe s. Leuna utilisait ce lignite pour produire de l'essence synthétique. Schkopau fabrique du caoutchouc synthétique. La pétrochimie tend à remplacer la carbochimie avec l'arrivée de la bretelle de l'oléoduc de l'Amitié. On fabrique à Leuna des matières plastiques et des fibres synthétiques. Enfin, la ville de Leipzig* l'emporte sur celle de Halle (cité du sel et de la mécanique moderne). Ses foires célèbres en font un centre commercial de niveau international, et l'industrie graphique y est originale, d'autant plus que Leipzig est restée l'une des plus grandes villes artistiques et intellectuelles de la R. D. A.

A. B.

L'histoire

Les richesses naturelles du pays ont attiré très tôt des colons : d'abord les Slaves, puis des groupes germaniques. Les Slaves semblent avoir été plutôt des agriculteurs, et les groupes venus de l'ouest des commerçants, des artisans et surtout des mineurs. Au long des siècles s'est ainsi formée une population originale, « germano-slave », et l'ironie de l'histoire a voulu que ce soit elle qui donne aux pays allemands leur langue littéraire, le *Hochdeutsch*. Une grande partie des noms de lieux est restée slave, et les contacts avec les voisins de Bohême et de Pologne n'ont jamais cessé ; au moins autant que le Brandebourg (ou la Prusse), la Saxe est un pays de rencontre entre les grandes cultures de l'Europe centrale et de l'Europe orientale.

C'est d'ailleurs dans ce contexte que se développe la Saxe du haut Moyen Âge ; le duché protège l'Empire contre la poussée slave et scandinave, avant de servir de base de départ à un mouvement en sens inverse en direction de la Baltique et de la haute vallée de l'Elbe. La part que la Saxe prend aux affaires de l'Empire est très importante, puisque le duché donne des empereurs de 919 à 1024 (le roi de Germanie Henri Ier l'Oiseleur et les empereurs Otton Ier, II, III et Henri II le Boiteux). Ensuite, la Saxe se tourne vers l'est et accroît sa puissance aux dépens des voisins slaves ; à l'époque d'Henri le Lion (v. 1129-1195), le duché de Saxe est l'un des plus puissants États d'Europe et occupe une position extrêmement forte, dominant les voies commerciales et exploitant les riches gisements miniers. C'est l'époque de la *lex Saxonum*, code original qui inspire de nombreux textes législatifs de l'Europe centrale ; c'est aussi l'époque d'une très active colonisation, qui atteint la Transylvanie ; les Saxons s'acquièrent très tôt une grande réputation de mineurs.

L'État d'Henri le Lion, dont la capitale est Braunschweig (Brunswick), est détruit par Frédéric Ier* Barberousse ; la portion orientale attribuée à la maison des Ascaniens reçoit le nom de « Saxe » et hérite de la dignité électorale (institution mal précisée tout d'abord). En 1260, ce duché est partagé en deux : la Saxe-Lauenburg au nord et la Saxe-Wittenberg au sud. Électorat de plein droit depuis la Bulle d'or de 1356, la Saxe-Wittenberg est attribuée en 1422/23 à la maison de Wettin, qui s'est constitué un domaine déjà fort important sur l'Elbe supérieure.

Dès la fin du XIe s., la maison de Wettin (localité au nord-ouest de Halle, dont le château est construit au Xe s. sur une butte de porphyre détient le margraviat de Meissen. Sa puissance provient de la colonisation très intense des terres elbiennes et de l'exploitation de riches gisements d'argent (Freiberg) ; dès cette époque, les fondations de villes se multiplient et l'art roman accompagne la création d'évêchés (Meissen, Naumburg) dès la fin du Xe s. Au XIIIe s., le margraviat s'étend vers l'est et occupe une bonne partie de la Thuringe. Cette extension de la puissance conduit à de nombreux conflits avec les Empereurs, mais, au XVe s., le soutien accordé par les margraves à Sigismond de Luxembourg (1368-1437) dans sa lutte contre les hussites permet d'abord une importante extension vers le sud, jusqu'au pied du versant bohème du Erzgebirge, puis l'acquisition de Saxe-Wittenberg. Les Wettin s'étendent aussi vers le nord (après avoir fait une poussée vers le sud-ouest en annexant le Vogtland de Plauen) et deviennent Électeurs. C'est alors, au début du XVe s., que naît une nouvelle Saxe. Un Wettin, le margrave Frédéric le Combattant, prend en effet le titre le plus élevé, celui d'Électeur, et, cette dignité étant liée au nom de « Saxe », ses États prennent ce dernier nom ; cet événement marque une orientation dirigée au-delà de l'Elbe (contemporaine de l'extension de la puissance des Jagellons* de Pologne-Lituanie, qui contiennent, puis repoussent les influences occidentales entre Elbe et Oder et en Bohême).

Le grand siècle saxon est le XVIe s., mais cette époque est aussi marquée par de longues luttes fratricides. En effet, le partage de Leipzig en 1485, consacrant le partage de Saxe entre la ligne Albertine (du nom du duc Albert) et la ligne Ernestine (du nom de l'Électeur Ernest), crée des inégalités au profit de cette dernière, qui détient les richesses de Thuringe et la dignité électorale. La ligne Albertine doit se contenter de l'ancien noyau de l'État, le margraviat de Meissen, et du nord de la Thuringe. L'université de Leipzig lui appartient aussi, ce qui amène en 1502 la création par Frédéric III le Sage (de la ligne Ernestine, Électeur de 1486 à 1525) de l'université de Wittenberg (où enseignera Luther*, originaire du comté de Mansfeld, de mouvance Albertine). Le mouvement de Réforme s'explique en partie par cette rivalité entre les deux lignes, qui se prolongera jusqu'au XXe s.

Dès le début du XVIe s., le rayonnement intellectuel de la Saxe est tel que, pendant longtemps, la tendance luthérienne de la Réforme portera le nom de « Réforme saxonne », et, vers la fin du siècle, la Saxe (ligne Albertine) impose par le *Livre de concorde* (1580), qui reprend la *Formula concordiae* de 1577, une véritable doctrine confessionnelle, à laquelle se rallient de nombreux États.

À la bataille de Mühlberg, le duc Maurice (de la ligne Albertine, duc de 1541 à 1553) aide de manière décisive l'Empereur à battre ses ennemis de la ligue de Smalkalde (1547) ; ralliée tardivement à la Réforme, la ligne Albertine réussit ainsi à ravir à la ligne Ernestine Wittenberg, le *Kurkreis* et la dignité électorale. Bien entendu, la ligne Ernestine refuse de s'incliner, mais l'émiettement des territoires thuringiens ne lui permet pas de s'opposer au rayonnement de ce qui est devenu la Saxe électorale *(Kursachsen)* et qui sera, au moins jusqu'à la fin du XVIIe s., l'un des principaux États d'Europe.

Mais le pouvoir du souverain n'est pas absolu : il doit compter avec les États, notamment pour ce qui est des finances et de la politique scolaire. L'influence des États sur la politique étrangère reste, toutefois, bien limitée, ce qui permet au souverain de jouer à son gré des alliances. Le développement des structures modernes de l'État se poursuit sur le plan des institutions, de l'organisation de la justice et de l'administration financière ; l'intégration des biens d'Église, peu étendus il est vrai, se fait aisément ; quelques abbayes confisquées permettent de créer des écoles d'État (Meissen et Pforta en 1543, Grimma en 1550). C'est surtout sur le plan économique que le développement de la Saxe, au XVIe s., est remarquable, grâce notamment à l'action de l'Électeur Auguste (de 1553 à 1586). Leipzig s'affirme comme une place commerciale de premier plan, et l'exploitation minière constitue toujours l'ossature de la vie économique.

Au cours du XVIIe s., la situation économique privilégiée se confirme. L'alliance avec l'Empereur vaut à la Saxe de pouvoir annexer en 1635 les margraviats de Haute- et Basse-Lusace* ; les quelques apanages ne menacent pas l'unité de l'État, et l'extinction des lignées cadettes permet de les réintégrer dès le début du XVIIIe s. Mais la place prédominante de la Saxe à l'est de l'Elbe est de plus en plus menacée par le Brandebourg* ; se précise alors le conflit qui marquera pendant trois siècles l'histoire de l'espace transelbien. En annexant Magdeburg en 1680, malgré les tentatives saxonnes de s'y installer, le Brandebourg pénètre profondément dans la Saxe historique (Halle est brandebourgeoise depuis 1680, et son université doit concurrencer celle de Wittenberg) ; mais, grâce aux Lusaces, la Saxe touche presque à Berlin.

Le XVIIIe s. est marqué par une percée saxonne en direction de l'est : en 1697, l'Électeur Auguste le Fort (de 1694 à 1733) est devenu roi de Pologne. La création d'un axe Dresde-Varsovie a sans doute renforcé la position de la Saxe, mais elle a, en même temps, entraîné celle-ci dans de longues et coûteuses guerres contre la Suède. Mais l'Électeur-roi, tout en courant d'un champ de bataille à l'autre, ne néglige pas de développer les structures monarchiques de la Saxe, d'intervenir très activement dans la vie économique par la création de manufactures (porcelaine de Meissen, 1710) et dans la vie culturelle par une politique très réfléchie de protection des arts et des lettres ainsi que de grandes constructions, notamment à Dresde*, qui est la capitale et qui devient l'une des plus belles villes d'Europe. Comme la Bavière, mais avec plus de ressources économiques, la Saxe est un des États qui ressemblent le plus à la France de Louis XIV, dont elle est l'alliée.

Son déclin est presque parallèle à celui de la France. Comme au temps de la guerre de Trente* Ans, quand les Suédois parcouraient le pays, la guerre de Silésie et la guerre de Sept* Ans touchent directement le pays. Au cours de la seconde moitié du XVIIIe s., les ambitions du prince se réduisent à bien administrer, à restaurer les finances publiques, à maintenir la balance égale entre la Prusse et les Habsbourg. La liaison dynastique avec la Pologne prend fin, mais la Saxe sait rester à l'écart des partages. C'est une période assez « bourgeoise » de l'histoire de Saxe, mais la paix sociale permet de traverser sans dommage la période révolutionnaire, malgré quelques mouvements paysans en 1790.

Au cours du XIXe s., la Saxe subit des revers dans son conflit avec la Prusse. En 1806, elle devient royaume et passe dans le camp français en renouant avec la Pologne (grand-duché de Varsovie). Restée fidèle à la France, elle est vaincue avec elle à Leipzig*. En 1815, elle doit céder la Lusace à la Prusse, qui crée une *Provinz Sachsen* allant de l'Elbe à l'Oder.

Bien que politiquement affaiblie, elle reste une grande puissance économique. Le développement de la navigation à vapeur, la construction des voies ferrées, les nouvelles techniques industrielles sont en grande partie une œuvre saxonne. Ce développement est favorisé bien sûr par l'accession à l'union douanière *(Zollverein)* en 1834, mais aussi par des mesures visant à maintenir la paix sociale (Constitution modérée de 1831). La vie intellectuelle est très active, mais elle est caractérisée essentiellement par l'aspect technique, la littérature et les arts restant en seconde position, bien que leur importance ne soit pas négligeable. La Saxe est un État monarchique sans doute, mais dont le caractère bourgeois est à rapprocher de la France de Louis-Philippe. Les mouvements de 1848 restent limités. C'est en mai 1849 que date le très violent soulèvement de Dresde. Les troupes prussiennes rétablissent l'ordre, et il semble que la Saxe soit désormais destinée à n'être qu'un protectorat prussien (en 1867, elle fait partie de la Confédération de l'Allemagne du Nord [*Norddeutscher Bund*]).

Toutefois, même après 1871, le souverain parvient à garder une certaine autonomie grâce à la paix sociale qui accompagne une industrialisation et une urbanisation très poussées. Le mouvement socialiste se développe sans s'opposer au roi, et la population s'intéresse de près aux entreprises lointaines (une partie notable des équipages de la marine, en plein développement, vient de Saxe). Effacé sur le plan politique, le rôle de la Saxe reste très important sur le plan social et culturel ; une partie importante des mouvements qui, vers la fin du XIXe s. et au début du XXe, se développent en Allemagne est saxonne ; il faut signaler le développement de l'édition à Leipzig, qui est parallèle au développement dans cette ville des industries lourdes et du nœud ferroviaire.

Les défaites provoquent vers 1916 une radicalisation du mouvement socialiste ; sans troubles graves, la république est proclamée le 10 novembre 1918. Ce n'est qu'au cours des années suivantes que la situation s'aggrave : des conflits armés éclatent ; les crises économiques touchent durement une population essentiellement industrielle ; ensuite, ce sont les incessants conflits armés entre les « rouges » et les nazis qui entretiennent une profonde inquiétude. L'année 1933 est marquée par la liquidation des tendances de gauche ; la Saxe reste une unité administrative et n'est pas touchée pour le moment par la *Gleichschaltung* (mise au pas) hitlérienne.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, après les nombreux bombardements de Leipzig, de Leuna et surtout de Dresde (13 fév. 1945), elle est tout d'abord occupée conjointement par les Américains (Halle, Leipzig) et les Russes (Dresde). Toute la Saxe fait partie de la zone d'occupation soviétique en juillet 1945 et de la R. D. A. après 1949.

Sa place dans ce dernier État est très importante, tant par l'étendue et la population que par le poids de l'économie et celui des très anciennes traditions socialistes. Dans une certaine mesure, la disparition de la Prusse et le rôle prépondérant de la Saxe en R. D. A. font apparaître 1945 et 1949 comme la revanche de 1815 et de 1680. Toutefois, depuis juillet 1952 (date de son partage en districts), la Saxe en tant que telle a disparu, et les derniers vestiges d'une autonomie ont été effacés.

La Saxe en tant qu'État a été l'une des principales puissances de l'Europe centrale grâce à sa population, à ses richesses naturelles ainsi qu'à l'administration sage et à la politique habile de ses souverains. Ses relations avec la Bohême, la France, la Pologne et la Russie lui ont toujours conféré un rôle véritablement européen, tout autant que, sur un autre plan, le caractère compact de son luthéranisme lui permettait d'agir sur un plan mondial. Les Saxons abondent dans l'histoire de la civilisation — Luther et Leibniz, Wagner et Liebknecht — et dans celle des sciences et des techniques. Parmi les entreprises qui ont marqué dans l'histoire économique de l'Europe et du monde, nombreuses sont celles qui appartiennent au domaine saxon (métallurgie, industrie chimique, optique, constructions automobiles et aéronautiques).

Bien qu'il soit encore aujourd'hui fréquent d'entendre les Allemands se moquer des Saxons, la Saxe est depuis le Moyen Âge un des pays qui ont le plus fait honneur au monde germanique.

J.-B. N.

▶ *Allemagne / Dresde / Leipzig.*

📖 **R. Kötzschke et H. Kretzschmar, *Sächsische Geschichte* (Dresde, 1935 ; 2 vol.). / W. Schlesinger, *Sachsen*, t. VIII de *Handbuch der historischen Stätten Deutschlands* (Stuttgart, 1965).**

Saxe (Basse-)

En allem. NIEDERSACHSEN, État d'Allemagne fédérale, sur la mer du Nord.

Couvrant 44 408 km² et abritant 7,1 millions d'habitants, le Land est issu de la fusion, en 1946, des Länder de Hanovre, de Brunswick, d'Oldenburg et de Schaumburg-Lippe.

La Basse-Saxe regroupe des éléments de plusieurs régions naturelles. Dans sa partie sud-est, les derniers Mittelgebirge (Harz, Solling) et, un peu plus à l'ouest, les chaînons plissés du Wesergebirge marquent la transition avec l'Allemagne moyenne. Le Land est avant tout le pays de plaine où tourbières *(Moore)*, étendues sableuses *(Geest)*, plaines limoneuses *(Börden)* et, sur le littoral, polders *(Marschen)* constituent l'essentiel des paysages. À défaut de grandes différences d'altitude, ce sont les sols qui introduisent les distinctions régionales. Bien qu'ouverte sur la mer, la Basse-Saxe est habitée par une population ayant des activités surtout terriennes. Les îles de la Frise orientale, habitées exclusivement par des Frisons, constituent un milieu tout à fait particulier, où agriculture (économie laitière des polders), activités marines et surtout tourisme se combinent pour en faire des foyers extrêmement vivants.

Le sous-sol est riche en sel et en potasse. L'extraction du sel est ancienne à Salzgitter et dans sa région. Elle s'est déplacée vers le nord entre l'Elbe et l'Aller, où les *Salzstöcke* (diapirs) sont nombreux dans les couches primaires (Zechstein). La potasse s'extrait dans le voisinage du sel, autour de Brunswick (10,3 Mt). Le plomb et le zinc sont exploités aux alentours de Goslar. Les couches crétacées de l'avant-pays du Harz renferment un minerai de fer dont la teneur en métal est de 30 p. 100. Aussi l'extraction est-elle en recul devant la concurrence étrangère (5,5 Mt en 1970 contre 12 Mt en 1960). L'arrêt est envisagé. La plaine contient d'importantes ressources de gaz et de pétrole dans les roches primaires de son sous-sol. Les réserves de gaz dépassent 300 milliards de mètres cubes. Les champs les plus productifs se situent près de l'estuaire de l'Ems. Les grandes villes du voisinage ainsi que la Ruhr sont alimentées en gaz de Basse-Saxe. La désulfuration permet de récupérer 100 000 t de soufre, utilisé dans l'industrie. Les champs de pétrole situés entre la Weser et l'Ems fournissent plus de 6 Mt.

Deux tiers de la surface de l'État sont exploités par l'agriculture ; un cinquième est occupé par les forêts. Les labours intéressent plus de 50 p. 100 de la surface agricole utile. L'utilisation du sol, toutefois, diffère d'une région à l'autre. Dans les Börden, les labours couvrent le plus souvent 75 p. 100 des finages. Céréales et betteraves sucrières constituent les assolements dominants. Dans les vallées et les zones côtières (Marschen), les herbages l'emportent fréquemment. Mais bien des Marschen sont des terres de labours. La Geest produit surtout céréales et pommes de terre (Landes de Lüneburg). Autour des grandes villes se sont développées des ceintures laitières, légumières et fruitières. La Basse-Saxe est un des rares Länder à connaître encore une intense colonisation intérieure. C'est le cas de la vallée de l'Ems *(Emslandplan)*, où, jusqu'en 1971, le Land et le Bund ont dépensé plus de 1 milliard de deutsche Mark pour la mise en culture de terres, notamment de tourbières. L'élevage bovin sous ses différentes formes (plein air dans les zones côtières ; stabulation dans les Börden) atteint un niveau proche de celui des Pays-Bas (rendement laitier : 4 310 litres par vache en 1970). On compte 2,8 millions de bovins, dont 1 million de vaches laitières. Le troupeau porcin s'élève à 6 millions de têtes. L'élevage de la volaille produit 84 000 t de viande par an (valeur : 600 millions de deutsche Mark). La taille moyenne des exploitations approche 40 ha dans la plupart des régions.

Avec un peu plus de 800 000 salariés, l'industrie a doublé ses effectifs par rapport à 1950. La concentration industrielle est le fait de la localisation des gisements et des réseaux de voies de communication (Mittellandkanal). Les industries de transformation prennent le pas sur les industries de base. La sidérurgie a été créée à l'époque nationale-socialiste (Hermann Göring Werke, aujourd'hui Salzgitter AG., qui appartient à l'État fédéral). L'industrie automobile, grâce à Volkswagen (également créé à l'époque nationale-socialiste), marque toute l'économie de la région, qui, par ailleurs, souffre de la proximité de la frontière avec la R. D. A. (VW commande à plus de 180 000 salariés en R. F. A.). Ses principales usines se trouvent à Wolfsburg, à Hanovre, à Brunswick, à Kassel (Hesse). Le Regierungsbezirk de Hanovre est le plus industrialisé

(215 000). La construction automobile arrive en tête avec 33 p. 100 des salariés. Hildesheim est le second district industriel (26 p. 100 des salariés dans l'électrotechnique ; 23,3 p. 100 dans l'industrie du caoutchouc). Le district de Brunswick vient au troisième rang. L'industrie y est plus diversifiée : électrotechnique, 16 p. 100 des salariés ; automobile, 13 p. 100 ; caoutchouc, 12,8 p. 100 ; etc. Les autres Regierungsbezirke (Lüneburg, Osnabrück, Oldenburg, Stade) sont moins bien dotés, mais connaissent une industrialisation rapide. Hanovre* est la capitale politique, mais le territoire est fortement influencé par les États urbains de Brême et de Hambourg.

F. R.

▶ *Hanovre.*

saxophoniste de jazz

Alors que l'instrument inventé par Adolphe Sax* semble avoir été quelque peu négligé — ou utilisé bien en deçà de ses possibilités — par les compositeurs de tradition européenne, il est devenu une voix décisive dans l'univers musical négro-américain.

C'est là un des nombreux « paradoxes » de l'histoire du jazz. Aujourd'hui encore, ce parent pauvre de la musique occidentale « sérieuse », relégué du côté des musiques « populaires » et des fanfares, est victime — tout comme la musique noire qui s'en est emparée — d'une série de malentendus indissociables des traditions et des codes esthétiques dominants en Occident. Livré, donc, à la seule imagination des jazzmen, le saxophone a été le lieu d'un travail que, peut-être, Sax lui-même n'avait pas prévu. « L'instrument idéal du jazz, dit le critique allemand Joachim Ernst Berendt, serait celui qui unirait à la mobilité de la clarinette la vigueur expressive de la trompette — deux qualités qui s'excluent toujours l'une l'autre, sauf dans le cas du saxophone, qui les concilie dans une large mesure. »

« Bâton noir » et « carotte »

Jusqu'au milieu des années 20, le seul instrument à anche simple régulièrement utilisé par les jazzmen fut la clarinette (surnommée *blackstick* : « bâton noir »). S'il n'y eut pas à la Nouvelle-Orléans, au début du siècle, de véritable tradition du saxophone, c'est en grande partie pour des raisons économiques et culturelles — la complexité de son mécanisme, le métal dont il est fait font du saxophone l'un des instruments à vent les plus coûteux et les plus fragiles ; d'autre part, les premiers « souffleurs » louisianais ne reçurent souvent pour seul enseignement, au niveau de la pratique instrumentale, qu'un mélange de traditions d'origine européenne où, on l'a vu, la clarinette avait une place beaucoup plus importante que celle du saxophone. C'est à Chicago, notamment, que des jazzmen, afin d'élargir leur palette de timbres, commencèrent, à utiliser le saxophone, mais plutôt comme une variante de la clarinette. À de rares exceptions près, ces premiers « saxophonistes » étaient des clarinettistes désireux de diversifier leur travail ou à qui un chef d'orchestre avait demandé de produire une couleur sonore inhabituelle. Ainsi les clarinettistes Johnny Dodds, Albert Nicholas, Orner Simeon, Buster Bailey, Darnell Howard, Mezz Mezzrow et Frank Teschemacher peuvent-ils être considérés aussi comme les premiers saxophonistes de l'histoire du jazz. Leur travail se limitait à une transposition de leur style, de la clarinette à l'alto (v. clarinette).

S'ils eurent le mérite de faire du saxophone un instrument de jazz, leur contribution au développement de la technique du saxophone fut relativement négligeable. De même, les premiers saxophonistes ténors furent, presque tous, d'abord des clarinettistes — à l'exception de Coleman Hawkins*, qui, après avoir étudié le piano et le violoncelle, se consacra exclusivement au ténor. Quant au soprano (ou « carotte » dans l'argot des musiciens), il fut longtemps considéré comme « une sorte de clarinette », plus facile à manier, mais d'une justesse problématique. Le clarinettiste Sidney Bechet* et le saxophoniste alto Johnny Hodges (surtout célèbre pour son travail dans l'orchestre de Duke Ellington*) s'imposèrent, dans la période « classique » de la musique négro-américaine, comme les sopranistes les plus remarquables. Nombre de musiciens de style *dixieland*, notamment Bob Wilber, furent au soprano disciples de Bechet. À l'opposé, le saxophone basse fut surtout utilisé en grand orchestre pour donner de la profondeur à la sonorité d'ensemble. En dépit de ses dimensions encombrantes, il fut manipulé avec quelque bonheur, dans les années 20, par Adrian Rollini et Min Leibrook, sa fonction de soutien étant assez proche de celle du trombone dans les premiers orchestres New Orleans. Enfin, si les saxophonistes barytons sont assez peu nombreux dans le jazz, il convient de préciser que le baryton est encore plus rarement utilisé par les orchestres symphoniques. Encombrant, de maniement difficile, c'est un des « vents » les plus puissants et les plus spectaculaires.

Les voix du milieu

L'alto, le ténor et le baryton commencèrent à apparaître régulièrement dans les orchestres de jazz vers le milieu des années 20, c'est-à-dire au moment où se formaient les premiers « big bands » (v. orchestre) et où l'écriture orchestrale devenait plus complexe, faisant appel à des instruments moins familiers que les traditionnels trombones, trompettes et clarinettes. Tandis que le public des danseurs ne cessait d'augmenter et que, pour satisfaire la demande croissante, les compositeurs-arrangeurs inventaient de nouvelles formules rythmiques, de nouveaux thèmes, le saxophone allait être, parmi les instruments utilisés par les jazzmen, le principal bénéficiaire de ce besoin de diversité, de changement systématique inhérent aux phénomènes de mode. Quels que soient le tempo, le climat, le rythme, le volume sonore exigés, il pouvait, en toutes circonstances — mieux même que les autres « vents » de l'orchestre —, « faire l'affaire » et jouer sans problème les lignes mélodiques les plus complexes. Par sa mobilité et ses possibilités apparemment illimitées de nuances, il était en fait l'instrument le plus proche de la voix humaine, le plus « chantant ». De ce seul point de vue, il convenait parfaitement à la musique afro-américaine, qui, même quand elle n'est pas vocale, est toujours plus ou moins « vocalisée ». Aussi, du statut d'instrument accessoire, passa-t-il très vite à celui d'instrument majeur. Pour des raisons d'acoustique et d'équilibre sonore, il finit par s'imposer — littéralement — au premier plan de l'orchestre. L'alto jouant un rôle directeur (*lead alto* — par exemple Marshall Royal chez Count Basie), suivi souvent d'un autre alto, d'un ténor (parfois de deux, ou même de trois) et d'un seul baryton, la section des anches occupait ainsi dans le grand orchestre de jazz une place aussi décisive que les cordes dans un orchestre symphonique. Selon le style voulu par le leader (sauf quand celui-ci jouait le rôle de clarinettiste soliste — par exemple Benny Goodman, Woody Herman), un clarinettiste s'ajoutait au groupe des saxophones (Jimmy Hamilton chez Duke Ellington) ou un des saxophonistes était chargé de jouer aussi de la clarinette (Harry Carney, également chez Ellington), tandis que le saxophone soprano et la flûte étaient utilisés, en fonction du répertoire, par un ou plusieurs saxophonistes. (Jerome Richardson, par exemple, joue non seulement de tous les saxophones, mais aussi du hautbois, du piccolo, de la flûte...) C'est dire que, si nombre de musiciens se sont imposés comme « spécialistes » d'un saxophone particulier, relativement rares sont ceux qui n'ont pas joué d'autres instruments de la même famille.

Le lapin, l'oiseau et le passeur

Si les historiens du jazz ont parfois retenu les noms d'altistes comme Pete Clark (dans le grand orchestre du batteur Chick Webb), Don Redman (également leader d'un big band), Frankie Trumbauer (compagnon du cornettiste Bix Beiderbecke et l'un des rares jazzmen à avoir utilisé le saxophone en *ut*), Edgar Sampson (qui composa *Stompin' at the Savoy* et *Don't be that way*), Dave Matthews (arrangeur qui jouait aussi du ténor), Howard Johnson (qui fit partie de nombreux grands orchestres), Scoops Carry, Porter Kilbert, ils s'empressent de préciser que les Grands du saxophone alto restent — du moins jusqu'à l'apparition de Charlie Parker* — Benny Carter et Johnny Hodges, qui eurent d'innombrables disciples et épigones. Ampleur du vibrato, inflexions, notes longues et comme enveloppées, allure nonchalante : la manière de Hodges, soulignée par certaines compositions d'Ellington, allait devenir synonyme de charme et de langueur, et être imitée avec plus ou moins de bonheur pendant des années. Comme « The Rabbit » (le lapin, surnom de Hodges), Benny Carter fit partie de grands orchestres dès le milieu des années 20 et, comme lui, fit de l'alto un instrument de douceur. Jugé souvent moins subtil, moins élégant, le style de Willie Smith, qui fut surtout mis en valeur dans l'orchestre de Jimmie Lunceford, indiquait une voie différente, où l'accent portait plutôt sur la vitalité rythmique. Hilton Jefferson (dans les orchestres de Fletcher Henderson et Cab Calloway), Stomp Evans, Otto Hardwicke (un des premiers compagnons d'Ellington, qui jouait aussi du soprano), Charlie Holmes (qui travailla avec Luis Russell et Louis Armstrong), Russell Procope (également clarinettiste chez Ellington), les chefs d'orchestre Charlie

Barnet et Woody Herman, Johnny Bothwell, Ted Buckner, autant de noms à ajouter à la généalogie de l'alto et qui s'organisent autour — mais le plus souvent à la suite — d'un axe double Hodges-Carter. Parallèlement à celle des altos de grand orchestre devait se développer une manière plus rugueuse et plus épaisse avec Earl Bostic, Tab Smith, Louis Jordan et autres musiciens de rhythm and blues qui préfiguraient les saxophonistes hurleurs du rock* and roll.

Extrêmement rares, les enregistrements de Buster Smith n'ont commencé d'intéresser les historiens que lorsque certains d'entre eux eurent « découvert » que ce saxophoniste avait dans son orchestre, en 1937, un musicien nommé Charlie Parker* et que celui-ci, plus tard, citait Smith comme son principal inspirateur. C'est dire l'importance accordée à Parker. « L'histoire du saxophone alto, écrit André Hodeir, se divise en trois périodes distinctes : l'ère pré-parkérienne, l'ère parkérienne, l'ère post-parkérienne. » Charles « The Bird » (l'oiseau) Parker bouleversa les conceptions traditionnelles non seulement de l'alto, mais aussi des autres saxophones et, en fait, de toute la musique afro-américaine. Outre les innombrables altistes qui ont reproduit son discours de façon plus ou moins littérale, rares sont les saxophonistes pour qui, à un moment de leur carrière, il n'a pas été un inspirateur décisif. Hank Crawford, Lou Donaldson, Leo Wright, Sonny Red, Vi Redd, Gene Quill, Ernie Henry, Anthony Ortega, Joe Maini ont été, à des degrés divers, ses disciples les plus immédiats. D'autres, comme Sonny Stitt, Sonny Criss, Phil Woods, Charlie Mariano, Gigi Gryce, James Moody (qui joue aussi du ténor et de la flûte), John Handy, Jackie McLean, Cannonball Adderley, Charles McPherson, ont plutôt utilisé son influence comme point de départ et comme source d'énergie créatrice.

Associé aux travaux du pianiste Lennie Tristano, Lee Konitz devait apparaître, à la fin des années 40, comme le premier altiste « non parkérien ». Apparemment dénué de vibrato, son discours semble être sinon indifférent, du moins distancié par rapport au contexte rythmique de l'ensemble ; à ce niveau, il n'est pas sans rappeler celui de Bix Beiderbecke ou, surtout, celui du saxophoniste ténor Lester Young*. Alors que Paul Desmond (aux côtés du pianiste Dave Brubeck), Bud Shank, Lennie Niehaus, Herb Geller, Paul Horn et Art Pepper en Californie prolongeaient, en la nuançant (et parfois en y mêlant certaines audaces d'inspiration parkérienne), cette impression de lisse, de fragile et cette apparente « froideur », Eric Dolphy, aux côtés de Charles Mingus*, puis de John Coltrane*, allait permettre le passage du jazz au free* jazz. Après avoir hésité entre les conceptions de Parker et celles de Konitz, et sous l'influence de Jackie McLean, de John Coltrane et d'Ornette Coleman, il remit en question les règles de l'improvisation post-bop (v. be-bop) et entreprit, à force de contrastes, de ruptures, de saccades et de mélanges, de désarticuler la ligne mélodique en séries de sons d'apparence chaotique. À la suite de Dolphy et surtout d'Ornette Coleman — tous deux étant considérés comme les principaux initiateurs de la « new thing », la nouvelle musique noire des années 60 —, nombre de jeunes altistes entreprirent de rompre avec la tradition parkérienne ou de la prolonger dans des directions imprévues, tels Byron Allen, Giuseppi Logan, Marion Brown, John Tchicai, Anthony Braxton, Byard Lancaster, Charles Tyler, Sonny Simmons, Noah Howard, Jimmy Woods, Jimmy Lyons, le Français Michel Portal... (v. free jazz).

Extrêmes et marginaux

En dépit des problèmes techniques particuliers qu'ils posent à leurs utilisateurs, le soprano et le baryton ont eu dans l'histoire de la musique négro-américaine un nombre croissant d'adeptes. Mais, à l'exception de Steve Lacy, fort rares sont les saxophonistes qui se sont consacrés exclusivement au soprano — Sidney Bechet était d'abord clarinettiste ; Lucky Thompson, John Coltrane, Sam Rivers, Archie Shepp, Pharoah Sanders, Roscoe Mitchell, Joseph Jarman, Tom Scott, l'Anglais John Surman, Jerome Richardson, Joe Farrell, Roland Kirk, Oliver Nelson sont plus connus pour leur travail au ténor ou à l'alto. Tous, pourtant, ont imposé le soprano, aujourd'hui considéré comme une des voix essentielles du jazz le plus vivant, alors que la clarinette a été peu à peu dédaignée par les jazzmen.

Harry Carney (dans l'orchestre de Duke Ellington) et, dans une moindre mesure, Ernie Caceres et Jack Washington ouvrirent la voie aux nombreux saxophonistes barytons apparus au temps du be-bop. Aujourd'hui encore, l'influence de Carney — contemporain pourtant de Coleman Hawkins — est décelable dans le discours des barytons les plus audacieux. Mais, dans la mesure où le travail de Charlie Parker, altiste, fut déterminant pour tous les boppers, la pratique du baryton dans le contexte bop constituait une gageure technique. Parmi les saxophonistes qui surent relever ce défi, citons Leo Parker, Cecil Payne, Serge Chaloff, Gerry Mulligan et, plus tard, Jack Nimitz, Bob Gordon, Sahib Shihab, Pepper Adams, Ronnie Cuber, Virgil Gonsalves, Nick Brignola, le baryton « free » étant représenté par John Surman, Howard Johnson, Charles Davis et Pat Patrick, ces deux derniers ayant fait partie de l'orchestre de Sun Ra. (V. free jazz.)

La révolution du ténor, les ténors de la révolte

Comme l'alto, le saxophone ténor ne s'est imposé qu'assez tard dans l'univers musical négro-américain. « Au début, écrit J. E. Berendt, nous trouvons en tout et pour tout un homme : Coleman Hawkins*. Aujourd'hui, le nombre des ténors [...] est tel que le spécialiste lui-même a du mal à s'y reconnaître. C'est le jazz moderne tout entier [...] qui est *ténorisé.* » Gene Sedric avec Fats Waller, Barney Bigard chez Duke Ellington, Benny Waters, Joe Garland, Foots Thomas, des musiciens blancs de Chicago comme Frankie Trumbauer et Frank Teschemacher, plus tard Arthur Rollini et Vido Musso, Joe Thomas (dans l'orchestre de Jimmie Lunceford) méritent d'être cités en tant que premiers utilisateurs du ténor. Si leur pratique instrumentale n'a pas marqué de façon décisive l'évolution du ténor, du moins se distinguaient-ils des saxophonistes « hawkinsiens » — le plus souvent pour des raisons de chronologie ou de localisation géographique.

Jusqu'à la fin des années 30, et même plus tard, presque tous les ténors subissent l'influence de Hawkins : Bud Freeman, Chew Berry, Arnett Cobb, Hershel Evans, Buddy Tate, Ike Quebec, Al Sears, Illinois Jacquet, Frank Wess, Eddie Davis, Georgie Auld, Flip Phillips, Charlie Ventura — Ben Webster s'imposant comme le plus remarquable des disciples de Hawkins. Contemporain de Webster, Lester Young* domine l'évolution du ténor dans les années 40 et 50, son influence remplaçant ou équilibrant celle de Hawkins. Allen Eager, Herbie Steward, Dexter Gordon, James Moody, Gene Ammons, Stan Getz, Zoot Sims, Bill Perkins, Richie Kamuca, Phil Urso, Bob Cooper, Al Cohn, Brew Moore, J. R. Monterose s'inspireront de Lester Young, mais en même temps, à des degrés divers, de Charlie Parker. Plus tard, les représentants du « hard bop » (v. be-bop) ajouteront à cette influence parkérienne une violence et un vibrato qui indiquent un retour vers Coleman Hawkins. Sont plus ou moins exemplaires de cette tendance Wardell Gray, Lucky Thompson, Johnny Griffin, Harold Land, Teddy Edwards, Hank Mobley, Frank Foster, Frank Wess, Charlie Rouse, Sonny Stitt. Paul Gonsalves (dans l'orchestre d'Ellington) et Benny Golson participent plus nettement encore de la tradition lyrique hawkinsienne. Les saxophonistes de rhythm and blues subissent également ces influences, mais de façon indirecte : Plas Johnson, Al Sears, Sam « The Man » Taylor, Willis Jackson, Arnett Cobb, Hal Singer, Red Prysock, Sil Austin, Eddie Chamblee, Clifford Scott, Percy France, Junior Walker, King Curtis.

Au début des années 50, Sonny Rollins et John Coltrane vont infléchir de manière décisive l'évolution du ténor. Leurs styles seront les éléments principaux de toutes sortes de mélanges et de synthèses, dont témoignent les musiques de Yusef Lateef, Billy Mitchell, Wayne Shorter, Stanley Turrentine, Booker Ervin jr., James Clay, Bill Baron, Clifford Jordan, Walter Benton, Roland Kirk, Joe Henderson. Quelques-uns de ces saxophonistes ainsi que des musiciens plus jeunes, comme Billy Harper, Benny Maupin, John Klemmer, Tom Scott, nuanceront et actualiseront ce que l'on pourrait appeler l'*héritage coltrano-rollinsien* par divers emprunts au « free jazz* ».

Par l'étendue de son registre, sa puissance, ses possibilités de nuances et surtout son caractère très « vocal » (du chant le plus doux aux hurlements, sifflements et grincements), le ténor sera l'instrument favori des free jazzmen, pour qui la « liberté musicale » ne correspondra pas seulement à l'invention de sonorités inouïes. C'est en fait toute l'histoire de la musique noire et du saxophone que ces free jazzmen « reliront » et actualiseront dans leurs improvisations — des musiques de fanfares au cri en passant par le lyrisme de Coleman Hawkins et de Ben Webster, les audaces harmoniques de Parker, les incantations de Coltrane, les brisures de Dolphy et aussi tous ces sons parasites (sifflements d'anches, harmoniques, etc.) que l'on considérait jusqu'alors comme des « erreurs ». Par l'extrême diversité de leurs musiques, Albert Ayler, Archie Shepp, Pharoah Sanders,

Gato Barbieri, Giuseppi Logan, Dewey Redman, John Gilmore, Frank Lowe, Sam Rivers, Frank Wright, Maurice McIntyre annonceront une pratique du ténor ouverte à tous les possibles, et aussi à ce que l'académisme occidental jugeait — et juge encore — « impossible » ou « incongru ».

P. C.

Quelques saxophonistes de jazz

Albert Ayler. *V.* FREE JAZZ.

Leon Berry dit Chew Berry *(Wheeling West, Virginie, 1910 - Conneaut, Ohio, 1940). Pendant les années 30, il travailla avec Benny Carter, Fletcher Henderson, Cab Calloway, Count Basie, Lionel Hampton, Billie Holiday, Teddy Wilson... Avec Coleman Hawkins et Lester Young, il fut un des grands du ténor « classique ». Enregistrement :* Limehouse Blues *(1937).*

Harry Carney *(Boston 1910 - New York 1974). Baryton et aussi clarinettiste, il fit partie dès 1927 de l'orchestre de Duke Ellington. Sans doute influencé d'abord par Coleman Hawkins, il a fait du baryton un instrument à la fois de lyrisme et de vivacité rythmique, et surtout un élément essentiel du son ellingtonien. Enregistrement :* Sophisticated Lady *(avec Ellington, 1956).*

Benny Carter *(New York 1907). Saxophoniste alto, trompettiste, clarinettiste, arrangeur et chef d'orchestre, il a vécu toute l'histoire du jazz, des grands orchestres des années 20 et 30 (Duke Ellington, Fletcher Henderson, Chick Webb...) au be-bop et aux musiques de films hollywoodiens. Avec Johnny Hodges, il reste l'inventeur d'une conception de l'alto placée sous le signe de l'élégance et du swing. Enregistrement :* Cotton Tail *(1961).*

Ornette Coleman. *V.* FREE JAZZ.

Eric Dolphy. *V.* FREE JAZZ.

Stan Getz *(Philadelphie 1927). À la fin des années 40, il participa, dans le grand orchestre de Woody Herman, aux travaux des « Brothers », surnom donné à un groupe de saxophonistes qui tentèrent de réactualiser le style de Lester Young. Associé à la tendance « cool » (v.* BE-BOP*), Getz a peu à peu enrichi son travail d'éléments très divers, voire contradictoires ; d'où un discours ambigu où le doux — presque le mièvre — alterne avec une véhémence très « virile ». Enregistrement :* Summertime *(1964).*

Johnny Hodges dit « The Rabbit » *(Cambridge, Massachusetts, 1906 - New York 1970). À l'exception de quelques brèves interruptions, il a fait partie de l'orchestre d'Ellington de 1928 jusqu'à sa mort. Issu des styles de Sidney Bechet et de Louis Armstrong, son jeu à l'alto (il jouait aussi du soprano) a été déterminant pour tous les utilisateurs de ce saxophone, jusqu'à l'apparition de Charlie Parker. Enregistrement :* All of me *(avec Duke Ellington, 1959).*

Lee Konitz *(Chicago 1927). Aux côtés de Claude Thornhill, de Miles Davis, de Stan Kenton et sous l'influence, décisive, du pianiste Lennie Tristano, il a mis au point, au moment même de l'hégémonie de Charlie Parker, un style radicalement différent, qui le fit considérer comme un des chefs de file du jazz « cool ». Au contact des jeunes musiciens « free », il devait ensuite démontrer, au-delà des étiquettes et des modes, la parfaite actualité de son travail. Enregistrement :* Subconscious Lee *(1949).*

Gerry Mulligan *(New York 1927). En Californie, en 1952, il forma un quartette où la principale innovation est l'absence de pianiste, ce qui, à l'époque, bouleversa considérablement les rapports entre les fonctions respectives des instrumentistes. Avec le trompettiste Chet Baker ou le trombone Bob Brookmeyer, il développa ainsi un discours polyphonique marqué à la fois par les formes archaïques du jazz et par l'acquis du be-bop. Il est considéré avec Harry Carney comme un des meilleurs saxophonistes barytons. Enregistrement :* All about Rosie *(1961).*

Sonny Rollins *(New York 1929). Compagnon de Charlie Parker, de Bud Powell, de Miles Davis, de Fats Navarro, d'Art Blakey, de Max Roach, il a également enregistré avec Coleman Hawkins, le « père du saxophone ténor », et le trompettiste « free » Don Cherry. C'est dire l'exceptionnelle ouverture de son travail, aussi bien aux tendances les plus modernes qu'aux traditions les plus fortes de la musique afro-américaine. Improvisateur tout à fait remarquable, il apparaît — sans avoir droit pour autant à l'étiquette « free » ou d'« avant-garde » — comme l'un des musiciens les plus libres. Enregistrement :* Freedom Suite *(1958).*

Archie Shepp. *V.* FREE JAZZ.

Say (Jean-Baptiste)

Économiste français (Lyon 1767 - Paris 1832).

À la suite de mauvaises affaires, sa famille quitte Lyon pour venir se fixer à Paris. J.-B. Say doit interrompre ses études et est placé comme commis dans une banque. Plus tard, il est envoyé en Angleterre, où il suit quelques cours, puis il est employé dans une maison de commerce. À son retour en France, ses goûts le poussent vers les lettres, mais ses aspirations ne sont pas, cependant, assez fixées pour l'empêcher de se mêler aux affaires ; il entre dans une compagnie d'assurances sur la vie.

Le Traité d'économie politique

J.-B. Say va lire un ouvrage qui marquera sa destinée, les *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* d'Adam Smith*, paru en 1776. C'est pour lui comme une illumination : il sera économiste. La *Richesse des nations* ne le quittera jamais plus. Nommé membre du Tribunat à l'instauration du Consulat, attaché au Comité des finances, Say prend à cœur sa nouvelle carrière. Mais son entente avec le nouveau régime est de courte durée : lorsqu'en 1803 paraît son *Traité d'économie politique*, dont la rédaction a commencé trois années plus tôt, Say affirme sa déception à l'égard du régime.

Le *Traité* est un événement pour la science économique. Adolphe Blanqui dira : « Adam Smith avait découvert les vérités fondamentales de la science, à peine entrevues par les physiocrates du XVIIIe s. ; il les avait démontrées d'une manière admirable ; mais son livre immortel avait besoin d'être mis à la portée de toutes les intelligences et de toutes les nations ; quelques démonstrations essentielles y manquaient, des faits très importants n'étaient pas à leur place. J.-B. Say a remis tout en ordre, créé la nomenclature, rectifié les définitions et donné à la science une base solide en même temps que des limites régulières. » Say sera un grand vulgarisateur de l'économie politique.

La sortie du *Traité* coûte cher à J.-B. Say. Celui-ci y a courageusement dénoncé la folie des guerres et les bienfaits de la liberté des échanges. La célèbre « loi des débouchés » voit le nom de J.-B. Say associé à une observation capitale : on ne paie des produits qu'avec des produits, toute mesure qui défend à un peuple d'acheter l'empêche de vendre. L'autarcie est condamnée. Éliminé du Tribunat à la suite de son vote contre l'établissement de l'Empire, l'économiste se voit proposer le poste de directeur des droits réunis pour le département de l'Allier ; sans fortune et père de quatre enfants, il refuse cependant cette offre. La seconde édition de son *Traité* est interdite. C'est la traversée du désert...

Say est alors industriel. Filateur de coton à Auchy-lès-Hesdin (Pas-de-Calais), il peut expérimenter *in situ* les « lois » qu'il a dégagées. En 1813, il cède ses parts de capital et regagne Paris, mais (à l'instar de David Ricardo*, qui fut banquier) il peut se targuer d'être un des rares économistes à avoir été homme d'affaires et même manufacturier.

La Restauration lui donne la gloire. J.-B. Say va en Angleterre pour y étudier l'état économique du pays et recueillir des informations. Le *Traité* est déjà connu outre-Manche. De retour en France, l'économiste donne une série de cours qui attirent un public considérable et, en 1821, se voit confier un enseignement au Conservatoire national des arts et métiers. Rejeté de nouveau dans l'opposition par la politique conservatrice des Bourbons, Say, qui a publié un *Cours complet d'économie politique* (1828-29) en six volumes, accueille favorablement le gouvernement de Juillet. Il est nommé professeur au Collège de France. Mais sa santé devient mauvaise et il meurt à Paris en 1832.

Un postulat optimiste

Say se présente comme un continuateur d'Adam Smith. En réalité, on peut se demander s'il n'a pas renouvelé totalement l'œuvre de l'économiste britannique.

Say part de l'idée fondamentale selon laquelle la production se réalise grâce au concours de trois facteurs : le travail, le capital et les « agents naturels ». Apparemment, il parle de ce qu'il connaît : il a lui-même associé ces trois facteurs dans sa filature d'Auchy-lès-Hesdin... Parmi les « agents naturels », il remarque que la terre doit retenir spécialement l'attention de l'économiste (les influences des physiocrates sont singulièrement tenaces), car elle est le seul agent naturel à être approprié.

Au centre apparaît le chef d'entreprise*, qui combine ces trois facteurs (travail*, capital* et terre), s'assure leur concours et alloue à chacun d'eux une rémunération. On va rémunérer le capital social (dotation monétaire faite à l'entreprise), les travailleurs (apporteurs de forces), le sol et les bâtiments, enfin, mis à la disposition de la firme ou la terre cultivable s'il s'agit d'une entreprise agricole. Ce qu'on appelle le *profit* (rémunération du « capital »), le *salaire* (rémunération du « travail »),

la *rente foncière* (rémunération des éléments fonciers) représente le prix des services rendus par ces divers éléments productifs, prix déterminé en fonction de l'offre* et de la demande* qui sont exprimées sur leur marché respectif.

Pour J.-B. Say, le manufacturier est bien celui qui, entrepreneur d'industrie, est un intermédiaire : voyant une demande, formulée par des consommateurs, se porter sur des produits qu'il va mettre à leur disposition (des fils de coton par exemple), il va, pour sa part, devoir acheter des biens ou des services (et, ce faisant, disposer d'une référence de « valeur » [nous dirions la valeur coût] à l'égard de ce qu'il va produire), puis vendre sur le marché ces produits qu'il livre à la consommation*. Say, en analysant l'entrepreneur, annonce les travaux de Joseph Schumpeter (1883-1950).

Il fournit à son époque un modèle optimiste en réponse aux problèmes posés par le travail. Quand il mourra, les grandes enquêtes aboutissant à démontrer l'effroyable dureté du nouveau régime salarial n'auront pas encore attiré l'attention. Les salaires, pour Say, ne peuvent être que la juste rémunération des services des travailleurs : d'ailleurs, un mécanisme cybernétique peut faire remonter le prix du travail (si celui-ci baisse) par la restriction de l'offre de travail sur le marché ! Croyance jugée aujourd'hui terriblement simpliste, mais qui exerça une grande influence, dans la France du XIXe s.

Valeur demande et valeur coût

Dans la première édition de son *Traité*, Say a voulu répondre à une question qu'il s'était formulée : la manière dont s'établit la valeur*, la « cause de la valeur » (H. Denis). Dans les éditions suivantes, il montrera que la valeur est influencée par l'action des consommateurs, qui, formulant une demande, ne l'expriment pas à n'importe quel prix* : la valeur est déterminée en définitive par l'utilité des biens produits. Mais la concurrence* va jouer, et Say a le mérite d'en noter soigneusement les caractéristiques.

La concurrence des producteurs tend à faire baisser la valeur (le prix de vente sur le marché) des produits, parce que chaque producteur va essayer de prendre une part — la plus grande possible — du marché*. La valeur prix de vente tend ainsi à rejoindre la valeur coût : le solde pour l'entreprise tend (une fois rémunérés les trois facteurs) à égaler zéro. Mais cette valeur prix de vente ne peut tomber au-dessous des trois coûts cumulés, sous peine de ruiner la firme, et la motivation même des entrepreneurs à créer des entreprises.

Say passe cependant à côté d'une question fondamentale. Si l'on suppose que les exigences manifestées par les apporteurs de capital et les apporteurs de sol sont formulées avec rigidité, le solde (les salaires) est déterminé, à partir des deux premiers éléments, par voie de différence. Les « marchés » des trois services productifs doivent donc être considérés non pas isolément, mais en relation les uns avec les autres.

La loi des débouchés

Lorsque le producteur, remarque J.-B. Say, a achevé l'élaboration d'un produit, son plus grand désir est de le vendre ; mais, s'il est pressé de voir ce produit vendu, il ne l'est pas moins de réinvestir la valeur du produit (une fois celui-ci monétarisé entre ses mains), pour que l'argent ne chôme point dans son patrimoine. Or, pour ce faire, il doit acheter d'autres produits : la vente d'un produit crée donc, dès l'instant même, un débouché à d'autres produits. Le « circuit » est illustré par J.-B. Say d'une manière séduisante, renforçant d'ailleurs son optimisme, les crises générales de surproduction lui paraissant impossibles.

Mais les « fuites » dans le circuit ne semblent guère perçues, et il faudra J. M. Keynes*, un siècle plus tard, pour les éclairer décisivement. Car l'entrepreneur peut ne pas vouloir réemployer immédiatement l'argent obtenu par l'écoulement de son produit : un filateur peut attendre la baisse du prix du coton brut avant de reconstituer son stock, attendre une occasion meilleure pour acquérir une nouvelle machine. Une épargne*, momentanée ou durable, peut apparaître.

Le problème du « démarrage » ou celui du « décollage » *(take off)* ne semble pas davantage correctement perçu par J.-B. Say. Comment certains producteurs vont-ils être amenés à prendre les premiers des décisions de développement de production ? Ceux-ci n'ont pas, en effet, les « débouchés » assurés pour écouler ces fabrications accrues, puisque leurs partenaires (acheteurs), pour un temps au moins, n'ont pas accru leurs ventes et ne peuvent, de ce fait, être acquéreurs solvables de productions accrues... Le « take-off » et, plus généralement, la croissance* ne paraissent pas clairement élucidés dans cette analyse.

J. L.

▶ *Économique (science).*

E. Teilhac, *l'Œuvre économique de Jean-Baptiste Say* (Alcan, 1927). / P. L. Raynaud, *Jean-Baptiste Say* (Dalloz, 1953). / P. Guillaumont, *la Pensée démo-économique de Jean-Baptiste Say et de Sismondi* (Cujas, 1969).

scandinaves (littératures)

Les littératures scandinaves illustrent la richesse culturelle des pays nordiques, qui, s'ils conservent leurs langues et leurs traditions propres, assimilent en même temps les courants de pensée venus du reste de l'Europe.

Le Danemark, les îles Féroé, l'Islande, la Norvège et la Suède connaissent des conditions historiques, politiques et sociales parfois fort différentes : ils n'en forment pas moins un tout du point de vue littéraire, aux réactions tantôt semblables, tantôt contrastées, mais où il est toujours possible de dégager les traits communs.

Des origines à la fin du Moyen Âge

L'usage des runes en Scandinavie remonte au IIIe s., mais c'est entre le IXe et le XIIe s. que s'affirme la valeur littéraire des inscriptions runiques. Les graveurs de runes mêlent volontiers à leurs textes en prose des vers (dont beaucoup rappellent les chants eddiques), telle la strophe qui figure sur la pierre de Rök en Suède.

Avec la poésie eddique et la poésie scaldique, l'Islande est la première à offrir une véritable production littéraire. L'*Edda** est un recueil de poèmes composés entre le IXe et le XIIIe s. et transmis oralement ; certains poèmes évoquent les dieux de la mythologie nordique — c'est ainsi que *Völuspá* raconte l'histoire du monde à son origine ; d'autres traitent des héros germaniques et se regroupent en plusieurs cycles. Bien différent, le poème intitulé *Hávamál* est une suite de règles de conduite dont le réalisme surprend. S'opposant à la simplicité de la poésie eddique, les strophes scaldiques se caractérisent par des formes ornementales souvent hermétiques. Parmi les plus grands scaldes, il faut citer Egill Skallagrímsson (v. 910-983) et Sigvatr Þórðarson (Sigvatr Thórdarson, v. 995-1045). La poésie scaldique touche à sa fin dans le courant du XIIe s.

À cette époque, l'alphabet latin conquiert le monde scandinave. Les lois, apprises par cœur jusque-là, sont couchées sur le vélin pour décharger les mémoires. La littérature religieuse est aussi très tôt représentée. Mais ce sont les récits à caractère historique qui dominent le Moyen Âge.

L'Islandais Ari Þorgilsson inn Fróði (Ari Thorgilsson, 1067-1148) rédige dans sa langue l'*Íslendingabók (le Livre des Islandais)* vers 1120. Le moine norvégien Theodricus retrace en latin l'histoire des rois de Norvège jusqu'à Sigurd Jorsalafare († 1130) ; c'est aussi en latin qu'au Danemark Saxo Grammaticus († v. 1216) se charge d'écrire une histoire de son pays, la monumentale *Gesta Danorum*, dans les seize livres de laquelle il dégage une image cohérente des anciens Scandinaves. En Islande, enfin, à côté de longues chroniques comme l'*Ágrip* (v. 1190), sont composés de nombreux récits historiques, parfois légendaires, assez courts et souvent anonymes, les sagas*. Les « sagas des rois » sont des biographies des rois norvégiens que Snorri* Sturluson (v. 1179-1241) porte à leur perfection en écrivant la *Heimskringla* (v. 1230). Snorri Sturluson est aussi l'auteur d'un traité sur l'art scaldique, l'*Edda*. Les « sagas des familles » relatent au contraire la vie de héros islandais et de leurs familles, telle la *Saga de Njáll* (v. 1280). D'autres sagas prennent leur sujet dans les vieilles légendes nordiques, telle la *Völsunga saga* (v. 1250), ou encore dans la littérature courtoise, comme la *Saga de Perceval* (av. 1263). Les sagas sont sur le déclin dès le XIVe s., mais leur influence sur la littérature nordique sera considérable.

De nouveaux genres littéraires se développent alors en Scandinavie. Du XIIe au XVe s. naissent les chansons populaires, qui, à l'origine, sont accompagnées de danses, comme c'est encore le cas de nos jours aux îles Féroé. Ces ballades, que les frontières n'arrêtent pas, se regroupent par thèmes. On distingue, entre autres, des chansons historiques (en particulier au Danemark), des chansons héroïques et des chansons chevaleresques. L'Islande, elle, adopte une nouvelle forme de poésie épique, les rímur. La Suède, qui connaît également les chansons populaires, est le berceau de quelques chroniques rimées, dont la plus connue, *Erikskrönikan*, date d'environ 1330. La littérature religieuse suédoise est mise en valeur grâce aux *Visions* de sainte Brigitte (v. 1303-1373), qui fonde un cloître à

Vadstena et dicte les principes selon lesquels doit vivre la communauté.

Le temps de la Réforme

Au début du XVIe s., le courant humaniste atteint les deux pays qui dominent alors le monde scandinave, le Danemark et la Suède ; il entraîne avec lui la Réforme.

En Suède, Olaus Petri (1493-1552) aide le roi Gustave Vasa, qui, pour des raisons politiques, veut faire entrer la Réforme dans les mœurs. Il écrit une vingtaine d'ouvrages à caractère religieux, souvent polémiques, et une *Chronique suédoise* non dépourvue d'impartialité et d'esprit critique.

Au Danemark, la Réforme est introduite en 1536, et le début du XVIe s. est marqué de pamphlets qui défendent ou attaquent le catholicisme. Christiern Pedersen (v. 1480-1554) publie une traduction danoise de la Bible (1550) ; auparavant, il a édité à Paris la *Gesta Danorum* de Saxo Grammaticus (1514). La langue danoise subit une évolution sans pareille.

Cependant, la Norvège a perdu non seulement son indépendance, mais aussi sa langue, que remplace peu à peu le danois, seule langue écrite et officielle. C'est en danois que le théologien Absalon Beyer (1528-1575) rédige *Sur le royaume de Norvège* (1567) et évoque les heures de gloire du passé norvégien, tandis que Peder Claussøn Friis (1545-1614) entreprend de traduire la *Heimskringla* de Snorri Sturluson.

Non moins sombres sont les temps que traverse l'Islande, atteinte par la Réforme vers 1550 : la première Bible islandaise est imprimée à Hólar en 1584 d'après la traduction de l'évêque Guðbrandur Þórlaksson (Gudbrandur Thórlaksson, 1571-1627).

Le baroque

Au XVIIe s., on s'efforce d'élever la poésie à la hauteur des modèles classiques tout en cultivant le mode d'expression en vers des langues maternelles respectives ; mais c'est avant tout la prose qui gagne ses lettres de noblesse.

Au Danemark, Anders Arrebo (1587-1637) traduit les psaumes de David et rédige les six chants de l'*Hexaméron* (éd. posthume 1661), épopée dans laquelle il décrit les jours de la Création. Autre grand poète, Thomas Kingo (1634-1703), tantôt profane, tantôt religieux, est célèbre par ses *Chorals spirituels* (1674 et 1681) et ses psaumes de l'*Hiver* (1689). Des œuvres en prose, il faut retenir la poignante autobiographie de la princesse Leonora Christine Ulfeldt (1621-1698) : ses *Souvenirs de ma détresse* (1673-74, publiés en 1869) rapportent son emprisonnement dans la tour Bleue de Copenhague, où elle resta vingt-deux ans, accusée à tort de haute trahison.

La Norvège, à cette époque, ne connaît guère que les psaumes de Dorthe Engelbretsdatter (1634-1716) et l'ouvrage au titre baroque du pasteur Petter Dass (1647-1708), *la Trompette du Nordland* (éd. posthume 1739), dans lequel l'auteur présente sa province natale, ses habitants et leurs coutumes.

En Suède, le baroque est aussi au goût du jour. Vers 1650, Stockholm devient la véritable capitale du pays grâce à l'influence de la reine Christine*. Le premier auteur dramatique, Johannes Messenius (v. 1579-1636), tire ses sujets de l'histoire de Suède ou de ses légendes (*Disa*, 1611). Lars Wivallius (1605-1669), dont la vie est fort aventureuse, compose des poèmes sur la nature empreints de sentiments religieux. Le philologue Georg Stiernhielm (1598-1672) est aussi un poète : son *Hercule* (1658) est une sorte d'épopée composée en hexamètres. À la même époque paraît un long poème à la gloire de la langue suédoise, d'un auteur non identifié qui utilise le pseudonyme de Skogekär Bergbo. Samuel Columbus (1642-1679) écrit en latin des *Odes suédoises* (1674) et compile le premier dictionnaire préconisant l'orthographe correspondant à la prononciation. Quant à Lars Johansson (1638-1674), connu sous le nom de Lucidor, il compose des chansons à boire et d'amour.

En Islande, la religion a une très forte emprise : ainsi, Hallgrímur Pétursson (1614-1674) écrit ses *Hymnes de la Passion* (1666). Par contre, Stefán Ólafsson (1620-1688) est l'auteur de poèmes profanes d'un grand lyrisme.

Classicisme et rationalisme

Au tournant du siècle, le classicisme à la française l'emporte sur le baroque. Holberg et Dalin fondent une nouvelle littérature danoise et suédoise, établissant des traditions littéraires durables, parallèles dans les deux pays.

Né en Norvège, Ludvig Holberg* (1684-1754) est de culture essentiellement danoise ; il est à la fois auteur dramatique et philosophe. Dans son poème héroï-comique *Peder Paars* (1719), il fait la satire de la société danoise ; il écrit de nombreuses comédies, dont *Jeppe sur la montagne* (1722) et *Erasmus Montanus* (1731), et doit beaucoup à la comédie italienne et à Molière. Il est aussi l'auteur d'ouvrages historiques (*Histoire du royaume de Danemark*, en trois volumes, 1732-1735) et d'essais (*Pensées morales*, 1744 ; *Épîtres*, 1748-1754). Il exerce une influence telle sur ses compatriotes qu'à la fin du XVIIe s. la littérature norvégienne gagne son autonomie.

La Suède a en Olof von Dalin (1708-1763) son premier véritable homme de lettres. Celui-ci publie un hebdomadaire, l'*Argus suédois*, dans lequel il satirise les différents aspects de la vie de son temps ; son célèbre *Conte du cheval* (1740) est une allégorie du peuple suédois. Dalin écrit aussi une tragédie en vers, *Brynhilda* (1738), ainsi qu'une *Histoire du royaume de Suède* en quatre volumes (1747-1762). C'est une place à part qu'occupe Emanuel Swedenborg (1688-1772), dont la plupart des ouvrages sont en latin ; il abandonne la science à soixante ans pour une philosophie religieuse qui le rendra célèbre dans toute l'Europe.

Piétisme et préromantisme

Aux tendances critiques et rationalistes s'oppose bientôt une poussée de lyrisme, avant-garde du préromantisme.

Au Danemark, Hans Adolf Brorson (1694-1764) se place sous le signe du piétisme : il écrit deux recueils de psaumes, *le Bijou inestimable de la foi* (1739) et *le Chant du cygne* (éd. posthume, 1765). Ambrosius Stub (1705-1758) compose des chansons à boire et des arias souvent moralisantes. Norvégien d'origine, Christian Tullin (1728-1765) s'inspire de Pope et chante la nature dans son poème *Jour de mai*.

En Suède, Hedvig Charlotta Nordenflycht (1718-1763) exprime en vers ses émotions personnelles ; son poème *la Tourterelle éplorée* (1743) est d'un lyrisme très pur. Gustaf Philip Creutz (1731-1785) compose des poèmes idylliques assez précieux, et Gustaf Frederic Gyllenborg (1731-1808) des poèmes d'inspiration stoïcienne plus réalistes. Mais le plus grand poète de cette époque est incontestablement Carl Michaël Bellman (1740-1795), qui met en musique ses propres compositions, où coïncident légèreté et tragique. Ses *Épîtres de Fredman* (1790) et ses *Chansons* (1791) sont une suite de tableaux, d'incidents dont le réalisme est très discret.

À la fin du XVIIIe s., les pays scandinaves montrent un intérêt croissant pour la littérature et le théâtre. C'est l'époque où fleurissent les sociétés littéraires, notamment la « Société norvégienne » à Copenhague. L'Islande elle-même s'apprête à sortir de son engourdissement et à s'éveiller à l'influence des courants européens.

Au Danemark, Johannes Ewald (1743-1781) porte le préromantisme à son apogée. Ses poèmes expriment avec un lyrisme inégalé les passions qui le hantent. Il puise le sujet de ses drames tantôt dans l'œuvre de Saxo Grammaticus (*Rolf Krage*, 1770 ; *la Mort de Balder*, 1775), tantôt dans la vie de tous les jours (*les Pêcheurs*, 1779).

Le Norvégien Johan Herman Wessel (1742-1785) écrit une amusante parodie de la tragédie française (*l'Amour sans chaussettes*, 1772) et d'excellentes fables. Jens Baggesen (1764-1826), poète trop versatile, est l'auteur de *Récits comiques* (1785) et de *Lettres rimées et fantaisistes* (1806).

En Suède, Johan Henrik Kellgren (1751-1795) est la figure de proue du classicisme de l'époque gustavienne. Il manie aussi bien la prose que les vers et pratique les attaques à la Voltaire. Son célèbre poème *la Vie d'un niais* (1791) satirise l'existence humaine. Anna Maria Lenngren (1754-1815) écrit poèmes et satires. Portant la marque des influences anglaise et allemande, le préromantisme est représenté par Thomas Thorild (1759-1808), théoricien avant tout, par Bengt Lidner (1757-1793), personnage exalté, dont le poème le plus fameux est une ode intitulée *la Mort de la comtesse Spastara* (1783), et par Frans Michael Franzén (1772-1847), auteur d'odes philosophiques et d'idylles sentimentales.

Romantisme et réalisme

Le romantisme triomphe dans les premières décennies du XIXe s. au Danemark, puis en Suède et, par contrecoup, en Norvège.

Adam Oehlenschläger (1779-1850) est le chef de file du romantisme danois : son poème *les Cornes d'or* (1802) en est en quelque sorte l'article de foi. Oehlenschläger redécouvre l'amour et la nature, et il s'inspire des vieux thèmes scandinaves. Il écrit de très beaux poèmes, plusieurs cycles de romances et les premières tragédies historiques danoises. Le pasteur Nikolai F. S. Grundtvig* (1783-1872)

marque profondément la vie intellectuelle et sociale du Danemark de cette époque. Partageant l'enthousiasme des romantiques pour l'antiquité nordique, il traduit Saxo Grammaticus et Snorri Sturluson ainsi que l'épopée anglo-saxonne *Beowulf* et se passionne de mythologie. Après une longue évolution spirituelle, il parvient à un christianisme communautaire inspiré de l'Église primitive. Son message s'exprime dans l'ensemble de ses *Psaumes* et de ses *Chants spirituels*. Bernhard Severin Ingemann (1789-1862) écrit des romans historiques inspirés par ceux de Walter Scott. Poul Martin Møller (1794-1838) est l'auteur des *Aventures d'un étudiant danois* (éd. posthume, 1843), le premier roman à traiter d'événements contemporains.

En Suède, le romantisme est foncièrement conservateur. Per Daniel Atterbom (1790-1855) est le principal représentant du mouvement « phosphoriste » (du nom du périodique *Phosphore*). Son œuvre maîtresse, *l'Île de la félicité* (1824-1827), est un conte dramatisé, lyrique et philosophique. Inconnu de son vivant, Erik Johan Stagnelius (1793-1823) est le type même du poète maudit. Ses poèmes le montrent partagé entre l'idéalisme mystique et l'érotisme. De son côté, Erik Gustaf Geijer (1783-1847) influence la « Société gothique », qui se donne pour but de ressusciter le passé scandinave. Ses poèmes sont d'une apparente simplicité, tel *le Petit Charbonnier*. Il publie en 1825 ses *Annales du royaume de Suède*. Esaias Tegnér (1782-1846), le plus brillant des romantiques suédois, écrit surtout des poèmes sur des sujets contemporains : dans *Svea* (1811), il exalte la liberté du Nord ; dans *le Héros* (1813), il fait l'éloge de Napoléon. Son chef-d'œuvre, *la Saga de Frithiof* (1825), est un long poème épique d'après le vieux récit islandais.

Au milieu du XIX[e] s. (1830-1860), le romantisme cède la place au réalisme.

Au Danemark, Steen Steensen Blicher (1782-1848) se plaît à évoquer son Jylland natal. D'abord influencée par Ossian, sa poésie prend ensuite un tour très personnel. Le *Journal d'un bedeau de campagne* (1824) est la première d'une longue série de nouvelles, dont une, intitulée *la Chambre à tricoter* (1842), est entièrement rédigée en dialecte jyllandais. Fort différent de Blicher, Johan Ludvig Heiberg (1791-1860) s'efforce de faire revivre le théâtre à Copenhague en y introduisant le vaudeville, avec notamment *Poisson d'avril* (1826) et *la Colline des elfes* (1828). Pour Henrik Hertz (1797-1870), la forme est plus importante que le fond : c'est ce qu'il expose dans ses *Lettres d'un revenant* (1830). Christian Winther (1796-1876) compte parmi les meilleurs poètes danois. Ses poèmes d'amour, tels *Vole, oiseau, vole* ou *Une nuit d'été*, ne renient pas tout à fait les élans romantiques ; son long poème épique, *la Fuite du cerf* (1855), reste son œuvre la plus populaire. Emil Aarestrup (1800-1856) va plus loin que lui et pénètre dans le champ inexploré de la sensualité avec un recueil de poèmes intitulé *Situations érotiques*.

Toutefois, la plus belle illustration du réalisme poétique est fournie par les contes de Hans Christian Andersen* (1805-1875). Entre 1835 et 1872, l'écrivain danois publie plus de 160 contes et histoires. S'il y dénonce l'égoïsme ou la vanité, il garde malgré tout confiance en une justice éternelle. La bonhomie et la simplicité de son style le rendent accessible aux enfants, mais c'est aux adultes que s'adressent ses récits, où s'unissent le merveilleux et le quotidien. Ses contes — *le Vilain Petit Canard*, dont le héros n'est autre que l'auteur lui-même, *la Cloche* qui exprime clairement sa philosophie, et tant d'autres qui l'ont rendu célèbre — ont repoussé dans l'ombre le reste de son œuvre : plusieurs récits de voyages, quelques romans et des pièces de théâtre.

Face à l'esthétisme romantique et aux justifications de l'existence s'installent une critique plus sévère et le doute fondamental. Søren Kierkegaard* (1813-1855) publie ses premiers ouvrages sous pseudonyme : *Ou bien... ou bien* (1843) oppose la conception esthétique de la vie à celle de l'éthique, puis la troisième partie des *Étapes sur le chemin de la vie* (1845) apporte le complément décisif, celui du stade religieux. Kierkegaard traite aussi de la psychologie religieuse dans *Crainte et tremblement* et dans *le Concept d'angoisse*. Des trois modes de vie, l'esthétique, l'éthique et le religieux, il choisit ce dernier et montre que le christianisme est un paradoxe dont l'individu doit faire lui-même et seul l'expérience. Son véritable testament philosophique est *le Post-scriptum définitif et non scientifique...* (1846), dont l'influence sur le mouvement existentialiste sera considérable.

L'œuvre de Frederik Paludan-Müller (1809-1876) est caractérisée par ses romans en vers : *la Ballerine* (1833) et surtout *Adam Homo* (1841-1848). L'écrivain juif Meïr Aron Goldschmidt (1819-1887) publie pendant six ans un hebdomadaire satirique, *le Corsaire* ; il est l'auteur de plusieurs romans, tels *Un juif* (1845), qui traite des préjugés raciaux, et *Sans foyer* (1853-1857). C'est lui qui, pour ainsi dire, jette le pont entre le romantisme et le naturalisme au Danemark.

Pour sa part, la Norvège, qui, depuis 1814, a acquis son indépendance, se crée une vie culturelle propre. Henrik Wergeland (1808-1845), qui publie en 1830 les 20 000 vers de son épopée, *la Création, l'Homme et le Messie*, est à la source de l'essor littéraire norvégien. Romantique et rationaliste à la fois, il écrit des drames, des farces et de nombreux poèmes qui portent la marque de son patriotisme. Au contraire, Johan Sebastian Welhaven (1807-1873) continue la tradition littéraire danoise et va même jusqu'à ridiculiser les excès de nationalisme dans son célèbre poème *l'Aube de la Norvège* (1834). L'intérêt croissant porté aux chansons et aux contes du Moyen Âge incite à la recherche Jørgen Moe (1813-1882) et Peter Christen Asbørnsen (1812-1885), qui, en 1841, publient en commun le premier livre des *Contes populaires norvégiens*. Ils s'efforcent d'insérer des tournures dialectales dans la langue écrite à la danoise (ou *riksmål*). Le philologue Ivar Aasen (1813-1896), quant à lui, bâtit à partir des dialectes une langue nouvelle, le landsmål : il publie en 1848 une *Grammaire de la langue populaire norvégienne* et en 1850 un *Dictionnaire*. Simplifiée et normalisée, cette langue sera reconnue officiellement en 1885 sous le nom de *néo-norvégien*. Le journaliste Aasmund Vinje (1818-1870) en fait usage dans son propre journal, *Dolen*, et dans un recueil de poèmes (1864). À la même époque, Camilla Collett (1813-1895), sœur de Wergeland et première romancière norvégienne, prend pour thème l'émancipation sociale de la femme, qu'elle traite avec beaucoup de réalisme dans son roman *les Filles du préfet* (1855) et dans plusieurs recueils de nouvelles.

La Suède vit également sa période de transition entre le romantisme et le réalisme, dominée par Carl Jonas Love Almqvist (1793-1866). Celui-ci se préoccupe des problèmes sociaux, et en particulier de celui des paysans. Son œuvre la plus célèbre, intitulée *Livre de l'églantier* (1832-1851), comprend des poèmes, des nouvelles, des essais, des contes et des pièces de théâtre. Son roman historique *les Bijoux de la reine* (1834) fait la critique des mœurs et de la société. Almqvist excelle dans le genre de la nouvelle, qu'il introduit pratiquement dans la littérature suédoise. Fredrika Bremer (1801-1865) lutte pour l'émancipation de la femme ; son roman épistolaire *les Voisins* (1837) est le plus connu. Émilie Flygare-Carlén (1807-1892), elle, décrit la vie des pêcheurs de la côte ouest suédoise dans le roman *la Rose de l'île aux chardons* (1842). Il faut enfin citer le poète finlandais d'expression suédoise Johan Ludvig Runeberg* (1804-1877), qui écrit des poèmes de tendance nettement réaliste, tels les *Chasseurs d'élans* et *la Veillée de Noël*.

En Islande, le romantisme apporte un renouveau de la littérature : les poètes romantiques jouent un rôle dans la lutte pour l'indépendance ; ils admirent l'époque des sagas, louent la beauté de l'Islande et gardent précieusement l'usage de leur langue maternelle. Le plus grand d'entre eux est sans conteste Jónas Hallgrímsson (1807-1845), principal éditeur de la revue *Fjölnir* et dont la poésie lyrique est d'une beauté rarement égalée. Ses petits récits en prose ouvrent la voie aux romanciers, dont le premier est Jón Þorðarson (Jón Thoroddsen, 1818-1868), auteur de *Garçon et fille* (1850) et de *Homme et femme* (éd. posthume, 1876). De son côté, Jón Árnason (1819-1888) se charge de recueillir la vieille littérature populaire conservée dans la tradition orale.

Naturalisme et symbolisme

À la fin du XIX[e] s., le renforcement des tendances réalistes sert de point de départ à un naturalisme qui se manifeste sous diverses formes.

C'est ce que le critique danois Georg Brandes* (1842-1927) désigne sous le nom de *percée moderne*. Dans ses conférences et ses écrits, il rassemble les convictions et les aspirations de son temps — notamment dans son œuvre maîtresse, *les Grands Courants dans la littérature du* XIX[e] s. (1872-1890) — et en dégage sa conception littéraire, liée à la réalité et à la discussion. Il s'éloignera du naturalisme par la suite, pour écrire sous l'influence de Nietzsche des monographies qui reflètent son culte des grands hommes : *Shakespeare, Goethe, Voltaire*. Il a, en quelque sorte, guidé l'évolution de toute la littérature scandinave de son temps.

Au Danemark même, le premier à subir son influence se nomme Jens Peter Jacobsen (1847-1885). Ses deux grands romans, *Marie Grubbe* (1876)

et *Niels Lyhne* (1880), sont le fruit du naturalisme et de l'athéisme. Autre disciple de Brandes, mais pour un temps seulement, Holger Drachmann (1846-1908) publie de nombreux recueils de poésies — tel celui des *Chants de la mer* (1877) —, des romans et des pièces de théâtre. Karl Gjellerup (1857-1919 ; prix Nobel en 1917) s'éloigne vite du brandésianisme ; son meilleur roman, *le Moulin* (1896), a pour scène l'île de Falster. Adversaire de Brandes, Herman Bang (1857-1912) repousse plus loin encore les frontières du naturalisme. Ses nouvelles et ses romans, comme *En marche* (1886) et *Tine* (1889), traitent des gens sans importance, aux destinées banales ou insignifiantes. Mais le plus grand romancier de cette époque est Henrik Pontoppidan* (1857-1943 ; prix Nobel en 1917). Il met surtout l'accent sur l'influence du milieu : lui-même est issu d'une famille marquée par le grundtvigianisme. À côté de nouvelles et de petits romans, il publie trois grandes œuvres : *la Terre promise* (1891-1895), *Pierre-le-Chanceux* (1898-1904) et l'*Empire des morts* (1912-1916), où il expose respectivement l'illusion du retour à la nature, du bonheur et de l'amour.

En Norvège, deux grands écrivains illustrent cette période : Henrik Ibsen* (1828-1906) et Bjørnstjerne Bjørnson* (1832-1910 ; prix Nobel en 1903). Bjørnson s'impose le premier au public en publiant plusieurs contes, dont *Synnove Solbakken* (1857). Après un drame historique, *Sigurd Slembe* (1862), et un récit de ton plus moderne, *la Fille du pêcheur* (1868), prend fin sa production romantique : *Une faillite* (1875) est son premier drame réaliste, dont le sujet est la corruption dans le domaine financier. Dans un autre drame non moins célèbre, *Au-delà des forces humaines* (1883), deux mondes s'affrontent : celui de la libre pensée et celui de la foi. La suite de cette pièce (1895) a pour thème des problèmes d'ordre social. Le troisième grand drame, *Paul Lange et Tora Parsberg* (1898), évoque un conflit politique doublé d'un conflit amoureux. Bjørnson s'essaie dans tous les genres : romans (*Magnhild*, 1879 ; *les Voies de Dieu*, 1889), mais aussi nouvelles, poèmes souvent lyriques, articles polémiques et conférences.

Ibsen tire le sujet de ses premières pièces de l'histoire du Moyen Âge ou des sagas : *les Guerriers à Helgeland* (1858), *les Prétendants* (1864). Avec *la Comédie de l'amour* (1862), sa première satire de la société moderne, et un poème intitulé *Sur les hauteurs* (1860), il traite des problèmes de l'éthique et de l'esthétique dans la vie. Il s'exile alors volontairement pendant près de trente ans, incompris du public norvégien, pour lequel il écrit deux pièces vengeresses : *Brand* (1866), le drame de l'échec, et *Peer Gynt* (1867), où il fouette le caractère national. Il écrit une longue série de pièces sociales et crée le théâtre réaliste, qui connaît un succès européen et mondial : *les Piliers de la société* (1877), où il s'attaque aux liens qui entravent les individus ; *Maison de poupée* (1879), sur le thème de la libération de la femme ; *les Revenants* (1881), qui porte sur le tragique des destinées ; *Un ennemi du peuple* (1882), nouvelle attaque contre la société ; *le Canard sauvage* (1884), où l'on découvre le mensonge qui aide à vivre. À partir de cette date, Ibsen donne plus de liberté à sa fantaisie et, dans un cadre réaliste, introduit un symbolisme riche et provoquant : *Rosmersholm* (1886), *la Dame de la mer* (1888), *Hedda Gabler* (1890) ; ses drames se succèdent au même rythme étonnant, et le dernier, *Quand nous nous réveillerons d'entre les morts* (1899), fait figure d'apologie de toute son œuvre.

Tandis qu'Ibsen et Bjørnson élaborent le drame moderne, Jonas Lie (1833-1908) consolide le roman et brosse des tableaux de famille ou de la vie des marins : *le Pilote et sa femme* (1874), *les Filles du commandant* (1886). Alexander Kielland (1849-1906) montre son aversion pour les préjugés et l'égoïsme de la bourgeoisie dont il est issu dans ses romans et ses nouvelles, parfois très mordantes. Fidèle au naturalisme, Amalie Skram (1846-1905) dépeint les fruits amers du mariage malheureux : son chef-d'œuvre, les quatre volumes des *Gens de Hellemyr* (1887-1898), analyse l'influence du milieu et de l'hérédité. Cependant, la littérature néo-norvégienne prend son essor avec Arne Garborg* (1851-1924), dont le roman le plus connu, *Étudiants paysans* (1883), oppose les milieux citadin et campagnard. D'abord réaliste, l'œuvre de Garborg devient par la suite impressionniste : l'écrivain défend la réalité subjective. Un cycle de poèmes intitulé *Haugtussa* (1895) montre le charme des traditions, mais aussi la valeur évocatrice du *landsmål*.

En Suède, c'est Viktor Rydberg (1828-1895) qui marque la transition vers le naturalisme. Journaliste radical passionné par l'histoire de l'Antiquité, il est l'auteur du *Dernier Athénien* (1859) et de *la Doctrine de la Bible concernant le Christ* (1862), où il critique l'intolérance religieuse. Il est convaincu que l'humanité marche vers le progrès et il l'exprime dans ses poèmes. Carl Snoilsky (1841-1903), qui se place sous la bannière de Georg Brandes, est resté célèbre pour ses *Images suédoises* (1886), suite de portraits et de scènes de l'histoire de Suède. Mais c'est August Strindberg* (1849-1912) qui domine les lettres suédoises de cette époque ; il remporte un succès sans pareil à l'étranger, dû surtout à sa production théâtrale. Après *Maître Olof* (1872), sa première contribution au drame réaliste, il ridiculise dans son roman *la Chambre rouge* (1879) divers aspects de la société, de la religion et des institutions, contre lesquels il renouvelle ses attaques avec *le Nouveau Royaume* (1882). Deux recueils de nouvelles intitulés *Mariés* (1884 et 1886) sont les premiers fruits de sa mysoginie : il y fait la satire de la femme émancipée. *Le Fils de la servante* (1886) est un long ouvrage autobiographique où il relate les sombres souvenirs de son enfance. Puis Strindberg se tourne vers le théâtre et aborde des problèmes psychologiques plus que sociaux dans les drames naturalistes *Père* (1887), *Mademoiselle Julie* (1888), *Créanciers* (1888), mais aussi dans les romans *Gens de Hemsö* (1887) et *Au bord de la mer* (1890). Viennent alors *Inferno* (1897), écrit en français, et *Légendes* (1898), qui illustre son déséquilibre psychique et la crise qu'il traverse. Ensuite paraissent *le Chemin de Damas* (1898-1904), drame symbolique en trois parties, *le Songe* (1902), où l'auteur fait la somme de son expérience personnelle, des pièces historiques, dont *Gustave Vasa* (1899), ainsi qu'une pièce où les visions côtoient un réalisme intense, *la Danse de mort* (1902). En 1907, Strindberg crée son Théâtre-Intime, où il fait jouer *Orage, la Maison incendiée, la Sonate des spectres* et *le Pélican*. Le roman *Drapeaux noirs* (1904-1907) est empreint d'une violence non voilée. Strindberg consigne ses méditations religieuses, philosophiques et scientifiques dans *les Livres bleus* (1907-1914), dernière œuvre d'un ensemble d'une incroyable intensité et d'une diversité non moins surprenante, dont le style a véritablement redonné vigueur à la langue littéraire suédoise.

En Islande, cette époque est marquée par trois écrivains : Benedikt Gröndal (1826-1907), auteur de nouvelles humoristiques au style très peu conventionnel ; Steingrímur Þorsteinsson (S. Thorsteinsson, 1831-1913), dont nombre de poèmes paraissent dans la revue *Nýfélagsrit* ; enfin le poète Matthías Jochumsson (1835-1920), qui rend le théâtre populaire en écrivant la première pièce digne de ce nom, *les Proscrits* (1862). Il convient de citer également Hjálmar Jónsson, dit Bólu-Hjálmar (1796-1875), qui pratique le genre des rimúr, le premier auteur réaliste islandais, suivi de Gestur Pálsson (1852-1891), brillant essayiste et nouvelliste d'une école réaliste éphémère, mais dont l'influence sera profonde.

De la fin du XIXe s. à la Seconde Guerre mondiale

En Suède, le tournant du siècle est placé sous le signe de l'esthétisme et de l'exotisme, remis au goût du jour ; le symbolisme danois, le néo-romantisme norvégien marquent une nette réaction contre les tendances précédentes. Seule l'Islande voit se développer de concert lyrisme et naturalisme.

La Suède trouve en Verner von Heidenstam (1859-1940 ; prix Nobel en 1916) un auteur porté vers les glorieux moments du passé : des nouvelles, *les Carolins* (1897-98), dépeignent les campagnes de Charles XII ; deux romans, *le Pèlerinage de sainte Brigitte* (1901) et *l'Arbre des Folkung* (1905-1907), fouillent l'arrière-plan historique dans les détails ; le recueil de poèmes intitulé *Un peuple* (1899) exalte les vertus patriotiques. Gustaf Fröding (1860-1911) brise les cadres rigides de la poésie suédoise avec ses recueils *Guitare et accordéon* (1891) et *Gouttes et fragments* (1896) ; les mêmes tendances se retrouvent chez Erik Axel Karlfeldt (1864-1931 ; prix Nobel en 1931), célèbre pour ses *Chansons de Fridolin* (1898). Cependant, légendes et traditions revivent dans l'œuvre romantique de Selma Lagerlöf* (1858-1940 ; prix Nobel en 1909). Ses dons de conteur apparaissent dès *la Saga de Gösta Berling* (1891) et s'affermissent aussi bien dans ses nouvelles, comme *les Liens invisibles* (1894), que dans son plus célèbre ouvrage, *le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson* (1907). Selma Lagerlöf est aussi l'auteur de deux romans : *les Miracles de l'antéchrist* (1897) et *Jérusalem* (1901-02), qui ont respectivement pour sujet le socialisme et la religion. Deux écrivains occupent une place à part dans la littérature de cette époque, à mi-chemin entre le rationalisme et l'esthétisme : Hjalmar Söderberg (1869-1941), dont les romans les plus fameux sont *la Jeunesse de Martin Birck* (1901) et *Docteur Glas* (1905), et

Bo Bergman (1869-1967), qui publie de nombreux recueils de poèmes.

L'éclosion du néo-romantisme en Norvège s'accompagne d'une mise à l'honneur de l'individu. Le théâtre est représenté par Gunnar Heiberg (1857-1929), dont les pièces sont chargées d'attaques souvent très âpres. En poésie, Nils Collett Vogt (1864-1937) exprime avec lyrisme son attachement à son pays natal, et Sigbjørn Obstfelder (1866-1900) marche sur les traces de l'école symboliste. Mais c'est surtout le roman qui l'emporte, grâce à Knut Hamsun* (1859-1952 ; prix Nobel en 1920). Le premier livre d'Hamsun, *la Faim* (1890), fait sensation par son apologie de la subjectivité. La plupart de ses romans (*Mystères*, 1892 ; *Pan*, 1894 ; *les Fruits de la terre*, 1917 ; *Vagabonds*, 1927) exaltent la vie à la campagne et la solitude, et condamnent la civilisation urbaine. La prose de ce romancier, musicale et colorée, abondant en descriptions et en symboles, est toute proche de la poésie. Au centre de l'œuvre de Hans Ernst Kinck (1865-1926) figure le thème de la lutte des classes bourgeoise et paysanne, repris en particulier dans son roman *l'Avalanche* (1918-19) et son grand poème épique, *le Maquignon* (1908). Cependant, Nils Kjær (1870-1924), brillant essayiste, donne la pleine mesure de son talent dans ses *Épîtres*.

Trois tendances se font sentir dans la littérature danoise. Un postnaturalisme pessimiste est représenté par Gustav Wied (1858-1914), humoriste amer, auteur du roman *la Méchanceté humaine* (1899) et de pièces satiriques. Un antinaturalisme caractérise les œuvres du romancier Harald Kidde (1878-1918) et celles d'un groupe de poètes lyriques : Johannes Jørgensen (1866-1956), porte-parole des « symbolistes » dans sa revue *la Tour* (1893-94) et dont la conversion au catholicisme imprègne les poèmes et les sept volumes autobiographiques de *la Légende de ma vie* (1916-1928) ; Viggo Stuckenberg (1863-1905), qui publie des contes (*le Plantain*, 1899) et des poèmes (*Neige*, 1901) ; enfin Helge Rode (1870-1937), poète et auteur dramatique porté vers les problèmes de la religion. Une troisième tendance se fait jour : le néo-réalisme. Knud Hjorø (1869-1931) produit des romans psychologiques (*Verte Jeunesse et âmes grises*, 1911). Jakob Knudsen (1858-1917) expose avant tout dans ses romans ses vues sur la morale chrétienne (*le Vieux Pasteur*, 1899). Deux auteurs se préoccupent de questions sociales : Jeppe Aakjær (1866-1930) prend la défense des ouvriers agricoles dans ses romans (*le Fils du paysan*, 1899), tandis qu'il évoque son Jylland natal dans ses recueils poétiques (*les Chants du seigle*, 1906) ; Martin Andersen Nexø* (1869-1954) voue son talent littéraire à la cause de la classe ouvrière et se tourne vers le communisme ; il publie nombre de nouvelles (*Taupinières*, 1922-1926), et deux romans lui valent la célébrité : *Pelle le Conquérant* (1906-1910) et *Ditte, fille des hommes* (1917-1921). Pour sa part, Johannes V. Jensen (1873-1950 ; prix Nobel en 1944) se plaît à décrire la vie de la région qui l'a vu naître dans ses *Histoires du Himmerland* (1898-1910). À côté du roman *la Chute du roi* (1901), véritable cycle de mythes, il écrit sous l'influence du darwinisme *le Long Voyage* (1908-1922), dont les six volumes retracent l'évolution de l'humanité de la préhistoire à la découverte de l'Amérique.

En Islande, les tendances littéraires se côtoient. Le poète Þorsteinn (Thorsteinn) Erlingsson (1858-1914), réaliste et romantique à la fois, prêche le socialisme et la libre pensée. Einar Hjörleifsson Kvaran (1859-1938), réaliste, et Jón Trausti (1873-1918), néoréaliste, contribuent à l'essor du roman islandais. Mais les hommes de proue de cette époque sont deux poètes : Stephan G. Stephansson (1853-1927), dont les vers *(Insomnies)* abordent tous les problèmes de son temps et fourmillent de vues originales, et Einar Benediktsson (1864-1940), le plus grand des néo-romantiques, dont la poésie, difficile, est restée malgré tout populaire.

Dans les trente ou quarante premières années du XXe s., tout vient à être remis en cause.

En Suède, le réalisme bourgeois porte le roman à son apogée : de nouveaux problèmes se posent, dus aux changements dans la société. Hjalmar Bergman (1883-1931) enrobe d'un humour grinçant sa vision pessimiste du monde dans ses romans *les Mémoires d'un mort* (1918) et *le Clown Jac* (1930). Dans nombre de nouvelles, il fait la satire sociale d'une petite ville de fiction, Wadköping. Ludvig Nordström (1882-1942) se fait l'apôtre du « totalisme », théorie optimiste de l'évolution du monde grâce à l'industrialisation. Elin Wägner (1882-1949) se consacre à la cause du féminisme ; son roman *Åsa-Hanna* (1918) se déroule dans le milieu paysan. Sigfrid Siwertz (1882-1970) expose dans son roman *Selambs* (1920) l'égoïsme bourgeois à Stockholm. Issue de la Première Guerre mondiale, la poésie de l'angoisse est représentée par Bertil Malmberg (1889-1958), auteur de *l'Arbre des illusions* (1932), et principalement par Pär Lagerkvist* (1891-1974 ; prix Nobel en 1951), dont les recueils de poèmes *Angoisse* (1916) et *Chaos* (1919) expriment l'impuissance de l'homme devant l'absurde. Lagerkvist publie également des nouvelles et plusieurs pièces de théâtre. Ses ouvrages en prose sont à mi-chemin entre le conte et le roman : *le Sourire éternel* (1920), *le Bourreau* (1933), qui porte sur le nazisme, *le Nain* (1944), roman historique en habit, *Barabbas* (1950) et *la Sybille* (1956), où l'auteur part à la recherche des valeurs de la vie. Le début du XXe s. est aussi l'époque où le socialisme prend conscience de sa force ; la littérature prolétarienne fait son apparition. Martin Koch (1882-1940) subit l'influence de Dostoïevski et de Zola dans *Ouvriers* (1912) et *la Vallée du bois* (1913), tandis qu'Eyvind Johnson (1900-1976 ; prix Nobel en 1974) n'ignore ni Joyce ni Proust. Ivar Lo-Johansson (né en 1901) prend la défense des ouvriers agricoles avec les romans *Adieu à la terre* (1933), *Rien qu'une mère* (1939) et *le Tracteur* (1943). Harry Martinson (né en 1904 ; prix Nobel en 1974), lui, peint les gens de mer dans ses romans (*Voyages sans but*, 1932 ; *Départ*, 1936) et dans ses recueils de poèmes. Artur Lundkvist (né en 1906), essayiste, est aussi poète de talent. Poésie et prose prennent quelques fois d'autres formes ; Birger Sjöberg (1885-1929) fait une apparition brève mais remarquable, mettant en musique les poèmes de son *Livre de Freda* (1922) et méditant sur le gouffre entre les illusions et la réalité dans ses *Crises et couronnes* (1926). Hjalmar Gullberg (1898-1961) affectionne une morale souvent ironique, sceptique et quelque peu solennelle (*Exercices spirituels*, 1932 ; *Vaincre le monde*, 1937). Karin Boye (1900-1941), qui s'intéresse au surréalisme et à la psychanalyse, publie des poèmes, mais aussi des nouvelles et un roman d'anticipation, *Kallocaïne* (1940). Dans trois cycles romanesques, *Tony* (1922-1926), *les Demoiselles von Pahlen* (1930-1935) et *Noblesse pauvre* (1935-1938), Agnes von Krusenstjerna (1894-1940) critique l'aristocratie dont elle-même est issue.

En Norvège aussi, on constate l'épanouissement et la variété des œuvres littéraires. Le roman, en particulier, attire l'attention. Johan Falkberget (1879-1967) s'intéresse à la vie rude des mineurs. Kristofer Uppdal (1878-1961), qui écrit en néo-norvégien, consacre ses romans aux problèmes de la nouvelle classe ouvrière recrutée parmi les paysans : ainsi les dix volumes de *la Danse au royaume des ombres* (1911-1924). Olav Duun (1876-1939) décrit, également en néo-norvégien, la société paysanne et ses transformations, et traite son sujet en psychologue dans un cycle de six romans, *Ceux de Juvik* (1918-1923). Sigrid Undset* (1882-1949 ; prix Nobel en 1928) porte le roman néo-réaliste à son apogée. Dans ses romans contemporains, *Jenny* (1911) et *Printemps* (1914), elle réagit contre l'esprit féministe ; dans ceux qu'elle situe dans le cadre du Moyen Âge, *Kristin Lavransdatter* (1920-1922) et *Olav Audunsson* (1925-1927), elle met à profit sa connaissance du passé norvégien et crée des personnages attachants. Elle se tourne de nouveau vers les problèmes de son temps avec *Ida Elisabeth* (1932) et *l'Épouse fidèle* (1936), mais avec moins de succès. Ronald Fangen (1895-1946) représente la tradition bourgeoise, humaniste et chrétienne dans son abondante production. Sigurd Christiansen (1891-1947) s'occupe avant tout de questions morales, notamment dans le roman *Deux Vivants et un mort* (1931) et le drame *Un voyage dans la nuit* (1931). Sigurd Hoel (1890-1960) introduit une technique et un style nouveaux, participant à la fois à l'individualisme et au collectivisme, avec, entre autres, *Pécheurs sous le soleil d'été* (1927) et *Un jour d'octobre* (1931). Au théâtre s'impose Helge Krog (1889-1962), violent critique de la société dans ses pièces polémiques : *le Coquillage* (1929), *le Départ* (1934). Le lyrisme enfin compte quatre grands noms : Herman Wildenvey (1886-1959), qui, dans ses vers mélodieux et élégants, touche aux problèmes éternels ; Olaf Bull (1883-1933), qui présente les conflits douloureux entre le rêve et la réalité sous une forme parfaite ; Arnulf Øverland (1889-1968), révolté solitaire qui se dresse contre les injustices sociales avec les recueils *Pain et vin* (1919) et *Devoirs domestiques* (1929) ; enfin Nordahl Grieg (1902-1943), ouvert aux élans généreux et à l'action, qui, à côté de ses poèmes, écrit aussi des romans (*Le bateau repart*, 1925) et des pièces de théâtre (*la Défaite*, 1937).

L'importance du roman au Danemark, à la même époque, est non moins considérable. Tom Kristensen (1893-1974) dénonce l'individualisme occidental avec *Un autre* (1923) et *Gâchis* (1930). Jacob Paludan (1896-1975) se situe aussi dans l'après-guerre et dé-

les principaux courants littéraires

périodes	*caractéristiques*	*œuvres/auteurs*
paganisme et début du Moyen Âge	littérature orale	inscriptions runiques, *Edda* (I.), poésie scaldique (I.)
Moyen Âge 1100-1520	ouvrages historiques	sagas (I.), chroniques, Saxo Grammaticus (D.)
	ouvrages religieux	
	poésie traditionnelle	ballades, rimur (I.)
âge de la Réforme 1520-1570	littérature religieuse	traductions de la Bible
XVIIe s.	Renaissance et littérature baroque	Thomas Kingo (D.), Petter Dass (N.), Georg Stiernhielm (S.)
XVIIIe s.	rationalisme et classicisme	Ludvig Holberg (N.-D.), Olof von Dalin (S.), Johan Henrik Kellgren (S.), Johan Herman Wessel (N.)
	piétisme	Hans Adolf Brorson (D.)
	préromantisme	Johannes Ewald (D.), Frans Michael Franzén (S.)
XIXe s.	romantisme	Adam Oehlenschläger (D.), Esaias Tegnér (S.), Henrik Wergeland (N.), Jónas Hallgrímsson (I.)
	réalisme poétique	Hans Christian Andersen (D.), C. J. L. Almqvist (S.)
	idéalisme	Søren Kierkegaard (D.)
	réalisme et naturalisme	Bjørnstjerne Bjørnson (N.), Henrik Ibsen (N.), August Strindberg (S.), Georg Brandes (D.), Henrik Pontoppidan (D.)
	symbolisme	August Strindberg (S.), Henrik Ibsen (N.), Johannes Jørgensen (D.), Sigbjørn Obstfelder (N.)
XXe s.	néo-romantisme	Selma Lagerlöf (S.), Knut Hamsun (N.), Einar Benediktsson (I.)
	roman social	Martin Andersen Nexø (D.), Kristofer Uppdal (N.), Martin Koch (S.), Þórbergur Þórðarson (I.)
	néo-réalisme	Johannes V. Jensen (D.), Sigrid Undset (N.), Hjalmar Bergman (S.)
	angoisse	Pär Lagerkvist (S.), Martin A. Hansen (D.)
	existentialisme	Lars Gyllensten (S.), Kåre Holt (N.)
	modernisme	Karin Boye (S.), Gunnar Ekelöf (S.), Steinn Steinarr (I.), Tarjei Vesaas (N.), Klaus Rifbjerg (D.).

D. = Danemark, I. = Islande, N. = Norvège, S. = Suède.

savoue la société contemporaine. Les romans de Hans Kirk (1898-1962) sont de parfaits exemples de réalisme social. Jørgen Nielsen (1902-1945) écrit des romans plus psychologiques que sociaux dont le meilleur est *l'Abîme* (1940). Mogens Klitgaard (1906-1945) déborde le cadre du roman psychologique avec *Un homme est assis dans le tramway* (1937). Nis Petersen (1897-1943) évoque, non sans anachronisme, la Rome de Marc Aurèle dans *la Rue des savetiers* (1931) et relate la guerre civile en Irlande dans *Lait renversé* (1934). Enfin, Karen Blixen (1885-1962) tient une place à part grâce au roman qu'elle situe en Afrique, à la suite d'un long séjour au Kenya : *la Ferme africaine* (1937). Ses nouvelles sont d'un goût exotique et raffiné. Si le roman l'emporte sur le théâtre, deux auteurs dramatiques marquent cependant cette époque. Kaj Munk (1898-1944) consacre la plupart de ses drames au problème de Dieu et de l'humanité (*le Verbe*, 1925), tandis que Carl Erik Soya (né en 1896) traite du libre arbitre et de la prédestination dans *Deux Fils* (1943) et *Trente Ans de répit* (1944). Soya est aussi l'auteur d'un roman psychologique : *la Maison de ma grand-mère* (1943).

C'est au cours des premières décennies du XXe s. que les îles Féroé connaissent leur véritable essor littéraire. Jens Hendrik Oliver Djurhuus (1881-1948) est le premier à faire sentir la valeur de la langue féringienne dans ses propres recueils de poèmes et dans ses traductions. Son frère, Hans Andreas Djurhuus (1883-1951), reprend des motifs féringiens dans ses contes. Son recueil de *Chants pour enfants* (1914) est touchant par sa simplicité. Mikkjal Dánjalsson a Ryggi (1879-1956) compose des poèmes sur la pêche ou les travaux à la ferme, ainsi que la célèbre ballade intitulée *Brestikvaeði*. Le premier roman féringien, *la Tour de Babel* (1909), est dû à Rasmus Rasmussen (1871-1962). Heðin Brú (né en 1901) décrit dans un style très personnel la vie des vieux insulaires ; il publie des romans, dont *Mirages* (1930), suivi de *Étreinte* (1935), et des nouvelles, dont le recueil intitulé *l'Ombre de la montagne*. Deux autres romanciers écrivent pour leur part en danois, mais restent fidèles à leurs sources : Jørgen-Frantz Jacobsen (1900-1938), auteur de *Barbara* (1939), et William Heinesen (né en 1900), dont les meilleurs ouvrages sont *la Marmite noire* (1949) et *le Bon Espoir* (1964).

En Islande, la poésie néo-romantique revit grâce à Stefán frá Hvítadal (1887-1933), dont le meilleur recueil s'intitule *les Chants du voyageur* (1918), et à Davíð Stefánsson (1895-1964), qui adopte la langue courante dans sa poésie à la fois libre et imagée (*les Plumes noires*, 1919). À la scène, Jóhann Sigurjónsson (1880-1919) s'intéresse avant tout à la psychologie et prend volontiers ses sujets dans le passé islandais. Gunnar Gunnarsson (1889-1975) écrit des romans naturalistes, comme *l'Église sur la montagne* (1923-1928), en partie autobiographique, puis des romans historiques, comme *la Terre* (1933). Cependant, un courant socialiste s'accentue et prend sa véritable ampleur avec Þórbergur Þórðarson (Thórbergur Thórdarson, né en 1889). Ses *Lettres à Laura* (1924) sont des essais brillants et délibérément anticonformistes tant par le fond que par la forme. Le romancier Halldór Laxness* (né en 1902 ; prix Nobel en 1955) bénéficie d'une audience internationale. Il relate ses expériences religieuses dans *le Grand Tisserand de Cachemire* (1927), puis, attiré par le communisme, exalte le courage du peuple islandais avec *Salka Valka* (1931-32) et *les Gens indépendants* (1934-35). Il consacre un cycle romanesque, *Lumière du monde* (1937-1940), au poète Ólafur Kárason Ljósvíkingur, une trilogie, *la Cloche d'Islande* (1943-1946), à la domination danoise du XVIIIe s., et un roman, *Gerpla* (1952), au temps des sagas. Son œuvre, en perpétuelle évolution, contribue à un renouveau stylistique de l'islandais.

De nos jours

De la Seconde Guerre mondiale à nos jours, les littératures scandinaves se placent sous le signe du modernisme, qui triomphe à peu près dans tous les genres.

En Suède, Gunnar Ekelöf (1907-1968), qui a été le premier poète à adopter des positions nettement surréalistes dans son recueil *Tard sur la terre* (1932), revient ensuite au symbolisme. Erik Lindegren (1910-1968) compte parmi les plus grands poètes suédois, grâce à son recueil *l'Homme sans voie* (1942). Stig Dagerman* (1923-1954) exprime dans son œuvre l'angoisse de vivre et le désespoir, tant avec ses romans (*l'Enfant brûlé*, 1948) qu'avec ses drames (*l'Ombre de Mart*, 1938). Lars Ahlin (né en 1915) renouvelle le roman prolétarien avec *Tåbb et le manifeste* (1943). Lars Gyllensten (né en 1921), romancier existentialiste, est l'auteur de *Senilia* (1956) et de *la Mort de Socrate* (1960). Enfin, Sara Lidman (née en 1923) revient pour un temps au récit paysan avec *le Pays des ronces* (1955), tandis que Per Olof Sundman (né en 1922), au plus haut point partisan de l'objectivité, est célèbre pour sa nouvelle *les Chasseurs* (1957).

Au Danemark, Paul La Cour (1902-1956) reste fidèle à son humanisme, qui s'exprime notamment dans ses recueils de poèmes : *La neige tombe* (1938), *Entre l'arbre et l'écorce* (1950). Kjeld Abell (1901-1961) renouvelle la technique dramatique avec *Anna Sophie Hedvig* (1939) et *Jours dans un nuage* (1947). Hans Christian Branner (1903-1966) écrit des romans psychologiques particulièrement pénétrants, surtout

Nul ne connaît la nuit (1955), ainsi que des nouvelles et des pièces de théâtre. Martin A. Hansen (1909-1955) souligne l'importance des valeurs traditionnelles, pour un monde déchiré, dans ses nouvelles et ses romans, comme *Christophe l'heureux* (1945) et *le Menteur* (1950). Le modernisme est représenté par Ole Sarvig (né en 1921), qui s'impose dès son premier recueil (*Poèmes verdoyants*, 1943), puis avec ses romans (*la Rose de pierre*, 1955) ; par Thorkild Bjørnvig (né en 1918), dont la poésie hermétique peu commune se retrouve dans ses recueils (*Anubis*, 1955 ; *le Corbeau*, 1968) ; par Klaus Rifbjerg* (né en 1931) enfin, qui, dans ses romans (*Amateur d'opéra*, 1966), ses recueils de poèmes (*Camouflage*, 1961) et ses pièces (*Voks*, 1968), utilise tous les moyens à sa portée pour créer l'inattendu.

En Norvège, la langue néo-norvégienne est mise à l'honneur par quelques poètes, notamment par Tor Jonsson (1916-1951), mais avant tout par Tarjei Vesaas* (1897-1970), romancier et auteur dramatique, qui dépeint de façon très impressionniste la lutte entre l'angoisse de la vie et la croyance en la vie (*la Maison dans la nuit*, 1945 ; *les Oiseaux*, 1957 ; *le Bateau du soir*, 1968). Aksel Sandemose (1899-1965), d'origine danoise, expérimente également les formes du modernisme : citons parmi ses romans *Nous nous mettons des cornes* (1936) et *le Mariage de Felicia* (1961). Le romancier Arthur Omre (1887-1967) continue la tradition réaliste avec *la Fuite* (1936). Johan Borgen (né en 1902) touche à tous les genres sans avoir de tendance littéraire bien précise. Kåre Holt (né en 1917) représente l'existentialisme avec *La vengeance m'appartient* (1953) et écrit par ailleurs des romans historiques. Jens Bjørneboe (né en 1920) est l'auteur de romans que nourrissent l'indignation et la satire : *Jonas* (1955), *le Moment de liberté* (1966).

Le modernisme se fait sentir plus tard en Islande et se caractérise par une révolution des formes lyriques traditionnelles. Le père de la poésie d'avant-garde, Steinn Steinarr (1908-1958), montre dans son recueil *l'Eau et le temps* (1948) sa passion pour une langue et des structures nouvelles, sous l'influence de l'art abstrait. Ce bouleversement atteint aussi le plus célèbre des contemporains, Jóhannes úr Kötlum (né en 1899). Et parmi les « poètes de l'atome », il faut nommer Jón Óskar (né en 1921), auteur du recueil *la Nuit sur nos épaules* (1958).

J. R.

📖 J. H. E. Schück, *Histoire illustrée de la littérature suédoise* (en suédois, Stockholm, 1892-1896, 2 vol. ; 3e éd., 1926-1932, 7 vol.). / F. Bull, F. Paasche, A. H. Winsnes et P. Houm, *Histoire de la littérature norvégienne* (en norvégien, Oslo, 1924-1955 ; 6 vol.). / E. N. Tigerstedt, *Histoire de la littérature suédoise* (en suédois, Stockholm, 1948 ; 3e éd., 1967). / E. Bredsdorff et coll., *An Introduction to Scandinavian Literature* (Westport, Connect., 1951). / H. Beyer, *Histoire de la littérature norvégienne* (en norvégien, Oslo, 1952 ; nouv. éd., 1963). / H. Fonsmark, *la Littérature au Danemark et dans les autres pays nordiques* (en danois, Copenhague, 1954 ; 4e éd., 1967). / J. Bukdahl, *la Poésie nordique de l'ancien temps à nos jours* (en danois, Odense, 1956). / S. Einarsson, *A History of Icelandic Literature* (New York, 1957). P. H. Traudstedt, *Histoire de la littérature danoise* (en danois, Copenhague, 1964-1966 ; 4 vol.). / F. Durand, *Littérature danoise* (Aubier, 1968) ; *les Littératures scandinaves* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1974). / M. Brøndsted, *Littérature du Nord* (en danois, Copenhague, 1972 ; 2 vol.).

scandinaves (musiques)

Relativement bien connue dans les pays anglo-saxons, moins déjà en Allemagne (malgré le voisinage géographique), la musique du nord de l'Europe n'a que peu pénétré en France. Certes, face aux grands foyers de culture du continent, les pays nordiques ont longtemps conservé une importance marginale ; il n'en demeure pas moins que leur musique, populaire ou savante, a enrichi le patrimoine européen d'un apport très original et qu'à l'heure actuelle ils possèdent une vie musicale prospère, voire florissante dans le cas de la Suède : partout, on rencontre une participation active et intelligente des pouvoirs publics sous forme d'édition, de diffusion, d'éducation.

Cataloguée une fois pour toutes au dictionnaire des idées reçues comme lourde, opaque, diffuse, germanique, la musique des compositeurs nordiques est en réalité tout autre. Les « brumes nordiques » ne sont qu'un mythe. Issue d'un folklore essentiellement diatonique et métrique, à la franche carrure, la musique du Nord affectionne au contraire la simplicité et l'énergie du trait, la clarté et la robustesse plus que les demi-teintes. Elle reflète la nécessité de l'essentiel dictée par la rudesse du cadre naturel, qui occupe dans l'inspiration de ses compositeurs une place essentielle.

En ce qui concerne le fond ethnique, il convient de distinguer la Finlande, ouralo-altaïque, de ses voisins germaniques. Comme eux, elle a subi la profonde empreinte, tant éthique que musicale, du choral luthérien, mais on y observe la permanence de structures mélodiques (pentaphonie) et métriques (fréquence du cinq temps, périodes irrégulières) révélant des racines asiatiques et essentiellement influencées par la langue finnoise. En ce qui concerne la superstructure socio-culturelle, le voisinage de la Russie (dont la Finlande fit partie politiquement pendant plus d'un siècle, jusqu'à son indépendance en 1917) a largement contribué, lui aussi, à donner à la création musicale en Finlande son visage distinct.

Au contraire, le Danemark, ce « midi du Nord », a toujours, par sa position géographique, bénéficié de liens privilégiés avec le reste de l'Europe. À une époque où les pays plus septentrionaux avaient une vie culturelle encore limitée, Copenhague accueillait Dowland et Schütz, et s'imposait comme un brillant foyer de culture. Et, alors que s'y installaient d'admirables orgues, le Danemark donna le jour à un des plus illustres prédécesseurs de J.-S. Bach : Dietrich Buxtehude*. Un peu plus tard, à l'époque précisément de Bach et de Händel, vécut Johan Helmich Roman (1694-1758), le « Père de la musique suédoise », dont la vaste production révèle l'influence féconde de Vivaldi.

Cependant, le véritable essor de la création musicale nordique date du XIXe s. ; à cette époque, les pays du Nord participèrent activement à la grande vague de nationalisme musical issue de la première génération romantique. Si l'influence libératrice de Liszt se fit sentir ici moins vivement qu'ailleurs, au profit des tendances plus modératrices d'un Mendelssohn, voire d'un Brahms, le postromantisme wagnérien connut en Scandinavie une vogue relativement brève. Dès le début de notre siècle, une part importante de la vie culturelle nordique se tourna vers Paris, et Debussy joua également dans le Nord son rôle de libérateur. Nombreux furent les musiciens danois ou suédois qui choisirent la France entre les deux guerres, à une époque où l'Allemagne l'ignorait.

La musique suédoise

En Suède, le XIXe s. est dominé par la personnalité très originale de Franz Berwald (1796-1868), dont l'œuvre était trop indépendante et trop audacieuse pour pouvoir être comprise de son vivant, ce qui l'obligea à exercer les métiers les plus divers (d'orthopédiste à directeur de verrerie), limitant ainsi sa production musicale. Celle-ci se situe pour l'essentiel entre 1840 et 1860, et comprend surtout quatre remarquables symphonies, qui soutiennent la comparaison avec celles de Mendelssohn ou de Schumann, leurs contemporaines. Berwald séjourna à Paris ; il y connut Berlioz, dont il fut l'un des premiers à assimiler intelligemment les conquêtes de langage. Tempérament fougueux, épris de concision et de vigueur, vif, spirituel, plein d'élan, il est la vivante antithèse des mythiques « brumes nordiques ». On lui doit aussi deux opéras, des poèmes symphoniques, des opérettes, des concertos et une admirable production de musique de chambre (trios, quatuors, quintettes), où s'affirment d'audacieuses conceptions cycliques, proches de Liszt. La majorité de ses œuvres ne fut exécutée et publiée qu'au XXe s. Parmi les postromantiques suédois, on citera avant tout Wilhelm Eugen Stenhammar (1871-1927), héritier très pur de Beethoven et de Brahms dans ses deux symphonies, ses deux concertos pour piano, mais surtout dans ses six quatuors à cordes, puis Hugo Alfvén (1872-1960), auteur de trois très populaires *Rhapsodies suédoises* et qui fut, comme son cadet Kurt Atterberg (né en 1887), un abondant symphoniste imprégné de folklore, tandis que Ture Rangström (1884-1947) s'orientait vers un expressionnisme tourmenté. Les doyens de la vie musicale suédoise sont avant tout Hilding Rosenberg (né en 1892), dont la fécondité égale celle d'un Milhaud, et Gösta Nystroem (1890-1966). Parti d'un néo-classicisme hindemithien, Rosenberg a ensuite pleinement assimilé le dodécaphonisme sériel, tout en demeurant fidèle aux grandes formes : sept symphonies, dont deux avec chœurs, douze quatuors à cordes, la gigantesque tétralogie *Joseph et ses frères* (1945-1948), opéra-oratorio d'après Thomas Mann, etc. Nystroem, tourné vers la France, déploie un généreux lyrisme honeggérien dans une remarquable série de symphonies. Les musiciens nés au début du XXe s., comme Dag Wiren (né en 1905), Lars Erik Larsson (né en 1908), Erland von Koch (né en 1910) et Gunnar de Frumerie (né en 1908), affectionnent un néo-classicisme élégant et décoratif, une esthétique d'hédonisme et de divertissement. Leur plume légère fait d'eux les homologues suédois d'un Francis Poulenc ou d'un Jean Françaix. La percée vers un langage vraiment contemporain a été le fait de quelques élèves de Rosenberg, membres du « groupe du lundi » :

Karl Birger Blomdahl (1916-1968), dont la 3e symphonie (*Facetter*, 1950) et l'opéra « interplanétaire » *Aniara* (1959) sont des pages capitales ; Ingvar Lidholm (né en 1921), dont les pages orchestrales comme *Ritornell, Mutanza, Motus-Colores* ou *Poesis per orchestra* ont fait le chef de file de la musique suédoise entre 1955 et 1965, mais qui n'a que peu produit depuis ; Sven Erik Bäck (né en 1919), tourné vers l'expression religieuse ; Gustaf Allan Pettersson (né en 1911), auteur d'immenses symphonies d'un expressionnisme véhément... Quant à la jeune musique suédoise, elle s'oriente surtout vers la musique électro-acoustique, après avoir pris l'initiative de toute la spectaculaire renaissance de l'orgue dans la création d'avant-garde, grâce à Karl Erik Welin (né en 1934) et à un compositeur comme Bengt Hambraeus (né en 1928). Bo Nilsson (né en 1937), après un départ fulgurant qui le plaça très tôt au premier rang de la jeune musique européenne, a pratiquement cessé d'écrire. Parmi les plus jeunes compositeurs suédois, Jan W. Morthenson (né en 1943) semble le plus riche de promesses.

La musique danoise

Le Danemark a connu une attachante génération préromantique avec Friedrich Kuhlau (1786-1832), classique de la flûte, mais aussi auteur du premier et toujours populaire opéra national, *Elverhoj* [*le mont des Elfes*] (1828), ou Christopher Ernst Friedrich Weyse (1774-1842), auteur de nombreuses mélodies et cantates. Deux personnalités dominèrent de leur longévité le XIXe s. danois : Johann Peter Emilius Hartmann (1805-1900), qui cultiva un style nordique puissant et sombre, faisant appel aux mythes et à l'histoire de son pays, voire à ses instruments traditionnels (harpes, lurs ou trompes de bronze) dans sa tragédie *Yrsa* (1883), et Niels Wilhelm Gade (1817-1890), romantique paisible, mais quelque peu académique, dont l'ouverture d'*Ossian* (1841) et les huit symphonies s'inscrivent dans le sillage de Mendelssohn. Il appartint à Carl Nielsen* (1865-1931) de secouer de sa puissante personnalité ce joug conservateur. Parmi les compositeurs du début du XXe s., certains, comme Knudåge Riisager (1897-1974) ou Svend Erik Tarp (né en 1908), se sont orientés vers l'esthétique française du groupe des Six, tandis que d'autres, comme Jørgen Bentzon (1897-1951) ou Hermann David Koppel (né en 1908), créèrent dans le sillage d'Hindemith. Le puissant et fécond symphoniste Vagn Holmboe (né en 1909), auteur de dix symphonies, de dix quatuors à cordes, de treize concertos, etc., domine cette génération. Son style concentré et austère doit à Sibelius, mais aussi à Chostakovitch. Niels Viggo Bentzon (né en 1919) a déjà accumulé plus de deux cents ouvrages, de valeur inégale d'ailleurs. Le compositeur danois le plus en vue de la jeune génération demeure Per Nørgaard (né en 1932), qui s'inscrit dans l'avant-garde internationale.

La musique norvégienne

L'isolement de la Norvège, qui n'a accédé à l'indépendance politique qu'en 1905, a retardé l'éclosion de sa vie culturelle savante, mais a permis à ce pays de préserver, en contrepartie, un folklore particulièrement riche et original, en particulier dans le domaine de la danse. L'esprit des trolls, démons familiers de la mythologie norvégienne, de pair avec les rythmes variés et capricieux des violoneux, revit dans l'œuvre d'Edvard Grieg* (1843-1907), le plus populaire chez nous de tous les compositeurs nordiques. Grieg fut avant tout un petit-maître, à l'aise dans l'expression intime et lyrique ainsi que dans les formes brèves. Ses successeurs immédiats, Johan Svendsen (1840-1911) et Christian Sinding (1856-1941), abordèrent les grandes formes de la musique instrumentale, et même l'opéra, mais avec des personnalités plus pâles et plus tributaires du postromantisme germanique. L'influence de ce dernier persista en Norvège plus longtemps que dans les pays voisins, ainsi qu'en témoignent les œuvres de Harald Saeverud (né en 1897), de Klaus Egge (né en 1906) ou de Geirr Tveitt (né en 1908), les plus représentatifs parmi les compositeurs norvégiens de la première moitié du siècle, en dehors de la personnalité exceptionnelle de Fartein Valen (1887-1952). Ce dernier fut un isolé, un indépendant, qui adapta librement le dodécaphonisme atonal aux exigences de son inspiration. À la fois mystique et visionnaire, son art, tout de contemplation de la nature et d'introspection, s'exprime dans des pages épurées et claires comme *le Cimetière marin* (1934) ou *la Isla de las Calmas* (1934) pour petit orchestre, pour s'épanouir dans les cinq symphonies et les concertos écrits à la fin de sa vie. Aucun de ses contemporains ni de ses cadets (parmi lesquels on citera Finn Mortensen, Egil Hovland [né en 1924] et surtout Arne Nordheim [né en 1940] et Edvard Fliflet Braein), ne s'en approche.

La musique finlandaise

Le clarinettiste Bernhard Crusell (1775-1838) fut le premier musicien de valeur issu de la Finlande. L'étape capitale franchie par le peuple finnois vers la prise de conscience de son patrimoine culturel fut le fait des travaux du poète Elias Lönnrot, l'« Homère finnois », qui recueillit et rédigea les poèmes de tradition orale, l'épopée mythologique du *Kalevala* et les poèmes lyriques du *Kanteletar* (le *kantele* est la cithare des anciens bardes). Le premier compositeur d'inspiration nationale fut, curieusement, un Allemand, Fredrik Pacius (1809-1891), suivi rapidement de Martin Wegelius (1846-1906), puis de Robert Kajanus (1856-1933), éminent chef d'orchestre. Mais ces compositeurs ne firent que préparer la venue de Jean Sibelius* (1865-1957), le plus grand de tous les compositeurs nordiques ; de son œuvre admirable, toute la dernière partie est le fait d'un véritable Debussy du Nord, affranchi de toute influence germanique. Sibelius a éclipsé ses contemporains et successeurs bien plus encore que Nielsen au Danemark. Parmi les premiers, on citera au moins son beau-frère Armas Järnefelt (1869-1958), Frans Oskar Merikanto (1868-1924), Erkki Melartin (1875-1937) et Selim Palmgren (1878-1951), le « Chopin du Nord », avec ses cinq concertos pour piano. Parmi les seconds, qui ont orienté de plus en plus l'intégration du fond populaire vers un postimpressionnisme, ni Toivo Kuula (1883-1918), prématurément disparu, ni Leevi Antti Madetoja (1887-1947), le plus puissant symphoniste finnois après Sibelius, ni Vaïnö Raitio (1891-1945), ni Aare Merikanlo (1893-1958), ni Uuno Klami (1900-1961), ni Sulho Veikko Ranta (1901-1960) n'ont franchi les frontières de leur pays, malgré une production abondante et souvent intéressante. Le seul compositeur à s'être acquis une réputation internationale depuis Sibelius a été Yrjö Kilpinen (1892-1959), grâce à ses quelque six cents lieder. Ce n'est qu'après la mort de Sibelius qu'a pu se manifester avec vigueur une nouvelle génération de compositeurs, que semblent dominer actuellement le nom de Joonas Kokkonen (né en 1921), tempérament austère et mystique, et surtout celui d'Einojuhani Rautavaara (né en 1928), librement sériel dans ses symphonies et ses quatuors, dans son opéra *la Mine* et dans toute une production récente, qui a achevé de le mettre au premier rang des compositeurs nordiques d'aujourd'hui.

H. H.

📖 I. Hannikainen, *Sibelius and the Development of Finnish Music* (trad. du finnois, Londres, 1946 ; 2e éd., 1949). / R. Layton, *Berwald* (Londres, 1959). / S. Lunn (sous la dir. de), *la Vie musicale au Danemark* (Copenhague, 1962). / *La Musique en Suède*, numéro spécial en français de *Musikrevy* (Stockholm, 1963).

scandium

Corps simple métallique.

Il fut découvert en 1879 grâce à l'analyse spectrale par les Suédois Lars Fredrik Nilson (1840-1899) et Per Teodor Cleve (1840-1905). Il vint occuper la place prévue par Mendeleïev* en 1869 pour un élément alors inconnu, l'« ékabore », qui se trouva ainsi dix ans plus tard être ce scandium.

État naturel

Cet élément rare se trouve dans certains minerais des terres rares auxquels il se trouve mélangé, mais la source usuelle de ce corps simple très peu utilisé est un silicate, la thortveitite $Sc_2Si_2O_7$.

Atome

Il a une structure électronique dans l'état fondamental qui est $1s^2$, $2s^2$, $2p^6$, $3s^2$, $3p^6$, $3d^1$, $4s^2$. Le rayon atomique est de 1,44 Å, et celui du cation Sc^{+3} de 0,68 Å ; ce sont des valeurs respectivement inférieures à celles des lanthanides. Le numéro atomique est 21.

Corps simple et composés

Le scandium est un métal dimorphe (hexagonal compact à la température ordinaire). Il fond vers 1 400 °C et présente une aptitude à entrer en réaction comparable à celle des métaux de terres rares.

On obtient ce métal en distillant sous pression réduite le zinc, beaucoup plus volatil, à partir de l'alliage de zinc et de scandium formé à une cathode de zinc lors d'une électrolyse d'un mélange fondu de chlorures parmi lesquels se trouve celui de scandium. Cet élément est trivalent. Il ressemble beaucoup aux lanthanides. Il forme facilement des ions complexes halogènes. Les plus importantes différences entre les dérivés du scandium et ceux des lanthanides résident dans le fait que l'oxyde de scandium est plus basique, que le chlorure est plus volatil, que le

nitrate $Sc(NO_3)_3$, $4H_2O$ est plus facilement décomposé sous l'effet de la chaleur et que le sulfate $Sc_2(SO_4)_3$, $5H_2O$ est très soluble dans l'eau.

H. B.

scaphandre

Équipement spécial qui permet à l'homme de descendre, de se déplacer et de travailler sous l'eau, dans la mer, les ports ou les rivières.

Depuis la plus haute antiquité, l'homme a plongé soit pour observer le domaine sous-marin, soit pour recueillir des éponges, des coraux, des animaux ou des objets, ou bien enfin pour réparer des navires avariés ou pour récupérer des trésors engloutis.

Généralités

La *plongée en apnée*, c'est-à-dire en s'abstenant de respirer, d'un homme nu est extrêmement limitée en durée et en profondeur. En effet, bien que contenant de l'oxygène dissous que les poissons utilisent, mais dans la proportion de 0,356 p. 100 alors que l'air en contient 21 p. 100, l'eau de mer est un milieu hostile à l'homme, non seulement par l'absence d'air, mais par la pression. En effet, l'eau est 800 fois plus dense que l'air : pour un plongeur, la pression hydrostatique, qui est le poids de la colonne d'eau correspondant à la profondeur où il se trouve, s'ajoute à la pression atmosphérique, et la pression, qui est de 1 bar environ à la surface, devient de 2 bar à 10 m de profondeur, de 5 bar à 40 m et de 11 bar à 100 m. On pourrait envisager de faire respirer le plongeur par un tube dépassant par son extrémité la surface de l'eau, ce qui est parfois utilisé ; avec un tube de 30 à 35 cm de longueur, la pression supportée par le thorax de l'homme dépasse à peine de quelques pour-cent la pression atmosphérique, et la respiration est possible ; pour une immersion de 50 cm, la respiration devient difficile, et à 2 m de profondeur elle est impossible. Cela est dû au fait que l'air amené par le tuyau est à la pression atmosphérique, tandis que le thorax du plongeur subit une pression totale de 1,2 bar, provoquant une compression thoracique ; l'homme peut bien expirer, mais il est incapable d'inspirer l'air de la surface, dont la pression est trop faible. De plus, cette dépression existant entre l'intérieur des poumons (à la pression atmosphérique) et la paroi thoracique (1,2 bar) est cause de désordres circulatoires graves par un véritable effet de ventouse sur la circulation sanguine. Pour toutes ces raisons, ce procédé est inapplicable. Pour respirer sous l'eau, il faut recevoir de l'air ou un mélange respiratoire dont la pression soit sensiblement identique à celle que subit le thorax ; les voies respiratoires doivent être maintenues en équipression avec le milieu ambiant. Aussi convient-il de prévoir des dispositifs techniques ayant pour objet soit de soustraire l'homme tout entier à la pression hydrostatique, soit de lui fournir ce qui est nécessaire à sa respiration à la pression convenable. Dans le premier cas, l'homme, enfermé dans une enceinte rigide, est en communication réduite avec la mer et, s'il peut observer, il ne peut exécuter des travaux qu'indirectement par outils plus ou moins télécommandés. Des scaphandres dits « de grande profondeur » sont constitués par une enveloppe métallique en plusieurs parties articulées entre elles. En dehors des sous-marins à usage militaire, il existe aussi une grande variété de véhicules d'exploration et de travail sous la mer, tels que les bathyscaphes. Le second cas est celui des scaphandres classiques et aussi des cloches à plongeurs, des maisons sous la mer, des dispositifs qu'on appelle les *sous-marins humides*, etc.

Matériel utilisé

Scaphandre à casque

Les premiers scaphandres d'Augustus Siebe de 1819 consistaient en un casque rigide, ouvert vers le bas, simplement lesté et posé sur les épaules de l'homme, qui était alimenté en air de la surface par une pompe manœuvrée à bras, l'air s'échappant librement : c'était en somme une cloche à plongeur portative. Perfectionné par Cabirol en 1855, ce scaphandre n'a guère évolué depuis cette date, sauf quelques améliorations telles que le téléphone et des sécurités dans l'alimentation en air. Le modèle de Piel ou de Draeger, réglementaire dans la Marine nationale, appelé encore *scaphandre lourd*, comporte un habit enveloppant l'homme des pieds jusqu'au cou, une pèlerine métallique reposant sur les épaules et un casque sphérique ; la collerette de l'habit est serrée entre la pèlerine et le casque pour assurer l'étanchéité. L'habit est en toile imperméable souple ; à l'arrière des jambes se trouvent des ouvertures longitudinales lacées qui évitent à l'air de s'accumuler dans l'habit lorsque le scaphandrier travaille à plat ventre ou la tête en bas. Le casque en cuivre rouge pèse environ 18 kg ; il comporte des hublots fixes : deux latéraux, un frontal et un hublot facial amovible avec joint en caoutchouc, une arrivée d'air avec soupape de non-retour, une soupape d'évacuation d'air et un appareil téléphonique. Des déflecteurs canalisent l'air arrivant dans le casque vers les hublots afin d'y empêcher la formation de buée. Le scaphandrier porte en outre des chaussures lestées par des semelles de plomb et dont le bout est muni d'une protection en cuivre, des sangles, un plomb dorsal et un de poitrine (env. 35 kg) accrochés à des pitons de la pèlerine. Pour la plongée, il faut en plus un certain nombre d'accessoires : échelle de descente, ligne de sonde, filin fortement lesté pour le contrôle de la descente et de la remontée, chaise ou plate-forme lestée pour l'exécution des paliers, ligne de sécurité, etc. L'alimentation en air se fait par des tuyaux à l'aide d'une pompe à bras ou d'un compresseur à basse pression avec réservoir-ballon ou encore d'une batterie de bouteilles à haute pression (de 150 à 200 kg/cm^2) avec détendeur. La quantité d'air que l'on doit envoyer à un scaphandrier est bien supérieure à celle qui est effectivement respirée, afin de réaliser une bonne ventilation et d'éviter toute accumulation de gaz carbonique dans le casque. Le débit mesuré en volume à la pression d'immersion du scaphandrier est :
pas de travail 40 l/mn,
travail modéré 60 l/mn,
travail pénible 100 l/mn,
alors que l'on ne respire que de 8 à 10 l/mn au repos complet et de 20 à 30 l/mn en travaillant.

Scaphandre autonome

(Le sigle anglo-saxon est SCUBA, *Self-Contained Underwater Breathing Apparatus.*) Le scaphandre lourd tend à être remplacé par des systèmes beaucoup plus légers et commodes, qui se sont développés depuis les travaux du commandant Yves Le Prieur (1885-1963), du commandant Jacques Yves Cousteau (né en 1910) et du Groupe d'études et de recherches sous-marines (G. E. R. S.) de la Marine nationale en ce qui concerne la France et de beaucoup de chercheurs et industriels sous l'impulsion des différentes amirautés dans de nombreux pays.

L'appareil respiratoire autonome à l'air comprend essentiellement le bloc-bouteille et son sanglage, le détendeur, les tuyaux respiratoires et l'embout buccal.

Dans la Marine nationale, les appareils réglementaires sont :
— l'appareil autonome « Cousteau-Gagnan » bibouteille type « Marine » en alliage léger AG 5 ;
— le monobouteille *Spirotechnique* en acier (ou le bibouteille) ;
— l'appareil respiratoire autonome de sauvetage (sigle ARAS), qui ne diffère du premier que par la taille des bouteilles (1,5 litre au lieu de 6,8).

Le plongeur porte un vêtement de plongée, étanche ou non, qui comprend en général pantalon, veste, cagoule (toujours obligatoire) et souvent des sous-vêtements chauds avec parfois une combinaison chauffante ; il a aussi une ceinture de lest largable, une paire de palmes, un masque de vision, un poignard, un bathymètre ainsi qu'une montre, une brassière de sauvetage, une lampe torche, un compas et divers autres accessoires suivant les missions à accomplir.

Appareil « Narguilé »

C'est une variante de l'appareil respiratoire Cousteau-Gagnan dans laquelle la source d'air reste en surface ; elle peut être soit une batterie de bouteilles d'air à haute pression, soit un compresseur à haute ou moyenne pression. L'appareil respiratoire, réduit à un détendeur alimenté par un tuyau souple, est sanglé sur le dos du plongeur et relié à un embout buccal par des tuyaux en caoutchouc annelés. Le reste de l'équipement (combinaison, masque, etc.) est le même. Le « Narguilé » est utilisé avantageusement pour des travaux de longue durée ne comportant que de faibles déplacements du plongeur.

Accidents mécaniques

Ils sont faciles à éviter par une conduite prudente de la plongée et l'observation stricte des règles ou règlements.

Le *coup de ventouse*, accident typique du scaphandrier à casque, est provoqué par la mise en dépression accidentelle de l'air contenu dans le scaphandre : l'habit plaque et le corps est aspiré dans le casque, d'où choc et traumatismes. La *remontée en ballon*, qui serait plutôt en soi un simple incident, peut être cause d'accidents liés à une remontée non contrôlée : heurts avec le ponton qui peuvent occasionner des blessures, des déchirures d'habit (d'où fuite d'air, chute et coup de ventouse), voire des accidents de décompression. Il faut également citer les *barotraumatismes de l'oreille et des sinus* ainsi que la *surpression pulmonaire*.

Physiopathologie de la plongée

Si les effets de la pression sur les scaphandriers étudiés par le physiologiste français Paul Bert (1833-1886) en 1877 et par l'Anglais John Scott Haldane (1860-1936) en 1907 sont bien connus, les causes n'en sont pas encore toutes expliquées. L'action physiologique d'un mélange respiratoire dépend à la fois de sa composition, de la concentration de ses constituants et de la pression. Ces deux derniers facteurs déterminent la pression partielle d'un gaz dans un mélange dont la valeur est, par définition, égale au produit de sa concentration par la pression absolue totale.

• L'*oxygène* a une pression partielle dans l'air au niveau de la mer d'environ 0,21 bar (21 p. 100 en volume), et la diminution de cette pression au-dessous de 0,17 ou 0,15 bar peut entraîner des troubles hypoxiques allant jusqu'à la perte de connaissance, tandis que l'élévation de la pression partielle d'oxygène inspiré conduit à d'autres troubles, qualifiés d'hyperoxiques. On peut donc définir une *zone de normoxie* comprise entre 0,21 et 0,42 bar. Il existe deux types d'hyperoxie. Le premier type, *hyperoxie aiguë* ou *effet Paul Bert*, se manifeste lors de la respiration d'oxygène pur à une pression supérieure ou égale à 1,7 bar sous forme de crise convulsive épileptique, ce qui limite la plongée à l'oxygène entre 7 et 10 m de profondeur ; lorsque l'oxygène est dilué (air comprimé), le temps de latence de survenue de la crise est assez long, mais la plongée à l'air est limitée aux environs de 100 m. Le second type, *hyperoxie chronique* ou *effet Lorrain Smith*, se manifeste pour un séjour prolongé sous des pressions partielles d'oxygène supérieures à 0,40 bar par des lésions pulmonaires de genre inflammatoire (pneumonie à l'oxygène) pouvant entraîner la mort, mais disparaissant si l'on retourne à temps à des conditions normoxiques. On est donc conduit à fixer les limites admissibles de pression partielle d'oxygène entre 0,21 et 0,42 bar, c'est-à-dire à diminuer le taux d'oxygène en fonction de la profondeur de séjour (de 2 à 4 p. 100 pour 90 m, de 0,5 à 1 p. 100 pour 390 m).

• L'*azote* entraîne une narcose caractérisée par des perturbations du comportement, du jugement et de la coordination neuromusculaire popularisées sous l'appellation d'« ivresse des profondeurs ». Avec l'air comprimé, ces manifestations commencent vers 40 m de profondeur et deviennent importantes pour la plupart des plongeurs vers 60 m. La narcose limite la plongée à l'air aux environs de 100 m comme l'hyperoxie aiguë. Si l'on remplace l'azote par des gaz inertes plus légers, tels que l'hélium, cette limite de profondeur est augmentée ; à vrai dire, elle n'a pu être mise en évidence aux profondeurs atteintes par l'homme (plus de 600 m en laboratoire) ; en revanche, à ces profondeurs, se révèle un syndrome neurologique particulier, le syndrome nerveux des hautes pressions, ou S. N. H. P., dont les causes multiples sont encore mal précisées ; mis en évidence par Naquet, Fructus et Brauer, ce syndrome comporte un ensemble de symptômes cliniques et électro-encéphalographiques du type excitatif, pouvant conduire à l'extrême à des convulsions.

Un autre effet de la pression est dû à la *dissolution des gaz* sous pression dans l'organisme. Cette dissolution est plus ou moins rapide suivant les tissus : os, graisse, muscles, moelles, mais, au bout d'un certain temps de séjour (de 12 à 24 h), on arrive à la saturation. Lors de la remontée, la pression des gaz respirés diminue et le processus inverse se produit, les gaz diffusent des tissus vers le sang, du sang vers les alvéoles pulmonaires et de là à l'extérieur. Si la décompression est trop rapide, on risque des accidents dus à des embolies gazeuses vasculaires ou tissulaires. Il faut donc remonter lentement et selon un protocole précis, par exemple par paliers. En cas de remontée rapide accidentelle, il importe de recomprimer le scaphandrier ; c'est pourquoi il est recommandé de disposer de caissons de recompression lors de plongées profondes. Depuis Haldane, il existe des tables de plongée et des tables de décompression qui sont calculées par les différentes marines. En France, c'est le Groupe d'études et de recherches sous-marines (G. E. R. S.) qui est chargé de ces questions, comme de l'étude et de la mise au point des équipements de plongée pour la Marine nationale.

Pour les plongées profondes, le temps de décompression est important, et le rendement du scaphandrier, c'est-à-dire le rapport du temps de séjour au fond (donc du temps de travail) au temps total passé pour descendre, travailler et remonter, est très faible pour ce qu'on appelle les *plongées d'intervention*. Or, on a constaté la possibilité de faire vivre des hommes à des pressions très largement supérieures à la normale pendant des jours, voire des semaines, sans dommage pour leur organisme, sous réserve de respecter impérativement certaines précautions. Aussi tend-on à organiser des *plongées à saturation*.

L'exploitation des océans a commencé. Le rôle des scaphandriers est devenu de plus en plus important et étendu et ils sont maintenant *océanautes*. La plongée, qui reste encore, pour les faibles profondeurs, un sport et un plaisir, devient une tâche industrielle. La plongée simulée en caisson sous contrôle médical ou la plongée en mer sont l'objet d'études dans tous les pays. Les records de profondeur atteinte dépassent 600 m. Le milieu hostile est vaincu, mais les moyens technologiques qu'on doit mettre en œuvre à cet effet sont considérables.

E. G.

▸ *Archéologie / Barotraumatisme / Gaz inertes / Océanographie et océanologie / Oxygène / Pression / Respiration.*

Ministère des Armées, *Instruction sur la plongée en scaphandre à l'air* (Impr. nat., 1956). / *La Plongée* (Arthaud, 1961). / W. Penzias et M. W. Goodman, *Man beneath the Sea. A Review of Underwater Ocean Engineering Technology* (New York, 1971).

Scaphopodes

L'une des plus petites classes de Mollusques, caractérisée par le test tubuleux et par l'anatomie des parties molles. Le Dentale de nos côtes en est le représentant le plus connu.

Tous les Scaphopodes ont adopté le même mode de vie sédentaire dans le sable vaseux ; mais, si le Dentale commun s'éloigne peu des rivages, d'autres formes ont été récoltées à de grandes profondeurs.

En dépit de grandes variations de détail, la coquille, dans laquelle l'animal peut se rétracter en totalité, consiste en un tube plus ou moins long, régulièrement effilé vers le sommet, légèrement arqué (genre *Dentalium*), parfois renflé dans sa région moyenne, ou en une formation utriculaire ; mais, dans tous les cas, elle est ouverte à ses deux extrémités. Les coquilles, allongées, à section circulaire ou polygonale, ont une surface lisse ou parcourue de fines côtes longitudinales, auxquelles se superposent parfois de petites costulations transversales.

Dans leur jeune âge, les Dentales s'abritent dans une coquille en forme de cloche allongée, ouverte à ses deux extrémités, mais la portion apicale se brise et disparaît. Au fur et à mesure de l'accroissement, d'autres ruptures se produisent de proche en proche, sans doute sous l'effet d'une digestion dont serait responsable la région postérieure du manteau. Cependant, le bord de l'orifice supérieur offre souvent un aspect très spécifique ; il est denticulé, festonné régulièrement, ou même fendu sur une distance plus ou moins grande.

Lorsqu'on extrait un Dentale de son tube, il est aisé de voir que le manteau, fixé à la coquille le long de sa face dorsale, concave, forme en arrière du pied un étui tégumentaire complet, par suite de la fusion de ses deux lobes sur la face ventrale.

En arrière, cependant, le manteau se prolonge par le « pavillon », tube court affleurant l'orifice postérieur, par où s'effectuent l'entrée et la sortie de l'eau.

Le pied, long cylindre musculeux qui émerge de l'avant du tube palléal, se découpe en trois petits lobes *(Dentalium)*, ou bien *(Siphonodentalium)* il se prolonge en un pédoncule à disque terminal lobé. Dorsalement, à sa base, s'allonge un mufle à bouche terminale flanqué sur ses côtés de deux bourrelets d'où naissent de très nombreux *captacules*, fins filaments ciliés très mobiles, dilatés à leur extrémité, qui sont des organes de capture des proies. En arrière du pied s'ouvrent l'anus, ventral, médian, et deux orifices rénaux, dont le droit seul assure l'évacuation des produits génitaux.

La zone palléale ventrale et antérieure serait la principale région respiratoire ; il s'y trouve aussi deux zones de crêtes à longs cils, qui semblent intervenir dans la conduction des proies vers la bouche. Certaines de celles-ci sont apportées par le courant d'eau que créent les zones ciliées, du pavillon vers la bouche. Le rejet de l'eau se produit par des contractions rythmiques du pied.

Les œufs du Dentale sont fécondés en mer ; ils se développent en larves de type trochophore à trois couronnes de cils.

Les Dentales vivent enfouis dans le sable vaseux. Ils y sont comme fichés à 45°, mais leur pavillon affleure au niveau du substrat. Lors des grandes marées, par suite de l'exondation assez prolongée, ils émergent lentement de leur retraite, basculent et tombent sur le sable ; mais dès le retour de l'eau, grâce à leur pied très mobile, ils s'enfoncent de nouveau.

Les Siphonodentaliidés s'ancrent plus solidement par leur disque pédieux.

Dans la vase même, les Dentales capturent des Foraminifères, des Diatomées, dont ils se nourrissent. Ces petites proies, saisies par les captacules, sont conduites à la bouche directement ou par les aires ciliées avant d'être broyées par la puissante radula.

Les Scaphopodes ont un certain nombre d'ennemis ; ils sont consommés par quelques Mollusques, par des Poissons et ils hébergent aussi très souvent des parasites : Cercaires, Haplosporidies, Coccidies. Les Cercaires peuvent envahir une grande partie de la masse viscérale et détruire complètement la gonade.

Les Scaphopodes habitent tous les océans ; des *Siphonodentalium* ont été capturés vers Java à des profondeurs voisines de 7 000 m.

A. F.

H. Lacaze-Duthiers, *Histoire de l'organisation, du développement, des mœurs et des rapports zoologiques du dentale* (Masson, 1858). / H. Hoffmann, « Scaphopoda » in *Bronns Klassen und Ordnungen des Thier-Reichs* (Leipzig, 1930). / E. Fischer-Piette et A. Franc, « Classe des scaphopodes », in *Traité de zoologie* sous la dir. de P.-P. Grassé, t. V, fasc. 3 (Masson, 1968).

Scarabée

Insecte Coléoptère de la famille des Scarabéidés *(Scarabæidæ).*

Description

Les Scarabéidés ont pour principaux caractères des antennes de dix articles (ou moins), la massue étant formée par des lamelles disposées intérieurement par rapport à l'axe de l'antenne, laquelle est rejetée vers l'avant. Les larves sont mélonthoïdes, à pièces buccales de type broyeur et stigmates cribriformes. La famille des *Scarabæidæ s. str.* comprend près de 15 000 espèces qui occupent toutes les régions du globe. Les Scarabéidés sont particulièrement abondants sous les tropiques, dans la grande forêt et les savanes.

Le dimorphisme sexuel est souvent très accentué. Les mâles de nombreuses espèces portent en effet sur la tête ou sur le pronotum des cornes longuement développées, en particulier chez les Dynastidés *(Dynastes, Chalcosoma, Eupatorus...).* Des caractères sexuels secondaires se manifestent également par la longueur des pattes *(Euchirus longimanus, Cheirotonus Mac leayi...)* ou dans la massue antennaire *(Polyphylla fullo).* Chez quelques espèces, chez *Pachypus candidæ* notamment, la femelle, qui passe sa vie dans le sol, est dépourvue d'ailes et d'élytres. Les organes de stridulation sont fréquents chez les Scarabéidés. Chez l'adulte, ce dispositif comprend une plaque rugueuse glissant sur des rides transverses. L'appareil se rencontre dans de nombreux groupes et se trouve situé soit au niveau des hanches, soit sur les élytres et les ailes, ou bien sous la partie apicale de l'élytre et sur le pygidium. L'appareil stridulant est moins fréquent chez les larves, mais a été observé dans des groupes tels que les Mélolonthoïdés, Rutélidés, Dynastidés et quelques Cétoines. Il est formé par des épines et des zones rugueuses affectant le stipe maxillaire et la face inférieure des mandibules.

Alimentation et reproduction

Le régime alimentaire des Scarabéidés est varié. À l'état adulte, de nombreuses Cétoines, les Hannetons et les Rutélidés sont phytophages. Les larves de ces deux derniers groupes le sont également. Par contre, les larves de Cétoines sont saprophages. Il en est de même de celles de nombreux Dynastidés et de quelques *Copris* et *Aphodius.* Certains Scarabéidés sont nécrophages ou bien encore parasites ou myrmécophiles. Mais les Scarabéidés sont surtout connus en tant que coprophages. En Afrique, ils ont une place importante dans la biocénose des grands herbivores, enterrant des quantités énormes d'excréments qui ainsi fertilisent directement les sols. La plupart de ces Scarabéidés vivent dans la masse excrémentielle ; d'autres en enterrent une partie ; quelques espèces en emportent en roulant leur boulette. De nombreuses espèces déposent leur ponte au hasard (Cétoines, Hannetons, Rutélidés, Aphodiens), mais beaucoup de Scarabéidés entourent leurs œufs de soins particuliers. Chez les *Oryctes*, la femelle, après avoir enrobé ses œufs de matière organique, recherche un milieu favorable pour les déposer (terreau ou feuilles en décomposition). Les *Scatophilus* enterrent dans une chambre souterraine des excréments et déposent leur œufs autour. Les *Onthophagus* et les *Bubas* creusent un terrier à architecture complexe comprenant plusieurs logettes où seront déposées des réserves alimentaires. La femelle pondra un œuf dans chacune des logettes ainsi préparées. Dans d'autres genres, *Onitis, Copris, Heliocopris*, la femelle creuse une crypte souterraine qui sera partiellement remplie d'un gâteau fait d'excréments et où chaque œuf sera déposé dans une alvéole individuelle. Certains Scarabéidés nécrophages, tels que les *Phanæus*, déposent leurs œufs dans une boule de chair préalablement triturée et enrobée de terre. D'autres nécrophages du même groupe enterrent dans une chambre souterraine ces matières alimentaires pour y pondre leurs œufs. Les rouleurs de pilules ne comptent pas que des *Scarabæus*, puisque les genres *Canthon, Gymnopleurus, Sisyphus, Eurysternus...* présentent un comportement analogue. La formation de la boule résulte d'une série de mouvements réflexes. Il en est de même du transport. La boule, finalement, est enterrée, et l'œuf est déposé. Chez certaines espèces, la pilule est simplement abandonnée à la surface du sol *(Sisyphus).* La collaboration des mâles et des femelles pose de nombreux problèmes au biologiste.

Une certaine surveillance des larves est exercée chez les *Copris* par la femelle jusqu'à l'éclosion de l'imago, celle-ci n'abandonnant la crypte familiale qu'à ce moment.

Les Scarabées et l'Homme

De nombreux Scarabéidés sont nuisibles aux plantes cultivées (Hanneton, *Oryctes*, etc.) et sont combattus soit par les insecticides, soit par l'emploi de divers prédateurs (lutte biologique).

Depuis l'Égypte antique, les Scarabées sacrés *(S. sacer)* sont des amulettes porte-bonheur ou encore mettant à l'abri de la maladie celui qui les porte. Les *Scarabæus* sont les formes les plus fréquemment représentées, mais des *Copris* et des *Heliocopris* ont également été sculptés.

On place également dans la superfamille des Scarabéoïdés *(Scarabæoidæ)* la famille des Passalidés (*Passalidæ*, 50 espèces), entièrement tropicale, la famille des Lucanidés *(Lucanidæ)* avec 700 espèces, celles-ci particulièrement abondantes en Asie du Sud-Est et se développant dans les bois décomposés, les Trogidés (*Trogidæ*, 150 espèces), les Géotrupidés (*Geotrupidæ*, 300 espèces).

F. P.

P. Paulian, *les Coléoptères. Formes, mœurs, rôle* (Payot, 1943). / G. Halffter et E. G. Matthews, *The Natural History of Dung Beetles of the Subfamily « Scarabæinæ »* (Mexico, 1966).

scarlatine

Maladie contagieuse due à la diffusion de la toxine de certains Streptocoques.

Cette toxine est érythrogène (elle provoque une éruption rouge) et elle est antigénique (immunisante). Épidémique, la scarlatine est sporadique et propagée par des sujets atteints d'angine streptococcique.

Le début est brutal avec frissons, vomissements et ascension thermique à 40 °C, chez un malade porteur d'une angine rouge. L'éruption apparaît entre la 12e et la 24e heure. Elle commence à la racine des membres, à la base du cou, aux plis de flexion. Elle s'étend à tout le corps, prédominant au tronc, et respecte les paumes et les plantes. C'est une nappe érythémateuse (rouge) sans intervalle de peau saine. La peau est chaude, sèche, rugueuse. Fréquemment, l'éruption est plus discrète, limitée au tronc et aux plis, où elle est souvent accompagnée de pétéchies (points rouges dus à une hémorragie minime dans le derme). Cette éruption externe, ou *exanthème*, s'accompagne d'une éruption interne, l'*énanthème* : il existe une angine rouge diffuse, douloureuse. La langue, blanche au début, desquame de la pointe vers la base (langue framboise au 6e jour), puis elle se répare et retrouve progressivement son aspect normal. La fièvre est élevée durant la période éruptive. Le prélèvement de gorge met en évidence le Streptocoque bêta-hémolytique. La numération globulaire montre une augmentation du nombre des leucocytes. En 10 jours, l'éruption s'efface et la desquamation commence, fine au tronc et à la face, en doigts de gant, en larges lambeaux au niveau des mains et des pieds. La convalescence est brève. L'existence d'une protéinurie (albumine dans les urines) doit être systématiquement recherchée. Le traitement par la pénicilline raccourcit l'évolution ; surtout, il évite les complications.

Les complications précoces sont essentiellement les angines graves, ou durables, parfois ulcéro-nécrotiques, voire pseudo-membraneuses, les otites et mastoïdites, les adénites, les surinfections sinusiennes. Les complications infectieuses à distance, ou septicémiques, sont plus rares. Exceptionnellement s'observent des scarlatines graves avec choc lié à la toxine.

Les complications tardives, prévenues par la pénicillinothérapie, sont dominées par le risque de glomérulonéphrite aiguë (v. rein) et de rhumatisme* articulaire aigu.

Parmi les formes cliniques, à côté des formes frustes, qui font courir un risque maximal de complications (lié à leur méconnaissance), ou graves, parfois mortelles, on distingue des formes chirurgicales (scarlatine à la suite de brûlures) ou obstétricales (après accouchement) et des formes liées à d'autres germes que le Streptocoque (Staphylocoque).

Le diagnostic différentiel ne se pose guère avec la rougeole, la rubéole. La mononucléose infectieuse (angine avec augmentation du nombre des mononucléaires, v. leucocyte) peut dans certains cas poser des problèmes, de même les éruptions de début de varicelle ou de septicémie à Streptocoque. L'allergie à la pénicilline pose souvent un problème diagnostique très difficile, surtout lorsque cet antibiotique a été prescrit pour une angine précédant de quelques jours l'éruption.

Le traitement de la scarlatine, comme celui des affections à Streptocoques, repose sur la pénicillinothérapie : ici, un à deux millions d'unités par jour, par voie orale ou intramusculaire, durant 10 jours assurent la guérison. Le repos est nécessaire, ainsi que la surveillance du cœur et des urines durant un mois. L'éviction scolaire (40 jours classiquement) peut être interrompue après deux prélèvements de gorge négatifs à 10 jours d'intervalle. Cependant, la maladie reste à déclaration obligatoire.

Grâce à la pénicilline, la scarlatine est une maladie bénigne si elle est tôt et bien traitée.

P. V.

Scarlatti (Alessandro)

Compositeur italien (Palerme 1660 - Naples 1725).

La vie

On ignore tout de sa jeunesse. Il vient à Rome à l'âge de douze ans (1672) et y étudie la musique. Il aurait été l'élève de G. Carissimi* — fort peu de temps d'ailleurs, puisque le maître mourut en janvier 1674 — ou de Bernardo Pasquini (1637-1710), ce qui est plus plausible, mais aussi incertain. En 1678, il épouse Antonia Anzalone, qui lui donnera dix enfants, dont le célèbre claveciniste Domenico. Peu après, il fait représenter ses premiers opéras, *Gli Equivoci nel semblante* (1679) et *L'Onestà negli amori* (1680), dont le succès attire l'attention de l'ex-reine Christine de Suède. Installée à Rome après sa conversion au catholicisme, celle-ci, devenue l'ardente protectrice de l'opéra, contre lequel lutte le pape Innocent XI, nomme Alessandro maître de sa chapelle (1680). Entre-temps, le musicien est aussi devenu maître de chapelle de l'église San Gerolamo della Carita ; mais en 1683 il part pour Naples, où il dirige une compagnie théâtrale qui joue ses nouveaux opéras, *Il Pompeo* (1683) et *La Psiche, ovvero Amore innamorato* (1683). Il est nommé maître de la chapelle royale, poste qu'il occupera jusqu'en 1703. Durant cette période, il compose une quantité prodigieuse d'œuvres religieuses et profanes (messes, oratorios, sérénades, cantates) et environ trente-cinq opéras, comme *La Statira* (1690) et *La Caduta dei decemviri* (1697), qui marquent une évolution formelle et stylistique un peu hâtive. Il produit en effet pour Naples, Rome ou Venise, depuis 1694, trois ou quatre opéras par an, qui satisfont le goût à la mode, mais ne correspondent pas à son idéal artistique.

Vers 1700, la situation politique se détériore ; les remous de la guerre de la Succession d'Espagne rendent la situation de Scarlatti de plus en plus précaire. Après la représentation de *Tiberio, imperatore d'Oriente*, Scarlatti gagne Florence en compagnie de son fils Domenico, dans l'espoir de trouver un poste permanent à la cour de Ferdinand de Médicis, fils du grand-duc de Toscane, qui a fait construire dans sa villa Pratolino un petit théâtre pour y monter des opéras. Après un séjour de quatre mois au cours duquel il fait jouer plusieurs œuvres commandées par le souverain, il se décide, tandis que Domenico revient à Naples, à partir pour Rome, où il restera jusqu'en 1708. Il entre alors au service de son protecteur, le cardinal Ottoboni, et est nommé vice-maître de chapelle de la basilique Sainte-Marie-Majeure. Il ne lui faut plus alors compter sur l'opéra pour vivre. Le pape Innocent XII a fait détruire en 1697 le théâtre Tor di Nona et interdit toute représentation. Scarlatti est contraint de composer surtout de la musique de chambre et d'église sans toutefois renoncer à alimenter la cour de Toscane en opéras, dont beaucoup ne sont pas parvenus jusqu'à nous. La vie musicale romaine reste cependant très animée et lui offre quelques compensations : il rencontre au cours des soirées chez le cardinal Ottoboni et des réunions de l'académie des Arcades, dont il devient membre en avril 1706, A. Corelli*, B. Pasquini et G. F. Händel*. En 1707, il va à Venise, où il assiste à l'exécution de ses deux nouvelles créations, *Mitridate Eupatore* et *Il Trionfo della libertà*, puis à Urbino, où son fils aîné Pietro Filippo est maître de chapelle de la cathédrale. De retour à Rome, où les conditions de vie lui sont maintenant intolérables, il songe à s'évader. Il écrit à Ferdinand, qui semble l'oublier, lorsqu'en 1708 il part pour Naples, dont les Autrichiens viennent de s'emparer. Il est alors réintégré dans son ancien poste de maître de la chapelle royale et fait venir sa famille auprès de lui, sauf Domenico, qui sert à Rome la reine de Pologne Marie-Casimire.

Grâce à un revirement politique, Alessandro a enfin trouvé le lieu où il terminera ses jours. En pleine possession de son talent, il écrit un nombre considérable d'opéras : en 1709, *Teodosio, Dorisbe, Le Glorie della bellezza del corpo e dell'anima* et l'oratorio *Il Trionfo del valore* ; en 1710, *La Principessa fedele, La Sposa de' sagri canticior* et *La Fede riconosciuta* ; en 1712, *Ciro* ; en 1713, *Aggiunte Porsenna* et l'oratorio *San Casimiro re di Polonia* ; en 1714, *Scipione nelle Spagne* (avec l'intermède : *La Dama spagnuola*) et *L'Amore generoso* (avec l'intermède *Despina e Niso*) ; en 1715, *Tigrane*, le 106e opéra dont le nom est connu et aussi l'un des meilleurs parmi ceux dont les partitions ont été conservées. Cette même année 1715, Scarlatti est fait chevalier par le pape Clément XI, ainsi que l'atteste la page de titre du livret de son opéra *Carlo, re d'Allemagna* (1716). En 1718, il fait représenter au théâtre des Fiorentini son opera buffa *Il Trionfo dell' onore*. Le vice-roi de Naples ayant suspendu ses appointements en 1719, Scarlatti repart pour la Ville Éternelle et y donne une importante série d'opéras : *Marco Attilio Regolo* en 1719, *La Griselda* et sa dernière œuvre dramatique, *La Virtù negli amori*, en 1721. Après un pèlerinage à Lorette, il revient à Naples, où il mènera désormais une vie retirée. Sa solitude ne sera plus interrompue que par les visites de Johann Adolf Hasse (1699-1783), qui travaille quelque temps avec lui, et celles du flûtiste Johann Joachim Quantz* (1697-1773), l'année de sa mort.

L'œuvre

L'œuvre d'A. Scarlatti, de même que sa vie fiévreuse, agitée et instable, est encore fort mal connue. Grâce aux travaux qui lui ont été consacrés depuis le début du XXe s., on peut cependant en dresser un bilan encore provisoire. Dans le seul domaine vocal, il aurait composé au moins 115 œuvres théâtrales — dont 36 connues intégralement et 16 en partie —, 25 oratorios et grandes cantates spirituelles, plus de 650 cantates de chambre à une et deux voix avec basse continue, une centaine de motets dont un *Stabat Mater*, une quinzaine de messes et quelques madrigaux. Une infime partie de ce vaste ensemble a été jusqu'ici réimprimée. Son œuvre instrumentale est beaucoup moins importante. Elle comprend 12 *Sinfonie di concerto grosso* (1715), des concertos pour cordes, quelques sonates à quatre, deux sonates pour flûte et clavier, des toccatas, fugues et pièces diverses pour le clavier, mais qui, traités avec maîtrise, sont de tendance conservatrice et ne surpassent pas les œuvres de ses contemporains Corelli et Vivaldi. Scarlatti reste essentiellement un grand maître de l'art vocal, un homme de théâtre, qui, par une ironie du sort, a été contraint, durant toute sa carrière, d'accepter, faute d'autres postes enviables, des charges de maître de chapelle. On a souvent écrit que ce grand pourvoyeur de musique théâtrale fut le véritable créateur de l'opéra napolitain. Il ne semble pas juste de lui faire assumer tous les défauts que l'on reproche à ce genre spécifiquement italien de la première moitié du XVIIIe s. Scarlatti a seulement donné un vif éclat à la nouvelle école. Les critiques qui lui furent adressées et qui, en fait, concernent le style dit « napolitain » sont plutôt destinées à un lot de compositeurs beaucoup plus superficiels, comme Giovanni Battista Bononcini (1670-1747), qui, à l'affût de succès faciles, en assura la renommée dans toute l'Europe, Leonardo Vinci (entre 1690 et 1696-1730), Francesco Feo (1691-1761) et Leonardo Leo (1694-1744). Il semble difficile de souscrire à l'opinion de Romain Rolland selon laquelle A. Scarlatti serait « le premier échelon de la décadence napolitaine ». Loin de se figer dans des formules conventionnelles, l'art du musicien est sans cesse en pleine évolution. Les œuvres de jeunesse n'innovent pas ; elles procèdent directement, comme celles de son prédécesseur Francesco Provenzale (1627-1704), de l'opéra vénitien ; elles subissent aussi l'emprise de la cantate,

petit genre musical pratiqué très tôt et abondamment par Scarlatti, sous l'influence d'Alessandro Stradella (1644-1682) : récitatifs et arias de brèves dimensions s'y succèdent. L'aria d'opéra, de construction simple, a la forme binaire ou la forme strophique et use fréquemment du procédé archaïque de la « basse contrainte ». L'*aria con da capo* est encore rare. L'ouverture a la forme de la sonate orchestrale d'église en quatre mouvements (*Pompeo*, 1683 ; *La Rosmene*, 1688). Après 1697, l'aria s'affadit un peu, tandis que le sentiment dramatique s'affaiblit. Scarlatti est-il hanté par Bononcini, devenu l'homme du jour ? Toujours est-il qu'il incline vers une mélodie d'inspiration populaire, au rythme bien balancé, comme la sicilienne. Vers 1700, après cette crise de lassitude ou de réflexion, il adopte dans *L'Eraclea* la forme de l'ouverture italienne, constituée par deux mouvements rapides encadrant un mouvement lent, qui sert de transition. Il esquisse ainsi un des premiers modèles de la symphonie classique, auquel il ne donnera pas un grand développement et qui n'atteindra son indépendance formelle qu'avec la nouvelle génération napolitaine. L'air à *da capo* prime maintenant dans ses opéras les plus significatifs, *Mitridate* (1707), *Tigrane* (1715) et *La Griselda* (1721), dont les livrets d'Apostolo Zeno (1668-1750) sont parmi les meilleurs. Dans *Mitridate*, Scarlatti donne à ses récitatifs et à ses airs un caractère très dramatique. Certains atteignent à la véritable grandeur classique, comme l'air de Laodice : *Cara, cara tomba...*, qui fait penser à J.-S. Bach. En même temps, l'orchestre prend de plus en plus d'importance. L'accompagnement du continuo est fréquemment renforcé par un petit orchestre à cordes, et dans certaines scènes par des instruments à vent. En 1715, l'orchestre de *Tigrane* comprend 2 cors, 3 hautbois, 3 bassons et les cordes. Le rythme mécanique du style concerto intervient souvent dans ces dernières œuvres, parfois transformé par des éléments *cantabile*, sans faire oublier son origine instrumentale. On y a vu tantôt le signe d'un appauvrissement de l'imagination, tantôt celui d'un accroissement de la vigueur dramatique. Les mélodies, très tonales, s'ornent parfois, mais toujours sans excès — à l'encontre de ses successeurs —, de coloratures. Le grand air que chante Griselda : *Figlio ! Tiranno ! oh Dio !* lorsque Ottone menace de tuer son enfant est d'une admirable beauté tragique et se termine par une vocalise pleine d'emportement, déjà mozartienne. Le style des oratorios ne diffère pas sensiblement de celui des opéras ; il s'imprègne aussi d'harmonies complexes et de modulations hardies et subit la même évolution.

Plus intéressantes sont les cantates de chambre à une, deux et trois voix, écrites à l'intention d'un auditoire de connaisseurs dédaigneux du succès populaire. Improvisées le plus souvent par un poète dans les académies italiennes, elles sont mises en musique et exécutées aussitôt. En l'absence de scène, elles tiennent leurs qualités uniquement de leur valeur musicale et atteignent une intensité dramatique rarement réalisée au théâtre. La fabuleuse production de Scarlatti fait de lui le principal compositeur de la forme à son époque et donne la meilleure idée de l'étendue de son génie. Son imagination traduit tous les sentiments par une admirable caractérisation mélodique et les souligne à l'aide d'audacieuses progressions harmoniques, surtout dans les récitatifs. Scarlatti échange avec Francesco Gasparini (1668-1727) des cantates expérimentales sur le même texte. Il satisfait ainsi son goût de la recherche expressive, qui exclut tout orgueil. Il compose deux fois la cantate *Andate o miei sospiri*, d'abord *in idea umana*, c'est-à-dire dans son meilleur style d'opéra, puis *in idea inumana*, c'est-à-dire dans un style « expérimental » qui vise à déconcerter l'interprète par ses modulations à des tons éloignés et des accidents bizarres. En ce sens, les cantates furent pour Scarlatti une merveilleuse école d'expression ; elles permirent à l'artiste de mieux prendre conscience des effets qu'il pouvait exploiter dans ses opéras. En associant aux merveilleuses ressources du chant celles des instruments, soit groupés pour l'accompagnement, soit traités en solistes en y déployant une réelle virtuosité, les cantates montrent d'une manière encore plus évidente que les opéras le renouvellement constant du style de Scarlatti.

A. V.

📖 **E. J. Dent, *Alessandro Scarlatti. His Life and Works* (Londres, 1905 ; 2e éd., 1960). / C. Van den Borren, *Alessandro Scarlatti et l'esthétique de l'opéra napolitain* (Éd. de la Renaissance d'Occident, 1921). / U. Prota Giurleo, *Alessandro Scarlatti, il Palermitano* (Naples, 1926). / A. O. Lorenz, *A. Scarlattis Jugendoper* (Augsbourg, 1927 ; 2 vol.). / C. Sartori, *Gli Scarlatti. Note e documenti sulla vita e sulle opere* (Sienne, 1940). / M. Fabbri, *Alessandro Scarlatti e il principe Ferdinando de' Medici* (Florence, 1961).**

Scarlatti (Domenico)

Compositeur et claveciniste italien, fils d'Alessandro (Naples 1685 - Madrid 1757).

La vie

Contemporain de J.-S. Bach et de G. F. Händel, qui voient le jour la même année, Domenico Scarlatti étudie la musique avec son père. À seize ans (1701), il devient organiste et compositeur de la chapelle royale de Naples. C'est en 1702, après un séjour de quatre mois à la cour de Toscane avec Alessandro, qu'il fait représenter ses premiers opéras, *Giustino* (1703) et *Ottavia ristituita al Trono* (1703). Il va à Venise en 1705 ; il y travaille avec Francisco Gasparini (1668-1727) et y rencontre le compositeur anglais Thomas Roseingrave (1690-1766) et G. F. Händel, avec lesquels il se lie d'amitié. En 1709, il est à Rome ; il entre au service de la reine Marie-Casimire de Pologne et écrit pour son théâtre le drame pastoral *La Silvia* (1710) et les opéras *Tolomeo e Alessandro* (1711), *L'Orlando* (1711), *Tetide in Sciro* (1712), *Ifigenia in Aulide* (1713), *Ifigenia in Tauride* (1713) et *Amor d'un Ombra* (1714). La reine ayant quitté Rome en 1714, il devient maître de chapelle au Vatican et chez le marquis de Fontes, ambassadeur du Portugal. Il n'abandonne pas le théâtre lyrique (*Ambleto*, 1715 ; *Berenice*, 1718), mais compose aussi des œuvres religieuses, un *Miserere* et un *Stabat Mater* à dix voix. Au cours de l'été de 1719, il quitte la chapelle Giulia pour se rendre, a-t-on dit, en Angleterre. Mais ce voyage, que certains biographes ont accrédité en se fondant sur le fait que Roseingrave fit représenter à Londres en 1720 une version révisée d'*Amor d'un Ombra* (sous le titre *Narciso*), n'a probablement jamais eu lieu.

Il semble que les relations que Domenico entretenait avec le marquis de Fontes aient alors favorisé son établissement à Lisbonne, où il est, en 1720, maître de chapelle de Jean V de Portugal et professeur de musique de l'infante. C'est pour cette royale élève qu'il compose la plus grande partie de ses sonates de clavecin, auxquelles il doit sa célébrité. Domenico s'installe alors définitivement dans la péninsule Ibérique ; il ne s'absentera que deux fois pour se rendre en Italie en 1724, puis en 1728, année où il épouse à Rome Maria Catalina Gentile, dont il aura cinq enfants. En 1729, il accompagne en Espagne l'infante, qui épouse Fernando, fils du roi Philippe V et prince des Asturies, appelé à régner en 1746 sous le nom de Ferdinand VI. Il est fait, en 1738, chevalier de l'ordre portugais de Santiago et remercie Jean V en lui dédiant ses *Essercizi per gravicembalo*, recueil de ses trente premières sonates. Domenico ne quitte plus la cour espagnole et l'accompagne dans ses diverses résidences du Pardo, du Buen Retiro, de l'Escorial et d'Aranjuez. Après la mort de sa femme (1739), il se remarie avec Anastasia Ximenes, qui lui donnera quatre autres enfants. Vers la fin de sa vie, il abandonne la composition. Il laisse deux autres œuvres religieuses, une messe à quatre voix, qui n'a pu être datée, et un *Salve Regina*, considéré comme sa dernière œuvre.

L'œuvre

Au cours de sa carrière, Scarlatti s'est essayé dans tous les genres, mais ses œuvres vocales ne peuvent rivaliser avec celles de son père. Par contre, sa musique instrumentale pour le clavecin le désigne comme le maître des compositeurs de sa génération. Écrites dans l'ensemble après son départ d'Italie, ses 555 sonates, dont une dizaine, pour violon et basse, publiées seulement au début du XXe s. dans leur quasi-totalité par Alessandro Longo chez Ricordi (11 vol., 1906 ; rééd., 1947-1951), affirment son incontestable suprématie. Le terme de *sonates*, auquel il substitue fréquemment celui d'*essercizi*, ne correspond à aucun type bien défini. Scarlatti qualifie lui-même ses pièces d'« ingénieux badinages » destinés à amener à la maîtrise du clavecin (Préface des *Essercizi*). Les sonates ont en général un seul mouvement, plus rarement deux. Les plus anciennes usent des procédés de l'imitation ; quelques-unes sont des fugues, construites sur un sujet simple. (La célèbre « fugue du chat » fut ainsi baptisée après la mort de Domenico à cause de son curieux thème.) Dans l'ensemble, les sonates ont la forme binaire des danses de la suite, avec deux reprises symétriques, mais évoluent vers le classicisme. Scarlatti, conservateur sur le plan formel, innove avec une complète liberté sur le plan stylistique. C'est ainsi que nombre de pièces ont parfois un second thème, présenté à la dominante mineure, comme chez C. P. E. Bach :

dans ce cas, la première idée a une texture polyphonique, tandis que celle de la seconde est homophonique. Un tel contraste deviendra de règle à l'époque classique où la polyphonie ne s'impose plus et est considérée comme un second langage toujours à la disposition du compositeur. Autre innovation : la seconde partie de la sonate développe harmoniquement le premier thème ou bien en fait surgir un nouveau qui supplante le précédent. Un certain nombre de sonates sont avant tout des « études » ; elles développent un moyen technique : arpèges, trilles, croisement de mains, notes répétées, gammes et trémolos ; ces derniers exigent l'alternance rapide des deux mains dans un même registre. Outre les ressources inhérentes au clavier, auxquelles il faut ajouter la basse d'Alberti, Scarlatti s'inspire de quelques traits caractéristiques (thèmes, développements) de la sonate pour clavecin et violon, du style orchestral de l'ouverture napolitaine et du concerto, qui influencent alors profondément la musique. Il tire parti aussi du riche langage harmonique de la cantate et de l'opéra, joue avec sobriété mais efficacité des ornements, qui provoquent des attaques vigoureusement dissonantes *(acciacatura)*. Enfin, il emploie des accords mordants, souvent cinglants, qui suggèrent la technique de la guitare et de la mandoline et plus généralement les rythmes trépidants de la danse populaire espagnole. Domenico, dans quelques sonates, donne ainsi l'impression de s'évader dans un monde exotique. On ne peut cependant le considérer comme un compositeur espagnol. S'il a quelque dette à l'égard de son pays d'adoption, il reste italien par l'esprit, le lyrisme, la fraîcheur et la vivacité. Il eut cependant une influence importante sur les compositeurs espagnols du XVIII[e] s., notamment sur le père Antonio Soler (1729-1783), dont les pièces de clavecin, différentes des siennes par leur contenu, épousent l'immuable forme binaire.

L'on n'a pas, jusqu'à ce jour, découvert un seul manuscrit autographe de Domenico Scarlatti. Il existe par contre de nombreuses copies de pièces destinées à Maria Barbara. Aucune de ses œuvres ne fut publiée en Italie de son vivant, mais ses *Essercizi* furent réédités à Londres en 1739 par Roseingrave. Par la suite, d'autres publications anglaises furent réimprimées en Hollande et en France. En 1839, Karl Czerny (1791-1857) fit connaître, dans divers recueils, plus de 200 sonates, ce qui permit de se rendre compte de l'étendue de l'œuvre de Scarlatti. De nos jours, Ralph Kirkpatrick a établi une chronologie qui met en valeur l'évolution de son style.

A. V.

📖 A. Longo, *Domenico Scarlatti e la sua figura nella storia della musica* (Naples, 1913). / W. Gerstenberg, *Die Klavierkompositionen Domenico Scarlattis* (Ratisbonne, 1953). / S. Sitwell, *A Background for Domenico Scarlatti* (Londres, 1935). / C. Valabrega, *Il clavicembalista Domenico Scarlatti, il suo secolo, la sua opera* (Modène, 1937 ; 2[e] éd., Bologne, 1955). / S. A. Luciani, *Domenico Scarlatti* (Turin, 1939). / H. M. Siccardi, *Domenico Scarlatti a través de sus sonatas* (Buenos Aires, 1945). / R. Kirkpatrick, *D. Scarlatti* (Princeton, 1953 ; 3[e] éd., New York, 1962). / M. Bogianchino, *L'Arte clavicembalistica di Domenico Scarlatti* (Rome, 1956). / H. Keller, *Domenico Scarlatti. Ein Meister des Klaviers* (Leipzig, 1957).

scénaristes

Personnes chargées de développer le sujet d'un film dont elles ne sont pas nécessairement l'auteur.

Le *scénario* est un exposé détaillé des événements et des situations du film. Il peut être original ou être l'adaptation d'un roman, d'une nouvelle, d'une pièce de théâtre.

D'abord, le cinéma fut image, et image seule. Que ce soit chez Thomas A. Edison ou chez Louis Lumière, il eut presque exclusivement pour but de photographier la réalité et d'en restituer le mouvement. Un cheval sautant, un danseur de corde ou la sortie des employés d'usine furent parmi les sujets pris sur le vif que traitèrent les inventeurs du cinématographe. Sujets, mais non point scénarios : la durée de chacun de ces premiers films ne permettait guère un développement. Ensuite apparurent les « scènes de genre », et enfin les « actualités ». On photographiait le music-hall et le théâtre. On imitait beaucoup, on n'inventait pas encore.

Avec Ferdinand Zecca apparurent les premières adaptations de romans : *les Victimes de l'alcoolisme* (1902) transposaient à l'écran quelques-uns des plus célèbres épisodes de *l'Assommoir* de Zola. Tout en reconnaissant l'importance d'un Georges Méliès, qui a bel et bien donné ses lettres de noblesse au film narratif, dont les procédés furent par la suite utilisés aux États-Unis par le cinéaste Edwin S. Porter (*le Vol du grand rapide*, 1903), et si les compagnies Vitagraph et Biograph alternèrent scènes de la vie réelle et mise en film de pièces célèbres (celles de Shakespeare par exemple), il faut bien avouer que le scénario n'existait alors encore qu'à l'état embryonnaire. Les premiers véritables scénaristes furent le producteur et réalisateur Thomas H. Ince* et son collaborateur attitré Gardner Sullivan. Ce dernier fut le premier à établir en Amérique un manuscrit détaillé plan par plan et qui comportait de minutieuses indications. Ce travail achevé, il confiait la direction de la mise en scène à des assistants qui avaient pour tâche principale de se conformer aux instructions écrites. Ainsi naquirent scénario et découpage.

Par la suite, la plupart des films tournés étant des adaptations de romans ou de pièces, les scénaristes furent avant tout des « adaptateurs », se contentant de mettre au point une continuité dont le metteur en scène ferait lui-même le découpage. Fait curieux, ce travail fut à l'époque un travail de femmes. Parmi les scénaristes alors en vogue, on peut citer June Mathis, Sonya Levien et surtout Frances Marion, qui travailla pour des comédiens particuliers, Mary Pickford d'abord, Rudolph Valentino ensuite, Greta Garbo enfin. Le scénario « original », construit et découpé par un auteur, ne se développa guère avant 1922, soit que les films se contentent de transposer des œuvres existant déjà, soit que le metteur en scène soit lui-même son propre scénariste.

David W. Griffith*, lorsqu'il tournait, assurait, outre la mise en scène, le décor, la photographie, la musique et le scénario, qui n'était à vrai dire qu'un schéma, le découpage étant en partie improvisé sur le terrain. Quant à Charles Chaplin*, il était lui aussi son propre fournisseur de « scripts », réduits pour la plupart à de brefs synopsis.

Les premiers scénaristes attitrés de l'époque du muet firent leur apparition autour des années 20-22. Henrik Galeen, en Allemagne, fut le collaborateur de Paul Wegener, le second filmant le scénario du premier. De leur association naquit le cinéma expressionniste : *le Golem* (1914). Toujours en Allemagne, Carl Mayer et Hans Kräly opposèrent aux adaptations théâtrales d'Ernst Lubitsch un style d'écriture cinématographique alors complètement inconnu. La collaboration de Mayer avec Friedrich Wilhelm Murnau ou Lupu-Pick, celle de Jules Furthman avec Josef von Sternberg aux États-Unis révolutionnèrent la conception du scénario d'une part, celle d'une production de film d'autre part. Les équipes scénaristes - metteurs en scène étaient nées.

Jusqu'à l'arrivée du parlant, le cinéma français méconnut presque totalement la fonction du scénariste. Dans la grande majorité des cas, des cinéastes comme Marcel L'Herbier (*El Dorado*, 1921) ou Abel Gance* (qui avait débuté comme « scénariste » chez Pathé en 1914) écrivirent eux-mêmes leurs films. Ce fut seulement dans les années 30 qu'en France comme aux États-Unis, en Italie ou au Japon débuta la grande période des scénaristes. En France, on leur doit la naissance du réalisme poétique. Charles Spaak travailla avec Jacques Feyder et Julien Duvivier ; Jean Aurenche et Pierre Bost firent très longtemps équipe avec Claude Autant-Lara, Jacques Prévert écrivit des films pour Jean Renoir* et surtout pour Marcel Carné*. À qui, du scénariste ou du metteur en scène, reviennent aujourd'hui les mérites de *la Belle Équipe* (1936) ou des *Enfants du paradis* (1944) ? À l'étroite association des deux, sans aucun doute.

Aux États-Unis, les scénaristes furent dès l'arrivée du parlant pris sous contrat par les grands studios, où l'on spécialisa chacun selon ses dons : Dudley Nichols et Nunnally Johnson, qui écrivirent quelques-uns des meilleurs films de John Ford*, travaillèrent à la Fox ; Ben Hecht à la RKO ; Dalton Trumbo à la Warner ; Michael Wilson à la Paramount ; Borden Chase à la Universal. Certains furent spécialistes de la comédie, comme par exemple Garson Kanin (né en 1912), qui écrivit plusieurs films de George Cukor (*Madame porte la culotte*, 1949), d'autres s'illustrèrent dans le drame, comme Niven Busch (né en 1903), à qui l'on doit notamment *La foule hurle* (d'Howard Hawks, 1932) ou *le Cavalier du désert* (de William Wyler, 1940). Charles Brackett forma équipe avec Billy Wilder, Ben Barzman avec Joseph Losey, Lamar Trotti avec John Ford ou Henry King.

En Italie, le rôle des scénaristes prit une importance capitale au déclin de l'ère fasciste. Vittorio De Sica* n'aurait sans doute pas « créé » le néo-réalisme sans Cesare Zavattini ; Roberto Rossellini* ne l'aurait certainement pas transcendé sans son fidèle Sergio Amidei (né en 1904), avec qui il écrivit *Rome ville ouverte* (1945), *Païsa* (1946) ou *Stromboli* (1950). Encore aujourd'hui, c'est dans la péninsule que l'on trouve le plus d'équipes de scénaristes. Presque chaque réalisateur en a une ou deux à sa disposition, qu'il alterne, un film sur deux. Age (né en 1919) et Marco Scarpelli (né en 1918) ne travaillent qu'ensemble, notamment pour Dino Risi (*les Monstres*, 1963), Pietro Germi (*Séduite et abandonnée*, 1964, *Ces messieurs-dames*, 1966).

Ruggero Maccari (né en 1919) a beaucoup écrit de comédies avec Ettore Scola (né en 1931), pour Dino Risi (*le Fanfaron*, 1961) ou Antonio Pietrangeli (*Adua et ses compagnes*, 1960, *Je la connaissais bien*, 1965). Sans parler des innombrables « duettistes » venus du cabaret et qui écrivent des milliers de sketches pour des acteurs comiques (Franco Franchi et Ciccio Ingrassia, par exemple) dont la réputation n'a jamais passé les frontières italiennes.

Si les grands cinéastes italiens ont aujourd'hui comme hier leurs scénaristes fidèles, Enrico Medioli pour L. Visconti*, Bernardino Zapponi pour F. Fellini*, Tonino Guerra pour M. Antonioni*, l'arrivée en France de la Nouvelle Vague* a contribué pendant un certain temps à reléguer la fonction de scénariste au second plan. J.-L. Godard*, F. Truffaut ou J. Demy écrivent leurs films eux-mêmes, mais, à cette règle, de notables exceptions : A. Resnais* ne s'adresse qu'à de prestigieux écrivains (Marguerite Duras* pour *Hiroshima mon amour* [1959], Alain Robbe-Grillet* pour *l'Année dernière à Marienbad*, 1961) et C. Chabrol écrit ses premiers films avec le romancier Paul Gégauff, tandis que Philippe de Broca fait appel à l'écrivain Daniel Boulanger, M. Deville à Nina Companeez, qui est également sa monteuse.

Depuis le déclin d'Hollywood, l'éclatement des grandes compagnies de production en une multitude de compagnies indépendantes, les scénaristes ne sont plus sous contrat, mais les équipes demeurent, forgées par l'amitié ou les affinités intellectuelles et sentimentales. Les grandes vedettes, comme par le passé, ont leur scénariste attitré (Harry Julian Fink ou James Lee Barret pour John Wayne, Irving Ravetch pour Paul Newman), mais cela demeure, tout de même, une exception.

En France et en Angleterre, la nouvelle génération des scénaristes s'occupe également de théâtre : Harold Pinter* a écrit quelques-uns des plus beaux films de Joseph Losey (*The Servant*, 1963 ; *Accident*, 1966 ; *le Messager*, 1971), parallèlement à son œuvre de dramaturge. En France, Francis Veber ou Jean-Loup Dabadie écrivent des pièces de théâtre, ce qui n'est au fond que le contrecoup des années 50/60 aux États-Unis, à l'époque où Arthur Miller*, Tennessee Williams* et surtout Paddy Chayefsky (qui fit équipe avec Delbert Mann avant de s'associer avec Arthur Hiller, travaillant ainsi avec deux générations successives de cinéastes issus de la télévision) écrivaient directement pour le cinéma ou adaptaient leurs pièces.

Actuellement toutefois, s'il semble qu'en Amérique une nouvelle vague de scénaristes soit en train d'éclore, il faut bien dire que l'appellation de *scénariste* ne donne plus à celui qui en est gratifié la toute-puissance que la fonction donnait autrefois. Henri Jeanson ou Jacques Prévert, avec leurs tics et leur rayonnement, créèrent en leur temps une sorte de mythe qui n'a plus cours. Aujourd'hui, d'une manière générale et à quelques exceptions près, le scénariste n'est plus une vedette ni un créateur isolé. L'œuvre collective qu'est un film n'a fait qu'y gagner.

M. G.

📖 **R. Corliss, *The Hollywood Screenwriters* (New York, 1972).**

Quelques grands scénaristes

Abréviations : cosc., coscénariste ; ad., adaptateur ; coad., coadaptateur ; codi., codialoguiste ; di., dialoguiste.

Jean Aurenche, *scénariste français (Pierrelatte 1904). S'il collabora épisodiquement avec Jean Anouilh, Marcel Achard, Henri Jeanson et René Wheeler, c'est essentiellement avec l'écrivain Pierre Bost (Lasalle 1901 - Paris 1975) qu'il signa ses plus célèbres scénarios et adaptations, notamment pour Claude Autant-Lara (*Douce, *1943 ;* le Diable au corps, *1947 ;* Occupe-toi d'Amélie, *1948 ;* l'Auberge Rouge, *1957 ;* la Traversée de Paris, *1956), René Clément (*Au-delà des grilles, *1948 ;* Jeux interdits, *1952 ;* Gervaise, *1956), Jean Delannoy (*la Symphonie pastorale, *1946 ;* Dieu a besoin des hommes, *1950), Yves Allégret (*les Orgueilleux, *1953), Bertrand Tavernier (*l'Horloger de Saint-Paul, *1973).*

Ben Barzman, *scénariste et écrivain canadien (Toronto 1910). Il a surtout travaillé avec Joseph Losey (*le Garçon aux cheveux verts *[cosc.], 1948 ;* Temps sans pitié, *1956 ;* l'Enquête de l'inspecteur Morgan *[cosc.], 1959 ;* les Damnés *[cosc.], 1961), mais également avec Edward Dmytryk (*Donnez-nous aujourd'hui, *1949), Jules Dassin (*Celui qui doit mourir, *1957), Anthony Mann (*la Chute de l'Empire romain, *1963).*

Charles Brackett, *scénariste, écrivain et producteur américain (Saratoga Springs, New York, 1892 - Hollywood 1969). Si l'on retrouve son nom au générique de certains films d'Ernst Lubitsch, de J. Mitchell Leisen, de George Cukor et d'Henry Hathaway, c'est son association avec Billy Wilder qui le rendit célèbre (*les Cinq Secrets du désert *[cosc.], 1943 ;* le Poison *[cosc.], 1945 ;* Boulevard du Crépuscule *[cosc.], 1950).*

Jean-Claude Carrière, *scénariste, écrivain, parolier et acteur français (Colombières, 1931). Il fut à partir des années 60 l'un des plus actifs parmi les scénaristes français, collaborant avec Luis Buñuel (*le Journal d'une femme de chambre, *1964 ;* Belle de jour, *1967 ;* la Voie lactée, *1968 ;* le Charme discret de la bourgeoisie, *1972), Pierre Étaix (*le Soupirant, *1962 ;* Yoyo, *1965), Louis Malle (*Viva Maria, *1965 ;* le Voleur, *1966), Jacques Deray (*Borsalino, *1970), Christian de Chalonge (*l'Alliance, *1970, adaptée d'une de ses pièces et interprétée par lui-même), Miloš Forman (*Taking off, *1970), Peter Fleischmann (*Dorothea, *1973).*

Suso Cecchi d'Amico, *scénariste italienne (Rome 1914). Elle fut à l'origine de quelques films parmi les plus importants de l'après-guerre en Italie :* Vivre en paix *(Luigi Zampa, 1946),* le Voleur de bicyclette *(coad., Vittorio De Sica, 1948),* Miracle à Milan *(coad., V. De Sica, 1950),* Bellissima *(Luchino Visconti, 1951),* Senso *(L. Visconti, 1953),* Nuits blanches *(L. Visconti, 1957),* le Pigeon *(Mario Monicelli, 1958),* Rocco et ses frères *(L. Visconti, 1960),* Salvatore Giuliano *(Francesco Rosi, 1961),* le Guépard *(L. Visconti, 1962),* Metello *(Mauro Bolognini, 1970).*

Paddy Chayefsky, *écrivain et scénariste américain (New York 1923). On lui doit notamment l'adaptation au cinéma de certaines de ses pièces écrites pour la télévision :* Marty *(Delbert Mann, 1955),* la Nuit des maris *(Delbert Mann, 1957),* Au bout de la nuit *(Delbert Mann, 1959),* les Jeux de l'amour et de la guerre *(Arthur Hiller, 1964).*

Carl Foreman, *scénariste et producteur américain (Chicago 1914). Parmi ses meilleurs scénarios :* le Champion *(Mark Robson, 1948),* C'étaient des hommes, *(Fred Zinnemann, 1950),* Le train sifflera trois fois *(F. Zinnemann, 1952),* le Pont de la rivière Kwai *(cosc., David Lean, 1957),* les Canons de Navarone *(Jack Lee-Thompson, 1961). Il réalisa lui-même* les Vainqueurs *en 1963 et se consacra surtout à la production après 1965.*

Jules Furthman, *scénariste, journaliste et écrivain américain (Chicago 1888 - Oxford, Grande-Bretagne, 1966). Travaillant dans le cinéma depuis 1920, il s'illustra notamment avec quelques grands réalisateurs comme Josef von Sternberg (*les Damnés de l'océan, *1928 ;* Cœurs brûlés, *1930 ;* Shangai-Express, *1932 ;* Blonde Vénus, *1932), Paul Fejos (*Broadway, *1929 [cosc. coad.]), Howard Hawks (*Seuls les anges ont des ailes, *1939 ;* le Grand Sommeil, *1946 ;* Rio Bravo, *1958).*

Tonino Guerra, *scénariste italien (Santarcangelo di Romagna, 1920). Il se fit remarquer comme scénariste de la tétralogie de Michelangelo Antonioni (*L'Avventura, *1959 ;* la Nuit, *1960 ;* l'Éclipse, *1961 ;* le Désert rouge, *1964). On lui doit également* Blow-up, *1966, et* Zabriskie Point, *1969, également d'Antonioni, mais aussi* les Hommes contre..., *1970,* l'Affaire Mattei, *1971, et* Lucky Luciano, *1973, tous trois de Francesco Rosi.*

Thea von Harbou, *scénariste, écrivain et metteur en scène allemande (Tauperlitz, Bavière, 1888 - Berlin 1954). Épouse de Fritz Lang (jusqu'en 1934), elle collabora à tous les films de son mari de 1920 à 1932. Elle écrivit également pour Friedrich Wilhelm Murnau (*La terre qui flambe, *1922 ;* Phantom, *1922), Carl Dreyer (*Mikaël, *1924 [cosc.]) et Arthur von Gerlach (*la Chronique de Grieshuus, *1925 [cosc.]).*

Ben Hecht, *scénariste, écrivain et metteur en scène américain (New York 1894 - id. 1964). D'abord journaliste, il remporta un premier Oscar pour le script des* Nuits de Chicago *(Josef von Sternberg, 1927). Longtemps (avec ou sans son collaborateur Charles MacArthur), il demeura le plus célèbre des « écrivains de cinéma » américains. Parmi de nombreux films, citons :* Scarface *(H. Hawks, 1932),* les Hauts de Hurlevent *(William Wyler, 1939),* les Enchaînés *(Alfred Hitchcock, 1946),* Adieu aux armes *(Charles Vidor, 1957).*

Henri Jeanson, *scénariste, journaliste, écrivain français (Paris 1900 - Équemauville, près d'Honfleur, 1970). Il s'illustra surtout comme un dialoguiste plein de verve :* Carnet de bal *(Julien Duvivier, 1937 [coad.]),* Pépé le Moko *(J. Duvivier, 1937 [cosc./di.]),* Hôtel du Nord *(Marcel Carné, 1938 [ad./di.]),* Entrée des artistes *(1938 [di.]),* Fanfan la Tulipe *(Christian-Jaque, 1952),* la Minute de vérité *(Jean Delannoy, 1952 cosc./di.]),* Montparnasse 19 *(Jacques Becker, 1958 [ad.]).*

Nunnally Johnson, *scénariste, écrivain et metteur en scène américain (Colombus, Géorgie, 1897). On retrouve son nom au générique de certains des meilleurs films de John Ford (*Je n'ai pas tué Lincoln, *1936 ;* les Raisins de la colère, *1940 ;* la Route au tabac, *1941), mais aussi à celui de nombreuses autres productions, dont* les Clefs du royaume *(John M. Stalh, 1944) et* Douze Salopards *(Robert Aldrich, 1967 [cosc.]).*

Frances Marion, *scénariste américaine (San Francisco 1888 - Los Angeles 1973). Elle écrivit plusieurs scénarios pour « la petite fiancée du monde » : Mary Pickford (notamment* Pollyanna *[1920] de Paul Powell), travailla pour Rudolph Valentino (*le Fils du cheikh *[1926] de George Fitzmaurice) et Greta Garbo (*Love *[1928] d'Edmund Goulding ;* le Roman de Marguerite Gautier *[1936] de George*

Cukor). Parmi ses meilleures réussites, citons la Lettre rouge *(1926) et* le Vent *(1928) de Victor Sjöström et* Big House *(1930) de son mari, George Hill.*

Carl Mayer, *scénariste allemand (Graz 1894 - Londres 1944). Il fut le plus important scénariste du cinéma « expressionniste » allemand des années 20 et l'un des inventeurs du « Kammerspiel », travaillant notamment avec Robert Wiene (*le Cabinet du Dr *Caligari, 1919 [cosc.]), Lupu-Pick (*le Rail, *7927 ;* la Nuit de la Saint-Sylvestre, *1923), Arthur von Gerlach (*la Chronique de Grieshuus, *1925 [cosc.]) et surtout Friedrich Wilhelm Murnau (*le Dernier des hommes, *1924 ;* Tartuffe, *1925 ;* l'Aurore, *1927).*

Dudley Nichols, *scénariste, journaliste, écrivain et metteur en scène américain (Wapakoneta, Ohio, 1895 - Hollywood 1960). D'abord journaliste, il aborda le cinéma au début du parlant et s'illustra comme scénariste de nombreux films, parmi lesquels il convient de citer ceux de John Ford (*la Patrouille perdue, *1934 [cosc.] ;* Steamboat round the Bend, *1935 [cosc.] ;* le Mouchard, *1935 ;* la Chevauchée fantastique, *1939 ;* Dieu est mort, *1947), d'Howard Hawks (*l'Impossible M. Bébé, *1938 [cosc.] ;* Air Force, *1943), de René Clair (*C'est arrivé demain, *1944 [cosc./codi.]), de Fritz Lang (*la Rue rouge, *1945), d'Elia Kazan (*l'Héritage de la chair, *1949), de George Cukor (*la Diablesse en collant rose, *1960 [cosc.]).*

Harold PINTER, *scénariste et écrivain britannique (Londres 1930) [v. l'article]. Auteur dramatique, il eut une forte influence sur certains metteurs en scène de cinéma en leur offrant des scénarios remarquables comme* The Servant *(1963),* Accident *(1966) et* le Messager *(1971), tous trois tournés par Joseph Losey, ou* le Mangeur de citrouille *(Jack Clayton, 1964). En 1973, il signa son premier essai de réalisateur :* Butley.

Jacques Prévert, *scénariste, poète et parolier français (Neuilly-sur-Seine 1900). Poète, alliant la virtuosité de l'image-surprise à la gouaille populaire (*Paroles, *1948 ;* Spectacle, *1951 ;* la Pluie et le beau temps, *1955 ;* Fatras, *1966), il fut, comme scénariste, le véritable chef de file de l'école réaliste poétique française des années 1930-1940 :* L'affaire est dans le sac *(Pierre Prévert, 1932),* Ciboulette *(Claude Autant-Lara, 1933 [coad./di.]),* le Crime de Monsieur Lange *(Jean Renoir, 1935 [coad./di.]),* Drôle de drame *(Marcel Carné, 1937),* Quai des brumes *(M. Carné, 1938),* les Disparus de Saint-Agil *(Christian-Jaque, 1938 [cosc.]),* Remorques *(Jean Grémillon, 1940 [coad.]),* Le jour se lève *(M. Carné, 1939 [di.]),* les Visiteurs du soir *(M. Carné, 1942 [cosc./codi.]),* Lumière d'été *(J. Grémillon, 1943 [cosc./codi.]),* les Enfants du paradis *(M. Carné, 1944),* la Marie du port *(M. Carné, 1949 [cosc. codi.]).*

Charles Spaak, *scénariste et écrivain belge (Bruxelles 1903 - Nice 1975). Il collabora notamment à plusieurs films de Jacques Feyder (*les Nouveaux Messieurs, *1929 ;* Pension Mimosas, *1934 [cosc. di.],* la Kermesse héroïque, *1935 [cosc.]) ; de Julien Duvivier (*la Bandera, *1935 [codi.],* la Belle Équipe, *1936 [cosc.]) ; de Jean Renoir (*les Bas-Fonds, *1936 [coad. codi.],* la Grande Illusion, *1937 [codi.]) ; de Robert Siodmak (*Mollenard, *1938 [cosc.]) ; de Jean Grémillon (*l'Étrange Monsieur Victor, *1938 [ad. cosc],* Le ciel est à vous, *1943 [cosc.]) ; d'André Cayatte (*Nous sommes tous des assassins, *1952) ; de Marcel Carné (*Thérèse Raquin, *1953 [codi.]) ; de Philippe de Broca (*Cartouche, *1962 [cosc.]).*

Dalton Trumbo, *scénariste, écrivain et metteur en scène américain (Montrose, Colorado, 1905 - Los Angeles 1976). Il débuta en 1937 dans le cinéma, fut écarté d'Hollywood pour avoir été placé sur la liste noire de la Commission d'enquête des activités antiaméricaines à l'époque du sénateur McCarthy et écrivit dès lors sous divers pseudonymes. Parmi ses scénarios :* 30 Secondes sur Tōkyō *(Mervyn Le Roy, 1944),* Exodus *(Otto Preminger, 1960),* Spartacus *(Stanley Kubrick, 1960),* Seuls sont les indomptés *(David Miller, 1962),* le Chevalier des sables *(Vincente Minnelli, 1956 [cosc.]),* l'Homme de Kiev *(John Frankenheimer, 1968),* Papillon *(Franklin Schaffner, 1973 [cosc.]). Il mit en scène lui-même en 1971* Johnny got his Gun (Johnny s'en va-t-en guerre) *d'après son propre roman.*

Michael Wilson, *scénariste et écrivain américain (McAlester, Oklahoma, 1914). Il fut, comme D. Trumbo, victime de la « chasse aux sorcières » au début des années 1950. Parmi les films auxquels il collabora, citons :* Une place au soleil *(George Stevens, 1951 [cosc.]),* le Sel de la terre *(Herbert Biberman, 1953),* le Pont de la rivière Kwai *(David Lean, 1957 [cosc.]),* Lawrence d'Arabie *(D. Lean, 1962 [cosc.]),* la Planète des singes *(Franklin Schaffner, 1968).*

Yoda Yoshikata, *scénariste japonais (Kyōto 1909). Il fut le compagnon de route de Mizoguchi Kenji, pour qui il a écrit la plupart de ses scénarios à partir de 1936, notamment* les Sœurs de Gion, *1936 ;* la Vie de O'Haru femme galante, *1952 ;* les Contes de la Lune vague après la pluie, *1953 ;* l'Intendant Sanshō, *1954 ;* les Amants crucifiés, *1954 ;* le Héros sacrilège, *1955 ;* la Rue de la honte, *1956.*

Cesare Zavattini, *scénariste, journaliste et écrivain italien (Luzzara, Émilie, 1902). Il fut le grand scénariste du mouvement néo-réaliste italien, travaillant en étroite collaboration avec Vittorio De Sica pour* Sciuscia, *1946 ;* le Voleur de bicyclette, *1948 ;* Miracle à Milan, *1950 ;* Umberto D, *1952 (scénarios originaux) ; puis* l'Or de Naples, *1954 ;* le Toit *1956 ;* La Ciociara, *1960 ;* Hier, aujourd'hui et demain, *1963. On retrouve aussi son nom au générique de* Au-delà des grilles *(R. Clément, 1948),* Dimanche d'août *(Luciano Emmer, 1949),* le Manteau *(Alberto Lattuada, 1952),* Onze heures sonnaient *(Giuseppe De Santis, 1951 [scénario original]),* Bellissima *(L. Visconti, 1951 [scénario original]).*

J. L. P.

sceptiques (les)

Philosophes grecs.

La mise en question des sources

Le nom vient d'un mot grec signifiant *examen.* L'essentiel de la doctrine des sceptiques est donc moins, comme l'ont parfois cru les Modernes, un esprit hésitant, timoré ou complètement négateur que l'interdiction de toute position tranchée, jusques et y compris celle qui consisterait à affirmer que nous ne savons qu'une seule chose, c'est que nous ne savon rien... Les sceptiques eux-mêmes se qualifièrent de *zététiques*, c'est-à-dire de chercheurs ; d'*éphectiques*, c'est-à-dire d'hommes qui pratiquent la suspension du jugement ; d'*aporétiques*, ou philosophes de l'embarras et de l'issue non trouvée.

Les sources relatives au scepticisme ancien sont extrêmement tardives, la doctrine n'en ayant été connue et fixée que cinq siècles plus tard. Nous connaissons le scepticisme grec principalement par Sextus Empiricus, par Diogène Laërce (dans le livre IX de ses *Vies*) et par Eusèbe* de Césarée (*Préparation évangélique*, XIV, 18).

La source la plus ancienne est en fait Cicéron* dans ses *Académiques* et ses *Tusculanes*, mais il faut tenir compte du fait que, ne connaissant pas le mot grec *skeptikos* et n'usant pas du mot latin *scepticus*, Cicéron ne parle peut-être pas vraiment du scepticisme, mais envisage surtout les polémiques de deux sceptiques, Arcésilas et Carnéade, avec le stoïcien Chrysippe. C'est peut-être d'ailleurs de cette dualité de sources et du caractère partiel de l'exposé de Cicéron que naquirent les erreurs des Modernes sur le scepticisme. D'après les *Académiques*, en effet, qui furent la source de Sénèque, saint Augustin, Hume, Kant ou Hegel, le scepticisme antique se présente comme un nihilisme radical. Mais les sources grecques présentent en fait un point de vue beaucoup plus positif : elles nous montrent le scepticisme comme une philosophie dont les critères sont la vie, l'expérience, le phénomène et qui est en fait une réaction contre tout dogmatisme.

Les philosophes sceptiques de l'Antiquité

On a fait de *Pyrrhon* (v. 365 - 275 av. J.-C.), le fondateur du scepticisme grec. Il naquit à Elis dans le Péloponnèse et fut peintre avant de se convertir à la philosophie sous l'influence de l'Abdéritain Anaxarque ; en sa compagnie, il suivit Alexandre le Grand lors de sa campagne d'Asie. De retour à Elis, il fonda une école qui eut vite une grande réputation ; il y vivait pauvrement et simplement en compagnie de sa sœur, qui, comme plus tard la mère de Socrate, était sage-femme. Lui-même, remarquable par son impassibilité et sa maîtrise de soi, n'écrivit rien. Mais son élève *Timon* (v. 320 - v. 230 av. J.-C.) est l'auteur de plusieurs ouvrages : les *Silles* (mot à mot : « regards louches »), les *Images*, le *Python* (un dialogue), *Sur les sensations* et *Contre les physiciens* (deux traités en prose).

Plus tard, après une éclipse, une certaine forme de scepticisme est pratiquée par ceux qu'on appelle les « néo-académiciens », Arcésilas (v. 316 - v. 241 av. J.-C.) et Carnéade (v. 215 - v. 129 av. J.-C.).

Puis l'école renaît grâce à *Ænésidème*, dont l'œuvre est très bien connue, si la vie, elle, est presque totalement dans l'obscurité (on se demande s'il vécut au temps de Cicéron, ou un siècle plus tard, et s'il enseigna à Alexandrie). Viennent ensuite *Agrippa* (fin du Ier s. - début du IIe s. apr. J.-C.), célèbre par les cinq arguments que lui attribue Diogène Laërce, et *Sextus Empiricus* enfin, qui, comme son nom l'indique, appartenait à l'école empirique (« empirique » étant alors synonyme de « médecin »), mais dont la vie, située entre le début du IIe s. et la seconde moitié du IIIe s. apr. J.-C., est entièrement dans l'ombre pour nous.

La théorie des sceptiques

Il appartient aux sceptiques d'avoir donné toute son importance à un concept que reprit la philosophie clas-

sique (Platon*) et moderne (Kant*), celui de *phénomène*. Or, il est intéressant de noter qu'au départ ce concept est plus physique que philosophique, et corollaire d'une théorie de la vision : pour l'Antiquité grecque, la vision résulte de la rencontre de deux flux lumineux, celui que l'objet émet ou réfléchit et celui que l'œil envoie en quelque sorte à sa rencontre. Le nom de *phénomène* est en fait donné à ce qui naît de la rencontre de ces deux flux. C'est l'objet visible. Mais de cette conception du phénomène naissent deux conséquences philosophiques fort importantes : c'est que, d'une part, ce n'est jamais l'objet *en lui-même* qui est appréhendé ; le visible dissimule donc le réel devenu invisible ; d'autre part, le phénomène tient toujours en quelque sorte du sujet, ce qui veut dire que tout est *relatif*... La physique grecque place donc, au temps de Pyrrhon, les philosophes dans l'alternative suivante : ou bien considérer que la science porte sur une réalité non phénoménale, non sensible, intelligible donc (et ce sera le cas de Platon), ou bien faire des phénomènes le seul critère auquel on puisse se tenir, et c'est ce à quoi revient l'empirisme des sceptiques ; ils prennent donc la sensation pour guide, tels les cyrénaïques, ou la vie pour guide, tels les pyrrhoniens. D'après Timon, il serait même possible de tirer d'un tel phénoménisme des leçons de sagesse et de sérénité : car le fait de constater que les choses ne manifestent entre elles aucune différence absolue permet de demeurer sans opinion et sans penchant, d'échapper donc à tout trouble de l'âme, pour se borner à dire de chaque chose qu'elle n'est pas plus ceci que cela... ce qui conduit à l'*aphasie* et à l'*ataraxie*.

Plus tard, avec les stoïciens* Zénon (v. 335 - v. 264 av. J.-C.) et Chrysippe (281 - 205 av. J.-C.), la conception du phénomène évolue et fait intervenir une activité de l'esprit : l'imagination capable de saisir la cause de l'objet de la sensation, en elle-même purement passive. Il serait alors possible de saisir l'objet en lui-même. Mais contre eux, Ænésidème soutient le relativisme de la connaissance et l'impossibilité, pour la représentation, de saisir l'essence de la chose. Au contraire des Modernes qui, comme Descartes* dans les *Méditations*, laisseront le doute envahir leur esprit dans sa totalité, Ænésideme et Sextus Empiricus insistent sur la séparation des facultés sensitives et imaginatives ou concevantes, le doute étant non l'angoisse qu'il sera chez Descartes, mais l'expression paisible d'une imagination et d'un entendement dogmatiquement inactifs.

Mais ce silence de l'esprit n'est pas un donné ; il s'obtient par ces remèdes appropriés que sont la logique et la dialectique sceptiques. Ici, il ne s'agit plus, comme chez Platon, de défendre un système contre ses adversaires, mais de couper l'âme en deux, en empêchant l'entendement de dogmatiser, tout en faisant confiance aux sens et à la vie. Dans ce but, les sceptiques imaginèrent cinq arguments, qui tous montrent la faiblesse du dogmatisme, soit par son début (argument de l'*hypothèse* : il y a au début de tous les raisonnements dogmatiques une hypothèse, c'est-à-dire quelque chose qui est posé sans être démontré et qu'on peut donc refuser d'admettre), soit par sa fin (argument de la *régression à l'infini* ; toute preuve renvoie à une autre preuve et ainsi à l'infini ; ainsi en ce qui concerne les définitions : toute chose se définissant par une autre, il n'y a pas de définition absolue).

Ces arguments, qui exaspérèrent bien des esprits, sont sans doute plus acceptables et plus intéressants si on les prend pour ce qu'ils sont réellement. Des sortes d'analgésiques, de tranquillisants de l'âme, rendus nécessaires par le scientisme de l'époque et la prétention dogmatique à tout connaître.

En fait, le scepticisme, dans son aspect empirique positif, semble pouvoir déboucher sur des recherches scientifiques de nature inductive, telles qu'on les trouvera plus tard chez J. Stuart Mill* : c'est ce qui apparaît dans le dernier traité de Sextus Empiricus, *Contre les astrologues*, dirigé non contre l'astronomie expérimentale, mais contre le charlatanisme des Chaldéens.

En tout cas, le moindre mystère du scepticisme n'est sans doute pas le contresens constant que semblent avoir fait sur lui les penseurs, par la suite.

D. C.

📖 **V. Brochard, *les Sceptiques grecs* (Alcan, 1887 ; rééd., Vrin, 1959). / A. Goedeckemeyer, *Die Geschichte des griechischen Skeptizismus* (Leipzig, 1905). / L. Robin, *Pyrrhon et le scepticisme grec* (P. U. F., 1944). / K. Janaček, *Prolegomena to Sextus Empiricus* (Olomouc, 1950). / J.-P. Dumont, *le Scepticisme et le phénomène. Essai sur la signification et les origines du pyrrhonisme* (Vrin, 1972).**

Scève (Maurice)

Poète français (Lyon 1501 - *id.* v. 1560).

Maurice Scève fait partie de la florissante école qui, au XVIe s., témoigne de l'intense activité culturelle et artistique de la ville de Lyon. Scève est issu d'une famille très aisée de la bourgeoisie lyonnaise et reçoit une éducation classique qu'il va compléter, semble-t-il, en Italie. En 1533, il est à l'université d'Avignon et participe aux recherches pour retrouver la tombe de Laure de Noves, qui fut aimée de Pétrarque. Il attribue à Pétrarque lui-même les quelques vers écrits sur un parchemin découvert sous la pierre tombale : c'est le scandale. Scève est accusé d'avoir lui-même rédigé le poème... En 1535, Scève fait imprimer par Étienne Dolet sa première œuvre, une traduction du roman de Juan de Flores, *la Déplorable Fin de Flamète*. Contrairement à la plupart de ses contemporains, Maurice Scève ne fut pas le poète d'une cour, mais celui d'une ville. Il s'intéresse aux activités culturelles et artistiques de Lyon. Il participe, avec des poètes de la région, à un concours qui met en compétition des « blasons », à l'exemple de Marot et de ses « blasons anatomiques du corps féminin ». Scève remporte le concours grâce à son « blason du sourcil ». Il devient aussitôt célèbre. Il collabore également au *Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs poètes françois composés sur le trespas de feu Monsieur le Dauphin*. Scève est plus précisément l'auteur de l'*Arion* et de l'*Églogue sur le trespas de Monsieur le Dauphin* (1536). Maurice Scève s'intéresse encore aux réjouissances de la ville. En 1539 et 1540, il est lui-même responsable de toutes les festivités. C'est en 1536 qu'il a rencontré Pernette du Guillet ; rencontre sans issue : Pernette est mariée, fidèle, insouciante de l'admiration que lui porte le poète vieillissant. En 1545, elle meurt prématurément. Le choc que Scève reçoit, pareil à un basilic qui « vient pénétrer en l'âme de [son] âme », a une influence déterminante. La vie, joyeuse jusque-là, devient une épreuve journalière : « Et dès ce jour continuellement / En sa beauté gist ma mort et ma vie » *(Délie)*. Scève quitte Lyon pour une retraite solitaire et douloureuse dont il témoigne dans *la Saulsaye, églogue de la vie solitaire* (1547). Mais Lyon ne pouvait se passer de la personnalité de Scève et du poète, dont la renommée avait dépassé le cercle de ses amis : des personnalités les plus diverses (Thomas Sebillet tout comme du Bellay) lui rendent hommage. Il revient à Lyon, organise l'entrée solennelle d'Henri II dans la ville. La vie sociale reprend. Il fréquente les salons, celui de Louise Labé, en particulier. Avec les guerres de Religion, les plaisirs raffinés de la ville prennent fin. On ne sait ce qu'est devenu le poète : il se serait converti au protestantisme en Allemagne ; il n'aurait pas survécu à l'épidémie de peste qui ravagea Lyon en 1563. Le *Microcosme* paraît en 1562, ce qui laisse supposer qu'il était encore vivant à cette date.

Délie, objet de plus haute vertu (1544) mérite une attention particulière. Écrit après la mort de Pernette du Guillet, ce recueil, composé de 449 dizains, aurait été influencé par la Cabale... Quoi qu'il en soit, *Délie* est fondé sur la « froide raison ». Le hasard n'y trouve pas de place malgré l'« extase » dont il rend compte, qu'il contrôle avec une rigueur qu'on a pu comparer à celle de Mallarmé. Par le langage, Délie redevient vivante : l'idée prend corps (Délie serait d'ailleurs l'anagramme de « l'idée »). Le langage crée la vie. Il s'informe, la transforme sans jamais se perdre dans l'illusion, dans l'effervescence des sentiments. L'expérience de la mort intervenant dans une existence vouée aux plaisirs a conduit Scève à une prise de conscience de l'homme et des problèmes fondamentaux de l'existence. Dans le *Microcosme*, Scève s'interroge sur l'évolution de l'humanité. Mûri par la solitude et la souffrance, il a complètement abandonné le vers de circonstance, la frivolité qui fut la nourriture de ses premières années quand « l'œil trop ardent [...] il girouettait [...] à l'impourvue », alors qu'il était le premier amuseur de la ville de Lyon.

M. B.

📖 **V.-L. Saulnier, *le Prince de la Renaissance lyonnaise, initiateur de la Pléiade : Maurice Scève* (Klincksieck, 1948 ; 2 vol.). / P. Boutang, *Commentaires sur 49 Dizains de la Délie* (Gallimard, 1953). / J. P. Attal, *Maurice Scève* (Seghers, 1963). / H. Staub, *le Curieux Désir. Scève et Peletier du Mans, poètes de la connaissance* (Droz, Genève, 1967).**

Schaeffer Pierre

▶ CONCRÈTE *(musique)* ET ÉLECTRONIQUE *[La musique électronique]*.

Scharoun (Hans)

Architecte allemand (Brême 1893 - Berlin 1972).

Il est l'une des figures dominantes de l'architecture de son pays. Sa carrière a été presque exclusivement berlinoise ou, en tout cas, prussienne. Élève de la « technische Hochschule » de Ber-

lin, puis, durant son service militaire, architecte affecté à la reconstruction de la Prusse-Orientale, il entre en contact avec Bruno Taut (1880-1938) et le mouvement Der Ring dès leurs débuts. En 1927, il est parmi les architectes invités à l'exposition du Deutscher Werkbund, au Weissenhof de Stuttgart, où il construit une maison. En 1928-29, pour l'exposition « Wohnung und Werkraum » organisée par le Werkbund à Breslau, il construira un immeuble collectif aussi original par son programme (toits-terrasses accessibles et installations communautaires au rez-de-chaussée) que par sa conception éclatée qui l'ouvre vers le paysage et établit avec lui une relation organique beaucoup plus que fonctionnelle.

Scharoun a toujours été considéré par Hugo Häring (1882-1958) comme le véritable réalisateur du principe de *développement organique* dont celui-ci était l'inspirateur : la villa de l'industriel Schminke à Löbau, en Saxe (1930-1932), offre en effet un type de distribution fort éloigné de l'esthétique fonctionnaliste, mais riche en qualités spatiales — notamment dans les rapports fluides de l'intérieur et de l'extérieur.

Comme membre du mouvement Der Ring, Scharoun s'intéressera directement aux grands programmes de logements sociaux réalisés à Berlin entre 1925 et 1932, sous la direction de Martin Wagner (1885-1957) : il participe principalement à l'ensemble « Siemensstadt » en 1930 ; les logements qu'il y conçoit ont la particularité de posséder des séjours « traversants », à double exposition.

Interrompue en 1932, la carrière de Hans Scharoun — qui, à l'inverse d'un Mies van der Rohe* ou d'un Gropius*, demeurera en Allemagne — recommence en 1945, lorsqu'il prend les fonctions de directeur du département de l'habitat et de la reconstruction du Grand Berlin : le Berliner Kollektiv, groupe dont il est l'animateur, propose en 1946 un plan de reconstruction totale de la ville selon de nouveaux principes. Scharoun les reprendra quelques années plus tard dans un second projet (*Hauptstadt Berlin*, 1958). Dans le même temps, il devient directeur de l'Institut de la construction (1947-1950), s'y charge de la rénovation des quartiers de Spandau et de Potsdam et enseigne l'urbanisme à la « technische Universität » (1947-1960), où il formera toute une génération d'architectes.

Architecte-urbaniste, il construit des ensembles considérables au Hansaviertel et à Charlottenburg-Nord (1954 et 1956-1961), dans un style quelquefois très déconcertant par sa violence et ses dysharmonies plastiques. Les immeubles « Romeo und Julia » de Stuttgart (1954-1959) ainsi que le lycée de jeunes filles de Lünen, en Westphalie (1956-1962), fortement teintés d'expressionnisme*, montreront que cette esthétique peut cependant s'imprégner d'une profonde sensibilité à l'humain et rester, en définitive, fidèle à l'esprit de l'architecture organique.

Dans ses deux derniers ouvrages — la Philharmonie de Berlin (1956-1963) et la Bibliothèque (1964-1975) qui lui fait vis-à-vis —, Scharoun transfigurera son œuvre, organisant le déroulement spatial intérieur en un spectacle d'une extraordinaire puissance d'émotion. À ce titre, il reste l'un des maîtres de l'architecture actuelle, ayant su, au-delà de l'idée fonctionnaliste, redonner à l'espace ses qualités plastiques et les rendre, de plus, hautement signifiantes.

F. L.

▶ *Architecture / Berlin.*

📖 **CATALOGUES D'EXPOSITIONS :** ***Die Gläserne Kette, visionäre Architekturen aus dem Kreis um Bruno Taut, 1919-1920,*** **Städtisches Museum, Leverkusen, et Akademie der Künste, Berlin (1963). / P. Pfankuch, *Hans Scharoun*, Akademie der Künste, Berlin (1967).**

Scheele (Carl Wilhelm)

Chimiste suédois (Stralsund 1742 - Köping 1786).

Le père de Scheele, chargé d'une nombreuse famille, ne peut subvenir aux frais d'une longue éducation, et l'enfant, qui marque au surplus peu de goût pour les études classiques, est placé dès sa treizième année chez un apothicaire de Göteborg, où il reste pendant huit ans, d'abord comme apprenti, puis comme élève. C'est là qu'il s'initie tout seul à la chimie, lisant avec passion les ouvrages de Caspar Neumann, Nicolas Lémery, Johann Kunckel et Georg Ernst Stahl, et réalisant de multiples expériences avec un matériel rudimentaire.

En 1765, il quitte Göteborg pour Malmö et il va diriger une pharmacie à Stockholm (1767), puis à Uppsala (1770). Il y fait la connaissance de T. O. Bergman, qui le prend sous sa protection et à qui va le lier une étroite amitié.

Ses travaux, à cette époque, lui ont acquis une véritable autorité. Il entre à l'Académie des sciences de Stockholm, mais refuse l'offre d'une chaire à Berlin, que lui fait Frédéric le Grand, ainsi que des propositions de même nature en Angleterre ; car il recherche avant tout la tranquillité et est dépourvu de la moindre ambition. Lorsqu'il apprend la mort d'un pharmacien de Köping, il va s'établir chez la veuve et continue à partager ses soins entre les travaux de son officine et les recherches scientifiques. Une fièvre aiguë l'emporte à quarante-trois ans, lui laissant à peine le temps d'assurer à la veuve chez laquelle il vit son nom et sa modeste épargne.

S'il est difficile de rencontrer une vie plus pauvre en incidents que celle de Scheele, l'ensemble imposant des travaux qu'il a menés au cours de sa brève existence a rendu son nom célèbre. Il s'est montré le modèle même du chimiste expérimentateur et a accumulé les découvertes les plus remarquables.

Il isole l'hydrogène en 1768 et découvre sans doute l'oxygène, peu de temps avant Priestley, en le retirant du salpêtre ; mais il ne publie cette découverte qu'en 1777. En 1774, il obtient pour la première fois le chlore, par action de l'acide chlorhydrique sur le bioxyde de manganèse ; il observe la plupart des propriétés de cet élément, notamment son pouvoir décolorant. Il montre que le graphite est du carbone, étudie le phosphore, le chlorure d'argent, dont il constate le noircissement à la lumière, le permanganate de potassium, l'hydrogène sulfuré ; il distingue la baryte de la chaux. On lui doit encore les découvertes de l'acide fluorhydrique et de l'acide fluosilicique (1771), de l'acide arsénique et de l'hydrogène arsénié (1775), de l'acide cyanhydrique (1782), des acides molybdique et tungstique. Son nom va rester attaché à l'arsénite de cuivre (vert de Scheele), que l'on utilisera comme colorant. En 1773, il observe l'adsorption des gaz par le charbon de bois. Dans le domaine de la chimie organique, il découvre l'acide benzoïque (1775), il isole l'acide tartrique, l'acide urique, l'acide oxalique, les acides lactique, citrique, malique, gallique, mucique. Enfin, en 1779, il découvre et étudie la glycérine.

Son œuvre la plus importante, le *Traité élémentaire de l'air et du feu* (1777), est un singulier mélange d'expériences admirables, de conclusions exactes, mais aussi de raisonnements compliqués et d'inventions insoutenables. Scheele observe bien que l'air diminue de volume au contact d'un sulfure alcalin, mais suppose que le fluide manquant, d'ailleurs d'après lui dénué de masse, a traversé le verre du récipient et s'est évanoui sous forme de chaleur et de lumière. Lavoisier* n'aura pas de peine, en 1781, à mettre en évidence les erreurs de cet ouvrage, encore imbu de la théorie du phlogistique.

Signalons que les œuvres de Scheele ont été réunies et publiées en français sous le titre : *Mémoires de chimie* (1785-1788).

Un contemporain de Scheele :

Torbern Olof Bergman

Chimiste suédois (Katrineberg 1735 - Medevi 1784). Spécialiste de l'analyse chimique par réactifs, il détermina la composition des carbonates et distingua le magnésium et le manganèse dans leurs oxydes. En 1775, il dressa des tables d'affinité. Il prépara le nickel pur et isola le tungstène en 1782.

R. T.

Scheler (Max)

Philosophe allemand (Munich 1874 - Francfort-sur-le-Main 1928).

Il est élevé dans la tradition juive, mais, en fait, son évolution spirituelle est un dialogue avec la religion catholique, dont il subit l'influence dès l'âge de quatorze ans, au gymnase de Munich ; il se fait alors baptiser, sous l'ascendant du prêtre chargé de l'instruction religieuse. Plus tard, devenu privat-docent à l'université d'Iéna, il est profondément influencé par la phénoménologie de Husserl. Mais peu de temps après, il revient à l'Église, dont il s'efforce de comprendre la vie sacramentelle et liturgique. En même temps, il réfléchit sur les philosophes de la vie : Dilthey, Nietzsche, Bergson. En 1913 paraîtra le fruit de ses méditations : *De la phénoménologie et de la théorie des sentiments sympathiques et de l'amour et de la haine*, devenu, dans la seconde édition remaniée de 1923 : *Nature et formes de la sympathie (Wesen und Formen der Sympathie).*

En 1919, Scheler publie *le Renversement des valeurs (Vom Umsturz der Werte).* À cette époque, il devient professeur à l'université de Cologne et est considéré comme le maître de la

pensée catholique allemande : *le Formalisme en éthique et l'éthique matérielle des valeurs* (*Der Formalismus in der Ethik und die materiale Wertethik*, 1913) et *De l'éternel dans l'homme* (*Vom Ewigen im Menschen*, 1921) exposent une philosophie des valeurs qui fait de la rencontre avec Dieu, conçu comme personnalité vivante, l'accomplissement dernier et indispensable de la personne humaine. Mais, bientôt, Scheler connaît une nouvelle crise intellectuelle qui l'éloigne du catholicisme et se consacre désormais à la sociologie et à l'anthropologie. Il voit désormais, comme deux données complémentaires, d'une part la poussée vitale aveugle, mais puissante, d'autre part la liberté spirituelle, lumineuse, mais précaire.

Nature et formes de la sympathie est son ouvrage le plus original. Répudiant tous les vieux procédés d'analyse, Scheler présente la sympathie sous la forme d'un sentiment premier, originel. Il tient à la distinguer de ce qu'il appelle l'« Einfühlung », sorte de contagion sentimentale où deux êtres ne font plus qu'un, tels la mère et l'enfant ou les amants. C'est au niveau de l'esprit, du respect des différences, et de ce qu'il pense être la communion véritable que Scheler situe la sympathie proprement dite.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, Scheler tente le passage délicat de l'amour à l'éthique. L'amour, au plein sens du terme, ne s'adresse qu'aux personnes et se fonde sur la liberté et l'autonomie des sujets ; c'est en cela qu'il est véritablement reconnaissance de l'autre et, partant, éthique.

D. C.

📖 P. Muller, *De la psychologie à l'anthropologie. À travers l'œuvre de Max Scheler* (La Baconnière, Neuchâtel, 1946). / J. M. Œsterreicher, *Walls are crumbling. Seven Jewish Philosophers discover Christ* (New York, 1952 ; trad. fr. *Sept Philosophes juifs devant le Christ*, Éd. du Cerf, 1955). / M. Dupuy, *la Philosophie de Max Scheler* (P. U. F., 1959 ; 2 vol.). / M. S. Frings, *Zur Phänomenologie der Lebensgemeinschaft. Ein Versuch mit Max Scheler* (Meisenheim, 1971).

Schelling (Friedrich Wilhelm Joseph von)

Philosophe allemand (Leonberg 1775 - Ragaz 1854).

Après avoir été précepteur, il est nommé en 1798 professeur à l'université d'Iéna, où il reste jusqu'en 1803 ; il est appelé alors à l'université de Würzburg.

En 1806, il quitte cette ville pour Munich, où il est secrétaire de l'Académie des beaux-arts ; il ne reprend une chaire qu'en 1820, à Erlangen, puis il enseigne à Munich (1827) et enfin à Berlin (1841). Ses principales œuvres portent d'abord sur la philosophie de la Nature, puis sur la philosophie de l'identité.

Philosophe reconnu de l'école romantique, Schelling prend résolument parti contre Fichte* et développe une philosophie de la Nature qui renoue avec la tradition mystique et imaginative de la Renaissance. Cependant l'influence de Fichte, par rapport auquel il se situe constamment, reste prépondérante dans son œuvre. La pensée de Schelling est en effet dominée par ce qu'on peut appeler le schéma traditionnel de la philosophie de la Nature : la Nature est indépendante et autonome, grâce à une puissance infinie de rajeunissement qui vient rétablir l'équilibre entre les forces opposées chaque fois que cet équilibre a été détruit par la prévalence de l'une d'entre elles — thèse issue de Paracelse. Schelling va remplir ce schème par des images qu'il emprunte à la science de son temps, à la chimie et à la biologie en particulier (*Ideen zu einer Philosophie der Natur*, « Idées pour une philosophie de la Nature », 1797).

L'oxygène serait le principe rajeunissant qui réveille les énergies endormies sur la terre, grâce à l'action chimique essentielle, la combustion ; cette action renouvelle sans cesse ses propres conditions grâce à la permanence de l'air atmosphérique assurée par les actions combinées et inverses du monde animal, qui corrompt, et du monde végétal, qui restitue l'oxygène. Mais ce n'est pas tant la valeur de ce schème pour l'interprétation des phénomènes qui intéresse Schelling que la parenté intime qu'il croit découvrir, et de plus en plus, entre ce schème de la Nature, et la méthode dialectique de Fichte dans la *Théorie de la science*.

Si au *moi*, tel que Fichte l'avait défini, on substitue la Nature, celle-ci apparaît bien comme l'activité infinie qui d'une part s'affirme en pesant ce à quoi elle s'oppose, et qui d'autre part est infinie en rétablissant sans fin les oppositions qu'elle a détruites. Schelling rêve donc alors de construire une philosophie de la Nature qui se maintienne au même niveau d'abstraction que la *Théorie de la science*, considérée comme un traité de la méthode dont cette philosophie serait une application. Mais, par ce dessein, Schelling s'écarte d'autant du mysticisme, vers lequel le conduisait le naturalisme traditionnel, et cela l'amène, vers 1803 à sa « philosophie de l'identité » qui lui est propre. (*Darstellung meines Systems der Philosophie*, « Exposition de ma philosophie », 1801 ; *Bruno*, 1802).

Il faut d'abord la replacer dans son contexte historique pour la définir ensuite dans ce qui fait son originalité : selon une conception influencée à la fois (et selon Schelling) par Giordano Bruno, le platonicien de la Renaissance, et par Spinoza, l'Absolu serait l'indifférence des opposés (il ne serait donc ni sujet ni objet, ni esprit ni nature), proche en cela de l'*Un* du *Parménide* de Platon ou de l'*Un* tel que le définit Plotin. Cet Absolu n'a aucune activité véritable, aucune transitivité. Donc, affirme Schelling, les philosophes de l'époque classique et du XVIII[e] s. ont eu tort de prendre la Nature pour l'objet, l'Esprit pour le sujet, comme deux morceaux détachés de l'Absolu. En fait, la « philosophie de la Nature », que prône Schelling, constitue une démonstration selon laquelle la Nature est, comme l'Absolu, sujet-objet ; l'« idéalisme transcendantal », tel que Schelling le considère à partir de Kant, fait de l'Esprit un objet-sujet. Seule restriction à cette philosophie qui vise à démontrer l'identité des contraires (dite « philosophie de l'identité ») : il y a ce que Schelling appelle un « excès d'objectivité » dans le sujet-objet Nature et un « excès de subjectivité » dans l'objet-sujet Esprit.

Mais Schelling a changé après le *Bruno*. Dans sa dernière philosophie, il se détache de ces belles formules et verse de nouveau du côté d'une pensée moins rationaliste.

Cela va l'amener à sortir de la préoccupation exclusive de l'Absolu, et d'abord à admettre que l'être fini, ne pouvant naître de l'Absolu, qui reste en soi, doit se poser par un acte entièrement libre, analogue à celui que Plotin prêtait aux âmes qui veulent vivre pour elles-mêmes et se détacher de l'âme du monde ; cet acte libre, cet écart de l'Absolu, c'est, chez les êtres spirituels, la chute ; et l'histoire, avec sa double épopée, *l'Iliade*, où elle s'éloigne du centre, *l'Odyssée*, où elle y rentre, contient la conséquence de la chute et la restauration finale. Ce que Schelling affirmait déjà dans *Philosophie und Religion* (1804) sera repris sous une autre forme en 1809 dans les *Philosophische Untersuchungen über das Wesen der menschlichen Freiheit* (« Recherches sur l'essence de la liberté humaine »), qui racontent un drame mystique. Mais l'originalité de Schelling est de concevoir non pas seulement le devenir de la Nature et de l'homme, mais celui de Dieu même. Pour que l'homme *soit*, il faut que l'homme vienne du non-être, du germe primitif, qui est sa première puissance (ou, en d'autres termes, sa potentialité à exister) ; par opposition à ce « germe », Dieu est l'être qui est, et c'est là sa seconde puissance ; enfin, il est l'union hiérarchique de l'être et du non-être, et c'est là sa troisième puissance. Ce mouvement ne cessera que par l'avènement d'une volonté supérieure, qui, au-delà de toute différence, ne veut plus rien : c'est la surdivinité. Dieu est absolue liberté, libre de toute forme d'être et de toute nature.

Ainsi, au Dieu statique de la théologie rationnelle des deux siècles précédents, à l'être universel et immuable, Schelling a-t-il substitué le Dieu du mysticisme, à devenir intérieur. Ainsi, au terme de sa carrière, Schelling a-t-il distingué la « philosophie purement rationnelle », qui construit le possible, de la « philosophie positive », qui part du fait pur de l'absolue liberté. Il faut pourtant souligner, par-delà les différences, une conception fondamentale qui le relie à Fichte : rien ne se pose que par une lutte et une victoire sur son opposé ; l'immédiat ne peut être que vide et néant.

Parmi les autres œuvres de Schelling, on citera : *Von der Weltseele* (1798), *Erster Entwurf eines Systems der Naturphilosophie* (1799), *System des transzendentalen Idealismus* (1800), *Philosophie der Kunst* (1802-03), *Philosophie der Mythologie* (1842), *Philosophie der Offenbarung* (1854).

D. C.

📖 G. W. F. Hegel, *Differenz des fichteschen und schellingschen Systems der Philosophie* (Iena, 1801). / K. Fischer, *Friedrich Wilhelm Joseph Schelling* (Mannheim, 1872 ; 4[e] éd., *Schellings Leben, Werke und Lehre*, Heidelberg, 1923). / E. von Hartmann, *Schellings philosophisches System* (Leipzig, 1897). / E. Bréhier, *Schelling* (Alcan, 1912). / N. Hartman, *Die Philosophie des deutschen Idealismus* (Berlin, 1923). / E. de Ferri, *La Filosofia dell' identità di F. Schelling* (Turin, 1925). / J. Habermas, *Das Absolute und die Geschichte* (Bonn, 1954). / G. Lukács, *Die Zerstörung der Vernunft* (Berlin, 1954 ; trad. fr. *la Destruction de la raison*, l'Arche, 1958-59, 2 vol.). / K. Jaspers, *Schelling : Grösse und Verhängnis* (Munich, 1955). / C. Bruaire, *Schelling* (Seghers, 1970). / X. Tilliette, *Schelling, une philosophie en devenir* (Vrin, 1970 ; 2 vol.). / J.-F. Marquet, *Liberté et existence. Études sur la*

formation de la philosophie de Schelling **(Gallimard, 1973).**

Schiller (Friedrich von)

Écrivain allemand (Marbach 1759 - Weimar 1805).

Un siècle durant au moins, les drames de Schiller ont occupé la première place sur les scènes de langue allemande. En 1859, les fêtes du centenaire de sa naissance eurent une importance nationale : l'Allemagne se reconnaissait en lui. Cent ans plus tard, les célébrations de 1959 n'eurent pas la même signification. Pourtant, en 1955, à propos du cent cinquantième anniversaire de sa mort, Thomas Mann prononça à Stuttgart, puis à Weimar le même discours, où il apparaissait que, malgré tant de changements, la personnalité de Schiller et son œuvre demeurée largement vivante éveillaient des résonances à l'Est comme à l'Ouest. Cette œuvre demeure, même pour qui ne reconnaît plus sa dramaturgie, la plus haute forme du discours dramatique classique en langue allemande.

À la vérité, les scènes allemandes, dans la seconde moitié du XXe s., montent surtout ses œuvres de jeunesse et, en premier lieu, *les Brigands (Die Räuber)*. Le succès de la création, le 13 janvier 1782, au Théâtre national de Mannheim, en pays de Bade, rendit célèbre du jour au lendemain le nom de Friedrich von Schiller dans tous les pays allemands. Elle était l'œuvre d'un médecin militaire wurtembergeois qui l'avait écrite en cachette, et son succès décida aussi du destin de son auteur.

Schiller, dont le père était officier du duc Charles Eugène de Wurtemberg, avait été mis en pension à quatorze ans dans une sorte d'école des cadres fondée par un prince qui voulait moderniser son pays. À la maison, deux femmes, sa mère et sa sœur, offraient au jeune Schiller, enfant sentimental et emporté, un refuge contre la raideur paternelle. Mais le pensionnaire de la Karlschule, l'école où il entra en 1773, ne connut plus que l'autorité, car le prince, père tout-puissant de ses élèves, dont il dirigeait à la fois les études et les consciences, était comme une incarnation de l'omnipotence divine. Son gouvernement se voulait éclairé, mais il était d'abord despotique et si méticuleux qu'il ne restait guère de place libre dans l'emploi du temps de Schiller, qui dut lire secrètement les auteurs allemands du temps. Après avoir fait d'abord du droit, le jeune homme entreprenait, sur ordre, en 1775, des études de médecine.

Son maître de philosophie, qui avait gagné sa confiance, lui fit lire beaucoup d'auteurs modernes, français, anglais, et c'est dans Leibniz que Schiller trouva l'idée d'une harmonie universelle, à la fois rationnelle et idéale. Il cherchait dans la méditation et l'étude ce que la réalité lui refusait ; il vivait dans un monde selon son rêve idéaliste.

Sa révolte contre un ordre imposé ne fit que grandir lorsqu'il sortit de l'internat en 1780 pour devenir médecin militaire stagiaire dans un régiment de Stuttgart. Dans un petit État monarchique comme était le Wurtemberg, les sujets du prince vivaient sous une surveillance constante, à la fois de l'opinion et de la police, un peu comme dans *la Chartreuse de Parme*. Contrainte double pour qui est militaire sans vocation et ne peut quitter sa ville de garnison sans un sauf-conduit.

« les Brigands »

La rébellion de Friedrich Schiller s'est exprimée d'abord, très indirectement, dans des poèmes, puis, avec une violence sans retenue, dans une pièce commencée à l'académie et terminée à Stuttgart : *les Brigands*. Le héros du drame, Karl Moor, privé de l'affection paternelle par les manœuvres de son frère Franz, ne voit comme moyen pour « venger l'humanité offensée » que la négation de l'ordre légal. Il ne peut soutenir sa révolte qu'en se mettant à la tête d'une bande de brigands. Mais ses compagnons, venus à lui pour des raisons variées, tuent et pillent sur leur passage, si bien que leur chef, traqué, finit par rendre les armes : « Deux gaillards comme lui suffiraient à ruiner l'édifice du monde moral. »

Idéaliste et rousseauiste, persuadé que l'ordre naturel est bon s'il n'est pas contrarié par la scélératesse des hommes et des lois, Karl Moor voulait renverser un ordre social corrompu, dont son frère est l'incarnation. Comment ne pas braver la loi quand elle est contre toute justice ? Mais comment trouver aussi le moyen de renverser l'ordre établi sans le secours des violents ? Karl Moor meurt de ce tragique déchirement entre l'honneur et le destin, entre les moyens de la force et le service d'un idéal. Sous une forme ou une autre, cet irréductible partage traversera toutes les pièces de Schiller, sauf la dernière.

Mais, en 1782, Karl Moor apparut comme un porte-parole pathétique et enflammé de la jeune génération, celle des génies méconnus et du « Sturm und Drang », où grandissaient les forces et les ambitions d'un tiers état tenu dans une tutelle si étroite et si multiple que sa révolte fut, en même temps, radicale et idéale. Avant Schiller, Lenz*, Maximilian von Klinger, Leopold Wagner, Goethe* aussi avec son *Götz von Berlichingen* avaient trouvé le même public. Le Karl Moor de Schiller sut l'enflammer.

Le duc de Wurtemberg comprit le danger de cet enthousiasme et fit interdire à Schiller de publier quoi que ce fût sans son autorisation. Il ne lui avait pas échappé que cette pièce visait son autorité. Ainsi l'entendit aussi à Paris l'Assemblée législative quand, en 1792, elle fit Schiller citoyen d'honneur, après avoir entendu l'éloge des *Brigands*.

La réponse de Schiller à son souverain maître fut de fuir le Wurtemberg, un jour de septembre 1782, en compagnie d'un ami sûr, le musicien Andreas Streicher (1761-1783). Alors commença une vie errante et parfois misérable d'où Schiller devait être tiré par la générosité de plusieurs de ses amis.

C'est dans la solitude et la fièvre que Schiller, libre et fort de cette seule liberté aussi longtemps qu'il ne reverrait pas le Wurtemberg, a écrit ses pièces des années suivantes. *La Conjuration de Fiesque à Gênes* (*Die Verschwörung des Fiesko von Genua*, 1783) est plus politique et plus radicale encore que la première. Le républicain Fiesque, aussi passionné que Moor, est plus conquérant, plus seul aussi, car il ignore délibérément ce qui n'est pas sa foi : « Solitaire et inconnu, il engendre un monde [...] il roule dans son cœur ardent des plans titanesques. » Il complote pour la liberté et serait capable de faire sauter le monde.

En 1784, deux ans après *les Brigands*, le théâtre de Mannheim donnait *Intrigue et Amour (Kabale und Liebe)*, drame dont le décor et les personnages sont ceux d'une résidence princière de l'époque, où on voit s'opposer un monde aristocratique, cynique à la famille de l'honnête musicien Miller. Luise Miller est aimée de Ferdinand, jeune officier honnête, mais le président Walter, père de celui-ci, monte contre eux une intrigue meurtrière où ils périssent l'un et l'autre. La scène la plus célèbre, et la plus audacieuse, de la pièce dénonce le commerce que faisaient alors certains princes allemands en recrutant de force des hommes vendus ensuite au roi d'Angleterre pour ses troupes coloniales. Dénonciation demeurée fameuse parce qu'elle fut la seule sur la scène allemande et qu'elle est dite avec une éloquence émouvante dont les pièces de Schiller ont toutes gardé la marque. Le drame bourgeois allemand avait trouvé son expression achevée. Avec *les Brigands*, c'est la pièce qui a gardé la faveur des metteurs en scène du XXe s.

L'hymne à la joie

Le théâtre, même après deux succès, n'assurait à Friedrich von Schiller qu'une existence très précaire. Au lendemain de sa fuite, il avait accepté de se réfugier dans un village de Thuringe perdu dans les bois et de vivre dans une ferme que lui offrait la mère d'un de ses condisciples : Karoline von Wolzogen. En 1785 se produisit le tournant de sa vie, grâce à un lecteur de ses drames devenu son ami, Christian Gottfried Körner (1756-1831). La famille Körner offrit à Schiller une maison et un soutien, d'abord à Gohlis près de Leipzig, puis à Loschwitz près de Dresde.

Avec Körner commençait une longue amitié : jusqu'à la mort du poète, Körner n'a jamais cessé de lui écrire, de l'écouter et de l'aider. Dans l'existence de Schiller révolté contre tout ordre despotique, l'amitié d'êtres libres a joué plusieurs fois un rôle déterminant. Cet homme assoiffé d'indépendance a trouvé le soutien d'amitiés exceptionnelles. En 1790, il devait accepter une pension du duc d'Augustenberg, qu'il n'avait jamais vu, mais qui s'était alarmé à la nouvelle de la maladie du poète.

À Gohlis, dans la maison de Körner, Schiller vivra dans un milieu bourgeois, cultivé, sans faste, avec des échanges amicaux incessants qui lui donneront comme l'image d'une communauté vraiment humaine, d'une utopie idyllique d'hommes occupés de science, de beauté et d'harmonie. Plus tard, cet idéal, celui de gens de bien, groupés dans une ville de dimensions modestes, devait reparaître dans la politique comme dans la philosophie morale de Schiller à Weimar. Le bonheur nouveau de se trouver en communion avec ses contemporains, sans autres liens que ceux d'amitiés désintéressées, inspirait à Schiller, en 1785, l'*Hymne à la joie (An die Freude)*, qu'on appelle aussi *Hymne de Gohlis*, sur lequel Beethoven* devait composer le final de sa neuvième symphonie.

Assuré désormais contre la solitude et la gêne, Schiller exalte l'amitié, le dévouement pour l'humanité, le triomphe de l'association contre les tyrans et les lâches. La violence agressive de son verbe s'estompe, la nature oratoire de son génie apparaît mieux ainsi que cet optimisme exigeant qui ne se sent lui-même que dans l'enthousiaste dévouement à l'idéal. Le discours de Schiller, d'abord brutal et directement provocant, devient hymne, ode, bientôt dithyrambe et toujours s'attache à exalter et transformer le réel. L'esthétique idéaliste commence à se former. Schiller renonce à l'action directe, prend les chemins de la rhétorique, de la métaphore, du rythme de la ballade et du drame. L'amitié de Körner et des siens efface le souvenir du duc Charles Eugène — « vieil Hérode », dit de lui le poète au moment de sa mort, en 1793.

« Don Carlos »

Au théâtre, la transformation a été marquée par *Don Carlos*, publié en 1787. Ce drame politique à la cour d'Espagne est aussi une tragédie de la liberté, mais une tragédie « optimiste », c'est-à-dire ouverte sur l'avenir.

De l'histoire, Schiller retient l'anecdote de Carlos, jeune prince généreux révolté contre son père Philippe II, qui vient d'épouser une jeune princesse de France dont l'infant était épris. Il y a de quoi écrire un drame sombre, complexe et meurtrier à la manière de Shakespeare, ce que Schiller aurait fait sans doute quelques années plus tôt. Pendant qu'il y travaille, dans sa retraite de Bauerbach, les perspectives ont changé, l'intérêt s'est porté sur les idées et les révolutions. Schiller, en qui grandit l'historien, se prend d'intérêt pour les courants politiques et les idées qui les ont menés. L'esprit de tolérance opposé à l'Inquisition, la liberté des Flandres qui va secouer le despotisme de Philippe II lui apparaissent comme les linéaments de la libération par ces dernières en même temps que le retour au « droit naturel ». Don Carlos devient un sujet politique.

L'intrigue amoureuse y demeure — elle y est même double —, mais le plus souvent dans la coulisse et, quand elle est sur scène, elle ne peut faire oublier tout à fait la politique. Car le personnage principal, autant que Carlos ou Philippe son père, est devenu le marquis de Posa, une invention de Schiller : noble dévoué au bien public, animé par l'amour des hommes, sans peur et sans reproche, Posa voudrait faire de Carlos, son élève, le modèle des souverains humanistes. De tous les personnages de Schiller, il est probablement le plus proche de ce que le poète lui-même aurait rêvé d'être.

Chevalier de Malte et grand d'Espagne, Posa aurait été citoyen du monde et franc-maçon au siècle de Lessing et de Schiller. Brave comme le Cid ou comme Bayard, défenseur des libertés flamandes comme le comte d'Egmont, il est aussi un disciple de Rousseau : il veut redonner aux hommes, rendus à la liberté, leur visage altéré par la servitude, l'hypocrisie, la superstition. Mais ce n'est pas un rêveur et il va droit chez le roi lui réclamer la liberté pour les opprimés, de sorte que ce personnage fait de *Don Carlos* une pièce politique, la seule où se soit exprimée, à la veille de 1789, une génération qui était en même temps « éclairée » et rousseauiste.

Don Carlos est une pièce trop compliquée. Schiller l'a reconnu quand il l'a comparée à l'*Egmont* de Goethe, écrit au même moment et dont le plan est bien mieux tracé. Les personnages ont de la couleur ; ceux de Schiller ont du feu et une éloquence qui les dévore. Posa est un homme aliéné à son idéal, voué au service de la liberté, un soldat de la bonne cause, alors que l'*Egmont* de Goethe, qui combat lui aussi contre Philippe II, est un grand seigneur désinvolte qui court à un rendez-vous au lieu d'écouter ses conseillers. Devant la mort, l'un et l'autre en appellent à l'avenir. Posa remet toute sa foi au prince Carlos, qui lui survit et qui devra essayer d'incarner « le rêve audacieux d'un nouvel État ». En mourant, Posa lui avait dit :

« Régner est ton métier,
Le mien aura été de mourir pour toi. »

Histoire et philosophie de l'histoire

Après *Don Carlos*, achevé en 1787, Schiller devait attendre près de dix ans avant de donner un second drame, lui aussi politique : *Wallenstein*. Entretemps, le poète, devenu historien, publie en 1788 son *Histoire de la révolte des Pays-Bas (Geschichte des Abfalls der vereinigten Niederlande)*, dont il a commencé à rassembler les éléments en travaillant à *Don Carlos*. En 1789, il est professeur d'histoire (sans traitement) à l'université d'Iéna, où il donne un cours d'histoire universelle. Dans l'histoire des peuples et des États, il s'attache aux caractères affirmés, aux personnalités dont l'énergie a mené l'événement et marqué un temps. Parcourant les siècles comme une galerie de portraits, il cherche aussi à saisir le sens que peut avoir le mot *liberté* dans l'histoire. Après s'être révolté dans la solitude et l'absolu, après avoir nié le monde historique, il veut en percer les secrets. Il pense un temps y consacrer tout son effort. Il revient pourtant à la poésie et au théâtre, au lendemain de son *Histoire de la guerre de Trente Ans* (*Geschichte des dreissigjährigen Krieges*, 1790-1792).

Au moment où Goethe, qu'il ne fréquente pas encore, est en Italie (1786-1788), Schiller se passionne pour les tragiques grecs, en fait des récitations et se met directement à leur école : « En élargissant ma connaissance des pièces grecques, je veux en extraire ce qui est beau, vrai, efficace et, laissant de côté ce qui est défectueux, je veux me faire un idéal, pour corriger celui qui est le mien aujourd'hui », écrit-il en 1788. La même année, il ouvre la série de ses grandes odes sur des sujets philosophiques avec *les Dieux de la Grèce (Die Götter Griechenlandes)*, où s'affirment l'admiration de la perfection sensible, une religion de la forme et de la vie opposée au christianisme « décharné » et à la métaphysique déchirée des Modernes. En 1789, il compose un long poème, *les Artistes (Die Künstler)*, qui est un programme esthétique et moral. Pour Schiller, les artistes, ceux qui savent créer, ont guidé les premiers pas de l'humanité et demeurent les agents de son progrès, lui offrant le meilleur — et sans doute le seul — moyen de travailler à un perfectionnement de soi. Cette fin est hyperbolique, mais elle est l'honneur des hommes. L'humanité meilleure sera celle chez qui le goût et le culte du beau auront pris la première place ; les artistes sont et peuvent plus que les savants et les moralistes ; ils ont en dépôt ce que les hommes ont de plus précieux, ce que Schiller appelle leur véritable dignité *(Würde)*.

Kant

L'esthétique de Schiller prend une forme doctrinale après que le poète s'est mis à l'école de Kant*, dont les grandes œuvres paraissent entre 1781 *(Critique de la raison pure)* et 1790 *(Critique du jugement)*. C'est l'esthétique de Kant que Schiller entreprend de compléter, en développant l'idée du beau objectif, qui n'est plus seulement affaire de jugement fondé sur le goût. On saisit le beau quand l'objet considéré réalise l'idée d'autonomie par une harmonie de tous ses éléments, par une disposition si heureuse de toutes ses parties qu'il en devient une expression de la liberté. La contrainte vaincue, les proportions trouvées dans une apparente contingence, mais selon une nécessité profonde, deviennent liberté parce qu'elles apportent une nouveauté entière. Cette objectivité du beau est, par excellence, individuation. Elle vaut pour l'arbre comme pour le corps humain ; elle est particulière au vivant ; l'être humain en a été, et peut-être en sera-t-il demain, le degré le plus élevé.

Les traités esthétiques de Schiller sont rédigés dans une demi-retraite, dont la fin est marquée par le début de sa correspondance avec Goethe en 1794. Période d'enrichissement, malgré les tourments de la maladie ; se détournant des événements politiques, Schiller s'affermit dans une conception résolument dualiste et dans l'affirmation d'un primat de l'esprit. Ses principaux ouvrages se sont succédé dans l'espace de quatre années : *Sur l'art tragique (Über die tragische Kunst)* en 1792, *Sur la grâce et la dignité (Über Anmut und Würde)* en 1793, *Sur l'éducation esthétique de l'homme (Über die ästhetische Erziehung des Menschen)* en 1793-94, enfin *Sur la poésie naïve et sentimentale (Über naive und sentimentalische Dichtung)* en 1795-96.

L'analyse esthétique de Schiller prolonge celle de la *Critique du jugement*, pour mettre en relief deux de ses conséquences : que le beau se définit par son auto-détermination, qu'il est une fin en soi et que l'art est par excellence le domaine de la liberté, d'une liberté sans mesure, puisqu'elle est à elle-même sa mesure ; d'autre part, que la « troisième faculté », cette faculté de juger définie par Kant, est celle qui montre le chemin d'une conciliation entre phénomènes et noumènes, entre ce qui est de l'idéal et la réalité concrète, la vie qui se déroule dans le temps et la confusion. Schiller a souligné qu'il devait à Kant d'avoir découvert le chemin de cette conciliation, lui dont toute la jeunesse avait été contrainte et rêve de liberté, déchirement entre un matérialisme biologique à quoi le poussaient ses études médicales et une tendance jamais tout à fait oubliée à l'esprit pur.

La partie la plus originale de cette esthétique est sa théorie du jeu, qui est devenue classique et sur laquelle Schiller fonde la doctrine exposée dans les vingt-sept lettres *Sur l'éducation esthétique de l'homme*. Le but de cette éducation par le beau serait de faire de l'homme comme l'artiste de sa propre personnalité en lui donnant les moyens de concilier et d'infléchir ses instincts. Le beau exerçant sur les hommes une

attirance irraisonnée et puissante, il faudra proposer à ceux-ci un but esthétique, au lieu de vouloir leur prêcher le bien. L'impératif catégorique ne peut s'imposer qu'au petit nombre, alors que chacun peut être amené à se réaliser par une activité libre et belle. La première manifestation en est le jeu, qui est le propre de l'homme, puisque d'instinct il en aime la gratuité. « L'instinct sensible réclame du changement, un contenu pour le temps ; l'instinct formel requiert la suppression du temps et l'abolition du changement. Ainsi, l'instinct par lequel les deux autres agiront de concert, qu'il me soit permis de l'appeler l'instinct de jeu. L'instinct de jeu donc viserait à supprimer le devenir dans le temps, à concilier le devenir et l'être, le changement et l'identité » (quatorzième lettre). Divers et constant, changeant mais pour progresser, libéré, d'abord de lui-même, l'homme pleinement « éduqué esthétiquement » est le fils de l'enfant qui joue : « L'homme ne joue que là où, dans la pleine acception du mot, il est un être humain, et il n'est tout à fait un être humain que là où il joue. »

Révolution et éducation

Une application de pareils principes à la politique avait été, dès l'origine, le souci de Schiller : il s'agissait de trouver une réponse qui ne fût ni celle du despotisme ni celle du peuple révolté. Schiller a cru, en 1789, à l'avènement de la liberté, et il a vite perdu confiance. L'auteur de *Don Carlos* a d'abord accueilli avec confiance les nouvelles de Paris, mais, quand on en est venu à la guerre et au gouvernement révolutionnaire, Schiller, révolté encore mais autrement que du temps des *Brigands*, a maudit les terroristes parisiens pour chercher refuge dans le royaume de l'esprit et de la beauté. Non pour y « cultiver son jardin » ni pour y vivre dans la contemplation de l'éternel, mais pour y définir les conditions d'une liberté véritable, d'une libération intérieure de l'homme, condition de tout État libre, fondé sur un contrat entre des hommes libres, conscients et maîtres d'eux-mêmes. C'est ce qu'il appellera un État selon la raison *(Vernunftstaat)*, dont le stade dernier serait un État esthétique, car, dans le royaume du beau, « l'idéal d'égalité aura une existence effective ».

C'est pour le progrès des hommes vers l'humanité « éduquée » que Schiller sort de sa réserve ; loin de la politique, il invite à rêver d'une cité harmonieuse dans la communauté des personnes. En décembre 1794, il lance un appel pour une revue qu'il nomme *les Heures (Die Horen)* ; l'invitation à y souscrire affirme que la revue, sans se soucier des vicissitudes du moment, interrogera l'histoire pour savoir ce que fut hier et la philosophie sur ce que sera demain. Le sens de son action : donner aux hommes équilibre et lucidité avant de leur demander de se gouverner. Parmi les collaborateurs acquis à la revue, on trouve Herder, Goethe, les deux frères Humboldt, Karl Theodor von Dalberg et une quinzaine d'autres. Cet appel, au moment où paraissent les lettres *Sur l'éducation esthétique de l'homme*, est une profession de foi des poètes et des penseurs de Weimar, comme un programme d'éducation esthétique et morale, en réponse aux proclamations de Paris. Athènes contre les conquérants !

Weimar

Une des conclusions des lettres *Sur l'éducation esthétique de l'homme* est que ce programme esthétique, moral et humaniste ne peut trouver sa véritable application que « dans un petit nombre de cénacles d'élite où l'homme se propose d'obéir à l'essence de la beauté qui est en lui ». Les lecteurs des *Heures* — la revue aura plus de 1 500 abonnés — forment ces cénacles, et le plus remarquable est celui de Weimar, capitale des arts et de la pensée, où Schiller vient à la rencontre de Goethe, longtemps réticent, mais gagné en 1794. Exemple insigne des rapports idéaux, tels que les imagine Schiller entre personnes et au sein d'un cénacle cultivés, dans une collectivité limitée et où les rapports personnels sont déterminants, que celui de son amitié avec Goethe. Celle-ci commence par une analyse et un portrait de chacun par l'autre, elle progresse pour s'étendre de la réflexion à la création, de la communication à la confidence, de la lucidité à l'émotion, de la communauté de vues à une foi commune dans le salut par les arts. Leur premier sujet est la création poétique. En allant vers Goethe, Schiller approche un homme à qui il peut appliquer la définition du génie telle qu'elle est dans la *Critique du jugement* : « Le génie est la disposition d'esprit innée par laquelle la nature donne sa règle à l'art. » Goethe offre à Schiller un exemple privilégié de cette disposition innée qui se trouve à elle-même une règle, personnelle et pourtant générale. À fréquenter un artiste exemplaire, il pense pouvoir lui faire prendre conscience de ce qu'il doit à lui-même et aussi de ce qu'il devrait aux autres. La correspondance des deux écrivains montre que leurs échanges ont été féconds. Revenu à regret d'Italie, fuyant lui aussi l'événement révolutionnaire qu'il ne comprend guère, Goethe retrouve avec Schiller un partenaire autant qu'un admirateur, cependant qu'il persuade Schiller de revenir au théâtre. Ils entreprennent ensemble une campagne d'éducation esthétique, brocardant les mauvais auteurs dans leurs *Xénies (Xenien)* et développant dans leurs ballades des allégories des grands idéaux de l'humanité. La poésie classique de Weimar y gagne une grande élévation de ton, une noble simplicité de termes et aussi un constant souci moralisateur : en particulier chez Schiller, dont la rhétorique est éloquente avec des inflexions de prédicateur. Les ballades de Schiller, en mètres réguliers, avec des métaphores à la manière grecque, dessinés comme des statues à l'antique, veulent toujours magnifier un exemple. Elles réunissent la beauté païenne et une éthique humaniste, ainsi *les Grues d'Ibycus (Die Kraniche des Ibykus), l'Anneau de Polycrate (Der Ring des Polykrates)*. La plus remarquable, la plus chrétienne aussi est *le Chant de la cloche (Das Lied von der Glocke)*, qui a plus de couleur et de vigueur dans les tableaux, avec un sujet non plus antique, mais contemporain. S'il sait décrire et conter, Schiller est surtout l'auteur de poèmes philosophiques : en pentamètres iambiques et parfois en hexamètres, il sait développer les idéaux de la liberté et de la foi, la confiance, la fidélité, le devoir. Poète allégorique sans doute, mais soutenu par la foi et brûlant d'une passion si ardente pour l'idéalité que le jeune Hölderlin*, Souabe comme Schiller, fut son disciple et dédia comme lui ses vers *aux idéaux de l'humanité*.

« Wallenstein »

Pour la scène de Weimar, Schiller choisit un grand sujet historique, qu'il a découvert en écrivant l'histoire de la guerre de Trente Ans : *Wallenstein*, dont il fait une trilogie dramatique, publiée de 1796 à 1799. Elle va être suivie de *Marie Stuart* en 1799-1800, de *la Pucelle d'Orléans (Die Jungfrau von Orleans)* en 1801, de *la Fiancée de Messine (Die Braut von Messina)* en 1803 et, un an avant la mort du poète, de *Guillaume Tell (Wilhelm Tell)* en 1804.

La trilogie de *Wallenstein* se donne souvent en une seule soirée, mais qui est très longue, car l'ensemble compte 7 500 vers dont la moitié pour la troisième partie : *la Mort de Wallenstein (Wallensteins Tod)*. Schiller, qui n'était pas parvenu à styliser certains aspects d'un sujet très riche, avait appelé le tout un « poème dramatique », situant ainsi l'épique et le tragique.

Il débute par un tableau très vivant et coloré du *Camp de Wallenstein (Das Lager)*, qui fait comme un prélude : on y voit toutes les armes et toutes les nationalités qui se côtoient dans les armées impériales. L'auteur montre là son goût de l'épopée et des tableaux d'histoire : la vie des camps y est vue de près, les recrues, les sous-officiers ont le langage le plus direct ; il y a un prédicateur véhément et une vivandière qui a peut-être fourni quelques traits à la Mère Courage de Brecht, ce théâtre étant pourtant éloigné de celui de Schiller. Tous ces soldats aiment leur général, Wallenstein, qui semble encore au sommet de sa carrière : le dévouement du camp est là pour expliquer la démesure et le destin de son chef.

Dans la seconde partie, *les Piccolomini*, les dissensions apparaissent. La cour de Vienne, qui se méfie de Wallenstein, a envoyé un émissaire : celui-ci laisse entendre que le chef aspire à la dictature ; il sait troubler la conscience des envieux et des ambitieux, à ceux qui l'écoutent il dévoile qu'on a la preuve que Wallenstein trahit et traite avec les Suédois, sous l'aveu de l'empereur. Les généraux se divisent, en particulier les deux Piccolomini : Octavio, le père, est un habile homme qui tend à demeurer du côté du pouvoir ; son fils Max, enthousiaste et brave, ne peut croire ce qu'on veut lui dire ni renier son chef de guerre. Un drame d'amour se poursuit autour de la passion qui unit Max à la fille de Wallenstein, la princesse Thekla. Le général en chef paraît peu, mais il emplit la troisième partie de la trilogie : *la Mort de Wallenstein*, où les scènes les plus belles sont moins d'action que de réflexion. Les péripéties qui détachent les généraux d'un chef aveuglément confiant en son étoile sont nombreuses et prêtent à des chocs de caractère. Mais le personnage le plus intéressant est celui sur qui va s'abattre le destin tragique et qui ne peut plus rien, car il a mis en route la machine qui va le broyer. C'est à Max que Wallenstein se confie dans une scène centrale (I, III), où il expose en termes pathétiques et profonds le déterminisme de l'action. Celui qui voulait exercer le pouvoir tout en demeurant libre va périr : la puissance aliène celui qui la détient.

Wallenstein a envoyé un homme sonder les Suédois ; il a été pris par les agents de Vienne ; bien qu'il n'ait pu encore traiter, nul ne peut imaginer que le général en chef voulait seulement s'informer, il est perdu aux yeux de tous, sauf à ceux de Max Piccolomini, qui est un soldat sentimental, sans peur et sans faille. Celui-ci chargera une dernière fois à la tête de ses cuirassiers. Lui aussi s'en remet au destin, comme Wallenstein, qui avait voulu demeurer libre d'agir et qui a été écrasé par la logique tragique de l'histoire.

Il s'agit d'une pièce pessimiste, aux antipodes de *Don Carlos*, où le personnage du marquis de Posa réalisait au contraire l'union de l'action et de la liberté dans une conscience heureuse, sans division. De sorte que la mort de Posa est glorieuse, alors que Wallenstein meurt déchiré : sa tragédie est l'agonie de la liberté. Les hommes se croient libres et ils sont déterminés ; plus ils seront ambitieux, plus amère sera leur déception. C'est de la Révolution française que Schiller avait tiré cette leçon : il y avait aperçu le jeu de forces aveugles et tragiques. Wallenstein réfléchit sur une liberté perdue, sur un divorce qu'il voit sans remède entre l'histoire et la volonté libre. Au moment où, dix ans après *Don Carlos* et immédiatement après la Terreur, le poète désespérait de la liberté, il compose, logiquement, cette pièce magnifique, pesante aussi par son ampleur et qui décrit un moment sans espoir de l'histoire des pays allemands. Mais Schiller donnera encore, avant dix ans, un grand poème dramatique sur la liberté avec *Guillaume Tell*.

« Marie Stuart »

Entre-temps, deux héroïnes tragiques ont occupé son imagination : Marie Stuart et Jeanne d'Arc. Leurs vies ne se ressemblent pas, mais leurs morts sont également tragiques.

Marie Stuart est la plus classique des pièces de Schiller, puisque toute son action tient dans les derniers jours de la reine malheureuse. En prison, environnée de menaces, celle-ci revient sur son passé, qu'elle confie par allusions. Elle ne nie pas que ses passions l'ont égarée ; elle espère retrouver le droit de vivre en paix. Autour d'elle, amis et ennemis s'emploient et s'affrontent ; elle ne détermine plus rien ; les conséquences du passé se déroulent seulement autour d'elle. Frère de Max Piccolomini, sorti de l'imagination idéaliste de Schiller, le jeune Mortimer la touche, mais elle ne peut plus être sauvée. Schiller avait, à coup sûr, une prédilection pour ces soldats jeunes et sans tache, aussi blancs et plus simples que le prince de Hombourg de Kleist*.

Dans un dernier aveuglement, Marie Stuart va se jeter aux pieds de la reine, pour lui raconter une vie qui est celle de tous les héros malheureux de Schiller : elle a été gâtée par le monde, elle voudrait échapper aux astres maléfiques et à la fin elle écoute les conseils de sa nourrice pour retrouver la paix du cœur. Elle est l'implication tragique de toute vie ardente ; le temps de la passion, celui de l'ambition sont également tragiques. Pour échapper, il faut mourir. N'y échappent vivants que ceux qui sont assez simples pour passer à travers le feu, sans que leur visage ni leur âme n'en soient marqués. Posa, Max entrent dans la mort comme ils avaient vécu.

Avec beaucoup de poésie, la Marie Stuart de Schiller, frivole en vérité et chrétienne, jusqu'au bout superstitieuse, est finalement exaucée. Il est possible que le poète se soit souvenu de la Phèdre de Racine, mais l'héroïne de Schiller a plus de naïveté. Sa victoire finale est, au demeurant, tout intérieure : « Les mauvais triomphent, mais l'innocence et la noblesse d'âme demeurent un bien absolu. » Consolation et certitude que n'avait pas eues Wallenstein mourant.

« la Pucelle d'Orléans »

Vue par Schiller, Jeanne d'Arc n'est pas, non plus, à l'abri de la faute et c'est probablement pourquoi la pièce a été souvent mal comprise. Mais elle est bien trop idéaliste, d'autre part, pour pouvoir satisfaire Bernard Shaw, qui avait étudié l'histoire de plus près que Schiller, sans, pour autant, comprendre le personnage de Jeanne d'Arc.

Schiller a voulu, d'abord, venger la mémoire de son héroïne contre les gauloiseries de Voltaire. En un temps où les Français l'avaient oubliée, c'est un poète de Weimar qui est allé sortir, de la légende autant que de l'histoire, la figure de la bergère de Domrémy.

Il la montre d'abord dans son pays natal, avec son attachement aux prairies de la Meuse et au bois du coteau, au milieu de ses parents, des gens de Vaucouleurs et des villages alentour. Quand elle va quitter ce coin de terre, elle est douce et déterminée, presque comme la Jeanne de Charles Péguy. C'est que Schiller, le premier, lui a fait incarner l'amour du pays et de la patrie, alors qu'en France on disputait sur la réalité des voix et sur les torts des évêques. Schiller, historien et prophète à la fois, avait mesuré l'unicité du personnage, sorti du Moyen Âge avec une conscience toute moderne du génie national ; de sorte que *la Pucelle d'Orléans* mérite d'être appelée une allégorie poétique : Schiller, lui, l'appelait une tragédie romantique.

Il entendait par là que le décor, les personnages et les péripéties empruntées au Moyen Âge lui avaient paru convenir au roman de chevalerie et qu'il ne fallait pas y chercher trop d'exactitude. Il a usé ici de la liberté d'invention du poète, et de plusieurs façons. D'abord avec le personnage du chevalier noir que Jeanne rencontre dans les rangs anglais, qu'elle épargne alors qu'elle le tient au bout de sa lance, car elle a été touchée par son regard. Péripétie inventée puisque Jeanne d'Arc allait au combat avec une oriflamme et non une lance ou une épée, mais dont le sens est clair : faire naître en elle la division de la conscience. Elle est, par là, infidèle à sa mission, qui était de combattre, et accessible à la faiblesse de la chair, puisqu'elle a été touchée par la beauté du mystérieux ennemi.

Alors, elle se met à douter d'elle-même, elle est abandonnée par l'inspiration, le Ciel n'est plus avec elle : elle se laissera prendre et on la retrouve, au dernier acte, enchaînée. Prisonnière douloureuse, elle est retombée dans la destinée commune. Quand elle avait accepté sa mission, elle avait aussi conquis la liberté, en se donnant à l'idéal ; elle cessait alors d'être soumise aux contraintes du sort humain. Sur le champ de bataille, elle valait, à elle seule, les meilleures armées, car elle était l'âme même du combat ; la pure flamme de l'esprit à laquelle rien ne résiste.

Elle le redevient, d'un coup, quand, du haut de la tour où ses gardes la tiennent, elle aperçoit au loin, dans la mêlée, les bannières de France parmi ceux qui viennent à son secours. Tout renaît alors en elle, la certitude et la force, ses chaînes tombent d'elles-mêmes ; ses gardes sont paralysés comme les gardiens du sépulcre à la résurrection. Elle se jette dans la mêlée et y meurt. Mais qu'importe puisqu'elle a été, tout comme le marquis Posa, heureuse de mourir, redevenue elle-même, libre, et sans tache, incarnation de l'amour de la patrie. Elle a échappé au monde déterminé, elle est libre comme tout ce qui est de l'esprit, elle renaît en se sacrifiant, elle entre aussi dans le souvenir des générations à venir. Peut-être Schiller, évoquant Jeanne d'Arc, pensait-il déjà à la lutte patriotique contre l'occupant.

Destin et liberté

Après *la Pucelle d'Orléans*, Schiller écrit une pièce qui ne s'est jamais imposée sur la scène et qui représente dans son œuvre comme un essai formel dans la direction de la tragédie antique : *la Fiancée de Messine*, où il retrace l'histoire d'une lutte fratricide en Sicile au temps des rois normands. C'est un drame de la destinée *(Schicksalsdrama)* comme c'était alors la mode en Allemagne, avec intervention d'un oracle et surtout d'un chœur. La pièce est précédée d'un essai : *Sur l'emploi du chœur dans la tragédie*, qui veut justifier la résurrection d'un moyen scénique destiné, selon Schiller, à rehausser la poésie du drame et à mieux disposer le spectateur à recevoir les messages mystérieux de la destinée. La pièce est d'une très haute tenue, dans une langue dépouillée, harmonieuse ou violente suivant les scènes. Mais cette résurrection d'un théâtre à la manière de Sophocle demeure sans vie véritable : ce sujet médiéval, traité à l'antique, est demeuré une tentative unique.

Avec *Guillaume Tell* au contraire, Schiller, poursuivant la voie ouverte par *la Pucelle d'Orléans*, fait entrer en scène l'idée de nation. Ce n'est pas la nation allemande ; mais le sens politique de la pièce n'en est pas moins évident, c'est celui d'un grand poème de la liberté.

L'histoire des Suisses des cantons anciens *(Urkantone)*, conjurés pour mettre fin à l'oppression étrangère, offrait à Schiller un sujet et des personnages propres à incarner la liberté, non plus cette fois vue du dehors comme dans *Wallenstein*, mais en action. Les conjurés du Rütli sont, pris ensemble, le peuple tel que Schiller voulait qu'il fût, et Tell lui-même ne cesse guère d'être le porte-parole du poète.

La pièce est construite autour d'une question de morale civique et politique : est-il légitime de prendre les armes, au risque de tuer, pour sauver sa liberté ? Tell y répond dans son monologue de l'acte IV (sc. III) et dans sa discussion avec Jean le Parricide. Il sera le modèle de l'insurgé, qui n'agit que quand il est sûr d'être justifié et pour défendre les biens les plus sacrés. Sa justification dernière est la pureté du cœur : il dialogue avec l'Être suprême, dans la solitude de la montagne et de sa conscience.

Comme Jeanne d'Arc, il est conscience de son peuple, mais il reste toujours maître de lui. Il se soumet à l'épreuve inhumaine que lui impose le bailli Gessler pour s'assurer qu'il ne tuera pas sous l'empire immédiat de la colère ; il accepte une sorte de jugement de Dieu avant de se faire lui-même justicier. En lui, pourtant, il n'y a pas de place pour le doute, il n'est à aucun moment divisé contre lui-même ; c'est un homme sans faille, comme était aussi Posa, mais porté par la confiance de ses concitoyens, uni à tout moment et heureusement à son peuple.

Mais il n'était pas présent à la rencontre de Rütli et il n'a pas prêté le serment des conjurés pour conserver toute sa liberté et ne jamais céder aux emportements collectifs. On voit là quelle conception hautement idéaliste Schiller avait d'un héros national.

Guillaume Tell donnait par avance une réponse aux questions que les étudiants de Berlin allaient poser en 1808 au philosophe Fichte* pour savoir s'il était moralement légitime de conspirer contre l'occupation étrangère. Comme les conjurés suisses, Fichte répondait qu'un peuple qui conquiert sa liberté défend en même temps sa propre cause et celle de l'humanité. Les Suisses de *Guillaume Tell*, entre les Français de 1793 et les *Discours à la nation allemande*, avaient déjà donné leur réponse : « Plutôt mourir que vivre dans la servitude. »

Avec cette pièce, Schiller se rapprochait d'un public populaire, il tendait à sortir du cadre des cercles cultivés, des hommes qui auraient reçu l'éducation esthétique weimarienne. Il avait retrouvé quelque chose de sa jeunesse, surtout il donnait l'image du monde où il serait heureux. Mais il y avait aussi la jeunesse héroïque, l'élan vers l'avenir qui est un trait foncier, inaltérable de sa nature comme de son œuvre. *Tell* a été créé à Weimar le 17 mars 1804, puis donné aussitôt sur plusieurs autres scènes, en particulier à Berlin le 4 juin, avec si grand succès que Schiller fut invité à venir s'installer dans la capitale prussienne. Il mourut moins d'un an plus tard, le 9 mai 1805.

P. G.

▶ *Goethe / Kant / Romantisme.*

F. Mehring, *Schiller* (Leipzig, 1905). / R. d'Harcourt, *la Jeunesse de Schiller* (Plon, 1929). / H. Cysarz, *Schiller* (Halle, 1934). / E. Tonnelat, *Schiller* (Didier, 1935). / R. Buchwald, *Schiller* (Leipzig, 1937 ; 2e éd., Wiesbaden, 1953-54, 2 vol.). / B. von Wiese, *Friedrich Schiller* (Stuttgart, 1959). / R. Cannac, *Théâtre et révolte. Essai sur la jeunesse de Schiller* (Pavot, 1966). / E. Staiger, *Friedrich Schiller* (Zurich, 1967). / V. Hell, *Schiller. Théories esthétiques et structures dramatiques* (Aubier, 1974).

Schinkel (Karl Friedrich)

Architecte allemand (Neuruppin 1781 - Berlin 1841).

Il fut, avec l'Anglais Soane*, un des plus brillants représentants de l'académisme international, participant à la fois du néo-classicisme (v. classicisme) et du romantisme* ; mais les destructions de 1945 ont anéanti la meilleure part de son œuvre et il n'est plus possible d'en juger d'une manière équitable.

Fils d'un petit fonctionnaire, orphelin à six ans et fixé avec sa mère à Berlin, Schinkel entre en 1798 dans l'atelier d'un visionnaire à la Ledoux, Friedrich Gilly (1772-1800) ; à son exemple, il sera peintre autant qu'architecte, passionné de compositions historiques, de paysages composés.

Le maître prématurément disparu, Schinkel part pour l'Italie, s'attarde en Bavière, en Istrie, en Sicile, réunit une masse de croquis et d'études allant des ruines antiques aux châteaux arabes. Moisson précieuse, car les revers de la Prusse vont interdire toute construction durant les dix années qui suivront son retour (1805) ; l'artiste devra se consacrer à des décors d'intérieurs, des panoramas ou des dioramas de Taormina et de Palerme. Il y gagnera au moins une incomparable habileté dans la composition des lignes et des masses, et dans leur accord avec l'environnement.

S'il est fortement imprégné de la philosophie de Fichte*, Schinkel n'a pas de titre académique ; et il lui faudra l'artifice d'une exposition sonorisée de ses tableaux pour obtenir la protection de la reine Louise, devenir en 1810 assesseur, puis membre (1815) du Conseil des bâtiments. Pour longtemps encore, il doit se borner à imaginer des décors d'opéras gothiques ou byzantins, participer même aux modèles d'art industriels publiés par son ami P. C. W. Beuth (1781-1853).

Quand la Prusse retrouve sa puissance, Schinkel, nommé architecte de l'État, va l'exprimer dans une suite de monuments berlinois. D'abord un prétoire militaire, la Neue Wache (1816-1818) dans Unter den Linden, cette voie bornée par la porte de Brandebourg où, dès 1788, Carl Gotthard Langhans (1732-1808) avait amorcé le retour à l'antique et un urbanisme que Schinkel va étendre à des rues entières, des entrées et un pont. Dans le même temps, il effectue des transformations à la cathédrale (1816-1821) et réalise le théâtre royal (1818-1821, refait en 1968), où le jeu des volumes est habilement composé en accord avec le site. Enfin, de 1822 à 1830, c'est l'Altes Museum, galerie ionique autour d'une sorte de panthéon accessible par un portique original. Si on se contente alors en France d'aménager le Louvre, le musée est pour l'académisme germanique une sorte de sanctuaire ; la glyptothèque et l'ancienne pinacothèque de Munich*, dues à Leo von Klenze (1784-1864), un autre élève de Gilly, sont à cet égard caractéristiques.

Assez défaillant sur le plan technique — on le lui reprochait —, Schinkel voyage pour se perfectionner et évolue vers un éclectisme* sensible à la Renaissance comme à l'*altdeutsche Baukunst* ; le gothique germanique, on le trouve dans ses églises (par exemple la Werdersche Kirche en 1821-1831) comme dans plusieurs résidences, au château de Babelsberg (Potsdam) entre autres (1834-35), pour le futur Frédéric Guillaume IV, prince-architecte qui se disait élève de Percier et Fontaine* et avait demandé à Schinkel, en 1826, de traiter la villa de Charlottenhof (dans le parc de Sans-Souci, à Potsdam) en référence aux descriptions de Pline l'Ancien et aux fouilles de Campanie.

Après avoir employé la fonte au Mémorial du Kreuzberg (1818-1821) et su traiter des programmes aussi fonctionnels qu'une école des beaux-arts ou le Packhofgebäude en 1826-1830, Schinkel restait hanté par la mégalomanie de son maître. Il aura le chagrin de ne pouvoir élever au roi de Grèce un palais sur l'Acropole ; et la mort l'empêchera de réaliser celui d'Orianda (Crimée) pour l'impératrice de Russie.

Art purement intellectuel, l'académisme devait trouver en pays germanique un terrain assez favorable pour resurgir jusqu'en plein XXe s. ; la sensibilité d'un Schinkel, jointe à son origine prussienne, n'y a pas peu contribué.

H. P.

▶ *Allemagne / Berlin.*

J. I. Hittorff, *Notice historique sur la vie et les œuvres de Charles Frédéric Schinkel* (Firmin-Didot, 1857). / P. O. Rave, *Karl Friedrich Schinkel* (Berlin, 1953).

Schisme d'Occident (Grand)

Conflit qui divisa l'Église de 1378 à 1417 et durant lequel il y eut plusieurs papes à la fois.

La double élection de 1378

Le pape Grégoire XI, au prix d'une lutte violente en Italie, avait ramené la papauté d'Avignon* à Rome, mais à sa mort (27 mars 1378) des troubles graves éclatèrent, la population exigeant qu'un pape romain, ou tout au moins italien, fût élu par le collège des cardinaux. Un pape national serait, pensait-on, un gage contre un nouveau départ pour l'étranger et la garantie de conserver à Rome la cour pontificale, indispensable à la prospérité de la ville.

Le Sacré Collège finit par élire, sous la pression de la rue, l'archevêque de Bari, Bartolomeo Prignano, le 8 avril. L'élection du pape étant annoncée sans révéler son nom, l'émeute força les portes du conclave. Les cardinaux, pour sauver leur vie, firent croire qu'ils avaient élu un Romain, Francesco Tebaldeschi, en attendant l'acceptation de l'archevêque. Mais le lendemain, Bartolomeo Prignago donna son acceptation et prit le nom d'Urbain VI (1378-1389).

Ce choix était mauvais. Urbain VI se montra violent et brutal ; surtout, il s'en prit aux cardinaux qui l'avaient élu et voulut supprimer leur influence et leur train de vie. Ceux-ci, déjà divisés sur la légitimité de l'élection opérée dans un tel climat de violence, se laissèrent persuader par l'un d'eux, Jean de La Grange, le cardinal d'Amiens, de son illégitimité. Seuls les Italiens demeurèrent auprès d'Urbain VI, tous les autres quittèrent Rome et, réunis à Anagni, déclarèrent nulle l'élection d'Urbain VI (9 août). Ensuite, ils se rendirent à Fondi, dans les États de la reine de Naples, où les cardinaux italiens les rejoignirent. Ils y élurent (sauf les Italiens, qui s'abstinrent), le 20 septembre 1378, l'un des leurs, le Français Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII (1378-1394).

Ils pouvaient difficilement faire un choix qui mécontenterait davantage les Italiens, car Robert de Genève avait

été dans le passé l'auteur de massacres dans les États du pape, au moment du retour de Grégoire XI. Pendant qu'on discutait de la validité des élections et que les deux papes s'excommuniaient mutuellement, tout en créant des cardinaux, le conflit prenait un tour de plus en plus politique avec la reconnaissance, par le roi Charles V, de Clément VII, malgré les résistances de l'Assemblée du clergé de France et de la Sorbonne (16 nov. 1378).

Aussitôt, les différents États se prononcèrent suivant leurs intérêts politiques. Les puissances francophiles comme la Savoie et l'Écosse (1378), puis la Castille et le Portugal (1381), l'Aragon (1387), la Navarre (1390) reconnurent Clément VII. Ce dernier, après avoir essayé de se maintenir en Italie, avait dû quitter la péninsule et, le 20 juin 1379, s'était installé en Avignon. De son côté, l'Angleterre, par hostilité envers la France, se prononça pour Urbain VI dès novembre 1378 ; elle fut suivie par l'empereur Charles IV, la Hongrie et les États scandinaves.

De la « voie de fait » à la « voie conciliaire »

Divisions politiques et spirituelles de la chrétienté

L'Europe fut partagée entre deux obédiences, et cette division politique se doubla d'une division spirituelle, les saints eux-mêmes prenant parti ; Catherine* de Sienne et Catherine de Suède pour Urbain VI, Vincent Ferrier, Colette de Corbie et Pierre de Luxembourg pour Clément VII. Théologiens et publicistes s'affrontèrent.

Mais dès cette époque on commença également à chercher les remèdes pour conjurer le schisme ; en 1381, l'université parisienne demanda la convocation d'un concile œcuménique pour le résoudre, et Pierre d'Ailly proclama que « ce moyen, seul efficace, procurerait bientôt l'élection d'un chef unique et la paix de la chrétienté ». C'était poser déjà le problème crucial de la prépondérance papale ou conciliaire.

Toutefois, avant d'adopter cette solution, chaque parti recourut à la « voie de fait », c'est-à-dire aux armes. La puissance de Clément VII reposait entièrement sur la force de la monarchie des Valois ; pour l'emporter, le pape d'Avignon devait conquérir Rome. Dans ce but, il suscita des troubles en Italie, où il soutint des princes français, les Anjou, dans leurs efforts pour s'emparer du royaume de Naples. Ces expéditions furent sans lendemain ; de même celle du duc d'Orléans, frère de Charles VI, que le pape maria à Valentine Visconti, fondant par là les futures prétentions françaises sur le Milanais.

De son côté, Urbain VI, essaya d'inciter l'Angleterre à une croisade contre la Flandre et contre la Castille ; toutes ces expéditions échouèrent ainsi qu'un grand projet de coalition anglo-impériale contre la France.

Le décès d'Urbain VI n'arrêta pas le schisme, les cardinaux de son obédience ayant élu le 2 novembre 1389 le Napolitain Pietro Tomacelli, qui prit le nom de Boniface IX (1388-1404). De même, à la mort de Clément VII, Pedro Martínez de Luna fut élu le 28 septembre 1394 sous le nom de Benoît XIII (1394-1423).

La « voie de fait » ayant échoué, on préconisa la « voie de cession », selon laquelle aucun pape ne serait reconnu avant que l'union fût réalisée. Mais cette procédure faillit être fatale à Benoît XIII lorsqu'on recourut à la force pour le contraindre à l'accepter. Assiégé dans Avignon à partir de 1398, Benoît XIII parvint à s'enfuir en 1403 et se réfugia en Provence chez Louis d'Anjou.

À Rome, Innocent VII (1404-1406) avait succédé à Boniface IX. À sa mort, Grégoire XII (1406-1415) fut élu ; il dut promettre de rencontrer son rival ; mais aucun des deux papes ne voulait céder et l'entrevue n'eut jamais lieu. Cette comédie scandalisa la chrétienté, qui résolut de mettre fin au schisme en recourant cette fois à une troisième voie, la « voie conciliaire ».

L'Église tricéphale du concile de Pise

La voie tricéphale fut facilitée par les désaccords des cardinaux avec leur pape respectif ; les cardinaux s'entendirent pour la convocation d'un concile* à Pise, qui le 5 juin 1409 déclara les deux papes hérétiques et déchus du trône et, le 26 juin, élut l'archevêque de Milan, Petros Filargès, Alexandre V, lequel mourut l'année suivante et fut remplacé par Jean XXIII (1410-1415).

Toutefois, cette élection ne fit pas l'unanimité, et, si les pontifes issus du concile de Pise rallièrent l'empereur, la France, l'Angleterre et le Portugal, Benoît XIII conserva l'Espagne et l'Écosse, et Grégoire XII une partie de l'Italie (Naples) et de l'Allemagne (Bavière) ainsi que la Pologne. Le plus clair résultat du concile était d'avoir établi trois papes au lieu de deux et de diviser un peu plus l'Occident chrétien.

Jean XXIII, voyant tous ses soutiens l'abandonner les uns après les autres, eut l'idée de s'en remettre à l'empereur Sigismond. Celui-ci désirait un pouvoir pontifical fort, capable de s'opposer efficacement à l'hérésie hussite. Aussi obligea-t-il Jean XXIII à convoquer un autre concile dans la ville allemande de Constance (1414). C'est là que triompha la doctrine qui achevait alors de s'élaborer et qui donnait au concile œcuménique des pouvoirs supérieurs à ceux des souverains pontifes.

Le concile de Constance et l'élection de Martin V

La fuite de Jean XXIII, qui se réfugia à Schaffhouse, ne servit pas sa cause. Le concile proclama sa volonté de se faire obéir des papes et, le 29 mai 1415, il déposa Jean XXIII. Grégoire XII fit sa soumission le 4 juillet suivant ; quant à Benoît XIII, il demeurait irréductible, mais, abandonné de tous, il allait longtemps encore, enfermé dans une forteresse, lancer ses foudres contre le monde entier et prétendre représenter à lui seul l'Église universelle. Le concile le déposa enfin le 26 juillet 1417.

Débarrassé des papes, le concile essaya alors de procéder lui-même à la réforme de l'Église, qui s'avérait urgente. Mais les pères, divisés entre eux, s'entendaient mal : Anglais et Allemands voulaient corriger les abus avant d'élire un nouveau pontife, tandis que les Espagnols, les Italiens et les Français soutenaient la priorité de l'élection papale.

Le concile publia cependant le 9 octobre 1417 un certain nombre de décrets importants : obligation pour le pape de réunir un concile général tous les dix ans, réunion conciliaire de plein droit en cas de schisme, interdiction au pape de transférer les évêques d'un siège à un autre, définition des réformes que le futur élu devrait opérer de concert avec le concile. Ces réformes portaient essentiellement sur les abus du pouvoir pontifical, les privilèges des cardinaux, la collation des bénéfices, les appels en cour de Rome, la simonie, les indulgences, etc.

Le conclave s'ouvrit ensuite le 8 novembre 1417 et, le 11, il élut pape Oddone Colonna, qui prit le nom de Martin V (1417-1431). Pour la première fois depuis 1378, la chrétienté obéissait à un seul pape : le Grand Schisme était terminé.

La réforme impossible

Mais cette élection ne résolvait aucun des problèmes de fond. Le nouveau pape, comme ses successeurs, était bien résolu à ne pas accepter la suprématie du concile ; en outre, les pères de Constance s'étaient finalement montrés incapables durant ces trois années de réformer l'Église dans sa tête et dans ses membres. Martin V promulga bien quelques réformes, mais resta muet sur la question de la déposition du pape ; surtout, la réforme générale ne fut pas entreprise et, le 22 avril 1418, les pères du concile se séparèrent après une mise en garde prophétique de l'empereur Sigismond sur les lacunes de leur œuvre.

L'occasion perdue à Constance ne se retrouvera pas. L'hétérédoxie, avec le hussisme d'abord, va s'installer au cœur de la chrétienté et y recevoir droit de cité ; elle perturbera gravement l'unité chrétienne, déjà malmenée par le schisme.

Le scandale de trois papes se disputant par la force la direction spirituelle de l'Occident allait affaiblir le prestige de la papauté. Celle-ci, rejetant ensuite toute suprématie du concile, sera elle-même incapable de mener à bien la réforme indispensable de l'Église.

Il ne faudra rien de moins que l'avancée protestante, la perte de l'unité chrétienne, pour qu'un siècle plus tard l'Église entreprenne enfin, au concile de Trente*, la réforme de ses institutions.

P. R.

▶ *Avignon / Concile / Église catholique ou romaine.*

N. Valois, *la France et le Grand Schisme d'Occident* (Picard, 1896-1902, 4 vol. ; réimpr. Olms, Hildesheim, 1965). / H. F. T. Blumenthal, *Die Vorgeschichte des Constanzer Conzils bis zur Berufung* (Halle, 1897). / L. Salembier, *le Grand Schisme d'Occident* (Lecoffre, 1900). / E. Göller, *König Sigismunds Kirchenpolitik vom Tode Bönifaz IX. bis zur Berufung des Konstanzer Konzils, 1404-1413* (Fribourg-en-Brisgau, 1902). / F. Bliemetzrieder, *Das General Konzil im grossen abendlandischen Schisma* (Paderborn, 1904). / E. Delaruelle et E. R. Labande, *l'Église au temps du Grand Schisme et de la crise conciliaire* (Bloud et Gay, 1962-1964 ; 2 vol.).

Schisme d'Orient

Expression par laquelle on désigne souvent, assez arbitrairement, la rupture de communion ecclésiastique entre l'Église catholique romaine et les Églises de la « communion orthodoxe », qui ont adopté la discipline et

les positions doctrinales du patriarcat œcuménique de Constantinople.

On a retenu, non moins arbitrairement, pour dater le début de cette rupture, les excommunications réciproques des titulaires des sièges épiscopaux de Rome et de Constantinople, les 16 et 24 juillet 1054. C'est seulement le 7 décembre 1965 qu'un acte signé en commun par le pape Paul VI et le patriarche Athênagoras Ier de Constantinople devait déclarer « abolie » la mémoire de ces anathématismes.

Origines lointaines du schisme

En fait, cette longue rupture — non encore complètement effacée — plonge ses racines dans de multiples malentendus et tensions politiques et culturels, disciplinaires et doctrinaux qui apparaissent dès les premiers siècles du christianisme et se renforcent avec la séparation définitive des deux parties occidentale (latine) et orientale (grecque) de l'Empire romain à la fin du IVe s. (395), bientôt suivie par les invasions germaniques et l'effondrement des institutions impériales en Occident. Déjà, dans le courant du IVe s., les controverses doctrinales nées de l'arianisme (v. Arius) et les fluctuations de la politique ecclésiastique qui les avaient accompagnées rendaient patentes les différences qui existaient dans l'expression de la foi chrétienne entre les régions de langue latine et celles de langue grecque ; elles accentuaient plus encore les divergences déjà profondes sur l'organisation de l'Église et le rôle du siège de Rome. L'attitude prise par celui-ci durant la longue crise de l'Église d'Antioche déchirée en plusieurs factions (362-414) devait provoquer les plaintes amères d'un saint Basile* de Césarée à l'égard du comportement du pape Damase et des évêques d'Italie.

Si le concile de Chalcédoine (451) acclame comme expression de la foi orthodoxe les formulations établies par saint Léon* en synode romain, ce même concile confirme (28e canon) l'égalité d'honneur entre les sièges de l'Ancienne Rome et de la Nouvelle (Constantinople), posée au concile constantinopolitain de 381. Rome refusera d'entériner cette décision au titre de la fidélité à la règle établie à Nicée (325) des trois sièges principaux : Rome, Alexandrie, Antioche.

Bientôt, les controverses christologiques vont provoquer le schisme d'Acace, sous les empereurs Zénon et Anastase (484-519), puis le schisme monothélite (638-681) [v. monophysisme], suivi de ceux qui seront provoqués par l'iconoclasme (726-787 ; 813-843) [v. Isauriens *(dynastie des)*]. Derrière ces dissensions, dans lesquelles la politique des empereurs byzantins joue un rôle prédominant, se dessinent des causes plus profondes de mésentente. Depuis le règne d'Héraclius (610-641), la connaissance du latin a presque totalement disparu dans le monde byzantin ; il y a longtemps déjà — dès le début du ve s. — que le grec est à peu près ignoré en Occident. Surtout, en raison des situations politiques, économiques et culturelles de plus en plus différentes, la discipline ecclésiastique évolue différemment dans les chrétientés latines et byzantines : quand le concile quinisexte (ou *in Trullo*, 691-92) codifie la discipline byzantine, celle-ci apparaît sur bien des points incompatible avec les usages de l'Occident. Les deux fractions du monde chrétien deviennent de plus en plus étrangères l'une à l'autre et l'on peut avec le P. Yves Congar parler d'un progressif *estrangement*.

L'affaire du « Filioque » et la crise photienne (866-890)

La reconstitution par le pape Léon III d'un Empire romain d'Occident en faveur de Charlemagne (800), si elle ne soulève pas au départ de protestation de la part de Constantinople, n'en provoque pas moins à plusieurs égards une aggravation des tensions déjà existantes. Trois faits, bien différents, vont jouer un rôle de plus en plus important.

• Dès 794 (concile de Francfort), Charlemagne, avec l'approbation de Léon III, impose le chant du *Credo* de Nicée-Constanlinople avec l'incise *Filioque* (et du Fils) dans la phrase qui traite de l'origine *(procession)* du Saint-Esprit. En 807, après un voyage de leur abbé à Aix-la-Chapelle, les moines latins du mont des Oliviers à Jérusalem adoptent cet usage, que les Grecs leur reprochent comme une inacceptable innovation. Dans la controverse qui s'ensuit, ils ont la maladresse de reprocher aux Grecs d'avoir supprimé frauduleusement cette incise et les accusent d'hérésie. Il ne semble pas que, sur le moment, cette affaire ait eu de graves conséquences.

• Mais l'insertion du *Filioque* va rebondir dans le cadre autrement complexe de la crise photienne. Au départ, il y a l'élévation au siège patriarcal de Constantinople d'un haut fonctionnaire impérial, Photios (858), Ignace, le patriarche légitime depuis 847, ayant été contraint d'abdiquer sous la pression de Bardas, oncle et ministre du faible empereur Michel III. Ignace ayant fait appel à Rome, le pape Nicolas Ier (858-867) convoque un synode qui réduit à l'état laïque le « patriarche intrus » (avr. 863), puis, devant son refus d'obtempérer, écrit à Michel III une longue lettre affirmant la primauté romaine (sept. 865). Photios ripostera bientôt dans une « encyclique aux patriarches orientaux » (été 867) et fait déposer et anathématiser le pape Nicolas par un synode, qu'il qualifie de concile œcuménique. Parmi les hérésies reprochées au pape et aux Latins figure au premier rang l'insertion du *Filioque*. Vers la fin de sa vie, Photios — qui, finalement déposé au concile de 869 et rétabli sur son siège patriarcal après la mort d'Ignace (877), abdique définitivement en 886 — développera sa propre théologie sur la procession du Saint-Esprit dans sa *Mystagogie du Saint-Esprit* (entre 886 et 890).

• Ces divergences doctrinales — du moins quant aux formulations — ne se seraient sans doute pas aussi gravement exacerbées si n'était venu interférer avec elles un lourd contentieux de politique ecclésiastique. Celui-ci prend origine dans la décision de l'empereur Léon III l'Isaurien et de Constantin V Copronyme (sans doute en 732-33) de soumettre à la juridiction du patriarcat de Constantinople les évêchés de l'Illyricum oriental (Balkans) qui constituaient jusqu'alors un vicariat du patriarcat romain. La question rebondit avec l'adhésion au christianisme (v. 865) du khanat bulgare, qui s'était implanté dans ces régions. Désireux de constituer une Église nationale, le khān Boris (852-889), qui, sous le nom de Michel, a reçu le baptême de missionnaires byzantins, se tourne un moment vers Rome, et Nicolas Ier répond à ses questions en exposant la discipline romaine. Ce sont précisément ces réponses qui provoquent l'encyclique de Photios et l'anathème qu'il lance en 867 contre Nicolas Ier.

Les événements de 1054

La dislocation de l'Empire carolingien et l'affaiblissement de la papauté mettent en sommeil durant plus d'un siècle les dissensions entre Rome et Constantinople ; elles vont réapparaître et se durcir à l'extrême au milieu du XIe s. Peut-être faudrait-il accorder plus d'importance qu'on ne l'a fait à une rupture provoquée vers 1028 par le refus du pape Jean XIX (1024-1032) de reconnaître le titre d'« œcuménique » au patriarche de Constantinople. Mais ce sont les raideurs et les maladresses réciproques du patriarche Michel Keroularios — ou Cérulaire — (1043-1059) et du cardinal Humbert de Moyenmoutier († 1061), légat du pape alsacien Léon IX (1048-1054), qui provoqueront l'irréparable. Au départ, il y a une futile querelle provoquée par le refus d'un *condottiere* d'origine lombarde, Argyros, gouverneur de l'Italie byzantine, d'abandonner le rite latin et l'usage du pain azyme pour la communion. Keroularios y voit, comme dans l'usage latin de jeûner le samedi, des signes d'hérésie judaïque. Au début de 1053, il fait fermer les églises latines de Constantinople et pousse l'archevêque bulgare d'Ohrid, Léon, à dénoncer dans un violent manifeste les hérésies latines.

Mais, à la suite d'une défaite d'Argyros par les Normands qui affaiblit les positions byzantines en Italie, Keroularios lui-même tente une réconciliation avec Léon IX. Malheureusement, le secrétaire du pape, le cardinal Humbert, homme érudit et connaissant le grec, mais altier et intransigeant, rédige une réponse cassante au manifeste de Léon d'Ohrid. Or, c'est lui qui est choisi comme chef de l'ambassade envoyée en 1054 à l'empereur Constantin IX Monomaque en vue d'une alliance contre les incursions normandes. Dès la première entrevue avec le patriarche, une contestation protocolaire prend de part et d'autre figure d'offense personnelle. Surtout, le ton de la lettre remise au nom de Léon IX fait considérer celle-ci par Keroularios comme falsifiée sous l'influence d'Argyros. Enfin, Humbert publie une traduction grecque de sa *Réfutation de Léon d'Ohrid*, s'attirant ainsi une violente riposte d'un moine du Stoudios, Nicétas Stéthatos. Humbert y répond en mêlant l'ironie à l'indignation et, bien maladroitement, reprend à l'égard des Grecs l'accusation d'avoir falsifié le *Credo* en supprimant le *Filioque*. L'empereur tente de s'entremettre ; Nicétas accepte de se rétracter (24 juin 1054), mais Michel Keroularios, se refusant toujours à une nouvelle entrevue avec les légats, ceux-ci, le 16 juillet, déposent solennellement sur l'autel de Sainte-Sophie une sentence d'excommunication du patriarche.

Or, Léon IX est mort en avril, et il est douteux qu'Humbert ait pu ignorer que sa légation se trouvait, de ce fait, inter-

rompue ; on n'a d'ailleurs aucune trace que cette sentence ait jamais été confirmée par la suite. En fait, à la demande de l'empereur, les légats acceptent de retourner à Constantinople, qu'ils viennent de quitter le 18 juillet ; mais un accord ne peut être trouvé, Humbert et ses compagnons quittent définitivement la ville impériale, l'émeute gronde. Le 20 juillet, Michel Keroularios convoque le synode permanent et lance l'anathème contre « le libelle impie » et ses auteurs. La sentence est solennellement confirmée le 24 juillet à Sainte-Sophie. Le texte alors rédigé n'est en rien une rupture avec l'Église de Rome et son chef, mais un énoncé des erreurs multiples reprochées aux Latins ; quant à la suppression du nom du pape sur les « diptyques » de l'Église de Constantinople — signe traditionnel d'absence de communion ecclésiastique —, on se contente de la mentionner comme une situation établie depuis fort longtemps et donc sans gravité majeure.

Ramené à ses justes proportions, l'événement de 1054 aurait pu n'être qu'un incident de parcours comme on en compte bien d'autres. Le patriarche d'Antioche, Pierre III, se hâte d'ailleurs de tenter d'y porter remède. Mais bientôt les croisades*, en multipliant avec les rencontres entre Grecs et Latins les occasions de mésentente, vont creuser le fossé.

Aggravation progressive de la rupture et tentatives de réconciliation

L'élément sans doute le plus décisif est constitué par la création de principautés « franques » sur les territoires appartenant de droit à l'Empire byzantin, et cela malgré les engagements solennels pris lors de la première croisade (1095-1099). À Antioche, à Jérusalem et même théoriquement à Alexandrie, les patriarches orientaux, de tradition byzantine (melkites), doivent céder la place à des titulaires latins, ce qui est — non sans raison — considéré comme une ingérence inadmissible du patriarcat de Rome ; les controverses se multiplient au cours desquelles sont ressassés tous les vieux griefs, auxquels s'en ajoutent de nouveaux, non moins futiles. La mesure est comble lorsque, pour payer aux Vénitiens le prix de leur passage, les chefs de la quatrième croisade s'emparent de Constantinople (1204), en pillent les trésors et les reliques, obligent l'empereur byzantin à s'enfuir pour céder la place à un Latin et enfin obtiennent du pape la désignation d'un patriarche latin.

Certes, les tentatives d'union, qui avaient été déjà nombreuses, ne seront pas abandonnées. Dès qu'ils ont pu récupérer leur capitale (1261), les empereurs byzantins s'efforcent de renouer avec Rome ; mais ces tentatives sont menées sous la pression de la conjoncture politique et sans qu'un effort réel de compréhension réciproque soit effectivement entrepris ; en particulier, rien n'est fait pour surmonter les préjugés entretenus de part et d'autre dans l'ensemble de la chrétienté. Il n'est pas étonnant en conséquence que les actes d'union qui pourront être signés n'aient aucun retentissement et soient bientôt dénoncés. C'est le cas de celui qui est négocié au concile de Lyon (1274) et surtout de celui — pourtant beaucoup mieux préparé — qui est acquis au concile de Florence (juill. 1439), alors que déjà les Turcs menacent Constantinople, dont ils s'empareront en 1453.

L'union est dénoncée dès 1443 par les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, réunis dans la ville sainte, comme elle l'avait déjà été à Moscou en 1441.

Le nouveau patriarche de Constantinople, Gennadios II (1454-1456), désigné par Mehmed II Fatih comme chef de tous les orthodoxes* de l'Empire ottoman, rejette également l'union en 1454 et, en 1484, un office pour la réconciliation des Latins entrant dans la communion orthodoxe leur impose de rejeter le concile de Florence et ses décisions.

La situation demeurera inchangée durant quatre siècles, aggravée même au XIXe s. tant par l'attitude des « missionnaires » latins, suspects de prosélytisme en pays orthodoxes, notamment par le moyen des établissements d'enseignement, que par les réactions provoquées par le premier concile catholique du Vatican* (ou Vatican I [déc. 1869 - juill. 1870]). Dès 1848, une encyclique commune des patriarches orientaux avait manifesté la position orthodoxe en réponse aux propositions d'union formulées l'année précédente par le pape Pie IX*. Elle devait être réitérée et durcie en réponse à l'invitation faite aux patriarches orthodoxes de participer au concile (1868).

C'est seulement à partir de 1958 que le climat se modifie avec l'avènement du pape Jean XXIII*, qui a été longtemps délégué apostolique en Bulgarie, puis en Turquie, et a une connaissance personnelle des réalités du monde orthodoxe. D'emblée, cette attitude nouvelle trouve accueil auprès du patriarche de Constantinople Athênagoras Ier (1948-1972). Si celui-ci ne croit pas pouvoir se faire représenter officiellement au concile Vatican II (1962-1965), le patriarcat de Moscou y délègue des observateurs. Mais les relations directes entre le patriarcat œcuménique de Constantinople et le Saint-Siège romain se multiplient à partir de la rencontre de Paul VI et d'Athênagoras à Jérusalem (5-6 janv. 1964), de la visite de Paul VI à Constantinople (juill. 1967) et de celle d'Athênagoras Ier à Rome (oct. 1967). Ces rencontres et les échanges de lettres qui les accompagnent rétablissent en fait la situation existant au cours du premier millénaire entre les Églises de l'ancienne et de la nouvelle Rome. Cependant, jusqu'ici (1976), la communion ecclésiastique et sacramentelle n'a pas encore été pleinement restaurée ; si les différences disciplinaires sont acceptées et si la question du *Filioque* elle-même ne semble plus devoir être considérée comme constituant une divergence insurmontable, reste le problème du rôle du pape dans l'Église et de sa relation avec le « ministère de Pierre ». Surtout, dans le monde orthodoxe, bien des méfiances subsistent qui s'expliquent par les vicissitudes d'une histoire tourmentée.

H.-I. D.

▶ *Byzantin (Empire) / Christianisme / Concile / Croisades / Églises orientales / Latins du Levant (États) / Orthodoxes.*

M. Jugie, *le Schisme byzantin : aperçu historique et doctrinal* (Lethielleux, 1940). / G. Every, *The Byzantine Patriarchate, 451-1204* (Londres, 1947). / F. Dvornik, *le Schisme de Photius* (Éd. du Cerf, 1950). / S. Runciman, *The Eastern Schism* (Oxford, 1955). / W. De Vries, *Orthodoxie und Katholizismus* (Fribourg-en-Brisgau, 1965 ; trad. fr. *Orthodoxie et catholicisme*, Desclée, 1967). / A. Panotis, *Pacificateurs : Paul VI, Athênagoras Ier* (Beauchesne, 1973).

schiste bitumineux

▶ SABLE ET SCHISTE BITUMINEUX.

schizophrénie

Affection neuropsychiatrique du groupe des psychoses* observée essentiellement chez l'adolescent et l'adulte jeune.

Si les symptômes de cette maladie consistent presque exclusivement en troubles mentaux, il ne faudrait pas croire pour autant à une origine uniquement psychologique. Il n'existe à la base de la schizophrénie aucune lésion du système nerveux, mais tous les travaux scientifiques modernes laissent entrevoir un dysfonctionnement subtil neurophysiologique et chimique encore inconnu. D'autre part, le terme *schizophrénie* recouvre très probablement un ensemble de maladies différentes dans leurs mécanismes, qui seront mieux individualisées dans l'avenir. On sait depuis longtemps qu'il est des psychoses chroniques qui ne sont ni des schizophrénies ni des délires chroniques au sens habituel.

Définitions et limites

Longtemps désignée du vocable de *démence* précoce* (Augustin Morel en France et Emil Kraepelin en Allemagne), la schizophrénie n'est pas une démence au sens strict, car le trouble primordial ne réside pas dans un affaiblissement progressif de l'intelligence. C'est une pseudo-démence qui apparaît comme une maladie de la personnalité, singulièrement de l'affectivité.

Dans les formes les plus classiques, qui font l'unanimité des cliniciens, la schizophrénie réalise une profonde transformation et surtout une dislocation de la personnalité comportant :

— une discordance des idées, des désirs, des sentiments, des paroles, des gestes et des actes, avec ambivalence et incohérence idéo-verbale ;

— une perte du contact vital avec la réalité allant de pair avec un repli sur soi dans un monde intérieur imaginaire (l'*autisme*), un trouble des réactions affectives dans le sens du détachement et de l'indifférence, avec des étrangetés, des paradoxes ou des bizarreries, et surtout un trouble des relations avec autrui ;

— un affaiblissement constant de l'activité sociale et du niveau d'adaptation au réel (défaut d'initiative, d'intérêt, d'élan vital) ;

— des idées délirantes mal systématisées, peu cohérentes, abstraites ou impénétrables et de fréquentes hallucinations.

Cette définition classique dérive des travaux de Ph. Chaslin en France (« folie » ou « psychose discordante ») et d'E. Bleuler à Vienne (« psychose dissociative » ou « schizophrénie »).

L'évolution spontanée de la maladie tend vers la chronicité avec une dissociation et un déficit de plus en plus évidents, ce qui ne signifie pas qu'elle soit incurable : les progrès thérapeutiques

de ces dernières années ont modifié le cours de nombreux cas de schizophrénie voués autrefois à l'appauvrissement psychique, à la désadaptation sociale totale et à l'internement. La psychiatrie française, notamment, a toujours considéré la schizophrénie comme une psychose très strictement définie et d'évolution chronique. Les Anglo-Saxons ont au contraire de cette affection une idée large et vague à la fois, peut-être extensive à l'excès, si bien qu'ils admettent l'existence de schizophrénies aiguës de durée limitée et curables. Il est bien difficile d'établir un juste milieu dans un problème aussi complexe, mais chaque neuropsychiatre a le souvenir de psychoses aiguës d'allure schizophrénique et d'évolution ultérieure non chronique.

Ce processus morbide atteint en règle générale les adolescents et les adultes des deux sexes avant trente-cinq ans. Il est plus rare chez l'enfant, exceptionnel après quarante ans. On dénombre actuellement en France 200 000 schizophrènes, dont 30 000 seulement sont hospitalisés.

Les manifestations cliniques

Le début de la schizophrénie peut se faire progressivement, par des troubles du caractère et du comportement surprenants, paradoxaux et insidieux, par des impressions insolites de transformation corporelle, des idées délirantes, des hallucinations, des préoccupations métaphysiques ou pseudo-scientifiques bizarres, tandis que s'installent une froideur affective croissante entrecoupée de rires, de pleurs ou de colères inexplicables, une tendance à l'isolement, au mutisme, surtout une baisse sensible de l'activité au travail comme au jeu. Parfois, c'est un état dépressif vague ou une chute du rendement scolaire qui inaugurent la maladie. Ce qui devrait entraîner la consultation du médecin de famille ou du spécialiste, c'est la métamorphose complète du caractère qu'aucun événement extérieur ne justifie chez un jeune dont la personnalité et la conduite avaient paru normales jusque-là. Seul le médecin peut éliminer une crise d'originalité juvénile, des troubles caractériels banals, une névrose ou une dépression simples.

Mais la schizophrénie commence parfois d'une manière aiguë et brutale par un état d'excitation maniaque ou une dépression mélancolique atypique, une psychose délirante aiguë (bouffée délirante), une confusion mentale, etc. Ailleurs, encore, peuvent s'observer une tentative de suicide, une fugue absolument immotivée, une impulsion agressive, une tentative d'automutilation, des extravagances de la conduite sociale.

À une phase plus avancée de son évolution, la schizophrénie se caractérise par une perte de cohésion, d'unité et d'harmonie de la personnalité, qui semble privée de synthèse, d'où la comparaison avec un « orchestre sans chef, un livre sans reliure », etc. Il existe des troubles de la pensée, de l'association des idées, du langage, de l'éventuelle production littéraire ou esthétique de ces sujets, marqués du sceau de l'étrange, de l'illogique et de l'incongru. Les sentiments, les désirs, les intentions et les actes sont contradictoires ou absolument incompatibles, car coexistant au même moment sans aucune possibilité de synthèse. Apparemment détaché de tout, indifférent à ses proches, le schizophrène se ferme au monde qui l'entoure, se réfugiant dans une rêverie et une imagerie intérieures souvent délirantes. Bizarre, impénétrable, déconcertant par ses brusques accès agressifs, il cache pourtant, sous une froideur de surface, une angoisse profonde, vivant parfois d'extraordinaires expériences de transformation de sa personne physique et morale. Il existe aussi fréquemment un délire paranoïde plus ou moins prononcé et des troubles psychomoteurs : mimiques inadaptées aux paroles, aux émotions ou aux situations présentes, phénomènes catatoniques, maniérisme. L'initiative et le désir d'activité sont très diminués. Parmi les innombrables aspects que prend la schizophrénie, on décrit quatre grandes formes : hébéphrénique, catatonique, paranoïde et simple, selon l'âge de début, les signes dominants et l'évolution. On distingue aussi des symptômes positifs et des symptômes négatifs, inégalement sensibles au traitement. Les tests mentaux permettent de vérifier l'intégrité de l'intelligence de ces malades. Mais les fonctions intellectuelles demeurent en grande partie virtuelles, non utilisées et mal coordonnées. Le schizophrène n'éprouve pas le désir d'exercer et d'appliquer son intelligence à la réalité environnante, d'où son manque d'efficacité, de rendement. Son affectivité, intensément troublée (comme le montrent les tests de personnalité), perturbe la maîtrise de sa pensée. L'évolution de la schizophrénie, après avoir longtemps paru sombre, s'ouvre aujourd'hui sur des perspectives plus optimistes : les traitements modernes sont de plus en plus souvent suivis de franches améliorations ou de guérisons à un niveau acceptable.

1. Les *formes aiguës* ou *aiguës périodiques* sont de loin les moins graves, car les troubles peuvent ne se déclarer qu'une seule fois au cours de l'existence et se montrer curables, avec des séquelles minimes, ou bien récidiver, mais laisser entre eux de longues périodes de rémission avec une vie normale. Il existe aussi des « états schizophréniformes » de très bon pronostic, et des « états limites » intermédiaires entre névrose et psychose observés chez des sujets jeunes, assez accessibles aux thérapeutiques.
2. Les *formes véritablement chroniques* évoluent souvent par poussées, entre lesquelles persiste un fond permanent de troubles de niveau variable entravant plus ou moins l'adaptation du malade à la famille, à la vie professionnelle et sociale.
3. Il est des *cas particulièrement sévères*, qui progressent sans rémission durant des années vers un état déficitaire de régression intellectuelle et affective ressemblant plus ou moins à une démence et nécessitant une hospitalisation permanente.

Les causes

Les origines de la schizophrénie demeurent hypothétiques, mais la plupart des travaux modernes établissent l'intervention de facteurs multiples — biologiques, psychologiques et sociologiques — qui se mêlent inextricablement pour faire basculer l'individu dans la maladie. Il serait vain de chercher la cause unique qui détermine l'éclosion des troubles.

Parmi les *facteurs biologiques ou organiques*, on ne connaît actuellement aucune lésion anatomopathologique cérébrale qui soit spécifique de schizophrénie. Sont exclus également les traumatismes crâniens, les encéphalites, l'alcoolisme, la tuberculose, les désordres des glandes endocrines, qui ne jouent aucun rôle véritable. En revanche, les causes héréditaires ont une réalité indéniable. Le mécanisme de transmission reste obscur, mais les travaux de la génétique moderne laissent entrevoir la possibilité d'anomalies des chromosomes des schizophrènes (deux gènes anormaux au moins seraient en cause). De même, des troubles biochimiques complexes du métabolisme des amines cérébrales sont hautement probables. Les recherches actuelles portent sur les dosages d'un certain nombre de substances en quantité anormale dans le sang et les urines des schizophrènes. Les résultats, encore contradictoires, méritent plus ample confirmation. D'autres recherches portent sur les psychoses expérimentales par les hallucinogènes, dont les signes se rapprochent parfois de ceux des schizophrénies à forme aiguë, sur les troubles de la fonction onirique (activité du rêve pendant le sommeil) étudiés par les méthodes neurophysiologiques modernes (électro-encéphalogramme). Cependant, les causes héréditaires, génétiques et biochimiques ainsi que les dérèglements du fonctionnement cérébral ne sont pas toujours suffisants pour expliquer la survenue des troubles.

Parmi les *facteurs psychologiques et sociaux*, on a d'abord souligné le rôle d'une « constitution schizoïde », qui prédisposerait électivement à la schizophrénie. Mais il s'agit d'une donnée fort inconstante, qui, de plus, n'explique guère le mécanisme des troubles. Le niveau intellectuel antérieur à la maladie ne joue pas un rôle déterminant : on observe tous les niveaux, depuis l'intelligence supérieure ou brillante jusqu'à la débilité mentale. Selon les travaux psychanalytiques, ce n'est pas à l'âge où elle se manifeste qu'il faut rechercher les causes de l'affection, mais durant les premières années de la vie infantile. Des perturbations affectives intenses et précoces dans les relations du nourrisson et du jeune enfant avec la mère surtout, mais aussi avec le père, auraient un pouvoir pathogène sur le développement de la personnalité. On peut retrouver chez certains schizophrènes la trace de ces perturbations dans des anomalies discrètes, mais significatives, de leur comportement pendant l'enfance et dans une certaine manière d'être de la mère à l'égard de son fils ou de sa fille. Il se produirait, au stade oral surtout et dans l'élaboration de la « relation d'objet », une faille dans la maturation psychique du nourrisson qui entraîne ensuite une fragilisation de la personnalité tout entière. On a décrit ainsi plusieurs types de « mères de schizophrènes », souvent mariées à un homme faible, mais coléreux, parfois absent ou dévalorisé aux yeux de l'enfant par son épouse. Pourtant, les parents de schizophrènes sont souvent peu pathologiques en apparence : ils ne semblent pas souffrir d'une maladie mentale précise. Mais une analyse plus fine de leur comportement indique chez eux une appréciation peu solide de la réalité, des capacités réduites d'échange affectif — verbal et physique — avec leur enfant ou une anxiété intense et envahissante, des réactions agressives

soudaines et violentes. Néanmoins, il faut se garder d'exagérer le rôle nocif (d'ailleurs parfaitement inconscient) des parents, dont le comportement peut, dans nombre de cas, avoir été normal. De plus, l'effondrement schizophrénique dépend aussi du terrain physique et nerveux. Tous les enfants placés dans les mêmes conditions d'élevage ne deviennent pas nécessairement schizophrènes. On a incriminé d'autres facteurs psychosociaux dits « d'environnement » : la transplantation, l'isolement moral dans un milieu nouveau ou rejetant, le célibat prolongé qui semble plus exposé que l'état conjugal, les difficultés d'adaptation aux études (fréquence de l'affection chez les étudiants), à un milieu professionnel, vécus comme peu sécurisants ou source de conflits avec les parents. On a invoqué aussi les conditions sociales défavorables, notamment le manque de cohésion, d'intimité du groupe social avec insuffisance d'échanges entre l'individu et son milieu, l'aliénation de la personne humaine dans une civilisation moderne écrasante par sa technicité sans chaleur, etc. Toutefois, l'ensemble des facteurs psychologiques et sociaux ne rend pas compte de l'origine de la schizophrénie, qui résulte en fait de la convergence à un moment donné d'une série de conditions : congénitales et acquises, anciennes et récentes dans l'histoire personnelle du patient, physiques, constitutionnelles internes aussi bien que psychologiques venues du milieu extérieur. Parfois, un événement récent et pénible, comme un échec sentimental ou scolaire, semble responsable de l'affection. Il n'en est rien, car à lui seul il ne peut expliquer l'intensité des troubles. En fait, il n'est que l'impact qui révèle le processus morbide, complexe et profond.

Le traitement

Le traitement que l'on oppose à la schizophrénie ne saurait être univoque, en raison de la grande diversité des formes et des causes possibles de la maladie. On associe en général plusieurs thérapeutiques.

1. Les *thérapeutiques biologiques* comprennent l'*électrochoc**, qui n'est utile que dans les poussées aiguës ou dans les formes catatoniques, au demeurant rarement appliqué seul, car de résultats peu durables, la *cure d'insuline*, ou *cure de comas* (dite de Sakel), qui, après avoir été pendant vingt ans la méthode de choix, semble de plus en plus abandonnée et réservée à des cas qui ont résisté à d'autres traitements. Néanmoins, cette cure permet encore au malade d'être l'objet de soins psychologiques intensifs avec un « maternage » bienfaisant à chaque réveil de coma (de 50 à 100 comas environ) de la part d'infirmières spécialisées.

2. La *psychochirurgie* est pratiquement exclue. Elle consistait dans une section des fibres nerveuses issues du cortex préfrontal bilatéralement ou dans une ablation des lobes frontaux.

3. La *chimiothérapie par les psychotropes** représente en fait l'un des grands progrès dans le traitement de la schizophrénie. Les médicaments utilisés sont surtout les neuroleptiques, dont les plus connus sont la chlorpromazine, la lévomépromazine, l'halopéridol, le tripéridol, la thiopropérazine, la thioridazine, la fluphénazine, la trifluopérazine, etc. Plus accessoirement sont administrés des tranquillisants (diazépam, méprobamate), des antidépresseurs à doses faibles, etc. Souvent, les associations de ces médicaments entre eux, selon des schémas divers, renforcent leur action. Les doses prescrites, toujours très élevées pendant les phases aiguës, diminuent ensuite après l'hospitalisation. Le traitement ne doit jamais être interrompu sans avis médical. Il peut durer des années, afin d'éviter la moindre rechute qui obligerait à une nouvelle hospitalisation du malade. Sa durée très prolongée se justifie aussi par la lenteur du processus d'amélioration de certaines tonnes. Le choix et les doses de neuroleptiques sont guidés par l'importance respective des symptômes positifs et négatifs de la maladie. Les effets extra-pyramidaux des médicaments (raideur, hypersalivation, tremblement, lassitude, aspect figé, impatience des jambes, mouvements anormaux, contracture, etc.) doivent être corrigés par des antiparkinsoniens ; ils n'ont aucune gravité, mais sont gênants en l'absence de médicament correcteur.

4. Ces chimiothérapies ne vont jamais sans une *psychothérapie** de soutien, de compréhension et sans un bon contact entre le médecin et son malade. La qualité confiante de cette relation affective, sa régularité sont un élément fondamental de la bonne évolution de la maladie. Il faut que le malade accepte bien ses médicaments et ne les considère pas « comme des poisons » ou comme une entrave majeure à sa vie. L'attitude de l'entourage familial, professionnel, conjugal est déterminante dans le pronostic. Tout sujet isolé moralement, rejeté par sa famille et la société, non accepté en tant que malade mental voit ses chances de guérison s'amenuiser. Il faut essayer de considérer le schizophrène comme n'importe quel autre malade, veiller à éviter avec lui les conflits aigus. Cela n'empêche pas de le stimuler dans le sens d'une activité suivie, aussi bien loisir que travail, et de se montrer ferme du point de vue des prises régulières des médicaments aux doses indiquées.

Après l'hospitalisation, qui peut durer quelques semaines ou plusieurs mois, une maison de convalescence spécialisée est une solution bénéfique, permettant une transition progressive avec la vie sociale normale.

La reprise du travail s'effectuera dans des conditions très variables. Elle nécessite en fait souvent un changement d'horaire, de poste, de responsabilités, une simplification des tâches, l'absence de surmenage, du moins pendant quelques mois. L'hygiène de vie est capitale : existence très régulière, horaires précis, sommeil suffisant, suppression des excitants, des toxiques. Les activités physiques ou sportives sont conseillées.

5. On insiste aujourd'hui sur des thérapeutiques fondées sur des *institutions* ou des *établissements* particuliers bien adaptés aux patients qui ont peu de soutien familial, des proches trop anxieux, traumatisants et maladroits, ou simplement une famille ne pouvant, pour des raisons matérielles et sociales, assumer la charge et la surveillance continue du schizophrène. Ces établissements (hôpitaux, cliniques, centres de réadaptation et de rééducation) comportent des thérapeutiques de groupe : loisirs (sorties, conférences, cinéma, clubs, centres d'informations), occupations dirigées, travaux divers simples, puis de plus en plus compliqués, apprentissage d'un métier, attribution de responsabilités collectives, développement des facultés créatrices, artistiques ou artisanales, kinésithérapie spécialisée, sports, etc. On a créé aussi des hôpitaux de jour, des ateliers protégés, des colonies familiales, des centres de postcure, en nombre encore insuffisant. On s'oriente vers une *politique de secteur*, c'est-à-dire un système de prise en charge médico-sociale correspondant à des zones géographiques précises, destiné à assurer la surveillance et la réinsertion socio-professionnelle du malade après sa sortie de l'hôpital de soins.

6. Une extension des *méthodes psychothérapiques*, pour la plupart inspirées de la *psychanalyse**, se fait jour en France, mais celles-ci nécessitent l'adjonction de médicaments, de mesures institutionnelles et d'assistance psychiatrique. Une psychothérapie des parents, du conjoint peut être nécessaire. Elle les aidera à résoudre leurs problèmes affectifs en face du malade et à apporter à celui-ci un soutien plus efficace.

Schizophrénie infantile

On a désigné ainsi un groupe de psychoses très diverses survenant entre le stade du nourrisson et celui de la puberté, ce qui exclut les schizophrénies de l'adolescent, rattachées à celles de l'adulte. Classiquement, la schizophrénie de l'enfant de la naissance à douze ans (environ) se définit comme une affection psychotique, non démentielle à l'origine, d'évolution spontanée chronique et progressive, caractérisée par une perte du contact avec la réalité, une perturbation massive des relations avec l'entourage, des manifestations spéciales de régression affective et intellectuelle, un comportement discordant. Si intenses que soient les troubles de la schizophrénie infantile, aucune lésion cérébrale organique évidente, aucun signe neurologique objectif ne les justifient, du moins dans l'état actuel de nos connaissances. De nombreux travaux ont mis en lumière le rôle des facteurs psychologiques dans leur genèse (en insistant sur les possibilités psychothérapiques qui en découlent), mais cela n'élimine en rien celui des facteurs organiques. Ces derniers tiennent sans doute à un équipement héréditaire ou génétique anormal du système nerveux, à des dysfonctionnements biochimiques encore inconnus.

On utilise plus volontiers actuellement le terme plus vaste de *psychose infantile*, dont on distingue deux types essentiels selon l'âge d'apparition des symptômes. Durant les cinq ou six premières années de la vie, il s'agit de désordres massifs avec absence plus ou moins complète de communication par le langage. Ces enfants, pourtant, ne sont ni débiles ni déments. Leur intelligence peut être vive et leurs gestes adroits. De six ans à la puberté dominent les idées délirantes et les discordances de l'affectivité et de la conduite. L'évolution, autrefois considérée comme sombre, vers un état démentiel, s'avère en fait très variable selon les cas, du moins sous traitement. Certaines formes aboutissent à une schizophrénie typique à l'adolescence. D'autres s'améliorent à l'âge adulte. Certaines se stabilisent à un niveau qui rappelle la débilité mentale simple. Quelques-uns de ces enfants peuvent s'adapter dans des domaines scolaires, puis professionnels très étroits.

G. R.

▶ *Démence / Folie / Psychose.*

P. Minkowski, *la Schizophrénie. Psychopathologie des schizoïdes et des schizophrènes* (Desclée De Brouwer, 1954). / J. Burstin, *Désagrégation, régression et reconstruction dans la schizophrénie* (Privat, Toulouse, 1963). / J. R. Smythies, *Schizophrenia, Chemistry, Metabolism and Treatment* (Springfield, Illinois, 1963). / L. Wolfson, *le Schizo et les langues* (Gallimard, 1970). / G. Heuyer, *la Schizophrénie*

(P. U. F., 1974). / J. Broustra, *les Schizophrènes* (Delarge, 1975).

Schlegel (August Wilhelm et Friedrich von)

▶ Allemagne *[La littérature de langue allemande]*.

Schleiermacher (Friedrich Daniel Ernst)

Théologien protestant (Breslau 1768 - Berlin 1834).

Successivement formé aux disciplines de la philologie, de la philosophie et de la théologie, Schleiermacher a connu une éblouissante carrière de prédicateur et de professeur de théologie. Fortement marqué dans son enfance par la spiritualité du piétisme, il s'ouvre à la philosophie des lumières, relie celle-ci à toute l'histoire de la pensée et fréquente assidûment les salons berlinois où se rencontrent les jeunes romantiques. Sa curiosité inlassable, ses conversations avec l'élite intellectuelle de son temps lui inspirent le désir de réconcilier religion et culture. En 1799, il publie les *Discours sur la religion aux esprits cultivés détracteurs de celle-ci* : titre hautement significatif d'une visée apologétique nouvelle ; il s'agit de montrer aux beaux esprits comme aux esprits forts qu'on ne saurait être véritablement cultivé en négligeant une dimension fondamentale de l'humanité : la vie religieuse.

Après quelques tensions avec le pouvoir royal, qui se méfie de son indépendance idéologique, Schleiermacher, couvert d'honneurs et entouré d'un respect croissant, publie ses œuvres majeures : en 1811, la *Brève Exposition de l'étude de la théologie* ; en 1821-22, la *Foi chrétienne, d'après les principes de l'Église évangélique.*

Poursuivant la démarche analytique, il opère, en fait, une véritable révolution copernicienne en théologie : « La religion est intuition de l'Univers » ; par elle, l'homme est mis en relation avec l'infiniment bon qui l'attire et l'enthousiasme, le dépouillant de ses étroitesses particularistes et égoïstes, lui permettant d'accéder à la pleine dimension de son humanité.

Le fait chrétien décisif, celui à partir de quoi on peut fonder une discipline réflexive, la théologie, c'est la piété, caractérisée par le « sentiment d'absolue dépendance ». Là où cela est reconnu, mieux : éprouvé, plus encore : vécu, là est posée la base d'une communion véritable tout entière animée d'un souffle d'immortalité.

Sans doute n'est-ce pas l'homme qui provoque en soi-même la naissance d'un sentiment *sui generis*. Seul peut en être l'origine Celui qui est le centre et le fondement de la vie universelle, Celui qui a été perçu de façon particulièrement intense dans l'exceptionnelle conscience du Christ. Ainsi, de proche en proche, suivant un itinéraire *inductif* — c'est-à-dire : partant de la subjectivité humaine, à l'opposé de la théologie classique, dont le point d'ancrage est la doctrine de Dieu —, Schleiermacher retrouve tous les grands thèmes de la dogmatique traditionnelle. Mais piétiste, homme de l'Aufklärung et du romantisme, c'est leur portée, leur impact existentiaux qui l'intéressent. Il retrouve méthodologiquement l'itinéraire spirituel d'un Luther et, père de tout un courant très moderne, il annonce aussi bien les critiques radicales d'un Feuerbach* que les intuitions exégétiques d'un Bultmann*.

Il est, à côté de Hegel*, qui fut son vis-à-vis à Berlin, un des deux géants qui dominent toute la recherche intellectuelle du XIXe s., à la racine des grands courants libéral protestant et moderniste catholique. Même les nécessaires réactions théologiques et ecclésiastiques, suscitées par l'interpellation de Schleiermacher, resteront profondément marquées par elle : jusqu'à la fin de sa vie, un Karl Barth* sera constamment fasciné par l'audace et la puissance d'un homme qui, à l'orée de l'époque contemporaine, a renouvelé profondément la forme et le fond de la théologie chrétienne.

Parmi les ouvertures fécondes apportées par son œuvre, il faut au moins mentionner trois domaines.

Schleiermacher est le premier à avoir vu, au sortir des scléroses du rationalisme orthodoxe des XVIIe et XVIIIe s., qu'il fallait insister sur la portée pratique de la théologie. Dans sa *Brève Exposition*, il déclare que la théologie pratique est le but et le couronnement de toute la théologie ; elle seule, faisant le bilan de toutes les autres disciplines, peut rendre le futur « virtuose de la religion », voire le futur « prince de l'Église », apte au service et au gouvernement de l'Église. Il faut donc la constituer en branche autonome et éminente de l'enseignement théologique. Inexistante encore à l'époque de Schleiermacher, la théologie « pratique » ou « pastorale » va s'organiser dans les facultés, au cours du XIXe s., jusqu'à ce que, ultérieurement, elle ait rendu à toutes les autres disciplines le sens et la vision de leur responsabilité concrète dans l'Église et dans la société.

Avec une étonnante lucidité, Schleiermacher postule la nécessité de la *sociologie religieuse*, c'est-à-dire de la relation positive ou négative entre un environnement social et les structures ou paroles de l'Église. Avant Marx, avant Troeltsch, il montre l'intrication de toutes les réalités et les conditionnements ou conditions d'existence et de production de l'Église. Le XXe s. en tirera des fruits inépuisables, d'une importance sans cesse croissante.

Schleiermacher pose enfin les premiers fondements d'une science nouvelle : l'*herméneutique*, ou discipline de l'interprétation, dans des contextes nouveaux, des messages originels du christianisme. C'est son biographe Wilhelm Dilthey qui, avec sa recherche d'une compréhension des expressions de la vie, fera le pont entre l'ancêtre prophétique et ses descendants : l'innombrable foule des herméneutes de la seconde moitié du XXe s.

G. C.

F. D. E. Schleiermacher, *Über die Religion. Reden* (Berlin, 1799 ; trad. fr. *Discours sur la religion*, Aubier, 1944). / K. Barth, *Die protestantische Theologie im 19. Jahrhundert* (Zurich, 1947 ; trad. fr. *la Théologie protestante au XIXe siècle*, Labor et Fides, Genève, 1969). / L. Perriraz, *Histoire de la théologie protestante au XIXe s.* (Messeiller, Neuchâtel, 1951-1958 ; 3 vol.). / F. Hertel, *Das theologische Denken Schleiermachers* (Zurich, 1965).

Schleswig-Holstein

État de l'Allemagne fédérale ; 15 676 km^2 ; 2,5 millions d'habitants. Capit. *Kiel.*

La géographie du Schleswig et du Holstein

Le Schleswig-Holstein occupe une situation particulière en R. F. A. Avec des façades maritimes étendues, donnant sur deux mers aux caractères différents, l'État présente des paysages de la grande plaine du Nord orientale et de la plaine du Nord occidentale.

De la plaine orientale, il possède le *Nördlicher Höhenrücken* (ligne de collines septentrionales) avec la côte à *Förde* composée de falaises et de plages littorales appartenant aux moraines de base et terminales de l'époque glaciaire vistulienne (Würm). Les étendues de sables sont fréquentes. Font partie de la plaine occidentale les hauteurs de la *Geest*, où se trouvent imbriquées landes et tourbières, datant des stades glaciaires de la Warthe et de la Saale. S'y ajoutent les *Marschen* et le *Watt*, ainsi que les îles de la Frise du Nord avec les cordons dunaires, ce qui constitue un ensemble bien original.

Le paysage rural, mis à part les Marschen, est constitué par le bocage, né pratiquement au XVIIIe s., mais développé surtout au début du XIXe s. À la suite de la désaffection du service militaire, de l'augmentation des prix agricoles, la noblesse se tourna vers l'agriculture intensive. L'exemple anglais a souvent servi de modèle. La propriété nobiliaire, qui avait été étendue après la Réforme, se prêtait bien à ces transformations. Les domaines nobiliaires furent aménagés en *Koppeln*, grandes parcelles clôturées de haies vives. Le Lauenburg possède la législation la plus ancienne concernant cette forme d'économie rurale.

La forêt ne couvre que 6 p. 100 de la surface, mais les *Knicks*, ou haies, totalisent plus de 100 000 km de longueur et, avec 34 000 ha, occupent 3 p. 100 de la surface agricole. Le relief vallonné a favorisé la formation de lacs et d'étangs. Ceux-ci sont particulièrement nombreux dans la « Suisse du Holstein » : Plöner See, Selenter See, Kellersee, Ukleisee. Certains de ces lacs sont situés au-dessous du niveau moyen de la mer. Le grand lac de Plön est, ainsi, à 40 m au-dessous du niveau marin.

Les côtes de la mer du Nord et de la Baltique comptent de nombreuses stations thermales et balnéaires. Sur celle de la mer du Nord se sont installées des stations de thalassothérapie : Büsum, l'île de Sylt avec Hörnum, Nieblum et Wyk sur l'île de Föhr, Norddorf, Sankt-Peter-Ording, Wittdün sur l'île d'Amrum. Elles sont encore plus nombreuses sur la côte balte : Burg, Dahme, Eckernförde, Grossenbrode, Glücksburg, Grömitz, Haffkrug, Heiligenhafen, Hohwacht, Kellenhusen, Niendorf, Sierksdorf, Scharbeutz, Travemünde, Timmendorf. L'essor est très rapide. Sur l'île de Sylt, on compte plus de

20 000 lits ; de véritables buildings ont été construits sur le rivage, provoquant l'opposition des défenseurs de l'environnement. Mais les stations thermales et touristiques gagnent même l'intérieur : Bad Bramstedt, Bad Oldesloe, Bad Schwartau, Bad Zwischenahn, Wiesmoor. La proximité des grandes villes comme Brême, Hambourg, Kiel et Lübeck, la desserte facile par autoroute ont contribué à cet essor. Le sous-sol contient du pétrole à l'est de Hambourg et près de Heide dans le Dithmarschen. Une raffinerie a été construite dans cette dernière région. De nouveaux gisements sont exploités entre Bad Bramstedt et Kiel. Ils fournissent l'essentiel du pétrole exploité actuellement dans le Land. Les plis diapirs *(Salzstöcke)* évidés servent au stockage souterrain de gaz liquide. On en exploite plusieurs près de Heide.

Des plans d'aménagement du territoire sont en cours d'exécution ; ils concernent les zones de Marschen et de Geest, situées au nord du Land, de la mer du Nord à la Baltique. Ces régions présentent, fréquemment, des structures archaïques, maintenues du fait des changements de frontières entre l'Allemagne et le Danemark après 1918 (problème du Schleswig). Les plans connus sous le nom de *Programm Nord* datent de 1953. Plus de 540 000 ha sont concernés. Remembrement, drainage, assainissement, endiguement, restructuration des exploitations agricoles, construction de voies, reboisement, tels sont quelques-uns des problèmes réglés dans un aménagement global. Les opérations sont terminées à proximité de la frontière danoise.

La restructuration des exploitations vise à abaisser les prix de revient. Le problème est de lutter contre la concurrence néerlandaise, qui est moins handicapée à l'égard du marché de la Ruhr que ne l'est le Schleswig-Holstein, du fait des distances plus réduites. À la suite de la tempête catastrophique qui a ravagé la région de Hambourg en 1962, les autorités ont établi un plan général de renforcement des digues et de protection des côtes *(Küstenplan)* ; 350 000 ha de terres basses doivent être protégés définitivement en 1978.

L'économie a subi d'importantes transformations depuis quelques décennies. La population, qui n'était que de 865 000 habitants en 1871, était passée à 1,58 million en 1939. Mais le partage de l'Allemagne après 1945 a amené plus de 700 000 personnes ; sur une population de 2,5 millions d'habitants (1971), les réfugiés expulsés constituent une part importante. Pour donner du travail à cette masse, l'industrialisation a été poussée. Jadis, l'industrie était principalement localisée dans les ports. Kiel (272 000 hab.), qui doit son importance à la création de son port militaire en 1871, a dû se reconvertir. Capitale du Land, la ville présente de nombreuses industries technologiquement avancées. Son port renferme un des chantiers navals les plus importants de la R. F. A. La « Kieler Woche » continue la tradition des régates de l'époque où la marine était soutenue par le pouvoir politique et où l'empereur accordait son patronage aux régates. L'université permet à la ville de disposer d'un pouvoir d'attraction que ne possède pas Lübeck, devenu ville frontalière depuis 1945. Cette dernière, jadis reine des villes de la Hanse, essaie de renouer avec un passé prestigieux.

L'industrie, sans le bâtiment, emploie près de 40 p. 100 de la population active du Land. Ce pourcentage est en forte augmentation par rapport à l'avant-guerre. Cependant, le Land passe pour être encore profondément marqué par son passé rural.

F. R.

L'histoire du Schleswig et du Holstein

La région intermédiaire — au-delà de l'Elbe — entre la grande plaine de l'Europe du Nord et le monde scandinave a été une zone d'interpénétration et d'affrontement. Peuplée de Frisons, de Danois, de Germains, elle entre dans l'histoire, à partir du XIe s., sous les vocables de *Schleswig* (ou, en danois « Slesvig ») et de *Holstein*, deux unités politiques liées entre elles à partir du XIVe s. et au Danemark à partir du XVe s. (1460). Après cette date, et durant cinq siècles, le roi de Danemark a gouverné « les duchés » non pas en tant que roi, mais en tant que duc, avec l'obligation de respecter le fonctionnement de leurs institutions particulières, au centre desquelles la chevalerie (noblesse) jouait un grand rôle, dans les « états » et à côté d'eux. À ce stade, l'individualité du Slesvig n'apparaissait pas.

Mais une évolution s'est dessinée, lente aux XVIIe et XVIIIe s., accélérée ensuite. En effet, les états ont été progressivement réduits à une représentation de l'Église et de la noblesse, les droits traditionnels confirmés (du moins certains) à titre de privilèges, l'autorité du souverain accrue, selon un processus d'uniformisation devant beaucoup aux philosophes et à la Révolution française. Il en est résulté, aussi bien dans le sens des réformes imposées qu'en réaction contre elles, une remise en question du statut historique des duchés.

Déjà en 1810 une ordonnance avait prévu l'emploi du danois dans les écoles, les églises et les tribunaux du Slesvig du Nord, dont la majorité des habitants parlaient cette langue. Inappliquée, elle eut la valeur d'un signe. Les changements politiques de 1815 exercèrent une action plus forte : le Holstein entra dans la nouvelle Confédération germanique (il avait appartenu au Saint Empire), et le Lauenburg devint danois, compensation dérisoire à la perte de la Norvège. Il en résulta une influence de l'élément allemand dans l'État danois, et, par voie de conséquence, une méfiance nouvelle, une réaction de défense perceptible dans les projets visant à doter le Holstein d'une constitution à part, notamment l'affaire des *Göttinger Sielen*, le premier mouvement national allemand du Holstein, sous l'inspiration de Friedrich Christoph Dahlmann, alors professeur à l'université de Kiel. Toutefois, les polémiques et les querelles n'agitèrent vraiment « la question des duchés », ne révélèrent un nationalisme danois et un nationalisme allemand affrontés qu'à partir de 1840.

Copenhague publie alors un « édit des langues » qui reprend celui, mort-né, de 1810 et amorce une progression de la langue danoise dans la partie septentrionale du Slesvig. À l'assemblée des états (dédoublés depuis 1834 entre Holstein et Slesvig tout en continuant à ne former qu'un corps), Christian Flor, professeur à l'université de Kiel, déclare (1842) qu'il ne prendra plus désormais la parole qu'en danois ; il en résulte quelques séances agitées et bien des protestations, dont celle de Johann Gustav Droysen (1808-1884), collègue de Flor (1843).

Kiel, la ville universitaire, et Schleswig, la ville politique, deviennent les deux principaux théâtres de lutte. Christian Flor mène le combat d'accord avec son collègue Christian Paulsen, historien du droit. Le poète et théologien Nikolai Frederik Grundtvig (1783-1872) et à Copenhague le national-libéral Orla Lehmann (1810-1870) apportent leur caution à un mouvement dit « des Danois de l'Eider », qui demande le « Danemark jusqu'à l'Eider » ! Conscients de la résistance du Holstein et d'une Allemagne qui se réveille, ces « Danois de l'Eider » tournent leurs regards non seulement vers Copenhague, mais aussi vers Stockholm : c'est, en 1843-1845, le début du « scandinavisme ». Le Slesvig s'anime : des journaux et des revues en danois paraissent, des bibliothèques — où pénètrent les romans historiques de Bernhard Severin Ingemann (1789-1862) — et des « écoles populaires » se créent à partir de celle de Rødding (1844).

Une association de caractère plus spécialement politique provoque, le 18 mai 1843, le grand rassemblement de Skamlingsbanken, près de Kolding, qui est renouvelé l'année suivante. Pour comprendre la passion soulevée, on peut rappeler ce qu'écrit alors Dahlmann : « Ce que les Danois veulent en vérité, c'est la fusion, le duché du Schleswig tout entier devant redevenir [...] un pays parlant danois et se sentant danois. Mais la grande majorité des habitants du Schleswig a depuis des siècles détourné son regard du peuple danois et s'est tournée vers le peuple allemand ; toute sa culture vient de ce dernier... » Et de mettre au défi les « songe-creux » d'adopter les seuls moyens d'implanter le « danisme » : interdire aux gens du pays les universités allemandes, transférer la résidence royale à Schleswig (1844).

Ainsi se préparent les crises du XIXe s.

D'abord celle de 1848, survenue dans l'atmosphère révolutionnaire de l'Europe. En mars, des « Danois de l'Eider » demandent au roi Frédéric VII l'incorporation du Slesvig au Danemark, et le roi les encourage en faisant entrer Lehmann au ministère, tandis que, en sens contraire, la réunion de Rendsburg, issue des deux assemblées territoriales, réclame une constitution commune aux duchés et l'entrée du pays dans la Confédération allemande ! Pour empêcher qu'un pays allemand ne soit abandonné « et ne devienne la proie des Danois », les Holsteinois prennent la responsabilité d'un gouvernement provisoire (établi à Flensburg) — et d'une guerre. S'intitulant « lieutenant des duchés », le duc Christian-Auguste d'Augustenborg (1798-1869) fait appel à la Prusse et à l'Allemagne — l'Allemagne de la Confédération expirante, celle de l'Assemblée nationale, celle des universitaires. L'affaire « concerne la nation allemande », déclare solennellement l'assemblée de Francfort, le 9 juin. C'est la guerre germano-danoise de 1848-1850 : les armées prussiennes, commandées par Wrangel, puis par

Prittwitz, ne parviennent pas à briser la résistance des Danois, qui les tiennent en échec à Düppel (juin 1848 - avr. 1849) et à Fredericia (5 juill. 1849).

Mais les intérêts généraux des grandes puissances (cette zone péninsulaire est par nature stratégique) comme le nationalisme exprimé à Francfort déterminent l'intervention de l'Europe. Le protocole de Londres (1852) rétablit en somme le *statu quo ante* : si le Danemark ne peut incorporer le Slesvig, si les duchés conservent une chevalerie commune et une université commune, le dualisme est consacré par les « états » et les « ministères », et, depuis Flensburg, le nouveau centre politique du Slesvig, la « danisification » scolaire reprend. En 1861, une pétition couverte de 71 000 signatures exige de nouveau l'union constitutionnelle du Slesvig au Danemark.

La deuxième crise survient peu après. Dans sa conjoncture internationale jugée favorable, Carl Christian Hall (1812-1888), le ministre des Affaires étrangères, obtient du souverain danois Frédéric VII, le 30 mars 1863, une patente qui réalise le programme de l'Eider tout en accordant une large autonomie aux deux autres duchés. C'est alors une nouvelle contre-offensive de la Diète germanique, qui vote le 1er octobre une exécution fédérale contre le duc de Holstein, auquel elle oppose le duc Frédéric d'Augustenburg (1829-1880).

Tel est l'héritage redoutable qui échoit, le 15 novembre, à Christian IX (succédant à Frédéric VII). La crise se déroule tout autrement qu'en 1848-1852 : l'abstention de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie permet l'initiative de Bismarck*, l'intervention austro-prussienne, c'est-à-dire une nouvelle guerre (« guerre des Duchés ») contre le faible Danemark, et la spoliation de celui-ci, qui doit abandonner à ses adversaires, au traité de Vienne (30 oct. 1864), les trois duchés (Schleswig, Holstein et Lauenburg). Le 14 août 1865, la convention prussienne de Gastein règle le sort des duchés : l'administration du Holstein est confiée à l'Autriche, celle du Schleswig à la Prusse, qui se fait céder en outre le Lauenburg et Kiel, avec le droit de creuser un canal à travers le Holstein.

Un an plus tard, en conclusion de la guerre survenue entre les deux associés, le traité de Prague (23 août 1866) incorpore à la nouvelle Allemagne en gestation « ces perpétuellement indivisibles » qui, suivant le mot de Bismarck, devaient « un jour devenir prussiens ».

Depuis cette date, le Schleswig appartient à l'Allemagne. Un certain article 5 du traité reconnaissait aux populations des districts du Nord « le droit de décider, par un vote librement émis, si elles veulent de nouveau être réunies au Danemark ». En fait, le gouvernement de Vienne renonce dès octobre 1878 à en réclamer l'application. Dans ces conditions, la germanisation ne rencontre aucun obstacle d'ordre international. Poursuivie entre 1867 et 1918, elle comporte : une politique scolaire, d'abord modérée, puis alourdie en 1878 et qui s'achève en 1888 lorsque l'enseignement religieux lui-même doit se faire en allemand ; une politique économique, suscitant sociétés de colonisation et de crédit (1909) ; une politique bureaucratique enfin, particulièrement dure sous l'Oberpräsident Ernst Matthias von Köller (1841-1928), entre 1897 et 1901 (un millier d'expulsions).

Dans l'ensemble, le « danisme » fléchit d'abord, par le jeu des optants et par celui du départ des conscrits (l'exemple le plus frappant étant celui de l'île Föhr). Si les élections au Reichstag constituant de 1867 envoient deux députés danois à Berlin, il n'y en a plus qu'un à la consultation suivante. Le nombre des votes danois au nord d'une ligne passant à Flensburg tombe de 27 488 (1867) à 11 616 (1886). Une reprise se manifeste ensuite, grâce à des associations linguistiques, politiques (Hans Peter Hanssen [1862-1936]) et économiques. En restituant leurs droits de citoyens allemands aux fils des optants, le traité de 1907 favorise peut-être ce mouvement. La fièvre remonte en 1909-10, et les expulsions reprennent. En tout cas, le niveau des voix danoises remonte au-delà de 16 000 en 1912, et la question du Slesvig du Nord reste ouverte.

La défaite allemande de 1918 fournit l'opportunité de l'examiner de nouveau. Député au Reichstag (depuis 1906), Hanssen demande solennellement, le 23 octobre 1918, l'application de l'article 5 du traité de Prague. Le gouvernement provisoire de Berlin fait une déclaration dans ce sens, le 14 novembre, mais tandis qu'une campagne se déclenche dans le pays, le ministère danois préfère se tourner vers les vainqueurs, partenaires plus solides (28 nov.). Finalement, les habitants du Slesvig du Nord seront effectivement consultés, les 10 février et 14 mars 1920. Dans la zone contiguë au Danemark, le rattachement au Danemark est voté par 75 431 voix contre 25 329 ; dans la zone « intérieure », plus méridionale, la supériorité globale des Allemands (51 724 contre 12 800) n'entraîne qu'une rectification mineure. À Flensburg, ville symbole, l'élément allemand l'emporte (à trois contre un). Dès lors, le Slesvig présente les deux aspects complémentaires du problème des minorités : celui des droits de la minorité allemande dans le Slesvig du Nord, réuni au Danemark, celui des droits de la minorité danoise dans le Schleswig central, maintenu sous la souveraineté allemande. Dans la pratique, les deux éléments se fortifient. Ainsi, dans le Nord, le « Deutscher Schulverein » permet de multiplier les écoles allemandes, et une association de crédit (1926) facilite l'installation d'une centaine de fermiers. Dans le Sud, des organisations danoises « travaillent » tout le pays de Flensburg, où une presse danoise renaît. La dictature nationale-socialiste introduit une activité économique nouvelle, liée surtout au réarmement, en même temps qu'une refonte administrative accroissant le poids des districts proprement allemands dans le Schleswig-Holstein. La principale association danoise du Schleswig résiste — elle compte encore 2 728 membres en 1945 —, mais les effectifs des écoles danoises diminuent.

Depuis 1945, le pays a été submergé par un flot de réfugiés et expulsés de Prusse-Orientale et de Poméranie. Dans le cadre du *Land* de Schleswig-Holstein, reconstitué par les Britanniques, on eut la surprise de constater la présence d'un élément danois notable jusque dans le sud du Schleswig. À la première élection au Bundestag (1949), 75 000 voix « danoises » envoyèrent un député à Bonn. Sans doute, ce vote comportait-il un élément d'opportunisme : en 1953, il n'y avait plus que 43 000 voix. Mais ce noyau s'est ensuite maintenu. Au Danemark, l'élément allemand représente à peu près le dixième de la population du Slesvig. On constate le même phénomène que de l'autre côté de la frontière : il y a eu une représentation éphémère des Allemands au Folketing (1953-1964), mais l'accord entre les deux populations est garanti par l'existence d'une « délégation de contact » créée par le gouvernement.

À la « question des duchés », casse-tête des diplomates au XIXe s., semblent avoir succédé l'équilibre politique et l'harmonie sociale entre Allemands et Danois.

F. L'H.

▶ *Allemagne / Bismarck / Danemark / Prusse.*

📖 **O. Brandt,** ***Geschichte Schleswig-Holsteins. Ein Grundriss*** **(Kiel, 1925 ; 6e éd., 1966). / L. D. Steefel,** ***The Schleswig-Holstein Question*** **(Cambridge, Mass., 1932). /** ***Nord-Schleswig, Bild einer Grenzlandschaft, eine politische Monographie*** **(Neumünster, 1963).**

Schmitt (Florent)

Compositeur français (Blâmont 1870 - Neuilly-sur-Seine 1958).

Florent Schmitt passe ses premières années en Lorraine. Après avoir appris les rudiments de la musique dans sa famille, qui le met en contact avec les cantates de Bach, les sonates de Beethoven, les œuvres de Strauss, de Wagner, de Chabrier et des Russes, il part en 1887 pour Nancy, où il entre au conservatoire afin d'y apprendre le piano avec Henry Hess, et l'harmonie avec Gustave Sandre.

Le voici à Paris en 1889, et c'est auprès de T. Dubois, de A. Lavignac, de A. Gédalge, de J. Massenet, de G. Fauré qu'il parfait son éducation musicale. Il fait la connaissance de Debussy et se lie avec E. Satie. Dès 1896, il tente le concours de Rome ; mais il n'obtient le premier grand prix qu'en 1900 (cantate *Sémiramis*). Entre 1901 et 1904, il effectuera de nombreux voyages en Italie, en Autriche, en Allemagne, en Espagne, en Grèce, en Suède, en Turquie et en Pologne, ne faisant que de brèves apparitions à la villa Médicis.

Sa vie va s'écouler dès lors avec des alternances de voyages et de séjours laborieux. À cet homme curieux de tout, ces voyages à travers le monde, de la Russie à l'Amérique, permettront d'approcher toutes sortes de milieux, de connaître de multiples expériences musicales et humaines.

Dans ses premières œuvres, nombreuses sont les pièces pour le piano *(Musiques foraines, Nuits romaines, Trois Valses nocturnes)* où l'on sent l'influence de Schumann et de Chopin. En 1904, F. Schmitt compose deux œuvres symphoniques : *Musique de plein air* et *le Palais hanté*, sorte de préparation aux deux chefs-d'œuvre qui vont apparaître coup sur coup, le *Psaume XLVII* et *la Tragédie de Salomé*.

Le *Psaume XLVII* (première audition le 27 déc. 1906 sous la direction de Désiré Émile Inghelbrecht [1880-1965],

les œuvres principales de Florent Schmitt

BALLETS

1905	op. 28	*Reflets d'Allemagne*
1907-1911	op. 50	*la Tragédie de Salomé*
1938	op. 83	*Oriane et le prince d'Amour*

MUSIQUE POUR CHANT ET ORCHESTRE

1900	op. 14	*Sémiramis*
1914	op. 63	*Chant de guerre*

MUSIQUE POUR ORCHESTRE

1904	op. 44	*Musique de plein air*
1904	op. 49	*le Palais hanté* (étude symphonique)
1910	op. 59	*Scherzo vif*
1918	op. 66	*Légende*
1921	op. 70	*Mirages*
1924	op. 74	*Fonctionnaire MCMXII*
1925	op. 76	*Salammbô*
1932	op. 82	*Symphonie concertante*
1934	op. 83	*Oriane et le prince d'Amour* (suite d'orchestre)
1938	op. 89	*Suite sans esprit de suite*
1950	op. 124	*Scènes de la vie moyenne*
1958	op. 137	2e symphonie

MUSIQUE DE CHAMBRE

1898-1913	op. 19	*Cinq Pièces pour violon ou violoncelle et piano*
1899-1903	op. 24	*Chant élégiaque pour violoncelle et piano*
1906	op. 35	*Andante et scherzo* pour harpe chromatique et quatuor
1908	op. 51	*Quintette* pour piano et quatuor à cordes
1919	op. 68	*Sonate libre en deux parties enchaînées*
1935	op. 84	*Suite en rocaille*
1936	op. 85	*Sonatine en trio* pour piano ou clavecin, flûte et clarinette
1940	op. 85 bis	*Sonatine en trio* pour piano, violon, violoncelle
1943	op. 97	*À tour d'anches* pour piano, hautbois, clarinette et basson
1948	op. 102	*Quatuor pour saxophones*
1946	op. 105	*Trio à cordes* : violon, alto et violoncelle
1948	op. 112	*Quatuor à cordes*
1955	op. 125	*Chants alizés : quintette pour instruments à vent*
1954	op. 129	*Suite pour flûte et piano*

MUSIQUE POUR PIANO

1900	op. 16	*Musiques intimes* (1er recueil)
1901	op. 23	*Nuits romaines*
1904	op. 29	*Musiques intimes* (2e recueil)
1907	op. 36	*Pupazzi*
1908	op. 42	*Pièces romantiques*
1911	op. 56	*Crépuscules*
1917	op. 64	*Ombres*
1921	op. 70	*Mirages*
1937	op. 72	*Hommage « sur le nom de Gabriel Fauré »*
1935	op. 86	*Trois Danses*
1937	op. 87	*Chaîne brisée*
1950-1952	op. 124	*Scènes de la vie moyenne*

PIANO À QUATRE MAINS

1899	op. 15	*Sept Pièces*
1902	op. 22	*Musiques foraines*
1913	op. 26	*Feuillets de voyage*
1905	op. 28	*Reflets d'Allemagne*
1912	op. 58	*Une semaine du petit elfe Ferme-l'Œil*

DEUX PIANOS

1904	op. 53	*Trois Rapsodies*

CLAVECIN

1945	op. 107	*Clavecin obtempérant*

MUSIQUE VOCALE

1905	op. 39	*Chansons à quatre voix*
1897-1913	op. 40	*Trois Chœurs a cappella*
1912	op. 45	*Quatre Lieds*
1924	op. 67	*Kérob-Shal*
1931	op. 81	six chœurs pour voix de femmes
1942	op. 100	*Quatre Poèmes de Ronsard*
1943	op. 104	*À contre-voix*
1949	op. 115	*Quatre Monocantes*
1950	op. 123	*Conseil tenu par les rats*

MUSIQUE RELIGIEUSE

1904	op. 38	*Psaume XLVII (Vulgate XLVI)*
1917	op. 60	*Cinq Motets*
1951	op. 116	*Trois Liturgies joyeuses*
1952	op. 121	*Quinque Cantus* pour chœurs mixtes et orgue *(ad libitum)*
1952	op. 126	*Laudate pueri Dominum*
1958	op. 138	*Messe en quatre parties*

MUSIQUE DE SCÈNE

1920	op. 69	*Antoine et Cléopâtre*

MUSIQUE DE FILM

1925	op. 76	*Salammbô*
1943	op. 103	*Essais de locomotives*

avec Yvonne Gall) est un « envoi de Rome ». C'est l'œuvre d'un précurseur par l'originalité et la richesse de l'harmonie et par la complexité rythmique. « Une des sources d'Honegger, une des sources de Messiaen se trouve en cette musique qui mêle la sensualité au drame » (N. Dufourcq). Schmitt fait d'abord éclater son chœur et son orchestre dans une traduction grandiose, pleine de jubilation, que suit une fugue au rythme martelé. La seconde partie tranche par sa douceur, sa ligne mélodique plus souple énoncée par le violon solo, puis par le soprano. La troisième partie nous ramène à l'atmosphère exaltante du début dans un brillant *ut* majeur.

Entre le *Psaume XLVII* (op. 38) et *la Tragédie de Salomé* (op. 50) s'intercalent des œuvres pour piano comme les *Pièces romantiques*, les *Humoresques*, mais aussi des mélodies, parmi lesquelles *Ils ont tué trois petites filles* sur un poème de Maeterlinck *(Quatre Lieder)*, qui rappelle le *Noël des enfants qui n'ont plus de maison* de Debussy.

La Tragédie de Salomé (première audition le 9 nov. 1907 sous la direction d'Inghelbrecht, avec la danseuse Loïe Fuller) apparut dans une première version, pour orchestre réduit, puis (Concerts Colonne, 8 janv. 1911) dans une version pour grand orchestre, plus connue. Inspirée par le poème de Robert d'Humières, toute la partition est dominée par un esprit de continuité, une tension sans cesse soutenue, un orchestre éblouissant. On en retiendra les plus beaux moments : le « Prélude », la « Danse des perles », les « Enchantements sur la mer » (d'une teinte debussyste), la tragique « Danse des éclairs », enfin la « Danse de l'effroi », qui déchaîne une sorte de cataclysme infernal.

C'est en 1908 que le quintette pour piano et cordes est achevé : sa composition a été menée parallèlement avec *la Tragédie de Salomé* et on peut remarquer certaines affinités entre les deux ouvrages. Il constitue la première des grandes œuvres de musique de chambre du compositeur et connut un succès éclatant (première audition le 27 mars 1908 à la Société nationale de musique par le quatuor F. Touche et Maurice Dumesnil). Malgré un développement très complexe, cette œuvre reflète une richesse de moyens contrôlée par un souci de construction classique.

Parmi les œuvres pour piano écrites avant 1910, les *Musiques foraines* à quatre mains demeurent dans le sillage de Chabrier, tout à fait différentes des musiques intimes, très poétiques mais moins audacieuses que les *Nuits romaines* ; dans cette dernière œuvre, l'auteur s'est soudain révélé le pionnier d'une nouvelle écriture pianistique, particulièrement dans *les Lucioles*, qui firent dire à Ravel qu'elles lui avaient frayé le chemin des *Miroirs*. En cette écriture pianistique somptueuse, précise, on sent l'admiration de l'auteur pour Chopin et Chabrier.

Toute la production pianistique de F. Schmitt s'avérera de conception orchestrale. Le musicien a d'ailleurs instrumenté une grande partie de ses œuvres pour piano : « Ce confortable et décevant piano qui n'est après tout — disons haut ce que tous pensent bas — qu'un pis-aller admirable, certes, mais pis-aller tout de même » (F. Schmitt). Ses titres évoquent très souvent des souvenirs de voyages comme les *Feuillets de voyage*, les *Reflets d'Allemagne*, les *Trois Rapsodies*. L'intru-

sion d'éléments exotiques à la mode à cette époque apparaît constamment dans sa musique, et la délicieuse *Semaine du petit elfe Ferme-l'Œil* évoque avec beaucoup de grâce quelques-uns des contes d'Andersen.

Composées en 1913 et 1917, les *Ombres* se sont imposées comme l'une des partitions pour piano les plus accomplies de leur auteur.

La *Symphonie concertante* pour piano et orchestre étonnera le public par sa véhémence, voire son agressivité lors de sa première audition aux Concerts Colonne.

Dans la musique de Schmitt pour orchestre, on retrouve le même désir de l'auteur d'évoquer de lointaines civilisations : la *Danse des Devadasis*, les *Dionysiaques*, la *Légende* pour alto et orchestre, *Antoine et Cléopâtre, Salammbô, Oriane la sans-égale* (ou *Oriane et le prince d'Amour*). Son orchestre s'adapte à cette luxuriance orientale par les agrégats sonores les plus éclatants, les plus denses.

Par contre, un tout autre visage apparaît dans les œuvres enjouées, malicieuses comme le *Fonctionnaire MCMXII*, sous-titré « inaction en musique », la *Sonate libre en deux parties enchaînées*, les *Chants alizés, Çançunik*, etc., où le côté truculent, le penchant pour la boutade, le calembour explosent et rapprochent Schmitt de Satie.

Quant à la musique de chambre, après le quintette, la *Suite en rocaille* pour flûte, trio à cordes et harpe dédiée à Haydn ouvre une ère nouvelle dans laquelle s'inscrivent la *Sonatine en trio, À tour d'anches*, la suite pour flûte et piano, le sextuor de clarinettes, les *Chants alizés* pour quintette à vent et enfin les deux sommets de sa musique de chambre : le trio à cordes (op. 105) et le quatuor à cordes (op. 112).

Le quatuor en « sol » dièse (que l'auteur n'a pas osé inscrire comme opus 111 en souvenir de la fameuse sonate de Beethoven), joué pour la première fois en 1948 par le Quatuor Calvet, se compose de quatre mouvements : « Rêve », « Jeu », « *In memoriam* », « Élan ».

Une dernière fois, Schmitt fera sonner l'orchestre dans la symphonie (festival de Strasbourg, 15 juin 1958). Cette œuvre, par sa pondération classique, par la hardiesse de son vocabulaire, est l'harmonieux aboutissement d'une longue expérience. Car Schmitt est resté toute sa vie tel qu'il s'est défini dès le début du siècle : musicien indépendant, travailleur acharné, n'hésitant pas à peiner des journées entières sur un accord, mais dont l'esprit caustique, critique même (il écrivit longtemps dans le journal *le Temps*), l'a toujours empêché de se prendre au sérieux.

Il a remis le ton épique à la mode dans la musique française, qui se méfiait à cette époque de toute emphase, et a ouvert la voie à Milhaud* et à Honegger*.

J. G.

Schöffer (Nicolas)

Plasticien et théoricien d'art français d'origine hongroise (Kalocsa, 1912).

Il étudie la sculpture à l'Académie des beaux-arts de Budapest, puis à Paris, où il vit depuis 1936.

Héritier des recherches luminocinétiques (v. cinétique *[art]*) d'après la Première Guerre mondiale, il associe l'espace, matière première de la sculpture, et le dynamisme, conquête essentielle de la civilisation technicienne, sous le vocable de « spatiodynamisme ». Il exprime ses idées, à partir de 1948, dans un certain nombre de textes qui ont été regroupés en 1970 sous le titre *le Nouvel Esprit artistique*. Matériellement, ses œuvres se composent d'une ossature orthogonale de tiges métalliques entrecoupée de plans (plaques de Plexiglas, de métal poli). Les jeux de reflets obtenus quand le dispositif tourne sur lui-même font naître le « luminodynamisme », dont les théories sont développées à partir de 1957 ; les sources lumineuses pourront être artificielles ou naturelles. Se succèdent alors des appareils de plus en plus complexes, permettant des déroulements visuels colorés en correspondance avec les effets sonores de la musique, tels le *Luminoscope* (qui sera fabriqué industriellement en 1968) ou le *Téléluminoscope*.

En 1956, Schöffer présente au théâtre Sarah-Bernhardt, à Paris, *Cysp I*, une « sculpture cybernétique » qui se meut et se déplace de façon autonome en fonction des informations qui lui ont été données. En 1959, à partir des effets dynamiques de la lumière, il aboutit à une structuration du temps et théorise le « chronodynamisme ». Le temps comme matériau nécessite une reconversion des formes de l'art, une nouvelle approche : les retards microtemporels entre la perception rétinienne et la perception par le cerveau doivent être exploités par l'« artiste-créateur » (*Microtemps* exposés à la galerie Denise René, à Paris, en 1966).

En 1961, la *Tour spatiodynamique et cybernétique* de Liège, haute de 52 m, composée de soixante-six miroirs tournants et cent vingt projecteurs multicolores, constitue, avec un spectacle audio-visuel donné sur la façade du Palais des congrès, le premier essai d'une synthèse d'architecture, d'urbanisme, de sculpture, de projections colorées mobiles et de musique. En 1963, l'artiste présente la maquette de la *Tour Lumière Cybernétique*, alors destinée au carrefour de la Défense à l'ouest de Paris, haute de 307 m et prévue pour réagir à des informations de tous ordres (par exemple au trafic urbain).

Selon Schöffer, la soumission de la technologie aux intérêts culturels, à travers un art socialisé, libérera l'homme de ses contraintes. L'artiste considère la conquête à la fois physique et théorique de l'espace comme l'aspiration première de l'homme actuel ; l'action énergétique du spatiodynamisme déterminera les comportements psychologiques collectifs et individuels. L'art se situe dans le prospectif ; la programmation engendre la sélection, puis la combinaison des interactions les plus adéquates, la cybernétique permettant de ne plus revenir aux formes artistiques du passé, dont la saturation avait permis jusqu'alors aux seules « sciences technologiques » de triompher. La valeur réelle d'une société se mesure pour Schöffer dans son « futur artistique ».

C'est à partir de 1961 qu'il se penche sur l'architecture et l'urbanisme à proprement parler en synthétisant ses idées dans *la Ville cybernétique* (qui donnera son titre à un ouvrage publié en 1969). La monumentalité intimement associée à l'esthétique entraîne dans ses projets une dissociation des fonctions : « cités de travail → contacts → concentration → contraction → verticalité ; cités de repos → déconcentration → décontraction → horizontalité » — la fonction loisir oscillant entre ces deux pôles. Schöffer poursuit ce travail théorique dans *la Nouvelle charte de la ville*, publié en 1974.

M. W.

🕮 G. Habasque et J. Cassou, ***Nicolas Schöffer*** **(Éd. du Griffon, Neuchâtel, et Vincent Fréal, 1963).**

Schönberg (Arnold)

Compositeur d'origine autrichienne (Vienne 1874 - Los Angeles 1951).

Compositeur et pédagogue, il est le chef et l'initiateur de l'école de Vienne*. Sa vie a été marquée par de nombreux paradoxes. Presque autodidacte, il fut un grand technicien de l'écriture musicale. Musicien maudit, il connut la célébrité. Respectueux du passé, il mit en pièces le système tonal. Il évolua plus rapidement, peut-être, qu'aucun autre musicien, mais ses dernières œuvres s'efforcèrent de retrouver les premières. Et, parmi ses continuateurs, ceux qui lui devaient le plus furent amenés, comme Pierre Boulez*, à le renier ouvertement.

La vie

Il naît à Vienne le 13 septembre 1874. De bonne heure orphelin, il vient à la musique en autodidacte. Des leçons de violon qu'il prend tout enfant et, plus tard, quelques cours de contrepoint : ce sera là tout son bagage académique. Il s'impose cependant, par l'étude des partitions, une solide formation musicale. Ses œuvres de jeunesse — *la Nuit transfigurée*, op. 4 (1899) et les premières pages des imposants *Gurrelieder*, qu'il ne devait achever qu'en 1911 — témoignent d'une technique d'écriture très sûre et d'une connaissance profonde du langage de son temps.

En 1901, Schönberg épouse Mathilde von Zemlinsky. Le jeune ménage s'installe à Berlin : Schönberg devient chef d'orchestre au Buntes Theater. Tandis qu'il compose le poème symphonique *Pelléas et Mélisande* (1902-03), il lui faut, pour vivre, orchestrer des opérettes, besogne qu'il devra assumer longtemps encore. Il est de retour à Vienne en 1903 ; sa situation matérielle restant précaire, il participe, d'ailleurs en vain, à des concours musicaux dotés de prix. Il entreprend, aux écoles Schwarzwald, puis à l'académie de Vienne, une carrière de professeur qu'il poursuivra toute sa vie. Son enseignement se révélera fécond : parmi

ses élèves figureront Alban Berg* et Anton von Webern*.

Au seuil de la trentaine, l'activité créatrice de Schönberg est intense. Il compose le *Premier Quatuor en « ré » mineur*, op. 7 (1904-05), la *Symphonie de chambre*, op. 9 (1906), le *Deuxième Quatuor en « fa » dièse mineur*, op. 10 (1907-08), qui préparent les premiers chefs-d'œuvre : *le Livre des Jardins suspendus*, quinze mélodies sur des poèmes de Stefan George (1908-09), les *Cinq Pièces pour orchestre*, op. 16 (1909), le monodrame *Erwartung (Attente)* [1909], qui sera monté à Prague en 1924, année de la première représentation à Vienne du drame lyrique *Die glückliche Hand (la Main heureuse)* [1908-1913].

En 1911, alors qu'il rédige son *Traité d'harmonie*, Schönberg est nommé, grâce à l'influence de son ami Richard Strauss*, professeur au conservatoire Stern de Berlin. Sa musique commence à être connue à l'étranger ; il est invité à conduire ses œuvres à Amsterdam, à Londres, à Saint-Pétersbourg (1912). Il compose *Pierrot lunaire* (1912), qui le rendra célèbre.

Après *Pierrot lunaire*, Schönberg entre dans une longue période de réflexion. Il abandonne une symphonie, dont certains éléments seront utilisés dans l'oratorio *l'Échelle de Jacob* (1915-1917), lui-même inachevé. Pendant la Première Guerre mondiale, Schönberg est mobilisé une première fois en 1915-16, une seconde fois au cours de l'été 1917. Vers la fin de la guerre, il s'installe aux environs de Vienne ; il enseigne de nouveau aux écoles Schwarzwald (1917-1920) et fonde l'Association d'exécutions privées d'œuvres musicales.

À près de cinquante ans, Schönberg revient à la composition avec les *Cinq Pièces pour piano* (1920-1923). Œuvre historique, la cinquième pièce, *Valse* (1921), inaugure l'écriture dodécaphonique : la *série* est née (v. dodécaphonie ou dodécaphonisme). Schönberg confie à l'un de ses élèves : « J'ai fait une découverte qui assurera la prépondérance de la musique allemande pendant cent ans : celle d'une méthode de composition sur douze sons. »

En 1923, Schönberg perd sa femme. Il se remarie, l'année suivante, avec Gertrud Kolisch. En 1925, il est nommé professeur à l'académie des arts de Berlin. Pendant toute cette période, il expérimente la *série* en quelques œuvres pour le piano ou pour de petites formations instrumentales ou vocales. Les *Trois Satires* op. 28 (1925), virulente attaque contre le néo-classicisme de Stravinski et de ses disciples, lui font, a noté Heinrich Strobel, beaucoup d'ennemis nouveaux. En 1927, il se sent assez sûr du bien-fondé de sa technique — Berg et Webern l'ont utilisée avec succès — pour entreprendre une œuvre destinée au grand orchestre, qu'il avait abandonné depuis les *Cinq Pièces* de 1909. Ce sont les Variations op. 31, qui dominent cette période de reconstruction ; elles seront créées le 2 décembre 1928 sous la direction de Wilhelm Furtwängler (1886-1954).

La période heureuse que Schönberg vit à Berlin, jalonnée d'œuvres moins importantes, mais aussi des esquisses de l'opéra *Moïse et Aaron* — que beaucoup tiennent pour l'une de ses œuvres majeures —, prend fin avec l'avènement du nazisme. D'origine juive, et bien qu'il ait été nommé à vie, Schönberg est, dès 1933, révoqué de ses fonctions à l'académie de Berlin. Comme beaucoup d'autres artistes, il doit quitter l'Allemagne. Plutôt que de rentrer à Vienne, il préfère s'exiler. Après un séjour à Paris, où, par solidarité avec ses frères persécutés, il se reconvertit au judaïsme (qu'il a abandonné en 1892 pour le protestantisme), il se rend aux États-Unis. Il y professe, d'abord à Boston, puis à l'université de Los Angeles (1935-1944). Il devient citoyen américain en 1940.

Au cours de cette dernière partie de sa vie, assombrie, sur la fin, par la maladie, Schönberg ne se consacre pas seulement à la pédagogie, encore qu'il publie en 1942 *Models for Beginners in Composition* et, qu'en 1954 paraisse *Structural Functions of Harmony*. Le concerto pour violon op. 36 (1936), le quatrième quatuor op. 37 (1936), le *Kol Nidre*, op. 39 (1938), le concerto pour piano op. 42 (1942), le trio à cordes op. 45 (1946), les *Psaumes modernes* (1950) marquent ces années au cours desquelles Schönberg compose deux œuvres « engagées » : l'*Ode à Napoléon* (1942), d'après un texte satirique de Byron, et *Un survivant de Varsovie* (1947), « épisode héroïque de la lutte des juifs polonais contre leurs exterminateurs ».

Arnold Schönberg meurt à Los Angeles le 13 juillet 1951, laissant inachevés, outre *Moïse et Aaron* et l'*Échelle de Jacob*, les *Psaumes modernes*, dont il avait écrit lui-même les textes, reflets de ses préoccupations religieuses.

L'œuvre

Par référence aux « manières » de Beethoven, on divise habituellement l'œuvre de Schönberg en quatre « périodes ». La première manière — celle des œuvres de jeunesse —, dominée par l'influence de Gustav Mahler* et de Richard Strauss et, au-delà, par celle de Wagner*, est incontestablement postromantique. C'est l'univers de *Tristan et Isolde* qui entoure *la Nuit transfigurée, Pelléas et Mélisande* et les *Gurrelieder*, comme il entoure les *Kindertotenlieder (Chants pour des enfants morts)* de Mahler et comme il entourera encore les *Quatre Lieder*, op. 2, de Berg. La personnalité de Schönberg s'y exprime dans sa volonté d'aller au bout des fantasmes romantiques. Le poème symphonique s'insinue dans une œuvre de musique de chambre ; l'ampleur colossale des *Gurrelieder* imite le gigantisme mahlérien de la *Symphonie des Mille*.

Au cours de la deuxième période — celle où Schönberg fait preuve de la plus grande créativité —, des œuvres très dissemblables sont élaborées : rien ne ressemble moins à *Pierrot lunaire* que la *Symphonie de chambre*. Le musicien est entraîné par la dynamique de son langage en pleine transformation : peut-être à son corps défendant. Il avouera, sur la fin de sa vie : « Il ne m'était pas donné de continuer dans la ligne des *Gurrelieder* ou de *Pelléas et Mélisande* ; le destin m'a imposé une voie plus dure ; néanmoins, mon désir de revenir à mon ancien style demeure toujours aussi vif ; de temps à autre, je cède à ce besoin. »

Pendant cette période se produit pour la première fois, dans les dernières pages du deuxième quatuor à cordes, la suspension des fonctions tonales, aboutissement inéluctable, semble-t-il, du style hyperchromatique issu de *Tristan*. C'est au contraire d'une réaction contre la sonorité trop opulente de l'orchestre romantique que va naître, dans les *Cinq Pièces pour orchestre*, op. 16, la « Klangfarbenmelodie » (« mélodie de timbres »). Sur le plan vocal, *Pierrot lunaire* met en jeu un nouveau type de déclamation lyrique : le « Sprechgesang » (« mélodie parlée »). Enfin, bien que Schönberg reste fidèle aux formes classiques, il pousse très loin le principe de non-répétition des motifs et tend ainsi à une variation continue.

La troisième période est celle de la mise en œuvre du système sériel, d'abord fragmentaire dans les *Cinq Pièces pour piano*, op. 23, et la Sérénade, op. 24, puis étendue, à partir du quintette à vent op. 26, à l'œuvre entière. Le système sériel organise le « chaos atonal » né des œuvres précédentes. À la hiérarchie des degrés, base du système tonal, il substitue l'égalité des douze sons du tonal chromatique, dont la succession est déterminée par un ordre, une *série*, que choisit librement le compositeur, sorte de code génétique qui préside à la conception de l'œuvre. Schönberg n'aperçoit pas que la nouvelle syntaxe devrait engendrer une nouvelle rythmique et déboucher sur de nouvelles formes. Très traditionaliste au fond, ce grand novateur continue de penser en fonction de modèles établis : la suite op. 29 s'achève sur une fugue, les variations op. 31 ont pour sujet le nom de Bach. La *série* devrait mener à l'athématisme (ce qu'elle fera chez Webern) ; Schönberg en fait un ultrathème.

La quatrième manière de Schönberg, enfin, qui correspond à la « période californienne » de la vie du musicien, est caractérisée par une tentative de retour aux structures tonales. Sans renier le principe de l'écriture sérielle, Schönberg essaie de l'intégrer à une dialectique de type tonal, en une synthèse que son disciple Berg a déjà esquissée dans ses dernières œuvres. Schönberg vieillissant veut parachever l'édifice de la musique tonale qu'il a lui-même détruit : « L'harmonie des *Variations sur un récitatif* (op. 40, 1941), écrit-il, comble le hiatus entre mes symphonies de chambre et la musique dissonante. »

L'austérité de Schönberg, sa vision très élevée, très exigeante de l'art musical, ont créé autour de son œuvre une légende d'inaccessibilité que les années n'ont pas effacée. Certes, le Schönberg postromantique a trouvé grâce aujourd'hui auprès du public, mais le Schönberg « atonal » est réputé « difficile », et le Schönberg sériel — à l'exception de *Moïse et Aaron* — presque incompréhensible. Nul ne met en doute la portée de son influence : la musique de l'après-guerre procède directement de l'invention de la *série*. Mais certains commentateurs avancent que Schönberg n'a été que l'initiateur d'un mouvement, et que Berg et Webern l'ont dépassé dans la réalisation de ses propres idées. D'autres, il est vrai, soutiennent au contraire que Schönberg a dominé son époque et qu'il ne lui manque encore, pour être pleinement reconnu, que d'être pleinement compris.

A. H.

▶ *Atonale (musique) / Dodécaphonie ou dodécaphonisme / Sérielle (musique).*

📖 **A. Schönberg, *Harmonielehre* (Vienne, 1911 ; 4e éd., 1956) ; *Models for Beginners in***

Composition **(New York, 1942) ;** ***Style and Idea*** **(New York, 1950). / R. Leibowitz,** ***Schönberg et son école, l'étape contemporaine du langage musical*** **(Janin, 1947) ;** ***Introduction à la musique de douze sons*** **(l'Arche, 1949) ;** ***Schönberg*** **(Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1969). / H. H. Stuckenschmidt,** ***Arnold Schönberg*** **(Zurich, 1951, 2e éd., 1957 ; trad. fr., Éd. du Rocher, Monaco, 1956).**

Les principales œuvres de Schönberg

Musique de chambre

1899, 1917, 1943 *Verklärte Nacht (la Nuit transfigurée)* ; pour sextuor à cordes, op. 4 ; version pour orchestre à cordes

1904-05 premier quatuor à cordes en *ré* mineur, op. 7

1907-08 deuxième quatuor à cordes (avec voix) en *fa* dièse, op. 10

1927 troisième quatuor à cordes, op. 30

1936 quatrième quatuor à cordes, op. 37

1923 sérénade pour voix et sept instruments, op. 24

1923-24 quintette pour instruments à vent, op. 26

1925 suite pour sept instruments, op. 29

1946 trio à cordes, op. 45

1909 *trois pièces pour piano*, op. 11

1923 *cinq pièces pour piano*, op. 23

1928 pièces pour piano, op. 33 *a*

1931 pièces pour piano, op. 33 *b*

Musique vocale

1897-1905 mélodies Pour chant et piano, op. 1, 2, 3, 6

1908-09 *15 Gedichte aus « Das Buch der hängenden Gärten » (le Livre des Jardins suspendus)*, mélodies pour chant et piano, op. 15

1911 *Herzgewächse*, pour voix et instruments, op. 20

1912 *Pierrot lunaire*, 21 mélodrames pour voix et instruments, op. 21

1942 *Ode to Napoleon Buonaparte (Ode à Napoléon)*, pour récitant et instruments, op. 41

1948 *3 Deutsche Volkslieder (3 Volkslieder allemands)*, op. 49

Musique chorale et dramatique

1900-1911 *Gurrelieder*, pour soli, chœurs et orchestre

1907 *Friede auf Erden (Paix sur terre)*, pour chœur mixte, op. 13

1908-1913 *Die glückliche Hand (la Main heureuse)*, drame, op. 18

1909 *Erwartung (l'Attente)*, monodrame, op. 17

1928-29 *Von Heute auf Morgen (D'aujourd'hui à demain)*, opéra bouffe, op. 32

1930-31 *Moses und Aron (Moïse et Aaron)*, opéra en trois actes (inachevé)

1938 *Kol Nidre*, pour récitant, chœur et orchestre, op. 39

1947 *A Survivor from Warsaw (Un survivant de Varsovie)*, pour récitant, chœur et orchestre, op. 46

1949 *Drei Mal Tausend Jahre (Trois Fois mille années)*, pour chœur mixte, op. 50 *a*

1950 *Psaume CXXX*, pour chœur mixte, op. 50 *b*

Musique symphonique

1903 *Pelleas und Melisande (Pelléas et Mélisande)*, poème symphonique, op. 5

1906 *Première Symphonie de chambre*, op. 9

1909 *cinq pièces pour orchestre*, op. 16

1926-1928 variations pour orchestre, op. 31

1929-30 musique d'accompagnement pour une scène de film, op. 34

1936 concerto pour violon, op. 36

1941 *Variations sur un récitatif*, pour orgue, op. 40

1942 concerto pour piano, op. 42

Schongauer (Martin)

Peintre et graveur alsacien (Colmar ? v. 1450 - Vieux-Brisach 1491).

« Le Beau Martin », « beau-à-cause-de-son-art », est un artiste généralement méconnu. Il fut la victime de la destruction de la plus grande partie de son œuvre peint, puis, au XIXe s., d'une vogue qui lui fit attribuer toutes sortes de peintures de son époque ; on lui préféra au XXe s., en France du moins, Dürer* ou Grünewald*. Il est cependant la plus brillante liaison entre le gothique tardif et la Renaissance de l'Europe du Nord.

Fils d'un orfèvre originaire d'Augsbourg, il reçoit une solide éducation ; on le trouve inscrit (à quel titre ?) à l'université de Leipzig pendant un semestre. Il étudie la peinture dans l'atelier de Gaspard Isenmann († 1472), à Colmar, et garde pendant quelque temps le goût de Rogier Van der Weyden*, avec qui il a peut-être également travaillé. En tout cas, son grand sérieux et l'épanouissement de son propre style lui permettent d'ouvrir un atelier à Colmar. Sa maîtrise technique, une conception très haute à la fois de son métier et des sujets religieux qu'il représente le classent vite parmi les plus grands.

À une construction peut-être encore primitive de l'espace pictural se superpose un modelé créant des perspectives étrangement vivantes, où le réalisme n'a pour fonction que de souligner la beauté surréelle des visages ; ce n'est pas encore l'époque des Clouet, des Holbein. Il y a dans la *Vierge au buisson de roses* (1473, église Saint-Martin de Colmar) un point d'équilibre subtil qui, à la fois, représente l'apothéose finale d'une époque et la transcende.

Peu de peintures sont parvenues jusqu'à nous, quoique, suivant ses contemporains, Schongauer fût un peintre prolifique. Outre le panneau déjà cité, on peut lui attribuer d'une façon certaine les deux ailes du retable de Jean d'Orliac provenant de l'église des Antonites d'Issenheim (*Annonciation, Vierge adorant l'Enfant, Saint Antoine*, musée d'Unterlinden, Colmar), six petits tableaux, dont une *Nativité* (Berlin) et une *Sainte Famille* (Vienne), et les fresques endommagées du *Jugement dernier* à la cathédrale de Vieux-Brisach, en Allemagne, sa dernière œuvre probablement. Les vingt-quatre panneaux pour l'église des Dominicains (Colmar) sont plutôt un travail collectif dû à son atelier. On connaît par ailleurs un bon nombre de copies, dont celle d'un autoportrait due à Hans Burgkmair (1473-1531), son élève.

L'influence de Schongauer fut très grande à son époque et s'étendit jusqu'aux confins de l'Europe, en particulier grâce à ses gravures au burin. À partir du métier de son père, il était naturel que l'artiste se préoccupât d'estampe*, et son apport y fut au moins aussi important qu'en peinture. Transformant ce qui était encore un métier de cartier, il ouvrit de vastes horizons par ses recherches de contours, de matières, de modelé.

La composition de ses images a une autorité telle que de nombreux peintres s'en inspirèrent pour leurs travaux. Plus de cent planches nous sont parvenues : sujets religieux, scènes de la vie quotidienne, armoiries, décors floraux, allégories... Mort jeune, le maître a cependant pu donner toute la mesure de son génie ; c'est auprès de ses frères (notamment Ludwig [v. 1440-1494], également peintre et graveur) que Dürer recueillera, l'année suivante, l'héritage graphique de « Schon ».

E. M.

🕮 **J. Baum,** ***Martin Schongauer*** **(Vienne, 1948). / F. Winzinger,** ***Die Zeichnungen Martin Schongauers*** **(Berlin, 1962).**

Schopenhauer (Arthur)

Philosophe allemand (Dantzig 1788 - Francfort-sur-le-Main 1860).

Arthur Schopenhauer est issu de la bourgeoisie libérale. Après un essai sur *la Quadruple Racine de la raison suffisante* (*Über die vierfache Wurzel des Satzes vom zureichenden Grunde*, 1813) il publie en 1818 *le Monde comme volonté et comme représentation (Die Welt als Wille und Vorstellung)*, qui n'a aucun succès, pas plus que l'enseignement qu'il donne comme privat-docent à Berlin en 1820. Il mène alors pendant une dizaine d'années la vie d'un célibataire aisé, assez oisif, puis se retire à Francfort, où il écrit ses principaux traités (*Sur la volonté dans la nature* [*Über den Willen in der Natur*, 1836] ; *les Deux Problèmes fondamentaux de l'éthique* [*Die beiden Grundprobleme der Ethik*, 1841] ; *Parerga et Paralipomena*, 1851).

De fait, Schopenhauer se situe en marge de son temps et, tout comme Stendhal, écrit pour l'homme de demain : « Si ce siècle ne me comprend pas, il y en a beaucoup ensuite ; tempo è galant uomo. »

C'est ainsi que, dès les premières lignes de son œuvre, il s'élève contre les grands systèmes de pensée, si courants à son époque, et leur langage spéculatif plein d'obscurité. Selon lui, une pensée, si vaste et si ample soit-elle, doit s'exprimer dans le moindre des sujets et non seulement dans de vastes architectures dont la fin est en général toujours différée... Lui-même, mettant en application ce principe, prend pour objet de réflexion les thèmes les plus variés : l'art, les femmes, le jeu, la musique...

Au centre de tous ces thèmes, on retrouve pourtant une pensée unique : la doctrine de Schopenhauer peut se comparer à une vaste évocation magique. De même que la magie domine les esprits de la terre et les rend inoffensifs en les évoquant (jusque-là, ils étaient des puissances d'autant plus nocives qu'ils étaient obscurs et



Lauros-Giraudon

La Chasse mystique,
un des vingt-quatre panneaux peints par l'atelier de Schongauer pour l'église des Dominicains de Colmar. (Musée d'Unterlinden, Colmar.)

cachés), de même la philosophie va dévoiler la puissance du monde, l'*x* qui le soutient, comme étant volonté ; mais, par là même, une fois dévoilée, cette volonté, qui jusqu'alors était la cause de souffrances sans cesse renaissantes, deviendra inoffensive. Ici s'exprime ce qu'on a appelé le « pessimisme » de Schopenhauer, car, au-delà des motifs que l'intellect donne à son action, cette volonté se révèle force aveugle, simple tendance complètement irrationnelle, absurde. Ainsi, voici saisie la racine du mal inhérent à l'existence : c'est le vouloir-vivre, absurde, sans raison et sans fin, qui engendre toujours de nouveaux besoins et, avec eux, de nouvelles douleurs.

Toute l'expérience humaine s'éclaire alors ; on comprend à la fois l'espoir et sa vanité, l'effort et son échec nécessaire, l'amour sexuel avec sa fureur, sa jalousie, sa puissance qui ignore toute raison et fait renaître toujours de nouveaux êtres pour de nouvelles souffrances. L'homme a-t-il satisfait ses désirs ? Alors commence l'ennui qui peut l'amener au désespoir ; aussi cherche-t-il de toute manière à l'éviter : « C'est l'ennui qui fait que des êtres qui s'aiment aussi peu entre eux que les hommes, se cherchent pourtant, et par là est la source de la sociabilité. » On ne peut opposer à ce pessimisme l'existence du plaisir, car la douleur qui naît du vouloir-vivre est la seule réalité positive, et le plaisir n'est ressenti que dans le moment fugitif où cesse la douleur.

Mais, en dehors de la philosophie, l'humanité a découvert spontanément deux remèdes à ses souffrances, l'art et la morale, et c'est à leur étude que Schopenhauer consacre la dernière partie de son œuvre.

D. C.

📖 W. Gwinner, *Arthur Schopenhauer aus persönlichem Umgange dargestellt* (Leipzig, 1862 ; nouv. éd., Francfort, 1963). / T. Ribot, *la Philosophie de Schopenhauer* (Baillière, 1874). / G. Simmel, *Schopenhauer und Nietzsche* (Leipzig, 1907 ; nouv. éd., Munich, 1920). / T. Ruyssen, *Schopenhauer* (Alcan, 1911). / F. Rossignol, *la Pensée de Schopenhauer* (Bordas, 1945). / A. Cresson, *Schopenhauer* (P. U. F., 1958). / B. F. Kimpel, *The Philosophy of Schopenhauer* (Boston, 1964). / C. Rosset, *Schopenhauer* (P. U. F., 1968) ; *l'Esthétique de Schopenhauer* (P. U. F., 1969).

Schrödinger (Erwin)

Physicien autrichien (Vienne 1887 - *id.* 1961).

Schrödinger commence ses études, comme élève de Friedrich Hasenöhrl (1874-1915), dans sa ville natale et les poursuit à l'université d'Iéna, où il devient l'assistant de Max Wien (1866-1938). Il est nommé professeur à la Haute École technique de Stuttgart (1920), à l'université de Breslau (1921), puis, la même année, à Zurich. En 1927, il succède à Max Planck* à l'université de Berlin.

Lors de l'arrivée au pouvoir du national-socialisme, il doit, en tant qu'israélite, s'expatrier. Il accepte en 1933 une chaire qu'on lui offre à l'université d'Oxford, puis, après un passage à Graz (1936-1938), il devient en 1940 professeur de physique théorique à Dublin, à l'Institut des hautes études de l'État libre d'Irlande. C'est seulement en 1956 qu'il retourne à Vienne pour y professer.

Ses premiers travaux portent sur l'étude physiologique des couleurs et la théorie des quanta. Mais, comme il l'a dit lui-même, c'est essentiellement à Louis de Broglie* qu'il doit sa carrière. Il est en effet l'un des principaux artisans de la mécanique* ondulatoire — que vient de créer le savant français — dans l'application qu'il en fait à la structure de l'atome. Il approfondit le parallélisme entre l'aspect ondulatoire et l'aspect corpusculaire des phénomènes, tant pour la matière que pour la lumière. Il montre l'identité de cette mécanique ondulatoire, qu'il développe, avec la mécanique matricielle de Werner Heisenberg*, en dépit de méthodes de calcul foncièrement différentes. En établissant en 1926 l'équation de propagation qui porte son nom — et qui permet de calculer la « fonction d'onde » d'une particule se déplaçant dans un champ donné —, il fonde les méthodes actuelles de la mécanique quantique.

L'équation de Schrödinger est devenue en effet l'outil principal de cette mécanique. Elle a permis de préciser

la position des raies spectrales d'un élément, d'expliquer l'effet Zeeman, l'effet Stark, la loi de Dulong et Petit, l'existence du point de Curie, celle des deux formes allotropiques de l'hydrogène, l'émission d'ondes électromagnétiques par l'hydrogène interstellaire...

L'œuvre principale de Schrödinger est *Wellenmechanik* (1927), traduite sous le titre *Mémoires sur la mécanique ondulatoire* (1938). Schrödinger a tenté d'appliquer cette mécanique aux phénomènes biologiques et à la génétique dans *What is Life* (1944), *Science and Humanism* (1951). Il a partagé avec Dirac* le prix Nobel de physique pour 1933.

R. T.

Schubert (Franz Peter)

Compositeur autrichien (Liechtental, Vienne, 1797 - Vienne 1828).

Douzième enfant d'une famille paysanne, Schubert apprend le violon avec son père, qui est maître d'école, et le piano avec son frère aîné, Ignaz. À partir de 1804, il est l'élève de Michael Holzer, chef du chœur de l'église paroissiale. Il est admis en 1808, après un brillant examen, comme chanteur à la chapelle impériale et devient, de droit, interne au Stadtkonvikt, institution où il reçoit gratuitement une instruction générale. La discipline du collège lui est bientôt insupportable ; mais Schubert trouve une compensation dans les activités musicales. Il est nommé premier violon de l'orchestre et participe aux concerts privés. Il se lie d'amitié avec le Konzertmeister Joseph von Spaun et étudie le piano avec l'organiste de la Cour, Wenzel Ruczicka. Dès 1810, il commence à composer ; il entre alors en conflit avec son père, qui s'oppose vainement à sa vocation musicale. Alors qu'il est encore au collège, en 1813, il travaille la composition avec Antonio Salieri (1750-1825), maître incontesté de l'*opera buffa* à Vienne. L'influence de l'artiste italien n'est pas bénéfique ; plus tard, Schubert, qui a de l'affection pour son maître, s'entêtera à écrire de la musique dramatique, pour laquelle il n'a aucune disposition, alors que, depuis sa prime jeunesse, il est attiré vers le *lied.* À l'automne de 1813, il quitte volontairement le Konvikt, après avoir dédié à son directeur sa 1re symphonie, en *ré* majeur.

À peine a-t-il le temps de savourer sa liberté qu'une autre menace pèse sur lui : il doit satisfaire à ses obligations militaires durant quatorze années ou choisir le métier d'enseignant, qui lui permet d'échapper au recrutement. Sans hésiter, il suit les classes préparatoires à l'École normale et obtient en août 1814 un diplôme de sous-maître d'école ; il se résigne à prendre du service chez son père. Mais, assoiffé d'indépendance, il songe à remporter rapidement un succès musical décisif qui le libérera de sa charge. Il écrit durant l'année scolaire un opéra, *Des Teufels Lustschloss (le Château du diable)*, qui n'est pas représenté, puis un quatuor en *si* bémol majeur, une messe en *ut* majeur (chantée à l'église de Liechtental) et une véritable moisson de lieder, dont la célèbre *Gretchen am Spinnrade (Marguerite au rouet)* de Goethe. Il a dix-sept ans. En octobre, il prend ses fonctions d'instituteur auxiliaire. C'est alors qu'il aime une jeune fille, Thérèse Grob, l'une des solistes de sa messe en *ut* majeur. Ses amis s'efforcent de le détourner de cette inclination, à laquelle il ne renoncera que trois ans plus tard. Plus heureux en amitié, Schubert attire autour de lui un cercle de jeunes hommes qui, outre Spaun et d'autres musiciens, compte des poètes comme Johann Senn, Johann Mayrhofer, Albert Stadler et bientôt Franz von Schober. Ce groupe, qui ne cessera de croître, constituera plus tard sa vraie famille. On se retrouvera pour faire de la musique, on devisera au café ou à l'auberge et l'on organisera de folles randonnées en voiture dans la campagne viennoise, réunions joyeuses connues sous le nom de « Schubertiades ».

Mais, en 1815, Schubert est toujours maître d'école. Cette année sera cependant l'une des plus fécondes : sous la pression qui accable le musicien, l'inspiration jaillit avec abondance. Hanté par l'opéra, Schubert écrit coup sur coup et sans la moindre commande, deux singspiels, *Der vierjährige Posten (Quatre Ans de faction)* et *Fernando*, un opéra sur un texte de Goethe, *Claudine von Villa Bella*, et une opérette comique, *Die Freunde von Salamanka (les Amis de Salamanque).* Ces œuvres, vouées à l'échec, sont sans rapport avec ses autres compositions. De nature essentiellement lyrique, Schubert n'est lui-même que lorsqu'il écrit une musique spontanée, sans aucune intention. Dans ses deux premières sonates (*mi* et *ut* majeur) de 1815, le piano est déjà pour lui l'instrument de l'intimité, auquel il se confie sans se soucier des auditeurs. Ainsi s'expliquent ces « divines longueurs » que l'on trouvera souvent dans ses grandes œuvres instrumentales, où l'inspiration l'emporte, selon A. Einstein, « loin du monde et de lui-même ». L'année 1815 voit naître aussi un quatuor en *sol* mineur, deux symphonies (*si* bémol et *ré* majeur), une messe en *sol* majeur, des chœurs à voix égales et de nombreux lieder sur des poèmes de Matthisson, de Hölty, de Stolberg, de Schiller, de Goethe, de Klopstock, etc. Dans son fameux lied *Erlkönig* (*le Roi des aulnes* ou *des elfes*), Schubert use d'un procédé qui lui est cher : la variation strophique. Dans ces pages, souvent courtes, qui ont fait sa gloire, il conserve toujours un équilibre harmonieux entre le chant et l'accompagnement, qu'il s'agisse d'une grande scène dramatico-lyrique (*Vergebliche Liebe* [*Amour inutile*]), d'une peinture impressionniste (*Meeresstille* [*Calme plat*]), ou de suggérer l'art populaire (*Heidenröslein* [*Rose des bruyères*]).

À la fin de 1815, après avoir brigué vainement un poste de directeur de la musique à Laibach (Ljubljana), il reprend sans plaisir sa tâche d'instituteur. Par l'intermédiaire de Spaun, il envoie à Goethe ses plus beaux lieder, qui lui sont retournés sans un mot du poète. Découragé par l'opéra, il ne s'y risque qu'une seule fois en 1816, avec *Die Bürgschaft (la Caution)*, qui contient des éléments de l'opéra-comique français, mais qui restera inachevé. Il compose d'autre part un quatuor en *mi* majeur, une 4e symphonie dite « tragique » en *ut* mineur pour grand orchestre, une 5e symphonie, en *si* bémol majeur, de caractère plus intime, et de la musique religieuse (*Salve Regina, Magnificat*, messe en *ut* majeur, *Stabat Mater*). Mais c'est au lied qu'il revient le plus volontiers avec un sens accru du contenu des poèmes et de la couleur tonale, par exemple dans *An Schwager Kronos (Au postillon Kronos)* de Goethe, *Edone* de Klopstock et *Trost im Liede (Chanson consolatrice)* de F. von Schober. À la fin de 1816, il décide de se libérer de ses fonctions scolaires. Il rompt aussi tout lien avec sa famille et s'installe en décembre chez son ami Schober. Enfin libre, après quelques tentatives pour trouver un poste fixe, il va maintenant mener une vraie vie de bohème. En 1817, il revient à un genre qu'il admire chez Beethoven*, la sonate pour piano ; après de multiples essais, il termine cinq sonates (*si, la* mineur, *mi, mi* bémol et *la* bémol majeur), dans lesquelles il tente d'esquisser la forme cyclique. Ses *andante* sont des lieder très développés et d'une luxuriante harmonie. Tandis que l'opéra de Vienne joue les œuvres de Rossini*, sa sonate pour piano et violon en *la* majeur, ses ouvertures en *ré* et en *ut* majeur ainsi qu'une 6e « petite symphonie », en *ut* majeur, se parsèment d'italianismes. Ses lieder de 1818, tels *Am Bach im Frühling (Au bord du ruisseau au printemps)* de Schober et *Fahrt zum Hades (Descente aux enfers)* de Mayrhofer, portent aussi la marque de cette influence. Par contre, d'autres, comme *Die Forelle (la Truite)* de Schubart et *Der Tod und das Mädchen (la Jeune Fille et la mort)* de M. Claudius, y échappent complètement. Dans un genre aussi personnel que le lied* — mais beaucoup moins bien connu —, le chœur, il faut aussi citer celui pour voix d'hommes : *Gesang der Geister über den Wassern (Chant des esprits sur les eaux)* de Goethe.

Schubert obtient en juillet 1818 la charge de maître de musique des deux filles du comte Esterházy et part pour Zseliz (Hongrie), satisfait d'avoir enfin trouvé un emploi. À l'intention de ses jeunes élèves, il compose des pièces pour piano à quatre mains — qui, pour lui, symbolisent l'amitié — et des marches militaires. C'est lors de ce séjour que, logé dans les dépendances du château, il connaît une jolie soubrette qui sera à l'origine du mal dont il souffrira plus tard. Mais, loin de ses amis, il a la nostalgie de Vienne. Au bout de quelques mois, il rejoint Mayrhofer et vit momentanément chez lui. L'été suivant (1819) lui offre une autre diversion. Schubert part en vacances pour Steyr, en Haute-Autriche, avec son ami le chanteur Johann Michael Vogl (1768-1840), depuis deux ans l'interprète idéal de ses lieder. Après un détour par Linz, il rentre à Vienne en septembre. L'été a vu naître une sonate pour piano en *la* majeur et le quintette *la Truite* pour piano et cordes, dont le scherzo est un thème varié sur le lied bien connu. Dans ses nouveaux lieder, Schubert préfère maintenant les poètes romantiques, les frères Schlegel, F. Novalis, F. Rückert, L. Uhland, etc. Dans *Der Wanderer (le Voyageur)* de F. von Schlegel et *Nachthymne (Hymne nocturne)* de Novalis, le style se charge de correspondances et de symboles. Mais, devant le succès de Rossini, Schubert s'obstine à croire que seul le théâtre le libérera totalement. Au début de 1819, son singspiel *Die Zwillingsbrüder (les Frères jumeaux)* est mal accueilli. Schubert commence un oratorio, *Lazarus*, dont il achève seulement le premier acte. En 1820, il reçoit la commande d'une pièce à grand

spectacle, *Die Zauberharfe (la Harpe enchantée)*, mélodrame médiocre dont l'ouverture deviendra par la suite celle de *Rosamunde*.

Entre 1820 et 1822, dans le lied, il délaisse la forme strophique et écrit d'un seul jet *Im Walde (Dans la forêt)* de F. von Schlegel et *Suleika* de Goethe. Après une *Missa solemnis* en *la* bémol majeur (1822), qu'il songe à dédier à l'empereur, il se surpasse en écrivant la *Wanderer-Fantasie* pour piano — page brillante, fortement charpentée malgré son titre, dans laquelle il cherche, en donnant à l'instrument des sonorités orchestrales, un autre équilibre que dans la sonate — et des *Danses* (Ländler, valses, écossaises). Pour l'orchestre il écrit en 1821 une 7e symphonie, en *mi* majeur, seulement ébauchée (restituée en 1934 par F. von Weingartner), puis en 1822 une 8e symphonie dite *inachevée*, chef-d'œuvre d'une déchirante mélancolie et d'une envoûtante séduction. Il revient encore à l'opéra avec *Alfonso und Estrella* (1822), œuvre jamais mise en scène où il use du style italien.

En 1823, il se sent malade, fuit la société et évite ses amis. Au théâtre, il subit trois nouveaux échecs avec *Die Verschworenen (les Conjurés)* — connu à Paris, où l'ouvrage sera représenté en 1868 sous le titre de *la Croisade des Dames* —, une pièce antiquisante, *Lysistrata*, et un opéra, *Fierabras*, vide et prétentieux. Ces déceptions ne l'empêchent pas de produire des pages d'une apparente gaieté, des chœurs avec ou sans piano et l'un de ses plus grands chefs-d'œuvre, *Die schöne Müllerin (la Belle Meunière)*, cycle de vingt lieder d'une débordante musicalité, où il fait souvent retour à la forme strophique en conservant un ton familier et sincère. À la fin de l'année, la musique de scène de *Rosamunde* (1823) commente avec bonheur une action pathétique, mais, une fois encore, en pure perte. Le véritable état d'âme du musicien apparaît dans sa sonate pour piano en *la* mineur, que A. Diabelli (1781-1858) appellera « Grande Sonate » dans son édition posthume, mais qui, en fait, est une œuvre relativement courte, concentrée et d'une intensité dramatique quasi désespérée. Durant l'année 1824, Schubert fait un second séjour à Zseliz, chez les Esterházy. Au souvenir de son amour secret pour l'une des filles du comte, il éprouve une grande mélancolie. Il lui faut maintenant chercher le bonheur en soi-même. Il s'ennuie un peu et quitte la Hongrie en octobre. Au début de l'hiver, il se rend chez son père, qui est remarié, et y demeure jusqu'en février 1825. À la fin de mai, il fait une tournée de concerts avec Vogl ; il passe à Linz, puis à Gastein, où il esquisse la 9e symphonie, dite « de Gmunden-Gastein », longtemps perdue, mais qui, selon des travaux récents, serait identique à la 10e symphonie. Des années 1824-1826 datent les quatuors en *la*, en *ré* mineur et en *sol* majeur — le second comprend des variations sur le lied *la Jeune Fille et la mort* —, la belle sonate pour piano en *sol* majeur et l'octuor pour clarinette, cor, basson et cordes (avec deux violons), conçu dans l'ancien style du *divertimento*. Schubert abandonne en 1827 la composition d'un dernier opéra, *Der Graf von Gleichen (le Comte de Gleichen)*, dont le livret, parce qu'il traite de bigamie, est interdit par la censure, et achève deux trios en *si* bémol et en *mi* bémol majeur. Après quelques lieder de conception très romantique, comme *Nacht und Träume (Nuit et rêves)* de H. J. von Collin ou *Du bist die Ruh (Tu es le repos)* de Rückert, dans lesquels musicien et poète semblent fuir le réel, il traduit son état d'âme dans un admirable cycle de vingt-quatre pièces, *Winterreise (Voyage d'hiver)*. Alors que la vie a maintenant perdu tout attrait, il évoque dans ces lieder, sans fausse sentimentalité et dans un style intense et concentré, le sombre présent (dans le mode mineur) et les souvenirs du passé (dans le mode majeur). En septembre 1827, il fait un voyage en Styrie. À Graz, il va au théâtre, fait des promenades en voiture, puis rentre à Vienne, où il termine des impromptus (op. 142) et ébauche des sonates pour piano. En 1828, après les impromptus (op. 90) et les *Moments musicaux* (op. 94) pour piano, où il témoigne de son esprit d'invention et de sa répugnance au développement, il termine de grandes compositions instrumentales, le quintette en *ut* majeur pour cordes (avec deux violoncelles) et la 10e symphonie, en *ut* majeur, redécouverte plus tard par Schumann* et qui n'est sans doute qu'une version remaniée de la symphonie de Gastein. Sans égaler l'« inachevée », œuvre d'exception, cette 10e (ou 9e) symphonie, dont l'exécution fut refusée parce qu'elle était « trop longue et trop ardue », anticipe sur l'avenir par son modernisme. Schubert, avant de mourir, écrit pour l'église la messe en *mi* bémol majeur, le *Psaume XCII* et l'*Hymne an den Heiligen Geist (Hymne au Saint-Esprit)* pour deux chœurs d'hommes. Dans ses derniers lieder, il s'inspire des poètes du Nord, L. Rellstab de Berlin et H. Heine de Düsseldorf. Après sa mort, son frère réunit ses ultimes pièces dans un recueil factice, *Schwanengesang (le Chant du cygne)*, où figure *Der Doppelgänger (le Sosie)* de H. Heine, page exceptionnelle par son intensité lyrique et sa profondeur dramatique.

Avec Schubert un monde musical prend fin. Fidèle à la tradition mozartienne, admirateur de Beethoven, qu'il n'osa approcher et ne chercha pas à imiter, il est en effet à la croisée des chemins du classicisme et du romantisme. Son œuvre, plus inspirée que savante — elle n'obéit à aucune rhétorique —, révèle un artiste qui trouve dans la création une raison de vivre et de s'exprimer avec une sincérité, une liberté et un lyrisme qui témoignent de l'état d'innocence, de transparence et d'ingénuité de l'enfance. Ce que l'« inachevée » traduit avec une instinctive puissance ne doit pas faire oublier que Schubert est d'abord le premier grand maître du *lied*, où, quel que soit le choix de ses textes, il transpose et épure tout ce qu'il touche.

A. V.

▶ *Lied.*

O. Wissig, *Franz Schuberts Messen* (Leipzig, 1909). / W. Dahms, *Schubert* (Berlin, 1912 ; nouv. éd., Stuttgart, 1928). / O. E. Deutsch, *Franz Schubert. Die Dokumente seines Lebens und Schaffens* (Munich et Leipzig, 1914) ; *Schubert. Thematic Catalogue of all his Works in Chronological Order* (New York et Londres, 1951). / T. Gérold, *Schubert* (Alcan, 1923). / O. Bie, *Das deutsche Lied* (Berlin, 1926). / H. Koeltzsch, *Franz Schubert in seinen Klaviersonaten* (Leipzig, 1927). / R. Capell, *Schubert's Songs* (New York et Londres, 1928 ; 2e éd., 1957). / R. Pitrou, *F. Schubert, vie intime* (Émile-Paul, 1928). / R. Wickenhauser, *Franz Schubert Sinfonien* (Leipzig, 1928). / J.-G. Prod'homme, *Schubert raconté par ceux qui l'ont vu* (Delamain et Boutelleau, 1930). / E. Laaf, *Franz Schuberts Sinfonien* (Francfort, 1931 ; 2e éd., Wiesbaden, 1933). / W. Vetter, *Der Klassiker Schubert* (Potsdam, 1934 ; nouv. éd., Leipzig, 1953, 2 vol.). / A. Kolb, *Franz Schubert, sein Leben* (Stockholm, 1941, 2e éd., Erlenbach, 1947 ; trad.fr. *Schubert*, A. Michel, 1952). / G. Abraham, *The Music of Schubert* (New York, 1947 ; nouv. éd., 1969). / A. Cœuroy, *les Lieder de Schubert* (Larousse, 1948). / A. Einstein, *Schubert, ein musikalisches Porträt* (Zurich, 1952 ; trad. fr. *Schubert, portrait d'un musicien*, Gallimard, 1958). / M. J. E. Brown, *Schubert's Variations* (Londres, 1954). / M. Beaufils, *le Lied romantique allemand* (Gallimard, 1957). / M. Schneider, *Schubert* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1957). / J. K. F. Kramarz, *Das Rezitativ im Liedschaffen Franz Schuberts* (Berlin, 1959). / J. Laufer, *Schubert* (Éd. du Scorpion, 1961). / J. Bruyr, *Franz Schubert* (Seghers, 1965). / F. d'Eaubonne et M. R. Hofmann, *la Vie de Schubert* (Éd. du Sud, 1965).

Schuman (Robert)

Homme politique français (Luxembourg 1886 - Scy-Chazelles, Moselle, 1963).

Les débuts

Issu d'une famille lorraine émigrée au Luxembourg pour fuir l'occupation allemande, il fait ses études secondaires à Metz, puis ses études supérieures à Bonn, à Berlin et à Strasbourg. Après l'obtention de son doctorat en droit, il entame une carrière d'avocat à Metz (1910), mais il lui faudra attendre la fin de la Première Guerre mondiale pour entrer dans la politique.

Élu député de la Moselle (1919), il siège dans les rangs de l'Union républicaine démocrate, puis, à partir de 1931, avec les démocrates-populaires. Membre de la Commission des finances de l'Assemblée nationale, puis président de la Commission d'Alsace-Lorraine (1928-1936), il ne joue pas à l'époque, néanmoins, un rôle de premier plan.

En septembre 1939, il est chargé d'organiser l'accueil des Alsaciens et des Lorrains évacués. Il continue à s'occuper des réfugiés au sein du cabinet Paul Reynaud, où il fait son entrée avec le portefeuille de sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil, portefeuille qu'il conserve dans le ministère présidé par le maréchal Pétain*. Il vote les pleins pouvoirs à ce dernier (10 juill. 1940), mais, le lendemain, donne sa démission.

Rentré à Metz (août 1940), il s'élève publiquement contre les expulsions de Lorrains auxquelles procèdent les Allemands, ce qui lui vaut d'être emprisonné, puis envoyé en résidence surveillée à Neustadt. Il s'échappe et gagne la zone non occupée (1942), où il vit clandestinement jusqu'à la Libération. Cette attitude explique qu'en dépit de son vote pour Pétain en juillet 1940 un jury d'honneur lui rende alors son éligibilité, lui permettant ainsi de reprendre sa carrière parlementaire et de retrouver son siège de député de la Moselle (oct. 1945).

Devenu l'un des principaux leaders du Mouvement* républicain populaire (M. R. P.), R. Schuman est successivement rapporteur général, puis président de la Commission des finances de l'Assemblée nationale. Il reçoit ensuite

le portefeuille des Finances dans les cabinets Georges Bidault (juin - nov. 1946) et Paul Ramadier (janv. - nov. 1947), à qui il succède à l'hôtel Matignon (nov. 1947 - juill. 1948). Pris entre le R. P. F., d'une part, et le parti communiste, de l'autre, il tente de s'appuyer sur une « Troisième Force » et, contre la multiplication des grèves qui prennent alors par endroit des allures quasi insurrectionnelles et au sein desquelles les communistes jouent un rôle important, il décide le rappel de 80 000 réservistes et fait adopter par le Parlement une législation réprimant les actes de sabotage dans les entreprises industrielles.

Mais c'est en tant que ministre des Affaires étrangères (juill. 1948) qu'il accomplit son œuvre de loin la plus importante : il reste en effet au quai d'Orsay sous huit ministères (juill. 1948 - déc. 1952).

Le « père de l'Europe »

Ses succès dans le domaine de la politique atlantique et européenne compensent son impuissance à donner, malgré ses désirs, une réponse libérale aux revendications nationalistes qui s'expriment en Tunisie et au Maroc (il en rendra responsable l'autonomisation des autorités françaises locales vis-à-vis du gouvernement). R. Schuman défend alors avec la même conviction devant la Chambre le statut du Conseil de l'Europe et le traité de l'Atlantique* Nord, à la signature duquel il représente la France (4 avr. 1949). Également attaché à l'alliance avec les États-Unis et à l'idée de la construction européenne, il considère que la condition préalable à cette construction est la réconciliation entre la France et l'Allemagne.

Le 9 mai, il rend public ce que l'on appellera par la suite le « plan Schuman » (bien que son inspiration soit due à Jean Monnet). C'est à la fois le coup d'envoi de la construction de l'Europe* et un exposé des principes qui doivent y présider : « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. » R. Schuman conçoit la construction de l'Europe « brique à brique », et son intention est de créer un état d'esprit européen en favorisant dans un premier temps le rapprochement franco-allemand. Ce projet prend forme avec la mise sur pied, en 1951, de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (C. E. C. A.), qui prévoit la mise en commun de la production de charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne, auxquelles d'autres pays européens pourront se joindre s'ils le désirent. À tous points de vue, l'entreprise est un précédent, d'abord du fait de l'abandon par des États européens d'une part de leur souveraineté au bénéfice d'un organisme supranational, la Haute Autorité de la C. E. C. A., et ensuite de par son succès qui préfigure la signature du traité de Rome (25 mars 1957) et la création du Marché commun.

Toutefois, lorsqu'il entreprend de faire passer la coopération avec l'Allemagne du simple domaine de la production de charbon et d'acier au domaine militaire, R. Schuman se heurte à l'opposition résolue d'une grande partie de l'opinion française, où se retrouvent mêlés aussi bien communistes que gaullistes du R. P. F., avec des motivations d'ailleurs totalement différentes. Il ne réussit pas à faire adopter le principe de la création d'une armée européenne, appelée Communauté européenne de défense (C. E. D.).

Lorsque l'Assemblée nationale rejette définitivement la C. E. D. (août 1954), il consacre déjà depuis deux ans une part essentielle de son activité à parcourir l'Europe et à y développer infatigablement des idées d'unification. Ce « pèlerin de l'Europe » trouve néanmoins le temps de participer aux travaux de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée et de présider la délégation française à l'O. N. U. (1955).

En 1955, il est ministre de la Justice dans le cabinet Edgar Faure, mais c'est la dernière fois qu'il occupe un fauteuil ministériel. En 1960, il renonce à présenter de nouveau sa candidature à la présidence du Parlement européen, dont il est le titulaire depuis la création de cet organisme (1958). Un an après son retrait de la vie parlementaire (nov. 1962), il meurt dans le village où il s'est retiré.

Cet homme d'allure humble, qui dissimulait sous une apparence contenue une grande fraîcheur d'esprit, était un orateur ennuyeux, mais qui convainquait ses interlocuteurs à force de persévérance et d'honnêteté. En butte tout au long de sa carrière ministérielle à l'hostilité tant de l'extrême droite que de l'extrême gauche, il a joui, en revanche, d'une grande estime dans les milieux du centre et des modérés. Il reste, aux côtés de Konrad Adenauer et d'Alcide De Gasperi, le « père de l'Europe », étranger à tout nationalisme, au point que l'on a pu le dépeindre en ces termes : « Luxembourgeois de naissance, germanique d'éducation, romain de toujours et français de cœur. »

C. M.

▶ *Europe / Mouvement républicain populaire / République (IVe).*

L. Hermann, *Robert Schuman. Ein Porträt* (Freudenstadt, 1968 ; trad. fr. *Robert Schuman. Un portrait*, Dalloz, 1969). / R. Hostiou, *Robert Schuman et l'Europe* (Cujas, 1968). / R. Rochefort, *Robert Schuman* (Éd. du Cerf, 1968).

Schumann (Robert)

Compositeur allemand (Zwickau, Saxe, 1810 - Endenich, près de Bonn, 1856).

Aperçu psychologique

La biographie de Schumann est la source des pires malentendus, et ceux-ci se sont répercutés sur les interprétations que l'on a données de son œuvre. On veut y voir surtout un amour romantique exemplaire pour Clara et un déséquilibre psychique typiquement romantique, où l'on exalte l'instabilité du génie. Ce brillant avers de médaille, où figurent la passion et la divination du fantastique, donne ainsi un revers morose de sentimentalité bourgeoise et de tendance dépressive menant à l'impuissance créatrice. Deux attitudes aussi déplorables l'une que l'autre sont nées de là : celle qui donne un ton de romance à tant d'interprétations de sa musique et celle qui tient pour négligeables ses dernières compositions. Schumann serait le musicien privilégié des âmes sensibles, qui n'aurait pas survécu à sa jeunesse (voir le cruel portrait de « vieille fille » qu'en a fait Nietzsche). Deux marques essentielles de cette originalité de Schumann échappent à cette représentation figée : Schumann est un des visionnaires les plus extraordinaires de la musique romantique, avec Berlioz et Liszt, et son œuvre présente l'un de ces très rares cas où l'art révèle quelque chose de ce terrible mystère qu'est la mort dans la vie — l'au-delà de la raison. Toute approche anecdotique ou scolastique le condamne ainsi à une demi-incompréhension.

Schumann, aux yeux de la psychiatrie et de la psychanalyse modernes, est un cas de psychose maniaco-dépressive caractérisée par une alternance cyclothymique de crises d'exaltation et de dépression. Ce mal, sans doute en partie héréditaire, a été aggravé par une succession de chocs nerveux, de deuils répétés et d'un épuisant combat affectif pour choisir et acquérir son métier et son amour. La « perte de l'objet aimé », cause de cette psychose selon Freud, remonte probablement à son enfance. La mort d'un père favorable à la carrière artistique, lorsque Schumann n'a que seize ans, et la lutte contre une mère tendrement aimée pour décider de cette carrière expliquent aussi la situation dramatique du trio Wieck-Clara-Robert, leurs rapports passionnés et ambigus (pour Robert, Clara est à la fois mère et sœur, et F. A. Wieck à la fois père et rival). Malgré son énergie qui l'a fait surmonter ces obstacles affectifs, gagner Clara et être compositeur, l'homme finit par succomber à la régression infantile — sensible dans une partie de son œuvre ultime, à la fois par la simplification du langage, son archaïsme et les prétextes puérils —, se retrancher de la vie par le mutisme, la tentative de suicide dans le Rhin, la démission et la mort dans la folie. Les caractères obsessionnels, hallucinés, dépressifs et la densité affective de sa musique prennent une autre dimension lorsqu'on les voit ainsi. Le fantasme du « double », exactement reflété dans son langage musical, symptôme d'une division psychique du *moi* (Eusebius et Florestan), est non moins essentiel et appartient aussi à la description clinique de sa psychose. L'expression de la passion dans sa musique est celle d'une recherche insatiable ; celle de l'instable, un terrible combat des forces de la vie contre la mort. La sentimentalité et le déclin du pouvoir créateur appartiennent aux petits chroniqueurs.

Les « défauts » de Schumann

Schumann ne développe pas. Il réinvente ou redit. L'idée musicale jaillit avec la brièveté d'un cri ou comme du choc d'un regard. Cet instant ne peut durer selon les lois conventionnelles du développement musical. De là la juxtaposition kaléidoscopique de phrases définitives et la « fuite des idées », l'une chassée par l'autre, comme dans l'exaltation de la manie (Florestan). De là aussi le retour obsessif de ces idées, propre au mélancolique (Eusebius). La forme schumannienne est *mosaïque* de ces instants. Ou l'œuvre est brève et d'une concentration rarement atteinte par d'autres (lieder, musique pour piano), ou elle parvient à durer par un agencement admirable de ces fragments, où l'unité est autant psychologique que scientifiquement

démontrable, mais pas par les schémas convenus : c'est le miracle de la fantaisie op. 17, de la quatrième symphonie op. 120 ou du concerto pour piano et orchestre. C'est pourquoi la musique de Schumann ne dure le plus souvent que dans le *cycle* (cycle de courtes pièces ou retour cyclique des motifs) : *Davidsbündlertänze* ou *Dichterliebe*. Lorsque le respect filial de Schumann pour les formes admises risque de devenir le plus fort, ou bien celles-ci volent en éclat (sonate op. 11), ou bien la syntaxe peut amoindrir l'expression, comme dans certaines parties des symphonies ou de la musique de chambre.

Les moyens musicaux plus ambitieux que le seul piano ou que le dialogue de la voix et du piano n'ont cessé de tourmenter Schumann. Celui-ci s'y est mesuré tard, et, s'il ne les maîtrise pas toujours, ce n'est point tant par manque de métier, comme on l'a trop dit, que parce que son génie est essentiellement *innig* (intime) et que la foule des voix et des instruments, richesse extérieure, écrase parfois la multiplicité de ses voix intérieures. L'orchestration n'est pas non plus si gauche ; elle requiert seulement du chef d'orchestre une lecture lucide et non littérale — pour que les plans sonores prennent leur place — et des musiciens d'orchestre une grande virtuosité, pourtant non démonstrative : ces difficultés techniques et intellectuelles sont mieux dominées par les pianistes plus familiers de textes aussi complexes.

Les dernières œuvres de Schumann paraissent d'abord harcelées de mouvements syncopés, de rythmes obsédants, de redites écrasantes et de gaucheries d'écriture, et même, dans les moments les plus pénibles, elles deviennent pâles et décolorées (*Lieder de Marie Stuart*, variations *Geisterthema*). L'équilibre de la jeunesse entre l'exaltation et la dépression n'y est plus toujours réalisé. On assiste à une sorte de désagrégation de l'être comme dans les dernières peintures de Van Gogh. Parfois, la vie est terrassée par les forces mélancoliques, et la musique en devient terne, conventionnelle, péniblement archaïsante ou simplement naïve et puérile. Ou bien les sursauts d'exaltation s'épuisent en rythmes brisés, en mélodies rompues, dont l'insistance engendre un malaise (dans la première et la deuxième partie de Faust, les *Märchenerzählungen*). Mais, dans *Faust* comme dans les *Gesänge der Frühe*, l'alternance de tels efforts et de plages de sérénité appartenant à un autre monde réconcilie en instants exceptionnels dans toute expression artistique ces énergies créatrices autrement démantelées. Curieusement, ce sont les mêmes pédants qui reprochent à Schumann un certain ton bourgeois lorsqu'en effet il n'a plus la force d'être un révolutionnaire romantique et qui ne supportent pas cette musique où se livre un combat affreux contre la tradition et l'ordre étouffants.

Textes et prétextes

Dès l'origine, la dualité a marqué Schumann. Serait-il poète ou musicien ? Les mots et les sons lui parlaient également. Schumann a beaucoup écrit : poèmes, lettres, essais de roman ou de théâtre et surtout critiques musicales dans sa revue. Et là, s'il a pu se tromper en louant certains médiocres, le seul fait d'avoir reconnu Berlioz, Chopin et Brahms avant tout le monde et de les avoir expliqués comme personne pourrait le rendre inoubliable, même s'il n'avait écrit une note de musique. L'osmose ou l'extranéité du verbe et du son l'ont hanté. Schumann a lui-même, et pour ses propres œuvres, hésité entre l'importance d'un texte inspirateur et sa dissolution complète dans la musique créée à partir de lui. Il a donné des titres, mis en musique des arguments ou des textes, insisté sur leur rôle ou mis en garde contre leur influence, et ses propos demeurent à la base de tout un chapitre de l'esthétique musicale.

Les élans donnés à son inspiration par Jean Paul, Hoffmann ou H. Heine, les citations de ses propres œuvres ou de celles des autres (le lied de Beethoven *An die ferne Geliebte* [*À la bien-aimée lointaine*] et l'image de Clara dans la fantaisie op. 17) ne comptent pas moins dans sa musique que son histoire intime, mais pas davantage non plus. Schumann a tenté en musique une traduction inouïe jusqu'alors de tout ce qui touche le cœur humain, et, en recherchant les équivalences au plus profond de l'être (en des profondeurs d'abîme, parfois), ses émotions les plus secrètes y rejoignent on ne sait quelles visions hoffmannesques. Mais ce n'est jamais un pas à pas. Ce qu'il a vu ou éprouvé, ce qu'il a rêvé, même éveillé, il l'indique par ces références. Il n'est jamais question de prendre ces notations pour des propos de visite organisée. On a vu ce que cela donnait lorsqu'un musicologue allemand a voulu se servir des correspondances laissées par Schumann sur son exemplaire des *Flegeljahre* de Jean Paul avec les numéros des *Papillons* : d'autres remarques, contradictoires, de Schumann à ce sujet rendaient illusoire la pose d'un calque. C'est affaire de vision et non de repérage. Alors, en effet, le *Carnaval* n'est rien sans les titres, les *Davidsbündlertänze* sans le programme esthétique révolutionnaire du critique musical, la fantaisie op. 17 sans l'épigraphe d'August Wilhelm von Schlegel, Beethoven et Clara, les *Kreisleriana* sans la connaissance d'Hoffmann. En définitive, Schumann l'a bien dit, savoir tout cela, « c'est le moyen le plus sûr pour qu'un compositeur puisse se prémunir contre de grossières incompréhensions du caractère de ses œuvres ». Cela ne veut pas dire qu'il n'ambitionne pas, comme Beethoven, que sa musique « venue du cœur retourne au cœur ». Mais cette communication secrète, ardemment souhaitée par tout romantique, n'est possible que si l'on a vécu, ressenti, éprouvé tant de choses que la vie et l'art apprennent. À ce dilemme de la nature et de la culture, Schumann n'échappe pas plus que tant d'artistes, mais il en fait l'aspiration à un idéal équilibre.

Pour cela est-il peut-être le plus parfait créateur de lied* qui soit, non le plus universel comme Schubert, non le plus fin comme Hugo Wolf. Il n'a ni le pouvoir naïf de ramener à l'essentiel de Schubert, ni celui de mimer le poème de Wolf. Seul l'inspire le poète qu'il écoute en secret, et c'est un secret que délivre son lied. Son union avec Heine le montre. La poésie de ce dernier, elliptique au point de superposer la douleur et la joie, la compassion de soi-même et l'auto-ironie, la tragédie et le bouffon, la caricature et la miniature sacrée, a trouvé en Schumann une sorte de devin sonore. La lumière de la *Dichterliebe* est d'une telle pureté et son rayon est si précis qu'il faudrait les décomposer pour retrouver une myriade de sensations contradictoires dans ces lieder si brefs, où tout est à ce point réduit à l'essentiel que cela paraît tout simple. Le miracle est qu'à l'arrière-plan que donne la voix chantée au poème Schumann invente encore un effet supplémentaire de perspective dans la partie pianistique. Chaque lied est ainsi un objet simple derrière lequel fuient d'innombrables profondeurs.

Le double

Schumann appelait « Heinismus » ce rire en même temps que les larmes : manifestation du double. Il en a fait une représentation concrète de la dualité dans les rapports entre la voix et le piano. Après avoir été pendant dix ans le moyen de tout dire pour Schumann, le piano ne peut simplement accompagner ; il devient le double de la voix. Jamais un autre compositeur de mélodies n'a poussé si loin l'indépendance des parties. Finalement, ce double devient presque — comme dans les mythes du Double, d'ailleurs — l'essentiel ; et, s'il n'est rien pris isolément, on pourrait tout imaginer en déchiffrant pour soi seul la partie de piano, le livre des poèmes posé à côté de soi. Ce double est en réalité présent dans l'écriture purement pianistique de Schumann : les voix s'y divisent toujours, soit par deux en cette écriture canonique qui lui est si particulière, soit en polyphonie multiple, peut-être nourrie de Bach, mais dans un but expressif tellement différent, qui rend nécessaire pour l'interprète une véritable orchestration de toute page du piano schumannien. C'est encore Bach qui vient à l'esprit dans l'instrumentation de cette polyphonie, où les voix de l'écriture comptent encore plus que les timbres (ce qui vérifie, chemin faisant, le caractère singulier des œuvres proprement orchestrales). Le piano est bien moins naturellement traité que chez Chopin ou Liszt, tout autant exploré par une imagination de virtuose propre à le faire sonner dans toute son ampleur, mais sollicité en même temps par tant de pulsations divergentes qu'il faut un capitaine du plus grand sang-froid pour maîtriser ses fortes tempêtes et ses courants secrets.

Musique confiée à un seul interprète qui doit non seulement se dédoubler par fidélité au texte, mais encore la vivre et la distancer en même temps, pour recréer quelque chose d'un univers fantastique arraché au chaos : distanciation qui exige un ordre et non pas de se mirer, de s'abandonner. Il n'y a nul laisser-aller, nulle vaine réflexion de soi-même dans cette œuvre, et la rigueur qui y est inscrite et qu'il faut savoir lire doit permettre de ne pas se perdre dans ces tourbillons dangereux.

Aveu

« Je suis sensible à tout ce qui arrive dans le monde : politique, littérature, société ; sur tout cela je fais mes propres réflexions, alors je désire faire part de mes sentiments et leur trouver une expression en musique. Voilà pourquoi mes compositions sont souvent difficiles à comprendre, parce que reliées à des préoccupations distantes et souvent saisissantes, parce que tout ce qui survient d'extraordinaire m'impressionne et me force à l'exprimer en musique. » (Lettre de Robert à Clara, 13 avril 1838.)

« La musique chez quelques compositeurs ressemble à leur écriture : difficile à lire,

les principales œuvres de Schumann

œuvres pour voix et orchestre

Le Paradis et la Péri, op. 50 (1841-1843).
Scènes du Faust de Goethe (1844-1853).
Geneviève, opéra, op. 81 (1847-1850).
Manfred, musique de scène, op. 115 (1848-49).
Requiem de Mignon, op. 98 *b* (1849).
Messe, op. 147 (1852).

œuvres symphoniques

Symphonie en *si* bémol majeur, op. 38 (1841).
Ouverture, scherzo et finale, op. 52 (1841).
Symphonie en *ré* mineur, op. 120 (1841-1851).
Concerto en *la* mineur, op. 54, pour piano et orchestre (1841-1845).
Symphonie en *ut* majeur, op. 61 (1845-46).
Concertstück, op. 92, pour piano et orchestre (1849).
Symphonie en *mi* bémol majeur « rhénane », op. 97 (1850).
Concerto en *la* mineur, op. 129, pour violoncelle et orchestre (1850).
Introduction et allegro, op. 134, pour piano et orchestre (1853).
Concerto en *ré* mineur, pour violon et orchestre (1853).

musique de chambre

Quatuor à cordes en *la* mineur, op. 41 (1842).
Quatuor à cordes en *fa* majeur, op. 41 (1842).
Quatuor à cordes en *la* majeur, op. 41 (1842).
Quintette en *mi* bémol majeur, op. 44, pour piano et cordes (1842).
Quatuor en *mi* bémol majeur, op. 47, pour piano et cordes (1842).
Trio en *ré* mineur, op. 63 (1847).
Trio en *fa* majeur, op. 80 (1847).
Phantasiestücke, op. 73, pour clarinette et piano (1849).
Sonate en *la* mineur, op. 105, pour piano et violon (1851).
Trio en *sol* mineur, op. 110 (1851).
Märchenbilder, op. 113, pour alto et piano (1851).
Sonate en *ré* mineur, op. 121, pour piano et violon (1851).
Märchenerzählungen, op. 132, pour clarinette, alto et piano (1853).
Sonate en *la* mineur, pour piano et violon (1853).

piano

Papillons, op. 2 (1829-1832).
Toccata, op. 7 (1830-1832).
Thème sur le nom Abegg varié, op. 1 (1830).
6 intermezzi op. 4 (1832).
Impromptus op. 5 (1833).
Sonate en *fa* dièse mineur, op. 11 (1833-1835).
Sonate en *sol* mineur, op. 22 (1833-1838).
Carnaval, op. 9 (1834-35).
Études symphoniques, op. 13 (1834-1837).
Sonate en *fa* mineur, op. 14 (1836).
Fantaisie, op. 17 (1836).
Davidsbundlertänze, op. 6 (1837).
Phantasiestücke, op. 12 (1837).
Kinderscenen, op. 15 (1838).
Kreisleriana, op. 16 (1838).
Arabesque, op. 18 (1839).
Novellettes, op. 21 (1838).
Nachtstücke, op. 23 (1839).
Carnaval de Vienne, op. 26 (1839).
Trois Romances, op. 28 (1839).
Andante et variations, op. 46, pour deux pianos (1843).
Études canoniques, op. 56, pour piano pédalier (1845).
Album pour la jeunesse, op. 68 (1848).
Bilder aus Osten, op. 66, pour piano à quatre mains (1848).
Waldscenen, op. 82 (1848-49).
Fantasiestücke, op. 111 (1851).
Gesänge der Frühe, op. 133 (1853).
Thème et variations en *mi* bémol majeur *Geisterthema* (1854).

lieder (cycles et recueils)

14 lieder (divers poètes) [1827-1829].
Liederkreis, op. 24 (H. Heine) [1840].
Myrthen, op. 25 (divers poètes) [1840].
Zwölf Gedichte, op. 35 (J. Kerner) [1840].
Liederkreis, op. 39 (J. von Eichendorff) [1840].
Frauenliebe und Leben, op. 42 (A. von Chamisso) [1840].
Dichterliebe, op. 48 (Heine) [1840].
Romanzen und Balladen, op. 45, 49, 53 et 64 (divers poètes) [1840] et [1841-1847].
Lieder und Gesänge aus Wilhelm Meister, op. 98a (Goethe) [1849].
Sechs Gedichte und Requiem, op. 90 (N. Lenau) [1850].
Gedichte der Königin Maria Stuart, op. 135 (1852).
Divers duos, ensembles vocaux et chœurs.

orgue

Six Fugues sur le nom de Bach, op. 60 (1845).

étrange à regarder, mais, une fois qu'on l'a comprise, il semble qu'elle ne puisse être autrement. L'écriture appartient à la pensée, la pensée au caractère, etc. En un mot, ma chère amie, je ne puis écrire ni composer autrement que je ne suis et que vous continuerez à me connaître. » (Lettre de Schumann à Henriette Voigt, 11 juin 1838.)

Schumann à notre époque

Un récital, un festival, une intégrale discographique à lui consacrés sont des phénomènes de la plus grande rareté lorsque tant d'autres musiciens sont ainsi célébrés aujourd'hui. À ce problème de sociologie musicale, on s'est, en définitive, peu soucié de donner une réponse. Serait-ce parce qu'il est malaisé de trouver sa place à ce révolutionnaire doublé d'un conservateur ? Le voici annonçant les buts de la *Neue Zeitschrift für Musik* : « Notre ferme intention, dès le début, a été simple : reconnaître l'œuvre du passé et montrer qu'en elle se trouve la force de créer un art nouveau [...] préparer ainsi un avenir poétique, jeune, et hâter ses réalisations. »

Rien n'a plus profondément blessé Schumann que le jugement du « musicien de l'avenir » qu'était Liszt sur son *Quintette* : l'épithète de « leipzigois » (que la postérité a bel et bien interprété comme un synonyme d'*académique*), à la fois juste et injuste. Le débat est toujours ouvert, et, lorsqu'il devient trop gênant, on ignore simplement presque tout ce que Schumann a créé après 1841 : plus de la moitié de son œuvre. N'est-ce pas sans cesse risquer de le trahir ? Il se peut, en effet, qu'à considérer uniquement ce qu'il a exprimé de plus achevé, on ait raison — ce genre de jugement paraît sans appel, mais reste provisoire. On refuse certainement ainsi de comprendre et de faire revivre sa dualité. La part d'ombre de sa musique est indispensable à sa connaissance complète, et il faudra convenir un jour que la musique romantique, dont il est naturellement un des acteurs essentiels, ne peut se mesurer par ses seuls chefs-d'œuvre.

Singulièrement, Liszt, pour des raisons autres, a subi longtemps le même sort ; nous commençons seulement d'éprouver le poids de sa musique sacrée et de ses « expériences » tardives. Liszt non plus n'était pas uniquement le virtuose de l'avenir, comme Schumann n'est pas uniquement « le poète parle ». Si opposés que soient les deux tempéraments, n'est-il pas troublant qu'ils se soient mutuellement dédiés les deux partitions majeures du piano romantique : la fantaisie op. 17 et la sonate en *si* mineur ? S'ils se sont ainsi fait hommage d'égal à égal, en s'offrant leur chef-d'œuvre — au sens propre du mot —, il nous reste sûrement le devoir de les juger avec plus de clairvoyance à travers la totalité de leur œuvre.

R. S.

R. A. Schumann, *Gesammelte Schriften über Musik und Musiker* (Leipzig, 1854, 4 vol., 4e éd., 1914, 2 vol. ; trad. fr. *Écrits sur la musique et les musiciens*, Fischbacher, 1894) ; *Jugendbriefen* (Leipzig, 1885 ; 4e éd., 1910) ; *Briefe, neue Folge* (Leipzig, 1886 ; 2e éd., 1904) ; *Lettres choisies de Robert Schumann* (Fischbacher, 1909-1912, 2 vol.) ; *Journal intime de Robert et Clara Schumann* (Buchet-Chastel, 1967). / F. G. Jansen, *Die Davidsbündler : aus Robert Schumanns Sturm- und Drangperiode* (Leipzig, 1883). / J. W. von Wasielewski, *Robert Schumann, eine Biographie* (Leipzig, 1906). / E. Schumann, *Robert Schumann, ein Lebensbild meines Vaters* (Leipzig, 1931 ; trad. fr. *Robert Schumann*, Gallimard, 1937). / *Robert Schumann*, numéro spécial de la *Revue musicale* (Richard Masse, 1935). / W. Boetticher, *Robert Schumann : Einführung in Persönlichkeit und Werk* (Berlin, 1941) ; *Robert Schumann in seinen Schriften und Briefen* (Berlin, 1942). / A. Cœuroy, *Schumann* (la Colombe, 1950). / M. Beaufils, *la Musique de piano de Schumann* (Larousse, 1951). / A. Boucourechliev, *Schumann* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1956). / J. Chissel, *Schumann* (Londres, 1956 ; 2e éd., 1967). / Y. Tiénot, *Schumann* (Lemoine, 1959). / L. B. Plantinga, *Schumann as Critic* (New Haven, Connect. 1967). / E. Sams, *The Songs of Robert Schumann* (Londres, 1969). / *Robert Schumann* (Hachette, 1970).

Jalons biographiques

1810 8 juin : naissance de Robert Schumann à Zwickau. Son père, Friedrich August, fils de pasteur, entre en apprentissage chez un marchand à l'âge de seize ans ; passionné de littérature, il s'inscrit à l'université de Leipzig ; employé de librairie à Zeitz, il s'éprend de la fille du chirurgien Schnabel (Johanna Christiane), son logeur ; il obtient sa main lorsque, grâce à l'argent de la publication de ses écrits, il peut acheter une librairie à Zwickau. Enfance choyée de dernier-né pour Robert. Trois frères : Eduard, Karl, Julius ; une sœur : Emilie.

1817 Premières leçons de musique avec Johann Gottfried Kuntzsch.

1819 Emmené par son père, Schumann assiste à Leipzig à une représentation de *la Flûte enchantée* et à Karlsbad (Karlovy Vary) à un concert d'Ignaz Moscheles : premier choc musical.

1820 Il entre au lycée, où il joue du piano et compose un *Psaume 150* (1822).

1823 Chez les amis de ses parents, les Carus, il découvre la musique de chambre de Haydn, de Mozart et de Beethoven. Il lit les classiques grecs et latins, Byron, Schiller, Goethe, Jean Paul et rédige ses premiers essais littéraires. Il improvise des portraits en musique.

1826 Mort d'Emilie, folle depuis son enfance.Mort de Friedrich August, probable-

ment hâtée par le chagrin de la mort de sa fille.

1827 Avec Agnes Carus (« Je l'ai aimée autrefois passionnément »), Schumann découvre les lieder de Schubert* et compose ses premiers lieder.

1828 Sa mère et son tuteur décident qu'il fera des études de droit à Leipzig ; Schumann n'aime ni la ville ni les cours. Voyage en Bavière et rencontre avec Heinrich Heine. Il fait la connaissance de Friedrich Wieck, professeur de piano, et de sa fille Clara (1819-1896), pianiste prodige. *Polonaises pour piano à quatre mains.*

1829 Leçons avec Wieck. Schumann décide de suivre à Heidelberg les cours de droit de A. F. J. Thibaud, musicien amateur.

1830 Vie mondaine à Heidelberg : Schumann joue en public *Thème sur le nom Abegg, varié.* À Francfort, il entend Paganini. 30 juillet : lettre à sa mère dans laquelle il la met en face de sa décision de se consacrer à la musique, s'en remettant au jugement de Wieck, qui est vainqueur de l'hostilité de la mère de Schumann. Celui-ci revient à Leipzig et loge chez son maître. Alternance de dépression et d'enthousiasme devant sa nouvelle vie.

1831 Périodes de dépression. Leçons avec Heinrich Dorn (écriture) vite abandonnées. Terreur au moment de l'épidémie de choléra. Article sur Chopin, avec les pseudonymes d'Eusebius et Florestan.

1832 Wieck et Clara en tournée : dépression. Parution d'*Abegg* et des *Papillons*, joués par Clara en mai. Paralysie du troisième doigt : Schumann renonce à une carrière de pianiste. Composition et exécution à Zwickau de la symphonie en *sol* mineur.

1833 Réunions des amis de Schumann au Kaffeebaum et projet d'une revue musicale. Mort de Julius et de Rosalie, sa belle-sœur. 17 octobre : conséquence de ce deuil, première crise nerveuse de Schumann, impression de folie, tentative de défenestration.

1834 Avril : 1er numéro de la *Neue Zeitschrift für Musik* (la *Nouvelle Revue musicale*), revue que Schumann fera paraître à peu près seul jusqu'en 1844. Amour passager pour Ernestine von Fricken. *Carnaval*, op. 9.

1835 Rencontre de F. Mendelssohn et de Chopin. Robert et Clara découvrent leur amour. Rupture avec Ernestine.

1836 Wieck interdit à Clara de voir Schumann. Début de la lutte pour Clara. Février : mort de la mère de Schumann. Mars : début d'une séparation complète d'avec Clara ; composition du début de la fantaisie op. 17 (Robert à Clara en 1839 : « Pour comprendre la *Fantaisie*, il faut te reporter à ce malheureux été de 1836 où j'avais renoncé à toi. ») Travail intensif (revue, composition), excès de boisson et de tabac.

1837 Après quinze mois de coupure complète, Clara joue en récital à Leipzig la sonate op. 11 de Schumann. Fiançailles. Tournée de Clara à Vienne, nouvelle séparation de sept mois. *Davidsbündlertänze*, op. 6.

1838 Triomphe de Clara à Vienne. À son retour, entrevues secrètes. Robert part pour Vienne afin d'y implanter sa revue. Séparation de onze mois, *Kreisleriana*, op. 16.

1839 Schumann découvre à Vienne la symphonie en *ut* majeur de Schubert, inédite. Clara donne des concerts à Paris et semble renoncer à Robert sous l'influence de son père. Avril : mort d'Eduard. Juin : Robert et Clara entament un procès contre Wieck.

1840 Rencontres avec F. Liszt*. Août : jugement rendu en faveur de Robert et de Clara. 12 septembre : mariage. Année du lied. Début d'un bonheur stable et bourgeois. Robert parfait la culture musicale classique de Clara.

1841 Année symphonique. Concerts de Liszt et de Clara.

1842 Année de la musique de chambre. Clara seule en tournée. Schumann, malade, ne compose plus ; crise nerveuse jusqu'en 1843.

1843 Professeur de composition au nouveau conservatoire de Leipzig. *Le Paradis et la Péri.* Réconciliation avec Wieck.

1844 Tournée en Russie avec Clara. Abandon de la *Neue Zeitschrift*. Début de la composition de *Faust*. Grave crise en août. Les médecins lui conseillent de s'arrêter de travailler et de s'installer à Dresde. Dépression presque continue jusqu'en 1846.

1846-47 Voyage décevant à Vienne. Nouvelles crises. Direction de société chorale. Composition de *Geneviève* et des trios. Mort de Mendelssohn (nov. 1847).

1848 *Manfred*. Période dépressive et brouille avec Liszt.

1849 Année féconde, entrecoupée de crises. Vingt œuvres nouvelles. Réconciliation avec Liszt, qui propose de donner *Faust* à Weimar. Mort de son dernier frère, Karl.

1850 Cherche un poste à Vienne, à Dresde ou à Leipzig, accepte la succession de Ferdinand Hiller à Düsseldorf. Accueil triomphal fait au nouveau directeur de la musique. *Symphonie « rhénane »*.

1851 Critiques de Schumann chef d'orchestre qui l'affectent beaucoup et aggravent ses troubles.

1852 En chemin avec Clara pour entendre *Manfred*, donné par Liszt à Weimar, très grave crise ; retour à Düsseldorf et troubles de la parole.

1853 Dernière année créatrice, très féconde. Festival de musique du Bas-Rhin. Rencontre avec Joseph Joachim. Hallucinations auditives et phobies maladives. Octobre : Schumann démissionne de son poste sur demande du comité. Article enthousiaste sur le jeune Brahms. Tournée en Hollande avec Clara, la dernière.

1854 Février : tentative de suicide dans le Rhin. Mars : nouvelle crise ; il demande à être interné. Asile d'Endenich : il oublie sa famille. Visite de Brahms. Retrouve la mémoire. Travaux musicaux de transcription et esquisses.

1855 Mai : dernière lettre à Clara. Rechute : le médecin avoue à Clara que Robert est perdu.

1856 Dernière visite de Brahms : Schumann ne le reconnaît pas. Juillet : il reconnaît Clara, appelée par le médecin. Convulsions, douleurs atroces et apaisement. Mort le 29 juillet.

Schumpeter (Joseph)

▶ ÉCONOMIQUE *(science)* ET ENTREPRENEUR.

Schütz (Heinrich)

Compositeur allemand (Köstritz, près de Gera, 1585 - Dresde 1672).

Une biographie sans anecdotes

Rarement biographie n'a offert aussi peu d'attraits romanesques ou anecdotiques que celle de Heinrich Schütz. Séparée de son œuvre, elle ne présente pas de réel intérêt. Replacée dans son contexte de créativité, elle projette sur sa production un éclairage essentiel à sa compréhension. La vie quasi monacale du Kapellmeister de Dresde, consacrée à un labeur acharné et incessant, est enracinée en une foi qu'aucune des dures épreuves familiales ou professionnelles qu'il subira ne parviendra à ébranler. Entièrement orientée vers l'expression concrète d'une croyance constamment « ressourcée » à la lecture et la méditation des textes saints, elle témoigne toujours d'une rare charité. Elle est exclusivement et intimement liée à l'élaboration d'un message autant spirituel que musical. Indissociable de sa vie, l'œuvre de Schütz, telle un miroir, en reflète l'image idéale.

Un archaïque et un novateur

Aîné de la trinité qu'il forme avec Samuel Scheidt (1587-1654) et Johann Hermann Schein (1586-1630), Heinrich Schütz en est de loin le plus représentatif. C'est à ce titre qu'il doit être considéré comme le fondateur de l'école allemande, laquelle, au début du XVIIIe s., va engendrer l'un des plus grands génies de tous les temps : Jean-Sébastien Bach*.

Schütz se situe à la croisée de deux époques et de deux cultures. Héritier de Giovanni Gabrieli* et de Claudio Monteverdi*, il se rattache davantage à l'esthétique de la pensée allemande, qui le maintient curieusement en retrait du modernisme de ses propres maîtres. Séduit maintes fois par le baroque, il revient finalement à l'expression grandiose, mais quelque peu austère du langage renaissant, qui s'accorde mieux à son rigorisme religieux.

Il est archaïque, certes, mais il est aussi novateur dans l'élaboration d'une expression musicale entièrement soumise aux exigences de la liturgie luthérienne, sans toutefois — et paradoxalement — se référer jamais au choral. Novateur encore dans la synthèse, qu'il sera le premier à réaliser, d'une ample polyphonie linéaire en imitation et d'un lyrisme madrigalesque italien, dont l'épanchement naturel et les élans démonstratifs sont modérés par une réserve toute germanique.

Un grand symboliste

Cette esthétique musicale, qui bannit toute facilité et toute vulgarité, engendre chez Schütz un langage d'une dimension profondément personnelle, en tant qu'elle allie symbole religieux et symbole musical dans un message à l'inépuisable contenu.

Certes, l'expérience symbolique n'est pas neuve. L'homme a besoin de « mythes conducteurs » (Nietzsche). Les partitions musicales médiévales ou renaissantes, riches d'éléments évocateurs, le montrent bien. Ce fut en effet le souci constant des compositeurs de vivifier le sens de certains mots ou de certaines phrases, en tant que le symbole, au contraire de la simple idée descriptive avec laquelle il serait faux de le confondre, est avant tout fécondant.

Débiteur en cela des madrigalistes italiens, qui ont magnifiquement exploité ce principe expressif, Schütz se conforme à la règle. De ce point de vue, il est un des plus grands précurseurs de Bach. Dès les madrigaux italiens de 1611 se précise chez leur auteur cette volonté d'une symbolique qui ira en s'amplifiant dans ses œuvres religieuses. Aussi convient-il de cerner par quels moyens Schütz se crée son propre univers symbolique. Ces moyens sont multiples, étendus, variés, subtils et nuancés, en un mot intrinsèques à la langue musicale. C'est, par exemple, un enchaînement harmonique inattendu, une instrumentation choisie, une courbe mélodique imagée, un rythme évocateur ou encore la tension douloureuse d'un chromatisme, le climat d'une tonalité inhabituelle... Tant d'évocations dont l'atmosphère peut être amplifiée par l'interprétation, dont Schütz, dans la préface de ses recueils, a toujours souligné la réelle importance.

Pour le fondateur de l'école allemande, cette puissance symbolisante de la musique religieuse permet à tout homme d'accéder à cette communion qu'il désire avec son Créateur.

Un compositeur fécond

Ce n'est que lentement, et après de nombreuses hésitations, que Schütz se décida à embrasser la carrière de musicien. Aussi faut-il attendre 1611 pour qu'il publie sa première œuvre, *Il Primo Libro de Madrigali*, dix-huit madrigaux italiens à cinq voix, en hommage au landgrave Maurice de Hesse-Cassel, à qui il doit son séjour auprès du célèbre G. Gabrieli et sans doute sa destinée musicale. Mais, jusqu'en 1671, une année avant sa mort, ce sont quelque cinq cents compositions essentiellement vocales et en majorité religieuses qui naîtront sous sa plume. Si l'on excepte les madrigaux, la totalité de sa production profane, comprenant en particulier *Dafne*, le premier opéra allemand (1627), est aujourd'hui perdue.

Après sa première tentative madrigalesque, très influencée par les modèles italiens, Schütz passe directement au somptueux style concertant, avec la publication, en 1619, à Dresde, de l'important recueil des *Psaumes de David (Psalmen Davids)*. Ces vingt-six « psaumes allemands écrits à la manière italienne » constituent, en même temps que son premier opus religieux, le point de départ d'un style fortement personnalisé. La disposition de plusieurs chœurs puissamment contrastés s'inspire de la pratique polychorale vénitienne. Mais l'innovation réside surtout ici dans la déclamation verticale *in stile recitativo* de la langue allemande, dont le verbe engendre à la fois le rythme et l'harmonie, aux recherches symboliques parfois poussées. Avec ces *Psaumes*, un style proprement germanique est né.

Désireux de toujours conquérir de nouveaux modes d'expression, Schütz écrit en 1623 un oratorio qui allie à la nouvelle monodie l'ancienne forme du motet : *l'Histoire de la résurrection du Christ (Auferstehungshistorie)*. Le compositeur caractérise chacun des personnages par un accompagnement approprié, tandis que la narration de l'évangéliste évolue entre une déclamation libre et mesurée qui renforce les points essentiels du texte.

Après l'expressive monodie de *l'Histoire de la résurrection du Christ*, Schütz revient à une écriture contrapuntique très élaborée, en publiant en 1625 les *Cantiones sacrae*, recueil de motets latins à quatre voix et continue. Mais cet ample contrepoint, qui s'apparente à l'ancienne forme, laisse une large place aux éléments concertants et madrigalesques. L'utilisation d'intervalles inhabituels, du chromatisme ou de mouvements mélodiques créant une tension harmonique montre à quel point Schütz veut faire partager l'émotion ressentie à la méditation des textes qu'il traite, dont, entre autres, certains écrits de saint Augustin.

Au cours du second séjour qu'il fit à Venise, en 1628-29, Schütz fit paraître la première partie des *Symphoniae sacrae*, consistant en vingt concerts spirituels latins de trois à six voix et instruments obligés. Le style *concertato* quasi monteverdien se manifeste au premier plan dans ce recueil, comme dans les deux suivants, sur texte allemand cette fois, qui allaient voir le jour en 1647 et en 1650.

Œuvre de commande d'Heinrich Posthumus von Reuss, les *Musikalische Exequien* de 1636 sont la première tentative d'un requiem allemand. Ces « obsèques musicales » tiennent à la fois, par la grande fresque à deux chœurs de la seconde partie, des *Psaumes* de 1619 et, par la totale liberté d'expression des voix solistes, des *Petits Concerts spirituels (Kleine geistliche Konzerte)*, dont le premier volume parut en cette même année 1636 (2e vol., 1639).

La guerre de Trente Ans ayant complètement désorganisé la chapelle de l'Électeur de Saxe, Schütz se trouve désormais à la tête d'un ensemble vocal et instrumental fort réduit ; il imagine alors ces *Petits Concerts*, pages brèves, mais audacieuses dans l'écriture comme dans la pulsion dynamique qui les anime et dans la richesse du coloris instrumental.

Si l'influence de C. Monteverdi est encore sensible dans les *Sept Paroles de Jésus en croix (Sieben Worte Christi)*, dont la composition date probablement de 1645, c'est surtout avec austérité et archaïsme que Schütz se penche sur les paroles du Rédempteur. Deux chœurs introductif et conclusif à cinq voix, nobles et douloureuses méditations, enserrent une succession de récitatifs. Ceux de l'évangéliste sont soutenus par la seule basse continue, tandis que deux dessus instrumentaux accompagnent ceux de Jésus. Des « sinfonia » viennent prolonger ou annoncer le climat de certaines paroles.

Cet archaïsme s'accentue davantage encore avec *la Passion selon saint Luc* (1653), *la Passion selon saint Jean* (1665) et *la Passion selon saint Matthieu* (1666). Volontairement, le compositeur abandonne l'accompagnement ou le commentaire instrumental pour retrouver et donner libre cours à une déclamation dépouillée, quasi grégorienne, en une écriture résolument modale qui oppose aux chœurs de foule les principaux acteurs de ce drame.

Deux années avant les dernières *Passions*, Schütz avait fait paraître un nouvel oratorio, *l'Histoire de la Nativité (Weihnachtshistorie)*. Les principes d'écritures les plus nouveaux, principalement ceux de l'opéra italien, y sont employés. La symphonie, haute en couleurs par une sélection minutieuse des timbres ou, au contraire, par des associations délicates et savoureuses, vient renforcer l'atmosphère et le sens expressif ou symbolique des principaux passages.

En conclusion de cette étonnante production, le *Magnificat allemand* à double chœur est l'ultime composition du maître. Âgé de quatre-vingt-six ans, Schütz a, en cette année 1671, perdu en partie la vue et l'ouïe. Comme pour marquer l'achèvement d'un cycle, il retrouve le récitatif déclamatoire des *Psaumes de David* dans cette page grandiose, œcuménique, en dehors du temps. Avec une œuvre aussi abondante et géniale, l'imposante stature de Schütz domine incontestablement le XVIIe s. allemand.

P. G.

A. Pirro, *Schütz* (Alcan, 1913). / H. J. Moser, *Heinrich Schütz, sein Leben und Werk* (Kassel 1936 ; 2e éd., 1954). / W. Bittinger, *Schütz. Werke Verzeichnis* (Kassel, 1960).

Jalons biographiques

1585 Naissance à Köstritz, près de Gera.

1599 Choriste à la chapelle du landgrave Maurice de Hesse-Cassel.

1608 Études de droit à l'université de Marburg.

1609 Sur l'insistance du landgrave, Schütz se rend à Venise pour travailler sous la direction de G. Gabrieli ; il y demeura jusqu'à la mort du grand maître vénitien, en 1612.

1613 Organiste à la cour de Kassel, tout en reprenant ses études juridiques.

1617 Maître de chapelle du prince-électeur de Saxe à Dresde, poste dont il restera titulaire jusqu'à sa mort.

1618-1648 Guerre de Trente Ans : en ruinant principalement l'Allemagne, elle démantèlera presque totalement la musique de la chapelle électorale de Dresde.

1619 Mariage avec Magdalena Wildeck. Celle-ci mourra en 1625, peu après la naissance de sa seconde fille.

1628-29 Retour à Venise, où C. Monteverdi est maître de chapelle de la basilique Saint-Marc, jusqu'en 1629.

1633-1635-1636-1638 Comme directeur de la musique à la cour de Christian IV de Danemark, Schütz fait deux séjours à Copenhague, séparés par un retour à Dresde. Dès lors, ses fonctions seront partagées entre Wolfenbüttel, Copenhague, Leipzig et Weissenfels.

1672 Mort à Dresde.

Schwitters (Kurt)

Peintre, sculpteur et écrivain allemand (Hanovre 1887 - Ambleside, Westmorland, 1948).

Il fait des études à l'académie de Dresde, puis à celle de Berlin, où il entre en contact avec le milieu de la galerie « Der Sturm ». Il peint des natures mortes et des paysages, d'un style d'abord traditionnel, puis influencé par le cubisme et l'expressionnisme* (*Kirchhof* de 1919, Guggenheim Museum, New York). Cette œuvre figurative, qui devait d'ailleurs se poursuivre, n'aurait fait de lui qu'un bon peintre parmi tant d'autres si, à partir de 1919 (année, par ailleurs, de son premier recueil de poèmes, *Anna Blume*), il n'avait élaboré simultanément des créations d'une originalité telle qu'il faudra plus d'un quart de siècle pour qu'elles apparaissent dans toute leur importance, comme l'une des clés de l'art du XXe s. En contact avec les dadaïstes (surtout Hans Arp*, Tristan Tzara*, Raoul Hausmann), les surréalistes, les néoplasticistes (il collabore aux revues *De Stijl** et *Mecano* en 1922, à la revue *Cercle et Carré* en 1930), Schwitters ne s'identifie à l'esprit d'aucun de ces courants. Historiquement, il est considéré comme l'un des « fondateurs » de dada*, dont il représente l'implantation dans sa ville natale ; mais, si le nihilisme, le terrorisme intellectuel, la volonté de faire table rase de tout apport culturel du passé qui caractérisent dada sont bien à l'origine de sa démarche, il développe à partir de là une œuvre positive et cohérente, fascinante par ses qualités esthétiques, qui bouleverse totalement le champ des techniques traditionnelles.

Les poèmes phonétiques d'Arp, de Hausmann, lui inspirent sa *Ursonate* publiée en 1932. Dans le domaine de la peinture, Schwitters refuse la limitation des couleurs fournies dans le commerce et de leur application concertée sur la toile : « Au fond, dit-il en 1928, je ne comprenais pas pourquoi on ne

pouvait pas utiliser dans un tableau, au même titre que les couleurs fabriquées par les marchands, des matériaux tels que vieux billets de train, bouts de ficelle, rayons de vélo, bref tout le vieux bric-à-brac qui traîne dans les débarras et sur les tas d'ordures. » Ceci implique la généralisation de la technique du collage*, employée épisodiquement par les cubistes, les futuristes, les dadaïstes ; c'est surtout l'utilisation à des fins esthétiques du rebut, du déchet, pratique qui devait se généraliser au début des années 60 (Robert Rauschenberg*, le nouveau réalisme*...).

Parallèlement, il y a répudiation de la sculpture traditionnelle. Marcel Duchamp* y avait substitué l'objet avec ses *ready-mades* ; Schwitters reprend plutôt les visées esthétiques des premiers assemblages de Picasso* (cf. son *Breite Schnurchel* de 1923), mais, surtout, il agrandit ces assemblages à l'échelle d'un environnement*, perçant sa maison à Hanovre de la cave au grenier pour créer, à partir de 1920, un espace mystérieux : c'est le *Merzbau*, « cathédrale des misères érotiques », qui sera détruit pendant la Seconde Guerre mondiale, repris en des versions nouvelles, mais inachevées, pendant son exil en Norvège (1935) et en Grande-Bretagne.

L'essentiel de l'œuvre plastique conservé réside donc dans les tableaux de petits et de moyens formats : jusqu'à sa mort, en 1948, Schwitters agence avec patience et minutie des tickets de transports, des emballages et des papiers officiels déchirés, des tissus et des objets (pièces de monnaie, ficelle, bouts de bois), jouant sur des compositions très élaborées, combinant surtout avec un art consommé les couleurs — souvent éteintes et indécises — et les textures diverses de chaque fragment. « Tableaux » comme il n'en avait jamais été conçu jusque-là et auxquels Schwitters applique le terme générique de *Merz*, formé d'une suite de lettres qui étaient restées lisibles, une fois, après déchirure et collage d'une publicité de la Commerz und Privatbank. Toute la production de Schwitters se fit désormais sous ce sigle étrange : ses constructions s'appellent *Merzbau*, sa revue, *Merz* (1923-1927), ses poèmes, partie importante de son œuvre, *Merzdichtung* et *Merzgedicht* ; ses articles traitent de *Merzmalerei* (1919) ou de *Merztableau* (1932). Attitude significative, opposant aux œuvres figuratives — qui apparaissent comme détachées de leur auteur — les créations authentiques de Schwitters, celles qui reflètent avec une cohérence quasi obsessionnelle un univers intérieur étroitement refermé sur la sensibilité propre de l'artiste.

M. E.

📖 ***Schwitters. Collages*** **(Berggrün, 1954). / W. Schmalenbach, *Kurt Schwitters* (Cologne, 1967).**

sciage

Opération par laquelle on transforme le bois brut, directement issu de la forêt, en pièces généralement parallélépipédiques à l'aide de lames métalliques dentées animées d'un mouvement de translation ou de rotation.

Généralités

Le bois brut ainsi transformé est généralement de diamètre notable (grumes), mais on constate une tendance à scier du bois de plus en plus petit, jusqu'à 10 cm de diamètre. Les pièces obtenues par sciage sont elles-mêmes appelées *sciages* ou *débits*. Elles alimentent de nombreuses industries, parmi lesquelles les plus importantes sont la construction (charpentes, menuiseries intérieures et extérieures), l'ameublement, l'emballage, les chemins de fer, etc.

Selon leurs dimensions, les sciages peuvent être groupés en familles et en catégories. On distingue (avec les dimensions les plus courantes, exprimées en millimètres) :
— les *sciages à section rectangulaire* ou *carrée* : traverses de chemin de fer (140 × 240), madriers (75 × 225), bastaings (63 × 160), chevrons (80 × 80 ; 60 × 80), etc. ;
— les *sciages plats* : planches (25 ; 18), voliges (15 ; 12) ;
— les *sciages de petites sections* : carrelets (40 × 40), lambourdes (27 × 40), liteaux (27 × 27), lattes (9 × 27), etc.

Tous ces sciages comportent généralement des arêtes vives : c'est pourquoi on les appelle des *avivés*. On trouve encore assez fréquemment en France des débits tirés des grumes par de simples traits de scie parallèles, dont les bords restent de ce fait irréguliers. Après sciage, on les rempile les uns au-dessus des autres, reconstituant ainsi l'apparence de la grume dont ils ont été tirés. Cet ensemble constitue un *plot*, ou boule, et chaque sciage est un *plateau*, une *planche* ou un *feuillet* de plot. Pour certains usages (traçage de pièces complexes), ces sciages sont préférés aux avivés.

Avant d'être vendus, les sciages font l'objet d'un classement, c'est-à-dire d'une répartition entre des catégories technologiques et commerciales. Les critères de classement sont :
— l'essence de l'arbre dont sont issus les sciages (chêne, hêtre, sapin, hemlock, sipo, etc.) ;
— les dimensions des sciages ;
— leur qualité (absence ou abondance plus ou moins grande de défauts tels que nœuds, fentes, fil tors, taches colorées, etc.).

Technologie du sciage

Il faut distinguer les procédés mécaniques selon lesquels s'effectue le sciage, les outils utilisés et la spécialisation des machines à scier selon la fonction qu'elles remplissent.

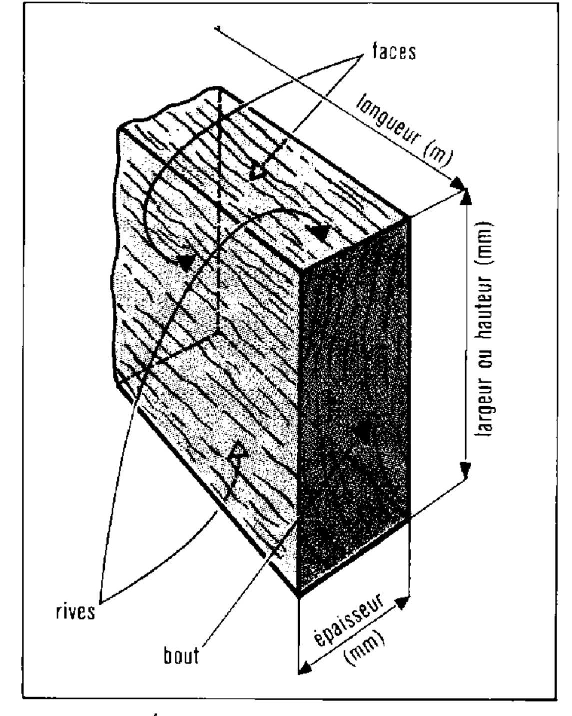
Sciage proprement dit

Il est réalisé par trois procédés principaux.

• *Machines alternatives* ou *scies à cadres*, appelées encore *châssis* ou *multiples*. Conservant le principe des premiers moulins, elles sont dotées d'un bâti lourd à l'intérieur duquel coulisse alternativement de haut en bas et de bas en haut, à grande vitesse (de 200 à 400 coups par minute), un cadre dans lequel sont tendues plusieurs lames d'acier dentées de 600 à 1 300 mm de long. Un chariot amène devant les lames les grumes à scier ou les pièces à dédoubler, qui se succèdent sans interruption à la vitesse de 3 à 20 m/mn. Pour n lames qui sont montées sur le cadre, la machine débite ainsi à la fois $n - 1$ sciages comportant deux faces nettes et deux dosses.

• *Machines à rubans*. La lame est un ruban d'acier sans fin, denté sur un bord (machines classiques) ou sur les deux bords (machine dite « bicoupe »), fermé sur lui-même par brasure ou soudure et tendu sur deux volants placés l'un au-dessus de l'autre. Le volant inférieur, mû par un moteur, entraîne le ruban à une vitesse de 35 à 50 m/s. Ici, c'est le bois qui passe alternativement dans un sens, puis dans l'autre à une vitesse moyenne variant entre 10 et 100 m/mn.

• *Machines à lames circulaires*. L'outil est constitué par un disque d'acier denté de 250 à 2 200 mm de diamètre (toutefois, les petits diamètres sont réservés au tronçonnage et au délignage), tournant sur son axe à une vitesse circonférentielle de 35 à 50 m/s. Sur les machines classiques, on ne trouve qu'un seul disque ou deux disques superposés dans le même plan.



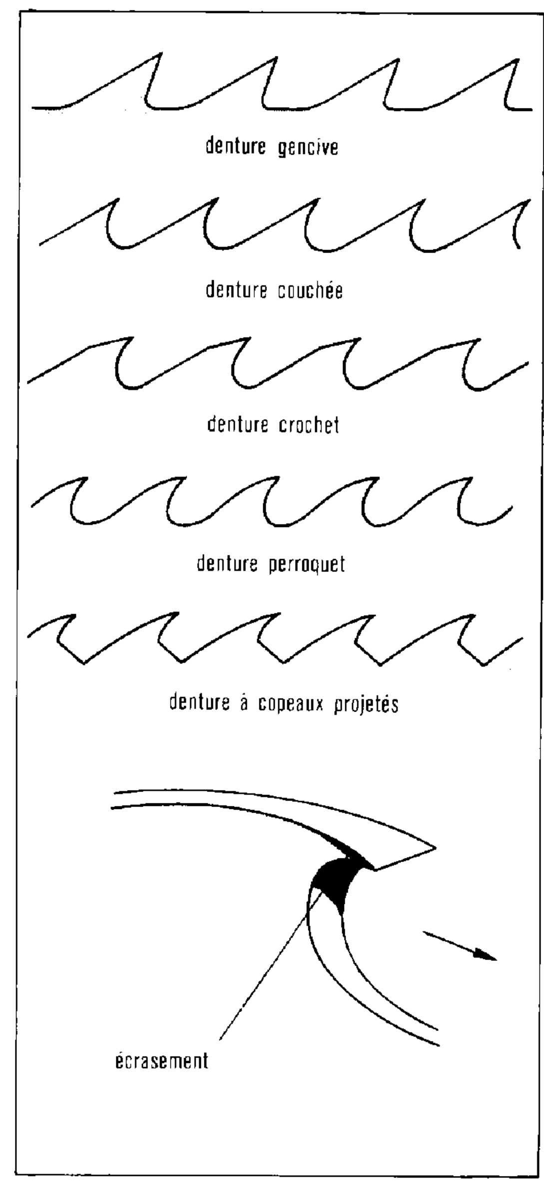
Éléments d'un débit.

Outil de coupe

Celui-ci a beaucoup évolué. Que ce soit une lame de multiple, un ruban ou une circulaire, le corps de la lame est constitué d'aciers spécialement étudiés pour résister aux déformations et pour conserver le plus longtemps possible le *tensionnage*. Le tensionnage est une contrainte artificielle à laquelle sont astreintes les lames pour tendre la partie dentée et compenser l'allongement qu'elle subit sous l'effet de l'échauffement, évitant ainsi le risque d'un cheminement sinueux de la lame dans le bois.

La *forme* des dents a considérablement évolué, depuis la forme « gencive », peu résistante et d'un faible rendement, jusqu'aux dentures perroquet et à copeaux projetés, qui assurent une bonne évacuation de la sciure. L'avoyage, procédé par lequel on obtient un trait de scie plus large que l'épaisseur de la scie qui lui donne naissance afin d'éviter un échauffement excessif, autrefois réalisé par torsion latérale des dents, est obtenu par écrasement de la pointe des dents. La *matière* des dents a également changé : à l'origine, et fréquemment encore, les dents étaient simplement découpées dans l'acier du ruban. Actuellement, la pointe des dents est traitée (trempage) ou chargée d'alliages (stellite), ou encore dotée, par brasage, d'une mise rapportée (carbure de tungstène). La plupart de ces opérations (sauf les mises rapportées), qui conditionnent un sciage correct, sont effectuées dans chaque scierie à l'atelier d'affûtage, qui est une des pièces maîtresses de l'entreprise. On y trouve donc des affûteuses, généralement automatiques, qui reforment le profil des dentures, des bancs de planage, de dégauchissage

et de dressage, qui permettent d'obtenir des lames parfaitement droites et planes, des galets de tensionnage, des rectifieuses d'écrasement, des machines à tremper par effet Joule ou à haute fréquence et enfin des bancs de stellitage.



Types de dentures.

Spécialisation des machines

Le bois se présente à l'entrée d'une scierie sous sa forme ronde originelle. Les *scies à grumes*, ou *scies de tête*, sont spécialement conçues ou équipées pour le traiter sous cette forme ; elles sont toujours dotées d'un chariot muni d'un système de poupées et de griffes souvent télécommandées permettant d'assujettir fortement les grumes. Elles sont utilisées soit pour réaliser des traits de scie parallèles, créant ainsi les *faces* des futurs plots, ou avivés, soit pour former des *équarris* à trois ou à quatre faces planes grâce à des dispositifs mécaniques permettant de retourner la grume sur le chariot. Les équarris sont divisés en débits commerciaux par sciage longitudinal, soit par la scie de tête elle-même, soit par une dédoubleuse.

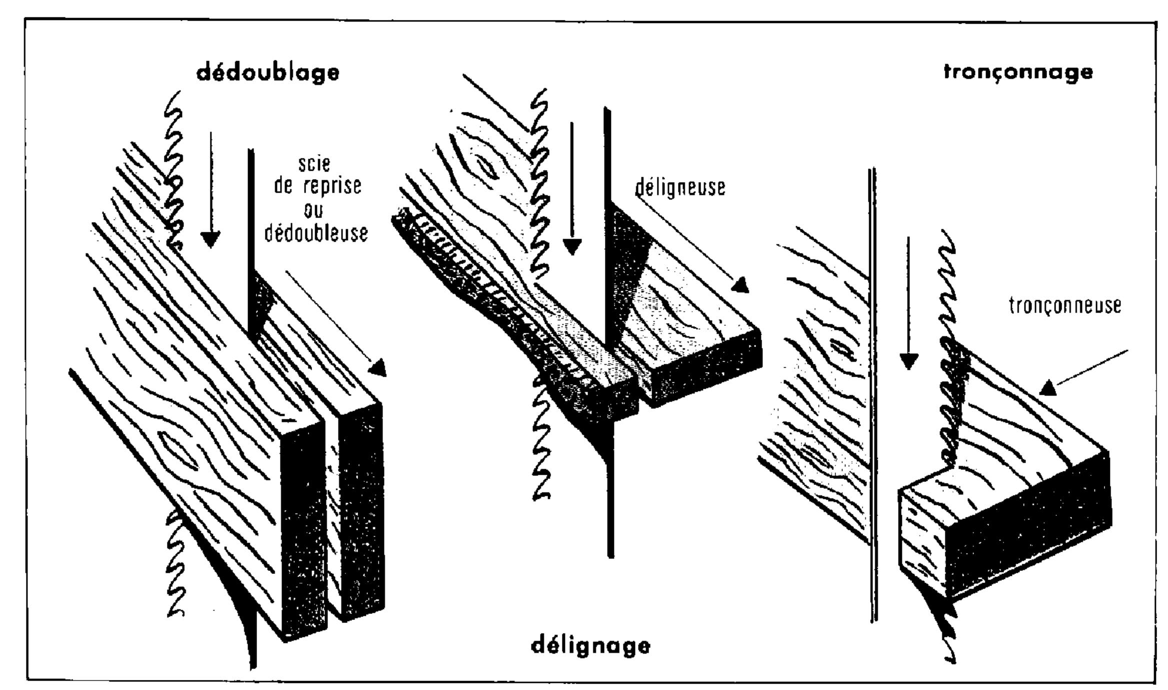
Les éléments irréguliers détachés de la grume par ces machines au début et à la fin de leur travail, *dosses* ou *croûtes*, constituent des sous-produits de peu de valeur, généralement vendus aux industries de pâte à papier et de panneaux (trituration) tels quels ou après découpage. Dans certains cas, les scies à grumes sont relayées par des *scies de reprise*, ou *dédoubleuses*, machines dont la fonction est de diviser en deux ou en plusieurs débits par des « traits hauts » les pièces simplement ébauchées par la scie à grumes.

Les *rives* des débits sont exécutées par des machines moins lourdes, appelées *délигneuses*, simples, doubles ou multiples, qui éliminent par des « traits bas » le bord irrégulier du bois rond primitif, sous forme de *délignures* utilisables comme les dosses en trituration.

Les sections d'extrémités, ou *bouts*, généralement d'équerre et séparées par une longueur conforme aux pratiques du commerce sont réalisées par des *tronçonneuses* qui peuvent être à lame simple (tronçonneuses-ébouteuses) ou à lames multiples circulaires escamotables (trimmers). Les trois fonctions qui viennent d'être décrites peuvent être assurées par des scies alternatives, des scies à rubans ou des scies circulaires. En France, les scies à grumes et les dédoubleuses sont surtout des rubans, sauf dans l'Est, où l'on trouve surtout des châssis, alors que les délígneuses sont surtout des scies circulaires.

Des machines nouvelles apparaissent : scies à rubans doubles, scies circulaires doubles ou triples, dédosseuses-coupeuses (chippers canters) ; celles-ci exécutent en une seule fois une face du premier et du dernier sciage ainsi que les rives de tous les sciages à l'aide de fraises qui transforment directement en plaquettes pour pâte à papier ou en copeaux pour panneaux ce qui était, dans les machines classiques, des dosses et des délignures. L'équarri ou le semi-équarri qui en sort est ensuite « divisé » par des scies de reprise.

Scies spécialisées.



Appareillages de manutention mécanique

Un progrès décisif a été apporté par les dispositifs télécommandés ou automatiques, qui assurent la liaison entre les diverses machines. Actuellement, une scierie très mécanisée peut ne comporter aucune opération manuelle. En France, une scierie de résineux bien mécanisée n'exige qu'une à trois heures de main-d'œuvre par mètre cube de grume, alors que, dans une scierie traditionnelle, le chiffre de six heures est couramment atteint et dépassé.

Les manutentions mécaniques comportent essentiellement, d'une part, des lignes de transport longitudinales à mouvement continu, situées dans l'axe des machines à scier, qui dégagent rapidement leurs produits, et, d'autre part, des chaînes de transfert transversales lentes à mouvement discontinu, servant souvent de stock-tampon entre les machines. L'organisation des circuits ainsi constitués est soigneusement étudiée en plan et en élévation pour permettre tous les transferts nécessaires. Le passage d'une ligne à une chaîne ou *vice-versa* est assuré par des butées fixes ou mobiles, éjecteurs, rouleaux basculeurs, etc.

Économie du sciage

Chaque année en France, il est produit de 8 à 9 Mm^3 de sciages, soit environ 7 Mt, à partir de 15 à 16 Mm^3 de grumes, représentant l'approvisionnement des scieries. L'opération de sciage se traduit donc par la fabrication de produits principaux (sciages environ 56 p. 100), de sous-produits (dosses, délignures, chutes diverses et sciures commercialisées pour la trituration, le chauffage, etc., environ 22 p. 100) et de déchets (dosses, délignures, chutes diverses et sciures inutilisées de l'ordre de 22 p. 100). Dans le monde, la production de sciages atteint environ 400 Mm^3, obtenus à partir de 700 Mm^3 de grumes. Le coût de production de 1 m^3 de sciage représente en moyenne 40 p. 100 du coût des grumes qui ont permis de le produire et 30 p. 100 de son propre prix. Toutefois, il existe des variations importantes en plus ou en moins selon qu'il s'agit de sciage d'essences feuillues ou d'essences résineuses. La valeur ajoutée n'est donc pas considérable, et c'est une des raisons pour lesquelles les scieurs cherchent soit à s'intégrer verticalement (avec l'exploitation forestière en amont et avec des unités de rabotage, d'aboutage, etc., en aval), soit à augmenter leur taille pour réaliser des économies d'échelle.

R. B.

▶ *Bois / Charpente / Parquet / Placage / Séchage des bois massifs.*

N. C. Brown et J. S. Bethel, *Lumber* (New York, 1947 ; 2ᵉ éd., 1958). / J. Heurtematte et R. Keller, *le Sciage du bois* (Delagrave, 1967).

sciatiques (nerf et névralgie)

Le *nerf sciatique* est le plus gros nerf du corps ; il donne la motricité de la face postérieure de la cuisse, de la jambe et du pied, et une grande partie de la sensibilité du membre inférieur.

La *névralgie sciatique*, ou *sciatique*, est une affection douloureuse très répandue, traduisant la souffrance d'une racine du nerf sciatique.

Anatomie

Le nerf sciatique est l'unique branche terminale du plexus sacré, constitué par les branches antérieures de plusieurs nerfs rachidiens issus de la partie basse de la moelle épinière. Le nerf grand sciatique naît dans le bassin, par l'union de quatre troncs nerveux (*fig.* 1) :

— le tronc lombo-sacré, formé par la réunion de la branche antérieure du 5ᵉ nerf rachidien lombaire (L5) et d'un rameau provenant du 4ᵉ (L4) ;

— les branches antérieures des 1ʳᵉ, 2ᵉ et 3ᵉ nerfs rachidiens sacrés (S1, S2 et S3).

Ainsi constitué, il sort du bassin par la grande échancrure sciatique (entre os iliaque et sacrum), puis descend dans la fesse en donnant de nombreuses collatérales qui innervent tous les muscles postérieurs de la cuisse et commandent la flexion de la jambe sur la cuisse.

Parvenu à la partie supérieure du creux poplité (jarret), le nerf sciatique se divise en ses branches terminales : le nerf *sciatique poplité interne* (S. P. I.)

et le nerf *sciatique poplité externe* (S. P. E.).

Le S. P. I. est la branche de bifurcation interne du nerf grand sciatique ; il assure l'innervation motrice de tous les muscles postérieurs de la jambe et de ceux de la plante du pied, l'innervation sensitive des téguments de la partie postéro-inférieure de la jambe, du talon, de la plante du pied et de son bord externe, de la face plantaire des orteils et de la face dorsale de leur dernière phalange.

Le S. P. E. est la branche de bifurcation externe du nerf grand sciatique ; il assure l'innervation motrice de tous les muscles de la région antéro-externe de la jambe et du muscle pédieux (situé à la face dorsale du pied), l'innervation sensitive des téguments de la région antéro-externe de la jambe, de la face dorsale du pied (à l'exclusion de son bord externe) et de la face dorsale des orteils (à l'exclusion de leur dernière phalange).

Névralgie sciatique, ou sciatique

La sciatique vertébrale commune

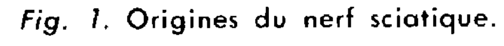
C'est la plus fréquente et elle est presque toujours unilatérale.

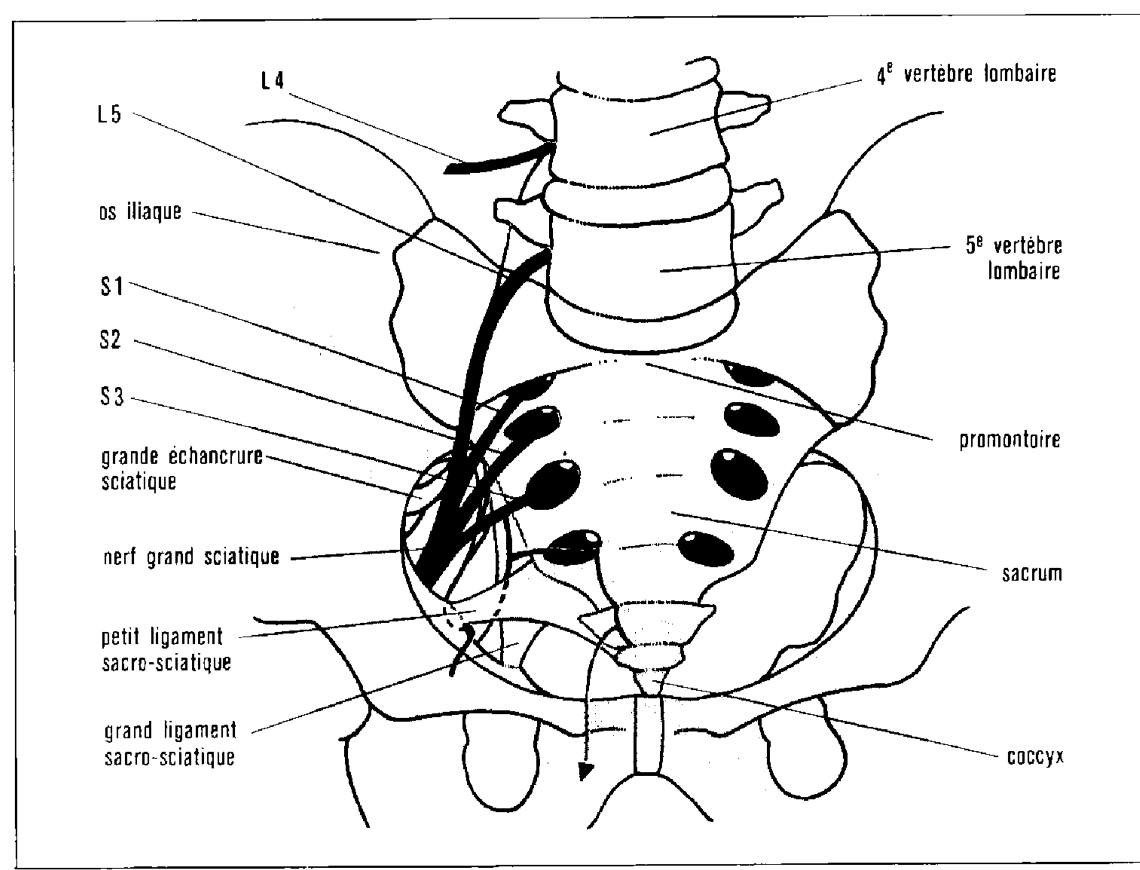
• *Mécanisme.* Dans la majorité des cas, la douleur sur le trajet du nerf sciatique est la conséquence de la compression de l'une des racines du nerf sciatique, L5 ou S1, plus rarement L4, par le disque intervertébral sus-jacent. Cette compression, dite « conflit disco-radiculaire », marque essentiellement ses effets sur les fibres sensitives et se manifeste par une névralgie dite « radiculaire ». Les racines sont comprimées dans la zone étroite située entre les disques (en avant) et les ligaments jaunes (en arrière) soulevés par les articulations interapophysaires (*fig.* 2). Dans ce défilé étroit, les racines L5 et S1 se trouvent placées dans une situation plus dangereuse que les autres racines, car elles sont plus volumineuses et surtout parce que le collet dans lequel elles s'engagent pour sortir du sac formé par la dure-mère (collet qui les fixe et les empêche de fuir) répond précisément au disque intervertébral.

Bien plus souvent qu'une hypertrophie du ligament jaune ou qu'une arthrose interapophysaire postérieure, ce sont les lésions des disques entre la 4ᵉ et la 5ᵉ vertèbre lombaire (L4-L5) et entre la 5ᵉ vertèbre lombaire et le sacrum (L5-S1) qui sont responsables de la sciatique.

Il s'agit le plus souvent de la partie postéro-latérale du disque qui se rompt, laissant sortir son noyau central plus consistant, le nucléus gélatineux (hernie discale), qui vient comprimer et irriter la racine nerveuse. Celle-ci répond à ces agressions par une réaction inflammatoire : c'est la crise de sciatique aiguë.

• *Manifestations cliniques.* La sciatique vertébrale commune est une maladie de l'adulte entre trente et cinquante ans. Elle débute souvent, à la suite d'un effort de soulèvement, par des douleurs lombaires médianes ou latérales d'intensité variable (lombalgie simple ou courbature, ou lumbago aigu) ; puis apparaît la douleur sciatique, d'intensité variable, simple tiraillement ou, au contraire, douleur très vive dans la fesse ou le mollet.


Fig. 1. Origines du nerf sciatique.



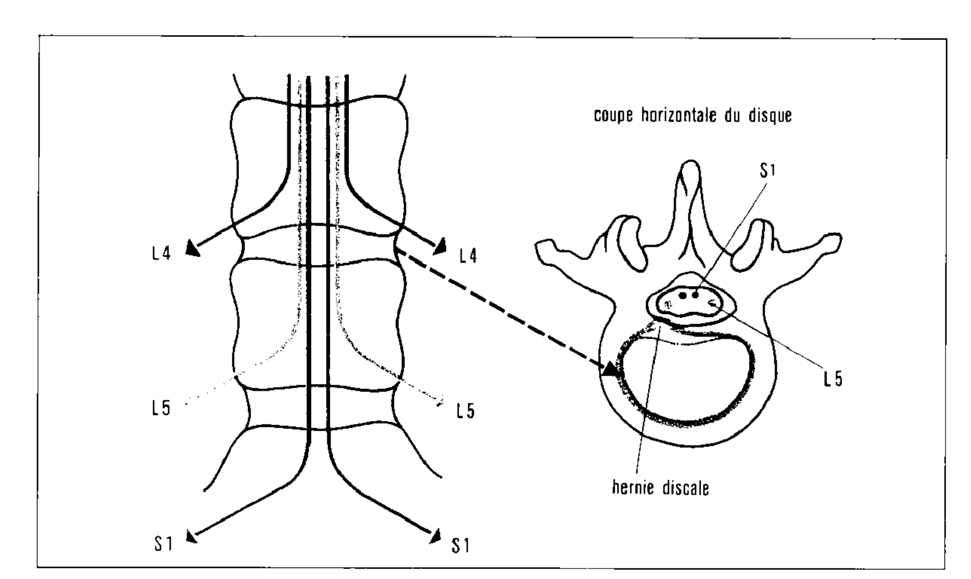


Fig. 2. Mécanisme de la compression par hernie discale engendrant la sciatique.

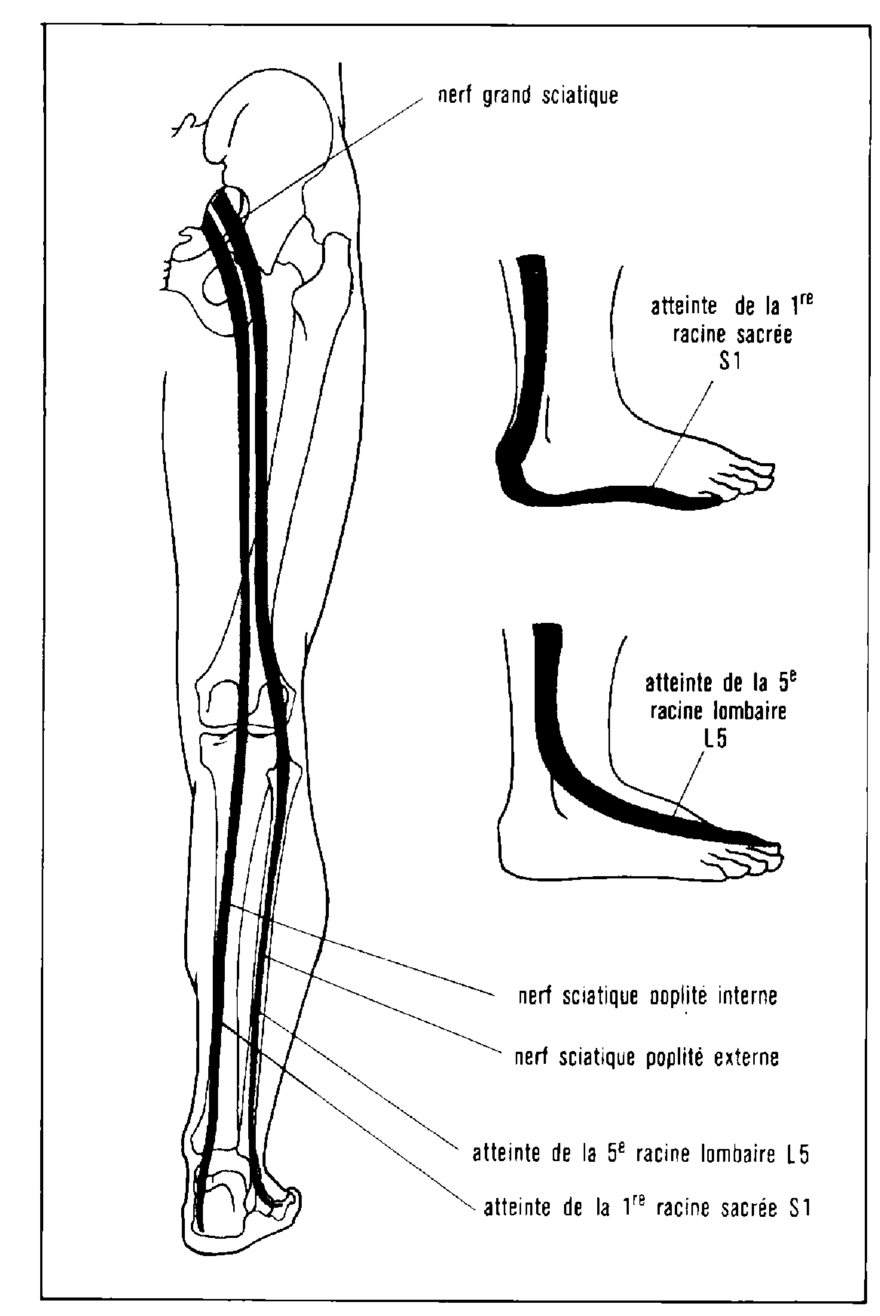


Fig. 3. Trajets de la douleur dans les sciatiques hautes (L5) et basses (S1).

Cette douleur est exagérée par la station debout, la marche, la toux, les efforts de poussée abdominale.

L'étude attentive de son trajet permet de préciser la racine atteinte, suivant que la douleur adopte un trajet postérieur ou latéral à la cuisse et à la jambe.

Le plus souvent, la douleur s'accompagne d'impression de fourmillement, de picotement, de pied mort.

À l'examen clinique, on note des modifications de la statique, des attitudes antalgiques (pour réduire la douleur), une limitation des mouvements de la colonne vertébrale.

L'examen du membre inférieur permet de mettre en évidence le signe de Lasègue : le malade étant couché sur le dos, on réveille plus ou moins la douleur sciatique en soulevant son membre inférieur, genou en extension ; cette manœuvre provoque un étirement de la racine du nerf où siège l'inflammation. On s'explique aisément que la douleur provoquée arrête le mouvement du membre, qui ne peut pas être amené à angle droit par rapport au tronc.

L'exploration de la sensibilité cutanée, des réflexes, de la motricité permet de faire la différence entre la sciatique par lésion de la racine L5 et la sciatique par lésion de la racine S1 (*fig.* 3). Toute sciatique bilatérale doit être considérée *a priori* comme une sciatique dite « symptomatique », c'est-à-dire consécutive à une autre maladie.

Enfin, il est des sciatiques paralysantes dues à une atteinte des fibres motrices, dont le pronostic est plus grave.

Les radiographies facilitent le diagnostic de la sciatique en montrant des modifications des espaces inter-

vertébraux (tassement ou bâillement). L'évolution de la sciatique est des plus variables : en règle générale, avec le traitement médical, elle doit guérir en moins de trois mois, mais elle peut récidiver à l'occasion d'efforts plus ou moins importants, et, devant une sciatique qui ne guérit pas au bout de six mois, il est de règle d'envisager une intervention chirurgicale ayant pour objet de libérer les racines comprimées.

Les sciatiques symptomatiques

Si la plupart des sciatiques sont dues à un conflit disco-radiculaire, il existe cependant des causes plus rares : les malformations congénitales du rachis lombaire, la tuberculose du rachis ou mal de Pott, les cancers secondaires des os, les tumeurs nerveuses.

Les manifestations de ces différentes affections ressemblent à celles de la sciatique commune, mais divers signes, telle la bilatéralité de l'atteinte, ou la présence d'autres anomalies attirent l'attention, et la radiographie, sans préparation ou après injection de produit de contraste dans le canal rachidien, permet le diagnostic. Le traitement est alors celui de l'affection en cause.

J. E. et C. V.

📖 **J. R. Armstrong, *Lumbar Disc Lesions. Pathogenesis and Treatment of Low Back Pain and Sciatics* (Baltimore, 1952 ; 3e éd., 1965). / J.-B. Paolaggi, *Que faire devant une sciatique ?* (Masson, 1973).**

science

Ensemble des connaissances acquises par la découverte des lois des phénomènes, l'*épistémologie* visant à fonder ces connaissances.

Le concept d'« histoire des sciences »

Malgré son « droit de cité » conquis de haute lutte au XVIIIe s. parmi les disciplines scientifiques, l'histoire des sciences n'en laisse pas moins d'être problématique.

C'est qu'elle recouvre le domaine de l'histoire en même temps que celui de la science ; c'est qu'elle doit être attentive aux exigences de l'historien sans ignorer les revendications du savant. Pour mieux dire, elle ne doit pas sacrifier la « comédie des erreurs » au « sérieux de la vérité ».

« Vérité », « erreur » — lot quotidien de l'historien des sciences — ne s'offrent-elles pas comme les concepts privilégiés de la réflexion philosophique ou de l'épistémologie ?

Autant dire que l'historien des sciences ne peut éviter d'aborder les problèmes philosophiques ou, plus précisément, épistémologiques.

Deux remarques suffiront à révéler l'acuité de ce type d'interrogation :
— Comment dresser la liste des théories scientifiques sans connaître la qualité de l'événement scientifique, sans avoir, au préalable, explicité les critères de la scientificité ?
— Si l'historien des sciences ne saurait négliger les erreurs de l'esprit scientifique, il doit pouvoir en juger pour les reconnaître comme telles.

Du même coup, l'historien des sciences se trouve légitimé : non pas produire l'histoire des sciences, mais projeter une histoire de l'histoire des sciences, une histoire exemplaire contenant et rendant compte de la diversité des prises de position épistémologiques des historiens des sciences. Exemplaire puisqu'il s'agit d'expliciter le sens de l'« histoire des sciences » et d'interroger le concept même d'« histoire des sciences ».

L'histoire des sciences comme discipline indépendante et pourvue d'une méthodologie propre s'impose au XVIIIe s. Elle revient à manifester le *progrès* de l'esprit humain. Si le XVIIIe s. a inventé ou, tout au moins, systématisé la notion de « progrès », c'est qu'il importait aux philosophes de ce siècle de préserver un acquis théorique considéré comme définitif : la science newtonienne. On recueillera l'aveu de cette illusion progressiste en commentant l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1795) de Condorcet*.

La philosophie du XIXe s., loin de naître du « succès » — ou d'une conscience de succès —, surgit à l'occasion d'une crise : la Révolution française.

Sans conteste, le genre humain progresse, mais ce progrès ne va pas sans crises. Une telle prise de conscience assure l'avènement de la philosophie de l'histoire, qui doit aborder un difficile problème : en quoi les crises ne nuisent-elles pas définitivement au progrès de l'humanité ? « Crise » et « progrès » ne sont-ils pas des concepts absolument hétérogènes, décourageant toute synthèse ?

Toute philosophie de l'histoire du XIXe s. s'attache à apporter une solution à ce problème capital ; capital parce qu'il met en jeu le devenir du genre humain.

L'histoire des sciences ne pouvait manquer de s'intégrer à un tel effort. Mieux, la science est convoquée pour réduire les conflits nés dans la sphère socio-politique. C'est proprement à ce niveau que se manifeste l'illusion « scientiste » propagée par le positivisme d'Auguste Comte*.

Parce que la science doit sanctionner un état de progrès libéré de toute menace de crise, un progrès inscrit dans un ordre supérieur, une histoire enfermée dans le carcan de la classification, le dernier état de l'histoire de l'esprit humain — l'état positif — devient la norme conférant un être et un sens aux états antérieurs.

Quels que soient les méfaits du positivisme, une notion essentielle se laisse deviner : celle de récurrence. L'histoire des sciences n'est pas seulement « événementielle » ; elle « juge » des théories scientifiques par rapport à l'état dernier de la science.

Seulement une telle notion perd beaucoup de ses effets opératoires pour autant qu'elle joue dans une philosophie de l'histoire *continuiste*.

Il nous reste à profiter de cette notion de « récurrence ». C'est à Gaston Bachelard* que l'on doit d'en goûter tous les fruits.

Le philosophe de la pensée scientifique se flatte de réduire son rôle à celui d'un « historiographe de la science », en quête du fondamental qui finit toujours par se confondre avec l'originel. Un tel axiome — le primitif est toujours le fondamental — est contredit par l'activité de la science contemporaine, en « constante activité de réforme ». L'esprit scientifique, dans son principe même, est *constructiviste*. D'une part, le réel n'est jamais un pur donné, mais le produit d'une activité de l'esprit scientifique ; d'autre part, le « donné » historique de la pensée scientifique subit une continuelle refonte.

Aussi bien, G. Bachelard peut-il définir la mécanique ondulatoire de L. de Broglie comme une *synthèse historique* et comme une *synthèse transformante*. Transformante, parce que, associant certaines hypothèses newtoniennes à d'autres fresnéliennes, la mécanique ondulatoire, science nouvelle, étudie les phénomènes de particules ne relevant ni de la science de Newton, ni de la science de Fresnel. Transformante ou « en rupture », elle n'en constitue pas moins une synthèse historique pour autant que l'histoire retenue par deux théories scientifiques exhaustives — celle de Newton et celle de Fresnel — prend un nouvel élan.

L'histoire des sciences ne peut s'arroger quelque droit d'appartenance à la culture scientifique qu'en se développant comme histoire *récurrente*, comme histoire *jugée, normative*, qui fait la part du vrai et du faux, du nuisible et du fécond. Une histoire qui discerne le « passé toujours actuel » — le concept de chaleur spécifique — du « passé périmé » — la physique tourbillonnaire de Descartes.

Elle travaille non pas à restaurer les mentalités préscientifiques, mais à dévoiler le caractère définitif des « barrages » que le passé de la science a élevés contre l'irrationalisme. Une histoire irréversible.

« Mais le combat n'est jamais fini, et il nous paraît nécessaire que chaque génération d'hommes de science fasse le point du rationalisme et reprenne sans cesse le bilan de l'histoire des sciences » (G. Bachelard, *l'Activité rationaliste de la physique contemporaine*, 1951).

Avec G. Bachelard, l'histoire des sciences se trouve pourvue de son objet propre. Cette propriété sera pleinement assumée par A. Koyré.

Alexandre Koyré (1882-1964) revendique Émile Meyerson (1859-1933) comme son maître, le même Meyerson qui, par son réalisme, appelle les critiques de G. Bachelard. Cependant, il est évident que des thèmes bachelardiens se rencontrent dans l'œuvre de l'historien des sciences A. Koyré.

Mais la volonté normative est associée à une volonté d'historien, qui, à la manière de Lucien Febvre (1878-1956), s'efforce de ne jamais substituer à la pensée des hommes de science du XVIe et du XVIIe s. *la nôtre* et de ne point mettre derrière les mots qu'ils emploient des sens qu'ils n'y mettent point, qu'ils ne pouvaient y mettre. C'est là le sens profond de l'usage abondant fait par A. Koyré de longues citations des textes originaux, de cette volonté d'un « retour aux sources ».

A. Koyré s'oppose tout à la fois au projet d'Auguste Comte, qui soumet l'explication scientifique au principe du légalisme, et au projet de Pierre Duhem (1861-1916), qui double la théorie scientifique, nécessairement phénoménale, d'un principe métaphysique seul capable d'atteindre l'en-soi des choses.

« Le positivisme antique et médiéval comporte toujours une dévalorisa-

tion de la science qui ne traite que des phénomènes (apparences) par rapport à celle qui traite ou traiterait du réel. Il est, par conséquent, à l'opposé du positivisme moderne, qui nie non pas la connaissabilité, mais l'existence même de réalités sous-jacentes aux apparences, et qui se glorifie de son irréalisme » (A. Koyré, *la Révolution astronomique*, 1961).

À démêler, ils n'en sont pas moins tous les deux unanimement condamnables.

Deux exemples — Galilée et Newton — serviront à illustrer la méthode de A. Koyré : Galilée promis au rôle de fondateur, alors que Duhem, pour maintenir l'hégémonie de l'idéologie chrétienne, accumule les « précurseurs » et le réduit à n'être plus qu'un continuateur ; Newton réintégré dans le camp du « réalisme » après avoir été pris en charge par le positivisme.

Forts du sens de l'histoire des sciences — à tout le moins conscients du caractère problématique d'une telle discipline —, nous nous efforcerons, par ailleurs, de fournir quelques instruments nécessaires à son élaboration.

Toutes ces informations doivent être insérées dans une histoire de la vérité, c'est-à-dire de la constitution du réel, et aussi dans une histoire de la science en tant qu'institution saisie dans sa fonction sociale.

Trois exemples

Condorcet : histoire des sciences ou histoire de l'humanité ?

« Nous avons vu la raison humaine se former lentement par les progrès naturels de la civilisation ; la superstition s'empara d'elle pour la corrompre, et le despotisme dégrader et engourdir les esprits sous le poids de la crainte et du malheur » (Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*).

La raison se forme « lentement », mais « naturellement ». Lentement, c'est-à-dire historiquement. Naturellement ou conformément aux principes constitutifs de sa nature. Ainsi se trouvent dessinées les limites d'une philosophie de l'histoire qui inscrit le cours du développement historique dans le cercle du progrès. Progrès qui n'est autre que celui de la raison.

Le progrès impose une *évolution continue*. Ce n'est pas dire qu'il suit une ligne sans brisures, sans régressions, mais assurer que le mode de fonctionnement même de la raison ne favorise pas la discontinuité. C'est l'extérieur de la raison qui enferme les forces de rupture. La marche de la raison n'est pas définitivement compromise ; elle est seulement plus ou moins rapide.

Deux obstacles majeurs contrarient — contredisent — le développement de la raison : l'intolérance et la superstition religieuse, le despotisme politique. De tels obstacles ne peuvent être levés par le seul essor de l'esprit scientifique, mais exigent la référence à l'« histoire politique ».

Aussi Condorcet propose-t-il de distinguer entre les « progrès de la science même » et les « progrès d'une nation dans chaque science » : les premiers se mesurent à la somme des vérités accumulées ; les seconds sont confirmés soit par le plus ou moins grand nombre d'hommes avertis des vérités les plus générales, soit par le nombre et la nature des vérités largement connues.

Est-ce à dire qu'il y a nécessité de dérouler deux histoires : une histoire strictement scientifique et une histoire de la diffusion des théories scientifiques qui intégrerait les contingences multiples de l'économie, de la politique, des institutions religieuses ; une histoire de la rigueur elle-même, une histoire des manifestations de cette rigueur ?

Ce serait ne pas comprendre le projet de Condorcet que de légitimer et de figer un tel dualisme : l'histoire des sciences ne peut être — dans le même temps — qu'une histoire de l'humanité. Cette coïncidence désigne l'originalité de l'œuvre d'histoire des sciences de Condorcet.

Ce sont deux lectures possibles, leur virtualité se réalisant dans l'unité. Il y a des « couches successives » du progrès : les progrès de la raison, qui se découvrent dans l'« histoire de quelques hommes », les progrès de l'opinion ou « le terme moyen où sont parvenus les hommes qui cultivent leur esprit, et dont la doctrine commune force cette espèce de croyance généralement adoptée » (Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*), et les progrès des « dirigeants des affaires publiques », des « nations ou de leurs chefs » qui suivent l'opinion sans l'atteindre. Entre chacun de ces niveaux, une « distance », un « retard ». Que cette distance s'efface, que ce retard s'amenuise au point de s'annuler, les conditions d'une « révolution » sont créées pour quelques peuples — signe annonciateur d'une révolution devant englober la généralité de l'espèce humaine. Le devenir de la révolution est voué à l'universel dans la mesure où il engendre un système politique déduisant les véritables droits de l'homme — ses droits naturels — de ce qu'il est un être sensible capable de former des raisonnements et d'acquérir des idées morales (Condorcet, *op. cit.*).

La Révolution concrétise l'universel de la raison. Deux leçons sont à retenir : d'abord que l'histoire des sciences en tant que telle doit s'épuiser dans la production d'une histoire totale ; ensuite que c'est le rôle déterminant du développement de la raison qui impose une telle exigence. L'histoire des sciences n'est pas le moment d'une reconstitution exhaustive ; c'est l'histoire des sciences qui se prolonge en une histoire de l'humanité. La raison doit se répandre dans le tout de l'extériorité et abolir tous les « obstacles », qu'ils soient d'ordre politique, religieux ou économique.

Trois « grands hommes », Francis Bacon, Galilée et Descartes, assureront décisivement le passage de la période du pouvoir despotique à celle du pouvoir de la raison. « L'esprit humain ne fut pas libre encore, mais il sut qu'il était formé pour l'être » (Condorcet, *op. cit.*).

L'histoire des sciences s'impose alors comme une instance relativement autonome et se développe par l'invention méthodologique. Les obstacles à franchir ne sont plus « extérieurs », mais liés à la nature de la raison, au « rapport établi par la nature entre nos moyens pour découvrir la vérité et la résistance qu'elle oppose à nos efforts » (Condorcet, *op. cit.*). Obstacles non plus à surmonter, mais à effacer, à réduire. Obstacles toujours présents à chaque nouveau progrès : rançon du progrès. Ils ne sont plus les symptômes d'une aliénation de la raison, mais les signes d'un progrès, de sa réalité et de son efficacité.

Que l'histoire des sciences s'interprète selon l'acquis méthodologique, renvoie à l'inspiration philosophique sensualiste qui commande la pensée de Condorcet : c'est une profession de foi condillacienne et lockienne qui ouvre l'esquisse. Le sensualisme privilégie, dans le même temps, le problème de la *genèse* des idées à partir des sensations-éléments et celui de la *combinaison* du simple. Double projet, génétique et combinatoire, qui se concrétise dans cette perspective méthodologiste. La méthode scientifique doit être mathématique. Cette mathématisation revient à définir une genèse nécessaire (analyse) et une combinaison maîtrisée (algèbre). Par l'application de l'algèbre et de la géométrie, Descartes annonçait le but dernier de la science — l'assujettissement de « toutes les vérités à la rigueur du calcul » (Condorcet, *op. cit.*) —, et, avec la découverte du calcul infinitésimal, la langue de l'algèbre fournissait « les principes d'un instrument universel, applicable à toutes les combinaisons d'idées » *(ibid.)*.

Si donc l'histoire des sciences s'élabore dans un registre d'abord méthodologique, c'est que la méthode démontre l'activité de la raison, une raison « raisonnée » et « raisonnante ».

D'où la complémentarité de Bacon, de Galilée et de Descartes : à Bacon* l'honneur de révéler la « nature de la raison » en recensant les « trois instruments » nécessaires à l'investigation de la nature (l'observation, l'expérience et le calcul) [moment de la raison] ; à Galilée* le droit de profiter de la pensée baconienne et d'appliquer les exigences méthodologistes (moment de la raison raisonnée) ; à Descartes*, enfin, le privilège de « joindre l'exemple au précepte » et d'offrir le moyen de découvrir et de reconnaître la vérité (moment de la raison raisonnante).

« Si, dans les sciences physiques, sa marche est moins sûre que celle de Galilée, si sa philosophie est moins sage que celle de Bacon, si on peut lui reprocher de n'avoir pas assez appris par les leçons de l'un, l'exemple de l'autre à se défier de son imagination, à n'interroger la nature que par des expériences, à ne croire qu'au calcul, à observer l'univers au lieu de le construire, à étudier l'homme au lieu de le deviner, l'audace même de ses erreurs servit aux progrès de l'espèce humaine » (Condorcet, *op. cit.*).

Cette réduction du scientifique au méthodologique prend le risque d'apparaître comme une restriction abusive. Condorcet a prévenu la critique qui lui reprocherait un scientisme borné. La méthode n'est pas un instrument à usage uniquement scientifique ; elle se donne également pour un concept proprement philosophique — « métaphysique » — assurant la médiation entre la raison et la nature.

Observer les faits généraux et déterminer les lois constantes qui encouragent le développement des facultés repérées par le sensualisme, en retenant les traits communs aux individus, c'est faire œuvre de « métaphysique ». Suivre ce même développement eu égard aux individus existant dans le

même temps sur un espace donné, de génération en génération, c'est s'imposer de peindre le « tableau des progrès de l'esprit humain ».

La philosophie du XVIIIe s. veut non seulement expliquer le monde, mais aussi le transformer, et c'est en l'expliquant qu'elle croyait le transformer. Dans cette croyance en la puissance de la vérité et de la raison, elle se sent confirmée par l'histoire. C'est l'histoire elle-même qui montre la réalité du progrès.

Comte : histoire des sciences ou histoire de l'esprit ?

La philosophie de la connaissance assumée par le positivisme est largement connue : « Nous voyons [...] que le caractère fondamental de la philosophie positive est de regarder tous les phénomènes comme assujettis à des *lois* naturelles invariables, dont la découverte précise et la réduction au moindre nombre possible sont le but de tous nos efforts, en considérant comme absolument inaccessible et vide de sens pour nous la recherche de ce qu'on appelle les *causes*, soit premières, soit finales » (A. Comte, *Cours de philosophie positive*, 1re leçon).

Profession de foi légaliste, anticausaliste qui salue dans la loi de la gravitation newtonienne la plus grande conquête de l'esprit positif. C'est qu'une telle loi réussit à unifier les multiples faits astronomiques, répétant dans leur diversité un seul et même phénomène selon des points de vue différents, et découvre le « fait général » de l'attraction comme l'extension du phénomène facilement observable et communément observé de la pesanteur des corps à la surface de la Terre. La détermination de la nature intime de l'attraction et de la pesanteur ainsi que la quête de leurs causes ne servent guère qu'à flatter l'imagination des « théologiens » et l'ardeur critique des « métaphysiciens ».

Le légalisme résume le travail de la science en une organisation des « phénomènes » selon des relations de succession et de ressemblance. Le phénoménal est l'observable. L'observation sollicite l'activité de systématisation, effet spontané de la nature de l'esprit humain.

Quel lien entre cette prise de position qui refuse, comme impossible et inutile, l'explicitation du processus de production causale des phénomènes et la nécessité — celle de la pensée philosophique du XIXe s. — d'élaborer une philosophie de l'histoire cohérente ?

Si la nature ne nous livre pas ses secrets, c'est qu'une autre « nature » pèse de tout son poids idéologique : celle de l'esprit humain. L'histoire ne se confond pas avec un approfondissement de la connaissance du monde naturel, mais s'offre comme le lieu d'une explication, toujours plus clairvoyante, du contenu de l'esprit humain, comme l'occasion d'une révélation de la nature de l'esprit humain.

La réflexion comtienne commence par la constatation d'une crise qui frappe la société française, voire la société occidentale dans son ensemble. Crise dont les manifestations sociale, politique et économique ne sont que les symptômes d'un état d'anarchie plus profond : la « désorganisation intellectuelle ».

L'unité sociale ne peut être préservée et maintenue que par l'universalité des croyances. Croyance qui peut s'abîmer dans le mysticisme ou accepter la démonstration de la raison. L'universalisation de la « foi raisonnée » ou « positive » doit assurer la stabilité sociale et prévenir tout excès d'individualisme.

Or, si l'esprit positif est bien « réel », il n'est encore que « spécial ». L'esprit positif est « réel » puisque les phénomènes astronomiques, mécaniques, chimiques et biologiques lui sont soumis, mais il est « spécial » dans la mesure où les faits sociaux lui échappent encore. Une telle contradiction interdit la satisfaction du besoin d'unité de l'esprit et assure la pérennité du désordre. Aussi la tâche urgente est-elle de résoudre cette contradiction ?

Rôle — théorique — dévolu à la loi des trois états. Trois états qui désignent autant de *méthodes de philosopher*, de systèmes généraux supportant une conception de l'ensemble des phénomènes s'excluant mutuellement : l'état théologique, l'état métaphysique et l'état positif.

Les progrès de l'esprit humain — du fait de sa nature — passent inévitablement, dans chacune des branches de la connaissance, par ces trois états théoriques distincts.

Aucune conciliation promettant la coexistence harmonieuse des différents modes de penser, aucune restauration permettant le rétablissement de l'unité par universalisation de la méthode théologico-métaphysique n'est possible. L'accession à l'état positif ruine la validité des états précédents. Disparition par désuétude, qui ne suppose pas le recours à tout l'appareil dialectique.

Autant dire que la contradiction n'a d'efficacité que *par défaut* ; par défaut d'un développement complet de l'esprit positif. Autant dire que « la création de la sociologie vient aujourd'hui constituer l'unité fondamentale dans le système entier de la philosophie moderne » (A. Comte, *Cours de philosophie positive*, t. VI).

L'hypothèse de la loi subit un double traitement :
— une vérification historique — chacune des connaissances se développe selon ces trois états sans jamais rétrograder, même si toutes les connaissances ne sont pas encore parvenues au stade positif ;
— une démonstration « directe », par position d'une nature de l'esprit qui rend « inévitable » en même temps qu'« indispensable » l'allure de l'évolution intellectuelle selon la loi des trois états — l'être se confond avec le devoir être.

L'esprit humain ne peut manquer d'interpréter d'abord la nature selon le mode de penser théologique (état théologique ou « fictif »), car c'est le seul qui se produise spontanément, ne supposant rien d'antérieur pour être. Condamné à observer pour concevoir et à concevoir pour observer, il répond à cette double obligation par la philosophie théologique. Les phénomènes sont assimilés à des actes selon une compréhension de type anthropomorphique. La philosophie théologique fortifie la cohésion sociale en offrant d'emblée un ensemble de croyances communes et favorise l'apparition d'une classe spéciale, consacrée à l'activité spéculative, la classe sacerdotale.

L'état métaphysique (ou « abstrait ») sert de transition : à la différence des deux autres états, aucun principe propre ne le définit. C'est à peine un état. La philosophie métaphysique (philosophie des lumières*) réalise une simple modification de l'état théologique en substituant aux « volontés », causes des phénomènes (comme des actes), des « entités abstraites ». Elle réalise cependant une vertu *critique* en autorisant l'existence simultanée de la philosophie théologique et de la philosophie positive avant que celle-ci ne se soit imposée définitivement.

L'état théologique et l'état positif donnent lieu à des modes de penser organiques, capables d'offrir un fondement à la morale et à la religion ; l'état métaphysique promeut un compromis instable, qui ne dure qu'à l'occasion d'un changement continuel.

L'esprit positif s'est désormais reconnu et peut jouer comme *norme*, comme critère régulateur. La philosophie positive impose un *ordre*, une échelle permettant de mesurer à quel degré de positivité est parvenue la conception d'une catégorie donnée de phénomènes. Ordre qui n'est autre que la *classification* des sciences fondamentales. La classification n'est pas un simple procédé d'exposition, mais apparaît comme le « complément naturel » de la loi des trois états.

Elle n'enferme que les sciences théoriques qui ne se préoccupent que de la connaissance des lois. De l'astronomie à la sociologie, en passant respectivement par la physique, la chimie, la biologie — les mathématiques sont à part —, le principe de classement est celui d'une généralité décroissante ou d'une complexité croissante des phénomènes étudiés.

La classification des sciences vient s'intercaler entre la prise de conscience de soi de l'esprit positif et la réalisation incomplète de cet esprit : en ce sens, elle est le complément indispensable de la loi des trois états.

Loi et classification définissent le concept comtien d'histoire des sciences. Définition qui a tenté E. Mach dans *Die Mechanik in ihrer Entwicklung historisch-kritisch dargestellt* (1879). Définition ou restriction qui risque fort d'être fatale à l'activité scientifique elle-même !

« Le procédé le plus simple pour dominer les questions soulevées par les transformations continuelles des sciences consiste à s'efforcer de stabiliser celles-ci en cherchant, d'une part, à délimiter leurs frontières contre toute incursion possible de la métaphysique et, d'autre part, à fixer une fois pour toutes les principes et les méthodes de ces sciences elles-mêmes. Tel est le double objectif que s'est proposé d'atteindre A. Comte en son cours de philosophie positive [...]. Nous ne retiendrons naturellement du comtisme que ce qui touche aux sciences proprement dites, par opposition à sa « synthèse subjective » et à sa sociologie encore toute spéculative, bien que le conservatisme social de Comte, curieusement combiné avec sa croyance au progrès, n'ait pas été peut-être sans influence sur son conservatisme scientifique » (J. Piagel, *Logique et connaissance scientifique*, 1967).

Koyré : histoire des sciences ou histoire des concepts ?

La science moderne vient à l'être par « transformation », par « mutation », par « révolution ». Révolution qui ne veut pas dire « instantanéité », puisque, après tout, ce processus commence avec Copernic* pour s'achever avec le triomphe de la « philosophie naturelle » de Newton*. Si la révolution est nécessaire, c'est que les préjugés sont tenaces. Révolution qui impose un long cheminement à cause de la positivité des erreurs. A. Koyré rompt avec l'optimisme du rationalisme idéaliste, qui ne découvre dans l'erreur que du négatif, un néant d'être. Les erreurs sont pesantes d'autant qu'elles s'organisent en une conception générale et cohérente du monde. Ainsi, la physique d'Aristote est fausse, périmée, antimathématique, mais n'en reste pas moins une théorie hautement élaborée, « une doctrine qui, partant naturellement des données du sens commun, les soumet à un traitement cohérent et systématique » (A. Koyré, *Études d'histoire de la pensée scientifique*, 1966).

Comprendre que la science moderne est tout à la fois le fruit d'un long effort de pensée et le résultat d'une révolution menée victorieusement, c'est reconnaître l'influence exercée par la « substructure » ou l'« horizon » philosophique qui « limite » les théories scientifiques. La conviction première de A. Koyré est que l'influence des conceptions philosophiques sur le développement de la science a été aussi déterminante que celle des conceptions scientifiques sur le développement de la philosophie.

L'histoire de la pensée scientifique inspire à A. Koyré trois enseignements :

— la pensée scientifique ne s'est jamais rendue indépendante de la pensée philosophique ;

— la raison des grandes révolutions scientifiques est à découvrir dans les changements de conception philosophique ;

— la pensée scientifique ne peut se développer que dans le cadre dessiné par des « principes fondamentaux », des « évidences axiomatiques » qui ressortissent à la réflexion philosophique.

Retenir ces leçons ne revient pas à négliger le rôle joué dans le développement de l'activité scientifique par l'apport de faits nouveaux et surtout à remettre en cause l'autonomie du développement de la pensée scientifique. Ancrée dans une substructure philosophique, la pensée scientifique n'en conserve pas moins sa propriété. Insister sur l'influence des conceptions philosophiques, c'est aussi affirmer que la philosophie sert au déploiement de l'essor scientifique. Pas n'importe quelle prise de position philosophique.

« Le positivisme est fils de l'échec et du renoncement. [...] Le positivisme fut conçu et développé non par les philosophes du XIII[e] s., mais par les astronomes grecs qui, ayant élaboré et perfectionné la méthode de la pensée scientifique — observation, théorie hypothétique, déduction et finalement vérification par des nouvelles observations — se trouvèrent dans l'incapacité de pénétrer le mystère des mouvements vrais des corps célestes et qui, en conséquence, limitèrent leurs ambitions à « un sauvetage des phénomènes », c'est-à-dire à un traitement purement formel des prédictions valables, mais dont le prix était l'acceptation d'un divorce définitif entre la théorie mathématique et la réalité sous-jacente. [...] Et c'est par révolte contre ce défaitisme traditionnel que la science moderne, de Copernic à Galilée et à Newton, a mené sa révolution, qui est basée sur la conviction profonde que les mathématiques sont plus qu'un moyen formel d'ordonner les faits et sont la clef même de la compréhension de la nature » (A. Koyré, *les Origines de la science moderne*, 1956).

Positivisme et empirisme pur tracent des « chemins qui ne mènent nulle part ». C'est seulement en se proposant la *connaissance du réel* que la science progresse. D'où la nécessité de reconnaître que l'aspect théorique du processus de développement de la science est essentiel et commande l'aspect expérimental. Si la découverte des faits nouveaux favorise la rupture avec l'état donné de l'explication scientifique, les révolutions scientifiques sont d'abord *théoriques*, en ce qu'elles ne se contentent pas de mieux lier entre elles les « données de l'expérience », mais revendiquent, comme leur titre, une nouvelle conception de la réalité sous-jacente à ces données.

Deux thèses — l'influence déterminante de la substructure philosophique et la volonté réaliste de la pensée scientifique — convergent pour fonder une interprétation « théoriciste » de l'histoire des sciences. Théoricisme qui témoigne contre le positivisme et l'expérimentalisme (en tant que compréhension globale de l'activité scientifique).

Deux traits, forts, définissent la révolution scientifique du XVII[e] s. comme révolution et la singularisent : la destruction du Cosmos et la géométrisation de l'espace.

Le Cosmos des Grecs s'unifie à la manière d'un tout fermé sur lui-même : monde fini, qualitativement organisé et hiérarchiquement ordonné. La Terre et le Ciel, parties du Tout, sont soumis à des lois différentes.

S'il est vrai que la physique moderne privilégie comme objet d'étude le mouvement des corps pesants, il est pertinent de remarquer qu'elle ne doit pas son avènement à la « Terre seule », mais « tout autant aux Cieux ».

Que la science moderne trouve son origine dans l'explication des phénomènes astronomiques entraîne l'abandon de la conception grecque et médiévale du Cosmos au profit de la systématisation de la notion d'Univers. Univers lié par l'identité de ses éléments composants et l'uniformité de ses lois, qui se donne pour un ensemble ouvert à l'infini. Affrontant l'Univers, la science moderne pratique la fusion de la physique terrestre avec la physique céleste : la première peut appliquer les méthodes mathématiques développées par la seconde. D'où une obligation : prétendre élaborer une « mécanique terrestre » conséquente et valide, c'est s'imposer la construction d'une « mécanique céleste » non moins fondée.

Géométrisation de l'espace : la science moderne démantèle l'espace « concret » d'Aristote pour étendre et réaliser l'espace « abstrait » de la géométrie euclidienne. Une telle substitution promeut des changements conceptuels décisifs : le mouvement n'est plus interprété comme un *processus*, mais comme un *état*.

La physique aristotélicienne fortifie la différenciation ontologique du mouvement, processus de changement et du repos, état en tant que but et fin du mouvement. Tout mouvement est « actualisation » : le corps en mouvement est *affecté* par le processus de changement. Dans l'espace « concret », le corps ne peut être isolé de son environnement physique et cosmique, et doit être pensé selon l'ordre du monde, resitué dans la région de l'être — son « lieu naturel » — à laquelle sa nature le fait appartenir. Si les corps terrestres se meuvent en ligne droite, les corps célestes décrivent des mouvements circulaires.

Parce qu'il est processus, le mouvement ne peut se prolonger par sa seule impulsion ; il ne subsiste que sous l'action du moteur (cause qui le fait être). Que cette action cesse, que le mobile se trouve séparé de son moteur, le mouvement meurt. Or, toute cause s'épuise dans la production de son effet.

Plongé dans l'espace euclidien, le corps doué de mouvement est indifférent à son état, puisque aussi bien le mouvement est confondu avec une translation purement géométrique d'un point à un autre. Le mouvement est un état à la manière du repos, état opposé. Cette opposition dans le même champ ontologique signifie qu'une force doit être appliquée pour modifier l'état d'un corps.

La loi d'inertie est le principe fondamental de la physique moderne. C'est Descartes, et non Galilée, qui, le premier, en a apprécié tout le sens. Si Newton peut attribuer sa découverte à Galilée, c'est que toute sa mécanique la suppose. Les hésitations galiléennes à développer les conséquences ultimes de la conception du mouvement que s'en fait le Florentin l'empêchent de déployer définitivement le monde selon le schéma de l'infinitisation de l'Univers. Car le monde galiléen est fini, structuré autour du « centre des graves ».

« Le principe est très simple. Il affirme qu'un corps abandonné à lui-même reste dans son *état* de repos ou de mouvement aussi longtemps que cet état n'est pas soumis à l'action d'une force extérieure quelconque » (A. Koyré, *Études d'histoire de la pensée scientifique*, 1966). Simplicité pour nous — qui comprenons après Descartes et Galilée — et non en soi. Recouvrir le point de vue de l'en-soi avec celui du pour-nous, c'est raturer l'effort de la pensée et, du même coup, le travail de l'historien des sciences, qui découvre à l'occasion de la formulation du principe d'inertie une réforme de l'intellect lui-même, l'apparition de concepts nouveaux, l'élaboration d'une nouvelle conception de la nature. Autant dire une nouvelle philosophie : le *réalisme mathématique*.

L'affirmation du principe d'inertie présuppose la possibilité d'isoler un corps donné de son entourage physique, l'identification de l'espace avec l'espace infini homogène de la géométrie euclidienne, la considéra-

aperçu des ouvrages d'histoire des sciences du XVIIe au XIXe s.

Au XVIIe s. (pour les XVIIe et XVIIIe s., nous devons nos informations à la thèse de IIIe cycle, non publiée, soutenue par Nguyen Ngoc-Lan à Paris en 1964, *Histoire des sciences et théorie du progrès au XVIIIe siècle*), les premiers essais d'« histoire des sciences » ne dépassent guère le recensement chronologique ou les indications biographiques; autant d'ouvrages qui ne méritent que fort peu le titre d'« histoire des sciences ».

POUR LA MÉDECINE

Döring :
De medicina et medicis, adversus iatros mastigas et pseudiatros, 1611.

Van de Casteele :
Vitae illustrium medicorum qui toto orbe ad hace usque tempora floruerunt, 1618.

Neander :
Antiquissimae et nobilissimae medicinae natalitia sectae carumque placita, tum ejus catacrypses ac instauratores et propagatores cum historiis eorum vitisae scriptis, 1623.

Heinrich Meibom :
De medicorum historia scribenda epistola ad v. cl. Georg. Hier. Velschium, 1699.

Lionardo di Capoa :
Parere... divisato in otto ragionamenti ne qualiti partitamente narrandosi l'origine el progresso della medicina chiaramente l'incertezza della medesima si fa manifesta, 1681.

Jean Bernier :
Histoire chronologique de la médecine et des médecins, 1695.

POUR LES MATHÉMATIQUES « PURES OU MIXTES »

Giuseppe Biancani :
Aristotelis loca mathematica ex omnibus eius operibus collecta et explicata accessere de natura mathematicarum scientiarum tractatie atque clarorum mathematicorum chronologia, 1615.

Vossius :
De Universae Mathesios Natura et Constitutione Liber sui subjungitur chronologia mathematicorum, 1660.

John Wallis :
A treatise of Algebra both historical and practical shewing the Original Progress and advancement thereof, from time to time, and by what Steps it hath attained to the Height at which now it is, 1685.

Seul Daniel Le Clerc, auteur de l'*Histoire de la médecine* (3 tomes, Amsterdam, Ier tome, 1696 — interruption — parution complète à partir de 1702), s'engage sur la voie d'une « histoire des sciences » systématisée.

La première moitié du XVIIIe s. renouvellera à peine le genre; il convient de mettre à part l'œuvre de B. de Fontenelle, non répertoriée dans la catégorie des ouvrages « attitrés » d'histoire des sciences.

Bernard Le Bovier de Fontenelle :
Dialogues des Morts, 1683.
Digression sur les Anciens et les Modernes, 1688.
Histoire du renouvellement de l'Académie royale des sciences en 1699, 1702.
Éloges des académiciens morts jusqu'en 1717.
Éloges des académiciens morts de 1718 à 1739.
Histoire de l'Académie royale des sciences : depuis son établissement en 1666 jusqu'à 1686, 1733.
Histoire de l'Académie royale des sciences de 1699 à 1740, 1740, année où Fontenelle se retire de son poste de secrétaire perpétuel et obtient la vétérance.

À la fin de la première moitié du XVIIIe s., un son neuf retentit avec le *Second Discours en Sorbonne sur les progrès successifs de l'esprit humain* de Turgot (11 déc. 1750). C'est seulement avec Jean-Étienne Montucla (*Histoire des mathématiques...*, Paris, 1758; 2 vol.) que le concept d'« histoire des sciences » acquiert toute sa rigueur. Aussi Montucla a-t-il une claire conscience de faire quelque chose de nouveau et fait-il œuvre de précurseur qui inspirera un grand nombre d'auteurs.

Alexandre Saverien :
Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences exactes, naturelles, intellectuelles et dans les arts qui en dépendent, Paris, 1766-1778.

Joseph Priestley :
The History and Present State of Electricity, with Original Experiments, Londres, 1766.
The History and Present State of Discoveries Relating to Vision, Light and Colours, Londres, 1772.

Antoine Portal :
Histoire de l'anatomie et de la chirurgie, Paris, 1770.

François Dujardin et Bernard Peyrilhe :
Histoire de la chirurgie, Paris, 1774-1780.

Jean Sylvain Bailly :
Histoire de l'astronomie ancienne, Paris, 1775.
Histoire de l'astronomie moderne, Paris, 1778-1783.

Antoine François de Fourcroy :
Histoire de la chimie, an IV, dans tome III de l'*Encyclopédie méthodique*, article qui reproduit et complète l'article « Chymie » de G. F. Venel dans tome III de l'*Encyclopédie* (1753).

Avec l'*Encyclopédie*, chaque science se trouve pourvue de son histoire : ainsi les histoires de l'algèbre, de l'arithmétique et de l'astronomie dues à d'Alembert*.

En outre, Condorcet* poursuit le travail de Fontenelle avec les *Éloges* des académiciens de l'Académie royale des sciences morts depuis 1666 jusqu'en 1699; suivis de ceux de L'Hospital et de Pascal.

Condorcet dévoile dans toute leur ampleur les préoccupations philosophiques des historiens des sciences du XVIIIe s. dans l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (Paris, 1793).

Cette nouvelle classe d'historiens affirme hautement son originalité, dénonçant le mode de la « chronologie » et de la « biographie », et affichant une volonté de démontrer les progrès de l'esprit humain. Ils écrivent l'histoire « la plus philosophique » qui soit, conformément aux vœux de Fontenelle. Non qu'un tel parti pris oblige à la partialité. Le progrès n'est pas un principe jouant depuis l'extérieur, mais s'impose à l'évidence — à la manière d'une démonstration. En quête d'une vue d'ensemble, les historiens des sciences de cette période n'élaborent cependant pas des « traités » scientifiques systématiques.

Un tel effort est poursuivi au XIXe s. par William Whewell (1837), qui s'attache à fournir une vue générale de l'histoire de la science.

Georges Cuvier laisse un *Rapport historique sur le progrès des sciences naturelles depuis 1789 et sur leur état actuel* (1810) et projette une *Histoire des sciences naturelles depuis leur origine jusqu'à nos jours chez tous les peuples connus* (1831), texte d'un cours donné au Collège de France, mis en forme par un collaborateur, dont quatre volumes posthumes paraîtront jusqu'en 1845.

Une contribution essentielle : Jean-Baptiste Joseph Delambre, *Histoire de l'Astronomie*, 1817-1827.

Au milieu du XIXe s., Ferdinand Hoefer, *Histoire de la chimie depuis les temps les plus reculés jusqu'à notre époque* 1843; 2 vol. Durant la seconde moitié du XIXe s., l'école allemande s'impose avec :
Hermann Kopp, *Geschichte der Chimie*, 1843-1847; 4 vol.;
Johann Christian Poggendorf, *Histoire de la physique*, trad. de l'allemand, Paris, 1883, parue en 1879;
Wilhelm Ostwald, *Der Werdegang einer Wissenschaft*, 1906. Ostwald est à l'origine de la publication de textes originaux de l'histoire des sciences : *Klassiker der exakten Naturwissenschaften*.

Cette volonté d'un retour aux sources caractérise le travail des historiens des sciences à la fin du XIXe s. :

Marcelin Berthelot :
Les Origines de l'alchimie, Paris, 1885.
Introduction à l'étude de la chimie des Anciens et du Moyen Âge, Paris, 1890.

tion du mouvement et du repos comme états, et révèle un parti pris philosophique platonicien.

La marche du raisonnement galiléen est « régressive », « résolutive », « analytique », en quête de l'essence pour déduire les accidents du phénomène. La pensée galiléenne est physico-mathématique et non pas seulement mathématique, ne dévoilant pas les modes possibles, mais affirmant le mode réel des phénomènes. Elle ne part pas du mécanisme causal pour le traduire en un rapport géométrique, mais affirme que les lois de la nature sont mathématiques. *Le réel incarne le mathématique* : la théorie ne sauve pas les phénomènes, mais en exprime l'essence.

C'est seulement à suivre le travail patient des concepts — voir plus particulièrement les analyses de Koyré réunies dans les *Études galiléennes* — que l'histoire des sciences peut identifier la prise de position philosophique qui autorise le développement de la science moderne.

Réalisme certes, mais mathématique. La vocation réaliste de la science définit une exigence, un impératif catégorique. Le réalisme scientifique n'est pas le réalisme borné — celui de l'immédiateté — dénoncé par G. Bachelard. Le monde de la science moderne est celui des êtres mathématiques réifiés. C'est par réalisme que la pensée scientifique raisonne mathématiquement. Le positivisme est désarmé. Même Newton lui échappe.

Les leibniziens ont cru reconnaître dans l'attraction, qui suppose une action à distance, le signe de la restauration des « forces occultes » scolastiques. Que Newton renonce à une explication physique de l'attraction, il se retrouve dans le camp du positivisme et échappe, dans le même temps, aux critiques des leibniziens.

Newton, interprétant l'attraction comme un fait d'action transpsychique, ne s'avoue pas du même coup « positiviste ». C'est que, du point de vue positiviste, une action instantanée à distance ne soulève aucune objection.

Newton est un « réaliste » tout comme Galilée, Descartes ; c'est le réalisme mathématique qui constitue

l'attitude philosophique, la plus féconde à long terme pour l'élaboration de la science, et non le positivisme. Platon et non Bacon ni A. Comte.

Les principales revues de l'histoire des sciences

En Allemagne, Karl Sudhoff consacre ses efforts à l'histoire de la médecine dans une revue qui porte finalement le titre de *Sudhoffs Archiv für Geschichte der Medizin* et paraît jusqu'en 1943. En Italie paraît à partir de 1910 la *Rivista di storia critica delle scienze mediche e naturali*.

George Sarton fonde en 1912 *Isis, an International Review devoted to the History of Science and its Cultural Influence*, publiée actuellement à Berkeley (Californie).

La revue *Archives internationales d'histoire des sciences* (publication de la division d'histoire des sciences de l'Union internationale d'histoire et de philosophie des sciences, Paris, Hermann) est fondée par Aldo Mieli à Rome en 1919 sous le titre d'*Archivio di storia delle scienze* et publiée sous le titre d'*Archeion* de 1927 à 1947.

En 1933, l'Académie des sciences d'U. R. S. S. publie *Arkhiv istorii naouki i tekhniki*, et l'Académie des sciences de Grande-Bretagne fait paraître à partir de 1939 *Annals of Science*.

En France, la *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications* est publiée par le Centre international de synthèse (Paris, P. U. F.) depuis 1947.

En 1962, Allistair Camerone Crombie fonde à Cambridge *History of Science, an Annual Review of Literature, Research and Teaching*. En France a paru de 1934 à 1966 *Thalès, recueil des travaux de l'Institut d'histoire des sciences de l'université de Paris*, et en Italie, à Florence, paraît depuis 1959 *Physis, revista di storia della scienza*.

Sur l'initiative d'Aldo Mieli, une Académie internationale d'histoire des sciences est créée lors du congrès de sciences historiques d'Oslo en 1908. *Archeion* devient l'organe de l'Académie, qui organise les premiers congrès internationaux d'histoire des sciences : Paris (1929), Londres (1931), Porto et Coimbra (1934), Prague (1937).

Depuis 1947, cette tâche revient à l'Union internationale d'histoire et de philosophie des sciences, dont l'organe est *Archives internationales d'histoire des sciences*.

La science et le pouvoir : deux points de vue

La science au pouvoir

« La technologie a déjà changé notre vie, mais la science attend encore devant la porte. Ce qui a été emprunté à la science par les forces politiques, sociales et économiques est une infime partie de la science actuelle et une partie encore plus petite de la science de demain. L'humanité, dans son immense majorité, ignore la science, vit en dehors de la science. [...]

« Il est difficile pour un scientifique de croire que la science ne va pas jouer un rôle de plus en plus grand, intervenir de plus en plus dans la formation et l'éducation des individus, dans la modification des rapports économiques et sociaux, et, naturellement, ce qui est le plus facile, dans la production et dans le développement. Mais, au sujet de cette intervention, se pose naturellement la question de savoir : dans quel but ? Il a été question plus haut d'une société meilleure. Peut-on définir une société meilleure ? Est-il légitime de dire que les sociétés actuelles souffrent avant tout de ce que d'immenses moyens économiques et politiques peuvent être rassemblés entre les mains de ceux qui ont le goût du pouvoir, aidés de ceux qui ont le goût de la soumission, pour créer une société répressive.

« S'il est vrai que le désir de puissance et le goût de la soumission se développent et s'affirment dès les premières années de l'existence humaine, alors on peut espérer qu'une compréhension meilleure de l'âme humaine puisse permettre dans un proche avenir à tous les hommes la prise de conscience individuelle qui ouvrira véritablement la voie de la société des égaux. » (Evry Schatzman, *Science et société*, 1971.)

La science comme pouvoir

« Comme il a été dit, la science est pouvoir. En restreignant la rationalité à la seule rationalité scientifique, l'idéologie scientiste disqualifie à ses propres yeux toute autre source de pouvoir ; par sa nature même, le *technocratisme* qui en résulte oblige donc tout pouvoir non technocratique à entrer en procès avec le pouvoir technocratique et récuse toute médiation rationnelle : tel sera le cas des revendications dites « sociales ».

La rationalité de ces revendications sera récusée. Elles ne pourront par conséquent s'imposer que par la force apparemment déracinée de justification : c'est-à-dire par la violence.

« Non seulement l'idéologie scientiste (ou technocratique) est génératrice de violence, mais il en va de même de la « technostructure » (« l'ensemble des structures techniques déjà élaborées ainsi que le savoir nécessaire pour les maintenir et les contrôler ») : elle est par elle-même oppressante et aliénante. Elle met sur rails. Elle fossilise le corps social. [...]

« C'est une question majeure que de distinguer violence et violence : le système, par exemple, a besoin d'une université de classe pour obtenir les travailleurs spécialisés dont il a besoin et les maintenir au niveau de la production ; la violence au sein de l'université peut donc être jugée nécessaire pour supprimer cette sélection. Le système utilisera la police... Ici la violence fait partie, de part et d'autre, du capitalisme et de la lutte anticapitaliste.

« *Mais dans une nation socialiste, une forme de violence permanente risque de demeurer pour lutter contre la spécialisation et la technostructure ; il importe donc d'effectuer les discernements nécessaires.*

« *Conclusion* : science et violence semblent s'impliquer dialectiquement. Il s'agit de deux formes irréductibles de *rationalité* : l'une, la science, construit l'histoire par mode de positivité ; l'autre, la violence, par mode de négativité. Sans la violence (au moins possible), la science serait en fait une négation de l'histoire : une aliénation de l'homme dans ses propres produits abandonnés à la logique de leur autodéveloppement. » (Philippe Roqueplo, *Huit Thèses sur la signification de la science*, Politique aujourd'hui, 1971, cité par Jean-Marie Lévy-Leblond et Alain Jaubert, [*Auto*] *critique de la science*, 1973.)

Science et histoire des sciences

« L'histoire des sciences est l'histoire d'un objet qui est une histoire, qui a une histoire, alors que la science est science d'un objet qui n'est pas histoire, qui n'a pas d'histoire. [...] L'objet en histoire des sciences n'a rien de commun avec l'objet de la science. L'objet scientifique, constitué par le discours méthodique, est second, bien que non dérivé, par rapport à l'objet naturel. [...] L'histoire des sciences s'exerce sur ces objets seconds, non naturels, culturels, mais n'en dérive pas plus que ceux-ci ne dérivent des premiers. L'objet du discours historique est, en effet, l'historicité du discours scientifique, en tant que cette historicité représente l'effectuation d'un projet intérieurement norme, mais traversée d'accidents. [...] On n'a peut-être pas assez remarqué que la naissance de l'histoire des sciences comme genre littéraire, au XVIIIe siècle, supposait des conditions historiques de possibilité, à savoir deux révolutions scientifiques et deux révolutions philosophiques. [...] En mathématiques, la géométrie algébrique de Descartes, puis le calcul de l'infini de Leibniz-Newton ; en mécanique et cosmologie, les *Principes* de Descartes et les *Principia* de Newton. En philosophie, et plus exactement en théorie de la connaissance, c'est-à-dire en théorie du fondement de la science, l'innéisme cartésien et le sensualisme de Locke. Sans Descartes, sans déchirure de la tradition, une histoire de la science ne peut pas commencer. Mais, selon Descartes, le savoir est sans histoire. Il faut Newton, et la réfutation de la cosmologie cartésienne, pour que l'histoire, ingratitude du commencement revendiqué contre des origines refusées, apparaisse comme une dimension de la science. L'histoire des sciences c'est la prise de conscience explicite, exposée comme théorie, du fait que les sciences sont des discours critiques et progressifs pour la détermination de ce qui, dans l'expérience, doit être tenu pour réel. L'objet de l'histoire des sciences est donc un objet non donné là, un objet à qui l'inachèvement est essentiel. » (G. Canguilhem, *Études d'histoire et de philosophie des sciences* [1968].)

M. K.

E. Mach, *Die Mechanik in ihrer Entwickelung historisch-kritisch dargestellt* (Leipzig, 1883, nouv. éd., 1933 ; trad. fr. *la Mécanique*, Hermann, 1904). / P. Duhem, *le Système du monde* (Hermann, 1913-1959 ; 10 vol.). / G. Sarton, *Introduction to the History of Science* (Baltimore, 1927-1947 ; 5 vol.). / P. Brunet et A. Mieli, *Histoire générale des sciences, Antiquité* (Payot, 1935). / A. Koyré, *Études galiléennes* (Hermann, 1939, 3 vol. ; nouv. éd., 1966) ; *From the Closed World to the Infinite Universe* (Baltimore, 1957 ; trad. fr. *Du monde clos à l'univers infini*, P. U. F., 1962) ; *Études d'histoire de la pensée scientifique* (P. U. F., 1966) ; *Études newtoniennes* (Gallimard, 1968). / R. Dugas, *Histoire de la mécanique* (Dunod, 1950). / M. Daumas (sous la dir. de), *Histoire de la science* (Gallimard, coll. « Encycl. de la Pléiade », 1957). / R. Taton (sous la dir. de), *Histoire générale des sciences* (P. U. F., 1957-1964 ; 4 vol.). / A. C. Crombie, *Augustine to Galileo, the History of Science, 400-1650 A. D.* (Cambridge, Mass., 1953, 2e éd., 1961, 2 vol. ; trad. fr. *Histoire des sciences, de saint Augustin à Galilée, 400-1650*, P. U. F., 1959, 2 vol.). / T. de Galiana, *Dictionnaire des découvertes scientifiques* (Larousse, 1968). / M. Fichant et M. Pécheux, *Sur l'histoire des sciences* (Maspero, 1969). / *Introduction à l'histoire des sciences*, t. I : *Éléments et instruments. Textes choisis et bibliographies* (Hachette, 1970).

Les principaux événements scientifiques

av. J.-C.

v. 3000 Arithmétique chaldéenne : géométrie et arpentage.

v. 2200 Date de certaines tables mathématiques trouvées à Nippour.

v. 1800-1400 Papyrus Rhind : arithmétique et géométrie égyptiennes.Papyrus Edwin Smith : médecine égyptienne.Papyrus Ebers : connaissances pharmaceutiques.

v. 1350 Date des dernières tables de Nippour.

VIIe-VIe s. Éclipse (du 28 mai ~ 585) prévue par Thalès de Milet.École ionienne : Thalès, Anaximandre, Anaximène — le problème de l'élément primordial.École pythagoricienne : géométrie et arithmétique.

v. 500 Empédocle : théorie des quatre éléments.

460 - v. 370 Hippocrate* : fondement d'une médecine fondée sur l'observation scrupuleuse des faits.

v. 450 École éléate : les « arguments » de Zénon, une philosophie de la connaissance scientifique.

v. 440 Leucippe, Démocrite : l'atomisme.

v. 430 Hippocrate de Chios : l'un des plus grands mathématiciens grecs.

428-348/47 Platon* : cosmogonie du *Timée*.

400 Études alchimiques en Chine.

v. 406 - v. 355 Eudoxe de Cnide : mouvement épicycloïdal des planètes.

v. 388 - v. 310 Héraclide du Pont : rotation de la Terre.

384-322 Aristote*.

300 Euclide*, *les Éléments*.

287-212 Archimède* : fondation de la mécanique.

v. 262-180 Apollonios de Perga, *les Coniques*.

161-127 Hipparque : précession des équinoxes, origine de la trigonométrie.

apr. J.-C.

77 Pline l'Ancien, *Histoires naturelles*.

127-151 Ptolémée (v. 90 - v. 168), à Alexandrie, *Almageste*.

131-201 Galien* : traités médicaux.

v. 300 Pappus, *Collection mathématique*.

510 Āryabhata : nombre π.

v. 800 Geber (Abū Mūsā Djābir al-Sūfi) : alchimie arabe.

800-864 Al-Khārezmi : équation du second degré, table des sinus.

860-923 Rhazès (al-Rāzī) : médecine, alchimie.

980-1037 Avicenne* (ibn Sīnā) : astronomie, mathématiques.

1126-1198 Averroès* : philosophie, médecine (« Canon »).

v. 1175 - apr. 1240 Léonard de Pise : mathématiques.

v. 1200-1280 Albert* le Grand : commentateur d'Aristote, chimie, géologie, botanique.

v. 1233-1315 Raymond Lulle* : alchimie (acide nitrique).

v. 1214-1292 Roger Bacon*, *Opus majus, Opus minus, Opus tertium* : ébauche de la méthode expérimentale.

1252 Tables Alphonsines.

v. 1300 - apr. 1358 Buridan : notion d'*impetus*.

1316-1390 Albert de Saxe : notion de *centrum gravitatis*.

1401-1464 Nicolas de Cusa : le mouvement de la Terre.

1436-1476 Regiomontanus : trigonométrie.

1452-1519 Léonard* de Vinci : mécanique, optique, biologie.

1482 Première édition de la traduction latine d'Euclide.

1537 Tartaglia, *Nova Scientia* : mécanique.

1542 Leonhart Fuchs, *Historia stirpium* : botanique.

1543 Copernic*, *De revolutionibus orbium coelestium* : du géocentrisme à l'héliocentrisme.A. Vésale, *De corporis humani fabrica* : traité d'anatomie humaine.

1545 A. Paré (v. 1509/1516-1590), *la Méthode de traicter les playes*.J. Cardan, *Ars magna* : solution de l'équation du troisième degré.

1548-1600 Giordano Bruno* : l'infinité de l'Univers.

1551-1558 Conrad Gesner (1516-1565), *Historia animalium*.

1556-1560 Tartaglia, *General trattato di numeri e misure* : équations du troisième degré, constructions géométriques.

1558 G. Della Porta : les premiers livres de *Magiae naturalis*.

1577 Tycho Brahe* (1546-1601) commence ses mesures à l'observatoire Stelborg, dans l'île de Hveen.

1582 Institution du calendrier grégorien par le pape Grégoire XIII.

1583 A. Césalpin (1519-1603), *De plantis* : première classification des plantes.

1590-1608 Réalisation du microscope, utilisé par A. Van Leeuwenhoek* (1632-1723).

1591 F. Viète*, *Isagoge in artem analyticam* : créateur du symbolisme algébrique.

1602-1604 Galilée* (1564-1642), *Loi de la chute des corps*.

1604 Kepler* (1571-1630), traité d'optique.

1609 Kepler, *Astronomia nova* : 1re et 2e loi de Kepler (ellipses, loi des astres).

1609-10 Lunette astronomique de Galilée, qui découvre les satellites de Jupiter et observe, ainsi que le jésuite Christoph Scheiner (1575-1650), les taches du Soleil.

1611 Kepler : théorie de la lunette astronomique.

1614 J. Napier* (Neper), *Mirifici logarithmorum canonis descriptio*.

1619 Kepler, *Harmonices mundi* : 3e loi de Kepler — égalité du rapport des carrés des temps des révolutions sidérales des planètes au rapport du cube des grands axes de leurs orbites.

1620 F. Bacon*, *Novum Organum* : méthode expérimentale.

1628 W. Harvey, *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus* : découverte de la circulation du sang.

1632 Galilée, *Dialogues sur les deux plus grands systèmes du monde* : défend la thèse copernicienne. Condamnation en 1633.

1635 B. Cavalieri, *Geometria indivisilibus continuorum nova quadam ratione promota* : premiers éléments du calcul infinitésimal.

1636 Roberval (1602-1675) : méthode pour le tracé des tangentes.

1637 Descartes*, *Géométrie* (création de la géométrie analytique), *Dioptrique* (théorie corpusculaire de la lumière).

1638 Galilée, *Discorsi e dimostrazioni matematiche* : justification exacte de la loi de la chute des corps, mouvement parabolique des projectiles...

1639 G. Desargues (1593-1662), *Brouillon projet* : principes de la géométrie projective.

1640 Pascal*, *Essai sur les coniques* : contribution au calcul infinitésimal et des probabilités.

v. 1640 Fermat* : travaux sur les nombres premiers.

1642 Pascal : mise au point de la machine à calculer.

1643-44 E. Torricelli : expérience sur la pesanteur de l'air et loi sur l'écoulement des liquides.Descartes, *Principes de la philosophie* : physique tourbillonnaire.

1647 Pascal, *Expériences nouvelles touchant le vide*.

1648 Pascal : expériences sur la pesanteur de l'air au puy de Dôme.Van Helmont (médecin et chimiste), *Ortus medicinae*.

1657-1679 J. Hevelius : catalogue de 1 500 étoiles.

v. 1660 Fermat : principe de minimum, énoncé général et application à l'optique.

1660 M. Malpighi (1628-1694) : biologie microscopique.

1661 R. Boyle* (1627-1691), *The Sceptical Chymist* : notion d'« élément ».

1667 Jan Swammerdam (1637-1680), *De respiratione usuque pulmonum*.

1668 F. Redi (1626-1697), *Esperienze intorno alla generazione degli insetti*.

v. 1670 N. Sténon (1638-1686) : bases de la stratigraphie et de la cristallographie.

v. 1670 Newton* (1642-1727) : élaboration d'une théorie de la décomposition spectrale de la lumière corpusculaire, mais laissant place à la théorie ondulatoire ; publication en 1704 *(Traité d'optique)*.

1670-71 Newton : rédaction d'un texte en latin, publié en anglais en 1736, *The Methods of Fluxions and Infinite Series*.

1672 De Graaf : découverte du follicule ovarien.

1675 J. Flamsteed : fondation de l'observatoire de Greenwich.

1676 Mariotte (1620-1684) : loi de compressibilité des gaz.

1684 Leibniz* (1646-1716), *Nova Methodus pro maximis et minimis* : calcul différentiel et intégral.

1687 Newton, *Philosophiae naturalis principia mathematica* : fondements et lois de la mécanique.

1690 Huygens*. *Traité de la lumière* : théorie ondulatoire de la lumière.

1695 Leibniz, *Specimen dynamicum* (Ire partie) : querelle des forces vives.A. Van Leeuwenhoek, *Arcana naturae detecta* : découverte des organismes vivants unicellulaires grâce au microscope.

1713 J. Bernoulli*, *Ars conjectandi* (publication posthume) : premier traité de calcul des probabilités.

1734 Réaumur* (1683-1757), *Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes* (vol. I).

1734-1736 L. Euler (1707-1783), *Traité de mécanique* : première étude analytique et rationnelle de la mécanique.

1735 Carl von Linné*, *Systema naturae* : classification des êtres vivants.Expédition au Pérou de C. M. de La Condamine et de P. Bouguer.

1736 Expédition en Laponie de P. L. Moreau de Maupertuis et de A. C. Clairaut pour prouver l'aplatissement terrestre et le mesurer.

1738 D. Bernoulli*, *Hydrodynamica* : théorie cinétique des gaz et fondations de l'hydrodynamique.Voltaire*, *Éléments de la philosophie de Newton*.

1743 D'Alembert*, *Traité de dynamique* : première systématisation de la mécanique.

1744 P. L. Moreau de Maupertuis, principe de moindre action.

1745 C. Bonnet, *Traité d'insectologie* : observation de la parthénogenèse chez les Pucerons.

1749 Buffon*, premier tome de l'*Histoire naturelle générale et particulière*.

1751 Maupertuis, *Système de la nature* : le transformisme.

1752-1754 B. Franklin* : démonstration de la nature électrique de la foudre, paratonnerre.

1755 Euler, *Institutions de calcul différentiel* : quadratures, équations différentielles. Euler : principes généraux du mouvement des fluides.

1757 A. von Haller (1708-1777), *Elementa physiologiae corporis humani* : naissance de la physiologie humaine moderne.

1758 J.-E. Montucla, *Histoire des mathématiques* : premier ouvrage véritable d'histoire des sciences.

1759 C. F. Wolff, *Theoria generationis* : fondation de l'embryologie, critique des doctrines de la préformation.

1760 J. Black : notion de chaleur spécifique, création de la calorimétrie.

1774 J. Priestley, premier tome d'*Expériences et observations sur différentes espèces d'air* et découverte de l'oxygène.

1779 C. A. de Coulomb* : travaux sur le frottement.

1780 Laplace et Lavoisier, *Mémoire sur la chaleur*.

1781 W. Herschel (1738-1822) : découverte d'Uranus, participation à la fondation de l'astronomie moderne.

1783 L. Carnot* : étude des lois du choc, loi de conservation du travail.

1784 Cavendish : synthèse de l'eau.

1785 Coulomb : recherches sur l'électrostatique.L. Spallanzani, *Expérience pour servir à l'histoire de la génération* : critique la génération spontanée, mais soutient la thèse oviste.

1788 L. Lagrange* (1736-1813), *Mécanique analytique* : synthèse de l'effort scientifique du XVIIIe s.

1789 A. L. de Lavoisier (1743-1794), *Traité élémentaire de chimie* : conservation de la masse, nouvelle nomenclature.

1791 L. Galvani, *De viribus electricitatis in motu musculari*.

1795 La Convention institue le système métrique : 1 m = 1/40 000 000 du méridien terrestre.

1796 P. S. de Laplace*, *Exposition du système du monde*.Lagrange, *Essai d'arithmétique politique*.

1798-1803 Lacépède, *Histoire naturelle des Poissons*.

1799 Monge*, *Géométrie descriptive*.

1800 X. Bichat (1771-1802), *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*.A. Carlisle et W. Nicholson : première électrolyse.

1801 C. F. Gauss* (1777-1855), *Disquisitiones arithmeticae* : œuvre fondamentale pour la théorie des nombres.

1802 L. J. Gay-Lussac* (1778-1850) : loi de la dilatation des gaz.

1803 J. Dalton* : forme moderne de la théorie atomique.

1805 Gay-Lussac : loi de la combinaison des gaz en volume.

1809 Monge, *Application de l'analyse à la géométrie* : la géométrie infinitésimale.J.-B. de Lamarck*, *Philosophie zoologique* : l'hérédité des caractères acquis.

1811-1814 Lois d'Avogadro* et d'Ampère* : même nombre de molécules dans un même volume gazeux.

1812 Laplace, *Théorie analytique des probabilités*.

1817 G. Cuvier*, *le Règne animal distribué d'après son organisation* (1817) : fondation de la paléontologie moderne.

1818-1822 E. Geoffroy Saint-Hilaire, *la Philosophie anatomique* : défend l'hypothèse transformiste de Lamarck.

1819 R. Laennec*, *Traité de l'auscultation médiate* : fonde la médecine scientifique moderne.

1821 A. L. Cauchy*, *Cours d'analyse*.

1821-1823 A. Fresnel* : théorie ondulatoire de la lumière, double réfraction.J. Fourier, *Théorie analytique de la chaleur*.

1824 Sadi Carnot*, *Réflexion sur la puissance motrice du feu* : création de la thermodynamique.

1826 N. Abel : théorie des fonctions elliptiques.

1826-1837 R. J. H. Dutrochet : expériences sur le phénomène de l'osmose.

1827 G. S. Ohm* : loi fondamentale du courant électrique.K. E. von Baer, *De ovi Mammalium et Hominis genesi* : découverte de l'ovule.Gauss, *Disquisitiones generales circa superficies curvas*.

1829 N. I. Lobatchevski, *Des fondements de la géométrie* : géométrie non euclidienne.

1830-1832 E. Galois* : notion de groupe, théorie des équations.

1831 M. Faraday* : lois de l'induction électromagnétique.R. Brown, *On the Organs and Mode of Fecundation in Orchidea and Asclepiadeæ* : noyau reconnu dans la cellule végétale.

1833 Faraday : lois de l'électrolyse.

1834 C. H. Weber et G. T. Fechner : loi des sensations.

1837 M. Chasles, *Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie* : renouveau des études géométriques.

1840 Obligation légale du système métrique en France.

1841 J. P. Joule* (1818-1889) : loi des effets thermiques du courant.

1842 J. R. von Mayer et Joule : l'équivalent mécanique de la chaleur.

1845-46 U. Le Verrier et J. C. Adams découvrent par le calcul la planète Neptune. Galle observe cette planète.

1851 B. Bolzano : premiers éléments de la théorie des ensembles.R. E. Clausius et Kelvin (v. Thomson) : principe général de la dégradation de l'énergie.

1854 G. Boole*, *An Investigation of the Laws of Thought* : fondation de la logique mathématique.B. Riemann*, *Sur les hypothèses qui servent de base à la géométrie*.H. von Helmholtz* : attribution du rayonnement thermique du Soleil à sa contraction.C. V. Naudin : lois de l'hérédité.

1855 N. I. Lobatchevski, *Pangéométrie* : systématisation de la géometrie non euclidienne.P. Flourens : rôle du cervelet dans l'équilibration et la coordination des mouvements.

1857-1881 H. Milne-Edwards, *Leçons sur la physiologie et l'anatomie comparée de l'homme et des animaux*.

1858 R. Virchow, *Die Cellularpathologie* : fondation de la pathologie cellulaire.

1859 G. R. Kirchhoff* et R. W. Bunsen* : l'analyse spectrale.C. Darwin*, *Sur l'origine des espèces*.

1861 L. Pasteur*, *Sur les corpuscules organisés qui existent dans l'atmosphère*.

1862-1865 J. C. Maxwell : théorie dynamique du champ électromagnétique.

1865 Clausius : notion d'entropie, 2e principe de la thermodynamique.C. Bernard*, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*.

1866 G. Mendel, *Versuche über Pflanzenhybriden* : lois de l'hybridation et de l'hérédité.

1869 D. I. Mendeleïev* : classification périodique des éléments.

1871 Z. Gramme : présentation à l'Académie des sciences de la première dynamo.

1874 A. J. Le Bel (1847-1930) et J. H. Van't Hoff* : théorie de la structure moléculaire, stéréochimie.

1875 M. Berthelot*, *la Synthèse chimique*.

1877 L. Boltzmann* : théorie cinétique des gaz.

1878 G. Cantor* : premières publications sur la théorie des ensembles.Pasteur, *la Théorie des germes et ses applications à la médecine et à la chirurgie*.

1879 W. Flemming : constance du nombre des chromosomes pour une espèce donnée.

1880 M. B. Cantor : début de la publication des *Vorlesungen über Geschichte der Mathematik*.

1885 Pasteur : première vaccination contre la rage.

1887 H. R. Hertz* : découverte de l'effet photoélectrique, production et étude des ondes radioélectriques.C. Flammarion : fondation de la Société astronomique de France.

1892 A. Weismann (1834-1914), *Das Keimplasma, eine Theorie der Vererbung* : distinction du *germen* et du *soma*.

1895 W. C. Röntgen : découverte des rayons X.H. A. Lorentz* : théorie électronique de la matière.H. Poincaré* : début de travaux importants sur la topologie.

1896 A. H. Becquerel* (1852-1908) : découverte de la radioactivité.

1897 J. J. Thomson* et J. Perrin* : les rayons cathodiques sont constitués par des particules d'électricité négative.

1899 D. Hilbert*, *Grundlagen der Geometrie*.

1900 M. Planck* (1858-1947) : théorie des quanta.

1900-1903 H. De Vries, *Théorie de la mutation*.

1901 T. Levi-Civita et G. Ricci-Curbastro : méthodes du calcul différentiel absolu et leurs applications.

1903 I. P. Pavlov* expose ses découvertes sur les réflexes conditionnés au Congrès médical international de Madrid.

1904 E. Zermelo énonce l'« axiome du choix ».J. Hartmann révèle l'existence du gaz interstellaire.

1905 L. Cuénot : mise en évidence des caractères létaux.Einstein* : relativité restreinte, équivalence matière-énergie.P. Langevin* : théories du magnétisme et du paramagnétisme.

1907 A. A. Markov : probabilités en chaîne.

1908 H. Minkowski : création du concept d'espace-temps.

1910 B. Russell* et A. N. Whitehead : publication du deuxième volume des *Principia mathematica*.

1911 E. Rutherford* (1871-1932) : démonstration expérimentale de l'existence du noyau de l'atome.

1912-13 N. H. D. Bohr* : structure de l'atome précisée.

1914 F. Hausdorff, *Grundzüge der Mengenlehre* : développement de la topologie générale.

1916 Einstein : relativité généralisée.N. N. Louzine : développement de la théorie des ensembles analytiques.

1919 T. H. Morgan : théorie chromosomique de l'hérédité.

1921 Zhoukoudian (Tcheou-k'eou-tien), près de Pékin, début des fouilles et des recherches sur le Sinanthrope.

1923 K. von Frisch : le langage des Abeilles.

1924 L. de Broglie* : théorie de la mécanique ondulatoire.

1925-26 W. K. Heisenberg* : théorie du noyau de l'atome.Schrödinger* : application à l'atome de la mécanique ondulatoire.

1927 Heisenberg : les « relations d'incertitude ».E. Fermi* et P. A. M. Dirac* : interprétation statistique de la mécanique quantique.

1928 W. Sierpiński, *Leçons sur les nombres transfinis*.

1929 T. D. Lyssenko : vernalisation des semences.

1931 K. Gödel : théorème portant son nom ; impossibilité de démontrer la compatibilité d'un système hypothético-déductif à partir de ce système lui-même. Il écrit à cette date *Über formal unentscheidbare Sätze der Principia Mathematica und verwandter Systeme*.

1934 F. et I. Joliot-Curie* : découverte de la radioactivité artificielle.

1935 E. A. Milne : théorie de l'Univers fondée sur le « principe cosmologique », qu'il développe dans son ouvrage *Relativity, Gravitation and World-Structure*, paru à la même date.

1939 N. Bourbaki* : début de la publication des *Éléments de mathématiques* (première présentation cohérente et rigoureuse de l'ensemble des mathématiques).H. Halban, F. Joliot-Curie, L. Kowarski, F. Perrin : production de neutrons lors de la fission, réactions en chaîne.

1941 Début des travaux de G. W. Beadle et E. L. Tatum en génétique biochimique.

1944 J. von Neumann : *Théorie des jeux et du comportement économique*, en collaboration avec O. Morgenstern.

1945 Explosion des premières bombes A (fission).

1946 J. W. Mauchly et J. P. Eckert : construction du calculateur électronique ENIAC.

1948 N. Wiener, *Cybernetics or Control and Communication in the Animal and the Machine* : débuts de la cybernétique.

1949 C. E. Shannon et W. Weaver : théorie de l'information qu'ils exposent dans leur ouvrage *The Mathematical Theory of Communication*.

1950 L. Schwartz : début de la publication de la *Théorie des distributions* (généralisation de la notion de fonction).A. Kastler* : mise au point du « pompage optique », qui trouvera d'importantes applications dans les masers et les lasers.

1952 Explosion des premières bombes H (fusion).

1954 J. D. Watson et F. H. C. Crick : structure hélicoïdale de l'A. D. N. et théorie du code génétique.

1955-56 A. Kornberg et S. Ochoa : découverte des enzymes qui permettent la synthèse de l'A. D. N. et de l'A. R. N.

1957 Lancement de « Spoutnik I », premier satellite artificiel de la Terre.

1961 I. A. Gagarine : premier vol d'un homme dans l'espace.F. Jacob et J. Monod : rôle de l'A. R. N. messager.

1962 Lancement de « Telstar », premier satellite artificiel de télécommunications.

1965 F. Jacob, A. Lwoff et J. Monod : prix Nobel pour leurs recherches sur la régulation génétique chez les Bactéries.Premier rendez-vous spatial.

1968 M. W. Nirenberg, H. Khorana et R. W. Holley : prix Nobel pour leurs recherches sur la fonction du code génétique dans la synthèse des protéines.

1968-1970 Confirmation de la théorie de la dérive des continents.

1969 « Apollo XI » : premiers hommes sur la Lune.

1970 H. Khorana et collaborateurs : première synthèse d'un gène.